Le mégadictionnaire de la langue française

Les mots commençant par A

5 février 2024

Ce mégadictionnaire, aussi nommé Dicthographe ou Dictho, permet de trouver plus de 110 000 mots et leurs variantes graphiques, par ordre alphabétique, ressemblance et étymologie. Les mots et sens moins utilisés (familiers, littéraires, régionaux, anciens) sont indiqués en bleu, les mots et sens scientifiques et techniques sont en rouge.

Le webmestre, Gilles Colin, ne communique pas d'information personnelle. Les contributions ne sont modifiées qu'avec l'accord de leurs auteurs. Toute utilisation commerciale de ce site est interdite.

Ce fichier peut, après téléchargement, être utilisé avec Libre Office.

Dictionnaire complet : Le Mégadico de la langue française.

Les fichiers peuvent être téléchargés sur : Le Dictho ; Dropbox ; Pearltrees.

Liste des mises à jour sur le blog : Mémo de mots découverts.

Conjugaison....2
A....3
AA....5
AB....6
AC....80
AD....238
AE....307
AF....333
AG....380
AH....441
AI....444
AJ....479
AK....485
AL....486
AM....623
AN....723
AO....946
AP....950
AQ....1039
AR....1048
AS....1193
AT....1276
AU....1335
AV....1432
AW....1485
AX....1485
AY....1491
AZ....1493
Des mots qui se ressemblent (homophones, homographes, paronymes)....1502

Conjugaison

Terminaisons :

indicatif imparfait : ais, ais, ait, ions, iez, aient.

passé simple :

- ai, as, a, âmes, âtes, èrent
- is, is, it, îmes, îtes, irent (sauf pour haïr)
- us, us, ut, ûmes, ûtes, urent
- et pour venir, tenir et leurs dérivés : ins, ins, int, înmes, întes, inrent.

futur simple : ai, as, a, ons, ez, ont.

conditionnel présent : ais, ais, ait, ions, iez, aient.

subjonctif imparfait : sse, sses, ^t, ssions, ssiez, ssent.

Dans ce dictionnaire, la conjugaison est indiquée si elle diffère de ces modèles :

indicatif présent ;
indicatif imparfait ; passé simple ; futur simple ; conditionnel présent ;
indicatif passé composé ; plus-que-parfait ; passé antérieur ; futur antérieur ; conditionnel passé ;
subjonctif présent ;
subjonctif imparfait ; passé ; plus-que-parfait ;
impératif présent ; passé ;
participe présent.

j'arrête, tu arrêtes, il arrête, nous arrêtons, vous arrêtez, ils arrêtent ;
j'arrêtais ; j'arrêtai ; j'arrêterai ; j'arrêterais ;
j'ai arrêté ; j'avais arrêté ; j'eus arrêté ; j'aurai arrêté ; j'aurais arrêté ;
que j'arrête, que tu arrêtes, qu'il arrête, que nous arrêtions, que vous arrêtiez, qu'ils arrêtent ;
que j'arrêtasse, qu'il arrêtât, que nous arrêtassions ; que j'aie arrêté ; que j'eusse arrêté ;
arrête, arrêtons, arrêtez ; aie arrêté, ayons arrêté, ayez arrêté ;
(en) arrêtant.

je m'arrête, tu t'arrêtes, il s'arrête, nous nous arrêtons, vous vous arrêtez, ils s'arrêtent ;
je m'arrêtais ; je m'arrêtai ; je m'arrêterai ; je m'arrêterais ;
je me suis arrêté(e) ; je m'étais arrêté(e) ; je me fus arrêté(e) ; je me serai arrêté(e) ; je me serais arrêté(e) ;
que je m'arrête, que tu t'arrêtes, qu'il s'arrête, que nous nous arrêtions, que vous vous arrêtiez, qu'ils s'arrêtent ;
que je m'arrêtasse, qu'il s'arrêtât, que nous nous arrêtassions ; que je me sois arrêté(e) ; que je me fusse arrêté(e) ;
arrête-toi, arrêtons-nous, arrêtez-vous ; sois arrêté(e), soyons arrêtées, soyons arrêtés, soyez arrêté(e)(es)(s) ;
(en) s'arrêtant.

Auxiliaires

être

je suis, tu es, il est, nous sommes, vous êtes, ils sont ;
j'étais ; je fus ; je serai ; je serais ;
j'ai été ; j'avais été ; j'eus été ; j'aurai été ; j'aurais été ;
que je sois, que tu sois, qu'il soit, que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient ;
que je fusse, qu'il fût, que nous fussions ; que j'aie été ; que j'eusse été ;
sois, soyons, soyez ; aie été, ayons été, ayez été ;
(en) étant.

avoir

j'ai, tu as, il a, nous avons, vous avez, ils ont ;
j'avais ; j'eus ; j'aurai ; j'aurais ;
j'ai eu ; j'avais eu ; j'eus eu ; j'aurai eu ; j'aurais eu ;
que j'aie, que tu aies, qu'il ait, que nous ayons, que vous ayez, qu'ils aient ;
que j'eusse, qu'il eût, que nous eussions ; que j'aie eu ; que j'eusse eu ;
aie, ayons, ayez ; aie eu, ayons eu, ayez eu ;
(en) ayant.

A

[a]

a / â

Cette distinction, qui permet d'opposer sur le plan de la prononciation les mots à l'intérieur de paires comme patte [a] / pâte [ɑ]; rat [a] / ras [ɑ]; mal [a] / mâle [ɑ], a subi un fort recul dans la francophonie d'Europe depuis quelques générations, comme on peut le voir en comparant ces deux cartes qui illustrent respectivement le respect de la distinction chez les locuteurs de plus de 50 ans et chez ceux de moins de 25 ans. En savoir plus : Français de nos régions.

Des façons d'écrire le son [a] :

- tu as, il a, on a (avoir)
- ah ! (pour exprimer la douleur, l'indignation, l'impatience ; pour exprimer le bonheur, le plaisir, la joie ; pour exprimer la surprise, l'admiration, l'enthousiasme)
- ha ! (pour exprimer la surprise)
- à
- un âtre, un hâle
- une femme, évidemment

D'autres mots où on entend [a] :

- de la ouate, une houache,
- un watt,
- une moelle,
- une poêle,
- une oie, un hoir
- un moere ou moër̈e (mots rares)

Pour approfondir : Au domicile des mots dits et écrits.

La lettre "a" peut se prononcer autrement :

- un yacht
- un pays, essayer

Autres sons avec la lettre "a" :

- une haie, du lait, un tramway
- une main, j'ai faim
- une enfant, un enfant, une lampe, un paon, Caen
- une automobile, une peau
- un jean, elle est clean, il est clean
- le heavy metal, un ready man

a

1. **A** : la première lettre de l'alphabet.

un a : un exemplaire de cette lettre.

en savoir plus : CNRTL.

de A à Z, depuis A jusqu'à Z : du début à la fin.

Aujourd'hui toutes les lettres de notre alphabet sont des noms masculins, mais il n'en a pas toujours été ainsi. Les six voyelles, et les consonnes dont le nom, à l'oral, se termine par une voyelle : b (prononcé [bé]), c d, g, j, k, p, q, t, v, w, mais aussi x et z, étaient du genre masculin et le sont restées. Les autres, celles dont le nom à l'oral est composé d'une voyelle suivie d'une consonne, c'est-à-dire f (prononcé [èf]), h, l, m, n, r et s, ont changé de genre. En savoir plus : Académie française.

Phonétiquement, A est une voyelle centrale très ouverte et facile à articuler, ce qui explique peut-être qu'on la retrouve dans toutes les langues et qu'elle soit un des tout premiers sons prononcés par les enfants. Il fut un temps où l'on estimait d'ailleurs que cela justifiait sa place de tête dans les alphabets [...] Cette analyse fut mentionnée en 1976 par Gérard Genette dans son Mimologiques - Voyage en Cratylie, et nous amènerait

presque à regretter que, une soixantaine d'années plus tôt, Ferdinand de Saussure ait déclaré que le signe était arbitraire. Le très beau texte de Chateaubriand peut sembler fantaisiste au regard de la linguistique actuelle, mais force est pourtant de constater que notre lettre A est liée, sinon au monde pastoral, à tout le moins au nom vache et, plus généralement, à celui des bovins. L'ancêtre le plus lointain connu du A est en effet un hiéroglyphe égyptien représentant une tête de vache : il ne notait pas alors une voyelle (l'équivalent de notre son [a] était noté par un faucon) mais une aspiration sans doute assez proche de celle notée par le h placé à l'initiale des mots allemands. Les Phéniciens empruntèrent ce signe, mais ils le couchèrent sur le côté. Les alphabets sémitiques anciens l'empruntèrent à leur tour. C'est aussi aux Phéniciens que les Grecs empruntèrent ce A, en lui donnant encore un quart de tour et en en faisant le son vocalique que nous connaissons aujourd'hui. A, dorénavant appelé « alpha », était donc devenu une voyelle et notre pauvre vache avait désormais la tête à l'envers (pour la retrouver, il n'est que de retourner ce A et de tracer deux points qui figureront les yeux dans la partie fermée par la barre horizontale). À l'article *alpha* de son Dictionnaire, Littré rappelle d'ailleurs cette signification dans la notice étymologique : « Alpha, du grec *alpha*, de l'hébreu *aleph*, qui est la première lettre de l'alphabet hébreu et qui signifie "bœuf" ». Et il conclut ainsi : « Aleph et [le grec] elaphos, "cerf", ont la même origine. » Cette étymologie a été par la suite invalidée, mais le rapprochement entre le bœuf et le cerf, d'une part, et les noms *alpha* et *elaphos*, d'autre part, était tentant, le cerf n'étant, après tout, qu'un ruminant particulièrement bien encorné. En savoir plus : Académie française.

2. j'ai, tu **as**, elle **a**, il **a**, on **a**, nous avons, vous avez, elles ont, ils ont (verbe ou auxiliaire avoir).

Le verbe avoir vient du latin *habere* « tenir, occuper » « habiter » « se tenir » « posséder » « avoir en son pouvoir ».

à

Elle va **à** Reims. Il fait du tir à l'arc. À qui parles-tu ? Il commence à chanter.

Il convient d'employer l'italique si l'on veut marquer le caractère latin de ces locutions :

- à capella / *a cappella, a capella*
- à contrario / *a contrario*
- à fortiori / *a fortiori*
- à maxima, à minima / *a maxima, a minima*
- à postériori, à posteriori, à priori / *a posteriori, a priori*

Mots avec à :

- à
- çà et là ; ah çà !
- en deçà de ; deçà
- déjà
- delà ; au delà de ; l'au-delà ; par-delà
- holà ! mettre le holà
- là ; là-bas ; celui-là, celle-là, ceux-là ; cet objet-là
- une pietà
- revoilà
- voilà
- en savoir plus : site de Dominique Didier.

Les prépositions *à* et *dans* peuvent s'employer pour introduire un complément de lieu, mais selon qu'on utilise l'une ou l'autre, la manière dont on envisage ce complément n'est pas exactement la même. Avec *à*, le complément est perçu comme un point dans l'espace, tandis que, avec *dans*, il est perçu dans son extension. Si ce complément est une distance, on emploiera *à* pour indiquer la distance séparant le point pris comme référence du point à atteindre, tandis que si l'on emploie *dans*, on insistera sur la distance à parcourir avant d'atteindre le point souhaité. On dira ainsi *Sa maison est à deux kilomètres du village*, mais *Dans deux kilomètres vous arriverez au village*. On se gardera également de dire *À six cents mètres, tournez à droite* quand il est nécessaire d'user de la préposition dans (*Dans six cents mètres, tournez à droite*). Cette remarque vaut aussi pour les cas où la distance est exprimée par une unité de temps : *Il habite à vingt minutes du village*, mais *Dans vingt minutes, vous serez au village*. En savoir plus : Académie française ; Au cœur du français.

La préposition *chez* s'emploie pour signifier « dans le local professionnel, le commerce de quelqu'un », alors que devant un nom générique de lieu (sans spécifique), on recourt plutôt à la préposition *à*. On constate toutefois que, lorsque la préposition précède le nom d'une entreprise explicitement nommée, il y a souvent une hésitation entre les prépositions *chez* et *à*. En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Parler français.

Certaines langues, comme le latin, le grec ancien, l'allemand ou l'anglais, sont synthétiques. Le français est plus analytique, c'est-à-dire qu'il recourt volontiers aux prépositions. Notre langue en compte une trentaine et leur emploi en est une des caractéristiques fortes. Certaines de ces prépositions sont très utilisées, comme pour, à,

de ; d’autres sont vieillies, comme ès, lez, jouxte, ou régionales, comme endéans, et s’évanouissent au profit d’autres, plus fréquentes. Il serait bon de conserver ces vestiges du passé, mais plus encore d’éviter que certaines prépositions ne deviennent hégémoniques, comme cela semble être le cas pour en. On rappellera donc que, s’il est parfaitement possible de mettre des fruits ou des livres en caisse ou en caisses, ou de faire pousser des lauriers, des orangers en caisse, c’est à la caisse que l’on passe quand il s’agit de régler ses achats. D’autre part, si certains tours un peu désuets comme en l’église, en la cathédrale sont encore en usage, on évitera les formes comme en mairie ou en préfecture. En savoir plus : Académie française.

a-, ad-

Le préfixe a- remonte à la préposition latine *ad-*, très productive en position préverbale.

Le préfixe a- a pour variante la forme ad- dans un nombre restreint de mots.

Le préfixe a- subsiste essentiellement dans les mots composés de formation ancienne, dont plusieurs sont toutefois en voie de disparition. Il est souvent remplacé ou concurrencé par ra-, où r- a une valeur intensive

Beaucoup de créations en a- ne sont plus guère analysées de nos jours.

a- est fortement concurrencé en français moderne par le préfixe en-, les suffixes -ifier et -iser.

Le préfixe a- se combine avec le préfixe ré- :

En savoir plus : Compléments (Le Dictho).

a-, an-

a-, d'origine grecque, signifie « sans » « privé de ». La plupart des dérivés appartiennent au vocabulaire technique.

Ce préfixe s'écrit **a**- devant une consonne dont il n'entraine jamais le redoublement. Il devient **an**- devant une voyelle : anencéphale, anérétisme, anergie, anorganique, anorthographie, etc.

Le préfixe a- privatif s'accole de préférence aux adjectifs.

Le radical est aisément isolable dans la plupart des dérivés

Le préfixe a- privatif est encore productif dans la langue scientifique et même dans la langue courante

En savoir plus : Compléments (Le Dictho).

AA

Aa

Aa : un fleuve de France.

aa

une coulée de lave **aa** : à Hawaï, dont la surface est formée de blocs.

aalénien

elle est aalénienne, il est **aalénien** : est formé(e) à l'ère secondaire ou mésozoïque.

l'**aalénien** : l'étage supérieur du système jurassique inférieur.

Ce mot est dérivé du nom de la ville d'Aalen, en Bade-Wurtemberg, un land d'Allemagne.

Aârouch, Aârchs

les **Aârouch** ou **Aârchs** : un mouvement citoyen en Kabylie.

Aaron, aaronide

elle, il est **aaronide** ou **aharonide** : concerne le grand prêtre **Aaron**, frère de Moïse.

AB

ab-

ab- (ou abs- souvent devant c et t) signifie l'éloignement ou l'écart.

Actuellement ab- n'est productif que dans la langue scientifique. Pourtant il est analysable dans un nombre relativement élevé de mots : abarticulaire, abjurer, ablactation, abnégation, abréaction, abscission, abuser, abstenir, (abs-),... On trouvera parfois l'opposition ab- / ad-.

Le préfixe ab- s'oppose, du point de vue sémantique, à ex-, qui marque le mouvement de l'intérieur vers l'extérieur, et à de-, qui peut exprimer le mouvement de haut en bas, ou la diminution. La langue semble avoir préféré de- à ab- et ex-.

en savoir plus : Compléments (Le Dictho).

aba

un **aba** :

- une étoffe de laine grossière fabriquée en Turquie et qui sert, en Orient, à confectionner des vêtements ;
- un costume oriental consistant en une espèce de redingote sans manches, avec un large pantalon ;
- un manteau en laine grossière que portent les bédouins.

Le nom (un) aba est emprunté à l'arabe *abā,* « grossière étoffe de laine » et « manteau fait avec cette étoffe ».

abaca

un **abaca** :

- un bananier des Philippines ;
- la matière textile fournie par l'arbre, le chanvre de Manille ou tagal.

L'espagnol *abaca* (du tagal *abaka*) n'est attesté que depuis 1786, mais est néanmoins probablement à l'origine des formes romanes, les Espagnols étant installés aux Philippines depuis le 16ème siècle.

abacavir

l'**abacavir** : un antirétroviral, analogue de la thymidine, inhibiteur nucléosidique de la transcriptase inverse, prescrit dans le traitement de l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine.

abacost

l'**abacost** [à-bas-le-costume] : la doctrine vestimentaire imposée par Mobutu au Zaïre en 1972 et 1990.

abactérien

un objet **abactérien**, un milieu abactérien : qui est exempt de toute bactérie, ce qui n'exclut pas la présence d'un autre organisme vivant.

abacule

un **abacule** : un cube constituant un élément d'une mosaïque.

abacus

un **abacus** : le sceptre que portait le grand maitre des templiers selon l'abondante littérature traitant de cet ordre à partir du 19ème siècle. Le terme n'est pas attesté avant.

abaddir

On trouve aussi les graphies **abadir, abaddir, abbadir**.

A. un **abaddir**, des abaddirs : dans la mythologie syro-phénicienne, des météorites considérées comme objets divins.

B. un **abaddir** : dans la mythologie latine, une pierre enveloppée de langes, que Saturne dévora à la place de son fils Jupiter.

Le nom latin *abaddir* est peut-être d'origine orientale.

abadèche

une **abadèche** barbiche : un poisson.
les **abadèches** : des poissons de la famille des ophidiidés.

une abadèche du Cap, une abadèche noire, une abadèche rose, une abadèche rouge : des poissons. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

abadie, Abadie

une **abadie** ou une **abbadie**, une, un **abadis** : un grand rassemblement de badauds, une foule, une multitude.

le signe d'**Abadie** : une analgésie avec pression indolore du tendon d'Achille, observée dans le tabès.

Ce nom se rattache probablement aux représentants méridionaux du latin *batare* « être ouvert », en ancien provençal *badar* « être ouvert, s'ouvrir, ouvrir la bouche, regarder bouche bée » (voir : badaud), en franco-provençal *abada* « donner le large au bétail en le faisant sortir des étables pour le mener paitre » (voir : *abader*) avec le suffixe -is, -ie marquant une formation déviante et exprimant une idée de rassemblement, le premier avec une nuance péjorative. L'étymon italien *ab(b)adia* « abbaye » n'est pas acceptable, le sens de « foule » n'étant pas attesté en italien, ni même en provençal.

abaga

l'**abaga** :

- une langue kalam de Papouasie-Nouvelle-Guinée ;
- un dialecte mongol.

abaissable, abaissant, abaisse, abaissé, abaissée, abaisse-langue, abaissement, abaisser, abaisseur

elle, il est **abaissable** : peut être abaissé(e).

une situation abaissante, un monument **abaissant** :

- qui abaisse moralement ;
- qui est dégradante, qui est dégradant.

une **abaisse** : une pâte amincie au rouleau de pâtisserie.

elle est abaissée, il est **abaissé** :

- a été descendu(e) à un niveau inférieur ;
- a subi une baisse de l'importance, de la quantité, de l'intensité, de la valeur.

une **abaissée** d'ailes ou des ailes : pour les oiseaux et les premiers avions, l'action de baisser les ailes, sa durée.

un **abaisse-langue** ou un **glossocatoche** [origine grecque] : un instrument utilisé pour examiner la cavité orale et l'oropharynx. L'abaisse-langue en métal, en forme de palette coudée, est actuellement remplacé par une languette en bois qui ne permet qu'un examen très succinct.

un **abaissement** :

- l'action d'abaisser ou de s'abaisser ;
- l'état de ce qui est abaissé ;
- en savoir plus : CNRTL ; France Terme

un **abaissement d'orbite** : [spatiologie / mécanique spatiale] une correction d'orbite consistant à réduire l'altitude moyenne d'un satellite artificiel. En anglais : *orbit lowering*. Voir aussi : déclin d'orbite, relèvement d'orbite, rétrécissement d'orbite, surbaissement d'orbite. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

un **abaissement du régime** (moteur) : [automobile] un décalage des plages de fonctionnement d'un moteur vers des régimes inférieurs, visant à diminuer ses frottements internes et, partant, la consommation. En anglais : *downspeeding*. Voir aussi : réduction. Journal officiel de la République française du 28/07/2015.

abaisser :

- faire descendre une chose à un niveau inférieur ;
- faire descendre à un niveau inférieur la valeur attachée à une personne, ou à son activité, aux qualités qu'elle s'attribue, etc.

s'abaisser :

- descendre à un niveau inférieur ;
- faire descendre à un niveau inférieur la valeur attachée à sa propre personne ;
- descendre du niveau auquel on se tient habituellement, pour faire une chose ;
- se décider, consentir, se laisser aller à le faire.

elles se sont abaissées, elles sont abaissées.
elles se sont abaissé les rideaux, elles ont abaissé les rideaux, elles se les sont abaissés.

un (muscle) **abaisseur** : dont la fonction est d'abaisser l'organe sur lequel il est fixé.

un rouleau abaisseur

un transformateur abaisseur de tension

Le verbe abaisser est dérivé de l'ancien français *baissier* (baisser).

Le verbe baisser vient du latin vulgaire *bassiare* dérivé de *bassus* « gras, obèse » puis « bas, peu élevé », d'où elle est baissante, il est baissant, le baissant, une baisse, elle est baissée, il est baissé, un baissement, un baisseur, elle est baissière, il est baissier, un baissier, une baissière, un lève-et-baisse, elle est mi-baissée,il est mi-baissé.

Pour bas, on trouve : elle est basse, il est bas, le bas, une basse, une basse-contre, une bassecour ou basse-cour, une basse-courière, un basse-courier, une basse-fosse, bassement, une bassesse, un basset, elle est bassette, il est basset, une basse-taille, un bassier, un bassiste, un basson, une, un bassoniste, le bas-ventre, ici-bas, là-bas : à cet endroit éloigné ; dans le lointain). Pour un bas : un vêtement couvrant le pied et la jambe) : un bas de laine, un bas-bleu, un bas-bleuisme, un mi-bas ou un demi-bas.

Le nom enfer est emprunté au latin chrétien *infernus, infernum*, du latin classique « d'en bas », d'où elle est infernale, il est infernal, infernalement.

Pour les équivalents des expressions anglaises avec *low*, voir France Terme.

Le verbe rabaisser est dérivé d'abaisser, d'où un rabais, elle est rabaissante, il est rabaissant, un rabaissement, elle est rabaisseuse, il est rabaisseur.

Le nom soubassement est composé de sous et bas, d'où une muraille soubassée

Le mot surbaissé est composé de sur- et baissé, d'où surbaisser, un surbaissement.

abajoue

une **abajoue** ou **abat-joue** : chez certains animaux, la poche située de chaque côté de la cavité buccale.

les **abajoues** : le visage d'une personne ; les fesses.

Ce nom vient probablement de la bajoue (avec agglutination), en raison de la ressemblance des joues ainsi gonflées de ces animaux avec des bajoues ; il a été emprunté par Buffon aux dialectes et est passé dans la langue argotique à la fin du 19ème siècle.

abalober

abalober : étonner, ébahir, avec une nuance d'admiration plutôt que de crainte.

Ce terme régional de l'Orléanais est un croisement de *esbalobbé* (le résultat de la contamination de l'ancien moyen français *lober* « séduire, tromper », et du type provençal *esbalourdi*, de même sens que le français abalourdi) et de abalourdir, abasourdir ; du croisement de berlue avec *esbalobé* et *abalobé* sont respectivement issus *élerlobé* et *aberlobé* « étonné, ébahi », qui est aussi un terme régional de l'Orléanais.

abalone

un **abalone** : un mollusque.

Le nom (un) abalone vient d'un mot anglo-américain de Californie.

abalourdir, abalourdissement

abalourdir : rendre balourd, gauche, stupide.

j'abalourdis, tu abalourdis, il abalourdit, nous abalourdissons, vous abalourdissez, ils abalourdissent ;
j'abalourdissais ; j'abalourdis ; j'abalourdirai ; j'abalourdirais ;
j'ai abalourdi ; j'avais abalourdi ; j'eus abalourdi ; j'aurai abalourdi ; j'aurais abalourdi ;
que j'abalourdisse, que tu abalourdisses, qu'il abalourdisse, que nous abalourdissions, que vous abalourdissiez, qu'ils abalourdissent ;
que j'abalourdisse, qu'il abalourdît, que nous abalourdissions ; que j'aie abalourdi ; que j'eusse abalourdi ;
abalourdis, abalourdissons, abalourdissez ; aie abalourdi, ayons abalourdi, ayez abalourdi ;
(en) abalourdissant.

s'abalourdir : devenir balourd.

je m'abalourdis, tu t'abalourdis, il s'abalourdit, nous nous abalourdissons, vous vous abalourdissez, ils s'abalourdissent ;
je m'abalourdissais ; je m'abalourdis ; je m'abalourdirai ; je m'abalourdirais ;
je me suis abalourdi(e) ; je m'étais abalourdi(e) ; je me fus abalourdi(e) ; je me serai abalourdi(e) ; je me serais abalourdi(e) ;
que je m'abalourdisse, que tu t'abalourdisses, qu'il s'abalourdisse, que nous nous abalourdissions, que vous vous abalourdissiez, qu'ils s'abalourdissent ;
que je m'abalourdisse, qu'il s'abalourdît, que nous nous abalourdissions ; que je me sois abalourdi(e) ; que je me fusse abalourdi(e) ;
abalourdis-toi, abalourdissons-nous, abalourdissez-vous ; sois abalourdi(e), soyons abalourdies, soyons abalourdis, soyez abalourdi(e)(es)(s) ;
(en) s'abalourdissant.

un **abalourdissement**

Le verbe abalourdir est composé de a-, balourd, -ir. Pour l'étymologie de balourd, voir : CNRTL.

abamectine

l'**abamectine** : un antiparasitaire.

abandé, abander

Dictionnaire historique du français québécois.

abander ou **s'abander** :

- en parlant d'animaux, se mettre en bande, se joindre à d'autres animaux ;
- en parlant de personnes, se rassembler, s'attrouper ; s'associer (généralement avec des gens peu recommandables).

abander :

- réunir, rassembler des personnes ;
- liguer.

elle est abandée, il est **abandé** : s'est abandé(e) avec d'autres animaux ou d'autres personnes.

s'abander : se mettre en concubinage.

une personne abandée : qui vit en concubinage.

Ce verbe est dérivé de bande « groupe de personnes, d'animaux qui vont ensemble ».

abandon

A. un **abandon** :

- l'action de rompre le lien qui attachait une personne à une chose ou à une personne ;
- l'action de renoncer à la possession d'un bien ;
- l'action de cesser de s'occuper de quelqu'un à qui on était lié par un lien d'affection ou d'obligation ;
- un état résultant de l'action de délaisser ;
- l'action de laisser aller son corps, son cœur, son esprit, etc. à leur pente naturelle.

Le monde du sport doit beaucoup à la Grande-Bretagne et aux États-Unis, ce qui explique que, dans ce domaine, une grande partie du lexique est anglais. Le français leur emprunta certains termes (basket-ball, rugby, penalty, etc.), mais il en existait aussi beaucoup d'autres, appartenant souvent à des sports plus anciens, qui étaient français : course, saut, lancer, natation, escrime, aviron, cyclisme, etc. Rien ne justifie dans ce cas le remplacement de formes françaises bien en usage par des anglicismes. Cela arrive pourtant ; on commence ainsi à lire, dans des journaux français D.N.F., parfois développé en *did not finish*, quand « abandon » dirait la même chose. Il en va de même pour « forfait », auquel on ne substituera ni D.N.S. ni *did not start*, « a déclaré forfait » et, proprement, « n'a pas pris le départ ». Académie française.

un **abandon d'enfant** : un acte par lequel la mère abandonne ses droits parentaux et remet son enfant à l'Aide sociale à l'enfance.

une **névrose d'abandon** : un état permanent d'insécurité datant de l'enfance, lié à la crainte, motivée ou non, d'être abandonné.

un **abandon de portée** : un comportement anormal de certaines femelles qui refusent de se laisser téter.

un **abandon de panier** : l'action qui consiste, pour le visiteur d'un site marchand, à quitter celui-ci sans commander quoi que ce soit après avoir placé des produits dans son panier virtuel. Office québécois de la langue française

un **tour d'abandon** : un dispositif tournant, placé dans l'ouverture d'un mur de couvent ou d'hôpital, permettant d'abandonner des nouveaux-nés dans l'anonymat.

B. Dictionnaire historique du français québécois.

un **abandon** :

- l'ancienne coutume rurale selon laquelle on laissait les bestiaux paitre librement à travers la campagne à certaines époques de l'année, en particulier dans des champs débarrassés de leurs récoltes ;
- le fait de laisser paitre ainsi les bestiaux, de leur rendre accessibles des terres pour qu'ils y paissent librement.

L'abandon parait avoir été pratiqué jusqu'au 20ème siècle, notamment dans des champs appelés bandons qu'on livrait aux animaux avant les semailles ou après les récoltes.

en abandon : à l'abandon, qui est dans un état de délaissement.

Le nom (un) abandon vient de (mettre) *a bandon* « mettre à disposition ; livrer ».

abandonnataire, abandonnateur, abandonné, abandonnement, abandonnément, abandonner, abandonneur, abandonnique, abandonnisme

A. une, un **abandonnataire** : celle, celui en faveur de qui est fait un abandon de biens ou d'un doit par une abandonnatrice ou un **abandonnateur.**

elle est abandonnée, il est **abandonné** :

- est délaissé(e) ;
- est quitté(e) ;
- est confié(e) à quelqu'un ;
- n'est plus occupé(e) ;
- n'est plus pratiqué(e) ;
- est laissé(e) sans aide, sans assistance ;
- a renoncé à agir, à lutter ;
- a renoncé à la direction ou à la possession de soi-même.

une abandonnée, un **abandonné** : celle, celui qui a subi un abandon ou qui s'abandonne.

un **abandonnement** :

- l'action d'abandonner une personne, ou parfois des choses concernant une personne ;
- l'état d'une personne abandonnée ;
- l'action de s'abandonner, de laisser aller tout ou partie de son être.

abandonnément : en se donnant sans retenue.

abandonner :

- rompre le lien qui attachait à une chose ou à une personne ;
- renoncer à un pouvoir, à des droits, à la possession d'un bien ou à l'utilisation d'une chose ;
- quitter un lieu, ne plus l'occuper ;
- cesser de défendre une cause, renoncer à des principes, à une idée en la rejetant ou simplement en s'en séparant ;
- renoncer à poursuivre une action, une recherche ;
- renoncer à une entreprise, à un projet ;
- quitter quelqu'un, se séparer de lui ;
- laisser quelqu'un à lui-même, le laisser seul ;
- laisser à quelqu'un la possession ou le soin d'un bien ou d'une personne ;
- laisser quelque chose à l'entière disposition de quelqu'un ;
- laisser quelque chose ou quelqu'un en proie à quelque chose.

s'abandonner :

- se laisser aller ;
- renoncer à agir, à lutter ;
- renoncer à la surveillance ou à la possession de soi-même ;
- ne plus prendre soin de soi-même, se négliger.

s'abandonner à : se donner, se confier, se livrer à.

elles se sont abandonnées, elles sont abandonnées.
elles se sont abandonné les surplus, elles ont abandonné les surplus, elles se les sont abandonnés.

une abandonneuse, un **abandonneur** : celle, celui qui abandonne, qui a l'habitude d'abandonner.

une, un (enfant) **abandonnique** : qui vit, sans raisons, dans la crainte d'être abandonné.

un **abandonnisme** : l'état psycho-affectif d'une personne, notamment d'un enfant, qui vit dans la hantise d'être abandonnée.

B. Dictionnaire historique du français québécois.

abandonner ses animaux : laisser paitre librement ses bestiaux dans les champs, notamment à l'époque de l'abandon.

abandonner de : cesser de, renoncer à.

Le verbe abandonner est dérivé d'abandon.

abaque

un **abaque** :

- une planchette rectangulaire munie de boules servant à compter ;
- un boulier-compteur ;
- un tableau graphique permettant d'opérer rapidement et avec plus ou moins de précision différents calculs numériques ;
- une tablette qui forme la partie supérieure d'un chapiteau de colonne et supporte l'architrave ;
- une sorte d'auge à laver le minerai ;
- sens ancien : CNRTL.

Le nom abaque a parfois été utilisé au féminin. La variante *abax*, empruntée directement au grec α΄ β α ξ , avait le sens de table ou tablette.

Le nom (un) abaque est emprunté au latin *abacus*, adapté du grec α΄ β α ξ, α΄ β α κ ο ς « table servant à poser les récipients dans une ferme » « table servant à calculer [table couverte de sable fin sur laquelle on traçait chiffres et signes] ». À son entrée dans la langue (avec le seul sens mathématique) le mot se présente sous trois formes : d'une part abaco, d'autre part abaque/abac. Avec l'introduction du sens architectural, abaco se spécialise dans le sens mathématique – cependant on le trouve encore parfois au 19ème siècle avec certains sens d'abaque – tandis que abaque prend le sens nouveau et que la variante abac disparait. Au 19ème siècle, abaco disparait à son tour et abaque recouvre aussi le sens mathématique.

abarthrose, abarticulaire, abarticulation

une **abarthrose** ou **aparthrose** : d'anciennes dénominations pour une jointure synoviale, une articulation mobile par opposition aux synarthroses et aux amphiarthroses.

elle, il est **abarticulaire** : est en dehors de l'articulation.

une **abarticulation** :

- une articulation qui jouit d'une grande mobilité ;
- une diarthrose.

Dans ces mots, ab- signifie l'éloignement ou l'écart.

à bas, abas

1. un **abas** : en Perse, un poids qui servait à peser les perles.

L'origine de ce nom est obscure.

2. **à bas prix** : à un prix modique, au-dessous de l'ordinaire.

à bas : à terre, vers la terre.

mettre, jeter à bas une personne ou une chose

être à bas, à bas du lit, tomber à bas de son cheval

On dit maintenant *en bas*.

à bas ! (un cri d'hostilité envers quelqu'un ou quelque chose).

à bas les profiteurs !

un **à-bas** ou **abas** (1) : l'ensemble des chantiers d'exploitation et des voies de circulation qui se trouvent au fond d'une ardoisière.

un ouvrier d'à-bas : un ouvrier qui travaille au fond d'une ardoisière.

un **abas** (2) :

- dans un dialecte du pays de la Loire, l'ouest ;
- l'aval du fleuve.

Ce mot composé de à et bas est originaire du pays de la Loire. La Loire coulant du Nord-Est au Sud-Ouest, abas désigna l'aval du fleuve, puis le Sud-Ouest, puis l'Ouest.

abasie

une **abasie** : une impossibilité de marcher sans trouble musculaire.

une **astasie-abasie** : une impossibilité, de garder la station debout et de marcher.

Le nom (une) abasie est formé à partir du grec β α΄ σ ι ς « marche ».

abasourdi, abasourdir, abasourdissant, abasourdissement

elle est abasourdie, il est **abasourdi** :

- est étourdi(e) par un grand bruit ;
- est stupéfaite, est stupéfait.

abasourdir :

- étourdir et comme assourdir par un grand bruit ;
- provoquer chez quelqu'un un sentiment voisin de la stupeur.

j'abasourdis, tu abasourdis, il abasourdit, nous abasourdissons, vous abasourdissez, ils abasourdissent ;
j'abasourdissais ; j'abasourdis ; j'abasourdirai ; j'abasourdirais ;
j'ai abasourdi ; j'avais abasourdi ; j'eus abasourdi ; j'aurai abasourdi ; j'aurais abasourdi ;
que j'abasourdisse, que tu abasourdisses, qu'il abasourdisse, que nous abasourdissions, que vous abasourdissiez, qu'ils abasourdissent ;
que j'abasourdisse, qu'il abasourdît, que nous abasourdissions ; que j'aie abasourdi ; que j'eusse abasourdi ;
abasourdis, abasourdissons, abasourdissez ; aie abasourdi, ayons abasourdi, ayez abasourdi ;
(en) abasourdissant.

elle est abasourdissante, il est **abasourdissant** :

- est assourdissante, abrutissante ; est assourdissant, abrutissant ;
- est stupéfiante, est stupéfiant.

un **abasourdissement** :

- l'état d'une personne étourdie à l'extrême par un grand bruit ;
- un état psychologique voisin de la stupeur.

Le verbe abasourdir (parfois prononcé comme sourd) est composé de l'ancien argot *basourdir* « tuer », dérivé de l'argot *bazir* « tuer » dont l'origine est obscure, voir: CNRTL.

abat

A. un **abat** :

- l'action de s'abattre, une chute ;
- la force d'un levier résultant de sa longueur ;
- la partie détachée de la roche schisteuse ;
- un abattage, la longueur sur laquelle s'abat un arbre.

des **abats** :

- des parties accessoires d'animaux tués pour la consommation ;
- en savoir plus : dictionnaire des sciences animales.

B. il pleut d'**abat**, ça tombe d'abat : il pleut de façon soudaine et violente.

une pluie d'abat : une pluie d'orage, soudaine et violente.

un abat d'eau : une pluie d'orage, soudaine et violente.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

Ce nom est un dérivé régressif d'abattre.

abâtardi, abâtardir, abâtardissement

elle est abâtardie, il est **abâtardi** : est rendue bâtarde, est rendu bâtard, a perdu sa pureté et sa vigueur originelles.

une plante abâtardie : qui est privée de ses qualités originelles par une hybridation incontrôlée.

abâtardir : rendre bâtard, altérer, en faisant perdre les qualités et la vigueur originelle inhérentes.

j'abâtardis, tu abâtardis, il abâtardit, nous abâtardissons, vous abâtardissez, ils abâtardissent ;
j'abâtardissais ; j'abâtardis ; j'abâtardirai ; j'abâtardirais ;
j'ai abâtardi ; j'avais abâtardi ; j'eus abâtardi ; j'aurai abâtardi ; j'aurais abâtardi ;
que j'abâtardisse, que tu abâtardisses, qu'il abâtardisse, que nous abâtardissions, que vous abâtardissiez, qu'ils abâtardissent ;
que j'abâtardisse, qu'il abâtardît, que nous abâtardissions ; que j'aie abâtardi ; que j'eusse abâtardi ;
abâtardis, abâtardissons, abâtardissez ; aie abâtardi, ayons abâtardi, ayez abâtardi ;
(en) abâtardissant.

s'abâtardir : devenir bâtard, dégénérer.

je m'abâtardis, tu t'abâtardis, il s'abâtardit, nous nous abâtardissons, vous vous abâtardissez, ils s'abâtardissent ;
je m'abâtardissais ; je m'abâtardis ; je m'abâtardirai ; je m'abâtardirais ;
je me suis abâtardi(e) ; je m'étais abâtardi(e) ; je me fus abâtardi(e) ; je me serai abâtardi(e) ; je me serais abâtardi(e) ;
que je m'abâtardisse, que tu t'abâtardisses, qu'il s'abâtardisse, que nous nous abâtardissions, que vous vous abâtardissiez, qu'ils s'abâtardissent ;
que je m'abâtardisse, qu'il s'abâtardît, que nous nous abâtardissions ; que je me sois abâtardi(e) ; que je me fusse abâtardi(e) ;
abâtardis-toi, abâtardissons-nous, abâtardissez-vous ; sois abâtardi(e), soyons abâtardies, soyons abâtardis, soyez abâtardi(e)(es)(s) ;
(en) s'abâtardissant.

un **abâtardissement** :

- l'action de rendre progressivement bâtard ; le résultat de cette action ;
- une altération portant atteinte à la vigueur originelle.

Le mot bâtard est attesté en latin médiéval sous la forme *bastardus* dont l'origine est obscure.

abat-carre, abat-carrer

abat-carrer : utiliser un **abat-carre** pour adoucir les arêtes du cuir.

abat-chauvée

une **abat-chauvée** : une laine de basse qualité.
des abat-chauvées

Ce nom est composé d'abat (abattre 1) et de chauvée, un dérivé de formation obscure, peut-être de chaux avec l'influence du latin *calvus*, ou à partir des formes dialectales de chaux.

abatée

une **abattée** ou **abatée** :

- le mouvement de la proue d'un navire dont la ligne s'éloigne du lit du vent, de la direction du vent ;
- une chute en piqué à la suite d'une perte de vitesse qui rompt l'équilibre horizontal de l'avion.

Ce nom est dérivé d'abattre, un terme maritime « s'écarter du rumb ou de la direction du vent qui doit régler la conduite du vaisseau ».

abat-faim

un **abat-faim** : un plat de résistance servi au commencement d'un repas.
des abat-faims (*anciennement* : des abat-faim)

Ce nom est composé d'abat (abattre) et faim.

abat-feuille

un **abat-feuille** : un dispositif destiné à maintenir la feuille sur le cylindre de la presse d'imprimerie.
des abat-feuilles

Ce nom est composé d'abat (abattre) et feuille.

abat-flanc

un **abat-flanc** : un bat-flanc, une planche suspendue verticalement par des cordes à une certaine hauteur au-dessus du sol d'une écurie et qui sépare deux chevaux.
des abat-flancs

Ce nom est une forme dialectale pour bat-flanc.

abat-foin

un **abat-foin** : une trappe permettant de faire tomber directement le foin du grenier.
des abat-foins

Ce nom est composé d'abat (abattre) et foin.

abatis

des **abatis** : voir abattis (ci-dessus).

abat-joue

On a lu une **abat-joue** pour une abajoue (ci-dessus) par étymologie populaire.

abat-jour

un **abat-jour** :

- un dispositif destiné à rabattre la lumière d'une lampe ;
- une visière ;
- un casque colonial ;
- une ouverture percée obliquement dans un mur pour donner à un lieu plus de lumière ;
- un volet incliné ou une persienne servant à masquer cette ouverture ou à la protéger contre le soleil.

des abat-jours

Ce nom est composé d'abat (abattre) et jour.

abaton

Abaton en grec ἀβατο (préfixe privatif ἀ +βαίνω, marcher} ou ἀβατον dans sa forme archaïque, lieu d'accès interdit. Cette inscription indiquait les endroits tabous dans certains sanctuaires, mais le mot est également synonyme de portique d'incubation dans les sanctuaires guérisseurs.

abat-relui, abat-reluit

un **abat-relui** ou **abat-reluit** : un abat-jour pour vieillards.

Ce nom argotique est composé d'abat (abattre) au sens propre et de relui, un terme d'argot attesté depuis 1800 au sens « jour », le reluis « le jour » (du participe passé de reluire).

abats

des **abats** :

- des parties accessoires d'animaux tués pour la consommation ;
- en savoir plus : dictionnaire des sciences animales.

voir : abat, abattage, abattis (ci-dessus).

abat-son

un **abat-son** : un ensemble de lames insérées dans les baies d'un clocher pour rabattre le son vers le sol.
des abat-sons

Ce terme technique d'architecture, monosémantique, apparait au 19ème siècle : une certaine confusion existe alors entre abat-son et abat-vent qui tendent à se différencier à l'époque contemporaine, chaque terme retrouvant son sens étymologique, abat-vent étant plutôt associé à l'idée d'intempérie, et abat-son aux phénomènes sonores.

abattable, abattage, abattant, abattée, abattement, abatteur, abattis, abattoir, abattre, abattu, abattue, abattures

elle, il est **abattable** : peut être abattu(e).

un **abattage** :

- l'action de faire tomber ;
- l'action d'abatte pour tuer ;
- en savoir plus : CNRTL ; dictionnaire des sciences animales.

Ce nom a aussi été écrit **abatage**.

abattage, assassinat, exécution, homicide et meurtre : ces cinq noms ne sont pas synonymes. Dictionnaire des difficultés de la langue française.

une tablette **abattante** : une tablette que l'on peut abaisser.

un **abattant** :

- un objet qui peut se rabattre ;
- une pièce d'un meuble ou d'un siège que l'on peut abaisser et lever à volonté ;
- la pièce du métier à bas qui fait descendre les platines à plomb ;
- un rabat quelconque ;
- un ouvrier qui abat la roche.

Ce mot a aussi été écrit **abatant**.

une **abattée** ou **abatée** :

- le mouvement de la proue d'un navire dont la ligne s'éloigne du lit du vent, de la direction du vent ;
- une chute en piqué à la suite d'une perte de vitesse qui rompt l'équilibre horizontal de l'avion.

un **abattement** :

- l'action d'abattre ; le résultat de l'action d'abattre ;
- un abattage, l'action de faire tomber ;
- un retranchement, une réduction d'une somme d'argent ;
- une diminution des forces physiques ou morales ;
- sens anciens : CNRTL.

une abatteuse, un **abatteur** :

- celle, celui qui abat ;
- en savoir plus : CNRTL.

un **abattis** ou **abatis** :

- l'action d'abattre ; ce qui est abattu ;
- un ensemble d’arbres abattus et laissés sur place après la coupe ;

- au Canada, dans les régions en voie de défrichement, un terrain qui n'est pas encore complètement essouché ;
- un obstacle artificiel formé d'arbres abattus ;
- un sentier frayé par les fauves passant régulièrement par le même endroit ;
- un amoncellement d'objets abattus.

des **abattis** ou **abatis** :

- des abats, particulièrement de volailles ;
- les bras et les jambes.

numéroter ses abattis : être sur ses gardes contre les coups de son adversaire notamment au moment d'engager la lutte, comme si on risquait de ne pas retrouver, après le combat, la disposition de ses membres.

Si chacun se souvient de la menace "Numérote tes abattis !", il peut y avoir une hésitation entre les graphies abattis et abatis ou abattée et abatée, en raison de la préférence élitiste pour les complications. L'évidence est pourtant de les écrire comme abattre. Pour les autres mots dérivés, la question ne se pose plus. Qui écrit encore un *abatant* ou un *abatoir* ? Si la graphie d'un abattoir date d'il y a deux cents ans, celle d'un abattant ne s'est imposée qu'en 1932.

un **abattoir** :

- un établissement d'abattage des animaux destinés à la consommation ;
- un lieu où sont massacrés des êtres humains ; un lieu où sont massacrées des opinions, etc. ;
- un tribunal correctionnel où les sentences sont rendues sans véritable débat ;
- une guillotine ;
- une cellule ou un cachot des condamnés à mort ;
- un atelier ou une usine, où les ouvriers sont surveillés comme dans une cellule de condamnés à mort ;
- un lieu de rendez-vous suspects.

On a aussi lu un abatoir.

abattre :

- provoquer la chute, la destruction ou la mort, d'un être animé ou inanimé ;
- priver brusquement quelqu'un des forces physiques ou morales, sous l'action d'une violente contrariété ;
- en savoir plus : CNRTL.

j'abats, tu abats, il abat, nous abattons, vous abattez, ils abattent ;
j'abattais ; j'abattis ; j'abattrai, j'abattrais ;
j'ai abattu ; j'avais abattu ; j'eus abattu ; j'aurai abattu ; j'aurais abattu ;
que j'abatte, que tu abattes, qu'il abatte, que nous abattions, que vous abattiez, qu'ils abattent ;
que j'abattisse, qu'il abattît, que nous abattissions ; que j'aie abattu ; que j'eusse abattu ;
abats, abattons, abattez ; aie abattu, ayons abattu, ayez abattu ;
(en) abattant.

s'abattre : tomber brusquement.

s'abattre : tomber brusquement ou perdre sa position verticale, sous l'effet d'une force ou d'un choc violents.

s'abattre sur : tomber brusquement et violemment sur un être de manière à le priver de ses forces ou de sa vie.

je m'abats, tu t'abats, il s'abat, nous nous abattons, vous vous abattez, ils s'abattent ;
je m'abattais ; je m'abattis ; je m'abattrai, je m'abattrais ;
je me suis abattu(e) ; je m'étais abattu(e) ; je me fus abattu(e) ; je me serai abattu(e) ; je me serais abattu(e) ;
que je m'abatte, que tu t'abattes, qu'il s'abatte, que nous nous abattions, que vous vous abattiez, qu'ils s'abattent ;
que je m'abattisse, qu'il s'abattît, que nous nous abattissions ; que je me sois abattu(e) ; que je me fusse abattu(e) ;
abats-toi, abattons-nous, abattez-vous ; sois abattu(e), soyons abattues, soyons abattus, soyez abattu(e)(es)(s) ;
(en) s'abattant.

elles se sont abattues, elles sont abattues.
elles se sont abattu les murs, elles ont abattu les murs, elles se les sont abattus.

elle est **abattue**, il est **abattu** :

- est abaissé(e), affaissé(e) ;
- est privé(e) de ses forces physiques ou morales.

à bride abattue :

- avec la bride retombée sur le cou du cheval ;
- très vite.

à l'abattu : la position abattue du chien de fusil.

une **abattue** :

- la retombée d'une voute ;
- dans les salines, le travail d'une chaudière pleine d'eau salée, depuis le moment où on la met au feu jusqu'à celui où on la laisse reposer ;
- l'action d'un vaisseau qui suit la direction du vent en se retournant.

des **abattures** : à la chasse à courre, les traces laissées par le grand gibier qui abat les broussailles par son ventre.

Le verbe abattre est emprunté au latin *abbattere* (en bas latin : *abbattuere*), seulement depuis le 6ème siècle, « faire tomber, détacher (de quelque chose) » mais d'autres langues attestent son existence antérieure. Pour comparaison, le verbe battre est emprunté au latin *battĕre*, de *battuĕre* « frapper le visage de quelqu'un ». Ce verbe, apparu sous la forme *abatre*, est devenu *abbatre* puis *abbattre* et enfin abattre.

abat-vent

un **abat-vent** :

- un dispositif destiné à protéger des intempéries les fenêtres, les cheminées, les plantations horticoles ;
- une espèce d'auvent, servant aussi à rabattre le son des cloches.

des abat-vents

Ce terme technique d'architecture est apparu au 14ème siècle : au 19ème siècle; une certaine confusion existe alors entre abat-son et abat-vent qui tendent à se différencier à l'époque contemporaine, chaque terme retrouvant son sens étymologique, abat-vent étant plutôt associé à l'idée d'intempérie, et abat-son aux phénomènes sonores.

abat-voix

un **abat-voix** : un dais placé au-dessus d'une chaire d'église et facilitant l'audition du prédicateur.
des abat-voix

Ce nom est composé d'abat (abattre) et voix.

abax

On a lu un **abax** pour un abaque, une table ou tablette.

abaxial

elle est abaxiale, il est **abaxial** :

- en anatomie, se rattache parallèlement à l'axe ;
- est éloigné(e) de l'axe.

elles sont abaxiales, ils sont abaxiaux

abaya

une **abaya** : un long vêtement porté par certaines femmes musulmanes, forme traditionnelle du hijab.

abbadie

une **abadie** ou une **abbadie**, une, un **abadis** : un grand rassemblement de badauds, une foule, une multitude.

le signe d'**Abadie** : une analgésie avec pression indolore du tendon d'Achille, observée dans le tabès.

Ce nom se rattache probablement aux représentants méridionaux du latin *batare* « être ouvert », en ancien provençal *badar* « être ouvert, s'ouvrir, ouvrir la bouche, regarder bouche bée » (voir : badaud), en franco-provençal *abada* « donner le large au bétail en le faisant sortir des étables pour le mener paitre » (voir : *abader*) avec le suffixe -is, -ie marquant une formation déviante et exprimant une idée de rassemblement, le premier avec une nuance péjorative. L'étymon italien *ab(b)adia* « abbaye » n'est pas acceptable, le sens de « foule » n'étant pas attesté en italien, ni même en provençal.

abbasside, Abbassides

elle, il est **abbasside** : se rapporte aux **Abbassides**, fait partie de cette dynastie.

abbatial

elle est abbatiale, il est **abbatial** :

- appartient à l'abbaye en tant que communauté religieuse ;
- constitue un élément d'une abbaye en tant que bâtiment ;
- appartient à l'abbé ou à l'abbesse en tant que chef d'une communauté religieuse.

elles sont abbatiales, ils sont abbatiaux

une (église, chapelle) **abbatiale** : l'église, la chapelle d'une abbaye.

un (bâtiment, palais) **abbatial** : le logis de l'abbé et des moines dans un monastère.

Le mot abbatial est formé sur le latin *abbatia* (voir : abbaye), ou plus probablement emprunté au latin médiéval *abbatialis* « qui appartient à l'abbé, ou à l'abbaye ». Pour la formation du substantif féminin, comparer avec (église) cathédrale, collégiale.

abbatiat

un **abbatiat** :

- la dignité, la fonction d'abbé d'un monastère ;
- le temps d'exercice de cette fonction.

Ce nom est formé sur abbatial.

abbaye

une **abbaye** :

- un monastère placé sous la direction d'un abbé ou d'une abbesse ;
- la communauté religieuse d'hommes ou de femmes vivant dans le monastère ;
- un bâtiment occupé actuellement ou autrefois par une communauté religieuse ;
- le monastère envisagé du point de vue de la part de ses revenus constituant un bénéfice ecclésiastique donné à un abbé séculier ou commendataire ;
- une maison de tolérance ;
- un refuge de voleurs, de vagabonds ;
- une prison ;
- une guillotine.

Le nom (une) abbaye vient du latin ecclésiastique *abbātiā* depuis 651 au sens de « charge, dignité d'abbé », « monastère placé sous la direction d'un abbé », depuis 798 au sens de « monastère placé sous la direction d'un abbé », depuis 825-830, au sens « ensemble des domaines et des autres droits profitables attachés à la fonction d'abbé ».

abbé, abbesse, abbéton

un **abbé** :

- le supérieur ecclésiastique exerçant sa juridiction sur une abbaye ou un monastère régulier ;
- un bénéficiaire partiel du revenu, séculier ou laïc, d'un monastère sur lequel il n'existe aucune juridiction ;

- un titre donné à un clerc qui se destine à exercer ou le plus souvent exerce la fonction sacerdotale, depuis le clerc tonsuré jusqu'au vicaire général s'il n'est pas prélat.

une **abbesse** :

- la supérieure d'une abbaye ou d'un monastère de religieuses ;
- une maitresse d'une maison de prostitution.

On a lu aussi **abesse**.

un **abbéton** : par plaisanterie, un jeune abbé, un curaillon, un cureton.

Le nom (un) abbé est emprunté au latin chrétien *abbātem* (accusatif de *abbás*, d'où la forme *ábes*) emprunté lui-même à l'araméen par l'intermédiaire du grec ecclésiastique ɑ́ ß ß ɑ̃ « père » (en s'adressant à Dieu) ». Ce nom a déjà eu la forme latine *abba*, puis est entré dans la langue française sous la forme *abé* puis *abbat, abeit, abbeit, abbet*.

Le nom (une) abbesse vient du latin ecclésiastique *abbatissa*.

Le nom (un) abbéton est dérivé d'abbé, avec les suffixes -et, -on, peut-être d'après cureton ou le provençal *abatoun, abachoun, abetoun, abechoun*.

Abbeville, abbevillois, abbevillien

elle est abbevilloise, il est **abbevillois** : est d'**Abbeville,** une ville en France.
une Abbevilloise, un Abbevillois

elle est abbevillienne, il est **abbevillien** (en préhistoire et géologie).
l'**abbevillien**

ABC

un **ABC** ou **abécé**, **abécédé** :

- les premières lettres de l'alphabet, symboles de l'alphabet complet ;
- un petit livre destiné à apprendre la lecture aux enfants à partir des lettres de l'alphabet.

un ordre **abécédaire** : alphabétique.

un temps abécédaire : qui en est à l'A.B.C. quant au niveau des connaissances.

un **abécédaire** :

- un manuel scolaire pour apprendre l'A.B.C. ;
- un ouvrage élémentaire.

Le nom (un) abécédaire est emprunté au latin au latin *abecedarius* « de l'alphabet ».

abcédation, abcéder, abcès

Ces mots se prononcent généralement [aps].

A. une **abcédation** : une formation d'un abcès.

une tumeur **abcédée** : transformée en abcès.

abcéder ou **s'abcéder** : se transformer en abcès.

j'abcède, tu abcèdes, il abcède, nous abcédons, vous abcédez, ils abcèdent ;
j'ai abcédé ; j'abcédais ; j'abcédai ; j'abcèderai ou j'abcéderai ; j'abcèderais ou j'abcéderais ;
que j'abcède, que tu abcèdes, qu'il abcède, que nous abcédions, que vous abcédiez, qu'ils abcèdent ;
que j'abcédasse, qu'il abcédât, que nous abcédassions ; que j'aie abcédé ; que j'eusse abcédé ;
abcède, abcédons, abcédez ; aie abcédé, ayons abcédé, ayez abcédé ;
(en) abcédant.

elle s'abcède, elles s'abcèdent, elle s'est abcédée, elles se sont abcédées,...

un **abcès** (1) : un amas de pus collecté dans une cavité néoformée résultant de la nécrose de liquéfaction d'un tissu solide refoulant les tissus mous voisins.

un **micro-abcès** ou **microabcès**

un **abcès** (2) : une situation anormale, devenue intolérable et appelant une intervention rapide et énergique pour y mettre fin.

Le verbe abcéder est emprunté au latin abscedere « se former en abcès », un terme médical calqué sur le grec ɑ ʾφ ι΄ σ τ ɑ μ ɑ ι, « s'écarter, se désagréger ».

Le nom (un) abcès est emprunté au latin *abscessus* « éloignement » devenu un terme médical par équivalence du grec ɑʾπ ο΄ σ τ η μ ɑ. Le nom abcès a longtemps été en concurrence avec apostume et apostème.

abdalas

un **abdalas** : un nom des religieux en Perse, correspondant à derviche chez les Turcs, à moine chez les chrétiens.

Le nom (un) abdalas est emprunté à l'arabe *abdallah* « serviteur de Dieu » qui continue à être employé comme nom propre (*Abd Allah*).

Abdère, abdéritain, abdérite

elle est abdéritaine, il est abdéritain : est d'**Abdère**, une ville de l'ancienne Thrace.
une Abdéritaine ou Abdérite, un **Abdéritain** ou **Abdérite**

Le mot abdéritain est emprunté au latin *abderitanus* « d'Abdère ». [La sottise des Abdéritains était proverbiale.]

abdicataire, abdication, abdiquer

elle, il est **abdicataire** : a abdiqué.

une **abdication** :

- une renonciation à de hautes fonctions, à l'autorité souveraine ;
- une aliénation des volontés particulières au profit d'une volonté supérieure de type juridique ou morale ;
- l'action de renoncer à une valeur ou à un sentiment considérés comme étant de grand prix.

abdiquer :

- renoncer, de plein gré ou non, à de hautes fonctions, à l'autorité souveraine ;
- renoncer à toute espèce de puissance, de droit ou de charge ;
- renoncer à quelque chose ;
- renoncer à agir.

Le nom (une) abdication est emprunté au latin *abdicatio*.

Le verbe abdiquer est emprunté au latin *abdicare* (comme *dīcere, abdicere, dīcare*, terme technique à son origine) « se refuser à reconnaitre, renier (un fils) ».

abdocentèse

une **abdocentèse** : une ponction de l'abdomen.

un liquide d'abdocentèse

abdomen

un **abdomen** :

- la partie du tronc comprise entre le thorax dont il est séparé par le diaphragme au-dessus et le pelvis, avec lequel il communique par l’ouverture supérieure du pelvis, au-dessous ;
- la partie postérieure du corps de certains invertébrés, des arthropodes.

Le nom (un) abdomen est emprunté au latin *abdomen*.

abdominal, abdominaux, -abdominien, abdominocardiaque, abdomino-colique, abdomino-coraco-huméral, abdomino-costal, abdomino-diaphragmatique, abdomino-génital, abdomino-guttural, abdomino-huméral, abdomino-ombilical, abdomino-pectoral, abdominopelvien, abdomino-périnéal, abdominoplastie, abdomino-scapulaire, abdominoscopie, abdominoscopique, abdomino-scrotal, abdomino-thoracique, abdomino-utérotomie, abdomino-vaginai, abdoplastie

elle est abdominale, il est **abdominal** : se rapporte à l'abdomen.
elles sont abdominales, ils sont abdominaux

A. des **abdominaux** :

- des muscles ;
- des exercices de gymnastique.

B. les **abdominaux** : un ordre de poissons.

un réflexe **abdominocardiaque** : chacune des réponses réflexes du rythme cardiaque provoquées par toute excitation du sympathique abdominal.

un ligament **abdomino-colique**

elle est abdomino-coraco-humérale,il est **abdomino-coraco-huméral**, elles sont abdomino-coraco-humérales, ils sont abdomino-coraco-huméraux
un a**bdomino-coraco-huméral**, des abdomino-coraco-huméraux

elle est abdomino-costale, il est **abdomino-costal**, elles sont abdomino-costales, ils sont abdomino-costaux

elle, il est **abdomino-diaphragmatique**

un nerf grand **abdomino-génital**, un nerf petit abdomino-génital, des nerfs abdomino-génitaux

elle est abdomino-gutturale, il est **abdomino-guttural**, elles sont abdomino-gutturales, ils sont abdomino-gutturaux
un **abdomino-guttural**, des abdomino-gutturaux

elle est abdomino-humérale, il est **abdomino-huméral**, elles sont abdomino-humérales, ils sont abdomino-huméraux
un **abdomino-huméral**, des abdomino-huméraux

elle est abdomino-ombilicale, il est **abdomino-ombilical**, elles sont abdomino-ombilicales, ils sont abdomino-ombilicaux

elle est abdomino-pectorale, il est **abdomino-pectoral**, elles sont abdomino-pectorales, ils sont abdomino-pectoraux

la cavité abdomino-pelvienne : l'ensemble des cavités abdominale et pelvienne qui communiquent largement par l'orifice supérieur du pelvis.
un syndrome douloureux ostéomusculo-articulaire **abdominopelvien** bénin

une amputation abdominopérinéale : une intervention d'exérèse complète du rectum et de l'anus, terminée par une colostomie définitive, pratiquée en cas de cancer du bas rectum et de cancer du canal anal.
il est **abdomino-périnéal**, elles sont abdomino-périnéales, ils sont abdomino-périnéaux

une **abdominoplastie** ou **abdoplastie** : une intervention de chirurgie réparatrice ou esthétique de l'abdomen.

elle, il est **abdomino-scapulaire**

une **abdominoscopie** : un examen de l'abdomen qui se fait à l'aide du palper et de la percussion sur le doigt ou sur le plessimètre.
elle, il est **abdominoscopique** : concerne l'abdominoscopie.

elle est abdomino-scrotale, il est **abdomino-scrotal**, elles sont abdomino-scrotales, ils sont abdomino-scrotaux

elle, il est **abdomino-thoracique**

une **abdomino-utérotomie**

une expression abdomino-vaginale : l'expression abdominale, l'évacuation du placenta par compression de l'utérus à travers la paroi abdominale.
il est **abdomino-vaginai**, elles sont abdomino-vaginaies, ils sont abdomino-vaginaux

un plexus **aortico-abdominal**

un (muscle) **costo-abdominien**

un (muscle) **iléo-abdominien**

une désarticulation **interilio-abdominale** : une amputation du membre inférieur en passant dans l'interligne coxofémoral, comportant selon les cas un sacrifice plus ou moins important de l'os iliaque et des muscles de l'abdomen et du pelvis.

elle est latéro-abdominale, il est **latéro-abdominal** : se rapporte aux parois latérales de l'abdomen.
elles sont latéro-abdominales, ils sont latéro-abdominaux

elle est lombo-abdominale ou lombo-abdominienne, il est **lombo-abdominal** ou **lombo-abdominien** : se rapporte, appartient aux lombes et à l'abdomen.
elles sont lombo-abdominales ou lombo-abdominiens, ils sont lombo-abdominaux ou lombo-abdominiens

le triangle **lombo-costo-abdominal**

un insecte **microgastre** : qui a un petit abdomen.

un hématome **pelvi-abdominal** ou thrombus pelvi-abdominal : un hématome génital des suites de couches débordant le plancher pelvien et s'étendant vers l'espace rétropéritoneal du petit bassin et de l'abdomen, jusque vers les piliers du diaphragme.
elle est pelvi-abdominale, elles sont pelvi-abdominales, ils sont pelvi-abdominaux

des rameaux **phrénico-abdominaux** : les branches motrices terminales du nerf phrénique destinées à l'innervation du muscle diaphragme.

une plaie **thoracoabdominale** : une plaie des viscères à la fois thoraciques et abdominaux.
un signe thoracoabdominal : sur une radiographie thoracique de face, signe permettant de situer l'origine d'une masse dans le médiastin postéro-inférieur.
une endoprothèse vasculaire thoraco-abdominale
un anévrisme thoraco-abdominal
elles sont thoracoabdominales, ils sont thoracoabdominaux

une grossesse tubo-abdominale, il est **tubo-abdominal**, elles sont tubo-abdominales, ils sont tubo-abdominaux

Le mot abdominal est dérivé d'abdomen, avec le suffixe -al.

abducens, abducentis

un nerf ***abducens*** : un nerf crânien moteur appartenant à la sixième paire.

une *eminentia* ***abducentis***

abducteur

un (muscle) **abducteur** : un muscle qui provoque un mouvement par lequel un membre ou un segment de membre s'écarte de l'axe médian du corps.

un tube **abducteur** : un tube à l'aide duquel on recueille les gaz dans une réaction chimique.

Ce mot est un dérivé savant de *abducere*, voir abduction.

abductif

un **raisonnement abductif** : un raisonnement qui permet d'augmenter la vraisemblance d'une hypothèse par l'ajout de nouveaux faits. On lit aussi un raisonnement par abduction, une abduction, une inférence abductive.
Vocabulaire de l'intelligence artificielle (Office québécois de la langue française)

abduction

une **abduction** :

- un mouvement par lequel un membre ou un segment de membre s'écarte de l'axe médian du corps ;
- un mouvement d'un organe des sens vers le dehors ;
- un syllogisme aristotélicien dans lequel, la majeure étant certaine, mais la mineure seulement probable, la conclusion n'est elle-même que probable.

Le nom (une) abduction est dérivé du latin *abducĕre* « action d'emmener, action d'enlever » (*ab ducere* : éloigner de).

abductus

un ***hallux abductus*** ou ***hallux valgus*** : une déformation du premier orteil qui est anormalement dévié en dehors.

un ***metatarsus abductus*** ou ***metatarsus valgus, pes abductus*** : une déformation du pied dans laquelle l'avant-pied est porté en dehors, latéralement, par rapport à l'axe de l'arrière-pied.

abécé, abécédaire, abécédé

un **ABC** ou **abécé**, **abécédé** :

- les premières lettres de l'alphabet, symboles de l'alphabet complet ;
- un petit livre destiné à apprendre la lecture aux enfants à partir des lettres de l'alphabet.

un ordre **abécédaire** : alphabétique.

un temps abécédaire : qui en est à l'A.B.C. quant au niveau des connaissances.

un **abécédaire** :

- un manuel scolaire pour apprendre l'A.B.C. ;
- un ouvrage élémentaire.

Abécédaire : Gallica vous conseille.

Le nom (un) abécédaire est emprunté au latin au latin *abecedarius* « de l'alphabet ».

abéchement, abécher, abecquage, abecquement, abecquer, abecqueuse

un **abecquement** ou **abéchement** : l'action d'abécquer ou d'abécher, de donner la becquée.

abecquer ou **abéquer**, **abécher** ou **abicher** :

- pour un oiseau, donner la becquée à un oiseau trop jeune pour prendre lui-même sa nourriture ;
- en fauconnerie, donner à l'oiseau de proie une partie seulement de son pât ordinaire, afin de l'exciter à voler peu après ;
- porter la nourriture à la bouche de quelqu'un ;
- nourrir ;
- attirer, mettre en gout.

j'abèche, tu abèches, il abèche, nous abéchons, vous abéchez, ils abèchent ;
j'ai abéché ; j'abéchais ; j'abéchai ; j'abècherai ou j'abécherai ; j'abècherais ou j'abécherais ;
que j'abèche, que tu abèches, qu'il abèche, que nous abéchions, que vous abéchiez, qu'ils abèchent ;
que j'abéchasse, qu'il abéchât, que nous abéchassions ; que j'aie abéché ; que j'eusse abéché ;
abèche, abéchons, abéchez ; aie abéché, ayons abéché, ayez abéché ;
(en) abéchant.

s'abecquer : se donner mutuellement la becquée.

voler à l'**abéquage** ou à l'**abecquage** : voler dans la maison où l'on s'est engagé comme domestique.

une **abecqueuse** ou **abéqueuse** :

- une nourrice ;
- une maitresse d'hôtel ;
- une voleuse qui dévalise les magasins de nouveautés en se servant d'un enfant.

Le verbe abecquer est dérivé de bec, avec le préfixe -a.

abée

une **abée** :

- une ouverture pour le passage de l'eau qui fait mouvoir un moulin ;
- un canal de décharge pour l'écoulement de l'eau quand un moulin ne tourne pas.

Le nom (une) abée est une forme agglutinée de *la bee*, du participe passé de l'ancien français *baër* « ouvrir ».

abeillage, abeille, abeillé, abeiller, abeillier, abeillon

A. un **abeillage** ou **aboilage** : un droit seigneurial sur les abeilles et leurs productions.

B. un **abeillage** :

- une apiculture, un élevage des abeilles ;
- un abeillon, un essaim d'abeilles.

une **abeille** :

- un insecte hyménoptère vivant en colonie et produisant la cire et le miel ;
- en savoir plus : dictionnaire des sciences animales ;
- autres sens : CNRTL.

un objet abeillé, un vêtement **abeillé** : qui est garni d'abeilles.

un **abeiller** ou **abeillier** : un rucher.

l'industrie **abeillère** : relative aux abeilles.

un **abeillon** : un essaim d'abeilles.

un **nida** ou **nid-d'abeilles** : un matériau.

un **nid-d'abeilles** : un ornement en broderie ; un tissu avec des alvéoles légèrement en relief.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'abeille : Wiktionnaire.

- abeille à miel, abeille mellifique, abeille commune, Apis mellifera, Apis cerana, mouche à miel (familier), mélipone ;
- abeille solitaire, abeille charpentière, abeille maçonne, abeille tapissière, mégachile, abeille des sables, andrène, abeille d'eau, notonecte, cuculines ;
- reine, ouvrière, faux bourdon, essaim, jet, jetée, colonie, ventileuse, larve, couvain ;
- jabot, brosse, dard, aiguillon, venin ;
- bourdonnement, essaimage, essaimement, eusocialité, nid d'abeilles, pollinisation, trophallaxie ;
- gelée royale, nectar des fleurs, miel, miellat, royalactine ;
- butiner, bourdonner, essaimer, jeter, polliniser, enfumer ;
- mellifère, mellifique, apicole, hétérogyne, apifuge, xylocope, apivore ;
- miel, cire d'abeille, pollen, gelée royale, propolis, venin, alvéole, opercule, rayon, gâteau ;
- apithérapie, apiphobie, piqûre, allergie, choc anaphylactique ;
- ...

Le nom (un) aboilage est dérivé de *aboille* (une forme régionale d'abeille).

Le nom (une) abeille est emprunté à l'ancien provençal *abelha*, du latin *apicula*.

Le nom (une) mélitte (= une plante) est emprunté au latin scientifique *melittis melissophyllum*, en grec attique μ ε΄ λ ι τ τ α « abeille ».

Avette est une forme régionale ou vieillie d'abeille. Ces deux noms sont issus de diminutifs de *apis*, le nom latin de cet insecte : avette est tiré de *apitta* et abeille de *apicula*. Si avette se lit encore chez Giono, ce nom fut surtout en vogue à la Renaissance. [...] L'importance du rôle économique de l'abeille et la manière dont on la nomme (son nom n'est pas tiré d'une racine indo-européenne unique) pourraient amener à penser qu'elle a été l'objet de ce qu'ethnologues et linguistes appellent un tabou linguistique. En savoir plus : Académie française.

Un exemple classique est celui du nom de « l'abeille ». En latin, le mot était semble-t-il *ape* (forme de l'accusatif sans -m, nominatif *apis*). Je dis "semble-t-il" parce que, de l'Antiquité latine, nous sont parvenus surtout des textes littéraires, même s'ils sont variés, et très peu de chose de la langue des paysans. Le terme *apem* est rare dans les sources écrites. En savoir plus : Les billets de François Jacquesson.

Abel, abélien

1. une fonction abélienne : introduite en analyse par le mathématicien norvégien Niels **Abel**.
un groupe **abélien**

une fonction hyperabélienne, un groupe hyperabélien (en mathématiques)

2. elle est abélienne, il est **abélien** : tient d'**Abel**, est relative, est relatif à Abel, le frère de Caïn.

Abelspora

Abelspora : un genre de protozoaires *microspora*.

Abénaquis, Abénakis

elle est abénaquise, il est **abénaquis** : est relative, est relatif aux Amérindiens appartenant à un groupe de nations algonquiennes assez étroitement apparentées qui, à l'époque de la colonisation, vivaient près de la côte atlantique.
une Abénaquise, un **Abénaquis :** une,un autochtone d'Amérique du Nord dont la langue appartient à la famille algonquienne et dont la culture et la civilisation sont historiquement liées au territoire qui correspond aujourd'hui au sud du Québec, à l'ouest de l'État du Maine et au nord de la Nouvelle-Angleterre.

l'**abénaquis** : une langue.

Abénaquis, Abénakis et leurs variantes féminines respectives sont des mots d'origine algonquienne qui signifient « peuple du levant, peuple de l'est », par référence à la Nouvelle-Angleterre.

En savoir plus : Office québécois de la langue française.

abéquage, abéquer, abéqueuse

abéquer, voler à l'**abéquage**, une **abéqueuse** : voir abecquer (ci-dessus).

j'abèque, tu abèques, il abèque, nous abéquons, vous abéquez, ils abèquent ;
j'ai abéqué ; j'abéquais ; j'abéquai ; j'abèquerai ou j'abéquerai ; j'abèquerais ou j'abéquerais ;
que j'abèque, que tu abèques, qu'il abèque, que nous abéquions, que vous abéquiez, qu'ils abèquent ;
que j'abéquasse, qu'il abéquât, que nous abéquassions ; que j'aie abéqué ; que j'eusse abéqué ;
abèque, abéquons, abéquez ; aie abéqué, ayons abéqué, ayez abéqué ;
(en) abéquant.

aber

un **aber** : un estuaire d'une petite rivière en forme de crique ou d'anse et servant de lieu de relâche pour les bateaux de pêche y échouant.

Aber-Benoît, Aber-Ildut, Aber-Wrach, Aberdéen, Aberconway, etc.

Le nom (un) aber vient d'un mot breton emprunté au français havre.

abergement

Quelques villages sont nommés **L'Abergement**, ou Abergement, ou Labergement, près de la Suisse, en Franche-Comté ou en Savoie.

aberrance, aberrant, aberration, aberrer, aberrographe, aberroscope

une **aberrance** :

- le caractère d'une grandeur qui dans une série d'observations s'écarte nettement de la valeur moyenne ;
- une aberration, une anomalie.

elle est aberrante, il est **aberrant** :

- s'écarte de la norme attendue, va contre la logique ou la vérité ;
- présente des caractères non conformes à la norme biologique attendue.

une **aberration** :

- une déviation, un écart par rapport à la norme attendue ;
- une déviation apparente de la lumière envoyée par un astre, et que divers procédés permettent de corriger ;
- un défaut de l'image d'un objet vu à travers une lentille ;
- une anomalie, une déviation hors de l'état normal ;
- un égarement des sens ;
- des troubles du cerveau ;

- le caractère d'un phénomène aberrant, c'est-à-dire qui s'écarte de la règle générale et constitue une exception ;
- une déviation du jugement par rapport au bon sens ou à des habitudes de pensée ou de sentiment prises comme norme ;
- une erreur, une absurdité, une folie.

une aberration de courbure (en mathématiques)

une aberration du gout : une manie non pathologique de manger des matériaux inhabituels.

aberrer dans la foule : s'égarer dans la foule.

aberrer :

- s'écarter de la vérité, de la bonne règle, se tromper ;
- s'écarter de la voie normale, dévier.

Le verbe aberrer ne s'emploie pratiquement qu'à l'infinitif.

un **aberrographe**

un **aberroscope**

Le nom (une) aberration est dérivé du verbe aberrer ou du latin *aberrare*. En astronomie, il est emprunté à l'anglais *aberration*, le terme exprimant le phénomène décrit par l'astronome anglais James Bradley en décembre 1728

Le verbe aberrer est emprunté au latin *aberrare* « s'écarter de ».

abessif

un **abessif** (en linguistique finno-ougrienne) : le cas marquant la notion « à l'extérieur ».

Le nom (un) abessif est dérivé du latin *abesse* « être absent ».

abêtifier, abêtir, abêtissant, abêtissement, abêtisseur, abêtissoir

abêtifier quelqu'un : le rendre progressivement comme bête, abruti, par paresse des facultés intellectuelles due au milieu ambiant.

abêtir : rendre bête, de manière à faire subir une diminution des facultés humaines les plus nobles.

j'abêtis, tu abêtis, il abêtit, nous abêtissons, vous abêtissez, ils abêtissent ;
j'abêtissais ; j'abêtis ; j'abêtirai ; j'abêtirais ;
j'ai abêti ; j'avais abêti ; j'eus abêti ; j'aurai abêti ; j'aurais abêti ;
que j'abêtisse, que tu abêtisses, qu'il abêtisse, que nous abêtissions, que vous abêtissiez, qu'ils abêtissent ;
que j'abêtisse, qu'il abêtît, que nous abêtissions ; que j'aie abêti ; que j'eusse abêti ;
abêtis, abêtissons, abêtissez ; aie abêti, ayons abêti, ayez abêti ;
(en) abêtissant.

s'abêtir :

- devenir bête, stupide ;
- s'abrutir.

je m'abêtis, tu t'abêtis, il s'abêtit, nous nous abêtissons, vous vous abêtissez, ils s'abêtissent ;
je m'abêtissais ; je m'abêtis ; je m'abêtirai ; je m'abêtirais ;
je me suis abêti(e) ; je m'étais abêti(e) ; je me fus abêti(e) ; je me serai abêti(e) ; je me serais abêti(e) ;
que je m'abêtisse, que tu t'abêtisses, qu'il s'abêtisse, que nous nous abêtissions, que vous vous abêtissiez, qu'ils s'abêtissent ;
que je m'abêtisse, qu'il s'abêtît, que nous nous abêtissions ; que je me sois abêti(e) ; que je me fusse abêti(e) ;
abêtis-toi, abêtissons-nous, abêtissez-vous ; sois abêti(e), soyons abêties, soyons abêtis, soyez abêti(e)(es)(s) ;
(en) s'abêtissant.

elles se sont abêties, elles sont abêties.
elles se sont abêti leurs partisans, elles ont abêti leurs partisans, elles se les sont abêtis.

elle est abêtissante, il est **abêtissant** :

- rend bête ;
- rend stupide.

un **abêtissement** : l'action d'abêtir ; l'état de celui qui est abêti.

une abêtisseuse, un **abêtisseur** : celle, celui qui abêtit.

un **abêtissoir** : un endroit où l'on s'abêtit.

Le verbe abêtifier est issu du croisement d'abêtir et de bêtifier.

Le verbe abêtir est dérivé de bête.

ab hoc et ab hac

ab hoc et ab hac :

- confusément ;
- à tort et à travers.

Cette expression latine familière (argot scolaire) signifiant « de celui-ci et de celle-là », est formée de la préposition *ab* (voir : à) et des formes pronominales *hic, haec* à l'ablatif. Elle a été surtout utilisée avant le 19ème siècle.

abhorrable, abhorré, abhorrer

elle, il est **abhorrable** : mérite d'être abhorré(e).

elle est abhorrée, il est **abhorré** :

- est détesté(e) ;
- est exécré(e).

abhorrer : avoir pour une personne ou une chose une antipathie telle qu'on ne saurait la voir ou y penser sans éprouver un frémissement et un mouvement tendant à s'en éloigner ou à l'éloigner.

Le verbe abhorrer, concurrencé jusqu'au 16ème siècle par *avourir, aborir, aborrir, abhorrir et abhourir*, est emprunté au latin *abhorrere*.

Le nom (une) horreur est emprunté au latin *horror* « hérissement, frissonnement ; frisson d'effroi ; frisson religieux ».

Le verbe adorer est emprunté au latin *adorare*, dérivé de *orare* « prier ».

abibac

un bibaccalauréat ou bibac : une certification de fin d'études secondaires délivrée simultanément à l'issue d'un examen unique à des élèves en France et dans un pays partenaire, et reconnue dans les deux pays pour l'accès à l'enseignement supérieur. L'« **abibac** », commun à la France et à l'Allemagne (de *Abitur* et « baccalauréat »), le « bachibac », commun à la France et à l'Espagne (de *bachillerato* et « baccalauréat ») et l'« esabac », commun à la France et à l'Italie (de *esame di Stato* et « baccalauréat ») sont des bibaccalauréats.

abicher

abicher : voir abecquer (ci-dessus).

abies, abiétacée, abiétate, abiétin, abiétiné, abiétinée, abiétique

un ***abies*** : le nom générique et scientifique du sapin, par opposition au *picéa* « épicéa », au *larix* « mélèze », au *pinus* « pin ».

les **abiétacées** : les pinacées, une famille d'arbres.
une abiétacée

un **abiétate** : un sel ou ester de l'acide abiétique.

une plante **abiétine** : qui présente certains caractères des abies**.**

elle est abiétinée, il est **abiétiné** : ressemble au sapin.

les **abiétinées** : la famille de conifères ayant le sapin pour type.

l'acide **abiétique** : que l'on trouve dans la résine de l'abies.

Le nom latin *abies* signifie « sapin ».

Abigaël, Abigaïl, abigaïl

Abigaël, Abigael, Abigaelle : des prénoms.

une **abigaïl** : une suivante, une soubrette, une femme de chambre.

Ce nom est emprunté à l'anglais *abigail* « suivante, servante » depuis 1671, de *Abigail*, le nom de la suivante dans *The Scornfull Lady*, une pièce de Beaumont et Fletcher, 1610, du nom d'une des épouses de David, un roi d'Israël, à comparer avec *to abigail* « rendre service », 1654, *abigailship* « condition de servante ». Le nom hébreu *Ăbhigáyil*, littéralement « mon père se réjouit », est formé de l'hébreu *ābh* « père » et *gīl* « se réjouir ».

abigéat

un **abigéat** : un détournement de bétail en vue de se l'approprier.

Le nom (un) abigéat est emprunté au latin *abigeatus*, terme juridique, « enlèvement de bétail » de *abigere* « enlever, détourner un troupeau ».

abigoti, abigotir

un esprit **abigoti**

abigotir : rendre bigot.

j'abigotis, tu abigotis, il abigotit, nous abigotissons, vous abigotissez, ils abigotissent ;
j'abigotissais ; j'abigotis ; j'abigotirai ; j'abigotirais ;
j'ai abigoti ; j'avais abigoti ; j'eus abigoti ; j'aurai abigoti ; j'aurais abigoti ;
que j'abigotisse, que tu abigotisses, qu'il abigotisse, que nous abigotissions, que vous abigotissiez, qu'ils abigotissent ;
que j'abigotisse, qu'il abigotît, que nous abigotissions ; que j'aie abigoti ; que j'eusse abigoti ;
abigotis, abigotissons, abigotissez ; aie abigoti, ayons abigoti, ayez abigoti ;
(en) abigotissant.

s'abigotir : devenir bigot.

Le mot bigot (= dont la dévotion étroite se fourvoie dans des manifestations formelles et/ou superstitieuses) est d'origine germanique.

-abilité

Il existe une centaine de noms terminés par -**abilité** en français. La plupart sont dérivés d'adjectifs français en -able ou d'adjectifs latins en -*abilis* ; quelques-uns sont empruntés de noms latins en -*abilitas*. À cette centaine de noms, on se gardera d'ajouter itinérabilité, qui désignerait la qualité d'un chemin sur lequel on peut randonner. Il n'existe en effet pas d'adjectif itinérable en français et le latin ne connaissait ni *itinerabilis*, ni *itinerabilitas*. Pour parler de la qualité d'un chemin praticable, le français préfèrera avoir recours à des périphrases ou au nom praticabilité, attesté, entre autres, chez Paul Ricœur et Lamartine. Académie française.

abimage, abîmage, abimation, abîmation

Québec.

un **abimage** (*anciennement* : **abîmage**) : un dégât, un désordre, un ravage.

une **abimation** (*anciennement* : **abîmation**) : une injure, un juron.

Ce nom est dérivé d'abimer « mettre en mauvais état, causer du dommage ». Le nom (une) abimation est dérivé d'abimer quelqu'un, le couvrir de paroles injurieuses ou dénigrantes. Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

abime, abîme, abimé, abîmé, abimement, abîmement, abimer, abîmer

Selon les rectifications orthographiques de 1990, il est recommandé d'écrire sans accent circonflexe : un **abîme**, il est **abîmé**, un **abîmement**, **abîmer**, **s'abîmer**.

un **abime** [on a aussi écrit **abyme**] :

- une cavité naturelle, aux parois abruptes, s'ouvrant au niveau du sol, sans fond apparent, considérée comme insondable ;
- en savoir plus : CNRTL.

être au bord de l'abime : être dans une situation désespérée.

Abîme s'écrit avec un accent circonflexe sur le i dans la plupart de ses emplois. Cet accent indique que le i était auparavant suivi d'un s (on avait en latin *abismus*). Selon les rectifications de l'orthographe, on peut maintenant supprimer l'accent circonflexe sur ce i; ainsi, les graphies avec et sans accent circonflexe sont dorénavant acceptées.
On emploie couramment abîme dans un sens figuré pour exprimer un écart, un fossé entre des personnes ou des choses. Cet emploi vient du sens concret du mot, « précipice, cavité très profonde », aujourd'hui considéré comme littéraire.
Par extension de sens, abîme peut aussi exprimer l'idée d'une perte, d'un désastre ou de circonstances difficiles, voire tragiques.
Enfin, dans la langue soutenue ou littéraire, abîme peut se dire d'une chose impénétrable, insondable, en parlant entre autres d'un mystère, d'une énigme. La locution *un abîme de* sert quant à elle à exprimer l'idée d'un degré extrême, très élevé de quelque chose.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

en abime : au point central de l'écu, où une pièce ou figure est placée de telle façon que les autres pièces ou figures ne sont ni chargées, ni même touchées par elle et qu'elles apparaissent en relief, celle en abîme étant située comme au fond.

une **mise en abyme** ou **mise en abime** : un procédé artistique ou littéraire qui consiste à répéter un élément à l'intérieur d'éléments similaires.

Le nom abyme ne s'écrit avec un y que dans la locution *en abyme* (plus rarement écrite *en abîme* par certains auteurs), qui se dit d'une œuvre (récit, film, peinture) dans laquelle des éléments récurrents sont enchâssés les uns dans les autres. En littérature, le procédé de mise en abyme consiste à inclure une histoire secondaire dans l'histoire principale d'une œuvre de fiction. Ce second récit a la particularité d'être un résumé du récit principal, ou du moins de présenter un rapport de similitude avec celui-ci; il peut ainsi aider le lecteur à mieux comprendre le sens global de l'œuvre.
L'expression mise en abyme a été empruntée à l'héraldique (où elle désigne l'insertion d'un blason dans un autre blason) par le romancier André Gide pour illustrer le procédé qu'il a utilisé dans son œuvre Les faux-monnayeurs.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

elle est abimée, il est **abimé** :

- est jeté(e), plongé(e) dans un abime ;
- est absorbé(e) par une activité ou une préoccupation ;
- a subi un dommage, une dégradation de sa valeur.

un **abimement** : l'action de s'abimer dans ou de s'abimer en ; un état qui en résulte ; l'action d'abimer ; un état qui en résulte.

A. **abimer** : jeter, plonger dans un abime.

s'abimer :

- tomber, s'écrouler au fond d'une cavité, d'un creux de l'espace terrestre, marin, cosmique, de manière à disparaitre momentanément ou définitivement ;
- disparaitre comme par une chute dans un abime, un creux ;
- se laisser absorber par une activité ou une préoccupation de nature intellectuelle, spirituelle ou affective.

s'abimer dans ses pensées : être absorbé par ses pensées.

B. **abimer** :

- faire baisser la valeur d'une chose ou d'une personne en la dégradant, en lui causant ainsi un dommage total ou partiel, définitif ou momentané ;

- dégrader en rendant méconnaissable, ou inutilisable, ou en mettant dans un état voisin de la destruction ;
- priver quelqu'un de sa vitalité par une torture morale, l'accabler profondément ;
- anéantir quelqu'un par la critique publique ;
- dégrader quelqu'un dans l'opinion d'autrui par la médisance.

s'abimer : être dégradé, rendu méconnaissable, ou inutilisable, ou mis dans un état voisin de la destruction.

elles se sont abimées, elles sont abimées.
elles se sont abimé les meubles, elles ont abimé les meubles, elles se les sont abimés.

C. Québec.

abimer :

- s'enfoncer (dans le sol, dans l'eau) de manière à disparaitre partiellement ou complètement.
- s'écrouler, s'abattre.

la sueur l'abime : elle l'inonde, elle le mouille, elle le trempe.

abimer le sang : saigner abondamment, être couvert de sang.

abimer d'eau, abimer l'eau : pour un canot, une chaloupe, faire eau, s'emplir d'eau.

elle est abimée, il est abimé : est infesté(e).

abimer quelqu'un : le couvrir de paroles injurieuses ou dénigrantes.

abimer quelque chose : s'en prendre violemment à quelque chose par des paroles ou par des écrits.

abimer quelqu'un de bêtises, d'injures, d'invectives, de malédictions, etc. : le couvrir d'injures, d'invectives, de malédictions, etc.

s'abimer : s'affaiblir, s'épuiser, général. par suite d'un excès de travail.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

Notre mot français abîme, auparavant *abisme*, copie le latin *abismus* qui est un « faux-mot » étonnant. En effet, en latin le mot était *abyssus* mais on a trouvé que c'était plus convaincant si on y mettait un -isme qui faisait savant et même superlatif (-issimus !). Quant au vrai mot latin, le -y- montre qu'il a été emprunté au grec *abussos*, avec le a- privatif bien connu et le mot *bussos* 'le fond de la mer'.
Le mot anglais *chasm* 'abîme' est une copie du grec *chasma* 'ouverture béante, gouffre, abîme', dérivé de notre mot chaos. Bref, on tourne en rond dans des creux tout au fond. Nous sommes, tant en anglais qu'en français et ailleurs, assez dépourvus puisque nous sommes obligés d'emprunter des mots anciens.
En savoir plus : Les billets de François Jacquesson.

Le nom (un) abime ou abîme vient du latin chrétien *abyssus* qui a servi, au 19ème siècle, à former le mot abysses (les régions les plus profondes des mers et des océans), le singulier, un abysse, étant parfois employé pour un abime.

Le verbe abimer, abîmer est dérivé d'abime, abîme.

En rapport avec le nom abime et après avoir éliminé des concurrents *abîmeux* et *abismal*, abyssal a eu d'abord et surtout un emploi religieux.

Voir aussi : abyssal, abysse, abyssique, abyssobenthos, abyssopélagique

ab initio

ab initio :

- dès le début, dès l'origine ;
- reposant sur les principes de base.

Cette locution latine est composée de la préposition *a, ab* « de, à partir de » et l'ablatif de *initium, initii* « début ».

ab intestat

mourir ***ab intestat*** : sans qu'il ait été fait de testament.

une succession ab intestat ou succession légale : dont les biens ne sont pas dévolus par un acte volontaire du défunt, par un testament.

La locution *ab intestat* est emprunté au latin juridique *ab intestato* de même sens, une locution adverbiale attestée depuis le 2ème siècle et formée à partir de l'adjectif *intestatus* (voir : intestat).

abiogenèse

une **abiogenèse** :

- une absence de formation vitale ;
- le nom donné à la théorie ancienne qui admettait la génération spontanée, c'est-à-dire la production d'êtres vivants issus directement de la matière brute.

une **biogenèse** ou **biogénèse** :

- une théorie d'après laquelle un être vivant ne peut provenir que d'un autre être vivant ;
- une recherche et une reconstitution des conditions atmosphériques, physiques et chimiques qui ont permis l'apparition de la vie sur la terre ;
- l'élaboration d'une substance biologique par et dans un organisme vivant.

Le nom (une) abiogenèse est formé du préfixe privatif a-, du grec β ι ́ ο ς « vie » et de genèse.

abiose, abioseston, abiotique

une **abiose** : une absence de vie ou une suspension des manifestations de vie pour un être vivant.

un **abioseston** : la composante abiotique des matières en suspension dans les eaux marines ou douces des plans d'eau continentaux.

elle, il est **abiotique** :

- se dit d'un milieu privé d'organismes vivants ;
- se dit d'un milieu dont une ou plusieurs caractéristiques ne permettent pas la vie.

elle, il est **biotique** : est relative, est relatif aux êtres vivants et à leur action.

Le nom (une) abiose est composé du préfixe privatif a- et du grec β ι ́ ο ς « vie ».

abiotrophie, abiotrophique

une **abiotrophie** :

- un processus dégénératif qui atteint les cellules vivantes (en particulier les cellules du système nerveux) et provoque une diminution de l'activité vitale.
- des particularités anatomopathologiques des processus dégénératifs nerveux centraux.

elle, il est est **abiotrophique** : concerne l'abiotrophie, a rapport à l'abiotrophie.

une affection abiotrophique : une affection du système nerveux, souvent familiale et héréditaire, attribuée à l'anomalie de certains gènes.

Le nom (une) abiotrophie, qui serait emprunté à l'anglais *abiotrophy* créé par le médecin neurologue britannique W. R. Gowers en 1902, a été probablement formé d'après *trophic* (voir : trophique, avec le préfixe *a-* privatif et *bio-*).

Le mot abiotrophique est formé sur trophique dans son usage en neurologique, avec le préfixe a- privatif et bio-.

ab irato

ab irato : (en parlant d'un acte fait par une personne contre un héritier) sous l'empire de la colère.

un testament *ab irato*

ab irato : fait dans un mouvement de colère.

Le nom (une) ire (= un courroux, une colère) vient du latin *īra* « colère ». Voir aussi : elle, il est irascible, irasciblement, une irascibilité.

à bis et à blanc

L'expression ***à bis et à blanc*** qui signifie « de toute façon », est liée à la fabrication de la farine et du pain. Selon que le blé est broyé plus ou moins grossièrement, on obtient une farine bise, c'est-à-dire gris foncé, ou blanche, à partir desquelles on aura du pain bis ou du pain blanc. On trouve aussi la forme *à bis, à blanc* ; on lit ainsi, dans la première édition du Dictionnaire de l'Académie française : « On dit aussi proverbialement & bassement, Faire les choses à bis & à blanc, pour dire, Les faire en quelque sorte & à quelque prix que ce soit, justement ou injustement, de gré ou de force. » Courrier des internautes de l'Académie française.

Abitibi

elle est abitibienne, il est **abitibien** : est de la région de l'Abitibi.

les Abitibiens : un nom donné à des autochtones de langue algonquienne vivant dans la région du lac Abitibi (appelés plus souvent Abitibis).

l'**Abitibi-Témiscamingue** : la région la plus à l'ouest du Québec, composée de cinq municipalités régionales.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

abject, abjectement, abjection

elle est abjecte, il est **abject** :

- inspire le dégout, le mépris par sa bassesse, sa dégradation morale ;
- est humble, modeste.

abjectement : d'une manière abjecte.

A. une **abjection** : le dernier degré de l'abaissement ou de la dégradation.

B. [sens religieux] une **abjection** :

- une humiliation profonde, voulue ou acceptée, devant Dieu ;
- l'état de dégradation dans lequel se trouve le corps de l'homme par suite du péché originel ;
- un objet de rebut.

Le mot abject est emprunté au latin *abjectus*, du participe passé de *abicere*, spécialement au sens de « abaisser, rejeter, mépriser ».

Le nom abjection est emprunté au latin *abjectio*, dérivé de *abicere* au sens de « abaisser, rejeter, mépriser ».

abjurateur, abjuration, abjurer

elle est abjuratrice, il est **abjurateur** : abjure.

une **abjuration** :

- une renonciation formelle et solennelle à une croyance religieuse ;
- toute forme de renonciation formelle ou raisonnée, et publiquement connue ;
- une renonciation à une idée, à une création de l'esprit, une renonciation à un sentiment, à une attitude morale.

une formule abjuratoire, un acte **abjuratoire** : qui concerne l'abjuration.

abjurer :

- abandonner, par une déclaration formelle et solennelle, une croyance religieuse ;
- renoncer à ce que l'on faisait profession de croire ou d'aimer.

Le nom (une) abjuration est emprunté au bas latin *abjuratio*.

Le verbe abjurer est emprunté au latin *abjurare* « nier quelque chose avec serment ».

ablactation

une **ablactation :** une cessation volontaire de la lactation, répondant au vœu d'une femme qui ne souhaite pas allaiter après son accouchement.

ab- exprime l'arrêt.

ablastine

une **ablastine** : un anticorps empêchant la reproduction des cellules bactériennes et des microorganismes infectant un organisme.

Ce nom est formé sur le grec (voir : blasto-), avec le préfixe a- privatif et le suffixe -ine.

ablater

ablater :

- produire l'ablation, enlever de la matière par action mécanique ou par changement d'état ;
- subir la perte de matière.

s'ablater : subir une ablation.

Le verbe ablater est emprunté à l'anglais *to ablate* attesté d'abord sous la forme du participe *ablat* puis *ablated*, emprunté au participe passé *ablatus, ablata, ablatum* du latin *auferre* « emporter, enlever », puis probablement refait sur ablation au 20ème siècle.

ablatif, ablation

1. l'**ablatif** : le cas de la déclinaison latine réservé principalement au complément circonstanciel.

Une poignée de termes de notre langue viennent, eux, d'ablatifs latins mais, même s'ils ont été parfaitement intégrés à notre langue, on peut considérer qu'il s'agit encore de mots latins. Ce sont par exemple folio, illico, recto, verso, sans oublier la liste primo, secundo, tertio, quarto, quinto, sexto, septimo, octavo, ni les pluriels quibus et rébus (malgré son accent). Omnibus est, lui aussi, rare puisque c'est un datif. En savoir plus : Académie française.

Le nom (un) ablatif est emprunté au latin *ablativus*, un terme de grammaire fréquent en latin médiéval, l'adjectif est emprunté au latin *ablativus* « qui régit l'ablatif ». La réflexion des théoriciens de la grammaire française aux 16ème, 17ème et 18ème siècles sur la nature de l'ablatif a très souvent pris les formes d'une mise en cause de la dénomination de ce cas grammatical. En savoir plus : CNRTL.

2. elle est ablative, il est **ablatif** : [spatiologie / matériaux - thermique] est propre à l'ablation. En anglais : *ablative*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **ablation** :

- l'action de retrancher du corps un organe ou une partie morbide ;
- l'action d'enlever, de retirer une chose de façon généralement brutale ;
- [spatiologie / matériaux - thermique] l'action d'un flux de matière ou de rayonnement sur la surface d'un corps, entraînant une perte de substance de celui-ci par décomposition chimique, changement d'état ou érosion mécanique. L'ablation de matériaux appropriés déposés à la surface d'un corps permet d'en réduire l'échauffement pendant une durée limitée. En anglais : *ablation*. Voir aussi : ablatif, cône d'ablation, photoablation. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **ablation d'un glaçon** : [nucléaire / fusion] l'érosion d'un glaçon qui se produit au cours de sa pénétration dans le plasma de fusion confiné par un champ magnétique. En anglais : *pellet ablation*. Voir aussi : glaçon, injecteur de glaçons. Journal officiel de la République française du 30/09/2017.

une **couche d'ablation** : la couche externe d'un microballon de fusion inertielle destinée à être transformée en plasma sous l'effet de faisceaux laser ou d'un rayonnement X afin de produire l'implosion du microballon. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « ablateur ».

un **cône d'ablation** : un bouclier thermique en forme de cône, dont l'ablation participe à la protection d'un engin spatial contre l'échauffement cinétique.

une **cryo-ablation** : une technique utilisant le froid pour détruire certaines structures anatomiques.

une **photoablation** : une ablation due à une irradiation par des photons.

une **photoablation** réfractive ou kératectomie réfractive, une photoablation thérapeutique

une **thermo-ablation**

Le nom (une) ablation est emprunté au bas latin *ablatio* attesté comme terme général, fréquent en latin chrétien dans divers emplois, et comme terme médical (*ablatione sanguinis* « ponction de sang »). La stabilité sémantique d'ablation comme terme de chirurgie est remarquable depuis le 13ème siècle. Jusqu'à la fin du

19ème siècle, il désigne l'enlèvement de toute partie malade du corps, tandis qu'actuellement on parle plutôt de l'amputation d'un membre. De la chirurgie, le terme s'est étendu à d'autres branches de la médecine mais ces emplois ne sont pas attestés au delà du 16ème siècle. Depuis la fin du 19ème siècle, ablation, dans le sens plus général de « action d'enlever, de retrancher », s'emploie dans des domaines étrangers à la médecine.

ablativo

mettre quelque chose ou quelqu'un ***ablativo*** tout (ou tous) en un tas : entasser pêle-mêle, en désordre.

L'origine de l'ancienne expression avec *ablativo* est sans doute à chercher dans l'argot scolaire des écoles latines.

able

un **able** :

- une variété de poissons ;
- un poisson confondu avec l'ablette ;
- une espèce de saumon.

un **ableret** ou **ablier, carrelet** : un filet carré, formé de fils très fins et attaché au bout d'une perche, employé pour la pêche des ables et autres petits poissons.

un **ablet** : une ablette.

la bête à l'ablet : un appât qui sert à prendre l'ablet.

une **ablette** :

- un petit poisson d'eau douce dont les écailles argentées servent à la fabrication des fausses perles ;
- une personne faible qui se laisse facilement maîtriser ou duper.

Le CNRTL cite aussi : **ablerette, ablettier, ablière**.

en savoir plus : dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) able vient du latin *albula* « petit poisson », de *albulus*, diminutif de *albus* « blanc ».

Le nom (un) ablet est dérivé d'able, avec le suffixe -et.

Le nom (une) ablette est un vieux mot de la langue commune, morphologiquement un diminutif d'able mais sémantiquement longtemps confondu avec ce dernier. À partir du 19ème siècle, l'histoire du mot révèle un effort de classification savante ou pseudo-savante situant ablette par rapport à able et distinguant différentes espèces dont les plus connues sont l'ablette commune et l'ablette spirlin. On trouve aussi l'ablette de mer, un nom vulgaire donné à une espèce de perche. A noter en outre, aux 19ème et 20ème siècles, une acception figurée d'ablette s'appliquant à des personnes sans doute par comparaison avec le manque de défense de ce petit poisson qui mord assez facilement à l'hameçon.

-able

-able, -ible, -uble expriment la possibilité.

voir : Compléments (Le Dictho).

ablégat, ablégation

un **ablégat** : un vicaire, c'est-à-dire un suppléant, d'un légat du pape, chargé généralement de porter la barrette, entre autres insignes de sa dignité, à un cardinal nouvellement nommé.

une **ablégation** :

- la dignité, la fonction d'ablégat ;
- une espèce de bannissement que les pères romains pouvaient prononcer contre leurs enfants.

Le nom (un) ablégat est formé du préfixe latin *ab-* exprimant l'origine, le point de départ et de légat ; à remarquer que le latin *ablegare* (*ablegatus*) signifie « écarter, renvoyer », la notion d'« envoyé, délégué » étant exprimée par *adlegatus* (*adlegare*).

Le nom (un) légat est emprunté au latin *legatus* « ambassadeur » « envoyé d'un général ou d'un gouverneur de province », attesté en latin chrétien au sens de « délégué du pape ».

ablépharе, ablépharie, ablépharoplastique

un **ablépharе** : un genre de reptiles sauriens, de la taille d'un petit lézard, et qui se caractérise par l'absence totale de paupières.

une **ablépharie** : un colobome de la paupière supérieure dont les moignons représentent moins du tiers de la paupière.

le syndrome d'ablépharie-macrostomie

un individu **ablépharoplastique** : chez qui se trouve maintenue, après intervention ou traitement, l'ablépharie.

Le nom (un) ablépharе, composé du préfixe privatif a- et du grec β λ ε΄ φ α ρ ο ν « paupière », a d'abord attesté ds Littré-Robin 1865 sous la forme grecque *ablepharon*.

ableret, ablet, ablette, ablier

un **ableret**, un **ablet**, une **ablette**, un **ablier** : voir able (ci-dessus)

abloc, ablocage, abloquer

un **abloc** :

- un important pilier soutenant un bâtiment ;
- un massif en béton sur lequel on construit la culée d'un pont.

un **ablocage** : la fixation d'une pièce à usiner à la table de la machine-outil.

abloquer : fixer une pièce à la machine-outil sur laquelle on veut l'usiner.

Le nom (un) abloc est un déverbal d'abloquer, attesté en moyen français comme terme désignant un bloc de pierre ou de bois servant d'assise à une construction.

Le nom (un) ablocage est dérivé d'abloquer, avec le suffixe -age.

Le verbe abloquer est dérivé de bloquer, avec le préfixe a-. D'abord attesté dans le Nord de la France, au sens de « disposer sur une assise de blocs de pierre ou de bois, consolider par une telle assise », il y a encore le sens de « fixer, affermir », d'où l'emploi technique actuel.

abluant, abluer, ablution, ablutionner

une préparation **abluante** : qui lave, qui déterge une plaie ou un ulcère.

un **abluant** :

- une préparation servant à laver, à déterger une plaie ou un ulcère ;
- un détersif.

abluer :

- laver à fond ;
- laver des manuscrits ou des livres avec un produit spécial pour en raviver l'écriture ou enlever les taches.

s'abluer :

- se laver ;
- se raviver, comme après un lavage.

une **ablution** :

- l'action de laver, d'abluer ;
- l'action de se laver le corps ou une partie du corps par mesure d'hygiène ;
- l'action de se laver le corps ou une partie du corps à des fins de purification religieuse.

ablutionner : laver.

s'ablutionner : se laver, faire ses ablutions.

Le verbe abluer est emprunté au latin *abluere* « enlever en lavant ». Très peu usité, abluer s'est difficilement maintenu dans la langue, d'où le néologisme ablutionner.

Le nom (une) ablution est emprunté au latin chrétien *ablutio* « purification par l'eau du baptême » « baptême ».

abmigration

une **abmigration** : le mouvement printanier d'un oiseau qui n'a pas fait de déplacement automnal mais a séjourné l'hiver sur son lieu de naissance.

abnégation

une **abnégation** :

- un renoncement ou un sacrifice consenti pour des motifs de perfection morale et spirituelle ;
- une vertu ;
- un dévouement.

Le nom (une) abnégation est emprunté au latin *abnegatio* « renoncement, détachement (de soi) », d'où par extension « action de renoncer (à quelque chose) », « action de nier, dénégation (opposé à *assertio*) », avec la spécialisation juridique au sens de « refus » en latin médiéval, et la spécialisation philosophique au sens « action de s'opposer par négation à deux éléments contradictoires » en latin médiéval. Ce terme de création savante (religion, philosophie), a pris dès son origine latine deux orientations qui se retrouvent en français : « action de nier » le sens attesté le premier en latin ainsi qu'en français et disparu au 17ème siècle, et « action de renoncer à soi-même », qui subsiste avec des extensions.

aboi, aboiement

un **aboi** :

- le cri du chien lorsqu'il aboie ;
- tout bruit évoquant plus ou moins l'aboiement du chien.

les **abois** : les cris des chiens au moment où la meute met le gibier à la dernière extrémité.

aux abois : réduit à la dernière extrémité, dans une situation très difficile.

un **aboiement** :

- le cri naturel du chien ou d'autres animaux d'espèces voisines ;
- une voix désarticulée, un cri ;
- une parole, un discours parlé ou écrit.

Le nom (un) aboi est un déverbal d'aboyer. L'histoire de ce mot est marquée par la disparition presque totale du sens premier (passé à l'autre dérivé aboiement) et corrélativement par sa restriction à la langue de la vénerie (dans quelques emplois techniques figés où le mot n'existe plus qu'au pluriel). Cette évolution principale a donné à ce mot originellement tout à fait commun une valeur littéraire tenant au caractère d'abord noble, puis noble et archaïque, de la langue de la vénerie, d'où toute une série d'emplois figurés moins usités depuis que la vénerie a perdu son importance.

aboilage

un **aboilage** ou **abeillage** (1) : un droit seigneurial sur les abeilles et leurs productions.

Le nom (un) aboilage est dérivé de *aboille* (une forme régionale d'abeille).

aboiteau

un **aboiteau** :

- une digue dressée en bordure de la mer, ou d'une rivière soumise aux variations du niveau de ses eaux, qui, par le moyen d'une vanne à clapets, permet d'assécher les terres marécageuses du littoral en vue de les rendre propres à la culture ; la surface de terrain récupérée, voir : Dictionnaire historique du français québécois ; Office québécois de la langue française ;
- une vanne à clapets dont cette digue est pourvue ;

- une étendue de terre asséchée au moyen de cette digue. [Québec ; Acadie]

un **aboteau** :

- un barrage faisant obstacle au courant d'une rivière ;
- une digue sur la mer ;
- une digue située entre deux claies à huitres.

Le nom (un) aboteau est dérivé d'*abot*, un terme dialectal « levée de terre pour retenir l'eau, barrage » qui vient lui-même de *bot*, terme dialectal « digue, bord surélevé d'un canal » du germanique *butt* « émoussé ».

aboki

une cantine mobile [Québec] ou cantine ambulante [Québec] : un petit camion spécialement équipé qui parcourt un circuit de distribution pour y fournir un service de restauration rapide. En Côte d'Ivoire, le terme **aboki** est employé pour désigner un petit restaurateur en plein air généralement situé à proximité d'un chantier ou sur le bord de la route.

abolir, abolissable, abolissement, abolisseur, abolitif, abolition, abolitionnisme, abolitionniste

abolir : pour une personne ou une collectivité, mettre fin à l'existence de quelque chose, supprimer.

j'abolis, tu abolis, il abolit, nous abolissons, vous abolissez, ils abolissent ;
j'abolissais ; j'abolis ; j'abolirai ; j'abolirais ;
j'ai aboli ; j'avais aboli ; j'eus aboli ; j'aurai aboli ; j'aurais aboli ;
que j'abolisse, que tu abolisses, qu'il abolisse, que nous abolissions, que vous abolissiez, qu'ils abolissent ;
que j'abolisse, qu'il abolît, que nous abolissions ; que j'aie aboli ; que j'eusse aboli ;
abolis, abolissons, abolissez ; aie aboli, ayons aboli, ayez aboli ;
(en) abolissant.

une loi **abolissable**, une coutume abolissable : qui peut ou doit être abolie.

un **abolissement** : l'action d'abolir ; le fait d'être aboli.

une abolisseuse, un **abolisseur** : celle, celui qui abolit.

une loi **abolitive** : qui abolit une disposition antérieure.

une **abolition** : l'action d'abolir.

un **abolitionnisme** :

- la doctrine des partisans de l'abolition de l'esclavage ;
- la doctrine de ceux qui demandent l'abolition d'une loi, d'une coutume.

une, un **abolitionniste** : une partisane, un partisan de l'abolitionnisme.

elle, il est **abolitionniste** : est partisane ou partisan de l'abolitionnisme.

Le verbe abolir est emprunté, avec un changement de conjugaison, au latin *abolēre*.au sens de « détruire (un objet inanimé) » d'où les emplois juridique et religieux.

Le nom (une) abolition est emprunté au latin *abolitio* attesté comme terme juridique « interruption d'une poursuite criminelle commencée ».

Le nom (un) abolitionnisme est emprunté à l'anglais *abolitionism* de même sens, dérivé de l'anglais *abolition* (voir : abolitionniste) depuis 1808.

Le mot abolitionniste est emprunté à l'anglais *abolitionist* de même sens, dérivé de l'anglais *abolition* « suppression de l'esclavage des Noirs (aux États-Unis) », ces deux mots étant attestés depuis Thomas Clarkson (respectivement en 1790 et 1788), qui avec W. Wilberforce, lui aussi anglais, fut un des pionniers de l'abolitionnisme. Le mot anglais *abolition*, emprunté au français abolition, est attesté au sens de « destruction, suppression » depuis 1529.

aboma

un **aboma** : un boa géant.

L'origine de ce nom est obscure.

abomasal, abomasite, abomasopexie, abomasium, abomasum, abomasus

voir le dictionnaire des sciences animales

elle est abomasale, il est **abomasal** : est relative, est relatif à l'abomasum, à la caillette.
elles sont abomasales, ils sont abomasaux

une **abomasite** : une inflammation de l'abomasum [caillette] des ruminants.

une **abomasopexie** : une fixation chirurgicale de la caillette, par exemple dans le déplacement à gauche de la caillette.

un **abomasum** ou **abomasium, abomasus** : la caillette, l'estomac glandulaire [partie sécrétrice avec du suc gastrique] des ruminants où le pH est très acide.

abominable, abominablement, abomination, abominer

elle, il est **abominable** : inspire l'aversion, l'horreur ; est particulièrement laid ou désagréable.

l'abominable : ce qui est abominable.

une, un abominable : une personne abominable.

abominablement :

- d'une manière abominable ;
- beaucoup, extrêmement.

une **abomination** :

- une horreur quasi sacrée qu'inspire ce qui est impie, maudit, mal ou monstrueux ;
- une action, une conduite ou un aspect abominable.

abominer : avoir en horreur, en exécration.

Le mot abominable est emprunté au latin chrétien *abominabilis*.

Le nom (une) abomination est emprunté au latin chrétien *abominatio*. Le sens premier « répugnance physique », « nausée » (provoquée par l'infection, l'ordure, la crotte) a engendré le sens « sentiment d'horreur ». C'est de lui que procède, par une sorte de métaphore, de transfert du sentiment à l'objet qui le provoque, le sens « objet, action ou personne abominables ». De ce sens provient par restriction le sens religieux spécialisé « idole » (matériellement) et « culte des idoles » (moralement).

Le verbe abominer est emprunté au latin *abominari* « écarter comme un mauvais présage », un terme religieux, d'où : « s'écarter avec horreur, exécrer », un terme général, avec l'élargissement de sens en latin chrétien « rendre exécrable quelque chose de sacré, le rendre capable d'inspirer l'horreur » « le souiller » « le profaner ».. La recherche d'un effet littéraire est peut-être à l'origine de la résurgence de ce terme du vieux français chez les auteurs du début du 19ème siècle. Sa résurgence et sa vitalité dans la langue actuelle ont été consacrées par son admission dans le dictionnaire de l'Académie française 1932-1935 (qui précise que le mot s'emploie surtout par exagération plaisante).

abondamment, abondance, Abondance, abondancisme, abondanciste, abondant, abonde, abondement, abonder

1. voir le dictionnaire des sciences animales.

un taurin **Abondance**

la vallée d'**Abondance** en Haute-Savoie (France.

un (fromage) **abondance**

2. **abondamment** : d'une manière abondante.

une **abondance** : ce qui est disponible en très grande quantité.

une abondance de : une très grande quantité de.

parler d'abondance : parler de mémoire, en improvisant.

l'**abondancisme** ou le **socialisme de l'abondance** : une théorie optimiste de Jacques Duboin, née en réaction contre le malthusianisme économique de l'âge capitaliste.

une, un **abondanciste** : une partisane, un partisan des doctrines de l'abondance.

elle est abondante, il est **abondant** :

- est disponible en grande quantité ;
- est produite ou produit en grande quantité ;
- autres sens : CNRTL.

faire de l'**abonde** :

- faire du profit ;
- être avantageux ;
- faire du volume, faire nombre ;
- donner l'impression (illusoire) de l'abondance, de la quantité ;
- voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

un **abondement** : une contribution facultative d'une entreprise faisant participer, au moyen d'un plan d'épargne, ses salariés aux fruits de son expansion.

A. **abonder** :

- être disponible en grande quantité ;
- affluer.

B. **abonder** : parler avec abondance, jaser.

abonder dans le sens de quelqu'un : être d'accord avec lui.

C. **abonder** de, abonder en : avoir à sa disposition, contenir ou produire quelque chose en très grande quantité.

D. Dictionnaire des régionalismes de France.

abonder :

- être en quantité plus que suffisante ;
- faire du profit.

abonder à quelque chose :

- venir à bout de la tâche dont on est chargé, suffire à une tâche ;
- avancer dans son travail ;
- avoir une activité débordante ; être turbulent.

ne pas abonder à/de : ne pas arriver à, ne pas venir à bout de, ne pas suffire à.

L'emploi transitif du verbe abonder doit être strictement limité au domaine de la comptabilité. On abonde un compte, un budget, un fonds, on l'approvisionne en argent, on le crédite. On évitera tout emploi figuré comme abonder un dossier, un projet, abonder le débat, pour dire le nourrir, l'enrichir ou, par une image usuelle, l'alimenter. En savoir plus : Académie française

Sans doute n'y a-t-il pas là matière à faire des bonds, le front plissé d'agacement. D'autant que la construction du verbe abonder (hormis son emploi absolu) ne fait pas franchement l'unanimité chez nos spécialistes. Emprunté du latin *abundare* (de *ab-* et *unda*, « eau »), abonder signifiait à l'origine « affluer (comme le courant) » (d'après le Dictionnaire historique), « déborder » (selon l'Académie). On commence déjà à perdre pied... En savoir plus : Parler français

Le nom (une) abondance est emprunté au latin *abundantia*.

Le nom (un) abondement est dérivé d'abonder, avec le suffixe -ment. Attesté au Moyen Âge (« ajout dans le calendrier, embolisme »), ce terme est réapparu dans l'usage adminastratif et financier au 19ème siècle.

Le verbe abonder est emprunté au latin *abundare*, au sens propre de « couler en abondance, en parlant de l'eau ».

abonnable

une matière **abonnable** : en droit ancien, qui peut être l'objet d'un abonnement.

Ce mot est dérivé, avec le suffixe -able, d'abonner « fixer une limite » (1268), « être borné, limité (s'agissant d'une terre) », « convertir en une somme déterminée les droits, sujets à variation, dus au seigneur pour une terre, une rente, une redevance », (1306 et au milieu du 15ème siècle), d'où abonner de « libérer (d'une obligation) » (1322), « fixer la valeur de quelque chose à un certain prix » (1559), voir : abonner (ci-dessous).

abonnage

un **abonnage** :

- l'action de poser une borne dans une parcelle de terre pour en limiter l'étendue ;
- une convention par laquelle on fixe une redevance auparavant incertaine.

un **abornage** : l'action de poser des bornes, un abornement.

On a aussi écrit abonage, abornage, abournage.

Voir : abonner (ci-dessous).

abonnable, abonnataire, abonné, abonner

une matière **abonnable** : qui peut être l'objet d'un abonnement.

une, un **abonnataire** :

- celle, celui qui contracte un abonnement ;
- une entrepreneuse, un entrepreneur chargé(e) d'un marché par abonnement.

une gestion abonnataire : concédée par abonnement.

Le nom abonnataires a été utilisé pour désigner les abonnés éventuels d'un journal.

une abonnée, un **abonné** : celle, celui qui a demandé la fourniture régulière d'un service ou d'un produit, qui a pris un abonnement.

être abonné :

- avoir souscrit un abonnement ;
- être habitué.

un **abonnement** : le fait de passer une convention assurant le bénéfice régulier d'un service ou d'un produit moyennant un prix global.

abonner : passer une convention pour bénéficier régulièrement de services ou de produits.

s'abonner : souscrire à un usage ou un service réguliers.

une (personne) désabonnée, un (lecteur) **désabonné** : une personne qui fait cesser son abonnement.

un **désabonnement** : l'action de se désabonner ; le résultat de cette action.

désabonner : faire cesser un abonnement.

se désabonner : arrêter son abonnement à un journal, une revue, au téléphone, à un service.

Le verbe abonner est dérivé de l'ancien français *bonne* (en français moderne : borne) « limite » et « but ». Évolution des sens : « fixer une limite » (1268), « être borné, limité (s'agissant d'une terre) », « convertir en une somme déterminée les droits, sujets à variation, dus au seigneur pour une terre, une rente, une redevance », (1306 et milieu du 15ème siècle), d'où abonner de « libérer (d'une obligation) » (1322), « fixer la valeur de quelque chose à un certain prix » (1559), et en langue littéraire avant 1307, abonner de « fixer quelqu'un dans un état voisin de » d'où « attribuer, accorder ». En 1397, la forme *abourner* (aborner), un terme juridique, « convenir d'un prix déterminé, souvent en dessous du taux ordinaire, pour l'acquit d'une somme », est une réfection d'après borne. L'abonnement était un procédé très apprécié par beaucoup de provinces, de villes, car il leur était fort avantageux, étant fort au-dessous de ce qu'aurait produit une perception exacte et généralement accepté par le fisc qui était bien aise de recevoir une somme liquide et certaine. Seul le terme de droit « soumettre moyennant une convention à une redevance déterminée payée à échéance fixe », apparu au 14ème siècle, subsiste tout en connaissant une évolution parallèle à celle des institutions et plus généralement de la civilisation : parti du français fiscal (Moyen Âge) le mot l'a quitté (forfait y a remplacé abonnement), il est passé dans la langue du droit commun (abonné à un service, à un journal, etc.).

abonni, abonnir, abonnissement

une terre abonnie, un vin **abonni**, un enfant abonni

abonnir :

- rendre bonne une chose antérieurement mauvaise ;
- rendre meilleure une chose déjà bonne ;
- faire sécher à demi une terre molle, afin de la mettre en état d'être rebattue.

j'abonnis, tu abonnis, il abonnit, nous abonnissons, vous abonnissez, ils abonnissent ;
j'abonnissais ; j'abonnis ; j'abonnirai ; j'abonnirais ;
j'ai abonni ; j'avais abonni ; j'eus abonni ; j'aurai abonni ; j'aurais abonni ;
que j'abonnisse, que tu abonnisses, qu'il abonnisse, que nous abonnissions, que vous abonnissiez, qu'ils abonnissent ;
que j'abonnisse, qu'il abonnît, que nous abonnissions ; que j'aie abonni ; que j'eusse abonni ;
abonnis, abonnissons, abonnissez ; aie abonni, ayons abonni, ayez abonni ;
(en) abonnissant.

s'abonnir :

- devenir bon ;
- devenir meilleur.

je m'abonnis, tu t'abonnis, il s'abonnit, nous nous abonnissons, vous vous abonnissez, ils s'abonnissent ;
je m'abonnissais ; je m'abonnis ; je m'abonnirai ; je m'abonnirais ;
je me suis abonni(e) ; je m'étais abonni(e) ; je me fus abonni(e) ; je me serai abonni(e) ; je me serais abonni(e) ;
que je m'abonnisse, que tu t'abonnisses, qu'il s'abonnisse, que nous nous abonnissions, que vous vous abonnissiez, qu'ils s'abonnissent ;
que je m'abonnisse, qu'il s'abonnît, que nous nous abonnissions ; que je me sois abonni(e) ; que je me fusse abonni(e) ;
abonnis-toi, abonnissons-nous, abonnissez-vous ; sois abonni(e), soyons abonnies, soyons abonnis, soyez abonni(e)(es)(s) ;
(en) s'abonnissant.

elles se sont abonnies, elles sont abonnies.
elles se sont abonni les champs, elles ont abonni les champs, elles se les sont abonnis.

un **abonnissement** : le fait d'abonnir, de s'abonnir.

Le verbe abonnir (à distinguer du moyen français *abonnir*, terme juridique, variante d'*abonner*) est dérivé de bon.

aboral

elle est aborale, il est **aboral** : pour les animaux de forme arrondie, est placé(e) du côté opposé à la bouche.
elles sont aborales, ils sont aboraux

Le mot aboral est formé du préfixe latin ab- exprimant l'éloignement, et d'oral.

abord, d'abord

A. un **abord** :

- une arrivée ;
- un lieu par où l'on arrive ;
- l'action d'aborder un rivage ou un lieu quelconque ;
- un dispositif de débarquement.

les abords : les environs immédiats.

aux abords de : aux environs de.

B. un **abord** :

- une arrivée, une présence ;
- le début d'une rencontre ;
- un aspect, une attitude.

l'abord, les abords : l'apparence d'une personne.

un abord : une attaque par terre ou par mer.

des abords : un maniement des bovins autour de la base de la queue et de la pointe des ischions, ce qui permet d'apprécier les dépôts graisseux de cette région.

en abord : sur le côté d'une coque de navire, d'une carlingue.

(tout) **d'abord** : en premier lieu.

au premier abord, de prime abord

Locutions formées avec le mot abord : Office québécois de la langue française.

Selon les sens, le nom (un) abord est un déverbal d'aborder ou est dérivé de bord.

abordabilité, abordable, abordage, abordé, aborder, abordeur

une **abordabilité** : le caractère de ce qui est à un prix jugé raisonnable sur un marché concurrentiel. [Belgique, Québec]

elle, il est **abordable** :

- que l'on peut aborder ;
- est accessible ;
- peut être entreprise ou entrepris ;
- est à un prix raisonnable..

elle, il est **inabordable** :

- ne permet pas d'y aborder ;
- est impossible ou très difficile d'approcher ;
- est d'un abord, d'un accès difficile ;
- dont on ne peut pas parler aisément ;
- est difficile à comprendre ;
- ne peut pas être entreprise ou entrepris ;
- est trop chère ou cher.

un **abordage** :

- l'action d'aborder un navire, un lieu ou une personne ;
- l'action de s'approcher de quelqu'un pour entrer en relation ou s'entretenir avec lui

un **abordé** : un navire ayant un rôle passif dans un abordage.

une **abordée** : une frégate, une goélette,... qui reçoit l'abordage.

elle est abordée, il est **abordé** :

- est entreprise ou entrepris ;
- est approché(e).

elle est inabordée : n'a jamais été abordée, entreprise, approchée.
il est **inabordé** : n'a jamais été abordé, entrepris, approché.

aborder :

- achever un mouvement d'approche vers quelque chose ou quelqu'un ;
- atteindre ;
- heurter un navire pour l'attaquer ;
- s'approcher de ;
- commencer à s'occuper de ;
- en savoir plus : CNRTL

s'aborder :

- pour des navires, se heurter volontairement ou accidentellement ;
- s'attaquer ;
- s'approcher pour se parler, entrer en relation.

Le nom anglais *address* a, entre autres sens, celui d'« abord ». *A man of good address* désigne un homme à l'abord distingué. Le sens correspondant du verbe *to address* est celui d'« aborder (une personne) ». Par extension, ce verbe anglais admet un complément d'objet inanimé et s'emploie pour évoquer un sujet, un point qu'on vient à traiter. Bien que ce soit le français *adresser* qui se trouve être à l'origine du verbe anglais, il n'a jamais eu cette signification particulière, propre à l'anglais. On se gardera donc bien de confondre les sens des verbes anglais et français et l'on préfèrera le verbe aborder qui, lui, admet des compléments d'objet animés et

inanimés, comme dans « aborder un passant », « aborder un rivage », « aborder un sujet difficile ». En savoir plus : Académie française

un (navire) **abordeur** : un navire auteur d'un abordage.

une, un (marin) abordeur : faisant partie du détachement qui doit toujours être le premier à l'abordage.

Le verbe aborder est dérivé de bord, avec le préfixe a-. Les sens originels du mot sont tous deux maritimes : d'une part « heurter un navire pour l'attaquer », apparu en 1306 et continuellement attesté depuis, ainsi que aborder à « attaquer dans un combat naval », apparu dans la seconde moitié du 14ème siècle, d'autre part « amener (un navire) sur le rivage », attesté pour la première fois en 1416 et continuellement attesté depuis. L'aspect maritime s'est ensuite estompé, faisant place à l'idée que l'on peut attaquer, approcher ou heurter autre chose qu'un navire, et joindre (autrement qu'à bord d'un navire) autre chose qu'un rivage.

aborigène

des **aborigènes** : les habitants originaires du pays où ils vivent.
une, un aborigène

elle, il est **aborigène** :

- en parlant de personnes ou de plantes, est originaire du pays où elle vit, où il vit ;
- en savoir plus : Dictionnaire des difficultés de la langue française.

L'adjectif et nom aborigène a été emprunté, sous l'influence d'indigène, du latin *aborigines*, qui désignait les premiers habitants du Latium, qui y vivaient *ab origine*, « depuis leur origine ». Aborigène, souvent employé au pluriel, désigne les premiers habitants d'un pays, en particulier ceux de l'Australie, par opposition à ceux qui vinrent s'y établir plus tard. C'est un synonyme d'autochtone, un mot d'origine grecque signifiant proprement « issu du sol même », et d'indigène. Mais comme les représentations que nous nous faisons de nos plus lointains ancêtres ne sont pas toujours nettes ou exactes, il arrive fréquemment qu'on se les figure vivant ou se réfugiant dans des arbres. De cette image, et par souci de cohérence avec elle, on tire parfois la forme *arborigène*, étonnant mélange d'aborigène et d'arboricole. Création ingénieuse, certes, mais qui n'en reste pas moins fautive. Académie française. Voir aussi : Parler français.

Le nom (une, un) aborigène est emprunté au latin *aborīgĭnes*, attesté comme le nom ethnique des premiers habitants du Latium, probablement une déformation par étymologie populaire (*ab-origine*) d'un nom ethnique de peuple ancien. Dès la fin du 16ème siècle, il a le sens moins restrictif qui se maintient jusqu'à nos jours. Depuis le milieu du 19ème siècle, aborigène s'emploie également comme épithète propre à l'origine aux seuls animaux et plantes, puis étendue aux humains. A l'époque actuelle, ce mot semble être usité moins couramment que ses synonymes indigène ou autochtone.

abornage, aborné, abornement, aborner

un **abornage** :

- l'action de poser des bornes ;
- un abornement.

Voir aussi un abonnage (ci-dessus).

une propriété abornée, un terrain **aborné** : qui est délimité(e) par des bornes.

un **abornement** :

- l'action d'aborner ;
- un bornage en tant que matériellement exécuté entre deux propriétés contigües.

aborner : mettre des bornes pour préciser les limites.

Le verbe aborner est un synonyme total d'abonner jusqu'au 16ème siècle. Dès lors il se différencie de ce verbe pour ne plus signifier que « limiter » et supplante abonner en ce sens, mais, contrairement à ce dernier, il ne semble pas usité au figuré.

abortif, abortion, aborto-préventif, abortum

elle est abortive, il est **abortif** :

- fait avorter ;
- n’aboutit pas au terme attendu de son développement ou de son cycle parasitaire.

une maladie abortive

un (remède, médicament) **abortif** : qui fait avorter.

Le nom abortif avait aussi le sens d'avorton.

une étamine abortive, un fruit **abortif** : dont le développement normal a été arrêté.

une **abortion** :

- une thérapeutique par laquelle s'interrompt avant son terme le processus habituel d'une maladie évolutive ;
- son résultat.

un traitement **aborto-préventif** : susceptible d'empêcher une maladie d'aller jusqu'au bout de son évolution.

un ***abortum*** : un avortement.

une septicémie *postabortum*, un tétanos ***postabortum*** : qui suit un avortement.

un infarctus utérin du *postabortum*, une pelvipéritonite ou péritonite du *postabortum*, une rétention placentaire du *postabortum*

Le mot abortif est emprunté au latin *abortivus* « né avant terme » « qui fait avorter (en parlant d'une pratique, d'une substance) » et au latin *abortivum* « avortement ».

Le nom (une) abortion est dérivé du radical d'abortif (avec un élargissement de sens), avec le suffixe -ion.

abot, aboté, aboter

1. un **abot** : une entrave que l'on met au paturon du cheval pour le retenir.

aboter : mettre un abot à un cheval.

Le nom (un) abot vient de ce mot normand, issu du normand *aboter* « mettre un abot (à un cheval) », composé de *bot* « sabot » de même origine que (pied-) bot, et botte.

2. elle est abotée ou abottée, il est **aboté** ou **abotté** : est mal ajusté(e).

Le mot aboté ou abotté vient du participe passé d'*aboter*, forme dialectale d'abouter.

3. **aboter** ou **abotter** : faire aboutir, en venir à bout.

y abotter : en arriver à.

Ce verbe est une forme dialectale d'aboutir qui a pratiquement remplacé abouter.

aboteau

un **aboteau** :

- un barrage faisant obstacle au courant d'une rivière ;
- une digue sur la mer ;
- une digue située entre deux claies à huitres.

un **aboiteau** :

- une digue dressée en bordure de la mer, ou d'une rivière soumise aux variations du niveau de ses eaux, qui, par le moyen d'une vanne à clapets, permet d'assécher les terres marécageuses du littoral en vue de les rendre propres à la culture ;
- une vanne à clapets dont cette digue est pourvue ;
- une étendue de terre asséchée au moyen de cette digue. [Québec ; Acadie]

Le nom (un) aboteau est dérivé d'*abot*, un terme dialectal « levée de terre pour retenir l'eau, barrage » qui vient lui-même de *bot*, terme dialectal « digue, bord surélevé d'un canal » du germanique *butt* « émoussé ».

abouchement, aboucher, aboucheur

A. la bouche du corps humain.

un **abouchement** : une mise face à face par un entretien ou en vue d'un entretien.

aboucher :

- mettre en rapport, en communication verbale, étroite, directe, comme bouche contre bouche ;
- coucher quelqu'un bouche contre terre.

s'aboucher avec :

- se mettre ou être en rapport, en communication étroite avec ;
- entrer en communication verbale, notamment pour traiter une affaire.

s'aboucher :

- se mettre en communication avec des gens ;
- se reposer, la bouche sur le lit ou la litière)

une aboucheuse de, un **aboucheur** de : celle, celui qui met en rapport, qui se fait un métier d'aboucher des personnes en vue de conclure une affaire.

B. une bouche : une ouverture quelconque.

un **abouchement** : une jonction de choses creuses, qu'elles soient de même nature ou que l'une soit le réceptacle de l'autre.

aboucher :

- mettre en communication étroite, comme bouche contre bouche ;
- mettre en communication, faire adhérer étroitement.

s'aboucher à : être en communication étroite avec quelque chose par son orifice.

s'aboucher : être en contact étroit.

Le verbe aboucher est dérivé de bouche. L'étymon latin *bŭcca* pris au propre (bouche, une partie du corps humain) ou au figuré (bouche « ouverture quelconque ») se retrouve dans tous les sens du verbe. Le préfixe a- du latin *ad* suggère, en plus, une idée de mouvement accompagnée d'une idée de jonction (rapprocher de façon à joindre). Depuis le 16ème siècle, on ne trouve plus que deux grands sens : « faire communiquer de bouche à bouche » (de bouche, « ouverture ») concernant les inanimés et « mettre en relation deux personnes », verbe transitif ou « s'entretenir avec quelqu'un » verbe pronominal (de bouche « partie du corps humain ») concernant les animés. Ce dernier sens a pris dans la langue contemporaine une valeur péjorative.

abouchon

à bouchon, à l'abouchon, d'abouchon, d'à bouchon, d'abochon, en abouchon :

- sur la face, à plat ventre ;
- la tête penchée en avant et reposant sur les avant-bras ;
- à l'envers ;
- sens dessus dessous.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

Abou Dhabi

Abou Dhabi : la capitale des Émirats arabes unis. Habitants : Aboudhabienne, Aboudhabien.

abougnon

[Côte d'Ivoire]

un **abougnon** :

- le système de métayage dans lequel la récolte est divisée en deux entre le propriétaire de la plantation et le travailleur agricole ;
- un travailleur agricole rémunéré selon ce principe.

abougri, abougrir, abougrissement

elle est abougrie, il est **abougri** : est mal formé(e), mal venu(e).

un bois abougri : raboteux et plein de nœuds, peu utilisable, et en particulier peu propre aux constructions navales.

une personne abougrie : un très petit individu qui n'est pas bien conformé dans son espèce.

abougrir une plante : l'arrêter dans son développement.

j'abougris, tu abougris, il abougrit, nous abougrissons, vous abougrissez, ils abougrissent ;
j'abougrissais ; j'abougris ; j'abougrirai ; j'abougrirais ;
j'ai abougri ; j'avais abougri ; j'eus abougri ; j'aurai abougri ; j'aurais abougri ;
que j'abougrisse, que tu abougrisses, qu'il abougrisse, que nous abougrissions, que vous abougrissiez, qu'ils abougrissent ;
que j'abougrisse, qu'il abougrît, que nous abougrissions ; que j'aie abougri ; que j'eusse abougri ;
abougris, abougrissons, abougrissez ; aie abougri, ayons abougri, ayez abougri ;
(en) abougrissant.

s'abougrir : pour une plante, s'arrêter dans son développement.

elles s'abougrissent, ils s'abougrissent, elles se sont abougries, ils se sont abougris,...

un **abougrissement** : l'état d'un bois, d'un arbre, dont le développement a été arrêté dans sa première croissance.

Le verbe abougrir, remplacé par rabougrir, est dérivé de bougre « hérétique » puis « chétif, malvenu ».

aboukorn

un **aboukorn** : une espèce de gekko d'Afrique et du Moyen-Orient muni d'une crête osseuse sur le front.

abouler

abouler quelque chose :

- le donner ;
- l'apporter sans retard et quoi qu'il en coute ;
- payer.

aboule le fric ! paye !

abouler ou **s'abouler** : arriver rapidement.

Le verbe abouler est dérivé de bouler, donc de boule.

aboulie, aboulique

une **aboulie** :

- des difficultés ou une impossibilité de l’exercice de la volonté, notamment dans le passage à l’action, avec tendance à différer celle-ci ;
- la perte de vitalité d'un groupe social, d'une nation, etc.

elle, il est **aboulique** : est atteinte ou atteint d'aboulie ; est relative, est relatif à l'aboulie.

une, un **aboulique** : une personne atteinte d'aboulie.

une **diaboulimie** : la pratique qui vise, pour une personne diabétique insulinodépendante s’estimant en excès pondéral, à limiter, de sa propre initiative, la prise de poids par une réduction de la dose d’insuline qu’elle s’administre.

Le nom (une) aboulie est emprunté au grec ἀβουλία (formé du préfixe privatif ἀ- et de βουλή « volonté ») « irréflexion, imprudence » dont le sens a été modifié par βούλεσθαι « vouloir ».

about

un **about** :

- l'extrémité d'une pièce de bois, de métal, préparée en vue d'un assemblage précis ;
- un espace résiduel entre deux rangs, résultant d'un découpage cadastral. Office québécois de la langue française.

avoir de bons abouts : avoir du bon travail à faire.

une ouvrière, un **ouvrier d'abouts** : une ouvrière, un ouvrier chargé(e) des travaux de réparation et d'entretien d'un puits (creusement des fosses, cuvelages et picotages).

un about d'ouvrage, une devise d'about : une convention par laquelle une des parties s'obligeait à faire des constructions nouvelles sur son propre bien-fonds.

mettre le demandeur en son about : le mettre en possession d'un héritage sur lequel une rente lui est assignée.

Le nom (un) about est dérivé d'abouter.

aboutage

un **aboutage** : l'action d'abouter par un nœud les extrémités de deux cordages.

un **aboutage** ou **aboutement, jointage, assemblage en bout** : la technique d'assemblage qui consiste à joindre bout à bout plusieurs courtes pièces de bois afin de former une pièce plus longue. En anglais : *end-to-end joining ; end-to-end jointing ; end joining ; end jointing*. En savoir plus : Vocabulaire de la construction (Office québécois de la langue française).

un **aboutement** :

- l'action d'abouter deux pièces de charpente ;
- l'état de deux pièces aboutées; leur point de jonction.

Ces noms sont dérivés d'abouter, avec les suffixes -age, -ment.

abouté

des pièces (d'armoiries) **aboutées** : qui se répondent par les pointes.

des pièces de bois aboutées : qui sont jointes bout à bout.

s'aboutéier

s'**aboutéier** : pour un abcès, murir, être prêt à suppurer.

aboutement

un **aboutement** : voir aboutage (ci-dessus).

abouter

abouter :

- joindre, lier en joignant deux objets par leurs bouts ;
- mettre en rapport deux personnes ou deux groupes de personnes ;
- aboutir à ;
- mener jusqu'au bout ;
- tailler la vigne jusqu'au bout.

s'abouter avec quelqu'un : se joindre à.

s'abouter : se joindre comme deux objets mis bout à bout.

Selon les sens, le verbe abouter est dérivé de boute « pousser », avec le préfixe a-, soit dérivé de bouter soit plus probablement dérivé de bout au sens de « limite » [un bien, une terre désignée par ses limites]

Du 12ème au 15ème siècles, abouter a de nombreux sens et connait une forte vitalité. Au 16ème siècle, il semble conserver une certaine importance dans le sens de « confiner à » ; il est alors concurrencé par aboutir. Par la suite, abouter disparait totalement des dictionnaires pour ne reparaitre qu'au cours du 19ème siècle surtout comme terme technique ; on remarque, à cette époque, la survivance de quelques sens anciens par l'intermédiaire de certains dialectes locaux, mais la vitalité du mot est très limitée.

Les verbes abuter et abouter sont très proches au point de vue sémantique et ont pris quelquefois des sens très voisins et même identiques, particulièrement dans l'ancienne langue.

Le mot aboté ou abotté (= mal ajusté) vient du participe passé d'aboter, forme dialectale d'abouter.

Le verbe aboter (1) ou abotter (= faire aboutir, en venir à bout) est une forme dialectale d'aboutir qui a pratiquement remplacé abouter.

abouti, aboutir

A. elle est aboutie, il est **abouti** (1) : est venu(e) à suppuration.

aboutir (1) :

- en horticulture, pousser des boutons ;
- en médecine, venir à suppuration.

B. elle est aboutie, il est **abouti** (2) :

- est mené(e) à son terme ;
- est achevée, réussie, voisine de la perfection ; est achevé, réussi, voisin de la perfection.

elle est inaboutie, il est **inabouti** :

- n'a pas pu aboutir ;
- est inachevé(e).

aboutir (2) :

- arriver au bout, avoir une issue ;
- arriver à un résultat, achever, réussir ;
- en architecture, revêtir de minces feuilles de plomb ou de tout autre métal un ornement d'architecture ou de sculpture ;
- en hydraulique, raccorder un gros tuyau sur un petit, au moyen d'un collet ou tambour de plomb qui va en diminuant du gros au petit.

aboutir à :

- se terminer dans ;
- arriver ;
- converger ;
- toucher le bout.

j'aboutis, tu aboutis, il aboutit, nous aboutissons, vous aboutissez, ils aboutissent ;
j'aboutissais ; j'aboutis ; j'aboutirai ; j'aboutirais ;
j'ai abouti ; j'avais abouti ; j'eus abouti ; j'aurai abouti ; j'aurais abouti ;
que j'aboutisse, que tu aboutisses, qu'il aboutisse, que nous aboutissions, que vous aboutissiez, qu'ils aboutissent ;
que j'aboutisse, qu'il aboutît, que nous aboutissions ; que j'aie abouti ; que j'eusse abouti ;
aboutis, aboutissons, aboutissez ; aie abouti, ayons abouti, ayez abouti ;
(en) aboutissant.

Le verbe aboutir est dérivé de bouter ou de bout selon les sens. En dehors de quelques sens spéciaux rapidement disparus, aboutir a connu une vitalité assez grande depuis son apparition : de la langue juridique (du 14ème au 16ème siècles), il passe au 16ème siècle dans la langue courante, au propre et au figuré et dans la langue technique. À la même époque, on constate de nombreuses interférences entre aboutir et le verbe très voisin abouter ; dans les deux verbes, on retrouve l'étymon bout au sens de « limite, extrémité »; d'où les sens de « confiner à, toucher à » et de « avoir pour but, pour résultat ». Mais abouter apparait le premier (milieu du 13ème siècle) avec ces deux sens, tandis que pour aboutir, le premier sens n'est attesté qu'au 14ème siècle, le second au 16ème siècle. Au 16ème siècle, et jusqu'au début du 17ème siècle ils coexistent mais abouter est progressivement remplacé par aboutir qui subsiste seul dans les dictionnaires jusqu'au 19ème siècle, l'époque où abouter ressurgit.

aboutissant

un **aboutissant** :

- un aboutissement ;
- l'endroit où quelque chose, notamment un organe, aboutit ;
- un point d'aboutissement, un résultat, une conséquence.

les aboutissants d'un fonds : les fonds adjacents à ses petits côtés, par opposition aux tenants qui sont les fonds adjacents à ses grands côtés.

les tenants et les aboutissants : tout ce qui se rapporte étroitement à quelque chose ou à quelqu'un, notamment l'environnement d'une situation, la signification d'une affaire.

Ce nom vient du participe présent d'aboutir. Ce terme juridique, attesté constamment depuis 1508, le plus souvent dans l'expression *tenants et aboutissants*. En outre, du sens initial de « limites » on est passé au 19ème siècle à celui de « endroit où quelque chose aboutit » (1805), où aboutissant est généralement employé seul et a perdu son caractère juridique ; il s'agit probablement d'une recréation du mot par mise en relation avec aboutir et aboutissement.

aboutissement

un **aboutissement** (1) : le commencement de la suppuration d'un abcès.

un **aboutissement** (2) :

- l'action d'aboutir ; le résultat de cette action ;
- une extrémité, un endroit où quelque chose, notamment un chemin, aboutit ;
- un objet situé à l'extrémité, l'extrémité d'un objet ;
- un terme auquel on aboutit, avec ou sans effort ;
- un résultat normal, attendu, d'un processus, avec, plus ou moins clairement suggérée, une idée d'accomplissement, de perfection, de réussite ;
- le fait d'obtenir un résultat ; le succès d'une entreprise.

Ce nom est dérivé du participe présent d'aboutir, avec le suffixe -ement. Les interférences que l'on constate au Moyen Âge entre les sens d'abouter et d'aboutir se retrouvent au niveau de leurs dérivés about, aboutement, aboutissant et aboutissement. Dans ces quatre mots on retrouve le sens de « limite » : aboutement au 14ème siècle, about au 16ème siècle, aboutissant et aboutissement depuis le 16ème siècle. (à comparer avec les expressions *tenants et abouts* que l'on rencontre au Moyen Âge et *tenants et aboutissants* courante depuis le 16ème siècle). On remarque qu'au Moyen Âge about et aboutement occupent une place très importante. Mais de même qu'aboutir l'a emporté sur abouter, aboutissant et aboutissement surtout prennent, à partir du 16ème siècle, une importance de plus en plus grande tandis que about et aboutement ne conservent plus qu'une place restreinte dans certains domaines techniques.

aboutonner

aboutonner : boutonner, fermer un vêtement au moyen des boutons qui y sont cousus.

Le verbe aboutonner était une façon dialectale de dire boutonner.

ab ovo

ab ovo : depuis l'origine, depuis le commencement.

La locution latine *ab ovo* fut employée par Horace pour désigner l'origine de la vie (l'œuf de Léda, d'où naquit Hélène, la cause de la guerre de Troie) et le premier service du repas. L'emploi français semble plutôt se référer à la notion de « principe, d'origine de la vie », mais est plus probablement encore une création savante du 17ème siècle.

aboyant, aboyer, aboyeur

une foule **aboyante** : qui vocifère, qui hurle.

un chien aboyant : qui aboie.

des aboyants : des gens qui viennent voir, écornifler s'il n'y a pas quelque chose à rapiner.

aboyer :

- pour le chien, émettre son cri le plus habituel consistant en un bruit sonore et bref, généralement répété par saccades ;
- reproduire volontairement ou involontairement le cri du chien ;
- prononcer des paroles violentes et incohérentes.

j'aboie, tu aboies, il aboie, nous aboyons, vous aboyez, ils aboient ;
j'aboyais ; j'aboyai ; j'aboierai ; j'aboierais ;
j'ai aboyé ; j'avais aboyé ; j'eus aboyé ; j'aurais aboyé ; j'aurais aboyé ;
que j'aboie, que tu aboies, qu'il aboie, que nous aboyions, que vous aboyiez, qu'ils aboient ;
que j'aboyasse, qu'il aboyât, que nous aboyassions ; que j'aie aboyé ; que j'eusse aboyé ;
aboie, aboyons, aboyez ; aie aboyé, ayons aboyé, ayez aboyé ;
(en) aboyant.

une personne aboyeuse, un chien **aboyeur** : qui aboie ou pousse des cris semblables à l'aboiement.

un **aboyeur** :

- un chevalier gris, un oiseau ;
- une arme qui par son bruit rappelle l'aboiement du chien.

une aboyeuse, un **aboyeur** : celle, celui qui lance des cris semblables à un aboiement, qui fait le boniment, qui commande, qui appelle, qui harcèle de cris, de criailleries importunes.

Le verbe aboyer (*abaier* à l'origine) est dérivé du radical bai- forme apophonique de bau- exprimant l'aboiement du chien et qui est à la base de plusieurs formations de même sens : grec β α ύ ζ ω, latin *baubare* (*baubari*), etc.

Le verbe aboyer est attesté sous sa forme graphique actuelle dès le 16ème siècle, mais l'Académie, qui dans les deux premières éditions de son dictionnaire donne la graphie *abboyer*, ne préconise la forme moderne qu'à partir de l'édition de 1740. Le mot entre dans la langue sous la forme *abaier* (au 12ème siècle), encore en vedette en 1680 à côté de *aboier*.

Il existait aussi *abaier*/aboyer (2) « aspirer à », du latin *batare* duquel provient, bayer, béer « être ouvert, avoir la bouche ouverte ». D'où un aboyeur, celui qui désire, qui poursuit ardemment une chose.

abracadabra, abracadabrance, abracadabrant, abracadabrantesque, abracadabrantisme, abracadabrer

abracadabra : une formule magique, utilisée pour guérir ou prévenir toutes sortes de maladies.
un abracadabra

une **abracadabrance** : le caractère de ce qui est abracadabrant.

elle est abracadabrante, il est **abracadabrant** :

- est étrange et compliqué(e), jusqu'à l'incohérence ou au délire ;
- est totalement incompréhensible.

elle, il est **abracadabrantesque** : ressemble à ce qui est abracadabrant.

un **abracadabrantisme** : un système et une technique d'expression consistant à privilégier les contenus et les formes abracadabrantes.

abracadabrer : rendre abracadabrant.

Pour l'étymologie d'abracadabra, voir : CNRTL.

abrachie, abrachiocéphalie

une **abrachie** ou **lipobrachie** : une absence congénitale des bras.

une **abrachiocéphalie** ou **lipobrachionocéphalie** : une malformation congénitale caractérisée par l'absence de bras et de tête.

Le nom (un) bras vient du latin classique *brachium* ou *bracchium*, emprunté au grec β ρ α χ ί ω ν.

abramide, abranide

une **abramide** ou **abranide** : une sorte de vêtement de couleur jaune que portaient les femmes grecques.

L'origine de ce nom est obscure, voir : CNRTL.

abranche

elle, il est **abranche** :

- n'a pas de branchies ;
- dont les branchies ne sont pas apparentes.

les **abranches** : un ordre de la classe des annélides.

Le mot abranche est formé du préfixe a- privatif et de -branche, dérivé régressif de branchies.

abraquer

abraquer :

- tirer à bras ;
- haler à la main un cordage mou, lui donner un peu de tension.

Le verbe abraquer vient du changement de préfixe d'embraquer « tendre un cordage ».

abras

un **abras** : la garniture de fer qui entoure le manche d'un marteau de forge.

être dans tous ses abras, faire beaucoup d'abras : montrer un grand empressement, une grande hâte, un air affairé, un air empressé.

Le nom (un) abras est dérivé de bras, avec le préfixe a-, cette garniture étant considérée comme s'adaptant, s'ajoutant au manche des outils ou ustensiles ; elle semble s'appliquer, à l'origine, au manche d'un marteau de forge.

abrasax

un **abrasax** : voir abraxas (1) (ci-dessous).

abrasement, abraser, abrasif, abrasimètre

un **abrasement** : l'action d'abraser.

A. **abraser** : enlever en raclant de petits fragments superficiels de la muqueuse.

s'abraser : disparaitre par altération des tissus.

B. **abraser** : user ou polir une surface par frottement.

C. **abraser** :

- écraser, abimer, casser ;
- raser.

elle est abrasive, il est **abrasif** : use, polit.

une matière abrasive, un produit abrasif : capable d'arracher par frottement de petites quantités de matière et servant à user, à nettoyer, à polir.

un **abrasif** : une matière qui use par frottement ou grattage, pour polir, amincir, sans usage de la lime.

un **abrasimètre** : un appareil destiné à mesurer le degré d'abrasion.

une **abrasion** :

- l'action d'user par frottement, grattement ou altération spontanée ;
- une usure mécanique de la roche en place par l'eau chargée de débris ;
- une ulcération superficielle de la peau ou des intestins ;
- une séparation par petits fragments de l'épithélium qui recouvre les membranes muqueuses ;
- l'action de gratter la surface des os cariés, de la cornée ulcérée, des dents cerclées de tartre ;
- l'action d'user par frottement à l'aide d'un abrasif.

des marques d'abrasion (sur une photographie).

Le nom (un) abrasement est repris au moyen français *abrasement*, attesté depuis 1419 au sens de « démolition (d'une maison) », formé sur le participe passé du latin *abradere* (« enlever en rasant », voir abrasion) à l'emploi figuré de « supprimer, détruire », fréquent en latin chrétien.

L'ancienne langue connait deux verbes abraser, l'un dérivé de braise et signifiant « embraser, enflammer », l'autre, qui survit en français moderne, issu du latin *abradere* « raser » et signifiant « démolir ». Le verbe abraser « démolir » est à peine vivant en moyen français et semble ne pas survivre après le 14ème siècle. Certains parlers provinciaux ont conservé les sens « écraser » « abimer, casser » « écraser, détruire ». Au 20ème siècle, on note la résurgence du verbe par formation sur abrasion, en médecine et en technologie.

Le nom (une) abrasion est emprunté au latin *abrasio* « action d'enlever en rasant », un terme de médecine au sens « action d'enlever en frottant la surface de quelque chose » en latin médiéval, un emploi probablement issu du verbe *abradere.* Abrasion apparait en français au 17ème siècle dans un emploi général affaibli par rapport à l'étymon latin. Au 18ème siècle, en rapport avec l'évolution des techniques, le mot passe dans la langue médicale ; au 19ème siècle, il est employé dans le vocabulaire de la chirurgie et plus précisément de la chirurgie dentaire. Il retrouve ainsi le sens étymologique du latin chirurgical « action d'enlever en rasant » (les barbiers ayant longtemps pratiqué la chirurgie, au moins jusqu'à la création de cours spécialisés dans les universités). Au 20ème siècle, ce verbe a connu diverses spécialisations.

abrasin

un **abrasin** : un arbre.

Le nom (un) abrasin est d'origine japonaise.

abrasion

une **abrasion** : voir ci-dessus.

abraxax

1. un **abraxas** ou **abrasax** : un mot symbolisant les 365 émanations du Dieu Suprême pour la secte gnostique des basilidiens.

un **abraxas** : une pierre taillée, souvent gravée de caractères magiques, que l'on portait comme amulette.

Ce nom est d'origine obscure, peut-être un cryptogramme d'origine hébraïque, voir : CNRTL.

2. un **abraxas** : un genre de papillon nocturne.

L'origine de ce nom est obscure.

abréacteur, abréaction, abréagir

un **abréacteur** : un thérapeute qui provoque l'abréaction chez son patient.

une **abréaction** : une libération d'affects accompagnant la survenue ou l'évocation d'un évènement traumatique.

abréagir :

- faire une abréaction ;
- se libérer de quelque chose par une abréaction.

j'abréagis, tu abréagis, il abréagit, nous abréagissons, vous abréagissez, ils abréagissent ;
j'abréagissais ; j'abréagis ; j'abréagirai ; j'abréagirais ;
j'ai abréagi ; j'avais abréagi ; j'eus abréagi ; j'aurai abréagi ; j'aurais abréagi ;
que j'abréagisse, que tu abréagisses, qu'il abréagisse, que nous abréagissions, que vous abréagissiez, qu'ils abréagissent ;
que j'abréagisse, qu'il abréagît, que nous abréagissions ; que j'aie abréagi ; que j'eusse abréagi ;
abréagis, abréagissons, abréagissez ; aie abréagi, ayons abréagi, ayez abréagi ;
(en) abréagissant.

Le nom (une) abréaction est formé du préfixe latin *ab-* exprimant l'éloignement, « hors de » et de réaction.

Le verbe abréagir est formé du préfixe latin ab- exprimant l'éloignement « hors de », et de réagir, un terme de psychologie, sur le modèle de la série abréaction, abréactif.

abrégé, abrégeable, abrégément, abrègement, abréger

elle est abrégée, il est **abrégé** :

- est diminué(e), rapetissé(e) ;
- pour une forme d'expression écrite ou orale, est dense, ramassé(e).

en abrégé : en peu de mots.

un **abrégé** :

- une représentation en raccourci ;
- un ouvrage présentant en raccourci ce que l'on sait du monde, d'une religion, d'un domaine précis du savoir ou de la technique ;
- un mécanisme de l'orgue ;
- une partie de la mécanique utilisée dans les beffrois avec carillon.

elle, il est **abrégeable** : peut être abrégé(e), réduite ou réduit.

abrégément : d'une manière abrégée.

un **abrègement** ou **abrégement** :

- l'action d'abréger ;
- en droit féodal, l'action d'abréger un fief, de diminuer les services qui lui sont attachés.

abréger :

- rendre plus court ;
- faire court, s'exprimer en peu de mots.

j'abrège, tu abrèges, il abrège, nous abrégeons, vous abrégez, ils abrègent ;
j'abrégeais ; j'abrégeai ; j'abrègerai ou abrégerai ; j'abrègerais ou abrégerais ;
j'ai abrégé ; j'avais abrégé ; j'eus abrégé ; j'aurai abrégé ; j'aurais abrégé ;
que j'abrège, que tu abrèges, qu'il abrège, que nous abrégions, que vous abrégiez, qu'ils abrègent ;
que j'abrégeasse, qu'il abrégeât, que nous abrégeassions ; que j'aie abrégé ; que j'eusse abrégé ;
abrège, abrégeons, abrégez ; aie abrégé, ayons abrégé, ayez abrégé ;
(en) abrégeant.

Le nom (un) abrégé, issu du participe passé d'abréger, n'a gardé le sens « abréviation » que dans l'expression figée *écrire en abrégé*.

Le verbe abréger vient du bas latin (surtour du latin chrétien) *abbrĕviare*. Il a été concurrencé par le doublet savant *abrévier*. Il n'apparaît au sens « rédiger un texte (de loi) à partir d'éléments divers et antérieurs, en les ordonnant, au besoin en les réduisant » qu'à l'époque médiévale. C'est une spécialisation de sens par le français juridique ; le latin médiéval *abbreviare* ne connait pas cet emploi, il a seulement connu le sens de « diminuer par affaiblissement ». Les acceptions « rendre bref, plus court, réduire la durée ou l'étendue » et « faire court, s'exprimer en peu de mots » sont stables depuis le 12ème siècle. Au Moyen Âge, abréger avait fini par signifier « écrire » « rédiger » : le Moyen Âge voyant dans la concision (*brevitas*) une qualité stylistique. D'où le passage de l'idée de bon « abréviateur » à celle de bon « rédacteur », et le passage du sens de « abréger » au sens de « rédiger ». Le latin *breve* avait donné l'ancien français *brief* « note de synthèse, petit document récapitulatif, lettre, chronique, registre à inscrire les droits, etc. », d'où les deux composés synonymes *abriever* (abrévier) et *embriever* « mettre par écrit, rédiger ». On note aussi en droit féodal, le sens « diminuer la valeur ou les services d'un fief ».

Le nom (un) épitomé ou épitome (= un abrégé d'un livre, d'une histoire ; plus particulièrement un précis d'histoire) est emprunté au latin classique *epitome*, du grec ε ʼ π ι τ ο μ ή́ « abrégé ».

abreuvage, abreuvement, abreuver, abreuveur, abreuvoir

A. un **abreuvage** : l'acte d'abreuver.

une halte d'abreuvage : une gare où s'arrêtait un train militaire pour permettre de désaltérer hommes et chevaux.

B. un **abreuvage** : un point d'eau où l'on abreuve les animaux.

un **abreuvement** : l'action d'abreuver ou de s'abreuver.

abreuver :

- pourvoir abondamment en liquide des êtres vivants, le sol, certains matériaux, de manière à désaltérer ou imbiber jusqu'à saturation ;
- en savoir plus : CNRTL.

s'abreuver à, s'abreuver de : se désaltérer.

elles se sont abreuvées, elles sont abreuvées.
elles se sont abreuvé les chevaux, elles ont abreuvé les chevaux, elles se les sont abreuvés.

une abreuveuse, un **abreuveur** : une marchande, un marchand qui a l'habitude d'abreuver en payant largement à boire.

un **abreuvoir** :

- un point d'eau naturel ou aménagé, où les animaux vont boire ;
- un lieu ou une source où l'homme s'abreuve ;
- une fontaine à eau, un distributeur d'eau potable comportant un mécanisme qui commande un jet d'eau, voir le Dictionnaire historique du français québécois ;
- ce qui rappelle la forme d'un abreuvoir en auge.

en savoir plus : dictionnaire des sciences animales.

Le verbe abreuver vient du latin vulgaire *abbĭbĕrare*, dérivé de *biber* « boisson », de *bibĕre* « boire ». Le latin vulgaire rend souvent « abreuver » par *potāre*. Anciennes variantes : *abeivre, aboivre, abovrer, abuvrer, abeuvrer, aboivrer, abevrer*. La forme *aboivrer* a subi l'influence de l'ancien français *boivre* (voir : boire) ; abreuver est une forme métathétique de *abevrer*.

abrèvement

un **abrèvement** ou **embrèvement**, **embreuvement** : l'assemblage d'une pièce de bois avec une autre, en faisant pénétrer l'extrémité de l'une, préalablement taillée en prisme triangulaire, dans l'autre.

embrever ou **embréver** : assembler deux pièces en faisant pénétrer une partie de l'une dans un évidement pratiqué dans l'autre. D'où un **embrèvement**.

Le nom (un) abrèvement est sans doute le croisement entre embrèvement, un terme de menuiserie (de même sens), dérivé d'embrever, du latin *imbiberare* « imbiber » au sens technique de « faire pénétrer une pièce de bois dans une autre » et abreuver, un terme de bâtiment, du latin *adbiberare*.

abréviateur, abréviatif, abréviation, abréviativement, abréviature, abrévié, abrévier

elle est abréviatrice, il est **abréviateur** : abrège, réduit, simplifie.

une abréviatrice, un **abréviateur** :

- une auteure ou un auteur de la version abrégée d'un ouvrage ;
- une, un secrétaire chargé(e) de la rédaction ou de la collation et de l'expédition de certaines bulles et lettres pontificales.

elle est abréviative, il est **abréviatif** : recourt à l'abréviation.

abréviativement : sous forme abrégée, par abréviation.

une **abréviation** :

- l'action d'abréger ;
- un procédé par lequel on obtient une représentation graphique tronquée, mais suffisamment claire, d'un signe plus long ;
- une représentation ou un signe obtenu par abréviation.

Les abréviations : Office québécois de la langue française.

une **abréviature** : une réduction graphique d'un mot par emploi de signe(s) ou lettre(s) représentant le mot ou une partie du mot.

elle est abréviée, il est **abrévié** : est écrite, est écrit en signes abréviatifs.

abrévier : abréger.

Le mot abréviateur est emprunté au latin *abbreviator* « rédacteur de la version abrégée d'une œuvre », le sens « officier de la chancellerie pontificale chargé de rédiger les minutes des lettres pontificales » est emprunté au latin médiéval, d'où « notaire, secrétaire chargé de rédiger la minute d'un jugement », un terme de diplomatique qui n'a pas d'équivalent en latin médiéval.

Le nom (une) abréviation est emprunté au latin chrétien *abbreviatio* attesté au sens « version abrégée d'un écrit » depuis le 4ème siècle ; à remarquer que *abbreviatio* désigne depuis 1200 le procédé stylistique très en faveur au Moyen Âge consistant à rédiger la version abrégée d'un écrit (opposé à la *dilatatio*). Le sens « action d'abréger » est en latin médiéval un élargissement du sens initial.

Les mots abrégé et abréger se sont substitués à abrévié, abrévier.

abreyer

abreyer : voir abrier (ci-dessous).

abri

un **abri** :

- un lieu couvert protégeant des hommes ou des animaux contre les intempéries ou quelque danger ;
- un dispositif, couvert ou non, servant à protéger ;
- un emplacement côtier naturel ou construit, servant à protéger les bateaux contre la tempête ;
- un moyen naturel aménagé ou un ouvrage enterré pour protéger les militaires en campagne contre la vue et le tir de l'ennemi ;
- une construction couverte ou non destinée à protéger le voyageur sur la voie publique, notamment aux arrêts de tramways ou d'autobus ;
- une protection, un refuge moral.

à l'abri : Parler français.

le **sans-abrisme** : la situation des sans-abris, des SDF.

Le nom (un) abri vient du verbe abrier.

abribus

un **abribus** [nom déposé] : une aubette, un abri pour les usagers attendant l'autobus.

Ce nom est composé d'abri et de bus pour autobus.

abricot, abricoté, abricotée, abricoter, abricotier, abricotin, abricotine

un **abricot** : un fruit.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'abricot : Wiktionnaire.

voir le dictionnaire des sciences animales.

un gâteau **abricoté** : où il y a des abricots.

une prune abricotée : qui tient de l'abricot.

une pêche abricotée ou un abricot-pêche

un **abricoté** : un bonbon fait d'un petit morceau d'abricot confit dans le sucre.

une **abricotée** : une espèce de prune qui a l'apparence et le gout de l'abricot.

A. **abricoter** un gâteau, un entremets ou une partie de leur surface visible : la ou le recouvrir d'une couche de marmelade d'abricots.

B. **abricoter** : greffer un abricotier sur un autre arbre.

un **abricotier** : un arbre qui produit l'abricot.

un **abricotin** : une sorte de prune qui ressemble à l'abricot.

une **abricotine** :

- un marbre du même genre que la brèche violette, de la couleur de l'abricot ;
- une liqueur d'abricot ;
- une eau-de-vie d'abricot. [Suisse].

Le nom (un) abricot, emprunté au portugais albricoque ou à l'espagnol albaricoque, est attesté depuis 1330. L'espagnol *albaricoque*, le portugais *albricoque* et le catalan *albercoc* sont empruntés à l'arabe *al barkuk*, en bas grec *praikokkion*, en latin *praecoquum* « fruit précoce ».

Ce fruit était connu dès l'Antiquité en Europe et il est cultivée en Italie à partir du Ier siècle de notre ère. Selon Pline, il se vendait 30 sesterces pièce. Il était nommé *præcoqua*, ou *præcoca* au neutre pluriel collectif, le terme *præcox (præcoquo)* s'appliquait aux plantes et aux fruit précoces ou mûrs. On trouve aussi chez Pline *armeniacum*, fruit d'Arménie, *armeniaca* ou abricotier chez Columelle (et *pruna armeniaca*), l'Arménie était la provenance immédiate et le fait se retrouve en grec. Le fruit est originaire de Chine en fait, mais il va faire le tour de la Méditerranée par des chemins étranges. Il reste arménien dans les parlers lombards par aphérèse sans doute par mauvaise coupe ou par métathèse : *mungnaga, ramognega*. Le terme aurait été importé en Syrie par l'intermédiaire du grec *praekokon* avant de revenir en occident.
Les Arabes d'Espagne réintroduisent l'abricot et ils emploient alors devant lui l'article arabe *al*, mais en outre ils changent le timbre de p qui n'existe pas en arabe. Le p est souvent remplacé par un b dans cette langue et plus rarement par un f. Le mot devient *al-barqûq*, et en espagnol *albaricoque* (1300, avec conservation de la forme ancienne), en portugais *albricoque* par syncope. L'italien *albicocca* témoigne de l'influence espagnole à la Renaissance. Toutes ces formes montrent une agglutination de l'article au contraire de *bricocatu* génois.
Il entre en français sous la forme *aubercot* (1512-1535) à partir du catalan *abercot, albercot* et il devient abricot en 1547. Le français montre encore une hésitation face à la liquide l devant consonne qui se vocalise dans *aubercot*. On doit donc supposer une simplification de la prononciation avec la métathèse d'abricot qui permet de conserver le timbre d'a, mais sans doute aussi du fait d'un intermédiaire portuaire portugais.
Le mot français donne ensuite l'anglais *apricot* (sans doute par croisement avec *apple* ou *april*, mais peut-être par une prononciation régionale française), l'allemand *Aprikose*, le néerlandais *abricoos* par affaiblissement. En savoir plus : Site de Dominique Didier.

abrié, abrier

A. **abreyer** ou **abrier** :

- abriter ;
- recouvrir, dissimuler ;
- empêcher le vent de passer jusqu'à une autre voile.

B. Dictionnaire historique du français québécois.

elle est abriée ou abrillée, il est **abrié** ou **abrillé** :

- est à couvert, est protégé(e) (contre le vent, la pluie, les éléments) ;
- est recouverte, est recouvert de quelque chose qui protège, dissimule, etc. ;
- est couverte, est couvert, est protégé(e) par une couverture, un drap, etc. ;
- est protégé(e), caché(e), mis(e) à l'abri (de critiques, du regard public, etc.) :
- est recouverte de, est recouvert de, est enrobé(e) dans quelque chose qui en dissimule la vraie nature, qui en adoucit le caractère.

abrier ou **abriller** :

- mettre à couvert, abriter contre le vent, la pluie, les éléments ;
- couvrir, recouvrir ;
- protéger, défendre, excuser quelqu'un en le couvrant de son autorité, de son influence.

s'abrier derrière quelqu'un, derrière quelque chose : se protéger, se défendre, s'excuser en se dissimulant.

abrier ou s'abriller quelque chose : le dissimuler, l'étouffer, empêcher qu'on en prenne connaissance.

Le verbe abrier ou abreyer vient du bas latin *apricare* « chauffer, réchauffer par le soleil », en latin classique *apricari* « se chauffer au soleil », dérivé de l'adjectif *apricus* « exposé au soleil ». La notion de « chauffer au soleil » est liée à celle de « protection contre le vent, le froid, les intempéries »; par ailleurs l'emploi fréquent de *apricus* est en relation avec *vinea, vindemia, uvae* dont la culture est, en pays méditerranéens, souvent pratiquée en terrasse, à l'abri de murettes de pierre, et avec *collis, pronus*, révélant à la fois l'exposition au soleil et un relief constituant une protection d'où la notion de « protéger, abriter ». Bien que *apricus* ait été par fausse étymologie rapproché de *apertus* « ouvert », il n'y a pas incompatibilité entre *apricus* et la notion de « lieu couvert », d'où ensuite la notion de « couvrir, vêtir ». L'évolution sémantique est la même pour l'espagnol *abrigar*, glosé *foveo*. La forme abrier est soit d'origine méridionale ou des dialectes de l'ouest soit, plus probablement une interprétation du roman au stade *abrigare* de l'évolution phonétique, comme *a-/brigare* (à

comparer avec l'ancien français *desbrié* « privé d'abri », l'anglais *débrier*).
Très vivant en ancien et moyen français et encore au 16ème siècle, le verbe abrier tend cependant dès cette époque à sortir de l'usage et est remplacé par la locution *mettre à l'abri* ; abri donne naissance au verbe moderne abriter. Cependant, si le mot est vieux au sens général, il prend dès le 18ème siècle des acceptions techniques toujours vivantes au 19ème sinon au 20ème siècle en horticulture et comme terme de marine.

abrifou, abri-fou

un **abrifou** ou **abri-fou** : un voile tenu au-dessus de la tête des mariés pendant la bénédiction nuptiale.

Ce terme dialectal du Centre et de l'Ouest est composé d'abri et d'un second élément d'origine incertaine, voir : CNRTL.

abri-galant

un **abri-galant** ou **abri galant** : une sorte de manteau d'homme.

Il semble que ce nom composé d'abri et galant, s'applique à une mode masculine en vogue sous la Restauration.

abriller

abriller : voir abrier (ci-dessus).

abrine

une **abrine** :

- le nom donné à un mélange extrait des graines de jequirity ;
- une toxalbumine de même origine douée de propriétés hémolytiques ;
- un composé chimique tiré de l'abrine brute.

Le nom (une) abrine est dérivé d'*abre, abrus* (= une plante légumineuse) en latin scientifique, emprunté à l'arabe *abrūz, afrūz*, le mot par lequel les botanistes arabes de l'Andalousie ont désigné l'*amarantus tricolor L*. (emprunté au persan *bustān afrūz* proprement « conférant au jardin des couleurs ardentes ») et qui, en arabe plus tardif, fut appliqué à la plante légumineuse tropicale *abrus precatorius L*.

abri-sous-roche

un **abri-sous-roche** : en géologie et en préhistoire, la partie inférieure d'un escarpement, protégée par roches surplombantes, moins profondes qu'une véritable caverne.

abritant, abrité, abritement, abriter

une institution abritante, un lieu **abritant** : qui constitue un abri agréable et intime à la manière du foyer familial.

des feuilles abritantes : qui, pendant le sommeil de la plante, sont abaissées vers la terre, et semblent abriter les fleurs situées au-dessous d'elles.

elle est abritée, il est **abrité** : est à l'abri.

elle est inabritée, il est **inabrité** : n'est pas abrité(e).

un **abritement** : l'action de s'abriter.

abriter : mettre à l'abri.

s'abriter : se mettre à l'abri.

elles se sont abritées, elles sont abritées.
elles se sont abrité les enfants, elles ont abrité les enfants, elles se les sont abrités.

Le verbe abriter, dérivé d'abri, devenu courant à la fin du 18ème siècle, a remplacé tardivement abrier qui a conservé son usage en horticulture et en marine.

abrivent, abri-vent

un **abrivent** ou **abri-vent** : un dispositif qui abrite du vent ou des intempéries.

Ce nom est formé d'abri et vent, plutôt que d'une forme du verbe abrier.

abrocomidé

les **abrocomidés** : une famille de rongeurs vrais.

abrogatif, abrogation, abrogatoire, abrogeable, abroger

elle est abrogative ou abrogatoire, il est **abrogatif** ou **abrogatoire** :

- a pour effet d'abroger ;
- abroge.

une **abrogation** (d'une loi) : l'action de l'abroger.

une loi abrogeable, un règlement **abrogeable** : qui peut être abrogé(e).

elle, il est **inabrogeable** : ne peut pas être abrogé(e).

abroger :

- rendre caduque, expressément ou tacitement, une disposition légale ou règlementaire prise par le pouvoir ou instituée par l'usage ;
- supprimer radicalement, à la manière d'un acte juridique d'abrogation.

j'abroge, tu abroges, il abroge, nous abrogeons, vous abrogez, ils abrogent ;
j'abrogeais ; j'abrogeai ; j'abrogerai ; j'abrogerais ;
j'ai abrogé ; j'avais abrogé ; j'eus abrogé ; j'aurai abrogé ; j'aurais abrogé ;
que j'abroge, que tu abroges, qu'il abroge, que nous abrogions, que vous abrogiez, qu'ils abrogent ;
que j'abrogeasse, qu'il abrogeât, que nous abrogeassions ; que j'aie abrogé ; que j'eusse abrogé ;
abroge, abrogeons, abrogez ; aie abrogé, ayons abrogé, ayez abrogé ;
(en) abrogeant.

Le nom (une) abrogation est emprunté au latin *abrogatio* « action d'annuler un texte juridique antérieur ». L'abrogation a pour objet un texte de portée générale ; sous l'Ancien Régime, l'ordonnance royale avait par excellence une telle portée, puisqu'elle s'étendait à tout le territoire du royaume et à tous les sujets ; l'édit ne concernait qu'une partie du territoire et une catégorie de sujets. La révocation peut viser une seule personne (officier, fonctionnaire) ; quand elle vise un texte, ce texte est de portée restreinte : acte privé comme une donation, acte public comme un édit royal. Par nature l'abrogation vise l'avenir : la disposition légale ou réglementaire abrogée ne sera désormais plus appliquée ; la révocation fait en outre référence à ce qui avait été concédé ou accordé antérieurement : il y a rétractation ou reprise.

Le verbe abroger est emprunté au latin *abrogare* « ôter le crédit à quelqu'un ».

abrotone, abrotonite, abrotonoïde

une **abrotone** : le nom vulgaire des aurones, du genre armoise.

un **abrotonite** : un vin dans lequel les Grecs anciens faisaient infuser de l'abrotone pour l'aromatiser.

elle, il est **abrotonoïde** : ressemble à l'abrotone.

Le nom (une) abrotone, emprunté au latin *habrotonum* ou *abrotonum*, un terme de botanique.

Le nom (un) abrotonite est emprunté au grec α ᾽ β ρ ο τ ο ν ί τ η ς « vin aromatisé d'aurone ».

Le nom (une) aurone (le nom vulgaire de plusieurs composées) est une forme populaire dérivée du latin *(h)abrotanum*, voir le correspondant savant abrotone, *abrotanum*.

abrouti, abroutir, abroutissement

un arbre ou un arbuste **abrouti** : qui mal venu, parce que ses jeunes pousses ont été broutées par les animaux.

abroutir : pour des animaux, brouter les jeunes pousses d'un arbre, d'un arbuste.

j'abroutis, tu abroutis, il abroutit, nous abroutissons, vous abroutissez, ils abroutissent ;
j'abroutissais ; j'abroutis ; j'abroutirai ; j'abroutirais ;
j'ai abrouti ; j'avais abrouti ; j'eus abrouti ; j'aurai abrouti ; j'aurais abrouti ;
que j'abroutisse, que tu abroutisses, qu'il abroutisse, que nous abroutissions, que vous abroutissiez, qu'ils abroutissent ;
que j'abroutisse, qu'il abroutît, que nous abroutissions ; que j'aie abrouti ; que j'eusse abrouti ;
abroutis, abroutissons, abroutissez ; aie abrouti, ayons abrouti, ayez abrouti ;
(en) abroutissant.

un **abroutis** : un taillis brouté par les bestiaux ou le gibier.

un **abroutissement** :

- un broutement des feuilles d'arbres et arbustes par les animaux ;
- l'état d'un bois brouté par les animaux.

Le verbe abroutir est dérivé de brout « jeune pousse », du germain *brust* « bourgeon », d'où vient le verbe brouter.

à brule-pourpoint, à brûle-pourpoint

La locution adverbiale *à brûle-pourpoint* signifie « sans préambule, brusquement » en parlant de la parole et des actes. Elle tire son origine de l'expression *tirer à brûle-pourpoint*, qui voulait dire anciennement « tirer de très près ». Lors d'un duel au pistolet, le bout du canon était porté de très près sur l'adversaire, au point de pouvoir brûler le pourpoint, un vêtement masculin d'époque couvrant le torse jusque sous la ceinture. On dirait plutôt aujourd'hui *tirer à bout portant*.

Cette idée d'attaque à l'improviste de manière abrupte, c'est-à-dire de soudaineté et d'efficacité, s'est transférée dans la locution *à brûle-pourpoint* ainsi que dans quelques expressions figurées, telles que *tirer sur quelqu'un à brûle-pourpoint*, qui veut dire « attaquer quelqu'un par de vifs propos », et *dire une chose à brûle-pourpoint*, qui signifie « dire une chose de très près, en face ».

La locution adverbiale *à brûle-pourpoint*, généralement utilisée après un verbe de déclaration, peut être substituée à d'autres adverbes ou locutions adverbiales synonymes, selon le contexte : *abruptement, inopinément, sans prévenir, sans entrée en matière, sans préparation, sans détour, sans transition, sans ménagement, sans qu'on s'y attende, sans crier gare, à l'improviste, avec brusquerie, de but en blanc*, etc., ou le plus soutenu *ex abrupto*.

À brûle-pourpoint n'est toutefois pas synonyme de spontanément ou d'immédiatement. Lorsque l'on veut évoquer ce sens, on choisira plutôt les locutions suivantes : *sans réfléchir, sur-le-champ, en peu de temps, tout de suite, promptement, rapidement, vite, sans délai, etc., ou, plus familièrement, illico*.

En savoir plus : Office québécois de la langue française.

abrupt, abrupte, abruptement

A. [en géographie]

elle est abrupte, il est **abrupt** :

- est caractérisé(e) par la brusque rupture, la discontinuité, l'apparence heurtée ;
- est caractérisé(e) par la (quasi) verticalité ;
- est caractérisé(e) par l'accès difficile.

B. [sens figuré]

elle est abrupte, il est **abrupt** :

- dont le caractère brut, haché, donne une impression de rudesse naturelle, d'élaboration insuffisante, d'abord ardu ;
- est caractérisé(e) par le manque de nuances, de transition progressive.

un **abrupt** ou une **abrupte** : une pente très raide.

l'**abrupt** : le caractère de ce qui est abrupt.

abruptement :

- d'une manière abrupte ;
- avec raideur ;
- pour une partie du corps, avec un caractère fruste, disgracieux ;

- en rhétorique et dans le discours familier : avec un manque de ménagement dans le préambule ; avec un manque d'enchainement et d'ampleur dans le développement ; avec un manque de préparation dans la conclusion.

L'adjectif abrupt est emprunté au latin *abruptus* « escarpé, à pic », d'où le substantif. Cependant le substantif *abruptum, abrupti* est déjà attesté en latin classique au sens concret de « ravin, précipice ».

abruption

une **abruption** :

- en médecine, une fracture transversale d'un os avec déchirure inégale et déplacement des fragments ;
- en rhétorique, un procédé visant à animer le style en supprimant les transitions d'usage.

Le nom (une) abruption est emprunté au latin *abruptio* « rupture (d'un objet) ».

abruptipenné

une feuille **abruptipennée** : se dit d'une feuille composée pennée dont les folioles, en nombre pair, sont disposées latéralement le long d'un pétiole commun qui se termine brusquement sur deux folioles symétriques, sans se prolonger par une foliole impaire ou une vrille.

une feuille **imparipennée** : en parlant d'une feuille pennée, qui se termine par une foliole impaire.

Le mot abruptipenné est composé d'abrupt et penné.

ex abrupto

ex abrupto : brusquement, sans préambule.

Cette locution adverbiale moderne est composée du latin *ex* « de, hors de » et de *abrupto*, ablatif de la forme neutre de l'adjectif *abruptus*, voir : abrupt.

abruti, abrutir, abrutissant, abrutissement, abrutisseur, abrutissoir

elle est abrutie, il est **abruti** :

- dont les qualités typiquement humaines (physiques, morales et surtout intellectuelles) ont été gravement diminuées ;
- est stupide.

une abrutie, un **abruti** : une personne tout à fait stupide.

abrutir :

- rendre une personne semblable à une (bête) brute ;
- diminuer les qualités physiques, intellectuelles ou morales de quelqu'un ;
- l'épuiser, le fatiguer physiquement ou intellectuellement.

j'abrutis, tu abrutis, il abrutit, nous abrutissons, vous abrutissez, ils abrutissent ;
j'abrutissais ; j'abrutis ; j'abrutirai ; j'abrutirais ;
j'ai abruti ; j'avais abruti ; j'eus abruti ; j'aurai abruti ; j'aurais abruti ;
que j'abrutisse, que tu abrutisses, qu'il abrutisse, que nous abrutissions, que vous abrutissiez, qu'ils abrutissent ;
que j'abrutisse, qu'il abrutît, que nous abrutissions ; que j'aie abruti ; que j'eusse abruti ;
abrutis, abrutissons, abrutissez ; aie abruti, ayons abruti, ayez abruti ;
(en) abrutissant.

s'abrutir :

- s'abaisser jusqu'à ressembler à une bête par le visage, par un amoindrissement important de son activité intellectuelle, de ses qualités morales ;
- diminuer par un effort excessif ou mécanique sa valeur humaine et notamment intellectuelle.

je m'abrutis, tu t'abrutis, il s'abrutit, nous nous abrutissons, vous vous abrutissez, ils s'abrutissent ;
je m'abrutissais ; je m'abrutis ; je m'abrutirai ; je m'abrutirais ;
je me suis abruti(e) ; je m'étais abruti(e) ; je me fus abruti(e) ; je me serai abruti(e) ; je me serais abruti(e) ;
que je m'abrutisse, que tu t'abrutisses, qu'il s'abrutisse, que nous nous abrutissions, que vous vous abrutissiez,

qu'ils s'abrutissent ;
que je m'abrutisse, qu'il s'abrutît, que nous nous abrutissions ; que je me sois abruti(e) ; que je me fusse abruti(e) ;
abrutis-toi, abrutissons-nous, abrutissez-vous ; sois abruti(e), soyons abruties, soyons abrutis, soyez abruti(e)(es)(s) ;
(en) s'abrutissant.

elles se sont abruties, elles sont abruties.
elles se sont abruti les auditeurs, elles ont abruti les auditeurs, elles se les sont abrutis.

elle est abrutissante, il est **abrutissant** : abrutit ; cause de l'abrutissement.

un **abrutissement** : l'action d'abrutir ; l'état de celui qui est abruti.

elle est abrutisseuse, il est **abrutisseur** : diminue les qualités intellectuelles.

une abrutisseuse, un **abrutisseur**

un **abrutissoir** : un journal servant à abrutir les lecteurs.

Le verbe abrutir est dérivé d'une brute. L'ancien verbe *abestir* est demeuré un terme patois.

abs-

abs- se prononce généralement [aps].

ab- (ou **abs**- souvent devant c et t) signifie l'éloignement ou l'écart.

Actuellement ab- n'est productif que dans la langue scientifique. Pourtant il est analysable dans un nombre relativement élevé de mots : abarticulaire, abjurer, ablactation, abnégation, abréaction, abscission, abuser, abstenir, (abs-),... On trouvera parfois l'opposition ab- / ad-.

Le préfixe ab- s'oppose, du point de vue sémantique, à ex-, qui marque le mouvement de l'intérieur vers l'extérieur, et à de-, qui peut exprimer le mouvement de haut en bas, ou la diminution. La langue semble avoir préféré de- à ab- et ex-.

en savoir plus : Compléments (Le Dictho).

ABS

un **ABS** ou **A.B.S.** [en anglais : *Anti Blocking System*] : un système qui empêche les roues de se bloquer lors d'un freinage d'urgence.

Absalon, absalonien

une chevelure absalonienne, un arbre **absalonien** : qui est comparable à la longue et opulente chevelure d'**Absalon**, le nom du fils de David.

abscision

une **abscision** ou **abscission** (1) : l'action de retrancher une partie molle peu volumineuse du corps.

voir ci-dessous.

abscisse

une **abscisse** : dans un système à deux axes perpendiculaires, une des deux coordonnées servant, conjointement avec l'ordonnée, à repérer la position d'un point dans un plan.

Le nom (une) abscisse est emprunté au latin des mathématiciens *abscissa (linea)*, du participe passé du latin *abscidere* « couper ».

abscission

une **abscision** ou **abscission** (1) : l'action de retrancher une partie molle peu volumineuse du corps.

une couche d'**abscission** : l'endroit du pétiole d'une feuille où celle-ci se détache de la tige.

Le nom abscision ou abscission est emprunté au latin *abscisio* ou *abscissio* de *abscidere*, couper, ou *abscindere*, séparer.

une **abscission** (2) : une perte passagère de la mémoire et même de la connaissance, due à un excès de fatigue.

absconder, abscondre, abscons, absconser

absconder ou **abscondre, absconser** : cacher.

j'absconde, j'absconse,...

j'absconds, tu absconds, il abscond, nous abscondons, vous abscondez, ils abscondent ;
j'abscondais ; j'abscondis ; j'abscondrai ; j'abscondrais ;
j'ai abscondu ; j'avais abscondu ; j'eus abscondu ; j'aurai abscondu ; j'aurais abscondu ;
que j'absconde, que tu abscondes, qu'il absconde, que nous abscondions, que vous abscondiez, qu'ils abscondent ;
que j'abscondisse, qu'il abscondît, que nous abscondissions ; que j'aie abscondu ; que j'eusse abscondu ;
absconds, abscondons, abscondez ; aie abscondu, ayons abscondu, ayez abscondu ;
(en) abscondant.

elle est absconse : est obscure, mystérieuse, difficile à pénétrer.
il est **abscons** : est obscur, mystérieux, difficile à pénétrer.

Le verbe abscondre emprunté au latin *abscondere*, disparait aux 17ème et 18ème siècles, au profit d'absconser peut-être du fait de la vitalité du participe abscons, ou de l'expression picarde très vivante *esconsement* (« coucher ») du soleil, disparue au 19ème siècle.

absence, absent, absentéisme, absentéiste, absentement, absenter, s'absenter, in absentia

une **absence** :

- le fait d'être absent ;
- le fait de n'être pas dans un lieu où l'on pourrait, où l'on devrait être ;
- une forte distraction momentanée rendue sensible par un manque d'adaptation aux circonstances.

avoir des absences :

- oublier par moments ;
- être distrait.

elle est absente, il est **absent** :

- n'est pas présente ou présent dans un lieu ou une situation ;
- est manquante ou presque inexistante ; est manquant ou presque inexistant ;
- ne prête aucune attention à une chose ou à une personne qui devrait normalement attirer l'attention ;
- révèle ce manque d'attention.

une absente, un **absent** : une personne absente.

absent à, absent de : Parler français.

A. un **absentéisme** :

- sous l'Ancien Régime, l'habitude pour certains nobles de vivre hors de leurs terres ;
- le système d'exploitation découlant de la non-résidence des propriétaires.

B. un **absentéisme** : un manque habituel ou systématique d'assiduité à son lieu de travail.

elle, il est **absentéiste** : donne dans l'absentéisme, le comportement de ceux qui sont fréquemment absents soit au travail, soit dans les votes.

une, un **absentéiste** : une, un adepte de l'absentéisme.

un **absentement** : l'état de quelqu'un qui est absent aux autres, par distraction volontaire ou non, par rêverie.

absenter quelqu'un [Cameroun, Congo-Brazzaville, Côte d'Ivoire, Mali] :

- rater quelqu'un, arriver en son absence ;
- ne pas trouver la personne qu'on souhaitait voir.

s'absenter :

- se rendre absent. ;
- s'éloigner quelques instants ;
- devenir inattentif à son entourage ou à soi-même.

in absentia : en l'absence de la personne intéressée, de ce qui est concerné.

Le nom (une) absence est emprunté au latin *absentia* « non présence (d'une personne) ».

Le mot absent est emprunté au latin *absēns, absentis* (du participe présent du verbe *abesse*) « qui n'est pas présent ».

Le nom (un) absentéisme est emprunté à l'anglais *absenteeism*, dérivé de l'anglais *absentee* « *a landlord who lives abroad* » depuis 1605, dérivé de *to absent*, emprunté au français (s')absenter ; *absenteeism* existant antérieurement à 1829 (emprunté par le français en 1828), succède à *absenteeship* de même sens depuis 1778.

Le verbe s'absenter est emprunté au latin *absentare* « s'éloigner d'un lieu ».

absidal, abside, absidial

On a lu une **abside** (1) pour une **apside**, le point extrême du grand axe de l'orbite d'un astre.

une **abside** (2) :

- la construction qui termine le chœur d'une église, soit par un hémicycle, soit par des pans coupés, soit par un mur plat ;
- l'extrémité d'une église si elle est de plan arrondi ou polygonal ;
- un angle de toile destiné à prolonger et à agrandir une tente ;
- une châsse où l'on mettait les reliques des saints.

une chapelle **absidale**

une **absidiole** (1) : une petite chapelle en hémicycle autour de l'abside principale ou sur les bras du transept d'une église.

une **abside** (3) ou **absidiole** (2) : une châsse contenant les ossements d'un saint.

Le nom (une) abside est emprunté au latin *absida* (un emprunt populaire à l'accusatif grec *apsida* de même sens que le latin ; est fréquente aussi la transcription savante latine *apsis*) attesté comme terme d'astronomie (*apsidas* « orbite d'une étoile »), en latin médiéval « point le plus bas de l'orbite d'une planète », et comme terme d'archéologie, au sens de « rotonde », fréquent sous la forme *absida* en latin chrétien et en latin médiéval. Le français abside, terme d'archéologie, certainement bien antérieur à 1690, implique par ses lointaines origines l'idée d'une forme circulaire : le grec ɑ΄ π τ ε ι ν « nouer », d'où ɑ᾽ ψ ί ς « nœud », d'où par analogie avec la courbure d'un nœud « objet de forme circulaire ». Du grec au français en passant par le latin le mot s'est spécialisé dans les terminologies de l'astronomie (les mouvements célestes sont circulaires) et de l'architecture (pourvu que la construction ainsi désignée comporte un élément tant soit peu arrondi).

Le nom (une) absidiole, un néologisme du 19ème siècle, est dérivé d'abside, avec le suffixe -iole.

Le nom (une) apside est emprunté au latin *apsida* (emprunté à l'accusatif grec ɑ᾽ ψ ί δ ɑ – d'une forme sans doute ionienne sans initiale aspirée – de même sens que le latin ; est également fréquente la transcription savante latine *apsis*) ; voir aussi abside.

Absidia

Absidia : un genre de champignons zygomycètes qui ont des filaments mycéliens couchés formant des arches, des voutes.

absinthage, absinthate, absinthe, absinthé, absinther, absintheuse, absinthine, absinthique, absinthisme, absinthite, absinthol

un **absinthage** :

- l'action de boire de l'absinthe ou de la faire ;
- l'habitude de boire de l'absinthe.

Ce nom n'a été utilisé qu'au moment de la vogue de l'absinthe comme boisson alcoolique

un **absinthate** : un sel produit par l'acide absinthique combiné avec une base salifiable.

une **absinthe** : une plante ; une liqueur alcoolique), l'absinthe : l'amertume.

elle est absinthée, il est **absinthé** : pour un breuvage, est mélangé d'absinthe ; pour une personne, est ivre d'absinthe.

absinther : mélanger de l'absinthe.

s'absinther : s'adonner à l'absinthe, en faire sa boisson favorite.

une absintheuse : une buveuse d'absinthe ; un **absintheur** : un buveur d'absinthe.

une **absinthine** : un principe amer cristallisé retiré de l'extrait alcoolique d'absinthe.

un acide **absinthique** : extrait de l'absinthe.

une ou malade absinthique : qui est intoxiqué(e) par l'absinthe, qui est atteinte ou atteint d'absinthisme.

une maladie absinthique : qui est de la nature de l'absinthisme.

l'**absinthisme** : le nom donné par le Docteur Lunel à l'affection chronique résultant de l'abus de l'absinthe.

un **absinthite** : un vin d'absinthe, dont les anciens faisaient un usage fréquent.

un **absinthol** : un composé extrait de l'essence d'absinthe.

Le nom (une) absinthe est emprunté au latin *absinthium* « plante aromatique amère », un calque du grec ɑ ʼ ψ ɪ ́ v θ ɪ o v. Ce nom avait pour synonyme en bas latin *aloxinum* « plante aromatique amère », d'où le mot populaire en ancien français *aluisne* évincé par absinthe.

absolu, absoluité, absolument

elle est absolue, il est **absolu** :

- dont l'existence ou la réalisation ou la valeur est indépendante de toute condition de temps, d'espace, de connaissance, etc.;
- pour la manière d'exercer une autorité ou pour le caractère d'une personne, n'admet aucune limitation de son autorité dans son exercice ou ses manifestations ;
- est total(e) jusqu'au paroxysme ;
- en savoir plus : CNRTL.

l'**absolu** : ce qui est considéré comme un idéal de perfection ou comme hors d'atteinte pour l'homme.

dans l'absolu : sans tenir compte des circonstances.

un **absolu** :

- ce qui est indépendant de toute condition et de toute chose ;
- une hypothèse alchimiste.

une **absoluité** ou un **absolutisme** (1) : en philosophie, le caractère de ce qui est absolu.

absolument :

- tout-à-fait, totalement ;
- certainement ;
- nécessairement.

Le mot absolu est emprunté au latin *absolutus*, du participe passé de *absolvere*, fréquemment en relation avec *ratio, bonum, eloquentia, beneficium*, et aussi *philosophi, poetae* ... L'ancien sens « qui est sanctifié par l'absolution » vient du participe passé adjectivé d'absoudre.

Le nom (un) absolu vient de l'ancien participe passé d'absoudre.

absoluteur

elle est absolutrice, il est **absoluteur** : absout, efface une faute ou un délit.

une absolutrice, un **absoluteur** : celle, celui qui absout, qui efface une faute ou un délit.

Ce mot, dérivé d'absolution avec le suffixe -eur, est en concurrence avec l'ancien adjectif *absolutoire* qui joue un rôle modeste mais précis et utile dans la langue.

absolutif

un adverbe **absolutif**, un mode absolutif (en linguistique)

Ce mot est emprunté au latin *absolutivus*, un terme grammatical depuis le 4ème siècle au sens de « intransitif » et « adjectif au degré positif », peu attesté par rapport à *absolutus*, un terme grammatical, de même emploi, voir : absolu.

absolution, absolutionnel

A. [théologie]

une **absolution** (1) :

- la sentence par laquelle le confesseur, dans le sacrement de pénitence, remet les péchés au pénitent ;
- une sentence ecclésiastique qui, revêtue de certains caractères et d'une certaine solennité, relève une personne de l'excommunication et des autres censures qu'elle avait pu encourir ;
- une courte prière qui termine chaque nocturne des matines et les heures canoniales.

une formule absolutionnelle, un geste **absolutionnel** : qui a valeur d'absolution.

B. [sens général et juridique]

une **absolution** (2) :

- l'effacement d'une faute dont on obtient le pardon, la rémission ;
- une décision de justice par laquelle un accusé est déclaré non punissable, bien que convaincu du fait qui lui est reproché ;
- un acquittement, une déclaration d'innocence.

Ce nom est emprunté au latin *absolutio* (dérivé de *absolvere*, absoudre) attesté au sens de « acquittement », spécialisé en latin chrétien au sens de « rémission des péchés ». Ce terme propre à deux langues spéciales (religieuse et juridique); n'est passé qu'assez tard dans la langue commune où il reste marqué par ses origines. Le nom (des) absolutions « encensements et aspersions d'eau bénite qu'on fait sur le corps des Princes et des Prélats qu'on enterre avec grande cérémonie » a été remplacé en ce sens, au 19ème siècle, par absoute. En droit canonique, on distingue quatre sortes d'absolutions temporelles. Pour le sens juridique, il est difficile de dire comment les spécialistes, les praticiens, comprenaient et utilisaient le terme, primitivement « acquittement », conformément au sens latin. Au 19ème siècle, on s'efforce de distinguer l'absolution de l'acquittement : l'accusé doit être absous lorsque le fait qu'on lui reproche n'est pas défendu par la loi pénale.

absolutiser

absolutiser : rendre absolu, vider une idée de tout ce qu'elle peut avoir de concret, de particulier, de relatif, de manière à l'élever à un très haut degré d'abstraction, de généralité.

Ce verbe est dérivé du radical du latin *absolutus* (absolu), avec le suffixe -iser.

absolutisme, absolutiste

1. une **absoluité** ou un **absolutisme** : en philosophie, le caractère de ce qui est absolu.

2. un **absolutisme** :

- un système de gouvernement où le souverain possède une puissance de droit divin et sans limites constitutionnelles ;
- une manière d'être, d'agir ou de penser, intransigeante et/ou sans nuances ;
- le caractère de ce qui est intransigeant, inconditionnel, dénué du sens du relatif, etc. ;

- la métaphysique de l'absolu.

elle, il est **absolutiste** :

- est attaché(e) au système politique de l'absolutisme ;
- dont la manière d'être et de penser ressemble à celle d'un souverain absolu.

une, un **absolutiste** :

- une partisane, un partisan de l'absolutisme ;
- une personne dont la manière d'être et de penser ressemble à celle d'un souverain absolu.

Le nom (un) absolutisme est dérivé d'absolu, avec le suffixe -isme ; en philosophie, il est emprunté à l'anglais *absolutism*.

absolutoire

une excuse absolutoire, une circonstance **absolutoire** : qui aboutit à l'impunité du délinquant, ou, tout au moins, à l'impossibilité de prononcer contre le délinquant absout une peine principale.

un bref absolutoire (en droit ecclésiastique)

une sentence absolutoire, un jugement absolutoire : qui absout de la peine.

Cet adjectif est dérivé du radical du latin *absolutus* (voir : absolu), avec le suffixe -oire.

absolvant

elle est absolvante, il est **absolvant** : absout juridiquement, contribue à absoudre.

Cet adjectif vient du participe présent d'absoudre.

absorbable / adsorbable / résorbable

elle, il est **absorbable** : peut être facilement absorbé(e).

un corps **adsorbable** : en chimie, qui est susceptible d'être adsorbé.

elle, il est **résorbable** : peut être résorbé(e).

Le mot absorbable est dérivé d'absorber, avec le suffixe -able.

absorbance

une **absorbance** :

- une mesure de la réduction d'intensité d'un rayon lumineux après la traversée d'un milieu tel un liquide coloré ou une suspension ;
- la propriété d'un milieu transparent ou translucide qui ne transmet qu'une partie de la lumière qu'il reçoit.

absorbant, absorbanter

elle est absorbante, il est **absorbant** :

- a la propriété d'intégrer à sa substance les sels, les liquides, les gaz, les rayons caloriques ou lumineux, etc. en contact ;
- consiste à intégrer à sa substance d'autres substances ;
- occupe ou accapare entièrement l'esprit ou les réserves d'énergie d'une personne.

un coton absorbant : une ouate, un coton hydrophile. Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

un **absorbant** : une substance propre à en absorber d'autres.

elle est hyperabsorbante, il est **hyperabsorbant** : en échographie, se dit d'un tissu entrainant une forte atténuation du faisceau ultrasonore.

elle est hypoabsorbante, il est **hypoabsorbant** : en échographie, se dit d'un tissu entrainant une faible atténuation des ultrasons du fait de leur bonne transmission.

elle est omniabsorbante, il est **omniabsorbant** : est capable de tout absorber.

absorbanter : appliquer des remèdes absorbants.

Le mot absorbant vient du participe présent d'absorber.

absorbation, absorbé, absorbement

une **absorbation** : l'état d'un être ou d'un esprit totalement absorbés par quelqu'un ou quelque chose.

elle est absorbée, il est **absorbé** :

- est bu(e) ; a été bu(e) ;
- a l'esprit tout entier occupé ou profondément attentif à quelque chose.

un **absorbement** : l'état d'une âme ou d'une personne occupée entièrement.

Le nom (une) absorbation, un néologisme créé par Mme de Staël, est dérivé d'absorber « occuper (l'esprit) ».

Le nom (un) absorbement, entré dans la langue au 17ème siècle, d'abord comme terme religieux, est peu employé dans la langue commune au sens figuré.

absorber

absorber :

- faire pénétrer quelque chose en soi en vue de l'assimiler ;
- boire jusqu'au bout ;
- faire disparaitre quelque chose comme par assimilation progressive ;
- occuper exclusivement et totalement l'attention ou l'activité d'un être.

s'absorber : se laisser prendre par quelqu'un ou quelque chose au point de s'identifier avec lui.

elles se sont absorbées, elles sont absorbées.
elles se sont absorbé les surplus, elles ont absorbé les surplus, elles se les sont absorbés.

réabsorber : absorber de nouveau.

Le verbe absorber est emprunté au latin *absorbēre* devenu absorbire par changement de conjugaison à l'époque prélittéraire, d'où la forme semi-savante *assorbir*, savante *absorbir* (à comparer avec l'italien *assorbire*) et parallèlement, l'assimilation aux verbes français en -er, d'où *assorber*, absorber ; à comparer avec l'ancien français *sorbir* et *sorber*, l'italien *sorbire*, le catalan *sorbir*, le roumain *sorbi* (du latin *sorbēre*), l'ancien provençal *eisorbir*, l'ancien français *essorber* « éteindre, étouffer », le moyen français *essorbir* « détruire » (du latin *exsorbēre*). Ce verbe est attesté pour la première fois au 11ème siècle, dans un contexte religieux au sens fort de « faire disparaitre brusquement ». Peu à peu ce sens s'atténue et ne s'emploie plus qu'au figuré, dans des domaines où l'idée commune est celle d'une destruction non plus brusque mais progressive de l'élément considéré. Le facteur historique déterminant semble avoir été un recul de l'influence du latin chrétien au profit du latin classique où le sens physique moderne est courant. Il est en effet remarquable que du 18ème au 20ème siècles « s'imprégner d'un liquide » soit considéré comme le sens propre du verbe et que ses autres applications soient senties comme des extensions. On note parallèlement un sens figuré dans le domaine moral et intellectuel, attesté dès le 14ème siècle, mais ne connaissant une réelle vitalité qu'à partir du 17ème siècle.

absorbeur

un **absorbeur** :

- un appareil ou un produit qui absorbe.
- [santé et médecine] En anglais : *canister*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **absorbeur d'hydrogène** ou **piégeur d'hydrogène** : [nucléaire] un appareil qui réduit la concentration du dihydrogène présent dans l'atmosphère d'un volume confiné en absorbant ce gaz, afin de prévenir les risques d'explosion. En anglais : *hydrogen getter*. Voir aussi : recombineur d'hydrogène. Journal officiel de la République française du 23/04/2016.

un **absorbeur (de vapeur d'essence)** : [transports et mobilité] un dispositif servant à absorber et à retenir les vapeurs de carburant provenant d'un appareil de remplissage de son réservoir afin d'éviter qu'elles ne s'échappent dans l'atmosphère. En anglais : *fuel vapor canister* (EU), *fuel vapour canister* (GB). Journal officiel de la République française du 02/12/1997

un **absorbeur-neutralisateur** : [spatiologie / infrastructures] un appareil destiné à absorber et à neutraliser les vapeurs d'ergols toxiques ou corrosives. En anglais : *scrubber*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Ce mot est dérivé d'absorber, avec le suffixe -eur.

absorbotrophie

une **absorbotrophie** : [biologie végétale] le mode de nutrition des champignons saprophytes qui, après avoir sécrété des enzymes dans leur substrat, peuvent absorber, au travers de leur paroi, les molécules organiques simples ainsi libérées du substrat. En anglais : *absorbotrophy*. Journal officiel de la République française du 14/06/2017.

absorptance

une **absorptance** : le rapport de l'énergie absorbée par un milieu matériel à l'énergie incidente.

Ce nom est formé sur absorption par la substitution du suffixe -ance à -ion.

absorptif

une substance absorptive, un produit **absorptif** : qui a la faculté d'absorber.

Ce terme scientifique (physique, chimie), attesté pour la première fois en 1834, est formé sur absorption.

absorptiométrie

une **absorptiométrie** : une méthode d'évaluation de la densité minérale osseuse par mesure de l'absorption d'un rayonnement électromagnétique.

absorption

une **absorption** :

- l'action d'absorber ;
- l'action par laquelle l'activité ou les idées d'une personne sont entièrement occupées ;
- un état qui en résulte.

une **absorption anthropique de carbone** : [environnement - énergie] une absorption de dioxyde de carbone dans des puits de carbone naturels conservés ou aménagés par l'homme, ou dans des installations de captage et de stockage du CO2. Le terme « absorption anthropique de carbone » est parfois généralisé à certains gaz à effet de serre autres que le dioxyde de carbone, tel le méthane. En anglais : *anthropogenic removal*. Voir aussi : captage et stockage du CO2, compensation des émissions de gaz à effet de serre, décarbonation, faible émission de gaz à effet de serre (à), neutralité en matière de gaz à effet de serre, puits de carbone. Journal officiel de la République française du 24/09/2019.

une **absorption sur trajet au limbe** : [physique de l'atmosphère] une absorption d'un rayonnement le long d'un trajet de sondage au limbe. En anglais : *limb path absorption*. Voir aussi : chemin au limbe, laser d'absorption différentielle, trajet de sondage au limbe. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **malabsorption** : un trouble du processus d'absorption des aliments à travers la paroi intestinale.
une diarrhée de malabsorption

une **non-absorption** : le fait de ne pas absorber : son résultat.

une **réabsorption** : l'action de réabsorber.

Le nom (une) absorption, dérivé d'absorber, a d'abord été emprunté au latin chrétien *absorptio* au sens « engloutissement (de l'âme dans une passion) ». Datant du 16ème siècle comme terme religieux et au sens figuré, le mot passe dans la langue commune avec un sens propre qui, au 18ème siècle, est peu usité.

absorptivité

une **absorptivité** :

- la propriété qu'ont certains corps d'absorber les liquides, les gaz ;
- le pouvoir absorbant d'une surface.

Ce nom est dérivé d'absorptif, avec le suffixe -ité.

absoudre, absous, absout

absoudre :

- pour un confesseur : remettre, au nom de Dieu, les péchés du pénitent par la formule et le geste de l'absolution ;
- pardonner les péchés, en parlant du jugement de Dieu après la mort ;
- pardonner, excuser, faire grâce, disculper ;
- déclarer innocent, acquitter ;
- renvoyer de l'accusation une personne coupable, mais dont le crime ou le délit n'est pas qualifié punissable par la loi.

j'absous, tu absous, il absout, nous absolvons, vous absolvez, ils absolvent ;
j'absolvais ; j'absolus ; j'absoudrai ; j'absoudrais ;
j'ai absout ; j'avais absout ; j'eus absout ; j'aurai absout ; j'aurais absout ;
que j'absolve, que tu absolves, qu'il absolve, que nous absolvions, que vous absolviez, qu'ils absolvent ;
que j'absolusse, qu'il absolût, que nous absolussions ; que j'aie absout ; que j'eusse absout ;
absous, absolvons, absolvez ; aie absout, ayons absout, ayez absout ;
(en) absolvant.
On peut continuer à écrire absous pour le participe passé.

Certains adjectifs ont une formation et une orthographe irrégulières au féminin. Parmi ces adjectifs, il faut signaler ceux qui sont dérivés des participes passés des verbes terminés en -soudre : absoudre, dissoudre et résoudre.
Les verbes absoudre et dissoudre ont un participe passé, et par conséquent un adjectif correspondant, qui se termine par -s au masculin et par -te au féminin, ce qui donne les formes : absous, absoute, dissous, dissoute.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le verbe absoudre apparaît au Xe siècle à partir du *latin absolvere* « libérer d'une charge » d'où « libérer d'une accusation, d'un péché ». Du XIe au XVe siècle, on trouve deux radicaux différents, l'un conservant le préfixe latin *ab-sol-*, l'autre assimilant l'occlusive à la spirante : *assol-*.

Ce verbe présente aujourd'hui quatre radicaux différents :

- absou- aux trois premières personnes du présent, le participe passé (absous, absoute) où le d du radical disparaît ;
- absoud- pour l'infinitif et les temps formés sur lui, le futur et le conditionnel ;
- absolv- aux autres temps ;
- absol- au passé simple et à l'imparfait du subjonctif, j'absolus, j'absolusse.

En ancien français, on trouve plusieurs types de passé simple. La perte du passé simple a entraîné un alignement du participe passé sur les personnes les plus fréquentes du présent : absous au masculin singulier et pluriel, absoute au féminin. Toutefois, les rectifications orthographiques de 1990 proposent un alignement en dissout, dissoute, et de même pour les autres verbes en -soudre.
Il s'est produit au XVIe siècle une différenciation entre absous comme participe passé et absolu comme adjectif à partir du sens de parfait, complet, entier. Mais en ancien français, les deux formes sont concurrentes pour le verbe.
En savoir plus : site de Dominique Didier.

Le verbe absoudre vient du latin *absolvere* « libérer (d'une obligation, d'une charge) » « libérer d'une accusation », spécialisé en latin chrétien au sens de « remettre les péchés ». Au 20ème siècle, la synonymie absoudre/acquitter est totale dans la langue commune, avec cependant, pour le premier, une certaine connotation religieuse.

absoute

une **absoute** :

- une absolution publique et solennelle qui, dans l'Église romaine, se donnait autrefois au peuple le Jeudi-Saint ou la veille du Jeudi-Saint ;
- une cérémonie faite notamment de prières terminant l'office des morts et se faisant autour du cercueil ou du catafalque, ou en dehors de l'office des morts.

Le nom (une) absoute vient de *absolz*, ancien participe passé d'absoudre au sens 1. Absoute « absolution collective » attesté dans les dictionnaires à partir du 17ème siècle seulement a donc dû exister en même temps que absoute « absolution (individuelle) des péchés », disparu. Au 17ème siècle, absoute n'est plus défini que par « absolution collective », avec ou sans une valeur sacramentelle. Aux 19ème et 20ème siècles, les dictionnaires vont dans le même sens.

abstème

elle, il est **abstème** : ne boit pas de vin.

une, un **abstème** : celle, celui qui ne consomme pas d'alcool.

Le mot abstème vient du latin *abstemius* « qui s'abstient de boire du vin ». Ce terme religieux est devenu littéraire au 18ème siècle. Depuis le début du 20ème siècle, la plupart des lexicographes le signalent comme peu usité.

abstenant, s'abstenir

une abstenante, un **abstenant** : celle, celui qui ne vote pas.

s'abstenir :

- se priver d'une jouissance ;
- renoncer à intervenir dans une action, refuser de s'engager ;
- renoncer à prendre parti dans un débat ;
- s'interdire de prendre part à une délibération ou à un vote.

s'abstenir de :

- s'interdire la jouissance que pourrait procurer une chose, une valeur, une personne ;
- s'interdire d'entreprendre une action, ou d'y participer.

je m'abstiens, tu t'abstiens, il s'abstient, nous nous abstenons, vous vous abstenez, ils s'abstiennent ;
je m'abstenais ; je m'abstins ; je m'abstiendrai ; je m'abstiendrais ;
je me suis abstenu(e) ; je m'étais abstenu(e) ; je me fus abstenu(e) ; je me serai abstenu(e) ; je me serais abstenu(e) ;
que je m'abstienne, que tu t'abstiennes, qu'il s'abstienne, que nous nous abstenions, que vous vous absteniez, qu'ils s'abstiennent ;
que je m'abstinsse, qu'il s'abstînt, que nous nous abstinssions ; que je me sois abstenu(e) ; que je me fusse abstenu(e) ;
abstiens-toi, abstenons-nous, abstenez-vous ; sois abstenu(e), soyons abstenues, soyons abstenus, soyez abstenu(e)(es)(s) ;
(en) s'abstenant.

Le nom (un) abstenant n'est plus usité au 20ème siècle. On emploie plus couramment les expressions *les abstentions, le nombre des abstentions est de*... qui caractérisent la nature de ces votes plutôt que les votants. On dit aussi abstentionniste pouvant désigner le partisan de cette façon de voter qui consiste à refuser de voter, ou celle, celui qui ne vote pas.

Le verbe s'abstenir, emprunté au latin *abstinere* « se priver de nourriture », en latin médiéval « se priver des plaisirs de la chair », est une réfection étymologique de *astenir*, une forme semi-savante, ces deux formes ayant subi l'influence de tenir (voir ce mot) ; à comparer avec *soi atenir* (12ème et 13ème siècles) « s'abstenir, se retenir ». Ce verbe porteur d'une notion fondamentale du vocabulaire stoïcien (*sustine* et *abstine*) et chrétien dont le contenu sémantique s'est réparti entre les deux substantifs correspondants abstention et abstinence. Par delà une multiplicité d'emplois déjà anciens et une multiplicité de constructions elle aussi ancienne mais qui s'est réduite à deux constructions actuelles (s'abstenir de ou s'abstenir), la valeur originelle de « (se) tenir à l'écart » se retrouve partout.

abstention, abstentionnisme, abstentionniste, abstentionnite

une **abstention** :

- un acte ou une attitude d'une personne s'interdisant volontairement d'user de quelque chose ou de faire quelque chose ;
- l'attitude d'une personne s'interdisant la jouissance que pourrait lui procurer une chose, une valeur, une habitude, etc. ;
- un refus d'agir ou de participer à une action, d'y intervenir ;

- l'attitude d'une personne s'interdisant de se prononcer, de prendre parti ;
- le non-exercice d'un droit ou d'une fonction ;
- dans sa définition la plus extensive, le fait de ne pas participer aux consultations électorales organisées par une autorité publique, quelles qu'en soient les raisons, en savoir plus : Dicopart

un **abstentionnisme** :

- le phénomène consistant en ce que, volontairement ou de fait, un certain nombre de citoyens ne font pas usage de leur droit de vote ;
- une doctrine qui prône une attitude d'abstention.

une, un **abstentionniste** : celle, celui qui s'abstient de faire usage de son droit de vote ou qui pratique l'abstention dans un autre domaine.

elle, il est **abstentionniste** :

- s'abstient de faire usage de son droit de vote ;
- pratique l'abstention dans un autre domaine.

une **abstentionnite** : une tendance, considérée comme une maladie du corps social, à pratiquer l'abstention.

Le nom (une) abstention est emprunté au bas latin *abstentio*. À l'origine, ce terme du vocabulaire religieux a concurrencé abstinence. En tant que terme juridique apparu au 16ème siècle, le mot a subsisté avec de nombreuses acceptions (abstention d'héritier, de juge, etc.). En droit ancien, il désigne un usage actuellement disparu. Il n'est entré dans la langue commune qu'au 19ème siècle.

abstergent, absterger, abstersif, abstersion

une préparation abstergente, un médicament **abstergent** : qui sert à absterger.

un **abstergent** : un produit utilisé en médecine pour enlever les matières visqueuses et putrides.

Les abstergents sont remplacés par les détergents (improprement nommés détersifs), une détersion étant une élimination des éléments étrangers ou endogènes telles que structures cellulaires et tissulaires nécrosées présentes dans un foyer inflammatoire.

absterger : nettoyer un organe, une plaie, un ulcère avec un abstergent.

j'absterge, tu absterges, il absterge, nous abstergeons, vous abstergez, ils abstergent ;
j'abstergeais ; j'abstergeai ; j'abstergerai ; j'abstergerais ;
j'ai abstergé ; j'avais abstergé ; j'eus abstergé ; j'aurai abstergé ; j'aurais abstergé ;
que j'absterge, que tu absterges, qu'il absterge, que nous abstergions, que vous abstergiez, qu'ils abstergent ;
que j'abstergeasse, qu'il abstergeât, que nous abstergeassions ; que j'aie abstergé ; que j'eusse abstergé ;
absterge, abstergeons, abstergez ; aie abstergé, ayons abstergé, ayez abstergé ;
(en) abstergeant.

s'absterger :

- se nettoyer ;
- se purifier.

je m'absterge, tu t'absterges, il s'absterge, nous nous abstergeons, vous vous abstergez, ils s'abstergent ;
je m'abstergeais ; je m'abstergeai ; je m'abstergerai ; je m'abstergerais ;
je me suis abstergé(e) ; je m'étais abstergé(e) ; je me fus abstergé(e) ; je me serai abstergé(e) ; je me serais abstergé(e) ;
que je m'absterge, que tu t'absterges, qu'il s'absterge, que nous nous abstergions, que vous vous abstergiez, qu'ils s'abstergent ;
que je m'abstergeasse, qu'il s'abstergeât, que nous nous abstergeassions ; que je me sois abstergé(e) ; que je me fusse abstergé(e) ;
absterge-toi, abstergeons-nous, abstergez-vous ; sois abstergé(e), soyons abstergées, soyons abstergés, soyez abstergé(e)(es)(s) ;
(en) s'abstergeant.

elles se sont abstergées, elles sont abstergées.
elles se sont abstergé les ulcères, elles ont abstergé les ulcères, elles se les sont abstergés.

une médecine abstersive, un (remède) **abstersif** : propre à nettoyer.

une **abstersion** : une action ou un effet de remèdes abstergents.

Le mot abstergent est emprunté à *abstergens*, le participe présent du latin *abstergere*, voir absterger. Dans la langue moderne, il est en concurrence avec détergent qui est passé dans la langue commune.

Le verbe absterger est emprunté au latin *abstergere* « essuyer [une partie du corps, une blessure] » « essuyer la saleté, une secrétion du corps humain : pleurs, sang, sueur ».

abstinence, abstinent

une **abstinence** : l'action de se priver de certains biens matériels ou de certains plaisirs.

elle est abstinente, il est **abstinent** : se prive de certains bien matériels ou de certains plaisirs.

une abstinente, un **abstinent** :

- une personne qui se prive de certains biens ou plaisirs ;
- celle, celui qui s'abstient de voter dans les élections.

Le nom (une) abstinence est emprunté au latin *abstinentia*, dérivé de *abstinere*, voir s'abstenir). Ce nom dans le sens « action de s'interdire un acte » n'a pas survécu au-delà du 18ème siècle et a été supplanté par abstention. Dans le sens « action de s'interdire l'usage de quelque chose ». qui s'est maintenu jusqu'à nos jours, le mot apparait d'abord appliqué au domaine de la morale ou de la religion ; il s'étend ensuite à d'autres domaines particuliers, comme la médecine et l'histoire naturelle et se trouve également employé comme terme général. Dans le vocabulaire technique de la psychanalyse, le mot est attesté pour la première fois en 1915.

Le mot abstinent est emprunté au latin *abstinens* (participe présent de *abstinere*, voir s'abstenir) « modéré, réservé », et en latin chrétien « qui s'abstient de certaines jouissances ». Comme adjectif, il ne possède qu'un seul sens depuis le 12ème siècle jusqu'à nos jours. Toutefois l'emploi de l'adjectif suivi d'un complément semble aujourd'hui disparu. En tant que substantif, on le trouvait employé soit comme terme général, soit comme terme de l'histoire ecclésiastique, de la médecine ou de la politique. Dans ce dernier emploi le mot tend à être supplanté par abstentionniste.

abstract

un ***abstract*** : une analyse succincte d'un ouvrage.
des *abstracts* : un recueil d'analyses documentaires.

Ce nom est emprunté à l'anglais *abstract* attesté au sens de « résumé ».

abstracteur

un génie **abstracteur**, un moraliste abstracteur : qui abstrait ; qui se plait à abstraire.

un **abstracteur** : une personne dont l'esprit est porté aux abstractions.

un abstracteur de quintessence :

- un alchimiste qui extrait cinquième essence ou partie subtile d'un corps ;
- un philosophe, un critique, un écrivain, etc. qui se complait jusqu'à l'excès aux abstractions, aux raisonnements subtils.

Ce mot est dérivé d'abstraction avec le suffixe -eur, ou bien est emprunté au latin médiéval *abstractor*.

abstractif

une opération mentale abstractive, un procédé **abstractif** : qui consiste à former des abstractions.

un concept abstractif, un terme abstractif : le résultat de l'action d'abstraire, qui est formé par abstraction, qui sert à exprimer des abstractions.

Ce mot, un des nombreux termes techniques créés au 18ème siècle, est dérivé du radical d'abstraction, ou est emprunté au latin médiéval *abstractivus* « qui pratique l'abstraction ». La synonymie abstrait-abstractif a été indiquée.

abstraction

A. une **abstraction** :

- une opération intellectuelle, spontanée ou systématique, qui consiste à abstraire ;
- le pouvoir, la faculté d'abstraction ;

- un usage méthodique de ce pouvoir.

faire abstraction de : ne pas tenir compte de.

B. une **abstraction** :

- le résultat de l'action d'abstraire ;
- une idée ou une représentation abstraite ;
- une idée ou une représentation de la réalité, à la limite sans correspondance avec l'objet.

les abstractions : en philosophie, les universaux.

C. l'**abstraction** :

- l'ensemble de ce qui est abstrait ;
- le caractère de ce qui est abstrait, notamment dans les arts.

D. une **abstraction** :

- l'état d'un homme qui s'éloigne de la société de nos semblables et se plonge dans une solitude absolue ;
- un état de rêverie prolongée et plus ou moins pathologique ;
- l'état d'un homme ou d'un mode de vie isolé, réellement ou par la pensée, de son entourage.

Le nom (une) abstraction est emprunté au bas latin *abstractio*. Le sens premier « action d'extraire », n'apparait dès les origines que dans les emplois particuliers.

abstractiser

abstractiser : rendre abstrait, considérer d'un point de vue abstrait.

abstractivement

abstractivement : d'une manière abstractive.

abstractivement de : abstraction faite, en ne tenant pas compte de.

Cet adverbe, dérivé d'abstractif, abstractive, avec le suffixe -ment, est aujourd'hui sorti de l'usage.

abstractivité

une **abstractivité** :

- l'aptitude à abstraire ;
- le caractère des personnes ayant cette aptitude.

Ce nom est dérivé d'abstractif, avec le suffixe -ité.

in abstracto

in abstracto : de façon abstraite, sans tenir compte de la réalité des faits, sans considérer un cas particulier d'expérience.

abstraire

abstraire :

- isoler, par l'analyse, un ou plusieurs éléments du tout dont ils font partie, de manière à les considérer en eux-mêmes et pour eux-mêmes ;
- dégager d'un ensemble complexe les traits communs aux éléments ou aux individualités qui le composent.

j'abstrais, tu abstrais, il abstrait, nous abstrayons, vous abstrayez, ils abstraient ;
j'abstrayais ; ; j'abstrairai ; j'abstrairais ;
j'ai abstrait ; j'avais abstrait ; j'eus abstrait ; j'aurai abstrait ; j'aurais abstrait ;
que j'abstraie, que tu abstraies, qu'il abstraie, que nous abstrayions, que vous abstrayiez, qu'ils abstraient ;
 ; que j'aie abstrait ; que j'eusse abstrait ;

abstrais, abstrayons, abstrayez ; aie abstrait, ayons abstrait, ayez abstrait ;
(en) abstrayant.

s'abstraire de : s'isoler par la pensée des choses ou des évènements environnants, notamment sous l'empire d'une préoccupation dominante dans laquelle l'esprit se laisse absorber.

je m'abstrais, tu t'abstrais, il s'abstrait, nous nous abstrayons, vous vous abstrayez, ils s'abstraient ;
je m'abstrayais ; ; je m'abstrairai ; je m'abstrairais ;
je me suis abstraite, je me suis abstrait ; je m'étais abstraite, je m'étais abstrait ; je me fus abstraite, je me fus abstrait ; je me serai abstraite, je me serai abstrait ; je me serais abstraite, je me serais abstrait ;
que je m'abstraie, que tu t'abstraies, qu'il sabstraie, que nous nous abstrayions, que vous vous abstrayiez, qu'ils s'abstraient ;
 ; que je me sois abstraite, que je me sois abstrait ; que je me fusse abstraite, que je me fusse abstrait ;
abstrais-toi, abstrayons-nous, abstrayez-vous ; sois abstraite, sois abstrait, soyons abstraites, soyons abstraits, soyez abstraite(s), soyez abstrait(s) ;
(en) s'abstrayant.

elles se sont abstraites, elles sont abstraites.
elles se sont abstrait des éléments, elles ont abstrait des éléments, elles se les sont abstraits.

Le verbe abstraire est emprunté au latin *abstrahere*, avec adaptation d'après traire. Dès son apparition dans la langue au 14ème siècle, le verbe abstraire se présente sous sa forme actuelle, mi-savante, le préfixe étant calqué sur celui du latin abstrahere, alors que le radical est celui du verbe traire, de formation populaire. À noter pour le participe passé de ce verbe la forme *abstraict* est encore attestée à la fin du 16ème siècle. Dès le début du 18ème siècle, ce verbe est reconnu comme défectif, mais les dictionnaires ne s'accordent pas sur l'ensemble du paradigme existant. L'histoire de ce verbe se caractérise par la disparition rapide (dès le 16ème siècle) du sens premier, concernant les séparations quasi physiques que l'on peut opérer entre des réalités, qui par définition ont une existence propre (choses matérielles, personnes, composantes des unes et des autres comme le corps et l'esprit), le développement d'un sens figuré, intellectuel, issu de la scolastique, concernant non les « réalités » mais les « abstractions » qui n'existent que par le travail de l'esprit. Dès le 17ème siècle, les dictionnaires de l'usage ne connaissent plus abstraire que comme terme de philosophie ,terme dogmatique et terme didactique. Ensuite, il s'impose comme terme de philosophie et de mathématiques.

abstrait , abstraitement

A. elle est abstraite, il est **abstrait** :

- relève de l'abstraction ;
- procède par abstraction ;
- a un haut degré de généralité ;
- traduit des idées abstraites ;
- en savoir plus : CNRTL.

B. elle est abstraite, il est **abstrait** :

- use d'abstractions dans son langage ;
- dont la pensée se complait dans l'abstraction ;
- s'isole, par la pensée, du monde environnant ;
- est indifférente ou indifférent à ce qui se passe autour d'elle ou de lui ;
- est distraite, est distrait.

des entités vivantes abstraites, des être abstraits : dont on se fait une représentation vidée de contenu concret.

l'**abstrait** : ce qui a les caractères de la pensée ou de l'expression abstraite.

abstraitement : d'une manière abstraite.

Le mot abstrait est emprunté au latin *abstractus*, participe passé de *abstrahere*. À l'origine, ce mot avait deux orthographes : *abstract* / abstrait employées indifféremment ; puis ces orthographes ont donné deux mots, mais dont les sens étaient assez mal définis.

abstrayant

elle est abstrayante, il est **abstrayant** : aime à abstraire.

C'est un néologisme du 19ème siècle.

abstrus, abstrusion

elle est abstruse, il est **abstrus** :

- est difficile à comprendre, à pénétrer ;
- dont l'œuvre est difficile à interpréter ou à comprendre.

une **abstrusion** :

- le caractère de ce qui est abstrus ;
- une chose abstruse.

Le mot abstrus, dont le sens n'a pas varié, est emprunté au latin *abstrusus*, participe passé de *abstrudere* « cacher ».

Le nom (une) abstrusion est dérivé d'abstrus d'après les substantifs abstraits en -ion empruntés au latin.

absurde, absurdement, absurdifiant, absurdisme, absurdiste, absurdité

elle est absurde, il est **absurde** :

- est manifestement et immédiatement senti(e) comme contraire à la raison au sens commun ;
- agit, se comporte, juge d'une manière non conforme aux lois ordinaires de la raison ;
- résiste à une interprétation rationnelle, n'a pas de sens ;
- renferme une contradiction.

l'**absurde** : ce qui peut être qualifié d'absurde.

absurdement : d'une manière absurde.

elle est absurdifiante, il est **absurdifiant** : rend absurde.

un **absurdisme** : un courant littéraire, esthétique, philosophique, qui place l'absurde, la dérision au centre de sa réflexion, de son expression.

elle, il est **absurdiste** : se rapporte à l'absurdisme.

une **absurdité** :

- le caractère ou le sentiment de ce qui est absurde, contraire à la raison ;
- une chose, une idée, un raisonnement, une parole, un comportement, une action absurde, produit d'une intelligence ou d'une imagination absurde.

Le mot absurde est emprunté au latin *absurdus* dont le sens primitif semble être « dissonant », d'où « hors de mise, contraire au sens commun », avec l'influence possible du français sourd (en ancien français *sort*) sur les anciennes formes *absorde* et *absourde* (à comparer avec le latin médiéval absurdus « surdus »).

La locution latine *ab absurdo*, véhiculée par la scolastique, est passée en français où logiciens et mathématiciens l'employaient constamment pour "en partant d'un principe absurde". Le calque *par l'absurde* a été employé au début du 18ème siècle quand les mathématiciens et les philosophes se sont mis à écrire en langue vulgaire ; cette substitution s'est achevée au 19ème siècle.

Abuja

Abuja : la capitale du Nigéria. Habitants : Abujanaise, Abujanais.

abus

un **abus** :

- l'action d'abuser d'un bien ;
- le résultat de l'action d'abuser ;
- une injustice introduite et fixée par coutume.

Dictionnaire historique du français québécois :

- un abus physique : un mauvais traitement à l'égard d'une personne en position d'infériorité (par exemple, un enfant, une personne âgée), un acte par lequel on l'exploite.
- un abus sexuel : un acte par lequel on exploite l'état d'infériorité d'une personne pour en obtenir des faveurs d'ordre sexuel.

Littéralement le mot "abus" se réfère à l'usage excessif d'un droit ayant eu pour conséquence l'atteinte aux droits d'autrui. Dans les textes juridiques relatifs aux relations du droit privé et du droit public, on trouve cette acception dans des expressions telles que "abus de droit", "abus de pouvoirs", "abus de position dominante", "abus de biens sociaux" et "clause abusive". En savoir plus : Dictionnaire du droit privé, de Serge Braudo

Le nom (un) abus est emprunté au latin *abusus*, un terme juridique au sens de « utilisation des choses fongibles ». Le sens « mauvais usage, usage immodéré » est exprimé en latin classique par *abusio* que *abusus* a concurrencé. Depuis son apparition au 14ème siècle, abus s'est maintenu avec une grande stabilité dans son sens premier « usage immodéré, mauvais de » ; la notion de « usage excessif » présente dans le mot, semble-t-il, depuis l'origine., n'apparait nettement dans les dictionnaires que depuis le 19ème siècle. De là vient l'expression familière *il y a de l'abus*. On constate un élargissement du champ d'application de ce mot au cours des siècles, spécialement dans le domaine juridique (attesté au 16ème siècle). Au 19ème siècle apparaissent les notions d'abus de pouvoir, abus de confiance, abus de jouissance, abus de droit, etc. Dès le 15ème siècle, abus a été employé absolument et a désigné le résultat d'un usage mauvais, immodéré ou excessif ; c'est ainsi qu'il a pris le sens de « erreur », de « tromperie » et enfin de « usage mauvais qui s'est établi ». Abus « erreur » a connu une très grande vitalité ; au début du 20ème siècle, il est considéré comme vieilli. Abus « tromperie » n'apparait qu'au 16ème siècle et semble avoir connu une vitalité moins grande que le précédent ; il semble n'être plus employé que dans l'expression proverbiale *le monde n'est qu'abus et vanité*. Il disparait complètement au 20ème siècle. Au 17ème siècle, probablement, abus prend le sens de « usage mauvais, coutume mauvaise qui se sont établis », toujours issu du sens premier, mais, jusqu'à la fin du 18ème siècle, les dictionnaires ne le distinguent pas nettement de celui-ci, malgré les exemples qu'ils en donnent : *Il faut distinguer entre un usage reçu, et un abus qui s'est introduit*. C'est le seul emploi absolu d'abus qui subsiste.

abusage

un **abusage** : [matériaux / verre et céramique] une formation d'éraflures à la surface d'objets en verre, qui est due au frottement de ces objets entre eux ou se produit au contact des équipements de conditionnement ou de manutention. En anglais : *scuffing*. Journal officiel de la République française du 25/04/2014.

On peut supposer que ce nom est formé de ab-, user, -age.

abusant, abusé, abusement, abuser, abuseur, abusif

A. elle est abusante, il est **abusant** :

- abuse d'un droit ;
- est excessive ou excessif.

un **abusement** : l'action d'abuser.

abuser de :

- user mal ou avec excès d'un bien ;
- abuser de la bonté ou de la patience de quelqu'un ;
- violer quelqu'un.

abuser :

- exagérer dans l'usage d'une possibilité, d'une liberté ;
- (terme juridique) consommer, détruire.

abuser quelqu'un : l'induire en erreur, le tromper.

s'abuser : faire erreur, se tromper.

elles se sont abusées, elles sont abusées.
elles se sont abusé les auditeurs, elles ont abusé les auditeurs, elles se les sont abusés.

B. Québec.

une personne âgée abusée, un enfant, un adolescent **abusé** : qu'on a abusé(e).

abuser (de) quelqu'un :

- profiter de la position d'infériorité, de faiblesse physique, de vulnérabilité d'une personne (par exemple, un mineur, une personne âgée) pour la maltraiter, l'exploiter ;
- le malmener en paroles ;
- profiter de sa position d'autorité, de son ascendant ou de sa supériorité physique sur une personne pour l'entrainer à des activités à caractère sexuel.

une abuseuse, un **abuseur** : une personne qui commet un abus physique ou sexuel.

une personne abusive, un parent **abusif** : qui commet un abus physique ou sexuel.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

Le nom (un) abusement, dérivé d'abuser avec le suffixe -ment, vivant en ancien français et jusqu'au début du 17ème siècle, semble sorti de l'usage malgré sa résurgence au 20ème siècle dans l'œuvre de Péguy.

Le verbe abuser est dérivé d'abus. Si, depuis l'origine, l'idée de « user avec excès » est sous-jacente à l'idée principale « user mal », elle n'est clairement exprimée que depuis la fin du 19ème siècle et semble avoir actuellement une place prépondérante, particulièrement dans l'emploi absolu du verbe. Cet emploi absolu, attesté isolément au 14ème siècle, disparait de la documentation pour ne reparaitre qu'au 19ème siècle, simultanément dans la langue courante où il connait une assez grande vitalité, et dans la lang. juridique. Aux 16ème et 17ème siècles, on note l'emploi d'abuser au sens de « interpréter mal ».

Le verbe désabuser (= faire perdre des illusions ; détromper ; désenchanter) est dérivé d'abuser, d'où désabusé, un désabusement.

abuseur

une abuseuse, un **abuseur** :

- celle, celui qui abuse, qui trompe ;
- une séductrice et une rapineuse ; un séducteur et un rapineur.

Ce nom est dérivé d'abuser avec le suffixe -eur ou est un calque du latin médiéval *abusor*, « *qui male, illicite utitur* », de même sens.

abusif, abusivement,

elle est abusive, il est **abusif** :

- constitue un abus ;
- dont l'usage constitue un abus ;
- est trompeuse ou trompeur.

abusivement : de manière abusive.

Le mot abusif est emprunté au latin *abusivus* « qui est le fait d'un mauvais usage » (*abusiva appellatione*) fréquemment employé dans un contexte grammatical, « qui constitue un abus » en latin médiéval. Le sens « qui induit en erreur (s'agissant d'un inanimé) » non attesté en latin, est issu d'abuser. Abusif, « qui constitue un abus », s'est maintenu avec une grande stabilité depuis son apparition dans la langue. Attesté comme terme de grammaire au 14ème siècle puis comme terme juridique au 16ème siècle, il conserve ces deux caractéristiques dans la plupart des dictionnaires et ne semble avoir été employé de façon plus générale que depuis la fin du 19ème siècle.

abusus

un ***abusus*** : un droit de vendre, de détruire le bien dont on est propriétaire.

abuter

abuter :

- toucher par le bout ;
- viser un but ;
- en savoir plus : CNRTL.

Ce verbe, qui connait un sémantisme riche et varié au Moyen Âge, s'appauvrit au cours des siècles et ne conserve aujourd'hui qu'un sens très restreint. Les nombreux sens se regroupent sous l'idée de but, terme, fin, extrémité et sous l'idée de contact (par une extrémité) et d'association, d'assemblage. Les verbes abuter (dérivé de but avec le préfixe a-) et abouter (dérivé de bouter ou de bout selon les sens, avec le préfixe a-) sont très proches au point de vue sémantique et ont pris quelquefois des sens très voisins et même identiques, particulièrement dans l'ancienne langue.

abutilon

un **abutilon** : une plante.

Le nom (un) abutilon vient du latin scientifique *abutilon indicum*, adaptation de l'arabe *abū tilūn*, mot forgé par le philosophe arabe Avicenne.

abyme

une **mise en abyme** ou **mise en abime** : un procédé artistique ou littéraire qui consiste à répéter un élément à l'intérieur d'éléments similaires.

Le nom abyme ne s'écrit avec un y que dans la locution *en abyme* (plus rarement écrite *en abîme* par certains auteurs), qui se dit d'une œuvre (récit, film, peinture) dans laquelle des éléments récurrents sont enchâssés les uns dans les autres. En littérature, le procédé de mise en abyme consiste à inclure une histoire secondaire dans l'histoire principale d'une œuvre de fiction. Ce second récit a la particularité d'être un résumé du récit principal, ou du moins de présenter un rapport de similitude avec celui-ci; il peut ainsi aider le lecteur à mieux comprendre le sens global de l'œuvre.
L'expression *mise en abyme* a été empruntée à l'héraldique (où elle désigne l'insertion d'un blason dans un autre blason) par le romancier André Gide pour illustrer le procédé qu'il a utilisé dans son œuvre *Les faux-monnayeur*s.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

abyssal, abysse

elle est abyssale, il est **abyssal** :

- est caractéristique d'un abime, d'un abysse ;
- est d'une profondeur non mesurable, comparable à celle d'un abime, d'un abysse ;
- appartient, est propre aux couches les plus profondes, c'est-à-dire les plus anciennes et les moins connues de la personnalité humaine.

elles sont abyssales, ils sont abyssaux

elle est hypo-abyssale, il est **hypo-abyssal** : est relative, est relatif à de très grandes profondeurs.
elles sont hypo-abyssales, ils sont hypo-abyssaux

les **abysses** : les régions les plus profondes des mers et des océans.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème des abysses : Wiktionnaire.

un **abysse** : un abime.

un terrain **abyssique** : qui constituait les abysses des fonds océaniques anciens.

l'**abyssobenthos** : l'ensemble des organismes qui vivent à la surface ou dans les sédiments du plancher abyssal.

une zone abyssopélagique, la faune **abyssopélagique** : qui est située ou vit à une profondeur comprise entre 2000 et 6500 m. Une confusion est possible avec la zone bathiale.

Le mot abyssal est dérivé du latin chrétien *abyssus* « abime, abîme », attesté au sens propre de « espace immense, s'étendant entre le ciel et la terre et habité par Dieu », un emploi figuré fréquent en latin chrétien en relation avec *hominum, judicia, consilium, cor, conscientia, corruptio*... En rapport avec le substantif abime, abîme et après avoir éliminé *abîmeux* et *abismal*, abyssal a eu d'abord et surtout un emploi religieux. D'autres emplois sont possibles , mais ces emplois ont subi l'influence d'abysse. En rapport avec le substantif technique abysse, abyssal a pris à la fin du 19ème siècle, un sens technique en océanographie. Cet emploi second s'est imposé comme un sens propre. On remarque la spécialisation d'abyssal pour la faune, les sédiments et le relief des grandes profondeurs océaniques, et d'abyssique, un terme technique du 19ème siècle. Au début du 20ème siècle, abyssal a été utilisé pour désigner les recherches ayant pour objet l'exploration de l'inconscient. Associé à psychologie, il devient synonyme de psychanalyse ou psychologie des profondeurs (cf. sém. B 2).

Le nom (un) abysse est emprunté au latin chrétien *abyssus* attesté depuis le 4ème siècle au sens « profondeur de la mer », attesté fréquemment au même sens en latin médiéval. Ce terme technique du vocabulaire de l'océanographie est entré tardivement dans la langue sous la forme plurielle, et s'emploie aussi au singulier.

Le mor abyssopélagique, composé d'abysse et de pélagique, semble être un néologisme d'auteur. Il risque de prêter à confusion : en effet, abysso- (abysse, abyssal) évoque la zone abyssale ou zone des eaux profondes, et -pélagique caractérise traditionnellement la zone de surface de haute mer ; entre la zone pélagique et la zone abyssale s'étend la zone bathyale : -pélagique fonctionne ici comme un suffixe formateur désignant la mer envisagée dans sa structure verticale.

Le nom (un) abime vient du latin chrétien *abyssus* qui a servi, au 19ème siècle, à former le mot abysses, le singulier, un abysse, étant parfois employé pour un abime.

Les dérivés abyssin et abyssinion sont aussi cités : CNRTL.

abyssin, Abyssinie, abyssinien, abyssinique

un (chat) **abyssin**
un zébu **Abyssin**

en savoir plus : dictionnaire des sciences animales

elle est abyssine ou abyssinienne, il est **abyssin** ou **abyssinien** : est de l'**Abyssinie**.
une Abyssine ou Abyssinienne, un Abyssin ou Abyssinien

l'**abyssin** : un idiome.

l'**abyssinique** : la branche de la famille sémitique qui comprend les dialectes de l'abyssinien.

abyssique, abyssobenthos, abyssopélagique

abyssique, abyssobenthos, abyssopélagique : voir abysse (ci-dessus).

abzyme

un **abzyme** : un anticorps se comportant comme l'enzyme catalysant une réaction, généralement d'hydrolyse, portant sur la molécule hapténique ou antigénique liée à son site spécifique.

AC

ac-

ac se prononce [ak] pour :

- aca-, acan-.
- acaude, acaudé, acaudie, acaule, acausal.
- acc [ak] dont acce-, accé-, accen-, accès, acci- [aks].
- aclinal, aclinique, aclopin, acmastique, acmé, acmée, acmite, acné, acnéiforme, acnéique.
- aco-, acqu, acr-, acr-, acu-.

ac se prononce [as] pour : ace-, acé-, acè-, aci-, acy-.

-ac

-**ac** vient généralement du suffixe gaulois -*acum*, qui définit soit un lieu, un élément géographique ou alors l'emplacement ancien d'une villa gallo-romaine. La terminaison -ac est uniquement attestée dans les (anciennes) régions de langues d'oc, ainsi qu'en Bretagne, alors qu'on trouve son équivalent -ay dans les contrées de langues d'oïl. En fait, dans bien des cas, il s'agit de la forme allongée -*(i)acum* qui a donné la terminaison -iac (ou -*iniacum*, d'où *(i)n-iac* étant noté -*(i)nhac* et *(i)ll-iac*, *(i)lhac* en occitan), celle-ci aboutissant aux terminaisons -y et -é dans les régions de langue d'oïl.

On retrouve ce suffixe dans un grand nombre de toponymes du sud-ouest et dans certains substantifs masculins.

en savoir plus : Wiktionnaire.

Le nom (un) ammoniac est emprunté au latin *ammoniacum* (*sal ammoniacus*) « gomme résine », en grec τ ὸ ἀ μ μ ω ν ι α κ ό ν « sel ammoniac ou gomme ammoniaque », dérivé de A μ μ ω ν parce qu'on recueillait ces produits près du temple de Zeus Ammon en Libye.

aca

un **aca** d'eau ou **aga** (1) d'eau : une pluie torrentielle, une trombe d'eau.

Ce terme dialectal du nord-ouest et du Centre, issu du syntagme *il pleut d'aca*, est formé par agglutination de la préposition à et de l'ancien français *caz, quaz* (*choir a quaz* « tomber comme une masse », *prendre un quas* « s'écraser sur le sol en tombant de très haut ») dérivé de l'ancien français *(sei) quassier* « se tasser, s'écraser », du latin vulgaire *coactiare* « presser » dérivé de *coactus*, le participe passé de *cogere* « presser », avec la forme *laca*, par agglutination de l'article défini, et les formes *agas, agaste* par contamination du moyen français *agaster*, depuis 1473 « ravager, commettre des dégâts » (à comparer avec l'angevin *agât* « dégât »), voir : gâter.

acabit

un **acabit** : la qualité, bonne ou mauvaise, d'une personne ou d'une chose

être d'un bon acabit, être du même acabit

L'origine de ce nom est obscure, voir : CNRTL.

acacher

acacher : appuyer fortement.

acacher le raisin dans le pressoir : le fouler aux pieds.

Le verbe acacher est dérivé du moyen français *cacher* « presser, écraser » demeuré en usage dans les dialectes de l'ouest et du sud-ouest, du latin *coacticare* « presser », voir cacher « dissimuler » ; à comparer avec *écacher* « écraser ».

acacia

un **acacia** (1) : un arbre, en savoir plus : dictionnaire des sciences animales.

faire ses acacias : se promener par chic, par genre dans l'allée dite des Acacias qui va de la Porte-Maillot à la Concorde, à Paris.

la branche d'acacia ou l'acacia : l'emblème de la franc-maçonnerie, figurant l'amour de Dieu

Le nom (un) acacia (1) est emprunté au latin *acacia* qui a supplanté les autres formes.

un **acacia** (2) : sur les monnaies, un sachet de pourpre long et étroit à la main des consuls et des empereurs.

L'origine de ce nom est obscure, voir : CNRTL.

académicien, académie, académifier, académique, académiquement, académisable, académisation, académiser, académisme, académiste

A. l'Académie de Platon
B. une société scientifique, littéraire ou artistique
C. une école
D. une division territoriale en France

A. l'Académie de Platon

un **académicien** (1) : un membre de l'Académie fondée par Platon ou continuée par ses successeurs

un édifice **académicien** (1) : qui est propre à l'Académie fondée par Platon

l'**Académie** (1) :

- le jardin d'Académos, près d'Athènes, où le philosophe Platon donnait son enseignement ;
- l'école des disciples de Platon ou de leurs successeurs.

elle, il est **académique** (1) : est relative, est relatif à l'Académie fondée par Platon ou à une des écoles qui lui ont succédé.

Les **Académiques** (1) : le titre d'un ouvrage philosophique dans lequel Cicéron expose la doctrine de l'académie ancienne sur la certitude.

B. une société scientifique, littéraire ou artistique

une académicienne, un **académicien** (2) :

- une, un membre d'une société scientifique, littéraire ou artistique ;
- une, un membre d'une académie.

une formule **académicienne** (2) : académique.

une **académie** (2) :

- une compagnie d'écrivains, d'artistes, de savants ;
- un lieu où elle se réunit ;
- toute société dont les membres s'occupent de lettres, d'arts, de sciences ou de quelque autre spécialité.

une, un **académique** (2) ou **académiste** : une académicienne ou un académicien, une, un membre de l'Académie française.

académifier ou **académiser** (1) : faire de quelqu'un un académicien.

elle, il est **académisable** : mérite d'entrer à l'Académie française.

une **académisation** : une élection à l'Académie française.

C. une école

une académicienne, un **académicien** (3) :

- une, un maitre de danse ;
- une buveuse, un buveur d'absinthe ;
- une, un récidiviste.

une **académie** (3) :

- une école supérieure ;
- une représentation peinte ou dessinée d'un modèle nu, servant d'exercice dans les académies de dessin ou formant des études préparatoires à l'exécution de tableaux achevés ; ce modèle ;
- à l'étranger, une université ;
- un établissement privé d'éducation ou d'instruction ;
- une maison de jeu ou de plaisir.

une académie [Québec] :

- une petite institution privée où l'enseignement, assumé par un seul maitre, revêtait la forme d'un préceptorat ;
- un établissement scolaire où l'on dispensait un enseignement se situant d'abord après les premières années d'école et, par la suite, après le cours primaire ;
- voir le Dictionnaire historique du français québécois.

une académie de billard

elle, il est **académique** (3) :

- est relative, est relatif à une académie, une société ou une école ;
- à l'étranger, est relative, est relatif à l'université, à un établissement d'enseignement supérieur ;
- manque d'originalité, de force ;
- est conventionnelle ou conventionnel ;
- est conforme aux normes et usages reçus ;
- voir le Dictionnaire historique du français québécois .

une figure **académique** : une figure d'étude nue, traitée sans égard à l'ensemble d'un tableau.

une, un **académique** (3) : une, un peintre obéissant passivement aux normes de l'art académique.

l'(art) **académique**

académiquement :

- d'une manière académique ;
- conformément aux normes et usages officiels ;
- d'une manière qui manque de naturel et d'originalité ;
- conventionnellement.

académiser (2) : soumettre à des normes académiques, conventionnelles.

s'académiser : se soumettre à de telles normes.

un **académisme** : un attachement excessif à l'enseignement conventionnel reçu dans une académie.

une, un **académiste** :

- une, un élève, une, un artiste qui suit les cours d'une académie ;
- celle, celui qui tient une académie d'équitation ou s'y forme à certains exercices.

D. une division territoriale en France

une **académie** (4) : en France, une division territoriale et administrative de l'Université, l'ensemble des établissements et des maitres d'enseignement public de tous degrés, placée sous l'autorité d'un recteur.

elle, il est **académique** (4) : est relative, est relatif à une division territoriale et administrative de l'Université de France

Académie et immortalité : Académie française

L'adjectif académique signifie « propre à la philosophie platonicienne », mais aussi « relatif à une académie ». On parle ainsi de séance, d'élection ou de discours académique. Cet adjectif a encore pour sens « conforme aux règles, aux usages, au point d'être conventionnel ». Enfin, dans le domaine de l'enseignement, il signifie « qui a rapport à une académie », c'est-à-dire, à une circonscription universitaire placée sous l'autorité d'un recteur : Les bureaux de l'inspection académique. Il convient de ne pas ajouter à ces significations l'une de celles de l'anglais *academic*, c'est-à-dire « universitaire ». On ne dira donc pas « Des travaux académiques de premier ordre », mais « Des travaux universitaires de premier ordre », bien que, malheureusement, ces tours soient en train de se répandre. Académie française ; Office québécois de la langue française ; Au cœur du français.

Le mot académicien est dérivé du thème du latin *academicus*, adjectif (avec le suffixe -ien).

Le nom (une) académie est emprunté au latin *Acadēmīa* (en grec Α κ α δ η΄ μ ε ι α) « jardin consacré au héros Α κ α΄ δ η μ ο ς aux alentours d'Athènes, où enseignait Platon ». Pour les sens liés à l'enseignement, il est emprunté à l'italien *a(c)cademia* (lui-même emprunté au latin *acadēmīa*) au sens de « lieu où enseignait Platon », et pour les établissements, seulement à partir du 17ème siècle.

Le mot académique est emprunté au latin academicus, substantif et adjectif. Il est aussi formé à partir d'académie « maison de jeu, tripot » et « société de gens de lettres », puis avec la création des circonscriptions universitaires en 1808.

acadianisme, Acadie, acadien

un **acadianisme** : une particularité de la langue française en Acadie.

elle est acadienne, il est **acadien** : est de l'**Acadie,** de cette colonie ou de ces provinces du Canada.
une Acadienne, un Acadien

l'**acadien** :

- une variante du français canadien ;
- une phase technique du carbonifère.

On ne sait pas si Acadie vient de Arcadie (1524) ou d'une langue indienne toujours est-il qu'en 1609 (et probablement dès 1603-1604), c'était la Cadie et à partir de 1613 apparait Acadie (la Cadie, l'Acadie ???).
J'imaginais qu'acadien venait d'Acadie et cadien/cajun de Cadie, je croyais ça plus simple que d'imaginer une aphérèse. Mais à partir du XVIIIe Acadie semble généralisé et acadien apparait plus tard encore (après quelques mentions isolées au début du XVIIIe, il est bien documenté à partir de 1770).
En savoir plus : Forum ABC de la langue française.

acagnardé, acagnardi, acagnarder

elle est acagnardée ou acagnardie, il est **acagnardé** ou **acagnardi** :

- est installé(e) paresseusement dans une attitude rêveuse ;
- est assise, est assis dans une attitude rêveuse ;
- est installé(e) dans une vie oisive.

elle est acagnardie, il est **acagnardi** : est bourru(e), renfrogné(e), d'humeur difficile. [Canada]

acagnarder :

- rendre cagnard, paresseux comme un chien ;

- accoutumer quelqu'un à une vie oisive ou libertine.

s'acagnarder ou **s'acagnardir** : cagnarder, fainéanter, s'installer de manière à mener une vie paresseuse.

je m'acagnarde, tu t'acagnardes,...

je m'acagnardis, tu t'acagnardis, il s'acagnardit, nous nous acagnardissons, vous vous acagnardissez, ils s'acagnardissent ;
je m'acagnardissais ; je m'acagnardis ; je m'acagnardirai ; je m'acagnardirais ;
je me suis acagnardi(e) ; je m'étais acagnardi(e) ; je me fus acagnardi(e) ; je me serai acagnardi(e) ; je me serais acagnardi(e) ;
que je m'acagnardisse, que tu t'acagnardisses, qu'il s'acagnardisse, que nous nous acagnardissions, que vous vous acagnardissiez, qu'ils s'acagnardissent ;
que je m'acagnardisse, qu'il s'acagnardît, que nous nous acagnardissions ; que je me sois acagnardi(e) ; que je me fusse acagnardi(e) ;
acagnardis-toi, acagnardissons-nous, acagnardissez-vous ; sois acagnardi(e), soyons acagnardies, soyons acagnardis, soyez acagnardi(e)(es)(s) ;
(en) s'acagnardissant.

Le verbe acagnarder, formé sur l'adjectif ancien *cagnard*, signifiant « qui n'aime pas bouger, paresseux », est devenu rare dans son emploi transitif mais reste vivant à la forme pronominale. S'acagnarder, c'est rester oisif, paresser. On s'acagnarde volontiers auprès du feu, dans un confortable fauteuil. Académie française

açainte

une **açainte** d'une église : le bas-côté.

Le nom (une) açainte vient du féminin du participe passé de l'ancien français *aceindre* « cerner, rabattre le gibier », eu latin *accingere*, terme militaire « cerner, presser, attaquer » « entourer (un objet) » « se mettre en tenue » c'est à dire en retroussant et attachant le manteau à la ceinture.

acajou, acajuba

A. un **acajou :** un arbre ; son bois ; en savoir plus : dictionnaire des sciences animales.
des acajous

(couleur) **acajou :** de la couleur rouge-brun du bois d'acajou.

B. un **acajou femelle** ou **acajou à planches** : un arbre présentant quelque analogie avec le cèdre, dont le bois sert surtout pour la construction des vaisseaux.

C. un **acajou** : un arbre du Brésil, encore appelé anacardier occidental, connu pour ses fruits comestibles.

un **acajuba** : un arbre originaire d'Amérique, dont le bois était utilisé notamment pour la construction d'embarcations.

une **acajuba** : une noix d'acajou, un fruit.

un **cajou** :

- un arbre de l'Amérique tropicale plus connu sous le nom d'anacardier ;
- le fruit de cet arbre, appelé également anacarde, qui se mange comme la cacahuète.

Le nom (un) acajou « *anacardium* » est directement emprunté au tupi du Brésil *acaiou*.

Le nom (un) acajou « *swietenia mahagony* » (arbre d'Amérique dont le bois est utilisé en ébénisterie) est très probablement issu, par abréviation, de *acajoucantin* résultat du croisement du tupi *acaiacatinga* « *swietenia mahagony* » avec le français acajou « *anacardium* occidental ».

Le nom acajuba est emprunté au tupi *acaiuba*, relevé à côté de *acaiaba* et de *acaiu*.

Le nom (un) cajou est emprunté au tupi *cajú*.

acalcicose

une **acalcicose** : une carence en calcium.

acalcique

elle, il est **acalcique** : se dit d’un horizon pédologique ou d'un sol ne contenant pas d’ions calcium.

acalculie

une **acalculie** :

- un trouble spécifique de l’utilisation des chiffres, des nombres et de la réalisation des opérations arithmétiques, secondaire à une affection cérébrale ;
- un trouble neurologique caractérisé par une perturbation de l'utilisation des chiffres.

Ce nom est emprunté à l'anglais *acalculia*, un terme de latin scientifique formé sur *calculare* (voir : calculer) avec le préfixe *a-* privatif et le suffixe *-ia* d'origine grecque.

acalèphe

un **acalèphe** : le nom savant de l'ortie de mer.
les **acalèphes** : une classe de l'embranchement des zoophytes.
en savoir plus : Dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) acalèphe est emprunté au grec α ᾽ κ α λ η΄ φ η, un terme de botanique et d'ichtyologie.

acalifourchonné, s'acalifourchonner

elle est acalifourchonnée, il est **acalifourchonné** : est à califourchon.

s'acalifourchonner : se mettre à califourchon.

être à **califourchon** : être dans la position d'un homme à cheval, les jambes écartées.

c'est son califourchon : c'est sa manie, son dada.

califourchonner : monter à califourchon, chevaucher.

Le verbe s'acalifourchonner est dérivé d'à califourchon qui est composé d'un élément inconnu et d'un dérivé de fourche (en latin : *furca*).

acalorique

un régime **acalorique** : sans calories [?].

Acalypha

Acalypha : le nom de plantes médicinales.

acalyptrate, acalyptère

des **acalyptrates** ou **acalyptères** : un taxon d'insectes diptères brachycères schizophores.

acamandé

elle est acamandée : est réduite à l'état de quémandeuse, mendiante ou gueuse.
il est **acamandé** : est réduit à l'état de quémandeur, mendiant ou gueux.

Ce mot est peut-être dérivé du moyen français *caïmand* « mendiant », voir : CNRTL.

acanth(o)-, -acanthe

-**acanthe** et **acanth(o)**- sont tirés du grec α΄ κ α ν θ ο ς ou α΄ κ α ν θ α « épine ».

Le premier élément est toujours tiré du grec qu'il soit un numéral ou un quantificateur (δ ε΄ κ(α) « dix », δ υ΄ ο « deux », ε᾽ ν ν ε΄(α) « neuf », ε῾ π τ(α΄) « sept », ε΄ ξ « six », ο΄ λ ο ς « entier », μ υ΄ ρ ι ο ς « dix mille », ο᾽ λ ί΄ γ ο ς « peu nombreux », τ ρ εῖ ς « trois »), ou un substantif (κ ο ῖ λ ο ς « creux » : coelacanthe ; ν ῶ τ ο ς « dos » : notacanthe ; π υ῀ ρ « feu » : pyracanthe ; τ ρ α΄ γ ο ς « bouc » : tragacanthe).

- un coelacanthe : un grand poisson osseux très primitif.
- un embryon de ténia hexacanthe : porteur de six crochets.
- un holacanthe ou holocanthe : le genre de poissons thoraciques.
- un notacanthe : le genre de poissons qui ont des épines libres sur le dos.
- elle, il est orthacante : a des épines droites.
- une pyracanthe : un buisson ardent, une plante [*crataegus pyracantha*].
- un tragacanthe : le nom donné à plusieurs arbrisseaux du genre astragale qui produisent la gomme adragante.

- diacanthe « qui porte deux épines au-dessous de chaque feuille »
- triacanthe « qui porte trois épines »
- hexacanthe « qui a six épines ou aiguillons »
- heptacanthe « qui porte sept épines ou aiguillons »
- ennéacanthe « qui est muni de neuf épines ou aiguillons »
- décacanthe « pourvu de dix épines »
- oligacanthe « qui a des épines peu nombreuses »
- myriacanthe « qui a un grand nombre d'épines »
- holacanthe « qui est entièrement couvert de piquants »

voir : CNRTL ; dictionnaire des sciences animales.

acanthacé

elle est acanthacée, il est **acanthacé** : ressemble à l'acanthe.

les acanthacées : une famille de plantes.
une acanthacée

acanthaire

un **acanthaire** : une classe de protozoaires.

acanthamébidé

les **acanthamébidés** : une famille d'eucaryotes, de protozoaires amibes.

Acanthamœba

Acanthamœba : un genre d’amibes telluriques, normalement non parasites et qui ne contaminent l’homme qu’accidentellement.

Acanthamoeba culbertsoni

une kératite à *acanthamoeba*

acanthamibe

les **acanthamibes** : un genre d'eukaryotes, de protozoaires amibes.
une acanthamibe

acanthamibiase

une **acanthamibiase** : une protozoose, une infection à *Acanthamoeba*.

acanthaster, acanthasteridé

les **acanthasters** ou coussins de belle-mère, couronnes d'épines : des étoiles de mer tropicales pourvues de gros piquants et qui mangent le corail.
un acanthaster

les **acanthasteridés** : une famille d'astéries, d'étoiles de mer tropicales à gros piquants.

acanthe

une **acanthe** :

- une plante ;
- les feuilles d'acanthe dont est ceinte la tête des déesses, muses ou jeunes vierges de l'Antiquité ;
- une distinction publique accordée à un écrivain ;
- un nom donné parfois à l'épine du dos ;
- un ornement caractéristique du chapiteau corinthien stylisant la feuille d'acanthe ;
- un élément décoratif utilisé dans l'architecture gothique.

Le nom (une) acanthe, qui a parfois été utilisé au masculin, est emprunté au latin *acanthus*.

acanthéchinus

un **acanthéchinus** : un crustacé.

acanthée

les **acanthées** : une famille de plantes.
une acanthée

acanthéphyre

une **acanthéphyre** : un crustacé.

acanthias

un **acanthias** : un requin.

acanthidé

les **acanthidés** : une famille d'insectes.
un acanthidé

acanthine

une **acanthine** : une substance inorganique.

acanthinion

un **acanthinion** : un genre de poissons.

acanthion

les **acanthions** : des porcs-épics.

Acanthis

Acanthis : des oiseaux passereaux.

Acanthisitta, acanthisittidé

les **acanthisittidés** : une famille d'oiseaux néognathes passereaux, par exemple : ***Acanthisitta*** *chloris*.

acanthite

une **acanthite** : un sulfure naturel d'argent.

acanthize

les **acanthizes** : la famille des pardalotidés, des oiseaux néognathes passereaux, par exemple : *Acanthiza uropygialis*, l'acanthize à croupion roux.

acanthobdelle, acanthobdellide, acanthobdelliforme

les **acanthobdellides** ou **acanthobdelles, acanthobdelliformes** : des sangsues à trompe épineuse.

acanthobothrie

un **acanthobothrie** : un ver parasite.

acanthocarpe

elle, il est **acanthocarpe** : dont les fruits sont couverts d'épines.

acanthocéphale, acanthocéphalose

elle, il est **acanthocéphale** : dont la tête est armée d'aiguillons.

un **acanthocéphale** : un ver rond appartenant à un phylum particulier qui diffère des nématodes, notamment par l’absence de tube digestif.

les **acanthocéphales** : un embranchement de vers.

une **acanthocéphalose** : une parasitose accidentelle et rare, provoquée par des vers ronds appartenant au phylum des acanthocéphales.

acanthocéras

un **acanthocéras** : une ammonite.

acanthochéilonémiase

une **acanthochéilonémiase** : une mansonellose.

acanthochère

un **acanthochère** : un oiseau.

acanthocheilidé, Acanthocheilus

les **acanthocheilidés** : une famille de nématodes chromadorés ascarides ascaridoïdes, de parasites de poissons élasmobranches, par exemple : ***Acanthocheilus***, parasites de squales.

Acanthocheilonema

Acanthocheilonema : un genre de vers nématodes spirures *Filarioidea*.

Acanthochelys

Acanthochelys : un genre de tortues.

acanthochite

les **acanthochites** : des mollusques polyplacophores, des chitons aux poils raides, de la famille des acanthochitonidés.
un acanthochite

acanthochiton

un **acanthochiton** : un mollusque voisin des chitons.

acanthocolpidé

les **acanthocolpidés** : des trématodes digènes opisthorchides, parasites de poissons marins.

acanthocotyle

les **acanthocotyles** : un genre de plathelminthes monogènes, parasites externes de poissons marins.

acanthocyte, acanthocytose

une **acanthocyte** :

- une hématie en forme de feuille d'acanthe ;
- au niveau de l'épiderme : une cellule dite à épines du corps muqueux de Malpighi.

une **acanthocytose** : une anomalie morphologique des hématies, qui semblent hérissées de spicules.

une **choréo-acanthocytose**

une **neuroacanthocytose**

acanthodactyle

les **acanthodactyles** : des lézards du désert aux doigts épineux palmés.
un acanthodactyle

acanthodien

les **acanthodiens** : une classe de poissons fossiles des eaux douces de l'ère primaire ou Paléozoïque à squelette partiellement ossifié.

Ce nom est formé sur le latin scientifique *acanthodes* emprunté au grec « couvert de piquants » (voir aussi : acanth(o)-), avec le suffixe -ien.

acanthofolicine

une **acanthofolicine** : un polyester carboxylique à longue chaine aliphatique très toxique, produit par le plancton et présent dans les éponges et dans de nombreuses espèces marines.

acanthokératolyse, acanthokératolytique

une **acanthokératolyse** : une image histologique marquée par une condensation du cytoplasme autour du noyau des cellules du corps muqueux de la peau et de la couche granuleuse, à laquelle s'associent une acantholyse qui se fait dans la partie supérieure de l'épiderme et une cytolyse.

une kératodermie **acanthokératolytique** de Voerner ou kératodermie épidermolytique de Voerner

acantholabre

un **acantholabre** : un poisson.

acantholyse, acantholytique

une **acantholyse** : un phénomène de dissociation des kératinocytes lié à la rupture des ponts intercellulaires interkératinocytaires.un état particulier des cellules.

un carcinome spinocellulaire **acantholytique**, une dermatose acantholytique de Grover, une dermatose acantholytique familiale [terme obsolète], une dyskératose acantholytique focale

acanthome

un **acanthome** : une altération bénigne de l'épiderme résultant d'une hyperplasie généralement localisée du corps de Malpighi et des crêtes interpapillaires.

un acanthome à cellules claires, un acanthome des gaines pilaires, un acanthome épidermolytique, un acanthome fissuré rétro-auriculaire, un acanthome intra-épidermique, un acanthome posteczéma

un **adénoacanthome** : une prolifération tumorale glandulaire maligne de type adénocarcinome, contenant des foyers de différenciation ou de métaplasie malpighienne), un adéno-acanthome de l'endomètre, un adéno-acanthome de l'ovaire, un adéno-acanthome des glandes sudorales, un adéno-acanthome du col utérin

un **hidro-acanthome** : une tumeur cutanée bénigne.

un **kérato-acanthome** ou **kératoacanthome** : une tumeur cutanée bénigne relativement fréquente.

un **mélano-acanthome** ou **mélanoacanthome** : une tumeur cutanée bénigne.

un **plasmo-acanthome** : une lésion périorificielle, qui, cliniquement, peut simuler une tumeur maligne ou une mycose profonde, mais dont l'aspect histologique consiste en l'association d'une acanthose épidermique importante et d'un infiltrat intradermique presque uniquement composé de plasmocytes.

acanthomorphe

les **acanthomorphes** : un taxon de poissons osseux euptérygiens, exemples :

les **euacanthomorphes**

acanthonozomidé

les **acanthonozomidés** : une famille de crustacés.

acanthonyx

un **acanthonyx**

acanthopanax

un **acanthopanax** : un arbuste.

acanthoparia

un **acanthoparia** : chez les larves de coléoptères scarabéidés, la partie marginale épineuse des régions latérales de l'épipharynx.

acanthope

elle, il est **acanthope** : dont le pourtour de l'œil est garni d'épines.

acanthopelvis

un **acanthopelvis** ou **bassin épineux** : une variété de bassin rachitique caractérisée par la présence de crêtes osseuses situées au niveau de l’insertion des tendons, le pubis notamment.

acanthophage

elle, il est **acanthophage** : se nourrit de chardons.

acanthophile

elle, il est **acanthophile** : recherche les plantes épineuses.

acanthophis

un **acanthophis** : un serpent.

acanthophœnix

un **acanthophœnix** : un palmier.

Acanthopholis

Acanthopholis : un dinosaure ankylosaurien cuirassé à piquants, de forme trapue.

acanthophore

elle, il est **acanthophore** : est hérissé d'épines ou de piquants.

une **acanthophore** :

- un genre d'algues marines ;
- un genre de coléoptères.

acanthophtalme

les **acanthophtalmes** : des petits poissons d'eau douce, qui ont une épine au dessus de chaque œil.

acanthophyllum

un **acanthophyllum** : la famille des caryophyllacées.

acanthopode

elle, il est **acanthopode** : dont la patte présente des épines.

les **acanthopodes** : un groupe de coléoptères.

acanthopome

elle, il est **acanthopome** : appartient à l'ordre des acanthoptérygiens.

les **acanthopomes** : une famille de poissons.

acanthoptère, acanthoptérygien

elle est acanthoptérygienne ou acanthoptère, il est **acanthoptérygien** ou **acanthoptère** : a des nageoires épineuses.

les **acanthoptérygiens** : des poissons téléostéens acanthomorphes holacanthoptérygiens dont les nageoires sont épineuses, par exemple les euacanthoptérygiens.
un acanthoptérygien

acanthose

une **acanthose** : une augmentation de l'épaisseur du corps muqueux de Malpighi.

une **hyperacanthose** : une lésion histologique élémentaire caractérisée par une augmentation du nombre des assises d'un épithélium malpighien témoignant d'une prolifération des kératinocytes, souvent accompagnée d'une papillomatose.

acanthosis

un ***acanthosis nigricans*** : une affection dermatologique caractérisée par un état rugueux de la peau, symétrique, mal limité et de couleur noirâtre, par exagération du relief cutané avec hyperkératose et hyperpigmentation, le plus souvent située sur le cou et dans les grands plis.

un ***acanthosis* palmaire** : un épaississement particulier des paumes et parfois des plantes, associé à un carcinome bronchique ou gastrique.

un **pseudoacanthosis *nigricans*** : une dermatose dont l'aspect clinique est celui d'un *acanthosis nigricans*, et représentant une complication bénigne et réversible de l'obésité surtout chez les adultes noirs.

acanthosomatidé

les **acanthosomatidés** : une famille d'insectes, de punaises.

acanthosome

un **acanthosome** : [biologie cellulaire] une vésicule recouverte de clathrine active dans certains mécanismes de pinocytose. Du grec akantha, « épine ». En anglais : *coated vesicle*. Voir aussi : clathrine, pinocytose, vésicule recouverte de clathrine. Journal officiel de la République française du 04/02/2021.

acanthostéga, acanthostégidé

un **acanthostéga** : un des premiers tétrapodes, de la famille des **acanthostégidés**.

acanthothyris

un **acanthothyris** : un brachiopode à coquille épineuse.

acanthure, acanthuridé, acanthuroïde

un **acanthure** : un poisson dont la nageoire est munie d'une épine tranchante.

les **acanthuridés** : une famille de poissons.

les **acanthuroïdes** : un taxon de poissons.

acap

un **acap** : un bois précieux des Antilles.

Le nom (un) acap est emprunté à l'hispano-américain *acap* qui se rattache peut-être au tukuna (un dialecte arawak) *Acapu* qui désigne l'arbre *vouacapona americana* (dont la graine sert à fabriquer de la farine) bien que l'on ne sache pas si le bois de cet arbre est utilisé en ébénisterie.

acaper

acaper : (en parlant des vents ou des courants) drosser, c'est-à-dire entrainer un bâtiment hors de son cap vers les côtes.

Ce mot dialectal (Anjou) est plutôt dérivé, étant donné le sens « drosser », de cap « avant d'un navire » avec le préfixe a-, que de cape « grande voile du grand mât d'un navire ».

acapnie

une **capnie** : un synonyme de gaz carbonique, de dioxyde de carbone.

une **acapnie** : une diminution marquée de la teneur du sang en CO2, entrainant un ralentissement ou un arrêt de la respiration.

une **eucapnie** : la pression partielle de gaz carbonique normale dans le sang artériel.

une **hypercapnie** : une acidose gazeuse définie par une pression partielle artérielle de gaz carbonique supérieure à la limite normale due à une inadaptation de la clairance pulmonaire en CO2 et correspondant en général à une ventilation alvéolaire insuffisante.

une **hypocapnie** : une pression partielle de gaz carbonique artériel inférieure à la limite normale.

une **normocapnie** : une pression partielle normale dans le sang artériel.

Le nom (une) acapnie est emprunté au grec α᾽κ α π ν ο΄ ς « sans fumée », à comparer au latin *acapnus* de même sens, en parlant du miel qu'on a recueilli sans chasser les abeilles par la fumée.

à capella, a capella, a cappella

chanter **à capella** (en latin : ***a cappella*** ou ***a capella***) :

- en musique religieuse, dans le style des anciennes chapelles, à plusieurs voix et sans accompagnement instrumental (ou avec un accompagnement à l'unisson) ;
- sans accompagnement d'instruments.

Cette locution est emprunté à l'expression italienne *a cappella* qualifiant le style polyphonique exclusivement vocal, composée de *a* « à » et *cappella* « chapelle ».

acara

un **acara** rouge ou casque rouge : un poisson d'aquarium.

acarapiose, acarapisose, Acarapis

l'**acarapiose** des abeilles ou **acarapisose, acariose** interne des abeilles : une maladie parasitaire sévère des abeilles due à un acarien, ***Acarapis*** *woodi*.

acardiacie, acardie, acardiaque

une **acardiacie** ou **acardie** : l'absence du cœur et des gros vaisseaux, constituant une malformation incompatible avec la vie.

elle, il est **acardiaque** : qualifie l'absence congénitale de cœur.

acare, acari, acariase

un **acare** :

- un acarien ;
- le terme habituellement utilisé pour désigner le parasite de la gale, *Sarcoptes scabiei*.

un **acari** : un ordre de la classe des arachnides.

une **acariase** : une acariose.

une **otacariase** : la gale des oreilles.

un **acaricide** :

- un produit qui détruit les acariens ;
- un médicament actif contre les acariens, en particulier *Sarcoptes scabiei*, agent de la gale.

Les acaricides : Wiktionnaire.

les **acaridés** : la famille d'acariens sarcoptiformes astigmates acaroïdes.

les **acaridiés** ou astigmates : le taxon d'arachnides *Acari* acariformes sarcoptiformes.

elle est acarienne, il est **acarien** :

- concerne les acares ;
- ressemble à un acare.

un **acarien** : un arthropode de la classe des arachnides dont certains sont responsables d'allergies respiratoires, de la gale ou d'ectoparasitoses variées et d'autres sont des vecteurs de diverses infections bactériennes ou virales.

un insecte **acariforme** : dont l'aspect extérieur fait penser à celui de l'acare.

les **acariformes** : un taxon d'arachnides *Acari*.

une **acariose** : une affection liée au parasitisme par un acarien.

une **acarocécidie** : une cécidie due à un acarien, en général un ériophyide.

les **acaroïdes** : les acariens sarcoptiformes astigmates.

l'**acarologie** : l'étude des acariens.

une, un **acarologue** : une, un spécialiste des acariens.

un **acarophage** : un prédateur d'acariens.

une **acarophobie** : une crainte morbide de contracter des maladies infectieuses comme la gale que produit l'acare.

un **acarus** :

- un acarien ;
- le symbole de ce qui est hideux et méprisable par sa petitesse.

Le nom (un) acare est emprunté au latin scientifique *acarus*, du grec α΄ κ α ρ ι de même sens.

Les mots acaride et acarien sont dérivés d'acarus, un terme d'entomologie, avec les suffixes -ide, -ien.

Le nom (une) acariose ou acariase est dérivé d'acarien.

Le nom (une) acarophobie est composé d'acare « sarcopte de la gale » et de phobie.

acariâtre, acariâtreté

elle, il est **acariâtre** : manifeste son constant mécontentement par une humeur hargneuse et déplaisante.

une **acariâtreté** :

- le caractère d'une personne acariâtre ;
- une humeur acariâtre.

Le mot acariâtre est peut-être dérivé, sous l'influence du latin *acer* « aigre », du français Acaire, le nom d'un saint qui passait pour guérir la folie.

acaricide, acaridé, acaridié, acarien, acariforme, acariose

acaricide, acaridé, acaridié, acarien, acariforme, acariose : voir acare (ci-dessus).

Acarnanie, acarnanien

elle est acarnanienne, il est **acarnanien** : est de l'**Acarnanie**, une région de la Grèce antique.
une Acarnanienne, un Acarnanien

acarne

un **acarne** (1) : un poisson.

Le nom (un) acarne (1) est emprunté au grec α᾽ κ α ρ ν α΄ ν, attesté comme nom de poisson désignant probablement le loup, une forme voisine de α᾽ κ α ρ ν ω΄ ς, nom de poisson de mer.

un **acarne** (2) : un chardon.

Le nom (un) acarne est emprunté au grec α΄ κ ο ρ ν α « sorte de chardon », transcrit en latin *acorna* de même sens, avec la forme acarne, soit par influence de acarne (1) qui n'a cependant aucun rapport sémantique (à moins que le chardon ait été rapproché le poisson dont les nageoires sont soutenues par des rayons épineux), soit par contamination d'un autre terme de botanique α΄ κ α ρ ν α glosé δ α΄ φ ν η « laurier ».

acarocécidie, acaroïde, acarologie, acarologue, acarophage, acarophobie

acarocécidie, acaroïde, acarologie, acarologue, acarophage, acarophobie : voir acarien (ci-dessus).

acarpe

une plante **acarpe** : qui est sans fruits ou qui ne parait pas en porter.

Ce mot est formé sur le grec « fruit » (-carpe) et le préfixe a- privatif.

acarpomyxé

les **acarpomyxés** : (*anciennement*) des amibes unicellulaires très ramifiées, des protozoaires rhizopodes.

acarus

acarus : voir acarien (ci-dessus).

acaryote

une cellule **acaryote** ou **akaryote** : qui est dépourvue de noyau.

un **acaryote** ou **akaryote**

Ce mot est formé sur le grec « noix, noyau » avec le préfixe a- privatif.

acatalecte, acatalectique

un (vers) **acatalecte** ou **acatalectique** : un vers complet, auquel ne manque pas le demi-pied final.

Le mot acatalecte ou acatalectique est emprunté au latin *acatalectus*, de même sens, emprunté au grec α᾽ κ α τ ά λ η κ τ ο ς formé de α᾽- privatif et de κ α τ α λ ή γ ω « finir, cesser ». La forme *acatalecticus* se rencontre fréquemment à la place de *acatalectus*, par analogie avec *catalecticus*.

acatalepsie, acataleptique

une **acatalepsie** (1) :

- en parlant de la doctrine des Sceptiques grecs, une impossibilité de parvenir à la certitude ;
- la disposition de celui qui renonce par principe à chercher la solution d'un problème.

elle, il est **acataleptique** (1) :

- professe l'acatalepsie ;
- dont la teneur est l'acatalepsie.

une **acatalepsie** (2) : une maladie qui ôte la faculté de comprendre une chose, de suivre un raisonnement.

elle, il est **acataleptique** (2) : est atteinte ou atteint d'acatalepsie.

Le nom (une) acatalepsie est emprunté au grec α᾽ κ α τ α λ η ψ ί α « caractère incompréhensible d'une chose », issu de α᾽ κ α τ ά λ η π τ ο ς (α᾽- privatif + κ α τ α λ α μ β ά ν ω « saisir par l'intelligence, comprendre »).

acatène

un (vélo) **acatène** : un vélo sans chaine, dont la transmission se fait par un cardan.

un dispositif acatène : qui fonctionne sans l'emploi d'une chaine.

Ce mot est formé sur le latin *catena, catenae* « chaine », avec le préfixe a- privatif.

acathésie, acathisie

une **acathisie** ou **akathisie, acathésie** : une incapacité de rester assis, allongé ou immobile.

Le nom (une) akathisie est formé de a-, du radical du grec κ ά θ ι σ ι ς « action de s'assoir » et du suffixe -ie.

acaude, acaudé, acaudie

elle est acaude ou acaudée, il est **acaude** ou **acaudé** :

- est dépourvu(e), par anomalie individuelle, de queue ou de coccyx ;
- (pour un fruit) est dépourvu(e) de queue.

une **acaudie** : une absence congénitale de la queue.

Le mot acaude est formé du préfixe a- privatif, du latin *cauda* « queue » et du suffixe -é.

acaule

une plante **acaule** : qui n'a pas ou n'a guère de tige, ou dont la tige n'est pas apparente.

Le mot acaule est emprunté au grec κ α υ λ ό ς « tige », avec le préfixe privatif a-.

acausal

elle est acausale, il est **acausal** : est sans causalité psychologique.
elles sont acausales, ils sont acausaux

à cause de, à cause que

La locution conjonctive ***à cause que***, qui introduit une subordonnée, est aujourd'hui sortie de l'usage général en français. Elle a été généralement remplacée, au fil des siècles, par *parce que*. Si elle subsiste encore dans la langue populaire, notamment au Québec, son emploi dans un registre neutre ou soutenu est toutefois déconseillé.
Notons toutefois que la locution prépositive ***à cause de***, qui est toujours suivie d'un nom ou d'un pronom, demeure, elle, courante et tout à fait correcte. Elle est synonyme, notamment, de *en raison de*.
En savoir plus : Office québécois de la langue française

La locution conjonctive *à cause que* a appartenu à la langue classique. On la lit, entre autres, chez Pascal. Elle fut encore défendue par les grands lexicographes Bescherelle et Littré, qui estimaient qu'elle devait être conservée car elle avait pour elle l'appui de bons auteurs, comme Baudelaire ou Sand, mais elle était déjà considérée comme vieillie par la huitième édition du Dictionnaire de l'Académie française. Les auteurs qui l'utilisent encore à l'heure actuelle le font par affectation d'archaïsme ou de trivialité. On la rencontre ainsi dans le Voyage au bout de la nuit de Céline : « Ils s'épiaient entre eux comme des bêtes sans confiance souvent battues. […] Quand ils vous parlaient on évitait leur bouche à cause que le dedans des pauvres sent déjà la mort. » En dehors de ce type d'emploi, c'est *parce que* qu'il convient d'employer aujourd'hui. En savoir plus : Académie française.

accablant, accablé, accablement, accabler

elle est accablante, il est **accablant** : accable, voir CNRTL.

l'**accablant** : ce qui accable.

elle est accablée, il est **accablé** : que l'on accable, qui est dans l'accablement.

une accablée, un **accablé** : un être que l'on accable.

un **accablement** :

- l'état d'une personne accablée par un poids physique ou moral ;
- une force ou une ambiance qui accable.

accabler : faire ployer sous une charge physique ou morale excessive, de manière à anéantir toute possibilité ou volonté de réaction.

Le verbe accabler est dérivé, avec le préfixe a-, du moyen français *chabler* « gauler (les noix) », en ancien normand *bosc cablé* « bois abattu par le vent ». La forme normande accabler l'a emporté sur *achabler* pour des raisons qui demeurent obscures.

accadien

elle est akkadienne ou accadienne, il est **akkadien** ou **accadien** : est relative, est relatif à l'État, la ville ou la dynastie d'**Akkad** en Mésopotamie, à cette dynastie.
une Akkadienne ou accadienne, un Akkadien ou Accadien.

l'**akkadien** ou **accadien** : une langue ancienne.

Le mot akkadien ou accadien est dérivé du nom propre Akkad (ou Accad), désignant la région septentrionale de la plaine de basse Mésopotamie, avec le suffixe -ien.

accagner

accagner : accabler en criant, en injuriant.

Le verbe accagner est dérivé de cagne « chienne », à comparer avec le picard *acanner* « crier comme des chiens », acaner « insulter, provoquer, poursuivre d'injures », et, au sens propre, avec l'italien *accanare* « poursuivre, traquer le gibier avec des chiens ».

accalmée, accalmi, accalmie, accalminé, accalmir

une **accalmée** :

- un apaisement momentané du vent et de la mer ;

- une accalmie.

elle est accalmie, il est **accalmi** :

- a retrouvé son calme ;
- est devenu(e) plus calme.

une **accalmie** :

- un calme momentané du vent et de la mer, ou de la tempête ;
- un apaisement momentané de la tempête sur la terre ferme ;
- une interruption momentanée d'une activité bruyante, d'un état d'agitation ou de grande activité.

elle est accalminée, il est **accalminé** : (pour un bateau à voiles ou des personnes qui le gouvernent) est retenu(e) par une accalmie.

accalmir : rendre plus calme, apaiser, diminuer la force d'un sentiment, d'une sensation.

j'accalmis, tu accalmis, il accalmit, nous accalmissons, vous accalmissez, ils accalmissent ;
j'accalmissais ; j'accalmis ; j'accalmirai ; j'accalmirais ;
j'ai accalmi ; j'avais accalmi ; j'eus accalmi ; j'aurai accalmi ; j'aurais accalmi ;
que j'accalmisse, que tu accalmisses, qu'il accalmisse, que nous accalmissions, que vous accalmissiez, qu'ils accalmissent ;
que j'accalmisse, qu'il accalmît, que nous accalmissions ; que j'aie accalmi ; que j'eusse accalmi ;
accalmis, accalmissons, accalmissez ; aie accalmi, ayons accalmi, ayez accalmi ;
(en) accalmissant.

s'accalmir :

- (pour la mer, le vent, le temps) calmir, devenir calme ;
- (pour une personne) devenir calme.

je m'accalmis, tu t'accalmis, il s'accalmit, nous nous accalmissons, vous vous accalmissez, ils s'accalmissent ;
je m'accalmissais ; je m'accalmis ; je m'accalmirai ; je m'accalmirais ;
je me suis accalmi(e) ; je m'étais accalmi(e) ; je me fus accalmi(e) ; je me serai accalmi(e) ; je me serais accalmi(e) ;
que je m'accalmisse, que tu t'accalmisses, qu'il s'accalmisse, que nous nous accalmissions, que vous vous accalmissiez, qu'ils s'accalmissent ;
que je m'accalmisse, qu'il s'accalmît, que nous nous accalmissions ; que je me sois accalmi(e) ; que je me fusse accalmi(e) ;
accalmis-toi, accalmissons-nous, accalmissez-vous ; sois accalmi(e), soyons accalmies, soyons accalmis, soyez accalmi(e)(es)(s) ;
(en) s'accalmissant.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

un navire à voiles **encalminé** : immobilisé par un temps calme.

Mais ce nom *kauma*, à l'origine de notre chômage, est aussi, comme nous allons le voir, le lointain ancêtre du nom calme et de son dérivé accalmie. Calme vient en effet d'une forme *calma* employée en portugais, en espagnol et en catalan, trois langues de marins, et qui, dans ces trois langues désigne d'abord, comme le nom grec *kauma* dont il est issu, une forte chaleur. Ce n'est que dans un second temps que ces noms désigneront aussi ce calme, cette bonace qui caractérise les mers d'huile que rien ne trouble, mais qui semblent aussi écrasées par la touffeur de l'air et que n'agite plus le moindre souffle de vent. En savoir plus : Académie française.

Le nom (une) accalmée est dérivé de calmer, dans son acception marine, avec le préfixe a-, le suffixe -ée marquant (l'entrée dans) une action ou l'état qui en résulte.

Le nom (une) accalmie est dérivé de calmir, avec le préfixe a-, sur le modèle d'embellie, un terme normand de marine « se calmer », dérivé de calme, voir aussi calmer ; dans la langue courante accalmie supplante accalmée.

Le mot accalminé est dérivé de calminer, en marine « se calmer (s'agissant du temps) ».

accaparant, accaparateur, accaparation, accaparement, accaparer, accapareur

elle est accaparante, il est **accaparant** : veut, prend ou garde à son usage exclusif une personne ou une valeur attachée à une personne.

elle est accaparatrice, il est **accaparateur** : prend et garde quelque chose pour elle seule ou lui seul.

une **accaparation** : l'action d'accaparer.

un **accaparement** :

- l'action d'amasser, de monopoliser, notamment dans un but spéculatif ;
- l'action de monopoliser en se les appropriant, des valeurs économiques ;
- l'action de prendre et garder quelque chose.

un **accaparement de noms de domaine** : l'action malveillante qui consiste à faire enregistrer un nom de domaine dans le seul but de bloquer toute attribution ultérieure de ce nom au profit de titulaires plus naturels ou légitimes, en savoir plus : Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

un **accaparement de terres** ou une **mainmise foncière** : [agriculture - relations internationales] une acquisition massive de terres agricoles par des investisseurs ou des États étrangers, souvent en vue de cultures spéculatives. En anglais : *land grabbing*. Journal officiel de la République française du 15/09/2013.

l'**accaparement des terres** : un processus d'acquisition ou de jouissance de terres à des fins principalement agricoles dans un contexte d'économie mondialisée, en savoir plus : Géoconfluences

l'**accaparement des mers** : les processus et dynamiques qui portent atteinte aux droits d'accès ainsi qu'aux modèles de production des personnes et des communautés dont le mode de vie, l'identité culturelle et les moyens de subsistance dépendent de leur participation à la pêche artisanale et aux activités étroitement associées, en savoir plus : Géoconfluences.

un **accaparement des mers** : [pêche et aquaculture - relations internationales] une mainmise de la pêche industrielle ou d'autres activités, telles que l'exploitation pétrolière, l'éolien ou le tourisme, sur les zones de pêche traditionnelles, qui raréfie les stocks de poissons et prive les pêcheurs artisanaux de leurs moyens de subsistance. En anglais : *ocean grab, ocean grabbing, sea grabbing*. Voir aussi : accaparement de terres. Journal officiel de la République française du 12 septembre 2023.

accaparer :

- accumuler, à des fins spéculatives et au détriment d'autres ayants droit, des produits ou des valeurs de première nécessité ;
- monopoliser, en se les appropriant, des biens ou des valeurs économiques ;
- prendre ou garder abusivement et à son usage exclusif quelque chose ou quelqu'un qui de droit appartient aussi à autrui.

Dictionnaire historique du français québécois :

- s'accaparer (de) quelque chose : s'en emparer, se l'approprier, se l'attribuer indument.
- s'accaparer (de) quelque chose, (de) quelqu(un) : le monopoliser.

Même s'ils ne sont pas liés étymologiquement, les verbes s'emparer et accaparer ne sont pas très éloignés par le sens et ont la même terminaison en -parer. Le premier signifie « se rendre maître de quelque chose par la ruse ou par la force ; en prendre possession », et le second « acheter ou retenir en quantité considérable une denrée, une marchandise, pour la rendre plus chère en la rendant plus rare » : il était accusé d'avoir accaparé tous les blés de la province. Par extension, il signifie aussi « prendre pour soi, capter au détriment d'autrui » : accaparer les places, les faveurs, et enfin « occuper exclusivement » : son travail l'accapare. On veillera à ce que cette proximité n'amène à construire le verbe transitif accaparer, dont un des sens, on l'a vu, est « prendre pour soi » comme le pronominal s'emparer. En savoir plus : Académie française ; Office québécois de la langue française ; Parler français.

une accapareuse, un **accapareur** :

- celle, celui qui veut, prend ou garde ,pour soi seul(e) ou dans un but spéculatif, une quantité considérable de denrées, marchandises, valeurs, notamment ou pour lui seul), une accapareuse ;
- celle, celui qui veut, prend ou garde pour soi seul une chose qui de droit appartient aussi à autrui.

elle est accapareuse, il est **accapareur** :

- veut, prend ou garde pour soi seul(e) une quantité considérable de denrées, marchandises, valeurs ;
- veut, prend ou garde pour soi seul(e) une chose qui de droit appartient aussi à autrui.

Le mot accaparateur, dérivé d'accaparer avec le suffixe -ateur, a été supplanté par accapareur.

Le verbe accaparer est emprunté à l'italien *accaparrare*, un terme lombard passé en toscan au 19ème siècle, dérivé de *caparra* « arrhes », probablement composé de *capo* « tête » (du latin *caput*) et de *arra* « arrhes » (du latin *arra*, voir : arrhes), littéralement « arrhes principales ».

accastillage, accastillé, accastiller

un **accastillage** :

- l'ensemble constitué par les gaillards d'avant et d'arrière ;

- la partie supérieure des œuvres mortes, généralement recouverte de décorations et de sculptures ;
- l'ensemble de la partie émergée d'un navire ;
- l'ensemble des accessoires de pont sur un navire de faible tonnage ; les constructions et les équipements présents sur la superstructure d'un bateau ;
- l'ensemble des accessoires relatifs aux ouvrants d'une construction.

un navire **accastillé** : qui est pourvu de son accastillage.

accastiller : garnir un navire des gaillards d'avant et d'arrière, le pourvoir de son accastillage.

Le verbe accastiller est emprunté à l'espagnol *acastillar* « fortifier », dérivé de *castillo* « château » du latin *castellum*. L'ancien français connaissait *achasteler* « munir de châteaux de bois ». À côté d'accastiller, existe *encastiller*, dans le même sens de « garnir un navire d'un château d'avant et d'arrière » et attesté, sous la forme *enchastiller*. La forme *encastiller*, du début du 18ème siècle est issue du croisement de l'ancien français *enchasteler* (qu'elle a remplacée) avec l'espagnol *encastillar*, attesté sous la forme réfléchie depuis le 15ème siècle au sens de « se retrancher dans un château fort ». *Enchasteler*, dérivé de *chastel* « château », attesté depuis 1165 au sens de « fortifier », prend le sens maritime d'« accastiller » à la fin du 13ème siècle.

accédant, accéder

une accédante à la propriété : une nouvelle propriétaire ; un **accédant** à la propriété : un nouveau propriétaire.

accéder à un lieu, à quelque chose :

- arriver à un terme dont l'approche peut faire difficulté ;
- accepter de se conformer à un désir relativement exigeant formulé par une personne ;
- s'engager à observer les clauses d'une convention élaborée par d'autres.

j'accède, tu accèdes, il accède, nous accédons, vous accédez, ils accèdent ;
j'ai accédé ; j'accédais ; j'accédai ; j'accèderai ou j'accéderai ; j'accèderais ou j'accéderais ;
que j'accède, que tu accèdes, qu'il accède, que nous accédions, que vous accédiez, qu'ils accèdent ;
que j'accédasse, qu'il accédât, que nous accédassions ; que j'aie accédé ; que j'eusse accédé ;
accède, accédons, accédez ; aie accédé, ayons accédé, ayez accédé ;
(en) accédant.

Le verbe accéder est emprunté au latin *accedere* au sens de « s'approcher de », employé fréquemment en parlant des astres, à comparer avec accession (1) et accès (2) « attaque, crise (d'une maladie) ». Voir aussi : accès.

accélérando

jouer accélérando ou accelerando : avec un tempo plus rapide.

accélérando ou **accélérez le mouvement** : un terme indiquant que dans l'exécution d'une phrase musicale la mesure doit devenir de plus en plus rapide.

Ce mot est emprunté à l'italien *accelerando*, un terme de musique, gérondif du verbe *accelerare* « accélérer » du latin *accelerare*, voir : accélérer).

accélérant, accélérateur

elle est accélérante, il est **accélérant** : s'accélère, est galopante, est galopant.

un **accélérant** : un produit, une matière hautement inflammable dont on se sert pour allumer un feu, en favoriser la propagation. Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

elle est accélératrice, il est **accélérateur** : accélère.

un muscle accélérateur : un muscle qui accélère une évacuation.

des nerfs accélérateurs : des nerfs dont l'excitation accélère l'activité des organes avec lesquels ils sont en rapports.

une force accélératrice : une force qui, continuant d'agir sur un corps mobile après son départ, lui communique à chaque instant une nouvelle vitesse.

elle est cardioaccélératrice, il est **cardioaccélérateur** : augmente la rapidité du rythme cardiaque.

un **accélérateur** :

- un dispositif contrôlant la puissance d'un moteur ;
- une substance qui augmente la vitesse d'une réaction ;
- une pompe électrique utilisée pour créer la circulation mécanique dans les petites installations de chauffage à eau chaude ;
- un appareil adapté à certains mécanismes pour en activer le mouvement ou leur faire regagner progressivement un retard ;
- une substance capable, à faible dose, de diminuer la durée de la vulcanisation du caoutchouc ou des élastomères analogues ;
- une substance rendant un bain photographique plus actif :
- un appareillage ou installation dans lesquels des particules sont soumises à une accélération, émettant des rayonnements ionisants d'une énergie supérieure à 1 mégaélectronvolt [MeV]..

un **accélérateur de prise** : un produit qui mêlé au mortier ou au béton réduit la durée de prise et de durcissement.

un **accélérateur de particules** : une machine produisant des particules élémentaires de grande énergie destinées à la réalisation d'expériences nucléaires.

un **accélérateur quantique** : [informatique quantique] un ordinateur quantique ou un simulateur quantique utilisé en complément d'un superordinateur classique pour en accélérer les calculs. Les accélérateurs quantiques exploitent des algorithmes quantiques hybrides. En anglais : *quantum accelerator*. Voir aussi : algorithme quantique hybride, calcul intensif, ordinateur quantique, simulateur quantique. Journal officiel de la République française du 20 décembre 2022.

un accélérateur de bronzage, un accélérateur de particules, un accélérateur linéaire.

Le mot accélérateur est dérivé d'accélérer, avec le suffixe -ateur.

accélératif, accélération

elle est accélérative, il est **accélératif** : accélère, rend plus rapide.

une **accélération** :

- une augmentation de la vitesse ;
- un renforcement ou une augmentation quantitative ;
- voir CNRTL.

une **décélération** : la réduction d'une vitesse.

Le mot accélératif est dérivé d'accélération qui est emprunté au latin *acceleratio*, au sens correspondant à *accelerare*, transitif, « action de rendre son élocution, son débit plus rapide », repris en latin chrétien « action de hâter l'avènement du royaume de Dieu ».

accéléré, accélérée, accélérer

elle est accélérée, il est **accéléré** : est rendu(e) plus rapide, plus vive ou plus vif.

un **accéléré** :

- un procédé cinématographique ;
- un accélérando ;
- pour les parcheminiers, le gonflement des cuirs par la chaleur du bain.

un **hyperaccéléré** : la technique qui consiste à effectuer des prises de vues d'un même objet à intervalles réguliers, sur une longue période, et à les assembler en une séquence vidéo de façon à obtenir un effet d'accéléré ; la séquence ou la vidéo ainsi réalisée. L'hyperaccéléré permet, par exemple, de rendre compte d'une réalité qui s'accomplit lentement et est peu perceptible en temps réel, comme l'épanouissement d'une fleur ou le mouvement d'un astre. En anglais : *time-lapse ; timelapse*.

une **accélérée** : une voiture, une diligence, etc. qui faisait un trajet donné avec une vitesse plus grande qu'auparavant.

accélérer : rendre plus rapide un mouvement ou un développement en cours.

j'accélère, tu accélères, il accélère, nous accélérons, vous accélérez, ils accélèrent ;
j'ai accéléré ; j'accélérais ; j'accélérai ; j'accélèrerai ou j'accélérerai ; j'accélèrerais ou j'accélérerais ;
que j'accélère, que tu accélères, qu'il accélère, que nous accélérions, que vous accélériez, qu'ils accélèrent ;
que j'accélérasse, qu'il accélérât, que nous accélérassions ; que j'aie accéléré ; que j'eusse accéléré ;
accélère, accélérons, accélérez ; aie accéléré, ayons accéléré, ayez accéléré ;
(en) accélérant.

s'accélérer : devenir plus rapide.

je m'accélère, tu t'accélères, il s'accélère, nous nous accélérons, vous vous accélérez, ils s'accélèrent ;
je m'accélérais ; je m'accélérai ; je m'accélèrerai ou je m'accélérerai ; je m'accélèrerais ou je m'accélérerais ;
je me suis accéléré(e) ; je m'étais accéléré(e) ; je me fus accéléré(e) ; je me serai accéléré(e) ; je me serais accéléré(e) ;
que je m'accélère, que tu t'accélères, qu'il s'accélère, que nous nous accélérions, que vous vous accélériez, qu'ils s'accélèrent ;
que je m'accélérasse, qu'il s'accélérât, que nous nous accélérassions ; que je me sois accéléré(e) ; que je me fusse accéléré(e) ;
accélère-toi, accélérons-nous, accélérez-vous ; sois accéléré(e), soyons accélérées, soyons accélérés, soyez accéléré(e)(es)(s) ;
(en) s'accélérant.

elles se sont accélérées, elles sont accélérées.
elles se sont accéléré les essais, elles ont accéléré les essais, elles se les sont accélérés.

décélérer : ralentir.

Le verbe accélérer est emprunté au latin *accelerare*, transitif, « exécuter plus rapidement une action ».

accélérifère

une, un **accélérifère** : une, un célérifère, une sorte de diligence ou voiture publique, légère et rapide.

Ce nom est dérivé d'accélérer, avec l'élément suffixal -fère.

accélérine

une **accélérine** : une protéine du plasma intervenant dans la coagulation du sang pour stimuler l'action du facteur Stuart en présence de calcium et pour entraîner la protéolyse de la prothrombine.

une **proaccélérine** : une protéine plasmatique intervenant dans la coagulation sanguine, lors de la formation de la prothrombinase.

Le nom (une) accélérine est dérivé d'accélérer, avec le suffixe -ine.

accélérographe, accéléromètre

un **accélérographe** : un instrument procurant un moyen graphique d'étudier l'accélération d'un mouvement.

un **accéléromètre** : un instrument permettant de mesurer l'accélération d'un mouvement et d'étudier l'intensité des chocs et vibrations qui en résultent.

Ces noms sont dérivés d'accélérer, avec -graphe et -mètre (mesure).

accense, accensement, accensinement, accenser, accenseur

Le nom (un) accense se prononce comme accent. Le nom (une) accense se prononce comme ascenseur.

1. un **accense** : un officier civil qui avait pour mission de convoquer le peuple aux assemblées, d'appeler devant le tribunal les parties engagées dans un procès, d'y maintenir l'ordre et de marcher devant le consul lorsqu'il n'avait pas de faisceaux.

Le nom (un) accense est emprunté au latin *accensus* « huissier attaché à un magistrat, appariteur » et « soldat surnuméraire ».

2. une **accense** ou **acense, acens** :

- un bail à ferme, à rente ou à cens ; la chose acensée ;
- un héritage donné à cens ou à ferme, un contrat de fief dans les coutumes normandes ;
- une petite exploitation rurale ;
- une contribution en argent que le colon donnait au propriétaire dans certaines localités ;
- la dépendance, l'appartenance d'un bien.

un **accensement** ou **accensinement, acensement :**

- l'action de donner ou de prendre à cens ;
- un héritage donné à cens ou à ferme, un contrat de fief.

accenser ou **acenser** :

- donner à cens, prendre à cens ;
- joindre un bien d'administration rurale à un autre comme une dépendance ;
- réunir deux cantons sous la même division.

s'accenser : se donner à cens, se mettre au service d'une personne ou d'une famille contre une rente.

un **cens** :

- un recensement quinquennal des citoyens romains et une évaluation de leur fortune ;
- une redevance en argent ou en nature due annuellement par les roturiers au seigneur du fief dont leur terre relevait ;
- le montant de l'impôt direct ou foncier que doit payer un individu pour être électeur ou éligible sous certains régimes politiques.

une **cense** :

- au Moyen Âge, une terre soumise au cens, la redevance payée pour des terres, moulins, fours, etc. ;
- une ferme ou une métairie.

un **accenseur** ou **acenseur** : celui qui donne ou prend à ferme ou à cens.

Le verbe accenser ou acenser est dérivé de cens qui est emprunté au latin *census*, substantif verbal de *censere* « évaluer la fortune et le rang de chacun, recenser » (voir : censé).

accent

A. un **accent** : une augmentation de l'intensité ou une élévation de la hauteur de la voix, qui met en relief telle syllabe ou telle articulation d'un mot ou d'un groupe de mots.

Parler avec l'accent : Le blog Gallica.

L'accent tonique n'existe pas en français. La voix tombe normalement et faiblement sur la dernière syllabe sonore. Les néo-crétins, cependant, et surtout ceux de la *french TV*, font systématiquement porter cet « accent », et très fort, sur la première syllabe d'un mot, quelle que soit sa longueur. En le faisant porter sur la première syllabe, cela donne une façon de parler tout à fait crispante, horripilante, hystérique. Si ça convient à la rigueur aux présentateurs d'émissions de variétés ou de divertissement, dont l'élocution rappelle celle des bateleurs ou celle du racolage, ce ton ne sied évidemment pas aux présentateurs de journaux télévisés, qui devraient adopter normalement un ton plus professionnel et mesuré. En savoir plus : Abécédaire raisonné du néo-crétinisme

B. un **accent** : un signe graphique placé au-dessus des éléments vocaliques de base de la transcription, l'accent grave (ù, à, è), l'accent aigu (é), l'accent circonflexe (^). On y ajoute souvent le tréma (¨).

L'accent grave est apparu au XVIe siècle dans une série de mots homonymes : a/à, ça/çà, la/là. Cet accent possède aussi des justifications étymologiques. En savoir plus : site de Dominique Didier.

En français, l'accent circonflexe est souvent la trace d'un ancien s. On le rencontre alors dans des mots d'usage courant, tandis que des mots plus techniques ont conservé le s original, comme l'attestent les couples forêt, forestier ou hôpital, hospitalier. Mais on constate que si ce e placé devant un s était en tête du mot, il a généralement été remplacé par un e portant un accent aigu comme écu, épée, été (le participe passé et le nom), étincelle, dont les équivalents en ancien français étaient *escu, espée, esté* et *estincelle*. Le verbe être, qu'il soit sous la forme d'un infinitif ou sous la forme d'une deuxième personne du pluriel de l'indicatif présent, êtes, n'obéit pas à ce phénomène parce ces deux formes étant monosyllabiques, le e ne se ferme pas : c'est ainsi l'exception qui confirme la règle. Académie française

C. [en musique]

un **accent** : une augmentation de l'intensité sonore sur un temps.

des accents musicaux : des signes d'accentuation.

des accents : des traits par lesquels se distinguent et se reconnaissent un genre, une œuvre, un passage déterminés, ou leur présentation par une personne ou un instrument déterminés.

D. un **accent** :

- une inflexion particulière de la voix traduisant et permettant de reconnaitre comme authentique une émotion, un sentiment ;
- ce qui donne ou ce qui a du relief ;
- une spécificité, une originalité.

mettre l'accent sur, faire porter l'accent sur : mettre en relief, faire ressortir, insister sur tel aspect particulier.

Le nom (un) accent est emprunté au latin *accentus* « accent de hauteur ».

Le mot oxyton (= qui porte un accent aigu sur la dernière syllabe ; qui porte l'accent d'intensité sur la dernière syllabe) est emprunté au grec o ʼ ξ υ ́ τ o ν o ς composé de o ʼ ξ υ ́ ς « aigu » et τ o ́ ν o ς « ton, accent », d'où oxytonique, oxytoniser.

accenteur

les **accenteurs** ou **accentueurs** : une famille d'oiseaux.

Ce nom est formé d'après le latin *accentor* « celui qui chante avec, qui accompagne », en savoir plus : CNRTL.

Accentueur semble une étymologie « populaire » par rattachement du mot à la série accentuer (qui elle-même se rattache, en latin à *cantus*).

accentuable, accentuation, accentué, accentuel, accentuer

elle, il est **accentuable** : peut recevoir l'accent, le signe graphique.

une **accentuation** :

- l'action d'accentuer une syllabe, une note... ;
- une manière de répartir les accents ; une manière de placer les signes graphiques appelés accents ;
- pour un étranger : une manière particulière de placer l'accent, le fait de parler avec un accent ;
- l'action de souligner quelque chose, de mettre quelque chose en relief.

une **désaccentuation** : ce qui rétablit les composantes spectrales d'un signal.

une **préaccentuation**

elle est accentuée, il est **accentué** :

- a reçu, porte un accent ;
- est plus forte, est plus fort, plus intense.

E accentué, perpendiculaire, cédillé ou crochu. Académie française.

elle est inaccentuée, il est **inaccentué** : ne porte pas d'accentuation, l'accent d'intensité.

elle est accentuelle, il est **accentuel** :

- est relative, est relatif à l'accent ;
- est fondé(e) sur l'accent.

accentuer :

- placer l'accent sur une syllabe, ou placer le signe graphique appelé accent sur une lettre voyelle ;
- placer les accents avec netteté, ou force ;
- mettre en relief, souligner ;
- augmenter.

s'accentuer :

- devenir plus fort ou plus net ;
- augmenter.

elles se sont accentuées, elles sont accentuées.
elles se sont accentué les écarts, elles ont accentué les écarts, elles se les sont accentués.

désaccentuer : rétablir les composantes spectrales d'un signal.

Le nom (une) accentuation est dérivé d'accentuer qui est emprunté au latin médiéval *accentuo, accentuare*, attesté au sens « prononcer suivant les règles de l'accent tonique » depuis 1146-1148 ; le moyen français *accenter* est soit emprunté au latin *accentare*, variante de *accentuare*, soit plus probablement dérivé d'accent ; *accenter* a été supplanté par accentuer.

Le mot accentuel est dérivé du radical du latin *accentus* (accent), avec le suffixe -el.

accentueur

accentueur : voir accenteur (ci-dessus).

acceptabilité, acceptable, acceptablement, acceptant, acceptatif, acceptation, accepté, accepter, accepteur

une **acceptabilité** :

- l'ensemble des conditions qui rendent quelque chose acceptable ;
- l'ensemble des conditions concrètes de réalisation qui font qu'un énoncé est conforme à l'usage naturel d'une langue donnée ;
- la capacité psychologique variable que présente un individu pour accorder, une fois sorti de son groupe, sa confiance à un autre groupe et être accepté de lui.

L'acceptabilité sociale des risques est fortement liée à la reconnaissance de leur nature anthropique et à leur gestion à travers un ensemble de procédures, de controverses, d'expertises. En savoir plus : Géoconfluences

elle, il est **acceptable** :

- dont les conditions ou qualités sont telles qu'on peut l'accepter ;
- est digne d'être agréé(e).

elle, il est **inacceptable** :

- ne peut pas être accepté(e) ;
- ne doit pas être accepté(e).

acceptablement : d'une manière acceptable.

elle est acceptante, il est **acceptant** : accepte.

une acceptante, un **acceptant** :

- celle, celui qui accepte une convention, un legs ;
- celle, celui qui donne son consentement à un contrat.

elle est acceptative, il est **acceptatif** : a pour caractéristique d'accepter.

une **acceptation** :

- l'action pour une personne ou une collectivité d'accepter, voir : CNRTL ;
- une acception.

une **inacceptation** : un refus d'accepter.

une **non-acceptation** :

- un refus ;
- le fait de ne pas accepter.

elle est acceptée, il est **accepté** :

- est accueilli(e) favorablement ;
- est assumé(e) volontairement, ou subi(e) avec résignation ;
- est admise ou admis sans discussion.

elle est inacceptée, il est **inaccepté** : n'est pas, n'a pas été accepté(e).

accepter quelque chose : donner son consentement ou son assentiment à ce qui est offert, à ce qui arrive.

accepter quelqu'un : l'agréer.

s'accepter : s'agréer.

elles se sont acceptées, elles sont acceptées.
elles se sont accepté les bilans, elles ont accepté les bilans, elles se les sont acceptés.

un **accepteur** : un dispositif ou une personne qui accepte.

Le mot acceptable est emprunté au latin chrétien *acceptabilis*, au sens « qui peut être accepté, recevable », d'où est dérivé le sens « agréable », à l'origine employé en référence à Dieu : « recevable, agréé (s'agissant de Dieu) » donc « agréable (à Dieu) ».

Le mot acceptatif est dérivé d'acceptation emprunté au latin *acceptatio*, attesté depuis l'époque chrétienne.

Le verbe accepter est emprunté au latin *acceptare*, fréquentatif de *accipere* « avoir l'habitude de recevoir, recevoir volontiers ».

Le mot accepteur est emprunté au bas latin *acceptor*.

acceptilation

une **acceptilation** :

- dans le droit romain, un mode solennel d'extinction des obligations ;
- une remise de dette à la suite de ce paiement fictif.

Le nom (une) acceptilation est emprunté au latin *acceptilatio* de même sens.

acception

A. une **acception** : un sens variable, une nuance sémantique d'un mot suivant ses conditions d'emploi ou d'interprétation. Les mots sens et acception sont souvent synonymes. Le sens d'un mot désigne son contenu, l'acception concerne les divers sens particuliers qu'il prend ou dans lesquels il est pris suivant les domaines ou son environnement immédiat.

B. une **acception** : l'action de tenir compte indument de la qualité des personnes ou de leurs opinions ou conditions.

Le nom (une) acception est emprunté au latin *acceptio*, au sens « action de recevoir (quelque chose) » depuis Cicéron, un terme médical aux 4ème et 5ème siècles ; le sens religieux « action d'accepter les épreuves » s'est développé en français sans équivalent en latin chrétien, de là les confusions entre acception et acceptation avant la distinction moderne des deux mots. Le sens juridique « considération de la personne » s'est également développé en français à partir de l'époque chrétienne. Le sens grammatical « sens donné à un mot » s'est développé en latin médiéval à partir de *accipere* « *intelligere* ».

accès

1. un **accès** :

- l'action ou la possibilité d'accéder à un lieu ;
- un moyen, une voie permettant d'arriver à un lieu ;
- [télécommunications - informatique / internet] le fait d'engager la consultation d'un document sur un serveur. Le nombre d'accès est une mesure de l'audience d'un site ou de la fréquence de consultation d'un document. En anglais, le terme hit a un autre sens dans le domaine des moteurs de recherche. En anglais : *hit*. Voir aussi : visite. Journal officiel de la République française du 01/09/2000.
- la facilité plus ou moins grande avec laquelle une personne se laisse approcher.

un **accès à distance** : Vocabulaire de l'enseignement à distance et du télétravail (Office québécois de la langue française)

un **accès anticipé** : [audiovisuel / jeu vidéo] une offre gratuite ou payante qui permet d'utiliser une version préliminaire d'un jeu vidéo, avant la fin de son développement ou son lancement commercial. L'accès anticipé permet, le cas échéant, au créateur du jeu vidéo de faire évoluer ce dernier grâce aux observations des utilisateurs. En anglais : *early access, early pass*. Journal officiel de la République française du 29 mai 2022.

un **accès sans fil** : une technologie de réseau informatique sans fil pouvant fonctionner pour construire un réseau interne accédant à Internet à haut débit, en savoir plus : Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

un **accès direct** : [informatique] le mode d'écriture ou de lecture de données se faisant au moyen d'adresses qui repèrent l'emplacement de ces données. En anglais : *direct access ; random access*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **accès hertzien** ou **accès radioélectrique, accès sans fil, boucle locale radio, BLR** : [télécommunications / réseaux] une liaison assurée par voie radioélectrique entre un terminal de télécommunication et un commutateur du réseau d'infrastructure ; par extension, ensemble de telles liaisons. On peut distinguer, selon la nature du terminal : l'accès hertzien fixe (terminal en un point déterminé) ; l'accès

hertzien mobile (terminal mobile) ; l'accès hertzien itinérant ou nomade (terminal transportable). Le terme « accès sans fil » peut avoir un sens plus large, et désigner des liaisons autres que radioélectriques, par exemple infrarouges. En anglais : *wireless access ; wireless local loop*. Voir aussi : réseau d'accès. Journal officiel de la République française du 14/06/2003.

un **accès libre** : [informatique / internet] la modalité d'exploitation et de modification sans aucune restriction de ressources en ligne. Les ressources en accès libre sont par exemple des documents, des données métatextuelles ou des logiciels. Voir aussi : accès ouvert. Journal officiel de la République française du 24 mai 2022.

un **accès multiple** : [télécommunications / techniques] la technique permettant à un certain nombre de terminaux ou de stations d'utiliser simultanément les ressources d'un moyen de transmission, d'une façon prédéterminée ou en fonction du volume des échanges. L'accès de terminaux mobiles à un système de radiocommunication dans une zone géographique déterminée, l'accès de stations terriennes à un même satellite, l'accès de terminaux à une même ligne de transmission dans un réseau local sont des exemples d'accès multiple. Il convient de ne pas confondre l'accès multiple avec le multiplexage. En anglais : *multiple access*. Voir aussi : multiplexage, réutilisation de fréquence. Journal officiel de la République française du 26/03/2006.

un **accès multiple par répartition en code** ou AMRC : [télécommunications / techniques] le mode d'accès multiple dans lequel chaque terminal est caractérisé par une séquence codée permettant de restituer le signal qu'il a émis ou celui qui lui est destiné. L'accès multiple par répartition en code utilise souvent une modulation à spectre étalé. En anglais : *code division multiple access ; CDMA*. Voir aussi : modulation à spectre étalé. Journal officiel de la République française du 26/03/2006.

un **accès multiple par répartition en fréquence** ou AMRF : [télécommunications / techniques] le mode d'accès multiple dans lequel des bandes de fréquences distinctes sont affectées à chaque terminal. En anglais : *frequency division multiple access ; FDMA*. Journal officiel de la République française du 26/03/2006.

un **accès multiple par répartition temporelle** ou AMRT : [télécommunications / techniques] le mode d'accès multiple dans lequel des intervalles de temps distincts sont affectés à chaque terminal. En anglais : *time division multiple access ; TDMA*. Journal officiel de la République française du 26/03/2006.

un **accès ouvert** ; [recherche - édition et livre] la modalité de dépôt, par un public identifié, ou de consultation en ligne de ressources et de travaux issus de la recherche scientifique, sans barrières techniques, éditoriales ou commerciales. En anglais : *open access*. Voir aussi : accès libre. Journal officiel de la République française du 24 mai 2022.

un **accès sans fil à l'internet** ou un **internet sans fil** ou ASFI : [informatique - télécommunications / radiocommunications] un accès à l'internet par des moyens de radiocommunication. Les techniques d'accès peuvent être, par exemple, celles des normes internationales dites « Wi-Fi » (abréviation de l'anglais *wireless fidelity*) et « WiMax » (abréviation de l'anglais *worldwide interoperability for microwave access*). En anglais : *wireless Internet access*. Voir aussi : transmission par diode électroluminescente, zone d'accès sans fil. Journal officiel de la République française du 05/05/2005.

un **accès séquentiel** : [informatique] un mode d'écriture ou de lecture de données, effectuées en suivant un ordre préétabli de rangement. En anglais : *serial access*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

2. un **accès** :

- en médecine, une apparition brusque d'un phénomène morbide généralement de courte durée ;
- un trouble brusque et passager, ordinairement violent ;
- un phénomène optique de réflexion ou de transmission se reproduisant à intervalles réguliers.

un **accès de fièvre** : une situation critique, mais passagère.

un **accès hyperphagique** : [santé et médecine] le trouble du comportement qui consiste à manger une grande quantité d'aliments en très peu de temps. En anglais : *binge eating*. Journal officiel de la République française du 06/04/2016.

par accès : de manière irrégulière.

3. [en droit canonique]

un **accès** ou une **accession** (2) :

- une manière d'accéder à la jouissance d'un bénéfice en raison de l'incompétence d'âge ou de la mort du titulaire ;
- un ancien procédé de ralliement à un candidat pour l'élection du pape.

un **accès** ou **accessit** (2) : le scrutin définitif par lequel les cardinaux, abandonnant le candidat qu'ils avaient premièrement choisi, reportent leur voix sur un autre, pour qu'il ait la majorité voulue.

Le nom (un) accès est emprunté au latin *accessus* (du participe passé de *accĕdere*, accéder) au sens de « accès auprès de quelqu'un » depuis Cicéron, et « accès à un lieu », des emplois fréquents en latin chrétien et médiéval ; au sens « crise suscitée par une attaque d'accidents morbides » depuis Pline ; à comparer avec accession (du latin *accessio*) et accéder (du latin *accedĕre*).

accesseur

A. un **accesseur** : celui qui, à la suite d'une initiation, accède au sommet de la connaissance mystique.

Le nom (un) accesseur est dérivé du radical d'accession et accessible, avec le suffixe -eur.

accessibilité, accessible

A. une **accessibilité** :

- la propriété, la qualité d'un lieu ou d'une personne qui est accessible ;
- la possibilité matérielle et financière d'accéder à une ressource, à un bien ou à un service. On parle notamment d'« accessibilité » à propos de l'eau ou des médicaments. En anglais : *affordability*. Journal officiel de la République française du 19/01/2010.
- en savoir plus : Géoconfluences.

Accessibilité aux personnes handicapées [Écriture Web] : Office québécois de la langue française.

une **inaccessibilité** : le caractère, l'état de ce ou celui qui est inaccessible.

elle, il est **accessible** :

- dont l'accès est possible ou facile ;
- que tout le monde peut aisément approcher ;
- se montre accueillante ou accueillant aux personnes.

être accessible à :

- être disposé pour accueillir ;
- pouvoir être compris par un grand nombre de personnes.

elle, il est **inaccessible** :

- est d'un accès, d'une approche difficile ou impossible ;
- est difficile à atteindre, à pénétrer ;
- ne peut pas être atteinte ou atteint, obtenu(e), possédé(e) ;
- ne peut pas être comprise ou compris par la plupart des personnes ;
- se montre d'un abord difficile ;
- est inabordable ;
- semble hors d'atteinte.

Le mot accessible est emprunté au bas latin *accessibilis*.

accession

1. une **accession** (1) :

- l'action d'accéder ;
- l'action d'adhérer à ;
- l'action de s'ajouter à ;
- en savoir plus : CNRTL.

2. un **accès** ou une **accession** : en droit canonique, une manière d'accéder à la jouissance d'un bénéfice en raison de l'incompétence d'âge ou de la mort du titulaire ; un ancien procédé de ralliement à un candidat pour l'élection du pape.

Le nom (une) accession est emprunté au latin *accessio* (dérivé de *accēdere* dont il prend les différents sens). Le sens « action d'adhérer (à un traité, à un acte, à un contrat) » est emprunté à l'anglais *accession*, lui-même emprunté au français accession depuis 1588, au sens de « accroissement », un terme de droit ; les nouveaux sens ont été développés probablement sous l'influence du latin.

accessit

1. un **accessit** : une distinction ou une récompense décernée aux élèves qui ont le plus approché du prix.

2. un **accès** ou **accessit** : en droit canonique, le scrutin définitif par lequel les cardinaux, abandonnant le candidat qu'ils avaient premièrement choisi, reportent leur voix sur un autre, pour qu'il ait la majorité voulue.

Le nom (un) accessit est issu de la formule latine *accessit proxime* (de *accedere* « s'approcher », accéder) « il s'est approché de très près (du prix) », une survivance des distributions de prix proclamées en langue latine.

accessoire, accessoirement, accessoirisation, accessoiriser, accessoiriste

elle, il est **accessoire** : s'oppose à la chose principale dans une étroite dépendance

un **accessoire** : CNRTL.

accessoirement : de façon accessoire.

une **accessoirisation** : l'action d'accessoiriser ; le résultat de cette action.

accessoiriser : agrémenter, compléter par un accessoire ou plusieurs.

une, un **accessoiriste** : une artisane, un artisan de scène ou de studio qui a la responsabilité des accessoires.

Le mot (un) accessoire est emprunté au latin juridique médiéval *accessorius*, adjectif « qui s'ajoute à un élément principal », substantif « ce qui s'ajoute à l'élément principal ». Les anciens sens « celui qui se joint à un autre, complice » est le reflet du moyen anglais *accessorie* « complice d'un crime », et « complication, situation difficile, malheur » est dû à la contamination de *accessorius* avec *accidens, accidere* signifiant « tomber, arriver de façon généralement fâcheuse ». Toute l'histoire du mot dans la langue juridique et dans la langue commune semble marquée par l'adage latin *accessorium sequitur principale*.

Le nom (un) épisode (= une partie d'une série ou d'un feuilleton ; un fait accessoire se rattachant à un ensemble d'évènements) est emprunté au grec ε ̓ π ε ι σ ο ́ δ ι ο ν « accessoire » et terme de rhétorique « épisode », de ε ̓ π ε ι σ ο ́ δ ι ο ς « introduit en sus ». D'où elle, il est épisodique, épisodiquement, et l'ancien mot *épisodie*.

acciacatura, acciaccatura, acciacature

[en musique]

une **acciacatura** ou **acciaccatura, acciacature** :

- une petite note d'agrément frappée très rapidement devant une note principale ;
- un arpège rapide.

Le nom (une) acciacature, emprunté à l'italien *acciaccatura*, est dérivé de *accíaccare* « affaiblir ; meurtrir, écraser » d'origine onomatopéique.

Le nom (une) appogiature ou appoggiature (= une petite note d'agrément hors mesure, étrangère à l'accord avec lequel elle est entendue et sur laquelle prend appui la note principale qu'elle met en valeur) est emprunté à l'italien *appoggiatura*, dérivé de *appoggiare* « appuyer » du latin vulgaire *appo ̆diāre*, à rapprocher du verbe appuyer.

accide

une **accide** : un état de paresse, d'indolence dans le domaine spirituel.

Le nom (une) accide est emprunté au bas latin *accidia*, une forme du latin chrétien *acēdia*, emprunté au grec α ̓ κ η δ ί α. Voir aussi : une acédie.

accidence, accident, accidentalité, accidenté, accidentel, accidentellement

A. en philosophie
B. par hasard ; de façon inhabituelle
C. un évènement inattendu et dérangeant

A. [en philosophie]

une **accidence** : la qualité, l'état, la possibilité d'être de l'accident.

un **accident** (1) : une particularité qui advient à l'être mais qui n'en provient pas, qu'on ne peut pas prévoir, qu'on ne peut pas conclure, qui ne dérive pas de la nature de l'être.

l'**accident** : ce qui s'oppose à la substance ou à l'essence.

B. [par hasard ; de façon inhabituelle]

un **accident** (2) : une variation qui rompt une monotonie ; une particularité inhabituelle.

par accident : suite à des circonstances indépendantes de sa nature.

un accident de lumière (en peinture)

un accident de terrain (en géologie)

C. [un évènement inattendu et dérangeant]

un **accident** (3) :

- un évènement fortuit, sans motif apparent et sans lendemain, qui affecte une personne ou un groupe de personnes, en interrompant le déroulement normal, probable et attendu des choses ;
- en savoir plus : Géoconfluences.

un accident de travail, un accident de trajet, un AVC ou un accident vasculaire cérébral

La formule **accident-voyageur**, utilisée par les sociétés de transport, est un exemple du mauvais emploi qui est trop souvent fait de la construction en apposition. Le français, pour marquer la relation d'un terme à un autre, use de prépositions. Cet accident est-il survenu à un voyageur ou du fait d'un voyageur ? L'effet d'indécision ainsi créé, et parfois voulu, est contraire à l'esprit et aux règles de la langue. Académie française.

Lexique de la prévention des accidents. Office québécois de la langue française.

un **accident BORAX** : [nucléaire / fission] un accident caractérisé par une interaction violente entre du combustible métallique fondu et l'eau de refroidissement du circuit primaire, elle-même consécutive à une augmentation brutale de réactivité. L'accident BORAX peut conduire à une explosion de vapeur. « BORAX » est le nom du réacteur expérimental dans lequel s'est produit le premier accident de ce type. En anglais : *BORAX accident*. [*BORAX* est l'abréviation de *BOiling water ReActor eXperiment*]. Voir aussi : explosion de vapeur. Journal officiel de la République française du 21/12/2013.
un **accident de criticité** : [nucléaire] un déclenchement d'une réaction de fission en chaîne incontrôlée au sein d'un milieu initialement sous-critique. En anglais : *criticality accident*. Voir aussi : forme géométrique sûre, sous-critique. Journal officiel de la République française du 10/11/2007.

un **accident de réactivité** : [nucléaire / fission] une augmentation incontrôlée de la réactivité dans un cœur de réacteur à l'état critique. En anglais : *reactivity accident*. Voir aussi : réactivité. Journal officiel de la République française du 10/11/2007.

un accident grave : [nucléaire/fission] un accident conduisant à la fusion au moins partielle du cœur d'un réacteur nucléaire. L'éventualité d'un accident grave est prise en compte dans l'extension du dimensionnement. En anglais : *core melt accident ; severe accident*. Voir aussi : extension du dimensionnement, interaction corium-béton. Journal officiel de la République française du 21/12/2013.

un **suraccident** ou **sur-accident** : un accident qui aggrave un autre accident.

Bien qu'ils soient proches par leur sens et leur prononciation, les mots **accident** et **incident** ne peuvent généralement pas être substitués l'un à l'autre.
Accident désigne un événement fortuit qui suspend ou modifie le cours des choses, d'où l'expression par accident, qui signifie « par hasard ». Le terme signifie aussi « hasard fâcheux » et, le plus souvent, « événement imprévu et malheureux, qui survient soudainement et entraîne des dommages matériels ou corporels ».
Incident signifie « événement perturbateur qui survient au cours d'une entreprise » de même que « petit événement qui se produit inopinément ». Il se dit aussi d'un événement peu important en lui-même, mais capable d'entraîner de graves conséquences. L'expression l'incident est clos, qui signifie « la discussion est terminée, mettons un terme à la querelle », a une origine juridique. En effet, en droit, on nomme incident une contestation qui, au cours d'un procès, donne lieu à une discussion qui en trouble le déroulement.
La distinction entre les deux termes s'avère parfois difficile à établir. Sont tout particulièrement rapprochées les premières définitions respectives de ces mots, l'événement dont il est question évoquant dans les deux cas l'idée d'une interruption. Ces deux significations peuvent parfois coïncider ; on dira ainsi indifféremment un accident de parcours ou un incident de parcours. Les deuxièmes sens respectifs de ces mots peuvent aussi servir à décrire une même situation : le fait de renverser un verre, par exemple, peut être considéré comme un accident ou comme un incident. Cependant, on utilisera le premier terme pour insister sur le fait que l'événement est le fruit d'un hasard, et le deuxième pour insister sur le fait que l'événement est sans importance. Le troisième sens d'accident suppose quant à lui une certaine gravité ; l'action dont on parle n'est pas secondaire par rapport à une action principale, c'est l'événement qui est mis en évidence. Lorsqu'on utilise le premier sens d'incident, on

évoque plutôt un fait qui peut être plus ou moins grave, mais qui est toujours secondaire par rapport à l'action principale. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

en savoir plus : CNRTL.

Le nom (une) accidence est dérivé d'accident, en philosophie, par analogie avec essence.

Le nom (un) accident est emprunté au latin *accidens*, substantif neutre, (du participe présent de *accidere*) « évènement fortuit » « évènement funeste », voir : CNRTL.

accidentalité, accidenté, accidentel, accidentellement

A. en philosophie
B. par hasard ; de façon inhabituelle
C. un évènement inattendu et dérangeant

A. [en philosophie]

une **accidentalité** (1) : la qualité, état de ce qui est accidentel.

elle est accidentelle, il est **accidentel** (1) :

- n'appartient pas à la substance d'un être, d'une chose, par opposition à substantiel ;
- n'appartient pas à l'essence d'un être, d'une chose, par opposition à essentiel ou nécessaire.

accidentellement (1) : d'une manière qui ne tient pas à la substance, ou à l'essence d'un être.

B. [par hasard ; de façon inhabituelle]

un terrain **accidenté** (1) ou **accidentel** (2) : qui présente des accidents, des inégalités.

une vie accidentée, une existence accidentée : agitée.

elle est accidentelle, il est **accidentel** (3) :

- n'est pas lié(e) à la nature d'un être ou d'une chose ;
- survient par l'effet d'une cause sans connexion nécessaire avec telle maladie ;
- survient par accident, par hasard ; est produite ou produit par une circonstance occasionnelle ;
- est non habituelle ou non habituel, est exceptionnelle ou exceptionnel ;
- n'est pas constante ou constant, n'est pas permanente ou permanent ;
- est utilisé(e) occasionnellement et non régulièrement.

l'**accidentel** : ce qui est non habituel, ce qui est exceptionnel.

accidentellement (2) : exceptionnellement ; d'une manière fortuite.

C. [un évènement inattendu et dérangeant]

une **accidentalité** (2) :

- un taux d'accidents rapporté à une variable qui peut être le nombre de véhicules pris en considération, ou un kilométrage parcouru par les véhicules exposés au risque d'accident ;
- le taux d'accident dans une population ;
- l'ensemble des statistiques qui caractérise les accidents relatifs à une population donnée durant une période déterminée, en fonction de variables d'exposition au risque. Les statistiques peuvent porter notamment sur les circonstances, la fréquence et la gravité des accidents. Dans le domaine des transports, les variables d'exposition au risque peuvent comprendre les caractéristiques de la population considérée (âge, sexe, etc.), le mode de transport choisi ainsi que les infrastructures et les parcours. En anglais : *accidentality*. Voir aussi : accidentologie, accidentologue. Journal officiel de la République française du 09/06/2011.

elle est accidentée, il est **accidenté** (2) : a subi un accident.

une accidentée, un **accidenté** : celle, celui qui a subi un accident.

une mort accidentelle, un décès **accidentel** (4) : qui est due ou dû à un accident.

accidentellement (3) :

- dans un accident ;
- par suite d'un accident.

Le nom (une) accidentalité est dérivé, avec le suffixe -ité, d'accidentel qui est emprunté au bas latin *accidentalis*, attesté comme terme philosophique au sens « ce qui appartient à l'accident, non à l'essence » depuis le 4ème siècle (en rapport avec *substantialis*), fréquent en latin médiéval, à comparer avec accident ; le sens « qui arrive par hasard » est seulement attesté en latin médiéval.

accidenter, accidentier

accidenter (1) :

- rendre accidenté, rompre l'uniformité ;
- rendre inégal et d'aspect varié ;
- rendre mouvementé.

s'accidenter : pour un terrain, devenir inégal, raboteux, prendre des aspects divers.

elles s'accidentent, ils s'accidentent, elles se sont accidentées, ils se sont accidentés,...

accidenter (2) : causer un dommage à une personne ou à une chose dans un accident.

s'accidenter : s'aggraver d'accidents.

une accidentière, un **accidentier** : une voleuse, un voleur qui profite des accidents ou en provoque.

Le verbe accidenter est dérivé d'accident.

accidentogène, accidentologie, accidentologue

elle, il est **accidentogène** :

- peut provoquer un accident ;
- [transports et mobilité / transport routier] est de nature à augmenter la probabilité d'accidents. Journal officiel de la République française du 08/06/2011.

une **accidentologie** : [statistique] une étude des accidents, notamment de la circulation routière, de leurs causes, de leurs conséquences et de leur prévention. En anglais : *accidentology*. Voir aussi : accidentalité. Journal officiel de la République française du 09/06/2011.

Le nom accidentologie est formé à l'aide d'accident et du très productif suffixe -logie, tiré du grec *logos*, désignant une étude, une science. L'accidentologie est l'étude, dans ses différents aspects, des accidents de la circulation. On ne doit donc pas donner à ce nom le sens restreint de « statistiques concernant les accidents ». On évitera également la tendance actuelle qui consiste à en faire un synonyme pompeux d'« accident ». En savoir plus : Académie française.

une, un **accidentologue** : [statistique] une personne qui consacre tout ou partie de son activité professionnelle à l'accidentologie. En anglais : *accidentologist*. Voir aussi : accidentalité. Journal officiel de la République française du 09/06/2011.

accin

Un **accin** désignait une clôture à l'époque médiévale. L'accin appartenait à l'aîné et faisait partie de son préciput. Ce mot était encore employé dans les campagnes au XIXème siècle pour indiquer les tenants et les aboutissants.

acciper

acciper :

- attraper ;
- recevoir dans ses mains un objet lancé.

Le verbe familier et argotique acciper est emprunté au latin *accipere* « prendre ».

Accipiter, accipitre, accipitridé, accipitriforme, accipitrin, accipitrine, accipitriné

Accipiter : le genre comprenant les autours et les éperviers.

les **accipitres** : les oiseaux de proie.
un accipitre

les **accipitridés** : une famille de l'ordre des falconiformes.

elle, il est **accipitriforme** : a la forme d'un oiseau de proie.

les **accipitriformes** : les falconiformes.

elle est accipitrine, il est **accipitrin** :

- est relative, est relatif à un oiseau de proie, un rapace ;
- a la forme d'un oiseau de proie.

une **accipitrine** : une laitue sauvage, une épervière.

les **accipitrins** : la troisième famille des accipitres ou oiseaux de proie, dans la méthode de Vieillot.

les **accipitrinés** : une sous-famille d'oiseaux néognathes falconiformes accipitridés.

en savoir plus : dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) accipitre vient du latin *accipiter* « oiseau de proie, épervier ou faucon », un terme de zoologie, largement attesté en latin médiéval, fréquemment au sens large pour désigner n'importe quel oiseau de proie, la plupart du temps dressé pour la chasse.

Le nom (un) accipitridé est dérivé du latin *accipiter, accipitris* par l'intermédiaire du latin scientifique *accipitridae*.

accise, accision

Les mots accise et accision se prononcent comme accident.

Royaume-Uni :

[en anglais : *excise*] une **accise** :

- un impôt indirect spécial ou particulier ;
- une loi règlementant la vente des boissons alcoolisées.

Canada :

[en anglais : *excise ; excise tax ; excise duty*] une **accise** ou un **droit d'accise** : un impôt frappant la fabrication ou la vente de produits déterminés. Les accises s'opposent à l'impôt général sur la dépense ou la taxe sur le chiffre d'affaires.

[en anglais : *excise*] une **accise** : un bureau où l'on perçoit les droits d'accise.

[en anglais : *excise*] une **régie** : des travaux publics exécutés par l'État sous la surveillance de ses agents.

Belgique :

les **accises** : l'ensemble des impôts indirects portant sur certains produits de consommation.

une accisienne, un **accisien** : une agente, un agent de l'administration des douanes et accises.

elle est accisienne, il est **accisien** : est relative, est relatif aux accises.

Le nom (une) accise est emprunté au moyen néerlandais *accijs* devenu en néerlandais *accijns* « impôt de consommation ; octroi » sous l'influence de *cijns* (à comparer avec le latin *census* « imposition »).

Le nom anglais *excise* qui n'est jamais entré dans la langue française, supplanté par accise, est emprunté au moyen néerlandais *excijs* « impôt sur les denrées », une transformation de *accijs*, peut-être par rapprochement avec *excïdere* « couper, enlever ».

accitain

elle est accitaine ou accitanienne, il est **accitain** ou **accitanien** : est de la ville d'**Acci** en Espagne.
une Accitaine ou Accitanienne, un Accitain ou Accitanien

Ce mot est emprunté au latin *accitanus* qualifiant ou désignant les habitants d'Acci, plus exactement de la *Colonia Iulia Gemella Acci*, une colonie romaine de la Carthaginoise en Espagne, aujourd'hui Guadix, province de Grenade.

acclamant, acclamateur acclamation, acclamer

elle est acclamante, il est **acclamant** : acclame.

elle est acclamatrice, il est **acclamateur** : prend part à des acclamations.

une acclamatrice, un **acclamateur** : celle, celui qui prend part à des acclamations.

une **acclamation** :

- un cri d'enthousiasme collectif pour saluer ou approuver publiquement une personnalité, le succès d'une œuvre, etc. ;
- un cri unanime par lequel les membres d'une assemblée approuvent de leur place une proposition. Le vote par acclamation se fait généralement non pas en poussant des cris, mais à main levée.

acclamer :

- saluer par des cris collectifs d'enthousiasme et d'approbation ;
- nommer par acclamation ;
- nommer par des acclamations, approuver.

Le mot acclamateur, dérivé d'acclamer avec le suffixe -ateur, est différent du latin médiéval (1062) *acclamator*, un terme juridique « plaignant », en rapport avec *acclamare* « citer devant un tribunal ».

Le nom (une) acclamation est emprunté au latin *acclamatio* « cri collectif » (pour blâmer ou pour louer), à comparer avec le latin médiéval, un terme juridique du droit franc « cri d'enthousiasme pour ratifier une élection ».

Le verbe acclamer est emprunté au latin *acclamare* « pousser des cris à l'adresse de quelqu'un ou quelque chose » pour protester, blâmer ou pour louer ; en latin médiéval en rapport avec « approuver par des acclamations ».

acclamper

acclamper :

- renforcer la résistance d'un mât ou d'une vergue au moyen de pièces de bois, appelées clamps ou jumelles, fixées sur le côté ;
- fixer une machine, une perforatrice par exemple, à l'aide de vérins prenant appui, soit sur le toit, soit sur les parois d'une galerie de mine ;
- cramponner.

un **clamp** (2) ou **clan** (1) :

- une pièce de bois appliquée contre un mât ou une vergue pour en renforcer la résistance ;
- une ouverture latérale pratiquée dans la caisse d'une poulie dans laquelle on insère le réa ou rouet ;
- le réa lui-même.

Le verbe acclamper est dérivé de clamp (2) qui est probablement emprunté à l'anglais *clamp* (correspondant au néerlandais *klamp*, voir : clan 2, clamp 1) désignant différents objets destinés à maintenir ou à serrer et attesté comme terme de chirurgie.

acclimatable, acclimatation, acclimatement, acclimater, acclimateur

elle, il est **acclimatable** : peut être facilement acclimaté(e).

une **acclimatation** :

- le fait de s'acclimater ;
- le fait d'acclimater.

un jardin d'acclimatation : un endroit où l'on essaie d'acclimater des plantes et des animaux.

un **acclimatement** :

- (pour un être vivant, un organisme) une acclimatation, le fait de s'habituer ou d'être habitué à vivre et à se reproduire dans un milieu différent de son milieu d'origine ;
- (pour une personne) le fait de vivre dans un nouveau milieu.

acclimater :

- accoutumer à un nouveau milieu biologique ;
- accoutumer à de nouvelles conditions de vie, d'activité, de pensée ;
- adapter à une situation nouvelle.

s'acclimater :

- s'accoutumer à un nouveau milieu biologique ;
- s'accoutumer à de nouvelles conditions de vie, d'activité, de pensée ;
- s'adapter à une situation nouvelle.

elles se sont acclimatées, elles sont acclimatées.
elles se sont acclimaté les plants, elles ont acclimaté les plants, elles se les sont acclimatés.

un **acclimateur** : celui qui acclimate des plantes, des animaux.

en savoir plus : dictionnaire des sciences animales.

Le verbe acclimater est dérivé de climat, avec le préfixe a-.

accliné

elle est acclinée, il est **accliné** : (en botanique, en zoologie) qualifie une partie qui recouvre une autre partie par le côté.

accœurer

accœurer, s'accœurer : s'entendre, s'accommoder.

accoinçon

un **accoinçon** : une pièce de charpente servant à rendre régulière la pente d'un toit.

Ce nom est de même origine que écoinçon, avec le préfixe a-.

accointable, accointance, accointe, accointement, accointer

une personne **accointable** : qui peut être aisément accointée.

une accointance, des **accointances** :

- des relations familières ou d'intérêt ;
- des relations commerciales avec des marchands ;
- un commerce amoureux hors mariage, une liaison entre deux personnes.

une **accointe** :

- l'ensemble des parents par alliance ;
- les familiers, les amis.

un **accointement** :

- un commerce, une fréquentation ;
- un commerce amoureux.

accointer quelqu'un :

- le fréquenter, avoir des relations intimes ;
- mettre en relation, lier ensemble.

s'accointer avec quelqu'un : se lier familièrement avec elle ou lui.

elles se sont accointées, elles sont accointées.
elles se sont accointé les enfants, elles ont accointé leurs enfants, elles se les sont accointés.

Le nom (une) accointe vient du latin *accognitus* « reconnu, éprouvé, ami » du participe passé de accognoscere « reconnaitre », à comparer avec l'italien *acconto* « ami fidèle » et le latin *cognitus* en relation avec *fidelis*.

Le verbe accointer vient du latin *accognitare* formé sur *accognitus* (ci-dessus). *Accognitare* est attesté en latin médiéval au sens de « faire connaitre, promulguer » depuis le 9ème siècle. En savoir plus : CNRTL.

accoisement, accoiser

un **accoisement** :

- l'action d'accoiser ; le résultat de cette action ;
- la paix de l'âme, de l'esprit.

accoiser :

- rendre coi par cessation d'un mouvement naturel, soit physique, soit moral, considéré comme excessif ;
- calmer.

Le verbe accoiser est dérivé de l'ancien français *coisier*, de même sens, du latin vulgaire *quietiare* (dérivé de *quietus* « calme »), qui, au sens de « taire » a supplanté *tacere* dans le domaine est de la France.

accolade, accolader, accolage, accolement, accoler, accolerie, accolure

[période de la féodalité] une **accolade** : un témoignage donné en public, consistant à embrasser quelqu'un en lui passant les bras autour du cou, en vue de lui conférer, dans la cérémonie de l'adoubement, le titre de chevalier. L'accolade a souvent été confondue avec la colée, un grand coup que du plat de la main, ou de l'épée, selon l'usage du Moyen Âge finissant, le parrain assenait sur la nuque ou l'épaule du jeune aspirant, d'où la graphie (une) **accolée**.

une **accolade** :

- un témoignage donné en public, consistant à embrasser quelqu'un en appuyant les joues les unes contre les autres en vue de lui manifester l'estime officielle ;
- un geste consistant à embrasser quelqu'un ou à le serrer dans ses bras pour lui manifester de l'amitié, de l'affection.

donner l'**accolade** à une bouteille (pour la vider)

[Canada] une **accolade** :

- une galanterie ;
- un croc-en-jambe ;
- une ruse pour supplanter quelqu'un.

une **accolade** : le signe graphique à double courbure que réunit un sommet médian utilisé pour regrouper plusieurs lignes, plusieurs articles, etc. formant un ensemble.

mettre en accolade : réunir.

[en architecture] une **accolade** : un arc en forme d'accolade à double ou quadruple courbure.

un arc en accolade, une ogive en accolade

accolader :

- donner l'accolade ;
- réunir par une accolade des mots ou des lignes.

un **accolage** : l'opération qui consiste à fixer à l'aide d'un lien les sarments de la vigne ou les branches des arbres fruitiers à des échalas ou à des espaliers, en vue de leur permettre une meilleure utilisation de l'air, de la lumière et de la chaleur solaire.

être **accolés** : être serrés l'un contre l'autre.

un **accolement** :

- la position de deux personnes qui se prennent dans les bras, qui s'embrassent ;
- un rapprochement, une réunion de deux éléments mis côte à côte.

accoler :

- donner l'accolade, prendre quelqu'un dans ses bras en posant les mains autour du cou ou sur les épaules et en appuyant les joues l'une contre l'autre ;
- serrer contre ;
- prendre dans ses bras, embrasser ;
- mettre l'un à côté de l'autre, par juxtaposition, contigüité.

s'accoler : se serrer l'un contre l'autre.

elles se sont accolées, elles sont accolées.
elles se sont accolé les bâtiments, elles ont accolé les bâtiments, elles se les sont accolées.

une **accolerie** :

- le temps de l'accolage ;
- un accolage.

une **accolure** :

- ce qui sert à accoler ;
- un lien pour attacher la vigne, les branches d'un arbre ;
- une ligature qui réunit des feuillets à relier ;
- une chose accolée ;
- un assemblage d'un train de bois flottant.

Le nom (une) accolade est une réfection de l'ancien français *acolée*, dérivé d'*acoler* devenu accoler.

Le verbe accoler est dérivé de l'ancien français *col* (cou). Au fur et à mesure qu'il est concurrencé par l'ancien français *embracier* – qui finit par le supplanter – au sens de « prendre, tenir dans ses bras », au figuré « entourer, englober », on constate dans accoler un affaiblissement des notions « cou » et « bras » au bénéfice de celle, dérivée, de « rapprochement » : le sémantisme du préfixe l'emporte sur celui du radical.

Le nom (une) accolure est dérivé d'accoler, un terme de viticulture « lier la vigne à l'échalas ».

accombant

un organe végétal **accombant** : qui est couché sur les bords d'un autre organe.

des cotylédons **incombants** : quand la radicule s'applique sur leur face.

Le mot accombant est une francisation du participe présent du latin *accumbere* « se coucher ».

accommodable, accommodage, accommodant, accommodat, accommodateur, accommodatif, accommodé, accommodement, accommoder, accommodeur

elle, il est **accommodable** : que l'on peut accommoder.

un **accommodage** : l'action d'accommoder ; son résultat.

elle est accommodante, il est **accommodant** :

- s'accommode à, avec ou de son entourage; est d'un commerce aisé ;
- avec qui on peut traiter facilement ;
- dont la forme s'adapte aisément.

un **accommodat** :

- une modification permettant de s'adapter à un milieu, non transmissible à ses descendants ;
- un ensemble non héréditaire de caractères morphologiques et physiologiques qu'un organisme acquiert par accommodation au milieu ambiant.

elle est accommodatrice, il est **accommodateur** : pour l'action d'un mécanisme ou d'un organe, assure l'accommodation.

un réflexe visuel **accommodatif** : qui consiste dans l'accommodation.

A. une **accommodation** :

- l'action d'accommoder ou de s'accommoder ;
- le résultat de cette action ;
- en savoir plus : CNRTL.

B. Québec.

une **accommodation** : l'action de répondre adéquatement aux besoins de quelqu'un ; le résultat de cette action.

être d'accommodation : aimer rendre service, être une personne obligeante ; être d'adon.

une accommodation, des accommodations :

- un ensemble de choses propres à satisfaire des besoins de confort et de bien-être, à faciliter le travail, etc.;
- des équipements, des commodités, des installations, des services ;
- un espace, un emplacement pourvu de toutes les installations destinées à loger ou à héberger temporairement, en vue de répondre à des besoins de confort et de bien-être ;
- (notamment dans l'hôtellerie) une chambre, une unité d'hébergement, une pension.

un billet d'accommodation : un effet de commerce par lequel le signataire se déclare fictivement débiteur de quelqu'un. On lisait aussi un billet d'accommodation, qui permet au voyageur de se promener gratuitement.

une facture d'accommodation ou facture de complaisance : une facture fictive émise par un tiers à une personne ou une entreprise qui cherchent à obtenir, le plus souvent par fraude, des avantages financiers ou fiscaux.

une vente d'accommodation :la transaction qui consiste, pour l'acheteur d'une nouvelle automobile, à vendre son véhicule usagé à un autre acheteur qu'il trouve lui-même, la vente étant toutefois réalisée par l'intermédiaire d'un commerçant d'automobiles.

un train d'accommodation, un convoi d'accommodation : un train qui dessert toutes les stations sur son trajet.

une accommodation : un dépanneur, un petit commerce destiné à répondre à des besoins courants.

une accommodation station-service, un centre d'accommodation, un commerce d'accommodation, une épicerie(-)accommodation ou épicerie d'accommodation, un magasin d'accommodation, une tabagie-accommodation.

l'accommodation : le commerce des produits d'alimentation et de consommation courante offerts dans les dépanneurs et les commerces du même type.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

elle est accommodée, il est **accommodé** :

- est arrangé(e), préparé(e) ;
- est blessé(e).

être accommodé à, être accommodé sur : être adapté à.
être accommodé en : être transformé en.
être accommodée de : pour une personne ou d'une demeure, être pourvue de.

un **accommodement** :

- l'action, le résultat de l'action d'accommoder ou de s'accommoder ;
- un moyen employé en vue de cette action ;
- un arrangement, une amélioration du confort ;
- l'action de s'accommoder, de s'adapter avec facilité à une situation, de se prêter à des concessions ;
- l'action de (se) mettre ou le fait d'être en accord avec quelqu'un ;
- un règlement à l'amiable, une transaction.

Accommodements raisonnables : Au cœur du français.

accommoder quelqu'un de quelque chose : lui céder quelque chose pour de l'argent, le lui vendre.

accommoder quelqu'un :

- servir ses intérêts ;
- le traiter avantageusement ;
- l'habiller et/ou le coiffer ;
- le maltraiter, l'injurier.

accommoder un prisonnier : attacher ensemble ses pouces.

accommoder une femme, un homme : la ou le posséder sexuellement.

accommoder une demeure : l'aménager, l'orner.

accommoder des aliments, des restes : les apprêter pour un repas selon des recettes appropriées.

accommoder quelqu'un à toutes les sauces : l'employer à toutes sortes de service.

accommoder des personnes : les mettre d'accord.

accommoder un différend : régler un différend en y mettant un terme.

accommoder quelque chose :

- l'adapter à ;
- la mettre en correspondance avec quelque chose ou plus rarement avec quelqu'un ;
- faire subir des modifications à quelque chose.

accommoder sa vision : la mettre au point.

En français, le verbe accommoder est surtout employé en cuisine (ou au sens figuré) dans le sens d'« apprêter ». Il peut aussi être employé dans le sens de « mettre en accord, adapter » ou de « convenir ». En optique, il signifie « ajuster » (en parlant de l'œil). Sous sa forme pronominale, il est surtout employé avec la préposition de et signifie « accepter ce qui se présente, se contenter de ».
Le verbe accommoder n'a pas les sens de « rendre service », « consentir », « loger », que le verbe *to accommodate* peut avoir en anglais. De même, le substantif accommodation est un anglicisme au sens de « logement ».
En savoir plus : Office québécois de la langue française .

Peut-on accommoder quelqu'un ? En savoir plus : Au cœur du français.

s'accommoder :

- se procurer les ressources nécessaires à un niveau de vie normal ;
- arranger son aspect physique, faire sa toilette, s'habiller ;
- s'accorder ensemble.

s'accommoder dans un immeuble, dans ou sur un meuble : s'y installer.
s'accommoder de quelque chose : consentir à s'en rendre acquéreur, l'acheter.
s'accommoder avec : s'accorder, souvent par résignation ou opportunité.
s'accommoder à : s'adapter à.
s'accommoder de : se contenter d'une situation matérielle ou morale médiocre.

elles se sont accommodées, elles sont accommodées.
elles se sont accommodé les restes, elles ont accommodé les restes, elles se les sont accommodés.

une accommodeuse, un **accommodeur** : celle, celui qui accommode.

Le mot accommodateur vient du latin *accommodator*, attesté au sens de « celui qui remet en état ».

Le mot accommodatif est dérivé du radical du participe passé du latin *accommodare*, avec le suffixe -if.

Le nom (une) accommodation est emprunté au latin accommodatio « action d'accommoder à quelque chose, de conformer », et au sens « prêt d'argent ») en latin médiéval.

Le verbe accommoder est emprunté au latin *accommodare* « placer convenablement quelque chose quelque part » « rendre propre, conforme à ».

Le verbe incommoder est emprunté au latin *incommodare* « être à charge, gêner, incommoder ».

Le verbe raccommoder est dérivé d'accommoder.

accompagnage, accompagnant, accompagnateur, accompagné, accompagnement, accompagner, accompagneresse

un **accompagnage** : une trame fine dont on garnit le fond d'une étoffe de soie brochée d'or.

une voix accompagnante, un instrument **accompagnant** : qui accompagne.

une accompagnante, un **accompagnant** : celle, celui qui guide, surveille, soutient une personne ou un groupe.

une dame accompagnatrice, un parent **accompagnateur** : qui accompagne, temporairement, occasionnellement, une autre personne ou un groupe de personnes en déplacement.

une accompagnatrice, un **accompagnateur** : une personne qui accompagne, temporairement, occasionnellement, une autre personne ou un groupe de personnes en déplacement.

une raccompagnatrice, un **raccompagnateur** : une personne qui raccompagne quelqu'un à son domicile pour des raisons de sécurité.

elle est accompagnée, il est **accompagné**

un **accompagnement** : l'action d'accompagner ; ce qui accompagne.

un **raccompagnement** : l'action de ramener quelqu'un à son domicile pour des raisons de sécurité.

accompagner une personne ou un animal : se déplacer avec elle, avec lui.

accompagner quelque chose :

- être avec, se passer en même temps ;
- aller de pair avec quelque chose ;
- mettre en valeur, orner ;
- en musique, ajouter à la partie principale chantée des parties accessoires destinées à la soutenir ; exécuter cet accompagnement à l'aide de la voix ou d'un instrument.

raccompagner :

- accompagner quelqu'un qui prend congé, qui part ;
- le reconduire.

une **accompagneresse** d'honneur : une femme faisant temporairement office de dame de compagnie auprès d'une princesse.

Le verbe accompagner est dérivé de *compain*, cas sujet, duquel provient aussi compagnon, du bas latin *companio*, formé du latin *cum* « avec » et de *panis* « pain » « nourriture, moyens de subsistance » et « motte, boule ».

accompli, accomplir, accomplissement, accomplisseur

elle est accomplie, il est **accompli** : est réalisé(e), exécuté(e) complètement (le fait accompli, le devoir accompli).

une durée accomplie : réalisée dans sa totalité, complète.
un nombre accompli : réalisé dans sa totalité, complet.

une comédienne accomplie, un héros accompli, une beauté accomplie : qui est parfaite ou parfait en son genre.

l'**accompli** (en grammaire), voir : CNRTL.

elle est inaccomplie, il est **inaccompli** : n'est pas accompli(e), réalisé(e).

elle est non-accomplie, il est **non-accompli** : est imperfective ou imperfectif.

un **non-accompli** : une forme verbale exprimant qu'une action est considérée dans son déroulement.

accomplir :

- mettre à exécution, mener jusqu'à son terme ;
- réaliser pleinement.

j'accomplis, tu accomplis, il accomplit, nous accomplissons, vous accomplissez, ils accomplissent ;
j'accomplissais ; j'accomplis ; j'accomplirai ; j'accomplirais ;
j'ai accompli ; j'avais accompli ; j'eus accompli ; j'aurai accompli ; j'aurais accompli ;
que j'accomplisse, que tu accomplisses, qu'il accomplisse, que nous accomplissions, que vous accomplissiez, qu'ils accomplissent ;
que j'accomplisse, qu'il accomplît, que nous accomplissions ; que j'aie accompli ; que j'eusse accompli ;
accomplis, accomplissons, accomplissez ; aie accompli, ayons accompli, ayez accompli ;
(en) accomplissant.

s'accomplir :

- se réaliser, avoir lieu ;
- se réaliser pleinement.

elle s'accomplit, elles s'accomplissent, elle s'est accomplie, elles se sont accomplies,...

un **accomplissement** :

- l'action d'accomplir ; le résultat de cette action ;
- En savoir plus : Au cœur du français.

un accomplissement, des accomplissements : une aptitude, une connaissance requise pour faire preuve d'un certain savoir-faire, d'un certain savoir-vivre. Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

un **inaccomplissement** : un défaut d'accomplissement.

un **non-accomplissement** : ce qui n'est pas terminé ou réalisé.

un **accomplisseur** : celui qui accomplit.

Le verbe accomplir est dérivé de l'ancien français *complir* « réaliser (la Promesse, en parlant de Dieu) » « satisfaire (un désir) » du latin *complēre*, devenu *complīre* « remplir ». Voir aussi des complies.

accon, acconage, acconier

un **accon** ou **acon** : une embarcation à fond plat, servant à divers usages (aller sur les vases ; pour la pêche des huitres ; dans les parcs à moules ; au chargement ou déchargement des navires de commerce).

un **acconage** ou **aconage** :

- une opération de transport, de manutention, de chargement ou de déchargement des marchandises, faite au moyen d'accons entre le bateau en mer et le quai ;
- une opération de manutention des marchandises à bord d'un navire.

une acconière ou aconière, un **acconier** ou **aconier** : une entrepreneuse, un entrepreneur ou une entreprise de manutention spécialisés dans l'embarquement et le débarquement de marchandises.

Le nom (un) accon ou acon, poitevin à l'origine et localisé particulièrement dans l'ouest de la France, en Anjou, en Saintonge, a pris des sens légèrement différents suivant les régions ou pays où il s'est implanté et l'usage qui était fait de cette embarcation. La localisation du mot à l'origine et les circonstances historiques de la guerre de Cent ans permettent de supposer un emprunt à l'anglosaxon *naca* « barque », un mot très attesté dans les langues germaniques. En savoir plus : CNRTL.

accoquinant, accoquiner

une vie accoquinante ou acoquinante, un feu **accoquinant** ou **acoquinant** : qui acoquine, qui est de nature à acoquine.

un **acoquinement** :

- l'état de celui qui s'acoquine ; une attache, un attachement stables, mais socialement irréguliers ;
- un attachement malsain.

accoquiner ou **acoquiner** quelqu'un : l'attirer et l'installer dans une habitude ou un attachement excessifs.

acoquiner à : attacher fortement quelqu'un à quelque chose, en particulier à un lieu.

s'accoquiner ou **s'acoquiner** :

- s'attacher à quelqu'un, avoir des fréquentations avec quelqu'un en s'installant auprès de lui ;
- vivre en concubinage ;
- avoir des relations avec des personnes d'un niveau généralement assez bas ;
- s'attacher à quelque chose, en particulier à un lieu.

Le verbe accoquiner ou acoquiner, dérivé de coquin avec le préfixe a-, est entré dans la langue après le moyen français *coquiner* « mendier », qu'il a supplanté.

accorage

l'**accorage** d'un navire : l'action de l'accorer.

un accorage : l'ensemble des éléments utilisés pour accorer.

Ce nom est dérivé d'accorer, avec le suffixe -age.

accord, accord-cadre, accord-type

A. un **accord** :

- une union établie avec ou entre des personnes ;
- une entente, à portée souvent juridique, réglant un différend entre États ou communautés ou entre particuliers ;
- une union ou une convenance existante ou réalisée avec ou entre des choses.
- [audiovisuel - acoustique] un réglage destiné à produire ou à capter des signaux électriques ou

acoustiques de fréquences déterminées. On parle par exemple de l'accord d'un récepteur, d'un filtre, d'un instrument de musique ou d'une antenne sur une fréquence spécifiée. En anglais : *tuning*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

- [économie et gestion d'entreprise] En anglais : *deal*. Voir aussi : négociation, transaction. Journal officiel de la République française du 28/07/2001.

un accord à l'amiable, un accord de gré à gré, un accord de principe, d'un commun accord, en accord avec, un accord-type

un accord musical

En nouvelle grammaire, les termes donneur et receveur renvoient aux relations d'**accord grammatical** entre les mots variables. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

accord de proximité, accord du participe passé : Au cœur du français.

un **accord à taux différé** ou ATD : [finance] un contrat par lequel les partenaires concluent qu'une opération sera réalisée sur la base du taux de marché constaté au moment du dénouement de celle-ci, à une date fixée dans le contrat. En anglais : *delayed rate settlement ; DRS*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **accord-cadre** : un accord servant de cadre, de modèle, à d'autres accords ultérieurs ; un contrat conclu par un ou plusieurs acheteurs avec un ou plusieurs opérateurs économiques ayant pour objet d'établir les règles relatives aux bons de commande à émettre ou les termes régissant les marchés subséquents à passer au cours d'une période donnée.

un **accord de créneaux** : [transport maritime] un accord passé entre armements pour vendre ou échanger des créneaux, qui favorise le développement et la gestion de lignes maritimes régulières de porte-conteneurs. En anglais : *slot agreement*. Voir aussi : créneau. Journal officiel de la République française du 21/12/2013.

un **accord de règlement** : [assurance] une transaction globale portant sur des sinistres, négociée par une société d'assurances qui désire mettre un terme à la liquidation d'une activité qu'elle ne pratique plus. Lorsqu'un tel accord concerne l'intégralité d'une catégorie de sinistres et qu'il est conclu pour solde de tout compte, mettant définitivement un terme aux engagements de l'entreprise dans cette catégorie, on parlera d'« accord de règlement définitif » (en anglais : *clean-cut*). En anglais : *cut-off*. Journal officiel de la République française du 14/08/1998.

un **accord global** : [relations internationales] l'aboutissement d'une négociation qui a porté sur de multiples aspects des relations entre deux ou plusieurs États. En anglais : *global agreement ; package ; package deal*. Voir aussi : grand marchandage, regroupement d'enjeux. Journal officiel de la République française du 04/03/2012.

un **accord parapluie** (de protection des données personnelles) : [informatique - droit international] un accord international de coopération pénale qui permet de protéger les données personnelles en encadrant leur exportation et leur exploitation. L'accord parapluie est un élément du bouclier de protection des données personnelles. L'accord parapluie a pour but de prévenir ou de réprimer la commercialisation abusive des données personnelles. En anglais : *umbrella agreement*. Voir aussi : bouclier de protection des données personnelles, protection des données personnelles. Journal officiel de la République française du 31/08/2019.

un **accord prénuptial** : [droit de la famille] une convention passée entre les futurs époux et destinée à fixer les droits de chacun d'eux en cas de dissolution du mariage. L'accord prénuptial est une convention de droit anglo-saxon. En anglais : *prenuptial agreement*. Journal officiel de la République française du 05/12/2013.

un **accord-type** : un modèle d'accord à respecter.

d'accord (ou **d'ac**) :

- oui ;
- je suis du même avis, j'accepte.

être d'accord, sembler d'accord, tomber d'accord : trouver un terrain d'entente.

B. Québec.

un **accord** :

- une entente entre des personnes ;
- une conformité avec quelque chose ;
- un assentiment donné à quelque chose.

faire l'accord : se réconcilier, faire la paix.

une ligne, une clôture d'accord : une ligne, une clôture qui borne des terrains contigus et dont le tracé repose sur une entente à l'amiable, non enregistrée officiellement.

des accords : des conventions préliminaires d'un mariage, fiançailles.

d'accord avec : en conformité avec.

en accord avec : conformément à.

mettre son accord : aux cartes, faire une mise égale à celle de ses adversaires, qui permet de rester dans le jeu.

battre l'accord, perdre l'accord : le mouvement destiné à marquer un rythme, une mesure, en particulier une mesure musicale.

en accord avec : aux sons de, en suivant la musique de.

être d'accord avec, pour : reconnaître quelque chose comme acceptable, bien fondé, légitime, l'approuver, y souscrire.

être d'accord que : accepter, admettre, reconnaitre que.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

La locution *d'accord que* est généralement suivie de l'indicatif. On lit ainsi dans *La Jument verte*, de Marcel Aymé : « Le jeune vétérinaire avait d'autres séductions plus solides ; il était laborieux, économe, rangé, bon catholique, il faisait merveille aux enterrements, et dans la ville, tout le monde était d'accord qu'il avait l'air vraiment convenable. » Dans ce cas, *être d'accord que* est employé au sens de « convenir que, être d'avis que » et le verbe qu'introduit cette locution est généralement au présent ou au passé : *Je suis d'accord que c'est une belle réussite ; Nous sommes d'accord qu'il fallait agir autrement*. Mais il peut aussi arriver, dans une langue très familière, qu'*être d'accord que* signifie, par ellipse d'*être d'accord pour que*, « admettre, accepter ». Dans ce cas, la proposition qui suit indique un évènement à venir et elle se met au subjonctif : *Nous sommes d'accord qu'il vienne la semaine prochaine*. En savoir plus : Académie française.

un **désaccord** :

- une mésentente, un différend, une incompatibilité ;
- un écart de réglage d'une fréquence.

un **inaccord** :

- une absence d'accord, d'entente ;
- un manque d'accord grammatical.

Le nom (un) accord vient du verbe accorder emprunté au latin *accordare*, formé à la suite de *concordāre, discordāre* (de *cor* « cœur »). L'ancien français connaissait deux synonymes : *accorde* et *accordance*.

accordable

un instrument **accordable** : qu'on peut accorder.

elles sont accordables, ils sont accordables : qu'on peut accorder, qui peuvent s'accorder.

elle, il est inaccordable : ne peut pas être accordé(e), octroyé(e).

elles ou ils sont inaccordables : ne peuvent pas être mises d'accord, ne peuvent pas être mis d'accord.

Le mot acccordable est dérivé d'accorder, avec le suffixe -able.

accordage

un **accordage** : l'action d'accorder un instrument de musique à cordes ; le résultat de cette action.

Ce nom est dérivé d'accorder, terme de musique, avec le suffixe -age.

accordailles

des **accordailles** :

- une réunion de caractère généralement familial au cours de laquelle sont conclus les accords et

échangées les promesses préliminaires à un mariage ;
- une promesse de mariage échangée entre les intéressés ;
- le temps compris entre la promesse de mariage et le mariage.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

Le nom (des) accordailles est dérivé d'accorder au sens de « promettre une fille en mariage », avec le suffixe -aille par analogie avec *espousailles* et fiançailles (12ème siècle). Jusqu'au milieu du 19ème siècle, accordailles signifiait proprement « l'acte de signature d'un contrat de mariage », acte généralement accompagné d'une cérémonie familiale, tandis que fiançailles désignait « l'acte d'échange de promesses de foi entre deux personnes », accompagné aussi d'une cérémonie familiale.

accordance, accordant

une **accordance** : un accord.

elle est accordante, il est **accordant** : concorde, s'accorde avec. Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

des tons accordants, des sons accordants : qui s'accordent bien entre eux.

une accordante, un **accordant** : une sonneuse professionnelle, un sonneur professionnel normalement attaché(e) à une église.

Le nom (une) accordance est dérivé d'accorder, avec le suffixe -ance.

accordé

(c'est) **accordé** ! c'est d'accord !

une accordée, un **accordé** :

- celle, celui que lie un engagement verbal ou écrit contracté devant témoin(s) en vue du mariage ;
- une fiancée, un fiancé.

un instrument de musique **désaccordé**

Ce mot vient du participe passé d'accorder.

accordement

un **accordement** :

- l'action d'accorder des personnes ;
- dans le Berry, un droit seigneurial dû pour les mutations d'héritages censuels, autres que les successions en ligne directe ;
- un accordage d'instruments de musique.

Ce nom est dérivé d'accorder, avec le suffixe -ment.

accordéon, accordéoniste

un **accordéon** : un instrument de musique.

en accordéon : qui a la forme du soufflet de cet instrument de musique.

une, un **accordéoniste** : celle, celui qui joue de l'accordéon.

Le nom (un) accordéon est emprunté à l'allemand *Akkordion*, créé par Damian, inventeur de l'instrument, par dérivation de *Akkord*, emprunté au français accord, et adjonction du suffixe *-ion* sur le modèle de *Orchestrion* devenu -éon en français sur le modèle d'Orphéon.

accorder

A. **accorder** des personnes : établir une entente entre des personnes d'opinion divergente ou contraire, les mettre d'accord.

accorde ! (un commandement fait aux rameurs).

accorder sa fille à quelqu'un : promettre sa fille en mariage au demandeur.

accorder des choses : mettre en harmonie des choses éventuellement ou effectivement opposées.

accorder ses violons : se mettre d'accord.

accorder quelque chose à quelqu'un :

- se déclarer d'accord avec quelqu'un en allant au-devant de ses désirs, de son attente ;
- concéder par faveur ou privilège, octroyer ;
- donner son assentiment intellectuel à ce qui a été fait, en reconnaitre la valeur juridique ;
- donner son assentiment intellectuel à ce qui a été dit ou pensé, le reconnaitre comme exact ou vrai.

Dictionnaire des régionalismes de France :

- accorder : convenir, correspondre, se présenter favorablement.
- accorder à quelqu'un : lui convenir, lui aller, lui plaire.

s'accorder : être ou se mettre en harmonie.

elles se sont accordées, elles sont accordées.
elles se sont accordé des délais, elles ont accordé des délais, elles se les sont accordés.

désaccorder : rompre un accord, une harmonie.

B. Québec.

accorder :

- établir une entente, la bonne entente entre des personnes ;
- engager quelqu'un en vue du mariage, la ou le fiancer ;
- mettre en harmonie, en conformité ;
- aux cartes, faire une mise égale à celle d'un adversaire afin de pouvoir rester dans le jeu ;
- battre, marquer, suivre la mesure d'une musique, avec les pieds ou avec les mains ;
- marquer, suivre le rythme d'un travail collectif qui s'accomplit en cadence.

s'accorder :

- se fiancer ;
- être ou se mettre en harmonie, en accord.

être accordé : vivre en concubinage.

Accordez-vous donc, c'est si beau l'accordéon ! (pour exhorter des personnes à établir ou à maintenir la bonne entente entre elles).

accorder une demande à quelqu'un, accorder la demande, le désir, la requête de quelqu'un : lui donner satisfaction en répondant favorablement à l'objet de sa demande, exaucer sa demande, son vœu.

accorder un contrat : adjuger un contrat d'entreprise.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

Le verbe accorder est emprunté au latin *accordare*, formé à la suite de *concordāre, discordāre* (de *cor* « cœur ») d'après des couples tels que *consentio – adsentio*. Le latin *concordāre*, intransitif, signifie « être d'accord », très rarement transitif « mettre d'accord », cet emploi transitif ayant été assumé par le nouvel *accordare*. À la différence de *consentio*, réputé « abstrait », *concordo* s'intègre dans la série des verbes exprimant un accord intellectuel ou moral d'après une image empruntée aux sens, du type *concino, consono*, d'où l'association faite dès le latin, de *cor- c(h)orda* (au pluriel « instruments à cordes, lyre ») dans *concordare*. En savoir plus : CNRTL.

Pour l'emploi d'accorde comme terme de marine, on peut se demander si l'explication habituelle comme forme impérative du verbe accorder est acceptable, et s'il n'est pas plutôt la continuation technique de l'ancien français *accorde*, un substantif féminin synonyme de *accort* « accord ». (à comparer avec *estre d'acorde, faire quelque chose d'une acorde* « de concert »).

accordeur

une accordeuse, un **accordeur** :

- celle, celui qui met d'accord des personnes, des choses ;
- une personne dont la profession est d'accorder certains instruments de musique.

un **accordeur** :

- un petit instrument composé de douze diapasons d'acier disposés sur une planchette sonore ;
- une planchette de sapin aux deux bouts de laquelle est fixée une corde sonore qu'on allonge et qu'on accourcit à volonté, au moyen d'un chevalet mobile, pour donner les douze demi-tons de la gamme calculés sur autant de lignes transversales.

Ce nom est dérivé d'accorder comme terme général et terme de musique, avec le suffixe -eur.

accordo

un ***accordo*** : un instrument de musique de la famille des violes.

Ce nom est emprunté à l'italien *accordo* de même sens.

accordoir

un **accordoir** : un outil, de forme variable suivant qu'il s'agit de traiter des cordes ou des tuyaux, servant à accorder les instruments de musique.

Ce nom est dérivé d'accorder, terme de musique, avec le suffixe -oir.

accore, accorer

une, un **accore** (1) : une pièce de bois servant à caler un objet, spécialement un navire.

des accores de bouchains : de courtes pièces de bois, placées en guise de supports sous le petit fond d'un navire en cale sèche.

accorer un navire : le maintenir en équilibre sur sa quille par des accores placées, sous les flancs, l'étrave et derrière l'étambot.

accorer un objet placé sur un navire : le caler, l'immobiliser pour éviter le déplacement au roulis.

s'accorer :

- pour un navire, s'immobiliser sur sa quille ;
- pour un matelot, se fixer en une position stable, comme s'il était étayé ou soutenu d'accores.

Le nom accore (1) est emprunté au moyen néerlandais *schore* « étai », un terme marin [à comparer au néerlandais moderne *schoor* « étai d'un navire », au moyen anglais *schore*, à l'anglais moderne *shore*, à l'ancien nordique *skorða*, au norvégien moderne *skorda*, au moyen bas allemand *schore* « étai ».

B. une côte accore, un littoral **accore** : qui présente une brusque dénivellation au-dessus et au-dessous des eaux.

un ou une **accore** (2) : un bord escarpé d'une roche, d'un banc, plus ou moins immergés et représentant un danger pour la navigation.

L'adjectif accore est emprunté au néerlandais *schor* « escarpé », un terme de marine [à comparer avec le moyen anglais *shore* « abrupt », un terme de marine, le frison de l'ouest *skor*, le frison du nord *schōr, skor* « escarpé », le moyen néerlandais *shore* « escarpement d'un écueil ».

Le nom accore (2) est emprunté au moyen néerlandais *schore* « rivage escarpé », un terme de marine [à comparer avec le moyen anglais *schore*, l'anglais moderne *shore* « rivage », l'ancien haut allemand *scorro* « rocher », le moyen haut allemand *schor, schorre* « haute rive rocheuse », le moyen bas allemand *schore* « entaille ».

La forme accore pour le nord escarpé (d'un cours d'eau, d'une étendue d'eau, et une falaise, a manifestement été choisie par les lettrés pour éviter l'emploi de écore (d'usage répandu) et se conformer ainsi à l'usage décrit dans les dictionnaires français depuis le 19ème siècle. En France, toutefois, le mot accore désigne plutôt le contour d'un écueil, d'un banc. Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

accorné

elle est accornée, il est **accorné** : (en héraldique, pour un animal ou sa tête) a des cornes d'autres couleurs que l'animal.

une demi-lune accornée : en fortification classique, est protégée d'un côté de la courtine par un ouvrage à corne(s).

Ce mot est dérivé de corne, avec le préfixe a-.

accort, accortement, accortise

une femme **accorte** : avisée, habile.

une disposition réglementaire accorte : accommodante, souple.

une manière accorte : pleine de civilité courtoise.
un procédé **accort** : plein de civilité, courtois.

une personne accorte :

- aimable et enjouée ;
- gracieuse, complaisante, sachant habilement faire valoir ses charmes.

accortement : adroitement et plaisamment.

une **accortise** : une amabilité, une gentillesse.

Le nom (une) accortise a remplacé (une) accortesse.

Le mot accort est emprunté à l'italien *accorto* (dérivé de l'italien *accorgersi* « s'apercevoir », composé du latin *accorrigere* « redresser, améliorer une opinion fausse en considérant les faits »). Du faux rapprochement avec cour est probablement issue la notion de « civil, courtois » ; de celui avec accorder, celle de « complaisant, accommodant ».

Le nom (une) accortise est formé à partir de *accortesse* probablement dérivé d'accort, mais fréquemment rapproché de l'italien *accortezza* (dérivé de *accorto* « avisé, habile »), au sens de « sagacité, habileté ».

accostable, accostage, accostant, accoste, accosté, accoster

elle, il est **accostable** :

- que l'on peut accoster ;
- est abordable.

un bateau pas accostable : qui ne peut pas être mis à quai facilement. Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

un **accostage** :

- l'action d'accoster :
- une opération de rapprochement coordonné et progressif de deux engins spatiaux jusqu'à leur contact. En anglais : soft docking. Voir aussi : amarrage, rendez-vous spatial. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **accostage assisté** : [spatiologie / véhicules spatiaux] un accostage au cours duquel un engin spatial, lors d'une approche contrôlée, est capturé par un bras robotisé piloté depuis un autre engin spatial. En anglais : *berthing*. Voir aussi : accostage, rendez-vous spatial. Journal officiel de la République française du 10 janvier 2023.

une personne **accostante** : qui lie facilement conversation, qui se laisse accoster avec gentillesse.

une **accoste** : un accostage.

commander l'accoste

elle est accostée, il est **accosté** : est abordé(e) de manière familière ou importune.

elle est accostée de, il est accosté de : l'a à côté de soi.

accoster :

- s'approcher de quelqu'un avec l'intention de lui parler, de lier commerce avec lui ;
- pour un bateau, venir se placer le long et à côté d'un quai, d'une côte ;
- en technologie, approcher deux pièces jusqu'au contact.

Dictionnaire historique du français québécois :

- accoster un bateau : le mettre à quai, le faire accoster quelque part.
- accoster à, après, contre un quai : se mettre à quai, s'en approcher le plus possible.

Le nom (un) accostage est dérivé d'accoster « aborder », avec le suffixe -age.

Le nom (une) accoste vient de l'impératif d'accoster (à moins qu'il en soit un déverbal).

Le verbe accoster est dérivé de l'ancien français *coste*, côte.

Il y a eu des interférences entre les sens d'accoster et accoter (*acoster* et *acoter* en ancien français) qui ont été homophones.

accot, accotable, accotage, accotar, accoté, accotement, accote-pieds, accote-pot, accotepot, accoter, accote-toué-donc, accoteur, accotoir

A. un **accot** :

- ce qui sert à étayer, à accoter ;
- en céramique, une petite cale en matière réfractaire, servant à maintenir verticales les piles de cazettes pendant la cuisson ;
- en horticulture, un adossement de paille, de feuilles mortes, de terreau, de vieux fumier, placés autour des couches pour protéger les jeunes plantes contre le gel.

un **accotar** : une pièce de bordage enchâssée à coulisse entre 2 couples d'un vaisseau pour empêcher que les détritus ne s'infiltrent dans les mailles et ne descendent dans la cale.

elle est accotée, il est **accoté** : est soutenu(e) par le contact de quelque chose.

un **accotement** :

- la partie latérale de soutien d'une route, entre la chaussée et le fossé, le talus ou les propriétés riveraines ;
- la partie latérale du ballast, de part et d'autre du rail ;
- un frottement anormal de 2 pièces d'horlogerie qui gêne leur mouvement.

un **accote-pot** ou **accotepot** : un appuie-pot, un cercle ou demi-cercle en fer servant de pied à un pot pour l'empêcher de tomber.

accoter une chose à, contre, sur quelque chose : la soutenir en la plaçant au contact de quelque chose.

accoter quelque chose : la soutenir à l'aide d'une cale.

accoter une personne, une partie du corps, etc. à, contre, sur quelque chose ou quelqu'un : la soutenir en la plaçant au contact de quelqu'un ou de quelque chose.

accoter un coffre, une couche : en horticulture, mettre un accot.

s'accoter à, contre, sur quelqu'un ou quelque chose : se placer à côté ou au contact de quelqu'un ou de quelque chose pour se soutenir.

s'accoter à, contre, sur quelque chose : être placé à côté ou au contact de quelque chose, généralement en y prenant appui.

s'accoter ou accoter : en parlant de pièces d'horlogerie, frotter l'une contre l'autre en se gênant.

elles se sont accotées, elles sont accotées.
elles se sont accoté les meubles, elles ont accoté les meubles, elles se les sont accotés.

un **accotoir** : ce qui sert d'appui à quelqu'un ou à quelque chose, voir : CNRTL.

B. Québec.

elle, il n'est pas **accotable** : ne peut pas être égalé(e) ou surpassé(e) facilement ; avec qui, avec quoi il n'est pas possible de rivaliser.

un **accotage** : un concubinage.

elle est accotée, il est **accoté** :

- elle, il jouit d'un soutien, d'un appui, d'une protection ;
- elle est cernée, il est cerné par des problèmes (souvent financiers) ;
- elle, il est rassasié(e).

l'estomac accoté : rempli.

être accoté au plafond, dans le plafond : avoir atteint son niveau limite, sa pleine capacité ; être poussé au maximum.

(par allusion à une pédale d'accélérateur) être accoté dans le tapis, dans le plancher, (par allusion au système de limitation de vitesse de certains véhicules) être accoté dans la barrure, à la barrure : aller à vitesse maximale, à pleine capacité, être poussé au maximum.

être, vivre accotés : être, vivre en concubinage.

des accotés : des concubins.

un **accote-pieds** : un pouf.

un **accote-toué-donc** : une personne, une chose sur laquelle on peut s'appuyer.

accoter :

appuyer (concrètement) ;
placer, installer ;
pousser, maintenir de force ;
mettre dans une situation sans issue ;
soutenir au moyen d'un étai, d'un étançon, ou en servant d'étai, d'étançon ; retenir, fixer, bloquer ;
fournir un appui tenant lieu d'enclume (dans une opération de clouage, de rivure) ;
trouver un appui prendre appui sur ou contre quelque chose ;
entrer en contact avec, frotter contre quelque chose qui fait obstacle ;
confiner, toucher (à) ;
apporter son appui à quelqu'un, lui fournir un soutien, une protection ;
être égal ou supérieur à, rivaliser avec ;
aux cartes, faire une mise égale à celle d'un adversaire afin de pouvoir rester dans le jeu.

s'accoter :

s'appuyer, se fonder sur quelque chose ou quelqu'un ;
être de force égale, se valoir.
se mettre, vivre en concubinage
s'associer dans une affaire, une entreprise ;
avoir une relation sexuelle, s'accoupler.

s'accoter sur, après, à, contre quelque chose ou quelqu'un : se placer, être placé de manière à prendre appui.

s'accoter la tête, les mains, les coudes, les pieds.

(s')accoter l'estomac : (se) remplir l'estomac, (se) rassasier.

(se) raccoter : (s')appuyer de nouveau.

une accoteuse, un **accoteur** : une, un aide qui retient l'appui tenant lieu d'enclume.

un **accotoir** : ce qui sert à soutenir, à retenir quelque chose.

Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

Le verbe accoter vient du bas latin *accŭbĭtāre* « être étendu sur le lit de table » qui est considéré soit comme fréquentatif de *accubare* « se mettre au lit » [accoucher ?] dont d'ailleurs il devient synonyme, soit comme dérivé de *cubitus* « coude » (voir aussi accouder). En savoir plus : CNRTL.

accouardir

accouardir : rendre couard.

j'accouardis, tu accouardis, il accouardit, nous accouardissons, vous accouardissez, ils accouardissent ;
j'accouardissais ; j'accouardis ; j'accouardirai ; j'accouardirais ;
j'ai accouardi ; j'avais accouardi ; j'eus accouardi ; j'aurai accouardi ; j'aurais accouardi ;
que j'accouardisse, que tu accouardisses, qu'il accouardisse, que nous accouardissions, que vous accouardissiez, qu'ils accouardissent ;
que j'accouardisse, qu'il accouardît, que nous accouardissions ; que j'aie accouardi ; que j'eusse accouardi ;
accouardis, accouardissons, accouardissez ; aie accouardi, ayons accouardi, ayez accouardi ;
(en) accouardissant.

s'accouardir : devenir couard, perdre la combattivité.

je m'accouardis, tu t'accouardis, il s'accouardit, nous nous accouardissons, vous vous accouardissez, ils s'accouardissent ;

je m'accouardissais ; je m'accouardis ; je m'accouardirai ; je m'accouardirais ;
je me suis accouardi(e) ; je m'étais accouardi(e) ; je me fus accouardi(e) ; je me serai accouardi(e) ; je me serais accouardi(e) ;
que je m'accouardisse, que tu t'accouardisses, qu'il s'accouardisse, que nous nous accouardissions, que vous vous accouardissiez, qu'ils s'accouardissent ;
que je m'accouardisse, qu'il s'accouardît, que nous nous accouardissions ; que je me sois accouardi(e) ; que je me fusse accouardi(e) ;
accouardis-toi, accouardissons-nous, accouardissez-vous ; sois accouardi(e), soyons accouardies, soyons accouardis, soyez accouardi(e)(es)(s) ;
(en) s'accouardissant.

Le verbe accouardir est dérivé de couard qui est dérivé, avec le suffixe -ard, de *cüe, cöe, coue*, des formes anciennes de queue, littéralement « qui porte la queue basse ».

accouchante, accouchée, accouchement, accoucher, accoucheur

une **accouchante** : une parturiente, une femme qui accouche.
un **accouchant** : celui qui accouche, qui aide à mettre un enfant au monde ou qui produit, qui crée, qui s'exprime avec difficulté.

une **accouchée** : celle qui vient de mettre un enfant au monde.

faire l'accouchée : se tenir au lit par mollesse et sans nécessité.

un **accouchement** :

- un acte associant des phénomènes physiologiques et mécaniques par lequel une femme se délivre ou est délivrée par voie naturelle du produit de la conception, à une époque où le fœtus a commencé à être viable ;
- une élaboration pénible et lente.

accoucher :

- pour la mère, donner naissance, mettre au monde ;
- pour la sage-femme ou l'accoucheur, aider à mettre au monde, assister la parturiente ;
- produire ;
- créer ;
- se décider à parler ;
- terminer avec difficulté.

accouche ! parle ! exprime-toi !

Pour donner la vie, les oiseaux pondent, les humains accouchent. Il était donc normal que le verbe accoucher connaisse pareille extension de sens. Notre Dictionnaire en rend compte, qui signale que ce verbe signifie aussi, figurément et familièrement, « créer non sans peine un ouvrage de l'esprit » qu'il illustre par cet exemple : « Accoucher d'un médiocre drame historique ». On accouche aussi d'un axiome dans le Journal des Goncourt, d'un livre dans Les Caves du Vatican, de Gide ou d'un modeste petit traité dans Pitié pour les femmes, de Montherlant. Accouchement aussi dans Les Femmes savantes quand Trissotin présente à son public énamouré : « Hélas, c'est un enfant tout nouveau-né, Madame. / Son sort assurément a lieu de vous toucher, / Et c'est dans votre cour que j'en viens d'accoucher. » On constatera avec amusement que les lois de la biologie n'empêchent pas que si l'on pond une œuvre ou si on en accouche, on en revendique la paternité et non la maternité. En savoir plus : Académie française

une accoucheuse, un **accoucheur** : une personne qui assiste une parturiente pour la naissance (une obstétricienne ou un obstétricien, une sage-femme).

un (crapaud) **accoucheur** : un alyte.

une accoucheuse de, un **accoucheur** de : celle, celui ou ce qui aide quelqu'un à connaitre ou à expliciter son savoir ou ses facultés inconscientes.

Le verbe accoucher est dérivé de coucher, avec le préfixe a- (ad) ; accoucher au sens de « mettre un enfant au monde » s'est substitué à l'ancien français *gesir* d'(un enfant) et à l'ancien français *agesir*.

Mots formés à partir du grec τ ο΄ κ ο ς « accouchement » :

_ une **eutocie** : un déroulement harmonieux des différentes phases de l'accouchement.
un accouchement **eutocique**, un bandage eutocique, une ceinture eutocique
_ une **dystocie** : un obstacle à la progression de l'accouchement.
un accouchement **dystocique**
_ une **ocytocine** ou **oxytocine** : une hormone.
une substance **ocytocique** ou **oxytocique**

_ une **omotocie** : un accouchement prématuré.
_ une **pitocine** : une ocytocine purifiée.
_ une **proocytocine**
_ une **provasotocine**
_ un **syntocinon** ou une **ocytocine synthétique** : un polypeptide de synthèse à action ocytocique dépourvu d'effet antidiurétique ou hypertensif.
_ une **vasotocine**

Le nom (des) lochies (= un écoulement vaginal d'origine utérine, qui se produit après l'accouchement) est emprunté au grec λ ο΄ χ ι α, de λ ο΄ χ ι ο ς « qui concerne l'accouchement ».

Le nom (une) maïeutique (= une méthode socratique reposant apparemment sur l'interrogation et se proposant d'amener un interlocuteur à prendre conscience de ce qu'il sait implicitement, à l'exprimer et à le juger ; une méthode heuristique) est emprunté au grec μ α ι ε υ τ ι κ η΄ [τ ε΄ χ ν η] « art d'accoucher », de μ α ι ε υ τ ι κ ο΄ ς « relatif à l'accouchement », de μ α ι ε υ΄ ο μ α ι « accoucher ». D'où un maïeuticien (= un homme qui exerce la profession de sage-femme).

accoudé, accoudement, accouder, accoudoir

elle est accoudée, il est **accoudé** : a le coude, les coudes, le bras, les bras posé(s) sur quelque chose qui sert d'appui.

A. un **accoudement** : l'action de s'appuyer sur le coude ; la position d'une personne accoudée.

B. un **accoudement** :

- en parlant des fantassins, la position au coude à coude sur les rangs ;
- la partie antérieure du parapet d'une tranchée, destinée à l'appui des coudes des tireurs)

accouder : faire s'accouder.

s'accouder :

- poser le coude ou les coudes sur quelque chose qui sert d'appui ;
- s'appuyer du coude ou des coudes contre quelque chose.

un **accoudoir** : un objet sur lequel on peut appuyer le coude ou le bras (une partie de meuble ; une balustrade ou un mur à hauteur de coude)

Le verbe accouder est dérivé de coude, avec le préfixe a- (voir aussi accoter).

Le nom (un) accoudoir est dérivé d'accouder, avec le préfixe -oir, voir aussi : accotoir.

accouer

A. **accouer** : attacher des chevaux les uns aux autres à la queue par le licou de manière à les mener en file.

B. **accouer** le cerf : en vénerie, approcher au plus près d'un jeune cerf au moment de l'hallali afin de lui couper un des jarrets de derrière.

On a lu aussi acouer.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Ce verbe est dérivé de l'ancienne forme *cue, coue* de queue, avec le préfixe a-.

accouplage, accouple, accouplé, accouplement, accoupler, accoupleur

voir : dictionnaire des sciences animales

un **accouplage** :

- une union deux à deux en vue d'une fonction conjointe ; un accouplement ;
- un moyen par lequel deux animaux sont liés ensemble à l'attelage.

un **couplage** ou un **couplement** : l'action de coupler ; le résultat de cette action.

une **accouple** : une courroie qui relie les attelles d'un collier en passant devant la tête du collier, dans certains cas dedans, avec laquelle on attache ensemble les chiens de chasse deux à deux et quelquefois trois à trois.

un **couple** :

- un ensemble de deux personnes unies par les liens de l'amour et/ou du mariage ;
- un ensemble de deux personnes liées par un sentiment, un intérêt quelconque ou réunis occasionnellement ;
- un ensemble de deux animaux réunis pour la procréation ou pour un travail commun ;
- un ensemble de deux choses souvent opposées.

une **couple** :

- un lien dont on attache deux chiens de chasse ensemble ;
- un ensemble de deux animaux réunis occasionnellement ;
- un ensemble de deux choses réunies occasionnellement ;
- un petit nombre.

elle est accouplée, il est **accouplé** :

- est jointe ou joint deux à deux pour former une paire ou un couple en vue d'une fonction commune ;
- est uni(e) par l'accouplement physique, sexuel ;
- est rapproché(e) dans une harmonie qui dissimule mal une opposition.

elles sont couplées, ils sont **couplés** : sont réunies ou réunis deux par deux.

un **accouplement** :

- l'action de réunir par couple ;
- le fait d'être accouplé ;
- l'union de la femelle et du mâle pour accomplir l'acte de la reproduction ;
- un rapprochement entre des choses de manière à obtenir une harmonie.

un **accouplement en mer** : [pétrole et gaz / production] l'opération en mer consistant à positionner et à assembler par ballastage les éléments constitutifs de la superstructure d'une plateforme fixe. En anglais : *mating*. Journal officiel de la République française du 14/08/2015.

accoupler :

- réunir par couple(s) en vue d'une fonction ou d'un résultat communs ;
- apparier en vue de la reproduction ;
- rapprocher des choses en vue d'obtenir un effet d'harmonie ;
- rapprocher des choses ou des êtres dans une harmonie qui dissimule mal une opposition.

s'accoupler :

- s'unir pour la reproduction ;
- être rapprochés, réunis.

elles se sont accouplées, elles sont accouplées.
elles se sont accouplé les projets, elles ont accouplé les projets, elles se les sont accouplés.

coupler :

- réunir deux par deux ;
- réunir deux chiens de chasse avec une couple ;
- assembler ; attacher.

un **couplet** (1) : deux pattes de fer à queue d'aronde, assemblées par une charnière et servant à unir un châssis avec son dormant, un couvercle avec le corps d'une cassette, d'une boite, etc.

un **accoupleur** : un adaptateur sans scrupule d'une œuvre musicale à un texte, ou d'un texte à une œuvre musicale.

un **coupleur** : un dispositif permettant de coupler deux ou plusieurs circuits électriques.

Le verbe accoupler est dérivé de coupler.

Le nom (une, un) couple vient du latin classique *copula* « lien, chaine ; groupe de deux personnes liées par l'amitié, l'amour » en latin impérial « groupe de deux choses ».

Le verbe coupler vient du latin classique *copulare* « lier ensemble, attacher ».

elle est accourcie : a été rendue ou est devenue courte ou plus courte,
il est **accourci** : a été rendu ou est devenu court ou plus court.

elle est raccourcie, il est **raccourci** : a été rendue plus courte, a été rendu plus court qu'initialement ou que ce qui était prévu.

à bras raccourcis : d'une manière non mesurée, de toute sa force, de toute son autorité.

un **accourci** : le résumé d'un ouvrage.

un **raccourci** :

- ce qu'on voit dans une perspective qui raccourcit les distances ;
- ce qui est exprimé de façon plus brève, plus concise ;
- un itinéraire, une voie plus courte qui permet d'arriver plus rapidement en un lieu.

accourcir :

- rendre court ou plus court ;
- faire paraitre un trajet moins long de manière à rendre agréable.

accourcir (son chemin) : prendre quelque route de traverse qui rende le chemin plus court.

accourcir la bride dans sa main : tirer les rênes par le bouton avec la main droite, en les faisant couler dans la main gauche, avec laquelle on les ressaisit pour s'élancer à cheval.

accourcir le trait : le retirer à demi ou tout à fait pour retenir le limier.

accourcir une syllabe : rendre brève une syllabe qui est longue.

j'accourcis, tu accourcis, il accourcit, nous accourcissons, vous accourcissez, ils accourcissent ;
j'accourcissais ; j'accourcis ; j'accourcirai ; j'accourcirais ;
j'ai accourci ; j'avais accourci ; j'eus accourci ; j'aurai accourci ; j'aurais accourci ;
que j'accourcisse, que tu accourcisses, qu'il accourcisse, que nous accourcissions, que vous accourcissiez, qu'ils accourcissent ;
que j'accourcisse, qu'il accourcît, que nous accourcissions ; que j'aie accourci ; que j'eusse accourci ;
accourcis, accourcissons, accourcissez ; aie accourci, ayons accourci, ayez accourci ;
(en) accourcissant.

s'accourcir : devenir court ou plus court.

je m'accourcis, tu t'accourcis, il s'accourcit, nous nous accourcissons, vous vous accourcissez, ils s'accourcissent ;
je m'accourcissais ; je m'accourcis ; je m'accourcirai ; je m'accourcirais ;
je me suis accourci(e) ; je m'étais accourci(e) ; je me fus accourci(e) ; je me serai accourci(e) ; je me serais accourci(e) ;
que je m'accourcisse, que tu t'accourcisses, qu'il s'accourcisse, que nous nous accourcissions, que vous vous accourcissiez, qu'ils s'accourcissent ;
que je m'accourcisse, qu'il s'accourcît, que nous nous accourcissions ; que je me sois accourci(e) ; que je me fusse accourci(e) ;
accourcis-toi, accourcissons-nous, accourcissez-vous ; sois accourci(e), soyons accourcies, soyons accourcis, soyez accourci(e)(es)(s) ;
(en) s'accourcissant.

raccourcir :

- rendre ou devenir plus court ;
- diminuer.

un **accourcissement** : l'action ou le résultat d'accourcir ou de s'accourcir.

un **raccourcissement** : l'action de raccourcir ; le résultat de cette action.

Le verbe accourcir est formé sur l'ancien français *acorcie*, du participe passé de l'ancien français *acorcier* « raccourcir », du latin *adcurtiare*.

Le verbe raccourcir est dérivé d'accourcir.

accoures, accourir, accourres

des **accoures** ou **accourres** : des plaines ou landes situées entre deux bois dans lesquelles la meute est mise en attente de la bête pour l'attaquer au débucher.

accourir :

- venir en courant à toute hâte ;
- survenir rapidement.

j'accours, tu accours, il accourt, nous accourons, vous accourez, ils accourent ;
j'accourais ; j'accourus ; j'accourrai ; j'accourrais ;
j'ai accouru ; j'avais accouru ; j'eus accouru ; j'aurai accouru ; j'aurais accouru ;
que j'accoure, que tu accoures, qu'il accoure, que nous accourions, que vous accouriez, qu'ils accourent ;
que j'accourusse, qu'il accourût, que nous accourussions ; que j'aie accouru ; que j'eusse accouru ;
accours, accourons, accourez ; aie accouru, ayons accouru, ayez accouru ;
(en) accourant.

Le nom (des) accoures ou accourres vient de l'ancien français *acorre, accoure* « accourir » du latin *accurrere*.

Le verbe accourir vient du latin *accurrere*, avec un changement ultérieur de conjugaison d'après courir.

accourse, accoursé, accourser

une **accourse** :

- une galerie extérieure par laquelle on accède aux appartements ;
- des coursives.

une boutique **accoursée** : qui est achalandée.

accourser : poursuivre quelqu'un à la course.

L'adjectif accoursé est probablement dérivé de l'ancien français *acors* « affluence, foule », à comparer, au 16ème siècle, avec *acoursier* « client », *acourserie* « clientèle ».

Le verbe accourser est dérivé de course (en ancien français *corse*), avec le préfixe a-.

accouru

une accourue, un **accouru** :

- une personne étrangère à la région, au village ;
- une personne qu'on ne connait pas ;
- une nouvelle venue, un nouveau venu.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

accoutrement, accoutrer, accoutreur

un **accoutrement** :

- un vêtement d'une élégance recherchée ;
- un uniforme, un équipement de guerre, de chasse, de sports ;
- un vêtement non conforme à la manière habituelle de s'habiller.

accoutrer :

- arranger des vêtements, vêtir des personnes avec un soin ou une élégance recherchés ;
- équiper pour la guerre, la chasse, le voyage ;
- vêtir en comédien ;
- vêtir de façon comique, bizarre, à la manière d'un étranger, etc ;
- déguiser.

s'accoutrer :

- se vêtir d'une manière bizarre ou misérable ;
- se déguiser.

une accoutreuse, un **accoutreur** : une ouvrière tireuse d'or, un ouvrier tireur d'or, qui remet en état, en les resserrant et en les polissant, les trous des filières.

Le verbe accoutrer est dérivé soit du latin vulgaire *ac-cons(u)turāre* (dérivé de *consutura*, couture) qui aurait signifié à l'origine « rapprocher en cousant, raccommoder » d'où « préparer, orner » (à comparer avec le développement sémantique de bâtir), soit de coutre, du latin *culter*, l'évolution sémantique serait alors « équiper d'un soc », « équiper, préparer, disposer » ou en partant du sens « couteau tranchant » « ébaucher »« préparer » (« parer, vêtir »), à comparer avec l'évolution sémantique d'habiller. Dans les deux hypothèses, l'évolution sémantique fait difficulté. De plus des contaminations sont possibles. En savoir plus : CNRTL.

Le nom (un) accoutreur est dérivé d'accoutrer au sens de « préparer », avec le suffixe -eur.

accoutumance, accoutumé, accoutumée, accoutumer

une **accoutumance** :

- le fait, pour un être animé, de s'accoutumer ou d'être accoutumé à quelqu'un ou à quelque chose ;
- un processus par lequel un organisme devient progressivement insensible à certaines modifications de l'environnement ;
- un processus de durée variable par lequel une cellule, un individu ou une population est capable d'accepter une modification du milieu ;
- un phénomène qui consiste en une diminution progressive de la sensibilité de l'organisme à un médicament ou à un toxique et qui se traduit par la nécessité d'augmenter la dose pour obtenir le même effet ;
- une habitude, une coutume.

d'accoutumance : d'habitude.

elle est accoutumée à, il est **accoutumé** à : est habitué(e) à.

sa distraction accoutumée : habituelle, familière, ordinaire.
son trajet **accoutumé** : habituel, familier, ordinaire.

(comme) **à l'accoutumée** :

- d'une façon habituelle ;
- en savoir plus : Parler français.

accoutumer quelqu'un à quelque chose : lui faire prendre une habitude, le disposer à supporter quelque chose

s'accoutumer à : s'habituer à.

Le verbe accoutumer est dérivé de coutume, avec le préfixe a-.

accouvage, accouvé, accouver, accouveur, accouvi, accouvillonné

voir le dictionnaire des sciences animales.

un **accouvage** : le procédé qui permet de faire éclore des œufs à l'aide de couveuses artificielles

elle est accouvée, il est **accouvé** :

- est accroupi(e) comme une poule qui couve ;
- reste habituellement au coin de son feu.

accouver :

- faire couver en préparant un nid et des œufs ;
- faire incuber artificiellement des œufs ;
- couver.

s'accouver :

- se mettre à couver ;
- s'accroupir comme une poule qui couve.

une accouveuse, un **accouveur** : une personne pratiquant l'incubation artificielle des œufs (l'accouvage) et vendant des poussins d'un jour.

un feu **accouvi** : qui couve, qui continue au ralenti et à l'abri.

elle est accouvillonnée, il est **accouvillonné** : est blotti(e), recroquevillé(e), pelotonné(e), comme pour se chauffer.

Le verbe accouver est dérivé de couver. L'étymologie le rattachant au latin *accubare* « être couché » ne semble pas satisfaisante, voir : CNRTL. Accouver n'a d'équivalents ni en provençal ni dans le reste de la Romania. La formation de l'ancien français *acoveter*, dérivé de l'ancien français *coveter* est parallèle à celle d'*acouver*, accouver, dérivé de couver.

Le mot accouvi est dérivé de couver au sens de « bruler sans flamme, sous la cendre du feu », avec un changement de conjugaison sous l'influence de l'adjectif couvi (de l'ancien français *couveiz*), considéré comme un participe passé.

Le mot accouvillonné est un dérivé expressif par le suffixe -onner de *s'accouviller* « s'accroupir » (lui-même dérivé du radical d'accouver, avec le suffixe -iller), à comparer avec le picard *couviller* « avoir une chaufferette ».

Accra

Accra : la capitale du Ghana. Habitants : Accréenne, Accréen.

accra

un **accra** : une variété de copal africain.

des **accras** ou **acras** : une préparation culinaire créole, des boulettes de morue ou de légume.
un accra ou acra

L'origine de ce nom est obscure.

accrasiner

accrassiner :

- ennuyer ;
- chercher querelle.

Le verbe acrassiner est un mot solognot dérivé du normand *crassiner* « bruiner (se dit d'une pluie fine et épaisse tombant lentement) », l'idée d'agacement, de harcèlement étant liée à l'effet d'une petite pluie froide et fine qui fouette, à comparer avec crachiner.

accravanter

accravanter ou **acravanter** :

- ployer sous un fardeau ;
- s'écraser, s'écrouler.

Le verbe accravanter ou acravanter est dérivé de l'ancien français *cravanter*, de même sens, avec le préfixe a-, qui, après une grande vitalité au 16ème siècle, est sorti de l'usage au début du 17ème siècle mais subsiste dans des dialectes et spécialement en picard (*acravanter* « apesantir, fatiguer » « fatiguer ») et en normand « renverser, accabler ». L'ancienne forme *agraventer* est due au croisement avec l'ancien français *agrever* « rendre plus pesant, accabler ».

accréditaire, accréditation, accrédité, accréditement, accréditer, accréditeur, accréditif

un État **accréditaire** : un État auprès duquel un agent diplomatique est accrédité.

une **accréditation** :

- l'action d'accréditer (auprès d'un gouvernement étranger ou d'un organisme international) un agent diplomatique au moyen de lettres de créances ;
- une autorisation donnée à un journaliste d'agir ès qualité ;
- une attestation délivrée par une tierce partie, ayant rapport à un organisme d'évaluation de la conformité, constituant une reconnaissance formelle de la compétence de ce dernier ;
- une reconnaissance par un organisme tiers de la compétence d'un organisme dans un domaine donné ;
- [informatique - télécommunications] la procédure permettant d'attribuer à une personne ou à une entité

des droits d'accès à des ressources ou à des services électroniques ; par extension, ensemble des informations caractérisant ces droits. En anglais : *credentials*. Journal officiel de la République française du 15/08/2010.

un **discrédit** : une diminution de la confiance, de l'estime, de la valeur.

elle est accréditée, il est **accrédité** :

- est en crédit (auprès de) ;
- est reçue, admise ; est reçu, admis.

une accréditée, un **accrédité** :

- celle qui est accréditée, celui qui est accrédité ;
- une, un bénéficiaire d'un accréditif.

un **accréditement** :

- un acte par lequel un chef d'État délègue à un ambassadeur l'autorité nécessaire pour agir en qualité de représentant de cet État ;
- un acte par lequel un ambassadeur est reconnu comme représentant d'un État par le chef de l'État auprès duquel il est envoyé.

accréditer quelqu'un :

- le faire reconnaitre comme son représentant ;
- recommander quelqu'un de manière à le faire accepter.

accréditer quelque chose :

- faire accepter quelque chose, faire croire à la vérité d'une chose ;
- donner cours à.

s'accréditer de : se recommander de.

elles se sont accréditées, elles sont accréditées.
elles se sont accrédité les délégués, elles ont accrédité les délégués, elles se les sont accrédités.

décréditer : discréditer, déconsidérer, déprécier.

discréditer : faire perdre la valeur, la réputation.

se discréditer : perdre l'estime des autres)

décrédibiliser / discréditer : Académie française.

une accréditrice, un **accréditeur** : celle, celui qui donne sa garantie en faveur d'un tiers.

un organisme accréditeur

elle est accréditive, il est **accréditif** : accrédite.

un **accréditif** :

- une lettre par laquelle une banque demande à une de ses agences ou un de ses correspondants l'ouverture d'un crédit en faveur d'un de ses clients ;
- ce crédit lui-même.

Le verbe accréditer semble emprunté à l'espagnol *acreditar*, d'abord pronominal, « obtenir la confiance, le crédit de quelqu'un », puis actif « mettre (une personne) en crédit », composé de *credito* « crédit », issu du latin *creditum*, de *credere* au sens de « confier en prêt ».

accrémentitiel, accrémentition

elle est accrémentitielle, il est **accrémentitiel** : pour le mode de génération de certains végétaux et animaux inférieurs, consiste dans une accrémentition.

une **accrémentition** : le phénomène caractérisé tant par la naissance d'éléments anatomiques entre ceux qui existent déjà et semblables à eux, aux dépens d'un blastème qu'ils fournissent, que par la reproduction fissipare de ceux qui existaient déjà.

Le nom (une) accrémentition est dérivé du latin *accrementum* « ce dont s'accroît une chose ».

accrescent

elle est accrescente, il est **accrescent** : (pour un calice, un style) continue à croître après la floraison.

Le mot accrescent est emprunté au latin *accrescens*, le participe présent de *accrescere* « grandir, se développer (en parlant de plantes) ».

accrêté

elle est accrêtée, il est **accrêté** :

- est surmonté(e) comme d'une crête de coq ;
- est fière ou fier comme le coq dont la crête se dresse.

Le mot accrêté vient du participe passé de l'ancien verbe *s'accrester* « lever la crête en signe d'orgueil (d'un coq) », dérivé de crête.

accréter, accrétion

accréter : en astronomie, capturer par accrétion.

j'accrète, tu accrètes, il accrète, nous accrétons, vous accrétez, ils accrètent ;
j'ai accrété ; j'accrétais ; j'accrétai ; j'accrèterai ou j'accréterai ; j'accrèterais ou j'accréterais ;
que j'accrète, que tu accrètes, qu'il accrète, que nous accrétions, que vous accrétiez, qu'ils accrètent ;
que j'accrétasse, qu'il accrétât, que nous accrétassions ; que j'aie accrété ; que j'eusse accrété ;
accrète, accrétons, accrétez ; aie accrété, ayons accrété, ayez accrété ;
(en) accrétant.

une **accrétion** :

- un accroissement, un processus d'agglomération d'éléments matériels quelconques ;
- pour des minéraux, l'action de croître par juxtaposition ;
- un accroissement de masse d'une étoile dû à la force de gravitation que cette étoile exerce sur la matière interstellaire environnante ;
- une accumulation de la quantité de matière d'un élément de l'organisme ;
- la création d'une terre, par l'action des forces de la nature, sur une plage en raison du dépôt lié à l'eau ou au transport de matériaux par le vent. L'accrétion peut également être le résultat de l'action de l'homme, par dépôt mécanique, parfois afin de mettre en place des ouvrages de protection.

Le nom (une) accrétion, supplanté par (un) accroissement, est emprunté au latin médiéval *accretio* « action d'augmenter (quelque chose) ».

accro

une, un **accro** :

- celle qui est dépendante, celui qui est dépendant d'une drogue ;
- une passionnée, un passionné.

elle en est accro, il en est **accro** : en est dépendante ou dépendant.

Le mot accro est l'apocope d'accroché.

accrobranche

une, un **accrobranche** [nom déposé] (s'accrocher aux branches) ou **acrobranche** (des acrobaties dans les branches) : une activité sportive dans un site forestier.

un **acrosport** : un sport acrobatique.

accroc

un **accroc** :

- une déchirure dans un tissu ;
- un incident imprévu et passager qui cause un préjudice en arrêtant ou en faussant le déroulement d'une action ;
- une infraction à une norme ;
- [audiovisuel] une détérioration localisée d'un support d'enregistrement qui se traduit par une perte de l'information ou l'apparition d'un signal parasite. Selon la nature du défaut, on utilise divers termes imagés comme « clic », « crac », « tache », « éclair », « crachement » ou « cerne ». En anglais : *scratch*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Le nom (un) accroc est un dérivé régressif d'accrocher.

accrochable

elle, il est **accrochable** : peut être accroché(e).

Ce mot est dérivé d'accrocher, avec le suffixe -able.

accrochage

un **accrochage** :

- l'action d'accrocher ou de s'accrocher ; son résultat ;
- une sensation de ressaut ou de frottement qui survient lors du mouvement d'une articulation, provoqué par le contact de deux surfaces irrégulières ;
- en savoir plus : CNRTL ;
- un moyen de scolariser à nouveau les élèves en décrochage [Belgique].

Ce mot est dérivé d'accrocher, avec le suffixe -age.

accroche

une **accroche** :

- une agrafe, une attache, un croc ;
- une difficulté, ce qui retarde ;
- une partie d'une annonce publicitaire, généralement le titre, attirant l'attention. En anglais : *catching ; catchline*. Voir aussi : corps d'annonce, signature. Journal officiel de la République française du 22/09/2000 ;
- [audiovisuel] une séquence ou un montage destinés à attirer ou à retenir l'attention du spectateur ou de l'auditeur. En anglais : *teaser*. Journal officiel de la République française du 23/12/2007.
- une séquence ou un montage destinés à attirer ou à retenir l'attention du spectateur ou de l'auditeur.

Ce nom est un déverbal d'accrocher.

Depuis les rectifications orthographiques de 1990, il est recommandé d'écrire les noms composés [préposition-nom] ou [verbe-nom] en accordant, au singulier et au pluriel, le nom avec le déterminant.

accroche-cœur

un **accroche-cœur** :

- une mèche de cheveux formant une boucle plate sur les tempes ;
- des favoris.

des accroche-cœurs

Ce nom est formé d'accroche (accrocher) et cœur.

accroche-lumière

un **accroche-lumière** : un fard qui rehausse l'éclat.
des accroche-lumières

Ce nom est formé d'accroche (accrocher) et lumière.

accrochement

un **accrochement** :

- l'action d'accrocher ; un effet de cette action ;
- une difficulté, un embarras causant un retard ;
- autres sens : dictionnaire des sciences animales.

Ce mot est dérivé d'accrocher, avec le suffixe -ment.

accroche-plat

un **accroche-plat** ou **accroche-plats** : un support fait de lames métalliques pour fixer au mur des plats de porcelaine, de faïence, etc.
des accroche-plats

Ce nom est formé d'accroche (accrocher) et plat.

accrocher

accrocher :

- suspendre une chose à un crochet, ou l'attacher à l'aide d'un crochet ;
- retenir ;
- heurter par un coup sec et comme avec un crochet, un objet, en particulier une voiture à côté de laquelle on passe ;
- retenir quelqu'un comme par un crochet pour se l'attacher par sympathie ou intérêt ;
- arrêter quelqu'un au passage ;
- retenir l'ennemi pour le forcer à combattre.

accrocher quelque chose : y faire un accroc.

accrocher sur un point : ne pas être concluant.

accrocher avec quelqu'un : avoir un bon contact.

s'accrocher à quelque chose :

- s'y attacher de toutes ses forces ;
- s'y attacher avec parfois l'idée d'un secours demandé.

s'accrocher à quelqu'un : s'attacher passionnément à lui.

s'accrocher l'un l'autre : se disputer vivement.

s'accrocher :

- s'attacher l'un à l'autre ;
- pour des automobiles, se heurter réciproquement.

elles se sont accrochées, elles sont accrochées.
elles se sont accroché des tableaux, elles ont accroché des tableaux, elles se les sont accrochés.

Le verbe accrocher est dérivé de croc, avec le préfixe a-.

accroche-tube

un tampon **accroche-tubes** (pour le tubage des trous de sonde dans les mines)

Ce mot est formé d'accroche (accrocher) et tube.

accrocheur, accrocheuse

une **accrocheuse**, un **accrocheur** :

- celle, celui qui s'accroche, qui est tenace ;
- une ouvrière, un ouvrier chargé(e) de l'accrochage dans les forages, les mines, etc.

un **accrocheur** : un outil dont on se sert pour retirer les portions de sonde qui se sont brisées pendant le creusement des puits artésiens.

une **accrocheuse** : une machine permettant d'accrocher le papier peint pour le faire sécher.

elle est **accrocheuse**, il est **accrocheur** :

- s'accroche, est tenace ;
- accroche, retient l'attention.

une publicité accrocheuse : une accroche.

Ce mot est dérivé d'accrocher, avec le suffixe -eur, -euse.

accroïde

une (gomme) **accroïde** ou **acroïde**, **acchroïde** : une résine odorante produite par certaines plantes de la famille des liliacées.

L'origine de ce mot est obscure.

accroire

faire **accroire** :

- faire croire à quelqu'un quelque chose que l'on sait n'être pas vrai ;
- le tromper sciemment.

en faire accroire à quelqu'un : le tromper.

s'en faire accroire :

- se laisser tromper ;
- se tromper sur son propre compte, se faire illusion.

laisser accroire quelque chose à quelqu'un :

- lui laisser croire une chose que l'on sait n'être pas vraie ;
- permettre sciemment qu'il soit trompé.

Le verbe accroire vient du latin *accredere* « ajouter foi à quelque chose qui n'est généralement pas vrai », d'où en latin médiéval le sens « faire croire quelque chose (qui n'est pas vrai) à quelqu'un » et de fréquentes confusions avec *faire a croire*, la construction *faire a* + infinitif étant fréquente depuis le 12ème siècle au sens de « faire + infinitif ».

accroissance, accroissement, accroît, accroit, accroitre, accroître

Les rectifications orthographiques de 1990 recommandent de conserver l'accent circonflexe sur les formes de croitre qui, sinon, seraient homographes de celles de croire.

une **accroissance** : une croissance des êtres vivants.

un **accroissement** :

- l'action d'accroitre ou de s'accroitre ; le résultat de cette action ;
- une augmentation ;
- en savoir plus : CNRTL ; dictionnaire des sciences animales.

un **accroît** ou **accroit** :

- un accroissement, une augmentation ;
- un croît.

accroitre (*anciennement* : **accroître**) : faire croitre, rendre plus grand par une augmentation d'ordre quantitatif ou qualitatif.

j’accrois, tu accrois, il accroit ou accroît, nous accroissons, vous accroissez, ils accroissent ;
j’accroissais ; j’accrus ; j’accroitrai ou accroîtrai ; j’accroitrais ou accroîtrais ;
j'ai accru ; j'avais accru ; j'eus accru ; j'aurai accru ; j'aurais accru ;
que j’accroisse, que tu accroisses, qu’il accroisse, que nous accroissions, que vous accroissiez, qu’ils accroissent ;
que j’accrusse, qu’il accrût, que nous accrussions ; que j'aie accru ; que j'eusse accru ;

accrois, accroissons, accroissez ; aie accru, ayons accru, ayez accru ;
(en) accroissant.

s'accroitre (*anciennement* : **s'accroître**) :

- augmenter en quantité ou en qualité ;
- en savoir plus : CNRTL.

je m’accrois, tu t'accrois, il s'accroit ou s'accroît, nous nous accroissons, vous vous accroissez, ils s'accroissent ;
je m’accroissais ; je m’accrus ; je m’accroitrai ou m'accroîtrai ; je m’accroitrais ou m'accroîtrais ;
je me suis accru(e) ; je m'étais accru(e) ; je me fus accru(e) ; je me serai accru(e) ; je me serais accru(e) ;
que je m’accroisse, que tu t'accroisses, qu’il s'accroisse, que nous nous accroissions, que vous vous accroissiez, qu’ils s'accroissent ;
que je m'accrusse, qu’il s'accrût, que nous nous accrussions ; que je me sois accru(e) ; que je me fusse accru(e) ;
accrois-toi, accroissons-nous, accroissez-vous ; sois accru(e), soyons accrues, soyons accrus, soyez accru(e)(es)(s) ;
(en) s'accroissant.

elles se sont accrues, elles sont accrues.
elles se sont accru les projets, elles ont accru les projets, elles se les sont accrus.

voir aussi : accru, accrue (ci-dessous).

Le nom (un) accroît est un déverbal d'accroître.

Le verbe accroitre vient du latin *accrescere* « croître ».

accrolivre

un **accrolivre** : un livre à ce point captivant qu’on le lit d’une traite. En anglais : *page turner*. Journal officiel de la République française du 25/06/2019.

un **trappe-lecteur** ou un **accrolivre** [en anglais : *page-turner*] un livre dont le style et le thème entretiennent le désir de poursuivre la lecture à un point tel qu'il en devient difficile de prendre une pause. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

accroupi, s'accroupir, accroupissement

elle est accroupie, il est **accroupi** :

- est ramassé(e) sur soi, est pelotonné(e) ;
- est avachi(e), veule ;
- est découragé(e) ;
- pour un animal, est ramassé(e) sur lui-même.

s'accroupir :

- se baisser, se ramasser sur soi-même en ployant les genoux ;
- se vautrer, s'abaisser ;
- s'abrutir ;
- pour un animal, se pelotonner, se baisser.

je m'accroupis, tu t'accroupis, il s'accroupit, nous nous accroupissons, vous vous accroupissez, ils s'accroupissent ;
je m'accroupissais ; je m'accroupis ; je m'accroupirai ; je m'accroupirais ;
je me suis accroupi(e) ; je m'étais accroupi(e) ; je me fus accroupi(e) ; je me serai accroupi(e) ; je me serais accroupi(e) ;
que je m'accroupisse, que tu t'accroupisses, qu'il s'accroupisse, que nous nous accroupissions, que vous vous accroupissiez, qu'ils s'accroupissent ;
que je m'accroupisse, qu'il s'accroupît, que nous nous accroupissions ; que je me sois accroupi(e) ; que je me fusse accroupi(e) ;
accroupis-toi, accroupissons-nous, accroupissez-vous ; sois accroupi(e), soyons accroupies, soyons accroupis, soyez accroupi(e)(es)(s) ;
(en) s'accroupissant.

un **accroupissement** :

- l'action de s'accroupir, de se baisser en ployant les genoux ;
- la position d'une personne accroupie, assise sur les talons, agenouillée ;

- la position d'un animal accroupi, assis sur son arrière-train ;
- un changement de l'assiette du navire par enfoncement de l'arrière, dû à son déplacement dans l'eau. En anglais : *squat*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Le verbe s'accroupir est dérivé de croupe.

accru

elle est accrue, il est **accru** :

- a augmenté ;
- s'est étendu(e) ;
- est devenue plus importante ; est devenu plus important.

un **accru** : un rejeton provenant d'une racine.

des accrus : les peuplements forestiers colonisant une accrue, en savoir plus : Géoconfluences

une **accrue** :

- une augmentation de surface par le retrait des eaux ;
- une maille qu'on ajoute à chaque rangée des mailles d'un filet ;
- un accroissement de la superficie forestière par colonisation spontanée, à la différence du reboisement qui résulte d'une action volontaire, planifiée ;
- une augmentation, un enrichissement.

Ces mots viennent du participe passé d'accroître (ci-dessus).

accu

un **accu**, des accus : un accumulateur électrique, un appareil destiné à mettre en réserve de l'énergie électrique au cours d'une opération appelée charge et qui restitue cette énergie lorsqu'on l'utilise comme générateur.

recharger ses accus : reprendre des forces.

Ce nom est l'abréviation d'un accumulateur.

accubiteur

un **accubiteur** :

- un officier de la cour de Constantinople chargé de coucher dans la chambre de l'empereur pour veiller à sa sécurité ;
- celui qui, par amitié ou par altruisme, veille ou assiste une personne qui souffre.

Le nom (un) accubiteur est emprunté au latin *accubitor* (attesté au sens de « voisin de table »), littéralement « celui qui est couché à côté de », utilisé pour désigner le « *praefectus sacri cubiculi* » des empereurs byzantins.

accueil, accueillage, accueillance, accueillant, accueillement, accueillir

un **accueil** :

- le fait d'accueillir, une manière d'accueillir ;
- le fait d'être accueilli ;
- la manière dont quelqu'un ou quelque chose est accueilli(e).

un **accueil-réception**

On devrait écrire "*accueuillir*". Le deuxième "u" a disparu après gu et cu : un accueil, un bouscueil, cueillir, un écueil, recueillir, une cueillette, un recueil, un cercueil, ...

Il y a deux sortes d'accueils : celui que l'on fait, celui que l'on reçoit, cette distinction correspondant à celle de l'emploi actif et de l'emploi passif du verbe accueillir. L'accueil que l'on fait témoigne des dispositions, d'une attitude de l'« accueillant » pour celui qui est accueilli. Parfois il révèle un aspect psychologique de la personnalité qui accueille.

un **accueillage** :

- le louage des domestiques ;
- le lieu, l'assemblée où on les gage.

une **accueillance** : une disposition à l'accueil.

elle est accueillante, il est **accueillant** :

- fait bon accueil ;
- est caractéristique du bon accueil ;
- est ouverte ou ouvert aux personnes et aux choses ;
- où l'on se sent bien accueilli, où l'on aime se trouver ;
- offre de grandes qualités d'agrément aux visiteurs.

une accueillante, un **accueillant** : une, un membre d'une association qui soutient des personnes démunies.

un **accueillement** : l'action d'accueillir ; l'état qui en résulte pour celui ou ce qui est accueilli.

accueillir :

- recevoir bien ou mal une personne ou une chose qui survient, qui se présente ;
- se comporter devant elle d'une certaine manière.

j'accueille, tu accueilles, il accueille, nous accueillons, vous accueillez, ils accueillent ;
j'accueillais ; j'accueillis ; j'accueillerai ; j'accueillerais ;
j'ai accueilli ; j'avais accueilli ; j'eus accueilli ; j'aurai accueilli ; j'aurais accueilli ;
que j'accueille, que tu accueilles, qu'il accueille, que nous accueillions, que vous accueilliez, qu'ils accueillent ;
que j'accueillisse, qu'il accueillît, que nous accueillissions ; que j'aie accueilli ; que j'eusse accueilli ;
accueille, accueillons, accueillez ; aie accueilli, ayons accueilli, ayez accueilli ;
(en) accueillant.

Le monde de la cuisine et celui de l'immobilier sont, ces temps derniers, particulièrement sujets à l'emphase. Peut-être ce phénomène est-il lié aux nombreuses émissions qui leur sont consacrées à la radio ou à la télévision. Nous en avons un exemple probant avec la prolifération de l'emploi du verbe accueillir. On entend en effet de plus en plus souvent que telle recette « accueille de la coriandre » et que cette salle de bains « pourrait accueillir une baignoire ». Rappelons donc que le verbe accueillir signifie « aller au-devant de quelqu'un à son arrivée » (le Président a accueilli son homologue étranger à sa descente de l'avion), « recevoir de telle ou telle manière » (le public a accueilli chaleureusement l'orateur) et enfin « donner l'hospitalité à quelqu'un » (ce centre accueille les indigents) et qu'il convient de ne pas étendre de manière incorrecte les sens de ce verbe. Académie française

Le nom (un) accueillage est dérivé du moyen français *accueillir* « prendre (un domestique) à gage » demeuré aussi en ce sens dans les dialectes du Centre.

Le verbe accueillir vient du latin vulgaire *accolligĕre*, formé de *ad-* et *colligĕre*, voir : CNRTL. D'où un accueil.

accul, acculé, acculée, acculement, acculer

un **accul** :

- un lieu qui n'a pas d'issue, où l'on est acculé ;
- un ensemble de piquets destinés à empêcher le recul du canon ;
- une petite anse ou crique ;
- le fond du terrier où les chiens poussent les renards, les blaireaux.
- Le nom (un) accul se prononce de deux façons.

un **acul** : le fond d'un parc à huitres, du côté de la mer.

A. elle est acculée, il est **acculé** :

- est poussé(e) dans un coin, dans une pièce sans issue ou contre un mur ;
- est poussé(e) dans un lieu qui fait obstacle, de telle sorte qu'il est impossible de reculer ou de fuir ;
- est poussé(e) dans un endroit sans issue ;
- est situé(e) près d'un lieu qui constitue un obstacle naturel.

B. elle est acculée, il est **acculé** à, dans, contre :

- est retranché(e) dans, est retranché(e) contre ;
- est poussé(e) dans ;
- est poussé(e), forcé(e), contrainte ou contraint à une action ;
- est réduite ou réduit par nécessité et sans autre issue possible, à un état extrême ;
- est réduite ou réduit aux extrémités, poussé(e) dans ses derniers retranchements.

une **acculée** :

- le mouvement vers l'arrière d'un bateau qui cule ;
- l'action d'un navire qui frappe la mer avec sa poupe ;
- l'enfoncement de l'arrière d'un navire.

un **acculement** :

- l'état d'une voiture qui accule, qui baisse son arrière quand il est plus chargé que le devant ;
- le déséquilibre d'un cheval qui met trop de poids sur ses membres postérieurs, provoquant en particulier une certaine précipitation dans le reculer ;
- l'état d'un navire qui accule.

l'acculement d'une varangue :

- la courbure d'une varangue ; l'angle formé par la tangente menée à la partie arrondie, inférieure, de la varangue avec le plan horizontal.

acculer :

- pousser dans un endroit où tout recul est impossible ;
- mettre dans une position extrême, contraindre à une action.

s'acculer :

- s'appuyer contre quelque chose pour se défendre et n'être pas pris par-derrière ;
- pour un animal, mettre l'arrière-train contre quelque chose ;
- pour une chose, s'appuyer par sa partie postérieure à quelque chose ;
- pour une voiture, une charrette, aller à cul, pencher à l'arrière ;
- pencher de manière que l'arrière baisse.

elles se sont acculées, elles sont acculées.
elles se sont acculé les ennemis, elles ont acculé les ennemis, elles se les sont acculés.

Le nom (un) accul est un déverbal d'acculer qui est dérivé de cul avec le préfixe a-.

acculturatif, acculturation, acculturé, acculturer

elle est acculturative, il est **acculturatif** :

- est d'acculturation ;
- est relative, est relatif à l'acculturation.

une **acculturation** : des modifications qui se produisent dans un groupe culturel par suite du contact permanent avec un groupe appartenant à une autre culture ; un processus par lequel un individu apprend les modes de comportements, les modèles et les normes d'un groupe de façon à être accepté dans ce groupe et à y participer sans conflit.

elle est acculturée, il est **acculturé** : est assimilé(e) par contact permanent à un autre groupe culturel.

acculturer : par le phénomène de l'acculturation, assimiler un groupe ethnique, les individus d'un groupe culturel, à un autre groupe culturel.

Le nom (une) acculturation est emprunté à l'anglo-américain *acculturation* « adoption et assimilation d'une culture étrangère », attesté depuis 1880.

Le verbe acculturer est dérivé du radical d'acculturation sur le modèle de hachuration, hachurer, structuration, structurer, de manière à créer un pendant français à l'anglo-américain *to acculturize* « modifier la culture (d'un peuple) par assimilation d'éléments étrangers » attesté en ce sens depuis 1895.

accumulat, accumulateur, accumulatif, accumulation, accumuler, accumulis, accus

un **accumulat** : une accumulation caractérisée par le grand nombre et la diversité des éléments réunis.

elle est accumulatrice de, il est **accumulateur** de : accumule.

une accumulatrice, un **accumulateur** : celle, celui qui accumule.

un **accumulateur** : le nom donné à des dispositifs capables d'emmagasiner temporairement de l'énergie électrique, solaire, thermique, etc. et de la restituer à la demande.

un **accu**, des **accus** : un accumulateur électrique, un appareil destiné à mettre en réserve de l'énergie électrique au cours d'une opération appelée charge et qui restitue cette énergie lorsqu'on l'utilise comme générateur.

recharger ses accus : reprendre des forces.

elle est accumulative, il est **accumulatif** : porte en soi un principe d'accumulation.

une **accumulation** :

- l'action d'accumuler ; le résultat de cette action ;
- en savoir plus : CNRTL ; dictionnaire des sciences animales.

accumuler : réunir progressivement et en vue d'une utilisation précise un ensemble important de choses ou d'éléments constitutifs d'une chose.

Bref, accumuler des choses, c'est les empiler les unes sur les autres, littéralement ou au figuré ; et cumuler des choses, c'est les avoir toutes à un même moment. En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Parler français

un **accumulis** : une accumulation désordonnée.

Le nom (une) accumulation est emprunté au bas latin *accumulatio* (déjà comme terme horticole « rechaussement d'un arbre ») au sens propre « état de ce qui est accumulé ».

Le verbe accumuler est emprunté au latin *accumulare* « amasser ».

Le nom (un) accumulis, dérivé d'accumuler, est péjoratif, le suffixe -is est attaché notamment à des radicaux exprimant une idée de désordre : arrachis, cailloutis, culbutis, éboulis, fouillis, gâchis.

accurvé

elle est accurvée, il est **accurvé** : est incliné(e), penché(e), courbé(e) sur.

étymologie : voir CNRTL.

accusable, accusataire

elle, il est **accusable** : peut, est susceptible d'être accusé(e).

elle, il est **accusataire** : accuse, soutient une accusation.

Le mot accusable est dérivé d'accuser au sens de « faire grief à quelqu'un de quelque chose », avec le suffixe -able.

Le mot accusataire est dérivé du radical du participe passé du latin *accusare* (accuser), avec le suffixe -aire.

accusateur

elle est accusatrice, il est **accusateur** : porte une accusation.

une accusatrice, un **accusateur** : celle, celui qui porte une accusation devant un tribunal ou dans les relations humaines.

une auto-accusatrice, un **auto-accusateur**

une hétéroaccusatrice, un **hétéroaccusateur** : une personne présentant les troubles de l'hétéroaccusation, une tendance de certains malades mentaux à accuser autrui de délits imaginaires.

Le mot accusateur est emprunté au latin *accusator* « celui qui dénonce comme coupable » suivi d'un génitif de personne, fréquent en latin médiéval juridique. Le féminin vient du latin *accusatrix* « celle qui accuse » non attesté en latin juridique.

accusatif

un **accusatif** (en grammaire) : voir CNRTL.

un cas accusatif

L'expression *sans coup férir* associe deux termes appartenant au même champ lexical. L'ancien français aimait beaucoup ce type de rapprochement, et il en allait de même des langues anciennes, qui prisaient particulièrement les constructions dans lesquelles un verbe avait pour complément un nom de sa famille ou proche par le sens. On appelait ce complément *accusatif d'objet interne* ou *accusatif de relation*. On lit ainsi,

chez Sophocle, *noseî noson agrian*, « il souffre d'un mal cruel », et *zô bion mokhteron*, « je vis une vie misérable », ou, chez Cicéron, *juravi… jusjurandum*, proprement « j'ai juré un serment ». En savoir plus : Académie française.

Ce mot est emprunté au latin accusativus, un terme de grammaire attesté comme adjectif, toujours dans le syntagme *accusativus casus*, et comme substantif.

accusation, accusatoire, accusé, accuser

A. une **accusation** (1) :

- une action en justice par laquelle on accuse l'auteur d'une infraction, d'un délit ou d'un crime avec l'intention de le faire condamner ;
- le fait d'imputer à quelqu'un une action coupable ou répréhensible, un reproche.

une **auto-accusation** : un reproche qui s'adresse à soi-même.

une **hétéro-accusation** : une calomnie.

elle, il est **accusatoire** : est relative, est relatif à l'accusation.

une procédure accusatoire : dans laquelle les parties ont l'initiative de l'instance, de son déroulement, de son instruction, par opposition à inquisitoire. La procédure accusatoire est en vigueur dans les pays anglo-saxons. Dans le système accusatoire, le rôle du juge ou du jury est celui d'un arbitre impartial entre l'accusation et la défense, qui s'affrontent de façon orale, contradictoire et publique.

une accusée : celle qui, présumée innocente, est déférée à la justice comme possible auteure d'une infraction, d'un délit ou d'un crime.
un **accusé** (1) : celui qui, présumé innocent, est déféré à la justice comme possible auteur d'une infraction, d'un délit ou d'un crime.

elle est accusée, il est **accusé** (1) : fait l'objet d'une accusation.

une coaccusée, un **coaccusé** : une personne qui est accusée avec une ou plusieurs autres.

accuser (1) : déférer à la justice un individu désigné comme l'auteur d'une infraction, d'un délit ou d'un crime, afin de le faire condamner.

accuser quelqu'un de quelque chose : lui reprocher, lui imputer un défaut, une faute, une action coupable et répréhensible.

accuser quelque chose de quelque chose : reprocher à quelque chose un état de fait, une situation que l'on voudrait voir s'améliorer.

s'accuser de quelque chose :

- se reconnaitre coupable, se confesser ;
- se reconnaitre mutuellement coupable.

réaccuser

s'entraccuser : s'accuser mutuellement.

B. [une mise en évidence]

une **accusation** (2) : une mise en évidence, une accentuation, une révélation.

elle est accusée, il est **accusé** (2) : est accentué(e), mise ou mis en évidence.

un **accusé** (2) de réception : une attestation de la remise d'un envoi au destinataire.

exemples d'accusés de réception [Courrier électronique] : Office québécois de la langue française

accuser (2) : faire ressortir, mettre en évidence, accentuer.

accuser réception d'une lettre, d'un paquet... : prévenir l'expéditeur de la réception de son envoi.

accuser le coup : laisser paraitre qu'on est affecté d'une chose.

s'accuser : se marquer, s'accentuer, se révéler.

Le nom (une) accusation est emprunté au latin accusatio de même sens, d'emploi abstrait depuis Cicéron, et le même emploi en latin médiéval.

Le verbe accuser est emprunté au latin juridique *accusare*.

Le verbe excuser est emprunté au latin classique *excusare* « excuser, justifier, disculper ».

Le verbe récuser est emprunté au latin *recusare* « repousser, décliner, refuser » « repousser une accusation ; opposer une réclamation, une objection ».

Le verbe incriminer est emprunté au bas latin *incriminare/incriminar*i « accuser », dérivé du latin classique *criminare/criminari*, lui-même dérivé de *crimen, criminis* « accusation ; crime, méfait », d'où : elle, il est incriminable, elle est incriminatrice, il est incriminateur, une incrimination, elle est incriminée, il est incriminé.

ace

un **as** : [tennis] une balle de service réussie, l'adversaire n'ayant pu la toucher. On parle de « service gagnant » dans le cas où l'adversaire a touché la balle. Équivalent admis : *ace* . Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

[en anglais : *ace*]

au golf, un **trou en un** ou un **as** : un coup réussi qui permet de mettre la balle dans le trou en une fois. Au Canada, on emploie le terme « trou d'un coup ».

au base-ball, un **as** : un point marqué.

Le nom *ace* vient du moyen anglais *as, aas* (en anglais moderne *ace*) emprunté à l'ancien français *as* lui-même emprunté au latin *as* « unité de monnaie ».

-ace

-**ace** et -**asse** sont des suffixes souvent à valeur augmentative ou péjorative, formateurs d'adjectifs et de substantifs. Quelquefois ils servent à former des termes sans aucune coloration péjorative ou augmentative, des termes techniques, des termes de métiers, des termes de sciences naturelles... Plusieurs substantifs en -ace/-asse, mais dont la plupart ne sont des dérivés ni synchroniquement, ni historiquement, servent à désigner des oiseaux. Les créations nouvelles ne sont pas nombreuses.

en savoir plus : Compléments (Le Dictho).

-acé

-**acé** est un suffixe savant tiré du suffixe latin *-aceus/-acea*, formateur d'adjectifs à partir de substantifs et signifiant « appartenant à, de la nature de », à comparer avec -acées. Il s'accole généralement à un radical savant.

A. -acé est un suffixe formateur d'adjectifs à partir de bases substantives. Les adjectifs dérivés servent à qualifier des substantifs appartenant principalement aux domaines des sciences naturelles (en particulier de la botanique) et de la chimie ; le sens varie selon celui de la base.

B. -acé est un suffixe formateur de substantifs classificateurs (masculins), employés souvent mais pas toujours au pluriel, pour désigner notamment certains groupes d'animaux marins.

en savoir plus : Compléments (Le Dictho).

acédie

une **acédie** : une accide, un état de paresse spirituelle, d'abord observé dans la vie érémitique et monastique, qui se traduit, même et surtout chez les âmes les plus avancées, par un relâchement de l'ascèse et conduit au découragement, à la tristesse et au dégout de Dieu. Dans les listes modernes des péchés capitaux, le terme d'« acédie » est parfois remplacé par celui de « paresse ». Au chant VII de l'« Enfer » de Dante, certains pécheurs sont coupables d'acédie.

On a lu aussi une *acedia* ou acédia.

Le nom (une) acédie est emprunté, par l'intermédiaire du latin chrétien *acedia*, « nonchalance, dégout, paresse spirituelle », au grec *akêdia*, « indifférence, négligence », et, en particulier, « négligence dans les soins apportés aux morts », lui-même dérivé de *kêdos*, « soin, souci ». Les formes tardives des gloses *acidia, accidia* sont à l'origine du français accide.

-acées

Le suffixe -**acées** s'accole au nom d'une plante considérée comme plante-type (rose/rosacée) ou à un mot désignant la caractéristique essentielle d'un groupe de plantes (cupule/ cupuliféracées) ; le dérivé désigne la famille des plantes qui présentent les mêmes caractéristiques. Dans les classifications botaniques modernes, ce suffixe est typique de la plupart des familles de plantes à l'intérieur du sous-embranchement des angiospermes.

Le suffixe -acées sert à désigner les familles de plantes par opposition aux ordres de plantes qui les dominent dans la hiérarchie de la classification, ce dernier type de taxa étant caractérisé par la terminaison -ales.

en savoir plus : Compléments (Le Dictho).

aceinturage

un **aceinturage** : en lutte, une prise par laquelle l'adversaire est saisi à hauteur de la ceinture.

Le nom (un) aceinturage est dérivé du verbe dialectal *aceinturer* « mettre une ceinture » probablement dérivé de ceinturer « entourer de ses bras (en parlant d'un lutteur) ».

acellulaire

elle, il est **acellulaire** :

- qualifie un milieu biologique sans structures cellulaires ;
- se dit d'une synthèse chimique ou enzymatique qui s'effectue en l'absence de cellules vivantes.

Ce mot est dérivé de cellulaire, avec le préfixe a- privatif.

acélomate

un animal **acélomate** ou **acœlomate** : dont la cavité générale n'est pas un cœlome.

les **acélomates** ou **acœlomates** : les invertébrés eumétazoaires bilatériens opposés aux *Cœlomata* et aux *Pseudocœlomata*.

Ce nom est formé sur le grec « creux, cavité » parallèlement à cœlomates, avec le préfixe a- privatif et la finale -ate(s) correspondant au latin -*ata*.

acénaphtène, acénaphtylène

un **acénaphtène** :

- un hydrocarbure dérivant du naphtalène ;
- un extrait du goudron de houille.

un **acénaphtylène** : un hydrocarbure dérivant de l'acénaphtène.

Le nom (un) acénaphtène est formé par le croisement d'acétylène et de naphtène.

Le nom (un) acénaphtylène est formé par le croisement d'acétylène et de naphtylène.

acène

A. une, un **acène** : un genre de plantes rosacées du Brésil, ne renfermant qu'une espèce, dont le fruit est hérissé de petites épines courbées en bas.

B. un **acène** : un genre de papillons nocturnes, de la famille des géométridés.

C. une **acène** : une mesure d'arpentage valant 10 pieds grecs.

D. un **acène** : le nom générique de carbures aromatiques à noyaux condensés, enchainés linéairement. Les acènes dérivent de l'anthracène.

un naphtacène, un pentacène, un hexacène, etc.

Le nom (une, un) acène est emprunté au grec α΄ κ α ι ν α « aiguillon pour les bœufs », cet aiguillon ayant servi à l'arpentage des terres.

acense, acensement, acenser, acenseur

une **acense** ou **accense, acens** :

- un bail à ferme, à rente ou à cens ; la chose acensée ;
- un héritage donné à cens ou à ferme, un contrat de fief dans les coutumes normandes ;
- une petite exploitation rurale ;
- une contribution en argent que le colon donnait au propriétaire dans certaines localités ;
- la dépendance, l'appartenance d'un bien.

un **acensement** ou **accensinement, accensement** :

- l'action de donner ou de prendre à cens ;
- un héritage donné à cens ou à ferme, un contrat de fief.

acenser ou **accenser** :

- donner à cens, prendre à cens ;
- joindre un bien d'administration rurale à un autre comme une dépendance ;
- réunir deux cantons sous la même division.

s'accenser : se donner à cens, se mettre au service d'une personne ou d'une famille contre une rente.

un **acenseur** ou **accenseur** : celui qui donne ou prend à ferme ou à cens.

un **cens** :

- un recensement quinquennal des citoyens romains et une évaluation de leur fortune ;
- une redevance en argent ou en nature due annuellement par les roturiers au seigneur du fief dont leur terre relevait ;
- le montant de l'impôt direct ou foncier que doit payer un individu pour être électeur ou éligible sous certains régimes politiques.

une **cense** :

- au Moyen Âge, une terre soumise au cens, la redevance payée pour des terres, moulins, fours, etc. ;
- une ferme ou une métairie.

Le verbe accenser ou acenser est dérivé de cens qui est emprunté au latin *census*, substantif verbal de *censere* « évaluer la fortune et le rang de chacun, recenser » (voir : censé).

acentrique

une mitose **acentrique**

Ce mot est formé sur excentrique par la substitution du préfixe avec a- privatif.

acéphale, Acéphale, acéphalie, acéphalien, acéphalocyste

A. un **acéphale** (1) ou **acéphalien** : un omphalosite à qui manque tout ou partie de la tête.

une **acéphalie** (1) : une absence totale ou partielle de la tête.

une hydatite **acéphalocyste** : un kyste hydatique stérile, ne contenant pas d'éléments figurés (vésicules filles, protoscolex).

un **hémi-acéphale** : une malformation fœtale majeure: la tête fœtale a l'aspect d'une masse arrondie recouverte de replis cutanés; les membres sont atrophiés, les viscères manquent en partie.

un **mylacéphale** : un acéphale dont le corps n'est qu'une masse informe qui échappe à toute description.

un **omacéphale** : qui ne possède pas de membre supérieur et dont la tête est totalement malformée.

un **paracéphale** : un omphalosite présentant un tronc et des membres plus ou moins déformés, comportant une tête sur laquelle peuvent être reconnus un orifice buccal et des organes des sens rudimentaires. Ils sont dépourvus de tous les organes qui se développent dans le pli embryonnaire céphalique (cœur, intestin antérieur, poumons, diaphragme, foie). C'est la forme la plus précoce, la plus complète de l'ectroptychie céphalique. On lit aussi paracéphalien.

un **péracéphale** : un acéphalien présentant un arrêt de développement de la partie supérieure du tronc, caractérisé par une absence de tête et de membres supérieurs.

B. elle, il est **acéphale** (2) :

- est sans tête ;
- pour une personne, n'a pas de personnalité marquée ;
- pour un groupe de personnes, n'a pas un chef dont la personnalité s'impose.

une statue acéphale

les **acéphales** :

- une classe de mollusques ;
- le nom d'un groupe d'insectes dont on a fait depuis l'ordre des arachnides palpistes.

un acéphale

un **acéphale** : un ovaire qui ne porte pas immédiatement le style.

un hexamètre **acéphale** : en versification ancienne : dont le commencement est tronqué.

une **acéphalie** (2) : une chute, par syncope, d'une syllabe initiale dans un élément rythmique ou un vers.

les **Acéphales** : un peuple, dans la mythologie.

Le mot acéphale est emprunté au latin *acephalus* qui remonte au grec α᾽-κ ε΄ φ α λ ο ς « sans tête ».

à ce que

Il faut s'attendre **à ce que** les choses se passent ainsi.

à ce que nul n'en ignore : afin que nul n'en ignore.

jusqu'à ce que

de façon à ce que, de manière à ce que : de façon que, de manière que.

à ce que : Parler français.

acéracé

acéracé : voir acériné (ci-dessous).

acérain

elle est acéraine ou acérine, il est **acérain** ou **acérin** : tient de la nature de l'acier.

Le mot acérain ou acérin est dérivé d'*acer*, une variante ancienne d'acier.

acérathérium

un **acérathérium** ou **acérothérium** : un genre de mammifères vertébrés, l'ancêtre fossile du rhinocéros.

Le nom (un) acérothérium est composé des mots grecs α᾽ κ ε΄ ρ ω ς « sans cornes » et θ η ρ ί ο ν « bête sauvage ». Le nom (un) acérathérium semble refait sur le radical κ ε ρ α- de κ ε΄ ρ α ς, κ ε΄ ρ α τ ο ς « corne ».

acerbe, acerbement, acerbité

elle, il est **acerbe** :

- est aigre et âpre au gout ;
- produit une sensation trop intense et donc désagréable ;
- est désagréable, pleine ou plein d'une âpreté mordante mais généralement passagère.

acerbement : de manière acerbe, agressive.

une **acerbité** : le caractère de ce qui est acerbe, au propre et au figuré.

Le mot acerbe est emprunté au latin *acerbus*.

Le nom (une) acerbité est emprunté au latin *acerbitas*.

Le nom (une) exacerbation est emprunté au bas latin *exacerbatio* « action d'irriter ».

Le verbe exacerber est emprunté au latin *exacerbare* « aigrir, irriter, affecter douloureusement » à l'époque classique, « aggraver » en bas latin.

acerdèse

une **acerdèse** :

- un minerai de manganèse ;
- un oxyde hydraté de couleur gris foncé, appartenant au système orthorhombique.

Le nom (une) acerdèse est emprunté au grec α ʼ κ ε ρ δ η΄ ς « non profitable ».

acère

un insecte **acère** : qui est dépourvu d'antenne.

un mollusque **acère** : dont la tête est sans tentacules.

acéré, acérer

A. un objet en fer **acéré** (1) : garni d'acier pour en rendre le tranchant plus affilé ou plus pointu.

acérer (1) : souder de l'acier à un instrument en fer pour pouvoir l'affuter plus finement et plus efficacement.

j'acère, tu acères, il acère, nous acérons, vous acérez, ils acèrent ;
j'ai acéré ; j'acérais ; j'acérai ; j'acèrerai ou j'acérerai ; j'acèrerais ou j'acérerais ;
que j'acère, que tu acères, qu'il acère, que nous acérions, que vous acériez, qu'ils acèrent ;
que j'acérasse, qu'il acérât, que nous acérassions ; que j'aie acéré ; que j'eusse acéré ;
acère, acérons, acérez ; aie acéré, ayons acéré, ayez acéré ;
(en) acérant.

B. elle est acérée, il est **acéré** (2) :

- est tranchante ou tranchant, pointu(e) ;
- produit une sensation aigüe ;
- laisse une impression vive, comme si elle était produite par une lame ou une pointe acérée ;
- est fine, pénétrante ; est fin, pénétrant ;
- est vive, mordante ; est vif, mordant.

acérer (2) :

- rendre une douleur plus vive ;
- piquer très vivement.

Le verbe acérer est dérivé d'*acer*, une forme ancienne d'acier. Le verbe aciérer est dérivé d'acier. La différenciation sémantique des deux verbes n'apparait qu'au début du 19ème siècle.

acéreux

elle est acéreuse, il est **acéreux** : (en parlant des feuilles appelées couramment aiguilles) est allongé(e), pointu(e) et dur(e).

Le mot acéreux est emprunté au latin *acerosus* « (en parlant de la farine, du pain) mêlé de paille ».

acéricole, acériculteur, acériculture

[Québec]

elle, il est **acéricole** : est relative, est relatif à l'acériculture.

une acéricultrice, un **acériculteur** : celle, celui qui exploite une érablière.

une **acériculture** : l'exploitation d'une érablière en vue de la production et de la mise en marché des produits de l'érable (sirop, tire, sucre, beurre).

l'acériculture : l'industrie qui en découle.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

Ces mots sont dérivés du latin *acer, aceris* « érable ».

acéride

un **acéride** : un emplâtre dans la composition duquel il n'entre pas de cire.

Le nom (un) acéride est emprunté au grec α᾽ κ η ρ ί ς (α privatif et κ η ρ ό ς « cire »).

acérin

elle est acérine ou acéraine, il est **acérin** ou **acérain** : tient de la nature de l'acier.

Le mot acérain ou acérin est dérivé d'*acer*, une variante ancienne d'acier.

acériné, acérinée, acérique

elle est acérinée ou acéracée, il est **acériné** ou **acéracé** : ressemble à l'érable.

les **acérinées** ou **acéracées** : l'ancien nom de la famille de plantes dont le type principal est l'érable, devenue sapindacées.

un acide **acérique** : qui est extrait de l'érable.

Ces mots sont dérivés du latin *acer, aceris* « érable ».

acérolier

un **acérolier** : un arbuste, voir le dictionnaire des sciences animales.

acérothérium

un **acérothérium** : voir acérathérium (ci-dessus)

acersécome, acersocome

elle, il est **acersécome** ou **acersocome** : a une longue chevelure.

Le mot acersécome ou acersocome est emprunté au grec α᾽ κ ε ρ σ ε κ ό μ η ς « à la chevelure non tondue », c'est-à-dire « à l'éternelle jeunesse », épithète d'Apollon.

acertainé, acertainer

elle est acertainée, il est **acertainé** :

- est assuré(e) ;
- est rassuré(e), convaincu(e).

acertainer : dire comme une chose certaine, assurer.

Le verbe acertainer est formé du préfixe a- et de l'adjectif certain.

acérure

une **acérure** : un morceau d'acier préparé pour être soudé à une pièce qu'on veut acérer.

Le nom (une) acérure est dérivé d'acérer, avec le suffixe -ure.

acescence, acescent

une **acescence** : une maladie des boissons fermentées caractérisée par la transformation d'une partie de l'alcool en acide acétique.

elle est acescente, il est **acescent** :

- commence à devenir aigre, acide ;
- sent l'aigre.

Le mot acescent est emprunté au participe présent du verbe latin *acescere* « devenir acide » attesté depuis le 1er siècle en parlant de liquides et de la digestion.

acét(o)-

acét(o)- tiré du latin *acetum* « vinaigre », tend à disparaitre au profit d'acétyl-.

en savoir plus : CNRTL ; dictionnaire des sciences animales.

acetabula

une **acetabula** : un instrument à percussion.

Le nom (une) acetabula est emprunté par analogie de forme au latin *acetabulum* « vinaigrier ».

acétabulaire, acétabularié, acétabulariée

A. elle, il est **acétabulaire** : est en rapport avec l'acétabulum de l'os coxal ou cavité cotyloïde de l'os iliaque.

un sillon **infraacétabulaire**

un sillon **supra-acétabulaire**

B. les **acétabulaires** : un genre de polypiers qui ont la forme d'un parapluie ouvert.

une acétabulaire

elle est acétabulariée, il est **acétabularié** : ressemble à une acétabulaire.

les **acétabulariées** : la famille de polypes appelés acétabulaires.
une acétabulariée

Le mot acétabularié est dérivé, avec le suffixe -é, d'acétabulaire qui est dérivé d'acétabule, avec le suffixe -aire.

acétabule, acétabulé, acétabuleux

une **acétabule** (1) :

- un récipient ;
- une cavité ;
- un genre de cryptogames marines ;
- le cotylédon de quelques plantes ;
- le calice des fleurs ;
- en savoir plus : CNRTL.

elle est acétabulée, il est **acétabulé** : en botanique, a la forme d'une coupe, comme la fructification de plusieurs lichens, ou le chapeau de certains champignons.

elle est acétabuleuse, il est **acétabuleux** : en botanique, a la forme d'un vase ou d'une coupe.

un **acétabulum** ou une **acétabule** (2) :

- une ventouse postérieure, une poche volumineuse très musclée qui permet la fixation de certains vers trématodes parasites ;

- le sinus d'une coquille.

Le nom (une) acétabule est emprunté au latin *acetabulum* « mesure pour les liquides » de *acetum* « vinaigre » attesté au sens de « vase » « mesure pour les liquides » et qui, par analogie, a désigné de bonne heure des objets de forme concave. À remarquer que le premier sens du mot, celui de « vinaigrier » n'est pas attesté avant la première moitié du 7ème siècle. La forme adaptée *acétable* semble propre au 16ème siècle.

acétabulifère

les **acétabulifères** ou **dibranchiaux** : une ancienne subdivision de la classe des céphalopodes.

acétabuliforme

elle, il est **acétabuliforme** : en botanique, est en forme de bol, avec les bords plus ou moins renversés.

Ce mot est composé d'acétabule et de -forme.

acétabuloplastie, acétabulum

A. une **acétabuloplastie** : une reconstruction opératoire du cotyle pour insuffisance de couverture de la tête fémorale, à l'aide d'une greffe osseuse ou de l'abaissement d'un volet iliaque.

un **acétabulum** ou une **cavité cotyloïde**, un **cotyle** : la surface articulaire très excavée située sur la face latérale de l'os coxal, à l'union de ses trois parties constituantes (ilion, ischion et pubis).

B. un **acétabulum** ou une **acétabule** (2) :

- une ventouse postérieure, une poche volumineuse très musclée qui permet la fixation de certains vers trématodes parasites ;
- le sinus d'une coquille.

voir : acétabule (ci-dessus).

acétal

un **acétal** :

- le nom générique de composés organiques obtenus par l'action d'un alcool sur un aldéhyde ou une cétone ;
- un acétal ordinaire utilisé en pharmacie comme hypnotique, et en parfumerie comme solvant.

des acétals

Ce nom est un emprunt savant à l'allemand *acetal*, composé du latin *acet(um)* et de l'allemand *al (kohol)*.

acétaldéhyde

un **acétaldéhyde** : un liquide incolore à odeur piquante et fruitée, mobile et volatil, résultant de l'oxydation ménagée de l'alcool éthylique, et préparé industriellement par hydratation de l'acétylène.

un **acétaldéhyde-adduit**, un **acétaldéhyde déshydrogénase**

Ce nom est composé de acét(o)- et aldéhyde.

acétalphosphatide

un **acétalphosphatide** : un phospholipide comportant une fonction acétal, c'est-à-dire qu'un aldéhyde gras s'y trouve lié aux deux fonctions alcool 1 et 2 du glycérol.

acétamide

un **acétamide** : un éthanamide, un amide primaire, solide blanc, d'odeur peu agréable, dérivé de l'acide acétique et préparé par déshydratation de l'acétate d'ammonium.

Ce nom est composé de acét(o)- et amide.

acétaminophène

un **acétaminophène** : le paracétamol, un dérivé de l'acide acétique du para-aminophénol.

acétanilide

un **acétanilide** : un composé organique, amide, solide blanc, dérivé de l'aniline et obtenu par action du chlorure d'acétyle sur l'aniline.

Acétaniline : un médicament antipyrétique.

Le nom (un) acétanilide est composé de acét(o)- et de anilide dérivé d'aniline avec le suffixe -ide.

acétarsol

un **acétarsol** : un dérivé arsenical.

acétate

un **acétate** : le nom générique des sels ou esters résultant de la combinaison de l'acide acétique avec, respectivement, une base minérale ou un alcool.

une, un **acétate** :

- une pellicule de plastique transparent servant de support à un document (texte, graphique, dessin, etc.) destiné à être visionné au moyen d'un rétroprojecteur ;
- un document ainsi présenté ;
- voir le Dictionnaire historique du français québécois.

un **acète** ou **acétite** : le nom donné autrefois aux acétates.

une **acéto-acétate-décarboxylase**

une **glutamate-oxaloacétate-transaminase**

un **guanidoacétate** ou **guanidinoacétate** : un sel de l'acide guanidoacétique ou glycocyamine.

une guanidoacétate-méthyltransférase

un **paracétate**

Le nom (un) acétate est dérivé du latin *acetum* « vinaigre », avec le suffixe -ate spécifique des sels dans la nomenclature chimique.

acétazolamide

un **acétazolamide** : un inhibiteur de l'anhydrase carbonique, utilisé à la fois dans le traitement préventif des paralysies périodiques hypo- et hyperkaliémiques, en fait d'efficacité inconstante, et dans l'étude du débit sanguin cérébral régional.

acète

un **acétite** ou **acète** : le nom donné autrefois aux acétates.

Ce nom est emprunté au latin *acetum, aceti* « vinaigre » bien attesté depuis le 2ème siècle avant J.-C. notamment en médecine.

acété

elle est acétée, il est **acété** :

- s'est transformé(e) en vinaigre ;
- est d'une saveur aigrelette, acide.

Ce mot est dérivé du radical du latin *acetum* « vinaigre », avec le suffixe -é.

acétène

un **acétène** : l'hydrure d'éthyle.

Ce nom est dérivé du radical du latin *acetum* « vinaigre », avec le suffixe -ène.

acéteux

l'acide **acéteux** : acétique.

Ce mot est emprunté au latin médiéval *acetosus* « qui a la saveur du vinaigre » (dérivé de *acetum* « vinaigre »), attesté depuis les 7ème et 8ème siècles, la plupart du temps qualifiant des fruits ou des boissons. Le syntagme *sirupus acetosus* est attesté au 12ème siècle, *herba acetosa* « oseille » au 12ème siècle, puis avec substantivation : *acetosa*, attesté comme synonyme du latin populaire *acedula* (variante de *acidula*) « oseille » qui est à la base du français oseille.

acétification, acétifier

une **acétification** : une transformation en vinaigre, en acide acétique.

acétifier :

- transformer en acide acétique ;
- rendre acide par l'acide acétique.

Ce verbe est dérivé du radical du latin *acetum* « vinaigre », avec le suffixe -ifier.

acétimètre

un **acétimètre** ou **acétomètre** : un acidimètre permettant d'évaluer le degré de concentration d'un vinaigre.

Ce nom est composé de acét(o)- et -mètre (mesure).

acétique

l'acide **acétique** : l'acide à l'odeur caractéristique qui fait la base du vinaigre.

elle, il est **acétique** :

- est relative, est relatif à l'acide acétique, au vinaigre ;
- est aigre.

un acide **indole-acétique**

Ce nom est dérivé du radical du latin *acetum* « vinaigre », avec le suffixe -ique.

acétite

un **acétite** ou **acète** : le nom donné autrefois aux acétates.

Ce nom est emprunté au latin *acetum, aceti* « vinaigre » bien attesté depuis le 2ème siècle avant J.-C. notamment en médecine.

acéto-acétate-décarboxylase

une **acéto-acétate-décarboxylase** : l'enzyme catalysant la réaction de soustraction d'une molécule de gaz carbonique à l'acéto-acétate, produisant un bicarbonate et l'acétone.

acétoacétique

un acide **acétoacétique** : un acide acétyl-acétique.

acéto-arséniate

un **acéto-arséniate**

acétobacter

les **acétobacters** : les bactéries qui transforment l'alcool en acide acétique.
un acétobacter

Ce nom est composé de acéto- et du radical de bactérie.

acétocellulose

une **acétocellulose**

acétochlororibofuranose

une **acétochlororibofuranose**

acétogène

une bactérie **acétogène** : une bactérie capable de produire de l'acétate à partir de dioxyde de carbone et hydrogène ou de glucides.

acétoïne

une **acétoïne** ou un **acétylméthylcarbinol** : un dérivé du lactose, son oxydation produit le diacétyle, principal responsable de l'arôme du beurre.

acétol, acétolat, acétolatif, acétolature, acétolé, acétolique

un **acétol** :

- le nom du plus simple des cétones-alcools ;
- le nom du vinaigre médicinal.

un **acétolat** : un vinaigre médicinal préparé par distillation.

un **acétolatif** : un vinaigre médicinal destiné à l'usage externe.

une **acétolature** : un vinaigre médicinal préparé par infusion ou par macération.

un **acétolé** : un vinaigre médicinal préparé par solution.

un médicament **acétolique** : constitué par le vinaigre tenant en dissolution un principe médicamenteux.

Le nom (un) acétol est dérivé du radical du latin *acetum* « vinaigre », avec le suffixe -ol.

acétolyse

une **acétolyse** : une décomposition réalisée sous l'influence de l'acide acétique ou de ses dérivés.

Ce nom est composé de acéto- et -lyse.

acétomel, acétomellé

un **acétomel** : un sirop de vinaigre préparé avec du miel.

un **acétomellé** : un médicament.

acétomètre

un **acétomètre** ou **acétimètre** : un acidimètre permettant d'évaluer le degré de concentration d'un vinaigre.

Ce nom est composé de acét(o)- et -mètre (mesure).

acétone, acétone-chloroforme, acétonémie, acétonémique, acétonobutylique, acétonurie

une **acétone** : un corps organique, nommé propanone suivant la nomenclature rigoureuse. Les cétones dérivent de ce corps cétonique.

un **acétone-chloroforme**

une **acétonémie** (1) : une présence d'acétone dans le sang, en fait des trois « corps cétoniques » dans le sang : acétone, mais aussi acide acétyl-acétique et acide β-hydroxybutyrique.

elle, il est **acétonémique** : qualifie le sang dans lequel il y a de l'acétone, ou un syndrome caractérisé par de l'acétonémie.

un vomissement **acétonémique** : un vomissement débutant brutalement chez l'enfant en bonne santé apparente et s'accompagnant de fièvre, de maux de tête, d'abattement, avec intolérance complète des liquides et des solides.

une fermentation **acétonobutylique** : une production d'acétone et de butanol par fermentation anaérobie du glucose par certaines espèces de *Clostridium*.

une **acétonurie** : une présence d'acétone dans les urines, en fait des trois corps «cétoniques»: acétone, mais aussi acide acétyl-acétique et acide β-hydroxybutyrique.

un **méthyléthylcétone** : un liquide incolore, mobile, à odeur d'acétone.

une **phosphodihydroxyacétone** : un triose-phosphate formé au cours de la glycolyse par action de l'aldolase sur le fructose-1-6-diphosphate.

Le nom (une) acétone est dérivé du radical du latin *acetum* « vinaigre », avec le suffixe -one.

Le nom (une) cétone est issu d'acétone par aphérèse.

acétophénone

une **acétophénone**

acétose

une **acétose** ou **acétonémie** (2), **cétonémie, cétose** : une maladie métabolique des bovins due à la présence de corps cétoniques dans le sang par augmentation de la néoglycogenèse au niveau du foie.

Acétospora

Acétospora : un ancien taxon de protozoaires.

acétyl-

acétyl- indique que le radical CH3-CO-s'est substitué dans une molécule organique à un atome d'hydrogène. En chimie, on emploie acétyl- de préférence à acéto-.

voir : CNRTL ; dictionnaire des sciences animales.

acétylacétate

un **acétylacétate** d'éthyle : un liquide incolore à odeur de fruits.

un acétylacétate d'éthyle (de méthyle) : un solvant pour esters cellulosiques.

acétyl-acétique, acétylacétique

un acide **acétyl-acétique** ou **acétylacétique, acétoacétique** : un acide fort, décomposable à chaud en acétone et dioxyde de carbone, qui est le principal responsable de l'acidose fixe chez le diabétique et qui s'accumule dans le sang et l'urine au cours du jeûne glucidique.

un acide **maléylacétylacétique** : un diacide cétonique à 8 carbones et une double liaison, métabolite intermédiaire dans le catabolisme de la tyrosine, formé par ouvertrure oxydative du cycle aromatique de l'acide homogentisique.

acétylacétonate, acétylacétone

un **acétylacétonate** : une combinaison d'un métal avec l'acétylacétone.

une **acétylacétone** : un liquide incolore très mobile malodorant.

acétyl-acétyl-coenzyme A

un **acétyl-acétyl-coenzyme A** : un thioester de l'acide acéto-acétique et du coenzyme A, carrefour métabolique de plusieurs voies du métabolisme intermédiaire, il se forme par condensation de deux molécules d'acétyl-coenzyme A.

acétylarsan

un **acétylarsan** : un dérivé de l'arsenic.

acétylase

une **acétylase** : l'enzyme catalysant une réaction d'acétylation.

une **choline-acétylase** : l'enzyme catalysant le transfert d'un radical acétyle de l'acétylcoenzyme A sur la fonction alcool de la choline, formant l'acétylcholine.

une **déacétylase** ou **désacétylase** : l'enzyme qui catalyse l'hydrolyse de composés acétylés, tels que les osamines et mucopolysaccharides acétylés ou l'acétyl-coenzyme A.

une **phosphotransacétylase** : l'enzyme trouvé(e) dans les microorganismes et qui catalyse le transfert réversible du radical acétyle de l'acétylphosphate sur le coenzyme A.

acétylation

une **acétylation** : une réaction chimique de transfert d'un radical acétyle (CH 3 -CO-) d'une molécule vers une autre.

acétylcellulose

une **acétylcellulose** : un acétate de cellulose.

acétylcholine, acétylcholinestérase

une **acétylcholine** : un ester acétique de la choline.

une **acétylcholinestérase** : l'enzyme catalysant spécifiquement la réaction d'hydrolyse des esters de la choline.

acétyl-CoA-carboxylase

une **acétyl-CoA-carboxylase** : l'enzyme catalysant les réactions de carboxylation de la biotine et de transfert du radical carboxylique de la carboxybiotine sur l'acétyl-CoA.

acétyl-CoA-thiokinase, acétylcoenzyme A-synthétase

une **acétyl-CoA-thiokinase** ou une **acétylcoenzyme A-synthétase** : l'enzyme catalysant une réaction de synthèse de l'acétylcoenzyme A à partir de l'acétate et du coenzyme A.

acétylcoenzyme A

une **acétylcoenzyme A** : un thioester de l'acide acétique et du coenzyme A.

acétylcystéine

une **acétylcystéine** : un composé N-acétylé de la cystéine, acide aminé dont le groupe thiol extrêmement réactif, intervient avec le glycocolle et l'acide glutamique dans la formation du glutathion.

acétyldigoxine

une **acétyldigoxine** : un glucoside cardiotonique extrait des feuilles de *Digitalis lanata*, bien résorbé par voie digestive.

acétyle, acétyler

un **acétyle** : un radical dérivant de l'acide acétique.

un reste **acétyle** : un radical univalent de très grande importance en biochimie et en pharmacologie.

acétyler : introduire un groupement acétyle dans une molécule.

une **acétylisation** : l'action d'introduire un groupement acétyle dans une molécule.

Le nom (un) acétyle est dérivé du radical du latin *acetum* « vinaigre », avec l'élément suffixal -hyle (du grec ὑ λ η « bois »).

acétylène, acétylénique

un **acétylène** : un carbure d'hydrogène insaturé utilisé dans diverses technologies.
des phares à acétylène

elle, il est **acétylénique** : dérive de l'acétylène.

un **acétylénique** : un hydrocarbure.

une **acétylure** : un dérivé métallique de l'acétylène.

un gaz **oxyacétylénique** : un mélange gazeux composé d'oxygène et d'acétylène.
un chalumeau oxyacétylénique

Le nom (un) acétylène est emprunté à l'anglais *acetylene* formé du latin *acetum* « vinaigre », du grec ὑ λ η « bois » et du suffixe -*ene*.

acétylformique

un acide **acétylformique** : un acide pyruvique

Ce mot est composé de acétyl- et de formique.

acétylgalactosamine

une **acétylgalactosamine** : une, un amide de l'acide acétique et de la galactosamine.

une **uridine-diphosphate-acétylgalactosamine** : un composé résultant de la combinaison de l'uridine-diphosphate avec la N-acétylgalactosamine.

une **uridine-diphosphate-N-acétyl-galactosamine** : un complexe moléculaire formé entre l'uridine-diphosphate et la N-acétyl-galactosamine.

acétylglucosamine

une **acétylglucosamine** : une, un amide de l'acide acétique et de la glucosamine.

une **uridine-diphosphate-acétylglucosamine** : un composé résultant de la combinaison de l'uridine-diphosphate avec la N-acétylglucosamine, isolé de la levure de boulanger.

un déficit en **N-acétylglucosamine-1-phosphotransférase**

UDP-N-acétylglucosamine ou **Uridine-DiPhosphate-acétyl-glucosamine**

acétylglutamate

un **acétylglutamate** : un composé formé par le transfert d'un radical acétyle sur la fonction amine du glutamate.

une **acétylglutamate-synthétase**

acétylisation

une **acétylisation** : l'action d'introduire un groupement acétyle dans une molécule.

-acétylmannosamine

une uridine-diphosphate-**acétylmannosamine** : un composé résultant de la combinaison de l'uridine-diphosphate avec la N-acétylmannosamine.

acétylméthylcarbinol

un **acétylméthylcarbinol** ou une **acétoïne** : un dérivé du lactose, son oxydation produit le diacétyle, principal responsable de l'arôme du beurre.

acétylneuraminique

un acide **acétylneuraminique**

acétyl-salicylate, acétylsalicylique

un **acétyl-salicylate** de lysine : un salicylé, une aspirine injectable, un médicament analgésique.

un acide **acétylsalicylique** : l'aspirine, un ester de l'acide acétique avec la fonction phénol de l'acide salicylique, médicament anti-inflammatoire non stéroïdien, antalgique, antipyrétique et anti-agrégant plaquettaire.

acétyltransférase

une **acétyltransférase** ou **transacétylase, acétylase** : l'enzyme catalysant une réaction de transfert d'un radical acétyle d'un substrat à un autre.

un déficit en **alpha-glucosaminide-N-acétyltransférase**

une **glutamate-acétyl-transférase**

acétylure

un **acétylure** : un dérivé métallique de l'acétylène.

Ce nom est dérivé d'acétyle, avec le suffixe -ure.

ach-

ach se prononce [ak] pour achaine, achalasie, achate, Achéen, achéen, achélie, achéiropoïète, achéménide, Achéménide, achène, (un) achète, achiral, achlorhydrie, achlorhydrique, achlorhydropepsie, achloruré, acholie, acholique, achondroplase, achondroplasie, achondroplasique, achore, achorion, achorute, achr-, achylie, achyranthe, achyranthine.

Achaba

Achaba : la migration d'été des nomades en Algérie.

achaine

un **akène** ou **achène**, **achaine** : un fruit monosperme [c'est-à-dire à une seule graine], indéhiscent [c'est-à-dire qui demeure clos], sec [par opposition au fruit dit « charnu »] et dont le péricarpe [c'est-à-dire la paroi] est distinct de la graine.

Le nom (un) akène ou achène, achaine est emprunté au latin scientifique *achena*, composé par le botaniste allemand Nat. Jos. de Necker, à partir des mots grecs α privatif et χ α ί ν ε ι ν « s'ouvrir ».

achalage

Québec.

un **achalage** : un ensemble de choses, de propos, de manières qui dérangent, importunent.

pas d'achalage ! la paix !

Ce nom est dérivé d'achaler. Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

achalandage, achalandé, achalander, achalandeur

A. un **achalandage** :

- l'ensemble des chalands, c'est-à-dire des clients, qui représentent la partie la plus importante d'un fonds de commerce ;
- l'ensemble des moyens propres à retenir ou accroitre une clientèle ;
- l'ensemble des marchandises qu'un commerçant tient à la disposition des clients.

elle est achalandée, il est **achalandé** :

- a beaucoup de chalands, de clients ;
- a une clientèle de première qualité ;
- est bien approvisionné(e) en marchandises de première qualité ou en marchandises diverses ;
- en savoir plus : Parler français.

achalander :

- pourvoir de clientèle, procurer des chalands, des clients ;

- en parlant d'un magasin ou d'un lieu public, procurer la vogue.

s'achalander : se remplir de chalands.

elles s'achalandent, ils s'achalandent, elles se sont achalandées, ils se sont achalandés,...

une achalandeuse, un **achalandeur** : [économie et gestion d'entreprise] une personne travaillant en relation directe avec la clientèle. En anglais : *customer contact employee*. Journal officiel de la République française du 30/01/2005.

une chalande, un **chaland** (2) :

- celle, celui qui achète habituellement chez un même marchand ;
- une acheteuse, un acheteur ;
- une amatrice, un amateur, celle, celui qui éprouve un grand intérêt ;
- un personnage, un bonhomme, une connaissance.

une **chalandise** : une clientèle.

une région, une zone de chalandise : la région déterminée dans laquelle se font les achats d'une population donnée.

B. Québec.

un **achalandage** : l'action de fréquenter en grand nombre un endroit, un lieu, d'y affluer ; le résultat de cette action.

un endroit **achalandé** : qui est très fréquenté, très passant.

une activité achalandée, un évènement achalandé : qui est très couru (e).

un lieu, un moment achalandé : où il y a affluence, où il règne une grande activité.

un domaine d'étude achalandé, une carrière, une discipline achalandée : qui est choisi(e) par beaucoup de gens, qui est populaire.

un programme (d'un spectacle) achalandé, une programmation achalandée : qui est bien rempli(e), qui est riche.

achalander : fréquenter en grand nombre, envahir (un endroit, un lieu).

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

Le nom (un) chaland vient de l'ancien français *chaloir* « importer, avoir de l'intérêt » [peu me chaut : peu m'importe.].

Le substantif servira à construire le verbe achalander (1549) et l'adjectif achalandé (1383), qui ne signifient pas « être pourvu en marchandises », mais « fréquenté par la clientèle ». La confusion apparaît à la fin du XIXe siècle lorsque le lieu qui a une bonne clientèle devient le lieu à la vogue et donc le lieu bien approvisionné. Le substantif achalandage (1820) suit la même dérive sémantique du fait de la faible fréquence de chaland . En savoir plus : site de Dominique Didier.

achalant, achalanterie, achalé, achaler

Québec.

elle est achalante, il est **achalant** :

- elle, il cause du désagrément, de la contrariété, de la gêne ;
- elle est ennuyeuse, fatigante ; il est ennuyeux, fatigant.

une **achalanterie** : une chose, un comportement ou une situation qui cause du désagrément, de la contrariété, de la gêne.

un feu **achalé** : qui est allumé, embrasé.

un charbon de bois achalé : qui est enflammé.

elle est achalée, il est **achalé** :

- est accablé(e) par la chaleur ;
- éprouve de la gêne ou de l'inconfort ;
- ressent de la contrariété, de l'ennui ou du tracas ;
- est importuné(e), fatigué(e) par une présence ou un comportement lassant.

une attitude pas achalée : qui n’a pas de retenue, qui est désinvolte, sans-gêne.

achaler un feu : l'attiser.

On lit aussi, en Acadie, s’achaler, chauffer mieux (en parlant d’un poêle) et une achale, la quantité de bois servant à attiser le feu.

achaler :

- tromper, leurrer ;
- importuner, harceler ;
- fatiguer par des questions, des requêtes, des taquineries, etc. ;
- gêner par une présence ou un comportement lassant.

On lit aussi une achalation, un achalement, une achalerie, enchaler, rachaler.

voir : Dictionnaire des régionalismes de France ; Dictionnaire historique du français québécois.

Le verbe achaler est un terme du Canada, issu des dialectes gallo-romans de l'ouest de la France, correspondant à l'ancien français *achaillir* « échauffer » et à l'ancien français *chaloir*, à comparer avec le latin *calere* « chauffer ».

Au Québec, achaler signifie « importuner, déranger ». Le sens d'origine est de ranimer un feu, de faire revenir sa chaleur. Ce terme provient des parlers de l'ouest de la France. Ce verbe possède des dérivés : achalant (ennuyant, collant, fâchant), achalanterie ou chose achalante, achalement, achalerie, achalage... En savoir plus : site de Dominique Didier.

Voir aussi nonchalant (de l'ancien verbe *nonchaloir*).

achalasie

une **achalasie** : l'absence de relaxation synchrone d’un sphincter à l’arrivée des ondes de contraction sus-jacentes.

un **blépharochalasis** : une flaccidité et des plis permanents de la paupière supérieure par hyperlaxité de la peau due à un relâchement du tissu cellulaire sous-cutané et une atrophie du derme pouvant entrainer un ptosis.

un **dermatochalasis**

un **otochalasis** : un relâchement des téguments de l’oreille intéressant surtout le lobule.

-chalasi(e) signifie relâchement.

achar

un **achar** des Indes : des rejetons du bambou ou du chou palmiste confits dans le vinaigre.

un **achar** ou **achard**, etc., des achars ou achards, etc. :

- le nom collectif des assaisonnements composés de légumes, fruits, etc. marinés ou confits dans du vinaigre, du sel, ou du citron mêlé de piment, safran, etc., et préparés aux Indes Orientales. L'achar ou achard, d'une utilisation courante Outre-Manche, est l'équivalent des cornichons.
- une marinade.

Le nom (un) achar ou achard est emprunté au malais *ačār* « confit dans du vinaigre et du sel » (qui remonte au persan *āčār*) par l'intermédiaire du portugais.

à charge d'appel

à charge d'appel : [droit judiciaire] sous réserve du droit d'appel. En anglais : *subject to appeal*. Office québécois de la langue française.

acharisme

l'**acharisme** : la doctrine du théologien musulman **Achari** et de son école.

acharnement, acharné, acharner, s'acharner

A. un **acharnement** (1) : l'action de s'acharner sur sa proie.

acharner un chien de chasse :

- lui donner le gout de la chair ;
- le lancer à la poursuite du gibier.

acharner un faucon : le lancer à la poursuite du gibier.

acharner un leurre : le garnir de chair.

acharner un oiseau : l'attirer à l'aide du tiroir.

B. elle est acharnée, il est **acharné** : manifeste, révèle une ardeur ou une hostilité opiniâtre.

une acharnée, un **acharné** : celle, celui qui s'acharne sur quelque chose ou quelqu'un.

un **acharnement** (2) :

- l'action de s'acharner ;
- l'état de ce qui est acharné.

s'acharner :

- poursuivre avec une hostilité opiniâtre ;
- persévérer avec opiniâtreté.

Le verbe acharner est dérivé de chair, avec le préfixe a-.

achat

un **achat** : l'action d'acheter.

un achat, des achats : ce qu'on se propose d'acheter ou qu'on a acheté.

un **achat à domicile** : [économie et gestion d'entreprise] En anglais : *home shopping*. Journal officiel de la République française du 12/05/2000.

un **achat à effet de levier** ou AEL : [finance] l'acquisition d'une entreprise au moyen d'un faible apport de capitaux propres et d'un recours important à l'emprunt. En anglais : *leveraged buy-out ; LBO*. Voir aussi : établissement à fort effet de levier. Journal officiel de la République française du 23/01/2013.

un **achat groupé** : [audiovisuel] un achat d'un ensemble de programmes à un même vendeur. En anglais : *package*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **achat sur simulation** (électronique) : [économie et gestion d'entreprise] un achat fondé sur une présentation simulée des produits. En anglais : *virtual shopping*. Journal officiel de la République française du 12/05/2000.

des **achats en un seul appel** : [économie et gestion d'entreprise] l'action de faire ses achats par un seul appel téléphonique. En anglais : *one-call shopping*. Journal officiel de la République française du 28/07/2001.

des **achats en une fois** : [économie et gestion d'entreprise] l'action de faire ses achats en un seul lieu et en une seule fois. En anglais : *one-stop shopping*. Journal officiel de la République française du 28/07/2001.

Ce nom est dérivé de *achater*, une ancienne forme du verbe acheter, au sens « acquérir (un bien) contre paiement ».

achate

un fidèle **achate** : un compagnon, un ami d'une fidélité exemplaire à la manière d'**Achate**, compagnon d'Enée.

Ce mot est emprunté au latin *Achates*, le nom d'un personnage de l'Énéide, compagnon d'Enée, dont l'étymologie est controversée en latin même par les commentateurs.

achatine, achatinidé

des **achatines** : des escargots géants d'origine africaine, mais très répandus en Asie où ils font des ravages parmi les plantations

les **achatinidés** : une famille de gastéropodes.

Le nom (une) achatine est une francisation du latin scientifique *achatina* formé sur le latin *achates*, du grec (voir : agate) par analogie d'aspect (à comparer avec *agathe* « espèce de coquillage » en 1736 et 1769. La forme française proposée par Lamarck était *agathine*.

achaudi

elle est achaudie : est rendue chaude, douillette ; il est **achaudi** : est rendu chaud, douillet.

Le mot achaudi est le participe passé de l'ancien verbe *achaudir* « rendre chaud », dérivé de chaud avec le préfixe a-.

ache

une **ache** :

- une plante de la famille des ombellifères, dont l'espèce la plus connue est le céleri ;
- un ornement.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Dans l'Antiquité grecque et romaine, l'ache était un ornement funèbre, tressé en couronnes déposées sur les tombeaux; dans les jeux néméens on couronnait d'ache les vainqueurs, en souvenir de l'origine funèbre de ces fêtes ; les Romains se couronnaient d'ache dans les festins. En Gaule, dans la vieille France, l'ache était l'élément constitutif des couronnes vertes qu'étaient censés porter, en signe de joie, des génies mythologiques ou les populations naturelles ; puis elle est devenue l'ornement typique de la couronne des princes, et surtout des ducs et des marquis ; enfin elle a servi d'élément décoratif dans l'architecture gothique.

Le nom (une) ache vient du latin *apium* (au pluriel : *apia*) désignant un groupe de six plantes ombellifères. Le français du nord ache et la plante qu'il désignait furent évincés par le céléri, une plante comestible, obtenue en culture par modification de l'ache et importée de Lombardie ; le nom ache a été conservé dans la langue des botanistes, et sporadiquement comme le nom d'une variété comestible cultivée dans les jardins.

Le nom (un) api (2) ou apy, synonyme d'une ache, est emprunté au provençal *api* « ache » (du latin *apium* ache).

-ache

1. -**ache** est un suffixe diminutif ou augmentatif, généralement péjoratif, qui apparait surtout dans des mots de langue populaire.

2. Le suffixe -ache transpose en français des terminaisons italiennes, espagnoles, provençales.

3. Finale homophone : apache, bourrache, cravache, eustache, houache, macache, malgache, patache, potache, sabretache, soutache, viscache.

en savoir plus : Compléments (Le Dictho).

-âche

rabâche, fâche, gâche, lâche, relâche, mâche (substantif ou verbe) et tâche avaient un s (*rabascher, fascher, gascher, lascher, mascher, relascher, tascher*) ; bâche et mâche (salade) ont pris l'accent circonflexe par analogie.

acheb

un **acheb** : un bon pâturage constitué d'herbes qui apparaissent après la pluie en Algérie.

achée

une **achée** :

- une aiche ou èche, laiche, le nom populaire du lombric rouge, un petit ver de terre dont on se sert comme appât pour la pêche ;
- une herbe de couleur rouge.

Le nom (une) achée est dérivé de l'ancien français *aeschier* « amorcer » « chercher à attirer, exciter », dérivé de l'ancien français *esche* (voir : èche), avec le préfixe a-. Ce nom demeure en usage dans les dialectes du nord-ouest (achée, « ver de terre ») et de l'ouest (achée, *lachet* « ver de terre, lombric » ; achée « appât pour la pêche à la ligne »). On lit aussi un achet ou anchet, voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

Achéen, achéen

elle est achéenne, il est **achéen** (1) : est d'Achaïe, une contrée de l'ancienne Grèce.
une Achéenne, un Achéen

les **Achéens** :

- la plus ancienne des ethnies grecques d'origine indo-européenne ;
- dans la littérature homérique : le nom des Grecs assiégeant Troie.

l'**achéen** : le parler des Achéens.

elle est achéenne, il est **achéen** (2) : est relative, est relatif à la Grèce archaïque.

Le mot achéen est dérivé du latin *achaeus* « d'Achaïe (nord du Péloponnèse) », avec le suffixe -éen (-ien).

achéilie

une **achéilie** : une absence congénitale des lèvres.

achéiropoïète

une image **achéiropoïète** : qui n'a pas été créée par la main de l'homme. Le visage du Christ sur le voile de Véronique est considéré comme la première image achéiropoïète. Le portrait du Christ de l'église Saint-Jean-de-Latran à Rome, ébauché par saint Luc et supposé achevé par les anges, est dit achéiropoïète.

Le mot achéiropoïète est emprunté au grec akheiropoiêtos, composé du préfixe a- privatif, de *kheir* « main », et de *poiêtos*, participe passé de *poieîn* « faire ».

achéménide, Achéménide

elle, il est **achéménide** : est relative, est relatif aux Achéménides.

Le mot achéménide est emprunté au grec Α χ α ι μ ε ν ί δ η ς « fils ou descendant d'Akhaeménès »; pluriel : ο ι ̓ Α χ α ι μ ε ν ί δ α ι, les Akhaeménides (Achéménides), famille royale de Perse.

achement

un **achement** ou **hachement** : en héraldique, des lambrequins découpés, sur un écu.

Ce nom est dérivé de hacher , avec le suffixe -ment. Pour ce sens héraldique, le h étymologique disparait après le 15ème siècle, alors qu'il subsiste pour le sens plus tardif « action de hacher » ; la perte de h est due sans doute au rapprochement avec *achesme* (de *acesmer*) qui désigne en ancien français « toutes sortes d'ornements, et particulièrement ceux des femmes, comme les coiffes, guimpes, atours, chaines, anneaux, etc. »

acheminé, acheminement, acheminer, acheminеur

une glace **acheminée** : dont on a enlevé les plus grosses aspérités.

un cheval **acheminé** :

- qui sait aller droit devant lui, qui obéit à l'éperon, à la bride ;

- qui est dégourdi, presque dressé.

un **acheminement** :

- l'action d'acheminer quelqu'un ou quelque chose à, vers ;
- l'action de s'acheminer ;
- une évolution vers, une progression vers.

un **acheminement par le chargeur** : [transport maritime] un acheminement intérieur assuré en dehors du contrat de transport maritime. En anglais : *merchant haulage*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **acheminement par le transporteur** (maritime) : un acheminement intérieur assuré par le transporteur maritime en vertu du contrat de transport maritime. Le transporteur maritime exécute lui-même cet acheminement ou le sous-traite. En anglais : *carrier haulage*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

acheminer :

- conduire, amener progressivement à, vers,... ;
- diriger vers un but, faire progresser vers un certain résultat.

s'acheminer :

- aller à pied, se déplacer, se diriger vers un lieu ;
- avancer vers, progresser par étapes vers un certain résultat ;
- évoluer, tendre progressivement vers.

une achemineuse, un **acheminеur** :

- une personne dont le métier est d'acheminer des marchandises après avoir élaboré un réseau ou plusieurs réseaux de transport ;
- une personne chargée de conduire d'autres personnes suivant un trajet fixé préalablement.

Le nom (un) acheminement ajoute à cheminement une idée de direction.

Le verbe acheminer est dérivé de chemin, avec le préfixe a-.

achène

un **akène** ou **achène**, **achaine** : un fruit monosperme [c'est-à-dire à une seule graine], indéhiscent [c'est-à-dire qui demeure clos], sec [par opposition au fruit dit « charnu »] et dont le péricarpe [c'est-à-dire la paroi] est distinct de la graine.

Le nom (un) akène ou achène, achaine est emprunté au latin scientifique *achena*, composé par le botaniste allemand Nat. Jos. de Necker, à partir des mots grecs α privatif et χ α ί ν ε ι ν « s'ouvrir ».

achenillé

elle est achenillée, il est **achenillé** : est mal en point.

Le mot achenillé, dérivé de chenille, est vraisemblablement un terme du dialecte berrichon pastiché par Martin du Gard, à rapprocher de *échenillé* « (enfant) chétif, malingre ».

achérontie

une **achérontie** : le genre d'insectes lépidoptères de la famille des crépusculaires, papillons de nuit, ayant pour type le sphinx atropos, appelé vulgairement tête-de-mort, nom dû à la forme de la tache qui se trouve sur son corselet.

Le nom (une) achérontie est emprunté au latin scientifique *Acherontia* « papillon tête-de-mort », de *Achéron*, « fleuve des Enfers ».

achet

On a lu **achet** [Canada] pour une achée (ci-dessus).

achetable

elle, il est **achetable** : peut être acheté(e).

Ce mot est dérivé d'acheter, avec le suffixe -able. On a lu la variante *achaptable*, de l'ancienne forme *achater*.

achète

"ch" se prononce [k] :

les **achètes** ou **hirudinées** : la classe de vers annélides dépourvus de soies et de parapodes dont le type principal est la sangsue.
un achète

Ce nom est formé sur le grec « chevelure, crinière » avec le préfixe a- privatif pour désigner les annélides sans soies par opposition aux annélides chétopores (voir : chéto-).

acheter, acheteur, achetoir, achetoires

acheter :

- obtenir contre paiement la propriété et l'usage ;
- obtenir par corruption le concours ou l'assentiment de quelqu'un ;
- obtenir quelque chose au prix d'un sacrifice, de peines ou de difficultés vaincues ;
- En savoir plus : Au cœur du français.

j'achète, tu achètes, il achète, nous achetons, vous achetez, ils achètent ;
j'achetais ; j'achetai ; j'achèterai ; j'achèterais ;
j'ai acheté ; j'avais acheté ; j'eus acheté ; j'aurai acheté ; j'aurais acheté ;
que j'achète, que tu achètes, qu'il achète, que nous achetions, que vous achetiez, qu'ils achètent ;
que j'achetasse, qu'il achetât, que nous achetassions ; que j'aie acheté ; que j'eusse acheté ;
achète, achetons, achetez ; aie acheté, ayons acheté, ayez acheté ;
(en) achetant.

s'acheter quelque chose : l'acheter pour soi.

s'acheter une conduite : avoir une façon de vivre plus conforme.

s'acheter : être acheté.

une acheteuse, un **acheteur** : celle, celui qui achète.
On a parfois lu une acheteresse.

une acheteuse pionnière, un **acheteur pionnier** : [économie et gestion d'entreprise] une cliente friande de toute nouveauté, un client friand de toute nouveauté. En anglais : *early adopter*. Journal officiel de la République française du 02/03/2010.

une acheteuse potentielle, un **acheteur potentiel** : [économie et gestion d'entreprise] une consommatrice, un consommateur susceptible d'acheter un produit donné. L'acheteur potentiel peut notamment être repéré lors d'une démarche prospective. En anglais : *prospect ; suspect*. Journal officiel de la République française du 17/06/2012.

un **achetoir**, des **achetoires** : de l'argent.

-opsone, du grec o ʼ ψ ω ν ε ́ ω « acheter » :

- un monopsone : une situation de marché dans laquelle il n'y a qu'un seul acheteur d'un produit fabriqué par une multitude de vendeurs.
- un oligopsone : un marché caractérisé par le petit nombre d'acheteurs.

Le verbe acheter est issu du latin vulgaire *accaptare*, dont il est difficile de dire s'il est formé de *ad* + *captare*, fréquentatif de *capĕre* ou si c'est une réfection d'après *captare* « saisir » du latin classique *acceptare*, doublet de *accipĕre* « prendre à soi » « obtenir » « procurer » « prendre contre argent ».

acheuléen

l'**acheuléen** : une des premières subdivisions du paléolithique.

elle est acheuléenne, il est **acheuléen** : appartient, est relative, relatif à cette période.

Ce mot est dérivé de Saint-Acheul, un faubourg d'Amiens, en France, avec le suffixe -éen (-ien).

achevaler

achevaler : occuper militairement les deux rives d'un fleuve, d'une rivière, ou les deux côtés d'une route.

s'achevaler sur : être achevalé sur.

Le verbe achevaler est dérivé d'*à cheval*.

achevable, achevage, achevant, achevé, achèvement, achever, acheveur, achevoir

elle, il est **achevable** : que l'on peut mener à son terme.

un **achevage** : en céramique, en poterie,l'action par laquelle un tourneur donne à un objet la dernière façon.

un esprit **achevant** : qui mène à bonne fin une chose commencée.

elle est achevée, il est **achevé** :

- a atteint son terme voulu ou naturel ;
- est accomplie, parfaite en son genre ; est accompli, parfait dans son genre.

un cheval achevé : parfaitement dressé, qui a passé par tous les degrés de l'école.

une droite achevée (en mathématiques)

elle est inachevée, il est **inachevé** :

- n'est pas achevé(e), terminé(e), mené(e) à son terme ;
- n'est pas ou ne s'est pas parfaitement réalisé(e) ;
- n'a pas été utilisé(e) ou consommé(e) jusqu'au bout.

un **achèvement** :

- l'action de mener à son terme ;
- l'état de ce qui est arrivé à son terme ;
- la qualité de perfection visée par une œuvre, la perfection effective de sa facture ;
- autres sens : CNRTL.

un **inachèvement** : l'état de ce qui n'est pas achevé.

achever :

- mener à sa fin naturelle ou voulue une chose commencée ; la compléter ;
- finir de dire ;
- rendre complète la représentation de quelqu'un ou de quelque chose ;
- mettre la dernière main pour perfectionner ;
- porter un coup mortel à un animal déjà atteint physiquement ;
- donner le coup de grâce ;
- mettre le comble à une situation critique ;
- enivrer entièrement.

j'achève, tu achèves, il achève, nous achevons, vous achevez, ils achèvent ;
j'achevais ; j'achevai ; j'achèverai ; j'achèverais ;
j'ai achevé ; j'avais achevé ; j'eus achevé ; j'aurai achevé ; j'aurais achevé ;
que j'achève, que tu achèves, qu'il achève, que nous achevions, que vous acheviez, qu'ils achèvent ;
que j'achevasse, qu'il achevât, que nous achevassions ; que j'aie achevé ; que j'eusse achevé ;
achève, achevons, achevez ; aie achevé, ayons achevé, ayez achevé ;
(en) achevant.

s'achever :

- conduire à sa fin une action commencée ;
- devenir complet ;
- se mettre dans une situation critique ;
- s'enivrer entièrement.

En résumé, compléter, c'est rendre complet ; achever, c'est terminer, mettre la dernière main à une chose qui est alors considérée comme parfaite ou accomplie. Notons cependant que, dans certains contextes, le verbe achever est interchangeable avec le verbe compléter. En savoir plus : Office québécois de la langue française

une acheveuse, un **acheveur** :

- celle, celui qui achève ;
- une ouvrière, un ouvrier qui donne la dernière façon à certains travaux

une acheveuse ou un acheveur en métaux : une ouvrière, un ouvrier, qui achève, qui adoucit les métaux.

un **acheveur** :

- ce qui sert à achever ;
- le plus grand moule dont se sert les batteurs d'or.

un **achevoir** :

- un outil avec lequel on donne la dernière façon à certains ouvrages ;
- un lieu où l'on porte certains ouvrages pour les achever ;
- le dernier temps de la façon donnée à un ouvrage.

Le verbe achever est dérivé de l'ancien français *a chief venir de* « venir à bout de », *traire a chief* « se terminer » « mener à bonne fin, terminer ». En ancien français, *eschever* puis *chever* sont des réfections d'achever.

Le mot exact est emprunté au latin classique *exactus* « précis, exact », de *exigere* « mener à terme, achever », d'où exactement, une exactitude.

Le nom (une) moscouade ou moscovade (= un sucre brut coloré par de la mélasse) vient du portugais *mascavado*, variante de l'ancien *mascabo*, participe passé de *mascabar*, altération de *me(n)oscobar*, signifiant proprement « laisser une chose inachevée, incomplète » (contraction de *menos* « moins », en latin *minus*) et de *acabar* « achever » (voir aussi le latin *caput* et l'ancien français *chief*).

Achgabat

Achgabat : la capitale du Turkménistan. Habitants : Achgabataise, Achgabatais.

achigan

un **achigan** : un poisson d'eau douce indigène de l'est de l'Amérique du Nord (de la famille des centrarchidés) apparenté au crapet, dont il se distingue par sa forme allongée, réputé auprès des pêcheurs pour sa voracité et sa combattivité.

voir : Dictionnaire historique du français québécois ; Dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) achigan est emprunté au dialecte des Indiens Cris du Canada, *achigan* « poisson vaillant ».

achilienne

une **achilienne** : un instrument de musique à cordes pincées.

L'origine de ce nom est obscure.

Achille, achillée, achilléen, achilléine, achilléoïde, achillétine, achillodynie

Achille : le personnage central de l'Iliade.

elle est achilléenne, il est **achilléen** (1) : est relative, est relatif au héros grec Achille.

un **tendon d'Achille** (*anciennement* : tendon d'Hippocrate) : le tendon terminal du triceps sural, le plus volumineux de l'organisme, qui s'insère sur la grosse tubérosité du calcanéus.

elle est achilléenne, il est **achilléen** (2) : est relative, est relatif au tendon d'Achille.

une **achillodynie** : un syndrome douloureux du tendon d'Achille.

Le tendon d'Achille est le tendon qui attache le muscle du mollet sur l'os du talon (le calcanéum). C'est le plus gros et le plus puissant tendon de l'organisme. Il est susceptible de se rompre à la suite d'un effort violent, provoquant alors une douleur vive qui rend parfois impossible la marche.
Achille est un personnage central de l'Iliade. Sa mère Thétis, pour le rendre immortel, le trempa dans les eaux

du Styx en le tenant par le talon. Le corps d'Achille devint invulnérable, à l'exception de cet endroit qui n'avait pas été immergé. Au cours du siège de Troie, Achille fut sur le point de trahir ses alliés par amour pour Polyxène, mais une flèche atteignit son point faible, le talon, et il périt.
Le tendon d'Achille a bien été nommé en souvenir de cet épisode de la mythologie grecque. Cette expression ne désigne toutefois que la partie du corps et n'a donc qu'un sens propre. Par contre, lorsqu'on fait allusion à la mythologie pour décrire le point faible ou vulnérable de quelqu'un ou de quelque chose, c'est la locution imagée *talon d'Achille* qu'il faut employer. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

La mythologie nous apprend que Thétis voulut rendre son fils Achille invincible en le plongeant dans les eaux du Styx. Elle l'immergea en le tenant par le talon, mais, ce faisant, elle empêchait les eaux du fleuve de protéger cette partie du pied. Achille mourut donc à Troie après que Pâris l'eut touché d'une flèche au talon. Dès lors on se servit de l'expression « talon d'Achille » pour désigner ce qui fait la faiblesse d'une personne. Mais il importe de ne pas confondre cette locution avec une autre qui lui est liée, le « tendon d'Achille », qui appartient, elle, au vocabulaire de l'anatomie et désigne un tendon épais reliant le calcanéum aux muscles du mollet. En savoir plus : Académie française.

Dans les mots suivants : ach- se prononce maintenant [ak] :

une **achillée** ou **achilée** : un genre de plantes, voir le dictionnaire des sciences animales.

une **achilléine** : un alcaloïde de gout amer, obtenu à partir de l'achillée mille-feuille.

elle, il est **achilléoïde** : ressemble à une achillée.

une **achillétine** : une matière pulvérulente, résultant de l'action de l'acide sulfurique étendu et bouillant sur l'achilléine.

Le nom (une) achillée ou achilée est emprunté au latin *achillea* ou *achilleos*, transcription du grec A χ ι΄ λ λ ε ι ο ς « l'herbe d'Achille » (avec laquelle il guérit Télèphe).

achiral

ch se prononce [k] :

elle est achirale, il est **achiral** : [chimie / stéréochimie] se dit d'un objet, en particulier d'une entité moléculaire, superposable à son image dans un miroir. En anglais : *achiral*. Voir aussi : chiral, chiralité, prochiralité. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.
elles sont achirales, ils sont achiraux

elle est chirale, il est **chiral** : est doté(e) de chiralité.
elles sont chirales, ils sont chiraux

une **chiralité** : la propriété de tout objet qui n'est pas superposable à son image dans un miroir.

une **prochiralité**

achire

un **achire** : un poisson plat exotique de l'ordre des holobranches, famille des pleuronectidés, sorte de sole sans nageoires pectorales, ayant les deux yeux du même côté de la tête.

Le nom (un) achire est emprunté au grec χ ε ι΄ ρ « main » par l'intermédiaire du latin scientifique *achirus*.

achirite

une **achirite** : un silicate hydraté naturel de cuivre.

Ce nom est formé à partir de celui de Achir Mahmed, le marchand de Bukhara qui fournit le premier échantillon de ce minéral.

achiropsettidé

les **achiropsettidés** : des poissons plats de la famille des pleuronectiformes.

achit

un **achit** : une espèce de vigne sauvage qui croît à Madagascar.

Ce nom est probablement emprunté à une langue indigène de Madagascar.

achkénaze

elle, il est **achkénaze**, askénaze, ashkénaze,... : est relative, est relatif aux Ashkénazes.

Ce mot est emprunté à l'hébreu moderne *sephāraddı̄*, au pluriel *-ı̄m*, « Espagnol ; Juif d'Espagne », dérivé de l'hébreu biblique Sephārad, le nom d'une colonie de Juifs peut-être située en Asie Mineure, ultérieurement identifiée à l'Espagne par la tradition juive.

achlorhydrie, achlorhydrique

une **achlorhydrie** : une absence complète d'acide chlorhydrique libre dans le suc gastrique qui traduit la déchéance fonctionnelle globale des cellules sécrétoires de l'estomac.

une gastrite **achlorhydrique** : une gastrite caractérisée par une absence d'acide chlorhydrique dans le suc gastrique, habituellement secondaire à une gastrite chronique fundique (type A) avec atrophie sévère marquée histologiquement par la disparition des cellules pariétales.

achlorhydropepsie

une **achlorhydropepsie** ou **anachlorhydropepsie** : un déficit global de la sécrétion gastrique.

Ce nom est formé avec -pepsie tiré du grec π ε΄ ψ ι ς « digestion ».

achloruré

un régime **achloruré** : sans sel.

Ce mot est dérivé de chlorure, avec le préfixe privatif a-.

achocre, achôcre

un **achôcre** : un maladroit, un bon à rien.

un **achocre** : un homme brutal, grossier.

L'origine de ce nom est obscure.

Acholeplasma

Acholeplasma :

- un genre de bactéries mollicutes ;
- un virus de la famille des plasmaviridés.

"ch" se prononce [k] :

acholie, acholique

une **acholie** : un arrêt ou une diminution de la sécrétion de la bile.

une acholie stercorale : une absence de pigments biliaires dans les selles.

elle, il est **acholique** : est relative, est relatif à l'acholie pigmentaire, l'absence de secrétion des pigments biliaires.

Le nom (une) acholie est emprunté au grec α᾽ χ ο λ ί΄ α « absence de bile ».

achondroplase, achondroplasie, achondroplasique

un (sujet) **achondroplase** : qui est atteint d'achondroplasie.

une **achondroplasie** : une chondrodysplasie héréditaire à transmission dominante autosomique caractérisée par un nanisme dysharmonieux avec membres courts par arrêt de développement des os dans leur longueur et une atteinte craniofaciale.

elle, il est **achondroplasique** : est relative, est relatif à l'achondroplasie.

une **dyschondroplasie** : une affection osseuse responsable du développement anormal de tissu cartilagineux à l'intérieur de l'os.

une **hypochondroplasie** : une forme mineure de l'achondroplasie qui se traduit également par la brièveté des membres, un canal vertébral étroit, mais dont le déficit statural, les anomalies de la face et des extrémités sont plus modérés.

une **dysplasie épiphysométaphysaire pseudoachondroplasique** ou une **pseudoachondroplasie**

Le nom (une) achondroplasie est composé du grec α΄-χ ο ν δ ρ ο ς « sans cartilage », du grec π λ α΄ σ ι ς « formation » et du suffixe -ie.

"ch" se prononce comme chou :

achoppement, achopper

un **achoppement** :

- l'action de heurter du pied quelque chose, de faire un faux pas ;
- ce qui fait achopper ;
- un obstacle, un embarras, une difficulté.

une pierre d'achoppement :

- une pierre sur laquelle on trébuche ;
- un obstacle physique particulièrement difficile à surmonter ou à tourner ;
- une occasion de faillir, un écueil grave.

achopper :

- trébucher en heurtant du pied ;
- se heurter à une difficulté comme à un obstacle qui arrête.

s'achopper :

- se heurter à un obstacle physique ;
- se heurter à une difficulté, comme à un obstacle qui arrête.

chopper :

- trébucher, faire un faux pas en se heurtant contre quelque chose ;
- faire une erreur ou un écart de conduite ;
- buter, se heurter à un obstacle.

Le nom (un) achoppement est dérivé d'achopper, avec le suffixe -ment.

Le verbe achopper est dérivé, avec le préfixe a-, de chopper.

achore, achorion

ach- se prononce [ak] :

des **achores** :

- une dermatose appelée aussi teigne muqueuse ou croûtes laiteuses des enfants, caractérisée par la formation de petits ulcères sur le visage ou sur le cuir chevelu ;
- des ulcérations superficielles de la peau, de la tête chez les poulains à la sortie des pâturages.

Le nom (des) achores est emprunté au grec α΄ χ ω ρ « gourme des enfants », en latin : *achōr, achoris*, et *achora, achorae*.

un **achorion** : un ancien genre de champignons parasites.

voir : dictionnaire des sciences animales.

achorute

ach- se prononce [ak] :

des **achorutes** : un genre de collemboles.

achour

"ch" se prononce comme chou :

un **achour** : un impôt prélevé, dans les pays musulmans, sur les récoltes de céréales et égal au dixième de la récolte.

Le nom (un) achour est un terme de droit colonial emprunté à l'arabe *ašūr* « dîme ».

achoura

"ch" se prononce comme chou :

une **achoura** : une fête religieuse musulmane.

achrom-

achrom- est formé du suffixe a- privatif et de chrom- tiré du grec χ ρ ω῀ μ α « couleur ».

achromasie

une **achromasie** :

- une achromatopsie, une achromie, un achromatisme ;
- une perte des propriétés normales de coloration d'un tissu ou d'une cellule ;
- une décoloration ou une pâleur de la peau due à la cachexie.

Ce nom est formé sur le grec « peau, carnation, teint » d'où « couleur » selon le type savant achromasia.

achromat

un **achromat** : une combinaison de lentilles constituant un système achromatique.

Ce nom est un dérivé régressif d'achromatique.

achromate

une, un **achromate** : un sujet atteint d’achromatopsie.

achromatique, achromatisation, achromatisé, achromatiser, achromatisme

elle, il est **achromatique** :

- en colorimétrie, se dit d’une couleur de pureté nulle ;
- en psychologie, se dit d’une couleur sans teinte.

un système optique achromatique : qui donne une image dépourvue de franges colorées.

une image achromatique : qui est dépourvue de coloration.

un seuil achromatique : la plus petite énergie lumineuse pour laquelle un sujet perçoit la luminance sans pouvoir en préciser la tonalité.

un fuseau achromatique : les éléments éphémères du cytosquelette n'existant que pendant la mitose, formés des protéines actine et tubuline, le long desquelles glisse la chromatine de la moitié de chacun des chromosomes ou la chromatine de chacun des pronucleus après la fécondation.

un hamartome achromique systématisé : une dermatose très rare faite de multiples taches achromiques en stries, volutes ou éclaboussures, réparties sur tout le corps selon les lignes de Blaschko.

une achromatisation : l'action de rendre achromatique un système optique.

une lumière achromatisée, un verre **achromatisé** : rendu(e) achromatique.

achromatiser un système optique : le rendre achromatique.

un **achromatisme** :

- une destruction des couleurs ;
- une décoloration ;
- la qualité de ce qui est achromatique ;
- la propriété d'un système optique qui donne une image achromatique ;
- en peinture : une décoloration résultant du mélange à dose égale des couleurs primaires, ou d'une couleur primaire et de sa couleur complémentaire.

achromatocyte

un **achromatocyte** : un érythrocyte ayant perdu une grande partie de son contenu en hémoglobine, et, de ce fait, sa coloration caractéristique.

achromatope, achromatopsie, achromatopsique

un sujet **achromatope** ou **achromatopsique** : qui est atteint d'achromatopsie.

une **achromatopsie** : une absence totale de vision des couleurs qui s'accompagne le plus souvent d'une atteinte de l'acuité visuelle, de photophobie et de nystagmus.

une **hémiachromatopsie** : une absence de perception chromatique dans une moitié du champ visuel.

achrome, achromie, achromique

une lésion **achrome** ou **achromique** : sans couleur.

une **achromie :**

- une absence de coloration normale d'un organe ou de la pigmentation cutanée ;
- en dermatologie, une disparition totale congénitale ou acquise de la pigmentation cutanée d'origine mélanique, survenant dans plusieurs circonstances : vitiligo, albinisme, hamartome achromique, cicatrices, etc. En ophtalmologie, l'achromie peut frapper l'iris.

un hamartome **achromique** : une tache cutanée amélanique, généralement congénitale et fixe, due à l'absence de mélanocytes ou de mélanocytes physiologiquement actifs, isolée ou multiple, pouvant alors entrer dans le cadre de dysembryoplasies complexes comme la sclérose tubéreuse de Bourneville, dont elle constitue le signe cutané le plus précoce chez le nourrisson.

un mélanome **achromique** : un mélanome siégeant électivement aux pieds, aux malléoles, aux mains ou aux organes génitaux, consistant en un bourgeon érodé saignotant, de diagnostic difficile car non pigmenté et pouvant simuler une verrue irritée, un granulome pyogénique ou encore un porome eccrine.

achromobacter

un **achromobacter** : le genre bactérien regroupant des bacilles à Gram négatif, aérobies, mobiles par une ciliature péritriche, ubiquitaires, largement répandus dans les eaux et le sol.

Ce nom est composé de bacter- (de bactérie), de chromo- (du grec « couleur ») et du préfixe a- privatif, par allusion à la réaction dite de gram-négatif (voir : gram) de ce genre de bacilles.

achromotrichie

une **achromotrichie** : une non pigmentation des poils.

achrone

un **achrone** : le nom d'êtres imaginaires caractérisés par une absence de membres.

Le nom (un) achrone, très peu utilisé, est dérivé du grec α᾽κ ρ ω ν ί᾽ α « mutilation de l'extrémité des membres », avec *ch* fréquent dans les mots d'origine grecque.

achronie, achronique

1. une **achronie** : le caractère de ce qui se situe hors du temps, de la durée, du discontinu, et s'inscrit dans l'intemporel et le continu.

une achronie intérieure : un sentiment d'absence de durée, d'intemporalité.

elle, il est **achronique** : est hors du temps, non affecté par le temps.

Le nom (une) achronie, très peu utilisé, est formé du préfixe a- privatif, du grec χ ρ ο᾽ ν ο ς « temps » et du suffixe -ie.

2. un astre **acronyque** ou **achronique** : qui se trouve, à son lever ou à son coucher, du côté du ciel opposé au soleil.

Le mot acronyque est emprunté au grec α᾽κ ρ ο᾽ ν υ χ ο ς « au commencement de la nuit ». La graphie achronique est issue d'une fausse étymologie à partir du grec χ ρ ο᾽ ν ο ς « temps ».

achronizoïque

un médicament **achronizoïque** :

- qui ne peut pas être conservé sans s'altérer ;
- qui n'est pas conservé en officine car le médecin compose lui-même la formule sur l'ordonnance.

Le mot achronizoïque est composé du préfixe a- et emprunté au grec χ ρ ο ν ί᾽ ζ ω « je dure longtemps » + ζ ω η᾽ « vie ».

achroodextrine

une **achroodextrine** : un produit de transformation de la dextrine.

Le nom (une) achroodextrine est composé d'achroo- du grec α᾽-χ ρ ο ο ς « sans couleur, incolore » et de dextrine.

achylie

une **achylie** : un syndrome caractérisé chimiquement par l'absence, dans le suc gastrique, de la pepsine et de l'acide chlorhydrique libre et combiné, et cliniquement par des troubles gastriques, intestinaux et nerveux banaux.

voir le dictionnaire des sciences animales

Le nom (une) achylie est formé à partir du grec α᾽-χ υ λ ο ς « sans suc, sans saveur », avec le suffixe -ie.

achyranthe, achyranthine

un **achyranthe** rugueux : une plante africaine médicinale de laquelle provient l'**achyranthine**.

aciclovir

un **aciclovir** : un nucléoside de synthèse, analogue de la guanosine, inhibant sélectivement la réplication de certains virus herpès.

un **valaciclovir** : un antiviral, ester de l'aciclovir et de la L-valine, utilisé, par voie orale, dans le traitement et la prévention des infections herpétiques et du zona.

acicole, aciculaire, acicule, aciculé, aciculiforme

voir le dictionnaire des sciences animales.

elle, il est **acicole** : se développe sur les feuilles aciculaires.

elle, il est **aciculaire** :

- est mince et allongé(e), en forme d'aiguille ou de prisme aminci ;
- dont les feuilles sont en forme d'aiguille.

un **acicule** : une soie raide, implantée en profondeur sur les côtés du corps des annélides polychètes.

une, un **acicule** : en botanique : une épine en forme d'aiguille, de pointe longue et mince.

elle est aciculée, il est **aciculé** : est en forme d'aiguille.

une coquille aciculée : dont la forme générale se rapproche de celle d'une aiguille, ou dont la spire est terminée en une queue longue et grêle.

une graine aciculée : dont la surface est marquée de raies fines et sans ordre, qui semblent avoir été faites avec la pointe d'une aiguille.

elle, il est **aciculiforme** : en zoologie, a la forme d'une petite aiguille.

Le mot acicole est formé à partir du latin *acus* « aiguille » qui a désigné en latin médiéval différentes plantes épineuses, avec le suffixe -cole.

Le mot aciculaire est formé à partir du latin *acŭcula, acicula* « en médecine : petite aiguille, instrument pointu » « ornement de la coiffure féminine » « aiguille de pin ».

Le nom acicule est formé à partir du latin *acŭcula, acicula* « petite aiguille ».

acidage

un **acidage** : une acidification des fibres textiles.

Ce nom est dérivé d'un acide, avec le suffixe -age.

acidalie

les **acidalies** : des papillons nocturnes.
une acidalie

acide, acide-alcool

A. elle, il est **acide** :

- a une saveur aigre, piquante et plus ou moins désagréable ;
- est piquante, excitante aux sens ; est piquant, excitant aux sens ;
- est aigre et désagréable.

On hésite parfois entre les mots acide, aigre et amer, qui sont tous les trois utilisés pour qualifier la saveur d'un aliment.
Acide vient du latin *acidus*, qui lui-même vient de *acere* « être aigre ». Employé comme adjectif, acide qualifie l'une des quatre saveurs fondamentales (acide, amer, salé et sucré) et signifie « qui a un goût piquant », en parlant notamment d'un fruit, particulièrement des agrumes, ou d'une boisson. Au figuré, acide signifie « piquant, désagréable », en parlant de paroles ou d'un tempérament. En chimie, acide est utilisé comme nom au sens de « substance qui peut libérer des ions hydrogènes » et comme adjectif, au sens de « qui a les propriétés des acides » ou « qui contient de l'acide ».
L'adjectif aigre vient du latin *acer, acris* qui signifie « aigu, pointu » et « piquant au goût ». Aigre a le sens de «

qui est d'une acidité désagréable ou anormale au goût » et, plus particulièrement, « qui a développé un goût acide par fermentation ou altération ». Dans la langue courante, aigre peut s'employer avec l'idée générale de « qui a un goût piquant », bien qu'acide soit plus fréquent dans ce sens. Par analogie, aigre signifie « qui est saisissant, désagréable », en parlant d'une impression qui se produit sur les autres sens que le goût. Au figuré, aigre est proche d'acide et signifie « qui est déplaisant, irritant », en parlant de gestes ou de paroles.
Amer vient du latin *amarus* qui signifie « qui a une saveur rebutante » ou « qui est pénible, triste ». L'adjectif amer désigne un des goûts élémentaires et signifie « qui a un goût âpre, rude, souvent désagréable ». Des aliments tels que le café, le chocolat noir et les endives ou des substances comme le sang, la bile et certains médicaments peuvent avoir un goût amer. Au figuré, amer a pour définition « qui cause ou manifeste de la tristesse ou de la rancœur » ou « qui blesse par méchanceté, par ressentiment ».
En savoir plus : Office québécois de la langue française

B. elle, il est **acide** :

- a une certaine concentration en ions H+ ;
- a les propriétés d'un acide.

elle, il est **antiacide** : neutralise ou réduit l'acidité, notamment celle du suc gastrique.

un **acide** : le nom générique des corps composés susceptibles de libérer des ions H+ en solution.

Les acides aminés : Wiktionnaire.

Les acides gras : Wiktionnaire.

un **acide de Brønsted** : [chimie] une entité moléculaire, ou l'espèce chimique correspondante, capable de céder un hydron (proton) en donnant une autre entité ou espèce chimique : la base conjuguée. On qualifie les acides de ce type de « forts » ou « faibles » selon qu'ils sont complètement ou partiellement dissociés en solution aqueuse. En anglais : *Brønsted acid ; protonic acid*. Voir aussi : acide de Lewis, acide dur, base de Brønsted, hydron, superacide, tampon. Journal officiel de la République française du 08/10/2003.

un **acide de Lewis** : [chimie] une entité moléculaire, ou l'espèce chimique correspondante, qui accepte un doublet d'électrons. Un acide de Lewis est donc capable de s'associer avec une autre entité moléculaire, dite « base de Lewis », pour former un adduit par mise en commun du doublet de la base. On peut citer comme exemple le trifluorure de bore. En anglais : *Lewis acid*. Voir aussi : acide de Brønsted, acide dur, acide mou, adduit, azophile, base de Lewis, carbophile, électrophile, liaison de coordination, oxophile, superacide. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

un **acide désoxyribonucléique** ou ADN : [biologie / génie génétique] une macromolécule formée de désoxyribonucléotides, qui constitue le matériel génétique de toutes les cellules eucaryotes, des cellules procaryotes et de certains virus. Cette macromolécule est le support essentiel de l'hérédité. En anglais : *desoxyribonucleic acid ; DNA*. Voir aussi : acide ribonucléique. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **acide dur** : [chimie] un acide de Lewis dont le centre accepteur d'électrons est faiblement polarisable. Par « polarisable », on entend ici : « dont le nuage électronique peut se déformer facilement sous l'effet d'un champ électrique ». Un acide dur s'associe plutôt à une base dure qu'à une base molle. En anglais : *hard acid*. Voir aussi : acide de Brønsted, acide de Lewis, acide mou, base dure, base molle. Journal officiel de la République française du 08/10/2003.

un **acide jasmonique** : [biochimie et biologie moléculaire-biologie végétale] une phytohormone dont la concentration augmente en réponse à divers stress, tels qu'une agression parasitaire ou une blessure. L'acide jasmonique a différents effets physiologiques et peut notamment stimuler la formation des tubercules ou l'inhibition de la germination des graines. L'acide jasmonique a été isolé à partir du jasmin. En anglais : *jasmonic acid*. Voir aussi : systémine. Journal officiel de la République française du 01/10/2016.

un **acide mou** : [chimie] un acide de Lewis dont le centre accepteur d'électrons est fortement polarisable. Par « polarisable », on entend ici : « dont le nuage électronique peut se déformer facilement sous l'effet d'un champ électrique ». Un acide mou s'associe plutôt à une base molle qu'à une base dure. En anglais : *soft acid*. Voir aussi : acide de Lewis, acide dur, base dure, base molle, carbophile. Journal officiel de la République française du 08/10/2003.

un **acide peptidonucléique** ou **acide peptidique nucléique**, APN : [biochimie et biologie moléculaire] une molécule synthétique, hybride de protéine et d'ADN, qui peut, en se liant à une molécule d'ADN, inhiber ou activer la réplication, la transcription ou la réparation de gènes spécifiques, ou encore bloquer la traduction de l'ARN messager en l'inactivant. En anglais : *peptide nucleic acid ; PNA*. Voir aussi : aptamère, ARN messager. Journal officiel de la République française du 05/05/2013.

un **acide ribonucléique** ou ARN : [biologie / génie génétique] une macromolécule formée de ribonucléotides résultant de la transcription de l'ADN, présente dans les cellules eucaryotes, les cellules procaryotes, ainsi que dans certains virus. En anglais : *ribonucleic acid ; RNA*. Voir aussi : acide désoxyribonucléique. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **acide xénonucléique** ou AXN : [iochimie et biologie moléculaire] un acide nucléique artificiel synthétisé à partir d'une molécule d'ADN, dans lequel le désoxyribose est remplacé par une autre structure cyclique, mais qui conserve les caractéristiques structurelles et fonctionnelles de la molécule d'origine. Un acide xénonucléique ne peut être obtenu qu'au moyen d'une polymérase de synthèse particulière. L'emploi de l'expression « xéno-ADN » est déconseillé. En anglais : *xeno-nucleic acid ; XNA*. Journal officiel de la République française du 05/05/2013.

un **acide-alcool** : un composé organique.

un **amino-acide** : un acide aminé, un acide organique, dont la molécule porte aussi une fonction amine.

une amino-acide-désaminase, une amino-acide-déshydrogénase, une amino-acide-oxydase, une amino-acide-oxhydrase

elle, il est **diacide** : a deux fonctions acide.

un **diacide**

un **hydracide** : un acide résultant de la combinaison de l'hydrogène avec certains métalloïdes.

un **iminoacide** : un acide organique portant une fonction imine.

un **monoacide** : un acide qui ne libère qu'un ion H+ par molécule.

un **monte-acide** : une pompe et une canalisation pour faire circuler une liqueur acide.

un **oxacide** ou **oxyacide** : un acide dans la composition duquel intervient l'oxygène.

un médicament **trichomonacide** : un groupe de composés chimiques de synthèse utilisés dans le traitement spécifique des infections à *Trichomonas*.

Le mot acide est emprunté à l'adjectif latin *acidus* « piquant au gout et à l'odorat », substantif en latin médiéval comme terme d'alchimie et de chimie « substance de saveur piquante ».

oxy- est tiré du grec oʼξυ-, de oʼξύς «pointu» d'où « aigu, perçant ; aigre, acide ».

acidémie

une **acidémie** : une teneur élevée en molécules acides du sang, entrainant une diminution du pH sanguin en dessous de sa valeur normale)

une **amino-acidémie** : la teneur du sang en acides aminés libres.

une **hyperaminoacidémie** : une élévation de la teneur du plasma sanguin en acides aminés.

une **hypoaminoacidémie** : une diminution de la teneur du sang en acides aminés.

une **hyperlactacidémie**

une **lactacidémie** : une présence de lactates dans le sang.

une **lacticémie** : le taux d'acide lactique dans le sang, qui augmente après un effort musculaire.

une **lipacidémie** : une présence ou plutôt une concentration des acides gras non-estérifiés dans le plasma sanguin.

acidi-alcalimètre

un **acidi-alcalimètre** : un appareil pouvant mesurer l'acidité ou la basicité d'un milieu.

Ce nom est composé d'acide, alcali, -mètre (mesure).

acidicline

une espèce ou un peuplement végétal **acidicline** ou **acidocline** : qui est typique des milieux légèrement acides.

acidicole

une espèce ou un peuplement végétal **acidicole** : qui est localisé(e) sur un substrat acide.

acidifère

elle, il est **acidifère** : contient des acides.

Ce mot est composé d'acide et -fère.

acidifiable, acidifiant, acidification, acidifié, acidifier

elle, il est **acidifiable** : peut se transformer en acide.

elle est acidifiante, il est **acidifiant** : acidifie, peut transformer en acide ou rendre acide.

une **acidification** :

- l'action d'acidifier, de transformer en acide ;
- un passage à l'état acide ;
- l'augmentation de l'acidité d'un sol [baisse du pH], d'un cours d'eau ou de l'air par des événements naturels ou en raison d'activités humaines.

l'acidification des océans : le phénomène caractérisé par une diminution progressive du potentiel hydrogène des océans, provoquée par la dissolution constante dans l'eau du surplus de dioxyde de carbone présent dans l'atmosphère. En savoir plus : Office québécois de la langue française

une **désacidification**

elle est acidifiée, il est **acidifié** : est devenu(e) acide.

acidifier :

- transformer en acide ;
- rendre acide.

désacidifier : supprimer l'acidité d'une chose.

Le verbe acidifier est dérivé d'acide, avec le suffixe -ifier.

acidimètre, acidimétrie, acidimétrique

un **acidimètre** : un instrument servant à déterminer le titre d'une solution acide.

une **acidimétrie** : une méthode de détermination du titre d'une solution acide.

elle, il est **acidimétrique** : est relative, est relatif à l'acidimétrie.

Ces mots sont formés d'acide et -mètre, -métrie, -métrique (mesure).

acidique

elle, il est **acidique** : est relative, est relatif à un acide.

acidité

une **acidité** :

- une concentration d'un milieu en ions H+ ;
- une aptitude à libérer des ions H+ ;
- une saveur acide, piquante ;
- une aigreur ;
- une manifestation ou un effet désagréable, vexatoire.

une **hyperacidité** (gastrique) : une hyperchlorhydrie.

Le nom (une) acidité est emprunté au bas latin *aciditas* (dérivé du latin classique *acidus*), attesté depuis 408 comme terme médical.

acid jazz

l'**acid jazz** : un style de musique.

acido-

acido- est tiré d'acide.

voir : CNRTL.

acido-alcalimétrie

une **acido-alcalimétrie** : cette mesure de l'acidité ou la basicité d'un milieu grâce à son PH.

acido-alcoolo-résistant

elle est acido-alcoolo-résistante, il est **acido-alcoolo-résistant** : qualifie le comportement de certaines bactéries, particulièrement du genre *Mycobacterium*, qui, fixées sur lames et colorées à l'aide d'un réactif à la fuchsine ne sont pas décolorés par un traitement à l'aide d'un acide fort [acide sulfurique dilué] et d'alcool éthylique, à la différence du fond qui est décoloré.

acido-basique

un équilibre **acido-basique** en hypothermie.

acidocétose

une **acidocétose** : une présence pathologique de corps cétoniques acides dans le sang d'un malade.

acidocline

une espèce ou un peuplement végétal **acidicline** ou **acidocline** : qui est typique des milieux légèrement acides.

acidogène

elle, il est **acidogène** : engendre des acides.

acidoïde

elle, il est **acidoïde** : a une aptitude particulière à fixer les acides.

Ce mot est formé d'acide et -oïde.

acidopathie

une **amino-acidopathie** : toute maladie causée par une anomalie génétique dans le métabolisme d'un acide aminé.

acidophile, acidophilie, acidophobe

elle, il est **acidophile** :

- qualifie une molécule ou un milieu biologique qui peut être coloré(e) par des colorants acides tels que l'éosine ;
- se dit d'une espèce végétale qui montre une affinité pour les milieux acides ;
- vit sur un substrat, dans un environnement acide.

une **acidophilie** : la propriété de certaines cellules ou de certains constituants cellulaires de se colorer par les colorants acides, l'éosine par exemple.

une espèce **acidophobe** : qui montre une intolérance aux milieux acides.

acidorésistant

un micro-organisme **acidorésistant** : qui, une fois coloré par la fuchsine à chaud, ne peut pas être décoloré par un acide minéral fort et l'alcool, les autres cellules étant décolorées.

acidose, acidosique

une **acidose** : une diminution pathologique du pH sanguin, qui peut être d'origine métabolique, rénale ou respiratoire ; un état caractérisé par une augmentation de l'acidité du sang, de l'urine.

elle, il est **acidosique** : est relative, est relatif à l'acidose.

Le nom (une) acidose est formé d'acide et -ose.

acidosécréteur

une cellule **acidosécrétrice** de l'estomac

acidote

elle, il est **acidote** : en botanique : est terminé(e) en pointe.

un **acidote** ou **acidoton** : une plante.

Le mot acidote est emprunté au grec ɑ᾽κιδωτό ς, « muni d'une pointe ».

Le nom de la plante est emprunté au grec τὸ ɑ᾽κιδωτό ν « sorte de plante ».

acid rock

l'**acid rock** : un rock psychédélique.

acidulage, acidulation, acidule, acidulé, aciduler

un **acidulage** : une boisson composée d'une partie de rhum pour cent parties d'eau.

une **acidulation** (en lithographie) : l'opération consistant à mettre en relief certaines parties par l'action d'un acide le long de leur contour.

elle, il est **acidule** : est légèrement acide.

elle est acidulée, il est **acidulé** : est légèrement acide.

aciduler : rendre légèrement acide.

Le verbe aciduler est dérivé d'acidule qui est emprunté au latin *acidulae* [*aquae*] du latin *acidulus*, diminutif de *acidus*.

Le nom (une) oseille vient de l'adjectif en latin populaire *acidula*, de *acidulus* « aigrelet ».

acidurie

une **acidurie** : une présence d'acides dans les urines.

une **amino-acidurie** :

- la teneur de l'urine en acides aminés libres ;
- une tubulopathie avec fuite urinaire anormale d'acides aminés.

une **cétoacidurie** à chaines ramifiées

une **hyperaminoacidurie** : une élimination urinaire accrue des acides aminés.

une **isoacidurie** : une diminution des variations du pH urinaire normalement induites par les modifications du pH plasmatique.

une **imidazole aminoacidurie** : une idiotie amaurotique de type juvénile de type maladie de Batten ou maladie de Spielmeyer-Vogt.

une **lactacidurie** : une présence d'acide lactique dans les urines.

une **lipacidurie** : une présence ou une concentration des acides gras non-estérifiés dans les urines.

une **méthylmalonicacidurie** : une anomalie congénitale du métabolisme des acides aminés responsable d'une acidose avec retard statural, léthargie et décès précoce.

une **organo-acidurie** : une élimination urinaire d'acides organiques provenant du métabolisme intermédiaire tels que les acides cétoniques, l'acide β-hydroxybutyrique ..., à l'exclusion des acides aminés.

une **orotacidurie** ou **oroticacidurie** : une forme très rare d'enzymopathie héréditaire de type autosomal récessif.

acidyle, acidylé acylé

un **acidyle** : le nom générique donné aux radicaux dérivant d'un acide par élimination de OH ».

un composé **acidylé** ou **acylé** : dont la molécule contient le radical univalent acylium R-CO-.

Le nom (un) acidyle est formé d'acide et -yl(e).

acier, aciérage, aciération, aciéré, aciérer, aciéreux, aciérie, aciériste

un **acier** : un métal plus dur et plus résistant que le fer, obtenu par un alliage de fer et de carbone.

un **acier autopatinable** ou **acier corten** : [matériaux / métallurgie] un acier dont on a accru la résistance à la corrosion par l'ajout d'un certain nombre d'éléments permettant la formation, au contact de l'atmosphère, d'une couche protectrice d'oxydes. Les éléments ajoutés peuvent être le phosphore, le cuivre, le chrome, le nickel ou le molybdène. En anglais : *cor-ten steel ; corten steel ; weathering steel*. Journal officiel de la République française du 07/05/2016.

- acier Bessemer, acier Martin, acier Thomas, acier au creuset, acier à l'oxygène, acier calmé, coulé, effervescent, électrique, fondu, fritté, puddlé, soudé ;
- acier ciselé, comprimé, damassé, étiré, filé, à la presse, forgé, laminé, matricé, martelé, moulé, poli, profilé, tréfilé ;
- acier de cémentation, de vitruration, acier recuit, acier revenu, acier trempé ;
- acier demi-doux, demi-dur, natif, naturel, aciers alliés ou spéciaux, acier chromé, acier chrome-tungstène, acier (au) cobalt, acier cuivré, acier (au) manganèse, acier maraging, acier nickel, acier perlitique, acier platinite, acier (au) silicium, acier au tungstène ;
- acier à aimant, acier auto-trempant, acier (au) béton armé (acier crenelé, acier de couture, acier tors), acier (pour) béton précontraint, acier de construction, acier à coupe rapide, acier de décolletage, acier de découpe, acier indéformable, acier inoxydable, acier austinitique, acier ferritique, acier martensitique, acier (à) outils, acier réfractaire, acier (à) ressort, acier à roulement.

l'acier : son industrie et son commerce.

voir : Fédération Française de l'Acier.

bleu (d')acier : qui a la couleur gris bleu de l'acier.

d'acier : qui est en acier.

- un poumon d'acier : un poumon artificiel.
- un pas d'acier : un pas de danse.
- des muscles d'acier : qui donnent l'impression de la solidité et de la résistance de l'acier.
- un bras d'acier : qui fait penser à la dureté de frappe d'une arme en acier.
- un cœur d'acier : un cœur insensible et impénétrable aux influences extérieures.
- un baume d'acier : un bistouri.
- avoir une blague d'acier : avoir la langue bien pendue.
- une langue d'acier : une méchante langue.
- une poitrine d'acier : un cuirassier

un **aciérage** :

- l'opération consistant à recouvrir d'une couche d'acier par galvanoplastie, la surface d'une plaque métallique ;
- la formation d'un mélange d'acier et de cuivre se déposant dans l'âme des bouches à feu après le tir ;
- une opération qui vise à donner à certains métaux la dureté de l'acier.

un **aciérage** ou une **aciération** : une méthode d'obtention de l'acier par carburation du fer dans un creuset.

elle est aciérée, il est **aciéré** :

- contient de l'acier ;
- est recouverte ou recouvert d'acier, par le procédé de l'aciérage ;
- a l'apparence lustrée ou durcie de l'acier.

aciérer

- transformer le fer en acier ;
- garnir d'acier une arme, un outil de fer, par soudure ;
- ferrer un cheval en adaptant un crampon d'acier sous le fer ;
- pratiquer l'aciérage galvanoplastique.

j'acière, tu acières, il acière, nous aciérons, vous aciérez, ils acièrent ;
j'ai aciéré ; j'aciérais ; j'aciérai, tu aciéras, il aciéra ; j'acièrerai ou j'aciérerai ; j'acièrerais ou j'aciérerais ;
que j'acière, que tu acières, qu'il acière, que nous aciérions, que vous aciériez, qu'ils acièrent ;
que j'aciérasse, qu'il aciérât, que nous aciérassions ; que j'aie aciéré ; que j'eusse aciéré ;
acière, aciérons, aciérez ; aie aciéré, ayons aciéré, ayez aciéré ;
(en) aciérant.

s'aciérer :

- se transformer en acier ;
- devenir plus dur, plus aigu.

elles s'acièrent, ils s'acièrent, elles se sont aciérées, ils se sont aciérés,...

désaciérer : supprimer l'aciérage d'un produit métallique, une couche d'acier ou la dureté.

elle est aciéreuse, il est **aciéreux** : a les propriétés ou l'apparence de l'acier.

une **aciérie** : une usine où se fabrique l'acier.

une, un **aciériste** : une, un spécialiste de la fabrication de l'acier.

Le nom (un) acier est issu du bas latin *ac(c)iarium*, équivalent du latin classique *chalybs*, glosé : « *ferrum durum* », en anglosaxon *steli* [en moyen haut allemand *stahl* « acier »] (à comparer au 9ème siècle avec *denticulum aciarium* : σ τ ο μ ω μ σ΄ τ ι ο ν [lame, partie tranchante d'instrument] ; *ac(c)iarium* est dérivé du latin classique *acies* « pointe (d'une arme, d'un instrument) », en emploi absolu « pointe de l'épée ».

Le mot acérain ou acérin (= qui tient de la nature de l'acier) est dérivé d'*acer*, une variante ancienne d'acier.

Le verbe acérer est dérivé d'*acer*, une forme ancienne d'acier. Le verbe aciérer est dérivé d'acier. La différenciation sémantique des deux verbes n'apparait qu'au début du 19ème siècle.

Le nom (une) acérure (= un morceau d'acier préparé pour être soudé à une pièce qu'on veut acérer) est dérivé d'acérer, avec le suffixe -ure.

aciforme

elle, il est **aciforme** : en botanique, a la forme d'une aiguille.

Le mot aciforme est formé à partir du latin *acus* « aiguille » et -forme.

Le mot acéreux (en parlant des feuilles appelées couramment aiguilles) est emprunté au latin *acerosus* « (en parlant de la farine, du pain) mêlé de paille ».

acinace, acinacé, acinacée, acinacifolié, acinaciforme

un **acinace** : un poignard.

une feuille acinacée, il est **acinacé** : en botanique, a la forme du sabre.

une **acinacée** : un poisson.

elle est acinacifoliée, il est **acinacifolié** : a des feuilles acinaciformes.

elle, il est **acinaciforme** : est en forme de sabre.

Le nom (un) acinace est emprunté au grec α᾽κινάκης « sabre recourbé des Perses et des Scythes », devenu en latin *acinaces*.

Le mot acinacé est emprunté au latin scientifique *acinacea*, du latin *acinaces* « sabre des Perses » (acinace).

Les mots acinacifolié et acinaciforme sont formés à partir du latin *acinaces* (acinace) et de folié, -forme.

acinaire, acine

une plante **acinaire** : qui présente, le long de sa tige et de ses rameaux, des vésicules semblables à des grains de raisin.

un nodule acinaire : en radiologie pulmonaire, une opacité arrondie de 5 à 10 mm de diamètre à limites floues ce qui le distingue d'un nodule interstitiel à contours nets.

un **acine** ou **acinus** :

- un ensemble de cellules sécrétrices, disposées en grappes, à l'extrémité du canal excréteur d'une glande ;
- une baie succulente ;
- un fruit mou qui est semblable à un grain de raisin.

elle est acineuse ou acinienne, aciniforme, il est **acineux ou acinien, aciniforme** : est arrondi(e) en forme de grain de raisin.

une plante **acinodendre** : dont les fruits sont disposés en grappes.

Le mot acinaire est emprunté au latin *acinarius* « relatif au raisin ».

Les mots (un) acine et acinus sont empruntés au latin *acinus* « petite baie, grain de raisin ».

Le mot acineux est emprunté au latin *acinosus* « en forme de grain de raisin ».

Le mot acinien est dérivé du latin *acinus* « petite baie, grain de raisin », avec le suffixe -ien.

Le nom (une) aine (de raisin) vient du latin *acinus* « grain de raisin ».

acinésie

une **acinésie** ou **akinésie**, **acinèse** : une réduction parfois considérable de l'initiation et de l'exécution du mouvement, indépendante d'une paralysie et d'une hypertonie.

une crise akinétique, un mutisme **akinétique**

une **dyscinésie** ou dyskinésie : un trouble de l'activité motrice d'un viscère ou d'une partie du corps.

elle, il est **dyskinétique** ou **dyscinétique**

Le nom (une) akinésie ou acinésie est emprunté au grec α᾽κινησία « immobilité ».

acineta, acinète, acinétidé, acinétien

A. une **acinète** ou **acineta** : un genre de protozoaires ciliés, parasite, type de la famille des acinétiens ou acinétidés.

les **acinétidés** : une famille de protozoaires ciliés acinétiens.
un acinétidé

les **acinétiens** : un taxon d'eucaryotes alvéolates cilés phyllopharyngés.

voir : dictionnaire des sciences animales

B. une **acinète** ou **acineta** : un genre de plantes.

Le nom (une) acinète (A) est formé par l'intermédiaire d'un latin scientifique sur le grec α᾽κίνητος « immobile ». Le nom de ce genre de plantes a peut-être le même étymon.

acineux, acinien, aciniforme, acinodendre, acinus

acineux, acinien, aciniforme, acinodendre, acinus : voir acinaire (ci-dessus).

acinier

un **acinier** : un des noms de l'aubépine.

Ce nom est probablement emprunté au provençal moderne *acinièr* « aubépine (plante) », dérivé du provençal *acina* « baie d'aubépine », lui-même emprunté au latin *acina, acinorum* neutre pluriel de *acinum* (*acinus*) « petite baie, grain de raisin » (acine) ; à comparer avec cenelle, cinelle « baie d'aubépine » qui remonterait à *acinella*, dérivé de *acina*.

aciole

une **aciole** : une substance végétale pouvant entrer dans la composition de certains aliments [un cerfeuil ?].

Ce nom est probablement emprunté au latin *aciola*, une variante de *acucula* ou *acicula* : « *herba, graece* σ κ α΄ ν δ ι ξ», c'est à dire « cerfeuil ».

acipensséridé, acipensériforme

les **acipensséridés** : la famille de poissons actinoptérygiens de l'ordre des chondrostéens comprenant quatre genres dont le plus représentatif est le genre *Acipenser* auquel appartiennent l'esturgeon (*acipenser sturio*) le sterlet (*acipenser ruthenus*) et le bélouga.

les **acipensériformes** ou **ganoïdes** : un ordre de poissons osseux chondrostéens.
un acipensériforme

Le nom (un) acipensséridé est emprunté au latin scientifique *acipenseridae* formé sur *Acipenser* désignant en latin classique un poisson de mer qu'on a supposé être l'esturgeon, d'où son emploi en latin scientifique comme terme générique des esturgeons.

aciphylle

elle, il est **aciphylle** : a des feuilles pointues.

Le mot aciphylle est formé du grec α᾽ κ ί΄ ς, α᾽ κ ί΄ δ ο ς « pointe, objet pointu » et du grec - φ υ λ λ ο ς, de φ υ΄ λ λ ο ν « feuille ».

aclinal

elle est aclinale, il est **aclinal** : désigne des structures géologiques horizontales dont le pendage, l'angle d'orientation d'une couche géologique, est nul.
elles sont aclinales, ils sont aclinaux

aclinique

un lieu, un point **aclinique**

aclopin

un **aclopin** : un voyou, un malandrin, un mendiant de mauvaise mine.

Ce nom est une altération dialectale de happe-lopin attesté depuis 1515 au sens de « celui qui essaie d'attraper un bon morceau, gourmand, parasite ».

acmastique, acmé, acmée, acmite

une maladie **acmastique** : qui augmente d'intensité jusqu'à un certain point, et décroît ensuite dans la même proportion.

une, un **acmé** :

- le moment de la période d'état d'une maladie où les symptômes sont à leur maximum, ce qui ne coïncide pas forcément avec une crise ;
- l'époque à laquelle un philosophe, une doctrine, une institution ont eu leur plus haut degré d'influence ou d'activité ;
- le maximum de développement ;
- l'apogée ;
- le seuil critique.

des **acmées** : des gastéropodes marins en forme de chapeau chinois.
une acmée

une **acmite** : un minéral du genre pyroxène.

Le mot acmastique est emprunté au grec α ̓ κ μ α σ τ ι κ ό ς (de α ̓ κ μ ά ζ ω « être au plus haut point » c'est à dire dans toute sa force), de même sens que α ̓ κ μ α ῖ ο ς.

Le nom acmé est emprunté au grec α ̓ κ μ ή, -ῆ̃ ς « partie aigüe d'un objet », employé par les auteurs d'ouvrages médicaux pour désigner le point critique d'une maladie..

Le nom (une) acmite est composé du grec α ̓ κ μ ή « partie aiguë d'un objet, pointe » (à cause de la pointe dure et aiguë de l'acmite), avec le suffixe -ite.

acné, acnéiforme, acnéique

une **acné** :

- un état pathologique résultant d'une altération des follicules sébacés, caractérisé par le développement sur le visage ou la moitié supérieure du thorax de lésions dites rétentionnelles à type de comédons ouverts ou fermés et/ou de lésions dites inflammatoires telles que papules, papulopustules ou nodules, le mélange des deux types réalisant le tableau de l'acné «polymorphe juvénile» ;
- une affection de la peau due à des lésions inflammatoires des glandes sébacées ou des follicules pileux, observée chez chez certains animaux domestiques.

une éruption **acnéiforme** : qui présente un aspect semblable à celui de l'acné.

une, un **acnéique** : un sujet atteint de l'acné.

elle, il est **acnéique** : est relative, est relatif à l'acné.

une **chloracné** : une éruption acnéiforme atteignant le visage et respectant le nez, survenant fréquemment plusieurs mois ou années après une exposition chlorique.

Le nom (une) acné est emprunté à l'anglais *acne* « couperose », repris du latin scientifique *acne*, du grec tardif α ́ κ ν η dont l'origine est obscure, en savoir plus : CNRTL..

aco

(C'est) comme **aco**. (C'est) comme ça.

Ce mot est emprunté au provençal moderne *aco* « cela » (de *eccu hoc*).

acœlomate

un animal **acélomate** ou **acœlomate** : dont la cavité générale n'est pas un cœlome.

les **acélomates** ou **acœlomates** : les invertébrés eumétazoaires bilatériens opposés aux *Cœlomata* et aux ***Pseudocœlomata***.

Ce nom est formé sur le grec « creux, cavité » parallèlement à cœlomates, avec le préfixe a- privatif et la finale -ate(s) correspondant au latin *-ata*.

Acokanthera

Acokanthera : un genre de plante de la famille des apocynacées, des arbrisseaux africains.

acolyctine

une **acolyctine** : un alcaloïde.

Le mot (une) acolyctine est composé à partir des éléments de *aconitum lycoctonum* (ou *lycoctonon*) « aconit tue-loup »; *lycoctonum* étant emprunté au grec λ υ κ ο κ τ ο΄ ν ο ν « qui tue les loups » composé de λ υ΄ κ ο ς « loup » et de κ τ ε ί΄ ν ω « tuer », avec le suffixe -ine.

acolytat, acolyte

A. dans la hiérarchie et la liturgie catholique :

un **acolytat** : le rang et la fonction d'acolyte.

un **acolyte** : un clerc promu à l'acolytat chargé notamment de servir à l'autel un membre de la hiérarchie placé au-dessus de lui.

B. une **acolyte** : une compagne et servante habituelle d'une personne à laquelle elle est subordonnée ; une aide subalterne ; une complice.
un **acolyte** : un compagnon et serviteur habituel d'une personne à laquelle il est subordonné ; un aide subalterne ; un complice.

C. un **acolyte** : le titre que portait le capitaine des Varanges à la cour de Constantinople.

Si les termes français évoqués plus haut ne suffisaient pas, peut-être pourrait-on encore ajouter à cette liste, en en revivifiant l'emploi, le nom acolyte, emprunté du grec *akolouthos*, « suivant, compagnon, serviteur » et, proprement, « celui qui marche sur le même chemin ». C'est dans la hiérarchie catholique le titre situé au-dessus de celui d'exorciste, mais aujourd'hui, il a plutôt le sens que lui donnait Sainte-Beuve quand il écrivait dans Volupté : « Comme j'aurais voulu avoir connu de près les auteurs, les inspirateurs de ces récits ! Comme j'enviais à mon tour d'être le secrétaire et le serviteur des grands hommes ! Ce titre d'acolyte des saints et des illustres me semblait, ainsi que dans l'Église primitive, constituer un ordre sacré. » Acolyte des illustres, tel semble être l'équivalent de notre moderne *follower*.
En savoir plus : Académie française

Le nom (un) acolyte est emprunté au latin chrétien *acoluthus, acolythus, acoluthum, acolythum, acolytum, acolitum, acholitum*, emprunté au grec ɑ ᾽ κ ο΄ λ ο υ θ ο ς « *sequens, minister* ».

acomas, acomat

un **acomas** ou **acomat** : un arbre.

L'origine de ce nom est obscure, il est probablement emprunté à la langue des Caraïbes.

acompte

un **acompte** :

- un paiement partiel, effectué ou reçu, venant en déduction du paiement total ultérieur d'un dû ;
- une satisfaction en attendant mieux ;
- un avant-gout de quelque chose.

On a lu aussi un à-compte.

Ce nom est formé d'à et compte.

à compter de

Les locutions prépositives *à compter de* et *à partir de* possèdent le sens commun de « depuis, dès », indiquant le début d'une durée dans le temps. Dans ce sens, les verbes qui les accompagnent doivent exprimer une action

qui se poursuit dans le temps et non une action ponctuelle.
Notons que, contrairement à *à compter de*, qui exprime uniquement une idée de durée, *à partir de* exprime aussi une idée de commencement située dans l'espace ou dans un raisonnement. C'est pourquoi cette locution prépositive est utilisée plus fréquemment que *à compter de*. En savoir plus : Office québécois de la langue française

acon, aconage, aconier

un **acon** ou **accon** : une embarcation à fond plat, servant à divers usages (aller sur les vases ; pour la pêche des huitres ; dans les parcs à moules ; au chargement ou déchargement des navires de commerce).

un **aconage** ou **acconage** :

- une opération de transport, de manutention, de chargement ou de déchargement des marchandises, faite au moyen d'accons entre le bateau en mer et le quai ;
- une opération de manutention des marchandises à bord d'un navire.

une aconière ou acconière, un **aconier** ou **acconier** : [transports et mobilité / transport maritime] une entrepreneuse, un entrepreneur ou une entreprise de manutention spécialisé(e) dans l'embarquement et le débarquement de marchandises. En anglais : *stevedore*. Journal officiel de la République française du 21/10/2004.

Le nom (un) accon ou acon, poitevin à l'origine et localisé particulièrement dans l'ouest de la France, en Anjou, en Saintonge, a pris des sens légèrement différents suivant les régions ou pays où il s'est implanté et l'usage qui était fait de cette embarcation. La localisation du mot à l'origine et les circonstances historiques de la guerre de Cent ans permettent de supposer un emprunt à l'anglosaxon *naca* « barque », un mot très attesté dans les langues germaniques. En savoir plus : CNRTL.

aconit

un **aconit** : une plante ; une préparation obtenue à partir de cette plante.

un aconit-anthore, un aconit-napel, un aconit tue-loup ou aconit-lycoctone

une **aconitase** : l'enzyme catalysant une réaction d'addition d'une molécule d'eau sur l'acide *cis* -aconitique, produisant les acides citrique ou isocitrique.

un **aconitate** : un sel ou ester de l'acide aconitique.

une **aconitine** : un alcaloïde.

un acide **aconitique**

Le nom (un) aconit est emprunté au latin *aconitum*, transcription du grec ακόνιτον, en savoir plus : CNRTL.

acontie

une **acontie** :

- un genre de champignons ;
- un genre d'insectes lépidoptères de la famille des nocturnes, dont les espèces les plus remarquables sont le collier blanc et le funèbre ;
- un organe spécial à certaines actinies et leur servant à tuer les proies saisies.

Ce nom est emprunté au latin scientifique *acontia*, attesté en entomologie depuis 1816, d'origine obscure.

à contrario, a contrario

un argument **à contrario** ou ***a contrario*** : par la raison du contraire.

un raisonnement **à contrario** ou ***a contrario*** :

- le procédé de raisonnement qui permet, par voie d'opposition, d'extraire d'un texte une solution contraire à celle qui y est inscrite, pour les cas non envisagés ;
- un raisonnement qui conclut d'une opposition dans les hypothèses à une opposition dans les conséquences.

à contrario ou ***a contrario*** :

- opposé, contradictoire ;
- par l'exemple contraire, au contraire.

Cette expression du latin scolastique est composée de la préposition *a, ab* « de, à partir de, du fait de » et de l'ablatif *contrario* du neutre substantivé de *contrarius, contraria, contrarium* (voir : contraire).

à contre-lumière

à contre-lumière : à contre-jour.

acoprosie

une **acoprosie** : une absence de matières fécales dans les intestins due à une stase intestinale ou un manque d'ingestion.

acoquinant, acoquinement, acoquiner

une vie accoquinante ou acoquinante, un feu **acoquinant** ou **accoquinant** : qui acoquine, qui est de nature à acoquiner.

un **acoquinement** :

- l'état de celui qui s'acoquine ;
- une attache, un attachement stables, mais socialement irréguliers ;
- un attachement malsain.

acoquiner ou **accoquiner** quelqu'un : l'attirer et l'installer dans une habitude ou un attachement excessifs.

acoquiner à : attacher fortement quelqu'un à quelque chose, en particulier à un lieu.

s'accoquiner ou **s'acoquiner** :

- s'attacher à quelqu'un, avoir des fréquentations avec quelqu'un en s'installant auprès de lui ;
- vivre en concubinage ;
- avoir des relations avec des personnes d'un niveau généralement assez bas ;
- s'attacher à quelque chose, en particulier à un lieu.

Le verbe accoquiner ou acoquiner, dérivé de coquin avec le préfixe a-, est entré dans la langue après le moyen français *coquiner*, depuis 1440 « mendier », qu'il a supplanté.

acore, acorine, acoriné, acorinée, acorus

voir : dictionnaire des sciences animales

un **acore** ou **acorus** : une plante.

une **acorine** : le nom donné à une substance extraite de la racine de l'*Acorus calamus*.

elle est acorinée, il est **acoriné** : ressemble à un acore.

les **acorinées** : la famille de plantes dont le type est l'acore.

un iris **pseudoacorus**

Le nom (un) acore est emprunté au latin *acorum* ou *acorus* « iris jaune des marais », lui-même emprunté au grec α΄ κ ο ρ ο ν pour désigner l'*iris pseudoacorus*, mais jamais l'*acorus calamus* introduit en Europe par les Mongols.

acosmique, acosmisme

en philosophie :

une personne **acosmique** : sans relation avec l'univers sensible, celui-ci étant une réalité organisée.

une qualité acosmique : qui est propre aux réalités supra-sensibles non gouvernées par un ordre immuable.

un **acosmisme** : un système de pensée qui nie l'existence d'un monde sensible ayant sa consistance propre.

un **pancosmisme** : une doctrine d'après laquelle le monde est tout ce qui existe.

Selon les sens, le mot acosmique est dérivé de cosmique avec le préfixe a- privatif, ou du radical d'acosmisme avec le suffixe -ique.

Le nom (un) acosmisme est emprunté à l'allemand *Akosmismus* (dérivé du grec κ ο΄ σ μ ο ς « monde »), le terme employé par Hegel en 1830 pour définir le système de Spinoza.

acota

un **acota** : une plante.

L'origine de ce nom est obscure. C'est probablement une confusion avec atoca.

à côté, à-côté

un **à-côté** :

- un détail secondaire, un aspect superficiel d'une réalité ;
- un supplément de salaire en nature ou en espèces

à côté :

- à proximité, tout près ;
- dans la pièce voisine ;
- à proximité, en manquant un objectif ;
- en revanche, par comparaison ;
- en dehors, en plus.

à côté de :

- auprès de ;
- en dehors de l'objectif ;
- en comparaison de ; en plus de ;
- de même valeur que.

acotylédon, acotylédone, acotylédoné, acotylédonée, acotylédonie

en botanique :

elle est acotylédone, il est **acotylédon** :

- est privé(e) de cotylédons ;
- dont les cotylédons ne sont pas visibles.

les (plantes) **acotylédones** ou **acotylédonées** : dont les cotylédons ne sont pas visibles.

un végétal **acotylédoné** : qui, lors de son premier développement, ne présente pas de cotylédons.
un embryon acotylédoné : qui est dépourvu de vrai cotylédon.
une plante acotylédonée : dont l'embryon n'est pas pourvu de cotylédon.

une **acotylédonie** :

- l'état d'une plante dont les graines sont privées de cotylédons ;
- la première classe de la méthode naturelle de Jussieu.

un **cotylédon** :

- une expansion latérale de l'embryon végétal qui, généralement, est charnue et contient les réserves nutritives nécessaires au premier développement de la plante ;
- une plante grasse caractérisée par des feuilles charnues en grappes, en épis ou en cymes ;
- une des expansions ramifiées et vascularisées de la face utérine du placenta, séparées les unes des autres par des sillons.

un cotylédon aberrant : un cotylédon placentaire isolé de la masse principale, mais relié à celle-ci par des vaisseaux plaqués sur les membranes.

elle est cotylédonée, il est **cotylédoné** : est pourvu(e) de cotylédon(s).

un végétal **dicotylédone** : dont la graine a le plus souvent deux cotylédons.
une dicotylédone

elle est monocotylédone, il est **monocotylédon** : dont la graine n'a qu'un seul cotylédon.
une **monocotylédone** : une plante angiosperme caractérisée par un embryon à cotylédon unique.

Le mot acotylédon est dérivé de cotylédon avec le préfixe privatif a-.

acouchi

un **acouchi** : un mammifère : dictionnaire des sciences animales.

Le nom de ce mammifère est emprunté aux tupi et guarani *acuti* ou *aguti*.

acouer

On a lu **acouer** pour **accouer** : voir ci-dessus.

acouiner

acouiner : trouver.

L'origine de ce verbe est obscure.

acoumètre, acoumétrie

un **acoumètre** : un audiomètre, un instrument destiné à mesurer chez l'homme l'acuité auditive.

une **acoumétrie** : une audiométrie.

Le nom (un) acoumètre est composé du grec α ʾ κ ο υ΄ ε ι ν « entendre », et de -mètre tiré du grec μ ε΄ τ ρ ο ν « instrument qui sert à mesurer ».

à-coup

un **à-coup** :

- une brusque discontinuité dans un mouvement ;
- un arrêt brusque immédiatement suivi d'une reprise ;
- une saccade ;
- [matériaux] une diminution brusque et de faible amplitude de la rigidité d'une éprouvette, due à la propagation instantanée et limitée d'une fissure dans une zone fragile de cette éprouvette au cours d'un essai de détermination de la ténacité d'un matériau. En anglais : *pop-in*. Journal officiel de la République française du 07/05/2016.

par à-coups : de façon intermittente, irrégulière.

acoupa

des **acoupas** : des poissons de la famille des sciénidés.

un acoupa royal : Office québécois de la langue française.

acouphène

un **acouphène** : une perception sonore non liée à une vibration du monde extérieur, inaudible par l'entourage.

Ce nom est formé du grec « entendre » et « paraitre ».

-acousie

L'élément -**acousie** est formé du grec α΄ κ ο ν σ ι ς « action d'entendre ».

- une anacousie : une cophose, une perte totale de l'audition, unie ou bilatérale ; une rééducation auditive [?].
- une diplacousie : une perception d'un même son avec une hauteur différente à chaque oreille.
- une dysacousie : une sensation désagréable ou douloureuse causée par le bruit.
- une hémiparacousie : une paracousie ne concernant qu'une oreille.
- une hypoacousie chez l'enfant : une acuité auditive insuffisante pour permettre à l'enfant d'apprendre sa propre langue, de participer aux activités normales de son âge, de suivre avec profit l'enseignement scolaire.
- une palinacousie : une manifestation auditive de type hallucinatoire consistant en une sensation de persévération de sons, en règle liée à une lésion du lobe temporal.
- une paracousie : une appréciation erronée d'un son.
- une presbyacousie : une altération physiologique de la fonction auditive liée au vieillissement de l'individu.

acousmate, acousmatique, acousmie

un **acousmate** : un bruit de voix humaines ou d'instruments qu'on s'imagine entendre dans l'air.

un bruit **acousmatique** : se dit d'un bruit que l'on entend sans voir les causes dont il provient.

les **acousmatiques** : les disciples de Pythagore qui, pendant 5 années, écoutaient ses leçons, cachés derrière un voile, sans le voir.

une **acousmie** : un manque de perception des sons.

Le nom (un) acousmate est emprunté au grec α΄ κ ο υ σ μ α, -α τ ο ς « ce qu'on entend ».

Le mot acousmatique est emprunté au grec α᾽ κ ο υ σ μ α τ ι κ ό΄ ς « disposé ou habitué à écouter (en parlant des Pythagoriciens habitués au silence) ».

acousticien, acoustico-, acoustique, acoustiquement, acousto-optique

une acousticienne, un **acousticien** : une, un spécialiste de l'acoustique.

un réflexe **acousticopalpébral** : un clignement bilatéral des paupières lors de la perception d'un bruit soudain et suffisamment intense.
des réflexes acousticopalpébraux

une **misophonie** : l'affection du système nerveux qui se manifeste par une hypersensibilité aux sons et aux bruits produits par autrui et qui sont jugés habituellement normaux dans un environnement humain, à ne pas confondre avec l'**acousticophobie**, qui est la phobie des sons et des bruits. Office québécois de la langue française

un syndrome facio-oculo-acousticorénal

elle, il est **acoustique** :

- concerne la perception des sons ;
- concerne la production ou la propagation des sons et des bruits ;
- concerne le son du point de vue de sa fonction musicale.

un syndrome **cervico-oculo-acoustique**

elle, il est **hydroacoustique** : concerne, utilise les vibrations acoustiques en milieu liquide.

une atrophie **opticoacoustique**

le **psychoacoustique** : l'étude des rapports entre les paramètres d'une stimulation acoustique et la qualité de la sensation auditive.

l'**acoustique** : la discipline qui traite des aspects physiques de la production et de la transmission des sons et des bruits.

Lexique de l'acoustique : Wiktionnaire.

l'acoustique architecturale : l'ensemble des techniques employées par les architectes et les ingénieurs pour diriger la propagation du son dans les bâtiments.

une **acoustique** : les qualités d'un objet creux du point de vue de sa sonorité.

la **diacoustique** : l'étude de la réfraction des sons.

l'**électro** : une musique composée à l'aide d'un ordinateur.

une électroacousticienne, un **électroacousticien** : une, un spécialiste d'électroacoustique.

l'électroacoustique :

- la technique de la production, de la transmission, de l'enregistrement et de la reproduction des phénomènes acoustiques par des méthodes électriques ;
- la branche de l'électricité se rapportant à l'étude des phénomènes propres à l'électricité en mouvement, distincte de l'électricité à l'état statique.

une chaine électro-acoustique : un système quelconque de circuits transmettant un signal sonore entre un microphone et un haut-parleur.

la **géoacoustique** : une science qui détecte et analyse les infra-sons présents à la surface de la Terre.

acoustiquement :

- d'un point de vue acoustique ;
- du point de vue de l'acoustique.

l'**acousto-optique** : la discipline qui étudie les interactions entre le rayonnement lumineux et les ondes acoustiques.

un composant **acousto-optique**

Dictionnaire historique du français québécois :

- une, un acoustique : la partie d'un appareil téléphonique filaire qu'on applique sur l'oreille pour écouter ; la partie mobile réunissant l'écouteur et le microphone.
- une tuile acoustique : un carreau insonorisant, à surface perforée, dont on recouvre le plafond, les murs d'une pièce, d'un local.

Le mot acoustique a été créé par le physicien Joseph Sauveur par emprunt au grec ɑ ʼ κ ο υ σ τ ι κ ό ς « qui concerne l'ouïe », de ɑ ʼ κ ο υ ́ ε ι ν « entendre ».

acouter

acouter : écouter.

Le verbe acouter représente l'évolution phonétique normale du latin *auscultare* « entendre, prêter attention ». On note en 1150 : *asculter* « faire attention à ce que dit quelqu'un, entendre ».

ACP

La **zone ACP** (Afrique, Caraïbe, Pacifique) désigne les 79 États membres des accords de Lomé puis ceux de Cotonou (en 2000). Ces accords règlent les relations économiques entre ces États et l'Union européenne. Géoconfluences.

acqua-toffana

une **acqua-toffana** ou **aqua-toffana, aqua-tofana** : un poison italien mortel d'autrefois.

acquérant, acquéreur, acquérir

une passion **acquérante** : qui cherche à acquérir, qui acquiert.

une **acquéreuse** ou **acquéresse**, un acquéreur :

- celle, celui qui acquiert, surtout des biens immeubles ;
- une acheteuse, un acheteur.

une acquéreuse en série, un **acquéreur en série** : une, un chef d'entreprise qui multiplie les acquisitions d'entreprises. En anglais : *serial acquirer*. Journal officiel de la République française du 28/07/2001.

une banque acquéreuse, un **acquéreur** : un établissement financier qui met à la disposition d'un commerçant des services de paiement électronique. Plus précisément, il peut s'agir de la banque avec laquelle un commerçant fait affaire afin de prendre en charge le système de transactions électroniques. Office québécois de la langue française.

acquérir :

- devenir propriétaire d'un bien, à titre gratuit ou onéreux ;
- entrer en possession d'un bien abstrait, d'une qualité.

acquérir de l'importance : devenir important.

j'acquiers, tu acquiers, il acquiert, nous acquérons, vous acquérez, ils acquièrent ;
j'acquérais ; j'acquis, vous acquîtes ; j'acquerrai ; j'acquerrais ;
j'ai acquis ; j'avais acquis ; j'eus acquis ; j'aurai acquis ; j'aurais acquis ;
que j'acquière, que tu acquières, qu'il acquière, que nous acquérions, que vous acquériez, qu'ils acquièrent ;
que j'acquisse, qu'il acquît, que nous acquissions ; que j'aie acquis ; que j'eusse acquis ;
acquiers, acquérons, acquérez ; aie acquis, ayons acquis, ayez acquis ;
(en) acquérant.

s'acquérir quelque chose :

- devenir, par son action personnelle, propriétaire d'une chose matérielle ;
- posséder, grâce à son action personnelle, un bien non matériel, une certaine qualité.

s'acquérir quelqu'un :

- s'attirer, par son action personnelle, les sympathies de quelqu'un ;
- gagner ses services.

s'acquérir par : devenir la propriété ou la possession par.

elles s'acquièrent par, ils s'acquièrent, elles se sont acquises, ils se sont acquis,...

Le verbe acquérir est une réfection par changement de conjugaison et sur le modèle de querre (11ème siècle), quérir (fin du 13ème siècle) de l'ancien français *aquerre*, du latin vulgaire *acquaerere*, une forme recomposée du latin classique *acquīrere*, une forme apophonique (= comparer avec l'ancien français *conquerre*, le moyen français conquérir, *enquerre – (s')enquerir, requerre – requerir*). Le latin *acquirere* a signifié « ajouter (à quelque chose), obtenir quelque chose (en plus) » « se procurer », et en latin médiéval comme terme juridique « mander, aller chercher ».

acquêt, acquêter

un **acquêt** :

- une acquisition ;
- un bien acquis par un ou les époux dans le régime de la communauté légale et qui entre dans la masse commune ;
- un droit dû au roi et au seigneur.

les nouveaux acquêts : se disait d'un droit dû au roi et au seigneur par les roturiers qui avaient acquis nouvellement des fiefs.

acquêter un immeuble : l'acquérir par un acte quelconque.

Le nom (un) acquêt vient du latin vulgaire *acquaesitum*, du participe passé de *acquaerere* (à comparer avec acquérir) ; en latin médiéval *acquaesitus* et *acquis(i)tum*, sont attestés au sens d'un « bien acquis ».

Le verbe acquêter, dérivé de aquest, acquêt, comme terme juridique, est à comparer au latin médiéval *acquistare* « *acquirere* ».

acquiesçant, acquiescement, acquiescence, acquiescer

une attention acquiesçante, un sourire **acquiesçant** : qui est disposé(e) à acquiescer.

un **acquiescement** :

- l'action d'acquiescer ;
- une adhésion expresse ou tacite à une décision ou à un acte judiciaire, une renonciation aux voies de recours ou aux nullités qui pourraient être invoquées ;
- une acceptation totale ;
- une adhésion réfléchie engageant l'être tout entier.

une **acquiescence** : l'action d'acquiescer.

acquiescer (à) :

- donner un plein assentiment à quelque chose ou à quelqu'un ;
- répondre oui avec discrétion à une demande ;
- donner une adhésion tacite ou expresse à un acte ;
- donner son adhésion par un engagement motivé de tout l'être

j'acquiesce, tu acquiesces, il acquiesce, nous acquiesçons, vous acquiescez, ils acquiescent ;
j'acquiesçais ; j'acquiesçai ; j'acquiescerai ; j'acquiescerais ;
j'ai acquiescé ; j'avais acquiescé ; j'eus acquiescé ; j'aurai acquiescé ; j'aurais acquiescé ;
que j'acquiesce, que tu acquiesces, qu'il acquiesce, que nous acquiescions, que vous acquiesciez, qu'ils acquiescent ;
que j'acquiesçasse, qu'il acquiesçât, que nous acquiesçassions ; que j'aie acquiescé ; que j'eusse acquiescé ;
acquiesce, acquiesçons, acquiescez ; aie acquiescé, ayons acquiescé, ayez acquiescé ;
(en) acquiesçant.

Le verbe acquiescer est emprunté au latin *acquiescere* « se reposer » puis, dès le 1er siècle avant J.-C., celui de « avoir confiance en, donner son assentiment à » qui se développe en latin chrétien, d'où « se soumettre à (quelque chose) », avec le même sens dans l'emploi absolu « donner son assentiment ».

acquis, acquisition, acquisivité

être **acquis** par, être acquis grâce à : être obtenu par, grâce à.

être acquis à : appartenir à ; être entièrement dévoué à.

c'est acquis, il est acquis que : cela est incontestable, c'est considéré comme un fait sur lequel on ne reviendra plus.

un bien acquis : dont on a la propriété.

une connaissance acquise, un savoir acquis : qui est obtenu(e) au bout d'un minimum de temps par un effort d'apprentissage ou par l'expérience personnelle.

un **acquis**, des acquis : la connaissance, le savoir-faire résultant de l'étude du travail, de l'expérience.

des acquis : des avantages sociaux.

des acquis expérientiels : Office québécois de la langue française.

L'expression *prendre pour acquis* est la traduction littérale de *to take for granted*. En français, il est plus idiomatique de dire *tenir pour acquis*. Si l'anglicisme *prendre pour acquis* est souvent utilisé, c'est peut-être parce que la locution *prendre pour* est tout à fait correcte au sens de « croire à tort, penser à tort, considérer à tort ».
Le calque de l'anglais *prendre pour acquis* peut être remplacé par plusieurs locutions verbales. La plus courante est *tenir pour acquis*, mais on peut également employer, selon le contexte, *tenir pour assuré, tenir pour admis, considérer comme acquis, considérer comme admis, présupposer, présumer, admettre au départ*. En savoir plus : Office québécois de la langue française. Au cœur du français.

une prescription acquisitive : qui permet de devenir propriétaire.
un instinct **acquisitif** : qui pousse à acquérir.

une **acquisition** :

- l'action d'acquérir ; son résultat ;
- ce qui est acquis ;
- [spatiologie - télécommunications] une réception d'un signal identifiable provenant d'un émetteur artificiel ou naturel. L'acquisition marque le terme de la phase de recherche et permet d'amorcer le fonctionnement correct d'une liaison radioélectrique ou d'entamer un processus d'identification ou de poursuite. En anglais : *acquisition*. Voir aussi : poursuite. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une acquisition, une acquisition conditionnelle, une acquisition différée, une acquisition en bloc, une acquisition graduelle, une acquisition immédiate, une acquisition inconditionnelle, une acquisition intégrale, une acquisition obligatoire, une acquisition partielle, une acquisition réglementaire : Office québécois de la langue française.

une **acquisivité** :

- un instinct qui pousse à acquérir ;
- une possibilité de faire face à une situation nouvelle grâce à un acquis antérieur.

Le mot acquis vient du participe passé d'acquérir.

Le mot acquisitif est emprunté au latin *acquisitivus* « qui s'acquiert » « qui fait acquérir ».

Le nom (une) acquisition est emprunté au latin *acquisitio* « action d'acquérir » (au sens littéral de « action d'augmenter » à comparer à *acquirere* « ajouter à ») « action d'acquérir », fréquent en latin médiéval comme terme juridique par opposition au patrimoine.

acquit, acquit-à-caution, acquit-patent

A. un **acquit** : l'action d'acquitter quelque chose ou quelqu'un.

à l'acquit de, en l'acquit de : à la décharge de, pour la libération de.

par acquit de conscience : sans conviction profonde et seulement pour libérer sa conscience de quelques scrupules.

jouer à l'acquit : dans une partie de plusieurs personnes, jouer entre ceux qui ont perdu pour déterminer celui qui paiera le tout.

faire, donner un acquit ou l'acquit : au jeu de billard, donner le premier coup où l'on ne fait que placer sa bille, avec l'intention de rendre difficile le coup du joueur suivant.

B. un **acquit** :

- une attestation d'acquittement ;
- une pièce attestant l'acquittement de l'impôt indirect.

pour acquit : une formule certifiant que le versement a été effectué.

un **acquit-à-caution** : une pièce qui permet à son titulaire, sous certaines conditions, de faire circuler librement des marchandises soumises à l'impôt indirect.

un **acquit-patent** : un brevet du roi scellé du grand sceau portant gratification de quelque somme d'argent, servant d'acquit et de décharge à celui qui devait en faire le paiement.

Le nom (un) acquit peut se rattacher sémantiquement à acquérir ou à acquitter. Ou bien, en effectuant le bilan, on s'aperçoit qu'il existe un solde positif (un acquis), ou bien on peut estimer que les services rendus libèrent moralement l'individu (l'acquittent) ; d'où l'hésitation entre « au crédit de » et « à la décharge de ». CNRTL.

Le nom (un) acquit est un déverbal d'acquitter.

acquittable, acquitté, acquittement, acquitter

elle, il est **acquittable** : peut être acquitté(e), payé(e) ; doit être acquitté(e).

elle est acquittée, il est **acquitté** : a été payé(e), réglé(e).
une facture acquittée

une acquittée, un **acquitté** : celle, celui qui a été déclaré(e) non coupable par un tribunal.

un **acquittement** :

- l'action de rendre une décision de non culpabilité à l'égard d'un accusé ;
- l'action de payer une somme d'argent due pour une chose.

acquitter quelqu'un :

- le rendre quitte ;
- le déclarer par jugement ou arrêt, innocent de la faute pour laquelle il est poursuivi ;
- tenir quelqu'un pour innocent ;
- le libérer d'obligations.

acquitter une dette :

- payer ce qui est dû ;
- libérer sa conscience en payant de retour, ou en accomplissant ce à quoi on est engagé.

acquitter une facture, une pièce établissant une dette : constater par une formule suivie de la date et de la signature, le paiement de cette dette.

s'acquitter de :

- se rendre quitte, se libérer (d'une obligation ; se libérer d'une dette d'argent ;
- mener à bonne fin ce à quoi on est engagé, exécuter une obligation imposée ;
- se rendre libre à l'égard d'une obligation morale, d'un remords, etc.

s'acquitter d'une tâche : la faire selon les règles.

elles se sont acquittées, elles sont acquittées.
elles se sont acquitté les débits, elles ont acquitté les débits, elles se les sont acquittés.

elle, il est **quitte** :

- est libéré(e) d'une obligation juridique, d'une dette pécuniaire ;
- est libéré(e), exempté(e), exonéré(e) ;
- est délivré(e), débarrassé(e).

être quitte : ne plus être redevable ; avoir fini de ; ne plus avoir à faire quelque chose, en être débarrassé.

en être quitte pour : n'avoir à souffrir, à supporter que.

quitte à : au risque de, à charge de, en se réservant de.

franchement et quittement : sans charge ni hypothèque.

Le verbe acquitter est dérivé de quitte qui est emprunté au latin juridique *quietus* (à comparer avec coi et quiet).

acra

des **acras** : la spécialité créole consistant en une boulette faite de morue écrasée ou de pulpe de légumes enveloppée dans une pâte à beignets et frite dans l'huile bouillante.
un acra

On a lu aussi des accras.

Ce nom vient du créole de la Martinique, d'origine africaine (*acra, akara* « beignet de légume »).

acrânie

une **acrânie** : l'absence congénitale du crâne.

acranien, acranié

les **acraniens** ou **acraniés, céphalochordés** : un sous-phyllum de cordés dont la tête est différenciée.

acraside

les **acrasides** : un taxon d'eucaryotes hétérolobosés.

acrasie

Le mot **acrasie** ne figure dans aucun des dictionnaires que nous avons consultés. Il s'agit sans doute d'une transcription du grec *akrasia*, qui désigne l'impuissance à se gouverner ou à se maîtriser, l'intempérance. Ce mot est composé à l'aide du préfixe négatif *a-* et de *krateîn*, « dominer, régner, être le maître de ». À notre connaissance, il n'y a ni verbe, ni adjectif français correspondant à ce nom. Académie française (courrier des internautes).

acraspède

les **acraspèdes** : des cnidaires, des méduses sans vélum.

acravanter

accravanter ou **acravanter** :

- ployer sous un fardeau ;
- s'écraser, s'écrouler.

Le verbe accravanter ou acravanter, dérivé de l'ancien français *cravanter* de même sens, avec le préfixe a-, a eu une grande vitalité au 16ème siècle et est sorti de l'usage au début du 17ème siècle ; il subsiste dans des dialectes et spécialement en picard (*acravanter* « apesantir, fatiguer » 1851) et en normand « renverser, accabler ». On a lu aussi la forme agraventer par croisement avec l'ancien français *agrever* « rendre plus pesant, accabler ».

acre, acréage

Le nom **acre**, qui s'écrit sans accent sur le a, désigne une mesure agraire, c'est-à-dire une mesure servant à déterminer la dimension de la surface d'une terre. Cette mesure a d'abord été utilisée, notamment en France, avec une valeur d'environ 52 ares. Aujourd'hui, on emploie encore cette mesure agraire du système impérial dans les pays anglo-saxons, surtout dans la langue courante, avec une valeur égale à environ 40,47 ares ou 4 046,86 mètres carrés (ou, au Canada, 4 840 verges carrées). Dans le système métrique, qui est officiellement en usage au Québec, l'are et l'hectare servent de mesures agraires. On notera que le nom acre est généralement consigné au féminin dans les ouvrages de référence, mais qu'il est souvent du masculin dans l'usage au Québec. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

un acréage : [Canada] une terre agricole mesurée en acres.

Le nom français acre se dit surtout en parlant de l'acre anglaise ou de la mesure agraire de Normandie. À partir de 1900 environ, les dictionnaires indiquent que le mot est vieilli. Ce mot est très répandu dans les langues germaniques d'où il est passé en français ; cependant il est difficile de préciser par quelle voie. En savoir plus : CNRTL.

Le nom (un) acréage est emprunté à l'anglais *acreage* « surface mesurée en acres, superficie », dérivé de l'anglais correspondant au français acre.

âcre, âcrement, âcreté

elle, il est **âcre** :

- est irritante ou irritant aux sens et principalement au gout et à l'odorat ;
- a un caractère irritant, agressif, blessant.

âcrement : de manière à provoquer une sensation d'âcreté piquante, irritante pour l'odorat, le gout ou la vue.

une **âcreté** : la qualité de ce qui est âcre.

Le mot âcre, qui est un doublet savant d'aigre, est aussi emprunté au latin *acer, acris*. Voir aussi : acrimonie (ci-dessous).

acré, acret

1. [en argot] **acré** ou **acret,...** ! attention !

nifer de l'acré : faire attention.

un coup d'acré : l'extrême-onction.

il y a de l'acré : il y a du danger.

2. **acré** : vite ; fort.

un aboulage acré : une abondance.

On a lu aussi : agré.

Ce mot argotique et jargonnesque est probablement une forme euphémique de sacré qui a des sens très voisins dans la langue populaire.

acribie, acribique

une **acribie** : la qualité de celui qui travaille avec le soin le plus scrupuleux, avec une grande précision.

Ce nom est tiré du grec ancien *akribeia* « exactitude, soin minutieux ».

acridé, acridien, acridien

elle est acridée ou acrididée, il est **acridé** ou **acrididé** : ressemble à la sauterelle.

les **acrididés** : une famille d'insectes.

elle est acridienne, il est **acridien** : ressemble, est relative, est relatif à la sauterelle.

les **acridiens** : une famille d'insectes.

Autres mots indiqués comme dérivés : une acridité, un acridocarpe, un acridium.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Ces mots sont formés à partir du grec ακρίς, -ίδος « sauterelle ».

acridine, acridinique, acriflavine

une **acridine** : une base organique azotée.

un jaune d'acridine ou d'acridinium : une poudre jaune soluble dans l'eau avec fluorescence verte.

elle, il est **acridinique** : concerne l'acridine.

une **acriflavine** : un colorant d'acridine orange.

Le terme de chimie (une) acridine est peut-être formé sur le latin *acrido, acridinis*, une variante de *acredo, acredinis* « qualité, saveur piquante ».

acridoïde, acridophage, Acridophage

les **acridoïdes** : un taxon d'insectes orthoptères acridiens.

elle, il est **acridophage** : se nourrit de sauterelles.

les **Acridophages** : un peuple d'Éthiopie.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Ces mots sont formés à partir du grec ακρίς, -ίδος « sauterelle ».

acriflavine

une **acriflavine** : un colorant d'acridine orange.

acrilan

un **acrilan** : une fibre textile artificielle, obtenue par polymérisation d'un mélange notamment de nitrile acrylique et d'acétate de sodium.

Ce nom est emprunté au nom de marque anglo-américaine déposé en 1951, formé sur *acrylic* (voir : acrylique).

acrimonie, acrimonieux, acrimonieusement

une **acrimonie** :

- une âcreté corrosive ;
- une aigreur qui est ou qui parait méchante, blessante.

des acrimonies : des paroles blessantes ou des sujets de discorde.

elle est acrimonieuse, il est **acrimonieux** : a de l'acrimonie.

acrimonieusement : avec acrimonie.

Le nom (une) acrimonie est emprunté au latin *acrimonia* « âcreté (en parlant d'une plante, d'un produit) », le plus souvent comme terme de médecine, d'emploi fréquent en relation avec des noms de plantes, de substances, de médications (*acrimoniam stomachi, acrimonia humorum*) et d'emploi figuré depuis Cicéron, fréquent comme terme de rhétorique.

acrisie, acritique

une **acrisie** : une absence de crise soit que la crise manque au temps voulu, soit que la maladie n'y soit pas encore parvenue.

elle, il est **acritique** (1) :

- en médecine, a lieu sans crise ;
- n'annonce pas une crise.

Le nom (une) acrisie est emprunté au grec α ̓ κ ρ ι σ ι ́ α « caractère indécis d'une maladie ».

Le mot acritique (1) est dérivé de critique « où a lieu la crise d'une maladie », avec le préfixe a- privatif.

un dogme **acritique** (2) : qui n'a pas été examiné par la critique philosophique ou scientifique.

Le mot acritique (2) est dérivé, avec le préfixe a- privatif, de critique qui est emprunté au latin classique *criticus* lui-même emprunté au grec κ ρ ι ́ τ ι κ ο ς « qui juge les ouvrages de l'esprit », dérivé de κ ρ ι ́ ν ε ι ν « juger, estimer ».

acro-

1. **acro**-, emprunté au grec α ̓ κ ρ ο-, le thème de l'adjectif α ́ κ ρ ο ς « qui est à l'extrémité », entrant dans la composition de termes scientifiques (en particulier de biologie) et marquant une relation avec les extrémités (les mains, les pieds, le sommet de la tête...) ou plus généralement la localisation dans des parties extrêmes d'un organe ou d'un organisme.

acro- entre par ailleurs dans la formation de quelques termes d'architecture (acropodium « piédestal », acropole, acrotère) ou de linguistique (acrophonétique « se dit d'un certain type d'écriture dont les signes issus d'une écriture idéographique, transcrivent le premier son ou la première syllabe du nom de l'objet qu'ils servaient à figurer », acrophonie, acrostiche). Il se reconnait aussi dans quelques mots directement empruntés au grec : acrobate et ses dérivés, acrocéraunien, acrochirisme.

2. **acr**- (du latin *acer* « aigu ») entre dans la composition de termes de chimie : acroléine, acrose, acrosone, élargi en acro- (d'après acroléine) dans acrolactine, acrolite, acroméline, acromètre, etc.

en savoir plus : CNRTL.

acroamatique

un enseignement **acroamatique** : en philosophie, qui est destiné à un auditoire d'initiés.

un livre, un traité d'alchimie acroamatique : qui n'est accessible qu'aux seuls initiés.

Ce mot est emprunté au grec, dérivé de « ce que l'on entend », qualifiant ce qui est destiné à l'audition, d'où « ce qui ne doit être qu'entendu, ce qui est ésotérique ».

acro-angiodermatite

une **acro-angiodermatite**

acro-angiofibrome

un **acro-angiofibrome** : une tumeur localisée aux extrémités associant une hyperplasie du derme papillaire avec de nombreux fibroblastes à une augmentation de capillaires et de veinules.

acro-angiomatose

une **acro-angiomatose** : une affection comportant des angiomes multiples des doigts et/ou des orteils.

acro-asphyxie

une **acro-asphyxie**

acrobate, acrobatidé, acrobatie, acrobatique, acrobatiquement, acrobatiser, acrobatisme

une, un **acrobate** (1) :

- une, un artiste de cirque, de music-hall, etc. qui exécute, en hauteur ou sur le sol, des exercices difficiles, plus ou moins périlleux ;
- toute personne qui accomplit des prouesses du même ordre ;
- une aide-déménageuse ou un aide-déménageur ;
- une déchargeuse ou un déchargeur de wagons ;
- un individu qui, par sa versatilité d'opinion, de conduite, ou par son habileté à manier les choses et les êtres, à jouer avec les difficultés, à travestir la vérité, etc. suscite le blâme, l'étonnement ou l'admiration.

l'**acrobatie** : l'art, la qualité de l'acrobate.

une acrobatie :

- un exercice de l'acrobate ;
- une manière d'être ou une façon de procéder très ou trop ingénieuse permettant de se jouer des difficultés les plus grandes, de concilier les contradictions les plus apparentes.

des acrobaties : des évolutions difficiles et périlleuses qu'un pilote fait exécuter à son appareil en cours de vol.

elle, il est **acrobatique** :

- concerne les acrobates ou est fait(e) à la manière des acrobates ;
- exige ou dénote un effort difficile, voire périlleux.

une machine acrobatique : qui sert à soulever les fardeaux.

un coefficient acrobatique : un degré d'aptitude à la voltige aérienne reconnu à un appareil, en raison de ses performances acrobatiques et des marges de sécurité qui ont été appliquées pendant sa construction.

acrobatiquement : d'une manière acrobatique.

acrobatiser : transformer en acrobate.

l'**acrobatisme** : l'activité, les activités, le métier de l'acrobate.

un acrobatisme : un comportement d'une habileté et d'une ingéniosité excessives.

un **acrobate** (2) : un mammifère marsupial.

les **acrobatidés** : une famille de marsupiaux diprotodontes.
un acrobatidé

voir : dictionnaire des sciences animales

Le nom acrobate est emprunté au grec α ' κ ρ ο ́ ß α τ ο ς « qui marche sur la pointe des pieds ».

acroblaste

un **acroblaste** : un corpuscule qu'on peut observer dans le spermatide et dont provient l'acrosome.

acrobrachycéphalie

une **acrobrachycéphalie** : une variété de craniosténose caractérisée par la soudure précoce de la suture coronale et un aplatissement antéro-postérieur du crâne.

acrobranche

une, un **acrobranche** (des acrobaties dans les branches) ou **accrobranche** [nom déposé] (s'accrocher aux branches) : une activité sportive dans un site forestier.

un **acrosport** : un sport acrobatique.

acrobustite, acrobystite

une **acrobustite** ou **acrobystite** : une inflammation du prépuce des animaux.

une **acroposthite** : une inflammation du prépuce chez l'homme.

acrocallosal

le syndrome **acrocallosal** de Schinzel

acrocarpe

une mousse **acrocarpe** : dont les sporogones et les archégones sont situés au sommet des rameaux de la tige.

les acrocarpes : un groupe de mousses.

une mousse **pleurocarpe**

Ce mot est emprunté au grec α᾽κ ρ ο΄ κ α ρ π ο ς « dont les fruits sont au sommet » formé de l'adjectif α΄ κ ρ ο ς « extrême » et du substantif κ α ρ π ο΄ ς « fruit ».

acrocentrique, acrocentromérique

un chromosome **acrocentrique** ou **acrocentromérique** : pour lequel le centromère est proche de l'une de ses extrémités.

acrocéphale, acrocéphalie, acrocéphalique, acrocéphalopolysyndactylie, acrocéphalosyndactylie

elle, il est **acrocéphale** : est atteinte ou atteint d'acrocéphalie.

une **acrocéphalie** : la malformation crânienne caractérisée par le développement du crâne vers le haut, due à la soudure anormalement précoce des sutures sagittale et coronale.

elle, il est **acrocéphalique** : est relative, est relatif à l'acrocéphalie.

les **acrocéphalinés** : une sous-famille de sylvidés, des oiseaux passereaux.

une **acrocéphalopolysyndactylie** : des malformations congénitales multiples associant des déformations crâniennes liées à une crâniosténose, à une polydactylie et à une syndactylie des doigts et des orteils.

une **acrocéphalosyndactylie** : un ensemble de malformations de la tête et des extrémités des membres caractérisées par une déformation céphalique de type acrocéphalie liée à une craniosténose et par des anomalies de la face.

Le nom (une) acrocéphalie est dérivé d'acrocéphale formé de l'élément préfixal acro- et de κ ε φ α λ η΄ « tête », avec le suffixe -ie.

acrocéraunien

les Monts **acrocérauniens** : une chaine de montagnes de l'ancienne Grèce.

une montagne **acrocéraunienne** : qui est fréquemment frappée par la foudre.

Ce mot a supplanté, dès le milieu du 18ème siècle, *acrocéraunes*, emprunté au latin *acroceraunia* de même sens, du grec α΄ κ ρ ο ν « sommet » et κ ε ρ α υ ν ο΄ ς « foudre », avec le suffixe -ien.

acrocère, acrocéride, acrocéridé

un **acrocère**

les **acrocéridés** ou **acrocérides** : des diptères à petite tête, au thorax bossu.
un acrocéridé ou acrocéride

acrochirisme, acrochiriste

un **acrochirisme** : un des exercices du pancrace.

une, un **acrochiriste** : une, un athlète pratiquant cette lutte.

Le nom (un) acrochirisme est formé sur le grec α᾽ κ ρ ο χ ε ι ρ ί ζ ω « toucher du bout des doigts ; lutter sans prendre à bras le corps », littéralement en prenant avec les avant-bras, avec les mains, c'est à dire légèrement, avec le suffixe -isme.

acrocholose

une **acrocholose** : un acrosyndrome caractérisé par des sensations de brulures anorganiques et non objectives des extrémités sans augmentation de la chaleur locale.

acrochorde, acrochordidé, acrochordoïde

des **acrochordes** : des serpents de la famille des **acrochordidés**.
un acrochorde

les **acrochordoïdes** : un taxon de serpents.

Le nom (un) acrochorde est formé soit directement sur le grec α᾽ κ ρ ο χ ο ρ δ ώ ν « verrue pédiculée » soit plus probablement sur le français acrochordon en raison des écailles de ces reptiles offrant l'apparence de verrues. On a lu aussi acrochorde comme forme francisée d'acrochordon.

acrochordon

un **acrochordon** : une petite masse molle, pédiculée, parfois pigmentée, siégeant en général sur le cou et dans les plis de flexion, souvent multiple, apparaissant après la cinquantaine.

un **acrochordon** ou **acrocordon** : des productions des paupières, ou de la peau du tronc ou des aisselles, dures, grêles, placées surtout vers la commissure de l'oeil, et qui ressemblent par leur forme ou par leur mobilité à un bout de corde, par exemple chez les vieux chiens.

Ce nom est emprunté au grec α᾽ κ ρ ο χ ο ρ δ ώ ν de même sens (le terme grec a été aussi emprunté par le latin *acrochordon*, très attesté en latin médiéval.

acrocraniofacial

une dysostose **acrocraniofaciale** : une acrocéphalie, des malformations faciales, une surdité et une duplication de la phalange distale du pouce.

acrocyanose

une **acrocyanose** : un érythème bleu-violacé moucheté bilatéral et permanent des extrémités, surtout des mains et des pieds, qui sont froids, moites, avec souvent un aspect boudiné des doigts.

Ce nom est formé d'acro- et de cyanose.

acrocyste

un **acrocyste** : une sorte de chambre d'incubation observée chez certains insectes.

acrodendrophile

une espèce animale ou végétale **acrodendrophile** : qui est inféodée à la partie supérieure de la canopée.

acrodermatite

une **acrodermatite** : toute dermatite des extrémités.

une acrodermatite chronique atrophiante

une acrodermatite continue d'Hallopeau

une acrodermatite entéropathique

une acrodermatite papuleuse infantile

acrodermatolacrymodentaire

un syndrome **acrodermatolacrymodentaire** : une maladie caractérisée par l'association d'une hypodontie, d'une ectrodactylie, d'une obstruction des voies lacrymales, d'une onychodysplasie avec nombreuses taches de rousseur.

acrodonte

un (reptile) **acrodonte** : dont les dents sont soudées au bord supérieur des mâchoires.

Ce mot est composé de acro- et ο ʼ δ ο ν υ ́ ς, ο ʼ δ ο ́ ν τ ο ς « dent ».

acrodynie

une **acrodynie** : une maladie affectant presque exclusivement les enfants, se caractérisant par des troubles vasomoteurs des extrémités avec œdème, érythème, froideur, hypersudation et sensations douloureuses.

acrodysostose

une **acrodysostose** : un syndrome malformatif associant la brièveté des mains et des pieds, des anomalies faciales, un retard statural, une obésité, une surdité et une débilité mentale.

acrodysplasie

une **acrodysplasie** : une affection liée à un trouble du développement de l'os et du cartilage prédominant aux extrémités.

acrodystrophie

une **acrodystrophie** diabétique

acrofacial

un syndrome **acrofacial**, une dysostose acrofaciale

acrogène

un végétal **acrogène** : en parlant des cryptogames acotylédones, dont la tige s'accroît par le sommet.

un cristal **acrogène** : qui provient de décroissements sur les angles et les bords supérieurs d'un autre cristal.

Ce mot est composé de acro- et -gène.

acrogeria

une **acrogeria** : une affection dystrophique rare, surtout féminine mais dont le caractère familial n'est pas net, comportant une atrophie cutanée généralement isolée qui débute à la naissance ou peu après mais reste ensuite stable, très électivement localisée aux mains et aux pieds, surtout sur leur face dorsale, et leur donnant un aspect prématurément vieilli, avec atteinte fréquente des ongles mais sans modification des cheveux ni des dents.

acrogne

une **acrogne** : une veillée d'hiver ; le lieu où elle se tient.

La veillée peut aussi être désignée par le lieu où elle se tient. Dans cette même région, on l'appelle aussi acrogne ou écraignes. Ce mot est un lointain descendant de l'ancien nordique *skarn*, « fumier ». Ce fumier était utilisé comme isolant. Tacite écrit dans La Germanie : « Ils construisent des demeures souterraines qu'ils chargent d'une importante couche de fumier (*multo fimo onerant*) et adoucissent de cette manière les rigueurs du climat ». Par métonymie, le bas-francique *skreunia* a ensuite désigné une habitation. Quand le mot passe au latin tardif *escrannia* et à l'ancien français *escregnes*, il désigne une pièce d'habitation, le plus souvent réservée aux femmes. On trouve dans un texte de la fin du XIVe siècle : « les jeunes filles à marier, et femmes qui filoient ès escregnes, comme il est acoustumé à faire en temps d'iver ». Au XIXe siècle le mot désigne ou une veillée ou, plus spécifiquement, une réunion de femmes qui passent la veillée en filant, tricotant et racontant des histoires. En savoir plus : Académie française ; CNRTL.

acrogyne

l'hépatique **acrogyne** : dont les archégones sont situés sur les rameaux principaux.

acroïde

une (gomme) **acroïde** ou **accroïde**, **acchroïde** : une résine odorante produite par certaines plantes de la famille des liliacées.

acro-iodèse

une **acro-iodèse** : une forme particulière d'acrocyanose associant une hypothermie avec érythrocyanose des extrémités et des phénomènes de lourdeur des jambes, en l'absence d'insuffisance veineuse superficielle ou profonde.

acrokérato-élastoïdose, acrokératose, acrokératosique

une **acrokérato-élastoïdose** : une dermatose d'origine inconnue, transmise sur le mode autosomique dominant, touchant préférentiellement les femmes noires, faite de papules cornées translucides souvent ombiliquées à disposition linéaire électivement localisées sur le bord cubital des mains, le côté radial des pouces et des index, mais aussi sur le bord interne des pieds.

une **acrokératose** de Huriez
une acrokératose paranéoplasique de Bazex
une acrokératose verruciforme de Hopf
une acrokératose précancéreuse de Hiez

une poïkilodermie **acrokératosique** de Weary : une poïkilodermie congénitale à transmission autosomique dominante associant des bulles non traumatiques surtout aux mains et aux pieds, des papules lichénoïdes et kératosiques des mains, des pieds, des genoux et des coudes.

acrolactine, acroléine, acrolite

une **acroléine** : un aldéhyde éthylénique formé par pyrolyse du glycérol.

acr- (du latin *acer* « aigu ») entre dans la composition de termes de chimie : acroléine, acrose, acrosone, élargi en acro- (d'après acroléine) dans acrolactine, acrolite, acroméline, acromètre, etc.

acromandibulaire

une dysplasie **acromandibulaire** : un ensemble d'anomalies congénitales, de transmission autosomique récessive, comportant un vieillissement prématuré, des malformations de la face, une lipodystrophie prédominant aux membres et aux extrémités et lié à des mutations des gènes codant pour la lamine ou une métalloprotéase intervenant dans son métabolisme.

acromégale, acromégalique, acromégalisation, s'acromégaliser, acromégalo-gigantisme, acromégaloïde

une **acromégalie** : une maladie endocrinienne caractérisée par une croissance accrue des tissus mous et des os, se traduisant par une dysmorphie acrofaciale associée à des désordres métaboliques.

elle, il est **acromégalique** ou **acromégale** : est relative, est relatif à l'acromégalie ; est atteinte ou atteint de l'acromégalie.

une, un **acromégalique** : celle qui est atteinte d'acromégalie : celui qui est atteint d'acromégalie.

une **acromégalisation**

s'acromégaliser

un **acromégalo-gigantisme**

elle, il est **acromégaloïde**

Le nom (une) acromégalie est composé de acro- et de -mégalie (du grec μ ε΄ γ α ς, μ ε γ α΄ λ ο ς « grand », avec le suffixe -ie).

acromélalgie

une **acromélalgie** : une douleur des extrémités.

acromélanose

une **acromélanose** : une pigmentation diffuse irrégulière du dos des doigts et des orteils d'origine génétique.

acroméline

acr- (du latin *acer* « aigu ») entre dans la composition de termes de chimie : acroléine, acrose, acrosone, élargi en acro- (d'après acroléine) dans acrolactine, acrolite, acroméline, acromètre, etc.

acromélique

un syndrome **ophtalmo-acromélique**

acromérite

un **acromérite** : une partie de la tête embryonnaire.

acromésomélique

un nanisme **acromésomélique** : une malformation congénitale associant une brièveté des segments moyens des membres à une atteinte des extrémités, mains et pieds et pour certains de l'extrémité céphalique.

acromètre

acr- (du latin *acer* « aigu ») entre dans la composition de termes de chimie : acroléine, acrose, acrosone, élargi en acro- (d'après acroléine) dans acrolactine, acrolite, acroméline, acromètre, etc.

acromial

acromial : voir ci-dessous (acromien).

acromicrie

une **acromicrie** : une variété de nanisme lié à un défaut de développement en longueur des membres associé parfois à une microcéphalie.

acromiectomie, acromien, acromio-, acromion, acromioplastie, acromiotomie

elle est acromiale ou acromienne, il est **acromial** ou **acromien** : appartient à l'acromion.
elles sont acromiales ou acromiennes, ils sont acromiaux ou acromiens

un diamètre **biacromial** : le seul diamètre obstétrical intéressant du thorax fœtal qui correspond à la carrure du fœtus, allant d'un acromion à un autre.

un ligament **coraco-acromial** ou ligament **acromio-coracoïdien** : le ligament triangulaire formant une voute fibreuse au-dessus de l'articulation gléno-humérale.

une bourse **subacromiale** ou bourse **sous-acromiale** : une bourse séreuse développée entre la partie supérieure de l'articulation gléno-humérale et la voûte acromiale.

une bourse séreuse **sus-acromiale**, des nerfs susacromiaux

une **acromiectomie** : une ablation chirurgicale de tout ou partie de l'acromion.

acromio- : le préfixe concernant le repère de la présentation de l'épaule lors de l'accouchement.

une arthrose **acromioclaviculaire**, une articulation acromio-claviculaire, un disque articulaire acromioclaviculaire, un ligament acromio-claviculaire, une voute acromioclaviculaire

une présentation **acromio-iliaque** droite antérieure ou postérieure
une présentation acromio-iliaque droite antérieure ou postérieure

un **acromion** :

- l'extrémité distale latérale de l'épine scapulaire ;
- le point anthropométrique situé à l'extrémité latérale de l'acromion, le corps étant en position verticale bras pendants.

une **acromioplastie** : une régularisation de la face inférieure et du bec de l'acromion indiquée en cas de conflit entre la coiffe des rotateurs de l'épaule et l'acromion.

une artère **acromio-thoracique** ou artère **thoraco-acromiale** : une artère née de la face antérieure de l'artère axillaire, au bord supérieur ou en arrière du muscle petit pectoral.

une **sus-acromiotomie de Bonnaire** : un procédé d'embryotomie sur fœtus mort consistant à désarticuler le bras à hauteur de l'épaule en cas de dystocie irréductible.

Le nom (un) acromion est emprunté au grec α ᾽ κ ρ ω ́ μ ι ο ν « pointe de l'épaule, crête de l'omoplate » composé de α ́ κ ρ ο ς « qui est au sommet » et de ω ̃ μ ο ς « épaule ».

acromucinose

une **acromucinose** papuleuse persistante

acromyrmex

un **acromyrmex** : une fourmi d'Amérique tropicale qui cultive les champignons.

Ce nom est composé de acro- et de -myrmex emprunté au grec μ υ ́ ρ μ η ξ « fourmi ».

acron, acronal

un **acron** : l'extrémité antérieure du corps des arthropodes.

elle est acronale, il est **acronal**, elles sont acronales, ils sont acronaux

acronyme, acronymie, acronymique

un **acronyme** :

- un groupe d'initiales abréviatives plus ou moins lexicalisé ;
- un sigle prononcé comme un mot ordinaire.

une **acronymie** : le processus de formation des acronymes.

elle, il est **acronymique** : est propre à l'acronyme.

L'Académie française distingue les acronymes, qui se prononcent comme des mots ordinaires et s'écrivent en majuscules et sans points (UNESCO, ENA, OTAN), des sigles, dont chaque lettre est épelée et dans lesquels on place des points après chaque lettre (S.A.R.L., R.A.T.P., O.G.M., P.-D.G.).
Le genre d'un sigle ou d'un acronyme est déterminé par le genre du noyau du groupe nominal que le sigle ou l'acronyme formait avant la réduction. Ainsi, on parle de la S.N.C.F. (Société nationale des chemins de fer) puisque société, noyau du groupe nominal, est un nom féminin.
Par ailleurs, sigles et acronymes ne prennent pas d'accent et sont invariables. La liaison devant les sigles se fait selon l'usage ordinaire (voir l'article « liaisons »).
Notez qu'un acronyme lexicalisé (delco, sida) se comporte comme un nom commun : il perd ses majuscules et s'accorde en nombre.
Académie française.

acronyque

un astre **acronyque** ou **achronique** : qui se trouve, à son lever ou à son coucher, du côté du ciel opposé au soleil.

Le mot acronyque est emprunté au grec ɑ ᾽ κ ρ ο ́ ν υ χ ο ς « au commencement de la nuit ». La graphie achronique est issue d'une fausse étymologie à partir du grec χ ρ ο ́ ν ο ς « temps ».

acro-ostéolyse

une **acro-ostéolyse** : une ostéolyse des extrémités)

une acro-ostéolyse de Giaccai

acropachie

une **acropachie** : une augmentation de volume des tissus de la dernière phalange du doigt effaçant l'angle entre la base de l'ongle et le doigt.

acropachydermie

une **acropachydermie**

acro-papulo-vésiculeux

un syndrome **acro-papulo-vésiculeux**

acroparesthésie

une **acroparesthésie** : un symptôme fonctionnel à type de paresthésies, d'engourdissements des extrémités des membres, traduisant une souffrance du système nerveux périphérique sensitif de niveau variable (racine sensitive, ganglion rachidien postérieur, troncs des nerfs).

acropathie

une **acropathie** : toute affection des extrémités.

acro-pectoral, acro-pectoro-vertébral

un syndrome **acro-pectoral** : des malformations congénitales associant une syndactylie des doigts et des orteils, une polydactylie pré-axiale et une saillie antérieure haute du sternum.

un syndrome **acro-pectoro-vertébral** : une association de malformations congénitales, syndactylies des premiers doigts, synostose proximale entre les quatrième et cinquième doigts, synostoses des os du carpe et du tarse, déformation de la paroi antérieure du thorax, anomalies vertébrales avec *spina bifida*.

acropète

elle, il est **acropète** : se dit d'une chaine de spores dont la plus jeune est à l'extrémité.

acrophase

une **acrophase** : le sommet de la fonction mathématique donnant la meilleure approximation du rythme d'une série de valeurs expérimentales lorsque la méthode d'analyse par le cosinor est utilisée.

acrophobie

une **acrophobie** : un type de phobie spécifique liée à l'altitude.

Dans ce nom sur le modèle d'agoraphobie, acro- désigne un lieu élevé (au lieu de la partie extrême d'un organisme).

acrophonétique

une écriture **acrophonétique** : dont les signes issus d'une écriture idéographique, transcrivent le premier son ou la première syllabe du nom de l'objet.

acrophonie

une **acrophonie** (en linguistique)

acropigmentation

une **acropigmentation** de Dohi

une acropigmentation réticulée de Kitamura

acroplaste

une feuille **acroplaste** : dans laquelle le développement du limbe se fait, à partir de l'écaille, de la base vers le sommet.

Ce mot est formé de acro- et -plaste emprunté au grec - π λ α σ τ η ς, de π λ α΄ σ σ ω « je façonne, j'élabore ».

acropode

un **acropode** : les phalanges des doigts.

L'autopode, l'extrémité du membre des vertébrés constituant le pied ou la main, comprend le basipode, lemétapode et l'acropode.

acropodium

un **acropodium** : en architecture, un piédestal.

acropole, acropolien, acropolis, acropolite

une **acropole** :

- la partie la plus élevée d'une cité, servant de citadelle ;
- un lieu sacré.

l'Acropole d'Athènes

On a lu aussi une **acropolis**.

elle est acropolienne, il est **acropolien** : fait penser à une acropole, et plus spécialement à l'Acropole d'Athènes.

une montagne **acropolite** : surmontée d'une acropole.

Le nom (une) acropole est emprunté au grec ɑ ʼ κ ρ ο ́ π ο λ ι ς « ville haute, citadelle » composé de ɑ ́ κ ρ ο ς « le plus haut » et de π ο ́ λ ι ς « ville » ; ce mot est toujours féminin en grec ; il est probable que c'est en pensant au temple d'Athéna qu'on l'a parfois utilisé au masculin.

acropolysyndactylie

une **acropolysyndactylie**

Acropora

Acropora : un genre de scléractinaires, madréporaires coloniaux à branches.

acroposthite

une **acroposthite** : une inflammation du prépuce chez l'homme.

une **acrobustite** ou **acrobystite** : une inflammation du prépuce des animaux.

acropulpite

une **acropulpite** : une dermite localisée à la face palmaire ou plantaire des dernières phalanges, c'est-à-dire à la pulpe des doigts ou des orteils.

acropustulose

une **acropustulose** : une dermatose pustuleuse siégeant aux extrémités, en particulier mains et pieds, doigts et orteils, prédominant souvent sur les faces palmaire ou plantaire.

acroréno-oculaire

un syndrome **acroréno-oculaire** : un syndrome malformatif comportant une absence de pouce, des malformations rénales et un colobome du nerf optique.

acrorhigose

une **acrorhigose** : une sensation de froid, souvent anorganique, des extrémités.

acrosarcomatose

une **acrosarcomatose** de Kaposi : une affection touchant l'homme de 40 à 60 ans, le plus souvent immunodéprimé, caractérisée par l'apparition de placards cutanés angiomateux rouges et de nodules violacés enchâssés dans le derme.

acrosarque

une plante **acrosarque** : à fruits arrondis, charnus, bacciformes.

acrosclérose

une **acrosclérose** : l'état pathologique défini par l'existence d'une sclérose des téguments des extrémités, surtout des mains, mais aussi parfois des pieds, du nez et des oreilles, commençant par une phase initiale œdémateuse au cours de laquelle la peau des doigts devient progressivement indurée, adhérente aux plans sous-jacents, tandis qu'à un stade plus évolué les doigts prennent un aspect effilé et sont parfois fixés en flexion.

acrose

un **acrose** : un sucre synthétique.

une **acrosone** : un sucre synthétique, dérivé de l'acrose.

Le nom (un) acrose est formé sur le radical acr- d'acroléine, avec le suffixe -ose.

acrosine, acrosome, acrosomial, acrosomique

une **acrosine** : l'enzyme protéolytique du sperme jouant un rôle déterminant dans la fertilité masculine : elle dissout la membrane de la tête du spermatozoïde, ou acrosome, pour permettre sa fixation sur l'ovule.

un **acrosome** : la portion la plus distale de la tête du spermatozoïde en forme de vésicule à double paroi coiffant le noyau.

une réaction **acrosomiale** : la séquence de la fécondation par adhésion de la tête du spermatozoïde à la zone pellucide ovulaire puis libération des enzymes acrosomiales qui permettront la pénétration du spermatozoïde dans l'ovocyte.

une réaction **acrosomique**

Le nom (un) acrosome est composé de acro- et -some.

acrosone

une **acrosone** : un sucre synthétique, dérivé de l'acrose.

Ce nom est dérivé d'acrose, avec le suffixe -one.

acrosperme

un **acrosperme** : un genre de champignons.

acrospire

un **acrospire** : des filaments que l'orge pousse au moment de sa germination.

acrospirome

un **acrospirome eccrine** :

- pour certains, l'hidradénome à cellules claires ;

- pour d’autres, l'hidradénome nodulaire dont le nodule intradermique vient en contact avec l’épiderme ou même la surface cutanée ;
- pour d’autres encore, un vocable regroupant trois formations tumorales dérivées de l’épithélium du canal sudoripare eccrine et qui peuvent être selon le siège sur le canal intra-dermique , juxta-dermique ou intra-dermique.

acrospore, acrosporé

une **acrospore** : une spore de forme ovale se développant au sommet des filaments chez divers champignons. On lit aussi un acrospore.

un champignon **acrosporé** : dans lequel les spores naissent à la surface externe des sporanges.

acrosport

un **acrosport** : un sport acrobatique collectif sur un fond musical.

acrosternite

un **acrosternite** : un rebord marginal étroit, antérieur à l'antecosta d'une plaque sternale.

acrostiche

L’**acrostiche** est un poème dont les lettres initiales de chaque vers, lues de haut en bas, forment un nom de personne, un mot ou une phrase. Lorsqu’on y découvre un nom, il s’agit habituellement de la signature de l’auteur ou du nom de la personne à qui le poème est destiné. Lorsqu’on y découvre un mot ou une phrase, il s’agit souvent d’un thème ou d’un message qu’on a voulu plus ou moins dissimuler.
L’acrostiche peut également se limiter à quelques vers du poème et non à l’entier.
Enfin, l’acrostiche connaît plusieurs variantes. On peut utiliser la dernière lettre de chaque vers ou une lettre médiane, plutôt que la lettre initiale. Un message peut également se révéler à la lecture des premiers mots de chaque vers.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

On a lu une chanson **acrostique**.

Le nom acrostiche est emprunté au grec α ᾽ κ ρ ο σ τ ι χ ί ς « pièce où les initiales de chaque vers réunies forment un sens » composé de α ́ κ ρ ο ς « extrême » et de σ τ ί χ ο ς « vers ».

acrostole

un **acrostole** :

- dans la marine ancienne, l'ensemble des parties élevées des extrémités d'un navire ;
- l'ensemble des ornements et sculptures qui parent la proue d'un navire.

Ce nom est formé sur le grec au sens de « appendice saillant, étrave, proue ».

acrosyndactylie

une **acrosyndactylie** : une syndactylie où l’extrémité des doigts présente une soudure osseuse.

acrosyndrome

un **acrosyndrome** : un trouble vasomoteur des extrémités (terme générique) (syndrome de Raynaud, érythermalgie, acrocyanose, etc.)

acrosyringeal

acrosyringeal nævus : une tumeur cutanée congénitale bénigne, rare, associant une prolifération conjonctive et une hyperplasie épidermique importante.

acrosyringium

un **acrosyringium** : la portion intra-épidermique du canal excréteur sudoral eccrine qui, avant de s'ouvrir vers l'extérieur par le pore sudoral ou ostium, traverse l'épiderme en spirale tout en conservant ses propres cellules bordantes qui sont distinctes des cellules malpighiennes.

acrotère, acrotériasme

1. un **acrotère** (en architecture) :

- un socle disposé aux extrémités ou au sommet d'un fronton ou d'une colonne et servant de support à des statues, à des vases ou à d'autres ornements ;
- un ornement en terre cuite ou en marbre, posé sur ce socle ;
- un dosseret, un des petits murs qu'on place d'espace en espace dans les balustrades ;
- dans l'architecture contemporaine, tout prolongement du mur de façade au-dessus du plan d'une toiture en terrasse.

Ce nom est emprunté au latin *acrōtēria, acrōtēriōrum*, neutre pluriel attesté au sens « supports saillants, stylobates », lui-même emprunté au grec α ᾽ κ ρ ω τ ή ́ ρ ι ο ν « piédestaux au milieu et aux côtés des frontons dans les édifices pour soutenir des statues », et au sens « promontoires » du grec α ᾽ κ ρ ω τ ή ́ ρ ι ο ν de même sens.

2. un **acrotériasme** : une amputation d'un des membres appelés **acrotères**.

Ce nom est emprunté au grec α ᾽ κ ρ ω τ η ρ ι α σ μ ο ́ ς « amputation des extrémités », du verbe α ᾽ κ ρ ω τ η ρ ι ́ α ζ ε ι ν « couper les extrémités, mutiler ».

acrotériose

une **acrotériose** : une gangrène sénile des extrémités des membres.

acrotérium

On a lu un **acrotérium** pour un acrotère (en architecture).

acrothoracique

les **acrothoraciques** : l'ordre des crustacés cirripèdes vivant dans des cavités creusées dans la coquille des mollusques ou dans la partie dure des coraux.

Ce nom est dérivé de thorax à l'aide du préfixe acro- et du suffixe -ique.

acrotrichium, acrotrichome

un **acrotrichium** : la portion intra-épidermique de l'appareil folliculaire s'ouvrant à la surface épidermique par le pore, ou ostium, folliculaire.

un **acrotrichome**

acrothrophique

un ovaire **acrothrophique** : dont les cellules trophiques sont restées dans la chambre apicale)

un ovaire **télotrophique**

acrothymion

un **acrothymion** : le nom donné par Celse à des végétations verruqueuses se développant sur les mains et les pieds.

à croupetons

Cette marque expressive a surtout été utilisée dans des expressions corporelles : *a chatons* (comme un chat, à quatre pattes), *a genoillons*. On la rencontre encore dans les locutions contemporaines standards comme : à tâtons, à reculons, à bouchetons. Mais le français régional la connaît aussi : ***à croupetons*** (XIIe siècle) au sens d'être en position accroupie, assis sur le derrière. Le verbe croupir voulait dire en ancien français « s'accroupir ». En savoir plus : site de Dominique Didier.

Cette locution est dérivée de croupe.

acrylamide

les **acrylamides**, les **polyacrylamides** : Dictionnaire des sciences animales

acrylate, acrylique, acrylonitrile

un **acrylate** : un ester de l'acide acrylique.

un **méthacrylate** : un ester de l'acide méthacrylique.

un acide **acrylique**, une résine acrylique, un ester acrylique

l'**acrylique** : les fibres textiles artificielles obtenues par polymérisation du nitrile acrylique.

un **acrylonitrile** : un nitrile acrylique.

des résines **méthacryliques**

Le nom (un) acrylate est dérivé d'acryle composé de acr- (pour acroléine), -yle « désinence des radicaux provenant théoriquement de l'enlèvement d'un atome d'hydrogène dans la formation d'un hydrocarbure » du grec ὑ λ η « bois, matière », et du suffixe -ate.

Le mot acrylique est aussi dérivé d'acryle, avec le suffixe -ique.

actanciel, actant

un schéma, un modèle **actanciel** : qui concerne les actants du récit.

un **actant** :

- chez certains grammairiens, celui qui fait ou subit l'action, ou ce qui fait ou subit l'action : sujet, complément d'objet direct, complément d'objet indirect ;
- un personnage d'une œuvre littéraire défini par une fonction du récit.

Le nom (un) actant est dérivé du radical d'action, avec le suffixe -ant.

acte

A. un **acte :**

- une action, une manifestation concrète des pouvoirs d'agir d'une personne ;
- ce que fait une personne ;
- un document de nature ou de portée juridique constatant un fait, consignant une convention, une décision, marquant une étape dans une procédure, etc. ;
- ce fait, cette convention, etc.

un acte constitutif de fiducie : Office québécois de la langue française.

des actes :

- une collection de documents officiels ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

dont acte : une formule pour clore la rédaction d'un acte.

prendre acte de :

- constater la consignation d'un fait dans un document faisant foi ;
- déclarer qu'on se contente pour le moment d'en prendre bonne note, se réservant le droit d'y revenir ou d'en tirer parti ultérieurement.

B. [en métaphysique]

l'**acte** : l'état de ce qui existe réellement avec toutes ses déterminations et tous ses pouvoirs par opposition à la simple potentialité, ou virtualité.

l'acte pur : l'état du Dieu d'Aristote dont la nature ne comporte rien en puissance ; Dieu lui-même.

C. un **acte** : un des éléments de la structure d'une pièce de théâtre, d'un opéra, etc.

un **entracte** : un intervalle entre deux actes, deux parties d'un spectacle, un intermède musical ou dansé.

Le nom (un) acte est emprunté au latin *acta* (pluriel neutre de *actum*) attesté au sens de « consignation par écrit d'un acte officiel » et, par extension en latin médiéval, devenu un synonyme de *charta, instrumentum*, emprunté à l'anglais *acts of Parliament* (1466) de même origine. Le sens « partie d'une pièce de théâtre composée de scènes » est emprunté au latin *actus, actusus*.

Voir aussi : acter (ci-dessous)

Le nom (un) karma ou karman : un dogme de la religion hindouiste) vient du sanscrit *kárman* « acte, action », d'où karmique.

acte de foi

Le nom (un) autodafé est emprunté à l'espagnol *auto de fe* croisé avec le portugais *auto da fe* de même sens, tous deux signifiant proprement « acte de foi ».

actée

une **actée** : un genre de plantes.

Le nom (une) actée est emprunté au latin *actaea* « actée en épi ».

Actéon, actéon, actéonelle, actéonidé

A. les **Actéons** : des chasseurs cornus, à la manière d'Actéon métamorphosé en cerf par Diane.

actéoniser :

- mettre des cornes à quelqu'un ;
- tromper (son mari).

B. un **actéon** :

- un papillon ;
- un mollusque.

une **actéonelle** : un genre de mollusques fossiles.

les **actéonidés** : la famille de mollusques dont le type est l'actéon.

voir le dictionnaire des sciences animales.

En mythologie, le nom (un) actéon est emprunté au latin *Actaeon* « Actéon, changé en cerf et dévoré par ses chiens », lui-même emprunté au grec A κ τ α ί ω ν de même sens. Le nom du papillon est emprunté au latin *Actaeon* « nom d'un des chevaux du soleil, par erreur de lecture » [pour *Aethon*], les chevaux du soleil étant ailés (à comparer avec phaéton, un nom d'oiseau). Le nom du mollusque est peut-être emprunté au grec α ʼ κ τ α ῖ ο ν « (chose) qui vit près du rivage ».

acter

acter quelque chose :

- le noter dans un protocole, en prendre acte ;
- faire un acte (juridique, diplomatique).

Le verbe acter signifie en français « prendre acte de, noter ». C'est un terme technique employé en administration et en droit, relativement peu courant sauf en Belgique. On peut rapprocher ce verbe de la formule *dont acte*, placée à la fin d'un acte juridique et qui signifie « et de cela je vous donne acte » ou, lorsqu'elle est employée plus largement, « bonne note est prise de la chose ».
Sous l'influence de l'anglais *to act*, le verbe acter est parfois employé en français avec le sens de « jouer » ou celui d'« agir ». Dans ces deux cas, acter gagne à être remplacé par des verbes tels que jouer, interpréter ou encore agir, intervenir.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le verbe acter appartient au vocabulaire juridique et ses emplois doivent rester limités à ce domaine. Il est utilisé à tort aujourd'hui, par emphase, dans divers sens à la place du verbe juste.
Ce verbe est transitif direct, et l'on ne doit pas le construire avec la préposition *de*, par une analogie fautive avec *prendre acte de*.
En savoir plus : Académie française

Le verbe acter est soit dérivé d'acte, soit une création relativement moderne, à partir de l'expression *prendre acte*, à comparer avec prendre contact avec quelqu'un, le contacter, et au latin médiéval *actare* « *sententia statuere* ».

acteur, acteureau

une **actrice**, un **acteur** :

- celle, celui dont la profession est d'interpréter un personnage dans une pièce de théâtre ou à l'écran ;
- celle, celui qui joue un rôle important, qui prend une part active à une affaire.

une actrice, un **acteur non étatique** ou ANE : [relations internationales - politique] une personne, un groupe ou une institution intervenant dans la vie nationale ou internationale sans être officiellement mandaté par un État. Un acteur non étatique peut être une organisation non gouvernementale, une force sociale, un réseau criminel ou terroriste, un média, une firme transnationale ou une agence de notation. En anglais : *non-governmental actor ; non-state actor ; NSA*. Journal officiel de la République française du 13/12/2017

une actrice planétaire, un **acteur planétaire** : une personne, une entreprise ou une organisation qui joue un rôle actif à l'échelle mondiale. On trouve aussi l'expression « acteur global », qui est déconseillée. En anglais : *global player*. Journal officiel de la République française du 22/07/2015.

un **acteureau** : un acteur sans renom et de peu d'envergure.

un **actricisme** : l'art de jouer sur la scène.

Le nom (un) acteur est emprunté au latin *actor* « celui qui agit » « instigateur » « celui qui fait » « celui qui joue dans une pièce de théâtre » (avec une confusion avec le latin *auctor* au sens de « auteur d'un livre »).

actiaque

Apollon **actiaque** (car il était particulièrement adoré à **Actium**).

les années actiaques, l'ère actiaque : qui datent ou qui date de la bataille d'Actium.

les jeux actiaques : des jeux célébrés tous les cinq ans en l'honneur d'Apollon Actiaque et rétablis par Auguste en mémoire de sa victoire sur Antoine.

elle est actienne, il est **actien** : est d'Actium, une ville et un promontoire d'Acarnanie.
une Actienne, un Actien

Le mot actiaque est emprunté au latin *Actiacus* emprunté lui-même au grec Α κ τ ί́ α κ ό ς de même sens, de Α κ τ ι ο ν « Actium ».

Le mot actien est dérivé du latin Actium, du grec Α κ τ ι ο ν, un promontoire et une ville d'Acarnanie, célèbre par son culte d'Apollon et la victoire décisive d'Octave sur Antoine, avec le suffixe ethnique -ien.

acticité

une **acticité** : un pouvoir d'action effective d'une substance.

Le nom (une) acticité est dérivé d'actif, avec le suffixe -ité, -icité et non -ivité probablement par analogie avec les dérivés des adjectifs en -ique exprimant des qualités physiques et donnant des substantifs abstraits en -icité.

actidione

une **actidione** : un antibiotique incorporé dans certains milieux mycologiques sélectifs, pour inhiber la croissance des champignons saprophytes, mais qui peut aussi inhiber le développement de certains champignons pathogènes.

actien

elle est actienne, il est **actien** : est d'Actium, une ville et un promontoire d'Acarnanie.
une Actienne, un Actien

voir : actiaque (ci-dessus).

actif

elle est active, il est **actif** : agit, accomplit un travail effectif ; en savoir plus : CNRTL.

une active, un **actif** : une personne en pleine activité, soucieuse d'efficacité concrète.

elle est hyperactive, il est **hyperactif** :

- est trop active ou actif ;
- est dans un état d'activité constante et considérée comme problématique pour le comportement et l'attention.

_ elle est inactive, il est **inactif** :

- est peu ou n'est pas active ou actif ;
- n'agit pas ;
- est inefficace, inopérante ou inopérant.

; elle est interactive, il est **interactif** :

- prend en compte les choix de l'utilisateur ;
- réagit en fonction des informations et des données transmises.

elle est réactive, il est **réactif** :

- réagit ou fait réagir ;
- se dit d'un circuit doué de réactance.

l'**actif** :

- en grammaire, la voix active ;
- tout ce qui, dans un bilan, constitue les biens non grevés de dettes d'une personne ou d'une entreprise.

avoir une action à son actif : la compter dans le bilan de sa vie, l'avoir déjà réalisée.

les actives, les **actifs** : celles, ceux qui ont un emploi, et les chômeuses, les chômeurs, ceux qui en recherchent.

les inactives, les **inactifs** : par convention les personnes qui ne sont ni en emploi (BIT) ni au chômage : jeunes de moins de 15 ans, étudiants et retraités ne travaillant pas en complément de leurs études ou de leur retraite, hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler..., en savoir plus : Insee

un **actif incorporel** ou une **immobilisation incorporelle** : [finance] un actif sans support matériel tel qu'un fonds de commerce, un brevet, des droits d'auteur, une marque. En anglais : *intangible asset ; intangible fixed asset*. Voir aussi : survaleur. Journal officiel de la République française du 19/11/2008.

un **actif numérique** : [finance-informatique / internet] un actif constitué par des données numériques, dont la propriété ou le droit d'usage est un élément du patrimoine d'une personne physique ou morale. Un actif numérique peut être un contenu multimédia, un logiciel ou sa licence d'utilisation, ou encore un cyberjeton. En anglais : *digital asset*. Voir aussi : cyberjeton, cybermonnaie, dispositif d'enregistrement électronique partagé, gestion des actifs numériques. Journal officiel de la République française du 15/01/2021.

un **(actif) sous-jacent** : [finance] un instrument financier, tel qu'une devise, une action, un taux d'intérêt ou un indice boursier, qui sert de support à un contrat à terme ou à un contrat d'option. En anglais : *underlying asset*. Voir aussi : contrat sur différence, option d'achat, option de vente. Journal officiel de la République française du 19/11/2008.

un **actif titrisable** : [finance] se dit d'un actif susceptible d'être titrisé. En anglais :*securitisable* (GB), *securitizable* (EU). Voir aussi : actif titrisé, titrisation. Journal officiel de la République française du 22/01/2022.

un **actif titrisé** : [finance] un titre négociable émis par une entité ad hoc pour financer l'acquisition d'actifs. Un actif titrisé prend généralement le nom de la catégorie d'actifs achetés par l'entité ad hoc. La créance hypothécaire titrisée et le contrat d'assurance titrisé sont des exemples d'actifs titrisés.En anglais : *asset-backed securities (ABS)*. Voir aussi : contrat d'assurance titrisé, créance hypothécaire titrisée, entité ad hoc, titrisation. Cette publication annule et remplace celle des termes « billet de trésorerie adossé à des créances titrisées » et « titre adossé à des créances titrisées » au Journal officiel du 19 janvier 2010.

une **gestion des actifs numériques** ou GAN : un processus d'enregistrement, d'exploitation et de suivi des actifs numériques et des droits qui leur sont attachés. La gestion des actifs numériques est pratiquée dans le domaine des transactions financières ainsi, notamment, que dans celui de l'édition (musique, vidéo, jeux ou livres). La gestion des actifs numériques peut aussi intégrer des dispositifs de gestion des droits numériques acquis par les utilisateurs finals. En anglais : *digital asset management (DAM)*.

un **réactif** : une substance utilisée pour découvrir la nature d'un corps inconnu, au moyen de l'action qu'elle détermine sur celui-ci.

Le mot actif est emprunté au latin activus, un terme philosophique (*philosophia activa* « philosophie pratique, morale » opposée à *contemplativa*), employé fréquemment en latin chrétien et en latin médiéval, utilisé comme terme de grammaire déjà en bas latin.

Le nom (un) ergatif est composé sur le radical du grec ε ᾽ ρ γ α ́ τ η ς « qui travaille, actif » (dérivé de ε ́ ρ γ ο ν « action »), et du suffixe -if.

actilisation, actilisé, actiliser

une **actilisation**

elle est actilisée, il est **actilisé** : est animé(e), sensibilisé(e).

actiliser

Ces néologismes qui n'ont guère été utilisés sont dérivés du radical d'actif avec le suffixe -iser, -iliser, probablement par analogie avec les verbes dérivés des adjectifs en -ile exprimant des qualités physiques et donnant des verbes d'action en -iliser.

actin(o)-

actin(o)-, tiré du grec *aktis, aktinos* « rayon » sert à former des substantifs et quelques adjectifs savants appartenant en général aux sciences naturelles (biologie, botanique, zoologie, exceptionnellement minéralogie), ou, plus récemment, à la physico-chimie nucléaire, en particulier à la radio-activité (à comparer avec radio-).

voir : dictionnaire des sciences animales ; CNRTL

actinautographie

une **actinautographie** : la propriété pour des métaux de se photographier eux-mêmes.

actinauxisme

un **actinauxisme** : l'action des émissions lumineuses sur la croissance des végétaux.

Ce nom est composé de actin(o)-, aux- pour auxine, et du suffixe -isme.

actine

1. une **actine :** une protéine du système contractile cellulaire, entrant dans la constitution du cytosquelette et existant dans pratiquement toutes les cellules, mais surtout dans les cellules musculaires striées, lisses et myocardiques et dans les myofibroblastes.

une **F-actine** ou **actine-F** : une protéine fibrillaire, existant dans pratiquement toutes les cellules, mais surtout dans les cellules musculaires, formée par la polymérisation en filaments de l'actine globulaire, l'actine G.

une **G-actine** ou **actine-G** : une protéine globulaire, existant dans pratiquement toutes les cellules, mais surtout dans les cellules musculaires, de masse moléculaire 42 kDa, capable de se polymériser en filaments d'actine filamentaire ou actine F.

Ce nom est formé sur le radical du grec ɑ ʾ κ τ ί ς, -ῖ ν ο ς « rayon » (actin-, actinie) en latin scientifique *actina*, attesté en 1804.

2. une **actine** : un genre de diptères brachycères dont les larves se nourrissent de bois.

actinée, actinelle

une **actinée** ou **actinelle** : un genre de plantes d'Amérique à fleurs composées.

Ce nom est dérivé du radical du grec ɑ ʾ κ τ ί ς, -ῖ ν ο ς (actin-, actinie), avec le suffixe -elle.

actinenchyme

un **actinenchyme** : le tissu cellulaire des végétaux qui est disposé sous la forme de rayons.

acting-out

[en anglais : ***acting-out***]

- une expression soudaine de sentiments refoulés ;
- un passage à l'acte qui se produit dans le cadre d'une relation à un autre pour lequel il est supposé avoir un sens ;
- un passage à l'acte caractérisant l'impulsivité ou l'agressivité de certains malades mentaux allant immédiatement de l'idée de l'acte à l'acte.

L'anglais *acting out*, attesté en 1945 comme terme de psychanalyse, est le substantif verbal de *to act out* composé de *to act* « agir, accomplir, représenter, jouer (un rôle)» et de l'adverbe *out* exprimant l'idée d'extériorisation, d'accomplissement, ou de dépassement de la norme ; *to act out* traduisant l'allemand de Freud *agieren*, de même origine que agir. Le français actuation a été proposé comme équivalent d'acting-out.

actiniaire

A. une plante **actiniaire** : qui ressemble à une actinelle, plante d'Amérique à fleurs composées.

B. les **actiniaires** ou **actinidiens** : un ordre d'animaux cœlentérés, des cnidaires à cloisons rayonnées qui ressemblent à des fleurs.

les **actinidés** ou **actiniidés** : la famille de cnidaires anthozoaires zoanthaires actiniaires *Nynantheae,* les actinies ou anémones de mer.

Le mot actiniaire est dérivé d'actinée, avec le suffixe -aire.

actinide

les **actinides** : la famille d'éléments chimiques de numéro atomique égal ou supérieur à l'actinium. Quatre actinides existent à l'état naturel : l'actinium (89), le thorium (90), le protactinium (91) et l'uranium (92). Il existe également des actinides artificiels, ce sont les transuraniens (plutonium, américium, neptunium et curium). On qualifie de "mineurs" ceux que l'on ne sait pas recycler pour produire de l'électricité et de "majeurs" ceux que l'on sait recycler (uranium et plutonium).

un **actinide mineur** : [nucléaire] un actinide produit dans le combustible nucléaire irradié en quantité bien moindre que les actinides principaux. Pour les combustibles à base d'uranium ou de plutonium, qui sont eux-

mêmes des actinides, les actinides mineurs sont principalement l'américium, le curium et le neptunium. En anglais : *minor actinide*. Voir aussi : combustible nucléaire, combustible porteur d'actinides mineurs, couverture porteuse d'actinides mineurs, procédé DIAMEX, séparation poussée. Journal officiel de la République française du 21/09/2005.

Ce nom, d'abord attesté en anglais (1945), a été formé, selon le modèle de l'allemand *Lanthanid* (1925) qui est à l'origine de lanthanide, sur le nom de l'élément radio-actif de numéro atomique 89, l'actinium, avec le suffixe -ide.

actinidé

actinidé : voir actiniaire (ci-dessus).

actinidia, actinidie

un **actinidie**, une, un **actinidia** : un arbuste dont les styles des fleurs forment les rayons d'une roue.

Ce nom est emprunté au latin botanique *actinidia* francisé sous la forme actinidie, formé sur le grec « semblable à des rayons » (actin(o)- -ide), désignant un genre d'arbrisseaux auquel appartient l'espèce *actinidia sinensis* donnant un fruit autrefois considéré comme une sorte de groseille chinoise et commercialisé sous le nom de kiwi (voir ce mot), d'où l'emploi, par ellipse de *sinensis* « chinois », de *actinidia*.

actinidien

actinidien : voir actiniaire (ci-dessus).

actinie

une **actinie** : un polype marin, une anémone de mer ou ortie de mer.

Ce nom est dérivé du radical du grec ɑ ʾ κ τ ι ́ ς, -ῖ ν ο ς « rayon » (actin-), avec le suffixe -ie.

actinifère

elle, il est **actinifère** : produit des émanations radio-actives.

Ce nom est dérivé du radical du grec ɑ ʾ κ τ ι ́ ς, -ῖ ν ο ς « rayon » (actin-, actinie), avec l-fère.

actiniforme, actinimorphe

une plante ou un animal **actiniforme** ou **actinimorphe, actinomorphe** : qui a une forme rayonnée.

Ce nom est dérivé du radical du grec ɑ ʾ κ τ ι ́ ς, -ῖ ν ο ς « rayon » (actin-, actinie), avec -forme.

actiniidé

actiniidé : voir actiniaire (ci-dessus).

actinine

une **actinine** : une butyrobétaïne.

une **alpha-actinine** : une protéine fibrillaire qui se lie à l’actine dans les structures du cytosquelette.

actinique, actiniquement, actinisation, actinisme

A. des radiations **actiniques** : qui exercent une action chimique sur diverses substances.

actiniquement : par des radiations actiniques.

une **actinisation** : le procédé de pasteurisation qui associe l'action du rayonnement ultra-violet à celle du rayonnement infra-rouge dans des tubes à quartz.

un **actinisme** : la propriété que possèdent certaines substances d'être actiniques.

elle, il est **inactinique** : dont l'action chimique est insignifiante.

B. elle, il est **actinique** : est relative, est relatif aux rayons de lumière.

C. une dermatite **actinique** chronique, une élastose actinique, un érythème actinique, un granulome actinique, une kératite actinique, une kératose actinique, un lentigo actinique, un lichen actinique, un prurigo actinique, un pseudolymphome actinique, une radiation actinique

Ce mot est dérivé du radical du grec ɑ ʼ κ τ ί ς, -ῖ ν ο ς « rayon » (actin-, actinie), avec le suffixe -ique.

actinistien

les **actinistiens** ou **coelacanthiformes, crossoptérygiens** : une infra-classe de la sous-classe des sarcoptérygiens de la classe des poissons osseux, téléostomiens.

actinite

une **actinite** : une lucite, une lésion cutanée due à la lumière.

actinium

un **actinium** : un métal radioactif ; un élément chimique.

Ce nom est dérivé du radical du grec ɑ ʼ κ τ ί ς, -ῖ ν ο ς (actin-, actinie), avec le suffixe -ium.

actinobacille, actinobacillose, Actinobacillus

un **actinobacille** ou ***Actinobacillus*** : un genre bactérien proche de la famille des Pasteurella, regroupant des bactéries se présentant comme des petits bacilles ou des coccobacilles, à Gram négatif, avec souvent une coloration bipolaire, non sporulés, immobiles, aéro-anaérobies facultatifs.

une **actinobacillose** : une infection provoquée par les bactéries du genre *Actinobacillus* ; une maladie infectieuse des bovidés.

actinobactériale, actinobactéridé, actinobactérie

les **actinobactériales** : anciennement: une classe de bactéries du groupe de mycobactéries.

les **actinobactéridés** : un taxon d'actinobactéries.

les **actinobactéries** : un taxon d'eubactéries.

actinobactériose

une **actinobactériose** : une maladie infectieuse due à des bactéries filamenteuses du genre *Actinomyces*, bacilles à Gram positif responsables de suppuration granulomateuse.

Actinobaculum

Actinobaculum : un genre d'actinomycétacées.

actinocarpe

elle, il est **actinocarpe** : a des fruits.

actinochloé

un **actinochloé** : un genre de plantes graminées.

actinocrinite

un **actinocrinite** : un genre de polypiers.

actinodermatose

une **actinodermatose** : une photodermatose.

actinodon

un **actinodon** : un fossile.

Ce nom est formé de actin(o)- et -odon du grec *odons, odontos* « dent ».

actino-électrique

elle, il est **actino-électrique**

actinographe

un **actinographe** : un actinomètre enregistreur.

actinolithe

une **actinolithe** : un des noms de l'actinote.

actinologie

une **actinologie** : une description des animaux rayonnés.

actinomètre, actinométrie, actinométrique

un **actinomètre** : un appareil servant à mesurer l'intensité des radiations.

une **actinométrie** : une mesure de l'intensité de certaines radiations, en particulier des radiations solaires.

elle, il est **actinométrique** : concerne l'intensité des radiations et sa mesure.

Ces mots sont dérivés du radical du grec ɑ ʼ κ τ ί ς, -ῖ ν ο ς (actin-, actinie), avec -mètre, -métrie, -métrique (mesure).

actinomorphe

une plante ou un animal **actinomorphe** ou **actiniforme, actinimorphe** : qui a une forme rayonnée.

Ce nom est dérivé du radical du grec ɑ ʼ κ τ ί ς, -ῖ ν ο ς (actin-, actinie), avec -morphe.

Actinomyces, actinomycétacée, actinomycétale, actinomycète, actinomycétome

Actinomyces : un genre de bacilles à Gram positif, aéro-anaérobies ou anaérobies stricts selon les espèces, présents sur les muqueuses de l'Homme et des mammifères.

les **actinomycétacées** : une famille d'**actinomycétales**.

les **actinomycètes** : des bactéries formant des filaments ramifiés, à Gram positif, aérobies ou anaérobies.
un actinomycète,

un **actinomycétome** : un mycétome provoqué par des actinomycètes aérobies, présentant des filaments de moins de 1µ de diamètre.

actinomycine

une **actinomycine** : un antibiotique, isolé à partir d'actinomycètes, qui inhibe la synthèse des protéines au niveau de la transcription.

actinomycose, actinomycosique

une **actinomycose** : une infection bactérienne responsable de foyers inflammatoires chroniques du tissu sous-cutané, donnant naissance à des trajets fistuleux par lesquels s'éliminent des grains jaunes ou blancs.

une actinomycose du bétail : une formation de lésions pseudo-tumorales avec suppuration dues à un champignon Actinomyces bovis et à des bactéries.

une mammite **actinomycosique**

actinomyxidie

les **actinomyxidies** : un taxon de myxozoaires myxosporidies.

actinon

un **actinon** : un isotope du radon de nombre de masse 223, obtenu par désintégration spontanée de l'actinium.

actinophage

un **actinophage** : un bactériophage d'un actinomycète.

actinophryde

une **actinophryde** : un genre d'animalcules infusoires.

actinophylle

un **actinophylle** : un genre de plantes du Pérou.

actinopode

les **actinopodes** : un ancien taxon de protozoaires à pseudopodes rayonnés.; dans la classification phylogénique : un groupe d'eucaryotes, des unicellulaires surtout marins, à symétrie sphérique.

actinoptérygien

les **actinoptérygiens** : une sous-classe de poissons osseux.

actinoréticulose

une **actinoréticulose**

actinorhize

une **actinorhize** : [biologie végétale] une association symbiotique entre la racine d'une angiosperme arbustive ou buissonnante et un actinomycète, fixateur d'azote. L'actinorhize concerne en particulier certaines espèces de plantes vivant sur des sols pauvres en azote ; elle conduit alors à la formation de nodules. En anglais : *actinorhiza*. Voir aussi : noduline. Journal officiel de la République française du 31/01/2016.

actinoscopie

une **actinoscopie** : un examen optique d'un organe par transparence ou diffusion.

actinospectricine

une **actinospectricine** ou **spectinomycine** : un antibactérien antibiotique.

actinostrobée

une **actinostrobée** : un conifère.

actinotachisme

un **actinotachisme** : la propriété que possèdent certains végétaux d'être sensibles à l'influence d'une radiation.

actinote, actinoteux, actinotique

une, un **actinote** : une amphibole, un minéral.

elle est actinoteuse ou actinotique, il est **actinoteux** ou **actinotique** : renferme de l'actinote.

Le nom actinote est emprunté au grec ɑ ʼ κ τ ι ν ω τ ο ́ ς « radié ».

actinothérapie

une **actinothérapie** : l'héliothérapie, dont la source lumineuse est la lumière du soleil.

actinotroche

une larve **actinotroche**

actinotropisme

un **actinotropisme** : un phototropisme, une inflexion des végétaux sous l'influence d'une radiation lumineuse de côté.

actino-uranium

un **actino-uranium**

actinozoaire

un (animal) **actinozoaire** : sans vertèbres et dont le corps offre une disposition rayonnée.

actinozoé

un animal **actinozoé**

actinula

une larve **actinula**

action, actioniste, actionnaire, actionnariat

A. l'**action** : la mise en œuvre, l'exercice du pouvoir ou du gout d'agir, et caractérisant, si cet exercice est habituel, un mode ou un style de vie.

l'**inaction** : l'état de celui ou de ce qui est inactif.

une **action** :

- ce qui est fait ;
- une manière d'agir ;
- un effet ;
- une procédure judiciaire ;
- le sujet d'une œuvre dramatique ;
- un titre représentant la propriété d'une partie du capital d'une entreprise donnant un droit de vote lors de l'assemblée générale des actionnaires. La valeur d'une action en bourse dépend des résultats présents et à venir de l'entreprise. En savoir plus : Dico de l'éco.
- un ensemble de manifestations, plus ou moins coordonnées, de l'activité d'un groupe, en particulier dans divers domaines de la vie publique ;
- un exercice concret, particulier de l'activité d'un individu ou d'un groupe ;
- ce que fait un individu ou un groupe ;
- un exercice du pouvoir d'agir, envisagé dans son aspect physique, gestuel, expressif ou spectaculaire ;
- un exercice du pouvoir d'agir, envisagé du point de vue de son influence transformante sur les êtres au contact, sur le milieu, etc. ;
- en savoir plus : Géoconfluences ; Au cœur du français.

Sous l'influence de l'anglais *to take action*, on emploie parfois, à tort, l'expression *prendre une action* (ou prendre action, prendre des actions). Pourtant, cette expression n'existe pas en français : on dira plutôt, selon le contexte, intervenir, passer à l'action, prendre des mesures, ou poursuivre en justice, intenter un procès, etc. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Bref, on peut ne pas aimer *prendre action* ou *prendre des actions* parce qu'ils semblent dégager un parfum d'anglicisme, mais on ne doit pas dire qu'ils n'existent pas en français. États de langue.

une **action de groupe** : [droit] une voie ouverte dans certains pays par la procédure civile, permettant à un ou plusieurs requérants d'exercer une action en justice pour le compte d'une catégorie de personnes sans en avoir nécessairement reçu le mandat au préalable. En anglais : *class action*. Journal officiel de la République française du 13/05/2006. voir aussi : France Terme**.**

une **action éclair** : [finance] une opération financière ou bancaire menée rapidement et visant à saisir une bonne occasion. En anglais : *hit-and-run*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **action en justice** : Office québécois de la langue française.

une **action récursoire** : Office québécois de la langue française.

une **interaction** : une action ou influence réciproque de deux ou plusieurs objets, phénomènes, personnes, groupes.

une **non-action** : le fait de ne pas agir.

Le nom (une) **réaction** est emprunté au latin scolastique *reactio* « réaction », formé à l'aide du préfixe re- sur le latin classique *actio*. D'où elle est réactive, il est réactif, une réactivité, une alloréactivité,...

B. une **action** : un titre remis en échange de son apport à toute personne qui, lors de la constitution d'une société de capitaux adhère à cette société en lui transférant soit une somme d'argent, soit des biens en nature.

une **action en or** ou **action spécifique** : [finance] une action réservée à certains investisseurs, en particulier l'État, et assortie d'un droit de veto. En anglais : *golden share*. Journal officiel de la République française du 18/03/2011.

une **action reflet** : [finance] une action émise par une société et dont les dividendes sont indexés sur les résultats d'une de ses branches d'activité, sans que celle-ci constitue une entité juridique. En anglais : *tracking stock*. Journal officiel de la République française du 30/01/2005.

une, un **actioniste** :

- une, un actionnaire ;
- en Angleterre, celle, celui qui fait commerce d'actions.

une, un **actionnaire** :

- une, un propriétaire d'une ou plusieurs actions dans une entreprise, constituée en société anonyme ou en commandite ;
- une femme ou un homme crédule qui accorde du crédit à toute offre ou à toute parole.

un **actionnariat** :

- une division en actions du capital d'une entreprise ;
- le fait d'être actionnaire ;
- un ensemble d'actionnaires.

Le nom (une) action est emprunté au latin *actio* « *vis agendi* » et au sens juridique duquel est probablement issu par évolution sémantique le sens « titre cessible et négociable représentant une fraction du capital », le terme action ayant été finalement retenu de préférence à billet ou police.

Le nom actioniste est probablement emprunté à l'anglais *actionist* synonyme de *actionary* (actionnaire) qui l'a actuellement supplanté.

Le nom actionnaire est dérivé d'action, terme de finance, avec le suffixe -aire.

Le nom (une) réaction est emprunté au latin scolastique *reactio* « réaction », formé à l'aide du préfixe re- sur le latin classique *actio*. D'où elle est réactive, il est réactif, une réactivité, une alloréactivité,...

Le nom Panurge (= un personnage à l'esprit inventif créé par Rabelais) est emprunté au grec π α ν ο ῦ ρ γ ο ς « apte à tout faire », composé de π α ν, neutre de π α ς « tout » et ε ρ γ ο ν « action », employé comme nom commun « homme qui se mêle de tout faire ». D'où un panurgisme (= le comportement de celui qui imite aveuglément ce qu'il voit faire par autrui).

actionnalisme, actionnaliste

un **actionnalisme** : la sociologie du travail qui a pour objet le processus de transformation de la société, les rapports de classes, les conflits de pouvoir, les mouvements sociaux.

une analyse, une démarche, une méthode **actionnaliste** : qui est conforme aux orientations de l'actionnalisme.

Ces mots sont dérivés d'actionnel, avec les suffixes -al et -isme, -iste.

actionné, actionnel, actionnement, actionner, actionneur, actionnisme

elle est actionnée, il est **actionné** :

- est mue, mise en action, ou mû, mis en action ;
- est occupé(e), affairé(e).

elle est actionnelle, il est **actionnel** : a rapport à l'action.

elle est interactionnelle, il est **interactionnel** : est relative, relatif à une interaction.

elle est réactionnelle, il est **réactionnel** :

- se rapporte à une réaction physiologique ;
- où a lieu une réaction ;
- est rétrograde.

un état réactionnel (suite à un traumatisme psychique).

un **actionnement** : une mise en action, en marche.

actionner :

- mettre en mouvement, faire fonctionner ;
- mouvoir, animer, stimuler ;
- placer sous les ordres d'une autorité ;
- intenter une action judiciaire contre quelqu'un.

s'actionner :

- se donner du mouvement ;

- montrer de l'ardeur dans une occupation ;
- s'agiter.

elles se sont actionnées, elles sont actionnées.
elles se sont actionné les mécanismes, elles ont actionné les mécanismes, elles se les sont actionnés.

réactionner : agir sur quelqu'un ou quelque chose.

un **actionneur** :

- un appareil, une partie d'appareil agissant sur un mécanisme ;
- [électronique] un dispositif qui convertit en énergie cinématique divers types d'énergie tels que l'énergie électrique ou l'énergie chimique, afin de produire une action mécanique. En anglais : actuator. Journal officiel de la République française du 27/12/2009.

un **actionnisme** (en sociologie).

un **interactionnisme** : une analyse de la société en fonction des interactions.

Ces mots sont dérivés d'action.

action-painting

[en anglais : ***action-painting***] le style et le procédé, en peinture abstraite, qui consiste à confier à la gestuelle l'application de la couleur (coups de pinceaux précipités, tubes écrasés directement sur la toile, griffures, etc.).

Ce mot anglo-américain est composé du substantif verbal de *to paint* (du français peindre) et de *action* (du français action).

activable, activant, activateur

elle, il est **activable** : est susceptible d'une activation.

un sel **activant** (en chimie)

un pouvoir activant

une substance activatrice, un appareil **activateur** : qui sert à activer un processus.

un **activateur** :

- une substance ou un appareil servant à activer un processus ;
- en biochimie, une substance qui augmente la vitesse d'une réaction enzymatique ou d'une voie métabolique ;
- [biochimie et biologie moléculaire] une protéine codée par un gène régulateur, qui se fixe sur un site d'initiation de la transcription d'un autre gène et stimule cette transcription. En anglais : *activator protein ; activator*. Voir aussi : site d'initiation de la transcription. Journal officiel de la République française du 06/07/2008.
- en génétique, une protéine produite par un gène régulateur capable d'accroître l'expression génique par fixation spécifique sur une séquence d'ADN appelée site initiateur ;
- autres sens : CNRTL.

Le mot activant vient du participe présent d'activer.

Le mot activateur est dérivé d'activer, terme de physique, avec le suffixe -ateur (-eur).

activation

une **activation** :

- le fait d'activer, de rendre actif ;
- une opération rendant radioactif un élément stable en l'exposant à des rayonnements ionisants.

une activation de médicaments : Réinventer le monde par la nanotechnologie (Office québécois de la langue française)

une perte d'**auto-activation** psychique

une **désactivation** :

- le fait de désactiver, de rendre inactif ;

- la réduction ou la suppression de l'activité d'une substance ;
- le passage d'une entité moléculaire d'un état excité à un niveau d'énergie inférieur.

une **inactivation** : une suppression d'une activité biochimique ou biologique.

une **réactivation** :

- l'action de redonner vie à quelque chose ;
- une méthode consistant à faire réapparaitre les symptômes d'une maladie qui semblait guérie, en vue d'un diagnostic.

Le nom (une) activation est dérivé d'actif avec le suffixe -ation.

active

l'(armée) **active** : l'ensemble des hommes en service actif, par opposition à la réserve.

une officière, un officier, une sous-officière, un sous-officier, une soldate, un soldat d'active : de carrière, par opposition à de réserve.

activer

activer :

- rendre une activité ou un déroulement plus intense ou plus rapide ;
- accélérer une activité, un déroulement.

s'activer :

- être très actif ;
- être l'objet d'une grande animation.

elles se sont activées, *elles sont activées.*
elles se sont activé les réseaux, elles ont activé les réseaux, elles se les sont activés.

désactiver : neutraliser, faire cesser l'activité, débarrasser des éléments radioactifs.

inactiver : supprimer l'activité d'une substance ou d'un organisme.

réactiver : rendre de nouveau actif.

se réactiver : redevenir actif.

Le verbe activer est dérivé d'actif.

activeur

un **activeur** : une substance destinée à promouvoir l'action d'un catalyseur dans certaines réactions chimiques.

un **désactiveur** : une entité moléculaire ou espèce chimique qui désactive un état excité d'une autre entité moléculaire par transfert d'énergie, par transfert d'électron ou par un mécanisme chimique. Dans le cas de la luminescence, on utilise plus fréquemment le terme "extincteur".

Le nom (une) activeur est dérivé d'activer, avec le suffixe -eur.

activimètre

un **activimètre** : un appareil destiné à mesurer l'activité d'une source radio-active, généralement de très petite taille.

un **réactimètre** : un dispositif qui sert à mesurer la réactivité d'un réacteur nucléaire.

activine

une **activine** : une protéine qui active la sécrétion de la folliculostimuline hypophysaire et qui joue un rôle activateur du développement du follicule de de Graaf.

activisme, activiste

un **activisme** :

- en géologie, une théorie mettant en relief, dans l'explication de l'état actuel des roches, le rôle des activités chimiques dont elles ont été le siège ;
- une conduite, notamment de dirigeant, mettant au premier rang de ses principes d'action, l'initiative personnelle ;
- le caractère de celui qui prend l'agitation pour de l'action ;
- le nom de diverses doctrines philosophiques, morales ou spirituelles mettant en relief le rôle primordial de l'action concrète dans la conception de la vérité ou la conduite de la vie ;
- une doctrine ou une méthode d'action d'un mouvement politique ou syndicaliste préconisant l'action directe.

elle, il est **activiste** :

- se rapporte à l'activisme ;
- se réclame de l'activisme.

une, un **activiste** : une partisane, un partisan de l'activisme.

Le nom (un) activisme est dérivé d'actif, avec le suffixe -isme.

activité

une **activité** :

- le caractère de ce qui est actif ou de l'être envisagé sous le rapport de son pouvoir ou de sa volonté d'agir ;
- l'exercice ou une manifestation concrète de ce pouvoir ;
- [nucléaire] le nombre de transitions nucléaires spontanées qui se produisent dans une quantité donnée de radionucléides par unité de temps. L'unité d'activité est le becquerel (Bq). En anglais : *activity*. Voir aussi : sûreté nucléaire. Journal officiel de la République française du 22/02/2009.
- en savoir plus : CNRTL.

voir : dictionnaire des sciences animales ; France Terme.

Protocole et activités publiques : Office québécois de la langue française

une **activité extravéhiculaire** : [spatiologie / vols habités] une activité d'un spationaute directement exposé à l'environnement spatial, à l'extérieur de la partie pressurisée d'un véhicule. En anglais : *extravehicular activity ; EVA*. Journal officiel de la République française du 31/12/2005.

une **activité optique** : [chimie / stéréochimie] la propriété qu'a une entité chimique ou physique chirale de faire tourner le plan de polarisation d'un faisceau de lumière polarisée plane. L'activité optique se manifeste aussi par la dispersion rotatoire, le dichroïsme circulaire et la polarisation circulaire d'émission. En anglais : *optical activity*. Voir aussi : chiralité, chiroptique, dextrogyre, lévogyre, pouvoir rotatoire. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

une **activité physique de pleine nature** ou APPN : [sports] une activité physique pratiquée dans un milieu naturel, dont l'exercice présente des risques pris en compte dans l'élaboration des règles encadrant cette pratique. Parmi les activités physiques de pleine nature, on peut citer à titre d'exemple l'alpinisme, la spéléologie, la plongée sous-marine, la randonnée et le vélo tout-terrain. En anglais : *back country sport ; nature sport*. Journal officiel de la République française du 19/12/2010.

une activité éducative : Office québécois de la langue française.

une **inactivité** :

- une absence d'activité ;
- une inaction ;
- une cessation temporaire et statutaire de fonctions ou de service actif.

une **non-activité** :

- une absence d'activité ;
- une situation administrative pour un fonctionnaire ou un militaire.

une **réactivité** :

- l'aptitude d'un corps chimique à réagir ;

- une mesure de l'efficacité d'un réacteur nucléaire ;
- la manière de réagir d'un sujet, notamment à un vaccin ;
- la capacité d'un sujet à répondre à des stimulations externes ;
- dans une centrale nucléaire, une grandeur permettant de mesurer l'écart d'un cœur par rapport à la criticité.

Le nom (une) activité est emprunté au latin scolastique *activitas* « vis agendis » dérivé du latin scolastique *activus* (actif) ; les sens correspondent respectivement au latin classique *vis, actio* et *motus*, *industria* et *diligentia*. Le latin *activitas* (dérivé de *activus*, terme de grammaire) « forme active du verbe », seulement employé par les grammairiens, ne survit pas en français.

actographe, actographie

un **actographe** : un des détecteurs utilisés pour mesurer et enregistrer l'activité comportementale animale ou humaine.

une **actographie** : une mesure et un enregistrement des rythmes de l'activité animale ou humaine.

Ces mots sont formés avec le radical act- de activité, et de -graphe, -graphie.

actomyosine

une **actomyosine** : un complexe formé par l'association de myosine et d'actine donnant au muscle, notamment le myomètre, sa contractilité.

actorat, actrice, actricisme, actroïde

un **actorat** : le métier d'acteur.

une **actrice**, un **acteur** :

- celle, celui dont la profession est d'interpréter un personnage dans une pièce de théâtre ou à l'écran ;
- celle, celui qui joue un rôle important, qui prend une part active à une affaire.

une actrice non étatique, un **acteur non étatique** : une personne, un groupe ou une institution intervenant dans la vie nationale ou internationale sans être officiellement mandaté par un État. Un acteur non étatique peut être une organisation non gouvernementale, une force sociale, un réseau criminel ou terroriste, un média, une firme transnationale ou une agence de notation.

un **acteureau** : un acteur sans renom et de peu d'envergure.

un **actricisme** : l'art de jouer sur la scène.

un **actroïde** : un robot humanoïde recouvert de peau synthétique pouvant reproduire les expressions du visage humain et donnant l'apparence d'agir comme un humain.

Le nom (un) acteur est emprunté au latin *actor* « celui qui agit » « instigateur » « celui qui fait » « celui qui joue dans une pièce de théâtre » (avec une confusion avec le latin *auctor* au sens de « auteur d'un livre »).

actu

une **actu** : une actualité.
les actus ou les infos

actuaire, actuariat, actuariel, actuariole

1.A. une, un **actuaire** : une professionnelle ou un professionnel diplômé(e) de l'École d'actuariat, chargé d'appliquer aux questions de prévoyance sociale, d'assurances, d'amortissement et de finances en général, les théories mathématiques concernant le calcul des probabilités et la statistique.

un **actuariat** :

- la technique de l'application de la statistique et du calcul des probabilités à l'assurance et aux opérations financières ;
- la fonction d'actuaire.

elle est actuarielle, il est **actuariel** : est du ressort de l'actuaire.

un taux actuariel

Le nom actuaire (1) est emprunté à l'anglais actuary de même sens depuis 1842, une spécialisation de sens de *actuary* « a registrar or clerk, a notary », un terme administratif, depuis 1553, lui-même emprunté au latin *actuarius*. La notion originelle d'« acte » a fait place à celle de « calcul ».

1.B. un **actuaire** :

- dans l'Antiquité romaine, un secrétaire tachygraphe ;
- un comptable militaire.

Ce nom est emprunté au latin *actuarius*.

2. un **actuaire** : dans l'Antiquité, un petit bateau rapide.

un **actuariole** : un petit navire.

Le nom (un) actuaire (2) est emprunté au latin *(navis) actuaria*, littéralement « vaisseau facile à mouvoir ».

actualisable

elle, il est **actualisable** : peut être actualisé(e), rendue actuelle, rendu actuel.

elle, il est **actualisable** (en philosophie)

elle, il est **inactualisable** : n'a pas en elle ou en lui le pouvoir de passer de l'état virtuel à l'état réel.

Le mot actualisable est dérivé d'actualiser, d'abord au sens philosophique, avec le suffixe -able.

actualisateur

un **actualisateur** : ce qui opère l'actualisation, ce qui fait passer dans la parole, selon un mécanisme prévu en langue, au sens saussurien de ces mots, une représentation virtuelle.

une valeur actualisatrice ou actualisante, un signe, un prédicat **actualisateur** ou **actualisant**

Ce mot est dérivé d'actualiser, avec le suffixe -ateur.

actualisation, actualisé, actualiser,

une **actualisation** : l'action d'actualiser ; le résultat de cette action.

elle est actualisée, il est **actualisé** : est mise ou mis à jour.

elle est inactualisée, il est **inactualisé** :

- n'est pas devenue actuelle ou n'est pas devenu actuel ;
- n'est pas passé(e) de l'état virtuel à l'état réel.

actualiser :

- mettre à jour ;
- faire passer de l'état virtuel à l'état réel ;
- en philosophie : rendre actuel, faire passer de la puissance ou virtualité à l'acte ;
- faire passer un signe linguistique de la langue à la parole ;
- calculer, en tenant compte d'un taux d'intérêts composés, un capital qui, à une date donnée, équivaut à un capital payable à terme.

Le nom (une) actualisation est dérivé d'actualiser, d'abord au sens philosophique, avec le suffixe -ation.

Le verbe actualiser est dérivé du radical du latin *actualis* (actuel), avec le suffixe -iser.

actualisme

un **actualisme** :

- une explication géologique du passé de la Terre par l'étude des phénomènes géologiques effectifs actuels ;
- une étude du passé dans la mesure où il agit directement sur le présent.

Ce nom est dérivé du radical du latin *actualis* (actuel), avec le suffixe -isme.

actualité

A. l'**actualité** de quelque chose : son intérêt actuel.

des actualités :

- l'ensemble des faits tout récents, et offrant un intérêt pour cette raison ;
- des informations, des nouvelles, généralement brèves, récapitulant les principaux évènements du moment.

B. l'**actualité** : en philosophie, la qualité de ce qui est actuel ou actualisé, c'est-à-dire en acte et non en puissance.

une **inactualité** : le caractère de ce qui est inactuel, de ce qui n'est pas ou n'est plus d'actualité.

Les sens modernes du nom (une) actualité (dérivé d'actuel) n'apparaissent que depuis le début du 19ème siècle. Pour les anciens sens, voir : CNRTL.

actuation

une **actuation** ou **actualisation** : en philosophie, le passage de la puissance à l'acte.

Ce nom est dérivé du latin *actus* « acte (en philosophie) » (actuer), avec le suffixe -ation.

actuel, actuellement

elle est actuelle, il est **actuel** :

- se produit, existe au moment présent ;
- existe
- et pleinement au moment où se place l'énoncé ; est présentement en activité ;
- a cours, porte un nom plus récent ;
- offre un intérêt réel pour les hommes aujourd'hui ;
- en philosophie : se réalise ou est réalisé, en passant de la puissance à l'acte.

elle est inactuelle, il est **inactuel** :

- n'est pas d'actualité ;
- n'est pas ou plus actuelle ou actuel, ne correspond pas au présent.

actuellement :

- dans les circonstances actuelles, au moment même où l'on parle, où l'on agit ;
- en philosophie : en acte, effectivement ;
- En savoir plus : Au cœur du français.

La locution *(être) en cours* signifie « (être) en train de se faire ». Il est donc inutile de lui adjoindre, comme on l'entend souvent, l'adverbe actuellement, puisque la contemporanéité que dénote cet adverbe est déjà indiquée par la locution elle-même. En savoir plus : Académie française.

Le mot actuel est emprunté au latin *actualis*.

acuaridé, acuariidé, acuariose

les **acuaridés** ou **acuariidés** : la famille de vers nématodes spirures *Acuariodea*.

une **acuariose** : une maladie parasitaire due à des nématodes spirures de la famille des acuaridés présents dans le gésier des volailles : galliformes et ansériformes surtout, et colombiformes.

voir le dictionnaire des sciences animales.

acuité

une **acuité** :

- la qualité de ce qui est aigu ;
- une finesse, une sensibilité extrême dans la perception de leur objet ;
- une qualité de lucidité, de pénétration intellectuelle, etc. ;
- l'intensité, la vivacité d'une sensation, d'une perception, d'un sentiment, d'un acte de réflexion,... ;
- l'extrême gravité d'une situation.

une **hyperacuité** : un degré d'acuité d'un organe des sens particulièrement élevé.

Le nom (une) acuité, du bas latin *acuitas*, a évincé *agüeté-agüité* et l'ancien français *agüesse*.

acul

un **acul** : le fond d'un parc à huitres, du côté de la mer.

aculéate, aculéiforme, aculifère

les **aculéates** ou **porte-aiguillons** : un taxon d'insectes hyménoptères apocrites.

elle, il est **aculéiforme** : est en forme d'aiguillon.

les **aculifères** : un ancien sous-embranchement de mollusques, les mollusques à piquants.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) aculéate est emprunté au latin scientifique *aculeata*, neutre pluriel, du latin classique *aculeatus, aculeata, aculeatum* « qui a des aiguillons, des piquants », d'abord traduit sous la forme française *aculées* pour désigner les hyménoptères porte-aiguillons.

acumen

un **acumen** :

- un petit prolongement qui termine certains organes foliacés ;
- l'acuité de l'esprit, la pénétration et la subtilité de l'intelligence ;
- un moment fugitif de la vie intellectuelle ou spirituelle, atteignant tout de suite le sommet de son intensité.

Ce nom est emprunté au latin *acumen* « pointe », attesté au sens propre en parlant d'un glaive, sens qui se retrouve dans l'emploi du terme en botanique et au sens figuré « pénétration (en parlant de l'intelligence) ». Voir aussi : acuminer (ci-dessous).

acumètre

un **acumètre** : un appareil destiné à la mesure des intensités sonores.

Le nom (un) acumètre est composé du radical du latin *acus* « aiguille » et de -mètre tiré du grec μ ε΄ τ ρ ο ν « instrument qui sert à mesurer ».

acuminant, acumination, acuminé, s'acuminer, acumineux, acuminifère, acuminifolié

elle est acuminante, il est **acuminant** : est en forme de pointe.

une **acumination** : une excroissance en forme de pointe.

elle est acuminée, il est **acuminé** : est pointu(e), en forme de pointe.

s'acuminer : prendre une forme pointue.

elle est acumineuse, il est **acumineux** : se prolonge en pointe peu aigüe.

elle, il est **acuminifère** : porte des tubercules pointus.

une plante **acuminifoliée** : dont les feuilles sont acuminées.

Ces mots sont formés sur le radical du latin *acumen* « pointe » (acumen).

acunhien

elle est acunhienne, il est **acunhien** : est de l'archipel Tristan d'**Acunha** ou Da Cunha.

Tristan **Da Cunha** : un navigateur portugais.

acuponcteur, acuponcture, acuponcturer, acupunctural, acupuncteur, acupuncture

une électrostimulation acupuncturale, un déclenchement **acupunctural** du travail

une acuponctrice ou acupunctrice, un **acuponcteur** ou **acupuncteur** : une, un spécialiste en acupuncture.

l'**acuponcture** ou **acupuncture** : une méthode thérapeutique traditionnelle en Chine reposant sur l'affirmation que la stabilité de l'énergie fondamentale de l'Homme repose sur un équilibre de forces et consistant dans l'introduction d'aiguilles très fines en des points cutanés précis.

acuponcturer : pratiquer l'acuponcture.

une **électroponcture** ou **électropuncture** : une électrothérapie avec des aiguilles.

Le nom (une) acuponcture ou acupuncture vient du latin médical *acupunctura* composé de *acus* « aiguille » et *punctura* « piqure », attesté en 1683 (Londres).

acut

elle est acute, il est **acut** :

- est pointu(e) ;
- se termine en pointe ;
- est aigue, est tranchante ; est aigu, est tranchant.

un (caractère) **acut** : un caractère d'imprimerie marqué d'un accent aigu.

Le mot acut est un doublet savant d'aigu, emprunté au latin *acutus* « aigu, pointu ».

acutangle, acutangulaire, acutangulé

elle, il est **acutangle** : dont les angles sont aigus.

elle, il est **acutangulaire** : fait un angle aigu.

elle est acutangulée, il est **acutangulé** : a des angles aigus.

Le mot acutangle est formé du radical du latin *acutus* « aigu, pointu » et d'angle.

acyanoblepsie, acyanopsie

une **acyanoblepsie** ou **acyanopsie** : une lésion de la vue caractérisée par l'impuissance de distinguer la couleur bleue.

Le nom (une) acyanoblepsie est composé du radical des mots grecs κ υ α ν ο΄ ς « d'un bleu sombre » et β λ ε΄ ψ ι ς « vue, regard »

Le nom (une) acyanopsie est composé du radical des mots grecs κ υ α ν ο΄ ς « d'un bleu sombre » et ο΄ ψ ι ς « vue ».

acyclique

elle, il est **acyclique** : dont les effets se produisent à intervalles irréguliers, sans cycle.

Ce mot est formé de a- privatif, cycle, -ique.

acylation, acyl-carnitine, acylcoenzyme, acyle, acylé, acylglycérol, ,acylthiokinase, acyltransférase

une **acylation** : l'ntroduction d'un radical acide ou acyle R-CO- dans une molécule (emploi des acides, des esters, des chlorures d'acides, des anhydrides).

une **acyl-carnitine** : un ester d'un acide organique avec la carnitine, forme de passage de certains acides organiques à travers les membranes intracellulaires, telles que celles des mitochondries ou des peroxysomes.

un **acylcoenzyme A** ou **acyl-CoA** : un thioester d'un acide organique et du coenzyme A.

un **acyle** : un radical organique qui se trouve dans les acides carboxyliques.

un composé **acylé** ou **acidylé**

des **acylglycérols** : des glycérides, des lipides simples constitués d'esters d'acides gras avec le glycérol.

une **acylthiokinase**

une **acyltransférase** : l'enzyme catalysant une réaction de transfert d'un radical acyl (R-CO-) d'un substrat à un autre)

une **aliphacyl-synthétase**

un déficit en **asparto-acylase** ou **aspartoacylase**

une **cholestérol-acylase** : l'enzyme catalysant l'estérification du cholestérol. [Pratiquement ce terme est synonyme d'acyl-coenzyme A-cholestérol-acyl-transférase.]

une **déhydroacyl-hydratase** : l'enzyme qui catalyse l'hydratation réversible d'un déhydroacyl-coenzyme A ou d'un autre déhydroacyl-thiol, fixant l'hydroxyle de l'eau sur le carbone b.

une **déhydroacyl-réductase** : l'enzyme catalysant l'hydrogénation, à partir de NADPH, d'un déhydroacyl-ACP formant un acyl-ACP au cours de la biosynthèse des acides gras dans les cellules.

une **désacylase** ou **déacylase** : l'enzyme qui catalyse l'hydrolyse de composés acylés. Les désacétylases, la palmityl-ACP-hydrolase sont des désacylases.

un **diacylglycérol** : un composé lipidique dans lequel le glycérol est estérifié par deux acides aliphatiques.

un **triacyl-glycérol**

Le nom (un) acyle est formé du début d'acide et du suffixe -yle.

La variante acidylé est dérivée d'acidyle « nom générique donné aux radicaux dérivant d'un acide par élimination de OH » (dérivé d'acide avec le suffixe -yl(e)) et le suffixe -é.

acytoplasmique

elle, il est **acytoplasmique** : est privé(e) de cytoplasme.

Ce mot est formé de a- privatif, cytoplasme, -ique.

AD

adactyle, adactylie

elle, il est **adactyle** : est privé(e) de doigts.

une **adactylie** ou **ectrodactylie** : l'absence congénitale d'un ou de plusieurs doigts.

une **hexadactylie** : une malformation congénitale de la main comportant la présence d'un sixième doigt sur le bord postaxial de la main.

Ces mots sont formés du préfixe a- privatif et de -dactyle.

adage, adagio

1. un **adage** : une formule généralement ancienne, énonçant une vérité admise, un principe d'action ou une règle juridique.

Vérité d'expérience ou principe d'action, l'adage est généralement ancien (vieil adage, ancien adage, antique adage), largement vulgarisé (adage populaire, fameux adage, célèbre adage, adage ordinaire, adage banal), ou accepté par un groupe particulier (adage scolastique).

Le nom (un) adage (1) est emprunté au latin *adagio*, synonyme de *proverbium*, devenu *adagium*, probablement par analogie avec *proverbium*, depuis le 2ème siècle ; rapproché de *amb-ago* (*ambigĕre*) et de *ad agendum* par fausse étymologie, il est probablement issu de *ag-yo* forme archaïque de *aiō* « dire ».

2. un **adage** : une suite de pas et de mouvements lents, exécutés sur le rythme d'un adagio.

adagio : en musique, posément, sans se presser.

un **adagio** :

- un morceau vocal ou instrumental interprété dans ce mouvement ;
- un moment de repos, de lenteur ou de rêverie.

Le nom (un) adage (2) est une francisation de l'italien *adagio*, terme de musique. Bien que l'emprunt comme terme de musique ait été fait par d'autres langues, l'emploi chorégraphique n'est attesté qu'en français.

Le mot italien *adagio* est composé de *ad* « à » et *agio* « aise », *agio* étant emprunté soit au français aise soit au provençal *aize* de même sens.

adalid, adalide

un **adalid** ou **adalide** : un magistrat militaire espagnol.

Le nom (un) adalid ou adalide est emprunté à l'espagnol *adalid* « guide d'un voyageur », puis « guide militaire connaissant le terrain » « chef militaire », issu de *ad(d)alil* qui vient de l'arabe *dalîl* « guide », dérivé du verbe *dalla* « conduire ».

adalie

une **adalie** à 2 points : une coccinelle à 2 points.

Adam

Adam : le nom donné dans la Genèse au premier homme.

Adam et Ève

la pomme d'Adam : la proéminence laryngée du cartilage thyroïde.

en costume d'Adam, en habit d'Adam : nu.

A. elle est adamienne ou adamite, il est **adamien** ou **adamite** : a l'aspect primitif et innocent du temps d'Adam.

une terre **adamite** : une terre vierge, une roche mère.

B. un **adamisme** : une doctrine de certains hérétiques chrétiens.

une adamienne ou adamite, un **adamite** ou **adamien** :

- une, un membre d'une secte prétendant retrouver l'innocence d'Adam d'avant le péché ;
- une, un membre de la secte fondée au 2ème siècle par Prodicus appelé aussi adamien, et qui, prétendant imiter la nudité d'Adam, rejetait l'usage de tout vêtement dans les assemblées.

Le nom Adam vient d'un mot hébreu signifiant « homme ».

adamantin

A. elle est adamantine, il est **adamantin** :

- est de fer dur, d'acier ;
- a la dureté ou la résistance du diamant ;
- a l'éclat du diamant.

B. elle est adamantine, il est **adamantin** :

- est relative, est relatif à l'émail ;
- qualifie une tumeur qui provient des cellules formatrices de l'émail dentaire ou qui s'en rapprochent ;
- qualifie une substance ou une lésion qui a l'aspect ou la dureté du diamant ou de l'émail.

C. [pour une personne] elle est adamantine, il est **adamantin** :

- dont l'éclat est comparable à celui du diamant ;
- présente des qualités morales ou intellectuelles correspondant aux qualités physiques du diamant, la dureté ou le brillant.

Ce mot est emprunté au latin adamantinus (lui-même emprunté au grec α ᾽ δ α μ α ́ ν τ ι ν ο ς « dur comme l'acier ou le diamant », dérivé de α ᾽ δ α ́ μ α ς-α ν τ ο ς « acier, diamant » ; diamant) ; après une éclipse au 17ème siècle, adamantin reparait à la fin du 18ème siècle, peut-être sous l'influence de l'anglais *adamantine* « qui a les qualités du diamant » attesté sans interruption depuis 1382, cependant presque toujours dans l'emploi figuré.

adamantinien, adamantinoïde, adamantinome

elle est adamantinienne, il est **adamantinien** : est propre à l'adamantinome.

un carcinome ou cancer basocellulaire **adamantinoïde** ou un épithélioma basocellulaire adamantinoïde : une variété histologique de carcinome basocellulaire dont les boyaux sont le siège d'une évolution adamantinoïde ou atrophie stellaire.

un **adamantinome** des os longs : une tumeur osseuse rare.

un **adamantinome** du maxillaire et de la mandibule : un épithélioma adamantin.

Ces mots sont dérivés du grec α ᾽ δ α μ α ́ ν τ ι ν ο ς « dur comme l'acier », avec les suffixes -ien et -ome.

adamantoblaste

un **adamantoblaste** ou **améloblaste** : une cellule prismatique haute, d'origine ectodermique, située sous la surface de l'émail.

Ces mots sont dérivés du grec α ᾽ δ α μ α ́ ν τ ι ν ο ς « dur et résistant comme l'acier ou le diamant », dérivé de α ᾽ δ α ́ μ α ς-α ν τ ο ς « acier, diamant ».

adambulacraire

elle, il est **adambulacraire** : chez les échinodermes, se trouve placé(e) à côté des ambulacres.

elle, il est **ambulacraire** : concerne les ambulacres ; en a les caractères.

un **ambulacre** :

- une aire plantée d'arbres en rangées régulières ;
- chez les échinodermes, une rangée de saillies formée par les tentacules rétractiles servant à la locomotion.

elle, il est **ambulacriforme** : est en forme d'ambulacre.

Le nom (un) ambulacre est emprunté au latin *ambulacrum* « promenade, avenue ».

adamien, adamiste, adamite

un **adamisme**, il est **adamite** ou **adamien**, un **adamite** : voir Adam (ci-dessus).

adapiforme

les **adapiformes** : un taxon éteint de primates strepsirrhiniens, les adapidés de l'Eocène, les notharctidés, de l'Eocène, le sivaladapidés du Miocène.

adaptabilité, adaptable

une **adaptabilité** :

- une faculté de s'adapter ;
- l'ensemble des dispositions naturelles et/ou acquises qui permettent à un organisme d'établir, à différentes périodes de son existence, des relations d'équilibre en présence de nouvelles conditions de vie.

une **inadaptabilité** : le caractère de ce ou celui qui est inadaptable.

elle, il est **adaptable** : peut être adapté(e).

elle, il est **inadaptable** :

- n'est pas adaptable, ajustable ;
- est dans l'incapacité de s'intégrer à son milieu de vie.

Le mot adaptable, dérivé d'adapter avec le suffixe -able, est à comparer au latin médiéval *adaptabilis* « qui peut se concevoir comme convenant à ».

adaptateur

elle est adaptatrice, il est **adaptateur** : adapte ou permet d'adapter quelque chose.

une adaptatrice, un **adaptateur** : celle, celui qui adapte quelque chose ; une autrice, un auteur d'une adaptation.

une adaptatrice-rédactrice publicitaire, un **adaptateur-rédacteur publicitaire** : [communication / publicité] une conceptrice ou rédactrice, un concepteur ou rédacteur chargé(e) d'adapter les messages publicitaires originaux à des environnements culturels, linguistiques et sociaux différents. En anglais : *copy adapter ; adapter ; copy adaptor ; adaptor*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **adaptateur** :

- un engin ou dispositif dont le rôle est d'adapter une chose à un nouvel usage sans la modifier elle-même ;
- [biologie / génie génétique] une courte séquence nucléotidique capable de réaliser le pontage entre deux fragments d'ADN terminés par des séquences non complémentaires. En anglais : *adaptor*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **adaptateur d'amarrage** : [spatiologie / construction mécanique] un dispositif destiné à rendre mécaniquement solidaires deux engins spatiaux. Un adaptateur d'amarrage comporte généralement un sas permettant le passage d'un engin à l'autre. En anglais : *docking adapter ; docking adaptor*. Voir aussi : amarrage, collier d'amarrage. Journal officiel de la République française du 31/12/2005.

un **adaptateur de charge utile** ou ACU : [spatiologie / construction mécanique] la structure qui relie mécaniquement le dernier étage d'un lanceur à la charge utile, composée d'un ou plusieurs satellites, et qui permet la séparation à la fin de la phase de lancement. En anglais : *payload adapter ; payload adaptor*. Voir aussi : égreneur. Journal officiel de la République française du 31/12/2005.

un **adaptateur de phase** : [électronique] un dispositif couplant les phases de deux courants alternatifs. En anglais : *phase adapter*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Ce mot est dérivé d'adaptation, avec le suffixe -eur.

adaptatif

une réaction adaptative, une réponse adaptative, une vergence adaptative, un pouvoir **adaptatif** : qui consiste à s'adapter à un milieu, à de nouvelles conditions d'existence, etc.

un apprentissage adaptatif : une démarche de formation reposant sur l'usage en ligne de cours, d'exercices et d'évaluations s'ajustant en temps réel aux rythmes et aux besoins d'un apprenant.

une conception d'interfaces adaptatives ou conception adaptative : une élaboration et mise en œuvre de méthodes et de techniques qui permettent d'adapter automatiquement les interfaces avec l'utilisateur à

différents types de terminaux, fixes ou mobiles. La conception d'interfaces adaptatives peut prendre en compte les options ou les configurations choisies par les utilisateurs, notamment en matière d'ergonomie.

Ce mot est dérivé d'adaptation, avec le suffixe -if.

adaptation

une **adaptation** :

- l'action de s'adapter ou d'adapter ; le résultat de cette action ;
- une modification évolutive par laquelle une cellule, un organisme, ou une population, s'ajuste à une nouvelle contrainte, sa survie et sa reproduction en étant améliorées ;
- l'ensemble des phénomènes qui permettent la mise en accord et l'interaction harmonieuse d'un organisme et, plus généralement, d'un individu avec de nouvelles conditions d'environnement, en particulier des circonstances éprouvantes ;
- le pouvoir d'accommodation de l'œil.
- En anglais : *fit*. Journal officiel de la République française du 26/03/2004.

une **adaptation à l'usager** ou **adaptation au client** : une adaptation d'un matériel fabriqué en série aux exigences particulières d'un usager. En anglais : *customisation* (GB), *customization* (EU). Voir aussi : personnalisation. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **adaptation aérodynamique** : [aéronautique] pour des conditions de vol déterminées, le fait d'améliorer au maximum le fonctionnement, le rendement, etc. , d'une entrée d'air ou de tout autre élément influant sur les caractéristiques aérodynamiques. En anglais : *aerodynamic matching*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **désadaptation** :

- l'action de (se) désadapter ; le résultat de cette action ;
- ce qui fait cesser une adaptation à un milieu ou des circonstances ;
- la fin d'une acclimatation.

une **inadaptation** :

- un manque d'intégration au milieu de vie, à l'école ;
- un manque d'ajustement à quelque chose ;
- en sociologie, une incapacité à se conformer aux habitudes et aux normes d'un groupe et de participer à ses activités et à ses productions.

une **réadaptation** :

- l'action de réadapter ou de se réadapter ; le résultat de cette action ;
- le fait pour un convalescent de reprendre progressivement une activité ;
- un ensemble de mesures pour réduire les séquelles d'un traumatisme ou d'une maladie de manière à réinsérer un malade dans son milieu familial et socio-professionnel ;
- l'action d'adapter quelque chose à une situation nouvelle ;
- en psychiatrie, l'ensemble des actions surtout médicales, sociales et éducatives visant à favoriser le retour des malades mentaux stabilisés ou améliorés, voire guéris, dans leur milieu habituel avec un niveau d'adaptation aussi bon que possible, même s'il ne peut s'accommoder de celui qui précédait la maladie.

Le nom (une) adaptation est emprunté au latin médiéval *adaptatio* « action d'adapter, d'appliquer un élément à un autre qui lui est approprié » un emploi figuré, « état de ce qui est ajusté de manière convenable » un sens propre appliqué à la médecine, « appropriation, convenance (d'un mot à une idée) » en rhétorique, « convenance, application d'une œuvre littéraire, à un personnage, à une situation nouvelle ». Ce n'est qu'en 1932 que le dictionnaire de l'Académie française enregistre des sens modernes.

adapté

elle est adaptée, il est **adapté** :

- est ajusté(e) ;
- est habitué(e), est accoutumé(e) ;
- est approprié(e), est en conformité avec ;
- est modifié(e) en vue d'un usage ou d'une fonction précise.

elle est désadaptée, il est **désadapté** : n'est plus adapté(e).

A. elle est inadaptée, il est **inadapté** :

- n'est pas en harmonie avec son milieu ; n'y est pas intégré(e) ;
- n'est pas ajusté(e), approprié(e), adéquate ou adéquat.

un enfant inadapté : un enfant présentant des troubles très divers caractérisant une inadaptation à son environnement, qui se traduit par un mal-être.

une inadaptée, un **inadapté**

[Québec] elle est mésadaptée, il est **mésadapté** : présente des difficultés d'adaptation à son milieu.

une mésadaptée, un **mésadapté**

Ce mot vient du participe passé d'adapter.

adapter

adapter :

- joindre un objet à un autre de manière à obtenir un dispositif fonctionnel ;
- mettre en accord, approprier à quelque chose ou à quelqu'un d'autre, considéré comme prépondérant ou du moins comme incontestablement réel, de manière à obtenir un ensemble cohérent ou harmonieux ;
- modifier une conduite ou une situation ; transposer une œuvre ou une technique d'un genre ou d'un type d'expression dans un autre en vue d'une destination nouvelle.

s'adapter :

- s'ajuster ;
- se conformer, s'habituer, s'accoutumer, s'acclimater.

elles se sont adaptées, elles sont adaptées.
elles se sont adapté les projets, elles ont adapté les projets, elles se les sont adaptés.

désadapter :

- faire cesser l'adaptation de quelqu'un ou quelque chose à un état primitif, à des conditions normales ;
- mettre en désaccord avec son milieu ;
- faire cesser une acclimatation, une habituation.

réadapter :

- accoutumer à ce dont on était désaccoutumé ;
- réaccoutumer à des conditions normales d'existence quelqu'un dont le comportement a été troublé par un traumatisme psychique ou physiologique ;
- réajuster, adapter quelque chose à de nouvelles conditions, à un changement.

Le verbe adapter est emprunté au latin *adaptare* « ajuster à ».

adapteur

un **adapteur** : une protéine intracellulaire impliquée dans le transport de vésicules d'endocytose telles que les endolysosomes à clathrine entre le réseau golgien et la membrane plasmique.

adaptif

elle est adaptive, il est **adaptif** : concerne, réalise l'adaptation au milieu.

Ce mot est dérivé d'adapter, avec le suffixe -if.

adaptine

une **adaptine** : [biologie cellulaire - biochimie et biologie moléculaire]une protéine adaptatrice qui relie un récepteur transmembranaire à la clathrine, participant ainsi à la formation des vésicules recouvertes de clathrine. Les adaptines composent la couche interne du manteau des vésicules recouvertes de clathrine. Il existe plusieurs types d'adaptines, chacune étant spécifique d'un groupe différent de récepteurs présents sur les puits et les vésicules recouverts de clathrine. En anglais : *adaptin*. Voir aussi : clathrine, protéine adaptatrice, puits recouvert de clathrine, récepteur transmembranaire, vésicule recouverte de clathrine. Journal officiel de la République française du 04/02/2021.

adaptocampimètre

l'**adaptocampimètre** de Jayle et Mossé

adapto-électrorétinogramme

un **adapto-électrorétinogramme** : un enregistrement graphique des variations du potentiel cornéorétinien, c'est-à-dire de l'activité électrique rétinienne sous l'influence de stimulations lumineuses brèves précédées d'un stimulus conditionnant de longue durée.

adaptométrie

une **adaptométrie** : une mesure du pouvoir de la rétine de passer de l'état photopique (vision diurne) à l'état mésopique (vision crépusculaire) et à l'état scotopique (vision nocturne), suivant des unités photométriques bien définies.

Ce nom est composé du radical d'adaptation et de -métrie, probablement d'après l'anglais adaptometry dérivé de *adaptometer* « appareil de mesure de l'adaptation rétinienne ».

adas

des **adas** : des oiseaux passereaux d'Amérique.
un adas

à date

Les mots *à date* se rencontrent dans des groupes nominaux comme à date fixe, à date régulière, à date ancienne, etc., et ces emplois sont réguliers ; mais il faut bien se garder de faire d'*à date* une locution adverbiale à laquelle on donnerait le sens de « pour l'instant » ou d'« à ce jour ». En savoir plus : Académie française

adatis

un **adatis** : une sorte de mousseline fine et claire que l'on produisait aux Indes orientales, principalement au Bengale.

Ce nom vient de l'anglais *adatis* de même sens depuis 1687, originaire de l'Inde.

ad augusta per angusta

ad augusta per angusta :

- vers des hauts lieux par des chemins étroits ;
- (au figuré) vers des sommets par des voies difficiles.

Cette expression latine est composée de la préposition *ad* « à, vers », de *augustus, augusta, augustum* « consacré, vénérable », de la préposition *per* « par » et de *angustus, angusta, angustum* « étroit, difficile ».

ADAV

un **ADAV** [avion à décollage et atterrissage verticaux] : un aéronef capable de décoller et d'atterrir à la verticale grâce à un système de sustentation indépendant ou lié au système de propulsion.

addax

un **addax** : un genre d'antilope.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Ce nom est emprunté au latin *addax, addacis* « sorte de chevreuil d'Afrique aux cornes recourbées ».

addenda

un **addenda** : des notes additionnelles à la fin d'un ouvrage ou constituant un livre entier.

Un addenda est un ensemble de notes, de précisions ou de modifications ajoutées à la fin d'un document ou d'un ouvrage pour le compléter ou réparer des omissions. Il se présente généralement imprimé sur une feuille volante insérée dans le document ou l'ouvrage.
Le mot *addenda* est un nom latin qui signifie « choses à ajouter ». Ce nom, bien qu'il s'agisse d'un pluriel latin, s'emploie au singulier et au pluriel en français. Certains ouvrages de référence le présentent comme un nom invariable et d'autres, comme un nom variable. L'Office québécois de la langue française recommande de former le pluriel de ce mot en ajoutant un s à la forme du singulier : un addenda, des addendas. L'invariabilité ne pourrait toutefois pas être considérée comme fautive.
Quant au singulier latin *addendum*, il est surtout employé en anglais. En français, il est plus rare et il est principalement utilisé lorsqu'il n'y a qu'une seule note à ajouter.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le mot latin *addenda* « choses à ajouter » vient du verbe *addere* « ajouter ». Voir aussi : addition (ci-dessous).

addict, addictif, addiction, addictologie, addictologue

elle est addicte : est toxicodépendante ; est dépendante d'une addiction.
il est **addict** : est toxicodépendant ; est dépendant d'une addiction.

une addicte, un **addict** : celle qui est dépendante, celui qui est dépendant d'une addiction.

Au Québec, il est préférable de remplacer addict par l'un des nombreux équivalents possibles, pouvant transmettre diverses nuances selon le sens voulu : dépendant, toxicomane, amateur, passionné, etc. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

une conduite addictive, un comportement **addictif** : qui est relative, est relatif à une addiction.

une **addiction** : un état pathologique de dépendance chronique caractérisé par la compulsion à consommer une substance psycho-active [addiction pharmacologique] ou répéter un comportement [addiction comportementale] malgré les conséquences néfastes sans que la volonté du sujet puisse s'y opposer.

une **cyberdépendance** ou une **addiction au numérique** : un état de dépendance psychologique à l'égard des techniques de l'information et de la communication. En anglais : *cyberaddiction, digital addiction*.

Les nom et adjectif empruntés de l'anglais, addiction et addictif, qui appartiennent à la langue de la psychopathologie sont maintenant entrés dans l'usage. Il convient de ne pas ajouter à cette série l'adjectif addict, que l'on emploierait pour qualifier une personne dépendante à l'égard d'une drogue ou d'un produit nuisible : il est addict au cannabis, au tabac, ou, par exagération, une personne qui aimerait passionnément telle ou telle chose : le cinéma de Fellini, il en est complètement addict. En savoir plus : Académie française

Addictif est ainsi consigné dans des dictionnaires usuels européens sans y être critiqué. Toutefois, au Québec, où cet emprunt tend aussi à se répandre, la situation est différente. En savoir plus : Office québécois de la langue française

Le mot addiction, mot médical, est maintenant des nôtres : nous sommes tous contre. Le mot est récent dans le vocabulaire ordinaire : non seulement il n'est pas dans le Littré, qui était pourtant médecin, mais il n'apparaît dans le vocabulaire médical français que dans les années 1980, et dans les titres de livres que dans les années 2000 . L'étymologie montre qu'il signifie « esclavage ». En latin l'addictio signifiait que l'esclave affranchi prenait le nom de son ancien propriétaire. En savoir plus : Les billets de François Jacquesson

Le nom addiction est ainsi généralement consigné dans des ouvrages spécialisés et dictionnaires européens sans y faire l'objet de critiques.
Au Québec, la situation est différente. L'emprunt addiction reste assez peu usité, tant dans le langage spécialisé du réseau de la santé et des services sociaux que dans la langue générale. De plus, il est jugé défavorablement par plusieurs observateurs de la langue. Autrement dit, addiction n'entre pas dans la norme de référence du français au Québec. Il est donc préférable d'employer le nom dépendance, qui peut rendre la même idée et qui est habituel dans l'usage.
Dans certains ouvrages de référence européens, comme des dictionnaires de psychologie, la notion d'addiction est parfois considérée comme plus englobante que celle de dépendance, cette dernière y étant associée essentiellement aux substances. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

l'**addictologie** : l'étude et la prise en charge des addictions.

Lexique de l’addictologie : Wiktionnaire.

une, un **addictologue** : une, un spécialiste.

Au Québec, c’est plutôt le nom dépendance qui entre dans la désignation officielle d’instituts de recherche et de centres venant en aide aux personnes souffrant d’une dépendance, dans des titres de programmes de formation et de cours portant sur le sujet, etc. Les mots addictologie, addictologique et addictologue ne sont pas non plus implantés dans l’usage.

addigitation

une **addigitation** : l'action d'effleurer du bout des doigts, de soumettre à des passes magnétiques.

Le nom (une) addigitation a été créé avec le préfixe a-, ad-, le radical du mot latin *digitus* « doigt » et le suffixe -ation.

Addis-Abeba

Addis-Abeba : la capitale de l'Éthiopie. Habitants : Addis-Abébienne, Addis-Abébien.

Addison, addisonien, addisonisme, addisonnien

T. **Addison** : un médecin britannique.

elle est addisonienne ou addisonnienne, il est **addisonien** ou **addisonnien** : est relative, est relatif à la maladie d'Addison.

une addisonienne ou addisonnienne, un **addisonien** ou **addisonnien** : celle qui est atteinte, celui qui est atteint de cette maladie.

un **addisonisme** : un syndrome atténué de la maladie d'Addison ; la maladie correspondante.

additif

elle est additive, il est **additif** :

- est ajouté(e), s'ajoute ;
- est caractérisé(e) par des additions successives ;
- résulte d'additions.

une fabrication additive ou fabrication par addition : une méthode de fabrication d’un objet consistant à superposer des couches de matière à partir des données d’un modèle numérique tridimensionnel. L’impression tridimensionnelle, le frittage par laser et la fusion sur lit de poudre sont des exemples de procédés de fabrication additive. La fabrication additive est souvent utilisée pour le prototypage rapide de certains objets.

un **additif** :

- une chose ajoutée ;
- une substance ajoutée à une préparation médicamenteuse pour en modifier les caractères organoleptiques (couleur, odeur, saveur, aspect, consistance, etc.) ;
- une substance ajoutée à un aliment destiné à l’homme ou aux animaux pour améliorer sa conservation ou ses propriétés nutritives ;
- un additif : [informatique] un module complémentaire d'un logiciel ou d'un matériel existant, qui lui apporte des améliorations ou des extensions et ne peut fonctionner qu'avec lui. En anglais : *add-on*. Journal officiel de la République française du 27/02/2003.
- un constituant secondaire, incorporé à faible dose dans un matériau ou un produit pour en modifier l'une des propriétés. Les pigments et les agents de mouture sont des exemples d'additifs. En anglais : *additive agent* (EU), *dope* (GB). Journal officiel de la République française du 22/07/2007.

additivement : de façon additive, par addition.

une **additivité** : la propriété qu'ont certains éléments de pouvoir être ajoutés ou retranchés à d'autres, de pouvoir s'ajouter ou se soustraire à d'autres.

Le mot additif est emprunté au latin *additivus* (en grammaire) « qui se joint à ».

addition, additionnalité, additionné, additionnel, additionnement, additionner, additionneur, additionneuse

une **addition** :

- la première des quatre opérations arithmétiques ;
- l'action d'ajouter un ou plusieurs éléments numériques ou nombrables à un ou plusieurs autres de manière à en obtenir le total ; le résultat de cette opération ;
- une note détaillant la somme due par un client ;
- une réunion d'éléments de même nature morale ou psychologique qui s'ajoutent les uns aux autres et dont le résultat est une totalité ou un accroissement qui modifie la situation ;
- l'action d'ajouter des éléments à d'autres de même nature, de manière à compléter ou à modifier un ensemble ; ce que l'on ajoute.

l'**additionnalité** des réductions d'émissions : la réduction des émissions par les sources d'émission ou accroissement de l'absorption par les puits [pièges à carbone] s'ajoutant à celles qui auraient lieu en l'absence d'une activité destinée à atténuer les émissions de gaz à effet de serre.

en un **additionné** : immédiatement.

elle est additionnelle, il est **additionnel** : est en plus, s'ajoute.

un **additionnement** : l'action habituelle d'additionner.

additionner : ajouter l'un à l'autre des nombres ou des quantités, des éléments nombrables ou quantifiables, de manière qu'ils aboutissent à un total ou à un ensemble.

s'additionner : s'ajouter.

elles se sont additionnées, elles se sont additionnées.
elles se sont additionné les revenus, elles ont additionné les revenus, elles se les sont additionnés.

un **additionneur** : un ensemble de circuits électroniques réalisant les fonctions ET, OU, NON et permettant d'effectuer des additions sur des nombres binaires.

une **additionneuse** : une machine ou l'organe d'une machine capable d'effectuer des additions.

Le nom (une) addition est emprunté au latin *additio* « action d'ajouter ».

La pensée de Pierre de Jade : J'avais un copain à l'école qui additionnait les retenues parce qu'il ne savait pas faire une addition.

additivement, additivité

additivement, une **additivité** : voir additif (ci-dessus)

adducteur

elle est adductrice, il est **adducteur** : produit un mouvement d'adduction, détermine l'adduction.

un (canal, tube) **adducteur** : qui véhicule un liquide ou un fluide vers un réservoir.

un **adducteur** : le mouvement intérieur d'une machine à rouage.

un septum intermusculaire **vasto-adducteur** : la cloison antéro-médiale de cuisse qui sépare le muscle vaste interne de la loge des adducteurs.

un muscle **adducteur** : un muscle qui provoque un mouvement par lequel un membre ou un segment de membre se rapproche de l'axe médian du corps.

Ce mot est dérivé du radical d'adduction, en médecine, avec le suffixe -eur (le latin *adductor* signifie « celui qui amène, qui conduit »).

adduction

une **adduction** :

- l'action d'amener, de conduire ;
- un mouvement par lequel un membre ou un segment de membre se rapproche de l'axe médian du corps ;
- une position qui en résulte ;

- une introduction d'une ou plusieurs propositions assomptives dans une démonstration ;
- un mouvement de l'organisme attiré sous l'effet d'un stimulus vers les sensations du monde extérieur ;
- un mouvement intérieur d'une mécanique ;
- l'action de conduire un liquide ou un fluide d'un lieu à un autre (une adduction d'eau).

Le nom (une) adduction est emprunté au latin *adductio* « action d'attirer; mouvement qui attire » d'après le latin *adducere* « amener » (conduire vers), fréquemment employé en parlant de l'eau.

adductus

un ***hallux adductus*** ou ***hallux varus*** : une déviation en dedans du premier orteil.

un ***metatarsus adductus*** ou ***metatarsus varus, pes adductus*** : une déformation dans laquelle l'avant-pied est déporté du côté médial par rapport à l'axe de l'arrière-pied.

adduire

adduire : [Belgique] habituer un pigeon à rejoindre son pigeonnier après le vol.

j'adduis, tu adduis, il adduit, nous adduisons, vous adduisez, ils adduisent ;
j'adduisais ; j'adduisis ; j'adduirai ; j'adduirais ;
j'ai adduit ; j'avais adduit ; j'eus adduit ; j'aurai adduit ; j'aurais adduit ;
que j'adduise, que tu adduises, qu'il adduise, que nous adduisions, que vous adduisiez, qu'ils adduisent ;
que j'adduisisse, qu'il adduisît, que nous adduisissions ; que j'aie adduit ; que j'eusse adduit ;
adduis, adduisons, adduisez ; aie adduit, ayons adduit, ayez adduit ;
(en) adduisant.

s'adduire : pour un pigeon, être ainsi habitué.

il s'adduit, ils s'adduisent,...

Ce verbe vient du latin *adducere* « amener, conduire » qui est à l'origine de l'ancien français *aduire*, à comparer avec *adwîre* « habituer les pigeons à leur colombier ».

adduit

un **adduit** :

- le résultat d'une réaction d'addition chimique ;
- une substance d'origine étrangère qui s'attache à un composé de l'organisme par une liaison covalentielle ;
- [chimie] une espèce chimique AB dont chaque entité moléculaire est formée par combinaison directe de deux entités moléculaires distinctes A et B. Il existe aussi des stœchiométries différentes de 1/1. Dans certains cas, en particulier en chimie organique, la formation de l'adduit s'accompagne d'un changement de la nature et de la multiplicité des liaisons entre atomes des entités A et B. Quand A et B sont des groupes appartenant à la même entité moléculaire, il peut se former un adduit intramoléculaire. En anglais : *adduct*. Voir aussi : acide de Lewis, base de Lewis, complexe, cycloaddition, liaison de coordination. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

un **acétaldéhyde-adduit** : le produit de la liaison covalente entre une protéine et la fonction aldéhyde de l'acétaldéhyde.

voir : France Terme.

-ade

-**ade** (1) est un suffixe formateur de substantifs féminins exprimant l'idée d'action ou l'idée de collectif et appartenant souvent à la langue familière, avec quelquefois une valeur péjorative.

-**ade** (2) est un suffixe savant servant à former des substantifs féminins exprimant la notion d'ensemble ou d'élément d'un groupe.

en savoir plus : Compléments (Le Dictho).

adécoratif

elle est adécorative, il est **adécoratif** : est caractérisé(e) par l'absence de décor.

Ce mot est formé de a- privatif et de décoratif.

adéfovir

un **adéfovir** dipivoxil : un analogue nucléosidique développé dans le traitement de l'hépatite virale B et administré par voie orale.

adelaisi, adelaizi

elle est adelaisie ou adelaizie, adlaisiee, il est **adelaisi** ou **adelaizi**, **adlaisi** : est inoccupé(e), désœuvré(e).

un **adelaisi** ou **adelaizi** : un homme peu raisonnable, qui fait des farces dignes d'un enfant.

Le mot adelaisi ou adelaizi, adlaisi est issu du syntagme *a deloisir* « inoccupé, qui a du loisir » attesté aux 15ème et 16ème siècles, lui-même issu du croisement entre *estre a loisir* « avoir du temps à perdre » et *estre de loisir* « avoir le temps ».

Adèle

Adèle : un prénom.

adèle, adélidé

une **adèle** : une petite teigne brune qui vit sur les framboisiers, les orties, etc.

les **adélidés** ou **adèles** : des papillons souvent à couleurs métalliques dont les mâles ont de très longues antennes.

adéleidé, Adeleina

les **adéleidés** : une famille de coccidies.

Adeleina :

- un taxon de coccidies ;
- des parasites des cellules épithéliales d'invertébrés et de vertébrés ou du système réticulo endothélial de vertébrés.

adélie, Adélie

un (manchot) **adélie** : la variété de manchot de la Terre **Adélie** au bec court, au plastron blanc, à l'œil bordé de blanc et plus petit que le manchot empereur ou royal.

Ce nom vient de celui de la Terre Adélie, la région que Dumont d'Urville désigna par le prénom de son épouse ; adélie et pingouin adélie sont attestés en 1906.

adélomorphe

elle, il est **adélomorphe** : n'a pas une forme définie.

Adelomycète

des **Adelomycètes** ou champignons imparfaits, deuteromycètes, hyphomycètes : une ancienne classe de moisissures.

adelphe, adelphie, adelphique, adelphixie, adelphogamie, adelphophagie, adelphosite

A. des frères **adephes** : qui sont issus de la même mère. [Des frères utérins sont issus de la même mère mais de pères différents.]

une **adelphogamie** (1) : un accouplement entre frère et soeur pour vérifier l'absence de tare.

elle, il est **philadelphe** : aime son frère ou sa sœur.

Philadelphe : le nom du roi d'Égypte, Ptolémée II, qui épousa sa demi-sœur Arsinoé.

les **philadelphes** : le nom des membres d'une société secrète sous le premier Empire.

B. [en tératologie]

une **adelphixie** : une confraternité ou sympathie des parties qui composent le corps.

un **adelphosite** : un omphalosite caractérisé par une absence de tête et de membres, relié à un jumeau normal qui le transfuse.

un **déradelphe** : un monocéphale aux deux troncs fusionnés au-dessus de l'ombilic et séparés au-dessous et avec trois ou quatre membres supérieurs et quatre membres inférieurs.

une malformation fœtale **hétéradelphe** : qui est liée à une anomalie d'une grossesse gémellaire monozygote avec jumeaux conjoints ou attachés.

un **iléadelphe** : un double autosite monocéphalien du groupe des tératodelphes qui présente un tronc unique, deux membres supérieurs et quatre membres inférieurs.

un **isadelphe** : dont les corps bien organisés ne tiennent l'un à l'autre que par des parties sans importance comme ceux des frères siamois.

un **ischiadelphe** ou **ischiopage** : un double autosite monomphalien du groupe des tératopages : les deux individus sont soudés de l'ombilic à la région pelvienne.

un **psoadelphe** : un double autosite dont la colonne vertébrale se dédouble à hauteur du rachis lombaire, et qui comporte donc deux extrémités caudales.

un **synadelphe** : un double autosite monocéphalien du groupe des tératodelphes, dont le tronc est double et porte huit membres.

un **thoradelphe** : dont les troncs sont réunis avec 2 membres thoraciques.

un **uradelphe** : un double autosite monocéphalien du groupe des tératodelphes.
une **uradelphie** : une malformation congénitale consistant en un dédoublement de la région basse du corps en particulier de la sphère urogénitale.

C. [en botanique]

une fleur **adelphe** ou **adelphique** : en parlant des étamines : dont les filets sont soudés en un ou plusieurs faisceaux.

une **adelphie** : une réunion de plusieurs étamines par la soudure de leurs filets.

une **adelphogamie** (2) :

- une pollinisation se produisant entre deux fleurs, deux insectes... appartenant à deux lignées parentes ;
- un accouplement entre frère et sœur pour vérifier l'absence de tare.

une fleur **diadelphe** : dont les étamines sont réunies en 2 groupes.

une fleur **isadelphe** : qui a les étamines réunies en 2 faisceaux égaux.

une fleur **monadelphe** : dont les étamines sont réunies en un seul groupe.

une fleur **pentadelphe** : dont les étamines sont réunies en 5 paquets.

une fleur **polyadelphe** : dont les étamines sont réunies en plusieurs faisceaux.

une fleur **triadelphe** : dont les étamines sont réunies en 3 faisceaux.

D. une **adelphophagie** : un processus par lequel un seul œuf se développe, l'embryon éclos le plus précocement absorbant les autres œufs de la même capsule ovigère.

Le mot adelphe est emprunté au grec ἀδελφός « de frère ou de sœur » « qui va par couple, double, jumeau », formé de ἀ- copulatif et de δελφύς « matrice ».

Ces mots sont mentionnés : adelpholite ou adelpholithe ; déradelphe / déradelphie ; diadelphe / diadelphie ; hétéradelphe / hétéradelphie ; monadelphe / monadelphie ; polyadelphe / polyadelphie ; triadelphe / triadelphie.

Le nom (une) adelphixie est emprunté au grec α ᾽ δ ε ́ λ φ ι ξ ι ς « fraternité ; affinité, étroite analogie ».

en savoir plus : -adelphe, Compléments (Le Dictho).

ademption

une **ademption** : une révocation d'un legs, d'une donation.

Le nom (une) ademption est emprunté au latin *ademptio*.

adén(o)-

adén(o)- emprunté au grec α ᾽ δ η ́ ν « glande » indique un rapport avec le tissu glandulaire.

1. adén(o)- sert à former des composés savants appartenant au lexique médical (en pathologie en particulier), à l'anatomie, à la biochimie ; les composés les plus anciens relèvent de la botanique et ne sont guère repris par les dictionnaires du 20ème siècle.

2. adén(o)- sert de base à de nombreux dérivés.

voir : CNRTL.

adénalgie, adénalgique

une **adénalgie** : une douleur qui a son siège dans une glande.

elle, il est **adénalgique** : est relative, est relatif à l'adénalgie.

adénandre

une **adénandre** : un genre de plantes.

adénanthe

une plante **adénanthe** : dont les fleurs naissent d'organes glanduleux.

adénanthère

une **adénanthère** : une plante.

adénase

une **adénase** (en biochimie)

adendritique

une cellule **adendritique** : qui ne comporte pas de dendrites.

adénectomie

une **adénectomie** cervicale : une exérèse d’un nœud [ganglion] lymphatique cervical.

une adénectomie sous-péritonéale : une ablation des nœuds [ganglions] sous-veineux iliaques externes par voie abdominale extrapéritonéale ou par voie cœlioscopique.

une lymphadénectomie : une ablation chirurgicale des ganglions lymphatiques drainant un territoire occupé par une tumeur maligne.

une sialadénectomie : une ablation d’une glande salivaire.

adénie

une **adénie** : un ensemble d'affections caractérisées par la prolifération du tissu lymphoïde dans un ou plusieurs groupes ganglionnaires.

une **lymphadénie** : une prolifération du tissu lymphoïde ; ses résultats.

adénine

une **adénine** : une base azotée constitutive des acides nucléiques et de certains coenzymes.

adénite, adénitique

une **adénite** : une modification inflammatoire aigüe ou chronique du tissu d’un nœud [ganglion] lymphatique.

elle, il est **adénitique** : a rapport à l'adénite.

une **dacryoadénite** : une inflammation de la glande lacrymale, aigüe ou chronique, pouvant affecter sa portion orbitaire, palpébrale ou les deux à la fois.

une **hydradénite** : une hydrosadénite.

une **lymphadénite**

une **lymphadéno-colpohystérectomie**

une **myxadénite** : une inflammation des glandes muqueuses.

une **périadénite** : une diffusion dans le tissu conjonctif de l’inflammation qui siège dans un ganglion lymphatique.

une **sialadénite** : une inflammation d’une glande salivaire.

adénoacanthome

un **adénoacanthome** ou **adéno-acanthome** : une prolifération tumorale glandulaire maligne de type adénocarcinome, contenant des foyers de différenciation ou de métaplasie malpighienne.

adénocalicé

elle est adénocalicée, il est **adénocalicé** : se dit d'une plante dont le calice est parsemé de points glanduleux.

adénocancer

un **adénocancer** : une variété de cancer ayant les caractères histologiques de l'adénome, mais présentant la gravité et le pouvoir infectant propre au cancer.

adénocarcinome

un **adénocarcinome** : une tumeur maligne épithéliale dont l’aspect morphologique reproduit, de façon plus ou moins fidèle et différenciée, la structure d’un tissu glandulaire.

adéno-cutanéo-muqueux

un syndrome **adéno-cutanéo-muqueux**

adénocyte

un **adénocyte** : une cellule sécrétrice d'une glande.

adénoépithélium

un **adénoépithélium**

adénofibrome

un **adénofibrome** : un fibroadénome.

adénofibromyome

un **adénofibromyome** prostatique

adénogène

elle, il est **adénogène** : se développe dans les glandes.

adénogramme

un **adénogramme** : un examen cytologique du suc d'un nœud (ganglion) en microscopie optique des différents composants cellulaires à partir de l'étalement sur lame d'un prélèvement coloré par le May-Grünwald-Giemsa.

adénographie, adénographique

une **adénographie** : une description des glandes.

elle, il est **adénographique** : a rapport à l'adénographie.

adénohypophyse

une **adénohypophyse** : la partie antérieure de l'hypophyse destinée à la régulation de nombreuses glandes endocrines.

adénoïde, adénoïdectomie

elle, il est **adénoïde** :

- a rapport au tissu d'un nœud [ganglion] lymphoïde ;
- se rapporte aux glandes ;
- ressemble à une glande.

les végétations adénoïdes : les formations lymphoïdes du rhinopharynx.

une **adénoïdectomie** : une exérèse des végétations adénoïdes.

adénoïdien

elle est adénoïdienne, il est **adénoïdien** : a trait aux végétations adénoïdes.

adénoïdite

une **adénoïdite** : une inflammation aigüe, subaigüe ou chronique de l'amygdale pharyngée de l'enfant.

adénokystique

un carcinome **adénokystique**

adénolipomatose

une **adénolipomatose**

adénologie, adénologique

l'**adénologie** : l'étude des glandes.

une adénologie : un traité sur la structure et les fonctions des glandes.

une étude **adénologique**

adénolymphite

une **adénolymphite** : une association d'une inflammation des vaisseaux lymphatiques et du territoire ganglionnaire correspondant.

adénolymphocèle

une **adénolymphocèle** : une dilatation variqueuse des ganglions lymphatiques.

adénolymphome

un **adénolymphome** : une tumeur bénigne des glandes salivaires habituellement développée dans la parotide, parfois multiple ou bilatérale.

adénomateux

elle est adénomateuse, il est **adénomateux** : est propre à l'adénome ; fait penser à l'adénome.

adénomatoïde

une hyperplasie thécale **adénomatoïde**, une malformation adénomatoïde

adénomatose

une **adénomatose** : une prolifération adénomateuse plurinodulaire d'un revêtement ou d'un parenchyme glandulaire.

une adénomatose polyendocrinienne, une adénomatose pulmonaire

l'adénomatose pulmonaire des bovins : dictionnaire des sciences animales.

Ce nom est dérivé d'adénome (adéno- et -ome) sur le modèle de mots comme dermatose ou kératose, avec le suffixe -ose.

adénome, adénomectomie

un **adénome** : une tumeur épithéliale bénigne développée aux dépens d'un tissu glandulaire et dont elle peut reproduire plus ou moins la structure glandulaire.

une **adénomectomie** : une excision d'un adénome.

une adénomectomie prostatique : une ablation d'un adénome prostatique.

Ce nom est dérivé d'adénome (adéno- et -ome), avec -ectomie.

adénomégalie

une **adénomégalie** : une hypertrophie des ganglions lymphatiques.

adénomite

une **adénomite** prostatique : une poussée congestive ou inflammatoire d'un adénome prostatique.

adénomyomatose

une **adénomyomatose** vésiculaire : une diverticulose diffuse de la vésicule biliaire, associée à une hypertrophie musculaire lisse.

adénomyome

un **adénomyome** : le tissu glandulaire et musculaire lisse de la corne utérine dont l'aspect est celui d'un myome sans plan de clivage.

adénomyose

une **adénomyose** : une endométriose interne de l'utérus ou des trompes dont la musculeuse est creusée de diverticules tapissés d'endomètre ectopique.

adénoncose

un **adénoncose** : une tumeur causée par une glande ; une tuméfaction des glandes.

adénonerveux

une fièvre **adénonerveuse**

adénopathie

une **adénopathie** : une affection des nœuds [ganglions] lymphatiques superficiels et profonds se traduisant par une augmentation anormale de leur volume.

une **lymphadénopathie**

adénopharyngien

elle est adénopharyngienne, il est **adénopharyngien** : appartient au pharynx et à la glande thyroïde.

adénopharyngite

une **adénopharyngite** : une inflammation des amygdales et du pharynx.

adénophlegmon

un **adénophlegmon** : une adénite, compliquée de suppuration, conduisant à l'abcédation.

adénophore

elle, il est **adénophore** : porte des glandes sur une partie quelconque.

les **adénophores** ou **aphasmidiens** : des nématodes dépourvus de phasmides

adénophtalmie

une **adénophtalmie** : une inflammation des glandes qui garnissent le bord des paupières.

adénophylle

une plante **adénophylle** : dont les feuilles sont garnies de glandes.

adénopode

une plante **adénopode** : dont les pétioles portent des glandes.

adénosarcome

un **adénosarcome** :

- un adénome auquel s'associe une tumeur maligne des tissus conjonctifs ;
- un adénome s'étant transformé en sarcome.

un adénosarcome mullérien de l'utérus : une tumeur utérine rare, reproduisant les structures de l'endomètre de l'embryon, associant des tissus épithéliaux non cancéreux à du mésenchyme sarcomateux.

un adénosarcome sébacé : un carcinome sébacé, une tumeur épithéliale maligne développée à partir des glandes de Meibomius.

Ce nom est composé de adéno- et sarcome.

adénose

une **adénose** : une lésion proliférative bénigne d'un tissu glandulaire.

une **sialadénose** : une atteinte chronique non inflammatoire du tissu salivaire causée par des désordres métaboliques et sécrétoires, accompagnée d'une hypertrophie indolore des glandes salivaires, spécialement des parotides.

adénosine

une **adénosine** : un nucléoside constitué de l'adénine, base purique, liée par une liaison N-osidique au β-D-ribose, voir le dictionnaire des sciences animales

adénosquameux

un cancer bronchique **adénosquameux** : un carcinome composite fait d'éléments épidermoïdes et glandulaires.

un carcinome adénosquameux

adénostémone

une plante **adénostémone** : dans laquelle les filets des étamines sont chargés de glandes.

adénosyl-cobalamine, adénosyl-méthionine, adénosyltriphosphatase

une **adénosyl**-cobalamine : un coenzyme cobamide formé du noyau corrine avec un atome de cobalt.

une adénosyl-méthionine

une adénosyltriphosphatase

adénotomie

une **adénotomie** : une dissection des glandes.

adénoviral, adénoviridé, adénovirose, adénovirus

une maladie adénovirale, il est **adénoviral**, elles sont adénovirales, ils sont adénoviraux

un **adénovirus** : un virus à ADN, de la famille des *Adenoviridae* et du genre *Mastadenovirus*, dont on distingue une cinquantaine de sérotypes pathogènes pour l'Homme.

les adénovirus ou **adénoviridés** : la famille des *Adenoviridae*.

des **adénoviroses** : des maladies due à un adénovirus.

Le nom (un) adénovirus est emprunté à l'anglais *adenovirus* (1956) formé à l'origine sur *adenoid growths*, plus brièvement *adenoids*, désignant les végétations, dans le tissu desquelles ce type de virus fut mis en évidence (voir aussi : adéno- et virus).

adens, adent, adenter

A. **adens** ou **adent** : à plat ventre.

Le mot adens ou adent, dérivé de dent avec le préfixe a-, s'est maintenu dans les dialectes du nord-ouest (en normand adens « sur les dents », en angevin adent « courbé, penché vers la terre »).

On a lu adenter « faire tomber en avant, renverser ; coucher sur le ventre », s'adenter « se pencher en avant ; se coucher sur le ventre ».

B. un **adent** :

- sur une pièce de bois, une mortaise en forme de dent dans laquelle vient s'encastrer le timon correspondant d'une autre pièce de bois, de manière à assurer le parfait assemblage des 2 pièces ;
- un travail fait de pièces adentées.

adenter :

- joindre par leurs adents deux pièces de bois ;
- fixer.

Le nom (un) adent (2) est dérivé de dent avec le préfixe a-.

adénylate-cyclase, adénylate-kinase

une **adénylate**-cyclase, une **adénylate-kinase** : des enzymes.

-adénylation

une **polyadénylation** : une modification post-transcriptionnelle de nombreux ARNm eucaryotes consistant en l'addition d'une séquence poly A à une extrémité de la molécule.

adénylique

un acide **adénylique**

un acide **désoxyadénylique**

une **adénylique-désaminase** : l'enzyme.

adénylosuccinase, adénylosuccinate, adénylosuccinique

une **adénylosuccinase** ou **adénylosuccinate lyase** : l'enzyme.

une **adénylosuccinate-synthétase** : l'enzyme.

un acide **adénylosuccinique**

-adénylyl

une **polyadénylyl-synthétase**, une **polyadénylyl-transférase** : des enzymes.

adéonelle

une **adéonelle** : une espèce de bryozoaire.

adéphage, adéphagie

un animal **adéphage** : vorace, carnassier.

des chevaux adéphages : chez les Athéniens, des chevaux qu'on nourrissait pour les courses de chars, ou pour la guerre.

Hercule adéphage : qui mangea un jour un bœuf entier.

les **adéphages** : des insectes coléoptères carnivores.

une, un **adéphage** : une malade atteinte d'adéphagie, un malade atteint d'adéphagie.

une **adéphagie** : une faim excessive, une voracité.

Le mot adéphage est emprunté au grec α ᾽ δ η φ α ́ γ ο ς « vorace, glouton ».

adeptat, adepte

un **adeptat** : la fonction, la dignité d'adepte, d'un alchimiste réputé parvenu au grand œuvre.

une, un **adepte** :

- une, un alchimiste réputé(e) parvenu(e) au grand œuvre ;
- une personne initiée à l'alchimie ;
- une personne initiée à une doctrine ésotérique, aux secrets d'un art ;
- une, un membre d'une société secrète.
- une, un membre d'un groupe plus ou moins fermé ;
- une partisane, un partisan d'une doctrine religieuse, politique ou scientifique, du maitre qui la professe ;
- une personne qui participe aux activités d'un groupe relativement restreint.

En résumé, un adepte est un partisan d'une croyance, d'une doctrine, d'une théorie ou d'une activité et un disciple est une personne qui reçoit un enseignement d'un maître ou d'une école. En savoir plus : Office québécois de la langue française

Le nom (un) adeptat est dérivé d'adepte, un terme d'alchimie.

Le mot adepte est emprunté au latin des alchimistes *adeptus*, de *adipisci* « celui qui a atteint ».

adéquat, adéquatement, s'adéquater, adéquation

"qua" se prononce comme aquarelle et quatuor.

elle est adéquate, il est **adéquat** (à) : est exactement approprié(e).

une connaissance conceptuelle adéquate, une idée **adéquate** : qui rend compte de son objet de manière exhaustive, c'est-à-dire tant sous le rapport de la compréhension que de l'extension.

En résumé, ce qui est adéquat est bien adapté à son but, ce qui est approprié est juste et ce qui est pertinent est directement lié au sujet. En savoir plus : Office québécois de la langue française

adéquatement : de manière adéquate.

s'adéquater à : s'accorder à.

une **adéquation** :

- la propriété de ce qui est adéquat ;
- un rapport adéquat établi entre l'intelligence et son objet ;
- la qualité de ce qui est exactement adapté, approprié au but visé ;
- une appropriation de l'expression à l'idée, une exactitude rigoureuse ;
- une équivalence rigoureuse, une coïncidence réelle.

elle est inadéquate, il est **inadéquat** :

- n'est pas adéquate, n'est pas appropriée ; n'est pas adéquat, n'est pas approprié ;
- ne convient pas.

inadéquatement

une **inadéquation** : le caractère de ce qui est inadéquat.

Le mot adéquat est emprunté au latin *adaequatus* participe passé de *adaequare* « rendre égal à ».

Le nom (une) adéquation est dérivé du radical d'adéquat (avec le suffixe -ation) ou est emprunté au latin *adaequātio* au sens « justesse (d'une comparaison) ».

adermine

une **adermine** :

- la forme alcool de la vitamine B6, précurseur du pyridoxal ;
- un synonyme désuet de pyridoxine, vitamine B6.

Ce nom est composé de a- privatif, derme, -ine.

aderne

une **aderne** : un compartiment rectangulaire dans un marais salant, et plus précisément dans la cuvette de la saline, termine la série des chauffoirs où l'eau est soumise à l'évaporation.

Ce nom est peut-être dérivé du breton *darn* « division » avec le préfixe a- ; il serait dans cette hypothèse de même origine que darne, en moyen français *derne*.

adessif

un **adessif** : dans les langues finno-ougriennes et en géorgien, une forme pour exprimer la notion de proximité.

Le nom (un) adessif est dérivé du latin *adesse* au sens de « être auprès de ».

ad extra

ad extra : vers l'extérieur.

Cette expression latine composée de la préposition *ad* « à, vers » et de l'adverbe *extra* « au dehors, à l'extérieur » par opposition à *intra* « au-dedans, à l'intérieur », est employée en particulier dans le latin de l'Église catholique.

adextre, adextré, adextrer

elle, il est **adextre** : est adroite ou adroit, est habile.

elle est adextrée, il est **adextré** : en héraldique, est accompagné(e) sur sa droite.

adextrer :

- rendre adroit ;
- conduire, poursuivre, approcher.

s'adextrer :

- se tenir à la droite ;
- se rendre adroit.

Le mot adextre est dérivé de l'ancien français *destre* « droit » avec le préfixe a-, voir aussi : adroit.

Le verbe adextrer est dérivé de *destre* (dextre), avec le préfixe a-.

adhérence

une **adhérence** :

- l'état d'une chose qui adhère physiquement à une autre ;
- le fait de coller à une surface, sous l'action des forces d'attraction entre molécules ;
- un accolement anormal d'origine cicatricielle de deux surfaces contigües normalement séparées ;
- un attachement moral étroit, poussé jusqu'à la coïncidence, à des réalités exerçant elles-mêmes une forte attirance.

un **pas d'adhérence** ou une **adhérence** : la technique de positionnement qui consiste à appuyer la semelle du chausson d'escalade directement sur la paroi, plutôt que sur une prise, et à utiliser celle-ci comme appui afin de progresser dans la voie d'escalade. En savoir plus : Vitrine linguistique de l'Office québécois de la langue française.

une **immunoadhérence** : une agglutination simultanée de cellules recouvertes de C3 et de cellules indicatrices portant des récepteurs de C3.

une **immunocytoadhérence** : une adhérence d'un antigène à la surface d'un immunocyte spécifiquement sensible ou d'un macrophage.

Le nom (une) adhérence est emprunté au latin *adhaerentia* « ce qui adhère » au sens propre, un terme anatomique en latin médiéval, d'où « union de certains tissus, de caractère pathologique », un terme juridique d'où « domaine attenant à un autre, appartenance » (à comparer à *adhaerere* « confiner à », et au sens figuré « fait d'être attaché à quelqu'un, allié avec lui » en latin médiéval.

adhérent

elle est adhérente, il est **adhérent** :

- adhère fortement et effectivement à quelque chose ;
- est entièrement d'accord ;
- est fortement attaché(e) à.

une adhérente, un **adhérent** : une, un membre d'une association, d'une organisation politique, syndicale, religieuse, etc. dotée de statuts.

des adhérents : des personnes que lient des intérêts, un idéal, des sentiments communs.

Le mot adhérent est emprunté au latin médiéval *adherens*, attesté au sens de « celui qui est du parti de quelqu'un », du participe présent substantivé de *adhaerere* (adhérer).

adhérer

adhérer :

- s'attacher par une union physique étroite à une chose, à une personne, etc. ;
- s'attacher d'une union étroite et forte à des réalités concrètes ou abstraites ;
- reconnaitre une autorité politique ;
- s'attacher par un acte volontaire à un mouvement politique, syndical, dont on partage, au moins partiellement, les idées ;
- souscrire par une démarche généralement libre aux dispositions d'un accord conclu par d'autres et déjà en vigueur.

j'adhère, tu adhères, il adhère, nous adhérons, vous adhérez, ils adhèrent ;
j'ai adhéré ; j'adhérais ; j'adhérai ; j'adhèrerai ou j'adhérerai ; j'adhèrerais ou j'adhérerais ;
que j'adhère, que tu adhères, qu'il adhère, que nous adhérions, que vous adhériez, qu'ils adhèrent ;
que j'adhérasse, qu'il adhérât, que nous adhérassions ; que j'aie adhéré ; que j'eusse adhéré ;
adhère, adhérons, adhérez ; aie adhéré, ayons adhéré, ayez adhéré ;
(en) adhérant.

Le verbe adhérer est emprunté au latin *adhaerere*.

-adhérine

une **cadhérine** : une protéine de membranes cellulaires responsable de l'adhésion entre les cellules homophiles. [Le nom (une) cadhérine est une apocope pour calcium adhérine.]

une **cadhérine-E** ou **uvomoruline** : une protéine membranaire ayant un rôle dans l'adhérence des cellules homologues entre elles.

une **lactadhérine** : une protéine globulaire du lait, considérée comme facteur de protection contre l'infection infantile à rotavirus, présente dans l'épithélium de la glande mammaire mais exprimée aussi dans les cellules musculaires lisses de la média aortique.

adhésif

elle est adhésive, il est **adhésif** : a le pouvoir d'adhérer, de s'attacher très étroitement à.

une **otite adhésive** : une atrophie de la membrane tympanique qui devient adhérente à la paroi médiale de la caisse du tympan.

une **otite fibro-adhésive** : un processus inflammatoire de l'oreille moyenne avec formation de zones d'adhérence entre le système tympano-ossiculaire et les parois de la caisse.

un **adhésif** :

- ce qui a le pouvoir de s'attacher très étroitement ;
- en savoir plus : CNRTL.

un **adhésif structural** ou **adhésif de structure**, une **colle structurale** ou **colle de structure** : un adhésif entrant dans la composition de joints porteurs ou dans la composition de matériaux qui servent d'éléments de structure de bâtiment. En savoir plus : Vocabulaire de la construction (Office québécois de la langue française)

un **adhésif thermofusible** : une préparation adhésive à base de polymères thermoplastiques, appliquée à l'état fondu sur les pièces à coller. En anglais : *hot-melt ; hot-melt adhesive*. Journal officiel de la République française du 16/10/2011.

Le mot adhésif est emprunté au latin médiéval *adhaesivus* de même sens.

adhésine

une **adhésine** : un composant, généralement protéique, de la surface des bactéries permettant leur adhésion à d'autres cellules ou à un substrat inerte.

une **sialoadhésine** : une protéine des membranes de macrophages.

adhésiolyse

une **adhésiolyse** : une suppression d'adhérences viscérales abdominales, pelviennes ou péritonéales, par section ou destruction par faisceau laser, par cœlioscopie ou laparotomie.

adhésion

une **adhésion** :

- une adhérence ;
- en biologie : un accolement d'un corps qui reste en contact avec un autre ou avec une membrane malgré les forces qui tendent à les séparer ;
- une reconnaissance implicite ou explicite de l'autorité d'une loi, d'un gouvernement, etc. ;
- un acte volontaire par lequel on devient membre d'un mouvement politique ou syndical etc. dont on partage, au moins partiellement, les idées ; une acceptation implicite ou explicite du contenu théorique et pratique d'une doctrine, d'une croyance ;
- une approbation ou un assentiment donnés à un projet précis, à une personne ;
- une soumission sans réserve à la réalité ;

- un acte par lequel une personne physique ou morale déclare souscrire aux dispositions contractuelles d'une association, d'un traité conclu par d'autres et déjà en vigueur.

Le nom (une) adhésion est emprunté au latin *adhaesio* « ce qui relie, un point de contact ».

adhésiotope

un **adhésiotope** : le domaine superficiel d'une macromolécule, telle qu'une protéine ou une glycoprotéine, susceptible d'adhérer à un domaine complémentaire d'une autre molécule et responsable de son adhésion, par exemple à une membrane, ou de l'interadhésion entre deux membranes.

adhésivité

une **adhésivité** :

- la qualité des substances adhésives ;
- la faculté d'adhérer à une idée, d'y fixer son attention ; l'instinct qui nous pousse à aimer nos semblables, à nous unir à eux.

une **bioadhésivité** : la propriété d'une substance qui lui assure une adhésivité plus ou moins prolongée à certains tissus ou muqueuses.

Le nom (une) adhésivité est dérivé d'adhésif, avec le suffixe -ité.

ad hoc, adhocisme, adhocratie

ad hoc :

- expressément, d'une manière qui convienne ;
- adapté à tel usage précis ;
- qui convient parfaitement.

un **administrateur *ad hoc*** : une personne de plus de 30 ans, digne de confiance, désignée par un magistrat pour assurer la protection des intérêts d'un mineur, en cas de conflit avec ses parents ou l'un d'eux. En savoir plus : Ministère de la justice.

un **adhocisme** :

- l'art d'apporter des réponses spécifiques et adaptées à des problèmes bien précis, des réponses *ad hoc* ;
- une philosophie ou un mode d'organisation caractérisé par le rejet de la planification et la tendance à répondre davantage à ce qui est urgent, plutôt qu'à ce qui est important.

une **adhocratie** : un mode de travail dans une entreprise ou une organisation qui utilise des compétences pluridisciplinaires, spécialisées et transversales, pour conduire des missions précises ou réaliser des projets. En savoir plus : La Toupie.

Cette locution latine est formée de *ad* « pour, en vue de » et *hoc* « cela ».

ad hominem

un argument ***ad hominem*** : qui consiste à retourner contre l'adversaire, en vue de le confondre, ses propres actes et ses propres paroles.

Mais la plupart des gens comprennent par *ad hominem* le fait de discréditer une personne plutôt que de s'attaquer à ses arguments. Expression latine de plus en plus prisée des journaleux, qui n'hésitent pas à la placer un peu partout, en confondant cette expression avec l'expression '*ad personam*', ou fait de s'attaquer à la personne plutôt qu'à ses arguments. En savoir plus : Abécédaire raisonné du néo-crétinisme

La locution latine *ad hominem* signifie « à l'homme ».

ad honores

ad honores :

- qui ne comporte ni fonction, ni traitement ;
- honorifique ;

- pour la forme.

Cette locution latine moderne est formée de *ad* « pour » et *honores* « les honneurs ».

à dia

à hue et à dia :

- à droite et à gauche ;
- avec difficulté, en étant tiraillé de divers côtés ;
- en progressant de manière chaotique.

Il n'entend ni à hue ni à dia. On ne saurait lui faire entendre raison.

aller à hue et à dia : ne pas suivre une ligne précise, progresser de manière cahotique.

tirer à hue et à dia :

- agir en sens contraire, à contretemps ;
- tirailler, harceler.

Le mot dia est probablement d'origine onomatopéique.

adiabatie, adiabatique, adiabatiquement, adiabatisme

une **adiabatie** : en thermodynamique : l'état d'un système de corps qui ne donne ni ne reçoit aucune quantité de chaleur.

elle, il est **adiabatique** ou **atherme** : [matériaux-chimie / thermodynamique] ee dit d'un matériau, ou de la frontière d'un système thermodynamique, imperméable à la chaleur quel que soit son mode de transmission. En anglais : *adiabatic ; athermal*. Antonyme : diatherme. Voir aussi : adiabatique, athermane. Journal officiel de la République française du 19/09/2015.

elle, il est **adiabatique** : [matériaux-chimie] se dit de la transformation d'un système thermodynamique s'effectuant sans échange de chaleur avec le milieu extérieur. En anglais : *adiabatic*. Voir aussi : adiabatique, athermique. Journal officiel de la République française du 19/09/2015.

une **adiabatique** : une courbe représentant une transformation adiabatique.

adiabatiquement : de manière adiabatique.

un **adiabatisme** : en thermodynamique, l'état d'un système de corps qui ne donne ni ne reçoit aucune quantité de chaleur.

Les noms (une) adiabatie et (un) adiabatisme sont dérivés du grec α ᾽ δ ι α ́ β α τ ο ς « qu'on ne peut traverser, infranchissable », avec les suffixes -ie, -isme.

adiadococinésie

une **adiadococinésie** : l'incapacité d'effectuer, à un rythme rapide et avec une amplitude adaptée, des mouvements de sens opposé (faire les marionnettes, retourner les mains à l'horizontale, frapper alternativement une surface avec la paume et le dos de la main ou avec la pointe du pied et le talon, opposer successivement chaque doigt contre le pouce).

une **diadococinésie** : la possibilité de faire des mouvements alternés et rapides, en particulier au niveau de la main et du poignet : un mouvement de marionnettes.

adialectique

elle, il est **adialectique** : n'est pas dialectique.

elle, il est **dialectique** :

- se rapporte au raisonnement dans sa structure et dans ses règles ;
- concerne l'art de raisonner et de convaincre dans un débat.

adiantacé, adiantacée, adiante, adiantidé, adiantidée, adiantifolié, adiantium, adiantite

un **adiante** ou **adiantum** :

- le nom de la fougère ornementale ;
- un genre de plantes cryptogames, de la famille des fougères.

Le nom adiante a parfois été indiqué au féminin.

elle est adiantidée ou adiantacée, il est **adiantidé** ou **adiantacé** : ressemble à l'adiante.

les **adiantidées** ou **adiantacées** : une famille de fougères.
une adiantidée ou adiantacée,

elle est adiantifoliée, il est **adiantifolié** : dont les feuilles ressemblent à celles de l'adiante.

une **adiantite** : une empreinte de fougères qu'on trouve dans certains schistes.

Le nom (un) adiante est emprunté au latin *adiantum*, de même sens.

adiaphore

elle, il est **adiaphore** :

- est indifférente ou indifférent ;
- qu'on admet ou qu'on rejette indifféremment.

Le mot adiaphore est emprunté au grec α ʼ δ ί ́ α φ ο ρ ο ς « non différent » « indifférent ».

adiaphorèse, adiaphorétique

une **adiaphorèse** : une diminution ou absence de transpiration.

elle, il est **adiaphorétique** : est relative, est relatif à l'adiaphorèse, une absence ou une réduction forte de la transpiration.

une **diaphorèse** :

- la transpiration naturelle de la peau ;
- une transpiration abondante, généralement provoquée.

un (médicament) **diaphorétique** : qui active la transpiration.

une **hémidiaphorèse** ou **hémidrose** : une sécrétion sudorale excessive localisée à la moitié du corps.

Le nom (une) adiaphorèse est formé, avec le préfixe a- privatif, sur le grec au sens de « sécrétion d'humeurs, évacuation, transpiration ».

Mot ressemblant : une **diaphorase** (= l'enzyme capable de transférer les hydrogènes d'un nucléotide pyridinique, NADH ou NADPH, sur un accepteur artificiel, tel que le bleu de méthylène, et non sur le cytochrome c qui sert d'accepteur naturel aux enzymes de la chaine respiratoire).

adiaphorie

une **adiaphorie** : l'état de l'esprit qui ne fait pas de différence entre la valeur des choses, et par conséquent ne saurait être ému par rien.

une **anosodiaphorie** : une indifférence manifestée par des patients vis-à-vis de l'affection dont ils sont atteints et de ses conséquences, alors que l'existence de celle-ci est reconnue, à la différence des malades atteints d'anosognosie.

adiaspiromycose

une **adiaspiromycose** ou **haplomycose** : une mycose de rongeurs et d'insectivores sauvages d'Europe et d'Amérique due à un champignon ascomycète onygénale microscopique du genre *Emmonsia*.

adiathermane

une transformation irréversible **adiathermane** : adiabatique, qui a lieu sans échange de chaleur avec le milieu extérieur.

un corps, une substance **diathermane** ou **diatherme** : qui laisse passer la chaleur sous sa forme rayonnante.

une **diathermanéité** : la propriété de ce qui est diathermane.

adidou

Québec.

adidou (pour saluer quelqu'un que l'on rencontre, pour s'informer de lui).

On lit aussi adidouce, didouce.

Ce mot vient de l'anglais *how dee do* (ou *how-de-do*), une variante de *how-do-you-do*. Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

adieu

A. **adieu** ! (une formule de salutation adressée, à la fin d'un entretien ou d'une lettre, à une personne dont on prend congé pour toujours ou pour un temps présumé long).

adieu importuns ! adieu sarcasmes ! (une formule par laquelle on constate avec joie ou tristesse la disparition ou la mise hors service de choses ou la fin de manifestations récentes de la vie affective ou morale, etc.)

dire adieu à quelqu'un : prononcer la formule d'adieu en prenant congé de lui.

dire adieu à quelque chose : s'en séparer pour toujours, y renoncer par un acte conscient et souvent à regret.

un discours d'adieu, une visite d'adieu : donné(e) ou faite, fait pour prendre congé.

un **adieu** :

- une formule pour prendre durablement congé de quelqu'un ;
- un acte par lequel une personne renonce volontairement et définitivement à un bien.

des adieux : une prise de congé au moment d'une séparation définitive et de ce fait très émouvante.

faire ses adieux

B. **adieu** :

- une formule de salutation employée en abordant ou en croisant quelqu'un que l'on tutoie ;
- une formule de salutation employée en prenant congé de quelqu'un que l'on pense revoir dans un avenir proche.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

Quand vous rencontrez un ami dans la rue, vous arrive-t-il de lui dire « adieu ! » pour lui dire bonjour ? En savoir plus : Français de nos régions.

Le mot adieu vient de [Je vous recommande] à Dieu.

à Dieu vat

à Dieu va ! **à-Dieu-va ! à Dieu vat ! à-Dieu-vat ! adieu-va ! adieu-vat** !

- une formule de souhait pour une heureuse navigation ;
- un commandement pour virer de bord vent devant ;
- à la grâce de Dieu, advienne que pourra !

À Dieu vat est une locution empruntée à la langue des marins, qui signifie « à la grâce de Dieu ». L'orthographe et la prononciation de cette locution font souvent l'objet d'interrogations.
À Dieu vat est la graphie la plus courante. On trouve également : *Adieu va, À-Dieu-vat, à-Dieu-va, à Dieu vat*.
La prononciation varie aussi. En général, le t final de vat se prononce. Toutefois, la prononciation sans t est également correcte. L'origine du t dans vat n'est pas claire. Il pourrait s'agir d'une forme populaire de l'impératif va, comme dans va-t-en guerre.
Office québécois de la langue française.

Cette locution est composée de à, Dieu, va(t) de l'impératif d'aller.

ad infinitum

ad infinitum : à l'infini.

un canon *ad infinitum* (en musique).

Cette expression latine, composée de la préposition *ad* « à, vers » et du neutre substantivé de l'adjectif *infinitus, infinita, infinitum* « sans limites, infini », est attestée en anglais dès 1678.

ad integrum

ad integrum : qualifie une guérison totale qui a rendu complètement à un tissu ou un organe toutes ses fonctions.

ad intra

ad intra : vers l'intérieur.

Cette expression latine composée de la préposition *ad* « à, vers » et de l'adverbe *intra* « au-dedans, à l'intérieur au dehors, à l'extérieur » par opposition à ex*tra* « au dehors, à l'extérieur », est employée en particulier dans le latin de l'Église catholique.

adiophoriste, adiophoristique,

les **adiophoristes** :

- les luthériens mitigés qui adhéraient aux sentiments de Melanchton ;
- les luthériens qui souscrivirent à l'Intérim que l'Empereur Charles V avait fait publier à la Diète d'Ausbourg.

une discussion **adiophoristique**, un recueil adiophoristique

adip(o)-

adip(o)-, du latin *adeps, adipis* « graisse » sert à former des composés savants appartenant à la chimie, à la physiologie, à la médecine, etc. Il indique généralement la présence normale ou anormale de tissus de nature graisseuse, à comparer avec lip(o)- et stéar(o)-, stéat(o)-.

voir : CNRTL ; dictionnaire des sciences animales.

adipeusement, adipeux

elle est adipeuse, il est **adipeux** :

- est formé(e) de graisse, ou en contient ;
- est relative, est relatif à la graisse ;
- est trop grasse, trop grosse, ou trop gras, trop gros.

des veines **capsulo-adipeuses**

un pannicule **cellulo-adipeux**

adipeusement : d'une manière adipeuse.

Le mot adipeux est un dérivé savant du latin *adeps, adipis* « graisse », avec le suffixe -eux.

adipide

une **adipide** : un genre de principes immédiats des corps organisés, qui se rapprochent de la graisse, par leurs propriétés.

Le nom (une) adipide est un dérivé du radical du latin *adeps, adipis* « graisse », avec le suffixe -ide.

adipique

un acide **adipique** : le diacide organique obtenu par oxydation du cyclohexanol ou par synthèse totale à partir de l'acétylène, et servant à la préparation du nylon.

un cétone adipique : un cyclopentanone.

un éther adipique : l'huile d'odeur de pomme rainette qui s'obtient en saturant de gaz chlorhydrique la solution alcoolique de l'acide adipique.

Le nom (une) adipide est un dérivé du radical du latin *adeps, adipis* « graisse », avec le suffixe -ide.

Le mot adipique est un dérivé du radical du latin *adeps, adipis* « graisse », avec le suffixe -ique.

adipocèle

un **adipocèle** : une hernie qui contient du tissu adipeux.

adipocellulose

une **adipocellulose**

adipocérite, adipocire,adipocireux, adipociriforme

une **adipocérite** : une cire fossile ou un suif minéral du pays de Galles.

une **adipocire** : le gras des cadavres, un savon ammoniacal produit par l'altération des matières organiques enfouies en terre ou immergées dans l'eau.

Ce nom a été employé abusivement pour désigner le blanc de la baleine.

une membrane adipocireuse, un foie **adipocireux** : qui ressemble à l'adipocire.

une tumeur **adipociriforme** : qui a l'aspect de l'adipocire.

adipocyte

un **adipocyte** : une cellule spécialisée dans le stockage des lipides.

Ce nom est formé de adipo- et -cyte.

adipocytokine, adipokine

une **adipocytokine** ou **adipokine** : une cytokine sécrétée par le tissu adipeux, telle que par exemple l'adiponectine.

adipogenèse, adipogénique

une **adipogenèse** : une formation dans l'organisme de graisse de réserve.

une fonction **adipogénique** : qui est relative à l'adipogenèse.

adipolipoïdique

elle, il est **adipolipoïdique** : concerne certains lipides complexes.

adipolyse, adipolytique

une **adipolyse** :

- une fonte du tissu adipeux secondaire à l'hydrolyse de ses constituants ;
- une transformation enzymatique des graisses de réserve.

elle, il est **adipolytique** : est relative, est relatif à l'adipolyse.

adipomalique

un acide **adipomalique** : un acide homologue de l'acide malique.

adiponécrose

une **adiponécrose** ou **stéatonécrose** : une nécrose du tissu graisseux.

une adiponécrose cutanée nodulaire, une adiponécrose du sein

adiponectine

une **adiponectine** : une hormone protéinique de 247 acides aminés, sécrétée par les adipocytes, qui fait partie d'une famille d'adipocytokines.

adiponitrile

un **adiponitrile** : un dinitrile adipique.

adipopexie, adipopexique

une **adipopexie** : une fixation de graisses par les tissus et les organes.

une fonction **adipopexique**

adipo-régulateur

une fonction organique **adipo-régulatrice** : qui régularise la formation des graisses**.**

adipose

une **adipose** : une augmentation des graisses de réserve par hypertrophie et/ou multiplication des adipocytes.

Ce nom est dérivé du radical d'adipeux, avec le suffixe -ose.

adiposité

une **adiposité** :

- l'état de ce qui est adipeux ;
- une accumulation de graisse dans les tissus cellulaires ;
- un embonpoint excessif.

Ce nom est un dérivé savant d'adipeux, avec le suffixe -ité.

adiposo-génital

un syndrome **adiposo-génital**

adipotartrique

un acide **adipotartrique**

adipoxanthose

une **adipoxanthose** : une affection qui se manifeste, en inspection des viandes, par une couleur jaune de toutes les graisses.

adipsie

une **adipsie** : une diminution ou une perte complète de la soif.

Ce nom est formé sur le grec « soif » avec le préfixe a- privatif.

adipsine

une **adipsine** : une protéine des adipocytes ayant une activité de sérine-protéinase dont la synthèse n'apparait qu'après la différenciation du pré-adipocyte.

adire, adiré, adirer

un document **adiré** : perdu, égaré.

avoir d'**adire**, trouver d'adire : éprouver le manque, souffrir de l'absence de quelqu'un, de quelque chose.

adirer : perdre, égarer.

Le verbe adirer est formé à partir de la locution en ancien français *a dire* « qui manque », *estre a dire* « manquer » qui semble n'avoir été d'abord employée que dans un tour négatif, à comparer au français moderne *il n'y a rien à redire* (« à critiquer »). D'adire est sans doute une innovation dialectale, symétrique de *(être, trouver quelque chose) de trop*.

aditif

un **aditif** : en basque, un cas qui marque le mouvement vers.

Le nom (un) aditif est dérivé du radical du participe passé du latin *adire* « aller vers », avec le suffixe -if.

adition

une **adition** d'hérédité : la traduction de l'expression romaine *aditio hereditatis* désignant la manifestation de volonté par laquelle le successible acquérait l'hérédité.

Le nom (une) adition est emprunté au latin *aditio* « action d'aborder quelqu'un ».

adiurétine

une **adiurétine** ou **vasopressine** : une hormone polypeptidique du lobe postérieur de l'hypophyse sécrétée par l'hypothalamus.

Adivasi

En Inde, on appelle "Adivasi" ou "tribales" ou "aborigènes" ou encore "autochtones", des communautés aux contours difficiles à définir. En savoir plus : Géoconfluences.

adive

un **adive** : un mammifère.

Le mot espagnol *adive* est emprunté à l'arabe *di'b* « chacal ».

adja

une **adja** ou dja, abja, nabja, un jaja

mettre les adjas, faire ou se faire l'adja, les adjas : s'en aller, s'enfuir.

Le nom (une) adja est une forme substantivée du *romani* dja! « va! » impératif du romani *natchar* « s'enfuir » qui procède du sanskrit *naç* « s'égarer, se perdre », à comparer avec l'espagnol *najarse* « s'enfuir ».

adjacent

une rue adjacente, un espace **adjacent** : qui est situé(e) dans le voisinage immédiat.

deux angles **adjacents** : qui ont le même sommet, un côté commun, et sont situés de part et d'autre de ce côté commun.

des polygones adjacents

Le mot adjacent est emprunté au latin *adjacens*, le participe présent de *adjacēre* « être situé auprès ».

adjectif, adjectivable, adjectival, adjectivation, adjectivé, adjectivement, adjectiver, adjectiviser, adjectivite

un **adjectif** qualificatif : un mot qui donne une précision sur un nom et qui s'accorde avec ce nom ou le pronom qui le remplace.

Une place pour l'adjectif ! Les billets de François Jacquesson.

Les adjectifs tirés de patronymes. Il s'agit d'un cas particulier d'antonomase : comment se forment les adjectifs relatifs à des auteurs, des philosophes ou des idéologues ? La question n'est pas indifférente parce que la formation induit un sens particulier aux noms.
Pour les adjectifs dérivés de noms de personnes, on utilise fréquemment -ien jamais -ois.
Beaucoup d'auteurs n'ont pas d'adjectifs reconnus. C'est indépendant de leur notoriété ou de la forme de leur nom. En fait, ces adjectifs peuvent exister chez les spécialistes, mais ils ne sont pas entrés dans les dictionnaires : *colettien, perequien, quenaldien, vernien, zolien* et *zoliste, célinien, camusien, flaubertien, chateaubriandien*... J'en passe, il y en a des palanquées... Les adjectifs des philosophes ou des auteurs classiques plus anciens sont mieux reconnus : *kantien, platonicien, thomiste, augustiniste* mais je doute que l'on trouve rapidement *schopenhauerien, hegelien, heidegerien, derridien, althusserien, lacanien, freudien* ou *sartrien* dans un dictionnaire. Cela dépend du succès de l'adjectif, de son idée. Il faut donc savoir si l'adjectif est employé en dehors d'un petit monde de spécialistes. Par exemple, si l'on s'adresse à un public de profanes, il n'est pas toujours nécessaire d'employer l'adjectif ou de le trouver. *Verlainien, lamartinien ou gidien* sont tout de suite compris, mais pour Montesquieu, pour Diderot, pour Marivaux, pour Laclos, pour Beaumarchais ? Rien. Je propose *montéquéviste, désidéradiste, marivalliste, laclosiste, bellimercatiste*.
En savoir plus : site de Dominique Didier.

un adjectif verbal : une désignation obsolète d'un participe présent ou d'un participe passé employés comme adjectifs.

une locution **adjective** ou **adjectivale** : un adjectif composé ou un syntagme nominal ayant valeur d'adjectif.

une proposition adjective, une forme adjective ou adjectivale du verbe, un verbe **adjectif** : des élucubrations de grammairiens.

elle, il est **adjectivable** : peut être adjectivé(e) ; peut être décrite ou décrit à l'aide d'un adjectif.

elle est adjectivale, il est **adjectival** :

- est relative, est relatif à la catégorie de l'adjectif ;
- a le caractère d'un adjectif, d'un mot qui qualifie ou détermine un substantif ;
- fait fonction d'adjectif.

elles sont adjectivales, ils sont adjectivaux

une **adjectivation** : une transformation qui convertit un syntagme prépositionnel (une préposition suivie d'un syntagme nominal) en un syntagme adjectival ou un adjectif.

des **adjectivaux** : des mots, syntagmes ou propositions employés avec une fonction d'adjectif.

un mot **adjectivé** : pris comme adjectif.

adjectivement : avec valeur d'adjectif.

adjectiver ou **adjectiviser** un terme :

- le prendre un terme dans un emploi adjectif ;
- le transformer en adjectif.

adjectiver quelqu'un ou quelque chose : l'insulter, lui donner des épithètes injurieuses.

s'adjectiver : être employé comme adjectif.

L'**adjectivite**, c'est l'emploi abusif de l'adjectif. En savoir plus : Au cœur du français.

Le mot adjectif est emprunté au latin de basse époque *adjectivum*, de même sens.

adjection

une **adjection** : une jonction d'une chose à une autre.

Le nom (une) adjection est emprunté au latin *adjectio* au sens de « action d'ajouter (une chose à une autre) ».

adjoindre, adjoindre, adjoint, adjonctif, adjonction

adjoindre :

- associer une personne à une autre personne pour qu'elle lui serve d'aide et de renfort dans l'accomplissement d'une tâche ;
- joindre, ajouter une chose à une autre à titre de renfort ou de complément.

j'adjoins, tu adjoins, il adjoint, nous adjoignons, vous adjoignez, ils adjoignent ;
j'adjoignais ; j'adjoignis ; j'adjoindrai ; j'adjoindrais ;
j'ai adjoint ; j'avais adjoint ; j'eus adjoint ; j'aurai adjoint ; j'aurais adjoint ;
que j'adjoigne, que tu adjoignes, qu'il adjoigne, que nous adjoignions, que vous adjoigniez, qu'ils adjoignent ;
que j'adjoignisse, qu'il adjoignît, que nous adjoignissions ; que j'aie adjoint ; que j'eusse adjoint ;
adjoins, adjoignons, adjoignez ; aie adjoint, ayons adjoint, ayez adjoint ;
(en) adjoignant.

s'adjoindre : s'ajouter, être ajouté.

je m'adjoins, tu t'adjoins, il s'adjoint, nous nous adjoignons, vous vous adjoignez, ils s'adjoignent ;
je m'adjoignais ; je m'adjoignis ; je m'adjoindrai ; je m'adjoindrais ;
je me suis adjointe, je me suis adjoint ; je m'étais adjointe, je m'étais adjoint ; je me fus adjointe, je me fus adjoint ; je me serai adjointe, je me serai adjoint ; je me serais adjointe, je me serais adjoint ;
que je m'adjoigne, que tu t'adjoignes, qu'il s'adjoigne, que nous nous adjoignions, que vous vous adjoigniez, qu'ils s'adjoignent ;
que je m'adjoignisse, qu'il s'adjoignît, que nous nous adjoignissions ; que je me sois adjointe, que je me sois adjoint ; que je me fusse adjointe, que je me fusse adjoint ;
adjoins-toi, adjoignons-nous, adjoignez-vous ; sois adjointe, sois adjoint, soyons adjointes, soyons adjoint, soyez adjointes, soyez adjointe, soyez adjoint ;
(en) s'adjoignant.

elles se sont adjointes, elles sont adjointes.
elles se sont adjoint des suppléants, elles ont adjoint des suppléants, elles se les sont adjoints.

un professeur **adjoint,** un chef adjoint, un consul adjoint : un adjoint de, celui qui est associé à une autre personne en vue d'une fonction définie, mais avec un certain lien de subordination.

une plaisanterie adjointe, un sentiment adjoint : qui se rattache à, qui est voisine de, voisin de.

un déterminant adjoint d'un déterminant, une matrice adjointe d'une matrice carrée, une fonction adjointe (en mathématiques)

une adjointe, un **adjoint** :

- une personne qui est associée à une autre personne pour l'aider dans l'accomplissement d'une tâche ;
- une enseignante, un enseignant d'école primaire qui n'est pas directrice ou directeur.

une adjointe au maire ou maire-adjointe, un **adjoint au maire** ou **maire-adjoint** : une, un membre du conseil municipal élu(e) par ses collègues pour assister ou suppléer la maire ou le maire dans l'exercice de ses fonctions.

une adjointe ou un **adjoint d'enseignement** : une, un fonctionnaire de l'enseignement public, chargé(e), dans les lycées et les collèges, d'un service mixte de surveillance et d'enseignement.

Les noms adjoint, aide et assistant peuvent tous trois désigner une personne qui en aide une autre. Ils peuvent également entrer dans la composition d'appellations d'emploi. Toutefois, ces trois mots n'ont pas exactement le même sens et il faut éviter de les confondre.
De façon générale, le nom *adjoint* désigne une personne qui est associée à une autre afin de l'aider dans ses fonctions ou dans la réalisation de certaines tâches. La place qu'occupe le mot *adjoint* dans une appellation d'emploi est importante, car elle détermine le sens de cette appellation. Il y a ainsi une différence entre l'adjoint du directeur et le directeur adjoint.
Quand il apparaît comme premier élément, le nom *adjoint* peut être suivi d'un adjectif ou être lié à un autre nom de fonction à l'aide de la préposition de. Il peut aussi être adjectif et suivi d'un nom de fonction; il se construit alors avec la préposition à. Dans ces emplois du mot adjoint, la personne ainsi nommée aide simplement le titulaire de l'autre fonction dans certaines tâches.
Le mot *adjoint* se trouve aussi comme deuxième élément ; il est alors en apposition à un nom de fonction, généralement une fonction administrative. Aucun trait d'union ne lie alors les deux noms. Dans ces emplois du mot *adjoint*, la personne ainsi désignée peut être appelée à remplacer le titulaire de l'autre fonction en cas de besoin.
Le nom *aide* désigne une personne qui aide une autre personne à laquelle elle est généralement subordonnée. Généralement, il s'agit d'une fonction plutôt manuelle ou technique. Le nom *aide* peut être suivi du nom d'une autre fonction. Dans ce cas, on lie les deux noms par un trait d'union (seul le titre aide de camp échappe à cette règle). Aide peut être féminin ou masculin, selon le sexe de la personne qu'il désigne. Lorsqu'on parle de plusieurs personnes, le nom *aide* et le nom de fonction auquel il est associé prennent tous deux la marque du pluriel.
Le nom *assistant* désigne une personne qui assiste une autre personne. Il entre dans la composition de quelques appellations d'emploi, surtout dans les domaines de la médecine et du cinéma, ainsi que dans le milieu universitaire. Lorsqu'il est suivi d'un nom de fonction, il est généralement lié à ce dernier par un trait d'union. Il faut cependant éviter d'utiliser le nom *assistant* suivi d'un nom de fonction dans d'autres domaines ; il s'agit alors d'un calque de l'anglais *assistant*, dont le sens est plus large qu'en français. On lui préférera alors les noms adjoint ou aide, selon le cas.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

un **adjonctif**, une conjonction adjonctive : des élucubrations de grammairiens.

une **adjonction** :

- l'action d'adjoindre, d'ajouter ; le résultat de cette action ;
- en savoir plus : CNRTL.

Le verbe adjoindre vient du latin *adjungĕre* « ajouter (par la parole) ».

Le mot adjoint vient du participe passé d'adjoindre.

Le mot adjonctif est peut-être emprunté au bas latin *adjunctīvus*, attesté depuis le 4ème siècle, dans le syntagme *adiunctivus modus* « mode subjonctif » puis dans *coniunctio adiunctīva*. Mais le sens suppose plutôt une création sur adjoindre, par analogie de subjonctif.

Le nom (une) adjonction est emprunté au latin *adjunctio* « figure qui consiste à placer en tête ou à la fin d'une phrase à plusieurs membres le verbe qui porte sur chacun d'eux » « addition qui restreint une pensée, exception ») « action d'ajouter une chose à une autre ».

adjudant

A. une adjudante, un **adjudant** : un sous-officier.

une adjudante-chef ou adjudante-cheffe, un adjudant-chef

une adjudante-major, un adjudant-major : un officier chargé d'assister ou de remplacer un officier supérieur.

en savoir plus : Armée de Terre (France).

B. un **adjudant** : le nom vulgaire de l'argilah ou cigogne à sac de Calcutta.

Le nom (un) adjudant est emprunté à l'espagnol *ayudante* (dérivé d'ayudar « aider » du latin *adjutare*, fréquentatif de *adjuvare* « aider ») attesté depuis le 16ème siècle au sens d'« aide » et qui prit le sens d'« officier subalterne » dès le 17ème siècle. Le d du mot français s'explique par l'influence du latin *adjutare*. La forme *ajutant* attestée en 1693 est une forme épisodique emprunté à l'italien *aiutante*.

adjudicataire, adjudicateur, adjudicatif, adjudication, adjugé, adjuger

une, un **adjudicataire** :

- celle, celui à qui on adjuge quelque chose ;
- une, un bénéficiaire d'une adjudication.

une adjudicatrice, un **adjudicateur** :

- celle, celui qui adjuge, qui met en adjudication ;
- une, un adjudicataire.

une sentence adjudicative, un pouvoir **adjudicatif** : qui adjuge, qui concerne l'adjudication.

une **adjudication** :

- un acte par lequel sont mis en libre concurrence des personnes qui désirent acquérir un bien meuble ou immeuble ;
- en savoir plus : 1. Office québécois de la langue française ; 2. Office québécois de la langue française.

une adjudication administrative : un acte par lequel sont mis en libre concurrence des entrepreneurs qui s'offrent à prendre en charge des travaux ou des fournitures.

adjugé ! la chose est adjugée !

elle est adjugée, il est adjugé : a été adjugé(e), attribué(e) dans une vente publique.

adjuger :

- attribuer, accorder la propriété de quelque chose à une partie par jugement rendu en sa faveur ;
- attribuer, accorder ou permettre, par décision légale ou par un acte officiel ;
- attribuer à quelqu'un par adjudication la propriété d'un bien meuble ou immeuble ;
- attribuer quelque chose à quelqu'un qui y a droit ou bien de manière arbitraire ;
- en savoir plus : 1. Office québécois de la langue française ; 2. Office québécois de la langue française.

j'adjuge, tu adjuges, il adjuge, nous adjugeons, vous adjugez, ils adjugent ;
j'adjugeais ; j'adjugeai ; j'adjugerai ; j'adjugerais ;
j'ai adjugé ; j'avais adjugé ; j'eus adjugé ; j'aurai adjugé ; j'aurais adjugé ;
que j'adjuge, que tu adjuges, qu'il adjuge, que nous adjugions, que vous adjugiez, qu'ils adjugent ;
que j'adjugeasse, qu'il adjugeât, que nous adjugeassions ; que j'aie adjugé ; que j'eusse adjugé ;
adjuge, adjugeons, adjugez ; aie adjugé, ayons adjugé, ayez adjugé ;
(en) adjugeant.

s'adjuger quelque chose : s'approprier quelque chose d'une manière plus ou moins désinvolte ou arbitraire.

Les tableaux de conjugaison (y compris ceux de l'Académie française) indiquent l'accord du participe passé avec le sujet peut-être par analogie avec *se juger.* Cependant on écrit "*elles se sont adjugées*" pour "*elles ont été adjugées*".

je m'adjuge (quelque chose), tu t'adjuges, il s'adjuge, nous nous adjugeons, vous vous adjugez, ils s'adjugent ;
je m'adjugeais ; je m'adjugeai ; je m'adjugerai ; je m'adjugerais ;
je me suis adjugé ; je m'étais adjugé ; je me fus adjugé ; je me serai adjugé ; je me serais adjugé ;
que je m'adjuge, que tu t'adjuges, qu'il s'adjuge, que nous nous adjugions, que vous vous adjugiez, qu'ils s'adjugent ;
que je m'adjugeasse, qu'il s'adjugeât, que nous nous adjugeassions ; que je me sois adjugé ; que je me fusse adjugé ;
adjuge-toi, adjugeons-nous, adjugez-vous ; sois adjugé(e), soyons adjugées, soyons adjugés, soyez adjugé(e)(es)(s) ;
(en) s'adjugeant.

Le mot adjudicataire est dérivé du radical d'adjudication sur le modèle des mots savants tels que légataire, mandataire.

Les mots adjudicateur et adjudicatif sont dérivés du radical d'adjudication, avec les suffixes -eur et -if.

Le nom (une) adjudication est emprunté au latin juridique *adjudicatio* de même sens.

Le verbe adjuger vient du latin *adjudicare* « attribuer par jugement », est devenu en latin chrétien synonyme de *judicare* mais a pris aussi le sens de « condamner ».

adjuration, adjurer

A. une **adjuration** (1) :

- l'action d'adjurer ;
- une formule par laquelle elle s'exprime ;
- une prière instante, une exhortation véhémente.

adjurer (1) : s'adresser à quelqu'un d'une manière plus ou moins solennelle et toujours pressante, pour le supplier de faire ou dire ce que la situation commande.

adjurer quelqu'un ou quelque chose : l'invoquer, le prendre solennellement à témoin.

B. [dans les exorcismes]

une **adjuration** (2) :

- une injonction adressée, au nom de Dieu, au démon ;
- la formule de cette injonction.

adjurer (2) de : sommer de.

Le nom (une) adjuration est emprunté au latin *adjuratio*.

Le verbe adjurer est emprunté au latin *adjurare* « promettre (avec serment) ».

adjutatoire, adjuteur, adjutoire

elle, il est **adjutatoire** : est propre à aider, est secourable.

une adjutrice, un **adjuteur** : celui qui aide, qui supplée.

un **adjutoire** : un secours, une protection.

Le mot adjutatoire vient du latin *adjutare* « aider », avec le suffixe -atoire.

Le nom (un) adjuteur est emprunté au latin *adjutor* « celui qui aide ».

Le nom (un) adjutoire est emprunté au latin *adjutorium* « aide, secours ».

adjuvance, adjuvant, adjuvat, adjuver

une **adjuvance** : une aide.

un **adjuvant** :

- ce qui sert de moyen auxiliaire pour favoriser ou renforcer une action ;
- ce qui est ajouté pour améliorer un produit ;
- un additif ;
- un produit que l'on ajoute à un matériau pour en améliorer certaines caractéristiques ;
- un catalyseur ;
- en pharmacie, une substance inerte ajoutée à un médicament pour en faciliter l'administration au malade, par exemple pour en masquer le gout désagréable ;
- en immunologie, une substance non antigénique ou mélange de substances qui, administrée en même temps et au même site qu'un antigène, accroît la réponse immunitaire à ce dernier.
- [matériaux de construction] tout additif introduit dans un mortier ou un béton. Les cendres volantes et les fumées de silice sont des exemples d'adjuvants du béton. En anglais : *additive* (GB), *admixture* (EU). Journal officiel de la République française du 22/07/2007.

un **adjuvat** : la qualité, la fonction d'aide en médecine ou chirurgie.

adjuver : aider.

Le nom (un) adjuvant est emprunté au latin *adjuvans*, participe présent de *adjuvare* « aider, seconder ».

Le nom (un) adjuvat est dérivé du thème du verbe latin *adjuvare* « aider » (adjuver), avec le suffixe -at.

adlaisi

elle est adelaisie ou adelaizie, adlaisiee, il est **adelaisi** ou **adelaizi**, **adlaisi** : est inoccupé(e), désœuvré(e).

un **adelaisi** ou **adelaizi** : un homme peu raisonnable, qui fait des farces dignes d'un enfant.

Le mot adelaisi ou adelaizi, adlaisi est issu du syntagme *a deloisir* « inoccupé, qui a du loisir » attesté aux 15ème et 16ème siècles, lui-même issu du croisement entre *estre a loisir* « avoir du temps à perdre » et *estre de loisir* « avoir le temps ».

Adler, adlérien, adlérisme

elle est adlérienne, il est **adlérien** : est relative, est relatif à l'adlérisme.

une adlérienne, un **adlérien** : une partisane, un partisan de l'adlérisme.

l'**adlérisme** : une théorie psychologique d'Alfred **Adler**, un médecin et psychologue autrichien, en réaction contre la psychanalyse de Freud.

ad lib, ad liber, ad libitum

A. en musique

ad libitum ou ***ad libit., ad lib.*** : en jouant, chantant, exécutant un morceau dans le mouvement de son choix.

un ***ad libitum*** : un passage dont l'exécution est libre.

B. ***ad libitum*** :

- selon sa fantaisie ;
- à volonté, au choix ;
- qualifie une consommation d'aliments par libre choix des animaux sans quantité limitée.

La locution latine moderne *ad libitum* est formée de *ad* « selon » et de *libitum*, participe passé de *libēre* « plaire ».

C. Québec.

la comédie **ad lib**, le théâtre ad lib : qui est exprimé(e), interprété(e) avec une bonne part d'improvisation, au gré d'une certaine forme de fantaisie, de spontanéité.

jouer, répéter ad lib.

l'**ad lib** :

- la forme d'interprétation caractéristique du théâtre burlesque qui repose essentiellement sur l'improvisation, qui laisse beaucoup de place à la fantaisie, à la spontanéité des acteurs ;
- la forme d'animation ou de présentation reposant pour une large part sur l'improvisation.

ad liber : faire de l'ad lib.

On lit aussi une ad libeuse, un ad libeur, pour une comédienne, un comédien qui pratique l'ad lib.

Cette locution vient de l'anglais américain. Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

ad limina

une visite, un voyage ***ad limina*** : un voyage que les évêques de l'Église romaine effectuent pour rendre compte au pape de leur administration et de la situation matérielle et spirituelle du ou des diocèses qui leur sont confiés.

aller *ad limina (apostolorum)* : effectuer ce voyage.

ad limina : au siège d'une organisation ou d'une institution importante.

Le latin chrétien *ad limina* est composé de *ad* « à » et *limen*, en latin classique « seuil ; maison, habitation », en latin chrétien « seuil de l'église, église » « tombeau et basilique de saint Pierre, le Saint Siège », ou *ad limina apostolorum* « au seuil des apôtres ».

ad litem

ad litem :

- en vue d'un procès, pour le procès en cause ;
- limité au seul procès en cause.

Cette expression latine est composée de la préposition *ad* « à, vers, en vue de, pour » et de *lis, litis* « différend, procès ».

ad litteram

ad litteram : à la lettre, littéralement, textuellement.

Cette expression latine est composée de la préposition *ad* « à, vers, en vue de, pour, conformément à, d'après » et de *littera, litterae* « lettre, caractère de l'alphabet », en latin chrétien « sens littéral ».

adlittoral

une zone **adlittorale** : qui est située en arrière littoral et soumise aux embruns, mais sans contact direct avec la mer.

adlocution

une **adlocution** : l'opération du discours consistant à s'adresser à quelqu'un.

Ce nom est un doublet savant d'allocution formé par référence à délocution.

admaxillaire

un **admaxillaire** : un os qui s'étend entre les sous-orbitaires et le maxillaire.

Ce nom est dérivé de maxillaire, avec le préfixe latin *ad-*.

admettre

admettre : recevoir quelque chose ou accueillir quelqu'un en raison de ses qualités ou de sa qualification : CNRTL.

j'admets, tu admets, il admet, nous admettons, vous admettez, ils admettent ;
j'admettais ; j'admis, tu admis, il admit, ils admirent ; j'admettrai, j'admettrais ;
j'ai admis ; j'avais admis ; j'eus admis ; j'aurai admis ; j'aurais admis ;
que j'admette, que tu admettes, qu'il admette, que nous admettions, que vous admettiez, qu'ils admettent ;
que j'admisse, qu'il admît, que nous admissions ; que j'aie admis ; que j'eusse admis ;
admets, admettons, admettez ; aie admis, ayons admis, ayez admis ;
(en) admettant.

Les verbes admettre et avouer ont chacun plusieurs sens. Ils peuvent parfois prêter à confusion puisqu'ils ont en commun celui de « reconnaître pour réel, pour vrai ». En savoir plus : Office québécois de la langue française.

réadmettre : admettre à nouveau quelque chose ou quelqu'un après l'avoir récusé, écarté.

Le verbe admettre est emprunté au latin *admittere*.

adminicule

un **adminicule** :

- ce qui aide, ce qui sert d'auxiliaire ;
- un petit secours ;
- une circonstance qui contribue à faire la preuve ;
- ce qui facilite le bon effet d'un remède.

des **adminicules** : des attributs, des ornements qui entourent la figure sur une médaille.

Le nom (un) adminicule est emprunté au latin *adminiculum* « étai, échalas (d'une plante) » « auxiliaire, appui » (d'une personne).

administrant, administrateur

une autorité administrante, un pouvoir **administrant** : qui a autorité sur l'administration.

une administrante : une administratrice ; un **administrant** : un administrateur.

une administratrice, un **administrateur** :

- une personne qui administre les biens d'une personne privée, d'une société ;
- une, un fonctionnaire placé(e) à la tête d'une unité administrative.

une administratrice, un **administrateur de bâti (immobilier) modélisé** ou une, un **gestionnaire de bâti (immobilier) modélisé**, de BIM : [informatique - habitat et construction / architecture] En anglais : *BIM manager*. Voir aussi : bâti immobilier modélisé. Journal officiel de la République française du 29/01/2019.

une administratrice, un **administrateur de site, de serveur** : une personne chargée de la maintenance et du suivi d'un site ou d'un serveur sur la toile. En anglais : *webmaster*. Voir aussi : toile. Journal officiel de la République française du 16/03/1999.

un **administrateur de régime** : Office québécois de la langue française.

un **administrateur provisoire** : Office québécois de la langue française.

une vertu administratrice, un roi **administrateur** : qui s'attache à bien administrer, qui a le gout et le sens de l'organisation administrative.

Le mot administrateur est emprunté au latin *administrator* en latin classique « celui qui a la charge de », fréquent comme terme juridique à partir de la fin du 2ème siècle en relation avec certaines fonctions publiques, avec les mêmes emplois en latin médiéval, tant pour les affaires ecclésiastiques que publiques à partir du 9ème siècle. En savoir plus : CNRTL.

administratif

elle est administrative, il est **administratif** :

- concerne le fonctionnement ou le personnel de l'administration, notamment de l'administration publique ;
- fait un usage inconsidéré des règles administratives ;
- fait partie d'une administration publique ou privée, la constitue ;
- est responsable d'une administration ; est versé(e) dans la connaissance de l'administration, a des réflexes d'administratif ;
- manifeste certaines habitudes caractéristiques de l'administration.

elle est interadministrative, il est **interadministratif** : concerne deux ou plusieurs administrations.

elle est médico-administrative, il est **médico-administratif** : relève de la médecine et de l'administration. elles sont médico-administratives, ils sont médico-administratifs

une administrative, un **administratif** : une, un membre du personnel d'administration.

l'**administratif** : ce qui relève de l'administration.

Ce mot est dérivé du radical d'administration, avec le suffixe -if.

administration, administrationaliser

A. une **administration** :

- l'action d'administrer des affaires, des biens, des personnes ;
- un lieu où se réunit et travaille un ensemble de personnes qui administrent ;
- le temps pendant lequel une personne administre.

l'administration :

- le pouvoir administratif ;
- l'ensemble des personnes chargées d'administrer, dans les domaines public ou privé.

Il existe une distinction traditionnelle entre gouvernement et Administration (avec un A majuscule). Par gouvernement, on entend la branche législative et exécutive au sommet de l'État, c'est-à-dire les organes investis de l'autorité politique, ceux qui exercent le pouvoir politique. L'Administration, qui est l'ensemble des services publics, a une fonction instrumentale par rapport au pouvoir politique. Les employés de l'Administration

(ou de la fonction publique) n’occupent pas des postes politiques. Leur rôle est de mettre en œuvre les décisions prises par le gouvernement. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Car administration ne s’emploie pas pour le gouvernement d’un autre pays que les États-Unis. En savoir plus : Au cœur du français.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'administration : Wiktionnaire.

Lexique de l’administration et de l’administration territoriale : Wiktionnaire.

B. une **administration** : l'action d'administrer, c'est-à-dire de donner, fournir, distribuer, faire bénéficier quelqu'un de quelque chose.

une **administration à consommateur en ligne** ou ACL : [économie et gestion d'entreprise] En anglais : *administration-to-consumer ; A2C ; A-to-C*. Journal officiel de la République française du 14/05/2005.

une **administration allégée**. En anglais : *lean administration*. Journal officiel de la République française du 13/03/2013.

administrationaliser :

- assujettir aux règlements administratifs ;
- plier au système de l'administration.

s'administrationaliser :

- être assujetti, soumis à la juridiction administrative ;
- être tarifé.

Le nom (une) administration est emprunté au latin *administratio*, au sens « action de s'occuper de, de se livrer à (quelque chose) », synonyme de *curare*.

administrativement

administrativement :

- de façon administrative ;
- par la voie administrative ;
- d'un point de vue administratif.

Cet adverbe est dérivé d'administratif, administrative, avec le suffixe -ment.

administré

une enquête **administrée** : une enquête ordonnée par la justice.

une administrée, un **administré**, les administrées, les administrés : les personnes soumises à une autorité administrative publique.

Ce mot vient du participe passé d'administrer.

administrer

A. **administrer** :

- assurer, en tant que responsable, le fonctionnement de ce service, dont on assume la direction, l'impulsion, le contrôle ;
- paralyser le fonctionnement sous la masse des règlements ou par des méthodes impersonnelles ;
- avoir la responsabilité des biens d'une personne non capable d'en assumer elle-même la responsabilité.

B. **administrer** : donner, fournir, distribuer.

administrer un malade, un mourant : lui conférer le sacrement de l'extrême-onction.

administrer des coups : frapper quelqu'un.

administrer une preuve : la fournir.

administrer un test : le faire passer à quelqu'un.

s'administrer : être donné, fourni, distribué.

elles s'administrent, ils s'administrent, elles se sont administrées, ils se sont administrés,...

Il n'y a pas d'accord du participe passé avec le sujet s'il précède la désignation de (ce) qui est administré (*elles se sont administré des coups*). Si on le sait déjà, le participe passé s'accorde avec (ce) qui est administré.

Le verbe administrer est emprunté au latin *administrare* (de *minister, ministrare*) « prêter son aide (contexte religieux : sacrifice) » « exercer une fonction ».

admirable, admirablement, admirant, admirateur, admiratif, admiration, admirer, admiromane, admiromanie

elle, il est **admirable** : est digne d'admiration, suscite l'admiration.

admirablement :

- d'une manière admirable, qui suscite ou mérite l'admiration ;
- vraiment très bien.

elle est admirante, il est **admirant** :

- admire ;
- exprime l'admiration.

une admiratrice, un **admirateur** : une personne qui admire un être, une œuvre.

un sentiment **admirateur** : qui porte une personne à admirer.

elle est admirative, il est **admiratif** : manifeste, traduit un sentiment d'admiration.

une **admiration** :

- un sentiment complexe d'étonnement, le plus souvent mêlé de plaisir exalté et d'approbation devant ce qui est estimé supérieurement beau, bon ou grand ;
- une manifestation, une occasion d'admiration.

admirativement :

- avec admiration ;
- de manière à admirer.

admirer :

- considérer quelqu'un ou quelque chose avec un sentiment d'étonnement mêlé de plaisir exalté et d'approbation, le plus souvent motivé par la supériorité qu'on lui reconnait dans divers domaines de la vie intellectuelle, esthétique, morale, etc. ;
- trouver étonnant, étrange ;
- constater avec étonnement, trouver étonnant que.

s'entradmirer : s'admirer mutuellement.

elle, il est **admiromane** : a la manie de l'admiration, admire tout.

une, un **admiromane** : celle, celui qui a la manie de l'admiration, qui admire tout.

une **admiromanie** : la manie de tout admirer.

Le mot admirateur est emprunté au latin *admirator* (d'une chose puis d'une personne).

Le mot admiratif est emprunté au latin *admirativus*.

Le nom (une) admiration est emprunté au latin admiratio, attesté depuis le 1er siècle.

Le verbe admirer, du latin *admīrari* « éprouver de l'admiration pour » a concurrencé puis supplanté en ancien français *merveillier* et *esmerveillier*.

Le nom (une) mirabilis (= une plante) signifie en latin classique « admirable, merveilleux ».

admis, admissibilité, admissible, admission

elle est admise, il est **admis** :

- est reçu(e), accueilli(e) ;
- qu'on laisse habituellement entrer dans un lieu public ou privé ;
- est reconnue généralement comme vraie ou comme réelle ; est reconnu généralement comme vrai ou comme réel.

une admise, un **admis** :

- une candidate reçue, un candidat reçu à un concours ou à un examen ;
- celle, celui qui est accepté(e), accueilli(e) ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

une **admissibilité** :

- le fait d'être admissible à un emploi, à une charge ;
- le fait d'être admissible à un examen ou à un concours ;
- le fait de pouvoir être admis.

une **hypo-admissibilité** ou **sous-admissibilité**

une **inadmissibilité** : le caractère de ce qui ne peut ou ne doit pas être admis.

elle, il est **admissible** :

- peut être admise ou admis, est digne de l'être ;
- est reconnu(e) avoir satisfait à une première série d'épreuves dans un examen ou un concours et est admise ou admis à subir les épreuves suivantes ;
- peut être reconnue comme bonne, peut être reconnu comme bon, étant en accord avec une norme ou un intérêt ;
- peut être reconnu(e) comme vrai(e) ou conforme à la raison ;
- peut être accepté(e) parce que conforme aux règles du droit.

elle, il est **inadmissible** :

- ne peut pas être admise ou acceptée ; ne peut pas être admis ou accepté ;
- est contraire à une norme, un idéal, un intérêt.

une, un **admissible** : une candidate, un candidat qui, à un examen ou à un concours, a passé avec succès une première série d'épreuves, et a été jugé(e) capable d'en subir une seconde.

l'**admissible** : ce qui peut être admis parce que conforme à une norme.

une **admission** :

- un acte par lequel est admise une personne ou une chose ;
- un acte par lequel on admet une chose comme vraie ou conforme aux règles l'acceptation d'une personne, d'une procédure ou d'une idée ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

une **réadmission** : l'action de réadmettre.

S'il exprime le fait d'admettre, le substantif admission a une application plus restreinte que le verbe; il n'a pas le sens anglais d'« entrée physique dans un lieu » ni celui de « reconnaissance », d'« aveu ». Correct dans le sens abstrait d'« inscription », de « droit d'accès permanent » ou d'« acceptation » (d'une chose), il ne s'applique, dans un sens concret, qu'en mécanique, pour désigner l'entrée des gaz dans un cylindre. Ainsi, si l'on n'admet pas les chiens dans certains magasins, on leur en interdit l'entrée.
Par ailleurs, il ne faut pas confondre les deux adjectifs admis et admissible : est admissible le candidat qui a satisfait à la première partie d'un examen ou d'un concours. S'il réussit l'ensemble des épreuves, il sera admis.
En savoir plus : Office québécois de la langue française

Le mot admis vient du participe passé d'admettre.

Le mot admissible est dérivé du radical du participe passé du latin *admittere* (voir : admettre), avec le suffixe -ible ; le latin médiéval *admissibilis*, au sens de « qui est recevable » attesté seulement au milieu du 15ème siècle, est plutôt un emprunt au français.

Le nom (une) admission vient du latin *admissio* « admission, audience [près d'un particulier] » « action d'admettre, d'approuver ».

admittance

une **admittance** : la notion inverse de celle d'impédance.

une admittance acoustique

Le nom (une) admittance est emprunté à l'anglais *admittance*, encore en usage comme terme général « action de faire entrer, permission d'entrer ») qui a probablement été repris dans cette acception technique sous l'influence de son antonyme *impedance*, terme de physique depuis 1886 (de *to impede* « obstruer ») comme l'indique leur unité respective ohm et mho.

admonestation, admonesté, admonester, admoniteur, admonitif, admonition

On a lu aussi : une **admonétation**, il est **admonété**, **admonéter**.

une **admonestation** :

- l'action d'admonester ;
- une manifestation concrète de cette action ;
- en France, une mesure éducative prononcée par le juge des enfants en audience de cabinet, dans son bureau, à l'encontre d'un mineur délinquant et qui consiste en un avertissement.

Admonestation, attesté un peu plus souvent au 20ème siècle qu'au 19ème, est moins vieilli que le verbe et le substantif concurrent admonition. Dans son emploi général, il apparaît surtout dans les études de mœurs, de caractère (journaux intimes, romans) ayant une certaine noblesse de ton, avec parfois une nuance familière, humoristique, voire ironique ou péjorative, notamment lorsqu'il souligne le gout des effets déclamatoires. Dans son emploi spécialisé, plus rare, il porte une marque assez faible de technicité. De nos jours, comme admonester, il serait plutôt réservé dans les textes juridiques aux cas des jeunes délinquants, mais les textes littéraires l'emploient aussi à propos d'adultes.

elle est admonestée, il est **admonesté** :

- est l'objet d'un avertissement solennel, d'un jugement sévère, d'un blâme ;
- est l'objet d'une remontrance, d'un blâme à huis clos, avec menace de sanction en cas de récidive.

un **admonesté** : l'action d'admonester, le fait d'être admonesté.

une admonestée, un **admonesté** : celle, celui que l'on admoneste.

admonester :

- donner un avertissement accompagné souvent d'un jugement sévère, voire d'un blâme ;
- adresser à huis clos une remontrance, un blâme, avec menace de sanction en cas de récidive.

une admonitrice, un **admoniteur** :

- une personne qui admoneste ;
- dans certaines communautés religieuses, un novice chargé d'avertir les autres novices au sujet de leurs devoirs, ou un religieux nommé par la congrégation générale et chargé d'avertir secrètement le supérieur de ses fautes.

une résolution admonitive, un consistoire **admonitif** : qui admoneste, qui censure.

une **admonition** :

- l'action de donner un avertissement ;
- une manifestation concrète de cette action (une réprimande, une invite pressante, une prémonition) ;
- l'action d'admonester ;
- l'action d'avertir solennellement, de porter un blâme, avant d'infliger une sanction plus grave.

Le verbe admonester est probablement issu du croisement de *admonitus*, participe passé du latin *admonēre* « avertir » avec l'adjectif latin *molestus* « pénible ».

Le nom (un) admoniteur est emprunté au latin *admonitor*.

Le nom (une) admonition est emprunté au latin *admonitio* « action de faire souvenir, de remémorer », « exhortation, avertissement ».

ADN

un **ADN** ou **A.D.N.** : l'acide désoxyribonucléique, un acide nucléique présent dans chaque cellule [noyau et mitochondries], où il contient la presque totalité de l'information génétique de l'individu.

un prélèvement ADN

un **ADN chimère** : [biologie / génie génétique] un ADN recombiné formé de fragments d'origines diverses. En anglais : *chimeric DNA*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **ADN circulaire** : [biologie / génétique] un ADN formant une molécule circulaire. Dans le cas d'ADN circulaire double brin, on distingue les molécules ouvertes, dites « relâchées » (ou « déroulées » : un brin est coupé) et les molécules fermées (sans extrémités libres) qui souvent sont superenroulées. En anglais : *circular DNA*. Voir aussi : géminivirus, réplication en cercle roulant. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **ADN complémentaire** ou ADNc : [biologie / génie génétique] un ADN simple brin, qui est une copie d'un ARN obtenu par une transcription inverse. L'ADNc double brin résulte de la copie du premier brin par une ADN polymérase. En anglais : *complementary DNA ; cDNA*. Voir aussi : ADN polymérase, amplification rapide d'extrémités d'ADNc, analyse en série de l'expression des gènes, banque d'ADN complémentaire, criblage différentiel, étiquette de séquence transcrite. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **ADN égoïste** : [biochimie et biologie moléculaire] un ADN qui se propage dans le génome en utilisant des protéines codées par les autres séquences géniques, sans avantage immédiatement visible pour l'organisme. L'ADN égoïste a la capacité de se maintenir, de s'accumuler et de se transposer. On trouve encore parfois le terme « ADN muet ». En anglais : *junk DNA ; selfish DNA* . Journal officiel de la République française du 10/06/2012.

un **ADN en zigzag** ou ADNz : [biologie / génie génétique] un duplex d'ADN dans lequel la double hélice est enroulée par la gauche au lieu de la droite. L'ADN adopte une configuration en zigzag quand les purines et les pyrimidines alternent sur le même brin. L'ADN en zigzag existe dans les chromosomes d'eucaryotes, mais sa fonction n'est pas encore connue. En anglais : *zig-zag DNA ; Z-DNA*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **ADN hybride** : [biologie / génie génétique] une molécule d'ADN composée de deux brins d'origines distinctes. En anglais : *hybrid DNA*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **ADN non répétitif** : [biologie / génie génétique] des séquences d'ADN présentes dans le génome en un petit nombre de copies. Cet ADN présente la cinétique de réassociation attendue pour des séquences uniques, et se caractérise par une valeur de Cot élevée. En anglais : *non-repetitive DNA*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **ADN polymérase** : [biologie / génie génétique] l'enzyme catalysant la polymérisation (5' vers 3') des monocléotides triphosphates qui constituent l'ADN. En anglais : *DNA polymerase*. Voir aussi : ADN complémentaire, remplissage. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **ADN recombiné** : [biologie / génie génétique] une molécule d'ADN dans laquelle des séquences qui ne sont pas naturellement contiguës sont juxtaposées par manipulation *in vitro*. En anglais : *recombinant DNA*. Voir aussi : cellule hôte. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **ADN répétitif** : [biologie / génie génétique] des séquences d'ADN identiques ou quasi identiques, qui se répètent un très grand nombre de fois dans le génome. En anglais : *repetitive DNA*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **ADN satellite** : [biologie / génie génétique] un fragment d'ADN contenant des séquences répétées en tandem, et dont la composition en bases est différente de la moyenne de l'ADN génomique de l'organisme considéré. L'ADN satellite peut être séparé du reste de l'ADN génomique par centrifugation en gradient de densité. En anglais : *satellite DNA*. Voir aussi : séquences répétées en tandem. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **ADN superenroulé** ou **ADN superhélicoïdal, ADN surenroulé** : [biologie / génie génétique] un ADN ayant une configuration en superhélice. En anglais : *supercoiled DNA*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

adné

elle est adnée, il est **adné** :

- en botanique, est immédiatement attaché(e), soudé(e) à une autre partie ou organe et semble faire corps avec elle ou avec lui ;
- se dit des mâchoires des insectes, quand elles tiennent absolument à la lèvre inférieure.

un **adné** : un ancien nom donné à la membrane conjonctive, celle qui unit le globe de l'œil aux paupières.

Le mot adné est composé de la préposition latine *ad-* et du français né.

adnominal

elle est adnominale, il est **adnominal** : se rapporte à un nom, est régi par un nom.
elles sont adnominales, ils sont adnominaux

Le mot adnominal est composé du préfixe latin *ad-* et de nominal.

"ad nominem"

"Vous l'aurez deviné : *ad nominem* est un barbarisme de la plus belle espèce, né de la confusion phonétique avec la locution latine *ad hominem*, littéralement « (dirigé) vers l'homme » – en l'espèce contre la personne visée et non contre son nom." En savoir plus : Parler français.

adnotation

une **adnotation** :

- la signature apposée par le pape au bas d'une requête ;
- la réponse du pape à une supplique, quand cette réponse ne consiste qu'en une signature signifiant accordé.

Le nom (une) adnotation est emprunté au latin médiéval *adnotatio, adnotationis* « souscription validant un acte ».

ad nutum

ad nutum :

- au moindre signe de tête, immédiatement ;
- de manière instantanée, sans formalité, en usant d'un pouvoir discrétionnaire.

Cette expression du latin classique est composée de la préposition *ad* « à, vers, en vue de, d'après, conformément à » et *nutus, nuti* « signe de tête, signe de commandement ».

ado

une ado, un **ado** : une adolescente, un adolescent, entre l'enfance et l'âge adulte.
des ados

Cette abréviation familière d'adolescent est attestée en 1974.

adobe

un **adobe** :

- [matériaux de construction] une brique durcie au soleil, fabriquée à partir de terre essentiellement argileuse, délayée et mélangée à de la paille ou de l'herbe sèche hachée ; par extension, un matériau constitué par assemblage de briques de ce type. En Afrique, on utilise plutôt le terme « banco ». En anglais : *adobe ; adobe brick*. Voir aussi : pisé. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.
- une argile qui, mélangée d'eau et d'une faible quantité de paille hachée ou d'un autre liant, peut être façonnée en briques séchées au soleil ;
- une brique ainsi obtenue ;
- une construction faite avec ces briques.

Le nom adobe est parfois utilisé au féminin.

Le mot espagnol adobe « brique d'argile crue » est emprunté à l'arabe *tūb*, pluriel du *tūba*.

adolescaria

un **adolescaria** : une douve immature qui traverse la paroi de l'intestin et migre dans le parenchyme du foie et les canaux biliaires.

adolescence, adolescent

une **adolescence** : la période de la vie comprise entre la puberté et l'âge adulte.

l'adolescence : l'ensemble des personnes qui sont dans l'âge de l'adolescence.

la **postadolescence** : une notion qui tend à se dégager des études concernant la jeunesse, et qui caractérise, chez un jeune de 18 à 25 ans donc légalement majeur, une période intercalée et ambigüe du développement marquée par la complexification des formations professionnelles en cours et l'importance du chômage, avec un démarquage par rapport à l'adolescence mais une dépendance prolongée vis-à-vis de la famille et un maintien à l'écart des rôles adultes.

une adolescente ou ado, un **adolescent** ou ado : une jeune fille ou un jeune homme ou jeune fille en période pubertaire.

elle est adolescente, il est **adolescent** :

- est dans l'âge de l'adolescence ;
- est propre aux adolescents ;
- est de fraiche date, n'a pas terminé sa formation ;
- est au début de son évolution ;
- ne porte pas encore de fruit.

une adulescente, un **adulescent** : une, un adulte qui continue à avoir un comportement comparable à celui d'une adolescente, d'un adolescent.

Le nom (une) adolescence vient du latin *adolescentia*.

Le mot adolescent vient du latin *adolescens*, participe présent de *adolescere*.

hébé- signifie « puberté ; jeunesse », d'où adolescence :

- une, un adulte hébéphile : qui a une préférence sexuelle pour les adolescents.
- une hébéphilie : une attirance sexuelle éprouvée par une, un adulte pour les jeunes adolescents.
- une hébéphrénie : une des quatre grandes formes cliniques des états schizophréniques, à début le plus souvent postpubertaire, marquée surtout par l'importance de la discordance et du repli autistique, la pauvreté de l'activité délirante et par une évolution d'une seule tenue vers une désorganisation intellectuelle et relationnelle.
- une hébéphréno-catatonie

adoloré

elle est adolorée : est dolente, triste, affligée ; il est **adoloré** : est dolent, triste, affligé.

Ce mot est dérivé de douleur. L'ancienne forme *adoloser, adolouser* s'explique par contamination entre les adjectifs latins *dolorosus* « douloureux » et *dolosus* « fourbe », dont le substantif de base *dolus* avait pris en bas latin le sens de *dolor* ; adoloré est une réfection savante du 16ème siècle sur *dolor*, avec le préfixe a-.

adomestiquer

adomestiquer :

- attacher quelqu'un, quelque chose à sa maison, à sa personne ;
- l'y adapter, l'y habituer.

Ce verbe est dérivé de domestiquer, avec le préfixe a-.

Le mot domestique est emprunté au latin classique *domesticus* « de la maison, de la famille ».

adon

1. [Canada]

un **adon** :

- un don ;
- une bonne disposition du destin, un hasard heureux, une chance ;
- une bonne disposition, une courtoisie.

d'adon : dans de bonnes dispositions.

être d’adon avec quelqu'un : être d’accord avec lui.

être d’adon avec quelque chose, pour quelque chose : donner son assentiment, son aval, reconnaitre quelque chose comme acceptable.

avoir de l'adon pour faire quelque chose : avoir une qptitude naturelle ou acquise, un don, une habileté.

voir : Office québécois de la langue française ; Dictionnaire historique du français québécois.

Ce nom est un déverbal d'adonner au sens de « donner ».

2. un **adon** : un adonis, un homme beau comme Adonis.

Ce nom est emprunté au latin *Adon*, une autre forme du nominatif du latin *Adonis* (voir : adonis) correspondant au grec A δ ω v, A δ ω v o ç.

adonc

adonc ou **adoncque**, **adoncques** : alors ; puis.

Le mot adonc ou adoncque, adoncques est composé d'à et donc.

à donf

à donf : (en verlan) à fond.

adonidine, adonidoside, adonie, adonien, Adonies, adonion, Adonis, adonis, adoniser, adoniseur, adonisien, adonisier, adoniste

A. en botanique et en zoologie :

une **adonidine** : un glucoside qui a été retiré de l'*Adonis vernalis* et de l'*Adonis cupaniana*.

une **adonidoside** : un cardiotonique mineur extrait d'*Adonis vernalis*, adonis du printemps.

un **adonis** d'été ou une **adonide** d'été : une grande herbe des prés qui ressemble à la renoncule.
un adonis d'automne, un adonis de printemps ou une adonis printanière

un **adonis** : un papillon ; un poisson.

un **adonisier** : un arbre qui porterait des fleurs semblables à l'adonis ou à l'adonide.

un **adonisme** : une recherche raffinée dans l'étude des plantes cultivées.

une, un **adoniste** : une, un botaniste qui décrit ou énumère les plantes cultivées dans un jardin public ou particulier.

voir le dictionnaire des sciences animales.

B. dans la mythologie gréco-romaine

une **adonie** ou un **adonion** : un chant que les Lacédémoniens entonnaient au moment d'attaquer l'ennemi.

les **Adonies** : une fête commémorant la mort d'Adonis.

un (vers ou un rythme) **adonien** : qui est composé d'un dactyle et d'un spondée.

l'**adonienne** ou **adoniade** : Vénus, l'amante d'Adonis.

un culte **adonique** : qui est voué à Adonis.

Adonis : un jeune homme remarquable par sa beauté et dont s'éprit Aphrodite-Vénus.

un **adonis** :

- une statue représentant Adonis ;
- un jeune homme remarquable par sa beauté ;
- un jeune homme qui fait le beau.

les jardins d'Adonis : des vases remplis de terre où l'on faisait pousser toutes sortes de plantes, et qu'on portait aux fêtes d'Adonis.

un salon d'Adonis : un appartement décoré de fleurs, suivant l'usage des Syriens.

adoniser une personne : la parer avec une recherche raffinée, excessive.

adoniser un style : l'orner avec un soin raffiné jusqu'à l'excès.

adoniser : faire l'adonis.

s'adoniser : se parer à la manière d'un adonis.

une adoniseuse, un **adoniseur** : celle, celui qui adonise, qui ajuste, qui pare.

elle est adonisienne, il est **adonisien** : est inspiré(e) par Adonis ou voué(e) à Adonis.

Le nom (une) adonide est dérivé d'adonis, en botanique, avec le suffixe -ide. D'où une adonidine.

Le nom des Adonies est emprunté au latin *adonea* (*adonia*) substantif neutre pluriel de même sens, à comparer avec le grec A δ ω ν ι α σ μ ο΄ ς « cérémonie funèbre en l'honneur d'Adonis ».

Le mot adonien est dérivé du radical du latin *adonius*, en métrique, de même sens.

Le mot adonique ou adonien est dérivé du radical du latin *adonius* (*adoneus*) « d'Adonis », avec les suffixes -ique et -ien.

Le nom (un) adonis est emprunté au latin *Adonis* (lui-même emprunté au grec A δ ω ν ι ς) le nom d'une divinité phénicienne célèbre par sa beauté ; la plante a été dénommée ainsi à cause de la teinte rouge de ses fleurs qui rappelle la légende d'Adonis tué à la chasse par un sanglier, de son sang répandu, Vénus aurait fait naitre une fleur de même couleur, l'anémone.

adonnance, adonnant, adonner, s'adonner

A. Québec.

une **adonnance** : un hasard, une chance. Au Québec, on dit plutôt adon, sauf dans certaines régions de peuplement acadien.

elle est adonnante, il est **adonnant** :

- est d'un abord facile, d'un commerce agréable ;
- est aimable, avenante ou avenant.

adonner :

- pour le vent, tourner, souffler dans un sens favorable ;
- pour la marée, être, devenir favorable.

ça adonne bien : ça convient, ça tombe bien.

adonner à quelqu'un : lui convenir.

s'adonner à : se trouver, être en tel lieu, en tel moment, en tel état, le plus souvent justement ou par hasard.

ça s'adonne que, ça adonne que : il se trouve (justement) que.

adonner, s'adonner : coïncider, s'harmoniser (avec), se placer harmonieusement, exactement (sur), s'adapter (à).

s'adonner avec quelqu'un : s'entendre, s'accorder, se plaire.

voir : Dictionnaire historique du français québécois ; Office québécois de la langue française.

B. **s'adonner à** :

- se livrer par inclination et avec ardeur à une activité ou à une pratique particulière ;
- cultiver un sentiment, une idée ;
- se livrer par routine ou obligation à une activité.

s'adonner à un lieu, à une société : le ou la fréquenter habituellement.

s'adonner avec quelqu'un : se donner à lui.

s'adonner : s'adapter, s'ajuster ensemble : s'entendre, s'accorder.

Le verbe adonner vient du latin vulgaire *addonare* que l'on peut déduire de l'ancienneté des correspondants romans : l'ancien provençal adonar ab « s'allier à », l'ancien catalan adonarse « s'adapter », l'ancien espagnol adonar « pourvoir de vertus morales », l'ancien italien addonare intransitif et réfléchi « s'apercevoir ».

adoptant, adopté, adopter, adoptianisme, adoptien, adoptif, adoption

A. elle, il est **adoptable** : peut être adopté(e).

une adoptante, un **adoptant** : celle, celui qui adopte quelqu'un légalement.

elle est adoptée, il est **adopté** :

- est reconnu(e) légalement comme fille ou fils de l'adoptante ou de l'adoptant ;
- est choisi(e) après mûre réflexion.

une adoptée, un **adopté** : celle qui est reconnue, celui qui est reconnu légalement comme fille ou fils de l'adoptante ou de l'adoptant.

adopter :

- prendre quelqu'un pour fils ou pour fille par un acte légal approprié ;
- accorder à quelqu'un une protection bienveillante et durable ; l'admettre dans son cercle de famille ;
- porter son choix sur quelqu'un en raison de sa valeur ;
- choisir de propos délibéré quelque chose pour le faire sien, s'y rallier, y conformer sa vie ;
- donner par un vote un caractère officiel et définitif à l'objet de la délibération.

Dictionnaire historique du français québécois :

- s'adopter : se mettre en concubinage.
- adopter de : décider par un vote de.

une fille adoptive, un enfant **adoptif** : qui est adopté(e).

une mère adoptive, un père adoptif : qui a adopté.

un lien de parenté ou de filiation adoptif : qui s'instaure par l'adoption.

une patrie adoptive : qui a été l'objet d'un choix, d'une préférence délibérée et définitive.

une **adoption** :

- un acte juridique qui établit des rapports légitimes de parenté directe entre personnes non liées par le sang ;
- un lien affectif, spirituel, créé par affinité entre des personnes ou entre des personnes et des valeurs ;
- un choix de quelque chose ;
- un acte par lequel l'objet d'une délibération devient définitif et officiel ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

B. l'**adoptianisme** : une hérésie niant la divinité du Christ en le considérant comme le fils adoptif de Dieu.

une adoptienne, un **adoptien** : une, un de ces hérétiques.

elle est adoptienne, il est **adoptien** : est relative, est relatif à cette hérésie.

Le verbe adopter est emprunté au latin *adoptare* « donner à quelqu'un le rang et les droits de fils ou de fille ». L'adoption étant inconnue dans l'ancien droit français, jusqu'à la Révolution, le terme était toujours employé, au sens propre, en référence à l'Antiquité ou à des législations étrangères.

Le mot adoptien est emprunté au latin *adoptiani*, un nom d'hérétiques.

Le mot adoptif est emprunté au latin *adoptivus* « de la famille adoptive ».

Le nom (une) adoption est emprunté au latin *adoptio*.

adorable, adorablement

elle, il est **adorable** :

- est digne d'être adoré(e) ;
- doit être adoré(e) ;
- appelle une attitude d'adoration ;
- qu'on aime et/ou admire extrêmement ;
- flatte les sens de manière délicate ou exquise.

adorablement : d'une manière adorable.

Le mot adorable est emprunté au latin *adorabilis* (dérivé de *adorare*) « digne d'adoration ».

adoral

elle est adorale, il est **adoral** : pour la frange de cils vibratiles de certains infusoires, se trouve près de la bouche. elles sont adorales, ils sont adoraux

Le mot adoral est formé du préfixe ad- et oral.

adorant, adorateur, adoratif, adoration, adoré, adorer

une présence adorante, un souffle **adorant** :

- qui adore ;
- qui est en état d'adoration.

une adorante, un **adorant** : celle, celui qui adore; qui est en état d'adoration.

une adoratrice, un **adorateur** :

- celle, celui qui adore, qui rend un culte à Dieu, à une divinité ;
- celle, celui qui aime ou respecte extrêmement quelqu'un ou quelque chose.

une jeunesse adoratrice, un peuple **adorateur** : qui adore, qui est porté(e) vers l'adoration.

une religieuse adoratrice (du Saint Sacrement)

une formule adorative, un culte **adoratif** : qui a le caractère de l'adoration.

une fibre adorative, un sentiment adoratif : qui porte vers l'adoration.

une **adoration** :

- un culte rendu à Dieu, à une divinité, à des objets sacrés en relation avec la divinité ;
- l'action d'adorer ;
- une attitude adoratrice ;
- un office liturgique ou un acte privé des fidèles adorant le Saint Sacrement ou la Croix ;
- une cérémonie au cours de laquelle les cardinaux vont rendre honneur au pape nouvellement élu ;
- une affection passionnée pour quelqu'un ou quelque chose.

elle est adorée de, il est **adoré** de : est vraiment apprécié(e) par.

mon adorée, mon adoré : toi que j'adore.

adorer :

- rendre un culte à Dieu, à une divinité, à un symbole divin, etc. ;
- manifester un attachement et une vénération admirative et passionnée pour un grand homme ;
- aimer d'une affection ou d'un amour passionnés ;
- chérir beaucoup, avoir un gout très vif pour un être, pour une chose.

s'adorer :

- être en adoration de soi, s'idolâtrer, être atteint de narcissisme ;
- s'aimer follement l'un l'autre.

Le mot adorateur est emprunté au latin chrétien *adorator* (dérivé de *adorare*) « personne qui adore ».

Le verbe adorer est emprunté au latin *adorare* (dérivé de *orare* « prier ») « adresser des prières d'adoration, rendre un culte (aux dieux) ». L'objet du culte pouvait être un objet sacré ou des créatures humaines mises au rang des dieux. La réintroduction du d dans l'ancien français *aorer* vers 1200 est due à l'influence du latin d'église.

-lâtre est issu du grec -λ α΄ τ ρ η ς « adorateur », -lâtrie est issu du grec -λ α τ ρ ε ί α « culte de la divinité » : une anthropolâtrie, une, un autolâtre, une, un balzacolâtre, une, un boolâtre, une enfantolâtrie, une, un hugolâtre, une hugolâtrie, un iconolâtre, une iconolâtrie, une latrie, une logolâtrie, une monolâtrie, une, un musicolâtre, une musicolâtrie, une, un ophiolâtre, une ophiolâtrie, une physiolâtrie, une stellâtrie, une, un tabacolâtre, une verbolâtrie, une, un wagnerolâtre, etc.

-cole est emprunté au latin *-cola*, lui-même issu du verbe *colo, colis, colere* dont il garde les principales significations : cultiver ; habiter ; honorer, vénérer, adorer, rendre un culte à, d'où par exemple des papicoles (= des adorateurs d'un pape) et caelicole ou célicole, christicole, cordicole, déicole, démonicole, hominicoles, ignicole, plébicole, républicole, serpenticoles, ventricole,vitulicoles,... (voir : CNRTL).

adorner

adorner :

- orner, parer avec quelque recherche ;
- garnir d'éléments décoratifs recherchés.

Le verbe adorner est emprunté au latin *adordinare* pour le sens « apprêter », et au latin *adornare* pour « décorer ». La forme *aorner* est devenue adorner par une réfection savante au 16ème siècle. Les deux verbes semblent avoir confondu leurs sens à la faveur de l'homonymie.

ados, adossé, adossement, adosser, adosseur

un **ados** :

- une terre en talus, à pente exposée au soleil, abritée du vent par son bord le plus élevé ou par un mur contre lequel elle est adossée, et de ce fait propice aux semis ou plantations précoces ;
- une bande de terre élevée en dos d'âne entre les lignes d'un champ labouré ;
- une bande de terre élevée par la charrue de part et d'autre du sillon.

des ados : les pentes d'un fossé, d'une colline, versants d'un vallon, ayant mêmes caractéristiques et même fonction que les ados des potagers.

elle est adossée, il est **adossé** :

- est appuyé(e) contre quelque chose ;
- a le dos placé contre quelque chose qui lui sert d'appui ;
- a le dos appuyé contre le dossier d'un siège ;
- est appuyé(e) contre un mur, une autre construction.

elles sont adossées : sont appuyées l'une contre l'autre ; ils sont adossés : sont appuyés l'un contre l'autre.

un **adossement** :

- le fait d'être adossé ;
- ce qui est adossé ;
- un appui contre lequel on s'adosse ;
- [relations internationales / coopération et développement] une activité de conseil et de suivi assurée par des consultants extérieurs pour mener à bien des projets de développement. En anglais : *backstop ; backstopping*. Voir aussi : adosseur. Journal officiel de la République française du 04/03/2012.

adosser à, adosser contre :

- appuyer le dos de quelqu'un contre quelque chose ;
- placer le dos d'une chose contre quelque chose qui lui sert d'appui.

s'adosser à, s'adosser contre :

- appuyer son dos contre quelque chose, se mettre contre quelque chose qui sert d'appui ;
- avoir le dos tourné contre quelque chose dont on se sert comme d'un appui ;
- s'appuyer sur quelque chose, pour s'en servir comme d'un appui ;
- pour un bâtiment, une construction, s'appuyer contre, être appuyé contre.

s'adosser : appuyer son dos contre le dossier du siège sur lequel on est assis, ou en général contre un autre objet.

une adosseuse, un **adosseur** ou une consultante de référence, un **consultant de référence** : [relations internationales / coopération et développement] une personne physique ou morale chargée de l'adossement d'un projet. En anglais : *backstopper*. Journal officiel de la République française du 04/03/2012.

Le nom (un) ados est un déverbal d'adosser qui est dérivé de dos avec le préfixe a-.

adoubement, adouber, adoubeur

1. un **adoubement** :

- l'action d'adouber ;
- l'ensemble des pièces défensives qui protégeaient l'homme de guerre au Moyen Âge avant l'apparition de l'armure.

adouber : armer quelqu'un chevalier.

un **adoubeur** : celui qui adoube.

2. **adouber** : équiper, arranger.

adouber ou **radouber** un navire : le réparer.

adouber une pièce du jeu d'échecs : la toucher seulement pour la mettre correctement en place après avoir dit "J'adoube.".

adouber : mettre du beurre ou du lard dans la soupe.

adouber : remettre un membre cassé ou démis, réduire une fracture, une luxation.

une adoubeuse : une rebouteuse ; un **adoubeur** : un rebouteur.

adouber ou éneiller : étirer un brin de fil pour faire disparaître un maton.

un **radoub** : l'opération qui consiste à entretenir ou à réparer la coque d'un navire dans un bassin affecté à cet usage.

un **radoubage** : l'action de radouber.

radouber :

- réparer, raccommoder, remettre en état ;
- faire des travaux d'entretien ou des réparations sur la coque d'un navire ;
- raccommoder les mailles d'un filet de pêche ;
- traiter une matière explosive avariée.

se radouber : réparer sa fortune, sa santé.

une radoubeuse, un **radoubeur** : une ouvrière, un ouvrier qui effectue le radoub.

Malgré la diversité des domaines dialectaux où il est fait usage d'adouber, on y trouve toujours le sens de accommoder, raccommoder, mettre en état. Ce mot, comme tout archaïsme, peut être employé de nos jours de façon ironique ou familière pour exprimer l'action de se préparer, de s'apprêter.

Le verbe adouber vient probablement de l'ancien bas francique *dubban* pouvant être déduit de l'ancien frison *dubba* « frapper », à comparer avec le frison oriental *dubben* « frapper », le moyen néerlandais *dubben* « secouer »), peut-être à rattacher à l'indo-européen *dheubh-, dhubh* « frapper ». Ce verbe a été attesté d'abord en français comme terme militaire et spécialisé comme terme de chevalerie (on frappait le futur chevalier du plat de l'épée) et emprunté comme tel par l'ancien nordique *dubba* et l'ancien anglais *dubban* « armer chevalier, préparer ». Du sens « armer chevalier » est issu celui de « préparer », un terme général et un terme technique.

adoucir, adoucissage, adoucissant, adoucissement, adoucisseur

elle est adoucie, il est **adouci** :

- est rendue plus douce, moins rude aux sens ; est rendu plus doux, moins rude aux sens ;
- est rendue moins raide, moins abrupte ; est rendu moins raide, moins abrupt.

un **adouci** :

- l'opération de l'adoucissage ;
- une substance minérale dont se servent les polisseuses pour effacer les traits que la pierre et le charbon peuvent avoir laissés sur l'ouvrage.

adoucir : rendre plus doux.

j'adoucis, tu adoucis, il adoucit, nous adoucissons, vous adoucissez, ils adoucissent ;
j'adoucissais ; j'adoucis ; j'adoucirai ; j'adoucirais ;
j'ai adouci ; j'avais adouci ; j'eus adouci ; j'aurai adouci ; j'aurais adouci ;
que j'adoucisse, que tu adoucisses, qu'il adoucisse, que nous adoucissions, que vous adoucissiez, qu'ils adoucissent ;
que j'adoucisse, qu'il adoucît, que nous adoucissions ; que j'aie adouci ; que j'eusse adouci ;
adoucis, adoucissons, adoucissez ; aie adouci, ayons adouci, ayez adouci ;
(en) adoucissant.

s'adoucir : devenir plus doux, en savoir plus : CNRTL.

je m'adoucis, tu t'adoucis, il s'adoucit, nous nous adoucissons, vous vous adoucissez, ils s'adoucissent ;
je m'adoucissais ; je m'adoucis ; je m'adoucirai ; je m'adoucirais ;

je me suis adouci(e) ; je m'étais adouci(e) ; je me fus adouci(e) ; je me serai adouci(e) ; je me serais adouci(e) ;
que je m'adoucisse, que tu t'adoucisses, qu'il s'adoucisse, que nous nous adoucissions, que vous vous adoucissiez, qu'ils s'adoucissent ;
que je m'adoucisse, qu'il s'adoucît, que nous nous adoucissions ; que je me sois adouci(e) ; que je me fusse adouci(e) ;
adoucis-toi, adoucissons-nous, adoucissez-vous ; sois adouci(e), soyons adoucies, soyons adoucis, soyez adouci(e)(es)(s) ;
(en) s'adoucissant.

elles se sont adoucies, elles sont adoucies.
elles se sont adouci les coloris, elles ont adouci les coloris, elles se les sont adoucis.

radoucir : rendre moins dur, plus conciliant ; rendre plus doux.

se radoucir : devenir moins dur, plus conciliant ; devenir plus doux.

un **adoucissage** :

- l'opération consistant à adoucir la fonte ;
- l'opération consistant à rendre une couleur moins vive par le mélange de substances qui l'éclaircissent ;
- l'action de rendre une couleur moins vive par le mélange combiné de ce qui peut en diminuer l'éclat ;
- l'opération consistant à adoucir les glaces brutes, le cristal ébauché par la taille, les bois, certains métaux, les pierres de taille, le marbre ;
- l'une des opérations de la dorure en détrempe ;
- l'opération consistant à adoucir l'eau ;
- une substance en poudre dont on se sert pour adoucir.

un **adoucissant** : un produit censé rendre le linge moins rêche.

elle est adoucissante, il est **adoucissant** :

- adoucit ;
- calme la douleur ou l'irritation.

un **adoucissant** : une substance utilisée pour l'adoucissage.

un (produit) adoucissant (pour l'eau).

un (remède ou médicament) adoucissant.

un **adoucissement** :

- l'action d'adoucir ou de s'adoucir ; le résultat de cette action ;
- ce qui adoucit ;
- l'action de rendre ou de devenir moins rude ;
- un procédé par lequel on rattache un ornement saillant et anguleux au nu du mur ; la moulure employée à cet effet ;
- une diminution dans le nombre et l'intensité des symptômes d'une maladie ;
- l'opération consistant à adoucir les métaux par le recuit ;
- un procédé par lequel on fond les couleurs, gradue les teintes, atténue les contours, rend les traits plus délicats ;
- l'opération consistant à transformer les mercaptans contenus dans un produit pétrolier en composés du soufre beaucoup moins malodorants ;
- [pétrole et gaz / raffinage] le procédé appliqué à un distillat léger pour atténuer l'odeur et prévenir l'action corrosive de certains de ses composés soufrés et, dans certains cas, pour le désulfurer partiellement. En anglais : *sweetening*. Journal officiel de la République française du 25/11/2006.
- une modification phonétique d'une consonne ;
- l'opération consistant à adoucir l'eau ;
- l'opération consistant à aplanir la surface des glaces ;
- une sorte d'opération à la lime douce que font les armuriers des régiments.

un **radoucissement** : l'action de radoucir, de se radoucir ; le résultat de cette action.

une croyance adoucisseuse, un laïus **adoucisseur** : qui adoucit.

une adoucisseuse, un **adoucisseur** : une ouvrière, un ouvrier employé(e) à l'adoucissage.

un **adoucisseur** : un appareil servant à adoucir l'eau ou à éviter les dépôts de tartre.

Le verbe adoucir est dérivé de doux.

Le verbe lénifier (= calmer une douleur physique ; apaiser, calmer, rasséréner, soulager) est emprunté au bas latin lenificare « adoucir », d'où un (remède) lénifiant ou lénitif (= qui calme la douleur ; qui est adoucissant),

une lénification (= l'action de lénifier, de se lénifier ; son résultat), une lénition (= un affaiblissement de l'articulation d'une consonne).

adoué

elle est adouée, il est **adoué** : vit maritalement sans être marié(e).

elles sont adouées, ils sont adoués : forment un couple parfaitement assorti l'une ou l'un à l'autre.

une perdrix adouée : appariée, accouplée.

Le mot adoué est dérivé de l'ancien français *a dou* « à deux ».

adoux

un **adoux** : l'état du pastel qui commence à bleuir dans la cuve.

Le nom (un) adoux est emprunté au provençal *adoub*, en ancien provençal *adop* (de sens général « préparation, arrangement ») et plus spécialement au languedocien, le domaine où très anciennement se sont activement pratiqués la culture et le traitement du pastel, à comparer avec l'ancien toulousain *adop* « bain de tanneur, de corroyeur ». Le provençal *adop* est dérivé de l'ancien provençal *adobar* « préparer » (adouber). La graphie adoux est probablement due à l'attraction de doux.

adoxa, adoxacée, adoxe

une **adoxa** ou **adoxe** : une plante singulière, vivace par de petits tubercules souterrains, souvent en colonies denses.

les **adoxacées** : une famille de plantes dicotylédones.

une adoxe moscatelline ou moschatelline : une plante médicinale.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (une) adoxe est emprunté au latin scientifique *adoxa*, de l'adjectif *adoxus, adoxa, adoxum* « inconnu, sans gloire » correspondant au grec.

ad patres

aller ***ad patres*** : mourir.

envoyer *ad patres* : faire mourir.

être *ad patres* : être mort.

L'expression latine *ad patres* « vers ses pères, ses aïeux » est composée de *ad* « vers » et *patres* « pères, ancêtres », de *pater* « père ».

adragant, adragantine

une (gomme) **adragante** : qui exsude des tiges et des rameaux de plusieurs arbrisseaux du genre des astragales.

une **adragantine** : la substance particulière qui constitue presqu'en totalité la gomme adragante.

On a lu aussi : gomme adragant, adraganthe, adraganthine.

Le mot adragant est issu de *dragant* « gomme adragante », avec probablement l'influence pour la syllabe initiale de *diadragum, dyagragant* « poudre médicinale à base de gomme adragante ». *Dragant* est emprunté au latin *dragantum* à côté de *tracantum*, des formes syncopées de *tragacantum* « suc du tragacanthe : gomme adragante », *dragacantum*, dérivé de *tragacantha* « astragale à gomme », en botanique, qui est emprunté au grec τ ρ α γ ά κ α ν θ α, « littéralement, épine de bouc ; astragale ». De la forme latine pleine *tragacanthum, dragacantum*, sont issues les formes françaises de type *dragagant, tragacanthe*, parallèles au type *dragant* (à comparer avec le catalan *tragacant/dragant, adragant*). L'ancien français *diadragum* est formé du grec δ ι ά du latin *dragantum* (probablement par l'intermédiaire d'un latin médiéval médicinal) ; à remarquer le parallèle *dragant-diadragum* / *tragacant-diatragacant*.

ad referendum

ad referendum : sous réserve d'en référer à son gouvernement pour entérinement.

L'expression latine *ad referendum* signifiant proprement « pour rapporter » est formée avec le gérondif de *referre* « rapporter », dérivé de *ferre* « porter ».

ad rem

ad rem : d'une manière nette, qui convient exactement à la question et à cause de cela, sans réplique.

Cette locution est empruntée au latin classique.

adrénaline, adrénaliné, adrénalinémie, adrénalinien, adrénalinique, adrénalinogène, adrénalique, adrénalisé, adrénalinolytique

une **adrénaline** : une hormone du groupe des catécholamines, sécrétée par les cellules chromaffines de la médullosurrénale et libérée dans le sang.

elle est adrénalinée, il est **adrénaliné** : contient de l'adrénaline.

une **adrénalinémie** :

- la présence d'adrénaline dans le sang ;
- le taux d'adrénaline présent dans le sang ;
- l'effet d'une émotion qui suscite une sécrétion d'adrénaline par les capsules surrénales, d'où résulte une augmentation du taux sanguin.

elle est adrénalinienne, il est **adrénalinien** : se rapporte aux organes sécrétant l'adrénaline.

elle, il est **adrénalinique** : se rapporte à l'adrénaline.

elle, il est **adrénalinogène** : produit l'adrénaline.

elle, il est **adrénalique** : est à base d'adrénaline.

elle est adrénalisée, il est **adrénalisé** : a reçu de l'adrénaline.

elle, il est **adrénalinolytique**

une **noradrénaline** : une catécholamine naturelle, neurotransmetteur du système nerveux sympathique périphérique (neurones post-ganglionnaires) et de certaines synapses du tronc cérébral.

une **noradrénaline-N-méthyltransférase**

Le nom (une) adrénaline est emprunté à l'anglo-américain *adrenalin* formé du préfixe *ad-*, de l'adjectif *renal* « du rein » et du suffixe *-in*.

adrén(o)-

adrén(o)-, tiré d'adrénaline, sert à former des composés savants appartenant à la pharmacologie.

voir : CNRTL.

adrénergie, adrénergique

une **adrénergie** : une libération d'hormones adrénaliniques à partir de deux systèmes différenciés, la médullosurrénale et les fibres post-ganglionnaires du système orthosympathique.

elle, il est **adrénergique** :

- qualifie la transmission synaptique et les récepteurs pour lesquels l'adrénaline et la noradrénaline sont les neurotransmetteurs ;
- qualifie une structure physiologique où interviennent l'adrénaline et des agents tels que des hormones, ainsi que des récepteurs α1- et β-adrénergiques comme aussi des récepteurs α2-adrénergiques.

un agoniste adrénergique, un antagoniste adrénergique, un récepteur adrénergique, une substance adrénergique

une **adrénergique** : une fibre nerveuse libérant de l'adrénaline ou une substance apparentée; c'est le cas en particulier pour les fibres sympathiques d'action vaso-constrictive.

un médicament bêta adrénergique

elle, il est **noradrénergique** : agit comme la norépinéphrine.

Le nom (une) adrénergie est composé de adréno-, du grec « action, travail » et du suffixe -ie, probablement d'après adrénergique qui est emprunté à l'anglais *adrenergic* formé en 1934.

adrénique

un acide **adrénique** : un acide gras naturel poly-éthylénique de la série linoléique, homologue supérieur de l'acide arachidonique.

adrénochrome

un **adrénochrome** : un dérivé d'oxydation instable de l'adrénaline.

une pigmentation **adrénochrome** cornéenne : une pigmentation acquise de la cornée dans ses couches superficielles résultant de dépôts d'un pigment foncé provenant de l'usage de collyres contenant de l'épinéphrine.

-adrénocorticisme

un **hypoadrénocorticisme**

adrénocorticotrope

une hormone **adrénocorticotrope** : une hormone produite pas les cellules corticotropes de l'antehypohyse en réponse à la stimulation par la CRH ou corticolibérine hypothalamique.

adréno-corticotrophine

une **adréno-corticotrophine**

adrénodoxine

une **adrénodoxine** : une métalloprotéine présente dans les glandes surrénales.

adrénoleucodystrophie

une **adrénoleucodystrophie** : une forme infantile de leucodystrophie familiale avec atteinte surrénale.

adrénolytique

elle, il est **adrénolytique** : s'oppose à l'action de l'adrénaline.

adrénomédulline

une **adrénomédulline** : un polypeptide de 52 acides aminés à action vasodilatatrice majeure.

une **pro-adrénomédulline** : un polypeptide de 185 acides, précurseur de l'adrénomédulline.

adrénomyéloneuropathie

une **adrénomyéloneuropathie** : une variété d'adrénoleucodystrophie caractérisée par une paraplégie ou une para-parésie spastique associée à une neuropathie périphérique, avec hypogonadisme, insuffisance surrénalienne débutant dans l'enfance.

adrénomyodystrophie

une **adrénomyodystrophie** : un syndrome associant une insuffisance surrénalienne primaire, une dystrophie myopathique, un retard psychomoteur sévère, une dégénérescence graisseuse hépatique, une mégalo-cornée et une ectasie vésicale.

adréno-novocaïné

une solution **adréno-novocaïnée** : à base d'adrénaline et de novocaïne.

adrénostérone

une **adrénostérone** : une hormone stéroïde à 17 atomes de carbone.

adrénothérapie

une **adrénothérapie** : un emploi thérapeutique de l'adrénaline.

adrénoxydase

une **adrénoxydase**

adressable, adressage

1. en informatique

une mémoire **adressable**

un **adressage** (1) : l'ensemble des techniques et des méthodes permettant l'inscription d'indications complètes et structurées sur un objet postal pour garantir l'identification de son destinataire, la localisation de son point de remise et son traitement efficace et rapide par l'opérateur postal. Parmi ces techniques, figurent le code à barres, la radio-identification et les empreintes numériques. En anglais : *addressing*. Voir aussi : pavé d'adresse, radio-identification. Journal officiel de la République française du 28/10/2011.

un **adressage dispersé** : [informatique] la technique logicielle de gestion de données faisant appel à une fonction de hachage sur chaque donnée pour calculer l'emplacement où doit être rangée cette donnée. En anglais : *hash code ; hash coding*. Voir aussi : hachage. Journal officiel de la République française du 27/02/2003.

un adressage dispersé, un sous-adressage, un (système d') adressage par domaines : France Terme.

un **sous-adressage** : un ajout, à la fin du numéro d'une ligne d'accès au réseau, d'un ou de plusieurs chiffres permettant d'identifier chacun des postes particuliers reliés à l'installation de l'abonné ; le complément de service offrant cette possibilité.

2. un **adressage des protéines** ou **routage des protéines** : [biologie cellulaire - bBiochimie et biologie moléculaire] l'ensemble des mécanismes qui, dès la formation des protéines, assurent leur transport vers les compartiments cellulaires auxquels elles sont destinées. L'adressage des protéines dépend de motifs peptidiques présents dans celles-ci et spécifiques de chacun des compartiments cellulaires. En anglais : *protein targeting*. Journal officiel de la République française du 04/02/2021.

Le nom (un) adressage est dérivé d'adresse, avec le suffixe -age.

adressant, adresse

A. un envoi
B. une déclaration
C. en informatique
D. une destination
E. une habileté

A. un envoi

une lettre adressante à, un paquet **adressant** à :

- qui s'adresse à ;
- qui est adressé(e) à.

une **adresse** (1) : un point d'acheminement ou des indications sur le point d'acheminement d'un objet ou d'une personne.

se tromper d'adresse, avoir de bonnes adresses.

écrire et traduire les adresses, adresses en folie : Au cœur du français.

une machine à adresser

B. une déclaration

une **adresse** (2) :

- une déclaration formulée à l'intention d'un destinataire ;
- une déclaration le plus souvent écrite dans laquelle des particuliers, le plus souvent appartenant à un même groupe, communiquent à une personne investie de tout ou partie du pouvoir, ou à plusieurs personnes appartenant à un même corps politique, leur opinion ou leurs vœux concernant une affaire importante.

une adresse au lecteur

Sous la monarchie constitutionnelle, l'adresse (ou le projet d'adresse) était une réponse faite au discours du roi, d'où l'expression *adresse en réponse* (au discours de la couronne ou du trône). Le décret du 31 janvier 1867 a remplacé l'adresse par le droit d'interpellation.

adresse à la nation : André Racicot. Au cœur du français ; États de langue.

C. en informatique

une **adresse** (3) **(de courrier) électronique** : un libellé permettant l'identification d'un utilisateur de messagerie électronique et l'acheminement des messages qui lui sont destinés. L'adresse électronique est, dans le cas de l'internet, constituée des identifiants de l'utilisateur et du gestionnaire de la messagerie, séparés par le caractère arrobe @. L'identifiant du gestionnaire de la messagerie comprend des désignations éventuelles de sous-domaines, celle d'un domaine, enfin un suffixe correspondant le plus souvent au pays ou au type d'organisme (exemples : . fr, . com). En anglais : *e-mail address*. Voir aussi : courriel, messagerie électronique. Journal officiel de la République française du 20/06/2003.

une **adresse (informatique)** : un caractère ou un groupe de caractères ayant pour fonction de localiser une information dans une mémoire ou d'indiquer le destinataire d'un message. En anglais : *address*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **adresse universelle** ou **adresse réticulaire** : une dénomination unique à caractère universel qui permet de localiser une ressource ou un document sur l'internet, et qui indique la méthode pour y accéder, le nom du serveur et le chemin à l'intérieur du serveur. Par exemple, l'adresse universelle de la page d'accueil de la Délégation générale à la langue française est « http://www. culture. gouv. fr/culture/dglf/accueil. htm ». Elle comprend trois parties : « http » indique la méthode d'accès ; « www. culture. gouv. fr » est le nom du serveur du ministère de la culture et de la communication en France sur la toile ; « culture/dglf/accueil. htm » est le chemin d'accès au document. En anglais : *uniform resource locator ; universal resource locator ; URL*. Voir aussi : domaine, identifiant de ressource internationalisé, identifiant universel de ressource, internet, page d'accueil, signet, site, système d'adressage par domaines. Journal officiel de la République française du 16/03/1999.

une adresse IP : une adresse numérique pour distinguer les ordinateurs, en savoir plus : Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information.

une adresse (de courrier) électronique, une adresse universelle ou adresse réticulaire, un fichier d'adresses, un pavé d'adresse ou une zone d'adressage, un porte-adresse, une usurpation d'adresse électronique : France Terme.

voir aussi : Office québécois de la langue française.

D. une destination

une **adresse** (4) ou **adressée** : un sentier, un raccourci.

E. une habileté

une **adresse** (5) : la qualité d'une personne ou d'une partie du corps, d'une entité abstraite, d'un animal, parvenant aisément à atteindre un but ou à obtenir un résultat.

une adresse, des adresses : un moyen ou un ensemble de moyens mis en œuvre par une personne pour atteindre un but.

avoir de l'adresse

une **maladresse** :

- le caractère, la qualité de celui ou de ce qui est maladroit ;
- le caractère maladroit de quelqu'un ou de quelque chose ;
- une manifestation d'un manque de savoir-faire, de savoir-vivre, d'habileté ;
- une action maladroite.

Le nom (une) adresse est un déverbal d'adresser. L'adresse « habileté » a été, par étymologie seconde, rapproché d'adroit « habile ». Le sens « requête, vœu présenté au roi d'Angleterre » est emprunté à l'anglais *address*, attesté comme terme politique au sens de « *a discourse specially directed to anyone, a formal speech of congratulation, respect, thanks, petition*... » (dans le contexte de la vie parlementaire anglaise) seulement depuis 1751 ; il constitue une spécialisation du sens « *the act of addressing or betaking oneself to anyone* » depuis 1611, *address* est emprunté au français adresse « action d'avoir recours à quelqu'un » depuis le 15ème siècle.

La pensée de Pierre de Jade : Il faut être habile pour partir sans laisser d'adresse.

adresser

adresser quelque chose : le faire parvenir à destination.

adresser quelqu'un : l'envoyer auprès d'une autre personne.

adresser la parole à quelqu'un : lui parler avec une intention précise.

adresser un reproche, des compliments, des excuses : les formuler.

adresser un salut : faire un geste en direction de quelqu'un.

adresser un problème : Au cœur du français.

s'adresser quelque chose : l'envoyer, le formuler réciproquement.

s'adresser à :

- aller, se tourner vers une personne déterminée pour lui parler ;
- se tourner vers quelque chose afin d'en obtenir ce qu'on désire, ce dont on a besoin ;
- recourir à ;
- aller vers, être destiné à.

elles se sont adressées, elles sont adressées.
elles se sont adressé des courriers, elles ont adressé des courriers, elles se les sont adressés.

Le verbe adresser, qui s'écrit en français avec un seul d, signifie notamment « envoyer » ou « émettre des paroles ». Il peut aussi vouloir dire « diriger vers la personne qui convient » (dans ce sens, l'emploi du verbe référer est déconseillé). Enfin, s'adresser à quelqu'un signifie « parler à quelqu'un ».
Sous l'influence du verbe anglais *to address*, on utilise parfois adresser dans les sens d'« étudier », de « résoudre » ou de « traiter ». Ces emplois ne sont pas reconnus en français et font l'objet de critiques dans les ouvrages de référence.
Le verbe adresser peut aussi s'utiliser au sens de « prendre la parole, prononcer un discours (devant un groupe) ». Il s'emploie alors pronominalement, suivi de la préposition à, et non avec un complément direct comme c'est le cas en anglais.
En savoir plus : Office québécois de la langue française

Le nom anglais *address* a, entre autres sens, celui d'« abord ». *A man of good address* désigne un homme à l'abord distingué. Le sens correspondant du verbe *to address* est celui d'« aborder (une personne) ». Par extension, ce verbe anglais admet un complément d'objet inanimé et s'emploie pour évoquer un sujet, un point qu'on vient à traiter. Bien que ce soit le français adresser qui se trouve être à l'origine du verbe anglais, il n'a jamais eu cette signification particulière, propre à l'anglais. On se gardera donc bien de confondre les sens des verbes anglais et français et l'on préfèrera le verbe aborder qui, lui, admet des compléments d'objet animés et inanimés, comme dans « aborder un passant », « aborder un rivage », « aborder un sujet difficile ». En savoir plus : Académie française.

Adresser se construit avec un complément direct et un complément indirect : *Le médecin m'a adressé à un spécialiste*. Si ce verbe est à la forme pronominale, la construction reste la même : *En cas d'absence, s'adresser au concierge*. En savoir plus : Académie française.

Le verbe adresser est dérivé de dresser, avec le préfixe a-.

adret

un **adret** : le versant d'une montagne exposé au soleil, orienté au sud ou à l'est, par opposition à l'ubac.

Ce terme provençal du sud-est est attesté en ce sens depuis 1300, en provençal moderne *adré* (*adrech, adreit, adret*) « côté d'une montagne exposé au midi », avec les toponymes L'Adret (Isère), Les Adrets (Isère, Var) ; à comparer en Suisse romande (Vaudois, Valais, Fribourg) avec *adrai* « versant de la vallée tourné du bon côté ; c'est-à-dire du côté du soleil », fréquemment toponyme en cette région. À rapprocher de l'ancien français *es adroes de* « en face de, face à ». L'ancien provençal *adreg*, en provençal moderne *adreit, adret*, est dans cet emploi dérivé de l'adjectif en ancien provençal *adreg, adreit* au sens de « qui est convenable, juste, bon », littéralement donc : « le bon côté, c'est-à-dire celui qui regarde le soleil » opposé à *envers* (en Suisse *adroit* « endroit, bon côté d'une chose ». À rapprocher de l'anglonormand *destre* « sud » et du calabrais *díestru* « versant ensoleillé d'une vallée ».

adriamycine

une **adriamycine** : un agent intercalant du groupe des anthracyclines utilisé en chimiothérapie.

adriatique, Adriatique

la mer **adriatique** ou l'**Adriatique** : une mer annexe de la Méditerranée avec laquelle elle communique par l'intermédiaire de la mer ionienne, et comprise entre les péninsules italienne et balkanique.

elle, il est **adriatique** : appartient à la mer adriatique ; concerne ou caractérise la mer adriatique ou sa région.

la fosse adriatique, le golfe adriatique

Le mot adriatique est emprunté au latin *Hadriaticum, Adriaticum* (*Hadriaticum mare*).

adrogation, adroger

une **adrogation** : dans le droit romain, l'adoption d'une personne *sui juris*, c'est-à-dire maitresse d'elle-même.

adroger : dans le droit romain, prendre en adoption.

j'adroge, tu adroges, il adroge, nous adrogeons, vous adrogez, ils adrogent ;
j'adrogeais ; j'adrogeai ; j'adrogerai ; j'adrogerais ;
j'ai adrogé ; j'avais adrogé ; j'eus adrogé ; j'aurai adrogé ; j'aurais adrogé ;
que j'adroge, que tu adroges, qu'il adroge, que nous adrogions, que vous adrogiez, qu'ils adrogent ;
que j'adrogeasse, qu'il adrogeât, que nous adrogeassions ; que j'aie adrogé ; que j'eusse adrogé ;
adroge, adrogeons, adrogez ; aie adrogé, ayons adrogé, ayez adrogé ;
(en) adrogeant.

Le nom (une) adrogation est emprunté au latin *adrogatio, adrogationis* « adoption d'une personne qui n'est pas sous la puissance paternelle », dérivé de *adrogare* (voir : arroger). Il est attesté en ancien français sous la forme *arrogacion*.

Le verbe adroger est emprunté au latin *adrogare/arrogare* de même sens, en emploi juridique dès le 2ème siècle, du latin classique *adrogare* (voir : arroger). Il est attesté en moyen français sous la forme *arroger* et en 1606 sous la forme actuelle.

adroit

elle est adroite, il est **adroit** :

- parvient aisément, grâce à des dispositions acquises ou innées, à atteindre un but, à obtenir un résultat ;
- permet de parvenir aisément aux résultats recherché.

adroitement : d'une manière adroite, avec adresse.

elle est maladroite, il est **maladroit** :

- n'est pas adroite ou adroit ;
- manque d'adresse, d'habileté ;
- dénote un manque d'adresse.

une maladroite, un **maladroit** :

- celle qui n'est pas adroite, celui qui n'est pas adroit ;
- celle, celui qui manque d'adresse, d'habileté.

maladroitement : d'une manière maladroite.

Le mot adroit, dérivé de droit, appartient anciennement au vocabulaire de la chevalerie (le portrait du chevalier ou d'une demoiselle dans le service de guerre, puis dans la vie de cour). Adroit « qui a de l'adresse (domaine physique) » est très voisin du sens « svelte, bien fait, élégant » et en est peut-être dérivé, à moins que plus probablement il ne faille supposer que adroit (« qui a de l'adresse ») s'est d'abord employé en parlant d'un geste de chevalier (un coup d'épée, un tir, qui va droit au but, puis d'un guerrier envisagé, sous le rapport de son habileté au tir, au combat, etc.) ; le sens « svelte, élégant » est issu de droit « qui se tient bien droit », voir : droit. De là adroit au sens de « qui a de l'adresse (domaine de l'esprit) ». Une dérivation d'adroit au sens de « habile » à partir de droit « situé à droite » semble difficile car droit n'est pas attesté de manière sûre, en ce sens, avant le 16ème siècle. On peut aussi supposer le latin *directus* « situé à droite » (le mot ne se trouve pas attesté en ce sens), en se basant sur l'analogie du latin *dexter* « qui est à droite », signifiant dès l'époque impériale « adroit » (à comparer avec l'ancien français *adestre* « de manière habile » employé adverbialement depuis le milieu du 13ème siècle, un dérivé de l'ancien français *destre* « de droite, situé à droite » depuis le début du 12ème siècle. Mais une dérivation à partir de droit est plus sûre ; l'hypothèse adroit « habile » issu de l'ancien français *adestre* au même sens par substitution de -droit à -*destre* fait difficulté du point de vue chronologique.

adroper

adroper :

- se dépêcher, se sauver ;
- escalader.

adrope ! dépêche-toi !

Le verbe adroper vient de l'arabe *azreb* « dépêche-toi », représenté par le sabir *adrop* ! passé dans la langue populaire.

adsère

elle, il est **adsère** : dans une succession végétale, définit un stade précédent un autre qui est antérieur au climax.

adsorbable, adsorbant, adsorbat, adsorber, adsorption

en chimie.

un corps **adsorbable** : qui est susceptible d'être adsorbé.

elle est adsorbante, il est **adsorbant** : fixe à sa surface des molécules ou des ions.

un (corps) **adsorbant** : capable d'adsorber.

un composé **immunoadsorbant** : un composé possédant un déterminant antigénique ou hapténique capable de fixer un anticorps correspondant, de l'insolubiliser et de le retirer du liquide biologique où il se trouve.

un **adsorbat** : une substance fixée par adsorption.

adsorber :

- fixer par adsorption en concentrant à sa surface des substances en solution ou en suspension ;
- retenir des molécules à la surface d'un solide.

une **adsorption** :

- un phénomène par lequel la surface d'un corps fixe, en les concentrant, les molécules libres ou dissoutes d'un liquide ou d'un gaz avec lesquels elle est en contact ;
- un risque de conduction électrique à la surface d'un isolant par suite de la condensation de l'humidité ambiante ;
- en biologie, une fixation non spécifique de substances solubles, par exemple des protéines, à la surface de cellules ou de particules inertes, sans combinaison chimique ni dissolution.

une **adsorption à pression modulée** ou APM : [chimie / génie chimique] le processus cyclique au cours duquel ont lieu alternativement l'adsorption d'un gaz par un solide ou un liquide à une pression donnée, puis sa désorption à une pression plus faible. On trouve aussi, dans le langage professionnel, l'expression « adsorption modulée en pression », qui est déconseillée. En anglais : *pressure swing adsorption ; PSA*. Voir aussi : adsorption à température modulée. Journal officiel de la République française du 19/09/2015.

une **adsorption à température modulée** ou ATM : [chimie / génie chimique] le processus cyclique au cours duquel ont lieu alternativement l'adsorption d'un gaz par un solide ou un liquide à une température donnée, puis sa désorption à une température plus élevée. On trouve aussi, dans le langage professionnel, l'expression « adsorption modulée en température », qui est déconseillée. En anglais : *temperature swing adsorption ; TSA*. Voir aussi : adsorption à pression modulée. Journal officiel de la République française du 19/09/2015.

une **adsorption chimique** : [matériaux - chimie / chimie physique] une adsorption faisant intervenir des liaisons chimiques covalentes, ioniques ou métalliques entre les espèces chimiques adsorbées et l'adsorbant. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « chimisorption », qui est déconseillé. En anglais : *chemical adsorption ; chemisorption*. Voir aussi : adsorption physique, sorption. Journal officiel de la République française du 19/09/2015.

une **adsorption physique** : [matériaux - chimie / chimie physique] une adsorption faisant intervenir exclusivement des forces intermoléculaires entre les espèces chimiques adsorbées et l'adsorbant, sans formation de liaisons chimiques covalentes, ioniques ou métalliques. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « physisorption », qui est déconseillé. En anglais : *physical adsorption ; physisorption*. Voir aussi : adsorption chimique, sorption. Journal officiel de la République française du 19/09/2015.

une **immunoadsorption** sélective : une technique d'épuration d'anticorps particulièrement pathogènes comportant une circulation extracorporelle et des colonnes absorbant de manière sélective les anticorps.

Le verbe adsorber est dérivé du latin *sorbere* « avaler, absorber », avec le préfixe *ad-* (a-).

Le nom (une) adsorption est dérivé d'adsorber, avec le suffixe -tion.

adstrat

un **adstrat** :

- une langue géographiquement voisine d'une autre et considérée dans l'influence qu'elle exerce sur elle ;
- une influence réciproque de deux langues ou de deux dialectes ; un état résultant de cette influence.

un **substrat** :

- ce qui est à la base d'un phénomène, d'une activité, d'une structure ;
- en linguistique, un parler supplanté par un autre parler dans des conditions telles que son influence peut être invoquée pour expliquer des altérations du parler substitué ;
- autres sens : CNRTL.

un **superstrat** : une langue qui s'introduit largement sur l'aire d'une autre langue, mais sans s'y substituer, et qui peut disparaitre finalement tout en laissant quelques traces.

Le mot (un) adstrat a été proposé par le linguiste Valkhoff sur le modèle de substrat qui est une forme francisée de *substratum* « ce qui sert de base au fonctionnement des forces d'un être » « langue qui a été parlée dans un certain pays avant l'introduction d'une nouvelle langue » issu du participe passé de *substernere* « étendre sous ».

adulaire

une **adulaire** : une pierre de lune, une variété de feldspath.

Le nom (une) adulaire est emprunté à l'italien *adularia*, de même sens, attesté depuis le 19ème siècle, dérivé du latin *Adulas* « Mont Adule ou St-Gothard ».

adulateur, adulatif, adulation, aduler

une adulatrice, un **adulateur** : une personne qui flatte avec insistance souvent par bassesse ou par intérêt.

une impudence adulatrice ou adulative, un regard **adulateur** ou **adulatif** : qui adule, qui a le caractère de l'adulation.

une **adulation** : une flatterie excessive par des louanges ou une admiration serviles et intéressées.

des adulations : des manifestations concrètes, principalement par le langage, de l'action d'aduler.

aduler :

- flatter en comblant de louanges excessives ou par une admiration imméritée ;
- adorer, admirer.

Le nom (un) adulateur est emprunté au latin *adulator* « flatteur servile » qui a évincé le mot demi-savant *adul(i)erres* (cas sujet), *adul(e)eur* (cas régime). Le féminin est emprunté au latin *adulatrix* désignant un inanimé abstrait avec le datif, ou des personnes en emploi absolu.

Le nom (une) adulation est emprunté au latin *adulatio* « caresse, flatterie d'un animal » « flatterie servile ».

Le verbe aduler est emprunté au latin *adulari* attesté au sens de « flatter (des animaux) ».

adulescent, adulte

une adulescente, un **adulescent** : une, un adulte qui continue à avoir un comportement comparable à celui d'une adolescente, d'un adolescent.

elle, il est **adulte** :

- est parvenu(e) au terme de son développement à la période de plein épanouissement physique et moral succédant à l'adolescence ;
- pour un animal, dont le corps et les membres ont acquis tout leur développement ;
- pour un végétal : est parvenu(e) au terme de sa croissance.

une, un **adulte** : une personne ou un animal ayant atteint l'âge adulte. Dans la langue commune, adulte désigne de plus en plus l'âge intermédiaire entre l'adolescence et la vieillesse.

Le nom (une, un) adulte vient du latin *adultus*, le participe passé de *adolesco*, attesté comme substantif au sens « parvenu au terme de l'enfance (en parlant d'un homme) », *adulta virgo* « jeune fille nubile », le substantif *adultis* étant opposé à *pueris*.

adultération, adultère, adultéré, adultérer, adultérin, adultérinité, adultériser

une adultératrice, un **adultérateur** : celle, celui qui adultère une substance, la consistance d'une chose.

une **adultération** : l'action d'adultérer ; son résultat.

elle, il est **adultère** :

- ne respecte pas le principe de fidélité conjugale ;
- viole la fidélité à une forme de religion, est idolâtre ;
- offre un mélange vicieux, impur.

une, un **adultère** : une personne adultère. On a rarement lu une adultéresse.

un **adultère** :

- le fait d'avoir une relation sexuelle volontaire avec une personne autre que sa conjointe ou son conjoint ; un état qui en résulte ;
- un acte d'idolâtrie ;
- un mélange contraire à la nature, aux lois ou aux conventions établies.

elle est adultérée, il est **adultéré** : est falsifié(e), impur(e).

adultérer :

- dégrader une substance pure et active en y mêlant une ou plusieurs substances étrangères de moindre qualité ;
- falsifier ;
- altérer la pureté originelle par le mélange d'éléments de moindre qualité.

j'adultère, tu adultères, il adultère, nous adultérons, vous adultérez, ils adultèrent ;
j'ai adultéré ; j'adultérais ; j'adultérai ; j'adultèrerai ou j'adultérerai ; j'adultèrerais ou j'adultérerais ;
que j'adultère, que tu adultères, qu'il adultère, que nous adultérions, que vous adultériez, qu'ils adultèrent ;
que j'adultérasse, qu'il adultérât, que nous adultérassions ; que j'aie adultéré ; que j'eusse adultéré ;
adultère, adultérons, adultérez ; aie adultéré, ayons adultéré, ayez adultéré ;
(en) adultérant.

On a lu adultérieurement (adverbe).

elle est adultérine, il est **adultérin** :

- est né(e) d'un adultère ;
- est de nature adultère ;
- est le produit d'un mélange vicieux.

une variété adultérine : une plante provenant de l'ovule d'une espèce, fécondé par le pollen d'une autre.

un (enfant) **adultérin**

une **adultérinité** : un caractère adultérin.

adultériser :

- détourner de la pureté originelle ;
- frelater.

Le mot adultérateur est emprunté au latin *adulterator*.

Le nom (une) adultération est emprunté au latin *adulteratio*.

Le mot adultère, emprunté au latin *adulter*, est la forme savante pour le populaire *avoutre* (13ème siècle).

Le verbe adultérer est emprunté au latin *adulterare*.

Le mot adultérin est emprunté au latin *adulterinus*.

adultérieurement

adultérieurement : ultérieurement.

Ce mot a été composé avec le préfixe ad- et ultérieurement.

adulticide

un produit **adulticide** : qui a la propriété de tuer, de détruire les insectes à l'état adulte.

adultisme

un **adultisme** : le fait, pour un enfant ou un adolescent de se comporter comme un adulte.

adurant, adurent, adurer, aduste, adustion

1. une soif adurante, une fièvre adurente : brulante, caustique, ardente.
un médicament **adurant** ou **adurent** : brulant, caustique, ardent.

adurer (1) : bruler, se consumer.

elle, il est **aduste** :

- est brulé(e), desséché(e) ;
- est desséché(e), assoiffé(e) ;
- est hâlé(e) par le soleil et le vent.

une **adustion** : une cautérisation à l'aide du feu.

Le mot adurant ou adurent est emprunté au latin *adurens* du participe présent du latin classique *adurere* « bruler ».

Le verbe adurer (1) est emprunté au latin *adurere* « bruler ».

Le mot aduste est emprunté au participe passé latin *adustus* de *adurere* « bruler ».

Le nom (une) adustion est emprunté au latin *adustio*.

adurer (2) : exercer, endurcir.

Le verbe adurer (2) est dérivé de dur.

ad usum (delphini)

ad usum delphini : *(à l'usage du dauphin)* se dit d'une édition expurgée, dont on a retiré certains passages jugés trop crus.

Cette expression de latin moderne est composée de la préposition *ad* « à, vers, pour », de *usus* « usage, emploi » et de *delphinus, delphini* au sens de « prince, fils héritier du roi de France », par référence aux éditions des classiques latins entreprises notamment par Bossuet pour le Dauphin, fils de Louis XIV.

ad valorem

une taxe, un droit de douane ***ad valorem*** : proportionnelle ou proportionnel à la valeur de la marchandise, selon sa valeur.

une cotisation ***ad valorem***

Cette expression latine est composée de la préposition *ad* « à, vers, pour, d'après, selon » et du bas latin *valor, valoris*.

advection

une **advection** (en météorologie) : le mouvement des masses d'air dont le déplacement se fait en sens horizontal, par opposition à une convection.

Ce nom est emprunté au latin *advectio* « transport, déplacement », de *advehere* « transporter, amener ».

advenant, advenir, advenu, advenue

le cas **advenant** : qui advient.

advenante ou advenant à une personne : qui, dans une succession, parvient comme un dû à la personne intéressée.

Depuis le 19ème siècle, la forme vieillie avenant prédomine pour les emplois juridiques.

A. **advenir** ou **avenir** : parvenir en un lieu déterminé ou à la personne intéressée.

advenir à : venir à bout de, réussir à.

avenir à quelqu'un : lui convenir, lui aller, lui appartenir.

[en advenant ou en avenant]

B. **advenir** : se produire, comme une chose possible, mais de manière non absolument prévisible, quoique attendue.

advienne que pourra !

j'adviens, tu adviens, il advient, nous advenons, vous advenez, ils adviennent ;
j'advenais ; j'advins ; j'adviendrai ; j'adviendrais ;
je suis advenu(e) ; j'étais advenu(e) ; je fus advenu(e) ; je serai advenu(e) ; je serais advenu(e) ;
que j'advienne, que tu adviennes, qu'il advienne, que nous advenions, que vous adveniez, qu'ils adviennent ;
que j'advinsse, qu'il advînt, que nous advinssions ; que je sois advenu(e) ; que je fusse advenu(e) ;

adviens, advenons, advenez ; sois advenu(e), soyons advenus, soyons advenues, soyez advenu(e)(es)(s) ; (en) advenant.

Le verbe advenir est issu de l'ancien verbe *avenir* (980) qui n'est plus utilisé que dans des locutions figées et sous la forme de l'infinitif substantivé. Le verbe latin *advenire*, composé de *ad*, à, et *venire*, venir, est à l'origine. Il signifie « échoir, se faire, arriver ». Cette forme est une réfection étymologique (1239) qui a concurrencé la forme d'ancien français d'origine populaire *adveindre, advoindre* du XIIe au XVIe siècle Cette forme populaire disparue contient un d prosthétique, la voyelle tonique de la terminaison ayant diphtongué.
Le verbe avenir pouvait avoir plusieurs sens :

- arriver, venir, survenir, se produire ;
- convenir, en ancien français ;
- réussir, parvenir à, s'approcher de, jusqu'en français classique.

La forme avenir avait subi un déclin pendant la période classique, elle reprend vigueur au XIXe siècle dans les dictionnaires comme entrée principale, puis disparaît au XXe siècle Les verbes dérivés *mésadvenir* et *désa(d)venir* ont disparu au XVIIIe siècle
Le verbe advenir a remplacé son doublet dans des expressions comme *advienne que pourra, quoi qu'il advienne, bien advenu(e)*. En revanche, c'est la forme ancienne qui a évincé ce verbe dans *non avenu*. Comme tous les dérivés de venir, il se conjugue avec l'auxiliaire être.
En savoir plus : site de Dominique Didier.

adventice, adventicectomie, adventif, adventitiel

elle, il est **adventice** :

- de l'extérieur et fortuitement, s'ajoute comme un accessoire ;
- autres sens : CNRTL.

une **adventice** : une plante.

une **adventice** : une ancienne dénomination de la tunique externe, la tunique conjonctive externe d'un vaisseau ou d'un conduit.

un **périadventice** : le tissu conjonctif entourant l'adventice d'un vaisseau, artériel ou veineux.

une **adventicectomie** : une résection de l'adventice qui réalise une sympathectomie péri-artérielle.

elle est adventive, il est **adventif** :

- de l'extérieur et fortuitement, s'ajoute à l'état ou à la situation d'une personne ou d'une chose ;
- en savoir plus : CNRTL.

elle est adventitielle, il est **adventitiel** : est adventice.
une tunique adventitielle, un kyste adventitiel

Le mot adventice et son doublet adventif sont empruntés au latin scientifique *adventicius* au sens de « ce qui vient du dehors, qui est acquis », par opposition à « ce qui est inné ».

adventiste

une, un **adventiste** : une, un membre d'un mouvement religieuxévangélique attendant un second avènement du Christ sur la terre.

elle, il est **adventiste** : concerne les adventistes.

Le mot adventiste est emprunté à l'anglo-américain *adventist*, attesté depuis 1844, dérivé de *Advent* « [second] avènement du Christ ». L'anglo-américain *Millerite* est synonyme d'*adventist* dont la forme complète est *Second Adventist*.

adventure

Pauvre tour Eiffel ! Elle est considérée comme un des emblèmes de Paris, voire de la France. On pourrait dès lors supposer qu'elle s'exprime en français. Las, après avoir été ornée naguère d'un triste *made for sharing*, voici que pour fêter son 130e anniversaire, on invite les jeunes Franciliens et Parisiens à un grand *adventure game* en son sein. Parler de « jeu de piste » n'aurait-il pas été possible ? Espérons tout de même que les francophones auront également l'autorisation de participer à ces festivités. Académie française.

advenu

être **non avenu** ou **non advenu** : ne plus avoir de valeur juridique ou historique.

être nul et non avenu

elle est advenue, il est **advenu** :

- est arrivée, s'est produite ; est arrivé, s'est produit ;
- pour l'âme, est entrée dans le monde en s'unissant à un corps.

une advenue, un **advenu** : une personne survenue en un certain lieu, à un certain moment non absolument prévisibles.

l'**advenu** : ce qui est réellement venu à l'existence à un certain moment.

l'**advenue** : une venue effective.

Ces mots viennent du participe passé d'advenir, avenir.

adverbe, adverbial, adverbialement, adverbialisateur, adverbialiser, adverbialité

elle est adverbale, il est **adverbal** :

- est lié(e) au verbe, dépend du verbe ;
- concerne le rapport du verbe avec d'autres termes de la phrase.

elles sont adverbales, ils sont adverbaux

un **adverbe** : un mot généralement invariable qui détermine le rapport entre le sujet et le verbe ou qui met en rapport deux phrases, deux arguments dans un texte.

La catégorie des adverbes est connue dès l'Antiquité ; mais dès cette époque aussi, les grammairiens y faisaient entrer les mots les plus divers. Il s'est créé ainsi une classe hétérogène, difficile à définir.

elle est adverbiale, il est **adverbial** : est de la nature de l'adverbe ; fait fonction d'adverbe.
elles sont adverbiales, ils sont adverbiaux

adverbialement : avec valeur d'adverbe.

un **adverbialisateur** : un morphème, souvent un suffixe, qui, à partir d'un adjectif, permet la construction d'un adverbe.

adverbialiser : former un adverbe à partir d'un adjectif.

une **adverbialité** : l'appartenance d'un terme à la classe des adverbes ; l'emploi d'un terme comme adverbe.

Le mot adverbal est formé du préfixe ad- et de verbe.

Le nom (un) adverbe est emprunté au latin *adverbium* « adverbe ».

Le mot adverbial est emprunté au latin *adverbialis* « ayant l'emploi d'un adverbe ».

adversaire

une, un **adversaire** : une personne du parti opposé sur laquelle on veut remporter l'avantage.

un but, un territoire, une zone, un club adversaire : adverse, opposé(e). Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

Le mot adversaire est emprunté au latin *adversarius*. La forme populaire en ancien français *aversaire* a été de peu précédée du doublet *aversier* « ennemi, diable ».

adversatif, adversativement

une locution adversative, une proposition adversative, un mot **adversatif** : qui assure l'expression d'un rapport d'opposition, c'est-à-dire d'un rapport dans lequel le second élément inverse l'idée énoncée dans le premier.

adversativement :

- en s'opposant à ;
- en qualité de partie adverse.

Le mot adversatif est emprunté au latin *adversativus* (de même sens pour une conjonction).

adverse, adversité

elle, il est **adverse** : est contraire, opposé(e), hostile.

elles ou ils sont adverses : sont opposées les unes aux autres ou les uns aux autres.

la partie adverse : la personne contre qui l'on plaide.

l'équipe adverse

l'**adversité** : un sort contraire, des circonstances malheureuses s'imposant comme une épreuve à subir ou à surmonter.

les adversités : les évènements malheureux, les épreuves.

Le mot adverse est emprunté au latin *adversus* « situé en face ». L'ancienne forme *averse* a été refaite étymologiquement en adv- depuis le 16ème siècle. L'ancienne forme masculine était *advers*.

Le nom (une) adversité est emprunté au latin chrétien *adversitas*.

Les noms adversaire et adversité ont la même origine, le latin *advertere*, « tourner vers ou contre », mais leurs sens diffèrent grandement. Adversité désigne le sort contraire, la fortune adverse et, par extension, les malheurs provoqués par cette mauvaise fortune. L'adversaire est la personne opposée à une autre dans un procès, une lutte, une compétition. En savoir plus : Académie française.

advertance, advertence

une **advertance** ou **advertence** :

- une attention avec laquelle on surveille ses actes sous l'aspect du bien ou du mal ;
- une lucidité d'observation ;
- une extrême prudence, une vigilance dans l'action.

une **inadvertance** :

- une inattention, un manque d'application ;
- une négligence de langue ou de style.

par inadvertance :

- sans avoir fait attention ;
- par étourderie.

Le nom (une) advertance ou advertence est formé sur le radical du latin *advertere* « tourner, diriger vers » (à comparer avec avertir).

ad vitam æternam

ad vitam æternam : pour toujours, éternellement.

Littéralement, *ad vitam* signifie « pour la vie (terrestre) » alors que *ad vitam æternam* signifie « pour l'éternité » et implique donc une vie après la mort. Mais aujourd'hui, dans notre langue, l'expression communément employée est *ad vitam æternam*, et non *ad vitam* (qui n'en est qu'une abréviation familière), et s'emploie pour signifier « pour toujours ; jusqu'à la fin des temps… », sans qu'il soit fait notion d'une éternité consécutive à la mort. Académie française.

Celle expression de latin chrétien est composée de la préposition *ad* « à, vers, pour », *vita, vitae* « la vie » et *aeternus, aeterna, aeternum* « éternel ».

adynamico-ataxique, adynamie, adynamique

elle est adynamico-ataxique, il est **adynamico-ataxique** : est ataxo-adynamique, est caractérisé(e) à la fois par l'adynamie et l'ataxie.

une **adynamie** : un état pathologique caractérisé par une extrême faiblesse musculaire.

elle, il est **adynamique** :

- présente les caractères de l'adynamie ;
- est dénué(e) de force, d'efficacité.

Le nom (une) adynamie est emprunté au grec ɑ᾽ δ υ ν ɑ μ ί ɑ « faiblesse physique ».

adyton, adytum

un **adyton** ou **adytum** : une chambre secrète dans les temples.

Le nom (un) adyton est emprunté au latin *adytum* « partie la plus secrète d'un lieu sacré, sanctuaire », lui-même emprunté au grec ɑ́ δ υ τ ο ν « id. » de ɑ᾽- privatif et δ ύ ε ι ν « pénétrer ».

AE

aé, ae, æ, aë

La ligature æ

æ se prononce é.

Cette ligature intervient dans des mots qui reprennent la diphtongue latine « ae » ou le digramme grec « ai ».
– Des noms propres hérités du latin : Lætitia.
– Des mots qui ont conservé leur forme latine : ægagropile, ægosome, æpyornis (épyornis), æschne, æthuse (æthusas), althæa, cæcal, cæcilius, cæcum, cæsium (césium), chamærops, curriculum vitæ, ad vitam æternam, élæis, et cætera (et cetera), ex æquo, iléocæcal, intuitu personæ, lapsus linguæ, mélæna, nævus, præsidium (présidium), tædium vitæ, tænia (ténia), uræus.
Les Romains n'employaient pas de ligature, cette forme est d'origine médiévale. La diphtongue latine « ae » s'est réduit à l'époque romane en « é » (Caesar, César ; Caecilia, Cécile). Dans la plupart de ces termes, la prononciation recommandée est la prononciation du latin à la française : « kü-ri-kü-lom vi-té ». La prononciation faussement restituée avec deux voyelles « aé » constitue le plus souvent pour ces mots une influence de la graphie et non un emploi de la prononciation latine exacte, c'est pourquoi il convient d'éviter les mélanges entre prononciation à la française et prononciation restituée. Cette prononciation populaire conduit d'ailleurs à des changements de graphie dans des noms anciens comme Lætitia qui est souvent écrit Laëtitia, Laétitia et parfois prononcé « laé-ti-tia » au lieu de « lé-ti-sia ».
Il n'y a pas de ligature dans les expressions *vae victis, Dies Irae*. Cela suit les conventions du latin classique et dans ce cas on utilise la prononciation restituée.

ae

– Les mots d'origine italienne ou espagnole forment deux syllabes : maestoso, maestro, maestria, paella.
– Le nom alsacien baekeoffe (bäkeoffa, etc.) ne forme qu'une syllabe /bè/. Le « e » note l'absence de l'umlaut.
– Les noms d'origine néerlandaise forment une syllabe /â/ long : groenendael, maelström ou malstrom.
– Les mots suivants ont des origines différentes : maërl (maerl, merl, du breton), taël (tael, langues malaises), taekwondo (coréen), reggae[ré-ghé]. Ils forment deux syllabes pour les trois premiers même s'il y a eu hésitation pour maërl
– Le nom Laennec d'origine bretonne s'écrit sans tréma, ni accent.

aë

Il possède des valeurs différentes :
– Le tréma indique une lettre non prononcée dans Germaine de Staël, Nicolas de Staël, Camille Saint-Saëns, la commune de Saint-Saëns (Seine-Maritime) qu'il faut prononcer [stal] et [sans]. La graphie néerlandaise Maëstricht correspond à Maastricht en français, prononcé avec un [a] long.
– Le tréma indique la disjonction des voyelles la monnaie taël, maërl. Dans Falaën [fala-in]. Il en va de même dans Nathanaël, Judicaël ou les autres noms d'origine hébraïque. Raphaël, mais les pré-raphaélites, un visage raphaélite. Israël, mais le gentilé est israélien, israélite avec accent ; l'alternance est la même pour Ismaël et ismaélien.

aé

On écrit gaélique, phaéton. L'accent remplace le tréma lorsque la syllabe n'est pas finale.

En savoir plus : site de Dominique Didier.

æchmalotarque, æchmalote

un **æchmalotarque** : le nom par lequel les Grecs désignent le chef que les Juifs créèrent pour les gouverner durant la captivité.

un **æchmalote** : un captif, un sujet.

Le nom (un) æchmalote est emprunté au grec α ι ʼ χ μ α ́ λ ω τ ο ς « pris à la guerre », de α ι ʼ χ μ η ́ « lance » et α ʽ λ ί ́ σ κ ο μ α ι « être pris ».

aède

1. un **aède** :

- un poète épique ou hymnique de la Grèce archaïque, généralement aussi chanteur-récitant de ses œuvres ;
- un poète d'une période reculée et d'un style rappelant celui des aèdes grecs ;
- un poète présentant ses œuvres à un public populaire ou dans un lieu public ;
- un compositeur de musique d'opéra d'inspiration préchrétienne ;
- un orateur parlant en style épique ou lyrique à un public étendu.

un **vers logaédique** : qui tient à la fois de la prose et de la poésie et qui est caractérisé par le fait qu'à certaines places le dactyle y admet comme substitut le trochée.

Le nom (un) aède (1) est emprunté au grec α ʼ ο ι δ ο ́ ς (ο ʽ) « chanteur, chantre », d'où « poète ».

2. un **aède** ou ***Aedes*** : une espèce de moustique bourdonneur.

Le nom (un) aède (2) est probablement emprunté au grec α ʼ η δ η ́ ς « désagréable, déplaisant ».

aedémère

un **aedémère** : un genre d'insectes coléoptères.

-mère est tiré du grec μ η ́ ρ ο ς « cuisse ».

aedes

Ces différents mots sont rattachés à *aedes*, le foyer, l'endroit où l'on fait du feu, puis la pièce où était situé ce foyer, en particulier l'*aedes Vestae*, « le foyer, le temple de Vesta », cette dernière étant, on le sait, la déesse du feu ; dans les temples qui lui étaient consacrés, des prêtresses vierges, les vestales, veillaient à ce que ce feu qui brûlait en son honneur ne s'éteignît jamais. Rapidement le nom *aedes* put désigner tous les temples, sans qu'importe la divinité à laquelle ils étaient consacrés, et enfin n'importe quel bâtiment. Sur ces derniers veillait un prêtre, *aedilis*, qui, nous dit Varron dans son *De lingua latina* (5, 81), *aedis sacras et privatas procuraret*, « veillait sur les bâtiments sacrés et privés ». Par la suite, ce prêtre fut aussi un magistrat chargé de diverses tâches urbaines. En savoir plus : Académie française

ægagre, ægagropile

voir : dictionnaire des sciences animales

une **ægagre** : une chèvre sauvage.

un **ægagropile** ou **égagropile** : une concrétion dans l'estomac de ruminants.

Le nom (une) ægagre est emprunté au grec α ι ́ γ α γ ρ ο ς « chèvre sauvage ».

aégéride

des **aégérides** ou **sésies** : des insectes lépidoptères nocturnes.

ægilopiné, ægilopinée, ægilops

A. elle est ægilopinée, il est **ægilopiné** : ressemble à l'ægilops.

les **ægilopinées** : la tribu de la famille des graminées dont l'ægilops est le type.

un **ægilops** : un œil de chèvre, le nom d'une plante de la famille des graminées.

B. un **ægilops** : un petit ulcère qui se forme à l'angle interne de l'œil.

Le nom (un) ægilops est emprunté au grec α ι ᾽ γ ί λ ω ψ « sorte d'avoine », de α ἰ ξ « chèvre » et ὄ ψ ι ς « vue ».

ægipan

un **ægipan** :

- une divinité champêtre, un satyre dont le corps est en partie d'un homme et en partie d'une chèvre ;
- une personne sale, répugnante ou débauchée.

Le nom (un) ægipan est emprunté au grec Α ι ᾽ γ ί π α ν « Pan aux pieds de chèvre », de α ἰ ξ « chèvre » et Π ά ν « le dieu Pan ».

ægithalidé

les **ægithalidés** ou **égithalidés** : une famille d'oiseaux.

ægla

un **ægla** : un crustacé.

ægyptianellose

une **ægyptianellose** aviaire : une maladie des gallinacés due à *ÆgyptianelIa pulIorum*.

ægyptopithèque

un **ægyptopithèque** : un singe.

ægyrine

une **ægyrine** : un silicate de fer et de sodium.

aélodicon

un **aélodicon** ou **æolodicon** : un instrument de musique dans lequel le son provient de la vibration de languettes d'acier, produite au moyen de l'air avec une soufflerie qui est à vent continu, ce qui différencie cet instrument de l'æoline.

Ce mot d'origine inconnue est probablement emprunté à l'allemand *Ælodikon* de même sens, créé par Voit, de Schweinfurt, l'inventeur de cet instrument.

Ælurostrongylus

Ælurostrongylus : un nématode, strongle respiratoire, l'agent d'une strongylose respiratoire des chats.

aémère

un saint **aémère** ou **ahémère** : qui n'a pas de fête spéciale dans l'année liturgique, le jour de sa mort étant inconnu.

Le mot aémère ou ahémère est formé sur le radical du grec ηˈμ ε΄ ρ α « jour » « jour de la naissance » ou « jour de la mort ».

æolian, æoline

un **æolian** : un instrument de musique, du genre de l'æoline.

une **æoline** :

- un orgue de petite dimension ;
- un jeu d'orgue.

Le nom (une) æoline est emprunté à l'allemand *Æline* du grec A ί o λ o ς « Éole, dieu des vents ».

Aéolidia, aéolididé, aéolidien, æolis

Aéolidia : un genre de mollusques du sous-ordre des **aéolidiens** et de la famille des **aéolididés**.

un **æolis** : un genre de mollusque marin.

voir : dictionnaire des sciences animales

æolipyle

un **æolipyle** ou **éolipyle** :

- une sphère de métal creuse dans laquelle un liquide porté à ébullition produit de la vapeur qui s'échappe en jet continu par un ou deux tubes recourbés ;
- un ventilateur employé par les fumistes pour former un courant d'air et chasser la fumée.

Le nom (un) æolipyle ou éolipyle est emprunté au latin *æolipila* « boule d'Éole (dieu des vents)» de *Æolus*, et *pĭla*, « balle, boule ».

aéolisque

un **aéolisque** ou **aérolisque, poisson-couteau strié, poisson-rasoir**

æolothripidé

les æolothripidés : une famille d'insectes.

aepycérotiné

les **aepycérotinés** : une sous-famille de bovidés.

æpyornis

un **æpyornis** ou **épyornis** : un oiseau fossile.

Le latin zoologique *Æpyornis* « *alta* ou *magna avis*, grand oiseau » est composé du grec α ιˈ π υ΄ ς « escarpé, haut » et o΄ ρ ν ι ς « oiseau ».

aér(o)-

Le préfixe **aér(o)**-, du grec αˈ η΄ ρ « air », est utilisé pour former de nombreux composés dans lesquels il exprime une relation avec l'air, l'atmosphère ou l'aviation.

En grec, l'élément ɑ ' ε ρ o- entrait déjà dans la composition d'au moins une trentaine de mots, dont certains seront empruntés directement par le français ou serviront directement à former des composés français. Les emprunts au latin remontent généralement au grec. C'est au 16ème siècle que l'élément aéro- apparait en français.

voir : CNRTL ; dictionnaire des sciences animales ; Office québécois de la langue française.

aérage

un **aérage** :

- une aération, le renouvellement de l'air dans un espace clos ;
- la circulation de l'air dans les chantiers d'exploitations souterraines, les galeries et les puits ;
- une introduction d'air dans les parties intérieures d'un vaisseau, surtout dans les cales et les entre-ponts.

Ce nom est dérivé d'aérer, avec le suffixe -age.

aérateur, aération

elle est aératrice, il est **aérateur** : sert à aérer.

un plancher aérateur : un plancher à ventilateurs destiné à aérer le blé et à chasser les insectes qui s'y trouvent.

un **aérateur** :

- un appareil ou un dispositif servant à l'aération ;
- un produit utilisé pour obtenir du béton armé.

une **aération** :

- l'action d'aérer ;
- l'action de renouveler l'air, de le faire pénétrer et circuler dans un espace clos ;
- l'action de faire passer de l'air sur un objet, sur une partie ou un élément du corps humain ;
- l'action de pratiquer des espaces vides dans un lieu compact ;
- l'action de mettre de la lumière dans un tableau, de la libre fantaisie dans une œuvre littéraire.

une **désaération**

Le mot aérateur est dérivé d'aérer, avec le suffixe -(at)eur.

Le nom (une) aération est dérivé d'aérer, avec le suffixe -ation.

aéraulicien, aéraulique

une aéraulicienne, un **aéraulicien** : une ingénieure, un ingénieur qui s'occupe des questions d'aéraulique.

l'**aéraulique** : la science qui étudie l'écoulement des gaz dans les conduits.

aér(o)- correspond à air « gaz ».

aéré

elle est aérée, il est **aéré** :

- où l'air entre, circule et se renouvelle facilement ;
- où la lumière pénètre ;
- est imprégné(e) d'air ;
- est ouverte, ouvert et exposé(e) à l'air libre ; où l'on a pratiqué, où se trouvent naturellement des espaces vides favorisant la circulation de l'air, la pénétration ou la diffusion de la lumière ;
- est ouverte,ouvert à ce qui libère de l'oppression, est accueillante, accueillant à ce qui vient du dehors ;
- est clarifié(e) et simplifié(e) par l'intelligence, est allégé(e) par l'élimination de ce qui est accessoire ;
- est légère, léger ou libre comme l'air.

Le mot aéré a parfois été écrit et prononcé "airé".

Ce mot vient du participe passé d'aérer.

aérémie

une **aérémie** : une présence de gaz libre dans le sang.

aér(o)- correspond à air « gaz ».

aérenchyme

un **aérenchyme** : un tissu présentant des lacunes aérifères et localisé dans les organes immergés de certaines plantes aquatiques.

aér(o)- correspond à air « gaz ».

aérer

aérer :

- faire circuler de l'air dans ou sur un objet ;
- renouveler l'air d'un espace clos en y faisant entrer l'air du dehors, ventiler ;
- ouvrir, exposer à l'air ;
- faire prendre l'air, promener ;
- faire absorber de l'air à une substance ;
- changer l'air des serres, exposer à l'air la terre ou les plantes, espacer les plantes ;
- faire circuler l'air dans les parties intérieures d'un bâtiment ;
- ouvrir, pratiquer des espaces vides dans un lieu ou dans un objet compact pour permettre la circulation de l'air, de la lumière ou des personnes ;
- renouveler la vie, l'esprit, le cœur, etc. en l'ouvrant à d'autres préoccupations ;
- assainir un débat difficile ;
- clarifier les idées ou leur présentation.

j'aère, tu aères, il aère, nous aérons, vous aérez, ils aèrent ;
j'ai aéré ; j'aérais ; j'aérai ; j'aèrerai ou j'aérerai ; j'aèrerais ou j'aérerais ;
que j'aère, que tu aères, qu'il aère, que nous aérions, que vous aériez, qu'ils aèrent ;
que j'aérasse, qu'il aérât, que nous aérassions ; que j'aie aéré ; que j'eusse aéré ;
aère, aérons, aérez ; aie aéré, ayons aéré, ayez aéré ;
(en) aérant.

s'aérer :

- s'ouvrir à l'air libre ;
- devenir plus léger ;
- prendre l'air, aller à la promenade.

laisser **s'aérer** :

- laisser l'air libre passer dessus ;
- laisser à l'air libre.

je m'aère, tu t'aères, il s'aère, nous nous aérons, vous vous aérez, ils s'aèrent ;
je m'aérais ; je m'aérai ; je m'aèrerai ou je m'aérerai ; je m'aèrerais ou je m'aérerais ;
je me suis aéré(e) ; je m'étais aéré(e) ; je me fus aéré(e) ; je me serai aéré(e) ; je me serais aéré(e) ;
que je m'aère, que tu t'aères, qu'il s'aère, que nous nous aérions, que vous vous aériez, qu'ils s'aèrent ;
que je m'aérasse, qu'il s'aérât, que nous nous aérassions ; que je me sois aéré(e) ; que je me fusse aéré(e) ;
aère-toi, aérons-nous, aérez-vous ; sois aéré(e), soyons aérées, soyons aérés, soyez aéré(e)(es)(s) ;
(en) s'aérant.

elles se sont aérées, elles sont aérées.
elles se sont aéré les domiciles, elles ont aéré les domiciles, elles se les sont aérés.

désaérer : éliminer l'air d'une substance.

Le verbe aérer est un dérivé savant du latin *aer* « air » [en ancien français : *airier*, dérivé d'air].

aérethmie

une **aérethmie** : une infiltration d'air dans le tissu cellulaire.

aér(o)- correspond à air « gaz ».

aérhémoctonie

une **aérhémoctonie** : une introduction de l'air dans les veines.

aér(o)- correspond à air « gaz ».

aérhydrique

elle, il est **aérhydrique** : agit par l'air et l'eau.

aér(o)- correspond à air « gaz ».

aérianiste

une, un (juriste) **aérianiste** : qui est spécialisé(e) en droit aérien.

Ce mot est dérivé de (droit) aérien, avec le suffixe -iste.

aéricole

une plante ou un animal **aéricole** : qui vit dans l'air.

Ce mot est composé de aéri- (aéro-) et -cole.

aéride

un **aéride** : un genre de la famille des orchidées, appelée ainsi parce qu'elle peut vivre exclusivement dans l'air.

Ce nom est dérivé du latin *aer* (air), avec le suffixe -ide.

aériducte

un **aériducte** : un organe respiratoire spécial.

aér(o)- correspond à air « gaz ».

aérien, aériennement

elle est aérienne, il est **aérien** :

- est relative, est relatif à l'air, au milieu gazeux entourant le globe terrestre ;
- a l'air pour matière ou pour contenu ;
- a l'air pour contenant, pour lieu ;
- est comparable à une des qualités de l'air ;
- concerne, met en œuvre des avions ;
- sert aux avions ;
- en savoir plus : CNRTL.

aériennement : d'une manière aérienne, immatérielle, légère.

voir aussi : aéro-abstinent, aéroculpabilité, aérostigmatisation (ci-dessous).

Le mot aérien est un dérivé savant du latin *aer* « air », avec le suffixe -ien (-in).

aérifère

elle, il est **aérifère** : permet la circulation de l'air, de l'oxygène.

Ce mot est composé de aéri- (aéro-) et -fère.

aérification

une **aérification** : l'action de convertir en air.

Ce nom est dérivé, avec le suffixe -(a)tion, d'aérifier (1866 en chimie et physique), composé du latin *aer* « air » et *fieri* « devenir ».

aériforme

elle, il est **aériforme** : est à l'état gazeux.

Ce mot est cmposé de aéri- du latin *aer* « air » et de -forme.

aérique

une clarté **aérique** : en radiologie, un qualificatif incorrect, mais consacré par l'usage médical, qui désigne une clarté dont la densité correspond à celle de l'air.

une image **hydroaérique** : en radiologie, une image créée dans une cavité ou un organe creux, par la présence simultanée d'un liquide plus ou moins opaque surmonté d'une clarté gazeuse, ces deux composantes étant séparées par une ligne horizontale.

aériser

aériser : rendre subtil comme l'air.

aérite

un (animal) **aérite** : qui vit exclusivement dans l'air.

aér(o)- correspond à air « gaz ».

aérium

un **aérium** : un établissement à caractère sanitaire destiné à héberger des enfants en mauvais état physique et exposés à divers risques sanitaires, en particulier la tuberculose.

Ce nom est dérivé, d'après préventorium, sanatorium, du latin āer « air », avec le suffixe -(r)ium.

aérivore

elle, il est **aérivore** : vit ou se nourrit d'air.

Ce mot est composé, d'après carnivore, des éléments aéri- (aéro-) et -vore.

aéro

un **aéro** : un aéroplane.

C'est l'abréviation d'aéroplane « avion ».

aéro-abstinent

elle est aéroabstinente, il est **aéroabstinent** [en anglais : *non-flier*] une personne qui renonce à l'utilisation du transport aérien, qu'elle juge trop polluant, avec l'objectif de réduire son empreinte de carbone. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

aéro-allergène

un **aéro-allergène** : un allergène qui peut pénétrer par voie aérienne en raison de l'importance des poussières domestiques ou professionnelles, des pollens, des débris végétaux, des spores de moisissures.

aéro-anaérobie

un micro-organisme **aéro-anaérobie** : qui est capable de vivre en aérobiose et en anaérobiose.

aérobic

un **aérobic** : une gymnastique de mise en forme, caractérisée par un mélange de culture physique et de danse rythmée sur fond musical.

Ce nom est emprunté à l'anglo-américain *aerobics* « gymnastique qui active l'oxygénation des tissus par des mouvements rapides effectués en musique », attesté depuis 1968, de l'adjectif *aerobic* attesté depuis 1884 au sens de « qui utilise l'oxygène libre de l'air dans le but de transformations du métabolisme » (voir aussi : aérobie), puis « qui a rapport à l'aérobic » en 1968.

aérobie

elle, il est **aérobie** : se dit de tout être vivant ou phénomène, processus ou métabolisme, dont l'existence exige la présence d'oxygène.

un (milieu) aérobie : où la pression partielle de l'oxygène est voisine de celle de l'air.

un (processus) aérobie : se déroulant en présence d'oxygène.

un (organisme) **anaérobie** :

- vivant en l'absence d'air ;
- pour lequel l'oxygène de l'air a un effet toxique ou inhibiteur.

des germes anaérobies

un (milieu) anaérobie : qui est dépourvu d'oxygène.

une jarre anaérobie

un (processus) anaérobie : se déroulant en l'absence d'oxygène.

un seuil anaérobie

un micro-organisme aéro-anaérobie : qui est capable de vivre en aérobiose et en anaérobiose.

voir aussi : aérobiose, aérobisation (ci-dessous).

Le mot aérobie est composé d'aéro- et -bie du grec *bios* « vie ». (sur le modèle d'amphibie).

aérobilie

une **aérobilie** : une présence d'air dans les voies biliaires se traduisant par une clarté aérique de la voie biliaire principale, des canaux biliaires intrahépatiques et éventuellement du cystique, visible sur un cliché radiologique sans préparation.

aérobiologie, aérobiologique

l'**aérobiologie** : l'étude des relations entre l'atmosphère et la vie végétale ou animale.

elle, il est **aérobiologique**

aérobion

un **aérobion** : un genre d'orchidées.

aéro- correspond à air « gaz ».

aérobiose

une **aérobiose** :

- une vie en présence de l'oxygène de l'air ;
- le mode de vie des organismes aérobies.

une **anaérobiose** : une vie dans un milieu ne contenant ni air ni oxygène libre.

elle, il est **aérobiose** : est relative, est relatif à des processus écologiques qui nécessitent de l'oxygène.

Le nom (une) aérobie est dérivé d'aérobie (sur le modèle de symbiose).

aérobique

un exercice **aérobique** :

- une activité rythmique caractérisée par la répétition de mouvements des muscles majeurs pendant une certaine période ;
- des mouvements répétitifs, pratiqués de nombreuses fois, sans ou avec faible résistance.

aérobisation

une **aérobisation** : l'action de mettre en aérobiose.

Ce nom est dérivé d'aérobie, avec le suffixe -(is)ation.

-aerobium

Corynebacterium anaerobium : un bacille, à Gram positif, immobile, non sporulé, anaérobie strict, isolé fréquemment des cavités naturelles de l'Homme, susceptible de provoquer diverses infections purulentes [otite, abcès cérébral], des bactériémies, des endocardites.

aérocâble

un **aérocâble** : un transporteur aérien utilisé sur les chantiers.

aérocapture

une **aérocapture** :

- une capture d'un objet spatial par un astre au cours de laquelle le freinage de l'objet par l'atmosphère de l'astre joue un rôle prépondérant. En anglais : *aerocapture*. Voir aussi : capture, freinage atmosphérique. Journal officiel de la République française du 30/01/2005.
- une procédure de mise en orbite d'un satellite par freinage dans l'atmosphère de la planète.

aérocèle

une **aérocèle** : une tumeur du cou contenant de l'air.

Ce nom est formé d'aéro- qui correspond à air « gaz » et de -cèle.

aérochore

elle, il est **aérochore** : est anémochore.

aéroclasseur

un **aéroclasseur** : un appareil de séparation et de classement des corps solides par différenciation des vitesses de déplacement de leurs particules.

aéro- qui correspond à air « gaz ».

aéroclavicorde

un **aéroclavicorde** : un clavecin à vent.

aéro- correspond à air « gaz ».

aéroclipper

un **aéroclipper** : un ballon muni d'un guiderope en contact avec la surface de l'océan, qui effectue en continu et sur de grandes distances des mesures à l'interface de l'air et de la mer. Le guiderope est équipé d'instruments de mesure dont les données sont stockées dans un dispositif installé dans une nacelle, capable d'assurer leur transfert tout en localisant le site de mesure. En anglais : *aeroclipper*. Voir aussi : guiderope. Journal officiel de la République française du 10/10/2009.

aéroclub, aéro-club

un **aéroclub** ou **aéro-club** : une société sportive d'encouragement au pilotage des petits avions, planeurs, etc.

Ce nom, formé d'aéro- qui indique un rapport avec l'aéronautique, et de club, est à comparer avec l'anglais *flying-club* de même sens.

Aerococcus

Aerococcus : un genre de coques à gram positif, présents dans l'environnement et rarement responsables d'infections nosocomiales surtout urinaires.

aérocolie

une **aérocolie** : une accumulation de gaz dans le côlon.

aérocome

un **aérocome** : une machine à air atmosphérique.

aéro- correspond à air « gaz ».

aérocondenseur

un **aérocondenseur** : un condenseur dont le fonctionnement est assuré par la circulation de l'air.

Ce nom est formé d'aéro- qui correspond à air « gaz » et de condenseur.

aérocontaminant

un **aérocontaminant** : un élément étranger se trouvant dans l'air ambiant, nocif par inhalation pour l'appareil respiratoire.

aéroculpabilité

une **aéroculpabilité** : le sentiment de culpabilité ou honte que ressent un voyageur à l'idée d'utiliser le transport aérien, qu'il juge trop polluant, et qui le pousse à se tourner vers d'autres moyens de transport afin de réduire son empreinte de carbone. Par souci environnemental, certains voyageurs préfèrent limiter leurs

déplacements en avion, alors que d'autres choisissent d'y renoncer complètement. Généralement, c'est le train qui constitue le moyen de transport de remplacement, surtout sur une courte distance. Ce phénomène se rencontre davantage dans les pays scandinaves comme la Suède. Office québécois de la langue française.

aérocyste

une **aérocyste** : une vésicule de quelques fucus remplie de gaz.

Ce nom est formé d'aéro- qui correspond à air « gaz » et de condenseur.

aérodigestif

elle est aérodigestive, il est **aérodigestif** : concerne l'appareil respiratoire et l'appareil digestif.

le carrefour aérodigestif : le carrefour des voies aériennes et de l'œsophage.

une fistule aérodigestive

aérodistorsion

une **aérodistorsion** : une déformation d'une structure sous l'influence des efforts aérodynamiques. En anglais : *aeroelastic distortion*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

aérodontalgie

une **aérodontalgie**

aérodrome

un **aérodrome** :

- un terrain aménagé pour le décollage et l'atterrissage des avions ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

Ce nom est formé d'aéro- qui indique un rapport à l'aéronautique, et de -drome du grec *dromos* « course », sur le modèle d'hippodrome, en relation à un contexte de spectacle aérien.

aérodynamicien, aérodynamique, aérodynamisation, aérodynamisme, aérodynamiste

une aérodynamicienne ou aérodynamiste, un **aérodynamicien** ou **aérodynamiste** : une, un spécialiste de l'étude de l'air en mouvement et de son action sur les corps de formes diverses.

elle, il est **aérodynamique** :

- est relative, est relatif aux lois du déplacement des corps dans l'air ;
- dont la forme est calculée de manière à offrir le minimum de résistance à l'air.

l'**aérodynamique** :

- la partie de la physique qui étudie les lois du mouvement des fluides élastiques ;
- la partie de la physique qui étudie les lois du déplacement relatif d'un corps et de l'air environnant ;
- l'étude des rapports entre la forme et la position des engins et la pression de l'air dans lequel ils se déplacent ;
- l'étude de ces rapports envisagée du point de vue de l'optimisation des engins.

une **aérodynamisation** : l'action de rendre un objet, un véhicule, aérodynamique.

un **aérodynamisme** : l'état d'un objet dont la forme a été étudiée pour qu'il offre le moins de résistance possible à l'air.

aéro- correspond à air « milieu gazeux entourant le globe terrestre ».

aérodyne

un **aérodyne** : tout appareil plus lourd que l'air à envol vertical.

aéro- indique un rapport avec l'aéronautique.

aéroélasticité

l'**aéroélasticité** : la science qui étudie les phénomènes d'aérodistorsion.

une **aéroélasticité** : la propriété qu'ont certains corps de reprendre, au moins partiellement, leur forme et leur volume primitifs quand la contrainte aérodynamique qui s'exerçait sur eux cesse d'agir. En anglais : *aeroelasticity*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

aéroélectronique

l'**aéroélectronique** : l'application des techniques de l'électronique au domaine de l'aviation.

aéro- indique un rapport avec l'aéronautique.

aéroembolisme

un **aéroembolisme** : une présence de bulles de gaz libres dans les capillaires et les tissus.

aéroengrangeur

un **aéroengrangeur** ou **aéro-engrangeur** : un engrangeur par ventilation.

Ce nom est formé d'aéro- et de engrangeur, dérivé d'engranger.

aérofrein, aérofreinage

un **aérofrein** : un frein aérodynamique.

un **aérofreinage** :

- la technique par laquelle on diminue la vitesse d'un véhicule spatial ou aérospatial en utilisant la résistance de l'atmosphère à son déplacement. L'aérofreinage peut servir à abaisser l'apogée d'un engin spatial et à le faire passer, par exemple, d'une orbite excentrique à une orbite circulaire, autour d'un astre possédant une atmosphère. En anglais : *aerobraking ; atmospheric braking*. Voir aussi : ballon-parachute, freinage atmosphérique. Journal officiel de la République française du 31/12/2005.
- une procédure de circularisation de l'orbite elliptique d'un satellite en abaissant le périastre jusqu'à frotter légèrement à chaque passage.

aérogamie

une **aérogamie** : le mode de pollinisation des végétaux assurée par le vent.

aérogare

une **aérogare** :

- l'ensemble des bâtiments d'un aéroport assurant le service des passagers des lignes aériennes, ainsi que le fret du transport aérien ;
- une gare desservant un aéroport, avec lequel elle est reliée par un service d'autocars ou parfois d'hélicoptères.

Ce nom est formé d'aéro- pour aéroport, et de gare.

aérogastre

un (champignon) **aérogastre** : qui croît à la surface de la terre.

aéro- correspond à air « gaz ».

aérogastrie

une **aérogastrie** : une accumulation de gaz dans l'estomac.

Ce nom est formé d'aéro- qui correspond à air « gaz ».et de -gastrie tiré du grec *gastêr, gastros*, « estomac ».

aérogel

un **aérogel** : une substance à l'état colloïdal.

Ce nom est composé d'aéro- et de gel, en physique, « substance obtenue par floculation d'une solution colloïdale », probablement emprunté à l'anglais *gel* de même sens (une forme abrégée de *gelatin* « gélatine »), un terme inventé par T. Graham avant 1869, attesté en 1899 (voir aussi : aérosol).

aérogène

une infection **aérogène** : dont l'origine est l'air inspiré.

aérogénérateur

un **aérogénérateur**

aéro- correspond à air « gaz ».

aéroglisseur

un **aéroglisseur** : un véhicule terrestre ou marin à coussins d'air.

Ce nom est composé d'aéro- qui correspond à air « gaz », et de glisseur.

aérognosie

une **aérognosie** : une connaissance ou une étude des propriétés de l'air et du rôle qu'il joue dans la nature.

aérogommage

un **aérogommage** : le procédé de nettoyage ou de décapage par projection d'un abrasif naturel fin au moyen d'un jet d'air comprimé à basse pression. L'aérogommage permet de traiter un support délicat ou difficilement accessible sans altération et avec beaucoup de précision. Office québécois de la langue française.

aérogramme

un **aérogramme** : une lettre acheminée par avion.

aéro- indique un rapport avec l'aéronautique.

aérographe, aérographie

1. une, un **aérographe** : celle, celui qui étudie ou décrit les propriétés de l'air.

une **aérographie** : une description, une théorie de l'air.

2. un **aérographe** :

- un pinceau pulvérisateur ;
- un pulvérisateur d'encre ou de couleur liquide fonctionnant à l'air comprimé.

une, un **aérographe** : une ouvrière, un ouvrier qui pose les fonds de couleur avec un pulvérisateur à air comprimé.

aéro- correspond à air « gaz ».

aérohalin

une végétation aérohaline, un végétal **aérohalin** : qui est soumise ou soumis aux embruns marins.

aérohalophyte

une plante **aérohalophyte** : qui bénéficie du sel apporté sur son appareil aérien par les embruns.

aérohydropathie

une **aérohydropathie** : un traitement par l'air et l'eau.

aérohydroplane

un **aérohydroplane** : un canot qu'actionnent des hélices aériennes.

aéro- correspond à air « gaz ».

aérohygrophyle

une espèce **aérohygrophyle** : se développant dans des zones de forte hygrométrie atmosphérique.

aéro-ionisation

une **aéro-ionisation** : une méthode de traitement par les ions électriques de l'air.

aérole, aéroléique

elle, il est **aéroléique** : a l'aspect d'une aérole ou fiole transparente.

Ce mot rare est dérivé d'aérole, 1801 « fiole transparente » (lui-même dérivé du latin *aer* « air », avec le suffixe -ole), avec le suffixe -ique devenu -éique par analogie avec des mots savants tels que : protéique, oléique, diarrhéique.

aérolisque

un **aérolisque** ou **aéolisque, poisson-couteau, poisson-rasoir**

aérolite, aérolithe, aérolithique

un **aérolithe** ou **aérolite** :

- une météorite pierreuse ;
- une étoile filante ;
- une météorite tombant ou tombée du ciel sur un point du globe terrestre.

elle, il est **aérolithique** :

- est relative, est relatif aux aérolithes ;
- est de la nature d'un aérolithe.

Le nom (un) aérolithe ou aérolite est composé d'aéro- et -lite, -lithe, tiré du grec *lithos* « pierre ».

aérologie, aérologique

l'**aérologie** : la partie de la physique qui étudie les hautes couches de l'atmosphère, supérieures à 3 000 m.

elle, il est **aérologique** : concerne l'étude des hautes couches de l'atmosphère.

Le nom (une) aérologie est composé d'aéro- et -logie.

aéromagnétique

un levé **aéromagnétique** : une mesure du champ magnétique terrestre afin de détecter les variations locales dues aux structures géologiques.

aéromancie, aéromancien

une **aéromancie** : une divination par l'observation des phénomènes aériens.

elle est aéromancienne, il est **aéromancien** : est relative, est relatif à la divination par l'observation des phénomènes aériens.

une aéromancienne, un **aéromancien** : celle, celui qui pratique la divination par l'observation des phénomènes aériens.

Le nom (une) aéromancie est emprunté au bas latin *aeromantia* (formé à l'aide du grec α ᾽ ε ρ ο- « air » [aéro-] et du substantif μ α ν τ ε ί α, prononcé μ α ν τ ί α « divination » [-mancie]) de même sens.

aéromel

un **aéromel** :

- un miel tombé du ciel ;
- une manne.

Ce nom est emprunté au grec α ᾽ ε ρ ο΄ μ ε λ ι « miel aérien », le nom grec de la manne.

aéromésohygrophile

une espèce ou un peuplement végétal **aéromésohygrophile** : se développant dans des conditions d'humidité atmosphérique limitées.

aéromètre, aérométrie

un **aéromètre** : un instrument servant à mesurer la densité de l'air ou des gaz.

l'**aérométrie** : la science qui étudie les propriétés physiques de l'air et ses effets mécaniques.

Ces noms sont composés d'aéro- et -mètre, -métrie du grec *metron* « mesure ».

aéromobile, aéromobilité

elle, il est **aéromobile** : est susceptible d'aéromobilité.

une **aéromobilité** : une utilisation de l'espace aérien par une formation militaire pour s'affranchir des servitudes du terrain.

aéromodèle, aéromodélisme, aéromodéliste

un **aéromodèle** ou un **modèle** : [aéromodélisme] un modèle réduit d'aéronef conçu pour voler. En anglais : *model aircraft ; model aeroplane*. Journal officiel de la République française du 15/02/2004.

l'**aéromodélisme** : l'activité de celui qui construit et fait fonctionner des modèles réduits d'avions et de planeurs.

une, un **aéromodéliste** ou **modéliste** : une personne qui pratique l'aéromodélisme. En anglais : *aeromodeler ; modeler ; aeromodeller ; modeller*. Journal officiel de la République française du 15/02/2004.

elle, il est **aéromodéliste** ou **modéliste** : se rapporte à l'aéromodélisme. En anglais : *aeromodeling ; aeromodelling*. Journal officiel de la République française du 15/02/2004.

Le nom (un) aéromodélisme est composé d'aéro- qui indique un rapport avec l'aéronautique et de modélisme dérivé de modèle.

Aeromonas, aéromonose

Aeromonas : un genre bactérien regroupant des bacilles à Gram négatif pouvant prendre un aspect coccobacillaire, apparaissant isolés, en paires ou en courtes chainettes, aéro-anaérobies facultatifs, mobiles par ciliature polaire ou immobiles.

une **aéromonose** ou **furonculose des salmonidés** : une maladie cosmopolite contagieuse de poissons, surtout de la famille des salmonidés due à *Aeromonas salmonicida*.

aéromontgolfière

une **aéromontgolfière** : un ballon aérostat qui s'élève au moyen de l'air raréfié.

aéromoteur

un **aéromoteur** : un moteur actionné par le vent.

Ce nom est formé d'aéro- et de moteur.

aéronaugraphie, aéronaugraphique

une **aéronaugraphie** : un traité de navigation aérienne.

elle, il est **aéronaugraphique**

aéronaute, aéronautique

une, un **aéronaute** : une personne qui monte à bord d'un aérostat et qui souvent le dirige.

elle, il est **aéronautique** : est relative, est relatif à la navigation interplanétaire.

l'**aéronautique** : la science de la navigation interplanétaire.

La mécanique du ciel _ De la sécurité dans l'air ! _ S'outiller pour décoller : Office québécois de la langue française.

Lexique de l’aéronautique : Wiktionnaire.

Le nom aéronaute est composé d'aéro- et -naute tiré du grec *nautês* « matelot ».

Le nom (une) aéronautique est la transposition savante du syntagme *nautique aérienne* sur le modèle de aérostat et aérostatique.

aéronaval, aéronavale

elle est aéronavale, il est **aéronaval** :

- est relative, est relatif à la navigation aérienne ;
- concerne les forces aériennes organiques de la marine de guerre.

elles sont aéronavales, ils sont aéronavals

l'**aéronavale** :

- l'ensemble des moyens organiques d'aéronautique dont dispose la marine de guerre ;
- l'organisation de ces moyens.

Le nom (une) aéronavale est composé d'aéro- et de naval, pris au féminin comme substantif, probablement à cause du genre féminin des mots désignant la plupart des autres corps militaires (artillerie, infanterie, marine...), ou est une condensation des syntagmes *aviation navale*, ou plus probablement *aéronautique navale* (à comparer avec aéronautique).

aéronef

un **aéronef** : un terme générique désignant tout appareil capable de se diriger dans les airs. Jusqu'au début du 20ème siècle, le mot aéronef était réservé aux engins capables de manœuvrer et reposant pour la plupart sur le principe du plus lourd que l'air, par opposition au mot aérostat pour les engins d'une technique plus ancienne reposant sur le principe du plus léger que l'air et très difficilement manœuvrables. Le nom aéronef a cependant gardé un sens plus général que le nom avion.

un **aéronef à décollage court et atterrissage vertical** ou ADCAV : [défense - aéronautique] un avion capable de franchir un obstacle de 15 m de hauteur situé à 450 m du début de la course au décollage et d'atterrir verticalement. En anglais : *short take-off and vertical landing aircraft ; STOVL aircraft*. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

un **aéronef de combat** : [aéronautique - défense / opérations] un aéronef militaire à voilure fixe ou tournante, destiné à effectuer des missions de combat visant des objectifs aériens, terrestres ou maritimes. En anglais : *combat aircraft*. Voir aussi : aéronef polyvalent. Journal officiel de la République française du 23/09/2015.

un **aéronef polyvalent** : [aéronautique - défense / opérations] un aéronef conçu pour effectuer plusieurs types de missions, avec ou sans changement de configuration. En anglais : *multirole aircraft*. Voir aussi : aéronef de combat, avion de transport et de ravitaillement. Journal officiel de la République française du 20/09/2016.

un **(aéronef) ultraléger motorisé** ou ULM : [aéronautique - sports aériens] un aéronef monoplace ou biplace, à portance élevée, dont la puissance motrice et la masse sont limitées par la règlementation, et qui ne nécessite pas d'infrastructure au sol pour le décollage et l'atterrissage. En anglais : *microlight aeroplane*. Voir aussi : paramoteur. Journal officiel de la République française du 19/12/2010.

À l'origine vers 1850 et jusqu'au début du 20ème siècle, le mot aéronef était réservé aux engins capables de manœuvrer et reposant pour la plupart sur le principe du plus lourd que l'air, par opposition au mot aérostat (engins d'une technique plus ancienne reposant sur le principe du plus léger que l'air et très difficilement manœuvrables). Au 20ème siècle, vieilli comme terme technique, le mot aéronef est supplanté par avion qui désigne l'espèce la plus développée du genre ; aéronef est cependant resté vivant comme terme juridique dans les textes réglementant la navigation aérienne, où il désigne tout objet aérien : ballons captifs ou libres, dirigeables (dans ce sens aéronef a évincé aérostat), aéroplanes, avions, hélicoptères, etc.

Ce nom est composé d'aéro- qui, dominant, a remplacé aéri- dans tout le vocabulaire de la navigation aérienne, et de nef.

aéronomie

l'**aéronomie** : la science des régions supérieures de l'atmosphère.

Ce nom est composé d'aéro- et -nomie tiré du grec *nomos* « loi ».

aéropathie

une **aéropathie** : toute maladie due à des modifications de la pression atmosphérique comme le mal de l'air ou la maladie des caissons.

Ce nom est formé d'aéro- et -pathie.

aéropause

une **aéropause** : [spatiologie / véhicules aérospatiaux] la limite supérieure de la partie de l'atmosphère terrestre où la densité de l'air permet la sustentation des aéronefs. L'aéropause ne peut pas être associée à une

altitude précise ; on admet généralement qu'elle se situe entre 50 et 60 km. L'aéropause correspond à la limite inférieure de l'espace extra-atmosphérique. En anglais : *aeropause*. Voir aussi : espace extra-atmosphérique, zone aérospatiale de transition. Journal officiel de la République française du 06/06/2014.

aérophage, aérophagie

elle, il est **aérophage** ou **aérivore**

une **aérophagie** : une déglutition le plus souvent involontaire d'une certaine quantité d'air qui pénètre dans l'œsophage et l'estomac, provoquant des dilatations de l'œsophage et de l'estomac, des éructations, des ballonnements, ainsi que des phénomènes de dyspepsie, voire des douleurs précordiales simulant un angor.

Ce nom est composé d'aéro- et de -phagie tiré du grec *phageîn* « manger ».

aérophilatélie

l'**aérophilatélie** : une branche de la philatélie, limitée aux timbres utilisés par les postes aériennes.

aérophile, aérophilie, aerophilum

une bactérie **aérophile** : à laquelle l'air est nécessaire.

une espèce végétale aérophile : se développant dans des zones fortement soumises au vent.

une bactérie **micro-aérophile** : qui cultive sous une pression partielle d'oxygène nettement inférieure à celle de l'air.

une **aérophilie** : le caractère d'une bactérie aérophile.

Calodium aerophilum : un nématode cosmopolite, autrefois dénommé *Capillaria aerophila*, de la famille des *Trichinellidae*, long de 20 à 30 mm, parasite des voies aériennes de divers mammifères et parfois de l'Homme.

Le mor aérophile est composé d'aéro- et de -phile.

aérophobe, aérophobie

elle, il est **aérophobe** : craint le contact de l'air en mouvement.

une, un **aérophobe** : celle, celui qui craint le contact de l'air en mouvement.

une **aérophobie** : une crainte maladive de l'air ou du vent.

Le mot aérophobe est emprunté au latin *aerophobus* « qui craint l'air ».

Le nom (une) aérophobie est composé d'aéro- et phobie.

aérophone

A. un oiseau **aérophone** : qui a une voix sonore.

les **aérophones** : une famille d'oiseaux de l'ordre des échassiers.

B. un **aérophone** :

- une sorte d'orgue à vapeur ;
- un instrument à vent et à clavier.

les **aérophones** : des instruments à vent.

C. un **aérophone** : un appareil inventé en 1878 par Edison pour amplifier la voix humaine.

Ce mot est composé d'aéro- et -phone.

aérophore

une trachée aérophore, un vaisseau **aérophore** : qui transporte de l'air.

un **aérophore** : un appareil qui sert à renouveler l'air dans les milieux viciés.

Ce mot est composé d'aéro- et -phore.

aérophyte

une (plante) aérophyte ou un **aérophyte** : une plante qui vit dans l'air sans puiser sa nourriture dans le sol.

un **aérophyte** : un épiphyte ne disposant d'eau que par les précipitations.

Ce mot est composé d'aéro- et -phyte.

aérophyton

un **aérophyton** : un genre de champignons mucédinés.

aéro- correspond à air « gaz ».

aéroplace

une **aéroplace** : un organisme permanent détaché par une compagnie de navigation aérienne sur un terrain d'aviation.

Aux débuts de l'aviation commerciale, les compagnies (Latécoère, l'Aéro-postale,...) utilisaient pour leurs escales, soit leurs propres terrains, soit des terrains qui ne leur appartenaient pas, où elles entretenaient un service permanent, doté le plus souvent de ses propres moyens de transmission (téléphone, radio, T. S. F.) ; le chef de ce service, chef d'aéroplace, était responsable, tant devant sa compagnie que devant le commandant du terrain, des mouvements sur ce terrain des personnes et des appareils de la compagnie à laquelle il appartenait. Cette pratique a été abandonnée quand l'autorité absolue sur tous les appareils a été donnée aux services de la tour de contrôle des aérodromes.

Ce nom est composé de aéro- et de place dans son acception militaire « services d'un commandant de place ».

aéroplanchiste

une, un **aéroplanchiste** : [sports de glisse - sports aériens] une pratiquante, un pratiquant de planche aérienne. En anglais : *skyboarder*. Voir aussi : planche aérienne. Journal officiel de la République française du 26/11/2008.

aéroplancton

un **aéroplancton** : l'ensemble des organismes vivant en suspension dans l'atmosphère et se déplaçant au gré du vent.

aéroplane, aéroplanie

un **aéroplane** : tout appareil de locomotion aérienne, se maintenant dans les airs grâce à des surfaces portantes planes, et à sa vitesse procurée par des propulseurs à hélice, par opposition à un aérostat.

un **gyroplane** : un appareil dans lequel des hélices inclinées jouent le double rôle de sustentateurs et de propulseurs.

l'**aéroplanie** : la science de l'aéroplane.

une aéroplanie : un espace aérien.

Pour l'étymologie d'aéroplane, voir : CNRTL.

aéropleurie

une **aéropleurie** : un pneumothorax.

aéro-pompe

une **aéro-pompe**

aéroponie, aéroponique

une **aéroponie** ou **culture aéroponique** : [agriculture] une culture hors sol dans laquelle les racines des plantes sont placées dans un brouillard de solutions nutritives. En anglais : *aeroponics*. Voir aussi : aquaponie. Journal officiel de la République française du 12 septembre 2023.

aéroport

un **aéroport** :

- un lieu aménagé pour le départ, l'arrivée, les escales des lignes aériennes, et comprenant notamment l'aérogare, le service d'aide à la navigation, les pistes, les hangars ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'aéroport : Wiktionnaire.

Ce nom est formé d'aéro- et port.

aéroporté

elle est aéroportée, il est **aéroporté** :

- est transporté(e) par voie aérienne ;
- où sont engagées des troupes aéroportées.

Ce mot est formé d'aéro- et porté, le participe passé de porter. On a lu aussi aérotransporté.

aéroportuaire

elle, il est **aéroportuaire** : est relative, est relatif à un aéroport, à son aménagement.

Ce mot est dérivé d'aéroport d'après portuaire.

aéropostal, Aéropostale

elle est aéropostale, il est **aéropostal** : concerne la poste aérienne.
elles sont aéropostales, ils sont aéropostaux

l'**Aéropostale** : la Compagnie générale aéropostale : un service français de liaison aérienne pour le transport du courrier.

Ce mot est formé d'aéro- et postal.

Aéroprofil

Aéroprofil : un type de carrosserie, de profilage. [?]

aéroréfrigérant

un **aéroréfrigérant** : un échangeur de chaleur utilisé dans l'industrie.

aéro- correspond à air « gaz ».

aérosacculite

A. une **aérosacculite** : une inflammation des sacs aériens des oiseaux par infection.

B. une **aérosacculite** ou **MRC, maladie respiratoire chronique** : une maladie infectieuse, contagieuse, transmissible par l'oeuf et par contact, spéciale aux gallinacés , due à un mycoplasme, *Mycoplasma gallisepticum*.

voir le dictionnaire des sciences animales.

aéroscaphe

un **aéroscaphe** : un appareil de navigation aérienne, fictif ou encore à l'état de projet, désignant une sorte d'aérostat dirigeable ou d'aéroplane.

Ce nom est formé d'aéro- et scaphe du grec σ κ ά φ η « barque ».

aéroscope

un **aéroscope** : un pulviscope, un appareil servant à évaluer la quantité de poussière contenue dans l'air.

Ce nom est formé d'aéro- et -scope.

aérosialophagie

une **aérosialophagie** : un terme obsolète désignant une déglutition simultanée d'air et de salive, entrainant des troubles digestifs par aérogastrie.

aérosol, aérosoliseur, aérosolthérapie

un **aérosol** :

- un ensemble de particules solides ou liquides en suspension dans l'air, d'une grosseur type entre 0,01 et 10 microns, qui demeure dans l'atmosphère au minimum pendant plusieurs heures ;
- un système réalisant cette suspension ;
- en savoir plus : Géoconfluences

un **aérosoliseur** : un dispositif médical produisant des aérosols.

un système de nébulisation pour **aérosolthérapie**

Le nom (un) aérosol est composé d'aéro- et du français sol, un substantif masculin, en chimie, emprunté à l'anglais *sol* (une forme abrégée de l'anglais *solution*), « solution liquide ou suspension colloïdale », inventé (ainsi que *gel*) par T. Graham, avant 1869, attesté en 1899.

aérosondage

un **aérosondage** : un sondage par ballon des hautes régions de l'atmosphère.

Ce nom est composé d'aéro- et sondage.

aérospatial, aérospatiale

elle est aérospatiale, il est **aérospatial** :

- est relative, est relatif à l'aéronautique et à l'astronautique ;
- a trait aux domaines aéronautique et spatial. En anglais : *aerospace*. Voir aussi : aérospatial. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.
- elle est aérospatiale, il est aérospatial : est capable d'évoluer tant dans l'atmosphère terrestre que dans l'espace extra-atmosphérique. En anglais : *aerospace*. Voir aussi : aérospatial,espace extra-atmosphérique. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

elles sont aérospatiales, ils sont aérospatiaux

l'**aérospatiale** : l'ensemble des sciences et des techniques ayant trait à la navigation aéronautique et astronautique.

Ces mots sont composés d'aéro- et spatial.

aérosphère

une **aérosphère** : un nom donné à la masse d'air qui entoure le globe terrestre, à l'atmosphère.

Ce nom est composé d'aéro- et sphère.

aérostat, aérostatie, aérostatier, aérostation, aérostatique, aérostier

un **aérostat** : un appareil couramment appelé ballon, capable de s'élever et de se maintenir dans les airs, comprenant un ballon sustentateur gonflé d'un gaz plus léger que l'air, une nacelle et un filet reliant le ballon à la nacelle.

les aérostats captifs ou libres, les ballons-sondes, les (aérostats) dirigeables.

une **aérostatie** : un mot qui s'est dit pour aéronautique et aérostation.

une **aérostation** : la construction ou le fonctionnement des aérostats.

elle, il est **aérostatique** :

- est relative, est relatif à l'aérostation ;
- est propre aux aérostats ;
- est relative, est relatif aux lois d'équilibre de l'air ou des gaz au repos.

l'**aérostatique** :

- la science des aérostats fixes ou libres ;
- la partie de la physique qui traite de l'équilibre de l'air ou des gaz au repos.

une aérostière ou aérostatière, un **aérostier** ou **aérostatier** :

- une, un pilote d'un aérostat ;
- une soldate ou un soldat chargé de la manœuvre des aérostats militaires ou de l'observation à bord de ces aérostats.

Le nom (un) aérostat est composé d'aéro- et de -stat du grec σ τ α τ ός « stable, soutenu ».

Le nom (un) aérostier est la contraction d'aérostatier qui est dérivé d'aérostat avec le suffixe -ier.

aérostigmatisation

une **aérostigmatisation** ou une **stigmatisation des voyageurs aériens** [en anglais : *flight shaming*] la démarche individuelle ou collective qui consiste à critiquer et à culpabiliser les personnes qui utilisent le transport aérien, responsable d'émissions de gaz à effet de serre, et qui a pour but de les inciter à y renoncer au profit de modes de transport moins polluants. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

aérotechnie, aérotechnique

une **aérotechnie** : une étude des applications qu'on peut faire de l'air à l'industrie.

elle, il est **aérotechnique** : a trait à la fois à l'aérodynamique et à la thermodynamique.

aéro- correspond à air « milieu gazeux entourant le globe terrestre » et à aérien.

aéroterrestre

elle, il est **aéroterrestre** : concerne les forces aériennes de l'armée de terre.

Ce mot est composé d'aéro- et terrestre.

aérothérapie

une **aérothérapie** : une cure d'air, air des montagnes, de la mer, air froid, air comprimé ou raréfié, pour le traitement de certaines affections, notamment des affections pulmonaires.

une **hélio-aérothérapie** : une héliothérapie associée à l'exposition au grand air.

Le nom (une) aérothérapie est composé d'aéro- et thérapie.

aérotherme, aérothermique

un four **aérotherme** : qui est chauffé par circulation d'air chaud.

un **aérotherme** : un appareil de chauffage par air chaud.

elle, il est **aérothermique** : fonctionne au moyen de l'air chaud.

Ces mots sont composés d'aéro- et -therme, thermique.

aérothermodynamique

l'**aérothermodynamique** : la science qui étudie les phénomènes calorifiques provoqués par les écoulements aérodynamiques aux très grandes vitesses.

aéro- correspond à air « milieu gazeux entourant le globe terrestre » et à aérien.

aérothermothérapie

une **aérothermothérapie** : un traitement par air chaud.

aérotolérant

un microbe **aérotolérant** : un microbe anaérobie qui survit ou a une croissance faible au contact de l'air.

aérotone

un **aérotone** : un fusil à air comprimé.

aéro- correspond à air « gaz ».

aérotonomètre, aérotonométrie

un **aérotonomètre** : un appareil destiné à la mesure de la tension des gaz dans le sang et les autres liquides de l'organisme.

une **aérotonométrie** : une mesure de la tension des gaz dans le sang et les autres liquides de l'organisme.

aérotorpille

une **aérotorpille** : une torpille aérienne.

aérotrain

un **aérotrain** : un véhicule se déplaçant sur coussin d'air et glissant sur une voie spéciale.

Ce nom est composé d'aéro- et train.

aérotransport, aérotransporté

un **aérotransport** :

- un transport de troupes par voie aérienne ;
- les services assurant ce transport.

elle est aérotransportée, il est **aérotransporté** :

- est transporté(e) par voie aérienne ;

- où sont engagées des troupes aéroportées.

Le nom (un) aérotransport est un dérivé régressif d'aérotransporté qui est formé d'aéro- et transporté, le participe passé de transporter.

aérotropisme

un **aérotropisme** : un tropisme qui est sous la dépendance de l'air.

aérotropolis

un **aérotropolis** [aéroport et metropolis] : Géoconfluences.

aéroxydase

une **aéroxydase** : une oxydase qui fixe directement l'oxygène sur le corps à oxyder.

aéro- correspond à air « gaz ».

aérozine

une **aérozine** : un combustible pour moteur-fusée.

aéro- correspond à aéronautique et à aérien « propre à l'aviation ».

aérozoé

un (animal) **aérozoé** : un animal à l'existence duquel l'air est indispensable.

aéro- correspond à air « gaz ».

aeruginosa

Pseudomonas aeruginosa : l'espèce de *Pseudomonas* la plus pathogène pour l'homme, bactérie susceptible de coloniser, en milieu hospitalier, les patients, en particulier ceux qui présentent une immunodépression ou sont porteurs d'un corps étranger tel qu'un cathéter, une valve prothétique, une sonde, etc.

æschne, aeschnidé

les **æschnes** : des libellules de la famille des aeschnidés.
une æschne

On a lu aussi œschne et œshne.

les **aeschnidés** : la famille d'insectes odonates (du sous-ordre des anisoptères) comprenant de grandes libellules, dont l'aeschne ou grande demoiselle.

Le nom (une) æschne est emprunté au latin scientifique *aeshna* « insecte de l'ordre des odonates », attesté sous la forme *aeschna* en 1802.

Le nom (des) aeschnidés a supplanté le terme *aeschninés* emprunté au latin scientifique *aeschninae*, après aeschnoides et aeschnides.

Æschynomene

Æschynomene : des légumineuses fourragères tropicales aquatiques, poussant en zones inondées et près des cours d'eau.

Aesculapius

en latin : *Aesculapius*, en grec : A σ κ λ η π ι ο΄ ς « Esculape, dieu de la médecine »

l'art d'Esculape : la médecine.

une, un disciple d'Esculape : une, un médecin.

æsthésiomètre

un **æsthésiomètre** : un instrument servant à mesurer les variations de la sensibilité tactile des diverses parties du corps.

Le nom (un) æsthésiomètre est dérivé du radical du grec α ι΄ σ θ η σ ι ς « sensation » (esthésio-), avec l'élément suffixal -mètre tiré du grec μ ε΄ τ ρ ο ν « instrument qui sert à mesurer ».

-aète

La terminaison -**aète** vient du latin -*aetus* tiré du grec α᾽ ε τ ο΄ ς « aigle » :

- un circaète : un rapace.
- un gypaète : un rapace diurne.
- un lophaète ou lophaetus : un rapace.
- un uraète : un aigle d'Australie.

æthéogame, æthéogamie

des plantes **æthéogames** : qui appartiennent à l'æthéogamie.

un **æthéogame** : le nom donné par certains auteurs à un groupe considérable de végétaux.

une **æthéogamie** : l'état d'une plante chez laquelle on suppose que la génération a lieu par le concours des deux sexes, quoique le mode n'en soit pas encore bien connu.

Le mot æthéogame, proposé par le botaniste Palisot de Beauvais, est composé de æthéo-, du grec α᾽ η΄ θ η ς « inaccoutumé » et de -game issu du grec γ α΄ μ ο ς « mariage ». L'orthographe aéthéogame aurait été plus conforme.

ætherophon

un **ætherophon** : une sorte de piano électrique.

Le nom (un) ætherophon est composé par emprunt aux radicaux du grec α ι᾽ θ η΄ ρ « air » et φ ω ν η΄ « son des instruments » (voir : -phone).

æthuse

une **æthuse** ou **éthuse** : un genre de plantes, âcres et parfois toxiques, de la famille des ombellifères.

Ce nom est emprunté au latin savant *aethusa*, du participe du grec « bruler » employé substantivement pour désigner notamment une variété de cigüe.

aétite

une **aétite** : une pierre d'aigle, une variété de peroxyde de fer.

On a lu aussi ætite.

Le nom (une) aétite est emprunté au latin *aetites* « pierre d'aigle qui se trouve dans l'aire de l'aigle » emprunté lui-même au grec α᾽ ε τ ι΄ τ η ς [λ ι΄ θ ο ς] « aétite, pierre qu'on trouvait, disait-on, dans les nids d'aigle » formé sur le radical de α᾽ ε τ ο΄ ς « aigle ».

aevia

un **aevia** : une abréviation du mot alléluia.

Ce nom est formé des voyelles du mot alléluia.

AF

à faire

A. des courses **à faire**, un travail à faire : à réaliser.

avoir **à faire** : devoir s'occuper de quelque chose.

avoir du taf : avoir du travail à faire.

aller au taf, vélotafer

B. avoir **affaire** à quelqu'un : être en relation, en rapport avec lui. Dans cette expression, l'usage est d'écrire affaire, en un mot, mais cette orthographe se fonde sur des habitudes prises plutôt que sur des raisons de sens. Le nom (une) affaire est dérivé de faire, avec le préfixe a-.

afanaf

afanaf ou **afnaf** : moitié-moitié.

Le mot afanaf ou afnaf est emprunté à l'anglais *half-and-half* « moitié-moitié ». L'ancien sens « éreinté, rendu » (1916) résulte sans doute d'une mauvaise interprétation de ce mot.

afaubretti

elle est afaubrettie, il est **afaubretti** : est éberlué(e), ahuri(e).

Ce mot est issu par métathèse d'un terme régional du Centre, *afauberti* (ahuri, qui prend un mauvais chemin, qui tourne mal), du participe passé du verbe dialectal *af(f)aubertir* (ahurir « abager »). À rapprocher de l'ancien français *afouberter* « tromper quelqu'un » au 13ème siècle, un verbe dérivé de l'ancien français *fuberter* « tricher », ce dernier verbe étant lui-même dérivé de l'ancien français *foubert* « sot, jobard » qui est emprunté au nom de personne germanique *Fulbert* (à comparer avec Faubert, Foubert). Le procédé qui consiste à exprimer le concept « sot » par un anthroponyme est fréquent (l'ancien français *bernart* « sot » par exemple) ; peut-être un rapprochement a-t-il aussi été fait avec fou. L'alternance -ou-/-au- est peut-être due à l'influence de l'adjectif faux.

afébrile

elle, il est **afébrile** ou **apyrétique** : n'est pas accompagné(e) de fièvre.

aféisme

un **aféisme** : une doctrine qui nie l'existence des fées.

Ce nom peu utilisé est formé sur fée, sur le modèle d'athéisme, avec le préfixe a- privatif et le suffixe -isme.

aff

1. une eau d'**aff** ou d'**affe** : une eau-de-vie.

L'origine du nom affe « vie » est obscure (dans ce sens, affe est plus fréquent qu'aff).

2. une **aff** ou affaire : un mauvais coup, un vol.

des **affs** : des menstrues.

Le nom (une) aff « vol, mauvais coup » est obtenu par apocope, un procédé fréquent en argot, à partir de l'argot affaire de même sens.

affabilité, affable, affablement

une **affabilité** : la qualité ou le caractère consistant à être affable.

elle, il est **affable** :

- se montre d'un accueil bienveillant et engageant envers les personnes qui viendraient à l'approcher ;
- est le propre d'une personne affable.

affablement : d'une manière affable, aimablement.

Le nom (une) affabilité est emprunté au latin *affabilitas*. Le mot affable est emprunté au latin *affabilis* de même sens.

affabulateur, affabulation, affabuler

une affabulatrice, un **affabulateur** : celle qui présente comme réel ce qu'elle a imaginé, celui qui présente comme réel ce qu'il a imaginé.

elle est affabulatrice, il est **affabulateur**

une **affabulation** :

- une morale énoncée au début ou plus généralement à la fin d'une fable, d'un apologue ;
- une moralité tirée d'un évènement symbolique ;
- une organisation méthodique d'un sujet en « fable », c'est-à-dire en intrigue d'une pièce de théâtre, en trame d'un récit imaginaire ;
- un récit inventé de toutes pièces.

affabuler :

- organiser en épisodes continus le thème d'une œuvre d'imagination ;
- arranger la réalité à sa manière ;
- présenter comme réels des faits imaginés par l'esprit.

une **fable** :

- ce qui sert de matière, de sujet à un récit ; l'ensemble des faits constituant le fond d'une œuvre ;
- un sujet de conversations, de propos souvent ironiques ou défavorables concernant les faits et gestes d'une personne ;
- un récit, le plus souvent symbolique, dans lequel l'imagination intervient pour une grande part ;
- un récit ayant trait à l'Antiquité, relatant notamment les hauts faits des dieux et des héros de la mythologie ;
- un court récit allégorique, le plus souvent en vers, qui sert d'illustration à une vérité morale ; une allégation fausse, récit mensonger.

fabuler :

- présenter comme réels des faits imaginés par l'esprit ;
- construire une œuvre sous forme de fable, de récit d'imagination.

une fabulatrice, un **fabulateur** : celle, celui qui présente comme réels des récits imaginaires.

elle est fabulatrice, il est **fabulateur** : est relative, est relatif à la faculté d'imagination.

une **fabulation** :

- une affabulation, l'organisation des faits constituant le fond d'une œuvre littéraire ;
- un récit imaginaire ;
- l'ensemble des récits à caractère imaginaire se rapportant à l'histoire d'une nation, à la mythologie ;
- une tendance à présenter des récits imaginaires, de façon plus ou moins organisée et cohérente, comme étant réels ;
- l'activité de l'imagination.

Le nom affabulation a d'abord désigné le sens moral d'une fable, d'un apologue, puis la trame d'un récit, d'une pièce de théâtre et enfin, par extension, la construction de l'intrigue dans une œuvre de fiction ; ces deux derniers sens sont les seuls encore en usage aujourd'hui. Avec l'article défini élidé « l' », affabulation forme un groupe nominal, l'affabulation, qui est l'homophone d'un autre groupe nominal dans lequel entre cette fois-ci l'article défini non élidé « la » : la fabulation. On se gardera de confondre affabulation et fabulation, cette dernière étant la tendance, parfois pathologique, à présenter comme vrais des récits imaginaires, et l'on fera de même pour les deux verbes correspondants, affabuler et fabuler. En savoir plus : Académie française.

Le nom (une) fabulation est une formation savante sur le latin classique *fabula* « propos, paroles » « récit fictif, pièce de théâtre, narration, conte, apologue », duquel provient aussi le nom (une) fable.

Le nom (une) affabulation est emprunté au bas latin *affabulatio* « moralité d'une fable ».

affacturage, affacturer, affactureur

[finance]

un **affacturage** : une opération ou une technique de gestion financière par laquelle, dans le cadre d'une convention, une entreprise gère les comptes clients d'entreprises en acquérant leurs créances, en assurant le recouvrement pour son propre compte et en supportant les pertes éventuelles sur des débiteurs insolvables. En anglais : *factoring*. Une variante en est l'**affacturage à forfait** (appelé en anglais : *forfeiting*). Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

affacturer : pratiquer l'affacturage. En anglais : *factor*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **affactureur** : une entreprise pratiquant l'affacturage. En anglais : *factor*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **affactureur à forfait** : En anglais : *forfaitor ; forfeiter*. Journal officiel de la République française du 26/03/2004.

Le nom (un) affacturage est formé sur facture, avec le préfixe a- et le suffixe -age.

affadi, affadir, affadissant, affadissement

elle est affadie, il est **affadi** :

- est rendu(e) ou devenu(e) fade, plus fade ;
- est douçâtre, écœurante ou écœurant ;
- pour l'estomac, la bouche, est écœuré(e), dégouté(e) ;
- pour une personne ; est affaibli(e), amolli(e).

affadir :

- affecter d'une sensation désagréable, écœurer ;
- rendre fade par un excès de douceur ;
- affaiblir la vigueur originelle d'une chose.

j'affadis, tu affadis, il affadit, nous affadissons, vous affadissez, ils affadissent ;
j'affadissais ; j'affadis ; j'affadirai ; j'affadirais ;
j'ai affadi ; j'avais affadi ; j'eus affadi ; j'aurai affadi ; j'aurais affadi ;
que j'affadisse, que tu affadisses, qu'il affadisse, que nous affadissions, que vous affadissiez, qu'ils affadissent ;
que j'affadisse, qu'il affadît, que nous affadissions ; que j'aie affadi ; que j'eusse affadi ;
affadis, affadissons, affadissez ; aie affadi, ayons affadi, ayez affadi ;
(en) affadissant.

s'affadir :

- perdre sa saveur, devenir insipide ;
- devenir fade, perdre toute vigueur, toute originalité.

je m'affadis, tu t'affadis, il s'affadit, nous nous affadissons, vous vous affadissez, ils s'affadissent ;
je m'affadissais ; je m'affadis ; je m'affadirai ; je m'affadirais ;
je me suis affadi(e) ; je m'étais affadi(e) ; je me fus affadi(e) ; je me serai affadi(e) ; je me serais affadi(e) ;
que je m'affadisse, que tu t'affadisses, qu'il s'affadisse, que nous nous affadissions, que vous vous affadissiez, qu'ils s'affadissent ;
que je m'affadisse, qu'il s'affadît, que nous nous affadissions ; que je me sois affadi(e) ; que je me fusse affadi(e) ;
affadis-toi, affadissons-nous, affadissez-vous ; sois affadi(e), soyons affadies, soyons affadis, soyez affadi(e)(es)

(s) ;
(en) s'affadissant.

elles se sont affadies, elles sont affadies.
elles se sont affadi les échanges, elles ont affadi les échanges, elles se les sont affadis.

elle est affadissante, il est **affadissant** :

- affadit ;
- est écœurante ou écœurant ;
- produit une sensation désagréable ;
- rend fade, amollit.

un **affadissement** :

- l'action de s'affadir ; l'état qui en résulte ;
- l'état d'une chose dont la saveur trop doucereuse produit de l'écœurement ;
- l'état d'une chose dont la saveur a perdu toute force ;
- un écœurement ;
- l'état de ce qui a perdu toute vigueur ;
- l'état de ce qui a perdu toute vitalité et tout intérêt.

Le verbe affadir est dérivé de fade, avec le préfixe a-.

affaibli, affaiblir, affaiblissant, affaiblissement

elle est affaiblie, il est **affaibli** :

- est devenu(e) faible ;
- est devenu(e) physiquement plus faible ;
- est matériellement amoindrie, numériquement réduite ; est matériellement amoindri, numériquement réduit ;
- est diminué(e) moralement, est appauvri(e) intellectuellement ;
- a perdu de son intensité, est adouci(e), atténué(e).

une affaiblie, un **affaibli** :

- une personne physiquement diminuée, déficiente ;
- une personne moralement amoindrie.

affaiblir :

- rendre progressivement plus faible ;
- en savoir plus : CNRTL.

j'affaiblis, tu affaiblis, il affaiblit, nous affaiblissons, vous affaiblissez, ils affaiblissent ;
j'affaiblissais ; j'affaiblis ; j'affaiblirai ; j'affaiblirais ;
j'ai affaibli ; j'avais affaibli ; j'eus affaibli ; j'aurai affaibli ; j'aurais affaibli ;
que j'affaiblisse, que tu affaiblisses, qu'il affaiblisse, que nous affaiblissions, que vous affaiblissiez, qu'ils affaiblissent ;
que j'affaiblisse, qu'il affaiblît, que nous affaiblissions ; que j'aie affaibli ; que j'eusse affaibli ;
affaiblis, affaiblissons, affaiblissez ; aie affaibli, ayons affaibli, ayez affaibli ;
(en) affaiblissant.

s'affaiblir :

- devenir physiquement plus faible, perdre une partie de ses forces, de sa vitalité ;
- devenir moralement faible, perdre une partie de sa force psychique ;
- perdre de son intensité, s'amoindrir, s'estomper ;
- diminuer progressivement d'intensité ;
- baisser en concentration chimique ;
- diminuer d'épaisseur, perdre de sa solidité ;
- perdre une partie de sa valeur harmonique ;
- perdre de son éclat, s'atténuer.

je m'affaiblis, tu t'affaiblis, il s'affaiblit, nous nous affaiblissons, vous vous affaiblissez, ils s'affaiblissent ;
je m'affaiblissais ; je m'affaiblis ; je m'affaiblirai ; je m'affaiblirais ;
je me suis affaibli(e) ; je m'étais affaibli(e) ; je me fus affaibli(e) ; je me serai affaibli(e) ; je me serais affaibli(e) ;
que je m'affaiblisse, que tu t'affaiblisses, qu'il s'affaiblisse, que nous nous affaiblissions, que vous vous affaiblissiez, qu'ils s'affaiblissent ;

que je m'affaiblisse, qu'il s'affaiblît, que nous nous affaiblissions ; que je me sois affaibli(e) ; que je me fusse affaibli(e) ;
affaiblis-toi, affaiblissons-nous, affaiblissez-vous ; sois affaibli(e), soyons affaiblies, soyons affaiblis, soyez affaibli(e)(es)(s) ;
(en) s'affaiblissant.

elles se sont affaiblies, elles sont affaiblies.
elles se sont affaibli les opposants, elles ont affaibli les opposants, elles se les sont affaiblis.

elle est affaiblissante, il est **affaiblissant** :

- rend physiquement faible, altère la santé, diminue la vitalité d'une personne ;
- prive d'une partie de la force morale.

aller s'affaiblissant ou en s'affaiblissant : perdre peu à peu de ses forces, décliner progressivement ; perdre de son influence.

un **affaiblissement** :

- voir : CNRTL ;
- [télécommunications] une diminution d'une puissance électrique, acoustique ou électromagnétique entre deux points ; par extension, l'expression quantitative de cette diminution par le rapport, généralement en décibels, de la valeur en deux points d'une puissance ou d'une grandeur qui est liée à la puissance par une relation bien définie. Par extension, le terme « affaiblissement » peut désigner le rapport des puissances dans une situation donnée et dans une situation de référence. Exemple : affaiblissement d'insertion. Dans certains cas, l'affaiblissement est l'inverse du gain. Le terme « affaiblissement » est conseillé, mais dans certaines techniques on utilise aussi le terme « atténuation ». En revanche, le terme « perte » est déconseillé dans ce sens, de même que « perte d'insertion » au sens d'« affaiblissement d'insertion ». En anglais, le terme *loss* peut avoir le sens d'« affaiblissement » ou celui de « perte ». En anglais : *attenuation ; loss*. Voir aussi : gain. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une solution affaiblisseuse, un bain **affaiblisseur** : en photographie, dans lesquels on plonge les clichés qui ont subi un excès de pose ou un excès de développement.

un **affaiblisseur** :

- un bain servant à diminuer l'opacité d'un cliché ou à éliminer un léger voile gris sur une épreuve ;
- une personne dont l'action amoindrit la vigueur de l'homme, de la société.

Le verbe affaiblir est dérivé de faible, avec le préfixe a-.

affainéanti, affainéantir

elle est affainéantie, il est **affainéanti** :

- est devenue fainéante, molle ; est devenu fainéant, mou ;
- est avachi(e).

affainéantir : rendre fainéant, mou.

j'affainéantis, tu affainéantis, il affainéantit, nous affainéantissons, vous affainéantissez, ils affainéantissent ;
j'affainéantissais ; j'affainéantis ; j'affainéantirai ; j'affainéantirais ;
j'ai affainéanti ; j'avais affainéanti ; j'eus affainéanti ; j'aurai affainéanti ; j'aurais affainéanti ;
que j'affainéantisse, que tu affainéantisses, qu'il affainéantisse, que nous affainéantissions, que vous affainéantissiez, qu'ils affainéantissent ;
que j'affainéantisse, qu'il affainéantît, que nous affainéantissions ; que j'aie affainéanti ; que j'eusse affainéanti ;
affainéantis, affainéantissons, affainéantissez ; aie affainéanti, ayons affainéanti, ayez affainéanti ;
(en) affainéantissant.

s' affainéantir :

- devenir fainéant ;
- se laisser aller à la paresse, à la mollesse.

je m'affainéantis, tu t'affainéantis, il s'affainéantit, nous nous affainéantissons, vous vous affainéantissez, ils s'affainéantissent ;
je m'affainéantissais ; je m'affainéantis ; je m'affainéantirai ; je m'affainéantirais ;
je me suis affainéanti(e) ; je m'étais affainéanti(e) ; je me fus affainéanti(e) ; je me serai affainéanti(e) ; je me serais affainéanti(e) ;
que je m'affainéantisse, que tu t'affainéantisses, qu'il s'affainéantisse, que nous nous affainéantissions, que vous vous affainéantissiez, qu'ils s'affainéantissent ;

que je m'affainéantisse, qu'il s'affainéantît, que nous nous affainéantissions ; que je me sois affainéanti(e) ; que je me fusse affainéanti(e) ;
affainéantis-toi, affainéantissons-nous, affainéantissez-vous ; sois affainéanti(e), soyons affainéanties, soyons affainéantis, soyez affainéanti(e)(es)(s) ;
(en) s'affainéantissant.

Le verbe affainéantir est dérivé de fainéant, avec le préfixe a-.

affairage, affaire, affairé, affairement, affairer, affaireusement, affaireux, affairisme, affairiste

un **affairage** : des occupations mineures et quelque peu désordonnées.

une **affaire** :

- une action en projet ou en cours, à laquelle une ou plusieurs personnes sont directement ou indirectement intéressées ;
- une chose abstraite ou concrète à laquelle une ou plusieurs personnes sont intéressées ;
- en savoir plus : CNRTL ; France Terme.

une **affaire gelée** ou **affaire dormante** : [droit] une affaire pénale non élucidée mais non prescrite, qui est susceptible d'être réexaminée après un long délai à la lumière d'éléments nouveaux apportés notamment par le progrès des moyens d'analyse. En anglais : *cold case*. Journal officiel de la République française du 31/08/2019.
une femme d'affaires, un homme d'affaires

Les sens du nom affaire sont nombreux. Employé au pluriel, affaires a entre autres le sens « activités commerciales, économiques ou financières »; c'est ce sens qu'on a dans gens d'affaires, chiffre d'affaires, voyage d'affaires, etc. On dira également faire des affaires ou faire affaire (au singulier cette fois) avec une personne physique ou morale, avec le sens « traiter, conclure un marché ». Faire des affaires s'emploie aussi sans complément; cette expression signifie alors « faire du commerce, exercer une activité commerciale ». L'expression *en affaires* se rencontre dans certains contextes en français, mais, au Québec, c'est sous l'influence de l'anglais *to be in business* qu'on emploie fréquemment *être en affaire(s)*, dans le sens d'« exercer une activité commerciale ou financière ». On lui préférera l'expression *être dans les affaires*.
En savoir plus : Office québécois de la langue française

A. avoir **à faire** : devoir s'occuper de quelque chose.

avoir du taf, du travail à faire.

B. avoir **affaire** à quelqu'un : être en relation, en rapport avec lui. Dans cette expression, l'usage est d'écrire affaire, en un mot, mais cette orthographe se fonde sur des habitudes prises plutôt que sur des raisons de sens.

elle est affairée, il est **affairé** :

- est très absorbé(e) ou très agité(e) par le grand nombre de ses occupations, ou le laisse paraitre ;
- est le propre de personnes affairées.

être affairé à : être très occupé à.

être affairé de : être très occupé par, très préoccupé de.

un **affairement** : une activité excessive proche du surmenage ou de l'agitation.

s'affairer : faire montre d'empressement dans son travail et, le cas échéant, d'agitation.

s'affairer à : être très occupé à.

Ce verbe, comme l'adjectif affairé, a sans doute désigné d'abord des activités serviles ou matérielles comme celles qui sont confiées à des domestiques, à des intendants. De là sans doute la note péjorative qui parfois s'attache au mot, qui est tout à fait sorti de ses humbles origines.

elle est affaireuse, il est **affaireux** :

- donne fort à faire, est très absorbante ou absorbant ;
- absorbe sans profit un temps utile.

affaireusement : avec embarras d'affaires.

un **affairisme** : la tendance qui, dans les affaires, pousse à la spéculation et vise à des résultats lucratifs sans s'embarrasser de scrupules.

une, un **affairiste** : celle, celui qui privilégie la spéculation sur les transactions financières et commerciales.

Le nom (une) affaire est dérivé du verbe faire, avec le préfixe a-.

Le mot affairé est dérivé d'affaire.

Le verbe s'affairer est formé sur affairé pris à tort pour un participe passé. Ce verbe pourrait être d'origine dialectale, de là être passé dans l'usage populaire, puis familier, enfin dans la langue courante.

affaissé, affaissement, affaisser

elle est affaissée, il est **affaissé** :

- est ployé(e) (comme) sous un poids ;
- est abattu(e), accablé(e), a perdu sa vitalité sous l'effet d'un agent externe ou interne

un **affaissement** :

- l'action de s'affaisser ;
- l'action de se relâcher, de baisser de niveau ;
- l'état de ce qui est affaissé.

un **affaissement d'une monocouche** : [chimie physique] la perte du caractère bidimensionnel d'une monocouche flottante sous l'effet d'une pression latérale excessive. En anglais : *monolayer collapse*. Voir aussi : monocouche flottante, séquence de Langmuir. Journal officiel de la République française du 15/06/2003.

affaisser quelque chose : en abaisser le niveau, l'enfoncer en le faisant ployer sous une forte pression.

affaisser une personne, son jugement, son esprit,... : en diminuer fortement la vitalité sous l'effet d'un agent externe ou interne.

s'affaisser (sous) :

- baisser de niveau, s'enfoncer en ployant sous l'effet d'un agent externe ou interne ;
- s'abaisser, s'enfoncer en ployant sous une pression ;
- baisser de niveau, s'effondrer en ployant sous la pression d'un agent extérieur ;
- se relâcher, tomber en langueur ;
- ne plus se soutenir, tomber, s'effondrer ;
- se baisser, s'effondrer sous l'action d'un agent externe ou interne ;
- perdre sa vitalité.

Le verbe affaisser est dérivé, avec le préfixe a-, de faix (= une charge, une contrainte morale, un tassement dans un édifice récemment construit) du latin classique *fascis* « faisceau ; fardeau ».

affait, affaît, affaitage, affaitement, affaiter, affaîter, affaiteur

1. un **affait** :

- un lieu où l'on affaite, où l'on travaille les cuirs ;
- le travail du tanneur.

un **affaitage** ou **affaitement** :

- le dressage d'un oiseau de proie ;
- le façonnage des cuirs.

affaiter :

- préparer, ajuster ;
- élever, instruire ;
- apprivoiser, dresser un oiseau de proie ;
- préparer, façonner les peaux.

une affaiteuse, un **affaiteur** :

- celle, celui qui dresse, qui apprivoise un oiseau de proie ;
- celle, celui qui prépare, façonne les peaux.

Le verbe affaiter vient du latin populaire *adfactare, affactare* « mettre en état » dérivé de *factare*, fréquentatif de *facere* « réaliser quelque chose ; créer, commettre ». Voir aussi : affété, afféterie, *affetuoso*.

2. Depuis les rectifications orthographiques de 1990, un **faîte** et ses dérivés, un **affaît**, **affaîter**, un **enfaîteau**, un **enfaîtement**, **enfaîter**, etc. peuvent être écrits sans accent circonflexe.

un **affait** : la crête d'un billon, d'un sillon, dans un champ labouré.

affaiter : garnir une toiture d'un enfaitement.

enfaiter :

- donner la forme d'un faite ;
- terminer en faite, par le haut, une meule de foin, un tas quelconque ;
- couvrir un toit d'un enfaitement, d'enfaiteaux.

Le verbe affaiter, affaîter, dérivé de faite,faîte, est supplanté par enfaiter, enfaîter.

affalé, affalement, affaler

A. [pour un navire)

elle est affalée, il est **affalé** (1) : est poussé(e) sur la côte par les vents ou par les courants.

affaler (1) un navire : le pousser vers la côte, le faire échouer, s'affaler.

affaler un cordage : le tirer en bas, le faire descendre.

affaler une personne : la faire descendre en bas du navire.

s'affaler :

- être porté vers la côte sous l'effet du vent et sans pouvoir se relever ;
- s'échouer ;
- se laisser glisser le long d'un cordage ou de quelque chose.

B. elle est affalée, il est **affalé** (2) : est effondré(e) par avachissement ou par épuisement.

un **affalement** :

- l'action de s'affaler ;
- un affaissement, un avachissement, un effondrement ;
- un épuisement, un amollissement ;
- l'état d'une personne affalée ;
- un abattement, un épuisement.

affaler (2) quelque chose : l'étendre par terre.

affaler quelqu'un : le faire tomber.

s'affaler :

- se laisser tomber d'épuisement, s'effondrer pesamment, de tout son long ; tomber pesamment ; s'étendre, se coucher ;
- se résigner à avouer, à dénoncer.

Le nom (un) affalement est dérivé de s'affaler au sens de « se laisser tomber », avec le suffixe -ment.

Le verbe affaler est emprunté, pour le sens « faire descendre un cordage, une charge », au néerlandais afhalen « faire descendre, abaisser ». Le sens « pousser (un bateau) vers la côte et le mettre en danger d'échouer » fait difficulté, voir : CNRTL.

affamant, affamation, affamé, affaméité, affamélite, affamement, affamer, affameur

elle est affamante, il est **affamant** :

- est propre à déclencher le mécanisme de la faim, ou à exciter l'appétit ;
- soulève des désirs toujours plus grands, rend insatiable.

elle est affamée, il est **affamé** :

- souffre de la faim, par absence ou privation de nourriture ;
- est avide, cupide, insatiable.

être affamé de :

- être passionnément avide de, animé du vif désir de ;
- être passionnément désireux d'accomplir ou de voir s'accomplir une action.

une écriture affamée : déliée.

un habit affamé : où l'on a trop économisé l'étoffe.

un bloc affamé : se dit d'un bloc de pierre, de marbre ou de bois, qui, après l'ébauchage, n'a plus assez de matière pour qu'on puisse donner au travail fini les dimensions prévues.

un sol affamé : qui ne retient pas l'eau, qui est peu productif.

une terre affamée : qui a perdu ses substances fertilisantes, en particulier qui a été épuisée par des plantes adventices.

une affamée, un **affamé** :

- celle, celui qui souffre de la faim ;
- celle, celui qui éprouve des désirs ardents ;
- une personne que la cupidité rend avide.

l'affamée : la bouche.

une **affaméité** : une faim insatiable, une boulimie.

un **affamélite** : un agent biologique qui déclenche le mécanisme de la faim.

un **affamement** ou une **affamation** :

- l'action d'affamer ;
- l'état de personnes affamées ;
- un désir passionné, un engouement.

affamer :

- ôter les vivres, faire souffrir de la faim par la privation de nourriture ;
- causer, exciter la faim, l'appétit ;
- rendre avide de, donner des désirs à quelqu'un en le privant de biens corporels, spirituels ou intellectuels ;
- autres sens : CNRTL.

s'affamer :

- être affamé; souffrir de la faim ;
- tomber dans la misère, le dénuement ;
- devenir plus avide.

une affameuse, un **affameur** :

- celle, celui qui cause la faim ou condamne à la misère ;
- celle, celui qui, pour s'enrichir, crée une situation de disette dans un pays.

une flânerie affameuse, un débat **affameur** :

- qui excite la faim, qui affame ;
- qui engendre des désirs, des besoins nouveaux.

Le nom (une) affaméité est dérivé d'affamé, avec le suffixe -(é)ité, d'après les mots savants du type innéité, velléité.

Le nom (un) affamélite est dérivé d'affamer, avec le suffixe -ite avec -el- emprunté à famélique.

Étant donné l'existence de l'italien *affamare* (13ème siècle) et de l'ancien provençal *afamar*, le verbe affamer est plutôt issu du latin populaire *affamare* que directement dérivé de faim.

Le mot affameur, d'abord utilisé par la Convention en 1794, est dérivé d'affamer, avec le suffixe -eur.

affaneur, affanure

une affaneuse : une ouvrière qui travaille à la journée, une journalière.
un **affaneur** : un ouvrier qui travaille à la journée, un journalier.

une **affanure** : une partie d'une récolte de grain attribuée comme salaire en nature, aux moissonneurs et aux batteurs.

Les noms régionaux (un) affaneur et (une) affanure sont dérivés d'*affaner* (ahanner) « travailler durement ».

Le verbe ahaner (= fournir un effort physique très pénible qui essouffle ; pousser des ahans ; fournir un effort moral, intellectuel, etc. très pénible) vient du latin vulgaire *afannare*.

affe

1. une eau d'**aff** ou d'**affe** : une eau-de-vie.

L'origine du nom affe « vie » est obscure (dans ce sens, affe est plus fréquent qu'aff).

2. une **aff** ou affaire : un mauvais coup, un vol.

des **affs** : des menstrues.

Le nom (une) aff « vol, mauvais coup » est obtenu par apocope, un procédé fréquent en argot, à partir de l'argot affaire de même sens.

afféagement, afféager

un **afféagement** : l'action d'afféager.

afféager : en parlant d'un seigneur ou d'un vassal : donner à féage une portion des terres nobles de son fief, soit en la cédant en simple sous-inféodation, soit en l'aliénant pour être tenue en fief ou en roture, à charge, dans les deux cas, d'une certaine redevance versée par l'acquéreur.

j'afféage, tu afféages, il afféage, nous afféageons, vous afféagez, ils afféagent ;
j'afféageais ; j'afféageai ; j'afféagerai ; j'afféagerais ;
j'ai afféagé ; j'avais afféagé ; j'eus afféagé ; j'aurai afféagé ; j'aurais afféagé ;
que j'afféage, que tu afféages, qu'il afféage, que nous afféagions, que vous afféagiez, qu'ils afféagent ;
que j'afféageasse, qu'il afféageât, que nous afféageassions ; que j'aie afféagé ; que j'eusse afféagé ;
afféage, afféageons, afféagez ; aie afféagé, ayons afféagé, ayez afféagé ;
(en) afféageant.

un **féage** : un contrat d'inféodation, le fief concédé.

Le verbe afféager est dérivé, avec le préfixe a-, de féage dont l'origine est discutée, voir : CNRTL.

affect

un **affect** : une disposition affective élémentaire, par opposition à l'intellect, que l'on peut décrire par l'observation du comportement, mais que l'on ne peut pas analyser.

Le nom (un) affect est emprunté à l'allemand *Affekt* « mouvement ou état affectif impétueux » emprunté au latin *affectus* « état, disposition de l'âme ».

affectable

A. une personne **affectable** :

- qui peut être touché(e), affligé(e) ;
- qui est susceptible de s'affecter.

B. une chose **affectable** : qui est susceptible d'être affectée à un usage.

un bien immobilier affectable : qui peut être hypothéqué.

une personne affectable : qui est susceptible d'être affecté(e) à un emploi.

Ce mot est dérivé d'affecter, avec le suffixe -able.

affectant

elle est affectante, il est **affectant** : affecte, touche, cause de la peine.

une cause affectante : qui affecte un organe de manière à le pousser à produire quelque chose.

[en philosophie] : une affectante, un **affectant** : celle, celui qui subit l'action, par opposition à une affectée, un affecté.

Ce mot vient du participe présent d'affecter.

affectataire, affectation

une **affectation** (1) de quelque chose, une affectation à quelque chose : l'action de montrer une grande prédilection pour.

une affectation :

- l'action d'afficher une attitude peu naturelle et le cas échéant peu sincère ;
- une attitude qui manque de naturel ou de sincérité.

avec affectation, sans affectation

une **affectation** (2) : l'état d'une personne affectée d'une manière pénible.

une **affectation** (3) : l'action de modifier une quantité par un coefficient.

une, un **affectataire** : une, un bénéficiaire, pour l'exercice d'une fonction définie, d'une affectation de biens.

une **affectation** (4) :

- une décision par laquelle une autorité destine ou assigne quelque chose ou quelqu'un à un usage ou à un emploi précis ;
- le fait d'être ainsi affecté ;
- en savoir plus : CNRTL.

une affectation de l'actif : Office québécois de la langue française.

allocation (à un acteur) / affectation (à un usage) : Géoconfluences.

un lieu de **pré-affectation** (pour une étudiante ou un étudiant).

une **désaffectation** : l'action de désaffecter ; le fait d'être désaffecté.

Le mto affectataire est dérivé d'affecter, étymol. 4;avec le suffixe -ataire tiré des termes juridiques empr. au latin : légataire, donataire.

Le nom (une) affectation est emprunté au latin *affectatio*, au sens « désir, recherche », synonyme de studium en latin impérial, devenu péjoratif, et « attribution » seulement en latin médiéval juridique, attesté aussi au sens de « acte de transport », un terme juridique.

affecté, affecter, affectibilité

1. un changement d'attitude, de comportement
2. un effet, une gêne
3. une quantité affectée
4. une attribution d'une fonction, d'un usage

1. elle est affectée, il est **affecté** :

- manifeste de l'affectation ;
- manque de simplicité naturelle et parfois de sincérité.

l'**affecté** : ce qui manifeste de l'affectation.

affecter :

- montrer une grande prédilection pour, s'intéresser vivement à ;
- prendre nettement telle forme, telle figure, etc. ;
- adopter une attitude avec un certain degré d'ostentation et parfois d'insincérité.

2. elle est affectée, il est **affecté** :

- est touché(e) par un malaise physique ;
- est touché(e) et ébranlé(e) par un évènement malheureux ou fâcheux.

elle est désaffectée, il est **désaffecté** : est détaché(e) de ce qui l'avait intéressé(e).

affecter :

- produire un effet sur quelqu'un ou quelque chose de manière à y déterminer une action ou une modification ;

- produire un effet de nature physique, psychique ou morale, faire une impression sur ;
- produire un effet pénible, nuire à.

s'affecter : se laisser gagner par un sentiment pénible.

désaffecter (1) : faire perdre l'intérêt pour quelque chose.

une **affectibilité** : une aptitude pour une personne, une disposition à être affecté.

3. une quantité **affectée** : qui est accompagnée par un signe, un coefficient, un exposant, etc.

affecter d'un signe une quantité, un nombre : munir une quantité quelconque d'un signe de manière à la modifier par cette marque.

affecter une chose d'un certain coefficient : la qualifier comme comportant ou impliquant un certain degré de.

4. être **affecté** (à une fonction, à un usage).

un bénéfice affecté : se dit d'un bénéfice chargé de quelque mandat, indult ou réservation du pape.

une affectée, un affecté : celle, celui à qui est attribué(e) une fonction ou un emploi.

un affecté spécial : un homme mobilisable, attaché, en cas de guerre, à un emploi civil.

elle est désaffectée, il est **désaffecté** :

- a changé d'affectation ;
- est libéré(e) d'une charge ;
- est démise, est démis de ses attributions.

affecter quelque chose à :

- lui attribuer une fonction ;
- l'attribuer à une fonction, à un usage précis.

affecter quelqu'un : le placer, par une décision consécutive à un examen de la situation, dans un emploi, dans une fonction spécialisés.

désaffecter (2) :

- faire cesser l'affectation d'un immeuble, d'un service public ;
- faire cesser ou modifier la destination première de quelque chose.

Le verbe affecter a plusieurs sens en français. Il peut signifier « feindre, simuler » lorsqu'on parle d'une attitude ou de sentiments qu'une personne n'éprouve pas réellement. Il peut aussi signifier « destiner » lorsqu'il est question soit d'une chose qu'on réserve à un usage particulier, soit d'une personne qui doit occuper une fonction. Et il peut signifier « modifier par un signe ou par une variable » lorsqu'on parle de nombres ou de notes de musique, par exemple.
Affecter peut aussi signifier « toucher, avoir un effet » lorsque son complément direct représente une personne, l'effet (qui est généralement négatif) pouvant toucher cette personne moralement ou physiquement.
Le verbe affecter est parfois critiqué lorsqu'il a le sens de « toucher, avoir un effet » et que son complément n'est pas une personne. Puisque le verbe anglais *to affect* est employé dans ce sens et que la majorité des dictionnaires français ne mentionnent pas cet emploi, on a tendance à le considérer comme un anglicisme.
Cependant, il peut aussi s'agir d'une simple extension de sens. Par ailleurs, l'emploi d'affecter dans ce sens est clair et correct du point de vue syntaxique. Cet emploi est donc acceptable. Si on préfère l'éviter, d'autres verbes peuvent être employés dans ce contexte, comme affaiblir, altérer, attaquer, atteindre, bouleverser, changer, compromettre, entraver, fausser, frapper, influer sur, influencer, nuire, modifier et souffrir. On peut aussi employer des tournures comme avoir des répercussions, des conséquences, un effet, une incidence sur; porter atteinte à et mettre en péril.
Le verbe affecter est aussi employé sous l'influence de l'anglais lorsqu'il signifie « concerner », sens qu'il n'a pas en français. On lui préférera alors les verbes atteindre, concerner, intéresser, toucher et viser, selon le contexte.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le verbe affecter est emprunté au latin *affectare* « chercher à atteindre quelque chose », puis « prendre une manière d'agir, seulement en apparence, feindre » ; « toucher par une impression physique ou morale » par l'influence d'affection ou du latin *affectus* « sentiment » ; « imputer, réserver » peut-être par réfection d'après le latin *affectare*, de l'ancien français *affaitier* « préparer, dresser, disposer », voir : affaiter, mais plus probablement emprunté au latin médiéval *affectare* « assigner ».

affectif, affectivement, affectivité

A. une sensation affective, un état **affectif** : qui provoque une réaction organique consciente.

un élément affectif : qui affecte la sensibilité élémentaire classificatrice.

B. elle est affective, il est **affectif** :

- concerne les sentiments, les émotions ;
- est caractérisé(e) par la prédominance des émotions et des sentiments ;
- est dominé(e) et organisé(e) par la faculté d'affectivité ;
- chez qui domine la vie affective ;
- est caractérisé(e) par une certaine disposition à suivre les impulsions de la vie affective ;
- concerne les états de plaisir ou de douleur, de quelque ordre et de quelque intensité qu'ils soient, physique comme moral, sensations comme sentiments, émotions et passions.

Affectueux signifie « qui manifeste de l'affection, de la tendresse » (on peut dire ainsi d'un enfant qu'il est affectueux), mais aussi « qui exprime l'affection, la tendresse » : un geste, un regard affectueux. Affectif a un sens un peu plus technique et signifie « qui concerne les états de plaisir et de douleur qui touchent la sensibilité » : les émotions, les sentiments sont des phénomènes affectifs. Par extension, ce même adjectif signifie aussi « qui relève de la seule sensibilité, qui est irrationnel », et l'on dira par exemple d'une réaction qu'elle est purement affective. En savoir plus : Académie française.

voir aussi : affectivement, affectivité (ci-dessous).

Le mot affectif est emprunté au latin *affectivus* « qui exprime un désir, en parlant d'un verbe ».

affection, affectionné, affectionnément, affectionner, affectionnivité

une **affection** (1) : une affectation, l'action ou le fait d'étaler une attitude ostentatoire.

une **affection** (2) :

- une manière dont un être, une chose sont affectés ou modifiés ;
- une manifestation du sentiment d'attachement d'un être pour un autre être ;
- une prédilection manifestée pour une chose ;
- toute pathologie pouvant atteindre un organe donné ou une région du corps ;
- une maladie considérée dans ses symptômes douloureux ;
- en savoir plus : CNRTL.

Il est des noms qui changent de genre selon qu'ils sont au singulier ou au pluriel, ce sont les fameux amour, délice et orgue, masculins dans un cas, féminins dans l'autre. Mais il en est d'autres, plus nombreux, qui n'ont pas exactement le même sens au singulier et au pluriel. Parmi ceux-ci, on trouve affection. Dans la langue courante, au singulier, ce nom désigne l'attachement tendre que l'on éprouve pour une personne. On dit ainsi que l'on porte de l'affection à quelqu'un, que l'on donne des marques d'affection, etc. Au singulier, ce nom peut aussi désigner une altération de la santé (une affection aigüe, chronique) et peut également, en ce sens, s'employer au pluriel (des affections de la peau, des affections pulmonaires). On veillera donc bien à écrire correctement ce mot selon que l'on veut lui donner son premier sens ou son deuxième, et l'on se souviendra qu'il avait le cœur plein d'affection signifie « il était très aimant », alors qu'il avait le cœur plein d'affections signifierait « il souffrait de nombreux troubles cardiaques ». Académie française.

une **désaffection** : une perte ou une diminution de l'affection, de l'intérêt que l'on éprouvait pour quelqu'un ou quelque chose.

elle est affectionnée, il est **affectionné** : éprouve de l'affection.

être affectionné à quelqu'un : s'être attaché à lui.

votre très humble et très affectionné serviteur : qui vous est attaché, dévoué.

affectionnément : avec affection ; d'une manière affectueuse, aimante, dévouée.

A. **affectionner** quelqu'un :

- l'attacher par le cœur, par l'affection à quelqu'un ou à quelque chose ;
- affecter, toucher quelqu'un.

s'affectionner quelqu'un : se l'attacher, gagner son affection.

B. **affectionner** : éprouver, témoigner, marquer une grande prédilection pour quelqu'un ou quelque chose.

s'affectionner : s'apprécier beaucoup.

elles s'affectionnent, ils s'affectionnent, elles se sont affectionnées, ils se sont affectionnés,...

se désaffectionner

une **affectionnivité** : une faculté de s'attacher à son entourage.

Le nom (une) affection (2) est emprunté au latin *affectio* « modification, disposition de l'âme résultant d'une influence subie », et « attachement, amitié pour un être humain » en latin impérial, très fréquent en latin chrétien.

Le mot espagnol *afficionado* ou *aficionado* (= un passionné ; un amateur fervent de courses de taureaux) qui signifie « amateur, qui s'adonne à un art sans en faire son métier », spécialement « amateur de courses de taureaux », est dérivé d'*aficionar*, dérivé d'*afición*, doublet semi-populaire d'*afección*, du latin *affectio*.

affectivement, affectivité, affectivo-moteur

affectivement : du point de vue de l'affectivité, des sentiments, des émotions ou d'une manière qui en relève.

l'**affectivité** :

- le caractère des phénomènes dits affectifs ;
- l'ensemble des sentiments et des émotions ;
- la faculté d'éprouver, en réponse à une action quelconque sur notre sensibilité, des sentiments ou des émotions.

une **inaffectivité** : une absence apparente de sentiments, d'affectivité.

elle est affectivo-motrice, il est **affectivo-moteur** : concerne les pulsions ayant leur origine dans la sensibilité et les troubles moteurs qu'elles provoquent.

Ces mots sont dérivés d'affectif.

affectueusement, affectueux, affectuosité, affectuoso

A. un orateur **affectueux** : qui est passionné.

B. elle est affectueuse, il est **affectueux** : marque ou manifeste de l'affection.

affectueusement : de manière affectueuse.

une **affectuosité** :

- un témoignage d'affection ;
- un caractère affectueux.

des affectuosités :

- des marques d'affection ;
- des manifestations du style affettuoso dans lequel est exécuté un morceau de musique ou qui caractérise le jeu d'un instrument.

affectuoso ou ***affetto, affetuoso, affettuoso*** : en musique, avec une grâce sensible et expressive, de manière à susciter une émotion douce.

Le mot affectueux est emprunté au latin *affectuosus* « qui montre de l'affection ».

Le nom (une) affectuosité est dérivé du radical du latin *affectuosus* ou du français affectueux, avec le suffixe -ité.

Le terme de musique italien *affettuoso*, attesté depuis le milieu du 14ème siècle, signifie « imprégné de douceur (pour un son, une voix) » (voir : affété, afféterie).

affenage, affener, affenoir

un **affenage** :

- l'action d'affener, de donner du foin, du fourrage ;
- le foin, le fourrage qui est donné ;
- un magasin de fourrages.

affener :

- donner du foin, et plus généralement du fourrage aux bestiaux ;
- faire pâturer.

j'affène, tu affènes, il affène, nous affenons, vous affenez, ils affènent ;
j'affenais ; j'affenai ; j'affènerai ; j'affènerais ;
j'ai affené ; j'avais affené ; j'eus affené ; j'aurai affené ; j'aurais affené ;
que j'affène, que tu affènes, qu'il affène, que nous affenions, que vous affeniez, qu'ils affènent ;
que j'affenasse, qu'il affenât, que nous affenassions ; que j'aie affené ; que j'eusse affené ;
affène, affenons, affenez ; aie affené, ayons affené, ayez affené ;
(en) affenant.

Affener est un régionalisme, trop peu employé aujourd'hui pour figurer dans un dictionnaire d'usage courant comme celui de l'Académie française. Ce verbe signifie « donner du foin, du fourrage aux bestiaux ». On le rencontrait en ancien français, à tous les temps, avec les sens de « faucher » et « donner du fourrage aux animaux ». Aujourd'hui il n'existe plus qu'au participe passé avec les sens de « rempli de foin » et « repu, rassasié ». On lit ainsi dans Le Tiers-Livre, de Rabelais : « Quand j'ay bien à poinct desjeuné, et mon stomach est bien à poinct affené... » Affener est un dérivé de l'ancien français *fener*, « faucher, faner », verbe dont on a tiré le nom fenaison. Courrier des internautes de l'Académie française.

un **affenoir** : un abat-foin, une ouverture par laquelle on fait passer le fourrage du grenier à foin dans l'écurie.

Le verbe affener est dérivé de l'ancien français *fener* « faucher » (à comparer avec faner) et de foin.

Mots plus courants : un affouragement ou affourragement, affourager ou affourrager, s'affourager ou s'affourrager : faire provision de fourrage.

afférage

un **afférage** ou **affeurage, afforage** :

- une taxe, dans le droit féodal ;
- un droit dû au seigneur pour la vente de certaines boissons ; une fixation par l'autorité du prix de certaines marchandises ;
- un tarif ainsi fixé.

Le terme d'origine picarde (un) afférage ou affeurage, afforage est dérivé du picard *aforer* « estimer, évaluer » lui-même dérivé de l'ancien français *fuer* « prix des marchandises fixé par les autorités », du latin *forum*, attesté en latin médiéval carolingien au sens de « prix du marché ».

afférence, afférent

une **afférence** :

- le rapport, le produit d'un bien ;
- une relation ;
- en psychologie, la qualité de ce qui est afférent.

elle est afférente, il est **afférent** :

- touche à ;
- est relative, est relatif à ;
- amène vers un organe, va de la périphérie vers le centre.

un droit afférent :

- ce qui revient à un individu ;
- ce qui s'ajoute à une propriété.

Le mot afférent, qui ne peut pas être écrit avec la terminaison -ant, vient du participe présent de l'ancien français *afférir* « convenir, appartenir », emprunté au latin populaire *afferīre*, en latin classique *afferre* « apporter ».

Le verbe conférer (= attribuer ; s'entretenir) est emprunté au latin classique *conferre* « mettre ensemble pour comparer » « échanger des propos ».

Le nom (une) conférence est emprunté au latin médiéval *conferentia* « confrontation ; réunion » de *conferre*. D'où une conférencière, un conférencier.

Le mot déférent est emprunté au latin *deferens*, participe présent de *deferrer* au sens de « porter de haut en bas ».

Le verbe déférer est emprunté au latin classique *deferre* « porter de haut en bas » « présenter, accorder » « dénoncer, porter plainte en justice ».

On note aussi : une désafférentation (= une interruption pathologique des messages arrivant à la moelle épinière).

Le mot efférent est emprunté au latin classique *efferens, efferentis* participe présent de *effere* « porter dehors ».

Le verbe inférer est emprunté au latin *inferre* « porter, jeter dans, vers, sur » « porter une accusation » « tirer une conséquence ». D'où une inférence.

Le verbe référer est emprunté au latin *referre* « rapporter », dérivé de *ferre* « porter ». D'où : un référé, une référence, un référencement, référencer, un référentiel, il est référentiel, déréférencer, un déréférencement.

Le nom (un) référendaire est emprunté au bas latin *referendarius*, formé sur le supin *referendum* de *referre*.

Le nom (un) référendum vient de l'expression latine *ad referendum* « pour rapporter », formée avec le gérondif de *referre*.

afféreur

un **afféreur** :

- un collecteur d'amendes ;
- celui qui répartit ce qui revient à chacun dans un partage.

Le nom (un) afféreur est dérivé de l'ancien verbe *affférer*, terme juridique « imposer, répartir, régler la part de chacun », avec le suffixe -eur.

affermage, affermateur, afferme, affermer, affermeur

un **affermage** : l'action d'affermer, de donner ou de prendre à ferme un bien rural, un emplacement, une partie de journal, etc. à des fins publicitaires, un service public ou d'autres sources de revenu.

une **afferme** :

- un fermage ;
- un affermage ;
- une ferme, un domaine rural ;
- une convention de droit rural.

affermer :

- donner à ferme ;
- prendre à ferme.

s'affermer : être donné ou pris à ferme.

un **affermeur** ou **affermateur** : celui qui donne à ferme.

Le verbe affermer est dérivé de fermer, en ancien français « établir d'une manière ferme, fixer » d'où « donner en exploitation selon une convention bien établie, donner à ferme », avec le préfixe a-.

affermi, affermir, affermissement

elle est affermie, il est **affermi** : est devenu(e) (plus) ferme.

affermir :

- rendre progressivement (plus) ferme, (plus) consistant, (plus) stable ;
- donner une impression de consistance, voire de force ;
- consolider.

affermir un terrain : rendre le sol plus consistant pour éviter des tassements ultérieurs.

j'affermis, tu affermis, il affermit, nous affermissons, vous affermissez, ils affermissent ;
j'affermissais ; j'affermis ; j'affermirai ; j'affermirais ;
j'ai affermi ; j'avais affermi ; j'eus affermi ; j'aurai affermi ; j'aurais affermi ;
que j'affermisse, que tu affermisses, qu'il affermisse, que nous affermissions, que vous affermissiez, qu'ils affermissent ;

que j'affermisse, qu'il affermît, que nous affermissions ; que j'aie affermi ; que j'eusse affermi ;
affermis, affermissons, affermissez ; aie affermi, ayons affermi, ayez affermi ;
(en) affermissant.

s'affermir :

- devenir (plus) ferme ;
- prendre plus de consistance, de stabilité ;
- se tenir plus ferme sur les étriers.

je m'affermis, tu t'affermis, il s'affermit, nous nous affermissons, vous vous affermissez, ils s'affermissent ;
je m'affermissais ; je m'affermis ; je m'affermirai ; je m'affermirais ;
je me suis affermi(e) ; je m'étais affermi(e) ; je me fus affermi(e) ; je me serai affermi(e) ; je me serais affermi(e) ;
que je m'affermisse, que tu t'affermisses, qu'il s'affermisse, que nous nous affermissions, que vous vous affermissiez, qu'ils s'affermissent ;
que je m'affermisse, qu'il s'affermît, que nous nous affermissions ; que je me sois affermi(e) ; que je me fusse affermi(e) ;
affermis-toi, affermissons-nous, affermissez-vous ; sois affermi(e), soyons affermies, soyons affermis, soyez affermi(e)(es)(s) ;
(en) s'affermissant.

elles se sont affermies, elles sont affermies.
elles se sont affermi leurs projets, elles ont affermi leurs projets, elles se les sont affermis.

un **affermissement** :

- l'action d'affermir ;
- l'état de ce ou celui qui est affermi.

raffermir :

- rendre plus ferme, plus dur ;
- rendre plus solide, plus stable ;
- consolider ;
- remettre dans un état plus ferme, dans une situation plus stable ;
- redonner de la vigueur, du courage, de l'assurance à quelqu'un ;
- renforcer, établir plus fermement quelqu'un dans quelque chose.

se raffermir :

- devenir plus ferme, plus assuré, plus solide ;
- retrouver sa fermeté, son courage ;
- se renforcer dans quelque chose.

elle est raffermissante, il est **raffermissant** : rend plus ferme.

un **raffermissement** :

- l'action de se raffermir ; le résultat de cette action ;
- l'opération consistant à amener l'argile à une consistance convenable par dessiccation.

Le verbe affermir est dérivé de (il est) ferme, au sens propre, avec le préfixe a-.

afférocé

elle est afférocée, il est **afférocé** : est devenu(e) ou rendu(e) féroce.

Ce mot est dérivé de féroce, avec le préfixe a- et le suffixe -é.

affété, afféterie, affèterie

elle est affétée, il est **affété** :

- est pleine ou plein d'afféterie ;
- dont l'élégance manque de naturel.

une **afféterie** ou **affèterie** : une manière pleine d'affectation par laquelle, dans le dessein de plaire, on s'éloigne du naturel et tombe dans un excès de recherche superficielle ou contraire au bon gout.

Le mot affété est une réfection de l'ancien participe passé d'affaiter (= préparer, ajuster ; élever, instruire ; apprivoiser, dresser un oiseau de proie ; préparer, façonner les peaux) qui vient du latin populaire *adfactare,*

affactare « mettre en état » dérivé de *factare*, fréquentatif de *facere* « réaliser quelque chose ; créer, commettre ».

affetto, affetuoso, affettuoso

affetto ou ***affetuoso, affettuoso*** **: voir *affectuoso*** (ci-dessus)

affeurage

un **affeurage** : voir **afférage** (ci-dessus).

affichage

1. un **affichage** :

- l'action d'afficher ; le résultat de cette action ;
- une exhibition intensive ou indiscrète ;
- [informatique] une représentation d'un ensemble de données sur un écran. En anglais : *display*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000 ;
- une visualisation sur un écran ;
- une présentation d'une nouvelle dans un journal sous forme de gros titres à la manière des affiches publicitaires ;
- le fait d'avoir son nom en bonne place sur une affiche de spectacle.

un **affichage à émission d'électrons par conduction de surface** ou AEC : [électronique] un dispositif d'affichage constitué d'émetteurs d'électrons à deux électrodes qui, placés chacun devant un pixel luminescent, projettent sous l'action d'un champ électrique les électrons depuis la surface formée par les deux électrodes jusqu'à la couche luminescente. En anglais : *surface-conduction electron-emitter display ; SED* . Journal officiel de la République française du 21/04/2011.

un **affichage des prix** : [économie et gestion d'entreprise] En anglais : *posting*. Voir aussi : prix affiché. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **affichage nocturne de confort** : [automobile] la fonction permettant d'interrompre momentanément, lors d'une utilisation nocturne, l'affichage lumineux des indications fournies par certains instruments du tableau de bord, afin notamment de réduire la fatigue visuelle du conducteur. L'affichage lumineux peut être réactivé par le conducteur en cas de besoin. En anglais : *black panel ; night panel*. Journal officiel de la République française du 22/02/2009.

un **affichage tête basse** : [aéronautique - spatiologie] un affichage d'informations utiles au pilotage d'un spationef ou d'un aéronef sur un dispositif situé en dehors du champ de vision du pilote, lorsqu'il dirige son regard vers l'extérieur, ce qui l'oblige à incliner la tête et à accommoder. En anglais : *head-down display ; HDD*. Voir aussi : collimateur de pilotage. Journal officiel de la République française du 31/12/2005.

un **affichage tête haute** :

- [aéronautique - spatiologie] un affichage qui superpose des informations nécessaires au pilotage d'un spationef ou d'un aéronef à la vision directe de l'extérieur, sans que le pilote ait à incliner la tête ni à accommoder. En anglais : *head-up display ; HUD*. Voir aussi : collimateur de pilotage. Journal officiel de la République française du 31/12/2005.
- [automobile] un affichage, dans l'axe de vision du conducteur, d'informations complétant celles du tableau de bord. En anglais : *head-up display ; HUD*. Journal officiel de la République française du 23/12/2007. Voir aussi : Vocabulaire de la réalité virtuelle (Office québécois de la langue française).

un **affichage tête moyenne** : [aéronautique - spatiologie] un affichage d'informations utiles au pilotage d'un spationef ou d'un aéronef en dehors du champ de vision du pilote, lorsqu'il dirige son regard vers l'extérieur, au moyen d'un dispositif optique appelé « collimateur », qui lui évite d'avoir à accommoder.
En anglais : *head-level display ; HLD*. Voir aussi : collimateur de pilotage. Journal officiel de la République française du 31/12/2005.

Le nom (un) affichage (1) est dérivé d'afficher, avec le suffixe -age.

2. un **affichage** :

- l'action d'afficher un cuir et l'opération correspondante ;
- le résultat de cette opération ;

- le poste de travail.

voir : afficher (2).

affichant

une conduite affichante, un luxe **affichant** :

- qui se fait remarquer ;
- qui scandalise par l'outrance.

Ce mot qui était à la mode à la fin du 19ème siècle, vient du participe présent d'afficher.

affiche

une **affiche** (1) :

- un écrit, généralement imprimé, servant à donner à un large public une information de nature officielle ou publicitaire ;
- l'action de faire parade d'une attitude le plus souvent morale.

prendre l'affiche : être mis au programme (d'un théâtre, d'une salle de cinéma ou de spectacle, ou d'une station de télévision), voir le Dictionnaire historique du français québécois. Les locutions *quitter l'affiche, tenir l'affiche, mettre à l'affiche, être à l'affiche*, etc., qui ont cours en France, sont également en usage au Québec.

une **affiche-réclame**

Affiches (alimentation, expositions, spectacles, tourisme,...) : Joconde, le portail des collections des musées de France.

une **affiche** (2) :

- le produit de l'action d'afficher un cuir ;
- une rognure de cuir mis sur la forme.

une **affiche** (3) :

- un objet pointu, destiné à être piqué dans ou sur quelque chose ;
- un menu objet en métal pour la parure féminine et qui se fixait au corsage, au cou, dans les cheveux ;
- une petite tige dont on se sert pour fixer le verveux sous l'eau ;
- une perche que les pêcheurs enfoncent dans le sable ou la vase pour arrêter leur bateau quand ils veulent tendre le verveux.

Le nom (une) affiche « épingle, fibule servant à attacher une partie de vêtement » est un déverbal d'afficher « planter, ficher », d'où le sens « annonce au public, écrite ou impimée sur papier ».

affiché

elle est affichée, il **est affiché** :

- est placardé(e), appliqué(e) sur un mur ou dans un lieu accessible aux destinataires ;
- dont, sans égard à l'opinion, on fait publiquement étalage.

une femme affichée, un homme affiché : d'une mauvaise réputation notoire, publiquement réprouvé(e).

Ce mot vient du participe passé d'afficher.

afficher

afficher (1) :

- annoncer, faire connaitre par voie d'affichage ;
- apposer des affiches ;
- montrer publiquement avec ostentation, faire étalage de ;
- se proclamer publiquement ;
- représenter des données sur un écran. Exemple : afficher sur un écran, une console de visualisation. On trouve aussi, dans une acception voisine, « visualiser ». En anglais : display. Voir aussi : visualiser.

Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

s'afficher :

- être affiché ;
- se montrer ostensiblement.

s'afficher avec quelqu'un : se compromettre en se montrant publiquement avec quelqu'un.

afficher (2) :

- fixer une pièce, provisoirement ou définitivement, en lui faisant épouser une surface, donc en coupant ce qui dépasse, et en lui donnant si nécessaire un léger galbe ;
- pour les cordonniers, couper les extrémités du cuir lorsqu'il est sur la forme.

elles se sont affichées, elles sont affichées.
elles se sont affiché les désaccords, elles ont affiché les désaccords, elles se les sont affichés.

en savoir plus : France Terme.

Le verbe afficher est dérivé de ficher qui vient du latin vulgaire *figicare* dérivé du classique *figere* « enfoncer, planter ; fixer, attacher ». puis *ficcare, avec le sens* « attacher, accrocher » d'après affiche (2 et 3).

affichette

une **affichette** : une affiche de petites dimensions.

Ce nom est dérivé d'affiche, avec le suffixe -ette.

afficheur, affichiste

une afficheuse, un **afficheur** (1) : une personne préposée à la pose et parfois à la conservation d'affiches.

un **afficheur** (2) : un dispositif d'affichage.

une, un **affichiste** : une, un artiste spécialisé(e) dans la création d'affiches publicitaires.

une afficheuse, un **afficheur** (3) de semelles : une ouvrière, un ouvrier chargé d'afficher.

Ces noms sont dérivés d'afficher, avec les suffixes -eur et -iste.

afficionado

un **afficionado** ou **aficionado** : un passionné ; un amateur fervent de courses de taureaux.

Le mot espagnol *afficionado* ou *aficionado* qui signifie « amateur, qui s'adonne à un art sans en faire son métier », spécialement « amateur de courses de taureaux », est dérivé d'*aficionar*, dérivé d'*afición*, doublet semi-populaire d'*afección*, du latin *affectio* (affection).

affidation

une **affidation** : une prestation de foi à un seigneur, pour se recommander à lui et se mettre sous sa protection, sans être à proprement parler son vassal.

Le nom (une) affidation est emprunté au latin médiéval juridique *affidatio* « action de se mettre sous la protection d'un seigneur ».

affidavit

un **affidavit** :

- une déclaration faite par le porteur étranger de certaines valeurs mobilières, pour s'affranchir de l'impôt qui frappe ces valeurs ;
- en droit maritime, une déclaration écrite, signée, affirmée sous serment devant un fonctionnaire qualifié

pour la recevoir ;
- une déclaration écrite assermentée qui atteste la véracité des faits que l'on avance et qui peut être utilisée en justice, voir le Dictionnaire historique du français québécois.

Le mot anglais *affidavit* « déclaration écrite, faite sous serment, pour servir de preuve judiciaire » vient du latin médiéval *affidare* attesté au sens de « déclarer sous serment ».

affidé, affident, s'affider

elle est affidée, il est **affidé** :

- en qui on peut avoir une confiance totale en raison de son attachement personnel ;
- se prête aux mauvais coups d'un grand personnage auquel elle, il est attaché(e).

un **affidé** : celui qui a prêté à un seigneur le serment d'affidation.

les affidés : le titre que prenaient les académiciens de Pavie.

une affidée, un **affidé** :

- une confidente, un confident subalterne, attaché(e) à la cause d'un grand personnage ;
- une agente secrète, un agent secret ;
- une, un complice, une conspiratrice ou un conspirateur, une espionne ou un espion.

une affidente, un **affident** : une confidente, un confident très intime.

s'affider quelqu'un : l'attacher, le soumettre, à sa propre cause.

s'affider à quelqu'un : s'attacher à sa cause.

Le mot affidé est emprunté au latin médiéval juridique *affidare*, très largement attesté, notamment dans les domaines italien et provençal (à comparer à l'ancien provençal *afiar, affidar, affizar*, au béarnais, au gascon *afidà* « confier, fier », *afidàt* « attaché, fidèle »), au sens de « s'engager par serment » « se fiancer (avec quelqu'un), « recevoir son patronage ». Le nom des Académiciens de Pavie est emprunté à l'italien *affidati*. À comparer au doublet populaire affier. En savoir plus : CNRTL.

affier

affier (1) :

- confier ;
- assurer, certifier.

s'affier à quelqu'un : se confier à lui.

Le verbe affier (1) vient du latin vulgaire *affidare* attesté seulement au Moyen Âge comme terme juridique.

affier (2) :

- multiplier des arbres par bouture ;
- soigner, élever, acclimater ;
- labourer pour ensemencer.

Le verbe affier (2) vient du latin *aptificare* attesté en latin médiéval au sens de « placer convenablement, préparer, rendre apte ».

affilage, affile, affilé, d'affilée, affilement, affiler, affileur

1. un fil

un **affilage** ou **affilement** : l'action d'affiler un outil, un instrument tranchant.

une, un **affile** : CNRTL

elle est affilée : est aiguisée, aigüe, tranchante.
il est **affilé** : est aiguisé, aigu, tranchant.

avoir la langue bien affilée :

- avoir la parole facile et vive ;

- être trop bavard.

être mal affilé : être mal disposé. [Canada]

affiler (1) :

- donner du fil à un objet dont le tranchant est émoussé ;
- rendre plus pointu, plus aigu, plus pénétrant, plus piquant ;
- préparer ;
- amadouer ;
- rendre mince comme des fils ;
- alayer, faire couler le lait d'une vache, d'un seul filet et d'abondance.

s'affiler : être affilé

elles s'affilent, ils s'affilent, elles se sont affilées, ils se sont affilés,...

une affileuse, un **affileur** :

- celle, celui qui affile, qui donne le fil à un fer tranchant ;
- celle, celui qui étire un métal en forme de fil ;
- celle, celui qui tire un alignement sur un fil ou un cordeau.

voir aussi : affiloir, affiloire (ci-desssous).

2. [une file]

d'affilée : à la suite, sans interruption.

d'affile ou **à l'affilée** :

- de suite ;
- d'affilée.

affiler (2) : planter en files.

La locution adverbiale d'affilée est composée de la préposition de et du participe passé d'affiler.

Le verbe affiler (2) est dérivé de file, avec le préfixe a-.

Le nom (une) file est un déverbal du verbe filer qui est issu du bas latin *filare* « étirer en fil ; faire couler en fil ». Pour le verbe affiler, voir ci-dessous.

Le verbe affiler (1 et 2) semble emprunté au latin populaire *affilare* dérivé de *filum*, plutôt que directement dérivé de fil.

Le verbe affiler, pour les sens « couler en filet » et « affuter », est emprunté au latin populaire *affilare*, un étymon préférable à une dérivation de fil aux sens « courant en forme de filet » et « tranchant d'un instrument » étant donné la représentation du mot dans la Romania, *affilare* étant dérivé de *filum*. Pour le sens de endre mince comme des fils, il est dérivé de fil « métal étiré en forme de fil », avec le préfixe a-.

Le verbe effiler est dérivé de fil, d'où un affilage, un effilement, il est effilé, un effilé.

Le nom (un) fil vient du latin classique *filum* « fil, filament ».

affiliation, affilié, affilier

une **affiliation** :

- une adhésion ou une association d'une personne ou d'un groupe de personnes à une organisation, pour participer à ses activités ou bénéficier de ses avantages ;
- un rattachement à titre de fils spirituel, une adhésion, une communion.

une affiliée, un **affilié** : une personne associée à un groupement, avec participation à certains devoirs et à certains droits.

elle est affiliée à : est une adhérente à ; il est **affilié** à : est un adhérent à.

affilier :

- introduire par un acte plus ou moins formel, une personne ou un groupe de personnes à une organisation pour qu'elle, il participe à ses activités ou bénéficie de ses avantages ;
- associer intimement, réunir par affinité.

s'affilier : adhérer à une organisation ou un groupement, s'inscrire en tant que membre.

Le nom (une) affiliation est emprunté au latin juridique de basse époque *affiliatio* « adoption ».

Le verbe affilier est emprunté au latin médiéval juridique *affiliare* « adopter pour fils ».

affiloir, affiloire

un **affiloir** :

- ce qui sert à affiler des objets en métal ;
- une pince avec laquelle le ratureur tient le fer tranchant qui lui sert à raturer le parchemin.

une **affiloire** :

- un affiloir, une pince de parcheminier ;
- une pierre à aiguiser.

des **affiloires** : un assortiment de pierres à aiguiser fixées dans du bois utilisées par le menuisier.

Ces noms sont dérivés d'affiler avec les suffixes -oir et -oire.

affin

elle est **affine**, il est **affin**,
elles sont affines, ils sont affins :

- ont un rapport de conformité, de ressemblance ;
- présentent des affinités.

des espèces affines : des espèces voisines.

des familles affines : des familles voisines.

des langues affines : des langues apparentées.

en mathématiques : la géométrie **affine** ou linéaire, une transformation affine, une propriété affine, un espace affine, une fonction affine, un repère affine

les **affins** : les proches, les alliés, les parents par alliance.

Le mot affin est emprunté au latin *affinis* « parent (par les liens du mariage) » « limitrophe, voisin ; allié », lui-même dérivé de *finis* « limite, fin, but », par opposition à *cognatus* « parent (par les liens du sang) ». Voir aussi : affinité.

affinage

un **affinage** :

- l'action d'affiner ;
- la phase de l'élaboration du verre pendant laquelle les bulles présentes dans le bain de verre sont éliminées à haute température. La température d'affinage est en général comprise entre 1450 et 1550°C. En anglais : *fining ; refining*. Voir aussi : bain de verre, phase de braise. Journal officiel de la République française du 25/04/2014.

un **affinage panchromatique** : [télédétection spatiale] la technique permettant d'obtenir une image en couleur de haute résolution par fusion d'une image en couleur de basse résolution et d'une image en noir et blanc de haute résolution. En anglais : *pan-sharpening*. Journal officiel de la République française du 25/07/2015.

Ce nom est dérivé d'affiner, avec le suffixe -age.

affinal, affinale

[en musique]

elle est affinale, il est **affinal** : en musique, est voisine, est voisin de ce qui est à la fin.
elles sont affinales, ils sont affinaux

les **affinales**

Le mot affinal est emprunté au latin médiéval *affinalis* « ton voisin de la finale ».

affiné, affinement, affiner, affinerie, affineur, affineuse

une propriété **affinante** : susceptible d'affiner un métal.

elle est affinée, il est **affiné** :

- est rendue pure ; est rendu pur ;
- est moins sauvage, est plus cultivé(e) ;
- est rendue plus délicate, plus distinguée ; est rendu plus délicat, plus distingué.

un **affinement** :

- l'action d'affiner ;
- le fait de s'affiner, d'être affiné ;
- l'action de tromper quelqu'un en usant de finesse.

affiner quelqu'un : le tromper en jouant au plus fin.

affiner quelque chose :

- le rendre plus fin en diminuant la grosseur ou l'épaisseur ;
- lui donner son fini en vue de l'usage ;
- le rendre plus fin, plus pénétrant, plus aigu ;
- l'épurer, le purifier.

En France, c'est bien connu, on n'a pas de pétrole, mais on a des idées. De là à envisager de les raffiner, il y a un oléoduc que plus d'un usager hésitera à franchir. Et pourtant... Parler français.

s'affiner :

- être affiné ;
- devenir plus fin ;
- devenir plus pur.

elles se sont affinées, elles sont affinées.
elles se sont affiné les résultats, elles ont affiné les résultats, elles se les sont affinés.

une **affinerie** :

- un lieu où l'on affine les métaux ;
- une petite forge où l'on tire le fer en fil d'archal ;
- un fer affiné et mis en rouleaux pour être employé à divers ouvrages.

une affineuse, un **affineur** : une personne qui affine la laine, le chanvre, les métaux, l'or, l'argent, les fromages,...

une **affineuse** : une enjôleuse qui ruse pour arriver à ses fins.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le verbe affiner est dérivé de (il est) fin, avec le préfixe a-. L'évolution des sens semble s'être faite sur 2 axes : d'une part sur celui qu'occupe le substantif fin au sens de « finalité ultime, perfection, pureté », d'autre part celui, plus récent, de l'adjectif fin, au sens de « qui est très mince », au figuré « pénétrant, subtil ».

Le verbe raffiner est dérivé d'affiner, d'où un raffinage, un raffinat, il est raffiné, un raffinement, une raffinerie, une raffineuse, un raffineur.

affinitaire, affinité, affinostat

elle, il est **affinitaire** : est associé(e), en raison de certaines affinités.

elle, il est **affinitaire** ou **homodoxe** : [relations internationales] se dit d'un groupe de pays qui partagent le même point de vue sur un sujet donné. En anglais : *like-minded*. Journal officiel de la République française du 03/05/2019.

une **affinité** :

- un lien de parenté par alliance ;
- un rapport de nature ou de convenance entre des êtres ou des choses.

un **affinostat** (en chimie)

une **électroaffinité** : l'énergie qu'il faut fournir à un atome pour qu'il s'attache un électron.

Le nom (une) affinité est emprunté au latin *affinitas* « lien de parenté par alliance » « voisinage (d'une terre) » « relation étroite, rapport entre deux éléments » .

Le nom (une) paraffine est emprunté à l'allemand *Paraffin*, mot créé par le chimiste Reichenbach d'après le latin *parum affinis* « qui a peu d'affinité ». D'où un paraffinage, il est paraffiné, paraffiner, il est paraffineux, il est paraffinique, un paraffinome.

affinoir

un **affinoir** : un instrument pour affiner, et, plus particulièrement, instrument ou machine servant à affiner le lin ou le chanvre.

Ce nom est dérivé d'affiner, avec le suffixe -oir.

affiquage

un **affiquage** : l'opération qui consiste à passer l'extrémité d'une grosse patte de homard dans tous les points de broderie du point d'Alençon, pour les faire ressortir.

Le nom (un) affiquage est dérivé de l'ancien verbe *affiquer*, une forme normanno-picarde d'afficher « attacher, accrocher ».

affiquet

un **affiquet** :

- un ornement ;
- un petit bijou ou un objet de parure agrafé aux vêtements ;
- un ornement d'architecture ;
- un porte-aiguille à tricoter que les femmes attachaient à leur ceinture dans certaines régions.

Le nom normanno-picard (un) affiquet vient de l'ancien français *affique* « attache, boucle » issu de l'ancien français *affiche*. La forme française correspondant à affiquet est l'ancien français *affichet*, depuis le 13ème siècle « colifichet, bijou » qui a été supplanté par affiquet.

affirmable, affirmant, affirmateur, affirmatif, affirmation, affirmativement, affirmé, affirmer

elle, il est **affirmable** : peut être affirmé(e).

une page **affirmante** : qui affirme.

une présence **auto-affirmante**

une affirmante, un **affirmant** : celle, celui qui affirme, c'est-à-dire qui atteste l'exactitude d'un acte.

elle est affirmatrice de, il est **affirmateur** de : affirme, pose en doctrine.

une affirmatrice, un **affirmateur** :

- celle, celui qui affirme avec énergie ou conviction ;
- celle, celui qui s'affirme, fait valoir sa personnalité.

elle est affirmative, il est **affirmatif** :

- se pose ou s'impose dans l'existence d'une manière ferme et décidée ;
- énonce catégoriquement ;
- consiste ou équivaut à répondre à une question par un oui net et vigoureux ;
- consiste à répondre par oui ou à donner une réponse positive à une question ;
- ose affirmer sur un ton décidé ;
- ose affirmer sa personnalité, a un comportement décidé.

une **affirmative**, un **affirmatif** : celle, celui qui ose affirmer sur un ton décidé.

les affirmatifs : le nom donné par l'Inquisition aux hérétiques qui affirmaient hautement leurs erreurs et les soutenaient hardiment pendant leur interrogatoire.

l'**affirmatif** : en grammaire, le mode indicatif.

l'**affirmative** : une réponse affirmative à une question.

répondre par l'affirmative

Affirmative Action : aux États-Unis : une politique volontariste issue de la lutte en faveur des droits civiques dans les années 1960, en savoir plus : Géoconfluences.

affirmativement : d'une manière affirmative.

une **affirmation** :

- l'action d'affirmer, de s'affirmer ;
- le résultat de cette action ;
- en savoir plus : CNRTL.

elle est affirmée, il est **affirmé** :

- est rendue (plus) précise, tranchée ; est rendu (plus) précis, tranché ;
- se pose ou s'impose avec vigueur ;
- est présenté(e) nettement comme vrai(e) ou authentique.

l'**affirmé** : ce qui est affirmé.

affirmer :

- rendre ferme, consolider ;
- rendre (plus) précis ou plus tranché ;
- donner à quelque chose une forme consistante, nette, qui l'impose ;
- poser, et parfois imposer, avec vigueur dans l'existence ;
- présenter nettement une chose comme bonne ;
- présenter énergiquement ou nettement une chose, un fait, une déclaration, etc., comme vrai(e) ou comme authentique ;
- exprimer nettement ;
- formuler énergiquement ou nettement une vérité ;
- énoncer un jugement positif ;
- dire nettement d'une chose qu'elle existe.

s'affirmer :

- prendre une forme nette et la manifester ;
- se manifester et s'imposer avec vigueur.

elles se sont affirmées, elles sont affirmées.
elles se sont affirmé les principes, elles ont affirmé les principes, elles se les sont affirmés.

Le verbe affirmer est un verbe transitif direct. Il peut signifier « manifester clairement, avec force » et, dans ce cas, son complément d'objet est le plus souvent un nom : *Il affirme ses convictions ; elle affirme son autorité*. Il peut aussi signifier « assurer, soutenir qu'une chose est vraie », son complément est alors généralement une proposition subordonnée (*Il affirme qu'il ne le connaît pas*), un pronom reprenant une proposition (*Il ne le connaît pas, c'est ce qu'il affirme*). Ces différents cas ne posent pas de problèmes, mais ce verbe peut aussi avoir comme complément un infinitif. Comme il s'agit d'un complément d'objet direct, cet infinitif doit directement suivre le verbe affirmer et ne pas être introduit par la préposition de. On dira ainsi *Le suspect affirme avoir passé la soirée chez des amis*. Sans doute la confusion s'explique-t-elle par la proximité de sens avec le verbe dire qui admet bien, lui, une construction prépositionnelle comme dans *Il lui a dit de venir* mais on notera que, dans ce type de construction, le sujet de la principale doit être différent de celui de l'infinitif. En savoir plus : Académie française.

Le mot affirmateur est dérivé d'affirmer (sur le modèle de négateur, instigateur, etc.), avec le suffixe -ateur (-eur).

Le mot affirmatif est emprunté au latin *adfirmativus* attesté comme terme grammatical.

Le nom (une) affirmation est emprunté au latin *affirmatio* de même sens, en relation avec *negatio*.

Le verbe affirmer est emprunté au latin *affirmare* « donner (une chose) pour vraie », à comparer avec la forme populaire correspondante en ancien français afermer au même sens depuis 1115-1130 jusqu'au 17ème siècle.

affistolé, affistoler

elle est affistolée ou afistolée, il est **affistolé** ou **afistolé** :

- est habillé(e), paré(e) tant bien que mal ;

- est endimanché(e).

affistoler ou **afistoler** :

- ajuster tant bien que mal quelque chose de délicat, et le mettre en état de servir ;
- habiller de manière minutieuse, mais sans gout.

s'affistoler ou **s'afistoler** : s'habiller, s'endimancher.

elle, il est **rafistolable** : que l'on peut rafistoler.

un **rafistolage** :

- l'action de rafistoler ; le résultat de cette action ;
- une réparation grossière.

rafistoler : remettre en état, réparer grossièrement et avec des moyens de fortune.

une rafistoleuse, un **rafistoleur** : celle, celui qui rafistole.

Le verbe affistoler ou afistoler est probablement formé sur l'italien *fistola* « flute, chalumeau », avec le préfixe a- ; le sens d'ajuster tant bien que mal est dérivé du sens « tromper ». Pour la relation entre « flute, chalumeau » et « tromperie », voir le moyen français *flageoler* « tromper » et le moyen français piper « tromper (aux dés) ».

Le verbe rafistoler est dérivé d'affistoler, afistoler.

affité

elle est affitée : est agressive ; il est **affité** : est agressif.

Ce mot est probablement à rapprocher de l'ancien français *afiter* « défier, provoquer », *afiteus* « qui défie, agressif, insolent », *afit* « provocation, parole injurieuse ». Ce terme conservé par la voie dialectale est à comparer, en Suisse romande, avec *afita*, attesté dans le canton du Valais au sens de « agacer, provoquer, défier ».

affixal, affixation, affixe, affixé

elle est affixale; il est **affixal** : constitue, forme un affixe.
elles sont affixales, ils sont affixaux

une **affixation** : le procédé de création lexicale par ajout d'affixes à des bases lexicales.

un **affixe** compensateur : le segment d'un balancier compensateur qui permet d'en modifier la puissance réglante.

un **affixe** : un élément lexical qui s'ajoute à un mot ou à un radical pour en modifier le sens ou la fonction, appelé préfixe, infixe ou suffixe selon qu'il est placé au début, à l'intérieur ou à la fin du mot.

une particule **affixe** : qui se fixe, s'attache à un mot ou à un radical.

un **affixe** (dans certaines langues et certains dialectes).

un **affixe** : un nombre complexe ou nombre imaginaire lié à sa représentation géométrique.

elle est affixée, il est **affixé** : est employé(e) comme affixe, sert d'affixe.

elle est postfixée, il est **postfixé** : en parlant du mode d'écriture d'une expression, dans laquelle ou lequel les opérateurs sont écrits après les opérandes sur lesquels ils portent.

Le nom (un) affixe est emprunté au latin *affixus* participe passé de *affigere* « attacher ».

Le nom (un) infixe (= un affixe s'insérant à l'intérieur d'un mot, d'une racine afin d'en modifier le sens) a été formé d'après le latin *infixus* « être fixé, imprimé dans ».

Le nom (un) préfixe (= un affixe placé à l'initiale d'une unité lexicale, précédant le radical ou un autre préfixe et qui modifie le sens de cette unité en constituant avec elle un nouveau mot appelé dérivé) est emprunté au latin *praefixus* «fixé à l'avance», participe passé de *praefigere* (composé de *prae* « en avant » et *figere* « fixer ») « fixer devant, fixer au bout » puis « déterminer à l'avance ». D'où il est préfixal, un élément préfixé, préfixer.

Le nom (un) suffixe (= un affixe placé à la fin d'une unité lexicale, après le radical, et qui modifie le sens de ce radical) est emprunté au latin *suffixus*, participe passé de *suffigere* « fixer par dessous ». D'où il est suffixal, suffixer.

afflanquer

afflanquer le quai : pour un navire, se ranger le long du quai, le flanc parallèle au quai.

Le verbe afflanquer est dérivé de flanquer, avec le préfixe a-.

afflation

une **afflation** : le souffle du vent.

une liqueur afflée, un vin ou un parfum **aflé** : qui est altéré(e) par le contact de l'air.

Le nom (une) afflation est emprunté au bas latin *afflatio* « souffle, gonflement » de *afflare* « souffler ») ou directement tiré du radical de *afflare*, ou est directement tiré du radical de *afflare* (affle) avec le suffixe -ation (-tion).

Le mot aflé est dérivé d'affle [?] avec le suffixe -é.

afflatter

afflatter : caresser.

Le verbe afflater est dérivé de flatter « caresser », avec le préfixe a-.

aflé

aflé : voir afflation (ci-dessus).

affleurage, affleurante, affleuré, affleurée, affleurement, affleurer, affleurie

un **affleurage** :

- l'action d'affleurer la pâte à papier ;
- l'action d'affleurer une surface ;
- la mouture qui donne la fleur de farine.

une eau affleurante : qui affleure.

une file affleurante, un maillet **affleurant** : en papeterie, qui sert à affleurer.

elle est affleurée, il est **affleuré**

une **affleurée** ou **affleurie** (1) : la quantité de pâte à papier dont on charge la pile affleurante et qu'on retire après qu'elle a été préparée.

un **affleurement** :

- le fait d'affleurer, l'état de ce qui affleure, de ce qui est ou arrive à niveau ;
- ce qui affleure au niveau du sol ou à la surface de l'eau ;
- le point où une chose affleure ;
- l'action d'affleurer, de mettre à niveau.

affleurer :

- arriver au niveau de, être à fleur de ;
- toucher de très près ;
- apparaitre, transparaitre sous telle ou telle chose ;
- réduire au même niveau deux surfaces contigües ;
- réduire autour les inégalités d'une surface ;
- délayer et raffiner la pâte à papier en ramenant à fleur de cuve la partie de la pâte qui, insuffisamment délayée, retombe au fond ;
- mélanger des grains, des farines.

une **affleurie** (2) : la fine fleur de la farine.

Le verbe affleurer est dérivé de fleur dans l'expression *à fleur de*, avec le préfixe a-.

afflictif, affliction, affligé, affligeable, affligeant, affliger

une peine **afflictive** : qui frappe directement la personne physique du condamné, par opposition à une peine (seulement) infamante.

une **affliction** :

- une épreuve qui cause une profonde douleur ;
- une douleur profonde, généralement durable, accompagnée d'un abattement de l'esprit causé par un évènement malheureux.

elle est affligée, il est **affligé** :

- est affecté(e) d'un mal physique ;
- éprouve ou manifeste de l'affliction ;
- est accablé(e) par une épreuve envoyée par Dieu.

être affligé de : être accablé, comme d'un mal ou d'un malheur.

être affligé de : être profondément attristé par.

une affligée, un **affligé** :

- une personne qui est dans l'affliction ;
- une personne accablée par une épreuve envoyée par Dieu.

elle, il est **affligeable** :

- peut être affligé(e) ;
- est susceptible de s'affliger.

elle est affligeante, il est **affligeant** :

- cause de l'affliction, un grand chagrin ;
- est pénible, difficilement supportable.

affliger :

- accabler et faire souffrir ;
- décevoir profondément, affecter désagréablement ;
- accabler pour humilier ;
- accabler de quelque chose.

j'afflige, tu affliges, il afflige, nous affligeons, vous affligez, ils affligent ;
j'affligeais ; j'affligeai ; j'affligerai ; j'affligerais ;
j'ai affligé ; j'avais affligé ; j'eus affligé ; j'aurai affligé ; j'aurais affligé ;
que j'afflige, que tu affliges, qu'il afflige, que nous affligions, que vous affligiez, qu'ils affligent ;
que j'affligeasse, qu'il affligeât, que nous affligeassions ; que j'aie affligé ; que j'eusse affligé ;
afflige, affligeons, affligez ; aie affligé, ayons affligé, ayez affligé ;
(en) affligeant.

s'affliger :

- se laisser accabler par la souffrance ;
- éprouver ou témoigner de l'affliction ;
- devenir triste, souffrir par déception.

je m'afflige, tu t'affliges, il s'afflige, nous nous affligeons, vous vous affligez, ils s'affligent ;
je m'affligeais ; je m'affligeai ; je m'affligerai ; je m'affligerais ;
je me suis affligé(e) ; je m'étais affligé(e) ; je me fus affligé(e) ; je me serai affligé(e) ; je me serais affligé(e) ;
que je m'afflige, que tu t'affliges, qu'il s'afflige, que nous nous affligions, que vous vous affligiez, qu'ils s'affligent ;
que je m'affligeasse, qu'il s'affligeât, que nous nous affligeassions ; que je me sois affligé(e) ; que je me fusse affligé(e) ;
afflige-toi, affligeons-nous, affligez-vous ; sois affligé(e), soyons affligées, soyons affligés, soyez affligé(e)(es)(s) ;
(en) s'affligeant.

Le mot afflictif est dérivé du radical du latin *afflictum*, supin de *affligere* (affliger), avec le suffixe -if.

Le nom (une) affliction est emprunté au latin chrétien *afflictio* « état de celui qui est plongé dans le malheur ».

Le verbe affliger, emprunté au latin *affligere* « jeter à terre, abattre » « frapper, tourmenter (physiquement) », a supplanté l'ancien français *afflire*, de formation populaire.

afflouage, affluement, afflouer

un **afflouage** : l'action d'afflouer un navire.

un **affluement** : le résultat de l'afflouage, l'état d'un navire affloué.

afflouer : renflouer, remettre à flot un navire échoué.

Le verbe afflouer est dérivé du normand *flouée* « marée », lui-même dérivé de l'anglo-normand *flod* « marée montante », emprunté à l'ancien nordique *flòd* « marée montante ».

Le verbe renflouer est également formé à partir du substantif normand *flouée* « marée », d'où renflouable, un renflouage ou renflouement.

affluence, affluent, affluer, afflux

une **affluence** :

- un écoulement abondant ;
- une arrivée en grande quantité ;
- le résultat de cette arrivée, une grande abondance ;
- une arrivée en foule ; cette foule ;
- une grande participation.

la bile affluente, le sang **affluent** : qui se porte en abondance vers quelque partie du corps.

une rivière affluente, un (cours d'eau) **affluent** : un cours d'eau qui se jette dans un autre plus important en un lieu appelé confluent.

l'électricité affluente, un fluide affluent : qui se porte dans une direction déterminée.

affluer :

- couler précipitamment et en abondance ;
- survenir en grand nombre, en quantité.

un **afflux** :

- une arrivée subite d'une importante masse de liquides vers un point précis ;
- une affluence, une arrivée en grand nombre)

Un afflux est généralement subit et brutal comme une arrivée de liquides, l'affluence suggère plutôt une idée d'arrivée progressive ainsi que la foule, la multitude de personnes réunies en un même lieu.

Le nom (une) affluence est emprunté au latin *affluentia* « abondance », de *affluere* (affluer).

Le verbe affluer est emprunté au latin *affluere* (affluer).

Le nom (un) afflux est emprunté au latin médiéval *affluxus* (de *affluere* « couler vers ») attesté aux sens spéciaux de « flux de la mer ; marée montante ».

Le verbe influer est emprunté au latin classique *influere* « couler dans ; s'insinuer dans », composé de *in-* marquant le mouvement et de *fluere* « couler, s'écouler ». Le nom (une) influence est emprunté au latin médiéval *influentia* « action attribuée aux astres sur la destinée des hommes », lui-même dérivé de *influere*.

affolade, affolage, affolant, affolé, affolement, affoler, affolir

une **affolade** : un état d'agitation fébrile accompagné d'anxiété.

un **affolage** :

- l'état d'une plante qui présente des anomalies dans sa descendance ;
- une maladie des anémones qui les fait pousser en feuilles et les empêche de fleurir.

elle est affolante, il est **affolant** :

- affole, rend comme fou, trouble profondément ;
- est surprenante, inquiétante : est surprenant, inquiétant.

elle est affolée, il est **affolé** :

- est rendue ou devenue comme folle, est rendu ou devenu comme fou, est profondément troublé(e) sous l'effet d'une émotion violente ;

- est tombée amoureuse ou est tombé amoureux de quelqu'un ;
- s'est entiché(e) de quelque chose ;
- a perdu la tête, la maitrise de soi dans l'action ;
- est extrêmement agité(e).

une affolée, un **affolé** : une personne qui est rendue ou qui est devenue comme folle.

un **affolement** :

- l'action d'affoler ou de s'affoler ;
- un état résultant de cette action ;
- une extrême agitation qui fait perdre la maitrise de soi dans l'action ;
- une agitation nerveuse ;
- une hâte, une précipitation ;
- une passion amoureuse.

un affolement de la boussole, un affolement de l'hélice, un affolement de soupapes

affoler :

- rendre comme fou, c'est-à-dire troubler profondément, généralement sous l'effet d'une passion, d'un sentiment ou d'une émotion violente ;
- rendre amoureux de quelqu'un ;
- faire perdre la tête, la maitrise de soi dans l'action ;
- pousser des feuilles sans fleurir, en parlant des anémones ;
- déranger l'aiguille aimantée d'une boussole ;
- rendre indépendante du mouvement général une partie d'un mécanisme, pour qu'elle soit libre de rester au repos ou de prendre un mouvement différent ;
- accabler de coups, blesser, endommager.

s'affoler :

- devenir comme fou, être troublé profondément ;
- s'éprendre de quelqu'un ;
- perdre la tête dans l'action, devenir extrêmement agité ;
- se dépêcher, courir comme des fous ;
- en parlant d'une mécanique, fonctionner trop vite, s'emballer.

affolir : devenir fou.

j'affolis, tu affolis, il affolit, nous affolissons, vous affolissez, ils affolissent ;
j'affolissais ; j'affolis ; j'affolirai ; j'affolirais ;
j'ai affoli ; j'avais affoli ; j'eus affoli ; j'aurai affoli ; j'aurais affoli ;
que j'affolisse, que tu affolisses, qu'il affolisse, que nous affolissions, que vous affolissiez, qu'ils affolissent ;
que j'affolisse, qu'il affolît, que nous affolissions ; que j'aie affoli ; que j'eusse affoli ;
affolis, affolissons, affolissez ; aie affoli, ayons affoli, ayez affoli ;
(en) affolissant.

elle est affoulée ou afoulée, il est **affoulé** ou **affolé** : est accablé(e), écrasé(e) de dettes.

Le nom (une) affolade, rarement utilisé, est dérivé d'affolersur le modèle de mots comme dérobade, cavalcade, débandade, etc. avec le suffixe -ade.

Le terme technique (un) affolage est dérivé d'affoler, avec le suffixe -age.

Selon les sens, le verbe affoler est dérivé de l'ancien français *foler* « opprimer, maltraiter » « estropier, mutiler », du latin vulgaire *fullare* (de même origine que fouler), ou dérivé de fol (fou).

Pour l'ancien sens « blesser gravement », correspondant à l'argot, le verbe affoler est dérivé de l'ancien français *foler* « opprimer, maltraiter » « estropier, mutiler », du latin vulgaire *fullare* (fouler). Pour le sens actuel, il est dérivé de *fol* (fou), spécialement au sens de « mauvais, vicieux » pour des emplois techniques.

L'ancien verbe affolir est dérivé de fou, avec le préfixe a-.

Le mot affoulé est un terme dialectal pour affolé.

affondé, s'affonder, affondré, s'affondrer

elle est affondée ou affondrée, il est **affondé** ou **affondré** : s'est effondré(e) comme en tombant dans un abime.

s'affonder ou s'**affondrer** : s'effondrer comme dans un abime.

Le verbe affonder est dérivé d'un fond, avec le préfixe a-. La forme affondrer dérive du latin médiéval *fundus, fundoris*.

affoner, affond

affonner (une bière) : faire un **affond**, boire (à fond) le plus vite possible. [Belgique]

afforage

un **afforage** ou **affeurage, afférage** :

- une taxe, dans le droit féodal ;
- un droit dû au seigneur pour la vente de certaines boissons ;
- une fixation par l'autorité du prix de certaines marchandises ;
- un tarif ainsi fixé.

Le terme d'origine picarde (un) afférage ou affeurage, afforage est dérivé du picard *aforer* « estimer, évaluer » lui-même dérivé de l'ancien français *fuer* « prix des marchandises fixé par les autorités », du latin *forum,* attesté en latin médiéval carolingien au sens de « prix du marché ».

afforestage, afforestation, afforester

un **afforestage** : un droit d'usage dans une forêt, notamment d'y faire paitre les bêtes.

une **afforestation** : un boisement ou reboisement, une installation de la forêt par semis ou plantation.

afforester une forêt : concéder l'afforestage sur une forêt.

afforester quelqu'un : lui concéder un afforestage.

Le nom (une) afforestation et le verbe afforester sont dérivés de l'ancien français *forest* (forêt), avec le préfixe a-.

affouage, affouagé, affouagement, affouager, affouagiste

un **affouage** :

- le droit accordé aux habitants d'une commune de pratiquer certaines coupes de bois de chauffage sur les biens communaux ;
- le droit pour le seigneur de se faire allouer du bois de chauffage ou du bois pour chauffer le four banal dans une forêt appartenant aux habitants ;
- le bois de chauffage ou les combustibles d'un établissement, d'une usine.

une affouagée, un **affouagé** : celle, celui qui a un droit d'affouage.

un **affouagement** : l'action d'affouager ; le résultat de cette action.

elle est affouagère, il est **affouager** : est relative, est relatif à l'affouage.

une affouagère, un **affouager** : une personne ou une collectivité bénéficiant d'un droit d'affouage.

affouager :

- déterminer dans une forêt les coupes réservées à l'affouage ;
- dresser la liste des habitants qui y ont droit ;
- faire le dénombrement des feux d'un village pour la répartition des impôts.

j'affouage, tu affouages, il affouage, nous affouageons, vous affouagez, ils affouagent ;
j'affouageais ; j'affouageai ; j'affouagerai ; j'affouagerais ;
j'ai affouagé ; j'avais affouagé ; j'eus affouagé ; j'aurai affouagé ; j'aurais affouagé ;
que j'affouage, que tu affouages, qu'il affouage, que nous affouagions, que vous affouagiez, qu'ils affouagent ;
que j'affouageasse, qu'il affouageât, que nous affouageassions ; que j'aie affouagé ; que j'eusse affouagé ;
affouage, affouageons, affouagez ; aie affouagé, ayons affouagé, ayez affouagé ;
(en) affouageant.

une, un **affouagiste** : celle, celui qui jouit du droit d'affouage.

un **fouage** : une redevance féodale qui fut remplacée par la taille.

une, un **fouagiste** : celle qui était soumise à cette redevance, celui qui était soumis à cette redevance.

Pour le sens « droit de prendre du bois dans une forêt », le nom (un) affouage est dérivé de l'ancien français *afouer* « allumer » et « fournir de chauffage », avec le suffixe -age, à comparer avec le latin médiéval *affuagium* « droit de prendre du bois dans une forêt ». Pour les sens « redevance due par chaque foyer » et « ce qui sert à chauffer », le nom (un) affouage est dérivé de l'ancien français *feuiage* « bois de chauffage » et *fuage* « droit exigé sur chaque foyer », avec le préfixe a-.

Le nom (un) fouage vient de l'ancien français *fou* (feu).

affouement

un **affouement** : un dénombrement des feux, c'est-à-dire des foyers, des maisons habitées.

Le nom (un) affouement vient de l'ancien français *fou* (feu), avec le préfixe a-.

affouillable, affouillement, affouiller, affouillerie

un terrain **affouillable** : qui est exposé à l'affouillement.

un **affouillement** :

- l'action localisée des courants d'eau qui fouillent et érodent le lit ou les berges d'une rivière, ou dégradent les ouvrages d'art qui les bordent ;
- une dégradation qui en résulte ;
- une dégradation, un trou, une cavité produit(e) dans le sol par un agent quelconque ;
- une dégradation produite dans l'âme des bouches à feu par les gaz de la poudre.

affouiller :

- pour les courants d'eau ou le vent, attaquer le sol, les roches, les berges, en creusant et comme en fouillant ;
- pour les poissons, remuer le fond de l'eau en cherchant la nourriture ;
- pour le travail d'un sculpteur, creuser plus profondément et plus finement ;
- approfondir une chose.

s'affouiller : pour des berges schisteuses, subir l'affouillement.

elles s'affouillent, ils s'affouillent, elles se sont affouillées, ils se sont affouillés,...

une **affouillerie** : une dégradation, une dévastation.

Le verbe affouiller est dérivé de fouiller, avec le préfixe a-.

Le nom, rarement utilisé, (une) affouillerie est dérivé d'affouiller, avec le suffixe -erie par analogie avec des mots comme cachotterie, chinoiserie, criaillerie, fripouillerie, pouillerie, etc.

affoulé

elle est affoulée ou affolée, il est **affoulé** ou **affolé** : est accablé(e), écrasé(e) de dettes.

Le mot affoulé est un terme dialectal pour affolé.

affourche, affourché, affourcher

une **affourche** :

- l'action d'affourcher un navire ;
- l'ensemble de l'ancre et du câble servant à affourcher un navire.

une ancre d'affourche, une affourche en patte d'oie, un câble d'affourche, un émérillon d'affourche.

un navire **affourché** (sur ses ancres).

elle est affourchée, il est **affourché** : est à califourchon sur quelque chose, sur une bête de monture.

affourcher :

- disposer en forme de fourche ;

- assurer une meilleure tenue au mouillage d'un navire en laissant tomber successivement deux ancres de manière que leurs câbles se croisent en fourche ;
- joindre deux pièces de charpente dont l'une est à languette et l'autre à rainure ;
- enfourcher une bête, un objet ;
- mettre à califourchon.

Le verbe affourcher est dérivé de fourche, avec le préfixe a-.

affourragement, affourrager

un **affourragement** :

- l'action d'affourager ;
- la distribution des fourrages aux bestiaux ;
- l'approvisionnement d'une exploitation en fourrage ;
- un fourrage.

affourrager :

- garnir le ratelier des animaux de fourrage, de végétaux servant à la nourriture et à l'entretien du bétail ;
- fournir le fourrage.

j'affourrage, tu affourrages, il affourrage, nous affourrageons, vous affourragez, ils affourragent ;
j'affourrageais ; j'affourrageai ; j'affourragerai ; j'affourragerais ;
j'ai affourragé ; j'avais affourragé ; j'eus affourragé ; j'aurai affourragé ; j'aurais affourragé ;
que j'affourrage, que tu affourrages, qu'il affourrage, que nous affourragions, que vous affourragiez, qu'ils affourragent ;
que j'affourrageasse, qu'il affourrageât, que nous affourrageassions ; que j'aie affourragé ; que j'eusse affourragé ;
affourrage, affourrageons, affourragez ; aie affourragé, ayons affourragé, ayez affourragé ;
(en) affourrageant.

s'affourrager : faire provision de fourrage.

je m'affourrage, tu t'affourrages, il s'affourrage, nous nous affourrageons, vous vous affourragez, ils s'affourragent ;
je m'affourrageais ; je m'affourrageai ; je m'affourragerai ; je m'affourragerais ;
je me suis affourragé(e) ; je m'étais affourragé(e) ; je me fus affourragé(e) ; je me serai affourragé(e) ; je me serais affourragé(e) ;
que je m'affourrage, que tu t'affourrages, qu'il s'affourrage, que nous nous affourragions, que vous vous affourragiez, qu'ils s'affourragent ;
que je m'affourrageasse, qu'il s'affourrageât, que nous nous affourrageassions ; que je me sois affourragé(e) ; que je me fusse affourragé(e) ;
affourrage-toi, affourrageons-nous, affourragez-vous ; sois affourragé(e), soyons affourragées, soyons affourragés, soyez affourragé(e)(es)(s) ;
(en) s'affourrageant.

elles se sont affourragées, elles sont affourragées.
elles se sont affourragé les troupeaux, elles ont affourragé les troupeaux, elles se les sont affourragés.

On a lu aussi : **affouragement** et **affourager**.

Le verbe affourrager est dérivé, avec le préfixe a-, de fourrage qui est dérivé d'un *feurre* ou *fouarre* (= de la paille de céréales) de l'ancien bas francique *fodar* « fourrage pour les animaux »

voir le dictionnaire des sciences animales.

elle est affourée, il est **affouré** : est pourvu(e) de fourrages.

une **affourée** : une mesure agraire représentant plusieurs affourées, plusieurs rations de fourrage.

Le terme normanno-picard *affourer* « donner du fourrage » est aussi dérivé de l'ancien francique *fuerre, forre* « fourrage ».

voir aussi : un affenage, affener.

affranchi, affranchir, affranchissement, affranchisseur, affranchisseuse

1.A. libérer
1.B. rendre indépendant

1.C. pour un envoi
2. en équitation

1.A. libérer

elle est affranchie, il est **affranchi** (1) :

- à qui on a donné la liberté ;
- est libéré(e) des préjugés, des traditions, etc. ;
- s'est libéré(e) moralement, ignore les scrupules de conscience ;
- vit en marge des lois.

une affranchie, un **affranchi** (1) :

- une esclave libérée, un esclave libéré ;
- celle, celui qui est libéré(e) des préjugés, des traditions, etc. ;
- celle, celui qui vit en marge des lois.

affranchir (1) une personne ou une collectivité de quelque chose : la libérer d'une sujétion, d'une dépendance, d'une peine, d'un mal.

affranchir quelqu'un :

- le rendre de condition libre ;
- le rendre indépendant ;
- le dépuceler ;
- l'initier, le renseigner ;
- le corrompre.

j'affranchis, tu affranchis, il affranchit, nous affranchissons, vous affranchissez, ils affranchissent ;
j'affranchissais ; j'affranchis ; j'affranchirai ; j'affranchirais ;
j'ai affranchi ; j'avais affranchi ; j'eus affranchi ; j'aurai affranchi ; j'aurais affranchi ;
que j'affranchisse, que tu affranchisses, qu'il affranchisse, que nous affranchissions, que vous affranchissiez, qu'ils affranchissent ;
que j'affranchisse, qu'il affranchît, que nous affranchissions ; que j'aie affranchi ; que j'eusse affranchi ;
affranchis, affranchissons, affranchissez ; aie affranchi, ayons affranchi, ayez affranchi ;
(en) affranchissant.

s'affranchir de : se délivrer d'une contrainte.

je m'affranchis, tu t'affranchis, il s'affranchit, nous nous affranchissons, vous vous affranchissez, ils s'affranchissent ;
je m'affranchissais ; je m'affranchis ; je m'affranchirai ; je m'affranchirais ;
je me suis affranchi(e) ; je m'étais affranchi(e) ; je me fus affranchi(e) ; je me serai affranchi(e) ; je me serais affranchi(e) ;
que je m'affranchisse, que tu t'affranchisses, qu'il s'affranchisse, que nous nous affranchissions, que vous vous affranchissiez, qu'ils s'affranchissent ;
que je m'affranchisse, qu'il s'affranchît, que nous nous affranchissions ; que je me sois affranchi(e) ; que je me fusse affranchi(e) ;
affranchis-toi, affranchissons-nous, affranchissez-vous ; sois affranchi(e), soyons affranchies, soyons affranchis, soyez affranchi(e)(es)(s) ;
(en) s'affranchissant.

elles se sont affranchies, elles sont affranchies.
elles se sont affranchi les disciples, elles ont affranchi les disciples, elles se les sont affranchis.

une volonté affranchissante, un pouvoir **affranchissant** : qui affranchit, qui est propre à affranchir.

un **affranchissement** (1) :

- l'action d'affranchir quelqu'un ;
- l'action d'affranchir un esclave, un serf ; le résultat de cette action ;
- l'action d'affranchir, de libérer une personne ou une collectivité.

une affranchisseuse, un **affranchisseur** (1) :

- celle, celui qui affranchit de la tyrannie, de l'oppression ;
- une voleuse, un voleur qui pousse une personne à le devenir également.

Le nom (une) manumission (= l'affranchissement légal d'un esclave, d'un serf) est emprunté au latin *manumissio, manumissionis*, dérivé du supin *manumissum* de *manumittere* « affranchir », composé de *manus* « main » et de *mittere* « laisser aller ».

1.B. rendre indépendant

affranchir (2) quelque chose de quelque chose :

- le rendre indépendant d'une autre chose ;
- le rendre franc, l'exempter d'un impôt, d'une taxe.

affranchir une futaille : nettoyer un tonneau de manière que le vin ne soit pas gâté par le bois ou par la lie.

affranchir un héritage : dans le droit féodal,le libérer de quelque servitude, de quelque charge.

affranchir une carte : la rendre imprenable, en faisant jouer toutes les cartes qui lui sont supérieures.

affranchir un navire : épuiser au moyen des pompes l'eau qui se trouve dans les cales d'un navire.

affranchir un animal : le châtrer.

affranchir une bille de bois : sectionner la culée d'abattage perpendiculairement à l'axe.

un **affranchi** (2) : dans un bloc équarri ou un morceau taillé utilisé en construction, l'excédent d'épaisseur sur les dimensions à obtenir, pour permettre une retaille ultérieure éventuelle sans descendre au-dessous desdites dimensions.

un **affranchissement** (2) :

- l'action d'affranchir quelque chose ;
- l'état d'un arbre affranchi ;
- la castration d'un animal ;
- une opération qui a pour but de rendre les parois d'une cuve inattaquables par les acides des mouts et des vins ;
- l'action d'affranchir une bille de bois.

une affranchisseuse, un **affranchisseur** (2) : celle, celui qui castre les animaux.

1.C. pour un envoi

une lettre affranchie, un envoi **affranchi** (3) : dont la taxe postale a été acquittée.

affranchir (3) une lettre, un envoi postal :

- payer la taxe postale imposée pour l'envoi d'une lettre, d'un colis ;
- y placer le timbre correspondant ou la vignette correspondante.

un **affranchissement** (3) :

- l'acquit, le paiement de la taxe postale ;
- l'apposition du timbre ou un procédé équivalent.

une **affranchisseuse** : une machine pour l'affranchissement du courrier.

Le verbe affranchir (1 et 2) est dérivé de franc, avec le préfixe a-.

2. en équitation

affranchir (3) un fossé : le franchir.

Le verbe affranchir (3) est dérivé de franchir, avec le préfixe a-.

affres

les **affres** :

- une épouvante comme celle qu'inspire l'imminence de la mort, la nuit noire, etc. ;
- une très grande angoisse.

les affres de :

- l'épouvante ou l'angoisse dues à ;
- des souffrances physiques dues à la maladie ou au dénuement matériel ;
- une angoisse née de tourments d'ordre psychique, intellectuel, métaphysique.

les affres de l'amour : les tourments provoqués par l'amour.

Des poètes ont employé le singulier une affre.

Le nom (des) affres est emprunté au provençal *affre* « effroi, épouvante », lui-même sans doute issu d'un gotique *aifrs* « âcre, amer » et « horrible, terrible ». Voir aussi : affreux (ci-dessous).

affrètement, affréter, affréteur

un **affrètement** : un contrat de louage d'un navire, d'un avion ou de transport de marchandises par mer..

affréter :

- conclure un contrat d'affrètement considéré du point de vue du preneur ;
- prendre à louage un moyen de transport de marchandises ou de personnes.

j'affrète, tu affrètes, il affrète, nous affrétons, vous affrétez, ils affrètent ;
j'ai affrété ; j'affrétais ; j'affrétai ; j'affrèterai ou j'affréterai ; j'affrèterais ou j'affréterais ;
que j'affrète, que tu affrètes, qu'il affrète, que nous affrétions, que vous affrétiez, qu'ils affrètent ;
que j'affrétasse, qu'il affrétât, que nous affrétassions ; que j'aie affrété ; que j'eusse affrété ;
affrète, affrétons, affrétez ; aie affrété, ayons affrété, ayez affrété ;
(en) affrétant.

une affréteuse, un **affréteur** :

- celle, celui qui prend un navire en affrètement ;
- celle, celui qui prend en location un avion ou tout autre moyen de transport.

un **fret** : le transport de marchandises ; ce que cela coute ; la cargaison. [fret se prononce de deux façons.]

fréter :

- mettre un navire à disposition par un contrat d'affrètement ;
- prendre (un bâtiment) en affrètement ;
- prendre en location un avion, un véhicule ;
- charger et équiper un bateau

une frêteuse, un **fréteur** : celle, celui qui donne ou loue un bâtiment à fret.

Le verbe affréter est dérivé de fret, avec le préfixe a-. Le verbe fréter est également dérivé de fret.

affreusement, affreux

elle est affreuse, il est **affreux** :

- inspire ou est propre à inspirer tous les degrés de l'horreur ou de l'angoisse douloureuse ;
- suscite ou exprime une extrême douleur ;
- inspire de la répulsion ou du dégout ;
- blesse les sens, en particulier la vue et l'ouïe ;
- inspire la réprobation ;
- est très mauvaise ou mauvais ;
- est extrême, est excessive ou excessif.

affreusement :

- d'une manière affreuse ;
- d'une manière propre à inspirer ou traduire l'épouvante ou l'effroi ;
- d'une manière telle qu'elle suscite ou exprime un état d'extrême souffrance physique ou morale ;
- de manière à inspirer le dégout et la répulsion physique ou la réprobation morale ;
- d'une manière extrême, excessive.

Le mot affreux est dérivé d'affre, avec le suffixe -eux.

affriandant, affriandé, affriander, affriandeur

elle est affriandante, il est **affriandant** : est apte à créer l'attirance.

elle est affriandée, il est **affriandé** :

- est mise ou mis en appétit, est excité(e) par quelque chose ;
- est émoustillé(e).

affriander :

- accoutumer au désir de manger ou de boire des choses friandes, délicates ;

- attirer fortement par quelque chose d'agréable ;
- exciter ;
- rendre attrayante une chose morale.

s'affriander : devenir friand.

elle est affriandeuse, il est **affriandeur** : affriande.

elle en est friande, il en est **friand** : l'aime beaucoup, l'apprécie, le recherche.

elle est friande : est attirante, appétissante ; il est friand est attirant, appétissant.

friamment

un **friand** : un pâté ou un gâteau.

une **friandise** : un mets délicat, un régal, un plaisir raffiné.

des friandises : des sucreries, des petites pâtisseries.

Le verbe affriander est dérivé, avec le préfixe a-, de friand qui vient de l'ancien participe présent de frire, *friant* « qui grille, frétille d'impatience ».

affriolage, affriolant, affriolement, affrioler

un **affriolage** ou **affriolement** : l'action d'affrioler, d'attirer en flattant le gout ou le désir ; le résultat de cette action.

elle est affriolante, il est **affriolant** : affriole, excite l'appétit ou le désir.

affrioler :

- exciter le désir de manger ou de boire des choses délicates ;
- attirer, mettre en appétit par de menues choses agréables ;
- intéresser vivement, exciter.

s'affrioler :

- se mettre en gout, en appétit ;
- se laisser tenter.

Le verbe affrioler est dérivé du moyen français *frioler* proprement « frire », au figuré « bruler de désir, être avide », avec le préfixe a-. *Frioler* (dérivé de frire, d'après un processus difficile à expliquer) est bien attesté dans les dialectes du Nord-ouest spécialement le normand.

affriqué

une (consonne) **affriquée** (en phonétique).

Ce mot vient du participe passé de l'ancien verbe *affriquer* qui est emprunté au latin *adfricare* « frotter contre ».

affrôler

affrôler : toucher, effleurer volontairement.

Le verbe affrôler, rarement utilisé, est dérivé de frôler, avec le préfixe a-.

affront, affrontable, affrontailles, affrontation, affronté, affrontement, affronter, affronterie, affronteur, affronteux

un **affront** :

- un acte ou une parole dictés par la volonté d'humilier quelqu'un, de lui témoigner, en face et de préférence publiquement, son mépris ;
- une honte, un déshonneur ressentis par celui qui est ou qui croit être l'objet d'un affront ;
- un échec déshonorant, une défaite humiliante ;
- des ravages, des outrages causés par une chose, par le temps,...

elle, il est **affrontable** : peut être affronté(e).

des **affrontailles** : les limites d'une terre, la ligne où elle touche ou affronte d'autres terres.

une **affrontation** d'accusés : une confrontation.

elle est affrontée, il est **affronté** à, avec, dans

un **affrontement** :

- l'action d'affronter quelque chose qui est ou parait être un danger ou une difficulté ;
- l'action de s'affronter à quelqu'un chez qui l'on devine de l'hostilité, qui fait obstacle ou que l'on considère comme un ennemi ;
- le fait de s'affronter, de se trouver face à face ;
- l'action d'affronter, de mettre de niveau et bout à bout

un affrontement d'une plaie : une mise à niveau des bords d'une plaie.

À l'origine, le nom confrontation appartient à la langue du droit : il est tiré du latin juridique médiéval *confrontatio*, qui a désigné la partie limitrophe de deux propriétés (là où elles sont front à front), puis, au figuré, le rapprochement de deux choses que l'on veut comparer. Le nom confrontation désigne d'abord aujourd'hui l'action de mettre en présence des témoins pour opposer et vérifier leurs déclarations. Par extension il peut aussi s'employer pour évoquer toute comparaison minutieuse : la confrontation de deux écritures, de deux versions d'un même texte, etc. On se gardera donc bien de confondre ce nom avec affrontement, qui désigne une attaque pleine de hardiesse, et, par extension, une lutte ou une compétition. Il importe de se souvenir que la confrontation de deux armées, c'est l'étude de leurs forces et organisation respectives et non la guerre qui pourrait les opposer. Ces remarques valent aussi pour les verbes confronter et affronter : une armée en affronte une autre (et ne la confronte pas). En savoir plus : Académie française.

affronter :

- faire front ;
- faire hardiment face à ;
- s'attaquer à quelqu'un chez qui l'on devine de l'hostilité et que l'on considère comme un ennemi ;
- faire face aux sentiments et en particulier au jugement d'une ou plusieurs personnes que l'on sait ou croit hostile(s), ou à la manifestation de ces sentiments ou de ce jugement ;
- faire face à ce qui est ou parait être un danger ;
- faire face à une difficulté, à un obstacle ;
- mettre deux choses face à face ;
- mettre en contact les deux lèvres d'une plaie pour faciliter la cicatrisation, ou les fragments d'un os fracturé pour permettre leur soudure ;
- mettre deux choses bout à bout et de niveau.

s'affronter :

- se faire front avec hostilité, du fait de quelque opposition, désaccord ou concurrence ;
- se mettre face à, se heurter à quelque chose qui est ou parait être dangereux ou difficile ;
- se mettre front à front de niveau et bout à bout.

une **affronterie** : l'action d'affronter, de tromper impudemment.

une affronteuse, un **affronteur** : celle, celui qui affronte.

le chemin des **affronteux** : le chemin qu'empruntent les personnes craignant de recevoir un affront mérité.

Le nom (un) affront est un déverbal d'affronter. L'hypothèse d'un emprunt à l'italien *affronto* ne semble pas justifiée, voir : CNRTL.

Le verbe affronter est dérivé de front, avec le préfixe a-.

Le mot effronté (= qui n'a honte de rien, qui se conduit d'une façon impudente ou inconvenante ; hardi, audacieux, impertinent) est composé de é-, front, -é, à comparer avec le bas latin *effrons, efrontis* « impudent » proprement « qui n'a pas de front (pour rougir) ». L'ancien français avait le verbe *esfronter* au sens de « frapper au front ». D'où : effrontément, une effronterie.

affruiter

affruiter un arbre : faire en sorte qu'à l'aide d'opérations particulières un végétal greffé développe des racines au-dessus du point où on a pratiqué la greffe.

affruiter un terrain : le planter d'arbres fruitiers.

affruiter :

- pour un arbre, produire des fruits ;
- pour un fruit, prendre le gout du fruit en murissant.

s'affruiter : pour un arbre, se mettre à produire des fruits.

Le verbe affruiter est dérivé de fruit, avec le préfixe a-.

affublé, affublement, affubler

être **affublé** de :

- être vêtu d'une façon inhabituelle ;
- être accompagné de.

un **affublement** :

- un accoutrement, un habillement qui par sa bizarrerie s'écarte de la norme ou qui ne convient pas à celui qui le porte ;
- un habillement anachronique ;
- un habillement de mauvais gout ;
- un déguisement ;
- un compagnonnage ;
- ce qui cache ou déforme la réalité.

affubler :

- vêtir avec un certain apparat ;
- couvrir le corps ou la tête avec un vêtement, une coiffure, etc. ;
- prendre ou faire prendre volontairement à quelqu'un quelque chose qui ne lui appartient ou ne lui convient pas et qui dissimule ce qu'il est ou ce qu'il a.

s'affubler de :

- se vêtir en s'écartant de l'usage ;
- être constamment et bizarrement accompagné de quelqu'un ;
- s'enticher de quelqu'un ou de quelque chose.

Le verbe affubler est emprunté au latin vulgaire *affibulare* « agrafer » (de *fibula* « boucle, agrafe »), attesté seulement au 12ème siècle, d'où l'ancien français *afibler* de même sens, très rare, puis *afubler, aflubler* (l'i s'étant labialisé en u entre les 2 labiales f, b). *Afflubler* signifia effectivement dans un sens primitif « agrafer, attacher en agrafant, souvent le manteau ou le chaperon dont on se couvrait », attesté jusqu'au 15ème siècle, maintenu toutefois sous la forme dialectale *affuler* au sens particulier et restreint de « coiffer », à rapprocher de « attacher ». De là, l'expression *affubler un manteau* pour dire « le vêtir, s'en couvrir », d'où l'acception encore plus étendue de « couvrir, revêtir, habiller », attestée néanmoins la première en discours. L'ordre d'attestation en discours se révèle inverse de l'ordre de filiation en langue.

affur, affure, affurer

un **affur** ou **affure** :

- un gain plus ou moins licite, un bénéfice ;
- un emploi ou une opération qui procure un profit pécuniaire.

faire de l'affure : voler sur les marchandises ou l'argent confiée.

avoir de l'affure sur quelqu'un : avoir de l'avance sur lui.

affurer :

- voler ;
- cacher, dissimuler de l'argent volé ;
- gagner, obtenir, recevoir à titre de récompense, de gain ;
- recevoir des coups ;
- atteindre un âge.

affurer de :

- recevoir ;
- avoir un enfant.

Le nom (un) affur ou affure est un déverbal d'affurer.

Le verbe affurer est dérivé de l'ancien français *furer* « voler » emprunté au bas latin *furare*, en latin classique *furari* « voler ».

Le nom (un) furet vient d'un latin populaire *fūrittus* « petit voleur », dérivé du latin classique *fūr* « voleur ». D'où un furetage, fureter, un fureteur, il est fureteur.

affusion

une **affusion** :

- l'action de verser un liquide sur un corps quelconque ;
- un procédé thérapeutique qui consiste à verser d'une faible hauteur une certaine quantité d'eau froide ou chaude sur une partie ou sur la totalité du corps pour obtenir des effets soit sédatifs, soit stimulants ;
- l'action de verser de l'eau sur la tête du baptisé ;
- l'addition d'un liquide à un médicament.

Le nom (une) affusion est emprunté au latin *adfusio* « action de verser ».

affut, affût, affutage, affûtage, affuté, affûté, affuter, affûter, affuteur, affûteur, affuteuse, affûteuse, affutiau, affûtiau, affutoir, affûtoir

Depuis les rectifications orthographiques de 1990, il est recommandé d'écrire les mots **fût, affût, affûtage, affûté, affûter, affûteur, affutiau, affûtoir** sans accent circonflexe.

A. un ajustage, une disposition
B. être à l'affut
C. aiguiser, rendre tranchant

A. un ajustage, une disposition

un **affut** (1) :

- une pièce ou un assemblage de pièces, en bois ou en métal, servant de support, dans les manœuvres et dans le tir, à une pièce d'artillerie ;
- le support de divers appareils.

un **affutage** (1) :

- l'action de disposer quelque chose ; son résultat ;
- l'action d'ajuster un outil à son fut, son support ; un ensemble d'outils ajustés ;
- l'assortiment de tous les outils nécessaires à l'ouvrier ;
- ce qui est donné à l'ouvrier au moment de son embauche.

un taux d'affutage :

- le salaire horaire d'un ouvrier lors de son embauche et de ses augmentations successives ;
- le salaire horaire sur lequel est calculée une éventuelle prime au rendement.

elle en est affutée, il en est **affuté** (1) : en est muni(e), pourvu(e).

un ouvrier affuté : qui est pourvu de la collection d'outils nommée affutage.

affuter (1) :

- disposer, ajuster ; préparer, disposer un engin, un outil, un animal, etc., de manière qu'il puisse servir ;
- disposer le canon pour tirer ;
- mettre la dernière main à la préparation d'un cheval en vue d'une compétition sportive et, plus spécialement, d'une course ;
- ajuster un outil tranchant au fut en bois qui le maintient dans la position la plus propre à le faire couper.

affuter ses crochets, ses crocs, ses meules, ses tabourets : manger.

une pierre à affuter : un pain.

affuter ses pincettes : se disposer à courir, à s'enfuir.

s'affuter :

- s'habiller ;
- boire ;
- être disposé, ajusté.

elles se sont affutées, elles sont affutées.
elles se sont affuté les arguments, elles ont affuté les arguments, elles se les sont affutés.

un **affutiau**, des affutiaux :

- de menus objets de l'équipement ou de la toilette féminine ;
- un ensemble de menus instruments dont on a besoin pour faire une chose.

B. être à l'affut

un **affut** (2) :

- un endroit où l'on se poste pour guetter le gibier ;
- une petite loge de feuillage où se cache le chasseur ;
- un endroit dissimulé d'où l'on peut guetter un adversaire ;
- une chasse, ou le moment de la chasse où l'on guette le passage du gibier.

être à l'affut : être en train de guetter.

être d'affut :

- être rusé, malin, sur le qui-vive, avoir l'œil au guet ;
- être solide, bien portant ;
- être disposé à.

affuter (2) :

- poster derrière un arbre ;
- chasser à l'affut ;
- tromper quelqu'un.

s'affuter :

- se tenir à l'affut, chasser à l'affut ;
- se mettre à l'affut ;
- épier l'occasion de faire quelque chose.

une affuteuse, un **affuteur** (1) : une chasseuse, un chasseur à l'affut.

C. aiguiser, rendre tranchant

un **affut** (3) : le fil, le tranchant d'un outil.

un **affutage** (2) : l'action d'aiguiser un outil.

elle est affutée, il est **affuté** :

- est aiguisé(e), est rendu(e) plus tranchant(e) ;
- est fine, rusée, adroite ; est fin, rusé, adroit.

affuter (3) :

- aiguiser un outil, en particulier sur une pierre posée à plat, en aviver le tranchant ;
- rendre pointu.

s'affuter : être aiguisé.

une affuteuse, un **affuteur** (2) : une ouvrière, un ouvrier spécialisé(e) dans l'affutage, sur machines à meuler, des outils d'usage général et des outils de forme simple ne nécessitant pas l'utilisation de meules à profil.

un **affuteur** (3) : une espèce de lime à forme conique dont les menuisiers se servent pour redresser leurs scies.

une **affuteuse** : une machine à affuter certains outils.

un **affutoir** : un instrument qui sert à affuter.

Le verbe affuter (*anciennement* : affûter) est dérivé d'un fut (*anciennement* : un fût) « pièce de bois », avec le préfixe a-.

afghan, afghani, Afghanistan

elle est afghane, il est **afghan** : est de l'**Afghanistan**.
une Afghane, un Afghan

l'Afghanistan (nom masculin) ou la République islamique d'Afghanistan
capitale : Kaboul ; nom des habitants : Kaboulienne, Kaboulien

l'**afghan** : le pachto ou paštõ, une langue.

elle est afghane, il est **afghan** : est écrite ou écrit en langue afghane.

un **afghani** : l'unité monétaire principale de l'Afghanistan.

Le mot afghan est probablement emprunté à l'iranien *afghan* « gorge de montagne » peut-être par l'intermédiaire de l'anglais *afghan* ou *afghaun*.

Le nom de l'Afghanistan est littéralement « Terre des Afghans » mais en fait « Terre des Pachtounes », « Afghan » ayant été utilisé comme synonyme de « Pachtoune » depuis le Moyen Âge. L'État moderne est fondé par Ahmad Chah Durrani au milieu du 18ème siècle et constitué des territoires actuels de l'Afghanistan, du Pakistan et du Nord-Est de l'Iran. « Afghan » vient du nom tribal sanskrit *Aśvaka* signifiant « cavalier », le pays étant connu pour sa race de chevaux. Le suffixe persan -*stan* signifie « terre, pays ». En savoir plus : Wikipédia.

afibrinogénémie

une **afibrinogénémie** : une absence de fibrinogène dans le plasma sanguin.

aficionado

un **afficionado** ou **aficionado** :

- un passionné ;
- un amateur fervent de courses de taureaux.

Le mot espagnol *afficionado* ou *aficionado* qui signifie « amateur, qui s'adonne à un art sans en faire son métier », spécialement « amateur de courses de taureaux », est dérivé d'*aficionar*, dérivé d'*afición*, doublet semi-populaire d'*afección*, du latin *affectio*.

afilmique

elle, il est **afilmique** : existe indépendamment des faits cinématographiques.

elle, il est **filmique** : est relative, est relatif aux films, au cinéma.

Ce nom est dérivé de filmique, avec le préfixe a- négatif.

afin

afin de : pour

afin que : pour que

Afin entre dans la construction de la locution prépositive, suivie de l'infinitif, *afin de* et dans celle de la locution conjonctive, suivie du subjonctif, *afin que*. On emploie la première quand le sujet de l'infinitif et du verbe introducteur sont identiques : *il travaille afin de progresser* ; on emploie la seconde quand les sujets sont différents : *tu les fais travailler afin qu'ils progressent*. On ne doit pas confondre afin avec le groupe prépositionnel *à fin*, qui signifie « au terme » : *arriver à fin de bail, à fin de contrat*, ou qui indique le but, la visée et s'emploie alors essentiellement dans la langue juridique : *des démarches à fin d'adoption*. Il arrive aussi qu'*à fin* soit remplacé par *aux fins*. On lit par exemple dans le Dictionnaire de l'Académie française, à l'article Essai : « Prise d'essai, prélèvement opéré sur une substance, un corps aux fins d'analyse ». Académie française.

Les prépositions *afin de* et *pour* permettent toutes deux d'introduire dans une phrase un complément exprimant un but. Il en va de même pour les subordonnants *afin que* et *pour que*. Mais *afin de* et *afin* que ne peuvent pas toujours remplacer *pour* et *pour que* pour introduire un complément de but. Appartenant à la langue soutenue, *afin de* et *afin* que indiquent non seulement un résultat, mais marquent aussi une intention. On devrait donc les employer seulement quand on présente l'objectif d'une action qui est réalisée par une personne, un personnage, ou, plus rarement, par un être vivant que l'on suppose capable de se fixer un but. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le mot afin est composé de la préposition à et du nom fin « but poursuivi ».

afistolé, afistoler

elle est afistolée ou affistolée, il est **afistolé** ou **affistolé** :

- est habillé(e), paré(e) tant bien que mal ;
- est endimanché(e).

afistoler ou **affistoler** :

- ajuster tant bien que mal quelque chose de délicat, et le mettre en état de servir ;
- habiller de manière minutieuse, mais sans gout.

s'affistoler ou **s'afistoler** : s'habiller, s'endimancher.

elle, il est **rafistolable** : que l'on peut rafistoler.

un **rafistolage** :

- l'action de rafistoler ; le résultat de cette action ;
- une réparation grossière.

rafistoler : remettre en état, réparer grossièrement et avec des moyens de fortune.

une rafistoleuse, un **rafistoleur** : celle, celui qui rafistole.

Le verbe affistoler ou afistoler est probablement formé sur l'italien *fistola* « flute, chalumeau », avec le préfixe a- ; le sens d'ajuster tant bien que mal est dérivé du sens « tromper ». Pour la relation entre « flute, chalumeau » et « tromperie », voir le moyen français *flageoler* « tromper » et le moyen français piper « tromper (aux dés) ».

Le verbe rafistoler est dérivé d'affistoler, afistoler.

aflatoxine, aflatoxicose

une **aflatoxine** : chacune des toxines produites par une moisissure, hépatotoxique et carcinogène.

une **aflatoxicose** : une mycotoxicose due à des aflatoxines de *Aspergillus flavus* ou *Aspergillus fumigatus* sur l'arachide, des céréales, riz, ou sorgho ou des tourteaux pollués, stockés en conditions chaudes et humides.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (une) aflatoxine est formé sur toxine avec les initiales a et fl de *Aspergillus flavus*.

à flot, à flots

Le nom flot désigne le mouvement d'une masse d'eau. On l'emploie aussi, par extension, pour désigner ce qui évoque les flots, que ce soit par le mouvement (on peut parler d'un flot de cheveux) ou par la quantité, l'abondance (un flot de larmes, de lumière, de personnes). Ce nom figure dans deux expressions où il est, dans un cas, au singulier, **à flot**, et dans l'autre, au pluriel, **à flots**. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

afnaf

afnaf ou **afanaf** : moitié-moitié.

Le mot afanaf ou afnaf est emprunté à l'anglais *half-and-half* « moitié-moitié ». L'ancien sens « éreinté, rendu » (1916) résulte sans doute d'une mauvaise interprétation de ce mot.

afocal

une lentille afocale, un système optique centré **afocal** : dont les foyers sont rejetés à l'infini.
elles sont afocales, ils sont afocaux

elle est focale, il est **focal** :

- est un point de convergence, est central(e), est la plus importante ou le plus important ;
- est relative, est relatif au foyer des lentilles, des miroirs, des instruments d'optique ;
- est relative, est relatif au foyer d'une infection ou d'une lésion.

une (distance) focale (en optique ou en géométrie).

Le mot afocal est dérivé de focal, avec le suffixe a- privatif.

à foison

La locution adverbiale *à foison* (XIIe siècle) dérive d'un nom foison (XIe siècle) issu du latin *fusio*, « écoulement, action de répandre », d'où une idée d'abondance. Le verbe d'origine a donné aussi fondre. La locution *à profusion* reprend la même idée à partir d'un terme savant calqué sur le latin (XVe siècle) et exprime la prodigalité. En savoir plus : site de Dominique Didier.

à-fonds

[Suisse]

les **à-fonds** :

- un grand nettoyage de printemps ;
- un grand nettoyage, indépendamment de la saison ;
- un grand ménage dans les affaires d'une entreprise, d'une administration ;
- une restructuration d'une entreprise, d'une administration.

à fortiori, a fortiori

à fortiori (*en latin* : ***a fortiori***) :

- à plus forte raison ;
- d'une façon d'autant plus sûre que la deuxième proposition énoncée est encore plus certaine que la première déjà admise

un raisonnement à fortiori

L'expression du latin scolastique *a fortiori [causa]* « par une raison plus forte » est formée de la préposition *a* et du comparatif de *fortis* « fort ».

africain, africanisation, africaniser, africanisme, africaniste, africanité, africanophobe, africanthrope

elle est africaine, il est **africain** : est de l'**Afrique**.
une Africaine, un Africain

Dire que certains pays d'Afrique sont francophones, comme le sont la France et le Québec, c'est, à mon avis, nier une importante réalité fondamentale : l'Afrique a ses propres langues qui sont de loin plus importantes que le français dans la vie quotidienne de ses habitants. En savoir plus : États de langue.

elle est eurafricaine, il est **eurafricain** : est relative, est relatif à l'Eurafrique, l'Europe et l'Asie.
une Eurafricaine, un Eurafricain

elle est interafricaine, il est **interafricain** : concerne plusieurs pays africains ou l'Afrique entière.

elle est nord-africaine, il est **nord-africain** : est de l'Afrique du Nord.
une Nord-Africaine, un Nord-Africain

elle est ouest-africaine, il est **ouest-africain** : est de l'ouest de l'Afrique.

elle est panafricaine, il est **panafricain** : a trait à tous les Africains ; concerne le panafricanisme.

A. elle est sudafricaine ou sud-africaine, il est **sudafricain** ou **sud-africain** : est du sud de l'Afrique.
une Sudafricaine ou Sud-Africaine, un Sudafricain ou Sud-Africain

B. elle est sud-africaine, il est **sud-africain** : est de la République d'**Afrique du Sud**.
une Sudafricaine ou Sud-Africaine, un Sudafricain ou Sud-Africain

un **africain** : un poisson.

l'**africain** : le nom d'un alphabet arabe. On a lu aussi **affricain**.

une **africaine** : une fleur.

une **africanisation** :

- l'action d'africaniser, en particulier le remplacement des fonctionnaires et cadres européens par des Africains dans les pays d'Afrique ayant recouvré leur indépendance ;
- le fait de prendre un caractère africain.

africaniser :

- faire adopter le mode de vie, de pensée et d'action propre aux Africains ;
- restaurer ce mode de vie dans l'Afrique décolonisée.

un **africanisme** :

- le nom donné à certains mots ou expressions employés par des auteurs latins d'origine africaine ;
- une passion pour l'Afrique.

l'africanisme : l'ensemble des sciences humaines appliquées à l'étude de l'Afrique.

le **panafricanisme** : un mouvement d'unité africaine.

une, un **africaniste** : une, un spécialiste des questions africaines.

une **africanité** : le caractère spécifique des civilisations et des cultures de l'Afrique.

elle, il est **africanophobe** : déteste les Africains et leur mode de vie.

un **africanthrope** : un fossile de préhominien.

voir : Géopolis ; Jeune Afrique ; dictionnaire des sciences animales.

Le mot africain est emprunté au latin *africanus*.

Le verbe africaniser est dérivé (sur le modèle d'américaniser, européaniser) de *african-*, le radical latin d'africain, avec le suffixe -iser.

Le nom (un) africanisme est dérivé (sur le modèle de latinisme, germanisme, hellénisme, etc.), de *african-*, le radical latin d'africain, avec le suffixe -isme.

Le nom (un) africanthrope est dérivé de *african-*, le radical latin d'africain, avec l'élément suffixal -anthrope.

voir aussi : afro- (ci-dessous).

Afrikaander, afrikaans, Afrikander, Afrikaner, Afrique

l'**afrikaans** : la langue néerlandaise parlée en Afrique du Sud.

une, un **Afrikaner** ou **Afrikaander, Afrikander** : une habitante, un habitant de l'Afrique du Sud parlant l'afrikaans.

la langue afrikander

Le mot afrikaans est emprunté au néerlandais *Afrikaans* « africain ».

Le mot afrikander est emprunté au néerlandais du sud de l'Afrique *Afrikaander*, lui-même dérivé du radical de *afrikaansch* avec l'élément suffixal *-der* (*-der* étant un suffixe élargi pour -er – comme Afrikaner – par analogie avec des termes de nationalité comme Hollander, Englander, etc.).

Afrique du Sud

l'**Afrique du Sud** (nom féminin) ou la République d'Afrique du Sud

On trouve aussi la variante « la République sud-africaine » (ONU).

nom des habitants : Sudafricaine, Sudafricain, ou Sud-Africaine, Sud-Africain.

capitale : Prétoria (siège du gouvernement) ; nom des habitants : Prétorienne, Prétorien.
Le Cap ; nom des habitants : Captonienne, Captonien
Johannesbourg ; nom des habitants : Johannesbourgeoise, Johannesbourgeois

Le nom de l'Afrique du Sud vient de sa position géographique sur le continent d'Afrique. Certains opposants au régime de l'apartheid utilisaient le nom *Azania* au lieu d'« Afrique du Sud ». L'origine de ce nom est incertain, mais référait à plusieurs régions de l'Afrique de l'Est sub-saharienne. Il y a deux possibilités quant à l'origine du nom : de l'arabe '*ajam* (« étranger » « non-Arabe »), ou du verbe grec *azainein* (« sécher » « dessécher »). Une autre étymologie proche de la précédente donne au terme Azanie la signification de « terre des peuples noirs ».

Mzansi est un surnom populaire qui n'a jamais officiellement adopté. *uMzantsi* signifie « sud » en xhosa. En savoir plus : Wikipédia.

afrite

dans la mythologie arabe :

un **afrite** : un esprit subalterne malfaisant et cruel.

un **éfrit** ou **effrit** : un génie malfaisant.

Le nom (un) afrite est emprunté à l'arabe *ifrīṭ* « diable », du persan *āfārīd* « créature ».

afro, afro-

afro- est tiré du latin *afer, afra, afrum* « africain ».

une coiffure **afro** : dont les cheveux crépus ou fortement frisés sont disposés en masse volumineuse autour du visage.

Ce mot est l'abréviation d'afro-américain caractérisant un style de coiffure adopté par les Américains d'ascendance africaine se démarquant du modèle nord-américain habituel.

elle est afro-américaine, il est **afro-américain** : est d'origine africaine, aux États-Unis.
une Afro-Américaine,un Afro-Américain

elle, il est **afro-asiatique** : concerne l'Afrique et l'Asie.
une, un Afro-Asiatique

l'**afrobeat** : un courant musical.

elle est afro-brésilienne, il est **afro-brésilien** : est d'origine africaine, au Brésil.
une Afro-Brésilienne, un Afro-Brésilien

elle est afro-cubaine, il est **afro-cubain** : est d'origine africaine, à Cuba.
une Afro-cubaine, un Afro-Cubain

des femmes afro-descendantes, des hommes **afro-descendants** : d'origine africaine.

une production **afro-futuriste**

l'**afro-pessimisme** : Géoconfluences.

un son **afro-rock**, l'afro-rock : un style musical.

afrosoricide, afrothérien

les **afrosoricides** : un taxon d'afrothériens autrefois classés dans les insectivores.

les **afrothériens** : un taxon de mammifères thériens euthériens, les euthériens d'Afrique.

voir le dictionnaire des sciences animales.

afrovéganisme

l'**afrovéganisme** : un véganisme qui met en valeur des saveurs africaines ou antillaises tout en luttant contre les préjugés racistes.

after, after-shave

un ***after*** : une réunion festive après un spectacle, une soirée.

[en anglais : *afterburner*] une **post-combustion** ou **réchauffe** : le procédé visant à augmenter la poussée d'un réacteur par injection de carburant en aval de la turbine.

un ***after-shave*** :

- une lotion après-rasage ;
- un après-rasage.

Il existe des anglicismes qui ont pour eux une concision qui les rend parfois difficilement traduisibles ou transposables, mais il en est d'autres qui dès leur apparition ont eu des substituts français parfaitement adéquats et dont la longévité étonne. Parmi ceux-ci *after-shave*, très tôt traduit par « après-rasage ». Comme l'un et l'autre peuvent être employés comme adjectifs ou comme noms et que, quelle que soit la façon dont on les appelle, les produits seront identiques, il serait judicieux d'utiliser les formes françaises. En savoir plus : Académie française.

L'anglais *aftershave* est composé de *after* « après » et du substantif verbal de *to shave* « raser, se raser ».

[en anglais : *net operating profit after tax ; NOPAT*] un **résultat net d'exploitation** ou RNE : les recettes dégagées par les activités d'exploitation de l'entreprise diminuées des impôts afférents.

[en anglais : *day after recall ; DAR*] un **test du lendemain** : une mesure de l'impact d'un message publicitaire vingt-quatre heures après sa diffusion.

[en anglais : *afterburner ; reheat*] une **post-combustion** : le procédé visant à augmenter la poussée d'un réacteur par injection de carburant en aval de la turbine.

[en anglais : *afterworks*] **après le travail**

AG

aga

1. un **aga** d'eau ou **aca** d'eau : une pluie torrentielle, une trombe d'eau.

Ce terme dialectal du nord-ouest et du Centre, issu du syntagme *il pleut d'aca*, est formé par agglutination de la préposition à et de l'ancien français *caz, quaz* (*choir a quaz* « tomber comme une masse », *prendre un quas* « s'écraser sur le sol en tombant de très haut ») dérivé de l'ancien français *(sei) quassier* « se tasser, s'écraser », du latin vulgaire *coactiare* « presser » dérivé de *coactus*, le participe passé de *cogere* « presser », avec la forme *laca*, par agglutination de l'article défini, et les formes *agas, agaste* par contamination du moyen français *agaster*, depuis 1473 « ravager, commettre des dégâts » (à comparer avec l'angevin *agât* « dégât »), voir : gâter.

2. un **aga** ou **agha** : un titre honorifique, un titre de politesse, que l'on donne en pays musulman aux personnes de distinction.

un aga khan

3. **aga** :

- vois, regarde ;
- le cri des chasseurs pour exciter les chiens à quêter le gibier, ou les remettre sur la voie du gibier lorsqu'ils l'ont perdue ;
- le cri d'appel des bergères pour ramener leurs chèvres.

Le temps est à la pluie, aga (pour donner de la force à la phrase ou en accentuer le sens).

Ce mot est la forme abrégée de l'impératif du verbe en ancien français *agarder* « regarder, voir, examiner », lui-même emprunté au germanique ancien *wardôn*, à comparer avec le français (re)garder. À l'appui de cette hypothèse, le parallélisme entre l'ancien français *gar* « gare ! », *garder* « regarder » et *agar, agarder*. En savoir plus : CNRTL.

-aga

-**aga** est une terminaison argotique :

- une espaga : une espadrille
- la fumaga : la fumée
- un pastaga : pastis, anisette ; une situation compliquée, difficile, incontrôlée, un désordre général
- un pernaga : un Pernod
- un plastaga : un plateau (de tournage)
- un poulaga : un poulet ; un inspecteur en civil
- la poulaga : la police

- bourraga : ivre
- enflaga : enflé
- fermaga : fermé
- poulaga : policier
- roulaga : bien roulée, bien conformée

- labaga : là-bas

- la Bastaga : la Bastille
- la Mouftaga : la rue Mouffetard
- la Santaga : la prison de la Santé

en savoir plus : Bob, dictionnaire d'argot, de français familier et populaire.

agaçable, agaçant

elle, il est **agaçable** : est facile à agacer.

elle est agaçante, il est **agaçant** :

- agace ;
- cause une sensation désagréable ou un état d'irritation ;
- met dans un état de nervosité accompagné d'impatience ou d'irritation ;
- séduit par ses agaceries.

l'**agaçant** : ce qui agace.

Ce mot vient du participe présent d'agacer.

agace

une **agace** ou **agasse** :

- le nom vulgaire de la pie ;
- le nom de la pie quand elle est figurée sur l'écu.

On a lu aussi une agache, une ageasse.

un nid d'agasse ou nid de pie : un sac en filet qui contenait des outils pour travailler dans le gréement ou le long de la coque.

un nid de pie : un poste d'observation placé assez haut sur le mât avant de certains navires.

vori aussi : agacin, agassin (ci-dessous).

Le nom (une) agace est emprunté à l'ancien haut allemand *agaza* « pie », l'un des trois dérivés les plus connus de l'ancien haut allemand *aga* de même sens, les deux autres étant l'ancien haut allemand *agalstra* et *agastra* « pie ». La forme française agasse est peut-être influencée par le provençal. Le mot agace a été en lutte avec les représentants du latin *pīca*. Le type germanique *agaza* domine encore actuellement dans les dialectes gallo-romans à l'exception de la région parisienne, la Normandie et une partie de l'Ouest, de la Champagne et du domaine franco-provençal où domine le type *pīca* (pie), largement employé par la langue écrite et qui s'est finalement imposé en français, reléguant agace au niveau des dialectes.

agacé, agacement, agacer, agacerie, agaceur

elle est agacée, il est **agacé** :

- subit une sensation désagréable ;
- est mise, est mis ou se trouve dans un état de nervosité accompagné d'impatience ou d'irritation ;
- révèle cet état.

un **agacement** :

- l'action d'agacer ou de s'agacer ;
- un état qui résulte de cette action ;
- une légère douleur irritante ;
- une irritation à la fois nerveuse et morale.

des agacements :

- des agacements provoqués ou subis ;
- des contrariétés, des vexations, des ennuis légers mais désagréables parce que répétés et continus.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'agacement : Wiktionnaire.

agacer :

- toucher légèrement de manière répétée, nerveuse ;
- causer une sensation irritante et généralement désagréable parce que répétée et continue ;
- troubler par des excitations légères et répétées ;
- causer un état de nervosité accompagné d'impatience ou d'irritation ;
- faire naitre une réaction ou stimuler cette réaction, causer une légère excitation.

j'agace, tu agaces, il agace, nous agaçons, vous agacez, ils agacent ;
j'agaçais ; j'agaçai ; j'agacerai ; j'agacerais ;
j'ai agacé ; j'avais agacé ; j'eus agacé ; j'aurai agacé ; j'aurais agacé ;
que j'agace, que tu agaces, qu'il agace, que nous agacions, que vous agaciez, qu'ils agacent ;
que j'agaçasse, qu'il agaçât, que nous agaçassions ; que j'aie agacé ; que j'eusse agacé ;
agace, agaçons, agacez ; aie agacé, ayons agacé, ayez agacé ;
(en) agaçant.

s'agacer : se causer à soi-même une sensation désagréable.

s'agacer de quelque chose : éprouver une impression désagréable, un sentiment pénible, etc.

je m'agace, tu t'agaces, il s'agace, nous nous agaçons, vous vous agacez, ils s'agacent ;
je m'agaçais ; je m'agaçai ; je m'agacerai ; je m'agacerais ;
je me suis agacé(e) ; je m'étais agacé(e) ; je me fus agacé(e) ; je me serai agacé(e) ; je me serais agacé(e) ;
que je m'agace, que tu t'agaces, qu'il s'agace, que nous nous agacions, que vous vous agaciez, qu'ils s'agacent ;
que je m'agaçasse, qu'il s'agaçât, que nous nous agaçassions ; que je me sois agacé(e) ; que je me fusse agacé(e) ;
agace-toi, agaçons-nous, agacez-vous ; sois agacé(e), soyons agacées, soyons agacés, soyez agacé(e)(es)(s) ;
(en) s'agaçant.

une **agacerie** :

- un comportement, un manège galant ;
- un charme propre à ce type de comportement ;
- un agacement.

des agaceries : des manières tendant à plaire ou à séduire en se répétant.

une agaceuse, un **agaceur** : celle, celui qui agace, qui taquine, qui irrite.

un agaceur : un boute-en-train, un mâle placé à côté d'une femelle pour la disposer à l'accouplement.

Le nom (un) agacement est dérivé du moyen français *agasser, agacier* (en français moderne agacer), avec le suffixe -ement (-ment). À signaler l'existence en ancien français du substantif masculin *aacement* « agacement », dérivé de l'ancien français *aacier les denz*, agacer.

Le verbe agacer est issu de l'ancien français *acier* « rendre aigre, aciduler, mettre du levain dans », lui-même d'un latin *adaciare* issu par dissimilation de *adacidare* « rendre aigre, mettre un acide dans » dérivé du latin *acidus* « acide, aigre ». On note les formes *agachier, agasser* en moyen français.

Le nom (une) agacerie est dérivé (sur le modèle de coquetterie) du verbe agacer au sens de « chercher à attirer l'attention de quelqu'un par quelque coquetterie », avec le suffixe -erie.

agachon

un **agachon** : un lieu d'où l'on observe, épie ou guette.

Ce mot régional vient du provençal *agachon* « témoin mis au pied d'un terme », en provençal moderne *agachoun* « lieu d'où l'on épie ; espèce de hune adaptée au sommet d'un pin, où les chasseurs s'embusquent pour tirer au vol les oiseaux de passage ; cabane de branchages pour le même usage ; guichet, judas », en provençal moderne *agachon* « témoin d'une borne ; poste de chasse ; lieu élevé d'où l'on voit de loin; guichet », dérivé de l'ancien provençal *agach* « guet », lui-même un déverbal de l'ancien provençal *agachar* « regarder », ce dernier étant dérivé de l'ancien provençal *gachar* « guetter, épier », ces trois derniers mots étant les correspondants respectifs de l'ancien français *aguait* « guet », *agaitier* « être aux aguets » et *gaitier* « monter la garde, faire le guet », du substantif aguet, des verbes aguetter et guetter.

agacier

elle est agacière, il est **agacier** : agace, provoque, irrite.

Ce mot est dérivé, par analogie avec des mots comme tracassier, de agace « pie » (qui irrite par son cri), avec le suffixe -ier.

agacin

un **agacin** ou **agassin** :

- un durillon, un cor au pied ;
- un œil de vigne placé au bas d'une branche et ne donnant jamais de grappe.

Pour le sens « cor au pied », ce nom, dérivé d'agace « pie » (avec le suffixe -in) est la substantivation de l'adjectif *agacin, agassin*, issu par ellipse d'*œil agacin, œil agassin* sur le modèle du latin médiéval *oculus pullinus* « cor au pied », dont le calque exact est passé dans l'allemand *Hühnerauge* « cor », littéralement « œil de poule ». L'adjectif *pullinus* a donné son suffixe au représentant français de *agaza*, c'est à dire à agace « pie ». Au 19ème siècle agacin a été évincé en français par cor ou œil-de-perdrix. Il a d'ailleurs toujours été en concurrence avec d'autres formes pour désigner le cor au pied : *agaçon* (qui a subi un changement de suffixe), les syntagmes du type *œil d'agace*, (ou par déformation *nid d'agace*) répandus dans le Nord et l'Est en bordure des langues germaniques, et qui sont sans doute des calques directs du néerlandais *eksteroog* et de l'allemand dialectal *Elsterauge*, et finalement le type wallon *agace*, obtenu par dérivation régressive du syntagme précédent, si bien qu'en wallon la même forme peut signifier soit « pie » soit « cor au pied ». Le sens « œil de la vigne qui ne donne pas de fruit » est issu de « cor au pied », par analogie. À noter qu'en latin classique déjà *oculus* pouvait signifier « œil, tubercule d'une plante ».

agacinant

elle est agacinante, il est **agacinant** : agace de manière répétée.

Ce mot, rarement utilisé, est dérivé sur le modèle de mots comme acoquinant, fascinant du verbe agacer au sens de « chercher à attirer l'attention de quelqu'un par quelque coquetterie », avec le suffixe -iner.

agada, agadique, agadiste

une **agada** ou **aggadah, hagada, haggada** :

- le type de littérature populaire juive ayant pour objet des enseignements non fixés par la « loi » écrite ou orale, et jouissant de ce fait d'une moindre autorité que celle-ci ;
- ce qui ne fait pas partie de la halachach ou halakha dans le Talmud.

un écrit **agadique** : qui est relatif ou appartient au genre de l'agada.

un **agadiste** : un prédicateur populaire juif fondant son enseignement sur des agadas.

Le nom (une) agada est emprunté à l'hébreu *hag(g)ādā(h)* « conte édifiant », du verbe *higgidh* « rendre clair, déclarer, raconter ».

agaillardi, agaillardir

elle est agaillardie : est gaie, vive, alerte ; il est **agaillardi** : est gai, vif, alerte.

agaillardir : rendre gai, plus gai.

s'agaillardir :

- devenir gai ;
- se divertir gaiement.

ragaillardir ou **regaillardir** : redonner de la vigueur, de la force, de la santé ou de l'entrain.

elle est ragaillardissante, il est **ragaillardissant** : ragaillardit, réconforte.

un **ragaillardissement** ou **regaillardissement** : l'action de ragaillardir ; le résultat de cette action.

Les verbes agaillardir et ragaillardir, regaillardir, sont dérivés de gaillard qui est dérivé de *galia*, formé de la racine celte *gal-* « force ».

agalactie, agalactique, agalaxie

une **agalactie** ou **agalaxie** :

- une absence ou une cessation de la sécrétion lactée après l'accouchement ;
- une maladie contagieuse des espèces ovines et caprines.

elle, il est **agalactique** : arrête la sécrétion lactée.

voir : dictionnaire des sciences animales

Le nom (une) agalactie est un dérivé savant du grec α ᾽ γ α ́ λ α κ τ ο ς « qui n'a pas de lait, sans lait ».

Le nom (une) agalaxie est formé d'après le grec α ᾽ γ α λ α ξ ί ́ α « manque de lait ».

agalmatolithe, agalmatolite

un **agalmatolithe** ou **agalmatolite** : une variété de talc.

Le nom un agalmatolithe ou agalmatolite est formé à partir du grec α ́ γ α λ μ α, -α τ ο ς « ornement » et λ ί ́ θ ο ς « pierre ».

agalousse

des **agalousses** ou **bugranes communes, arrête-bœufs** : des plantes.

agame

A. [en botanique et zoologie]

elle, il est **agame** :

- est dépourvu(e) d'organes sexuels connus ou apparents ;
- est caractérisé(e) par l'absence de fécondation.

les **agames** : la classe de plantes dépourvues d'organes sexuels connus ou apparents.
une agame

les **agames** : un sous-ordre de mollusques.
un agame

les **agames** : un genre de vertébrés de la classe des reptiles.
un agame

B. un **agame** : un homme non marié.

Le mot agame est emprunté au grec α ́ γ α μ ο ς « non marié, célibataire ou veuf ».

agamète, agamétogenèse

un **agamète** : une cellule reproductrice ou spore.

une **agamétogenèse** : dans la classe des orthonectides, l'embranchement des mésozoaires, un développement par division.

Le nom (un) agamète est dérivé de gamète, avec le préfixe a- privatif.

agami

un **agami** :

- un oiseau de l'ordre des échassiers, famille des cultrirostres, tribu des grues ;
- un oiseau-trompette.

Le nom (un) agami vient d'un mot galibi du Karib continental.

agamide

elle est agamide ou agamienne, agamoïde, il est **agamide** ou **agamien, agamoïde** : ressemble à un agame, un reptile.

les **agamides** ou **agamidés** : la famille de l'ordre des reptiles sauriens, ayant pour type le genre agame.

voir : dictionnaire des sciences animales

Ce mot est dérivé d'agame, avec le suffixe -ide, -idé.

agamie

1. une **agamie** :

- un mode de reproduction qui ne nécessite pas le concours de cellules reproductrices ou gamètes ;
- l'état des plantes agames.

Ce nom est dérivé d'agame, avec le suffixe -ie.

2. une **agamie** : une supérieure des religieuses affectées aux reléguées et transportées.

agammaglobulinémie

une **agammaglobulinémie** : un déficit profond ou une absence de gammaglobulines.

Ce nom est dérivé de gammaglobuline, avec le préfixe a- privatif et le suffixe -émie.

Aganippe, aganippide, Aganippide

elle, il est **aganippide** : est relative, est relatif à la fontaine **Aganippe** dont l'eau, passait pour avoir une vertu inspiratrice.

les **Aganippides** : les Muses à qui la fontaine Aganippe était consacrée.

Ce mot est dérivé du nom propre *Aganippè*, un terme de mythologie, le nom d'une source du mont Hélicon en Béotie, consacrée aux Muses (en grec 'Α γ α ν ί π π η), avec le suffixe -ide.

aganter

aganter : saisir, atteindre, prendre, attraper.
aganter un cordage : le saisir.
aganter un vaisseau : s'en approcher.
aganter une claque : recevoir une gifle.

Ce verbe est probablement emprunté à l'italien *agguantare* (attesté dès 1312-1319, dans le domaine vénitien, sous la forme *uantar* « saisir » très largement attesté dans les dialectes italiens ; un terme de la marine au sens

de « stopper brusquement un câble avec la main lorsqu'il glisse pendant la manœuvre »), par l'intermédiaire du provençal où *agantá* est largement attesté dans l'aire de l'extrême sud-est au sens de « saisir, empoigner », mais sans mention d'emploi maritime. L'italien *agguantare* est dérivé de l'italien *guanto* « gant », l'image première étant celle d'une saisie avec une main gantée (pour la protéger).

agaonidé, agaonide

les **agaonidés** ou **agaonides** : une famille d'insectes.

agapanthe

une **agapanthe** : une plante de la famille des liliacéss.

Ce nom est emprunté au latin scientifique *agapanthus*, composé du grec « aimer » et « fleur ».

agape

A. une **agape** :

- un repas du soir pris en commun par les premiers chrétiens et au cours duquel était célébré le rite eucharistique ;
- un repas qu'offraient aux pauvres les parents en l'honneur d'un défunt.

B. une **agape**, des agapes :

- un repas entre des convives unis par des liens de parenté, d'amitié, ou par des intérêts communs ;
- un banquet somptueux.

Ce nom est emprunté au latin chrétien *agape* « amour » « repas fraternel, festin offert aux pauvres par des membres de l'Église », emprunté au grec chrétien ɑ ᾽ γ ɑ ́ π η « affection » « amour divin » « repas fraternel des premiers chrétiens ».

agapète

des **agapètes** :

- des femmes vivant en communauté avec les apôtres et leurs successeurs et s'occupant notamment des soins de la vie matérielle ;
- des femmes consacrées à Dieu sans être liées par des vœux et qui accueillaient dans leurs communautés des laïques à titre d'hôtes.

une agapète

des **agapètes** : des clercs habitant dans les communautés de femmes.

un **agapète** : un membre d'une secte de gnostiques de la fin du 4ème siècle, dont une des maximes était qu'il n'y a rien d'impur pour les consciences pures.

Le nom agapète est emprunté au latin chrétien *agapeta* (emprunté lui-même au grec ɑ ᾽ γ ɑ π η τ ο ́ ς, -η ́. « chéri »), un terme populaire appliqué aux vierges consacrées à Dieu qui vivant dans le monde, logeaient chez elles des hommes ayant fait vœu de chasteté ; des abus se produisirent. Par la suite, on confondit souvent ces *agapetæ*, vivant avec des laïques, avec les *subintroductæ* « femmes qui demeuraient avec des clercs ».

agar, agar-agar

un **agar-agar** ou **agar** : une substance mucilagineuse de certaines algues.

un **agar nutritif** : une gélose nutritive, un milieu de culture pour bactéries.

des agars-agars ou agars

un **agarose** : un polymère non-ramifié à base d'agar-agar purifié.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) agar est emprunté au malais *agar-agar*.

agaran

un **agaran** : au Turkménistan, une crème légère fermentée.

agare

une **agare** : un genre d'éponges.

L'origine de ce nom est obscure.

agaric, agaricacée, agaricale, agarice, agaricé, agaricée, agaricicole, agaricie, agariciforme, agaricin, agaricine, agariciné, agaricinée, agaricoïde, agaricomycète

un **agaric** : un genre de champignon, voir : CNRTL.

les **agaricacées** : une famille de champignons.
une agaricacée

les **agaricales** : un ordre de champignons.

une **agarice** : un agaric minéral, une variété de carbonate de calcium.

elle est agaricée ou agariciforme, agaricine, agaricinée, agaricoïde, il est **agaricé** ou **agariciforme, agaricin, agariciné, agaricoïde** : ressemble à l'agaric.

elle est agaricicole ou agaricine, un insecte **agaricicole** ou **agaricin** : qui vit, croît sur les agarics secs et à demi-pourris.

une **agaricie** : un genre de polype anthozoaire à polypier calcaire ressemblant à l'agaric.

une **agaricine** : une substance extraite de l'agaric blanc.

les **agaricinés** ou **agaricinées, agaricés, agaricées, agaricoïdes** : les agaricacées.

les **agaricomycètes** : le taxon de champignons basidiomycètes *Agaricomycotina*.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le mousseron appartient au genre agaric, nom emprunté du grec *agarikon* que Dioscoride explique en disant qu'il signifie « d'Agaria », une ville de Sarmatie où ce champignon abondait. En savoir plus : Académie française.

Le nom (un) agaric est emprunté au latin *agaricum* « espèce de champignon arboricole et phosphorescent, ce qui en Europe ne correspond qu'à *Armillaria mellea Vahl* et *Cantharellus olearius Fr.* ».

agarose

un **agarose** : un polymère non-ramifié à base d'agar-agar purifié.

agasillis

un **agasillis** : un genre d'ombellifères.

Le nom (un) agasillis est emprunté au latin *agasyllis* « sorte de plante à gomme », une transcription du grec α ' γ α σ υ λ λ ί ς.

agasse, agassin

une **agasse**, un **agassin** : voir agace, agacin (ci-dessus).

agast

un **agast** ou **érable de Montpellier** : un arbre.

agate, agate, agaté, agatée

1. une **agate** ou **agathe** (1) :

- une pierre précieuse ; ce qui y ressemble ;
- une bille pour jouer ;
- en savoir plus : CNRTL.

un minéral **agaté** : qui contient de l'agate ou une variété de quartz semblable à l'agate.

une **agatée** : une plante de la famille des corymbifères.

voir aussi : agatifère, agatifié, agatifier, agatin ; agatisation, agatisé, agatiser, agatoïde, agatoïque (ci-dessous).

Le nom (une) agate ou agathe est emprunté au latin *achates*, en grec α᾽χ α΄ τ η ς, de A χ α΄ τ η ς, le nom d'un fleuve de Sicile de la région de Sélinonte (Achate) près duquel cette pierre fut trouvée, avec la graphie ag-, peut-être par la contamination du latin médiéval *agapis*, masculin (qui serait lui-même une corruption de *achates*) bien attesté aux 12ème et 13ème siècles au sens de « agate » et de « lapis lazuli ».

2. un (papillon) **agate**

agater

agater :

- allécher, attirer à soi par des manières doucereuses ;
- plaisanter, blaguer quelqu'un, humilier ;
- recevoir des coups, écoper ;
- être arrêté par la police.

Le verbe agater est emprunté au provençal moderne *agati* « allécher, attirer », dérivé du provençal *gat* « chat », à comparer, pour le sens, au français chatterie.

Agathe

Agathe : un prénom.

agathe

1. une **agathe** : voir agate (ci-dessus)

2. une **agathe** : une variété de tulipes.

une **agathée** ou **agathie** : un genre de plantes.

Ce nom est probablement issu d'agate, agathe, en raison de la couleur de cette fleur.

agathine

une **agathine** ou **agatine** (2) : un genre de mollusques.

Ce nom est probablement dérivé du grec α᾽χ α΄ τ η ς (en français agate/agathe), en raison des vives couleurs de sa coquille, avec le suffixe -ine. La forme latine scientifique *achatina* rend peu vraisemblable l'étymon grec α᾽γ α θ ι΄ ς « faisceau » qui peut tout au plus avoir favorisé la graphie -th-.

agathodémon

un **agathodémon** :

- un serpent apprivoisé élevé en l'honneur d'une divinité égyptienne de même nom ;
- une représentation symbolique de cette divinité.

Le nom (un) agathodémon est emprunté au syntagme grec α᾽γ α θ ὸ ς δ α ί μ ω ν « génie bienfaisant ».

agati

un **agati** : une plante.
des agatis

Ce nom vient probablement d'un dialecte de l'Inde dont cette plante est originaire.

agatifère, agatifié, agatifier, agatin, agatine

une roche ou un terrain **agatifère** : qui contient de l'agate.

elle est agatifiée, il est **agatifié** : est transformé(e) en agate.

agatifier ou **agatiser** : convertir, transformer en agate.

s'agatifier : se transformer en agate, prendre l'aspect de l'agate.

elle est agatine, il est **agatin** : a l'apparence ou la couleur de l'agate.

Ces mots sont dérivés d'agate.

une **agathine** ou **agatine** : un genre de mollusques.

voir : agathine (ci-dessus).

agâtis

un **agâtis** : des dégâts occasionnés par du bétail chez des voisins.

agatisation, agatisé, agatiser, agatoïde, agatoïque

une **agatisation** : l'état d'une roche qui a pris progressivement l'apparence de l'agate.

elle est agatisée, il est **agatisé** : a l'apparence de l'agate ; imite les reflets de l'agate.

un bois agatisé ou agatifié : qui a été converti en agate dans les couches sablonneuses formées par les dépôts des fleuves.

agatiser : convertir en agate.

s'agatiser : prendre avec le temps le poli et le brillant d'une pierre précieuse.

elle, il est **agatoïde** : pour certaines pierres, présente une ressemblance d'aspect ou de couleur avec l'agate.

elle, il est **agatoïque** : a l'apparence de l'agate.

Ces mots sont dérivés d'agate (ci-dessus).

agavacée, agave, agavé, agavée

les **agavacées** : une ancienne famille de plantes monocotylédones succulentes.

un **agave** ou **agavé** : une plante.

elle est agavée, il est **agavé** : est analogue à l'agave.

les **agavés** ou **agavées**

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) agave est emprunté au latin scientifique *agave* (*americana*), formé sur le féminin de l'adjectif grec α ʼ γ α υ ο΄ ς « magnifique » à cause de la taille imposante que ces plantes peuvent atteindre à maturité.

La distinction phonétique a / â est de moins en moins marquée : age / âge ; âgé / agé, ajé.

age

un **age** : la longue tige centrale sur laquelle sont fixées les différentes pièces de la charrue.

Le français moderne age est en réalité une forme dialectale du Centre de la France, existant aussi en Suisse romande, qui est une altération de l'ancien français *haie* « pièce la plus longue de la charrue et qui reçoit l'attelage », un sens second du français haie « clôture faite d'arbres », emprunté à l'ancien bas francique *hagja* « haie, clôture ».

-age

-**age** est un suffixe formateur de substantifs d'action ou de substantifs à valeur collective.

1. Le dérivé exprime l'action elle-même, par opposition au dérivé en -ment qui indique plutôt l'état, le sujet ou l'objet de l'action.

Seul -(e)ment exprime l'état (bouleversement, détachement, énervement...), age ne peut désigner que le résultat concret, l'objet de l'action (assemblage, embouteillage, gribouillage...). Ces tendances se confirment lorsqu'on étudie les concurrents en -age et -(e)ment, c'est à dire les dérivés de même base. Tandis que -age correspond généralement à l'emploi transitif et au sens concret, (e)ment correspond souvent au sens figuré.

2. Le suffixe -**age** a généralement une valeur collective. Il peut aussi exprimer, quand la base est un substantif désignant une personne, un état, une condition sociale.

Le suffixe -age est très productif, et il s'est récemment imposé dans bon nombre de dérivés aux dépens de -(e)ment. L'emploi de -age accolé à des verbes l'a emporté en français moderne au point d'exclure les formations à partir de substantifs.

en savoir plus : Compléments (Le Dictho).

âge, âgé

un **âge** :

- la durée totale de la vie d'un humain ou d'un animal ;
- une période quelconque de la vie humaine ;
- la durée de la vie écoulée depuis la naissance jusqu'à la date considérée ;
- le moment de la vie marqué par cette durée ;
- un âge plus ou moins avancé.

âge de la retraite normale, âge d'entrée, âge obligatoire de la retraite, âge scolaire : Office québécois de la langue française.

un **âge** :

- la période de la « vie » d'une plante, d'un minéral, d'un objet depuis qu'elle existe, qu'il existe ou depuis sa dernière mutation, etc. ;
- le moment où cette « vie » atteint une certaine durée.

un **âge** : une époque, des siècles passés ou futurs considérés dans leur unité ou leur originalité.

en savoir plus : CNRTL ; dictionnaire des sciences animales.

elle est âgée de, il est **âgé** de :

- a atteint un certain âge ;
- existe depuis un certain nombre d'années.

elle est âgée, il est âgé : a atteint un âge avancé, est vieille ou vieux.

L'**âge légal** est l'âge minimum à partir duquel vous pouvez demander votre retraite. Des départs avant cet âge (appelés « départs anticipés ») sont toutefois possibles, sous certaines conditions. En savoir plus : Info-retraite.fr

un **âge-pivot** : un âge de référence, par exemple pour obtenir une retraite à taux plein.

un produit **anti-âge** : pour masquer ou atténuer certains effets du vieillissement.

le **Moyen Âge** : la période de l'histoire située entre l'Antiquité et l'époque moderne.
voir : moyenâgé, moyenâgeux, moyenâgeusement, un moyenâgisme, un moyenâgiste, moyenâgiste.

le **New Age** : un courant de religiosité.

être **new age** : se réclamer du New Age.
un **new age** : une œuvre, une pratique, une croyance.

Le nom (un) âge est dérivé de l'ancien français *aé, eé* (du latin *aetatem*) de même sens, avec le suffixe -age ; *age* a, vers la fin du 13ème siècle, évincé *aé, ée*, de forme trop réduite.

Le mot âgé vient du participe passé du verbe en moyen français *eagier* « déclarer majeur » et de *eage, aage* « âge adulte, majorité ».

Le nom (une) longévité : une longue durée de vie ; la durée de la vie) est emprunté au bas latin *longaevitas* de même sens, dérivé du latin classique *longaevus* « d'un grand âge », d'où un arbre longévif.

Le suffixe -aire peut signifier « âgé de » :

- centenaire (*centenarius)*
- cinquantenaire (cinquante)
- millénaire (*millenarius* dérivé de *millenus* « mille, millier »)
- nonagénaire (*nonagenarius)*
- octogénaire (*octogenarius* dérivé de *octogeni* « quatre-vingts »)
- quadragénaire (*quadragenarius)*
- quarantenaire (quarante)
- quinquagénaire (*quinquagenarius* dérivé de *quinquageni* « cinquante chacun, cinquante », de *quinquaginta* « cinquante »)
- septuagénaire (*septuagenarius* dérivé de *septuageni* « soixante-dix chacun », lui-même dérivé de *septem* « sept »)
- sexagénaire (*sexagenarius* dérivé de *sexageni* « chacun soixante », lui-même dérivé de *sexaginta* « soixante »)
- trentenaire (trente)

agé

un **agé** ou **ajé** : une matière grasse siccative extraite d'un coccus vivant.

L'origine de ce nom est obscure.

ageasse

On a lu une **ageasse** ou **agache** pour une agace ou agasse, une pie.

agelas

une **agelas** : une éponge.

agélène, agélénidé

une **agélène** : un genre d'arachnides.

les **agélénidés** ou **agélènes** : une famille d'araignées.

voir : dictionnaire des sciences animales.

Le nom (une) agelène est formé sur le grec α ᾽ γ ε ́ λ η « troupeau » par l'intermédiaire du latin scientifique *agelena* (avec le suffixe *-ēnus*) ; cet étymon étant justifié par le fait que ces araignées établissent de vastes toiles en forme d'entonnoir dans les herbes ou les buissons où elles vivent en essaims.

Le nom (des) agélénidés est emprunté au latin scientifique *Agelenidae* dérivé de *Agelena* (voir : agélène et -idés).

Agen, agenais

elle est agenaise, il est **agenais** : est d'**Agen**, une ville en France.
une Agenaise, un Agenais

l'**Agenais** : la contrée autour d'Agen.

agence

une **agence** :

- un emploi d'agent ;
- le temps durant lequel un agent remplit ses fonctions ;
- le bureau d'un agent ;
- un établissement dirigé par un ou plusieurs agents et servant d'intermédiaire entre les particuliers et certains organes d'exécution ;
- un organisme privé ou public d'intérêt local ;
- un lieu où sont installés les bureaux d'une agence ;
- en savoir plus : CNRTL.

agence de voyages / voyagiste : Géoconfluences

une **agence d'architecture** : un organisme dans lequel des architectes, ingénieurs, dessinateurs et représentants d'autres disciplines élaborent des projets architecturaux pour le compte de l'État, d'une collectivité territoriale ou du secteur privé. En anglais : *architectural studio office*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une agencière, un **agencier** (1) : une, un journaliste, une rédactrice ou un rédacteur d'une agence de presse.

Le nom (une) agence est soit emprunté à l'italien *agenzia* dérivé de *agente* (agent), soit dérivé d'agent (sous l'influence du verbe agencer) sur le modèle de *porveant/ porveance, astenant/astenance*, pénitent/pénitence, résident/résidence, etc.

agencé, agencement, agencer, agenceur

A. pour une personne

elle est agencée, il est **agencé** (1) : est ajusté(e), est paré(e).

un **agencement** (1) : en droit ancien : un augment de dot.

agencer (1) une personne : la parer, l'orner.

s'agencer : s'ajuster, se parer.

B. elle est agencée, il est **agencé** (2) : est arrangé(e), combiné(e).

un **agencement** (2) :

- une manière d'arranger, de mettre en ordre ;
- un enchainement ;
- une disposition ;
- une combinaison, une disposition habile.

agencer (2) :

- ordonner les parties d'un tout de manière à en assurer la coordination ;
- arranger en vue du bon fonctionnement ;
- combiner en vue d'une meilleure cohésion ou d'une harmonie ;
- organiser, installer.

j'agence, tu agences, il agence, nous agençons, vous agencez, ils agencent ;
j'agençais ; j'agençai ; j'agencerai ; j'agencerais ;
j'ai agencé ; j'avais agencé ; j'eus agencé ; j'aurai agencé ; j'aurais agencé ;
que j'agence, que tu agences, qu'il agence, que nous agencions, que vous agenciez, qu'ils agencent ;
que j'agençasse, qu'il agençât, que nous agençassions ; que j'aie agencé ; que j'eusse agencé ;
agence, agençons, agencez ; aie agencé, ayons agencé, ayez agencé ;
(en) agençant.

s'agencer :

- s'ajuster, se parer ;
- être combiné en vue de leur meilleure cohésion.

je m'agence, tu t'agences, il s'agence, nous nous agençons, vous vous agencez, ils s'agencent ;
je m'agençais ; je m'agençai ; je m'agencerai ; je m'agencerais ;
je me suis agencé(e) ; je m'étais agencé(e) ; je me fus agencé(e) ; je me serai agencé(e) ; je me serais agencé(e) ;

que je m'agence, que tu t'agences, qu'il s'agence, que nous nous agencions, que vous vous agenciez, qu'ils s'agencent ;
que je m'agençasse, qu'il s'agençât, que nous nous agençassions ; que je me sois agencé(e) ; que je me fusse agencé(e) ;
agence-toi, agençons-nous, agencez-vous ; sois agencé(e), soyons agencées, soyons agencés, soyez agencé(e)(es)(s) ;
(en) s'agençant.

elles se sont agencées, elles sont agencées.
elles se sont agencé les appartements, elles ont agencé les appartements, elles se les sont agencés.

une agenceuse, un **agenceur** : une personne qui agence, qui dispose.

une agencière, un **agencier** (2) : celle, celui qui agence, qui combine une action.

Le verbe agencer vient soit du latin populaire *adgentiare* formé sur *gentus*, contraction de *genitus*, participe passé de *gignere* « engendrer » (comme pour gent « joli »), soit directement de gent « joli » sur le modèle de avant/*avancier*, devant/devancier, fort/*aforcier*.

agencier

1. une agencière, un **agencier** : celui qui agence, qui combine une action.

2. une agencière, un **agencier** : une, un journaliste, une rédactrice ou un rédacteur d'une agence de presse.

Selon les sens, ce nom est dérivé d'agencer ou d'agence, avec le suffixe -ier.

agenda, agende, agender

A. un **agenda** :

- un carnet pour noter jour par jour ;
- un emploi du temps.

un **agenda électronique** : [informatique] un logiciel pour la gestion de données personnelles telles que rendez-vous, adresses, etc. ; par extension, un ordinateur de poche remplissant essentiellement cette fonction. On rencontre parfois aussi, moins bien, « organiseur ». En anglais : *organizer*. Voir aussi : ordinateur de poche. Journal officiel de la République française du 10/10/1998.

B. un **agenda** : un programme, un calendrier d'activités, de choses diverses à faire, spécialement l'ordre du jour d'une réunion, d'une assemblée. Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

un agenda caché ou secret :

- des intentions ou ambitions non déclarées ;
- des plans cachés d'une personnalité politique ou publique, ou d'une organisation politique.

une **agende** :

- des rituels et recueils liturgiques dans les Églises luthériennes ;
- chez les chartreux : l'office des morts divisé en neuf leçons.

[Suisse] **agender** [se prononce de deux façons] :

- noter dans son agenda, dans son calendrier personnel ;
- fixer une date pour un évènement, une séance ;
- mettre un sujet à l'agenda, à l'ordre du jour d'une séance, d'une réunion.

Le nom (un) agenda est emprunté au bas latin *agenda*, issu de *agere* « faire ». L'usage du nom agenda pour les sens B, considéré comme un anglicisme, est déconseillé par l'Académie française et l'Office québécois de la langue française.

Le nom (une) agende est emprunté au bas latin *agenda* (le pluriel neutre de l'adjectif verbal du verbe *agere*), littéralement « choses à faire », d'abord « office divin », spécialement « office des morts »; par extension « livre employé pour tel office rituel ».

agénésie, agénésique

une **agénésie** :

- une absence ou une atrophie de certains organes, due à un arrêt dans le développement embryonnaire ;
- une infécondité, une incapacité d'engendrer.

elle, il est **agénésique** : est inféconde ou infécond.

une homogénésie agénésique

une **dysgénésie** ou **dysgénèse** : un trouble du développement survenant au cours de la vie intra-utérine et se traduisant par des perturbations dans l'édification des tissus, des viscères ou de l'ensemble de l'organisme, responsables de malformations.

un glaucome **dysgénésique** : une anomalie mésodermique rare du trabeculum allant du simple feutrage à une véritable membrane.

un syndrome **goniodysgénésie** - retard mental - petite taille : une dysgénésie de l'angle iridocornéen, retard mental et petite taille.

une **hémiagénésie** : un défaut de développement de la moitié d'un organe.

une **hypogénésie** : un développement insuffisant ou incomplet d'un organe ou d'un membre.

osteogenesis

une **palingénésie** : un retour périodique des évènements, une renaissance, un retour à la vie.

elle, il est **palingénésique**

Le nom (une) agénésie est emprunté au grec γ ε΄ ν ε σ ι ς « génération », avec le préfixe a-.

Ageniaspis

Ageniaspis : une famille d'insectes.

agénitalisme

un **agénitalisme** : un état caractérisé par l'absence des testicules [une anorchidie], ou des ovaires [une anovarie], ou de leurs sécrétions internes.

Ce nom est dérivé de génital, avec le préfixe a- privatif et le suffixe -isme.

agenouillage, agenouillé, agenouillement, agenouiller, agenouilloir

un **agenouillage** : un agenouillement.

elle est agenouillée, il est **agenouillé** :

- est à genoux ;
- s'incline devant une puissance supérieure, une valeur abstraite, etc., par soumission ou admiration, généralement avec une idée de servilité

une agenouillée, un **agenouillé** :

- une personne qui est à genoux ;
- une vile adoratrice, un vil adorateur ;
- une plate courtisane, un plat courtisan.

un **agenouillement** :

- l'action de se mettre à genoux, le résultat de cette action ;
- l'action de plier les genoux ;
- une attitude intérieure de soumission.

agenouiller :

- mettre à genoux ;
- humilier profondément ;
- assujettir à la domination métaphysique, morale ou affective d'un être, d'une valeur.

s'agenouiller :

- se mettre à genoux ;
- se soumettre à certaines exigences, certaines qualités d'ordre religieux, sentimental ou moral.

un **agenouilloir** ;

- la partie du prie-Dieu sur laquelle on s'agenouille ;
- la partie d'un banc d'église sur laquelle on s'agenouille ;
- un petit escabeau sur lequel on s'agenouille.

Le verbe agenouiller est dérivé, avec le préfixe a-, de l'ancien français *genoil, genouil* issu du bas latin *genuc(u)lum* « genou », résultat du croisement du latin classique *geniculum* proprement « petit genou » avec *genu* « genou ».

agent

voir : CNRTL ; dictionnaire des sciences animales ; France Terme.

A. un **agent** :

- ce qui exerce une action ;
- un logiciel envoyé sur un réseau pour effectuer une tâche à la place de l'utilisateur et sans son intervention. On utilise, par exemple, les agents pour le filtrage d'informations et la recherche sur l'internet. Un agent est dit « intelligent » lorsqu'il utilise les techniques de l'intelligence artificielle. En anglais : *agent*. Voir aussi : dialogueur, intelligence artificielle. Journal officiel de la République française du 01/09/2000.

un agent, un agent autonome, un agent cognitif, un agent intelligent, un agent physique, un agent physique autonome, un agent réactif : Vocabulaire de l'intelligence artificielle (Office québécois de la langue française)

un **agent intercalant** : [biologie / génie génétique] une molécule capable de s'insérer entre les plateaux formés par les bases appariées d'un acide nucléique. En anglais : *intercalating agent*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

B. une **agente**, un **agent** : celle, celui qui exerce une action d'exécution, définie par une autorité ou une personne publique ou privée.

une agente technico-commerciale, un **agent technico-commercial** : [économie et gestion d'entreprise] En anglais : *field service engineer*. Journal officiel de la République française du 26/10/2006.

une agente, un agent, un agent d'aide scolaire, un agent de voyages, un agent d'éducation : Office québécois de la langue française.

Le nom (un) agent est emprunté au latin *agentem*, accusatif de *agens*, le participe présent de *agere* « faire », en bas latin *agens in rebus* au sens de « commissaire impérial » un terme juridique, devenu philosophique en latin médiéval. Pour le sens « celui qui est chargé des affaires de quelqu'un », il est emprunté à l'italien *agente* de même sens, attesté comme substantif depuis la fin du 16ème siècle.

âge-pivot

un **âge-pivot** : un âge de référence, par exemple pour obtenir une retraite à taux plein.

agérasie

une **agérasie** :

- une absence de vieillesse vraie ;
- une vieillesse vigoureuse.

agérate, agératé, agératée, agératoïde, agératum

un **agérate** ou **agératum** : un genre de plantes de la famille des composées.

elle est agératée ou agératoïde, il est **agératé** ou **agératoïde** : ressemble à l'agérate.

les **agératées** : une des divisions de la famille des composées.

Le nom (un) agératum et sa forme francisée agérate sont empruntés au latin *agēraton*, une transcription du grec ɑ᾽ γ η΄ ρ ɑ τ ο ν « exempt de vieillesse ».

agets

les **agets** : les aitres d'une maison, les dégagements, passages ou issues.

Le nom régional (des) agets vient du latin *adjectum*, participe passé de *adjicere* « ajouter une terre à une autre ».

aggadah

une **aggadah** ou **agada, hagada, haggada** :

- le type de littérature populaire juive ayant pour objet des enseignements non fixés par la « loi » écrite ou orale, et jouissant de ce fait d'une moindre autorité que celle-ci ;
- ce qui ne fait pas partie de la halachach ou halakha dans le Talmud.

un écrit **agadique** : qui est relatif ou appartenant au genre de l'agada.

un **agadiste** : un prédicateur populaire juif fondant son enseignement sur des agadas.

Le nom (une) agada est emprunté à l'hébreu *hag(g)ādā(h)* « conte édifiant », du verbe *higgidh* « rendre clair, déclarer, raconter ».

aggiornamento

["agg" se prononce "adj" comme adjectif et adjoint.]

un **aggiornamento** :

- le renouvellement de l'Église romaine dans la ligne du concile Vatican II ;
- une modernisation, une adaptation, une mise à jour d'une collectivité, d'une société.

Ce nom est emprunté à l'italien *aggiornamento* « renouvellement, rénovation, mise à jour » dérivé de *aggiornare* au sens de « rénover, mettre à jour ».

agglo

un **agglo** : un aggloméré pour construire un mur.

une **agglo** : une agglomération urbaine.

agglomérant

elle est agglomérante, il est **agglomérant** : agglomère, a le pouvoir d'agglomérer.

une langue agglomérante : qui assemble si étroitement les diverses expressions des concepts et des rapports qu'il devient presque impossible de distinguer le mot de la phrase.

un (produit) **agglomérant** : qui permet de lier les éléments d'un agrégat dans la fabrication des agglomérés.

un agglomérant : un produit enrobant les particules de pigments d'une peinture et formant pellicule.

Ce mot vient du participe présent d'agglomérer.

agglomérat

un **agglomérat** :

- un amas naturel ou artificiel d'éléments divers ;
- un amas de substances minérales hétérogènes, naturellement agglomérées ;
- un amas de substances, de cellules, etc. naturellement agglomérées ;
- un aggloméré, un amas de substances artificiellement agglomérées ;
- un amas d'êtres ou de choses artificiellement agglomérés ;
- un rassemblement plus ou moins hétéroclite d'individus ;
- un assemblage de particules ou d'agrégats, ou mélange des deux, dans lequel les éléments qui composent l'ensemble sont faiblement liés entre eux pour former une unité peu stable. La surface extérieure totale d'un agglomérat doit correspondre à peu près à la somme des surfaces extérieures des

éléments qui le composent. Les agglomérats s'opposent aux agrégats dont les éléments composants sont fortement liés entre eux. Office québécois de la langue française.

Ce nom est dérivé d'agglomérer, avec le suffixe -at.

agglomératif

un **agglomératif** : un produit agglomérant.

une catégorie agglomérative, il est **agglomératif** : qui a le pouvoir d'agglomérer.

Ce mot est dérivé du radical du participe passé du latin *agglomerare* (agglomérer), avec le suffixe -if, ou plus vraisemblablement du radical d'agglomérer, avec le suffixe élargi -atif, sur le modèle administrer/administratif, affirmer/affirmatif, agglutiner/agglutinatif, apprécier/appréciatif, coopérer/coopératif, etc.

agglomération

une **agglomération** :

- l'action d'agglomérer, de s'agglomérer ; le résultat de cette action ;
- un groupement de maisons d'habitation contigües ou très voisines, bordant une voie publique ou s'en approchant et possédant une vie propre ;
- en savoir plus : CNRTL ; Géoconfluences.

Ce nom est emprunté au latin médiéval *agglomératio* attesté vers 790 au sens de « accumulation » en emploi figuré.

aggloméré, agglomérée,

elle est agglomérée, il est **aggloméré** :

- est amassé(e) ou assemblé(e) de façon compacte ;
- est rassemblé(e) en groupe compact.

un **aggloméré** :

- une masse combustible de forme régulière, constituée à partir de déchets de combustibles divers, comprimés dans un moule après addition d'un liant ;
- un agglo, un matériau de construction artificiel, de forme régulière, obtenu par compression de diverses matières agglutinées avec un liant ;
- un matériau de forme régulière, constitué à partir de diverses substances agglutinées avec un liant.

les **agglomérées** : la classe des roches qui se sont formées par agglomération.

Ces mots viennent du participe passé d'agglomérer.

agglomérer

agglomérer :

- rassembler en une masse compacte ou cohérente, donner une apparence unifiée ;
- joindre à quelque chose pour former une masse compacte ou cohérente.

j'agglomère, tu agglomères, il agglomère, nous agglomérons, vous agglomérez, ils agglomèrent ;
j'ai aggloméré ; j'agglomérais ; j'agglomérai ; j'agglomèrerai ou j'agglomérerai ; j'agglomèrerais ou j'agglomérerais ;
que j'agglomère, que tu agglomères, qu'il agglomère, que nous agglomérions, que vous agglomériez, qu'ils agglomèrent ;
que j'agglomérasse, qu'il agglomérât, que nous agglomérassions ; que j'aie aggloméré ; que j'eusse aggloméré ;

agglomère, agglomérons, agglomérez ; aie aggloméré, ayons aggloméré, ayez aggloméré ;
(en) agglomérant.

s'agglomérer :

- s'assembler pour former une masse compacte ou cohérente ;
- se joindre à quelque chose pour former une masse compacte ou cohérente.

je m'agglomère, tu t'agglomères, il s'agglomère, nous nous agglomérons, vous vous agglomérez, ils s'agglomèrent ;
je m'agglomérais ; je m'agglomérai ; je m'agglomèrerai ou je m'agglomérerai ; je m'agglomèrerais ou je m'agglomérerais ;
je me suis aggloméré(e) ; je m'étais aggloméré(e) ; je me fus aggloméré(e) ; je me serai aggloméré(e) ; je me serais aggloméré(e) ;
que je m'agglomère, que tu t'agglomères, qu'il s'agglomère, que nous nous agglomérions, que vous vous agglomériez, qu'ils s'agglomèrent ;
que je m'agglomérasse, qu'il s'agglomérât, que nous nous agglomérassions ; que je me sois aggloméré(e) ; que je me fusse aggloméré(e) ;
agglomère-toi, agglomérons-nous, agglomérez-vous ; sois aggloméré(e), soyons agglomérées, soyons agglomérés, soyez aggloméré(e)(es)(s) ;
(en) s'agglomérant.

elles se sont agglomérées, elles sont agglomérées.
elles se sont aggloméré les résultats, elles ont aggloméré les résultats, elles se les sont agglomérés.

Le verbe agglomérer est emprunté au latin *agglomerare* « rattacher, réunir », dérivé de *glomus, glomeris* « pelote, peloton ».

agglutinabilité, agglutinable

une **agglutinabilité** :

- la qualité de ce qui est agglutinable ;
- une aptitude à s'agglutiner.

elle, il est **agglutinable** : peut s'agglutiner ou être agglutiné(e).

elle, il est **auto-agglutinable** : se dit d'une culture bactérienne manifestant une agglutination spontanée en suspension dans l'eau physiologique.

Ce mot est dérivé d'agglutiner comme terme médical, avec le suffixe -able.

agglutinant

elle est agglutinante, il est **agglutinant** : est de nature à agglutiner ou à s'agglutiner.

les langues agglutinantes : les langues suivant le processus de l'agglutination.

un **agglutinant** : une substance possédant la propriété d'agglutiner différents éléments entre eux.

Ce mot vient du participe présent d'agglutiner.

agglutinat

un **agglutinat** : un ensemble d'éléments agglutinés entre eux.

Ce mot, rarement utilisé, est dérivé d'agglutiner, avec le suffixe -at.

agglutinateur

elle est agglutinatrice, il est **agglutinateur** : a la propriété d'agglutiner.

Ce mot est dérivé d'agglutiner comme terme médical, avec le suffixe -ateur.

agglutinatif

elle est aglutinative, il est **agglutinatif** :

- concerne l'agglutination ;
- procure l'agglutination.

Ce mot est dérivé d'agglutiner, avec le suffixe -atif.

agglutination

une **agglutination** :

- l'action d'agglutiner ou de s'agglutiner ; le résultat de cette action ;
- une réaction caractérisée par l'accolement de particules les unes aux autres.

une **auto-agglutination** :

- une agglutination des hématies sans ajout de facteur extérieur ;
- une agglutination spontanée des bactéries en suspension dans l'eau physiologique.

une **désagglutination** du pavillon : une dissection microchirurgicale des franges agglutinées du pavillon de la trompe de Fallope propre à en restaurer la perméabilité et donc assurer la fertilité.

une **hémagglutination** : une agglutination des hématies.

une **hétéroagglutination** : une agglutination des hématies par des anticorps élaborés par un individu appartenant à une espèce différente.

une **isoagglutination** : une agglutination des hématies par du sang d'un groupe différent.

une **leucoagglutination** : un phénomène caractérisé par la tendance des globules blancs à s'agglutiner.

L'agglutination : Ce procédé consiste à réunir en un seul morphème ou mot des éléments phonétiques appartenant à plusieurs morphèmes. Certains noms composés sont dits agglutinés : portefeuille, entrevue. La soudure est complète et le mot composé ne se distingue plus par un trait d'union – porte-fenêtre, entre-deux – ou par une apostrophe – prud'homme, aujourd'hui. Mais il existe aussi des agglutinations moins visibles car elles reposent cette fois sur une fausse compréhension de l'article ou de l'adjectif déterminant le nom.
La déglutination : C'est le procédé inverse : la voyelle initiale d'un mot est prise pour une partie de l'article et se sépare du nom.
En savoir plus : site de Dominique Didier.

Le nom (une) agglutination est emprunté au latin *agglutinatio*, attesté uniquement dans les gloses, dérivé du latin de basse époque *agglutinare*.

agglutiné

elle est agglutinée, il est **agglutiné** :

- est fortement collé(e) ou agrégé(e) dans une masse compacte ;
- est agrégé(e), fortement accolé(e).

des personnes agglutinées : entassées, groupées de manière serrée et désordonnée.

Ce mot vient du participe passé d'agglutiner.

agglutinement

un **agglutinement** : le fait de s'agglutiner ; le résultat de cette action.

Ce mot est dérivé d'agglutiner au sens propre, avec le suffixe -(e)ment.

agglutiner

agglutiner : coller ou se coller fortement de manière à former une masse compacte ou un tout cohérent, rassembler quelque chose en une masse compacte.

s'agglutiner : se rassembler pour former une masse compacte ou un tout cohérent.

Le verbe agglutiner est emprunté au latin *agglutinare* généralement rattaché au bas latin *glus, glutis*, puis *gluten, glutinis* « glu, gomme, colle ».

agglutinine

une **agglutinine** :

- un anticorps responsable d'une agglutination ;
- toute substance, non nécessairement de nature anticorps, capable d'agglutiner des particules.

une **antiagglutinine** : un anticorps qui s'oppose à l'action d'une agglutinine.

une **auto-agglutinine** : un anticorps agglutinant présent dans le sérum et capable d'agglutiner les hématies du sujet dans certaines conditions.

une **hémagglutinine** : une substance provoquant l'agglutination des hématies.

une **phytohémagglutinine** : une lectine végétale extraite du haricot *Phaseolus vulgaris* ayant une affinité pour certaines structures glucidiques.

Le nom (une) agglutinine est dérivé d'agglutiner comme terme médical, avec le suffixe -ine.

agglutinogène

un **agglutinogène** : une substance antigénique élaborée par certains micro-organismes ou présente à la surface des hématies, qui provoque la production d'agglutinines quand on l'injecte à un animal et rend ces micro-organismes ou ces globules agglutinables par des sérums contenant les agglutinines correspondantes.

Ce nom est dérivé d'agglutiner comme terme médical, avec le suffixe -gène.

agglutinoscope

un **agglutinoscope** : un instrument d'optique permettant d'observer les phénomènes d'agglutination.

Ce nom est dérivé d'agglutiner, avec -scope.

aggradation

une **aggradation** :

- le processus hydraulique à long terme par lequel les lits des cours d'eau et les plaines d'inondation se colmatent par dépôt de matériaux ;
- la conséquence d'une transgression marine qui se caractérise par un déplacement vers l'intérieur des terres de la sédimentation sur les franges continentales ;
- la phase de développement d'une unité d'un écosystème, caractérisée par la structuration encore peu établie de celle-ci et par un jeu fort d'interactions entre les organismes qui la constituent.

un **alluvionnement** ou une **aggradation** : [environnement] : le processus de formation d'un atterrissement. L'alluvionnement résulte essentiellement de la houle marine ou des crues des cours d'eau. En anglais : *aggradation, alluviation*. Journal officiel de la République française du 16 juillet 2021.

aggravant, aggravation, aggrave, aggravé, aggravée, aggravement, aggraver

1. elle est aggravante, il est **aggravant** :

- augmente le poids ou la gravité d'un fait, la difficulté d'une situation, etc. ;
- augmente la gravité d'un mal ou d'un risque ;
- se dit des forces et des poids ajoutés à d'autres qui exercent déjà leur mouvement.

une circonstance aggravante :

- une circonstance qui augmente la gravité du délit ou du crime et entraine un châtiment plus lourd ;
- qui rend le péché plus grand sans en changer la nature ;
- qui rend plus répréhensible, plus blâmable au regard de la morale.

un **aggravant unique** : [nucléaire] un évènement introduit par convention dans l'étude d'un scénario d'accident et choisi parmi les évènements possibles comme étant celui qui aurait les conséquences les plus graves. En anglais : *aggravating failure ; single aggravating failure*. Journal officiel de la République française du 23/09/2015.

une **aggravation** (1) :

- l'action d'aggraver ou de s'aggraver ;
- l'action d'aggraver quelque chose, le fait qu'une chose est aggravée ;
- une circonstance aggravante ;

- le fait qu'une chose s'aggrave, devient plus pénible ;
- le fait d'aggraver une peine, une sanction, le fait d'être aggravée ;
- le fait de s'aggraver, de se compliquer.

une fugue par aggravation : où on reproduit le sujet en doublant la valeur des notes.

elle est aggravée, il est **aggravé** (1) :

- dont le caractère pénible ou grave (s')est intensifié ;
- est renforcé(e), exagéré(e) ;
- en musique : est intensifié(e) par la répétition.

un **aggravement** : l'action d'aggraver ; l'état de ce qui est aggravé.

Les mots aggravement et aggravation sont synonymes. Le premier est moins utilisé maintenant. Il y a depuis le Moyen Âge une concurrence entre les suffixes -tion, -ment, -ance, -age. Pour en découvrir les détails : CNRTL.

aggraver (1) :

- rendre plus lourd, plus difficile à porter, à manier, etc. ;
- rendre plus grave, plus intense ;
- rendre plus pénible ; rendre plus critique, exposer à des périls plus grands ;
- augmenter, notamment par des circonstances particulières, la gravité d'un délit, d'une faute.

s'aggraver :

- devenir plus grave ;
- prendre de la gravité, de la profondeur ;
- devenir plus intense, s'amplifier ;
- devenir plus grave, empirer ;
- s'envenimer.

s'aggraver de : s'augmenter, se compliquer de.

sens religieux.

une **aggravation** (2) : un renforcement de l'excommunication par de nouvelles interdictions.

une **aggrave** : la seconde fulmination d'un monitoire visant à renforcer la peine d'excommunication en cas d'insoumission.

une agravée, un **aggravé** : celle, celui qui a subi la sanction de l'aggrave.

aggraver (2) : prononcer une aggrave.

Le nom (une) aggravation est emprunté au bas latin *aggravatio* « surcharge, poids ».

Le nom (une) aggrave est un déverbal d'aggraver.

Le verbe aggraver (1) est emprunté au latin *aggravare.* La forme *agriever, agrever* était due à une contamination de *aggrevare* d'après *grevis*, variante de *gravis* « bas (d'un son) », « sérieux, digne » « puissant », à comparer avec grief.

2. le gravier.

elle est aggravée, il est **aggravé** (2) : est fatigué(e) par une marche.

une **aggravée** ou **engravée** : une inflammation de la plante du pied chez les animaux, et plus particulièrement le chien, due à de trop longues marches sur le gravier, en terrain caillouteux : voir le dictionnaire des sciences animales.

On a lu aussi, au 19ème siècle, une aggravation, une aggrave ou un aggravement pour une aggravée.

aggraver (3) ou **s'aggraver** : pour un bateau, toucher, échouer sur le gravier, sur le sable.

aggraver (4) : pour un homme ou un chien, souffrir d'une inflammation de la plante des pieds, ou simplement de la fatigue, qui résulte d'une marche longue ou pénible sur le gravier ou en rase campagne, etc.

L'adjectif aggravé est dérivé du moyen français grave « gravier », voir : grève, avec le préfixe a- et le suffixe -é, -ée.

En médecine vétérinaire, le nom (une) aggravée est un déverbal d'aggraver.

Le verbe aggraver (3 et 4) est dérivé du moyen français *grave* « gravier ».

Aggregata

Aggregata : des coccidies.

agha

un **agha** ou **aga** (2) : un titre honorifique, un titre de politesse que l'on donne en pays musulman aux personnes de distinction.

un aga khan

agiau

1. On a lu un **agiau** pour un agio (1) (ci-dessous).

2. un **agiau** ou **agio** (3) : une sorte de pupitre sur lequel le doreur place le cahier qui contient les feuilles d'or.

L'étymologie du nom (un) agiau (2) ou agio (3) n'est pas bien établie.

Agide, agide

elle, il est **agide** : appartient à la dynastie des Agides, rois de Sparte descendant d'Agis, fils d'Eurysthénès, appelés aussi Eurysthénides.

agile, agilement, agilité

elle, il est **agile** :

- manifeste de la promptitude et de l'aisance dans ses mouvements ;
- est vive ou vif, prompt(e) à comprendre ou à saisir. ;
- est relative, est relatif à une approche ou à des méthodes de gestion centrées sur le client et reposant sur des principes de collaboration, de flexibilité par rapport au changement et de rétroaction rapide par la livraison d'incréments de produit. En savoir plus : Vocabulaire de l’agilité. Office québécois de la langue française.

être agile à : être habile à.

une accompagnatrice agile, un **accompagnateur agile** : celle, celui qui aide une équipe de projet ou une organisation à mettre en place des processus de travail et de gestion de projet répondant aux principes de l'agilité. En savoir plus : Vocabulaire de l’agilité. Office québécois de la langue française.

agilement :

- d'une manière agile ;
- avec agilité.

une **agilité** :

- la qualité de ce qui est agile ;
- une souplesse et une rapidité ;
- une approche de gestion centrée sur le client et reposant sur des principes de collaboration, de flexibilité par rapport au changement et de rétroaction rapide par la livraison d'incréments de produit. En savoir plus : Vocabulaire de l’agilité. Office québécois de la langue française.

l'**agilité canine** : [santé animale - sports] le sport canin dans lequel un chien, dirigé à la voix et au geste par son maître, effectue un parcours d'obstacles variés. En anglais : *agility, dog agility*. Journal officiel de la République française du 12 septembre 2023.

Le mot agile est emprunté au latin *agilis* « facile, rapide ».

Le nom (une) agilité est emprunté au latin *agilitas*.

agio, agiotage, agioter, agioteur

A. un **agio** :

- la différence entre la valeur nominale et la valeur réelle des monnaies, entre l'argent courant et le papier de banque, entre l'argent du pays et l'argent d'une nation étrangère ;
- une sorte de prime exigée à chaque renouvellement d'effets ;
- un bénéfice réalisé par les spéculateurs.

un **agiotage** : toutes opérations qui concernaient le commerce de la monnaie-papier et des espèces métalliques.

agioter : se livrer à des transactions monétaires susceptibles de rapporter un profit.

une agioteuse, un **agioteur** (2) : une banque, un banquier du début du dix-huitième siècle, spécialisé(e) dans le commerce des effets publics.

B. un **agio** :

- les conditions d'escompte ou les retenues faites au client lors d'une opération bancaire ;
- une spéculation boursière malhonnête sur la hausse et la baisse des effets publics.

un agio d'assurance : une prime d'assurance variable selon le moment et le lieu.

un **agiotage** :

- l'action d'agioter ;
- une manœuvre de spéculateur ayant pour objet de provoquer la hausse ou la baisse des effets publics, des valeurs mobilières ou des marchandises ;
- une possession illusoire ou incertaine ;
- toute espèce de manœuvre destinée à procurer de l'argent ;
- l'art de donner une valeur aux choses qui n'en ont qu'une précaire, et d'en ôter à celles qui en ont une intrinsèque.

agioter : spéculer, se livrer au commerce de l'agio ou à toutes transactions monétaires susceptibles de rapporter un profit.

une agioteuse, un **agioteur** : celle, celui qui se livre à l'agiotage.

une jeunesse agioteuse, un banquier **agioteur**

L'italien *aggio* est probablement formé de l'italien *agio* « aise », plus anciennement *asio*, qui peut avoir été emprunté à l'ancien provençal *aize* « aise, plaisir », soit à l'ancien français *aise* « bien-être [résultant de la bonne marche des affaires] », soit au latin médiéval *aisium* terme de droit féodal signifiant « droit d'usage sur les biens communaux », tiré de l'ancien français *aise* « terrain vague adjacent aux champs ».

des **agios** (2) :

- des colifichets, des affiquets, une parure ;
- un discours, des façons, des prétentions, des manières.

L'ancien français *agiés* « ornements » vient probablement du latin *adjectum* littéralement « ce qui est ajouté ». Le sens « manière cérémonieuse d'agir, de parler » vient sans doute d'abord du terme religieux au sens de « pratiques extérieures du culte » d'où par analogie « manière cérémonieuse d'agir », probablement du grec ɑ ̀ γ ι ο ς « saint », d'après les invocations [*Agios o Theos, Agios ischyros, Agios athánatos eléison imas*] des antiennes appelées « Impropères » chantées, dans le cadre de la liturgie catholique romaine, le Vendredi saint pendant la cérémonie de l'Adoration de la Croix, et accompagnées de signes extérieurs d'adoration (vestige de la liturgie de l'adoration de la vraie Croix célébrée en grec à Jérusalem au 4ème siècle). Par la suite, il y a eu une contamination réciproque de la forme *agiés* « ornements » et de agios puis *agiaux* « cérémonie » avec une influence paronymique possible, pour le second, du verbe agiter, *agios* « cérémonies » prenant aussi le sens péjoratif de « gesticulations ».

un **agiau** (2) ou **agio** (3) : une sorte de pupitre sur lequel le doreur place le cahier qui contient les feuilles d'or.

L'étymologie du nom (un) agiau (2) ou agio (3) n'est pas bien établie.

à giorno, a giorno

un éclairage **à giorno** ou ***a giorno*** : qui est comparable à la lumière du jour.

La locution italienne *a giorno* signifie « par la lumière du jour ».

agir

agir :

- avoir le pouvoir de transformer ce qui est, de s'exprimer par des actes ;
- sortir de l'inaction, se mettre à l'œuvre ;
- se remuer, se dépenser ;
- se conduire, se comporter ;
- exercer une influence ;
- déployer son énergie.

j'agis, tu agis, il agit, nous agissons, vous agissez, ils agissent ;
j'agissais ; j'agis ; j'agirai ; j'agirais ;
j'ai agi ; j'avais agi ; j'eus agi ; j'aurai agi ; j'aurais agi ;
que j'agisse, que tu agisses, qu'il agisse, que nous agissions, que vous agissiez, qu'ils agissent ;
que j'agisse, qu'il agît, que nous agissions ; que j'aie agi ; que j'eusse agi ;
agis, agissons, agissez ; aie agi, ayons agi, ayez agi ;
(en) agissant.

il **s'agit** de :

- il est question de ;
- il importe de

il se serait agi de, il s'agirait de : Parler français.
qu'il s'agisse de : Parler français.

l'**agir** : la faculté d'agir spécifiquement humaine ; l'exercice de cette faculté.

elle est agissante, il est **agissant** :

- agit ;
- a de l'activité, se donne du mouvement, remue ;
- a de la force, de l'influence, se manifeste par une action effective ;
- produit un effet très net .

une **réagine** : un anticorps circulant associé à des maladies allergiques ou à la syphilis.

réagir :

- agir en retour ;
- se modifier sous l'action d'un agent externe ;
- avoir une réaction, des réactions ;
- manifester un changement d'attitude, de comportement vis-à-vis de quelque chose ; lutter, résister à quelque chose ;
- avoir une influence sur quelqu'un, quelque chose.

un **réagisseur** : un réacteur, un réactionnaire.

Le verbe agir est dérivé du latin *agere*.

âgisme

un **âgisme** : une discrimination envers les personnes âgées.

agissant, agissement

l'**agissant** : celui ou ce qui agit.

un **agissement** : un mode d'action, une façon d'agir.

des agissements :

- une activité en infraction avec la loi, un méfait, un délit ;
- un ensemble de procédés, de manœuvres blâmables en vue de satisfaire certains intérêts.

Le français possède aussi des mots qui n’ont pas de singulier (comme mœurs, agissements, vivres, funérailles ou honoraires). En savoir plus : Académie française.

Ce nom est formé sur le radical du participe présent d'agir.

agitable, agitant, agitateur, agitation

elle, il est **agitable** : peut être agité(e).

elle est agitante, il est **agitant** : provoque un tremblement.
la paralysie agitante : l'ancien nom de la maladie de Parkinson.

un **agitateur** (1) : un aurige, un conducteur de char dans la guerre ou les courses du cirque.

une agitatrice, un **agitateur** (2) : une personne qui crée des troubles, le plus souvent à des fins politiques, sociales ou révolutionnaires.

les agitateurs : le nom des officiers élus par l'armée anglaise en 1643.

elle est agitatrice, il est **agitateur** :

- crée ou anime un mouvement ;
- crée des troubles politiques, sociaux ou révolutionnaires ;
- sert à remuer une substance liquide ou pâteuse ou rendue telle.

un **agitateur** : un dispositif, un instrument ou un mécanisme, servant à remuer une substance liquide ou pâteuse ou rendue telle.

un agitateur-mélangeur : un appareil.

une **agitation** :

- l'action d'agiter ; l'état de ce qui est agité ; l'action de s'agiter ;
- la qualité de ce qui donne une impression de vivacité ;
- des mouvements inquiets ou désordonnés traduisant un trouble individuel de caractère parfois pathologique ;
- une action concertée qui visait à mobiliser l'opinion publique relativement à une question d'intérêt collectif, voir le Dictionnaire historique du français québécois.

un état d'agitation

Le nom (un) agitateur (1) est emprunté au latin *agitator*.

Le nom (un) agitateur (2) est emprunté à l'anglais *agitator*, depuis juin 1647, au sens de « agent, celui qui agit pour d'autres », le nom donné aux agents des soldats dans l'armée du Parlement 1647-1649, dérivé de *to agitate*, depuis 1586 « troubler, perturber (l'esprit) » puis « être occupé, affairé », spécialement depuis 1634 « faire un travail dont on est chargé par un autre ». Le sens « celui qui agite les esprits, les passions pour provoquer le trouble » est peut-être une extension de sens, au moment de la Révolution, mais plus probablement un second emprunt à l'anglais *agitator* au sens de « celui qui soutient une agitation politique » dès 1780, dérivé de *to agitate*, depuis 1643, « discuter, débattre une question à résoudre » (tandis que le français agiter, au sens politique, est attesté seulement depuis 1798).

Le nom (une) agitation est emprunté au latin *agitatio*.

agitato

agitato : qui doit être joué ou chanté avec une expression agitée, tourmentée.

un ***agitato*** :

- un mouvement musical agité, tourmenté ;
- un morceau de musique composé dans ce mouvement.

Le mot italien *agitato* est le participe passé du latin *agitare* fréquentatif de *agere* « mettre en mouvement, agir ».

agité, agiter, agiteur

elle est agitée, il est **agité** :

- est secoué(e) d'un mouvement vif et irrégulier ;
- est troublé(e) par une agitation quelconque ;
- manifeste, dans l'activité de son esprit ou dans son comportement, un trouble nerveux, de caractère souvent pathologique ;
- a un comportement, notamment public, qui manifeste des signes de troubles sociaux, politiques ou révolutionnaires.

une agitée, un **agité** :

- une personne considérée comme sujette à des mouvements trop vifs, trop nerveux ;
- une personne sujette à des mouvements imprévisibles et violents.

agiter :

- mettre en mouvement, de façon répétée et plus ou moins désordonnée ;
- remuer, le plus souvent de façon vive et par des secousses irrégulières ;
- troubler, inquiéter comme par des secousses irrégulières.

s'agiter :

- être ou entrer en mouvement ;
- prendre vie, acquérir de la vivacité ;
- manifester une agitation physique ou morale, traduisant l'excitation, la douleur ou l'instabilité parfois pathologique.

elles se sont agitées, elles sont agitées.
elles se sont agité les esprits, elles ont agité les esprits, elles se les sont agités.

un **agiteur** de bottes

Le verbe agiter est emprunté au latin *agitare*, fréquentatif de *agere* « mettre en mouvement, agir ».

Le nom (une) logoclonie (= une répétition spasmodique de la même syllabe au milieu ou à la fin d'un mot) est formé de logo- tiré du grec λ ο΄ γ ο ς désignant ici une altération de la parole, et de -clonie, du grec κ λ ο΄ ν ο ς « agitation, tumulte ».

agit-prop

une **agit-prop** : une agitation et propagande politique, une technique de diffusion d'idées révolutionnaires.

Ce nom est emprunté au russe *agitprop*, composé des abréviations de « agitation (politique) » et « propagande » pour désigner une section du Comité central du parti communiste de l'U.R.S.S.

agla

agla : un mot auquel les musulmans attribuent le pouvoir de chasser le démon, de faire prévoir l'avenir, de faire retrouver les objets égarés....

L'origine de ce mot est obscure.

Aglaé

Aglaé : un prénom.

Pour les mots suivants, voir le dictionnaire des sciences animales.

aglaope

les **aglaopes** : des zygènes, des papillons.

aglaspidé

les **aglaspides** : un taxon de chélicérates fossiles du Cambrien.

Aglaure, aglaure

Aglaure (dans la mythologie grecque)

les **aglaures** : des vers annélides polychètes.

aglet

un **aglet** : la gaine située aux deux extrémités d'un lacet.

aglétir

aglétir : agglutiner, agglomérer, coller.

Le verbe aglétir est dérivé du terme dialectal franco-provençal et provençal *glet*, lui-même du latin *glittus* « bien aggloméré, bien adhérent (en parlant d'une terre) ».

aglobulie

une **aglobulie** : une diminution du nombre total des globules rouges.

Ce nom est dérivé de globule, avec le préfixe a- privatif et le suffixe -ie.

aglossa, aglossate, aglosse

un **aglossa** : un papillon.

les **aglossates** ou **aglosses** : un taxon ou un genre de lépidoptères nocturnes dont la trompe est rudimentaire.

elle, il est **aglosse** : est dépourvu(e) de langue ou de trompe.

les **aglosses** :

- un sous-ordre de batraciens caractérisés par l'absence de langue ;
- les gastéropodes dépourvus de radule.

un aglosse

Le mot aglosse est emprunté au grec α΄ γ λ ω σ σ ο ς « sans langue ».

aglycone

une **aglycone** : le radical non glucidique obtenu par l'hydrolyse d'un hétéroside.

Ce nom est emprunté à l'allemand Aglykon, voir le préfixe a- privatif, gluc(o)-, glyc(o)-, et le suffixe -one.

aglyphe

des (reptiles) **aglyphes** :

- les serpents sans crochets venimeux ;
- dont les dents sont aglyphes, c'est-à-dire dépourvues de sillon ou de canal pour l'écoulement du venin.

Le mot aglyphe est composé du préfixe a- privatif et du grec γ λ υ φ η΄ « ouvrage gravé ou ciselé, gravure, ciselure ».

agma

un **agma** : le nom donné par les Grecs à la nasale gutturale notée par un double gamma.

Ce nom est emprunté au grec α΄ γ μ α par l'intermédiaire du latin *agma* de même sens.

agminé

elle est agminée, il est **agminé** : se dit de plusieurs organes élémentaires de même espèce réunis les uns aux autres.

Le mot agminé est formé sur le radical du latin *agmen, agminis* « troupe » « groupement ».

agn-

agn se prononce ag/n pour agnat, agnation, agnatique, agnathe, agnathie, agnathostome, agnosie, agnosique, agnosticisme, agnosticiste, agnostique.

agn se prononce comme agneau pour agnel, agnelage, agnelée, agnèlement, agneler, agnelet, agnelin, agneline, agnellement, Agnès, agnus, agnus-castus.

agnat, agnation, agnatique

une agnate, un **agnat** :

- une personne appartenant à une famille romaine au titre de descendant par les mâles d'un même *paterfamilias* ou au titre d'enfant adopté par celui-ci ;
- une collatérale, un collatéral descendant par les mâles d'un même ancêtre ;
- une héritière ou un héritier, une successeure, un successeur selon le privilège de masculinité.

une **agnation** : une parenté civile existant entre agnats.

elle, il est **agnatique** : appartient, est relative, est relatif à l'agnation, aux agnats.

Le nom (un) agnat est emprunté au latin *agnatus* « agnat (parent du côté paternel) », le participe passé de *agnasci* « naitre à côté de ».

un **cognat** : chez les Romains, une personne liée à une autre par un lien de parenté naturelle sans distinction de lignes, de lignée.

une **cognation** : un lien de parenté entre tous les descendants d'une même souche, par les cognats, les hommes et les femmes indifféremment

elle, il est **cognatique** : est réalisé(e) par cognation.

une descendance **cognatique**

Le nom (un) cognat est emprunté au latin classique *cognatus* (composé de *con-* et *natus*) « parent par les liens du sang ».

agnathe, agnathie, agnathostome

elle, il est **agnathe** : n'a pas de mâchoire ou de mandibule.

les **agnathes** : un nom donné aux éphémères et aux phryganes ou phryganiens parce que leurs organes buccaux sont rudimentaires.
un agnathe

un **agnathe** : un coléoptère hétéromère de la famille des ténébrionidés.

les **agnathes** ou **agnathostomes** : les crâniates sans mâchoire vraie ou sans mâchoire inférieure mobile, considérés ou non comme des poissons, par opposition aux gnathostomes.
un agnathe

un **agnathe** : un paracéphale privé de mâchoire.

une **agnathie** : une absence congénitale de mâchoires ou de mandibules.

un **paragnathe** : un polygnathien présentant des rudiments mandibulaires situés latéralement par rapport à la mandibule normale, circonscrivant parfois une petite bouche supplémentaire.

Le mot agnathe est composé du préfixe a- et du grec γ ν α΄ θ ο ς « mâchoire ».

agneau, agnel, agnelage, agnelée, agnèlement, agneler, agnelet, agnelin, agneline, agnellement

A. un **agnel** (1) ou **aignel** (1) : une monnaie d'or frappée en France et dont l'effigie était un agneau pascal portant la formule liturgique *Agnus dei...* , appelé aussi mouton d'or ou mouton.

des **aguenettes** : de l'argent monnayé.

un **agnelet** (1) : une monnaie qui valait la moitié d'un agnel.

un **agnelin** (1) : une ancienne monnaie d'or portant l'empreinte d'un agneau, d'abord nommée agnel.

B. un **agnel** (2) ou **aignel** (2) : un jeune agneau.

une **agnelle**, un **agneau** :

- le petit de la brebis et d'un bélier, âgé de moins d'un an, voir le dictionnaire des sciences animales ;
- autres sens : CNRTL.

un **agnelage** ou **agnèlement**, **agnellement** :

- pour une brebis, l'action de mettre bas ;
- le moment où la brebis agnèle.

une **agnelée** : la portée d'une brebis.

agneler : pour une brebis, mettre bas.

j'agnèle ou j'agnelle, tu agnèles ou tu agnelles, il agnèle ou il agnelle, nous agnelons, vous agnelez, ils agnèlent ou ils agnellent ;
j'agnelais ; j'agnelai ; j'agnèlerai ou agnellerai ; j'agnèlerais ou agnellerais ;
j'ai agnelé ; j'avais agnelé ; j'eus agnelé ; j'aurai agnelé ; j'aurais agnelé ;
que j'agnèle ou que j'agnelle, que tu agnèles ou que tu agnelles, qu'il agnèle ou qu'il agnelle, que nous agnelions, que vous agneliez, qu'ils agnèlent ou qu'ils agnellent ;
que j'agnelasse, qu'il agnelât, que nous agnelassions ; que j'aie agnelé ; que j'eusse agnelé ;
agnèle ou agnelle, agnelons, agnelez ; aie agnelé, ayons agnelé, ayez agnelé ;
(en) agnelant.

une **agnelette**, un **agnelet** (2) : un petit agneau.

elle est agneline, il est **agnelin** : est d'agneau.

une laine **agneline** : qui vient des agneaux tondus pour la première fois.

des cuirs agnelins : des peaux d'agneaux garnies de leur laine.

un **agnelin** (2) : une peau d'agneau mégissée, à laquelle on conserve la laine.

des agnelins : des laines d'agneau employées pour la fabrication de certains chapeaux.

une (laine) **agneline**

une **langue-d'agneau** : un plantain, une plante.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) agneau est emprunté au latin *agnellus* « petit agneau », un diminutif du latin *agnus* « agneau » (usité au figuré comme terme d'affection) ; ensuite, de plus en plus fréquent, *agnellus* a repris la plupart des sens de *agnus* : « petit d'une brebis » « chair de l'agneau » et comme terme religieux.

Le nom (un) agnel est une ancienne forme d'agneau.

Les mots agneler, agnelet et agnelin sont dérivés de *agnel*, une ancienne forme de cas régime d'agneau.

Le nom de la monnaie est aussi dérivé de agnel par analogie avec florin, esterlin, ferlin.

Agnès

Agnès :

- un prénom ;
- un personnage de l'École des femmes de Molière, devenue le type de l'ingénue.

une **Agnès** : une jeune fille innocente et ingénue, ou qui affecte de l'être.

Le prénom Agnès vient du grec ɑ῾γ ν ο΄ ς « chaste ».

Dans les mots suivants, "gn" se prononce comme dans stagnation et diagnostic.

agnosie, agnosique

une **agnosie** :

- une ignorance volontaire ;
- une incapacité de reconnaître un objet ou une forme dans une modalité sensorielle donnée, alors que la perception élémentaire au sein de celle-ci est préservée, que la reconnaissance selon les autres modalités est normale et qu'il n'est relevé ni un défaut de familiarité de l'item, ni une perturbation de l'attention ou

de la vigilance, ni un affaiblissement intellectuel important, ni un trouble de dénomination secondaire à une aphasie)

une ou **agnosique** : une malade atteinte d'agnosie, un malade atteint d'agnosie.

une **ahylognosie** ou **agnosie d'intensité** (obsolète)

une **amorphognosie** (*anciennement* : **agnosie d'extensité**) : un trouble acquis du traitement des formes et de leur disposition spatiale, se caractérisant par l'incapacité de reconnaitre par le tact seul la forme, le volume et la taille des objets, en l'absence de toute perturbation des sensibilités élémentaires.

une **apractognosie** ou **apracto-agnosie, apraxo-agnosie** : une association d'une apraxie et d'une agnosie ; une apraxie constructive.

un syndrome **apraxo-agnosique**

une **asomatognosie** (*anciennement* : **somato-agnosie**) : une atteinte globale ou segmentaire de l'image du corps.

une **astéréognosie** (ou **stéréoagnosie** ?) : un trouble de la perception sensitive élaborée, défini par l'incapacité d'identifier un objet usuel par la simple manipulation tactile sans l'aide de la vue, en l'absence d'un déficit sensitif ou moteur élémentaire.

une **autotopo-agnosie** : une perte de la représentation, notamment de la localisation et des représentations spatiales relatives des divers éléments du corps, avec atteinte de leur nomination comme de leur image, donc de leur description.

une **hémiagnosie** : une agnosie limitée à la moitié du corps.

une **prosopagnosie** : une variété d'agnosie caractérisée par la perte de la reconnaissance des visages, même familiers, vécus comme anonymes, qu'ils se trouvent en présence du patient ou figurent sur une photographie, malgré l'absence de troubles sensoriels ou intellectuels.

une **simultanagnosie** : un trouble de l'interprétation des scènes et des images complexes.

Le nom (une) agnosie est emprunté au grec α᾽ γ ν ω σ ί᾽ α « ignorance », par opposition à γ ν ῶ᾽ σ ι ς.

agnostérol

un **agnostérol** : un stérol présent dans la graisse de la laine.

Ce nom est formé sur cholestérol par la substitution du radical du latin *agnus, agni* « agneau » à cholé- (voir aussi : stérol).

agnosticisme, agnosticiste, agnostique

un **agnosticisme** : une doctrine ou attitude philosophique qui considère l'absolu inaccessible à l'intelligence humaine.

elle, il est **agnostique** ou **agnosticiste** : fait profession d'agnosticisme.

une, un **agnostique** ou **agnosticiste** : une partisane, un partisan de l'agnosticisme.

agnostique / athée : Parler français.

Le nom (un) agnosticisme est emprunté à l'anglais *agnosticism*, dérivé de *agnostic* dérivé de *gnostic*, formé avec le préfixe a-, sur le modèle du grec α᾽ γ ν ω σ τ ο ς « inconnu », ο᾽ Α γ ν ω σ τ ο ς « le dieu inconnu (à Athènes) ».

agnus

un ***agnus (Dei)*** :

- un moment de la messe ;
- une médaille ;
- une petite image de piété ;
- un reliquaire.

L'expression latine *agnus Dei* (= un moment de la messe ; une médaille ; une petite image de piété ; un reliquaire) signifie « agneau de Dieu ».

agnus-castus

un **agnus-castus** : un arbrisseau.

Le nom (un) agnus-castus est composé du grec α΄ γ ν ο ς « gattilier, agnus-castus » transcrit sous la forme *agnos* ou *agnus* par les Latins qui l'appellent aussi *vitex* et du latin *castus* « chaste », une traduction du grec α῾ γ ν ο΄ ς, de même sens, rapproché, en raison de sa quasi-homophonie, de α΄ γ ν ο ς et formant avec lui un syntagme-calembour.

agobille

des **agobilles** :

- des objets de peu de valeur, des chiffons ;
- des outils, et plus particulièrement des outils de voleurs.

L'origine de ce nom est incertaine, voir : CNRTL.

agoge

un **agoge** : dans les mines, une rigole servant à l'évacuation des eaux.

Le nom (un) agoge est emprunté au latin *agogē, agogēs*, de même sens, le grec α῾ γ ω γ η΄ signifiant « transport ».

-agogie, -agogue

1. -**agogie**, tiré du grec -*agôgia*, lui-même dérivé de l'adjectif *agôgos* « qui transporte, qui conduit », est un suffixe signifiant l'idée de conduire vers, de mener ou d'amener, et par extension d'initier. Les dérivés sont des termes de l'Antiquité grecque, plus généralement des termes didactiques (à comparer avec -ique et -ie). Voir les correspondances suffixales -agogie / -agogique / -agogue.

2. Le suffixe -**agogue** sert à former des adjectifs employés comme tels ou substantivés, appartenant au domaine médical. Le dérivé qualifie ou désigne des substances médicamenteuses qui ont la propriété de provoquer, de régulariser l'écoulement de liquides organiques du corps humain, de favoriser certaines sécrétions.

en savoir plus : Compléments (Le Dictho).

agogique, agogiquement

une **agogique** : de légères modifications de rythme dans l'interprétation d'un morceau de musique, dans un film ou d'autres arts.

elle, il est **agogique** :

- modifie passagèrement le temps, soit en l'accélérant, soit en le ralentissant ;
- est trompeuse ou trompeur.

agogiquement : en musique, de manière agogique.

Le mot (une) agogique est emprunté à l'allemand moderne *Agogik* « légères modifications de rythme dans l'interprétation d'un morceau de musique par opposition à une exécution exacte et mécanique », en 1884. Le concept a été créé en 1884 par le musicologue allemand Hugo Riemann qui a formé ce mot à partir du latin agogē (du grec α῾ γ ω γ η΄ « mouvement musical »), attesté au sens de « suite de sons » depuis les 4ème et 5ème siècles. À rapprocher de ce sens celui du français *agogé*, en 1838, un mot emprunté du grec, par lequel les anciens indiquaient la forme mélodique, relativement à la succession des sons ascendants et descendants.

Agomofilaria

Agomofilaria : des nématodes filaires.

agonal, agonales, agone, agonidé

1. elle est agonale, il est **agonal** :

- est relative, est relatif aux jeux antiques publics ;
- concerne la lutte, le combat, certaines formes de jeu.

des jeux agonaux ou une agonistie

les **agonales** : des fêtes romaines.

un **agone** (1) : une fête, des jeux publics où se déroulaient des luttes athlétiques, avec fréquemment des concours intellectuels ou artistiques.

l'agone actiaque, l'agone capitolin, l'agone d'Hadrien, l'agone isélastique

Le mot agonal est emprunté au bas latin *agonalis* dérivé de *agon*.

Le nom (un) agone (1) est emprunté au latin *agona* variante de *agon*, emprunté au grec ɑ᾽ γ ω΄ ν « assemblée » « jeux publics, lutte ». Voir aussi : agoniste, agonistique (ci-dessous).

un **agone** (2) :

- un insecte ;
- un poisson.

les **agonidés** : une famille de poissons.

voir le dictionnaire des sciences animales.

une roche **agone** : qui ne présente pas d'angles.

Le mot agone (3) est composé du préfixe a- privatif et du grec γ ω ν ί ɑ « angle ».

agoniadine

une **agoniadine** : un glucoside.

L'origine de ce nom est obscure. Il est peut-être dérivé du terme chimqiue *agon* désignant la partie active d'un enzyme, avec le suffixe -ine.

agonie, agonique

une **agonie** :

- une extrême souffrance morale entrainant un très grand abattement spirituel, et parfois certaines répercussions physiques, mais non nécessairement la mort immédiate ;
- un état transitoire correspondant aux derniers instants de la vie et qui peut prendre l'apparence d'une lutte contre la mort ;
- l'approche de la fin, le stade précédant l'abolition finale.

elle, il est **agonique** : concerne l'agonie.

une, un **agonique** : une agonisante ou un agonisant

une dualité antagonique, un groupe antagonique :

- qui est relative, est relatif à la lutte ;
- en conflit avec.

Pour le sens « angoisse », le nom (une) agonie est emprunté au grec ɑ᾽ γ ω ν ί ɑ « lutte dans les jeux, puis en général, d'où agitation, angoisse » ; le sens « angoisse du moribond et son dernier combat contre la mort » est emprunté au latin chrétien *agonia* (du même mot grec) « angoisse » et par extension « angoisse de la mort ».

L'adjectif agonique sert de dérivé à agonie ; comme substantif, il est un doublet, sans doute péjoratif et ironique, d'agonisant.

agonir, agonisant, agoniser

1. **agonir** ou **agoniser** (1) quelqu'un d'injures, de reproches, de sottises, etc. : l'accabler ainsi.

j'agonis, tu agonis, il agonit, nous agonissons, vous agonissez, ils agonissent ;
j'agonissais ; j'agonis ; j'agonirai ; j'agonirais ;
j'ai agoni ; j'avais agoni ; j'eus agoni ; j'aurai agoni ; j'aurais agoni ;
que j'agonisse, que tu agonisses, qu'il agonisse, que nous agonissions, que vous agonissiez, qu'ils agonissent ;
que j'agonisse, qu'il agonît, que nous agonissions ; que j'aie agoni ; que j'eusse agoni ;
agonis, agonissons, agonissez ; aie agoni, ayons agoni, ayez agoni ;
(en) agonissant.

se faire agonir

Le verbe agonir est emprunté au latin chrétien *agonizare*, comme agoniser, mais avec changement de conjugaison.

Le sens « prendre quelqu'un à partie, l'insulter » s'explique probablement par un croisement entre agonie et l'ancien verbe *ahonnir* « insulter, déshonorer » attesté aux 12ème et 13ème siècles, voir aussi agoniser.

Bien que l'Académie française y voie une faute grossière, le verbe agonir dont le sens est "accabler d'injures" est davantage utilisé dans le langage familier sous la forme agoniser (*Il va l'agoniser. Il va se faire agoniser*.) *En l'agonisant* est ainsi plus simple à comprendre qu'*en l'agonissant*. On remarquera qu'en utilisant ainsi le verbe agoniser, on retrouve la signification de la lutte, de l'angoisse. En savoir plus : CNRTL ; Dictionnaire historique du français québécois ; Parler français.

2. elle est agonisante, il est **agonisant** : est à l'agonie ; est près de sa fin.

une agonisante, un **agonisant** : celle, celui qui est à l'agonie.

agoniser (2) :

- être à l'agonie ;
- être dans un état d'extrême souffrance morale, de très grand abattement spirituel ;
- arriver aux derniers instants de sa vie, au terme de son existence ;
- toucher à sa fin.

Selon les sens, le verbe agoniser, un synonyme populaire ou familier d'agonir, est emprunté au latin chrétien *agonizare* « lutter » ou directement dérivé d'agonie.

agoniste, agonistique, agonothète

un **agoniste** :

- dans l'Antiquité, un lutteur ;
- un particulier qui se livrait aux exercices gymniques pour augmenter ses forces physiques en vue du service militaire ;
- [biochimie et biologie moléculaire] une molécule qui se lie de façon réversible à un récepteur spécifique de cellules-cibles et qui déclenche chez celles-ci les mêmes effets que le ligand naturel. Le terme « agoniste » est également utilisé comme adjectif. En anglais : *agonist*. Voir aussi : antagoniste. Journal officiel de la République française du 06/07/2008.

un muscle **agoniste** : qui concourt au même effet qu'un autre dit antagoniste.

elle, il est **agonistique** :

- est relative, est relatif à l'art des athlètes, à l'agonistique ; est relative, est relatif à la lutte, notamment à la lutte pour la vie ;
- est favorable à la lutte ;
- recommande la lutte et y voit l'instrument du progrès ;
- se déroule au moyen d'une lutte.

l'**agonistique** : dans l'Antiquité, l'art des athlètes, la partie de la gymnastique les préparant aux combats.

les **agonistiques** : le nom donné par les donatistes à ceux de leurs adeptes qui parcouraient les provinces, pour propager leur doctrine et combattre celle des catholiques.

une apraxie **diagonistique** : une perturbation dans laquelle, généralement, la main gauche semble agir pour son propre compte et vient contrecarrer un geste induit par la main droite ou altérer la réalisation d'un geste bimanuel.

un **agonothète** :

- celui qui présidait les jeux publics dans l'Antiquité ;
- un citoyen chargé par l'État d'organiser une fête ou un concours.

un **antagonisme** : une inhibition d'un organisme par un autre dans un même environnement ; une interaction de deux substances, l'une réduisant ou annulant l'effet de l'autre dans un même organisme.

elle, il est **antagoniste** :

- s'oppose à une, un autre ;
- entre en contradiction avec ;
- possède des propriétés contraires.

une, un **antagoniste** :

- une personne qui s'oppose à un(e) autre dans un combat d'athlètes, un jeu compétitif ou dans un conflit d'ordre moral, idéologique, etc. ;
- ce qui entre en contradiction avec.

un (muscle) antagoniste : qui produit un mouvement opposé au mouvement d'un autre muscle ou groupe de muscles ayant même point d'appui.

un (organisme) antagoniste : qui est capable d'exercer un antagonisme vis-à-vis d'un autre organisme.

une fonction, une substance antagoniste :

- qui agit en sens inverse ;
- qui opère un effet contraire, qui neutralise en s'opposant.

un **antagoniste** : [biochimie et biologie moléculaire] une molécule qui se lie de façon irréversible à un récepteur spécifique de cellules-cibles, à la place du ligand naturel ou de l'agoniste, ce qui supprime tout effet physiologique de ces cellules. Le terme « antagoniste » est également utilisé comme adjectif. En anglais : *antagonist*. Voir aussi : agoniste, anti-hormone. Journal officiel de la République française du 06/07/2008.

Le mot agoniste est emprunté au latin chrétien *agonista* « qui combat dans les jeux », emprunté au grec α ᾽ γ ω ν ι σ τ ή ς de même sens.

Le nom (un) antagonisme est emprunté au grec α ᾽ ν τ α γ ώ ν ι σ μ α « émulation ».

La forme antagonie est composée du grec ά ν τ α « face à face, contre (idée d'hostilité) » et α ᾽ γ ω ν ί α « lutte ».

Le mot antagoniste est emprunté au grec α ᾽ ν τ α γ ω ν ι σ τ ή ς « adversaire, rival ».

agora

une **agora** : dans la cité grecque, le lieu où à l'origine, se réunit l'assemblée des citoyens, puis qui devient la place principale de la cité, l'équivalent du forum romain.

Agora : en milieu saharien, une vallée à couvert arboré linéaire.

Le nom (une) agora est emprunté au grec α ᾽ γ ο ρ ά « lieu où l'on se réunit » d'où « place publique », de α ᾽ γ ε ι ́ ρ ε ι ν « rassembler ».

agoranome

un **agoranome** : un magistrat grec qui était chargé de la police des marchés et du contrôle de la qualité des denrées.

Le nom (un) agoranome est emprunté au grec α ᾽ γ ο ρ α ν ό μ ο ς par l'intermédiaire du latin *agoranomus*.

agoraphobe, agoraphobie

une, un **agoraphobe** : celle, celui qui souffre d'agoraphobie.

elle, il est **agoraphobe** : souffre d'agoraphobie.

une **agoraphobie** : un trouble qui concerne étymologiquement la peur des espaces découverts mais inclut actuellement un ensemble de phobies apparentées comme la peur des foules, celle de ne pas pouvoir se réfugier facilement en un lieu sûr, celle des grands magasins et des endroits publics, la crainte de quitter le domicile.

Le nom (une) agoraphobie est composé d'agora (voir ci-dessus) et de -phobie tiré du grec φ ό β ο ς et -φ ο β ι α « peur morbide, crainte ».

agouant

elle est agouante, il est **agouant** :

- n'a pas de gout ;
- a mauvais gout ;
- est dégoutante ou dégoutant ;
- est insupportable, agaçante ou agaçant ;
- est aguicheuse ou aguicheur.

Le terme dialectal agouant vient du participe présent de *agouer* « tousser, s'étrangler en buvant de travers » « être rebuté, avoir du dégout » et qui est à rattacher au prélatin *gaba* « gorge, gosier ».

agourmandi

elle est agourmandie : est devenue gourmande ; il est **agourmandi** : est devenu gourmand.

Ce terme d'origine provençale (*agroumandi, agourmandit* « affriandé, alléché » du participe passé de *agroumandi, agourmandi* « affriander, affrioler », formé de *groumand* [gourmand]) est à comparer au moyen français *agourmandé* « bien nourri, gras ».

agouti, agoutidé

les **agoutis** : des rongeurs de la famille des **agoutidés** : dictionnaire des sciences animales.
un agouti

un **acouchi** : un mammifère différent de l'agouti : dictionnaire des sciences animales.

Le nom de ces mammifères est emprunté aux tupi et guarani *acuti* ou *aguti*.

agoyate

un **agoyate** : en Grèce, un guide servant aussi de valet aux voyageurs.

Le nom (un) agoyate est emprunté au grec moderne α ʼ γ ω γ ι α΄ τ η ς « guide », du grec α ʼ γ ω γ η΄ « action de conduire ».

agrafage, agrafe, agrafé, agrafer, agrafeur, agrafeuse, agrafure

A. un **agrafage** (1) : l'action d'agrafer.

une **agrafe** (1) :

- un petit objet métallique servant à attacher deux ou plusieurs choses ensemble ou à réunir deux parties d'une même chose ;
- en savoir plus : CNRTL ;
- [matériaux de construction] En anglais : *clip*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

elle est agrafée, il est **agrafé** : est attaché(e), fixé(e) au moyen d'agrafes.

agrafer (1) : attacher, fixer au moyen d'une ou de plusieurs agrafes.

s'agrafer : être agrafé.

une **agrafeuse**, un **agrafeur** : une ouvrière ou un ouvrier.

un marteau **agrafeur**, un pistolet agrafeur

une **agrafeuse** :

- une machine à poser des agrafes sur les bouteilles de vin mousseux ;
- une machine qui sert à fixer ensemble au moyen d'une agrafe plusieurs feuilles de papier ou des emballages divers.

une **agrafure** : une façon de couverture en zinc à pente normale avec des agrafes.

désagrafer : enlever les agrafes.

dégrafer : détacher ce qui est agrafé.

un **dégrafeur**

B. [en argot]

un **agrafage** (2) : une arrestation.

une **agrafe** (2) : une main.

agrafer (2) quelqu'un :

- l'aborder, s'attacher à ses pas ou le retenir d'une manière importune ;
- l'arrêter, le consigner ; le voler.

agrafer quelqu'un ou quelque chose : l'empoigner, s'accrocher à.

L'étymologie d'agrafer est à étudier en relation avec celles d'agrapper, agriffer et agripper.

Le nom (une) agrafe vient soit de l'ancien français *agrappe* (1295) avec l'influence de *graffe* « crochet », à la fin du 13ème siècle (agrafer), *agrappe* étant un déverbal de *agraper* « s'accrocher à, saisir » (agrapper) soit plutôt un déverbal d'agrafer (1542) malgré la difficulté de chronologie.

Le verbe agrafer est dérivé :

- soitavec le préfixe a-) du moyen français *grafer* « attacher avec un crampon », lui-même dérivé de *grafe* « crochet » qui est emprunté à l'ancien haut allemand *chrapfo* (nominatif singulier), *crapfun* (accusatif singulier) « *uncinus* », en moyen haut allemand *krapfe* « crochet » etc. Cette hypothèse semble préférable.
- soit du moyen français *agraper*, avec l'influence de *graffe* « crochet », « s'accrocher à, saisir » du 12ème au début du 17ème siècles, dérivé (avec le préfixe a-) de l'ancien français *graper* « saisir », lui-même dérivé du français *grape* « crampon, agrafe, grappin », du 13ème au 16ème siècle, qui remonte au germanique *krappa* « crochet ».
- Voir aussi agrapper, agriffer, agripper.

du latin *fibula* « agrafe » :

- une fibula : un péroné, un os,
- une fibule : une agrafe pour fixer les extrémités d'un vêtement,
- une infibulation : une fermeture des orifices génitaux par une suture ou un anneau afin d'empêcher les rapports sexuels,
- infibuler : pratiquer l'infibulation.

agrain, agrainage, agrainer

un **agrain** :

- un tas de grains en gerbe pour attirer le gibier ;
- le grain semé pour l'agrenage.

un **agrainage** ou **agrenage** : l'action d'agrainer le gibier.

agrainer ou **agrener** :

- répandre de la graine pour attirer le gibier ;
- nourrir de grain des oiseaux d'élevage.

voir le dictionnaire des sciences animales.

égrener ou **égrainer** :

- séparer les grains d'un épi, d'une grappe, d'un chapelet ;
- séparer des sons.

[égrener se prononce de deux façons.]

un **égrainage** ou **égrenage** : l'action de séparer des grains.

un **égrainement** ou **égrènement** : une séparation de grains.

un **égreneur** (pour le largage successif de satellites)

une **égreneuse** : une machine.

un **engrenage** : un système de roues dentées pour transmettre un mouvement, un enchainement de circonstances.

un **engrènement** (1) : une réalisation d'un engrenage.

engrener (1) : réaliser un engrenage.

une **engrenure** : une disposition de roues dentées.

un **engrènement** (2) : le remplissage d'une trémie de grain.

engrener (2) : remplir de grain.

un **engreneur** : un appareil qui alimente une batteuse en gerbes ; un ouvrier.

Le nom (un) agrain est un déverbal d'agrainer.

Les verbes agrainer ou agrener, égrainer ou égrener, engrener (1 et 2) sont dérivés de grain.

agraire, agrairien

elle, il est **agraire** :

- concerne l'agriculture, la propriété agricole ;
- est caractérisé(e) par la prédominance de la propriété agricole ;
- est consacré(e) à l'agriculture ;
- concerne la situation de l'agriculture, et, en particulier, la propriété du sol ;
- en savoir plus : CNRTL.

un système agraire : le fonctionnement d'un type d'agriculture en lien avec une société humaine dans un environnement donné. En savoir plus : Géoconfluences

A. une agrairienne ou agrarienne, un **agrairien** ou **agrarien** : une partisane, un partisan du partage des terres.

elle est agrairienne ou agrarienne, il est **agrairien** ou **agrarien** :

- est partisane ou partisan du partage des terres ;
- règle la propriété des terres par une loi agraire.

B. une agrairienne ou agrarienne, un **agrairien** ou **agrarien** :

- une défenseuse ou défenseure, un défenseur des intérêts des agriculteurs ;
- une, un membre d'un parti agrarien.

un parti **agrairien** : qui défend les intérêts des agriculteurs.

un **agrarisme** : le courant idéologique accordant une importance prépondérante à l'agriculture et au monde rural au sein de la société et de l'économie.

elle, il est **agrariste** : est relative, relatif à une doctrine préconisant le partage des terres.

une, un **agrariste** : une partisane, un partisan de cette doctrine.

Le mot agraire est emprunté au latin *agrarius*. Voir aussi : agreste.

agrammatical, agrammaticalité

elle est agrammaticale, il est **agrammatical** : ne répond pas aux critères de la grammaire.
elles sont agrammaticales, ils sont agrammaticaux

une **agrammaticalité** : le caractère agrammatical d'une phrase ou d'un énoncé.

Ces mots sont dérivés de grammatical, avec le préfixe a- privatif.

agrammatique, agrammatisme

un **agrammatisme** :

- une désignation obsolète d'un défaut de prononciation résultant de l'omission d'une ou de plusieurs lettres d'un mot ;
- des perturbations aphasiques se manifestant dans le discours oral ou écrit du patient par l'absence

d'emploi des morphèmes grammaticaux libres ou liés ;
- une tendance à regrouper dans le syndrome **agrammatique** d'autres traits expressifs comme des difficultés avec l'ordre des mots et la production des verbes, mais aussi des traits réceptifs : difficultés à reconnaitre ou utiliser les marques morphosyntaxiques exprimant les relations sémantiques qui lient les éléments lexicaux d'une phrase entre eux.

une **déviation paragrammatique** ou **déviation dyssyntaxique** : une déviation linguistique orale ou écrite entrainant l'invalidité de la phrase dans laquelle elle survient, par référence au bon usage.

Le nom (un) agrammatisme est formé sur le grec « illettré, ignorant, qui ne peut pas prononcer des sons articulés », avec le suffixe -isme.

agrandir, agrandissant, agrandissement, agrandisseur

agrandir : rendre plus grand, plus étendu.

j'agrandis, tu agrandis, il agrandit, nous agrandissons, vous agrandissez, ils agrandissent ;
j'agrandissais ; j'agrandis ; j'agrandirai ; j'agrandirais ;
j'ai agrandi ; j'avais agrandi ; j'eus agrandi ; j'aurai agrandi ; j'aurais agrandi ;
que j'agrandisse, que tu agrandisses, qu'il agrandisse, que nous agrandissions, que vous agrandissiez, qu'ils agrandissent ;
que j'agrandisse, qu'il agrandît, que nous agrandissions ; que j'aie agrandi ; que j'eusse agrandi ;
agrandis, agrandissons, agrandissez ; aie agrandi, ayons agrandi, ayez agrandi ;
(en) agrandissant.

s'agrandir : devenir plus grand, plus étendu, en savoir plus : CNRTL.

je m'agrandis, tu t'agrandis, il s'agrandit, nous nous agrandissons, vous vous agrandissez, ils s'agrandissent ;
je m'agrandissais ; je m'agrandis ; je m'agrandirai ; je m'agrandirais ;
je me suis agrandi(e) ; je m'étais agrandi(e) ; je me fus agrandi(e) ; je me serai agrandi(e) ; je me serais agrandi(e) ;
que je m'agrandisse, que tu t'agrandisses, qu'il s'agrandisse, que nous nous agrandissions, que vous vous agrandissiez, qu'ils s'agrandissent ;
que je m'agrandisse, qu'il s'agrandît, que nous nous agrandissions ; que je me sois agrandi(e) ; que je me fusse agrandi(e) ;
agrandis-toi, agrandissons-nous, agrandissez-vous ; sois agrandi(e), soyons agrandies, soyons agrandis, soyez agrandi(e)(es)(s) ;
(en) s'agrandissant.

elles se sont agrandies, elles sont agrandies.
elles se sont agrandi les projets, elles ont agrandi les projets, elles se les sont agrandis.

elle est agrandissante, il est **agrandissant** : agrandit, procure un effet d'agrandissement.

un **agrandissement** :

- l'action d'agrandir ou de s'agrandir ; le résultat de cette action ;
- une extension, un accroissement des dimensions ;
- un objet dont les dimensions ont été agrandies ;
- un accroissement et une augmentation en importance, en puissance ;
- un enrichissement intellectuel ou moral, un ennoblissement.

un **agrandisseur** : un appareil employé pour tirer des épreuves par agrandissement d'un cliché.

une agrandisseuse, un **agrandisseur** : celle, celui qui réalise ces agrandissements.

un télé-agrandisseur, un vidéo-agrandisseur

Le verbe agrandir est dérivé de grand, avec le préfixe a-.

agranulocytose

A. une **agranulocytose** : une absence ou une raréfaction des granulocytes du sang (polynucléaires neutrophiles), résultant le plus souvent d'une intolérance médicamenteuse individuelle et imprévisible (de nombreux médicaments sont incriminés).

B. une **agranulocytose** : une leucopénie infectieuse du chat, voir le dictionnaire des sciences animales.

Ce nom est dérivé de granulocyte avec le préfixe a- privatif et le suffixe -ose, par l'intermédiaire de l'allemand Agranulozytosen (1922).

agrape, s'agraper, agrappe, s'agrapper

une **agrape** ou **agrappe** :

- un instrument servant à foncer les puits dans les houillères ;
- un fer de lance courtoise pour la joute ;
- une branche de métal, quelquefois montée sur cuir, et traversant l'épaisseur des feuillets d'un livre pour rapprocher les ais ou les cartons de la reliure.

s'agraper ou **s'agrapper** à : s'agripper à.

Le nom (une) agrape ou agrappe est un déverbal d'agraper, agrapper.

Le verbe s'agraper ou s'agrapper est dérivé, avec le préfixe a-, de l'ancien français *graper* « saisir », lui-même dérivé de l'ancien français *grape* « crampon, agrafe, grappin » qui remonte au germanique *krappa* « crochet » entré en latin vulgaire.

agraphie

une **agraphie** :

- un trouble spécifique de l'expression écrite, secondaire à une affection cérébrale ;
- une incapacité de lire les signes de l'écriture.

une agraphie musicale : une incapacité d'écrire les signes de la notation musicale.

une agraphie pure : une perturbation instrumentale caractérisée par l'incapacité d'expression d'idées dans l'écriture, non liée à une alexie.

Le nom (une) agraphie est dérivé de graphie, avec le préfixe a- privatif.

agrarien, agrarisme, agrariste

agrarien, agrarisme, agrariste : voir agraire (ci-dessus).

agravitation, agravité

une **agravitation** ou **agravité**, **apesanteur** : une suppression des effets de la gravitation et en particulier de la pesanteur.

Ces noms sont dérivés de gravitation, gravité, avec le préfixe a- privatif.

agréabilité, agréable, agréablement

une **agréabilité** : la qualité d'une personne qui est ou qui se rend agréable.

avoir quelque chose pour agréable : donner son agrément à quelque chose, l'agréer.

elle, il est **agréable** : plait au sens ou à l'esprit.

être agréable à quelqu'un : être conforme à son désir, à son attente.

une, un **agréable** : une personne agréable.
faire l'agréable

l'**agréable** :

- une chose agréable ;
- ce qui est agréable.

joindre l'utile à l'agréable

agréablement : d'une manière agréable.

elle, il est **désagréable** :

- n'est pas jugé(e) digne d'être agréé(e) ;
- manque d'agrément ou de bienveillance dans les relations :
- n'offre pas d'agrément aux sens ou au gout.

désagréablement : d'une manière désagréable.

Le mot agréable est dérivé, avec le suffixe -able, d'agréer (1) qui est dérivé de gré.

agréanter, agréation, agréé, agréer, agréeur

agréanter : trouver agréable.

une **agréation** [Belgique et Burundi] :

- l'action d'agréer, de recevoir ;
- l'action d'agréer, une ratification officielle d'un acte administratif ;
- voir BDLP.

elle est agréée, il est **agréé** :

- est investi(e) par l'agrément de l'autorité administrative d'une sorte de caractère officiel ;
- est accepté(e), définitivement ou habituellement reçu(e).

une agréée, un **agréé** : une, un mandataire représentant officiellement les particuliers devant certaines juridictions ou administrations.

agréer (1) :

- trouver à son gré ;
- admettre, recevoir favorablement ;
- accueillir favorablement, accepter ;
- plaire.

agréer à quelqu'un : lui convenir, lui être agréable.

une agréeuse assermentée, un **agréeur** (1) assermenté : une personne faisant profession de reconnaitre et d'agréer au nom des acheteurs les marchandises livrées par le vendeur.

Le verbe agréanter est dérivé du participe présent d'agréer.

Le verbe agréer (1) est dérivé de gré, avec le préfixe a-. Voir aussi : agrément (ci-dessous).

agréer (2) :

- préparer ou travailler à la garniture, aux agrès d'un bâtiment ;
- travailler à la garniture des mâts et des vergues, aux voiles et aux rechanges.

une agréeuse ou gréeuse, un **agréeur** (2) ou **gréeur** : celle, celui qui prépare et fournit les agrès d'un bâtiment.

une agréeuse en maçonnerie : une tailleuse de pierres ; un agréeur en maçonnerie : un tailleur de pierres.

une agréeuse ou agréyeuse, un **agréeur** ou **agréyeur** : une ouvrière, un ouvrier qui passe à la filière le fil de fer.

Le verbe agréer (2), probablement emprunté à l'ancien nordique *greida* « mettre en ordre, préparer, apprêter », a été évincé par le verbe gréer qui n'est apparu qu'au 17ème siècle. Voir : agrès (ci-dessous).

agrégable

une personne ou un groupe **agrégable** : qui est capable d'entrer dans un groupe ou ensemble constitué.

Ce mot, rarement utilisé, est dérivé d'agréger, avec le suffixe -able.

agrégat

un **agrégat** :

- une réunion d'éléments distincts en un tout de forme mal définie, analogue, mais non identique à un organisme biologique ;
- un élément servant à la confection des mortiers et des bétons ;

- la juxtaposition des petits cristaux d'un alliage ;
- un assemblage de divers postes de dépense, pour étudier son évolution dans le temps et la comparer.

un agrégat, un agrégat atomique, un agrégat moléculaire : Réinventer le monde par la nanotechnologie (Office québécois de la langue française).

un **agrégat gravitationnel** : [astronomie] un objet céleste composé de nombreux morceaux de roche rassemblés sous l'effet de la gravité. En anglais : *gravitational aggregate ; rubble pile*. Journal officiel de la République française du 04/06/2019.

Le nom (un) agrégat est emprunté au latin *adgregatum, aggregatum* « chose réunie », du participe passé neutre singulier de *aggregare* « réunir, assembler » (agréger).

agrégateur, agrégatif, agrégation

un **agrégateur** : un site rassemblant des mises à jour.

elle est agrégative, il est **agrégatif** :

- est formé(e) par agrégation ;
- a la faculté d'agréger.

une agrégative, un **agrégatif** : une étudiante, un étudiant qui préparait le concours d'agrégation des lycées.

A. une **agrégation** :

- l'action d'agréger ou de s'agréger ; son résultat ;
- la propriété par laquelle des éléments sont attirés les uns par les autres ;
- un assemblage relativement compact d'éléments divers ;
- une constitution d'agrégats ;
- un matériau utilisé dans les travaux publics.

B. une **agrégation** :

- un rassemblement plus ou moins organisé d'individus ou de groupes ; le résultat de ce rassemblement ;
- une intégration à un groupe humain ;
- un concours donnant droit à l'admission dans le corps des professeurs de l'enseignement secondaire ou supérieur ; le titre conféré par le succès à ce concours.

Le mot agrégatif est dérivé d'agréger, avec le suffixe -atif (-if).

Le nom (une) agrégation est emprunté au bas latin *aggregatio* « réunion ».

agrégé

elle est agrégée, il est **agrégé** : est formé(e) d'éléments réunis.

elles sont agrégées, ils sont agrégés : sont rassemblées ou rassemblés en groupe compact.

un **agrégé** :

- un corps associé à un autre dans un agrégat ;
- un agrégat.

un **agrégé** : un bulbe formé par la réunion de plusieurs cayeux.

les **agrégées** :

- les plantes qui ont leurs fleurs réunies en tête, mais leurs anthères distinctes ;
- une classe de plantes.

les **agrégés** : une famille d'animaux mollusques.

les **agrégés** : une famille d'oiseaux marcheurs, comprenant ceux qui se plaisent à vivre en troupes.

voir le dictionnaire des sciences animales.

une agrégée, un **agrégé** :

- celle, celui qui a réussi l'agrégation pour être professeur(e) ;
- une docteure, un docteur en droit qui préparait les étudiants ;
- une professeure suppléante, un professeur suppléant.

Ces mots viennent du participe passé d'agréger.

agréger

agréger :

- rassembler des éléments distincts en un tout compact de forme mal définie, analogue, mais non identique à un organisme biologique ;
- rassembler étroitement ;
- adjoindre à un ensemble constitué ;
- incorporer.

j'agrège, tu agrèges, il agrège, nous agrégeons, vous agrégez, ils agrègent ;
j'agrégeais ; j'agrégeai ; j'agrègerai ou agrégerai ; j'agrègerais ou agrégerais ;
j'ai agrégé ; j'avais agrégé ; j'eus agrégé ; j'aurai agrégé ; j'aurais agrégé ;
que j'agrège, que tu agrèges, qu'il agrège, que nous agrégions, que vous agrégiez, qu'ils agrègent ;
que j'agrégeasse, qu'il agrégeât, que nous agrégeassions ; que j'aie agrégé ; que j'eusse agrégé ;
agrège, agrégeons, agrégez ; aie agrégé, ayons agrégé, ayez agrégé ;
(en) agrégeant.

s'agréger :

- se rassembler en un tout compact ;
- s'assembler pour constituer un groupe étroit ;
- se joindre à un ensemble ;
- se joindre à un groupe constitué ou s'y faire admettre.

je m'agrège, tu t'agrèges, il s'agrège, nous nous agrégeons, vous vous agrégez, ils s'agrègent ;
je m'agrégeais ; je m'agrégeai ; je m'agrègerai ou je m'agrégerai ; je m'agrègerais ou je m'agrégerais ;
je me suis agrégé(e) ; je m'étais agrégé(e) ; je me fus agrégé(e) ; je me serai agrégé(e) ; je me serais agrégé(e) ;
que je m'agrège, que tu t'agrèges, qu'il s'agrège, que nous nous agrégions, que vous vous agrégiez, qu'ils s'agrègent ;
que je m'agrégeasse, qu'il s'agrégeât, que nous nous agrégeassions ; que je me sois agrégé(e) ; que je me fusse agrégé(e) ;
agrège-toi, agrégeons-nous, agrégez-vous ; sois agrégé(e), soyons agrégées, soyons agrégés, soyez agrégé(e)(es)(s) ;
(en) s'agrégeant.

elles se sont agrégées, elles sont agrégées.
elles se sont agrégé les projets, elles ont agrégé les projets, elles se les sont agrégés.

un **antiagrégant** : une substance ayant la propriété d'empêcher l'agrégation in vitro des plaquettes entre elles.

Le verbe agréger est emprunté au latin *aggregare* « réunir » de *ad* et *grex, gregis* « troupeau ».

agrément, agrémentation, agrémenté, agrémenter, agréministe

A. un **agrément** :

- l'action d'agréer ; le résultat de cette action ;
- une approbation ;
- une reconnaissance officielle ;
- en savoir plus : 1. Office québécois de la langue française ; 2 Office québécois de la langue française.

un **agrément de colis de déchets** : [nucléaire / déchets] En anglais : *waste package approval*. Journal officiel de la République française du 18/06/2004.

un agrément national d'un modèle de colis ou agrément multilatéral d'un modèle de colis langage professionnel : [nucléaire] un agrément qui est délivré pour un modèle de colis de transport de matières radioactives par chacun des États dans lesquels le transport de colis conformes à ce modèle peut être effectué. Un ensemble d'agréments nationaux peut être nécessaire pour un transport international. En anglais : *multilateral approval*. Voir aussi : agrément plurinational d'un modèle de colis, colis de transport de matières radioactives, modèle de colis de transport. Journal officiel de la République française du 02/09/2020.

un agrément plurinational d'un modèle de colis ou agrément unilatéral d'un modèle de colis langage professionnel : [nucléaire] un agrément qui est délivré pour un modèle de colis de transport de matières radioactives par un État signataire de la convention internationale relative aux transports, et qui permet le transport de colis conformes à ce modèle dans tous les États signataires. En anglais : *unilateral approval*. Voir

aussi : agrément national d'un modèle de colis, colis de transport de matières radioactives, modèle de colis de transport. Journal officiel de la République française du 02/09/2020.

l'**agrément d'un régime** : Office québécois de la langue française.

B. un **agrément** :

- la qualité de ce qui est agréable ;
- une qualité par laquelle on plait ;
- la qualité de ce qui procure du plaisir ;
- un ornement ;
- en savoir plus : CNRTL

une dépense d'agrément, un jardin d'agrément : destiné(e) au plaisir.

un **désagrément** : une contrariété, un souci.

une **agrémentation** : l'action d'agrémenter.

elle est agrémentée, il est **agrémenté** : est rendu agréable par la variété des agréments.

elle est agrémentée de, il est agrémenté de : est accompagné(e) d'une chose parfois désagréable.

agrémenter :

- rendre plus agréable, donner de l'agrément ;
- orner, garnir d'agréments ;
- donner plus d'agrément ou de variété à.

agrémenter de : accompagner d'une chose parfois désagréable.

s'agrémenter :

- s'embellir ;
- prendre du plaisir.

elles se sont agrémentées, elles sont agrémentées.
elles se sont agrémenté les repas, elles ont agrémenté les repas, elles se les sont agrémentés.

une, un **agréministe** ou **agrimíniste** : une ouvrière passementière, un ouvrier passementier dont le travail spécial s'appliquait aux ornements.

un ***gentleman's agreement*** :

- un accord international exprimant les intentions des États signataires mais sans valeur juridique ;
- un accord ou une promesse qui n'a pour garant que l'honneur de ceux qui ont donné leur parole.

Le nom (un) agrément est dérivé d'agréer.

Le nom (un) agriministe ou agréministe est dérivé du radical d'agrément, un terme de passementerie, avec le suffixe -iste élargi en -iniste par analogie avec les dérivés réguliers de mots en -in comme machiniste, jardiniste, fusainiste ou fusiniste, claveciniste, bouquiniste.

agrenage, agrener

un **agrainage** ou **agrenage** : l'action d'agrainer le gibier.

agrainer ou **agrener** :

- répandre de la graine pour attirer le gibier ;
- nourrir de grain des oiseaux d'élevage.

j'agrène, tu agrènes, il agrène, nous agrenons, vous agrenez, ils agrènent ;
j'agrenais ; j'agrenai ; j'agrènerai ; j'agrènerais ;
j'ai agrené ; j'avais agrené ; j'eus agrené ; j'aurai agrené ; j'aurais agrené ;
que j'agrène, que tu agrènes, qu'il agrène, que nous agrenions, que vous agreniez, qu'ils agrènent ;
que j'agrenasse, qu'il agrenât, que nous agrenassions ; que j'aie agrené ; que j'eusse agrené ;
agrène, agrenons, agrenez ; aie agrené, ayons agrené, ayez agrené ;
(en) agrenant.

voir : agrain, agrainer (ci-dessus).

agrès

des **agrès** :

- des appareils utilisés pour certains exercices de gymnastique ;
- le matériel mobile nécessaire à la manœuvre d'un navire ou permettant la manœuvre d'un ballon ;
- les accessoires servant à des manœuvres de force ou destinés à arrimer les marchandises sur les wagons ;
- l'ensemble des appareils qui garnissent un portique.

Le nom (des) agrès est plutôt le déverbal d'agréer 2 (*agreier*) « équiper, mettre en état » qu'emprunté à l'ancien nordique *greidi* « attirail, ustensiles, équipement ».

agrésome

un **agrésome** : [biologie cellulaire - biochimie et biologie moléculaire] un agrégat cytoplasmique de protéines mal repliées et accumulées en si grande quantité que le protéasome ne peut plus les hydrolyser. En anglais : *aggresome*. Voir aussi : protéasome. Journal officiel de la République française du 14/06/2017.

agressant, agressé, agresser, agresseur, agressif, agressine, agression, agressivement, agressivité

un **agressant** : un produit, une substance qui altère, qui attaque par une action chimique.

une substance agressante : qui est corrodante, corrosive, irritante.
un produit **agressant** : qui est corrodant, corrosif, irritant.

une agressée : celle qui est ou a été agressée ; un **agressé** : celui qui est ou a été agressé.

une peau **agressée**, des cheveux agressés : qui s'abime(nt), se détériore(nt) sous l'action d'agents stressants.

une polyagressée, un **polyagressé** : une patiente soumise, un patient soumis à des agressions multiples, traumatiques, toxiques, infectieuses, psychologiques, etc.

agresser : attaquer une ou plusieurs personnes de façon violente et soudaine, et sans être provoqué.

une agresseuse, un **agresseur** :

- celle qui commet une agression, en attaquant la première et sans qu'elle y soit provoquée ; celui qui commet une agression, en attaquant le premier et sans qu'il y soit provoqué ;
- un État, une, un chef d'État prenant l'initiative d'une guerre.

un État **agresseur**, l'esprit agresseur

elle est agressive, il est **agressif** :

- est naturellement porté(e) à attaquer, ou à quereller les autres sans y être préalablement soi-même provoqué(e) ;
- marque de l'agressivité ;
- présente les caractères de l'agressivité ;
- offense le bon gout parce que provocante ou provocant ;
- est dynamique, énergique, offensive ou offensif ;
- fait preuve d'initiative, de dynamisme dans son activité, qui manifeste la volonté de l'emporter sur ses concurrents, ses rivaux, voir le Dictionnaire historique du français québécois.

une cholécystite **postagressive**

Contrairement au français agressif, le terme anglais *aggressive* est plus large et englobe, outre l'idée de violence, les notions de dynamisme, de compétitivité, de ténacité et d'audace. Pour éviter l'anglicisme dans les cas où il n'est pas question de violence ou d'hostilité, on emploiera donc l'un ou l'autre des adjectifs suivants, selon le contexte : dynamique, entreprenant, énergique, efficace, audacieux, actif, persuasif, déterminé, tenace, combatif, etc.
L'adjectif agressif s'emploie également dans un autre sens : il peut qualifier une chose qui déplaît en raison de sa trop grande vivacité. Ainsi, on dira qu'une publicité est agressive (au sens de « trop tapageuse »), qu'une couleur est agressive (« trop voyante »).
En savoir plus : Office québécois de la langue française. Voir aussi : Au cœur du français.

une **agressine** : une substance produite par un micro-organisme pathogène qui lui permet d'envahir un organisme)

une **agression** :

- l'action d'attaquer une personne ou un groupe de personnes de façon soudaine et brutale, et sans avoir été provoqué ;
- l'action d'attaquer de façon violente une ou plusieurs personnes ;
- une attitude ou des paroles visant à critiquer âprement quelqu'un ou à le blesser moralement ;
- une attaque armée d'un État par un autre, faite sans provocation et non justifiée par la légitime défense ;
- un phénomène brutal et souvent inattendu ressenti par une personne ou un organisme comme une menace pour son intégrité ou sa vie, et à laquelle elle répond par des réactions de défense.

une **agression externe** : [nucléaire] un évènement d'origine naturelle ou lié à une activité humaine extérieure, susceptible d'endommager une installation nucléaire de manière directe ou indirecte, qui est pris en considération dans la conception, l'exploitation et le démantèlement de cette installation. Les agressions externes d'origine naturelle peuvent être des séismes, des inondations ou des phénomènes climatiques. Les agressions externes liées à l'activité humaine peuvent être des chutes d'avion, des risques liés à l'environnement industriel ou des actes de malveillance. En anglais : *external hazard*. Voir aussi : agression interne, noyau dur, test de résistance. Journal officiel de la République française du 02/04/2019.

une **agression interne** : [nucléaire] un évènement pouvant survenir à l'intérieur d'une installation nucléaire, susceptible de l'endommager de manière directe ou indirecte, qui est pris en considération dans la conception, l'exploitation et le démantèlement de cette installation. Les agressions internes peuvent être des incendies, des inondations dues à des fuites d'eau importantes, des émissions de projectiles issus d'équipements ou de structures au sein de l'installation, ou encore des actes de malveillance. En anglais : *internal hazard*. Voir aussi : agression externe. Journal officiel de la République française du 02/04/2019.

une **non-agression** : le fait de ne pas agresser, de ne pas provoquer de conflit.

agressivement : d'une manière agressive ou provocante.

une **agressivité** :

- le caractère de ce ou celui qui est agressif ;
- un comportement agressif ; une manifestation de ce comportement ;
- une tendance à exercer une certaine violence à l'encontre des autres, de soi-même ou de l'environnement ;
- le caractère d'une personne agressive, d'un organisme agressif, qui fait preuve d'initiative, de dynamisme dans son activité, qui manifeste la volonté de l'emporter sur ses concurrents, ses rivaux, voir le Dictionnaire historique du français québécois.

une **auto-agressivité** : un retournement de l'agressivité contre soi-même.

Le verbe agresser est un dérivé ancien du latin *agressus* « attaqué » (participe passé de *aggredior*), refait à l'époque moderne sur agressif, d'après le modèle collectif, collecter ; exécutif, exécuter ; régressif, régresser, etc.

Le nom (un) agresseur est emprunté au bas latin *aggressor*.

Le mot agressif est dérivé d'agresser, avec le suffixe -if.

Le nom (une) agression est emprunté au bas latin *aggressio* « attaque ».

agreste, agrestie

elle, il est **agreste** :

- est propre aux terres incultes, ou aux campagnes à culture primitive ;
- a gardé son aspect primitif ou peu cultivé ;
- est d'une simplicité rustique.

une plante agreste, un fruit agreste : qui croît sans être cultivé(e).

un **agreste** : un papillon.

une **agrestie** :

- une rusticité, une grossièreté ;
- une vilenie.

Le mot agreste est emprunté au latin *agrestis* « des champs ».

agri-

agri- et **agro**- signifiant « agricole » sont tirés du grec ɑ ʼ γ ρ o ́ ς « champ » ou du latin *ager*-.

voir : CNRTL ; Office québécois de la langue française ; dictionnaire des sciences animales.

agrichage, agrichement, agricher, agricheur

un **agrichage** :

- l'action d'agricher ou de s'agricher ;
- une arrestation ;
- un accrochage, un agrippage, un racolage ;
- une empoignade ou un agrichement.

un **agrichement** :

- l'action d'agricher ou de s'agricher ;
- une empoignade.

agricher ou **agrincher** :

- attraper, saisir avec force, avec brutalité ;
- racoler ;
- procéder à une arrestation ;
- voler.

s'agricher : s'accrocher.

un agricheuse ou agrincheuse : une voleuse, une filoute, une voyoute.
un **agricheur** ou **agrincheur** : un voleur, un filou, un voyou.

grincher (1) : voler.

Le verbe agricher ou agrincher est dérivé de l'ancien bas francique *grîpjan* « saisir ».

agricole, agriculaire, agriculteur, agricultural, agriculture, agriculturisation, agriculturisme

elle, il est **agricole** :

- se rapporte à l'agriculture ;
- se consacre ou est consacré(e) à l'agriculture ;
- a pour caractéristique l'agriculture ;
- est exploité(e) ou utilisé(e) pour l'agriculture ;
- concerne les produits agricoles, ce qui trouve son origine dans l'agriculture.

elle, il est **para-agricole** :

- est en marge de l'agriculture ;
- est parallèle à l'agriculture.

elle, il est **agriculaire** (18ème siècle) : est agricole.

une agricultrice, un **agriculteur** : une personne dont l'activité, exercée le plus souvent de façon indépendante, a pour objet principal la culture du sol en vue de la production des plantes utiles à l'homme et à l'élevage des animaux, et accessoirement l'élevage des animaux.

une néo-agricultrice, un **néo-agriculteur**

elle est agriculturale, il est **agricultural** : est de l'agriculture, a rapport à l'agriculture.
elles sont agriculturales, ils sont agriculturaux

une **agriculture** : une activité agricole.

l'agriculture :

- l'activité ayant pour objet la culture des terres en vue de la production des végétaux utiles à l'homme et à l'élevage des animaux, et accessoirement l'élevage des animaux ; l'ensemble des moyens nécessaires à cette production ; l'ensemble des personnes et des exploitations consacrées à cette activité ; l'ensemble des techniques de culture agricole ; l'activité agricole en tant que type d'activité humaine ; la discipline scolaire ayant pour objet l'enseignement des techniques agricoles.

agriculture durable et raisonnée, agriculture pluviale, agriculture urbaine, agricultures : Géoconfluences

l'**Agriculture** : en peinture ou en sculpture : une femme couronnée d'épis, avec une charrue à côté d'elle et tenant les deux mains sur une bêche.

une **agriculture biologique** : un mode de production agricole excluant l'emploi de substances de synthèse, tels que les pesticides, les médicaments ou les engrais de synthèse, et d'organismes génétiquement modifiés. Les procédés et les produits de l'agriculture biologique font l'objet d'une certification. En anglais : *organic farming*. Voir aussi : agriculture de conservation des sols, agriculture durable, agriculture naturelle, agro-écologie, permaculture, volontaire agrobio, volontariat agrobio. Journal officiel de la République française du 13/05/2012.

une **agriculture climato-compatible** ou **agriculture adaptée au changement climatique** : un modèle d'agriculture qui vise à s'adapter au changement climatique pour maintenir la productivité et les revenus agricoles, tout en s'efforçant de réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'agriculture climato-compatible préconise, par exemple, le choix d'espèces ou de variétés végétales résistant aux températures élevées, aux chocs thermiques ou à la sécheresse, ou des méthodes d'élevage des ruminants réduisant leurs émissions de méthane. On trouve aussi le terme « agriculture intelligente face au climat », qui n'est pas recommandé. En anglais : *climate-smart agriculture ; CSA ; climate-smart farming*. Voir aussi : agriculture durable, agro-écologie, résistant, -e au changement climatique. Journal officiel de la République française du 27/05/2021.

une **agriculture collaborative** : le mode d'exercice de l'agriculture dans lequel cultivateurs et éleveurs, grâce à l'internet et aux outils numériques, échangent des informations et partagent du matériel, de la main d'œuvre ou divers services. L'agriculture collaborative permet, par exemple, de mettre en relation des producteurs de fourrages et des éleveurs grâce à des plateformes numériques. L'agriculture collaborative s'inscrit dans la continuité de l'entraide agricole. En anglais : *co-farming ; cofarming ; collaborative farming*. Journal officiel de la République française du 27/05/2021.

une **agriculture de conservation (des sols)** : un ensemble de pratiques agricoles qui visent à restaurer, à maintenir ou à améliorer la qualité des sols en utilisant une grande diversité d'espèces et en allongeant le rythme de rotation des cultures, en réduisant les labours, voire en les supprimant, et en assurant la couverture permanente des sols. L'agriculture de conservation relève de l'agro-écologie. En anglais : *conservation agriculture ; conservation farming*. Voir aussi : agriculture biologique, agriculture durable, agro-écologie, permaculture. Journal officiel de la République française du 27/05/2021.

une **agriculture de pointe** : le modèle d'agriculture qui utilise les techniques agricoles de pointe ; par extension, ensemble des entreprises de la filière agricole, notamment les jeunes pousses, qui recourent à ces techniques. On trouve aussi le terme « agriculture numérique ». En anglais : *agritech ; ag-tech ; agtech ; digital agriculture ; smart farming*. Voir aussi : agriculture de précision, élevage de précision, jeune pousse, technique agricole de pointe, technique agroalimentaire de pointe. Journal officiel de la République française du 27/05/2021.

une **agriculture de précision** ou **culture de précision** : l'ensemble des pratiques agricoles qui, grâce aux techniques agricoles de pointe, prennent en compte les caractéristiques de chaque parcelle et ajustent ainsi dans l'espace et dans le temps les interventions des machines et les applications d'intrants. En anglais : *precision agriculture ; precision farming*. Voir aussi : agriculture de pointe, élevage de précision, technique agricole de pointe. Journal officiel de la République française du 27/05/2021.

une **agriculture durable** : une agriculture conforme aux principes de développement durable. En anglais : *sustainable agriculture*. Voir aussi : agriculture biologique, agriculture climato-compatible, agriculture de conservation des sols, agriculture naturelle, agro-écologie, développement durable, permaculture. Journal officiel de la République française du 13/05/2012.

une **agriculture naturelle** ou **agriculture sauvage** : une forme d'agriculture qui repose sur les processus naturels et limite les interventions humaines aux seuls ensemencements et récoltes. L'agriculture naturelle est une forme extrême d'agro-écologie. En anglais : *natural farming ; wild farming*. Voir aussi : agriculture biologique, agriculture durable, agro-écologie, permaculture. Journal officiel de la République française du 27/05/2021.

une **agriculture urbaine** : une culture ou un élevage pratiqués en zone urbaine. L'agriculture urbaine se pratique au niveau du sol, dans des bâtiments, y compris en sous-sol, ou sur des toits-terrasses. L'agriculture urbaine présente de multiples intérêts tels que la production d'aliments, le bénéfice d'aménités environnementales et le partage de connaissances. En anglais : *urban agriculture*. Journal officiel de la République française du 27/05/2021.

Lexique de l'agriculture : Wiktionnaire.

une **agriculturisation** de la forêt : un ensemble de techniques développées par l'agriculture à courte révolution et utilisée pour la sylviculture à longue révolution.

un **agriculturisme** : l'idéologie préconisant le maintien de la vie agricole traditionnelle et exaltant les valeurs morales et sociales qui lui sont associées. Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

Le mot agricole est emprunté au latin *agricola* « cultivateur ». L'adjectif est une création du français.

Le nom (un) agriculteur est emprunté au latin *agricultor* de même sens.

Le nom (une) agriculture est emprunté au latin *agricultura* de même sens.

agrie

une **agrie** :

- la dartre rongeante ;
- la goutte ;
- un insecte.

Le nom (une) agrie est emprunté au latin médiéval *agrios, agria, agrion* « tenace (en parlant des maladies) », lui-même emprunté au grec ἄγριος « sauvage » d'où « cruel », à rapprocher des deux dérivés de ἄγριος : ἀγριαίνω et ἀγριόω « s'exacerber (en parlant de plaies) ».

agri-environnement, agri-environnemental

un **agri-environnement** : un mode d'organisation de l'espace dans lequel il est tenté d'associer le développement agricole et la conservation de l'environnement.

elle est agri-environnementale, il est **agri-environnemental** : doit permettre d'assurer, dans les activités et politiques agricoles, le respect et la protection de l'environnement, des espaces naturels, des paysages et de la biodiversité, en savoir plus : Géoconfluences.
elles sont agri-environnementales, ils sont agri-environnementaux

agrier

1. l'**agrier** : un droit féodal qui consistait à prélever une partie de la récolte.
On a aussi lu l'agéier et l'agrière.

Le nom (un) agrier (1) est emprunté au bas latin *agrarium*.

2. un **agrier** : une variété de raisin noir.

L'étymologie de ce nom n'est pas claire, voir : CNRTL.

agriffer

agriffer : prendre avec les griffes, saisir.

agriffer quelqu'un : l'appréhender.

s'agriffer :

- s'accrocher, se maintenir avec les griffes ;
- s'accrocher, se maintenir avec les mains, s'agripper.

Le verbe agriffer est dérivé de griffe, avec le préfixe a-. Voir aussi : agrafer, agrapper, agripper.

Agrigente, agrigentin

elle est agrigentine, il est **agrigentin** : est d'**Agrigente**, une ville de Sicile.
une Agrigentine , un Agrigentin

agriidé

agriidés : voir agrions (ci-dessous)

agrile

les **agriles** : une famille d'insectes.

un agrile : un petit insecte coléoptère qui vit sous l'écorce des arbres ou sur diverses feuilles d'herbes, et qui s'attaque principalement aux arbres fruitiers et aux rosacées.

Ce nom est emprunté au latin scientifique *agrilus* formé sur le grec « des champs, de la campagne ».

agrimenseur, agrimensor

un **agrimenseur** ou **agrimensor** : le nom que donnaient les Romains aux arpenteurs officiels chargés de partager les terres entre les colons qui s'installaient sur les terres conquises.

L'ancien nom (une) agrimensation (= un arpentage des terres) reprenait le nom *agrimantion* « arpentage d'un champ ».

Le nom (un) agrimenseur est emprunté au bas latin *agrimensor* « arpenteur ».

agrimétrique

elle, il est **agrimétrique** : a rapport à la mesure des champs, à l'arpentage.

Le mot agrimétrique est dérivé du latin *ager, agri* « champ » avec la terminaison -métrique (-mètre étant tiré du grec μ ε΄ τ ρ η ς « qui mesure »).

agriministe

une, un **agriministe** ou **agréministe** : une ouvrière passementière, un ouvrier passementier dont le travail spécial s'applique aux ornements.

Le nom agriministe ou agréministe est dérivé du radical d'agrément, un terme de passementerie, avec le suffixe -iste élargi en -iniste par analogie avec les dérivés réguliers de mots en -in comme machiniste, jardiniste, fusainiste ou fusiniste, claveciniste, bouquiniste.

agrinche

un **agrinche** :

- un mauvais garçon ;
- un individu qui veut paraitre voyou, malin, plus qu'il ne l'est.

Le nom (un) agrinche est dérivé du verbe dialectal grincher (2) « faire des grimaces, forme normanno-picarde de grincer.

agrincher, agrincheur

agrincher, agrincheur : voir agricher (ci-dessus)

agrine

une **agrine** : une protéine présente dans le système nerveux, qui induit le regroupement des récepteurs de l’acétylcholine.

agriolimacidé

les **agriolimacidés** : les limaces de la famille de limacoïdes.

agrion, agrionidé

les **agrions** ou **agriidés, caloptérygidés** : une famille d'insectes.
un agrion

les **agrionidés** : une famille d'insectes odonates comprenant quatre genres dont les agrions ou demoiselles.

Le latin scientifique *agrion* est emprunté au grec ἄγριος « agreste, farouche ».

agriophage

une, un **agriophage** : une femme ou un homme qui mange des animaux sauvages.

Agriostomum

Agriostomums : des parasites de l'intestin grêle.

agriote

un **agriote** : un petit coléoptère, de la famille des élatéridés, dont la larve (appelée taupin des moissons ou ver fil de fer) cause des ravages dans les cultures de céréales et de betteraves.

Ce nom est emprunté au latin scientifique *agriotes* formé sur le grec « sauvage, campagnard ».

agriou

un **agriou** : un houx.
des agrious

agripaume

une **agripaume** : une plante, voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (une) agripaume correspond au latin scientifique *agria palma* composé du latin *agrius* « sauvage » emprunté au grec ἄγριος « champ » et de palma « paume, creux de la main », d'où « feuille de palmier, palmier ; fruit du palmier ; emblème de la victoire ».

agripédique

le stade **agripédique** : l'état des sols remués par la culture.

agriphylle

un **agriphylle** : un genre de plante appartenant à la famille des composées.

Ce nom est formé d'agri- et -phylle.

agrippant, agrippement, agripper, agrippe-rossignol, agrippeur

des pattes agrippantes, des serres agrippantes : dont la caractéristique principale est de pouvoir agripper.

une surface **agrippante** : la surface du guiderope, un cordage, susceptible d'agripper le sol et de freiner l'avion en descente.

un **agrippement** :

- le fait d'agripper ;
- un réflexe observé chez le nouveau-né et dans les premiers stades du développement et réapparaissant dans certains syndromes de pathologie nerveuse ; il consiste en une fermeture de la main sous l'influence d'une stimulation tactile de la paume, avec saisie de tout objet rencontré.

une **préparation au saut porté** ou un **agrippement** : [rugby] la pratique de jeu consistant à saisir un coéquipier avant un saut porté. L'emploi du mot « pré-gripping », dérivé de l'anglais, est à proscrire. En anglais : *pre-gripping*. Voir aussi : saut porté. Journal officiel de la République française du 5 septembre 2023.

agripper :

- saisir vivement de manière à ne plus lâcher l'objet saisi ;
- saisir de la main.

s'agripper :

- se saisir de quelque chose de manière à s'y accrocher ;
- se cramponner.

des **agrippe-rossignols** : des vrilles de vigne.
un agrippe-rossignol

une agrippeuse, un **agrippeur** : celle, celui qui a l'habitude de saisir avec avidité.

une main agrippeuse, des doigts **agrippeurs** : qui sont habiles à saisir, à dérober.

Le verbe agripper est dérivé de gripper, avec le préfixe a-. Les gloses dès le 10ème siècle connaissent le latin médiéval *agrippare* « tâter, palper ». Agripper et gripper remontant à un étymon d'ancien bas francique, on peut s'étonner de la date tardive d'apparition de ces mots dans la langue littéraire. Une des causes en est peut-être l'existence en ancien français des mots de même sens, *agrapper* et *graper*.

Voir aussi : agrafer, agriffer, agricher ou agrincher.

agrippine

une **agrippine** : un insecte, le plus grand des noctuidés.

agritourisme

un **agritourisme** ou **agrotourisme** : un tourisme vert, une découverte des activités agricoles.

L'agritourisme (parfois agrotourisme) est l'exercice d'au moins une activité touristique ou de loisirs au sein d'une exploitation agricole. L'exploitation agricole doit préexister : l'élevage d'animaux dans le cadre d'un centre de loisirs, un centre équestre, un cirque, un labyrinthe végétal sur une parcelle ne relevant pas d'une exploitation agricole, ne sont pas des formes agritouristiques. En savoir plus : Géoconfluences.

agro-

agri- et **agro**- signifiant « agricole » sont tirés du grec ɑ ʼ γ ρ ο ́ ς « champ » ou du latin *ager*-.

voir : CNRTL ; Office québécois de la langue française ; dictionnaire des sciences animales.

agroalimentaire, agroalimentation

elle, il est **agroalimentaire** : [agriculture / industries agricoles et alimentaires] qualifie l'ensemble des activités de transformation des produits alimentaires. L'usage du terme « agroalimentaire » comme substantif masculin est attesté. En anglais : *agri-food* (EU) [*industry, sector, system*], *food and agriculture* [*industry*], *agro-food* (GB) [*industry, sector, system*], *food business*. Voir aussi : agro-industrie. Journal officiel de la République française du 12/06/2004.

l'industrie agroalimentaire, le secteur agroalimentaire

l'**agroalimentaire** : ce qui concerne la transformation et la conditionnement de matières premières issues de l'agriculture, de l'élevage ou de la pêche en produits destinés à la consommation humaine et animale.

une **filière agroalimentaire de pointe** ou un **agroalimentaire de pointe** : la partie de la filière agroalimentaire, constituée notamment de jeunes pousses, qui utilise les techniques agroalimentaires de pointe. En anglais : *food tech, food-tech, foodtech*. Voir aussi : jeune pousse, technique agroalimentaire de pointe.

l'**agroalimentation** : l'ensemble de la transformation, de la production, et de la distribution agro-alimentaire.

Agrobacterium

Agrobacterium : le genre bactérien regroupant des bacilles à Gram négatif, mobiles, à ciliature péritriche, aérobies, trouvés dans le sol et sur les plantes.

agro-bashing

un **agro-bashing** ou **agri-bashing** : un dénigrement médiatisé des agriculteurs et/ou de leurs modes de production

agrobate

les **agrobates** : une famille d'oiseaux.
un agrobate

agrobiocénose

une **agrobiocénose** ou **agrocénose** : une biocénose orientée par l'homme pour l'agriculture.

agrobiodiversité

une **agrobiodiversité** ou **biodiversité agricole** : la variété et la variabilité des organismes animaux, végétaux et microbiens sur Terre qui sont importants pour la production de nourriture et dans l'agriculture.

agrobiologie, agrobiologique, agrobiologiste

une **agrobiologie** : une application des recherches biologiques à l'agriculture.

elle, il est **agrobiologique** : concerne l'agrobiologie.

une, un **agrobiologiste**

agrobiotechnologie

une **agrobiotechnologie** : la recherche et le développement de produits agricoles tels que les semences ou les produits de protection des récoltes, par modification des gènes conférant des propriétés telles que la résistance aux parasites ou l'amélioration des profils nutritionnels.

agrobusiness

un **agrobusiness** : l'ensemble des activités liées, en amont ou en aval, à l'agriculture moderne et nécessaires à son fonctionnement, voir :Géoconfluences.

agrocarburant

un **agrocarburant** : un type de biocarburant, voir : Géoconfluences.

agrocérique

un acide **agrocérique**

agrochimie, agrochimique, agrochimiste

l'**agrochimie** : la production de produits chimiques utilisés par l'agriculture.

l'industrie **agrochimique**, une entreprise agrochimique

une, un **agrochimiste**

agroclimat, agroclimatologie, agroclimatologique

un **agroclimat** : l'ensemble des facteurs climatiques qui conditionnent l'agriculture, notamment les types de productions ou les pratiques culturales.

l'**agroclimatologie** : l'étude du climat en relation avec les conditions qui contrôlent la productivité des cultures et de l'élevage.

elle, il est **agroclimatologique** : est relative, relatif à l'agroclimatologie.

agro-écologie

une **agro-écologie** :

- une étude systémique du fonctionnement et de la gestion des agroécosystèmes ;
- une démarche scientifique relative aux phénomènes biologiques qui combine développement agricole et protection/régénération de l'environnement naturel ;
- [agriculture - environnement] une application de la science écologique à l'étude, à la conception et à la gestion d'agrosystèmes durables. En anglais : *agroecology*. Voir aussi : agriculture durable. Journal officiel de la République française du 19/08/2015.
- [agriculture - environnement] un ensemble de pratiques agricoles privilégiant les interactions biologiques et visant à une utilisation optimale des possibilités offertes par les agrosystèmes. L'agro-écologie tend notamment à combiner une production agricole compétitive avec une exploitation raisonnée des ressources naturelles. En anglais : *agroecology*. Voir aussi : agriculture biologique, agriculture climato-compatible, agriculture de conservation des sols, agriculture naturelle, agroforesterie, permaculture, répulsion-attraction, sylvopastoralisme. Journal officiel de la République française du 19/08/2015.

agro-écosystème

un **agro-écosystème** ou **agrosystème** : un écosystème qui s'établit sur un espace cultivé ou pâturé et qui comprend les plantes cultivées, les animaux domestiques et les organismes vivants indigènes ou introduits du fait de l'activité agricole ou pastorale.

agro-éleveur

une agro-éleveuse, un **agro-éleveur** : une agricultrice ou un agriculteur qui pratique aussi l'élevage.

agroenvironnemental

des paiements **agroenvironnementaux** et climatiques

agroéquipement

un **agroéquipement** : un bien durable (essentiellement bâtiments et matériels) utilisé pour la production agricole et, éventuellement, la transformation de produits agricoles. En anglais : *agricultural equipment*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

agro-exportation

des **agro-exportations** : Géoconfluences.

agroforesterie

une **agroforesterie** : le mode de production agricole associant sur une même parcelle des plantations d'arbres à d'autres cultures, dans la perspective d'effets bénéfiques réciproques. Les arbres plantés peuvent appartenir à des essences autres que forestières, notamment fruitières. L'agroforesterie est une des pratiques recommandées en agro-écologie. En anglais : *agroforestry*. Voir aussi : agro-écologie, sylvopastoralisme. Journal officiel de la République française du 19/08/2015.

en savoir plus : Géoconfluences.

agrogéologie

l'**agrogéologie** : la science de la constitution physique et chimique du sol, envisagée dans ses rapports avec l'agriculture.

agro-industrie, agro-industriel

l'**agro-industrie** : l'ensemble des industries ayant un lien direct avec l'agriculture.

une **agro-industrie** : [agriculture / industries agricoles et alimentaires] l'ensemble des activités industrielles visant à transformer des produits agricoles. En anglais : *agro-industry ; agro-processing industry ; agricultural industry ; agro-food industry ; factory farming*. Voir aussi : agroalimentaire. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une entreprise agro-industrielle, l'ère agro-industrielle, le secteur **agro-industriel**, le développement agro-industriel

agrolle

une **agrolle** : une corneille.

agrologie

l'**agrologie** : la discipline de la connaissance de la terre arable cultivée pour l'agriculture.

agromane, agromanie

une, un **agromane** : celle qui est passionnée d'agriculture, celui qui est passionné d'agriculture.

une **agromanie** : une passion pour l'agriculture.

agromotive

une **agromotive** : un type de locomobile routière, spécialement destinée au battage des céréales.

agromyze, agromyzide, agromyzidé

un **agromyze** : un genre d'insectes.

les **agromyzidés** ou **agromyzides** : une famille de diptères.

agronome

A. dans l'Antiquité grecque

un **agronome** (1) : à Athènes, un magistrat chargé de l'administration de la banlieue agricole.

l'**agronomie** (1) : la dignité d'agronome.

B. une, un **agronome** (2) : une technicienne ou un technicien versé(e) dans l'agronomie.

une ingénieure agronome, un ingénieur agronome

l'**agronomie** (2) : l'ensemble des sciences et des techniques de recherche et d'application concernant l'agriculture.

une agronomie : une exploitation scientifique de la terre.

Lexique de l’agronomie : Wiktionnaire.

elle, il est **agronomique** :

- concerne l'agronomie ;

- concerne l'exploitation scientifique des terres.

un bioenrichissement agronomique : une amélioration de la richesse nutritionnelle des plantes alimentaires par des pratiques culturales appropriées. Le bioenrichissement agronomique permet d'augmenter la teneur des plantes en minéraux, en vitamines ou en provitamines, en acides gras et en acides aminés essentiels, ainsi que leur biodisponibilité. En anglais : *agronomic biofortification*.

Le nom (un) agronome est emprunté au grec α ᾽ γ ρ ο ν ο΄ μ ο ς « inspecteur chargé de la police des campagnes ».

agronométrie

une **agronométrie** : une étude quantitative du degré de fertilité des terres.

agronomie, agronomique

agronomie, agronomique : voir agronome (ci-dessus).

agropasteur, agropastoral, agropastoralisme, agropastoraliste

une agropasteure, un **agropasteur** : une agricultrice, un agriculteur qui élève du bétail par tradition et dont les pratiques, dans le domaine des animaux, s'apparentent à celles des pasteurs, comme pour la transhumance.

elle est agropastorale, il est **agropastoral** :

- pratique ou concerne à la fois l'agriculture et l'élevage ;
- contribue à la préservation, l'amélioration des potentiels fourragers d'un milieu pour favoriser l'élevage d'herbivores.

elles sont agropastorales, ils sont agropastoraux

l'**agropastoralisme** : la discipline destinée à identifier, étudier et gérer les végétations et cultures adaptées aux différents territoires agro-écologiques qui présentent un réel intérêt fourrager et alimentaire pour développer l'élevage des herbivores et leurs produits.

une, un **agropastoraliste** : une personne qui étudie les ressources fourragères des systèmes d'élevage et leurs gestions en territoire agricole et sylvopastoral.

L'agropastoralisme désigne l'association complémentaire entre l'agriculture (pouvant être associée à un élevage sédentaire) et l'élevage nomade ou itinérant. Ce fonctionnement est courant dans de nombreuses régions du monde, par exemple en Afrique sahélienne. En savoir plus : Géoconfluences.

agropaysage

un **agropaysage** : l'ensemble des éléments d'une zone qui permette de définir un paysage comprenant des parcelles agricoles et des zones pâturées.

agropédologie

l'**agropédologie** : la science qui étudie l'application des données de la pédologie à l'agriculture.

agropharmaceutique, agropharmacie

elle, il est **agropharmaceutique** : est relative, relatif à l'agropharmacie.

l'agropharmacie : l'étude des substances et préparations destinées à la protection ou à l'amélioration de la production agricole, à l'exception des engrais et des aliments.

agrophile

un **agrophile** : un genre d'insectes lépidoptères.

agropyre, agropyron

un **agropyre** : un genre de graminées.

un **agropyron** : un genre de graminées.

agrostemme, agrostemmine

une **agrostemme** : un genre de plante de la famille des caryophylles.

une agrostemme nielle : une nielle des blés.

une **agrostemmine** : une base cristallisable.

Ce nom est dérivé d'agrostème ou agrostemme « une plante caryophyllée qui croît dans les champs », lui-même composé du grec α᾽ γ ρ ο΄ ς « champ » et σ τ ε΄ μ μ α « couronne », avec le suffixe -ine.

agrostérine, agrostérol

une **agrostérine** ou un **agrostérol** :

- un produit intermédiaire de la décomposition de la matière organique du sol ;
- un des constituants des acides humiques.

agrostide, agrostidé, agrostidée

une **agrostide** [en latin : *agrostis*] : un genre de plantes, de graminées.

elle est agrostidée, il est **agrostidé** : a des traits de l'agrostide.

les **agrostidées** : une tribu de la famille des graminées.

Le nom latin *agrostis* est emprunté au nominatif du grec α΄ γ ρ ω σ τ ι ς « chiendent » ; agrostide est emprunté au même mot grec α΄ γ ρ ω σ τ ι ς, α᾽ γ ρ ω΄ σ τ ι δ ο ς, à l'accusatif α᾽ γ ρ ω΄ σ τ ι δ α.

agrostologie

l'**agrostologie** : la discipline de la botanique qui étudie les plantes herbacées, surtout graminées (poacées) et par extension, toutes les espèces des formations végétales pâturées où sont associées des herbacées et des ligneux : prairies, pelouses, savanes, steppes, etc.

agro-sylvo-pastoral, agro-sylvo-pastoralisme

elle est agro-sylvo-pastorale, il est **agro-sylvo-pastoral** : combine et harmonise, sur un même finage, une juste proportion entre l'agriculture, la forêt et l'élevage.
elles sont agro-sylvo-pastorales, ils sont agro-sylvo-pastoraux

L'**agro-sylvo-pastoralisme** désigne le fonctionnement systémique traditionnel des agrosystèmes. En France, le terme désigne le plus souvent les agrosystèmes de haute et de moyenne montagne. En savoir plus : Géoconfluences.

Ces mots sont formés avec agro-, sylvo- pour sylviculture, et pastoral.

agrosystème

un **agrosystème** ou **agro-écosystème** : un écosystème qui s'établit sur un espace cultivé ou pâturé et qui comprend les plantes cultivées, les animaux domestiques et les organismes vivants indigènes ou introduits du fait de l'activité agricole ou pastorale.

agro-terroir

un **agro-terroir** : ce qui est considéré comme un des fondements de la qualité sinon de la typicité d'un vin, en savoir plus : Géoconfluences.

agrotide, agrotis

un **agrotis** ou **agrotide** : une noctuelle des moissons, un insecte lépidoptère à ailes brunes dont la chenille ou le ver gris s'attaque aux cultures de céréales et de betteraves.

Ce nom est emprunté au latin scientifique *agrotis*, du grec « rustique, campagnard », francisé sous la forme agrotide.

agrotourisme

un **agrotourisme** ou **tourisme à la ferme** : l'ensemble des activités touristiques pratiquées dans une exploitation agricole, qui permettent à des personnes de découvrir les métiers de l'agriculture et les modes de vie ruraux et de consommer les produits de la ferme, l'hébergement sur place étant souvent possible. On trouve aussi le terme « agritourisme ». En anglais : *agrotourism ; farm tourism*. Journal officiel de la République française du 18/06/2017.

L'agritourisme (parfois agrotourisme) est l'exercice d'au moins une activité touristique ou de loisirs au sein d'une exploitation agricole. L'exploitation agricole doit préexister : l'élevage d'animaux dans le cadre d'un centre de loisirs, un centre équestre, un cirque, un labyrinthe végétal sur une parcelle ne relevant pas d'une exploitation agricole, ne sont pas des formes agritouristiques. En savoir plus : Géoconfluences.

agrouelle, agrouette

une **agrouelle** ou **agrouette** : un gammare d'eau, une petite crevette d'eau douce.

agroupé, agroupement, agrouper

elle est agroupée, il est **agroupé** :

- est disposé(e) en groupes ;
- est ajusté(e).

un **agroupement** : l'action d'agrouper ; l'état de ce qui est agroupé.

agrouper :

- assembler, réunir en groupe ;
- en peinture, arranger en groupe.

s'agrouper : se mettre en groupe.

Le verbe agrouper est dérivé de grouper, avec le préfixe a-.

agroville

une **agroville** : en U.R.S.S. un groupe d'habitations et d'exploitations rurales.

agrume, agrumelier, agrumicole, agrumiculteur, agrumiculture

A. les **agrumes** : le nom générique désignant les fruits du genre *citrus*, les citrons, les oranges, les mandarines, les pamplemousses,...

un agrume :

- un de ces fruits ;
- un arbre en produisant.

une zone **agrumicole** : propre à l'agrumiculture.

l'**agrumiculture** : la production d'agrumes.

une agrumicultrice, un **agrumiculteur** : une productrice, un producteur d'agrumes.

Les agrumes en français : Wiktionnaire.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'agrume : Wiktionnaire.

B. un **agrume** : une espèce de prune dont on fait les pruneaux d'Agen.

un **agrumelier** : un prunellier, un arbuste.

Le nom (un) agrume est emprunté à l'italien agrume, lui-même emprunté au latin médiéval *acrumen* « substance de saveur aigre » (d'où l'ancien français *aigrum*, le judéo-français *aigrum* « toute espèce de légume à saveur aigre », l'ancien provençal *agrum* de même sens), attesté au même sens depuis le 16ème siècle, au sens de « saveur âcre » et de « aliments, légumes à saveur et odeur âcres » depuis la fin du 13ème siècle.

agrypnie

A. une **agrypnie** : un genre d'insectes.

B. une **agrypnie** : une absence de sommeil observée notamment dans la chorée fibrillaire de Morvan.

Le nom (une) agrypnie est une transcription du latin scientifique *agrypnia*, emprunté lui-même au grec α ᾽ γ ρ υ π ν ί́ α composé de α ᾽ γ ρ έ́ ω « prendre (à la chasse) », « s'emparer de » et υ ́ π ν ο ς « sommeil », par l'intermédiaire du latin médiéval *agrypnia*.

aguacate

un **aguacate** : une plante nommée aussi laurier avocat.

Le nom (un) aguacate est emprunté au nahuatl *ahuacatl,* par l'intermédiaire de l'espagnol *aguacate*.

Le nom (un) avocat (2) est emprunté à l'espagnol *abogado, avocado*, une transformation par croisement avec *abogado* « avocat », de *aguacate* « fruit de l'avocatier », d'où le français aguacate.

aguardiente

une **aguardiente** : une eau-de-vie de mout ou de marc de raisin fabriquée autrefois en Espagne puis dans les pays d'Amérique latine.

Ce nom est emprunté à l'espagnol *aguardiente* composé de *agua* « eau » et *ardiente* « brulant, ardent ».

aguenettes

des **aguenettes** : de l'argent monnayé.

voir : agneau.

aguerri, aguerrir, aguerrissement

elle est aguerrie, il est **aguerri** :

- est entrainé(e) aux exercices de la guerre ;
- est rompu(e) aux rigueurs et aux exigences du métier des armes ;
- a acquis une certaine résistance physique ou morale au danger ou à la souffrance ;
- a appris à se maitriser en toutes circonstances pénibles ;
- est endurci(e).

une aguerrie, un **aguerri** : une personne qui s'est peu à peu endurcie aux combats et qui est plus apte à en supporter les rigueurs.

aguerrir :

- habituer à la guerre ;
- habituer à vivre de façon plus combattive, plus dure, plus apte à supporter des épreuves.

aguerrir quelqu'un : l'accoutumer à mener une vie de combattant, avec les fatigues et les dangers qu'elle entraine.

j'aguerris, tu aguerris, il aguerrit, nous aguerrissons, vous aguerrissez, ils aguerrissent ;
j'aguerrissais ; j'aguerris ; j'aguerrirai ; j'aguerrirais ;

j'ai aguerri ; j'avais aguerri ; j'eus aguerri ; j'aurai aguerri ; j'aurais aguerri ;
que j'aguerrisse, que tu aguerrisses, qu'il aguerrisse, que nous aguerrissions, que vous aguerrissiez, qu'ils aguerrissent ;
que j'aguerrisse, qu'il aguerrît, que nous aguerrissions ; que j'aie aguerri ; que j'eusse aguerri ;
aguerris, aguerrissons, aguerrissez ; aie aguerri, ayons aguerri, ayez aguerri ;
(en) aguerrissant.

s'aguerrir :

- se plier aux exigences de la vie militaire ;
- s'accoutumer aux périls et aux fatigues de toute nature ;
- s'endurcir à un mal physique ou à une épreuve morale ;
- s'enhardir; devenir arrogant ;
- se consolider ;
- se fortifier.

je m'aguerris, tu t'aguerris, il s'aguerrit, nous nous aguerrissons, vous vous aguerrissez, ils s'aguerrissent ;
je m'aguerrissais ; je m'aguerris ; je m'aguerrirai ; je m'aguerrirais ;
je me suis aguerri(e) ; je m'étais aguerri(e) ; je me fus aguerri(e) ; je me serai aguerri(e) ; je me serais aguerri(e) ;
que je m'aguerrisse, que tu t'aguerrisses, qu'il s'aguerrisse, que nous nous aguerrissions, que vous vous aguerrissiez, qu'ils s'aguerrissent ;
que je m'aguerrisse, qu'il s'aguerrît, que nous nous aguerrissions ; que je me sois aguerri(e) ; que je me fusse aguerri(e) ;
aguerris-toi, aguerrissons-nous, aguerrissez-vous ; sois aguerri(e), soyons aguerries, soyons aguerris, soyez aguerri(e)(es)(s) ;
(en) s'aguerrissant.

elles se sont aguerries, elles sont aguerries.
elles se sont aguerri les partisans, elles ont aguerri les partisans, elles se les sont aguerris.

un **aguerrissement** :

- l'action d'aguerrir ou de s'aguerrir ;
- l'état de ce qui est aguerri.

Le verbe aguerrir est dérivé de guerre, avec le préfixe a-.

aguet, aguets, aguetter

un **aguet** :

- l'action de guetter, d'épier ;
- une embuscade ;
- un guet.

être aux aguets :

- être en embuscade, à l'affut ;
- être aux écoutes, attentif ;
- être sur ses gardes, dans une attitude de méfiance et de vigilance ;
- être en éveil, vigilant.

aguetter : guetter.

Le nom (un) aguet, employé isolément jusqu'au 16ème siècle, est un déverbal de l'ancien français *agaitier* « guetter, être aux aguets, en embuscade » (aguetter).

Le verbe aguetter est dérivé, avec le préfixe a-, de l'ancien français *gaitier* « monter la garde, faire le guet », une forme ancienne de guetter.

agueusie, agueusique

une **agueusie** : une perte de la fonction sensorielle du gout ou une incapacité de reconnaitre les saveurs.

une **hémiagueusie** : une perte du gout localisée sur la moitié de la langue.

une **paragueusie** : un trouble qualitatif de la perception du gout.

une avidité **agueusique**

Le nom (une) agueusie est formé sur le grec « gout », avec le préfixe a- privatif et le suffixe -ie.

agui

un **agui** ou **nœud d'agui** : un nœud de chaise, un nœud formant une boucle arrêtée.

L'origine de ce nom est incertaine, voir : CNRTL.

aguichage, aguichant, aguiche, aguiché, aguicher, aguicherie, aguicheur

un **aguichage** :

- l'action de séduire par des paroles ou des manières coquettes ;
- une incitation ;
- des manœuvres faites avec une ligne pour inciter le poisson à mordre ;
- un procédé publicitaire qui utilise l'aguiche. En anglais : *teasing*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

elle est aguichante, il est **aguichant** : attire par sa séduction naturelle ou par une attitude de provocation.

une **aguiche** : la phase initiale d'une campagne publicitaire se présentant sous forme d'énigme destinée à inciter et à maintenir l'attention du public. En anglais : *teaser*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

elle est aguichée, il est **aguiché** :

- est attiré(e), intéressé(e), alléché(e) ;
- est excité(e), émoustillé(e).

aguicher :

- exciter, agacer, irriter par des provocations répétées ;
- intéresser quelqu'un, susciter sa curiosité par des procédés ostentatoires ;
- attirer par des œillades, attirer par toutes sortes d'agaceries, chercher à séduire par des manières coquettes ou provocantes.

une **aguicherie** : l'action de taquiner, d'attirer par des regards, des paroles ou tout autre manège de provocation.

elle est aguicheuse, il est **aguicheur** : cherche ou réussit à attirer et à plaire par des manières coquettes.

une aguicheuse, un **aguicheur** : celle, celui qui cherche à attirer et à plaire par des manières coquettes.

Le nom (un) aguichage est dérivé du verbe aguicher « attirer », avec le suffixe -age.

Le verbe aguicher vient de l'ancien français *aguichier* « garnir de courroies », lui-même de l'ancien français *guiche, guige* « courroie par laquelle on suspendait le bouclier au cou », cette dernière forme étant empruntée à l'ancien bas francique *withthja* « lien d'osier », tandis que *guige* représenterait un second emprunt à une époque plus tardive, à l'ancien bas francique *widdja* de même sens. Les courroies permettant de porter les boucliers ont été fort longtemps en osier, ce qui permet de rejeter les autres étymologies avancées pour l'ancien français *guiche, guige*. L'hiatus entre l'ancien français *aguicier* et le français moderne aguicher tendrait à faire croire que le mot a, pendant plusieurs siècles, complètement disparu de la langue. Mais celui-ci a continué à vivre dans les dialectes, où il a été puisé par la langue argotique et populaire du 19ème siècle. Le rattachement du premier sens attesté en français moderne (« exciter, provoquer, chercher querelle à ») à l'ancien français « mettre une courroie » peut s'expliquer par le concept commun de « lien », par lequel s'exprime volontiers toute relation, même d'hostilité, entre deux êtres. La filiation sémantique en français moderne « exciter », « attirer en excitant », « attirer » est simple. En savoir plus : CNRTL.

aguimpé

elle est aguimpée, il est **aguimpé** : est vêtu(e) d'une guimpe

Ce mot est dérivé de guimpe, avec le préfixe a-.

agynaire, agynique

une fleur **agynaire** : qui n'a pas de pistil.

les **agynaires** : le nom donné aux fleurs sans pistil et dont les téguments et les étamines modifiées composent toute la fleur.

une insertion **agynique** des étamines : celle dans laquelle les étamines n'ont pas d'adhérence avec l'ovaire.

Les mots agynaire et agynique sont composés du préfixe a- privatif et du grec γ υ ν η΄ « femme ».

agyrie

une **agyrie** : une absence congénitale de circonvolutions cérébrales.

AH

ah, aha, ahah

ah !

- pour exprimer la douleur, l'indignation, l'impatience ;
- pour exprimer le bonheur, le plaisir, la joie ;
- pour exprimer la surprise, l'admiration, l'enthousiasme.

ha ! (pour exprimer la surprise)

ha ! ça alors !

ha, ha, ha ! (pour indiquer que quelqu'un rit aux éclats).

ah ! (pour donner un tour plus énergique à la phrase ou introduire une idée nouvelle)

ah ! ah ! aha ! ahah ! (pour exprimer la surprise, l'ironie, la satisfaction)

ah bah (pour exprimer l'insouciance)

ah bien (pour exprimer l'étonnement, la protestation, etc.)

ah bon (pour exprimer l'accord, etc.)

ah çà (pour exprimer le mécontentement, l'agacement, l'impatience)

ah là là (pour exprimer l'agacement)

ah mais (pour exprimer la protestation, l'opposition, le refus)

ah misère (pour exprimer le dépit, etc.)

ah mon Dieu, ah Dieu (pour exprimer l'effroi, l'affliction, etc.)

ah nom de Dieu, ah bon Dieu (pour exprimer la protestation, la colère, etc.)

ah non, ah oui (pour appuyer une négation, une affirmation)

ah voilà (pour exprimer la compréhension, souvent par ironie)

Dans Le Rhin, Victor Hugo montre d'ailleurs comment un mot très court peut être chargé de mille sens et objet de mille interprétations. Il s'amuse à gloser le Ah ! prononcé par le propriétaire d'une auberge qui espérait l'avoir comme client : « Ah ! reprit l'homme ». En savoir plus : Académie française.

Ce mot vient du latin *ah* (ou *a*). La forme latine *aha* est attestée avec le même sens que *ah*.

ahan, ahanant, ahanement, ahaner, ahanier

un **ahan** :

- un effort physique très pénible où l'être semble s'essouffler ;
- un effort moral, intellectuel, etc. très pénible.

des ahans : des cris d'essoufflement accompagnant un effort.

une personne ahanante, un cabestan **ahanant** : qui ahane, qui peine.

un **ahanement** : l'action d'ahaner ; le résultat de cette action.

ahaner :

- fournir un effort physique très pénible ou l'être s'essouffle ;
- pousser des ahans ;
- fournir un effort moral, intellectuel, etc. très pénible.

une ahanière : une laboureuse ; un **ahanier** : un laboureur.

Le nom (un) ahan et le verbe ahaner viennent du latin vulgaire *afannare*, non attesté mais postulé par les formes françaises et l'ancien provençal *afanar*, et qui demeure d'origine obscure, voir : CNRTL.

aharonide

elle, il est **aharonide** ou **aaronide** : concerne le grand prêtre **Aaron**, frère de Moïse.

ahé

ahé ! ah ! (une interjection qui marque l'effort)

Cette variante de ah marque l'hésitation.

ahémère

un saint **ahémère** ou **aémère** : qui n'a pas de fête spéciale dans l'année liturgique, le jour de sa mort étant inconnu.

Le mot aémère ou ahémère est formé sur le radical du grec η ̓ μ ε ́ ρ α « jour » « jour de la naissance » ou « jour de la mort », avec le préfixe a- privatif.

aheurté, aheurtement, aheurter

être aheurté à :

- être arrêté par quelqu'un ou par quelque chose ;
- être en conflit.

un **aheurtement** :

- l'action de s'aheurter ;
- un attachement opiniâtre à une opinion, à un sentiment.

aheurter quelqu'un : l'obstiner, le contrecarrer, exciter son humeur.

s'aheurter :

- s'obstiner, s'attacher opiniâtrement à quelque chose ;
- se heurter à ou contre quelque chose, s'arrêter devant un obstacle, une difficulté.

Le verbe aheurter est dérivé de heurter, avec le préfixe a-.

ahi

ahi ! **aïe** ! (une exclamation qui traduit la douleur, une surprise désagréable, une contrariété soudaine).

ahi ! ahi !

Cette onomatopée est apparue vers 1100.

ahimsâ

une **ahimsâ** :

- [bouddhisme, hindouisme, jaïnisme] le principe de respect absolu de la vie en pensée, en parole et en acte selon lequel on renonce à toute intention de tuer ou de nuire ;
- le principe de non-violence utilisé notamment par Gandhi comme arme politique contre la domination britannique.

Ce nom est emprunté au sanskrit *a-himsa* « non violence, abstention du mal, respect de la vie », composé de *a-* privatif et *himsa* « dommage, fait de léser, nuisance ».

ah-mon-dieu

une **ah-mon-Dieu** : une variété de poire.

aho

aho ! (un cri destiné à attirer l'attention)

C'est aussi une variante de ah.

ahogué

elle est ahoguée, il est **ahogué** : est étouffé(e).

Le mot ahogué vient du latin *ŏffōcare* « étouffer, suffoquer », dérivé de *faux-cis*, au pluriel *fauces* « gorge »), demeuré dans la partie sud du domaine gallo-roman sous la forme dissimilée *affocare* : à Poitiers et Civray, *affougé* « se dit du feu qui ne peut s'allumer parce qu'il manque d'air » ; dans le Centre, *affouer* « étourdir » ; en ancien provençal, *afogar* « étouffer » ; en provençal, *ahoc* « chaleur étouffante » ; en Guyenne, *ahouguieu* « étouffant ».

ahonter

ahonter quelqu'un : le honnir, le rendre honteux, le déshonorer.

La première forme du verbe ahonter, dérivé de honte avec le préfixe a-, était *ahontir*, au sens de « avoir honte ».

ahou, ahouahou

ahou ou **ahouahou** : une exclamation de douleur ou une onomatopée imitant le bâillement, l'aboiement.

Ces onomatopées imitent le grognement d'un ours, l'aboiement d'un chien.

ahouai

un **ahouaï** : un laurier jaune, un arbuste.

ahuri, ahurir, ahurissant, ahurissement

elle est ahurie, il est **ahuri** :

- manifeste de manière expressive un grand étonnement ;
- traduit un état de trouble, de bouleversement intérieur ;
- exprime, sans raison apparente, une sorte de stupidité, d'hébétude durable ;
- s'accompagne d'ahurissement ou en provient.

être ahuri de :

- être affolé, effaré, étourdi par quelque chose ;
- être abruti par.

une ahurie, un **ahuri** : une personne dont l'attitude exprime la stupeur, la stupéfaction ou l'affolement et s'accompagne souvent d'un air hébété, stupide.

ahurir :

- provoquer une réaction très vive d'étonnement, de trouble, d'abêtissement ;
- faire perdre la tête ;
- rendre stupide, hébéter.

j'ahuris, tu ahuris, il ahurit, nous ahurissons, vous ahurissez, ils ahurissent ;
j'ahurissais ; j'ahuris ; j'ahurirai ; j'ahurirais ;
j'ai ahuri ; j'avais ahuri ; j'eus ahuri ; j'aurai ahuri ; j'aurais ahuri ;
que j'ahurisse, que tu ahurisses, qu'il ahurisse, que nous ahurissions, que vous ahurissiez, qu'ils ahurissent ;
que j'ahurisse, qu'il ahurît, que nous ahurissions ; que j'aie ahuri ; que j'eusse ahuri ;
ahuris, ahurissons, ahurissez ; aie ahuri, ayons ahuri, ayez ahuri ;
(en) ahurissant.

s'ahurir :

- s'étonner, se troubler ;
- perdre contenance, s'affoler ;
- s'abrutir, devenir stupide.

je m'ahuris, tu t'ahuris, il s'ahurit, nous nous ahurissons, vous vous ahurissez, ils s'ahurissent ;
je m'ahurissais ; je m'ahuris ; je m'ahurirai ; je m'ahurirais ;
je me suis ahuri(e) ; je m'étais ahuri(e) ; je me fus ahuri(e) ; je me serai ahuri(e) ; je me serais ahuri(e) ;
que je m'ahurisse, que tu t'ahurisses, qu'il s'ahurisse, que nous nous ahurissions, que vous vous ahurissiez, qu'ils s'ahurissent ;
que je m'ahurisse, qu'il s'ahurît, que nous nous ahurissions ; que je me sois ahuri(e) ; que je me fusse ahuri(e) ;
ahuris-toi, ahurissons-nous, ahurissez-vous ; sois ahuri(e), soyons ahuries, soyons ahuris, soyez ahuri(e)(es)(s) ;
(en) s'ahurissant.

elle est ahurissante, il est **ahurissant** :

- ahurit ;
- surprend par son côté extraordinaire, inattendu ;
- effare, hébète par son côté absurde ;
- est extraordinaire, défie l'imagination ;
- est absurde, révoltante ou révoltant.

un **ahurissement** :

- l'action, le résultat de l'action d'ahurir, de s'ahurir ;
- l'action d'inspirer une forte surprise, l'état de stupéfaction qui en résulte ;
- l'action de troubler l'esprit, l'état de bouleversement profond qui en résulte ;
- l'action de rendre stupide, l'état de stupeur qui en résulte ;
- l'action de stupéfier, d'abrutir, etc. ; l'état qui en résulte.

une **hure** :

- la tête du sanglier, du porc, de certaines bêtes fauves et de poissons à tête allongée ;
- une tête, un visage hirsute, aux traits grossiers.

Le verbe ahurir est dérivé de hure, avec le préfixe a-.

ahuro

ahuro : une exclamation exprimant l'exhortation.

Le provençal moderne *ahuro* « à présent » (du latin *ha(c) hora*), correspond à l'ancien français *ore*, dont l'emploi comme exclamation d'exhortation est fréquent.

AI

ai

j'**ai**, que j'**aie**, que tu **aies**, qu'il **ait**, qu'ils **aient**

verbe avoir :

- avoir de l'argent, avoir des cheveux blonds, avoir des amis, avoir faim
- avoir bon (= se sentir bien), avoir dur (= avoir des difficultés) [Belgique]
- avoir à : devoir
- avoir eu : avoir trompé

auxiliaire avoir :

- avoir été, avoir chanté

en savoir plus : CNRTL ; Conjugaison.

Le verbe avoir vient du latin *habere* « tenir, occuper » « habiter » « se tenir » « posséder » « avoir en son pouvoir ».

aï

1. un **aï** ou **haï**, des aïs ou haïs : des reflux en tourbillons de l'eau d'une rivière provoqué par la rencontre d'un obstacle.

L'origine de ce nom est obscure, il vient peut-être de l'interjection aïe.

2. un **aï** : une synovite crépitante, une inflammation des gaines tendineuses, particulièrement celles des poignets, provoquant une crépitation douloureuse.

Ce nom vient peut-être aussi de l'interjection aïe.

3. On a lu un **aï** pour un **aÿ** : un vin produit sur le territoire d'**Aÿ**, anciennement : Aï, devenue Aÿ-Champagne suite au regroupement avec les communes de Bisseuil et Mareuil-sur-Aÿ.

4. un **aï** : un paresseux à trois doigts, un mammifère.

Ce nom est emprunté au tupi. L'ancienne forme *haüt, haüthi* a probablement été influencée par *amahut*, le nom tupi d'un arbre dont l'aï mange les feuilles.

aïaut

un **aïaut** ou **ailhaut**,... : un narcisse des prés, voir le dictionnaire des sciences animales.

Ce mot du Centre est à comparer avec *aillau, aillou* « muscari à toupet, ail sauvage », dérivé d'ail à cause de la forme du bulbe.

aiche, aicher

une **aiche** ou **èche, esche** : un appât animal ou végétal que l'on fixe à l'hameçon d'une ligne pour prendre du poisson.

aicher ou **écher, escher** l'hameçon : y mettre un appât.

Le nom (une) esche vient du latin classique *esca* « nourriture; appât, amorce », en bas latin « ce qui sert à alimenter le feu ».

aïd

un **aïd** : toute fête religieuse musulmane.

Aïd-el-Fitr ou Aïd-el-Séghir : la fête musulmane marquant la rupture du jeûne du mois de ramadan.

Aïd-el-Kébir ou Aïd-el-Adha, Tabaski : une grande fête religieuse pendant laquelle les musulmans sacrifient et consomment un mouton.

aidable, aidance, aidant

elle, il est **aidable** : peut être aidé(e).

une **aidance** : une aide, une assistance, un secours.

une structure aidante, un conjoint **aidant** : qui aide une personne dépendante.

une aidante, un **aidant** :

- une personne, le plus souvent bénévole, qui assiste une personne dépendante dans sa vie quotidienne. En anglais : *caregiver* (EU), *carer* (GB). Voir aussi : relève de l'aidant. Journal officiel de la République française du 06/09/2008.
- celle, celui qui aide quelqu'un.

aide, aide-

une **aide** :

- l'action d'aider quelqu'un, un concours que l'on prête, un soutien moral ou un secours matériel que l'on apporte ;
- un service d'aide ou des mesures prises pour venir en aide ;
- ce qui aide ;
- en savoir plus : CNRTL.

à l'aide ! au secours !

une aide à la conduite, une aide financière aux études, une aide scolaire, une aide sociale : Office québécois de la langue française.

une **aide à la vision de nuit** : [automobile] un dispositif d'imagerie qui permet de détecter de nuit des obstacles peu ou non visibles à l'œil nu et d'en alerter le conducteur. L'aide à la vision de nuit peut également permettre de déclencher des signaux indiquant la présence du véhicule. En anglais : *night view assist ; night vision ; night vision assist ; night vision system*. Journal officiel de la République française du 28/07/2015.

une **aide au démarrage en côte** ou ADC : [automobile] un système d'aide automatique à la manœuvre d'un véhicule automobile sur un terrain en pente. En anglais : *hill holder ; hill start assist ; hill start assistance ; HSA*. Journal officiel de la République française du 02/06/2006.

une **aide au dépannage** ou un **dépannage**, un **traitement des incidents** : un protocole d'assistance proposé à l'utilisateur d'un logiciel ou d'un matériel pour lui permettre de résoudre une difficulté d'emploi ou de faire face à une défaillance technique. En anglais : *troubleshooting*. Journal officiel de la République française du 16/09/2014.

une **aide au stationnement** : [automobile] un ensemble d'informations essentiellement visuelles ou sonores fournies au conducteur afin de lui faciliter les manœuvres de stationnement, dont il conserve la maîtrise. En anglais : *parking aids*. Voir aussi : stationnement assisté, stationnement automatique. Journal officiel de la République française du 20/05/2014.

une **aide en ligne** : une assistance à distance immédiatement accessible. En anglais : *hot line ; hotline*. Journal officiel de la République française du 28/07/2001.

une **aide financière au démarrage** : une somme versée à une entreprise récemment créée afin de faciliter ses débuts. L'aide financière au démarrage peut être versée par l'État, une collectivité locale, une banque ou un investisseur providentiel. Il convient de distinguer le « fonds d'amorçage », qui finance la création d'une entreprise, de l'« aide financière au démarrage », qui intervient peu après. En anglais : *early stage financing*. Voir aussi : fonds d'amorçage, investisseur providentiel. Journal officiel de la République française du 18/03/2011.

une **aide mutuelle** ou un **soutien logistique mutuel** : [défense] des fournitures de matériels ou prestations de services effectuées par un élément d'une armée ou d'une nation à une autre armée ou à une autre nation, éventuellement à titre onéreux. En anglais : *cross-servicing*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une aide logicielle comportementale : Vocabulaire de la réalité virtuelle (Office québécois de la langue française)

une **entraide** : une forme de solidarité.

une, un **aide** :

- une personne qui assiste, seconde ou supplée quelqu'un dans un travail, une fonction, et qui lui est le plus souvent subordonnée ;

- une personne qui assiste une personne fragilisée.

une, un **aide de caisse** : une employée, un employé d'un magasin en libre-service chargé(e) d'assister la clientèle aux caisses de sortie. Le terme « caddie-boy » est impropre. En anglais : *bag-boy ; bagger ; bag-girl ; bagman*. Journal officiel de la République française du 12/05/2000.

une, un **sous-aide** : une personne subordonnée à une, un aide dans l'exercice de la même fonction ou du même travail.

Le nom *aide* désigne une personne qui aide une autre personne à laquelle elle est généralement subordonnée. Généralement, il s'agit d'une fonction plutôt manuelle ou technique. Le nom *aide* peut être suivi du nom d'une autre fonction. Dans ce cas, on lie les deux noms par un trait d'union (seul le titre aide de camp échappe à cette règle). *Aide* peut être féminin ou masculin, selon le sexe de la personne qu'il désigne. Lorsqu'on parle de plusieurs personnes, le nom *aide* et le nom de fonction auquel il est associé prennent tous deux la marque du pluriel. En savoir plus : Office québécois de la langue française

La productivité de noms avec **aide**- a été très importante, en concurrence avec adjoint, assistant, auxiliaire.

L'usage du trait d'union n'est pas systématique.

Si le nom désigne une personne, les deux éléments prennent la marque du pluriel : des aides-anatomistes (une ou un aide d'une ou un anatomiste).

Si le nom signifie "ce qui aide", il est recommandé depuis les rectifications de 1990 d'écrire le deuxième élément au pluriel : des aide-mémoires (verbe + nom). On considérait avant que cela dépendait du sens (ce qui aide la mémoire).

une, un **aide-anatomiste**

une, un **aide-bactériologiste**

une, un **aide-bibliothécaire**

une, un **aide-boute-avant** : dans les salines, une ouvrière ou un ouvrier qui aide celle, celui dont la fonction est de remplir la mesure de sel avec les pelles.

une un **aide-chimiste**

une, un **aide-comptable**

une aide-cuisinière, un **aide-cuisinier**

une, un **aide de camp** : une officière ou un officier d'ordonnance, attaché(e) au service d'une ou d'un chef militaire, chargé(e) en particulier d'assurer la transmission de ses ordres et de veiller à leur exécution.

une aide-éducatrice, un **aide-éducateur**

une aide-électricienne, un **aide-électricien**

une, un **aide-géomètre**

une aide-infirmière, un **aide-infirmier**

une aide-jardinière, un **aide-jardinier**

une, un **aide-maçon**

une aide-magasinière, un **aide-magasinier**

une, un **aide-maitre de pont**

une, un **aide-major**

un **aide-mémoire** :

- tout ce qui aide la mémoire ;
- un écrit destiné à aider la mémoire.

des aide-mémoires (*anciennement* : des aide-mémoire)

une aide-ouvrière, un **aide-ouvrier**

une aide-pharmacienne, un **aide-pharmacien**

une aide-radio-électricienne, un **aide-radio-électricien**

une un **aide-radiologiste**

une, un **aide-sage-femme**

une, un **aide-vétérinaire**

une aide-soignante, un **aide-soignant**

Le nom (une, un) aide est le déverbal de l'ancien français *aïer, aidier* (aider).

aideau

un **aideau** :

- une pièce de bois appuyée sur les barreaux (ou ridelles) d'une charrette pour soutenir la charge à l'avant ;
- un lasseret ou laceret, une petite tarière utilisée par le charpentier pour percer les trous de cheville, c'est-à-dire pour enlacer.

Ce nom est dérivé d'aider, avec le suffixe -eau.

aider

aider :

- prêter son concours à quelqu'un pour lui faciliter l'accomplissement d'un acte, la réalisation de quelque chose ;
- secourir une personne dans le besoin ;
- favoriser, faciliter quelque chose ;
- contribuer au développement, à l'exécution, à la réussite de quelque chose.

s'aider de :

- se servir de quelque chose ou de quelqu'un ;
- en tirer parti pour se faciliter l'accomplissement de certaines entreprises.

s'aider : s'entraider, s'assister, se secourir réciproquement.

s'entraider : se soutenir.

Le verbe aider vient du latin *adjutare* « aider » fréquentatif de *adjuvare* (à comparer avec adjudant, adjutoire, adjuvant).

aideur

une aideuse, un **aideur** : celle, celui qui aide.

Ce nom est dérivé d'aide, avec le suffixe -eur.

-aie

-**aie** est un suffixe collectif servant à former des substantifs féminins désignant une plantation ou un lieu où croissent des végétaux. La base est toujours un nom de végétal : arbre, arbuste, plante ou fruit.

-aie est plus fréquent que -(i)ère et reste seul productif. On note aussi l'opposition -aie (-eraie) / -erie (orangeraie / orangerie).

Dès le 12ème siècle, le suffixe -aie est productif ; actuellement il apparait surtout sous la forme -eraie. En français moderne, il y a aussi tendance à mettre -ée pour -aie.

en savoir plus : Compléments (Le Dictho).

aïe

aïe : une exclamation qui traduit la douleur, une surprise désagréable, une contrariété soudaine.

On a lu aussi ahi !

aïe aïe aïe : ça se complique.

Cette onomatopée est d'abord apparue sous le forme ahi.

aïet

un **aïet** :

- un ail, un jeune plant d'ail qu'on mange vert ;
- une mayonnaise.

Ce nom vient du provençal moderne *aïet, alhet* « jeune plant d'ail », dérivé du provençal *alh*, à comparer avec l'ancien français *aillet* « ail ».

aïeul, aïeux

une **aïeule**, un **aïeul** :

- une grand-mère, un grand-père ;
- une ascendante directe, un ascendant direct ;
- une ascendante, un ascendant identifié(e) du 4ème degré ou au-dessus ;
- celle, celui qui est à l'origine d'une famille ;
- la ou le membre le plus âgé d'une famille, une vieillarde, un vieillard ;
- l'ancêtre d'une famille spirituelle, une précurseure ou un précurseur ;
- ce qui est à l'origine de quelque chose, ce qui précède et est continué par quelque chose.

des **aïeules**, des **aïeuls**

une bisaïeule, un **bisaïeul** : une ascendante, un ascendant au troisième degré, une arrière-grand-mère ou un arrière-grand-père.
des bisaïeules, des bisaïeuls ou bisaïeux

une trisaïeule, un **trisaïeul** : la mère, le père du bisaïeul ou de la bisaïeule ; une personne très âgée.
des trisaïeules, des trisaïeuls ou trisaïeux

une quadrisaïeule, un **quadrisaïeul**

une quinquisaïeule ou quintisaïeule, un **quinquisaïeul** ou **quintisaïeul** [?]

une sextisaïeule, un **sextisaïeul**

une septisaïeule, un **septisaïeul**

une octaïeule, un **octaïeul** : l'aïeule, l'aïeul qui est la ou le huitième en partant du père.

des **aïeux** :

- des grands-parents ;
- un ensemble de personnes qui sont à l'origine d'une lignée continue ou appartiennent aux générations anciennes d'une lignée continue ;
- les ancêtres connus d'une famille illustre ;
- les ancêtres d'une collectivité ;
- des précurseurs, des devanciers ;
- ce qui est à l'origine de quelque chose.

Le nom masculin aïeul a deux pluriels de sens différents. Aïeuls désigne les grands-parents ou les grands-pères (parfois aussi les arrière-grands-parents), tandis qu'aïeux signifie « ancêtres, ascendants » ou plus largement « ceux qui ont précédé la génération actuelle ».
Toutefois, il existe une seule forme au féminin pluriel : aïeules, qui désigne autant les grands-mères que les ancêtres.
Les termes aïeuls et aïeux sont perçus comme étant de style littéraire ou soigné. Par comparaison avec ancêtres ou grands-parents, ils sont souvent connotés positivement, marquant une attitude de respect, d'admiration ou alors, dans des contextes différents, d'humour, d'ironie. Ces noms sont d'ailleurs souvent associés à des qualificatifs tels que dignes, illustres, vaillants, nobles. Quant à la locution familière Mes aïeux!, elle marque l'étonnement.
Notons enfin que pour désigner les arrière-grands-parents, on emploie bisaïeuls (ou parfois aïeuls) et pour les générations précédentes, trisaïeuls, quatrièmes aïeuls ou plus rarement quadrisaïeuls, cinquièmes aïeuls, etc. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le nom (un) aïeul vient du latin vulgaire *avíŏlus, avíŏla*, un diminutif euphémique du latin classique *avus (avius), avia*.

aigage

un **aigage** ou **aiguage** : le droit de conduire de l'eau à travers le terrain d'autrui, au moyen d'un tuyau.

voir : aigue (ci-dessous).

aigail

un **aigail** ou **aiguail** : une rosée), des aiguails ou aigails

accoutumer les chiens à l'aiguail : les dresser à la chasse du matin.

voir : aigue (ci-dessous).

aiglant

un **aiglant** : un piquant sur un arbuste.

Le mot (un) aiglant vient du latin *aquilentus* « qui a de nombreuses épines » dérivé en *-ilentus* du latin *acus* « aiguille ».

Les noms (un) églantier (= un rosier sauvage) et (une) églantine (= la fleur de l'églantier) sont dérivés de l'ancien français *aiglant* « églantier ».

aiglantine

une **aiglantine** ou **ancolie** : une herbe vivace.

aiglat, aigle

voir le dictionnaire des sciences animales.

une, un **aigle** :

- un oiseau de proie ;
- autres sens : CNRTL.

Ou encore : « Napoléon choisit l'aigle (masculin) comme un des symboles de l'Empire et ses armées marchaient derrières les aigles (féminin) impériales, peintes aussi sur ses drapeaux. » En savoir plus : Académie française.

une **aiglette** ou un **aiglat** : une petite aigle figurant en nombre sur un blason, représentée sans bec ni serres ou avec bec et serres, mais d'un autre émail que le reste du corps.

un **aigliau** : un aiglon.
des aigliaus

une aiglonne, un **aiglon** : le petit de l'aigle ; autres sens : CNRTL.

Le nom (un) aigle est soit emprunté à l'ancien provençal *aigla* de même sens, soit, plus probablement, issu par un traitement particulier, non populaire du latin aquila (ce mot désignant non seulement l'oiseau de proie mais aussi l'enseigne romaine). La forme régulière en ancien français aille demeure vivante en franco-provençal (alye, aye, alyo, ayo). Le nom aigle était masculin et féminin en ancien français aux sens « grand oiseau de proie diurne » et « aigle considéré comme emblême », et très souvent féminin au 16ème siècle ; le genre masculin au sens 1 l'emporte en français moderne peut-être par analogie avec d'autres noms d'oiseaux de proie : faucon, épervier,...

Le mot aquilin, aquiline (= fine et busquée, fin et busqué en forme de bec d'aigle) est emprunté au latin *aquilinus* « courbé en bec d'aigle ». On lit aussi un cheval aquilain ou aquilant (= qui est de couleur fauve ou brune, comme un aigle).

Le latin *-aetus* est tiré du grec ɑ ʼ ε τ ο ́ ς « aigle » : un circaète, un gypaète (= un rapace diurne), un lophaète ou lophaetus (= un rapace), un uraète (= un aigle d'Australie).

aigledon

un **aigledon** : un duvet très fin et très léger de certains oiseaux du Nord.

Le nom (un) aigledon vient de *egredon*, une forme dissimilée d'édredon « duvet fourni par l'eider » emprunté au danois *ederdun*.

aiglefin

un **aiglefin** ou **aigrefin** (1), **églefin** : un poisson de mer.

L'églefin est un poisson des mers du Nord, au corps élancé et à la bouche imposante. Son nom – qui s'écrit encore, sous l'influence d'aigle, « aiglefin » et aussi, sous celle d'aigre, « aigrefin » – est emprunté du néerlandais *schelvisch*, « morue » et, proprement, « poisson à écailles ». Ce poisson est réputé pour la finesse de sa chair, mais aussi pour sa grande voracité. C'est cette particularité qui explique que l'on a donné son nom, sous la forme *aigrefin*, (également compris comme « aigre faim »), à un soldat maigre et de mauvaise mine puis, et c'est son seul sens aujourd'hui, à un escroc. Quand le contexte ne permettra pas de distinguer l'un de l'autre, on préfèrera réserver la graphie aigrefin au sens figuré de chevalier d'industrie. En savoir plus : Académie française.

aiglette, aigliau, aiglon

aiglette, aigliau, aiglon : voir aigle (ci-dessus).

aiglure

une **aiglure** : les taches rousses du plumage d'un oiseau de proie.

Ce nom est probablement dérivé d'aigle, avec le suffixe -ure.

aignel

A. un **aignel** (1) ou **agnel** (1) : une monnaie d'or frappée en France et dont l'effigie était un agneau pascal portant la formule liturgique *Agnus dei*... , appelé aussi mouton d'or ou mouton.

B. un **aignel** (2) ou **agnel** (2) : un jeune agneau.

Le nom (un) aignel est une ancienne forme d'agneau.

aïgo boulido

un **aïgo boulido** : en Provence, une soupe à l'ail et aux aromates que l'on verse sur des tranches de pain arrosées d'huile d'olive.

Ce nom est emprunté au provençal *aigo-boulido* désignant un potage à l'ail, composé de *aigo* « eau » et *boulido* « bouillie ».

aigre, aigre-de-bigarade, aigre-de-cèdre, aigre-de-limon, aigre-douceur, aigre-doux, aigrelet, aigrement, aigret,

elle, il est **aigre** :

- produit une impression piquante, désagréable sur les organes des sens ;
- indispose, blesse par sa nature déplaisante, irritante.

l'**aigre** :

- ce qui prend du piquant, présente de l'acidité ;
- ce qui indispose, blesse par sa nature déplaisante, irritante.

en savoir plus : CNRTL

On hésite parfois entre les mots acide, aigre et amer, qui sont tous les trois utilisés pour qualifier la saveur d'un aliment. L'adjectif aigre vient du latin *acer, acris* qui signifie « aigu, pointu » et « piquant au goût ». Aigre a le sens de « qui est d'une acidité désagréable ou anormale au goût » et, plus particulièrement, « qui a développé un goût acide par fermentation ou altération ». Dans la langue courante, aigre peut s'employer avec l'idée générale de « qui a un goût piquant », bien qu'acide soit plus fréquent dans ce sens. Par analogie, aigre signifie « qui est saisissant, désagréable », en parlant d'une impression qui se produit sur les autres sens que le goût.

Au figuré, aigre est proche d'acide et signifie « qui est déplaisant, irritant », en parlant de gestes ou de paroles. En savoir plus : Office québécois de la langue française

un **aigre-de-bigarade** ou **aigre-de-cèdre, aigre-de-limon** : une orangeade.

une **aigre-douceur** : la qualité de ce qui est aigre-doux.

elle est aigre-douce, il est **aigre-doux** :

- est d'une saveur à la fois aigre et douce ;
- est d'une tonalité à la fois aigre et douce ;
- dont l'aigreur perce sous une apparente douceur, qui mêle la suavité et l'amertume.

une aigre-douce, un **aigre-doux** : celle, celui dont l'humeur aigre se couvre d'une apparence de douceur.

l'**aigre-doux** : le caractère de ce qui est aigre-doux.

la **littérature aigre-douce** [en anglais : *chick literature*] le genre littéraire qui vise un public féminin, qui traite des attentes et des remises en question d'une jeune femme célibataire, et qui est caractérisé par l'humour et la dérision. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le mot aigre vient du latin *acer, acris*. assimilé en latin vulgaire à la deuxième déclinaison. La notion de « piquant au gout et à l'odorat » est exprimée en latin par *acidus* (qui n'a survécu qu'en logoudorien, sicilien, les dialectes des Abruzzes, mélanésien, rhéto-roman) et accessoirement par *acutus* (dont ce sens ne semble pas avoir survécu dans les langues romanes) et par *acer* qui de « aigu, pointu » signifia « de gout piquant » ; considéré comme terme classificateur, il se développa seul dans les langues romanes, supplantant *acidus* et *acerbus*. *Acer* qualifia le gout piquant de certaines substances, les odeurs piquantes, avec des emplois figurés dérivant des notions de « acide » et « pointu, aigu ».

Le mot âcre, qui est un doublet savant d'aigre, est aussi emprunté au latin *acer, acris*. Voir aussi : acrimonie (ci-dessus).

Le nom (un) vinaigre est formé de vin et aigre, d'où elle est vinaigrée, il est vinaigré, vinaigrer, une vinaigrerie, une (sauce) vinaigrette, une vinaigrette, une vinaigrière, un vinaigrier.

oxy- est tiré du grec oʾξu-, de oʾξύς « pointu » et par analogie « aigu, perçant ; aigre, acide ».

aigrefin

un **aigrefin** (1) : voir aiglefin (ci-dessus).

un **aigrefin** (2) :

- un individu rusé et habile à duper autrui pour parvenir à ses fins ;
- un escroc, un chevalier d'industrie.

un **aigrefin** (3) : une personne, un animal chétif, d'apparence maigrichonne. Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

Le nom (un) aigrefin (2) est un emploi burlesque de églefin - aiglefin (lui-même attesté sous la forme aigrefin depuis le 14ème siècle), probablement en raison de l'aspect extérieur du poisson, caractérisé par un corps très allongé et une bouche énorme signe d'une grande voracité, d'où la désignation de l'officier de mauvaise mine, probablement maigre, à comparer avec le canadien aigrefin « personne de faible constitution », et le sens « chevalier d'industrie, homme rapace, sans scrupule », à comparer avec le hollandais *schelvis* (correspondant au moyen néerlandais *schelvisch*, étymon d'églefin) signifiant « morue » et terme d'injure à l'égard des enfants (*jou schelvisje* « le petit fripon, le petit espiègle ») ; il est d'autre part possible que le mot, semblant fait de aigre et de fin ou de aigre et de faim [avoir aigre faim] ait favorisé cet emploi péjoratif. En savoir plus : CNRTL.

aigrelet

elle est aigrelette, il est **aigrelet** : est légèrement aigre.

Ce mot est dérivé d'aigre, avec le suffixe -elet.

Le nom (une) oseille (= une plante) vient du latin populaire *acidula*, de *acidulus* « aigrelet ».

aigrement

aigrement : de façon aigre.

Cet adverbe est dérivé d'aigre, avec le suffixe -ment.

aigremoine

une **aigremoine** : une plante, voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (une) aigremoine est une corruption d'après aigre, du latin *argemonia* (lui-même emprunté au grec α ῾ ρ γ ε κ ώ́ ν η « sorte de pavot », plante médicinale), et déjà en latin les variantes *argimonia* et par métathèse (peut-être avec l'influence de *ager*) *agrimonia* et *acrimonia* par rapprochement avec *acrimonia* (dérivé de *acer*, voir aigre) « substance, suc âpre de certaines plantes (à vertu parfois thérapeutique) ».

aigremore

un **aigremore** : un charbon de bois pulvérisé, employé en pyrotechnie.

L'origine de ce nom est incertaine ; le second élément est probablement à rattacher au latin *Maurus* « Maure » : à comparer avec *saint mouret* « charbon de paille », le stéphanois *moure* « morceaux charbonneux extrêmement cendreux et feuilletés » ; le premier élément est peut-être à rattacher au latin *ager* « champ », d'où sont issues les formes en ancien provençal *agre, aigre* de même sens.

aigret, aigreté, aigrette, aigretté, aigretter

1. elle est aigrette, il est **aigret** : est un peu aigre.

Ce mot est dérivé d'aigre, avec le suffixe -et.

2. elle est aigretée ou aigrettée, il est **aigreté** ou **aigretté** : est pourvu(e) d'une aigrette.

A. une **aigrette** :

- un échassier voisin du héron ;
- l'ancien nom d'un singe, d'un poisson, de coquilles.

B. une **aigrette** :

- un faisceau de plumes droites, que portent sur le haut de la tête certains oiseaux ;
- une touffe de poils sur le corps de certains insectes ;
- une touffe de filaments portée par les graines ou d'autres parties de certaines plantes ;
- autres sens : CNRTL.

Dictionnaire historique du français québécois :

- une **aigrette** : une aiguille (de conifère) ; une chénevotte, un résidu qui se détache de la tige du lin ou du chanvre au moment du broyage.
- **aigretter** : débarrasser le lin, le chanvre, de ses aigrettes.

Le nom (une) aigrette est emprunté à l'ancien provençal *aigreta* (à comparer au provençal moderne *eigreto*, en languedocien *agreto* « aigrette »), dérivé du radical de l'ancien provençal *aigron* « héron ».

Le nom (une) linaigrette (= une plante dont les fleurs à maturité forment une aigrette soyeuse) est composé de lin et aigrette.

loph(o)- est tiré du grec λ ό φ ο ς « aigrette, panache, huppe, touffe, colline, crête » : une lophie, des lophobranches, un lophophore (2),il est lophophore, il est lophophorien, les lophophoriens , un lophotriche.

aigreur

une **aigreur** :

- la qualité, l'état de ce qui est aigre ;
- en savoir plus : CNRTL.

Le nom (une) aigreur est dérivé d'aigre, avec le suffixe -eur ; le judéo-français *aigror*, 11ème siècle, est probablement issu du latin *acror* « saveur piquante » au sens propre.

aigri

elle est aigrie, il est **aigri** :

- est devenue, rendue aigre, plus acide, piquante ; est devenu, rendu aigre plus acide, piquant ;
- est devenue, rendue amère, agressive, par les chagrins, les déceptions, etc. ; est devenu, rendu amer, agressif, par les chagrins, les déceptions, etc.

une aigrie, un **aigri** : une personne aigrie dont le caractère s'est altéré à la suite d'infortunes.

Ce mot vient du participe passé d'aigrir.

aigrière, aigriette, aigrin, aigriotte

une **aigrière** : un petit lait aigri, qu'on mêle avec du son, et qu'on donne aux cochons.

une **aigriette** ou **aigriotte** : une griotte, une variété de cerise aigre.

un **aigrin** ou **égrain** : un jeune pommier ou poirier à fruits aigres.

Le nom (une) aigrière est dérivé d'aigre, avec le suffixe -ière dont l'emploi est ici inhabituel.

Le nom (une) aigriotte est emprunté à l'ancien provençal *agriota*, depuis le 13ème siècle, dérivé de *agre* « aigre » (à remarquer que le Bas-Languedoc est une région de culture intensive de la cerise), voir : griotte dont il est difficile de dire s'il est issu d'agriotte (la griotte) ou, avec le même phénomène, directement emprunté à l'ancien provençal. La forme aigriette vient du croisement entre aigriotte et aigret, aigrette, adjectif.

Le nom une griotte (= une cerise ; un marbre) est emprunté au provençal *agriota*, en provençal moderne *agrioto, grioto*, d'abord sous la forme *agriotte* puis griotte, dérivé de l'adjectif *agre* du latin classique *acer* « âpre, piquant, aigre ». D'où un griottier, un arbre.

L'ancienne graphie *aigrun* vient du latin *acrumen*, dérivé de *acrum*, aigre ; la forme française moderne aigrin est soit due à une substitution de suffixe, soit une forme dialectale ; la forme égrain vient de l'attraction de grain.

aigrir, aigrissement

aigrir :

- devenir aigre, rendre aigre ;
- prendre ou faire prendre un gout, un relent piquant ;
- devenir, rendre plus âpre, plus violent ;
- pour un métal : devenir, rendre peu ductile, cassant ;
- altérer l'état d'esprit, devenir ou rendre irritable, méchant, violent ;
- devenir, rendre plus vif, plus cuisant, plus pénible.

j'aigris, tu aigris, il aigrit, nous aigrissons, vous aigrissez, ils aigrissent ;
j'aigrissais ; j'aigris ; j'aigrirai ; j'aigrirais ;
j'ai aigri ; j'avais aigri ; j'eus aigri ; j'aurai aigri ; j'aurais aigri ;
que j'aigrisse, que tu aigrisses, qu'il aigrisse, que nous aigrissions, que vous aigrissiez, qu'ils aigrissent ;
que j'aigrisse, qu'il aigrît, que nous aigrissions ; que j'aie aigri ; que j'eusse aigri ;
aigris, aigrissons, aigrissez ; aie aigri, ayons aigri, ayez aigri ;
(en) aigrissant.

s'aigrir :

- prendre un gout piquant ;
- pour un métal, devenir cassant ;
- devenir irritable, amer ;
- devenir plus violent, plus poignant, plus douloureux.

je m'aigris, tu t'aigris, il s'aigrit, nous nous aigrissons, vous vous aigrissez, ils s'aigrissent ;
je m'aigrissais ; je m'aigris ; je m'aigrirai ; je m'aigrirais ;
je me suis aigri(e) ; je m'étais aigri(e) ; je me fus aigri(e) ; je me serai aigri(e) ; je me serais aigri(e) ;
que je m'aigrisse, que tu t'aigrisses, qu'il s'aigrisse, que nous nous aigrissions, que vous vous aigrissiez, qu'ils s'aigrissent ;
que je m'aigrisse, qu'il s'aigrît, que nous nous aigrissions ; que je me sois aigri(e) ; que je me fusse aigri(e) ;
aigris-toi, aigrissons-nous, aigrissez-vous ; sois aigri(e), soyons aigries, soyons aigris, soyez aigri(e)(es)(s) ;
(en) s'aigrissant.

elles se sont aigries, elles sont aigries.
elles se sont aigri les opposants, elles ont aigri les opposants, elles se les sont aigris.

un **aigrissement** : l'action d'aigrir, de s'aigrir ; le résultat de cette action.

Le verbe aigrir est dérivé d'aigre, avec la désinence -ir.

aigu

elle est aigüe (*anciennement* : aiguë), il est **aigu** :

- se termine en pointe, en tranchant ;
- produit une sensation ou une impression particulièrement vive ;
- dont l'action va plus loin, dont le fonctionnement est plus vif que d'ordinaire ;
- menace, par la rapidité de son évolution, d'avoir une issue fatale si une intervention énergique ne l'arrête pas ;
- [audiovisuel - acoustique] En anglais : *treble*. Voir aussi : grave. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

elles sont aigües (*anciennement* : aiguës), ils sont aigus

l'**aigu** : un son élevé dans l'échelle musicale.

du grave à l'aigu

Le mot aigu vient du latin *ăcūtus* « coupant, tranchant (en parlant d'une charrue) ». Du latin *ăcūtu* est régulièrement issu l'ancien français *ëu* (conservé dans le toponyme Le Montheu), une forme inconsistante remplacée par l'ancien français *agu* probablement refait sur le latin. La graphie ai- (depuis le 13ème siècle) est soit due à un croisement avec aigre soit plus probablement, et de la même manière que aiguille et aiguillon, à l'influence de aiguiser (du latin *acutiare*) par réfection de *agudo* d'après *ayguydzare*.

oxy- est tiré du grec oʾξυ-, de oʾξύς « pointu » et par analogie « aigu, perçant ; aigre, acide » : une plante oxyglotte, un triangle oxygone, une oxyopie, une oxyosmie, une oxypathie, un oxymore ou oxymoron, un (mot) oxyton, oxytonique, oxytoniser ; paroxysé, se paroxyser, un paroxysme, paroxysmique ou paroxysmal, un paroxyste, un lieu paroxyste, paroxystique.

aiguade, aiguadier

voir : Dictionnaire du Moyen Français ; dictionnaire Littré.

une **aiguade** :

- une provision d'eau douce pour un navire en voyage ;
- un lieu où les navires font provision d'eau douce.

une aiguadière, un **aiguadier** : une employée, un employé chargé(e) de la distribution des eaux d'irrigation.

Le nom (une) aiguade, plutôt qu'au provençal *aigada* dont le sens « provision d'eau » n'est attesté qu'en provençal moderne (l'ancien provençal *aigada* n'ayant que les sens d'« inondation, marée, alluvion »), pourrait être emprunté, avec l'influence d'aigue, à l'espagnol *aguada* « provision d'eau », attesté depuis 1440 et dérivé de *agua* « eau », du latin *aqua* (eau).

aiguage

un **aiguage** ou **aigage** : le droit de conduire de l'eau à travers le terrain d'autrui, au moyen d'un tuyau.

Le nom (un) aiguage ou aigage est dérivé d'aigue, avec le suffixe -age. Les formes *ewage, euwage, evage* « droit dû pour l'usage de l'eau d'un étang, d'une rivière, d'une fontaine », existaient en ancien et moyen français, à comparer avec le latin médiéval *aquagium, aquaria, aquaticum* de même sens.

aiguail

un **aiguail** ou **aigail** : une rosée.
des aiguails ou aigails

accoutumer les chiens à l'aiguail : les dresser à la chasse du matin.

Le nom (un) aiguail, un mot de l'Ouest (sud de la Loire), est dérivé de *egue*, aigue « eau » une forme attestée dans les dialectes de cette région.

aiguayer

aiguayer : laver, baigner, rafraichir, tremper dans l'eau.

j'aiguaie ou j'aiguaye, tu aiguaies ou tu aiguayes, il aiguaie ou il aiguaye, nous aiguayons, vous aiguayez, ils aiguaient ou ils aiguayent ;
j'aiguayais ; j'aiguayai ; j'aiguaierai ou j'aiguayerai ; j'aiguaierais ou j'aiguayerais ;
j'ai aiguayé ; j'avais aiguayé ; j'eus aiguayé ; j'aurai aiguayé ; j'aurais aiguayé ;
que j'aiguaie ou que j'aiguaye, que tu aiguaies ou que tu aiguayes, qu'il aiguaie ou qu'il aiguaye, que nous aiguayions, que vous aiguayiez, qu'ils aiguaient ou aiguayent ;
que j'aiguayasse, qu'il aiguayât, que nous aiguayassions ; que j'aie aiguayé ; que j'eusse aiguayé ;
aiguaye, aiguayons, aiguayez ; aie aiguayé, ayons aiguayé, ayez aiguayé ;
(en) aiguayant.

Le verbe aiguayer est dérivé d'aigue, avec le suffixe -ayer.

aigue

une **aigue** : un ancien nom de l'eau.

C'est justement de *aqua* que nous vient notre eau. Mais si la forme eau a fini par s'imposer, la concurrence a été sérieuse. Le latin *unda*, on le sait, a donné « onde » en français, et le passage d'une forme à l'autre, régulier et transparent, s'explique facilement ; celui de *aqua* à « eau » est le cauchemar de l'apprenti philologue. Bien d'autres formes qu'« eau » ont existé. Le Dictionnaire de l'ancienne langue française de Godefroy, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, en donne cinquante et une, parmi lesquelles *aighue, auge, eve, hayve, yeuve, ive, iauve, iawe, eave, aiuwe, iau, ial*. En dehors des textes anciens, c'est le plus souvent dans des toponymes que l'on retrouve quelques-unes de ces formes. Ainsi *aqua*(s) a évolué en aigue(s), que l'on retrouve dans les noms des communes Chaudes-Aigues, fameuse station thermale du Cantal, Aigues-Vives, qui n'a pas cependant la renommée de son antonyme Aigues-Mortes, mais aussi Mortaigue, Fontaigue, ou Entraygues. En savoir plus : Académie française.

aigué

elle est aiguée, il est **aigué** : est trempé(e) d'eau.
un vin aigué

Le mot aigué vient du participe passé de *aiguer* « arroser », attesté en moyen français, dérivé d'aigue, plutôt qu'issu du latin *adaquare* « arroser, abreuver » avec la chute du préfixe.

aigue-marine

une **aigue-marine** :

- une pierre fine, une variété d'émeraude, transparente, couleur d'eau de mer ;
- un verre coloré par l'oxyde de cuivre, employé pour décorer les porcelaines tendres de Sèvres.

une aigue-marine (orientale) : le nom donné improprement à une variété de topaze.

(couleur, nuance, etc. d') **aigue-marine** :

- couleur glauque claire, bleu verdâtre transparent ;
- d'un bleu clair lumineux, comportant de légères nuances de vert.

Bien que les termes aquamarine et aqua soient légitimés en langue courante au Québec, l'Office préconise l'emploi du terme français aigue-marine pour désigner ce concept. En effet, aquamarine est le nom anglais de l'aigue-marine, pierre dont la couleur tire son nom. Quant à aqua, il s'agit de la forme abrégée du terme anglais *aquamarine*. Office québécois de la langue française.

Ce mot est composé d'aigue et de l'adjectif marin à cause de la couleur de cette pierre.

aiguer

aiguer :

- irriguer ;

- pour un navire, faire (l')aiguade, s'approvisionner en eau.

Ce verbe est probablement formé sur aiguade plutôt qu'emprunté au provençal *aigar* « arroser ».

aiguerie

une **aiguerie** :

- un réservoir ;
- un aqueduc.

Le nom (une) aiguerie est dérivé d'aigue, avec le suffixe -erie.

aiguière

une **aiguière** :

- un vase élégant avec anse et bec, destiné à contenir de l'eau pour l'ablution des doigts ou des mains, de l'eau tiède pour la toilette, ou de l'eau fraiche pour boire, et exceptionnellement du vin, du thé ;
- ce qui ressemble à une aiguière par sa forme, sa fonction.

une **aiguiérée** : le contenu d'une aiguière.

Enfin, notons que d'aigue a été tiré le nom propre Aiguières, village d'Ardèche, mais aussi aiguière, qui désigne un grand vase à eau, nom commun qui serait sans doute aujourd'hui oublié s'il n'avait été immortalisé par Molière. Ce dernier en effet, dans Les Femmes savantes, fait demander par Chrysale, qui s'interroge sur les raisons du renvoi de sa servante Martine : « Est-ce qu'elle a laissé, d'un esprit négligent Dérober quelque aiguière, ou quelque plat d'argent ? » En savoir plus : Académie française.

Le nom (une) aiguière est emprunté à l'ancien provençal *aiguiera*, du latin populaire *aquaria*, de *aquarius* « se rapportant à l'eau », dérivé de *aqua* « eau »..

Pour les mots de la famille d'aiguille, "gui" se prononce comme au début de Guyane.

aiguillade

une **aiguillade** : un aiguillon, un bâton pointu ou armé d'une pointe qui sert à aiguillonner les bêtes de trait.

Le nom (une) aiguillade est emprunté au provençal *agulhada* correspondant au moyen français *aguillee*, du latin *aculeata*, de *aculeatus* « pointu ».

aiguillage

A. un **aiguillage** : une marque faite avec une aiguille aux cartes à jouer, dans un but de tricherie.

B. un **aiguillage** :

- un système permettant d'opérer des changements de voie à l'aide d'aiguilles mobiles ;
- un système permettant de diriger, sur divers appareils, le déroulement d'une opération ;
- l'action d'aiguiller sur quelque chose, de diriger, d'orienter les idées, les phénomènes, dans un sens déterminé et différent du sens immédiatement antérieur ;
- l'orientation qui leur est ainsi donnée.

Erreurs d'aiguillage. Bling, blog de linguistique illustré.

Ce nom est dérivé d'aiguiller, avec le suffixe -age.

aiguillat

un **aiguillat** : un squale, un poisson, voir le dictionnaire des sciences animales.

un aiguillat commun : Office québécois de la langue française.

un aiguillat noir : Office québécois de la langue française.

Le nom (un) aiguillat est emprunté au provençal *agulhat*, en relation avec le latin *aculeatus* « qui a des aiguillons ».

aiguille

une **aiguille** :

- un objet se terminant en pointe effilée ;
- en savoir plus : CNRTL ; dictionnaire des sciences animales ;
- [nucléaire / fission - combustible] un crayon utilisé dans le cœur d'un réacteur à neutrons rapides. En anglais : *fuel pin ; pin*. Voir aussi : chambre d'expansion, crayon, fil espaceur, réacteur à neutrons rapides. Journal officiel de la République française du 21/12/2013.

Le nom (une) aiguille vient du bas latin *acūcŭla* « petite aiguille utilisée par les médecins » « aiguille de pin » « ornement de coiffure féminine », réfection du bas latin *acŭcŭla*, diminutif de *ăcŭs* « aiguille ».

aiguillé, aiguillée, aiguiller,

elle est aiguillée, il est **aiguillé** :

- est en forme d'aiguille ;
- est orienté(e).

une **aiguillée** :

- la longueur de fil devant être enfilée dans une aiguille pour les travaux de couture ou de filage ;
- la longueur du travail de couture exécuté à l'aide d'un tel morceau de fil ;
- une piqure d'aiguille dans une étoffe.

A. **aiguiller** :

- piquer comme le feraient des aiguilles ;
- abaisser la cataracte au moyen d'une aiguille spéciale ;
- marquer une carte à jouer à l'aide d'une aiguille.

aiguiller la soie : la nettoyer à l'aide d'aiguilles.

B. **aiguiller** :

- diriger un convoi sur un réseau de chemin de fer, en manœuvrant les systèmes d'aiguilles ou aiguillages ;
- faire suivre un itinéraire déterminé à un engin ;
- orienter, diriger ;
- orienter une conversation dans une autre direction.

Ce verbe est dérivé d'aiguille.

aiguillerie

une **aiguillerie** : une fabrique d'aiguilles.

Ce nom est dérivé d'aiguille, avec le suffixe -erie.

aiguilletage, aiguilleté, aiguilleter, aiguilletier, aiguillette, aiguillettier

un **aiguilletage** :

- l'action d'aiguilleter ;
- l'opération qui consiste à relier deux objets au moyen d'une ligne appelée aiguillette ;
- l'opération qui consiste à fixer, à l'aide d'aiguilles portant des crochets de forme appropriée, des touffes de matière textile dans un soubassement constitué par un tissu grossier ou une nappe de fibres.

elle est aiguilletée, il est **aiguilleté** : est fabriqué(e) selon la technique de l'aiguilletage.TEXTILE Procéder à l'aiguilletage.

une moquette aiguilletée, des feutres aiguilletés.

aiguilleter :

- Procéder à l'aiguilletage ;
- fabriquer des feutres et des non-tissés ;
- ferrer les extrémités des lacets ;
- amarrer ;
- amarrer un canon ;
- relier deux objets par un cordage appelé aiguillette.

j'aiguillète ou j'aiguillette, tu aiguillètes ou tu aiguillettes, il aiguillète ou il aiguillette, nous aiguilletons, vous aiguilletez, ils aiguillètent ou ils aiguillettent ;
j'aiguilletais ; j'aiguilletai ; j'aiguillèterai ou aiguilletterai ; j'aiguillèterais ou aiguilletterais ;
j'ai aiguilleté ; j'avais aiguilleté ; j'eus aiguilleté ; j'aurai aiguilleté ; j'aurais aiguilleté ;
que j'aiguillète ou que j'aiguillette, que tu aiguillètes ou que tu aiguillettes, qu'il aiguillète ou qu'il aiguillette, que nous aiguilletions, que vous aiguilletiez, qu'ils aiguillètent ou qu'ils aiguillettent ;
que j'aiguilletasse, qu'il aiguiletât, que nous aiguilletassions ; que j'aie aiguilleté ; que j'eusse aiguilleté ;
aiguillète ou aiguillette, aiguilletons, aiguilletez ; aie aiguilleté, ayons aiguilleté, ayez aiguilleté ;
(en) aiguilletant.

un aiguilletière ou aiguillettière, un **aiguilletier** ou **aiguillettier** :

- une ouvrière, un ouvrier qui ferrait les aiguillettes et les lacets ;
- une fabricante, un fabricant de lacets et d'aiguillettes.

A. une **aiguillette** :

- un objet en forme de (petite) aiguille ;
- une petite aiguille, une petite pointe de rocher ;
- une sorte d'escargot de forme effilée ;
- un nom populaire de l'orphie ;
- un morceau de volaille ou de gibier découpé en forme de pointe ;
- une pièce de viande de forme allongée comme l'aiguillette de romsteck ;
- une sorte de verge de fer qui est terminée par une espèce de bouton, et qui sert à tirer du sable certains coquillages :
- en savoir plus : dictionnaire des sciences animales.

B. une **aiguillette** :

- un petit cordage destiné à lier ensemble deux objets, c'est-à-dire à faire un aiguilletage ;
- un cordon, une tresse ou un ruban ferré aux deux extrémités servant anciennement à lacer un vêtement et plus particulièrement le haut-de-chausses au pourpoint, ou utilisé plus récemment comme ornement.

courir l'aiguillette : mener une vie dissolue.

nouer l'aiguillette :

- nouer un cordon ou un lacet en prononçant certaines formules, dans le but de frapper les hommes d'impuissance ;
- empêcher par une formule magique la consommation d'un mariage ;
- pour un cheval sauteur, ruer entièrement du train de derrière, en allongeant les jambes dans toute leur étendue.

Le verbe aiguilleter est dérivé d'aiguillette qui est dérivé d'aiguille, avec le suffixe -ette.

aiguilleur

une aiguilleuse, un **aiguilleur** :

- une ouvrière, un ouvrier employé(e) à la fabrication des aiguilles ;
- une agente, un agent(e) des chemins de fer chargé(e) d'opérer les changements de voie à l'aide des commandes agissant sur les aiguillages ;
- une personne qui truque un jeu de cartes ou triche en utilisant des cartes aiguillées ;
- une voleuse, un voleur qui se sert de crochets de serrurier ou de clefs.

Ce nom est dérivé d'aiguiller, avec le suffixe -eur.

aiguilleux

elle est aiguilleuse, il est **aiguilleux** : est en forme d'aiguille, est pointu(e).

Ce nom est dérivé d'aiguille, avec le suffixe -eux.

aiguillier, aiguillière

une **aiguillière**, un **aiguillier** : celle, celui qui fabrique ou vend des aiguilles.

un **aiguiller** ou **aiguillier** : un étui à aiguilles.

une **aiguillière** :

- un filet pour prendre des aiguilles, des poissons ;
- un filet tendu entre deux eaux.

Ces noms sont dérivés d'aiguille, avec les suffixes -ier, -ière.

aiguillon, aiguillonnant, aiguillonné, aiguillonnées, aiguillonnement, aiguillonner, aiguillonneur, aiguillonneux, aiguillonnier,

un **aiguillon** :

- un bâton pointu ou armé d'une pointe métallique qui sert à piquer les bêtes de trait ou de somme, plus particulièrement les bœufs, pour les faire avancer ;
- un appendice piquant dont sont munis certains insectes, poissons ou autres animaux, en particulier pour leur défense ;
- le caractère piquant et douloureux d'une sensation physique ou morale ;
- une fausse direction du rabot à diamant sur une glace ;
- la pointe qui termine les fumées, les fientes, des bêtes fauves
- voir aussi le dictionnaire des sciences animales

des aiguillons : les piquants qui naissent de l'écorce ou de l'épiderme de certaines plantes, distincts des épines qui sont un prolongement de la partie ligneuse de la plante.

elle est aiguillonnante, il est **aiguillonnant** : est de nature à aiguillonner, à stimuler.

elle est aiguillonnée, il est **aiguillonné** : est muni(e) d'aiguillons ; est surmonté(e) de pointes.

être aiguillonné par : être excité, stimulé par.

des **aiguillonnées** : des fumées ou fientes qui sont terminées par un aiguillon, c'est-à-dire en pointe.

un **aiguillonnement** : l'action d'aiguillonner ; le résultat de cette action.

aiguillonner :

- piquer une bête de trait ou de somme avec un aiguillon, pour la forcer à avancer ;
- stimuler, inciter à quelque chose.

une aiguillonneuse, un **aiguillonneur** : celle, celui qui aiguillonne.

une plante aiguillonneuse, un arbre **aiguillonneux** : qui est muni(e) ou formé(e) d'aiguillons)

un **aiguillonnier** : le nom vulgaire d'une saperde, un coléoptère.

Le nom (un) aiguillon vient du latin vulgaire *acŭleōnem*, accusatif de *aculeo*.

centr(o)- est tiré du grec κ ε΄ ν τ ρ ο ν « aiguillon » ; une centradénie, un centranthe ou centranthus, une centranthère, une centrapole, un centrine, les centriscidés, un centrisque, les centrolépidacées ou centrolépidées, un centrolépis, un centrolophe les centrolophidés, un centronote, un centrophylle ou kentrophylle, un centrophore, les centrophorisés, un centropome, les centropomidés, un centrote ; un holocentre.

Le nom (une) panorpe (= un insecte) est formé du grec π α῀ ν (de π α῀ ς « tout »), et ο΄ ρ π η ξ « aiguillon ».

aiguillot

un **aiguillot** : un des pivots généralement en bronze fixés sur la mèche du gouvernail et tournant dans les fémelots.

Ce nom est dérivé d'aiguille, avec le suffixe -ot.

aiguisage, aiguisé, aiguise-couteau, aiguise-crayon, aiguisement, aiguise-patin, aiguiser, aiguiserie, aiguiseur, aiguisoir

un **aiguisage** : l'action d'aiguiser ou d'affiler des outils ou des armes tranchants.

elle est aiguisée, il est **aiguisé** :

- est pointu(e) ;
- est rendue vive, est rendu vif ;
- est taillé(e) en pointe ;
- dont on a rendu la lame tranchante.

l'**aiguisé** d'une lame ou d'un outil : sa partie tranchante, (bien) aiguisée.

un **aiguise-couteau** : un outil servant à rendre tranchante la lame des couteaux.

un **aiguise-crayon** [Québec] : un taille-crayon. On lit aussi un affile-crayon, un aiguisoir, une, un aiguise.

un **aiguisement** : l'action d'aiguiser un outil tranchant ; l'action de rendre plus aigu.

un **aiguise-patin** : un appareil, un instrument servant à aiguiser les lames des patins. [Québec]

aiguiser :

- rendre aigu, tranchant ;
- rendre plus vif, plus piquant, plus aigu.

aiguiser des patins, des skis : rendre tranchantes les lames de patins, les carres de skis, pour leur donner un meilleur mordant sur la glace, sur la neige.

aiguiser ses couteaux : se préparer au combat.

aiguiser sa plume : se préparer à polémiquer par écrit.

aiguiser la langue : inciter à se répandre en propos vifs.

aiguiser son crayon, ses crayons [Québec] :

- le, les tailler en pointe ;
- se préparer au mieux à une activité, une épreuve difficile.

s'aiguiser :

- devenir aigu, pointu ;
- devenir trop pointu ;
- devenir trop vif ;
- prendre une forme trop agressive ;
- devenir subtil, pénétrant.

elles se sont aiguisées, elles sont aiguisées.
elles se sont aiguisé les arguments, elles ont aiguisé les arguments, elles se les sont aiguisés.

une **aiguiserie** : une usine où l'on aiguise et polit des armes blanches et des instruments et outils tranchants.

une ouvrière aiguiseuse, un cylindre **aiguiseur** : qui aiguise.

une aiguiseuse, un **aiguiseur** : une ouvrière, un ouvrier employé(e) à façonner sur la meule le tranchant de la lame, la surface ou la pointe des instruments métalliques. La rémouleuse et le rémouleur sont des artisans, le plus souvent ambulants, qui se déplacent pour aiguiser les couteaux, les ciseaux et autres objets tranchants sur une meule généralement à pédale.

un aiguiseur de crayons [Québec] : un taille-crayon.

un **aiguisoir** : un outil servant à aiguiser une lame ou tout instrument tranchant.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

Le verbe aiguiser vient probablement du latin populaire *acutiare* formé sur le participe passé de *acuo*, voir : CNRTL.

aiguité, aiguïté, aigument, aigûment

une **aiguité** ou **aiguïté** :

- une acuité ;
- le caractère aigu d'un objet, d'un son, etc.

aigument (anciennement : **aigûment**) : de manière aigüe.

Le nom (une) aiguité ou aiguïté, dérivé d'aigu avec le suffixe -ité, fonctionne comme un doublet d'acuité.

aïkido

l'**aïkido** : un art de combat, permettant de se défendre à mains nues contre un ou plusieurs adversaires armés ou non armés, dans le but d'annihiler leur puissance en retournant - par un jeu subtil de mouvements d'esquive et de déplacements du corps - leur force contre eux-mêmes.

Lexique de l'aïkido : Wiktionnaire.

Ce nom est emprunté au japonais *aikido*, composé de *ai* « harmonie », *ki* « esprit » et *do* « chemin, principe ».

ail

un ail :

- une plante ;
- un genre de plantes ;
- voir le dictionnaire des sciences animales.

des ails. Le pluriel "des aulx" était utilisé pour la plante potagère.

une (sauce) **aillade** : une sorte de vinaigrette à base d'ail.

une aillade ou un pain à l'aillade : une tranche de pain grillée, fortement frottée d'ail et arrosée d'huile d'olive.

un blé **aillé** : dans lequel a poussé de l'ail sauvage.

une **aillée** : un morceau de pain recouvert de fromage ou de beurre, après avoir été frotté d'ail.

ailler :

- piquer d'ail ;
- frotter d'ail.

une **aillie** :

- une sauce à l'ail ;
- un ragout à l'ail.

un **aïoli** ou **ailloli** :

- un coulis d'ail finement trituré dans un mortier de marbre, avec de la fine huile d'olive ;
- une mayonnaise à l'ail.

un **aïet** :

- un ail, un jeune plant d'ail qu'on mange vert ;
- une mayonnaise.

elle est alliacée, il est **alliacé** :

- est propre à l'ail ;
- a rapport à l'ail.

les **alliacées** : les plantes herbacées vivaces, de la famille des liliacées, dont le type est l'ail.

une **alliaire** officinale ou herbe à l'ail

une **allicine** : une substance organo-sulfurée des alliacées.

les **alliums** : un genre de plantes.
un allium

un **allyle** (en chimie)

un **allylène** : un gaz.

elle, il est **allylique** : contient le radical allyle.

voir : dictionnaire des sciences animales

Le nom (un) ail vient du latin *allium*.

Le nom de cette plante provient du latin *allium* sur le latin classique alium. Ce nom semble italique même s'il existe aussi le terme *aglis* en grec classique pour désigner la gousse d'ail et le terme *aluh* en sanskrit pour une plante à bulbe. En grec moderne, c'est *skordo* de *skorodoprason*. Il ne possède pas vraiment de racine indoeuroépenne.
Le mot latin est à l'origine du provençal *alh, aill*, du catalan *all*, de l'espagnol *ajo*, du portugais *alho*, de l'italien *aglio*, le romanche *agl*. Ces différentes forment s'expliquent par la gémination du l qui se palatalise alors et qui

dégage un yod. Le phénomène est occidental, le roumain utilise *usturoi*. La racine du nom de l'ail change selon les langues

Le mot français apparaît d'abord sous la forme *al*, au pluriel *alz* (1165). La mouillure n'était donc pas générale, la géminée s'était simplifiée par assimilation. Toutefois, le terme devient *ail* au XIIIe s. Il convient de noter que l'on n'avait pas affaire à un yod suivi de consonne, mais à la consonne l mouillé comme en italien, espagnol, portugais, catalan...Cette mouillure est encore recommandée par Féraud à la fin du XVIIIe s. et par Littré qui ne confond pas le mot avec l'interjection. Cependant, la prononciation moderne est déjà signalée par Landier en 1834.

Le pluriel d'ail est étrange car il est double : on emploie des ails en botanique et des aulx pour les condiments. La vocalisation du l en w devant s est un phénomène normal du moyen français, elle est identique à celle des autres mots en -ail. Néanmoins, le singulier a été *aul* sur la forme du pluriel sans doute par mauvaise interprétation d'un collectif. Estienne écrit : « Aucuns dient aul, d'autres disent ail. » Nicot, Thierry, Cotgrave font la même remarque à la Renaissance. Le singulier ail s'impose avec Richelet, Furetière et l'Académie française à la fin du XVIIe s.

Le pluriel aulx constitue une autre anomalie. On a un *x* qui constitue une ligature médiévale pour la séquence *ls* ou *us*. Le u a été rétabli afin de former le digramme *au* lu *o*. C'est le cas de presque tous les mots en -aux. Mais on a ajouté encore un l étymologique afin de rattacher ce mot à son singulier. C'est ainsi que cette exception contient trois fois la même notion sous trois lettres différentes ! Quant au pluriel ails, il est entré dans le dictionnaire de l'Académie en 1835.

En savoir plus : site de Dominique Didier.

Le nom (une) aillade est emprunté à l'ancien provençal *alhada*.

Le nom (un) aïoli ou ailloli est emprunté au provençal moderne *aioli* composé du provençal moderne *ai* « ail » et *oli* « huile ».

Le mot alliacé est dérivé du radical du latin *allium*.

Le nom (une) alliaire est formé sur le radical latin *allium*.

Le nom (un) allyle est dérivé du radical du latin *allium*.

L'ail possède une descendance plus étrange : le chandail. Il s'agit à l'origine du tricot porté par les ouvriers des halles parisiennes. Ce tricot particulier était fabriqué à Amiens et il portait le nom de *gamesou* à partir du début de Gamard et de *sweater* (vêtement pour la sueur) en phonétique approximative. Ces ouvriers étaient les marchands d'ail, leur tricot a été nommé par métonymie sur leur métier. Le *marchand d'ail* est devenu par aphérèse le chandail en 1894. Et c'est pourquoi le pluriel de chandail, mot tardif, ne peut être *chandaulx*. Le chandail sort de son milieu d'origine pour devenir chic avec Coco Chanel qui contribue à le répandre dans les années vingt. En savoir plus : site de Dominique Didier.

-ail

-ail est un suffixe formateur de substantifs masculins.

A. Le dérivé désigne un outil, et plus généralement, un objet servant à un usage déterminé.

B. Le dérivé désigne un collectif.

Dans certains dérivés, le suffixe -ail s'est substitué au suffixe -al : frontail pour *frontal* « partie de la têtière du cheval qui passe sur le front », poitrail pour l'ancien français *peitral* « partie du harnais couvrant la poitrine du cheval », portail pour *portal*, vitrail pour *vitral*.

en savoir plus : Compléments (Le Dictho).

ailante, ailanthe

un **ailante** ou **ailanthe** : un genre d'arbres, voir le dictionnaire des sciences animales.

Ce nom est emprunté à l'indonésien (Moluques), soit *ail lanitol*, de même sens , soit *ai* « arbre » et *lanite* ou *lan'to* « ciel » des termes localisés à Amboine, la capitale des Moluques, par l'intermédiaire du latin scientifique *ailanthus (glandulosa)*, dont la graphie -th- est peut-être due à son rapprochement avec le grec α΄ ν θ ο ς « fleur ». En savoir plus : CNRTL.

aile, ailer, aileron, ailetage, ailettage, ailette

une **aile** :

- un membre qui permet à la plupart des oiseaux et des insectes et à quelques mammifères de voler ;

- chacun des éléments latéraux – pouvant affecter ou rappeler la forme d'une aile – qui se déploient symétriquement par rapport à un corps central auquel ils adhèrent ou sont contigus ;
- en savoir plus : CNRTL ; dictionnaire des sciences animales ; Office québécois de la langue française.

elle est ailée, il est **ailé** :

- est pourvu(e) d'ailes ;
- autres sens : CNRTL.

ailer : donner des ailes.

Le terme ***ailerette*** a été remplacé par "ailette de bout d'aile" (ci-dessous).

un **aileron** :

- l'extrémité de l'aile d'un oiseau composée de plumes appelées pennes ;
- une nageoire de certains poissons ;
- un objet affectant ou rappelant la forme et/ou la disposition d'une petite aile ;
- en savoir plus : CNRTL ; Office québécois de la langue française.

un **ailettage** ou **ailetage** : l'ensemble des ailettes garnissant la surface de transmission de chaleur ou de refroidissement de certains appareils.

une **ailette** : un élément dont la forme rappelle celle d'une petite aile ; en savoir plus : CNRTL.

une **ailette de bout d'aile** : [aéronautique] un élément de voilure placé obliquement ou orthogonalement à l'extrémité de l'aile d'un aéronef de manière à accroître la finesse aérodynamique en réduisant l'intensité du sillage tourbillonnaire issu de l'aile. En anglais : *winglet*. Journal officiel de la République française du 19/06/2011.

Le nom (une) aile vient du latin *ala*. Voir aussi : alifère, aliforme, aligère, alinasal, alipède, alitronc.

Le nom (un) aileron est dérivé d'aile, avec le suffixe -eron.

Le nom (une) ailette est dérivé d'aile, avec le suffixe -ette.

Le nom (un) ailier est dérivé d'aile au sens de « gauche et droite de l'attaque d'une équipe » en sport, avec le suffixe -ier.

Le mot alaire (= relative ou relatif aux ailes) est dérivé du latin *ala* « aile d'oiseau » (aile), avec le suffixe -aire (les mots latins *alarius* et *alaris* s'emploient exclusivement à propos des ailes d'une armée).

Le nom (une) alette est dérivé du latin *ala* « aile » en raison de la forme des objets désignés par ce terme, avec le suffixe -ette.

ptér(o)- est emprunté au grec π τ ε ρ ο-, de π τ ε ρ ο΄ ν « plume d'aile, aile, chose en forme d'aile » ou, plus rarement « rangée de colonnades ».

ptérid(o)- est tiré du grec π τ ε΄ ρ ι ς « sorte de fougère » par l'intermédiaire du latin *pteris, pteridis*, de même sens, lui-même dérivé de π τ ε ρ ο΄ ν « plume, aile ».

ptéryg(o)- est emprunté au grec π τ ε ρ υ΄ γ ι ο ν, de π τ ε΄ ρ υ ξ « aile ».

ailhaut

un **aïaut** ou **ailhaut,...** : un narcisse des prés, voir le dictionnaire des sciences animales.

Ce mot du Centre est à comparer avec *aillau, aillou* « muscari à toupet, ail sauvage », dérivé d'ail à cause de la forme du bulbe.

ailier

une ailière, un **ailier** :

- dans une équipe sportive, une joueuse ou un joueur qui se trouve placé(e) à l'extrémité droite ou gauche de la ligne des avants, c'est-à-dire à l'une des ailes ;
- la ou le pilote d'un ailier, un avion de chasse qui, dans une patrouille, se situe latéralement et en retrait par rapport à celui du chef de patrouille.

Ce nom est dérivé d'aile au sens de « gauche et droite de l'attaque d'une équipe » en sport, avec le suffixe -ier.

aillade

une (sauce) **aillade** : une sorte de vinaigrette à base d'ail.

une aillade ou un pain à l'aillade : une tranche de pain grillée, fortement frottée d'ail et arrosée d'huile d'olive.

Le nom (une) aillade est emprunté à l'ancien provençal *alhada*.

-aille

1. -**aille** est un suffixe formateur de substantifs féminins ayant une valeur collective (avec ou sans nuance péjorative).

2. Le dérivé désigne une action (en particulier un rite, une fête familiale), l'instrument nécessaire à l'action ou le résultat de cette action (généralement de nature technologique). La base est le plus souvent verbale.

Le suffixe aille vient de la terminaison latine -*ālĭa*, forme neutre pluriel de -*ālis*, ou du suffixe italien -*aglia*. En latin, *ālĭa* a déjà un sens collectif, cet emploi s'est continué en latin médiéval.

Le suffixe -aille très productif autrefois a de nos jours un rôle beaucoup plus modeste. C'est à partir du 13ème siècle que le suffixe -aille, seulement collectif à l'origine, a acquis une valeur dépréciative. Les créations nouvelles sont rares et ont, pour la plupart, une valeur péjorative.

en savoir plus : Compléments (Le Dictho).

aillé, ailler

un blé **aillé** : dans lequel a poussé de l'ail sauvage.

une **aillée** : un morceau de pain recouvert de fromage ou de beurre, après avoir été frotté d'ail.

ailler :

- piquer d'ail ;
- frotter d'ail.

Ces mots sont dérivés d'ail.

-ailler

-ailler est un suffixe formateur de verbes fréquentatifs et généralement péjoratifs, à partir de verbes (plus rarement de noms).

Certains verbes en -ailler sont formés à partir de dérivés en -aille.

Le suffixe -ailler est issu du latin -*aculare* ou créé secondairement sur le suffixe nominal -aille. Le grand nombre des dérivés en -aille et de leurs correspondants verbaux (bataille/batailler ; cisaille/cisailler) a permis la création de dérivés en -ailler à partir d'un verbe (crier/criailler) ou à partir d'un substantif (fouet/fouailler). -ailler sert encore à former des dérivés exprimant la répétition rapide d'une action, toujours avec une nuance péjorative.

en savoir plus : Compléments (Le Dictho).

ailleurs

ailleurs :

- dans un endroit quelconque et indéfini à l'exclusion du lieu où se trouve le locuteur, du lieu envisagé par lui ou du lieu suggéré par le contexte ;
- dans un autre texte, dans un autre passage.

être ailleurs :

- être dans une autre endroit ;
- être perdu dans ses pensées, ne prêter aucune attention à ce qui se passe, à ce qui environne.

venir d'ailleurs :

- venir d'un autre endroit ;
- provenir d'une autre source, d'une autre personne, etc.

par ailleurs :

- par une autre voie, par un autre moyen d'information ;
- pour le reste.

d'ailleurs :

- d'autre part, d'un autre côté ,
- en outre, de plus.

un **ailleurs** : un lieu différent de celui où se trouve le locuteur, du lieu envisagé par lui ou du lieu suggéré par le contexte.

D'ailleurs, au sens propre, signifie « d'un autre endroit, d'autres endroits » : Il en est venu de toute la région, et même d'ailleurs. Au figuré, cette locution a le sens de « du reste, au reste » et s'emploie alors le plus souvent avec une valeur concessive. *Par ailleurs* signifie d'abord « par un autre chemin » : *Je suis allé à sa rencontre et ne l'ai pas vu ; il a dû passer par ailleurs*. Il s'emploie au figuré avec le sens de « d'un autre côté, par un autre moyen ». En savoir plus : Académie française.

Le mot ailleurs est probablement issu du latin populaire *aliore*, abréviation de l'expression *in aliore loco* ,construite sur le modèle des expressions *in inferiore loco, in interiore loco, in exteriore loco*, etc. avec un *s* adverbial.

aillie, ailloli

une **aillie** :

- une sauce à l'ail ;
- un ragout à l'ail.

un **aïoli** ou **ailloli** :

- un coulis d'ail finement trituré dans un mortier de marbre, avec de la fine huile d'olive ;
- une mayonnaise à l'ail.

Le nom (une) aillie est dérivé d'ail, avec le suffixe -ie, l'ancienne forme picarde du suffixe -iée.

Le nom (un) aïoli ou ailloli est emprunté au provençal moderne *aioli* composé du provençal moderne *ai* « ail » et *oli* « huile ».

aillout

un **aillout d'eau** ou **nénufar jaune, jaunet d'eau** : une plante.

ailuridé

les **ailuridés** : une ancienne famille de carnivores caniformes.

aimable, aimablement, aimablerie

elle, il est **aimable** :

- mérite d'être aimé(e) ;
- a de quoi plaire et attirer ;
- se distingue en raison de sa volonté ou de son art de faire plaisir ;
- se distingue en raison de sa facilité d'accueil ou de sa complaisance ;
- n'a que des qualités d'agrément ;
- ne réussit pas à faire illusion malgré ses apparences d'agrément.

l'**aimable** : ce qui est aimable.

une, un **aimable** : une personne aimable.

aimablement : d'une manière aimable, avec amabilité.

une **aimablerie** : une amabilité, une chose aimable.

Le mot aimable vient du latin *amabilis*.

voir aussi : amiable.

aimance

une **aimance** : le mode d'aimer propre à l'enfant qui cherche à capter, à asservir l'objet aimé.

Ce nom est dérivé d'aimer, avec le suffixe -ance.

aimant, aimantaire, aimantation, aimanté, aimanter, aimantin

1. elle est aimante, il est **aimant** :

- aime ;
- est spontanément disposé(e) à aimer, à s'attacher avec tendresse et générosité.

(en) aimant (aimer)

Le verbe aimer vient du latin *amare*.

2. un **aimant** :

- un oxyde de fer naturel ou une magnétite ayant la propriété d'attirer le fer et quelques autres métaux en leur communiquant cette propriété ;
- ce qui attire, un moyen d'attirer, une force d'attraction ;
- en savoir plus : CNRTL.

un aimant (artificiel) : une pièce de fer, etc., généralement en forme de barreau ou de fer à cheval, ayant acquis artificiellement la propriété d'attirer le fer et autres métaux, de former un champ magnétique.

un **électroaimant** : un dispositif produisant un champ magnétique.

une mine **aimantaire** : d'où l'on extrait de l'aimant naturel ou des pierres d'aimant.

la force aimantaire, la puissance aimantaire : la force magnétique du globe.

une **aimantation** :

- l'action d'aimanter, le résultat de cette action ;
- une opération par laquelle on donne à un corps les propriétés de l'aimant ;
- un état résultant de la transformation subie par un corps placé dans un champ magnétique ;
- une force d'attraction, une attirance physique ou spirituelle.

une **désaimantation** : la suppression d'une aimantation, d'un champ magnétique.

elle est aimantée, il est **aimanté** :

- a reçu une aimantation, possède les propriétés de l'aimant ;
- possède ou subit une force attractive irrésistible.

aimanter :

- communiquer à un corps métallique les propriétés de l'aimant ;
- communiquer à quelqu'un une force d'attraction irrésistible, le galvaniser.

s'aimanter :

- prendre les propriétés de l'aimant ;
- être attiré par une force comparable à une force magnétique.

désaimanter : supprimer une aimantation, un champ magnétique.

elle est aimantine, il est **aimantin** :

- est propre à l'aimant ou a les propriétés de l'aimant ;
- aimante, a la propriété d'attirer, de galvaniser.

un **aimantin** : un objet décoratif aimanté. En anglais : *magnet*. Journal officiel de la République française du 14/08/1998.

Le nom (un) aimant est dérivé du latin populaire *adimas, adimantis*, forme dissimilée du latin classique *adamas, adamantis*, « fer très dur » « pierre précieuse » (à comparer avec diamant).

Le nom (un) diamant vient du bas latin *diamas, diamantis*, probablement issu par métathèse de *adimas, adimantis* (aimant) sous l'influence des mots grecs commençant par dia-(à comparer avec le grec δ ι α φ α ν ή ς, diaphane).

Le mot magnétique est emprunté au bas latin *magneticus* « d'aimant ». D'où les mots commençant par magnét(o)-, elle, il est aéromagnétométrique, une démagnétisation, démagnétiser, un diamagnétisme, elle, il est diamagnétique, un ferromagnétisme, elle, il est ferromagnétique

On relève également la forme magn(o) : un magnet, une magnette, une magnéferrite, une magnoferrite.

Le nom (une) magnésie est emprunté au latin médiéval *magnesia* « pierre brillante comme de l'argent », dérivé du latin *magnes (lapis)* « pierre d'aimant », en grec M α ́ γ ν η ς λ ι ́ θ ο ς «aimant, pierre brillante», proprement pierre de Magnésie. D'où il est magnésien, un (composé) magnésien ou organomagnésien, il est magnésifère, une magnésiothermie, elle, il est magnésique, une magnésite,un magnésium.

aimé, aimer, aimeur, aimoir

elle est aimée, il est **aimé** :

- est apprécié(e) ;
- pour qui ou pour quoi on éprouve une forte attirance ou de l'amour.

des fleurs bien-aimées, un roi bien-aimé, une bien-aimée, un bien-aimé

elle est mal-aimée, il est **mal-aimé** :

- n'est pas aimé(e), apprécié(e) ;
- souffre d'être rejeté(e) par les autres.

une mal-aimée, un **mal-aimé**

aimer : éprouver, par affinité naturelle ou élective, une forte attirance pour quelqu'un ou quelque chose ; en savoir plus : CNRTL.

aimer mieux ou aimer autant : préférer.

ne pas aimer : détester.

s'aimer :

- ressentir de l'amour ou de l'amitié ;
- vivre une passion de nature affective ou physique ;
- avoir de l'amour de soi, de l'amour-propre.

Depuis plusieurs années, on rencontre fréquemment le verbe être employé avec le sens d'« aimer, être friand de, être amateur de », et ce, particulièrement dans des systèmes d'opposition. Il semble que ce soit d'abord au sujet de la nourriture que l'on a rencontré ces formes : *Il n'est pas très vin rouge, il est plutôt vin blanc* ; *je ne suis pas dessert, je suis plutôt fromage*. Ce tour, ignoré par nos amis allemands, italiens ou espagnols, s'est généralisé par la suite : Elle n'est pas très plage. En savoir plus : Académie française

une aimeuse, un **aimeur** : une personne) qui aime.

mésaimer : mal aimer.

s'entr'aimer : s'aimer l'un l'autre.

un **aimoir** : un endroit propice à l'amour, un lieu de rencontre ou de séjour des amants.

Le verbe aimer vient du latin *amare*. En savoir plus : CNRTL.

Le nom (une) amante, (un) amant vient du participe présent de *amer*, ancienne forme d'aimer.

Le nom (un) amour est emprunté au latin *amor*. D'où s'amouracher, une amourette, des amourettes, amoureusement, un amoureux, il est amoureux, un amour-propre, un désamour.

Le verbe estimer est une réfection savante, d'après le latin classique *aestimare* « évaluer, apprécier » du verbe *esmer*, confondu partiellement puis totalement avec aimer. D'où un estimateur, il est estimatif, une estimation, il est estimatoire, une estime : un sentiment favorable, une opinion avantageuse.

phil(o)- est emprunté au grec φ ι λ(ο) -, de φ ι λ ε ́ ω « j'aime » et de φ ι ́ λ ο ς « ami » : une plante entomophile, un géophile, il est germanophile, un germanophile, une germanophilie, une gérontophilie, il est gérontophile, un gérontophile, il est gynophile, une gypsophile, un (organisme) halophile, un haltérophile, une haltérophilie, il est hébéphile, une hébéphilie, un organisme héliophile, une hémophilie, il est hémophile, un hémophile, il est hémophilique, il est homophile, un homophile, une homophilie, il est hydrophile, un hydrophile, il est hygrophile, un ichtyophile, un iconophile, il est iconophile, une substance lipophile, une lipophilie, il est logophile, il est lyophile, un lyophilisat, une lyophilisation, lyophiliser, un magnétophile, une marcophilie, un modiphile, il est muscophile, il est musicophile, un musicophile, un mycétophile, un mycophile, il est myrmécophile, un myrmécophile, une myrmécophilie, il est nécrophile, un nécrophile, une nécrophilie, il est neurophile, il est neutrophile, les (granulocytes, leucocytes, polynucléaires) neutrophiles, une plante neutrophile,

une neutrophilie, il est nitrophile, un nucléophile, il est nucléophile, un œnophile, il est œnophile, il est ombrophile, il est orchidophile, une orchidophilie, un animal, un insecte oréophile, un ornithophile, une plante ornithophile, une ornithophilie, une caisse ostréophile, un animal aquatique oxyphile, une plante oxyphile, une oxyphile, un typhlophile, une typhlophilie, etc.

ain

appâter son **ain** ou **haim** : appâter son hameçon.

Ce nom est attesté en français de France du 12ème siècle jusqu'au milieu du 19ème siècle, voir les variantes dans le Dictionnaire historique du français québécois.

Ain

l'**Ain** : une rivière et un département de France.

-ain, -aine

1. **ain-, aine,** est un suffixe formateur d'adjectifs (généralement substantivables) à partir de toponymes ou de substantifs et qui indique l'origine. Ce suffixe remonte au latin *-anum*.

2. -**ain** et -**aine** sont des suffixes collectifs formateurs de substantifs à partir de numéraux.

3. -**ain, aine** sont des finales de substantifs (généralement de l'inanimé), sans unité réelle de signification et d'origines diverses.

-ain, aine, finale d'adjectifs : certain, hautain, lointain, prochain, soudain.

Les terminaisons -ain et -aine ont des origines très variées.

en savoir plus : Compléments (Le Dictho).

aine, ainet, ainette

1.A. une **aine** : la région anatomique à la jonction de l'abdomen et de la cuisse, la limite entre les deux étant marquée en surface par le pli inguinal et en profondeur par l'arcade crurale.

le pli de l'aine ou pli inguinal : le pli de flexion de la cuisse sur le bas du ventre.

elle est inguinale, il est **inguinal** : est relatif à l'aine, la partie du corps humain situé entre le bas-ventre et le haut de la cuisse), elles sont inguinales, ils sont inguinaux

un nerf **ilio-inguinal**

Phtirius inguinalis : la variété de pou vivant dans les poils du pubis et du périnée et parfois les sourcils, responsable de la phtiriase.

une lacune musculaire **rétroinguinale**, une lacune vasculaire rétroinguinale

B. une **aine**, une demi-aine : un morceau de peau de mouton qui sert à joindre une éclisse et une têtière dans un soufflet d'orgue.

C. une **aine** : un morceau de peau qui joint l'éclisse à la têtière dans les soufflets de forge.

Le nom (une) aine (1) vient du latin vulgaire *inguinem*, substitué au latin classique *inguen (inguinis)* « pli entre la cuisse et le bas du ventre ».

2.A. une **aine** de raisin : dans les environs de Laon, le nom donné à la rafle de raisin.

un **aine** : un marc de raisin.

B. une **aine** ou un **ainet**, une **ainette**, une **alinette** : une petite baguette sur laquelle on enfile un poisson (hareng par exemple) pour le fumer.

Le nom aine (2) vient du latin *acinus* « grain de raisin », *acina* au féminin, qui désigne en outre plusieurs autres baies dont celle de la grenade. En savoir plus : CNRTL.

ainé, aîné, ainesse, aînesse

Depuis les rectifications orthographiques de 1990, il est recommandé d'écrire les mots **aîné** et **aînesse** sans accent circonflexe.

la fille ainée : celle qui est née la première ; la plus âgée par rapport aux autres enfants de la même famille.
le fils **ainé** : celui qui est né le premier ; le plus âgé par rapport aux autres enfants de la même famille.

une sœur ainée, un frère ainé : qui est plus âgé(e) que son frère ou sa sœur.

l'ainée :

- celle qui est née la première par rapport aux autres enfants de la même famille ;
- la fille ou la sœur la plus âgée ;
- celle qui est plus âgée par rapport à un frère ou une sœur de la même famille.

l'**ainé** :

- celui qui est né le premier par rapport aux autres enfants de la même famille ;
- le fils ou le frère le plus âgé ;
- celui qui est plus âgé par rapport à un frère ou une sœur de la même famille.

une ainée, un **ainé** :

- une personne plus âgée qu'une autre ;
- une personne qui a devancé une autre personne, d'autres personnes, dans la connaissance de certaines sciences, dans un certain domaine, dans la vie.

les ainés : ceux qui précèdent dans le temps, qui jouent un rôle essentiel dans l'évolution d'un mouvement intellectuel, spirituel, etc.

autres sens : CNRTL.

une **ainesse** :

- la qualité de l'enfant ainé, l'antériorité d'âge du premier-né, ou d'un autre enfant par rapport aux autres enfants de la même famille ;
- une primauté en âge, en expérience.

le droit d'ainesse :

- les anciennes prérogatives de l'ainé, le premier-né mâle, en matière de succession parentale ;
- un droit de prépondérance, de suprématie.

Le mot ainé, aîné, est composé de l'ancien français *ainz* « avant » (issu du latin vulgaire *antius*, comparatif de *ante*) et de né (naitre).

Le nom (une) ainesse, aînesse, est dérivé de *ainsné*, aîné, ainé, avec le suffixe *-ece*, esse.

aïno, aïnou, aïnu

les **Aïnos** ou **Aïnous, Aïnus** : une population indigène du Japon

elle, il est **aïno** : appartient aux Aïnos ; est relative, relatif aux Aïnos.

l'**aïno** ou **aïnou, aïnu** : un idiome.

Ce mot est emprunté à *ainu* qui signifie « homme » dans les parlers aïnous.

ains

ains : mais.

ains au contraire : mais au contraire.

Le mot de l'ancien français *ains* vient du latin *antius*, comparatif de *ante* « avant ».

ainsi

ainsi : de cette manière, de cette façon-là.

ainsi de suite, pour ainsi dire

ainsi :

- par exemple ; dans ce cas particulier ;
- par conséquent, de ce fait, aussi.

Si les tours *ainsi donc* et *ainsi par exemple* ont pu être considérés par certains observateurs de la langue comme pléonastiques, il semble que cette condamnation ne soit plus aussi ferme, du moins pour Grevisse notamment, qui défend ces constructions alléguant qu'*ainsi* possède un sens distinct de *donc* ou de *par exemple* (on pourrait généralement le remplacer par *de cette façon*) et citant à l'appui plusieurs grands auteurs. Pour Grevisse, il n'y aurait pas lieu d'y voir un pléonasme. En outre, d'autres observateurs précisent qu'*ainsi donc* représente une forme d'insistance, ce qui rend le tour pertinent.
Toutefois, si l'on peut désormais conclure à une acceptation d'*ainsi donc*, ils sont encore nombreux à voir dans *ainsi par exemple* un pléonasme inutile et à recommander de ne recourir qu'à l'un ou l'autre des deux éléments (*ainsi* ou *par exemple*), malgré l'avis de Grevisse et le fait que cette locution soit répandue dans toute la francophonie, comme l'atteste un relevé du nombre d'occurrences dans la presse où elle est usitée dans un registre tout à fait neutre.
On peut penser que le temps et l'usage viendront à bout de ces résistances. D'ailleurs, le fait de pouvoir retrouver les éléments de la construction ainsi par exemple séparés par quelques mots, n'invite-t-il pas à y voir deux éléments au sémantisme distinct plutôt qu'un pléonasme ?
En savoir plus : Office québécois de la langue française

ainsi que :

- de la même manière que ;
- comme ;
- et en plus.

Le second élément du mot ainsi est issu du latin sic « ainsi », l'origine du premier élément est controversée. En savoir plus : CNRTL.

aïoli

un **aïoli** ou **ailloli** :

- un coulis d'ail finement trituré dans un mortier de marbre, avec de la fine huile d'olive ;
- une mayonnaise à l'ail.

Le nom (un) aïoli ou ailloli est emprunté au provençal moderne *aioli* composé du provençal moderne *ai* « ail » et *oli* « huile ».

Aiptasia, aiptasidé

Aiptasia : un genre d'anémones de la famille des aiptasidés.

air, airage

A. l'air
B. un air, une apparence
C. un air de musique

A. un **air**, l'air :

- le fluide gazeux, invisible, inodore, pesant, compressible et élastique, qui entoure le globe terrestre et dont la masse forme l'atmosphère ;
- l'air en tant qu'il circule et se meut autour des hommes et des choses ;
- l'air en tant qu'espace au-dessus du niveau du sol ;
- un climat affectif, moral.

L'histoire loufoque de « air climatisé » et « air conditionné ». États de langue.

un **monte-en-l'air** : un cambrioleur.

un **airage** :

- un aérage d'une mine ;
- l'angle formé par la voile de chaque aile d'un moulin à vent avec le plan de circulation de ces ailes.

Le nom (un) air vient du latin *aer, aeris*. voir aussi : aér(o)-

Le nom (une) malaria (= des émanations provenant des marécages ; un paludisme, une affection qu'on croyait provoquée par ces émanations) vient du mot italien *malaria* composé de *mala* « mauvais, insalubre » et *aria* « air ». d'où une malariathérapie (= un traitement de certaines maladies nerveuses par l'inoculation de la malaria), malarien (= qui a rapport à la malaria ; est atteint de la malaria), une malariologie (= une étude du paludisme, une paludologie).

B. un **air** :

- l'apparence, le comportement, l'attitude extérieure d'une personne ;
- l'apparence extérieure d'une chose.

Avoir l'air peut signifier *sembler, paraître*. L'adjectif qui suit cette locution verbale a valeur d'attribut et s'accorde avec le sujet. *Elle a l'air spirituelle. Ces pêches ont l'air mûres.*
Mais *air*, précédé de différents verbes, peut aussi être suivi d'un adjectif épithète. On dira *Elle a l'air gracieux* comme *Elle a un air gracieux, elle prend des airs gracieux. Ils ont l'air guerrier, des airs guerriers* comme *Ils arborent un air guerrier, ils se donnent des airs guerriers.*
Air conserve dans cet emploi son sens plein de *façon d'être*, de *paraître*. Académie française. Voir aussi : Parler français.

Ce nom vient d'air (1) par dérivation de sens.

C. un **air** :

- une mélodie composée pour accompagner les paroles d'un chant ;
- cette mélodie et les paroles qu'elle accompagne ;
- une mélodie vocale ou instrumentale, qui forme un tout et peut se détacher d'une œuvre.

Le nom (un) air (de musique) est calqué sur l'italien *aria* « mélodie qui accompagne les paroles d'une composition en vers, qui peut être chantée et sur laquelle on peut danser », dérivé de l'italien *aria* « aspect, expression », emprunté lui-même à l'ancien français *aire* au sens « espèce, sorte », refait sur l'italien *aria* « air », lui-même du latin *aer* « air ».

D. un **air** de feu : une flambée.

prendre un air de feu : se réchauffer à une flambée.

donner d'air, donner de l'air à quelqu'un, donner des airs à quelqu'un : ressembler à quelqu'un.

donner d'air, donner de l'air à quelque chose : ressembler à.

un air de deux airs : un air bizarre, hypocrite, équivoque.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

airain

un **airain** :

- un alliage, un bronze ;
- un objet fait d'airain, une cloche, un canon.

d'airain : qui en a l'aspect ou la dureté.

une loi d'airain : qui, en régime capitaliste, réduit le salaire de l'ouvrier au minimum vital.

un front d'airain : un front sans pudeur, qui ne rougit pas.

Le nom (un) airain est dérivé du bas latin *aeramen* devenu régulièrement *ęrame* puis *arame* par assimilation régressive d'où *arain*, avec la forme étymologisante *aerin, airin*.

airbag

un **airbag** ou **sac gonflable, coussin gonflable, coussin de sécurité** : un dispositif de sécurité constitué par une enveloppe souple qui, en cas de choc, se gonfle instantanément en s'interposant entre l'occupant et les parties agressives de l'habitacle.

Airbnb

Airbnb : une plateforme communautaire payante de location et de réservation de logements entre particuliers.

airbump

[en anglais : **airbump**] une peau souple qui protège certains véhicules des petits accrocs du quotidien.

Airbus, airbus

un **airbus** : un avion de transport de passagers (A220, A320, A330, A350, A380), conçu et réalisé par la firme Airbus Industrie.

Ce nom est emprunté à l'anglais air-bus « omnibus de l'air » attesté en 1910 comme terme de fiction futuriste, puis en 1960 pour désigner un type d'avion qui serait plus économique et employé pour désigner le consortium européen constitué en 1970, Airbus Industrie, assurant la fabrication d'un tel avion.

aire

une **aire** :

- une surface plane et unie sur laquelle on battait le blé ;
- une surface plane de rocher où les grands oiseaux de proie font leur nid ; le nid lui-même ;
- toute surface plane généralement découverte ;
- un espace assigné à une activité ou à un phénomène en expansion ;
- en savoir plus : CNRTL.
- [défense] En anglais : *area*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

aire / superficie / surface : Parler français.

une aire, une aire métropolitaine, une aire urbaine, des aires marines protégées : Géoconfluences

une **aire d'attache** : [sports] un espace de repos situé en plein air, dans lequel les chiens de traîneau sont mis à l'attache et regroupés par attelage. En anglais : *stake out ; stake out area* . Journal officiel de la République française du 19/12/2010.

une **aire de jeu** : [sports] un espace équipé pour la pratique libre d'une ou de plusieurs disciplines sportives, dans un cadre sécurisé. En anglais : *playground* . Journal officiel de la République française du 19/12/2010.

une **aire de lancement** ou un **pas de tir** : [spatiologie / infrastructures - moyens de lancement] En anglais : *launch area ; launching pad*. Voir aussi : basculement initial, ensemble de lancement, halle d'assemblage, plateforme de lancement. Journal officiel de la République française du 22/09/2000

une **aire de restauration** : la partie d'un lieu public tel qu'une gare, un aéroport ou un centre commercial, où sont regroupés des restaurants et des commerces d'alimentation, généralement en libre-service. Le regroupement permet aux restaurateurs de mettre en commun un certain nombre de ressources et de services. En anglais : *food court*. Voir aussi : cafétéria. Journal officiel de la République française du 27/08/2008.

un **déplacement de l'aire de répartition** : un déplacement géographique du milieu de vie d'une espèce animale ou végétale à la suite d'un changement climatique ou de l'envahissement d'autres espèces. Office québécois de la langue française.

Tous les écoliers présentés aux cercles ou aux polygones ont été confrontés aux calculs de leurs aires.
Les jeunes aiglons qui apprennent à voler doivent, eux, pouvoir retrouver l'aire de leurs parents.
Quant aux humains adultes en voyage, ils sont souvent à la recherche d'aires - aires de service, aires de repos, ou aires de jeux pour les enfants.
Lorsque la faim presse, il faut guetter les aires de restauration, où se concentrent épiceries et restaurants, elles-mêmes flanquées d'aires de stationnement où laisser les voitures.
C'est ainsi : le monde moderne ne manque pas d'aires.

L'aire remplace l'espace, qui lui-même avait remplacé la zone, médiocrement famée.
France Terme

voir aussi : une airée, airer, une airure (ci-dessous).

L'aire et l'ère Ces deux homonymes sont en fait trois. En effet, le nom aire n'a pas la même étymologie lorsqu'il désigne l'endroit où l'on bat le blé, puis un espace bien délimité, que lorsqu'il désigne la surface plane d'un rocher élevé où nichent les rapaces. Dans le premier cas, il est issu du latin *area*, de même sens, duquel la Révolution française a aussi emprunté le nom are ; dans le second, il est issu du latin *ager*, « champ, fonds de terre ». À ces deux homonymes, il faut ajouter le nom ère ; ce dernier est issu du latin *aes*, qui pouvait désigner le cuivre ou le bronze (rappelons que ce nom a aussi donné « airain »). Le pluriel de ce nom, *aera*, a désigné en latin tardif une somme de monnaie – proprement « des pièces de cuivre ou de bronze » –, puis un nombre et enfin une époque, et c'est ce sens qu'a le français ère. En savoir plus : Académie française

Le nom (une) aire « planche de jardin, plate-bande » « partie de la salle commune non occupée par le mobilier » « surface dure ou l'on bat le blé » « surface (d'une figure géométrique) », vient du latin *area*. Le nom (une) aire « surface de rocher où l'aigle bâtit son nid » vient probablement du latin *agru* « fonds de terre » par un développement phonétique semi-savant. Dans tous les cas il faut admettre des interférences entre les représentants de *agru* et ceux de *area* comme en témoigne visiblement l'hésitation entre le masculin et le féminin.

-aire

1. -**aire** est un suffixe formateur d'adjectifs à partir de substantifs de l'inanimé et marquant divers rapports (attribution, possession, appartenance, destination, etc.).

L'opposition -aire/-eux est relativement nette. En effet, le suffixe -eux exprime généralement l'idée de plénitude mêlée à celle d'abondance ou d'importance, tandis que le suffixe -aire exprime les rapports les plus divers.

Les suffixes -aire/-ique ou -aire/-al, el expriment généralement les mêmes rapports et s'opposent donc surtout par leurs aires d'emploi. Bien qu'il connaisse aussi quelques aires d'emploi privilégiées, le suffixe -al/-el est celui qui semble le plus fréquent dans le vocabulaire courant.

2. -**aire**, doublet savant de -ier, est un suffixe formateur de substantifs, parfois employés adjectivement.

en savoir plus : Compléments (Le Dictho).

airedale

un **airedale** : une race de chien terrier d'origine anglaise.

Ce nom est emprunté à l'anglais *Airedale* désignant une contrée de la région du Yorkshire et employé dans le syntagme *Airedale terrier* pour désigner un chien d'une race locale d'où, par ellipse de *terrier*, *Airedale*.

airée

une **airée** :

- la quantité de gerbes qu'on met en une fois sur l'aire ;
- le battage d'une airée ;
- la quantité de pâte à pétrir et à découper étendue.

Ce nom est dérivé d'aire, avec le suffixe -ée.

airelier, airelle, airellier

une **airelle** :

- un arbrisseau de la famille des vacciniées qui porte une petite baie d'un noir violacé, légèrement acide et qu'on appelle suivant les régions, abrêtier, bleuet, brimbelle, moret, myrtille, raisin des bois, teint-vin, vaciet ... ;
- son fruit ;
- en savoir plus : dictionnaire des sciences animales.

Dans l'usage courant airelle est le terme du Midi ; myrtille, celui du Nord, élimine peu à peu les mots régionaux (abrêtier, bleuet, brimbelle, moret, myrtille, raisin des bois, teint-vin, vaciet,...).

un **airellier** : une airelle, l'arbrisseau. On lit aussi un airelier.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

Le nom (une) airelle est emprunté à un mot dialectal du Massif Central ou des Alpes, dérivé d'un mot attesté par le provençal moderne *aire*, du latin *ater* « noir ».

Le nom (une) luce ou (un) lucet (= une airelle, une myrtille) est emprunté au breton *lus* « airelle ».

airer

airer : pour un rapace, faire son nid.

Le verbe airer est une contraction du verbe en ancien français *s'aarier*, attesté au même sens depuis 1200, dérivé d'aire, avec le préfixe a-.

airial

un **airial** : surtout dans les Landes, une vaste pelouse ombragée de chênes qui entoure les habitations rurales landaises.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

Ce nom est emprunté à l'une des formes méridionales issues du latin *arealis, areale* « relatif à l'aire », dont l'emploi substantif est à l'origine de l'ancien provençal *airal* désignant le terrain attenant à une maison.

airure

une **airure** :

- une extrémité d'une veine de charbon ou de minerai allant en s'amincissant ;
- toute façon donnée à la terre, son labour, sa mise en culture.

Le nom (une) airure est dérivé d'aire, avec le suffixe -ure.

ais

un **ais** :

- une planche de bois appropriée à divers usages particuliers ;
- en savoir plus : CNRTL.

Le nom (un) ais vient du latin *axis*, une forme du latin classique *assis* « planche », probablement formée par hypercorrection, la prononciation vulgaire tendant à transformer -cs- en -ss- ; ais, un mot trop court, a été évincé par planche et demeure réduit à des emplois techniques.

-ais

-**ais** et -**ois** sont des suffixes formateurs à partir de substantifs, d'adjectifs indiquant l'origine et pouvant être utilisés comme noms d'habitants, et comme noms communs.

en savoir plus : Compléments (Le Dictho).

aisance

une **aisance** : une charge imposée à un fonds au profit du titulaire d'un fonds voisin.

une aisance de puits, des droits d'aisance, une aisance de voirie

les **aisances** :

- les dépendances d'une maison ;
- les dégagements, les escaliers dérobés ;
- des agréments, des commodités, un confort.

un cabinet d'aisances, des fosses d'aisances, un lieu d'aisances : un lieu aménagé pour la satisfaction des besoins naturels.

une **aisance** :

- une situation matérielle considérée par rapport au bien-être qu'elle procure, et représentant un niveau de vie relativement élevé ;
- une manière d'être, faite de facilité et de bon ton.

une **malaisance** :

- un manque d'aisance matérielle ;
- une difficulté à faire quelque chose.

Le nom (une) aisance vient du latin *adjacentia* « environs », du participe présent *d'adjacere*, qui devint également un substantif féminin au 5ème siècle et prit le sens de « bonne disposition ».

aisant

On n'emploie plus aujourd'hui en français l'adjectif verbal ***aisant***, même si le verbe *aisier* s'est rencontré au Moyen Âge et si le participe passé aisé est, lui, toujours en usage et a servi à créer l'adjectif antonyme malaisé. Pour qualifier ce qui produit un malaise, ce qui gêne, on évitera de recourir à l'adjectif malaisant, que l'on entend aujourd'hui assez fréquemment, puisque de nombreux adjectifs ou locutions, bien ancrés dans la langue, peuvent déjà traduire cette idée. En savoir plus : Académie française.

aisceau

1. un **aisceau** ou **aisseau** : un bardeau, un petit ais, une planche très mince utilisé dans la couverture de certaines constructions.

un **aisselier** :

- une pièce de charpente servant à fortifier l'assemblage de deux autres pièces et à en empêcher l'écartement ;
- un bras d'une roue qui excède la circonférence de cette roue.

Le nom (un) aisceau ou aisseau (1) est dérivé d'ais, avec le suffixe -eau.

Le nom (un) aisselier est dérivé de l'ancien français *aissele* « planche », un diminutif d'ais.

voir aussi : une aissante (ci-dessous).

2.A. un **aisceau** ou **aisseau, une assette ou ascette, aissette, aiscette, aisselière** : une hachette de tonnelier.

2.B. un **aisceau** ou **aisseau, une assette, aissette** :

- une hachette de tonnelier, un outil servant à tailler les douves ;
- un marteau de couvreur, à tête ronde d'un côté et à tranchant de l'autre.

Le nom (un) aisceau ou aisseau (2) est dérivé, avec le suffixe -eau, de l'ancien français *aisse* « hachette, doloire », du latin *ascia* « hache ».

aise

l'**aise** :

- la commodité ;
- le confort matériel.

prendre ses aises : s'installer confortablement sans se soucier des autres.

aimer ses aises : apprécier les éléments du confort rendant la vie agréable et facile.

une **aise** :

- une liberté et une souplesse totale des mouvements du corps ;
- une liberté et une facilité ;
- une aisance matérielle, un niveau de vie mettant à l'abri de tout souci d'argent ;
- une joie résultant de l'absence de gêne dans ses mouvements ou dans sa manière d'être ;

- une satisfaction profonde résultant d'un bien-être.

être à l'aise :

- avoir son confort ;
- ne pas éprouver de gêne.

se mettre à son aise : faire ce qu'il faut, dans la limite des convenances, pour n'éprouver aucune gêne.

mettre quelqu'un à l'aise : lui faciliter les relations directes avec son interlocuteur.

à votre aise ! à votre initiative ! quand vous voudrez !

être bien aise, être fort aise : être très heureux, très satisfait.

être bien aise de : être heureux de, être satisfait de.

un **malaise** :

- un état ou une sensation pénible ;
- un état de crise ;
- des difficultés financières ;
- un inconfort ;
- un trouble passager de la santé ;
- un trouble dans le fonctionnement d'un organe ;
- un trouble, une gêne, un embarras que l'on éprouve dans une situation anormale, équivoque ou inquiétante ;
- une inquiétude, un mécontentement sourd, une insatisfaction.

une **mésaise** : une situation dans laquelle on est privé d'aise, de bien-être, de confort, physiquement ou moralement.

Le mot aise vient du latin *adjacens*, proprement « se trouvant à proximité », du participe présent de *adjacere* qui fut substantivé sous la forme *adjacentia* (aisance). L'italien *agio* et le portugais *azo* sont empruntés au provençal *aize*, de même origine que le français aise.

aisé, aisement, aisément

elle est aisée, il est **aisé** :

- est commode ;
- où l'on est à l'aise ;
- est accommodante ou accommodant ;
- peut se faire sans peine ;
- a de l'aisance, vit dans l'aisance ;
- a de l'aisance, du naturel.

aisément : sans difficulté.

elle est malaisée, il est **malaisé** :

- n'est pas dans l'aisance matérielle, est peu fortuné(e) ;
- est difficile, peu commode ;
- présente des obstacles, des difficultés ;
- ne se fait qu'avec peine, exige des efforts ;
- manifeste de la gêne, de l'embarras.

malaisément : avec difficulté

un **aisement** : une aisance, une commodité.

Le mot aisé vient de l'ancien français *aisier* « mettre à l'aise, fournir ce qui est nécessaire », attesté depuis 1180 sous la forme *eisier*, dérivé d'aise, et qui a peu à peu remplacé l'ancien français *aaisier* qui avait donné parallèlement à *aisié*, aisé, l'ancien français *aaisié* attesté au sens de « qui a du bien, puissant » et au sens de « satisfait, heureux » à la fin du 12ème siècle.

-aison

-**aison, -ison, -oison** sont des suffixes essentiellement formateurs de substantifs d'action.

-aison a formé de nombreux substantifs d'action en ancien français : *abitoison, acordoison, arestaison, avalaison, caugueson, donoison, forcenaison, formaison, garantison, mostraison, vendangeaison*... Dès le 16ème

siècle, il cesse de former de nouveaux dérivés, et il est de plus en plus remplacé par le suffixe savant -ation : alteraison/altération, dérivaison/dérivation, formaison/formation, inclinaison (encore utilisé au sens concret et en géométrie ou en astronomie)/inclination ... Il a été parfois éliminé par -ance : délivraison/délivrance. Le nombre des dérivés en -aison qui subsistent en français moderne est relativement peu élevé, et le plus souvent ils sont utilisés dans la langue technique (agriculture, grammaire).

en savoir plus : Compléments (Le Dictho).

aissante

une **aissante** : un bout de planche mince utilisé dans la couverture d'un toit.

Le nom d'origine normande (une) aissante (à comparer avec l'ancien lorrain *essendre*, l'ancien bourguignon *aissendre, assandre*) vient du bas latin *scindula*, pour le latin classique *scandula* « bardeau », avec la graphie et la prononciation influencées par ais « planche » pour la syllabe initiale, et charpente pour la syllabe finale.

aissaugue

une, un **aissaugue** ou **assaugue** ou un **essaugue** : un filet de pêche qui a deux ailes ou bras et une poche au milieu où le poisson s'accumule.

aisseau, aisselier

un **aisseau**, un **aisselier** : voir aisceau (ci-dessus).

aisselle

une **aisselle** :

- la face inférieure du raccordement entre le membre supérieur et le thorax ;
- l'angle situé au point d'attache de la feuille avec la partie supérieure de la tige ;
- l'angle aigu formé par la jonction d'un élément de base avec un élément long et mince ;
- une cavité en architecture.

un souffle **apexoaxillaire**, un roulement apexoaxillaire : entendu à la pointe du cœur et irradiant vers l'aisselle.

une angiographie **axillaire** ou artériographie axillaire, une artère axillaire, le *fascia* axillaire, une fosse axillaire, des ganglions lymphatiques axillaires, une ligne axillaire antérieure, moyenne ou postérieure, un nerf axillaire, des nœuds lymphatiques axillaires, une région axillaire, une thoracotomie axillaire, une trichobactériose axillaire, une trichomycose axillaire, une veine axillaire

un défilé **cervicoaxillaire**

une aponévrose **clavi-coraco-axillaire**, le *fascia* **clavi-pectoro-axillaire**

des veines **costo-axillaires** de Braune

des organes **infra-axillaires** : au-dessous de l'aisselle des feuilles.

une aponévrose **pectoro-axillaire**

des organes **supra-axillaires** : au-dessus de l'aisselle des feuilles.

Le nom (une) aisselle vient du latin vulgaire *axĕlla* « aisselle », pour le latin tardif *axilla*, très peu attesté sous cette forme, un diminutif formé sur le radical *aks-*, qui est à l'origine de *āla* (*aks-la*) « point d'articulation de l'aile ou des bras », puis « aile ».

Le mot axillaire est dérivé du radical du bas latin *axilla* d'abord littéralement « petite aile », puis « aisselle », le sens de « aile » étant réservé à *ala* (aile), avec le suffixe -aire.

aisy

un **aisy** : un nom donné au petit lait, résidu du lait cuit pour la fabrication du fromage de Gruyère et qu'on a laissé aigrir.

un cendré d'aisy : un fromage.

en savoir plus : dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) aisy vient d'un terme dialectal du Jura correspondant à l'ancien français *aisil* « vinaigre », lui-même dérivé irrégulièrement du latin *acetum* « vinaigre ».

aitiologie

une **aitiologie** : une autre graphie pour étiologie ?

aitre, aître, aitres, aîtres

Depuis les rectifications orthographiques de 1990, il est recommandé d'écrire aîtres et aître sans accent circonflexe.

1. un **aitre** ou **aître** :

- un passage libre devant un bâtiment et servant de cour, de parvis, de vestibule ou de porche ;
- un terrain libre servant de cimetière près d'une église ;
- une galerie couverte entourant un cimetière.

Le nom (un) aitre vient du latin *atrium* « pièce principale de la maison romaine » qui prit au 4ème siècle le sens « portique, parvis de basilique » en latin chrétien, et avait également en latin médiéval le sens « cimetière ». Voir aussi : atrium.

2. les **aitres** ou **aîtres** :

- la disposition des diverses parties d'une habitation ;
- les diverses parties et notamment les dépendances ou appentis d'une maison)

On a lu aussi : des **êtres.**

ses propres aitres : pour une personne, son intimité.

ses aitres : le for intérieur, le plus profond de soi-même.

Le nom (des) aitres vient du latin *extera*, pluriel neutre du latin classique *exter* « qui est situé à l'extérieur ».

Aix, aixois

elle est aixoise, il est **aixois** : est d'**Aix-en-Provence**, d'**Aix-les-Bains**, etc.
une Aixoise, un Aixois

aizoacée

les **aizoacées** : une famille de plantes.

aizy

un **aizy** : un aisy (ci-dessus).

AJ

ajambée

une **ajambée** : une enjambée.

Ce nom est dérivé de jambe, avec le préfixe a- et le suffixe -ée.

Ajax, ajax

Ajax : un héros de l'Antiquité grecque.

un **ajax** :

- un guerrier intrépide et impétueux ;
- un papillon.

ajé

un **ajé** ou **agé** : une matière grasse siccative extraite d'un coccus vivant.

L'origine de ce nom est obscure.

ajellomycès

les **ajellomycès** ou **histoplasmes** : des champignons ascomycètes onygénales, un genre de levures.

ajeuni

elle est ajeunie, il est **ajeuni** : est jeune, rajeuni(e).

Ce mot vient du participe passé de l'ancien verbe ajeunir dérivé de jeune, avec le préfixe a-.

ajiste

une, un **ajiste** : une, un membre d'une auberge de jeunesse (AJ).

un style **ajiste**, des chansons ajistes

ajointer

ajointer : joindre deux objets bout à bout ou bord à bord.

Ce verbe est dérivé de joint, le participe passé de joindre, avec le préfixe a-.

ajolote

un lézard **ajolote**

ajonc

un **ajonc** : un arbuste, voir le dictionnaire des sciences animales.

L'espèce la plus répandue est l'ajonc d'Europe (*ulex europaeus*), qui atteint une hauteur de 2 m. On en connait deux variétés, l'une à rameaux spinescents, sans feuilles, l'autre au feuillage vert foncé. On trouve aussi l'ajonc nain, abondant en Provence. On l'appelle vulgairement ajonc marin, jomarin, ajonc commun ou landier, jonc épineux, vigneau, genêt épineux, lande épineuse, bruse, sainfoin d'hiver.

Le nom (un) ajonc remonte probablement au dérivé préroman *ajaugone* du radical *ajauga*. En savoir plus : CNRTL.

Le nom régional (une) jaugue (= un ajonc) est issu du gaulois *jouga* « ajonc ».

ajoupa, ajouppa

un **ajoupa** ou **ajouppa** : une hutte élevée sur des pieux et recouverte de branchages, de feuilles ou de jonc.

Le nom (un) ajoupa ou ajouppa est emprunté au tupi *aiupaue*.

ajour, ajourage, ajouré, ajourer

un **ajour** :

- une petite ouverture laissant passer le jour ;
- un jour à l'intérieur d'un motif de broderie ou de dentelle.

un **ajourage** : l'action d'ajourer ; le résultat de cette action.

elle est ajourée; il est **ajouré** : est percé(e) de jours, c'est-à-dire d'ouvertures, dans un but pratique ou par souci esthétique.

ajourer :

- percer d'ouvertures laissant passer la lumière ; constituer les éléments d'un ajour ;
- laisser passer le jour à travers une surface ou un volume évidé.

Ces mots sont composés de la préposition à et de jour.

ajournable, ajourné, ajournement, ajourner

elle, il est **ajournable** : peut être ajourné(e).

elle est ajournée, il est **ajourné** : est reporté(e) à plus tard.

une ajournée, un **ajourné** :

- une candidate, un candidat renvoyé(e) à une session ultérieure ;
- une conscrite, un conscrit refusé(e) provisoirement au conseil de révision.

un **ajournement** :

- une assignation à comparaitre à jour fixe devant un tribunal ;
- un renvoi à plus tard ;
- l'action de reporter à une date ultérieure déterminée ou non, un acte, une décision, un jugement, etc. ; le résultat de cette action ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

un ajournement de la retraite : Office québécois de la langue française.

ajourner quelqu'un à comparoir : l'assigner à comparaitre à un jour fixé et en personne devant un juge, un tribunal.

ajourner une décision ou une réunion : la remettre à une autre date, déterminée ou indéterminée.

ajourner un candidat : le refuser à un examen et le renvoyer à une session ultérieure.

ajourner quelque chose : le remettre à plus tard.

ajourner : Office québécois de la langue française.

En français, le verbe ajourner signifie « remettre à une date ultérieure, différer ». Bien qu'il soit particulièrement utilisé dans le domaine juridique ainsi que dans les assemblées délibérantes, il peut aussi s'employer dans des contextes de la vie courante. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

s'ajourner :

- pour une instance judiciaire, une assemblée, etc. remettre à une date ultérieure la poursuite de son activité ;
- pour une personne, renvoyer à plus tard une décision la concernant.

Le nom (un) ajournement pour les anciens sens « lever du jour » et « assignation en justice à un jour déterminé » est dérivé d'ajourner, avec le suffixe -(e)ment ; pour le sens « renvoi d'une séance à une date ultérieure », il est emprunté à l'anglais *adjournment*.

Selon les sens, le verbe ajourner est dérivé de jour par l'intermédiaire du latin médiéval *adjornare, adjurnare*, ou emprunté à l'anglais *to adjourn* « suspendre, remettre à un jour ultérieur les séances d'une cour », ce verbe anglais étant emprunté à l'ancien français *ajo(u)rner*.

Pour les anciens sens « se lever (en parlant du jour), commencer à briller » « assigner (quelqu'un) en justice à un certain jour » « fixer (quelque chose) à un jour déterminé », le verbe ajourner est dérivé de jour, avec le préfixe a-, au deuxième sens par l'intermédiaire du latin médiéval *adjornare, adjurnare* « *diem dicere alicui,*

citare » ; pour le sens « remettre une séance à un jour ultérieur », le verbe ajourner est emprunté à l'anglais *to adjourn* au sens de « suspendre, remettre à un jour ultérieur les séances d'une cour » attesté depuis 1427, emprunté à l'ancien français *ajo(u)rner*, et qui a développé ce sens de « suspendre, différer » à la faveur des dissensions entre le roi et le Parlement au 15ème siècle.

ajout, ajoutage, ajoutance, ajoute, ajouté, ajoutement, ajouter, ajoutis, ajouture

un **ajout** :

- un supplément ;
- ce qui vient en plus.

un **ajoutage** ou **ajutage, ajoutoir, ajutoir** :

- un tuyau qu'on adapte à un orifice d'écoulement ; un tuyau qui sert à unir deux appareils chimiques ;
- un appendice placé sur le trajet d'un tube de verre.

Les noms ajoutage et ajoutoir, dérivés d'ajouter ont été confondus ensemble avec ajustage et ajustoir, ajutage et ajutoir, dérivés d'ajuster.

une **ajoutance** : une addition d'un élément nouveau à des éléments plus anciens.

une **ajoute** [Belgique] :

- un élément qui est ajouté ;
- une addition, une adjonction à un texte ;
- une rallonge à un objet ;
- une annexe à un édifice.

elle est ajoutée, il est **ajouté** : a été mise ou mis en plus.

un **ajouté** : un mot, une phrase ou une partie de phrase n'existant point dans la copie et que l'auteur ajoute à la correction de son épreuve.

un **ajoutement** : une addition de texte, un ajoutage.

ajouter : mettre en plus, apporter un élément nouveau, complémentaire ou supplémentaire.

s'ajouter : être joint, mis en plus.

elles se sont ajoutées, elles sont ajoutées.
elles se sont ajouté des rendez-vous, elles ont ajouté des rendez-vous, elles se les sont ajoutés.

L'expression *ajouter l'insulte à l'injure* est un calque de la locution figée anglaise *to add insult to injury*. Cependant, le mot *injury* ne signifie pas « injure », mais bien « blessure ». Il en résulte un pléonasme, puisque les mots insulte et injure signifient sensiblement la même chose.
Il n'existe pas en français de locution figée exactement équivalente à l'expression anglaise *to add insult to injury*. La traduction littérale en est *ajouter l'insulte à la blessure*, mais de nombreuses autres solutions plus idiomatiques sont possibles, selon le contexte et le sens recherché : *redoubler d'insultes, aller trop loin, dépasser la mesure, doubler ses torts d'un affront, retourner (ou tourner) le fer dans la plaie, aggraver son cas, pour couronner le tout, et pour comble d'insulte, pour comble*, etc.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

un **ajoutis** ou une **ajouture** : ce qui est ajouté.

un **rajout** ou un **rajoutis**, une **rajouture** : ce qui est ajouté ultérieurement.

rajouter :

- ajouter de nouveau, à plusieurs reprises ;
- ajouter ultérieurement ;
- dire en plus, après un certain temps.

en rajouter : faire, dire plus qu'il ne convient.

La contamination réciproque d'ajouter et ajuster, très proches sémantiquement et phonétiquement est illustrée par les interférences de formes et de sens d'ajoutage et ajoutoir dérivés d'ajouter avec les suffixes -age et -oir, qui ont été confondus ensemble avec ajustage et ajustoir, ajutage et ajutoir, dérivés d'ajuster avec les mêmes suffixes ; ajoutage a conservé plus particulièrement l'idée de « ajouter une chose à une autre ».

Le nom (une) ajoutance, dérivé d'ajouter avec le suffixe -ance, est à rapprocher du moyen français *adjoustance* « action d'ajouter une chose à une autre ».

Le nom (une) ajoute, un déverbal d'ajouter, est à rapprocher du moyen français *adjouste* de même sens.

Le verbe ajouter est dérivé de l'ancien français *joster* « réunir ». Le verbe jouter vient du latin vulgaire *juxtare* « être attenant, toucher à ».

Les noms (un) ajoutement et (une) ajouture sont dérivés d'ajouter; avec les suffixes -ment, et -ure.

ajowan

une, un **ajowan** ou un **thym des Indes** : une plante.

ajus, ajust, ajustabilité, ajustable, ajustage, ajusté, ajustement, ajuster, ajusteur, ajustoir, ajusture

A. un **ajus** ou **ajust, ajuste, ajut** : un nœud servant à réunir momentanément deux bouts de cordage.

faire un ajust :

- ajuster bout à -bout des grelins, des aussières ou d'autres cordages ;
- donner plus de longueur à une amarre.

ajuster (1) ou **ajuter** : joindre par un ajut.

B. l'**ajustabilité** de la poussée : [spatiologie / pilotage - propulsion] la capacité à moduler la poussée d'un moteur-fusée par réglage du débit des ergols. L'ajustabilité de la poussée permet par exemple de maîtriser une accélération ou d'effectuer un réglage fin et rapide de la poussée lors d'un atterrissage. En anglais : *throttability, throttleability*. Voir aussi : atterrissage, moteur-fusée. Journal officiel de la République française du 10 janvier 2023.

elle, il est **ajustable** : peut être ajusté(e).

un **ajustage** :

- l'action d'ajuster ; le résultat de cette action ;
- l'action d'adapter ensemble, par polissage, les différentes pièces d'un ensemble technologique ou autre, en vue de son fonctionnement ;
- le travail de l'ajusteur consistant à tracer et à façonner des pièces mécaniques d'après un plan ;
- un joint ;
- l'opération qui consiste à vérifier le poids des flans de monnaie ;
- un ajutage.

elle est ajustée, il est **ajusté** : est adapté(e) exactement à son emploi, à une norme ou à un étalon.

un vêtement ajusté : qui est serré à la taille et moule bien le corps.

une personne ajustée : dont la toilette est bien arrangée.

des cartes ajustées : des cartes arrangées pour tricher au jeu.

une flèche ajustée : en héraldique, une flèche encochée, une flèche posée sur la corde de l'arc prête à être lancée.

elle est mi-ajustée, il est **mi-ajusté** : est ajusté(e) en partie.

un **ajustement** :

- l'action de rendre une chose propre à sa destination ; le résultat de cette opération ;
- l'action de mettre un objet en accord avec les normes de son emploi ;
- une disposition, un arrangement d'une chose pour faire de ses diverses parties un ensemble agréable parce que conforme aux règles du bon gout ;
- l'action d'adapter exactement une chose à une autre, ou plusieurs choses ensemble ;
- le fait d'être ajusté ;
- une adaptation, une mise en rapport ;
- en savoir plus : CNRTL.

un **ajustement (automatique d'intonation)** : [audiovisuel] le procédé sonore numérique qui permet, lors d'une séance d'enregistrement ou d'un concert, d'aligner la fréquence d'une voix sur une hauteur prédéfinie ; par extension, l'effet ainsi obtenu. L'ajustement automatique d'intonation est utilisé pour corriger la hauteur d'une voix ou pour obtenir un effet artistique. En anglais : *auto-tune ; autotune*. Journal officiel de la République française du 23/05/2020.

un **ajustement de position** : [transports et mobilité / cartographie] une correction de la projection cartographique de la position géolocalisée d'un véhicule terrestre pour qu'elle coïncide avec la représentation de l'infrastructure qu'il emprunte. L'ajustement de position permet d'éviter que l'imprécision des coordonnées géolocalisées ne laisse croire que le véhicule a quitté l'infrastructure. L'ajustement de position est notamment utilisé pour le guidage d'itinéraire de véhicules routiers ou pour le suivi de la progression de bus, de cars ou de trains. En anglais : *map matching*. Voir aussi : raccordement cartographique. Journal officiel de la République française du 14 juillet 2022.

un **ajustement isotopique** : [nucléaire / combustible - fission] pour un élément chimique donné, l'opération consistant à mélanger des lots de compositions isotopiques différentes afin d'obtenir la composition isotopique recherchée. En anglais : *isotopic adjustment*. Journal officiel de la République française du 03/08/2000.

un **rajustage** ou **rajustement** : l'action de rajuster.

un **réajustement** ou **rajustement** :

- l'action d'adapter quelque chose à de nouvelles conditions ;
- une modification d'une valeur, notamment un prix, ou d'une quantité, notamment un salaire, pour l'adapter à de nouvelles conditions, généralement pour compenser un déséquilibre.

ajuster (2) :

- adapter avec exactitude une chose à une autre chose pour la rendre conforme à son emploi, à une norme ou à un étalon ;
- en savoir plus : CNRTL.

s'ajuster :

- s'adapter exactement ;
- être mis en état de fonctionner ;
- se conformer, s'accommoder à ;
- se mettre d'accord ;
- s'arranger avec soin, s'habiller, se parer ;
- se préparer, se mettre en posture ;
- se viser ; se terminer à l'amiable ;
- être mis en accord.

elles se sont ajustées, elles sont ajustées.
elles se sont ajusté les prix, elles ont ajusté les prix, elles se les sont ajustés.

A. **rajuster** :

- redonner de la justesse, de l'exactitude, de la précision à quelque chose ;
- remettre à sa place et/ou en état de bon fonctionnement ;
- rétablir, ramener en usage ;
- rendre acceptable, conforme à la normale ;
- remettre en ordre, en place.

B. **réajuster** ou **rajuster** :

- mettre quelque chose en harmonie, en conformité avec quelque chose ;
- modifier une valeur, notamment un prix, ou une quantité, notamment un salaire, pour l'adapter à des nouvelles conditions, généralement pour compenser un déséquilibre ;
- ajuster de nouveau, (re)mettre quelque chose en état d'être joint à quelque chose.

une ajusteuse, un **ajusteur** : une ouvrière, un ouvrier : CNRTL.

une ajusteuse-monteuse, un **ajusteur-monteur** : Onisep

un **ajustoir** :

- une petite balance où l'on pèse et ajuste les monnaies avant de les frapper ;
- un atelier d'ajustage.

une **ajusture** : une légère concavité qu'on donne au fer à cheval pour l'approprier au pied auquel il est destiné.

Le nom (un) ajustage, dérivé d'ajuster avec le suffixe -age, est à comparer avec le latin médiéval *adjustamentum* « droit et action d'ajuster les mesures, les monnaies ».

Le verbe ajuster est dérivé de juste, avec le préfixe a-.

ajutage, ajutoir

un **ajutage** ou **ajutoir, ajoutage, ajoutoir** :

- un tuyau qu'on adapte à un orifice d'écoulement ;
- un tuyau qui sert à unir deux appareils chimiques ;
- un appendice placé sur le trajet d'un tube de verre.

La contamination réciproque d'ajouter et ajuster, très proches sémantiquement et phonétiquement est illustrée par les interférences de formes et de sens d'ajoutage et ajoutoir dérivés d'ajouter avec les suffixes -age et -oir, qui ont été confondus ensemble avec ajustage et ajustoir, ajutage et ajutoir, dérivés d'ajuster avec les mêmes suffixes ; ajoutage a conservé plus particulièrement l'idée de « ajouter une chose à une autre ».

AK

Akabane

un **virus Akabane** ou **virus Cache Valley** : un virus à ARN du genre *Orthobunyavirus*, de la famille des *Bunyaviridae*, parfois responsable de syndromes méningés en Amérique du Nord.

akan

l'**akan** : une langue africaine du groupe kwa parlée au Ghana et dans l'est de la Côte d'Ivoire.

Le nom (un) akan est d'origine africaine.

akaryote

une cellule **acaryote** ou **akaryote** : qui est dépourvue de noyau.

un **acaryote** ou **akaryote** : une cellule qui est dépourvue de noyau.

Ce mot est formé sur le grec « noix, noyau » avec le préfixe a- privatif.

akassa

un **akassa** : une spécialité d'Afrique constituée par une pâte de farine de maïs fermentée cuite à l'eau.

Ce terme d'origine africaine est relevé dans les parlers français du Bénin, du Burkina Faso, du Niger et du Togo.

akathisie

une **akathisie** ou **acathisie, acathésie** : une incapacité de rester assis, allongé ou immobile.

Le nom (une) akathisie est formé de a-, du radical du grec κ α΄ θ ι σ ι ς « action de s'assoir » et du suffixe -ie.

akène

un **akène** ou **achène**, **achaine** : un fruit monosperme [c'est-à-dire à une seule graine], indéhiscent [c'est-à-dire qui demeure clos], sec [par opposition au fruit dit « charnu »] et dont le péricarpe [c'est-à-dire la paroi] est distinct de la graine.

une plante **akénocarpe** ou un akénocarpe : dont le fruit est un akène.

Le nom (un) akène ou achène, achaine est emprunté au latin scientifique *achena*, composé par le botaniste allemand Nat. Jos. de Necker, à partir des mots grecs α privatif et χ α ί ν ε ι ν « s'ouvrir ».

Le mot akénocarpe, est dérivé d'akène, avec -carpe.

Akhmîm, akhmîmique, Akhmin

l'**akhmîmique** : le dialecte d'**Akhmîm** ou **Akhmin**, une ville de Haute-Égypte.

akinésie, akinétique

une **akinésie** ou **acinésie**, **acinèse** : une réduction parfois considérable de l'initiation et de l'exécution du mouvement, indépendante d'une paralysie et d'une hypertonie.

une crise akinétique, un mutisme **akinétique**

une **dyscinésie** ou **dyskinésie** : un trouble de l'activité motrice d'un viscère ou d'une partie du corps.

elle, il est **dyskinétique** ou **dyscinétique**

Le nom (une) akinésie ou acinésie est emprunté au grec α ᾽ κ ι ν η σ ί ᾳ « immobilité ».

akkadien

elle est akkadienne ou accadienne, il est **akkadien** ou **accadien** : est relative, est relatif à l'État, la ville ou la dynastie d'**Akkad** en Mésopotamie, à cette dynastie.
une Akkadienne ou accadienne, un Akkadien ou Accadien

l'**akkadien** ou **accadien** : une langue ancienne.

Le mot akkadien ou accadien est dérivé du nom propre Akkad (ou Accad), désignant la région septentrionale de la plaine de basse Mésopotamie, avec le suffixe -ien.

akvavit

un **akvavit** ou **aquavit** : une eau-de-vie scandinave.

Ce mot des pays scandinaves (Danemark, Norvège, Suède), transcrit le latin *aqua vitae*, voir : eau de vie.

AL

-al

-**al** et -**el** sont des suffixes formateur d'adjectifs (pouvant parfois être substantivés) à partir de substantifs appartenant à la langue française ou à partir de thèmes latins.

En médecine, ce suffixe, surtout sous la forme -al, est très productif.

Les suffixes -el/-al sont le plus souvent présentés comme des variantes, il arrive cependant que des adjectifs formés avec l'un et l'autre une fois lexicalisés se différencient.

Les formations en -el ont connu un développement récent très important. En effet, ces adjectifs intéressent surtout l'économie politique (préférentiel, prévisionnel, référentiel, sectoriel), la psychologie (démentiel, obsessionnel, réactionnel), les technologies récentes, comme la télévision (télévisuel) ou l'habitat moderne (résidentiel). Le suffixe -al a connu une extension plus régulière.

Lorsqu'il a le choix entre les deux suffixes -el et -al, le locuteur emploie actuellement de préférence celui en -el, dont l'extension est continue dans les sciences et les techniques ; ceci est confirmé par l'absence des dérivés en -al pour les mots en -tion, par opposition avec le développement de la forme -(n)el. À la limite, les sujets parlants tendent à distinguer les dérivés (par exemple idéel et idéal) encore qu'il soit impossible de parler de différenciation systématique.

en savoir plus : Compléments (Le Dictho).

alabandine

une **alabandine** :

- une variété de grenat, un minéral ;
- un sulfure de manganèse naturel.

On a lu aussi une alabandite.

un **almandin** ou **almadin** : une variété de grenat d'un rouge vif et sombre, employé en joaillerie.

Le nom (une) alabandine est dérivé de Alabanda, un ancien évêché de Carie (une province d'Asie mineure) aujourd'hui Arab-Hissar, d'où les Anciens tiraient cette pierre. Les formes Alemandine (1160), Alabandique (1611), alamandine (1611), almadin (1863), almandin(e) (1960) sont des corruptions d'alabandine.

alabarche, alabarchie, alabarque

un **alabarche** ou **alabarque** :

- le titre du magistrat suprême des Juifs d'Alexandrie désigné aussi par les écrivains grecs du nom d'ethnarque et de génarque ;
- un préposé des douanes et percepteur d'impôts dans certains états grecs de l'Orient.

une **alabarchie** : la fonction ou la dignité de l'alabarche.

Le nom (un) alabarche ou alabarque est emprunté au grec α ʼ λ α β α ́ ρ χ η ς « préposé aux écritures, d'où intendant ; par la suite, magistrat suprême chez les Juifs d'Alexandrie ».

alabastre, alabastrin, alabastrine, alabastron, alabastros

une **alabastre** : un albâtre gypseux.

un **alabastre** ou **alabaster, alabastron, alabastros, albâtre** : un vase à parfums, originellement fabriqué en albâtre gypseux.

elle est alabastrine ou albâtréenne, il est **alabastrin** ou **albâtréen** :

- est de la nature de l'albâtre ;
- ressemble à l'albâtre.

une **alabastrine** : un plâtre aluné d'albâtre.

un **albâtre** :

- un minéral ;
- un objet en albâtre ;
- une blancheur très pure.

un albâtre gypseux, ou une alabastre, alabastrite, un albâtre blanc vulgaire, faux albâtre : une variété de sulfate de calcium hydraté.

une albâtrière, un **albâtrier** : celle, celui qui travaille ou négocie l'albâtre.

Les noms alabastrin, alabastrine et alabastrite sont formés sur le radical du latin *alabastrum* (albâtre), avec les suffixes -in, -ine et -ite.

Le nom (un) albâtre vient du latin *alabastrum* « albâtre » et « vase d'albâtre » formé sur *alabaster* « vase d'albâtre », emprunté au grec α ʼ λ α ́ β α σ τ ρ ο ς « albâtre » et « vase d'albâtre ». Le nom (une) alabastre est un réemprunt au latin *alabastrum* ; le nom du vase à parfum est emprunté au latin *alabaster*.

alâchir

alâchir : rendre lâche, mou.

j'alâchis, tu alâchis, il alâchit, nous alâchissons, vous alâchissez, ils alâchissent ;
j'alâchissais ; j'alâchis ; j'alâchirai ; j'alâchirais ;
j'ai alâchi ; j'avais alâchi ; j'eus alâchi ; j'aurai alâchi ; j'aurais alâchi ;
que j'alâchisse, que tu alâchisses, qu'il alâchisse, que nous alâchissions, que vous alâchissiez, qu'ils alâchissent ;

que j'alâchisse, qu'il alâchît, que nous alâchissions ; que j'aie alâchi ; que j'eusse alâchi ;
alâchis, alâchissons, alâchissez ; aie alâchi, ayons alâchi, ayez alâchi ;
(en) alâchissant.

s'alâchir : tomber en faiblesse.

je m'alâchis, tu t'alâchis, il s'alâchit, nous nous alâchissons, vous vous alâchissez, ils s'alâchissent ;
je m'alâchissais ; je m'alâchis ; je m'alâchirai ; je m'alâchirais ;
je me suis alâchi(e) ; je m'étais alâchi(e) ; je me fus alâchi(e) ; je me serai alâchi(e) ; je me serais alâchi(e) ;
que je m'alâchisse, que tu t'alâchisses, qu'il s'alâchisse, que nous nous alâchissions, que vous vous alâchissiez, qu'ils s'alâchissent ;
que je m'alâchisse, qu'il s'alâchît, que nous nous alâchissions ; que je me sois alâchi(e) ; que je me fusse alâchi(e) ;
alâchis-toi, alâchissons-nous, alâchissez-vous ; sois alâchi(e), soyons alâchies, soyons alâchis, soyez alâchi(e)(es)(s) ;
(en) s'alâchissant.

Le vieux verbe alâchir est dérivé de l'ancien français *laschier*, lâcher en français moderne, avec le préfixe a-.

alacréatine, alacréatinine

une **alacréatine** : un composé résultant de l'addition de cyanamide à l'alanine.

une **alacréatinine** : un composé dérivant de l'alacréatine par perte d'une molécule d'eau.

Le nom (une) alacréatine est formé de ala- (alanine) et créatine.

alacrité

une **alacrité** :

- un état de vigueur et de vitalité corporelle, souvent mêlé de bonne humeur et d'entrain ;
- une vivacité d'esprit s'accompagnant d'une certaine facilité à s'exprimer ou à accomplir un travail avec un zèle empressé ;
- une bonne humeur pleine d'entrain ;
- une joie ou une gaieté exubérante.

Le nom (une) alacrité est emprunté au latin *alacritas* « ardeur, entrain ».

alactique

elle, il est **alactique** : qualifie une réaction métabolique du muscle qui fournit de l'anergie sans produire d'acide lactique.

alader

une, un **alader** : un nerprun alaterne, un arbrisseau.

Aladin, aladin

Aladin, héros d'un conte des Mille et une Nuits

une caverne aladine, le genre **aladin** : qui fait penser à Aladin ou à sa lampe merveilleuse.

des œufs aladins : des œufs mollets ou pochés, dressés en turban sur un risotto safrané et nappés de sauce tomate relevée de cayenne.

un jaune aladin : une teinture utilisée pour l'impression de l'indienne.

Pour la couleur, ce mot vient du nom propre d'Aladin peut-être par association de l'impression jaune obtenue par ce procédé avec le jaune qu'évoque la lampe merveilleuse d'Aladin, des contes des Mille et une Nuits.

à la fin de la journée

L'expression « **à la fin de la journée** » s'entend partout au Canada français et il n'échappe à personne qu'elle n'est rien d'autre qu'un calque de l'anglais *At the end of the day*.
On peut la remplacer par : pour faire une histoire courte, si on résume le tout, une conclusion s'impose, en fin de compte, ultimement.
En savoir plus : Au cœur du français.

alain, Alain

1. un **alain** ou **alan, allan** : un chien courant de la race des dogues, qui était utilisé pour la chasse au sanglier et au loup.

Le nom (un) alain est probablement emprunté à l'espagnol *alano*, attesté sous la forme *alán* depuis 1220-1250, d'origine obscure.

2. **Alain** : un prénom.

3. Émile Chartier dit **Alain** : un philosophe français.

4. Les **Alains** n'ont pas laissé de trace lexicale. Les Ossètes descendent des Alains. La racine est la même que celle d'Allemand. En savoir plus : site de Dominique Didier.

alaire

elle, il est **alaire** :

- est relative, est relatif aux ailes d'un oiseau ou d'un insecte ;
- est relative, est relatif aux ailes d'un moulin, d'un avion.

Le mot alaire est dérivé du latin *ala* « aile d'oiseau » (aile), avec le suffixe -aire (les mots latins *alarius* et *alaris* s'emploient exclusivement à propos des ailes d'une armée).

à l'aise

être **à l'aise** : ne pas être gêné, être décontracté.

à l'aise : facilement.

mettre quelqu'un à l'aise : lui faciliter les relations directes avec son interlocuteur.

Le mot aise vient du latin *adjacens*, proprement « se trouvant à proximité », de *adjacere* qui fut substantivé sous la forme *adjacentia* (aisance).

alaise, alaisé

une **alaise** ou **alèse, alèze** :

- une pièce de tissu ou de caoutchouc interposée entre la personne alitée et le matelas de manière à préserver ce dernier des excrétions organiques ;
- une pièce métallique servant de raccord entre le toit et un châssis tabatière ou une souche ;
- un lien végétal servant à fixer une jeune branche dans une position déterminée ;
- une planche de faibles dimensions emboîtée dans une autre pour élargir celle-ci.

elle est alaisée ou alésée, alézée, il est **alaisé** ou **alésé, alézé** :

- est élargi(e) par des alaises ;
- en héraldique, ne touche par les bords d'un écu.

des pièces alésées ou alézées, accourcies : dont les quatre extrémités ne touchent pas les bords de l'écu.

aléser :

- façonner avec précision la cavité d'une pièce mécanique en la calibrant et en la polissant à l'aide d'un alésoir ou d'une aléseuse ;
- en savoir plus : CNRTL.

j'alèse, tu alèses, il alèse, nous alésons, vous alésez, ils alèsent ;
j'ai alésé ; j'alésais ; j'alésai ; j'alèserai ou j'aléserai ; j'alèserais ou j'aléserais ;
que j'alèse, que tu alèses, qu'il alèse, que nous alésions, que vous alésiez, qu'ils alèsent ;
que j'alésasse, qu'il alésât, que nous alésassions ; que j'aie alésé ; que j'eusse alésé ;
alèse, alésons, alésez ; aie alésé, ayons alésé, ayez alésé ;
(en) alésant.

Le nom (une) alaise ou alèse, alèze est formé par agglutination de l'article *la* et de l'ancien français *laise* « largeur » « étendue » qui vient du latin populaire *latia* « largeur », dérivé du latin classique *latus* « large ».

Le verbe aléser vient de l'ancien français *alaisier* « élargir, étendre », issu du latin vulgaire *allatiare* « agrandir », formé sur *latus* « large ».

alalie

une **alalie** : une affection de santé qui provoque des altérations de la voix, des difficultés de compréhension du langage ou des problèmes d'expression. Elle touche également l'expression écrite. Il s'agit le plus souvent d'un trouble psychologique passager.

Alaman, alammanique

elle, il est **alamannique** ou **alémanique** :

- se rapporte à l'**Alémanie** et à ses habitants les **Alamans** ;
- se rapporte aux cantons suisses de langue allemande ;
- se dit du dialecte de langue allemande parlé en Souabe et dans une partie de l'Alsace et de la Suisse.

l'**alémanique** : une langue ou un dialecte.

Le mot alamannique ou alémanique est emprunté au latin *alamannicus* « d'Alemanie » dérivé de *alamannus, alemannus*, lui-même dérivé de l'ancien haut allemand *Alaman* (à comparer avec allemand).

Le mot français *allemand*, ainsi que l'espagnol *alemán*, le vieil anglais *Almain*, proviennent du nom particulier d'un peuple, les *Alemanni* « tous les hommes ». Les Alamans se sont établis dans une région autour du Rhin supérieur, du Jura et de la Forêt-Noire. Ils étaient donc le peuple de langue germanique le plus directement en contact avec les Français.
L'adjectif alémanique d'origine savante se rapporte aux parlers haut-allemands situés dans cette région : alsacien, suisse alémanique ou *Schwytzerdeutsch*, souabe, badois, bavarois. Plus spécifiquement, l'adjectif distingue les Suisses de langue allemande des Suisses de langue française ou Suisse romands.
Certains villages en France sont d'anciennes colonies d'Alamans comme Allemagne, Allemaigne.
En savoir plus : site de Dominique Didier.

alambic, alambicage, alambiqué, alambiquage, alambiquer, alambiqueur

un **alambic** : un appareil qui sert à distiller.

un **alambicage** ou **alambiquage** : l'action d'alambiquer.

des alambicages ou alambiquages : des réalisations alambiquées, compliquées à l'excès.

elle est alambiquée, il est **alambiqué** :

- est trop subtil(e), trop raffiné(e) ;
- est raffiné(e), compliqué(e) à l'excès.

alambiquer :

- distiller à l'alambic ;
- tourmenter à force de réflexions, par excès de recherche ;
- analyser avec un excès de raffinement, de subtilité ;
- écrire de manière trop subtile et raffinée.

s'alambiquer : s'égarer dans quelque chose de trop compliqué, de trop subtil.

s'alambiquer l'esprit : se torturer l'esprit.

une alambiqueuse, un **alambiqueur** :

- celle, celui qui se sert de l'alambic, une, un alchimiste ;

- celle, celui qui alambique, qui subtilise ;
- une personne dont le style est raffiné à l'excès.

Le nom (un) alambic est emprunté à l'arabe *al – anbīq* « chapiteau de la cornue », probablement par l'intermédiaire du latin médiéval des alchimistes. L'arabe *anbīq* est issu lui-même du grec α΄ μ β ι ξ, α΄ μ β ι χ ο ς de même sens.

alan

un **alan** ou **allan, alain** : un chien courant de la race des dogues, qui était utilisé pour la chasse au sanglier et au loup.

Le nom (un) alain est probablement emprunté à l'espagnol *alano*, attesté sous la forme *alán* depuis 1220-1250, d'origine obscure.

Alan

Alan, **Allan** : des prénoms.

alandier

un **alandier** :

- la bouche ou le foyer placé à la base d'un four ;
- le foyer du four circulaire servant à la cuisson des poteries ; ce four lui-même.

un **landier** (1) : un grand chenet que l'on peut trouver aujourd'hui dans les cheminées d'agrément et qui autrefois, dans les grandes cheminées de cuisine, supportait des broches à rôtir et permettait de maintenir à la chaleur du charbon de bois des aliments dans les corbeilles de fer les surmontant.

Le nom (un) alandier est dérivé, avec le préfixe a-, de landier qui est issu, par agglutination de l'article défini, de l'ancien français *andier*, lui-même issu du gaulois *andéros* « jeune taureau » (à comparer avec l'irlandais *ainder* « jeune femme », le gallois *anner* « génisse »), les landiers étant souvent ornés de têtes d'animaux à leurs extrémités.

alangium

un **alangium** de Chine : une plante médicinale.

alangouré, alangourer, alangouri, alangourir

alangourer ou **alangourir** : rendre faible, languissant.

j'alangoure, tu alangoures,...

j'alangouris, tu alangouris, il alangourit, nous alangourissons, vous alangourissez, ils alangourissent ;
j'alangourissais ; j'alangouris ; j'alangourirai ; j'alangourirais ;
j'ai alangouri ; j'avais alangouri ; j'eus alangouri ; j'aurai alangouri ; j'aurais alangouri ;
que j'alangourisse, que tu alangourisses, qu'il alangourisse, que nous alangourissions, que vous alangourissiez, qu'ils alangourissent ;
que j'alangourisse, qu'il alangourît, que nous alangourissions ; que j'aie alangouri ; que j'eusse alangouri ;
alangouris, alangourissons, alangourissez ; aie alangouri, ayons alangouri, ayez alangouri ;
(en) alangourissant.

s'alangourer ou **s'alangourir** : devenir faible, languissant.

je m'alangoure, tu t'alangoures,...

je m'alangouris, tu t'alangouris, il s'alangourit, nous nous alangourissons, vous vous alangourissez, ils s'alangourissent ;
je m'alangourissais ; je m'alangouris ; je m'alangourirai ; je m'alangourirais ;
je me suis alangouri(e) ; je m'étais alangouri(e) ; je me fus alangouri(e) ; je me serai alangouri(e) ; je me serais alangouri(e) ;
que je m'alangourisse, que tu t'alangourisses, qu'il s'alangourisse, que nous nous alangourissions, que vous vous

alangourissiez, qu'ils s'alangourissent ;
que je m'alangourisse, qu'il s'alangourît, que nous nous alangourissions ; que je me sois alangouri(e) ; que je me fusse alangouri(e) ;
alangouris-toi, alangourissons-nous, alangourissez-vous ; sois alangouri(e), soyons alangouries, soyons alangouris, soyez alangouri(e)(es)(s) ;
(en) s'alangourissant.

elle est alangourie ou alangourée, il est **alangouri** ou **alangouré** :

- est languissante ou languissant ;
- est empli(e) d'une langueur amoureuse.

Le verbe alangourir est issu d'alangourer « tomber en état de langueur » dérivé de l'ancien français *langur*, voir : langueur, avec le préfixe a-. Le latin *languor* est attesté aux sens de « affaiblissement physique » et « abattement moral, inactivité ».

alangui, alanguir, alanguissant, alanguissement

elle est alanguie, il est **alangui** :

- est affaibli(e), sans vigueur ;
- est d'une langueur tendre.

alanguir :

- rendre languissant, enlever la vigueur ;
- rendre langoureux, emplir d'une langueur douce et tendre.

j'alanguis, tu alanguis, il alanguit, nous alanguissons, vous alanguissez, ils alanguissent ;
j'alanguissais ; j'alanguis ; j'alanguirai ; j'alanguirais ;
j'ai alangui ; j'avais alangui ; j'eus alangui ; j'aurai alangui ; j'aurais alangui ;
que j'alanguisse, que tu alanguisses, qu'il alanguisse, que nous alanguissions, que vous alanguissiez, qu'ils alanguissent ;
que j'alanguisse, qu'il alanguît, que nous alanguissions ; que j'aie alangui ; que j'eusse alangui ;
alanguis, alanguissons, alanguissez ; aie alangui, ayons alangui, ayez alangui ;
(en) alanguissant.

s'alanguir :

- devenir languissant, perdre sa vigueur ;
- se laisser envahir par une langueur tendre, s'abandonner.

je m'alanguis, tu t'alanguis, il s'alanguit, nous nous alanguissons, vous vous alanguissez, ils s'alanguissent ;
je m'alanguissais ; je m'alanguis ; je m'alanguirai ; je m'alanguirais ;
je me suis alangui(e) ; je m'étais alangui(e) ; je me fus alangui(e) ; je me serai alangui(e) ; je me serais alangui(e) ;
que je m'alanguisse, que tu t'alanguisses, qu'il s'alanguisse, que nous nous alanguissions, que vous vous alanguissiez, qu'ils s'alanguissent ;
que je m'alanguisse, qu'il s'alanguît, que nous nous alanguissions ; que je me sois alangui(e) ; que je me fusse alangui(e) ;
alanguis-toi, alanguissons-nous, alanguissez-vous ; sois alangui(e), soyons alanguies, soyons alanguis, soyez alangui(e)(es)(s) ;
(en) s'alanguissant.

elle est alanguissante, il est **alanguissant** : alanguit, emplit d'une langueur douce et tendre.

un **alanguissement** :

- un état de faiblesse, d'épuisement ;
- un manque de vigueur ;
- un état de langueur,
- un abandon provoqué par la rêverie ou par un sentiment tel que la tendresse, l'amour, le désir.

Le verbe alanguir est dérivé, avec le préfixe a-, de languir qui vient du latin vulgaire *languire* (à comparer avec l'italien *languire*), en latin classique *languere* « être languissant, abattu ; être nonchalant, mou, indolent, languir ». La forme pronominale *se languir* est due à l'influence du provençal *se langui* « s'ennuyer, avoir le mal du pays ».

alanine, alaninémie

une **alanine** : un acide aminé naturel, non indispensable, entrant dans la composition des protéines de la matière vivante.

La **L-α-alanine** est un des vingt acides aminés du code génétique, constituant de la plupart des protéines.

une alanine-aminotransférase

une alanine transaminase

une **bêta-alanine**

une **dihydroxyphénylalanine** ou **dioxyphénylalanine**, DOPA

une **hyperalaninémie**

une **hyper- β-alaninémie**

une **hyperphénylalaninémie**

une **phénylalanine**

une **phénylalanine-hydroxylase**

Le nom (une) alanine est formé sur al- de aldéhyde qui désigne la substance à partir de laquelle le chimiste allemand A. Strecker a obtenu l'alanine (en allemand *Alanin*) en 1849, l'élément -an- étant purement euphonique, avec le suffixe -in, -ine.

alantol

un **alantol** : une cétone terpénique extraite de l'essence d'aunée.

alaouite

les **alaouites** ou **alawites** : la dynastie de Chérifs fondée par Hasan, fils de Ali, qui règne sur le Maroc depuis 1666.

les montagnes **alaouites**

Le mot alaouite ou alawite vient de l'arabe *Alawi* signifiant littéralement « ceux d'Ali », un nom de famille courant désignant notamment les descendants de Hasan ibn, Ali ibn, Abi, Talib parmi lesquels le sultan Mouley Mohammed ben Ali qui fonda la dynastie régnante du Maroc, avec le suffixe -ite.

Alapaha

un (chien) **Alapaha** *blue blood bulldog*

alargue, alarguer

alargue ! au large !

alarguer :

- gagner le large, prendre la haute mer, s'éloigner d'une côte, d'un récif, d'un vaisseau ;
- porter plus largue, c'est-à-dire manœuvrer de telle sorte que le vent devienne plus largue.

Le verbe alarguer est emprunté à l'italien *allargare* « mener (un bateau) vers le large », du latin *largus*, et à l'emploi pronominal « (pour un bateau) s'éloigner de la terre ». En savoir plus : CNRTL.

alaria, alarie

une, un **alaria** :

- un genre d'algues ;
- un mollusque.

une **alarie** intestinale : un ver trématode digène strigéidide, parasite du chien.

Le nom alaria vient du latin scientifique *alaria* formé sur le latin *alarius* dérivé de *ala* « aile » en raison de la forme même de ce gastéropode et de la longueur considérable de la fronde stipitée, membraneuse qui caractérise cette algue.

alarmant, alarme, alarmer, alarmisme, alarmiste

elle est alarmante, il est **alarmant** : alarme ou est de nature à alarmer, à susciter une vive inquiétude.

alarme ! aux armes !

une **alarme** :

- un signal pour appeler aux armes, pour annoncer l'approche de l'ennemi et, par extension, pour avertir de tout danger matériel ou moral, réel ou supposé ;
- un état de trouble, d'agitation, suscité par la crainte d'un ennemi, d'un danger ;
- une vive inquiétude.

(être) en alarme : être dans un état d'inquiétude et sur le qui-vive.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'alarme : Wiktionnaire.

alarmer :

- donner l'alarme, appeler aux armes ;
- avertir d'un danger, mettre en garde, alerter ;
- effaroucher, mettre dans un état de grand trouble, d'inquiétude en raison d'un danger.

s'alarmer : prendre peur devant un danger, s'inquiéter vivement.

L'adverbe **alarmiquement** a été très rarement utilisé.

un **alarmisme** :

- une tendance à répandre la frayeur autour de soi, en étant systématiquement alarmiste ;
- un état d'esprit alarmiste.

une, un **alarmiste** :

- une personne qui, de manière insistante, avertit de l'imminence d'un danger ;
- une personne qui par gout ou par tempérament est portée à répandre l'alarme, notamment en colportant de mauvaises nouvelles.

un **alarmiste** : un chien de garde.

elle, il est **alarmiste** : tend à répandre l'alarme.

alarmant / alarmiste : Parler français

D'*alerte*, le nom *alarme* est assez voisin par le sens et par l'origine. Il nous vient en effet lui aussi de l'italien, et c'est encore à une locution, *all'arme*, « aux armes », que nous devons ce mot. Mais la forme italienne a été à la source d'une légère confusion puisque *all'arme* a été rapproché d'*à l'arme* (« que chacun prenne son arme »), donc d'un nom singulier, alors que l'italien *arme* est un pluriel. Notons qu'aujourd'hui le seul tour en usage en français pour appeler au combat est la forme plurielle « aux armes ». En ce qui concerne la forme *à l'arme*, c'est essentiellement dans la locution « à l'arme blanche » qu'on la rencontre. Mais s'agit-il d'appeler à se lever en masse et à prendre les armes (et non l'arme), c'est bien « aux armes ! » que l'on crie ou que l'on chante ; depuis plus de deux siècles un hymne national en fait foi. En savoir plus : Académie française.

Le nom (une) alarme est emprunté à l'italien *all'arme* « aux armes ». Au 17ème siècle, on écrivait volontiers *allarme*. Au 18ème siècle, le nom alarme était employé indifféremment au masculin ou au féminin.

Le verbe alarmer est dérivé d'alarme.

Alaska, Alaskan

Alaska : un État des États-Unis.

un lapin Alaska

un chien **Alaskan** Husky

un chien Alaskan malamute

voir le dictionnaire des sciences animales.

alassé

elle est alassée, il est **alassé** : est lassé(e).

Ce mot est une francisation, rarement employée, du provençal moderne *alassa, alassat* « fatigué », le participe passé de *alassa* « fatiguer », voir : lasser, à comparer avec l'ancien français *alasser* « fatiguer ».

alastrim, alastrimé

un **alastrim** : une forme de variole atténuée caractérisée par une éruption vésiculeuse de teinte laiteuse, d'où le nom de variole blanche, évoluant rapidement vers la guérison.

une alastrimée, un **alastrimé** : une, un malade.

Le nom (un) alastrim est emprunté au portugais du Brésil *alastrim*, dérivé de *alastrar* « joncher, parsemer, couvrir », variante de *lastrar*, dérivé de *lastro* « lest », d'origine incertaine.

à la suite de

La locution *à la suite de* peut avoir différents sens selon le contexte dans lequel elle est utilisée.
Lorsqu'on parle de choses ou de personnes qui se suivent dans l'espace, *à la suite de* signifie « derrière ».
Lorsqu'on parle d'actions qui se suivent dans le temps, *à la suite de* signifie « après ».
Ce dernier sens de la locution a connu une extension. En effet, dans certains contextes, *à la suite de* ne signifie pas seulement « après », mais aussi « à cause de, en raison de, en conséquence de ». Quelques rares auteurs critiquent l'emploi de cette locution dans ce sens, mais la grande majorité le considèrent comme tout à fait correct. On n'hésitera donc pas à l'utiliser.
En savoir plus : Office québécois de la langue française

a latere

un cardinal, un légat ***a latere*** : un cardinal, un légat de l'entourage du pape, chargé de le représenter personnellement pour une mission importante temporaire.

Cette expression latine signifiant « à côté de », est composée de la préposition *a* « de, à partir de » et de l'ablatif *latere* de *latus, lateris* « côté, flanc » employé en latin médiéval dans l'expression *legatus a latere* (voir : légat).

alaterne

un (nerprun) **alaterne** : un arbrisseau.

Le nom (un) alaterne est emprunté au latin *alaternus* « nerprun ».

à l'attention de

à l'attention de : la formule par laquelle, dans le langage de l'administration, on indique le destinataire d'une lettre, d'une communication, d'un envoi, pour marquer que l'on attire l'attention du destinataire, que l'on soumet cette lettre, etc., à son attention.

à l'intention de (quelqu'un) : pour lui, pour que cela lui soit agréable, profitable, bénéfique.

alaudidé

les **alaudidés** : une famille de passereaux comprenant environ soixante quinze espèces et dont le type représentatif est l'alouette.
un alaudidé

Ce nom est emprunté au latin scientifique *alaudidae*, dérivé du latin *alauda* qui est emprunté au nom gaulois de l'alouette.

alaverd, alavert

un **alaverd** ou **filaria à feuilles étroites** : un arbrisseau.

un **alavert** ou **filaria à larges feuilles** : un arbre.

alawite

les **alaouites** ou **alawites** : la dynastie de Chérifs fondée par Hasan, fils de Ali, qui règne sur le Maroc depuis 1666.

les montagnes **alaouites**

Le mot alaouite ou alawite vient de l'arabe *Alawi* signifiant littéralement « ceux d'Ali », un nom de famille courant désignant notamment les descendants de Hasan ibn, Ali ibn, Abi, Talib parmi lesquels le sultan Mouley Mohammed ben Ali qui fonda la dynastie régnante du Maroc, avec le suffixe -ite.

albacore

A. un **albacore** ou **germon, thon blanc** : un poisson.

B. un **albacore** : un yacht de croisière.

Le nom (un) albacore est emprunté à l'hispano-américain *albacora*, probablement de l'arabe marocain *bakûra*, proprement « jeune bonite », de l'arabe *bākûr* « précoce ». En savoir plus : CNRTL.

albain, Albe

elle est albaine, il est **albain** : est de la ville d'**Albe** [en latin *Alba longa*, dans le voisinage de laquelle fut fondée la Rome primitive.
une Albaine, un Albain

les jeux albains : des jeux célébrés autrefois à Albe, puis à Rome, en l'honneur de Minerve.

le Mont Albain : une montagne du Latium surplombant la ville d'Albe.

les Monts albains : les monts surplombant le site antique d'Albe la Longue.

les Albains :

- un nom donné autrefois aux prêtres de Mars, qui vivaient sur le mont Albain ;
- un nom qui était donné quelquefois aux habitants de l'Albanie.

Le mot albain est dérivé d'Albe, en latin *Alba longa*, le ville dans le voisinage de laquelle fut fondée la Rome primitive, avec le suffixe -ain.

albanais, Albanie, albanophone

elle est albanaise, il est **albanais** : est de l'**Albanie**.
une Albanaise, un Albanais
On a aussi écrit **albanien** et un Albanien.

l'Albanie (nom féminin) ou la République d'Albanie
capitale : Tirana ; nom des habitants : Tiranaise, Tiranais.

l'**albanais** : une langue.

un **albanais** : un chapeau ; un membre d'une secte.

elle, il est **albanophone** : est de langue albanaise.
une, un albanophone

albane

une **albane** : une substance blanche contenue dans la gutta-percha.

Le nom (une) albane est dérivé du latin *albus* « blanc ».

Albanie, albanophone

l'Albanie (nom féminin) ou la République d'Albanie
capitale : Tirana ; nom des habitants : Tiranaise, Tiranais.

l'**albanais** : une langue.

un **albanais** : un chapeau ; un membre d'une secte.

elle, il est **albanophone** : est de langue albanaise.
une, un albanophone

Le nom de l'Albanie vient du grec médiéval *Αλβανια* (*Albania*). *Alb* vient de la racine proto-indo-européenne signifiant « blanc » ou « montagne » (parce que les montagnes ont souvent de la neige au sommet). En albanais le nom du pays est Shqipëria ou Arbëri (poétique et archaïque). En savoir plus : Wikipédia.

albarelle

1. une **albarelle** : un champignon.

Le nom (une) albarelle (1) est emprunté à l'italien *albarello, albarella* dérivé de *albero* « arbre ».

2. une **albarelle** : un cornet de pharmacie, un magdaléon, un vase cylindrique en faïence, fabriqué en Italie et qui servait à conserver des parfums ou des remèdes.

Le nom (une) albarelle (2) est emprunté à l'italien *albarello, alberello* de même sens, dérivé de *albaro, albero* « peuplier » dont à l'origine provenait le bois utilisé pour faire ces vases. En savoir plus : CNRTL.

albâtre, albâtréen, albâtrier

un **albâtre** :

- un minéral ;
- un objet en albâtre ;
- une blancheur très pure ;
- en savoir plus : CNRTL.

elle est albâtréenne ou alabastrine, il est **albâtréen** ou **alabastrin** :

- est de la nature de l'albâtre ;
- ressemble à l'albâtre.

une albâtrière, un **albâtrier** : celle, celui qui travaille ou négocie l'albâtre.

une **alabastre** : un albâtre gypseux.

un **alabastre** ou **alabaster, alabastron, alabastros, albâtre** : un vase à parfums, originellement fabriqué en albâtre gypseux.

une **alabastrine** : un plâtre aluné d'albâtre.

Le nom (un) albâtre vient du latin *alabastrum* « albâtre » et « vase d'albâtre » formé sur *alabaster* « vase d'albâtre », emprunté au grec α ʾ λ α ́ ß α σ τ ρ ο ς « albâtre » et « vase d'albâtre ».

albatros

un **albatros** : un genre d'oiseaux : voir le dictionnaire des sciences animales)

Ce nom est emprunté à l'anglais *albatros* qui est une altération, probablement sous l'influence du latin *albus* « blanc », d'*alcatras*, de même origine que le français alcatraz, un nom donné par les voyageurs à plusieurs oiseaux des mers d'Amérique et des Indes, emprunté à l'espagnol *alcatraz* « sorte de pélican ».lui-même emprunté à l'arabe *al gattās* « sorte d'aigle de mer ».

albation, albe

une **albation** ou **albification** : une opération consistant à rendre blanc un objet.

une **déalbation** des dents

elle, il est **albe** : est de couleur blanche ou claire ; a la pureté, la limpidité du blanc.

l'**albe** : la blancheur, la pureté.

un **albe** : un bois de sapin ; un bois blanc.

Le mot albe est emprunté au latin *albus* « blanc » employé fréquemment pour qualifier certains arbres, en particulier le peuplier (*populus*), et comme substantif en latin médiéval (synonyme de *albedo*).

albédo

un **albédo** :

- la part des rayonnements solaires qui sont renvoyés vers l'atmosphère, en savoir plus : Géoconfluences ;
- le rapport entre la quantité de lumière que reçoit un corps et celle qu'il réfléchit ou diffuse ;
- le rapport du nombre de neutrons réfléchis par un réflecteur au nombre de neutrons entrant dans ce réflecteur.

À l'échelle mondiale, les sols sont l'un des facteurs majeurs de régulation thermique, en raison de leur albédo, qui est leur capacité à renvoyer les rayonnements solaires vers l'atmosphère. En savoir plus : Géoconfluences.

Ce nom est emprunté au latin *albedo* (« substance blanche » dans un contexte médical), au sens de « blancheur ».

albène

un **albène** :

- un textile artificiel à base d'acétate de cellulose et d'oxyde de titane ;
- un précipité blanc obtenu en traitant le mélam à ébullition.

Le nom (un) albène est dérivé du latin *albus* « blanc », avec le suffixe -ène.

albergataire

un **albergataire** : celui qui était bénéficiaire d'un bail emphytéotique.

Le nom (un) albergataire est dérivé du radical du participe passé du latin médiéval *albergare* « concéder quelque chose à quelqu'un moyennant une redevance ».

alberge, albergier

une **alberge** : un fruit qui tient de la pêche et de l'abricot.

un **albergier** : la variété d'abricotier, dont le fruit est l'alberge.

Le nom (une) alberge semble plutôt emprunté au catalan *alberge* « variété de pêche précoce » qu'à l'espagnol *alberchiga* qui sont des transformations mozarabes, à l'aide de l'article *al*, du latin *persicum* « pêche ».

Albert, Albertine, albertypie

1. **Albert, Albertine** : des prénoms.

2. une **albertypie** : un procédé d'impression, de photoptypie, inventé par **Albert**, un photographe allemand.

albescent, albeur

elle est albescente, il est **albescent** : dont la couleur se rapproche du blanc.

une **albeur** : la qualité de ce qui est d'un blanc très pur.

Le mot albescent est emprunté au latin *albēscentem*, participe présent de *albēscĕre* « devenir blanc ».

Le nom (une) albeur est emprunté au latin *albor* « blancheur ».

Albi

Albi : une ville en France.

voir albigeois (ci-dessous).

albicorne

elle, il est **albicorne** : a les cornes ou les antennes blanches.

un **albicorne** : un cétacé [?].

Le mot albicorne est composé du latin *albus* « blanc » et du français corne.

albien

l'**albien** : l'étage du crétacé inférieur situé entre l'aptien et le cénomanien.

elle est albienne, il est **albien** : est propre à cet âge géologique.

Le nom albien est dérivé d'Aube, le nom d'un département français.

albification

une **albification** :

- une albation, une opération consistant à rendre blanc un objet ;
- une opération alchimique ayant pour but de rendre blancs les métaux à transmuter.

Le nom (une) albification est formé du latin *albus* « blanc », et de -fication (-ifier, -tion).

albigeois

elle est albigeoise, il est **albigeois** : est de la ville d'**Albi** ou de sa région.
une Albigeoise, un Albigeois

une (garniture) **albigeoise**

les **Albigeois** ou **Cathares** : les membres de la secte religieuse hérétique répandue dans le Midi de la France au 12ème siècle.

Ce mot est dérivé du radical du latin médiéval *Albiga, civitas Albigensium* « Albi », avec le suffixe -ois.

albinisme, albinoïdisme, albinos

un **albinisme** :

- un ensemble de maladies génétiques dues à un déficit congénital du métabolisme de la mélanine, contrastant avec un nombre normal de mélanocytes et se manifestant par des macules cutanées dépigmentées ou peu pigmentées d'extension variable, et par des troubles oculaires ;
- une anomalie semblable à l'albinisme humain, affectant surtout les lapins et les souris ;
- une anomalie résultant de l'absence de la chlorophylle dans certaines régions des feuilles.

un **albinoïdisme** oculocutané dominant, un albinoïdisme oculocutané récessif, un albinoïdisme ponctué oculaire

un **piébalbisme** : une affection dyschromique héréditaire autosomique dominante caractérisée par l'association d'une mèche frontale de cheveux blancs avec achromie triangulaire ou losangique frontale, médiane ou paramédiane avec des taches achromiques cutanées plus ou moins diffuses mais respectant le dos, les mains et les pieds.

elle, il est **albinos** : est affecté(e) d'albinisme

un **albinos** :

- un sujet atteint d'albinisme ;
- un animal affecté d'albinisme.

Le nom (un) albinisme est dérivé d'albinos, avec le suffixe -isme.

Le mot albinos est emprunté à l'espagnol *albino* dérivé de *albo* « blanc », du latin *albus*.

Albion

On peut feindre d'ignorer que le Britannique est le terme courant pour l'habitant de la Grande-Bretagne et l'on invente un Grand-Breton, un Grand-Albion, un Grand-Albionais (San-Antonio). La raillerie repose sur un pléonasme puisque le nom Albion est le terme littéraire ancien pour l'île de Grande-Bretagne. Notons qu'Albion est presque toujours associé à perfide depuis Napoléon. L'Anglais est traitre et hypocrite par nature. En savoir plus : site de Dominique Didier.

albique, albite

une (terre) **albique** : une sorte de terre blanche.

une **albite** : une sorte de feldspath à base de soude, se présentant généralement sous forme de cristaux blancs.

Les noms (une) albique et (une) albite sont dérivés du latin *albus* « blanc ».

albitophyre

les **albitophyres** : des roches métamorphiques similaires aux spilites.

albizia, albizzia

1. un **albizia** ou **albizzia** : le genre d'arbres de la famille des légumineuses, aux feuilles divisées en nombreuses folioles et à inflorescences ressemblant à des houpettes ou à des écouvillons.

les **albizias** ou **albizzias** : une famille d'arbres

2. un **albizzia** ou bois noir : un arbre fourrager.

Ce nom vient du latin scientifique formé sur le nom de l'Italien Filippo degli Albizzi qui amena cette plante de Constantinople en Toscane en 1749.

alboche

une, un **alboche** : une Allemande, un Allemand.

Le nom argotique (un) alboche est formé avec allemand et caboche. Voir aussi : boche.

albraque

une **albraque** : dans une mine, une galerie située près d'une salle de pompe et servant à recueillir les eaux.

Ce nom serait d'origine flamande.

albugo, albugine, albuginé, albuginée

un **albugo** ou une **albugine** :

- une tache blanche affectant la cornée oculaire ;
- une tache blanche apparaissant sur les ongles à la suite de troubles nutritifs ;
- une marne calcaire blanche.

une **albuginée** : une couche de tissu conjonctif dense et fibreux, blanchâtre, contenant des fibres élastiques, des vaisseaux sanguins et lymphatiques et des nerfs.

une (tunique) albuginée,

une humeur albuginée, un tissu **albuginé** : qui est de couleur blanche.

une membrane albugineuse : qui est blanchâtre.

elle est albugineuse, il est **albugineux** : est formé(e) de fibre albuginée.

Ces mots viennent du latin *albugo* de mêmes sens, et en géologie d'après le latin médiéval au sens de « substance blanche (en général) »

albule, albulidé

les **albules** ou **bananes de mer, poissons-bananes** : des poissons.

un albule ou une banane de mer, un poisson-banane

les **albulidés** : une famille de poissons.

voir le dictionnaire des sciences animales.

album

[dans l'Antiquité romaine] un **album** : un support [pan de mur, tablette] enduit de plâtre où s'inscrivaient les avis officiels, les actes juridiques, les noms de certains officiers publics, etc.

un **album** (de voyage) : un registre personnel servant à consigner les faits marquants, les rencontres importantes, etc., au cours d'un voyage.

un **album** :

- un registre personnel servant à consigner les autographes ou autres traits caractéristiques de personnes connues et plus spécialement d'artistes ;
- un recueil personnel servant à réunir divers objets de collection notamment sous forme imagée.

un **album** :

- un livre où prédominent les illustrations ;
- un livre d'images pour les enfants.

un album de bandes dessinées : une BD.

un **album** : un support où sont enregistrées des productions musicales.

un **album-souvenir** : Dictionnaire historique du français québécois.

un **minialbum** ou **mini-album** : un album musical qui présente au maximum six titres et moins de trente minutes de musique enregistrée. En anglais : *extended play ; EP*.

Le mot latin *album* signifie « tablette » « tableau blanc (blanchi au plâtre, exposé publiquement, pour que tout le monde pût lire ce qu'il portait écrit) »

albumen

un **albumen** :

- anciennement, le principe qui constitue l'albumine, et l'un des trois dont se compose le corps humain ;
- la réserve alimentaire de la graine, chez les angiospermes, entourant l'embryon et le nourrissant pendant la germination ;
- le blanc de l'œuf servant à nourrir l'embryon de l'oiseau.

Le nom (un) albumen est emprunté au bas latin *albumen* « taie blanche formée sur l'œil » « blanc d'œuf ».

albuminase

une **albuminase** : l'enzyme permettant la transformation des albumines.

Ce nom est dérivé d'albumine, avec le suffixe -ase.

albuminate

un **albuminate** : un genre de combinaison mal définie dans lequel l'albumine retient des oxydes ou des sels métalliques, de manière à empêcher leurs propriétés de se manifester au contact de leurs réactifs ordinaires.

Ce nom est dérivé d'albumine, avec le suffixe -ate.

albumine

une **albumine** : une protéine plasmatique soluble dans l'eau, biosynthétisée par le foie.

avoir de l'albumine : être affecté de protéinurie.

une **lactalbumine** : une protéine du lactosérum, représentant 12 % des protéines.

une **lipidoalbumine** : une association de sérumalbumine avec certains lipides.

une **mercaptalbumine** : une molécule de sérumalbumine possédant une fonction thiol libre, qu'on peut séparer des autres molécules par formation d'un composé cristallisable avec le chlorure ferrique.

une **méthémalbumine** : une combinaison de l'hématine avec la sérumalbumine.

une **ovalbumine** : une glycoprotéine de masse moléculaire 24 kDa, constituant essentiel du blanc d'œuf.

une **parvalbumine** : une petite protéine de la classe des calciprotéines.

une **préalbumine** : un ensemble de protéines du plasma ou du liquide céphalorachidien, caractérisées par une mobilité électrophorétique vers l'anode à pH 8,6 plus rapide que la sérumalbumine.

une **préproalbumine** : une protéine précurseur de la sérumalbumine telle qu'elle est synthétisée à partir de l'ARN messager par les cellules hépatiques, et contenant une séquence-signal qui est destinée à être clivée après le passage de la protéine du réticulum endoplasmique dans la citerne, où une protéinase spécifique catalyse cette protéolyse qui libère la proalbumine.

une **proalbumine** : une protéine précurseur de la sérumalbumine, qui est formée par le clivage de la séquence signal dans la citerne du réticulum des hépatocytes, et qui subit un autre clivage dans l'appareil de Golgi libérant l'albumine.

une **sérum-albumine** : une holoprotéine sérique ayant les caractères des albumines, c'est-à-dire soluble dans une solution demisaturée de sulfate d'ammonium, représentant la protéine principale du plasma qui en contient normalement 40 à 50 grammes par litre.

Le nom (une) albumine est emprunté au bas latin *albumen* « blanc d'œuf ».

albuminé

une graine **albuminée** : pourvue d'albumen.

une graine **exalbuminée**

Ce mot est dérivé de *albumen* (albumen), avec le suffixe -é.

albuminémie

une **albuminémie** : la présence ou la teneur de l'albumine dans le plasma.

une **hypoalbuminémie** : une diminution de la teneur plasmatique en albumine au-dessous de 30g/L souvent associée, en fonction de la cause, à des anomalies des autres fractions protidiques.

une **méthémalbuminémie** : une présence de méthémalbumine dans le sang, ou plutôt dans le plasma.

Ce nom est dérivé d'albumine, avec le suffixe -émie.

albuminer

albuminer une toile, etc. : l'enduire d'albumine.

s'albuminer : prendre un aspect semblable à celui de l'albumine, devenir blanchâtre.

Ce nom est dérivé d'albumine.

albumineux, albuminique

une substance albumineuse, un liquide **albumineux** :

- qui contient de l'albumine ;
- qui possède les propriétés de l'albumine.

On a lu aussi **albuminique**.

une eau albumineuse : une solution de blanc d'œuf dilué dans l'eau, particulièrement utilisée comme contrepoison.

une néphrite albumineuse, un teint albumineux : qui a son origine dans une crise de protéinurie.

elle est séro-albumineuse, il est séro-albumineux : est à base de sérum-albumine.

Le mot albumineux est dérivé du bas latin *albumen, albuminis* (albumen) « blanc d'œuf », avec le suffixe -eux ; le mot albuminique est dérivé d'albumine, avec le suffixe -ique.

albuminifère

elle, il est **albuminifère** : produit de l'albumine.

Ce nom est dérivé d'albumine, avec -fère.

albuminimètre, albuminomètre

un **albuminimètre** ou **albuminomètre** : un appareil permettant de doser approximativement l'albumine dans un liquide physiologique.

Ce nom est dérivé d'albumine, avec -mètre (mesure).

albuminipare

elle, il est **albuminipare** : transporte l'albumine.

Ce nom est dérivé d'albumine, avec -pare.

albumino-

albumino- sert à former des mots savants composés appartenant à la chimie et à la biologie, pour désigner des matières où l'albumine se trouve en combinaison.

voir : CNRTL.

albumino-caséeux

un **albumino-caséeux** : une substance particulière qui existe dans les amandes, et qui tient de la nature de l'albumine et de celle de la matière caséeuse.

albumino-cellulosique

elle, il est **albumino-cellulosique**

albuminocytologique

une dissociation **albuminocytologique** : une élévation isolée de la protéinorachie sans réaction cellulaire.

albumino-fibrineux, albumino-gélatineux

elle est albumino-fibrineuse, il est **albumino-fibrineux**

elle est albumino-gélatineuse, il est **albumino-gélatineux**

albuminoïde

elle, il est **albuminoïde** : possède des propriétés semblables à celles de l'albumine.

un **albuminoïde** ou une substance **albuminoïde** : une substance dont la composition s'apparente à celle de l'albumine.

albuminorachie

une **albuminorachie** : un synonyme incorrect de protéinorachie.

albumino-réaction

une **albumino-réaction** : une réaction indiquant la présence de l'albumine dans une sécrétion ou une excrétion.

albuminose

une **albuminose** :

- une albumose ;
- un produit obtenu par action des alcalis sur l'albumine.

une albuminose chronique : une pléthore.

On a lu albuminosique.

une **hyperalbuminose** : une augmentation du taux de l'albumine dans un liquide organique, en particulier dans le liquide céphalo-rachidien.

Ce nom est dérivé d'albumine, avec le suffixe -ose.

albuminurie, albuminurique

une **albuminurie** : un terme désuet, voir protéinurie.

elle, il est **albuminurique** : est relative, est relatif à l'albuminurie ; est atteinte ou atteint d'albuminurie.

une, un **albuminurique** : une personne atteinte d'albuminurie.

une **méthémalbuminurie** : une présence de méthémalbumine dans les urines, consécutive à une méthémalbuminémie.

une **microalbuminurie** : une microprotéinurie, une albuminurie, mesurable par la méthode radio-immunologique, comprise entre 20 µg/mL et 200µg/mL.

Ce nom est dérivé d'albumine, avec le -urie.

albumoïde

un **albumoïde** : le nom générique des matières albuminoïdes insolubles.

Ce nom est dérivé du radical du latin *albumen* (albumen), avec le suffixe -oïde.

albumose, albumosurie

une **albumose** : un polypeptide produit par l'hydrolyse pepsique de protéines, et précipitant par le sulfate d'ammonium à saturation en milieu acide, par opposition aux peptones qui ne précipitent pas.

une **albumosurie** :

- une présence anormale d'albumose dans l'urine ;
- un terme impropre désignant la présence dans l'urine de protéines ayant des caractères anormaux.

Ce nom est dérivé du radical du latin *albumen* (albumen), avec le suffixe -ose.

albuplaste

un **albuplaste** : un adhésif de la marque Albuplast, utilisé pour maintenir en place un pansement, une compresse.

Ce nom de marque est composé à partir du latin *albus, alba, album* « blanc » et de l'élément plast- issu de plastique.

alcabala

un **alcabala** ou **alcavala, alcavale** : un ancien impôt espagnol payé par le vendeur et frappant toute vente publique ou échange dont le montant était ainsi majoré d'un dixième.

Ce nom est emprunté à l'espagnol *alcabala* ou *alcavala* « impôt payé à l'occasion d'un contrat de vente », attesté depuis 1101 et qui est emprunté à l'arabe *qabāla* « adjudication d'une terre moyennant paiement d'un tribut », dérivé de la racine *q-b-l* « recevoir ».

alcade, alcadie

[en Espagne :]

un **alcade** :

- le nom donné autrefois à certains juges et magistrats qui occupaient des charges civiles et judiciaires correspondant à la fois à celles du juge de paix, du lieutenant de police et du maire ;
- le nom de ce magistrat dans les pays ou régions sous administration espagnole ;
- un magistrat municipal remplissant les fonctions de maire.

une **alcadie** : la dignité, la charge ou la résidence d'un alcade.

Le nom (un) alcade est emprunté à l'espagnol *alcade* de même sens et qui vient de l'arabe *al qādi* « le juge », du participe présent de *qádà* « juger ». Voir aussi : un cadi.

alcaïque

un vers ou mètre **alcaïque** : inventé par le poète grec **Alcée** et adopté par les Latins.

une strophe alcaïque (employée par les poètes grecs et latins anciens.

Le mot alcaïque est emprunté au grec α ʼ λ κ α ι ¨ κ ο ́ ς « d'Alcée, alcaïque », passé en latin sous la forme *alcaicus*.

alcalémie

une **alcalémie** : une concentration en ions H + plus basse que la normale dans le sang artériel.

alcalescence, alcalescent

une **alcalescence** : une alcalinisation, l'état d'une substance qui devient alcaline.

elle est alcalescente, il est **alcalescent** : est légèrement alcaline ou alcalin, ou le devient.

Ce mot est dérivé d'alcali, avec le suffixe -escent.

alcali

l'**alcali** ou **alkali** :

- le nom que l'on donnait aux cendres d'une plante marine dont on retirait la soude ;
- la soude ou le carbonate de sodium.

un **alcali** : une substance chimique basique [oxyde ou hydroxyde] provenant d'un des six métaux dits alcalins: lithium, sodium, potassium, rubidium, césium et francium.

un alcali volatil : la dénomination commerciale et familière de l'hydroxyde d'ammonium.

Autrefois on distinguait plus précisément : les alcalis caustiques « soude, potasse », les alcalis doux « leur carbonate », les alcalis fixes « (soude, potasse) par opposition à l'alcali volatil, l'ammoniaque »

Le nom (un) alcali est emprunté par l'intermédiaire du latin médiéval (*sal alkali*, dans le domaine anglais) à l'arabe *al qate* « la soude (plante) ». Voir aussi : un kali (= une plante ; une potasse).

alcali-cellulose

une **alcali-cellulose** : un produit résultant de l'action de la soude sur la cellulose, le point de départ dans la fabrication de la viscose.

alcalifiant

elle est alcalifiante, il est **alcalifiant** : a la propriété de rendre alcalin.

alcaligène

elle, il est **alcaligène** ou **alkaligène** :

- entre dans la composition des alcalis ;
- est alcalifiante ou alcalifiant, peut déterminer des propriétés alcalines.

Ce mot est dérivé d'alcali, avec -gène.

alcaligénacée, Alcaligenes

les **alcaligénacées** : une famille de bactéries.

Alcaligenes [en anglais : *Alkaligenes*] : des bacilles à Gram négatif, aérobies stricts, ubiquitaire, responsables d'infections nosocomiales, urinaires, respiratoires, péritonéales et de bactériémies, en particulier chez les patients porteurs de corps étrangers.

alcalimètre, alcalimétrie, alcalimétrique

un **alcalimètre** :

- un instrument propre à mesurer la quantité réelle d'alcali que contient une soude ou une potasse du commerce ;
- un appareil destiné à la détermination pondérale de l'anhydride carbonique dans les produits contenant des carbonates.

un **acidi-alcalimètre** : un appareil pouvant mesurer l'acidité ou la basicité d'un milieu.

une **alcalimétrie** : une opération de titrage d'une solution alcaline (voir aussi : alcalinimétrie ci-dessous).

elle, il est **alcalimétrique** : est relative, est relatif à l'alcalimétrie.

Ces mots sont dérivés d'alcali, avec -mètre, -métrie, -métrique (mesure).

alcalin

elle est alcaline, il est **alcalin** :

- a les propriétés d'un alcali ;

- contient un alcali ;
- qualifie un métal de la famille du lithium, comme le sodium, le potassium, le rubidium, le césium, le francium.

un reflux alcalin :un reflux des sécrétions pancréatique et biliaire du duodénum dans l'estomac, ainsi que le reflux de ces mêmes sécrétions de l'estomac vers l'œsophage, en savoir plus : CNRTL.

On a aussi lu alkaline, alkalin.

une pile alcaline

un **alcalin** : un médicament antiacide contenant un alcali ou un sel alcalin.

Le mot alcalin est dérivé d'alcali, avec le suffixe -in.

alcalin(o)-

alcalin(o)-, tiré d'alcali, alcalin, sert à former des composés savants appartenant à la chimie ; il indique la présence de propriétés chimiques analogues à celles des alcalis.

voir : CNRTL.

alcalinimétrie

une **alcalinimétrie** : un dosage de l'alcalinité d'un liquide organique et en particulier du sang (voir aussi : alcalimétrie ci-dessus).

alcalinisant, alcalinisation, alcaliniser

elle est alcalinisante, il est **alcalinisant** : rend alcalin.

une **alcalinisation** :

- l'action d'alcaliniser ; l'état de ce qui est alcalinisé.

une alcalinisation des urines : le processus par lequel les reins excrètent dans l'urine un surplus de bicarbonate afin de maintenir la concentration plasmatique de bicarbonate constante.

alcaliniser : alcaliser, rendre alcalin.

s'alcaliniser : s'alcaliser, devenir alcalin.

On a lu aussi alcaliser dans ce sens.

Ce verbe est dérivé d'alcalin, avec le suffixe -iser.

alcalinité

une **alcalinité** :

- le caractère d'une substance ou d'un milieu contenant des anions OH^- ;
- une basicité.

Ce nom est dérivé d'alcalin, avec le suffixe -ité.

alcalinoïde

une substance **alcalinoïde** : qui tend à fixer de manière préférentielle les alcaloïdes.

Ce mot est dérivé d'alcalin, avec le suffixe -oïde.

alcalino-organique

une solution **alcalino-organique** : qui a des propriétés chimiques analogues à celles des alcalis.

alcalinophagie

une **alcalinophagie** : un usage immodéré du bicarbonate de soude que font certains malades atteints d'hyperchlorhydrie douloureuse.

alcalino-plombeux

une base **alcalino-plombeuse** : qui a des propriétés chimiques analogues à celles des alcalis.

alcalinoterreux

A. une base **alcalinoterreuse** : qui a des propriétés chimiques analogues à celles des alcalis.

B. elle est alcalinoterreuse, il est **alcalinoterreux** : qualifie un groupe d'éléments chimiques bivalents constitutifs de la deuxième colonne de la classification périodique des éléments [tableau de Mendeleiev], dont la structure présente deux électrons dans la couche superficielle, dont les hydroxydes ont des propriétés analogues aux hydroxydes alcalins et autrefois classés parmi les "terres".

alcalinothérapie

une **alcalinothérapie** : un emploi thérapeutique des sels alcalins et en particulier du bicarbonate de soude.

alcalinule

elle, il est **alcalinule** : se disait autrefois des sels contenant un excès d'alcali.

alcalisation, alcaliser

une **alcalisation** :

- une alcalinisation, l'action d'alcaliser ;
- une alcalescence, le fait de s'alcaliser.

alcaliser :

- chauffer un sel pour en chasser l'acide de façon qu'il reste un oxyde basique ;
- alcaliniser, rendre alcalin.

s'alcaliser : s'alcaliniser, devenir alcalin.

Ce verbe est dérivé d'alcali, avec le suffixe -iser.

alcaloïde, alcaloïdique

un **alcaloïde** : une substance organique d'origine végétale, à propriétés plus ou moins basiques, de structure souvent complexe, contenant au moins un atome d'azote engagé dans un cycle de la molécule, peu soluble dans l'eau, facilement soluble dans l'alcool et donnant des colorations spécifiques avec certains réactifs.

vinca alcaloïdes : les alcaloïdes de la pervenche tropicale.

elle, il est **alcaloïdique** : contient des alcaloïdes.

Ce nom est dérivé d'alcali, avec le suffixe -ide, puis -oïde.

alcalose

une **alcalose** : un trouble de l'équilibre acidobasique caractérisé par une tendance à la baisse de la concentration en ions H+ due à une élévation des bases, à une perte d'acides ou à une élimination accrue de dioxyde de carbone entrainant une alcalose gazeuse.

Ce nom est dérivé d'alcali, avec le suffixe -ose.

alcancie

une **alcancie** : une boule de terre, contenant des cendres ou des pétales de fleurs et que l'on jetait dans certaines fêtes au Moyen Âge.

Le nom (une) alcancie est emprunté à l'espagnol *alcancía* attesté depuis le début du 15ème siècle au sens de « sorte de tirelire » et depuis 1604 au sens de « boule de terre cuite de la taille d'une orange, remplie de cendre ou de fleurs, qu'on se lançait dans certaines fêtes », qui vient de l'arabe vulgaire *kanzîya* de même sens, dérivé de l'arabe *kanz* « trésor caché ».

alcane

un **alcane** : un hydrocarbure saturé sans double liaison : le méthane, l'éthane, le propane, le butane, le pentane, l'hexane, l'heptane, le décane, le iecosane, le triacontane, le pentacontane, le cyclobutane, le 2-méthylpentane, etc.

voir aussi : alcène, alcyne.

Le nom (un) alcane est formé sur alc- pour alcool, avec -ane.

alcaptone, alcaptonique, alcaptonurie, alcaptonurique

une **alcaptone** : un acide intermédiaire des voies métaboliques du catabolisme de la phénylalanine et de la tyrosine.

elle, il est **alcaptonique** : contient de l'alcaptone.

une **alcaptonurie** : une anomalie héréditaire du métabolisme d’acides aminés liée à un déficit en oxydase de l’acide homogentisique ou alcaptone se traduisant par la production de polymères quinoniques de l’acide homogentisique excrété et par une pigmentation brune des paupières, des joues, des grands plis et des muqueuses qui correspond à l’ochronose.

elle, il est **alcaptonurique** :

- est relative, est relatif à l'alcaptonurie ;
- est atteinte ou atteint d'alcaptonurie.

une, un **alcaptonurique** : un sujet atteint d'alcaptonurie.

Le nom (une) alcaptone est composé soit de alc- pour alcali et du grec α΄ π τ ω « mettre la main sur, prendre », soit de alc- pour alcali et du radical du latin *captare* « prendre », avec le suffixe -one.

alcarazas

un (ou une) **alcarazas** : un vase de terre poreuse utilisé pour rafraichir les boissons, grâce à la transsudation et au refroidissement d'une partie du liquide évaporé à l'extérieur.

Le nom (un) alcarazas est emprunté à l'espagnol *alcarraza* « vase de terre dans lequel les liquides rafraichissent par évaporation », emprunté à l'arabe *al karrāz* « jarre à goulot étroit ».

alcatraz, alcatraze

un **alcatraz** ou **alcatraze** : un nom donné par les voyageurs à plusieurs oiseaux.

Le nom (un) alcatraz ou alcatraze est emprunté à l'espagnol *alcatraz* « sorte de pélican », lui-même emprunté à l'arabe *al gattās* « sorte d'aigle de mer ».

alcavala

un **alcavala** ou **alcabala, alcavale** : un ancien impôt espagnol payé par le vendeur et frappant toute vente publique ou échange dont le montant était ainsi majoré d'un dixième.

Ce nom est emprunté à l'espagnol *alcabala* ou *alcavala* « impôt payé à l'occasion d'un contrat de vente » est emprunté à l'arabe *qabāla* « adjudication d'une terre moyennant paiement d'un tribut », dérivé de la racine *q-b-l* « recevoir ».

alcazar

un **alcazar** :

- un palais fortifié des rois maures d'Espagne ;
- un établissement public décoré dans le style mauresque.

Le nom espagnol des palais des rois maures, Alcazar de Séville, Alcazar de Cordoue, etc., est emprunté à l'arabe *al qasr* « forteresse, palais », lui-même issu du latin *castrum* « forteresse ». Voir aussi : un ksar.

alcédinidé

les **alcédinidés** : la famille d'oiseaux de l'ordre des coraciadiformes dont les deux types représentatifs sont le martin-pêcheur et le martin-chasseur.

Ce nom est emprunté au latin scientifique *alcedinidae*, dérivé de *alcedo, alcedinis* qui représente une sorte de doublet de *alcyon, alcyonis* et fut retenu par Linné pour désigner le genre des martins-pêcheurs. Alcédinidés est attesté en 1866 en concurrence avec *alcédidées* et *halcyonidés*.

alcée

une **alcée** : une sorte de mauve sauvage, une plante.

une **alcée** : une rose trémière.

Le nom (une) alcée est emprunté au latin *alcĕa* « espèce de mauve ».

Le nom (les) malvacées (= la famille de plantes dont la mauve est le type) est une adaptation du latin *malvaceus* « de mauve », avec le suffixe -acées.

alcélaphiné, alcélaphin

les **alcélaphinés** ou **alcélaphins** : une sous-famille de bovidés, des antilopes d'Afrique.

alcène

un **alcène** ou une **oléfine** : un hydrocarbure insaturé comportant une ou plusieurs doubles liaisons (un diène, un triène, un polyène).

voir aussi : alcane, alcyne.

Ce nom est formé sur alc- pour alcool, avec -ène.

alchémille, alchimille

une **alchémille** ou **alchimille** : une plante, voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (une) alchémille ou alchimille est emprunté au latin médiéval *alchimilla*, passé dans l'espagnol *alchimilla*. Ce nom viendrait du fait que les alchimistes croyaient à l'utilité de la rosée trouvée sur les feuilles de cette plante pour changer les métaux vils en or (d'où l'allemand *alkymisten Kraut*).

alchimie, alchimique, alchimiste

l'**alchimie** : une pratique de recherche en vogue notamment au Moyen Âge, ayant pour objet principal la composition d'élixir de longue vie et de la panacée universelle, et la découverte de la pierre philosophale en vue de la transmutation des métaux vils en métaux précieux.

Lexique de l'alchimie : Wiktionnaire.

une **alchimie** :

- un bric-à-brac, un mélange hétéroclite ;
- une transformation (quasi) miraculeuse ;
- une transformation de la réalité banale en fiction hallucinatoire ou/et poétique.

On a aussi lu alchémie et alchymie.

elle, il est **alchimique** :

- est relative, est relatif à l'alchimie ou aux alchimistes ;
- est obtenu(e) par alchimie ;
- est encombré(e), est en désordre, est vétuste ;
- cherche à transformer la matière.

une, un **alchimiste** :

- celle, celui qui pratique l'alchimie ;
- celle, celui qui recherche quelque chose d'exceptionnel, d'utopique ;
- celle, celui qui veut ou sait obtenir de mystérieuses transformations.

les **alchimistes** : une espèce de lépidoptères nocturnes.

Le nom (une) alchimie est emprunté au latin médiéval *alchimia*, formé sur l'arabe *al Kīmíja*, article *al*, et *Kīmīja* « pierre philosophale, alchimie », passé en espagnol. Ce mot arabe viendrait soit du grec χ υ μ ε ί α « mélange de liquides » (χ υ μ ό ς « suc, jus ») soit du copte *chame* « noir ». En savoir plus : CNRTL.

Le nom (une) chimie vient du latin médiéval *chimia, chymia* « art de transformer les métaux, alchimie », emprunté au grec médiéval χ η μ ε ί α ; les formes *chymia, chymie* provenant d'une confusion avec χ υ μ ε ί α « mélange de sucs ».

Alcibiade

Alcibiade (en grec Α λ κ ι β ι ά δ η ς) : un général athénien qui selon Plutarque, aurait coupé la queue d'un chien magnifique qu'il possédait, après que toute la ville l'eut admiré, afin qu'on en parlât encore.

un **alcibiade** : un individu qui s'adapte facilement aux différentes situations et dont le caractère allie de grands vices à de grandes qualités.

Alcide, alcide

1. **Alcide** : un surnom d'Hercule.

un **alcide** : un homme fort et robuste.

Le surnom Alcide, en grec Α λ κ ε ί δ η ς, un surnom d'Hercule (soulignant sa force) vient du grec α ᾽ λ κ ή « force ».

2. un **alcide** :

- une espèce de grand scarabée des Indes ;
- un genre d'insectes coléoptères ;
- un genre de papillon.

Le nom (un) alcide (2) viendrait du latin scientifique *alcis, alcidis*, en latin classique *alcēs* « élan » (le nom d'animal), l'insecte étant doté d'antennes longues et robustes.

alcidé, alciforme

les **alcidés** : les alques, la famille d'oiseaux palmipèdes dont le type principal est le pingouin.
un alcidé

les **alciformes** : un ancien ordre d'oiseaux comprenant les pingouins de la famille des alcidés et du genre *Alca*, mais qui, dans les systèmes de classification récents, tend à se fondre à l'ordre plus vaste des charadriiformes comprenant en outre les macareux, les guillemots et les mergules.

Le nom (des) alcidés est formé de alc- (pour alcyon) et du suffixe -idé.

Le nom (des) alciformes est formé sur le latin scientifique *alca*, du suédois *alka* « pingouin » (voir aussi : alque) avec l'élément du latin scientifique *-formis*, de *forma, formae* (voir : forme).

alciope

A. une **alciope** : une plante.

B. les **alciopes** : des animaux nageant à la surface de la mer, incolores et transparents sauf les yeux et des taches brunes.
une alciope

Le nom (une) alciope (B) est formé sur le grec ἀλκή « force » avec le suffixe -ope. L'origine du nom de la plante est obscure.

alcoogel

un **alcoogel** : une substance semi-solide obtenue en évaporant une grande partie de l'alcool d'un alcoosol.

Ce nom est composé d'alcool et de -gel (en physique « substance obtenue par floculation colloïdale »).

alcool

un **alcool** :

- le nom générique des composés organiques de formule R-OH, résultant de la substitution théorique du groupe OH à un atome d'hydrogène sur un carbone saturé d'un hydrocarbure ;
- dans la pharmacopée, un mélange d'éthanol et d'eau dont la teneur en éthanol doit être comprise entre 94,7 et 96,6 p. 100 (V/V) ;
- dans le langage courant, l'alcool éthylique de titre indéterminé.

Dictionnaire historique du français québécois :

- un alcool de bois : le nom courant de l'alcool méthylique.
- un alcool à friction : un alcool dénaturé utilisé notamment à des fins thérapeutiques (par exemple pour prévenir l'irritation de la peau, faire baisser la fièvre) ou comme désinfectant.

Le nom (un) alcool vient de l'hispano-arabe *kuḥúl* (en arabe *kuḥl*) « poudre d'antimoine extrêmement fine servant de fard pour les yeux », par l'intermédiaire de l'espagnol *alcohol*, attesté au sens d'« antimoine » dès 1278 et passé en ce sens dans le latin des alchimistes ; la transposition du mot *alcohol* du sens d'« élément très fin et très pur » à celui d'« essence obtenue par distillation » puis à celui d'« esprit de vin » serait une création savante de T. Paracelse, au début du 16ème siècle, d'où son emprunt par le français et l'espagnol (où il est seulement attesté en 1726, au sens de « essence obtenue par sublimation et distillation », en 1786, à celui de « esprit de vin »).

Le nom un khôl ou kohol, koheul (= un fard de couleur sombre) viendrait aussi de l'arabe *kuhl*.

-**ol** peut servir à désigner des alcools :

- un acétol
- un aldol, un aldéhyde, un aldose, une aldostérone
- un amino-alcool : un composé organique possédant une fonction amine et une fonction alcool.
- un dialcool (ou un glycol) : qui possède deux fonctions alcool), un diol
- un énol : un composé organique), un énolate
- un éthanol
- un géraniol
- un hexol : un corps possédant six fois la fonction alcool.
- un hydralcool : un alcool retenant une certaine quantité d'eau.
- une mannite ou un mannitol : un polyalcool qui existe dans la manne de certains arbres ainsi que dans de nombreux végétaux.
- un menthol
- un méthanol : un alcool méthylique.
- un monoalcool (en chimie).
- un œnolisme : un alcoolisme dû à l'absorption exclusive de vin.
- un polyalcool ou polyol
- un thioalcool ou un thiol, un trialcool ou un triol

alcool(o)-, alcoo-, alc-, alk-, al-, aldo-

alcool(o)- ou **alcoo**- représentent alcool dans un mot composé. Voir : CNRTL.

Dans le langage conventionnel de la chimie, diverses parties du mot alcool entrent dans la formation de termes composés :

- **alco**- : alcoyle (alco + yle), alcoylation, alcoyler, alcoylique ; alcoylamine (alco + hyl + amine).
- **alc**- : alcane, alcène, alcyne, alcanal, alcanol, alcényles, alcynures, etc.
- alcoxy [alc(ool) + oxy(gène)], le radical chimique désignant un reste d'hydrocarbure uni à un oxygène : alcoxyle, alcoxyde, alcoxyalcane.
- **alk**- (dans la nomenclature officielle du système de l'U.I.C.) : alkoxy-, alkoxyle, alkoxyde ; alkyl-, alkyle, alkylation, alkyne, alkylanine, etc.
- **al**- : aldéhydes [al(cool) + dé(s) + hyd(rogéné)]
- aldols (alcools ayant une fonction aldéhyle), aldolisation, aldoses, et le préfixe **aldo**- entrant dans la formation de aldohexoses, aldopentoses, aldoximes.

alcoolase

une **alcoolase** : une diastase de la levure de bière et des fruits sucrés possédant la propriété de transformer le glucose en alcool et en acide carbonique.

Ce nom est dérivé d'alcool, avec le suffixe -ase.

alcoolat

un **alcoolat** : un liquide obtenu par la macération de substances aromatiques végétales ou animales dans l'alcool qui est ensuite distillé et utilisé surtout comme médicament.

Ce nom est dérivé d'alcool, avec le suffixe -at.

alcoolate

un **alcoolate** : un sel résultant de la substitution d'un métal à l'hydrogène dans la fonction alcool.

Ce nom est dérivé d'alcool, avec le suffixe -ate.

alcoolâtre

une, un **alcoolâtre** : celle, celui qui aime l'alcool de façon excessive.

Ce nom est dérivé d'alcool, avec le suffixe -lâtre issu du grec -λ α΄ τ ρ η ς « adorateur ».

alcoolature

une **alcoolature** : un produit obtenu par macération d'une plante dans l'alcool.

Ce nom est dérivé d'alcoolat.

alcoolé

un **alcoolé** : un médicament ou un produit dont l'alcool est l'excipient.

Ce nom est dérivé d'alcool, avec le suffixe -é.

alcoolémie

une **alcoolémie** : la présence d'alcool et particulièrement d'éthanol dans le sang.

Ce nom est dérivé d'alcool, avec -émie.

alcoolier

une alcoolière, un **alcoolier** : une fabricante, un fabricant de boissons alcooliques.

l'industrie alcoolière, le lobby **alcoolier**

alcoolification

une **alcoolification** : une alcoolisation, une transformation d'une substance en alcool par fermentation.

alcooligène

elle, il est **alcooligène** : est utilisé(e) pour la production d'alcool.

alcoolique, alcooliquement

elle, il est **alcoolique** :

- contient de l'alcool ;
- est relative, est relatif à l'alcool ou à l'alcoolisme.

elle, il est **alcoolique** : est dépendante ou dépendant de l'alcool.

une, un **alcoolique** :

- une personne qui aux yeux de son entourage, consomme trop de boissons contenant de l'alcool ;
- une personne atteinte d'une alcoolopathie organique ou mentale.

un comportement **acido-alcoolo-résistant** (de certaines bactéries).

un syndrome **fœto-alcoolique** : l'ensemble des malformations fœtales dues à une intoxication alcoolique maternelle.

un mélange **hydroalcoolique** : qui contient de l'eau et de l'alcool.

alcooliquement :

- selon le procédé utilisé pour obtenir de l'alcool ;
- sous l'effet de l'alcool.

Le mot alcoolique est dérivé d'alcool, avec le suffixe -ique.

alcoolisable, alcoolisation, alcoolisé, alcooliser

elle, il est **alcoolisable** : peut être converti(e) en alcool.

une **alcoolisation** :

- la consommation de boissons alcooliques par une personne ou un groupe, pendant une période donnée, estimée quantifiable sans jugement normatif ;
- une injection d'alcool dans un but thérapeutique ;
- une alcoolification, une formation d'alcool dans un liquide.

elle est alcoolisée, il est **alcoolisé** :

- est converti(e) en alcool ;
- est additionné(e) d'alcool ;
- a consommé de l'alcool ;
- permet et encourage la consommation d'alcool.

alcoolique / alcoolisé : Parler français.

alcooliser : mettre de l'alcool dans un autre liquide.

s'alcooliser : s'enivrer, s'intoxiquer par l'alcool.

elles se sont alcoolisées, elles sont alcoolisées.
elles se sont alcoolisé les repas, elles ont alcoolisé les repas, elles se les sont alcoolisés.

Le verbe alcooliser est dérivé d'alcool, avec le suffixe -iser.

alcoolisme

l'**alcoolisme** :

- un état pathologique caractérisé par une alcoolo-dépendance et/ou une alcoolopathie ;
- l'ensemble des lésions viscérales secondaires à une consommation excessive d'alcool ;
- une tentative de quantification du phénomène en amalgamant les divers états pathologiques, les conséquences sociales de l'alcoolisation, certains troubles du comportement, etc.

l'**hérédo-alcoolisme** : une théorie généralement sans fondement scientifique, en vigueur jusqu'au début du 20ème siècle, faisant état de stigmates de dégénérescence chez les descendants d'alcooliques et de leur propension à consommer avec excès des boissons alcooliques.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'alcoolisme : Wiktionnaire.

Le nom (un) alcoolisme est dérivé d'alcool, avec le suffixe -isme.

alcoolite

une **alcoolite** : une variété d'alcoolopathie avec dépendance à l'éthanol.

alcoolo

une, un **alcoolo** : une, un alcoolique.

elle, il est **alcoolo** : consomme trop d'alcool.

Ce mot est l'apocope d'alcoolique.

alcoolodépendance, alcoolodépendant

une **alcoolodépendance** : une sujétion à la prise de boissons contenant de l'éthanol, dont la suppression a pour conséquence l'apparition d'un malaise psychique, de troubles physiques, ou des deux à la fois.

une alcoolodépendante, un **alcoolodépendant** : celle, celui qui ressent le besoin de boire de l'alcool.

elle est alcoolodépendante, il est **alcoolodépendant** : subit une dépendance physique et/ou psychologique à la consommation d'alcool.

alcoologie, alcoologue

l'**alcoologie** : la discipline consacrée à tout ce qui a trait dans le monde à la relation de l'homme à l'éthanol (production, conservation, distribution, consommation, avec les implications de ce phénomène, soit au niveau collectif, national et international, social, économique, soit au niveau individuel, spirituel, psychologique et somatique).

une, un **alcoologue** : une, un spécialiste.

alcoolomane, alcoolomanie

une, un **alcoolomane** : celle, celui qui ne peut plus se passer de boissons alcooliques.

une **alcoolomanie** :

- le besoin constant d'alcool entrainé par l'accoutumance ;
- l'état de dépendance à l'égard des boissons alcooliques.

Ces mots sont formés sur alcool, avec -mane, -manie.

alcoolopathie

une **alcoolopathie** : le terme préféré par l'Organisation mondiale de la santé à celui d'« alcoolisme chronique » car il met mieux en valeur l'atteinte variable des différents organes, seule celle de l'appareil digestif est constante et retentit sur tout l'organisme.

alcoolo-résistant

des bactéries **alcoolo-résistantes** : qui, colorées par la fuchsine, ne peuvent pas être décolorées par un séjour prolongé dans l'alcool fort.

alcoolorexie

une **alcoolorexie** : le mode d'alcoolisation qui consiste, afin de ressentir l'ivresse plus rapidement, à réduire, voire à suspendre son alimentation. En anglais : *alcorexia ; drunkorexia*. Voir aussi : beuverie express. Journal officiel de la République française du 06/04/2016.

alcoolose

une **alcoolose** : une alcoolopathie survenant au début de l'âge adulte chez des sujets à la personnalité névrotique ou psychotique.

une **somalcoolose** : une forme clinique assez rare d'alcoolopathie succédant à une consommation intermittente et solitaire de boissons de haut degré alcoolométrique, qui survient par crises d'une durée de quelques heures ou de quelques jours et entraîne rapidement des ivresses atypiques et répétées.

alcoolotabagisme

l'**alcoolotabagisme** : un ensemble des manifestations pathologiques liées à une consommation excessive, prolongée et associée de boissons alcooliques et de tabac.

alcoolotest

un **alcoolotest** : un éthylotest.

alcoolyse

une **alcoolyse** : une séparation des composantes d'un glycéride ou d'un ester lourd par l'action de l'alcool [éthanol] comprenant une trace d'acide.

Ce nom est composé d'alcool et de -lyse (du grec λ υ΄ σ ι ς « décomposition »).

alcoomètre, alcoométrie, alcoométrique

un **alcoomètre** :

- un instrument de mesure permettant de déterminer la teneur en alcool d'un liquide ;
- une évaluation de sa consommation d'alcool et des conséquences éventuelles.

On a lu aussi alcoolmètre et alcoolomètre.

une **alcoométrie** : une technique permettant de mesurer la teneur en alcool des vins et des liqueurs.

elle, il est **alcoométrique** : est relative, est relatif à l'alcoométrie.

Le nom (un) alcoomètre, une contraction d'alcoolomètre, est composé d'alcool et de -mètre (du grec μ ε΄ τ ρ ο ν « mesure »).

alcoosol

un **alcoosol** : une solution colloïdale réalisée dans l'alcool.

alcootest, alcotest

un **alcootest** ou **alcotest** (nom déposé] : un appareil portatif permettant de mettre en évidence la présence éventuelle, dans l'air expiré par le sujet testé, d'un taux d'alcool révélant l'éthylisme.

Alcoolmètre et alcooltest ont été supplantés par alcoomètre et alcootest.

Ce nom est composé d'alcool et test.

alcoran

un **alcoran** : un coran, le livre sacré des musulmans.

voir : coran.

alcôve, alcôviste

une **alcôve** :

- la partie de la chambre où les Précieuses du 17ème siècle recevaient et tenaient salon ;
- un lieu de discussions littéraires quelque peu confidentielles ;
- un enfoncement pratiqué dans une chambre pour y mettre un ou plusieurs lits ;
- un lieu de rapports amoureux ;
- une pièce de petites dimensions située dans le prolongement d'une autre, dans l'habitat traditionnel, qui ne reçoit d'éclairage que par cette dernière et sert habituellement de chambre à coucher, voir le Dictionnaire des régionalismes de France ;
- [Québec] un enfoncement pratiqué dans le mur d'une pièce, d'un couloir, pour y recevoir un meuble, un objet (par exemple une statue) ;
- un petit espace en retrait, coin spécialement aménagé pour favoriser une certaine intimité (par exemple pour les repas), voir le Dictionnaire historique du français québécois.

une, un **alcôviste** : le nom donné aux beaux esprits qui fréquentaient les alcôves des Précieuses au 17ème siècle.

Le nom (une) alcôve est emprunté à l'espagnol *alcoba* « endroit où l'on fait le pesage public » « coupole » « enfoncement pratiqué dans une chambre pour y placer un lit », de l'arabe *al qubba* « coupole » « petite chambre contigüe » depuis le 14ème siècle.

Le nom (une) koubba (= en Afrique du Nord, un monument composé d'une partie cubique surmontée d'un dôme généralement sphérique ou ogival, élevé sur la tombe ou en souvenir d'un personnage vénéré) est emprunté à l'arabe *qubba* « dôme, coupole ; édifice en forme de dôme, édifice surmonté d'un dôme ; édifice carré surmonté d'un dôme, abritant la tombe d'un personnage vénéré ».

alcoylant, alcoylation, alcoyle, alcoylé

Les graphies avec "alk" figurent dans la nomenclature officielle du système de l'U.I.C.

un (poison) **alcoylant** ou **alkylant** : un agent alkylant qui produit des additions de groupements alkyl sur les bases nucléiques de l'ADN.

une **alcoylation** ou **alkylation** : l'opération par laquelle on introduit dans une molécule organique un radical alcoyle.

une **alkylation** :

- [chimie] l'introduction d'un groupe hydrocarboné monovalent non aromatique dans une espèce chimique. Ce terme s'emploie également, avec un sens particulier, dans le domaine de l'industrie pétrolière. En anglais : *alkylation*. Journal officiel de la République française du 08/10/2003.
- [pétrole et gaz / raffinage] une réaction catalytique d'un hydrocarbure oléfinique sur une isoparaffine ou un hydrocarbure aromatique. En anglais : *alkylation*. Journal officiel de la République française du 12/01/1999.

un **alcoyle** ou **alkyl, alkyle** : le nom générique de certains radicaux monovalents résultant formellement d'hydrocarbures aliphatiques saturés auxquels on a enlevé un atome d'hydrogène.

un **alkylat** : [pétrole et gaz / raffinage] un produit liquide obtenu au moyen d'un procédé d'alkylation. En anglais : *alkylate*. Journal officiel de la République française du 12/01/1999.

un composé **alcoylé** ou **alkylé** : résultant d'une alcoylation.

Le nom un alcoyle est composé de alco- (alcool), et du suffixe -yle tiré du grec υ΄ λ η « matière, principe ».

Le nom (une) alkylation est dérivé, avec le suffixe -(a)tion, d'alkyle [un radical chimique désignant un alkylat] formé d'après alkali, une autre graphie d'alcali, et du suffixe -yle.

alcyne

un **alcyne** : un hydrocarbure insaturé comportant une ou plusieurs triples liaisons.

voir aussi : alcane, alcène.

Ce nom est formé sur alc- de alcool, avec -y- et -ne d'acétylène.

alcyon, alcyonacé, alcyonaire, alcyoné, alcyonide, alcyonien, alcyonidé, alcyoniidé

A. un **alcyon** :

- un oiseau de mer fabuleux ;
- en héraldique, un oiseau aquatique représenté dans l'écu sur son nid ;
- une salangane, une hirondelle de mer.

les **alcyons** : un ancien ordre d'oiseaux passereaux qui comportait les guêpiers et les martins-pêcheurs, des oiseaux au vol rapide, et souvent très colorés.

un **alcyon** : un ancien nom du martin-pêcheur d'Europe.

un **alcyon pie** ou **martin-pêcheur pie** : un oiseau de mer de Cochinchine ressemblant à l'hirondelle.

les **alcidés** : les alques, la famille d'oiseaux palmipèdes dont le type principal est le pingouin.

les **alciformes** : un ancien ordre d'oiseaux comprenant les pingouins de la famille des alcidés et du genre *Alca*.

B. un **alcyon** : un genre de polypier marin.

les **alcyonacés** ou **coraux mous** : une super-famille de cnidaires anthozoaires octocoralliaires.

elle est alcyonaire ou alcyonée, alcyonienne, il est **alcyonaire** ou **alcyoné, alcyonien** : ressemble à un alcyon, un polype.

les **alcyonaires** ou **alcyonides, alcyoniens** : un ancien taxon de cnidaires anthozoaires, un ordre de cœlentérés à huit tentacules formant des colonies composées de polypes très allongés.

les **alcyonidés** ou **alcyoniidés** : une famille d'anthozaires octocoralliaires alcyonacés, des coraux mous.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) alcidé est formé sur alcyon.

Le nom (un) alcyon est emprunté au latin *alcyon* « oiseau de mer fabuleux » correspondant au grec α᾽ λ κ υ ω΄ ν.

ald(o)-

ald(o)-, tiré d'aldéhyde, indique la présence du groupement monovalent -CHO et fonctionne en opposition avec céto-.

voir : CNRTL ; dictionnaire des sciences animales.

aldane

une **aldane** : un corps résultant de la condensation de deux ou plusieurs molécules d'aldéhyde.

Ce nom est formé avec aldo-.

aldazine

une **aldazine** : le nom générique des dérivés des aldéhydes.

Ce nom est formé avec aldo-.

Alde, alde

Alde le Noble, Alde Manuce et leurs descendants : des imprimeurs de Venise.

un **alde** : un ouvrage qui a été publié par les célèbres imprimeurs de Venise connus sous ce nom, ou leurs descendants.

elle est aldine, il est **aldin** : se rapporte aux Alde, des imprimeurs italiens.

des lettres aldines ou caractères aldins : des caractères italiques ainsi nommés par référence à Alde le Vieux qui les inventa.

aldée

une **aldée** :

- un village ou bourg habité par les autochtones dans d'anciennes possessions européennes ;
- une plante.

Le nom (une) aldée est emprunté au portugais *aldeia* « village », issu de l'arabe *al dai'a* « village ».

aldéhyde, aldéhydique

un **aldéhyde** :

- un corps chimique obtenu par oxydation de l'alcool, de formule brute R−CHO ;
- une fonction chimique organique caractérisée par le groupement -oxo- à l'extrémité d'une chaine carbonée (-CHO))

un **aldéhyde acétique** ou un **acétaldéhyde**, un **éthanal**

un **aldéhyde formique** ou un **formaldéhyde**, un **méthanal**

une **aldéhyde-oxhydrase** ou **aldéhyde-oxydase** : l'enzyme flavinique contenant une molybdoptérine, catalysant une réaction d'oxydation d'un aldéhyde en réduisant la molécule d'oxygène en eau oxygénée.

une **aldéhyde palmitique** ou **palmitaldéhyde** : un aldéhyde à 16 atomes de carbones, dont l'oxydation conduit à l'acide palmitique.

elle, il est **aldéhydique**

un **acétaldéhyde**-adduit, une acétaldéhyde déshydrogénase

un **dialdéhyde** malonique : un malondialdéhyde, un composé à trois carbones portant deux fonctions aldéhyde.

un **glycéraldéhyde** : un aldotriose métabolite présent dans les cellules surtout sous forme d'ester phosphorique, le phosphoglycéraldéhyde du métabolisme glucidique.

un **méta** [nom déposé] : un **métaldéhyde** que l'on trouve dans le commerce sous forme de tablettes.

un métaldéhyde : un polymère de l'aldéhyde acétique.

un acide **mévaldique**

un **oxyaldéhyde** : un composé renfermant la fonction aldéhyde et la fonction alcool ou phénol.

un **phosphoglycéraldéhyde** : un ester phosphorique du glycéraldéhyde formé au cours de la glycolyse.

un **semialdéhyde** : un dérivé correspondant à un diacide dont l'une des deux fonctions carboxyliques est remplacée par une fonction aldéhyde.

Le nom (un) aldéhyde a été forgé par le chimiste allemand Justus von Liebig (1803-1873) à partir de l'abréviation de *alcohol dēhydrogenatum* ; l'allemand *Aldehyd* est certainement antérieur au français.

al dente

al dente :

- cuit de manière à rester ferme sous la dent ;

- dans la juste mesure, à point.

Cette expression italienne signifiant « à (la) dent, pour la dent » qualifie un mets juste cuit pour être encore ferme sous la dent.

alderman, alderwoman

[en anglais : *alderwoman, alderman*] : une représentante, un représentant de la circonscription [*ward*] au conseil municipal, en savoir plus : Géoconfluences

Le nom *alderman* est emprunté au vieil-anglais *ealdorman, aldorman*, composé du vieil-anglais *ealdor* « ancien, parent, chef, supérieur » et de *man* « homme ».

aldimine

une **aldimine** : le nom générique des produits de condensation des aldéhydes avec l'ammoniac.

Ce nom est formé avec aldo-.

aldin

aldin : voir Alde (ci-dessus).

aldohexose

un **aldohexose** : un ose à six carbones dont la fonction réductrice est sur le carbone n° 1 semi-aldéhydique.

Ce nom est formé de aldo- et hexose.

aldol

un **aldol** : le nom générique des corps à la fois alcool et aldéhyde.

Ce nom est formé avec ald(o)- et -ol.

aldolase, aldolasémie

une **aldolase** : l'enzyme catalysant une réaction d'addition d'un substrat possédant une fonction alcool primaire sur la liaison éthylénique d'une fonction aldéhyde d'un autre substrat.

une **aldolasémie** : la teneur du sang en aldolase, ou l'activité de l'aldolase dans le sérum.

une **thréonine-aldolase** : l'enzyme catalysant le clivage de la thréonine en glycine et acétaldéhyde.

une **transaldolase** : l'enzyme intervenant dans la voie des pentoses-phosphates en catalysant le transfert réversible de la dihydroxyacétone d'un cétose-phosphate à un aldose-phosphate.

aldolisation

une **aldolisation**

une **transaldolisation** : une réaction de transfert d'un radical porteur d'une fonction α-cétonique d'un aldéhyde à un autre aldéhyde.

aldonique

elle, il est **aldonique** : se dit du monoacide résultant de l'oxydation d'un aldose.

Ce nom est formé avec aldo-.

aldopentose

un **aldopentose** : un ose à cinq carbones dont la fonction réductrice est sur le carbone n° 1 semi-aldéhydique.

aldose

un **aldose** : un ose renfermant une fonction aldéhyde.

Ce nom est formé sur ald- de aldéhyde, avec -ose.

aldostérone, -aldostéronisme

une **aldostérone** : une hormone stéroïde à vingt et un carbones.

un **hyperaldostéronisme** : un excès de production d'aldostérone par la glande corticosurrénale, avec hypertension artérielle, due à la sécrétion exagérée de rénine par l'appareil juxtaglomérulaire du rein hypertrophié.

un **pseudohypoaldostéronisme** : une maladie héréditaire autosomique récessive caractérisée par une résistance à l'action de l'aldostérone.

une **tétrahydroaldostérone** : le principal métabolite tétrahydrogéné de l'aldostérone, trouvé dans les urines sous forme de glucuronoconjugué. Son élimination journalière est de 30 à 60 µg.

Ce nom est formé de aldo-, stéro(l), -one.

aldoxime

une **aldoxime** : le nom générique des corps résultant de l'action des aldéhydes sur l'hydroxylamine.

Ce nom est formé avec aldo-.

aldoxine

une **aldoxine** [R-CH=NOH]

ale

une **ale** : une bière anglaise blonde et sans amertume.

On distingue la pale-ale, légère, de l'ale de garde, fortement alcoolisée. D'autre part on oppose l'ale à deux autres bières anglaises très amères, le stout et le porter.

une ale (brune, écossaise, rousse irlandaise) : Office québécois de la langue française

Le nom (une) ale (qui a aussi été écrit *aile*) est emprunté au moyen néerlandais *ale* « sorte de bière douce ». À noter aussi l'emprunt parallèle, au 13ème siècle également, du moyen néerlandais *goedale* « bonne bière », entré en picard et autres dialectes du Nord sous la forme en ancien français *godale* qui, par la suite, a pris le sens de « mauvaise bière ». En savoir plus : CNRTL.

aléa

un **aléa** :

- une chance, un hasard dont dépend la réussite ou l'échec ;
- un risque, un inconvénient que l'on envisage sans pouvoir l'imaginer avec précision ou le situer avec exactitude dans le temps ;
- [en anglais : *hazard*] un phénomène résultant de facteurs ou de processus qui échappent, au moins en partie, au contrôle de l'homme, en savoir plus : Géoconfluences.

un **aléa numérique** : une variable aléatoire.

un **aléa moral** : une situation où une partie (une personne, une entreprise) engagée dans un contrat assurant contre un risque est incitée, du fait de cette assurance, à adopter un comportement plus risqué. Dès lors l'assureur, pour éviter d'être lésé, surestime *a priori* le risque qu'est susceptible de prendre l'assuré. Par

extension, on désigne par aléa moral, tout risque de modification du comportement d'un cocontractant à la suite de la conclusion du contrat. En savoir plus : Dico de l'éco.

Le mot aléatoire est dérivé du latin *aleatorius* « qui concerne le jeu (de hasard) ».

alea jacta est

alea jacta est : le dé est jeté ; le sort en est jeté (pour spécifier qu'une décision est irrévocable et que le cours des évènements ne peut plus être changé).

Cette expression latine est composée des mots *alea* « dé, jeu de dés » et de la troisième personne du verbe *jacere* au parfait passif « a été jeté », qui fait référence à la phrase de Jules César franchissant le Rubicon.

aleatico

un **aleatico** : un vin.

Ce nom est emprunté à l'italien *aleatico* « variété de raisin rouge de Toscane » « nom du vin fabriqué avec ce raisin » qui serait l'adaptation de *aliädga* une forme régionale d'Émilie « raisin qui mûrit en juillet » (en toscan *lugliatica uva*).

aléatoire, aléatoirement

elle, il est **aléatoire** :

- est soumise ou soumis à un aléa ;
- présente un caractère incertain, hasardeux ;
- dont le résultat est incertain ;
- est le produit du hasard ;
- en savoir plus : CNRTL.

l'**aléatoire** : ce qui est hasardeux, incertain, exposé à un risque grave.

aléatoirement : de manière aléatoire, au hasard.

Le mot aléatoire est dérivé du latin *aleatorius* « qui concerne le jeu (de hasard) ».

alécithe

voir le dictionnaire des sciences animales

un œuf **alécithe** : un œuf de petite taille, dépourvu de réserves nutritives (vitellus), comme l'œuf des mammifères

un **lécithe** : l'ensemble des matières de réserve de l'œuf.

une **lécithine** : un lipide complexe.

un œuf **lécithique** : où le développement vitellin est moyen.

un **lécithocèle** : une cavité s'individualisant dans le germe de Mammifère et qui est remplie d'un liquide albumineux.

un œuf **hétérolécithe**

un œuf **oligolécithe** ou **oligolécithique** : qui est pauvre en vitellus et dont la segmentation est totale et égale.

une **ovolécithine** : la lécithine de l'œuf.

un œuf **télolécithe**

Le mot alécithe est formé du préfixe a- privatif et de lécithe qui est emprunté au grec λ ε ́ κ ι θ ο ς « jaune d'œuf ».

alecto-, alectr-

alecto- du grec α ᾽ λ ε ́ κ τ ω ρ, ο ρ ο ς, et **alectr**- du grec α ᾽ λ ε κ τ ρ υ ω ́ ν, signifient « coq ».

alecto

un **alecto** à tête blanche : un oiseau passereau.

alector, alectoride, alectoridé, alectorien

un **alector** : un genre d'oiseaux gallinacés appelé également hocco.

elle, il est **alectoride** : ressemble à un coq.

les **alectorides** : la famille d'échassiers à bec court comprenant les genres agami, glaréole, kamichi, etc.

les **alectoridés** ou **pressirostres** : une ancienne famille d'oiseaux échassiers.

elle est alectorienne, il est **alectorien** : concerne le coq.

une pierre alectorienne : qui se forme dans l'estomac du coq et à laquelle les Anciens prêtaient certaines propriétés.

des jeux alectoriens : les jeux célébrés en Grèce en mémoire de Thémistocle.

Le nom (un) alector est composé du grec α ʼ λ ε ́ κ τ ω ρ, ο ρ ο ς « coq ».

alectr-

alectr- est tiré du grec α ʼ λ ε κ τ ρ υ ω ́ ν « coq ».

voir : CNRTL.

voir aussi : alector, alectoride, alectoridé, alectorien (ci-dessus).

alectride

elle, il est **alectride** : a de l'analogie avec un coq.

les **alectrides** : la famille d'oiseaux de l'ordre des gallinacées renfermant le seul genre pénélope ou yacou.
un alectride

alectrimorphe

elle, il est **alectrimorphe** : a la forme d'une poule, ressemble à une poule.

les **alectrimorphes** : la famille d'oiseaux grimpeurs qui ont beaucoup de ressemblance avec la poule.
un alectrimorphe

alectrure

elle, il est **alectrure** : dont la queue ressemble à celle du coq.

les **alectrures** : un genre d'oiseaux passereaux d'Amérique, de la famille des tyrannidés.
un alectrure

alectryomancie, alectryonomancie

une **alectryomancie** ou **alectryonomancie** : une divination qui se pratiquait au moyen d'un coq et de grains de blé.

alectryon

un **alectryon** :

- un arbre ;
- un genre de coquilles univalves de la section des buccins.

à l'effet que

Plusieurs locutions sont formées avec le mot effet. Par exemple, *en effet* (qui signifie « car », « effectivement »), *sous l'effet de* (« sous l'influence de »), *prendre effet* (« entrer en vigueur »), *à cet effet* (« en vue de cela »). Toutes ces expressions sont correctes en français. Par contre, *à l'effet que* un calque de l'anglais *to the effect that* peut être remplacé par *selon lequel, selon laquelle, voulant que* ou en reformulant la phrase, par exemple avec un complément déterminatif.
La locution prépositive *à l'effet de* suivie d'un verbe à l'infinitif « en vue de, dans l'intention de » est utilisée dans les écrits juridiques ou administratifs.
En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Au cœur du français.

alémanique

elle, il est **alémanique** ou **alamannique** :

- se rapporte à l'Alémanie et à ses habitants les Alamans ;
- se rapporte aux cantons suisses de langue allemande ;
- se dit du dialecte de langue allemande parlé en Souabe et dans une partie de l'Alsace et de la Suisse.

l'**alémanique** : une langue ou un dialecte.

Le mot alamannique ou alémanique est emprunté au latin *alamannicus* « d'Alemanie » dérivé de *alamannus, alemannus*, lui-même dérivé de l'ancien haut allemand *Alaman* (à comparer avec allemand).

Le mot français *allemand*, ainsi que l'espagnol *alemán*, le vieil anglais *Almain*, proviennent du nom particulier d'un peuple, les *Alemanni* « tous les hommes ». Les Alamans se sont établis dans une région autour du Rhin supérieur, du Jura et de la Forêt-Noire. Ils étaient donc le peuple de langue germanique le plus directement en contact avec les Français.
L'adjectif alémanique d'origine savante se rapporte aux parlers haut-allemands situés dans cette région : alsacien, suisse alémanique ou *Schwytzerdeutsch*, souabe, badois, bavarois. Plus spécifiquement, l'adjectif distingue les Suisses de langue allemande des Suisses de langue française ou Suisse romands.
Certains villages en France sont d'anciennes colonies d'Alamans comme Allemagne, Allemaigne.
En savoir plus : site de Dominique Didier.

Alençon, alençon, alençonnais

elle est alençonnaise, il est **alençonnais** : est de la ville d'**Alençon**, une ville où on fabrique de la dentelle, en France.
une Alençonnaise, un Alençonnais

un **alençon** : une dentelle, un point d'Alençon, fabriquée à l'aiguille avec des fils de lin, d'une extrême finesse et au riche dessin.

alène, alêne, aléné, alénier, alênier

A. en cordonnerie

une **alène** ou **alêne** :

- un poinçon pour percer et coudre le cuir ;
- un outil de machine qui sert soit à préparer le trou à travers lequel l'aiguille fera passer le fil, soit à préparer l'avant-trou qui recevra la cheville, et qui entraine la chaussure d'un espacement qui détermine la longueur du point ou l'intervalle des chevilles.

manier l'alêne : exercer le métier de cordonnier.

une alénière ou alênière, un **alénier** ou **alênier** : celle, celui qui fait ou vend des alênes.

B. par analogie avec la forme de ce poinçon

des **alènes** ou **halènes** : des instruments de vol et d'assassinat.

des feuilles en **alène**, un style en alène (en botanique)

une raie **alène** : un poisson.

une **alène** ou **alêne** : le nom marchand de plusieurs coquilles univalves du genre buccin.

elle est alénée, il est **aléné** :

- est en forme d'alêne ;
- est pointu(e) comme une alêne.

Le nom (une) alène ou alêne est emprunté au germanique *alisnō* « alêne, poinçon », probablement introduit par les mercenaires de l'armée et véhiculé par le latin vulgaire avant les invasions du 5ème siècle, étant donné l'existence et l'ancienneté de ce terme de métier dans presque toutes les langues romanes : l'ancien provençal *alena*, l'italien *lesina*, le catalan *alena*, l'espagnol *alesna, lezna*. Le germanique *alisno*, passé en latin (première déclinaison), a presque totalement évincé le latin *subula* que l'on ne retrouve plus actuellement que dans l'adjectif savant en français moderne *subulé*, un synonyme plus usité de l'adjectif *aléné*. Le germanique *alisnō* est formé du suffixe *-isnō* et du radical *ala-* (à comparer avec l'ancien nordique *alr* « alêne »), une forme apophonique du germanique *ēlō* (à comparer avec l'ancien haut allemand *āla*, le moyen haut allemand *āle*, l'allemand moderne *Ahle* « alêne ». Ce même germanique *alisnō*, après la métaphonie par -i, est à l'origine du moyen néerlandais *elsene*, en néerlandais *els*. En savoir plus : CNRTL.

Le nom une lésine (= une épargne excessive, sordide ; une avarice, une radinerie) est emprunté à l'italien *lesina* « alêne » : dans la satire *Compagnia della Lesina*, l'auteur décrivit une société d'avares qui, réparant eux-mêmes leurs chaussures, avaient pris pour emblème une alêne. D'où lésiner, une lésinerie, lésineuse, lésineur, lésineux.

alénois

un (cresson) **alénois** : une plante.

Le mot alénois est dérivé du toponyme Orléans (en latin : *Aurelianensis*), alénois étant une variante de *orlenois*.

alenti, alentir, alentissement

elle est alentie : est ralentie, est devenue plus lente ; est devenue moins vive.
il est **alenti** : est ralenti, est devenu plus lent ; est devenu moins vif.

une **vie alentie** [en anglais : *slow life*] un mode de vie associé au ralentisme, dans lequel les individus cherchent à décélérer leur rythme de vie et à agir selon des principes durables. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

alentir :

- rendre plus lent, ralentir ;
- rendre moins vif.

j'alentis, tu alentis, il alentit, nous alentissons, vous alentissez, ils alentissent ;
j'alentissais ; j'alentis ; j'alentirai ; j'alentirais ;
j'ai alenti ; j'avais alenti ; j'eus alenti ; j'aurai alenti ; j'aurais alenti ;
que j'alentisse, que tu alentisses, qu'il alentisse, que nous alentissions, que vous alentissiez, qu'ils alentissent ;
que j'alentisse, qu'il alentît, que nous alentissions ; que j'aie alenti ; que j'eusse alenti ;
alentis, alentissons, alentissez ; aie alenti, ayons alenti, ayez alenti ;
(en) alentissant.

s'alentir :

- devenir plus lent, se ralentir ;
- devenir moins vif.

je m'alentis, tu t'alentis, il s'alentit, nous nous alentissons, vous vous alentissez, ils s'alentissent ;
je m'alentissais ; je m'alentis ; je m'alentirai ; je m'alentirais ;
je me suis alenti(e) ; je m'étais alenti(e) ; je me fus alenti(e) ; je me serai alenti(e) ; je me serais alenti(e) ;
que je m'alentisse, que tu t'alentisses, qu'il s'alentisse, que nous nous alentissions, que vous vous alentissiez, qu'ils s'alentissent ;
que je m'alentisse, qu'il s'alentît, que nous nous alentissions ; que je me sois alenti(e) ; que je me fusse alenti(e) ;
alentis-toi, alentissons-nous, alentissez-vous ; sois alenti(e), soyons alenties, soyons alentis, soyez alenti(e)(es)

(s) ;
(en) s'alentissant.

un **alentissement** : un ralentissement, l'action d'alentir, de s'alentir ; le résultat de cette action.

Le verbe alentir est composé de lent avec le préfixe a-.

à l'entour, alentour, alentours

l'**entour**, les **entours** : ce qui est autour de.

les **entours** ou **alentours** : l'ensemble des gens qui vivent habituellement auprès de quelqu'un, qui forment son entourage.

à l'entour de ou **alentour de** : tout autour de.

alentour ou **à l'entour** :

- tout autour, aux environs ;
- dans l'espace proche.

les **alentours** : l'espace qui entoure un lieu, une personne.

aux alentours de : environ.

L'adverbe alentour a été formé à partir du nom entour, aujourd'hui peu usité. Dans la même famille, on trouve, outre l'adverbe alentour, la locution prépositive alentour de, le nom alentours et la locution prépositive aux alentours de.
L'adverbe alentour, qui est invariable, signifie « aux environs » ou « tout autour ». On rencontre parfois la graphie *à l'entour*. Cette graphie en deux mots est vieillie et moins courante ; on ne peut toutefois l'utiliser lorsque l'adverbe est précédé de la préposition de pour signifier « des environs ».
La locution prépositive *alentour de* (ou *à l'entour de*) est généralement considérée comme vieillie ou littéraire, mais elle continue d'être utilisée dans la langue courante au Québec. Dans le style soutenu, on remplacera toutefois cette locution par *autour de* ou par *aux alentours de*.
Le nom alentours, toujours pluriel, signifie « lieux situés près d'un espace » ou « environs ». Il peut être suivi ou non d'un complément.
Le nom alentours entre dans la locution prépositive *aux alentours de*, qui signifie « environ » et qui peut être suivie d'une indication de lieu, de temps ou de quantité.
En savoir plus : Office québécois de la langue française

Le nom (un) entour est composé du préfixe en- et de (un) tour.

Le mot alentour est composé de à, l' et entour.

aléoute, aléoutien, Aléoutiennes

elle est aléoutienne ou aléoute, il est **aléoutien** ou **aléoute** : est des iles **Aléoutiennes**.
une Aléoutienne, un Aléoutien

les langues **aléoutes** : un groupe de langues parlées en Alaska et aux Aléoutiennes et dont les caractères sont proches de l'esquimau.

aleph

un **aleph** :

- la première lettre de l'alphabet hébraïque ;
- un signe numérique ;
- une fonction mathématique ;
- un nombre cardinal qui caractérise la puissance d'un ensemble.

À l'article *alpha* de son Dictionnaire, Littré rappelle d'ailleurs cette signification dans la notice étymologique : « Alpha, du grec *alpha*, de l'hébreu *aleph*, qui est la première lettre de l'alphabet hébreu et qui signifie "bœuf" ». Et il conclut ainsi : « Aleph et [le grec] elaphos, "cerf", ont la même origine. » Cette étymologie a été par la suite invalidée, mais le rapprochement entre le bœuf et le cerf, d'une part, et les noms *alpha* et *elaphos*, d'autre part, était tentant, le cerf n'étant, après tout, qu'un ruminant particulièrement bien encorné. En savoir plus : Académie française.

Le nom (un) aleph vient de *āleph* le nom de la première lettre de l'alphabet hébreu, forme allongée de la forme brève *éleph*, qui signifie « bœuf ».

alépin, alépine

elle est alépine, il est **alépin** : est d'**Alep**, une ville de Syrie.
une Alépine, un Alépin

une (galle) **alépine** : une noix de galle provenant d'Alep.

un **alépin** : un religieux.

une **alépine** : une étoffe.

alépocéphalidé, alépocéphaloïde

les **alépocéphalidés** : une famille de poissons.

les **alépocéphaloïdes** : un taxon d'osmériformes, de poissons osseux.

voir le dictionnaire des sciences animales.

alérion

un **alérion** :

- une sorte de grand aigle ;
- un surnom donné par quelques auteurs à Pégase ;
- un héros admiré pour ses triomphes militaires ; le nom vulgaire du martinet noir ;
- sur un blason, un petit aigle sans pattes ni bec.

Le nom (un) alérion est emprunté à l'ancien bas francique *adalaro* « aigle », à comparer avec l'allemand moderne *Adler*, l'ancien haut allemand *adelâr* « aigle noble » ou plus exactement à l'ancien bas francique *aδalarjo*. Cette forme secondaire permet enfin d'expliquer la finale -ion du mot français. L'ancien bas francique *aδalarjo* a sans doute donné naissance à la forme française prélittéraire *alairon* qui, sous l'influence de ce francique *aδalarjo* toujours en usage à la même époque dans cette aire linguistique du nord de la France, restée longtemps bilingue, a abouti à la forme française alérion.

alerte, alerté, alertement, alerter

elle, il est **alerte** :

- est vigilante ou vigilant, se tient sur ses gardes ;
- est habile à voir et prompt(e) à saisir ce qui peut lui être utile, avantageux ;
- est éveillée, vive, agile ; est éveillé, vif, agile.

alertement : de manière alerte, avec vivacité et promptitude.

A. une **alerte** :

- une alarme, un signal, généralement sonore, ou un appel avertissant d'un danger imminent et engageant à prendre les dispositions nécessaires pour l'éviter ;
- un appel à l'aide, doublé d'une demande d'intervention et d'assistance immédiates, adressé à la personne ou à l'organisme compétents ;
- un signal prévenant une force militaire d'une attaque ennemie, lui imposant de prendre les mesures de sécurité voulues et de se tenir prête à intervenir ;
- un signal avertissant la population d'une attaque ennemie et l'invitant à prendre les dispositions de défense passive prévues ;
- un signal indiquant que survient un phénomène dont il y a lieu de s'inquiéter.

B. une **alerte** :

- un état de défense face à un danger, à une situation critique ;
- la durée de cet état.

en alerte : sur ses gardes, sur le qui-vive, sur la défensive, prêt ou occupé à parer au danger.

un état d'alerte : l'état d'une troupe ou d'une population prêtes à prendre les dispositions prévues en cas d'alerte.

C. une **alerte** :

- une menace précise et soudaine d'une situation critique et alarmante ;
- l'émotion, l'inquiétude ressenties en présence de cette menace ;
- un état d'appréhension d'un danger réel ou imaginaire ;
- un état d'éveil, de tension.

une **alerte professionnelle** ou une **dénonciation** : une révélation par le salarié d'une entreprise ou par toute personne en relation avec celle-ci d'irrégularités dont ils ont eu connaissance, et qui portent atteinte à leurs intérêts propres, à ceux de l'entreprise ou à ceux de tiers. En anglais : *whistleblowing*. Journal officiel de la République française du 07/09/2007.

une **alerte malveillante** : [télécommunications - droit] un appel téléphonique anonyme adressé aux services d'urgence ou de secours afin de déclencher leur intervention en leur faisant croire à l'existence d'une infraction ou d'un dommage subi par des personnes ou des biens. Une alerte malveillante peut avoir pour but de nuire à la personne chez qui l'intervention a lieu ou de piéger les intervenants des services d'urgence ou de secours. En anglais : *swatting*. Journal officiel de la République française du 18 mars 2022.

alerte !

- pour avertir d'un danger imminent ;
- pour appeler à se tenir sur ses gardes, à être prêt à intervenir.

elle est alertée, il est **alerté** :

- est averti(e) d'un danger, d'une situation critique ;
- est en état d'alerte, est prête ou prêt à intervenir ;
- est alarmé(e) par la menace précise d'un danger ou d'une difficulté quelconque ;
- est mise en éveil, est rendue attentive ; est mis en éveil, est rendu attentif ;
- est tendu(e) dans l'attente d'un évènement, même heureux, de caractère exceptionnel ;
- est prévenue, informée, mise au courant ; est prévenu, informé, mis au courant.

être alerté :

- être en état d'alerte ;
- être mis en éveil ;
- être prévenu.

alerter quelqu'un, alerter une collectivité :

- l'avertir d'un danger, d'une situation critique, d'un phénomène anormal, d'une difficulté quelconque ;
- donner l'ordre d'être prêt à intervenir ;
- faire pressentir un danger, une menace, une situation anormale ;
- mettre en garde contre quelque chose ou quelqu'un ;
- prévenir, informer.

s'alerter :

- se maintenir mutuellement en alerte ;
- se mettre en mouvement à la suite d'une alerte.

elles se sont alertées, elles sont alertées.
elles se sont alerté les proches, elles ont alerté les proches, elles se les sont alertés.

Mais revenons à alerte. Ce mot a la particularité rare d'avoir au moins trois natures différentes. De son origine il a gardé sa nature de nom, mais, comme il était employé avec le verbe être, on en a rapidement fait un adjectif, d'abord attribut, puis également épithète. Et ce n'est pas tout, puisque Féraud écrit, dans son Dictionnaire, au sujet du mot alerte que c'est aussi un « adverbe ou une espèce d'interjection ». Position moyenne fort sage, que n'aurait pas désavouée la langue normande évoquée plus haut, et que l'on se gardera bien de critiquer. On lit en effet dans la sixième édition du Dictionnaire de l'Académie française, à cet article : « Adverbe. Debout, soyez sur vos gardes, prenez garde à vous. Alerte, alerte, soldats. » Près de deux siècles après et trois éditions plus tard, presque rien n'a changé, puisqu'on lit, dans la neuvième édition, à ce même article : « Interjection. Debout, soyez sur vos gardes. Alerte, alerte, soldats ! » En savoir plus : Académie française.

L'adjectif alerte est dérivé de l'ancien français *estre a l'herte* « être sur ses gardes, sur le qui vive ».

Le nom (une) alerte est emprunté à l'italien *all'erta* « sur ses gardes » de *erta* « côte, hauteur » féminin de *erto* « escarpé » participe passé de *ergere* « dresser » lui-même du latin *erigere* « dresser ».

alèse, alésé, aléser, aléseur, aléseuse, alésoir, alésure

un **alésage** :

- l'action d'aléser ; le résultat de cette action ;
- la cavité alésée ; le diamètre de cette cavité ;
- le diamètre de chacun des cylindres d'un moteur, constituant un élément de la cylindrée.

une **alèse** ou **alaise, alèze** :

- une pièce de tissu ou de caoutchouc interposée entre la personne alitée et le matelas de manière à préserver ce dernier des excrétions organiques ;
- une pièce métallique servant de raccord entre le toit et un châssis tabatière ou une souche ;
- un lien végétal servant à fixer une jeune branche dans une position déterminée ;
- une planche de faibles dimensions emboîtée dans une autre pour élargir celle-ci.

elle est alaisée ou alésée, alézée, il est **alaisé** ou **alésé, alézé** :

- est élargi(e) par des alaises ;
- en héraldique, ne touche par les bords d'un écu.

des pièces alésées ou alézées, accourcies : dont les quatre extrémités ne touchent pas les bords de l'écu.

aléser :

- façonner avec précision la cavité d'une pièce mécanique en la calibrant et en la polissant à l'aide d'un alésoir ou d'une aléseuse ;
- en savoir plus : CNRTL.

j'alèse, tu alèses, il alèse, nous alésons, vous alésez, ils alèsent ;
j'ai alésé ; j'alésais ; j'alésai ; j'alèserai ou j'aléserai ; j'alèserais ou j'aléserais ;
que j'alèse, que tu alèses, qu'il alèse, que nous alésions, que vous alésiez, qu'ils alèsent ;
que j'alésasse, qu'il alésât, que nous alésassions ; que j'aie alésé ; que j'eusse alésé ;
alèse, alésons, alésez ; aie alésé, ayons alésé, ayez alésé ;
(en) alésant.

une **aléseuse**, un **aléseur** : une ouvrière, un ouvrier dont le travail consiste à aléser.

un **aléseur** : [pétrole et gaz / forage] un outil muni de lames et de rouleaux qui permet de régulariser et de calibrer les parois d'un puits avant la descente du tubage. En anglais : *reamer*. Voir aussi : garniture de forage, tubage. Journal officiel de la République française du 19 janvier 2024.

une **aléseuse** : une machine-outil conçue pour aléser les cavités cylindriques ou coniques des grosses pièces mécaniques.

un foret **aléseur** : qui sert à forer.

un trépan aléseur : qui augmente le diamètre du trou.

un **alésoir** :

- un instrument ou une machine servant à exécuter un alésage ;
- un outil formé de couteaux fixés au câble ou à la tige de sondage et au moyen duquel on donne au trou de sonde le diamètre voulu ;
- un petit ustensile servant à redonner le relief aux dentelles qui ont été lavées.

une **alésure**, des alésures : les parcelles de métal qui tombent d'une pièce quand on l'alèse.

Le nom (une) alaise ou alèse, alèze est formé par agglutination de l'article *la* et de l'ancien français *laise* « largeur », « étendue » du latin populaire *latia* « largeur », dérivé du latin classique *latus* « large » (à comparer avec laize).

Le verbe aléser vient de l'ancien français *alaisier* « élargir, étendre », issu du latin vulgaire *allatiare* « agrandir », formé sur *latus* « large ».

alète, alèthe

un **alète** ou **alèthe, alais** :

- un oiseau de proie des Indes dressé à la chasse aux perdrix ;
- le nom qui désignait un faucon venant d'Asie, par opposition à un alphanet, un faucon venant d'Afrique.

Le nom (un) alète est emprunté au latin *haliaetus*, en relation avec le grec ἁλιάετος, ἁλιαίετος « aigle de mer ».

aléthique

elle, il est **aléthique** : est relative, relatif aux modalités logiques selon lesquelles les propositions sont traitées en termes de vrai, de faux ou d'indéterminé.

une proposition aléthique, une modalité aléthique, une logique aléthique

Ce mot est dérivé du grec « vérité », avec le suffixe -ique. On a lu aussi *aléthologique* dérivé de *aléthologie* probablement de l'allemand *Alethiologie*.

alétophile

elle, il est **alétophile** : se dit d'une espèce végétale rudérale [qui se développe sur des décombres] inféodée aux bords des voies de circulation.

alette

une **alette** :

- une petite aile, un parement du pied droit d'une arcade, s'étendant de l'arête jusqu'au pilastre ;
- tout le panneau du pied-droit ;
- le bord d'un trumeau qui dépasse une glace ou un pilastre ;
- le cuir cousu à l'empeigne d'un soulier ;
- la prolongation des bordages de l'arrière dans les bâtiments levantins.

En ancien français, une alette était une petite aile d'oiseau.

Le nom (une) alette est dérivé de latin *ala* « aile », en raison de la forme des objets désignés par ce terme, avec le suffixe -ette.

aleu, aleutier

[dans le droit féodal :]

un **aleu** ou **alleu** : une propriété qui était acquise par héritage et libre de toute obligation ou redevance.
des aleux ou alleux

un **aleutier** ou **alleutier** : un possesseur d'un alleu.

une terre allodiale, un héritage **allodial** : qui est tenu(e) en franc-alleu.
des propriétés allodiales, des biens allodiaux

un (bien) **allodial** : un allodial corporel, celui qui s'appliquait aux fonds de terre ; un allodial incorporel, qui est relatif à la rente foncière.

une **allodialité** : la qualité d'un bien allodial.

un **franc-aleu** ou **franc-alleu** : une terre libre dont le propriétaire ne relevait d'aucun seigneur.
des francs-aleux ou francs-alleux

Le nom (un) aleu ou alleu vient de l'ancien bas francique *alôd* « pleine propriété », composé de *al* « plein, entier » et *ōd*, correspondant francique du germanique *auda-* « bien, propriété ».

Le nom (un) aleutier est dérivé d'al(l)eu, avec le suffixe élargi -(t)ier, à comparer avec le latin médiéval *alodiarius* de même sens, dérivé de *alodium*.

Le mot allodial vient du latin *allodialis* « noble possédant un alleu » et *al(l)odialis* « qui a trait à un alleu » « possédé en propre, en franc-alleu ».

aleucémique

une affection **aleucémique** : qui, contrairement au processus habituel, ne s'accompagne pas d'une augmentation notable du nombre des globules blancs dans le sang.

une leucémie aleucémique : au cours de laquelle le nombre des globules blancs est normal dans le sang, tandis que la formule leucocytaire reste caractéristique de la leucémie.

Ce mot est dérivé de leucémique, avec le préfix a- privatif.

Le nom (une) leucémie est emprunté à l'allemand *Leukämie*, du grec λ ε υ κ ό ς « blanc » et α ἷ μ α « sang ».

aleucie

une **aleucie** : une leucopénie ou leucocytopénie.

aleucocytose

une **aleucocytose** : une leucopénie avancée, voir le dictionnaire des sciences animales.

aleur(o)-

aleur(o)- est tiré du grec α΄ λ ε υ ρ ο ν « farine de froment ».

voir : CNRTL ; dictionnaire des sciences animales.

aleurie, aleuriosporacée, aleuriospore, aleuriosporé

un **aleuriospore** : une variété de champignons parasites.

une **aleuriospore** ou **aleurie** : une spore de champignon formée sur le thalle, à l'extrémité d'un filament.

les **aleuriosporés** ou **aleuriosporacées** : une ancienne famille de la super-famille des blastosporacées, des levures.

Le nom (un) aleuriospore est composé d'aleurie, et de spore du grec σ π ο΄ ρ ο ς « ensemencement ».

Aleurisma, aleurisme

Aleurisma : la levure de la famille des aleuriosporacées agent du favus sableux du chat, proche de l'eczéma.

un **aleurisme** : un genre de champignons de la famille des sporotriquées qui ont l'apparence de petits tas de farine.

aleurite

un **aleurite** : un genre de plantes tropicales oléagineuses.

aleurode

les **aleurodes** ou **mouches blanches des serres** : de très petits insectes homoptères piqueurs proches des pucerons et pourvus de deux paires d'ailes blanches semblant couvertes de farine.
un aleurode

les **aleyrodidés** ou **aleurodes** : une famille d'insectes hémiptères aleyrodiformes.

les **aleyrodiformes** : un taxon d'insectes hémiptères sternorrhynches.

Le nom (un) aleurode est composé du grec α᾽ λ ε υ ρ ω΄ δ η ς « semblable à de la farine ».

aleurographe

un **aleurographe** : un **aleuromètre**

aleuromancie, aleuromancien, aleuromantique

une **aleuromancie** : une divination qui se pratiquait dans la Grèce antique au moyen de farine de froment moulu.

une aleuromancienne, un **aleuromancien** : celle, celui qui pratiquait l'aleuromancie.
Apollon Aleuromancien

un procédé **aleuromantique** : qui concerne la pratique de l'aleuromancie.

aleuromètre

un **aleuromètre** :

- un appareil enregistreur donnant la courbe des valeurs du gluten contenu dans la farine ;
- un instrument servant à mesurer la quantité ou le degré d'hydratation du gluten dans une farine ou à reconnaitre sa qualité.

aleurone

une **aleurone** : la substance protidique des graines servant de réserve alimentaire.

Ce nom est emprunté au grec α΄ λ ε υ ρ ο ν « farine de froment ».

aleutier

un **aleutier** ou **alleutier** : un possesseur d'un aleu ou alleu.

voir : aleu (ci-dessus).

alevin, alevinage, aleviner, alevinier, alevinière

voir le dictionnaire des sciences animales

un **alevin** :

- du menu poisson servant à peupler les étangs, les rivières ;
- une larve de poisson.

un **alevinage** :

- l'action d'aleviner un étang, une rivière ;
- l'art de conserver et de propager l'alevin ;
- le fretin, le menu poisson que le pêcheur rejette dans l'eau.

aleviner :

- peupler un étang, un vivier, une rivière, en y jetant de l'alevin ;
- pour un poisson femelle, déposer son frai.

un **alevinier** ou une **alevinière** : un petit étang où on élève de l'alevin.

On a aussi lu les formes **alevain** et **alvin, alvinage, alviner, alvinier**.

Le nom (un) alevin vient du latin vulgaire *adlevimen*, une réfection de *adlevamen* d'après *nutrimen* « nourriture », *adlevamen* étant dérivé du latin *allevare* « alléger, soulever » qui a dû prendre en latin vulgaire le sens de « élever (un enfant, un animal) », bien qu'il ne semble pas attesté, probablement par contamination du latin *ēlevare* « élever, éduquer » depuis le 4ème siècle, à comparer avec l'ancien français *alever*, au 12ème siècle, « élever, nourrir (un enfant) ». La forme postérieure *alevain* est directement issue de *adlevamen*.

Alexandra, alexandra

1. **Alexandra** : un prénom.

2. un **alexandra** ou un **papillon de la Reine Alexandra** : le plus grand papillon diurne du monde.

alexandrin, alexandriner, alexandrinisé, alexandrinisme

1.A. elle est alexandrine, il est **alexandrin** : est de la ville d'**Alexandrie**.
une Alexandrine, un Alexandrin

la poésie alexandrine, la philosophie alexandrine, le dialecte **alexandrin**

alexandriner : faire preuve d'obscurité et de subtilité excessive dans ses propos.

elle est alexandrinisée, il est **alexandrinisé** : est gagné(e) par la civilisation, la philosophie alexandrine.

l'**alexandrinisme** :

- la civilisation grecque de l'époque alexandrine ;
- le système philosophique des néo-platoniciens d'Alexandrie ;
- le caractère de pensée et de style dont les écrivains et particulièrement les poètes grecs d'Alexandrie ont donné l'exemple.

elle est judéo-alexandrine, il est **judéo-alexandrin** : concerne les Juifs d'Alexandrie.

B. elle est alexandrine, il est **alexandrin** : est d'Alexandre (Alexandre le Grand, Alexandre Sévère, Alexandre de Tralles,...)

un appareil **alexandrin**, un emplâtre alexandrin

Le mot alexandrin « d'Alexandrie » est emprunté au latin *alexandrinus* ; la ville d'Alexandrie a été fondée par Alexandre le Grand.

2. une rime alexandrine, un (vers) **alexandrin** : un vers de douze syllabes quand la rime est masculine, ou de treize syllabes si l'on compte l'e de la rime féminine, appelé aussi vers héroïque ou grand vers.

En poésie, le mot alexandrin est dérivé du nom d'Alexandre le Grand, le dodécasyllabe étant utilisé dans le Roman d'Alexandre (fin du 12ème siècle - début du 13ème siècle). Bien que l'alexandrin ait été antérieurement utilisé, le nom d'alexandrin est issu du Roman d'Alexandre, car c'est le seul ouvrage où le dodécasyllabe s'emploie avec des rimes plates, les alexandrins rimant deux par deux [dans les chansons de geste les alexandrins sont groupés en laisses, dans les poèmes religieux en strophes, surtout en quatrains.

alexandrite

une **alexandrite** : une gemme, une variété de cymophane de couleur vert foncé ou rouge selon l'éclairage.

Le nom (une) alexandrite est dérivé du nom d'Alexandre 1er, tsar de Russie.

alexandrium

les **alexandriums** : des micro-algues planctoniques, voir le dictionnaire des sciences animales.

alexanor

un **alexanor** ou **grand sélésier** : un papillon.

alexie

1. une **alexie** : une altération spécifique des capacités de lecture, secondaire à une affection cérébrale.

Le nom (une) alexie (1) est formé à partir du grec λ ε΄ ξ ι ς « parole » de λ ε΄ γ ε ι ν « dire » par fusion avec le latin *legere* « lire », avec le préfixe a- privatif. Voir aussi : alexithymie.

2. une **alexie** : un genre de coléoptères.

L'origine du latin scientifique *alexia* est incertaine, voir : CNRTL.

alexine

une **alexine** : un composant thermolabile du sérum provoquant la lyse de cellules préalablement sensibilisées par un antisérum.

Le mot (une) alexine a été forgé sur le grec α᾽ λ ε΄ ξ ω « écarter ».

alexipharmaceutique, alexipharmaque

elle, il est **alexipharmaceutique** : a les propriétés de l'alexipharmaque.

une collection alexipharmaceutique : qui appartient à l'art de guérir au moyen de médicaments.

une substance **alexipharmaque** :

- que l'on croyait propre à expulser du corps les principes morbifiques, ou à prévenir l'effet des poisons pris à l'intérieur ;
- qui est douée de propriétés merveilleuses.

un **alexipharmaque** : une substance capable de neutraliser les propriétés toxiques d'un poison.

Le mot alexipharmaque est emprunté au latin *alexipharmacon*.

Alexis

Alexis : un prénom.

alexitère

elle, il est **alexitère** : est employé(e) pour prévenir les effets d'un venin, d'un poison.

un **alexitère** : un contrepoison, un antidote.

Le mot alexitère est emprunté au grec α ʼ λ ε ξ η τ ή ́ ρ ι ο ν « remède ».

alexithymie

une **alexithymie** : le fonctionnement mental de nombreux patients souffrant d'affections organiques chroniques à forte composante psychosomatique.

voir : alexie (1), thymie.

aleyrodidé, aleyrodiforme

les **aleyrodidés** ou **aleurodes** : une famille d'insectes hémiptères aleyrodiformes.

les **aleyrodiformes** : un taxon d'insectes hémiptères sternorrhynches.

voir : aleurode (ci-dessus).

alezan

une jument alezane, un (cheval) **alezan** : dont la robe et les crins sont de couleur fauve tirant sur le roux.

l'**alezan** : cette couleur.

Le mot alezan est emprunté à l'espagnol *alazán* « brun rougeâtre (en parlant du cheval) », de l'arabe *az'ar* « brun rougeâtre » plutôt que de l'arabe *al hisān* « cheval de race » qui ne convient pas sémantiquement.

alèze

une **alèze** : voir **alèse** (ci-dessus)

alfa

A. un **alfa** : une graminée, une plante.

elle est alfatière, il est **alfatier** : est relative, est relatif à l'alfa.

B. un **alfa** : une qualité de papier obtenu par le traitement de l'alfa.

une alfa-cellulose, une cire d'alfa

C. une, un **alfa** : des cheveux blancs ou blonds.

Le nom (un) alfa est emprunté à l'arabe *ḥalfā* « plante de sparte » passé en provençal sous la forme *elfa* « espèce de corde en jonc de peu de valeur » puis « le jonc lui-même ».

alfange

une **alfange** : un sabre oriental dont la lame courbe a un seul tranchant.

Le nom (un) cangiar ou kandjar (= un poignard oriental à lame longue et étroite, à poignée sans garde et à pommeau ailé) est emprunté à l'arabe *hanğar* « coutelas, poignard » d'origine persane, également passé en turc : *hançer*. Par l'intermédiaire de l'espagnol *alfanje* (depuis le 13ème siècle par la voie de l'hispano-arabe *hanğal*), ce mot est également passé en français sous la forme alfange « cimeterre ».

alfaqui

un **alfaqui** :

- un prêtre maure ;
- un docteur de la loi musulmane.

Ce nom est emprunté à l'espagnol *alfaquí* « docteur ou prêtre musulman » qui vient de l'arabe *al faqîh* « théologien et jurisconsulte ». On a lu aussi (un) alfaquin qui est emprunté à l'espagnol *alfaquin* « médecin musulman » puis « prêtre musulman », de l'arabe *al hakîm* « sage, spécialement philosophe ou médecin », dérivé de la racine *h − k − m* « savoir ».

alfatier

elle est alfatière, il est **alfatier** : est relative, est relatif à l'alfa.

une alfatière, un **alfatier** : une ouvrière, un ouvrier qui récolte l'alfa.

Ce mot est dérivé d'alfa, avec le suffixe -ier.

alfénide

un **alfénide** : un alliage blanc d'argent pour usages domestiques, appelé aussi métal blanc.

des couverts **alfénides**

On a lu aussi alphénide.

Le nom (un) alfénide est dérivé du nom des inventeurs, les chimistes français Halphen, avec le suffixe -ide.

Alfortia

Alfortia : un genre synonyme de vers nématodes.

algacé

elle est algacée, il est **algacé** : ressemble à une algue.

algal

une végétation algale, un peuplement **algal** : d'algues.
des espèces algales, des peuplements algaux

algali

On a lu un **algali** (d'origine mongole), pour un argali (d'origine persane) une variété de mouflon.

alganon

un **alganon** : un arganeau, une chaine passée au cou de certains galériens admis à circuler seuls hors du bagne.

Le nom (un) alganon est emprunté au latin *organum* « outil, instrument » par l'intermédiaire du provençal moderne *arganoun*.

algarade

une **algarade** :

- une attaque militaire brusque destinée à semer l'effroi ;
- une altercation vive et soudaine avec quelqu'un ;
- une engueulade ;
- en cyclisme, un démarrage impétueux qui déclenche une réaction dans le peloton.

faire une algarade à quelqu'un : lui faire une scène.

Le nom (une) algarade est emprunté à l'espagnol *algarada* « incursion brusque en territoire ennemi », dérivé de *algara*, de l'arabe *al gāra* de même sens.

algarobile

un **algarobille** : une gousse desséchée d'une espèce de caroubier du Chili.

Le nom (un) algarobille est emprunté à l'espagnol *algarobilla* « gousse d'une espèce de caroubier du Chili et de l'Argentine, contenant beaucoup de tanin; cette plante elle-même », dérivé de *algarrobo* « fruit du caroubier », de l'arabe *al harrūba* de même sens. voir aussi : caroube.

algaroth

un **algaroth** : un oxychlorure d'antimoine.

une poudre d'algaroth : l'oxychlorure d'antimoine employé pour ses propriétés émétiques, purgatives et diaphorétiques.

On lit aussi **algeroth**.

Le nom un) algaroth vient du nom de son inventeur, Vittorio Algarotto, médecin de Vérone, probablement par l'intermédiaire de l'italien *algarotto*.

algazelle

une **algazelle** : une antilope à longues cornes courbes d'Afrique.

algèbre, algébrer, algébrique, algébriquement, algébrisation, algébriser, algébriste, algébroïde

A.

une **algèbre**, l'algèbre (1) : la branche des mathématiques ayant pour objet de simplifier et de résoudre au moyen de formules des problèmes où les grandeurs sont représentées par des symboles, et d'en généraliser les résultats, en savoir plus : CNRTL.

Lexique de l’algèbre et de l’algèbre linéaire : Wiktionnaire.

elle, il est **algébrique** (1) :

- a rapport à l'algèbre ;
- utilise l'algèbre ;
- est obtenu(e) par l'algèbre.

algébriquement : selon les méthodes et les règles de l'algèbre.

algébriser (1) ou **algébrer** : s'occuper d'algèbre, faire de l'algèbre.

j'algébrise, tu algébrises,...

j'algèbre, tu algèbres, il algèbre, nous algébrons, vous algébrez, ils algèbrent ;
j'ai algébré ; j'algébrais ; j'algébrai ; j'algèbrerai ou j'algébrerai ; j'algèbrerais ou j'algébrerais ;
que j'algèbre, que tu algèbres, qu'il algèbre, que nous algébrions, que vous algébriez, qu'ils algèbrent ;
que j'algébrasse, qu'il algébrât, que nous algébrassions ; que j'aie algébré ; que j'eusse algébré ;
algèbre, algébrons, algébrez ; aie algébré, ayons algébré, ayez algébré ;
(en) algébrant.

une, un **algébriste** : une personne qui sait, pratique ou enseigne l'algèbre.

une autrice, un auteur **algébriste**

elle, il est **algébroïde** : est relative, est relatif aux fonctions de variables complexes.

une **algébroïde** : une fonction de variables complexes.

une **algèbre**, l'algèbre (2) : un mode de pensée ou de langage qui présente, à l'instar de l'algèbre, des caractères de rigueur, d'abstraction ou d'hermétisme.

elle, il est **algébrique** (2) :

- a un caractère de rigueur et d'abstraction ;
- a un caractère hermétique.

une **algébrisation** :

- une formulation en termes algébriques ;
- un envahissement par l'algèbre.

algébriser (2) : affecter une allure trop scientifique dans ses discours ou ses écrits.

s'algébriser : se dépouiller de ses propriétés sensorielles pour ne s'attacher, comme l'algèbre, qu'à l'abstrait et au général.

Le nom (une) algèbre est emprunté au latin médiéval *algebra* de même sens, un mot formé au 12ème siècle par Gerardo de Cremona, d'après l'arabe *al-gˇabr* « réduction » (le nom arabe complet était *ilm al-gˇabr wa l-muqâbala* « science des restitutions et des comparaisons », le titre d'un traité de Al-Hwārizmī paru en 825), un substantif formé sur la racine verbale *gˇ − b − r* « réduire ».

Alger, Algérie, algérien, algérienne, algérois

elle est algérienne, il est **algérien** : est d'**Algérie**.
une Algérienne, un Algérien

l'Algérie (nom féminin) ou la République algérienne démocratique et populaire

elle est algéroise, il est **algérois** : est d'**Alger**, la capitale de l'Algérie.
une Algéroise, un Algérois

Annaba ; nom des habitants : Annabienne, Annabien
Oran ; nom des habitants : Oranaise, Oranais

l'**algérien** : l'arabe parlé d'Algérie.

une **algérienne** :

- une voiture publique de Paris, du genre de celles qu'on appelait omnibus ;
- une étoffe à rayures de couleurs ; une écharpe faite de cette étoffe ;
- une espèce de moule édule qu'on trouve en particulier sur les côtes d'Algérie.

Les murs d'Alger, par Dominique Fernandez de l'Académie française.

Le nom de l'Algérie vient de celui de la ville d'Alger (via le catalan *Aldjère*), du mot arabe الجزائر (*al-djaza'ir*), signifiant « les iles » et se référant aux quatre iles au large de la ville jusqu'à ce qu'elles fassent partie du continent en 1525. « جزائر بني مَزغَنّاي » *al-jaza'ir* est lui-même un raccourci du nom plus ancien *jaza'ir bani mazgannay*, soit « les iles de [la tribu] Bani Mazghannay », utilisé par les géographes médiévaux tels qu'al-Idrisi et Yaqut al-Hamawi. En savoir plus : Wikipédia.

algésie, algésimètre, algésiogène

une **algésie** :

- une sensibilité douloureuse ;
- une hyperesthésie.

une **hyperalgésie**

un **algésimètre** : un appareil destiné à mesurer, par piqure ou pincement de la peau, le degré de sensibilité à la douleur.

elle, il est **algésiogène** : provoque la douleur.

Le nom (une) algésie est formé sur le grec « souffrance, douleur ».

algi-, algo- (2)

algi-, alg(o)- (algue) : algacé, algal, algicide, algicole, alginate, algine, alginique, algivore, algoculture, algoïde, algologie, algologique, algologiste, algologue, algophage, algothérapie.

Le nom (une) algue vient du latin *alga*, de même sens

voir aussi : phyc(o)- tiré du grec φ υ῀ κ ο ς « algue ».

algicide

un (produit) **algicide** : qui empêche la prolifération des algues, qui les détruit.

algicole

une espèce **algicole** : qui est inféodée aux algues.

algide, algidité

elle, il est **algide** :

- est froide, glaciale, est froid, glacial ;
- se dit des plantes et des animaux dans les contrées glacées du Nord ;
- s'accompagne d'une sensation de froid glacial.

une fièvre algide : une fièvre caractérisée par la durée ou l'intensité du frisson.

une **algidité** : un symptôme commun à plusieurs affections et caractérisé par une vive sensation de froid surtout aux extrémités.

Le mot algide est emprunté au latin *algidus* « froid ».

algie, -algie

une **algie** : une douleur souvent diffuse, sans relation définie avec une cause organique.

une algie faciale, une algie pelvienne, une algie vasculaire

une **algie vasculaire de la face** ou AVF : [santé et médecine / neurologie] une céphalée paroxystique qui a son siège autour d'un œil, et à laquelle sont associés des troubles vasomoteurs de l'hémiface. En anglais : *cluster headache*. Journal officiel de la République française du 06/09/2008.

elle, il est **algique** : est relative, est relatif à la douleur physique.
une contracture algique

une, un **algique** : une personne affectée d'algie.

Le nom (une) algie est formé du radical du grec de même sens α῾ λ γ ο ς, avec le suffixe -ie.

Certains dérivés en -algie ont des synonymes en -odynie : arthralgie / arthrodynie ; cystalgie / cystodynie ; dermatalgie / dermatodynie ; dermalgie / dermodynie ; entéralgie / entérodynie ; gastralgie / gastrodynie ;

glossalgie / glossodynie ; métralgie / métrodynie ; myalgie / myodynie ; ophthalmalgie / ophthalmodynie ; otalgie / otodynie ; ... Cependant, le terme en -algie tend à supplanter le terme en -odynie.

Les éléments algi- et algo- sont utilisés pour désigner une douleur et parfois une algue. On trouve aussi la graphie algo dans algorithme.

en savoir plus : Compléments (Le Dictho).

alginate, algine, alginique

un **alginate** :

- un polysaccharide tiré de certaines algues brunes et également biosynthétisé par divers micro-organismes ;
- un sel ou ester de l'acide alginique.

une **algine** : une substance azotée, visqueuse, formée par le mucilage de certaines algues.

l'algine : le nom générique désignant l'acide alginique et ses dérivés les alginates, un produit utilisé dans de nombreux domaines industriels, cosmétiques, peintures, encres, fibres textiles.

un acide **alginique** : une substance insoluble dans l'eau, qui se gélifie à son contact et qui est le constituant essentiel de l'algine.

Ce nom est emprunté à l'anglais *algin* formé en 1883 sur le latin *alga* (voir : algue) avec le suffixe -in, -ine.

algique

algique : voir algie (ci-dessus).

algivore

une espèce **algivore** ou **algophage** : se nourrissant d'algues.

alg(o)-

1. Les éléments **algi**- et **algo**- sont utilisés pour désigner une douleur : algie, algique, algodysfonctionnel, algodystrophie, algofonctionnel, algohallucinose, algolagnie, algologie, algologique, algologiste, algologue, algoménorrhée, algoneurodystrophie, algoparesthésie, algopareunie, algophilie,...

Le nom (une) algie est formé du radical du grec de même sens α΄ λ γ ο ς, avec le suffixe -ie.

Certains dérivés en -algie ont des synonymes en -odynie : arthralgie / arthrodynie ; cystalgie / cystodynie ; dermatalgie / dermatodynie ; dermalgie / dermodynie ; entéralgie / entérodynie ; gastralgie / gastrodynie ; glossalgie / glossodynie ; métralgie / métrodynie ; myalgie / myodynie ; ophthalmalgie / ophthalmodynie ; otalgie / otodynie ; ... Cependant, le terme en -algie tend à supplanter le terme en -odynie.

2. **algi-, alg(o)-** (algue) : algacé, algal, algicide, algicole, alginate, algine, alginique, algivore, algoculture, algoïde, algologie, algologique, algologiste, algologue, algophage, algothérapie.

Le nom (une) algue vient du latin *alga*, de même sens

voir aussi : phyc(o)- tiré du grec φ υ῀ κ ο ς « algue ».

3. On trouve aussi la graphie **algo** dans algorithme qui est emprunté à l'ancien espagnol *alguarismo*, attesté au sens de « art de compter, arithmétique », issu de l'arabe *Al Ḫuwārizmī*, littéralement « celui de *Huwārizm* [territoire de l'Asie Centrale] », le surnom du mathématicien arabe du 9ème siècle Abdallāh Muhammad ibn Mūsā, dont les traductions ont introduit l'arithmétique dans l'Europe médiévale. La forme algorithme est le résultat d'un croisement de *algorisme* avec le grec α᾽ ρ ι θ μ ο΄ ς, nombre (à comparer avec l'espagnol *algoritmo*).

voir : Compléments (Le Dictho).

algoculture

une **algoculture** : une culture d'algues marines.

une **macroalgoculture** [en anglais : *ocean macroalgal afforestation*] une culture de macroalgues dans les eaux de surface des océans. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

algodysfonctionnel

un syndrome **algodysfonctionnel**

algodystrophie

une **algodystrophie** :un syndrome douloureux régional, intéressant un membre, s'installant parfois à la suite d'un traumatisme, et associant une déminéralisation osseuse et des troubles vasomoteurs et trophiques.

une algodystrophie de la hanche

algofonctionnel

un syndrome **algofonctionnel**, un indice algo-fonctionnel

algohallucinose

une **algohallucinose** : une algie que les patients amputés ressentent comme siégeant dans l'ancien territoire du membre amputé.

algoïde

elle, il est **algoïde** : est semblable à une algue.

algol

l'**algol** : un langage de programmation ayant surtout été utilisé par les scientifiques, adapté en particulier au calcul scientifique sur ordinateurs.

Ce nom a été formé en 1958 des éléments alg- et l- de l'anglais *algorithmic language* « langage algorithmique ».

algolagnie

une **algolagnie** ou **algophilie sexuelle** : une érotisation de la douleur.

algologie, algologique, algologiste, algologue

1. l'**algologie** : la partie de la botanique qui étudie les algues.

elle, il est **algologique** : est relative, est relatif à l'algologie, aux algues.

une, un **algologue** ou **algologiste** : une, un spécialiste des algues.

2. l'**algologie** : l'étude de la douleur, ses causes, ses manifestations, les moyens de la soulager ou de la guérir.

elle, il est **algologique** : est relative, est relatif à l'algologie, à l'étude de la douleur.

une, un **algologue** ou **algologiste** : une, un spécialiste de l'étude de la douleur.

algoménorrhée

une **algoménorrhée** : une douleur accompagnant la survenue des règles.

algoneurodystrophie

une **algoneurodystrophie** : une algodystrophie.

algonquien, algonquin

l'**algonquien** : une famille de langues amérindiennes.
les peuples **algonquiens**

l'**algonkien** ou **algonquien** : la partie supérieure du précambrien comprise entre l'archéen et le cambrien.
elle est algonkienne ou algonquienne, il est algonkien ou algonquien : concerne cette ère géologique.

elle est algonquine ou algonkine, il est **algonquin** ou **algonkin** : est d'une d'une tribu indienne de l'Amérique du Nord.
une Algonquine ou Algonkine, un Algonquin ou Algonkin

Les Anichinabés, selon le nom qu'ils se donnent eux-mêmes (signifiant « êtres humains issus de cette terre »), mais que l'on nomme plus souvent selon le nom générique que d'autres peuples dans l'histoire leur ont accordé, Algonquins (nom d'origine amérindienne mais de sens méconnu) sont un peuple amérindien de la famille linguistique et culturelle algonquienne, ayant habité historiquement de part et d'autre de la rivière des Outaouais et réparti de nos jours dans une dizaine de communautés sur une partie de ce même territoire, au nord-ouest du Québec. Le nom Anichinabés connaît dans la documentation française et anglaise une variété de formes orthographiques en l'absence de normes d'écriture. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le mot algonkien ou algonquien est emprunté à l'anglo-américain *Algonkian* de même sens (employé par les géologues américains pour caractériser certaines roches formant la région du Lac Supérieur, territoire des Indiens Algonquins), attesté depuis 1890, une variante de *Algonquian* « qui appartient aux Algonquins », lui-même dérivé de Algonquin « indien d'un groupe de tribus des régions est des USA et du Canada ».

Le mot algonquin ou algonkin vient du nom d'une tribu indienne résidant au Nord-Ouest du Saint-Laurent, issu par contraction du toponyme *algumakin* littéralement « (lieu) où on pêche au harpon » formé sur *algum* « foène, harpon ». L'anglais *Algoumequin* considéré comme un emprunt au français au moment de la colonisation du Canada, est attesté depuis 1625.

algoparesthésie

une **algoparesthésie** : une sensation de fourmillements douloureux.

algopareunie

une **algopareunie** : une dyspareunie.

algophage

une espèce **algivore** ou **algophage** : se nourrissant d’algues.

algophilie

une **algolagnie** ou **algophilie sexuelle** : une érotisation de la douleur.

algorithme, algorithmique, algorithmiquement

un **algorithme** :

- le système de numération décimale en chiffres arabes ;
- l'ensemble des règles du calcul des nombres écrits dans le système décimal ;
- l'ensemble des règles opératoires intervenant dans toute espèce de calcul ;
- un ensemble de symboles et de procédés propres à un calcul ;
- un mécanisme réglant le fonctionnement de la pensée organisée et s'explicitant par des représentations analogues à celles des mathématiciens.

un algorithme, un algorithme d'apprentissage, un algorithme prédictif : Vocabulaire de l'intelligence artificielle (Office québécois de la langue française)

un algorithme de chiffrement, un algorithme de hachage : Vocabulaire de la cryptomonnaie, Office québécois de la langue française.

un **algorithme quantique** : [informatique quantique] un algorithme qui est constitué d'une suite finie d'opérations exécutées par des portes quantiques et qui tire parti du parallélisme quantique. Un algorithme quantique manipule une grande quantité d'information pendant le calcul mais produit un résultat sous la forme de bits classiques. Le calcul doit être généralement répété plusieurs fois pour obtenir le résultat recherché. Un algorithme quantique est écrit et exécuté à l'aide d'un ordinateur classique qui envoie des commandes de portes quantiques au processeur quantique puis, à la fin du calcul, récupère et exploite les résultats issus de la lecture des qubits. Voir aussi : élément binaire, parallélisme quantique, porte quantique, processeur quantique, qubit. Journal officiel de la République française du 20 décembre 2022.

un **algorithme quantique hybride** : [informatique quantique] un algorithme qui comporte une composante s'exécutant sur un ordinateur classique et une autre sur un processeur quantique, les deux étant coordonnées pour obtenir un résultat qui tire parti au mieux des possibilités des deux types de machines. Voir aussi : algorithme quantique, ordinateur quantique, processeur quantique. Journal officiel de la République française du 20 décembre 2022.

elle, il est **algorithmique** :

- concerne l'algorithme ;
- appartient aux mathématiques et à la science des nombres ;
- repose sur une démarche à la fois mathématique et logique.

une méthode algorithmique par opposition à une méthode heuristique.

une logique algorithmique

une **algorithmique** : [informatique] une étude de la résolution de problèmes par la mise en œuvre de suites d'opérations élémentaires selon un processus défini aboutissant à une solution. En anglais : algorithmics. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

algorithmiquement : de manière algorithmique.

une **algorithmique** : en informatique, une étude de la résolution de problèmes par la mise en œuvre de suites d'opérations élémentaires selon un processus défini aboutissant à une solution.

Le nom (un) algorithme est emprunté à l'ancien espagnol *alguarismo*, « art de compter, arithmétique », issu de l'arabe *Al Ḫuwārizmī* « celui de Huwārizm [territoire de l'Asie Centrale] », le surnom du mathématicien arabe Abdallāh Muhammad ibn Mūsā, dont les traducteurs ont introduit l'arithmétique dans l'Europe médiévale. La forme algorithme est le résultat d'un croisement de *algorisme* avec le grec ɑ ʼ ρ ι θ μ ο ́ ς « nombre ».

algothérapie

une **algothérapie** : une utilisation des algues marines.

alguazil

un **alguazil** :

- en Espagne, un fonctionnaire subalterne de justice ou de police ;
- un des deux cavaliers qui veillent au respect des règles de la corrida.

Le mot espagnol *alguazil, alguacil* « gouverneur d'une ville » « officier subalterne de justice, agent de police » est issu de l'arabe *al wāzir* « ministre », dérivé de la racine *w − z − r* « supporter un poids » (à comparer avec argousin et vizir).

algue, alguette, algueux

une **algue** :

- une plante ;
- voir : CNRTL ; dictionnaire des sciences animales.

Les algues en français : Wiktionnaire.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'algue : Wiktionnaire.

une **alguette** :

- une petite algue ;
- le nom vulgaire de la ruppia, une plante aquatique.

elle est algueuse, il est **algueux** :

- est recouverte ou recouvert d'algues ;
- a la consistance ou l'aspect des algues.

Le nom (une) algue vient du latin *alga*.

voir : algi-, alg(o)- (2), phyc(o)- tiré du grec φ ῦ κ ο ς « algue ».

algumim

un **algumim** : le nom hébraïque du santal dont le bois est utilisé en ébénisterie.

Le nom (un) algumim est emrpunté à l'hébreu *algummim*, pluriel de *algom*, de même sens, déformé parfois sous la forme *almōgh*, en transcription française *almug*, emprunté au sanskrit *valgulna*, de forme originelle *valgu*.

alhagi

un **alhagi** : un arbrisseau épineux, de la famille des légumineuses, qui croît dans les régions désertiques depuis la Méditerranée orientale jusqu'à l'Inde.

Ce nom est emprunté à l'arabe *al-hadj* par l'intermédiaire de la transcription en latin botanique *Alhagi Maurorum*.

alhambra, alhambresque

un **alhambra** : une construction qui rappelle le Palais des rois maures à Grenade.

une construction **alhambresque** : de style mauresque.

Le nom espagnol Alhambra, le nom du palais des rois maures à Grenade, est emprunté à l'arabe *al-hamrā* « la forteresse », proprement « la rouge ».

aliacique

puer l'acide **aliacique** [Ce mot désigne sans doute l'essence sulfurée à odeur caractéristique des plantes du type *allium*.]

alias

alias : après un nom propre, une dénomination pour introduire le pseudonyme, l'autre nom de quelqu'un ou de quelque chose.

Don Alejandro de la Vega, alias (autrement appelé ; qui a pour pseudonyme) Zorro.

un **alias** :

- un nom d'emprunt, une fausse identité ;
- un fichier informatique servant de raccourci.

Ce mot est emprunté au latin *alias* « une autre fois, ailleurs » d'où « autrement » et, en latin médiéval « autrement nommé ».

alibi, alibiforain

un **alibi** :

- un moyen de défense d'une personne qui invoque le fait qu'elle s'est trouvée ailleurs que sur le lieu d'un crime ou d'un délit au moment où celui-ci a été commis ;

- une diversion, un refuge qui détourne de la réalité ;
- une excuse, une justification.

un **alibiforain** :

- un propos qui n'a pas de rapport avec la chose dont il est question ;
- une échappatoire.

Le nom (un) alibi vient du latin *alibi* « ailleurs ».

Le nom (un) alibiforain est composé d'alibi et forain.

alibile, alibilité

elle, il est **alibile** :

- est propre à nourrir, est entièrement assimilable par l'organisme ;
- est fertile.

une **alibilité** :

- une qualité nutritive ;
- la qualité d'un aliment de renfermer plus ou moins de substance assimilable.

Le mot alibile est emprunté au latin *alibilis* « nourrissant ».

aliboron

un **aliboron** :

- un âne, un animal ;
- une personne stupide et prétentieuse.

un (maitre) aliboron : un sot personnage qui se croit habile en toutes choses et ne connait rien.

Ce mot est très probablement tiré de l'ancien français *aliboron*, un nom de plante, en français hellebore, emprunté au latin *helleborus*, lui-même emprunté au grec. Cette plante, considérée comme un remède universel, dut être associée au nom *maistre* pour désigner les médecins, puis, par évolution normale aux savants et hommes habiles à tout faire, exactement ceux qui se mêlent de tout sans rien faire d'utile. Une autre hypothèse fait naitre Aliboron d'un contresens commis par l'Irlandais Jean Scot, au 9ème siècle, qui dans son commentaire sur Martianus Capella, interpréta le nom de plante *elleboro*, comme le nom d'un philosophe de la même secte que Carnéade. Une troisième hypothèse fait de Aliboron la transposition du nom du philosophe arabe Al-biruni. Ces deux dernières hypothèses n'expliquent pas l'évolution sémantique de « philosophe » à « personnage qui sait tout et ne fait rien » « âne ».

aliboufier

un **aliboufier** : un styrax, un arbrisseau.

alicament

un **alicament** :

- une désignation impropre d’un complément alimentaire auquel sont attribués des effets thérapeutiques ;
- un nutriceutique, une substance à laquelle on attribue des propriétés nutritives, pouvant éventuellement contribuer à l’alimentation, mais non enregistrée comme telle même comme alimentation particulière, ni comme médicament.

Le nom (un) alicament est formé d'aliment et médicament.

Alicante

Alicante : une ville en Espagne.

un **alicante** : un vin ; un cépage.

Alice

Alice : un prénom.

Alice au pays des merveilles

alichon

un **alichon** ou **alluchon, alochon,...** :

- une petite planche de bois sur laquelle tombe l'eau qui fait tourner la roue d'un moulin ;
- une dent d'une roue d'engrenage, ne faisant pas corps avec la couronne.

Le nom (un) alluchon ou alichon, alochon,... est dérivé du latin *ala* « aile », avec le suffixe -ichon. En savoir plus : CNRTL.

alicuit

un **alicuit** : un plat cuisiné à base de viande et d'un bouillon cuisiné.

alicyclique

un composé **alicyclique** : en chimie, qui est à la fois aliphatique et cyclique.

un composé organique alicyclique : qui renferme une chaine fermée non aromatique.

Ce mot est emprunté à l'allemand *alicyclisch* (1889) composé de *ali-* de *aliphatisch* (voir : aliphatique) et de *cyclisch* (pour *zyklisch*), voir : cyclique.

alidade

une **alidade** :

- une règle utilisée en topographie ;
- un instrument de visée.

Le nom (une) alidade est emprunté au latin médiéval *alhidada, alidada*, de l'arabe *al idāda*, plutôt qu'à l'espagnol *alidada*, le mot apparaissant en français dans un ouvrage traduit du latin.

alien

une aliène, un **alien** : voir aliène ci-dessous.

aliénabilité, aliénable, aliénant, aliénateur, aliénation

A. une transmission, une cession
B. une privation de liberté, de personnalité
C. une aliénation mentale

A. une transmission, une cession

une **aliénabilité** : la qualité d'un bien, d'un droit, etc. qui est aliénable.

une **inaliénabilité** : le caractère de ce qui est inaliénable, de ce dont on ne peut pas perdre la propriété.

elle, il est **aliénable** : peut être aliéné(e).

elle, il est **inaliénable** :

- ne peut pas être retiré(e), ôté(e) ;
- appartient de manière intangible à quelqu'un, à quelque chose.

un bien inaliénable :

- qui ne peut pas être aliéné ;
- qui ne peut pas être cédé, tant à titre gratuit qu'onéreux, ni grevé de droits réels.

inaliénablement

une, un **aliénataire** : celle, celui, celle en faveur de qui se fait une aliénation.

une aliénatrice, un **aliénateur** : celle, celui qui transmet un bien par aliénation.

une **aliénation** (1) :

- l'action d'aliéner, le résultat de cette action ;
- l'action de transmettre la propriété d'un bien, d'un droit, etc. à autrui.

une **inaliénation** : l'état de ce qui n'est pas aliéné.

B. une privation de liberté, de personnalité

elle est aliénante, il est **aliénant** : prive l'homme de son humanité, de sa liberté.

une **aliénation** (2) :

- l'action d'aliéner, le résultat de cette action ;
- toute limitation ou tout conditionnement objectivement imposés à l'individu par le fonctionnement actuel de la société, et éprouvés comme une atteinte révoltante aux droits humains fondamentaux ;
- autres sens : CNRTL.

une **désaliénation** : une libération d'un asservissement.

C. une **aliénation** (3) mentale : l'état d'un sujet devenu incapable, du fait d'un processus mental détérioré ou fonctionnel, de s'inscrire dans un système de relations sociales et donc devenu comme étranger au monde.

voir aussi : aliénisme (ci-dessous)

Le nom (un) aliénateur est emprunté au bas latin juridique *alienator*.

Le nom (une) aliénation est emprunté au latin *alienatio*.

aliène

elle est aliène, il est **aliène** ou **alien** :

- est étrangère ou étranger d'une chose ;
- est opposé(e) à.

une aliène : une étrangère ; un **aliène** ou **alien** : un étranger. On a lu aussi alienne.

une aliène, un **alien** :

- une, un extraterrestre ;
- une personne considérée ainsi.

[en anglais : *alien species*] une **espèce exotique** ou **espèce allochtone** : une espèce qui est délibérément introduite ou s'installe accidentellement dans une aire distincte de son aire d'origine. Une espèce exotique n'est pas nécessairement envahissante.

Le mot aliène est emprunté au latin *alienus* « pour un inanimé : étranger » « opposé à, ennemi de quelque chose ».

aliéné, aliéner

A. une transmission, une cession
B. une privation de liberté, de personnalité
C. une aliénation mentale

A. une transmission, une cession

elle est aliénée, il est **aliéné** (1) : est cédé(e) par aliénation.

elle est inaliénée : n'a pas été aliéné(e), distraite par vente ou donation.
il est **inaliéné** : n'a pas été aliéné, distrait par vente ou donation.

aliéner (1) : céder par aliénation.

j'aliène, tu aliènes, il aliène, nous aliénons, vous aliénez, ils aliènent ;
j'ai aliéné ; j'aliénais ; j'aliénai ; j'aliènerai ou j'aliénerai ; j'aliènerais ou j'aliénerais ;
que j'aliène, que tu aliènes, qu'il aliène, que nous aliénions, que vous aliéniez, qu'ils aliènent ;
que j'aliénasse, qu'il aliénât, que nous aliénassions ; que j'aie aliéné ; que j'eusse aliéné ;
aliène, aliénons, aliénez ; aie aliéné, ayons aliéné, ayez aliéné ;
(en) aliénant.

s'aliéner : se transmettre par aliénation.

elles s'aliènent, ils s'aliènent, elles se sont aliénées, ils se sont aliénés,...

Il n'y a pas d'accord du participe passé avec le sujet s'il précède la désignation de ce qui est aliéné (*elles se sont aliéné les bâtiments*). Si on le sait déjà, le participe passé s'accorde avec ce qui est aliéné.

B. une privation de liberté, de personnalité

elle est aliénée, il est **aliéné** (2) :

- est devenue étrangère à elle-même, est devenu étranger à lui-même ;
- est devenu(e) autre, est privé(e) de sa personnalité ;
- est devenu(e) esclave des choses ou d'autrui.

une aliénée, un **aliéné** (1) : une personne devenue esclave.

aliéner (2) : rendre moralement étranger à, détacher, détourner de, susciter l'hostilité.

aliéner la raison, l'esprit : rendre étranger à soi, égarer, troubler jusqu'à la folie.

aliéner sa liberté, son indépendance : (se) déposséder de certains droits naturels ou caractères humains, (se) rendre esclave des choses ou d'autrui.

s'aliéner :

- devenir étranger à soi-même ;
- devenir fou ;
- perdre sa personnalité, modifier son caractère ;
- se rendre ou devenir esclave des choses ou d'autrui.

s'aliéner la confiance de quelqu'un : perdre.

désaliéner : libérer.

C. une aliénation mentale

elle est aliénée, il est **aliéné** : se disait d'un sujet frappé d'aliénation mentale.

une aliénée, un **aliéné** : une ancienne dénomination pour un sujet frappé d'aliénation mentale.

Le verbe aliéner est emprunté au latin *alienare*.

aliénicole, aliénigène

elle est **aliénicole** : qualifie une femelle parthégonénétique aptère de puceron dioécique vivant sur l'hôte secondaire.

elle, il est **aliénigène** : se dit d'un taxon, d'une population ou d'un groupement végétal qui, étrangère ou étranger à la flore locale, se mêle spontanément à elle uniquement dans des stations artificielles, préparées et entretenues par l'homme.

aliénisme, aliéniste

l'**aliénisme** : la psychiatrie, la science ayant pour objet l'étude de l'aliénation mentale.

une, un (médecin) **aliéniste** : une, un médecin spécialiste qui, au 19ème siècle, se vouait dans les asiles à l'étude et au traitement des malades mentaux.

le **désaliénisme** : un mouvement idéologique à forte connotation politique, axé sur la désaliénation des malades mentaux, créé par L. Bonnafé et G. Daumézon à la fin de la seconde guerre mondiale, dans un contexte de destruction de toutes les institutions totalitaires.

Le nom aliéniste est dérivé d'aliéner, avec le suffixe -iste.

alifère, aliforme, aligère

elle, il est **alifère** : porte des ailes.

des segments alifères : le mésothorax et le métathorax.

elle, il est **aliforme** : a la forme d'une aile.

elle, il est **aligère** : porte des ailes.

aligère : un surnom des dieux ailés comme Cupidon et Mercure.

ali- vient du latin *ala* « aile ».

alignage, aligné, alignée, alignement, aligner, alignette, aligneur, alignoir

un **alignage** : dans l'industrie ardoisière, une division, suivant le plan de fissilité, d'un bloc de schiste en plusieurs parties, appelées plaquettes.

elle est alignée, il est **aligné** :

- est rendue droite, est rendu droit ;
- est mise en place, est mis en place, réglé(e), (comme) dans un livre de compte ;
- se soumet, ou est soumise, soumis par contrainte, à une norme.

elles sont alignées, ils sont alignés :

- sont situées l'une à la suite de l'autre, sont situés l'un à la suite de l'autre, en ligne droite ;
- sont mises ou mis bout à bout, ou côte à côte, de manière à former un ensemble ;
- sont rangées, présentées l'une à la suite de l'autre ; sont rangés, présentés l'un à la suite de l'autre.

elle est non-alignée, il est **non-aligné** :

- pratique une politique de non-alignement, de non-engagement vis-à-vis d'un ensemble d'États ;
- refuse de s'aligner sur une politique.

un **non-aligné** : un État, une personne, une institution qui pratique le non-alignement.

une **alignée** : une suite, une rangée de plusieurs choses alignées.

un **alignement** :

- l'état de ce qui est aligné ;
- l'action de donner une disposition rectiligne à une chose ou à plusieurs choses affectant déjà une forme linéaire ; un état résultant de cette action ;
- une disposition de plusieurs choses placées l'une à la suite de l'autre, en ligne droite ;
- une ligne droite formée par ce qui est aligné; rangée de choses alignées ;
- l'action d'aligner sur.

un **alignement (de séquences)** : [biochimie et biologie moléculaire - bioinformatique] le procédé qui consiste à disposer des séquences de nucléotides ou d'acides aminés les unes au-dessous des autres afin de les comparer. L'alignement de séquences permet notamment de repérer des régions identiques ou des variations dues à des mutations, et d'identifier les régions conservées au cours de l'évolution. En anglais : *alignment ; sequence alignment*. Journal officiel de la République française du 16/09/2014.

un **alignement des pales** : [défense - aéronautique] sur un hélicoptère, le contrôle et le réglage au sol des pales du ou des rotors de manière qu'elles soient toutes contenues dans le plan de rotation. En anglais : *tracking*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **non-alignement** :

- l'attitude d'un État qui refuse d'aligner sa politique sur celle d'un bloc de pays ;
- un refus de s'aligner sur une politique.

aligner :

- rendre rectiligne ;
- disposer selon une ligne droite ;
- mettre en ligne ;
- disposer selon un certain ordre ;
- mettre en conformité avec.

s'aligner :

- être rangé côte à côte sur une ligne droite ;
- se mettre en ligne ou en place en vue d'une compétition ;
- se mettre sur la même ligne que, se conformer à ;
- autres sens : CNRTL.

elles se sont alignées, elles sont alignées.
elles se sont aligné les piquets, elles ont aligné les piquets, elles se les sont alignés.

On confond parfois les verbes aligner et enligner, qui sont tous deux formés à partir du nom ligne mais avec des préfixes différents. Alors qu'aligner est employé dans la langue générale avec des sens concrets et abstraits, enligner est quant à lui utilisé dans des domaines plus techniques.
Le verbe aligner peut avoir les sens concrets de « mettre sur une ligne droite » ou de « présenter en ordre, à la suite », en parlant notamment de noms, de chiffres ou de phrases. Au figuré, aligner peut signifier « rendre conforme une chose à une autre ». Dans ce sens, le verbe se construit toujours avec la préposition sur (aligner une chose sur une autre). À la forme pronominale, aligner peut signifier concrètement « se ranger sur la même ligne » ou, au figuré, « se conformer à », aussi construit avec la préposition sur. On évitera d'utiliser aligner avec la préposition avec puisque cette construction est calquée sur l'anglais *to align with*.
Le verbe enligner a quant à lui été réservé aux domaines techniques de la charpenterie, de la maçonnerie et de la reliure au sens de « placer des objets contigus sur une même ligne ». Au Québec, dans la langue familière, on emploie souvent le verbe enligner au sens d'« aligner ». Cet emploi, critiqué dans les ouvrages où il est attesté, est à éviter dans la langue soignée.
Enfin, dans le domaine de l'industrie automobile, les noms alignement, et plus familièrement enlignement, sont souvent utilisés au Québec à la place des termes parallélisme ou parallélisme des roues; on veillera à éviter cet emploi emprunté à l'anglais.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

une **alignette** : une baguette sur laquelle on embroche les harengs à saurer.

une aligneuse, un **aligneur** :

- celle, celui qui aligne des mots, des vers, avec peu de talent ;
- celle, celui qui fait un alignement électrique.

une monteuse de pneus - aligneuse, un monteur de pneus - aligneur

un **alignoir** : un alignonet, un petit coin métallique utilisé pour fendre les blocs d'ardoise.

Le verbe aligner est dérivé de ligne.

alignole

une, un **alignole** : un filet de pêche en forme de nappe.

Le nom alignole est dérivé de l'ancien mot *lignole* « petite ligne » du latin *lineola* « petite ligne ».

aligot

un **aligot** : une préparation culinaire traditionnelle de l'Aubrac, à base de pommes de terre réduites en purée et mélangée à de la tomme fraîche de Lagiole.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

Ce nom est une francisation du rouergat *(Lagiole) oligot, oligouot* sans doute emprunté au moyen français *haricot* « ragout fait avec du mouton coupé en morceaux et des légumes ».

aligoté

un (cépage) **aligoté** : un cépage blanc de Bourgogne, cultivé essentiellement dans cette région.

Ce mot serait issu de l'ancien verbe *harigoter* « déchiqueter, mettre en lambeaux » (voir l'étymologie de haricot) dont on relève en ancien français la forme *haligoter* et dont la valeur péjorative expliquerait cette appellation de cépage donnant des vins de moins grande renommée ou entrant dans la composition des très bons vins pour des raisons de productivité.

aliment

un **aliment** :

- toute substance susceptible de fournir aux êtres vivants les éléments nécessaires à leur croissance ou à leur conservation ;
- tout ce qui favorise l'activité vitale d'une chose concrète ;
- ce qui est capable de soutenir un sentiment, une activité morale, intellectuelle ou spirituelle.

les **aliments** [terme juridique] : tout ce qui est nécessaire à la vie d'une personne.

Les aliments en français : Wiktionnaire.

Le nom une opsonine (= une protéine, un anticorps) vient du grec *opsonein* : « préparer les aliments » d'où une fonction opsonisante, il est opsonique, une opsonisation.

Le nom (un) aliment est emprunté au latin *alimentum*.

alimentaire, alimentarité

elle, il est **alimentaire** (1) :

- est relative, est relatif aux aliments, à l'alimentation, à la manière de s'alimenter ;
- n'a qu'un but lucratif ;
- est relative, est relatif au mode d'alimentation permettant le fonctionnement de certaines machines.

Lexique d'alimentaire : Wiktionnaire.

une **chaine alimentaire** : une succession d'espèces végétales et animales dont chacune se nourrit de la précédente.

une **compatibilité alimentaire** : la capacité d'un matériau à être mis en contact avec un aliment sans transfert de molécules dommageable à la qualité et à l'innocuité de l'aliment. La compatibilité alimentaire d'un matériau dépend de ses qualités intrinsèques, de ses conditions d'utilisation, ainsi que de l'aliment qui est à son contact. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « **alimentarité** ». En anglais : *food compatibility*.

Un **environnement alimentaire** (en anglais *food environment*) désigne l'ensemble des éléments extérieurs qui influence un individu dans ses habitudes alimentaires. En savoir plus : Géoconfluences.

Le clin d'œil de France Terme : sécurité alimentaire.

une **pension alimentaire** (2) :

- une pension dont le caractère propre est d'assurer la subsistance du créancier ou de sa famille ;
- une somme allouée en justice pour l'entretien d'une personne, en attendant la fixation d'une pension définitive à l'amiable ou par justice.

voir le dictionnaire du droit privé, de Serge Braudo.

Le mot alimentaire est emprunté au latin *alimentarius* « qui a rapport aux aliments et à l'entretien des personnes » « qui reçoit une pension alimentaire ».

alimentateur, alimentation

une substance alimentatrice : qui alimente, qui nourrit.
un mécanisme **alimentateur** : qui approvisionne.

une **alimentation** :

- l'action ou la manière de s'alimenter ou d'alimenter ; le résultat de cette action ;
- l'action de fournir à un être vivant ou de se procurer à soi-même les éléments nécessaires à la croissance, à la conservation ;
- l'action de fournir à une chose, à une usine, à une machine, etc. ;
- ce qui est nécessaire à son fonctionnement.

l'alimentation :

- ce qui alimente ;
- les produits alimentaires ;
- l'industrie des produits alimentaires ;
- les personnes qui en vivent.

L’alimentation désigne généralement, en géographie, la nourriture et la boisson destinée aux humains, dans leur dimension tant matérielle (la nécessité de se nourrir) que symbolique (l’alimentation comme marqueur culturel). En savoir plus : Géoconfluences.

Des mots fondants, croquants, collants... : Office québécois de la langue française.

Quelques recettes pour créer des mots nouveaux dans l’alimentation : Fédération Wallonie-Bruxelles.

une **alimentation par détente** : [spatiologie / propulsion] une injection d'ergols dans la chambre de combustion d'un moteur-fusée, qui est obtenue sans l'aide de pompes par la détente d'un gaz de pressurisation présent dans les réservoirs d'alimentation. Voir aussi : alimentation par pression constante, gaz de pressurisation. En anglais : *blow-down ; blowdown ; blowdown feed*. Journal officiel de la République française du 07/10/2012.

une **alimentation par pression constante** : [spatiologie / propulsion] une injection d'ergols dans la chambre de combustion d'un moteur-fusée, qui est obtenue sans l'aide de pompes en maintenant une pression constante dans les réservoirs d'alimentation grâce à l'apport externe d'un gaz de pressurisation. En anglais : *pressure feed*. Voir aussi : alimentation par détente, gaz de pressurisation. Journal officiel de la République française du 07/10/2012.

une **réalimentation de plage** : [environnement] un réapprovisionnement d'une plage en voie d'érosion en sable, en gravier ou en galets prélevés ailleurs, notamment dans des plages en formation.En anglais : *beach nourishment, beach replenishment*. Voir aussi : remodelage de plage. Journal officiel de la République française du 16 juillet 2021.

une **sous-alimentation** :

- l'état pathologique d’un organisme dont les besoins nutritionnels ne sont pas satisfaits ;
- une insuffisance d’apport alimentaire aboutissant à cet état.

une **suralimentation** :

- l'état d’un organisme dont les apports alimentaires sont supérieurs aux besoins nutritionnels ;
- un excès d’apport alimentaire régulier aboutissant à cet état.

Le nom (une) alimentation est dérivé d'alimenter, avec le suffixe -(a)tion.

alimentativité, alimenter, alimenteur, alimenteux, alimentivité

une **alimentativité** ou **alimentivité** : le nom donné par les phrénologistes à l'instinct nutritif.

alimenter :

- procurer à un être vivant les éléments nécessaires à sa croissance, à sa conservation ;
- fournir à une chose concrète, ayant quelque analogie avec un être vivant, les éléments nécessaires à son existence, à son fonctionnement ;
- favoriser la vitalité, le développement, un état d'âme, un sentiment, une activité.

s'alimenter :

- absorber des aliments ;
- se procurer les éléments nécessaires à l'existence ou au fonctionnement.

s'alimenter en : se procurer une chose considérée comme nécessaire.

s'alimenter de : tirer sa subsistance ou sa vitalité de quelque chose.

un **alimenteur** : un dispositif destiné à régler le débit de l'alimentation d'un appareil.

une alimenteuse, un **alimenteur** : une ouvrière, un ouvrier chargé(e) d'approvisionner certains appareils.

elle est alimenteuse, il est **alimenteux** : possède des vertus alimentaires, est capable de nourrir.

Le verbe alimenter est emprunté au latin *alimentare*.

alinasal

elle est alinasale, il est **alinasal** : est relative, est relatif aux ailes du nez.
elles sont alinasales, des cartilages alinasaux

alinéa, alinéaire, alinéaliste, alinéater

un **alinéa** :

- une séparation marquée par un blanc laissé au commencement d'un paragraphe ;
- le texte compris entre deux alinéas ;
- une subdivision d'un article d'un texte juridique.

elle, il est **alinéaire** : précise le commencement ou la fin d'un alinéa.

une, un **alinéaliste** : celle, celui qui multiplie les alinéas ou qui aime à les multiplier.

alinéater : multiplier les alinéas.

Le nom (un) alinéa vient du latin *a linea* « [écrire] en s'éloignant de la ligne ».

à l'instar de

L'emploi de la locution prépositive *à l'instar de*, qui appartient à la langue soutenue, pose un certain nombre de difficultés.
Il y a parfois confusion sur le sens de la locution *à l'instar d*e. Elle ne signifie pas « à l'opposé de » ou « contrairement à », mais bien « à l'exemple de », « selon le modèle de ». Elle a entre autres pour synonymes *à l'image de, à l'imitation de, à la manière de*, ou plus simplement *comme*.
Le mot latin instar aurait à l'origine désigné le poids que l'on place sur un plateau de balance pour faire équilibre. Ce serait donc par extension de sens qu'instar en est venu à signifier « valeur égale », « image », « ressemblance ».
La locution prépositive *à l'instar de* est toujours suivie d'un nom, d'un groupe nominal ou d'un pronom. Le référent peut être autant une chose qu'une personne.
Même si les constructions *à son instar, à mon instar, à leur instar*, etc., ne posent aucun problème sur le plan syntaxique et qu'il était jadis d'usage, notamment aux XVIIIe et XIXe siècles, d'employer instar comme nom seul, la locution à l'instar de demeure largement perçue comme figée. Quoiqu'on ne puisse voir une véritable faute dans les constructions précédemment citées, la norme et l'usage nous incitent tout de même à leur préférer les tours *à l'instar de lui, à l'instar de moi, à l'instar d'eux*.
Enfin, l'orthographe de la locution peut être source d'erreurs : il faut se rappeler qu'instar ne prend pas de e final.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

à l'international

Le mot *international* est un adjectif signifiant « qui réunit, qui se déroule entre deux ou plusieurs nations, qui concerne les rapports entre les nations ».
Toutefois, bien que peu attesté dans les dictionnaires, *international* est parfois employé comme substantif, notamment dans le domaine du travail et des échanges commerciaux internationaux. Cette substantivation résulte sans doute d'une ellipse dans des locutions comme sur le plan international ou au niveau international. International est alors précédé du déterminant l' et de la préposition à. Dans ces types de contextes *à l'international* est généralement interchangeable avec *à l'étranger*.
Toutefois, la locution *à l'étranger* n'est pas toujours interchangeable avec *à l'international*.
En savoir plus : Office québécois de la langue française .

alios, aliotique

un **alios** : un grès à ciment humique et ferrugineux d'origine pédologique.

elle, il est **aliotique** : se rapporte à l'alios ; en a le caractère.

Le mot gascon (un) alios est formé du radical de lie « dépôt limoneux d'une rivière ».

alipan

Alipan est un mot normand, qui signifie « soufflet ». Il est tiré de l'ancien français *alipe*, de même sens, lui-même issu du latin *alipa*, qui désignait également un soufflet et, particulièrement, le soufflet rituel donné par un maître à son esclave lors d'une cérémonie d'affranchissement. Académie française.

alipède

elle, il est **alipède** : dont les pattes sont membraneuses et en forme d'ailes comme celles des chauves-souris.

les **alipèdes** : les chiroptères.
un alipède

aliphatique

un corps chimique **aliphatique** : à chaine carbonée linéaire ou ramifiée ouverte.

Le mot aliphatique a été formé sur le grec α΄ λ ε ι φ α ρ, α τ ο ς « graisse ».

aliquante

une (partie) **aliquante**, une quantité aliquante : une partie ou une quantité qui n'est pas contenue un nombre exact de fois dans un tout.

Le mot aliquante est emprunté au latin *aliquanta*, féminin de *aliquantus* « assez grand, d'une grandeur notable ».

aliquote

une (partie) **aliquote** :

- qui est contenue un nombre exact de fois dans un tout ;
- une partie quelconque non individualisée d'une grandeur, d'un nombre, d'une collectivité.

B. des parties **aliquotes** : les subdivisions d'une corde qui, tout en vibrant dans toute sa longueur pour donner un son fondamental, se partage en un certain nombre de parties égales, qui vibrent simultanément et donnent des sons secondaires ou harmoniques.

un son, une note aliquote : harmonique.

Le mot aliquote est emprunté au latin *aliquot* « un certain nombre de ».

alis

A. elle est alise : est polie, gracieuse, courtoise.
il est **alis** : est poli, gracieux, courtois.

B. une pâte alise, un pain **alis** : qui est serré(e), compact(e), mal ou non levé(e) [Canada]

Le mot alis vient probablement du latin *alisum* « sans levain ».

alise

une **alise** ou **alize** : le fruit de l'alisier.

un **alisier** ou **alizier** : un arbre.

voir le dictionnaire des sciences animales

étymologie : CNRTL

alisma, alismacé, alismacée, alisme, alismé, alismée, alismoïde

un **alisma** ou **alisme** : un genre de plantes.

elle est alismacés ou alismée, alismoïde, il est **alismacé** ou **alismé, alismoïde** : est analogue à l'alisme.

les **alismacées** ou **alismatacées** : une famille de plantes.
une alismacée ou alismatacée

les **alismées** : une tribu de la famille des Alismacées.
une alismée

voir le dictionnaire des sciences animales

Le nom (un) alisma ou alisme vient du grec α΄ λ ι σ μ α « plantain d'eau ».

alisphénoïde

un **alisphénoïde** : un os du crâne situé près de l'orbite de reptiles, oiseaux et marsupiaux.

alité, alitement, aliter

elle est alitée, il est **alité** : est réduite, est réduit à garder le lit un certain temps pour cause de maladie, de faiblesse, etc.

une alitée, un **alité** : une personne malade ou infirme qui est réduite à garder le lit.

un **alitement** :

- l'action de se mettre au lit ;
- le fait d'être alité ;
- une méthode thérapeutique.

un **alitement antiorthostatique** : [spatiologie / médecine - vols habités] un maintien, à des fins expérimentales, d'un décubitus antiorthostatique pendant une durée pouvant atteindre plusieurs semaines, pour simuler certains effets de l'impesanteur sur le corps humain. En anglais : *bedrest experiment*. Voir aussi : décubitus antiorthostatique. Journal officiel de la République française du 30/01/2005.

aliter (1) :

- contraindre une personne à se soigner en se mettant au lit ou en y restant ;
- affaiblir, réduire à l'impuissance.

s'aliter :

- se mettre au lit ;
- garder le lit à la suite de maladie, d'affaiblissement, etc.

aliter (2) : disposer des poissons dans les caques ou les barils par lits en les recouvrant chaque fois d'une couche de sel.

Le verbe aliter est dérivé de lit.

alitronc

un **alitronc** : le segment postérieur du tronc des insectes, celui auquel l'abdomen est fixé, et qui porte les pattes de derrière ainsi que les ailes.

aliturgique

une période, un jour **aliturgique** : où aucune célébration eucharistique n'a lieu.

Ce mot est dérivé de liturgique, avec le préfixe a- privatif.

alizari, alizarine, alizarique

un **alizari** : le nom donné dans le commerce à la racine entière de la garance.

une **alizarine** : une matière colorante rouge.

un acide **alizarique** : l'ancien nom de l'acide phtalique.

Le nom (un) alizari est emprunté au grec moderne ρ' ι ζ α΄ ρ ι « garance » dérivé de ρ' ι΄ ζ α « racine ».

alize, alizier

alize, alizier : voir alise (ci-dessus)

alizé, alizéen

les (vents) **alizés** : les vents réguliers régnant toute l'année dans l'Océan Atlantique.
un alizé

une contrée alizéenne, un phénomène **alizéen** :

- qui a rapport aux vents alizés ;
- où règnent les vents alizés.

étymologie : CNRTL

alizon

un **alizon** : une soubrette de comédie.

Ce nom est formé sur le prénom (la) Lison.

alkali, alkaligène, alkalin

l'**alkali**, il est **alkaligène**, il est **alkalin** : voir alcali, alcaligène, alcalin (ci-dessus).

alkékenge, alkékengère

un **alkékenge** ou une **alkékengère** : un coqueret, une plante.

Le nom alkékenge est emprunté à l'arabe *al-kākanǧ*.

alkényl

un **alkényl-glycéride** : un triglycéride dont une fonction vinyl-éther remplace une fonction ester.

alkermès

un **alkermès** :

- une liqueur, un kermès officinal ;
- un électuaire.

Le nom (un) alkermès est emprunté à l'espagnol *alquermes*, de l'arabe *al qirmiz* « cochenille », du sanskrit *kṛmiǧā*.

Le nom (un) kermès est emprunté à l'arabe *qirmiz* « cochenille », voir aussi : carmin, cramoisi.

alkyde

un **alkyde** : une résine synthétique obtenue par réaction d'un polyalcool et du mélange d'un polyacide et d'un monoacide gras.

les résines alkydes

Ce nom est probablement emprunté à l'anglais *alkyd* (1929) formé sur le radical chimique *alkyd* (voir l'étymologie d'alkylation) avec la finale de *acid* (voir le français acide).

alkyl, alkylant, alkylat, alkylation, alkylé

Les graphies avec "alk" figurent dans la nomenclature officielle du système de l'U.I.C.

un (poison) **alcoylant** ou **alkylant** : un agent alkylant qui produit des additions de groupements alkyl sur les bases nucléiques de l’ADN.

une **alcoylation** ou **alkylation** : l'opération par laquelle on introduit dans une molécule organique un radical alcoyle.

une **alkylation** :

- [chimie] l'introduction d'un groupe hydrocarboné monovalent non aromatique dans une espèce chimique. Ce terme s'emploie également, avec un sens particulier, dans le domaine de l'industrie pétrolière. En anglais : *alkylation*. Journal officiel de la République française du 08/10/2003.
- [pétrole et gaz / raffinage] une réaction catalytique d'un hydrocarbure oléfinique sur une isoparaffine ou un hydrocarbure aromatique. En anglais : *alkylation*. Journal officiel de la République française du 12/01/1999.

un **alcoyle** ou **alkyl, alkyle** : le nom générique de certains radicaux monovalents résultant formellement d'hydrocarbures aliphatiques saturés auxquels on a enlevé un atome d'hydrogène.

un **alkylat** : [pétrole et gaz / raffinage] un produit liquide obtenu au moyen d'un procédé d'alkylation. En anglais : *alkylate*. Journal officiel de la République française du 12/01/1999.

un composé **alcoylé** ou **alkylé** : résultant d'une alcoylation.

Le nom un alcoyle est composé de alco- (alcool), et du suffixe -yle tiré du grec υ΄ λ η « matière, principe ».

Le nom (une) alkylation est dérivé, avec le suffixe -(a)tion, d'alkyle [un radical chimique désignant un alkylat] formé d'après alkali, une autre graphie d'alcali, et du suffixe -yle.

allable

un chemin **allable** :

- où l'on peut passer ;
- qui est praticable.

alla breve

une (mesure) ***alla breve*** (en musique, dans la notation blanche du Moyen Âge).

le style *alla breve* : celui dans lequel on fait usage de cette mesure.

La locution italienne *alla breve* signifie « en peu de paroles, en peu de temps ».

allache

une **allache** : une sorte de sardine de la Méditerranée.

Le nom (une) allache est emprunté à l'espagnol *alache* « ragout de foie de poisson ou poisson que l'on prépare avec cette sauce », du mozarabe venant du latin *allēc* « résidu de saumure à base de poisson ».

Allacma

Allacma : un genre de collemboles.

allagite

une **allagite** :

- une variété de manganèse siliceuse ou silicifère ;
- un silicate de manganèse uni à du carbonate du même métal et provenant de l'altération de la rhodonite.

Le nom (une) allagite a été formé à partir du grec classique α᾽ λ λ α γ ή « changement, altération », avec le suffixe -ite.

Allah

Allah : le nom arabe désignant le Dieu unique pour les musulmans et les chrétiens arabophones.

Allah ! (une exclamation, d'après le nom donné à Dieu par les musulmans, traduisant divers sentiments comme la joie, la crainte, la surprise, etc. ou servant d'appel à la prière, au combat.)

allaitant, allaite-lièvre, allaitement, allaiter, allaiteron, allaite, allaiteuse

une vache allaitante, un mammifère **allaitant** : qui allaite ses petits.

un **allaite-lièvre** ou **laiteron commun** : une plante.

un **allaitement** :

- l'action d'allaiter ; le résultat de cette action ;
- l'action ou le fait de nourrir un enfant.

allaiter :

- nourrir de son lait un nouveau-né, un petit ;
- fournir à l'âme ou à l'esprit de quoi se développer.

un **allaiteron** : une jument nourrice.

les **allaites** : les mamelles de la louve.

elle est allaiteuse, il est **allaiteur** : nourrit de son lait.

une **allaiteuse** : une femme qui allaite.

Le verbe allaiter vient du bas latin *allactare*.

allamanda

une, un **allamanda jaune** : une liane.

allan

un **allan** ou **alan, alain** : un chien courant de la race des dogues, qui était utilisé pour la chasse au sanglier et au loup.

Le nom (un) alain est probablement emprunté à l'espagnol *alano*.

Allan

Allan, **Alan** : des prénoms.

Allanblackia

Allanblackia : des arbres tropicaux.

allanite

une **allanite** : un silicate radioactif.

Thomas **Allan** : un minéralogiste anglais.

allant

elle est allante, il est **allant** : aime le mouvement, est active ou actif.

allant et venant : qui va et qui vient, qui est naturellement en mouvement.

avoir de l'**allant** : avoir de l'entrain dans l'action.

des allants et venants : des personnes qui vont et viennent.

allantochorion, allanto-chorion

un **allantochorion** ou **allanto-chorion** : le tissu conjonctif, dense et résistant, situé autour de l'intestin.

Le nom (un) allantochorion est composé du radical allanto-, du grec α᾽ λ λ α῀ ς, – α῀ ν τ ο ς « saucisse, boyau » et de chorion « enveloppe extérieure du fœtus », emprunté au grec χ ο῾ ρ ι ο ν « peau, cuir ».

allantoïcase, allantoïcotélique, allantoïde, allantoïdien, allantoïnase, allantoïne, allantoïnotélique, allantoïnurie, allantoïque

une **allantoïcase** : l'enzyme qui catalyse l'hydrolyse de l'acide allantoïque en acide glycoxylique et deux molécules d'urée.

elle, il est **allantoïcotélique** : qualifie une espèce d'animaux qui excrètent l'azote des bases puriques principalement sous forme d'acide allantoïque.

elle, il est **allantoïde** : a son siège entre le chorion et l'amnios et communique avec la vessie du fœtus par le canal nommé ouraque.

une **allantoïde** : l'annexe embryonnaire apparue au 17ème jour du développement, un diverticule issu de l'entoblaste et de la paroi ventrale du futur intestin terminal, à proximité de la vésicule vitelline.

une **allantoïde** : une membrane extraembryonnaire propre aux vertébrés.

elle est allantoïdienne, il est **allantoïdien** : se rapporte à l'allantoïde.

les **allantoïdiens** : les vertébrés pourvus d'une allantoïde à l'état fœtal.

une **allantoïnase** : un(e) enzyme qui catalyse l'hydrolyse de l'allantoïne en acide allantoïque.

une **allantoïne** :

- le produit final du catabolisme des bases puriques chez la plupart des mammifères, sauf les anthropoïdes ; une substance neutre, constituée par le diuréide de l'acide glyoxylique, qui existe dans le liquide amniotique de la vache ainsi que dans l'urine de la plupart des mammifères ;
- une substance sécrétée par les glandes labiales ou salivaires de certaines larves nécrobies, dont la propriété est de faciliter la digestion extra-orale.

elle, il est **allantoïnotélique** : qualifie une espèce d'animaux qui excrètent l'azote des bases puriques principalement sous forme d'allantoïne, par manque d'allantoïnase.

une **allantoïnurie** : une présence d'allantoïne dans les urines.

elle, il est allantoïque : se rapporte à l'allantoïde.

un acide **allantoïque** : un acide diuréoglyoxylique, produit final du catabolisme des bases puriques chez les poissons téléostéens, qui sont dépourvus d'allantoïcase.

Le mot allantoïde est composé du radical allanto-, du grec α᾽ λ λ α῀ ς, -α῀ ν τ ο ς « saucisse, boyau » et du suffixe -ide.

allantophore

elle, il est **allantophore** : porte des organes ou appendices en forme de boyaux.

Le mot allantophore est composé du radical allanto- du grec α᾽ λ λ α῀ ς, -α῀ ν τ ο ς « saucisse, boyau » et de -phore tiré du grec -φ ο ρ ο ς « qui porte, qui transporte » lui-même tiré de φ ε῾ ρ ε ι ν « porter, transporter ».

allatif

un **allatif** (en linguistique).

Le nom (un) allatif est emprunté à un latin *allativus* (de *affero* « porter vers ») créé sur le modèle de *ablativus*.

allatostatine

les **allatostatines** : la famille de peptides pouvant inhiber la synthèse de l'hormone juvénile chez les insectes.

allatropine

les **allatropines** : les neuropeptides d'origine cérébrale agissant sur les glandes endocrines pour faire sécréter des hormones juvéniles chez les insectes.

alla turca

alla turca : (en musique, pour indiquer un mouvement et un style d'expression) à la turque, à la manière des Janissaires dont la musique est caractérisée par l'emploi d'instruments à percussion accompagnant une mélodie simple et qui fut à la mode à la seconde moitié du 18ème siècle.

Cette expression relève de la tradition des indications en italien dans la notation musicale pour qualifier par exemple le rondeau turc ou rondeau à la turque.

all dressed

[Québec]

une pizza, un hot-dog, un hamburger ***all-dressed*** : qui est garni(e).

des chips *all-dressed*, assaisonnées de divers ingrédients qui en rendent le gout très épicé.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

alléchant, alléché, allèchement, allécher

elle est alléchante, il est **alléchant** :

- flatte le gout, l'odorat ;
- séduit et attire ;
- est tentante ou tentant ;
- est appétissante ou appétissant.

elle est alléchée, il est **alléché** : est attiré(e).

un **allèchement** :

- un attrait, un appât, un moyen par lequel on allèche, on flatte et attire ;
- une finition méticuleuse [N'y a-t-il pas une confusion avec un travail léché, exécuté minutieusement ?]

allécher :

- exercer un attrait presque irrésistible ;
- attirer en flattant le gout, l'odorat ;
- attirer par une chose appétissante ;
- attirer et séduire quelqu'un.

j'allèche, tu allèches, il allèche, nous alléchons, vous alléchez, ils allèchent ;
j'ai alléché ; j'alléchais ; j'alléchai ; j'allècherai ou j'allécherai ; j'allècherais ou j'allécherais ;
que j'allèche, que tu allèches, qu'il allèche, que nous alléchions, que vous alléchiez, qu'ils allèchent ;
que j'alléchasse, qu'il alléchât, que nous alléchassions ; que j'aie alléché ; que j'eusse alléché ;
allèche, alléchons, alléchez ; aie alléché, ayons alléché, ayez alléché ;
(en) alléchant.

Le verbe allécher vient probablement du latin populaire *allĕcticāre*, dérivé du latin classique *allectare* au sens de « attirer, engager ».

Le verbe lécher vient de l'ancien bas francique *lekkôn* « lécher ».

allée

A. une **allée** : l'action d'aller, la marche.

des allées et venues : des déplacements nombreux et en tous sens (que l'on fait pour une affaire).

B. une **allée** :

- un chemin, une voie, un passage qui permet d'aller d'un lieu à un autre ; voir l'Office québécois de la

langue française ;
- une porte d'entrée d'un immeuble et un escalier, un couloir ou une cour sur laquelle elle donne, voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

une porte d'allée: une porte d'entrée d'un immeuble.

Ce nom vient du participe passé d'aller.

allégateur, allégation

une allégatrice, un **allégateur** : celle, celui qui allègue, qui fait des allégations.

une **allégation** :

- l'action d'alléguer, de mettre en avant ;
- une affirmation, une assertion mal fondée, voire mensongère.

Le nom (une) allégation est emprunté au latin *allegatio* « délégation envoyée vers quelqu'un » « fait qu'on apporte devant les juges (pour se justifier) ».

allège

1. une **allège** :

- ce qui sert à alléger ;
- une embarcation pour charger et décharger les bateaux ;
- un mur d'appui en bas d'une fenêtre ;
- autres sens : CNRTL ;
- un appui, une tablette d'une fenêtre, voir le Dictionnaire historique du français québécois.

Ce déverbal d'alléger au sens propre, remplace allègement.

2. Dictionnaire historique du français québécois.

un canot **allège** : un canot de structure légère, conçu pour les voyages rapides et le transport des personnes.

une embarcation allège, un véhicule allège : qui est vide, qui n'est pas chargé. En français de France, on emploie le mot lège dans ce sens et seulement en parlant d'un bateau, cet emploi est attesté également au Québec.

être allège, voyager allège : ne transporter ou ne trainer aucune charge, ne pas être embarrassé par un poids.

être allège :

- avoir l'estomac vide ;
- être libre de toute contrainte, de toute gêne ; être à l'aise.

revenir allège : bredouille, sans avoir rien obtenu, sans avoir atteint le but recherché.

Ce mot vient de l'adjectif lège « qui n'a pas de chargement (en parlant d'un bateau) » (attesté en français depuis 1681, par suite de l'agglutination de la préposition à dans la locution à lège.

allégé, allégeable, allégeage, allégeance, allégeant

elle est allégée, il est **allégé** : est moins lourde, moins pesante ou moins lourd, moins pesant, moins pénible à supporter.

un (produit) **allégé** : avec moins de graisse ou de sucre.

elle, il est **allégeable** : peut être allégé(e).

un **allégeage** : l'action d'alléger.

une **allégeance** (1) :

- un soulagement d'une douleur physique ou morale, d'une situation pénible ;
- un allègement.

venir à l'allégeance de quelqu'un : venir à son secours.

des allégeances : des grâces, des faveurs divines.

elle est allégeante, il est **allégeant** : allège, soulage ; est secourable.

voir : alléger (ci-dessous).

une **allégeance** (2) :

- le fait d'être l'homme lige d'un suzerain ;
- une obligation de fidélité et de loyauté d'une personne à l'égard de l'autorité politique dont elle relève ;
- une appartenance, comportant fidélité et soumission, à une entité politique, spirituelle, etc. ;
- une nationalité.

un serment d'allégeance :

- un serment de fidélité, un acte de soumission et d'obéissance qu'un vassal prête à son suzerain, qu'un sujet prête à son souverain ;
- le serment institué en 1606 par Jacques 1er d'Angleterre et par lequel les sujets reconnaissent la souveraineté temporelle de leur monarque ainsi que son indépendance à l'égard du pape.

la libération des liens d'allégeance envers la France : une procédure permettant à un Français de perdre sa nationalité française, sur demande expresse de celui-ci.

Le nom (une) allégeance (2) est emprunté à l'anglais *allegiance* « lien, obligation, fidélité d'un sujet envers son souverain », dérivé de l'ancien français *ligence, ligance* « état de celui qui est lié à son seigneur, qui lui a engagé sa foi », lui-même dérivé de lige d'un bas latin *laeticus, līticus*, dérivé de *letus, litus*, d'origine franque et désignant des individus appartenant à une classe intermédiaire entre celle des hommes libres et celle des serfs.

allégement

un **allègement** ou **allégement** :

- une diminution d'un poids ou d'une charge ;
- en savoir plus : CNRTL.

un **allègement de régime** ou un **détarage** : [spatiologie] le choix des conditions de fonctionnement d'un matériel, largement en deçà des conditions limites, de façon à réduire les contraintes et augmenter ainsi la fiabilité et la durée de vie. On parle aussi de « réduction de charge ». En anglais : *derating*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Ce nom est dérivé d'alléger, avec le suffixe -(e)ment.

alléger

alléger :

- rendre moins lourd, moins pesant ;
- soulager d'une partie ou de la totalité de la charge ;
- autres sens : CNRTL.

j'allège, tu allèges, il allège, nous allégeons, vous allégez, ils allègent ;
j'allégeais ; j'allégeai ; j'allègerai ou allégerai ; j'allègerais ou allégerais ;
j'ai allégé ; j'avais allégé ; j'eus allégé ; j'aurai allégé ; j'aurais allégé ;
que j'allège, que tu allèges, qu'il allège, que nous allégions, que vous allégiez, qu'ils allègent ;
que j'allégeasse, qu'il allégeât, que nous allégeassions ; que j'aie allégé ; que j'eusse allégé ;
allège, allégeons, allégez ; aie allégé, ayons allégé, ayez allégé ;
(en) allégeant.

s'alléger :

- devenir plus léger, moins lourd, en se débarrassant de quelque chose ou de quelqu'un ;
- devenir moins pesant, moins pénible à supporter.

je m'allège, tu t'allèges, il s'allège, nous nous allégeons, vous vous allégez, ils s'allègent ;
je m'allégeais ; je m'allégeai ; je m'allègerai ou m'allégerai ; je m'allègerais ou m'allégerais;
je me suis allégé(e) ; je m'étais allégé(e) ; je me fus allégé(e) ; je me serai allégé(e) ; je me serais allégé(e) ;
que je m'allège, que tu t'allèges, qu'il s'allège, que nous nous allégions, que vous vous allégiez, qu'ils s'allègent ;
que je m'allégeasse, qu'il s'allégeât, que nous nous allégeassions ; que je me sois allégé(e) ; que je me fusse allégé(e) ;
allège-toi, allégeons-nous, allégez-vous ; sois allégé(e), soyons allégées, soyons allégés, soyez allégé(e)(es)(s) ;
(en) s'allégeant.

elles se sont allégées, elles sont allégées.
elles se sont allégé les chargements, elles ont allégé les chargements, elles se les sont allégés.

Le verbe alléger vient du latin chrétien *alleviare* « diminuer la charge (d'un navire) » « soulager ».

allégérir

allégérir : en équitation, rendre le cheval moins chargé sur le devant, l'alléger, l'allégir.

j'allégéris, tu allégéris, il allégérit, nous allégérissons, vous allégérissez, ils allégérissent ;
j'allégérissais ; j'allégéris ; j'allégérirai ; j'allégérirais ;
j'ai allégéri ; j'avais allégéri ; j'eus allégéri ; j'aurai allégéri ; j'aurais allégéri ;
que j'allégérisse, que tu allégérisses, qu'il allégérisse, que nous allégérissions, que vous allégérissiez, qu'ils allégérissent ;
que j'allégérisse, qu'il allégérît, que nous allégérissions ; que j'aie allégéri ; que j'eusse allégéri ;
allégéris, allégérissons, allégérissez ; aie allégéri, ayons allégéri, ayez allégéri ;
(en) allégérissant.

Le verbe allégérir est dérivé de léger.

allégi, allégir

A. un **allégi** : un évidement destiné à alléger quelque chose.

allégir :

- diminuer un poids, une charge ;
- rendre moins pesant, plus léger ;
- autres sens : CNRTL.

j'allégis, tu allégis, il allégit, nous allégissons, vous allégissez, ils allégissent ;
j'allégissais ; j'allégis ; j'allégirai ; j'allégirais ;
j'ai allégi ; j'avais allégi ; j'eus allégi ; j'aurai allégi ; j'aurais allégi ;
que j'allégisse, que tu allégisses, qu'il allégisse, que nous allégissions, que vous allégissiez, qu'ils allégissent ;
que j'allégisse, qu'il allégît, que nous allégissions ; que j'aie allégi ; que j'eusse allégi ;
allégis, allégissons, allégissez ; aie allégi, ayons allégi, ayez allégi ;
(en) allégissant.

élégir une pièce de bois : en réduire les dimensions.

B. Dictionnaire historique du français québécois.

elle est allégie, il est **allégi** : est allégé(e).

allégir : devenir moins lourd.

Le verbe allégir est une variante d'alléger.

allégorie, allégorique, allégoriquement, allégorisation, allégoriser, allégoriseur, allégorisme, allégoriste

une **allégorie** :

- un procédé stylistique qui consiste à rendre concrète une idée abstraite au moyen d'un ensemble cohérent d'éléments symboliques, en savoir plus : Office québécois de la langue française ;
- une œuvre littéraire ou d'art plastique utilisant ce mode d'expression ;
- un système théologique.

elle, il est **allégorique** :

- utilise l'allégorie ;
- a valeur d'allégorie.

allégoriquement : d'une manière allégorique.

une **allégorisation** :

- une représentation de quelqu'un ou de quelque chose sous une forme allégorique ;
- l'action de donner un sens allégorique à quelque chose.

allégoriser :

- exprimer, représenter allégoriquement des hommes, des choses ou des notions abstraites ;
- expliquer par allégorie.

s'allégoriser : être représenté allégoriquement.

une allégoriseuse, un **allégoriseur** : celle, celui qui allégorise, qui voit ou emploie partout des allégories.

l'**allégorisme** :

- une utilisation maladroite ou trop fréquente de l'allégorie ;
- le caractère de ce qui est présenté d'une manière allégorique.

une, un **allégoriste** :

- une autrice, un auteur, une, un artiste qui traite souvent des sujets allégoriques ;
- une, un critique qui explique un texte ou un auteur dans un sens allégorique.

Le nom (une) allégorie est emprunté au latin *allegoria*.

Le mot allégorique est emprunté au latin chrétien *allegoricus*.

Le mot allégoriste est emprunté au latin chrétien *allegorista*.

allègre, allègrement, allégrement, s'allégrer, allégresse

elle, il est **allègre** :

- est dispose, pleine de vitalité, est dispos, plein de vitalité malgré l'âge, les difficultés, les circonstances, etc. ;
- manifeste une gaieté pleine de vivacité ;
- fait naitre une impression de gaieté.

allègrement ou **allégrement** :

- de manière allègre ;
- avec insouciance.

un **allègrement** : l'action de rendre, de devenir allègre ; l'état qui en résulte.

s'allégrer : devenir allègre, se réjouir.

je m'allègre, tu t'allègres, il s'allègre, nous nous allégrons, vous vous allégrez, ils s'allègrent ;
je me suis allégré ; je m'allégrais ; je m'allégrai ; je m'allègrerai ou je m'allégrerai ; je m'allègrerais ou je m'allégrerais ;
que je m'allègre, que tu t'allègres, qu'il s'allègre, que nous nous allégrions, que vous vous allégriez, qu'ils s'allègrent ;
que je m'allégrasse, qu'il s'allégrât, que nous nous allégrassions ; que je me sois allégré ; que je me fusse allégré ;
allègre-toi, allégrons-nous, allégrez-vous ; sois allégré, soyons allégré, soyez allégré ;
(en) s'allégrant.

une **allégresse** :

- une démonstration vive, bruyante et collective de la joie ;
- l'état de celui ou de ce qui est allègre.

Le mot allègre vient du latin *ălăcrem*.

allégretto, allegretto, allégro, allegro

jouer **allégretto** ou **allegretto** : entre l'andante et l'allégro.

un **allégretto** ou **allegretto** : un morceau composé dans ce mouvement.

allégro ou **allegro** : pour indiquer un mouvement vif, plus rapide que l'adagio, moins rapide que le presto.

un **allégro** ou **allegro** :

- un morceau composé dans ce mouvement ;
- un mouvement vif et gai.

Le mot italien *allegretto* « assez rapide » est un diminutif de *allegro* « temps et mouvement un peu animés ».

alléguer

alléguer :

- citer un texte, un passage, un fait comme preuve de ce qu'on affirme ;
- mettre en avant, s'appuyer sur un fait, plus ou moins bien établi, une preuve mal fondée.

j'allègue, tu allègues, il allègue, nous alléguons, vous alléguez, ils allèguent ;
j'ai allégué ; j'alléguais ; j'alléguai ; j'allèguerai ou j'alléguerai ; j'allèguerais ou j'alléguerais ;
que j'allègue, que tu allègues, qu'il allègue, que nous alléguions, que vous alléguiez, qu'ils allèguent ;
que j'alléguasse, qu'il alléguât, que nous alléguassions ; que j'aie allégué ; que j'eusse allégué ;
allègue, alléguons, alléguez ; aie allégué, ayons allégué, ayez allégué ;
(en) alléguant.

alléguer (construction) : Parler français.

Le verbe alléguer est emprunté au latin *allegare* « déléguer, envoyer quelqu'un » « produire, invoquer un fait, un argument ». Voir : allégation (ci-dessus).

allèle, allèle-ancêtre, -allélie

un allèle : chacune des deux séquences d'ADN d'un même gène portées par les deux chromosomes appariés, pouvant être identiques en cas d'homozygotie ou différentes et caractéristiques de chacune des différentes formes structurales dans une espèce donnée.

un allèle neutre : un allèle qui ne présente à un moment donné aucune valeur sélective ou adaptative particulière pour l'individu qui le possède, et qui sera soumis à la dérive génétique aléatoire dans la population.

un **allèle-ancêtre** : un allèle transmis sans modification de son expression, de génération en génération.

un **hétéroallèle** : chacun de deux ou plusieurs allèles qui correspondent à des mutations intervenues en des sites différents du même cistron.

un **homo-allèle** ou **homoallèle** : un allèle identique à un autre résultant de mutations se produisant en un même endroit d'un gène donné et ne pouvant être distingué par recombinaison génétique.

une **polyallélie** : un concept selon lequel un même gène mutant peut adopter des états différents chez différents sujets, expliquant la gravité variable des maladies héréditaires.

Le nom (un) allèle est formé du radical grec α ᾽ λ λ η λ ο- de α ᾽ λ λ ή ́ λ ω ν marquant la réciprocité « les uns, les autres ».

allélique, allélisme

elle, il est **allélique** : se rapporte à un ou plusieurs allèles.

un polymorphisme allélique : une expression fautive pour un polymorphisme génétique.

une exclusion allélique, une fréquence allélique, une mutation allélique, une série allélique

une série **allélique** ou un **allélisme** : l'ensemble des allèles d'une population pour un locus donné, chaque allèle étant caractérisé par sa fréquence dans la population. Ce concept sert à évaluer le polymorphisme génétique d'une population. On parle de **diallélisme** lorsqu'il n'existe dans la population que deux allèles différents pour un même gène, de **multiallélisme** ou **polyallélisme** lorsqu'il en a plus de deux.

allélo-

allélo- est tiré du radical grec α ᾽ λ λ η λ ο- de α ᾽ λ λ ή ́ λ ω ν marquant la réciprocité.

allélogène

une femelle **allélogène** : dont la descendance est, suivant les portées, soit entièrement mâle, soit entièrement femelle.

allélomorphe, allélomorphique, allélomorphisme

1. elle, il est **allélomorphe** : qualifie chacune des formes d'un même gène dans la même espèce par rapport aux autres formes que le même gène peut avoir dans cette espèce.

des gènes **allélomorphes** ou **allélomorphiques** : des allèles, des gènes de même situation chromosomique, mais d'effets différents.

un **allélomorphisme** : l'ensemble des phénomènes relatifs aux gènes ou aux caractères allélomorphes.

2. elle, il est **allélomorphe** : en électronique, se dit de substances possédant le même nombre d'atomes, la même valence, mais qui diffèrent par les caractéristiques de ces valences.

allélopathie

une **allélopathie** : [biologie végétale] la capacité qu'ont certaines plantes de ralentir la croissance de plantes voisines d'espèces différentes, voire de les tuer si elles se développent trop près d'elles, en synthétisant et en diffusant certaines substances dans leur environnement. Du grec *allêlôn*, « les uns et les autres », et *pathos*, « mal ». Les substances synthétisées sont des molécules des familles des terpènes et des phénols. En anglais : *allelopathy*. Voir aussi : éliciteur, métabolite secondaire, phytoalexine. Journal officiel de la République française du 06/07/2008.

allélotrope

un mélange **allélotrope** : qui comporte deux formes d'un composé en équilibre dynamique.

allélotype

un **allélotype** : l'ensemble des allèles, présents dans une population, caractérisé par leur nature et leur fréquence respective.

alléluia, alléluiatique

alléluia :

- un cri, un chant d'allégresse particulièrement fréquent dans la liturgie pascale ;
- une expression verbale de joie.

un **alléluia** :

- ce cri, ce chant d'allégresse ;
- une oxalide petite-oseille, une plante ;
- un gâteau que l'on confectionne à Pâques.

un verset **alléluiatique** : qui proclame la joie de la résurrection du Christ.

Le mot alléluia est emprunté à l'hébreu *halelou*, de *hillel* « louer » et *iahalleluia* « louez Dieu ». forme apocopée de *Iehovah*, par l'intermédiaire du latin *alisma*.

Allemagne, allemand, allemanderie, allemanisé

elle est allemande, il est **allemand** : est de l'**Allemagne.**
une Allemande, un Allemand

l'Allemagne (nom féminin) ou la République fédérale d'Allemagne
capitale : Berlin ; nom des habitants : Berlinoise, Berlinois
Düsseldorf ; nom des habitants : Dusseldorfoise, Dusseldorfois
Francfort-sur-le-Main ; nom des habitants : Francfortoise, Francfortois
Hambourg ; nom des habitants : Hambourgeoise, Hambourgeois
Munich ; nom des habitants : Munichoise, Munichois
Sarrebruck ; nom des habitants : Sarrebruckoise, Sarrebruckois
Stuttgart ; nom des habitants : Stuttgartoise, Stuttgartois

elle est est-allemande, il est **est-allemand** : est de l'ancienne République démocratique allemande, RDA ou Allemagne de l'Est.

elle est interallemande, il est **interallemand** : concerne les relations entre la RDA et la RFA, avant la réunification de l'Allemagne.

elle est italo-allemande, il est **italo-allemand**

elle est judéo-allemande, il est **judéo-allemand** : concerne les Juifs d'Allemagne, est yiddish.

elle est ouest-allemande, il est **ouest-allemand** : est de l'ancienne République fédérale allemande, RFA ou Allemagne de l'Ouest.

Pourquoi existe-t-il tellement de noms pour l'Allemagne et les Allemands ? Les peuples germaniques existaient avant la naissance d'un pays germanique unifié. Les voisins des nations allemandes les ont désignées chacune par un nom propre sans qu'il y ait eu un nom générique pour l'ensemble du peuple allemand. En savoir plus : site de Dominique Didier.

Les Français ont longtemps montré leur mépris à l'égard des Allemands en utilisant des termes qui se référaient aux anciennes tribus germaniques : ostrogoth, wisigoth (d'abord visigoth chez Voltaire), vandale, tudesque, teuton, gothique. Ces termes péjoratifs se référaient d'abord aux invasions barbares, aux exactions supposées ou réelles des Germains, mais aussi à ce que l'on imaginait à propos du Moyen Âge, des temps obscurs, d'une absence de goût et d'intelligence. Les Germains étaient perçus comme des peuples destructeurs qui s'opposaient aux peuples dits civilisés, gréco-latins et surtout ensuite gallo-romains. Le racisme à l'œuvre dans la pensée classique, puis dans celle des Lumières se fondait sur l'idée d'un modèle parfait de culture, mais il ne rejetait pas les Allemands comme tels dans la ténèbre : Voltaire estimait qu'il pouvait éclairer le roi de Prusse. D'ailleurs, ces insultes ne se préoccupaient guère de race puisque les Allemands pouvaient être associés à d'autres envahisseurs comme dans l'expression « espèce de Hun ! » Elles deviennent vite démotivées : le vandale dès 1732 peut être un voyou, un saboteur. L'écriture dite faussement gothique ne se réfère pas tant à la Fraktur qu'à l'écriture médiévale, le style gothique n'est pas le style allemand puisqu'il est né en France mais au style d'une époque ancienne qui manquait du bon goût classique et de l'imitation du modèle gréco-romain. Ce sont donc d'abord des insultes qui se réfèrent à l'ancienne antithèse entre le barbare et le civilisé, à l'idéologie aristotélicienne d'une hiérarchie des styles. En savoir plus : site de Dominique Didier.

l'**allemand** : une langue.

A. une **allemanderie** : un atelier où l'on forge le fer pour le calibrer.

B. une **allemanderie** :

- un engouement pour ce qui est allemand ;
- un morceau à la manière de la musique allemande.

elle est allemanisée, il est **allemanisé** :

- est germanisé(e), adopte les manières allemandes ;
- subit fortement l'influence de l'Allemagne.

Le nom de l'Allemagne vient de celui de la tribu germanique du Sud *Alamanni*, signifiant probablement « tous les hommes » (donc une confédération de tribus). En savoir plus : Wikipédia.

Le mot allemand est emprunté au bas latin *alamannus, alemannus* « des Alamans », *Alamanni, Alemanni* « les Alamans ». La forme étymologique *aleman* est devenue *alemant*, puis *alemand*. Le latin est dérivé de l'ancien haut allemand *Alaman*.

Le mot alamannique ou alémanique est emprunté au latin *alamannicus* « d'Alémanie » dérivé de *alamannus, alemannus*, lui-même dérivé de l'ancien haut allemand *Alaman* (à comparer avec allemand).

allène

un **allène** : un propadiène, un gaz incolore, le plus simple des hydrocarbures diéthyléniques à doubles liaisons contigües.

une formule allémique, un corps **allénique** : qui a rapport à l'allène, qui est homologue de l'allène.

un carbure allénique, le système allénique

Le nom (un allène) est la forme contractée d'allylène.

aller

aller :

- se mouvoir, se déplacer ;
- fonctionner, accomplir son mouvement ou son activité propre ;

- se dérouler ;
- être bien ou mal adapté, convenir à une chose ou à une personne.

Le verbe aller peut aussi être un semi-auxiliaire : je vais partir, nous allons décider, il allait arriver.

je vais, tu vas, il va, nous allons, vous allez, ils vont ;
j'allais ; j'allai ; j'irai ; j'irais ;
je suis allé(e) ; j'étais allé(e) ; je fus allé(e) ; je serai allé(e) ; je serais allé(e) ;
que j'aille, que tu ailles, qu'il aille, que nous allions, que vous alliez, qu'ils aillent ;
que j'allasse, qu'il allât, que nous allassions ; que je sois allé(e), que je fusse allé(e) ;
va (vas-y), allons, allez ; sois allé(e), soyons allées, soyons allés, soyez allé(e)(es)(s) ;
en allant.

s'en aller :

- partir du lieu où se trouve le sujet en question pour se rendre dans un autre lieu ;
- quitter ce monde, mourir ;
- disparaitre progressivement, décliner ;
- s'écouler ;
- s'échapper.

je m'en vais, tu t'en vas, il s'en va, nous nous en allons, vous vous en allez, ils s'en vont ;
je m'en allais ; je m'en allai ; je m'en irai ; je m'en irais ;
je m'en suis allé(e) ; je m'en étais allé(e) ; je m'en fus allé(e) ; je m'en serai allé(e) ; je m'en serais allé(e) ;
que je m'en aille, que tu t'en ailles, qu'il s'en aille, que nous nous en allions, que vous vous en alliez, qu'ils s'en aillent ;
que je m'en allasse, qu'il s'en allât, que nous nous en allassions ; que je m'en sois allé(e), que je m'en fusse allé(e) ;
va-t'en, allons-nous-en, allez-vous-en ; ;
en s'en allant.

un **aller** :

- l'action de parcourir un espace pour se rendre d'un lieu à un autre ;
- un ticket de transport.

des allers

un aller-retour ou aller et retour, des allers-retours ou allers et retours : voir ci-dessous.

un **laisser-aller** (ou *anciennement* : laissez-aller) :

- une absence de contrainte, de recherche dans une attitude, une manière, un comportement ;
- une absence de soin, une négligence ;
- un manque de rigueur, d'application dans une activité.

au pis aller : dans le cas le moins favorable, et ne pouvant agir autrement.

Le verbe aller est dérivé de trois verbes latins : *ambulare* « se promener », *ire* et *vadere* « aller, marcher ».

Le latin employait le verbe *eo, is, ire* pour exprimer l'idée de se déplacer en un lieu. Ce verbe souvent monosyllabique a été remplacé par des formes plus longues dès la première période romane. J'examinerai l'ensemble des formes romanes et non simplement celle du français. En savoir plus : site de Dominique Didier.

Le nom (une) allure est dérivé d'aller.

Le nom (un) ion a été formé par le physicien anglais Faraday par emprunt au grec ɪ ' o ́ v, participe présent neutre de ɪ ' ɛ ́ v ɑ ɪ « aller ».

allergène, allergénique

un **allergène** : une substance provenant de l'environnement et qui, introduite dans l'organisme, provoque une allergie et les troubles qui y sont associés.

un **aéro-allergène** : un allergène qui peut pénétrer par voie aérienne en raison de l'importance des poussières domestiques ou professionnelles, des pollens, des débris végétaux, des spores de moisissures.

un **pneumallergène** : un allergène disséminé par le vent.

un environnement **allergénique** : un biotope entrainant la rencontre d'un terrain allergique et d'un agresseur extérieur.

un extrait allergénique : un extrait d'une substance qui est responsable de manifestations allergiques.

une pollution allergénique : le fait de trouver dans l'atmosphère soit une concentration inhabituelle d'un élément qui est souvent rencontré, soit de rencontrer un agresseur qui ne devrait pas s'y trouver.

une provocation allergénique : un test destiné à reproduire artificiellement par inhalation nasale ou bronchique les phénomènes cliniques attribués à un allergène.

elle, il est **hypoallergénique** ou **hypoallergique** : dont l'indice allergisant est faible.

Le mot allergène est composé d'aller-, tiré d'allergie, et de -gène, tiré du grec *gennân*, « engendrer ».

allergie, allergique, allergisant, allergisation, allergographie, allergologie, allergologique, allergologiste, allergologue, allergo-vigilance

une **allergie** :

- l'ensemble des symptômes ou maladies créées par l'activation des mécanismes d'hypersensibilité ;
- une sensibilisation qui entraine le déclenchement de troubles d'origine émotionnelle ;
- une sensibilisation très vive à quelque chose d'extérieur à l'individu, en particulier à l'action d'autrui.

une **hyperallergie** ou **hyperergie** : une réaction qualitativement exagérée à une substance susceptible de provoquer des allergies.

une **allergisation** : une sensibilisation provoquée par l'introduction d'allergènes dans l'organisme.

une **photoallergie** : une manifestation d'hypersensibilité de type retardé due à l'interaction de la lumière solaire ou artificielle avec un agent photosensibilisant, entrainant la formation d'un photoallergène.

une réaction **allergique** :

- qui est provoqué(e) par l'allergie ;
- qui est caractérisé(e) par l'allergie.

être allergique à :

- être sujet à une allergie ;
- manifester une incompatibilité avec quelque chose ou quelqu'un, ou un sentiment d'aversion pour quelque chose ou quelqu'un.

elle, il est **anallergique** : ne provoque pas d'allergie.

un (médicament) **antiallergique** : ayant des propriétés antiallergiques, tels les corticoïdes, les antihistaminiques.

elle, il est **hypoallergénique** ou **hypoallergique** : dont l'indice allergisant est faible.

une hémolyse **immuno-allergique** médicamenteuse, une pneumonie immunoallergique, une pneumopathie immunoallergique, un purpura immuno-allergique

un érythème «**toxi-allergique**» du nouveau-né

une substance allergisante, un produit **allergisant** : qui provoque une allergie chez certains individus.

une **allergographie** : un enregistrement et une représentation graphique des tests cutanés d'allergie.

l'**allergologie** : la discipline qui étudie les allergies et leurs traitements.

elle, il est **allergologique** : est relative, est relatif à l'allergologie.

une, un **allergologiste** ou **allergologue** : une, un spécialiste de l'allergie.

l'**allergo-vigilance** : une contribution à la Santé publique pour l'organisation des systèmes de santé appliqués aux maladies allergiques.

Le nom (une) allergie est emprunté à l'allemand *Allergie*, mot forgé par le pédiatre autrichien Clemens von Pirquet à partir du grec ά λ λ ο ς « autre » et έ ρ γ ο ν « action » sur le modèle de *Energie*.

aller-retour

L'expression aller-retour peut être employée pour désigner un titre de transport valable pour l'aller et le retour ou un trajet dont la destination finale est le point d'origine.
Les deux noms de ce composé peuvent être joints par un trait d'union ou par la conjonction et; ainsi, les variantes **aller-retour** et **aller et retour** sont toutes deux correctes. Elles peuvent être employées de façon nominale ou adjectivale.
Comme cette locution est formée de deux noms juxtaposés, ceux-ci suivent logiquement la règle générale et

prennent la marque du pluriel au besoin. Toutefois, on constate que certains auteurs considèrent cette locution comme invariable, notamment lorsqu'elle est en apposition à un autre nom. Le pluriel est cependant plus courant et nettement plus logique.
En savoir plus : Office québécois de la langue française _ Parler français

un **va-et-vient public-privé** ou **aller-retour public-privé** : la pratique qui consiste, pour un cadre supérieur, à passer du secteur public au secteur privé et inversement. Le va-et-vient public-privé est souvent soumis à des procédures déontologiques ou règlementaires, comme l'observation d'un temps de latence. Il convient de distinguer le terme « va-et-vient public-privé » du terme « pantouflage », qui désigne le départ d'un haut fonctionnaire vers le secteur privé. En anglais : *revolving door*.

allesthésie

Le nom (une) **allesthésie** : un trouble de la localisation des sensations tactiles) semble être une graphie fautive pour :

une **alliesthésie** : un trouble de la localisation des sensations tactiles, le sujet ressent la sensation en un point plus ou moins symétrique du côté opposé à celui de la stimulation.

une **allo-esthésie** : une perturbation de la sensation caractérisée par le fait qu'une stimulation cutanée, tactile ou douloureuse, portant sur un point du corps du patient est transposée et perçue par lui comme provenant d'un point symétrique de l'hémicorps.

une **pallesthésie** : une sensibilité osseuse aux vibrations.

alleu, alleutier

[dans le droit féodal :]

un **alleu** ou **aleu** : une propriété qui était acquise par héritage et libre de toute obligation ou redevance.
des aleux ou alleux

un **alleutier** ou **aleutier** : un possesseur d'un alleu.

un **franc-aleu** ou **franc-alle**u : une terre libre dont le propriétaire ne relevait d'aucun seigneur.
des francs-aleux ou francs-alleux

une terre allodiale, un héritage **allodial** : qui est tenu(e) en franc-alleu.
des propriétés allodiales, des biens allodiaux

un (bien) **allodial** : un allodial corporel : celui qui s'appliquait aux fonds de terre.
un allodial incorporel : qui est relatif à la rente foncière.

une **allodialité** : la qualité d'un bien allodial.

Le nom (un) aleu ou alleu vient de l'ancien bas francique *alôd* « pleine propriété », composé de *al* « plein, entier » et *ōd*, correspondant francique du germanique *auda-* « bien, propriété ».

Le mot allodial vient du latin *allodialis* « noble possédant un alleu » et *al(l)odialis* « qui a trait à un alleu » « possédé en propre, en franc-alleu ».

allevasse

une **allevasse** : une giboulée.

Le nom (une) allevasse est issu du syntagme wallon *i ploût a lavasse* « il pleut à verse » d'où le meusien *alvasse* « averse » à comparer avec le moyen français *lavasse, lavache* « pluie torrentielle ».

alley

Québec.

une **alley** : une bille de verre (anciennement de terre cuite) dont se servent les enfants pour jouer.

les alleys : ce jeu de billes.

On lit aussi une allée.

Ce nom vient de l'anglais *alley*, désignant le plus souvent une bille de choix. Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

alliable, alliage

elle, il est **alliable** : peut être allié(e) à.

alliacé, alliacée

elle est alliacée, il est **alliacé** : est propre à l'ail ; a rapport à l'ail.

les **alliacées** : les plantes herbacées vivaces, de la famille des liliacées, dont le type est l'ail.

une **alliaire** officinale ou herbe à l'ail

une **allicine** : une substance organo-sulfurée des alliacées.

voir le dictionnaire des sciences animales

Le nom (un) ail vient du latin *allium*.

Le mot alliacé est dérivé du radical du latin *allium*.

Le nom (une) alliaire est formé sur le radical latin *allium*.

alliage

un **alliage** :

- l'action d'allier, de combiner ou mélanger deux ou plusieurs métaux ; un corps métallique composé résultant de cette action ;
- le métal qui est allié au métal principal, au métal le plus précieux ;
- l'action d'ajouter une chose à une autre ;
- l'action de s'unir charnellement ;
- un mélange, une combinaison ;
- ce qui altère, corrompt, rend impur ;
- en savoir plus : CNRTL.

un ferroalliage : un alliage de fer et de carbone)

alliaire

une **alliaire** officinale ou herbe à l'ail

Le nom (une) alliaire est formé sur le radical latin *allium*.

alliance, alliancé

une **alliance** :

- l'action d'allier, de s'allier ; le résultat de cette action ;
- une union par mariage ; la sorte de parenté ainsi établie entre deux familles ;
- un anneau qui symbolise l'alliance entre époux et qui se porte à l'annulaire ; un anneau de mariage ;
- un pacte d'intérêt commun établi par traité entre deux ou plusieurs états souverains ;
- un accord entre des personnes ou des collectivités que rapproche une communauté de sentiments, d'idées, d'intérêts, etc. ;
- une union, une association, un mélange d'éléments qui paraissent d'abord incompatibles ;
- en savoir plus : CNRTL.

elle est alliancée, il est **alliancé** : est uni(e) par une alliance.

une **mésalliance** : une alliance par mariage entre deux personnes dont l'une est jugée de condition inférieure.

L'analogie entre l'union des corps et celle des métaux se retrouve dans d'autres termes. Le verbe allier participe lui aussi de ces deux mondes puisque c'est de lui que sont dérivés les noms alliage, c'est-à-dire l'action de combiner des métaux par la fusion, et alliance, dont un des sens particuliers est celui de mariage. Et on se

souviendra que l'alliance, c'est aussi la bague de mariage, qui devait autrefois être formée symboliquement de deux anneaux réunis, et dont chacun était d'un métal différent. En savoir plus : Académie française

alliciant

elle est alliciante : est séductrice, attirante ; il **est alliciant** : est séducteur, attirant.

Le mot alliciant a été formé sur l'ancien français *alicier* « attirer, séduire », variante de l'ancien français *aléchier, alichier*, en français moderne allécher.

allicine

une **allicine** : une substance organo-sulfurée des alliacées.

allié, allier

elle est alliée, il est **allié** :

- est parente ou parent par alliance ;
- est uni(e) par un accord, un traité d'alliance ;
- est uni(e) à, combiné(e) à ;
- pour un métal : est uni par alliage.

une alliée, un **allié** :

- une parente, un parent par alliance ;
- un pays, un État, une collectivité uni(e) à une, un ou plusieurs autres par un accord, un traité d'alliance ;
- une personne qui, par sympathie, communauté d'idées, d'intérêts, ... apporte son soutien, son concours.

elle est interalliée, il est **interallié** :

- est commune ou commun aux alliés de la première ou de la seconde guerre mondiale ;
- est établi(e) entre nations alliées.

allier :

- réunir comme par un lien ;
- unir des personnes, des collectivités, etc. par un engagement mutuel ;
- combiner des éléments qui ne sont pas unis naturellement ;
- harmoniser, marier, assortir ;
- rapprocher, associer.

s'allier :

- s'unir par un engagement mutuel ;
- se combiner ;
- s'associer ;
- s'assortir, s'harmoniser.

se mésallier : épouser une personne considérée de classe ou de condition inférieure.

Le verbe allier est emprunté au latin *alligare* « attacher » d'où « unir ».

Le verbe lier vient du latin *ligare* « attacher, lier, assembler, bander ; entourer, encercler ; fixer, maintenir ; unir, joindre ».

Allier

l'**Allier** : une rivière et un département de France.

alligator, alligatoridé, alligatoriné

A. les **alligators** ou **alligatorinés** : une sous-famille de reptiles crocodilidés américains.
un alligator

les **alligatoridés** : la famille de reptiles crocodiliens dont le type représentatif est l'alligator.

voir le dictionnaire des sciences animales.

B. Québec.

un bracelet, un portefeuille, une sacoche, un soulier en **alligator** : en peau traitée de toute espèce de reptile crocodilien et de divers autres reptiles (de lézards par exemple).

un **alligator** : dans le vocabulaire de la drave, un bateau-remorqueur dont on se servait autrefois sur les lacs et les rivières pour transporter à la traine de grandes quantités de billots flottant en masse compacte.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

Le nom (un) alligator est emprunté à l'anglais *alligator*, lui-même emprunté à l'espagnol d'Amérique *el lagarto, elargato* « le caïman ».

all in

Êtes-vous *all in* ? États de langue.

allitératif, allitération, allitéré, allitérer

elle est allitérative, il est **allitératif** : relève de l'allitération, utilise l'allitération.

une **allitération** :

- une répétition exacte ou approximative d'un ou de plusieurs phonèmes, surtout consonantiques, à l'initiale des syllabes d'un même mot, au commencement ou à l'intérieur de mots voisins dans une même phrase ;
- un emploi répété d'une même consonne dans un ensemble de mots rapprochés, en savoir plus : Office québécois de la langue française ;
- une distribution plus ou moins régulière d'éléments qui se répondent ;

elle est allitérée, il est **allitéré** :

- est caractérisé(e) par des allitérations ;
- est mise ou mis en allitération.

allitérer : user de l'allitération.

j'alitère, tu alitères, il alitère, nous alitérons, vous alitérez, ils alitèrent ;
j'alitérais ; j'alitérai ; j'alitèrerai ou j'alitérerai ; j'alitèrerais ou j'alitérerais ;
j'ai alitéré ; j'avais alitéré ; j'eus alitéré ; j'aurai alitéré ; j'aurais alitéré ;
que j'alitère, que tu alitères, qu'il alitère, que nous alitérions, que vous alitériez, qu'ils alitèrent ;
que j'alitérasse, qu'il alitérât, que nous alitérassions ; que j'aie alitéré ; que j'eusse alitéré ;
alitère, alitérons, alitérez ; aie alitéré, ayons alitéré, ayez alitéré ;
(en) alitérant.

Le nom (une) allitération est composé du latin *ad littera* sur le modèle de *adlocutio*.

allium

les **alliums** : un genre de plantes.
un allium

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) ail vient du latin *allium.*

allo, allô

allo (*anciennement* : **allô**) : une façon conventionnelle d'établir ou rétablir le contact avec l'interlocuteur dans une conversation téléphonique.

Le mot allo est emprunté à l'anglo-américain *halloo* de même emploi, attesté sous la forme *hello* en 1889, spécialisation d'emploi de l'anglais *halloo*.

Le mot hello (pour appeler quelqu'un en le saluant) est emprunté à l'anglais *hello*, variante de *halloo*.

allo-

allo- tiré du grec α΄ λ λ ο ς « autre, différent » s'oppose à auto- et fonctionne parallèlement à hétéro-.

voir : CNRTL.

allo-anticorps

un **allo-anticorps** : un anticorps produit contre un déterminant antigénique allotypique chez un sujet de la même espèce.

allobare

un (élément) **allobare** : un élément de composition isotopique différente de celle qu'il possède à l'état naturel.

allobroge

elle, il est **allobroge** : est de la région de l'ancienne Gaule comprise entre le Rhône, l'Isère et le Lac Léman.
une Allobroge, un Allobroge, les **Allobroges**

un **allobroge** : un homme rustre et inculte.
elle, il est **allobroge** : est inculte, barbare.

Le mot latin *Allobroges* signifie « peuple d'une certaine région de la Gaule ».

alloc

une **alloc** : une allocation.
les allocs : les allocations, notamment familiales.

allocaféine

une **allocaféine** : un composé dérivant de la caféine.

allocaïne

une **allocaïne** : un anesthésique local, succédané de la novocaïne.

allocarpe

les **allocarpes** : un genre de plante à fleurs composées.

allocataire, allocation

A. une **allocation** (1) :

- l'action d'allouer pour un emploi déterminé ;
- ce qui est alloué.

B. une, un **allocataire** : une personne physique qui reçoit une allocation prévue par la loi.

une **allocation** (2) ou **alloc** : une prestation en espèces versée par un organisme de protection sociale à laquelle peuvent prétendre diverses catégories de personnes, sous certaines conditions.

une allocation : Office québécois de la langue française.

une **allocation conditionnelle** : [emploi et travail] qui désigne, dans ce domaine, une aide publique fournie sous la condition, d'une part, que le bénéficiaire ait un comportement actif de recherche d'emploi ou, à défaut,

suive une formation, et, d'autre part, qu'il ne refuse pas les propositions d'embauche qui lui sont faites. En anglais : *workfare*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Les **allocations du minimum** : l'Aspa et l'ASI remplacent les anciennes allocations qui constituaient le minimum vieillesse. En savoir plus : Info-retraite.fr

allocation (à un acteur) / affectation (à un usage) : Géoconfluences.

Le nom (une) allocation est dérivé d'allouer emprunté au latin médiéval *allocare* « placer en location » puis « admettre comme valable ; agréer un titre, un document ».

allocèbe

un **allocèbe** : un lémurien.

allocentrique, allocentrisme, allocentriste

elle, il est **allocentrique** : est altérocentrique, porte son intérêt sur les autres et non sur soi-même.

un **allocentrisme** : une tendance à concentrer son attention sur autrui plutôt que sur soi-même.

elle, il est **allocentriste** : dont le centre d'intérêt est dirigé vers autrui, qui a rapport à l'allocentrisme.

elle, il est **égocentrique** : est relative, relatif ou conforme à l'égocentrisme.

une, un **égocentrique** ou **égocentriste** : une personne égocentrique.

égocentriquement : d'une manière égocentrique.

un **égocentrisme** :

- une tendance à centrer tout sur soi, à ne considérer le monde extérieur que par rapport à ses intérêts ;
- une déformation du moi, involontaire et inconsciente, consistant à n'envisager le point de vue ou l'intérêt des autres qu'à partir du sien propre, par opposition à l'allocentrisme.

allocère

un **allocère** : un genre d'insecte.

allochézie

une **allochézie** : une évacuation des matières fécales par une ouverture anormale.

allochirie

Si un stimulus émis du côté gauche est ressenti du côté droit par un sujet atteint d'une lésion hémisphérique droite, il s'agit d'**allochirie**, qui constitue davantage une forme d'héminégligence que d'allo-esthésie proprement dite.

allocholane

un acide **hydroxyallocholanique** : un acide biliaire dérivé de **l'allocholane**.

allochorique

elle, il est **allochorique** : qualifie des populations d'une espèce isolées géographiquement.

allochroé, allochroïsme

elle est allochroée, il est **allochroé** :

- est sujette ou sujet à changer de couleur ;

- n'offre pas la même couleur partout.

un **allochroïsme**

allochroïte

une **allochroïte** : une variété de grenat.

allochromasie

une **allochromasie** : un daltonisme, une dyschromatopsie, un défaut de l'œil qui perçoit les couleurs autrement qu'elles ne sont.

allochromatique, allochromatisme

un cristal **allochromatique** : dont la couleur est due essentiellement à l'infiltration de produits étrangers.

un **allochromatisme** : la qualité de ce qui est allochromatique.

allochtone, allochtonie

elle, il est **allochtone** : n'est pas originaire du pays où il habite.

une roche allochone : dont les constituants viennent d'ailleurs.

une **allochtonie** : une formation de terrains sédimentaires par l'apport d'éléments étrangers.

une, un **autochtone** : qui est originaire du lieu où elle, il vit.

une **autochtonie**

allocimène

un **allocimène** : un terpène aliphatique isomère du myrcène et de l'ocimène.

allocinésie

une **allocinésie** : un trouble de la motilité consistant dans le fait qu'un mouvement demandé à un membre est effectué par le membre opposé.

allocinnamique

un acide **allocinnamique** : stéréo-isomère de l'acide cinnamique.

alloclase

un **alloclase** : un minerai de cobalt qui est une variété bismuthifère du glaucodot.

alloclase

un **allocortex** : la partie du cortex constituée de l’archéocortex et du paléocortex.

allocotylédoné

les **allocotylédonés** : les animaux dont le vitellus n'est ni ventral, ni dorsal.

allocréadidé, allocréadiidé

les **allocréadidés** ou **allocréadiidés** : une famille de trématodes digènes plagiorchides.

allocutaire, allocutif, allocution, allocutionner

une, un **allocutaire** : celle, celui à s'adresse un locuteur.

un pronom **allocutif** : de la deuxième personne grammaticale.
l'allocutif

une **allocution** :

- une harangue, une exhortation d'un chef à ses troupes ;
- au Moyen Âge, se disait des lettres par lesquelles les rois de France annonçaient aux provinces du royaume l'arrivée des plénipotentiaires appelés « Missi dominici » ;
- un petit discours de circonstance.

allocutionner : prononcer une allocution.

Le nom (une) allocution est emprunté au latin *adlocutio* « discours ».

allodial, allodialité

dans le droit féodal :

une terre allodiale, un héritage **allodial** : qui est tenu(e) en franc-alleu.
des propriétés allodiales, des biens allodiaux

un (bien) **allodial** : un allodial corporel : celui qui s'appliquait aux fonds de terre.

un allodial incorporel : qui est relatif à la rente foncière.

une **allodialité** : la qualité d'un bien allodial.

un **alleu** ou **aleu** : une propriété qui était acquise par héritage et libre de toute obligation ou redevance.
des aleux ou alleux

un **alleutier** ou **aleutier** : un possesseur d'un alleu.

un **franc-aleu** ou **franc-alleu** : une terre libre dont le propriétaire ne relevait d'aucun seigneur.
des francs-aleux ou francs-alleux

Le nom (un) aleu ou alleu vient de l'ancien bas francique *alôd* « pleine propriété », composé de *al* « plein, entier » et *ōd*, correspondant francique du germanique *auda-* « bien, propriété ».

Le mot allodial vient du latin *allodialis* « noble possédant un alleu » et *al(l)odialis* « qui a trait à un alleu » « possédé en propre, en franc-alleu ».

allodynie

une **allodynie**

alloesthésie, allo-esthésie

une **alloesthésie** ou **allo-esthésie** : une alliesthésie, un trouble de la localisation des sensations tactiles: le sujet ressent la sensation en un point plus ou moins symétrique du côté opposé à celui de la stimulation.

Ce nom est composé de allo- et -esthésie.

allogame, allogamie

une plante **allogame** : qui se reproduit par allogamie, par opposition à autogame.

une **allogamie** : le mode de reproduction sexuelle qui consiste en l'union de deux gamètes provenant d'individus différents, ou de fleurs différentes.

allogène

elle, il est **allogène** ou **allochtone** : qualifie un animal, un végétal ou une personne introduits, originaires d'un autre pays ou d'une autre région, par opposition à autochtone.

la population allogène : les nouveaux arrivants dans le pays.

une roche ou un minéral allogène : qui s'est formé(e) ailleurs que dans la roche où on l'a découvert(e), par opposition à allothigène.

une notion allogène : qui provient d'un autre domaine.

allogénique

elle, il est **allogénique** : caractérise des individus de la même espèce mais génétiquement différents.

une greffe allogénique

allogonite

une **allogonite** : un glucinite.

allographe

un **allographe** : un genre de champignons hypoxylés, formé aux dépens du genre graphis.

Les allographes sont des procédés pour écrire différemment des mots. On transcrit un mot ou une phrase par des homonymes. Le terme allographe est néanmoins polysémique, il peut désigner aussi quelqu'un qui écrit dans une autre langue, cet autre sens qui existe dans l'enseignement ou dans la traduction. Il en existe un troisième pour la paléographie ou l'étude des manuscrits : écriture par un tiers dans un texte. En savoir plus : site de Dominique Didier.

allogreffe, allogreffon

une **allogreffe** : une greffe dans laquelle le greffon est emprunté à un sujet de même espèce, mais de formule génétique différente.

une allogreffe osseuse viro-inactivée

un **allogreffon** veineux saphène

une **autogreffe** : une greffe dont le greffon est prélevé sur l'individu qui le reçoit.

une **hétérogreffe** : une greffe effectuée avec un greffon prélevé sur un individu d'une autre espèce.

une **homogreffe** : une greffe pratiquée avec un greffon prélevé sur un individu de la même espèce, à l'exception des jumeaux homozygotes.

une **xénogreffe** : une greffe provenant d'un sujet d'une espèce différente.

allo-immune

une hépatite **allo-immune** congénitale : une hépatite néonatale sévère déclenchée par un processus immunitaire de la mère contre le foie fœtal.

allo-immunisation

une **allo-immunisation** : une sécrétion par un individu d'anticorps dirigés contre des antigènes étrangers appartenant à la même espèce, mais dont il est dépourvu.

une allo-immunisation fœto-maternelle

alloïte

une **alloïte** : un tuf volcanique.

allolactose

un **allolactose** : un diholoside, isomère du lactose, dans lequel le β-galactose est lié au carbone 6 du glucose.

allolobophora

une **allolobophora** : un ver de terre.

allométrie, allométrique

une **allométrie** :

- une étude de la croissance différentielle d'origine génétique des organes ou tissus d'un individu et caractéristique d'un ensemble d'individus dont certains indicateurs [taille, poids, ration alimentaire, doses de médicaments, etc.] ne suivent pas la loi d'isométrie, ce qui montre que l'ensemble étudié est inhomogène ;
- une étude de la relation entre la croissance d'une partie ou d'un organe et la croissance totale ou celle d'une autre partie ou d'un autre organe ;
- un mode de croissance selon lequel un organe se développe plus rapidement ou plus lentement.

elle, il est **allométrique** :

- se rapporte à l'allométrie ;
- se dit d'un organe qui se développe plus rapidement ou plus lentement que l'ensemble de l'organisme.

allomone

une **allomone** : [biochimie et biologie moléculaire] une substance produite par les individus d'une espèce, qui induit, chez ceux d'une autre espèce, une réaction favorable à l'espèce émettrice. Une allomone peut être, par exemple, une substance répulsive ou toxique pour les insectes phytophages, ou un parfum, émis par une fleur, attirant les insectes pollinisateurs. En anglais : *allomone*. Voir aussi : composé sémiochimique, kairomone, synomone. Journal officiel de la République française du 18/09/2011.

allomorphe

une **allomorphe** : un genre de la famille des mélastomacées.

un **allomorphe** : une variante combinatoire du morphème.

allomorphie, allomorphisme

une **allomorphie** ou un **allomorphisme** : un passage d'une forme à une autre très différente.

allomorphite

une **allomorphite** : une variété de barytine.

allomucique

un acide **allomucique** : isomère de l'acide mucique.

allonge

une **allonge** : CNRTL.

une allonge (de barre) : [sports - transport maritime] une pièce s'articulant sur la barre et permettant la manœuvre en abord. En anglais : *futtock ; tiller extension*. Journal officiel de la République française du 20/06/2003.

une **rallonge** :

- une allonge, un élément, une pièce qu'on ajoute à quelque chose pour en augmenter la longueur ;
- un plateau pour augmenter la longueur d'une table ;
- un câble électrique ;
- ce qui augmente une durée, une quantité ou une chose de même nature ;
- un couteau.

de rallonge : qui sert à rallonger.

à rallonge : auquel peut être ajouté un élément du même genre.

allongé

elle est allongée, il est **allongé** :

- est étendu(e), déployé(e) dans toute sa longueur ;
- a une forme longue, effilée ;
- s'étend ;
- est rendue plus longue, est rendu plus long, est prolongé(e) ;
- pour l'expression du visage, exprime la contrariété, la déception ou la tristesse ;
- autres sens : CNRTL.

les **allongés** :

- le nom de différents groupes d'aranéides, dans la méthode de Walkenaër ;
- les personnes hospitalisées que la maladie empêche de quitter le lit ;
- les morts.

allongeable

elle, il est **allongeable** : peut être allongé(e).

allongeail

un **allongeail** :

- le mot employé par Montaigne pour désigner le dernier livre des Essais, qui parut huit ans après les deux premiers ;
- un ajout, une addition porté(e) par Montaigne sur une version imprimée des Essais en vue de l'édition suivante.

des allongeails

allongeant

elle est allongeante, il est **allongeant** :

- augmente la longueur ;
- rend plus long.

allongement

un **allongement** :

- l'action de rendre plus long ; le résultat de cette action ;
- le fait de donner plus d'amplitude à ;
- le fait d'avoir ou de prendre une forme allongée ;
- l'action de tendre en avant ;
- un accroissement de la durée.

un **rallongement** : l'action de rallonger ; le résultat de cette action.

allonger

allonger quelque chose :

- le rendre plus long par addition ou étirement ;
- augmenter son volume ;
- le faire paraitre plus long ;
- lui donner plus d'amplitude ;
- l'étendre, le déployer, le développer dans toute sa longueur ;
- le tendre vers, le donner, le porter ;
- le faire durer davantage.

allonger :

- accroitre en durée ;
- pour un cavalier, baisser la main et serrer le cheval avec les jambes ;
- pour le cerf, pousser sa nouvelle tête ;
- pour un oiseau, se revêtir de ses plus grosses plumes.

j'allonge, tu allonges, il allonge, nous allongeons, vous allongez, ils allongent ;
j'allongeais ; j'allongeai ; j'allongerai ; j'allongerais ;
j'ai allongé ; j'avais allongé ; j'eus allongé ; j'aurai allongé ; j'aurais allongé ;
que j'allonge, que tu allonges, qu'il allonge, que nous allongions, que vous allongiez, qu'ils allongent ;
que j'allongeasse, qu'il allongeât, que nous allongeassions ; que j'aie allongé ; que j'eusse allongé ;
allonge, allongeons, allongez ; aie allongé, ayons allongé, ayez allongé ;
(en) allongeant.

s'allonger :

- devenir plus long dans l'espace ;
- s'accroitre en amplitude ou en durée ;
- s'étendre, se développer sur toute sa longueur ;
- pour l'expression du visage, revêtir une expression de surprise, de déception, de contrariété ;
- se donner des coups, des gifles, etc.

je m'allonge, tu t'allonges, il s'allonge, nous nous allongeons, vous vous allongez, ils s'allongent ;
je m'allongeais ; je m'allongeai ; je m'allongerai ; je m'allongerais ;
je me suis allongé(e) ; je m'étais allongé(e) ; je me fus allongé(e) ; je me serai allongé(e) ; je me serais allongé(e) ;
que je m'allonge, que tu t'allonges, qu'il s'allonge, que nous nous allongions, que vous vous allongiez, qu'ils s'allongent ;
que je m'allongeasse, qu'il s'allongeât, que nous nous allongeassions ; que je me sois allongé(e) ; que je me fusse allongé(e) ;
allonge-toi, allongeons-nous, allongez-vous ; sois allongé(e), soyons allongées, soyons allongés, soyez allongé(e)(es)(s) ;
(en) s'allongeant.

elles se sont allongées, elles sont allongées.
elles se sont allongé les parcours, elles ont allongé les parcours, elles se les sont allongés.

rallonger :

- augmenter la longueur de quelque chose en lui ajoutant une pièce de même nature ou de même fonction ;
- augmenter la quantité de quelque chose en lui ajoutant d'autres ingrédients ;
- remettre, étendre de nouveau en position horizontale ;
- envoyer par terre quelqu'un d'un coup de poing, d'un coup de couteau.

Le verbe rallonger est dérivé d'allonger qui est dérivé de long.

allongeur

une allongeuse, un **allongeur** de laine : une ouvrière, un ouvrier effectuant l'opération d'étirage préparatoire au peignage.

une allongeuse ou frotteuse à la main, un allongeur de sauvagines ou frotteur à la main : une ouvrière, un ouvrier travaillant sur un banc avec un fer pour étendre la peau fripée sortant de la cuve ou du tonneau à dégraisser.

allopalladium

un **allopalladium** : le palladium naturel cristallisé dans le système hexagonal.

alloparasite

un **alloparasite** : un parasite qui s'est installé dans l'organisme d'une espèce qui n'est pas son hôte naturel.

allopathe, allopathie, allopathique, allopathiste

une, un **allopathe** ou **allopathiste** : celle, celui qui pratique la médecine allopathique.

elle, il est **allopathe** ou **allopathique** : est relative, est relatif à l'allopathie.

une **allopathie** : une méthode de traitement dans laquelle on administre contre une maladie des substances susceptibles d'agir sur les causes de la maladie, ou au moins de réduire l'intensité des manifestations morbides.

elle, il est **allopathique** : est relative, est relatif à l'allopathie.

l'**homéopathie** : la méthode de traitement dans laquelle on administre, contre une maladie, des substances susceptibles de produire, à doses mesurables, des effets semblables à ceux que détermine la maladie elle-même, les effets thérapeutiques, étant supposés à s'accroitre après agitation du produit et en même temps que la concentration du produit devient plus faible.

Dans la langue française, le suffixe –pathie s'applique généralement à une maladie et non à une thérapeutique.

allopatrie, allopatrique

une **allopatrie** : désigne deux espèces dont les populations ne cohabitent pas.

un groupe de population **allopatrique** : isolé géographiquement d'autres groupes.

elle, il est **allopatrique** : se produit ou se trouve dans des aires biologiques séparées.

une **sympatrie** : le fait pour des espèces affines, mais qui ne s'hybrident pas, d'occuper des aires géographiques qui se recouvrent.

une population **sympatrique** : qui vit en sympatrie avec une autre.

allopélagique

un **allopélagique** : un organisme océanique ubiquiste [rencontré dans des milieux écologiques très différents, synonyme de cosmopolite] présent à toutes profondeurs en milieu pélagique.

allophanate, allophane, allophanie, allophanique

un **allophanate**

une **allophane** : une variété d'argile, silicate d'aluminium hydraté.

une **allophanie** : une variété d'alumine hydratée qui contient de la silice.

elle il est **allophanique**

allophile

une plante **allophile** : qui est dépourvue des adaptations morphologiques nécessaires pour attirer et orienter les insectes pollinisateurs.

allophone

1. un **allophone** : une variante combinatoire, positionnelle, du phonème. Le r grasseyé, que l'on entend en région parisienne, et le r apical ou roulé, caractéristique de la prononciation bourguignonne ou auvergnate, sont des allophones.

elle, il est **allophone** : est homographe non homophone.

2. elle, il est **allophone** : ne parle pas la langue de sa communauté.

une, un **allophone** : une personne ou un groupe de personnes dont la langue maternelle est une langue étrangère, dans le pays où ils se trouvent.

la population allophone, un étudiant **allophone**

allophyle, allophylique

elle, il est **allophyle** ou **allophylique** : appartient à une autre tribu, à une autre nation.

des **allophyles**

allophyle, allophylus

un **allophylus** ou **allophyle** : un arbrisseau ou petit arbre.

alloplastique

elle, il est **alloplastique** : concerne les modifications subies par un organisme sous l'influence des facteurs externes.

une adaptation alloplastique : une réaction adaptative qui modifie l'environnement.

elle, il est **autoplastique** : concerne les modifications imprimées à un organisme par lui-même.

une adaptation autoplastique : une réaction adaptative qui modifie la personnalité.

alloplecte

un **alloplecte** : un genre de plantes de la famille des gesnériacées.

allopolyploïde

un **allopolyploïde** : un polyploïde stable produit par hybridation, par addition de deux lots diploïdes de chromosomes égaux en nombre mais provenant d'espèces différentes.

allopolyploïdie

une **allopolyploïdie** : une construction anormale de cellules du soma.

allopore

un **allopore** : un genre de polypes.

alloposus

un **alloposus** : un gros poulpe.

allopsychose

une **allopsychose** : un type de psychose caractérisé par des troubles dans la perception des phénomènes extérieurs sans atteinte des fonctions motrices.

alloptère

une nageoire **alloptère** : dont la position varie beaucoup.

allopurinol

un **allopurinol** : un analogue structural de la xanthine, inhibiteur de l'oxydation de l'hypoxanthine en xanthine et de la xanthine en acide urique.

Allorchestes

Allorchestes : des puces de mer.

alloréactivité

une **alloréactivité** : une stimulation de certaines cellules T par des molécules de classe I et de classe II du Complexe majeur d'histocompatibilité (CMH) allogéniques.

allorythmie

une **allorythmie** : l'ensemble des diverses arythmies périodiques du cœur et du pouls : pouls bigéminé ou trigéminé, rythmes couplés, etc.

allosaure

un **allosaure** : un reptile dinosaurien.

allosome

un **allosome** : un terme désuet désignant le constituant de la dernière paire du caryotype humain qui associe deux chromosomes X dans le sexe féminin, un chromosome X avec un chromosome Y dans le sexe masculin.

allosore

un **allosore** : un genre de la famille des fougères.

allosperme

un **allosperme** : un allocarpe.

allostérie, allostérique

une **allostérie** : la propriété de certaines protéines enzymatiques ou non qui peuvent changer de structure spatiale lorsqu'elles sont liées à un effecteur qui peut être le ligand lui-même, un activateur ou un inhibiteur.

elle, il est **allostérique** :

- qualifie une protéine enzymatique dont le changement de structure spatiale, sous l'effet d'une liaison avec un effecteur, induit une variation de la vitesse de réaction enzymatique ;
- qualifie aussi cet effecteur ;

- qualifie aussi la cinétique d'une telle réaction enzymatique, le substrat ou l'effecteur capable de créer ce changement de structure transformant une cinétique michaëlienne en une cinétique sigmoïde.

un site allostérique : sur une protéine allostérique : un site de fixation d'un effecteur allostérique.

une transition allostérique : une modification réversible de la configuration d'une protéine allostérique qui devient active ou inactive.

allosyndèse

une **allosyndèse** : dans un allopolyploïde : un appariement, lors de la méïose, des chromosomes provenant d'espèces différentes.

une **autosyndèse**

allotement

un **allotement** : une mise en lots et gestion séparée de différents types d'animaux

Le nom (un) allotement et l'ancien verbe alloter sont dérivés de lot. Voir aussi : allotir, un allotissement.

alloteuthis

un **alloteuthis** : une sorte de calmar.

allothérien

les **allothériens** : de petits mammifères marsupiaux ayant vécu aux ères secondaires et tertiaires.

allotherme

un organisme **allotherme** ou **poïkilotherme** : dont la température corporelle est conditionnée par celle du milieu ambiant.

allothermique

elle, il est **allothermique** : [chimie / thermodynamique] se dit d'une réaction chimique qui doit être entretenue à l'aide d'une source de chaleur extérieure. En anglais : *allothermal ; allothermic*. Antonyme : autothermique. Journal officiel de la République française du 25/04/2009.

allothigène

un constituant **allothigène** : qui n'a pas pris naissance dans la roche où il se trouve actuellement.

allotir, allotissement

allotir : former des lots en vue d'un partage ou d'une vente.

j'allotis, tu allotis, il allotit, nous allotissons, vous allotissez, ils allotissent ;
j'allotissais ; j'allotis ; j'allotirai ; j'allotirais ;
j'ai alloti ; j'avais alloti ; j'eus alloti ; j'aurai alloti ; j'aurais alloti ;
que j'allotisse, que tu allotisses, qu'il allotisse, que nous allotissions, que vous allotissiez, qu'ils allotissent ;
que j'allotisse, qu'il allotît, que nous allotissions ; que j'aie alloti ; que j'eusse alloti ;
allotis, allotissons, allotissez ; aie alloti, ayons alloti, ayez alloti ;
(en) allotissant.

un **allotissement** :

- la répartition d'un bien en lots en vue d'un partage ou d'une vente ;

- [économie et gestion d'entreprise] l'opération qui consiste à entreposer des marchandises, par exemple à leur arrivée sur un aéroport, dans un ordre qui facilite leur reconnaissance par leur propriétaire et leur enlèvement une fois faites les formalités douanières. En anglais : *allotment*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Le verbe allotir est dérivé de lot. Voir aussi : un allotement.

allotonique

une solution **allotonique** : dont la pression osmotique est différente de celle du milieu auquel elle est destinée.

allotopie

une **allotopie** : l'expression d'un gène d'organite cytoplasmique transféré artificiellement dans le noyau d'une cellule.

allotransplantation

une **allotransplantation** ou **homotransplantation** : une transplantation d'organes entre individus de même espèce, par exemple d'homme à homme, à l'exception des jumeaux homozygotes.

allotrète

un animal **allotrète** : qui a le corps allongé et percé à ses deux extrémités d'une bouche et d'un anus.

allotriodontie

une **allotriodontie** : une implantation anormale des dents.

allotriophagie

une **allotriophagie** : une manie pathologique d'ingérer des substances autres que des aliments. On l'appelle pica chez les grands animaux et picage chez les oiseaux.

allotrope

une espèce d'insecte **allotrope** : au régime alimentaire non spécialisé, capable de se nourrir sur une grande variété de fleurs.

allotrophie

une **allotrophie** : une aptitude d'un animal à s'adapter à des régimes alimentaires très différents.

allotrophique

une substance **allotrophique** : qui a perdu ses propriétés nutritives à la suite de modifications physico-chimiques subies dans l'organisme.

elle, il est allotrophique : désigne l'apport dans un biotope aquatique de matières organiques provenant du drainage de son bassin versant.

allotropie, allotropique

une **allotropie** : la propriété d'un corps simple ou composé minéral existant sous différentes formes physiques.

elle, il est **allotropique** : est relative, est relatif à l'allotropie.

allotype, allotypie, allotypique

un **allotype** :

- un produit protéique d'un allèle qui est reconnu comme antigénique par un autre membre de la même espèce animale ;
- une particularité permettant de différencier des individus au sein d'une même espèce.

une **allotypie** : une différence antigénique existant entre les protéines sériques homologues chez une même espèce animale.

elle, il est **allotypique** : est caractérisé(e) par une allotypie, ou s'y rapporte.

allouable, alloué, allouer

une somme allouable, une dépense **allouable**, un article allouable : qu'on peut allouer, accorder, passer en compte.

elle est allouée, il est **alloué** : a été accordé(e), attribué(e).

un temps alloué : le temps accordé pour effectuer un travail déterminé.

un **alloué** :

- le nom du second des juges dans certaines juridictions entre le sénéchal et lieutenant ;
- en Bretagne, le lieutenant général du sénéchal ;
- un compagnon qui, ayant fini le temps de son apprentissage, s'engageait à servir encore quelque temps.

allouer une somme d'argent : l'inscrire en bonne et due forme dans un compte pour l'accorder, l'attribuer en vue d'un usage déterminé.

allouer quelque chose : l'attribuer à titre de fourniture ou de rétribution.

Le nom (une) allocation est dérivé d'allouer qui est emprunté au latin médiéval *allocare* « placer en location » puis « admettre comme valable ; agréer un titre, un document ».

allouvi

elle est allouvie, il est **allouvi** :

- éprouve une faim dévorante, une faim de loup ;
- est animé(e) par une passion dévorante.

une allouvie, un **allouvi** : celui qui est animé par une folle ardeur.

Ce mot est dérivé du radical de loup, louve, avec le préfixe a-.

alloxane, alloxanthine, alloxantine, alloxurique

un **alloxane** : un produit d'oxydation de l'acide urique, capable de provoquer un diabète expérimental chez l'animal.

une **alloxantine** ou **alloxanthine** : un produit de réduction de l'alloxane.

elle, il est **alloxurique** : est purique.

La dénomination allemande *Alloxan* viendrait du fait que que ce corps contient les éléments de l'allantoïne et de l'acide oxalique.

-alloxazine

une **isoalloxazine** : un noyau hétérocyclique azoté à trois cycles.

allozyme

un **allozyme** : l'enzyme codé(e) par différents allèles d'un même gène.

alluchon

un **alluchon** ou **alichon, alochon**,... :

- une petite planche de bois sur laquelle tombe l'eau qui fait tourner la roue d'un moulin ;
- une dent d'une roue d'engrenage, ne faisant pas corps avec la couronne.

Le nom (un) alluchon ou alichon, alochon,... est dérivé du latin *ala* « aile ».

alluder

alluder : faire allusion.

L'ancien verbe alluder est emprunté au latin *alludere* « jouer, plaisanter » « faire allusion à ».

allumelle

une **allumelle** ou **alumelle** : une lame de couteau ou une lame d'épée longue et mince.

se tuer de sa propre alumelle : ruiner sa santé par excès de débauche.

[Canada] une **allumelle** ou **alumelle** : une lame de couteau, de canif, de rasoir.

un canif à deux alumelles : un canif à deux lames.

une **allumelle** ou **alumelle** :

- une petite plaque de fer très plate qui garnit la mortaise d'un gouvernail, d'un cabestan, d'un guindeau, pour que le bois ne s'use pas sous l'effet du frottement produit par la barre ou des leviers ;
- un outil d'acier qui sert à polir et à achever les peignes ;
- un outil qui sert à gratter, à polir le buis, l'écaille, la corne.

Le nom (une) allumelle ou alumelle est emprunté au latin *lamella* « petite lame ».

allumable

elle, il est **allumable** : peut s'allumer.

allumage

un **allumage** :

- l'action d'allumer, de s'allumer ;
- l'opération donnant naissance à la combustion d'une poudre ou d'une charge propulsive. Voir aussi : allumeur de charges propulsives. En anglais : *firing ; ignition*. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

un **allumage à l'apogée** : [spatiologie / mécanique spatiale - propulsion] un allumage du moteur d'un engin spatial lors du passage à l'apogée de son orbite pour obtenir une orbite nouvelle de périgée plus élevé. En anglais : *apogee ignition*. Voir aussi : allumage au périgée, circularisation d'orbite, moteur d'apogée, transfert de Hohmann. Journal officiel de la République française du 23/12/2007.

un **allumage au périgée** : [spatiologie / mécanique spatiale - propulsion] un allumage du moteur d'un engin spatial lors du passage au périgée de son orbite pour obtenir une orbite nouvelle d'apogée plus élevé. En anglais : *perigee ignition*. Voir aussi : allumage à l'apogée, moteur de périgée, transfert de Hohmann. Journal officiel de la République française du 23/12/2007.

un **allumage par choc** : [nucléaire / fusion] un allumage par point chaud effectué au moyen de deux impulsions laser successives, la première amorçant la compression de la cible de fusion inertielle, la seconde, plus puissante et plus brève, créant une onde de choc forte et uniforme qui allume le plasma. La première impulsion a une durée de l'ordre de la nanoseconde, la seconde impulsion, de l'ordre de la centaine de picosecondes. En anglais :

shock ignition. Voir aussi : allumage par point chaud, allumage rapide, attaque directe, attaque indirecte, fusion par confinement inertiel. Journal officiel de la République française du 2 février 2023.

un **allumage par point chaud** : [nucléaire / fusion] un amorçage de la combustion thermonucléaire par la compression du plasma et par le chauffage localisé d'une faible fraction de celui-ci, ainsi portée aux conditions d'allumage. La combustion obtenue par allumage par point chaud se propage ensuite au reste du plasma. En anglais : *hot spot ignition*. Voir aussi : allumage rapide, cible de fusion inertielle, conditions d'allumage, fusion par confinement inertiel. Journal officiel de la République française du 30/09/2017.

un **allumage rapide** : [nucléaire / fusion] un allumage par point chaud effectué au moyen de deux impulsions laser successives, la première comprimant la cible de fusion inertielle, la seconde, plus puissante et très brève, étant convertie au niveau de la cible en un faisceau d'électrons qui se propagent vers le centre de celle-ci et allument le plasma. La première impulsion a une durée de l'ordre de la nanoseconde, la seconde impulsion, de l'ordre de la picoseconde. En anglais : *fast ignition*. Voir aussi : allumage par choc, allumage par point chaud, attaque directe, attaque indirecte, cible de fusion inertielle, vecteur d'énergie pour fusion inertielle. Journal officiel de la République française du 2 février 2023.

un **rallumage** : l'action de rallumer, le fait de se rallumer.

allume

un **allume** ou **allumi** :

- un petit morceau de bois allumé servant à éclairer l'intérieur d'un four de boulanger pendant la cuisson ;
- un petit morceau de bois servant à allumer du feu dans une forge, un four, un fourneau, voire une bougie.

allumé

elle est allumée, il est **allumé** :

- brule ;
- fonctionne ;
- éclaire ;
- est rouge et luisante ou luisant ;
- est extravagante ou extravagant ;
- est passionné(e) ;
- est d'un émail différent sur un blason.

une allumée, un **allumé** :

- une extravagante, un extravagant ;
- une passionnée, un passionné.

allume-cigare, allume-cigarette, allume-feu, allume-gaz

Depuis les rectifications orthographiques de 1990, pour les noms composés du type préposition-nom ou verbe-nom, il est recommandé d'accorder ce nom avec le déterminant.

un **allume-cigare**, des allume-cigares

un **allume-cigarette**, des allume-cigarettes

un **allume-feu**, des allume-feux

un **allume-gaz**, des allume-gaz (pour la cuisson)

allumelle

une **allumelle** : voir alumelle (ci-dessous).

allumement

un **allumement** : l'action de s'allumer.

un **rallumement** : un rallumage.

allumer

allumer :

- produire une lumière artificielle ;
- mettre le feu à ;
- ouvrir l'électricité ;
- rendre lumineux un appareil d'éclairage ;
- donner de la lumière dans ;
- éclairer ;
- faire briller, illuminer ;
- exciter ;
- attirer ;
- autres sens : CNRTL.

s'allumer :

- devenir lumineux, s'éclairer ;
- se mettre à briller ;
- apparaitre avec l'éclat de la lumière ;
- se mettre en lumière, se révéler ;
- prendre feu, s'enflammer.

elles se sont allumées, elles sont allumées.
elles se sont allumé les appareils, elles ont allumé les appareils, elles se les sont allumés.

Le verbe allumer est polysémique. Il signifie d'abord « mettre le feu à une matière combustible » (allumer un fagot). Par métonymie, on dit aussi allumer sa pipe ou allumer un fourneau. Ensuite, par extension et conformément à son étymologie (allumer vient du latin *lumen*, « lumière »), ce verbe signifie « enflammer pour produire de la lumière » (allumer une torche), puis « rendre lumineux en établissant un contact électrique » (allumer une lampe, un lustre) et enfin, familièrement, « faire fonctionner un appareil électrique » (allumer l'aspirateur). Comme on le voit, ces extensions sont liées à une idée de chaleur ou de lumière. On n'ajoutera donc pas à ces sens celui de « libérer le passage à ce qui était bloqué », ce qui permettra d'éviter le trop étrange « allumer l'eau ». En savoir plus : Académie française.

rallumer :

- allumer de nouveau ;
- faire recommencer, faire éclater à nouveau ;
- redonner de l'éclat, une grande vivacité de couleur à quelque chose ;
- redonner de la vie, de l'ardeur à quelqu'un.

Le verbe allumer est emprunté au latin vulgaire *alluminare* dérivé de *luminare* « éclairer », lui-même dérivé de *lumen* « lumière ».

allumette, allumettier

une **allumette** :

- un fin fragment de bois ou d'une autre matière combustible, enduit à l'une de ses extrémités d'une composition chimique inflammable ;
- autres sens : CNRTL.

une allumettière, un **allumettier** : une personne qui fabrique ou vend des allumettes.

allumeur

une allumeuse, un **allumeur** :

- une personne chargée d'allumer les appareils d'éclairage ;
- une, un juge d'instruction ;
- celle, celui qui est chargé(e) d'attirer le client ;
- celle, celui qui est chargé(e) de faire monter les prix dans une vente aux enchères ;
- une agente provocatrice ou un agent provocateur ;
- un individu qui exalte l'enthousiasme du public ;
- celle, celui qui excite le désir, qui se plait à aguicher.

un **allumeur** : un dispositif servant à déclencher ou faciliter l'allumage.

un **allumeur de charges propulsives** : [spatiologie - défense] un dispositif pyrotechnique comprenant un inflammateur et qui remplit la fonction d'allumage d'une charge propulsive. Voir aussi : allumage, inflammateur. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

allumi, allumière, allumoir

un **allume** ou **allumi** :

- un petit morceau de bois allumé servant à éclairer l'intérieur d'un four de boulanger pendant la cuisson ;
- un petit morceau de bois servant à allumer du feu dans une forge, un four, un fourneau, voire une bougie.

une **allumière** :

- une boite à allumettes ;
- une fabrique d'allumettes.

un **allumoir** : un appareil servant à allumer, par opposition à un éteignoir.

allural, allure, alluré

elle est allurale, il est **allural** : a de l'allure.
elles sont allurales, ils sont alluraux

une **allure** :

- une manière d'aller, de se mouvoir ;
- une manière de se tenir ou de se comporter ;
- la manière dont se présente une chose ;
- une vitesse ;
- la direction que suit un navire ;
- en savoir plus : CNRTL.

avoir de l'allure : Dictionnaire historique du français québécois.

elle est allurée, il est **alluré** : a beaucoup d'allure.

Le nom (une) allure est dérivé d'aller.

allusif, allusion, allusionnel, allusionner, allusionniste, allusivement

elle est allusive, il est **allusif** :

- contient une allusion ou des sous-entendus ;
- procède par allusion ;
- s'exprime par allusion.

une **allusion** :

- une figure par laquelle certains mots ou tournures éveillent dans l'esprit l'idée d'une personne ou d'un fait dont on ne parle pas expressément ;
- une évocation, sur le ton du soupçon ou du reproche, d'une réalité qu'on ne veut pas exprimer formellement.

faire allusion à :

- évoquer indirectement quelqu'un ou quelque chose ;
- faire mention de.

Les allusions bibliques en français : Wiktionnaire.

elle est allusionnelle, il est **allusionnel** :

- procède systématiquement par allusion ;
- se plait à parler par allusion.

allusionner : écrire ou parler systématiquement par allusions.

allusionner à : faire allusion à.

un style ou un discours **allusionniste** : allusif.

une, un **allusionniste** : celle, celui qui parle fréquemment ou habituellement par allusion.

allusivement : d'une manière allusive, par sous-entendus.

Le nom (une) allusion est emprunté au bas latin *allusio* « jeu ».

alluvial, alluvien, alluvion, alluvionnaire, alluvionnement, alluvionner

une plaine alluviale, un sol **alluvial** : qui est le produit d'alluvions.
elles sont alluviales, ils sont alluviaux

un terrain **alluvien** : une alluvion récente, de la période holocène.

une **alluvion**, des alluvions :

- le dépôt argileux ou sableux émergé qu'ont laissé des eaux par des sédimentations successives ;
- des apports successifs et continuels

elle, il est **alluvionnaire** :

- est produite ou produit par l'alluvion ; tient de l'alluvion.

Le mot alluvionnaire semble s'être employé surtout en parlant de dépôts, alluvial étant progressivement réservé à une étendue de terrain.

un **alluvionnement** :

- un déplacement de matériaux d'alluvions par les eaux ;
- une formation d'alluvions.

un **alluvionnement** ou une **aggradation** : [environnement] : le processus de formation d'un atterrissement. L'alluvionnement résulte essentiellement de la houle marine ou des crues des cours d'eau. En anglais : *aggradation, alluviation*. Journal officiel de la République française du 16 juillet 2021.

alluvionner : déposer des alluvions.

un **éluvion** : les fragments de roches qui ne sont pas entrainés, lessivés.

elle est éluviale, il est **éluvial**, elles sont éluviales, ils sont éluviaux

Le nom (une) alluvion est emprunté au latin *alluvio*.

allylamine

les **allylamines** : le groupe d'antifongiques caractérisés par une fonction allylamine tertiaire et comprenant, en thérapeutique, la terbinafine.

allyle, allylène, allylique

un **allyle** (en chimie)

un **allylène** : un gaz.

elle, il est **allylique** : contient le radical allyle.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) ail vient du latin *allium*.

Le nom (un) allyle est dérivé du radical du latin *allium*.

almadin

un **almadin** : voir almandin (ci-dessous).

almageste

un **almageste** :

- un recueil synthétisant les connaissances de l'Antiquité en matière astronomique et mathématique ;

- un exemplaire de ce recueil.

Le nom (un) almageste est emprunté à l'arabe *al magistī* « le grand œuvre » composé de l'article arabe *al* et du grec μ ε γ ί σ τ η, féminin de μ έ γ ι σ τος « très grand ».

alma mater

une ***alma mater*** :

- une institution universitaire, une université où l'on a accompli ses études ou une partie significative de celles-ci [Belgique] ;
- un établissement universitaire; en particulier l'université où l'on a fait ses études [Suisse] ;
- une université, un collège où on a fait ses études [Canada].

Cette expression latine composée du féminin de *almus, alma, almum* (voir : alme) et de *mater* « mère », a été utilisée en latin classique pour désigner certaines déesses et reprise dans les universités et écoles européennes puis américaines considérées comme mères nourricières de leurs étudiants.

almanach

un **almanach** :

- un livre populaire publié chaque année et comprenant outre un calendrier, des renseignements astronomiques, météorologiques, scientifiques, pratiques, etc. ;
- un recueil de renseignements publiés chaque année sur un sujet donné ;
- un opuscule de propagande ou de publicité empruntant la forme de l'almanach ;
- en savoir plus : CNRTL.

un **almanach GPS** : [spatiologie/mécanique spatiale] la liste des paramètres dont les valeurs, actualisées chaque semaine, sont diffusées par les satellites du système GPS et permettent à chaque récepteur GPS de déterminer les trajectoires et les marches d'horloge des satellites qu'il utilise. En anglais : *GPS almanac*. Voir aussi : géolocalisation et navigation par un système de satellites. Journal officiel de la République française du 30/01/2005.

Le nom (un) almanach est emprunté au latin médiéval *almanach* « calendrier », de l'arabe d'Espagne *al manāḫ*, probablement issu du syriaque *l-manhaï* « l'an prochain ».

almasilicium

un **almasilicium** : un alliage.

almandin

un **almandin** ou **almadin** : une variété de grenat d'un rouge vif et sombre, employé en joaillerie.

une **alabandine** ou **alabandite** :

- une variété de grenat, un minéral ;
- un sulfure de manganèse naturel.

Alabanda, une localité d'Asie-Mineure, aujourd'hui Arab-Hissar.

almasilicium

un **almasilicium** : un alliage léger d'aluminium, de magnésium et de silicium.

Ce nom est composé de al- d'aluminium, ma- de magnésium, et sil- ou silic- de silicium, avec le suffixe -ium.

alme

elle, il est **alme** :

- est nourricière ou nourricier ;
- est auguste.

Le mot alme est emprunté au latin *almus* « nourrissant, nourricier » d'où « bienfaisant », en parlant des dieux.

almée

une **almée** :

- une danseuse orientale, faisant aussi profession de chanter et d'improviser des vers dans les fêtes ;
- une femme qui se livre à des exhibitions.

Le nom (une) almée est emprunté à l'arabe *ālima* [femme cultivée] d'où « chanteuse, danseuse ».

almérique

une **almérique** : un système de notation musicale donnant un signe à chaque note.

une notation **almérique**

almicantarat

un **almicantarat** : en astronomie, un petit cercle situé sur la sphère céleste locale et qui est parallèle à l'horizon.

Ce nom est emprunté à l'arabe *al mukantarat*, le pluriel de *al mukantara* désignant le cadran solaire, dérivé de l'arabe d'origine latine *kantara* « pont ».

almond

un plumage **almond** : de couleur amande.

Almoravides

les **Almoravides** : une dynastie qui domina le Maroc et l'Espagne.

un **maravédis** :

- une ancienne monnaie espagnole ;
- une monnaie de peu de valeur.

alnico

un **alnico** : le type d'alliage contenant environ 20 % de nickel, 12 à 20 % d'aluminium, 5 à 10 % de cobalt, 0,4 % de manganèse et de silicium, servant à fabriquer des aimants permanents.

Ce nom est composé de al- d'aluminium, ni- de nickel et co- de cobalt.

Alobates

Alobates : des insectes coléoptères polyphages.

alochon

un **alochon** ou **alichon, alluchon**,... :

- une petite planche de bois sur laquelle tombe l'eau qui fait tourner la roue d'un moulin ;
- une dent d'une roue d'engrenage, ne faisant pas corps avec la couronne.

Le nom (un) alluchon ou alichon, alochon,... est dérivé du latin *ala* « aile ».

aloès, aloétine, aloétique, aloé véra, aloïne, aloïné, aloïnée

1. un **aloès** : une plante.

un (suc d') aloès

une **aloétine** : une substance extraite du suc d'aloès purifié.

une préparation **aloétique**.

un (acide) **aloétique**

un **aloé véra** ou **aloe vera** :

- un aloès ;
- une substance médicinale [nom déposé])

une **aloïne** : un glucoside extrait de certains aloès.

les aloines : les principes actifs des aloès : barbaloïne, isobarbaloïne,....

elle est aloïnée, il est **aloïné** : ressemble à l'aloès.

les **aloïnées** : une tribu de la famille des liliacées.

voir le dictionnaire des sciences animales.

2. un (bois d') **aloès** : un bois odoriférant provenant d'un arbre exotique du genre *Aquilaria*.

Le nom (un) aloès est emprunté au grec α ʹ λ ο ́ η, passé en latin sous la forme *aloe, aloes*, puis *aloes, alois*, probablement sous l'influence de l'expression *lignum aloes*.

Le nom (un) karata (= une espèce d'aloès) est emprunté au tupi-guarani *caraota* « sorte d'aloès ».

alogie

une **alogie** : une incapacité de parler par manque d'idées, entrainée par la déficience mentale ou par un état confusionnel.

Ce nom est emprunté au grec « perte de la parole, manque de raison, extravagance », voir le préfixe a- privatif et -logie.

alogique

elle, il est **alogique** : ne correspond pas aux principes et aux règles de la logique.

l'**alogique** :

- ce qui est alogique ;
- la science des assertions alogiques.

Ce mot est dérivé de logique, avec le préfixe a- privatif.

aloi

un **aloi** :

- un alliage dans des proportions fixées ;
- un titre légal de la monnaie d'or et d'argent ;
- une bonne qualité intrinsèque.

être de bon aloi : d'une bonne qualité.

voir aussi : un aloyage, aloyer (ci-dessous).

Allier est issu du latin *alligare*, « attacher, unir ». C'est aussi de ce dernier que nous vient l'ancien français *alloier*, un doublet d'allier, qui s'est maintenu dans les formes anglaises *alloy*, « alliage », et *to alloy*, « faire un alliage », et dans le français aloi, c'est-à-dire l'alliage des métaux qui formaient une monnaie, et qui n'est guère resté que dans les expressions de bon aloi et de mauvais aloi qui ont d'abord qualifié les pièces dans lesquelles la proportion de métal précieux était ou n'était pas respectée, et qui est employé aujourd'hui comme synonyme de « de bonne qualité » ou de « de mauvaise qualité ». En savoir plus : Académie française.

aloïne, aloïné, aloïnée

une **aloïne** : un glucoside extrait de certains aloès.

elle est aloïnée, il est **aloïné** : ressemble à l'aloès.

les **aloïnées** : une tribu de la famille des liliacées.

Le nom (une) aloïne est dérivé d'aloès, avec le suffixe -ine.

alopécie, alopécique

une **alopécie** : une chute diffuse ou localisée, aigüe ou chronique, partielle ou totale des cheveux ou des poils.

elle, il est **alopécique** : a rapport à l'alopécie.

une, un **alopécique** : celle qui est atteinte d'alopécie, celui qui est atteint d'alopécie.

Alôpêx, qui ne nous a donné que le nom alopécie, affection cutanée caractérisée par la chute anormale des cheveux ou des poils, et qui fut d'abord observée chez les renards, est voisin du sanscrit *lopasa*, même si, dans les contes indiens et persans, le rôle de joueur de tours est plutôt dévolu au chacal. En savoir plus : Académie française.

Le nom (une) alopécie est emprunté au grec α ᾽ λ ω π ε κ ί α « maladie qui fait tomber les cheveux, comparée à la chute des poils de renard », de α ᾽ λ ώ π η ξ-, -ε κ ο ς « renard ».

alopécoïde

les **alopécoïdes** : les espèces de canidés ne présentant pas de cassure entre la face et le crâne, et à pupille ovale ou linéaire (le renard, le fennec,...), par opposition aux thooïdes.

alopidé, alopiidé

les **alopidés** ou **alopiidés**, **requins renards**

alors

alors :

- à ce moment-là ;
- à cette époque-là ;
- en conséquence ;
- dans ce cas.

jusqu'alors, et alors ? ça alors ! chic alors ! oh si, alors !

alors que :

- pendant que ;
- bien que.

Le mot alors est composé d'à et lors.

Alors, de *illa hora* à l'ablatif. Jamais cette expression n'aurait pu produire un -s si les désinences des déclinaisons avaient été respectées. L'origine de cet adverbe est un emploi particulier et indéfini du substantif. Le fait de faire sonner le -s dans la prononciation populaire (alorsse) perpétue un usage ancien qui a donné cette graphie. En savoir plus : site de Dominique Didier.

alose, alosier, alosière

une **alose** :

- un poisson de mer ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

une alose à gésier : Office québécois de la langue française.

une alose savoureuse : Office québécois de la langue française.

une alose tyran : Office québécois de la langue française.

un **alosier** ou une **alosière** : un filet de pêche en forme de seine.

Le nom (une) alose est emprunté au bas latin *alausa* « genre de poisson », d'origine gauloise.

alouate

un **alouate** ou **alouatte** : un genre de singes.

Le nom (un) alouate ou alouatte est un mot caraïbe.

alouche, alouchier

un **alouche** : le fruit de l'alouchier.

un **alouchier** : le nom vulgaire de l'alisier blanc.

Le nom (un) alouche est un terme dialectal de l'est de la France.

alouchi

un **alouchi** : la résine de l'*Icica heterophylla*.

alouette

une **alouette** :

- un genre d'oiseaux passereaux conirostres dont le plumage est gris roussâtre et le chant mélodieux ;
- en savoir plus : CNRTL ; dictionnaire des sciences animales.

un **miroir aux alouettes** :

- un engin de chasse constitué de petits miroirs qui scintillent au soleil et dont on se sert pour prendre les alouettes ;
- de belles promesses ;
- en aéronautique, un miroir d'appontage.

une alouette sans tête : une paupiette, une mince tranche de viande (souvent de bœuf ou de veau) roulée et farcie, ficelée ou maintenue par des bâtonnets de bois. Voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

Le nom (une) alouette est dérivé de l'ancien français *aloe*, du latin *alauda*, d'origine gauloise. Voir aussi : aloyau (ci-dessous).

alourdi, alourdir, alourdissant, alourdissement

elle est alourdie : est rendue lourde, plus lourde ; est surchargée, pleine de lourdeur ;
il est **alourdi** : est rendu lourd, plus lourd ; est surchargé, plein de lourdeur,

être alourdi de : être enrichi de.

une piste alourdie : un terrain lourd où le cheval galope difficilement.

alourdir :

- rendre lourd, plus lourd ;
- rendre moins alerte, engourdir ;
- rendre oppressant, pénible à supporter physiquement ou moralement ;
- rendre lourd, indigeste ;
- rendre plein de lourdeur, inélégant ;
- donner une impression de lourdeur, de surcharge ;
- entraver.

j'alourdis, tu alourdis, il alourdit, nous alourdissons, vous alourdissez, ils alourdissent ;
j'alourdissais ; j'alourdis ; j'alourdirai ; j'alourdirais ;
j'ai alourdi ; j'avais alourdi ; j'eus alourdi ; j'aurai alourdi ; j'aurais alourdi ;
que j'alourdisse, que tu alourdisses, qu'il alourdisse, que nous alourdissions, que vous alourdissiez, qu'ils alourdissent ;
que j'alourdisse, qu'il alourdît, que nous alourdissions ; que j'aie alourdi ; que j'eusse alourdi ;
alourdis, alourdissons, alourdissez ; aie alourdi, ayons alourdi, ayez alourdi ;
(en) alourdissant.

s'alourdir :

- devenir lourd ;
- devenir moins alerte, s'engourdir ;
- devenir oppressant, pénible à supporter physiquement ou moralement ;
- devenir plein de lourdeur, inélégant.

je m'alourdis, tu t'alourdis, il s'alourdit, nous nous alourdissons, vous vous alourdissez, ils s'alourdissent ;
je m'alourdissais ; je m'alourdis ; je m'alourdirai ; je m'alourdirais ;
je me suis alourdi(e) ; je m'étais alourdi(e) ; je me fus alourdi(e) ; je me serai alourdi(e) ; je me serais alourdi(e) ;
que je m'alourdisse, que tu t'alourdisses, qu'il s'alourdisse, que nous nous alourdissions, que vous vous alourdissiez, qu'ils s'alourdissent ;
que je m'alourdisse, qu'il s'alourdît, que nous nous alourdissions ; que je me sois alourdi(e) ; que je me fusse alourdi(e) ;
alourdis-toi, alourdissons-nous, alourdissez-vous ; sois alourdi(e), soyons alourdies, soyons alourdis, soyez alourdi(e)(es)(s) ;
(en) s'alourdissant.

elles se sont alourdies, elles sont alourdies.
elles se sont alourdi les véhicules, elles ont alourdi les véhicules, elles se les sont alourdis.

elle est alourdissante, il est **alourdissant** : alourdit.

un **alourdissement** : l'état d'une personne ou d'une chose alourdie.

Le verbe alourdir est dérivé de lourd.

aloyage, aloyer

un **aloyage** :

- l'action de donner l'aloi à l'or et à l'argent ; le résultat de cette action ;
- l'alliage dont on se sert dans la fabrication des pots d'étain.

aloyer :

- donner à l'or ou à l'argent l'aloi ou titre d'alliage voulu par la loi ;
- mettre un alliage dans l'étain pour le rendre moins fusible.

j'aloie, tu aloies, il aloie, nous aloyons, vous aloyez, ils aloient ;
j'aloyais ; j'aloyai ; j'aloierai ; j'aloierais ;
j'ai aloyé ; j'avais aloyé ; j'eus aloyé ; j'aurais aloyé ; j'aurais aloyé ;
que j'aloie, que tu aloies, qu'il aloie, que nous aloyions, que vous aloyiez, qu'ils aloient ;
que j'aloyasse, qu'il aloyât, que nous aloyassions ; que j'aie aloyé ; que j'eusse aloyé ;
aloie, aloyons, aloyez ; aie aloyé, ayons aloyé, ayez aloyé ;
(en) aloyant.

voir : un aloi (ci-dessus).

aloyau

un **aloyau** :

- une pièce de bœuf coupée le long du dos entre la dernière côte et le sacrum, et comprenant le filet, le faux-filet et le romsteck ;
- dans la coupe de viande nord-américaine, la partie de la longe de bœuf allant des dernières côtes jusqu'à la surlonge, comprenant le filet, le contre-filet et l'os en T.

des aloyaux

Dans la coupe française, l'aloyau comprend en plus la partie qui correspond à la surlonge. Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

Le nom (un) aloyau est formé à partir de l'ancien français *aloel*, de *aloe* « alouette », du latin *alauda*, en raison d'une certaine analogie de forme entre les alouettes lardées et les morceaux de bœuf traités de la même manière.

alpaca

un **alpaga** ou **alpaca, alpague** :

- un mammifère ;
- une étoffe faite avec sa laine.

Le nom (un) alpaga ou alpaca, alpague est emprunté à l'espagnol *alpaca, alpaco*, probablement de l'aymara *allpaca*.

alpacca

un **alpacca** : un métal composé d'un alliage de cuivre, de zinc et de nickel, dont la blancheur et la résistance varient selon la proportion plus élevée de zinc (entre 10 à 20 %), et que l'on utilise dans les opérations d'argenture et de finition des couverts et pièces analogues.

Ce terme international d'origine incertaine est considéré comme un croisement de *alambicco* (en français alambic) et du nom d'alliage similaire packfong qui est une forme erronée de *paktong* d'origine chinoise. On a lu aussi *packfung* et *paktong*. Les formes *alpaka* et *alpakka* se rattacheraient directement à *paktong*. On peut supposer que l'initiale al- est plus probablement tirée d'alfénide.

alpaga, alpague

un **alpaga** ou **alpaca, alpague** :

- un mammifère ;
- une étoffe faite avec sa laine.

Le nom (un) alpaga ou alpaca, alpague est emprunté à l'espagnol *alpaca, alpaco*, probablement de l'aymara *allpaca*.

alpaguer

alpaguer :

- appréhender ;
- arrêter.

alpargate

une **alpargate**, des alpargates : une sorte de chaussures grossières faites de joncs, de cordes tressées, de toile, etc., utilisées par les paysans espagnols.

Le nom (une) alpargate est emprunté à l'espagnol alpargata « soulier de corde ».

alpage, alpager

un **alpage** :

- un droit de pâturage dans les Alpes et dans les hautes montagnes en général ;
- la saison d'été passée en montagne par les troupeaux transhumants ;
- une prairie de haute montagne où paissent les troupeaux.

une alpagère, un **alpager** :

- celle, celui qui fait paitre les troupeaux dans les alpages ;
- celle, celui qui vit dans les alpages.

alpax

un **alpax** [nom déposé] : un alliage léger de 87 % environ d'aluminium et de 13 % de silicium.

Le nom (un) alpax est probablement composé de al, symbole de l'aluminium et de la transcription du nom de son inventeur Aladar Pacz.

alpe, alpé

une **alpe** : [Savoie, Suisse] un alpage, un haut pâturage alpestre, fréquenté seulement pendant la saison d'été, de la fin juin à la fin septembre.

elle est alpée, il est **alpé** : anciennement, en parlant du bétail, est élevé(e) dans les Alpes.

Ce nom est emprunté au latin *Alpis*, désignant généralement au pluriel Alpes, la chaine de montagnes du Nord de l'Italie puis d'autres chaines élevées, d'où son emploi au pluriel en ancien français comme nom commun désignant des montagnes. En Suisse romande, son usage au singulier au sens de « alpage » est attesté au Moyen Âge en latin, et sous la forme française depuis le 18ème siècle. Le terme latin, réputé gaulois , pourrait être d'origine pré-indo-européenne.

alpenstock

un **alpenstock** : une canne à bout ferré dont se servent les promeneurs pour les excursions en montagne)

Le nom allemand *Alpenstock* est formé de *Alpen* « Alpes » et de *Stock* « bâton ».

alper

[Suisse et Alpes françaises] :

alper

- mener des troupeaux de bovins, éventuellement d'ovins, de caprins, dans les pâturages de haute montagne, au début de la belle saison ;
- passer la belle saison dans les pâturages de haute montagne.

une **désalpe** :

- un retour des troupeaux dans la vallée ;
- une descente de l'alpage à la fin de l'estivage.

désalper le troupeau : le ramener des hauts pâturages.

un **inalpage** ou une **inalpe** :

- l'action de mener le troupeau dans les alpages ;
- le séjour estival de ces troupeaux dans les alpages.

inalper : conduire les troupeaux dans les alpages pour la saison d'été.

Alpes, alpestre

les **Alpes** : le plus grand massif montagneux d'Europe.

les Alpes grées : une partie des Alpes franco-italiennes.

elle, il est **alpestre** :

- a rapport ou est propre aux Alpes ;
- ressemble aux Alpes, les rappelle.

voir aussi : alpicole, alpin, l'alpinisme, une, un alpiniste.

alpha

un **alpha** :

- α, la première lettre de l'alphabet grec ;
- un commencement ;
- la première étoile d'une constellation ;
- une particule physique ;
- en savoir plus : CNRTL.

l'alpha et l'oméga :

- le premier et le dernier ;
- le commencement et la fin.

Alpha : un rayonnement composé de noyaux d'hélium 4, fortement ionisant mais très peu pénétrant, une simple feuille de papier est suffisante pour arrêter sa propagation.

un **angle alpha** : l'angle formé au premier point nodal de l'œil par l'intersection de l'axe optique et de l'axe visuel.

une **chaine alpha** : la chaine lourde des immunoglobulines A (IgA).

un **chauffage alpha** : [nucléaire / fusion] l'apport d'énergie d'origine interne au plasma d'un réacteur thermonucléaire, qui provient des particules alpha produites lors des réactions de fusion entre le deutérium et le tritium. En anglais : *alpha heating*. Voir aussi : chauffage additionnel, chauffage du plasma. Journal officiel de la République française du 5 septembre 2021.

une **hélice alpha** : la structure spatiale hélicoïdale, généralement droite, des chaines peptidiques dans les molécules de protéines.

un **motoneurone alpha** : un motoneurone parvenant à la plaque motrice, ou jonction neuromusculaire, et représentant la voie unique par laquelle les commandes toniques et motrices parviennent aux muscles.

une **particule alpha** : une particule constituée d'un noyau d'hélium (2 protons et 2 neutrons) émise lors de la désintégration radioactive de certains atomes lourds.

une **radioactivité alpha** : la désintégration d'un atome radioactif accompagnée de l'émission d'une particule α [noyau d'hélium].

des **rayons alpha**

les **récepteurs alpha et bêta** des catécholamines : les récepteurs membranaires sensibles à l'action de l'adrénaline et de la noradrénaline, présents à la surface de nombreuses cellules de l'organisme, réagissant à l'adrénaline hormonale circulante ou au système nerveux sympathique.

un **risque alpha** : désignerait le risque de première espèce [?].

un **rythme alpha** : en électroencéphalographie ; un rythme formé d'oscillations de 8 à 12 cycles/seconde, d'une amplitude de 50 à 100 microvolts [ondes α].

alpha-actinine

une **alpha-actinine** : une protéine fibrillaire qui se lie à l'actine dans les structures du cytosquelette.

alpha-adrénergique

une substance **alpha-adrénergique** : qui excite les récepteurs adrénergiques.

un récepteur alpha-adrénergique : la structure moléculaire contenue dans les cellules effectrices situées dans différents organes au niveau de la terminaison des fibres sympathiques et que l'on peut stimuler par la noradrénaline.

voir aussi : bêta-adrénergique.

alpha-amylase

une **alpha-amylase** : l'enzyme de type endo-amylase catalysant l'hydrolyse de l'amidon en oligosides et en dextrines.

alpha-alanine

une **alpha-alanine** : un acide aminé glucoformateur.

alpha-amine-

une **alpha-amineacétique** ou **glycine 1** : un acide aminé glucoformateur.

une **alpha-amine-bêta (p-hydroxyphényle) propionique** ou **tyrosine** : un acide aminé, précurseur de la mélanine.

une **alpha-amine-bêta-3-indolpropionique** ou **tryptophane** : un acide aminé essentiel et glucoformateur.

une **alpha-amine-bêta-hydroxylebutirique** ou **thréonine** : un acide aminé homologue hydroxylé de la valine.

une **alpha-amine-bêta-hydroxylepropionique** ou **sérine** : un acide aminé indispensable glucoformateur dérivé de la glycine isolé et identifié à partir de la soie.

une **alpha-amine-bêta-imildazolpropionique** ou **histidine** : un acide aminé indispensable pendant la croissance.

une **alpha-amine-bêta-méthylvalérianique** ou **isoleucine** : un acide aminé cétogène, essentiel chez l'homme.

une **alpha-amine-bêta-phénylpropionique** ou **phénylalanine** : un acide aminé essentiel aromatique : c'est un précurseur de la thyrosine.

une **alpha-amine-bêta-tiolpropionique** ou **cystéine** : un acide aminé soufré qui permet de lier deux chaines de protéines.

une **alpha-amine-delta-guanidine-n-valériane** ou **arginine** : un acide aminé essentiel, basique, un hypo-ammoniémiant hépatoprotecteur.

une **alpha-amine-gamma-méthyltiobutirique** ou **méthionine** : un acide aminé soufré, essentiel chez l'homme.

une **alpha-amineglutarique** ou un **acide glutamique** : un acide aminé glucoformateuril forme la proline.

une **alpha-amine-iso-capronique** ou **leucine** : un acide aminé indispensable cétogène.

une **alpha-amine-iso-valérianique** ou **valine** : un acide aminé essentiel.

une **alpha-aminepropionique** ou **alanine** : un acide aminé glucoformateur isolé de la soie.

une **alpha-aminesuccinique** ou un **acide aspartique** : un acide aminé glucoformateur qui donne l'acide oxalacétique par désamination.

alpha 1-antichymotrypsine

une **alpha 1-antichymotrypsine** : une glycoprotéine du plasma humain.

un déficit en alpha 1-antichymotrypsine

alpha-2-antiplasmine

une **alpha-2-antiplasmine** : une glycoprotéine plasmatique.

alpha 1-antitrypsine

une **alpha 1-antitrypsine** : une glycoprotéine du plasma humain.

un déficit en alpha 1-antitrypsine

alphabet, alphabétaire, alphabète, alphabético-méthodique, alphabétique, alphabétiquement, alphabétisation, alphabétisé, alphabétiser, alphabétiseur, alphabétisme

Éloge de l'alphabet, par Dany Laferrière de l’Académie française.

un **alphabet** :

- un ensemble de lettres figurant les phonèmes d'une langue et disposées selon un ordre conventionnel ;
- autres sens : CNRTL.

Les lettres de l'alphabet latin (leur nom, leur genre, leur prononciation et leur orthographe) : site de Dominique Didier.

Les noms des lettres de l'alphabet grec intégrés à la langue française peuvent présenter des difficultés relatives au pluriel, étant donné leur statut de mots empruntés et les différents emplois de certains d'entre eux. Lorsque les noms des lettres grecques sont réellement employés pour désigner une lettre de l'alphabet, ils ne prennent pas la marque du pluriel et s'écrivent en caractères romains.
Les rectifications de l'orthographe proposées par le Conseil supérieur de la langue française de France suggèrent toutefois d'appliquer la règle générale d'accord des mots français à tous les noms empruntés à des langues étrangères, notamment aux noms des lettres de l'alphabet grec (par exemple, des alphas, des bêtas). Cependant, la majorité des ouvrages de langue privilégient encore aujourd'hui leur invariabilité.
Certains noms de lettres grecques sont également employés pour désigner autre chose qu'une lettre de l'alphabet. Lorsqu'ils sont employés comme substantif avec un sens qui leur est propre, ils prennent la marque du pluriel. Par contre, lorsqu'ils sont utilisés en apposition à un autre nom, ils demeurent invariables.
Par ailleurs, les noms des lettres de l'alphabet grec sont tous de genre masculin : un beta, un sigma, etc.
En ce qui concerne les noms des lettres de l'alphabet utilisé en français, appelé alphabet latin, ils ne prennent jamais la marque du pluriel et s'écrivent en italique.
Pour ce qui est du genre des noms des lettres de l'alphabet français, la majorité des auteurs s'entendent sur le genre masculin; même si une minorité d'entre eux donne le genre féminin aux noms des consonnes commençant par une voyelle (f, h, l, m, n, r, s), c'est le masculin qui prévaut aujourd'hui pour toutes les lettres de l'alphabet français dans la majorité des ouvrages.
En savoir plus : Office québécois de la langue française

une autrice, un auteur **alphabétaire** : qui range par ordre alphabétique les sujets dont elle, il traite.

elle, il est alphabétaire : est alphabétique, a rapport à l'alphabet.

une, un **alphabète** :

- une personne sachant lire, écrire et compter grâce à l'alphabétisation [Burundi] ;
- une personne qui sait lire et écrire [Maroc].

un catalogue **alphabético-méthodique** : dont le classement typologique est fondé sur l'ordre alphabétique des domaines.

elle, il est **alphabétique** :

- est relative, est relatif à l'alphabet ;
- suit l'ordre de l'alphabet.

un **élément alphabétique** ou **syndrome alphabétique** : une incomitance horizontale dans le regard vertical (on décrit les éléments en V, en A, en X, en Y, en λ)

alphabétiquement : selon l'ordre alphabétique.

une **alphabétisation** :

- un classement d'après l'ordre alphabétique ;
- un enseignement pratique d'une langue à ceux qui en ressentent la nécessité ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

elle est alphabétisée, il est **alphabétisé** : a appris à lire et à écrire à l'âge adulte.

une alphabétisée, un **alphabétisé** : une, un adulte qui vient d'apprendre à lire et à écrire.

alphabétiser :

- lire, épeler l'alphabet ;
- mettre dans l'ordre alphabétique ;
- apprendre à un adulte à lire et à écrire.

s'alphabétiser : pour une langue, une écriture, suivre un ordre alphabétique, adopter un système d'écriture alphabétique.

une alphabétiseuse, un **alphabétiseur** : une personne qui alphabétise, qui travaille à l'alphabétisation.

des agents **alphabétiseurs**

un **alphabétisme** : un système d'écriture qui pour noter la parole utilise un alphabet.

une classification **alphanumérique** : qui est à la fois alphabétique et numérique.

une information alphanumérique : dont la représentation se fait indifféremment par les lettres de l'alphabet, par des chiffres ou par d'autres signes conventionnels.

un **alphapage** : un appareil de radiomessagerie.

Le nom (un) alphabet est emprunté au latin *alphabetum* « alphabet » composé du grec α ́ λ φ α et β η ̃ τ α « noms des première et deuxième lettres de l'alphabet grec ».

Le mot analphabète est emprunté au grec α ᾽ ν α λ φ α ́ β η τ ο ς « qui ne connait pas l'alphabet », d'où alphabète, par aphérèse.

alpha-bloquant, alpha-bloqueur

un **alpha-bloquant** : une substance chimique bloquant les récepteurs adrénergiques α.

une substance alphabloquante

On a lu aussi un **alpha-bloqueur**.

alpha-cétoadipique

un acide **alpha-cétoadipique** : un diacide α -cétonique à six atomes de carbone, produit du métabolisme de la lysine.

alpha-cétobutyrique

un acide **alpha-cétobutyrique** : un composé résultant de la désulfhydration de l'homocystéine.

alpha-cétoglutarique

un acide **alpha-cétoglutarique** : un diacide α-cétonique à cinq atomes de carbone, produit du métabolisme de l'acide glutamique, intermédiaire du cycle tricarboxylique.

alphachloralose

un **alphachloralose** ou **chloralose, glucochloral, glucochloralose** : un complexe de chloral et de glucose.

alpha-cristalline

une **alpha-cristalline** : une protéine qui constitue avec les α et les α - cristallines les protéines solubles du cristallin.

alphacyperméthrine

une **alphacyperméthrine** ou **cyperméthrine** : un antiparasitaire externe, insecticide, pyréthrinoïde.

alpha-difluorométhylornithine

une **alpha-difluorométhylornithine** ou **éflornithine** : un inhibiteur de l'ornithine decarboxylase.

alpha-epsilon-diamine-capronique

une **alpha-epsilon-diamine-capronique** ou **lysine** :

- un acide aminé essentiel chez l'homme ;
- l'enzyme catalysant la lyse.

alpha-fœtoprotéine

une **alpha-fœtoprotéine** : une glycoprotéine plasmatique de masse moléculaire 70 kDa, de mobilité électrophorétique α1, dont la biosynthèse s'effectue chez l'embryon dans le sac vitellin, puis dans le foie au début de la période fœtale.

une **alpha 1-fœtoprotéine** : une α1-globuline synthétisée par le foie et l'épithélium du tractus gastro-intestinal fœtal mais présente à l'état de trace chez l'adulte.

alpha-L-fucosidase

une **alpha-L-fucosidase** : l' enzyme dont le déficit congénital est responsable de la fucosidose, une sphingolipidose où l'accumulation d'acides gras dans les tissus engendre une encéphalopathie dégénérative du petit enfant avec démence et une cardiomyopathie.

alpha-globuline

une **alpha-globuline** : une globuline plasmatique ayant une mobilité électrophorétique à pH 8,6 plus grande que celle des β- et γ-globulines.

une **hyper-alpha-globulinémie** : une teneur plasmatique élevée en α-globulines.

alpha-glucosaminide-N-acétyltransférase

un déficit en **alpha-glucosaminide-N-acétyltransférase**

alpha-hydroxycinnamique

un acide **alpha-hydroxycinnamique**

alpha-L-iduronidase

une **alpha-L-iduronidase** : l'enzyme dont le déficit congénital autosomique récessif entraine les mucopolysaccharidoses type I ou maladie de Hurler-Scheie.

alpha-latrotoxine

une **alpha-latrotoxine** : une protéine de grande taille présente dans le venin des araignées latrodectes, capable de détruire les vésicules synaptiques.

alpha-lipoprotéine

une **alpha-lipoprotéine** : une lipoprotéine plasmatique dont la mobilité électrophorétique à pH 8,6 correspond à celle des α1-globulines.

une **analphalipoprotéinémie** : une génopathie très rare, de transmission autosomique récessive, caractérisée principalement par un déficit majeur d' α-lipoprotéine dans le plasma sanguin.

une **hypo-α-lipoprotéinémie** : une diminution de la teneur du sang en α-lipoprotéines.

une **alpha 2-lipoprotéine** : une lipoprotéine plasmatique dont la mobilité électrophorétique à pH 8,6 correspond à celle des α 2-globulines.

alpha 2-macroglobuline

une **alpha 2-macroglobuline** : une glycoprotéine plasmatique de masse moléculaire élevée (850 kDa) de structure tétramérique, de mobilité électrophorétique α2, dont la constante de sédimentation élevée (S2019,5 S) permet de la séparer par ultracentrifugation.

alpha-mannosidase, alpha-mannosidose

un déficit en **alpha-mannosidase B**

une **alpha-mannosidose** : une maladie de l'enfant avec surcharge en oligosaccharides et déficit enzymatique en α-mannosidase, caractérisée par un gargoylisme, une dysplasie squelettique, une hépatomégalie légère, et une surdité.

alpha-méthyl dopa

une **alpha-méthyl dopa** : un médicament antihypertenseur pouvant provoquer, lors de traitements prolongés, une anémie hémolytique auto-immune.

alpha-neuraminidase

une **alpha-neuraminidase** : l'enzyme dont le déficit congénital, autosomique récessif, est responsable d'une sphingolipidose, la sialidose.

alphanumérique

une classification **alphanumérique** : qui est à la fois alphabétique et numérique.

une information alphanumérique : dont la représentation se fait indifféremment par les lettres de l'alphabet, par des chiffres ou par d'autres signes conventionnels.

alphapage

un **alphapage** : un appareil de radiomessagerie.

alphaprostol

un **alphaprostol** : une prostaglandine F2 alpha synthétique, un agent lutéolytique.

alpha-réductase

une stéroïde-5 **alpha-réductase** : l'enzyme microsomique du foie catalysant l'hydrogénation par le NADPH (nicotinamide-adénine-dinucléotide-phosphate hydrogéné) de la double liaison en 4-5 de plusieurs stéroïdes hormonaux (testostérone, androstènedione, épitestostérone, progestérone, 17α-hydroxyprogestérone) et plaçant l'hydrogène en position α sur le C5.

alpharétrovirus

les **alpharétrovirus** : les rétrovirus aviaires type C.

alpha-stimulant

un **alpha-stimulant** : une substance qui stimule l'action des récepteurs α du système sympathique. On distingue des agonistes α 1 et α 2.

alpha-synucléine

une **alpha-synucléine** : une protéine neuronale présynaptique, dont le gène est situé sur le bras long du chromosome 4 (4q21-q23).

alpha-thalassémie

une **alpha-thalassémie** : une hémoglobinopathie héréditaire caractérisée par un défaut de synthèse des chaines alpha de globine.

alphathérapie

une **alphathérapie** : la forme de radiothérapie utilisant électivement les rayons alpha.

alpha-transducine-1 polypeptide

une **alpha-transducine-1 polypeptide** : une protéine liée au nucléotide guanine spécifique des bâtonnets qui forme une sous-unité de la transducine.

alphavirus

un **alphavirus** : un genre de virus à ARN appartenant à la famille des *Togaviridae*.

alpha-zéaralanol

un **alpha-zéaralanol** ou **zéranol** : une lactone, un anabolisant, promoteur de croissance non stéroïdien.

alphéoïde

les **alphéoïdes** : un taxon de crustacés.

alpheste

un **alpheste** : un nom grec donné attribué par quelques auteurs du 19ème siècle à une espèce de labre ou à des serrans.

Le nom (un) alpheste est emprunté au grec α ʼ λ φ η σ τ ή ς « poisson de mer qui va toujours par paire ; *Labrus cinaedus* ».

Alphonse, alphonse, alphonsisme, alphonsiste

A. **Alphonsine, Alphonse** : des prénoms.

B. un **alphonse** :

- un homme entretenu par sa maitresse ;
- un souteneur.

un **alphonsisme** : le fait, pour un homme, de vivre aux dépens de sa maitresse ou de tirer ses revenus de la prostitution.

C. elle, il est **alphonsiste** :

- se rapporte à Alphonse XII, roi d'Espagne ;
- porte sa marque.

alpicole, alpin, alpinisme, alpiniste

elle, il est **alpicole** : est alpine ou alpin, croît, vit sur les Alpes, sur les hautes montagnes.

elle est alpine, il est **alpin** :

- croît, vit, se trouve sur les Alpes ou sur les autres hautes montagnes ;

- a rapport aux Alpes et aux montagnes qui leur sont comparables.

elle est transalpine, il est **transalpin** : est situé(e) au-delà des Alpes.
la Gaule transalpine : du point de vue d'un Romain, la Gaule proprement dite, par opposition à la Gaule cisalpine.

les (chasseurs) **alpins** : les bataillons de chasseurs à pied attachés à la défense des montagnes et particulièrement des Alpes.

une (chèvre) alpine

l'**alpinisme** :

- le sport consistant à faire des ascensions dans les Alpes et par extension en montagne.
- En anglais : *alpinism ; mountaineering*. Journal officiel de la République française du 25/05/2008.

une, un **alpiniste** : une personne qui pratique l'alpinisme.

Lexique de l'alpinisme : Wiktionnaire.

Le mot alpin est emprunté au latin *alpinus* « des Alpes ».

alpion

un **alpion** (ou alpiou ?) : un individu qui triche au jeu.

Le nom (un) alpion est emprunté à l'italien *al più*, terme du jeu de la bassette.

alpiste

un **alpiste** : une plante.

Le nom (un) alpiste est emprunté à l'espagnol alpiste, forme mozarabe du latin médiéval *pistum*, participe passé du latin *pinsere* « amenuiser ».

alque

les **alques** : les alcidés, la famille d'oiseaux palmipèdes dont le type principal est le pingouin.
un alque

les **alciformes** : un ancien ordre d'oiseaux comprenant les pingouins de la famille des alcidés et du genre *Alca*.

Le nom (un) alque est emprunté au norvégien *alke*, issu de l'ancien nordique *alka* ; racine *i.-e. el, ol* « crier » (à comparer avec alcyon).

alquifoux

un **alquifoux** : une galène, un sulfure de plomb pulvérulent.

Le nom (un) alquifoux est emprunté à l'espagnol *alquifol*, variante d'*alcohol*, de l'hispano-arabe *kuḥúl* (à comparer avec alcool).

alrune

des **alrunes** : des statuettes faites de racine de mandragore, chez les anciens Germains.

Ce nom est emprunté à l'allemand *Alraun* (au masculin) ou *Alraune* (au féminin) issu de l'ancien haut allemand *alruna* désignant la mandragore dans les gloses et qui correspond au nom de déesse germanique *Albruna* mentionné par Tacite composé de *Alb* « elfe » et de *runa* (voir : rune).

Alsace, alsacien

un **alsace** : un vin alsacien

elle est alsacienne, il est **alsacien** : est de l'**Alsace**, une région de France.
une Alsacienne, un Alsacien

l'**alsacien** : le dialecte alsacien, le nom générique des variétés de dialectes germaniques parlés en Alsace.

elle est judéo-alsacienne, il est **judéo-alsacien** : concerne les Juifs d'Alsace.

l'**Alsace-Lorraine** : la traduction française de la locution allemande *Elsass-Lothringen*, désignant les territoires annexés érigés en terre d'Empire.
une Alsacienne-Lorraine, un **Alsacien-Lorrain**
les soldats alsaciens-lorrains

alse

une **alse** : une nymphe habitant les bois.

Le nom (une) alse est formé sur le radical du grec α᾽λσηι΄δες « hôtes des bois, nymphes ».

alsine, alsiné, alsinée

une **alsine** : un genre de plantes.

elle est alsinée, il est **alsiné** : ressemble à une alsine.

les **alsinées** : une famille de plantes.
une alsinée

Le nom (une) alsine est emprunté au grec α᾽λσι΄νη « alsine », transcrit dans le latin *alsine, alsines*.

alsophile

une espèce **alsophile** : qui est inféodée aux habitats propres à des bosquets isolés d'arbres.

une **alsophile** : un genre de fougères.

Le nom (une) alsophile est composé du grec α΄λσος « bois » et de -phile emprunté au grec -φιλος ou -φιλης de φι΄λος « ami ».

Alstonia

Alstonia : une famille de plantes.

alstroemère

une **alstroemère** : une plante.

Le nom (une) alstroemère est emprunté au latin botanique *alstroemeria*, dérivé du nom de Claude Alstrœmer, un naturaliste suédois.

Altaï, Altaïen, altaïque, altaïte

l'**Altaï** : une région de Russie.

un (cheval) **Altaï** ou **altaïskaya, oirot**

les **Altaïens** : un peuple turco-mongol de Russie.

elle, il est **altaïque** :

- est originaire de la région de l'Altaï ;
- se dit de l'ensemble des trois groupes de langues turques, mongoles et toungouzes, dont les ressemblances sont attribuées à un fonds commun altaïque.

des langues ouralo-altaïques

une **altaïte** : un tellurure naturel de plomb.

altata

une personne **altata** ou **haltata** :

- qui parle beaucoup en se vantant, qui tient des propos irréfléchis ;
- dont le comportement manque de mesure.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

altéa

un **altéa** : un althée ou althéa, althæa.

altèque

d'altèque :

- de bonne qualité, de belle qualité ;
- bonne ou bon, véritable.

un parrain d'altèque : un témoin à décharge.

un abatteur d'altèque : un procureur général.

Le mot altèque remonte probablement au radical du latin *altus* « haut », le suffixe étant emprunté à aztèque, attesté au sens de « voleur » en argot parisien.

alter ego

un ***alter ego*** :

- une personne à qui le chef du gouvernement délègue les pleins pouvoirs pour agir en son nom ;
- une personne à laquelle un particulier accorde sa confiance et qu'il charge d'agir en son nom.

La locution latine *alter ego* est composée des mots *alter* « autre » et *ego* « moi ».

altérabilité, altérable, altéragène, altérant, altérateur, altératif, altération, altéré, altérer

A. une modification

une **altérabilité** : la propriété de ce qui peut s'altérer.

une **inaltérabilité** : le caractère de ce qui est inaltérable.

elle, il est **altérable** :

- peut s'altérer, être modifié(e) ;
- en parlant de l'homme ou de ce qui lui est propre, est changeante ou changeant, instable ;
- en parlant d'une substance,: est corruptible, variable.

elle, il est **inaltérable** :

- ne peut pas s'altérer, subir de changement ;
- reste intact(e), identique ;
- n'est pas modifié(e) ;
- reste imperturbable.

inaltérablement

une substance ou un facteur **altéragène**

elle est altérante, il est **altérant** (1) : modifie, altère l'état, la composition d'une chose.

un (remède, médicament) **altérant**, qui produit un changement profond, graduel et le plus souvent avantageux dans l'organisme.

elle est altératrice, il est **altérateur** :

- altère occasionnellement ;

- altère en dégradant ;
- falsifie, contrefait les substances, les monnaies ou les idées.

[en musique] un signe **altératif** : indiquant une altération.

[en chimie] une liqueur altérative, un **altératif** : dont la nature est d'altérer, de modifier les propriétés des corps.

un médicament **altératif** : qui modifie les conditions morbides en agissant sur le métabolisme.

une **altération** (1) :

- une modification de l'état ou de la qualité d'une chose ;
- un changement radical, sans nuance ;
- une modification immédiatement perceptible des traits, de la voix d'une personne, sous l'effet d'une émotion vive ;
- une dégradation par rapport à l'état initial ou normal d'une chose, ou un aspect de l'être humain ;
- une contrefaçon, une falsification, une imitation frauduleuse ;
- en savoir plus : CNRTL.

une altération forcée : Vocabulaire des changements climatiques (Office québécois de la langue française)

elle est altérée, il est **altéré** (1) :

- est dénaturé(e), gâté(e) ;
- est troublé(e), ému(e) ;
- a subi une modification à la suite d'une profonde émotion ;
- en chimie, a subi une transformation, mais n'est pas encore complètement décomposé(e).

elle est inaltérée, il est **inaltéré** :

- n'a pas été altéré(e), n'a subi aucune modification dans sa composition physique ;
- n'est pas dénaturé(e) ;
- n'a perdu aucune de ses caractéristiques ;
- reste identique, inchangé(e).

altérer (1) :

- rendre autre, changer, modifier ;
- modifier en mal, détériorer, dénaturer, dégrader ;
- changer la vraie nature d'une chose, falsifier.

j'altère, tu altères, il altère, nous altérons, vous altérez, ils altèrent ;
j'ai altéré ; j'altérais ; j'altérai ; j'altèrerai ou j'altérerai ; j'altèrerais ou j'altérerais ;
que j'altère, que tu altères, qu'il altère, que nous altérions, que vous altériez, qu'ils altèrent ;
que j'altérasse, qu'il altérât, que nous altérassions ; que j'aie altéré ; que j'eusse altéré ;
altère, altérons, altérez ; aie altéré, ayons altéré, ayez altéré ;
(en) altérant.

s'altérer : se modifier en mal, se gâter.

je m'altère, tu t'altères, il s'altère, nous nous altérons, vous vous altérez, ils s'altèrent ;
je m'altérais ; je m'altérai ; je m'altèrerai ou je m'altérerai ; je m'altèrerais ou je m'altérerais ;
je me suis altéré(e) ; je m'étais altéré(e) ; je me fus altéré(e) ; je me serai altéré(e) ; je me serais altéré(e) ;
que je m'altère, que tu t'altères, qu'il s'altère, que nous nous altérions, que vous vous altériez, qu'ils s'altèrent ;
que je m'altérasse, qu'il s'altérât, que nous nous altérassions ; que je me sois altéré(e) ; que je me fusse altéré(e) ;
altère-toi, altérons-nous, altérez-vous ; sois altéré(e), soyons altérées, soyons altérés, soyez altéré(e)(es)(s) ;
(en) s'altérant.

elles se sont altérées, elles sont altérées.
elles se sont altéré les échanges, elles ont altéré les échanges, elles se les sont altérés.

une **altérite** : une roche due à l'altération d'une autre roche.

B. la soif

elle est altérante, il est **altérant** (2) : donne soif.

une **altération** (2) : une soif insatiable souvent causée par la fièvre.

elle est altérée, il est **altéré** (2) : a soif.

elle est altérée de, il est altéré de :

- est assoiffé(e) de ;
- a un vif désir de, éprouve un grand besoin de.

une altérée, un **altéré** :

- une personne assoiffée ;
- une personne âpre au gain.

altérer (2) : donner soif.

une boisson désaltérante, un breuvage **désaltérant** : qui apaise la soif.

désaltérer :

- calmer la soif d'un homme ou d'un animal ;
- autres sens : CNRTL.

se désaltérer : calmer sa soif.

Le verbe altérer est emprunté au bas latin *alterare* « changer (ordinairement de bien en mal) », de *alter* « autre ».

Le mot altératif est emprunté au latin médiéval *alterativus*.

Le nom (une) altération est emprunté au bas latin *alteratio* « changement ».

altercation

une **altercation** : une dispute vive et généralement brève, survenant entre deux ou plusieurs personnes.

On a lu aussi un **altercat** pour une altercation et **alterquer** pour se disputer.

Le nom (une) altercation est emprunté au latin *altercatio*.

Le nom (un) altercat est dérivé d'alterquer d'après le latin *altercari*.

altérite

une **altérite** : une roche due à l'altération d'une autre roche.

altérité

une **altérité** :

- le caractère, la qualité de ce qui est autre, distinct ;
- pour le tourisme : Géoconfluences.

Le nom (une) altérité est emprunté au bas latin *alteritas* « différence ».

altermobilité

une **altermobilité** : [transports et mobilité] la forme de mobilité privilégiée par les personnes qui renoncent à l'utilisation individuelle d'une voiture particulière au profit de la mobilité durable. L'utilisation des transports collectifs, le covoiturage, la pratique du vélo ou la marche relèvent de l'altermobilité. Voir aussi : mobilité durable, voiturage en solo. Journal officiel de la République française du 14 juillet 2022.

altermondialisation, altermondialisme, altermondialiste

l'**altermondialisation** : une contestation du modèle libéral de la mondialisation.

l'**altermondialisme** : l'ensemble des conceptions des partisans de l'altermondialisation.

un **altermondialisme** : un courant de protestation fondé sur l'idée que d'autres formes d'organisation du monde que les formes de la mondialisation libérale sont possibles), en savoir plus : Géoconfluences

une, un **altermondialiste** : une partisane, un partisan de l'altermondialisation.

un mouvement **altermondialiste**

Alternaria, alternariose

Alternaria :

- une famille de micromycètes connus surtout comme parasites des plantes ;
- une moisissure qui entraine rancissement et mauvaises odeurs des produits laitiers.

une **alternariose** : une mycose provoquée par des moisissures du genre *Alternaria*.

alternance, alternat, alternateur, alternatif, alternativement, alterné, alterner, alterniflore, alternifolié, alternipède, alternipenné

une **alternance** :

- l'action d'alterner ;
- l'état de ce qui est alterné ;
- une succession répétée de deux ou plusieurs choses ;
- en savoir plus : CNRTL.

elle est alternante, il est **alternant** :

- alterne ;
- est successive et alternative ou successif et alternatif ;
- se répond en s'opposant ;
- se répète régulièrement ;
- est caractérisé(e) par l'alternance ;
- en savoir plus : CNRTL.

un **alternat** :

- l'action d'alterner ;
- une rotation des cultures ;
- le droit d'alterner ;
- le droit d'occuper tour à tour le premier rang.

elle est alternatrice, il est **alternateur** : fait alterner.

un **alternateur** : un transformateur d'énergie générateur de courant alternatif.

un turbo-alternateur

elle est alternative, il est **alternatif** : vient tour à tour, se répète à intervalles plus ou moins réguliers ; en savoir plus : CNRTL.

une **alternative** :

- une succession de deux choses, de deux états, de deux propositions le plus souvent opposés et qui reviennent tour à tour ;
- un énoncé de deux propositions telles que si l'une est vraie l'autre est nécessairement fausse, et inversement ;
- une permission ou une obligation, le plus souvent inéluctable, de choisir entre deux propositions, deux situations, deux décisions ;
- chacune des deux options d'une alternative ;
- l'investiture solennelle conférée au cours d'une corrida à un jeune *novillero*, lui permettant ainsi d'alterner dans les courses avec les matadors.

On utilise parfois à tort les mots dilemme et alternative. En effet, ces deux mots prêtent à confusion puisqu'ils comportent un sens commun qui est « choix entre deux possibilités ».
Le mot **dilemme** signifie « alternative contenant deux propositions contraires ou contradictoires entre lesquelles on doit choisir ».
Le mot **alternative** signifie « choix entre deux possibilités ou éventualités souvent opposées ». Une alternative est la possibilité qui s'offre à nous de choisir entre deux options qui mènent à des aboutissements différents. Le dilemme, quant à lui, nous met en position de devoir choisir entre deux propositions contraires ou contradictoires, comportant l'une et l'autre des inconvénients. On distingue ainsi les deux termes par le fait qu'une alternative entraîne un résultat qui peut être heureux ou malheureux, tandis qu'un dilemme conduit à un résultat toujours regrettable.
Il faut cependant préciser que les ouvrages de référence ne s'entendent pas toujours sur ces distinctions et que l'usage tend de plus en plus à présenter alternative et dilemme comme des synonymes. Considérons tout de même qu'on est dans une alternative tant qu'on n'a pas fini de peser le pour et le contre et qu'on est dans un dilemme lorsque, tout bien pesé, on voit que les deux possibilités aboutissent à un même résultat et que le choix

ne pourra qu'être difficile. En résumé, l'alternative, c'est le choix ; le dilemme, c'est l'impasse.
En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Parler français ; Au cœur du français.

alternativement :

- d'une manière alternative ;
- à tour de rôle, en se relayant ;
- l'un après l'autre, successivement.

elle, il est **alterne** : présente dans l'espace une disposition en alternance ; en savoir plus : CNRTL.

elle est alternée, il est **alterné** : dont les composantes se succèdent tour à tour.
elles sont alternées, ils sont alternés : se succèdent tour à tour dans le temps ou dans l'espace.

alterner :

- pour une ville, dans le droit ancien, jouir du privilège de l'alternat, exercer l'alternat ;
- jouer un rôle, accomplir une tâche en l'assumant à tour de rôle de manière répétée ;
- se succéder tour à tour de manière répétée ;
- être associé à quelqu'un ou à quelque chose dans un mouvement régulier de succession réciproque.

alterner avec : être associé à quelqu'un ou à quelque chose dans un mouvement régulier de succession réciproque.

alterner quelque chose : le faire succéder en variant.

une plante **alterniflore** : dont les fleurs sont alternes.

une plante **alternifoliée** : dont les feuilles sont alternes.

elle, il est **alternipède** : a les pattes alternativement de deux couleurs différentes.

une feuille **alternipennée** ou **alternatipennée** : dont toutes les nervures secondaires ou dont les folioles s'insèrent à des hauteurs différentes sur le pétiole.

Selon les sens, le nom (une) alternance est dérivé d'alterner ou emprunté au latin *alternatio* « mouvement alterné ».

Le mot alternatif est dérivé du radical de *alternatum*, supin de *alternare.*

Selon les sens, le verbe alterner est emprunté au latin *alternare* qui au Moyen Âge était devenu synonyme de *variare*, ou emprunté au latin impérial *alternare* « faire tour à tour une chose puis une autre » « aller en alternant ».

altérocentrique, altérocentrisme

elle, il est **altérocentrique** : caractérise le sujet atteint d'altérocentrisme.

un **altérocentrisme** : la tendance de celui ou celle qui subordonne tous ses intérêts à ceux d'autrui considéré comme centre de tout.

Les mots altérocentrisme et altérocentrique sont composés du latin *alter* « autre », de centre et des suffixes -isme et -ique sur le modèle d'égocentrisme et égocentrique.

altesse

A. une **altesse** :

- le titre d'honneur donné aux princes et aux princesses, en particulier aux princes et aux princesses du sang ;
- une personne qui porte ce titre.

une **hautesse** : un titre honorifique donné autrefois à certains hauts personnages, et spécialement au sultan de Turquie.

B. une **altesse** : un cépage.

Le nom (une) altesse est emprunté soit à l'espagnol *alteza* soit plus probablement à l'italien *altezza*, ces mots étant empruntés au bas latin *altitia* « hauteur » (d'où aussi une hautesse), formé sur *altus* « haut ».

althée, althéa

un **althée** ou **althéa** [en latin : ***althæa***] : le nom scientifique du genre guimauve comprenant en particulier l'alcée ; une alcée, une sorte de mauve sauvage qui croît dans les pays chauds.

altiatlasius

un **altiatlasius** : un protosinge, un petit primate fossile.

altier, altièrement

elle est altière, il est **altier** :

- est d'une grande fierté ;
- fait sentir sa supériorité ;
- est noble ;
- impressionne par sa hauteur.

altièrement : d'une manière altière.

Le mot altier est emprunté à l'italien *altero*.

altimètre, altimétrie, altimétrique

un **altimètre** :

- un hypsomètre, un appareil permettant de mesurer les altitudes ;
- un dispositif, à bord d'un avion, qui indique l'altitude.

un **altimètre radar** : [spatiologie / télédétection] un altimètre qui utilise le principe du radar pour mesurer la distance verticale entre une antenne aéroportée ou spatioportée et une surface renvoyant des échos. L'altimètre radar joue un rôle important dans l'étude des océans à partir de l'espace. En anglais : *radar altimeter*. Voir aussi : radio-altimètre. Journal officiel de la République française du 23/12/2007.

une **altimétrie** :

- la science de la mesure des hauteurs ;
- une représentation des altitudes sur une carte.

elle, il est **altimétrique** :

- est relative, est relatif à l'altimétrie ;
- est utilisé(e) en altimétrie.

Le nom (un) altimètre est dérivé du radical du latin *altus* « haut » avec l'élément suffixal -mètre tiré du grec μ ε΄ τ ρ η ς « (celui) qui mesure (ce que désigne le premier élément) ».

altiport

un **altiport** : un petit aérodrome situé en montagne près d'une station de sports d'hiver et accessible en toutes saisons par des avions légers équipés de roues ou de skis.

Ce nom est composé de alti- d'altitude et port d'aéroport.

altise

une **altise** : un insecte.

Le nom (une) altise a été formé sur le radical du latin zoologique *(h)altica*, lui-même emprunté au grec α῾ λ τ ι κ ο΄ ς « habile à sauter ».

altissime

elle, il est **altissime** : est très grande ou grand, très noble.

Le mot altissime est emprunté au latin altissimus, superlatif de *altus* « haut ».

altiste

une, un **altiste** : voir alto (ci-dessous)

altisurface

une **altisurface** : en France, une piste d'atterrissage en montagne pour avions, autre qu'un altiport.

altithermal

l'**altithermal** : la période de l'Holocène comprise entre -7 500 et -4 000 BP [*Before Present*] au cours de laquelle la température moyenne terrestre a été légèrement plus élevée que la température actuelle.

altitude, altitudinal

une **altitude** :

- la hauteur d'un lieu ou d'un engin mesurée par rapport au niveau de la mer ;
- une hauteur, une élévation d'esprit, de sentiment.

elle est altitudinale, il est **altitudinal** :

- se rapporte à l'altitude ;
- s'applique également aux déplacements effectués par certaines espèces montagnardes qui descendent vers les vallées pour fuir les hivers difficiles et regagnent les hauteurs au printemps.

elles sont altitudinales, ils sont **altitudinaux**

Le nom (une) altitude est emprunté au latin *altitudo, altitudinis* « hauteur ».

alto

une, un **altiste** :

- une, un instrumentiste qui joue de l'alto, l'instrument à corde ou le saxophone alto ;
- celle, celui qui exécute la partie d'alto dans un chœur.

A. un **alto** : un instrument de musique de la famille des violons, intermédiaire entre le violon et le violoncelle.

Le nom (un) alto (= l'instrument de musique) est une abréviation de l'italien *alto viola*.

B. une clarinette **alto**, un cor alto, un saxhorn alto, une trompette alto, un saxophone alto ou sax alto, saxo alto : dont le registre se situe entre le soprano et le ténor.

C. [termes vieillis] un **alto** :

- un contralto, une voix de femme dont le registre est le plus grave, la personne qui a cette voix ;
- une haute-contre, une voix d'homme dont le registre est le plus élevé ;
- la voix des castrats.

D. [en musique ancienne, pour une voix de chanteur] une voix **alto** : une voix « haute » par rapport à la « teneur » (ténor) qui sert de base à la composition d'une œuvre au Moyen Âge.

Le mot alto est emprunté au latin *altus* « haut [en parlant de la voix, des sons] ».

altocumulus

un **altocumulus** : un nuage d'altitude moyenne (de 2 000 à 4 000 mètres), constitué de gouttelettes d'eau présentant l'aspect de damiers ou de flocons régulièrement disposés.

Ce nom est formé sur cumulus avec le latin *altus* « haut, élevé ».

alton

un fil d'**alton** [Québec] : de laiton.

On lit aussi un fil d’aneton, fil d'anneton et fil d’elton.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

altongulé

les **altongulés** : dans la classification phylogénique, le taxon de cétongulés opposé aux cétartiodactyles.

altostratus

un **altostratus** : un nuage d'altitude moyenne (entre 2 000 et 6 000 mètres) formé de fines gouttelettes d'eau mais aussi de cristaux de glace en altitude, ayant l'aspect d'un voile dense de couleur grise ou bleuâtre couvrant tout le ciel et filtrant la lumière du soleil et de la lune.

Ce nom est formé sur stratus avec le latin *altus* « haut, élevé ».

altriacal

elle est altriciale, il est **altricial** ou **nidicole** : désigne l’ensemble des jeunes vertébrés incapables de subvenir spontanément à leurs besoins dans la période postnatale pendant une durée variable. Tous les jeunes oiseaux de l’ordre des passereaux sont altriciaux.

altriciel

ele est altricielle, il est **altriciel** : qualifie le type de développement des oiseaux où le jeune reste pendant quelque temps au nid, soigné par ses parents.

altruisme, altruiste

un **altruisme** :

- une disposition bienveillante à l'égard des autres, fondée sur la sympathie ;
- l'ensemble des penchants sympathiques innés, tels que l'affection, la vénération, le dévouement ;
- la conduite de l'homme responsable qui pose comme but de l'activité morale l'intérêt de ses semblables.

un altruisme morbide : un comportement d'apparence altruiste dont les motifs, l'objet et l'ampleur résultent de causes pathologiques.

un homicide altruiste : un meurtre pathologique d’un être cher, en particulier d’un enfant par une femme, afin de le soustraire au "malheur irrémédiable", à une existence misérable, voire à des tortures.

elle, il est **altruiste** : se réfère à l'altruisme.

une, un **altruiste** : celle, celui qui recherche l'intérêt d'autrui.

Le nom (un) altruisme est dérivé sur le modèle d'égoïsme, du radical d'autrui d'après son étymon latin *alter*.

altuglas

un **altuglas** [nom déposé] : une résine synthétique transparente, connue à l'étranger sous le nom de plexiglas.

Ce nom déposé est formé de Alt- et U de la Société Alsthom Ugilor et de l'allemand *Glas* « verre » (voir : plexiglas).

alu

en **alu** : en aluminium.

du papier d'alu ou papier alu : une feuille très mince d’aluminium servant à envelopper divers produits

Ce nom est l'abréviation d'aluminium.

alucitade, alucitide, alucite

elle, il est **alucitade** ou **alucitide** : ressemble à une alucite.

les **alucitades** ou **alucitides** : la famille de papillons qui renferme les alucites.

les **alucites** : des teignes, des insectes lépidoptères de la famille des **alucitidés**.

voir le dictionnaire des sciences animales

Le nom (une) alucite est emprunté au latin *alucita* « moucheron ».

alude

une **alude** ou **alute** : une sorte de basane colorée, un cuir souple.

Le nom (une) alude est emprunté au provençal *aluda*, lui-même du latin *aluta* « cuir souple préparé avec de l'alun ».

aludel

un **aludel** :

- un appareil utilisé dans les expériences de sublimation ;
- un récipient en faïence pour condenser les vapeurs d'iode.

Le nom (un) aludel est emprunté à l'arabe *al uṭāl*.

aluette

une **aluette** : un jeu se pratiquant entre deux équipes de deux personnes avec quarante-huit cartes spéciales et donnant lieu à une mimique particulière.

aluine

une **aluine** : une absinthe, une plante.

alula

une **alula** : le lobe externe à la base de l'aile d'insectes diptères comme la glossine.

alule

une **alule** :

- la première phalange des oiseaux ;
- l'ensemble de plumes insérées sur le deuxième doigt des oiseaux.

alumelle

une **allumelle** ou **alumelle** : une lame de couteau ou une lame d'épée longue et mince.

se tuer de sa propre alumelle : ruiner sa santé par excès de débauche.

une **allumelle** ou **alumelle** :

- une petite plaque de fer très plate qui garnit la mortaise d'un gouvernail, d'un cabestan, d'un guindeau, pour que le bois ne s'use pas sous l'effet du frottement produit par la barre ou des leviers ;

- un outil d'acier qui sert à polir et à achever les peignes ;
- un outil qui sert à gratter, à polir le buis, l'écaille, la corne.

Québec.

une **allumelle** ou **alumelle** :

- une lame de couteau, de canif, de rasoir ;
- une soutane ou un surplis sans manches.

un canif à deux alumelles : un canif à deux lames.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

Le nom (une) allumelle ou alumelle est emprunté au latin *lamella* « petite lame ».

aluminaire, aluminate, alumine, aluminé, aluminer, aluminerie, alumineux, aluminiage, aluminiate, aluminisation, aluminier, aluminifère, aluminiosilicate, aluminique, aluminico-, aluminite, aluminium, alumino-, aluminum, aluminure

une roche volcanique aluminaire, un minéral **aluminaire** : qui renferme de l'alun.

A. un **aluminate** ou **aluminiate** : un sel obtenu par combinaison de l'alumine avec une base.

B. un **aluminate** : le nom générique des minéraux qui contiennent de l'alumine.

une **alumine** anhydre : un oxyde d'aluminium.

une alumine hydratée : un hydroxyde d'aluminium.

une **alumine** : un minéral existant à l'état pur ou à l'état de combinaison.

elle est aluminée, il est **aluminé** :

- est combiné(e) à l'alumine ;
- est composé(e) d'alumine ;
- est recouverte ou recouvert d'aluminium.

aluminer :

- combiner avec un oxyde d'aluminium ;
- recouvrir d'aluminium)

une **aluminerie** : une usine de fabrication d'aluminium.

l'aluminerie : la production d'aluminum.

voir : Dictionnaire historique du français québécois ; Office québécois de la langue française.

elle est alumineuse, il est **alumineux** :

- contient de l'alun ou présente les propriétés de l'alun ;
- contient de l'alumine ou présente les propriétés de l'alumine.

un **aluminiage** :

- le procédé de protection de l'acier ou de la fonte contre l'oxydation par la dépose d'une mince couche d'aluminium ;
- une aluminisation.

une **aluminisation** ou une **aluminure** : une opération de dépôt d'aluminum sur le verre des miroirs.

une aluminière, un **aluminier** : une fabricante; un fabricant, une vendeuse ou un vendeur de produits en aluminium.

l'industrie aluminière, un complexe **aluminier**

un quartz **aluminifère** : qui est composé d'alumine.

un **aluminiosilicate** : un silicate contenant de l'aluminium.

un sel **aluminique** : qui résulte de l'action d'un acide sur l'alumine jouant le rôle de base.

un sel **aluminico**-ammonique : se dit d'un sel aluminique combiné avec un sel ammonique.

il est aluminico-barytique, il est aluminico-calcique, il est aluminico-hydrique, il est aluminico-lithique, il est aluminico-magnésique, il est aluminico-potassique, il est aluminico-sodique,il est aluminico-zincique

une **aluminite** : un sulfate hydraté d'aluminium existant à l'état naturel sous forme de masses blanches.

un **aluminium** : un métal ; un élément chimique.

du papier d'alu

voir : L'aluminium, et le futur prend forme !

un **silico-mangano-aluminium**

une base alumino-alcaline, un silicate **alumino-alcalin**

un **aluminochlorure** : le nom générique des sels complexes M AlCl4.

un **aluminoflorure** : le nom générique des sels complexes M3AlF6.

une **aluminographie** : le nom donné parfois au procédé d'impression des dessins gravés sur plaque d'aluminium.

un **aluminosilicate** : un sel dérivé de la silice et de l'alumine, qui y jouent le rôle d'acides.

une **aluminothermie** : une application de l'aluminium à la production des températures élevées.

une soudure **aluminothermique**

un **aluminoxyde** : un oxyde d'aluminium ou une alumine anhydre.

Au Québec, on a lu **aluminum** qui vient de l'anglais nord-américain, où cette forme est usuelle. La forme aluminium est utilisée surtout en Grande-Bretagne d'où elle a été adoptée en français de France et, sous l'influence de ce dernier, s'est imposée en français du Québec. Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

une **aluminure** : une aluminisation.

Le nom (une) alumine a été donné par Guyton de Morveau à cet oxyde d'aluminium à partir du latin *alumen, aluminis* « alun ».

Le mot alumineux est emprunté au latin *aluminosus* « qui contient de l'alun ».

Le chimiste anglais Humphrey Davy proposa en 1808 le nom *alumium* qu'il changea en 1812 en *aluminium*, sur le modèle de l'anglais *alumina* « terre d'alun ».

alumino- correspond à alumine et aluminium.

alumnat

un **alumnat** : une maison d'enseignement au moyen duquel certaines congrégations religieuses préparent leur recrutement.

Le nom (un) alumnat est dérivé du latin *alumnus* « nourrisson, disciple, élève ».

alumni

Les systèmes scolaire et universitaire américains sont différents des nôtres et les noms pour désigner les différents niveaux ne sont pas identiques et sont même parfois des faux amis. Le nom *college* n'est pas l'équivalent de notre collège, mais de notre université et *high school* n'est pas le nom donné aux grandes écoles, mais aux lycées. Les anciens élèves des universités américaines s'appellent entre eux *alumni*, le pluriel du nom latin *alumnus*, « nourrisson, enfant », mais aussi « disciple, élève » et « serviteur », un dérivé de *alere*, « nourrir, alimenter, sustenter », verbe à l'origine du nom aliment. *Alumnus* qui, en latin médiéval désignait soit un protégé entretenu par un seigneur, soit un maître ou un professeur, appartient au même champ sémantique que *almus*, « nourrissant, bienfaisant », puis, en latin chrétien, « vénérable, auguste, sacré », que l'on retrouve dans l'expression *alma mater* employée pour désigner l'université. Tout cela est bel et bon, et il est toujours agréable de voir revivre des mots latins, mais est-ce une raison suffisante pour vouloir substituer *alumni* à l'expression bien ancrée « anciens élèves » ? Académie française.

alumocalcite, alumogel, alumo-silicate

une **alumocalcite** ou **aluminocalcite** :

- un silicate hydraté d'aluminium et de calcium ;
- une opale.

un **alumogel** : un bauxite, un hydrate d'aluminium, à l'état amorphe ou cristallin.

un **alumo-silicate** : un aluminosilicate ou aluminiosilicate.

alumo- correspond à alumine et aluminium.

alun, alunage, alunation

un **alun** : un sulfate double formé d'un sulfate de métal trivalent et d'un sulfate de métal monovalent.

un **alunage** :

- une addition de l'alun à un liquide dans un but médicamenteux, hygiénique ou industriel ;
- l'opération qui consiste à tremper les tissus à teindre dans un bain d'alun pour leur permettre de mieux fixer la teinture.

une **alunation** :

- la formation de l'alun ;
- un alunage.

Le nom (un) alun, qui s'écrivait anciennement *alum*, vient du latin *alumen*. Voir aussi une alumine, un aluminium.

alundum

un **alundum** : un oxyde d'aluminium faisant partie du groupe des abrasifs alumineux, obtenu en chauffant l'alumine au four électrique.

Ce nom de marque du corindon artificiel élaboré selon un procédé déposé aux États-Unis en 1900, attesté en 1904, est formé sur le radical d'aluminium (voir : alun) avec la fin de corundum (voir l'étymologie de corindon).

aluné, aluner, aluneux, alunière, alunifère

une étoffe alunée, un papier **aluné** :

- qui est imprégné(e) d'alun), un vin aluné :
- qui a été additionné(e) d'alun.

aluner :

- tremper dans une solution d'alun, imprégner d'alun ;
- ajouter de l'alun dans un but thérapeutique.

une matière aluneuse, un terrain **aluneux** : qui contient de l'alun par mode naturel.

une **alunière** : une fabrique d'alun ; une mine d'alun.

elle, il est **alunifère** : contient de l'alun.

Le verbe aluner est dérivé d'alun.

alunir, alunissage

alunir : atterrir, se poser sur la Lune.

j'alunis, tu alunis, il alunit, nous alunissons, vous alunissez, ils alunissent ;
j'alunissais ; j'alunis, vous alunîtes ; j'alunirai ; j'alunirais ;
j'ai aluni ; j'avais aluni ; j'eus aluni ; j'aurai aluni ; j'aurais aluni ;
que j'alunisse, que tu alunisses, qu'il alunisse, que nous alunissions, que vous alunissiez, qu'ils alunissent ;
que j'alunisse, qu'il alunît, que nous alunissions ; que j'aie aluni ; que j'eusse aluni ;
alunis, alunissons, alunissez ; aie aluni, ayons aluni, ayez aluni ;
(en) alunissant.

un **alunissage** : l'action d'alunir.

un **alunisseur** : un vaisseau utilisé entre la Terre et la Lune.

Le verbe alunir est dérivé de lune, sur le modèle d'atterrir, avec le préfixe a-.

alunite, alunogène

une **alunite** : un sulfate d'aluminum et de potassium.

un **alunogène** : un sulfate d'aluminium naturel, un sel blanc de saveur acerbe se formant surtout dans les solfatares.

Ces mots sont dérivés d'alun.

alute

une **alute** ou **alude** : une sorte de basane colorée, un cuir souple.

Le nom (une) alude est emprunté au provençal *aluda*, lui-même du latin *aluta* « cuir souple préparé avec de l'alun ».

alvéodental, alvéographe, alvéolaire, alvéolariforme, alvéolate, alvéole, alvéolé, alvéolectomie, alvéolifèrealvéoliforme, alvéoline, alvéolite, alvéolo-, alvéolyse

elle est alvéodentale, il est **alvéodental** : en phonétique : dont le lieu d'articulation est situé à la fois sur les alvéoles et sur les dents.
elles sont alvéodentales, ils sont alvéo-dentaux

un **alvéographe** : un appareil permettant de déterminer le comportement mécanique d'une pâte de farine par insufflation d'air.

elle, il est **alvéolaire** :

- concerne ou rappelle l'alvéole ;
- pour une consonne : est articulée avec la pointe de la langue au niveau des alvéoles ;
- est relative, est relatif aux alvéoles pulmonaires ;
- forme ou présente de petites dépressions géologiques en alvéole.

l'air ou le gaz alvéolaire : le mélange de gaz et vapeur d'eau saturante contenu dans les alvéoles pulmonaires.

elle, il est **bronchiolo-alvéolaire** : est relative, est relatif aux alvéoles des bronches.

un cancer bronchiolo-alvéolaire, un carcinome bronchiolo-alvéolaire

un lavage **bronchoalvéolaire** : une technique consistant à rincer un territoire pulmonaire malade pour recueillir le liquide alvéolaire afin de l'analyser.

elle, il est **interalvéolaire** : est entre des alvéoles.

des septums inter-alvéolaires

elle, il est **intraalvéolaire** : se produit à l'intérieur d'une alvéole.

elle, il est **labio-alvéolaire** : se rapporte à la lèvre et aux alvéoles dentaires ; se rapporte au côté labial d'une alvéole dentaire.

une hauteur **nasioalvéolaire** : la hauteur de la face sans la mandibule qui se mesure du nasion au point alvéolaire supérieur.

un bilan **rétro-alvéolaire** technique long cône, un cliché (dentaire) rétroalvéolaire

elle, il est **alvéolariforme** ou **alvéoliforme** : a la forme des alvéoles d'une ruche d'abeilles.

les **alvéolates** ou **alvéolobiontes** : un taxon d'eucaryotes, des protozoaires.

un **alvéole** :

- une cavité de petite dimension ;
- en savoir plus : CNRTL.

On lit souvent une alvéole.

une **microalvéole** ou une **microcuvette** (pour un enregistrement numérique).

elle est alvéolée, il est **alvéolé** : est creusé(e) d'alvéoles.

une **alvéolectomie**

elle, il est **alvéolifère**

une **alvéoline** : un foraminifère existant à l'état vivant et à l'état fossile dans les terrains tertiaires.

une **alvéolite** : un ensemble lésionnel, de nature inflammatoire, caractérisé par la présence, dans la cavité alvéolaire pulmonaire et dans des proportions variables en fonction de l'agent causal et du stade évolutif aigu ou chronique de la maladie, d'un œdème, de cellules alvéolaires desquamées, de cellules inflammatoires en diapédèse, d'hématies, de fibrine, de membranes hyalines.

une **broncho-alvéolite** : une inflammation simultanée des bronchioles les plus distales et des alvéoles pulmonaires adjacents.

une artère **alvéolo-antrale**

elle est **alvéolo-apicale**

une différence **alvéolo-artérielle** : la différence de pression partielle d'un gaz entre l'alvéole et le sang artériel systémique.

un écart **alvéolocapillaire**, un blocage alvéolocapillaire, un bloc alvéolocapillaire, une diffusion alvéolocapillaire, une membrane alvéolocapillaire

une artère **alvéolo-dentaire** , une pyorrhée ou pyorée alvéolodentaire

un **alvéologramme** aérien : en radiologie pulmonaire, des images de fines clartés de 1 à 5 mm de diamètre au sein d'opacités alvéolaires circonscrites ou diffuses.

un **alvéolo-labial** : un muscle de la joue.
des alvéolo-labiaux

les **alvéolobiontes** ou **alvéolates** : un taxon d'eucaryotes : des protozoaires)

elle est **alvéolo-linguale**

un **alvéo-nasal** : le muscle abaisseur de l'aile du nez.
des alvéo-nasaux

elle est **alvéolo-palatale**

une **alvéolyse** : une atrophie progressive de l'os alvéolaire autour d'une dent.

On trouve les éléments préfixaux : alvéo-, alvéol-, alvéoli-, alvéolo-.

Le nom (un) alvéole est emprunté au latin *alveolus* « petit baquet, petit panier ». Il est fréquemment employé au féminin.

alvéus

l'**alvéus** de l'hippocampe : la face supérieure convexe de l'hippocampe faisant saillie au niveau de la corne temporale du ventricule temporal.

alvin

une déjection alvine, un flux **alvin** : qui se rapporte au ventre ou qui en provient.

Le mot alvin est emprunté au latin *alvinus* « qui a le flux de ventre », de *alvus* « ventre ».

alya

l'**alya** : l'émigration des Juifs de la Diaspora vers Israël.

alyde, alydidé

une **alyde-fourmi** : une punaise des pelouses sèches.

les **alydidés** : une famille d'insectes.

voir le dictionnaire des sciences animales

alypon

une (globulaire) **alypon** : un buisson.

Alysicarpus

Alysicarpus : des légumineuses fourragères.

alysse, alyssiné, alyssinée, alysson

une **alysse** ou un **alysson** [en latin : *alyssum*] : une plante appelée aussi corbeille d'argent ou d'or.

une **alysse odorante** ou un **alysson maritime**

un **alysson épineux** ou une **corbeille-d'argent épineuse** : un buisson.

voir le dictionnaire des sciences animales

elle est alyssinée, il est **alyssiné** : ressemble à une alysse.

les **alyssinées** : un groupe de plantes de la famille des crucifères.
une alyssinée

Le nom (une) alysse est emprunté au grec α΄ λ υ σ σ ο ν « plante réputée salutaire contre les palpitations ou la rage », à comparer avec λ υ΄ σ σ α « la rage ».

alyte

un **alyte** : un crapaud accoucheur, un batracien.

D'abord l'alyte. Sous cette dénomination savante se cache un mystérieux animal, plus connu sous le nom de « crapaud accoucheur ». Ces batraciens ont en effet une étrange particularité : le mâle conserve pendant six à huit semaines, en tresses autour de ses pattes arrière, les chapelets d'œufs pondus par la femelle. Il les gardera avec lui jusqu'à ce que, sentant l'éclosion proche, il s'installe dans une pièce d'eau où les petits pourront naître. Son nom alyte est emprunté du grec *alutos*, α΄ λ υ τ ο ς « qui ne peut pas être délié », parce que notre crapaud semble ne pas pouvoir être délivré de ces œufs avant que n'en sortent des têtards. En savoir plus : Académie française.

Alzheimer, alzheimer

Aloïs **Alzheimer** : un neuro-psychiatre allemand.

la maladie d'**Alzheimer** : une affection cérébrale dégénérative responsable de troubles cognitifs et comportementaux qui retentissent sur l'autonomie du malade.

une, un **alzheimer** : une personne atteinte de cette affection.

AM

AM

AM : l'abréviation de *ante meridiem*, la désignation latine adoptée par les Anglo-Saxons pour distinguer les heures du matin sans faire appel à l'affichage de 0 à 24 heures, par opposition à PM (*post meridiem*).

Au Québec, les abréviations a.m. (souvent comprise avant midi) et p.m. sont d'usage courant à l'écrit, notamment pour indiquer les heures d'ouverture des magasins, des édifices publics, etc. En savoir plus : Dictionnaire historique du français québécois.

AM ou A.M. est l'abréviation anglaise de la locution latine *ante meridiem* (de *ante* « avant » et de l'accusatif de *meridies* « midi ») attestée depuis 1762.

amabile

amabile : pour indiquer le caractère doux, gracieux, aimable de l'exécution musicale.

Le mot italien *amabile* est emprunté au latin *amabilis*.

amabiliser, amabilité

amabiliser : rendre aimable.

s'amabiliser : devenir aimable.

une **amabilité** : la qualité de (ce) qui est aimable.

une amabilité, des amabilités : ce qui est aimable, un geste, une parole, etc.

voir : **aimable** (ci-dessus).

Le mot italien *amabile* est emprunté au latin *amabilis*.

Les mots amabiliser et aimable viennent du latin *amabilis*.

Le nom (une) amabilité est emprunté au latin *amabilitas* « qualité de ce qui est aimable »

amacrine

une cellule **amacrine** : une cellule rétinienne d'association dont le corps cellulaire est situé au niveau de la couche nucléaire interne de la rétine et dont les prolongements dendritiques pénètrent la couche plexiforme interne où ils forment des synapses avec les cellules bipolaires et ganglionnaires.

amade

une **amade** : en héraldique, une réunion de trois listes parallèles qui, à la différence des jumelles, traversent l'écu sans toucher les bords.

Le nom (une) amade est issu de l'ancien français *hamede* « barre, barrière ».

amadelphe

des plantes **amadelphes** : vivant groupées.

Le mot amadelphe est composé du grec α΄ μ α « ensemble » et α᾽ δ ε λ φ ο΄ ς « frère ».

Le mot adelphe est emprunté au grec α᾽ δ ε λ φ ο΄ ς « de frère ou de sœur » « qui va par couple, double, jumeau », formé de α᾽- copulatif et de δ ε λ φ υ΄ ς « matrice », d'où le sens contesté de frères adelphes, qui sont issus de la même mère.

amadine

une **amadine** : un genre de passereaux, d'oiseaux.

amadis, amadisien

Amadis da Gaula ou **Amadis des Gaules** : un roman d'aventures espagnol.

un **amadis** : un homme d'un caractère chevaleresque ; une sorte de manche de chemise, de robe ou d'autre vêtement.

elle est amadisienne, il est **amadisien** : est propre à un amadis, est chevaleresque.

amadou, amadouage, amadoué, amadouement, amadouerie, amadoueur

A. un **amadou** :

- une substance spongieuse et inflammable, fournie par plusieurs espèces de champignons, principalement le polypore amadouvier ;
- une mèche facilement inflammable ;
- un amadou traité pour arrêter les hémorragies.

une **amadouerie** : un lieu où l'on fabrique l'amadou.

une amadoueuse, un **amadoueur** (1) : celle, celui qui fabrique de l'amadou.

un ouvrier **amadoueur** (1)

voir le dictionnaire des sciences animales.

B. un **amadouage** : un mariage.

elle est amadouée, il est **amadoué** :

- est attiré(e), est alléché(e) ;
- est marié(e).

un **amadouement** :

- l'action d'amadouer ;
- une caresse, une flatterie.

amadouer :

- flatter quelqu'un par de belles paroles ou d'autres moyens pour l'apaiser ou pour l'amener doucement à ce qu'on attend de lui ;
- séduire ;
- marier.

s'amadouer :

- s'adoucir, devenir moins farouche ;
- se frotter, se grimer en vue d'exciter la pitié ;
- se marier.

elles se sont amadouées, elles sont amadouées.
elles se sont amadoué les querelleurs, elles ont amadoué les querelleurs, elles se les sont amadoués.

une amadoueuse, un **amadoueur** (2) : celle, celui qui amadoue, qui flatte.

elle est amadoueuse : est flatteuse ; il est **amadoueur** (2) : est flatteur.

Le nom (un) amadou est généralement considéré comme une transposition du provençal *amadou*, de l'ancien provençal *amador* « celui qui aime », en latin *amator*, mais cette étymologie est peu convaincante.

amagnétique

elle, il est **amagnétique** : n'a pas de propriété magnétique.

amaigri, amaigrir, amaigrissant, amaigrissement

elle est amaigrie, il est **amaigri** : est rendu(e) maigre.

un arbre amaigri : peu fourni.

un sol amaigri : rendu stérile, épuisé.

amaigrir :

- rendre maigre ;
- faire paraitre maigre ;
- rendre comme maigre, amoindrir, affaiblir ;

- diminuer l'épaisseur ;
- diminuer le pouvoir liant d'un ciment ou la plasticité d'une argile, d'une pâte.

j'amaigris, tu amaigris, il amaigrit, nous amaigrissons, vous amaigrissez, ils amaigrissent ;
j'amaigrissais ; j'amaigris ; j'amaigrirai ; j'amaigrirais ;
j'ai amaigri ; j'avais amaigri ; j'eus amaigri ; j'aurai amaigri ; j'aurais amaigri ;
que j'amaigrisse, que tu amaigrisses, qu'il amaigrisse, que nous amaigrissions, que vous amaigrissiez, qu'ils amaigrissent ;
que j'amaigrisse, qu'il amaigrît, que nous amaigrissions ; que j'aie amaigri ; que j'eusse amaigri ;
amaigris, amaigrissons, amaigrissez ; aie amaigri, ayons amaigri, ayez amaigri ;
(en) amaigrissant.

s'amaigrir : devenir maigre.

je m'amaigris, tu t'amaigris, il s'amaigrit, nous nous amaigrissons, vous vous amaigrissez, ils s'amaigrissent ;
je m'amaigrissais ; je m'amaigris ; je m'amaigrirai ; je m'amaigrirais ;
je me suis amaigri(e) ; je m'étais amaigri(e) ; je me fus amaigri(e) ; je me serai amaigri(e) ; je me serais amaigri(e) ;
que je m'amaigrisse, que tu t'amaigrisses, qu'il s'amaigrisse, que nous nous amaigrissions, que vous vous amaigrissiez, qu'ils s'amaigrissent ;
que je m'amaigrisse, qu'il s'amaigrît, que nous nous amaigrissions ; que je me sois amaigri(e) ; que je me fusse amaigri(e) ;
amaigris-toi, amaigrissons-nous, amaigrissez-vous ; sois amaigri(e), soyons amaigries, soyons amaigris, soyez amaigri(e)(es)(s) ;
(en) s'amaigrissant.

elles se sont amaigries, elles sont amaigries.
elles se sont amaigri les résultats, elles ont amaigri les résultats, elles se les sont amaigris.

elle est amaigrissante, il est **amaigrissant** : fait perdre du poids.

un **amaigrissement** :

- une perte graduelle de poids due à la maladie ou aux privations ;
- l'état d'une personne amaigrie ;
- un changement de l'apparence physique du corps ou d'un segment du corps d'un sujet par diminution de volume de la masse musculaire et adipeuse, avec perte de l'aspect arrondi et potelé antérieur, qui doit être mesuré par la courbe de poids ;
- une diminution qualitative, un appauvrissement ;
- une diminution des dimensions d'une pièce de bois ou de fer pour permettre son ajustement.

elle, il est maigre :

- manque de graisse par rapport à sa taille et à son ossature ;
- est peu charnu(e) ;
- contient peu de graisse ou de matière grasse, ou n'en contient pas ;
- n'est pas à base de viande ou de graisse animale, ne comporte aucun aliment gras ;
- a une faible teneur en composants gras ou mous ;
- manque d'ampleur ;
- est de forme grêle et étroite ;
- est peu fourni(e), peu abondante, peu abondant ;
- est peu importante, est insuffisante ; est peu important, est insuffisant.

maigrir :

- devenir maigre ou moins gras, moins gros ;
- devenir moins important ;
- diminuer ;
- faire paraitre maigre ;
- démaigrir, diminuer en épaisseur.

amain

amain, à mon amain, à ton amain, à son amain :

- dans la position qu'on est habitué à prendre pour faire un travail ;
- en position commode, favorable.

désamain, **démain**, à désamain, à la démain :

- dans une position qui n’est pas celle qu’on est habitué à prendre pour faire un travail ;
- en position défavorable.

C'est une survivance de la locution à main "à portée, à disposition, commode, prêt" attestée du 12ème au début du 17ème siècle, et dont la forme refaite à la main a été usitée du 17ème au 19ème siècle. Voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

amalanquier

un **amalanquier** ou **amélanchier de Lamarck** : un arbrisseau.

amalgamant, amalgamation, amalgame, amalgamé, amalgamer, amalgameur

En quelques siècles, l’amalgame est passé du vocabulaire des alchimistes à celui des dentistes. L’origine de ce nom a longtemps été discutée ; on l’a d’abord rattaché au grec *malagma*, « ramollissement ». Mais, comme alchimie, ce mot nous vient, en réalité, de l’arabe. Littré se demandait s’il fallait le rattacher à *amal al-djam’a* « œuvre de l’union charnelle », qui est l’étymologie communément acceptée aujourd’hui, ou à *al modjam’a*, « consommation du mariage » : les alchimistes comparaient l’union du mercure avec les autres métaux à l’union des corps et, pour eux, le mercure était le mari et l’autre métal, la femme. En savoir plus : Académie française.

une **amalgamation** (1) :

- l'action d'amalgamer ; le résultat de cette action ;
- l'opération consistant à combiner le mercure avec un autre métal, spécialement l'or et l'argent, pour les extraire de leur minerai.

un **amalgame** (1) :

- un alliage de mercure avec un autre métal ;
- un alliage d'autres métaux entre eux.

un amalgame (d'argent-étain) : employé pour l'obturation des cavités dentaires.

un métal **amalgamé** (1) : combiné avec le mercure.

amalgamer (1) : couvrir, combiner avec du mercure.

s'amalgamer : en parlant de métaux, se fondre.

s'amalgamer à, s'amalgamer avec : s'associer à.

une amalgameuse, un **amalgameur** : une ouvrière, un ouvrier chargé(e) de faire l'amalgame ou de le vérifier.

des langues **amalgamantes**

une **amalgamation** (2) : une fusion, une réunion, une concentration.

un **amalgame** (2) :

- un mélange d'ingrédients culinaires ;
- un mélange, une alliance d'éléments hétérogènes et parfois contraires ;
- un mélange, une combinaison ;
- une réunion hétéroclite.

tirer en amalgame (en imprimerie).

elle est amalgamée, il est **amalgamé** (2) :

- est mélangé(e), confondu(e) ;
- est rapproché(e), uni(e), fondu(e).

amalgamer (2) :

- former un amalgame, en mélangeant des choses ou des êtres de nature ou de qualité différente ;
- mélanger divers ingrédients ;
- mêler divers éléments ;
- rapprocher, unir, fondre intimement ;
- associer, concilier ;
- réunir des troupes hétérogènes dans le même corps d'armée.

s'amalgamer :

- se mélanger, se confondre ;
- se rapprocher, s'unir, se fondre ;
- se réunir.

s'amalgamer à, s'amalgamer avec :

- se joindre, se fusionner, s'incorporer à ;
- s'associer à.

Il n'y a pas d'accord du participe passé avec le sujet s'il précède la désignation de ce qui est amalgamé (*elles se sont amalgamé les composants*). Si on le sait déjà, le participe passé s'accorde avec ce qui est amalgamé.

Le nom (une) amalgamation est emprunté au latin médiéval *amalgamatio* « action de mêler un métal avec du mercure ».

Le nom (un) amalgame, parfois employé au féminin notamment au Canada, est emprunté au latin médiéval *amalgama*, de même sens, formé sur l'arabe *amal al-gamāa* « œuvre de l'union charnelle ».

Le verbe amalgamer est emprunté au latin médiéval *amalgamare* « fondre du métal avec du mercure ».

Amalthée

Amalthée : la mère nourricière de Zeus.

aman

un **aman** : un octroi de la vie sauve ou un sauf-conduit, dans un pays musulman.

amane ! miséricorde !

Le nom (un) aman (qui se prononce de deux façons) est emprunté à l'arabe *aman* « sécurité ».

amancher

[Acadie]

amancher :

- mettre ensemble, joindre une chose à une autre ;
- réparer.

[Québec]

amancher : tromper, duper.

s'amancher : prendre des dispositions, s'arranger.

[Louisiane]

amancher :

- mettre un manche sur un outil ;
- assembler diverses parties, mettre ensemble ;
- engager (une affaire) ;
- avoir le dessus dans une discussion ou une dispute ;
- mettre en route, lancer ;
- emboiter, embriquer ;
- arranger, organiser un jeu de cartes, ou un combat de coqs.

s'amancher :

- cohabiter sans se marier ;
- s'entendre avec quelqu'un, être de connivence avec lui ;
- être allié avec quelqu'un en politique.

elles se sont amanchées, elles sont amanchées.
elles se sont amanché les outils, elles ont amanché les outils, elles les ont amanchés.

amandaie, amande, amandé, amanderaie, amandier, amandin, amandine

A. une **amandaie** ou une **amanderaie** : un terrain planté d'amandiers.

une **amande** :

- le fruit de l'amandier ;
- toute graine contenu dans un noyau ;
- ce qui rappelle la forme ou la couleur de l'amande ;
- en savoir plus : CNRTL.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'amande : Wiktionnaire.

un lait **amandé** : contient un suc d'amandes.

un **amandé** : une potion faite avec du lait et des amandes broyées et passées.

un **amandier** :

- un arbre ;
- un produit remarquable.

elle est amandine, il est **amandin** :

- a la forme de l'amande ;
- contient des amandes.

une **amandine** :

- une sorte de cosmétique dont l'amande forme la base ;
- une gelée comestible où entrent des amandes ou de l'huile d'amandes ;
- une globuline retirée de divers fruits.

voir le dictionnaire des sciences animales

B. Québec.

des **amandes** brulées : grillées, pralinées.

(couleur) **amande** : d'une couleur qui rappelle le beige pâle de l'amande.

un beau amande : cette couleur, notamment celle d'appareils électroménagers et de meubles (par exemple recouverts de mélamine). Le mot amande, en français de France, désigne une sorte de vert (pae exemple dans vert amande).

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

Le nom (une) amande vient du bas latin *amandula*, altération du latin *amygdala* « fruit de l'amandier » et « amandier, arbre ».

Le nom (une) amygdale est emprunté au latin *amygdala* « amande », emprunté au grec α ʼ μ υ γ δ α ́ λ η « amande ». Voir les dérivés.

Le nom (une) mandorle : une figure géométrique en forme d'amande) est emprunté à l'italien *mandorla* «amande», forme altérée de *(a)mandola*.

Le régisseur de théâtre est parfois surnommé *l'amandier fleuri* ce qui signifierait qu'il en est un produit remarquable mais cela semble être une coquille car les exemples indiquent *l'amendier fleuri*, comme disent les acteurs en parlant du généreux distributeur d'amendes qui surveille la scène.

Amandine

Amandine : un prénom.

amandon

un **amandon** :

- une amande fraiche, encore dans son enveloppe verte ;
- un testicule.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

amanitacée, amanite, amanitopsis,

une **amanite** : un champignon.

un **amanitopsis** : un champignon de la famille des **amanitacées**.

voir le dictionnaire des sciences animales.

L'amanite est liée elle aussi à la géographie ; son nom est issu du mont Amanos, en Asie mineure. En savoir plus : Académie française.

Le nom (une) amanite est emprunté au grec α ᾽ μ α ν ί ́ τ η ς « sorte de champignon ».

amant

A. une **amante**, un **amant** :

- une personne qui aime une personne de l'autre sexe et en est aimée avec ou sans relations physiques ;
- une amoureuse idéale, un amoureux idéal ;
- une personne unie à une autre personne par un amour passionné et profond.

un amant transi : un homme timide qui n'ose déclarer son amour ou souffre des rigueurs de la personne aimée.

des amants : un couple s'aimant d'amour réciproque.

B. un **amant** :

- un homme avec lequel une femme mariée ou non entretient hors mariage et pour un temps plus ou moins long des relations surtout d'ordre physique ;
- un homme avec lequel une femme entretient des relations seulement physiques ou sans amour réel.

un amant de cœur : un amant apprécié pour lui-même et en dehors de ses présents.

un amant en titre : un amant publiquement agréé et privilégié.

des amants : un couple uni hors mariage ou avant mariage par des relations d'ordre physique.

C. un **amant** de : une personne qui éprouve ou manifeste un gout prononcé pour une chose concrète ou abstraite.

un amant des muses : un artiste, un poète.

Le nom (un) amant vient du participe présent de *amer*, ancienne forme d'aimer.

La forme m'amie, « mon amie », a été mal interprétée et vite écrite *ma mie*. Il arriva même que le syntagme *ma mie* fût compris comme un seul mot et qu'on lût dans des textes médiévaux *sa mamie* pour désigner une femme aimée. En effet, le latin *amica* avait évolué en amie, comme mica avait évolué en mie. Notons qu'au Moyen Âge, les formes mie et amie désignaient plus souvent une amante, une maîtresse ou une concubine qu'une amie. On remarque aussi qu'en français actuel, le passage de l'amie à l'amante se fait par l'adjonction de l'adjectif « petite ». L'ancien français usait d'un procédé semblable, mais par l'adjonction du diminutif -ette, et, de même que mie donne miette, amie avait donné la forme, aujourd'hui hors d'usage, mais très fréquente en ancien français *amiette*, « amante ». En savoir plus : Académie française.

amarantacé, amarante, amaranthacé, amaranthe, amarantine, amarantoïde

A. une **amarante** ou **amaranthe** : un oiseau.

B. elle est amarantacée ou amaranthacée, amarantoïde, il est **amarantacé** ou **amaranthacé, amarantoïde** : ressemble à l'amarante.

les **amarantacées** ou **amaranthacées** : une famille de plantes.

une **amarante** ou **amaranthe** : une plante dont la fleur d'automne est d'un rouge pourpre velouté ; sa fleur.

(couleur) **amarante** : rouge velouté.

une **amarantine** : une plante.

C. un bois d'**amarante** : le bois d'une espèce de peltogyne, un arbre exotique du Brésil, employé en marqueterie.

D. une **amarante** ou **amaranthe** : un colorant alimentaire.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (une) amarante ou amaranthe est emprunté au latin *amarantus*, aussi écrit *amaranthus* en bas latin.

amareilleur

une amareyeuse ou amareilleuse, un **amareyeur** ou **amareilleur** : celle, celui qui travaille dans les parcs à huitres.

amarelle

une **amarelle** : une gentianelle, une plante.

étymologie : CNRTL.

amarescent

elle est amarescente, il est **amarescent** : a un gout légèrement amer.

Le mot amarescent est emprunté au participe présent du latin *amarescere* « devenir amer ».

amaril, amarilique, amarillose

elle est amarile, il est **amaril** : concerne le virus de la fièvre jaune [virus amaril] qui est endémique dans plusieurs pays tropicaux d'Afrique et d'Amérique Latine.

une vaccination amarile, un vaccin amaril : anti-fièvre jaune, contre la fièvre jaune.

elle est antiamarile, il est **antiamaril** : est active ou actif contre la fièvre jaune.

un **amarilique** : un malade atteint de la fièvre jaune.

une **amarillose**

Le mot espagnol *amaril* « substance produite par le *bacillus icteroïdes* qui était supposée provoquer la fièvre jaune », est dérivé de *amarillo* « jaune », du bas latin hispanique *amarĕllus* « jaunâtre », diminutif de *amarus* « amer », les substances de couleur jaune étant souvent amères.

amarinade, amarinage, amarine, amariné, amarinement, amariner

1.A. une **amarine** : le nom vulgaire du saule-osier dans le midi de la France.

B. une **amarine** : une substance amère et toxique contenue dans l'huile d'amandes amères.

Le nom (une) amarine est emprunté au latin *ămārus* « amer ».

Québec.

des **amarinades** : des marinades, des légumes (cornichons, petits ognons, betteraves, etc.) confits dans le vinaigre ou dans un liquide vinaigré et utilisés comme condiments.
On lit aussi des amarinages, amérinages, amérinades.

un **porte-amérinades** : un plat destiné au service des marinades.

un aliment **amariné** : qui est mis en conserve dans la saumure, dans le vinaigre.

un pain amariné : un pain doré.

amariner un aliment : le mettre dans la saumure pour le conserver.

amariner des légumes : les mettre en conserve dans le vinaigre.

Le nom (une) amarinade est dérivé d'amariner qui est dérivé de mariner. Les graphies amérinage et amérinade s'expliquent peut-être par l'influence du mot amer. Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

2. un **amarinage** ou **amarinement** : l'action d'amariner un bâtiment.

elle est amarinée, il est **amariné** : est habitué(e), est accoutumé(e) à la mer.

un matelot amariné : qui n'éprouve plus le mal de mer et qui a le pied marin.

amariner :

- s'emparer d'un navire en temps de guerre et l'employer contre l'ennemi ;
- envoyer des hommes pour remplacer l'équipage d'un navire pris à l'ennemi ;
- habituer au métier de marin ;
- habituer à la mer.

s'amariner : s'accoutumer à la mer.

Le verbe amariner est emprunté à l'ancien provençal *amarinar* « équiper (un navire) ».

amarnien

elle est amarnienne, il est **amarnien** :

- est de la ville d'**Amarna**, dans l'Égypte ancienne ;
- est relative, est relatif à l'art développé par Aménophis IV, roi d'Égypte vers 1370 avant J.-C. (devenu Akhénaton durant l'an IV de son règne) à Ikhetaton (la nouvelle cité créée et consacrée à la nouvelle divinité dynastique Aton, le disque solaire), et dont les ruines ont été retrouvées sur le site de Tell el-Amarna.

Ce mot est dérivé du nom de lieu d'Égypte *Tell al-Amarna*, avec le suffixe -ien.

amaroli

l'**amaroli** : la pratique qui consiste à boire une partie de son urine.

amarrage, amarre, amarré, amarrer

un **amarrage** :

- l'action d'amarrer un navire à un quai, à une bouée, à un autre navire à l'aide de chaines ou de cordages ;
- la position du navire résultant de cette action ;
- une réunion étroite de deux cordages, ou de deux objets, par un cordage plus petit appelé ligne d'amarrage.
- une opération réalisée dans l'espace et destinée à rendre mécaniquement solidaires des engins spatiaux. En anglais : *hard docking*. Antonyme : désamarrage. Voir aussi : accostage, adaptateur d'amarrage, collier d'amarrage, rendez-vous spatial. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **amarrage multipoint** : [pétrole et gaz / forage - production] un système d'amarrage qui relie plusieurs points d'un navire ou d'une plateforme à des points d'ancrage multiples au fond de la mer. En anglais : *multi-point mooring ; MPM ; multipoint mooring ; MPM ; spread mooring system ; SMS*. Voir aussi : amarrage unipoint, système d'amarrage à tourelle. Journal officiel de la République française du 20/05/2020.

un **amarrage unipoint** ou **amarrage en un point** : [pétrole et gaz / forage - production] un système d'amarrage qui relie un navire à une bouée elle-même ancrée au fond de la mer. En anglais : *single buoy mooring ; SBM ; single-buoy mooring ; SBM ; single point mooring ; SPM ; single-point mooring ; SPM*. Voir aussi : amarrage multipoint, système d'amarrage à tourelle. Journal officiel de la République française du 20/05/2020.

un **système d'amarrage à tourelle** : le système d'amarrage pivotant permettant aux embarcations de s'orienter librement, de façon à offrir une moindre résistance aux courants ou aux glaces flottantes. En anglais : *turret ; turret-moored system ; turret-mooring system*.

une **amarre** :

- une chaine ou un cordage servant à attacher un navire à un point fixe ou à le haler dans un port ;
- tout cordage employé à attacher des objets dans un navire.

larguer les amarres : partir.

un **lance-amarre**

elle est amarrée, il est **amarré** :

- pour une embarcation, est retenue et empêchée d'aller à la dérive au moyen d'une amarre ;
- pour un objet, est attaché, fixé à l'embarcation au moyen d'une amarre ;
- pour une personne ou une chose : est attachée, maintenue par une corde, une chaine ou tout autre lien solide.

amarrer :

- attacher un navire au moyen d'une amarre ;
- lier, fixer, attacher un cordage ou une chaine en lui faisant faire plusieurs tours sur une bitte, un taquet ou un cabillot ;
- attacher avec des cordages ;
- manœuvrer quelqu'un pour le tromper ou le voler ;
- retenir ;
- ensorceler [Antilles] ;
- attacher, lier, nouer, lacer, voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

s'amarrer : réaliser un amarrage.

elles se sont amarrées, elles sont amarrées.
elles se sont amarré les canots, elles ont amarré les canots, elles se les sont amarrés.

Le verbe amarrer est emprunté au moyen néerlandais *aenmarren* « attacher », composé du moyen néerlandais *marren* « attacher, amarrer ».

Le verbe démarrer est formé comme antonyme d'amarrer.

amarsissage

un **amarsissage** : l'action de se poser sur le sol de Mars.

Je viens de lire dans Le Devoir un néologisme : amarsissage. Flanqué d'un autre néologisme : astromobile… enfin pas si néo que cela. En savoir plus : Au cœur du français.

amarylladacée, amaryllidacée, amaryllidée, amaryllidiforme, amaryllis

les **amarylladacées** ou **amaryllidacées, amaryllidées** : une famille de plantes.
une amarylladacée ou amaryllidacée, amaryllidée

elle, il est **amaryllidiforme** : a la forme de l'amaryllis.

une **amaryllis** : un genre de plantes.

une **amaryllis** : un papillon.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (une) amaryllis vient du nom propre Amaryllis, bergère chantée par Virgile lui-même emprunté au grec Α μ α ρ υ λ λ ί ς,.

amas, amasse, amassé, amassement, amasser, amassette, amasseur

un **amas** :

- le résultat de l'action d'amasser ;
- une accumulation de choses formant une masse imprécise ;
- un rassemblement inorganisé ;
- un rassemblement [Canada])

un **amas d'étoiles** : un ensemble d'étoiles proches les unes des autres et formées à partir d'un même nuage de matière interstellaire. Elles ont donc le même âge et la même composition chimique.

l'**amas solaire** : l'ensemble des étoiles voisines du Soleil et se déplaçant avec le Soleil.

un **amas de recul** : un groupe d'atomes arrachés de la surface d'un échantillon radioactif et entraînés à la suite d'un atome reculant sous le choc d'une particule alpha.

une **amasse** :

- un prélèvement de résine ;
- son résultat, la quantité de résine recueillie dans les pots fixés à la blessure des pins.

elle est amassée, il est **amassé** :

- est rassemblé(e) ;
- est accumulé(e).

une foule amassée

un **amassement** :

- l'action d'amasser ; le résultat de cette action ;
- des objets amassés ou entassés.

amasser :

- réunir en masse ou de manière à former une masse sans forme précise ;
- former par concentration ;
- rassembler en grande quantité ;
- accumuler des richesses.

s'amasser :

- se rassembler ;
- s'accumuler, se concentrer.

une **amassette** : un instrument servant à amasser pour la pâtisserie ou la peinture.

une amasseuse, un **amasseur** : une personne qui amasse.

Le verbe amasser est dérivé de masse qui vient du latin *massa* « pâte; masse ; tas », emprunté au grec μ α῀ ζ α « espèce de grosse crêpe d'orge mêlée d'huile et d'eau » puis « masse de pâte, de métal ».

Le verbe ramasser est dérivé d'amasser.

amastigote

un **amastigote** ou **cryptomastigote** : une forme de trypanosomidés sans flagelle apparent.

une **amastigote** : un stade évolutif des Leishmania, se présentant comme un corpuscule ovoïde de 2 à 6 µm de grand axe, renfermant un noyau sphérique et un kinétoplaste au niveau duquel on peut voir inconstamment l'amorce d'un embryon de flagelle, le rhizoplaste intracellulaire.

amatelotage, amatelotement, amateloté, amateloter, amatelotté, amatelotter

un **amatelotage** ou **amatelotement** :

- l'action d'amateloter ;
- une association de deux marins assurant le même service à tour de rôle.

des marins **amatelotés** ou **amatelottés**

amateloter ou **amatelotter** : répartir par groupes de deux les hommes d'un équipage pour qu'ils assurent à tour de rôle un service.

Le nom (un) matelot est emprunté au moyen néerlandais *mattenoot* « compagnon de couche », deux matelots partageant autrefois un seul hamac.

amateur, amateurisme

une **amatrice**, un **amateur** :

- celle, celui qui manifeste un gout très vif, une prédilection pour quelque chose ou un type de choses représentant une valeur ;
- celle, celui qui exerce une activité comparable à une activité professionnelle ;
- celle qui pratique un sport sans en être une professionnelle, celui qui pratique un sport sans en être un professionnel ;
- celle, celui qui manque de sérieux dans son activité ;
- une acheteuse éventuelle ou un acheteur éventuel.

amateur [accord du nom] : Office québécois de la langue française.

elle est **amatrice** de, il est **amateur** de :

- manifeste un gout de prédilection pour une chose ;
- l'aime, l'apprécie.

une sportive amatrice, un peintre amateur : qui exerce une activité comparable à une activité professionnelle. On lit aussi : une troupe amateure.

un **amateurisme** :

- un gout de prédilection pour quelque chose, notamment pour l'art ;
- un sport pratiqué sans rémunération ;
- une activité ou un métier pratiqué avec moins de qualification que le professionnel ;
- un manque de sérieux, d'application.

Le nom (un) amateur est emprunté au latin *amator* « celui qui aime ».

amathie

1. une **amathie** : un polypier ; un papillon ; un crustacé ; un bryozoaire.

Le nom (une) amathie (1) est emprunté au grec A μ α΄ θ ε ι α, nom d'une des Néréides.

2. une **amathie** : en philosophie, une ignorance pressentie comme provisoire.

Le nom (une) amathie (2) est emprunté au grec α᾽ μ α θ ι΄ α « ignorance ».

amati, Amati, amatir, amatisé

1. un **amati** : un violon de la fabrique des **Amati**, une célèbre famille de luthiers de Crémone.

la période amatisée : qui dénote l'influence du luthier Amati.

2. un or **amati**, un argent amati : rendu mat.

une végétation amatie : ternie, flétrie.

amatir : rendre mat, moins brillant.

amatir des pièces : en blanchir le flan, c'est-à-dire le disque de métal ou d'alliage destiné à recevoir la frappe.

amatir l'or, amatir l'argent : le rendre mat en lui ôtant son poli.

j'amatis, tu amatis, il amatit, nous amatissons, vous amatissez, ils amatissent ;
j'amatissais ; j'amatis ; j'amatirai ; j'amatirais ;
j'ai amati ; j'avais amati ; j'eus amati ; j'aurai amati ; j'aurais amati ;
que j'amatisse, que tu amatisses, qu'il amatisse, que nous amatissions, que vous amatissiez, qu'ils amatissent ;
que j'amatisse, qu'il amatît, que nous amatissions ; que j'aie amati ; que j'eusse amati ;
amatis, amatissons, amatissez ; aie amati, ayons amati, ayez amati ;
(en) amatissant.

elle est mate, il est **mat** (1) :

- ne réfléchit pas ou presque pas la lumière ;
- n'est pas poli(e) ; a été dépoli(e) ;
- a reçu une patine spéciale ;
- n'a pas d'éclat ; est terne ;
- ne résonne pas ou presque pas ;
- est compacte, épaisse ; est compact, épais ;
- n'est pas transparente ou transparent.

un **mat** (1) :

- la qualité de ce qui est mat ;
- une couleur mate ;
- la partie non polie d'un objet métallique ;
- une partie d'un ouvrage de couture ou de dentelle ;
- une fibre de verre coupée en éléments courts ;
- le cadre d'un article nécrologique.

amativité

une **amativité** :

- une impulsion à aimer ;
- un instinct de reproduction.

Le nom (une) amativité est dérivé du latin médiéval *amativus* « qui aime, ami de » « qui a rapport avec l'amour, au sujet de l'amour » « disposé à l'amour, amoureux », dérivé de l'ancien adjectif *amative*.

amatoxine

une **amatoxine** : une amanitine, la toxine des amanites.

Ce nom est formé sur amanite par substitution de toxine à -ite.

amaurose, amaurosité, amaurotique

1. une **amaurose** : une cécité unilatérale souvent transitoire sans anomalie des milieux de l'œil, souvent d'origine ischémique, spastique et/ou embolique.

une **amaurosité** : une amaurose, une maladie des yeux.

elle, il est **amaurotique** : concerne l'amaurose ; est atteinte ou atteint d'amaurose.

un oeil de chat amaurotique ou une leucocorie : une pupille blanche.

une, un **amaurotique** : une personne atteinte d'amaurose.

2. une **amaurose** : une cécité mentale.

une **idiotie amaurotique** : une affection liée à une dysmétabolisme des lipides dans le groupe des sphingolipidoses acides parmi lesquelles la maladie de Tay-Sachs est la mieux connue.

une, un **amaurotique** : une personne atteinte d'idiotie amaurotique.

Le nom (une) amaurose est emprunté au grec α ̓ μ α ύ ρ ω σ ι ς « obscurcissement, affaiblissement de la vue ».

à maxima, a maxima

un appel **à maxima** (en latin : ***a maxima***): un appel du ministère public en matière pénale, ayant pour but de faire diminuer la peine.

un appel **à minima** (en latin : ***a minima***) : un appel du ministère public en matière pénale, ayant pour but de faire élever la peine.

Le mot latin *maxima* est l'ablatif féminin singulier de *maximus*, superlatif de *magnus* « grand ».

La locution latine *a minima poena* signifie «à partir de la plus petite peine».

La locution *a minima* s'emploie dans le domaine du droit, et se rencontre dans l'expression appel *a minima*, qui signifie que le ministère public fait appel pour augmenter une peine qu'il juge en inadéquation avec la faute commise. Cette locution, tirée du latin juridique *a minima poena*, « à partir de la plus petite peine », appartient donc à une langue spécialisée et ne doit être employée que dans ce cadre. En savoir plus : Académie française.

La locution latine *a minima poena* signifie « à partir de la plus petite peine ».

On constate souvent une confusion avec *au maximum* et *au minimum* : Office québécois de la langue française.

Amazigh, amazigh

elle est amazighe, il est **amazigh** : est relative, est relatif aux **Amazighs**, au peuple berbère.

l'**amazigh** : une langue berbère.

Amazon

Amazon : une société américaine de commerce sur internet.

Amazone, amazone, Amazonie, amazonien, amazonite

A. les **Amazones** : une peuplade mythologique de femmes guerrières.

une **amazone** :

- une femme qui monte à cheval ;
- une tenue féminine d'équitation ;
- autres sens : CNRTL.

monter en amazone : pour une cavalière, les deux jambes du même côté de la selle.

B. un (perroquet) **amazone**

une (fourmi) **amazone**

C. l'**Amazone** : un fleuve d'Amérique du Sud.

l'**Amazonie** : une région d'Amérique du Sud.

elle est amazonienne, il est **amazonien** : est de l'Amazonie.

une **amazonite** : une variété de feldspath potassique de couleur vert émeraude, utilisée comme pierre d'ornement et en bijouterie.

ambage

une **ambage,** des ambages : une circonlocution, une hésitation à s'exprimer, marquant de l'embarras et parfois de l'habileté.

parler sans ambages : s'exprimer sans détours.

Le nom (une) ambage est emprunté au latin *ambages*.

ambarvale, ambarvalie

les **ambarvales** ou **ambarvalies** : des fêtes romaines qui étaient célébrées chaque année en l'honneur de Cérès, pour obtenir de la déesse de bonnes récoltes et détourner les fureurs de Mars.

une victime **ambarvale** : sacrifiée lors de ces fêtes.

les frères ambarvales : les douze prêtres institués pour célébrer la fête, le sacrifice des ambarvales.

Le mot ambarvale est emprunté au latin *ambarvalis hostia* « victime ambarvale, c'est-à-dire que l'on promenait autour des champs avant de l'immoler ».

ambassade, ambassadeur, ambassadorial

une **ambassade** :

- une mission confiée à un agent diplomatique en vue de représenter, officiellement et en permanence, un État dans un État étranger souverain ;
- une délégation extraordinaire envoyée à l'étranger avec un mandat particulier et temporaire ;
- l'ensemble des personnes attachées à cette mission, l'ambassadeur et sa suite ;
- le bâtiment servant de siège officiel à l'ambassade, de logement privé à l'ambassadeur et bénéficiant du privilège d'exterritorialité ;

- une mission importante confiée à un particulier ; un groupe de personnes privées envoyées pour faire part d'un message.

une ambassadrice, un **ambassadeur** :

- une agente ou un agent diplomatique, une, un chef d'ambassade représentant officiellement et généralement en permanence un État dans un État étranger souverain ;
- celle, celui qui est chargé(e) par un particulier d'une mission, d'une démarche quelconque ou qui représente simplement une autre personne, une collectivité, une valeur.

elle est ambassadoriale, il est **ambassadorial** : est relative, est relatif à l'ambassade, à l'ambassadrice ou l'ambassadeur.
elles sont ambassadoriales, ils sont ambassadoriaux

Le nom (une) ambassade est emprunté à l'italien *ambasciata* « mission diplomatique », lui-même emprunté à l'ancien provençal *ambayssada* « message ».

ambatch

un **ambatch** : un grand roseau, qu'on trouve en particulier sur les bords du Nil et du Congo, et qui fournit un bois très léger.

Le mot (un) ambatch est un mot d'Afrique tropicale.

ambe, ambesas

un **ambe** :

- une combinaison de deux numéros joués et sortis ensemble dans une loterie ;
- le tirage de deux numéros figurant sur la même ligne horizontale d'un carton de loto.

un **ambesas** : un beset ou bezet, un coup de dés qui fait sortir deux as.

Le nom (un) ambe est emprunté à l'italien *ambo*, à comparer avec le latin *ambo* « tous les deux ».

Le nom (un) ambesas est composé de l'ancien français *ambes* « tous les deux » et d'as.

ambert

un **ambert** : un fromage.

ambiance, ambiancer, ambianceur, ambiant, ambiantial

A. une **ambiance** : la qualité du milieu qui environne et conditionne la vie quotidienne d'une personne, d'une collectivité.

mettre quelqu'un dans l'ambiance : l'aider à s'insérer dans un milieu déterminé.

elle est ambiantiale, il est **ambiantial** : concerne le milieu (ambiant), l'environnement.
elles sont ambiantiales, ils sont ambiantiaux

B. une **ambiance** : une gaieté, un entrain.

ambiancer : animer, mettre de l'ambiance. [Afrique]

j'ambiance, tu ambiances, il ambiance, nous ambiançons, vous ambiancez, ils ambiancent ;
j'ambiançais ; j'ambiançai ; j'ambiancerai ; j'ambiancerais ;
j'ai ambiancé ; j'avais ambiancé ; j'eus ambiancé ; j'aurai ambiancé ; j'aurais ambiancé ;
que j'ambiance, que tu ambiances, qu'il ambiance, que nous ambiancions, que vous ambianciez, qu'ils ambiancent ;
que j'ambiançasse, qu'il ambiançât, que nous ambiançassions ; que j'aie ambiancé ; que j'eusse ambiancé ;
ambiance, ambiançons, ambiancez ; aie ambiancé, ayons ambiancé, ayez ambiancé ;
(en) ambiançant.

une ambianceuse, un **ambianceur** [Afrique] :

- celle, celui qui fréquente les bars, les boites de nuit ;

- une fêtarde, un fêtard.

C. une **ambiance** sonore : un ensemble de bruitages créant l'illusion de la réalité.

un éclairage d'ambiance : l'atmosphère que produit au studio l'éclairage adouci d'une scène.

la température ambiante, l'espace **ambiant** : qui entoure ou circule autour ; qui environne.

les idées ambiantes, la vie ambiante : ce qui a trait au milieu intellectuel ou moral dans lequel l'être vit et qui l'imprègne tout entier.

la vision ambiante : la vision utilisée dans les comportements de déplacement.

Le mot ambiant est emprunté au latin *ambiens*, participe présent de *ambire* « aller autour ».

ambi-

ambi- est tiré du latin *ambo*- « (les) deux à la fois » (voir aussi : ambocepteur, ambosexuel, ambotrace).

voir : CNRTL.

ambicoordination, ambicoordonné

une **ambicoordination**

elle est ambicoordonnée, il est **ambicoordonné**

ambident

elle est ambidente, il est **ambident** : qualifie une entité moléculaire, ou l'espèce chimique correspondante, qui possède deux sites distincts en forte interaction, capables, au cours d'une réaction, d'être l'un ou l'autre le siège d'une nouvelle liaison. On peut citer comme exemples : l'ion énolate, qui peut agir avec les électrophiles soit par l'atome de carbone en beta, soit par l'atome d'oxygène, et l'ion nitrite, qui peut réagir de même soit par l'atome d'azote, soit par l'atome d'oxygène. En anglais : *ambident*. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

Le mot ambident vient du latin *ambo* « tous les deux », et *dens* « la dent ».

ambidextérité, ambidextralité, ambidextre, ambidextrie

elle, il est **ambidextre** : se dit communément d'une personne qui se considère ou que l'on estime, à tort ou à raison, capable de se servir d'une main ou de l'autre avec la même adresse.

une, un **ambidextre** :

- celle, celui qui use indifféremment de ses deux mains, avec une égale facilité ;
- celle, celui qui déploie toutes les ruses de la duplicité pour parvenir à ses fins.

une **ambidextrie** ou **ambidextérité, ambidextralité** : l'aptitude à user indifféremment des deux mains, avec une égale facilité.

Le mot ambidextre est emprunté au bas latin *ambidexter*.

ambiens

un **gyrus *ambiens*** (*anciennement* : une circonvolution ambiante) : le segment latéral du gyrus olfactif, situé en dehors du sillon annulaire.

ambiéqual

un (type mental) **ambiéqual**

ambigène

un calice **ambigène**

ambigraphe

un **ambigraphe** : un appareil pour copier des dessins.

ambigu, ambigüiflore, ambiguïflore, ambigüisme, ambiguïsme, ambigüité, ambiguïté, ambiguïté, ambigument

elle est ambigüe (*anciennement* : ambiguë), il est **ambigu** :

- dont le caractère n'est pas nettement tranché ;
- est flou(e), équivoque ;
- dont la nature ou la signification sont difficiles à préciser ;
- est intermédiaire entre deux catégories ou participant successivement ou alternativement de l'une et/ou de l'autre ;
- est incertaine ou incertain, dont la nature est difficile à préciser, parce qu'intermédiaire entre deux catégories ;
- dont le sens reste mystérieux et inquiétant.

ambigument : d'une manière ambigüe, équivoque.

un **ambigu** :

- une situation peu nette ;
- un mélange de choses de nature ou de qualité différente.

une ambigüe (*anciennement* : ambiguë), un **ambigu** : un individu atteint d'ambigüité sexuelle.

un assemblage de fleurs **ambigüiflore** (*anciennement* : **ambiguïflore**) : dont les corolles ont une forme ambigüe, intermédiaire entre deux des formes déterminées par les botanistes.

un **ambigüisme** (*anciennement* : **ambiguïsme**) : une ambiguïté systématique.

une **ambigüité** (*anciennement* : **ambiguïté**) :

- le caractère de ce qui est ambigu ;
- le caractère de ce qui est susceptible de recevoir plusieurs interprétations ;
- le caractère de ce qui entre dans deux catégories ;
- le caractère de ce qui manque de netteté et inquiète ;
- la propriété du code génétique permettant la traduction d'un codon non-sens en un codon sens.

l'ambigüité sexuelle : une anomalie de l'appareil génital externe d'un nouveau-né empêchant de lui attribuer, par l'examen clinique, le sexe masculin ou féminin, nécessitant la réalisation d'un diagnostic chromosomique.

une **désambigüisation** (*anciennement* : **désambiguïsation**) : ce qui supprime une ambigüité, un caractère équivoque, incertain.

désambigüiser (*anciennement* : **désambiguïser**) : faire cesser une ambigüité.

Le mot ambigu est emprunté au latin *ambiguus* « douteux, incertain (pour un inanimé) » « équivoque à double sens (pour un écrit) ».

Le nom (une) ambigüité est emprunté au latin *ambiguitas*.

ambiophonie

une **ambiophonie** : un procédé électroacoustique.

ambipare

un bourgeon **ambipare** : qui produit à la fois des feuilles et des fleurs.

ambisexe, ambisexué

elle, il est **ambisexe** : relève de l'un et l'autre sexe à la fois.

elle est ambisexuée, il est **ambisexué** : est bisexué(e).

ambi sous-terme

un **ambi-sous-terme**

ambitendance

une **ambitendance** : un complexe formé de deux besoins exactement opposés.

ambitieusement, ambitieux, ambition, ambitionnant, ambitionné, ambitionner, ambitionneux

A. elle est ambitieuse, il est **ambitieux** :

- a de l'ambition ou le désir passionné d'atteindre à l'exercice du pouvoir, aux dignités ;
- cherche à éblouir, est prétentieuse ou prétentieux.

ambitieusement : avec ambition, d'une manière ambitieuse.

écrire ambitieusement : avec recherche.

une ambitieuse, un **ambitieux** :

- celle, celui, celle qui a de l'ambition ;
- une personne manifestant dans l'action une force d'âme exceptionnelle.

une **ambition** :

- une recherche immodérée de la domination et des honneurs ;
- le désir d'accomplir, de réaliser une grande chose, en y engageant sa fierté, son honneur ;
- une ardeur dans l'action.

l'ambition de : le vif désir de.

ambitionner quelque chose :

- rechercher avec ardeur une chose jugée supérieure ;
- rechercher avec ardeur et parfois avec un engagement de tout son être.

B. Québec.

une personne ambitieuse, un comportement **ambitieux** :

qui fait preuve de fierté, de beaucoup d'orgueil ;

qui est entêté(e), têtu(e).

il est ambitieux de : il est agréable de, il est encourageant de.

une **ambition** :

- une fierté personnelle, un amour-propre ;
- un entêtement ;
- une ardeur, une ténacité.

c'est **ambitionnant** : c'est encourageant, stimulant.

elle est ambitionnée, il est **ambitionné** :

- est ambitieuse, est ambitieux ;
- met une ardeur sans cesse renouvelée à faire quelque chose, trouve de la stimulation dans l'accomplissement de quelque chose ;
- est exagéré(e), va au-delà de ce qui est raisonnable, convenable.

ambitionner quelqu'un : l'encourager, le stimuler.

s'ambitionner :

- mettre une ardeur sans cesse renouvelée à faire quelque chose, s'entêter ;
- trouver de la stimulation dans l'accomplissement de quelque chose, s'enflammer ;
- rivaliser.

ambitionner : exagérer, aller au-delà de ce qui est raisonnable, convenable, conforme à la réalité.

ambitionner sur ou sus quelqu'un : exiger de quelqu'un plus qu'il n'est raisonnable, tirer avantage d'une situation contre lui.

ambitionner sur ou sus quelque chose : abuser de quelque chose, exagérer dans l'exercice d'une activité.

une (personne) ambitionneuse, un (homme) **ambitionneux** :

- qui témoigne du désir ardent de s'élever, d'obtenir le pouvoir et les honneurs, de réaliser quelque chose de difficile ;
- une personne avide, âpre au gain.

elle est ambitionneuse, il est ambitionneux : elle, il met une ardeur sans cesse renouvelée à faire quelque chose, elle, il trouve de la stimulation dans l'accomplissement de quelque chose.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

Le mot ambitieux est emprunté au latin *ambitiosus* « celui qui fait des démarches pour obtenir des suffrages » « avide de gloire ».

Le nom (une) ambition est emprunté au latin *ambitio* « démarche des candidats pour solliciter les suffrages » d'où « désir des honneurs ».

ambitus

A. un **ambitus** :

- dans la musique ancienne, l'étendue de chaque ton, du grave à l'aigu ;
- dans la musique d'église, le champ dans lequel devait se renfermer la mélodie pour rester dans le mode dont elle faisait partie ;
- la marche des modulations dans une fugue.

Ce mot est emprunté au latin médiéval *ambitus*.

B. un **ambitus** :

- un terrain consacré autour d'une église, généralement rempli de tombes, et servant, au Moyen Âge, de lieu d'asile ;
- dans l'Antiquité grecque et romaine, dans les tombeaux souterrains, une petite niche destinée à recevoir une urne.

Le mot latin *ambitus* a eu des emplois spécialisés en latin médiéval : « espace entourant un tombeau » « enceinte d'une abbaye ».

ambivalence, ambivalent

une **ambivalence** :

- une dualité, le caractère de ce qui présente deux valeurs, deux composantes, opposées ou non ;
- une coexistence contradictoire de sentiments, d'attitudes par rapport à un même objet, telle que la dualité amour / haine.

elle est ambivalente, il est **ambivalent** : est doué(e) d'ambivalence.

un gène ambivalent : dont l'expression peut être à la fois bénéfique et/ou nuisible pour l'individu qui le porte.

Le nom (une) ambivalence est emprunté à l'allemand *Ambivalenz* formé de l'élément préfixal d'origine latine *ambi* « tous les deux » et du latin *valentia* « puissance, valeur ».

ambiversion

une **ambiversion** : une tendance également développée tournée vers l'introversion et l'extroversion.

ambivoque

elle, il est **ambivoque** : signifie deux choses à la fois.

ambl(y)-

ambl(y)-, emprunté au grec α᾽ μ β λ υ΄ (ς), signifie « émoussé, obtus » « affaibli ».

On note aussi en botanique : amblycarpe, amblyglotte, amblygone, amblylépis, amblyode, amblypogon, amblysperme, et en zoologie : amblycéphales, amblyche, amblychèle, amblygnathe, amblymère, amblyophie, amblyptérix, amblypus, amblyrhamphe, amblyrhin, amblytère, amblyure.

voir : CNRTL.

amblakène

une **amblakène** : une section de plantes du genre achyrophore, caractérisée par ses fruits obtus.

amblant, amble, ambler, ambleur, amblier

un cheval **amblant** : qui va ordinairement l'amble.

l'**amble** :

- une allure naturelle ou acquise d'un quadrupède, entre le pas et le trot ;
- une allure modérée.

ambler :

- aller l'amble ;
- fuir.

une jument ambleuse, une mule ambleuse, une girafe ambleuse, un cheval **ambleur** : qui va l'amble.

un (cerf) ambleur : dont les allures sont droites et dont le pied de derrière dépasse de quatre doigts celui de devant.

un **ambleur** :

- un officier attaché autrefois à la grande et à la petite écurie du roi ;
- un voleur, un larron.

une jument amblière, un (cheval) **amblier** : qui va l'amble.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le verbe ambler est emprunté à l'ancien provençal *amblar* « aller l'amble », du latin *ambulare*.

Le verbe ambuler est emprunté au latin *ambulare* « marcher » (aller, ambler, déambuler).

ambléocarpe

elle, il est **ambléocarpe** : produit peu de semences.

amblodon

un **amblodon** : un poisson.

amblycère

les **amblycères** :

- un sous-ordre d'insectes mallophages, comprenant les poux ;
- un taxon de poux mallophages.

amblygone

elle, il est **amblygone** : a un angle obtus.

amblygonite

un(e) **amblygonite** : un fluo-phosphate d'aluminium et de lithium.

Amblyomma

Amblyomma : un genre de tiques dures à 1, 2 ou 3 hôtes

amblyope, amblyopie

elle, il est **amblyope** : est atteint d'amblyopie.

un animal amblyope : qui, ayant les yeux très petits ou réduits, ne voit pas ou voit très peu.

une, un **amblyope** : une personne présentant une diminution unilatérale de l'acuité visuelle

un **amblyope** :

- un animal qui, ayant les yeux très petits ou réduits, ne voit pas ou voit très peu ;
- un poisson à corps allongé vivant dans les eaux douces du Bengale, de la Chine et de l'Inde.

une **amblyopie** : une acuité visuelle inférieure à la norme dans un œil normal du point de vue ophtalmologique et qui ne peut pas être améliorée par une correction optique.

Le mot amblyope vient du grec α᾽μβλωπός, avec influence du radical. ambly- de amblyopie.

Le nom (une) amblyopie est emprunté au bas latin *amplyopia*.

amblyopsis

un **amblyopsis** : un poisson.

amblyornis

un **amblyornis** : un oiseau.

amblyoscope

un **amblyoscope** : un appareil pour l'appréciation du degré d'amblyopie ou pour la rééducation des mouvements d'adaptation de l'œil.

amblypode

un (mammifère fossile) **amblypode** : dont les doigts se terminent par des sabots.

les **amblypodes** : ces mammifères fossiles.

amblyptère

elle, il est **amblyptère** : a les ailes tronquées.

amblypyge

les **amblypyges** : un ordre d'arachnides.

amblyrhynque

un **amblyrhynque** : un iguane.

amblystegite

une **amblystegite** : une variété d'hypersthène.

amblystome

un **amblystome** : un **ambystome** [?].

amblytère

un cristal **amblytère**

ambocepteur

un **ambocepteur** (en médecine, dans la théorie de l'immunité d'Ehrlich)

amboine

un **amboine** : un bois précieux, provenant d'Indonésie, notamment de l'ile d'**Amboine**.

ambon

un **ambon** :

- une sorte de chaire ou tribune ;
- un pupitre placé à l'entrée du chœur d'une église ;
- le bord cartilagineux entourant la cavité de certains os.

Ce mot technique d'étymologie obscure est peut-être issu de ɑ ʼ v ɑ β ɑ ɪ ́ v ω « monter ».

ambosexuel

elle est ambosexuelle, il est **ambosexuel** : relève à la fois du sexe masculin et du sexe féminin.

ambotrace

un **ambotrace** :

- un instrument propre à écrire deux lettres à la fois ;
- un instrument pour écrire en même temps, sur des papiers juxtaposés, deux copies d'un même texte.

ambre, ambré, ambréade, ambréate, ambréine, ambréique, ambréité, ambrer, ambrette, ambrin, ambrine, ambroïde, ambroïne

un **ambre** (gris) :

- une substance organique molle, provenant des excrétions du cachalot ;
- cette substance utilisée comme condiment, aromate ou reconstituant ;
- un parfum suave, tenace, réputé riche, dégagé par l'ambre ou tiré de lui.

elle est ambrée, il est **ambré** (1) :

- est composé(e) d'ambre gris ;
- est parfumé(e) à l'ambre ; rappelle ce parfum ;
- est excitante ou excitant.

une ambrée, un **ambré** : celle, celui qui est parfumé(e) à l'ambre gris.

un **ambréate** : un sel obtenu par l'action de l'acide ambréique sur une base salifiable.

une **ambréine** : une substance grasse analogue à la cholestérine.

un acide **ambréique**

ambrer (1) : parfumer avec de l'ambre gris.

s'ambrer : se parfumer d'ambre.

une **ambrette** :

- un arbrisseau ;
- un mollusque.

une ambrette jaune : une centaurée, une plante.

une poire d'ambrette

une odeur **ambrosiaque** (1)

un **ambre blanc** : un blanc de baleine ou spermaceti, une substance blanche qui se trouve dans la tête du cachalot ou de la baleine.

un **ambre jaune** : un succin, un carabé, une substance résineuse, d'origine végétale fossile, de couleur jaune mordoré, employée pour la fabrication de divers objets de luxe.

un **ambre de cannabis** [en anglais : *shatter*] un extrait de cannabis solide et friable, particulièrement concentré, qui a une couleur ambrée et une apparence vitreuse. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

(couleur) **ambre** : jaune doré ou rougeâtre.

elle est ambrée, il est **ambré** (2) : a le teint ou la couleur de l'ambre jaune.

une **ambréade** : un produit factice imitant l'ambre jaune.

une **ambréité** : la propriété de s'électriser par frottement et d'attirer les corps légers.

ambrer (2) : donner à quelque chose une couleur d'ambre.

s'ambrer : prendre une couleur d'ambre.

elle est ambrine, il est **ambrin** : est de la nature ou de la couleur de l'ambre.

une **ambrine** : un genre de plantes ; une préparation médicinale.

une **ambroïde** : une matière formée par agglomération, à température élevée, de déchets d'ambre jaune.

une **ambroïne** : une matière plastique semblable à l'ambre jaune.

Le nom (un) ambre est emprunté à l'arabe *anbar*.

Le nom (un) liquidambar (= un arbre ; sa résine) est emprunté, par l'intermédiaire du latin scientifique, à l'espagnol *liquidambar* « ambre liquide ».

Ambroise, ambrosiacé, ambrosiacée, ambrosiaque, ambroisie, ambrosié, ambroisien, ambroisier, ambroisine

une liturgie ambroisienne ou ambrosienne, un chant **ambroisien** ou **ambrosien** (1) : qui a rapport au rite dont l'origine est attribuée à saint **Ambroise**, évêque de Milan.

une **ambroisie** (1) :

- une substance à base de miel, d'une saveur et d'un parfum délicieux, servant de nourriture aux dieux de l'Olympe, et procurant l'immortalité à ceux qui en mangent ;
- le parfum exhalé par les dieux nourris d'ambroisie ;
- un mets rare et délicieux.

elle est ambroisienne ou ambrosienne, il est **ambroisien** ou **ambrosien** (2) :

- est de la nature de l'ambroisie, nourriture des dieux ;
- répand une odeur d'ambroisie, parfum des dieux ou des hommes.

ambroisier : parfumer.

une **ambroisie** (2) :

- une plante ;
- un parfum.

un **ambroisier** : une plante.

une **ambroisine** : une ansérine, une plante.

elle est ambrosiée ou ambrosiacée, ambrosiaque, il est **ambrosié** ou **ambrosiacé, ambrosiaque** : ressemble à la plante dénommée ambroisie.

une odeur **ambrosiacée** ou **ambrosiaque** : qui a le parfum de l'ambroisie.

les **ambrosiacées** ou **ambrosiées** : la famille de plantes ayant pour type le genre ambroisie.

voir le dictionnaire des sciences animales

Le nom (une) ambroisie est emprunté au latin *ambrosia* « nourriture des immortels », en grec α ᾽ μ ß ρ ο σ ι ́ α féminin de α ᾽ μ ß ρ ο ́ σ ι ο ς « immortel », avec ellipse de ε ᾽ δ ω δ η ́ « nourriture ».

ambubaïe

des **ambubaïes** : des courtisanes musiciennes, chanteuses, danseuses d'origine syrienne qui participaient aux fêtes à Rome.

Le nom (des) ambubaïes est emprunté au latin *ambubaia*, du syrien *abbūbaj* « joueur de flute ».

ambulacraire, ambulacre, ambulacriforme

elle, il est **ambulacraire** : concerne les ambulacres ; en a les caractères.

un **ambulacre** :

- une aire plantée d'arbres en rangées régulières ;
- une rangée de saillies formée par les tentacules rétractiles servant à la locomotion des échinodermes.

elle, il est **ambulacriforme** : est en forme d'ambulacre.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) ambulacre est emprunté au latin *ambulacrum* « promenade, avenue ».

ambulance, ambulancier

une **ambulance** (1) :

- l'ensemble des établissements de caractère temporaire, qui étaient établis auprès des troupes en campagne pour le relèvement, les soins et l'évacuation des blessés et des malades ;
- un service d'hôpital militaire temporaire qui suivait en temps de guerre les déplacements du corps d'armée et assurait les premiers soins aux blessés ;
- une voiture transportant un service d'ambulance ;
- un établissement hospitalier civil improvisé dans différents bâtiments d'une ville en cas de guerre ou d'épidémie, et destiné à renforcer l'action des services de santé pour les soins d'urgence ;
- l'ensemble du personnel et du matériel composant l'ambulance.

une ambulance chirurgicale : un service de chirurgie établi à proximité du front.

une ambulance divisionnaire : une section de l'ambulance du quartier général, établie à proximité des réserves de la division.

une ambulance volante : un détachement de l'ambulance principale qui se rendait sur les lieux du combat pour dispenser les premiers soins et évacuer les blessés.

une (voiture d') **ambulance** (2) : un véhicule destiné au transport des malades et blessés.

une ambulancière, un **ambulancier** : une personne attachée au service d'une ambulance militaire ou civile.

une **ambulance** (3) :

- la charge d'un commis administratif que le travail obligeait à se déplacer constamment ;
- une sorte de cage de bois utilisée dans l'élevage des huitres.

Le nom (une) ambulance est dérivé du radical d'ambulant.

ambulant

elle est ambulante, il est **ambulant** : se déplace d'un endroit à l'autre, en savoir plus : CNRTL

une ambulante, un **ambulant** :

- une personne qui de par sa condition ou ses aspirations va de côté et d'autre, n'a pas de domicile fixe ;
- celle, celui que son travail oblige à effectuer de fréquents voyages ou déplacements.

Le mot ambulant est emprunté au latin *ambulans*, participe présent de *ambulare* « aller et venir, circuler, se déplacer ».

ambulation

une **ambulation** : l'action de marcher, de se déplacer.

une **déambulation** :

- l'action de déambuler, de marcher selon sa fantaisie, sans but précis ;
- concernant l'appareil locomoteur, une ambulation ;
- en psychiatrie, un synonyme d'errance.

Le nom (une) ambulation est emprunté au latin *ambulatio* « promenade, marche ».

Le nom (une) déambulation est emprunté au latin *deambulatio* « promenade ».

ambulatoire

elle, il est **ambulatoire** :

- concerne le fait ou la possibilité de marcher ;
- est caractérisé(e) par le fait que quelqu'un ou quelque chose se déplace ;
- permet ou n'empêche pas de marcher ;
- est susceptible de changer souvent,
- en savoir plus : CNRTL.

une méthode ambulatoire, la chirurgie ambulatoire, un appareil **ambulatoire** : qui accompagne ou aide l'ambulation.

une méthode chirurgicale ambulatoire, un acte **ambulatoire** : qui ne nécessite pas une immobilisation ou une hospitalisation.

un **ambulatoire** : la partie d'un cloitre réservée à la promenade.

les **ambulatoires** : la section de l'ordre des orthoptères qui renferme la famille des phasmidés.

un **déambulatoire** : dans une église, la nef latérale qui tourne autour du chœur et permet de circuler en reliant l'abside aux bas-côtés.

Le mot ambulatoire est emprunté au latin *ambulatorius* « qui se meut [pour un inanimé] ».

Le mot déambulatoire est emprunté au bas latin *deambulatorius* « où l'on peut se promener ». Le nom un déambulatoire est emprunté au bas latin *deambulatorium*.

ambuler

ambuler : déambuler, marcher selon le rythme de la promenade, sans hâte et souvent sans but.

déambuler : aller au hasard des rues, marcher sans but précis.

Le verbe ambuler est emprunté au latin *ambulare* « marcher » (à comparer avec aller et ambler)

Le verbe déambuler est emprunté au latin classique *deambulare* « se promener ».

amburbial, amburbiales

les **amburbiales** : des fêtes consacrées à la purification de Rome, célébrées par des processions et l'immolation de victimes.

une victime amburbiale, un sacrifice **amburbial** : qui est relative, est relatif aux amburbiales.
des victimes amburbiales, des sacrifices amburbiaux

Le mot amburbial est emprunté au bas latin *amburbialis*, dérivé de *amburbium*.

ambystomatidé, ambystome

les **ambystomatidés** ou **salamandres-taupes** : la famille d'amphibiens urodèles salamandroïdes.

un **ambystome** ou **amblystome** : la forme "adulte" de l'axolotl qui peut aussi se reproduire à l'état immature.

un **ambystome tigré** ou **ambystome-tigre, salamandre du Mexique, salamandre-tigre** : un amphibien urodèle d'Amérique.

voir le dictionnaire des sciences animales

âme

A. une **âme** :

- un principe de vie ;
- ce qui donne le sentiment ou l'illusion de la vie ;
- le principe de la pensée, de l'action, de la sensibilité ou de la conscience ;
- ce qui, dans un objet, constitue l'élément central, vital, la partie intérieure,
- en savoir plus : CNRTL

B. une **âme** (en génie civil et construction) :

- l'élément d'une poutre reliant la membrure supérieure et la membrure inférieure. En anglais : *girder web ; web ; web of the girder ; web*. Journal officiel de la République française du 22/07/2007.
- l'élément central d'un câble ou d'un toron, constitué par un fil unique ou plusieurs fils torsadés. En anglais : *core wire ; core ; king wire*. Journal officiel de la République française du 22/07/2007.
- la partie centrale d'un profilé. En anglais : *web plate*. Journal officiel de la République française du 22/07/2007.

un **guide-âme** : un ouvrage religieux.
des guide-âmes

Le nom (une) âme vient du latin *anima* « souffle, air » « principe de vie, d'où vie » « esprit par opposition au corps ».

Le mot longanime (= qui se montre patient malgré la possibilité ou l'autorité qu'il aurait de faire cesser ce qui lui déplait ; qui supporte patiemment les contrariétés, les malheurs, les attaques, les difficultés) est emprunté au bas latin et particulièrement au latin chrétien *longanimis* « patient », de *longus* « long » et de *animus* « âme, esprit ». D'où une longanimité.

Le mot magnanime (= qui témoigne de la grandeur et de la force d'âme ; fait preuve de clémence, de générosité, d'indulgence) est emprunté au latin *magnanimus* « noble, généreux », d'où magnanimement, une magnanimité.

Le nom (un) mahatma (= dans l'Inde moderne, un chef spirituel qui s'est imposé par sa sagesse et son ascétisme) est un mot hindi signifiant littéralement «grande âme».

Le nom (une) omphalopsychie (= une doctrine professée par les omphalopsyques, le fait de contempler son nombril ; le fait de n'admirer, de ne considérer que soi) est composé d'omphalo- du grec ο μ φ α λ ο΄ ς « nombril » et de -psychie, du grec ψ υ χ η΄ « âme ». D'où une, un omphalopsyque : un adepte d'une secte où l'on enseignait à entrer en communication avec Dieu en regardant fixement son nombril.

Le mot psychique peut avoir un sens emprunté au grec ψ υ χ ι κ ο΄ ς « qui concerne le souffle ou la vie ; l'âme » dérivé de ψ υ χ η΄ « âme ».

Les mots commençant par anim- ont généralement pour origine étymologique le latin *anima* « souffle de la vie, principe vital » « principe de vie, d'où vie » « esprit par opposition au corps ».

amé

elle est amée, il est **amé** : est aimé(e).

une amée : une amie, une partisane ; un **amé** : un ami, un partisan.

Le mot amé vient du participe passé de l'ancien français *amer* (aimer).

amébée

un chant, un poème, un dialogue **amébée** ou **amœbée** : où deux interlocuteurs échangent des couplets alternés d'égale longueur.

un pied **amébée** : dans la poésie grecque et latine : un pied de cinq syllabes dont les deux premières sont longues, les deux suivantes brèves et la dernière longue.

Le mot amébée ou amœbée est emprunté au latin *amœbeos*, transcription du grec ɑ ' μ ο ι ß ɑ ι ^ ο ς « qui se fait en retour, en échange », employé au sens de « alternatif ».

amébidé, alébien

les **amébidés** : anciennement : une famille d'eucaryotes lobosés euamibes, des protozoaires rhizopodes.

les **amébiens** ou **amœbiens, amœboïdes** : un ancien taxon de protozoaires rhizopodes comprenant les amibes.

Améboténias

Améboténias ou ***Amoebotaenia*** : des petits cestodes de la famille des dilépididés.

ameive

une **ameive** : un lézard d'Amérique.

amelan, amélanche, amélanchier

un **amelan** : le nom occcitan de l'amélanchier à feuilles ovales, l'arbre aux aoiseaux.

une **amélanche** : le fruit de l'amélanchier, appelé petite poire au Canada.

un **amélanchier** ou **amélantier** : un arbuste.

un **amélanchier de Lamarck** ou **amalanquier** : un arbrisseau.

voir le dictionnaire des sciences animales

Le nom (une) amélanche est emprunté au provençal moderne *amelenco, amelanco* lui-même probablement issu du gaulois *aball-inca* « petite pomme ».

Le nom (un) amélanchier ou amélantier est une adaptation du provençal moderne *amelanquier*, dérivé de *amelanco*.

amélanose

une **amélanose** :

- une absence de pigment mélanique ;
- une carence en mélanine.

amèle

un **amèle** : un être anomal totalement dépourvu de membres.

Ce nom est formé sur le grec « membre » (voir : -mèle), avec le préfixe a- privatif.

Amélie

Amélie : un prénom.

amélie

une **amélie** :

- l'absence congénitale des quatre membres chez le fœtus, une malformation exceptionnelle, sans étiologie connue ;
- l'anomalie d'un animal dit amélien, né sans membre ou avec seulement des ébauches de membres.

une **paramélie**

améliorant, améliorateur, amélioration, amélioré, améliorer, améliorissement

elle, il est **améliorable** : peut être amélioré(e).

une influence améliorante, un pouvoir **améliorant** : qui est propre à améliorer.

un **améliorant** :

- ce qui augmente le rendement, la fertilité d'un sol ;
- un produit chimique que l'on ajoute aux farines panifiables pour obtenir une levée plus rapide de la pâte, ou l'action d'une levure de boulangerie.

elle est amélioratrice, il est **améliorateur** : a pour effet d'améliorer.

une **amélioration** : l'action d'améliorer ; le résultat de cette action.

des améliorations :

- ce qui améliore, un embellissement ;
- des dépenses en travaux ou en réparations faites sur un bien et qui en augmentent la valeur.

une **amélioration continue (participative)** : [économie et gestion d'entreprise] la méthode de gestion qui recherche l'amélioration progressive et à un coût réduit, voire nul, de l'efficacité d'une organisation ou d'un processus en associant étroitement le personnel et les autres parties prenantes à cette démarche. « Kaizen », ou « Gemba Kaizen » (Japon), qui est un nom de marque, ne doivent pas être employés en ce sens. Voir aussi : innovation continue, partie prenante. Journal officiel de la République française du 05/08/2016.

une **amélioration d'image** : [télédétection spatiale] En anglais : *image improvement*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

elle est améliorée, il est **amélioré** : pour une chose, est devenue meilleure ; a bénéficié d'améliorations.

améliorer : rendre meilleur, changer en mieux ; en savoir plus : CNRTL.

s'améliorer : devenir meilleur.

elles se sont améliorées, elles sont améliorées.
elles se sont amélioré les résultats, elles ont amélioré les résultats, elles se les sont améliorés.

un **améliorissement** : un terme particulier à l'ordre de Malte, une amélioration matérielle qu'un commandeur était tenu de faire dans sa commanderie pour pouvoir en obtenir une meilleure.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le verbe améliorer est dérivé de l'ancien français *meillor* (meilleur) comparatif de *bonus* ; la forme améliorer est une réfection d'après le latin *melior*.

amélo-

amélo- est tiré du vieux français *amel* (émail).

améloblaste

un **améloblaste** ou **adamantoblaste** : une cellule prismatique haute, d'origine ectodermique, située sous la surface de l'émail.

améloblastome

un **améloblastome** : une tumeur bénigne des maxillaires d'évolution lente et récidivante à point de départ des cellules germinales de l'émail, forme bénigne de l'adamantinome.

amélogénèse

une **amélogénèse** ou **adamantogénèse** : l'élaboration de l'émail au cours de l'odontogénèse.

amélogénine

une **amélogénine** : l'ensemble de plusieurs protéines constituant l'émail dentaire.

amen

amen :

- le mot le plus fréquemment employé pour exprimer une adhésion ou un souhait à la fin d'une prière, et qui se traduit ordinairement par la formule française *ainsi soit-il* ;
- l'expression d'une adhésion, d'une approbation ;
- pour signifier la fin d'un discours, d'un récit, d'une histoire, d'une controverse...

Le mot latin *amen* est emprunté à l'hébreu *āmēn* « vraiment, assurément ! ».

amenage

un **amenage** :

- un transport d'objets ;
- un dispositif qui met la matière à portée de l'outil sur une machine-outil.

aménageable, aménagement, aménager, aménageur

elle, il est **aménageable** : peut être aménagé(e).

un **aménagement** :

- l'action d'aménager, de rendre habitable ;
- l'action d'aménager les ressources d'un lieu pour les rendre exploitables ou plus productives ;
- l'action d'adapter, de modifier quelque chose de manière à le rendre plus adéquat ; le résultat de cette action ;
- l'action de préparer, de mettre en place.

un aménagement du territoire, un aménagement régional : Géoconfluences.

Lexique de l'aménagement du territoire : Wiktionnaire.

aménager une construction : l'installer de manière à rendre habitable.

aménager un lieu naturel :

- l'équiper en vue d'un certain type d'exploitation ;
- en organiser l'exploitation.

aménager quelque chose :

- l'adapter de manière à la rendre plus commode, plus efficace ;
- l'organiser rationnellement ;
- le préparer, le mettre au point ou en place en vue de l'utilisation.

aménager un arbre : le débiter en bois de charpente ou en bois de chauffage.

j'aménage, tu aménages, il aménage, nous aménageons, vous aménagez, ils aménagent ;
j'aménageais ; j'aménageai ; j'aménagerai ; j'aménagerais ;
j'ai aménagé ; j'avais aménagé ; j'eus aménagé ; j'aurai aménagé ; j'aurais aménagé ;
que j'aménage, que tu aménages, qu'il aménage, que nous aménagions, que vous aménagiez, qu'ils aménagent ;
que j'aménageasse, qu'il aménageât, que nous aménageassions ; que j'aie aménagé ; que j'eusse aménagé ;
aménage, aménageons, aménagez ; aie aménagé, ayons aménagé, ayez aménagé ;
(en) aménageant.

s'aménager : emménager [Canada].

je m'aménage, tu t'aménages, il s'aménage, nous nous aménageons, vous vous aménagez, ils s'aménagent ;
je m'aménageais ; je m'aménageai ; je m'aménagerai ; je m'aménagerais ;
je me suis aménagé(e) ; je m'étais aménagé(e) ; je me fus aménagé(e) ; je me serai aménagé(e) ; je me serais aménagé(e) ;
que je m'aménage, que tu t'aménages, qu'il s'aménage, que nous nous aménagions, que vous vous aménagiez, qu'ils s'aménagent ;
que je m'aménageasse, qu'il s'aménageât, que nous nous aménageassions ; que je me sois aménagé(e) ; que je me fusse aménagé(e) ;
aménage-toi, aménageons-nous, aménagez-vous ; sois aménagé(e), soyons aménagées, soyons aménagés, soyez aménagé(e)(es)(s) ;
(en) s'aménageant.

elles se sont aménagées, *elles sont aménagées.*
elles se sont aménagé des espaces, elles ont aménagé des espaces, elles se les sont aménagés.

une aménageuse, un **aménageur** :

- une personne qui aménage ;
- une, un spécialiste de l'aménagement tant dans les domaines de l'urbanisme que sur le plan de la rénovation rurale.
- [aménagement et urbanisme] En anglais : *developer*. Journal officiel de la République française du 21/10/2004.

une aménageuse foncière ou lotisseuse, un **aménageur foncier** ou **lotisseur** : celle, celui qui achète des terrains en vue d'y réaliser des lotissements et les revend en lots à bâtir après les avoir aménagés.

une, un **aménagiste** : une personne qui aménage une forêt.

Le verbe aménager est dérivé du moyen français *mesnagier* (ménager) « habiter ».

Même s'ils sont tous deux dérivés du nom ménage, les verbes aménager et emménager ont des sens différents.
Aménager peut signifier « préparer, organiser, disposer en vue d'un usage précis » ou « adapter, transformer quelque chose afin de le rendre plus adéquat ». Il s'agit d'un verbe transitif; il s'emploie avec un complément direct ou à la voix passive.
Emménager signifie « s'installer dans un nouveau logement ». Ce verbe s'emploie généralement avec un complément exprimant le lieu.
Aménager et emménager ont tous deux formé des noms, qu'on doit également éviter de confondre. On doit donc distinguer aménagement, qui signifie « action d'aménager », et emménagement, qui signifie « action d'emménager ». En savoir plus : Office québécois de la langue française.

amendable, amende, amendé, amendement , amender, amendeur

A. une peine matérielle
B. une peine morale
C. une amélioration

A. une peine matérielle

elle, il est amendable (1) :

- est l'objet d'un paiement en argent ;
- est puni(e) par une amende en vertu des lois existantes ;
- dont le châtiment peut être commué en une amende pécuniaire.

une **amende** :

- une peine pécuniaire infligée pour une infraction ;

- une punition légère imposée et consentie par jeu, comme sanction à une infraction, un oubli, etc. ; une somme d'argent exigée)

un **jour-amende** : une amende à payer pendant un certain nombre de jours.

B. une peine morale

une **amende honorable** :

- une peine infamante qui, sous l'Ancien Régime, obligeait le coupable à reconnaitre publiquement son crime et en demander pardon ;
- un aveu public d'une faute dans l'intention de se faire pardonner.

faire amende honorable : avouer publiquement une faute dans l'intention de se faire pardonner.

C. une amélioration

un sol, un terrain **amendable** (2) : qui peut être amélioré, bonifié, corrigé.

un projet de loi amendable : qui est susceptible d'être modifié par un amendement.

elle est amendée ; est rendue meilleure, est corrigée ; il est **amendé** : est rendu meilleur, est corrigé.

une terre amendée : rendue fertile.

une loi amendée, un texte amendé : qui est modifié(e) par un amendement.

A. un **amendement** :

- l'action d'amender, le moyen ou le résultat de cette action ;
- une modification en vue d'une amélioration ;
- toute opération qui améliore le sol ;
- une substance incorporée au sol pour en améliorer les propriétés physiques et chimiques ;
- une amélioration de l'état de santé.

B. un **amendement** :

- une modification d'un projet ou d'une proposition de loi au cours d'un débat en assemblée ;
- au Canada, une modification d'une loi existante ;
- aux États-Unis d'Amérique, un texte constitutionnel modifiant la constitution en vigueur ou s'y ajoutant ;
- en droit ancien, une modification d'un jugement ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

amender :

- modifier en vue d'améliorer ;
- corriger, réformer ;
- rendre plus fertile, bonifier ;
- diminuer la gravité, le caractère nocif d'un symptôme d'une maladie ;
- faire un amendement d'une loi ;
- améliorer ses revenus ;
- se porter mieux ;
- diminuer de prix.

s'amender :

- s'améliorer, se corriger ;
- devenir plus fertile ;
- pour le symptôme d'une maladie, devenir moins violent.

elles se sont amendées, elles sont amendées.
elles se sont amendé les textes, elles ont amendé les textes, elles se les sont amendés.

une amendeuse, un **amendeur** : celle, celui qui amende, qui améliore.

Le nom (une) amende est le déverbal d'amender.

Selon les sens, le nom (un) amendement est dérivé d'amender ou emprunté à l'anglais *amendment* lui-même emprunté à l'ancien français *amendement*.

Le verbe amender vient du latin *emendare* « corriger, améliorer quelque chose ».

amène, amènement,

elle, il est **amène** :

- est agréable, charmante ou charmant ;
- est avenante ou avenant, d'une douceur empreinte de courtoisie.

amènement : d'une manière amène.

Le mot amène est emprunté au latin *amœnus* « agréable ». Voir aussi : aménité (ci-dessous).

amené, amenée, amener, ameneur

elle est amenée, il est **amené** :

- est mené(e) à une personne ;
- est transporté(e) à un endroit

un **amené** sans scandale : en droit ancien, un ordre par lequel un accusé est conduit discrètement devant le juge.

une **amenée** :

- l'action d'amener ;
- une canalisation ou une colonne permettant le passage d'un corps liquide, gazeux ou magnétique.

amener quelqu'un : le mener, pour ainsi dire par la main, au lieu où se trouve le sujet parlant ou indiqué par lui.

amener quelque chose :

- l'acheminer par un moyen de transport quelconque là où se trouve le sujet parlant ou l'interlocuteur, ou au lieu précisé ;
- faire venir comme une suite naturelle ou logique ;
- avoir pour conséquence, occasionner ;
- en savoir plus : CNRTL.

Quel bon vent vous amène ? Quelle heureuse circonstance vous conduit jusqu'ici ?

Amène-toi ! Viens ici !

j'amène, tu amènes, il amène, nous amenons, vous amenez, ils amènent ;
j'amenais ; j'amenai ; j'amènerai ; j'amènerais ;
j'ai amené ; j'avais amené ; j'eus amené ; j'aurai amené ; j'aurais amené ;
que j'amène, que tu amènes, qu'il amène, que nous amenions, que vous ameniez, qu'ils amènent ;
que j'amenasse, qu'il amenât, que nous amenassions ; que j'aie amené ; que j'eusse amené ;
amène, amenons, amenez ; aie amené, ayons amené, ayez amené ;
(en) amenant.

s'amener :

- venir ;
- arriver.

je m'amène, tu t'amènes, il s'amène, nous nous amenons, vous vous amenez, ils s'amènent ;
je m'amenais ; je m'amenai ; je m'amènerai ou je m'amenerai ; je m'amènerais ou je m'amenerais ;
je me suis amené(e) ; je m'étais amené(e) ; je me fus amené(e) ; je me serai amené(e) ; je me serais amené(e) ;
que je m'amène, que tu t'amènes, qu'il s'amène, que nous nous amenions, que vous vous ameniez, qu'ils s'amènent ;
que je m'amenasse, qu'il s'amenât, que nous nous amenassions ; que je me sois amené(e) ; que je me fusse amené(e) ;
amène-toi, amenons-nous, amenez-vous ; sois amené(e), soyons amenées, soyons amenés, soyez amené(e)(es)(s) ;
(en) s'amenant.

elles se sont amenées, elles sont amenées.
elles se sont amené les dossiers, elles ont amené les dossiers, elles se les sont amenés.

une ameneuse, un **ameneur** : une personne qui achemine des marchandises ;

un ameneur : une pièce qui sert à conduire, à orienter un objet.

elle, il est **ramenable** : que l'on peut ramener, faire revenir à de meilleurs sentiments.

une ramenarde, un **ramenard** : celle, celui qui la ramène, qui intervient en protestant ; une personne prétentieuse.

elle est ramenarde, il est **ramenard** : la ramène, intervient en protestant ; est prétentieuse ou prétentieux.

ramener :

- amener de nouveau ;
- rapporter ;
- faire revenir avec soi ;
- transporter ;
- mener, conduire ;
- faire revenir à sa place initiale ou à sa position de départ ;
- faire tout converger vers, subordonner tout à.

ramener sa fraise, sa gueule, sa pastille, sa poire ou la ramener :

- intervenir en protestant ;
- faire l'important.

se ramener : arriver, revenir.

se ramener à : se réduire à.

un **ramener** : l'attitude du cheval qui consiste, sous l'action du dressage, à maintenir l'encolure fléchie près de la nuque et la tête sensiblement verticale.

une rameneuse, un **rameneur** :

- celle, celui qui ramène quelqu'un, qui le fait revenir à l'endroit qu'il avait temporairement quitté ;
- un homme presque chauve qui rabat ses cheveux vers les tempes et le front de manière à cacher une calvitie précoce ;
- un individu d'aspect et de mise respectables, chargé de racoler des dupes pour un tripot ;
- une prostituée, un prostitué qui racole sur la voie publique, qui ramène les clients chez elle ou chez lui.

amener / apporter : Académie française ; Office québécois de la langue française ; Parler français.

Le verbe amener est dérivé de mener, avec le préfixe a-.

Le verbe ramener est formé de re- et d'amener qui est dérivé de mener.

aménitaire, aménité, aménomanie

elle, il est **aménitaire** : fait preuve d'aménité, d'amabilité, de gentillesse.

un environnement aménitaire : un paysage naturel ou aménagé pour le bien-être et la tranquillité.

une **aménité** :

- la qualité de ce qui est agréable à voir ou à sentir, une douceur ;
- un charme fait de douceur et de courtoisie.

échanger des aménités, se dire des aménités : se dire des paroles déplaisantes, des injures ou des critiques.

une aménité, des aménités : un ensemble d'éléments contribuant à l'agrément d'un lieu pour ceux qui y vivent, en savoir plus : Géoconfluences.

une **aménomanie** : un délire caractérisé par des hallucinations agréables.

Le mot amène est emprunté au latin *amœnus* « agréable ».

Le nom (une) aménité est emprunté au latin *amoenitas* « agrément d'un lieu » « agrément d'une personne ».

amenokal

un **amenokal** : le titre honorifique porté par le chef de la famille la plus noble des Touaregs.

Le nom (un) amenokal est dérivé du berbère *amenôkal* ou *amanôkal* « sultan », nom porté par le chef de la famille des Imanân, la plus noble des Touaregs.

aménorrhée

une **aménorrhée** : une absence de règles depuis plus de six mois.

Le terme synonyme "aménie" est sorti de l'usage.

une **ménorrhée** : un écoulement menstruel.

Le nom une aménorrhée est formé à partir du grec μ ή ν « mois » et de ρ ῾ ο ί α « courant » (de ρ ῾ έ ν « couler »), avec le préfixe a-.

amensalisme

un **amensalisme** : une inhibition par des végétaux de la croissance d'un autre végétal.

voir le dictionnaire des sciences animales.

un **commensalisme** :

- l'état d'animaux ou de végétaux vivant associés à d'autres espèces et profitant de leurs aliments sans leur porter préjudice ;
- une association de deux individus d'espèce différente, sans nuisance pour le sujet hôte [parasitisme], et sans profits mutuels [symbiose])

Le mot commensal est emprunté au latin médiéval *commensalis* « compagnon de table » composé de *cum* « avec » et *mensa* « table, nourriture ». Voir aussi : mense.

amentacé, amentifère

elle est amentacée, il est **amentacé** : est amentifère.

elle, il est **amentifère** : porte des fleurs disposées en chatons.

les **amentifères** : la famille de plantes dont les fleurs sont disposées en chatons.

Le mot amentifère est dérivé du latin *amentum* « courroie adaptée au javelot ».

amenuisé, amenuisement, amenuiser

elle est amenuisée : est rendue mince, fine ; il est **amenuisé** : est rendu mince, fin.

un **amenuisement** :

- l'action d'amenuiser ; le fait de s'amenuiser ;
- le fait de diminuer d'importance.

amenuiser :

- rendre plus menu ;
- diminuer l'importance de quelque chose.

s'amenuiser :

- se réduire, devenir de plus en plus fin ;
- diminuer d'importance.

elles se sont amenuisées, elles sont amenuisées.
elles se sont amenuisé les obstacles, elles ont amenuisé les obstacles, elles se les sont amenuisés.

Le verbe amenuiser est dérivé de l'ancien français *menusier* « couper en morceaux », « diminuer », avec le préfixe a-.

Le verbe *menuiser* (1) (= amincir du bois) est une réfection de *mincier* (voir mincer), issu du bas latin *minutiare* « rendre menu », dérivé de *minutus* (voir menu 1).

Pour comparaison, le nom (un) menuisier est dérivé d'une menuise du latin *minutia* « petitesse, exigüité », en bas latin « très petite parcelle, poussière ». D'où menuiser (2) (= façonner un objet de menuiserie ; se livrer à un travail de menuiserie), menuisé, un menuisage.

amer, amèrement, amérin

1. un **amer** (1), des amers :

- des points de repère situés sur une côte et qui déterminent la direction à prendre pour entrer dans un port ou dans un bassin.
- en anglais : *sea-mark*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Le nom (un) amer (1) est dérivé du néerlandais *merc* « borne, limite ».

2. elle est amère, il est **amer** :

- est âpre et souvent désagréable au gout ;
- manifeste de l'amertume ;
- blesse ou offense.

l'**amer** : la qualité de ce qui est amer.

un **amer** (2) :

- une décoction obtenue par infusion de plantes amères et utilisée comme médicament ou comme tonique dans les boissons apéritives ;
- le nom vulgaire du fiel de certains poissons ou animaux.

amèrement : d'une manière amère, en éprouvant ou en causant de l'amertume.

elle est amérine, il est **amérin** : est légèrement amère ou amer.

On hésite parfois entre les mots acide, aigre et amer, qui sont tous les trois utilisés pour qualifier la saveur d'un aliment.

Acide vient du latin *acidus*, qui lui-même vient de *acere* « être aigre ». Employé comme adjectif, acide qualifie l'une des quatre saveurs fondamentales (acide, amer, salé et sucré) et signifie « qui a un goût piquant », en parlant notamment d'un fruit, particulièrement des agrumes, ou d'une boisson. Au figuré, acide signifie « piquant, désagréable », en parlant de paroles ou d'un tempérament. En chimie, acide est utilisé comme nom au sens de « substance qui peut libérer des ions hydrogènes » et comme adjectif, au sens de « qui a les propriétés des acides » ou « qui contient de l'acide ».
L'adjectif aigre vient du latin *acer, acris* qui signifie « aigu, pointu » et « piquant au goût ». Aigre a le sens de « qui est d'une acidité désagréable ou anormale au goût » et, plus particulièrement, « qui a développé un goût acide par fermentation ou altération ». Dans la langue courante, aigre peut s'employer avec l'idée générale de « qui a un goût piquant », bien qu'acide soit plus fréquent dans ce sens. Par analogie, aigre signifie « qui est saisissant, désagréable », en parlant d'une impression qui se produit sur les autres sens que le goût. Au figuré, aigre est proche d'acide et signifie « qui est déplaisant, irritant », en parlant de gestes ou de paroles.
Amer vient du latin *amarus* qui signifie « qui a une saveur rebutante » ou « qui est pénible, triste ». L'adjectif amer désigne un des goûts élémentaires et signifie « qui a un goût âpre, rude, souvent désagréable ». Des aliments tels que le café, le chocolat noir et les endives ou des substances comme le sang, la bile et certains médicaments peuvent avoir un goût amer. Au figuré, amer a pour définition « qui cause ou manifeste de la tristesse ou de la rancœur » ou « qui blesse par méchanceté, par ressentiment ».
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

L'ancien nom *amerise*, dérivé d'amer sous l'influence de cerise est devenu la merise (= le fruit du merisier, une cerise sauvage), d'où un merisier (= un cerisier sauvage ; son bois ; un bouleau [Canada]).

Le mot amer vient du latin *amarus*. Voir aussi : amertume (ci-dessous).

américain, américaine

elle est américaine, il est **américain** : est de l'**Amérique** ; est des **États-Unis d'Amérique**.
une Américaine, un Américain

Préposition devant les noms d'États américains : Office québécois de la langue française.

Américains, Amériques : Au cœur du français.

elle est interaméricaine, il est **interaméricain** : concerne plusieurs États américains ou l'ensemble de ce continent.

une latino ou latino-américaine, un **latino** ou **latino-américain** : une immigrée, un immigré aux États-Unis, originaire d'Amérique latine.

elle est latino ou latino-américaine, il est **latino** ou **latino-américain** : est relative, est relatif à l'Amérique latine.

elle est méso-américaine, il est **méso-américain** : est relative, est relatif à la Méso-Amérique, l'aire culturelle occupée par des civilisations précolombiennes.

elle est nord-américaine, il est **nord-américain** : est de l'Amérique du Nord.
une Nord-Américaine, un Nord-Américain

elle est panaméricaine, il est **panaméricain** : concerne tout le continent américain.

l'**américain** : l'anglais parlé aux États-Unis.

une **américaine** : une voiture à cheval ou automobile.

une (course à l') américaine

en savoir plus : CNRTL ; dictionnaire des sciences animales.

américanisant, américanisation, américaniser, américanisme, américaniste

elle est américanisante, il est **américanisant** : adopte, fait adopter le caractère américain.

une **américanisation** : l'action d'américaniser, de s'américaniser.

américaniser : transformer à la manière de la civilisation de l'Amérique du Nord

l'**américanisme** :

- le caractère de ce qui est américain ; l'état d'esprit américain ;
- l'engouement pour l'Amérique et tout ce qui est américain, l'adoption des idées et manières américaines ;
- l'ensemble des disciplines qui ont pour objet l'étude des langues et des civilisations américaines ;
- l'idiotisme propre au parler anglais d'Amérique du Nord ;
- en théologie, un ensemble d'aspirations naturalistes et libérales, plus accusées sur le terrain pratique de l'action que dans le domaine théorique des idées.

le **panaméricanisme** : un mouvement politique et économique.

elle, il est **américaniste** : est relative, est relatif à l'américanisme.

une, un **américaniste** :

- celle, celui qui se livre à l'américanisme ;
- une partisane, un partisan de ce qui est américain ;
- celle, celui qui adopte ou affecte d'adopter les idées et les manières de l'Amérique du Nord.

américano-

une **américanomanie** : une admiration outrée pour tout ce qui appartient à l'Amérique.

autres termes cités : **américanoboche, américano-britannique, américano-chinois, américano-nippon, américanophile, américano-slave, américano-turc**, etc.

américié, américium

elle est américiée, il est **américié** : [nucléaire-chimie] se dit d'une substance contenant de l'américium. En anglais : *americium-bearing*. Voir aussi : béryllié, boré, gadolinié, tritié. Journal officiel de la République française du 03/06/2012.

un **américium** : un élément chimique ; un métal transuranien.

Le nom (un) américium est formé sur *America* par analogie avec le nom de l'élément homologue *europium*.

amérindien

elle est amérindienne, il est **amérindien** : est relative, est relatif aux **Amérindiens**, les autochtones d'Amérique d'origine asiatique, dont l'habitat et la civilisation se sont étendus historiquement à l'ensemble du continent, à l'exception de sa partie la plus septentrionale.

une Amérindienne, un Amérindien

Au Canada, la Loi constitutionnelle de 1982 reconnait légalement les Indiens comme peuple autochtone.

Amérique

l'**Amérique**, l'Amérique Centrale, l'Amérique du Nord, l'Amérique du Sud, l'Amérique latine

amérisant

un **amérisant** : une substance destinée à donner une saveur amère.

Ce nom est dérivé d'amer, avec le suffixe -isant (iser).

amerlo, amerloc, amerloque

une, un **amerloque** ou **amerlo** : une Américaine, un Américain des États-Unis.

On a lu aussi **amerloc**.

amerrir, amerrissage

amerrir : se poser à la surface de la mer, à la surface de l'eau : fleuve, lac, plan d'eau,...

j'amerris, tu amerris, il amerrit, nous amerrissons, vous amerrissez, ils amerrissent ;
j'amerrissais ; j'amerris ; j'amerrirai ; j'amerrirais ;
j'ai amerri ; j'avais amerri ; j'eus amerri ; j'aurai amerri ; j'aurais amerri ;
que j'amerrisse, que tu amerrisses, qu'il amerrisse, que nous amerrissions, que vous amerrissiez, qu'ils amerrissent ;
que j'amerrisse, qu'il amerrît, que nous amerrissions ; que j'aie amerri ; que j'eusse amerri ;
amerris, amerrissons, amerrissez ; aie amerri, ayons amerri, ayez amerri ;
(en) amerrissant.

un **amerrissage** :

- l'action d'amerrir ;
- [spatiologie] En anglais : *splash-down*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **amerrissage forcé** : [défense - aéronautique] En anglais : *ditching*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

atterrir (2) :

- pour un bateau, prendre terre ;
- pour un aéronef, un engin spatial, prendre contact avec le sol ;
- arriver brusquement ;
- se trouver en un lieu, généralement sans savoir par quelle voie on y est parvenu ;
- arriver brusquement, s'abattre.

un **atterrissage** :

- pour un navire, l'action d'atterrir, de prendre terre ;
- pour un aéronef, l'action de se poser sur le sol ;
- l'action, pour un engin aérospatial, de se poser sur le sol d’un astre.

alunir : atterrir, se poser sur la Lune.

un **alunissage** : l'action d'alunir.

un **amarsissage** : l'action d'atterrir sur Mars.

amertume, amertumé, amertumer

une **amertume** :

- une saveur amère ;
- un sentiment mêlé de découragement et de rancœur, éprouvé à la suite d'un échec, d'une désillusion ;

- un caractère mordant, agressif du langage, du comportement d'une personne, où se reconnait de la rancœur, du ressentiment.

elle est amertumée, il est **amertumé** : a de l'amertume.

amertumer : rendre amer.

s'amertumer : devenir amer.

Le nom (une) amertume vient du latin *amaritudinem*, accusatif de *amaritudo*.

voir aussi : amer (2) (ci-dessus).

amet

un **amet** : une ancienne graphie pour un amer (1).

amétabole

voir le dictionnaire des sciences animales

un insecte **amétabole** : qui ne subit pas de métamorphoses.

un (insecte) **métabole** (B) : dont le développement post-embryonnaire comporte des métamorphoses.

un insecte **hémimétabole** : un insecte hétérométabole dont la larve et l'adulte vivent dans des milieux différents.

un insecte **hétérométabole** : qui a des métamorphoses progressives, sans stade nymphal.

un insecte **holométabole** : à métamorphose complète.

une **holométabolie** : la métamorphose complète d'un insecte.

un insecte **paurométabole** : un insecte hétérométabole dont la larve et l'adulte vivent dans un même milieu.

Le mot métabole est emprunté au grec μ ε τ α β ο λ η΄ « changement ».

amétallique

un système **amétallique** : un système monétaire ne se référant à aucun étalon métallique.

Ce mot est dérivé de métal, avec le préfixe a- privatif et le suffixe -ique.

améthyste, améthysté, améthystée, améthystin, améthystine

une **améthyste** :

- une pierre précieuse ; sa couleur ;
- un oiseau-mouche, un colibri.

On a lu aussi *améthiste* voire *amétiste*.

une plante **améthyste**, un violet améthyste, un oiseau-mouche améthyste : de cette couleur.

elle est améthystée, il est **améthysté** : est de couleur violette ou violacée.

une **améthystée** : une plante de la famille des labiées.

elle est améthystine, il est **améthystin** : est de couleur violette.

une **améthystine** : un corps d'un violet améthyste, qu'on obtient en traitant par un réducteur la cocothéline, produit jaune de la réaction de l'acide azotique sur la brucine.

Le mot améthyste est emprunté au latin *amethystos*.

amétrope, amétropie

_ un œil **amétrope** : dont la vision est défectueuse.

elle, il est amétrope : est atteinte, atteint de myopie ou d'hypermétropie.

une **amétropie** : un défaut de réfraction d'un œil.

_ une **anisométropie** : une inégalité du pouvoir réfringent des deux yeux.

_ un œil **emmétrope** : dont la vision est normale.

une **emmétropie** : une absence de vice de réfraction, l'image de l'objet regardé se forme sur la rétine.

une **emmétropisation** : la tendance naturelle de l'œil à aboutir à une réfraction proche de la normale au cours du développement.

_ un œil **hypermétrope** : qui ne distingue pas les objets très rapprochés), un hypermétrope : celui qui est atteint d'hypermétropie)

une **hypermétropie** : l'anomalie de la réfraction statique dans laquelle les rayons lumineux parallèles vont converger au-delà de la rétine lorsque l'accommodation n'intervient pas.

elle, il est **hypermétropique** : est caractéristique de l'hypermétropie.

Le mot amétrope est emprunté au grec α΄ μ ε τ ρ ο ς « sans mesure » et ω΄ ψ « œil ».

ameublement, ameublementier, ameubler

un **ameublement** :

- l'action de meubler, la manière de meubler ;
- l'ensemble des meubles et des objets qui rendent utilisable un local à usage d'habitation.

l'ameublement : le secteur de l'industrie, qui fabrique le mobilier et tout ce qui sert à l'ameublement.

Lexique de l'ameublement : Wiktionnaire.

une ameublementière, un **ameublementier**

ameubler (1) :

- meubler ;
- fournir des meubles, garnir de meubles.

Le nom (un) meuble est une substantivation de l'adjectif meuble (voir ci-dessous).

ameubli, ameublir, ameublissement

A. une terre ameublie, un sol **ameubli** : qui a été ameubli(e).

elle est ameublie : a été rendue féconde par le travail ; il est ameubli : a été rendu fécond par le travail.

ameublir une terre : la rendre plus meuble, plus légère.

j'ameublis, tu ameublis, il ameublit, nous ameublissons, vous ameublissez, ils ameublissent ;
j'ameublissais ; j'ameublis ; j'ameublirai ; j'ameublirais ;
j'ai ameubli ; j'avais ameubli ; j'eus ameubli ; j'aurai ameubli ; j'aurais ameubli ;
que j'ameublisse, que tu ameublisses, qu'il ameublisse, que nous ameublissions, que vous ameublissiez, qu'ils ameublissent ;
que j'ameublisse, qu'il ameublît, que nous ameublissions ; que j'aie ameubli ; que j'eusse ameubli ;
ameublis, ameublissons, ameublissez ; aie ameubli, ayons ameubli, ayez ameubli ;
(en) ameublissant.

On a aussi lu **ameubler** (2).

un **ameublissement** : l'action d'ameublir le sol, une terre ; le résultat de cette action.

un sol, une terre **meuble** :

- qui se laboure ou se travaille facilement ;
- qui est peu consistante, peu consistant, qui est instable.

une roche ou une formation géologique meuble : dont les éléments sont peu liés, peu compacts.

B. **ameublir** : faire entrer dans la communauté conjugale, par une clause conventionnelle, un ou plusieurs immeubles qui seraient propres aux époux d'après le régime légal.

un **ameublissement** : l'action d'ameublir un bien immeuble ; le résultat de cette action.

un bien **immeuble** : qui ne peut pas être déplacé ou que l'on ne considère pas comme un meuble.

un **immeuble** : un bâtiment urbain à nombre plus ou moins important de niveaux destiné à abriter des appartements, des installations professionnelles ou des bureaux.

L'adjectif meuble vient du latin *mōbilis* «qui peut être déplacé», et spécialement, à basse époque, *res mobiles* « les biens meubles ».

Le mot immeuble est emprunté au latin *immobilis* « immobile, qui ne bouge pas » dérivé de *mobilis*, avec le préfixe -in.

ameuiller

ameuiller :

- avoir le pis qui se gonfle de lait (en parlant d'une vache sur le point de vêler) ;
- être sur le point de vêler ;
- enfler à l'eau (en parlant d'une chaussure).

En Acadie, on lit aussi remeuiller.

ameuille (donc) ! dépêche-toi, hâte-toi (donc) !

Ce verbe, du latin admolliare, est une variante d'amouiller qui s'est imposé en français de France dans la langue des vétérinaires.

ameulonner

ameulonner : mettre les gerbes de blé ou le foin en meules, ou en meulons, pour les protéger de la pluie et faciliter leur chargement sur les chariots.

Ce verbe est dérivé de *meulon* certainement beaucoup plus ancien (à comparer avec l'ancien languedocien *molon* « meule de blé ») avec le préfixe a-. Il existe un type lexical parallèle de forme *amullonner* en 1366, *amulonner* en 1387, « mettre en meule », dérivé de l'ancien français *muilun, mullon* « tas de foin ».

ameutement, ameuter

un **ameutement** :

- l'action de grouper les chiens en meute ; le résultat de cette action ;
- l'action d'ameuter des personnes, avec généralement une intention hostile.

ameuter des chiens de chasse :

- les regrouper en meute pour les faire chasser ensemble ;
- regrouper les jeunes et les vieux pour les dresser à chasser ensemble.

ameuter un équipage : animer le zèle dans un équipage pour obtenir le plus d'ensemble possible dans une grande manœuvre.

ameuter des personnes : provoquer un attroupement de personnes par un comportement propre à susciter la curiosité, le scandale, etc.

s'ameuter : se rassembler généralement avec des intentions hostiles, séditieuses.

une **meute** :

- une troupe de chiens courants spécialement dressés pour la chasse à courre ;
- une bande, une troupe de personnes qui harcèlent quelqu'un ;
- un ensemble de choses qui poursuivent, qui harcèlent quelqu'un ;
- une unité formée de louveteaux, de scouts.

Le nom (une) meute vient du latin *movita*, de *movitus*, en latin classique *motus*, participe passé, refait sur le radical de *movere* « mouvoir ».

Le mot mutin est dérivé de meute, d'où elle est mutine, mutinement, un mutin, il est mutiné, un mutiné, mutiner, une mutinerie.

Le nom (une) émeute est formé sur l'ancienne forme *esmeu* du participe passé d'émouvoir, d'après meute, au sens de « soulèvement, expédition, mouvement ».

Amhara, amharique

l'**amharique** : la langue parlée dans la province d'**Amhara**, en Abyssinie.

Le nom amharique est emprunté au latin savant *amharicus* de Amhara, nom d'une province d'Éthiopie.

ami

une amie, un **ami** :

- une personne qui de la part d'une autre est l'objet d'un attachement privilégié ;
- celle, celui qu'on aime et/ou qui aime ;
- une personne de relation intermittente ou de rencontre ;
- celle, celui, ce qui aime quelqu'un ou quelque chose ;
- une personne qui veut du bien à une autre personne ;
- une personne qui s'attache à défendre les intérêts de quelqu'un, à favoriser la défense ou l'illustration d'une valeur ;
- une personne qui a un gout particulièrement prononcé pour quelqu'un ou quelque chose représentant une valeur.

elle est amie, il est **ami** :

- est aimé(e) d'une autre personne ou l'aime ;
- aime quelqu'un ou quelque chose ;
- veut du bien à quelqu'un, manifeste de la bienveillance envers quelqu'un ;
- s'attache à défendre les intérêts d'une personne, à favoriser la diffusion d'une valeur ;
- a un gout particulièrement prononcé pour quelqu'un ou quelque chose représentant une valeur

un faux ami : un mot qui a une similitude trompeuse avec un mot d'une autre langue.

en savoir plus : CNRTL ; Dictionnaire historique du français québécois.

le **Marsupilami** : un animal imaginaire de bande dessinée.

Mie peut encore avoir un autre sens. La forme *m'amie*, « mon amie », a été mal interprétée et vite écrite **ma mie**. Il arriva même que le syntagme ma mie fût compris comme un seul mot et qu'on lût dans des textes médiévaux sa mamie pour désigner une femme aimée. En effet, le latin *amica* avait évolué en amie, comme mica avait évolué en mie. Notons qu'au Moyen Âge, les formes mie et amie désignaient plus souvent une amante, une maîtresse ou une concubine qu'une amie. On remarque aussi qu'en français actuel, le passage de l'amie à l'amante se fait par l'adjonction de l'adjectif « petite ». L'ancien français usait d'un procédé semblable, mais par l'adjonction du diminutif -ette, et, de même que mie donne miette, amie avait donné la forme, aujourd'hui hors d'usage, mais très fréquente en ancien français *amiette*, « amante ». En savoir plus : Académie française

Le mot ami vient du latin *amicus*.

Le mot amical est emprunté au latin *amicalis*.

Le nom (une) amitié vient du latin *amicitatem*, accusatif de *amicitas* issu du latin classique *amicitia*.

Le mot ennemi est une adaptation du latin classique *inimicus* « ennemi particulier », contraire de *amicus*.

Le nom (une) inimitié est une réfection d'après le latin *inimicitia* « haine » (lui-même dérivé de *inimicus* « ennemi », dérivé de *amicus* « ami ») de l'ancien français *enemistie*, dérivé d'ennemi sur le modèle d'amitié.

amiable

elle, il est **amiable** :

- se comporte en ami, qui marque de l'amitié ;
- se règle généralement par transaction, en dehors de toute procédure judiciaire.

des nombres amiables (en mathématiques.

à l'amiable :

- en ami, avec amitié, de nature amiable ;
- par transaction, en dehors de toute procédure judiciaire.

un constat amiable ou Constat Européen d'Accident : un document utilisé par les assurances pour décider des responsabilités et des indemnisations suite à un accident de la route.

On a lu aussi **amiablement** : à l'amiable.

Le mot amiable vient du bas latin *amicabilis*.

Le mot ami vient du latin *amicus*. Le mot ennemi est une adaptation du latin classique *inimicus* « ennemi particulier », contraire de *amicus*.

amiantacée, amiante, amianté, amiante-ciment, amiantin, amiantique, amiantoïde, amiantose

une fausse teigne **amiantacée** : un syndrome dans lequel le cuir chevelu est le siège, soit au niveau d'une ou de plusieurs plaques très bien délimitées, soit en totalité, de squames épaisses et denses, grisâtres ou blanchâtres, parfois brillantes comme de l'amiante, qui recouvrent les cheveux à leur émergence et les collent le long du cuir chevelu, les plaques les plus épaisses étant parfois responsables d'une alopécie localisée et réversible.

un **amiante** :

- une substance minérale ;
- un tissu épais et incombustible obtenu à partir des fibres de l'amiante.

On a lu aussi **amianthe**.

un **amiante-ciment** : le produit de synthèse constitué par du ciment mélangé à des fibres d'amiante, comprimé puis séché après mise en forme.

elle est amiantée, il est **amianté** : contient de l'amiante.

un **amiantin**, une (toile) **amiantine** : une étoffe qui ressemble aux tissus d'amiante.

une dégénérescence **amiantique**

elle, il est **amiantoïde** : a l'aspect de l'amiante.

une **amiantoïde** : une variété d'asbeste qui se présente comme l'amiante en fibres longues et minces.

une **asbestose** ou une **amiantose** [Québec] : une fibrose pulmonaire induite par l'inhalation de fibres d'amiante.

une amiantosée, un **amiantosé** [Québec] : une personne atteinte d'amiantose. Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

un **désamiantage**

désamianter : retirer l'amiante.

Le nom (un) amiante est emprunté au grec o ˈ ɑ ˈ μ ι ́ ɑ ν τ ο ς[λ ι ́ θ ο ς] « [pierre] sans souillure, incorruptible amiante ».

amiauler

amiauler : tromper, séduire par de belles paroles.

Le verbe amiauler vient probablement de l'ancien français *amiaule* « amiable ».

amibe, amibiase, amibiasique, amibicide, amibien, amibifère, amibiose, amiboïde, amiboïsme

Les mots suivants sont classés sans tenir compte des variations du radical : amib-, amœb-, améb-.

Acanthamœba : un genre d'amibes telluriques, normalement non parasites et qui ne contaminent l'Homme qu'accidentellement.

une **amibe** : un protozoaire se déplaçant à l'aide de pseudopodes, dont certaines espèces, dites amibes libres, normalement non parasites, peuvent être responsables d'atteintes oculaires ou cérébrales, alors que d'autres espèces sont des endoparasites : *Entamœba histolytica, Entamœba coli*, etc.

On a lu aussi amèbe.

une **amibiase** ou une **amœbose, amibiose** : une maladie parasitaire due à la présence dans l'organisme humain d' *Entamœba histolytica*, la seule amibe digestive possédant un réel pouvoir pathogène chez l'Homme.

elle, il est **amibiasique** : a rapport à cette maladie.

une, un **amibiasique** : un malade.

un (produit) **amibicide** : qui a la propriété de détruire les amibes parasitaires), un (médicament) **amœbicide** : capable de détruire l'amibe pathogène *Entamœba histolytica*.

les **amébidés** : *anciennement* : une famille d'eucaryotes lobosés euamibes, des protozoaires rhizopodes.

les **amébiens** ou **amœbiens, amœboïdes** : un ancien taxon de protozoaires rhizopodes comprenant les amibes.

elle est amibienne, il est **amibien** :

- se rapporte aux amibes, surtout à *Entamœba histolytica* ;
- est causé(e) par les amibles.

une amibienne : une malade atteinte d'une affection amibienne ; un **amibien** : un malade atteint d'une affection amibienne.

elle, il est **amibifère** : contient des amibes parasitaires.

elle, il est **amœbiforme**

un **amœbisme** : la propriété de protozoaires rhizopodes, par exemple les amibes, ou de certaines cellules tissulaires, par exemple des leucocytes, de pouvoir se déplacer au moyen de l'émission de prolongements cytoplasmiques appelés pseudopodes, leur conférant des mouvements amiboïdes.

elle, il est **amœbo-bacillaire**

des **amœbocytes**

une cellule **amiboïde** ou **amœboïde** : dont la morphologie et surtout le mode de déplacement rappellent ceux des amibes.

les **amiboïdes** ou **amibiens** : une famille d'infusoires.

un **amiboïsme** : une faculté propre à certaines cellules de se mouvoir à la manière de l'amibe.

un **amœbome** ou **amébome** : une lésion inflammatoire pseudotumorale, granulomateuse, bénigne, ulcérée le plus souvent, siégeant préférentiellement au niveau du cæcum et du sigmoïde, due à *Entamœba histolytica* et pouvant simuler radiologiquement et cliniquement un cancer colique.

une **amibose** [?] : une amibiase, une dysenterie amibienne.

Améboténias ou ***Amœbotaenia, Amiboténias*** : de petits cestodes de la famille des dilépididés.

un (procédé ou traitement) **antiamibien** : actif contre les amibes.

Dientamœba fragilis : un flagellé intestinal peu ou pas pathogène, longtemps considéré comme appartenant au groupe des amibes et ne possédant pas de forme kystique.

Entamœba coli : une amibe dont les formes végétatives mesurent 15 à 20 µm et dont les kystes, volumineux présentent 8 noyaux.

Entamœba dispar : une amibe présentant toutes les caractéristiques morphologiques d *'Entamoeba histolytica*, mais qui est dépourvue de tout pouvoir pathogène.

Entamœba dysenteriae : une ancienne dénomination d'*Entamœba histolytica*.

Entamœba gingivalis : une amibe très répandue qui se développe dans la cavité buccale, notamment chez des personnes atteintes de gingivite ou de pyorrhée.

Entamœba hartmanni : une amibe cosmopolite, de petite taille, hôte du gros intestin de l'Homme.

Entamœba histolytica : un protozoaire du genre *Entamœba*, susceptible de parasiter l'intestin de l'Homme et de donner lieu à une infection, l'amibiase intestinale. C'est la seule amibe pathogène pour l'Homme.

Entamœba polecki : une amibe cosmopolite qui parasite normalement le Porc et accidentellement l'Homme.

Le nom (une) amibe est emprunté au latin scientifique *amiba* ou *amœba* lui même emprunté au grec α ' μ ε ί ß ω « changer ».

amicable, amicablement, amical, amicale, amicalement, amicalité, amicoter

A. Québec.

elle, il est **amicable** : est amical(e), aimable.

amicablement ou **à l'amicable** : à l'amiable, de façon amicale.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

B. elle est amicale, il est **amical** :

- présente le caractère de l'amitié, témoigne ou manifeste de l'amitié ;
- en savoir plus : CNRTL.

elles sont amicales, ils sont amicaux

à titre amical : à titre d'ami.

elle est inamicale, il est **inamical** :

- n'est pas amicale ou amical ;
- est hostile.

elles sont inamicales, ils sont inamicaux

une **amicale** :

- une association ;
- une rencontre sportive.

amicalement : d'une manière amicale, avec amitié.

une **amicalité** : le caractère de ce qui est amical.

amicoter : traiter en ami.

Le mot amical est emprunté au latin *amicalis*.

amicrobien

elle est amicrobienne, il est **amicrobien** :

- ne contient pas de microbe, d'organisme vivant visible seulement au microscope ;
- n’est pas en rapport avec une infection par un micro-organisme.

amict

un **amict** :

- dans l'Antiquité romaine, un vêtement de dessus ;
- un linge placé sur les épaules pour la liturgie catholique.

Le nom (un) amict vient du latin classique *amictus* « manière de se vêtir, mise » d'où « vêtement » et plus spécialement « bandeau, diadème dont se revêt l'officiant pour célébrer un sacrifice ».

amictique

A. un lac **amictique** : dont les eaux de surface sont constamment prises en glace.

un lac **dimictique** : qui subit un mélange de ses eaux deux fois par an.

un lac **holomictique** : un lac, souvent profond, qui bénéficie d’un brassage épisodique ou constant des eaux sur toute sa profondeur, avec ou sans des périodes de stratification.

un écosystème **méromictique** : un écosystème lentique caractérisé par une stratification permanente des eaux.

un lac méromictique

un lac **monomictique** : dont les eaux, profondes et superficielles, ne se mélangent qu'une seule et unique fois par an.

un lac **polymictique** : un lac où se produit une circulation verticale ininterrompue des eaux avec une température systématiquement supérieure à 4 °C.

B. un organisme **amictique** : qualifie les femelles dont les œufs ne peuvent pas être fertilisés et qui se développent en femelles par parthénogenèse.

Amida, amidaïsme, amidisme

l'**amidaïsme** ou **amidisme** : une forme populaire du bouddhisme japonais, invoquant le bouddha **Amida**.

Le nom (un) amidaïsme ou amidisme est dérivé d'Amida nom japonais du Bouddha Amitâbha « lumière infinie », objet d'un culte particulier dans les sectes Jôdo et Shin.

amidase, amidation, amide

une **amidase** : l'enzyme catalysant une réaction d'hydrolyse des amides des acides carboxyliques.

une **amidation** : une transformation d'une fonction acide en une fonction amide, généralement réalisée *in vivo*.

une, un **amide** : un composé dérivé le plus souvent de l'ammoniac en substituant à des atomes d'hydrogène des radicaux acycles.

un **diamide** : un corps ayant deux fonctions amide.

un **lactame** : l'amide interne affectant par perte d'eau certains amino-acides.

un **lactamide** : l'amide de l'acide lactique.

un **nicotinamide** : une substance chimique.

un **sulfamide**

Le nom (une, un) amide est formé de am-, première syllabe d'ammoniac et du suffixe -ide.

amidé

1. elle est amidée, il est **amidé** (1) : possède la fonction amide.

2. les **amidés** ou **amiidés** : une famille de poissons.

une **amie chauve** (d'Amérique) : un poisson de la famille des amidés.

les **amiformes** ; un taxon d'actinoptérygiens néoptérygiens, des poissons osseux.

3. elle est amidée, il est **amidé** (2) : contient de l'amidon.

amidin, amidinase, amidine

1. une **amidinase** : l'enzyme.

une **amidine** (1) : un composé résultant de la substitution de l'oxygène des amides par le radical bivalent = NH :.

les **amidines** : des substances antiseptiques.

une **hexamidine**

une **pentamidine** : une diamidine utilisée pour le traitement de la trypanosomose africaine à *Trypanosoma brucei gambiense* à la phase lymphaticosanguine.

2. un **amidin** : la couche externe du grain d'amidon.

une **amidine** (2) : la partie hydrolisée de l'empois d'amidon.

Ces mots sont dérivés d'amidon.

amidolique, amidon, amidoniser, amidonnage, amidonné, amidonner, amidonnerie, amidonnier, amidonnière

un (médicament) **amidolique** : qui est à base d'amidon.

un **amidon** :

- la substance organique, en forme de grains blancs, constituant la réserve alimentaire de nombreux végétaux, notamment des céréales ;
- un produit extrait des végétaux utilisé, sous forme de poudre blanche ou d'empois.

une solution d'amidon : une solution colloïde composée de polysaccharides naturels, hydrolysés surtout à partir d'amidon de maïs, dont la masse moléculaire moyenne est de 200 à 450 kDa.

amidoniser : transformer en amidon.

un **amidonnage** : l'action d'amidonner le linge.

elle est amidonnée, il est **amidonné** :

- est imprégné(e), apprêté(e) avec de l'amidon ;
- rappelle, par sa raideur, l'amidonnage.

amidonner : imprégner, apprêter avec de l'amidon.

s'amidonner :

- être amidonné ;
- se poudrer.

elles se sont amidonnées, elles sont amidonnées.
elles se sont amidonné les cols, elles ont amidonné les cols, elles se les sont amidonnés.

un **désamidonnage**

désamidonner : retirer l'amidon d'un tissu, d'un vêtement.

une **amidonnerie** ou une **amidonnière** : une usine pour l'extraction de l'amidon.

une **amidonnerie** : un trempage du maïs dans une solution acide puis broyage grossier pour obtenir de l'amidon, de l'huile de maïs et des sous-produits utilisés en alimentation animale.

un **amidonnier** : une variété de blé.

l'amidonnier sauvage : l'ancêtre du blé.

une amidonnière, un **amidonnier** : celle, celui qui travaille à l'extraction ou s'occupe de la vente de l'amidon.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) amidon est emprunté au latin médiéval *amidum*, altération du latin classique *amylum*, du grec α΄ μ υ λ ο ν.

Voir : amyl(o)- tiré du grec α΄ μ υ λ ο ν « amidon ».

"Pour que les cols durent, amidonnez !" Pierre Dac

amidophénol

un **amidophénol** ou **aminophénol** : une substance organique qui a une ou des fonctions amine et une ou des fonctions phénol.

amidopyrine

une **amidopyrine** : en pharmacie, un pyramidon.

Ce nom est composé de amido- issu d'amide et correspondant à amino-, de -pyr- d'antipyrine, et du suffixe -ine.

amidoside

des **amidosides** : un groupe d'antibiotiques.

amidostomidé, amidostomose, Amidostomum

Amidostomum : le genre de nématodes strongles digestifs trichostrongyloïdes, de la famille des **amidostomidés**, responsables d'**amidostomoses**.

amidotransférase, amidotrizoate, amidure

une **amidotransférase** ou **transammoniase** : l'enzyme.

un **amidotrizoate** de méglumine, un amidotrizoate de sodium et de méglumine

un **amidure** : un produit dérivé de l'ammoniac par substitution d'un atome de métal à un atome d'hydrogène.

voir : amide (ci-dessus).

amie, amie chauve, amiforme

1. une **amie** : voir ami (ci-dessus).

2. une **amie** : un poisson osseux des grands lacs et des eaux douces d'Amérique du Nord, dont on trouve de nombreuses formes fossiles en Europe

une **amie chauve** (d'Amérique) : un poisson de la famille des **amidés** ou **amiidés**.

les **amiformes** : un taxon d'actinoptérygiens néoptérygiens, des poissons osseux.

Le nom (une) amie (2) est emprunté au latin scientifique *amia* (1766) emprunté au grec qui désignait une sorte de thon.

amiète, amiette

une **amiète** ou **amiette** : une petite amie.

voir ami (ci-dessus)

amignarder, amignonner, amignoter, amignotter, amignouter, amignoutter

amignarder ou **amignonner, amignoter, amignotter, amignouter, amignoutter** :

- traiter avec tendresse une personne que l'on aime ;
- tenter de s'attirer les faveurs de quelqu'un par la douceur.

mignarder :

- traiter d'une manière mignarde, dorloter ;
- rendre mignard ;
- prendre des manières, des airs affectés.

mignoter :

- traiter délicatement, de façon mignonne ;
- entourer d'attentions, de soins délicats ;
- entretenir avec soin, bichonner.

se mignoter : se dorloter, s'occuper de soi avec complaisance.

amigne

une **amigne** : un vin.

amilacé

elle est amilacée, il est **amilacé** : est amylacé(e).

amimie, amimique

une **amimie** :

- une absence d’expression faciale ;
- une perte plus ou moins complète de l'utilisation des gestes, soit comme symboles directs d'un sentiment, soit comme symboles indirects d'une idée.

une amimie réceptive : un trouble de la compréhension des gestes.

une amimie motrice : un trouble de l'exécution des gestes.

une amimie musicale : l'impossibilité de jouer d'un instrument.

elle, il est **amimique**

une **paramimie** : une discordance de la mimique observée dans les états schizophréniques, en particulier la catatonie.

Le nom (une) amimie est dérivé de mime, avec le préfixe a- privatif et le suffixe -ie.

amin

un **amin** : en Kabylie, un magistrat qui remplit des fonctions municipales, civiles, judiciaires.

amination

une **amination** : l'introduction du groupement amine dans une molécule.

Ce nom est dérivé d'amine, avec le suffixe -(a)tion.

aminci, amincir, amincissant, amincissement, amincisseur

elle est amincie, il est **aminci** :

- est devenu(e) plus mince, est plus mince ;
- pour un vêtement, un tissu,... : est devenu moins épais à force d'être élimé.

un **aminci** ou **aplatissement** : une façon de forger.

amincir :

- rendre ou faire paraitre moins gros, moins épais, moins large ;
- pour une personne, devenir plus mince.

j'amincis, tu amincis, il amincit, nous amincissons, vous amincissez, ils amincissent ;
j'amincissais ; j'amincis ; j'amincirai ; j'amincirais ;
j'ai aminci ; j'avais aminci ; j'eus aminci ; j'aurai aminci ; j'aurais aminci ;
que j'amincisse, que tu amincisses, qu'il amincisse, que nous amincissions, que vous amincissiez, qu'ils amincissent ;
que j'amincisse, qu'il amincît, que nous amincissions ; que j'aie aminci ; que j'eusse aminci ;
amincis, amincissons, amincissez ; aie aminci, ayons aminci, ayez aminci ;
(en) amincissant.

s'amincir :

- devenir moins épais ou moins volumineux ;
- pour une personne, se faire plus mince.

je m'amincis, tu t'amincis, il s'amincit, nous nous amincissons, vous vous amincissez, ils s'amincissent ;
je m'amincissais ; je m'amincis ; je m'amincirai ; je m'amincirais ;
je me suis aminci(e) ; je m'étais aminci(e) ; je me fus aminci(e) ; je me serai aminci(e) ; je me serais aminci(e) ;
que je m'amincisse, que tu t'amincisses, qu'il s'amincisse, que nous nous amincissions, que vous vous amincissiez, qu'ils s'amincissent ;
que je m'amincisse, qu'il s'amincît, que nous nous amincissions ; que je me sois aminci(e) ; que je me fusse aminci(e) ;
amincis-toi, amincissons-nous, amincissez-vous ; sois aminci(e), soyons amincies, soyons amincis, soyez aminci(e)(es)(s) ;
(en) s'amincissant.

elles se sont amincies, elles sont amincies.
elles se sont aminci les essais, elles ont aminci les essais, elles se les sont amincis.

elle est amincissante, il est **amincissant** : rend ou fait paraitre plus mince.

un **amincissement** :

- l'action d'amincir ;
- l'état de ce qui est aminci.

une amincisseuse, un **amincisseur** : une personne qui amincit.

un **amincisseur** : un appareil destiné à rendre une personne plus mince.

Selon les sens, le verbe amincir est un doublet de l'ancien français *amenuisier* à rapprocher de l'ancien français *amencer* « faire maigrir », ou est dérivé de mince.

à minima, a minima

un appel **à minima** ou ***a minima*** : un appel du ministère public en matière pénale, ayant pour but de faire élever la peine.

La locution *a minima* s'emploie dans le domaine du droit, et se rencontre dans l'expression *appel a minima*, qui signifie que le ministère public fait appel pour augmenter une peine qu'il juge en inadéquation avec la faute commise. Cette locution, tirée du latin juridique *a minima poena*, « à partir de la plus petite peine », appartient donc à une langue spécialisée et ne doit être employée que dans ce cadre. On ne doit pas en faire un synonyme de tours comme au moins ou au minimum. En savoir plus : Académie française

un appel **à maxima** ou ***a maxima*** : un appel du ministère public en matière pénale, ayant pour but de faire diminuer la peine.

Le mot latin *maxima* est l'ablatif féminin singulier de *maximus*, superlatif de *magnus* « grand ».

On constate souvent une confusion avec au maximum et au minimum : Office québécois de la langue française.

amine, aminé

une **amine** : un composé azoté dont la structure dérive de celle de l'ammoniac par substitution de radicaux organiques aux hydrogènes de l'ammoniac.

un **acide aminé** ou un **amino-acide** : un acide organique, dont la molécule porte aussi une fonction amine.

un acide aminé essentiel, un acide aminé indispensable

une **amine-oxydase** : une aminoxydase.

amino-acétique

un acide **amino-acétique** : un glycocolle.

aminoacide ou amino-acide, amino-acidémie, amino-acidopathie, amino-acidurie

un **aminoacide** ou **amino-acide** : un acide aminé.

une **amino-acide-décarboxylase**

une **amino-acide-déshydrogénase**

une **amino-acidémie** : la teneur du sang en acides aminés libres, normalement de 4,5 mmol/L [6 dans les globules et 3,5 dans le plasma])

une **hyperaminoacidémie** : une élévation de la teneur du plasma sanguin en acides aminés.

une **hypoaminoacidémie** : une diminution de la teneur du sang en acides aminés.

une **amino-acide-oxydase** ou **amino-acide-oxhydrase**

une **amino-acidopathie** : une maladie causée par une anomalie génétique dans le métabolisme d'un acide aminé.

une **amino-acidurie** : la teneur de l'urine en acides aminés libres ; une tubulopathie avec fuite urinaire anormale d'acides aminés, composante du syndrome oculocérébrorénal de Lowe, récessif lié à l'X, comportant aussi une cataracte et un retard mental.

une **hyperaminoacidurie** : une élimination urinaire accrue des acides aminés.

une **imidazole aminoacidurie** : une idiotie amaurotique de type juvénile de type maladie de Batten ou maladie de Spielmeyer-Vogt.

amino-acyl-ARNt-synthétase

une **amino-acyl-ARNt-synthétase**

amino-alcool

un **amino-alcool** : un composé organique possédant une fonction amine et une fonction alcool.

aminobenzoïque

un acide **p -aminobenzoïque** ou **para-aminobenzoïque**

aminobutyrique

un acide **aminobutyrique** : un acide aminé dérivé de l'acide glutamique par décarboxylation, jouant un rôle de neurotransmetteur dans certaines fibres nerveuses inhibitrices.

un acide **gamma-aminobutyrique**

aminocaproïque

un acide **aminocaproïque** : un acide aminé, ayant des propriétés inhibitrices sur certaines protéases et dont l'action est analogue à celle de l'α-2-antiplasmine.

aminocyclitol

les **aminocyclitols** : un groupe d'antibiotiques proches des aminoglycosides.

amino-2-éthanol

un **amino-2-éthanol**

aminogène

elle, il est **aminogène** : présente le radical monovalent −NH2.

un **aminogène**

aminoglycoside

les **aminoglycosides** ou **aminosides** : une famille importante d'antibiotiques bactéricides, obtenus, pour la plupart, à partir de *Streptomyces*.

amino-hippurique

un acide **p -amino-hippurique** ou **para-amino-hippurique**

amino-imidazole

un **amino-imidazole-carboxamide-ribotide**

un **amino-imidazole-ribotide**

aminolévulinate, aminolévulinique

une **delta-aminolévulinate-déshydratase**

une **delta -aminolévulinate-synthétase**

un acide **aminolévulinique**

-aminolipide

un **glycérophosphoaminolipide** : un lipide contenant une molécule de glycérol estérifiée par un ou deux acides gras et par un acide phosphorique lié à un alcool aminé, tel que l'éthanolamine, la choline ou la sérine.

un **phosphoaminolipide** : un lipide constitué de glycérol, d'acides gras, d'acide phosphorique et d'une base azotée.

aminopénicilline

les **aminopénicillines** : les pénicillines du groupe A.

aminopeptidase

une **aminopeptidase** : l'enzyme catalysant une réaction d'hydrolyse des polypeptides ou des protéines détachant spécifiquement le premier acide aminé, dont la fonction α-aminée n'est pas engagée dans une liaison peptidique, de préférence un acide aminé neutre.

une **leucine-aminopeptidase** ou **aminopeptidase 1**

une **prolyl-aminopeptidase**

aminophérase

une **aminophérase** : un terme désuet pour amino-transférase ou transaminase.

aminophylline

une **aminophylline** : une molécule dérivée de la théophylline, utilisée pour lutter contre la maladie des membranes hyalines chez le prématuré.

aminoplaste

les **aminoplastes** : les matières plastiques contenant des groupements aminés.
un aminoplaste

aminopolypeptidase

une **aminopolypeptidase**

aminopropanoïque

un **acide 3-aminopropanoïque** ou une **bêta-alanine** : un isomère de l'alanine.

aminopropionitrile

un **bêta-aminopropionitrile** : un dérivé d'un acide aminé, à fonction nitrile, présent dans certaines graines, provoquant des intoxications du fait qu'il est un inhibiteur des métallo-enzymes telles que la lysine-aminoxydase.

aminoptérine

une **aminoptérine** : une substance synthétique, analogue structural de l'acide folique, dans lequel l'oxhydrile en 4 sur le noyau ptérinique est remplacé par une fonction amine.

aminopyrine

une **aminopyrine** : un médicament antipyrétique, qui peut être utilisé comme agent pharmacologique pour évaluer le métabolisme hépatique.

aminoquinoléine

des **4-aminoquinoléines** : les composés de la quinoléine portant une fonction amine sur le C4.

aminosalicylique

un acide **amino-salicylique** ou **aminosalicylique**

un acide **para-amino-salicylique**

aminoside

les **aminosides** : une famille importante d'antibiotiques bactéricides, obtenus, pour la plupart, à partir de *Streptomyces.*
un aminoside

aminosulfone

des **aminosulfones** ou **sulfones** : des composés soufrés avec 2 cycles azotés.

amino-transférase

une **amino-transférase** ou **transaminase** : une famille d'enzymes.

une **alanine-aminotransférase**

une **aspartate-aminotransférase**

un déficit en **ornithine -δ-aminotransférase**

un déficit en **tyrosine-aminotransférase**

une **xanthylique-amidotransférase**

aminoxydase, aminoxyde

une **aminoxydase** ou **amine-oxydase** : l'enzyme catalysant l'oxydation d'une fonction amine primaire en fonction aldéhyde.

un **aminoxyde** : un oxyde d'acide aminé.

une **lysine-aminoxydase** ou **lysyl-oxydase** : la ou le quinoenzyme qui catalyse l'oxydation par le dioxygène de la fonction amine en ε de résidus de lysine au sein de molécules de protéines, essentiellement de procollagène ou de proélastine, formant ainsi des résidus d'allysine, qui servent à former les liaisons croisées caractéristiques des protéines fibreuses des tissus de soutien.

amiral, amiralat, amirale, amirauté

A. une amirale, un **amiral** :

- le grade le plus élevé dans la marine de guerre ;
- une dignité équivalente à celle de Maréchal de France.

des amirales, des amiraux

un navire **amiral**, un vaisseau amiral ou l'amiral : le navire, le vaisseau à bord duquel un amiral exerce son commandement.

une galère amirale

un magasin amiral : le magasin principal et emblématique d'une marque. [en anglais : *flagship store*]

une préparation de poissons **à l'amirale** : richement garnie.

l'**amiralat** : la dignité d'amiral.

l'**Amirauté** :

- en Angleterre, l'administration de la marine de guerre, le siège et les locaux de cette administration ;
- en France, une ancienne juridiction en matière de marine et de commerce de mer ;
- pendant la dernière guerre, le terme officiel désignant les services de commandement de l'Amiral, chef de l'État-major de la Marine ;
- l'office de grand amiral.

B. un **amiral** :

- un papillon ;
- un oiseau ;
- une coquille de la classe des gastéropodes.

Le mot amiral est emprunté à l'arabe *amīr al-' ālī* « très grand chef ».

amish

une amishe, un **amish** : une personne faisant partie des amish, un mouvement religieux né en Alsace il y a trois siècles, une branche dissidente des anabaptistes-mennonites.

elle est amishe, il est **amish** : se rapporte à cette communauté.

Ce mot est emprunté à l'anglo-américain *Amish*, parfois altéré en *Omish*, lui-même emprunté à l'allemand *Amisch* formé sur le nom du prédicateur mennonite alsacien Jacob Amann dont le groupe de disciples fondé en 1693 essaima plus tard aux États-Unis en Pennsylvanie à partir de la Prusse.

amissibilité, amissible, amission

une **amissibilité** : l'état, la qualité de ce qui est amissible.

une grâce amissible, un droit **amissible** : qui peut être perdu(e).

une **amission** :

- en théologie, une perte ;
- une peine pécuniaire prononcée en justice.

elle, il est **inamissible** :

- n'est pas amissible ;
- ne peut pas se perdre ;
- fait définitivement partie de la nature d'une chose, d'une personne ;
- est inaliénable.

une **inamissibilité** : le caractère inamissible de quelque chose.

Le nom (une) amission est emprunté au latin *amissio* « perte ».

amitalocal, amitat

elle est amitalocale, il est **amitalocal** : (en parlant du mode de résidence des jeunes couples) est déterminé(e) par le lieu de résidence de la tante paternelle.

un **amitat** : le régime qui donne, dans certaines tribus, un rôle important à la sœur du père.

Le nom (un) amitat est dérivé du latin *amita, amitae* « sœur du père ».

Le mot amitalocal est formé d'après matrilocal ou patrilocal, ou est emprunté directement à l'anglais *amitalocal*.

amiteusement, amiteux, amitié, amitieusement, amitieux

elle est amiteuse ou amitieuse, il est **amiteux** ou **amitieux** : est aimable, amical(e).

une terre amiteuse : qui est grasse et s'attache aux pieds.

amiteusement ou **amitieusement** : amicalement.

une **amitié** :

- une relation d'ami ;
- une harmonie existant entre les éléments d'une composition plastique ou musicale ;
- en savoir plus : CNRTL ; Dictionnaire historique du français québécois.

des amitiés : un signe d'amitié, une expression de l'amitié.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'amitié : Wiktionnaire.

une **inimitié** :

- un sentiment d'hostilité envers quelqu'un ;
- une haine, une aversion.

Le nom (une) amitié vient du latin *amicitatem*, accusatif de *amicitas* issu du latin classique *amicitia*.

Le nom (une) inimitié est une réfection d'après le latin *inimicitia* « haine » (lui-même dérivé de *inimicus* « ennemi », dérivé de *amicus* « ami ») de l'ancien français *enemistie*, dérivé d'ennemi sur le modèle d'amitié.

Le nom (un) keepsake (= un livre-album élégamment présenté et illustré, qui était souvent offert en cadeau) est emprunté à l'anglais *keepsake*, composé du verbe *to keep* « garder » et *sake* « égard, amitié ».

amitose, amitotique

une **amitose** : une division du noyau cellulaire par simple clivage en deux parties à peu près égales, sans apparition ni distribution régulière des chromosomes.

elle, il est **amitotique** : se rapporte à l'amitose.

une **mitose** : le mode de division le plus fréquent de la cellule vivante.

elle, il est **mitotique** : se rapporte à la mitose.

elle, il est **mitogène** : stimule la prolifération cellulaire.

un **mitogène** : une substance induisant la mitose.

elle, il est **mitogénétique** : provoque les mitoses.

Le nom (une) mitose a été créé en allemand à l'aide du grec μ ί τ ο ς « fil » et du suffixe -osis, correspondant au français -ose.

AMM

AMM ou **autorisation de mise sur le marché** : l'autorisation administrative nécessaire pour qu'un nouveau médicament soit mis à la vente.

Amman

Amman : la capitale de la Jordanie. Habitants : Ammanienne, Ammanien.

amman, ammanie

un **amman** :

- un titre donné à divers magistrats dans quelques pays de droit germanique ;
- la dignité du premier magistrat dans certains cantons de la Suisse alémanique.

une **ammanie** : un district administré par un amman.

Selon les sens, le nom (un) amman est emprunté au moyen néerlandais *amman, ampman, ambtman, amptman* « homme qui a une charge du gouvernement; personne qui gouverne », ou au moyen haut allemand *amman*, contraction de *ambet-man* « serviteur, fonctionnaire, officier de justice, maire ».

ammeistre

un **ammeistre** : un titre qui était porté par les échevins de plusieurs villes allemandes.

Le nom (un) ammeistre est emprunté au moyen haut allemand *ammeister*, contraction de *ambahtmeister* « maire (de Strasbourg) ».

-amment

Si l'adjectif est terminé par -**ent**, l'adverbe se termine par -**emment** :

- il est apparent → apparemment
- il est ardent → ardemment
- il est concurrent → concurremment
- il est conscient → consciemment
- il est conséquent → conséquemment

Si l'adjectif est terminé par -**ant**, l'adverbe se termine par -**amment** :

- il est abondant → abondamment
- il est arrogant → arrogamment
- il est bienveillant → bienveillamment
- il est brillant → brillamment
- il est bruyant → bruyamment

- il est friand → friamment (friand vient du participe présent adjectivé de frire au sens de « qui grille, frétille d'impatience »)

Les adjectifs en -ant et -ent forment des adverbes en -amment et -emment. Ces adverbes se distinguent de la règle des autres adverbes de manière en -ment qui se forment pour la plupart sur un adjectif féminin : bonne et bonnement, fraîche et fraîchement. Or l'état contemporain de la langue est trompeur. Ces adverbes sont bien formés sur des féminins, mais des formes féminines disparues.
En effet, les adjectifs de la deuxième classe en latin ont donné des adjectifs uniformes au masculin et au féminin en ancien français. Ces formes ont été refaites ensuite sur le modèle dominant de bon/bonne. Par exemple, l'adjectif *grant* était aussi un féminin, sans le e dit muet qui est la marque du féminin d'ordinaire. L'adverbe qui en dérive est *gramment* issu de *grandi mente* à l'ablatif singulier, « de manière grande ». Les voyelles finales autres que [a] se sont amuïes dès l'époque romane, le [t] a été assimilé à la nasale suivante en liaison. La réfection de l'adverbe en grandement interviendra avec la généralisation d'un féminin en « grande » à partir du XIIIe siècle. Elle l'emportera en moyen français. Elle n'affectera pas les autres formes en -ent et -ant qui restent dans leur état, mais d'autres adverbes sont refaits sur les nouveaux féminins (*forment, briement, loiaument*).
En savoir plus : site de Dominique Didier.

Finales homographes à celles des adverbes :

- ils gemment (gemmer).
- ils déprogramment, ils programment, ils reprogramment, ils enflamment.

ammi, amminé, amminée

un **ammi** : une plante, voir le dictionnaire des sciences animales.

elle est amminée, il est **amminé** : ressemble à l'ammi.

les **amminées** : la tribu de la famille des ombellifères qui a pour type le genre ammi.

Le nom (un) ammi est emprunté au grec α΄ μ μ ι.

ammocète

un **ammocète** ou **lamprillon** : la larve des lamproies que l'on trouve à l'embouchure des rivières et que les pêcheurs utilisent comme appât.

On a lu aussi amocète.

Le nom (un) ammocète est composé des mots grecs α΄ μ μ ο ς « sable » et κ ο ί΄ τ η « couche » « gîte d'animal ».

ammocole

une espèce **ammocole** : qui vit ou se développe dans le sable.

ammodyte, ammodytidé

une plante ou un animal **ammodyte** : qui est ammophile, qui s'enfouit dans le sable.

un **ammodyte** :

- une espèce de vipère ;
- un poisson.

les **ammodytidés** : la famille de poissons téléostéens dont le type représentatif est l'ammodyte appelé également anguille des sables, équille, cicérelle, ou lançon.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom ammodyte est emprunté au grec α᾽ μ μ ο δ υ΄ τ η ς « sorte de serpent qui se plonge dans le sable », de α΄ μ μ ο ς « sable » et δ υ΄ ε ι ν « entrer dans »).

Le nom (des) ammodytidés est dérivé d'ammodyte, avec le suffixe -idés.

Ammomanes

Ammomanes : la famille des alaudidés, des alouettes.

Ammon

1. **Ammon** [en grec A μ μ ω ν, en latin *Ammon*] : le nom du dieu de Thèbes représenté sous la forme d'un bélier, auquel les Grecs identifièrent Zeus et les Latins Jupiter.

2. une **corne d'Ammon** : le pied de l'hippocampe ou l'hippocampe proprement dit, le bourrelet blanc en forme de croissant, concave en dedans et plus large en avant qu'en arrière, qui, avec le corps bordant, constitue la paroi inférieure de la corne temporale du ventricule latéral.

une commissure **interammonienne** : une ancienne dénomination de la commissure du fornix.

F. **von Ammon**, ophtalmologiste et anatomo-pathologiste allemand.

ammonacé, ammonal, ammoné, ammonée

1. elle est ammonacée ou ammoniacée, il est **ammonacé** (1) ou **ammoniacé** : contient de l'ammoniaque.

un **ammonal** : un explosif composé de nitrate d'ammonium et de poudre d'aluminium.
des ammonals

2. elle est ammonacée ou ammonée, ammonoïde, il est **ammonacé** (2) ou **ammoné, ammonoïde** : ressemble à une ammonite.

les **ammonacées** ou **ammonées, ammonoïdées** : un ordre ou plusieurs ordres de mollusques céphalopodes ayant pour type l'ammonite.

ammonéen

1.A. un terrain **ammonéen** : se dit des terrains secondaires dans lesquels abondent les ammonites.

1.B. une écriture **ammonéenne** : se dit de l'écriture de certains livres trouvés dans les temples d'Égypte.

Le mot ammonéen est dérivé du nom du dieu Ammon [en grec A μ μ ω ν, en latin *Ammon*] : le nom du dieu de Thèbes représenté sous la forme d'un bélier, auquel les Grecs identifièrent Zeus et les Latins Jupiter.

2. une commissure **interammonienne** : une ancienne dénomination de la commissure du fornix.

voir Ammon (2) ci-dessus.

ammoniac, ammoniacal, ammoniacé, ammoniaco-, ammoniaque, ammoniaqué

Le nom (un) ammoniac désigne un gaz incolore formé d'azote et d'hydrogène, à odeur caractéristique. L'adjectif s'écrit ammoniac au masculin, ammoniaque au féminin.
Pour sa part, le nom (une) ammoniaque désigne la solution obtenue par dissolution du gaz ammoniac dans l'eau. Il peut être utilisé comme adjectif.
Le mot ammoniac a été employé à partir du XIIIe siècle, comme adjectif, sous la forme *armoniac*, puis *ammoniac*. À partir du XVIIe siècle, il a aussi été employé comme nom. Adjectif ou nom, il désignait alors un sel qu'on trouvait dans une oasis de Libye consacrée au dieu Ammon. À partir de 1782, ammoniac a pris le sens qu'il a encore aujourd'hui : gaz formé d'azote et d'hydrogène. On a aussi longtemps désigné ce gaz par le mot ammoniaque. Or, vers la fin du XVIIIe siècle, le mot ammoniaque a cessé de renvoyer à ce gaz pour renvoyer désormais à la solution aqueuse de ce gaz, signification qu'il a encore de nos jours.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

elle est ammonacée ou ammoniacée, il est **ammonacé** (1) ou **ammoniacé** : contient de l'ammoniaque.

un **ammonal** : un explosif composé de nitrate d'ammonium et de poudre d'aluminium.
des ammonals

un (gaz) **ammoniac** :

- un gaz incolore, possédant une odeur forte caractéristique, suffocant, qui se dégage lors de la décomposition de matières organiques azotées sous l'influence de certains ferments ;
- la combinaison d'un atome d'azote et de trois atomes d'hydrogène, d'importance considérable en chimie.

un **sel ammoniac** : un chlorure d'ammonium.

elle est ammoniacale, il est **ammoniacal** :

- est relative, est relatif à l'ammoniac ;
- en a l'odeur, les propriétés ;
- contient de l'ammoniaque.

elles sont ammoniacales, ils sont ammoniacaux

elle est cuproammoniacale, il est **cuproammoniacal**, elles sont cuproammoniacales, ils sont cuproammoniacaux

des **ammoniacaux** : des médicaments.

elle est ammoniaco-béryllienne, il est **ammoniaco-béryllien**

elle est ammoniaco-cuivreuse, il est **ammoniaco-cuivreux**

elle, il est **ammoniaco-cuivrique**

elle est ammoniaco-ferrugineuse, il est **ammoniaco-ferrugineux**

il est **ammoniaco-magnésien** : contient de l'ammoniaque et de la magnésie ; se dit des composés contenant à la fois du magnésium et de l'ammoniac.

une lithiase **phospho-ammoniacomagnésienne** : une lithiase rénale de structure phospho-ammoniaco-magnésienne se développant dans un contexte d'infection urinaire secondaire à des germes uréasiques.

elle est ammoniaco-mercurielle, il est **ammoniaco-mercuriel** : contient de l'ammoniaque et du mercure .

elle est ammoniaco-savonneuse, il est **ammoniaco-savonneux**

elle, il est **ammoniaco-sodique**

une histidine **ammoniac-lyase** : l'enzyme catalysant la désammoniation de l'histidine en acide urocanique.

une **ammoniaque** :

- une solution obtenue par dissolution du gaz ammoniac dans l'eau ;
- un hydroxyde d'ammonium ;
- un ammonium, un sel résultant de la combinaison de l'ammoniaque avec un acide)

une **gomme ammoniaque** : une gomme-résine d'odeur fétide tirée d'une plante africaine, la dorème.

elle est ammoniaquée, il est **ammoniaqué** : rappelle l'odeur de l'ammoniaque.

Le nom (un) ammoniac est emprunté au latin *ammoniacum* « gomme résine », en grec τ ὸ ἀ μ μ ω ν ι α κ ό ν « sel ammoniac ou gomme ammoniaque », dérivé de A μ μ ω ν parce qu'on recueillait ces produits près du temple de Zeus Ammon en Libye.

A μ μ ω ν, en latin *Ammon,* est le nom du dieu de Thèbes représenté sous la forme d'un bélier, auquel les Grecs identifièrent Zeus et les Latins Jupiter.

-ammoniase

une **désammoniase** : l'enzyme catalysant la désamination d'une amine comme par exemple l'aspartase ou l'histidase.

une **transammoniase** : l'enzyme catalysant le transfert d'un radical NH 2 d'une fonction amide sur un accepteur.

ammoniate

un **ammoniate** : un ammoniure.

ammonico-

elle, il est **ammonico-argentique** : se dit d'un sel ammoniac combiné avec un sel argentique)

elle, il est **ammonico-calcique**

elle, il est **ammonico-hydrique**

elle, il est **ammonico-lithique**

elle, il est **ammonico-magnésique**

elle est ammonico-mercureuse, il est **ammonico-mercureux**

elle, il est **ammonico-mercurique**

elle, il est **ammonico-potassique**

elle, il est **ammonico-sodique**

elle, il est **ammonico-uranique**

ammonie

une **ammonie** : un mollusque fossile de la classe des céphalopodes dont la coquille enroulée présentait des cloisons en compartiments successifs.

ammoniémie

une **ammoniémie** : la présence ou la concentration d'ammoniaque dans le sang.

une **hyperammoniémie** : une teneur plasmatique en ammoniac supérieure à la limite usuelle de 30 µmol/L [0,5 mg/L].

ammonimètre, ammonimétrie

un **ammonimètre** : un appareil destiné à mesurer la quantité d'ammoniac contenue dans une solution .

une **ammonimétrie** : un dosage de l'ammoniaque.

ammonio-

une **ammonio-azoture** : une combinaison d'un azoture avec l'ammoniaque.

une **ammonio-chlorure** : une combinaison d'un chlorure avec l'ammoniaque.

elle, il est **ammonio-cuprique** ou **ammoniocuprique, cuproammonique** : un réactif de Schweitzer.

une **ammoniogénèse** : la production d'ammoniaque par les tissus.

une **ammoniolyse** : une décomposition d'une substance par l'ammoniaque.

elle, il est **ammonio-mercurique** : se dit d'une série de combinaisons d'ammoniaque et d'oxyde de mercure.

une **ammoniophanérèse** : la libération et l'excrétion par le rein de l'ammoniaque apportée par le sang de l'artère rénale.

une **ammoniotélie** ou un **ammoniotélisme** : le cas des animaux qui excrètent leurs déchets azotés surtout sous forme d'ammoniac)

un animal **ammoniotélique**

ammonique

elle, il est **ammonique** : est ammoniacal(e).

elle, il est **ferricoammonique** : contient un sel ferrique.

ammonisation

une **ammonisation** : une formation de sels ammoniacaux.

ammonite

elle est ammonacée ou ammonée, ammonoïde, il est **ammonacé** (2) ou **ammoné, ammonoïde** : ressemble à une ammonite.

les **ammonacées** ou **ammonées, ammonoïdées** : un ou plusieurs ordre(s) de mollusques céphalopodes ayant pour type l'ammonite.

un terrain **ammonéen** (2) : dans lequel abondent les ammonites.

une **ammonite** ou **corne d'Ammon** : un mollusque céphalopode fossile.

un terrain **ammonitifère** : qui contient des ammonites.

Ces mots sont dérivés du nom du dieu Ammon [en grec A μ μ ω ν, en latin *Ammon*] : le nom du dieu de Thèbes représenté sous la forme d'un bélier, auquel les Grecs identifièrent Zeus et les Latins Jupiter.

Ammonites

les **Ammonites** : un ancien peuple sémite établi à l'est du Jourdain.

elle, il est **ammonite** : est relative, est relatif à ce peuple.

Le nom de cet ancien peuple est emprunté au latin *Ammonites, Ammonitae*, dérivé d'Ammon, le nom du fils de Loth.

ammonitrate

un **ammonitrate** : un engrais à base de nitrate d'ammonium.

ammonium

un **ammonium** :

- le radical monovalent NH4 qui joue un rôle analogue à celui d'un métal alcalin dans les combinaisons salines ;
- la désinence des sels obtenus après alkylation complète de l'ammoniac ;
- un cation formé à partir d’une amine.

un **dodécyl-ammonium**

ammoniure, ammoniurie

un **ammoniure** : le nom donné aux composés résultant de la combinaison de l'ammoniaque avec certains oxydes métalliques.

une **ammoniurie** : la teneur des urines en ammonium.

ammonoïde

les **ammonoïdes** : un taxon de la classe des céphalopodes, maintenant éteint.

elle est ammonacée ou ammonée, ammonoïde, il est **ammonacé** (2) ou **ammoné, ammonoïde** : ressemble à une ammonite.

les **ammonacées** ou **ammonées, ammonoïdées** : un ou plusieurs ordre(s) de mollusques céphalopodes ayant pour type l'ammonite.

ammophilaie, ammophile

une **ammophilaie** : une végétation dunaire herbacée.

elle, il est **ammophile** : vit, croît en terrain sablonneux.

les **ammophiles** : le genre de graminées qui croît en terrain sablonneux.
une ammophile

les **ammophiles** ou **guêpes des sables** : des guêpes fouisseuses.
une ammophile

voir le dictionnaire des sciences animales

une plante ou un animal **ammodyte** : qui est ammophile, qui s'enfouit dans le sable.

Le mot ammophile est emprunté au latin zoologique *ammophila*, formé avec le grec ἄ μ μ ο ς « sable » et φ ί λ ο ς « ami ».

ammotréchidé, ammotréchide

les **ammotréchidés** ou **ammotréchides** : une famille d'araignées solifuges.

amnésie, amnésique, amnestique

une **amnésie** : une perte totale ou partielle de la mémoire épisodique.

elle, il est **amnésique** :

- est atteinte ou atteint d'amnésie ;
- a rapport à l'amnésie.

une, un **amnésique** : une personne frappée d'amnésie.

elle, il est **amnestique** : provoque l'amnésie.

un **amnestique** : ce qui provoque l'amnésie.

l'**amnestique** : l'art d'oublier.

A. une **anamnèse** : une prière qui rappelle le souvenir de la Rédemption.

B. une **anamnèse** ou **anamnésie** : un ensemble de renseignements qu'un patient fournit sur son passé et plus spécialement sur l'histoire de sa maladie.

Le nom (une) amnésie est emprunté au grec α᾽ μ ν η σ ι΄ α « oubli », composé de α᾽- privatif et du radical -μ ν η-, à comparer avec μ ε΄ μ ν η μ α ι « je me souviens », par l'intermédiaire du latin médical *amnesia*.

Le mot amnestique est dérivé du radical du grec α᾽ μ ν η σ τ ε΄ ω-ω῀ « oublier » ou α᾽ μ ν η σ τ ι΄ α « oubli ».

Le nom (une) anamnèse est emprunté au grec α᾽ ν α΄ μ ν η σ ι ς « action de rappeler à la mémoire » d'où « souvenir ».

amnicole

elle, il est **amnicole** : vit, croît au bord des rivières.

Le mot amnicole est formé de amni- du latin *amnis* « cours d'eau rapide » et -cole du latin *-cola* lui-même issu du verbe *colo, colis, colere*, qui a ici le sens d'habiter.

amnio-

étymologie : CNRTL

-amnie

une **bilirubinamnie** : une présence de bilirubine fœtale dans le liquide amniotique prélevé par amniocentèse.

une **créatininamnie** : une présence de créatinine dans le liquide amniotique.

amnioblaste

un **amnioblaste** : la cellule bordant la cavité amniotique, constituant un feuillet d'apparition précoce chez les embryons d'amniotes et participant à la constitution du liquide amniotique de l'œuf.

amniocentèse

une **amniocentèse** : une ponction par voie transabdominale d'un échantillon de liquide amniotique en vue d'examens biologiques.

Ce nom est formé sur amnios d'après paracentèse.

amniochorial, amnio-chorion

une poche **amniochoriale** : le liquide amniotique ayant traversé l'amnios et constituant une poche entre l'amnios et le chorion.

il est amniochorial : se rapporte aux parois de l'œuf, constituées par l'amnios et le chorion.

elles sont amniochoriales, ils sont amniochoriaux

un **amnio-chorion** : la membrane formée par l'amnios et le chorion et entourant le fœtus.

amniocyte

un **amniocyte** : une cellule constitutive de l'épithélium amniotique.

amnion nodosum

amnion nodosum : des granulations de la surface normalement lisse de l'amnios, constatées en particulier dans certains cas d'oligo-amnios.

amnios

un **amnios** :

- la face profonde des membranes de l'œuf, au contact du liquide amniotique ;
- la portion du sac embryonnaire ou ovule proprement dit des plantes, qui reste autour de l'embryon végétal après que celui-ci s'est formé.

un **anamnios** : une absence de liquide dans la cavité amniotique.

un **hydramnios** : un excès du volume du liquide amniotique.

un **oligoamnios** : une diminution pathologique de la quantité de liquide amniotique pendant les derniers mois de la grossesse.

un **oligo-amnios** ou une **oligo-hydramnie** : une diminution de la quantité de liquide amniotique en dessous de 200 ml.

un **polyhydramnios**

Le nom (un) amnios est emprunté au grec ἀμνίον ou plutôt ἀμνείος de même sens (qui était rattaché à ἀμνός « agneau » « à cause de la mollesse de l'amnios ») et qui dérive en réalité du sens plus courant de ἀμνίον « vase, écuelle, etc. contenant un liquide ».

amnioscope, amnioscopie

un **amnioscope** : un endoscope métallique de diamètre variable muni d'un mandrin mousse permettant d'évaluer, par transillumination des membranes du pôle inférieur de l'œuf, la coloration du liquide amniotique et la présence de *vernix caseosa*.

une **amnioscopie** : un examen visuel du liquide amniotique à travers le col utérin.

amniote

un **amniote** : tout animal vertébré dont l'embryon se développe dans un amnios.

elle, il est **anamniote** : ne possède pas d'amnios (par exemple les amphibiens, les cyclostomes, les poissons).

amniotique

elle, il est **amniotique** : est relative, est relatif à l'amnios ; appartient à l'amnios.

un liquide amniotique : le liquide contenu dans le sac ovulaire et dans lequel baigne le fœtus.

un acide amniotique ou amnique : un acide allantoïque ; une allantoïne.

une adhérence amniotique, une bande amniotique, une bride amniotique, une cavité amniotique, une embolie amniotique, une hernie amniotique, une hydrorrhée amniotique, une infection amniotique, une inhalation amniotique, une maladie amniotique, une membrane amniotique, un phosphatidyl-glycérol amniotique, une ponction amniotique

elle est **biamniotique** : qualifie les grossesses gémellaires présentant deux poches amniotiques.

une grossesse bi-amniotique : une grossesse gémellaire bi-ovulaire ou uni-ovulaire monochoriale ou bichoriale, avec deux amnios distincts.

elle, il est **diamniotique** : qualifie la présence, dans la quasi-totalité des grossesses gémellaires, homozygotes ou hétérozygotes, de deux cavités amniotiques.

une grossesse di-amniotique

une cavité **épamniotique** : une cavité ectoplacentaire formée avec la cavité amniotique propre, par division de l'espace pro-amniotique par le repli amniotique.

elle, il est **extra-amniotique** : est situé(e) en dehors de l'amnios), une grossesse extra-amniotique : une grossesse se poursuivant dans la cavité choriale après rupture précoce des membranes survenant avant l'accolement de l'amnios et du chorion, ce qui peut entrainer des malformations fœtales et des brides amniotiques.

une injection **intra-amniotique** : une ancienne méthode d'avortement.

une grossesse gémellaire **mono-amniotique** : une grossesse gémellaire monochoriale dont les jumeaux partagent la même cavité amniotique.

Le mot amniotique est dérivé d'amnios, avec le suffixe -(t)-ique* par l'intermédiaire du latin scientifique *amnioticum*, par analogie avec des adjectifs empruntés à des adjectifs grecs à finale -τ ι κ ο ς (exotique).

amniotite

une **amniotite** : une infection ou une inflammation de la couche amniotique de l'œuf.

une **chorio-amniotite** : une inflammation ou une infection de la membrane amniotique, pouvant entrainer sa rupture et un travail d'accouchement prématuré.

amniotomie

une **amniotomie** : une rupture artificielle des membranes de l'œuf, à l'aide d'un perce-membrane, long instrument à bout perforant introduit à travers l'orifice du col utérin.

amnistiable, amnistiant, amnistie, amnistié, amnistiel, amnistier

elle, il est **amnistiable** : peut être amnistié(e).

une mesure **amnistiante** : qui entraine l'amnistie.

une grâce **amnistiante** ou **amnistielle** : une grâce accordée par le chef de l'État dans les conditions spéciales prévues par une loi d'amnistie et à laquelle cette loi, par avance, attache les effets de l'amnistie.

une **amnistie** :

- une mesure générale faisant remise à tous les inculpés d'une même catégorie de crimes, de délits ou de contraventions, aussi bien des poursuites à exercer que des condamnations prononcées ;
- un pardon général, un oubli.

elle est amnistiée, il est **amnistié** : a bénéficié d'une amnistie.

une amnistiée, un **amnistié** : une personne amnistiée.

amnistier :

- accorder une amnistie ;
- comprendre dans une mesure d'amnistie ;
- exercer le pouvoir d'accorder une amnistie ;
- excuser quelqu'un, lui pardonner ;
- excuser quelque chose, l'oublier ;
- faire pardonner, effacer.

s'amnistier : se pardonner.

Le nom (une) amnistie, qui a d'abord été logiquement écrit *amnestie*, est emprunté au grec α ᾽ μ ν η σ τ ί́ α, de α ́ μ ν η σ τ ο ς « oublié ».

amoché, amocher

elle est amochée, il est **amoché** :

- est blessé(e) ;
- est mutilé(e) ;
- est en piteux état ; est détérioré(e).

une amochée, un **amoché** : une blessée, un blessé.

amocher :

- donner des coups ;
- blesser, mutiler ;
- abimer, détériorer.

s'amocher : se blesser.

s'amocher la gueule : se meurtrir mutuellement le visage à coups de poing.

Le verbe amocher est probablement dérivé de l'ancien mot argotique *moche* « écheveau de fil non tordu, vendu en gros paquets », variante de l'ancien français *moque* « mie de pain » qui représente un ancien bas francique *mokka* «masse informe», d'où amocher « arranger grossièrement » et « défigurer, abimer ».

Le mot moche (= desservi par son aspect physique ; qui a un aspect minable ; contrariant, ennuyeux ; dont le comportement est moralement répréhensible ; qui inspire le mépris, la désapprobation) est dérivé du verbe amocher, d'où l'adverbe mochement et une mocheté ou mochetée (= une laideur, le caractère de ce qui est moche esthétiquement ou moralement ; une personne ou une chose laide).

Amoco Cadiz

l'**Amoco Cadiz** : le pétrolier dont l'échouage en 1978 a provoqué une marée noire sur la côte bretonne.

amodiable, amodiateur, amodiataire, amodiation, amodié, amodier

1. une terre **amodiable**, une ferme amodiable : qu'on peut amodier.

une, un **amodiataire** :

- celle, celui qui prend à ferme une terre, une exploitation rurale, etc., moyennant une redevance ;
- celle, celui à qui le concessionnaire d'une mine en amodie l'exploitation.

une amodiatrice, un **amodiateur** :

- celle, celui qui cède une terre, une exploitation rurale par amodiation ;
- cell, celui qui prend une terre à ferme.

une **amodiation** :

- un bail à ferme d'un bien foncier, d'une exploitation rurale, etc., moyennant une prestation périodique en nature ou en argent ;
- une concession ;
- une convention par laquelle le concessionnaire remet l'exploitation à un tiers moyennant une redevance périodique.

une **amodiation** ou **cession** : [pétrole et gaz] En anglais : *farm-out*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

amodier (1) un bien foncier, une exploitation rurale : l'affermer, la ou le donner à ferme moyennant une redevance périodique en nature ou en argent.

amodier l'exploitation d'une mine : remettre l'exploitation d'une mine à un tiers moyennant une redevance périodique.

Le verbe amodier (1) est emprunté au latin médiéval *admodiare* « affermer moyennant une redevance en nature », dérivé du latin *modius* « boisseau, muid (de blé) ».

2. une reconduction **amodiée** : revalorisée.

amodier (3) des mesures, des crédits : les aménager suivant la conjoncture.

Le verbe amodier (2) est emprunté au latin médiéval *admodiare*, de même sens, dérivé du latin *modus* « mesure » (mode) sur le modèle de *admodiare* (amodier 1).

amœbée

un chant, un poème, un dialogue **amébée** ou **amœbée** : où deux interlocuteurs échangent des couplets alternés d'égale longueur.

un pied **amébée** : dans la poésie grecque et latine, un pied de cinq syllabes dont les deux premières sont longues, les deux suivantes brèves et la dernière longue.

Le mot amébée ou amœbée est emprunté au latin *amœbeos*, transcription du grec ɑ ' μ ο ι ß ɑ ι ^ ο ς « qui se fait en retour, en échange », employé au sens de « alternatif ».

amœbien, amœboïde

les **amébidés** : anciennement : une famille d'eucaryotes lobosés euamibes, des protozoaires rhizopodes.

les **amébiens** ou **amœbiens, amœboïdes** : un ancien taxon de protozoaires rhizopodes comprenant les amibes.

Le nom (une) amibe est emprunté au latin scientifique *amiba* ou *amœba* lui même emprunté au grec ἀμείβω « changer », d'où les variations du radical : amib-, amœb-, améb-.

amoindri, amoindrir, amoindrissant, amoindrissement

elle est amoindrie, il est **amoindri** :

- est rendu(e) moindre, est devenu(e) moindre en quantité et en qualité ;
- a perdu de sa vigueur.

amoindrir :

- rendre moindre ;
- amoindrir, réduire la quantité, la qualité, la valeur, la portée ;
- rendre plus menu ;
- diminuer les moyens d'une personne, sa vigueur physique ou intellectuelle ;
- faire paraitre moindre.

j'amoindris, tu amoindris, il amoindrit, nous amoindrissons, vous amoindrissez, ils amoindrissent ;
j'amoindrissais ; j'amoindris ; j'amoindrirai ; j'amoindrirais ;
j'ai amoindri ; j'avais amoindri ; j'eus amoindri ; j'aurai amoindri ; j'aurais amoindri ;
que j'amoindrisse, que tu amoindrisses, qu'il amoindrisse, que nous amoindrissions, que vous amoindrissiez, qu'ils amoindrissent ;
que j'amoindrisse, qu'il amoindrît, que nous amoindrissions ; que j'aie amoindri ; que j'eusse amoindri ;
amoindris, amoindrissons, amoindrissez ; aie amoindri, ayons amoindri, ayez amoindri ;
(en) amoindrissant.

s'amoindrir :

- devenir moindre ;
- perdre de sa vigueur physique ou intellectuelle ;
- diminuer volontairement ses propres mérites.

je m'amoindris, tu t'amoindris, il s'amoindrit, nous nous amoindrissons, vous vous amoindrissez, ils s'amoindrissent ;
je m'amoindrissais ; je m'amoindris ; je m'amoindrirai ; je m'amoindrirais ;
je me suis amoindri(e) ; je m'étais amoindri(e) ; je me fus amoindri(e) ; je me serai amoindri(e) ; je me serais amoindri(e) ;
que je m'amoindrisse, que tu t'amoindrisses, qu'il s'amoindrisse, que nous nous amoindrissions, que vous vous amoindrissiez, qu'ils s'amoindrissent ;
que je m'amoindrisse, qu'il s'amoindrît, que nous nous amoindrissions ; que je me sois amoindri(e) ; que je me fusse amoindri(e) ;
amoindris-toi, amoindrissons-nous, amoindrissez-vous ; sois amoindri(e), soyons amoindries, soyons amoindris, soyez amoindri(e)(es)(s) ;
(en) s'amoindrissant.

elles se sont amoindries, elles sont amoindries.
elles se sont amoindri les détails, elles ont amoindri les détails, elles se les sont amoindris.

elle est amoindrissante, il est **amoindrissant** : amoindrit en avilissant ou en affaiblissant.

un **amoindrissement** : l'action d'amoindrir ; le résultat de cette action.

elle, il est **moindre** :

- est plus petite ou petit en étendue, en quantité, en importance ;
- est de plus petite valeur, de plus petit mérite.

moindrement

le **moindre** : le plus petit, le moins important.

pas le moindre problème : absolument aucun.

le moindre d'entre nous : celui qui a la plus petite valeur, le plus petit mérite.

Le mot moindre est issu du latin *minor*, comparatif de *parvus* « petit en taille, nombre, quantité, valeur, âge, rang, condition, importance », à comparer avec mineur.

Le nom (une) méiose (= une réduction chromatique; une division réductrice ; une mitose réductionnelle) est emprunté au grec μ ε ι ́ ω σ ι ς « amoindrissement, diminution », d'où une division méiotique, une réduction méiotique des chromosomes.

amoiqué

elle est amoiquée, il est **amoiqué** : est affaibli(e).

amok

l'**amok** : une folie meurtrière particulière au Malais.

un (individu) **amok** : qui se trouve dans cet état de folie.

Le mot anglais *amuck, amock,* est emprunté au malais *āmuk* « furie, furieux » par l'intermédiaire du portugais *amouco*.

amolli, amollir, amollissant, amollissement

elle est amollie : est devenue molle ; est estompée.
il est **amolli** : est devenu mou ; est estompé.

amollir :

- rendre moins dur, plus malléable ;
- rendre moins ferme, plus vulnérable ;
- affaiblir, faire fléchir.

j'amollis, tu amollis, il amollit, nous amollissons, vous amollissez, ils amollissent ;
j'amollissais ; j'amollis ; j'amollirai ; j'amollirais ;
j'ai amolli ; j'avais amolli ; j'eus amolli ; j'aurai amolli ; j'aurais amolli ;
que j'amollisse, que tu amollisses, qu'il amollisse, que nous amollissions, que vous amollissiez, qu'ils amollissent ;
que j'amollisse, qu'il amollît, que nous amollissions ; que j'aie amolli ; que j'eusse amolli ;
amollis, amollissons, amollissez ; aie amolli, ayons amolli, ayez amolli ;
(en) amollissant.

s'amollir :

- devenir mou, moins ferme ;
- devenir moins ferme, s'affaiblir ;
- fléchir, s'attendrir ;
- pour le temps, le vent,... devenir moins dur, s'adoucir, se calmer ;
- pour les contours d'une figure, devenir moins nets, s'estomper.

je m'amollis, tu t'amollis, il s'amollit, nous nous amollissons, vous vous amollissez, ils s'amollissent ;
je m'amollissais ; je m'amollis ; je m'amollirai ; je m'amollirais ;
je me suis amolli(e) ; je m'étais amolli(e) ; je me fus amolli(e) ; je me serai amolli(e) ; je me serais amolli(e) ;
que je m'amollisse, que tu t'amollisses, qu'il s'amollisse, que nous nous amollissions, que vous vous amollissiez, qu'ils s'amollissent ;
que je m'amollisse, qu'il s'amollît, que nous nous amollissions ; que je me sois amolli(e) ; que je me fusse amolli(e) ;
amollis-toi, amollissons-nous, amollissez-vous ; sois amolli(e), soyons amollies, soyons amollis, soyez amolli(e)(es)(s) ;
(en) s'amollissant.

elles se sont amollies, elles sont amollies.
elles se sont amolli les sols, elles ont amolli les sols, elles se les sont amollis.

elle est amollissante, il est **amollissant** :

- rend molle ou mou ;
- est affaiblissante ou affaiblissant.

un **amollissement** :

- l'action d'amollir ; le résultat de cette action ;
- un adoucissement ;
- un affaiblissement.

Le mot émollient (= amollissant, adoucissant) est emprunté au latin *emolliens* participe présent du latin classique *emollire* « amollir, rendre mou », d'où un émollient.

Le verbe malaxer (= pétrir une matière, avec les doigts ou avec un instrument, une machine, de façon à la rendre plus homogène ; masser) est emprunté au latin d'époque impériale *malaxare* « amollir » formé sur l'aoriste grec μ α λ α΄ ξ α ι de μ α λ α΄ σ σ ε ι ν « amollir, adoucir ». D'où un malaxage ou une malaxation, un malaxeur.

Le verbe ramollir est dérivé d'amollir, d'où elle est ramollie, il est ramolli, elle, il est ramollissable, elle est ramollissante, il est ramollissant, un ramollissement, ramollo.

Le mot mou vient du latin *mollis, molle* « mou, souple ».

amome, amomé, amomée

un **amome** : un genre de plantes.

elle est amomée, il est **amomé** : ressemble à l'amome.

les **amomées** : la famille de plantes dicotylédones qui comprend les amomes.

voir le dictionnaire des sciences animales

Le nom (un) amome est emprunté au latin *amomum* « plante odoriférante », emprunté lui-même au grec α΄ μ ω μ ο ν « amome (arbrisseau indien) ».

Le nom (un) un cardamome : une plante du genre amome) est emprunté au latin *cardamomum*, lui-même emprunté au grec κ α ρ δ α΄ μ ω μ ο ν.

amomon

un **amomon** : une plante arbustive.

amoncèlement, amonceler, amonceleur, amoncellement

un **amoncèlement** (*anciennement* : **amoncellement**) : l'action d'amonceler ; le résultat de cette action.

amonceler :

- réunir plusieurs choses en un ensemble important formant un monceau, un grand tas ;
- faire grandir de manière à rendre insurmontable.

j'amoncèle ou j'amoncelle, tu amoncèles ou tu amoncelles, il amoncèle ou il amoncelle, nous amoncelons, vous amoncelez, ils amoncèlent ou ils amoncellent ;
j'amoncelais ; j'amoncelai ; j'amoncèlerai ou amoncellerai ; j'amoncèlerais ou amoncellerais ;
j'ai amoncelé ; j'avais amoncelé ; j'eus amoncelé ; j'aurai amoncelé ; j'aurais amoncelé ;
que j'amoncèle ou que j'amoncelle, que tu amoncèles ou que tu amoncelles, qu'il amoncèle ou qu'il amoncelle, que nous amoncelions, que vous amonceliez, qu'ils amoncèlent ou qu'ils amoncellent ;
que j'amoncelasse, qu'il amoncelât, que nous amoncelassions ; que j'aie amoncelé ; que j'eusse amoncelé ;
amoncèle ou amoncelle, amoncelons, amoncelez ; aie amoncelé, ayons amoncelé, ayez amoncelé ;
(en) amoncelant.

s'amonceler : se réunir en un ensemble important ne formant plus qu'un tout.

elles s'amoncèlent ou elles s'amoncellent, ils s'amoncèlent ou ils s'amoncellent ; elles se sont amoncelées, ils se sont amoncelés,...

une amonceleuse, un **amonceleur** : celle, celui qui amoncèle.

Le verbe amonceler est dérivé de l'ancien français *moncel*, monceau.

Le nom (un) monceau (= un tas, un amas d'objets, en forme de monticule ; une masse, une grande quantité ; une variété de greffe) vient du bas latin *monticellus* «colline», dérivé de *mons, montis*.

amont, amontal

A. l'**amont** d'un cours d'eau :

- la partie comprise entre ce point et la source ;
- la direction d'où vient le courant.

en amont : dans la direction d'où vient le courant d'un cours d'eau.

à l'amont, en amont : au début d'un processus.

l'**amont du cycle (du combustible)** : [nucléaire / combustible - fission] la succession des opérations industrielles du cycle du combustible nucléaire précédant le passage du combustible dans le réacteur. L'amont du cycle du combustible d'oxyde d'uranium comprend l'extraction et le traitement du minerai, la conversion de l'uranium et éventuellement son enrichissement, ainsi que la fabrication des éléments combustibles. En anglais : *front-end of the fuel cycle ; fuel cycle front-end*. Voir aussi : aval du cycle, conversion, cycle du combustible, élément combustible, enrichissement. Journal officiel de la République française du 23/09/2015.

B. l'**amont** du vent : la direction du vent soufflant de l'intérieur des terres vers la mer.

une brise amontale, un vent **amontal** : qui vient de l'est.
des brises amontales, des vents amontaux

C. des bornes d'**amont** : les bornes d'un appareil qui se trouvent du côté de la source électrique.

un **amont-pendage** (dans une mine)

l'**amont** : la direction d'où vient un déplacement.

un skieur **amont** : un skieur dont la position est dominante, par rapport au skieur aval.

tenir **amont** : pour le faucon, se tenir immobile dans les airs.

D. [Canada]

amont le mur : contre le mur.

amont sa mère : près de sa mère.

amont l'avoine, amont les animaux : parmi l'avoine, parmi les animaux.

se marier amont la fille du voisin : avec la fille du voisin.

Le nom (un) amont est composé de la préposition à et de mont.

amontilla, amontillado

un **amontilla** ou **amontillado** : un vin.

un sherry **amontillado** : une variété de xérès de la région de Montilla.

Le nom (un) amontilla ou amontillado est emprunté à l'espagnol *(vino) amontillado* « vin blanc imitant celui fait à Montilla », dérivé de Montilla, une ville de la province de Cordoue.

amoral, amoralisme, amoraliste, amoralité

elle est amorale, il est **amoral** :

- est étrangère ou étranger à la morale ;
- est naturellement indifférente ou indifférent aux idées de bien et de mal.

elles sont amorales, ils sont amoraux

l'**amoralisme** : une doctrine d'après laquelle il n'existe pas de morale, sinon à titre de croyance, sans fondement objectif et universel.

un **amoralisme** :

- un immoralisme ;
- une absence de sens moral.

une, un **amoraliste** : celle, celui qui prône l'indifférence aux principes, aux impératifs de la morale.

elle, il est **amoraliste** : prône l'indifférence aux principes, aux impératifs de la morale.

une **amoralité** :

- une immoralité ;
- le caractère de ce qui est amoral, au-delà de toute distinction entre le bien et le mal.

elle est immorale, il est **immoral** :

- a une conduite contraire aux principes de la morale ;
- est contraire à la morale ou aux bonnes mœurs.

elles sont immorales, ils sont immoraux

immoralement

les **Immoraux** : les partisans de Robespierre.

l'**immoralisme** : une doctrine qui propose des règles de vie différentes ou inverses.

un immoralisme : une tendance à mettre en cause, à mépriser la morale établie ou à en faire peu de cas.

elle, il est **immoraliste** : est relative, est relatif à l'immoralisme.

une, un **immoraliste** : une partisane, un partisan de l'immoralisme.

une **immoralité** :

- une conduite ou un comportement immoral ;
- le caractère immoral d'une action, d'une parole, d'une chose.

Bien que les adjectifs amoral et immoral aient une certaine parenté sémantique, leurs significations diffèrent.
Amoral signifie « qui est étranger à la morale, n'a pas de rapport avec elle, n'appartient pas à ce domaine » et « qui manifeste naturellement une ignorance à l'égard de la morale, ne la prend pas en considération ». Le préfixe a- « sans », qui a servi à former ce mot, marque la privation. Notons que le terme peut avoir tout autant une valeur positive ou neutre que négative.
Immoral signifie « qui est contraire à la morale ou aux bonnes mœurs » et « qui agit contrairement à la morale, qui en viole les principes ». Le préfixe im-, variante de in- « pas », qui a servi à former ce mot, marque la négation. Notons que ce terme a toujours une valeur négative.
La frontière est souvent ténue entre l'amoralité et l'immoralité. Toutefois, la question est d'ordre plutôt philosophique, psychologique, anthropologique, éthique ou juridique… que linguistique! Un même acte sera en effet jugé amoral par certains et immoral par d'autres, selon qu'on considère que les notions de bien et de mal n'ont pas été prises en considération (amoral) ou alors que l'idéal du bien a été attaqué (immoral).
En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Parler français.

Le mot moral est emprunté au latin *moralis* « relatif aux moeurs ».

amorçage

un **amorçage** :

- l'action d'amorcer ; le résultat de cette action ;
- l'action de mettre en train une opération dont le début demande un supplément de force ou d'effort ;
- le commencement, le début d'une opération à développement continu ;
- en savoir plus : CNRTL.

un **amorçage aléatoire** : [biologie / génie génétique] un déclenchement d'une synthèse d'acides nucléiques à l'aide d'amorces constituées d'un mélange d'oligonucléotides de séquences différentes. En anglais : *random priming*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **amorçage d'une tuyère** : [spatiologie - aérodynamique] l'établissement d'une vitesse d'écoulement sonique au col d'une tuyère, correspondant à un régime de fonctionnement stable couramment utilisé. En anglais : *nozzle priming ; priming*. Voir aussi : blocage sonique, désamorçage de tuyère. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **amorçage de fissuration** : la première étape de la formation de fissures dans un matériau. On trouve aussi l'expression « initiation de fissuration », qui est déconseillée. En anglais : *crack initiation*. Voir aussi : écartement de fissure, ouverture de fissure. Journal officiel de la République française du 07/05/2016.

un **capital d'amorçage** ou des **fonds d'amorçage** : les fonds qui sont apportés pour soutenir financièrement la première étape de la création d'une entreprise, lorsqu'il s'agit de préciser le projet d'entreprise, de mener des études et d'entreprendre les démarches préliminaires à la création.

un **désamorçage** : l'action de désamorcer ; son résultat.

un **réamorçage** : une relance.

amorce

une **amorce** :

- un appât fixé au bout de la ligne pour attirer le poisson et l'inciter à y mordre en vue de sa capture ;
- ce qui attire et séduit l'homme en flattant ses sens ou son esprit ;
- ce qui permet de déclencher une opération généralement difficile, ou en commande la suite ;
- ce qui fait exploser une charge ;
- ce qui est destiné à engager une opération comportant une suite ou à l'accélérer ;
- ce qui sert à engager et à effectuer une opération progressive ; la phase initiale ou d'incitation d'un travail comportant une suite ; le résultat de cette opération ;
- en savoir plus : CNRTL ;
- [biologie / génie génétique] un oligonucléotide qui, hybridé avec une matrice d'acide nucléique, permet à une polymérase de déclencher la synthèse du brin complémentaire. En anglais : *primer*. Voir aussi : criblage différentiel. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.
- [informatique] un programme nécessaire à la mise en marche d'un ordinateur, et exécuté à chaque mise sous tension ou réinitialisation. En anglais : *boot*. Voir aussi : amorcer, origine de réplication, polymorphisme de l'ADN révélé par amplification aléatoire, réamorcer. Journal officiel de la République française du 10/10/1998.

un tube **porte-amorce** : le dispositif d'allumage d'une charge explosive, constitué d'une pièce tubulaire percée d'évents, d'une charge d'allumage et d'une amorce.

Le nom (une) amorce vient de l'ancien verbe *amordre* « mordre » d'où « attirer, amorcer », du latin populaire *admordĕre*, en latin classique *admordēre*, à comparer avec mordre.

amorcé, amorcement, amorcer

elle est amorcée, il est **amorcé**

elle est désamorcée, il est **désamorcé**

un **amorcement** : un amorçage.

amorcer :

- garnir d'amorce ;
- attirer avec de l'amorce ;
- attirer, séduire quelqu'un par quelque chose qui flatte l'esprit, le cœur ou les sens ;
- mettre une amorce ;
- soumettre une chose, une machine,... à une action initiale particulière pour en assurer le fonctionnement continu ;
- commencer une opération continue dont l'aboutissement sera une chose à réaliser ;
- en savoir plus : CNRTL ;
- [informatique] mettre en marche un ordinateur en provoquant l'exécution de l'amorce. En anglais : *boot*. Voir aussi : amorce, réamorcer. Journal officiel de la République française du 10/10/1998.

j'amorce, tu amorces, il amorce, nous amorçons, vous amorcez, ils amorcent ;
j'amorçais ; j'amorçai ; j'amorcerai ; j'amorcerais ;
j'ai amorcé ; j'avais amorcé ; j'eus amorcé ; j'aurai amorcé ; j'aurais amorcé ;
que j'amorce, que tu amorces, qu'il amorce, que nous amorcions, que vous amorciez, qu'ils amorcent ;
que j'amorçasse, qu'il amorçât, que nous amorçassions ; que j'aie amorcé ; que j'eusse amorcé ;
amorce, amorçons, amorcez ; aie amorcé, ayons amorcé, ayez amorcé ;
(en) amorçant.

s'amorcer : commencer.

elles s'amorcent, ils s'amorcent, elles se sont amorcées, ils se sont amorcés,...

désamorcer :

- enlever une amorce ;
- interrompre un fonctionnement ;
- neutraliser une menace.

réamorcer : remettre en route un dispositif qui s'est désarmorcé.

Le verbe amorcer est un dérivatif d'amorce.

amorce-siphon, amorceur, amorçoir

un **amorce-siphon** : un instrument utilisé pour la mise en action d'un siphon.
des amorce-siphons

une amorceuse, un **amorceur** :

- celle, celui qui amorce ;
- celle, celui qui commence.

un **amorceur** :

- ce qui amorce ;
- ce qui favorise une réaction chimique ;
- un instrument utilisé pour certaines interventions chirurgicales ;
- un petit robinet à entonnoir placé sur un corps de pompe pour permettre l'amorçage avec une petite quantité d'eau.

un **amorçoir** :

- un petit appareil servant à déposer l'amorce dans l'eau ;
- une petite poire portative contenant le pulvérin ou poudre à amorce pour les armes à feu ;
- un petit instrument dont on se servait pour amorcer les fusils à piston ;
- une petite boite de cuivre où l'on pouvait, sans danger, ranger les capsules ;
- un outil utilisé par les artisans du bois, notamment les charpentiers, pour commencer les trous qui sont achevés ensuite avec des outils plus gros ;
- ce qui sert à attirer par la flatterie, la séduction.

amoroso

amoroso : en musique, avec un peu de lenteur dans le mouvement et une expression tendre dans la mélodie.

Le mot italien *amoroso* « amoureux » dérive de *amore* (amour).

amorphe, amorphisation, amorphisme, amorphognosie, amorphophalle, amorphophallus, amorphoscélidé, amorphose, amorphosynthèse, amorphote

elle, il est **amorphe** :

- n'a pas de forme apparente ou de structure déterminée ;
- en savoir plus : CNRTL ;
- a une personnalité inconsistante, un type apathique, un caractère peu énergique.

une, un **amorphe** : un individu dont la personnalité est inconsistante.

un **amorphe** : un papillon.

une, un **amorphe** : un arbuste.

une **amorphisation** : l'action de rendre amorphe, c'est-à-dire sans forme organisée.

un **amorphisme** :

- l'état d'une substance. dans laquelle l'arrangement des molécules physiques ne montre pas de structure cristalline ;
- une perte pathologique de la forme normale;
- pour une personne, une collectivité, une tendance à prendre l'état amorphe ;
- une absence voulue d'individualité ou de forme particulière de réaction au milieu.

une **amorphognosie** : un trouble acquis du traitement des formes et de leur disposition spatiale, se caractérisant par l'incapacité de reconnaitre par le tact seul la forme, le volume et la taille des objets, en l'absence de toute perturbation des sensibilités élémentaires.

un **amorphophalle** ou **amorphophallus** : une plante.

les **amorphoscélidés** : une famille d'insectes.

une **amorphose** : un état pathologique ou dégénératif qui modifie profondément la morphologie spécifique ; une anamorphose.

une **amorphosynthèse** [terme obsolète] : une incapacité de constituer l'image mentale tridimensionnelle d'un objet, alors que la perception de ses constituants élémentaires est préservée.

un animal **amorphote** : qui n'a pas de forme déterminée.

voir aussi : anamorphe, anamorphique, anamorphisme, anamorphose, anamorphosé, anamorphosique (ci-dessous).

Le mot amorphe est emprunté au grec α΄-μ ο ρ φ ο ς « sans forme ».

Le mot amorphophallus est composé d'amorphe et phallus.

Le mot amorphote est emprunté au grec α᾽μ ο΄ ρ φ ω τ ο ς « non formé, informe ».

amorti, amortir, amortissable, amortissant, amortissement, amortisseur

elle est amortie, il est **amorti**

un **amorti** : une manière de toucher un ballon ou une balle en en diminuant l'effet.

une amortie : une balle dont le rebond a été diminué.

l'**amorti** : le domaine de ce qui est amorti, atténué.

amortir :

- affaiblir graduellement, le cas échéant en la supprimant, une force, une charge pénible ;
- diminuer progressivement quelque chose ;
- diminuer le plus souvent graduellement une force, une charge aux effets dangereux ou pénibles, jusqu'à suppression ou arrêt complet ;
- en savoir plus : CNRTL.

j'amortis, tu amortis, il amortit, nous amortissons, vous amortissez, ils amortissent ;
j'amortissais ; j'amortis ; j'amortirai ; j'amortirais ;
j'ai amorti ; j'avais amorti ; j'eus amorti ; j'aurai amorti ; j'aurais amorti ;
que j'amortisse, que tu amortisses, qu'il amortisse, que nous amortissions, que vous amortissiez, qu'ils amortissent ;
que j'amortisse, qu'il amortît, que nous amortissions ; que j'aie amorti ; que j'eusse amorti ;
amortis, amortissons, amortissez ; aie amorti, ayons amorti, ayez amorti ;
(en) amortissant.

s'amortir :

- devenir plus faible, moins violent ;
- être réduit progressivement jusqu'à l'arrêt complet, jusqu'au néant, etc. ;
- s'affaiblir ;
- s'éteindre, disparaitre.

je m'amortis, tu t'amortis, il s'amortit, nous nous amortissons, vous vous amortissez, ils s'amortissent ;
je m'amortissais ; je m'amortis ; je m'amortirai ; je m'amortirais ;
je me suis amorti(e) ; je m'étais amorti(e) ; je me fus amorti(e) ; je me serai amorti(e) ; je me serais amorti(e) ;
que je m'amortisse, que tu t'amortisses, qu'il s'amortisse, que nous nous amortissions, que vous vous amortissiez, qu'ils s'amortissent ;
que je m'amortisse, qu'il s'amortît, que nous nous amortissions ; que je me sois amorti(e) ; que je me fusse amorti(e) ;
amortis-toi, amortissons-nous, amortissez-vous ; sois amorti(e), soyons amorties, soyons amortis, soyez amorti(e)(es)(s) ;
(en) s'amortissant.

elles se sont amorties, elles sont amorties.
elles se sont amorti les déficits, elles ont amorti les déficits, elles se les sont amortis.

elle, il est **amortissable** :

- peut être amorti(e) financièrement ;
- peut être remboursé(e) par des paiements successifs ;
- dont le prix d'achat peut être reconstitué.

elle est amortissante, il est **amortissant** :

- rend moins violent, est calmante ou calmant ;
- est dégradante ou dégradant.

un **amortissement** :

- l'action d'amortir ou de s'amortir : CNRTL ;
- une évaluation comptable de la perte de valeur (dépréciation) d'un bien durable au cours d'une période de temps donnée. En savoir plus : Dico de l'éco.

un **amortisseur** :

- tout dispositif technique servant à affaiblir la violence des chocs l'amplitude des oscillations, l'intensité des sons ;
- un dispositif mécanique, électrique, hydraulique ou pneumatique destiné à atténuer des chocs, des vibrations, un bruit, etc. En anglais : *damper*. Voir aussi : amortisseur à fluide. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **amortisseur à fluide** : un amortisseur fonctionnant par laminage d'un fluide à travers un piston. En anglais : *dash-pot*. Voir aussi : amortisseur. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **amortisseur de lacet** : [défense - aéronautique] un dispositif de stabilisation automatique atténuant les oscillations d'un aéronef autour de son axe vertical (axe de lacet). En anglais : *yaw damper*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **amortisseur de tangage** : [défense - aéronautique] un dispositif de stabilisation automatique atténuant les oscillations d'un aéronef autour de l'axe de tangage. En anglais : *pitch damper*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une couche de sable amortisseuse, un dispositif **amortisseur** : qui affaiblit la violence de quelque chose ; qui atténue.

Le verbe amortir semble venir du latin vulgaire *admortire, ammortire* « tuer, mourir », de *mors, mortis* « morts ».

amouillante, amouiller

une vache **amouillante** : sur le point de vêler.

amouiller : pour une vache, être près de vêler ou venir de vêler.

Ce verbe est issu du bas latin *admolliare* dérivé de *molliare* (voir : mouiller). La variante *ameiller*, attestée en 1553 au sens de "traire" est à rapprocher des formes correspondantes du franco-provençal au sens de "amollir, assouplir les trayons avec de la graisse, faire venir le lait". Voir aussi ameuiller (ci-dessus).

Amour

l'**Amour** : un fleuve d'Asie.

un **Amour blanc** ou une **carpe Amour** : un poisson.

un **léopard de l'Amour**

amour, amouraché, amouracher, amour-en-cage, amourer, amourette, amoureusement, amoureux, amour-propre

un **amour** :

- une attirance affective ou physique, qu'en raison d'une certaine affinité, un être éprouve pour un autre être, auquel il est uni ou qu'il cherche à s'unir par un lien généralement étroit ;
- en savoir plus : CNRTL.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'amour : Wiktionnaire.

Quand il désigne la passion amoureuse, le féminin (une grande amour) peut se rencontrer au singulier ; il est habituel au pluriel, mais le masculin s'y répand de plus en plus. Souvent les écrivains modernes éludent ce changement de genre (des amours étranges ; vos amours, tes amours, etc.). Voir : amour, délice et orgue : Académie française ; Office québécois de la langue française.

un **désamour** : une cessation de l'intérêt pour quelqu'un ou quelque chose.

un **non-amour** : un manque d'amour, d'intérêt.

elle est amourachée, il est **amouraché** : est prise ou pris de passion amoureuse.

amouracher : conduire quelqu'un à éprouver une grande passion, souvent déraisonnable.

s'amouracher : être saisi d'une passion, souvent temporaire, pour quelqu'un.

un **amour-en-cage** : une alkékenge, une plante.

amourer : aimer.

une **amourette** :

- un attachement passager, généralement exempt de passion, et volontiers frivole, pour une personne ;
- une personne objet d'une amourette ;
- une anthrène des musées, un insecte coléoptère dont la larve se développe dans les poils et les plumes ;
- le nom de diverses plantes.

des **amourettes** :

- la moelle épinière du bœuf, du mouton et du veau, cuite, détachée de l'os et utilisée en garnitures ;
- des animelles, un plat préparé avec des testicules de bélier [Canada].

en savoir plus : dictionnaire des sciences animales

elle est amoureuse, il est **amoureux** :

- s'est prise ou pris d'amour pour une autre personne et en éprouve ou manifeste tous les signes ;
- éprouve un vif attachement à, un gout prononcé pour ;
- cause ou favorise l'amour ;
- est caractéristique d'une personne amoureuse ;
- recherche ou procure les satisfactions de l'amour physique ;
- concerne l'amour entre des personnes ;
- est tendre comme une caresse.

une amoureuse, un **amoureux** :

- une personne qui aime d'amour une autre personne et dont elle est ou désire être aimée ;
- une personne qui aime et courtise assidument une personne.

amoureusement :

- de manière amoureuse ;
- avec amour ;
- avec l'attention, la délicatesse, le soin de quelqu'un qui aime quelqu'un ou quelque chose.

un **amour-propre** :

- une forme ou une extension de l'amour, légitime ou non, de soi ;
- la conscience aigüe qu'une personne ou une collectivité a de sa dignité et des droits ou devoirs qui en découlent pour elle ;
- une ambition personnelle légitime, fondée sur une appréciation optimiste mais raisonnable de ses possibilités ;
- en savoir plus : CNRTL

Le nom (un) amour est emprunté au latin *amor*.

En latin, nous avions en effet de nombreux noms finissant en -or. Ils ont le plus souvent produit, en France du Nord, des noms en -eur : ainsi *pavor* & peur, *terror* & terreur, *calor* & chaleur etc. La plus célèbre de toutes les exceptions est *amor* & amour parce qu'en France du Sud ou dans les pays occitans ce -or latin donnait –our, comme dans Adour et Rocamadour – et c'est le Sud, les poètes et les humains occitanophones, qui ont donné au mot tout son éclat. Dans le Nord, ils ont emprunté le mot, et l'éclat. Les billets de François Jacquesson.

Le verbe amouracher est formé d'après l'italien *amorazzo, amoraccio* « amour déréglé » forme péjorative de *amore* « amour ».

Le mot amoureux vient du latin vulgaire *amorosus*, avec l'influence d'amour.

Le nom (un) amour-propre est composé d'amour et de propre au sens de « qui est à une personne à l'exclusion d'une autre ».

Le nom anglais Lovelace d'un personnage de roman est formé de *love* « amour » et *lace* « lien », d'où un lovelace (= un séducteur, un don Juan), il est lovelace (= est séducteur)

Le nom (des) mamours (= des marques d'affection se traduisant par des baisers, des caresses parfois peu sincères ; des flatteries destinées à obtenir un profit) est l'agglutination de m'amour forme élidée de ma amour, d'où mamourer : faire des mamours ; caresser, cajoler).

Le mot allemand *Minnesinger* est composé de *Minne* «amour» et de *Singer* « chanteur », d'où un minnesang (= une poésie courtoise allemande), un minnesänger ou minnesinger : un poète allemand du Moyen Âge, un trouvère).

amovibilité, amovible

une **amovibilité** : pour une fonction ou son titulaire, le caractère ou le fait d'être amovible.

elle, il est **amovible** :

- peut être déplacé(e), éloigné(e), retiré(e) facilement ;
- pour la ou le titulaire d'une fonction, peut être privé(e) à volonté de la place qu'il occupe ;
- pour une fonction, dont la ou le titulaire peut être changé(e) à volonté.

une **inamovibilité** :

- le caractère de ce qui est immuable, de ce qu'on ne peut pas faire changer, de ce que l'on ne peut pas modifier ;
- une prérogative de certains magistrats et fonctionnaires.

elle, il est **inamovible** :

- n'est pas amovible ; ne peut pas être déplacé(e), bougé(e), remplacé(e) ;
- ne peut pas être muté(e), rétrogradé(e) ou suspendu(e) par voie administrative ordinaire ;
- est attribué(e) ou nommé(e) à vie ;
- est immuable.

inamoviblement

Le mot amovible est dérivé sur le radical du latin *amovere* « détourner, écarter » « éloigner d'une charge ».

ampél(o)-

ampél(o)- tiré du grec α΄ μ π ε λ ο ς, signifie « vigne ».

voir : CNRTL.

ampélidacée, ampélidé, ampélidée

elle est ampélidée, il est **ampélidé** : ressemble à la vigne.

les **ampélidées** ou **ampélidacées** : les vitacées, une famille de plantes.
une ampélidée ou ampélidacée

Le mot ampélidé est emprunté au latin scientifique *ampelideae*, d'après le grec α΄ μ π ε λ ο ς « vigne ».

ampélite

une **ampélite** : un schiste noir composé de silicate d'alumine, de carbone, de soufre et de fer.

Le nom (une) ampélite est emprunté à l'adjectif grec α᾽ μ π ε λ ῖ τ ι ς [γ ῆ̃] « [terre] propre à l'entretien de la vigne », passé en latin comme substantif *ampelitis* « terre bitumineuse pour écarter les vers de la vigne ».

ampélographie, ampélographique

une **ampélographie** : une description, une étude de la vigne, des cépages.

une étude **ampélographique**

en savoir plus : Géoconfluences.

ampélologie

une **ampélologie** : un traité sur la vigne.

ampélophage

un insecte **ampélophage** : qui mange la vigne.

ampélopsis

un **ampélopsis** : un arbrisseau de la famille des vitacées.

ampélothérapie

une **ampélothérapie** : une cure de raisins.

ampérage, ampère, ampère-heure, ampèremètre, ampèremétrique, ampérien, ampérométrique

André Marie **Ampère** : un physicien français.

un **ampérage** : l'intensité d'un courant électrique.

un **ampère** : une unité d'intensité des courants électriques.

un **ampère-heure** : la quantité d'électricité transportée en une heure par un courant d'un ampère.

un **ampèremètre** : un appareil servant à mesurer en ampères l'intensité du courant électrique.

elle, il est **ampèremétrique** ou **ampérométrique** : se rapporte à la mesure de l'intensité du courant électrique.

un **ampérien** : un petit aimant ou une boucle de courant.

_ un **microampère** : une unité d'intensité de courant électrique égale à un millionième d'ampère.

un **microampèremètre** : un ampèremètre pour mesurer de très faibles intensités.

_ un **milliampère** : la millième partie de l'ampère.

un **milliampèremètre** : un ampèremètre.

amph(i)-, ampho-

amph(i)- et **ampho**- viennent du grec ɑ ʼ μ φ ι- « double » « des deux côtés » « tout autour » « au sujet de ». L'élément amphi- n'est réellement vivant qu'avec le sens « double » ou « des deux côtés ». La forme ampho- qu'on trouve dans des composés récents appartenant au domaine de la chimie s'explique par l'analogie avec la finale -o- dominante pour les premiers éléments de composition dans le système français.

voir : CNRTL.

amphétamine, amphétaminé, amphétaminique, amphétaminomane, amphétaminomanie

une **amphé, amphet, amphète** : (généralement au pluriel) l'abréviation par apocope d'amphétamine.

une **amphétamine** ou **amine de l'éveil** :

- une substance psychostimulante dérivée de la méthamphétamine, analogue de synthèse de l'éphédrine ;
- une famille de substances dont les effets stimulants et anorexigènes sont recherchés par les usagers de substances toxiques.

elle est amphétaminée, il est **amphétaminé** : utilise les amphétamines, est à base d'amphétamines.

elle, il est **amphétaminique** : est relative, est relatif aux amphétamines.

un choc amphétaminique : une psychostimulation à visée thérapeutique, recherchée par injection rapide d'une amphétamine.

une, un **amphétaminomane** : celle, celui qui fait un usage abusif des amphétamines, qui s'intoxique aux amphétamines.

une **amphétaminomanie** : une toxicomanie aux amphétamines.

une **méthylamphétamine** : un psychotonique amphétaminique à radical méthyle.

Le nom (une) amphétamine est emprunté à l'anglais *amphetamine* composé de a, m, phe, t, amine de *alpha-methyl-phenethylamine*.

amphi

un **amphi** :

- une vaste salle de cours garnie de gradins dans les facultés, les écoles supérieures, les grandes écoles ;
- un cours magistral ;
- un cours, exposé ; un sujet sur lequel porte une réunion professionnelle ;
- l'ensemble des étudiants qui suivent un cours dans un amphithéâtre ;
- l'unité d'enseignement constituée par l'ensemble des étudiants qui suivent les mêmes cours magistraux.

Ce nom est l'abréviation d'amphithéâtre.

amphiarthrose

une **amphiarthrose** : une articulation semi mobile dont les surfaces osseuses sont unies par du tissu fibrocartilagineux, le ligament interosseux et par des ligaments périarticulaires.

une **diarthro-amphiarthrose** : une amphiarthrose dont la partie centrale du ligament interosseux comporte une ébauche de cavité articulaire.

amphiaster

un **amphiaster** : un diaster, une couronne équatoriale dédoublée formée par deux séries de chromosomes.

amphibie, amphibien

1. elle, il est **amphibie** : possède la faculté de vivre sur la terre et dans l'eau.

une plante **amphibie** : mi-aérienne, mi-aquatique.

un avion **amphibie** : qui peut se poser indifféremment sur le sol ou sur un plan d'eau.

un véhicule **amphibie** : qui peut franchir des cours d'eau par ses propres moyens.

un **amphibie** : un animal qui peut vivre sur la terre et dans l'eau.

elle est amphibienne, il est **amphibien** : a une respiration pulmonaire et cutanée pendant toute sa vie ou pendant une partie de sa vie.

les **amphibiens** : la classe de vertébrés amphibies que l'on désignait par batraciens.

2. elle, il est **amphibie** : présente un double caractère, est équivoque.

une, un **amphibie** :

- celle, celui qui affiche deux opinions ou exerce deux activités professionnelles contradictoires ;
- une ouvrière, un ouvrier typographe qui assume deux emplois différents comme ceux d'imprimeur et de correcteur.

Le mot amphibie est emprunté au grec α ᾽ μ φ ί β ι ο ς « qui vit dans deux éléments (sur terre et dans l'eau) » (de α ᾽ μ φ ί « de deux côtés » [amphi-], et β ί ο ς « vie »).

amphibiome

un **amphibiome** : la subdivision azonale dont la végétation caractéristique correspond à des groupements permanents déterminés par un substrat périodiquement engorgé.

amphibiocorise

les **amphibiocorises** : des insectes hétéroptères qui vivent à la surface de l'eau.

amphibiotique

un poisson **amphibiotique** : dont le cycle de vie se déroule en partie en eau douce et en partie en eau de mer.

les **amphibiotiques** : les insectes (éphémères, odonates, perlidés) dont les larves sont aquatiques et inspirent généralement à l'aide de branchies trachéennes.

Ce mot, composé de amphi- et -biotique du grec "de la vie, qui concerne la vie", a été d'abord représenté par le latin scientifique neutre pluriel *amphibiotica*.

amphibole, amphibolie, amphibolifère, amphibolique, amphibolite, amphibologie, amphibologique, amphibologiquement

1. la fièvre tiphoïde
2. des minéraux
3. des animaux
4. une ambigüité, une équivoque
5. en biochimie

1. un stade **amphibole** : une période de la fièvre typhoïde.

2. une **amphibole** : une famille de minéraux.

elle, il est **amphibolifère** : contient de l'amphibole.

une roche **amphibolique** (1) : où l'amphibole entre comme matière constituante.

une **amphibolite** : une roche zonée faite surtout d'amphibole, de feldspath basique et de sphène.

elle, il est **amphiboloïde** : a l'apparence de l'amphibole.

3. un **amphibole** :

- un genre de coléoptères ;
- un genre de mollusques ;
- une famille d'oiseaux.

4. une **amphibolie** :

- une ambigüité, un double sens possible d'une proposition ou d'une donnée ;
- une forme particulière d'équivoque.

elle, il est **amphibolique** (2) : est ambigüe ou ambigu, peut être interprété(e) en deux sens différents.

une **amphibologie** :

- une manière de s'exprimer offrant un double sens en raison de la construction généralement maladroite, quoique grammaticalement correcte, d'un membre de phrase ;
- une construction offrant une telle ambiguïté ;
- une proposition philosophique qui présente un double sens.

elle, il est **amphibologique** :

- est à double sens, généralement par maladresse, exceptionnellement de manière consciente ;
- inspire la méfiance à force d'équivoque intentionnelle ;
- est obscure ou obscur.

amphibologiquement :

- d'une manière amphibologique ;
- de manière équivoque.

Le mot amphibole est emprunté au grec α ᾽ μ φ ί ́ β ο λ ο ς « équivoque, incertain ».

Le nom (une) amphibolie est emprunté au latin *amphibolia* terme de rhétorique, lui-même composé du grec α ᾽ μ φ ί ́ β ο λ ο ς « ambigu » et λ ο ́ γ ο ς « parole ».

5. elle, il est **amphibolique** (3) : en biochimie, est relative, est relatif à un processus pouvant fonctionner de manière anabolique ou catabolique comme le cycle de Kreps.

amphibraque

un (pied) **amphibraque** : en poésie grecque et latine, un brachychorée, qui est formé d'une longue entre deux brèves.

Le mot amphibraque est emprunté au latin *amphibrachys*, lui-même emprunté au grec α ᾽ μ φ ί ß ρ α χ υ ς.

un **amphimacre** : en poésie grecque et latine, un pied formé d'une brève entre deux longues.

amphicarpe

elle, il est **amphicarpe** : possède deux sortes de fruits.

amphicèle, amphicélien, amphicélique

une vertèbre **amphicèle** ou **amphicélienne, amphicélique** : dont les deux faces sont concaves.

amplicœlias

l'***amphicœlias fragillimus*** : un herbivore, le plus grand animal qui ait jamais foulé le sol terrestre.

amphicrine

elle, il est **amphicrine** : qualifie une sécrétion glandulaire mixte, endocrine et exocrine.

une glande **amphicrine** : une glande mixte dont la sécrétion passe soit dans le sang [sécrétion endocrine], soit dans l'intestin [sécrétion exocrine].

amphictène

les **amphictènes** : des annélides polychètes.

amphictyon, amphictyonat, amphictyonide, amphictyonie, amphictyonique

un **amphictyon** :

- un représentant d'une cité membre d'une amphictyonie ;
- un représentant.

un **amphictyonat** :

- le conseil des amphictyons ;
- un conseil de souverains, de gouvernements pour délibérer sur des affaires générales.

une **amphictyonie** :

- dans l'Antiquité grecque, une fédération religieuse et politique de cités ou de peuples voisins ;
- une assemblée d'amphictyons représentant les peuples ainsi groupés ;
- une association de caractère politico-religieux entre États voisins.

elle, il est **amphictyonique** ou **amphictyonide** : concerne l'amphictyonie ou les amphictyons.

Le nom (un) amphictyon est emprunté au grec α ᾽ μ φ ι κ τ υ ́ ο ν ε ς de même sens.

amphide

une **amphide** : une des deux glandes sensorielles qui débouchent en région céphalique sur le côté chez les nématodes.

amphidelphe

elle, il est **amphidelphe** : qualifie un appareil génital de femelle de nématode, chez lequel un cordon sexuel s'étend vers l'avant et l'autre vers l'arrière.

amphidiploïde

une espèce **amphidiploïde** ou **allopolyploïde** : qui combine deux espèces parentes.

amphidiscophore, amphidiscoside

les **amphidiscophores** : un taxon de porifères hexactinéllides, des éponges.

les **amphidiscosides** : un taxon de porifères hexactinéllides amphidiscophores, des éponges.

amphidrome

un bateau **amphidrome** : qui peut se déplacer dans les deux sens.

une espèce amphidrome : parcourant à la fois le milieu aérien et la surface du sol.

amphidromique

un point **amphidromique** : où l'amplitude de la marée est nulle et autour duquel se disposent radialement les lignes cotidales.

amphiesménoptère

les **amphiesménoptères** : un taxon d'insectes.

amphigame

des **amphigames** : des cryptogames.

amphigastre

un **amphigastre** : la série de feuilles réduites qui se trouvent à la face ventrale de la tige des hépatiques à feuilles, considérées comme les stipules des hépatiques.

Ce mot est composé de amphi- au sens de "autour" et de -gastre représentant le grec par référence à la position de ces sortes de feuilles autour de la face ventrale des tiges.

amphigée

une plante **amphigée** : qui a des fructifications à la fois aériennes et souterraines.

amphigène, amphigénique

un **amphigène** : un silicate d'alumine et de potasse.

elle, il est **amphigénique** : contient des cristaux d'amphigène.

un sol **amphigénique** : où les actions hypogéniques et épigéniques s'équilibrent.

un (végétal) **amphigène** : qui, dépourvu d'axe et d'organes appendiculaires distincts, s'accroit par toute sa périphérie.

un (corps simple) **amphigène** : capable de produire aussi bien des acides que des bases.

une catration **amphigène** : qui mêle, chez l'insecte hôte, les caractères mâle et femelle.

amphigouri, amphigourique, amphigouriquement, amphigourisme

un **amphigouri** :

- un discours ou un écrit burlesque, volontairement obscur ou incompréhensible ;
- une petite pièce parodique écrite en galimatias, dans laquelle sont reproduites les rimes du morceau que l'on veut pasticher ;
- un propos ou un écrit involontairement confus et inintelligible.

sans amphigouri : sans ambages, simplement.

avoir de l'amphigouri : avoir une éloquence bien sonore.

elle, il est **amphigourique** :

- a le caractère de l'amphigouri ;
- est caractérisé(e) par une éloquence emphatique et sonore ;
- dont le langage ou les écrits ressortissent à l'amphigouri.

la grâce amphigourique d'un tableau : à la fois ambigüe et obscure.

une théorie amphigourique : dont le style contourné et alambiqué supplée à la carence ou à la précarité de ses fondements.

amphigouriquement : d'une manière amphigourique.

un **amphigourisme** :

- une manie de l'amphigouri ;
- un amour de l'amphigouri.

L'origine du nom (un) amphigouri est obscure.

amphihalin

une espèce amphihaline, un poisson amphihalin : dont une partie du cycle biologique s’effectue en mer et une autre partie en rivière.

amphilinidé

les **amphilinidés** : des cestodes.

amphilithidé, amphilithiidé

les **amphilithidés** ou **amphilithiidés** : la famille d'eucaryotes acanthaires symphyacanthides.

amphilyophile

elle, il est **amphilyophile** : a une affinité à la fois pour l’eau et pour les solvants organiques, ayant un pôle de la molécule hydrophile et un pôle lipophile.

amphimacre

un **amphimacre** : en poésie grecque et latine, un pied formé d'une brève entre deux longues.

un (pied) **amphibraque** : en poésie grecque et latine, un brachychorée, qui est formé d'une longue entre deux brèves.

Ce nom est emprunté au grec au gr. α ᾽ μ φ ι ́ μ α κ ρ ο ς de même sens, par l'intermédiaire du latin.

amphimixie

une **amphimixie** :

- une liaison des chromosomes du génome paternel et maternel lors de la fécondation ;
- une caryogamie, une fusion des noyaux du gamète mâle et du gamète femelle ;
- le processus suivant lequel la fécondation a lieu au moyen de la réunion de deux cellules, l'une mâle, l'autre femelle, provenant de deux individus différents.

amphineure

les **amphineures** : une ancienne classe de mollusques.
un amphineure

Ce nom, composé de amphi- au sens de "autour" et du grec "nerf, fibre, corde", a d'abord été représenté par le latin neutre pluriel *amphineura*.

amphinome, amphinomé, amphinomée, amphinomidée, amphinomien

une **amphinome** : un genre d'annélides.

elle est amphinomée ou amphinomienne, il est **amphinomé** ou **amphinomien** : ressemble à une amphinome.

les **amphinomées** ou **amphinomidées** : la famille des amphinomes.
une amphinomée ou amphinomidée

amphiœcique

une espèce **amphiœcique** : qui utilise une large gamme d'habitats et présente un intervalle de tolérance étendu aux facteurs écologiques.

amphion

1. **Amphion**, le nom d'un musicien grec, fils de Jupiter et d'Antiope

un **amphion** :

- un musicien habile ;
- un personnage dont les activités rappellent les exploits d'Amphion, musicien grec, fils de Jupiter et d'Antiope.

Ce nom est emprunté au grec A μ φ ι ́ ω ν, Amphion, par allusion à la légende d'Amphion élevant les murs de Thèbes par le seul son de sa lyre.

2. un **amphion** :

- un genre de coléoptères ;
- un genre de crustacés.

Le nom (un) amphion (2) est emprunté au grec α ́ μ φ ι ο ν « vêtement ».

3. un **amphion** : un ion organique portant deux charges de signes contraires localisées.

Le nom (un) amphion (3) dérive de α ᾽ μ φ ι ́ « double ».

amphiops

un **amphiops** : un insecte coléoptère d'eau douce.

amphioxus

un **amphioxus** : un animal marin.

Ce nom est composé du grec α ᾽ μ φ ι ́ « des deux côtés » et de ο ᾽ ξ υ ́ ς « pointu », en raison de la forme de cet animal.

amphiphyte

elle, il est **amphiphyte** : désigne toute espèce végétale amphibie.

amphipathique, amphilyophile, amphiphile

elle, il est **amphipathique** ou **amphilyophile, amphiphile** :

- a une affinité à la fois pour l'eau et pour les lipides ou les solvants organiques, ayant un pôle de la molécule hydrophile et un pôle hydrophobe ;
- qualifie les substances tensio-actives comme les savons, les saponiums, les détergents neutres, les sels biliaires et certains peptides.

amphiphile

elle, il est **amphiphile** : [chimie physique] se dit d'une entité moléculaire qui présente une double affinité, à la fois hydrophile et lipophile (hydrophobe). Du grec *amphi*, « des deux côtés », et *philos*, « ami ». En anglais : *amphiphilic*. Voir aussi : coétalement, composé semi-amphiphile, tensio-actif. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

amphipneuste

elle, il est **amphipneuste** : est muni de branchies.

les **amphipneustes** : les échinodermes marins munis d'une trompe servant à aspirer l'eau nécessaire à la respiration.

elle, il est **dipneuste** : possède à la fois des poumons et des branchies.

les **dipneustes** : un ordre de poissons.

amphipode

elle, il est **amphipode** : a deux sortes de pieds différents)

les **amphipodes** : un ordre de crustacés.

amphiprion

un **amphiprion** : un genre de poissons.

amphiprostyle

un temple **amphiprostyle** : un temple qui est orné d'un rang de quatre colonnes à chacune de ses extrémités, antérieure (le pronaos) et postérieure (l'opisthodome).

Ce mot est emprunté au latin *amphiprostylus* composé des éléments grecs "des deux côtés" (amphi-), pro- et -style (colonne) probablement selon un terme grec.

amphiprotique

elle, il est **amphiprotique** : [chimie] se dit d'un solvant à la fois protogène et protophile. L'eau est un exemple de solvant amphiprotique. En anglais : *amphiprotic*. Voir aussi : hydron, protogène, protophile. Journal officiel de la République française du 02/09/2010.

amphiptère

un **amphiptère** : un dragon ou un serpent muni de deux ailes.

amphisbène, amphisbénidé, amphisbénien

un **amphisbène** : un reptile saurien annelé de la famille des amphisbénidés, dont la queue est aussi grosse que la tête et auquel les Anciens attribuaient le pouvoir de se déplacer aussi bien en avant qu'en arrière.

un amphisbène échiqueté

les **amphisbéniens** ou **amphisbènes, double-marcheurs** : des reptiles sans pattes exclusivement fouisseurs, bien adaptés au monde souterrain.

les **amphisbénidés** : la famille de squamates scléroglosses amphisbéniens.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) amphisbène est emprunté au latin amphisbaena « serpent à deux têtes », lui-même emprunté au grec α᾽ μ φ ί σ β α ι ν α de même sens, littéralement qui marche dans les deux sens, qui s'avance ou recule à volonté. En héraldique, ce mot désigne une figure représentant un serpent ailé dont la queue porte une seconde tête.

amphiscien

une amphiscienne ou ascienne, un **amphiscien** ou **ascien** : une habitante, un habitant de la zone torride dont l'ombre méridienne se porte tantôt au midi, tantôt au nord selon que le soleil est au nord ou au sud de l'équateur vers l'un ou l'autre tropique.

Ce mot est dérivé du grec "qui projette de l'ombre des deux côtés" (amphi-), avec le suffixe -ien.

amphisopodidé

les **amphisopodidés** : des crustacés isopodes.

amphistome

les **amphistomes** : des trématodes, des vers plats au corps épais et conique ayant une ventouse à l'avant et une à l'arrière du corps.

amphithéâtral, amphithéâtre, amphithéâtrique

elle est amphithéâtrale, il est **amphithéâtral** : est propre à un amphithéâtre.
elles sont amphithéâtrales, ils sont amphithéâtraux

un **amphithéâtre** :

- dans l'Antiquité romaine, un grand édifice de forme ronde ou ovale, garni de gradins et destiné aux jeux publics ;
- un édifice caractérisé par une disposition circulaire ou en hémicycle, en gradins ;
- un lieu offrant une éminence et dont la disposition en gradins rappelle celle d'un amphithéâtre circulaire ou demi-circulaire ;
- en savoir plus : CNRTL ;
- au Québec, une salle de concert, de spectacle, aménagée dans un édifice public ;
- au Québec, un aréna, une vaste construction garnie de gradins généralement disposés en forme de cercle, destinée avant tout à la tenue d'activités sportives ;
- voir le Dictionnaire historique du français québécois.

un papier **amphithéâtrique** : se disait d'une des espèces de papier d'Égypte.

Le nom (un) amphithéâtre est emprunté au latin *amphitheatrum*, lui-même emprunté au grec α᾽ μ φ ι θ έ α τ ρ ο ν « théâtre (siège des spectateurs) des deux côtés ».

amphithélique

elle, il est **amphithélique** : se dit d'un centromère dont les deux chromatides s'orientent vers les pôles opposés du fuseau en anaphase I de la méiose.

amphitolérant

elle est amphitolérante, il est **amphitolérant** : se dit d’une espèce ou d’un groupement végétal à très large amplitude écologique.

amphitopique

une espèce **amphitopique** : qui possède un intervalle important de tolérance aux facteurs abiotiques et à d’autres conditions environnementales et qui, de ce fait, peut vivre dans une grande diversité de biotopes.

amphitriche

une bactérie **amphitriche** : comportant un seul flagelle à chaque pôle de la cellule.

Amphitrite, amphitrite, amphitrité, amphitritée

Amphitrite, la déesse de la mer

une **amphitrite** : un genre de vers marins.

elle est amphitritée, il est **amphitrité** : ressemble à une amphitrite.

les **amphitritées** : une famille d'annélides tubicoles.

amphitrope, amphitropie

un embryon (d'un végétal) **amphitrope** : qui est tellement couché que ses deux bouts se dirigent vers le hile.

une **amphitropie** : le phénomène que présente l'embryon amphitrope.

amphitrophe

elle, il est **amphitrophe** : se dit d’un organisme autotrophe fonctionnant comme phototrophe le jour et chimiotrophe la nuit.

Amphitryon, amphitryon, amphitryoner, amphitryonner

Amphitryon : un roi de Mycènes et de Thèbes.

une amphitryonne, un **amphitryon** : la personne chez laquelle ou aux frais de laquelle on dine.

amphitryoner ou **amphitryonner** :

- présider ou offrir un repas ;
- se conduire à la manière d'Amphitryon, tromper.

Ce nom vient du nom propre Amphitryon emprunté au grec A μ φ ι τ ρ υ ́ ω ν, un chef thébain, le père mortel d'Héraclès, par allusion à la pièce de Molière *Amphitryon*.

amphiume, amphiumidé, amphiumoïde

un **amphiume** : un batracien urodèle.

un amphiume tridactyle : un amphibien urodèle.

elle est amphiumidée, il est **amphiumidé** : ressemble à un amphiume.

les **amphiumidés** : la famille de batraciens urodèles à branchies caduques.

elle, il est **amphiumoïde** : ressemble à un amphiume.

Le nom (un) amphiume est emprunté au latin zoologique amphiuma de même sens, d'origine obscure.

amphizoonose

une **amphizoonose** : une zoonose transmise dans les deux sens (animal vers homme et homme vers l'animal).

amphogène

une femelle **amphogène** : dont la descendance est composée d'individus des deux sexes, par opposition à monogène.

Ce mot est composé de ampho- (amphi-) et de -gène.

ampholyte

un **ampholyte** :

- un électrolyte libérant des cations en milieu à faible pH et des anions en milieu à pH élevé ;
- une substance qui réagit chimiquement comme un acide dans certains cas, comme une base dans d'autres.

amphophile

elle, il est **amphophile** : fixe à la fois les colorants acides et basiques.

amphore, amphorique

une **amphore** :

- un vase de terre cuite, de forme ovoïde, à deux anses et à col allongé, servant à conserver et à transporter des liquides ou des grains ;
- un récipient dont la forme rappelle celle d'une amphore ;
- la valve inférieure de certains fruit ; une mesure de capacité ;
- en savoir plus : CNRTL.

un son **amphorique** : qui rappelle le bruit obtenu en soufflant dans un récipient vide.

Le nom (une) amphore est emprunté au grec α ᾽ μ φ ο ρ ε υ΄ ς, ε΄ ω ς « amphore », de α μ φ ι φ ο ρ ε υ΄ ς « qu'on porte par deux côtés ».

amphotère

un **amphotère** ou une substance **amphotère** : qui réagit chimiquement comme un acide dans certains cas, comme une base dans d'autres.

amphotriche

un bacille **amphotriche** : qui ne possède qu'un cil vibratile à chacune de ses extrémités.

amphotonie

une **amphotonie** : un hyperfonctionnement du système organo-végétatif, à la fois dans le sens sympathicotonique et vagotonique.

amphotrope

une substance **amphotrope** : exerçant une action simultanée sur deux groupes de nerfs antagonistes, sympathique et pneumogastrique.

amphypterygidé

les **amphypterygidés** : une famille d'insectes, des demoiselles.

ample, amplement, ampleur

elle, il est **ample** :

- est de dimension impressionnante ;
- se déploie dans le sens de la largeur ;
- existe en quantité impressionnante ; embrasse un domaine étendu.

amplement :

- d'une manière ample ;
- qui se déploie ;
- largement, abondamment ;
- longuement ;
- de façon plus que suffisante.

une **ampleur** :

- le caractère de ce qui est ample ;
- le caractère de ce ou celui qui embrasse un domaine étendu ;
- une étendue, une importance.

Le mot ample est emprunté au latin *amplus*.

Le nom (une) ampleur a remplacé les substantifs *amplesse* et *ampleté* attestés jusqu'au 15ème siècle. Voir aussi : amplifier (ci-dessous).

amplectif

elle est amplective, il est **amplectif** : se dit de l'organe d'une plante qui en enveloppe complètement un autre.

Le mot amplectif est emprunté au radical du latin *amplecti* « embrasser, entourer ».

amplexi-

amplexi-, tiré du latin *amplexus*, signifie « embrassement, étreinte ».

voir : CNRTL.

amplexicaude

une chauve-souris **amplexicaude** : dont la queue est enveloppée dans une membrane tendue entre les cuisses.

amplexicaule

un pédoncule **amplexicaule**, un pétiole amplexicaule : qui enveloppe la tige.
des feuilles amplexicaules

amplexiflore

un organe **amplexiflore** : qui enveloppe la fleur.

amplexifolié

un végétal **amplexifolié** : dont les feuilles sont amplexicaules.

amplexion

une **amplexion** :

- une étreinte amoureuse ;
- le fait d'aimer ;
- le fait d'embrasser des connaissances, de comprendre ;
- un moyen d'examen utilisé pour le diagnostic des pleurésies.

On a lu aussi une amplexation.

Ce nom est dérivé du radical du latin *amplexus* (du participe passé de *amplecti*) « action d'étreindre » et « action d'embrasser par la pensée, compréhension », avec le suffixe -ion.

amplexus

un **amplexus** : l'accouplement chez des amphibiens dans lequel le mâle monte sur le dos de la femelle et la serre de ses pattes antérieures.

ampli

un **ampli** ou **amplificateur** :

- un instrument qui sert à amplifier les ondes, les sons, les images ;
- un amplificateur d'une chaine hi-fi ;
- un agrandisseur photographique ;
- un appareil utilisé pour augmenter l'intensité d'un signal électrique.

un **ampli-syntoniseur** : [audiovisuel - acoustique] un élément de chaîne électro-acoustique intégrant simultanément la fonction de syntoniseur et celle d'amplificateur dans la gamme des fréquences audibles (audiofréquences). Le terme « **ampli-tuner** » ne doit pas être employé. En anglais : *receiver*. Voir aussi : audiofréquence, syntoniseur. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

ampliation

A. une **ampliation** :

- un duplicata d'un acte ou d'un document ;
- une copie officielle d'une décision administrative.

B. une **ampliation** : l'action d'augmenter ; son résultat.

une **ampliation du périnée** : une modification du périnée fibreux et musculaire maternel distendu par la présentation fœtale après le franchissement du détroit inférieur.

une **ampliation du segment inférieur** : un élargissement, un bombement et un amincissement du segment inférieur de l'utérus gravide sous l'influence de la présentation à proximité du terme.

Le nom (une) ampliation est emprunté au latin *ampliato* « requête d'un supplément d'enquête, entrainant la suspension d'un jugement ».

amplicon

un **amplicon** : une séquence d'ADN amplifiée, c'est-à-dire reproduite en de nombreux exemplaires.

amplié, amplier

amplier :

- augmenter, amplifier, souvent de manière disproportionnée ;
- différer.

amplier un prisonnier : lui accorder plus d'aisance, lui donner plus de liberté dans la prison.

des élytres **ampliés** : disproportionnellement larges à leur extrémité.

Le verbe amplier est emprunté au latin *ampliare* « augmenter » « différer un jugement ».

amplifiable, amplifiant, amplificateur, amplificatif, amplification, amplifier, ampliforme, amplipenne, ampliphotographie, amplissime

elle, il est **amplifiable** : peut être amplifié(e).

elle est amplifiante, il est **amplifiant** : provoque un agrandissement, une augmentation, un développement.

un pouvoir amplifiant : en optique, qui amplifie, qui grossit.

une induction amplifiante ou induction ordinaire (en logique)

elle est amplificatrice, il est **amplificateur** : amplifie.

une amplificatrice, un **amplificateur** : celle, celui qui amplifie un écrit, un discours, qui en exagère la portée.

un **amplificateur** :

- un instrument qui sert à amplifier les ondes, les sons, les images ;
- un agrandisseur photographique ;
- un appareil utilisé pour augmenter l'intensité d'un signal électrique ;
- un amplificateur : [biologie / génie génétique] une séquence d'ADN amplifiant très fortement la transcription d'un ou plusieurs gènes situés en cis. L'amplificateur peut agir à de longues distances du gène et dans les deux orientations. En anglais : enhancer. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **amplificateur de sonorisation** : [audiovisuel - acoustique] un amplificateur de puissance destiné à la sonorisation d'un local ou d'un espace important. L'expression « amplificateur de *public address* » ne doit pas être employée. En anglais : *public address amplifier*. Voir aussi : sonorisation, suramplificateur. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un pouvoir **amplificatif** : qui sert à amplifier, à grossir.

un **amplificatif** : en linguistique, un élément de formation auquel est attachée la notion d'agrandissement.

une **amplification** :

- l'action d'amplifier ;
- l'action d'augmenter les proportions de quelque chose ;
- en savoir plus : CNRTL.

une **amplification de gène** : [biologie / génie génétique] une production *in vivo* de copies supplémentaires d'une séquence d'ADN ou d'une séquence extrachromosomique. En anglais : *gene amplification*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **amplification en chaîne par polymérase** ou ACP: [biochimie et biologie moléculaire - génétique] un procédé d'amplification exponentielle *in vitro* d'une séquence définie d'ADN, faisant intervenir des cycles successifs d'appariements d'oligonucléotides spécifiques et d'élongation à l'aide d'une polymérase. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « méthode PCR » ou, plus simplement, « PCR ». La méthode peut être appliquée à de l'ADN cloné, de l'ADN génomique purifié, ou à de l'ADN présent dans une seule cellule, une tache de sang, un follicule de cheveu ou un fossile. En anglais : *PCR method ; polymerase chain reaction ; PCR*. Voir aussi : amplification rapide d'extrémités d'ADNc, polymorphisme de l'ADN révélé par amplification aléatoire, produit d'amplification, site de séquence ciblée. Journal officiel de la République française du 23/11/2006.

une **amplification rapide d'extrémités d'ADNc** : [biochimie et biologie moléculaire] la technique d'amplification en chaîne par polymérase, utilisée pour identifier les extrémités d'une molécule d'ADN complémentaire. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme RACE, qui n'est pas recommandé. En anglais : *rapid amplification of cDNA ends ; RACE*. Voir aussi : ADN complémentaire, amplification en chaîne par polymérase. Journal officiel de la République française du 10/06/2012.

amplifier :

- rendre plus ample ;
- augmenter les dimensions de quelque chose ;
- rendre plus intense ;
- augmenter, étendre, intensifier ;
- développer dans des proportions importantes.

s'amplifier :

- s'élargir ;
- devenir plus sonore ;
- s'étendre, s'intensifier.

elles se sont amplifiées, elles sont amplifiées.
elles se sont amplifié les gains, elles ont amplifié les gains, elles se les sont amplifiés.

un (soutien-gorge) **ampliforme**

elle, il est **amplipenne** : a les ailes grandes et larges.

une **ampliphotographie** : la technique de radiophotographie consistant à photographier l'écran secondaire d'un amplificateur de luminance.

elle, il est **amplissime** : est très ample, très considérable.

Le mot amplificateur est emprunté au latin *amplificator*.

Le nom (une) amplification est emprunté au latin *amplificatio* « action d'augmenter ».

Le verbe amplifier est emprunté au latin *amplificare* « agrandir ».

Le mot amplissime est emprunté au latin *amplissimus*, superlatif de *amplus* « ample ».

ampli-syntoniseur, ampli-tuner

un **ampli-syntoniseur** : [audiovisuel - acoustique] un élément de chaîne électro-acoustique intégrant simultanément la fonction de syntoniseur et celle d'amplificateur dans la gamme des fréquences audibles (audiofréquences). Le terme « **ampli-tuner** » ne doit pas être employé. En anglais : *receiver*. Voir aussi : audiofréquence, syntoniseur. Journal officiel de la République française du 22/09/2000

amplitude

une **amplitude** :

- l'écart entre deux points extrêmes d'un mouvement ou d'un phénomène périodique ;
- la qualité, l'état de ce qui est très grand, très vaste ;
- une ampleur ;
- en savoir plus : CNRTL.

Le nom (une) amplitude est emprunté au latin *amplitudo* « ampleur, largeur ».

ampoule, ampoulé, ampoulément, ampoulette, ampulacée, ampullacée, ampullaire, ampullarié, ampullifuge, ampullipète, ampullome, ampullo-utérin

une **ampoule** :

- un petit récipient de forme renflée ;
- un récipient de verre ou de métal entièrement fermé, vide d'air ou rempli de certains gaz, muni d'un filament ou d'électrodes et servant à obtenir, par le passage du courant électrique, certaines radiations ou, le plus couramment, de la lumière ; la lampe elle-même ;
- tout objet ayant une forme comparable à celle d'une ampoule ;
- une éruption bulleuse de la peau ;
- en anatomie, une dilatation sacculaire d'un conduit ou d'un canal ;
- en savoir plus : CNRTL.

elle est ampoulée, il est **ampoulé** :

- est tuméfié(e), affecté(e) d'ampoules ;
- en botanique, a la forme d'une ampoule ;
- est pleine ou plein d'emphase et d'exagération.

un discours ampoulé, un style ampoulé : qui se tient à une élévation ridicule pour traiter des choses communes.

ampoulément : d'une manière ampoulée.

une **ampoulette** : une des petites fioles de verre qui servait à former un sablier ; un cylindre de bois qui servait à fermer l'œil d'un projectile creux et à en contenir la fusée)

elle est ampulacée ou ampullacée, il est **ampulacé** ou **ampullacé** : a la forme renflée d'une ampoule.

un calice ampullacé, une corolle ampullacée

elle, il est **ampullaire** : a la forme d'une ampoule.

une grossesse ampullaire, un bassinet ampullaire, des branches ampullaires, une crête ampullaire, une cupule ampullaire, une glande ampullaire, un nerf ampullaire, un sillon ampullaire, un type ampullaire

une anastomose **cornuo-ampullaire**

une salpingostomie **médio-ampullaire**

un nerf **utriculo-ampulaire**

les **ampullaires** : un genre de mollusques.

elle est ampullariée, il est **ampullarié** : ressemble à une ampullaire.

elle, il est **ampullifuge** : se dit d'un mouvement de l'endolymphe qui va de l'ampoule vers le reste du canal semi-circulaire.

elle, il est **ampullipète** : se dit d'un mouvement de l'endolymphe qui va du canal semi-circulaire vers l'ampoule.

un **ampullome** vatérien : une tumeur de l'ampoule de Vater, généralement adénocarcinome à composante villeuse en surface.

une implantation **ampullo-utérine** : un traitement chirurgical de la stérilité tubaire par implantation de l'ampoule tubaire dans la corne utérine.

Le nom (une) ampoule est emprunté au latin *ampulla* « petite fiole à ventre bombé ».

Le mot ampoulé vient de l'ancien verbe *ampouler* « enfler, gonfler » lui-même emprunté au latin *ampullari* « s'exprimer en un style emphatique ».

Le mot ampulacé ou ampullacé est emprunté au latin *ampullaceus*.

Le mot ampullaire est emprunté au latin zoologique *ampullaria*, lui-même dérivé de *ampulla*.

amputable, amputation, amputé, amputer

un texte **amputable** : susceptible d'être amputé.

une **amputation** : une séparation brutale, accidentelle ou chirurgicale, d'un membre ou de l'extrémité d'un membre, du restant du corps.

elle est amputée, il est **amputé** : a subi l'ablation d'un membre, d'un segment de membre ou d'un organe saillant (nez, langue, sein, verge, etc.).

une amputée, un **amputé** : celle, celui qui a subi une amputation.

amputer :

- sectionner par intervention chirurgicale ;
- enlever ou faire disparaitre brutalement quelque chose qui est généralement considéré comme ayant de la valeur.

amputer quelqu'un ou quelque chose de : la ou le priver brutalement de quelque chose.

s'amputer de : se priver ou être privé brutalement de.

Le nom (une) amputation est emprunté au latin *amputatio* « action de couper ».

Le verbe amputer est emprunté au latin *amputare*.

amschir

un **amschir** : dans l'Antiquité égyptienne, une sorte d'encensoir.

L'origine de ce nom est obscure, peut-être copte.

Amsler

la grille **d'Amsler** : une grille de lignes horizontales et verticales utilisées pour évaluer la partie centrale du champ visuel d'une personne.

Marc **Amsler** : un ophtalmologue suisse.

Amsterdam

Amsterdam : la capitale des Pays-Bas. Habitants : Amstellodamoise, Amstellodamois.

am-stram-gram

am-stram-gram :

- un incipit de comptine, se retrouvant en finale comme refrain ;
- une comptine débutant ainsi.

Ce début d'une comptine, parfois interprété Amsterdam, pourrait représenter à l'origine une série mnémotechnique de noms géographiques ayant subi différentes altérations créatives.

s'amuïr, amuïssement

s'amuïr : pour un phonème, devenir muet, ne plus être prononcé.

je m'amuïs, tu t'amuïs, il s'amuït, nous nous amuïssons, vous vous amuïssez, ils s'amuïssent ;
je m'amuïssais ; je m'amuïs ; je m'amuïrai ; je m'amuïrais ;
je me suis amuï(e) ; je m'étais amuï(e) ; je me fus amuï(e) ; je me serai amuï(e) ; je me serais amuï(e) ;
que je m'amuïsse, que tu t'amuïsses, qu'il s'amuïsse, que nous nous amuïssions, que vous vous amuïssiez, qu'ils s'amuïssent ;
que je m'amuïsse, qu'il s'amuît, que nous nous amuïssions ; que je me sois amuï(e) ; que je me fusse amuï(e) ;
amuïs-toi, amuïssons-nous, amuïssez-vous ; sois amuï(e), soyons amuïes, soyons amuïs, soyez amuï(e)(es)(s) ;
(en) s'amuïssant.

un **amuïssement** (en phonétique)

Utiliser amuïr dans le sens de rendre muet quelqu'un ou quelque chose ? Forum ABC de la langue française.

Le verbe s'amuïr est emprunté au latin populaire *admutire* « rendre muet » formé sur le radical du latin *mutus* « qui est privé de l'usage de la parole » duquel est dérivé l'ancien français *mu* « qui est privé de l'usage de la parole », qui a disparu au 16ème siècle au profit de muet.

amulette

une **amulette** : un petit objet que l'on porte sur soi et auquel on attribue un pouvoir.

Le nom amulette a été employé au masculin.

Le nom (une) amulette est emprunté au latin *amuletum* « amulette ».

amure, amurer

une **amure** : un cordage servant à fixer une voile du côté d'où vient le vent.

une amure de revers, un dogue d'amure, un (point d') amure, une fausse amure

une **amure** : la direction d'un navire à voiles par rapport au vent d'après son amure.

avoir les amures à bâbord, prendre les amures à tribord, changer d'amures, changer les amures.

amurer :

- fixer l'amure d'une voile pour l'orienter selon le vent ;
- prendre une attitude.

amurer un coup de poing : expédier un coup de poing.

amurer son bec : se taire.

amurer les bonnettes : tirer les oreilles.

Le verbe amurer est emprunté à l'espagnol *amurar*, probablement dérivé de *muro* « mur » pris au sens non attesté de « paroi latérale du bateau », du latin *murus* « mur ».

amusable, amusailles, amusamment, amusant, amusard, amusé, amuse-bouche, amuse-gueule, amusement, amusément, amuser, amusette, amuseur, amusoire

elle, il est **amusable** : que l'on peut amuser, divertir.

des **amusailles** : des amusements bas, de vils divertissements.

amusamment ou **amusément** : de façon amusante.

elle est amusante, il est **amusant** :

- est propre à amuser ;
- dont les propos ou le comportement portent à la gaieté et au rire ;
- dont l'aspect est plaisant ou cocasse ;
- en savoir plus : CNRTL.

l'**amusant** :

- l'élément drôle, plaisant, spirituel d'une chose ;
- ce qui manque de sérieux, de profondeur, de gravité.

elle est amusarde, il est **amusard** : occupe son temps à des riens ; mène une vie agréable et dissolue, en entrainant les autres dans cette voie.

une amusarde, un **amusard** : une musarde, un musard, celle, celui qui s'amuse à des riens.

elle est amusée, il est **amusé** :

- se trouve momentanément égayé(e) par quelque situation ou circonstance plaisante ou comique ;
- est d'un naturel gai, possède un caractère jovial, insouciant, fait de bonne humeur et d'entrain ;
- traduit un état passager de gaieté et de divertissement souvent mêlé d'une ironie souriante ou moqueuse ;
- où se mêlent la gaieté, le charme, l'insouciance heureuse.

une amusée, un **amusé** : une personne qui possède un penchant inné pour le divertissement, les distractions agréables.

un **amuse-bouche** ou **amuse-gueule** :

- un petit mets sucré ou plus généralement salé servi en dehors des repas et destiné à tromper la faim ;
- toute chose de peu d'importance ou de peu de valeur.

des amuse-bouches ou amuse-gueules (*anciennement* : des amuse-bouche ou amuse-gueule)

un **amusement** :

- un divertissement, un agrément ;
- un passe-temps agréable, récréatif, occupant le corps ou l'esprit, et destiné à tromper l'ennui ;
- une chose aisée à accomplir ;
- une liaison amoureuse peu sérieuse et souvent éphémère ;
- un plaisir amoureux ;
- ce qui distrait, éloigne des choses sérieuses, essentielles ;
- une perte de temps ;
- un prétexte, un leurre, une promesse trompeuse ;
- une moquerie légère.

être l'amusement de quelqu'un : être l'objet de ses railleries.

amuser :

- divertir, occuper agréablement ;
- égayer ;
- occuper quelqu'un ou l'esprit de quelqu'un en le détournant des choses importantes par des activités ou des préoccupations secondaires ou futiles ;
- en savoir plus : CNRTL.

s'amuser :

- se livrer à des occupations divertissantes ;
- passer son temps à des futilités au lieu des choses essentielles.

s'amuser à :

- perdre son temps à s'occuper de quelque chose ;
- prendre plaisir à ;
- prendre un plaisir malin, voire sadique à ;
- perdre, gaspiller son temps à.

s'amuser de :

- s'égayer de, trouver une distraction dans ;
- se moquer de, se servir de quelqu'un comme d'un jouet ;
- abuser de.

une **amusette** : un petit amusement ; en savoir plus : CNRTL.

une amuseuse, un **amuseur** :

- celle, celui qui divertit la société par ses facéties, ses bons mots, ses manières plaisantes ;
- celle, celui qui détourne des choses sérieuses.

un génie **amuseur** :

- qui est propre à distraire ;
- dont la verve plaisante incite au rire et à la gaieté.

une **amusoire** : une amusette, une plaisanterie, un moyen de divertir ou de se divertir par de petits amusements.

elle, il est **fun** : est amusante ou amusant.

le **fun** : le plaisir, l'amusement.

fun, funboard : Office québécois de la langue française.

Le verbe amuser est dérivé de muser lui-même dérivé de l'ancien français *mus* (à comparer avec museau).

amusicalité

une **amusicalité** : une absence de musicalité.

amusie

une **amusie** : une altération spécifique des capacités musicales, secondaire à une lésion cérébrale acquise.

Amusium

Amusiums : des mollusques.

amusoire

une **amusoire** : une amusette, une plaisanterie, un moyen de divertir ou de se divertir par de petits amusements.

amyélie

une **amyélie** : l'absence congénitale de moelle épinière.

amyélinique, amyélinisation

une fibre **amyélinique**

une neuropathie avec **amyélinisation** congénitale : une neuropathie avec hypomyélinisation congénitale.

amygd-

Le mot latin *amygdala* signifie « amande ».

voir : CNRTL.

Dans la prononciation courante la tendance est de ne plus prononcer [g] dans les mots suivants.

amygdalaire

elle, il est **amygdalaire** : se disait de la structure des rochers, qui présentent dans leur intérieur des géodes en forme d'amande.

amygdale

A. une **amygdale** : une structure anatomique en forme d'amande.

B. l'**amygdale** (cérébrale) : le noyau situé dans la région antéro-interne du lobe temporal en avant de la formation hippocampique)

C. les **amygdales**, une amygdale palatine : une ancienne dénomination d'une tonsille palatine, un volumineux amas de follicules clos lymphoïdes, en forme d'amande, logé dans la fosse tonsillaire, en arrière de l'isthme du gosier, entre l'arc palato-glosse et l'arc palato-pharyngien, sur chacune des faces latérales de la partie orale du pharynx.

se caler les amygdales : bien manger.

se rincer l'amygdale : s'enivrer.

s'humecter les amygdales : boire un coup.

se faire lécher les amygdales : se faire embrasser.

Si *amugdalê* est sans nul doute l'ancêtre d'amygdale, ce nom signifiait d'abord « amande » et c'est aussi de lui que nous vient ce mot. En savoir plus : Académie française.

Ce nom est emprunté au latin amygdala « amande » (le sens médical qui s'explique par l'analogie de forme, est attesté en latin médiéval) emprunté au gr. α ̓ μ υ γ δ α ́ λ η « amande ».

amygdalé, amygdalée

elle est amygdalée, il est **amygdalé** : ressemble à un amandier.

les **amygdalées** : une tribu de plantes dont le type est l'amandier.

amygdalectomie

une **amygdalectomie** : l'ablation chirurgicale des amygdales palatines.

amygdalien

elle est amygdalienne, il est **amygdalien** : se rapporte à l'amygdale.

un sillon **glosso-amygdalien**

une région para-amygdalienne, un espace **para-amygdalien**

une région **para-amygdalo-soustubaire**

claustrum **pré-amygdalien**

une région **sousamygdalienne**, une fossette sousamygdalienne

une fosse **sus-amygdalienne**

amygdalifère, amygdalin, amygdaliné, amygdaline, amygdalique

une plante **amygdalifère** : qui porte des amandes.

elle est amygdaline, il est **amygdalin** : est fait avec des amandes.

un **amygdalin** : un gâteau ou bonbon à base d'amandes)

elle est amygdalinée, il est **amygdaliné** : est amygdalé(e).

une **amygdaline** : une substance contenue dans l'amande amère.

elle, il est **amygdalique** : est dérivé(e) de l'amygdaline.

amygdalite

une **amygdalite** ou **tonsillite** : une inflammation aigüe ou chronique des amygdales palatines ou linguales.

amygdalo-

une aire **amygdaloclaustrale**

une aire transitionnelle **amygdalo-claustrale**

une aire transitionnelle **amygdalo-hippocampale**

une aire (transitionnelle) **amygdalo-parahippocampale**

une aire (transitionnelle) **amygdalo-piriforme**

une aire transitionnelle **amygdalo-striatale**

amygdaloïde

1. elle, il est **amygdaloïde** présente une structure lympho-épithéliale analogue à celle d'une amygdale palatine.

2. elle, il est **amygdaloïde** : est en forme d'amande.

une roche amygdaloïde : dont les vacuoles en forme d'amandes contiennent des éléments minéraux d'une autre nature que celle de leur pâte.

un outil préhistorique amygdaloïde

amygdalotome, amygdalotomie

un **amygdalotome** : un instrument utilisé pour l'ablation des amygdales.

une amygdalotomie :

- une incision d'une ou des deux amygdales ;
- une excision partielle de l'amygdale.

amygdalum

un **amygdalum** : un ancien synonyme de corps amygdaloïde.

amyl(o)-

amyl(o)- est tiré du grec α΄ μ υ λ ο ν « amidon ».

voir : CNRTL.

amylacé

elle est amylacée, il est **amylacé** :

- est de la nature de l'amidon ;
- contient de l'amidon.

On a lu aussi amilacé.

amylane

une **amylane** : un hydrate de carbone tiré de l'orge.

amylase, amylasémie, amylasique, amylasurie

une **amylase** :

- l'enzyme catalysant l'hydrolyse de l'amidon ;
- une diastase pouvant produire l'hydrolyse des matières amylacées.

une **alpha-amylas**e ou **α -amylase** : l'enzyme de type endo-amylase catalysant l'hydrolyse de l'amidon en oligosides et en dextrines.

une **bêta-amylase** ou **β -amylase** : l'enzyme de type exo-amylase catalysant l'hydrolyse des chaînes linéaires de l'amidon en détachant des molécules de maltose.

une **dextrinogène-amylase** : l'enzyme du type des endoamylases qui transforment l'amidon en dextrines.

une **endo-amylase** : une amylase catalysant l'hydrolyse d'une liaison α-glucosidique-1-4 à l'intérieur d'une chaine polyosidique, scindant ainsi le polyoside en fragments appelés dextrines.

une **exoamylase** : une amylase catalysant l'hydrolyse d'une liaison α-glucosidique voisine d'une extrémité d'une chaine polyosidique.

une **macroamylase** : une amylase de masse moléculaire anormalement élevée, supérieure à 150 kDa, trouvée dans le plasma sanguin de certains individus.

une **amylasémie** : la présence ou la concentration d'amylase dans le sérum sanguin.

une **hyperamylasémie** : une teneur élevée du plasma sanguin en amylase.

une **macroamylasémie** : une présence dans le sang d'une fraction de l'amylase circulante formant un complexe avec de grosses molécules de protéines, en général des γ-globulines : en électrophorèse, elle migre comme une gammaglobuline.

elle, il est **amylasique** : est relative, est relatif à l'amylase.

une **amylasurie** : la présence ou la teneur d'amylase dans les urines.

amyle, amylène

un **amyle** : un radical monovalent, élément de nombreux composés chimiques.

un **amylène** :

- un hydrocarbure ;
- un produit obtenu par déshydratation de l'alcool amylique et qui possède des propriétés anesthésiques analogues à celles de l'éther.

Le nom (un) amyle est emprunté au latin *amylum* « amidon, empois », lui-même emprunté au grec α΄ μ υ λ ο ν.

amyline

une **amyline** : une hormone polypeptidique pancréatique, sécrétée par les cellules β des îlots de Langerhans, sous l'influence d'un apport alimentaire, ayant un effet inhibiteur de la résorption osseuse.

amylique

une substance **amylique** : qui renferme le groupement amyle.

un alcool amylique : un alcool obtenu par fermentation de la fécule de pomme de terre ou de céréales.

amylobacter

un **amylobacter** : un ferment butyrique.

amylocellulose

un **amylocellulose** : une amylose, un des constituants de l'amidon, avec l'amylopectine.

amylodextrine

une **amylodextrine** : une forme soluble d'amidon, obtenue par une digestion ménagée ou une hydrolyse acide.

amylodyspepsie

une **amylodyspepsie** : une mauvaise digestion des aliments contenant de l'amidon.

amyloforme

un **amyloforme** : un produit de condensation du formol avec l'amidon; succédané de l'iodoforme.

amyloïde, amyloïdose

une (substance) **amyloïde** :

- sui ressemble à l'amidon ;
- qualifie une substance protéinique anormale, qui se dépose sous forme fibrillaire entre les cellules de certains tissus ou organes, tels que ganglions, rate, foie, cerveau, en provoquant des lésions dégénératives (amyloïdose), caractéristiques du vieillissement.

une **amyloïdose** cérébrale : une présence de dépôts de substance amyloïde et de plaques amyloïdes dans le cerveau.

amylomaltase

une **amylomaltase** : l'enzyme qui catalyse le transfert d'un glucose à partir d'un maltose sur l'hydroxyle en 4 d'une chaine glucanique.

amyloplaste

un **amyloplaste** : un plaste spécialisé dans les réserves glucidiques dans les cellules végétales.

amylolytique

elle, il est **amylolytique** : appartient à l'amylase.

amyloodinios, Amyloodinium

Amyloodinium ocellatum : un protozoaire dinophyte agent d'une parasitose de poissons appelée **amyloodiniose**.

amylopectine, amylopectinose

une **amylopectine** : le constituant de l'amidon contenant plus de résidus glucose liés par des liaisons α-(1-6) que l'amylose, c'est-à-dire environ 4% de branchements.

une **amylopectinose** : une glycogénose hépatique.

amylophagie

une **amylophagie** : une habitude culturelle alimentaire conduisant à l'ingestion excessive d'amidon pendant la grossesse.

amyloplaste

un **amyloplaste** : un organe contenu dans le cytoplasme de la cellule végétale.

amylose

A. une **amylose** : une substance extracellulaire homogène et éosinophile ayant une forte affinité pour le rouge Congo, donnant un dichroïsme jaune-vert en lumière polarisée après imprégnation par ce colorant, et à structure fibrillaire visible en microscopie électronique.

B. une **amylose** : une affection caractérisée par le dépôt, dans de nombreux organes, d'un matériel de nature protéique, la substance anormale dite amyloïde, définie par certaines affinités tinctoriales spéciales, évoquant le comportement tinctorial de l'amidon, et une ultrastructure fibrillaire.

une **isoamylose** : un constituant polyosidique de l'amidon dans lequel les chaines sont ramifiées par des liaisons glucosidiques 1-6, par opposition avec l'amylose de structure linéaire.

amylsalicylique

un ester **amylsalicylique** : un salicylate d'amyle.

amynodonte, amynodontidé

les **amynodontes** ou **amynodontidés** : un taxon de mammifères périssodactyles fossiles proches des rhinocérotidés.

amyoplasie

une **amyoplasie** : une malformation congénitale du système musculaire avec aplasie ou hypoplasie des muscles.

amyotrophiant, amyotrophie, amyotrophique

une névralgie **amyotrophiante** de l'épaule

une **amyotrophie** : une diminution du volume musculaire entraînant une diminution de la force des muscles.

elle, il est **amyotrophique** :

- se rapporte à l'amyotrophie ;
- est due ou dû à l'amyotrophie.

Le nom (une) amyotrophie est composé du grec μ ῦ ς « muscle », τ ρ ο φ ή́ « nourriture », α᾽- privatif.

amyride, amyridé, amyridée, amyrine, amyris

une **amyride** ou un (une ?) **amyris** : un genre d'arbrisseaux résinifères.

elle est amyridée, il est **amyridé** : ressemble à l'amyride.

les **amyridées** : une tribu de plantes.

une **amyrine** : une substance extraite du suc résineux de certaines amyrides.

Le nom (une) amyride est emprunté au latin botanique *amyris*.

AN

an

un **an** : une année astronomique, le temps de la révolution de la Terre autour du Soleil, servant d'unité de temps.

un **an** ou une **année** :

- une année civile, du 1er janvier au 31 décembre ;
- l'espace de temps d'une année.

le jour de l'an, le nouvel an, le premier de l'an : le premier jour de l'année civile, le 1er janvier.

bon an, mal an : en établissant la moyenne entre les bonnes et les mauvaises années.

un **an** ou une **année** : l'espace de temps d'une année numéroté suivant le comput d'un calendrier donné (l'an premier du calendrier républicain, commencé le 22 septembre 1792).

le premier de l'an : le premier jour de l'année.

s'en moquer comme de l'an quarante : ne pas attacher la moindre importance à un chose, ne pas se soucier d'une personne.

l'an pèbre : (pour évoquer des temps reculés comme l'an quarante, Mathusalem), voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

l'an dernier, l'an prochain, les premières années, les dernières années, les prochaines années

vingt **ans**, cent ans : l'âge d'une personne.

vingt ans, cent ans, six-cents ans : l'évaluation du temps que dure une chose, une activité,

une vingtaine d'années, une centaine d'années

Le nom (un) an vient du latin *annus*.

Le mot biennal (= qui dure deux ans ; qui vaut pour deux ans ; qui se rapporte à une période de deux ans) est emprunté au bas latin juridique *biennalis*, d'où une biennale, biennalement

Le mot décennal est emprunté au bas latin *decennalis* « relatif à une période de dix ans », *decennalia* « fêtes décennales », d'où une décennie : une période de dix ans, une décade).

Le mot triennal est emprunté au bas latin *triennalis* « de trois ans, qui dure trois ans », composé de *tres* « trois » et de *annus* « an », d'où une triennale.

-an

1. -**an** est un suffixe formateur de substantifs du vocabulaire scientifique.

Beaucoup d'autres mots se terminent par an (le seul nom féminin est maman).

2. **-an, -ane**, est un suffixe exprimant l'idée d'appartenance, formateur d'adjectifs substantivables, le plus souvent des ethniques. Ce suffixe est généralement considéré comme la forme savante du suffixe -ain, aine issu régulièrement de *anu(m)*.

en savoir plus : Compléments (Le Dictho).

-ana, ana

1. **-ana** : la terminaison latine qu'on ajoutait à certains noms propres pour indiquer un recueil de pensées détachées, de bons mots, d'anecdotes qu'on attribue à ces personnages : le Segraisiana, le Carpentériana, le Furetériana, le Voltairiana.

un **ana** : un recueil d'anecdotes, de traits attribués à un auteur célèbre.

2. un **ana** : un déchet fibreux du lin, qui peut être brulé ou gazéifié.

Le nom (un) ana (2) est emprunté à l'allemand *Ahne* de même sens. Cette forme du patois rouchi correspond à d'autres variantes de même origine répandues en Picardie et en Wallonie.

anabantidé, anabantoïde

les **anabantidés** : une famille d'anabantoïdes.
un anabantidé

les **anabantoïdes** : un taxon de poissons téléostéens acanthoptérygiens percomorphes perciformes.
un anabantoïde

anabaptisme, anabaptiste

l'**anabaptisme** : une doctrine.

une, un **anabaptiste** :

- une, un membre de ce mouvement religieux ou politique ;
- une, un membre d'un mouvement politique issu au 16ème siècle de certaines sectes anabaptistes.

elle, il est **anabaptiste** :

- appartient à la secte des anabaptistes ;
- est le fait d'anabaptistes ;
- est propre aux anabaptistes.

Le nom (un) anabaptisme est emprunté au grec chrétien α᾽ν α β α π τ ι σ μ ο΄ ς « nouveau baptême ».

Anabase, anabase

l'**Anabase** : le titre d'un ouvrage de Xénophon.

une **anabase** :

- une expédition militaire ;
- une phase d'aggravation d'une maladie ;
- un terme de musique des anciens Grecs.

Le nom (une) anabase est emprunté au grec α᾽ν α΄ β α σ ι ς « action de monter, ascension », en particulier « expédition de la mer vers l'intérieur montagneux d'un pays » (spécialement celle de Cyrus le Jeune en Asie Centrale contre Artaxerxès II) « progrès d'un mal ».

anabionte

une plante **anabionte** : une plante pérenne qui fructifie à plusieurs reprises.

anabiose

une **anabiose** : un retour à la vie active après l'interruption des fonctions vitales lors de l'abiose.

une **abiose** : l'absence de vie ou la suspension des manifestations de vie pour un être vivant.

une **parabiose** : la situation de deux organismes qui ont été soudés de sorte que leurs circulations sanguines sont reliées au niveau des vaisseaux périphériques.

anablépidé, anableps

les **anablépidés** : une famille de cyprinodontoïdes, de poissons percomorphes.

un **anableps** : un poisson téléostéen des fleuves d'Amérique tropicale remarquable par sa nage en surface et par ses yeux divisés en deux parties lui permettant de voir à la fois dans l'air et dans l'eau.

un (anableps à) quatre yeux

Ce nom est emprunté au latin scientifique *anableps*, du grec "action de regarder en haut".

anabolique, anabolisant, anabolisé, anaboliser, anabolisme, anabolite

elle, il est **anabolique** : est relative, est relatif à l'anabolisme.

un caractère anabolique : où la fonction anabolique prévaut sur la fonction catabolique.

une propriété anabolisante, un effet **anabolisant** : qui favorise la transformation des matériaux nutritifs en tissu vivant.

un (stéroïde) **anabolisant** : un stéroïde androgène apparenté à la testostérone, favorisant l'anabolisme des protéines.

un animal d'élevage **anabolisé** : qui est traité aux anabolisants.

anaboliser : assimiler par un phénomène d'anabolisme.

l'**anabolisme** : l'ensemble des réactions enzymatiques ou chimiques d'un organisme vivant conduisant à faire la synthèse de molécules biologiques ou de structures cellulaires. L'anabolisme et le catabolisme forment le métabolisme des constituants de l'être vivant.

un **anabolite** : le nom générique des substances qui, introduites dans l'organisme, améliorent les processus d'assimilation.

un **catabolisme** : l'ensemble des réactions de dégradation des composés organiques qui ont lieu chez un être vivant.

un **métabolisme** : l'ensemble des transformations biochimiques, des échanges et des déplacements physiologiques qui ont lieu dans les tissus de l'organisme et qui résultent de leur activité.

Le nom (un) anabolisme est composé du préfixe grec α ʼ ν α- « en haut », de β ο ́ λ ο ς « jet » et du suffixe -isme.

anacampsère, anacampséros, anacampsérote

un **anacampsère** ou **anacampséros, anacampsérote** : une plante.

anacarde, anacardiacée, anacardiée, anacardier

un **anacarde** : le fruit de l'anacardier d'Occident et son pédoncule charnu.

les **anacardiacées** ou **anacardiées** : une famille d'arbres ou de plantes grimpantes), une anacardiacée ou anacardiée

un **anacardier** : un arbre.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) anacarde est emprunté au latin médiéval *anacardus*.

anacatadidyme

un **anacatadidyme** : un tératopage de la classe des autosites doubles, réunis en H avec des complémentarités d'organes variables ou dans le prolongement l'un de l'autre.

anacathartique

elle, il est **anacathartique** : facilite l'expectoration des mucosités et autres matières de l'appareil respiratoire.

anachlorhydrie

une **anachlorhydrie** ou **achlorhydrie** : l'absence complète d'acide chlorhydrique libre dans le suc gastrique.

anachlorhydropepsie

une **anachlorhydropepsie** ou **achlorhydropepsie** : un déficit global de la sécrétion gastrique portant sur la fraction chlorhydrique et sur la fraction pepsinique du suc gastrique.

une **chlorhydropepsie** : la quantité de pepsine et d'acide chlorhydrique contenue dans le suc gastrique.

une **hyperchlorhydropepsie** : une augmentation du taux de la pepsine et de l'acide chlorhydrique dans le suc gastrique.

anachorète, anachorétique, anachorétisme

une, un **anachorète** :

- un ermite, une religieuse ou un religieux qui mène, retiré(e) dans la solitude, une vie de sobriété et de contemplation ;
- celle, celui qui mène une vie austère et vertueuse.

elle, il est **anachorétique** :

- est d'anachorète ;
- est propre, appartient à un anachorète.

un **anachorétisme** :

- le mode de vie des anachorètes ;
- l'amour pour la vie d'anachorète.

Le nom (un) anachorète est emprunté au latin ecclésiastique *anachoreta*, du grec ecclésiastique ανα χωρητής de ανα χωρεῖν « se retirer ».

anachrone, anachronie, anachronique, anachroniquement, anachronisme

elle, il est **anachrone** : ne se produit pas dans le même temps.

une **anachronie** :

- une inadaptation d'une personne à son époque ;
- en savoir plus : Forum ABC de la langue française.

elle, il est **anachronique** :

- pratique consciemment l'anachronisme, la confusion des époques ;
- reflète une époque révolue, est en retard sur son temps.

anachroniquement :

- d'une manière anachronique ;
- par confusion des époques, en ne tenant pas compte de la différence des époques ;
- d'une manière périmée, attardée.

un **anachronisme** :

- un fait, un usage ou un personnage placé dans une époque qui ne lui correspond pas ;
- le décalage entre le moment où survient un fait et le moment où il devrait ou aurait dû se produire ; ce fait ainsi survenu ;
- un objet, un usage reflétant une époque révolue, en retard sur son temps ;
- celui dont le genre de vie, le mode de pensée ou de sentir, est en retard sur ses contemporains.

elle, il est **synchrone** : se produit dans le même temps.

un phénomène synchrone : qui se produit au même moment qu'un autre ou à intervalles réguliers par rapport à un autre.

un mécanisme synchrone : qui produit des mouvements synchrones.

un calculateur synchrone, une horloge synchrone, un moteur synchrone, un satellite synchrone

un stimulateur **asynchrone** : un stimulateur cardiaque à rythme fixe indépendant de l'activité propre du cœur stimulé.

Le mot anachrone est formé du préfixe ανα- et de χρόνος « temps ».

Le nom (un) anachronisme est composé du préfixe grec α᾽ν α- « en haut, en remontant, ou pêle-mêle », de χ ρ ο΄ ν ο ς « temps », et du suffixe -isme.

Le mot synchrone est emprunté au bas latin *synchronus* « contemporain », en grec σ υ΄ γ χ ρ ο ν ο ς, de même sens.

anaclase, anaclastique

une **anaclase** :

- un procédé de versification gréco-latine ;
- une inflexion articulaire ;
- une réduction d'une ankylose par flexion ou extension forcée d'un membre ;
- un acte réflexe ;
- une réflexion ou réfraction de la lumière ou du son.

elle, il est **anaclastique** : a rapport à la réfraction de la lumière.

l'**anaclastique** : la dioptrique, la partie de l'optique qui s'occupe de la réfraction de la lumière.

une **antanaclase** : une répétition d'un mot pris dans des sens différents, par exemple « Il chante quand cela lui chante ».

Le nom (une) anaclase est emprunté au grec α᾽ν α΄ κ λ α σ ι ς « déviation, brusque inflexion d'un cours d'eau » « réflexion » (en parlant de la lumière).

Le nom une antanaclase est composé du grec α᾽ν τ ι΄ (anti-) et α᾽ν α΄ κ λ α σ ι ς « répercussion du son ».

anaclinal

un cours d'eau **anaclinal** : dont la direction d'écoulement est contraire au pendage, à la pente d'un niveau stratigraphique.
elle est anaclinale, elles sont anaclinales, ils sont anaclinaux

un versant anaclinal : dont la pente est contraire au pendage.

-clinal est un dérivé savant du grec α λ ι΄ ν ω « incliner ».

anaclitique

elle, il est **anaclitique** : résulte de la privation des soins maternels pendant la première année.

une dépression anaclitique : un état d'apathie massive avec refus du contact ou indifférence à l'entourage chez un nourrisson de six à huit mois privé brutalement de sa mère.

une situation anaclitique : la situation de carence affective maternelle d'un enfant placé dans une crèche ou hospitalisé et entraînant une dépression anaclitique.

Le mot anaclitique est emprunté à l'anglais *anaclitic*, du grec α᾽ν α κ λ ι΄ ν ω « incliner en arrière, déposer » « replier sur soi-même ».

Mots ressemblants : [en obstétrique] synclite, synclitique, synclitisme (2), asynclite, asynclitisme.

anacoluthe

une **anacoluthe** : une rupture dans la construction syntaxique d'une phrase, en savoir plus : Office québécois de la langue française

Le nom (une) anacoluthe est emprunté au bas latin *anacoluthon*, du grec α᾽ν α κ ο λ ο υ΄ θ ο ς « sans suite ».

anaconda

un **anaconda** ou **eunecte** : un grand serpent constricteur semi-aquatique d'Amérique du Sud.

voir le dictionnaire des sciences animales.

anacoste

une, un **anacoste** : une sorte de serge.

Le nom une, un anacoste est emprunté à l'espagnol *anascote* « sorte de serge », lui-même issu d'Hondschoote, la ville flamande où cette étoffe était fabriquée.

Le nom d'un escot (= une étoffe de laine à tissu croisé employée autrefois pour confectionner des vêtements de religieuse, les robes de deuil et les tabliers) semble aussi venir du nom de la ville française d'Hondschoote.

anacousie

une **anacousie** :

- une cophose, une perte totale de l'audition, unie ou bilatérale ;
- une rééducation auditive [?].

une **diplacousie** : une perception d'un même son avec une hauteur différente à chaque oreille.

une **dysacousie** : une sensation désagréable ou douloureuse causée par le bruit.

une **hémiparacousie** : une paracousie ne concernant qu'une oreille.

une **hypoacousie** chez l'enfant : une acuité auditive insuffisante pour permettre à l'enfant d'apprendre sa propre langue, de participer aux activités normales de son âge, de suivre avec profit l'enseignement scolaire.

une **palinacousie** : une manifestation auditive de type hallucinatoire consistant en une sensation de persévération de sons, en règle liée à une lésion du lobe temporal.

une **paracousie** : une appréciation erronée d'un son.

une **presbyacousie** : une altération physiologique de la fonction auditive liée au vieillissement de l'individu.

L'élément -acousie est tiré du grec α΄ κ ο ν σ ι ς « action d'entendre ».

Anacréon, anacréontique, anacréontisme

elle, il est **anacréontique** :

- pour le fond, la forme ou le gout, s'apparente aux odes d'**Anacréon**, un poète grec ;
- est d'un érotisme gracieux et léger.

un **anacréontisme** :

- un genre de poésie imité d'Anacréon ;
- une locution propre à Anacréon ;
- une manière de vivre semblable à celle que célèbrent les odes d'Anacréon.

anacroisé

des **anacroisés** [nom déposé] : un jeu de mots croisés où ces mots sont présentés dans l'ordre alphabétique de leurs lettres.

Le nom (des) anacroisés est formé d'anagramme et croisés.

anacrote, anacrotisme

une onde **anacrote** : un soulèvement observé sur la ligne ascendante du tracé du pouls [sphygmogramme] ou du piézogramme carotidien, dans certains cas pathologiques, en particulier dans le rétrécissement valvulaire aortique.

un pouls anacrote

un **anacrotisme** : l'anomalie du pouls, consistant dans l'existence d'une onde anacrote.

elle, il est **bradycrote** : est caractérisé(e) par la lenteur du pouls.

un rythme bradycrote.

une incisure **catacrote** : une dépression rapide et peu profonde du tracé sphygmographique, ou du piézogramme artériel apparaissant après le sommet systolique et correspondant à la fermeture des sigmoïdes aortiques.

un pouls catacrote : la variété de pouls caractérisé par la présence d'incisure catacrote sur la courbe sphygmographique.

un pouls **dicrote**

un **dicrotisme** : l'anomalie de la contraction cardiaque marquée par un soulèvement inhabituel sur la ligne de descente du tracé piézographique artériel.

un pouls **tricrote** : un pouls anormal dont le tracé sphygmographique porte trois ondes secondaires ou deux ressauts secondaires sur sa ligne descendante.

Le mot dicrote est emprunté au grec δ ί ́ κ ρ ο τ ο ς « qui heurte deux fois » dans l'expression δ ί ́ κ ρ ο τ ο ς σ φ υ γ μ ο ́ ς « double pulsation du pouls », composé du préfixe δ ι- indiquant la dualité et κ ρ ο ́ τ ο ς « bruit qu'on fait en frappant sur quelque chose ».

Le mot catacrote est formé du grec *cata* « en bas » et *krotos* « battement ».

anacrouse, anacroutique

une **anacrouse** ou **anacruse** (en poésie ou en musique) : CNRTL.

elle, il est **anacrousique** : est relative, est relatif à l'anacrouse.

Le nom (une) anacrouse est emprunté au grec α ᾽ ν α ́ κ ρ ο υ σ ι ς « prélude (musical) » « partie faible d'un pied, précédant le premier temps marqué ».

anaculture

une **anaculture** : une culture microbienne totale inactivée.

anacyclique

un **anacyclique** : un mot ou une expression pouvant se lire de gauche à droite ou de droite à gauche, en ayant toujours une signification, en savoir plus : Office québécois de la langue française.

anadémie

une **anadémie** : la propagation d'une maladie transmissible par contamination d'une population à partir d'un réservoir animal de germes.

-démie vient du grec δ η μ ο ς « peuple ».

anadidyme

un **anadidyme** : un double autosite résultant d'une division anormalement tardive d'un embryon constitué par la fusion plus ou moins complète de deux individus.

Le mot didyme est emprunté au grec δ ί ́ δ υ μ ο ς « double, jumeau » « les testicules ».

anadiplose

une **anadiplose** :

- la figure de style qui consiste à répéter, au début d'une construction syntaxique, un mot ou un groupe de mots figurant à la fin de la construction syntaxique précédente, en savoir plus : Office québécois de la langue française
- un redoublement des accès d'une fièvre intermittente.

Le nom (une) anadiplose est emprunté au grec α ᾽ ν α δ ί ́ π λ ω σ ι ς « redoublement ».

anadrome, anadromie

une **anadrome** : selon Hippocrate, le transport d'une humeur des parties inférieures vers les supérieures.

un poisson **anadrome** ou potamotoque : qui migre en rivière pour se reproduire et effectue l'essentiel de sa croissance en mer.

une **anadromie** : le type de cycle migratoire propre aux poissons anadromes.

Le mot anadrome est emprunté au grec α ᾽ ν α δ ρ ο μ ή́ « remontée (d'une humeur) » et α ᾽ ν α δ ρ ό́ μ ο ς « qui remonte vivement un courant ».

anadyomène

Vénus **anadyomène** : qui sort de l'eau.

elle, il est **anadyomène** : appartient à Vénus anadyomène ou y fait penser.

Le mot latin *anadyomene* qui désignait la Vénus peinte par Apelle vient du grec α ᾽ ν α δ υ ο μ έ́ ν η attesté pour désigner Vénus sortant de l'eau : Α φ ρ ο δ ί́ τ η α ᾽ ν α δ υ ο μ έ́ ν η participe présent de α ᾽ ν α δ ύ́ ο μ α ι « sortir du fond (de la mer) » en parlant du soleil levant.

anaérobie, anaérobique, anaérobiose

une **anaérobie** : la particularité d'un être vivant ou un phénomène qui n'a pas besoin d'oxygène pour exister, ainsi qu'un milieu caractérisé par l'absence d'oxygène, par opposition à l'aérobie.

un (organisme) **anaérobie** :

- vivant en l'absence d'air ;
- pour lequel l'oxygène de l'air a un effet toxique ou inhibiteur), des germes anaérobies

un (milieu) anaérobie : qui est dépourvu d'oxygène.

une jarre anaérobie

un (processus) anaérobie : se déroulant en l'absence d'oxygène.

un seuil anaérobie

un moteur anaérobie : en aéronautique, qui n'a pas besoin d'oxygène libre pour bruler son carburant.

elle, il est **anaérobique** ou **anaérobie** : concerne l'anaérobiose.

une **anaérobiose** : une vie dans un milieu ne contenant ni air ni oxygène libre.

_ un micro-organisme **aéro-anaérobie** : qui est capable de vivre en aérobiose et en anaérobiose.

_ un (organisme) **aérobie** : qui a besoin d'oxygène pour sa croissance.

un (milieu) **aérobie** : où la pression partielle de l'oxygène est voisine de celle de l'air.

un (processus) aérobie : se déroulant en présence d'oxygène.

Le mot aérobie est composé des éléments aéro- et -bie sur le modèle d'amphibie.

anaérocombustion

une **anaérocombustion** : [énergie - environnement] le procédé de combustion pour la production d'énergie, dans lequel on utilise comme comburant, à la place de l'air, un oxyde métallique régénéré périodiquement. L'anaérocombustion permet d'obtenir un flux de dioxyde de carbone (CO2) exempt d'azote, plus facile à récupérer et à conditionner pour le transport et le stockage. Elle fait partie des procédés dits du « charbon propre ». Voir aussi : oxycombustion, technologie du charbon propre. En anglais : *chemical looping combustion ; CLC*. Journal officiel de la République française du 06/09/2008.

Anaeroplasma

Anaeroplasma : un genre de bactéries qui habitent le rumen de bovins et ovins.

anagène

une phase **anagène** : la phase du cycle pilaire au cours de laquelle le poil ou le cheveu est en période de pousse.

anagenèse, anagénétique

une **anagenèse** : une régénération des tissus vivants détruits ; l'évolution progressive des êtres vivants qui en résulte.

elle, il est **anagénétique** : se rapporte à l'anagenèse ou la produit.

Le nom (une) anagenèse est emprunté au grec α ᾽ ν α γ ε ́ ν ν η σ ι ς « régénération ».

anaglyphe, anaglypte

un **anaglyphe** ou **anaglypte** :

- un dessin gravé au burin ;
- un hiéroglyphe transposé ou transformé ;
- une image dont la reconnaissance exige un artifice optique ou physiologique particulier ;
- un ensemble de deux dessins de couleurs différentes qui donne l'impression d'une figure unique en relief lorsqu'on l'examine à l'aide de lunettes spéciales ;
- un genre de plantes ;
- un genre de coléoptères.

elle, il est **anaglyphique** ou **anaglyptique** : dont la surface est garnie d'élévations régulières semblables à des sculptures.

un procédé anaglyphique ou anaglyptique :

- qui donne les imprimés en relief pour les aveugles ;
- qui donne l'impression d'une vision en relief.

Le nom (un) anaglyphe est emprunté au latin chrétien *anaglyphus* « ciselé, en relief » « ciselures, bas-relief », emprunté au grec α ᾽ ν α γ λ υ φ η ́ « ciselure en relief ».

Le nom (un) anaglypte est emprunté au latin *anaglypta* de *anaglyptus*, en grec α ᾽ ν α ́ γ λ υ π τ ο ς.

Le nom (un) glyphe : une inscription, un trait gravé en creux) est emprunté au grec γ λ υ φ η ́ « ouvrage gravé, ciselure ».

voir aussi : un géoglyphe et un triglyphe.

anagnoste

un **anagnoste** :

- dans l'Antiquité, un esclave ou un affranchi chargé de faire la lecture à haute voix ;
- celui qui fait aux autres la lecture dans une assemblée ou une communauté religieuse chrétienne.

Le nom (un) anagnoste vient du latin anagnostes emprunté au grec α ᾽ ν α γ ν ω ́ σ τ η ς, « liseur », le terme par lequel Platon désignait Aristote.

anagogie, anagogique

une **anagogie** :

- une élévation de l'âme vers les choses divines ;
- une recherche du sens spirituel et mystique des Écritures.

des **anagogies** : dans l'Antiquité grecque, un sacrifice pour obtenir symboliquement une heureuse traversée. On a lu aussi un anagogisme.

elle, il est **anagogique** : est relative, est relatif à l'anagogie.

Le latin médiéval *anagogia* a remplacé le latin chrétien *anagoge*, lui-même emprunté au grec chrétien α ᾽ ν α γ ω γ η ́ « action d'élever l'âme » d'où « sens des choses (spirituel) ».

anagrammatique, anagrammatiser, anagrammatisme, anagrammatiste, anagramme, anagrammer

elle, il est **anagrammatique** :

- est relative, est relatif à l'anagramme ;
- tient de l'anagramme ;
- est une anagramme.

anagrammatiser ou **anagrammer** :

- mettre en anagramme ;
- faire des anagrammes, s'adonner à ce jeu.

l'**anagrammatisme** : l'art de faire des anagrammes.

une, un **anagrammatiste** : celle, celui qui fait des anagrammes.

une **anagramme** : un mot ou une expression qu'on obtient à partir de la transposition des lettres d'un autre mot ou d'une autre expression. Elle crée parfois l'illusion de révéler le sens caché du mot initial, produisant ainsi un certain effet humoristique, en savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le nom (une) anagramme est emprunté au grec α ᾽ ν α ́ γ ρ α μ μ α que l'on peut déduire du grec α ᾽ ν α γ ρ α μ μ α τ ι σ μ ο ́ ς « anagramme ».

anagyre, anagyrine, anagyris

un **anagyre** ou **anagyris** : une plante.

une **anagyrine** : un alcaloïde extrait des graines de l'anagyre.

voir le dictionnaire des sciences animales

Le nom (un) anagyre ou *anagyris* est emprunté au latin *anagyros*, transcription du grec α ᾽ ν α ́ γ υ ρ ι ς.

anal

elle est anale, il est **anal** : se rapporte à l'anus.
elles sont anales, ils sont anaux

une **analité** :

- un ensemble de déterminations psychiques liées au stade anal ;
- une attirance psychologique pour un érotisme anal.

une fosse **ischio-anale** : la cavité du périnée postérieur, emplie de graisse, située entre le canal anal et le muscle élévateur de l'anus en dedans et la face interne de l'ischion recouverte du muscle obturateur interne en dehors.

un muscle **pubo-anal** : les fibres inférieures du muscle pubo-coccygien.

un stade **sadique-anal**

un abaissement **transanal** : un traitement des formes hautes de l'imperforation anale qui consiste en une section de l'anse sigmoïdienne, l'abaissement du sigmoïde à travers le sphincter et une suture colo-anale.
des abaissements transanaux

Le mot anal est dérivé d'anus, avec le suffixe -al.

analcime, analcite

un **analcime** ou **analcite** : un silicate d'aluminium et de sodium.

Le nom (un) analcime ou analcite est probablement formé du préfixe grec α ̓(ν) privatif et de α ́ λ κ ι μ ο ς « robuste ».

analecte, analectes, analecteur

A. [dans l'Antiquité romaine]

un **analecte** : un esclave chargé de recueillir les restes d'un repas, de balayer les miettes.

des **analectes** (1) : les restes des repas, ce qui tombait à terre.

B. des **analectes** (2) : une anthologie, des morceaux en prose ou en vers, choisis dans les ouvrages d'un ou de plusieurs auteurs.

une analectrice, un **analecteur** : l'autrice ou l'auteur d'un recueil d'analectes.

Le nom (un) analecte est emprunté au latin au latin *analecta*, en grec ἀνάλεκτα « choses recueillies » de ἀναλέγω « choisir, recueillir, ramasser ».

analème, analemmatique, analemme

un **analème** ou **analemme** :

- en astronomie, une projection orthographique ;
- le support d'un cadran solaire.

elle, il est **analemmatique** : a rapport à l'analemme.

Le nom (un) analème ou analemme est emprunté au grec ἀνάλημμα « support », au sens de « support de cadran solaire » le mot grec est passé en latin sous la forme plurielle *analemmata*.

analepse

une **analepse** : une figure de style qui correspond à un retour en arrière.

analepsie, analeptique

une **analepsie** : une convalescence, un retour à la santé après une maladie.

elle, il est **analeptique** : rétablit les forces, stimule les fonctions de l'organisme.

un **analeptique** cardiovasculaire : un médicament ou un aliment stimulant le fonctionnement du cœur et des vaisseaux.

Un antidépresseur est un médicament capable d'améliorer les syndromes dépressifs appartenant au groupe des **psychoanaleptiques**, ou **thymoanaleptiques** (stimulants de l'humeur), à côté des **nooanaleptiques** (stimulants de la vigilance).

Le nom (une) analepsie vient du grec ἀνάληψις « action de reprendre des forces », ἀνά signifiant « de nouveau ».

analexie

une **analexie** : une incapacité de reconnaitre à la lecture les éléments du langage.

Le nom (une) alexie (= une altération spécifique des capacités de lecture, secondaire à une affection cérébrale) est formé à partir du grec λέξις « parole » de λέγειν « dire » par fusion avec le latin *legere* « lire », avec le préfixe a-

Le nom (une) dyslexie (= une difficulté durable à identifier, comprendre et reproduire des symboles écrits, en dehors d'une carence scolaire, d'un déficit intellectuel ou sensoriel et de perturbations affectives primaires) est composé de l'élément préfixal dys- issu du grec δυσ- marquant une idée de difficulté, de mauvais état, et du substantif lexie.

Le nom (une) lexie (= une unité lexicale de langue constituée par un mot ou par des mots associés ; une unité de lecture) est formé sur le grec λέξις « parole; mot ».

Analges, analgésidé

Analges : des parasites vivant dans les plumes, de la famille des **analgésidés**.

analgésiant, analgésie, analgésique, analgie

une action **analgésiante** : qui supprime ou diminue la sensibilité à la douleur.

un **analgésiant** : une thérapeutique qui supprime ou diminue la sensibilité à la douleur.

une **analgésie** :

- une suppression ou atténuation de la sensibilité à la douleur ;
- toute espèce de remède scientifique à des maux spirituels.

une **cryo-analgésie** : une analgésie par le froid.

une **diazanalgésie** : une méthode d'anesthésie associant un analgésique et une benzodiazépine.

une **neuroleptanalgésie** : une méthode d'anesthésie associant un neuroleptique et un morphinique dont aucun, a lui seul, n'a un effet hypnotique.

elle, il est **analgésique** : atténue ou supprime la sensibilité à la douleur, sans provoquer de perte de conscience.

une maladie ou un état analgésique : où la douleur n'est pas ressentie par le malade.

un **analgésique** : un médicament qui supprime ou atténue la sensibilité à la douleur.

une substance **analgésique** : qui est capable d'abolir la perception des sensations douloureuses sans entrainer la perte de conscience.

une **analgie** : une analgésie.

Le nom (une) analgésie est emprunté au grec ἀνἀλγησία « insensibilité pour la douleur » d'où « insensibilité, dureté ».

analgoïde

les **analgoïdes** : une super-famille d'acariens, des agents des gales des plumes des oiseaux.

analité

une **analité** :

- un ensemble de déterminations psychiques liées au stade anal ;
- une attirance psychologique pour un érotisme anal.

Ce nom est dérivé d'anal, avec le suffixe -ité.

anallantoïdien

un (vertébré) **anallantoïdien** : qui est dépourvu d'allantoïde.

une **allantoïde** : la membrane extraembryonnaire propre aux vertébrés.

Le mot allantoïde est composé du radical allanto-, du grec ἀλλᾶς, -ᾶντος « saucisse, boyau » et du suffixe -ide.

anallergique

elle, il est **anallergique** : ne provoque pas d'allergie.

Ce mot est dérivé d'allergie, avec le préfixe a- privatif et le suffixe -ique.

analogicité, analogie, analogique, analogiquement, analogisme, analogiste, analogon, analogue, analogué

une **analogicité** : une propriété caractéristique des notions analogiques.

une **analogie** :

- un rapport de ressemblance, d'identité partielle entre des réalités différentes préalablement soumises à comparaison ;
- un trait commun ou plusieurs aux réalités ainsi comparées, une ressemblance bien établie, une correspondance ;
- une ressemblance établie par l'imagination entre plusieurs concepts essentiellement différents ;
- une ressemblance fonctionnelle extérieure entre des organes ou des formations d'origine totalement différente ;
- en savoir plus : CNRTL.

elle, il est **analogique** : se fonde sur l'analogie, tient de l'analogie : CNRTL.

un signal analogique, une image analogique : qui est constitué(e) par une grandeur physique variant d'une façon continue pour représenter les modifications du paramètre étudié.

analogiquement :

- d'une manière conforme aux lois de l'analogie ;
- par analogie.

un **analogisme** :

- un raisonnement fondé sur l'analogie ou la comparaison des rapports qui existent entre plusieurs objets ;
- un abus de l'analogie.

une, un **analogiste** : celle, celui qui procède par analogie.

un **analogon** : un élément signifiant dans une analogie.

elle, il est **analogue** :

- est comparable sous certains rapports ;
- est semblable, équivalente ou équivalent ;
- présente une grande ressemblance de fonction sans avoir la même forme ;
- en savoir plus : CNRTL.

l'**analogue** :

- ce qui répond à la même définition ;
- ce qui est équivalent.

un (médicament) **analogue** : [santé et médecine / pharmacologie] un médicament dont la substance active a une structure chimique proche de celle d'un médicament protégé par un brevet et déjà commercialisé, et qui présente les mêmes indications thérapeutiques que lui. Un médicament analogue peut présenter une efficacité et une sécurité améliorées par rapport au médicament déjà commercialisé. En anglais : *me-too drug*. Voir aussi : conception de substance active, tête de série. Journal officiel de la République française du 7 aout 2022.

un **analogue** : en enzymologie, un composé qui peut se substituer par compétition à un substrat dont la molécule a une structure spatiale similaire, et par suite empêcher l'enzyme d'agir.

un **analogue (chimique)** [chimie pharmaceutique] une espèce chimique qui ne diffère d'une autre espèce chimique que par le remplacement d'un atome ou d'un groupe d'atomes par un autre, et qui présente des propriétés physicochimiques et biologiques voisines. En anglais : *analogue*. Voir aussi : bio-isostère, espèce chimique, relation quantitative structure-activité. Journal officiel de la République française du 18/07/2012.

un **analogué** : en philosophie, un modèle exemplaire.

Le nom (une) analogie est emprunté au latin *analogia* « rapport, conformité » lui-même emprunté au grec α ᾽ ν α λ ο γ ί α « proportion mathématique » « correspondance ».

Le mot analogique est emprunté au latin *analogicus*, lui-même emprunté au grec α ᾽ ν α λ ο γ ι κ ό ς « proportionnel, analogique ».

Le mot analogue est emprunté au grec α ᾽ ν ά λ ο γ ο ς « proportionnel, qui est en rapport avec ».

En résumé, le mot **analogue** exprime une ressemblance approximative, le mot **homologue** traduit une relation de correspondance d'un ensemble à un autre et le mot **identique** rend l'idée d'une similitude exacte. En savoir plus : Office québécois de la langue française

analote

un **analote** des Alpes : un dectique, une sauterelle de montagne.

analphabète, analphabétisme

elle, il est **analphabète** : est illettré(e), ne sait ni lire, ni écrire.

une, un **analphabète** :

- celle, celui qui n'a pas appris à lire et écrire ;
- en savoir plus : 1. Office québécois de la langue française ; 2. Office québécois de la langue française.

un **analphabétisme** :

- l'état d'une personne qui ne sait ni lire ni écrire ;
- une absence de tout savoir, de toute instruction.

un **alphabétisme** : un système d'écriture qui pour noter la parole utilise un alphabet.

Le mot analphabète est emprunté au grec α ̓ ν α λ φ α ́ β η τ ο ς « qui ne connait pas l'alphabet ».

Le nom (un) alphabet est emprunté au latin *alphabetum* « alphabet » composé du grec α ́ λ φ α et β η ̃ τ α « noms des première et deuxième lettres de l'alphabet grec ».

analphalipoprotéinémie

une **analphalipoprotéinémie** : une génopathie très rare, de transmission autosomique récessive, caractérisée principalement par un déficit majeur d’ α-lipoprotéine dans le plasma sanguin.

analycité

une **analycité** ou **analyticité** : la propriété d'un énoncé analytique.

analysable

elle, il est **analysable** : peut être analysé(e).

elle, il est **inanalysable** :

- ne peut pas être analysé(e) ;
- ne peut pas être décomposé(e) en ses éléments distinctifs, en unités d'un niveau inférieur.

analysant

une analysante, un **analysant** : un sujet qui est en cours d’analyse psychanalytique.

analysateur

un **analysateur** : un analyseur.

analyse

une **analyse** :

- une décomposition d'une chose en ses éléments, d'un tout en ses parties ;
- un examen permettant d'isoler ou de discerner les différentes parties d'un tout ;
- un examen qui cherche à saisir les mobiles et/ou les motifs profonds d'un état ou d'un processus ;
- une étude détaillée de quelque chose pour en rendre compte ;
- en savoir plus : CNRTL.

Lexique de l’analyse : Wiktionnaire.

une analyse calorimétrique, une analyse calorimétrique différentielle ou ACD, une analyse thermique, une analyse thermique différentielle ou ATD : Vocabulaire de la chimie et des matériaux.

une **analyse calorimétrique** : [chimie analytique-chimie physique] une analyse thermique consistant à mesurer, en fonction de la température, la chaleur produite ou consommée lors d'un changement d'état physique de la matière étudiée ou lors de sa transformation chimique. En anglais : *scanning calorimetry*. Voir aussi :

analyse calorimétrique différentielle, analyse thermique, analyse thermique différentielle. Journal officiel de la République française du 02/09/2010.

une **analyse calorimétrique différentielle** ou ACD : [chimie analytique-chimie physique] une analyse thermique consistant à mesurer, en fonction de la température et par rapport à une matière de référence, la chaleur produite ou consommée lors d'un changement d'état physique de la matière étudiée ou lors de sa transformation chimique. En anglais : *differential scanning calorimetry ; DSC*. Voir aussi : analyse calorimétrique, analyse thermique, analyse thermique différentielle. Journal officiel de la République française du 02/09/2010.

une **analyse des besoins** : une étude systématique des besoins informatiques d'un client en prévision de la conception d'un produit, d'un logiciel ou d'un système informatique. En anglais : *requirements analysis*. Gazette officielle du Québec du 6 mars 2021.

une **analyse des dangers** : [industrie] une méthode d'identification des situations potentiellement dangereuses liées à une installation industrielle, fondée notamment sur l'analyse des incidents ou des accidents survenus dans d'autres installations comparables. En anglais : *hazard identification (HAZID)*. Voir aussi : analyse des risques opérationnels, étude de dangers, sécurité industrielle. Journal officiel de la République française du 14 janvier 2023.

une **analyse des risques opérationnels** : [industrie] une méthode d'analyse des risques associés aux opérations d'exploitation d'une installation industrielle, qui est mise en œuvre pour ajuster l'ingénierie de détail. En anglais : *hazard and operability (HAZOP), hazard and operability study*. Voir aussi : analyse des dangers, étude de dangers, ingénierie de détail, sécurité industrielle. Journal officiel de la République française du 14 janvier 2023.

une **analyse d'hétéroduplex** : [biochimie et biologie moléculaire] l'ensemble des méthodes de détection des mutations qui recourent au repérage d'appariements incorrects des paires de bases de l'ADN. En anglais : *heteroduplex analysis ; HA ; heteroduplex tracking*. Voir aussi : hétéroduplex, mutation, paire de bases. Journal officiel de la République française du 10/06/2012.

une **analyse d'image numérique** : [télédétection spatiale - spatiologie] la technique faisant appel à des méthodes mathématico-statistiques qui permettent de révéler quantitativement des caractères utiles dans une image numérique. En anglais : *digital image analysis*. Voir aussi : classification dirigée, classification non dirigée, classification semi-dirigée, partition d'image, segmentation d'image. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **analyse d'objectif** : [défense] une étude simultanée des caractéristiques et des possibilités des systèmes d'armes disponibles, menée en vue d'estimer les dommages pouvant être causés par ces armes à tel ou tel objectif. En anglais : *target analysis*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **analyse de sûreté** : [nucléaire] l'ensemble des examens techniques destinés à apprécier, en fonction de l'évaluation des risques, les dispositions propres à assurer la sûreté nucléaire. En anglais : *safety analysis*. Voir aussi : démarche déterministe de sûreté, démarche probabiliste de sûreté, exclusion de rupture, hypothèse de fuite avant rupture, rapport de sûreté, réexamen de sûreté, sûreté nucléaire, test de résistance. Journal officiel de la République française du 03/08/2000.

une **analyse du cycle de vie (d'un produit)** ou ACV : [environnement] une évaluation des effets directs ou indirects d'un produit sur l'environnement, depuis l'extraction des matières premières qui entrent dans sa composition jusqu'à son élimination. L'analyse du cycle de vie, qui recense et quantifie les flux physiques de matière et d'énergie associés à chaque étape de la vie d'un produit, peut également être appliquée à un service. Le terme « écobilan » subsiste dans certaines zones francophones. En anglais : *life cycle analysis ; LCA ; life cycle assessment ; LCA*. Voir aussi : énergie grise. Journal officiel de la République française du 04/02/2010.

une **analyse en série de l'expression des gènes** : [biochimie et biologie moléculaire - génétique] une méthode permettant d'établir un profil d'expression génique par l'analyse quantitative de milliers de transcrits d'une cellule ou d'un tissu. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « méthode SAGE ». La méthode est fondée sur l'isolement, par endonucléase de restriction, de courts fragments d'ADN complémentaire issus d'une population d'ARN messagers qui sont réassemblés, sous forme d'étiquettes en série, en une longue molécule d'acide nucléique, amplifiée et séquencée. Une courte séquence (étiquette de 10 à 14 nucléotides) suffit à caractériser chacun des ARN messagers ; le nombre d'occurrences d'une même étiquette permet de déterminer le niveau d'expression du transcrit correspondant. En anglais : *SAGE method ; serial analysis of gene expression ; SAGE*. Voir aussi : ADN complémentaire, ARN messager. Journal officiel de la République française du 23/11/2006.

une **analyse par segmentation** : [économie et gestion d'entreprise] la méthode statistique de la mercatique consistant à définir des sous-ensembles au sein d'une population générale donnée. En anglais : *clustering analysis*. Journal officiel de la République française du 30/01/2005.

une **analyse thermique** : [chimie analytique-chimie physique] une étude de la relation entre l'une des propriétés d'un échantillon de matière et sa température lorsque cet échantillon est chauffé ou refroidi de

manière contrôlée. En anglais : *thermal analysis*. Voir aussi : analyse calorimétrique, analyse calorimétrique différentielle, analyse thermique différentielle. Journal officiel de la République française du 02/09/2010.

une **analyse thermique différentielle** ou ATD : [chimie analytique-chimie physique] l'analyse thermique consistant à mesurer la différence de température entre l'échantillon de la matière étudiée et celui d'une matière de référence, soumis l'un et l'autre à un même programme de chauffage ou de refroidissement.
En anglais : *differential thermal analysis ; DTA*. Voir aussi : analyse calorimétrique, analyse calorimétrique différentielle, analyse thermique. Journal officiel de la République française du 02/09/2010.

une **auto-analyse** : une investigation sur soi-même par une technique qui se réfère aux fondements de la psychanalyse tout en excluant le tiers considéré comme indispensable à une analyse, le psychanalyste.

une **méta-analyse** : tout type d'étude, en principe exhaustive, prenant en compte toutes les études sur le sujet et se différenciant d'une simple synthèse bibliographique.

une **microanalyse** : une analyse chimique portant sur des masses de substance faibles.

une **narcoanalyse** : une méthode thérapeutique caractérisée par une sédation transitoire induite par l'administration intraveineuse d'un produit psychotrope et destinée à favoriser l'extériorisation verbale d'un conflit latent, de préférence récent et traumatique.

une, un **narco-analyste** : une, un thérapeute.

elle, il est **narco-analytique** : appartient à la narcoanalyse ; s'y rapporte.

une **oniroanalyse** (en psychiatrie)

voir aussi : **psychanalyse**

Le nom (une) analyse est emprunté au grec ɑ ᾽ ν ɑ ́ λ υ σ ι ς « dissolution » « analyse, méthode de résolution (par opposition à la synthèse) ».

analysé, analyser

elle est analysée, il est **analysé** : fait ou a fait l'objet d'une analyse.

elle est inanalysée, il est **inanalysé** : n'est pas analysé(e).

une analysée, un **analysé** : une analysante, un analysant qui a mené son analyse à son terme.

analyser :

- faire une analyse de quelque chose ;
- décomposer un tout en ses éléments de manière à le définir, le classer, le comprendre, etc. ;
- faire l'extrait, le résumé d'un document après l'avoir soumis à une analyse ;
- faire une analyse grammaticale ou logique ;
- procéder par voie d'analyse ;
- étudier par des méthodes spécifiques, en particulier celles de la psychanalyse, les conflits profonds de la personnalité en vue d'une meilleure intégration à la société.

s'analyser :

- être analysé ;
- s'étudier soi-même, étudier ses sentiments, leurs causes ;
- étudier ses conflits profonds sous la conduite d'un psychothérapeute en vue d'une meilleure intégration à la société.

elles se sont analysées, elles sont analysées.
elles se sont analysé les échecs, elles ont analysé les échecs, elles se les sont analysés.

analyseur

une analyseuse, un **analyseur** :

- celle, celui qui analyse ;
- une, un maniaque de l'analyse.

une analyseuse programmeuse, un analyseur programmeur, une chronométreuse-analyseuse, un chronométreur-analyseur

un **analyseur** : un instrument ou un appareil qui sert à l'analyse.

un système **analyseur**, un pouvoir analyseur

un **lactoanalyseur** : un appareil servant à l'analyse du lait.

analyste

une, un **analyste** :

- une personne chez qui prédomine le gout de l'analyse ;
- une personne qui pratique l'analyse dans les domaines mathématique, chimique, psychologique,... ;
- une, un psychanalyste.

une analyste-programmeuse, un **analyste-programmeur**

une, un **analyste des données commerciales** : [économie et gestion d'entreprise] En anglais : *sales and pricing analyst*. Journal officiel de la République française du 13/03/2013.

une, un **analyste en logistiqu**e : [économie et gestion d'entreprise] En anglais : *distribution analyst ; logistics analyst*. Journal officiel de la République française du 13/03/2013.

une, un **analyste en rémunération** : [économie et gestion d'entreprise] En anglais : *remuneration analyst*. Journal officiel de la République française du 26/10/2006.

analyte

un **analyte** : [chimie analytique] une espèce chimique recherchée, détectée et éventuellement dosée selon un protocole analytique. En anglais : *analyte*. Voir aussi : capteur analytique, espèce chimique. Journal officiel de la République française du 02/09/2010.

analyticité, analytico-synthétique, analytico-systématisant, analytique, analytiquement

une **analyticité** : la propriété d'une fonction analytique.

elle, il est **analytico-synthétique**

elle est analytico-systématisante, il est **analytico-systématisant**

elle, il est **analytique** :

- se rapporte, est relative, est relatif à l'analyse ;
- procède par voie d'analyse ;
- contient une analyse ;
- consiste en une analyse ;
- en savoir plus : CNRTL.

l'**analytique** (en philosophie)

une **analytique** : [éducation - recherche] une méthode de recueil et d'analyse de mégadonnées qui servent d'observables pour des études menées à des fins techniques et scientifiques. En anglais : *analytics*. Voir aussi : analytique de l'évaluation, analytique des apprentissages, mégadonnées, observable. Journal officiel du 12 décembre 2023.

une **analytique de l'évaluation** : [éducation - formation] une analytique qui est mise en œuvre dans le but d'améliorer les performances d'un système numérique d'évaluation, à partir des données d'activité cognitive résultant de son utilisation par les apprenants. En anglais : *assessment analytics*. Voir aussi : analytique, analytique des apprentissages, apprenant, données d'activité cognitive. Journal officiel du 12 décembre 2023.

une **analytique des apprentissages** : [éducation - formation] une analytique qui est mise en œuvre dans le but d'améliorer les performances d'un système numérique d'apprentissage, à partir des données d'activité cognitive résultant de son utilisation par les apprenants. En anglais : *learning analytics*. Voir aussi : analytique, analytique de l'évaluation, apprenant, données d'activité cognitive. Journal officiel du 12 décembre 2023.

analytiquement : d'une manière analytique.

anamnèse, anamnésie, anamnestique

A. une **anamnèse** : une prière qui rappelle le souvenir de la Rédemption.

B. une **anamnèse** ou **anamnésie** : un ensemble de renseignements qu'un patient fournit sur son passé et plus spécialement sur l'histoire de sa maladie.

elle, il est **anamnestique** : relève de l'anamnèse.

Le nom (une) anamnèse est emprunté au grec α ᾽ ν ά́ μ ν η σ ι ς « action de rappeler à la mémoire » d'où « souvenir ».

anamnié, anamnien, anamnios, anamniote

un **anamnios** : une absence de liquide dans la cavité amniotique.

elle est anamniote ou anamniée, anamnienne, il est **anamniote** ou **anamnié, anamnien** : ne possède pas d'amnios, par exemple les amphibiens, les cyclostomes, les poissons.

les **anamniotes** ou **anamniens, anamniés** : les vertébrés à embryons sans amnios, n'ayant que la vésicule vitelline comme annexe fœtale (poissons et amphibiens).

anamorphe, anamorphique, anamorphisme, anamorphose, anamorphosé, anamorphosique

une forme **anamorphe** : la forme asexuée ou imparfaite d'un champignon.

un cristal **anamorphique** : qui, dans sa position naturelle, a le noyau renversé.

un **anamorphisme** : un procédé utilisant l'anamorphose à des fins artistiques.

une **anamorphose** :

- une déformation d'image en utilisant un miroir courbe ;
- une déformation, une transformation bizarre ;
- une carte sur laquelle les surfaces sont proportionnelles au phénomène représenté.

des anamorphoses : des images qui ne paraissent régulières ou correctement dessinées que si elles sont vues avec un miroir spécial, en savoir plus : CNRTL

l'anamorphose de Henry : un procédé graphique utilisé pour transformer en droite l'ogive de Galton des probabilités cumulées, P, distribuées en fonction de la variable étudiée, x, selon une loi normale de Laplace-Gauss.

il est **anamorphosé**, une image anamorphosée : qui est apparemment difforme.

elle, il est **anamorphosique** : produit des effets visuels opposés.

Le mot amorphe est emprunté au grec ά́-μ ο ρ φ ο ς « sans forme ».

Le nom (une) anamorphose est composé du grec α ᾽ ν α μ ο ρ φ ό́ ω « transformer » et du suffixe -ose.

ananas

A. un **ananas** : une plante ; son fruit.

(couleur) **ananas** : jaune orangé ou doré.

ananas (prononciation) : Office québécois de la langue française.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'ananas : Wiktionnaire.

B. un **ananas des bois** : une tillandsia ou tillandsie, une plante.

une (fraise) ananas

un **ananas fossile** : un fossile ayant quelque ressemblance avec l'ananas et considéré comme provenant d'une tête d'encrine.

un **ananas de mer** : le nom vulgaire d'une espèce d'astrée)

Le nom (un) ananas est emprunté au tupi-guarani *naná, ananá*.

Histoire du nom ananas : site de Dominique Didier.

anancastique, anancasme

un état **anancastique** : dans lequel le patient se vit comme contraint d'agir, de penser ou de sentir contre son gré.

un **anancasme** : en psychanalyse, une idée obsédante s'imposant au sujet comme un phénomène morbide, parasite et persistant.

Le nom (un) anancasme vient du grec α᾽ν α΄ γ κ α σ μ α « contrainte », de α᾽ν α γ κ α΄ ζ ω « imposer de force ».

ananchite, ananchyte

une **ananchite** ou **ananchyte** : une pierre employée par les magiciens dans différentes pratiques de divination.

les **ananchites** ou **ananchytes** : un genre d'oursins fossiles.

Le nom (une) ananchite ou ananchyte est peut-être formé sur le grec α᾽ν α΄ γ χ ω « étouffer, serrer ».

anancurésie

une **anancurésie** : [santé et médecine] une incontinence due à un besoin d'uriner soudain et impérieux. En anglais : *urgency incontinence ; urge urinary incontinence*. Journal officiel de la République française du 24/10/2012.

anancus

un **anancus** : un éléphant fossile du Pliocène aux défenses droites.

anandamide

un **anandamide** : une substance extraite du cerveau, jouant un rôle de neuromédiateur, reconnue par le récepteur des dérivés cannabinoïdes.

anandraire

une fleur **anandraire** : qui est dépourvue d'étamines, c'est-à-dire d'organes mâles.

Le mot anandraire est composé de a(n)- et du radical andr- du grec α᾽ν η΄ ρ, α᾽ν δ ρ ο΄ ς « mâle ».

anangioplasie, anangioplasique, anangioplastie, anangioplastique

une **anangioplasie** ou **anangioplastie** : une insuffisance du système vasculaire, caractérisée par l'étroitesse et le peu d'élasticité des artères.

elle, il est **anangioplasique** ou **anangioplastique** :

- a trait à l'anangioplasie ;
- est provoqué(e) par l'anangioplasie ou anangioplastie.

une **angioplastie** : un procédé thérapeutique, chirurgical ou non, ayant pour but de redonner à un ou plusieurs vaisseaux un calibre et une lumière normaux.

Le nom (une) anangioplasie est composé de a(n)-, du radical angio-, tiré du grec α᾽γ γ ε ῖ ο ν « vaisseau, artère », du substantif π λ α΄ σ ι ς « formation » et du suffixe -ie.

Le nom (une) anangioplastie est composé de a(n)-, du radical angio-, tiré du grec α᾽γ γ ε ῖ ο ν « vaisseau, artère », du rad. plast-, en grec π λ α σ τ ο- tiré de π λ α σ τ ο΄ ς « formé » et du suffixe -ie.

anantapodoton

un **anantapodoton** : une phrase incomplète, une variété d'anacoluthe où la rupture de construction se fait par suppression d'un élément normalement attendu dans une formule syntaxique généralement binaire, de sorte que le mouvement naturel de la phrase se trouve suspendu.

Le nom (un) anantapodoton est la transcription du grec ɑ᾽ν ɑ ν τ ɑ π ο΄ δ ο τ ο ν « (en parlant d'une proposition hypothétique) sans proposition principale correspondante ».

anapède

une **anapède** pâle ou mouche-araignée du martinet : une mouche qui parasite les martinets noirs.

anapeste, anapestique

une **anapeste** :

- en versification antique, un pied de trois syllabes, deux brèves suivies d'une longue, particulièrement utilisé dans les marches guerrières ou funèbres de la comédie antique, par opposition au dactyle ;
- une parabase ;
- une poésie comportant des anapestes ;
- en versification française, un groupe de deux syllabes faiblement accentuées suivies d'une syllabe fortement accentuée ;
- en musique, une succession de deux notes brèves et d'une note longue.

un vers **anapestique** ou **anapeste**

Le nom (une) anapeste est emprunté au latin *anapaestus*; du grec ɑ᾽ν ɑ΄ π ɑ ι σ τ ο ς « frappé à rebours ».

anaphase

une **anaphase** : le troisième temps de la mitose faisant suite à la métaphase, au cours duquel les paires de chromosomes fils, qui étaient encore unis au niveau du centromère, se séparent par dédoublement de celui-ci.

Le nom (une) anaphase est composé d'ana- et phase.

anaphore, anaphorique

une **anaphore** :

- la figure de style qui consiste à répéter un mot ou un groupe de mots au début d'un ensemble de phrases qui se suivent, que ce soit dans des vers ou des paragraphes, en savoir plus : Office québécois de la langue française ;
- en médecine ancienne, un vomissement ;
- une prière.

Aussi, on appelle anaphore, en grammaire, une expression linguistique dont l'interprétation sémantique et référentielle dépend d'une autre expression, généralement offerte auparavant. Plus largement, la dynamique anaphorique s'intéresse aux conditions de reprise de l'anaphore, la distance entre les expressions, si la reprise est totale ou partielle, et ainsi de suite. En savoir plus : Questions de langue.

elle, il est **anaphorique** :

- concerne l'anaphore en rhétorique ou en grammaire ;
- se dit de tout ce qu'on peut faire mouvoir par le moyen de l'eau.

un remède anaphorique : qui a un effet émétique.

une **épanaphore** : une répétition d'un mot ou d'une expression au début de chaque phrase.

Le nom (une) anaphore est emprunté au latin *anaphora*, transcription du grec ɑ᾽ν ɑ φ ο ρ ɑ΄ [ɑ᾽ν ɑ΄ au sens de « en arrière »] « sens relatif d'un pronom » et [ɑ᾽ν ɑ΄ au sens de « en haut »] « action d'élever, d'offrir » d'abord attesté au sens de « offrande d'un sacrifice à Dieu ».

anaphorèse, anaphorétique

une **anaphorèse** : une migration vers l'anode de particules colloïdales en suspension, dans l'électrophorèse.

un effet **anaphorétique**

anaphrodisiaque, anaphrodisie, anaphrodite

un (produit) **anaphrodisiaque** : une substance propre à diminuer le désir sexuel.

une **anaphrodisie** : dans son sens restreint, une absence durable ou temporaire de sensation voluptueuse, qui doit être distinguée des échecs dans l'obtention de l'orgasme.

elle, il est **anaphrodite** : est atteinte ou atteint d'anaphrodisie.

Le nom (une) anaphrodisie vient du grec ἀ ν α φ ρ ο δ ι σ ί α « insensibilité pour l'amour ».

elle, il est **aphrodisiaque** :

- a rapport à Aphrodite, déesse de l'amour physique ;
- a la propriété de rendre plus intenses les plaisirs de l'amour; se dit des substances qui produisent ou sont censées stimuler le désir sexuel et permettre la réalisation de l'acte sexuel.

La définition du nom (un) aphrodisiaque ne fait pas l'objet d'un consensus. La mise sur le marché de médicaments susceptibles d'agir sur la libido, le désir sexuel, l'érection du pénis, l'éjaculation du sperme, les modifications du clitoris et du vagin induites par une excitation sexuelle, amène à proposer une définition plus large incluant objets, substances, remèdes déterminant une amélioration de la qualité de l'activité sexuelle.

Le mot aphrodisiaque est emprunté au grec ἀ φ ρ ο δ ι σ ι α κ ός « qui concerne les plaisirs de l'amour ».

anaphylactique, anaphylactisant, anaphylactiser, anaphylactogène, anaphylactoïde, anaphylatoxine, anaphylaxie

elle, il est **anaphylactique** : concerne l'anaphylaxie.

un choc anaphylactique :

- un état de choc brutal de mécanisme immuno-allergique, traduisant un contact préalable, passé souvent inaperçu ;
- une forme généralisée sévère d'anaphylaxie due à une généralisation des effets de l'histamine et d'autres substance vasoactives.

une endophtalmie **phacoanaphylactique**, un glaucome phacoanaphylactique

elle est anaphylactisante, il est **anaphylactisant** : peut provoquer l'anaphylaxie.

anaphylactiser : provoquer l'anaphylaxie.

elle, il est **anaphylactogène** : provoque l'anaphylaxie.

un choc **anaphylactoïde** : un état de choc se distinguant du choc anaphylactique par sa pathogénie non-immunologique : il est dû à une libération d'histamine et de leucotriènes par les leucocytes basophiles ou à d'autres modes de libération chimique d'histamine.

des **anaphylatoxines** : des peptides.

une **anaphylaxie** :

- une réponse immunitaire spécifique qui aboutit à une vasodilatation et à une constriction des muscles lisses comme ceux des bronches et peut entrainer la mort par choc anaphylactique ;
- une allergie, une sensibilisation à une substance, telle que l'introduction d'une nouvelle dose, même très faible, de cette substance dans l'organisme risque d'entrainer une réaction violente.

une anaphylaxie psychique : une sensibilisation psychique exagérée consécutive à un trouble.

une **phacoanaphylaxie** : une réponse granulomateuse par réaction anaphylactique à la libération dans l'humeur aqueuse de matériel cristallinien.

Le nom (une) anaphylaxie est composé du grec ἀ ν ά indiquant une idée de contraire et de φ υ ́ λ α ξ ι ς « protection », avec substitution du suffixe -ie à -ι ς.

elle, il est **prophylactique** : se rapporte à la prophylaxie.

une césarienne prophylactique

un accouchement **psychoprophylactique** : une préparation physique et psychologique à l'accouchement, par maitrise de la respiration et relaxation musculaire, destinée à mieux appréhender les douleurs du travail et les contractions utérines.

prophylactiquement : d'une manière prophylactique.

une **prophylaxie** :

- l'ensemble des moyens destinés à prévenir l'apparition, la propagation ou l'aggravation des maladies ;
- un ensemble de mesures prises pour prévenir, écourter ou éviter un danger quelconque ou considéré comme tel.

une **héliioprophylaxie** : un emploi de la lumière solaire dans un but prophylactique.

Le mot prophylactique est emprunté au grec π ρ ο φ υ λ α κ τ ι κ ό ς « de précaution, de préservation, prophylactique ».

anaplasie, anaplasique

une **anaplasie** : une absence de différenciation des cellules constituant un tissu. Ce terme s'applique principalement aux proliférations tumorales malignes dont le degré de différenciation peut être faible ou nul dans les cas de tumeur indifférenciée ou anaplasique, alors que les tumeurs bénignes sont généralement bien différenciées.

une tumeur **anaplasique** : une tumeur habituellement maligne dont l'architecture et les cellules sont très éloignées de celles du tissu dont elles proviennent.

un cancer **anaplasique** ou indifférencié : une forme de cancer épithélial caractérisée histologiquement par une indifférenciation plus ou moins complète des éléments cellulaires en prolifération.

un carcinome anaplasique

une **aplasie** : un arrêt ou une insuffisance de développement d'un organe ou d'un tissu par défaut de développement d'une ébauche embryonnaire.

elle, il est **aplasique** ou **aplastique** : est relative, est relatif à l'aplasie.

une **densaplasie** : une malformation de l'apophyse odontoïde de l'axis, responsable de troubles neurologiques par compression médullaire haute aigüe ou chronique.

Le nom (une) aplasie est composé du préfixe a- et du grec π λ ά σ ι ς « action de former ».

Anaplasma, anaplasmatacé, anaplasmose

Anaplasma : un genre de bactéries intracellulaires de la famille des *Anaplasmataceae*, transmises par tiques et responsables de maladies humaines et animales.

les **anaplasmatacés** : une famille de bactéries.

une **anaplasmose** : une maladie animale ou humaine due à une bactérie du genre *Anaplasma*.

anaplastie

une **anaplastie** : une réparation par autogreffe.

anaplérotique

une réaction **anaplérotique** : qualifie une réaction du métabolisme qui alimente une autre voie métabolique en composés intermédiaires.

anapside, anapsidé

un (crâne) **anapside** : qualifie un crâne de reptiles dépourvu de fosses temporales.

les **anapsides** ou **anapsidés** : la sous-classe de reptiles présentant les caractères des reptiles primitifs (région temporale fermée par des plaques osseuses) et qui comprend deux ordres : les cotylausauriens (aujourd'hui disparus) et les chéloniens.

anaptyctique, anaptyxe

elle, il est **anaptyctique** : est relative, est relatif à l'anaptyxe.

une voyelle anaptyctique : une voyelle d'appui.

une **anaptyxe** : le développement d'un phonème parasite, tel que l'u dans le latin drachuma (du grec drachmê), dit anaptyctique, appelé aussi parfois euphonique, du fait qu'il peut être considéré comme facilitant l'articulation".

On a lu aussi une **anaptyxis**.

Ce nom est emprunté au grec anaptyxis "déploiement".

anar, anarchie, anarchique, anarchiquement, anarchisant, anarchiser, anarchisme, anarchiste, anarcho, anarchosyndicalisme, anarchosyndicaliste

une, un **anar** ou **anarcho** : une, un anarchiste.

elle, il est **anar** ou **anarcho** : est anarchiste.

une **anarchie** :

- l'état de désordre dans lequel se trouve une collectivité ou un État, par suite de la carence ou de la faiblesse du pouvoir politique ;
- un désordre, une confusion due à un défaut d'organisation, à l'absence de lois, de règles, de principes directeurs ;
- un désordre, recherché ou non.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'anarchie : Wiktionnaire.

elle, il est **anarchique** :

- présente les caractères de l'anarchie ; est en proie au désordre par suite de l'absence ou de la faiblesse du pouvoir politique ;
- n'est pas organisé(e), n'obéit à aucune règle, à aucun ordre déterminé ;
- appartient à l'anarchisme, est favorable à l'anarchie.

anarchiquement : d'une manière anarchique, désordonnée.

elle est anarchisante, il est **anarchisant** :

- a des sympathies pour l'anarchisme ;
- tend vers l'anarchisme.

anarchiser :

- rendre anarchique ;
- jeter dans l'anarchie ;
- donner dans l'anarchie, installer l'anarchie.

s'anarchiser : devenir anarchique.

elles se sont anarchisées, elles sont anarchisées.
elles se sont anarchisé les pouvoirs, elles ont anarchisé les pouvoirs, elles se les sont anarchisés.

un **anarchisme** :

- une doctrine politique ou attitude intellectuelle rejetant l'autorité de l'État et préconisant un individualisme absolu ;
- une tendance à refuser toute autorité, toute discipline, toute règle dans la vie.

une, un **anarchiste** :

- une partisane, un partisan de l'anarchisme ;
- celle, celui qui est membre du parti professant cette doctrine ;
- celle, celui qui répand l'anarchie, le désordre politique ou social ;
- celle, celui qui n'admet pas ou ne respecte pas d'autorité ou de règles.

elle, il est **anarchiste** :

- a rapport à l'anarchisme ;
- est favorable à l'anarchisme ;
- professe, exprime ou répand cette doctrine ;
- rejette toute autorité, toute discipline, toute règle ;
- a rapport aux anarchistes ;
- appartient aux anarchistes ;
- est l'œuvre des anarchistes.

un **anarchosyndicalisme** ou **anarcho-syndicalisme** : une forme d'anarchisme selon laquelle le principal rôle dans la lutte revendicative est attribué aux syndicats.

une, un **anarchosyndicaliste** ou **anarcho-syndicaliste**

elle, il est **anarchosyndicaliste** ou **anarcho-syndicaliste**

Le nom (une) anarchie est emprunté au grec ɑ ʾ v ɑ ρ χ ί ɑ « absence de chef, état d'un peuple sans chef » « manque d'autorité ou de chef ».

anarhichadidé, anarrhique

les **anarhichadidés** : une famille de poissons osseux marins.

un **anarrhique** : un genre de poissons qui ne comprend qu'une seule espèce, le loup de mer, dit encore loup marin ou anarrhique-loup (*Anarrhichas lupus* ou *Anarhichas lupus*).

anarhynque, anarrynque

un **anarhynque** ou **anarrynque** : un genre d'oiseaux échassiers, renfermant une seule espèce, l'anarhynque à front blanc.

Le nom (un) anarhynque ou anarrynque est composé du grec ɑ ʾ v ɑ et de ρ ʿ υ ́ γ χ ο ς « bec d'oiseau ».

anarnak

un **anarnak** : un cétacé.

Ce mot groënlandais a été latinisé par Lacépède en *Anarnacus groenlandicus*.

anarthre, anarthrie, anarthrique

A. un animal **anarthre** : qui est dépourvu d'articulations.

une **anarthrie** : un genre de restiacées, de plantes.

B. une personne **anarthre** : qui est atteinte d'anarthrie.

une **anarthrie** : un trouble du langage consécutif à une lésion cérébrale et marqué par l'impossibilité ou une grande difficulté d'articuler les sons du langage.

une anarthrie pure : un trouble acquis du langage, caractérisé par une difficulté dans la réalisation motrice des phonèmes, en relation avec trois composants principaux : parétique, dystonique et dyspraxique.

une altération **anarthrique** : qui est due à l'anarthrie.

une **dysarthrie** : l'ensemble des troubles acquis de l'articulation verbale, liés à des altérations des voies motrices responsables des activités buccophonatoires.

Le nom (une) anarthrie est emprunté au grec ɑ ʾ v ɑ ρ θ ρ ί ɑ « faiblesse d'articulation ».

Anas

Anas : le genre de la famille des anatidés, de la sous-famille des **anatinés**.

anasarcoïde, anasarque

l'**anasarcoïde** juvénile du chien : une inflammation purulente de la peau de la tête de jeunes chiens.

une **anasarque** :

- un type d'œdème sévère et généralisé produisant un gonflement diffus des tissus, particulièrement sous-cutanés, et des organes, accompagné d'épanchements dans les séreuses ;
- une maladie des plantes ;
- une maladie du cheval et du bœuf.

Le nom (une) anasarque est composé du grec α᾽ν α- exprimant la dispersion et de σ α΄ ρ ζ, σ α ρ κ ο΄ ς « chair ».

anaspidacé, anaspide, anaspidé

les **anaspidacés** : un taxon de crustacés malacostracés eumalacostracés syncarides.

les **anaspides** : un taxon d'opisthobranches, de mollusques gastéropodes.

les **anaspidés** : un type de poissons ou reptiles fossiles au crâne anapside, sans fosse temporale.

les **anaspididés** : une famille de crustacés malacostracés eumalacostracés syncarides anaspidaces.

voir le dictionnaire des sciences animales

anastatique

A. une **anastatique** : une rose de Jéricho, une plante.

B. un procédé d'impression **anastatique** : qui reproduit par un transport chimique les textes et les dessins imprimés.

une impression **anastatique** : une reproduction de gravures par décalque sur pierre lithographique, puis tirage.

des **anastatiques** : des procédés par lesquels on reproduit par un transport chimique textes et dessins imprimés.

Le mot anastatique est composé du grec α᾽ν α΄ σ τ α σ ι ς « action de se lever, résurrection » et du suffixe -ique.

anastelline

une **anastelline** : un polypeptide de 76 acides aminés, de la famille des matricryptines, qui constitue un domaine de la fibronectine, et qui est capable d'inhiber l'angiogénèse et la croissance des tumeurs.

anastigmat, anastigmatique

A. un appareil photographique **anastigmat** ou **anastigmatique** : qui est dépourvu d'astigmatisme ou qui corrige l'astigmatisme.

un **anastigmat** : un objectif photographique corrigeant l'astigmatisme et autres aberrations de troisième ordre.

un **astigmatisme** (1) : le défaut d'un système optique qui ne transforme pas un faisceau de rayons lumineux passant par un point en un faisceau de rayons passant par un point.

B. une vue, un œil **astigmate** ou **astigmatique** : qui est affecté(e) d'astigmatisme.

un **astigmatisme** (2) : un défaut de courbure des milieux réfringents de l'œil, rendant impossible la convergence en un seul point des rayons homoconcentriques.

Le mot astigmate est composé du grec σ τ ι γ μ η΄ « point » plutôt que de σ τ ι΄ γ μ α « piqure, point ».

anastomose, anastomosé, anastomoser, anastomotique

une **anastomose** :

- une communication naturelle entre deux conduits anatomiques ;

- une communication créée chirurgicalement entre deux structures pleines ou creuses ;
- une réunion de deux vaisseaux ou nervures d'une plante.

elles sont anastomosées, ils sont **anastomosés** : s'abouchent par anastomose.

Un cours d'eau **anastomosé** est un cours d'eau dont le tracé, vue depuis le ciel, forme des tresses. Il se divise en plusieurs chenaux qui se rejoignent, formant des îles et îlots, au contraire d'un cours d'eau à chenal unique. L'anastomose caractérise en particulier les cours d'eau dont le tracé a été peu modifié par les sociétés humaines, alors que dans les fleuves les plus anthropisés, les aménagements visent à régulariser le débit, à endiguer les rives pour contraindre les crues et à concentrer l'écoulement dans le chenal principal pour favoriser la navigation. En savoir plus : Géoconfluences

anastomoser :

- faire communiquer chirurgicalement, réunir par anastomose ;
- pratiquer une anastomose.

s'anastomoser : se joindre par anastomose.

elle, il est **anastomotique** :

- a rapport à l'anastomose ;
- établit une anastomose.

Le nom (une) anastomose est emprunté au grec ανάστομωσις « ouverture ».

anastral

elle est anastrale, il est **anastral** : en biologie, ne comporte pas d'aster.
elles sont anastrales, ils sont anastraux

Ce mot est dérivé d'aster (voir aussi astro-), avec le préfixe a- privatif et le suffixe -al.

anastrophe

une **anastrophe** : un renversement de l'ordre habituel des mots.

Le mot latin *anastrophe* est emprunté au grec ανάστροφή « recul d'une particule après le mot qu'elle régit ».

anastylose

une **anastylose** : en archéologie, une reconstruction d'un édifice.

anatectique, anatexie, anatexite

en géologie :

elle, il est anatectique : est produite, est produit par l'anatexie ; résulte du phénomène d'anatexie.

une **anatexie** : le processus par lequel les roches issues du métamorphisme général, soumises à de fortes températures, subissent une fusion partielle entrainant la formation de migmatites ou une fusion totale produisant un magma.

un granite d'anatexie : un granite hétérogène imprégné par le magma anatectique.

des **anatexites** : des masses essentiellement formées de granite mais qui contiennent de nombreuses enclaves de gneiss.

Le nom (une) anatexie vient du grec "liquéfaction, fusion", avec le suffixe -ie.

anathématique, anathématisation, anathématiser, anathématisme, anathème, anathémisation, anathémiser

elle, il est **anathématique** :

- dans l'Antiquité, est offerte ou offert en expiation ;

- pour une sentence, un acte, notamment une bulle, comporte un anathème.

une **anathématisation** ou **anathémisation** :

- l'action d'anathématiser, le résultat de cette action ;
- une condamnation, une réprobation énergique à l'encontre d'une personne, d'une chose, d'un acte, d'une opinion, etc. ;
- une formule exprimant l'anathème.

anathématiser ou **anathémiser** :

- frapper d'anathème, excommunier ;
- condamner, réprouver avec énergie, blâmer avec force ;
- vouer au malheur.

s'anathématiser : se frapper mutuellement d'anathème.

elles s'anathématisent, ils s'anathématisent, elles se sont anathématisées, ils se sont anathématisés,...

un **anathématisme** : un acte, une sentence qui frappe d'anathème une chose ou une personne, jugée hérétique.

un **anathème** :

- dans l'Antiquité, une offrande faite à une divinité, un objet détruit ou une victime immolée offerts en expiation à une divinité ;
- une sentence de malédiction à l'encontre d'une doctrine ou d'une personne jugée hérétique ;
- une peine ecclésiastique qui consiste à retrancher publiquement quelqu'un pour cause d'hérésie de la communauté des fidèles, à l'excommunier en le maudissant ;
- une condamnation, une réprobation énergique, un blâme sévère ;
- une malédiction ;
- une personne frappée d'anathème ;
- une personne qui est objet d'exécration, de malédiction ;
- une personne qui est en marge de la société.

Le nom (un) anathème est emprunté au latin chrétien *anathema* (emprunté au grec α ʼ ν α ́ θ η μ α) « offrande religieuse, victime expiatoire », puis « objet de malédiction » et « acte par lequel un être est frappé de malédiction »; « excommunication publique ».

anatidé, anatiné, Anas

les **anatidés** : une famille de l'ordre des ansériformes, des oiseaux aquatiques.
un anatidé

les **anatinés** : une sous-famille d'oiseaux anatidés, les canards de surface.

Anas : le genre de la famille des anatidés, de la sous-famille des anatinés.

Le mot latin *anas, anatis* signifie « canard ».

anatife, anatiféracé, anatifère, anatifériforme

un **anatife** ou une (conque) **anatifère** : un pousse-pieds ou pouce-pieds, un crustacé cirripède, muni d'un pédoncule qui lui permet de se fixer sur les objets flottant en mer.

elle est anatiféracée, il est **anatiféracé** : ressemble à une anatifère.

les **anatiféracés** : une famille de crustacés.
un anatiféracé

elle, il est **anatifériforme** : a la forme d'une anatifère.

Le mot anatifère est composé du radical du latin *anas, anatis* « canard » et du suffixe -fère issu du latin *-fer* « qui porte », de *ferre* « porter » par allusion à la croyance nordique selon laquelle des canards sauvages se forment dans la coquille de ce crustacé.

anatocisme

un **anatocisme** : une capitalisation des intérêts qui les rend à leur tour producteurs d'intérêts.

Le nom (un) anatocisme est emprunté au latin *anatocismus* « intérêt composé » du grec α᾽ν α τ ο κ ι σ μ ο΄ ς « prêt à intérêt d'intérêt ».

Anatolie, anatolien

elle est anatolienne, il est **anatolien** : est de l'**Anatolie**, de l'Asie mineure, aujourd'hui de la Turquie d'Asie.
une Anatolienne, un Anatolien

l'**anatolien** : le groupe de langues anciennement parlées par les populations habitant ces régions.
les anatoliens : ceux qui ont parlé ces langues.

Ce mot est dérivé, avec le suffixe -ien, d'Anatolie qui désigne la péninsule d'Asie Mineure ou plus spécialement une subdivision territoriale de la Turquie dont l'étendue correspond plus ou moins, selon les époques, à cette péninsule (en turc *Anadolu*), du grec "lever au-dessus de l'horizon, lever du soleil, orient".

anatomie, anatomique, anatomiquement, anatomiser, anatomiste, anatomo-

une **anatomie** :

- une dissection d'un organisme vivant, animal ou végétal ;
- la structure d'un organe ;
- le corps en tant qu'il est disséqué ou analysé ;
- une pièce disséquée et préparée en vue de sa conservation et de l'enseignement, ou sa reproduction fidèle ;
- une analyse méthodique et subtile.

l'**anatomie** :

- la science qui étudie par tout moyen la morphologie et la structure des êtres organisés ;
- la forme, l'aspect extérieur d'un corps.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'anatomie humaine : Wiktionnaire.

Lexique de l'anatomie : Wiktionnaire.

elle, il est **anatomique** :

- est relative, est relatif à l'anatomie ;
- a rapport à la dissection d'un corps en vue de l'enseignement ou de la recherche médicale ;
- a rapport à la structure d'un organe ou d'un corps organisé ;
- a rapport à la forme, à l'aspect extérieur, à la conformation générale du corps ;
- a rapport à l'analyse minutieuse de la réalité ;
- a rapport à l'anatomie considérée comme science.

anatomiquement :

- d'une manière anatomique ;
- d'un point de vue anatomique.

anatomiser :

- faire l'anatomie, disséquer ;
- analyser d'une manière méthodique et subtile.

s'anatomiser : être analysé, disséqué.

une, un **anatomiste** :

- celle, celui qui pratique la dissection ;
- une, un spécialiste d'anatomie.

elle, il est **anatomo-clinique** ou **anatomoclinique** : se dit d'une méthode d'observation qui combine les techniques de l'examen clinique et de l'autopsie.

une, un **anatomo-cytopathologiste** : une, un spécialiste.

l'**anatomopathologie** ou **anatomo-pathologie** : la science qui a pour objet l'étude des lésions organiques rencontrées au cours des maladies.

une lésion **anatomo-pathologique** ou **anatomo-pathologique** : qui affecte les organes dans le cas de telle ou telle maladie.

anatomopathologiquement ou **anatomo-pathologiquement** : du point de vue de l'anatomo-pathologie.

une, un **anatomopathologiste** ou **anatomo-pathologiste** : une, un médecin qui pratique l'examen des pièces d'exérèse, tant du point de vue macroscopique que microscopique.

l'**anatomo-physiologie** : la science de ce qui appartient à la fois à l'anatomie et à la physiologie.

elle, il est **anatomo-physiologique**

On trouve aussi : **anatomo-chirurgical, anatomo-fonctionnel, anatomo-pathogénique, anatomo-radiologique**.

Le nom (une) anatomie est emprunté au bas latin *anatomia* « dissection ».

Le mot anatomique est emprunté au bas latin *anatomicus* « anatomiste » puis « qui concerne l'anatomie ».

anatopisme

un **anatopisme** mental : un processus social de dépaysement des personnes pouvant comporter des troubles psychiques, notamment dépressifs, dans des populations étrangères immigrées et/ou transplantées.

anatosaure

les **anatosaures** : les dinosaures à bec de canard.

anatoxine

une **anatoxine** : une exotoxine d'origine bactérienne inactivée mais gardant son pouvoir immunogène.

anatoxique

elle, il est **anatoxique** : a cessé d'être toxique.

anavaccin

un **anavaccin** : un vaccin préparé à partir de certains virus (rage, poliomyélite, fièvre aphteuse, etc.), par une technique analogue à celle de la préparation des anatoxines.

Ce nom est dérivé de vaccin par référence à anatoxine.

anavenin

un **anavenin** : un venin de serpent (cobra, vipère, crotale, etc.) atténué par le formol et la chaleur et susceptible de conférer une immunité spécifique vis-à-vis du venin correspondant.

anavirus

un **anavirus** : un broyat de tissu infecté par un ultra-virus qui a perdu son pouvoir pathogène par traitement par le formol ce qui tue le virus.

anax

un **anax empereur** : une grande libellule qui vit près des eaux calmes, de la famille des aeshnidés.

anaxyride

une **anaxyride**, des anaxyrides : une sorte de pantalons larges que portaient les Mèdes, Perses et Phrygiens et certains peuples de la Gaule et de la Germanie.

Le nom (une) anaxyride est emprunté au grec α᾽ν α ξ υ ρ ί ς, ί δ ο ς (mot persan).

anazootie

une **anazootie** : une maladie qui ressemble à une épizootie, mais qui n'est pas contagieuse. La source de contamination est la même pour les animaux atteints. Pour l'homme, on parle d'une anadémie.

une **enzootie** : une endémie affectant une ou plusieurs espèces animales.

une **épizootie** : une maladie infectieuse contagieuse qui affecte un grand nombre d'animaux d'une ou de plusieurs espèces en même temps ou dans un délai très court.

-ance

Il est souvent difficile de justifier le choix entre -ance et -ence :

- en abondant, il est abondant, une abondance
- en existant, il est existant, une existence

-ance : abondance, accoutumance, allégeance, alliance, alternance, appartenance, arrogance, ascendance, assistance, béquetance, bectance, bienveillance, bombance, brillance, chance, concordance, conductance, connaissance, consistance, contenance, convenance, créance, croissance, croustance, croyance, cuistance, déchéance, défaillance, défiance, délivrance, dérogeance, descendance, désobligeance, discordance, échéance, élégance, endurance, enfance, engeance, espérance, galetance, gérance, ignorance, impédance, importance, indépendance, insignifiance, insistance, instance, intendance, intransigeance, jouissance, laitance, lieutenance, maistrance, malveillance, méconnaissance, mouvance, naissance, nonchalance, nuisance, obligeance, observance, ordonnance, outrecuidance, partance, persévérance, prépondérance, prévoyance, provenance, puissance, quittance, radiance, reconnaissance, recouvrance, renaissance, Renaissance, repentance, résistance, rouspétance, roustance, souffrance, soutenance, substance, suffisance, suppléance, survenance, tolérance, transcendance, transhumance, usance, vacance, vaillance, vengeance, vétérance,...

-ence : affluence, agence, apparence, arborescence, astringence, audience, congruence, contingence, convergence, détergence, différence, diligence, divergence, efficience, émergence, équipollence, exigence, existence, fluorescence, immanence, indigence, indulgence, intelligence, interférence, négligence, patience, phosphorescence, présidence, réfringence, régence, rémittence, résidence, résurgence, succulence, tangence, urgence, vergence, virescence,...

En savoir plus : Compléments (Le Dictho).

ancelle

1. une **ancelle** : voir **ancille** (ci-dessous)

2. une **ancelle** : [Franche-Comté, Savoie, Suisse] un bardeau de bois servant à couvrir les toits des maisons dans la montagne.

Le nom (une) ancelle (2) est issu du latin *scandula* "bardeau" selon la forme attestée *scindula* aboutissant au type eskinla.

ancestral, ancestralement, ancestralité, ancêtre

elle est ancestrale, il est **ancestral** :

- appartient ou remonte aux ancêtres ;
- est très ancienne, est très ancien.

elles sont ancestrales, ils sont ancestraux

ancestralement : à la manière des ancêtres.

une **ancestralité** : une lignée, une galerie d'ancêtres fondant un ordre social.

une, un **ancêtre** :

- une aïeule, un aïeul, celle, celui de qui on descend par le sang et qui est plus éloigné(e) que les grands-parents ;
- une personne d'un grand âge.

les **ancêtres** : les ascendants lointains, les générations antérieures.

l'ancêtre de :

- l'ancêtre spirituel, le précurseur ;
- la première ébauche d'une réalisation.

Le nom (un) ancêtre vient du latin *antecĕssŏr* (pour le cas sujet) *antecessórem* (pour le cas oblique), d'abord attesté comme terme militaire au sens de « éclaireur » puis par extension au sens de « prédécesseur (dans un emploi) ».

anche, anché

une **anche** :

- une lamelle placée sur divers instruments à vent et qui, mise en vibration par le passage de l'air, produit le son ;
- un demi-tuyau de cuivre qui se met dans les tuyaux d'orgue ;
- un conduit permettant à la farine de couler dans la huche d'un moulin ;
- un tuyau de bois qu'on met aux cuves et aux tonneaux, pour en tirer du vin.

un instrument de musique **anché** : muni d'une ou plusieurs anches.

une voix anchée : dont le timbre ressemble à celui d'un instrument à anche.

elle est anchée, il est anché : est recourbé(e) en forme d'anche.

Le nom (une) anche est emprunté à l'ancien bas francique *ankya* « canal de l'os », d'où, en français, les sens de « conduit, goulot, embouchure » puis en musique « lame mobile placée à l'embouchure d'un instrument », à comparer avec le latin *tibia* « jambe » et « flute ».

anchet :

Québec.

un **anchet** ou **achet** : un ver de terre, utilisé notamment comme appât pour la pêche.

On lit aussi un lâchet, lanchet,...

La forme achet est attribuable à une variation dans la prononciation d'achée.

anchilops

un **anchilops** : le nom donné autrefois aux abcès situés dans l'angle interne de l'œil.

Le nom (un) anchilops est emprunté au grec ɑ ʼ γ χ ι ́ λ ω ψ.

anchimère

« ch » se prononce [k]

une **assistance anchimère** : l'accélération d'une réaction résultant de l'interaction entre un centre réactionnel et des électrons d'un groupe appartenant à la même molécule mais qui ne sont pas conjugués avec ce centre. L'assistance anchimère intervient fréquemment dans les réactions de substitution nucléophile, par exemple dans l'hydrolyse facilitée de l'ypérite [sulfure de bis (2-chloroéthyle)]. Voir aussi : conjugaison, nucléophile. En anglais : *anchimeric assistance*.

Le mot anchimère vient du grec ankura « ancre ».

anchoïade, anchois, anchoitage, anchoité

une **anchoïade** :

- une purée ou une sauce à base d'anchois ;
- une préparation à base d'anchois, en particulier une sauce à base d'anchois, ail et huile d'olive ;
- une pâte d'anchois ;
- voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

un **anchois** :

- un poisson ;
- ce poisson conservé dans l'huile ou dans la saumure ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

un beurre d'anchois : un beurre mélangé avec des filets d'anchois pilés et qui sert d'assaisonnement.

un **anchoitage** : l'état spécial dans lequel se trouvent certains poissons salés.

elle est anchoitée, il est **anchoité** : est préparé(e) ou conservé(e) comme les anchois.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (une) anchoïade est emprunté au provençal *anchouiado*, enchouiado dérivé de anchoio (voir : anchois).

Le nom (un) anchois est emprunté à l'ancien provençal *anchoia*, lui-même emprunté au génois *anciöa*.

Anchomanes

Anchomanes : une herbacée d'Afrique tropicale.

ancien, anciennat, ancienne, anciennement, ancienneté

elle est ancienne, il est **ancien** :

- existe depuis longtemps, est vieille ou vieux ;
- a existé autrefois, à une époque plus ou moins reculée ;
- qui n'est plus à la mode, à la page, qui n'est plus de son temps, voir le Dictionnaire historique du français québécois.

une ancienne ministre, un ancien professeur : qui n'exerce plus une fonction ou une activité exercée antérieurement.

une ancienne élève : qui n'a plus sa qualité antérieure.

un ancien moulin : qui a perdu sa destination primitive, qui est désaffecté ou utilisé de manière différente.

l'ancienne France : au Québec, un nom donné parfois à la France (par opposition à la Nouvelle-France). Depuis le milieu du 19ème siècle, on trouve plutôt la vieille France. Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

une ancienne, un **ancien** :

- une personne qui est antérieure en date dans une certaine fonction ou situation ;
- une personne qui a quitté le corps auquel elle avait appartenu ;
- une personne âgée, une vieillarde ou un vieillard.

les anciens et les modernes

un **anciennat** : un institut des anciens dans l'Église protestante, le conseil de paroissiens remplissant certaines fonctions ecclésiastiques aux côtés des pasteurs.

à l'ancienne : à l'ancienne manière.

anciennement : dans un temps reculé.

A. une **ancienneté** : le caractère ou l'état de ce qui est ancien.

de toute ancienneté : depuis l'époque la plus reculée, de tout temps.

B. une **ancienneté** : le temps passé dans une fonction ou un grade depuis le jour où on y a été nommé.

à l'ancienneté : au bout du temps qui ouvre obligatoirement droit à l'avancement, par opposition au choix.

Le mot ancien vient du latin vulgaire *antianu* dérivé de *ante* « avant ».

paléo- est tiré du grec π α λ α ι ο-, de π α λ α ι ός « ancien ».

ancillaire, ancille

1. elle, il est **ancillaire** : se rapporte, a trait aux servantes.

des amours ancillaires : des relations galantes avec des servantes.

des opérations ancillaires : dans les facultés de chimie, des opérations faites par les préparateurs, auxiliaires de service.

une **ancille** ou **ancelle** : une servante.

Le nom (une) ancelle ou ancille est emprunté au latin *ancilla* « servante ».

2. un **ancillaire** ou **ancille** : un mollusque.

ancistrocéphalidé

les **ancistrocéphalidés** : une famille de vers plats cestodes eucestodes pseudophyllidés.

Ancistrocladus

Ancistrocladus : un arbrisseau africain.

ancistrodon

les **ancistrodons** ou **mocassins** : des serpents venimeux.

anclabre

un **anclabre** : dans l'Antiquité romaine, une petite table utilisée pour les sacrifices.

Le nom (un) anclabre est emprunté au latin *anclabris* « destiné au service du culte ».

ancolie

une **ancolie** : une plante.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (une) ancolie vient du bas latin *aquileia*, dérivé soit de *aquilegus* « qui rassemble l'eau » soit de *aquila* (voir aigle).

ancône

une **ancône** : une peinture à sujet religieux, de grande dimension.

Le nom (une) ancône est emprunté au grec byzantin ε ι ʼ κ ο΄ ν α, du grec ε ι ʼ κ ω΄ ν « image ».

Le nom (une) icône est emprunté au russe *ikona* « image », du grec byzantin ε ι ʼ κ ο΄ ν α « id.», dérivé du grec classique ε ι ʼ κ ω΄ ν « image, statue, portrait ».

anconé

un muscle **anconé** : un muscle triangulaire du membre supérieur se détachant du sommet et de la face postérieure de l'épicondyle latéral et se dirigeant en bas et en dedans pour se terminer sur la face latérale de l'olécrâne et sur le tiers proximal de la face postérieure de l'ulna.

le muscle grand anconé : le chef long du muscle triceps brachial.

le muscle sous-anconé de Theile

Le latin savant *anconoeus* est dérivé du grec α ʼ γ κ ω΄ ν « courbure du bras, coude ».

ancouler

ancouler : pour un crocodile, crier.

ancrage

un **ancrage** :

- l'action de jeter l'ancre ; un lieu d'ancrage ;
- un dispositif de mouillage d'engins à poste fixe et tenus par plusieurs ancres ;
- une action ou un moyen de s'ancrer, de se fixer ;
- l'action d'atterrir et de se fixer au sol ;
- le lieu où atterrit un aérostat ;
- un dispositif servant à assurer la fixité d'un élément, d'un ouvrage soumis le plus souvent à un effort de traction ;
- un dispositif servant à consolider une voie de chemin de fer ;
- [finance] un lien fixe entre deux monnaies, avec possibilité de fluctuations très limitée par rapport à un cours central. En anglais : *peg*. Voir aussi : crémaillère. Journal officiel de la République française du 28/07/2001.

un **ancrage territorial** : le sentiment d'appartenance des individus, ou collectivement des sociétés, à un espace. En savoir plus : Géoconfluences

un boulon d'ancrage, une tige d'ancrage : Vocabulaire de la construction (Office québécois de la langue française).

Ce nom est dérivé d'ancrer, avec le suffixe -age.

ancre

1. une **ancre** :

- une pièce d'acier qui fait partie du gréement et qu'on laisse tomber à l'aide d'une chaine ou d'une haussière au fond de l'eau, où elle s'accroche de manière à retenir le bateau ;
- ce qui fixe, ce qui rend stable, solide ;
- autres sens : CNRTL ; Dictionnaire historique du français québécois.

jeter l'ancre : s'établir, se fixer dans un lieu, dans une situation, dans un état.

lever l'ancre : quitter un lieu, s'éloigner, partir.

une **ancre** ou un **point d'ancrage** : [informatique / internet] une zone déterminée d'un document servant de départ ou d'arrivée à un lien hypertextuel avec une autre zone de ce document ou avec une zone déterminée d'un autre document. En anglais : *anchor*. Voir aussi : hypertexte, hypertextuel. Journal officiel de la République française du 08/12/2002.

Le nom (une) ancre (1) est emprunté au latin *ancora* « ancre » « appui, dernier refuge ».

2. une, un **ancre** [Québec]:

- une ancienne mesure de capacité ;
- un récipient pour la conservation et la manutention des denrées alimentaires (surtout liquides).

Ce nom était orthographié le plus souvent *anker*, du hollandais qu'on rencontre également en anglais, en allemand et en suédois (*ankare*), emprunté au latin médiéval *anc(h)eria* « baril, cuve », lui-même d'origine incertaine. Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

3. un **ancre** de perle [Québec] : un nacre de perle.

C'est une variation (par nasalisation d'en nacre) du mot nacre. voir le Dictionnaire historique du français québécois

ancré, ancrer

A. elle est ancrée, il est **ancré** :

- est retenu(e) par une ou plusieurs ancres ;

- est fixé(e), établi(e) de façon solide et durable.

ancrer :

- mettre un bateau à l'ancre, le fixer sur le fond de la mer au moyen d'une ou de plusieurs ancres ;
- jeter, mouiller l'ancre ;
- dans le langage technique de la marine, mouiller ;
- fixer profondément et solidement ;
- affermir.

s'ancrer :

- s'établir, se fixer de façon solide et durable ;
- s'attacher fortement à.

elles se sont ancrées, elles sont ancrées.
elles se sont ancré les horaires, elles ont ancré les horaires, elles se les sont ancrés.

B. Dictionnaire historique du français québécois.

ancrer, s'ancrer : s'enfoncer dans la boue, dans la neige au point de ne plus pouvoir avancer.

elle est ancrée, il est **ancré** : s'est ancré(e) dans la boue, dans la neige.

ancrer : s'attarder chez quelqu'un.

Dictionnaire historique du français québécois.

Le verbe ancrer est dérivé d'ancre (1).

ancylo-

ancylo- est une variante d'ankylo- emprunté au grec α ᾽ γ κ υ λ ο- (de α ᾽ γ κ ύ λ ο ς) signifiant « recourbé », puis, dans les composés français « de passage difficile parce que recourbé et resserré ».

voir : CNRTL.

ancylocère

un **ancylocère** :

- un insecte ;
- un genre d'ammonites du crétacé.

Le nom (un) ancylocère est composé du grec α ᾽ γ κ υ ᾽ λ ο ς « recourbé » et du grec κ έ ρ α ς attesté au sens de « corne ».

Ancylostoma, ancylostomatidé, ancylostome

Ancylostoma : un genre de vers nématodes parasites du duodénojéjunum dont la bouche est munie de crochets.

les **ancylostomatidés** ou **ankylostomatidés, ankylostomes, ankylostomidés** : une famille de vers nématodes.

un **ancylostome** duodénal ou **ankylostome** duodénal : un ver nématode *Strongylida* parasite de l'intestin grêle de l'homme.

ancylothérium

un **ancylothérium** : un genre de mammifère fossile, d'âge miocène, aux doigts recourbés et munis de fortes griffes.

Le nom (un) ancylothérium est composé du grec α ᾽ γ κ ύ λ ο ς « recourbé » et de θ η ρ ί ο ν « bête sauvage ».

andabate

un **andabate** : un gladiateur qui combattait à cheval, les yeux bandés.

Le nom (un) andabate est emprunté au latin *andabata*.

andain

un **andain** :

- le coup de faux d'un faucheur à chaque enjambée ;
- l'étendue de pré qu'un faucheur, à chaque enjambée, peut faucher d'un seul coup de faux ;
- la quantité d'herbe, de foin, de blé, etc. qu'un faucheur abat à chaque coup de faux ;
- la rangée d'herbe ainsi fauchée faite sur toute la largeur ou la longueur du pré.

des andains :

- en géologie, les rides solitaires, mobiles, dites de courant, que portent souvent les bancs de sable ;
- une mise en tas longs et hauts des déchets à composter afin de faciliter leur décomposition ;
- des tas de foin ou de paille disposés en ligne avant de les mettre en ballots, ce qui permet d'améliorer le séchage.

Andain et son étymologie : Académie française.

andalou, Andalousie, andalousite

elle est andalouse, il est **andalou** : est de l'**Andalousie**, une région d'Espagne.
elles sont andalouses, ils sont andalous

On a lu aussi il est andalous, il est andalousien.

une Andalouse, un **Andalou** : une habitante, un habitant ou une personne native d'Andalousie.
des Andalouses, des Andalous

un **andalou** : un cheval.

l'**andalou** : un dialecte.

une **andalousite** : un minerai à base de silicate d'alumine.

Les Vandales. Cette tribu s'est établie dans le sud de l'Espagne et a donné son nom à l'Andalousie. Le mot en ancien français était *wandele* et sa forme actuelle est une réfection francisante de Voltaire en 1732. À partir de ce moment, le nom des Vandales devient synonyme de barbare, sauvage, assassin, voleur. Le terme vandalisme naît au siècle suivant pour désigner les destructions de monuments : on a une évolution symétrique à celle de gothique, mais plus tardive. Pour les Lumières, les Vandales sont liés aux invasions et aux destructions, mais le terme gothique deviendra positif en histoire de l'art au siècle suivant et les vandales seront ceux qui se sont attaqués au gothique.

La perte du w germanique en espagnol, puis en français, dans le nom de l'Andalousie laisse supposer que le nom pouvait être *fandalo*. En savoir plus : site de Dominique Didier.

andante, andantino

en musique :

andante : posément, avec un mouvement modéré, assez lent.

un **andante** : une partie d'une composition musicale qui doit être exécutée dans ce mouvement.

On a lu aussi un andanté, des andantés.

Le mot italien *andante* est le participe présent de *andare* « aller ».

andantino : sert à indiquer un mouvement moins modéré qu'andante, plus lent qu'allegretto.

un **andantino** : une partie d'une composition musicale qui doit être exécutée dans ce mouvement.

Andes, andésine, andésite, andésitique, andicole, andin, andinisme, andisme

les **Andes** : une chaine de montagnes de l'Amérique du Sud.

une **andésine** : un minéral.

une **andésite** : une roche.

elle, il est **andésitique** : est de la nature de l'andésite.

elle, il est **andicole** : vit, croît dans les Andes.

elle est andine, il est **andin** :

- est des **Andes**, une chaine de montagnes de l'Amérique du Sud ;
- y est relative, est relatif.

une Andine, un **Andin** : celle, celui qui est originaire des Andes ou y vit.

un **andinisme** ou **andisme** : l'alpinisme pratiqué dans la Cordillère des Andes.

andira

un **andira** : un genre d'arbres tropicaux, de la famille des Légumineuses, au bois brun rougeâtre, utilisé en ébénisterie et en construction et dont on retire aussi des substances anthelminthiques et des poisons.

Ce terme du latin botanique est emprunté au tupi.

andorran, Andorre

elle est andorrane, il est **andorran** : est de la principauté d'**Andorre**.
une Andorrane, un Andorran

l'Andorre (nom féminin) ou la Principauté d'Andorre
capitale : Andorre-la-Vieille ; nom des habitants : Andorrane, Andorran

L'étymologie du nom de d'Andorre est inconnue et contestée. En savoir plus : Wikipédia.

andouille, andouillette

une **andouille** : un boyau de porc rempli de tripes, de chair et de lard.

une **andouillette** : une petite andouille dont le contenu est finement haché.

une **andouille** : une personne sotte et sans énergie.

faire l'andouille

des **andouilles** : les défauts du papier lorsque la pâte s'accumule dans certaines parties de la forme et produit une matière bulbeuse.

une **andouille** de tabac : des feuilles de tabac préparées et liées en botte.

étymologie du mot andouille : CNRTL.

andouiller

un **andouiller** :

- la ramification en forme de corne qui pousse sur le bois du cerf, du chevreuil et du daim et dont le nombre permet d'établir l'âge de l'animal ;
- ce bois et ses ramifications.

Le nom (un) andouiller vient du latin *ant(e)oculare* « (cor) devant les yeux ».

ANDRA

ANDRA : en France, Agence Nationale pour la gestion des Déchets RadioActifs.

andr(o)-

andr(o)- est tiré du grec α᾽ν ηˊ ρ, α᾽ν δ ρ οˊ ς « homme » par opposition à « femme ».

voir : CNRTL.

voir aussi : l'andragogie, une andréide (ci-dessus).

andrachné

un **andrachné** : une plante.

Le nom (un) andrachné vient du latin *andrachnē, andrachle*, en grec α᾽ν δ ρ αˊ χ ν η, α᾽ν δ ρ αˊ χ λ η.

andradite

une **andradite** : une variété de grenat noir.

José Bonifacio **de Andrada e Silva** : un minéralogiste portugais.

andragogie, andragogique, andragogue

[Canada]

l'**andragogie** :

- la science et la pratique de l'aide éducative à l'apprentissage pour des adultes dont la formation générale a été de courte durée ;
- la science fondant les techniques d'enseignement adaptées aux adultes ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

elle, il est **andragogique** :

- est relative, est relatif à l'andragogie ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

une, un **andragogue** :

- une, un spécialiste de l'andragogie ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

La pédagogie est définie comme l'art et la science d'enseigner aux enfants. C'est effectivement dans cet esprit que le modèle s'est développé en Europe, d'abord dans les écoles religieuses dès le VIIe siècle puis dans les écoles publiques au XIXe siècle.

L'andragogie est définie comme l'art et la science d'enseigner aux adultes. Certains se définissent andragogues, spécialistes de l'apprentissage chez l'adulte. Il ne faut pas employer ce terme au sens d'éducation permanente ni de formation continue. Il est préférable de dire "enseignement aux adultes" car andragogie est formé avec andro- tiré du grec α᾽ν ηˊ ρ, α᾽ν δ ρ οˊ ς « homme » (par opposition à « femme ») sur le modèle de pédagogie emprunté au grec π α ι δ α γ ω γ ιˊ α « direction, ou éducation des enfants » d'où « éducation », dérivé de π α ι δ α γ ω γ οˊ ς « esclave chargé de conduire les enfants à l'école », « précepteur d'un enfant » proprement « qui conduit des enfants », composé de π α ῖ ς, π α ι δ οˊ ς « enfant » et α γ ω « conduire ».

andranotomie

une **andranotomie** ou **androtomie** = l'anatomie de l'homme, par opposition à celle de la femme.

andrarchie

une **andrarchie** : un système de gouvernement constitué exclusivement d'hommes et dans lequel les hommes détiennent tous les pouvoirs par rapport aux femmes.

en savoir plus : La Toupie.

-andre, -andrie, -andrique

-**andre**, tiré du grec α᾽ν η ρ΄, α᾽ν δ ρ ο΄ ς signifiant « mâle », est formateur d'adjectifs appartenant généralement à la botanique :

- monandre (mon(o)-, andre) « qui n'a qu'une étamine (organe mâle) »
- polyandre (poly-, andre) « qui a plusieurs étamines »
- triandre « qui a trois étamines »

-**andrie**, formateur de substantifs féminins :

- polyandrie (poly-, andre, ie) « caractère d'une plante polyandre »
- protérandrie (protér-, du grec π ρ ο΄ τ ε ρ ο ς « le premier de deux », andrie) « état d'une fleur dont les étamines sont mûres avant le pistil »
- triandrie : caractère d'une plante à trois étamines ; chez Linné, classe renfermant des plantes à trois étamines

Polyandre est aussi un terme d'anthropologie ; il signifie « qui a plusieurs maris » (différent de polygame qui vaut pour l'un et l'autre sexe). On trouve aussi le dérivé polyandrie « état d'une femme qui a plusieurs maris ».

en savoir plus : CNRTL.

en médecine

une **diandrie** : une fécondation d'un ovocyte par deux spermatozoïdes, donnant une triploïdie dont les trois chromosomes sexuels peuvent d'ailleurs être féminins.

une hérédité **diandrique** : une transmission aux femelles de caractères récessifs uniquement par les mâles qui sont indemnes observée dans certaines espèces animales.

une **gynandrie** : un pseudo-hermaphrodisme chez la femme qui présente des caractères sexuels masculins secondaires ; un comportement de femmes qui prennent de façon permanente un déguisement d'homme ; une inflorescence staminée inférieurement et pistillée supérieurement)

un **gynandromorphisme** ou une **gynandrie** : la présence simultanée chez un même individu de caractères sexuels mâles et femelles.

une hérédité **holandrique** ou transmission holandrique : une hérédité liée au sexe mâle, le gène étant porté par le chromosome sexuel mâle.

andréide

une **andréide** : un androïde.

andrène, andrénidé

une, un **andrène** : un genre d'insecte hyménoptère, mellifère, porte-aiguillon, solitaire, nidifiant dans les sols sablonneux.

les andrènes ou abeilles des sables.

les **andrénidés** ou **andrènes** : une famille d'insectes hyménoptères.

voir le dictionnaire des sciences animales

Le nom andrène est emprunté au latin scientifique *andrena*, transcription du grec α᾽ν θ ρ η΄ ν η « frelon, guêpe, abeille sauvage ».

Le nom (un) anthrène (des musées), un petit insecte coléoptère dont la larve ronge et réduit en poussière les pelleteries ou les collections zoologiques, est emprunté au grec α᾽ν θ ρ η΄ ν η « frelon, guêpe ».

andrewsarchus

un **andrewsarchus** : un genre de mammifères ongulés carnivores terrestres de l'Eocène supérieur d'Asie.

Andrinople, andrinople

Andrinople : une ville qui connut sous les Grecs une florissante industrie textile, devenue Edirne en Turquie.

un rouge d'**andrinople** ou rouge andrinople : un rouge turc, une teinture rouge de garance.

couleur d'**andrinople** : couleur rouge andrinople.

une **andrinople** : un tissu de coton bon marché généralement de couleur rouge.

andrisme

un **andrisme** : un terme parfois employé pour désigner l'ensemble des caractères sexuels secondaires de l'homme.

androblastome

un **androblastome** de l'ovaire ou **arénoblastome** : une tumeur endocrine maligne virilisante non germinale de l'ovaire.

un **gynandroblastome** : une tumeur endocrine de l'ovaire habituellement maligne qui peut être androgéno- ou œstrogénosécrétante, ou non fonctionnelle.

androcée

un ou une **androcée** :

- l'ensemble des étamines d'une plante ;
- la partie mâle d'une fleur.

androcéphale, androcéphaloïde

un animal **androcéphale** : qui possède une tête d'homme.

une (pierre) **androcéphaloïde** : ressemblant à une tête d'homme.

androchore

une espèce **androchore** : dont les graines sont disséminées accidentellement par l'homme.

androcratie

une **androcratie** : une organisation sociale fondée sur la suprématie masculine.

en savoir plus : La Toupie

Androctonus

Androctonus : un genre de buthidés, des scorpions.

androdamas, androdame

un **androdamas** ou **androdame** :

- dans l'Antiquité, une pierre précieuse qui était considérée magique ;
- le chef de groupe des calcites.

androdyname

une plante **androdyname** : chez laquelle des étamines prennent un grand développement.

androgame

un **androgame** : un homosexuel.

androgène

elle, il est **androgène** : se rapporte aux substances susceptibles d'entrainer des symptômes de virilisation.

des hormones androgènes : chacune des hormones chimiquement dérivées de l'androstane ayant une activité stimulante sur les caractères sexuels masculins.

un **androgène** : une hormone stéroïde mâle, à 19 atomes de carbone et une fonction oxygénée sur le carbone17, sécrétée par le testicule, les surrénales et en petite quantité par l'ovaire, responsable des caractères sexuels primaires et secondaires chez l'homme, du développement de la pilosité chez la femme.

un androgène corticosurrénalien : l'hormone masculinisante sécrétée par la glande corticosurrénale.

un androgène testiculaire : l'hormone masculinisante sécrétée par les testicules.

un **anti-androgène** : une substance inhibant l'action des androgènes.

androgenèse, androgénie

une **androgenèse** : une éphébogenèse, une parthénogenèse mâle, un développement d'un embryon à partir d'un spermatozoïde normal fécondant un ovule dont les chromosomes ont été annihilés par extirpation, destruction ou irradiation du noyau.

une **androgenèse** ou **androgénie** : un développement de l'œuf à partir du seul noyau spermatique.

-androgénie, -androgénisme

une **hyperandrogénie** ou un **hyperandrogénisme** : un excès d'hormones masculinisantes (androgènes) dans l'organisme qui entraine l'apparition de virilisme chez la femme.

androgénique

elle, il est **androgénique** : possède les effets des androgènes.

un blocage androgénique : une méthode thérapeutique visant à annuler chez l'homme l'ensemble de la sécrétion androgénique.

androgénogénétique, androgénétique

une alopécie **androgénogénétique** ou alopécie **androgénétique** : une alopécie sous dépendance génétique et hormonale ne débutant qu'après la puberté.

androgénote

un embryon **androgénote** : qui résulte du retrait du pronoyau femelle après fécondation. Il ne possède que le génome venu du père.

androgénothérapie

une **androgénothérapie** : un traitement par les androgènes ou leurs dérivés synthétiques, dans les dystrophies vulvaires, l'endométriose, l'impuissance ou la contraception masculine, voire le développement musculaire par effet anabolisant.

androgynat, adrogyne, androgynéité, androgynie, androgynisme, androgynoïde

un **androgynat** :

- l'état d'un individu possédant à la fois les deux sexes ou certains attributs du sexe opposé ;
- le caractère d'un individu possédant à la fois des qualités masculines et des qualités féminines.

elle, il est **androgyne** :

- est hermaphrodite ou pseudohermaphrodite ;
- a des caractéristiques des deux sexes.

une plante androgyne : dans laquelle les deux sexes sont réunis et qui se suffit ainsi à elle-même pour se reproduire.

un **androgyne** : un individu de sexe indéterminé.

une **androgynéité** : la nature d'un être qui possède à la fois des qualités masculines et des qualités féminines.

une **androgynie** :

- un pseudo-hermaphrodisme partiel chez l'homme ;
- une réunion des deux organes sexuels d'une plante ;
- une réunion de deux tendances opposées et complémentaires.

un **androgynisme** : l'état d'un individu qui possède à la fois les deux sexes.

un pseudohermaphrodisme **androgynoïde**

androïde

un **androïde** : un humanoïde ; un automate à forme humaine. Les humanoïdes peuvent être des androïdes ou des gynoïdes.

un **droïde** : un robot de science-fiction doté d'une intelligence artificielle.

elle, il est **androïde** : ressemble à l'homme ; a une morphologie mâle.

un bassin androïde : un bassin à forme triangulaire rappelant le bassin masculin.

une obésité androïde : une obésité correspondant à un excès de tissu adipeux, adoptant chez une femme une répartition masculine, c'est à dire prédominant au thorax, au cou et à la racine des membres.

il est **gynandroïde** : se dit d'un homme présentant des caractères féminins.

un pseudohermaphrodisme gynandroïde

un individu **gynoïde** : qui présente des caractères féminins.

androlepsie

une **androlepsie** : un droit de représailles d'après lequel les Athéniens saisissaient trois habitants de la ville où s'était réfugié un meurtrier, pour qu'ils servissent d'otages jusqu'à ce que celui-ci fût puni, ou leur faire subir, à sa place, la peine de l'homicide.

andrologie, andrologique, andrologue

l'**andrologie** : la discipline médicale étudiant les comportements et les maladies spécifiques de l'homme et plus spécialement sa sexualité et sa fertilité.

elle, il est **andrologique** : est relative, est relatif à l'andrologie.

une, un **andrologue** : une, un spécialiste.

Ces mots sont composés d'andro- et de -logie, -logique, -logue, d'après gynécologie, gynécologique, gynécologue.

andromanie

une **andromanie** : une nymphomanie, une exagération morbide des désirs sexuels chez la femme.

andromède

une **andromède** : un genre d'arbrisseau.

andromorphe

elle, il est **andromorphe** : présente une forme ou un aspect physique masculin.

un **gynandromorphisme** ou une **gynandrie** : la présence simultanée chez un même individu de caractères sexuels mâles et femelles.

un **gynandromorphe** : une personne ayant cette caractéristique.

andropause

une **andropause** : le terme désignant une période de la vie de l'homme, avec baisse de l'activité androgénique commençant vers la cinquantaine, où peuvent apparaitre des troubles divers en particulier sexuels.

une **ménopause** : la période de la vie de la femme correspondant à l'arrêt définitif de la menstruation.

une **ménopause** ou un **climatère** : l'étape de la vie de la femme qui marque la transition de la période de reproduction à la période de non-reproduction.

andropétalaire

elle, il est **andropétalaire** : se dit des plantes à fleurs doubles dans lesquelles les étamines sont changées en pétales.

androphobe, androphobie

elle, il est **androphobe** : craint ou fuit le sexe masculin.

une, un **androphobe**

une **androphobie** : une aversion pour les hommes, pour le sexe masculin.

androphore

un **androphore** : un support de plusieurs étamines.

andropogon

les **andropogons** : un genre de plantes herbacées, vivaces, de la famille des Graminées, comprenant un grand nombre de variétés, répandues surtout dans les régions tropicales, parfois cultivées comme céréales ou utilisées en brosserie et en parfumerie.
un andropogon

Andropogon gayanus : une herbe très appréciée par les ruminants domestiques en zone tropicale.

voir le dictionnaire des sciences animales

Ce nom est emprunté au latin botanique andropogon composé de andro- et du grec "barbe".

androsace

un **androsace** : une plante.

androsphinx

un **androsphinx** : qui a le corps d'un lion et le visage d'un homme.

androstane

un **androstane** : un carbure cyclique saturé dont le noyau est le squelette des hormones stéroïdes à dix-neuf carbones, qui sont principalement des hormonesmâles.

androstanolone

une **androstanolone** : un stéroïde masculinisant et anabolisant.

androsténediol

un **androstènediol** : un androgène précurseur immédiat de la testostérone.

androstènedione

une **androstènedione** : un stéroïde hormonal androgène biosynthétiséé dans les glandes corticosurrénales par déshydrogénation de la déhydroépiandrostérone, et dans les testicules par clivage oxydatif de la 17α hydroxyprogestérone, ainsi que dans la glande surrénale et le follicule ovarien ou le corps jaune chez la femme.

une **delta-4-androstènedione**

androstérone

une **androstérone** : une hormone sexuelle secondaire isolée de l'urine de l'homme, constituant un des métabolite de la testostérone, forme sous laquelle la testostérone est éliminée.

une **déhydroandrostérone** : une hormone androgène, utilisée comme anabolisant.

une **déhydroépiandrostérone** : 17-Cétostéroïde d'origine corticosurrénalienne, qui a pour caractéristique principale d'être sécrété en majeure partie sous forme d'ester sulfate.

un **sulfate de déshydro-épiandrostérone** ou **sulfate de déshydroépiandrostérone** : un androgène corticosurrénalien dont le rôle est particulier chez le fœtus : après l'action d'une sulfatase hépatique il est aromatisé en œstriol dans le placenta et relâché dans la circulation maternelle.

une **hydroxy-déhydroépiandrostérone** : 17-cétostéroïde isolé de l'urine humaine, provenant d'une hydroxylation en 7 ou en 16 de la déhydroépiandrostérone.

androtome

une (plante) **androtome** : dont les étamines sont divisées en deux parties par une sorte d'articulation.

androtomie

une **androtomie** ou **andranotomie** : l'anatomie de l'homme, par opposition à celle de la femme.

andryade

On a lu "**andryade**", peut-être pour hamadryade.

-ane

1. -**ane** est un suffixe formateur de substantifs masculins désignant, en chimie organique, les hydrocarbures saturés.

un **butane** : un hydrocarbure saturé.
un gaz butane
un **butanier** : un navire.

un **cétane** : un carbure d'hydrogène saturé.

un **cyclane** : un hydrocarbure cyclique saturé.

un **cyclopropane**, un **cyclobutane**, un **cyclopentane**, un **cyclohexane** : des carbures d'hydrogène cycliques.

un **éthane**

un **isobutane** : un isomère du butane.

un **isooctane** ou iso-octane : une variété, un isomère de l'octane.

un **méthanal** : un formaldéhyde.
des méthanals
un **méthane** : un gaz.
un **méthanier** : un navire spécialement équipé pour le transport du méthane liquéfié.
une **méthanisation** : une transformation de matières organiques en méthane.
elle, il est **méthanique** : de méthane.
méthaniser : transformer des déchets, des ordures en méthane.
un **méthanoduc** : un pipe-line servant au transport du méthane.
elle, il est **méthanogène** : produit du méthane.
un **méthanogène** : une bactérie méthanogène.
un acide **méthanoïque**
un **méthanol** : un alcool méthylique.

un **nitrométhane** : un dérivé nitré du méthane.

un **octadécane** : un hydrocarbure.

un **octane** : un hydrocarbure.
un acide **octanoïque**

un **pentane**

un **propane**

Pour désigner les carbures d'hydrogène cycliques, on fait précéder les dérivés en -ane de l'élément préfixal cyclo- (du grec κ ύ κ λ ο ς « cercle »), correspondant à la formule générale : cyclopropane, cyclobutane, cyclopentane, cyclohexane ; à comparer avec cyclane (de cyclique) « hydrocarbure cyclique saturé ».

2. La terminaison -**ane** se retrouve dans :

- -mane du latin *manus* « main » : bimane, pédimane, quadrumane ;
- -mane du grec μ α ν ί́ α « folie » : mégalomane, mythomane, opiomane, toxicomane, etc.
- -phane : cellophane ;
- cabane, du provençal *cabana* (du latin de basse époque *capanna*) ;
- gentiane, du latin *gentiana* ;
- membrane, du latin *membrana* « peau qui recouvre les différentes parties du corps » dérivé de *membrum* « membre » ;
- platane, du latin *platanus* (en grec π λ ά τ α ν ο ς) ;
- soutane (sous la forme *sottane*) de l'italien *sottana* « jupe, vêtement de dessous » dérivé de *sotto* « dessous », francisé en soutane d'après sous ;
- tisane, du latin de basse époque *tisana* (en latin classique *ptisana*) « tisane d'orge », puis « tisane de riz ».

en savoir plus : CNRTL.

âne

A. un animal
B. une personne
C. sens techniques

A. une **ânesse**, un **âne** (1) : un mammifère, un animal domestique : voir le dictionnaire des sciences animales.

donner le coup de pied de l'âne : attaquer lâchement quelqu'un qui est hors d'état de se défendre.

faire l'âne pour avoir du son : faire l'imbécile, le niais pour en retirer un profit.

Dictionnaire des régionalismes de France :

- peser un âne mort : peser très lourd.
- toucher son âne, pousser son âne : poursuivre avec obstination une idée, s'obstiner dans un comportement.
- tuer un âne à coups de figues, avec des figues : pour parler d'une action qui prend beaucoup de temps ou de quelqu'un qui met toujours un certain temps pour faire quelque chose.
- têtu/buté comme un âne rouge : particulièrement têtu.
- un âne rouge : une personne particulièrement têtue.

sauter du **coq à l'âne** : tenir des propos sans suite, comme si ayant commencé à parler d'un coq, on passait sans transition à la description d'un âne.

un **coq-à-l'âne** :

- une suite de propos décousus, sans lien logique, souvent prononcés pour provoquer, par un effet de style, l'amusement ou la surprise de l'interlocuteur ;
- un raisonnement, une prise de position, une entreprise, une idéologie renfermant une contradiction, constituant un non-sens.

une **ânée** : la charge que porte un âne.

un **ânichon** : un petit âne.

une ânière, un **ânier** : celle, celui qui conduit un âne.

un **ânon** : le petit de l'âne et de l'ânesse. Le mulet (1) est un animal hybride mâle, stérile, issu de l'accouplement de l'âne et de la jument.

elle est asine ou asinienne, il est **asin** ou **asinien** :

- est de la nature de l'âne, de l'ânesse ;
- appartient à l'âne, à l'ânesse.

une meule **asinaire** : tournée par un âne.

B. un **âne** : une personne ignorante et sotte. On a lu aussi une ânesse dans ce sens.

un **âne bâté** : une personne très ignorante et sotte.

un **bonnet d'âne**, des **oreilles d'âne** : un bonnet garni de deux longues oreilles qu'on mettait aux écoliers pour les punir.

une **ânerie** : un propos ou un acte d'une personne ignorante ou sotte.

un **guide-âne** :

- un aide-mémoire, un fascicule contenant des instructions à l'usage d'un profane ;
- un papier réglé que l'on place sous une feuille pour écrire en suivant les lignes ou pour séparer en fractions égales.

L'âne souffre depuis toujours d'une mauvaise réputation, comme en témoignent des expressions telles que *pont aux ânes* ou *bonnet d'âne*. Il en va de même pour *guide-âne*. Ce mot, qui désigne un petit ouvrage contenant des instructions élémentaires, propres à guider les débutants s'est vite spécialisé dans le domaine de la liturgie pour désigner un « petit livre qui contient l'ordre des fêtes et celui des offices relatifs à chaque fête » (Dictionnaire de l'Académie française, 5e édition).
Guide-âne désigne aussi aujourd'hui un papier réglé que l'on place sous une feuille blanche et dont les lignes, en transparence, permettent d'écrire droit ; mais le sens général est resté celui de vade-mecum, d'aide-mémoire qui vient au secours de ceux qui maîtrisent mal telle ou telle activité. Honoré de Balzac, perspicace observateur de l'âme humaine, fit d'ailleurs paraître en 1841-1842 un Guide-âne à l'usage des animaux qui veulent parvenir aux honneurs, petit manuel de l'arriviste en quelque sorte. Académie française.

C. sens techniques

un **âne** (3) :

- un étau dont les ouvriers en marqueterie font usage pour assurer les bois ou les pierres quand ils se fendent ;
- un outil sur lequel les tabletiers évident les dents de peigne.

un **bec-d'âne** ou **bédane** :

- une poignée de porte ;

- un instrument de chirurgie ;
- un burin ou un ciseau.

un **dos-d'âne** :

- une surface bombée en forme de dos d'âne, dont les côtés forment talus ou contre-pente ;
- un cassis, le profil d'une route présentant cet aspect.

en dos d'âne : qui présente deux pentes séparées par une arête.

une **oreille d'âne** ou **oreille de vache** : une consoude, une plante)

une **oreille d'âne** ou **oreille de lièvre** (1) : un buplèvre, une plante)

une **oreille d'âne** (pour amener l'air par un hublot)

une **oreille d'âne** : un outil pour fixer une clé sur un étau.

un **pas-d'âne** :

- une plante ;
- un escalier ;
- un instrument pour maintenir une mâchoire ouverte ;
- une partie du mors du cheval ;
- une partie de la garde d'une épée ou d'une arme pour protéger les doigts.

des pas-d'âne

L'Âne et nous, et Apulée. Les billets de François Jacquesson.

Le nom (un) âne vient du latin *asinus*.

Le mot asin ou asinien est emprunté au latin *asininus* « particulier à l'âne, de la nature de l'âne ».

Le nom (un) onagre (= un mammifère ; un âne ; une catapulte) est emprunté au latin *onager* « âne sauvage » et « machine de guerre à lancer des pierres », du grec o v α γ ρ o ς désignant l'âne sauvage.

Le nom (un) onocentaure (= un animal fabuleux composé pour moitié d'un buste humain et pour autre moitié, d'un corps d'âne) vient du grec o ʾ v o κ ε ́ ν τ α υ ρ o ς composé de o v o ς « âne » et κ ε ́ ν τ α υ ρ o ς « centaure » et qui désigne proprement un animal fabuleux, l'âne-centaure, moitié homme et moitié âne.

Le nom (un) onocrotale (= une variété de pélican blanc) est emprunté au latin *onocrotalus* « pélican », et celui-ci au grec o v o κ ρ o ́ τ λ o ς « pélican » littéralement « âne-crécelle » (o ́ v o ς « âne », κ ρ o ́ τ α λ α « castagnettes, claquettes, crécelle »).

Le nom (un) ononis (= une légumineuse, une plante) est emprunté au latin *ononis* « bugrane, arrête-bœuf », et celui-ci au grec o v ω v ι ς, mot de formation obscure dérivé de o v o ς « âne », parce que cette plante arrête la charrue.

anéchogène

une structure **anéchogène** : en échographie, se dit d'une structure homogène, ne renvoyant pas d'écho et donnant une image noire.

anéanti, anéantir, anéantissant, anéantissement

elle est anéantie, il est **anéanti** :

- est dans un état d'anéantissement ;
- traduit l'anéantissement.

anéantir :

- réduire à néant, détruire ;
- altérer jusqu'à faire disparaitre complètement ;
- faire mourir ;
- priver quelqu'un de la capacité d'agir ou de réagir, comme s'il avait cessé de vivre ;
- en savoir plus : CNRTL.

j'anéantis, tu anéantis, il anéantit, nous anéantissons, vous anéantissez, ils anéantissent ;
j'anéantissais ; j'anéantis ; j'anéantirai ; j'anéantirais ;
j'ai anéanti ; j'avais anéanti ; j'eus anéanti ; j'aurai anéanti ; j'aurais anéanti ;
que j'anéantisse, que tu anéantisses, qu'il anéantisse, que nous anéantissions, que vous anéantissiez, qu'ils

anéantissent ;
que j'anéantisse, qu'il anéantît, que nous anéantissions ; que j'aie anéanti ; que j'eusse anéanti ;
anéantis, anéantissons, anéantissez ; aie anéanti, ayons anéanti, ayez anéanti ;
(en) anéantissant.

s'anéantir :

- être détruit par l'effet d'une force violemment négative ;
- s'écrouler, se perdre ;
- abandonner son être propre physique ou moral, de manière à le confondre avec celui d'un être plus grand que soi.

je m'anéantis, tu t'anéantis, il s'anéantit, nous nous anéantissons, vous vous anéantissez, ils s'anéantissent ;
je m'anéantissais ; je m'anéantis ; je m'anéantirai ; je m'anéantirais ;
je me suis anéanti(e) ; je m'étais anéanti(e) ; je me fus anéanti(e) ; je me serai anéanti(e) ; je me serais anéanti(e) ;
que je m'anéantisse, que tu t'anéantisses, qu'il s'anéantisse, que nous nous anéantissions, que vous vous anéantissiez, qu'ils s'anéantissent ;
que je m'anéantisse, qu'il s'anéantît, que nous nous anéantissions ; que je me sois anéanti(e) ; que je me fusse anéanti(e) ;
anéantis-toi, anéantissons-nous, anéantissez-vous ; sois anéanti(e), soyons anéanties, soyons anéantis, soyez anéanti(e)(es)(s) ;
(en) s'anéantissant.

elles se sont anéanties, elles sont anéanties.
elles se sont anéanti les espoirs, elles ont anéanti les espoirs, elles se les sont anéantis.

elle est anéantissante, il est **anéantissant** : anéantit, a une action destructrice.

un **anéantissement** : l'action d'anéantir ou de s'anéantir.

anecbalique

une reine (d'une ruche) **anecbalique** : qui tolère la présence d'une autre.

Le mot anecbalique est vraisemblablement formé à partir du grec : le préfixe négatif ou privatif *an-* et le verbe *ekballein* « lancer en dehors, repousser, chasser », lui-même formé du préfixe *ek-* « de, hors de », et du verbe *ballein* « lancer ».

anecdote, anecdotier, anecdotique, anecdotiquement, anecdotiser

La lettre c d'anecdote et ses dérivés est souvent prononcée [g].

une **anecdote** :

- un petit fait historique survenu à un moment précis de l'existence d'un être, en marge des événements dominants et pour cette raison souvent peu connu ;
- une petite aventure vécue qu'on raconte en en soulignant le pittoresque ou le piquant.

l'anecdote : une relation qui se contente du détail des circonstances, sans dégager la portée de ce qui est relaté.

une anecdotière, un **anecdotier** :

- celle, celui qui a l'habitude de recueillir et de raconter des anecdotes parfois imaginaires ;
- celle, celui qui parsème une chronique d'anecdotes authentiques.

elle, il est **anecdotique** :

- est faite ou fait d'anecdotes, se borne aux anecdotes ;
- ne touche pas à l'essentiel.

anecdotiquement : sous l'angle de l'anecdote, d'une manière anecdotique.

anecdotiser : aimer à recueillir et/ou à conter des anecdotes.

Le nom (une) anecdote est emprunté au grec α ' ν ε ́ κ δ ο τ ο ς « non publié, inédit ».

ânée

une **ânée** : la charge que porte un âne.

anéjaculation

une **anéjaculation** : une absence d'éjaculation, d'émission de sperme.

Ce nom est dérivé d'éjaculation, avec le préfixe a- privatif.

anel

un **anel** : un anneau de fer qui maintient rapprochées les branches d'une tenaille de forge utilisée pour saisir un objet.

Ce nom est une ancienne forme d'anneau.

anélasticité, anélastique

une **anélasticité** : une élasticité imparfaite d'un matériau due à un frottement intérieur)

un matériau **anélastique**

anélytrie

une **anélytrie** : une absence congénitale de vagin, comme dans le syndrome de Rokitansky-Kuster-Hauser.

anème, anémiant, anémie, anémié, anémier, anémique

elle, il est **anème** : est anémique.

elle est anémiante, il est **anémiant** : anémie ; affaiblit, fait perdre toute vigueur.

une **anémie** :

- une diminution de la quantité d'hémoglobine totale fonctionnelle circulante, en corrélation avec une diminution du nombre des hématies ;
- une faiblesse, un affaiblissement, une dégénérescence.

elle est anémiée, il est **anémié** :

- est dans un état, généralement permanent, d'anémie ;
- en présente les symptômes.

anémier :

- rendre anémique ;
- affaiblir ;
- épuiser.

s'anémier :

- devenir anémique ;
- s'affaiblir,
- perdre de sa vigueur.

elles se sont anémiées, elles sont anémiées.
elles se sont anémié les désirs, elles ont anémié les désirs, elles se les sont anémiés.

elle, il est **anémique** :

- est atteinte ou atteint d'anémie ;
- fait penser à l'anémie ;
- est sans force.

un syndrome **neuroanémique** ou **neuro-anémique**

une, un **anémique** : celle qui est atteinte d'anémie chronique, celui qui est atteint d'anémie chronique.

Le nom (une) anémie est emprunté au grec ɑ ʾ v ɑ ɪ μ ɪ ́ ɑ « manque de sang ».

anémo-

anémo- est tiré du grec ἄ ν ε μ ο ς « vent ».

voir : CNRTL ; dictionnaire des sciences animales.

anémochore, anémochorie

elle, il est **anémochore** : est relative, est relatif à un mode de dispersion d'espèces vivantes dites anémophiles par le vent.

une **anémochorie** : une anémogamie, une anémophilie, une dispersion des propagules (graines, etc.) par le vent.

anémocorde

un **anémocorde** : un instrument à clavier, dans lequel les cordes résonnaient par le moyen d'un courant d'air qui les frappait.

anémogame, anémogamie

elle, il est **anémogame** : est anémophile.

une **anémogamie** : une anémophilie.

anémographe, anémographie

un **anémographe** : un appareil enregistreur, qui inscrit graphiquement sur diagramme la direction et la vitesse du vent ou d'un courant d'air .

une **anémographie** : une description des vents.

anémomètre, anémométrie, anémométrique, anémométroscope

un **anémomètre** : un instrument utilisé pour mesurer la vitesse du vent ; un appareil de mesure du débit de l'air de la ventilation.

une **anémométrie** : une mesure de la vitesse et de la direction des vents.

elle, il est **anémométrique**

un **anémométroscope** : un instrument qui produit sur le papier un tracé indiquant la durée et la vitesse du vent.

Anémone

Anémone : un prénom.

anémone

une **anémone** : une plante.

l'**anémone** : l'emblème de la fragilité et de la tristesse.

une **anémone de mer** : une actinie, une étoile de mer.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (une) anémone est emprunté au latin *anemōnē*, emprunté au grec ἀ ν ε μ ώ ν η.

anémonerveux

elle est anémonerveux il est **anémonerveux** : dont la nervosité est provoquée par le vent.

anémoneuston

un **anémoneuston** : un organisme ou un matériau organique d'origine tellurique transporté par le vent dans des biotopes aquatiques.

anémopathie

une **anémopathie** : un état maladif chez les sujets qui vivent exposés au vent.

anémophile, anémophilie

une plante **anémophile** : dont la pollinisation est effectuée grâce au transport du pollen par le vent, et grâce à certaines dispositions morphologiques des pièces femelles qui les rendent particulièrement réceptives.

une **anémophilie** : un mode de fécondation des plantes dans lequel le pollen est porté par le vent.

anémophobie

une **anémophobie** : une crainte morbide du vent.

anémophyte

une plante **anémophyte** : qui est pollinisée par le vent.

anémorphisme

un **anémomorphisme** : une combinaison d'un phénomène mécanique (le vent agit en courbant les rameaux de croissance ou en brisant les jeunes branches) et d'un phénomène biologique (les jeunes pousses les plus exposées au vent marin meurent, à la fois par la suite de leur dessèchement et par l'action toxique des embruns salés).

anémoscope

un **anémoscope** : un instrument qui indique la direction du vent.

anémotrope

un **anémotrope** : un moteur mu par le vent.

anémotropisme

un **anémotropisme** : une réponse de croissance ou de motilité d'un organisme dont l'orientation est déterminée par la direction du vent.

anencéphale, anencéphalie, anencéphalien, anencéphalomyélie

une, un **anencéphale** : un fœtus ou un nouveau-né atteint d'anencéphalie.

une **anencéphalie** : un défaut de fermeture du tube neural caractérisée par l'absence totale ou partielle de voûte crânienne et de cuir chevelu, le cerveau étant absent ou réduit à une masse de taille réduite.

un **anencéphalien** : un être anomal caractérisé par l'absence plus ou moins complète de l'encéphale et de la moelle épinière, ainsi que de la boite crânienne, avec fissure postérieure ou totale du rachis.

une **anencéphalomyélie** : la forme majeure de l'anencéphalie avec absence complète de fermeture du névraxe.

une **hydranencéphalie** : une malformation caractérisée par l'absence des hémisphères cérébraux qui sont remplacés par du liquide céphalo-rachidien.

anentasie

une **anentasie** : une faiblesse des organes mêlée d'irritabilité.

Le nom (une) anentasie est composé du grec ε΄ ν τ α σ ι ς « tension » et du préfixe α᾽ν- privatif, à comparer avec α᾽ν ε΄ ν τ α τ ο ς « non tendu, sans force ».

anéphrique

elle, il est **anéphrique** : qualifie le malade privé de reins.

anépigraphe, anépigraphique

elle, il est **anépigraphe** ou **anépigraphique** : pour une médaille, un bas-relief, un monument,... est sans inscription, sans titre.

un **anépigraphe** : un ouvrage sans titre.

Le nom (une) épigraphe (= une inscription donnant des indications sur un monument ; une citation placée en tête d'un écrit pour en suggérer le sujet ou l'esprit ; une sentence inscrite sur un objet ; une sentence propre à une personne, à un groupe de personnes, à une activité humaine, à un courant artistique ou de pensée) est emprunté au grec ε᾽π ι γ ρ α φ η΄ « inscription » « maxime ». D'où elle, il est épigraphique, une épigraphie : l'étude de ces inscriptions), une, un épigraphiste.

anérection

une **anérection** : une absence totale d'érection.

anergie

une **anergie** :

- *in vitro*, l'état d'une cellule rendue incapable de répondre à un signal activateur spécifique ;
- l'incapacité de l'organisme à se défendre contre les infections ;
- la perte de la capacité de l'organisme humain de réagir à un antigène vis-à-vis duquel il était antérieurement sensibilisé ;
- la caractéristique d'un animal incapable de développer des réactions d'hypersensibilité retardée vis-à-vis d'un ou plusieurs antigènes.

ânerie

une **ânerie** : un propos ou un acte d'une personne ignorante ou sotte.

voir : âne

anéroïde

un (instrument ou appareil de mesure) **anéroïde** : qui fonctionne sans liquide.

Le mot anéroïde est composé du préfixe an-, du grec α᾽η΄ ρ « air » et du suffixe -oïde.

anérythre

un cliché **anérythre** : une photographie de la rétine en lumière monochromatique verte.

une lumière **anérythre** : une lumière privée de rayons rouges qui prend alors une couleur verte et qui a été préconisée par Vogt pour l'examen de la rétine : ophtalmoscope à lumière anérythre.

ânesse

une **ânesse** :

- la femelle de l'âne, un mammifère ;
- une personne ignorante et sotte.

anesthésiant, anesthésie, anesthésié, anesthésier, anesthésieur, anesthésiologie, anesthésiologiste, anesthésique, anesthésiste

elle est anesthésiante, il est **anesthésiant** ;

- supprime la sensibilité du corps ou d'un organe ;
- rend indifférent.

un **anesthésiant** :

- un anesthésique ;
- ce qui rend insensible, indifférent.

une **anesthésie** :

- une suppression de la sensibilité à la douleur à la suite d'une lésion nerveuse, de l'action d'un médicament ou de celle du froid ;
- un état d'indifférence allant de l'inertie à la quiétude et à l'oubli.

elle est anesthésiée, il est **anesthésié** :

- est sous anesthésie ;
- est rendu(e) insensible.

une anesthésiée; un **anesthésié** : celle, celui qui est sous anesthésie.

anesthésier :

- provoquer l'état d'anesthésie ;
- rendre indifférent, insensible.

s'anesthésier :

- faire effort sur soi-même pour se priver de sensibilité ;
- s'amoindrir, perdre de son acuité.

une anesthésieuse, un **anesthésieur** :

- une, un anesthésiste ;
- celle, celui qui cherche à entrainer quelqu'un à boire, fumer ou prendre des substances pour l'endormir.

l'**anesthésiologie** : la branche de la médecine appliquant les méthodes d'anesthésie et réglant les problèmes de maintenance des fonctions vitales au cours de la période péri-opératoire.

l'anesthésiologie-réanimation chirurgicale

une, un **anesthésiologiste**

elle, il **anesthésique** : se dit de toute substance médicamenteuse ou de toute technique capable d'entrainer une perte de la sensibilité.

un **anesthésique** général : un médicament qui supprime de façon réversible la conscience, toute sensation et tout mouvement spontané ou réflexe.

un anesthésique local : un médicament bloquant de façon réversible la conduction nerveuse au niveau des nerfs ou de la moelle épinière.

un anesthésique volatil : un liquide administré en vapeur par les voies aériennes pour assurer l'anesthésie générale.

une, un **anesthésiste** : une personne qui pratique l'anesthésie.

une anesthésiste-réanimatrice, un **anesthésiste-réanimateur**

une, un **aide-anesthésiste** : une infirmière ou un infirmier diplômé(e) d'État spécialisé(e) en anesthésie-réanimation.

une **cryo-anesthésie** : une anesthésie par le froid.
une **hémianesthésie** ou **hémi-anesthésie** : une abolition de la sensibilité dans une moitié du corps.

Dans la littérature, le terme **neuroleptanesthésie** désigne une technique d'anesthésie comportant aussi une composante hypnotique.

une **rachianesthésie** ou une **rachi-anesthésie**, une **rachi** : la méthode d'anesthésie de la partie inférieure du corps par injection d'un produit anesthésique dans l'espace sous-arachnoïdien.

Le nom (une) anesthésie est emprunté à l'anglais *anaesthesia*, lui-même formé par l'intermédiaire d'un latin scientifique à partir du grec ανα ίσθητος « qui ne sent pas ».

La pensée de Pierre de Jade : Anesthésiste donne cours d'éveil corporel.

aneth

un **aneth** : une plante.

On a lu aussi anet.

voir le dictionnaire des sciences animales

Le nom (un) aneth est emprunté au latin *anethum*.

Aneto

le **Pic d'Aneto** : le point culminant de la chaine des Pyrénées.

anétodermie

une **anétodermie** : une lésion cutanée résultant d'une atrophie par atteinte du tissu élastique dermique à type d'élastolyse plus ou moins complète, qui se laisse déprimer par le doigt, souvent arrondie, parfois précédée d'un stade inflammatoire.

aneuploïde, aneuploïdie

elle, il est **aneuploïde** : [biochimie et biologie moléculaire - génétique] se dit d'un organisme, d'un organe, d'un tissu ou d'une cellule, dont le nombre de chromosomes n'est pas un multiple du nombre haploïde de l'espèce. En anglais : *aneuploid*. Journal officiel de la République française du 06/07/2008.

une **aneuploïdie** : [biochimie et biologie moléculaire - génétique] l'état d'un organisme, d'un organe, d'un tissu ou d'une cellule, dont le nombre de chromosomes n'est pas un multiple du nombre haploïde de l'espèce. Du grec *an*, privatif, *eu*, « bien », et *haplous*, « simple ». La trisomie 21, caractérisée par un chromosome surnuméraire, est un exemple d'aneuploïdie. En anglais : *aneuploidy*. Journal officiel de la République française du 06/07/2008.

elle, il est **euploïde** : se dit d'un être vivant qui possède un nombre de chromosomes normaux, que cet ensemble chromosomique soit haploïde, composé d'un seul lot ou diploïde, composé de deux lots.

une **euploïdie** : l'état d'une cellule, d'un tissu ou d'un organisme qui possède une garniture chromosomique correspondant au nombre de base de l'espèce ou à un multiple de celui-ci.

une **euploïdisation** : le mécanisme par lequel se réalise un organisme euploïde.

une cellule **haploïde** : dont le noyau ne comprend qu'un seul exemplaire de chaque chromosome.

une **haploïdie** : l'état d'une cellule, d'un tissu ou d'un organisme possédant le nombre de chromosomes propre aux gamétocytes de l'espèce. Quand il s'agit d'un individu atteint de monosomie, on fait suivre le terme d'haploïdie du numéro du chromosome concerné.

une **monohaploïdie**

elle, il est **polyploïde** :

- où le nombre de chromosomes est un multiple du nombre normal ;
- est relative, est relatif à la polyploïdie ou à la polyploïdisation.

un (sujet) polyploïde

une **polyploïdie** :

- une multiplication globale des chromosomes ;
- l'état d'un noyau, d'une cellule, d'un organisme, d'une espèce polyploïde.

une **polyploïdisation** : une multiplication du nombre des chromosomes aboutissant à la polyploïdie.

polyploïdiser : rendre polyploïde.

Le mot aneuploïde est emprunté à l'allemand *aneuploid* (1922) formé sur *euploid* (avec le préfixe a- privatif), lui-même formé sur *haploid* (haploïde) par substitution de *eu-* à *ha-*.

aneural

elle est aneurale, il est **aneural** : n'est pas conditionné(e) par le système nerveux.
elles sont aneurales, ils sont aneuraux

Ce mot est dérivé de neural, avec le préfixe a- privatif.

aneurine

une **aneurine**

aneurogénique

un membre **aneurogénique** : dont le développement embryonnaire ne dépend pas de la croissance d'un nerf.

anévrismal, anévrisme, anévrismectomie, anévrismorraphie, anévrysmal, anévrysme, anévrysmectomie, anévrysmorraphie

En 1965, la Commission du Dictionnaire de l'Académie nationale de Médecine, bien qu'elle admette aussi anévrisme, s'est prononcée en faveur de l'orthographe anévrysme.

elle est anévrysmale ou anévrismale, il est **anévrysmal** ou **anévrismal** : est relative, est relatif à un anévrysme.

elles sont anévrysmales ou anévrismales, ils sont anévrysmaux ou anévrismaux

un kyste anévrismal des os

une dystrophie polyanévrismale

un **anévrysme** ou **anévrisme** : une dilatation localisée d'un vaisseau sanguin, d'une artère, le plus souvent.

une **anévrysmectomie** ou **anévrismectomie** : une résection chirurgicale d'une poche anévrismale.

une anévrysmorraphie ou anévrismorraphie : une une plastie chirurgicale de la paroi d'un anévrysme.

une **endo-anévrismorraphie** : un procédé chirurgical destiné à traiter "par l'intérieur" un anévrisme artériel.

On a lu aussi **aneurysme**, calque de l'anglais.

Le nom (un) anévrysme ou anévrisme est emprunté au grec α ᾽ ν ε υ ́ ρ υ σ μ α « dilatation, particulièrement dilatation de l'artère » de α ᾽ ν-ε υ ρ υ ́ ν ω « dilater ».

anfractueux, anfractuosité

elle est anfractueuse, il est **anfractueux** :

- comporte des anfractuosités ;
- a les caractères de l'anfractuosité ;
- est retorse ou retors, est rusé(e) ;
- en anatomie, présente des sinuosités irrégulières.

une **anfractuosité**, des anfractuosités :

- des creux, des enfoncements irréguliers et sinueux ;
- des cavités inégales qui se trouvent à la surface de certains os ;
- les enfoncements sinueux qui séparent les circonvolutions du cerveau.

Le mot anfractueux est emprunté au bas latin *anfractuosus*.

angarie

une **angarie** : une réquisition par un État, en temps de guerre, de navires et de véhicules étrangers qui se trouvent sur son territoire ou dans ses ports.

ange

A. un **ange** :

- dans certaines religions ou croyances, une puissance secondaire de caractère sacré, qui anime, régit l'univers et les éléments et qui, soumise à la divinité ou en révolte contre elle, intervient en bien ou en mal dans la vie des hommes ;
- un être spirituel supérieur à l'homme, inférieur à Dieu, dont il est une créature soumise ou révoltée ;
- un pur esprit, une créature parfaite opposée à l'être corporel et imparfait ;
- autres sens : CNRTL.

Quelques écrivains emploient aussi le nom ange au féminin pour une femme ou une fille.

un ange de : une personne douée jusqu'à la perfection d'une qualité morale ou physique.

un **ange de mer** : un poisson.

B. Québec.

un **ange cornu** :

- une personne dont l'air innocent, la franchise apparente dissimulent un esprit, un caractère tout autre ;
- une, un enfant espiègle ;
- un démon, un diable.

un ange, un petit ange, un bon ange, un ange cornu : des noms donnés à diverses espèces de papillons (notam. nocturnes), généralement petits et de couleur claire.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

La Bible a beaucoup « d'anges », mais sans ailes. En hébreu biblique on dit *mal'ak* 'messager'. Le mot s'utilise au sens ordinaire : 'envoyé, ambassadeur', entre rois et grands de ce monde. C'est ce mot qui est employé aussi pour les messagers de Dieu, et dans ce cas très souvent on précise : *mal'ak Yahwèh* 'envoyé de Dieu', mal'ak Elohim 'envoyé du Seigneur'. [...] Pour les chrétiens en grec, le mot *angelos* 'messager' est très souvent un 'envoyé de Dieu' et le sens normal de 'messager' s'estompe. Quand les chrétiens en latin héritent de cette culture toute fraîche, ils ont *nuntius* pour le messager normal. Pour le messager divin ils empruntent le mot grec et créent *angelus* – qui a donné 'ange' dans beaucoup de langues d'Europe et au-delà. Les billets de François Jacquesson.

Le nom (un) ange vient du latin chrétien *angelus*, en grec α΄ γ γ ε λ ο ς « messager, envoyé » « envoyé de Dieu, ange ».

angéiologie

l'**angéiologie** : l'angiologie.

angéite

une **angéite** ou **vascularite, angiite** : une inflammation ou infection de parois de vaisseaux, telle qu'artérites, phlébites, lymphangites.

angelet

une angelette, un **angelet** :

- un petit ange ;
- une petite enfant, un petit enfant.

Angélique

Angélique : un prénom.

angélique, angéliquement

elle, il est **angélique** :

- est de la nature des anges, est propre, relative ou relatif aux anges ;
- est parfaite ou parfait, digne d'un ange.

une voix angélique : un registre d'orgue.

l'**angélique** : ce qui est angélique.

une **angélique** : un instrument de la famille des luths en usage en Angleterre au 18ème siècle.

une, un **angélique** :

- une personne imprégnée d'angélisme ;
- une personne qui se donne des airs d'ange.

angéliquement : à la manière des anges.

une **angélique** : une plante. Voir le dictionnaire des sciences animales.

un acide **angélique** ou **angélicique** : un acide sumbulique, un acide que l'on trouve dans la racine de l'angélique.

un **angélique** : un bois de Guyane, appelé aussi teck de Guyane.

Le mot angélique est emprunté au latin chrétien *angelicus* « des anges ».

angéliser, angélisme, angéliste, angélité, angélologie, angélophanie

angéliser (1) : donner un aspect, un caractère angélique.

s'angéliser :

- s'assimiler aux anges ;
- prendre un aspect, un caractère angélique.

un **angélisme** :

- le souci excessif de se conformer à un type idéal ignorant ou refusant d'admettre certaines réalités humaines ;
- la qualité de ce qui est angélique.

elle, il est **angéliste** : relève de l'angélisme.

une **angélité** :

- le caractère de ce qui est angélique ;
- l'état, la condition des anges.

une **angélologie** ou **angéologie** :

- une spéculation, une doctrine relative aux anges ;
- un traité sur ce sujet.

une **angélophanie** : une apparition des anges.

angelot

un **angelot** : un petit ange. On a lu aussi une angelotte.

un **angelot** : un petit fromage de vache.

un **angelot** (d'or ou d'argent) ou ange (d'or), angel : une monnaie le plus souvent d'or, à l'effigie de l'archange saint Michel, émise en France sous Philippe de Valois et ses successeurs.

angélus, angéluser

un **angélus** :

- une prière ;
- une sonnerie de cloches.

angéluser ou **angéliser** (2) : pénétrer de l'apaisement de l'heure de l'angélus.

Le verbe angéliser est dérivé du radical du latin *angelus*.

Le nom (un) angélus est le premier mot des quatre versets qui avec trois Ave Maria et une oraison constituent cette prière.

angevin, angevine

elle est angevine, il est **angevin** : est de la ville d'**Angers**, en France ; est d'**Anjou**, une ancienne province de France.
une Angevine, un Angevin

un **angevin** ou une **angevine** : une monnaie frappée autrefois par des comtes d'Anjou.

un **angevin** : un vin.

l'**angevin** : un dialecte.

angi(o)-

angi(o)- est emprunté au grec ɑ ʼ ɣ ɣ ɛ ɪ o- de ɑ ʼ ɣ ɣ ɛ ĩ ̆ o ν « vaisseau ».

voir : CNRTL.

angialgie

une **angialgie** ou **angioalgie** : une douleur siégeant sur le trajet d'un vaisseau sans lésion apparente de celui-ci.

angiectasie

une **angiectasie** : une dilatation permanente d'un vaisseau.

angiite

une **angiite** ou **angéite** : une inflammation des vaisseaux sanguins.

angine, angineux

une **angine** : une inflammation aigüe des amygdales, de la membrane muqueuse du voile du palais et du pharynx.

une angine de poitrine ou un angor, une angine de cœur : un syndrome douloureux paroxystique médio-thoracique plus ou moins vif, haut situé, irradiant au cou, à la mâchoire, aux épaules et aux membres supérieurs, donnant la sensation de constriction thoracique.

elle est angineuse, il est **angineux** : se rapporte à l'angine ; est accompagné(e) d'angine.

un état angineux : l'état pathologique caractérisé par la prolongation anormale ou le renouvellement rapide d'une douleur d'angine de poitrine, qui reflète une souffrance ischémique aigüe du myocarde et constitue une urgence thérapeutique.

une angineuse, un **angineux** : une, un malade.

angioalgie

une **angioalgie** ou **angialgie** : une douleur siégeant sur le trajet d'un vaisseau sans lésion apparente de celui-ci.

angioblaste

un **angioblaste** : une cellule douée de potentialités angiopoïétiques, qui embryologiquement est issue d'un somite mésenchymateux et donne naissance aux cellules endothéliales vasculaires.

angiocardiocinétique

elle, il est **angiocardiocinétique** : exerce une action sur la motricité du cœur et des vaisseaux.

angiocardiogramme, angiocardiographie

un **angiocardiogramme** : le résultat d'une angiocardiographie.

une **angiocardiographie** : une étude radiographique des cavités du cœur après leur opacification par un produit de contraste iodé hydrosoluble.

angiocardiopneumographie

une **angiocardiopneumographie** : un ancien terme désignant une opacification, après injection d'un produit de contraste, des cavités cardiaques associée à celle de la circulation pulmonaire.

angiocardioscintigraphie

une **angiocardioscintigraphie** : une étude morphologique et dynamique du cœur et des gros vaisseaux à l'aide d'un isotope radioactif émetteur gamma injecté par voie veineuse.

angiocardite

une **angiocardite** : une maladie inflammatoire ou infectieuse du cœur et des vaisseaux.

angiocarpe, angiocarpie

une plante **angiocarpe** : dont le fruit est caché par les organes qui lui sont extérieurs.

un **angiocarpe** : le fruit des végétaux angiocarpes.

les **angiocarpes** :

- une classe de champignons ;
- un ordre de lichens.

une **angiocarpie** : le caractère angiocarpe des champignons.

angiocholangite

une **angiocholangite** : une angiocholite.

angio-cholécystite

une **angio-cholécystite** : une inflammation de la vésicule et des voies biliaires.

angiocholécystographie

une **angiocholécystographie** : une cholangiographie.

angiocholégraphie

une **angiocholégraphie** : une cholangiographie.

angiocholite

une **angiocholite** : une inflammation des voies biliaires, liée à l'infection de la bile en rétention au-dessus d'un obstacle et associant douleur, fièvre et ictère.

angiochondromatose

une **angiochondromatose** : un syndrome se manifestant depuis le tout jeune âge, localisé principalement aux extrémités, associant une angiomatose à une dyschondroplasie avec hyperplasie des parties molles des doigts et des orteils.

angiochoriome

un **angiochoriome** placentaire : un hamartome placentaire à structure vasculaire responsable d'hydramnios, d'hémorragie intra-utérine, de mort fœtale, d'hypotrophie et de malformations.

angioconvertase

une **angioconvertase** : l'enzyme.

angiodermite

une **angiodermite** nécrotique

l'angiodermite purpurique et pigmentée de Favre et Chaix

angiodiathermie

une **angiodiathermie** : une coagulation électrique des vaisseaux sanguins.

angiodysplasie

une **angiodysplasie** : une anomalie vasculaire parfois acquise mais plus souvent congénitale constituée par des foyers de veines et de capillaires ectasiques qui réalisent des lésions de deux à dix millimètres, planes ou bombées, de teinte bleu violacé.

angiodystrophie

une **angiodystrophie** : un trouble trophique des vaisseaux sanguins.

angio-eccrine

un hamartome **angio-eccrine** : une variété d'hamartome eccrine présent dès la première enfance, généralement solitaire, parfois douloureux à la pression et caractérisé histologiquement par l'association à une hyperplasie des glandes sudoripares eccrines d'une composante angiomateuse et parfois aussi de lobules adipeux et de follicules pileux.

angio-endothéliomatose, angioendothéliome, angio-endothéliosarcome

une **angio-endothéliomatose** maligne : une tumeur antérieurement désignée sous de très nombreux termes, dont celui d'angio-endothéliomatose qui faisait référence à l'origine endothéliale supposée de la prolifération cellulaire tumorale endovasculaire, et qui a été reconnue comme un lymphome angiotrope ou intravasculaire grâce à l'utilisation de méthodes immunohistochimiques

l'angio-endothéliomatose proliférante systématisée de Tappeiner et Pfleger

un **angioendothéliome** : un nodule tumoral.

un angio-endothéliome malin : une tumeur maligne dérivée de l'endothélium vasculaire, dont la forme la mieux individualisée est celle de la tête du sujet âgé, siégeant principalement sur la face, le cuir chevelu et la nuque, caractérisée par l'apparition de nodules cutanés ou de plages infiltrées bleuâtres, multiples, évoluant progressivement vers des tumeurs, parfois ulcérées.

un **angio-endothéliosarcome** infantile : une tumeur vasculaire de faible malignité, frappant l'enfant et se présentant sans localisation préférentielle comme un nodule intradermique ou comme une tumeur cutanée profonde.

angiofibromatose

une **angiofibromatose** hépatique : une maladie héréditaire transmise selon un mode autosomique récessif.

angiofibrome

un **angiofibrome** : une formation tumorale, ou pseudotumorale, bénigne, faite d'une hyperplasie conjonctivovasculaire du derme qui, lorsqu'elle siège sur une extrémité du corps, prend le nom d'acro-angiofibrome.

angiofluorographie

une **angiofluorographie** : une photographie du fond d'œil après injection intraveineuse de fluorescéine, destinée à mettre en évidence les vaisseaux rétiniens et choroïdiens.

angiofluoroscopie

une **angiofluoroscopie** : une méthode d'étude de la circulation artérielle d'un membre fondée sur l'apparition d'une fluorescence cutanée - sous lumière de Wood - après injection veineuse ou artérielle de fluorescence. On dit aussi: épreuve à la fluorescéine.

angiogène, angiogénèse, angiogenèse, angiogénine, angiogénique

elle, il est **angiogène** : facilite l'angiogénèse.

une **angiogénèse** ou **angiogenèse** : l'ensemble des phénomènes qui concourent au développement du système vasculaire au cours de la vie embryonnaire et de la croissance, à partir de cellules endothéliales différenciées sous la dépendance de facteurs de croissance ; un processus désignant l'élaboration d'un néo-endothélium vasculaire à partir de l'endothélium des capillaires, lors de la cicatrisation ou de la croissance d'un tissu tumoral. L'angiogénèse est aussi à l'origine de la dégénérescence maculaire liée à l'âge, de la rétinopathie

diabétique, des rétinopathies ischémiques secondaires aux thromboses veineuses ou aux vascularites et de la rétinopathie des prématurés.

une **angiogénine** : un peptide de 14,4 kDa qui stimule la différenciation des cellules endothéliales, secrété par des adénocarcinomes, exerçant un effet sur la biogénèse des vaisseaux sanguins.

un effet **angiogénique**.

un facteur **angiogénique** : un facteur qui stimule la migration ou la prolifération des cellules vasculaires, par exemple l'angiogénine.

angiogliome

un **angiogliome** : un angioblastome dans lequel le tissu intervasculaire est de type glial.

angiogramme, angiographie, angiographique

un **angiogramme** : un ensemble d'images obtenues au cours d'une angiographie.

une **angiographie** : un procédé d'exploration des vaisseaux consistant à prendre un cliché ou une série de clichés radiographiques voire un film, ciné-angiographie, après injection dans la lumière du vaisseau étudié d'une substance opaque aux rayons X.

une diffusion **angiographique** : un déplacement de particules d'une zone à haute concentration vers une zone à basse concentration pour aboutir à un équilibre entre les deux zones.

angiohamartome

un **angiohamartome** : une variété d'hamartome dans lequel domine ou est exclusivement présent un tissu lacunaire pseudovasculaire : angiome caverneux.

angiohistiocytome

un **angiohistiocytome** : un histiocytofibrome s'accompagnant d'une importante néoformation de capillaires entre les cellules et dont l'aspect clinique se rapproche de celui d'un angiome. Il peut s'ulcérer et est alors aisément confondu avec un granulome pyogénique.

angiohyalinose

une **angiohyalinose** : une dégénérescence hyaline de la tunique musculaire des vaisseaux sanguins.

angiohydrographie

une **angiohydrographie** : une description des vaisseaux lymphatiques.

angioïde

elle, il est **angioïde** : ressemble à un vaisseau sanguin.

angio-immunoblastique

une lymphadénopathie **angio-immunoblastique**

angiokératome, angiokératose

un **angiokératome** : une dilatation vasculaire se présentant le plus souvent comme une petite élevure rouge ou rouge-bleu, dont la surface est plus ou moins kératosique.

une **angiokératose** : une affection caractérisée par la présence d'angiokératomes.

angioléiomyome

une **angioléiomyome** : une petite tumeur cutanée habituellement unique, arrondie, de couleur rouge brunâtre, douloureuse à la pression et au froid, siégeant le plus souvent sur les membres inférieurs de sujets adultes, principalement de sexe féminin.

angioleucite

une **angioleucite** : une lymphangite, une inflammation des vaisseaux lymphatiques.

angiogliome

un **angiogliome** : un angioblastome dans lequel le tissu intervasculaire est de type glial.

angiolipomateux, angiolipome

le naevus **angiolipomateux** de Howell

un **angiolipome** : un lipome comportant une importante prolifération vasculaire.

angiolithe, angiolithique

un **angiolithe** : une concrétion calcaire située dans la paroi d'un vaisseau.

un sarcome **angiolithique**

angiologie, angiologue

une **angiologie** ou **angéiologie** : une étude des vaisseaux, de leur anatomie, de leurs malformations et de leurs maladies.

une, un **angiologue** : une, un spécialiste.

angiolupoïde

un **angiolupoïde** : une lésion rare du visage, nez ou front, formant une plaque infiltrée au relief plus ou moins important, de teinte rouge violacé marquée de jaunâtre et parcourue de télangiectasies, d'histologie granulomateuse et d'évolution chronique.

angiolymphoïde, angiolymphome

une hyperplasie **angiolymphoïde**

un **angiolymphome** : un lymphangiome.

angiolyse

une **angiolyse** : une disparition, une régression ou une oblitération de vaisseaux lors du développement embryonnaire.

angiomalacie

une **angiomalacie** : un ramollissement des parois d'un vaisseau par un processus pathologique pariétal.

angiomateux, angiomatose, angiome

elle est angiomateuse, il est **angiomateux** : est relative, est relatif à un angiome.

une **angiomatose** : une affection présentant une multiplicité d'éléments angiomateux.

un **angiome** : une dysplasie vasculaire recouvrant des malformations, hétérogènes tant au point de vue clinique qu'histologique ou évolutif, qui peuvent être dues à une hypertrophie d'un ou de plusieurs vaisseaux, à une multiplication de vaisseaux bien différenciés, à une prolifération de cellules endothéliales primitives ou à des malformations vasculaires.

angiomésentérique

un iléus **angiomésentérique** : une dilatation aigüe de l'estomac et du duodénum par occlusion de l'artère mésentérique supérieure.

angiomètre, angiométrie

un **angiomètre** : un instrument destiné à mesurer le diamètre et la tension des vaisseaux.

une **angiométrie** : une mesure de la lumière et de la pression des vaisseaux.

angiomyolipome

un **angiomyolipome** rénal : une tumeur mésenchymateuse bénigne du rein, de structure histologique complexe, qui peut se révéler ou se compliquer par des hémorragies rétropéritonéales, et peut s'insérer dans le cadre d'une sclérose tubéreuse de Bourneville.

angiomyome

un **angiomyome** : une tumeur formée de fibres musculaires lisses et de nombreux vaisseaux.

angionécrose

une **angionécrose** : une nécrose des parois d'un vaisseau, artère, veine, ou capillaire.

angionéphrographie

une **angionéphrographie** : une artériographie rénale.

angioneuromyome

un **angioneuromyome** : un terme obsolète pour une tumeur glomique.

angioneurotique

un œdème **angioneurotique** : une réaction œdémateuse de survenue brutale, de cause diverse, héréditaire ou non, caractérisée par un œdème cutanéomuqueux et/ou viscéral d'intensité variable.

angioœdème

un **angioœdème** héréditaire : une affection débutant le plus souvent avant l'âge de 20 ans et se manifestant par des œdèmes aigus frappant essentiellement les tissus sous-cutanés, le plus souvent aux extrémités, mais aussi les organes abdominaux dont l'atteinte, spécifique de l'œdème angioneurotique héréditaire, se traduit par des douleurs abdominales parfois pseudochirurgicales, ainsi que l'appareil respiratoire supérieur, avec risque d'œdème laryngé qui fait la gravité de cette maladie.

angioostéohypertrophie

une **angioostéohypertrophie**

angiopage

elle, il est **angiopage** : qualifie les éléments embryonnaires ou placentaires ayant une communauté vasculaire.

angiopathie

une **angiopathie** : une maladie d'un vaisseau.

angioplastie

une **angioplastie** : un procédé thérapeutique, chirurgical ou non, ayant pour but de redonner à un ou plusieurs vaisseaux un calibre et une lumière normaux.

une **anangioplasie** ou **anangioplastie** : une insuffisance du système vasculaire, caractérisée par l'étroitesse et le peu d'élasticité des artères.

elle, il est **anangioplasique** ou **anangioplastique** : a trait à l'anangioplasie ; est provoqué(e) par l'anangioplasie ou anangioplastie.

Le nom (une) anangioplasie est composé de a(n)-, du radical angio-, tiré du grec α ᾽ γ γ ε ῖ ο ν « vaisseau, artère », du substantif π λ α ́ σ ι ς « formation » et du suffixe -ie.

Le nom (une) anangioplastie est composé de a(n)-, du radical angio-, tiré du grec α ᾽ γ γ ε ῖ ο ν « vaisseau, artère », du radical plast-, en grec π λ α σ τ ο- tiré de π λ α σ τ ο ́ ς « formé » et du suffixe -ie.

angioplégique

un **angioplégique** : un vasodilatateur, un médicament qui fait dilater les vaisseaux sanguins.

angiopneumographie

une **angiopneumographie** : une radiographie des vaisseaux pulmonaires après injection d'une substance opaque aux rayons X.

angiopoïèse, angiopoïétine

une **angiopoïèse** : un développement des vaisseaux sanguins.

une **angiopoïétine** : une protéine stimulant la formation des vaisseaux sanguins, capable de se fixer sur un récepteur des cellules endothéliales en activant une tyrosine-kinase.

angiopsathyrose

une **angiopsathyrose** : un terme obsolète pour la fragilité des vaisseaux sanguins.

angioréticulite

une **angioréticulite** : une inflammation touchant à la fois les vaisseaux et le système réticuloendothélial.

angioréticulome

un **angioréticulome**

angiorraphie

une **angiorraphie** : une suture ou réparation vasculaire.

angiorrhée

une **angiorrhée** : un suintement de sang hors des vaisseaux.

angiorrhexie

une **angiorrhexie** : une rupture d'un vaisseau sanguin.

angiosarcomatose

l'**angiosarcomatose** de Kaposi

angiosarcome

un **angiosarcome** : une tumeur maligne dont la prolifération cellulaire se fait à partir des éléments conjonctifs de la paroi des vaisseaux sanguins.

angioscan, angioscanner, angioscanographie

un **angioscan** : sur les scanographes classiques, une fonction qui permettait d'observer, à des intervalles de temps prédéterminés, les concentrations et la dispersion, dans divers organes et tissus, d'un produit de contraste injecté par voie veineuse.

un **angioscanner**

une **angioscanographie** : une acquisition hélicoïdale à visée angiographique.

angioscintigraphie

une **angioscintigraphie** ou **gamma-angiographie** : une étude de la vascularisation d'un territoire anatomique donné, au moyen d'un isotope radioactif émetteur gamma injecté par voie veineuse.

angiosclérose

une **angiosclérose** : une sclérose vasculaire. Les angiosclé roses englobent en particulier l'artériosclérose.

angioscopie

une **angioscopie** : un procédé d'exploration visuelle des vaisseaux fondé sur l'introduction dans leur lumière d'un système optique permettant une vision directe des parois vasculaires et de leurs lésions éventuelles.

angioscotome, angioscotomètre

un **angioscotome** : un déficit campimétrique physiologique dont l'aspect reproduit la disposition des vaisseaux rétiniens qui partent de la papille et qui peut s'étendre plus ou moins loin dans le champ visuel.

un **angioscotomètre** : un périmètre utilisant des cartons placés à courte distance de l'œil et sur lesquels est disposé un quadrillage permettant le repérage de tests minuscules.

angiospasme

un **angiospasme**: un spasme des vaisseaux contractiles, artères et artérioles, s'accompagnant d'une élévation de la tension artérielle. On parle de syndromes angiospasmodiques ou angiospastiques.

angiosperme, angiospermie

elle, il est **angiosperme** : dont les graines sont entourées d'un péricarpe distinct.

les **angiospermes** : un sous-embranchement de plantes phanérogames.
une angiosperme

une **angiospermie** : un ordre de plantes.

angiostatine

une **angiostatine** : une protéine qui a été isolée de l'urine de souris cancéreuse, capable d'inhiber le développement des vaisseaux sanguins.

angiosténose

une **angiosténose** : une diminution localisée du calibre d'un vaisseau.

angiostrongyle, angiostrongylose

les **angiostrongyles** : la famille des angiostrongylidés, un genre de nématodes strongylides parasites.

une **angiostrongylose** : une anthropozoonose provoquée par les larves d'un nématode du genre *Angiostrongylus*, le plus souvent *A. cantonensis*, plus rarement *A. costaricensis*.

angiotensinase, angiotensine, angiotensinogène, angiotensinogénase

une **angiotensinase** : l'enzyme qui catalyse l'hydrolyse de l'angiotensine II et détruit son activité vasopressive.

une **angiotensine** (I, II, III, IV) : un polypeptide ; une hormone hypertensive qui résulte de l'action de la rénine sur une substance libérée par le foie.

le système rénine **angiotensine** : le système régulateur qui intervient dans l'équilibre de la tension artérielle.

un **angiotensinogène** : la globuline plasmatique représentant le substrat de la rénine, qui en détache l'angiotensine I.

une **angiotensinogénase** ou **hypertensinogène** : une protéine du plasma dont l'hydrolyse par la rénine, produit l'angiotensine I, elle-même précurseur de l'angiotensine II, hormone vasoconstrictive.

Le nom (une) angiotensine est formé d'angio-, du radical de tension et du suffixe -ine.

angiothérapie

une **angiothérapie** : une thérapeutique utilisant les vaisseaux sanguins comme moyen ou voie d'administration des médicaments.

angiotomie

une **angiotomie** : une ouverture d'un vaisseau par incision de sa paroi.

angiotonie, angiotonique

une **angiotonie** : un tonus ou une tension vasculaire.

un **angiotonique** : un vasoconstricteur, un médicament qui fait contracter les vaisseaux sanguins.

angiotribe

un **angiotribe** : une pince à mors qui était utilisée en chirurgie des vaisseaux.

angiotrope

un lymphome **angiotrope** : une prolifération maligne lymphomateuse.

angiotrophique

elle, il est **angiotrophique** : se rapporte à la nutrition des vaisseaux.

angioventriculographie

une **angioventriculographie**

anglais, anglaise, anglaisé, anglaiser

elle est anglaise, il est **anglais** : est de l'Angleterre ; est de la Grande-Bretagne.
une Anglaise, un Anglais

elle est franco-anglaise, il est **franco-anglais**

elle est italo-anglaise, il est **italo-anglais**

l'**anglais** : une langue.

Anglais : langue imprécise ? Anglais, langue imagée. Anglais : langue universelle ? Au cœur du français.

le **franglais** : un usage excessif de néologismes et de tournures syntaxiques d'origine anglaise.

un (cheval) **anglais**

une (boutonnière) **anglaise**

une (broderie) anglaise

une (redingote) anglaise

l'anglaise : une sorte d'écriture cursive et penchée vers la droite.

une **anglaise** :

- une danse ;
- un morceau de musique ;
- une boucle de cheveux allongés ;
- une grosse tresse de fil ou de soie.

à l'anglaise : à la manière des Anglais.

filer à l'anglaise : sans se faire remarquer.

Le mot anglais est dérivé d'Angles, le nom du peuple germanique primitivement établi dans la presqu'ile du Jutland au nord des Saxons et qui au cinquième siècle envahit le nord et le centre de la Grande-Bretagne.

Une manière de ridiculiser l'autre est de reprendre le nom qui est le sien dans sa langue, mais en le déformant. Ainsi, le nom des Anglais conserve-t-il la forme du suffixe anglais, mais le radical est prononcé à la française. On aboutit donc à un monstre orthographique et morphologique. Les variantes sont nombreuses : Angliche dès 1862 chez Hugo, Engliche, English. La raillerie est ancienne, la forme Angluche est attestée en 1628 avec le suffixe familier -uche (trucmuche, paluche, manuche). On trouve de même Angloche par croisement avec boche. En savoir plus : site de Dominique Didier.

anglaisé, anglaiser

un cheval **anglaisé**

anglaiser un cheval : le nicquer ou niqueter, sectionner les muscles abaisseurs de sa queue afin qu'elle se tienne relevée.

Le verbe anglaiser est dérivé de la locution (couper la queue) à l'anglaise.

angle

un **angle** :

- une figure formée par l'intersection de deux lignes ou de deux plans ; l'espace ainsi délimité ou mesuré ;
- une manière d'envisager ou de présenter quelque chose, un point de vue ;
- autres sens : CNRTL ; France Terme.

adoucir ou arrondir les angles : faciliter les choses.

un **angle d'attaque** : [automobile] l'inclinaison maximale de la pente ascendante que peut aborder un véhicule sans endommager le bas de sa caisse. En anglais : *approach angle*. Voir aussi : angle de crête, angle de fuite. Journal officiel de la République française du 05/04/2006.

un **angle d'incidence** ou une **incidence** : [aéronautique - spatiologie] l'angle formé par l'axe, retenu par convention, d'un aéronef ou d'un véhicule aérospatial et par la projection de son vecteur vitesse par rapport à l'atmosphère ambiante sur un plan de référence passant par cet axe. Dans le cas d'un véhicule tel qu'un avion, conçu pour créer une portance dans une direction transverse par rapport à son axe, cette direction définit avec cet axe le plan de référence. Dans les autres cas, notamment celui d'un lanceur, le plan de référence est le plan qui contient cet axe et le vecteur vitesse par rapport à l'atmosphère. L'angle d'incidence influe sur la valeur de la portance et, de ce fait, sur les efforts qui s'exercent sur le véhicule. 3. Le terme « angle d'attaque » est déconseillé dans ce sens. En anglais : *angle of attack ; AOA ; angle of incidence ; incidence*. Journal officiel de la République française du 28/06/2017.

un **angle d'inclinaison** : [télédétection spatiale - spatiologie] l'angle défini par la verticale de la plateforme et l'axe principal du capteur. Dans le cas du radar, cet axe principal est celui du faisceau radar et le terme « angle d'inclinaison » est synonyme du terme « angle d'irradiation ». En anglais : *angle of tilt ; tilt angle*. Voir aussi : angle d'irradiation, angle de dépression. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **angle d'irradiation** : [télédétection spatiale - spatiologie] l'angle défini par la verticale de la plateforme et l'axe principal du faisceau radar. Cet angle est complémentaire de l'angle de dépression. Les termes « angle d'éclairage » et « angle de visée », parfois utilisés, sont moins rigoureux. En anglais : *illumination angle*. Voir aussi : angle d'inclinaison, angle de dépression. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **angle de contact** : [chimie physique] un angle dièdre formé par deux interfaces contiguës à leur intersection apparente. L'expression « angle de raccordement » n'est pas recommandée. En anglais : *contact angle*. Voir aussi : ligne de contact. Journal officiel de la République française du 15/06/2003.

un **angle de crête** : [automobile] l'angle minimal d'une crête que peut franchir un véhicule sans endommager le bas de sa caisse. En anglais : *ramp angle*. Voir aussi : angle d'attaque, angle de fuite. Journal officiel de la République française du 05/04/2006.

un **angle de dépression** : [télédétection spatiale - spatiologie] l'angle défini par l'axe principal du faisceau radar et le plan horizontal de la plateforme. Cet angle est complémentaire de l'angle d'irradiation. En anglais : *angle of depression ; depression angle*. Voir aussi : angle d'inclinaison, angle d'irradiation, angle de dépression à l'horizon, effet de rapprochement. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **angle de dépression à l'horizon** : [télédétection spatiale - spatiologie] l'angle que fait la direction de la visée sur l'horizon avec le plan horizontal de la station d'observation. En anglais : *dip angle*. Voir aussi : angle de dépression. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **angle de fuite** : [automobile] l'inclinaison maximale de la pente descendante que peut aborder un véhicule sans endommager le bas de sa caisse. En anglais : *departure angle*. Voir aussi : angle d'attaque, angle de crête. Journal officiel de la République française du 05/04/2006.

un **angle de prise de vue** : [télédétection spatiale - spatiologie] l'angle entre la direction géocentrique et la direction du centre de champ dans l'espace-objet d'un capteur. En anglais : *viewing angle*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **angle de torsion** : [stéréochimie] dans un enchaînement non linéaire d'atomes A-B-C-D, l'angle dièdre formé par le plan contenant les atomes A, B, C et celui qui contient les atomes B, C, D. L'enchaînement étant regardé dans l'axe de la liaison B-C, l'angle de torsion entre les liaisons A-B et C-D est considéré comme positif si la liaison A-B est tournée dans le sens des aiguilles d'une montre de moins de 180° en vue d'éclipser la liaison C-D ; un angle de torsion négatif nécessite une rotation dans le sens opposé. En anglais : *torsion angle*. Voir aussi : barrière de rotation, conformation anticlinale, conformation antipériplanaire, conformation décalée, conformation éclipsée, conformation gauche, conformation synclinale, conformation synpériplanaire. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

un **grand-angle** ou **grand-angulaire** : un objectif photographique.

elle, il est **obliquangle** : n'a pas d'angles droits.

un **quadrangle** : un polygone à quatre angles ; une construction ayant pour base cette figure géométrique ; la partie de la main qui se trouve entre la ligne de tête et la ligne de vie.

un **triangle** :

- un polygone à trois côtés ;
- ce qui a la forme ou qui rappelle la forme de cette figure ;
- un ensemble de trois éléments, de trois objets, de trois personnes entretenant des relations ;
- en savoir plus : CNRTL.

-gone est tiré du grec γ ω ν ί α « angle ».

Le nom (un) angle vient du latin *angulus*.

Le mot angulaire est emprunté au latin *angularis*.

Le mot anguleux est emprunté au latin *angulosus* « qui a de nombreux angles ».

anglé

elle est anglée, il est **anglé** : est formé(e) en angle.

angledozer

un **angledozer** : un engin analogue au bulldozer mais dont la lame est orientable en biais, de façon à évacuer sur le côté la terre déplacée.

Ce nom est emprunté à l'anglais *angledozer* (1940) formé sur *bulldozer* par substitution de *angle* "angle" à *bull* (voir l'étymologie de bulldozer). L'équivalent français *bouteur biais* a été proposé mais la définition de bouteur, recommandé comme équivalent de bulldozer, dans l'arrêté du 17 mars 1986, précise que la lame de cet engin peut être orientable ce qui rend caduque la distinction bulldozer/angledozer, bouteur/bouteur biais.

angler, anglet

angler : former en angle.

un **anglet** :

- un refouillement en angle qu'on trace profondément autour des pierres de taille destinées à former des bossages, des refends de décoration sur les façades des édifices ;
- une cavité à angle droit ;
- une moulure creuse.

Angleterre

l'**Angleterre** : la partie sud de la Grande-Bretagne.

la **Nouvelle-Angleterre** : une région des États-Unis correspondant à des colonies anglaises.

une **angleterre** :

- une dentelle au point d'Angleterre, ou un point d'Angleterre ;
- une poire d'Angleterre.

Le nom de l'Angleterre (nation du Royaume-Uni) est dérivé du vieil anglais *Englaland*, littéralement « terre des Angles ». Remarque : la forme française Angleterre est un composé archaïque où *-land* a fait place à -terre. Les noms autochtones de l'Irlande, l'Écosse et le Pays de Galles réfèrent à l'Angleterre comme « terre des Saxons » : par exemple, l'irlandais *Sasana*, le gaélique écossais *Sasann*, le cornique (également la langue celte) *Pow Saws* (soit « pays Saxon »). Le gallois utilise *Lloegr* pour l'Angleterre, mais le nom pour Anglais, *Saesneg*, dérive clairement de « Saxon » (c'est également le cas du gaélique écossais *Sasunnach*, souvent anglicisé à *Sassenach*). En savoir plus : Wikipédia.

angleux

une noix angleuse, un fruit **angleux** : dont la substance est renfermée dans des espèces de petits angles.

anglican, anglicanisme

elle est anglicane, il est **anglican** :

- appartient à l'Église officielle d'Angleterre ;
- professe l'anglicanisme.

une anglicane, un **anglican** : celle, celui qui appartient à l'Église anglicane.

l'**anglicanisme** : la religion de l'Église réformée d'Angleterre ayant pour chef le souverain.

Le mot anglican est emprunté au latin médiéval (domaine anglais) *anglicanus*, dérivé du latin médiéval *anglicus* « des Angles ».

angliche

elle, il est **angliche** : est anglaise, est anglais.

une, un **angliche** : une Anglaise, un Anglais.

Une manière de ridiculiser l'autre est de reprendre le nom qui est le sien dans sa langue, mais en le déformant. Ainsi, le nom des Anglais conserve-t-il la forme du suffixe anglais, mais le radical est prononcé à la française. On aboutit donc à un monstre orthographique et morphologique. Les variantes sont nombreuses : Angliche dès 1862 chez Hugo, Engliche, English. La raillerie est ancienne, la forme Angluche est attestée en 1628 avec le suffixe familier -uche (trucmuche, paluche, manuche). On trouve de même Angloche par croisement avec boche. En savoir plus : site de Dominique Didier.

anglicisé, anglicisation, angliciser, angliciseur

elle est anglicisée, il est **anglicisé** : a adopté le caractère, le genre anglais.

une **anglicisation** : l'action d'angliciser ; le fait de s'angliciser

angliciser : donner le caractère anglais à quelqu'un, à quelque chose.

s'angliciser :

- prendre le caractère anglais ;
- adopter le genre, les mœurs, les usages anglais.

elles se sont anglicisées, elles sont anglicisées.
elles se sont anglicisé les domiciles, elles ont anglicisé les domiciles, elles se les sont anglicisés.

une angliciseuse, un **angliciseur** : celle, celui qui veut imposer l'usage de la langue anglaise en France.

anglicisme, angliciste

un **anglicisme** :

- l'action ou la manie d'angliciser ;
- un idiotisme propre à la langue anglaise ;
- un mot, un sens ou un tour syntaxique anglais introduit dans le vocabulaire ou la syntaxe d'une autre langue.

une, un **angliciste** : une, un spécialiste de la langue, de la littérature, de la civilisation anglaises.

un **franglicisme** : un terme provenant du franglais.

Pense-t-on que nos amis italiens, espagnols ou allemands viennent en France pour y manger des pizzas, de la paella ou de la choucroute ? Qu'ils y cherchent le pont des Soupirs, l'alcazar de Tolède ou la porte de Brandebourg ? Assurément non ! Croire cela serait faire bien peu de cas de leur curiosité et de leur soif de découvertes. Gageons aussi que s'ils avaient voulu visiter un pays où ils pouvaient lire des formes comme *crew, summer show, walldrawings, groove, fashion week, brow bar*, etc., sur les enseignes mais aussi sur des affiches municipales ou sur des documents émanant des mairies, c'est dans des terres de langue anglaise qu'ils se

seraient rendus. Ayons confiance en la capacité de ces touristes d'aimer la langue du pays dans lequel ils se trouvent, et soyons sûrs que cet amour est également partagé par les autochtones, qui pourraient souhaiter, eux aussi, voir toutes ces choses écrites dans la langue de Molière. Académie française. Voir aussi : Académie française ; Académie française.

Anglicismes et anglicisation : Le blogue de Pierre Calvé

Les anglicismes, c'est un peu comme les pissenlits : certains les trouvent attrayants, d'autres feraient tout pour s'en débarrasser, mais quoi qu'on fasse, ils reviennent toujours et l'important, c'est de ne pas les laisser devenir trop envahissants si on veut conserver une belle pelouse. En savoir plus : Le blogue de Pierre Calvé.

Anglicismes au Québec, anglicismes inutiles, anglicismes inventés, anglicismes dans le monde du spectacle : Au cœur du français.

Anglo

Une autre transformation s'exerce à partir du nom composé Anglo-Saxon. Le nom Anglo est employé au Québec pour désigner les Canadiens anglais. La désinence -o indiquant une coupe dans un nom composé (Franco-canadien) devient le suffixe familier -o(t). En savoir plus : site de Dominique Didier.

anglo-allemand

elle est anglo-allemande, il est **anglo-allemand**

anglo-américain

l'**anglo-américain** : l'anglais parlé aux États-Unis.

elle est anglo-américaine, il est **anglo-américain** :

- est commune, un à l'Angleterre et aux États-Unis d'Amérique ;
- est relative, est relatif aux Américains de souche anglo-saxonne.

anglo-arabe

un (cheval) **anglo-arabe**

anglo-canadien

elle est anglo-canadienne, il est **anglo-canadien**

Anglo-France, anglo-français

l'**Anglo-France** : un terme polémique forgé par plaisanterie par Victor Hugo, hostile à l'Alliance franco-anglaise.

elle est anglo-française, il est **anglo-français**

un chien **anglo-français**

anglo-hollandais

elle est anglo-hollandaise, il est **anglo-hollandais**

Anglois

Une autre prise de distance consiste à reprendre la terminaison ancienne Anglois par allusion à Jeanne d'Arc et aux expressions historiques comme « bouter l'Anglois hors de France ». En savoir plus : site de Dominique Didier.

anglomane, anglomaniaque, anglomanie

elle, il est **anglomane** :

- donne dans l'anglomanie ;
- est due ou dû à l'anglomanie ;
- tient de l'anglomanie.

une un **anglomane** : une personne atteinte d'anglomanie.

elle, il est **anglomaniaque** : présente tous les excès de l'anglomanie.

une, un **anglomaniaque**

une **anglomanie** : une admiration et une imitation excessives des Anglais.

anglo-normand

elle est anglo-normande, il est **anglo-normand** : est relative, est relatif à la culture française établie en Angleterre après la conquête normande.

l'**anglo-normand** : un dialecte.

un cheval **anglo-normand**

anglophile, anglophilie

elle, il est **anglophile** : est favorable aux Anglais.

une, un **anglophile** : celle, celui qui éprouve de la sympathie pour les Anglais.

une **anglophilie** : une sympathie pour le peuple anglais et pour tout ce qui s'y rattache.

anglophobe, anglophobie

elle, il est **anglophobe** : éprouve de l'aversion pour les Anglais.

une un **anglophobe** : celle, celui qui éprouve de l'aversion pour les Anglais.

une **anglophobie** : une aversion pour le peuple anglais et pour tout ce qui s'y rattache.

anglophone, anglophonomanie

une région **anglophone** : où l'on parle l'anglais.

elle, il est anglophone : emploie habituellement l'anglais.

une, un **anglophone** : une personne qui parle l'anglais.

une **anglophonomanie** : un emploi systématique de termes d'origine anglo-saxonne à la place des mots français correspondants.

anglo-poitevin

un chien **anglo-poitevin**

anglo-russe

elle, il est **anglo-russe**

anglo-saxon

elle est anglo-saxonne, il est **anglo-saxon** :

- concerne les Anglo-Saxons ;

- concerne les Anglais et plus généralement les habitants de Grande-Bretagne ou les peuples de civilisation britannique.

une Anglo-Saxonne, un **Anglo-Saxon** :

- celle, celui qui habite les Îles britanniques ;
- celle, celui qui en est originaire ;
- celle, celui qui appartient à un peuple de civilisation britannique.

l'**anglo-saxon** : l'ancien idiome germanique formé de la fusion des idiomes que parlèrent les Angles, les Saxons et les Jutes.

Il peut exister aussi une resuffixation. San-Antonio écrit l'Anglais-saxif par croisement avec le suffixe -if d'adjectifs indiquant une orientation (passif, pensif, natif, tardif). Le même écrit aussi Anglo-Saxoche, toujours par croisement avec boche. En savoir plus : site de Dominique Didier.

angoissant, angoisse, angoissé, angoisser, angoisseux

elle est angoissante, il est **angoissant** : cause de l'angoisse, une inquiétude profonde.

A. une **angoisse** :

- une sensation de resserrement, une douleur physique localisée ;
- toute souffrance physique très violente.

une poire d'angoisse :

- une poire d'un gout très âpre, qu'on a peine à avaler ;
- une sorte de bâillon.

des poires d'angoisse : de mauvais traitements, des mortifications, de vifs déplaisirs, de grands chagrins)

B. une **angoisse** : une inquiétude intense, liée à une situation d'attente, de doute, de solitude et qui fait pressentir des malheurs ou des souffrances graves devant lesquels on se sent impuissant.

C. une **angoisse** : un malaise caractérisé par une peur intense accompagnée de sensations de resserrement à la région épigastrique, d'oppression respiratoire et cardiaque, de sueurs, de frissons, ou au contraire d'une sensation de chaleur. Depuis E. Brissaud, on distinguait l'anxiété, un état psychique caractérisé par une peur sans objet, une crainte d'un objet imprécis, et l'angoisse, des sensations physiques de constriction et d'oppression qui accompagnent l'anxiété. Actuellement, les deux termes sont employés l'un pour l'autre d'un point de vue médical.

elle est angoissée, il est **angoissé** :

- éprouve de l'angoisse ;
- exprime l'angoisse.

une angoissée, un **angoissé** : celle, celui qui éprouve de l'angoisse.

angoisser : causer de l'angoisse, une inquiétude extrêmement vive.

s'angoisser : éprouver de l'angoisse, un tourment douloureux, une inquiétude vive.

elle est angoisseuse, il est **angoisseux** :

- est angoissante ou angoissant, cause de l'angoisse ;
- est angoissé(e), éprouve ou dénote de l'angoisse.

Le nom (une) angoisse vient du latin *angustia* « défilé, passage resserré » « difficulté, situation critique ».

Le verbe angoisser vient du latin chrétien *angustiare* « mettre dans l'embarras, dans les difficultés » puis « oppresser, gêner quelqu'un dans ses fonctions respiratoires ».

Angola, angola, angolais

un **angola** : un copal, une résine.

l'**angola** : une langue parlée en Angola.

elle est angolaise, il est **angolais** : est de l'**Angola.**
une Angolaise, un Angolais

l'Angola (nom masculin) ou la République d'Angola
capitale : Luanda ; nom des habitants : Luandaise, Luandais.

Le nom de l'Angola vient de Ngola, un titre utilisé par le monarque du royaume de Ndongo. Les Portugais ont nommé la région en honneur d'un Ngola allié. Ce pays était autrefois appelé « Ambonde ». En savoir plus : Wikipédia.

angon

un **angon** :

- un long javelot des guerriers francs, dont le fer de lance est armé de deux crochets à pointe et dont l'autre extrémité est munie d'une courte hampe qui sert de poignée ;
- un fer barbelé monté sur un manche, qui sert à prendre les crustacés dans les anfractuosités de rochers.

un angon catabalistique : une machine de guerre.

Le nom (un) angon est emprunté au latin *angon(es)* « arme(s) des anciens Francs ».

angor, angoreux

un **angor** : une douleur aigüe paroxystique d'origine cardiovasculaire.

un angor (pectoris) : une angine de poitrine.

elle est angoreuse, il est **angoreux** : est sujette ou sujet à des crises d'angor.

un anti-angoreux : un médicament utilisé pour traiter l'insuffisance coronarienne responsable de l'angor.

Le mot latin *angor* signifie « oppression physique ».

Angora, angora

Angora : une ville d'Asie Mineure, aujourd'hui Ankara, la capitale de la Turquie.

un animal **angora** : remarquable par ses poils longs et soyeux.

un chat angora

une, un **angora** : une laine angora.

voir le dictionnaire des sciences animales.

angot

un **angot** ou **anvain, anvot** : un orvet.

étymologie : CNRTL.

Angoulême, Angoumois, angoumois, angoumoisin

elle est angoumoisine ou angoumoise, il est **angoumoisin** ou **angoumois** : est d'**Angoulême**, une ville en France ou de l'**Angoumois**, une ancienne région française.

une Angoumoisine, un Angoumoisin

l'**angoumien** : une division du système crétacé.

un (chêne) **angoumois**

angrois

un **angrois** ou **engrois** : un petit coin enfoncé à travers l'œil d'un marteau pour affermir la fixation du manche.

angström, angstrœm

un **angström** ou **angstrœm** : une unité de mesure de longueur, utilisée en spectroscopie et en cristallographie, correspondant à un dix-milliardième de mètre ou un dix-millième de micromètre.

Il est recommandé maintenant d'utiliser le nanomètre comme unité de mesure pour exprimer cette longueur. Un angström correspond à 0,1 nanomètre (nm). Office québécois de la langue française.

Anders Jonas **Ångström** : un physicien suédois.

anguicide

elle, il est **anguicide** : a la propriété de tuer, de détruire les serpents.

anguidé

les **anguidés** : des lézards apodes.

anguiforme

elle, il est **anguiforme** : est serpentiforme, a la forme d'un serpent.

anguillaire, anguille, anguillère, anguillerie

A. elle, il est **anguillaire** : ressemble à une anguille.

une **anguille** :

- un poisson ;
- ce qui en a la forme ;
- en savoir plus : CNRTL ; Office québécois de la langue française.

il y a anguille sous roche : il y a quelque chose de caché dont on soupçonne l'existence.

une **anguillère** ou **anguillière** : un vivier à anguilles.

une **anguillerie** : un piège à anguilles permanent.

B. Québec.

une **anguille de roche** : un nom donné à quelques espèces de poissons d'eau salée de l'ordre des perciformes caractérisés par leur corps allongé, et en particulier à la gonelle ou sigouine de roche (*Pholis gunnellus*).

une **queue d'anguille** : le nom commun de la lotte (*Lota lota*).

une **anguille** : un joint entre deux bardeaux d'une couverture ; un joint défectueux résultant de la mauvaise pose des bardeaux.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

Le nom (une) anguille est emprunté au latin *anguilla* « anguille », diminutif de *anguis* « serpent ».

anguillette

une **anguillette** : une plante.

anguillidé, anguillière, anguilliforme, anguilloïde, anguillon, anguillule, anguillulose, anguimorphe

une **anguillère** ou **anguillière** : un vivier à anguilles.

les **anguillidés** : une famille de poissons osseux apodes.

un animal **anguilliforme** : qui a la forme de l'anguille.

les **anguilliformes** : l'ordre de poissons téléostéens élopocéphales élopomorphes dont le type est l'anguille.

les **anguilloïdes** : un taxon d'anguilliformes.

un **anguillon** : une jeune anguille après le stade civelle.

une **anguillule** :

- un ver nématode parasite de l'intestin et responsable de l'anguillulose intestinale ;
- une jeune anguille.

une **anguillulose** : une nématodose due à la présence des adultes et des larves de l'anguillule intestinale, *Strongyloides stercoralis*.

les (lézards) **anguimorphes**

angulaire, angulairement, angulation

elle, il est **angulaire** :

- a la forme d'un angle ;
- est situé(e) à un angle ou près d'un angle ;
- en savoir plus : CNRTL.

angulairement

une **angulation** :

- en anatomie, un débattement angulaire ;
- une flexion latérale du corps du skieur provoquant un déplacement latéral des skis qui demeurent cependant strictement parallèles.

elle, il est **quadrangulaire** :

- a quatre angles, a quatre côtés ;
- a pour base un quadrilatère.

une **quadrangularité** : le caractère de ce qui est quadrangulaire.

elle, il est **triangulaire** :

- est en forme de triangle ;
- rappelle la forme d'un triangle ;
- a trait à un triangle ;
- dont la base est en forme de triangle ;
- permet d'étudier, à température constante, l'équilibre de trois constituants ;
- met en jeu trois éléments ;
- se fait entre trois personnes.

triangulairement : en triangle.

une **triangularité** : le fait d'être triangle ; la nature du triangle.

voir aussi : une **triangulation, triangulé, trianguler.**

Le mot angulaire est emprunté au latin *angularis*.

anguleusement, anguleux

elle est anguleuse, il est **anguleux** :

- a ou rappelle une forme d'angle ;
- a la forme d'une ligne brisée ;
- est désagréablement discontinu(e) ;
- est d'un abord désagréable ou difficile)

anguleusement : d'une manière anguleuse.

-gone est tiré du grec γ ω ν ί ́ α « angle ».

Le nom (un) angle vient du latin *angulus*.

Le mot anguleux est emprunté au latin *angulosus* « qui a de nombreux angles ».

angusti-

angusti- est tiré du latin *angustus* « étroit ».

voir : CNRTL.

ad augusta per angusta

ad augusta per angusta : à des résultats grandioses par des voies étroites.

angusticlave

un **angusticlave** :

- un ornement que les chevaliers romains, les magistrats plébéiens inférieurs et les fils de sénateurs ajoutaient à leur tunique ;
- la tunique sur laquelle se trouvait cet ornement ;
- celui qui avait le droit de porter cette marque de distinction.

angusticolle

un insecte **angusticolle** : qui a le thorax rétréci en avant.

angustidenté

un animal **angustidenté** : qui a des dents étroites.

angustie

une **angustie** pelvienne : l'exigüité d'un bassin rétréci sur le plan obstétrical.

angustifolié

elle est angustifoliée, il est **angustifolié** : a des feuilles étroites.

angustimane

elle, il est **angustimane** : a des mains étroites.

angustipenne

un insecte **angustipenne** : qui a les ailes étroites, pointues et allongées.

angustirostre

elle, il est **angustirostre** : a un bec étroit.

angustisepté

une plante **angustiseptée** : qui a la cloison de son fruit très étroite.

angustisiliqué

elle est angustisiliquée, il est **angustisiliqué** : se dit de plantes qui portent des fruits étroits et allongés.

angustura, angusture, angusturine

une **angusture** ou **angustura, angosture, angusturine** : une substance extraite de l'écorce du galipea.

une angusture fausse : un poison.

Angustura, ou **Angostura** : une ville située au bord de l'Orénoque, au Venezuela, dont le nom actuel est Ciudad Bolivar.

angwantibos

les **angwantibos** ou **arctocèbes** : des prosimiens au corps très grêle.

Anhanghera

Anhanghera : un grand ptérosaure piscivore du Crétacé inférieur au Brésil.

anharmonicité, anharmonique

une **anharmonicité** : un phénomène intervenant dans le calcul des intensités des bandes infrarouges.

une fonction **anharmonique**, un rapport anharmonique (en géométrie)

un son anharmonique :

- dont les fréquences ne sont pas des multiples entiers d'une même fréquence ou fréquence fondamentale ;
- qui n'est pas purement périodique.

voir : harmonique

anhédonie

une **anhédonie** : un déficit dans la capacité à éprouver du plaisir.

un **hédonisme** :

- une doctrine philosophique faisant du plaisir le principe ou le but de la vie ;
- une conception de l'économie

elle, il est **hédoniste** :

- se rapporte à l'hédonisme, à la recherche du plaisir ;
- procure du plaisir, des impressions agréables.

une, un **hédoniste** : celle, celui qui préconise, qui pratique l'hédonisme.

elle, il est **hédonistique** : est relative, est relatif à cette doctrine.

Le nom (un) hédonisme est un dérivé savant du grec η ̓ δ ο ν ή́ « plaisir, agrément, jouissance », dérivé de η ́ δ ο μ α ι « se réjouir, éprouver du plaisir », avec le suffixe -isme.

anhélant, anhélation, anhéler, anhéleux

une respiration anhélante, un souffle **anhélant** : difficile, pénible.

une voix anhélante : entrecoupée par une respiration saccadée et difficile.

être anhélant : être essoufflé, hors d'haleine ; être affaibli, épuisé.

une **anhélation** : un essoufflement qui peut être passager ou pathologique.

anhéler :

- respirer de manière saccadée et avec effort ;
- en verrerie, entretenir le feu à un degré convenable de chaleur.

j'anhèle, tu anhèles, il anhèle, nous anhélons, vous anhélez, ils anhèlent ;
j'ai anhélé ; j'anhélais ; j'anhélai ; j'anhèlerai ou j'anhélerai ; j'anhèlerais ou j'anhélerais ;
que j'anhèle, que tu anhèles, qu'il anhèle, que nous anhélions, que vous anhéliez, qu'ils anhèlent ;
que j'anhélasse, qu'il anhélât, que nous anhélassions ; que j'aie anhélé ; que j'eusse anhélé ;
anhèle, anhélons, anhélez ; aie anhélé, ayons anhélé, ayez anhélé ;
(en) anhélant.

elle est anhéleuse, il est **anhéleux** : a habituellement une respiration saccadée et pénible.

Le verbe anhéler est emprunté au latin *anhelare* « haleter ». Pour comparaison, le nom (une) haleine est le déverbal de l'ancien français *alener, halener*.

anhépatie

une **anhépatie** : le moment de l'opération de la greffe du foie pendant lequel le patient n'a plus de foie fonctionnel, le greffon n'étant pas encore mis en circuit.

anhidrose, anhidrotique

une **anhidrose** : un état caractérisé par l'absence, ou la réduction en cas d'hypohidrose, de sécrétion sudorale eccrine.

On a lu aussi anidrose.

un (produit) **anhidrotique** : antisudoral.

une dysplasie anhidrotique, une dystrophie anhidrotique

hidro- est tiré du grec ι ῾ δ ρ ω΄ ς, ι ῾ δ ρ ω ῾ τ ο ς « sueur ».

anhimidé

les **anhimidés** ou la famille des kamichis : une famille d'oiseaux ansériformes.

anhinga, anhingidé

un **anhinga** : un oiseau.

les **anhingas** ou **oiseaux-serpents**

les **anhingidés** : une famille d'oiseaux néognathes pélécaniformes.

voir le dictionnaire des sciences animales

anhiste

elle, il est **anhiste** : se dit d'une sclérose collagène, d'une nécrose tissulaire complète, lorsqu'aucun élément cellulaire n'y est plus reconnaissable à l'examen histologique.

une membrane anhiste : la membrane constituant la paroi externe de l'hydatide ou kyste hydatique.

anhistorique

elle, il est **anhistorique** : ne tient pas compte du point de vue historique.

anhydr(o)-

anhydr(o)- est emprunté au grec α΄ ν υ δ ρ ο ς « sans eau, sec ».

voir : CNRTL.

anhydrase

une **anhydrase** carbonique : l'enzyme qui catalyse une réaction réversible d'hydratation du dioxyde de carbone en solution dans l'eau produisant l'acide carbonique, qui perd aussitôt un proton pour donner un ion bicarbonate.

les anhydrases : les enzymes qui catalysent l'élimination d'eau, par opposition aux hydrolases.

anhydre, anhydrique

elle, il est **anhydre** ou **anhydrique** : qualifie un corps chimique ou un mélange qui ne contient pas d'eau.

anhydrémie

une **anhydrémie** : une diminution ou insuffisance de la proportion d'eau dans le sang.

anhydride

un **anhydride** :

- une liaison chimique entre deux fonctions acides par perte d'une molécule d'eau ;
- un corps chimique résultant de la déshydratation d'un acide ;
- un oxyde de métal ou de métalloïde susceptible de se combiner avec l'eau pour donner un acide.

voir le dictionnaire des sciences animales.

anhydrite

une **anhydrite** : un sulfate naturel anhydre de calcium qui appartient au système cristallin orthorhombique, normalement incolore, mais souvent teinté de gris-bleu.

Ce mot a été créé en allemand par le minéralogiste Abraham Gottlob Werner [1749-1817].

anhydrobie

elle, il est **anhydrobie** : peut subsister dans un milieu desséché.

anhydrobiose

une **anhydrobiose** : un état de déshydratation des tissus observé pendant l'hibernation de certains animaux.

anhydrométhylène

un acide **anhydrométhylène-citrique**

anhydromyélie

une **anhydromyélie** :

- un défaut de liquide dans la cavité rachidienne ;
- une absence du liquide céphalo-rachidien.

anhydro-sulfaté

une base **anhydro-sulfatée**

anhydrotétrodotoxine

une **anhydrotétrodotoxine** ou **tétrodotoxine** : une neurotoxine très dangereuse des poissons tétrodons ou poissons-globes et des diodons.

anhydrotique

un **anhydrotique** : une substance qui diminue la sécrétion sudorale.

une substance **anhydrotique**

anhydroxuré

elle est **anhydroxurée**, il est anhydroxuré

anhypothétique

elle, il est **anhypothétique** (en philosophie).

Anichinabé

Les Anichinabés, selon le nom qu'ils se donnent eux-mêmes (signifiant « êtres humains issus de cette terre »), mais que l'on nomme plus souvent selon le nom générique que d'autres peuples dans l'histoire leur ont accordé, Algonquins (nom d'origine amérindienne mais de sens méconnu) sont un peuple amérindien de la famille linguistique et culturelle algonquienne, ayant habité historiquement de part et d'autre de la rivière des Outaouais et réparti de nos jours dans une dizaine de communautés sur une partie de ce même territoire, au nord-ouest du Québec. Le nom Anichinabés connaît dans la documentation française et anglaise une variété de formes orthographiques en l'absence de normes d'écriture. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

ânichon

un **ânichon** : un petit âne.

anicroche

une **anicroche** : un obstacle ou une difficulté occasionnant un désagrément passager.

sans anicroche : sans incident, sans retard.

Le nom (une) anicroche est composé de croche « crochet » et de ani- d'origine obscure.

anide

elle, il est **anide** ou **acardiaque** : qualifie l’absence congénitale de cœur.

anidien

un **anidien** : un fœtus porteur d’une malformation majeure, très proche macroscopiquement et histologiquement du tératome, sans trace d’organicité ni élément corporel identifiable.

anidrose

une **anidrose** : une anhidrose.

ânier

une **ânière**, un **ânier** : celle, celui qui conduit un âne.

anil

un **anil** : la plante ou l'arbrisseau dont on tire l'indigo.

Le nom (un) anil est emprunté au portugais *anil*, lui-même emprunté à l'arabe *an-nîl* ou *annîr*, du persan *nîl* « indigo ».

anilide, aniline, aniliné

un **anilide** : le nom générique des amides dérivés de l'aniline.

une **aniline** : un alcaloïde organique obtenu par dérivation du nitrobenzène, d'abord obtenu à partir de l'indigo.

elle est anilinée, il est **aniliné** : est additionné(e) d'aniline.

une **induline** : une matière colorante bleue ou noirâtre dérivée de l'aniline.

Le nom (une) aniline est emprunté à l'allemand *Anilin*, forgé par Fritzsche en 1841, de même origine qu'anil.

anilidé, aniliidé

les **anilidés** ou **aniliidés** : une famille de serpents.

anilisme

un **anilisme** : une intoxication accidentelle ou professionnelle par l'aniline.

anille

1. une **anille** :

- une béquille ;
- un crochet de frein ;
- une figure sur un écu.

Le nom (une) anille est emprunté au latin *anaticula* « petit canard ».

Le nom (une) nille (= un manchon de bois mobile qui entoure le manche d'une manivelle ; un piton de fer dans lequel on fait passer une clavette pour retenir les panneaux des vitraux d'église) est issu de l'anille devenue la nille.

2. une **anille** :

- une vrille qui s'enlace autour des branches des plantes sarmenteuses ;
- une pièce en fer scellée dans une meule de moulin pour la renforcer.

anilocre

les **anilocres** : des espèces de crustacés isopodes, des poux de mer.

anima

une ***anima*** : en psychanalyse, l'archétype de la féminité inconsciente chez l'individu masculin.

Ce nom, emprunté au latin *anima* (voir : âme) a été introduit en allemand dans cet usage par le psychanalyste C. Jung. Voir aussi : *animus* (ci-dessous).

animadversion

une **animadversion** :

- une désapprobation latente, une hostilité sourde, se manifestant occasionnellement dans des paroles, des attitudes ou des actes ;
- une action hostile ;
- une antipathie agressive.

des animadversions : des remarques faites sur le texte d'un auteur.

Le nom (une) animadversion est emprunté au latin *animadversio* composé de *anima* « esprit » et du radical *vers-* de *vertere* « tourner » d'où « attention de l'esprit » puis « blâme, châtiment ».

animal

un **animal** :

- un être vivant, organisé, élémentaire ou complexe, doué de sensibilité et de mobilité, par opposition aux règnes végétal et minéral ; en savoir plus : dictionnaire des sciences animales ;
- une personne considérée dans son être physique, envers laquelle on éprouve un sentiment d'affection, de sympathie, voire d'admiration ;
- une personne considérée grossière ou prétentieuse.

des animaux

Dictionnaire historique du français québécois :

- élever, garder les animaux : élever, garder les bêtes, le bétail.
- un animal de ... (pour exprimer le caractère extrême de la taille ou de la puissance d'un être, de la dimension d'un objet).

Les animaux en français : Wiktionnaire.

Les animaux liminaires, sont, d'après les philosophes canadiens Sue Donaldson et Will Kymlicka (2011), les animaux adaptés aux environnements anthropisés, et particulièrement aux environnements urbains, tels que les rats et les pigeons, ou encore les perruches à collier vivant à l'état féral. Déconsidérés, incompris et méconnus, ils appartiennent à une frange du monde animal qui semble ne mériter ni l'affection apportée aux animaux domestiques, ni le respect dû aux animaux sauvages. En savoir plus : Géoconfluences.

elle est animale, il est **animal** :

- a trait, se rapporte à l'animal, à l'être animé, homme et animal ;
- est propre à la partie purement physique et instinctive, et non spirituelle de l'homme ;
- est propre à l'animal par opposition à ce qui est spécifique de l'homme ;
- provient de l'animal ;
- est produite ou produit par l'animal, est le fait de l'animal.

elles sont animales, ils sont animaux

Renard, grenouille et autres bestioles (verbes dérivés de noms d'animaux) : Académie française.

zo(o)- est emprunté au grec ζ ω(ο), de ζ ω῀ ο ν « être vivant, animal ».

Le nom (un) animal est emprunté au latin *animal, animalis* « être vivant », formé sur *anima* « souffle de la vie, principe vital ».

L'adjectif animal est emprunté au latin *animalis* « animé, vivant ».

animalcule, animalculisme

un **animalcule** :

- un animal très petit, microscopique ;
- un homme de petite envergure, morale ou intellectuelle.

l'**animalculisme** : une théorie selon laquelle l'embryon existe tout formé dans le sperme du mâle.

le système **animalculiste** : le système selon lequel l'être serait préformé dans le germe.

une, un **animalculiste** : une, un adepte de ce système.

animalement

animalement :

- pour le comportement d'un être humain, avec la spontanéité de l'instinct animal ;
- sans intelligence ou conscience morale.

animalerie

une **animalerie** :

- le local d'un laboratoire où sont logés les animaux utilisés pour les expériences ;
- un bâtiment pour élever des animaux ;
- un commerce de petits animaux domestiques ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

animalesque

elle, il est **animalesque** : tient de l'animal.

animalier

une animalière, un **animalier** :

- une, un peintre, une sculptrice ou un sculpteur représentant des animaux ;
- une personne chargée de l'élevage des animaux dans un zoo, un centre d'élevage, etc.

elle est animalière, il est **animalier** : concerne la représentation des animaux.

un parc animalier : où les animaux vivent en liberté.

animalisable, animalisation, animalisé, animaliser

une substance alimentaire **animalisable** : qui peut se transformer en substance animale.

une **animalisation** :

- une transformation des substances végétales en substances animales ;
- un abaissement au rang d'un animal.

elle est animalisée, il est **animalisé** :

- tient de la nature de l'animal ;
- contient des substances animales ;
- pour un microorganisme, est cultivé dans le corps d'un animal ou sur des produits de sécrétion organiques.

animaliser :

- rendre semblable à l'animal ;
- augmenter la proportion de l'élément animal.

s'animaliser :

- acquérir les propriétés caractéristiques de la matière animale ;
- prendre la forme d'un être vivant, d'un animal ;
- s'abaisser au rang de l'animal.

Le verbe animaliser est emprunté à l'anglais *to animalize*.

animalisme, animaliste

un **animalisme** :

- une animalité ;
- un animalculisme.

l'animalisme : un mouvement de défense des animaux.

un parti **animaliste**

animalité

une **animalité** :

- l'ensemble des caractères qui font qu'un être appartient au règne animal ;
- un comportement animal ;
- un ensemble d'êtres appartenant au règne animal.

animaloïde

un **animaloïde** : un robot ou automate ayant l'aspect ou le comportement d'un animal ; se dit d'un tel robot ou automate. En anglais : *animal-like ; animal-like robot*. Journal officiel de la République française du 07/12/2008.

animat

un **animat** : un système d'intelligence artificielle autonome d'inspiration animale dont les actions s'adaptent selon l'environnement ou la situation. Le fonctionnement des animats, généralement des animaux virtuels ou des robots, s'inspire du comportement adaptatif des animaux. Les situations et les environnements auxquels ils doivent s'adapter peuvent être réels ou simulés. L'approche animat a pour objet la conception d'animats. Vocabulaire de l'intelligence artificielle (Office québécois de la langue française)

animant, animateur, animation, animatique

une idée animante, un principe **animant** : qui anime.

une animatrice, un **animateur** :

- celle, celui qui donne la vie ;
- celle, celui qui, par son tempérament, ses qualités, par son activité suscite auprès d'un groupe, d'un public une émulation, un intérêt, un accroissement d'activité ;
- en savoir plus : CNRTL ;
- une personne qui passe de la musique, notamment de variétés, dans une réunion publique ou privée. En anglais : *disc jockey ; DJ* . Journal officiel de la République française du 22/09/2000.
- [télévision - radio] une personne chargée de préparer, de présenter, d'expliquer et de coordonner les divers éléments constitutifs d'une émission. On parle d'animateur à propos des émissions de programmes, et de présentateur lorsqu'il s'agit d'informations. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une animatrice, un **animateur de communauté (en ligne)** ou **gestionnaire de communauté (en ligne)** : [communication - économie et gestion d'entreprise] une personne chargée de développer la présence sur la toile d'une organisation publique ou privée en fidélisant un groupe d'internautes et en animant ses échanges dans des réseaux sociaux, des médias en ligne ou des forums. En anglais : *community manager*. Voir aussi : mercatique par réseaux sociaux, responsable de la promotion en ligne, responsable des réseaux sociaux. Journal officiel de la République française du 08/09/2013.

une animatrice vedette, un **animateur vedette** ou une présentatrice vedette, un **présentateur vedette** : [audiovisuel - communication] l'animatrice principale, l'animateur principal d'une émission. En anglais : *anchor ; anchorman ; anchorperson ; anchorwoman*. Journal officiel de la République française du 25/06/2019.

une animatrice, un **animateur graphique** ou une conceptrice, un **concepteur d'animation graphique** : [audiovisuel] En anglais : *motion designer*. Voir aussi : animation graphique. Journal officiel de la République française du 31 aout 2023.

animatrice, animateur, animateur 2D, animateur 3D, animateur technique : Vocabulaire des métiers du jeu vidéo (Office québécois de la langue française)

une source animatrice, un pouvoir **animateur** : qui insuffle la vie, qui donne le mouvement.

A. une **animation** :

- l'action de communiquer ou de posséder la vie ;
- l'apparition saisonnière de la vie animale ;
- le fait de l'union de l'âme à un corps organisé.

B. une **animation** :

- une manifestation de vitalité, considérée comme possédée ou donnée ;
- le caractère de ce qui est animé, possède de la vivacité ;
- un mouvement, une expression du visage traduisant la vivacité du sentiment, etc. ;
- une expression de la vie, une vivacité ; l'action de rendre animé, de conférer la vie ;
- l'action de mettre de la vivacité, de l'entrain ;
- un procédé cinématographique.

une **animation graphique** ou une **conception d'animation graphique** : [audiovisuel] la technique de création numérique consistant à animer des éléments graphiques. On utilise aussi le terme « animation graphique » pour désigner le résultat obtenu grâce à cette technique. En anglais : *motion design*. Voir aussi : animatrice, animateur graphique. Journal officiel de la République française du 31 aout 2023. <en savoir plus : Vocabulaire des métiers du jeu vidéo (Office québécois de la langue française).

une **animatique** : [communication / infographie] une application à l'animation des techniques électroniques et informatiques ; par extension, une animation par ordinateur présentant l'ébauche d'une future réalisation. En anglais : *animatics* . Journal officiel de la République française du 18/01/2005.

Le nom (une) animation est emprunté au latin *animatio* (de *anima* « souffle vital, âme ») « principe de la vie (domaine de l'*anima* ou de l'*animus*) » emprunté au bas latin *animatio* « colère ».

animatiste

elle, il est **animatiste** : se rapporte à la phase primitive de la croyance à l'animisme.

animé

elle est animée, il est **animé** :

- est doué(e) de vie ;
- est doté(e) de mouvement ;
- donne, par son mouvement, l'impression de la vie ;
- traduit une certaine excitation, une certaine vivacité.

un **dessin animé** : un film composé d'une suite de dessins dont la projection image par image à une certaine cadence donne l'impression du mouvement.

le genre **animé** ou l'**animé** (en grammaire)

un **animé** : un être vivant.

elle est inanimée, il est **inanimé** :

- n'est pas animé(e), n'est pas vivante ou vivant ;
- a perdu la vie ;
- manque de vivacité, d'entrain.

un espace inanimé : où ne se manifeste aucun être vivant, aucun signe de vie.

tomber inanimé : en semblant avoir perdu la vie.

elle est non-animée, il est **non-animé** : est inanimé(e).

le **non-animé** : une chose ou ce qui est abstrait.

animelle

une **animelle**, des animelles :

- des testicules d'animaux ;
- les glandes salivaires situées sous les oreilles ;
- un plat préparé avec des testicules de bélier.

Le nom (une) animelle est emprunté à l'italien *animella*, au pluriel *animelle* « parties comestibles des abats des animaux », diminutif de l'italien *anima* « partie intérieure d'une chose ».

animer

animer :

- donner vie, insuffler la vie ;
- faire reprendre vie ;
- exciter, aviver le désir ;
- inciter au mouvement ;
- pousser, entrainer quelqu'un à quelque chose ;
- mettre en mouvement ;
- autres sens : CNRTL.

s'animer :

- s'éveiller à la vie ;
- prendre parti, se passionner ;
- prendre vie, gagner en vivacité ;
- devenir comme vivant.

elles se sont animées, elles sont animées.
elles se sont animé les débats, elles ont animé les débats, elles se les sont animés.

Le verbe animer est emprunté au latin *animare* (de *anima* « principe vital, âme ») « donner la vie (domaine de l'*anima* ou de l'*animus)* ».

Le nom (une) métempsychose ou métempsycose : une doctrine de la transmigration des âmes), (des) métempsychoses ou métempsycoses : des incarnations successives d'une âme après la mort) est emprunté au bas latin *metempsychosis*, en grec μ ε τ ε μ ψ ύ χ ω σ ι ς « passage d'une âme d'un corps dans un autre », de μ ε τ ά exprimant le changement de lieu et ε ἰ μ ψ υ χ ο ῦ ν « animer », de ψ υ χ ή « âme ». D'où : elle, il est métempsychosiste ou métempsycosiste, métempsychique, une, un métempsychosiste ou métempsycosiste.

animique, animisme, animiste

elle, il est **animique** :

- vient de l'âme ;
- est relative, est relatif à l'âme.

un **animisme** :

- le système de pensée qui considère que la nature est animée et que chaque chose y est gouvernée par une entité spirituelle ou âme ;
- la doctrine selon laquelle l'âme est le principe non seulement des opérations intellectuelles, mais encore des phénomènes vitaux physiologiques et même pathologiques ;
- la tendance à considérer les objets comme vivants et doués d'intentions ;
- la croyance spontanée des jeunes enfants pour qui tout objet qui se meut est doué d'une vie personnelle ;
- une théorie de l'anthropologue anglais E.-B. Tylor ;
- des pratiques très différentes, allant du vaudou africain au chamanisme en passant par divers cultes totémiques ou ancestraux ;
- en savoir plus : Géoconfluences.

elle, il est **animiste** :

- est relative, est relatif à l'animisme ;
- est partisane ou partisan de la doctrine.

une, un **animiste** : une partisane, un partisan de l'animisme, la doctrine.

Les mots animique et animisme, animiste sont dérivés du radical du latin *anima* « souffle, air » « principe de vie, d'où vie » « esprit par opposition au corps ».

animosité

une **animosité** :

- une manifestation d'un sentiment vif et parfois durable de malveillance systématique ;
- un emportement violent dans une discussion, une polémique, un affrontement ;
- une grande vivacité.

Le nom (une) animosité est emprunté au latin chrétien *animositas* « inimitié », lui-même issu du latin impérial « ardeur passionnée, impétuosité ».

animo-végétal

elle est animo-végétale, il est **animo-végétal** : tient de l'animal et du végétal.
elles sont animo-végétales, ils sont animo-végétaux

animus

un ***animus*** : en psychanalyse, l'archétype de la masculinité inconsciente chez la femme.

Dans des locutions latines, en droit, pour désigner un élément intentionnel permettant de qualifier exactement certaines situations juridiques :

- *animus domini* : une intention de se comporter en propriétaire.
- *animus donandi* : l'intention de se dépouiller à titre gratuit au profit d'un gratifié.
- *animus novandi* : l'intention de nover.
- *animus possidendi* : l'intention pour un possesseur d'agir pour son propre compte.
- *animus testandi* : l'intention de faire un testament.

Ce mot est emprunté au latin *animus* "esprit, siège des passions, cœur" que les auteurs latins différenciaient de *anima* en tant que principe mâle comme siège de la passion et du courage et auquel correspondait le grec, d'où son emploi en droit médiéval au sens de "appréciation, sentiment" et en droit moderne pour l'intention d'un acte. En psychanalyse, le terme a été introduit par C. Jung (voir : *anima* ci-dessus).

anion, anionique

un **anion** :

- un atome ou un groupement d’atomes chargé négativement ;
- un ion chargé d'électricité négative qui monte vers l'anode au cours de l'électrolyse.

elle, il est **anionique** :

- qualifie un atome ou un groupe d’atomes portant une charge négative ;
- concerne les anions, les phénomènes qui se passent à l'anode ou dans le compartiment anodique et les résines échangeuses d'anions.

Le nom (un) ion (= un atome ou un groupe d'atomes électriquement chargé(s) par suite de l'augmentation ou de la diminution numérique des électrons) a été formé par le physicien anglais Faraday par emprunt au grec ι ʼ ο΄ ν, participe présent neutre de ι ʼ ε΄ ν α ι « aller ». D'où ionique, qui se rapporte aux ions.

Le nom (un) anion est emprunté au grec α ʼ ν ι ο΄ ν « ce qui s'élève », de α ʼ ν ι ε΄ ν α ι « s'élever ».

Le nom (un) cation (= un ion positif qui se dirige vers la cathode au cours de l'électrolyse) est formé d'ion et du préfixe grec κ α τ α΄ « vers le bas ». D'où cationique, qui est relatif au cation.

aniridie

une **aniridie** : une affection bilatérale présente dès la naissance, caractérisée par l’absence subtotale d’iris, toujours associée à une hypoplasie de la macula (nystagmus et malvoyance), parfois à des opacités cornéennes périphériques et souvent à une cataracte congénitale.

Ce nom est dérivé d'iris, avec le préfixe a- privatif et le suffixe -ie.

anis, anisé

un **anis** :

- une plante ; sa graine ;
- une liqueur.

voir : aniser (ci-dessous).

Le nom (un) anis vient du latin *anisum*, lui-même emprunté au grec *anison*. Il désigne couramment plusieurs espèces de plantes cultivées pour leurs propriétés aromatiques ou médicinales; il désigne également la graine de ces plantes. Ce mot se prononce [ani] ou [anis]. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Anisakis, anisakiase, anisakidé, anisakidose

Anisakis : un genre de nématode parasite du hareng et d'autres espèces de poissons de mer.

une **anisakiase** : une infection parasitaire gastro-intestinale.

les **anisakidés** : une famille de nématodes ascarides, parasites du tube digestif des anséridés.

une **anisakidose** : une nématodose due aux larves d'anisakidés normalement parasites des poissons.

anisé

elle est anisée, il est **anisé** :

- est composé(e), parfumé(e) d'anis ;
- est caractérisé(e) par une odeur ou une couleur rappelant celles de l'anis.

un **anisé** : une liqueur.

aniséiconie

une **aniséiconie** : une anomalie de la vision binoculaire consécutive à la différence de grandeur des images corticales fournies par les deux yeux fixant un même objet.

Ce nom est formé sur le grec "image" (voir : icon(o)-), avec le préfixe a- privatif et le suffixe -ie.

aniser, anisette, anisique

aniser : parfumer à l'anis.

s'aniser :

- prendre le parfum de l'anis ;
- se griser, s'enivrer.

elles se sont anisées, elles sont anisées.
elles se sont anisé les desserts, elles ont anisé les desserts, elles se les sont anisés.

une **anisette** : une boisson alcoolisée.

elle, il est **anisique** : est obtenu(e) à partir de l'anis ou de ses composés.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) anis vient du latin *anisum* emprunté au grec α΄ ν ι σ ο ν « anis : la plante et la graine », à comparer avec α΄ ν η θ ο ν « aneth, faux anis ».

anisien

l'**anisien** : un étage géologique.

anisme

un **anisme** : un trouble fonctionnel du sphincter anal, lié à une dyssynergie rectosphinctérienne, donnant lieu à une constipation.

aniso-

anis(o)- signifie inégal (a- iso-).

anisocaryose

une **anisocaryose** : [biologie cellulaire] la présence, dans une population cellulaire déterminée, de cellules dont les noyaux sont de dimensions très inégales. L'anisocaryose se rencontre notamment dans les tissus cancéreux. En anglais : *anisokaryosis ; anisonucleosis*. Voir aussi : anisocytose. Journal officiel de la République française du 01/10/2016.

On a lui aussi une **anisonucléose**.

anisochromie

une **anisochromie** : une inégalité de coloration des hématies lors de l'examen microscopique du frottis sanguin.

anisocorie

une **anisocorie** : l'inégalité de taille des deux pupilles.

anisocytose

une **anisocytose** : [biologie cellulaire] la présence, dans une population cellulaire déterminée, de cellules de dimensions très inégales. L'anisocytose se rencontre notamment dans les tissus cancéreux. En anglais : *anisocytosis*. Voir aussi : anisocaryose. Journal officiel de la République française du 01/10/2016.

anisodactyle

une disposition **anisodactyle** : une disposition inégale des doigts des oiseaux de type percheur [passériformes], un vers l'arrière et trois vers l'avant.

un **anisodactyle** : un oiseau passereau d'un ancien ordre et qui a 3 doigts devant et un derrière.

anisodonte

elle, il est **anisodonte** : a des dents inégales.

un **anisodonte** : un genre de labiées.

anisogamie

une **anisogamie** : un mode de reproduction sexuelle dans lequel les deux gamètes qui fusionnent sont morphologiquement dissemblables.

anisolabididé

les **anisolabididés** : une famille d'insectes orthoptéroïdes dermaptères, des perce-oreilles.

anisole

un **anisole** : un éther.

anisomélie

une **anisomélie** : une différence de développement entre les deux membres supérieurs ou inférieurs, entrainant une différence de longueur, de volume, de forme.

anisoménorrhée

une **anisoménorrhée** : une irrégularité menstruelle qualitative, la différence du flux menstruel d'un cycle à l'autre.

anisométropie

une **anisométropie** : l'inégalité du pouvoir réfringent des deux yeux.

anisonème

un **anisonème** : un genre de protozoaires flagellés à flagelles inégaux.

anisonucléose

une **anisonucléose** ou une **anisocaryose** : la présence dans une population cellulaire de noyaux de taille inégale.

Anisopappus

Anisopappus africanus : une herbacée d'Afrique.

anisophorie

une **anisophorie** : la forme d'hétérophorie dans laquelle l'angle de déviation phorique varie avec la direction du regard.

anisophylle, anisophyllie

une plante **anisophylle** : à feuilles non semblables.

une **anisophyllie** : le fait de porter des feuilles d'aspect varié.

anisopode

elle, il est **anisopode** : dont les pattes sont inégales ou de formes différentes.

les **anisopodes** : un groupe de crustacés.

anisoptère

les **anisoptères** : les odonates ou libellules dont les ailes postérieures sont plus larges que les antérieures spécialement à la base.

anisorythmie

une **anisorythmie** : l'absence de synchronisation entre les rythmes sinusal et ventriculaire du cœur.

anisosphygmie

une **anisosphygmie** : l'irrégularité de l'amplitude des pulsations artérielles qui restent régulièrement espacées.

anisotonie, anisotonique

une **anisotonie** : l'état de deux solutions n'ayant pas la même concentration moléculaire.

elle, il est **anisotonique** : n’est pas isotonique, est par conséquent hypertonique ou hypotonique.

anisotrope, anisotropie, anisotropique

un corps, un millieu **anisotrope** ou **anisotropique** : se dit d’une matière dont certaines propriétés physiques dépendent de la direction considérée ou de l’émission d’un rayonnement dont l’intensité diffère selon la direction considérée.

un **anisotrope** : une substance, et en particulier un liquide, jouissant de biréfringence.

une **anisotropie** :

- l'état d’une substance ou d’un corps dont les propriétés mécaniques, optiques, thermiques, électriques ou autres dépendent de la direction de l’espace ;
- ce qui caractérise un espace orienté, qui s'ordonne selon des axes, qui obéit à des polarisations, en savoir plus : Géoconfluences.

anite

une **anite** : un état inflammatoire de la muqueuse du canal anal se traduisant sur le plan clinique par des phénomènes douloureux et sur le plan endoscopique par un aspect érythémateux, congestif et parfois érosif avec exulcérations.

ankaflavine

une **ankaflavine** : un colorant jaune alimentaire produit par *Monascus*.

Ankara

Ankara : la capitale de la Turquie. Habitants : Ankariote.

ankh

un **ankh** : dans le religion égyptienne, une croix ansée.

une croix **ankh**

Ce mot vient d'un mot égyptien.

ankylo-

ankylo- (ou **ancylo**-) est emprunté au grec α ᾽ γ κ υ λ ο- (de α ᾽ γ κ υ ́ λ ο ς) signifiant « recourbé », puis, dans les composés français « de passage difficile parce que recourbé et resserré ».

voir : CNRTL.

ankyloblépharon

un **ankyloblépharon** : la soudure des paupières supérieure et inférieure par leurs bords.

ancylocère

un **ancylocère** :

- un insecte ;
- un genre d'ammonites du crétacé.

ankylocheilie, ankylochie, ankylochilie

une **ankylocheilie** ou **ankylochie, ankylochilie** : une coalescence des lèvres.

ankyloglosse, ankyloglossie

un **ankyloglosse** : une adhérence de la langue au plancher de la bouche causée habituellement par le fait que le filet ou le frein est trop prolongé vers l'extrémité de la langue.

une **ankyloglossie** : une limitation des mouvements de la langue, en particulier de la protrusion et de l'élévation, secondaire à la brièveté du frein lingual et/ou, plus rarement, des muscles génioglosses.

ankylorrhinie

une **ankylorrhinie** : une coalescence des parois des narines.

ankylosaure

les **ankylosaures** : des dinosaures.
un ankylosaure

ankylosant, ankylose, ankylosé, ankyloser

une spondylarthrite **ankylosante** : une atteinte articulaire inflammatoire ankylosante du rachis et des articulations sacro-iliaques.

une **ankylose** :

- une perte ou une diminution très marquée de la mobilité d'une articulation ;
- une gêne de mouvement temporaire sans caractère pathologique ;
- un défaut de souplesse, une impuissance à s'adapter ou à se renouveler.

elle est ankylosée, il est **ankylosé** :

- est affecté(e) d'ankylose ;
- est engourdi(e) ;
- est affecté(e) de raideur, d'inertie.

une ankylosée, un **ankylosé** : une personne affectée d'ankylose.

ankyloser : provoquer l'ankylose.

s'ankyloser :

- ressentir les effets de l'ankylose, avoir du mal à faire un mouvement ;
- réagir lentement.

elles se sont ankylosées, elles sont ankylosées.
elles se sont ankylosé les processus, elles ont ankylosé les processus, elles se les sont ankylosés.

Le nom (une) ankylose est emprunté au grec α ᾽ γ κ υ ́ λ ω σ ι ς.

ankylostomatidé, ankylostome, ankylostomiase, ankylostomidé, ankylostomien, ankylostomose

les **ankylostomatidés** ou **ancylostomatidés, ankylostomes, ankylostomidés** : une famille de vers nématodes parasites de l'intestin de l'homme et d'animaux.

un **ankylostome** : un ver parasite qui se fixe dans l'intestin grêle de l'homme.

une **ankylostomiase** : la maladie des mineurs provoquée par ce ver.

une anémie **ankylostomienne** : une anémie hypochrome, hyposidérémique, observée dans l'ankylostomose à la période d'état.

la gale ankylostomienne [improprement appelée "gale"] : un érythème maculoprurigineux qui suit la pénétration transcutanée des larves d'ankylostomes, dont les sécrétions hautement antigéniques sont très irritantes)

une **ankylostomose** : une nématodose due à la présence dans le duodéno-jéjunum de l'une ou l'autre des deux espèces d'ankylostomes, *Ancylostoma duodenale* et *Necator americanus*, vers les hématophages spécifiques de l'homme.

Le nom (un) ankylostome est emprunté au latin scientifique *ankylostoma*, lui-même composé du radical du grec α ᾽ γ κ υ ́ λ ο ς « recourbé » et σ τ ο ́ μ α « bouche ».

ancylothérium

un **ancylothérium** : un genre de mammifère fossile.

ankylotie

une **ankylotie** : une coalescence des parois du conduit auditif.

ankyrine

une **ankyrine** : la protéine bande 21, présente dans le cytosquelette érythrocytaire, qui fixe l'échangeur des anions, ou protéine bande 3, à la chaine bêta de la spectrine et contribue ainsi à la stabilité de la bicouche lipidique.

anmoor

un **anmoor** : un humus foncé ; un type de sol dont les horizons superficiels ont subi des conditions anaérobies et aérobies cycliques dues à une alternance d'inondations et d'exondations.

Anna

Anna : un prénom.

une **nana** : une jeune fille, une jeune femme ; une femme.

Nana : un roman d'Émile Zola.

annal, annales, annalité

elle est annale, il est **annal** :

- ne dure qu'un an ;
- n'est valable que pour un an ;
- produit ses effets au bout d'un an.

elles sont annales, ils sont annaux

des **annales** :

- un recueil relatant les évènements année par année, dans leur ordre chronologique et sans commentaire ;
- une revue ; un périodique.

une, un **annaliste** :

- une personne qui rédige des annales historiques ;
- une autrice, un auteur de revues ou de recueils annuels.

une **annalité** : le fait de durer un an.

Le mot annal est dérivé du latin *annalis*.

Annam, annamite

elle, il est **annamite** : est du royaume d'**Annam** ou de cette région du Viêt Nam), une, un Annamite

l'**annamite** : une langue.

elle, il est **annamitique** : concerne l'Annam et ses habitants.

la Cordillère Annamitique : une chaine montagneuse.

Le mot annamite est dérivé du nom du royaume d'Annam, en Viêtnamien *An-nam-quóc*, de *quóc* « royaume » et *nam* « sud ».

annate

une **annate** : une taxe égale à la première année des revenus d'un bénéfice que la papauté exigeait de tout nouveau titulaire.

Le nom (une) annate est emprunté au latin médiéval *annata* « taxe d'une année de revenu due à la papauté ».

annato

un **annato** ou **rocou** : la teinture orange extraite de l'enveloppe des graines d'un arbre tropical, le rocouyer.

Anne

Anne : un prénom.

année

une **année** :

- le temps de la révolution de la Terre autour du Soleil servant d'unité de temps et exprimant la durée ;
- toute période de 12 mois ;
- n'importe quelle période d'une durée de 12 mois au cours de laquelle se déroule tout ou partie d'une activité ou d'une existence ;
- en savoir plus : CNRTL.

une **année-lumière** : le chemin parcouru par la lumière dans le vide en une année.
des années-lumière : Parler français

année d'études, année scolaire, année universitaire, années décomptées : Office québécois de la langue française.

Année est dérivé du nom an, comme journée l'est de jour ou soirée, de soir. On ne peut donc que se réjouir du fait que l'on souhaite une bonne année plutôt qu'un bon an, c'est-à-dire plutôt un contenu, une durée qu'une date. An est issu du latin *annus* qui avait deux sens, celui d'« année », que nous connaissons, mais aussi, le monde romain étant essentiellement agricole, celui de « produit de l'année, récolte ». C'est ce sens que l'on retrouve encore dans La Montagne, quand Jean Ferrat chante, évoquant la vie des paysans ardéchois, « une année bonne et l'autre non ». En savoir plus : Académie française.

An et année sont parfois substituables l'un à l'autre. Chacun de ces noms a cependant des emplois propres, ce qui s'explique notamment par leur formation : année est dérivé du nom an auquel le suffixe -ée, qui désigne le contenu (comme dans cuillerée, bouchée, becquée), a été ajouté (voir de la même façon les séries soir-soirée, jour-journée, matin-matinée).
An désigne une période indivisible, une simple unité de temps, abstraction faite des divisions que l'on pratique dans l'année. Ce mot s'accompagne rarement d'un adjectif qualificatif ; en revanche, c'est lui que l'on emploie le plus fréquemment avec un adjectif numéral pour exprimer la durée (il y a dix ans ; dans, pendant, depuis vingt ans ; deux ans plus tard), pour indiquer un âge (elle a sept ans) et situer un moment dans une époque (l'an II de la République ; en l'an 2000).
Année, qui est presque toujours qualifié par un adjectif ou une autre expansion du nom, est la période annuelle considérée dans la durée, avec les caractères propres qui la distinguent (année julienne, grégorienne ; année civile, bissextile ; l'année dernière, prochaine), ses divisions (au début, à la fin de l'année ; il a travaillé les six premiers mois de l'année), les évènements qui s'y passent (l'année de son mariage ; c'était l'année du traité de Versailles).
Pour plus de détails sur l'emploi de ces mots, on consultera avec profit les articles An et Année de la neuvième édition du Dictionnaire de l'Académie.

L'expression *à l'année longue*, que l'on entend fréquemment, est un calque de l'anglais *all year long*.
En français, on dira plutôt, selon le contexte : toute l'année, à longueur d'année ou l'année durant. Sur le même modèle, on dira : tout le jour, toute la journée ou à longueur de jour (et non à la journée longue), toute la

semaine, à longueur de semaine ou la semaine durant (et non à la semaine longue). En savoir plus : Office québécois de la langue française

Le mot annal est dérivé du latin *annalis*.

Le nom (une) annate est emprunté au latin médiéval *annata* « taxe d'une année de revenu due à la papauté ».

Le nom (une) année est dérivé d'an.

Le mot anniversaire est emprunté au latin *anniversarius* « qui retourne ou revient chaque année », de *annus* « année » et *versus*, participe passé de *vertere* « tourner ».

Le nom (une) annone (2) vient du latin annona, de *annus* « année ».

Le nom (un) annuaire : un ouvrage publié chaque année contenant, avec le calendrier, le résumé des évènements de l'année précédente ou des renseignements d'ordres très divers) est dérivé du latin *annuus* « qui revient chaque année » avec le suffixe -aire.

Le mot annuel est emprunté au bas latin *annualis*, d'où une annualisation, annualiser : donner une périodicité annuelle à quelque chose), une annualité, annuellement.

Le nom (une) annuité (= un paiement fait chaque année, qui comprend à la fois le remboursement d'un capital emprunté et le paiement des intérêts ; une prime annuelle d'assurance ; une dépense annuelle ; une unité fictive de temps considérée comme équivalant, pour le calcul de la retraite, à une année de service) est emprunté au latin médiéval *annuitas*.

Le nom (une) octaétéride (= un cycle de huit années lunaires) est emprunté au latin d'époque impériale *octaeteris, octaeteridis* « période de huit ans », lui-même emprunté au gr. ο κ τ α ε τ η ρ ί ς, à comparer avec un isoète, une plante.

-aire peut s'accoler à des noms de nombre et former des mots exprimant l'âge : centenaire, cinquantenaire, millénaire, nonagénaire, octogénaire, quadragénaire, quarantenaire, quinquagénaire, septuagénaire, trentenaire.

anneau, annélation, annelé, anneler, annelet, annélide, anneliste, annélospore, annelure

un **anneau** :

- un objet en forme de courbe fermée plus ou moins régulière, généralement en matière dure, servant à attacher, retenir ou enserrer ;
- ce qui a la forme d'un anneau ou d'une boucle fermée ;
- en savoir plus : CNRTL.

un **anneau (de course)** ou **anneau de vitesse** : une piste de course fermée, symétrique, composée de deux lignes droites parallèles d'égale longueur qui sont reliées par un virage en demi-cercle à chaque extrémité. En anglais : *speed oval ; oval*. Journal officiel de la République française du 04/12/2011.

un **anneau de patinage** : une piste en forme d'anneau conçue pour le patinage. En anglais : *skating oval ; skating ring*. Journal officiel de la République française du 21/04/2011.

un **anneau de sites** : un ensemble de sites sur la toile, consacrés à des sujets apparentés et ayant entre eux des liens privilégiés. En anglais : *webring*. Journal officiel de la République française du 08/12/2002.

une **annélation** : l'action d'inciser l'écorce d'un arbre sur toute sa circonférence, pour le tuer ou l'affaiblir sans avoir à le couper.

une annélation circulaire : une blessure provoquée sur un arbre par l'enlèvement d'une bande annulaire. d'écorce.

elle est annelée, il est **annelé** :

- est arrangé(e) en boucles, en anneaux ;
- est orné(e) d'un anneau ;
- est composé(e) d'anneaux successifs ;
- présente des raies circulaires successives de couleurs différentes.

un **annelé** : un annélide.

anneler : disposer en anneaux, en boucles.

anneler un animal : lui mettre un anneau pour l'immobiliser.

j'annèle ou j'annelle, tu annèles ou tu annelles, il annèle ou il annelle, nous annelons, vous annelez, ils annèlent ou ils annellent ;

j'annelais ; j'annelai ; j'annèlerai ou annellerai ; j'annèlerais ou annellerais ;
j'ai annelé ; j'avais annelé ; j'eus annelé ; j'aurai annelé ; j'aurais annelé ;
que j'annèle ou que j'annelle, que tu annèles ou que tu annelles, qu'il annèle ou qu'il annelle, que nous annelions, que vous anneliez, qu'ils annèlent ou qu'ils annellent ;
que j'annelasse, qu'il annelât, que nous annelassions ; que j'aie annelé ; que j'eusse annelé ;
annèle ou annelle, annelons, annelez ; aie annelé, ayons annelé, ayez annelé ;
(en) annelant.

s'anneler : pour la fumée, former des volutes.

elles s'annèlent ou s'annellent, ils s'annèlent ou s'annellent, elles se sont annelées, ils se sont annelés,...

un **annelet** : un petit anneau.

les **annélides** : un embranchement d'invertébrés, des vers cylindriques au corps constitué de métamères, des segments sans pattes dans lesquels les divers organes se répètent.
un annélide

une **annélide** : une cellule conidiogène reprenant sa croissance après chaque spore en formant un anneau à la base de la spore.

une, un **anneliste** : au cirque, une, un spécialiste des anneaux.

une **annélospore** : une spore asexuée formée par croissance successive de la cellule conidiogène.

une **annelure** : une frisure de cheveux qui sont disposés en boucles, en anneaux ; se dit des anneaux décorant le fut d'une colonne.

Le nom (un) anneau est emprunté au latin *anellus* « petit anneau, bague », diminutif de *anulus* « anneau ». Voir aussi les dérivés sémantiques : annul-.

Le verbe anneler est dérivé de *anel, annel*, ancienne forme d'anneau.

Le nom (un) annelet est le diminutif de *anel, annel*, anciennes formes d'anneau.

anneuillère

Québec.

une vache **anneuillère** ou **annouillère**,... :

- qui n'a pas vêlé une année et dont la production de lait est appelée à diminuer, à cesser ;
- qui est stérile.

une femme anneuillère ou annouillère,... : qui a peu de lait pour allaiter.

Ce mot d'origine dialectale vient du latin *annucularia* « vache qui n'a pas mis bas dans l'année », lui-même dérivé de *annu˘cu˘lus* « âgé d'un an ». Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

annexe, annexé, annexectomie, annexer, annexiel, annexine, annexion, annexionnisme, annexionniste, annexite

une **annexe** :

- tout ce qui est uni ou est rattaché à une chose principale ;
- une dépendance ;
- une filiale, une succursale ;
- un appendice, un ajout, une pièce jointe ;
- en savoir plus : CNRTL ;
- un appareil de chauffage d'appoint fonctionnant généralement au mazout, qui était, à l'origine, rattaché à une cuisinière, voir le Dictionnaire historique du français québécois.

elle, il est **annexe** :

- est uni(e) ou rattaché(e) à une chose principale ;
- est secondaire, accessoire ;
- est contigüe ou contigu à un bâtiment plus important ou en est dépendante, dépendant ;
- est rattaché(e) à ;
- est peu importante ou important.

une pièce annexe, un document annexe : qui est joint(e) à.

elle est annexée, il est **annexé** :

- est rattaché(e) à quelque chose de plus important ;
- est passé(e) sous une autre souveraineté ou juridiction.

On accorde **ci-annexé** si on l'utilise comme adjectif : les pièces ci-annexées (les pièces jointes), les documents ci-annexés (les documents joints), la déclaration qui est ci-annexée (qui est jointe).
On n'accorde pas ci-annexé si on l'utilise comme adverbe : ci-annexé, les documents demandés (ci-contre, ci-après, les documents demandés).
voir : Académie française

les **annexés** : les peuples ou les citoyens de pays annexés.

une **annexectomie** : l'ablation chirurgicale d'une annexe utérine, trompe de Fallope et ovaire, après ligature de leurs ligaments.

annexer :

- joindre, rattacher quelqu'un ou quelque chose à un ensemble principal ;
- faire passer tout ou partie sous une dépendance nouvelle.

annexer à : joindre à.

s'annexer quelque chose : se l'approprier.

s'annexer quelqu'un :

- se l'adjoindre ;
- le ranger d'autorité au nombre de ses partisans.

elles se sont annexées, elles sont annexées.
elles se sont annexé les documents, elles ont annexé les documents, elles se les sont annexés.

une hystérectomie avec conservation **annexielle** ou hystérectomie **interannexielle**, une hystérectomie sans conservation annexielle

un polype **annexiel**

une fistule **vésicoannexielle** : une lésion exceptionnelle mettant en communication la cavité vésicale avec les annexes.

une **annexine** : une protéine péri-membranaire située entre la membrane plasmique et le cytosquelette sous-membranaire et jouant un rôle de liaison entre la membrane et certaines protéines comme la spectrine ou la F-actine.

une **annexion** :

- l'action d'annexer ;
- tout acte, constaté ou non dans un traité, en vertu duquel la totalité ou une partie du territoire d'un État passe, avec sa population et les biens qui s'y trouvent sous la souveraineté d'un autre État ;
- une intégration d'un élément nouveau à un ensemble ;
- l'action de dominer quelqu'un ;
- ce qui est annexé ;
- un rapport grammatical entre des éléments joints.

un **annexionnisme** : une politique visant à annexer, militairement ou par la négociation diplomatique, des petits États au profit d'une grande puissance.

elle, il est **annexionniste** : vise à l'annexion d'un pays à un autre, d'une province à un État.

une, un **annexionniste** : une partisane, un partisan de l'annexion.

une **annexite** : une inflammation ou une infection d'une ou des deux annexes utérines. Ce terme est le plus souvent utilisé pour désigner une salpingite alors qu'il peut recouper également des lésions infectieuses ovariennes moins fréquentes comme un abcès de l'ovaire.

Le mot annexe est emprunté au latin *annexus*, participe passé de *annectere* « qui adhère », « voisin » « lieux avoisinants ».

Le nom (une) annexion est dérivé d'annexer qui est dérivé d'annexe.

Annie

Annie : un prénom.

anniéllidé

les **anniéllidés** : une famille de sauriens lépidosauriens squamates anguimorphes.

annihilable, annihilant, annihilateur, annihilation, annihilement, annihiler, annihiliste

elle, il est **annihilable** : peut être annihilé(e).

elle est annihilante ou annihilatrice, il est **annihilant** ou **annihilateur** : annihile, réduit à rien.

un **annihilateur** : un appareil qui était destiné à éteindre les incendies.

une **annihilation** :

- l'action d'annihiler ou de s'annihiler ; l'état qui en résulte ;
- une destruction totale d'un acte juridique ; l'annulation d'un acte juridique ;
- une dématérialisation, une transformation en énergie de rayonnement, ou plus généralement en bosons, de l'énergie totale de deux antiparticules en interaction par leur champ électromagnétique.

un **annihilement** : l'état de celui qui s'annihile.

annihiler :

- abroger ;
- réduire à néant, détruire radicalement ;
- réduire à rien la volonté ou la personnalité de quelqu'un.

s'annihiler : réduire à néant sa personnalité.

elles se sont annihilées, elles sont annihilées.
elles se sont annihilé les désirs, elles ont annihilé les désirs, elles se les sont annihilés.

une doctrine **annihiliste** : qui enseigne l'anéantissement final de l'âme, son annihilation.

Le nom (une) annihilation est emprunté au bas latin *adnihilatio* « action de réduire à rien ».

Le verbe annihiler est emprunté au bas latin *adnihilare* « réduire à rien ».

Le verbe nihiliser (= réduire à rien, annuler ; convertir à la doctrine du nihilisme) est dérivé du latin *nihil* « rien », d'où : elle est nihilisatrice, il est nihilisateur.

Le nom (un) nihilisme (= une doctrine selon laquelle rien n'existe au sens absolu ; une négation de toute réalité substantielle, de toute croyance ; une négation des valeurs morales et sociales ainsi que de leur hiérarchie ; une doctrine politique) est dérivé du latin *nihil* « rien », d'où : elle, il est nihiliste, une ouun nihiliste.

anniversaire

une fête anniversaire, un jour **anniversaire** : qui ramène le souvenir d'un évènement accompli le même jour une ou plusieurs années auparavant.

un **anniversaire** :

- le retour annuel d'un jour marqué par un évènement de la vie privée ;
- une fête anniversaire du jour de la naissance ;
- le retour annuel d'un jour marqué par un évènement survenu le même jour une ou plusieurs années auparavant ; une cérémonie publique religieuse, politique, etc. le commémorant.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'anniversaire : Wiktionnaire.

Le mot anniversaire est emprunté au latin *anniversarius* « qui retourne ou revient chaque année », de *annus* « année » et *versus*, participe passé de *vertere* « tourner ».

annonacée, annonaire

1. les **annonacées** ou **anonacées** : voir une **annone** (1) (ci-dessous).

2. **annonaire** : voir annone (2) (ci-dessous).

annonce, annoncé, annoncer, annonceur, annonciade, annonciateur, annonciation, annoncier

une **annonce** :

- le fait de porter, oralement ou par écrit, à la connaissance d'un public plus ou moins étendu un évènement récemment arrivé ou dont la survenance est imminente ;
- une insertion que les officiers publics et même les simples particuliers sont tenus de faire publier dans les journaux ;
- une information sur son jeu donnée par un joueur à ses partenaires ;
- un communiqué publicitaire destiné à faire connaitre par la presse écrite ou parlée un produit commercial mis en vente ;
- un texte précédant une émission et lui servant de titre ou de sommaire ;
- l'action de faire connaitre publiquement un message, un enseignement ; ce message ;
- un signe précurseur d'un évènement.

une (petite) annonce : un communiqué inséré par un particulier, dans un organe de presse ou un site internet pour faire connaitre une offre ou une demande.

une défaite annoncée, un succès **annoncé** : qui est prévisible.

annoncer :

- faire connaitre oralement ou par écrit à un moment du temps et de manière à frapper l'attention, une nouvelle encore inconnue ou un évènement imminent ;
- être le signe précurseur, préluder à, faire deviner de loin ;
- faire croire à l'existence actuelle de quelque chose, être l'indice de quelque chose ;
- en savoir plus : CNRTL.

j'annonce, tu annonces, il annonce, nous annonçons, vous annoncez, ils annoncent ;
j'annonçais ; j'annonçai ; j'annoncerai ; j'annoncerais ;
j'ai annoncé ; j'avais annoncé ; j'eus annoncé ; j'aurai annoncé ; j'aurais annoncé ;
que j'annonce, que tu annonces, qu'il annonce, que nous annoncions, que vous annonciez, qu'ils annoncent ;
que j'annonçasse, qu'il annonçât, que nous annonçassions ; que j'aie annoncé ; que j'eusse annoncé ;
annonce, annonçons, annoncez ; aie annoncé, ayons annoncé, ayez annoncé ;
(en) annonçant.

s'annoncer :

- se faire connaitre, se présenter d'une manière particulière ;
- se dessiner, percer, pointer ;
- commencer ;
- laisser présager que l'on sera de telle ou telle manière.

je m'annonce, tu t'annonces, il s'annonce, nous nous annonçons, vous vous annoncez, ils s'annoncent ;
je m'annonçais ; je m'annonçai ; je m'annoncerai ; je m'annoncerais ;
je me suis annoncé(e) ; je m'étais annoncé(e) ; je me fus annoncé(e) ; je me serai annoncé(e) ; je me serais annoncé(e) ;
que je m'annonce, que tu t'annonces, qu'il s'annonce, que nous nous annoncions, que vous vous annonciez, qu'ils s'annoncent ;
que je m'annonçasse, qu'il s'annonçât, que nous nous annonçassions ; que je me sois annoncé(e) ; que je me fusse annoncé(e) ;
annonce-toi, annonçons-nous, annoncez-vous ; sois annoncé(e), soyons annoncées, soyons annoncés, soyez annoncé(e)(es)(s) ;
(en) s'annonçant.

elles se sont annoncées, elles sont annoncées.
elles se sont annoncé les horaires, elles ont annoncé les horaires, elles se les sont annoncés.

désannoncer : commenter la fin d'une diffusion.

une annonceuse, un **annonceur** :

- une comédienne ou un comédien qui venait vers la fin du spectacle faire l'annonce des pièces qu'on devait jouer le lendemain ;
- une firme ou un individu faisant insérer des annonces publicitaires ;
- une personne chargée de rédiger une annonce publicitaire ;
- une personne qui présente ou lance une émission ;
- une personne qui fait les annonces au cours d'une rencontre sportive. Il convient d'éviter les mots speaker et speakerine. En anglais : *announcer*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **annonciade** : le nom de certains ordres religieux créés en l'honneur de l'annonciation de l'ange Gabriel à la Vierge ; une religieuse appartenant à un couvent de l'Annonciade.

une annonciatrice, un **annonciateur** :

- une personne qui prédit un évènement ;
- un être ou une chose qui remplit une fonction de signe précurseur de quelque chose.

un **annonciateur** : un appareil qui fait connaitre une modification survenant dans un dispositif.

elle est annonciatrice, il est **annonciateur** :

- dont l'apparition indique une chose à venir ;
- manifeste une réalité existante, mais demeure caché(e).

l'**Annonciation** :

- dans la religion catholique, le message de l'ange Gabriel à la Vierge Marie lui révélant qu'elle serait mère de Jésus ;
- la commémoration liturgique annuelle de cette annonce.

une **annonciation** :

- l'action d'annoncer ;
- l'action de manifester ce qui existe réellement mais était resté latent ;
- une révélation relative à l'avènement imminent d'un nouvel ordre des choses.

une annoncière, un **annoncier** :

- une ouvrière, un ouvrier chargé(e) de composer les annonces ;
- celle, celui qui est chargé(e) du service des annonces dans un journal ;
- celle, celui qui dans un spectacle est chargé(e) de l'annoncer.

Le verbe annoncer vient du latin *adnuntiare, annuntiare* « annoncer » « prédire ».

Le nom (une) annonciade est emprunté à l'italien *annunziata* de *annunziare* « annoncer ».

Le mot annonciateur est emprunté au latin ecclésiastique *adnunciator* « celui qui annonce ».

Le nom (une) annonciation est emprunté au latin chrétien *adnuntiatio* « annonce ».

Le verbe dénoncer (= signaler comme coupable, s'opposer publiquement, révéler) vient du latin classique *denuntiare* « notifier, annoncer, déclarer », d'où : une dénonciatrice, un dénonciateur, une dénonciation.

Le verbe énoncer (= exposer, formuler) est emprunté au latin *enuntiare*, d'où : un énoncé, elle est énonciative, il est énonciatif, une énonciation.

Le nom (un) nonce : un ecclésiastique ambassadeur du Saint-Siège auprès d'un gouvernement étranger) est emprunté à l'italien *nunzio* « messager » « prélat que le Pape envoie comme ambassadeur auprès d'une Cour ou d'un État catholique », lui-même emprunté au latin *nuntius* « messager ». D'où une nonciature, un internonce.

annone, annonier

1. les **annonacées** ou **anonacées** : une famille de plantes.
une annonacée ou anonacée

une **annone** (1) ou **anone** :

- un genre d'arbres ou d'arbrisseaux des régions tropicales ;
- un fruit de ces plantes.

un **annonier** ou **anonier** : une annone ou anone, un arbre ou arbrisseau.

Le nom (une) anone ou annone est emprunté à l'espagnol *anona*, lui-même emprunté à l'arawak de Haïti.

2. dans l'histoire romaine

elle, il est **annonaire** : a trait à l'annone, l'approvisionnement de la population romaine.

une loi annonaire : une loi qui règlementait l'approvisionnement régulier de Rome, en obligeant les provinces et les villes d'Italie à payer des tributs en nature, et qui veillait à la stabilité du prix des denrées.

une province annonaire : une province assujettie à cette loi.

une **annone** (2) :

- dans l'Empire romain : l'ensemble des produits alimentaires de première nécessité ; l'administration chargée de cet approvisionnement ;
- un impôt sur le produit de la récolte annuelle.

Cette importance accordée aux récoltes explique que de *annus*, le latin ait tiré le nom annona, « annone », c'est-à-dire la production de l'année puis l'approvisionnement en blé, dont dépendait la paix civile. En savoir plus : Académie française.

Le mot annonaire est emprunté au latin *annonarius*.

Le nom (une) annone (2) vient du latin *annona*, de *annus* « année ».

annotateur, annotation, annoter

une annotatrice, un **annotateur** : une personne qui annote un texte.

une **annotation**, des annotations : des apostilles, des remarques manuscrites notées en marge d'un texte.

une annotation : une saisie des biens d'un condamné par contumace.

une **annotation fonctionnelle** : [biochimie et biologie moléculaire - bioinformatique] l'opération qui consiste à assigner des fonctions biologiques aux séquences du génome identifiées lors de l'annotation structurale. En anglais : *functional annotation*. Voir aussi : annotation structurale, génomique fonctionnelle. Journal officiel de la République française du 01/10/2016.

une **annotation structurale** ou **annotation syntaxique** : [biochimie et biologie moléculaire - bioinformatique] l'opération qui consiste, en analysant la séquence d'un génome, à identifier et à localiser les séquences remarquables de celui-ci. L'annotation structurale utilise essentiellement l'analogie entre des motifs d'ADN pour reconnaître les séquences remarquables du génome. L'annotation structurale permet, par exemple, d'identifier des séquences codantes, des motifs régulateurs, des transposons, des virus intégrés ou des séquences répétées. En anglais : *structural annotation*. Voir aussi : annotation fonctionnelle, génomique structurale. Journal officiel de la République française du 01/10/2016.

annoter :

- accompagner un texte de remarques diverses généralement manuscrites ;
- accompagner un texte publié de notes et remarques critiques pour en commenter ou interpréter les passages douteux ou obscurs ;
- en musique : ajouter des indications sur le mouvement, le tempo,... ;
- procéder à la saisie des biens d'un condamné par contumace.

Le nom (une) adnotation (= la signature apposée par le pape au bas d'une requête ; la réponse du pape à une supplique, quand cette réponse ne consiste qu'en une signature signifiant accordé) est emprunté au latin médiéval *adnotatio, adnotationis* « souscription validant un acte ».

annouillère

Québec.

une vache **anneuillère** ou **annouillère**,... [Québec] :

- qui n'a pas vêlé une année et dont la production de lait est appelée à diminuer, à cesser ;
- qui est stérile.

une femme anneuillère ou annouillère,... : qui a peu de lait pour allaiter.

Ce mot d'origine dialectale vient du latin *annucularia* « vache qui n'a pas mis bas dans l'année », lui-même dérivé de *annu ˇcu ˇlus* « âgé d'un an ». Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

annuaire

un **annuaire** : un ouvrage publié chaque année contenant, avec le calendrier, le résumé des évènements de l'année précédente ou des renseignements d'ordres très divers.

un **annuaire électronique** : un service télématique permettant de consulter le fichier de l'annuaire téléphonique ou d'un répertoire analogue. En anglais : *electronic directory*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Le nom (un) annuaire est dérivé du latin *annuus* « qui revient chaque année » avec le suffixe -aire.

annualisation, annualiser, annualité, annuel, annuellement

une **annualisation** :

- le fait de fixer une périodicité annuelle à quelque chose ;
- une répartition sur tout ou partie de l'année.

annualiser : donner une périodicité annuelle à quelque chose.

une **annualité** : la qualité de ce qui est annuel.

elle est annuelle, il est **annuel** :

- s'accomplit cycliquement en un an ;
- ne dure qu'un an, qu'il faut remplacer tous les ans ;
- accomplit tout son cycle vital en une seule année ;
- a lieu chaque année, revient chaque année ;
- est calculé(e) chaque année pour une année.

un **annuel** :

- une fête annuelle ;
- une messe dite tous les jours ou chaque semaine pendant un an pour le repos de l'âme d'un défunt, à compter du jour de sa mort.

annuellement :

- par an ;
- chaque année.

Le mot annuel est emprunté au bas latin *annualis*.

annuité

une **annuité** :

- un paiement fait chaque année, qui comprend à la fois le remboursement d'un capital emprunté et le paiement des intérêts ;
- une prime annuelle d'assurance ;
- la durée qui équivaut à une année de service pour le calcul de la retraite.

Le calcul de la retraite dépendant des trimestres, en fonction des revenus soumis à cotisations, une annuité équivaut à 4 trimestres. Ce mode de calcul est différent de celui des régimes par points, qui calculent la retraite en fonction de points acquis chaque année suite au versement des cotisations. En savoir plus : Info-retraite.fr

Le nom (une) annuité est emprunté au latin médiéval *annuitas*.

annulabilité, annulable

une **annulabilité** : la qualité de ce qui est annulable.

elle, il est **annulable** : peut être annulé(e).

annulaire

elle, il est **annulaire** :

- a ou concerne la forme d'un anneau ;
- est propre à recevoir un anneau.

un **annulaire** : le quatrième doigt de la main, en commençant par le pouce

Le mot annulaire est emprunté (pour ce qui est de la forme) au latin *an(n)ularius* « (d'une matière) dont on se sert pour fabriquer les bagues ».

annulatif, annulation, annuler

elle est annulative, il est **annulatif** : annule.

une **annulation** : l'action d'annuler, de s'annuler ; le résultat de cette action.

elle, il est **annulatoire** : annule.

elle est annulée : est rendue nulle ; il est **annulé** : est rendu nul.

annuler :

- rendre ou déclarer nul, sans effet, de manière à rétablir la situation antérieure ;
- supprimer quelque chose, de manière à rétablir la situation antérieure à son apparition ;
- rendre impuissant, sans influence ;
- diminuer les capacités physiques ou morales de quelqu'un.

s'annuler :

- se diminuer soi-même, réduire ses propres possibilités d'action ;
- se rendre nul par action réciproque, se compenser mutuellement ;
- devenir nul, disparaitre.

elles se sont annulées, elles sont annulées.
elles se sont annulé les engagements, elles ont annulé les engagements, elles se les sont annulés.

Le verbe annuler est emprunté au latin chrétien *adnullare* « mépriser, considérer comme nul », lui-même calqué sur le grec ε ̓ ξ-ο υ δ ε ν ε ́ ω ou ε ̓ ξ-ο υ δ ε ν ο ́ ω « considérer comme rien, mépriser ».

Le mot irritant (3) (= qui provoque une annulation), une clause, une condition irritante (= tellement essentielle à la validité d'un acte, que l'acte serait nul, si elle n'était pas remplie), est formé sur le participe présent du verbe irriter qui signifiait « annuler, casser (une décision, un écrit) », emprunté au bas latin juridique *irritare* « annuler », dérivé du classique *irritus* « non ratifié, annulé ».

annul(o)-

annul(o)- indique un rapport avec un anneau qui est emprunté au latin *anellus* « petit anneau, bague », diminutif de *anulus* « anneau ».

annulicaude

elle, il est **annulicaude** : a la queue formée d'anneaux, ou annelée.

annulicorne

elle, il est **annulicorne** : a les cornes ou les antennes annelées.

annulipède

elle, il est **annulipède** : a les pattes annelées.

annulocyte

un **annulocyte** : une hématie prenant l’aspect d’un anneau sur frottis sanguin par répartition de l’hémoglobine diminuée au centre de la cellule.

annulo-ectasiant

une maladie **annulo-ectasiante** : un processus malformatif évolutif entraînant une distension progressive d’un des orifices valvulés du cœur, dont la conséquence est une insuffisance valvulaire plus ou moins sévère.

annuloplastie

une **annuloplastie** : un procédé de chirurgie cardiaque visant à rétrécir et à remodeler un anneau valvulaire distendu et déformé par une malformation ou un processus pathologique.

annulus

un **annulus** ou **anulus** [?] : la partie du disque intervertébral composée de lamelles fibreuses disposées en couches concentriques et formant un anneau lamelleux autour du *nucleus pulposus*.

un **annulus** : une zone de croissance ralentie marquée sur un os, une écaille ou un otolithe utilisée pour estimer l'âge.

annunzien

elle est annunzienne, il est **annunzien** : est conforme au modèle de l'écrivain italien Gabriele D'Annunzio.

anoa

un **anoa** : un bovidé sauvage.

en savoir plus : dictionnaire des sciences animales

anobidé, anobie, anobiidé

les **anobidés** ou **anobiidés** : une famille d'insectes xylophages dont la larve, appelée ver du bois, s'attaque aux charpentes et aux boiseries qu'elle réduit en poussière.
un anobidé ou anobie, anobiidé

une **anobie** : le genre d'insecte coléoptère xylophage dont les espèces les plus connues sont la vrillette et l'horloge de la mort.

Le nom (une) anobie, d'abord francisé sous la forme *anobion*, est emprunté au latin scientifique *anobium*, les anobies feignant d'être morts lorsqu'ils pressentent un danger.

anobli, anoblir, anoblissant, anoblissement

une anoblie, un **anobli** : une personne nouvellement anoblie.

elle est anoblie, il est **anobli** : a été anobli(e).

anoblir :

- rendre noble ;
- donner la qualité de noble ou un titre de noblesse et les droits y afférant ;
- ennoblir, donner les qualités physiques ou morales propres à la noblesse.

j'anoblis, tu anoblis, il anoblit, nous anoblissons, vous anoblissez, ils anoblissent ;
j'anoblissais ; j'anoblis ; j'anoblirai ; j'anoblirais ;
j'ai anobli ; j'avais anobli ; j'eus anobli ; j'aurai anobli ; j'aurais anobli ;
que j'anoblisse, que tu anoblisses, qu'il anoblisse, que nous anoblissions, que vous anoblissiez, qu'ils anoblissent ;
que j'anoblisse, qu'il anoblît, que nous anoblissions ; que j'aie anobli ; que j'eusse anobli ;
anoblis, anoblissons, anoblissez ; aie anobli, ayons anobli, ayez anobli ;
(en) anoblissant.

s'anoblir :

- acquérir légitimement la qualité de noble ou un titre de noblesse ;
- prendre les qualités physiques ou morales propres à la noblesse.

je m'anoblis, tu t'anoblis, il s'anoblit, nous nous anoblissons, vous vous anoblissez, ils s'anoblissent ;
je m'anoblissais ; je m'anoblis ; je m'anoblirai ; je m'anoblirais ;
je me suis anobli(e) ; je m'étais anobli(e) ; je me fus anobli(e) ; je me serai anobli(e) ; je me serais anobli(e) ;
que je m'anoblisse, que tu t'anoblisses, qu'il s'anoblisse, que nous nous anoblissions, que vous vous anoblissiez, qu'ils s'anoblissent ;

que je m'anoblisse, qu'il s'anoblît, que nous nous anoblissions ; que je me sois anobli(e) ; que je me fusse anobli(e) ;
anoblis-toi, anoblissons-nous, anoblissez-vous ; sois anobli(e), soyons anoblies, soyons anoblis, soyez anobli(e)(es)(s) ;
(en) s'anoblissant.

elles se sont anoblies, elles sont anoblies.
elles se sont anobli les noms, elles ont anobli les noms, elles se les sont anoblis.

elle est anoblissante, il est **anoblissant** : confère la noblesse.

un **anoblissement** :

- l'action d'anoblir ; le résultat de cette action ;
- les droits moraux attachés à une élite.

Anoblir et ennoblir sont deux verbes dérivés de noble, mais ils ont aujourd'hui des sens différents. Le premier signifie que l'on confère à une personne ou à une famille les titres, droits et prérogatives de la noblesse. On dit ainsi que la cérémonie de l'adoubement anoblissait l'homme de guerre du haut Moyen Âge. Jadis, on trouvait aussi ce verbe employé absolument dans l'expression le ventre anoblit, par où l'on entendait que, dans certaines contrées, la noblesse se transmettait autant par les femmes que par les hommes. Le second verbe, ennoblir, a d'abord signifié « pourvoir d'un titre de noblesse » mais en ce sens on lui préfère aujourd'hui anoblir. Il ne s'utilise plus de nos jours qu'au sens de « donner de l'élévation, de la dignité, de la noblesse à quelqu'un ou à quelque chose ». On s'efforcera donc de ne pas employer ces verbes l'un pour l'autre et l'on veillera à les utiliser à bon escient. En savoir plus : Académie française ; Office québécois de la langue française ; Parler français

anococcygien

le raphé **anococcygien** : qui relie l'anus et le coccyx.

anode

une **anode** :

- une électrode positive ;
- dans un tube à décharge, l'électrode portée au potentiel positif le plus élevé qui doit capter le flux électronique ;
- en radiologie, la pièce du tube radiogène sur laquelle sont projetés les électrons, lorsque sa polarité est positive et qui devient alors la source d'émission des rayons X.

voir aussi : anodique, une anodisation, anodiser (ci-dessous).

Le nom (une) anode est emprunté à l'anglais *anode*, lui-même est emprunté au grec ά ν ο δ ο ς(η ̔) « chemin d'accès à une hauteur » composé de ɑ ̓ ν ɑ ́ « en haut » et de ο ̔ δ ο ́ ς « chemin ».

Le nom (une) cathode : une électrode négative) est emprunté à l'anglais *cathode*, du grec κ ɑ ́ θ ο δ ο ς « descente » [du courant], composé de κ ɑ τ ɑ « en bas » et ο ̔ δ ο ́ ς « chemin ». D'où : elle, il est cathodique, une anticathode.

Le nom (une) diode (= un composant électronique) vient de l'anglais *diode*, du gr. δ ι- « deux fois » et de ο ̔ δ ο ́ ς « route, chemin ». D'où : une DEL ou diode électroluminescente. L'emploi en français de l'abréviation anglaise LED ou de l'expression « diode LED » est déconseillé.

Le nom (une) électrode (= une extrémité d'un conducteur fixé aux pôles d'un générateur électrique) est emprunté à l'anglais *electrode* (electr[ic] + [an]ode).

anoderme

un **anoderme** : la bordure épithéliale du canal anal.

anodin

une propriété anodine, un (remède) **anodin** : qui calme, qui apaise la douleur.

une maladie **anodine** : bénigne, sans gravité.

elle est anodine, il est **anodin** :

- est sans importance, sans grande portée ;
- est insignifiante ou insignifiant ;
- est terne, sans caractéristiques particulières.

Le mot anodin est emprunté au grec ɑ᾽ν ω΄ δ υ ν ο ς « qui calme la douleur », de ɑ᾽ν- « sans » et ο᾽δ υ΄ ν η « douleur ».

anodique, anodisation, anodiser

elle, il est **anodique** : est relative, est relatif à l'anode.

une **anodisation** :

- une oxydation superficielle d'une pièce métallique ;
- un traitement de surface pour l'aluminium et les alliages légers.

anodiser : procéder à une anodisation.

Ce verbe est dérivé d'anode, avec le suffixe -iser.

anodonte, anodontie

elle, il est **anodonte** : n'a pas de dents.

les **anodontes** : des mollusques bivalves sans dents sur les valves.
une, un anodonte

une **anodontie** : l'absence totale ou partielle des dents.

Le mot anodonte est emprunté au grec ɑ᾽ν ο΄ δ ο υ ς, ɑ᾽ν ο΄ δ ο ν τ ο ς « sans dents ».

anodynie

une **anodynie** : une absence de douleur.

anœcique

un animal **anœcique** : qui vit dans les horizons superficiels du sol, dans la couche humifère.

anœstrien, anœstrus

elle est anœstrienne, il est **anœstrien** : est relative, est relatif à l'anœstrus.

un **anœstrus** : la phase du cycle menstruel des rongeurs pendant laquelle les organes de reproduction sont quiescents et leurs tissus atrophiques.

un **œstrus** : la phase du cycle œstral correspondant à l'ovulation et pendant laquelle la fécondation est possible.

anois

un **anois** : un aulne, un arbre.

anoli

les **anolis** : des poissons du genre *Synodus* ou *Saurida*.
un anoli

voir le dictionnaire des sciences animales.

anolis

les **anolis** : le genre de reptiles qui ressemblent au lézard et qu'on trouve aux Antilles.
un anolis

voir le dictionnaire des sciences animales.

Ce nom emprunté à un mot d'une langue des Antilles a été introduit dans la nomenclature scientifique en 1802.

anomal, anomalépididé, anomalie, anomaliflore, anomalique, anomaliste, anomalistique, anomalomètre, anomalon, anomaloscope, anomalure, anomaluridé, anomaux

Le nom (une) **anomalie** correspond à la fois à **anomal** et à **anormal**.

elle est anomale, il est **anomal** : s'écarte de la règle ; est inhabituelle ou inhabituel.
elles sont anomales, ils sont anomaux

un **anomal**, des anomaux : un sous-ordre de crustacés décapodes.

Anomala : une famille de scarabées.

les **anomalépididés** : une famille de serpents typhlopoïdes.

une **anomalie** :

- le caractère anormal de quelque chose ;
- une chose anomale ou anormale, une exception à la règle ; une bizarrerie, une curiosité ;
- une irrégularité par rapport au système phonétique, morphologique, syntaxique, etc. de la langue ;
- un écart par rapport à une norme ou un repère ;
- une mesure de cet écart ;
- en médecine, une variation d'un corps dans son apparence, dans sa structure anatomique ou tissulaire, dans son fonctionnement, par rapport à la normalité de son ethnie ou de sa société, n'entrainant pas de conséquence pathologique pour lui-même ou son entourage.

une plante **anomaliflore** : qui a des fleurs anomales, de forme irrégulière, indéterminée.

elle, il est **anomalique** : concerne les anomalies.

une, un **anomaliste** : une grammairienne, un grammairien qui insiste sur le nombre et l'importance des irrégularités dans une langue, par opposition à analogiste.

elle, il est **anomalistique** : a rapport à l'anomalie en astronomie.

une année anomalistique : le temps que met une planète à revenir d'un point de son orbite au même point.

un **anomalomètre** : une sorte d'anomaloscope conçu par Roth et permettant la réalisation des équations de Rayleigh et de Moreland.

un **anomalon** : un fragment d'un noyau atomique, ayant un comportement anormal.

un **anomaloscope** : un appareil de diagnostic clinique d'une anomalie de la vision colorée.

les **anomalures** : de petits écureuils arboricoles d'Afrique tropicale : pourvus d'un patagium, ils peuvent faire des vols planés.
un anomalure

les **anomaluridés** : la famille d'écureuils volants (anomalures) regroupant des espèces arboricoles adaptées à la vie aérienne grâce à la présence d'un patagium leur permettant de faire des vols planés de 100 m environ.

les **anomaux** : un sous-ordre de crustacés décapodes.
un anomal

elle est deutéranomale, il est **deutéranomal** : qualifie un sujet atteint de deutéranomalie.
elles sont deutéranomales, ils sont deutéranomaux

une **deutéranomalie** : un trichromatisme anormal affectant la perception des moyennes longueurs d'onde, le vert.

elle est protanomale, il est **protanomal** : qualifie un sujet atteint de protanomalie.
elles sont protanomales, ils sont protanomaux

une **protanomalie** : une forme de trichromatisme anormal affectant principalement la perception des grandes longueurs d'onde : le rouge.

une **pseudoprotanomalie** : uen fausse protanomalie détectée à l'anomaloscope et dont la cause est controversée.

elle est tritanomale, il est **tritanomal** : qualifie un sujet atteint de tritanomalie.
elles sont tritanomales, ils sont tritanomaux

une **tritanomalie** : un trichromatisme anormal très rare affectant la perception des courtes longueurs d'ondes lumineuses, le bleu et le violet.

Le mot anomal est emprunté au bas latin *anomalus*, terme de grammaire « irrégulier », lui-même emprunté au grec α᾽ ν ω΄ μ α λ ο ς « inégal, irrégulier ».

Le nom (une) anomalie est emprunté au latin *anomalia*, terme de grammaire, lui-même emprunté au grec α᾽ ν ω μ α λ ί α « inégalité, irrégularité ».

Le nom (un) anomalure est emprunté au latin scientifique *anomalurus* formé du grec "irrégulier" et "queue".

Le mot anormal (ci-dessous) est emprunté au latin médiéval *anormalis* « contraire à la règle », lui-même formé sur le latin *norma* « règle, équerre » puis « règle, ligne de conduite » (à comparer avec norme), avec sans doute l'influence sémantique de *anomalus* « anomal ».

anomère, anomérique

un **anomère** : un isomère d'un ose différant par la disposition du carbone de la fonction réductrice.

elle, il est **anomère** ou **anomérique** : [chimie / stéréochimie] se dit de chacun des diastéréo-isomères de glycosides, d'hémiacétals cycliques, de formes également cycliques de sucres, ou de molécules apparentées qui ne diffèrent que par la configuration du C-1 dans le cas d'un aldose, du C-2 dans le cas d'un 2-cétose, etc. Le terme « anomère » est également employé comme substantif. Du grec *ano*, « en tête », et *meros*, « partie ». En anglais : *anomer ; anomeric*. Voir aussi : épimère. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

un **épimère**

elle, il est **épimère** ou **épimérique** : se dit de chacun des diastéréo-isomères qui comportent plusieurs centres stéréogènes tétraédriques et qui possèdent des configurations opposées au niveau de l'un seulement de ces centres.

anomidé, anomie, anomiidé, anomique

1. les **anomidés** ou **anomiidés** : une famille de mollusques bivalves ptériomorphes pectinoïdes.

les **anomies** : un genre de mollusques bivalves monomyaires.
une anomie [On a lu aussi anomye.]

voir le dictionnaire des sciences animales

Le nom (une) anomie (1) est composé du radical du grec α΄ ν ο μ ο ς « sans lois » d'où « irrégulier ».

2. une **anomie** :

- une absence de normes ou d'organisation stable ;
- le désarroi qui en résulte chez l'individu ;
- une contestation de la société, soit par refus de toute société, soit par désir de la réformer.

elle, il est **anomique** :

- est non organisé(e) ;
- est provoqué(e) par l'anomie.

Le nom (une) anomie (2) est emprunté au grec α᾽ ν ο μ ί α « violation de la loi, absence de lois, désordre ».

3. une **anomie** : un trouble acquis caractérisé par une difficulté ou une incapacité de dénomination d'un stimulus supposé connu, par oral, ou par écrit, et dont les causes sont extrêmement nombreuses.

anomodonte

les **anomodontes** : un sous-ordre de reptiles mammaliens fossiles.
un anomodonte

Le nom (un) anomodonte est composé d'anom(o)-, du grec α ν ο μ ο ς « irrégulier » et -odonte du grec ο δ ο ύ ς, ο δ ό ν τ ο ς « dent ».

anomoure

les **anomoures** : un sous-ordre de crustacés décapodes.
un anomoure

Le nom (un) anomoure est composé du radical du grec ά ν ο μ ο ς « sans lois, contraire aux normes » et du grec ο ὐ ρ ά « queue des animaux ».

ânon

un **ânon** : le petit de l'âne et de l'ânesse.

Le mulet (1) est un animal hybride mâle, stérile, issu de l'accouplement de l'âne et de la jument.

anonchalir

anonchalir : rendre nonchalant, amollir.

j'anonchalis, tu anonchalis, il anonchalit, nous anonchalissons, vous anonchalissez, ils anonchalissent ;
j'anonchalissais ; j'anonchalis ; j'anonchalirai ; j'anonchalirais ;
j'ai anonchali ; j'avais anonchali ; j'eus anonchali ; j'aurai anonchali ; j'aurais anonchali ;
que j'anonchalisse, que tu anonchalisses, qu'il anonchalisse, que nous anonchalissions, que vous anonchalissiez, qu'ils anonchalissent ;
que j'anonchalisse, qu'il anonchalît, que nous anonchalissions ; que j'aie anonchali ; que j'eusse anonchali ;
anonchalis, anonchalissons, anonchalissez ; aie anonchali, ayons anonchali, ayez anonchali ;
(en) anonchalissant.

s'anonchalir : devenir nonchalant, se laisser aller.

je m'anonchalis, tu t'anonchalis, il s'anonchalit, nous nous anonchalissons, vous vous anonchalissez, ils s'anonchalissent ;
je m'anonchalissais ; je m'anonchalis ; je m'anonchalirai ; je m'anonchalirais ;
je me suis anonchali(e) ; je m'étais anonchali(e) ; je me fus anonchali(e) ; je me serai anonchali(e) ; je me serais anonchali(e) ;
que je m'anonchalisse, que tu t'anonchalisses, qu'il s'anonchalisse, que nous nous anonchalissions, que vous vous anonchalissiez, qu'ils s'anonchalissent ;
que je m'anonchalisse, qu'il s'anonchalît, que nous nous anonchalissions ; que je me sois anonchali(e) ; que je me fusse anonchali(e) ;
anonchalis-toi, anonchalissons-nous, anonchalissez-vous ; sois anonchali(e), soyons anonchalies, soyons anonchalis, soyez anonchali(e)(es)(s) ;
(en) s'anonchalissant.

elles se sont anonchalies, elles sont anonchalies.
elles se sont anonchali les querelleurs, elles ont anonchali les querelleurs, elles se les sont anonchalis.

une **nonchalance** ou un **nonchaloir** :

- une absence d'énergie, de zèle, de soin, due à l'insouciance, l'indifférence ;
- un manque de rapidité, d'entrain, de fermeté ;
- une lenteur et mollesse des gestes, des attitudes.

des nonchalances :

- des plaisirs dus à l'indifférence, l'insouciance ;
- une mollesse et un abandon du corps.

elle est nonchalante, il est **nonchalant** :

- manque de fermeté, de volonté, de rigueur, d'entrain ;
- exprime, traduit la nonchalance ;
- manifeste avec grâce un manque de vivacité.

nonchalamment

Le mot nonchalant vient du participe présent de l'ancien verbe *nonchaloir* (= négliger, mépriser) composé de non, et chaloir (= importer), peu me chaut.

anone, anonier

les **anonacées** ou **annonacées** : une famille de plantes.
une annonacée ou anonacée

une **anone** ou **annone** (1) :

- un genre d'arbres ou d'arbrisseaux des régions tropicales ;
- un fruit de ces plantes.

un **anonier** ou **annonier** : une annone ou anone, un arbre ou arbrisseau.

Le nom (une) anone ou annone est emprunté à l'espagnol *anona*, lui-même emprunté à l'arawak de Haïti.

ânonnement, ânonner

un **ânonnement** : l'action d'ânonner.

ânonner : lire ou réciter sans intonation expressive et/ou en hésitant sur les mots ou les syllabes.

Le verbe ânonner est dérivé d'ânon.

anonychie

une **anonychie** : l'absence congénitale des ongles.

anonymat, anonyme, anonymement, anonymie, anonymisation, anonymiser, anonymité, anonymographe, anonymographie

un **anonymat** :

- l'état d'une personne, d'une chose dont on ignore le nom, l'identité ;
- une absence d'originalité, de personnalité.

elle, il est **anonyme** :

- dont on ignore le nom ;
- qu'on n'a pas pu identifier
- n'a pas de nom ;
- dont l'auteur n'a pas pu être identifié ;
- est sans originalité, sans personnalité.

une société anonyme : une association commerciale dans laquelle les associés, inconnus du public, n'engagent que leur mise de fond et qui n'est désignée que par sa raison sociale.

une lettre anonyme : une lettre non signée et généralement calomniatrice.

une, un **anonyme** : une personne, et plus particulièrement une, un auteur(e), dont l'identité reste cachée.

l'**anonyme** : un ensemble d'individus ou de choses qui ne se distinguent pas les uns des autres.

un (ouvrage) **anonyme**

anonymement :

- sans indication de nom d'origine ;
- sans engager à fond sa personne ;
- sans indication de nom d'auteur.

une **anonymie** ou **anonymité** : un anonymat.

L'anonymisation est une technique consistant « à supprimer tout caractère identifiant à un ensemble de données ». [...] L'anonymisation est donc marquée par le caractère irréversible de la perte du caractère identifiable d'individus. A contrario, la pseudonymisation ou « anonymisation réversible », « consiste à remplacer un attribut par un autre dans un enregistrement. La personne physique est donc toujours susceptible d'être identifiée indirectement ». [...] À ce titre, la pseudonymisation limite le risque de corrélation directe entre des informations nominatives, mais elle ne gomme en aucune manière le caractère nominatif des informations exploitées. En savoir plus : CCIN.

une **anonymisation** ou **dénominalisation irréversible** : la procédure qui consiste à remplacer les informations nominatives contenues dans un document par un code d'identification, avant de les supprimer définitivement, de manière à rendre virtuellement impossible l'identification des individus auprès desquels elles ont été recueillies. Les informations pouvant mener à l'identification d'un individu sont, notamment, le nom, l'adresse, le numéro de carte de crédit, le numéro d'assurance sociale. Il ne faut pas confondre l'anonymisation avec la dépersonnalisation, par laquelle les informations nominatives ne sont pas supprimées définitivement. Office québécois de la langue française.

anonymiser : rendre anonyme.

une, un **anonymographe** :

- un corbeau, celle, celui qui écrit des lettres anonymes ;
- une personne atteinte d'anonymographie.

une **anonymographie** : une tendance morbide à écrire des lettres anonymes.

Le mot anonyme est emprunté au grec α ᾽ ν ω΄ ν υ μ ο ς « sans nom ».

anophèle, anophélicide

un **anophèle** : le genre de moustiques qui sont les hôtes intermédiaires des *Plasmodium* et les vecteurs du paludisme mais également des filarioses lymphatiques et de diverses arboviroses.

Anopheles funestus, Anopheles gambiae, Anopheles maculipennis

une substance **anophélicide** : qui a la propriété de tuer, de détruire les anophèles.

Le latin scientifique moderne *anopheles* est emprunté au grec α ᾽ ν ω φ ε λ η΄ ς « nuisible ».

anophtalme

elle, il est **anophtalme** : n'a pas d'yeux.

les **anophtalmes** : un groupe d'insectes.
un anophtalme

une **anophtalmie** : l'absence congénitale de globe oculaire avec le plus souvent à l'état d'ébauche paupières, sac conjonctival et muscles extrinsèques de l'œil.

Le mot anophtalme est emprunté au grec α ᾽ ν ο΄ φ θ α λ μ ο ς « qui est sans yeux » ou directement composé du α ᾽ ν- préfixe privatif et de ο ᾽ φ θ α λ μ ο΄ ς « œil ».

anopie

une **anopie** : un dichromatisme. Le terme est le plus souvent utilisé comme suffixe, par exemple une protanopie, par opposition à celui d'anomalie qui désigne un trichromatisme anormal, par exemple, une protanomalie.

anopistographe

un **anopistographe** : un texte ou un livre qui n'est imprimé que d'un seul côté, généralement le recto.

un **opistographe** : un texte ou un livre imprimé des deux côtés.

anoplade

les **anoplades** : un taxon de vers némertiens.

anoplastie

une **anoplastie** : une intervention restauratrice ou plastique de l'anus.

anoplocéphale, anoplocéphalidé

les **anoplocéphales** : un genre de cestodes parasites digestifs des équidés.
un anoplocéphale

les **anoplocéphalidés** : une famille de vers cestodes cyclophyllidés [ténias], parasites internes.
un anoplocéphalidé

voir le dictionnaire des sciences animales.

anoplopomatidé

les **anoplopomatidés** : une famille de scorpéniformes, de poissons.

anoplothère, anoplothérion, anoplothérium

un **anoplothère** ou **anoplothérion, anoplothérium, anoplotherium** : un mammifère fossile.

Le nom (un) anoplothère est composé du grec α΄ ν ο π λ ο ς « sans armes » et θ η ρ ί΄ ο ν « bête sauvage ».

anoploure

les **anoploures** :

- les insectes à métamorphose incomplète et dépourvus d'ailes ;
- l'ordre d'insectes aptères suceurs et piqueurs comprenant trois familles et deux cents espèces, toutes parasites des mammifères et de l'homme.

Le nom (un) anoploure est emprunté au latin scientifique *anoplura*, du grec "sans armes"et "queue" par allusion à l'absence de filaments de la queue de ces insectes.

anopsie

une **anopsie** : toute perte de la vue, passagère ou durable, sans atteinte de l'appareil récepteur (rétine, nerf optique).

l'anopsie des aviateurs ou le phénomène de la vision noire.

Ce nom est composé du préfixe a- privatif et de -opsie.

anopubien

elle est anopubienne, il est **anopubien** : s'applique aux éléments se situant entre le canal anal et la région de la symphyse pubienne comme le faisceau superficiel des releveurs ou les muscles peauciers vulvaires ou la distance anopubienne, dont la mesure indique le risque de déchirure périnéale à l'accouchement.

la distance anopubienne : la distance séparant l'anus du bord inférieur de la symphyse pubienne.

anorak

un **anorak** : une veste imperméable à capuchon.

Le nom (un) anorak est d'origine esquimaude.

anorchide, anorchidie, anorchie

un (homme ou animal) **anorchide** : qui n'a pas de testicule.

une **anorchidie** ou **agénésie testiculaire** : l'absence congénitale de testicule(s). Unilatérale ou bilatérale, cette malformation est très rare par comparaison à la "non descente" du testicule.

une **anorchie** : l'absence des deux testicules, congénitale ou après castration.

voir : testicule.

anordir

anordir ou **s'anordir** : pour le vent, nordir, tourner au nord, se rapprocher du nord et souffler de là.

anordir : pour un bateau, aller dans la direction du nord.

j'anordis, tu anordis, il anordit, nous anordissons, vous anordissez, ils anordissent ;
j'anordissais ; j'anordis ; j'anordirai ; j'anordirais ;
j'ai anordi ; j'avais anordi ; j'eus anordi ; j'aurai anordi ; j'aurais anordi ;
que j'anordisse, que tu anordisses, qu'il anordisse, que nous anordissions, que vous anordissiez, qu'ils anordissent ;
que j'anordisse, qu'il anordît, que nous anordissions ; que j'aie anordi ; que j'eusse anordi ;
anordis, anordissons, anordissez ; aie anordi, ayons anordi, ayez anordi ;
(en) anordissant.

elle, il s'anordit, elle s'est anordie, il s'est anordi,...

ano-rectal

elle est ano-rectale, il est **ano-rectal** : se rapporte à l'anus et au rectum.

une manométrie ano-rectale : une mesure des pressions sphinctériennes au repos, en cours de contraction volontaire et en réponse à la distension d'un ballonnet intra-rectal.

ano-rectite

une **ano-rectite** : une inflammation de l'anus et du rectum.

anorexie, anorexigène, anorexique

une **anorexie** : une perte totale ou partielle de l'appétit.

une **boulimarexie** : une alternance de boulimie et d'anorexie dans un contexte psychopathologique particulier.

une **dysorexie** : un trouble de l'appétit.

une **hystéro-anorexie** : une association d'une conduite anorexique et de névrose hystérique.

elle, il est **anorexigène** : [pharmacologie] se dit d'une substance ou d'une préparation qui est capable de réduire la sensation de faim. Le terme est également utilisé comme substantif, et désigne alors une substance ou une préparation ayant cette qualité. En anglais : *anorectic ; anorexiant ; anorexigenic*. Journal officiel de la République française du 06/09/2008.

un **anorexigène** : un médicament inhibiteur de l'appétit, un "coupe-faim".

une substance **orexigène**, un (médicament) orexigène : susceptible d'augmenter l'appétit.

elle, il est **anorexique** :

- est atteinte ou atteint d'anorexie et plus spécialement d'anorexie mentale ;
- consiste dans l'anorexie.

une, un **anorexique** : celle qui est atteinte d'anorexie, celui qui est atteint d'anorexie.

Le nom (une) anorexie est emprunté au latin médiéval *anorexia* « défaut d'appétit », lui-même emprunté au grec ɑ ᾽ v o ρ ε ξ ι ́ ɑ, de ɑ ᾽ v- privatif, et o ́ ρ ε ξ ι ς « désir (de nourriture) ».

La pensée de Pierre de Jade : Il est paradoxal qu'une anorexique puisse alimenter la chronique.

anorgan(o)-

anorgan(o)- est emprunté au grec ɑ ᾽ v o ́ ρ γ ɑ v o ς « sans organes ».

anorganique

elle, il est **anorganique** :

- est inorganique, est dépourvu(e) d'organes, de vie et ne peut se développer ou se multiplier par le fonctionnement régulier de ses parties ;
- concerne la matière anorganique ;
- semble indépendante ou indépendant de toute lésion d'un organe.

anorganochimie

une **anorganochimie** : une chimie minérale.

anorganogénie

l'**anorganogénie** : la partie de l'histoire naturelle qui traite de l'origine des corps inorganiques.

anorganognosie

une **anorganognosie** : la connaissance des corps inorganiques et minéraux.

anorganographie, anorganographique, anorganologie, anorganologique

une **anorganographie** ou **anorganologie** : une description des corps minéraux.

elle, il est **anorganographique** ou **anorganologique**

anorgasmie

une **anorgasmie** : une impossibilité d'atteindre l'orgasme, chez l'homme et chez la femme, un aboutissement de la stimulation sexuelle avec souvent anéjaculation.

anormal, anormalement, anormaliser, anormalité

Le nom (une) **anomalie** correspond à la fois à **anomal** et à **anormal**.

elle est anormale, il est **anormal** :

- est contraire à la norme et de ce fait provoque la surprise, l'inquiétude ou la réprobation ;
- est non conforme au modèle courant, et inquiétante ou inquiétant pour cette raison.

elles sont anormales, ils sont anormaux. On lit parfois *anormals* qui correspond à un usage oral familier.

l'**anormal** : ce qui est anormal.

anormalement :

- d'une manière anormale ;
- dans des conditions anormales.

une anormale, un **anormal** : une façon anormale de désigner une personne atteinte d'une anomalie physique ou mentale.
des anormales, des anormaux

anormaliser : rendre anormal.

une **anormalité** :

- le caractère ou l'état de ce qui est anormal par référence à un groupe déterminé et à une moyenne préalablement établie ;
- une situation où rien ne se présente ou se passe selon la norme attendue.

Le mot anormal est emprunté au latin médiéval *anormalis* « contraire à la règle », lui-même formé sur le latin *norma* « règle, équerre » puis « règle, ligne de conduite » (à comparer avec norme), avec sans doute l'influence sémantique de *anomalus* « anomal ».

Le mot anomal (ci-dessus) est emprunté au bas latin *anomalus*, terme de grammaire « irrégulier », lui-même emprunté au grec α ᾽ ν ω ́ μ α λ ο ς « inégal, irrégulier ».

Le nom (une) anomalie est emprunté au latin *anomalia*, terme de grammaire, lui-même emprunté au grec α ᾽ ν ω μ α λ ί α « inégalité, irrégularité ».

anorthite

une anorthite : un silicate d'aluminium et de calcium.

Le nom (une) anorthite est emprunté à l'allemand *Anorthit (Römpp)*, créé par le minéralogiste allemand Gustave Rose à partir du grec ο ᾽ ρ θ ο ́ ς « (axe) droit », avec le préfixe an- et le suffixe -ite.

anosmatique, anosmie

-osmie est tiré du grec ο σ μ η ́ « odeur ».

une **anosmie** : une perte de l'olfaction.

elle, il est **anosmatique** ou **anosmique** :

- pour un animal, dont le sens olfactif n'est pas ou est peu développé ;
- est dépourvue d'odorat, est atteinte d'anosmie ; est dépourvu d'odorat, est atteint d'anosmie.

une **cacosmie** : une perception objective ou subjective d'une mauvaise odeur.

une **dysosmie** : un trouble de l'olfaction.

une **hémianosmie** : une perte unilatérale de l'odorat.

une **hyperosmie** : une exaltation de la sensibilité olfactive.

une **hypo-osmie** ou **hyposmie** : une diminution de l'olfaction.

une **parosmie** : une perversion de la sensation olfactive transformant, par exemple, une odeur normale en odeur désagréable.

anosodiaphorie

une **anosodiaphorie** : une indifférence manifestée par des patients vis-à-vis de l'affection dont ils sont atteints et de ses conséquences, alors que l'existence de celle-ci est reconnue, à la différence des malades atteints d'anosognosie.

anosognosie, anosognosique

une **anosognosie** : une méconnaissance par le patient de l'affection dont il est atteint.

elle, il est **anosognosique** : se rapporte à l'anosognosie.

une, un **anosognosique** : une personne atteinte d'anosognosie.

Le nom (une) anosognosie est composé du grec ν ο ́ σ ο ς « maladie » et γ ν ω ̃ σ ι ς « connaissance ».

anostéozoaire

les **anostéozoaires** : les invertébrés.

anostostomatidé

les **anostostomatidés** : une famille d'insectes.

anostracé

les **anostracés** : un taxon de crustacés.

anotie

une **anotie** : l'absence congénitale de pavillons des oreilles.

anoure

un (animal) **anoure** : qui n'a pas de queue.

les **anoures** : un taxon d'amphibiens batraciens, les grenouilles et les crapauds.
un anoure

Le mot anoure est composé du préfixe an- et du grec ο υ ʼ ρ ά « queue d'animaux ».

à nouveau

à nouveau / de nouveau : Parler français.

anovarie

une **anovarie** : l'absence d'ovaires, due le plus souvent à la castration.

anovulation, anovulatoire

une **anovulation** : une absence d'ovulation, c'est-à-dire de libération du gamète femelle.

un cycle **anovulatoire** : sans ovulation.

une pilule anovulatoire : qui empêche l'ovulation.

Le nom (une) anovulation est dérivé d'ovulation, avec le préfixe a- privatif.

anovulvaire

elle, il est **anovulvaire** : s'applique aux éléments situés entre la commissure vulvaire postérieure et la marge anale.

la distance **anovulvaire** : dont la brièveté représente un risque de déchirure périnéale lors de l'accouchement.

anoxémie, anoxémique, anoxhémie

-oxémie est formé du début d'oxygène et de -émie (ou -hémie) tiré du grec α ἵ μ α « sang ».

une **anoxémie** ou **anoxhémie** : une absence totale d'oxygène dans le sang. Ce mot est souvent employé de façon incorrecte pour hypoxémie.

un état **anoxémique**

une **hyperoxémie** : une augmentation de la teneur du sang en oxygène.

une **hypoxémie** : une diminution de la teneur du sang en oxygène)

une **normoxémie**

anoxie, anoxique

1. une **anoxie** (1) : une conséquence d'une anoxémie, la diminution de la quantité d'oxygène distribuée aux tissus par le sang.

une encéphalopathie **anoxique** : des atteintes cérébrales transitoires ou définitives causées par un défaut d'apport d'oxygène au cerveau.

une encéphalopathie **postanoxique**, une myoclonie d'action et d'intention postanoxique

Le nom (une) anoxie (1) est formé du préfixe an-, du début d'oxygène et du suffixe -ie.

2. une, un **anoxie** (2) : un insecte coléoptère proche du hanneton.

anschluss

un **anschluss** : une annexion, un rattachement par la force d'un pays à un autre.

Le mot allemand *Anschluß* est le substantif déverbal de *anschließen* « rattacher », formé du préfixe *an-*, exprimant le rapprochement, et du verbe *schließen* « fermer ».

anse, ansé, anser

une **anse** :

- la partie saillante recourbée en forme d'arc ou se présentant en anneau, fixée sur un ustensile pour le saisir plus commodément et le porter ;
- ce qui en a la forme recourbée ;
- en savoir plus : CNRTL.

elle est ansée, il est **ansé** :

- a la forme d'une anse ;
- est pourvu(e) d'une anse.

anser : garnir d'une anse.

une **ansette** :

- une petite anse ;
- un bout de corde terminé en forme d'anneau ;
- une attache dans laquelle on passe le ruban d'une croix.

un **guide-anse** : un accessoire donnant à un fil métallique la forme d'une anse pour encercler et sectionner le pédicule d'une tumeur.
des guide-anses

Le nom (une) anse est emprunté au latin *ansa* « anse, poignée ».

anséranatidé, ansériforme, ansérin, ansérine

les **anséranatidés** : une famille d'oiseaux néognathes ansériformes.

les **ansériformes** : l'ordre des oiseaux aquatiques palmipèdes de la sous-classe des carinates comprenant la seule famille des anatidés qui comporte environ cent soixante espèces dont les plus connues sont l'oie, le canard, le cygne, l'eider, la macreuse, le harle et le kamichi.
un ansériforme

elle est ansérine, il est **ansérin** : a l'aspect d'une peau d'oie.

une bourse ansérine : une bourse séreuse étalée et aplatie entre la face interne du tibia et le ligament latéral interne de l'articulation du genou en dedans, et la face profonde des tendons des muscles gracile et semi-tendineux.

une peau ansérine : un ancien terme correspondant à un aspect de la peau au cours de la pellagre chronique qui devient sèche, ridée et ressemble à celle de la patte d'une oie.

une ride ansérine : une ride de la patte d'oie.

une **ansérine** : un peptide trouvé spécifiquement dans les muscles des oiseaux et dans l'urine des mammifères se nourrissant de la chair des oiseaux.

une **ansérine** : une plante.

les **ansérinés** : une ancienne sous-famille d'ansériformes anatidés, des oiseaux aquatiques à pattes palmées et à bec pointu.

Le mot ansérin est emprunté au latin *anserinus* « oie », de *anser, anseris* « l'oie ».

ansette

une **ansette** : voir anse (ci-dessus)

anspect

un **anspect** :

- un levier muni à l'une de ses extrémités d'une forte ferrure plate autrefois employé dans la marine pour déplacer les canons des vaisseaux ;
- un levier de forme semblable, utilisé pour déplacer de lourdes charges.

Le nom (un) anspect est emprunté au néerlandais moderne *handtspeecke* « bâton que l'on tient dans la main ».

anspessade

un **anspessade** : un ancien grade de la hiérarchie militaire.

Le nom (un) anspessade est emprunté à l'italien *lancia spezzata* ou *lanciaspezzato* littéralement « lance brisée », composé de *lancia* « lance » et de *spezzata* « brisée » participe passé de *spezzare* « briser, rompre ».

antacide

un **antacide** : un antiacide, un médicament.

antagonique, antagonisme, antagoniste

une dualité antagonique, un groupe **antagonique** :

- relative ou relatif à la lutte ;
- en conflit avec.

On a lu **antagoniser** (créer des antagonismes ?).

un **antagonisme** :

- le caractère, l'action antagoniste de forces diverses ; en savoir plus : CNRTL ;
- une inhibition d'un organisme par un autre dans un même environnement ; une interaction de deux substances, l'une réduisant ou annulant l'effet de l'autre dans un même organisme.

une, un **antagoniste** :

- une personne qui s'oppose à une, un autre dans un combat d'athlètes, un jeu compétitif ou dans un conflit d'ordre moral, idéologique, etc. ;
- ce qui entre en contradiction avec.

elle, il est **antagoniste** :

- s'oppose à une, un autre ;
- entre en contradiction avec ;
- possède des propriétés contraires.

un (muscle) **antagoniste** : qui produit un mouvement opposé au mouvement d'un autre muscle ou groupe de muscles ayant même point d'appui.

un (organisme) **antagoniste** : qui est capable d'exercer un antagonisme vis-à-vis d'un autre organisme.

une fonction, une substance antagoniste :

- qui agit en sens inverse ;
- qui opère un effet contraire, qui neutralise en s'opposant.

un **antagoniste** : [biochimie et biologie moléculaire] une molécule qui se lie de façon irréversible à un récepteur spécifique de cellules-cibles, à la place du ligand naturel ou de l'agoniste, ce qui supprime tout effet physiologique de ces cellules. Le terme « antagoniste » est également utilisé comme adjectif. En anglais : *antagonist*. Voir aussi : agoniste, anti-hormone. Journal officiel de la République française du 06/07/2008.

Le nom (un) antagonisme est emprunté au grec α᾽ν τ α γ ω΄ ν ι σ μ α « émulation ». La forme antagonie est composée du grec α΄ ν τ α « face à face, contre (idée d'hostilité) » et α᾽γ ω ν ί΄ α « lutte ».

Le mot antagoniste est emprunté au grec α᾽ν τ α γ ω ν ι σ τ η΄ ς « adversaire, rival ». Voir aussi : agonir.

antalgique

elle, il est **antalgique** : qualifie tout moyen physique ou médicamenteux capable de calmer la douleur.

un (médicament) **antalgique** : un médicament qui diminue la douleur sans abolir la conscience.

Le mot antalgique est dérivé d'algie avec le préfixe ant(i)- et le suffixe -ique.

antamanide

un **antamanide** : une substance active de l'amanite phalloïde.

d'antan

d'antan :

- de l'année précédant l'année en cours ;
- d'autrefois, de jadis.

C'est aussi de *annus* qu'est tiré, par l'intermédiaire de *ant(e) anu*, le nom français « antan », proprement « (ce qui date) de l'année précédente », lui-même à l'origine, dans la langue de l'élevage, du nom antenais, qui désigne un animal d'un an (comme aujourd'hui le nom anglais *yearling*, « pur-sang âgé d'un an »). En savoir plus : Académie française.

Bien que les mots jadis, naguère, autrefois et d'antan renvoient tous à un passé indéterminé, ils ne sont pas pour autant synonymes.
Ces mots se distinguent d'abord par leur niveau de langue : d'antan, jadis et naguère appartiennent à un niveau littéraire ou soutenu, tandis que autrefois appartient à l'usage standard.

Antan, qui vient de la contraction de l'expression latine *ante annum*, s'employait anciennement comme substantif et signifiait « l'année dernière ». Aujourd'hui, il désigne un passé lointain et est synonyme de autrefois. On ne l'emploie plus que précédé de de, dans la locution adjectivale d'antan.

Jadis, autrefois *ja a dis* (il y a des jours), se réfère lui aussi à une époque lointaine. Notons que l'on prononce le s final de jadis.

Naguère, anciennement *n'a guère (de temps)*, désigne une période située dans un passé proche et signifie donc « il y a peu de temps ». Son emploi courant dans le sens de « autrefois » est jugé abusif.
Enfin, autrefois renvoie également, comme d'antan et jadis, à une époque éloignée.
En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Parler français

D'ailleurs, autre paradoxe, lorsque Villon déplore les « neiges d'antan », et se demande où elles sont, peut induire en erreur le lecteur, qui s'imagine lire une plainte mélancolique sur une dissipation irremédiable, est victime d'une illusion car ces neiges sont celles de l'an passé (*ante annum*) et l'on sait qu'elles reviendront comme d'autres visages féminins chasseront le souvenir des belles disparues. Comme si autrefois n'avait jamais existé... Lequel « autrefois » indiquait d'abord un aspect futur, il s'agissait de l'autre fois, la prochaine fois, donc d'une rencontre à venir, de la répétition d'une action, avant de renvoyer au temps passé. Mais le fait de la réitération dans le passé -- un événement se reproduit une autre fois -- a permis d'ancrer cet adverbe dans le système des contes. En savoir plus : site de Dominique Didier.

antanaclase

une **antanaclase** : une utilisation du même mot dans une phrase en lui donnant deux sens différents ; on joue ainsi sur la polysémie des mots. En savoir plus : Office québécois de la langue française

Le nom une antanaclase est composé du grec α᾽ν τ ί΄ (anti-) et α᾽ν α΄ κ λ α σ ι ς « répercussion du son ».

une **anaclase** :

- un procédé de versification gréco-latine ;
- une inflexion articulaire ;

- une réduction d'une ankylose par flexion ou extension forcée d'un membre ;
- un acte réflexe ;
- une réflexion ou réfraction de la lumière ou du son.

elle, il est **anaclastique** : a rapport à la réfraction de la lumière.

l'**anaclastique** : la dioptrique, la partie de l'optique qui s'occupe de la réfraction de la lumière.

Le nom (une) anaclase est emprunté au grec α ᾽ ν ά́ κ λ α σ ι ς « déviation, brusque inflexion d'un cours d'eau » « réflexion » (en parlant de la lumière.

antanaire, antanier, antannaire, antannier

un oiseau de proie **antanaire** ou **antanier, antannaire, antannier** : qui, n'ayant pas mué, a encore le plumage de l'année précédente.

Ces mots sont dérivés d'antan.

Antananarivo

Antananarivo : la capitale de Madagascar. Habitants : Antananarivienne, Antananarivien.

antarctique

elle, il est **antarctique** :

- se dit des régions de l'hémisphère austral situées entre le cercle polaire antarctique et le pôle Sud ;
- se rapporte à ces régions.

l'**Antarctique**

le pôle antarctique ou austral : le pôle Sud.

l'Océan antarctique ou austral

Le mot antarctique est emprunté au latin *antarcticus* lui-même emprunté au grec α ᾽ ν τ α ρ τ ι κ ό́ ς « antarctique ou austral (littéralement : opposé à la région de la Grande-Ourse) ».

elle, il est **arctique** : est relative, est relatif au pôle Nord ou aux régions qui en sont proches.

l'**Arctique** : la région du pôle Nord.

Le mot arctique est emprunté au latin *arcticus* emprunté au grec de même sens α ᾽ ρ κ τ ι κ ό́ ς, dérivé de α ́ ρ κ τ ο ς « ours », d'où « pôle nord, nord » d'après la situation de l'étoile polaire définie par rapport à celle de la Grande et de la Petite Ourse.

antari, Antar

Antar : un célèbre guerrier et poète arabe.

un **antari** : un conteur populaire qui, en Orient, récite en public des fragments du Roman d'Antar ou improvise à partir des thèmes de ce roman de chevalerie arabe.

antarien, Antarès

elle est antarienne, il est **antarien** : a les caractères de l'étoile **Antarès**, une étoile fixe, d'éclat rouge, de première grandeur.

ante

1. des **antes** (1) ou **entes** (1) : les pilastres carrés qui accompagnent les jambages des portes ou forment les angles de l'édifice.

une ante ou ente : tout pilier saillant élevé sur la face d'un mur.

Le nom (une) ante (1) est emprunté au latin *anta* « pilastre ».

2. une **ante** (2) ou **ente** (2) :

- le manche d'un pinceau ;
- une pièce de bois placée sur l'avant des ailes d'un moulin à vent pour en augmenter la force.

Le mot (une) ante (2) est l'altération sous l'influence d'ente de l'ancien français *hante* « bois d'une lance, manche d'un outil » forme issue de l'ancien français *hanste* croisement de l'ancien français *haste* (en latin *hasta*) « id. » avec l'ancien bas francique *hant* « main », à comparer avec hampe.

anté-

anté- (et parfois **anti**-) signifie avant (chronologiquement ou spatialement).

voir : CNRTL ; Parler français.

antéallergique

une période **antéallergique** : entre la première administration de l'antigène ou la première infection et l'apparition de l'allergie.

antébacillaire

une phase, une période **antébacillaire** (de la tuberculose).

antébois, antebois, anté-bois

un **antébois** ou **antebois, antibois, anté-bois, anti-bois** : une baguette de bois posée sur le parquet, le long des murs, afin de préserver les parois du frottement des meubles.

Ce mot est composé des préfixes ante-, anté-, ou anti- et de bois.

antébourgeois

elle est antébourgeoise, il est **antébourgeois** : date d'avant l'apparition de la bourgeoisie.

antébrachial

elle est antébrachiale ou antibrachiale, il est **antébrachial** ou **antibrachial**,
elles sont antébrachiales ou antibrachiales, ils sont antébrachiaux ou antibrachiaux

elle est brachiale, il est **brachial** :

- appartient, a rapport au bras ;
- est actionné(e) par la force des bras.

elles sont brachiales, ils sont brachiaux

le brachial cutané interne : le nerf sensitif du membre supérieur.

le brachial antérieur ou inférieur : un muscle du bras à l'arrière du biceps.

des brachiaux

antécambrien

elle est antécambrienne : est précambienne ; il est **antécambrien** : est précambien.

le **cambrien** : la période la plus ancienne de l'ère primaire.

un schiste **cambrien** : qui appartient à cette période.

Le nom (le) cambrien est emprunté à l'anglais *cambrian* dérivé de Cambria (variante de Cumbria, latinisation de Cymry), le nom du pays de Galles, à comparer avec cymrique.

anté-capitaliste, antécapitaliste

une période **anté-capitaliste** ou **antécapitaliste**

antécédemment, antécédence, antécédent, antécéder, antécesseur

antécédemment : à une époque antérieure.

une **antécédence** :

- l'état de ce qui est antécédent ;
- une préexistence par rapport à quelque chose ;
- ce qui est antécédent ;
- un espace antécédent ;
- la marche en apparence rétrograde des planètes de l'est à l'ouest ;
- un phénomène d'évolution d'un cours d'eau dont le tracé a été modifié par des déformations tectoniques selon un processus variant avec la rapidité de la déformation, la puissance des cours d'eau et la résistance des roches.

elle est antécédente, il est **antécédent** :

- précède dans le temps ;
- est antérieur(e) ;
- est due ou dû à ce qui précède ;
- pour un cours d'eau, présente un phénomène d'antécédence.

un **antécédent** : un fait ou un phénomène antérieur à un autre ; en savoir plus : CNRTL.

les antécédents de quelqu'un : les faits principaux de sa vie.

antécéder : précéder.

j'antécède, tu antécèdes, il antécède, nous antécédons, vous antécédez, ils antécèdent ;
j'ai antécédé ; j'antécédais ; j'antécédai ; j'antécèderai ou j'antécéderai ; j'antécèderais ou j'antécéderais ;
que j'antécède, que tu antécèdes, qu'il antécède, que nous antécédions, que vous antécédiez, qu'ils antécèdent ;

que j'antécédasse, qu'il antécédât, que nous antécédassions ; que j'aie antécédé ; que j'eusse antécédé ;
antécède, antécédons, antécédez ; aie antécédé, ayons antécédé, ayez antécédé ;
(en) antécédant.

un **antécesseur** :

- un prédécesseur ;
- le titre du professeur en droit dans une université d'ancien régime ;
- le nom donné dans la Rome ancienne à la cavalerie légère qui formait l'avant-garde d'une armée en marche.

Le nom (une) antécédence est emprunté au latin *antecedentia* pluriel neutre de *antecedens*.

Le mot antécédent est emprunté au latin *antecedens*, du participe présent de *antecedere*.

Le verbe antécéder est emprunté au latin *antecedere* « surpasser, avoir le pas (sur quelqu'un ».

Le nom (un) antécesseur est emprunté au latin *antecessor* « prédécesseur » « maitre, professeur » et d'après le sens militaire « éclaireur ».

antéchrist

un **antéchrist** ou **antichrist** : un adversaire du Christ.

antécime

une **antécime** : en alpinisme, le sommet qui précède le sommet principal d'un massif montagneux.

Ce nom est dérivé de cime, avec le préfixe anté-.

antédéviation

une **antédéviation** : tout déplacement d'un organe en avant, par opposition à une rétrodéviation.

une antédéviation de l'utérus : un déplacement de l'utérus en avant de sa position normale avec changement dans la direction de son axe.

Ce nom est dérivé de déviation, avec le préfixe anté-.

antédiluvien, anté-diluvien

elle est antédiluvienne ou anté-diluvienne, il est **antédiluvien** ou **anté-diluvien** :

- est antérieur(e) au déluge ;
- est très ancienne ou ancien ;
- en savoir plus : Parler français.

elle est postdiluvienne, il est **postdiluvien** : est postérieur(e) au déluge.

elle est diluvienne, il est **diluvien** :

- a rapport au déluge, date du déluge ;
- est abondante ou abondant, torrentielle ou torrentiel comme le déluge ;
- est débordante, exubérante, excessive ; est débordant, exubérant, excessif.

un **diluvium** :

- l'ensemble des dépôts alluviaux de l'ère quaternaire jadis attribués au déluge et composés de limons, graviers, blocs rocheux ;
- un site formé de ces dépôts.

Le mot diluvien est dérivé du radical du latin diluvium « inondation, débordement » désignant notamment en latin chrétien le déluge de l'histoire biblique.

antédéviation

une **antédéviation** de l’utérus : une exagération de l’antéversion normale de l’utérus.

antédonidé

les **antédonidés** : une famille de crinoïdes articulates comatulides, les comatules.

antéfixe

une **antéfixe** : un ornement masquant les vides des tuiles creuses.

antéflexion

une **antéflexion** : une inclinaison en avant de la partie supérieure d'un organe, avec la formation d'un angle de flexion.

une antéflexion de l’utérus : la position normale de l’utérus dans laquelle le corps est incliné en avant par rapport au col avec un angle d’ouverture normal de 120°.

Ce nom est dérivé de flexion, avec le préfixe anté-.

antégrade

un animal **antégrade** : antérograde, qui se déplace en avant.

antégrammatical

elle est antégrammaticale, il est **antégrammatical** : a précédé l'époque de la grammaire.
elles sont antégrammaticaux, ils sont antégrammaticaux

anté-historique, antéhistorique

elle, il est **anté-historique** ou **antéhistorique** : est préhistorique.

anté-humain

elle est anté-humaine, il est **anté-humain**

un anté-humain

antéhypophysaire, antéhypophyse

elle, il est **antéhypophysaire** : a trait à la partie antérieure de la glande hypophyse, par exemple les hormones stimulant les glandes périphériques comme la gonadostimuline, la thyroïdostimuline, ou la prolactine.

une **antéhypophyse**

antéislamique

elle, il est **antéislamique** : date d'avant l'islam.

antémémoire

une **antémémoire** ou **mémoire cache** : [informatique] une mémoire très rapide, intercalée entre le processeur et la mémoire principale, que l'ordinateur consulte avant d'interroger la mémoire principale et qui, fournissant les parties de programme et les données les plus utilisées dans le traitement en cours, permet de réduire la durée de celui-ci. La capacité de l'antémémoire est un des éléments déterminants de la puissance de l'ordinateur. En anglais : *cache memory ; cache storage*.Voir aussi : cache. Journal officiel de la République française du 20/04/2007.

antémoral

elle, il est antémorale, il est **antémoral** : date d'avant l'apparition de la morale.
elles sont antémorales, ils sont antémoraux

antémythologique

un monstre **antémythologique**

antenais

un **antenais** : un agneau castré âgé d'un à deux ans et destiné à la boucherie.

une antenaise : une femelle ovine âgée de plus d'un an et conservée pour la reproduction.

C'est aussi de *annus* qu'est tiré, par l'intermédiaire de *ant(e) anu*, le nom français « antan », proprement « (ce qui date) de l'année précédente », lui-même à l'origine, dans la langue de l'élevage, du nom antenais, qui désigne un animal d'un an (comme aujourd'hui le nom anglais *yearling*, « pur-sang âgé d'un an »). En savoir plus : Académie française.

Le nom (un) antenais est issu du latin *annonitus, annonita, annonitum* « d'un an » probablement selon un dérivé *annotinensis* ou *annoticus* ; une dérivation d'antan supposerait la forme *antanois* beaucoup plus ancienne que celle invoquée à l'appui de cette hypothèse.

anténatal

elle est anténatale, il est **anténatal** : précède la naissance.
elles sont anténatales, ils sont anténatals

On réserve parfois l'adjectif anténatal à la période de début de la grossesse et l'adjectif prénatal pour la période précédant l'accouchement.

Pour les adjectifs composés avec natal, le pluriel en -aux devient de plus en plus fréquent :

elle est néonatale, il est **néonatal** : est relative, est relatif à la naissance et au nouveau-né.
elles sont néonatales, ils sont néonatals ou néonataux

la **néonatalogie** : la branche de la médecine qui se consacre aux soins et au traitement du nouveau-né.

une, un **néonatalogiste** : une, un spécialiste.

elle est périnatale, il est **périnatal** : se produit juste avant et juste après la naissance.
elles sont périnatales, ils sont périnatals ou périnataux

elle est postnatale ou post-natale, il est **postnatal** ou **post-natal** : est relative, est relatif à la période qui suit la naissance.
elles sont postnatales ou post-natales, ils sont postnatals ou postnataux

elle est prénatale, il est **prénatal** : se produit avant la naissance.
elles sont prénatales, ils sont prénatals ou prénataux

Ces mots sont dérivés de natal.

antennaire, antennaridé, antennariidé, antennarioïde, antennate, antenne, antenné, antenne-relai, antenne-relais, antennifère, antenniste, antennule

elle, il est **antennaire** : est relative, est relatif aux antennes d'insectes ou d'autres animaux.

un **antennaire** :

- un poisson de la famille des antennaridés ;
- un genre de plantes de la famille des astéracées ;
- un insecte coléoptère de la famille des cicindelidés.

les **antennaridés** ou **antennariidés, poissons-grenouilles** : une famille d'antennarioïdes : des poissons téléostéens lophiformes.

les **antennarioïdes** ou **grenouilles de mer** : un taxon de lophiformes, des poissons téléostéens holacanthoptérygiens.

les **antennates** : les arthropodes munis d'antennes et de mandibules, par opposition aux chélicérates.
un antennate

une **antenne** :

- une longue vergue inclinée servant à soutenir la voile triangulaire de certains bateaux ;
- un organe sensoriel articulé situé sur la partie antérieure de la tête de certains animaux, principalement des insectes et des crustacés ;
- une tige métallique de forme variable, servant à capter ou à diffuser les ondes électro-magnétiques et utilisée dans les télécommunications ;
- un sens aigu qui permet à une personne de deviner, sans indices précis, une situation, un sentiment, etc. ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

En télécommunication, l'antenne est le dispositif destiné à capter ou à diffuser les ondes électromagnétiques permettant la retransmission sur une chaîne de télévision ou de radiodiffusion. Ainsi, à la télévision comme à la radio, il est juste de parler d'antenne. De nombreuses constructions sont alors possibles. On peut, en effet, être sur ou à l'antenne, ainsi que passer à l'antenne, qui signifie « faire l'objet de l'émission en cours, diffusée ». Comme complément direct, l'antenne peut être employé avec les verbes donner, prendre, garder. Et c'est sans parler du temps d'antenne d'une émission.
On réservera le terme ondes à la radiodiffusion. Une émission, une chanson ou un reportage peut passer ou être diffusé sur les ondes. La désignation en ondes signifie qu'une production de radio est en cours. On peut aussi mettre en ondes, c'est-à-dire réaliser une émission radiodiffusée, mise en ondes étant le substantif correspondant. Enfin, l'appellation de la personne qui a pour tâche d'assurer le passage en ondes d'une émission dont l'essentiel du contenu a été produit par d'autres est metteur ou metteuse en ondes. Dans tous ces cas, le

nom féminin ondes est au pluriel.
En savoir plus : Office québécois de la langue française

Le nom antenne, utilisé pour désigner un établissement qui assure des services d'enseignement à l'extérieur de l'établissement principal auquel il est subordonné, ne prend pas de majuscule. Ce nom ne figure pas nécessairement dans le nom officiel de l'établissement. En savoir plus : Office québécois de la langue française

une **antenne chirurgicale** :

- un bloc chirurgical avancé, chargé de donner, immédiatement derrière le front, les soins d'urgence aux blessés ;
- un bloc chirurgical de premier secours.

une **antenne (électronique) active** : [spatiologie / télédétection] une antenne dans laquelle sont incorporés des composants électroniques permettant un traitement du signal en temps réel. Les radars à synthèse d'ouverture utilisent généralement des antennes actives. En anglais : *active antenna*. Journal officiel de la République française du 23/12/2007.

une **antenne-relai** (*anciennement* : **antenne-relais**) : un émetteur-récepteur d'ondes hertziennes.

un animal **antenné** ou **antennifère, antenniste** : qui est muni d'antennes.

une, un **antenniste** : une, un spécialiste de l'installation d'antennes de télévision.

une **antennule** :

- une antenne très courte ;
- le premier appendice céphalique sensoriel des crustacés.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (une) antenne est emprunté au latin *antemna*.

-cère, emprunté au grec κ ε΄ ρ α ς « corne » peut aussi signifier antenne ou tentacule : une eucère (= une abeille solitaire), un nématocère (= un insecte diptère caractérisé par ses longues antennes, un corps élancé et des ailes étroites).

anténuptial

elle est anténuptiale, il est **anténuptial** : est antérieur(e) au mariage.
elles sont anténuptiales, ils sont anténuptiaux

ante-partum, antepartum

ante-partum ou ***antepartum*** : qui concerne ou se produit dans la période qui précède la mise bas.

antépénultième

elle, il est **antépénultième** : précède immédiatement l'avant-dernière, la pénultième. ou l'avant-dernier, le **pénultième**.

l'**antépénultième** : la syllabe antépénultième lorsqu'elle porte l'accent.

Le mot antépénultième est emprunté au latin médiéval *antepaenultimus*.

Le mot *penultime*, devenu pénultième, est emprunté au latin *paenultimus*, composé de *paene* et de *ultimus*, proprement « presque dernier, avant-dernier ».

antépisode

un **antépisode** : une œuvre de fiction écrite ou réalisée après une autre, mais dont l'intrigue est liée à celle de l'œuvre créée précédemment et lui est chronologiquement antérieure.

Ce nom formé avec anté- et épisode, peut-être créé au Québec, est concurrencé par l'anglicisme *prequel* (et ses formes adaptées préquel et préquelle), ainsi que, dans une moindre mesure, par présuite. Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

antéposé, antéposer, antéposition

un adjectif **antéposé**

antéposer : en linguistique, placer un élément avant un autre avec lequel il est en relation syntaxique.

une **antéposition** :

- le fait pour un mot ou un groupe de mots d'être placé avant un autre avec lequel il a un lien syntaxique ;
- l'orientation d'un organe vers l'avant.

postposer :

- placer un terme grammatical après celui auquel il se rapporte ;
- remettre à plus tard [Belgique].

une **postposition** :

- la place d'un terme après un autre avec lequel il forme un groupe syntagmatique, lexical ;
- dans certaines langues, un morphème ou une particule invariable placé(e) après ou à la fin du terme qu'il régit.

antéprédicatif, anté-prédicatif

un savoir **antéprédicatif** ou **anté-prédicatif**

antépulsion

une **antépulsion** :

- l'action de projeter, de pousser vers l'avant ;
- un mouvement d'élévation extérieur dans le plan sagittal autour d'un axe situé dans le plan frontal ;
- le trouble moteur consistant en une accélération progressive de la marche caractéristique de la maladie de Parkinson.

Ce nom est dérivé de pulsion, avec le préfixe anté-.

antérieur, antérieurement, antériorité

elle est antérieure, il est **antérieur** :

- est placé(e) en avant, dans l'espace ;
- occupe une place en avant, par rapport à un autre élément ;
- est placé(e) avant un autre ;
- se situe avant, dans le temps.

un phonème antérieur : qui a son point d'articulation dans la partie avant de la cavité buccale.

le passé antérieur, le futur antérieur (en conjugaison)

l'**antérieur** : la partie du corps et en particulier un muscle, occupant une place en avant.

les (membres) antérieurs : les membres de devant, chez un animal.

l'antérieur de quelque chose : ce qui s'est passé avant cette chose ; son passé.

antérieurement :

- avant, sous le rapport de l'espace ;
- avant, dans le cours du temps.

une **antériorité** :

- l'état de ce qui se situe avant dans le temps ;
- une priorité de date ;
- une priorité, une primauté ; une attestation de cette priorité.

Le mot antérieur est emprunté au latin au latin *anterior*, comparatif de *ante*, littéralement « plus en avant ».

un **postérieur** ou **postère** : les fesses, le derrière d'une personne.

elle est postérieure, il est **postérieur** :

- suit, vient après ;
- est derrière, est situé(e) à l'arrière de quelque chose.

postérieurement :

- à une date postérieure ;
- sur le côté postérieur, sur l'arrière du corps.

une **postériorité** : le caractère, l'état de ce qui est postérieur à quelque chose dans le temps.

Le mot postérieur est emprunté au latin *posterior* « postérieur, de derrière », « qui vient en second lieu ».

antéro-

antéro- (pour antérieur) signifie sur le devant ou en avant.

Le trait d'union n'est utile que s'il facilite la compréhension.

voir : CNRTL.

antéro-dorsal, antéro-externe, antéro-supérieur, antérograde, antéro-inférieur, antéro-interne, antéro-latéral, antéro-lingual, antéro-médial, antéropostérieur, antéropulsion, antéro-supérieur

elle est antéro-dorsale, il est **antéro-dorsal** : est situé(e) sur la partie antérieure du dos.
elles sont antéro-dorsales, ils sont antéro-dorsaux

elle, il est **antéro-externe** : est situé(e) à la partie antérieure externe.

elle est antéro-supérieure, il est **antéro-supérieur** : est situé(e) à la partie antérieure et supérieure.

elle, il est **antérograde** : se déplace en avant.

une amnésie antérograde : qui s'applique aux évènements qui se déroulent à partir d'un certain moment.

une conduction antérograde : une conduction électrique intracardiaque normale, se propageant du nœud sinusal, au nœud d'Aschoff-Tawara puis au faisceau de His, à ses branches terminales et au réseau de Purkinje.

elle est antéro-inférieure, il est **antéro-inférieur** : est situé(e) à la partie antérieure et inférieure.

elle, il est **antéro-interne** : est situé(e) à la partie antérieure interne.

elle est antéro-latérale, il est **antéro-latéral** : est situé(e) à la partie antérieure sur le côté.
elles sont antéro-latérales, ils sont antéro-latéraux

une (voyelle ou consonne) **antéro-linguale** : dont l'articulation intéresse particulièrement la pointe de la langue.

un lobule **antéro-médial** de la prostate

une artère malléolaire antéro-médiale

la face antéro-médiale de l'humérus

le rameau frontal antéro-médial de l'artère callosomarginale

un segment antéro-médial

le diamètre **antéropostérieur** du détroit moyen

le diamètre antéropostérieur du grand bassin

un diamètre antéropostérieur

un sillon antéro-postérieur

une suture antéropostérieure

une **antéropulsion** : un trouble moteur consistant en une accélération progressive de la marche.

un ligament sacro-iliaque **antéro-supérieur**

un segment antéro-supérieur

la face antéro-supérieure du corps du pancréas

la face antéro-supérieure du rocher

anté-scientifique

elle, il est **anté-scientifique**

antétransaction

une **antétransaction** : [finance] une transmission d'un ordre d'achat ou de vente d'un actif par un opérateur qui dispose d'une information privilégiée susceptible d'influencer le prix de marché de cet actif. L'antétransaction est jugée contraire à l'éthique professionnelle et est passible de sanction. En anglais : *front running*. Journal officiel de la République française du 21/09/2017.

antéversion

une **antéversion** : une orientation d'un segment osseux ou d'un organe qui l'amène vers l'avant.

-anthe

-**anthe** est tiré du grec α΄ ν θ ο ς « fleur » entrant dans la composition de termes de botanique.

- un calycanthe (du grec κ α΄ λ υ ξ, υ κ ο ς « calice » et -anthe), « arbrisseau aromatique originaire de l'Amérique septentrionale »
- un scléranthe (du grec σ κ λ η ρ ο΄ ς « rigide » et -anthe), « plante annuelle ou vivace à feuilles très rigides »
- une rhodanthe (du grec ρ῾ ο΄ δ ο ν « rose » et -anthe), « plante ornementale de la famille des composées »

- un clinanthe (du grec κ λ ί ν η « lit » et -anthe), « plateau terminal d'un pédoncule commun »
- un hypanthe (hyp(o) et -anthe) « partie inférieure du calice »
- un périanthe (péri- et -anthe) « ensemble des enveloppes protégeant les organes reproducteurs de la fleur »
- un phoranthe (du grec φ ο ρ ο΄ ς « qui porte en avant » et -anthe), « évasement du pédoncule qui porte les fleurs dans les plantes composées »

- un chionanthe, cun éphalanthe, un desmanthe, un hypanthe, un galanthe, un myrianthe, un nyctanthe, un rhinanthe, un trichosanthe ;
- une hémanthe, une pédilanthe.
- un hélianthe, un ménianthe et une acanthe sont des emprunts.

- chloranthe (du grec χ λ ω ρ ο΄ ς « qui est d'un vert pâle » et -anthe), « qui a des fleurs vertes »
- chrysanthe (du grec χ ρ υ σ ο΄ ς « or » et -anthe), « qui a des fleurs d'un jaune d'or »
- érianthe (du grec ε΄ ρ ι ο ν « laine » et -anthe) « qui a des fleurs velues, laineuses »
- gymnanthe (gymn(o) et -anthe) « dont les fleurs sont dépouillées de toute enveloppe »
- polyanthe (poly- et -anthe), « qui porte ou renferme plusieurs fleurs »
- thyrsanthe (thyrse et -anthe), « qui a les fleurs en thyrse; on dit aussi thyrsoïde »
- ananthe, cryptanthe, dasyanthe, dianthe, dicroanthe, ellipanthe, épiphyllanthe, hystéranthe, isanthe, monanthe, oliganthe, phanéranthe, phyllanthe, synanthe.

en savoir plus : CNRTL.

anthécologie

l'**anthécologie** : la branche de l'écologie qui étudie la pollinisation et les relations entre les insectes et les fleurs.

anthélicien, anthélix

un **anthélicien** : un muscle transversal de la conque de l'oreille.

un **anthélix** : la saillie de la face externe de l'auricule, concentrique avec l'hélix dont elle est séparée par la gouttière de l'hélix.

Le nom (un) anthélicien est dérivé du radical anthélic- (d'anthélix en grec α᾽ ν θ ε΄ λ ι ξ, ι κ ο ς).

Le nom (un) anthélix est dérivé d'hélix, avec le préfixe anté-.

anthelminthique, antihelmintique

un traitement, un médicament **anthelminthique** ou **antihelmintique** :

- qui est utilisé pour traiter les helminthiases, de localisation intestinale ou tissulaire ;
- qui est propre à débarrasser l'organisme de la présence d'entozoaires ou helminthes, vulgairement appelés vers intestinaux.

les **anthelminthiques** ou **antihelmintiques** : une classe de médicaments.

Le nom (un) helminthe est emprunté au grec ε΄ λ μ ι ν ς, -ι ν θ ο ς « ver », en bas latin *helmi(n)s*.

anthémis

un **anthémis** : une camomille, une plante.

voir le dictionnaire des sciences animales

Le nom (un) anthémis est emprunté au latin *anthemis* « camomille » lui-même emprunté au grec α᾽ ν θ ε μ ί ς.

anthère, anthéridie, anthéridien, anthérin, anthérozoïde

une **anthère** : la partie essentielle de l'étamine ordinairement placée à l'extrémité de son filet et formée par la réunion d'un nombre variable de petits sacs membraneux renfermant le pollen avant fécondation.

une **anthéridie** : l'organe de nombreux végétaux cryptogames contenant les gamètes mâles.

elle est anthéridienne, il est **anthéridien** : concerne l'anthéridie.

un insecte **anthérin** : qui vit sur les fleurs.

un **anthérozoïde** : un gamète mâle, chez les végétaux supérieurs.

voir le dictionnaire des sciences animales

Le nom (une) anthère est emprunté au latin *anthera* « médicament composé à partir d'extraits de fleurs », emprunté au grec α᾽ ν θ η ρ ο΄ ς « fleuri », lui-même venant de α΄ ν θ ο ς « fleur ».

anthèse

une **anthèse** : l'ensemble des phénomènes qui accompagnent l'épanouissement d'une fleur.

Le nom (une) anthèse est emprunté au grec α΄ ν θ η σ ι ς « floraison ».

antheximètre

un **antheximètre** : une machine conçue pour mettre à l'épreuve la résistance des câbles.

anthidie

les **anthidies** : un genre de la famille des mégachilidés.

anth(o)-

anth(o)- est emprunté au grec ανθο-, de ἄνθος, « fleur ».

voir : CNRTL ; dictionnaire des sciences animales.

anthoathecate

les **anthoméduses** ou **anthoathecates** : une classe de cnidariens hydrozoaires hydroïdes.

anthobranche

elle, il est **anthobranche** : dont les branchies ressemblent à des bouquets de fleurs.

les **anthobranches** : une famille de mollusques gastéropodes.

anthocéphale

un **anthocéphale** : le genre de la famille des rubiacées, un arbrisseau à fleurs agrégées.

Anthocleista

Anthocleista : des plantes médicinales purgatives, diurétiques et éménagogues.

anthocoridé

les **anthocoridés** : une famille d'insectes hémiptères cimicoïdes, des punaises au corps plutôt plat.

anthocyane, anthocyanine, anthocyanidol, anthocyanoside

un **anthocyane** ou une **anthocyanine** : un pigment hétérosidique polyphénolique de certaines fleurs et feuilles, qui peut être bleu, rouge ou violet selon la structure de l'aglycone dérivé de l'anthocyanidol, selon l'oligoside et selon le pH.

un **anthocyanidol** : un polyphénol comportant une charge positive délocalisée, constituant l'aglycone des anthocyanosides.

un **anthocyanoside** : un hétéroside polyphénolique résultant de la fixation d'un glucose ou d'un dioside en position 3 ou 5, caractérisé par un noyau hétérocyclique comportant un ion oxonium, à charge positive délocalisée.

anthographie

une **anthographie** : le langage des fleurs, l'art d'exprimer sa pensée au moyen des fleurs.

anthologie, anthologique, anthologiquement, anthologiste

1. une **anthologie** :

- une collection de fleurs choisies ;
- un ouvrage de botanique.

une, un **anthologiste** : une autrice, un auteur d'une anthologie botanique.

2. une **anthologie** :

- un recueil de textes littéraires choisis ;
- un recueil de ce qu'il y a de plus typique dans un ensemble.

elle, il est **anthologique** : relève de l'anthologie, est l'objet d'un choix.

anthologiquement :

- comme pièce d'anthologie ;
- d'une manière, d'un point de vue anthologique.

une, un **anthologiste** : une autrice, un auteur d'une anthologie littéraire.

Le nom (une) anthologie est emprunté au grec α ᾽ ν θ ο λ ο γ ί́ α « action de cueillir des fleurs » « recueil de pièces de vers choisies ».

anthoméduse

les **anthoméduses** ou **anthoathecates** : une classe de cnidariens hydrozoaires hydroïdes.

anthomyidé, anthomyie

les **anthomyidés** ou **anthomyiidés** : une famille de diptères brachycères muscoïdes, des mouches.
un anthomyidé ou anthomyiidé

les **anthomyies** ou **mouches des fleurs** : un genre de diptères brachycères muscoïdes, des mouches.
une anthomyie

anthonome

un **anthonome** : un charançon, un insecte.

Le latin scientifique *anthonomus* est emprunté au grec α ᾽ ν θ ο ́ ν ο μ ο ς « qui se nourrit de fleurs », de α ́ ν θ ο ς « fleur » et de la racine de ν ε ́ μ ο μ α ι « paitre, se nourrir de »).

anthophile

un animal **anthophile** :

- qui recherche les fleurs ;
- qui vit d'habitude sur les fleurs.

anthophore

elle, il est **anthophore** : porte des fleurs.

un **anthophore** : le prolongement qui, partant du calice, porte les organes floraux.

les **anthophores** : un genre d'hyménoptères du groupe des abeilles supérieures.

anthophylle

elle, il est **anthophylle** : a des fleurs dont les divisions sont allongées en forme de folioles.

anthophylloéide

elle, il est **anthophylloéide** : représente des fleurs et des feuilles.

anthore

un **anthore** : un aconit, une plante.

anthormone

une **anthormone** [?] ou **chalone** : une hormone qui inhibe le développement des cellules.

anthoxanthine

une **anthoxanthine** : un pigment hétérosidique polyphénolique présent dans certaines fleurs ou feuilles, de couleur jaune ou orange selon la structure de l'aglycone dérivé de flavonols, et possédant souvent des propriétés de vitamine P sur la fragilité et la perméabilité capillaires.

anthozoaire

un animal **anthozoaire** : qui ressemble plus ou moins à une fleur.

les **anthozoaires** : les polypes formant des colonies pouvant ressembler à des fleurs.

anthra-

anthra- est tiré du grec α΄ ν θ ρ α ξ, -α κ ο ς « charbon ».

anthracène, anthracénique

un **anthracène** : un hydrocarbure aromatique tricyclique.

elle, il est **anthracénique** :

- est relative, est relatif à l'anthracène ;
- contient de l'anthracène.

Le nom (un) anthracène est dérivé du radical du grec α΄ ν θ ρ α ξ, -α κ ο ς « charbon », avec le suffixe -ène.

anthracifère

elle, il est **anthracifère** : contient de la houille, du charbon et en particulier de l'anthracite.

l'étage anthracifère : l'ancien nom de l'étage dinantien.

anthracimycine

une **anthracimycine** : un antibiotique naturel macrolide actif sur le bacille charbonneux, *Bacillus anthracis*.

anthracine

une **anthracine** : un anthracène.

anthracis

*Bacillus **anthracis*** : un bacille à Gram positif, sporogène, aéro-anaérobie, présent dans le sol et chez les animaux malades et responsable, chez l'Homme, du charbon.

anthracite, anthraciteux

un **anthracite** : un charbon naturel à très forte teneur en carbone, noir brillant, sans strates.

(gris) **anthracite** : une teinte de gris très foncé.

elle est anthraciteuse, il est **anthraciteux** : contient de l'anthracite ou lui ressemble.

Le nom (un) anthracite est dérivé du radical du grec α΄ ν θ ρ α ξ, -α κ ο ς « charbon ».

anthracnose

une **anthracnose** : une maladie de la vigne provoquée par un champignon qui attaque les fleurs, les fruits et les feuilles.

Le nom (une) anthracnose est composé du radical d'anthrax (sens médical) et du grec ν ο΄ σ ο ς « maladie, fléau ».

anthracologie

l'**anthracologie** : l'étude du carbone minéralisé [charbon de bois] résultant de la carbonisation de la matière organique des sols.

anthracosaurien

les **anthracosauriens** : des amphibiens fossiles reptiliomorphes ressemblant à des reptiles.
un anthracosaurien

anthracose

une **anthracose** : une infiltration tissulaire par des particules de charbon, le plus souvent inhalées, parfois associées à d'autres particules inertes comme la silice : une silico-anthracose.

anthracothère

les **anthracothères** : un genre de mammifères suiformes fossiles, du charbon.
un anthracothère

anthracycline

une **anthracycline** : un médicament anticancéreux faisant partie de la famille des intercalants.

anthraline

une **anthraline** : un produit autrefois utilisé dans le traitement du psoriasis et de la pelade, mais responsable de dermites d'irritation.

anthralinique

un acide **anthranilique** : un acide ortho-aminobenzoïque.

anthraquinone

une **anthraquinone** : un produit de l'oxydation de l'anthracène se présentant sous forme de cristaux jaunes, employé dans l'industrie des colorants.

Ce nom est formé sur anthracène par la substitution de quinone à -ène.

anthrax

A. un **anthrax** : une infection nécrosante de la peau et du tissu sous-cutané, formée par un groupement de furoncles. qui évolue vers la suppuration profonde.

un anthrax du rein : une forme particulière de pyonéphrite hématogène, due au staphylocoque doré, comportant de ce fait des lésions de nécrose associées aux lésions suppuratives.

B. un **anthrax** : le nom anglais de la maladie du charbon, une toxiinfection des herbivores due à *Bacillus anthracis*, ou bactéridie charbonneuse, occasionnellement transmise à l'homme, caractérisée par l'apparition, après une incubation de 1 à 5 jours, au point d'inoculation, de la pustule maligne ou de l'œdème malin avec, secondairement, des signes généraux. Il existe également une forme pulmonaire : le charbon pulmonaire.

un **glossanthrax** : une affection charbonneuse qui se manifeste à la langue.

un **palato-anthrax** : un anthrax affectant la muqueuse du palais.

C. un **anthrax** : un rubis spinelle.

D. un **anthrax** : un insecte diptère qui s'attaque aux abeilles, aux guêpes, etc.

Le nom (un) anthrax est emprunté au grec α΄ ν θ ρ α ξ « charbon, ulcère ».

anthraxine

une **anthraxine** : un extrait bacillaire spécifique de *Bacillus anthracis*. Il permet un diagnostic allergique par intradermoréaction.

anthrène

un **anthrène** (des musées) : un petit insecte coléoptère dont la larve ronge et réduit en poussière les pelleteries ou les collections zoologiques.

Le nom (un) anthrène est emprunté au grec α᾽ ν θ ρ η΄ ν η « frelon, guêpe ».

Le nom andrène (= un genre d'insecte) est emprunté au latin scientifique *andrena*, transcription du grec α᾽ ν θ ρ η΄ ν η « frelon, guêpe, abeille sauvage ».

anthribidé

les **anthribidés** : une famille d'insectes coléoptères polyphages.

anthrisque

un ou une **anthrisque** : un cerfeuil.

anthrophoridé

les **anthrophoridés** : une famille d'insectes hyménoptères.

anthrop(o)-

anthrop(o)- est emprunté au grec α᾽ ν θ ρ ω π ο-, de α΄ ν θ ρ ω π ο ς « homme » :

voir : CNRTL.

-anthrope, -anthropie

-**anthrope** et -**anthropie** sont tirés du grec α΄ ν θ ρ ω π ο ς et désignent l'homme en général.

Le composé en -anthropie désigne une forme de folie et celui en -anthrope la personne qui en est affectée. Ces mots sont formés sur le modèle des emprunts au grec lycanthropie et lycanthrope :

- une hypanthropie (hipp(o)- et anthropie) : la monomanie dans laquelle le malade se croit métamorphosé en cheval.
- une, un zoanthrope « personne qui est affectée de zoanthropie »
- une zoanthropie (zo(o)- et -anthropie) : la monomanie dans laquelle le malade se croit changé en animal.

Domaine de la paléontologie humaine :

- un pithécanthrope (du grec π ί θ η κ ο ς « singe » et -anthrope) : le nom donné à divers primates fossiles présentant des caractères simiens et hominiens à la fois.
- un sinanthrope (sin(o)- et -anthrope) : un grand primate fossile (préhominien) dont les restes ont été découverts en Chine.

À partir des composés philanthrope et philanthropie, empruntés au grec, la langue moderne a créé les composés théophilanthrope « sectateur de la philanthropie » et théophilanthropie « doctrine religieuse d'inspiration déiste née sous le Directoire et professant l'amour de Dieu et des hommes ».

À un certain nombre de composés en -anthrope, anthropie correspond un adjectif en -anthropique : misanthrope, misanthropie, misanthropique ; philanthrope, philanthropie, philanthropique ; théophilanthrope, théophilanthropie, théophilanthropique. Cet adjectif manque pour les groupes : hippanthrope, hippanthropie ; lycanthrope, lycanthropie ; zoanthrope, zoanthropie. Les termes pithécanthrope et sinanthrope n'ont pas de correspondant en -anthropie et ont des dérivés en -ien : pithécanthropien et sinanthropien.

elle, il est synanthrope : vit en commensal de l’homme, par exemple la mouche domestique ou la souris.

anthropiatrie

une **anthropiatrie** : l'art de guérir les hommes.

anthropien

les **anthropiens** : les hominiens, le groupe zoologique réunissant l'ensemble des formes, éteintes ou actuelles, qui présentent les caractères propres au type humain.

elle est anthropienne, il est **anthropien** : est relatif à l'homme en tant qu'espèce.

anthropique

un paysage **anthropique**, un phénomène géographique anthropique : qui est attribuable à l'action de l'homme.

le principe anthropique : le principe selon lequel l’Univers est nécessairement compatible avec les êtres humains dans la mesure où ces derniers existent.

anthropisation, anthropisé

une **anthropisation** : la modification et la transformation de l'environnement par les populations.

elle est anthropisée, il est **anthropisé** : est soumise ou soumis à l'influence humaine, transformé(e) par elle (aménagements, dégradations, exploitations des ressources, etc.), en savoir plus : Géoconfluences

anthropobiologie

l'**anthropobiologie** : la partie de la biologie qui concerne l’Homme.

anthropocène

l'**anthropocène** : un terme de chronologie géologique proposé pour nommer l’époque de l'histoire de la Terre caractérisée par les conséquences globales des activités humaines sur les écosystèmes terrestres, en savoir plus : Géoconfluences

anthropocentrique, anthropocentrisme

elle, il est **anthropocentrique** : consiste à adopter l'anthropocentrisme.

un **anthropocentrisme** : l'attitude qui consiste à placer l'Homme au centre de l'univers ; le fait de considérer la nature simplement comme une fourniture de ressources disponibles pour être exploitées.

anthropochimie

l'**anthropochimie** : la partie de la chimie qui, par l'analyse des tissus et des humeurs du corps humain, détermine les principes immédiats de notre organisation.

anthropoclimax

un **anthropoclimax** : un groupement végétal permanent, différent du climax, dont l'apparition est due à l'intervention humaine et qui subsiste même après celle-ci.

anthropodicée

une **anthropodicée** : une philosophie dans laquelle l'homme a pris la place occupée par Dieu dans la philosophie classique.

une **théodicée** :

- une justification de la bonté de Dieu en dépit du mal qui existe dans le monde ;
- la partie de la métaphysique qui traite, d'après les seules lumières de l'expérience et de la raison, de l'existence et de la nature de Dieu ;
- un traité, un manuel de théodicée.

Le nom une anthropodicée est formé d'anthropo- et du grec δ ί κ η « justice, droit ».

anthropoécosystème

un **anthropoécosystème** : un écosystème dont l'origine, la dynamique et la pérennité dépendent de certains types d'activités humaines, comme l'agrosylvopastoralisme.

anthropoforme

elle, il est **anthropoforme** : est anthropomorphe, a forme d'homme.

anthropogammamétrie

une **anthropogammamétrie** : en radioprotection, la détection et la mesure spectrographiques de l'activité g de l'organisme, permettant l'identification des radionuclides normalement présents ou anormalement introduits par contamination.

un appareil de **gammagraphie** : un appareil, le plus souvent mobile, pouvant être déplacé d'un chantier à l'autre et se composant principalement d'un projecteur de source, servant de conteneur de stockage quand la source n'est pas utilisée, d'une gaine d'éjection, d'un embout et d'une télécommande destinés à déplacer la source entre le projecteur et l'objet à radiographier, tout en assurant la protection de l'opérateur qui se tient à distance de la source, et d'une source radioactive insérée dans un porte-source.

anthropogenèse, anthropogénèse

une **anthropogenèse** ou **anthropogénèse** : l'origine et l'histoire de l'humanité ; son étude.

anthropogénie, anthropogénique

une **anthropogénie** : une science qui étudie l'origine et l'histoire de l'humanité.

elle, il est **anthropogénique** : désigne tout ce qui est causé ou produit par les activités humaines.

anthropogéographie

une **anthropogéographie** : une étude de l'extension et de la répartition de l'homme sur la Terre.

anthropogenèse, anthropogénèse, anthropogénie, anthropogonie

une **anthropogonie** : un récit organisé, de nature mythique, relatant l'origine et l'histoire primitive de l'humanité.

anthropoïde, anthropoïdé

elle, il est **anthropoïde** :

- se rapporte à l'homme, au sens masculin du terme, par exemple la répartition anthropoïde des graisses ;
- se rapporte aux primates non humains, les grands singes ;
- qualifie le bassin osseux des femmes lorsqu'il est rétréci transversalement et allongé d'avant en arrière, comme chez les singes.

A. les **anthropoïdes** : un genre d'oiseaux qui ne contient que deux espèces, la demoiselle de Numidie et l'oiseau royal ou grue couronnée.

B. une, un **anthropoïde** : un (ou une ?) anthropolithe, un fossile ou une pétrification attribués à l'espèce humaine.

C. les **anthropoïdes**, ou **anthropoïdés, anthropomorphes** : les singes supérieurs, dont les caractères anatomiques se rapprochent le plus de ceux de l'homme ; le sous-ordre des mammifères comprenant l'ensemble des singes et l'homme.

anthropolâtrie

une **anthropolâtrie** : un culte rendu à un homme divinisé.

anthropologie, anthropologique, anthropologiquement, anthropologiste, anthropologue

une **anthropologie** :

- une étude de l'homme dans son ensemble ;
- une étude des traits physiques de l'homme en tant qu'il appartient au règne animal et à la nature physique ;
- une étude des types humains, de leur évolution ;
- une étude générale de l'homme sous le rapport de sa nature individuelle ou de son existence collective, sa relation physique ou spirituelle au monde, ses variations dans l'espace et dans le temps, etc. ;
- un anthropomorphisme.

Lexique de l'anthropologie : Wiktionnaire.

elle, il est **anthropologique** :

- se rapporte à l'anthropologie en tant que science de l'homme physique ;
- concerne l'anthropologie en tant que science générale de l'homme.

anthropologiquement : d'un point de vue anthropologique.

une, un **anthropologiste** ou **anthropologue** : une, un spécialiste qui étudie l'homme selon les méthodes de l'anthropologie.

la **paléoanthropologie** ou **paléanthropologie** : la paléontologie humaine, la partie de l'anthropologie, qui étudie les Hominidés et les Primates fossiles.

une, un **paléoanthropologue** : une, un spécialiste de paléoanthropologie.

anthropométallisme

un **anthropométallisme** : une forme, une variété ou une nuance du magnétisme animal.

anthropométrie, anthropométrique

une **anthropométrie** :

- une étude des mensurations et des proportions du corps humain ;
- les techniques des mesures pratiquées sur le corps humain pour déterminer quantitativement ses caractères morphologiques ou identifier un suspect.

elle, il est **anthropométrique** : concerne l'anthropométrie anthropologique ou criminologique.

un carnet anthropométrique : un document remis à un interdit de séjour pour être visé périodiquement par la police ou la gendarmerie.

une fiche anthropométrique : une fiche de police contenant le signalement anthropométrique d'une personne.

anthropomorphe, anthropomorphie, anthropomorphique, anthropomorphiquement, anthropomorphiser

elle, il est **anthropomorphe** :

- est anthropomorphique, représente son objet sous une forme humaine ;
- évoque, par sa forme apparente, un être humain.

Gravures ou statuettes anthropomorphes conservées au musée d'archéologie nationale : Joconde, le portail des collections des musées de France

les **anthropomorphes** : un ordre de mammifères.

une **anthropomorphie** : une ressemblance physique avec l'homme.

elle, il est **anthropomorphique** :

- représente une divinité sous une forme humaine ;
- considère quelque chose selon le modèle de l'être humain ;
- cherche à représenter tout être sous une forme humaine.

anthropomorphiquement : selon une manière anthropomorphique de penser ou de s'exprimer.

anthropomorphiser : représenter ou concevoir un être non humain ou une chose sous la forme ou avec les traits d'un être humain.

s'anthropomorphiser : se conformer au modèle de l'être humain.

anthropomorphisme, anthropomorphiste, anthropomorphite

un **anthropomorphisme** :

- une croyance, une doctrine attribuant à la divinité une nature semblable à celle de l'homme ;
- une tendance à se représenter toute réalité comme semblable à la réalité humaine .

elle, il est **anthropomorphiste** :

- enseigne l'anthropomorphisme ;
- est porté(e) à y croire ;
- attribue à la divinité une forme et une nature humaine.

une, un **anthropomorphiste** : celle, celui qui attribue à la divinité une forme et une nature humaine.

une, un **anthropomorphite** : un anthropomorphiste, une partisane, un partisan de l'anthropomorphisme, qui attribue à la divinité une forme et une nature humaine ; une, un membre d'une secte hérétique. Le suffixe -ite correspond à -ι΄ τ η ς, *-ita* dans le vocabulaire ecclésiastique « membre d'une communauté religieuse ».]

anthroponomie

l'**anthroponomie** : la science des lois qui président à la formation de l'homme ou à l'action de ses organes.

-anthroponose

une **zooanthroponose** : un terme autrefois employé pour désigner une maladie naturellement transmise de l'Homme à l'animal. On lui préfère aujourd'hui le terme de zoonose.

anthroponyme, anthroponymie, anthroponymique

un **anthroponyme** : un nom de personne.

l'**anthroponymie** : la branche de l'onomastique ayant pour objet l'étude des noms de personnes.

elle, il est **anthroponymique** : est relative, est relatif à l'anthroponymie ; concerne l'anthroponymie.

Les anthroponymes en français : Wiktionnaire.

anthropophage, anthropophagie, anthropophagique

une, un **anthropophage** :

- une, un cannibale, une mangeuse ou un mangeur de chair humaine ;
- une personne barbare ou cruelle.

une **anthropophagie** :

- une habitude traditionnelle de manger de la chair humaine ;
- le fait de manger de la chair humaine, par nécessité ou dépravation.

elle, il est **anthropophagique** : porte à l'anthropophagie.

anthropophanie

une **anthropophanie** : une manifestation de ce que l'homme est en réalité.

anthropophile, anthropophilie

une espèce animale ou végétale **anthropophile** : qui est adaptée à vivre dans le voisinage immédiat de l'homme.

un parasite ou d'un micromycète **anthropophile** : qui parasite habituellement l'Homme.

une **anthropophilie** : le caractère d'un organisme anthropophile.

anthropique

une absorption **anthropique** de carbone : l'absorption de dioxyde de carbone dans des puits de carbone naturels conservés ou aménagés par l'homme, ou dans des installations de captage et de stockage du CO_2. Le terme « absorption anthropique de carbone » est parfois généralisé à certains gaz à effet de serre autres que le dioxyde de carbone, tel le méthane.

anthropophobe, anthropophobie

elle, il est **anthropophobe** : n'aime pas l'homme, les hommes.

une, un **anthropophobe** : une, un misanthrope.

une **anthropophobie** : une misanthropie excessive.

anthropopithèque

un **anthropopithèque** :

- l'hominien fossile à qui l'on attribue les silex taillés, considéré dans la théorie évolutionniste comme intermédiaire entre le singe et l'homme ;
- un hominien primitif actuel ;

- un être barbare, anthropologiquement peu évolué.

Le nom (un) anthropopithèque est emprunté au latin scientifique moderne *anthropopithecus*, lui-même composé du grec α ́ ν θ ρ ω π ο ς « homme » et π ί ́ θ η κ ο ς « singe ».

anthroporadiométrie

une **anthroporadiométrie** : [nucléaire] une mesure du rayonnement émis par tout ou partie du corps humain, permettant d'identifier les radionucléides présents et d'évaluer l'activité de chacun d'eux. Le terme « anthroporadiamétrie » est déconseillé. En anglais : *in vivo counting*. Journal officiel de la République française du 03/06/2012.

anthroposociologie

une **anthroposociologie** : une étude des conditions d'existence des sociétés ou groupes humains.

anthroposomatologie

une **anthroposomatologie** : une science descriptive de la structure et des fonctions organiques du corps humain.

anthroposophe, anthroposophie, anthroposophique

un **anthroposophe** : un sectateur de l'anthroposophie.

une **anthroposophie** : une science ou connaissance de la nature de l'homme.

elle, il est **anthroposophique** : est relative, est relatif à l'anthroposophie.

anthroposystème

un **anthroposystème** :

- une entité structurelle et fonctionnelle prenant en compte les interactions sociétés-milieux, et intégrant sur un même espace un ou des sous-systèmes naturels et un ou des sous-systèmes sociaux, l'ensemble co-évoluant dans la longue durée ;
- la combinaison des aspects sociaux et des aspects naturels, fonctionnant en système et dans la durée. Une approche anthroposystémique repose sur les apports de l'approche systémique et des concepts antérieurs d'écosystème et de géosystème, en réaffirmant l'imbrication des relations nature-sociétés dans le temps long, et en insistant sur le rôle des sociétés dans la construction des écosystèmes. En savoir plus : Géoconfluences

anthropotechnie, anthropotechnique

l'**anthropotechnie** ou **anthropotechnique** : l'ensemble des techniques favorisant le développement biologique et culturel de l'homme.

elle, il est **anthropotechnique** : concerne l'anthropotechnie.

anthropothéisme

un **anthropothéisme** :

- une déification de l'homme, de l'humanité ;
- un humanisme.

anthropotomie, anthropotomiste

une **anthropotomie** : une dissection du corps humain.

une, un **anthropotomiste** : celle, celui qui dissèque des corps humains.

anthropozoogène

elle, il est **anthropozoogène** :

- est anthropozoïque ;
- est anthropisé(e).

anthropozoïque

l'ère **anthropozoïque** : la période caractérisée par l'apparition de l'homme.

anthropozoologie

une **anthropozoologie** : une étude des rapports entre l'homme et les animaux, notamment les primates.

anthropozoonose

une **anthropozoonose** : une maladie transmissible, commune à l'homme et à des animaux qui servent de réservoir de germes et, dans certains cas, sont le point de départ d'anadémies.

anthropozoophile

une espèce **anthropozoophile** : dont la présence est liée à l'action de l'homme et à celle des animaux.

anthrum

un **anthrum** : une graphie probablement erronée d'un antrum, une cavité ou un espace.

anthume

elle, il est **anthume** :

- a lieu, se produit du vivant de quelqu'un ;
- pour une création artistique, voit le jour, grâce à une publicité tapageuse, avant sa parution ou sa création.

elle, il est **posthume** :

- est né(e) après la mort de son père ;
- parait, est publié(e) après la mort de son autrice ou de son auteur ;
- est attribué(e) après le décès de la personne en question.

posthumément : à titre posthume, après le décès de quelqu'un.

Le mot posthume est emprunté au latin *posthumus*, fausse orthographe pour *postumus* « dernier », superlatif de *posterus* qui, spécialisé en « dernier (enfant), né après la mort du père », a été rapproché de *humus* « terre » devenant *post-humus* (postérieur à la mise en terre), d'où anthume dérivé par substitution de la préposition latine *ante* à *post*.

anthure, anthurium, anthurne

un **anthure** ou une, un **anthurne** : un pédoncule très allongé qui porte un faisceau de fleurs.

les **anthuriums** : le genre de plantes vivaces, de la famille des aracées, comprenant environ six cents espèces, à feuilles persistantes, cultivées pour leur ample feuillage ou leurs spathes vivement colorées.
un anthurium

Le nom (un) anthure est formé d'anth- du grec α ʼ v θ o- (de α ́ v θ o ς, « fleur ») et de -ure du grec o u ʼ ρ α ́ « queue ».

anthuride, anthuridé

les **anthurides** : un taxon d'isopodes, des crustacés.

les **anthuridés** : une famille d'anthurides.

anthylle, anthyllide, anthyllis

une **anthylle** ou **anthyllide, anthyllis** : une plante.

les **anthyllides** : des plantes de la famille des fabacées.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (une) anthylle ou anthyllide, anthyllis est emprunté au latin *anthyllis* « sorte d'ivette » et *anthyllium* « sortes de fleurs comprenant deux espèces, l'une semblable à l'ivette, l'autre semblable à la lentille », elles-mêmes empruntées aux formes grecques ɑ ᾽ ν θ υ λ λ ί ς « cresse, plante marine » et ɑ ᾽ ν θ ύ λ λ ι ο ν « petite fleur ».

anti-

ant(i)- a pour origine le préfixe grec ɑ ᾽ ν τ ί- « qui est en face », et par extension « qui est contraire, opposé ».

voir : Office québécois de la langue française ; CNRTL.

anté- (et parfois anti-) signifie avant (chronologiquement ou spatialement).
voir : CNRTL ; Parler français.

Le trait d'union n'est indispensable que s'il facilite la compréhension.

anti

une, un **anti** :

- une opposante, un opposant ;
- celle, celui qui est hostile à ce dont on parle.

antiacarien

une prophylaxie **antiacariens** : qui a pour objet l’éviction des acariens.

une literie antiacariens, un matelas antiacariens : qui protège des acariens.

On a lu le féminin antiacarienne.

un (produit) **antiacarien**

antiacide, anti-acide

elle, il est **antiacide** : neutralise ou réduit l’acidité, notamment celle du suc gastrique.

un (médicament) **antiacide** : en gastroentérologie : une substance tampon fixant les ions acides du liquide gastrique.

un produit **antiacide** ou **anti-acide**

antiacnéique

un (produit) **antiacnéique**

antiacridien

elle est antiacridienne, il est **antiacridien** : s'oppose aux acridiens, aux criquets.

anti-addiction

un traitement **anti-addiction**

antiadhésif

une plaque antiadhésive, un revêtement **antiadhésif** : qui empêche l'adhérence des aliments à la cuisson.

un **antiadhésif** : un revêtement antiadhésif, une substance antiadhésive.

antiaérien, anti-aérien

elle est antiaérienne ou anti-aérienne, il est **antiaérien** ou **anti-aérien** :

- s'oppose à l'action des avions et engins aériens ;
- protège de ces avions et engins.

anti-âge

une stratégie anti-âge, un (produit) **anti-âge** : qui lutte ou qui a pour objet la lutte contre le vieillissement de la peau, des tissus et plus généralement, contre les atteintes de l'âge.

une croisade anti-âge, un mouvement anti-âge :

- qui refuse le modèle social du troisième âge ;
- qui lutte contre les contraintes et les discriminations attachées à ce modèle.

antiagglutinine

une **antiagglutinine** : un anticorps qui s'oppose à l'action d'une agglutinine.

antiagranulocytaire

elle, il est **antiagranulocytaire** : empêche l'agranulocytose.

antiagrégant

un **antiagrégant** : une substance ayant la propriété d'empêcher l'agrégation in vitro des plaquettes entre elles.

un antiagrégant plaquettaire : un médicament ayant la propriété d'inhiber l'agrégation des plaquettes.

Ce nom est dérivé de la forme demi-savante *agrégant* (à comparer avec agrégat) d'agrégeant, le participe présent du verbe agréger, avec le préfixe anti-.

antialcoolique, antialcoolisme

une campagne **antialcoolique** : qui a pour objet la lutte contre l'alcoolisme.

une, un **antialcoolique** : une personne qui, par conviction, ne boit pas d'alcool.

un **antialcoolisme** :

- le système d'idées des personnes qui luttent contre l'alcoolisme ;
- cette lutte elle-même en tant qu'elle est organisée.

antiallemand, anti-allemand

elle est antiallemande ou anti-allemande, il est **antiallemand** ou **anti-allemand**

antiallergique

elle, il est **antiallergique** : est propre à traiter, à prévenir les allergies.

un **antiallergique** : une substance, un médicament ayant des propriétés antiallergiques, tels les corticoïdes, les antihistaminiques.

anti-Alzheimer

un médicament **anti-Alzheimer**

antiamaril

la vaccination **amarile** ou **anti-amarile** : qui est propre à combattre la fièvre jaune.

Ce mot est dérivé d'amaril, avec le préfixe anté-.

antiamébien

les **antiamébiens** : les médicaments anti-infectieux utilisés contre les infections par des amibes.

antiaméricain, anti-américain, antiaméricanisme

elle est antiaméricaine ou anti-américaine, il est **antiaméricain** ou **anti-américain**

un **antiaméricanisme** : une attitude hostile à l'égard des États-Unis, de leur politique.

elle est pro-américaine, il est **pro-américain** : est favorable aux États-Unis ; soutient ce pays.

une pro-américaine, un **pro-américain**

antiamibien

un (procédé ou médicament) **antiamibien** : qui est actif contre les amibes.

antianaphylaxie

une **antianaphylaxie** : une réaction allergique grave.

Ce nom est dérivé d'anaphylaxie, avec le préfixe anti-.

anti-androgène

un **anti-androgène** : une substance inhibant l’action des androgènes.

antianémique

une substance **antianémique** : qui permet de lutter contre l'anémie.

un **antianémique** : une substance, une vitamine, un médicament qui combat l’anémie.

anti-angineux

un (médicament) **anti-angineux** : un médicament administré dans le but de calmer instantanément une crise d’angine de poitrine ou d’empêcher sa survenue.

anti-angoreux

un **anti-angoreux** : un médicament utilisé pour traiter l’insuffisance coronarienne responsable de l’angor.

anti-angiogénique

elle, il est **anti-angiogénique** : s’oppose à l’angiogénèse.

anti-antennes relais

des **anti-antennes relais** : celles qui sont opposées, ceux qui sont opposés à l'installation d'une antenne relai ou de plusieurs.

anti-aphrodisiaque

elle, il est **anti-aphrodisiaque** : est anaphrodisiaque.

antiaphteux, anti-aphteux

un (remède) **antiaphteux** ou **anti-aphteux**

antiapoplectique

une préparation **antiapoplectique** : qui combat l'apoplexie ou la prévient.

anti-appétent

une substance anti-appétente ou un **anti-appétent** : une substance qui, après ingestion par un insecte, l'empêche de se nourrir, momentanément ou pour toujours.

antiar

un **antiar** : un latex extrêmement vénéneux produit par l'*antiaris toxicaria* et utilisé pour son action toxique ou thérapeutique.

antiaristocratique

elle, il est **antiaristocratique**

anti-armes

une génération **anti-armes**

anti-art, anti-artiste, anti-artistique

un **anti-art**

une, un **anti-artiste**

elle, il est **anti-artistique**

antiarthritique, anti-arthritique

un (remède ou traitement) **antiarthritique** ou **anti-arthritique**

anti-arythmique, antiarythmique, anti-arythmisant

un **anti-arythmique** ou **antiarythmique, anti-arythmisant** : un médicament utilisé pour corriger les troubles du rythme cardiaque.

antiasthmatique

un (médicament) **antiasthmatique**

antiasphyxiant

un tampon **antiasphyxiant**

antiatome

un **antiatome** : un atome d'antimatière.

antiatomique

un abri **antiatomique**

antiautoritaire

elle, il est **antiautoritaire**

antiautrichien, anti-autrichien

elle, il est antiautrichienne ou anti-autrichienne, il est **antiautrichien** ou **anti-autrichien**

anti-avions

un système **anti-avions**

antiavortement, anti-avortement

elle, il est **antiavortement** : est opposé(e) au droit à l'avortement.

une, un **anti-avortement** : une personne qui s'oppose à ce droit.

antibacchée

un **antibacchée** : un pied de trois syllabes, deux longues + une brève, par opposition au bacchée, une brève + deux longues.

L'adjectif "bacchique" que l'Académie française a distingué de "bachique" serait-il en rapport avec les vers bacchiaques (composés principalement de bacchius) ? Un bacchius est un pied grec ou latin composé d'une brève et de deux longues.

antibactéricide, antibactérien, antibactéries

un **antibactéricide** : une toxine qui favorise les infections par des bactéries.

elle est antibactérienne, il est **antibactérien** : se dit d'une substance qui tue les bactéries ou s'oppose à leur croissance.

une lingette antibactérienne, un revêtement antibactérien : qui empêche la prolifération des bactéries.

On lit aussi **antibactéries** pour antibactérien.

un **antibactérien** : une substance, un médicament qui détruit les bactéries.

antibalance

un système **antibalance**

antibaryon

un **antibaryon** : une antiparticule du baryon.

anti-bélier

un appareil **anti-bélier**

antibilharzien

un **antibilharzien** : un médicament actif contre les schistosomes parasites de l'Homme : *Schistosoma haematobium*, responsable de la bilharziose urinaire, *Schistosoma mansoni*, agent de la bilharziose intestinale, *Schistosoma japonicum* et *Schistosoma mekongi* responsables de la bilharziose hépatosplénique extrême-orientale, et *Schistosoma intercalatum* agent de la bilharziose rectale et génitale.

antibiogramme

un **antibiogramme** : une étude, *in vitro*, en laboratoire, de la sensibilité d'une souche bactérienne à divers antibiotiques.

Ce nom est dérivé d'antibiotique par substitution de -gramme à -tique.

antibiomimétique

des **antibiomimétiques** : des substances artificielles dérivées des antibiotiques.

antibioprévention, antibioprophylaxie

une **antibioprophylaxie** ou **antibioprévention** : une utilisation des antibiotiques dans le but de prévenir l'apparition d'une infection.

antibiorésistance, antibiorésistant

une **antibiorésistance** : la capacité d'une bactérie à résister à l'action d'un antibiotique.

une bactérie **antibiorésistante**

antibiose

une **antibiose** : toute relation biologique dans laquelle un être vivant en détruit un autre pour assurer sa propre existence.

antibiosensibilité

une **antibiosensibilité** : une sensibilité aux antibiotiques.

antibiothérapie

une **antibiothérapie** : une utilisation thérapeutique des antibiotiques.

antibiotique, antibiote

elle, il est **antibiotique** : empêche divers microbes de se développer ou les détruit.

une substance antibiotique ou un **antibiotique** : une substance capable d'empêcher la reproduction des bactéries [bactériostatique] ou de les détruire [bactéricide] en bloquant certaines réactions enzymatiques. Actuellement le terme antibiotique est réservé à l'action sur les bactéries, pour l'action sur les virus, on parle d'antiviral.

un **antibiotique** ou **antibiote** : une substance produite par des organismes végétaux ou animaux ou reproduite par synthèse et qui, à très faibles doses, a la propriété d'inhiber la croissance, et même de détruire les bactéries et autres micro-organismes.

un **éligobiotique** : un antibiotique de synthèse formé de l'enveloppe d'un bactériophage contenant une enzyme de type nucléase qui élimine spécifiquement une bactérie en détruisant son ADN. L'endodésoxyribonucléase 9 est un exemple de nucléase qui détruit l'ADN de la bactérie ciblée. Dans l'intestin, un éligobiotique assure l'élimination des bactéries pathogènes tout en laissant le reste du microbiote intact, ce qui permet à la flore intestinale de retrouver un équilibre sain. L'utilisation d'un éligobiotique est une phagothérapie.

un (micro-organisme) **probiotique** : pour améliorer la flore intestinale.

un probiotique : un aliment contenant de tels micro-organismes.

Le mot antibiotique est composé du préfixe anti- « contre » et du grec β ι ω τ ι κ ό ς « qui concerne la vie, qui sert à l'entretien de la vie ».

antibiotype

un **antibiotype** [terme peu usité] : l'ensemble des caractères de sensibilité et de résistance d'une souche bactérienne aux antibiotiques.

anti-Black friday

la fronde anti-*Black friday*

anti-blasphème

un parti **anti-blasphème**

antiblocage

un **antiblocage de sécurité** ou ABS : [automobile] un dispositif de régulation du système de freinage qui limite le risque de blocage des roues au freinage. En allemand : *Anti-Blockier-System ; ABS*. En anglais : *Anti-lock Braking System ; ABS*. Voir aussi : assistance au freinage d'urgence. Journal officiel de la République française du 23/10/1999.

anti-blocus

des militants **anti-blocus**

antibois, anti-bois

un **antibois** ou **antebois, antébois, anti-bois** : une baguette de bois posée sur le parquet, le long des murs, afin de préserver les parois du frottement des meubles.

Ce mot est composé des préfixes ante-, anté-, ou anti- et de bois.

anti-bolchévique, anti-bolchéviste

elle, il est **anti-bolchévique** ou **anti-bolchéviste**

anti-bombe

une **anti-bombe**

antibonapartiste

elle, il est **antibonapartiste**

antibotulinique

un sérum **antibotulinique** : qui est propre à combattre le botulisme.

Ce mot est dérivé du latin *botulinus* (voir : botulisme), avec le préfixe anti- et le suffixe -ique.

antiboulangiste

elle, il est **antiboulangiste**

anti-bourbonien

elle est anti-bourbonienne, il est **anti-bourbonien**

antibourgeois

elle est antibourgeoise, il est **antibourgeois** : s'oppose à la bourgeoisie, au mode de vie et de pensée bourgeois.

anti-Brexit

les **anti-Brexit**

antibrouillage

un **antibrouillage**

antibrouillard

un **antibrouillard**

des (phares) antibrouillards ou anti-brouillard

antibruit

un écran **antibruit** : un dispositif de protection contre les nuisances sonores, destiné à diminuer la gêne des riverains.

une fenêtre antibruit, un mur antibruit : qui est destiné(e) à protéger les personnes des bruits excessifs.

une association antibruit, un groupe antibruit : qui a pour but, la lutte contre les nuisances sonores.

antibuée

une surface antibuée, un système **antibuée** : qui empêche la formation de buée.

anticabrage

un (dispositif) **anticabrage** (pour une automobile)

anticalcaire

elle, il est **anticalcaire**

un (produit) **anticalcaire**

anti-calvitie

des médicaments **anti-calvitie**

anti-cancer, anticancéreux

une thérapie, un traitement **anti-cancer** : qui combat le cancer.

une lutte, un plan anti-cancer ; qui a pour objectif de soigner le cancer.

une alimentation, un mode de vie anti-cancer : qui protège ou qui est supposé protéger du cancer.

un (médicament) **anticancéreux** : un antinéoplasique, le terme générique pour toute substance utilisée dans le but de détruire les cellules cancéreuses ou d'en empêcher la prolifération.

une hormonothérapie anticancéreuse, une immunothérapie anticancéreuse, des médicaments anticancéreux

un centre **anticancéreux** : un établissement public ou privé spécialisé dans le dépistage, le traitement et la recherche en matière de cancérologie.

anti-capital, anticapitalisme, anticapitaliste

le capital et l'**anti-capital**

un **anticapitalisme** : une doctrine qui s'oppose aux théories et au système capitalistes.

elle, il est **anticapitaliste** : est hostile au système capitaliste.

un **anticapitaliste**

anticardiolipide

un **anticardiolipide** : un groupe hétérogène d'immunoglobulines spécifiques de type IgG et/ou IgM et/ou IgA présents dans les membranes mitochondriales, mais aussi dans diverses bactéries, capables de s'attacher aux épitopes antigéniques de phospholipides, et plus spécialement aux cardiolipides.

anticasseurs

une loi **anticasseurs**

anticathode

une **anticathode** : une anode.

anticatholicisme, anticatholique

elle, il est **anticatholique** ou **anti-catholique**

un **anticatholicisme** ou **anti-catholicisme**

anticellulite

une crème anticellulite, un traitement **anticellulite** : qui est destiné(e) à combattre la cellulite.

anticerne

un (produit) **anticerne** : pour estomper les cernes sous les yeux.

anti-cétogène

elle, il est **anti-cétogène** : est susceptible de s'opposer à la formation des corps cétoniques chez le diabétique.

antichaleur

un dispositif **antichaleur**

antichambre

une **antichambre** :

- la pièce d'entrée qui donne accès aux autres pièces ;
- la pièce d'attente à l'entrée d'un hôtel particulier où se tiennent les domestiques chargés de recevoir et d'introduire les visiteurs ;
- une pièce qui sert de salle d'attente.

Le nom (une) antichambre est un composé hybride du préfixe anti- et de chambre d'après l'italien *anticamera* composé du préfixe *anti-* (ante-) « devant » (du latin *ante*), et de *camera* « chambre ».

antichar

un dispositif **antichar** ou **anti-char**

un hélicoptère antichar

antichoc

un dispositif **antichoc**

anticholérique

un (remède) **anticholérique** : qui s'oppose au choléra.

un remède **anticolérique** : peut-être la patience et la constance, certainement pas la violence.

anticholinergique

une substance **anticholinergique** : vagolytique, parasympatholytique ; qui inhibe le système nerveux parasympathique.

un **anticholinergique** : un médicament qui s'oppose à l'action de l'acétylcholine.

anticholinestérase, anticholinestérasique

une **anticholinestérase** : l'enzyme ; un médicament qui inhibe la cholinestérase

un **anticholinestérasique** : un médicament dont l'effet s'oppose à l'hydrolyse de l'acétylcholine.

antichômage

un dispositif **antichômage**

antichrèse, antichrésiste, antichrésite

une **antichrèse** : un nantissement d'un bien immeuble.

une (créancière ou débitrice), un (créancier ou débiteur) **antichrésiste** ou **antichrésite** : ayant contracté une antichrèse.

antichrétien, antichrist, antichristianisme

elle est antichrétienne ou anti-chrétienne, il est **antichrétien** ou **anti-chrétien**

une, un **antichrist** ou **antéchrist** : une, un adversaire du Christ.

un **antichristianisme**

antichthone, antichtone

un **antichthone** ou **antichtone** : un antipode, une région du globe située à la même latitude dans l'hémisphère opposé ; une planète imaginaire opposée à la terre pendant toute la durée de sa révolution autour du soleil et donc invisible.

Le nom (un) antichthone ou antichtone est emprunté au grec α ̓ ν τ ί χ θ ω ν, ο ν ο ς, « terre opposée à la nôtre » « région des antipodes ».

anticipant, anticipateur, anticipatif, anticipation, anticipativement, anticipatoire, anticipé, anticiper

elle est anticipante, il est **anticipant** :

- se reproduit à intervalles de plus en plus courts ;
- fait des prévisions.

un **anticipant** : un phénomène précurseur.

elle est anticipatrice, il est **anticipateur** : anticipe l'avenir.

elle est anticipative, il est **anticipatif** : anticipe sur ce qui suit.

une **anticipation** :

- l'action d'anticiper ; le résultat de cette action ;
- la réalisation d'une action avant le moment attendu ou prévu ;
- une prévision du futur, à partir des données fournies par le présent ;
- en savoir plus : CNRTL ;
- une attente impatiente ; une impatience, voir le Dictionnaire historique du français québécois.

une **anticipation des risques** : un ensemble de mesures prises pour prévenir les catastrophes ou s'en protéger activement, en limitant leurs effets et en prévoyant une organisation efficace des secours. En anglais : *disaster preparedness ; emergency preparedness*. Journal officiel de la République française du 19/01/2010.

une **anticipation de la retraite** : Office québécois de la langue française.

anticipativement : par anticipation.

elle, il est **anticipatoire** : qui anticipe.

elle est anticipée, il est **anticipé** :

- est réalisé(e) avant le moment normalement attendu ;
- est célébré(e) d'avance ;
- est réalisé(e) ou perçu(e) d'avance ;
- est évalué(e) par avance à titre d'hypothèse probable.

anticiper :

- faire avancer quelque chose dans l'espace ;
- accomplir quelque chose en avance sur le moment normalement prévu ;
- se représenter en esprit ce qui doit se produire ultérieurement ;
- voir aussi le Dictionnaire historique du français québécois.

anticiper sur une action :

- l'accomplir avant le moment normalement prévu ;
- accomplir d'avance ce qui devrait normalement se produire au moment désigné.

Le nom (une) anticipation est emprunté au latin *anticipatio* « connaissance anticipée ».

Le verbe anticiper est emprunté au latin *anticipare* « prendre par avance » « prendre les devants pour ».

anticivique, anticivisme

elle, il est **anticivique** ou **anti-civique**

un **anticivisme**

anti-classique

elle, il est **anti-classique**

elle, il est **proclassique** : est favorable à la tendance classique, la fidélité à la tradition de l'Antiquité ou aux écrivains qui s'en réclament.

anticlérical, anticléricalisme

elle est anticléricale, il est **anticlérical** : est opposé(e) à l'action ou à l'influence surtout publique du clergé.
elles sont anticléricales, ils sont anticléricaux

les **anticléricaux** :

- les adversaires déclarés du clergé en tant qu'il exerce une action ou une influence publique ;
- les adversaires de la religion catholique.

un **anticléricalisme** : l'attitude ou la doctrine des anticléricaux.

anticlimax

un **anticlimax** : la partie d'une phrase dont la gradation est descendante par opposition à la partie ascendante.

un **climax** :

- une suite ascendante ou descendante de termes, en particulier, une figure de rhétorique par laquelle le discours s'élève ou descend comme par degrés ; le terme d'une progression, le point culminant ;
- en biogéographie, l'état naturel, d'ailleurs plus ou moins théorique, vers lequel tendent sol, végétation et faune en un point donné ;
- en médecine, le stade de la plus grande intensité d'une maladie ;
- un orgasme sexuel.

Le nom (un) climax est emprunté au grec κ λ ί ˜ μ α ξ « échelle ; gradation ».

anticlinal, anticlinorium

A. elle est anticlinale, il est **anticlinal** : pour la direction des plissements des strates de l'écorce terrestre,est ou a été primitivement convexe, bombé(e) vers le haut.
elles sont anticlinales, ils sont anticlinaux

un (pli) **anticlinal**, des anticlinaux

B. une conformation **anticlinale** : une conformation d'un édifice moléculaire dans laquelle les trois liaisons formées par deux atomes ou groupes attachés à deux atomes adjacents forment un angle de torsion compris entre + 90° et + 150° ou entre - 90° et - 150°. Une telle conformation peut être décrite par le symbole *ac*.

un **anticlinorium** : un pli géologique formé par un enchainement de plis de grande taille.

Le mot anticlinal est composé du radical du grec α᾽ ν τ ι-κ λ υ΄ ν ω « faire pencher en sens contraire ».

anticoagulant

un (produit ou facteur) **anticoagulant** : un facteur naturel ou substance pharmacologique qui s'oppose à l'initiation ou au développement de la coagulation.

anticoccidien

un (médicament) **anticoccidien** : qui est utilisé dans la prophylaxie ou le traitement de coccidioses.

anticodon

un **anticodon** :

- un anticodon [biologie / génie génétique] un triplet de nucléotides de l'ARNt lui permettant de former des liaisons avec le codon correspondant d'une molécule d'ARNm. En anglais : *anticodon*. Voir aussi : ARN messager. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.
- un ensemble de trois nucléotides consécutifs de la séquence d'un acide ribonucléique de transfert (ARNt) portant l'information génétique permettant l'incorporation d'un acide aminé dans la séquence primaire d'une protéine.

un **codon** : une unité formée par trois nucléotides successifs de la molécule ARN.

anticoïncidence

un dispositif dit "en **anticoïncidence**" (en imagerie médicale)

anticolérique

un remède **anticolérique** : peut-être la patience et la constance, certainement pas la violence.

un (remède) **anticholérique** : qui s'oppose au choléra.

anticolonial, anticolonialisme, anticolonialiste

elle est anticoloniale ou anti-coloniale, il est **anticolonial** ou **anti-colonial** : est opposé(e) à ce qui est colonial.
elles sont anticoloniales ou anti-coloniales, ils sont anticoloniaux ou anti-coloniaux

une anticoloniale ou anti-coloniale, un **anticolonial** ou **anti-colonial** : un adversaire du colonialisme.
des anticoloniales ou anti-coloniales, des anticoloniaux ou anti-coloniaux

un **anticolonialisme** : un système, une attitude opposée au colonialisme.

elle, il est **anticolonialiste** : est opposé(e) au colonialisme.

une, un **anticolonialiste** : celle, celui qui est opposé(e) au colonialisme.

anti-Combes

une position **anti-Combes**

Émile **Combes** : un homme politique français.

anticommercial

une production anticommerciale, un comportement **anticommercial** : qui est contraire ou qui porte atteinte aux intérêts de la pratique commerciale.
des productions anticommerciales, des comportements anticommerciaux

anticommunisme, anticommuniste

un **anticommunisme** : une attitude hostile au communisme et à tout ce qui s'y rapporte.

un anticommunisme primaire : une hostilité immédiate au communisme, sans référence à l'idéologie.

elle, il est **anticommuniste** :

- est hostile au communisme ;
- a pour but l'anticommunisme ou en est inspiré(e).

une, un **anticommuniste** : celle, celui qui est hostile au communisme.

elle, il est **pro-communiste** :

- est favorable au communisme ;
- soutient les communistes.

une, un **pro-communiste**

anticommutatif

une opération anticommutative, un produit **anticommutatif** : en mathématiques modernes, qui est telle, qui est tel que, dans une permutation, les éléments sont opposés, de signe ou de sens.

anticomplémentaire

une substance anticomplémentaire, un procédé **anticomplémentaire** : qui inhibe l'action du complément.

anticonceptionnel

un procédé **anticonceptionnel** : se dit de tout procédé visant à empêcher la survenue d'une grossesse, par exemple la pilule anticonceptionnelle.

anticoncordataire

elle, il est **anticoncordataire** ou **anti-concordataire**

les **anticoncordataires** : les catholiques français qui, par hostilité au Concordat de 1801, constituèrent la Petite-Église.

anticoncurrentiel

une pratique anticoncurrentielle, un effet **anticoncurrentiel** : qui a pour objet ou pour effet d'empêcher de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence.

anticonformisme, anticonformiste :

un **anticonformisme** :

- une opposition aux usages établis, aux traditions ;
- un non-respect de ces usages, des traditions.

une, un **anticonformiste** : celle, celui qui refuse de se conformer aux usages, aux traditions.

elle, il est **anticonformiste** : est en opposition aux usages, aux traditions.

anticonjoncturel

elle est anticonjoncturelle, il est **anticonjoncturel** : en économie, est destiné(e) à redresser une mauvaise conjoncture économique.

anticonstitutionnel, anticonstitutionnellement

elle est anticonstitutionnelle, il est **anticonstitutionnel** :

- est hostile à la constitution politique d'un pays ;
- est dirigé(e) contre la constitution.

anticonstitutionnellement : de manière anticonstitutionnelle, de manière hostile à la constitution.

elle est inconstitutionnelle, il est **inconstitutionnel** : n'est pas conforme à la constitution d'un État ; s'y oppose.

inconstitutionnellement

une **inconstitutionnalité** : le caractère de ce qui est inconstitutionnel.

anticonvulsif, anticonvulsivant

une action anticonvulsive, un traitement **anticonvulsif** : qui prévient ou calme les convulsions.

un (médicament) anticonvulsif ou **anticonvulsivant** : utilisé pour prévenir les convulsions, contre l'épilepsie.

anticopie

un système **anticopie**

anticoquelucheux

une immunisation anticoquelucheuse, un vaccin **anticoquelucheux** : qui combat la coqueluche.

anticorps

un **anticorps** : une protéine plasmatique de la classe des immunoglobulines, sécrétée par les plasmocytes en réponse à un antigène introduit dans l'organisme et réagissant spécifiquement à l'antigène qui a déclenché sa formation.

un site anticorps, un titre en anticorps

un **anticorps monoclonal** : [biologie / génie génétique] un anticorps homogène produit par un clone de lymphocytes B descendant d'une seule et unique cellule mère et ne détectant généralement qu'un seul déterminant antigénique. On produit les anticorps monoclonaux en grand nombre grâce aux hybridomes. En anglais : *monoclonal antibody*. Voir aussi : hybridome. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **allo-anticorps** : un anticorps produit contre un déterminant antigénique allotypique chez un sujet de la même espèce.

un **auto-anticorps** : un anticorps fabriqué par un organisme contre l'un de ses propres antigènes.

un **hétéroanticorps** : un anticorps agissant contre un antigène provenant d'un individu d'une espèce différente.

un **isoanticorps** : un terme obsolète, parfois encore utilisé pour désigner des alloanticorps.

un **xénoanticorps**

anticorrosif, anticorrosion

elle est anticorrosive, il est **anticorrosif**

un produit **anticorrosion** : qui est destiné à empêcher la corrosion d'un métal, d'un matériau par les attaques du milieu avec lequel il est en contact.

corroder :

- détruire progressivement et irrémédiablement par une action chimique ou physique ;
- altérer progressivement et irrémédiablement.

elle est corrosive, il est **corrosif** : corrode, a la propriété de corroder.

un **corrosif** : une substance qui corrode.

une **corrosion** : l'action de corroder ; son résultat.

Le verbe corroder est emprunté au latin classique *corrodare* « ronger » (spécialement en parlant d'animaux), composé du préfixe intensif *cum* et de *rodere* « ronger ». Le verbe éroder est emprunté au latin classique *erodere* « ronger, manger, brouter ».

Le mot corrosif est dérivé du radical du supin *corrosum* de *corrodere*.

anticorruption

une championne **anticorruption**

anticorticoïde

une substance **anticorticoïde** : s'opposant à l'action des corticoïdes.

anticortisolique

un (médicament) **anticortisolique** : contre la cortisone.

anticostien

elle est anticostienne, il est **anticostien** : elle est relative, il est relatif à l'ile d'Anticosti, à ses habitants.
une Anticostienne, un Anticostien

Anticosto est le nom probablement d'origine autochtone d'une iie située dans le golfe du Saint-Laurent. Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

anticouple

une hélice anticouple, un (mécanisme) **anticouple** : qui annihile les effets d'un couple de forces.

anti-Covid

les restrictions **anti-Covid**, des vaccins anti-Covid

anticrènelage

un **anticrènelage** : [informatique] la prévention du crènelage par un procédé qui consiste à lisser les lignes et les contours d'une image. En anglais : *antialiasing*. Voir aussi : crènelage. Journal officiel de la République française du 10/10/1998.

anticrise

une mesure anticrise, un plan **anticrise** : qui est destiné(e) à lutter contre une crise financière, économique et contre les conséquences qu'elle entraine, notamment sur les plans social et humain.

anticritique

elle, il est **anticritique** [?]

une période **procritique** : qui précède immédiatement la crise d'une maladie.

anticryptogamique

un (produit) **anticryptogamique** : qui prévient ou empêche le développement des cryptogames parasites.

anticubiline

un anticorps **anticubiline** : qui s'oppose à la cubiline.

anticyclique

une politique **anticyclique** : pour atténuer les mouvements cycliques de l'économie.

anticyclonal, anticyclone, anticyclonique

elle est anticyclonale, il est **anticyclonal** : est anticyclonique.
elles sont anticyclonales, ils sont anticyclonaux

un **anticyclone** : une région de l'atmosphère devenant centre de hautes pressions, c'est-à-dire où la pression est élevée par rapport au voisinage de même niveau.

elle, il est **anticyclonique** : est relative, est relatif à un anticyclone.

antidactyle

un **antidactyle** : en poésie, un dactyle renversé.

Le nom (un) dactyle (1) (= un pied en poésie grecque ou latine) est emprunté au latin classique *dactylus*, en grec δ α΄ κ τ υ λ ο ς « doigt ».

antidartreux

un (remède) **antidartreux** : utilisé contre les dartres.

antidate, antidater

une **antidate** : une fausse date donnée à un acte et qui est antérieure à la date véritable.

antidater : porter une date antérieure à la date véritable sur une lettre, un acte, une œuvre.

une **postdate** : une date portée sur un document, postérieure à la date réelle à laquelle elle est substituée.

un document **postdaté** : avec une date postérieure à la date réelle.

postdater : dater un écrit par une date postérieure à la date réelle.

antidébris

un (dispositif) **antidébris** : un dispositif mécanique intégré à l'embout inférieur d'un assemblage combustible nucléaire, dont la fonction est d'arrêter les corps migrants qui peuvent détériorer les crayons de combustible.

antidécapant

un **antidécapant** : un produit destiné à neutraliser l'action décapante d'un produit de nettoyage d'un matériau métallique.

anti-décrochage

un système **anti-décrochage** (pour un avion)

antidéflagrant

un (matériel) **antidéflagrant** : qui a la propriété d'empêcher la déflagration dans une atmosphère inflammable.

elle est déflagrante, il est **déflagrant** : pour un explosif, a la propriété de déflagrer.

déflagrer :

- pour un explosif, subir une combustion rapide accompagnée d'explosion et de flammes ;
- se manifester brutalement.

Le verbe déflagrer est emprunté au latin classique *deflagrare* « bruler » avec influence sémantique de déflagration.

antidémarrage

un (dispositif) **antidémarrage** : un équipement de protection d'un véhicule contre le vol, qui empêche le démarrage du moteur.

antidémocrate, antidémocratie, antidémocratique, antidémocratisme

elle, il est **antidémocrate** : s'oppose aux principes de la démocratie.

une, un **antidémocrate** : une personne opposée à ces principes.

l'**antidémocratie**

elle, il est **antidémocratique** :

- est opposé(e) au principe de l'égalité de tous ;
- s'oppose aux principes de la démocratie politique.

un **antidémocratisme** : une doctrine qui s'oppose aux principes et à l'idéal de la démocratie.

antidémoniaque

une, un **antidémoniaque** ou **anti-démoniaque** : celle, celui qui nie l'existence de démons.

elle, il est **antidémoniaque** ou **anti-démoniaque** : est dirigé(e) contre l'action des démons.

antidéplacement

un **antidéplacement** (en mathématiques)

antidépresseur, antidépressif

un (médicament) **antidépresseur** : un médicament capable d'améliorer les syndromes dépressifs appartenant au groupe des psychoanaleptiques, ou thymoanaleptiques, stimulants de l'humeur, à côté des nooanaleptiques, stimulants de la vigilance.

un (médicament) **antidépressif** : un médicament psychoanaleptique qui stimule le psychisme, qui est destiné à éviter les états dépressifs.

anti-déprime

de l'**anti-déprime** : pour lutter contre le découragement, la morosité.

une cure, un traitement **anti-déprime**

antidérapage, antidérapant

un **antidérapage** : un système qui détecte les pertes d'adhérence en virage pour contrôler la stabilité et la trajectoire d'un véhicule.

elle est antidérapante, un matériau **antidérapant** : qui empêche de déraper.

anti-destin

l'**anti-destin** : l'ensemble des forces qui, dans l'action humaine personnelle ou collective, concourent à faire obstacle à la soumission passive à un destin et favorisent le choix volontaire.

antidétonant

une propriété **antidétonante**

elle est détonante, il est **détonant** : peut exploser ou susciter des réactions violentes.

Le verbe détoner est emprunté au latin classique *detonare* « tonner fortement » (à ne pas confondre avec détonner, ne pas être en harmonie ou dans le ton).

antidiabétique

un **antidiabétique** : un médicament capable de ramener à la normale la glycémie des sujets diabétiques et d'éviter ainsi ou de retarder l'apparition des complications du diabète.

antidialectique

elle, il est **antidialectique**

elle, il est **dialectique** :

- se rapporte au raisonnement dans sa structure et dans ses règles ;
- concerne l'art de raisonner et de convaincre dans un débat)

une **dialectique** : l'art de bien conduire un dialogue, des raisonnements pour démontrer, réfuter, convaincre.

antidiarrhéique

un (médicament) **antidiarrhéique** : un médicament qui stoppe la diarrhée ou la traite en restaurant la flore microbienne.

antidiffusant, antidiffusion

il est **antidiffusant**, des grilles antidiffusantes

une **antidiffusion** : l'ensemble des systèmes destinés à diminuer le rayonnement secondaire.

antidiphtérique

un vaccin **antidiphtérique** ou vaccin diphtérie : un vaccin préparé à partir de l'anatoxine diphtérique.

Le terme diphtérie est utilisé aujourd'hui pour désigner une maladie bactérienne due à l'une des trois espèces de corynébactéries susceptibles d'infecter l'Homme, qu'elle soit, ou non, productrice de toxine diphtérique : *Corynebacterium diphtheriae, C. ulcerans*, ou *C. pseudotuberculosis*.

anti-discriminations

une brigade **anti-discriminations**

antidiurèse, antidiurétique

une **antidiurèse** : un état caractérisé par l'émission d'une urine concentrée et peu abondante.

une hormone **antidiurétique** : l'hormone du métabolisme de l'eau (elle agit en activant la réabsorption de l'eau dans les tubes distaux et collecteurs du rein).

une substance antidiurétique, un (médicament) **antidiurétique** : qui diminue le débit urinaire.

antidopage

une lutte, un contrôle **antidopage** : une action qui s'exerce contre le dopage.

antidote, antidoté, antidoter, antidotique, antidotisme

un **antidote** :

- un contrepoison ;
- une substance antagoniste d'un toxique, d'un venin ou d'un médicament ;
- un remède contre les effets nocifs d'une situation pénible ; un remède spécifique et radical contre les effets nocifs d'une situation pénible.
- Le mot antidode est peu utilisé en pharmacologie où l'on préfère « antagoniste », mais il est usuel en toxicologie.

elle est antidotée, il est **antidoté**

antidoter :

- pourvoir d'antidote ;
- atténuer la force d'une chose en l'équilibrant par une force contraire.

une thérapie, un médicament **antidotique** : par antidote, au moyen d'un antidote.

une substance, un effet antidotique :

- d'un antidote ;
- qui a les caractères d'un antidote.

un **antidotisme** : une action neutralisante exercée par certaines substances envers les substances toxiques susceptibles d'engendrer des symptômes indésirables.

Le nom (un) antidote est emprunté au latin *antidotum* « ce qui sert à résister contre ».

antidouleur

un (médicament) **antidouleur** : antalgique.

un centre, un plan antidouleur : qui a pour objectif de soigner la douleur physique.

anti-drame

un **anti-drame**

antidreyfusard, antidreyfusisme, antidreyfusiste

elle est antidreyfusarde ou anti-dreyfusarde, il est **antidreyfusard** ou **anti-dreyfusard** : est convaincu(e), par conservatisme, de la culpabilité d'Alfred Dreyfus et est opposé(e) à la révision de son procès.

une (personne) antidreyfusarde ou anti-dreyfusarde, un **antidreyfusard** ou **anti-dreyfusard**

elle, il est **antidreyfusiste**

un **antidreyfusisme** : l'attitude des personnes hostiles à Dreyfus et refusant la révision de son procès.

antidrogue

une lutte, un organisme **antidrogue** : qui est destiné(e) à lutter contre le trafic et l'usage de la drogue.

anti-drone

le marché **anti-drones**

antidromique

elle, il est **antidromique** : se dit d'une propagation d'une impulsion dans la direction opposée physiologique.

elle, il est **hémodromique** : régularise et accélère la circulation sanguine.

anti-dumping

[en anglais : *anti-dumping duty*] un **droit correcteur** : un droit de douane appliqué par un pays lorsqu'il constate que le prix d'un produit qu'il importe est inférieur à son prix de revient ou au prix courant de ce produit sur le marché du pays exportateur.

antidysentérique

un (médicament ou remède) **antidysentérique** : qui est employé contre la dysenterie.

anti-éblouissant, antiéblouissement

un instrument de bord **anti-éblouissant**

un écran **antiéblouissement** : un dispositif placé au sol et destiné à éviter l'éblouissement dû aux projecteurs des véhicules circulant en sens inverse.

des feux de route antiéblouissement : des feux de route commandés par un dispositif qui modifie automatiquement la forme du faisceau lumineux en présence d'autres véhicules pour éviter d'éblouir leur conducteur.

antiéconomique

elle, il est **antiéconomique** : est présumé(e) contraire à une bonne gestion économique.

antieffraction

un dispositif **antieffraction**

anti-élection

une manifestation **anti-élection**

antiémétique, antiémétisant

un (médicament) **antiémétique** : un médicament préventif ou curatif des nausées ou vomissements.

un **antiémétisant** : un antivomitif.

Le mot émétique (= vomitif, qui provoque un vomissement) est emprunté au bas latin *emeticos*, en grec ε ʼ μ ε τ ι κ ο ́ ς.

antiémeute

une lutte, un dispositif **antiémeute** : qui a pour objectif ou pour mission de disperser ou d'appréhender des manifestants, des émeutiers.

une arme, un matériel antiémeute : qui est destiné(e) à être utilisé(e) au cours des luttes contre des manifestants, des émeutiers.

anti-endormissement

un menu **anti-endormissement**

anti-engins

une arme **anti-engins**

antienne

A. [musique religieuse] une **antienne** :

- un chant exécuté par deux chœurs se répondant alternativement ;
- un verset qui introduit ou suit la mélodie psalmodique ou un cantique ;
- un hymne en l'honneur de la Vierge Marie, chanté à complies et suivi d'un verset, d'un répons et d'une oraison.

B. une **antienne** : un refrain, un propos que l'on ressasse.

entonner l'antienne de quelque chose : en faire l'éloge, la louange.

Le nom (une) antienne vient du latin chrétien *antĭphŏna*, en savoir plus : CNRTL.

antienzyme

une, un **antienzyme** :

- un anticorps obtenu par injection d'l'enzyme antigénique ;
- un composé ayant une activité inhibitrice sur l'enzyme, comme l'antitrypsine du soja.

antiépileptique

une thérapie antiépileptique, un (médicament) **antiépileptique** : qui est capable de supprimer ou de diminuer la fréquence ou la sévérité des crises d'épilepsie.

antiescarre

un matelas **antiescarre**

une **escarre** (1) ou **eschare** : une nécrose de la peau et des tissus provoquant une croute puis un ulcère.

antiesclavagiste

elle, il est **antiesclavagiste** : est opposé(e) au principe et à la pratique de l'esclavage, plus particulièrement à la traite des noirs.

une, un **antiesclavagiste** : celle, celui qui est opposé(e) au principe et à la pratique de l'esclavage, plus particulièrement à la traite des noirs.

anti-espoir

un **anti-espoir**

anti-étatique, anti-étatisme

elle, il est **antiétatique** : est opposé(e) à un trop grand pouvoir de l'État.

un **anti-étatisme** : une doctrine qui est opposée à l'étendue du pouvoir de l'État à toutes les sphères de la société.

anti-étincelle

un dispositif **anti-étincelle** : dont la propriété est d'empêcher toute formation d'étincelles.

anti-étrangers

un face-à-face entre pro et **anti-étrangers**

antiévangélique, anti-évangélique

une doctrine **antiévangélique** ou **anti-évangélique** : qui est contraire à l'esprit de l'Évangile.

antif, antife, antiffe, antifle, antiffle

une **antif** ou **antife, antiffe, antifle, antiffle,...** : une église.

un **antif** ou **antife, antiffe, antifle, antiffle,...** : un chemin, un lieu où l'on va et vient.

en savoir plus : CNRTL

antifading

un (circuit électronique) **antifading** : qui empêche le "fading".

[en anglais : *fading*] un **évanouissement** : une diminution momentanée de la puissance d'un signal radioélectrique à l'entrée d'un récepteur ; par extension, variation de la puissance du signal, due aux conditions de propagation des ondes. Le terme « fading » a été utilisé en ce sens en radiodiffusion sonore.

[en anglais : *cross fading*] un **fondu enchaîné** : en audiovisuel, une combinaison simultanée d'un fondu et d'une ouverture en fondu.

antifamilial

une politique antifamiliale, un décret **antifamilial** : qui est dirigé(e) contre la famille considérée comme une cellule sociale.
des politiques antifamiliales, des décrets antifamiliaux

antifascisme, antifasciste

un **antifascisme** : une opposition au fascisme.

elle, il est **antifasciste** ou **anti-fasciste** :

- est opposé(e) au régime fasciste établi en Italie par B. Mussolini ;
- est opposé(e) aux doctrines ou aux régimes dictatoriaux analogues au fascisme mussolinien.

une, un **antifasciste** ou **anti-fasciste**

anti-fatigue

une vitamine **anti-fatigue**

antifébrile

elle, il est **antifébrile** : est antipyrétique, fébrifuge, fait baisser la fièvre.

un **antifébrile** : un médicament antipyrétique.

antifédéralisme, antifédéraliste

un **antifédéralisme** :

- une attitude politique qui s'oppose au système du fédéralisme ;
- l'attitude politique des adversaires du fédéralisme aux États-Unis de 1781 à 1789.

elle, il est **antifédéraliste** : est partisane, est partisan de l'antifédéralisme.

antiféminisme, antiféministe

un **antiféminisme** : une hostilité envers toutes revendications d'égalité de droit et de rôle des femmes dans la société.

une, un **antiféministe** : celle, celui qui est hostile aux femmes dans leurs revendications d'égalité avec les hommes.

elle, il est **antiféministe** : est hostile aux femmes dans leurs revendications d'égalité avec les hommes.

un **féminisme** : un mouvement social qui a pour objet l'émancipation de la femme et l'extension de ses droits ; la présence, chez un individu de sexe masculin, de caractères sexuels secondaires féminins.

elle, il est **féministe** : est relative, est relatif au féminisme, à l'égalité des droits entre les hommes et les femmes.

une, un **féministe** : celle, celui qui revendique l'égalité des droits entre les hommes et les femmes.

antiferment, antifermentescible

un **antiferment** : un anticorps susceptible de neutraliser spécifiquement l'activité diastasique d'un ferment.

elle, il est **antifermentescible** :

- s'oppose à la fermentation ;
- ne peut pas fermenter ou ne fermente que difficilement.

anti-fermion

un **anti-fermion** (en physique nucléaire)

Enrico **Fermi**

un **fermi** : une unité de longueur.

un **fermion** : une particule physique.

un **fermium** : un élément chimique.

antiferromagnétique, antiferromagnétisme

elle, il est **antiferromagnétique**

un **antiferromagnétisme**

un **ferromagnétisme** : la propriété de certaines substances de prendre une forte aimantation.

elle, il est **ferromagnétique**

anti-fessée

une loi **anti-fessée**

antifibrine, antifibrinolytique

une **antifibrine** : une toxine qui retarde la coagulation du sang en empêchant l'action de la fibrine.

un **antifibrinolytique** : une molécule naturelle ou pharmacologique s'opposant au système fibrinolytique.

antifilarien

un **antifilarien** : un médicament utilisé pour traiter les filarioses.

anti-fistule

une campagne **anti-fistule**

antifoliniques, antifolique

les **antifoliniques** : les médicaments, actifs contre les *Plasmodium* et contre *Toxoplasma gondii*, qui agissent selon un mécanisme très proche de celui des antifoliques, par inhibition de la déhydrofolate-réductase, enzyme-clé de la biosynthèse plasmodiale des acides nucléiques.

un **antifolique** : un composé qui s'oppose à l'action de l'acide folique.

antifongique

un (médicament) **antifongique** ou **antifungique, antimycosique** : qui est actif contre le développement des mycoses, par voie locale ou générale.

antiforces

une stratégie **anti-forces** ou **antiforces**

antiforme

un pli **antiforme** (en géologie),

une **antiforme**

voir : GEOL-ALP.

antifrançais, anti-France

elle est antifrançaise ou anti-française, il est **antifrançais** ou **anti-français**

une **anti-France**

elle est profrançaise, il est **profrançais** : est favorable à la France ; soutient ce pays.

une profrançaise, un **profrançais**

anti-fraude

un portique **anti-fraude**

anti-frelon

un kit **anti-frelon asiatique**

antifriction

un (alliage) **antifriction**

une **friction** :

- des frottements énergiques et répétés sur une partie du corps ;
- des frottements de deux corps l'un contre l'autre ;
- un désaccord, un conflit entre des personnes.

antifumée

une substance antifumée, un (produit) **antifumée** : une substance incorporée à un produit pétrolier dont la propriété est de réduire la formation de fumées par une combustion plus complète.

anti-fusée

un dispositif **anti-fusée**

anti-G

un pantalon **anti-G** : un dispositif pneumatique comprimant les membres inférieurs et le bas ventre permettant de combattre le collapsus en mobilisant le sang accumulé dans la partie inférieure du corps.

une combinaison anti-G : un vêtement de protection permettant aux pilotes ou aux spationautes de mieux résister à certains effets de l'accélération sur l'organisme.

Le symbole G désigne l'accélération due à la pesanteur.

antigang

une brigade **antigang**

un **gang** : un groupe de bandits, de malfaiteurs, de personnes sans scrupules.

un **gangster** :

- celui qui accomplit, seul ou en bande, des actes illégaux et violents ;
- un membre d'un gang ;
- une personne sans scrupules, profiteuse ;
- une crapule.

un **gangstérisme** :

- un ensemble de crimes commis par des gangsters ;
- un banditisme.

antigaspillage

une application **antigaspillage**

un label national « anti-gaspillage alimentaire »

antigaullisme, antigaulliste

un **antigaullisme** : une opposition à la personne et/ou à la doctrine du général de Gaulle.

elle, il est **antigaulliste**

une, un **antigaulliste**

Charles de Gaulle : un général et homme politique français qui a été président de la République.

elle est gaullienne, il est **gaullien** : est relative, est relatif au général de Gaulle, à sa personnalité, son action et sa pensée.

une gaullienne, un **gaullien**

le **gaullisme** : un courant politique.

elle, il est **gaulliste**

une, un **gaulliste**

elle, il est **paléo-gaulliste** : est demeuré(e) fidèle à ses premières convictions gaullistes.

antigel, antigélif

un dispositif **antigel** : qui garantit contre le gel.

un produit **antigel** : qui a été traité pour résister aux basses températures.

un **antigel** : une substance dont l'adjonction à un liquide abaisse le point de congélation de celui-ci.

un **antigélif** (pour que le béton ne soit pas altéré par le gel).

antigénéreux, anti-générosité

elle est antigénéreuse, il est **antigénéreux**

une **anti-générosité**

antigène, antigénicité, antigénie, antigénique, antigéniquement, antigénothérapie

un **antigène** : un agent qui, introduit dans un organisme par des voies autres que digestive, provoque la formation d'anticorps réagissant spécifiquement avec lui.

un **auto-antigène** : une substance capable d'induire l'apparition d'anticorps (auto-anticorps) ou de lymphocytes T autoréactifs au sein même de l'organisme dont elle est issue.

un **hétéroantigène** : un antigène appartenant à un individu d'une espèce différente de celle du sujet à qui il est administré ou dans l'organisme duquel il est introduit.

un **isoantigène** : un antigène présent chez tous les individus d'une même espèce.

un **superantigène** : un produit d'origine bactérienne ou virale capable de se lier spécifiquement à des molécules de classe II du complexe majeur d'histocompatibilité et d'interagir avec des éléments V β définis des récepteurs de la cellule T.

une **antigénicité** :

- le pouvoir d'agir comme un antigène ;
- la capacité d'une molécule de se combiner spécifiquement avec une molécule d'immunoglobuline spécifique, ou avec les récepteurs fonctionnellement similaires présents à la surface des lymphocytes spécifiques.

une **antigénie** : la propriété spécifique des antigènes de susciter la formation d'anticorps.

une substance **antigénique** : qui possède deux propriétés, la spécificité antigénique, capacité d'être reconnue soit par des anticorps, soit par des récepteurs cellulaires, et l'immunogénicité, capacité de déclencher une réponse de la part du système immunitaire.

une compétition antigénique, un déterminant antigénique, un épitope antigénique, un motif antigénique, un péché antigénique originel, une vaccination antigénique, un site antigénique

une uvéite **phacoantigénique**

antigéniquement

une **antigénothérapie** : un traitement consistant dans l'injection sous-cutanée d'un antigène bactérien spécifique, en vue d'une désensibilisation.

Le nom (un) antigène est formé d'anti- et gène.

antigermanisme

un **antigermanisme** ou **anti-germanisme**

antigerminatif

Les **antigerminatifs** en français : Wiktionnaire.

antigiratoire

un câble **antigiratoire** (pour une grue ou tout appareil de levage qui exigent des propriétés antigiratoires.

elle, il est **giratoire** : tourne sur soi-même ou autour d'un axe.

un point giratoire : autour duquel ce mouvement s'exécute.

un sens giratoire : imposé aux automobilistes pour contourner un rond-point.

un (carrefour) giratoire : où les automobilistes qui circulent autour du rond-point ont toujours la priorité sur les entrants.

un (concasseur ou broyeur) giratoire

voir : girer ou gyrer, tourner.

antigivrage, antigivrant, antigivre, antigivreur

un (système d') **antigivrage** : une technique dont le but est d'empêcher la formation de givre sur des appareils ou dans des carburateurs (d'avions, d'automobiles, etc.).

un (produit ou dispositif) **antigivrant** ou **antigivre, antigivreur** : qui empêche ou limite la formation de givre.

antiglisse

un vêtement **antiglisse** : qui, par sa texture, a la propriété d'empêcher de glisser.

une antiglisse : une technique voisine du sous-virage destinée à empêcher un véhicule de déraper.

antiglobuline

une **antiglobuline** : un antigène dirigé contre une globuline.

antiglaucomateux

un **antiglaucomateux** : un médicament ayant un effet hypotonisant. Bien que le glaucome ne se définisse pas par la seule élévation de la pression intra-oculaire, un médicament est appelé antiglaucomateux s'il normalise la PIO, qu'il soit administré par voie locale, collyre, ou générale.

anti-gluant

A. une composition **anti-gluante** : propre à graisser les roues des métiers, des machines, etc.

elle est gluante, il est **gluant** :

- est poisseuse ou poisseux ;
- est gênante, gênant et tenace ;
- a l'apparence, la consistance de la glu.

B. une arme **anti-gluant** (dans un jeu vidéo).

les **Gluants** (dans une série animée et un jeu vidéo).

antiglutamate

un **antiglutamate** : une classe thérapeutique visant à bloquer les récepteurs glutamatergiques implqués dans la cytotoxicité neuronal.

antigonadotrope

un **antigonadotrope** : un inhibiteur de la gonadolibérine.

Antigone, antigone

une **antigone** : une femme qui par son caractère rappelle **Antigone**, fille d'Œdipe, modèle de piété filiale.

antigonide

les **antigonides** : les membres de la dynastie fondée par Antigonos Monophtalmos, lieutenant d'Alexandre, et qui régna sur la Macédoine de la fin du 4ème siècle à la conquête romaine.

la Macédoine **antigonide** : qui appartient à cette dynastie.

Ce mot est dérivé du nom de généraux, puis de rois de la Macédoine antique (en latin Antigonus), avec le suffixe -ide.

antigoutteux

un **antigoutteux** : un agent correcteur des troubles du métabolisme de l'acide urique.

un régime **antigoutteux** : qui agit contre la goutte, dans le traitement de la crise et dans la prévention de la rechute.

antigouvernemental, antigouvernementalisme

une majorité antigouvernementale, un mouvement **antigouvernemental** : qui s'oppose ou combat la politique du gouvernement en place.
elles sont antigouvernementales, ils sont antigouvernementaux

un **antigouvernementalisme** : une attitude, une doctrine qui s'oppose, en général, à toute forme de gouvernement ou, en particulier, au gouvernement en place.

antigravifique, antigravitation, antigravitationnel, antigravité

une **antigravitation** : la force d'attraction hypothétique, analogue à la gravitation, qui lui serait symétrique et de sens contraire, notamment dans le domaine de la science-fiction.

une force antigravitationnelle ou antigravifique, un système **antigravitationnel** ou **antigravifique** : relative, relatif à l'antigravitation.

une **gravitation** :

- le phénomène par lequel deux corps pesants quelconques s'attirent mutuellement ;
- la force qui fait que les corps tombent, que les planètes décrivent des orbites ;
- le mouvement régulier d'un corps céleste autour d'un autre ;
- l'évolution des astres dans l'espace ;
- une force attractive ;
- l'action de graviter autour d'une personne ou d'une chose.

elle est gravitationnelle, il est **gravitationnel** : concerne la gravitation ou la pesanteur.

une **antigravité**

une **gravité** :

- le caractère d'une personne grave, d'apparence très sérieuse ;
- un air, un maintien grave ;
- le caractère de ce qui est très important, qui peut avoir de graves conséquences, qui est dangereux ;
- le caractère d'un son grave ;
- le phénomène d'attraction d'un corps vers le centre de la terre.

un centre de gravité : un lieu particulièrement important, vital.

antigrêle

des canons **antigrêle**

antigrève

une loi **antigrève** ou **anti-grève**

un mouvement **pro-grèv**e : qui est favorable à la grève.

antigrippe

une vaccination, un médicament **antigrippe** : qui combat la grippe.

une vaccination antigrippale, un vaccin **antigrippal** : qui combat la grippe.
des vaccinations antigrippales, des vaccins antigrippaux

un (médicament) **antigrippal**

antigrisou

un **antigrisou** : un explosif qui peut être utilisé malgré le grisou.
des antigrisous

Le nom (un) grisou (= un gaz qui se dégage lors des travaux d'exploitation de mines et devient explosible au contact de l'air) est la forme dialectale wallonne de grégeois.

Antigua-et-Barbuda

Antigua-et-Barbuda (nom féminin) ; nom des habitants : Antiguayenne, **Antiguayen**
capitale : Saint John’s ; nom des habitants : Saint-Jeannoise, Saint-Jeannois.

Lors de son arrivée en 1493, Christophe Colomb a nommé Antigua en honneur de la cathédrale *Santa María La Antigua* (Sainte-Marie-l'Ancienne) à Séville, en Espagne. « Barbuda » signifie « barbue » en espagnol. Les iles ont eu ce nom à cause de leurs figuiers, dont les longues racines ressemblent à des barbes. Le nom peut aussi faire référence aux barbes des autochtones. En savoir plus : Wikipédia.

anti-guérilla

une action **anti-guérilla**

antiguerre, anti-guerrier

elle, il est **antiguerre**

une, un **antiguerre**

une anti-guerrière, un **anti-guerrier**

anti-HA, anti-HBs

un **anti-HA** : un anticorps dirigé contre la capside du virus de l'hépatite A (VHA).

un **anti-HBs** : un anticorps dirigé contre un antigène de surface (ou enveloppe) du virus de l'hépatite B (VHB).

anti-H2

Il ne faut pas confondre les antiacides avec les **anti-H2** et les inhibiteurs de la pompe à protons de la muqueuse gastrique qui réduisent la sécrétion acide.

antihalo

un (film) **antihalo** ou **anti-halo**

un **halo** :

- un cercle brillant, lumineux, couronnant parfois le soleil ou la lune ;
- une auréole lumineuse diffuse entourant une source lumineuse ;
- une aura, une émanation ;
- une irradiation lumineuse créant un flou sur un cliché ;
- un cercle d'une substance plus ou moins consistante ;
- une aréole.

antihausse

une politique **antihausse** ou **anti-hausse**

antihelmintique

un traitement, un médicament **anthelminthique** ou **antihelmintique** : qui est utilisé pour traiter les helminthiases, de localisation intestinale ou tissulaire ; qui est propre à débarrasser l'organisme de la présence d'entozoaires ou helminthes, vulgairement appelés vers intestinaux.

les **anthelminthiques** ou **antihelmintiques** : une classe de médicaments.

Le nom (un) helminthe est emprunté au grec ε΄ λ μ ι ν ς, -ι ν θ ο ς « ver », en bas latin *helmi(n)s*.

antihémophilique

le facteur **antihémophilique** A : le facteur de coagulation dont le déficit entraine l'hémophilie A.

antihémorragique

une substance antihémorragique, un (médicament) **antihémorragique** : hémostatique, qui permet d'arrêter une hémorragie.

anti-héroïque, antihéros

elle, il est **anti-héroïque**

un **antihéros** : un personnage de fiction qui n'a pas les qualités d'exception du héros traditionnel.

antihygiénique

elle, il est **antihygiénique** : est contraire à l'hygiène.

antihistaminique

une substance **antihistaminique** ou un **antihistaminique** : une substance qui atténue ou supprime les effets de l'histamine ou en bloque la production lors des manifestations allergiques.

anti-historicité, anti-historique

une **anti-historicité**

elle, il est **anti-historique**

anti-homophobie

une loi **anti-homophobie**

antihoraire

un sens **antihoraire** : qui est contraire à celui des aiguilles d'une montre.

antihormone

une **anti-hormone** :

- [biochimie et biologie moléculaire] une molécule qui se fixe sur les récepteurs d'une hormone et agit comme antagoniste. En anglais : *anti-hormone*. Voir aussi : antagoniste, récepteur. Journal officiel de la République française du 18/09/2011.
- un inhibiteur compétitif des récepteurs d'hormones dont il empêche l'action : ainsi la mifépristone est antiprogestérone et anticorticostéroïde, le tamoxifène anti-œstrogène, l'acétate de cyprotérone anti-androgène ;
- un anticorps obtenu par injection d'une hormone antigénique.

anti-hospitalier

elle est anti-hospitalière, il est **anti-hospitalier**

elle est hospitalière, il est **hospitalier** (2) :

- est ouverte, accueillante ; est ouvert, accueillant ;
- pratique volontiers l'hospitalité ;
- où l'on est bien reçu, bien hébergé.

antihumain

elle est antihumaine ou anti-humaine, il est **antihumain** ou **anti-humain** : est contraire aux exigences fondamentales de la nature humaine.

l'**antihumain** ou **anti-humain**

antihumaniste

une, un **antihumaniste** ou **anti-humaniste**

antihygiénique

elle, il est **antihygiénique** : est contraire à l'hygiène.

antihypertenseur

un (médicament) **antihypertenseur** : un médicament destiné à provoquer un abaissement simultané des pressions artérielles systolique et diastolique afin d'obtenir en permanence des valeurs proches de la normale.

anti-iconique

elle, il est **anti-iconique** : est opposé(e) aux images.

elle, il est **iconique** : est relative, est relatif à l'image, à l'icône.

une statue iconique : qui représentait le vainqueur aux jeux sacrés.

anti-imaginatif

elle est anti-imaginative, il est **anti-imaginatif**

anti-impérial, anti-impérialisme, antiimpérialiste

elle est antiimpériale ou anti-impériale, il est **antiimpérial** ou **anti-impérial** : est hostile à l'empereur, à l'Empire.
elles sont antiimpériales ou anti-impériales, ils sont antiimpériaux ou anti-impériaux

un **anti-impérialisme**

une, un **antiimpérialiste** ou **anti-impérialiste**

anti-indépendantiste

des manifestants **anti-indépendantistes**

anti-inducteur

un **anti-inducteur** : une molécule antagoniste de l'action d'un inducteur.

anti-infectieux

elle est anti-infectieuse, il est **anti-infectieux** : combat ou prévient une infection.

un (médicament, traitement) **anti-infectieux** : qui combat l'infection.

anti-inflammatoire

un (médicament) **anti-inflammatoire** : un médicament symptomatique utilisé dans le traitement des affections inflammatoires, par voie générale ou locale. Ils comprennent deux classes essentielles : les anti-inflammatoires stéroïdiens représentés par les glucocorticoïdes, dont le chef de file est le cortisol ou hydrocortisone, et les anti-inflammatoires non stéroïdiens dont le chef de file est l'aspirine.

anti-inflationniste

une mesure, un effet **anti-inflationniste** : qui est destiné(e) à lutter contre l'inflation, qui combat l'inflation.

anti-intellectualisme, anti-intellectuel

un **anti-intellectualisme**

elle est anti-intellectuelle, il est **anti-intellectuel**

une anti-intellectuelle, un **anti-intellectuel**

anti-intrusion

une cellule **anti-intrusion** (dans les élevages)

antijésuitisme

un **antijésuitisme** ou **anti-jésuitisme**

antijeu

un **antijeu** :

- une action contraire aux règles ou à l'esprit d'un jeu, d'un sport ;
- une façon de jouer peu sportive, qui utilise des moyens systématiques d'obstruction et qui déçoit le public.

des antijeux

anti-jeunes

un racisme **anti-jeunes**

antijihadiste

la guerre **antijihadistes**

anti-joli

elle est anti-jolie, il est **anti-joli**

antijudaïsme, antijuif

un **antijudaïsme** : une opposition marquée à l'égard de la pensée ou de l'action des juifs, en particulier à l'égard de la religion juive.

elle est antijuive, il est **antijuif** : est hostile, opposé(e) aux juifs, est antisémite.

antikinase

une **antikinase** : l'enzyme ayant le pouvoir d'entraver l'action des kinases.

antilambda

un **antilambda** : un signe employé dans les anciens manuscrits pour indiquer les citations et ainsi nommé parce qu'il se présente comme un lambda renversé.

A. un **lambda** : la onzième lettre de l'alphabet grec.

elle, il est **lambda** : est quelconque, moyenne ou moyen.

un **lambdacisme** ou **labdacisme**, une **lallation** : un défaut de prononciation ; une suite de mots commençant par un l.

elle, il est **hypolambda** : est inférieur(e) à la moyenne.

B. un **lambda** : le point anatomique situé au sommet de l'os occipital, à la rencontre de la suture sagittale et de la suture lambdoïde.

elle, il est **lambdatique** : est relative, est relatif au lambda, à ce point anatomique servant de repère.

elle, il est **lambdoïde** : est en forme de lambda.

antilégitime

une union **antilégitime** : hors nature et contre le cœur.

antileishmanien

un **antileishmanien** : un médicament actif contre les diverses espèces de Leishmania parasites de l'homme.

antilépreux

un **antilépreux** : un médicament actif contre le bacille de Hansen.

anti-lewisite

un **anti-lewisite** : un antidote dans les intoxications par l'arsenic, le mercure et l'or.

anti-LGBT

la haine **anti-LGBT**

antilibéral, antilibéralisme

elle est antilibérale, il est **antilibéral** :

- restreint les libertés civiques ou individuelles ;
- s'oppose activement aux idées libérales ;
- fait preuve d'intolérance.

elles sont antilibérales, ils sont antilibéraux

une antilibérale, un **antilibéral**, des antilibérales, des antilibéraux

un **antilibéralisme** : une attitude antilibérale ou un système politique antilibéral.

antiliberté

une **antiliberté**

anti-Linky

une, un **anti-Linky** : celle, celui qui est opposé(e) à ce compteur électrique.

antilipotropique

elle, il est **antilipotropique** : s’oppose à la mobilisation des lipides du foie, ou favorise les accumulations de triglycérides dans le foie.

antilithique, antilithogène

un (médicament) **antilithique** : qui prévient la formation des calculs urinaires.

une substance **antilithogène** : qui s’oppose à la formation de calculs.

antillais, antillanisme, Antilles

elle est antillaise, il est **antillais** : est des **Antilles**.

une Antillaise, un Antillais

un **antillanisme** : un mot, une expression ou une tournure utilisé(e) aux Antilles.

antilogarithme

un **antilogarithme** : se dit quelquefois du complément du logarithme d'un sinus, d'une tangente, d'une sécante.

antilogie, antilogique

une **antilogie** :

- une contradiction entre deux ou plusieurs idées d'un même discours, tel ou tel passage d'un même écrit, entre telle ou telle opinion d'un même auteur dans des ouvrages différents ;
- le fait que, selon les Sceptiques grecs, à tout jugement ou à toute proposition est opposable un autre jugement ou une autre proposition n'ayant ni plus ni moins de valeur.

elle, il est **antilogique** : est illogique, est contraire aux lois de la logique.

Le mot (une) antilogie est emprunté au grec ɑ᾽ν τ ι λ ο γ ί ɑ « réponse, réplique » « contradiction ».

antilogue

elle, il est **antilogue** : en parlant du pôle d'un corps pyroélectrique comme la tourmaline, qui devient négatif quand la température s'élève et positif quand elle descend.

Le mot antilogue est emprunté au grec ɑ᾽ν τ ί λ ο γ ο ς « contradictoire, contraire ».

antilocapre, antilocapridé

une **antilocapre** ou un **pronghorn** : une antilope d'Amérique du Nord à cornes fourchues.

les **antilocapridés** ou **pronghorns** : une famille de ruminants.
un antilocapridé ou pronghorn

voir le dictionnaire des sciences animales.

antilope, antilopidé, antilopinés

une **antilope** : un genre de mammifères ; sa peau.

les **antilopidés** ou **antilopinés, antilopes** : une sous-famille de mammifères bovidés.

voir le dictionnaire des sciences animales.

anti-loup

les **anti-loups**

antilymphocytaire

elle, il est **antilymphocytaire** : est dirigé(e) contre les lymphocytes.

antimaçonnique

elle, il est **antimaçonnique** : est hostile à la franc-maçonnerie, à l'action des francs-maçons.

anti-Macron

les **anti-Macron**

antimafia

un écrivain **antimafia**

antimagnétique

un dispositif **antimagnétique** : qui est conçu pour ne pas subir les effets des phénomènes magnétiques.

antimalarique

[en anglais : *antimalarial*] elle, il est **antipaludique** : se rapporte aux médicaments utilisés pour la prévention et surtout pour le traitement du paludisme, ou encore aux actions entreprises contre le paludisme.

un **antimalarique** : un antipaludique.

antimarxisme, antimarxiste

un **antimarxisme** : une opposition philosophique, politique et idéologique au marxisme, à la théorie marxiste.

elle, il est **antimarxiste** : est opposé(e), hostile au marxisme.

une, un **antimarxiste**

elle, il est **pro-marxiste** : est favorable au marxisme ; le soutient.

une, un **pro-marxiste**

anti-masque

des manifestants **anti-masque(s)**

antimathématique

elle, il est **antimathématique**

antimatière

une **antimatière** : une matière dans laquelle chaque particule serait remplacée par l'antiparticule correspondante.

anti-McDonald's

la fronde **anti-McDonald's**

anti-mémoires

des **anti-mémoires**

anti-mendicité

un arrêté **anti-mendicité**

antimère

un **antimère** : en biologie, l'une des parties identiques dont la répartition autour du même axe constitue un être vivant à symétrie radiaire ou axiale.

Ce nom est composé d'anti- « opposé » et de -mère « partie ».

antiméridien

un **antiméridien** : un méridien opposé à 180° à un méridien donné.

antimessager

un **antimessager** : un ARN antisens, un ARN monocaténaire qui peut se lier par complémentarité à un ARN messager, donc de sens opposé, et bloquer ainsi la traduction de cet ARNm.

antimétabole

une antimétabole : une succession de constructions syntaxiques comprenant des mots identiques dont l'ordre est inversé d'une construction à l'autre, en savoir plus : Office québécois de la langue française

antimétabolite

un ou une **antimétabolite** : une substance inhibant spécifiquement une voie métabolique en se substituant sur un enzyme au métabolite naturel par analogie structuralee.

antimétathèse

une **antimétathèse** : une figure de rhétorique qui consiste à répéter les mêmes mots, mais dans un sens opposé.

antimétéorisant

un (médicament) **antimétéorisant** ou **météorifuge** : un médicament contre la météorisation ou le météorisme, un ballonnement anormal de l'abdomen par accumulation gazeuse distendant l'intestin.

antiméthodique

elle, il est **antiméthodique**

antimicrobien

une substance antimicrobienne, un (remède, médicament) **antimicrobien** : qui empêche la croissance des microorganismes ou les tue.

une lutte antimicrobienne : qui a pour objectif la prévention des infections microbiennes.

un film antimicrobien ou antibactérien : qui protège des microbes.

antimigraineux

les (traitements) **antimigraineux** : les traitements qui comportent deux modalités, concernant d'une part l'accès migraineux, d'autre part la maladie migraineuse.

une action antimigraineuse, un médicament antimigraineux : qui permet de lutter contre la migraine, soit au cours de la crise, soit comme traitement de fond.

anti-migrants

des votes **anti-migrants**

antimilitaire, antimilitarisme, antimilitariste

elle, il est **antimilitaire** : est hostile à l'armée ; est contraire aux lois militaires, à la discipline militaire.

un **antimilitarisme** :une hostilité systématique envers l'armée et/ou sa doctrine)

elle, il est **antimilitariste** : se réclame de l'antimilitarisme.

une, un **antimilitariste**

antiministérialiste, antiministériel

elle est antiministérialiste ou antiministérielle, il est **antiministérialiste ou antiministériel** : est hostile au ministère, au gouvernement en place.

antimissile

une arme antimissile, un (dispositif) **antimissile** : qui est destiné(e) à intercepter en vol tout engin assaillant pour l'empêcher d'atteindre son objectif.

antimite

un (produit) **antimite** ou **antimites** : qui protège les lainages, les fourrures, etc. contre les mites en éloignant celles-ci ou en les détruisant.

antimitotique

une substance **antimitotique** : une substance chimique capable d'arrêter le développement des cellules cancéreuses.

un **antimitotique** : une substance chimique ou un agent physique capable d'empêcher ou de ralentir la reproduction cellulaire, par exemple en bloquant la mitose.

anti-modèle

un **anti-modèle** social

antimoine

un **antimoine** :

- l'élément de numéro atomique 51 et de masse 121,75, métal blanc argenté, qui forme avec l'hydrogène un composé toxique, la stibine ;
- un agent thérapeutique très employé qui a donné lieu à de nombreuses querelles ;
- un corps entrant dans la composition de différents alliages et servant, par exemple à bronzer les métaux [baume d'antimoine], à les durcir [**antimonickel**].

une préparation antimoniale, un (médicament) **antimonial** : qui contient de l'antimoine.
des préparations antimoniales, des (médicaments) antimoniaux

un **antimoniate** : le nom donné aux sels et aux solutions contenant de l'antimoine, au degré d'oxydation cinq.

un **surantimoniate**

elle est antimoniée, il est **antimonié** : est stibié(e), contient de l'antimoine.

des **antimoniés** pentavalents : les médicaments stibiés utilisés dans le traitement des leishmanioses, dont les deux principaux sont l'antimoniate de N-méthylglucamine et le stibogluconate de sodium.

elle est antimonieuse, il est **antimonieux** : renferme de l'antimoine trivalent.

elle, il est **antimonifère** : contient de l'antimoine)

elle, il est **antimonique** : renferme de l'antimoine ou possède certaines de ses propriétés ; pour certains composés : renferme de l'antimoine pentavalent)

un **antimonite** : le nom donné aux sels et aux solutions contenant de l'antimoine au degré d'oxydation trois.

un **antimoniure** : un stibiure, le nom générique des combinaisons de l'antimoine avec un autre corps simple, métal ou métalloïde.

Le nom (un) antimoine est emprunté au latin médiéval *antimonium*.

La pensée de Pierre de Jade : Etonnamment l'antimoine n'a jamais été utilisé en tant que poudre arrêt curé.

antimonacal

elle est antimonacale ou anti-monacale, il est **antimonacal** ou **anti-monacal** : est opposé(e) aux moines ou aux religieux en général, à leur état, à leur vie.
elles sont antimonacales ou anti-monacales, ils sont antimonacaux ou anti-monacaux

elle est monacale, il est **monacal** :

- est relative, est relatif aux moines ou aux moniales ;
- appartient à des moines ou à des moniales, à un monastère ;
- caractérise ou évoque les moines ou les moniales, leur esprit, leur façon d'être.

elles sont monacales, ils sont monacaux

antimonarchique, antimonarchisme, antimonarchiste

elle, il est **antimonarchique** ou **anti-monarchique** : est opposé(e) à la monarchie ou dirigé(e) contre elle.

un **antimonarchisme**

elle, il est **antimonarchiste**

une, un **antimonarchiste** : une, un adversaire, une détractrice ou un détracteur de la monarchie.

antimondialisation, antimondialisme, antimondialiste

une **antimondialisation** : un courant d'opinion qui manifeste son hostilité aux buts et aux effets de la mondialisation de l'économie.

un **antimondialisme** : une hostilité à la mondialisation de l'économie.

une, un **antimondialiste**

elle, il est **antimondialiste**

antimonial, antimoniate, antimonickel, antimonié, antimonieux, antimonifère, antimonique, antimonite, antimoniure

un (médicament) **antimonial**, un **antimoniate**, un **antimonickel**, il est **antimonié**, il est **antimonieux**, elle, il est **antimonifère**, elle, il est **antimonique**, un **antimonite**, un **antimoniure** : voir antimoine (ci-dessus)

anti-monte-lait

un **anti-monte-lait** : un ustensile de cuisine qui, placé dans une casserole, empêche le lait bouillant de déborder.
des anti-monte-lait

antimoral

elle est antimorale, il est **antimoral** : est opposé(e) aux règles de la morale ou aux bonnes mœurs jugées inutiles ou dépassées.
elles sont antimorales, ils sont antimoraux

antimoussant

un **antimoussant** : un médicament empêchant la formation de mousses dans le rumen.

antimoustique

une lampe, un produit **antimoustique** : qui repousse les mooustiques.

anti-musicien, anti-musique

elle est anti-musicienne, il est **anti-musicien**
une **anti-musique**

anti-musulmans

un racisme **anti-musulmans**

antimutagène

elle, il est **antimutagène** : se dit d'une substance ou d'un agent physique antagoniste de l'action d'un agent mutagène.

antimycosique

elle, il est **antimycosique** ou **antifongique** : s'oppose au développement d'une infection provoquée par un champignon microscopique.

un (médicament) **antimycosique** : antifongique, qui détruit les mycoses, qui traite les mycoses.

antimyopathique

un (médicament) **antimyopathique**

antimystique

elle, il est **antimystique** ou **anti-mystique**

antinapoléonien

elle est antinapoléonienne, il est **antinapoléonien**

elle est napoléonienne, il est **napoléonien** :

- appartient à Napoléon 1er ou à Napoléon III, à leur famille, à leur système politique, à leur époque ;
- rappelle Napoléon 1er par certains traits physiques ou moraux.

une napoléonienne, un **napoléonien** : celle, celui qui est attaché(e) à Napoléon 1er ou à Napoléon III, qui est partisane ou partisan de leur système politique.

antinatalisme, antinataliste

un **antinatalisme** : une théorie visant à freiner ou limiter la natalité.

elle, il est **antinataliste** : a pour objectif ou conséquence de freiner la natalité, en réduisant la fécondité des couples et/ou la nuptialité au sein d'une population.

une, un **antinataliste** : une partisane, un partisan d'une politique visant à limiter la natalité.

antinational, antinationalisme, antinationaliste

elle est antinationale, il est **antinational** : est contraire aux intérêts ou aux aspirations de la nation.
elles sont antinationales, ils sont antinationaux

un **antinationalisme** :

- un sentiment, une doctrine, un mouvement politique qui dénigre le sentiment national ;
- une attitude politique qui vise à combattre le nationalisme exalté.

elle, il est **antinationaliste** : s'oppose au nationalisme.

une, un **antinationaliste** : celle, celui qui s'oppose au nationalisme.

antinaturalisme

un **antinaturalisme** :

- une doctrine, une attitude qui s'oppose au naturalisme philosophique ou artistique ;
- une prédilection, un parti-pris pour ce qui n'est pas naturel.

antinature, antinaturel

une **anti-nature** ou **antinature**

elle est antinaturelle ou anti-naturelle, il est **antinaturel** ou **anti-naturel** : va à l'encontre de l'ordre naturel des choses.

antinaupathique

un (médicament) **antinaupathique** : propre à combattre le mal de mer ou de l'air.

antinazi, antinazisme

elle est antinazie, il est **antinazi** : s'oppose, est opposé(e) au nazisme, à ses partisans..

une antinazie, un **antinazi**

un **antinazisme** : une attitude, un mouvement d'opposition au nazisme.

elle est nazie, il est **nazi** : est caractéristique du parti national-socialiste allemand ; s'en inspire.

une nazie, un **nazi** : une, un membre du parti national-socialiste allemand.

le **nazisme** : le mouvement et le régime nazis.

elle est néonazie, il est **néonazi** : est relative, est relatif au néo-nazisme ; est partisane ou partisan du néo-fascisme.

une néonazie, un **néonazi** : une partisane, un partisan du néo-fascisme.

un **néonazisme** : une doctrine politique qui s'inspire des théories national-socialistes.

antinéoplasique

les **antinéoplasiques** : le terme générique pour toute substance utilisée dans le but de détruire les cellules cancéreuses ou d'en empêcher la prolifération.

anti-netteté

une **anti-netteté**

antineutrino, antineutron

un **antineutrino** : une antiparticule du neutrino.

un **antineutron** : une antiparticule du neutron.

antinévralgique

une substance **antinévralgique** : active contre les névralgies.

un (médicament) **antinévralgique**

antinévritique

elle, il est **antinévritique** : s'oppose au développement d'une névrite.

antinociceptif

un effet **antinociceptif** : qui inhibe la nociception, la sensibilité à la douleur.

antinomie, antinomique, antinomiquement, antinomisme, antinomiste

une **antinomie** : une opposition, quelquefois une contradiction, réelle ou apparente, entre deux idées, deux principes, deux lois, etc.

elle, il est **antinomique** : crée une antinomie, une opposition, quelquefois une contradiction ; est fortement contrasté(e).

antinomiquement : d'une manière antinomique.

un **antinomisme** : en théologie : une opposition à toute loi.

une, un **antinomiste** : celle, celui qui recherche l'antinomie ; en théologie : celle, celui qui professe et adopte l'antinomisme)

Le nom (une) antinomie est emprunté au latin *antinomia* « contradiction entre des lois différentes » lui-même emprunté au grec ɑ ᾽ ν τ ι ν ο μ ί ɑ.

voir : CNRTL

Antinoüs, antinoüs

Antinoüs :

- un jeune esclave dont la grande beauté est restée proverbiale ;
- une médaille à l'effigie d'Antinoüs, favori d'Hadrien.

un **antinoüs** : un homme jeune d'une grande beauté un peu molle.

Le nom Antinoüs est la forme latinisée du grec A v τ ί ν o o ς, nom d'un jeune esclave originaire de Bithynie, dont la grande beauté est restée proverbiale, favori de l'empereur Hadrien.

antinucléaire

A. elle, il est **antinucléaire** : protège de l'arme nucléaire.

des dispositions de sécurité antinucléaires

B. elle, il est **antinucléaire** : est hostile à l'emploi de l'énergie et/ou des armes nucléaires.

une, un **antinucléaire** : celle, celui qui est hostile à l'emploi de l'énergie et/ou des armes nucléaires.

elle, il est **pro-nucléaire** : est favorable à l'usage de l'énergie nucléaire ou de l'armement nucléaire.

une, un **pro-nucléaire**

antinutation

une **antinutation** : une modification du bassin obstétrical, contraire à la bascule de nutation, obtenue par extension des cuisses sur le bassin ; le sacrum restant fixe, les abducteurs entrainent la mobilisation des os coxaux et la symphyse pubienne se déplace en avant et en bas.

une **contrenutation** : un mouvement du sacrum basculant par rapport au reste du bassin grâce à une laxité particulière des ligaments de l'articulation sacro-iliaque provoquée par la grossesse.

une **nutation** : le mouvement de bascule du sacrum dans l'articulation sacro-iliaque qui amène le promontoire en avant et la pointe du sacrum en arrière, permettant d'élargir le diamètre antéropostérieur du détroit inférieur.

antinutritionnel

un facteur **antinutritionnel** : qui a un effet négatif sur la valeur nutritive d'un aliment. En anglais : *anti nutritional factor, ANF*.

antiobésique

un régime **antiobésique** : qui combat ou qui prévient l'obésité.

anti-occidental

elle est anti-occidentale, il est **anti-occidental** : est opposé(e) aux pays d'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord.
elles sont anti-occidentales, ils sont anti-occidentaux

elle est pro-occidentale, il est **pro-occidental** : est favorable aux pays d'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord ; les soutient.
elles sont pro-occidentales, ils sont pro-occidentaux

une pro-occidentale, un **pro-occidental**, des pro-occidentales, des pro-occidentaux

anti-œdémateux

une substance anti-œdémateux, un (médicament) **anti-œdémateux** : qui réduit l'œdème.

anti-œstrogène

un **anti-œstrogène** : un médicament de synthèse occupant, avec des effets œstrogéniques très limités, les récepteurs cellulaires aux œstrogènes des cellules cibles, exerçant donc un effet d'antagonisme compétitif au niveau des récepteurs.

anti-oncogène

un **gène anti-oncogène** ou **gène suppresseur de tumeur** : un gène qui inhibe la prolifération et la dédifférenciation des cellules. L'inactivation des deux allèles d'un gène suppresseur de tumeur contribue à la cancérisation des cellules.

un **anti-oncogène** : un gène ou une substance apte à empêcher le développement d'un cancer.

anti-ondes

une couverture, un bonnet **anti-ondes**

antiopioïde

elle, il est **antiopioïde** : a des propriétés antagonistes des opiacés.

antiorthostatique

un décubitus **antiorthostatique** : la position d'un corps humain allongé sur un plan incliné de 4 à 6 degrés, la tête étant plus basse que les pieds, ce qui entraine, dans les conditions de pesanteur terrestre, une accumulation de liquides biologiques dans la partie supérieure du corps analogue à celle qui résulte de l'impesanteur.

un **orthostatisme** : la station debout.

anti-ours

les **anti-ours**

anti-oxydant

un **anti-oxydant** :

- une substance pouvant capter et détruire une des espèces moléculaires de l'oxygène actif telles que le radical hydroxyle HO -. ou l'anion radicalaire superoxyde O 2- ;
- une substance introduite dans une forme galénique pour en améliorer la conservation en retardant l'oxydation des principes actifs et des excipients.

une substance anti-oxydante, un (produit) **anti-oxydant** : qui empêche un processus d'oxydation.

elle est oxydante, il est **oxydant** : se dit de tout corps susceptible de produire une oxydation, c'est-à-dire de fixer des électrons, le pouvoir oxydant étant, de façon générale, d'autant plus fort que la valence du corps est plus élevée.

anti-oxygène

un **anti-oxygène** : une substance inhibant la formation de métabolites de l'oxygène, qui sont particulièrement réactifs et agressifs pour les cellules.

anti-pailles

le mouvement **anti-pailles**

antipaludéen, antipaludique, antipaludisme, antipalustre

un (médicament) **antipaludique** [improprement appelé **antipaludéen**] : un médicament utilisé dans la prévention et le traitement du paludisme.

elle, il est **antipaludique** : se rapporte aux médicaments utilisés pour la prévention et surtout pour le traitement du paludisme, ou encore aux actions entreprises contre le paludisme. On lisait aussi **antipalustre**.

une thérapeutique, un médicament **antipaludisme** : qui combat le paludisme.

Les mots antipaludéen et antipaludique sont dérivés du latin *palus, paludis* « marais, étang ».

antipanique

une serrure ou une porte **antipanique** : pour une issue de secours.

antipapal, antipape, antipapisme, antipapiste

elle est antipapale, il est **antipapal** : est antipapiste.

elles sont antipapales, ils sont antipapaux

un **antipape** ou **anti-pape** : le nom donné, en raison de l'irrégularité de leur élection, à des personnalités ecclésiastiques ayant revendiqué les prérogatives au préjudice du pape légitime.

un **antipapisme** :

- l'état de celui qui est antipape ;
- l'état de l'Église pendant le règne d'un antipape ; ce règne même ;
- un refus de reconnaitre la suprématie du souverain pontife.

elle, il est **antipapiste** :

- s'oppose à la suprématie du pape dans l'Église chrétienne ;
- est opposé(e) aux papistes)

une, un **antipapiste** :

- une, un adversaire de la suprématie du pape ;
- une, un adversaire des papistes.

antiparallèle

des lignes ou droites **antiparallèles** : qui, tout en n'étant pas parallèles mais situées dans le même plan, forment avec une troisième droite des angles égaux et dirigés en sens contraire.

une section antiparallèle : pour un cône ou un cylindre oblique : qui est obtenue par un plan non parallèle à la base.

deux vecteurs antiparallèles : en physique nucléaire : qui sont de même module, parallèles et de sens contraires.

elle, il est antiparallèle : qualifie l'orientation de deux séquences d'acides nucléiques de sens opposés.

antiparasitaire

une substance antiparasitaire, un procédé **antiparasitaire** : qui agit sur les parasites et entraine leur destruction ou l'arrêt de leur développement et de leur multiplication.

un **antiparasitaire** : une préparation ou un médicament qui détruit les parasites de l'homme ou des animaux.

antiparasite, antiparasiter

un (dispositif) **antiparasite** : qui combat ou prévient la production, la propagation ou la réception des parasites pour améliorer la réception des émissions de radio et de télévision.

antiparasiter : munir d'un antiparasite.

antiparastase

une **antiparastase** : une figure de rhétorique, qui consiste en ce que l'accusé apporte des raisons pour prouver qu'il devrait plutôt être loué que blâmé, s'il était vrai qu'il eût fait ce qu'on lui oppose.

antiparkinsonien

un **antiparkinsonien** : un médicament utilisé dans le traitement de la maladie de Parkinson et des syndromes parkinsoniens.

une thérapie antiparkinsonienne, un traitement antiparkinsonien

antiparlementaire, antiparlementarisme

elle, il est **antiparlementaire** ou **anti-parlementaire** :

- est contraire aux usages du parlement ;
- est hostile au régime parlementaire.

une, un **antiparlementaire** ou **anti-parlementaire** : une, un adversaire du régime parlementaire.

un **antiparlementarisme** : une attitude, un mouvement, une doctrine hostile au régime parlementaire.

antiparti

une doctrine **antiparti** ou **anti-parti**

antiparticule

une **antiparticule** : une particule ayant une charge et un moment magnétique opposés à ceux d'une autre particule.

antipasti

un **antipasti** : un assortiment de hors-d'œuvre froids.

antipathaire

les **antipathaires** ou **coraux noirs** : des cnidaires anthozoaires qui étaient utilisés autrefois contre la douleur.

antipathie, antipathique, antipathiquement

une **antipathie** :

- une incompatibilité, une opposition objective entre plusieurs personnes ou entre plusieurs choses ;
- un sentiment irraisonné d'aversion, de répulsion d'une personne à l'égard d'une personne ou d'une chose.

elle, il est **antipathique** :

- manifeste une opposition profonde à ;
- est incompatible avec quelqu'un ou quelque chose ;
- est en opposition avec ;
- suscite de l'antipathie.

une, un **antipathique** : une personne ou une chose incompatible, ou opposée.

antipathiquement :

- par incompatibilité d'humeur ;
- en sucscitant l'antipathie.

Le nom (une) antipathie est emprunté au grec α ᾽ ν τ ι π α ́ θ ε ι α.

Pour -pathie désignant un rapport à autrui, voir CNRTL (1B) : une antipathie, une apathie, une empathie, une intropathie, une sympathie, une télépathie.

antipatinage

un système **antipatinage** : un dispositif permettant, en cours de freinage à l'atterrissage, d'éviter tout blocage des roues d'un avion, et d'assurer ainsi une meilleure efficacité de ses freins.

un (dispositif) **antipatinage** (pour les véhicules)

antipatriote, antipatriotique, antipatriotisme

elle, il est **antipatriote** : manifeste ou professe des opinions contraires au patriotisme; qui nuit à l'intérêt de la patrie.

une, un **antipatriote** : une personne qui manifeste ou professe des opinions opposées à celles d'un patriote, qui agit à l'encontre des intérêts de la patrie.

elle, il est **antipatriotique** ou **anti-patriotique** :

- est contraire au patriotisme ;
- relève de l'antipatriotisme.

un **antipatriotisme** : une attitude ou une doctrine opposée au patriotisme.

antipédagogique

elle, il est **antipédagogique**

une **pédagogie** :

- l'instruction, l'éducation des enfants, de la jeunesse ;
- une science de l'éducation des jeunes, qui étudie les problèmes concernant le développement complet de l'enfant et de l'adolescent ;
- un ensemble de méthodes dont l'objet est d'assurer l'adaptation réciproque d'un contenu de formation et des individus à former ;
- la qualité du bon pédagogue ;
- un sens pédagogique.

elle, il est **pédagogique** :

- concerne la pédagogie, les sciences de l'éducation ;
- a pour objet de préparer à l'enseignement ;
- est conforme aux règles de la pédagogie, est d'une bonne pédagogie ou d'un bon pédagogue.

anti-Pékin

des manifestations **anti-Pékin**

antipellagreux

elle est antipellagreuse ou pellagropréventive, il est **antipellagreux** ou **pellagropréventif** : qualifie les agents pharmacologiques du traitement de la pellagre, en particulier la vitamine PP [*pellagra preventing*] ou amide nicotinique.

antipelliculaire

une lotion, un soin **antipelliculaire** : qui est propre à combattre les pellicules du cuir chevelu.

antipériplanaire

une conformation **antipériplanaire** : une conformation d'un édifice moléculaire dans laquelle les trois liaisons formées par deux atomes ou groupes attachés à deux atomes adjacents forment un angle de torsion compris entre + 150° et + 180° ou entre - 150° et - 180°) [Une telle conformation peut être décrite par le symbole *ap*.]

Le mot antipériplanaire est formé du grec *anti* « en opposition », *peri* « autour de », et du latin *planus* « plan ».

antipéristaltique, antipéristaltisme

elle, il est **antipéristaltique** : est en rapport avec l'antipéristaltisme.

une anastomose **antipéristaltique** ou **anisopéristaltique** : une anastomose de deux segments de viscères doués de péristaltisme dans lesquels le péristaltisme s'exerce en sens opposé pour chacun d'eux.

un **antipéristaltisme** : l'activité musculaire d'un organe creux contractile se propageant dans le sens inverse du sens physiologique.

antipernicieux

elle est antipernicieuse, il est **antipernicieux** : permet de lutter contre l'anémie pernicieuse.

antipersonnaliste

une doctrine ou une attitude spirituelle **antipersonnaliste** ou **anti-personnaliste** : qui s'oppose systématiquement à toute doctrine ou à toute attitude spirituelle d'inspiration personnaliste.

antipersonnel

une arme antipersonnel, un engin **antipersonnel** : conçu(e) pour atteindre les hommes. Ce mot est dérivé de personnel, au sens d'un ensemble donné de personnes.

antiperspirant

un (produit) **antiperspirant** : un produit appliqué localement pour réduire la transpiration.

anti-pesticides

des arrêtés **anti-pesticides**

antiphage

un **antiphage** : une substance existant dans le sérum de certains malades qui augmente chez eux la résistance des germes pathogènes et s'oppose à l'action lytique du bactériophage.

antiphilosophe, antiphilosophie, antiphilosophique

elle, il est **antiphilosophe** : est opposé(e) à la philosophie et aux philosophes ; est étrangère ou étranger à la manière de penser des philosophes.

une, un **antiphilosophe**

une **antiphilosophie** : une démarche, une attitude de l'esprit contraires à celles de la démarche philosophique.

elle, il est **antiphilosophique** ou **anti-philosophique** : est contraire à la philosophie, aux principes de l'esprit philosophique.

antiphlogistique

A. une théorie **antiphlogistique** ou **anti-phlogistique** : la théorie proposée par Lavoisier sur la combustion par opposition à la théorie du phlogistique inventée par Stahl.

B. un traitement, une médication **antiphlogistique** : anti-inflammatoire.

la médecine **antiphlogistique** : le nom donné à la méthode de Broussais, qui fondait l'essentiel de sa thérapeutique sur l'emploi d'antiphlogistiques.

un **antiphlogistique** : une substance médicamenteuse ayant la propriété de combattre ou de prévenir les inflammations.

un **phlogistique** : un fluide qu'on supposait inhérent à tout corps et qui, lorsqu'il abandonnait ce corps, en provoquait la combustion.

elle, il est **phlogistique** : est relatif au phlogistique)

la (théorie) du **phlogistique**

Le mot phlogistique est un dérivé savant du latin scientifique moderne *phlogiston*, du grec φ λ ο γ ι σ τ ό ς « consumé par la flamme », « inflammable », dérivé de φ λ ο γ ί τ ω « bruler », de φ λ ό ξ, φ λ ο γ ό ς « flamme » de φ λ έ γ ω « enflammer ».

antiphobique

des produits **antiphobiques** : tranquillisants.

antiphonaire, antiphonier

un **antiphonaire** ou **antiphonier** : un recueil où sont inscrits des antiennes et autres parties de l'office liturgique.

Le nom (un) antiphonaire est emprunté au latin médiéval liturgique *antiphonarium* « recueil des chants de l'année », lui-même dérivé du latin *antiphona*, voir antienne.

antiphone, antiphoné, antiphonie, antiphonique

un style **antiphoné** ou **antiphonique**

une **antiphonie** ou un **antiphone** :

- un chant liturgique exécuté alternativement par deux chœurs ;
- la consonance de l'octave ;
- une partie instrumentale ou vocale exécutée à l'octave d'une autre ;
- dans la musique grecque ancienne, une mélodie exécutée par plusieurs voix ou instruments à un intervalle d'une ou plusieurs octaves.

Le nom (une) antiphonie est composé du radical du grec α ᾽ ν τ ί φ ω ν ο ς « qui répond à, qui accompagne » « qui résonne d'accord avec (en parlant d'un accord d'octave) ».

antiphospholipide

un **antiphospholipide** : un anticorps spécifique d’un phospholipide membranaire.

antiphrase, antiphrastique

une **antiphrase** : l'emploi d'un mot ou une phrase dans un sens contraire à son sens véritable, en savoir plus : Office québécois de la langue française

elle, il est **antiphrastique** : en parlant d'un tour de phrase, d'un emploi, d'un mot, etc. relève de l'antiphrase ; constitue une antiphrase.

Le nom (une) antiphrase est emprunté au bas latin des grammairiens *antiphrasis, antiphrasin*, lui-même emprunté au grec α ᾽ ν τ ί φ ρ α σ ι ς « désignation par le contraire ».

Le mot antiphrastique est composé sur le radical du grec α᾽ ν τ ι φ ρ α σ τ ι κ ῶ ς « par antiphrase ».

antiphysique

elle, il est **antiphysique** ou **anti-physique** : est contraire ou opposé à la nature.

anti-pièce

une **anti-pièce** (de théâtre)

antipittoresque

elle, il est **antipittoresque**

antipiratage

un dispositif ou une mesure **antipiratage** ou **anti-piratage**

un **piratage** :

- l'action de s'accaparer une production artistique ou intellectuelle pour en faire son profit ;
- une intrusion dans un système informatique ;
- une utilisation malveillante d'un logiciel.

antiplaquettaire

un agent **antiplaquettaire** : un agent inhibiteur des fonctions plaquettaires.

antiplasmine

une **antiplasmine** : un composé qui s'oppose à l'activité fibrinolytique de la plasmine.

antiplastique

A. une substance **antiplastique** ou **anti-plastique** (pour la céramique)

B. une plaie **antiplastique** : qui est défavorable au processus de la guérison.

C. elle, il est **antiplastique** : est contraire à ce qui intéresse un art plastique, ou les arts en général.

antipodal, antipode, antipodique

elle est antipodale, il est **antipodal** :

- est situé(e) aux antipodes ;
- est relative, est relatif aux antipodes.

elles sont antipodales, ils sont antipodaux

elle, il il est **antipode** : est situé(e) en un point diamétralement opposé à un autre point de la surface du globe.

l'**antipode** de : une personne qui occupe un point diamétralement opposé à un autre point de la surface du globe.

des **antipodes** : des points de la surface terrestre diamétralement opposés l'un à l'autre.

un antipode :

- un point de la surface terrestre diamétralement opposé à un autre ;
- une chose concrète ou abstraite, diamétralement opposée à une autre par sa nature, sa fonction, etc.

être aux antipodes de quelque chose : être à l'opposé de.

elle, il est **antipodique** :

- a rapport aux antipodes ;
- est diamétralement opposé(e), contraire.

Le nom (un) antipode est emprunté au latin *antipodes* lui-même emprunté au grec ɑ ᾽ ν τ ί ́ π ο υ ς, -π ο δ ο ς « qui a les pieds opposés aux nôtres ».

antipodisme, antipodiste

un **antipodisme** : un exercice acrobatique.

une, un **antipodiste** : une, un acrobate couché(e) sur le dos et qui exécute avec ses pieds des tours d'adresse et d'agilité.

un jonglage **antipodiste**

Le mot antipodiste est composé d'antipode, du grec ɑ ᾽ ν τ ί ́ π ο υ ς, -π ο δ ο ς « qui a les pieds placés en sens opposé » et du suffixe -iste.

antipoésie, antipoète, antipoétique

une **antipoésie** ou **anti-poésie** : ce qui est exactement l'inverse de la poésie.

une, un **antipoète** ou **anti-poète** : une personne qui est exactement le contraire d'un poète.

elle, il est **antipoétique** ou **anti-poétique** : est contraire ou opposé(e) à la poésie, à toute poésie.

antipoison

un centre **antipoison** : un organisme destiné à identifier la cause des intoxications aigües et guider leur traitement.

un **antipoison** : une substance qui combat les effets nocifs des poisons.

antipolio, antipoliomyélitique

un vaccin **antipoliomyélitique** ou **antipolio**

antipolitique

elle, il est **antipolitique** ou **anti-politique**

antipollution

un dispositif **antipollution**

antipopulaire

un gouvernement **antipopulaire** : qui est opposé au peuple, à ses intérêts.

une mesure antipopulaire : qui s'exerce contre la population.

anti-portrait

un **anti-portrait**

anti-poussière

un (produit) **anti-poussière**

antiprédateur

un comportement **antiprédateur** : la forme de comportement défensif qui consiste à éviter la prédation.

anti-prêtre

une personne, une doctrine **anti-prêtre**

antiprogestagène, antiprogestérone, antiprogestine

des **antiprogestagènes** : des substances qui inhibent les progestagènes.

une **antiprogestérone** : un inhibiteur compétitif des récepteurs de la progestérone, exerçant une action contragestive, comme la mifégyne ou RU 486.

une **antiprogestine** : une substance antagoniste de la progestérone au niveau de sa synthèse, son transport, sa stabilité dans le sang ou de son action sur les organes cibles.

antiprostaglandine

une **antiprostaglandine** : un médicament s'opposant à la synthèse ou à l'effet des prostaglandines, en inhibant la cyclo-oxygénase, la conversion de la prostacycline, ou leur effet cellulaire.

antiprostate

l'**antiprostate** de Winslow

antiprotéase, antiprotéinase

une **antiprotéase** : une substance capable d'inhiber l'action d'une protéase.

une **antiprotéinase** : une molécule capable d'inhiber l'action d'une protéinase. Ce terme est pratiquement synonyme d'antiprotéase.

antiprotectionnisme, antiprotectionniste

un **antiprotectionnisme** : un système économique qui s'oppose au protectionnisme.

elle, il est **antiprotectionniste** : est partisane, est partisan de l'antiprotectionnisme.

une, un **antiprotectionniste**

un **protectionnisme** : une doctrine préconisant, ou un système mettant en pratique un ensemble de mesures restrictives ou prohibitives pénalisant l'introduction dans un pays de produits étrangers, afin de favoriser les activités nationales et de les préserver de la concurrence étrangère.

elle, il est **protectionniste** : relève du protectionnisme.

une, un **protectionniste** : une partisane, un partisan du protectionnisme.

un **néoprotectionnisme** : une nouvelle forme de protectionnisme.

antiprothrombinase.

On suspecte l'existence de l'anticoagulant circulant sur un allongement inexpliqué du TCA, on la confirme par un temps de thromboplastine dilué. Il inhibe en particulier le complexe de génération de la thrombine, d'où son autre nom **d'antiprothrombinase**.

antiproton

un **antiproton** : un corpuscule de masse égale à celle du proton mais de charge négative.

un **proton** : une particule élémentaire du noyau atomique.

antiprotozoaire

un médicament **antiprotozoaire** : qui est utilisé contre les protozoaires.

antiprurigineux

un (médicament) **antiprurigineux** : contre le prurit.

antipsorique

un (remède) **antipsorique** : utilisé pour combattre la gale.

une **psora** ou **psore** :

- un ancien synonyme de la gale ;
- autrefois, toute maladie vésiculeuse ou pustuleuse de la peau.

Le nom (une) psora ou psore est emprunté au latin *psora*, lui-même emprunté au grec ψ ω ρ α « gale ».

anti-psy, antipsychiatre, antipsychiatrie, antipsychiatrique

elle, il est **anti-psy** : relève de l'antipsychiatrie.

une, un **antipsychiatre** : une, un spécialiste d'antipsychiatrie.

l'**antipsychiatrie** : un mouvement contestataire de pensée et de pratiques critiquant radicalement les modèles traditionnels des maladies mentales, l'institution hospitalière classique et les idéologies soutenues par les soignants de la psychiatrie officielle au début des années 60.

elle, il est **antipsychiatrique**

antipsychotique

un (médicament) **antipsychotique** : l'ensemble des substances pharmacologiques agissant sur les symptômes psychotiques. Ce terme est parfois préféré à celui de neuroleptique, car moins limitatif.

antiptose

une **antiptose** : en grec et en latin, un emploi d'un cas autre que celui qui est exigé par la norme grammaticale.

Le nom une antiptose est emprunté au grec tardif α ʼ ν τ ί́ π τ ω σ ι ς « emploi d'un cas pour un autre ».

antipub, antipublicitaire

elle, il est **antipub** : est opposé(e) à la publicité et à ses méthodes.

elle, il est **antipublicitaire** : va à l'encontre de la publicité.

antipurique

un **antipurique** : un agent antimétabolite inhibant la synthèse des nucléotides puriques, par exemple la mercaptopurine.

antiputride

elle, il est **antiputride** ou **anti-putride** : prévient ou combat la putréfaction.

un **antiputride** : une substance qui s'oppose à la putréfaction.

antipyrétique

elle, il est **antipyrétique** : prévient ou traite la fièvre.

un **antipyrétique** : une substance utilisée en médecine pour abaisser la température du corps

elle, il est **pyrétique** :

- est relative, est relatif à la fièvre ;
- est fébrile.

Le mot pyrétique est emprunté au grec π υ ρ ε τ ι κ ό ς « de fièvre, fébrile », dérivé de π υ ρ ε τ ό ς « fièvre » (de π ῦ ρ « feu, fièvre »).

antipyrimidique

un **antipyrimidique** : un agent antimétabolite inhibant la synthèse des nucléotides pyrimidiques.

antipyrine

une **antipyrine** : un médicament antipyrétique qui peut être utilisé comme agent pharmacologique pour évaluer le métabolisme hépatique.

antiquaille, antiquaillerie

une **antiquaille** :

- un objet plus ou moins ancien, de peu de valeur ou considéré comme telIe ;
- une idée, une institution désuète, périmée ;
- une personne âgée, décrépite.

une **antiquaillerie** : un objet ou ensemble d'objets plus ou moins ancien(s) et de peu de valeur.

On note la ressemblance quincaille / quincaillerie et antiquaille / antiquaillerie.

Le nom (une) antiquaille est emprunté à l'italien *anticaglia*, dérivé de *antico* « ancien ».

antiquaire

A. une, un **antiquaire** :

- une savante, un savant qui se livre à l'étude des monuments, des objets d'art ainsi que des inscriptions et des manuscrits antiques ;
- une personne qui a le gout des objets anciens et les collectionne.

B. une, un **antiquaire** : une marchande ou un marchand faisant commerce de meubles, de tableaux, d'objets d'art anciens.

Le nom (un) antiquaire est emprunté au latin *antiquarius* « scribe » « celui qui étudie l'Antiquité ».

antiquark

un **antiquark** : une antiparticule de quark.

un **quark** : une particule élémentaire et un constituant de la matière observable.

antique, antiquement

elle, il est **antique** :

- est relative, est relatif à une époque très ancienne ;
- appartient ou remonte à une époque très reculée ;
- est relative, est relatif à l'Antiquité gréco-romaine ;
- appartient à l'époque la plus ancienne de l'Antiquité classique ;
- rappelle ou évoque l'Antiquité ou la manière antique ;
- est digne, par sa perfection physique ou morale, des temps très anciens, plus spécialement de l'Antiquité gréco-romaine ;
- est excessivement ancienne ou vieille, ancien ou vieux, n'est plus au gout actuel ;
- voir aussi le Dictionnaire historique du français québécois.

Tanagras et figurines antiques. Figurines grecques, égyptiennes ou gallo-romaines conservées dans les musées de France : Joconde, le portail des collections des musées de France

l'**antique** : l'ensemble des productions artistiques ou littéraires héritées de l'Antiquité.

les **antiques** : les hommes, écrivains ou artistes de l'Antiquité.

une, un **antique** :

- un objet d'art antique ;
- en imprimerie, un caractère bâton, un caractère inspiré des inscriptions gravées dans la pierre des monuments anciens et ne comportant ni pleins, ni déliés, ni empattements.

une **antique** : une pierre composée de plusieurs couches représentant un sujet quelconque exécuté par un graveur d'un talent incontestable.

antiquement :

- d'une façon antique; à la manière antique ;
- très anciennement.

On trouve aussi le vieux mot *antif* signifiant « qui est ancien, d'autrefois ».

Le mot antique est emprunté au latin *antiquus* « très ancien, d'autrefois » « âgé (en parlant d'une personne) » « qui appartient aux temps reculés (en parlant d'un objet, d'une œuvre d'art) ».

antiquisant

elle est antiquisante, il est **antiquisant** : s'inspire de l'Antiquité gréco-romaine ou la rappelle par certains de ses caractères.

une antiquisante, un **antiquisant** : une, un artiste qui s'inspire des modèles de l'Antiquité.

antiquissime

elle, il est **antiquissime** : concerne la très haute Antiquité.

antiquité, Antiquité, antiquomanie

A. l'**antiquité** (de) :

- le caractère de ce qui appartient à une époque très ancienne ou qui dure depuis une telle époque ;
- une vieillesse extrême et vénérable.

une **antiquité** : une époque historique très ancienne.

de toute antiquité, dès la plus haute antiquité : depuis toujours, de tout temps.

l'**Antiquité**, l'Antiquité classique, l'Antiquité gréco-romaine ; les hommes, les peuples qui ont vécu dans une telle époque.

Lexique de l'Antiquité, de l'Antiquité grecque, de l'Antiquité romaine : Wiktionnaire.

des **antiquités** : des monuments, des objets divers remontant à l'Antiquité.

les antiquités : tout ce qui est relatif à l'Antiquité.

une antiquité :

- un objet d'art plus ou moins ancien ;
- un objet en vente chez un antiquaire.

les antiquités : les mœurs et usages d'un autre âge, et/ou les personnes qui les pratiquent.

une **antiquomanie** :

- un gout excessif pour les objets antiques ou anciens ;
- la manie de les collectionner.

Le nom (une) antiquité est emprunté au latin *antiquitas* « les temps anciens, les ouvrages du passé » « les Anciens » « ancienneté ».

antirabique

un vaccin **antirabique** : qui est actif contre la rage)

elle, il est **rabique** :

- est atteinte, porteuse de la rage ; est atteint, porteur de la rage ;
- provoque la rage ;
- est l'effet de la rage.

une, un **rabique** : une personne atteinte de la rage.

Le mot rabique est un dérivé savant du latin classique *rabies* « rage, emportement ».

antirachitique

elle, il est **antirachitique** : qualifie les agents pharmacologiques du traitement du rachitisme, en particulier la vitamine D ou calciférol.

antiracisme, antiraciste

un **antiracisme** : une attitude, un mouvement d'opposition au racisme.

elle, il est **antiraciste** ou **anti-raciste**

une, un **antiraciste** ou **anti-raciste**

Lexique de l'antiracisme : Wiktionnaire.

un **racisme** :

- une attitude d'hostilité de principe et de rejet envers une catégorie de personnes ;
- un sentiment d'hostilité de principe envers quelque chose.

une, un **raciste** : celle, celui qui a une attitude d'hostilité de principe et de rejet envers une catégorie de personnes, qui manifeste, propage de telles idées.

elle, il est **raciste** : est relative, est relatif au racisme ; a un comportement raciste.

antiradar

un dispositif **antiradar** : qui est destiné à neutraliser la détection par radar.

un missile antiradar : un missile destiné à détruire les radars ennemis.

antiradiation

un revêtement **antiradiation** ou **antiradiations, anti-radiations**

antiradicaux

les **antiradicaux** libres : les substances intracellulaires s'opposant à l'action délétère des radicaux libres sur les structures cutanées.

anti-raison, antiraisonnable, antiraisonneur

une anti-**raison** : ce qui s'oppose à la raison.

elle, il est **antiraisonnable** : est contraire à la raison.

une antiraisonneuse, un **antiraisonneur** : celle, celui qui raisonne dans un sens opposé, qui contredit.

anti-rapprochement

un bracelet **anti-rapprochement**

un dispositif électronique mobile anti-rapprochement

antirationalisme, antirationaliste

un **antirationalisme** : une doctrine opposée au rationalisme.

elle, il est **antirationaliste** : s'oppose à la connaissance rationnelle pour se tourner vers des procédés intuitifs d'appréhension du monde concret.

une, un **antirationaliste** : celle, celui qui est opposé(e) aux doctrines rationalistes.

un **rationalisme** :

- une doctrine d'après laquelle tout ce qui existe a sa raison d'être de telle sorte que tout est intelligible ;
- une doctrine d'après laquelle on ne doit admettre dans les dogmes religieux que ce qui est conforme à la raison reconnue comme la seule source de la connaissance ;
- une confiance dans la raison, une croyance en l'efficacité de la connaissance rationnelle ;
- une tournure d'esprit, un mode de pensée qui n'accorde de valeur qu'à la raison, à la pensée logique ;
- une doctrine tendant à l'appropriation exacte de la forme de l'objet à sa fonction, de la forme d'un édifice à sa destination.

elle, il est **rationaliste** :

- se rapporte, est relative, est relatif au rationalisme ;
- est fondé(e) sur le rationalisme ;
- professe le rationalisme ;
- appartient au rationalisme.

une, un **rationaliste** : une partisane, un partisan, une, un adepte du rationalisme.

antirationnel

elle est antirationnelle, il est **antirationnel** : est contraire ou s'oppose aux principes de la raison)

elle est rationnelle, il est **rationnel** :

- appartient à la raison, relève de la raison ;
- est fondé(e) sur la raison, provient de la raison ;
- procède par un raisonnement logique indépendant de l'expérience ;
- est conforme à la raison, à la logique, au bon sens ;
- raisonne avec justesse, agit méthodiquement ;
- est commode, pratique, fonctionnelle ou fonctionnel ;
- est fondé(e) sur une analyse, une méthode, des données scientifiques.

antiréactivité

une **antiréactivité** : [nucléaire / fission] une baisse de réactivité provoquée soit par des dispositifs conçus à cet effet, soit par des phénomènes physiques. Les barres de commande (dispositifs) ou les variations de températures (phénomènes), par exemple, peuvent provoquer de l'antiréactivité. En anglais : *deficit reactivity ; negative reactivity*. Voir aussi : barre de commande, efficacité d'une barre de commande. Journal officiel de la République française du 18/06/2004.

antiréalisme, antiréaliste, antiréel

un **antiréalisme** ou **anti-réalisme** :

- une doctrine opposée au réalisme ;
- une abstraction, ce qui tourne le dos à un sain réalisme.

elle, il est **antiréaliste** : est conforme aux principes et aux pratiques de l'antiréalisme.

elle est anti-réelle, il est **antiréel** :

- est sans fondement dans la réalité ;
- repose sur des idées abstraites.

antiréfléchissant

un traitement **antiréfléchissant**

elle est réfléchissante, il est **réfléchissant** (2) : réfléchit la lumière, une onde, une image, etc.

antireflet

un revêtement **antireflet** ou **anti-reflet**

antireflux

un dispositif **antireflux** : un point particulier de technique chirurgicale qui s'applique à une anastomose urétérovésicale pour lui permettre de s'opposer à un reflux vésico-urétéral.

une opération **antireflux** :

- en chirurgie urologique, une intervention destinée à la cure d'un reflux vésico-urétérorénal ;
- en chirurgie digestive, une intervention destinée à la cure du reflux gastro-œsophagien.

anti-réfugiés

un groupuscule **anti-réfugiés**

antirèglementaire, antiréglementaire

elle, il est **antirèglementaire** ou **antiréglementaire**

antirejet

une substance antirejet, un (médicament) **antirejet** : qui s'oppose au rejet d'une greffe.

antireligieux, antireligion

elle est antireligieuse ou anti-religieuse, il est **antireligieux** ou **anti-religieux** : est hostile à la religion établie, ou à toute religion.

une **antireligion**

antirépresseur

un **antirépresseur** : une molécule régulatrice synthétisée par un phage, capable de se lier à sa propre molécule de répresseur ou à celle d'autres phages voisins, et de l'inactiver.

antirépublicain

elle est antirépublicaine ou anti-républicaine, il est **antirépublicain** ou **anti-républicain** : est opposé(e) ou contraire à la république, aux républicains, ou à l'esprit républicain.

une antirépublicaine ou anti-républicaine, un **antirépublicain** ou **anti-républicain** : une personne qui est opposée à la république, aux idées républicaines ou à leurs partisans.

anti-ressources

une intervention **anti-ressources**

antirestrictions

des manifestations **antirestrictions**

antirétroviral

un **antirétroviral** : un médicament virustatique capable d'inhiber le cycle de réplication du virus de l'immunodéficience humaine à différentes étapes.
des antirétroviraux

un traitement **antirétroviral** : actif contre un rétrovirus.
des traitements antirétroviraux

antirévisionnisme, antirévisionniste

un **antirévisionnisme** : une attitude, une prise de position d'une personne antirévisionniste.

elle, il est **antirévisionniste** ou **anti-révisionniste** :

- est opposé(e) à la révision du procès Dreyfus ;
- est opposé(e) à une révision ou aux partisans d'une révision (généralement atténuante) de la doctrine marxiste-léniniste.

une, un **antirévisionniste** ou **anti-révisionniste** :

- une personne opposée à la révision du procès Dreyfus ;
- une personne opposé(e) à une révision ou aux partisans d'une révision, généralement atténuante, de la doctrine marxiste-léniniste.

antirévolutionnaire

elle, il est **antirévolutionnaire** ou **anti-révolutionnaire** : est opposé(e) ou hostile aux révolutions ou aux idées révolutionnaires.

une, un **antirévolutionnaire** ou **anti-révolutionnaire** : celle, celui qui s'oppose à toute révolution, aux idées révolutionnaires et à leurs partisans.

antirhumatismal

elle est antirhumatismale, il est **antirhumatismal** : se dit d'une substance ou d'un traitement ayant pour objet les affections douloureuses des articulations.
elles sont antirhumatismales, ils sont antirhumatismaux

un **antirhumatismal** : une substance, un médicament qui soulage les rhumatismes et les douleurs des articulations.

antirides

un (produit) **anti-rides** ou **antirides**

antiripage

un **antiripage** ou une **compensation de force centripète** : [audiovisuel - acoustique] le procédé destiné à compenser la tendance d'un bras de lecture à se rapprocher du centre du disque. Ce procédé n'est nécessaire que pour les bras de lecture phonographique non tangentiels. En anglais : *antiskating*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **ripage** (2) ou **ripement** :

- un glissement d'un objet pesant sur le sol ou sur un support ;
- un transfert ;
- un déplacement d'une cargaison mal arrimée sous l'action du roulis ;
- un dérapage d'un véhicule.

antiroi

un **antiroi** : un roi élu alors qu'il y a un autre roi ou empereur.

anti-rôle

un **anti-rôle** : un rôle opposé à celui qui est habituel.

antiroman, antiromantique

un **antiroman**

elle, il est **antiromantique** ou **anti-romantique**

antirougeoleux

une vaccination antirougeoleuse, un vaccin **antirougeoleux** : qui combat la rougeole.

antirouille

un produit, une peinture **antirouille**

anti-roulis

des barres **anti-roulis** : un dispositif améliorant la stabilité d'une automobile.

un dispositif antiroulis ou anti-roulis

A. un **roulis** :

- l'action de rouler ;
- le fait de couler rapidement ;
- le bruit que fait ce qui roule ;
- le bruit d'un cours d'eau.

B. un **roulis** :

- le mouvement d'oscillation d'un bateau autour de l'axe longitudinal, sous l'effet de la houle ;
- pour un véhicule, le mouvement oscillatoire autour d'un axe parallèle au sens de la marche ;

- le mouvement de balancement d'une chose, du corps pendant la marche, d'une partie du corps.

antirusse

elle, il est **antirusse** ou **anti-russe**

Après anti-, contrairement à d'autres préfixes, je n'ai pas trouvé de mots où le s a été doublé.

antisalissure

elle, il est **antisalissure** : qualifie un revêtement ayant la propriété de s'opposer au développement d'organismes vivants sur les surfaces immergées. En anglais : *antifouling*. Voir aussi : encrassement biologique. Journal officiel de la République française du 22/10/2004.

une moquette, un textile **antisalissure**

un revêtement **antisalissure** : ayant la propriété de s'opposer au développement d'organismes vivants sur les surfaces immergées.

antisatellite

un missile **antisatellite**

antiscabieux

un **antiscabieux** : un médicament acaricide utilisé dans le traitement de la gale.

antiscien

les **antisciens** : les peuples qui habitent sur le même méridien, les uns en deçà, les autres au delà de l'équateur, et qui à midi ont leurs ombres diamétralement opposées.

ce nom est formé sur le latin antiscii, antisciorum qui désigne les habitants de l'hémisphère opposé, du grec « qui a l'ombre dans une direction opposée », de « ombre ».

antiscientifique

elle, il est **antiscientifique** ou **anti-scientifique** : s'oppose à la science, à l'esprit scientifique.

antiscorbutique

elle, il est **antiscorbutique** : qualifie les agents pharmacologiques du traitement du scorbut, en particulier la vitamine C ou acide ascorbique.

anti-SDF

un dispositif **anti-SDF**

antiséborrhéique

un **antiséborrhéique** : un produit utilisé par voie locale ou générale pour réduire l'hyperséborrhée.

antisèche

une **antisèche** : une pompe, tout moyen qu'un élève, un candidat utilise frauduleusement lors d'un contrôle ou d'un examen.

antisécrétoire

un **antisécrétoire** gastrique : une substance inhibant la sécrétion acide gastrique.

antiségrégationniste

elle, il est **antiségrégationniste** : est hostile à la ségrégation basée sur le concept farfelu de race humaine.

une, un **antiségrégationniste** : une personne hostile à la ségrégation basée sur des critères prétendument raciaux.

antisémite, antisémitique, antisémitisme

elle, il est **antisémite** : fait preuve d'antisémitisme, est hostile aux juifs.

une, un **antisémite** : une personne faisant preuve d'antisémitisme

elle, il est **antisémitique** : est hostile à ce qui est sémitique, est relative, est relatif à l'antisémitisme.

un **antisémitisme** :

- une hostilité manifestée envers les juifs et érigée parfois en doctrine ou en mouvement réclamant contre les juifs des mesures d'exception ;
- En savoir plus : Au cœur du français.

elle, il est **prosémite** :

- est favorable aux juifs ;
- les soutient.

une, un **prosémite**

Sem, Cham et Japhet : les fils de Noé.

une, un **sémite** : celle, celui qui appartient au groupe ethnique et linguistique dont Sem est considéré comme l'ancêtre.

elle, il est sémite : est relative, est relatif, est propre aux sémites, en particulier aux juifs.

A. elle, il est **sémitique** (1) : est relative, est relatif, est propre aux sémites, et en particulier aux juifs ou au judaïsme.

B. le sémitique ou les langues sémitiques

elle, il est sémitique (2) :

- est relative, est relatif, est propre aux langues sémitiques ou aux textes écrits en ces langues ;
- est écrite, est écrit dans une de ces langues.

le **sémitisme** :

- la civilisation ou les civilisations, l'éthique ou les éthiques, la philosophie ou les philosophies des sémites ;
- les sémites, en particulier les juifs et les arabes, les sémites, en tant que groupe ethnique.

un sémitisme : une tournure, une construction ou une forme propre aux langues sémitiques ou introduite dans une langue indo-européenne par emprunt à une langue sémitique, spécialement à l'araméen et à l'hébreu.

antisénescence, antisénescent

un médicament **antisénescence** ou un **antisénescent** : un médicament ciblant les cellules sénescentes qui s'accumulent avec l'âge, dans le but de les détruire et d'atténuer ainsi différents effets du vieillissement. On

trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme un (médicament) **sénolytique**, qui n'est pas recommandé. En anglais : *senolytics*.

antisens

un fragment naturel ou synthétique d'ADN ou d'ARN **antisens** : dont la séquence est antiparallèle et complémentaire de celle d'un ARNm et forme avec celui-ci une molécule double brin qui ne peut pas être traduite.

antisepsie, antiseptique, antiseptisation, antiseptiser

une **antisepsie** : un ensemble de techniques prophylactiques ou thérapeutiques utilisées pour lutter contre l'infection des tissus humains ou animaux.

un **antiseptique** :

- un produit chimique ou procédé utilisé dans des conditions définies et appliqué sur les tissus ou les surfaces des dispositifs médicaux, pour éliminer ou tuer les micro-organismes ou inactiver les virus présents ;
- ce qui est susceptible d'assainir une situation corrompue.

elle, il est **antiseptique** :

- se dit d'un agent chimique, thérapeutique qui, soit à la surface, soit à l'intérieur d'un organisme vivant, peut s'opposer au développement ou même à la survivance des ferments putrides, des germes pathogènes ;
- se dit d'un phénomène psychique, spirituel susceptible de s'exercer contre la corruption morale, etc.

une **antiseptisation** : un procédé de conservation qui consiste à utiliser des agents chimiques propres à neutraliser les ferments putrides.

antiseptiser : rendre antiseptique.

elle, il est **septique** :

- est caractérisé(e), atteinte ou atteint par une espèce de putréfaction ;
- provoque l'infection ;
- est caractérisé(e) par la présence de germes pathogènes.

une fosse septique : un dispositif qui assure la collecte, la liquéfaction et l'aseptisation des matières excrémentielles.

Le mot septique est emprunté au latin *septicus* « qui putréfie », du grec σ η π τ ι κ ό ς « qui engendre la putréfaction », dérivé de σ η π ε ῖ ν « corrompre, pourrir ».

antisérotonine, antisérotoninergique

une **antisérotonine** : un analogue structural de la sérotonine, utilisé comme inhibiteur de cette hormone.

une substance **antisérotoninergique** : qui s'oppose aux effets de la sérotonine.

antisérum

un **antisérum** : un sérum contenant des anticorps, obtenu par l'inoculation d'antigène à l'animal qui le produit.

antisialagogue, antisialique

un médicament **antisialique** ou **antisialagogue** : qui diminue la quantité de salive.

.

antisida

elle, il est **antisida** : est relative, est relatif à la lutte contre le sida.

antisigma

un **antisigma** : un signe se présentant comme un sigma renversé.

un **sigma** :

- la dix-huitième lettre de l'alphabet grec ;
- le symbole de la sommation, en mathématiques ;
- une famille de particules très instables, de masses supérieures à celle du proton.

un sigma lunaire : un sigma représenté dans une forme ancienne, en croissant.

Du fait de la forme primitive du sigma en C, ce mot a désigné des objets de forme demi-circulaire.

antisionisme, antisioniste

un **antisionisme** : un antisémitisme.

une, un **antisioniste**

elle, il est **antisioniste**

Sion :

- une des collines de Jérusalem ;
- cette ville.

le **sionisme** : le mouvement politique et religieux né de la nostalgie de Sion, permanente dans les consciences juives depuis l'exil et la dispersion, provoqué au 19ème siècle par l'antisémitisme russe et polonais, activé par l'affaire Dreyfus, et qui, visant à l'instauration d'un Foyer national juif sur la terre ancestrale, aboutit en 1948 à la création de l'État d'Israël.

elle, il est **sioniste** : est relative, relatif, propre au sionisme.

une, un **sioniste** : celle, celui qui adhère à ce mouvement.

antisismique

elle, il est **antisismique** : est parasismique.

elle, il est **séismique** ou **sismique** :

- est relative, est relatif à un séisme, aux séismes, à leurs mécanismes ;
- où se déroulent des séismes ;
- est sujette ou sujet aux séismes ;
- a certains caractères propres aux séismes, à leurs manifestations ;
- est relative, est relatif à la méthode sismique.

la (méthode ou prospection) sismique : un ensemble de procédés consistant à émettre des signaux à la surface du sol et à étudier, à l'aide d'appareils, la propagation, la réfraction, la réflexion des ondes qui en résultent et qui donnent des renseignements sur la structure, sur la nature des roches de la zone observée.

antiskating

[en anglais : *antiskating*] un **antiripage** ou une **compensation de force centripète** : un procédé destiné à compenser la tendance d'un bras de lecture à se rapprocher du centre du disque.

antislash

[sur un clavier]

un **antislash** : \

un **slash** : /

anti-sociabilité

une **anti-sociabilité**

antisocial

elle est antisociale ou anti-sociale, il est **antisocial** ou **anti-social** :

- est contraire à l'ordre social, aux intérêts de la société ;
- est dirigé(e) contre la société en tant que telle.

elles sont antisociales ou anti-sociales, ils sont antisociaux ou anti-sociaux

une antisociale, un **antisocial** : un sujet inapte pour des raisons caractérielles à la vie en société.
des antisociales , des antisociaux

antisocialiste

un **antisocialisme** : une hostilité au socialisme, aux théories sociales

elle, il est **antisocialiste** :

- est opposé(e) au socialisme ;
- est adversaire de ceux qui le professent.

elle, il est **pro-socialiste** :

- est favorable au socialisme ;
- le soutient

une, un **pro-socialiste**

un **socialisme** :

- un ensemble de doctrines inspirées par des sentiments humanitaires, fondées sur une analyse critique des mécanismes économiques et parfois du statut politique de l'État, ayant pour objectif la transformation de la société dans un sens plus égalitaire ;
- chacune de ces doctrines ;
- une expression politique de ces doctrines ;
- un régime politique, économique et social qui met en pratique certaines de ces doctrines.

elle, il est **socialiste** :

- est favorable au socialisme, milite pour le socialisme ;
- adhère à une organisation militant en faveur du socialisme ;
- est adhérente ou adhérent d'un parti socialiste ;
- s'inspire du socialisme ; repose sur le socialisme ; exprime, diffuse le socialisme ;
- appartient aux partisans du socialisme, relève des organisations politiques se réclamant du socialisme ;
- se réclame du socialisme et plus particulièrement du marxisme ;
- se rattache au socialisme.

une, un **socialiste** :

- celle, celui qui est favorable au socialisme ;
- celle, celui qui adhère à une organisation militant en faveur du socialisme ;
- une adhérente, un adhérent d'un parti socialiste.

antisolaire

un dispositif **antisolaire** : qui diminue la luminosité.

un produit **antisolaire** : qui s’oppose à l’action du rayonnement solaire selon plusieurs mécanismes éventuellement associés (réflexion, diffraction et absorption).

antisolidaire, anti-solidarité

elle, il est **antisolidaire**

une **anti-solidarité**

anti-sous-marin

un dispositif **anti-sous-marin**, des armes anti-sous-marines

antisoviétique, antisoviétisme

elle, il est **antisoviétique** ou **anti-soviétique** : est opposé(e) au régime soviétique, à sa politique et à son idéologie.

un **antisoviétisme** : une hostilité systématique à la politique, au régime et à l'idéologie de l'Union Soviétique.

antispasmodique, antispastique

un **antispasmodique** ou **antispastique, spasmolytique** : un médicament susceptible d'entraîner une relaxation des muscles lisses de l'organisme, de prévenir ou de combattre les spasmes.

un (remède) **antispasmodique** ou **anti-spasmodique** : qui calme les convulsions, les spasmes et contractures.

antispécisme, antispéciste

un **anti-spécisme** : un refus de toute hiérarchie entre espèces, notamment entre l'être humain et les animaux.

des militants vegans **antispécistes** : qui se revendiquent anti-viande, anti-élevage et s'opposent à toute hiérarchie entre espèces, notamment entre l'être humain et les animaux.

anti-spirite

un fait ou une hypothèse **anti-spirite** : qui tend à démontrer la fausseté de l'interprétation spirite.

elle, il est **spirite** ou **spiritiste** : est relative, est relatif au spiritisme et à ses adeptes.

un délire spirite : un trouble délirant

une, un **spirite** ou **spiritiste** :

- une, un adepte du spiritisme ;
- une personne qui a la faculté d'entrer en communication avec les esprits.

le **spiritisme** :

- une science occulte qui a pour objet de provoquer la manifestation des esprits par l'intermédiaire d'un médium ;
- un ensemble de pratiques destinées à mettre les vivants en relation avec les morts ;
- une évocation des esprits.

antispiritualiste

elle, il est **antispiritualiste** : s'oppose aux doctrines spiritualistes.

un **spiritualisme** (2) :

- une doctrine affirmant la spiritualité de l'âme, c'est-à-dire l'existence d'un principe spirituel, distinct et indépendant du corps ;
- une doctrine qui proclame la supériorité de l'esprit sur la matière, bien que son activité puisse en être dépendante.

une, un **spiritualiste** (2) :

- une personne qui professe le spiritualisme ou qui se réclame de cette doctrine ;
- une personne qui s'attache essentiellement à la vie spirituelle dégagée des sens, qui place la vie ou les biens spirituels au-dessus de tout.

elle, il est **spiritualiste** (2) :

- professe le spiritualisme ou se réclame de cette doctrine ;
- s'attache essentiellement à la vie spirituelle dégagée des sens, place la vie ou les biens spirituels au-dessus de tout ;
- est relative, est relatif au spiritualisme, s'inspire de cette doctrine ;
- présente les caractères du spiritualisme ; est d'une haute spiritualité ;
- s'attache essentiellement aux valeurs spirituelles, est dégagé(e) des plaisirs matériels, physiques, sensuels ;
- représente les choses de manière symbolique, idéaliste ;
- a cette conception de l'art.

antisportif

elle est antisportive, il est **antisportif** : s'oppose, est contraire aux règles du sport, à la courtoisie.

antispumeux

un **antispumeux** ou **antimoussant** : un médicament empêchant la formation de mousses dans le rumen.

antisquatteurs

un dispositif **antisquatteurs**

antistalinien

une antistalinienne, un **antistalinien** :

- une personne qui s'opposait à Staline, au régime stalinien ;
- une personne qui est hostile au stalinisme.

des pamphlets **antistaliniens**

antistaphylolysine

une **antistaphylolysine** : un anticorps formé à la suite d’une infection systémique à *Staphylococcus aureus*.

antistar

une **anti-star** : une vedette qui ressemble à son public, qui se veut proche de lui dans ses gouts, dans son apparence, dans sa vie.

antistatique

un (produit) **antistatique** : qui neutralise ou limite l'accumulation de l'électricité statique et empêche ainsi la fixation des poussières à la surface de matières plastiques ou de tissus synthétiques.

elle, il est antistatique : s'oppose à l'immobilisme, recherche le changement.

antistérilitique

elle, il est **antistérilitique** : combat la stérilité.

antistreptococcique, antistreptodornase, antistreptohyaluronidase, antistreptokinase, antistreptolysine

l'**antistreptodornase**, l'**antistreptohyaluronidase**, l'**antistreptokinase**, les **antistreptolysines** O et S : les anticorps **antistreptococciques**, les anticorps formés à la suite d'une infection par les streptocoques des groupes A, C, G.

antistress

un **antistress** ou **anti-stress** : ce qui permet à l'individu de retrouver sa vitalité, son moral.

antistrophe, antistrophique

une **antistrophe** :

- un couplet répondant au premier appelé strophe, dont il reproduit le rythme et la mélodie ;
- une figure par laquelle on répète le même mot, la même phrase, ou le même membre de phrase, en en inversant éventuellement l'ordre ;
- une contrepèterie ;
- en savoir plus : CNRTL.

elle, il est **antistrophique** :

- est relative, est relatif à l'antistrophe ;
- contient une antistrophe ou plusieurs.

Le nom (une) antistrophe est emprunté au grec α ᾽ ν τ ι σ τ ρ ο φ η ́ « antistrophe [opposé à strophe en poésie] » et « inversion ».

anti-stups

un plan **anti-stups** : pour diminuer l'usage et le trafic des stupéfiants.

antisudoral

un (produit) **antisudoral** :

- qui agit contre la transpiration ;
- qui limite, régule une transpiration excessive.

des antisudoraux

elle est sudorale, il est **sudoral** : est relative, est relatif à la sueur.
elles sont sudorales, ils sont sudoraux

antisurcharge

un dispositif **antisurcharge**

antisurface

une tactique, un engin **antisurface** : qui est destiné(e) à combattre les bâtiments de guerre naviguant en surface en opérant un changement de direction au ras de l'eau en phase aérienne.

antisymétrie, antisymétrique

une **antisymétrie** (en mathématiques.

elle, il est **antisymétrique** ou **anti-symétrique** (en mathématiques ou en physique)

en savoir plus : CNRTL.

antisyndical

elle est antisyndicale, il est **antisyndical**, elles sont antisyndicales, ils sont antisyndicaux

elle est syndicale, il est **syndical** (2) :

- est relative, est relatif à un ou plusieurs syndicats d'ouvriers, de salariés ;
- est conçu(e), instauré(e), organisé(e) par un ou plusieurs syndicats.

elles sont syndicales, ils sont syndicaux

le syndical : le domaine syndical, les prérogatives syndicales.

antisyphilitique

elle, il est **antisyphilitique** : est active ou actif contre la syphilis.

antisystématique

une discipline scientifique **antisystématique** : qui est opposée à l'esprit de système, à la mise en système de la réalité.

une systématicienne, un **systématicien** : une, un spécialiste de la systématique, de la classification.

elle, il est **systématique** :

- pense, conduit sa recherche, formule ses hypothèses en se fondant sur un système ;
- est conforme à un système de connaissance, d'analyse, d'étude, de raisonnement ;
- fait prévaloir le système sur les données de l'expérience, sur la connaissance du réel ;
- est une personne à principes ;
- pour une action, une attitude, est radicale, habituelle, délibérée et sans défaillance.

une **systématique** :

- la partie d'une science ayant pour objet la mise en système, c'est-à-dire la classification logique, des espèces étudiées par cette science ;
- l'ensemble des principes ou méthodes se rapportant à une théorie.

anti-système

un vote **anti-système**

antitabac, antitabagique, antitabagisme

une consultation **antitabagique** : qui a pour but d'aider une personne à cesser de fumer.

une politique, une campagne **antitabac** ou **antitabagique** : qui a pour but la régression du tabagisme, notamment en règlementant la publicité pour les marques de cigarettes ou en limitant l'usage du tabac dans les lieux publics.

un **antitabagisme** : une attitude hostile à la consommation du tabac et à tout ce qui s'y rapporte

antitache

un produit **antitache**

antitank

un dispositif **antitank**

anti-té

un **anti-té** : en mathématiques, le nom du signe ⊥ employé comme symbole d'opérateur ou de loi de composition.

antiterminaison

un facteur d'**antiterminaison** :

- la protéine régulatrice qui modifie l'ARN polymérase lui permettant de transcrire l'ADN au-delà d'un terminateur, son action est spécifique de certains gènes ou opérons ;
- un signal moléculaire spécifique qui permet à l'ARN polymérase de poursuivre la transcription au-delà des sites normaux de terminaison.

antiterrorisme, antiterroriste

un **antiterrorisme**

un pôle **antiterroriste** : qui lutte contre le terrorisme.

un **terrorisme** :

- la politique de terreur pratiquée pendant la Révolution ;
- un emploi systématique par un pouvoir ou par un gouvernement de mesures d'exception et/ou de la violence pour atteindre un but politique ;
- l'ensemble des actes de violence qu'une organisation politique exécute dans le but de désorganiser la société existante et de créer un climat d'insécurité tel que la prise du pouvoir soit possible ;
- une attitude d'intolérance, d'intimidation dans le domaine culturel, intellectuel et/ou spirituel.

une, un **terroriste** :

- une personne ayant soutenu ou appliqué pendant la Révolution française une politique de terreur ;
- une, un membre d'une organisation politique qui exécute des actes de terrorisme pour imposer ses conceptions idéologiques.

elle, il est **terroriste** :

- est relative, est relatif au terrorisme ;
- relève du terrorisme ou de ceux qui l'utilisent ;
- adopte une attitude d'intolérance, d'intimidation.

antitétanique

elle, il est **antitétanique** : prévient ou traite le tétanos.

antithéisme

un **antithéisme** : un système de pensée opposé au théisme, c'est-à-dire à la croyance en un Dieu unique et personnel intervenant dans le monde, sans préjudice de sa transcendance, pour l'acheminer vers sa perfection.

un **théisme** (2) : une doctrine qui admet l'existence d'un Dieu unique et personnel comme cause transcendante du monde.

une, un **théiste** : une personne qui professe le théisme.

elle, il est **théiste** : est relative, est relatif, est conforme au théisme ; professe le théisme.

elle, il est **monothéique** : concerne le monothéisme ou lui appartient.

un **monothéisme** : une croyance en un seul dieu ; une doctrine qui admet l'existence d'un dieu unique, personnel, distinct de l'Univers dont il est le créateur et le maitre.

elle, il est **monothéiste** : concerne le monothéisme ou lui est propre.

une, un **monothéiste** : celle, celui qui adore un seul dieu, qui admet ou soutient le monothéisme.

Le nom un théisme est formé sur le grec θ ε ο΄ ς « Dieu », avec le suffixe -isme.

antithénar

un **antithénar** : la partie de la main située à la face externe entre la base du petit doigt et le poignet.

une éminence **hypothénar** ou un hypothénar : une saillie formée à la partie interne de la paume de la main par les trois muscles courts moteurs du petit doigt.

une éminence **thénar** ou un thénar : la saillie située sur la partie externe de la main et formée par les muscles courts du pouce.

le syndrome du marteau hypothénar

antithéologique

elle, il est **antithéologique** : est radicalement opposé(e) au caractère exclusif des principes et des conclusions de la théologie dogmatique.

antithermique

une propriété **antithermique**

un médicament antithermique : antipyrétique.

antithèse, antithétique, antithétisme

une **antithèse** :

- la figure de style qui consiste à rapprocher dans une phrase ou un paragraphe deux mots qui ont des sens opposés, en savoir plus : Office québécois de la langue française ;
- une personne ou une chose qui contraste avec une autre ;
- le deuxième moment d'une démarche dialectique faisant suite au premier appelé thèse.

par antithèse : par opposition.

elle, il est **antithétique** :

- contient une antithèse ;
- abonde en antithèses ;
- est opposé(e), contraire, contradictoire ;
- s'oppose à un premier principe énoncé dans la thèse.

une attitude antithétique, une pensée antithétique : la forme logique de certains aspects de la pensée schizophrénique, qui réduit le monde à un raisonnement duel figé et se traduit notamment par le rapprochement de propositions de sens radicalement opposé.

un **antithétisme** : une opposition systématique des situations.

Le nom (une) antithèse est emprunté au grec α ᾽ ν τ ι ́ θ ε σ ι ς « opposition », « opposition d'idées en rhétorique », « permutation de lettres » « opposition de proposition ».

Le mot antithétique est emprunté au grec α ᾽ ν τ ι θ ε τ ι κ ο ́ ς « qui fait opposition ou contraste ».

antithrombine, antithromboplastine, antithrombotique

une **antithrombine** : une substance naturelle ou synthétique s'opposant à des fonctions de la thrombine.

une **antithromboplastine** : un composé qui s'oppose à l'action de la prothrombinase [thromplastine] sur la thrombine.

un **antithrombotique** : une substance inhibant différents stades de la cascade conduisant à la formation du thrombus.

antithyroglobuline

un anticorps **antithyroglobuline** : qui s'oppose à la thyroglobuline.

antithyroïde, antithyroïdien

un anticorps **antithyroïde** : un auto-anticorps spécifique d'organes rencontré au cours de différentes maladies de la thyroïde, en particulier au cours de la thyroïdite de Hashimoto et de la maladie de Basedow.

un **antithyroïdien** de synthèse : un médicament utilisé dans la maladie de Basedow en traitement de fond ou à titre pré-opératoire.

une substance antithyroïdienne ou anti-thyroïdienne : qui freine la sécrétion de la glande thyroïde.

antitotalitaire

elle, il est **antitotalitaire** : est opposé(e) à l'emprise totale de l'État sur l'individu, au système totalitaire.

antitout

elle, il est **antitout** : est hostile à tout ce qui est proposé ou possible.

antitoxine, antitoxique

une **antitoxine** :

- un anticorps spécifique, produit par l'organisme humain sous l'action d'une toxine, afin d'en inhiber les effets ;
- ce qui assure une protection, une défense.

une substance **antitoxique** : qui agit contre un poison et plus particulièrement contre une toxine.

un **antitoxique** : un antidote.

antitrague, antitragus

un **antitragus** ou **antitrague** : la saillie de l'auricule située à la partie inférieure de l'anthélix, limitant l'auricule en bas et en arrière, et séparée du tragus par l'échancrure de l'auricule ou incisure intertragique.

antitranspirant

une substance antitranspirante, un (produit) **antitranspirant** : qui limite, régule une transpiration excessive.

une matière antitranspirante, un vêtement antitranspirant : qui laisse passer la transpiration, qui permet la respiration de la peau.

antitrappe

un facteur **antitrappe** : la probabilité pour qu'un neutron traverse, dans un processus donné de ralentissement sans fuite, toute la gamme des énergies de résonance, ou une partie spécifiée de celle-ci, sans être absorbé. Cette appellation est motivée par le fait que la probabilité de capture d'un neutron par un noyau donné augmente considérablement lorsque l'énergie cinétique du neutron passe, au cours de son ralentissement, par certaines valeurs, appelées « énergies de résonance », qui constituent de ce fait des pièges ou trappes d'absorption.

antitrigonométrique

un sens **antitrigonométrique** : qui est inverse du sens trigonométrique.

antitrinitaire

une, un **antitrinitaire** : une, un membre d'une secte qui rejette le dogme de la Trinité.

elle, il est **antitrinitaire** : nie le dogme de la Trinité.

A. elle, il est **trinitaire** (1) :

- est relative, est relatif au mystère de la Trinité ;
- croit à l'existence d'un Dieu en trois personnes, de manière orthodoxe ou non.

une, un **trinitaire** (1) :

- une personne qui croit à l'existence d'un Dieu en trois personnes, de manière orthodoxe ou non ;
- une religieuse ou un religieux.

un **trinitarisme** : une doctrine fondée sur l'existence d'un Dieu unique en trois personnes égales et distinctes.

la **Trinité** :

- dans la théologie chrétienne, l'union des trois personnes divines ;
- Dieu, considéré dans son mode d'existence en trois personnes distinctes et consubstantielles, unies dans une seule et indivisible nature éternelle ;
- une représentation symbolique de la Trinité ;
- le premier dimanche suivant la Pentecôte ;
- une église consacrée à la Sainte Trinité.

à Pâques ou à la Trinité : dans un avenir lointain, peut-être jamais.

B. l'Ordre de la (Sainte) **Trinité** : un ordre religieux.

un hôpital de la Trinité

une, un **trinitaire** (2) : une, un membre de cet ordre.

anti-Trump

les **anti-Trump**

Donald **Trump**, président des États-Unis de 2017 à 2021.

antitrust

une mesure économique **antitrust** ou **antitrusts**

un **trust** :

- une entente entre plusieurs entreprises pour établir un monopole de fait et revêtant des formes différentes selon qu'elles conservent ou non leur individualité ;
- en U.R.S.S. un combinat, un ensemble industriel, groupe d'entreprises soumis à une direction unique ;
- une coalition d'intérêts privés économiques, un groupement de spéculateurs occupant une position dominante dans un secteur économique et accaparant les moyens de production et/ou de distribution correspondants ;
- un accaparement, une réunion de choses de même nature au profit d'une seule personne, d'un même intérêt.

antitrypanosomien

un **antitrypanosomien** : un médicament utilisé contre les trypanosomes pour traiter les animaux atteints de trypanosomose.

antitrypsine

une **antitrypsine** : une protéine.

une clairance antitrypsine : un test mesurant la vitesse de disparition de l’antitrypsine plasmatique.

antituberculeux, antituberculine

elle est antituberculeuse, il est **antituberculeux** : se rapporte aux médicaments actifs sur le bacille de Koch ou aux actions entreprises contre la tuberculose.

une **antituberculine** : une substance qui s'oppose à l'action de la tuberculine, le produit de l'autolyse des bacilles tuberculeux dans leur milieu de culture, mis en évidence par Koch.

antitussif

un (médicament) **antitussif** : un médicament utilisé pour calmer ou supprimer la toux sèche, irritante, ne devant pas être utilisé dans le cas d'une toux productive qui permet l'épuration des voies aériennes.

antitype

un **antitype** ou **anti-type** : une personne ou une chose dont le type s'oppose à un type donné.

antityphique

une vaccination, un sérum **antityphique** : qui combat le typhus.

antityphoïdique

une vaccination, un vaccin **antityphoïdique** : qui prévient ou traite la typhoïde.

antiulcéreux

un (médicament) **antiulcéreux** : un médicament capable de réduire l'excès d'acidité gastrique ou de protéger la muqueuse.

anti-univers

un **anti-univers**

anti-vaccins

un **anti-vaccins**, des anti-vaccins, des propos anti-vaccins

On lit aussi des **antivax**.

antivariolique

elle, il est **antivariolique** ou **anti-variolique** : prévient ou combat la variole.

antivénéneux

elle est antivénéneuse, il est **antivénéneux** : combat les effets des poisons.

L'adjectif vénéneux qualifie essentiellement les végétaux et les substances minérales qui contiennent un poison toxique à l'ingestion. Il vient du mot latin *venenosus* qui voulait dire « qui empoisonne », lui-même dérivé de *venenum*, qui signifiait « poison ». Au sens figuré, vénéneux peut également être employé, dans un style littéraire, avec le sens de « qui a des effets néfastes pour autrui, qui peut faire du mal ».
En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Académie française.

antivenimeux

elle est antivenimeuse, il est **antivenimeux** : combat les effets toxiques des venins.

L'adjectif venimeux qualifie pour sa part les animaux qui produisent du venin ou les organes qui le sécrètent. Il a été formé à partir du mot venin. Au figuré, venimeux peut également signifier « empreint de méchanceté, de haine » en parlant d'une personne ou d'un comportement.
En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Académie française.

anti-vénerie

des militants **anti-vénerie**

antivénérien

un remède **antivénérien** : s'oppose aux maladies vénériennes ou les prévient.

un centre antivénérien : où l'on soigne les maladies vénériennes.

anti-vieillissant, anti-vieillissement

une substance anti-vieillissante, un produit **anti-vieillissant**

une substance **anti-vieillissement**

anti-vieux

une phobie **anti-vieux**

antiviral, antivirogramme

un **antiviral** : un médicament utilisé dans le traitement ou la prévention d'une infection virale.
des antiviraux

elle est antivirale, il est **antiviral** : se dit d'un agent qui inhibe la réplication des virus dans l'organisme.
elles sont antivirales, ils sont antiviraux

une substance antivirale, un agent antiviral, un topique antiviral

un **antivirogramme** : une mise en évidence de la sensibilité de virus à des antiviraux.

antivirus

un (logiciel) **antivirus** : un logiciel conçu pour détecter les virus et les vers et, le cas échéant, les éliminer ou suggérer des remèdes.

un **virus** (B) : un logiciel malveillant qui s'implante au sein des programmes en les paralysant, se duplique à l'insu des utilisateurs et produit ses effets dommageables quand le programme infecté est exécuté.

antivitamine

une **antivitamine** : une substance dont la structure est analogue à celle d'une vitamine et qui s'oppose à son action dans l'organisme.

anti-vivisectionniste

une, un **anti-vivisectionniste**

une ligue **anti-vivisectionniste** : qui est opposé(e) à la vivisection.

une **vivisection** : un mode d'expérimentation qui consiste à pratiquer des interventions sur les animaux vivants ; une intervention pratiquée à titre d'expérience sur un animal vivant.

voir : vivre.

Le nom vivisection est composé de vivi- tiré de *vivus* « être vivant » et de section d'après dissection.

antivol

un (appareil ou dispositif) **antivol**

antivomitif

un (médicament) **antivomitif** ou **antiémétique** : un médicament utilisé contre les vomissements.

antivortex

un **antivortex** : [spatiologie - mécanique des fluides] un dispositif utilisé pour éviter l'apparition de vortex ou en limiter les effets dans les réservoirs de liquide. En anglais : *antivortex*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

A. un **vortex** :

- un tourbillon obtenu lors d'un écoulement turbulent au voisinage d'un obstacle ;
- une forte influence qui entraine irrésistiblement.

B. un **vortex** : une circulation atmosphérique tourbillonnaire, spécifique d'une dépression, matérialisée par l'enroulement d'une ou plusieurs bandes nuageuses spiralées autour d'un centre de rotation.

Le mot latin *vortex* signifie « tourbillon d'eau ».

anti-voyeuristes

une loi **anti-voyeuristes**

antixérophtalmique

elle, il est **antixérophtalmique** : qualifie les agents pharmacologiques du traitement de la xérophtalmie ou avitaminose A, en particulier la vitamine A ou rétinol.

une **xérophtalmie** : un état de sécheresse extrême de l'œil.

Antoine, Antoinette

Antoine, Antoinette : des prénoms.

antoinisme, antoiniste

l'**antoinisme** : une religion fondée par le mineur belge Louis Antoine.

elle, il est **antoiniste** : est adepte de l'antoinisme.

une, un **antoiniste** : une, un adepte de l'antoinisme.

antonomase

une **antonomase** :

- le remplacement, en vue d'une expression plus spécifiante ou plus suggestive, d'un nom propre par un nom commun, ou d'un nom commun par un nom propre ;
- une substitution d'une expression suggestive à une expression banale ;

- la figure de style qui consiste à remplacer un nom commun par un nom propre ou, à l'inverse, à remplacer un nom propre par un nom commun ou par une périphrase, en savoir plus : Office québécois de la langue française

Les antonomases en français : Wiktionnaire.

Le nom (une) antonomase est emprunté au latin *antonomasia* lui-même emprunté au grec ɑ ᾽ v τ o v o μ ɑ σ ί ɑ, de ɑ ᾽ v τ ί « à la place de » et o ́ v o μ ɑ « nom ».

antonyme, antonymie, antonymique

un **antonyme** : un terme de sens contraire à un autre.

une **antonymie** :

- une relation entre deux antonymes ; le fait linguistique que constitue l'existence d'antonymes ;
- une opposition.

elle, il est **antonymique** : marque une relation d'antonymie.

voir le dictionnaire des antonymes (CNRTL).

Le nom (un) antonyme est composé sur le modèle de synonyme, avec le préfixe anti- et l'élément suffixal -onyme, emprunté au grec -ω v υ μ o ς, de o v o μ ɑ « nom ».

Le nom (une) antonymie est composé sur le modèle de synonymie.

antre, antrectomie, antrite, antro-atticotomie, antro-choanal, antroscopie, antrotomie

A.

un **antre** :

- une cavité naturelle enfoncée profondément dans la terre ou dans le roc ;
- une cavité, un trou, un abime ;
- une cavité servant de gite à certains animaux féroces ou fabuleux ;
- un lieu sordide ;
- un lieu redoutable ;
- une cavité servant de demeure à certains dieux, à certains personnages de la mythologie ou de l'histoire ancienne ;
- une cavité servant de cachette, de refuge ou de thébaïde ;
- un lieu intime et silencieux, propre au travail et au repos ;
- un local ou une pièce d'habitation dans laquelle une personne se livre à des occupations mystérieuses et inquiétantes ;
- un lieu d'activités suspectes.

B. une gastrite antrale, une cellule antrale, une réaction antrale, une région antrale, un follicule **antral**

un **antre** : une cavité naturelle osseuse ou viscérale.

une **antrectomie** : une intervention associée à une vagotomie dans le traitement chirurgical de la maladie ulcéreuse duodénale.

une **antrite** : une inflammation de la muqueuse de l’antre mastoïdien chez le nourrisson.

une **antro-atticotomie** : une trépanation de l’antre et de l’attique par abrasion de la paroi externe de ces cavités.

un polype **antro-choanal**

une **antroscopie** : une endoscopie du sinus maxillaire ; une endoscopie de l’antre mastoïdien.

une **antrotomie** : une trépanation de l’antre mastoïdien chez le nourrisson.

une artère **alvéolo-antrale**

On lit parfois *anthrum* pour une cavité ou un espace anatomique, ce qui est probablement une graphie erronée.

Le nom (un) antre est emprunté au latin *antrum* « antre, creux ».

antrustion

un **antrustion** : un homme libre engagé par serment à porter aide et assistance à la personne du roi, à l'époque mérovingienne.

une **truste** ou **trustis** : chez les Francs mérovingiens, une troupe d'hommes armés liés au roi par un serment de fidélité.

Le nom (un) antrustion est est emprunté au latin médiéval *antrustio, antrustionis* attesté depuis le 4ème siècle, du francique *antrôstjo* dérivé de *trust, trost* « aide, appui ».

Le nom (une) truste est emprunté à l'ancien bas francique correspondant à l'ancien haut allemand *trōst* d'où est issu l'allemand *Trost* « consolation ».

anucléé

une cellule anucléée, un ovocyte **anucléé** : qui est sans noyau.

anuité, s'anuiter

elle est anuitée, il est **anuité** :

- est obscurci(e) par la nuit ;
- est surprise ou est surpris par la nuit.

s'anuiter :

- s'obscurcir avec la tombée de la nuit ;
- se laisser surprendre par la tombée de la nuit.

anurésie, anurie, anurique

une **anurésie** : un manque d'urine, une rétention d'urine)

une **anurie** : une absence d’urine dans la vessie, liée soit à une insuffisance rénale aigüe soit à un obstacle complet du haut appareil urinaire.

elle, il est **anurique** : est relative, est relatif à l'anurie.

une, un **anurique** : un malade.

voir : urine

anus, anuscopie

un **anus** :

- l'orifice terminal du tube digestif, situé au niveau du périné postérieur, à l’extrémité inférieure du sillon interglutéral ;
- en savoir plus : CNRTL.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'anus : Wiktionnaire.

une **anuscopie** : un examen endoscopique.

Le nom (un) anus est tiré de ce mot latin. Voir : anal, analité, ano-.

proct(o)- est tiré du grec π ρ ω κ τ ο΄ ς « anus ».

anvain

un **anvain** ou **anvot**, **angot** : un orvet.

étymologie : CNRTL.

Anvers

Anvers : une ville et une province de Belgique.

Anvillea

Anvillea : une plante médicinale.

anxiété, anxieusement, anxieux, anxiodépressif, anxiogène, anxiolytique

une **anxiété** :

- un état psychique caractérisé par un sentiment pénible d'attente, une peur sans objet, une crainte d'un danger imprécis ;
- un désir intense, une extrême tension nerveuse d'une attente vécue, non plus dans la crainte, mais dans le plaisir.

une **anxiété écologique** ou une **écoanxiété** : [santé et médecine - environnement] une anxiété liée à la crainte d'altérations, réelles ou envisagées, de l'environnement, notamment du climat et de la biodiversité. En anglais : *solastalgia*. Journal officiel de la République française du 7 aout 2022.

une écoanxieuse, un **écoanxieux** : celle, celui qui redoute les conséquences des crises climatiques.

une anxieuse, un **anxieux** : celle, celui qui éprouve de l'anxiété, dont l'extrême tension nerveuse est causée par l'appréhension de certains faits.

elle est anxieuse, il est **anxieux** :

- éprouve, témoigne ou relève de l'anxiété ;
- dont l'extrême tension nerveuse est causée par l'appréhension de certains faits.

L'adjectif anglais *anxious* peut signifier, comme le français *anxieux*, « inquiet, soucieux, angoissé », mais il peut aussi désigner « désireux, impatient », voire « avide (de) », tous sens que n'a pas anxieux et que l'on se gardera bien de lui donner. On dira donc *Il est anxieux de partir pour Rome* si ce voyage l'inquiète, on ne le dira pas s'il l'attend avec impatience. En savoir plus : Académie française.

L'anxiété, qui vient du latin *anxietas*, est cette appréhension de l'imminence d'un évènement dangereux. Les personnes éprouvant cette émotion sont anxieuses. L'anglais *anxiety* a le même sens que son équivalent français. Son adjectif *anxious* a aussi le même sens qu'anxieux. On relève toutefois une définition assez surprenante. En savoir plus : Au cœur du français.

anxieusement : avec anxiété.

un syndrome **anxiodépressif**

elle, il est **anxiogène** : provoque l'anxiété ou l'angoisse.

une substance anxiolytique, un (médicament) **anxiolytique** : pouvant réduire la composante anxieuse d'une pathologie.

un effet anxiolytique

Le nom (une) anxiété est emprunté au latin *anxietas* « disposition naturelle à l'inquiétude » « oppression, douleur physique ».

Le mot anxieux est emprunté au latin *anxius* « qui ressent de l'anxiété ».

AO

AOC, AOP

AOC : Appellation d'Origine Contrôlée.

AOP : Appellation d'Origine Protégée.

-aon

Il existe en français quelques noms, communs ou propres, terminés par -aon. La prononciation de ces trois lettres, qui peut être « a-hon » ou « an », dépend de l'origine de ces noms. En savoir plus : Académie française.

Dans "paon, faon, taon", la lettre "o" vient de l'origine latine "*pavone, fetone, tabone*".

Au XVIe siècle, on a écrit "fan, pan, tan", ce qui correspond à la prononciation actuelle, comme on écrit toujours flan (en latin : *fladone*).

des mots où on prononce "an" (comme enfant) : un paon, un faon, Laon,

des mots où on prononce "a/n" (comme panne) : une paonne, un Laonnais (un habitant de Laon), le Laonnois (le pays de Laon), et des mots rares : un paonneau, une faonne, faonner, un faonneau,

des mots où on prononce "a/on" : un machaon (= un papillon), un pharaon, un lycaon (= un mammifère), un kaon (= une particule élémentaire), Raon l'Étape,

un mot où on prononce "an" ou "on" : un taon

Particularités :

- "taon" se prononce "tan" ou "ton" selon les régions, par exemple "ton" au Québec.
- Thaon, Craon, Craonne, Saint-Laon : voir cette page.

Référence : CNRTL.

aorasie

une **aorasie** :

- l'apparition d'un dieu ou d'une déesse qui ne sont reconnus comme tels qu'au moment où ils s'éloignent ;
- une apparition d'un être divin, se révélant partiellement.

Le nom (une) aorasie est composé du préfixe grec α᾽- privatif et de ο῾ ρ α σ ι ς « vision ».

aorgerie

une **aorgerie** : une ataraxie, un état d'âme caractérisé par la tranquillité intérieure, l'absence d'agitation

Le nom (une) aorgerie est composé du préfixe grec α᾽- privatif et de ο᾽ ρ γ η῾ « agitation intérieure, passion », à comparer avec α᾽ ο ρ γ η σ ί α « absence de passion », α᾽ ο῾ ρ γ η τ ο ς « indifférent ».

aoriste, aoristique

un **aoriste** : un temps de la conjugaison grecque.

l'**aoriste** : le passé simple.

elle, il est **aoristique** : est relative, est relatif à l'aoriste.

un aspect aoristique : l'aspect, dit aussi perfectif, d'une action envisagée à son point d'aboutissement, qui correspond à l'emploi grec de l'aoriste dit final.

Même phénomène pour le nom et adjectif infini, tiré du latin *infinitus*, lui-même construit avec le préfixe négatif *in-* et le participe passé du verbe *finire*, « limiter, borner », qui a comme équivalent le nom aoriste, temps de la conjugaison grecque, emprunté du grec *aoristos*, construit à l'aide du préfixe négatif *a-* et du participe passé du verbe *horizein*, « limiter, borner ». En savoir plus : Académie française.

La version en ligne de notre Dictionnaire accompagne la définition de chaque verbe d'un tableau de conjugaison. Initiative heureuse et utile. Y sont déclinées les formes du verbe au présent, à l'imparfait, au passé simple, etc. Mais pas à l'aoriste. Il est vrai qu'aujourd'hui ce nom ne s'emploie guère qu'en grammaire grecque, dans quelques langues slaves ou en sanscrit, mais ce ne fut pas toujours le cas. On lisait ainsi dans la première édition de notre Dictionnaire : « Aoriste, dans la langue françoise, se dit du preterit qui n'est point formé du verbe auxiliaire, avoir, ou estre. Je lû, je pensé, vous lustes, vous pensastes, nous lusmes, nous pensasmes, toutes ces inflexions du verbe Lire & penser sont à l'aoriste. »
Commentons dans un premier temps la recommandation concernant la prononciation. Il était en effet précisé « On prononce oriste », et on lisait encore dans la huitième édition (1935) : « ao se prononce o » ; à l'inverse,

Littré écrivait en 1873 : « L'Académie dit qu'on prononce oriste ; cette prononciation n'est pas en usage, et, dans les colléges, on dit a-o-riste. » Pour déterminer l'usage, la foule des collégiens triompha des quarante académiciens et c'est bien « a-oriste » que l'on dit aujourd'hui. Dans les mots commençant par ao-, l'Académie eut plus de chance avec août, puisque son impérieux « Prononcez oût », qu'on lisait dans les 3e, 4e, 5e et 6e éditions, a, lui, bien été entendu.

Cette prononciation « a-oriste » a, il est vrai, l'avantage de bien montrer la formation de ce nom : un a-, tiré de l'*alpha* privatif du grec, et le participe passé du verbe *horizein*, « limiter, borner ». Aoriste est donc un parent d'horizon, tiré, lui, du participe présent de ce même verbe, l'horizon étant la ligne ou le cercle qui borne la vue et qui fait la limite entre le ciel et la terre ou la mer. Aoriste, par sa composition, est un parent d'un autre terme de grammaire qui, cette fois, nous vient du latin, infinitif. Ce dernier est en effet construit à l'aide du préfixe négatif *in-* et du nom *finis*, « limite, frontière, fin ». L'infinitif aoriste, que l'on rencontre en grec, se trouve ainsi être une forme verbale doublement sans limite.

En savoir plus : Académie française.

Le nom (un) aoriste est emprunté au latin aoristos, lui-même emprunté au grec oʿɑʾoʹ ρ ι σ τ ο ς.

aortalgie, aorte, aortico-, aortique, aortite, aorto-

une **aortalgie** : une douleur rétrosternale irradiant dans le dos et dans le cou, liée à une lésion aortique aigüe, dont la plus fréquente est la dissection de l'aorte.

une **aorte** : le tronc d'origine de toutes les artères de la grande circulation du corps.

une **méga-aorte** : une dilatation diffuse, congénitale ou acquise de l'aorte, sans perte du parallélisme des bords, ce qui la distingue des anévrismes de l'aorte.

une **aortectasie** [?]

un plexus **aortico-abdominal**

un septum **aortico-pulmonaire** : un septum qui se développe au cours de l'embryogénèse et cloisonne le tronc artériel primitif en deux vaisseaux, aorte et artère pulmonaire.

une fenêtre aorticopulmonaire

des ganglions **aortico-rénaux** : les ganglions viscéraux appartenant aux éléments sympathiques prévertébraux.

un plexus ganglionné aortico-rénal

elle, il est **aortique** :

- se rapporte à l'aorte ;
- siège au niveau de l'aorte ;
- se rapporte aux valvules de l'orifice aortique du cœur.

le rétrécissement **broncho-aortique** de l'œsophage

un ballon **intraaortique** : un ballon gonflable, placé dans l'aorte descendante thoracique à l'aide d'un cathéter introduit par voie artérielle fémorale.

des ganglions lymphatiques **latéro-aortiques**, des chaines ganglionnaires lymphatiques latéro-aortiques

un ligament **pancréatico-aortique**

des corps **para-aortiques** : les paraganglions situés le long de l'aorte abdominale au niveau de l'origine de l'artère mésentérique inférieure.

elle, il est **périaortique** : siège autour de l'aorte.

la chaine lymphatique **préaortico-carotidienne** gauche

des nœuds lymphatiques **pré-aortiques** [anciennement ganglions lymphatiques pré-aortiques] : les nœuds lymphatiques de la chaîne nodale lombaire gauche situés en avant de l'aorte.

des nœuds lymphatiques **rétroaortiques** ou nœuds lymphatiques **postaortiques** [*anciennement* : ganglions lymphatiques rétroaortiques] : les nœuds lymphatiques de la chaîne nodale lombaire gauche situés en arrière de l'aorte.

un syndrome **sinuaortique** : de brefs accès d'hypotension artérielle accompagnés parfois de vertiges voire de syncopes, observés chez des sujets dont les zones réflexogènes sinucarotidiennes et cardioaortiques sont hyperexcitables)

des nœuds lymphatiques **sous-aortiques**

des troncs **supraaortiques** : l'ensemble des vaisseaux nés de la convexité de la crosse de l'aorte thoracique, considérés dans leur partie proximale soit, le tronc artériel brachiocéphalique, l'artère carotide commune et l'artère sous-clavière gauches.

un doppler des troncs supra-aortiques, un syndrome des troncs supraaortiques

une bascule **ventriculo-aortique** : un mouvement anormal du cœur et de l'aorte caractéristique des grandes insuffisances aortiques: alors qu'à la systole se produit une rétraction énergique du ventricule gauche, et une ample expansion de l'aorte, au contraire à la diastole le cœur se relâche alors que l'aorte effectue un retrait. Ce mouvement est observé en radioscopie et on lui donne aussi le nom de mouvement de sonnette.

une **aortite** : une inflammation ou infection de la paroi de l'aorte.

une **panaortite** [terme peu utilisé] : une inflammation de toutes les tuniques de la paroi de l'aorte.

une **périaortite** : une inflammation du tissu conjonctif entourant l'aorte.

une **aortoclasie** ou **aortorrhexie** : une rupture de l'aorte.

une fistule **aortocardiaque** : une communication anormale de la racine de l'aorte avec une des cavités cardiaques.

une **aortographie** ou **aortoartériographie, aorto-artériographie** : une exploration radiologique de l'aorte et de ses branches avec injection d'un produit de contraste iodé hydrosoluble par ponction directe de l'aorte ou à l'aide d'une sonde artérielle rétrograde transfémorale.

un **aortolithe** : une concrétion calcaire située dans la paroi de l'aorte.

une **aortomalacie** : un ramollissement des parois de l'aorte par un processus pathologique pariétal.

une **aortopathie** : une maladie atteignant ou intéressant l'aorte.

une anastomose **aortopulmonaire** : un procédé chirurgical visant à faire communiquer l'aorte (ou l'une de ses branches), avec l'artère pulmonaire (ou l'une de ses branches) de façon à établir une communication extracardiaque du territoire systémique vers le lit pulmonaire, pour augmenter le débit artériel pulmonaire et améliorer l'oxygénation du sang systémique.

une fistule **aortopulmonaire** : une malformation congénitale rare réalisant une communication directe entre l'aorte ascendante et le tronc de l'artère pulmonaire, parfois associée à d'autres malformations.

une **aortoraphie** : un procédé technique utilisé pour refermer une aorte blessée ou délibérément ouverte par une aortotomie.

une **aortorrhexie** ou **aortoclasie** : une rupture de l'aorte.

une **aortotomie** : une incision chirurgicale de la paroi de l'aorte pour exposer et réparer une malformation ou une lésion cardiaque ou aortique.

un tunnel **aortoventriculaire** gauche : une malformation congénitale exceptionnelle du cœur caractérisée par un conduit anormal siégeant dans le septum interventriculaire en arrière de l'infundibulum du ventricule droit, s'ouvrant en haut dans l'aorte ascendante au-dessus des sigmoïdes, et en bas dans le ventricule gauche juste au-dessous de la valvule aortique.

Le nom (une) aorte est emprunté au grec ɑʾo ρ τ η΄ « aorte ».

aotidé

des **aotidés** : une famille de platyrrhiniens, des singes américains.

aoul, aoûl

un **aoul** (*anciennement* : **aoûl**) : un village ou campement sur les plateaux rocheux du Caucase.

Le mot (un) aoul vient d'une langue orientale.

aout, août, aoutat, aoûtat, aouter, aoûter, aouteron, aoûteron, aoutien, aoûtien

Depuis les rectifications orthographiques de 1990, il est recommandé d'écrire sans accent circonflexe : **août, aoûtat, aoûté, aoûtement, aoûter, aoûteron, aoûtien**.

Le début des mots aout, aouter, aoutement,... peut se lire "ou" ou "a/ou". La lettre "t" à la fin d'aout est parfois prononcée. Voir : Office québécois de la langue française _ Français de nos régions.

un **aout** : le huitième mois de l'année.

un **aoutat** : la larve de trombidion, s'attaquant à l'homme et aux animaux et provoquant des érythèmes cutanés très douloureux et persistants, voir le dictionnaire des sciences animales.

elle est aoutée, il est **aouté** :

- a acquis son parfait développement ;
- est passé(e) à l'état ligneux.

un **aoutement** :

- une accélération de la maturation des fruits due à une température favorable ;
- une lignification des rameaux se produisant avant la saison d'hiver.

aouter :

- moissonner, récolter ;
- parvenir à maturation, atteindre son complet développement ;
- pour des rameaux, des bourgeons : passer à l'état ligneux.

un **aouteron** : un ouvrier agricole loué, pendant le mois d'aout, pour les travaux des champs.

une aoutienne, un **aoutien** : celle, celui qui prend ses vacances au mois d'aout.

la mi-aout (*anciennement* : mi-août) : vers le milieu du mois d'aout.

Le nom (un) aout vient du latin *augustus (mensis)*, devenu en bas-latin *agustus*, substitué en l'honneur de l'empereur Auguste à *Sextilis (mensis)*.

AP

apache, Apaches

elle, il est **apache** : appartient ou est propre à la tribu des **Apaches**, célèbre par son courage et sa ruse à la guerre.

un **apache** :

- un bandit, un malfaiteur qui, par le vol, l'agression ou l'assassinat, sévissait à Paris et dans les grandes villes ;
- un individu peu recommandable.

apadana

une **apadana** : une salle du trône dans les palais achéménides.

apagogie, apagogique

une **apagogie** : un raisonnement par lequel on démontre la vérité d'une proposition en prouvant l'impossibilité ou l'absurdité de la proposition contraire.

un raisonnement, une méthode **apagogique** : par l'absurde.

Le nom (une) apagogie est composé du grec ɑ ʼ n ɑ γ ω γ η « réduction (à l'impossible) » et du suffixe -ie.

apaisant, apaisé, apaisement, apaiser

elle est apaisante, il est **apaisant** : apaise, procure la paix.

elle est apaisée, il est **apaisé** : a trouvé ou retrouvé la paix.

une apaisée, un **apaisé** : une personne apaisée.

un **apaisement** : l'action d'apaiser, de s'apaiser ; un état résultant de cette action.

donner des apaisements : rassurer par des paroles ou des mesures propres à ramener le calme.

apaiser :

- amener progressivement à l'état de paix ;
- calmer ;
- calmer les appréhensions, l'agitation d'un pays.

s'apaiser : revenir au calme.

elles se sont apaisées, elles sont apaisées.
elles se sont apaisé les conflits, elles ont apaisé les conflits, elles se les sont apaisés.

elle, il est **inapaisable** :

- ne peut pas être apaisé(e) ;
- est insatiable.

elle est inapaisée, il est **inapaisé** :

- n'a pas été satisfait(e) ;
- n'est pas apaisé(e), est inassouvi(e).

Le verbe apaiser est dérivé de paix.

Le mot implacable (= dont la dureté, la violence est excessive, inhumaine ; dont la rigueur est inflexible ; que l'on doit inéluctablement subir) est emprunté au latin classique *implacabilis* « implacable », dérivé, avec le préfixé in- à valeur négative, de *placabilis* « qui se laisse fléchir, qu'on peut apaiser » (dérivé de *placare* « apaiser, calmer, adoucir »).

apaisine

des **apaisines** : des phéromones sécrétées normalement par les femelles mammifères allaitantes.

apalachine

une **apalachine** : un arbrisseau.

les **Appalaches** : des montagnes d'Amérique du Nord.

apalath

un **apalath** ou **aspalath**, **aspalathe** :

- une plante arbustive ;
- un bois qui servait en marqueterie, médecine, parfumerie.

Le nom (un) aspalath ou apalath, aspalathe est emprunté au latin *aspalathus*, lui-même emprunté au grec α ʼ σ π α ́ λ α θ ο ς « genêt épineux ».

apâli, apâlir

elle est apâlie ou appâlie, il est **apâli** ou **appâli** : est rendu(e) ou devenu(e) pâle.

apâlir ou **appâlir** : rendre pâle.

j'apâlis, tu apâlis, il apâlit, nous apâlissons, vous apâlissez, ils apâlissent ;
j'apâlissais ; j'apâlis ; j'apâlirai ; j'apâlirais ;
j'ai apâli ; j'avais apâli ; j'eus apâli ; j'aurai apâli ; j'aurais apâli ;
que j'apâlisse, que tu apâlisses, qu'il apâlisse, que nous apâlissions, que vous apâlissiez, qu'ils apâlissent ;
que j'apâlisse, qu'il apâlît, que nous apâlissions ; que j'aie apâli ; que j'eusse apâli ;
apâlis, apâlissons, apâlissez ; aie apâli, ayons apâli, ayez apâli ;
(en) apâlissant.

s'apâlir ou **s'appâlir** :

- devenir pâle ;
- pâlir.

je m'apâlis, tu t'apâlis, il s'apâlit, nous nous apâlissons, vous vous apâlissez, ils s'apâlissent ;
je m'apâlissais ; je m'apâlis ; je m'apâlirai ; je m'apâlirais ;
je me suis apâli(e) ; je m'étais apâli(e) ; je me fus apâli(e) ; je me serai apâli(e) ; je me serais apâli(e) ;
que je m'apâlisse, que tu t'apâlisses, qu'il s'apâlisse, que nous nous apâlissions, que vous vous apâlissiez, qu'ils s'apâlissent ;
que je m'apâlisse, qu'il s'apâlît, que nous nous apâlissions ; que je me sois apâli(e) ; que je me fusse apâli(e) ;
apâlis-toi, apâlissons-nous, apâlissez-vous ; sois apâli(e), soyons apâlies, soyons apâlis, soyez apâli(e)(es)(s) ;
(en) s'apâlissant.

Le verbe apâlir ou appâlir est dérivé de pâlir.

apamine

une **apamine** : un peptide isolé à partir du venin d'abeille.

apanage, apanagé, apanager, apanagiste

un **apanage** :

- un fief concédé à un prince du sang, en compensation de ce que l'ainé seul succédait à la couronne ;
- ce qui appartient en propre à quelqu'un ou à quelque chose, ce qui en est le privilège.

être **apanagé** de quelque chose : en avoir l'apanage, le privilège.

apanager :

- pourvoir quelqu'un ou un domaine d'un apanage ;
- léguer ses biens à quelqu'un ;
- caractériser une chose par une expression appropriée.

j'apanage, tu apanages, il apanage, nous apanageons, vous apanagez, ils apanagent ;
j'apanageais ; j'apanageai ; j'apanagerai ; j'apanagerais ;
j'ai apanagé ; j'avais apanagé ; j'eus apanagé ; j'aurai apanagé ; j'aurais apanagé ;
que j'apanage, que tu apanages, qu'il apanage, que nous apanagions, que vous apanagiez, qu'ils apanagent ;
que j'apanageasse, qu'il apanageât, que nous apanageassions ; que j'aie apanagé ; que j'eusse apanagé ;
apanage, apanageons, apanagez ; aie apanagé, ayons apanagé, ayez apanagé ;
(en) apanageant.

elle, il est **apanagiste** : possède des domaines à titre d'apanage.

une, un **apanagiste** : celui qui possède un apanage.

Le nom (un) apanage est dérivé de l'ancien terme juridique *apaner* « pourvoir un fils cadet, une fille, d'une dotation », en latin médiéval *appanare*, composé de *ad* et de *panis* « pain ».

apareunie

une **apareunie** : une incapacité ou impossibilité d'accomplir le coït.

Ce nom est formé sur le grec « compagnon ou compagne de lit », avec le préfixe a- privatif et le suffixe -ie.

a pari

un raisonnement, un argument ***a pari*** :

- en droit, un raisonnement analogique qui, devant l'absence de règle régissant une situation, lui étend la règle édictée pour une situation semblable ;
- un argument de fait ; un élément de preuve ; un facteur de conviction tiré de données de fait, de circonstances.

C'est l'abréviation de l'expression latine *a pari causa* « pour le même motif » ou *a pari ratione* « par la même raison » composée de la préposition *a* au sens de « d'après, en raison de, par » et de *par, paris* « pareil, semblable ».

aparté

un **aparté** :

- une convention théâtrale par laquelle un acteur feint de ne parler qu'à lui-même, de façon à être entendu par les spectateurs ;
- une conversation particulière entre quelques personnes, à l'écart des autres, et qui ne doit pas être entendue.

en aparté : à l'écart des autres, sans être entendu d'autres personnes.

Le nom masculin aparté vient de la locution italienne *a parte*, qui signifie « à part ». Dans les différents contextes où l'on peut employer ce nom, une idée est toujours présente : celle de ne pas être entendu de tous. Au théâtre, le nom aparté désigne les paroles qu'un personnage se dit à lui-même, de façon que les autres personnages sur scène ne les entendent pas. Ces paroles sont donc destinées uniquement (et indirectement) aux spectateurs. On emploie également aparté pour désigner le recours à ce type de paroles.
Dans la langue courante, le nom aparté désigne une conversation entre deux ou plusieurs personnes qui a lieu à l'écart d'un groupe, donc de façon que le reste du groupe ne puisse l'entendre.
On emploie aussi aparté dans la locution adverbiale en aparté, qui signifie « de manière à ne pas être entendu des autres ».
Enfin, c'est une erreur d'utiliser aparté comme synonyme de digression. Ce qui s'écarte du sujet principal d'une conversation, d'un discours, d'un exposé, etc., est une digression et non un aparté. Aparté n'a que les sens décrits plus haut. On doit retenir qu'aparté comporte l'intention de ne pas être entendu par certains, ce qui n'est pas le cas de digression.
En savoir plus : Office québécois de la langue française

Si les masculins en -té les plus répandus ne posent pas de problème de genre, il en est pour lesquels l'usage hésite parfois et choisit, à tort, le féminin, par attraction du genre le plus nombreux. Parmi ceux-ci figure le nom aparté. Rappelons donc que ce mot est un masculin. En savoir plus : Académie française.

Le nom (un) aparté vient du latin *a parte (sua)* « pour sa part » ou est emprunté à l'italien *a parte* « à part ».

apartheid

un **apartheid** : une ségrégation systématique qui était appliquée en Afrique du Sud, favorable à la population blanche.

Ce nom est emprunté au mot afrikaans *apartheid* dérivé du néerlandais *apart* « séparément » (du français à part) avec le suffixe -*heid* correspondant à l'anglais -*hood*.

à partir de

La locution prépositive *à partir de* peut signifier « en prenant pour origine, pour point de départ dans le temps, l'espace ou le raisonnement, la logique ».
En parlant de l'espace, *à partir de* peut avoir pour synonymes, selon le contexte, *depuis, dès, au-delà de*. En parlant du temps, *à partir de* peut avoir pour synonymes *à compter de, à dater de, depuis, dès*.
Par extension, la locution *à partir de* peut aussi signifier, en parlant de l'extraction de matière, « en prenant pour origine matérielle » – surtout dans le langage des milieux industriels. Toutefois, les dictionnaires mentionnent généralement que cet emploi courant est critiqué. Ainsi, dans un registre neutre ou soutenu, il vaut mieux privilégier des formules comme *extrait de, tiré de, à base de, produit avec*, etc., selon le contexte.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Les locutions prépositives *à compter de* et *à partir de* possèdent le sens commun de « depuis, dès », indiquant le début d'une durée dans le temps. Dans ce sens, les verbes qui les accompagnent doivent exprimer une action qui se poursuit dans le temps et non une action ponctuelle.
Notons que, contrairement à *à compter de*, qui exprime uniquement une idée de durée, *à partir de* exprime aussi une idée de commencement située dans l'espace ou dans un raisonnement. C'est pourquoi cette locution prépositive est utilisée plus fréquemment que *à compter de*.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

apathie, apathique, apathiquement

une **apathie** :

- dans la philosophie stoïcienne, l'état d'une âme devenue volontairement étrangère aux affections sensibles ;
- une absence d'énergie ;
- un manque d'initiative ;
- une insensibilité, une indifférence, une absence de réaction aux stimulus habituels, acceptée sans inquiétude par un patient dont les intérêts intellectuels sont amoindris à des degrés variables.

elle, il est **apathique** :

- est dans l'apathie, dénote de l'apathie ;
- manque d'initiative, est routinière ou routinier ;
- est caractérisé(e) par l'apathie ou en est affecté(e).

une, un **apathique** :

- celle, celui qui manque d'initiative, qui est routinière ou routinier ;
- celle, celui qui est affecté(e) d'apathie.

apathiquement

Le nom (une) apathie est emprunté au grec α ᾽ π ά θ ε ι α « calme de l'âme, absence d'affections sensibles », formé de α ᾽ privatif et π ά θ ο ς.

apathogène

elle, il est **apathogène** : n'est pas pathogène.

apatite

une **apatite** : une forme minérale naturelle du phosphate de calcium associé à un autre sel de calcium.

une **carbonatoapatite** : une forme minérale naturelle du phosphate de calcium associé au carbonate de calcium, constituant un sel mixte.

une **fluoroapatite** : une forme minérale naturelle du phosphate de calcium associé au fluorure de calcium, constituant un sel mixte.

une **hydroxyapatite** : une forme minérale naturelle du phosphate de calcium associé à l’hydroxyde de calcium, constituant un sel mixte.

Le nom (une) apatite est composé du grec α ᾽ π α τ ᾶ ν « tromper » avec le suffixe -ite.

apatosaure

un **apatosaure** : un reptile appelé brontosaure par erreur à l'origine.

apatride, apatridie

une, un **apatride** : une personne sans nationalité, aucun État ne la considérant comme son ressortissant.

elle, il est **apatride** :

- n'a pas de nationalité ;
- n'a pas les traits spécifiques de la patrie, de la nation.

une **apatridie** :

- une absence de nationalité ;
- l'état d'une personne apatride.

Le mot apatride est dérivé du radical de patrie, à rapprocher du grec ἀ π α τ ρ ι ς, -ι δ ο ς « sans patrie ».

apatrié

elle est apatriée, il est **apatrié** : est adopté(e) par une patrie autre que la sienne.

une plante **apatriée** : qui est acclimatée.

Le mot apatrié est dérivé de patrie.

apatriote, apatriotique

une, un **apatriote** : une personne à laquelle le patriotisme reste étranger.

elle, il est **apatriotique** : manifeste ou exprime de l'indifférence à l'égard de la patrie.

elle, il est **antipatriote** : manifeste ou professe des opinions contraires au patriotisme; qui nuit à l'intérêt de la patrie.

une, un **antipatriote** : une personne qui manifeste ou professe des opinions opposées à celles d'un patriote, qui agit à l'encontre des intérêts de la patrie)

elle, il est **antipatriotique** ou **anti-patriotique** : est contraire au patriotisme ; relève de l'antipatriotisme.

un **antipatriotisme** : une attitude ou une doctrine opposée au patriotisme.

apâturer

apâturer :

- nourrir des animaux ;
- les élever.

Le verbe apâturer est une francisation du provençal *apastura* « donner à manger, nourrir », à comparer avec l'ancien français *apasturer* « donner la pâture à, repaitre ».

apax

un **apax** : une façon rare d'écrire un hapax (un mot, une forme dont on n'a pu relever qu'un exemple ; un vocable n'ayant qu'une seule occurrence dans un corpus donné).

Le nom (un) hapax vient du grec α΄ π α ξ λ ε γ ο΄ μ ε ν ο ν « dit une seule fois », formé de α΄ π α ξ « une seule fois », λ ε γ ο΄ μ ε ν ο ν « dit » de λ ε΄ γ ε ι ν « dire ».

ape

un **ape** ou **apus** : un genre de crustacé branchiopode vivant en eau douce stagnante, caractérisé par une carapace formant bouclier dorsal.

elle est apienne, il est **apien** : ressemble à un ape ou apus.

les **apiens** : la famille de crustacés dont le type est l'ape ou apus.

Le nom (un) ape ou apus est composé de a- privatif et du grec π ο υ΄ ς, π ο δ ο΄ ς « pied ».

apelle

une, un **apelle** : un singe.

voir le dictionnaire des sciences animales.

apennin, Apennins

elle est apennine, il est **apennin** : a rapport aux **Apennins**, une chaine de montagnes d'Italie.

apepsie

-pepsie est tiré du grec π ε΄ ψ ι ς « digestion ».

une **apepsie** : un ralentissement important de la digestion par défaut des sécrétions digestives.

une **achlorhydropepsie** ou **anachlorhydropepsie** : un déficit global de la sécrétion gastrique portant sur la fraction chlorhydrique et sur la fraction pepsinique du suc gastrique.

une **amylodyspepsie** : une mauvaise digestion des aliments contenant de l'amidon.

une **bradypepsie** ou **bradyspepsie** : une digestion qui s'effectue lentement.

une **chlorhydropepsie** : la quantité de pepsine et d'acide chlorhydrique contenue dans le suc gastrique.

une **dyspepsie** : un trouble de la digestion.

elle, il est **dyspeptique** ou **dyspepsique**

une **eupepsie** : une bonne digestion.

elle, il est **eupeptique** : facilite la digestion.

une, un **eupeptique**

une **hyperchlorhydropepsie** : une augmentation du taux de la pepsine et de l'acide chlorhydrique dans le suc gastrique.

une **hyperpepsie** : une exagération du fonctionnement de la muqueuse gastrique.

elle, il est **hyperpeptique** : se rapporte à l'hyperpepsie.

une **hypopepsie** : une diminution de la sécrétion d'acide chlorhydrique dans l'estomac.

Apera

Apera : des graminées fourragères.

aperceptif, aperception

elle est aperceptive, il est **aperceptif** : est relative, est relatif à l'aperception.

une **aperception** :

- une prise de conscience claire d'une perception, d'une connaissance ;
- une intuition, une prise de conscience spontanée.

apercevable, apercevance, apercevoir, aperçu

elle, il est **apercevable** :

- peut être aperçu(e), est perceptible à la vue ;
- en philosophie, dont on a pleinement conscience.

une **apercevance** :

- la faculté d'apercevoir, la perspicacité ;
- le fait d'apercevoir quelque chose.

apercevoir :

- saisir par la vue, en un instant, une personne ou une chose, en dépit de certains obstacles, en particulier l'éloignement, le rétrécissement du champ de vision, le manque de luminosité, après un effort d'attention ou après quelque recherche, ou sans effort d'attention ni recherche ;
- se rendre compte, saisir une chose abstraite par l'esprit ;
- en philosophie, saisir une sensation, une perception, un phénomène, en prendre conscience.

j'aperçois, tu aperçois, il aperçoit, nous apercevons, vous apercevez, ils aperçoivent ;
j'apercevais ; j'aperçus ; j'apercevrai ; j'apercevrais ;
j'ai aperçu ; j'avais aperçu ; j'eus aperçu ; j'aurai aperçu ; j'aurais aperçu ;
que j'aperçoive, que tu aperçoives, qu'il aperçoive, que nous apercevions, que vous aperceviez, qu'ils aperçoivent ;
que j'aperçusse, qu'il aperçût, que nous aperçussions ; que j'aie aperçu ; que j'eusse aperçu ;

aperçois, apercevons, apercevez ; aie aperçu, ayons aperçu, ayez aperçu ;
(en) apercevant.

s'apercevoir :

- se voir ; se découvrir, prendre conscience de soi ;
- être aperçu, être saisi par la vue.

s'en apercevoir :

- s'en rendre compte ;
- en prendre conscience ;
- le remarquer.

je m'aperçois, tu t'aperçois, il s'aperçoit, nous nous apercevons, vous vous apercevez, ils s'aperçoivent ;
je m'apercevais ; je m'aperçus ; je m'apercevrai, je m'apercevrais ;
je me suis aperçu(e) ; je m'étais aperçu(e) ; je me fus aperçu(e) ; je me serai aperçu(e) ; je me serais aperçu(e) ;
que je m'aperçoive, que tu t'aperçoives, qu'il s'aperçoive, que nous nous apercevions, que vous vous aperceviez, qu'ils s'aperçoivent ;
que je m'aperçusse, qu'il s'aperçût, que nous nous aperçussions ; que je me sois aperçu(e) ; que je me fusse aperçu(e) ;
aperçois-toi, apercevons-nous, apercevez-vous ; sois aperçu(e), soyons aperçues, soyons aperçus, soyez aperçu(e)(es)(s) ;
(en) s'apercevant.

Selon l'usage, on écrit : elle s'est aperçue de son erreur, ils se sont aperçus de leur erreur, comme elle s'est tue, ils se sont écriés.

elle est aperçue : est vue, est découverte ; il est **aperçu** : est vu, est découvert.

un **aperçu** :

- une vue sur quelque chose, un coup d'œil rapide ;
- un examen rapide, superficiel ;
- ce qui est objet de connaissance immédiate, une idée qui nait spontanément ;
- ce qui est entrevu dans l'avenir, une perspective ;
- en savoir plus : CNRTL ;
- [défense / transmissions] la réaction de l'autorité destinataire signifiant qu'elle a bien reçu et compris un message. En anglais : *acknowledgment ; ACK*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

entr'apercevoir ou **entrapercevoir** : apercevoir brièvement.

elle est inaperçue, il est **inaperçu** :

- n'est pas aperçu(e) ;
- n'a pas été remarqué(e).

passer inaperçu : ne pas être remarqué.

Le verbe apercevoir est dérivé de percevoir.

apériodique

elle, il est **apériodique** :

- n'est pas périodique ;
- ne se produit pas à intervalles réguliers.

apériter, apériteur

apériter : couvrir un risque en qualité d'organisme ou d'agent apériteur.

une société apéritrice, un (assureur) **apériteur** : qui est le principal assureur en cas d'assurances multiples, voir le dictionnaire du droit privé, de Serge Braudo.

apéritif, apéro

une substance apéritive, un remède **apéritif** : facilite les sécrétions de l'appareil digestif, est laxative ou laxatif.

elle est apéritive, il est **apéritif** : stimule l'appétit ; est tonique.

un **apéritif** ou **apéro** : une boisson souvent alcoolisée, prétendument stimulante pour l'appétit.

Ces sens vont cependant peu à peu s'effacer au profit de celui qu'apéritif a aujourd'hui, c'est-à-dire « qui met en appétit » (son sens ancien cédant la place à « laxatif »). Mais si aujourd'hui l'apéritif ou, dans une langue plus populaire, l'apéro, est un moment festif où la joie et la convivialité l'emportent sur le désir de se mettre en appétit, il n'en a pas toujours été ainsi, et il fut un temps où ce qui était apéritif n'avait, contrairement à sa fonction première qui était de favoriser l'élimination, pas d'autres fonctions que celle de faire manger beaucoup et de prendre du poids et du volume. En savoir plus : Académie française.

Le mot apéritif est emprunté au bas latin *aper(i)tivus*, de *aperire* « ouvrir ».

apérobic

un **apérobic** : un fromage.

apert, apertement, apertise

elle est aperte ou apperte : est claire ; est évidente ; il est **apert** ou **appert** : est clair ; est évident.

apertement ou **appertement** : de manière évidente, manifestement.

une **apertise** : un acte ou une preuve d'adresse.

Le mot apert ou appert est emprunté au latin *apertus* de *aperire* « ouvrir ».

aperto libro

aperto libro : (pour indiquer une lecture courante, aisée d'une langue étrangère) à livre ouvert, sans l'aide du dictionnaire.

Cette locution latine est formée de *apertus, aperta, apertum*, le participe passé de *aperire* « ouvrir » et *liber, libri* « livre » à l'ablatif absolu.

aperture

une **aperture** : en linguistique, un écartement des organes au point d'articulation d'un phonème pendant la tenue.

Le nom (une) *aperture* est emprunté au latin *apertura* « ouverture, trou ».

apesanteur

une **apesanteur** : l'annulation des effets de la force d'attraction de la terre ou pesanteur. Le terme « apesanteur » est déconseillé pour éviter, dans le langage parlé, une confusion entre l'apesanteur et la pesanteur.

une **impesanteur** : l'état d'un corps tel que l'ensemble des forces gravitationnelles et inertielles auxquelles il est soumis possède une résultante et un moment résultant nuls.

une **micropesanteur** : une pesanteur très réduite, une microgravité.

une **non-pesanteur** : une absence de pesanteur, une apesanteur.

une **pesanteur** :

- le caractère de ce qui est lourd ;
- le caractère de ce qui a un poids, de ce qui est pesant ;
- l'application de la force d'attraction terrestre à un corps ;
- la résultante de la force de gravité et de la force centrifuge exercées sur les diverses parties d'un corps par l'attraction de la masse terrestre ;
- le caractère de ce qui donne une impression de lourdeur ;
- en savoir plus : CNRTL.

Le nom (une) pesanteur est dérivé de pesant, participe présent de peser.

apétale, apétalé, apétalie

elle est apétale ou apétalée, il est **apétale** ou **apétalé** : n'a pas de pétales, n'a pas de corolle.

les **apétales** : une sous-classe de végétaux dicotylédones comprenant les plantes dont les fleurs n'ont pas de corolle.

une **apétalie** : l'absence de pétales.

apetissement, apetisser

un **apetissement** : l'action d'apetisser, de rendre plus petit ; le résultat de cette action.

apetisser : rapetisser, rendre plus petit.

s'apetisser :

- devenir plus petit, se faire plus petit, se rapetisser ;
- se rétrécir.

elle est rapetissante, il est **rapetissant** : rend plus petit, diminue.

un **rapetissement** ou **rapetissage** :

- le fait de rapetisser ou de se rapetisser, de devenir ou de paraitre plus petit ; l'état qui en résulte ;
- une diminution de la valeur, de l'importance d'une chose ou d'une personne.

rapetisser :

- rendre ou faire paraitre plus petit ;
- diminuer la valeur, l'importance d'une chose ou d'une personne ;
- devenir ou paraitre plus petit, moins long.

se rapetisser :

- se faire plus petit ;
- devenir plus court, moins grand, moins fort ;
- perdre de son importance, de sa valeur, de ses qualités.

apette

une **apette** : l'abeille domestique.

à peu près

à peu près :

- approximativement ;
- environ ;
- presque.

un **à-peu-près** :

- un résultat approché ;
- ce qui est imparfait, sommaire ;
- une approximation grossière.

à peu près / un peu près : Parler français.

apeuré, apeurer

elle est apeurée, il est **apeuré** : manifeste de la crainte.

apeurer : faire peur, effrayer.

s'apeurer : prendre peur.

épeurer : faire peur, effrayer. [Acadie]

elle est épeurante, il est **épeurant** [Québec]

Les verbes apeurer et épeurer sont dérivés de peur.

apex, apexien, apexite, apexoaxillaire, apexogramme

un **apex** :

- un sommet, une pointe ;
- l'extrémité pointue d'une structure conique ou pyramidale ;
- dans l'Antiquité, une baguette d'olivier garnie de laine, qui surmontait le bonnet des flamines ;
- le sommet du casque, où s'attache la crinière ;
- une sorte d'accent aigu employé parfois par les Latins dans les inscriptions pour marquer la quantité longue d'une voyelle ;
- le point du ciel qui marque la direction apparente du mouvement de l'ensemble du système solaire avec le soleil.

elle est apexienne, il est **apexien** : a rapport ou siège à l'extrémité d'un organe, le cœur en particulier.

elle est parapexienne, il est **parapexien** : siége à côté de la pointe du cœur.

un souffle **susapexien**, un anévrisme susapexien : qui siège ou se produit au- dessus de la pointe du cœur.

une **apexite** : une inflammation des cellules de la pointe du rocher.

elle, il est **apexoaxillaire** : se dit d'un bruit d'auscultation cardiaque [souffle, roulement] entendu à la pointe du cœur et irradiant vers l'aisselle.

un **apexogramme** : un enregistrement graphique, à travers la paroi thoracique, des mouvements de la pointe du cœur, permettant d'étudier l'activité mécanique du ventricule gauche.

voir aussi : apical, apico-, un apicule (ci-dessous).

Le mot latin *apex* signifiait à l'origine « sommet, pointe ».

Le mot apical est dérivé du latin *apex, apicis* « sommet ».

Le nom (un) apicule est emprunté au latin médiéval *apiculus* dérivé de *apex*.

aphagie

une **aphagie** : l'arrêt de la consommation d'aliments.

aphagocide

un **aphagocide** : un sérum dans lequel ont diffusé les substances bactéricides contenues dans le protoplasma des leucocytes.

aphakie

une **aphakie** : l'absence de cristallin.

aphaniptère

les **aphaniptères** : un ordre de petits insectes terrestres.
un aphaniptère

Le nom (un) aphaniptère est formé d'aphani-, du grec α ʼ φ α ν η ́ ς « non apparent » et de -ptère emprunté au grec -π τ ε ρ ο ς, de π τ ε ρ ο ́ ν « plume d'aile, aile, chose en forme d'aile ».

Aphanomyces, aphanomycose

Aphanomyces : des champignons phycomycètes saprolégnales parasites de poissons et d'écrevisses, agents d'**aphanomycoses**.

aphasie, aphasique, aphasiologie, aphaso-

une **aphasie** : un trouble acquis du langage secondaire à une lésion cérébrale habituellement de l'hémisphère gauche.

elle, il est **aphasique** : est atteinte ou atteint d'aphasie.

une, un **aphasique** : celle qui est atteinte, celui qui est atteint d'aphasie.

l'**aphasiologie** : la partie de la neuropsychologie dévolue à l'étude des troubles aphasique.

un syndrome **aphaso-apraxo-agnosique** : un terme obsolète désignant une association de troubles aphasiques, apraxiques et agnosiques dans le cadre d'une démence évoluée.

une **acataphasie** : un terme obsolète désignant un trouble du langage caractérisé par une construction incorrecte des phrases, ne respectant pas les règles de la syntaxe, bien que la suite logique des idées soit préservée.

une **paraphasie** : des déviations de tous ordres dans l'utilisation des mots, qui ne sont plus employés dans leur sens véritable.

Le nom (une) aphasie est emprunté au grec α ᾽ φ α σ ι.

aphasmidien

les **aphasmidiens** : les nématodes dépourvus de phasmides.

aphélandra

un **aphélandra** : une plante.

aphélie

un **aphélie** :

- le point de l'orbite d'une planète ou d'une comète le plus éloigné du soleil ;
- la distance entre le soleil et la planète, lorsque celle-ci est la plus éloignée de celui-là ;
- le demi-grand axe de la trajectoire elliptique de révolution de la planète.

On a lu aussi une aphélie.

une distance **aphélie**

Le nom (une) aphélie est composé du grec α ᾽ φ' (α ᾽ π ο΄) « loin de » et de η΄ λ ι ο ς « soleil ».

aphémie

une **aphémie** :

- le trouble du langage actuellement connu sous le nom d'aphasie de Broca ;
- une aphasie, une impossibilité d'exprimer les idées et les sentiments en se servant de la parole ;
- une anarthrie, l'aspect moteur de l'aphasie.

Le nom (une) aphémie est composé du préfixe a-, du radical du grec φ η μ ί΄ « je dis » et du suffixe -ie.

aphérèse

A. une **aphérèse** : une ablation.

une **aphérèse** : une variété de phosphate de cuivre.

une **aphérèse** : une ablation d'une partie quelconque du corps.

une **aphérèse** : une suppression des notes initiales d'une phrase mélodique.

une **aphérèse** : une suppression d'un phonème ou groupe de phonèmes à l'initiale du mot, par exemple d'une voyelle après la voyelle finale du mot précédent, ou de la syllabe initiale dans des noms propres de personnes ou

dans des jurons ; l'abrègement d'un mot en en retirant le début, en savoir plus : Office québécois de la langue française.

B. une **aphérèse** : une technique consistant à effectuer dans le sang d'un donneur ou d'un malade un prélèvement du plasma, des érythrocytes, des leucocytes ou des thrombocytes grâce à un séparateur de cellules.

une **cytaphérèse** : un prélèvement sanguin sélectif d'un seul type d'éléments cellulaires, les autres éléments.

une **hémaphérèse** : une séparation des éléments figurés du sang ou du plasma en vue de leur prélèvement. La partie conservée est réinjectée au patient.

une **leucaphérèse** : un procédé transfusionnel de soustraction des leucocytes, utilisé dans les formes hyperleucocytaires de leucémies ou pour le recueil de cellules souches hématopoïétiques.

une **lymphaphérèse** : un procédé de soustraction des lymphocytes, les autres éléments étant restitués au donneur.

une **plasmaphérèse** : une production, à des fins thérapeutiques différées, à partir d'échantillons de sang appropriés, de fractions de plasma réinjectable, conservées sous forme congelée, et de plasma destiné à un fractionnement industriel pour la fourniture ultérieure d'immunoglobulines, d'albumine et de facteurs de coagulation ; selon un objectif thérapeutique immédiat, pour traiter certaines hémopathies : une élimination sélective de protéines anormales du sang circulant (myélome multiple, maladie de Waldenström) ou d'autoanticorps circulants (purpura thrombocytopénique idiopathique, syndrome de Goodpasture, myasthénie, certaines neuropathies périphériques.

une **thrombaphérèse** : un procédé de soustraction des plaquettes, les autres éléments étant restitués au donneur.

une **thrombocytaphérèse** : une procédure analogue à la leucaphérèse, mais dans laquelle les plaquettes sont séparées du sang avant la retransfusion des autres éléments.

L'aphérèse est une forme de métaplasme et de troncation. Le terme vient du latin grammatical aphæresis d'origine grecque. C'est la chute d'un phonème ou d'un groupe de phonèmes au début d'un mot, par opposition à l'apocope. L'aphérèse peut se conjuguer avec une déglutination dans le cas des fausses coupes : par exemple l'amerise donne la merise avec influence de la cerise.
Les influences analogiques sont parfois multiples : boche, 1879, est l'aphérèse de alboche, altération de allemoche, « allemand », d'après tête de boche « tête de bois ». Le porion ou surveillant d'une équipe de mineurs, 1775, est un mot picard, pour caporion « chef d'escouade », d'après le français régional porion « poireau ». La réduction ne tient pas à la seule expressivité ! Elle est dictée par les images associées...
Certaines expressions ont une histoire longue : le bougnat, 1889, vient de l'imitation plaisante des charbougnats ou marchands de charbon auvergnats. Le chandail est issu du tricot des marchands d'ail des Halles à la fin du XIXe siècle Depuis le bougnat est devenu un cafetier ou un restaurateur bien établi. Le chandail a gagné ses titres de gloire grâce à Coco Chanel et on ne l'associe plus au peuple.
Une aphérèse plaisante est celle de bus. Le latin omnibus à l'ablatif pluriel a été employé comme adjectif pour désigner une voiture pour tous (1825), puis un train s'arrêtant à toutes les stations (1838). Mais la terminaison bus est devenue synonyme de véhicule (1893), après quoi elle est rentrée dans l'autobus (1906), le trolleybus (1921) et l'abribus (1974, marque déposée). Or le pronom latin omnis reçoit la terminaison -ibus.
La plupart des aphérèses lexicalisées sont lisibles : blème (problème), bouif (ribouis), centile (percentile, anglicisme), cipal (municipal), droper (adroper, arabe), gnard (mignard, momignard), gnon (oignon), pitaine (capitaine), ricain (américain), rital (italien avec changement d'initiale ou prosthèse), touffeur (étouffer), troquet (bistroquet, mastroquet).
En savoir plus : site de Dominique Didier.

aphide, aphidé, aphididé, aphidien, aphidiforme, aphidiphage, aphidoïde

un **aphide** : un puceron.

les **aphidés** ou **aphididés** : les pucerons.

un **aphidé** ou **aphidoïde** : un homoptère, un puceron.

les **aphidiens** : le sous-ordre d'insectes homoptères dont l'aphide ou puceron est le principal représentant.

les **aphidiformes** : un taxon d'insectes.

un arthropode **aphidiphage** : qui mange des pucerons.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) aphide est emprunté au latin scientifique *aphis, aphidis* désignant le genre puceron et dont on ignore l'origine.

aphone, aphonie

elle, il est **aphone** :

- est privé(e) de l'usage de la voix ;
- dont la voix est très affaiblie à la suite d'une extinction de voix ;
- est momentanément incapable de parler ;
- est silencieuse ou silencieux.

une **aphonie** : une perte plus ou moins complète de la voix.

une **hémiaphonie** : une aphonie, spécialement durant la journée.

Le mot aphone est emprunté au grec α΄ φ ω ν ο ς « sans voix ».

aphorie

une **aphorie** :

- la stérilité féminine ;
- pour un asthénique, une impossibilité de l'entrainement.

Le nom (une) aphorie est emprunté au grec α᾽ φ ο ρ ί΄ α « stérilité » en parlant de la terre.

aphorisme, aphoristique

un **aphorisme** :

- une proposition résumant à l'aide de mots peu nombreux, mais significatifs et faciles à mémoriser, l'essentiel d'une théorie, d'une doctrine, d'une question scientifique ;
- une proposition concise formulant une vérité pratique couramment reçue ;
- En savoir plus : Au cœur du français.

elle, il est **aphoristique** : tient de l'aphorisme, par le fond ou la forme.

Le nom (un) aphorisme est emprunté au latin *aphorismus*, lui-même emprunté au grec α᾽ φ ο ρ ι σ μ ο΄ ς « délimitation » « définition »« brève définition, sentence ».

aphosphorose

une **aphosphorose** : une carence en phosphore.

aphotique

elle, il est **aphotique** ou **mésopélagique** : qualifie la zone des eaux dans laquelle la photosynthèse n'a plus lieu, mais où il y a encore très peu de lumière

Le mot aphotique est dérivé du radical du grec α᾽ φ ω΄ τ ι σ τ ο ς « non éclairé, obscur », avec le suffixe -ique.

aphrodisiaque, aphrodisie, Aphrodisies, Aphrodite, aphrodite

elle, il est **aphrodisiaque** :

- a rapport à Aphrodite, déesse de l'amour physique ;
- a la propriété de rendre plus intenses les plaisirs de l'amour ;
- se dit des substances qui produisent ou sont censées stimuler le désir sexuel et permettre la réalisation de l'acte sexuel.

un (produit) **anaphrodisiaque** : une substance propre à diminuer le désir sexuel)

La définition du nom (un) **aphrodisiaque** ne fait pas l'objet d'un consensus. La mise sur le marché de médicaments susceptibles d'agir sur la libido, le désir sexuel, l'érection du pénis, l'éjaculation du sperme, les

modifications du clitoris et du vagin induites par une excitation sexuelle, amène à proposer une définition plus large incluant objets, substances, remèdes déterminant une amélioration de la qualité de l'activité sexuelle.

une **aphrodisie** : une exagération morbide des désirs sexuels.

les **Aphrodisies** : les fêtes en l'honneur d'**Aphrodite**, déesse de l'Amour.

des aphrodisies : un culte de l'amour physique.

une **anaphrodisie** : dans son sens restreint, une absence durable ou temporaire de sensation voluptueuse, qui doit être distinguée des échecs dans l'obtention de l'orgasme.

elle est aphrodisienne, il est **aphrodisien** : a rapport à la beauté dont le type est Aphrodite.

une **aphrodite** :

- une femme qui voue sa vie aux plaisirs de l'amour ;
- un genre d'annélide ; une variété de magnésite.

elle, il est **anaphrodite** : est atteinte ou atteint d'anaphrodisie.

Hermaphrodite : le fils d'Hermès et d'Aphrodite, représenté comme bisexué.

un **hermaphrodisme** :

- la réunion chez un même individu des caractères ou de certains caractères des deux sexes ;
- un comportement, une attitude qui semble tenir à la fois de l'homme et de la femme ;
- la présence pour un individu des organes reproducteurs des deux sexes.

un **pseudohermaphrodisme** : une anomalie de la différenciation sexuelle dans laquelle le phénotype est contraire au sexe gonadique et chromosomique.

un **hermaphrodite** :

- un être vivant qui a les organes reproducteurs des deux sexes ;
- un androgyne, un individu à qui l'on attribue les deux sexes, qui réunit les caractères ou certains caractères des deux sexes.

elle, il est **hermaphrodite**

Le mot aphrodisiaque est emprunté au grec α᾽φ ρ ο δ ι σ ι α κ ο΄ ς « qui concerne les plaisirs de l'amour ».

Le nom (une) aphrodite est emprunté au grec A φ ρ ο δ ί΄ τ η « nom de la déesse de l'amour » (en latin : Venus) que l'étymologie populaire fait dériver de α᾽φ ρ ο΄ ς « écume ».

Le nom (une) anaphrodisie vient du grec α᾽ν α φ ρ ο δ ι σ ί΄ α « insensibilité pour l'amour ».

aphronie

une **aphronie** : une déficience de l'aptitude à juger.

Le nom (une) aphronie est composé du grec α΄ φ ρ ω ν « qui a perdu la raison », avec le suffixe -ie, par opposition à ε᾽π ί΄ φ ρ ω ν « prudent, sage ».

aphrophore, aphrophoridé

A. les **aphrophores** : des insectes hémiptères.

les **aphrophoridés** : une famille d'insectes hémiptères clypéorrhynches.

B. les **cercopes** ou **aphrophores** : des insectes homoptères.

un aphrophore écumeux : un insecte homoptère dont la larve qui vit sur les arbres ou sur les herbes s'entoure d'une sécrétion blanchâtre, appelé crachat de coucou.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Ce nom est emprunté au latin scientifique *aphrophora* formé sur le grec « écume ».

aphte, aphteux, aphtisation, aphtoïde, aphtose, aphtovirus

un **aphte** : une lésion anatomoclinique observée sur les muqueuses buccale et génitale, précédée d'une phase érythémateuse, maculovésiculeuse, réalisant une ulcération superficielle punctiforme ou lenticulaire qui ne saigne pas, de 2 à 10 mm de diamètre en moyenne, douloureuse et à fond nécrotique jaunâtre « beurre frais », non induré, à bord net, taillé à l'emporte-pièce avec un liseré rouge inflammatoire.

elle est aphteuse, il est **aphteux** :

- a rapport aux aphtes ;
- est compliqué(e) ou accompagné(e) d'aphtes.

la fièvre aphteuse : une zoonose épidémique bovine, porcine et caprine due à un *Aphtovirus*, parfois transmise à l'homme, associant une stomatite vésiculeuse et aphteuse fébrile, des vésiculopustules cutanées et un périonyxis.

une **aphtisation** : une immunisation contre la fièvre aphteuse, analogue à la variolisation.

elle, il est **aphtoïde** : a l'apparence d'aphtes.

une éruption aphtoïde, une fièvre aphtoïde, une stomatite aphtoïde

la grande **aphtose** de Touraine, une aphtose bipolaire

un **aphtovirus** : le virus de la fièvre aphteuse.

Le nom (un) aphte est emprunté au latin *aphta*, en grec α΄ φ θ α, pluriel α΄ φ θ α ι.

aphyllanthe

une **aphyllanthe** : une plante de la famille des liliacées, à fleurs généralement bleues, poussant dans les lieux arides

une aphyllanthe de Montpellier: une herbacée de la famille des aphyllanthacées.

Ce nom vient du latin botanique *aphyllanthes* composé du préfixe grec privatif (a-), « feuille » (phyllo-) et « fleur » (-anthe).

aphylle, aphyllie

une plante **aphylle** : qui est dépourvue de feuilles.

une **aphyllie** : une absence totale de feuilles.

Le mot aphylle est emprunté au grec α΄ φ υ λ λ ο ς.

aphyosemion, aphyos

des **aphyosemions** ou **aphyos** : des poissons.

aphytal

une zone aphytale, un système **aphytal** : une couche océanique profonde, très peu éclairée, où existe un système biologique ne renfermant plus de producteurs de matière organique - à l'exception des bactéries chimiosynthétiques et organismes de physiologie apparentée - mais seulement des consommateurs.

elles sont aphytales, ils sont aphytaux

une zone photique ou phytale, un système **photique** ou **phytal** : qualifie une zone marine éclairée par la lumière : la photosynthèse y est possible.

Le mot aphytal est formé du préfixe a- et du grec φ υ τ ο΄ ν « végétal ».

api

1. un **api** ou une **pomme d'api** : une variété de ce fruit.

Le nom (un) api (1) vient du nom de Appius qui aurait importé ces pommes à Rome.

2. un **api** ou **apy** : une ache, une plante.

Le nom (un) api (2) ou apy est emprunté au provençal *api* « ache ».

Apia

Apia : la capitale du Samoa. Habitants : Apienne, Apien.

apiacée

les **apiacées** ou la famille de la carotte, les ombellifères : une famille de plantes dicotylédones apiales.

voir le dictionnaire des sciences animales.

apiaire, apiarite

elle, il est **apiaire** ou **apide** :

- est relative, est relatif aux abeilles d'élevage ;
- ressemble à une abeille.

les **apiaires** : la tribu des abeilles ou *Apini*.

les **apiarites** ou **apites** : un groupe d'insectes de la famille des mellifères, la tribu des apidés dont les espèces vivent en sociétés nombreuses.
un apite ou apiarite

Ces mots sont dérivés du latin *apis* « abeille ».

à pic, à-pic

à pic :

- selon une pente proche de la verticale ;
- en pente très raide ;
- au moment opportun.

une ancre (ou sa chaine) à pic : dans une position verticale au cours de la remontée, au moment où l'ancre touche encore le fond.

couler à pic :

- tomber au fond de l'eau ;
- se noyer ;
- sombrer, péricliter jusqu'à la ruine, jusqu'à l'effondrement.

être à pic : être irritable, de mauvaise humeur. [Canada]

un **à-pic** :

- un endroit très escarpé ;
- un versant d'une montagne, d'un terrain dont la pente est très forte.

voir aussi : un apiquage, apiquer (ci-dessous).

apical, apico-, apicolyse

elle est apicale, il est **apical** :

- est au sommet, à la pointe d'un organe, d'une cellule, etc. ;
- se dit de l’apex, du sommet d’un organe et des structures anatomiques qui y sont situées, s’y rendent ou y prennent origine.

elles sont apicales, ils sont apicaux

des (consonnes) **apicales**

des **apicaux** : les alvéoles qui se terminent à la pointe de l'aile des insectes.
un apical

elle est apicale-basale, il est **apical-basal** : en biologie, est orienté(e) selon un axe allant du pôle apical au pôle basal.

un tronc artériel **apicodorsal** d'une artère pulmonaire

un segment apico-dorsal du lobe supérieur gauche

une **apicolyse** : une intervention chirurgicale complémentaire d'une thoracoplastie, consistant à libérer tout le sommet d'un poumon adhérent massivement à la coupole pleurale ainsi que son versant interne pour obtenir un collapsus pulmonaire équilibré.

une veine apico-postérieure, un rameau **apico-postérieur** d'une veine pulmonaire

un segment apico-postérieur du lobe supérieur du poumon gauche

une veine interapico-basale, un tronc veineux **interapicobasal** ou interapico-basal

une veine **interapico-dorsale**

une veine **interapico-ventrale**

un cliché **périapical** : un cliché rétroalvéolaire.

un segment **sousapical** du lobe inférieur du poumon

des bronches segmentaires subapicales, un rameau **subapical**

Le mot latin *apex* signifiait à l'origine « sommet, pointe ».

Le mot apical est dérivé du latin *apex, apicis* « sommet ».

apicide

des **apicides** : des accipitres, des falcones, des rapaces diurnes.
un apicide

Le nom (un) apicide est probablement dérivé du latin *apex, apicis* « pointe ».

apicole

elle, il est **apicole** : a rapport à l'apiculture, à l'extraction du miel et de la cire produits par les abeilles, aux appareils dont se servent l'apicultrice et l'apiculteur.

une, un **apicole** : une apicultrice, un apiculteur.

Le mot apicole est dérivé du latin *apis* « abeille » avec le suffixe -cole qui signifie "qui concerne l'élevage et la multiplication de".

apicomplexé

les **apicomplexés** : un taxon d'eucaryotes alvéolates, des protozoaires pourvus d'un complexe apical à certains stades.

les **apicomplexés** : les sporozoaires, un ancien taxon de protozoaires.

voir le dictionnaire des sciences animales.

apicule, apiculé

un **apicule** : la petite pointe terminale d'un organe, de consistance molle.

elle est apiculée, il est **apiculé** : est muni(e) d'un apicule.

Le nom (un) apicule est emprunté au latin médiéval *apiculus* dérivé de *apex*.

apiculteur, apiculture

une apicultrice, un **apiculteur** : celle, celui qui élève des abeilles et exploite des ruchers.

une **apiculture** : l'art d'élever les abeilles et de recueillir leurs produits.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'apiculture : Wiktionnaire.

Lexique de l'apiculture : Wiktionnaire.

Ces mots sont dérivés du latin *apis* « abeille ».

apide, apidé, apidologie

elle, il est **apide** ou **apiaire** :

- est relative, est relatif aux abeilles d'élevage ;
- ressemble à une abeille.

les **apidés** ou **apides** : les insectes hyménoptères dont le type est l'abeille.

un apidé : un insecte tel que l'abeille, le bourdon, le xylocope.

l'**apidologie** : la partie de la zoologie qui traite de l'abeille domestique.

Ces mots sont dérivés du latin apis « abeille ».

apiècement, apiécer, apiéceur

un **apiècement** :

- l'action d'apiécer ; le résultat de cette action ;
- l'une des pièces principales d'un vêtement à confectionner.

apiécer :

- rapiécer, assembler les différentes pièces d'un vêtement ;
- coudre pièce à pièce.

j'apièce, tu apièces, il apièce, nous apiéçons, vous apiécez, ils apiècent ;
j'apiéçais ; j'apiéçai ; j'apiècerai ou apiécerai ; j'apiècerais ou apiécerais ;
j'ai apiécé ; j'avais apiécé ; j'eus apiécé ; j'aurai apiécé ; j'aurais apiécé ;
que j'apièce, que tu apièces, qu'il apièce, que nous apiécions, que vous apiéciez, qu'ils apiècent ;
que j'apiéçasse, qu'il apiéçât, que nous apiéçassions ; que j'aie apiécé ; que j'eusse apiécé ;
apièce, apiéçons, apiécez ; aie apiécé, ayons apiécé, ayez apiécé ;
(en) apiéçant.

une apiéceuse, un **apiéceur** : une ouvrière, un ouvrier chargé(e), dans un atelier de confection, d'effectuer le montage des vêtements pièce à pièce.

un **rapiéçage** ou **rapiècement** :

- l'action de rapiécer (un tissu, un vêtement ou toute autre surface élimée ou trouée ;
- la manière de rapiécer ;
- le résultat de cette action ;
- une partie réparée ou une pièce posée pour réparer.

elle est rapiécée, il est **rapiécé** :

- à laquelle ou auquel on a mis une pièce ou des pièces ;
- a été sommairement réparé(e), raccommodé(e) ;
- est formé(e) de pièces disparates ou qui semblent rapportées.

rapiécer :

- réparer, raccommoder une étoffe, du linge, un vêtement ou toute autre surface élimée ou trouée en cousant ou en collant une ou plusieurs pièces ;
- boucher des trous, le plus souvent sommairement, par des moyens de fortune ;
- restaurer, rénover par des ajouts.

un **rapiécetage** : l'action de rapiéceter ; le résultat de cette action.

rapiéceter : mettre des petites pièces ou beaucoup de petites pièces, mettre sans cesse de nouvelles pièces à un vêtement ou sur une surface élimée ou trouée.

une rapiéceuse, un **rapiéceur** : celle, celui qui répare les vêtements en posant des pièces.

une **rapiéçure** : une pièce posée pour boucher un trou.

apien

elle est apienne, il est **apien** : ressemble à un ape ou apus.

les **apiens** : la famille de crustacés dont le type est l'ape ou apus.

un **ape** ou **apus** : un genre de crustacé branchiopode vivant en eau douce stagnante, caractérisé par une carapace formant bouclier dorsal.

Le nom (un) ape ou apus est composé de a- privatif et du grec π ο υ΄ ς, π ο δ ο΄ ς « pied ».

apier

un **apier** :

- un amas de ruches disposées en pyramide ;
- un apiculteur.

Le nom (un) apier est emprunté au latin apiarium « rucher » et au latin apiarius « éleveur d'abeilles ».

apiétrir

apiétrir : rendre piètre, affaiblir.

j'apiétris, tu apiétris, il apiétrit, nous apiétrissons, vous apiétrissez, ils apiétrissent ;
j'apiétrissais ; j'apiétris ; j'apiétrirai ; j'apiétrirais ;
j'ai apiétri ; j'avais apiétri ; j'eus apiétri ; j'aurai apiétri ; j'aurais apiétri ;
que j'apiétrisse, que tu apiétrisses, qu'il apiétrisse, que nous apiétrissions, que vous apiétrissiez, qu'ils apiétrissent ;
que j'apiétrisse, qu'il apiétrît, que nous apiétrissions ; que j'aie apiétri ; que j'eusse apiétri ;
apiétris, apiétrissons, apiétrissez ; aie apiétri, ayons apiétri, ayez apiétri ;
(en) apiétrissant.

s'apiétrir : devenir piètre, s'affaiblir.

je m'apiétris, tu t'apiétris, il s'apiétrit, nous nous apiétrissons, vous vous apiétrissez, ils s'apiétrissent ;
je m'apiétrissais ; je m'apiétris ; je m'apiétrirai ; je m'apiétrirais ;
je me suis apiétri(e) ; je m'étais apiétri(e) ; je me fus apiétri(e) ; je me serai apiétri(e) ; je me serais apiétri(e) ;
que je m'apiétrisse, que tu t'apiétrisses, qu'il s'apiétrisse, que nous nous apiétrissions, que vous vous apiétrissiez, qu'ils s'apiétrissent ;
que je m'apiétrisse, qu'il s'apiétrît, que nous nous apiétrissions ; que je me sois apiétri(e) ; que je me fusse apiétri(e) ;
apiétris-toi, apiétrissons-nous, apiétrissez-vous ; sois apiétri(e), soyons apiétries, soyons apiétris, soyez apiétri(e)(es)(s) ;
(en) s'apiétrissant.

elle, il est **piètre** :

- est très médiocre, dépourvu(e) d'intérêt ;
- est très défavorable, mauvaise ou mauvais, lamentable ;
- est dépourvu(e) de valeur, de capacités ;
- est dérisoire ;
- présente un aspect ou un caractère pitoyable.

faire piètre figure :

- être d'apparence médiocre, insignifiante ;
- ne pas se montrer à la hauteur des circonstances.

piètrement : de piètre façon, de façon médiocre.

une **piètrerie** : ce qui est vil et méprisable, de nulle valeur.

Le mot piètre vient du latin *pedester* « qui va à pied ».

apiforme, apifuge

elle, il est **apiforme** : a la forme d'une abeille.

une substance apifuge, un produit **apifuge** : qui éloigne les abeilles.

Ces mots sont dérivés du latin *apis* « abeille ».

apiol

un **apiol** ou **diméthoxysafrol, camphre de persil** : un composé aromatique présent dans les racines et les semences du persil *Petroselinum*. Il a été utilisé comme emménagogue et abortif à forte dose, pouvant alors entrainer des troubles gastro-intestinaux et une hépatonéphrite.

On a lu aussi un camphre de persil.

Ce nom est dérivé du latin *apium* « persil » avec le suffixe -ol.

apion

un **apion** :

- un genre de coléoptères ;
- un charançon, un insecte.

Le nom (un) apion est emprunté au grec ἀ π ι ο ν « poire ».

apios

un apios : une légumineuse herbacée à fleurs réunies en grappes simples et dont le tubercule est comestible.

Le nom (un) apios est emprunté au grec ἀ π ι ο ς « sorte d'euphorbe » d'où la transcription latine *apios*.

apiquage, apiquer

un **apiquage** :

- l'action d'apiquer ; le résultat de cette action ;
- l'inclinaison d'un espar par rapport à l'horizontale ;
- une descente au cachot.

apiquer :

- pour un câble d'ancre, prendre la position verticale ;
- mettre à pic, rendre vertical une vergue ou un espar ;
- corriger par ballastage un déjaugeage excessif de l'avant d'un navire ;
- mettre dans une position qui se rapproche de la verticale [Canada] ;
- mettre au cachot ; punir.

voir : à pic (ci-dessus)

apis

une **apis** : une abeille.

l'**Apis** : l'Abeille, une petite constellation de l'hémisphère méridional, placée sur le dos du Bélier.

Le mot latin *apis* signifie « abeille ».

apite

les **apites** ou **apiarites** : un groupe d'insectes de la famille des mellifères, la tribu des apidés dont les espèces vivent en sociétés nombreuses.
un apite ou apiarite

Le nom (un) apite ou apiarite est dérivé du latin *apis* « abeille ».

apitoiement, apitoyable, apitoyant, apitoyer

un **apitoiement** :

- l'action de s'apitoyer ;
- un état qui résulte de cette action.

des apitoiements : des paroles, des gestes, un comportement, etc. qui montrent qu'on est apitoyé.

elle, il est **apitoyable** :

- qu'on peut apitoyer ;
- est pitoyable.

une révélation apitoyante, un enterrement **apitoyant** : qui apitoie.

apitoyer : susciter la pitié de quelqu'un.

j'apitoie, tu apitoies, il apitoie, nous apitoyons, vous apitoyez, ils apitoient ;
j'apitoyais ; j'apitoyai ; j'apitoierai ; j'apitoierais ;
j'ai apitoyé ; j'avais apitoyé ; j'eus apitoyé ; j'aurais apitoyé ; j'aurais apitoyé ;
que j'apitoie, que tu apitoies, qu'il apitoie, que nous apitoyions, que vous apitoyiez, qu'ils apitoient ;
que j'apitoyasse, qu'il apitoyât, que nous apitoyassions ; que j'aie apitoyé ; que j'eusse apitoyé ;
apitoie, apitoyons, apitoyez ; aie apitoyé, ayons apitoyé, ayez apitoyé ;
(en) apitoyant.

s'apitoyer : être pris d'un sentiment de pitié.

je m'apitoie, tu t'apitoies, il s'apitoie, nous nous apitoyons, vous vous apitoyez, ils s'apitoient ;
je m'apitoyais ; je m'apitoyai ; je m'apitoierai ; je m'apitoierais ;
je me suis apitoyé(e) ; je m'étais apitoyé(e) ; je me fus apitoyé(e) ; je me serai apitoyé(e) ; je me serais apitoyé(e) ;
que je m'apitoie, que tu t'apitoies, qu'il s'apitoie, que nous nous apitoyions, que vous vous apitoyiez, qu'ils s'apitoient ;
que je m'apitoyasse, qu'il s'apitoyât, que nous nous apitoyassions ; que je me sois apitoyé(e) ; que je me fusse apitoyé(e) ;
apitoie-toi, apitoyons-nous, apitoyez-vous ; sois apitoyé(e), soyons apitoyées, soyons apitoyés, soyez apitoyé(e)(es)(s) ;
(en) s'apitoyant.

A. elle, il est **pitoyable** (1) : a pitié, est encline ou enclin à éprouver ce sentiment.

les lieux pitoyables : les hôpitaux, maladreries, etc., où l'on exerce l'hospitalité, la charité.

elle est pitoyeuse, il est **pitoyeux** : éprouve de la pitié.

elle, il est **impitoyable** :

- est inaccessible à la pitié ; en manque totalement ;
- est sans indulgence ;
- est très exigeante ou exigeant ;
- est difficile à supporter en raison de sa violence, de sa rigueur inflexible.

impitoyablement

une **impitoyabilité** : un manque total de pitié, d'indulgence.

B. elle, il est **pitoyable** (2) :

- fait pitié, suscite la compassion ;
- suscite la moquerie ou un mépris apitoyé.

pitoyablement :

- d'une manière propre à susciter la pitié ;

- médiocrement.

pitoyer : apitoyer, rendre pitoyable.

Le nom (une) pitié vient du latin *pietas* « piété (envers les dieux, les parents)» «sentiment du devoir » (dérivé de *pius* « pieux [sens sacré et profane] »), qui a évolué pour signifier dès l'époque impériale « clémence, sentiment de bonté miséricordieuse (de l'empereur) », d'où « sentiment de compassion » dans la langue des chrétiens et « bonté, charité ».

apivore

elle, il est **apivore** : se nourrit d'abeilles.

Le mot apivore est formé du latin *apis* « abeille » et de -vore tiré du latin -*vorus*, de *vorare* « dévorer, avaler ».

aplacentaire

un (mammifère) **aplacentaire** : qui est dépourvu de placenta.

elle, il est placentaire : est relative, est relatif au placenta des mammifères ou des plantes.

les (mammifères) placentaires

aplacophore

les **aplacophores** : un taxon de mollusques primitifs sans coquille.

aplanat, aplanétique, aplanétisme

un **aplanat** : un objectif aplanétique, un système optique corrigé de l'aberration de sphéricité et donnant de ce fait des images non déformées.

un système optique **aplanétique** : dont l'aberration de sphéricité est corrigée de manière à donner une image non déformée.

un **aplanétisme** : la qualité d'un système optique qui produit une image nette.

Le nom (un) aplanat est emprunté à l'allemand *aplanat* composé par C. A. Steinheil, à partir du grec π λ α ν ά ω « égarer, détourner ».

Le mot aplanétique est emprunté à l'anglais *aplanatic*, emprunté au grec α ᾽ π λ ά ν η τ ο ς « qui n'erre pas, qui ne trompe pas ».

aplani, aplanir, aplanissement, aplanisseur, aplanisseuse,

elle est aplanie, il est **aplani** :

- est rendue plane, unie ; est rendu plan, uni ;
- est mise ou mis au même niveau, est égalisé(e) ;
- est rendu(e) uniforme et facile.

aplanir :

- rendre plan, uni, en faisant disparaitre les inégalités, les aspérités ;
- rendre plus facile.

aplanir les obstacles, les difficultés : les atténuer, les supprimer.

j'aplanis, tu aplanis, il aplanit, nous aplanissons, vous aplanissez, ils aplanissent ;
j'aplanissais ; j'aplanis ; j'aplanirai ; j'aplanirais ;
j'ai aplani ; j'avais aplani ; j'eus aplani ; j'aurai aplani ; j'aurais aplani ;
que j'aplanisse, que tu aplanisses, qu'il aplanisse, que nous aplanissions, que vous aplanissiez, qu'ils aplanissent ;
que j'aplanisse, qu'il aplanît, que nous aplanissions ; que j'aie aplani ; que j'eusse aplani ;
aplanis, aplanissons, aplanissez ; aie aplani, ayons aplani, ayez aplani ;
(en) aplanissant.

s'aplanir :

- devenir plan ;
- s'atténuer, disparaitre.

elles s'aplanissent, ils s'aplanissent, elles se sont aplanies, ils se sont aplanis,...

On n'accorde pas le participe passé s'il précède la désignation de ce qui est aplani (*elles se sont aplani les difficultés*). Si on le sait avant, on accorde le participe passé avec ce qui est aplani.

un **aplanissement** :

- l'action d'aplanir ; le résultat de cette action, une surface aplanie ;
- une atténuation, une suppression.

une **aplanisseuse**, un **aplanisseur** : une personne qui aplanit.

une aplanisseuse ou un aplanisseur de parquets : une ouvrière ou un ouvrier qui lisse la surface des parquets.

une **aplanisseuse** ou un **aplanisseur** : un appareil muni de lames, utilisé pour aplanir les routes.

Le verbe aplanir dont l'ancienne forme est *aplaigner*, est dérivé de l'ancien français *plaigne*, issu du bas latin *plania* formé sur *planus*, doublet de *plana*, qui a donné plaine.

Le nom (une) esplanade (= un espace plat et découvert, une place aménagée de grande dimension, un espace plat sur une hauteur) est emprunté à l'italien *spianata*, participe passé substantivé de *spianare* « aplanir », du latin classique *explānāre*, dérivé de *plānus* « uni, égal ».

aplasie, aplasique, aplastique

une **aplasie** : un arrêt ou une insuffisance de développement d'un organe ou d'un tissu par défaut de développement d'une ébauche embryonnaire.

elle, il est **aplasique** ou **aplastique** : est relative, est relatif à l'aplasie.

une **anaplasie**: une absence de différenciation des cellules constituant un tissu. Ce terme s'applique principalement aux proliférations tumorales malignes dont le degré de différenciation peut être faible ou nul dans les cas de tumeur indifférenciée ou anaplasique, alors que les tumeurs bénignes sont généralement bien différenciées.

une tumeur **anaplasique** : une tumeur habituellement maligne dont l'architecture et les cellules sont très éloignées de celles du tissu dont elles proviennent.

un cancer anaplasique ou indifférencié : une forme de cancer épithélial caractérisée histologiquement par une indifférenciation plus ou moins complète des éléments cellulaires en prolifération.

un carcinome anaplasique

une **densaplasie** : une malformation de l'apophyse odontoïde de l'axis, responsable de troubles neurologiques par compression médullaire haute aigüe ou chronique.

Le nom (une) aplasie est composé du préfixe a- et du grec π λ α΄ σ ι ς « action de former ».

aplasticité

une **aplasticité** : le caractère d'une fonction qui n'emploie qu'une masse restreinte de tissus ou d'organes, ou propriété d'un organisme qui ne réagit que sur un champ étroit.

une **plasticité** (1) : une aptitude à donner des formes une représentation esthétique.

une **plasticité** (2) : une malléabilité ; une adaptabilité.

aplat, à-plat

un **aplat** ou **à-plat** :

- une pièce qui se pose à plat sur un vêtement ;
- une teinte plate, unie ;
- une surface unie pour imprimer.

une teinte en aplat : qui est appliquée d'une manière bien unie.

un **à-plat** : la qualité d'une feuille de papier sans défaut superficiel.

un **plat** ou **aplat**, **à-plat** : en escalade, une prise ronde généralement plus grosse que la main, qui n'offre aucune concavité permettant d'y refermer les doigts. En savoir plus : Vitrine linguistique de l'Office québécois de la langue française.

être **à plat ventre** ou **à plat-ventre** :

- avoir le ventre qui touche le sol ;
- être obséquieux, sans dignité.

aplati, aplatir, aplatissage, aplatissement, aplatisseur, aplatissoir, aplatissoire

elle est aplatie, il est **aplati** :

- est rendu(e) plat(e) ;
- est abattu(e), épuisé(e) ;
- est de forme plate.

elle, il est **raplapla** :

- est à plat, très fatigué(e) ;
- manque d'énergie, de ressort.

aplatir :

- modifier la forme d'une chose de façon à la rendre plate ;
- amoindrir la vigueur.

aplatir un ballon de rugby : le poser.

j'aplatis, tu aplatis, il aplatit, nous aplatissons, vous aplatissez, ils aplatissent ;
j'aplatissais ; j'aplatis ; j'aplatirai ; j'aplatirais ;
j'ai aplati ; j'avais aplati ; j'eus aplati ; j'aurai aplati ; j'aurais aplati ;
que j'aplatisse, que tu aplatisses, qu'il aplatisse, que nous aplatissions, que vous aplatissiez, qu'ils aplatissent ;
que j'aplatisse, qu'il aplatît, que nous aplatissions ; que j'aie aplati ; que j'eusse aplati ;
aplatis, aplatissons, aplatissez ; aie aplati, ayons aplati, ayez aplati ;
(en) aplatissant.

s'aplatir :

- s'étendre sur le sol à plat ventre, volontairement ou accidentellement ;
- s'humilier devant quelqu'un ;
- devenir plat, s'écraser ;
- aller en s'amoindrissant, perdre sa vigueur.

je m'aplatis, tu t'aplatis, il s'aplatit, nous nous aplatissons, vous vous aplatissez, ils s'aplatissent ;
je m'aplatissais ; je m'aplatis ; je m'aplatirai ; je m'aplatirais ;
je me suis aplati(e) ; je m'étais aplati(e) ; je me fus aplati(e) ; je me serai aplati(e) ; je me serais aplati(e) ;
que je m'aplatisse, que tu t'aplatisses, qu'il s'aplatisse, que nous nous aplatissions, que vous vous aplatissiez, qu'ils s'aplatissent ;
que je m'aplatisse, qu'il s'aplatît, que nous nous aplatissions ; que je me sois aplati(e) ; que je me fusse aplati(e) ;
aplatis-toi, aplatissons-nous, aplatissez-vous ; sois aplati(e), soyons aplaties, soyons aplatis, soyez aplati(e)(es)(s) ;
(en) s'aplatissant.

elles se sont aplaties, elles sont aplaties.
elles se sont aplati les sols, elles ont aplati les sols, elles se les sont aplatis.

raplatir :

- rendre plus plat ;
- mettre de nouveau à plat ;
- ôter tout ressort, toute combattivité à quelqu'un.

se raplatir :

- devenir plus plat ;
- perdre sa combattivité, sa fougue.

un **aplatissage** : l'action d'aplatir.

elle est aplatissante, il est **aplatissant** :

- met à plat, épuise ;
- conduit à la platitude.

elle est raplatissante, il est raplatissant : raplatit.

un **aplatissement** :

- l'action d'aplatir ; l'état de ce qui est aplati ;
- une diminution de la vigueur ;
- une humiliation ;
- en savoir plus : CNRTL.

un **raplatissement** : l'action de raplatir ; le résultat de cette action.

une **aplatisseuse**, un **aplatisseur** : une ouvrière, un ouvrier qui aplatit ou lamine un métal.

une aplatisseuse ou un aplatisseur de cornes : une ouvrière ou un ouvrier qui amollit, fend et aplatit les cornes, les prépare pour être travaillées.

un **aplatisseur** : un instrument qui sert à écraser les grains destinés aux bestiaux.

une **aplatissoire** ou un **aplatissoir** : un instrument de forge, sorte de marteau, de laminoir, qui sert à aplatir le fer ou tout autre métal.

Ces mots sont dérivés de plat, du latin populaire *plattus*, emprunté au grec π λ α τ υ΄ ς « large et plat ».

aplet

un **aplet** ou **appelet** :

- un filet pour la pêche du hareng ;
- une corde garnie de lignes portant chacune un ou plusieurs hameçons.

Le nom (un) aplet ou appelet vient du bas latin *applic(i)tum*, doublet de *applicatum*, participe passé de *applicare* « appliquer, appliquer à ».

apléter

apléter ou **appletter, épléter** : accélérer l'exécution d'un travail, en hâter la fin.

j'aplète, tu aplètes, il aplète, nous aplétons, vous aplétez, ils aplètent ;
j'ai aplété ; j'aplétais ; j'aplétai ; j'aplèterai ou j'apléterai ; j'aplèterais ou j'apléterais ;
que j'aplète, que tu aplètes, qu'il aplète, que nous aplétions, que vous aplétiez, qu'ils aplètent ;
que j'aplétasse, qu'il aplétât, que nous aplétassions ; que j'aie aplété ; que j'eusse aplété ;
aplète, aplétons, aplétez ; aie aplété, ayons aplété, ayez aplété ;
(en) aplétant.

Le verbe apléter ou appletter est issu de l'ancien français *aploitier* « accomplir, faire, exécuter » forme par substitution de préfixe de l'ancien français *esploitier* (duquel vient exploiter); attesté au sens de « agir avec ardeur, s'empresser ».

aplide

les **aplides** : des ascidies aplousobranches.

aplite

une **aplite** : une roche magmatique.

Ce nom est formé sur le grec « simple, naturel, grossier », avec le suffixe -ite.

aplo- : voir le dictionnaire des sciences animales.

aploactinidé

les **aploactinidés** : une famille de scorpéniformes, des poissons.

aplocheiles, aplochélidé

les **aplocheiles** (en latin : *Aplocheilus*) : des poissons.

les **aplochélidés** : une famille de poissons.

aplodontidé

les **aplodontidés** : une famille de rongeurs vrais, des sciurognathes.

à plomb, aplomb, aplomber

à plomb : d'aplomb, à la verticale, perpendiculairement au sol.

tomber à plomb : arriver à propos.

un fil à plomb : un instrument composé d'un objet lourd tenu au bout d'un fil, donnant la verticale.

un **aplomb** :

- la direction perpendiculaire au plan de l'horizon, telle que l'indique le fil à plomb ;
- une répartition régulière du poids ; un équilibre, une stabilité ;
- une assurance, une confiance en soi, une aisance dans les gestes et la parole ;
- une assurance excessive touchant à l'insolence.

ne pas manquer d'aplomb : se montrer excessif et insolent.

d'un seul aplomb : perpendiculaire et d'un seul tenant.

manquer d'aplomb : se dit d'une figure dont la position serait intenable dans la réalité.

d'aplomb :

- perpendiculairement au plan de l'horizon ;
- en suivant la verticale ;
- en équilibre stable ;
- en bon état physique et moral.

aplomber : mettre d'aplomb.

s'aplomber ou **s'aplouner** : se mettre d'aplomb, s'installer.

Le nom (un) aplomb est formé d'à et plomb.

aplostome

un animal **aplostome** [haplostome ?] : qui a la bouche ou l'ouverture simple.

aplousobranche

les **aplousobranches** : un taxon d'ascidies entérogones, des ascidies à branchie simple.

aplysidé, aplysie

les **aplysidés** ou **aplysiidés, lièvres de mer** : une famille de mollusques gastéropodes.

les **aplysies** ou **lièvres de mer** : des mollusques gastéropodes.
une aplysie

Le nom (une) aplysie vient du latin scientifique *aplysia* emprunté au grec ɑ᾽ π λ υ σ ι΄ ɑ « saleté ».

apnée, apnéique, apnéiste,

une **apnée** : une interruption de durée variable de la respiration.

elle, il est **apnéique** : souffre d'apnée du sommeil.

une, un **apnéique** : celle, celui qui souffre d'apnée du sommeil.

une, un **apnéiste** : celle, celui qui pratique la plongée sous-marine en apnée.

apneumie

une **apneumie** : l'absence totale des poumons.

Ce nom est formé sur le grec « poumon » (pneumo-) avec le préfixe a- privatif et le suffixe -ie.

apneuse, apneustique

une **apneuse** : un blocage de la respiration en inspiration [spasme inspiratoire] par excitation du centre bulbaire apneustique.

un centre **apneustique** : la partie des centres respiratoires bulbaires dont l'excitation provoque l'apneuse.

apo-

A. **apo**- exprime les notions d'écartement, de séparation, de cessation, de négation.

B. **apo**- marque qu'un produit est dérivé de la substance désignée par la base.

voir : CNRTL.

apoastre, apoapside

un **apoastre** ou une **apoapside**, une **apside supérieure** : [spatiologie - astronomie] le point de l'orbite d'un objet céleste gravitant autour d'un astre, pour lequel la distance des deux corps est maximale. Dans le cas de la Terre, le terme spécifique est « apogée » ; dans le cas du Soleil, le terme spécifique est « aphélie ». En anglais : *apastron ; apoapsis*. Antonyme : périastre. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Le nom (un) apoastre est formé d'apo- marquant l'éloignement et astre.

apobiose

une **apobiose** : une perte ou une diminution de l'activité vitale d'un tissu ou d'une partie d'un organisme.

apocalypse, apocalyptique, apocalyptiquement, apocalyptisme, apocalyptiste

l'**Apocalypse** : un écrit du judaïsme ou du christianisme ancien, contenant, généralement sous forme de visions, des révélations notamment sur la fin des temps.

Apocalypse : Gallica vous conseille

une **apocalypse** : une catastrophe comparable à la fin du monde, telle qu'elle est décrite dans l'Apocalypse.

une vision d'apocalypse, un paysage d'apocalypse

elle, il est **apocalyptique** :

- concerne les apocalypses, est de l'Apocalypse, est comme dans l'Apocalypse ;
- concerne l'Apocalypse, en tant qu'elle décrit la fin du monde ;
- est effrayante ou effrayant comme la fin du monde décrite par les apocalypses.

apocalyptiquement :

- dans une vision apocalyptique, dans une vision de fin du monde ;

- d'une manière apocalyptique, obscure, inintelligible ;
- dans un style apocalyptique.

un **apocalyptisme** : le type de discours représenté par l'Apocalypse.

une, un **apocalyptiste** : une personne qui pratique l'apocalyptisme.

Le nom (une) apocalypse est emprunté au latin chrétien *apocalypsis*, en grec ɑ᾽ π ο κ ɑ́ λ υ ψ ι ς « révélation de Dieu ».

apocarpe, apocarpé, apocarpie

elle, il est **apocarpe** : dont les carpelles ne sont pas soudées.

elle est apocarpée, il est **apocarpé**

une **apocarpie**

apocatastase

une **apocatastase** :

- en ésotérisme et philosophie, une rénovation périodique du monde soit par conflagration universelle, soit par déluge universel, en général au terme d'une Grande Année, du fait d'une conjonction des planètes en Cancer (conflagration) ou en Capricorne (déluge) ;
- en théologie, la restauration finale des créatures dans l'amitié de Dieu.

Ce nom est emprunté au grec « restauration, rétablissement », plus spécialement en astronomie « retour des astres à leur position originelle, retour périodique du cycle cosmique ».

apocéruléoplasmine

une **apocéruléoplasmine** : une glycoprotéine servant de support aux huit ions cuivriques dans la molécule de céruléoplasmine.

apocholique

un acide **apocholique**

apochromatique, apochromatisme

elle, il est **apochromatique** : se dit d'un objectif corrigé pour trois couleurs du spectre.

un **apochromatisme** : un achromatisme.

apoco

un **apoco** : un homme de peu d'esprit, un niais.

Le nom (un) apoco est emprunté à la locution italienne *da poco* « de peu » devenue *dappoco* « de peu de valeur, privé de dons intellectuels ou moraux, mesquin, inepte » puis *dappoco* « bon à rien, incapable, peureux ».

apocodéine

une **apocodéine** : un alcaloïde dérivé de la codéine par déshydratation.

apocope, apocopé

une **apocope** :

- la suppression de la finale d'un mot, soit par chute phonétique d'un élément, soit par abrègement arbitraire, en savoir plus : Office québécois de la langue française ;
- une amputation une ou fracture avec perte d'une partie de l'os.

elle est apocopée, il est **apocopé** : a subi une apocope, une coupure de la fin du mot.

Apocope, vous avez dit apocope ? Académie française

Le nom (une) apocope est emprunté au grec ɑ ʼ π ο κ ο π ή « suppression de lettres ou de syllabes à la fin d'un mot ».

L'apocope est un métaplasme. Elle consiste à tronquer la fin d'un mot, par exemple, encor pour encore. L'apocope consiste dans le retranche ment d'un ou de plusieurs phonèmes à la fin d'un mot ou troncation, la suppression d'une lettre est la marque écrite de l'apocope orale. C'est un des procédés de l'abrègement. L'élision est une des formes de l'apocope. Son contraire est la paragoge ou addition d'une lettre, d'un son, d'une syllabe. Le terme est composé de ana indiquant « ablation », et du verbe grec signifiant « couper ». Je distingue les différentes formes d'apocopes.
En savoir plus : site de Dominique Didier.

apocrine

un adénocarcinome **apocrine**, un adénome tubulaire apocrine, un carcinome sudoripare apocrine, un cystadénome apocrine, un fibroadénome apocrine, une glande apocrine, un hamartome apocrine, un hidradénome apocrine, un hidrocystome apocrine, une métaplasie apocrine du sein, un naevus apocrine, une sécrétion apocrine

-crine vient du radical du grec κ ρ ί ν ε ι ν « séparer ; sécréter ».

apocrisiaire

un **apocrisiaire** :

- chez les Grecs du Bas-Empire, un messager des empereurs ;
- un légat du pape ou d'un patriarche auprès de l'empereur de Constantinople ;
- un dignitaire du palais remplissant les fonctions de garde des sceaux.

Le mot (un) apocrisiaire est emprunté au latin *apocrisiarius* ou apocrisarius « mandataire » « légat, envoyé du pape » « chancelier du prince », lui-même emprunté au grec tardif ɑ ʼ π ο κ ρ ι σ ι ɑ ́ ρ ι ο ς « envoyé, légat » « réponse », ce mot mot hybride étant composé du grec ɑ ʼ π ο κ ρ ί σ- (<ɑ ʼ π ο κ ρ ί σ ι ς, « choix, réponse ») et du suffixe latin *-arius*.

apocrite

les **apocrites** : un sous-ordre d'insectes ptérygotes hyménoptères comprenant ceux dont l'abdomen est séparé du thorax par un étranglement et qui est divisé en deux groupes, les térébrants et les aculéates.
un apocrite

Ce nom est emprunté au latin scientifique neutre pluriel *apocrita* formé sur le grec « séparé ».

apocryphe, apocryphiste, apocryphité

A. un texte, un livre **apocryphe** : dont l'Église ne reconnaît pas l'origine divine, qu'elle place hors du canon des Livres inspirés.

les **apocryphes** : les livres dont l'appartenance au canon des livres inspirés de la Bible est douteuse ou erronée.

une, un **apocryphiste** : une autrice, un auteur d'un apocryphe biblique.

B. elle, il est **apocryphe** : est non authentique, est fausse ou faux.

un livre, une œuvre **apocryphe** : dont l'attribution à un auteur déterminé est erronée.

une **apocryphité** : le caractère d'un écrit apocryphe ; un écrit apocryphe.

Le mot apocryphe est emprunté au latin chrétien *apocryphus*.

apocyn, apocynacée, apocynée, apocynum

un **apocyn** : une plante.

les **apocynacées** ou **apocynées** : la famille de plantes ayant pour type la pervenche.
une apocynacée ou apocynée

les **apocynums** : un genre de plantes herbacées de la famille des apocynacées.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) apocyn est emprunté au latin *apocynon* « plante fatale aux chiens », transcription du grec α ᾽ π ο ́ κ υ ν ο ν « cynanque ou apocia ».

apodactylique

elle, il est **apodactylique** : est privé(e) de l'usage des doigts ou des sensations tactiles transmises par leur intermédiaire.

Le mot apodactylique est formé d'apo- et du latin *dactylus* du grec δ α ́ κ τ υ λ ο ς « doigt ».

apode

elle, il est **apode** :

- n'a pas de pieds, de pattes ;
- n'a pas de nageoires ventrales.

les **apodes** : divers groupes d'animaux ayant en commun l'absence de pattes et une forme allongée du corps.
un apode

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le mot apode est emprunté au grec α ́ π ο υ ς généralement α ́ π ο δ ο ς « sans pieds », spécialement η ᾽ α ́ π ο υ ς (s.e. ο ́ ρ ν ι ς) « martinet, sorte d'hirondelle qui ne se pose pour ainsi dire nulle part ».

apodème

un **apodème** : le squelette externe enfoncé dans le corps au niveau des articulations chez les arthropodes.

apodère

les **apodères** : des insectes coléoptères charançons.

apodesme

une **apodesme** :

- dans l'Antiquité, une ceinture placée sous le sein ;
- une sorte de soutien-gorge des femmes grecques.

Le nom (une) apodesme est emprunté au grec α ᾽ π ο ́ δ ε σ μ ο ς « sorte de bandelette pour soutenir la gorge d'une femme ».

apodicticité, apodictique, apodictiquement

une **apodicticité** : une vérité nécessaire, indubitable d'une proposition, d'un jugement, d'une certitude.

elle, il est **apodictique** : a le caractère convaincant, évident d'une proposition démontrée.

un raisonnement syllogistique apodictique : dont la conclusion est nécessaire.

un jugement apodictique : un jugement pour lequel on admet (comme modalité) l'affirmation ou la négation comme nécessité.

apodictiquement : de manière apodictique.

Le mot apodictique est emprunté au latin *apodicticus*, emprunté au grec α᾽ π ο δ ε ι κ τ ι κ ό ς, « évident ».

apodidé

les **apodidés** : une famille d'oiseaux néognathes apodiformes.

Le nom (des) apodidés est emprunté au latin scientifique *apodidae* formé sur le latin *apus, apodis* « martinet », avec le suffixe -idés.

Le nom (des) apodiformes est emprunté au latin scientifique *apodiformis* formé sur le latin *apus, apodis* « martinet », avec -forme.

apodie

une **apodie** : une absence congénitale de pied.

apodiforme

les **apodiformes** : un ordre d'oiseaux néognathes, des oiseaux aux pattes très petites.

Le nom (des) apodiformes est emprunté au latin scientifique *apodiformis* formé sur le latin *apus, apodis* « martinet », avec -forme.

Apoditrysia

Apoditrysia : un taxon de lépidoptères *ditrysia,* des papillons.

apodo

un **apodo** : un surnom, le pseudonyme que prennent les matadors.

apodose

une **apodose** :

- en grammaire, une proposition principale placée après une proposition conditionnelle appelée protase ;
- en rhétorique, le second membre d'une période dont le premier est appelé protase ;
- en musique, la partie descendante d'une phrase musicale donnée, la partie montante étant la protase.

Le nom (une) apodose est emprunté au grec α᾽ π ό δ ο σ ι ς « don, paiement en retour », en rhétorique « partie en retour (descendante) de la phrase » par opposition à π ρ ό τ α σ ι ς.

apoenzyme

une, un **apo-enzyme** ou **apoenzyme** : la partie exclusivement protéinique de la structure chimique d’l'enzyme qui a été dépouillé(e) des autres structures, non composées d’acides aminés, telles que cofacteurs ou coenzymes liés, groupements prosthétiques.

Le nom (une, un) apoenzyme est composé du grec α᾽ π ό (apo- indiquant ici le changement ou la cessation) et d'enzyme.

apoétique

elle, il est **apoétique** : est étrangère ou étranger à la poésie.

apoferritine

une **apoferritine** : une protéine de stockage des ions ferriques dans le foie, la rate ou la muqueuse intestinale des vertébrés.

apogamie, apogamique

une **apogamie** :

- le phénomène par lequel un embryon se développe sans fécondation à partir d'une cellule végétative, généralement diploïde ;
- une reproduction végétative sans sexualité comme le bouturage chez les plantes.

elle, il est **apogamique**

apogastéropode

les **apogastéropodes** : un taxon de mollusques gastéropodes orthogastéropodes.

apogée

un **apogée** :

- le point extrême de l'orbite elliptique d'un astre ou d'un corps céleste artificiel par rapport au centre de la Trre ;
- la distance maximale entre la Terre et le Soleil au cours de l'orbite elliptique de la Terre autour du Soleil.

l'**apogée** de :

- le degré le plus élevé qu'on puisse atteindre ;
- le plus intense, le plus élevé, le maximum.

un apogée, un hypogée, un périgée : Académie française.

Le nom (un) apogée est emprunté au grec ɑ ʾ π ο ́ γ ε ι ο ν « qui part de la terre » « éloigné de la terre ».

apogon, apogonidé

les **apogons** : un genre de la famille des apogonidés, des poissons perciformes.
un apogon

les **apogonidés** : une famille de poissons perciformes percoïdes.

voir le dictionnaire des sciences animales.

apographe

un **apographe** :

- une copie d'un écrit original ;
- un instrument utilisé pour copier les dessins.

Le nom (un) apographe est emprunté au grec latinisé *apographon* « copie d'un tableau », transcription du grec ɑ ʾ π ο ́ γ ρ ɑ φ ο ς « transcrit », d'où τ ὸ ɑ ʾ π ο ́ γ ρ ɑ φ ο ν « la copie ».

apoïde

les **apoïdes** : une super-famille de l'ordre des hyménoptères, les abeilles des zoologistes.

apolaire

elle, il est **apolaire** :

- est dépourvu(e) de pôle ;

- se dit d'une situation internationale dans laquelle aucun pays ou aucune alliance de pays ne dispose du poids nécessaire pour constituer un pôle dominant de pouvoir et de décision, à l'échelle planétaire. En anglais : *zeropolar*. Journal officiel de la République française du 13/12/2017.

apolipoprotéine

une **apolipoprotéine** : une protéine plasmatique de structure voisine du plasminogène, qui se lie spécifiquement à l'apo B100 des lipoprotéines de basse densité pour former une lipoparticule plus lourde, la lipoprotéine (a), dont la présence dans le plasma chez certains individus constitue un facteur de risque vis-à-vis des maladies cardiovasculaires.

une préproapolipoprotéine A-I

une proapolipoprotéine A-I

apolitique, apolitisme

elle, il est **apolitique** : se place en dehors de la politique.

une, un **apolitique**

un **apolitisme** : une attitude individuelle ou collective de refus de tout engagement politique.

Apollinaire, apollinarien

elle est apollinarienne, il est **apollinarien** :

- est le fait du poète français **Apollinaire** ;
- est conforme aux habitudes, à la manière de ce poète.

apollinaire, apollinien, Apollon, apollon, apollonien

elle, il est **apollinaire** : est du dieu Apollon ; a rapport à Apollon.

un culte apollinaire, des jeux apollinaires

elle est apollinienne, il est **apollinien** : en philosophie : est conforme à un idéal de mesure et de sérénité.

Apollon : le dieu antique de la divination, de la poésie et de la musique, identifié avec le soleil.

un **apollon** :

- une statue de l'époque classique de la sculpture antique représentant ce dieu ;
- un homme jeune d'une beauté idéale.

les **apollons** : des insectes lépidoptères diurnes de la famille des papilionidés.

elle est apollonienne ou apollinienne, il est **apollonien** ou **apollinien** : approche du type représenté par les statues classiques du dieu Apollon.

Le mot apllinaire est emprunté au latin *apollinaris* « d'Apollon ».

Apollo

une conjonctivite **Apollo** : une kératoconjonctivite aigüe caractérisée cliniquement par la présence d'hémorragies sous-conjonctivales.

apologète, apologétique, apologétiquement, apologie, apologique, apologiser, apologiste, apologue

une, un **apologète** :

- une, un apologiste ;
- une théologienne ou un théologien qui met en œuvre la fonction apologétique de la religion.

elle il est **apologétique** ou **apologique** (1) :

- contient une apologie ;
- tient de l'apologie.

l'**apologétique** : une partie de la théologie.

une apologétique : un traité d'apologétique ; un écrit apologétique.

apologétiquement : d'un point de vue apologétique.

une **apologie** :

- une défense publique de quelqu'un ou de quelque chose ;
- un discours ou un écrit ayant pour objet de défendre, de justifier, et le cas échéant faire l'éloge d'une personnalité ou d'une cause contre des attaques publiques.

faire, donner apologie à quelqu'un : présenter des excuses, témoigner du regret. Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

elle, il est **apologique** : a le caractère polémique d'un discours défensif.

apologiser : faire une apologie, militer pour la défense de quelqu'un ou de quelque chose.

une, un **apologiste** : celle, celui qui par des discours et des écrits prend la défense publique d'une personnalité ou d'une cause.

un **apologue** :

- un court récit imaginaire ou parfois réel dont se dégage une vérité morale ;
- un évènement dont se dégage une leçon morale.

Le mot apologétique est emprunté au grec ɑ ʼ π ο λ ο γ η τ ι κ ό ς « propre à défendre, justificatif » et au latin chrétien *apologeticum* « écrit justificatif ».

Le mot (une) apologie est emprunté au latin chrétien *apologia*, en grec ɑ ʼ π ο λ ο γ ί ɑ) « défense parlée ou écrite ».

apoltronner, apoltronnir

apoltronner, apoltronnir :

- rendre poltron, lâche ;
- amollir ;
- attendrir ;
- couper à un oiseau de proie l'extrémité des serres pour l'empêcher de chasser le gros gibier.

j'apoltronne, tu apoltronnes,...

j'apoltronnis, tu apoltronnis, il apoltronnit, nous apoltronnissons, vous apoltronnissez, ils apoltronnissent ;
j'apoltronnissais ; j'apoltronnis ; j'apoltronnirai ; j'apoltronnirais ;
j'ai apoltronni ; j'avais apoltronni ; j'eus apoltronni ; j'aurai apoltronni ; j'aurais apoltronni ;
que j'apoltronnisse, que tu apoltronnisses, qu'il apoltronnisse, que nous apoltronnissions, que vous apoltronnissiez, qu'ils apoltronnissent ;
que j'apoltronnisse, qu'il apoltronnît, que nous apoltronnissions ; que j'aie apoltronni ; que j'eusse apoltronni ;
apoltronnis, apoltronnissons, apoltronnissez ; aie apoltronni, ayons apoltronni, ayez apoltronni ;
(en) apoltronnissant.

s'apoltronner, s'apoltronnir : s'accoutumer à la paresse, s'amollir.

je m'apoltronne, tu t'apoltronnes,...

je m'apoltronnis, tu t'apoltronnis,...

On a lu aussi **appoltronner, s'appoltronner**.

elle est poltronne, il est **poltron** : est excessivement peureuse ou peureux.

une poltronne : une lâche, une peureuse, une froussarde ; un **poltron** : un lâche, un peureux, un froussard.

une **poltronnerie** :

- le fait d'être poltron ;
- le caractère de celui qui est excessivement peureux.

Le mot poltron est emprunté à l'italien *poltrone* « vil, peureux » « paresseux, oisif » à l'origine dans ce sens du français *po(i)ltron* « paresseux, coquin », dérivé de *poltro* « poulain non dompté », du latin vulgaire *pulliter, pullitri*, dérivé du latin *pullus* « petit d'un animal ».

apoméiose

une **apoméiose** : une améiose.

apomictique, apomixie

une espèce **apomictique** : n'ayant pas de reproduction sexuée et se multipliant uniquement par voie parthénogénétique ou végétative.

une **apomixie** :

- chez les êtres sexuellement différenciés, un mode de reproduction anormal, sans fécondation ;
- une reproduction par formation d'un œuf ou d'une graine sans fécondation.

apomorphe, apomorphie

elle, il est **apomorphe** : se dit d'un caractère résultant de l'évolution d'un caractère ancestral au sein d'un même groupe taxinomique. En anglais : *apomorphic*. Voir aussi : plésiomorphe, synapomorphe. Journal officiel de la République française du 06/07/2008.

une **apomorphie** : l'état apomorphe d'un caractère biologique.

apomorphine

une **apomorphine** : un agoniste dopaminergique, dérivé hémisynthétique de l'opium, utilisé en injections sous-cutanées dans la maladie de Parkinson pour traiter les blocages lors d'akinésies majeures.

aponévrectomie, aponévrose, aponévrotique, aponévrotomie

une **aponévrectomie** : une résection chirurgicale d'une aponévrose.

une **aponévrose** : toute membrane constituée de fibres conjonctives denses qui enveloppe un muscle, qui sert de moyen d'insertion pour un muscle plat, qui contribue à la constitution d'une cloison entre deux muscles contigus ou qui forme une séparation entre certains plans musculaires.

elle, il est **aponévrotique** : se rapporte à une aponévrose.

une **aponévrotomie** : une section chirurgicale d'une aponévrose.

une fibromatose **musculoaponévrotique**

une galéa **aponévrotique**

un lipome frontal **sousaponévrotique**

Le nom (une) aponévrose est emprunté au grec α᾽ π ο ν ε υ΄ ρ ω σ ι ς.

aponiché, s'aponicher

elle est aponichée, il est **aponiché** :

- est accroupi(e) ;
- est assise ou est assis.

s'aponicher :

- s'accroupir ;
- s'assoir.

apophantique

un énoncé **apophantique** : qui peut être vrai ou faux, en philosophie.

une philosophie ou une théologie apophantique : une philosophie ou une théologie négative.

l'**apophantique** : la théorie de la proposition et du jugement prédicatif.

Le mot apophantique est emprunté au grec α᾽ π ο φ α τ ι κ ό ς « négatif ».

apophonie

une **apophonie** : en grammaire, une modification de timbre.

Le nom (une) apophonie est composé du grec α᾽ π ό indiquant l'éloignement d'un point nommé, et de φ ω ν η « voix ».

apophtegmatique, apophtegme

elle, il est **apophtegmatique** : tient de l'apophtegme.

un **apophtegme** :

- une parole, une sentence mémorable de personnages de l'Antiquité ;
- une formule concise sur un sujet considéré comme important par celui qui parle, mais en réalité banal.

Le nom (un) apophtegme est emprunté au grec α᾽ π ό φ θ ε γ μ α « sentence ».

apophyge

une **apophyge** :

- l'endroit où le fut d'une colonne se dégage de sa base ;le profil concave correspondant ;
- une grande virole fixée à l'extrémité d'une pièce de bois pour l'empêcher de se fendre.

Le nom (une) apophyge est emprunté au grec α᾽ π ο φ υ γ ή « action d'échapper » « lieu où s'opère l'échappée ».

apophylaxie

une **apophylaxie** : une diminution du pouvoir phylactique de l'organisme.

apophysaire, apophyse, apophysectomie, apophysette, apophysite

elle, il est **apophysaire** : concerne l'apophyse.

une **apophyse** :

- une éminence des os servant à leur articulation ou à des attaches musculaires ;
- toute protubérance osseuse ;
- ce qui y ressemble.

une **apophysectomie** : une résection chirurgicale d’une apophyse, devenue gênante par une saillie excessive.

une **apophysette** : une petite apophyse.

une **apophysite** : une dystrophie de croissance intéressant une apophyse et caractérisée par des douleurs à l’effort et des irrégularités d’ossification sur les radiographies.

les articulations **zygapophysaires** : les articulations unissant les processus articulaires des vertèbres.

Le nom (une) apophyse est emprunté au latin *apophysis* terme d'architecture, désignant la partie supérieure ou inférieure du fut de la colonne, emprunté au grec α᾽ π ό φ υ σ ι ς (de α᾽ π ό exprimant l'éloignement et φ ύ σ ι ς « nature »).

apoplasme

un **apoplasme** : [biologie cellulaire-biologie végétale] la région de la cellule végétale située à l'extérieur de la membrane plasmique, qui comprend la paroi, les espaces intercellulaires et les cellules mortes du xylème. En anglais : *apoplast*. Voir aussi : symplasme. Journal officiel de la République française du 16/09/2014.

apoplectiforme, apoplectique, apoplectisé, apoplexie

un hématome **apoplectiforme** du palais : un hématome douloureux brutal de la luette survenant généralement après un effort physique chez un sujet adulte en bonne santé.

elle, il est **apoplectique** :

- est relative, est relatif à l'apoplexie ;
- se manifeste dans l'apoplexie ;
- indique une prédisposition à l'apoplexie.

une, un **apoplectique** : celle, celui qui montre des prédispositions à l'apoplexie, qui subit ou a déjà subi une ou plusieurs attaques.

elle est apoplectisée, il est **apoplectisé** : est rendu(e) apoplectique.

une **apoplexie** :

- un accident hémorragique brutal non lié à une obstruction vasculaire, et caractérisé par une infiltration massive des structures intéressées par des hématies, entrainant une nécrose tissulaire ;
- un effondrement subit.

Le mot apoplectique est emprunté au latin *apoplecticus* emprunté au grec ɑ᾽ π ο π λ η κ τ ι κ ό ς.

Le nom (une) apoplexie est emprunté au latin *apoplexia*, emprunté au grec ɑ᾽ π ο π λ η ξ ί ɑ « id. » (de ɑ᾽ π ό marquant la privation et π λ ή́ τ τ ω « frapper »).

apoprotéine

une **apoprotéine** : la partie de la molécule d'une protéine composée exclusivement d'acides aminés et se distinguant des cofacteurs non protéiniques nécessaires à l'activité de cette protéine et liés aux acides aminés par des liaisons plus ou moins fortes, par exemple apoenzymes, apoferritine, globine, opsine, etc.

apoptine, apoptogène, apoptopathie, apoptose, apoptosome, apoptotique

une **apoptine** : une protéine basique, riche en proline, de masse moléculaire 14 kDa, induisant l'apoptose de cellules malignes.

elle, il est **apoptogène** : favorise ou déclenche l'apoptose.

une **apoptopathie** : une maladie dont la pathogénie est attribuée à un défaut d'apoptose.

une **apoptose** : le processus de mort cellulaire programmée au cours duquel la cellule participe activement à sa propre destruction (à l'inverse de la nécrose, son noyau persiste alors que sa membrane disparait).

un **apoptosome** : une structure cytoplasmique provenant d'une mitochondrie contenant les protéases responsables de la protéolyse apoptotique.

elle, il est **apoptotique** : est relative, est relatif à une apoptose.

une **prosaposine** : une glycoprotéine neurotrope qui inhibe l'apoptose cellulaire, précurseur de 4 saposines (A, B, C, D) lysosomiques.

Le nom (une) apoptose est emprunté au grec *apoptôsis* « chute », lui-même tiré de *piptein* « tomber ».

aporépresseur

un **aporépresseur** : un répresseur spécifique de chaque opéron de biosynthèse.

apore, aporétique, aporie, aporisme

un **apore** ou **aporisme** :

- un problème dont la solution est considérée comme impossible ;
- un cas ou une situation posant un problème de cette nature.

elle, il est **aporétique** : a le caractère d'une aporie.

une, un **aporétique** : une, un philosophe qui, de l'impossibilité d'une connaissance certaine conclut à une attitude de doute permanent.

une **aporie** : une contradiction insoluble dans un raisonnement.

Le nom (un) apore ou aporisme est emprunté au grec τ ὸ ἄ π ο ρ ο ν ou τ ὰ ἄ π ο ρ α (de ἀ- privatif et π ό ρ ο ς « passage ») « difficulté, impossibilité », lui-même emprunté par le bas latin *aporos, aporon*.

aporométridé

les **aporométridés** : une famille de crinoïdes articulates comatulides, des comatules.

aposématique

elle, il est **aposématique** : qualifie une couleur d'avertissement ou un animal aux couleurs vives pour signaler qu'il est toxique ou qu'il a mauvais gout.

aposiopèse

une **aposiopèse** : une interruption d'une phrase par un silence brusque, la figure rhétorique par laquelle une partie de ce qui reste à dire demeure inexprimée, soit à cause d'une brutale interruption, soit par l'intention du locuteur de ne pas tout dire.

Ce nom est emprunté, probablement par l'intermédiaire du latin impérial *aposiopesis* au grec « action de s'interrompre en parlant, réticence » (de « se taire »).

aposporie, aposporique

une **aposporie** : une modalité de reproduction chez certains végétaux, un développement du gamétophyte à partir d'une cellule végétative diploïde du sporophyte.

elle, il est **aposporique** : doit son existence au phénomène d'aposporie.

Le nom anglais *apospory* est composé du préfixe *apo-* (du grec ἀ π ο- qui indique l'éloignement) du grec σ π ό ρ ο ς « graine » et du suffixe *-y* (-ie).

apostase

une **apostase** : une formation d'un abcès.

apostasie, apostasier, apostat

A. une **apostasie** :

- une renonciation publique à une confession, à une religion ;
- un abandon de la foi.

apostasier : renoncer, le plus souvent publiquement, à sa foi ou à sa confession.

elle est apostate, il est **apostat** :

- a abandonné publiquement sa religion ;
- a renoncé à des vœux monastiques.

une apostate, un **apostat** : celle, celui qui fait acte d'apostasie.

B. une **apostasie** : une trahison, un reniement, un abandon d'une doctrine, d'un parti, etc.

apostasier : renoncer à des idées, à une doctrine, une philosophie, un parti, etc.

elle est apostate, il est **apostat** : trahit une cause, un parti, etc.

une apostate, un **apostat** : celle, celui qui trahit une cause, un parti, qui abandonne une opinion.

Le nom (une) apostasie est emprunté au latin *apostasia* « action de se détourner de Dieu, de renier Dieu », lui-même emprunté au grec ἀποστασία.

apostatique

une prédation **apostatique** : une prédation sélective sur les formes les plus abondantes d'une population sans égard à leur apparence, conduisant à un polymorphisme stable, caractérisé par l'existence de plus d'une forme dans la population.

aposté

elle est apostée, il est **aposté** : est placé(e) en attente dans un endroit déterminé.

aposter :

- placer quelqu'un à un endroit (comme) pour guetter les passants ;
- placer quelqu'un à un poste favorable à l'observation, ou à l'exécution d'un mauvais coup.

s'aposter : s'embusquer.

elles se sont apostées, elles sont apostées.
elles se sont aposté des guetteurs, elles ont aposté des guetteurs, elles se les sont apostés.

Selon les sens, le verbe aposter est dérivé de poste ou emprunté à l'italien *appostare* « tendre un piège à une pers. ou à un animal, surprendre ».

apostémateux, apostème

une chéilite **apostémateuse**

un **apostème** :

- un abcès ;
- toute espèce d'enflure.

Le nom (un) apostème est emprunté au grec latinisé *apostema*.

un **apostume** :

- un abcès, une tumeur purulente ;
- un pus, une suppuration ;
- toute tumeur, toute enflure.

apostumer : abcéder, se transformer en apostume, venir à suppuration.

Le nom (un) apostume est emprunté au latin *apostema*.

aposter

aposter, s'aposter : voir aposté (ci-dessus).

à postériori, à posteriori, a posteriori, apostériorique

à postériori ou **à *posteriori*** (*en latin* : ***a posteriori***) : en se fondant sur l'expérience, sur les faits constatés.

un **à postériori** ou **à *posteriori*** (*en latin* : ***a posteriori***) : un jugement à postériori.

elle, il est **apostériorique** : est de l'ordre des conséquences.

La locution adverbiale à postériori est composée, en latin scolastique, de la préposition *a* « en partant de » et de *posteriori*, de *posterior, posterius* « ce qui vient en second lieu, après ». Voir aussi : à priori.

Les locutions à priori et à postériori sont entrées dans l'usage courant : ou bien on considère qu'elles restent des expressions latines, et on les écrit en italique (*a priori, a posteriori, a fortiori*) ou entre guillemets : « a priori », « a posteriori », « a fortiori » ; ou bien on considère qu'il s'agit d'expressions francisées, et dans ce cas on les écrit en romain (droit)... quitte à considérer — comme nous — que la francisation implique l'attribution de ces signes d'identité que sont les accents. En savoir plus : Langue française.net.

apostille, apostiller

une **apostille** :

- une annotation ajoutée en bas ou en marge d'une lettre, d'un écrit ;
- une courte recommandation ajoutée à une requête ;
- une annotation, une petite note marginale ajoutée à un écrit pour l'éclairer, le critiquer ou le rectifier ;
- toute modification, addition, annotation, faite en marge d'un acte et faisant corps avec lui.

apostiller :

- mettre une apostille dans la marge ou en bas d'une pétition, d'une requête, d'une lettre, etc. ;
- commenter.

Le verbe apostiller est dérivé de l'ancien français *postille* « glose, explication » emprunté au latin médiéval *postille*.

apostolat

un **apostolat** :

- le ministère des apôtres ou de leurs successeurs ;
- une mission qui demande beaucoup de zèle et d'abnégation.

Le nom (un) apostolat est emprunté au latin ecclésiastique *apostolatus*.

apostolicité, apostolique, apostoliquement, apostoliser

une **apostolicité** : le caractère de ce qui remonte aux temps des apôtres.

elle, il est **apostolique** :

- est relative, est relatif aux apôtres ou au pape ;
- remonte en succession ininterrompue au temps des apôtres ;
- est relative, est relatif au pape en tant que successeur de saint Pierre, prince des Apôtres ;
- ressemble à un apôtre ;
- est relative, est relatif à la mission de propagation d'une doctrine, notamment religieuse.

apostoliquement :

- avec l'abnégation et la simplicité d'un apôtre des premiers temps de l'Église ;
- avec le zèle d'un propagateur de doctrine.

apostoliser : évangéliser.

Le mot apostolique est emprunté au latin ecclésiastique *apostolicus*, du grec α ᾽ π ο σ τ ο λ ι κ ό ς « qui concerne l'envoi, la mission ».

apostrophe, apostrophé, apostropher

1. une **apostrophe** :

- la figure employée en rhétorique qui consiste à interpeler vivement une personne, généralement absente, une chose personnifiée, un objet réel ou imaginaire, en savoir plus : Office québécois de la langue française ;
- une interpellation vive et volontairement désagréable adressée à quelqu'un ;
- un soufflet, un coup de poing ou de bâton ;
- la fonction grammaticale du mot qui désigne la personne ou la chose personnifiée à qui l'on s'adresse.

une apostrophée, un **apostrophé** : celle, celui à qui s'adresse une apostrophe.

apostropher quelqu'un : l'interpeler vivement, généralement de manière désobligeante.

s'apostropher (1) :

- se parler à soi-même ;
- s'interpeler mutuellement.

Le nom (une) apostrophe (1) est emprunté au latin *apostropha*, à comparer avec le grec ɑ᾽ π ο σ τ ρ ο φ ή́ « action de se détourner » [en direction de l'interpellé].

2. une **apostrophe** : un signe graphique légèrement recourbé ['] marquant l'élision généralement d'une voyelle finale à la rencontre d'une autre voyelle ou d'un h muet.

s'apostropher (2) : pour un mot ou d'une lettre, prendre une apostrophe, s'élider.

Le nom (une) apostrophe (2) est emprunté au latin *apostrophus*, lui-même emprunté au grec ɑ᾽ π ό σ τ ρ ο φ ο ς (η᾽), « signe tourné, recourbé ».

L'apostrophe : Académie française.

L'apostrophe a été introduite dans le français en 1531 par Tory. L'apostrophe est dérivée du comma ou barre qui séparait les mots, elle est apparentée à la virgule qui dérive aussi de ce signe mais qui est descendue à la ligne. L'apostrophe est une sorte de virgule lexicale et interne, un signe diacritique qui joue un rôle orthographique et qui entre donc en concurrence avec d'autres signes : le trait d'union (grand'mère et grand-mère), la soudure (s'entraider et s'entr'aimer). Toutefois, elle joue un rôle grammatical aussi parce qu'elle affecte les mots en fonction de leur nature, de leur place dans l'énoncé et qu'elle rappelle leur fonction (va-t'en et va-t-il).
Elle sert à remplacer une voyelle quand on veut éviter l'hiatus. Elle se rencontre aussi dans la langue populaire afin d'indiquer un e caduc qui ne se prononce pas. Elle marque parfois l'apocope ou l'aphérèse, suppressions de la finale ou du début d'un mot.
L'apostrophe ne doit pas être confondue avec la minute d'angle qui doit être oblique et non droite comme ici : 10° 4' (dix degrés, quatre minutes). Cette unité de mesure a comme seule abréviation légale ce signe. En revanche, la minute horaire s'abrège min et non autrement. L'anglais emploie aussi l'apostrophe virgulée afin d'abréger le pied en concurrence avec ft pour foot. En revanche, il utilise des guillemets virgulés simples pour les citations de second niveau ‘..’.
Enfin, l'apostrophe se colle au mot qu'elle abrège même si l'on peut avoir l'illusion d'une espace en présence de certaines lettres arrondies, elle appartient à ce mot.
En savoir plus : site de Dominique Didier.

Les apostrophes ont été supprimées dans les mots suivants entrouvrir, entracte, entraide, entraccorder, entraccorder, entraccuser. Elles sont conservées dans s'entr'aimer, sentr'égorger, entr'apercevoir, s'entr'appeler, s'entr'avertir. Ces cinq verbes constituent des exceptions. On a écrit avant 1932 les composés de entre ainsi : entr'ouvrir, entr'ouverture. Cette forme de fausse soudure est condamnée à disparaître au profit de la soudure complète. Le Robert 2001 donne entrapercevoir (et comme variante entr'apercevoir) et entre-égorger, le deuxième étant une fausse bonne solution vu les autres constructions largement majoritaires pour les verbes commençant par voyelle. Tous les mots formés ainsi montrent un énorme cafouillage que l'on perçoit encore dans la double graphie s'entredétruire et s'entre-détruire. Il y a eu l'illusion que le trait d'union pouvait être remplacé par l'apostrophe et cela a brouillé les références. En savoir plus : site de Dominique Didier.

apostume, apostumer

un **apostume** :

- un abcès, une tumeur purulente ;
- un pus, une suppuration ;
- toute tumeur, toute enflure.

apostumer : abcéder, se transformer en apostume, venir à suppuration.

Le nom (un) apostume est emprunté au latin *apostema*.

une chéilite **apostémateuse**

un **apostème** :

- un abcès ;
- toute espèce d'enflure.

Le nom (un) apostème est emprunté au grec latinisé *apostema*.

apotélesmatique

une **apotélesmatique** : une étude de l'influence des astres sur la destinée des hommes.

un art, une science **apotélesmatique**

Le mot apotélesmatique est emprunté au grec α᾽ π ο τ ε λ ε σ μ α τ ι κ ό᾽ ς « qui concerne l'influence des astres » et au grec latinisé *apotelesmatice* « astrologie ».

apothanasie

une **apothanasie** : une prolongation de la vie.

une **cacothanasie** : la pratique des médecins qui épuisent tous les moyens, même les plus énergiques, alors qu'il n'y a aucune probabilité de sauver le malade, lui rendant ainsi la mort plus pénible.

une **dysthanasie** : une mort lente et douloureuse marquée par une longue agonie.

une **euthanasie** : l'acte de provoquer la mort par compassion à l'égard d'un malade incurable pour mettre fin à ses souffrances.

-thanasie est tiré du grec -θ α ν α σ ι α, lui-même de θ α᾽ ν α τ ο ς « mort ».

apothécie

une **apothécie** : un organe reproducteur pour des champignons et lichens, un ascocarpe ouvert, en forme de coupe.

Ce nom est emprunté au latin botanique *apothecium* formé selon un diminutif grec.

apothème

un **apothème** :

- dans un polygone régulier, une médiatrice d'un des côtés ;
- la distance du centre d'un polygone régulier à un de ses côtés ;
- dans une pyramide régulière, la hauteur de l'une quelconque des faces ;
- dans un cône droit, une génératrice, une droite qui joint le sommet à un point de la circonférence de la base ;
- un dépôt apparaissant à la surface des infusions et décoctions végétales exposées à l'air.

Le nom (un) apothème est dérivé du radical du grec α᾽ π ο᾽ θ ε σ ι ς « action de mettre de côté, déposer » avec influence du grec υ᾽ π ο᾽ θ ε μ α « base » pour la finale.

apothéose, apothéoser, apothéotique

une **apothéose** :

- un acte de déification par lequel un personnage devient objet d'un culte officiel ;
- des honneurs exceptionnels décernés à une personne de son vivant ;
- une mise en scène triomphale d'une partie d'une manifestation artistique, d'un spectacle ;
- un phénomène d'optique ;
- en savoir plus : CNRTL.

apothéoser :

- mettre au rang des dieux ;
- glorifier, exalter ;
- transfigurer.

elle, il est **apothéotique** :

- a rapport à une apothéose ;
- fait penser à une apothéose.

Le nom (une) apothéose est emprunté au latin *apotheosis* « déification », lui-même emprunté au grec α᾽ π ο θ ε᾽ ω σ ι ς.

apothèse

une **apothèse** : la bonne position à donner à un membre fracturé, après réduction de la fracture et bandage.

apothicaire, apothicairerie, apothicairesse

une apothicaire : une préparatrice et vendeuse de produits pharmaceutiques ; une pharmacienne.
un **apothicaire** : un préparateur et vendeur de produits pharmaceutiques ; un pharmacien.

des comptes d'apothicaire : des calculs compliqués ou mesquins, ou que l'on présume exagérément majorés.

une **apothicairerie** :

- une boutique d'apothicaire, une pharmacie ;
- l'art de l'apothicaire.

une **apothicairesse** : une religieuse qui prépare les remèdes pour les malades de son couvent.

Le nom (un) apothicaire est emprunté au bas latin *apothecarius* « magasinier, boutiquier », dérivé du latin apotheca « réserve », lui-même empr. au grec ɑ ʼ π ο θ ή κ η « magasin ».

apotome

un **apotome :** en musique ancienne, ce qui reste d'un ton majeur quand on en retranche un limma.

Le nom (un) apotome est emprunté au latin *apotome* « partie de ton », lui-même emprunté au grec ɑ ʼ π ο τ ο μ ή « coupure, section ».

On a lu aussi une substance apotome « dont les cristaux ont des faces très peu inclinées à l'axe » qui remonte à l'adjectif ɑ ʼ π ό τ ο μ ο ς « coupé à pic, abrupt ».

apotoxine

une **apotoxine** : le nom générique donné aux substances toxiques provenant de la combinaison dans le sang d'un antigène et de la toxigénine.

apôtre

un **apôtre** :

- le nom donné aux douze disciples de Jésus-Christ ;
- celui qui a le premier prêché la religion chrétienne dans une contrée.

un **apôtre** de :

- celui qui propage une religion à la manière des apôtres ;
- celui qui, par ses paroles ou son exemple, propage une doctrine, une opinion, se voue à la défense d'une cause.

L'histoire de la Pentecôte n'est pas racontée dans les évangiles, qui sont en gros des histoires juives mais, si l'on suit l'ordre habituel du *Nouveau Testament*, dans le livret suivant : *les Actes des apôtres*, au chapitre 2. Elle marque justement la différence d'avec les histoires des évangiles, qui concernaient la Palestine romaine et sont très inscrites dans le paysage et les références locales – puisque le but du miracle de la Pentecôte est de transformer certains compagnons de Jésus en « envoyés » – c'est le sens du mot grec *apostolos* source du mot français apôtre. (Chapitre 2, 1-4)1. En savoir plus : Les billets de François Jacquesson.

Le nom (un) apôtre est emprunté au latin ecclésiastique *apostolus*, en grec ɑ ʼ π ό σ τ ο λ ο ς. Voir aussi : apostolat, apostolique,...

apotropaïque, apotropée, apotropéen

une formule apotropaïque, un rite **apotropaïque** : qui conjure le mauvais sort, qui protège contre toute influence mauvaise.

une **apotropée** :

- une brebis qu'on immolait en chantant des hymnes ou des vers pour détourner la colère des dieux ou pour que ceux-ci détournent un malheur ;
- des hymnes, des vers que l'on récitait pour apaiser les dieux.

un (dieu) **apotropéen** : qui secourt ceux qui les invoquent en détournant un malheur redouté.

Le mot (une) apotropée est emprunté au grec α᾽ π ο τ ρ ό π α ι ο ς « qui détourne les maux » de *apo* « au loin, à l'écart », et *trepein* « tourner ».

apoya

un **apoya** : un souchet d'Amérique, une plante.

Le nom (un) apoya est un mot indigène de Floride transcrit par Chateaubriand d'un dialecte américain.

apozème

un **apozème** : une décoction ou une infusion contenant une grande proportion de principes médicamenteux.

Le nom (un) apozème est emprunté au latin *apozema* ou *apozima* « décoction », lui-même emprunté au grec α᾽ π ό ζ ε μ α.

appairage, appairer

un **appairage** : une mise en relation directe de deux réseaux de l'internet qui permet des échanges de trafic plus rapides et plus économiques qu'en transitant par d'autres réseaux. Les réseaux sont, par exemple, ceux de deux fournisseurs locaux d'accès à l'internet qui se dispensent ainsi d'utiliser les équipements d'interconnexion des grands fournisseurs nationaux ou internationaux. L'appairage peut entraîner une compensation financière entre réseaux pairs. En anglais : *peering*. Voir aussi : pair à pair. Journal officiel de la République française du 27/12/2009.

appairer :

- mettre ensemble, unir ;
- réunir des pièces qui doivent fonctionner par couple.

Le verbe appairer est dérivé de paire. Voir aussi : apparier (ci-dessous).

Appalaches, appalachien

elle est appalachienne, il est **appalachien** : est des **Appalaches**, de ces montagnes d'Amérique du Nord.

une **apalachine** : un arbrisseau.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

appâli, appâlir

elle est appâlie ou apâlie, il est **appâli** ou **apâli** : est rendu(e) ou devenu(e) pâle.

appâlir ou **apâlir** : rendre pâle.

s'appâlir ou **s'apâlir** : devenir pâle ; pâlir.

Le verbe apâlir ou appâlir est dérivé de pâlir.

apparaissance, apparaitre, apparaître

Depuis les rectifications orthographiques de 1990, il est recommandé d'écrire **paraître**, ses dérivés et les formes conjuguées concernées, sans accent circonflexe.

une **apparaissance** : une apparition.

apparaitre (*anciennement* : **apparaître**) :

- se rendre visible à quelqu'un ;

- arriver, se montrer, être vu souvent de manière inattendue ;
- se révéler, entrer dans le déroulement d'une action ;
- prendre naissance, venir à l'existence ;
- se manifester aux sens ou à l'esprit d'une certaine manière.

il apparait que : il est évident que.

faire apparaitre que : faire qu'il apparaisse (que) ; rendre évident.

j'apparais, tu apparais, il apparait ou apparaît, nous apparaissons, vous apparaissez, ils apparaissent ; j'apparaissais ; j'apparus ; j'apparaitrai ou apparaîtrai ; j'apparaitrais ou apparaîtrais ;
j'ai apparu, je suis apparu(e) ; j'avais apparu, j'étais apparu(e) ; j'eus apparu, je fus apparu(e) ; j'aurai apparu, je serai apparu(e) ; j'aurais apparu, je serais apparu(e) ;
que j'apparaisse, que tu apparaisses, qu'il apparaisse, que nous apparaissions, que vous apparaissiez, qu'ils apparaissent ;
que j'apparusse, qu'il apparût, que nous apparussions ; que j'aie apparu, que je sois apparu(e) ; que j'eusse apparu, que je fusse apparu(e) ;
apparais, apparaissons, apparaissez ; aie apparu, sois apparu(e), ayons apparu, soyons apparues, soyons apparus, ayez apparu, soyez apparu(e)(es)(s) ;
(en) apparaissant.

Le verbe apparaitre peut se conjuguer avec avoir ou être, mais être l'emporte nettement, surtout à l'époque contemporaine, en particulier pour éviter le hiatus "a apparu". Certains écrivains emploient simultanément les deux auxiliaires, avoir indiquant l'action, être l'état résultant de l'action. Voir : Office québécois de la langue française

paraître / apparaître : Office québécois de la langue française

Le verbe apparaitre est emprunté au bas latin *apparescere*, forme inchoative de *apparere*. Voir aussi : apparemment, une apparence, apparent, une apparition, une non-apparition (ci-dessous).

Du latin *parere* est issu l'ancien français *paroir* « apparaitre [en parlant de l'aube] » « paraitre [+ infinitif]», évincé au 16ème siècle par paraitre.

Le verbe disparaitre (*disparoir* en ancien français) est dérivé de paraitre. D'où une disparition.

Le nom (une) épiphanie est emprunté au latin chrétien *Epiphania*, en grec τ ὰ Ε π ι φ ά ν ι α, de ε ἰ π ι φ ά ν ι ο ς « qui apparait » < ε ἰ π ι φ α ί ν ω « faire voir, montrer ».

apparat

1. un **apparat** :

- un déploiement de pompe ou de faste ;
- une affectation, une ostentation.

un diner d'apparat, un costume d'apparat, un discours d'apparat

une lettre d'apparat : une lettre coloriée, dorée, chargée d'arabesques, que l'on mettait au commencement des chapitres dans les manuscrits.

Le nom (un) apparat est emprunté au latin *apparatus*.

2. un **apparat** :

- une sorte de table de concordance destinée à faciliter l'étude d'un texte, d'un auteur, d'un ensemble d'œuvres ;
- un petit dictionnaire pour commençants ; un recueil de morceaux choisis de poésie ;
- un relevé des variantes textuelles et des conjectures figurant généralement en bas de page dans une édition critique.

Le nom (un) apparat (2) est emprunté au latin *apparatus* « ce qui est préparé, un instrument », spécialisé au sens de « gloses et commentaires » en latin médiéval.

apparatchik

une apparatchike, un **apparatchik** : une, un membre de l'appareil d'un parti, d'un syndicat d'un appareil politique ou administratif.

Ce nom est emprunté au russe *aparatchik*, dérivé de *aparat* « appareil » (de l'allemand *Apparat* ou directement du latin *apparatus*, voir : apparat).

apparaux

des **apparaux** :

- un matériel fixe servant à effectuer, sur un navire, les manœuvres et les opérations de manutention ;
- des appareils servant à manœuvrer des pièces lourdes ou de grande dimension ;
- un ensemble d'appareils équipant une salle de gymnastique.

Le nom (des) apparaux est un ancien pluriel d'appareil.

appareil

1.un **appareil** : l'ensemble des apprêts, en particulier la tenue et la toilette, qui contribuent à donner à une personne une apparence extérieure généralement très favorable.

dans le (plus) simple appareil : nu.

un **appareil** : le déploiement des apprêts, des moyens destinés à donner éclat et magnificence à une cérémonie, à un événement, à une opération, etc.

2. un **appareil** :

- un ensemble d'éléments constituant un tout et concourant à un même but ;
- en anatomie, l'ensemble des systèmes ou parties de systèmes qui concourent à une même fonction (les appareils de relation, les appareils de nutrition et l'appareil de la génération ou reproduction) ;
- un ensemble de substances vivantes réalisant une même fonction ;
- un ensemble de matières ou de matériaux réunis dans un but précis ou formant un tout organique ;
- un ensemble d'instruments, d'outils, de dispositifs employés pour mener à bien une tâche ;
- une machine complexe ;
- un avion ;
- l'ensemble des mécanismes qui régissent un État, une administration, une organisation professionnelle.
- en savoir plus : CNRTL.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'appareil (architecture) : Wiktionnaire.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème des appareils de mesure : Wiktionnaire.

un **appareil à pression** : un appareil contenant un liquide ou un gaz sous une pression supérieure à la pression atmosphérique.

Terminologie des appareils électro-ménagers : Office québécois de la langue française.

un **appareil d'appui** : [habitat et construction] un dispositif placé entre une structure et un appui, qui permet les déplacements de la structure (rotations ou translations) en faisant supporter par l'appui les efforts verticaux ou obliques. Dans le cas d'un pont, les appareils d'appui transmettent aux piles et aux culées les charges exercées par le tablier de l'ouvrage. En anglais : *bearing device ; bearing*. Journal officiel de la République française du 22/07/2007.

un **appareil de forage** : [pétrole et gaz] l'ensemble des installations de forage. En anglais : *rig*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000

un **appareil de forage compact** : [pétrole et gaz] l'ensemble des équipements nécessaires à un forage, comprenant des modules empilables conçus pour des installations de dimension réduite. En anglais : *compact rig*. Journal officiel de la République française du 25/11/2006.

Le nom (un) appareil est plutôt un déverbal d'appareiller (1) qu'une formation à partir du latin populaire *appariculum*, élargissement du latin classique *apparatus* « préparatifs ».

appareillable

elle, il est **appareillable** :

- peut porter un appareil de prothèse ou d'orthopédie ;
- peut être appareillé(e), peut s'appareiller.

Ce mot est dérivé d'appareiller, avec le suffixe -able.

appareillage, appareillé, appareillement, appareiller, appareilleur

1. un **appareillage** :

- l'action d'appareiller, de quitter le port ou la rade ;
- l'action d'appareiller la pierre ; le résultat de cette action ;
- un ensemble d'appareils servant à divers usages)

un navire **appareillé** (1) : disposé pour l'appareillage.

des pierres appareillées : qui sont taillées selon la mesure que chacune doit occuper.

appareiller (1) :

- préparer une chose complexe en vue d'une utilisation précise ;
- quitter le port ou le lieu d'un mouillage ;
- en savoir plus : CNRTL ;
- se préparer, s'habiller, faire sa toilette, se préparer à partir [Canada].

une appareilleuse, un **appareilleur** :

- une ouvrière, un ouvrier dont la tâche est de préparer le travail de fabrication ;
- une ouvrière, un ouvrier qui prépare les soies et les laines destinées à être tissées ;
- une ouvrière, un ouvrier fabriquant, installant ou surveillant des appareils ;
- en savoir plus : CNRTL.

Le verbe appareiller (1) est emprunté au bas latin *appariculare* « préparer », lui-même dérivé du latin *apparare*.

2. elle est appareillée, il est **appareillé** (2) : est assorti(e).

un **appareillement** :

- l'action de réunir, d'appareiller deux personnes ou deux choses ;
- un appareillage, l'action d'appareiller deux animaux domestiques ;
- l'action d'apparier deux animaux pour l'accouplement.

appareiller (2) :

- mettre ensemble ce qui est pareil ;
- rendre pareilles les choses dissemblables, les égaliser.

s'appareiller :

- devenir pareil, assorti ;
- pour des pierres ou des moellons taillés, s'assembler exactement ;
- pour des oiseaux, s'accoupler.

Il n'y a pas d'accord du participe passé avec le sujet s'il précède la désignation de (ce) qui est appareillé (*elles se sont appareillé les animaux*). Si on le sait déjà, le participe passé s'accorde avec (ce) qui est appareillé.

Le verbe appareiller (2) est dérivé de pareil.

apparemment, apparence, apparent, apparentiel

apparemment :

- d'une manière apparente ;
- manifestement ;
- selon toute apparence, si l'on juge par ce qui apparait ;
- en apparence seulement.

une **apparence** :

- un aspect ou une façon d'apparaitre ;
- ce qui apparait ;
- une manière dont quelque chose apparait, se manifeste ;
- une manière dont quelqu'un ou quelque chose se manifeste aux sens ;
- une manière dont une chose se manifeste à l'esprit ;
- un aspect seulement superficiel, souvent trompeur d'une chose, par opposition à sa réalité.

sauver les apparences : ne rien laisser apparaitre qui puisse être blâmé.

en apparence : extérieurement.

elle est **apparente**, il est **apparent** :

- apparait clairement ;
- est visible, perceptible au regard ou à l'entendement ;
- n'est pas réelle, profonde ; n'est pas réel, profond ;
- recouvre ou dissimule quelque chose ;
- dont on n'a par l'observation que des indications approximatives ou inexactes,
- en savoir plus : CNRTL.

elle est inapparente, il est **inapparent** :

- n'est pas apparente ou apparent ;
- est imperceptible, invisible.

Le nom (une) apparence est emprunté au bas latin *apparentia*, de *apparere* « aspect extérieur, apparence ».

Le mot *aparant*, participe présent d'*aparoir* (apparoir) a été évincé par apparent emprunté au participe présent latin *apparens* de *apparere*.

apparentage, apparenté, apparentement, apparenter

A. une parenté.

un **apparentage** : le fait d'introduire quelqu'un dans une famille, une classe sociale, de s'y unir ou d'y être uni.

elle est apparentée, il est **apparenté** (1) :

- est uni(e) par des liens de parenté à une personne, une famille, une classe sociale ;
- est proche de, a des traits communs avec quelqu'un ou quelque chose.

des **apparentés** : un groupe de personnes ou d'animaux présentant des traits communs avec un autre groupe.

un **apparentement** (1) :

- le fait de s'unir ou d'être uni par des liens de parenté à une famille ou à une classe sociale ;
- le fait d'avoir des traits communs avec quelque chose.

apparenter :

- donner des liens de parenté, de ressemblance ;
- introduire quelqu'un dans une famille, une classe sociale, par le mariage ;
- donner une famille, des parents ;
- mettre ensemble, rapprocher, ranger dans une même catégorie.

s'apparenter (1) :

- s'unir par le mariage à une famille, une classe sociale ;
- être de la même famille ;
- être proche, avoir une ressemblance, des traits communs.

elles se sont apparentées, elles sont apparentées.
elles se sont apparenté les arrivants, elles ont apparenté les arrivants, elles se les sont apparentés.

B. en politique.

elle est apparentée, il est **apparenté** (2) :

- a fait usage de l'apparentement ;
- est ou se déclare proche d'un parti politique déterminé.

des **apparentés** : un groupe de parlementaires politiquement proches d'une formation politique ou idéologique.

un apparenté : un parlementaire qui vote avec un groupe sans y appartenir.

un **apparentement** (2) : un procédé utilisé dans certains systèmes électoraux qui consiste, pour deux ou plusieurs listes de candidats, à conclure entre elles des accords préalables afin de mettre en commun les suffrages obtenus par chacune d'elles et de se répartir ensuite les sièges proportionnellement.

s'apparenter (2) : faire alliance avec une ou plusieurs autres listes en vue d'une élection.

Le verbe apparenter est dérivé de parent.

apparentiel

elle est apparentielle, il est **apparentiel** : concerne l'aspect extérieur des choses.

apparié, appariement, apparier, apparieur

des électrons **appariés** : des électrons qui forment un couple et sont identiques à tous les points de vue, sauf de celui de leurs spins qui sont dirigés en sens inverse.

un **appariement** :

- l'action d'apparier, d'unir par couple, d'assortir par paire ;
- l'état de ce qui est apparié, assorti ;
- la compatibilité entre les offres et les demandes de travail selon le secteur professionnel, le lieu et la qualification. En anglais : *matching*. Voir aussi : rattachement. Journal officiel de la République française du 12/05/2000.

un **appariement de formes** ou un **filtrage** : [informatique] une mise en correspondance de formes selon un ensemble prédéfini de règles ou de critères. En anglais : *pattern matching*. Voir aussi : filtrage numérique d'image. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **appariement de joueurs** [audiovisuel / jeu vidéo] un processus algorithmique qui permet d'associer des joueurs, en fonction de critères tels que leur niveau, pour les faire s'affronter ou pour qu'ils collaborent en équipe dans un jeu vidéo en ligne multijoueur. En anglais : *matchmaking*. Voir aussi : jeu en ligne multijoueur de masse. Journal officiel de la République française du 29 mai 2022.

un **appariement des ordres** : [finance] un rapprochement, par un établissement habilité, des ordres d'achat et de vente d'un même titre reçus de ses clients, en vue de leur exécution au sein même de cet établissement. Journal officiel de la République française du 05/06/2014.

un **mésappariement** : un non-appariement d'une zone à l'intérieur d'un fragment d'acide nucléique double brin.

A. **apparier** :

- pour des choses qui vont par paire, rendre pareil ;
- mettre en harmonie.

B. **apparier** :

- mettre ensemble des êtres ou des choses de même espèce et qui vont par paires ;
- accoupler le mâle et la femelle pour la reproduction ;
- marier ;
- assortir par paires ;
- être assorti à quelque chose en constituant le second d'une paire ;
- ranger dans la même catégorie deux êtres, les rapprocher en les comparant.

s'apparier :

- être accouplés ;
- se marier.

elles se sont appariées, elles sont appariées.
elles se sont apparié les joueurs, elles ont apparié les joueurs, elles se les sont appariés.

une apparieuse, un **apparieur** : celle, celui qui apparie, qui aime à faire des mariages.

une femme apparieuse, un homme **apparieur**

L'ancien français *apairier* est, au sens 1, dérivé de pair « semblable, égal », au sens 2, de paire « couple », mais, entre ces deux séries, de fréquentes interférences se sont produites.

voir aussi : appairer (ci-dessus).

appariteur

A. un **appariteur** :

- un officier public qui était au service d'un magistrat romain; en particulier, un garde attaché à la personne d'un tribun ;
- un garde chargé de la protection d'un haut personnage ;
- un huissier d'une cour ecclésiastique.

B. une apparitrice, un **appariteur** :

- une huissière, un huissier attaché(e) à une institution universitaire ;
- une agente, un agent attaché(e) à la mairie ;
- une personne mandatée par le Conseil municipal dont la mission est la pose des affiches municipales.

Le nom (un) appariteur est emprunté au latin *apparitor* « huissier attaché au service d'un magistrat ».

apparition

une **apparition** :

- l'action d'apparaitre ; le résultat de cette action ;
- une manifestation d'un être surnaturel qui se rend visible, généralement pendant un court moment ;
- l'être apparu surnaturellement ;
- l'action de devenir visible ;
- l'action de se produire ;
- une mise sur le marché, une commercialisation ;
- un bref moment que l'on passe quelque part.

Le nom (une) apparition est emprunté au latin *apparitio* « épiphanie, apparition d'un être surnaturel », lui-même traduit du grec ε ʼ π ι φ α ́ ν ε ι α « action de se montrer ».

apparoir

apparoir :

- être évident, manifeste ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

il appert de : il ressort manifestement de.

il appert de son bon droit : celui-ci est évident.

il appert de cette décision : résulte de cette décision.

Le verbe apparoir est emprunté au latin *apparere* « apparaitre, se montrer (d'une personne) » « être vu, être prouvé ».

appartement

A. un **appartement** : un local d'habitation d'un certain confort, composé d'un ensemble de pièces de diverses grandeurs réservées à différents usages et situé dans un immeuble comprenant un ou plusieurs de ces locaux par étage.

un **appartement-témoin,** un **appartement-terrasse**

B. les **appartements** : une suite de pièces dans une demeure luxueuse, par exemple un château.

C. un **appartement** : autrefois, une réception, une réunion à la Cour, chez le roi ou chez un prince de la famille royale.

tenir appartement : recevoir.

D. un **appartement** [Québec] : dans un bâtiment, chacune des parties d'une certaine superficie isolées de cloisons. Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

Le nom (un) appartement est emprunté à l'italien *appartamento* qui remonte à l'espagnol *apartamiento* « action de s'écarter » d'où depuis le 14ème siècle « lieu écarté, habitation » dérivé de *apartarse* « s'écarter ».

appartenance, appartenant, appartenir

une **appartenance** :

- le fait d'appartenir à ;
- ce qui appartient à ;
- des dépendances

une **non-appartenance** : le fait de ne pas appartenir à un groupe.

une maison appartenante à, un droit **appartenant** à : qui appartient à.

appartenir :

- être la propriété de quelqu'un ;
- être le propre de ;
- se donner corps et âme par amour ;
- faire partie organique d'un ensemble.

il appartient à quelqu'un ou à une fonction, etc., de :

- c'est le privilège ou la fonction de quelqu'un de ;
- c'est le triste privilège de.

ainsi qu'il appartiendra : selon ce qui conviendra.

à tous ceux qu'il appartiendra : à tous ceux qu'une affaire concernera et qui auront intérêt à en prendre connaissance.

j'appartiens, tu appartiens, il appartient, nous appartenons, vous appartenez, ils appartiennent ;
j'appartenais ; j'appartins ; j'appartiendrai ; j'appartiendrais ;
j'ai appartenu ; j'avais appartenu ; j'eus appartenu ; j'aurai appartenu ; j'aurais appartenu ;
que j'appartienne, que tu appartiennes, qu'il appartienne, que nous appartenions, que vous apparteniez, qu'ils appartiennent ;
que j'appartinsse, qu'il appartînt, que nous appartinssions ; que j'aie appartenu ; que j'eusse appartenu ;
appartiens, appartenons, appartenez ; aie appartenu, ayons appartenu, ayez appartenu ;
(en) appartenant.

s'appartenir : être l'un à l'autre.

ne plus s'appartenir : ne plus être maitre de ses actes ou de son temps.

je m'appartiens, tu t'appartiens, il s'appartient, nous nous appartenons, vous vous appartenez, ils s'appartiennent ;
je m'appartenais ; je m'appartins ; je m'appartiendrai ; je m'appartiendrais ;
je me suis appartenu(e) ; je m'étais appartenu(e) ; je me fus appartenu(e) ; je me serai appartenu(e) ; je me serais appartenu(e) ;
que je m'appartienne, que tu t'appartiennes, qu'il s'appartienne, que nous nous appartenions, que vous vous apparteniez, qu'ils s'appartiennent ;
que je m'appartinsse, qu'il s'appartînt, que nous nous appartinssions ; que je me sois appartenu(e) ; que je me fusse appartenu(e) ;
appartiens-toi, appartenons-nous, appartenez-vous ; sois appartenu(e), soyons appartenues, soyons appartenus, soyez appartenu(e)(es)(s) ;
(en) s'appartenant.

Le verbe appartenir est emprunté au bas latin *appertinere* (composé de *pertinere*) « convenir à » « faire partie de » « être la propriété de ».

appassionato, appassionné, appassionnement

appassionato : pour indiquer le caractère passionné qu'il convient de donner à une phrase ou à une composition musicale.

elle est appassionnée, il est **appassionné** : est rendu(e) violemment passionné(e).

un **appassionnement** : une exaltation, un engouement subit d'une personne qui cède à la passion.

Le mot italien *appassionato*, participe passé de *appassionare* « passionner », est dérivé de *passione* « passion ».

Les mots appassionné et appassionnement sont dérivés de passion.

appât, appâter

Le nom appât a deux pluriels, appâts et appas, le dernier étant beaucoup moins courant que le premier.
Appât est dérivé du verbe appâter, qui a été formé au XVe siècle à partir de l'ancien français *past* « nourriture », qui avait aussi à cette époque le sens d'« aliment utilisé pour attirer les animaux ». Appât signifie encore aujourd'hui, au propre, « produit alimentaire utilisé pour attirer et prendre une proie », en particulier à la pêche. Au figuré, surtout employé au singulier, il a le sens de « ce qui attire, incite à passer à l'action ». Dans ces sens, le pluriel de ce nom est appâts.
C'est dans le sens d'« attraits », et plus particulièrement d'« attraits du corps féminin », que s'est spécialisé, à partir du XVIIe siècle, l'ancien pluriel appas. Aujourd'hui, ce sens est considéré comme vieilli, mais on l'emploie encore parfois par plaisanterie ou par ironie. On notera que depuis 1986, l'Académie française accepte les deux formes plurielles dans ce sens. Par ailleurs, les rectifications orthographiques de 1990 proposent d'uniformiser le pluriel en ne conservant que la forme appâts quel que soit le sens de ce nom.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

un **appât** :

- ce qui attire ;
- ce qui excite le désir ;
- ce qui tente la cupidité, la sensualité.

des **appâts** (*anciennement* : des **appas**) : les attraits extérieurs d'une femme qui excitent le désir.

appâter :

- donner la pâture aux oiseaux, aux volailles pour les engraisser ;
- donner à manger à quelqu'un qui ne peut se servir de ses mains ;
- attirer avec un appât pour pêcher ;
- garnir un hameçon d'un appât ;
- attirer, séduire.

Le nom (des) appas est une forme ancienne du pluriel de *apast*.

Le verbe appâter est dérivé de l'ancien français *past* « nourriture », du latin *pastus* « nourriture, pâture » de *pascĕre* « nourrir ».

Le nom (un) leurre (= un appât utilisé en fauconnerie ; une amorce pour la pêche au lancer ; un artifice destiné à tromper, une tromperie, une mystification ; une apparence séduisante faisant simplement illusion) vient de l'ancien bas francique *lôþr* « appât ». D'où leurrer (= dresser un faucon à revenir au leurre ; berner, mystifier ; illusionner, abuser, duper), se leurrer (= s'illusionner).

Le mot déluré (= dégourdi, éveillé, malin, effronté) est probablement une forme dialectale de déleurré, proprement « qui ne se laisse plus prendre au leurre », dérivé de leurrer.

appaumé

une main **appaumée** : pour une main ouverte sur un écusson : dont on voit la paume.

appauvri, appauvrir, appauvrissant, appauvrissement

elle est appauvrie, il est **appauvri** :

- est devenu(e) pauvre ;
- est diminué(e), affaibli(e), devenu(e) terne.

une matière appauvrie :

- qui a subi un appauvrissement ;
- dont la teneur en un certain isotope est inférieure à ce qu'elle est à l'état naturel.

appauvrir :

- rendre pauvre ;
- diminuer la valeur.

appauvrir un sol, une terre, un gisement : en diminuer ou en épuiser la fertilité.

appauvrir le sang : faire perdre au sang une partie de ses éléments composants ou en diminuer le taux.

j'appauvris, tu appauvris, il appauvrit, nous appauvrissons, vous appauvrissez, ils appauvrissent ;
j'appauvrissais ; j'appauvris ; j'appauvrirai ; j'appauvrirais ;
j'ai appauvri ; j'avais appauvri ; j'eus appauvri ; j'aurai appauvri ; j'aurais appauvri ;

que j'appauvrisse, que tu appauvrisses, qu'il appauvrisse, que nous appauvrissions, que vous appauvrissiez, qu'ils appauvrissent ;
que j'appauvrisse, qu'il appauvrît, que nous appauvrissions ; que j'aie appauvri ; que j'eusse appauvri ;
appauvris, appauvrissons, appauvrissez ; aie appauvri, ayons appauvri, ayez appauvri ;
(en) appauvrissant.

s'appauvrir :

- être rendu pauvre, devenir pauvre ;
- perdre sa fertilité, ses composants,...

je m'appauvris, tu t'appauvris, il s'appauvrit, nous nous appauvrissons, vous vous appauvrissez, ils s'appauvrissent ;
je m'appauvrissais ; je m'appauvris ; je m'appauvrirai ; je m'appauvrirais ;
je me suis appauvri(e) ; je m'étais appauvri(e) ; je me fus appauvri(e) ; je me serai appauvri(e) ; je me serais appauvri(e) ;
que je m'appauvrisse, que tu t'appauvrisses, qu'il s'appauvrisse, que nous nous appauvrissions, que vous vous appauvrissiez, qu'ils s'appauvrissent ;
que je m'appauvrisse, qu'il s'appauvrît, que nous nous appauvrissions ; que je me sois appauvri(e) ; que je me fusse appauvri(e) ;
appauvris-toi, appauvrissons-nous, appauvrissez-vous ; sois appauvri(e), soyons appauvries, soyons appauvris, soyez appauvri(e)(es)(s) ;
(en) s'appauvrissant.

elles se sont appauvries, elles sont appauvries.
elles se sont appauvri les échanges, elles ont appauvri les échanges, elles se les sont appauvris.

elle est appauvrissante, il est **appauvrissant** : appauvrit.

un **appauvrissement** :

- l'action de s'appauvrir ; un état qui en résulte ;
- une diminution, un épuisement.

un appauvrissement du sol : l'état d'un sol dont la fertilité a diminué.

un appauvrissement d'un gisement : une diminution de sa production.

un appauvrissement du sang : un état résultant de la diminution du taux normal des composants du sang.

Le verbe appauvrir est dérivé de pauvre.

appeau

un **appeau** :

- un instrument avec lequel on imite le cri des animaux pour les appeler, les attirer ;
- un appelant, un oiseau dressé pour appeler ceux de son espèce et les attirer dans des pièges ;
- ce qui attire, ce qui sert à leurrer.

Le nom (un) appeau est un doublet d'appel.

appel, appelable, appelant, appelé, appeler, appelette, appeleur, appellatif, appellation, appel-piège, appel-sève

un **appel** :

- l'action de dire le nom de quelqu'un ou de quelque chose ;
- l'action de faire venir ou d'attirer en un lieu ;
- l'action d'inviter à agir ;
- l'action de faire appel d'un jugement ;
- en savoir plus : CNRTL.

un **appel-piège** : un appel téléphonique ou minimessage incitant le destinataire, par un subterfuge, à appeler un numéro qui est surtaxé à son insu. Le subterfuge consiste, par exemple, à ne pas laisser au destinataire le temps de répondre, à interrompre très rapidement la communication ou à laisser dans un message un numéro à appeler. En anglais : *call scam ; missed call scam*. L'expression *ping call*, empruntée de l'anglais, est déconseillée. Voir aussi : minimessage. Journal officiel de la République française du 11/01/2018.

un **appel conférence** : Office québécois de la langue française

un **appel longue distance** : Office québécois de la langue française

Ponctuation et **appels de note** : Office québécois de la langue française

un **hyperappel** (en informatique)

un **rappel** : le fait, l'action de rappeler ; ce qui permet de le faire ; en savoir plus : CNRTL.

un **rétroappel** (international) : dans le service téléphonique international, une procédure automatique par laquelle la communication entre le demandeur et le numéro demandé est établie par un opérateur situé dans un pays étranger, le demandeur raccrochant pour se faire rappeler par cet opérateur, après avoir communiqué le cas échéant son propre numéro.

elle, il est **appelable** :

- peut être appelé(e) ;
- dont on peut faire appel.

elle, il est rappelable : peut, doit être rappelé(e).

elle est appelante, il est **appelant** :

- appelle ;
- est attirante, provocante ; est attirant, provocant ;
- interjette appel.

un **appelant** :

- celui qui appelle, qui provoque en duel ;
- un matelot qui, sur les anciens voiliers, passait pour avoir la faculté de faire souffler un vent déterminé en sifflant doucement ou en murmurant certaines paroles ;
- un oiseau qui attire ses congénères libres dans les pièges, les filets ou à proximité des chasseurs.

une appelante, un **appelant** :

- celle, celui qui appelle ;
- celle, celui qui appelle d'un jugement, d'une décision de justice)

les appelants : au 18ème siècle, les ecclésiastiques ayant interjeté appel au futur concile de la Bulle Unigenitus ; les conventionnels qui votèrent pour l'appel au peuple dans le procès du roi Louis XVI.

le **rappelant** de quelqu'un : le caractère attirant ou provocant de quelqu'un ; le fait qu'il ne laisse pas indifférent.

elle est appelée, il est **appelé** à une fonction : est désigné(e) ; est prédestiné(e).

elle est appelée, il est appelé : est nommé(e), est interpelé(e) ; est sollicité(e).

une appelée, un **appelé** :

- celle qui est appelée, celui qui est appelé ;
- une personne désignée par le donateur ou le testateur comme devant recueillir, au décès du donataire ou légataire, dit grevé, les biens donnés ou légués à celui-ci à charge de substitutione ;
- celle, celui qui doit être incorporé(e) dans l'armée, qui doit faire le service national.

elle est rappelée, il est **rappelé** :

- à qui on demande de revenir ;
- est rappelé(e) sous les drapeaux.

une rappelée, un **rappelé** : celle, celui qui est à nouveau convoqué(e) par l'armée.

appeler :

- s'adresser à quelqu'un en vue d'un certain résultat ;
- faire comprendre à quelqu'un qu'on lui demande de venir auprès de soi ;
- inviter, obliger quelqu'un à faire quelque chose ;
- rendre obligatoire, en raison d'une contrainte inhérente à la chose désignée par le sujet ;
- faire entendre sa voix pour obtenir un jugement plus équitable ;
- attribuer un nom, une qualité à quelqu'un ou à quelque chose ;
- nommer une personne ou une chose par le nom qui lui a été ou aurait dû lui être attribué.

en appeler à :

- faire appel auprès de ;
- s'en remettre à une telle instance pour obtenir un jugement autorisé.

j'appelle, tu appelles, il appelle, nous appelons, vous appelez, ils appellent ;
j'appelais ; j'appelai ; j'appellerai ; j'appellerais ;
j'ai appelé ; j'avais appelé ; j'eus appelé ; j'aurai appelé ; j'aurais appelé ;
que j'appelle, que tu appelles, qu'il appelle, que nous appelions, que vous appeliez, qu'ils appellent ;
que j'appelasse, qu'il appelât, que nous appelassions ; que j'aie appelé ; que j'eusse appelé ;
appelle, appelons, appelez ; aie appelé, ayons appelé, ayez appelé ;
(en) appelant.

s'appeler :

- s'adresser la parole ;
- se mettre en communication ;
- être appelé, avoir pour nom.

je m'appelle, tu t'appelles, il s'appelle, nous nous appelons, vous vous appelez, ils s'appellent ;
je m'appelais ; je m'appelai ; je m'appellerai ; je m'appellerais ;
je me suis appelé(e) ; je m'étais appelé(e) ; je me fus appelé(e) ; je me serai appelé(e) ; je me serais appelé(e) ;
que je m'appelle, que tu t'appelles, qu'il s'appelle, que nous nous appelions, que vous vous appeliez, qu'ils s'appellent ;
que je m'appelasse, qu'il s'appelât, que nous nous appelassions ; que je me sois appelé(e) ; que je me fusse appelé(e) ;
appelle-toi, appelons-nous, appelez-vous ; sois appelé(e), soyons appelées, soyons appelés, soyez appelé(e)(es)(s) ;
(en) s'appelant.

rappeler :

- appeler une nouvelle fois ;
- faire revenir ;
- parler à nouveau ;
- faire revenir à la mémoire ;
- être ressemblant ;
- autres sens : CNRTL.

se rappeler quelque chose ou quelqu'un : en garder le souvenir.

une **appelette** : une appliquette, une application informatique interactive.

un (oiseau) **appeleur** : qui sert d'appeau.

un nom **appellatif** : un terme employé quelquefois pour désigner le nom commun par opposition au nom propre, d'après une dénomination que les grammairiens latins avaient traduite du grec.

des sons appellatifs ou attractifs : qui semblent s'attirer, s'appeler réciproquement.

une **appellation** :

- l'action d'appeler quelqu'un à haute voix ;
- une attraction entre sons ;
- un appel d'un jugement ;
- l'action de désigner quelqu'un ou quelque chose par son nom ; le nom ayant fait l'objet d'une appellation.

AOC : Appellation d'Origine Contrôlée.

AOP : Appellation d'Origine Protégée.

un **appel-sève** : sur un arbre destiné à être greffé, une petite branche conservée près de l'extrémité des branches rabattues)

voir : France Terme.

Le mot appellatif est emprunté au latin *appellativus*, calque du grec π ρ ο σ η γ ο ρ ι κ ό ς.

Le nom (une) appellation est emprunté au latin *appellātio*.

Le verbe appeler est emprunté au latin *appellare* « adresser la parole à » « accuser » « faire appel à ».

Le nom (un) rappel est formé de re- et appel. Le verbe rappeler est formé de re- et appeler. D'où elle, il est rappelable, le rappelant de quelqu'un, elle est rappelée, il est rappelé, une rappelée, un rappelé, une rappeleuse, un rappeleur.

Le verbe hucher (1) (= appeler quelqu'un d'une voix forte ; crier quelque chose) vient du latin populaire *huccare* « appeler ». D'où un huchet : un cor de chasse servant à appeler.

Le nom (un) nomenclateur est emprunté au latin *nomenclator* « celui qui s'adresse à quelqu'un par son nom ». Le nom (une) nomenclature est emprunté au latin *nomenclatura*, de *nomen* « nom » et *calare* « appeler ». On remarque aussi une nomenklatura et un nomenklaturiste.

Le nom (un) paraclet (= le nom donné au Saint-Esprit, troisième personne de la Trinité) est emprunté au latin chrétien *paracletus, paraclitus* « défenseur, consolateur », en grec π α ρ ά κ λ η τ ο ς « qu'on appelle à son secours », d'où « avocat, défenseur ; intercesseur » et «le Saint-Esprit» (de π α ρ α κ α λ έ ω « appeler auprès de soi »).

appelet

un **appelet** ou **aplet** :

- un filet pour la pêche du hareng ;
- une corde garnie de lignes portant chacune un ou plusieurs hameçons.

Le nom (un) aplet ou appelet vient du bas latin *applic(i)tum*, doublet de *applicatum*, participe passé de applicare « appliquer, appliquer à ».

appendice, appendicectomie, appendicite, appendicostomie, appendiculaire, appendiculé

Ces mots se prononcent comme lapin.

un **appendice** :

- une partie qui semble ajoutée à une autre plus grande dont elle constitue le prolongement, le complément ou l'accessoire ;
- un élément en saillie de la structure principale d'un véhicule spatial. Des panneaux solaires déployables, un bras télémanipulateur, une antenne extérieure sont des appendices. En anglais : *appendage*. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

une **appendicectomie** : une ablation de l'appendice vermiforme du cæcum.

une **appendicite** : une inflammation de l'appendice iléo-caecal.

une **typhlo-appendicite** : une appendicite associée à une inflammation du cæcum.

appendice, appendicite : Dictionnaire des difficultés de la langue française.

une **appendicostomie** : l'opération consistant en l'abouchement de l'extrémité sectionnée de l'appendice vermiculaire à la peau.

elle, il est **appendiculaire** (1) : a le caractère, la nature d'un appendice.

les **appendiculaires** : une famille de tuniciers, d'animaux.

elle est appendiculée, il est **appendiculé** : en botanique : est pourvu(e) d'un ou de plusieurs appendices.

les **appendiculés** : une famille d'infusoires possédant des appendices saillants.

Le nom (un) appendice est emprunté au latin *appendix*, de *appendere* « suspendre, attacher ».

appendre, appentis

appendre :

- pendre, suspendre, attacher à une voute, à des piliers, à une muraille ;
- être suspendu ; pendre.

j'appends, tu appends, il append, nous appendons, vous appendez, ils appendent ;
j'appendais ; j'appendis ; j'appendrai ; j'appendrais ;
j'ai appendu ; j'avais appendu ; j'eus appendu ; j'aurai appendu ; j'aurais appendu ;
que j'appende, que tu appendes, qu'il appende, que nous appendions, que vous appendiez, qu'ils appendent ;
que j'appendisse, qu'il appendît, que nous appendissions ; que j'aie appendu ; que j'eusse appendu ;

appends, appendons, appendez ; aie appendu, ayons appendu, ayez appendu ;
(en) appendant.

s'appendre : être suspendu.

je m'appends, tu t'appends, il s'append, nous nous appendons, vous vous appendez, ils s'appendent ;
je m'appendais ; je m'appendis ; je m'appendrai ; je m'appendrais ;
je me suis appendu(e) ; je m'étais appendu(e) ; je me fus appendu(e) ; je me serai appendu(e) ; je me serais appendu(e) ;
que je m'appende, que tu t'appendes, qu'il s'appende, que nous nous appendions, que vous vous appendiez, qu'ils s'appendent ;
que je m'appendisse, qu'il s'appendît, que nous nous appendissions ; que je me sois appendu(e) ; que je me feusse appendu(e) ;
appends-toi, appendons-nous, appendez-vous ; sois appendu(e), soyons appendues, soyons appendus, soyez appendu(e)(es)(s) ;
(en) s'appendant.

un **appentis** :

- un petit toit à un seul égout appuyé à un mur, et généralement soutenu, du côté inférieur, par des poteaux ou piliers ;
- un bâtiment ou une partie d'un bâtiment pourvu(e) d'un appentis.

Le verbe appendre est emprunté au latin *appendere*.

Le nom (un) appentis est dérivé d'un participe passé archaïque *apent* d'appendre.

Appenzell, appenzell

Appenzell : un canton de Suisse.

un **appenzell** : un fromage.

appert, appertement

1. elle est apperte ou aperte : est claire ; est évidente ; il est **appert** ou **apert** : est clair ; est évident.

appertement ou **apertement** : de manière évidente, manifestement.

une **apertise** : un acte ou une preuve d'adresse.

Le mot apert ou appert est emprunté au latin *apertus* de *aperire* « ouvrir ».

2. apparoir

il **appert** de : il ressort manifestement de.

il appert de son bon droit : celui-ci est évident.

il appert de cette décision : il résulte de cette décision.

Le verbe apparoir est emprunté au latin *apparere* « apparaitre, se montrer (d'une personne) » « être vu, être prouvé ».

Appert, appertisé, appertiser

Nicolas **Appert** : un industriel français, voir : Archives de France

une **appertisation** : une méthode de conservation des aliments par stérilisation dans des récipients appropriés et clos hermétiquement.

des conserves **appertisées**

appertiser : traiter des denrées par appertisation.

appesantir, appesantissement

appesantir :

- rendre quelque chose plus pesant ;
- rendre lourd, pesant ;
- rendre quelqu'un moins apte à l'exercice de ses facultés ;
- faire peser plus lourdement ;
- rendre plus oppressif ;
- en savoir plus : Parler français.

j'appesantis, tu appesantis, il appesantit, nous appesantissons, vous appesantissez, ils appesantissent ;
j'appesantissais ; j'appesantis ; j'appesantirai ; j'appesantirais ;
j'ai appesanti ; j'avais appesanti ; j'eus appesanti ; j'aurai appesanti ; j'aurais appesanti ;
que j'appesantisse, que tu appesantisses, qu'il appesantisse, que nous appesantissions, que vous appesantissiez, qu'ils appesantissent ;
que j'appesantisse, qu'il appesantît, que nous appesantissions ; que j'aie appesanti ; que j'eusse appesanti ;
appesantis, appesantissons, appesantissez ; aie appesanti, ayons appesanti, ayez appesanti ;
(en) appesantissant.

s'appesantir :

- devenir pesant ;
- peser progressivement sur quelqu'un ou quelque chose ;
- se laisser aller pesamment ;
- s'arrêter longuement et lourdement sur quelque chose.

je m'appesantis, tu t'appesantis, il s'appesantit, nous nous appesantissons, vous vous appesantissez, ils s'appesantissent ;
je m'appesantissais ; je m'appesantis ; je m'appesantirai ; je m'appesantirais ;
je me suis appesanti(e) ; je m'étais appesanti(e) ; je me fus appesanti(e) ; je me serai appesanti(e) ; je me serais appesanti(e) ;
que je m'appesantisse, que tu t'appesantisses, qu'il s'appesantisse, que nous nous appesantissions, que vous vous appesantissiez, qu'ils s'appesantissent ;
que je m'appesantisse, qu'il s'appesantît, que nous nous appesantissions ; que je me sois appesanti(e) ; que je me fusse appesanti(e) ;
appesantis-toi, appesantissons-nous, appesantissez-vous ; sois appesanti(e), soyons appesanties, soyons appesantis, soyez appesanti(e)(es)(s) ;
(en) s'appesantissant.

elles se sont appesanties, elles sont appesanties.
elles se sont appesanti les échanges, elles ont appesanti les échanges, elles se les sont appesantis.

un **appesantissement** : l'action de devenir plus pesant, de s'appesantir ; le résultat de cette action.

Le verbe appesantir est dérivé de pesant.

appétant, appétence, appétent, appéter

elle est appétante, il est **appétant** : est recherché(e) par l'animal pour être mangé(e).

une **appétence** : un désir instinctif d'un objet, une tendance à rechercher ce qui peut satisfaire les penchants naturels, surtout d'ordre physique.

Le nom appétence désigne une tendance qui porte tout être vers ce qui satisfait ses instincts, ses besoins, et notamment ses besoins alimentaires. On pourra ainsi dire d'un malade qu'il ne montre aucune appétence pour tel ou tel régime alimentaire. Ce terme est un mot ancien qui fut longtemps peu employé. Quand l'Académie l'introduisit dans son Dictionnaire, en 1740, elle assortit sa définition de la remarque suivante : « Il n'a guère d'usage qu'en matière de Physique » (rappelons qu'à cette époque le nom physique n'avait pas le sens qu'il a actuellement, mais qu'il désignait les sciences naturelles).
Si appétence, par sa forme même et son étymologie, se rapproche d'appétit, il convient de ne pas l'employer avec les sens figurés de ce dernier, même si sa relative rareté et sa terminaison en -ence, caractéristique des noms abstraits, lui donnent un aspect plus savant.
En savoir plus : Académie française

elle est appétente, il est **appétent** : a de la convoitise ; désire vivement.

une bouche appétente : qui manifeste une appétence instinctive.

appéter :

- désirer vivement ce qui satisfait les penchants, les besoins naturels ;
- exciter l'appétit.

j'appète, tu appètes, il appète, nous appétons, vous appétez, ils appètent ;
j'ai appété ; j'appétais ; j'appétai ; j'appèterai ou j'appéterai ; j'appèterais ou j'appéterais ;
que j'appète, que tu appètes, qu'il appète, que nous appétions, que vous appétiez, qu'ils appètent ;
que j'appétasse, qu'il appétât, que nous appétassions ; que j'aie appété ; que j'eusse appété ;
appète, appétons, appétez ; aie appété, ayons appété, ayez appété ;
(en) appétant.

Le nom (une) appétence est emprunté au latin *appetentia* « vif désir » spécialement « désir de nourriture ».

Le mot appétent est emprunté au latin *appetens*, de *appetere* « désirer vivement ».

Le verbe appéter est emprunté au latin *appetere* « rechercher avec avidité », spécialement en parlant de nourriture.

appétibilité, appétissant, appétit

une **appétibilité** : l'ensemble des caractéristiques physiques et chimiques d'un aliment qui le fait rechercher par l'animal, qui agissent sur son appétence.

elle est appétissante, il est **appétissant** :

- donne envie de manger, donne de l'appétit ;
- excite les sens ;
- dont l'aspect est particulièrement attirant.

un **appétit** :

- une inclination liée à une fonction naturelle, ayant pour objet le bien-être de l'organisme ;
- un désir sexuel ; un désir de manger ;
- un désir vif, un gout prononcé et presque sensuel pour un objet autre que la satisfaction d'un besoin naturel de l'organisme ;
- en philosophie scolastique, une tendance qui porte l'âme à désirer le bien connu, qu'il soit sensible, spirituel ou rationnel ;
- un hors-d'œuvre ou des assaisonnements excitant l'appétit ;
- en savoir plus : CNRTL ;
- une ciboulette, une liliacée à petits bulbes unis par les racines, dont les feuilles creuses, très fines et pointues sont employées comme condiment, voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

Le mot appétit a d'abord le sens de « désir de manger, plaisir éprouvé à manger » et, plus largement, « désir de satisfaire un besoin naturel de l'organisme ». Outre ces deux sens courants, appétit est également employé par extension dans le sens de « désir vif et pressant »; il est alors suivi de la préposition de.
On entend de plus en plus, dans les médias, l'expression *avoir de l'appétit pour* (quelque chose), entre autres à la forme négative et impersonnelle : *il n'y a pas d'appétit pour*… Cette locution, calquée de l'anglais *there is no appetite for*…, n'est pas idiomatique en français. Dans tous ces emplois, le mot appétit est employé avec le sens de « goût, penchant, envie » et il est suivi de la préposition pour, alors qu'on attendrait plutôt la préposition de dans ce genre de contexte. Différentes solutions de rechange sont préférables, parmi lesquelles figurent des expressions telles que *avoir le goût de, avoir du goût pour, avoir envie de, avoir la volonté de, avoir soif de, être enclin à, avoir un penchant pour, avoir un intérêt pour, être attiré par*.
En savoir plus : Office québécois de la langue française

un **ouvre-appétit** : un plat destiné à ouvrir l'appétit.

Le nom (un) appétit est emprunté au latin *appetitus* « vif désir », spécialement en parlant de nourriture.

appétitif, appétition

elle est appétitive, il est **appétitif** : en philosophie, tend à la satisfaction des appétits.

une **appétition** :

- un appétit, un désir et un besoin de prendre des aliments ;
- autres sens en philosophie et psychologie : CNRTL.

Le nom (une) appétition est emprunté au latin *appetitio* « action de rechercher ».

applaudimètre, applaudir, applaudissable, applaudissement, applaudisseur

un **applaudimètre** : un appareil permettant de mesurer le volume des applaudissements réservés par le public à un spectacle, à une personnalité.

applaudir :

- battre des mains pour manifester sa joie et son approbation ;
- approuver avec force, donner son assentiment à.

j'applaudis, tu applaudis, il applaudit, nous applaudissons, vous applaudissez, ils applaudissent ;
j'applaudissais ; j'applaudis ; j'applaudirai ; j'applaudirais ;
j'ai applaudi ; j'avais applaudi ; j'eus applaudi ; j'aurai applaudi ; j'aurais applaudi ;
que j'applaudisse, que tu applaudisses, qu'il applaudisse, que nous applaudissions, que vous applaudissiez, qu'ils applaudissent ;
que j'applaudisse, qu'il applaudît, que nous applaudissions ; que j'aie applaudi ; que j'eusse applaudi ;
applaudis, applaudissons, applaudissez ; aie applaudi, ayons applaudi, ayez applaudi ;
(en) applaudissant.

s'applaudir de : se féliciter de, se réjouir de.

je m'applaudis, tu t'applaudis, il s'applaudit, nous nous applaudissons, vous vous applaudissez, ils s'applaudissent ;
je m'applaudissais ; je m'applaudis ; je m'applaudirai ; je m'applaudirais ;
je me suis applaudi(e) ; je m'étais applaudi(e) ; je me fus applaudi(e) ; je me serai applaudi(e) ; je me serais applaudi(e) ;
que je m'applaudisse, que tu t'applaudisses, qu'il s'applaudisse, que nous nous applaudissions, que vous vous applaudissiez, qu'ils s'applaudissent ;
que je m'applaudisse, qu'il s'applaudît, que nous nous applaudissions ; que je me sois applaudi(e) ; que je me fusse applaudi(e) ;
applaudis-toi, applaudissons-nous, applaudissez-vous ; sois applaudi(e), soyons applaudies, soyons applaudis, soyez applaudi(e)(es)(s) ;
(en) s'applaudissant.

elles se sont applaudies, elles sont applaudies.
elles se sont applaudi les succès, elles ont applaudi les succès, elles se les sont applaudis.

elle, il est **applaudissable** : mérite d'être applaudi(e).

un **applaudissement** :

- un battement des mains en signe d'approbation et de joie ;
- une manifestation d'approbation par un public qui bat des mains ;
- une vive approbation.

L'expression *donner une bonne main d'applaudissements*, ainsi que ses variantes, est calquée sur l'anglais *to give a (good, big) hand (of applause)*. Cet emprunt ne comble aucune lacune, puisque le français possède déjà des expressions imagées pour exprimer l'idée d'« applaudissements vifs et assourdissants ». Selon le contexte, on pourra recourir à *applaudir chaleureusement, soulever un tonnerre d'applaudissements, offrir une salve d'applaudissements, susciter une tempête d'applaudissements, éclater en applaudissements, couvrir d'applaudissements, faire un ban à quelqu'un, faire une ovation à quelqu'un*, etc. En savoir plus : Office québécois de la langue française

une applaudisseuse, un **applaudisseur** :

- celle, celui qui est porté(e) facilement à applaudir, qui applaudit volontiers ;
- une personne payée pour applaudir, pour faire la claque.

Le verbe applaudir est emprunté au latin *applaudere* « battre des mains » « louer » et sous la forme pronominale « se glorifier ».

appletter

appletter ou **apléter, épléter** : accélérer l'exécution d'un travail, en hâter la fin.

Le verbe apléter ou appletter est issu de l'ancien français *aploitier* « accomplir, faire, exécuter » forme par substitution de préfixe de l'ancien français *esploitier* (duquel vient exploiter) attesté au sens de « agir avec ardeur, s'empresser ».

applicabilité, applicable, applicage, applicateur, application, applique, appliqué, appliquer, appliquette, appliqueur

une **applicabilité** : le fait d'être applicable.

elle, il est **applicable** :

- peut s'appliquer ;
- peut être appliqué(e) ;
- s'applique de droit à tel cas particulier.

une **inapplicabilité** : le caractère de ce qui ne peut pas être appliqué.

elle, il est **inapplicable** : est impossible à mettre en pratique, à réaliser, appliquer, employer, utiliser.

un **applicage** :

- l'action de fixer, sur une pièce principale, une ou plusieurs pièces fabriquées séparément ;
- une application.

une **applicatrice**, un **applicateur** :

- une personne qui applique, qui met en pratique ;
- une ouvrière, un ouvrier qui applique.

un bouchon **applicateur** : un bouchon constitué par une éponge et permettant d'appliquer un produit sur une surface.

un tampon applicateur

une **application** :

- l'action par laquelle une chose est appliquée, mise, étendue sur une autre ;
- le fait de mettre sur le corps certains médicaments ;
- une superposition de certaines matières servant d'ornement sur la pierre, le bois, le métal, le tissu, etc ;
- l'action d'utiliser quelque chose en vue d'arriver à un but concret ;
- une utilisation de notions abstraites dans un domaine déterminé ;
- une mise en pratique de connaissance théoriques, une réalisation, une exécution ;
- ce qui est réalisé pratiquement, ce qui résulte de l'utilisation de notions théoriques ;
- une attention soutenue.

une **application forcée** : [droit des entreprises] la procédure qui permet au tribunal d'homologuer le plan de redressement d'une entreprise malgré l'opposition de certains créanciers, à condition que ce plan soit équitable. En anglais : *cram down*. Journal officiel de la République française du 03/04/2011.

une application phare : [informatique - économie et gestion d'entreprise] une application informatique innovante dont la popularité est immédiate auprès des utilisateurs. Une application phare peut inciter à acheter le matériel lui servant de support. La popularité d'une application phare a parfois pour effet d'éliminer les applications concurrentes. En anglais : *killer app ; killer application*. Journal officiel de la République française du 30 avril 2022.

On sait que les termes "application" pour demande d'emploi et "faire application" sont dénoncés depuis très longtemps. Louis-Alexandre Bélisle les signale dans son Dictionnaire général de la langue française au Canada en 1957 et Gérard Dagenais fait de même dans son Dictionnaire des difficultés de la langue française au Canada en 1967. J'avais bien l'impression que ces deux formes avaient disparu de l'usage, tellement qu'elles avaient été critiquées et ridiculisées. Mais il faut croire que le verbe intransitif "appliquer" fait la job, comme on dit. Qui plus est, en cherchant dans l'Internet et après tous les sites de dénonciation de l'anglicisme, on trouve de nombreux exemples des formes critiquées. C'est dire encore une fois combien cette chasse à l'anglicisme ne sert à rien. États de langue.

une **inapplication** :

- ce qui n'est pas mis en pratique ;
- un manque d'application, une absence de soin, d'attention, dans le travail.

une **réapplication rétinienne** : une adhésion entre l'épithélium pigmentaire et le neuroépithélium obtenue après traitement chirurgical d'un décollement de rétine.

une **applique** :

- un appareil d'éclairage à une ou plusieurs sources lumineuses fixé sur une paroi verticale ;

- toute matière précieuse ou d'un aspect décoratif, fixée, par superposition ou incrustation, sur de la pierre, du moellon, de la brique, du bois, etc. ;
- ce qui est appliqué contre quelque chose.

des sciences appliquées, des arts **appliqués** : qui utilisent, pour se développer, les sciences pures.

la linguistique appliquée, les mathématiques appliquées, la recherche appliquée.

elle est appliquée, il est **appliqué** :

- est ou a été mise, mis, étendu(e) sur quelque chose ;
- fait preuve, jusque dans le menu détail, d'une attention soutenue ;
- est soigneuse, studieuse ou soigneux, studieux ;
- sent l'effort, est artificielle ou artificiel.

elle est inappliquée, il est inappliqué :

- n'est pas mise ou mis en œuvre, est inutilisé(e) ;
- manque d'application, ne fait pas preuve de soin, d'attention dans son travail.

appliquer :

- poser, mettre sur, contre une chose, en exerçant une pression de manière à laisser une empreinte ;
- mettre en contact ;
- mettre, donner à quelqu'un, avec en général une idée de force ;
- utiliser quelque chose en vue d'obtenir un résultat déterminé.

appliquer ou expliquer : [droit des entreprises] l'obligation pour une société cotée d'indiquer dans son rapport annuel qu'elle se conforme aux règles de gouvernance d'entreprise, ou, si elle y déroge, d'expliquer pour quels motifs. En anglais : *comply or explain (to)*. Voir aussi : gouvernement de l'entreprise. Journal officiel de la République française du 05/12/2013.

«Appliquer» critiqué mais bien vivant. États de langue.

s'appliquer (à) : consacrer une attention soutenue à faire quelque chose.

elles se sont appliquées, elles sont appliquées.
elles se sont appliqué les ordres, elles ont appliqué les ordres, elles se les sont appliqués.

rappliquer :

- appliquer de nouveau une chose sur une autre ;
- venir, arriver ;
- revenir, retourner.

réappliquer : appliquer une nouvelle fois.

une **appliquette** : une petite application indépendante du matériel et du logiciel utilisés, qui est téléchargée depuis un serveur de la toile et qui est exécutée localement au sein d'un logiciel de navigation. Les appliquettes sont surtout employées dans le langage de programmation Java. En anglais : *applet*. Voir aussi : code à octets, logiciel de navigation, témoin de connexion, toile. Journal officiel de la République française du 16/03/1999.
une appliqueuse, un **appliqueur** : une dentellière, un dentellier qui réalise des dentelles d'application, qui applique des ornements (fleurs, rinceaux) sur les dentelles.

Le nom (une) application est emprunté au latin *applicatio* « action de s'aettacher à quelqu'un », les sens correspondant au verbe appliquer

Le verbe appliquer est emprunté au latin *applicare* « incliner, prendre une direction » « mettre, assujettir quelque chose à quelqu'un » d'où le verbe pronominal « travailler avec zèle à quelque chose ».

appoggiature, appoggiaturer

[en musique]

une **appogiature** ou **appoggiature** : une petite note d'agrément hors mesure, étrangère à l'accord avec lequel elle est entendue et sur laquelle prend appui la note principale qu'elle met en valeur.

appogiaturer ou **appoggiaturer** : orner d'une appoggiature.

Le nom (une) appogiature ou appoggiature est emprunté à l'italien *appoggiatura*, dérivé de appoggiare « appuyer » du latin vulgaire *appo ̆diāre*, à rapprocher du verbe appuyer.

Le nom (une) acciacature (= une petite note d'agrément frappée très rapidement devant une note principale ; un arpège rapide) emprunté à l'italien *acciaccatura*, est dérivé de *accíaccare* « affaiblir ; meurtrir, écraser » d'origine onomatopéique.

appoint, appointage, appointé, appointement, appointer, appointir

un **appointage** (1) : le dernier foulage des cuirs avant de les passer au suif.

un **appointement** (1) : un jugement interlocutoire par lequel le juge ordonne aux parties de produire de nouveaux témoins ou des preuves écrites.

appointer (1) : mettre en délibéré.

un **appoint** :

- une somme qui sert à solder un compte commercial ;
- le complément d'une somme en petite monnaie ;
- un gain qui s'ajoute aux ressources principales.

un **appointement** (2) : une rémunération fixe et périodique d'un employé.

elle est appointée, il est **appointé** (1) : perçoit des appointements.

une appointée, un **appointé** :

- une, un fonctionnaire ;
- une soldate, un soldat de première classe [Suisse].

appointer (2) : donner des appointements, rétribuer.

Le verbe appointer (1) est dérivé d'un point.

un **appointage** (2) ou **appointissage** : l'action de tailler en pointe, de rendre pointu.

elle est appointée, il est **appointé** : est taillé(e) en pointe.

appointer (3) ou **appointir** : rendre pointu, aiguiser en pointe.

j'appointis, tu appointis, il appointit, nous appointissons, vous appointissez, ils appointissent ;
j'appointissais ; j'appointis ; j'appointirai ; j'appointirais ;
j'ai appointi ; j'avais appointi ; j'eus appointi ; j'aurai appointi ; j'aurais appointi ;
que j'appointisse, que tu appointisses, qu'il appointisse, que nous appointissions, que vous appointissiez, qu'ils appointissent ;
que j'appointisse, qu'il appointît, que nous appointissions ; que j'aie appointi ; que j'eusse appointi ;
appointis, appointissons, appointissez ; aie appointi, ayons appointi, ayez appointi ;
(en) appointissant.

s'appointer :

- se terminer en pointe ;
- s'aiguiser.

elles s'appointent, ils s'appointent, elles se sont appointées, ils se sont appointés,...

Le verbe appointer (3) ou appointir est dérivé d'une pointe.

3. Québec.

les **appoints** ou les **appointements** de quelqu'un : le moment où il s'avère disposé à faire quelque chose, à prendre une décision.

l'appoint de la marée, du vent : le moment où la marée, le vent sont les plus favorables.

la police appointée, un huissier **appointé** : nommé(e), promu(e).

un appointement :

- une nomination (à une charge, à un emploi) ; cette charge, cet emploi ;
- un rendez-vous.

appointer quelque chose : le diriger, le pointer (sur, dans).

appointer quelqu'un : le nommer à un emploi, à une charge, le désigner pour faire quelque chose.

appointer : donner rendez-vous à quelqu'un.

appointer un jour, une heure : fixer, désigner un jour, une heure pour faire quelque chose, pour rencontrer quelqu'un.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

appoltronner

On a lu **appoltronner, s'appoltronner** pour **apoltronner, apoltronnir, s'apoltronner** ou **s'apoltronnir**.

appondre, apponse

appondre :

- joindre, fixer bout à bout ;
- prolonger une discussion en répliquant.

qui répond appond : en répliquant sans cesse, on éternise la discussion, on avive la dispute.

j'apponds, tu apponds, il appond, nous appondons, vous appondez, ils appondent ;
j'appondais ; j'appondis ; j'appondrai ; j'appondrais ;
j'ai appondu ; j'avais appondu ; j'eus appondu ; j'aurai appondu ; j'aurais appondu ;
que j'apponde, que tu appondes, qu'il apponde, que nous appondions, que vous appondiez, qu'ils appondent ;
que j'appondisse, qu'il appondît, que nous appondissions ; que j'aie appondu ; que j'eusse appondu ;
apponds, appondons, appondez ; aie appondu, ayons appondu, ayez appondu ;
(en) appondant.

s'appondre : se joindre, s'unir, s'assembler, s'accrocher.

je m'apponds, tu t'apponds, il s'appond, nous nous appondons, vous vous appondez, ils s'appondent ;
je m'appondais ; je m'appondis ; je m'appondrai ; je m'appondrais ;
je me suis appondu(e) ; je m'étais appondu(e) ; je me fus appondu(e) ; je me serai appondue(e) ; je me serais appondu(e) ;
que je m'apponde, que tu t'appondes, qu'il s'apponde, que nous nous appondions, que vous vous appondiez, qu'ils s'appondent ;
que je m'appondisse, qu'il s'appondît, que nous nous appondissions ; que je me sois appondu(e) ; que je me fusse appondu(e) ;
apponds-toi, appondons-nous, appondez-vous ; sois appondu(e), soyons appondues, soyons appondus, soyez appondu(e)(es)(s) ;
(en) s'appondant.

une **apponse** :

- un endroit où deux choses se joignent, un point de rencontre ;
- une rallonge d'une ficelle ou d'une table ;
- une annexe d'un bâtiment.

une apponse de char : une pièce destinée à joindre un char à un autre.

On lit aussi : apondre, apponcher, apponser, rappondre, une aponse.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

appontage

un **appontage** : l'action de se poser sur la piste d'un porte-avions.

apponter : se poser sur la piste d'un porte-avions.

une apponteuse, un **apponteur** : une officière, un officier chargé(e) de diriger les opérations d'appontage sur un porte-avions.

Le verbe apponter est dérivé de pont.

appontement

un **appontement** : une plate-forme montée sur pilotis ou flottante, destinée à permettre l'accostage de bateaux qui ne peuvent atteindre la berge ou le quai.

Le nom (un) appontement est dérivé de pont.

apponter, apponteur

apponter, apponteur : voir appontage (ci-dessus).

apport, apporter, apporteur

un **apport** :

- le fait d'apporter ;
- ce qui est apporté ;
- une contribution positive à une action, à une œuvre ;
- un lieu où l'on fait des apports de marchandises, de nourriture, etc. ;
- un marché ; une fête locale coïncidant avec un jour annuel de grand marché.

un apport de fonds : le fait d'apporter des fonds, de les investir dans une entreprise.

un apport de pièces : un dépôt de pièces au greffe.

un acte d'apport : un récépissé des pièces ainsi déposées.

apporter :

- porter quelque chose pour le remettre ou le faire connaitre à un destinataire ;
- mettre à la disposition, au service de quelqu'un ou d'un groupe ;
- fournir sa mise dans une société commerciale ;
- alléguer, citer ;
- appliquer à ;
- contribuer à ;
- procurer ;
- enrichir moralement, intellectuellement ;
- entrainer.

apporter / amener : Académie française ; Office québécois de la langue française ; Parler français.

apportez votre équipement personnel de communication ou AVEC : se dit de l'utilisation, dans un cadre professionnel, d'un matériel personnel tel qu'un téléphone multifonction ou un ordinateur. En anglais : *bring your own device ; BYOD*. Journal officiel de la République française du 24/03/2013.

une apporteuse, un **apporteur** :

- celle, celui qui apporte ;
- une, un actionnaire qui apporte une part de capital dans une société ;
- une fournisseuse ou un fournisseur.

Le verbe apporter est emprunté au latin *apportare* « porter quelque chose à quelqu'un ».

Le verbe rapporter est composé de re- et apporter. D'où un rapport, elle, il est rapportable, un rapportage, elle est rapportée, il est rapporté, un rapporteur.

Le nom (un) logarithme est emprunté au latin scientifique *logarithmus*, composé des mots grecs λ ο΄ γ ο ς « rapport » et α᾽ ρ ι θ μ ο΄ ς « nombre ».

apposer, apposition

apposer :

- poser sur ou contre, appliquer ;
- placer sur toute espèce de supports ;
- mettre une marque sur ou au bas d'un document.

apposer le scellé ou les scellés : appliquer l'empreinte d'un sceau public sur une porte, un meuble, un document de telle sorte qu'on ne puisse l'ouvrir sans briser les scellés et se rendre ainsi passible des peines prévues par le Code pénal.

apposer un mot à un autre :

- le mettre en apposition ;
- mettre un mot à côté d'un autre en guise d'explication.

Le verbe apposer est un dérivé de poser et signifie « poser, appliquer sur quelque chose » : On appose une affiche sur un mur, des scellés sur une porte, etc. Il a aussi le sens de « porter, inscrire sur un document » : On appose un visa sur un passeport ou sa signature au bas d'un acte officiel. Ce verbe a un paronyme, opposer, qui est emprunté, avec influence de poser, du latin *opponere*, « placer devant », « se dresser contre quelqu'un », « opposer comme obstacle, comme objection ». Apposer s'emploie donc essentiellement avec des noms concrets tandis qu'opposer peut s'employer avec des noms abstraits. Comme le nom veto désigne un droit reconnu par certaines constitutions au chef de l'État de s'opposer à la promulgation d'une loi votée par l'Assemblée législative et, par extension et par affaiblissement, une opposition, un refus ou une interdiction, c'est opposer un veto qu'il faut dire, (comme on dit opposer un refus, opposer une fin de non-recevoir). En savoir plus : Académie française.

une **apposition** :

- l'action d'apposer ;
- en savoir plus : CNRTL.

un implant d'apposition biliopancréatique luminal

Pluriel des noms mis en apposition : Parler français.

Appositions fautives : Académie française.

Le verbe apposer est dérivé de poser avec les sens calqués sur ceux du latin *apponere* « placer, mettre à côté » « ajouter ».

appréciabilité, appréciable, appréciablement, appréciateur, appréciatif, appréciation, apprécier

une **appréciabilité** :

- la qualité de ce qui est appréciable ;
- la sensibilité de l'oreille à un son ;
- la limite de perceptibilité.

elle, il est **appréciable** :

- peut être apprécié(e), peut être perçu(e) par les sens ;
- peut être évalué(e), chiffré(e) ;
- est digne d'être apprécié(e).

elle, il est **inappréciable** :

- est impossible à évaluer, estimer, apprécier ;
- est précieuse ou précieux, inestimable.

appréciablement : de manière appréciable.

inappréciablement

une appréciatrice, un **appréciateur** :

- une employée, un employé chargé(e) de déterminer la valeur marchande d'un objet dans une opération commerciale ;
- une personne qui porte un jugement d'appréciation ;
- une amatrice indiscrète, un amateur indiscret.

un **appréciateur** : un aréomètre.

elle est appréciatrice, il est **appréciateur** :

- est capable d'apprécier une chose à sa juste valeur ;
- porte ou manifeste un jugement.

elle est appréciative, il est **appréciatif** :

- est capable d'apprécier, de percevoir ;
- contient ou exprime une appréciation quantitative ;
- porte ou manifeste un jugement de valeur, généralement favorable, sur quelqu'un ou quelque chose.

une **appréciation** :

- une estimation d'un phénomène perçu par les sens ;
- une estimation approximative d'un phénomène mesurable ou chiffrable ;
- une évaluation de la valeur marchande d'un objet ;
- une démarche de la pensée aboutissant à un jugement de valeur ; ce jugement de valeur ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

une **inappréciation** : le fait de ne pas apprécier.

elle est appréciée, il est **apprécié** :

- est apprécié(e), estimé(e) ;
- est évalué(e).

elle est inappréciée, il est **inapprécié** : n'est pas apprécié(e), estimé(e).

apprécier :

- percevoir, saisir par les sens ;
- évaluer ;
- mesurer quantitativement, chiffrer d'une manière approximative ;
- porter un jugement de valeur sur une personne ou une chose ;
- déterminer l'importance d'un fait, d'un évènement ;
- porter un jugement favorable sur une personne ou une chose, en reconnaitre la valeur, la qualité, l'importance,... ;
- reconnaitre la valeur d'une personne, être sensible à ses qualités ;
- voir aussi : Dictionnaire historique du français québécois.

apprécier de, apprécier que : Dictionnaire des difficultés de la langue française.

Le verbe apprécier est emprunté au latin chrétien *appretiare* « déterminer, évaluer ».

appréhendé, appréhender, appréhensif, appréhension, appréhensivité

A. saisir
B. craindre

A. saisir

elle est appréhendée, il est **appréhendé** (1) :

- est saisi(e) ;
- est arrêté(e) ;
- est comprise, est saisie, est compris, est saisi par l'entendement, par un acte précis de la pensée conceptuelle.

appréhender (1) :

- saisir par les mains ;
- saisir au corps, arrêter en vertu d'un pouvoir attaché à la fonction ;
- saisir par l'entendement, par un acte précis de la pensée conceptuelle ;
- percevoir, saisir par les sens.

elle est appréhensive, il est **appréhensif** : saisit.

une **appréhension** (1) :

- une saisie ; l'action de saisir ;
- la faculté de saisir par l'intelligence ;
- toute opération intellectuelle relativement simple ou immédiate, considérée comme s'appliquant à un contenu distinct de l'opération elle-même ;
- la faculté de saisir et donc de retenir vite ;
- la mémoire immédiate ou la capacité limite de reproduction correcte, sans délai, après une perception unique, de chiffres, lettres, mots, images, etc.

une **appréhensivité** : en psychologie, la puissance de pénétration synthétique de l'esprit permettant de faire immédiatement face à un danger.

B. craindre

elle est appréhendée, il est **appréhendé** (2) : est envisagé(e) avec une inquiétude mêlée de crainte.

appréhender (2) : envisager avec une inquiétude mêlée de crainte quelque chose d'imminent et encore mal défini.

une **appréhension** (2) :

- le fait d'appréhender, d'envisager avec inquiétude une chose imminente ;
- l'état d'une personne qui appréhende.

Le verbe appréhender est emprunté au latin *apprehendere* « prendre, saisir (une personne) » « comprendre, saisir » d'où « prévoir, considérer comme étant à craindre ; craindre ».

Le mot appréhensif est emprunté au latin médiéval *apprehensivus* « qui saisit, perçoit » formé sur le radical du supin *apprehensum* de *apprehendere*.

Le nom (une) appréhension est emprunté au bas latin *apprehensio* « compréhension » avec, comme pour appréhender à partir du 16ème siècle, l'évolution du sens avec l'idée de crainte.

apprenant, apprendre, apprenti, apprentissage

une organisation **apprenante**, une nation apprenante : à qui on demande de s'impliquer dans l'acquisition de connaissances ou dans une adaptation à une situation.

des vacances apprenantes : qui sont organisées dans ce but.

une apprenante, un **apprenant** : toute personne, de l'enfant à l'adulte, engagée dans un processus d'acquisition de connaissances et de compétences. En anglais : *learner*. Voir aussi : apprentissage adaptatif, attendu, démarche d'investigation. Journal officiel de la République française du 25/09/2009.

une apprenante, un apprenant à distance : Vocabulaire de l'enseignement à distance et du télétravail (Office québécois de la langue française)

apprendre :

- recevoir un enseignement ;
- acquérir la connaissance d'une chose par l'exercice de l'intelligence, de la mémoire, des mécanismes gestuels appropriés, etc. ;
- acquérir par l'entrainement la maitrise des procédés ou des mécanismes permettant de se livrer à une activité déterminée générale ou professionnelle ;
- acquérir par l'expérience, le contact des hommes, etc., la connaissance de ce qui sert pour la conduite de la vie ;
- faire apprendre, enseigner quelque chose à quelqu'un, donner un enseignement ;
- recevoir ou donner communication de quelque chose.

j'apprends, tu apprends, il apprend, nous apprenons, vous apprenez, ils apprennent ;
j'apprenais ; j'appris ; j'apprendrai ; j'apprendrais ;
j'ai appris ; j'avais appris ; j'eus appris ; j'aurai appris ; j'aurais appris ;
que j'apprenne, que tu apprennes, qu'il apprenne, que nous apprenions, que vous appreniez, qu'ils apprennent ;
que j'apprisse, qu'il apprît, que nous apprissions ; que j'aie appris ; que j'eusse appris ;
apprends, apprenons, apprenez ; aie appris, ayons appris, ayez appris ;
(en) apprenant.

s'apprendre : pouvoir être enseigné ou acquis facilement.

elles s'apprennent, ils s'apprennent, elles se sont apprises, ils se sont appris,...

Il n'y a pas d'accord du participe passé avec le sujet s'il précède la désignation de ce qui est appris (*elles se sont appris les nouveautés*). Si on le sait déjà, le participe passé s'accorde avec ce qui est appris.

La locution *sur le tard* a d'abord signifié « à la fin de la journée, à une heure avancée » ; elle s'emploie aujourd'hui au sens d'« à un âge ou à un moment considéré comme avancé » ; on dit ainsi *il s'est marié sur le tard, il a appris l'anglais sur le tard*. Il convient de ne pas confondre cette locution avec *sur le tas*, attesté depuis plus d'un siècle, (que l'on trouve aussi dans *grève sur le tas*), et qui signifie « directement sur le lieu de construction » et, figurément et familièrement, « qui s'acquiert, se fait par l'expérience directe du métier ». Cet emploi dérive du sens familier de tas en maçonnerie : « endroit où l'on taille les pierres à bâtir, puis où l'on construit le mur ». En savoir plus : Académie française

une apprentie, un **apprenti** :

- celle, celui qui apprend un métier, une technique, sous la direction d'un maitre, d'un contremaitre, d'un instructeur en vertu d'un contrat ou dans un centre d'apprentissage ;
- une femme ou un homme sans expérience ni compétence.

une apprentie sorcière, un apprenti sorcier : celle, celui qui se livre imprudemment à des expériences dangereuses dont elle, il ne sait pas maitriser le cours ni éviter l'issue catastrophique.

un **apprentissage** :

- l'action d'apprendre un métier, en particulier une formation professionnelle organisée permettant d'acquérir une qualification pour un métier ;
- une formation pratique par l'exercice d'une profession ;
- une modification adaptative du comportement au cours d'épreuves répétées ;
- une initiation, par l'expérience, aux divers aspects de la vie humaines.

faire l'apprentissage de quelque chose : en faire l'expérience, s'y habituer progressivement.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'apprentissage : Wiktionnaire.

un apprentissage, un apprentissage à distance, un apprentissage en classe, un apprentissage en ligne : Vocabulaire de l'enseignement à distance et du télétravail (Office québécois de la langue française).

En termes familiers on dit que « les robots apprennent », c'est-à-dire que les algorithmes sont programmés pour modifier leurs réponses futures en fonction de leur expérience passée.
On distingue différents types d'apprentissage : l'apprentissage automatique ou apprentissage machine. Un exemple simple d'apprentissage automatique est celui de la classification : étiqueter chaque donnée en l'associant à une classe. L'apprentissage supervisé (*supervised learning*) recourt le plus souvent aux réseaux de neurones artificiels et est utilisé pour la reconnaissance d'images et la traduction automatique. L'apprentissage non supervisé (*data clustering*) est utilisé pour l'identification de comportements et la recommandation d'achats. Lorsque le réseau de neurones artificiels est composé de couches de plus en plus complexes, on parle d'apprentissage profond (*deep learning*).
Enfin l'apprentissage par renforcement est un apprentissage automatique capable d'améliorer ses performances jusqu'à ce qu'il atteigne un objectif préalablement fixé.
En savoir plus : France Terme.

un **apprentissage adaptatif** : une démarche de formation reposant sur l'usage en ligne de cours, d'exercices et d'évaluations s'ajustant en temps réel aux rythmes et aux besoins d'un apprenant. En anglais : *adaptive learning*. Voir aussi : apprenant. Journal officiel de la République française du 25/02/2018.

un **apprentissage automatique** ou **apprentissage machine** : [informatique] le processus par lequel un algorithme évalue et améliore ses performances sans l'intervention d'un programmeur, en répétant son exécution sur des jeux de données jusqu'à obtenir, de manière régulière, des résultats pertinents. Un algorithme d'apprentissage automatique comporte un modèle dont il modifie les paramètres, de valeur initiale en général aléatoire, en fonction du résultat constaté. L'apprentissage automatique relève de l'intelligence artificielle. L'apprentissage automatique est fréquemment utilisé pour le traitement du langage naturel et la vision par ordinateur, ou pour effectuer des diagnostics et des prévisions. En anglais : *machine learning ; ML*. Voir aussi : apprentissage non supervisé, apprentissage par renforcement, apprentissage profond, apprentissage supervisé, bloqueur de publicités, dialogueur, intelligence artificielle, réseau de neurones artificiels. Journal officiel de la République française du 09/12/2018.

un **apprentissage combiné** ; un dispositif d'apprentissage qui repose sur l'association de plusieurs modes de formation, en présence d'un enseignant ou à distance. La formation peut être dispensée en ligne ou hors ligne, de manière individuelle ou collective. L'enseignement inversé est un exemple d'apprentissage combiné. En anglais : *blended learning*. Voir aussi : enseignement inversé, présence. Journal officiel de la République française du 10/01/2017.

un **apprentissage non supervisé** : [informatique] un apprentissage automatique dans lequel l'algorithme utilise un jeu de données brutes et obtient un résultat en se fondant sur la détection de similarités entre certaines de ces données. L'apprentissage non supervisé est utilisé, par exemple, pour l'identification de comportements et la recommandation d'achats. En anglais : *data clustering ; unsupervised learning ; unsupervised training*. Voir aussi : apprentissage automatique, apprentissage supervisé, intelligence artificielle. Journal officiel de la République française du 09/12/2018.

un **apprentissage par la pratique** ou une **formation par la pratique** : une méthode d'acquisition de capacités professionnelles par leur mise en œuvre sur le terrain. En anglais : *learning by doing*. Journal officiel de la République française du 25/09/2009.

un **apprentissage par les réseaux** : un mode d'acquisition et de partage de connaissances et de compétences, qui se pratique en dehors d'un cadre institutionnel et repose sur l'utilisation d'outils collaboratifs offerts par

l'internet et les réseaux sociaux. En anglais : *social learning*. Journal officiel de la République française du 10/01/2017.

un **apprentissage par renforcement** : [informatique] un apprentissage automatique dans lequel un programme extérieur évalue positivement ou négativement les résultats successifs de l'algorithme, l'accumulation des résultats permettant à l'algorithme d'améliorer ses performances jusqu'à ce qu'il atteigne un objectif préalablement fixé. L'apprentissage par renforcement est fréquemment utilisé dans la robotique. L'efficacité de l'apprentissage par renforcement a été attestée dans certains jeux stratégiques comme le jeu de go. En anglais : *reinforcement learning*. Voir aussi : apprentissage automatique, intelligence artificielle. Journal officiel de la République française du 09/12/2018.

un **apprentissage profond** : [informatique] un apprentissage automatique qui utilise un réseau de neurones artificiels composé d'un grand nombre de couches dont chacune correspond à un niveau croissant de complexité dans le traitement et l'interprétation des données. L'apprentissage profond est notamment utilisé dans la détection automatique d'objets au sein d'images et dans la traduction automatique. Voir aussi : apprentissage automatique, infox vidéo, intelligence artificielle, réseau de neurones artificiels. Journal officiel de la République française du 09/12/2018. En anglais : *deep learning ; deep structured learning ; hierarchical learning*.

un **apprentissage supervisé** : [informatique] un apprentissage automatique dans lequel l'algorithme s'entraîne à une tâche déterminée en utilisant un jeu de données assorties chacune d'une annotation indiquant le résultat attendu. L'apprentissage supervisé recourt le plus souvent aux réseaux de neurones artificiels. L'apprentissage supervisé est utilisé, par exemple, pour la reconnaissance d'images et la traduction automatique. En anglais : *supervised learning ; supervised training*. Voir aussi : apprentissage automatique, apprentissage non supervisé, réseau de neurones artificiels. Journal officiel de la République française du 09/12/2018.

un **apprentissage tout au long de la vie** ou une **formation tout au long de la vie**. En anglais : *lifelong learning*. Journal officiel de la République française du 25/09/2009.

un apprentissage, un apprentissage automatique, un apprentissage non supervisé, un apprentissage par renforcement, un apprentissage profond, un apprentissage supervisé : Vocabulaire de l'intelligence artificielle (Office québécois de la langue française).

Le verbe apprendre vient du latin *apprehendere* « prendre, saisir », d'où en bas latin « saisir par l'esprit, apprendre, étudier » et en latin médiéval « informer ». Voir aussi appris, malappris (ci-dessous).

Le mot apprenti vient du latin vulgaire *apprenditicius*, dérivé du participe passé *apprenditus*, de *apprehendere*, pour *apprensus*. Les formes archaïques sont *apprentif, apprentive* et *apprenti, apprentisse* ou *apprentice*.

apprésentation, apprésenté, apprésenter

une **apprésentation** : le fait d'apprésenter ; une intentionnalité médiate qui permet à l'ego d'accéder à la conscience d'objets ou de parties d'objets qui, à la différence de ce qui se passe dans la simple perception, ne lui sont pas donnés directement.

l'**apprésenté** : ce qui est apprésenté.

apprésenter : rendre présent dans une sorte d'aperception par analogie des objets, ou des parties ou des aspects d'objets qui demeurent voilés et qui ne sont accessibles qu'indirectement, dans l'idée plus ou moins déterminée que l'on a de leur structure globale.

appressorine

une **appressorine** : un filament qui fixe le mycelium d'un champignon au substrat.

apprêt, apprêtage, apprêté, apprêtement, apprêter, apprêteur

un **apprêt** :

- l'action d'apprêter, une préparation d'une chose imminente ; une opération devant rendre utilisable un produit ; une matière ou une substance qui sert à apprêter ;
- un manque de naturel et de simplicité.

sans apprêt : qui est très simple.

un **apprêtage** de cuirs et de peaux : l'action d'apprêter et les opérations correspondantes ; e résultat de ces opérations ; les postes de travail correspondants ; l'atelier qui les réunit.

un apprêtage d'étoffes : un emploi de l'apprêt ; une manière d'apprêter.

elle est apprêtée, il est **apprêté**

un apprêtement de l'antigène :

- [biologie cellulaire - biochimie et biologie moléculaire] le processus consistant en la fragmentation partielle d'un antigène protéique en peptides antigéniques, puis en l'association de chacun de ces peptides à une molécule du complexe majeur d'histocompatibilité. En anglais : *antigen processing*. Voir aussi : cellule dendritique, cellule dendritique folliculaire, cellule dendritique interdigitée, complexe majeur d'histocompatibilité, présentation de l'antigène. Journal officiel de la République française du 01/10/2016.
- le processus selon lequel une cellule présentatrice d'antigène dégrade cet antigène en peptides, associe ces peptides à des molécules du CMH et les présente sur sa membrane cellulaire.

apprêter :

- préparer attentivement en vue d'une décision, d'un évènement imminent ;
- arranger soigneusement la toilette de quelqu'un ;
- arranger par artifice ;
- apprêter à rire ;
- disposer les autres à rire ;
- faire subir une préparation à une chose en vue de son usage prochain ;
- préparer un repas ;
- accommoder un mets ;
- donner l'apprêt à un cuir, à une étoffe, etc.

s'apprêter :

- se préparer soigneusement, prendre ses dispositions en vue d'une action imminente ;
- s'équiper, s'habiller ;
- ne pas être spontané, préparer méticuleusement ses dispositions intérieures ;
- être en cours de préparation en vue de quelque chose d'imminent.

une apprêteuse, un **apprêteur** :

- une ouvrière, un ouvrier chargé(e) d'apprêter les étoffes ;
- une, un peintre sur verre ;
- une couturière, un couturier chargé(e) de préparer les éléments de travail pour la première demoiselle.

Le verbe apprêter est dérivé du radical de l'adverbe latin *praesto* « sous la main, à la disposition de », probablement par l'intermédiaire du latin médiéval *appraestare*.

L'adjectif prêt, prête vient du bas latin *praestus*, de l'adverbe latin *praesto* « sous la main » « ici présent » « à la disposition ».

apprimé

elle est apprimée, il est **apprimé** : en botanique, est appliqué(e) mais non soudé(e).

appris

elle est apprise, il est **appris** :

- est retenu(e) par la mémoire, acquise ou acquis par l'éducation du comportement ;
- est mécanique et sans relation avec la vie, comme ce qu'on apprend à l'école.

elle est bien apprise, il est bien appris :

- est su(e), acquise ou acquis ;
- est bien élevé(e), a de bonnes manières ;
- est bien dressé(e).

elle est mal apprise, il est **mal appris** : n'a pas été suffisamment étudié(e), mémorisé(e).

elle est malapprise, il est **malappris** :

- manque d'éducation, est impoli(e), est grossière ou grossier ;
- dénote un manque d'éducation.

une malapprise, un **malappris** : une personne sans éducation.

apprivoisable, apprivoisement, apprivoiser, apprivoiseur

elle, il est **apprivoisable** : peut être apprivoisé(e).

elle, il est **inapprivoisable** : ne peut pas être apprivoisé(e).

elle est apprivoisée, il est **apprivoisé**

elle est inapprivoisée, il est **inapprivoisé** : n'est pas apprivoisé(e).

un **apprivoisement** :

- l'action d'apprivoiser, le résultat de cette action ;
- l'action de rendre moins farouche, plus sociable ;
- l'action de rendre moins rude ;
- l'action de se familiariser progressivement avec une chose.

apprivoiser :

- rendre moins sauvage, moins farouche ;
- rendre plus sociable ;
- familiariser progressivement quelqu'un avec quelque chose, lui faire abandonner son hostilité ou ses réticences ;
- séduire, charmer progressivement ;
- dominer, maitriser progressivement ;
- harmoniser, accorder.

s'apprivoiser :

- devenir progressivement moins sauvage, moins farouche ;
- s'accoutumer, s'habituer ;
- devenir plus sage, plus avisé.

elles se sont apprivoisées, elles sont apprivoisées.
elles se sont apprivoisé les animaux, elles ont apprivoisé les animaux, elles se les sont apprivoisés.

une apprivoiseuse, un **apprivoiseur** :

- celle, celui qui apprivoise les animaux sauvages ;
- une séductrice, un séducteur.

Le verbe apprivoiser est emprunté au latin vulgaire *apprivatiare*.

Le nom (un) mâtin (= un chien) vient du latin populaire *ma(n)suetinus* « apprivoisé », dérivé du latin classique *mansuetus*.

approbaniste, approbateur, approbatif, approbation, approbativement, approbativité, approbatur

un **approbaniste** :dans certains collèges de jésuites, le nom donné à l'élève qui se prépare à devenir membre d'une congrégation d'élèves.

une approbatrice, un **approbateur** : celle, celui qui approuve.

un approbateur : un censeur qui donnait l'approbation officielle à un ouvrage avant son impression.

elle est approbatrice, il est **approbateur** :

- approuve ;
- marque l'approbation ;
- approuve, rend exécutoire.

elle est désapprobatrice, il est **désapprobateur** : marque la désapprobation.

une désapprobatrice, un **désapprobateur** : une personne qui désapprouve.

elle est approbative, il est **approbatif** :

- exprime, marque l'approbation ;
- approuve, rend valide, exécutoire.

une **approbation** :

- l'action d'approuver ;

- un jugement favorable qu'on porte sur quelqu'un, sur quelque chose ;
- l'action de donner son agrément.

une **désapprobation** : l'action de désapprouver ; le résultat de cette action.

approbativement : en manière de signe d'approbation.

une **approbativité** : un penchant exagéré à l'approbation, un besoin d'être approuvé ou d'approuver.

un **approbatur** : un acte par lequel le censeur royal, chargé de lire un manuscrit, déclare l'avoir lu et n'y avoir rien trouvé de contraire à la morale et aux lois établies, ce qui aurait pu empêcher l'impression.

Le nom (un) approbaniste est un croisement d'approbation et de congréganiste.

Le mot approbateur est emprunté au latin *approbator*.

Le mot approbatif est emprunté au bas latin *approbativus*.

Le nom (une) approbation est emprunté au latin *approbatio* « assentiment, agrément » emprunté au latin ecclésiastique *approbatio*.

Le mot latin *approbatur* « il est approuvé » est une forme du verbe *approbare*.

Voir aussi : approuver (ci-dessous).

approchable, approchage, approchant, approche, approché, approchement, approcher

[en anglais : *approach*] voir : France Terme.

elle, il est **approchable** : peut être approché(e), est abordable.

elle, il est **inapprochable** : ne peut pas être approché(e).

un **approchage** : le fait d'apporter des matériaux jusqu'à leur destination.

un **rapprochage** : la taille d'une haie, d'une bordure, pour en diminuer la largeur.

elle est approchante, il est **approchant** :

- est approximativement exact(e) ;
- ressemble à ;
- est imminente ou imminent.

approchant : environ, à peu près.

approchant (une durée) : aux environs de, vers.

elle est rapprochante, il est **rapprochant** : rapproche.

une **approche** :

- l'action, le fait de s'approcher de quelqu'un ou de quelque chose ;
- le fait de se trouver dans le voisinage ;
- une proximité dans le temps ;
- une méthode par laquelle on cherche à approcher d'un but ;
- en savoir plus : CNRTL.

une **approche en descente continue** ou ADC : la procédure selon laquelle un avion effectue une arrivée en descente sans palier depuis un niveau de vol élevé jusqu'à la piste. L'approche en descente continue permet de réduire de façon significative les nuisances sonores, la consommation de carburant et les émissions de produits polluants. En anglais : *continuous descent approach ; CDA*. Journal officiel de la République française du 05/12/2013.

une **approche par-dessous** : [spatiologie / véhicules spatiaux] une procédure de rendez-vous spatial par laquelle un engin spatial, lors d'une approche contrôlée, vient se placer en dessous d'un autre engin spatial. La distinction entre le dessus et le dessous n'est pertinente que pour un engin spatial orbitant autour d'une planète ou d'un corps céleste. En anglais : *fly-under, fly under manoeuvre, fly-under manoeuvre*. Voir aussi : rendez-vous spatial. Journal officiel de la République française du 10 janvier 2023.

une **approche par thèmes** ou **approche par corbeilles** : [relations internationales] la méthode de négociation consistant à répartir les questions en différents thèmes pour en faciliter l'examen. En anglais : *basket approach*. Journal officiel de la République française du 15/09/2013.

une **approche prudente** : [environnement] une méthode d'étude de l'évolution d'un milieu naturel qui tient compte de l'état des sciences et des techniques et procède par extrapolation des lois connues en retenant par principe les hypothèses les plus pessimistes, de façon à préserver l'environnement. En anglais : *conservativeness*. Voir aussi : principe de précaution. Journal officiel de la République française du 08/09/2013.

une approche ascendante, une approche descendante, une approche animat, une approche multiagent, une approche de continuité, une approche de solvabilité : Office québécois de la langue française.

elle est approchée, il est **approché** : est proche de, mais sans être tout à fait rigoureuse ou exacte, rigoureux ou exact.

une connaissance approchée, un résultat approché

un **approchement** : le fait d'approcher ; une approche.

un **rapprochement** :

- l'action de rapprocher, de se rapprocher ; le résultat de cette action ;
- le fait de faire arriver quelque chose plus tôt, de raccourcir un intervalle de temps ;
- une mise en regard de deux ou plusieurs choses pour établir des rapports entre elles, ressemblances, dissemblances, liens logiques ;
- l'établissement d'une analogie entre des choses, des personnes ;
- une ressemblance, une similitude existant entre des choses, des personnes ;
- le fait de rendre deux ou plusieurs choses ou personnes plus ou moins semblables ;
- un établissement de rapports de confiance, d'amitié ;
- une réconciliation.

approcher quelque chose :

- le placer, le mettre près de ;
- l'avancer près de ;
- le rapprocher ;
- aller plus près, en direction de.

approcher quelqu'un :

- avoir accès auprès de lui, le rencontrer, lui parler ;
- avancer, venir plus près de quelqu'un ;
- être proche, être imminent.

approcher du but : être près d'atteindre l'objectif que l'on s'est fixé.

s'approcher :

- venir près de, aller se placer près de quelqu'un ou de quelque chose ;
- être proche, être imminent.

elles se sont approchées, elles sont approchées.
elles se sont approché les véhicules, elles ont approché les véhicules, elles se les sont approchés.

un **rapproché** ou **rapprocher** : le travail du chien qui rapproche.

rapprocher, se rapprocher : CNRTL.

un **rapprocheur** : un chien de grand nez, criant et collant bien à la voie.

Le verbe approcher est emprunté au bas latin *appropriare* « s'approcher ».

Le verbe rapprocher est dérivé d'approcher.

approfondi, approfondir, approfondissant, approfondissement, approfondisseur

elle est approfondie, il est **approfondi** :

- est rendue profonde ou plus profonde ; est rendu profond ou plus profond ;
- est étudié(e) à fond, est réfléchi(e))

approfondir :

- creuser pour rendre plus profond ;
- faire paraitre plus profond ;
- pénétrer plus avant dans la connaissance de quelque chose de manière à distinguer ce qui est mêlé, mettre en lumière ce qui est obscur ;
- rendre plus intense, plus vif.

j'approfondis, tu approfondis, il approfondit, nous approfondissons, vous approfondissez, ils approfondissent ;
j'approfondissais ; j'approfondis ; j'approfondirai ; j'approfondirais ;
j'ai approfondi ; j'avais approfondi ; j'eus approfondi ; j'aurai approfondi ; j'aurais approfondi ;
que j'approfondisse, que tu approfondisses, qu'il approfondisse, que nous approfondissions, que vous approfondissiez, qu'ils approfondissent ;
que j'approfondisse, qu'il approfondît, que nous approfondissions ; que j'aie approfondi ; que j'eusse approfondi ;
approfondis, approfondissons, approfondissez ; aie approfondi, ayons approfondi, ayez approfondi ;
(en) approfondissant.

s'approfondir : paraitre ou devenir plus profond.

s'approfondir soi-même : pénétrer plus avant dans la connaissance de soi-même.

je m'approfondis, tu t'approfondis, il s'approfondit, nous nous approfondissons, vous vous approfondissez, ils s'approfondissent ;
je m'approfondissais ; je m'approfondis ; je m'approfondirai ; je m'approfondirais ;
je me suis approfondi(e) ; je m'étais approfondi(e) ; je me fus approfondi(e) ; je me serai approfondi(e) ; je me serais approfondi(e) ;
que je m'approfondisse, que tu t'approfondisses, qu'il s'approfondisse, que nous nous approfondissions, que vous vous approfondissiez, qu'ils s'approfondissent ;
que je m'approfondisse, qu'il s'approfondît, que nous nous approfondissions ; que je me sois approfondi(e) ; que je me fusse approfondi(e) ;
approfondis-toi, approfondissons-nous, approfondissez-vous ; sois approfondi(e), soyons approfondies, soyons approfondis, soyez approfondi(e)(es)(s) ;
(en) s'approfondissant.

elle est approfondissante, il est **approfondissant** : approfondit.

un **approfondissement** :

- l'action d'approfondir ; le résultat de cette action ;
- un creusement ;
- une étude, une analyse systématique et réfléchie d'une question, d'un problème.

une approfondisseuse, un **approfondisseur** : celle, celui qui a la prétention, la manie de vouloir tout expliquer, tout approfondir.

Le verbe approfondir est dérivé de profond.

appropriable, appropriatif, appropriation, approprié, appropriement, approprier

elle, il est **appropriable** : est susceptible d'être approprié(e), de devenir la propriété de.

elle est appropriative, il est **appropriatif** :

- est d'appropriation, d'adaptation ;
- fait sien ou sienne ;
- cherche à s'approprier quelque chose.

une **appropriation** :

- l'action de rendre propre ;
- l'action d'approprier, d'adapter quelque chose à une destination précise, à un usage déterminé ;
- l'action de s'approprier une chose, d'en faire sa propriété ;
- un acte de l'esprit qui s'approprie, qui fait siennes les connaissances qu'il acquiert ;
- le fait qu'une chose devient ou est devenue propriété de quelqu'un ;
- une chose qu'on s'est appropriée ;
- [relations internationales / coopération et développement] une participation active de la partie bénéficiaire à un projet de développement et volonté d'en assumer la responsabilité. En anglais : *ownership*. Journal officiel de la République française du 16/09/2006.
- [relations internationales / négociations] une adhésion à une proposition et volonté de la reprendre à son compte. En anglais : *ownership*. Journal officiel de la République française du 16/09/2006.

Assumer plutôt que subir, participer plutôt qu'obéir. Par la vertu de l'appropriation, l'individu peut et doit désormais s'investir personnellement dans un projet, une proposition ou une consigne, les faire siens et s'en rendre responsable. Plus question de faire remonter la cause de ses erreurs et de ses échecs dans un appareil hiérarchique : la voie royale de l'autonomisation permet à chacun de devenir maître de ses actes et d'en porter les conséquences, même fâcheuses. Pour que cela soit possible, la généralisation des lois, des procédures et des usages doit aboutir à l'égalité de traitement, grâce à l'adhésion pleine et entière à des valeurs et à des règles dominantes. Plus de visions singulières ni de régimes particuliers : tous unis dans la volonté générale, hommes et femmes sont appelés à devenir, sinon libres et fraternels, du moins autonomes et solidaires. France Terme.

elle est appropriée, il est **approprié** :

- est adapté(e) à un usage déterminé ;
- est rendu(e) propre pour une circonstance donnée ;
- est adapté(e) à quelque chose ;
- est bien adapté(e), convient bien aux circonstances ;
- est devenu(e) la propriété personnelle de quelqu'un.

En résumé, ce qui est adéquat est bien adapté à son but, ce qui est approprié est juste et ce qui est pertinent est directement lié au sujet. En savoir plus : Office québécois de la langue française

elle est inappropriée, il est **inapproprié** : n'est pas approprié(e), adéquate ou adéquat.

un **appropriement** à : un agencement approprié à, une adaptation à.

un appropriement : une mise en état de propreté.

approprier :

- adapter à un usage déterminé ;
- aménager convenablement ;
- rendre, tenir propre ;
- rendre propre ou apte à une finalité précise ;
- adapter quelque chose à sa finalité ;
- attribuer quelque chose en propre à.

s'approprier :

- devenir propre à, s'adapter à ;
- s'attribuer quelque chose ; attribuer une chose à soi-même, la faire sienne ;
- être approprié, devenir la propriété de quelqu'un.

Le verbe approprier n'étant plus utilisé avec le sens "adapter à, rendre propre à", le participe passé de la forme pronominale ne s'accorde pas avec le sujet contrairement à ce qu'indiquent souvent les tableaux de conjugaison ("je me suis appropriée" signifierait "je me suis adaptée, je me suis préparée"). On écrit donc :

- elles se sont approprié les réformes ; ils se sont approprié les réformes.
- les réformes qu'elles se sont appropriées ; les réformes qu'ils se sont appropriées.
- elles se les sont appropriées ; ils se les sont appropriées.

Le nom (une) appropriation est emprunté au bas latin *appropriatio* « assimilation par l'organisme » et emprunté au latin médiéval de même sens par attraction de propre « qui convient à » « net ».

Le verbe approprier est emprunté au latin médiéval *appropriare* qui a pris le sens de « attribuer en propre ».

Le verbe exproprier (= dépouiller de la propriété d'un bien immobilier) est dérivé d'approprier. D'où une expropriatrice, un expropriateur, elle est expropriatrice ou expropriante, il est expropriateur ou expropriant, une expropriation.

approuvable, approuvé, approuver

elle, il est **approuvable** : peut être approuvé(e).

approuvée, **approuvé** : pour signifier qu'on approuve quelque chose, que quelque chose est approuvé.

lu et approuvé

un **approuvé** : un acte ou un compte acceptés, agréés.

approuver :

- donner son agrément à quelque chose, parce qu'on a compétence et autorité pour le faire ;

- louer quelqu'un, être de son avis, lui donner raison ;
- rendre exécutoire, définitif ;
- donner une approbation.

s'approuver :

- estimer que ce que l'on fait est digne de louange ;
- se donner raison.

elles se sont approuvées, elles sont approuvées.
elles se sont approuvé les dossiers, elles ont approuvé les dossiers, elles se les sont approuvés.

Le verbe approuver est emprunté au latin *approbare*. Voir aussi : une approbation (ci-dessus).

Le verbe désapprouver : juger défavorablement ; blâmer, critiquer) est dérivé d'approuver.

Le verbe prouver vient du latin *probare* « éprouver, vérifier; rendre croyable, démontrer, prouver » « trouver bon, approuver ».

approvisionné, approvisionnement, approvisionner, approvisionneur

elle est approvisionnée, il est **approvisionné** : est muni(e), doté(e) de provisions.

un **approvisionnement** :

- l'action d'approvisionner en rassemblant les fournitures nécessaires à la consommation publique ou privée ;
- l'action d'approvisionner en apportant les moyens nécessaires au bon fonctionnement d'un appareil ;
- l'ensemble des provisions amassées.

un **approvisionnement en ligne** : [économie et gestion d'entreprise] une gestion centralisée des acquisitions et des approvisionnements d'une entreprise sur une plateforme électronique. En anglais : *e-procurement*. Journal officiel de la République française du 14/05/2005.

un **approvisionnement local** : [économie et gestion d'entreprise] En anglais : *local sourcing*. Journal officiel de la République française du 28/12/2006.

approvisionner : fournir en provisions, en différentes choses nécessaires à quelqu'un ou quelque chose.

approvisionner ou provisionner un compte : verser de l'argent sur ce compte.

s'approvisionner de, s'approvisionner en : se munir de provisions.

elles se sont approvisionnées, elles sont approvisionnées.
elles se sont approvisionné les comptes, elles ont approvisionné les comptes, elles se les sont approvisionnés.

une approvisionneuse, un **approvisionneur** : celle, celui qui est chargé(e) d'approvisionner.

Le verbe approvisionner est dérivé de provision.

Le nom (une) provision est emprunté au latin *provisio* « action de prévoir ; action de pourvoir à; précautions, prévoyance », dérivé de *providere* « voir en avant ; prévoir, pourvoir à », en bas latin « approvisionnement », en latin médiéval « attribution d'un bénéfice ecclésiastique ».

approximatif, approximation, approximativement, approximer

elle est approximative, il est **approximatif** :

- relève d'une méthode procédant par approximations ;
- est soumise ou soumis à une évaluation approchée, mais non réelle ;
- n'offre qu'une exactitude relative.

un calcul approximatif : qui se rapproche de la vérité absolue.

une **approximation** :

- une opération par laquelle on tend à se rapprocher de plus en plus de la valeur réelle d'une quantité ou d'une grandeur sans y parvenir rigoureusement ;
- un résultat quantitatif de cette opération ;
- une valeur approchée ;
- une évaluation approximative d'un nombre, d'un chiffre, d'une distance, d'une date, etc. ;

- le caractère d'une chose lorsqu'elle n'offre qu'une exactitude relative ; une chose qui a ce caractère.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'approximation : Wiktionnaire.

Pour exprimer une approximation on peut, quand on parle de choses qui peuvent être divisées, utiliser le tour de…à… ou la préposition ou. Ainsi on dira aussi bien *ce chien pèse douze ou treize kilos* que *ce chien pèse de douze à treize kilos*, puisque ces kilos peuvent être divisés en unités plus petites. Il n'en va pas de même quand on évoque ce qui est indivisible, en particulier des êtres vivants. On dira donc *il y avait douze ou treize invités*. Cette remarque ne vaut bien sûr plus, même s'agissant d'êtres vivants, si les deux nombres donnés ne se suivent pas : *Il y avait déjà de vingt à trente personnes quand il est arrivé*. Académie française.

approximativement :

- d'une manière approximative ;
- par approximation ;
- avec peu de rigueur.

approximer :

- approcher ;
- se tenir dans le voisinage de ;
- connaitre par approximation.

approximer quelque chose de quelqu'un : mettre quelque chose à la portée de quelqu'un.

Le nom (une) approximation est emprunté au latin médiéval *approximatio* « action d'approcher », attesté une première fois en latin chrétien au pluriel au sens de « rapprochement entre un homme et une femme, rapports conjugaux ».

Le verbe approximer est emprunté au bas latin *approximare* « s'approcher de quelque chose, affronter ».

appui, appui-bras, appuie-bras, appui-coude, appuie-coude, appuie-main, appuiement, appuie-tête, appui-main, appui-tête, appuyé, appuyer

un **appui** :

- l'action d'appuyer, de s'appuyer sur quelque chose ;
- ce qui appuie, ce sur quoi l'on s'appuie ;
- tout ce qui sert d'appui à une construction ;
- la position des pieds, la manière dont un sportif dispose ses pieds pour s'assurer l'équilibre propre à obtenir la performance optimale ;
- un support intellectuel, ce dont on se sert pour éclairer une démonstration, ou justifier une demande ;
- un soutien moral ;
- autres sens : CNRTL.

à l'appui de : pour appuyer, soutenir quelque chose.

un **appui gravitationnel** : [spatiologie - astronomie] l'effet du champ gravitationnel d'un corps céleste sur le vecteur vitesse d'un engin spatial ou d'un autre corps céleste passant à proximité. En anglais : *swing-by*. Voir aussi : assistance gravitationnelle, rencontre. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **appareil d'appui** : un dispositif placé entre une structure et un appui, qui permet les déplacements de la structure (rotations ou translations) en faisant supporter par l'appui les efforts verticaux ou obliques. Dans le cas d'un pont, les appareils d'appui transmettent aux piles et aux culées les charges exercées par le tablier de l'ouvrage.

un **point d'appui** :

- un point fixe autour duquel s'effectue le mouvement d'un levier ;
- un point fixe servant de support ;
- un point de canevas utilisé pour effectuer des traitements permettant de corriger les défauts géométriques des images.

un **service d'appui** : l'ensemble de fonctions administratives ou logistiques liées à la vente, telles que la mise à jour des stocks, les livraisons et les paiements.

un **appui-bras** ou **appuie-bras** : un support pour appuyer le bras.

un **appui-coude** ou **appuie-coude** : un accoudoir ; un objet qui, dans un siège, sert de support pour le coude.

un **appuiement** :

- l'action d'appuyer, de s'appuyer sur quelque chose ;

- l'action d'appuyer le regard ;
- un trait de crayon appuyé, marqué ;
- l'action d'insister sur quelque chose ;
- un secours, un soutien.

un **appui gravitationnel** : l'effet du champ gravitationnel d'un corps céleste sur le vecteur vitesse d'un engin spatial ou d'un autre corps céleste passant à proximité.

un **appui-livres** : un serre-livres, un dispositif permettant de maintenir les livres en position verticale, serrés les uns contre les autres.

un **appui-main** ou **appuie-main** : une baguette ou une tige de bois longue et mince dont les peintres se servent pour soutenir la main qui tient le pinceau.

A. un **appui-tête** ou **appuie-tête** :

- un petit appareil destiné à maintenir fixe la tête des personnes qu'on photographie ;
- une pièce de tissu placée à hauteur de la tête sur les dossiers de fauteuil, de canapé pour en protéger l'étoffe.

B. un **appui-tête** ou **appuie-tête, appui-nuque, appuie-nuque** : un dispositif réglable fixé sur le dossier des fauteuils de dentiste, de coiffeur, les sièges de voiture automobile ou d'avion, permettant de soutenir la tête et de reposer la nuque.

Le pluriel des noms composés est basé sur le sens. Puisqu'on appuie un bras, un coude, une main, la tête, on écrit des appuis-bras, des appuis-coude, des appuis-main, des appuis-nuque, des appuis-tête.

Dans ce cas particulier, il y a souvent confusion entre le nom appui et la forme verbale appuie qui ne peut pas varier : des appuie-bras, des appuie-coude, des appuie-main, des appuie-nuque, des appuie-tête.

Suite aux rectifications de l'orthographe de 1990, pour les noms composés préposition-nom ou verbe-nom, on peut accorder le nom avec le déterminant : des appuie-bras, des appuie-coudes, des appuie-mains, des appuie-nuques, des appuie-têtes. Cela permet de se libérer des hésitations quant à l'usage (un cure-dent ou un cure-dents par exemple).

elle est appuyée, il est **appuyé** :

- est insistante ou insistant, marqué(e), souligné(e) ;
- est soutenu(e) moralement.

l'**appuyé** d'un regard : sa fixité.

appuyer :

- soutenir quelque chose en lui donnant un appui ;
- démontrer une chose en justifiant la démonstration par des faits, des preuves, une documentation qui soutiennent l'hypothèse ;
- aider quelqu'un, favoriser l'action de quelqu'un par son soutien ;
- peser sur une chose de manière à la presser sur ou contre une autre ;
- se servir d'un support, d'un soutien matériel pour garder son équilibre ;
- prendre une direction en se servant d'un repère visuel ;
- exercer une pesée sur quelque chose ;
- mettre l'accent sur, insister sur ;
- mettre en relief dans le langage un élément important d'une situation.

j'appuie, tu appuies, il appuie, nous appuyons, vous appuyez, ils appuient ;
j'appuyais ; j'appuyai ; j'appuierai ; j'appuierais ;
j'ai appuyé ; j'avais appuyé ; j'eus appuyé ; j'aurais appuyé ; j'aurais appuyé ;
que j'appuie, que tu appuies, qu'il appuie, que nous appuyions, que vous appuyiez, qu'ils appuient ;
que j'appuyasse, qu'il appuyât, que nous appuyassions ; que j'aie appuyé ; que j'eusse appuyé ;
appuie, appuyons, appuyez ; aie appuyé, ayons appuyé, ayez appuyé ;
(en) appuyant.

s'appuyer :

- se soutenir, en s'aidant d'un objet matériel ;
- bénéficier de l'aide de quelqu'un ;
- se servir de quelqu'un ou de quelque chose comme d'un soutien matériel, intellectuel ou moral ;
- accomplir à contre-cœur une tâche obligatoire ;
- être obligé de prendre quelqu'un en charge malgré soi ;
- consommer en quantité généralement importante.

je m'appuie, tu t'appuies, il s'appuie, nous nous appuyons, vous vous appuyez, ils s'appuient ;
je m'appuyais ; je m'appuyai ; je m'appuierai ; je m'appuierais ;

je me suis appuyé(e) ; je m'étais appuyé(e) ; je me fus appuyé(e) ; je me serai appuyé(e) ; je me serais appuyé(e) ;
que je m'appuie, que tu t'appuies, qu'il s'appuie, que nous nous appuyions, que vous vous appuyiez, qu'ils s'appuient ;
que je m'appuyasse, qu'il s'appuyât, que nous nous appuyassions ; que je me sois appuyé(e) ; que je me fusse appuyé(e) ;
appuie-toi, appuyons-nous, appuyez-vous ; sois appuyé(e), soyons appuyées, soyons appuyés, soyez appuyé(e)(es)(s) ;
(en) s'appuyant.

un regard **appuyeur** : qui appuie, qui scrute avec insistance.

un **appuyoir** : un instrument employé notamment par les ferblantiers pour presser deux pièces à souder l'une contre l'autre.

Le verbe appuyer est emprunté au latin médiéval *appodiare* « soutenir », formé à partir du latin classique *podium* « plate-forme autour de l'arène de l'amphithéâtre » « console » « petite éminence », à rapprocher de l'italien *appoggiare* (voir : appoggiature).

apragmatique, apragmatisme

elle, il est **apragmatique** :

- n'est pas adapté(e) aux structures de la vie courante, de l'expérience pratique, de l'action ;
- est détaché(e), coupé(e) du réel.

un **apragmatisme** : un trouble d'origine psychique se traduisant par l'incapacité d'exécuter une action.

A. une **pragmatique** (sanction) : un édit d'un souverain statuant de façon définitive sur certaines affaires très importantes du pays.

B. elle, il est **pragmatique** :

- concerne les faits réels, l'action et le comportement que leur observation et leur étude enseignent ;
- est plus soucieuse ou soucieux de l'action, de la réussite de l'action que de considérations théoriques ou idéologiques ;
- est fondé(e) sur l'action, la réussite dans l'action ;
- est pratique, voire utilitaire.

pragmatiquement : de manière pragmatique.

un **pragmatisme** :

- une doctrine qui prend pour critère de vérité d'une idée ou d'une théorie sa possibilité d'action sur le réel ;
- un comportement, une attitude intellectuelle ou politique, une étude qui privilégie l'observation des faits par rapport à la théorie.

elle, il est **pragmatiste** :

- est relative, est relatif au pragmatisme, est conforme à ses enseignements ;
- est partisan(e) du pragmatisme ;
- cherche l'efficacité, l'utilité dans son action, son comportement.

une, un **pragmatiste** :

- une partisane, un partisan du pragmatisme ;
- celle, celui qui cherche l'efficacité, l'utilité dans son action, son comportement.

apraxie, apraxique

une **apraxie** : un trouble acquis de la réalisation intentionnelle des gestes finalisés, non explicable par une atteinte sensorimotrice élémentaire, une anomalie de la coordination, une altération de l'attention ou de la vigilance, un affaiblissement intellectuel important, ni par une perturbation de la compréhension secondaire à une aphasie.

elle, il est **apraxique** :

- est atteinte ou atteint d'apraxie ;
- est relative, est relatif à l'apraxie.

une, un **apraxique** : un sujet atteint d'apraxie.

Le nom (une) apraxie est emprunté au grec α᾽ π ρ α ξ ί α, de α᾽- privatif et π ρ α ξ ί ς « action ».

Le nom (une) praxie vient du grec -π ρ α ξ ί α, de π ρ ά σ σ ω « agir », second élément de κ α κ ο π ρ α ξ ί α « mauvaise action ».

Le nom (une) praxis est emprunté au grec π ρ α ξ ι ς « action », dérivé de π ρ ά σ σ ω « agir ».

âpre, âprement

elle, il est **âpre** :

- dont les inégalités produisent une impression peu agréable ;
- produit une impression de rudesse ;
- manifeste un attachement excessif pour les biens matériels ou moraux ;
- manque d'aménité ou de modération notamment dans ses rapports avec autrui ;
- exerce une forte emprise sur l'esprit.

âprement : d'une manière âpre.

une **âpreté** : la qualité de ce qui est âpre.

Le mot âpre est emprunté au latin *asper* « rugueux, dur » « âpre au gout (pour un vin) » « dur, pénible » « dur, violent ».

Le nom (une) âpreté vient du latin *asperitas* (voir aspérité).

après

Il viendra **après** midi. Il viendra l'après-midi.

Est-il avant ou après lui ?

Cela s'est passé après cette date : ultérieurement.

d'après lui : selon lui.

l'après : le futur.

en savoir plus : CNRTL.

La préposition après marque la postériorité dans le temps ou dans l'espace : *il est rentré directement après l'école ; après le rideau d'arbres, il y a un étang*. Elle marque aussi la subordination ou l'infériorité de rang dans une hiérarchie, dans un ordre : Il fait passer sa famille après son travail. Dans les grands conquérants, il place César après Alexandre. À ces emplois, on se gardera bien d'ajouter des sens conclusifs ou concessifs qui seraient l'équivalent de *dès lors* ou *cela étant*. En savoir plus : Académie française.

La préposition après est emprunté au bas latin *adpressum* « près de, proche de (domaine spatial, avec idée d'oppression) », lui-même composé de *ad* « à » et *pressum* « comprimé, serré ».

L'adverbe près correspond à l'adverbe latin *presse*, de *pressus* « pressé, serré » issu de *premere* « presser, serrer ».

après-shampoing,après-aimer, après-banquet, après-concile, après-coup, après-déjeuner, après-demain, après-dinée, après-dînée, après-diner, après-dîne, après-fêtes, après-gaullisme, après-guerre, après-match, après-messe

Selon les rectifications orthographiques de 1990, il est recommandé d'écrire le singulier et le pluriel des noms composés [préposition-nom] ou [verbe-nom] en accordant le nom avec le déterminant.

l'**après-aimer**

un **après-banquet**

un **après-concile**

après coup : ensuite

un **après-coup** : selon Sigmund Freud, un évènement de la vie d'un sujet qui ne trouve son sens que quand son évolution lui permet d'en comprendre la signification ou quand un autre évènement vient par quelque association

rappeler le premier et ainsi, par effet d’après-coup, l’instaurer comme cause première en psychanalyse.
des après-coups

un **après-déjeuner**

après demain : les jours suivants.

après-demain : le jour qui suit immédiatement demain ; le deuxième jour après celui où l'on est.

un **après-diner** ou une **après-dinée** (*anciennement* : un **après-dîner**, une **après-dînée**) : la partie de la journée qui suit le repas de midi ou celui du soir.
des après-diners ou après-dinées

un **avant-diner** (*anciennement* : **avant-dîner**) : la partie de la journée qui précède le repas du soir.

l'**après-fêtes**

l'**après-gaullisme**

un ou une **après-guerre** : une période qui suit une guerre.
des après-guerres

une **avant-guerre** : une période qui a précédé une guerre et notamment l'une des deux dernières guerres mondiales.

d'avant-guerre : qui appartient à cette période ou en rappelle les caractères.

un **après-match**, des après-matchs

l'**après-messe**

après-midi

un ou une **après-midi** ou **aprem, aprème** : la partie de la journée comprise entre le repas de midi et le repas du soir.
des après-midis

un **avant-midi** : la partie de la journée qui précède midi.
des avant-midis

Au Québec, les abréviations a.m. (souvent comprise avant midi) et p.m. sont d’usage courant à l’écrit, notamment pour indiquer les heures d’ouverture des magasins, des édifices publics, etc. En savoir plus : Dictionnaire historique du français québécois.

AM ou A.M. est l'abréviation anglaise de la locution latine *ante meridiem* (de *ante* « avant » et de l’accusatif de *meridies* « midi ») attestée depuis 1762. PM vient aussi de l’anglais, qui emploie p.m. comme abréviation de la locution latine *post meridiem* « après midi ».

après-minuit, après-mort, après-plastique, après que, après-rasage, après-saison, après-ski, après-soleil, après-souper, après-vacances, après-vente, après-terreur, après-victoire, après-vie

l'**après-minuit**

l'**après-mort**

une **avant-mort**, des avant-morts

l'**après-plastique**

après que : Office québécois de la langue française ; Académie française ; Parler français.

avant que (+ subjonctif) : Parler français.

avant que de (+ infinitif) : Parler français.

un **après-rasage** : une lotion, un baume, etc. utilisé(e) pour calmer l'irritation dû au rasage.
des après-rasages

une **après-saison** (commerciale, sportive, touristique, etc.)
des après-saisons

une **avant-saison** (commerciale, sportive, touristique, etc.)
des avant-saisons

une **arrière-saison** :

- la période de l'année qui succède à la belle saison et en conserve encore les caractères :
- la fin de l'automne ou le début de l'hiver ;
- la période de la vie, qui succède à la maturité ;
- la vieillesse

des arrière-saisons

un **après-shampoing** ou après-shampooing : un baume, une crème, une lotion utilisé(e) après un lavage de la chevelure.
des après-shampoings ou après-shampooings

un **après-ski**, des (chaussures) après-skis ou après-ski :

- des chaussures fourrées que l'on met après avoir skié ;
- des chaussures d'hiver fourrées.

un (produit) **après-soleil** : hydratant la peau après l'exposition au soleil.
des après-soleils

un **après-souper** : la partie de la journée qui se situe entre le souper et le coucher.
des après-soupers

un **avant-souper**, des avant-soupers

un diner **après-vacances**

un réseau **après-vente**, un SAV : un service après-vente, des services après-ventes

une **après-terreur**, des après-terreurs

une **avant-terreur**, des avant-terreurs

une **arrière-terreur**, des arrière-terreurs

l'**après-victoire**

l'**après-vie**

âpreté

une **âpreté** : la qualité de ce qui est âpre.

Le nom (une) âpreté vient du latin *asperitas* (voir aspérité).

aprilée, aprilin

une **aprilée** :

- la période d'avril ;
- un charme printanier ;
- la prime jeunesse.

elle est apriline, il est **aprilin** : est d'avril.

Les mots aprilin et (une) aprilée sont dérivés du radical du latin *aprilis* « avril ».

à priori, a priori, apriorique, apriorisme, aprioriste, aprioristique, apriorité

à priori (*en latin* : ***a priori***) :

- d'après des données antérieures à l'expérience ;
- (avec un sens défavorable) d'après des raisonnements non suffisamment appuyés sur les faits ;
- qui ne se fonde pas sur des données d'expérience ;
- qui est antérieur à telle expérience.

un **apriori** (*anciennement* : un ***a priori***) :

- ce qui ne se fonde pas sur des données d'expérience ;
- un préjugé qui ne tient pas compte des réalités.

elle, il est **apriorique** : juge à priori, c'est-à-dire sans s'appuyer sur les faits observés.

un **apriorisme** :

- une doctrine qui admet des principes ou des formes à priori ;
- l'attitude d'un esprit ne raisonnant qu'à priori, sans recours à l'expérience ;
- le caractère de ce qui est posé à priori.

elle, il est **aprioriste** : est caractérisé(e) par le recours habituel au raisonnement à priori.

une, un **aprioriste** : une penseuse ou un penseur aprioriste.

elle, il est **aprioristique** : a le caractère de l'apriorisme.

une **apriorité** : le caractère de ce qui est donné à priori.

La locution adverbiale à priori est composée, en latin scolastique, de la préposition *a* (voir à) et de *priori*, de *prior* « qui est premier, avant ».

La locution adverbiale à postériori est composée, en latin scolastique, de la préposition *a* « en partant de » et de *posteriori*, de *posterior, posterius* « ce qui vient en second lieu, après ». Voir ci-dessus.

à profusion

La locution adverbiale *à foison* (XIIe siècle) dérive d'un nom *foison* (XIe siècle) issu du latin *fusio*, « écoulement, action de répandre », d'où une idée d'abondance. Le verbe d'origine a donné aussi fondre. La locution *à profusion* reprend la même idée à partir d'un terme savant calqué sur le latin (XVe siècle) et exprime la prodigalité. En savoir plus : site de Dominique Didier.

apron

un **apron** : un poisson, voir le dictionnaire des sciences animales.

à propos

à propos :

- au sujet de ;
- au fait.

à propos de rien, à propos de tout et de rien : sans raison, sans motif véritable.

à propos : de façon opportune, d'une manière qui convient.

mal à propos : de manière intempestive, inopportune, à contretemps.

elle, il est **à propos** : est convenable, approprié(e).

un **à-propos** :

- le caractère de ce qui vient à point nommé ;
- une opportunité ;
- une capacité de réagir de manière convenable et à point nommé ;
- une réaction opportune, une parole opportune ;
- une œuvre de circonstance, notamment une courte pièce de théâtre.

à propos et à-propos : Office québécois de la langue française.

Le mot propos vient de proposer.

aprosexie

une **aprosexie** : une insuffisance ou une perte de la faculté volontaire d'attention.

une **hyperprosexie** : une augmentation de l'attention.

Le nom (une) aprosexie est emprunté au grec α ᾽ π ρ ο σ ε ξ ί ́ α « inattention, négligence ».

aprosopie

une **aprosopie** : une absence congénitale de la face par agénésie des bourgeons maxillaires.

une **prosopite** [terme inusité] : une tuméfaction hypertrophique chronique de la face, entrant dans le cadre de l'extension d'une macrochéilite granulomateuse.

une **macroprosopie** : une malformation par exagération des dimensions de la face.

une **schizoprosopie** ou **schistoprosopie** : une division partielle des bourgeons faciaux par le prolongement d'une fissure en bec-de-lièvre.

prosop(o)- est tiré du grec π ρ ο ́ σ ω π ο ν « face, figure » « personnage, personne ».

aprotique

un solvant, un milieu **aprotique** : qui ne peut pas échanger des protons avec les substances dissoutes, qui ne contient pas des atomes d'hydrogène pouvant être libérés sous forme de protons H+.

Ce mot est formé sur proton, avec le préfixe a- privatif et le suffixe -ique.

apsara

les apsaras, une **apsara** : dans la mythologie hindoue, le nom des nymphes qui charment les dieux du paradis d'Indra par leurs danses voluptueuses et leurs chants.

L'ancien mot indien *Apsaràh* littéralement « se mouvant dans les eaux » est formé de *àp(ah)* « eau » (racine indo-européenne *ap-* « eau, rivière ») et de *sarati* « coule, court vite » (à rattacher au latin *serum* « petit lait »).

apseudidé, apseudomorphe

les **apseudidés** : une famille de crustacés péricarides tanaïdaces apseudomorphes.

les **apseudomorphes** : un taxon de crustacés.

voir le dictionnaire des sciences animales.

apside, abside

On a lu une **abside** (1) pour une **apside**, le point extrême du grand axe de l'orbite d'un astre.

voir **abside** (2 et 3) : ci-dessus.

Le nom (une) abside est emprunté au latin *absida* (du grec *apsida*) « orbite d'une étoile » « rotonde ».

-apside

voir le dictionnaire des sciences animales

un (crâne) **anapside** : qualifie un crâne de reptiles dépourvu de fosses temporales (c'est le cas des anapsidés).

un crâne **diapside** : un crâne de reptiles pourvu de 2 paires de fosses temporales.

un crâne **euryapside** : qualifie un crâne de reptiles pourvu d'une seule paire de fosses temporales, en position haute, moins haute que pour un crâne parapside (c'est le cas des dinosaures euryapsidés [placodontes et sauroptérygiens] et des aréoscélidés)

un crâne **parapside** : qualifie un crâne de reptiles pourvu d'une seule paire de fosses temporales, en position la plus haute (c'est le cas des dinosaures ichthyoptérygiens).

un crâne **synapside** : qualifie un crâne de reptiles pourvu d'une seule paire de fosses temporales, en position inférieure (c'est le cas de certains dinosaures, les synapsides ou reptiles mammaliens).

Apt

elle est aptésienne ou aptoise, il est **aptésien** ou **aptois** : est d'**Apt**, une ville en France.
une Aptésienne ou Aptoise, un Aptésien ou Aptois

l'**aptien** : un étage ou une division du crétacé.

aptamère

un **aptamère** : [biochimie et biologie moléculaire] un brin court d'acide nucléique ou d'acide peptidonucléique, ou encore molécule peptidique, qui se lie spécifiquement à une molécule cible. En anglais : *aptamer*. Voir aussi : acide peptidonucléique, aptamère de riborégulateur bactérien. Journal officiel de la République française du 16/09/2014.

un **aptamère de riborégulateur bactérien** : [biochimie et biologie moléculaire] une région non codante d'un ARN messager d'une bactérie qui, lorsqu'elle détecte une molécule cible, régule les stocks de nutriments en supprimant la traduction ou la transcription de cet ARN. En anglais : *bacterial riboswitch aptamer*. Voir aussi : aptamère, ARN messager, riborégulateur bactérien. Journal officiel de la République française du 18/09/2011.

apte

elle, il est **apte** à hériter : réunit toutes les conditions nécessaires pour avoir droit à un héritage, un legs, etc.

elle, il est apte à :

- possède des dispositions naturelles ou des qualités acquises pour quelque chose ;
- est propice à, propre à, faite pour, fait pour ;
- possède la propriété chimique ou organique de.

elle, il est apte : est déclaré(e) capable d'accomplir le service militaire, un travail, une fonction.

elle, il est **inapte** :

- n'est pas apte ;
- n'a pas les aptitudes ou les dispositions nécessaires.

une **aptitude** :

- une qualité rendant possibles certaines performances ;
- une capacité légale à posséder un emploi, à recevoir un don, un legs, etc. ;

- une compétence acquise et reconnue après un apprentissage, une période de formation professionnelle ou universitaire ;
- une capacité plus ou moins grande d'accomplir certaines fonctions nécessaires à la vie individuelle et en groupe ;
- une faculté d'adaptation à un milieu, à une fonction particulière ;
- une propriété permettant l'utilisation d'une chose.

une **inaptitude** : un manque d'aptitude pour une activité.

Le mot apte est emprunté au latin *aptus* « bien joint ».

Le verbe adapter est emprunté au latin *adaptare* « ajuster à ».

aptère, aptérie, aptérisme, aptéronote, aptérygidé, aptérygote, aptéryx

elle, il est **aptère** :

- est dépourvu(e) d'ailes ;
- pour une tige, un fruit, une graine, ne possède pas de membranes en excroissance ;
- pour un temple antique, est édifié sans colonnade ornant les côtés latéraux ;
- pour une statue : est représentée sans ailes.

les **aptères** :

- une ancienne sous-classe d'insectes considérés comme primitifs, dépourvus d'ailes ;
- un ordre d'animaux articulés caractérisés par l'absence d'ailes (crustacés, arachnéides, insectes, etc.).

une **aptérie** : une partie nue ou duvetée de la peau des oiseaux séparant des zones recouvertes de plumes.

un **aptérisme** : la disparition des ailes qu'on observe plus spécialement chez les oiseaux des iles et chez les insectes vivant, soit au bord de la mer et dans les iles, soit dans les hautes montagnes, soit dans les cavernes.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le mot aptère est emprunté au grec α΄ π τ ε ρ ο ς « privé d'aile » par l'intermédiaire du latin scientifique *aptera* « ordre d'insectes ».

Le nom (une) aptérie est emprunté au latin scientifique *apterium* formé sur le grec « plume d'aile, aile ».

un **aptéronote** : un genre de poissons sans nageoire dorsale.

Le nom (un) aptéronote est emprunté au latin scientifique *apteronotus* « poisson » composé du grec α΄ π τ ε ρ ο ς « sans ailes (sans nageoires) » et ν ω῀ τ ο ς « dos ».

les **aptérygotes** : une sous-classe d'Insectes amétaboles primitivement sans ailes, dont l'origine est un ancêtre aptère.
un aptérygote

Le nom (un) aptérygote est une adaptation du grec π τ ε ρ υ γ ω τ ο΄ ς « muni d'ailes, ailé », dérivé de π τ ε΄ ρ υ ξ, -υ γ ο ς « aile », de π τ ε ρ ο΄ ν.

les **aptérygidés** : la famille d'oiseaux aptères comprenant les kiwis.
un aptérrygidé

un **aptéryx** :

- un oiseau aptère de taille gigantesque maintenant disparu ;
- le nom de genre des kiwis, des oiseaux ratites de la famille des aptérygidés.

voir aussi : ptère- et ptéryg(o)-.

aptien

l'**aptien** : un étage ou une division du crétacé.

voir : Apt (ci-dessus).

aptitude

une **aptitude** : voir apte (ci-dessus).

aptonyme

un **aptonyme** : un nom de famille d'une personne qui est étroitement lié à son métier ou à ses occupations. Office québécois de la langue française

aptyalisme

un **aptyalisme** : une diminution ou un arrêt de la sécrétion salivaire avec sècheresse buccale permanente.

aptychus

un **aptychus** :

- un opercule uni ou une bivalve d'ammonite fossile ;
- une partie de mâchoire de quelques céphalopodes actuels.

apuré, apurement, apurer

elle est apurée, il est **apuré** : est purifié(e).

l'**apurement** d'un compte :

- la vérification définitive d'un compte, qui en reconnaît l'exactitude, et entraine le paiement du solde restant dû ;
- la vérification définitive d'un compte, après laquelle un comptable est reconnu quitte.

un apurement : un règlement.

apurer un compte : s'assurer par un examen définitif que ses différentes parties sont exactes, que le comptable peut être déclaré quitte et le solde réglé.

apurer l'or : laver l'or moulu à plusieurs eaux, lorsqu'il a été amalgamé au feu.

apurer / épurer : Office québécois de la langue française ; Académie française.

Le verbe apurer est dérivé de pur.

apus

un **apus** ou **ape** : un genre de crustacé branchiopode vivant en eau douce stagnante, caractérisé par une carapace formant bouclier dorsal.

elle est apienne, il est **apien** : ressemble à un ape ou apus.

les **apiens** : la famille de crustacés dont le type est l'ape ou apus.

Le nom (un) ape ou apus est composé de a- privatif et du grec π ο ύ ς, π ο δ ό ς « pied ».

apusomonadidé

les **apusomonadidés** : un taxon d'eucaryotes.

apy

un **apy** ou **api** (2) : une ache, une plante.

Le nom (un) api (2) ou apy est emprunté au provençal *api* « ache ».

apyrase

une **apyrase** : l'enzyme végétal(e), trouvé(e) en particulier dans la pomme de terre, qui catalyse l'hydrolyse des nucléotides adényliques riches en énergie.

Le nom (une) apyrase est formé de a- privatif, pyro : de pyrophosphate et -ase, enzyme.

apyre

une substance **apyre** : qui est inaltérable au feu et infusible.

apyre / réfractaire : voir CNRTL.

Le mot apyre est emprunté au grec ἄ π υ ρ ο ς « sans feu, qui n'a pas été au feu ».

apyrène

un cépage, un fruit **apyrène** : qui ne contient pas de pépin.

apyrétique, apyrexie, apyrexique

elle, il est **apyrétique** :

- est sans fièvre ;
- fait tomber la fièvre.

une, un **apyrétique** : une, un malade qui n'a pas de fièvre.

un (remède) **apyrétique**

Le mot apyrétique est dérivé du radical du latin *apyretus* « qui est sans fièvre » lui-même emprunté au grec ἀ π υ ́ ρ ε τ ο ς « sans fièvre » existant aussi sous la forme ἀ π υ ́ ρ ε κ τ ο ς (tiré de ἀ π υ ρ ε ξ ί ́ α).

une **apyrexie** :

- une absence ou cessation de fièvre ;
- l'état du malade durant les intervalles des accès de fièvres.

elle, il est **apyrexique** :

- est d'apyrexie ;
- concerne l'apyrexie.

Le mot apyrexie est emprunté au grec ἀ π υ ρ ε ξ ί ́ α « absence de fièvre ».

apyridoxinose

une **apyridoxinose** ou **avitaminose B6** : une carence en pyridoxine, généralement associée à une carence en riboflavine, qui se manifeste par une séborrhée, une glossite et des troubles cutanés.

apyrogène

elle, il est **apyrogène** : ne provoque pas de fièvre, d'augmentation de la température.

AQ

aqua-

Le nom (une) eau vient du latin classique *aqua*, voir : eau.

C'est justement de *aqua* que nous vient notre eau. Mais si la forme eau a fini par s'imposer, la concurrence a été sérieuse. Le latin *unda*, on le sait, a donné « onde » en français, et le passage d'une forme à l'autre, régulier et transparent, s'explique facilement ; celui de aqua à « eau » est le cauchemar de l'apprenti philologue. Bien d'autres formes qu'« eau » ont existé. Le Dictionnaire de l'ancienne langue française de Godefroy, qui ne prétend pas à l'exhaustivité, en donne cinquante et une, parmi lesquelles *aighue, auge, eve, hayve, yeuve, ive, iauve, iawe, eave, aiuwe, iau, ial*. En dehors des textes anciens, c'est le plus souvent dans des toponymes que l'on retrouve quelques-unes de ces formes. Ainsi aqua(s) a évolué en aigue(s), que l'on retrouve dans les noms des communes. En savoir plus : Académie française

aqua- se prononce comme : à quoi.

aquabirnavirus

un **aquabirnavirus** : un virus de la famille des birnaviridés.

aquacole, aquaculteur, aquaculture

elle, il est **aquacole** :

- vit dans l'eau ;
- est élevé(e) ou cultivé(e) dans l'eau ;
- se rapporte à l'aquaculture.

une aquacultrice, un **aquaculteur** : celle, celui qui pratique l'aquaculture, voir : Onisep

une aquaculture :

- une activité ayant pour objet l'élevage et la production à des fins commerciales, d'espèces aquatiques végétales et animales en eau douce, saumâtre ou salée, dans des milieux naturels ou artificiels ;
- l'ensemble des activités d'élevages des animaux aquatiques et de culture des algues, en savoir plus : Géoconfluences.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'aquaculture : Wiktionnaire.

une **aquaponie** ou **aquaculture hydroponique** : [agriculture - pêche et aquaculture] l'association, dans un même lieu, d'un élevage de poissons ou de crustacés et d'une culture hydroponique, qui permet des échanges à bénéfices réciproques. Dans l'aquaponie, les plantes purifient l'eau des bassins séparés où sont parqués poissons et crustacés, tandis que ces derniers apportent, par leurs déjections, les fertilisants nécessaires aux plantes. Voir aussi : aéroponie, aquaponie verticale. Journal officiel de la République française du 12 septembre 2023.

On a lu aussi : elle, il est aquicole, une aquicultrice, un aquiculteur, une aquiculture qui se prononcent comme "a cuit".

aquacycle

un **aquacycle** : un simulateur-ergomètre de bicyclette conçu pour être immergé, et que l'on utilise en gymnastique de forme ; par extension, pratique consistant à utiliser un tel engin. En anglais : aquabike ; aquacycling. Voir aussi : gymnastique de forme, simulateur-ergomètre. Journal officiel de la République française du 19/12/2010.

aquafortiste

une, un **aquafortiste** ou **aqua-fortiste** : une, un artiste qui grave à l'eau forte.

Le nom (un) aquafortiste est dérivé de l'italien *acqua forte, acquaforte* « eau forte » « acide nitrique (servant à réaliser ces gravures) » « estampe obtenue au moyen d'une plaque de zinc ou de cuivre enduite de cire et soumise à l'action de l'eau forte ».

aquagénique

un prurit **aquagénique** : une sensation prurigineuse ou dysesthésique survenant immédiatement lors d'un contact cutané avec de l'eau douce ou salée, quelle qu'en soit la température.

un urticaire aquagénique : une variété rare d’urticaire physique déclenchée par le contact avec l’eau, quelle qu’en soit la température.

aquagym

une **aquagym** : une gymnastique pratiquée dans une piscine.

aquamanile

un **aquamanile** : un bassin ou une aiguière de dimensions et d'aspect modestes, destiné(e) aux ablutions du prêtre pendant la messe ou à verser de l'eau sur les mains des convives.

Ce nom est emprunté au latin médiéval *aquamanile*, du latin classique *aquaemanale, aquiminale, aquaemanile* « cuvette », composé de *aqua, aquae* « eau » et *manale, manalis* (variante *manile, manilis*), « aiguière », de *manalis, manale* « d'où l'eau coule » apparenté à *manare* « couler », l'emploi de cet ustensile pour le lavage des mains ayant entrainé une étymologie seconde par rapprochement avec *manus* « main ».

aquamarine

(couleur) **algue-marin** : d'un bleu clair lumineux, comportant de légères nuances de vert. Bien que les termes **aquamarine** et **aqua** soient légitimés en langue courante au Québec, l'Office préconise l'emploi du terme français **aigue-marine** pour désigner ce concept. En effet, aquamarine est le nom anglais de l'aigue-marine, pierre dont la couleur tire son nom. Quant à aqua, il s'agit de la forme abrégée du terme anglais aquamarine. Office québécois de la langue française

aquamation

une **aquamation** : la pratique funéraire recourant au procédé physico-chimique d’hydrolyse alcaline mis en œuvre en phase aqueuse.

aquamoteur

un **aquamoteur** : un appareil dans lequel on fait emploi de l'action même des flots pour appliquer, en sens contraire, cette impulsion à un bateau qu'on veut gouverner contre le courant.

aquanaute

une, un **aquanaute** : une exploratrice, un explorateur des profondeurs sous-marines.

aquanettoyage

un **aquanettoyage** : [pétrole et gaz / transport] la méthode par laquelle les eaux de lavage de chaque citerne d'un pétrolier sont collectées dans une citerne où l'on peut charger, sur l'huile qui surnage, une nouvelle cargaison de brut. En anglais : *load-on-top*. Journal officiel de la République française du 25/11/2006.

aquaphobie

une **aquaphobie** : une crainte morbide de l'eau.

aquaplanage

un **aquaplanage** : une perte d'adhérence des roues d'un véhicule sur une surface mouillée due à la formation d'une pellicule d'eau entre les pneus et cette surface. Ce terme ne doit pas être confondu avec « hydroplanage » ou « navigation sur le redan d'un hydravion ». En anglais : *aquaplaning ; hydroplaning*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

aquaplanchiste

une, un **aquaplanchiste** ; [sports nautiques] une pratiquante, un pratiquant de planche nautique. En anglais : *boardsurfer*. Voir aussi : départ dans la vague, dos à la vague, face à la vague, pente de la vague, planche nautique, plongeon en canard, virage en bas de vague, virage en haut de vague, virage sur la lèvre, zone d'attente. Journal officiel de la République française du 26/11/2008.

aquaplane

un **aquaplane** : une planche remorquée à la surface de l'eau par un canot automobile et sur laquelle une personne, s'aidant d'une corde fixée à la planche, essaie de se maintenir en équilibre.

l'aquaplane : le sport consistant à se tenir en équilibre sur cette planche.

aquaplane

une **aquaporine** : une protéine présente dans les membranes de certaines cellules facilitant le transfert d'eau le long d'un gradient de pression osmotique ou hydrostatique.

aquaponie

une **aquaponie** ou **aquaculture hydroponique** : [agriculture - pêche et aquaculture] l'association, dans un même lieu, d'un élevage de poissons ou de crustacés et d'une culture hydroponique, qui permet des échanges à bénéfices réciproques. Dans l'aquaponie, les plantes purifient l'eau des bassins séparés où sont parqués poissons et crustacés, tandis que ces derniers apportent, par leurs déjections, les fertilisants nécessaires aux plantes. Voir aussi : aéroponie, aquaponie verticale. Journal officiel de la République française du 12 septembre 2023.

une **aquaponie (hydroponique) verticale** : [agriculture - pêche et aquaculture] l'aquaponie dans laquelle les unités de culture sont disposées verticalement en plusieurs étages au-dessus des unités d'élevage. En anglais : *vertical aquaponics*. Voir aussi : aéroponie, aquaponie. Journal officiel de la République française du 12 septembre 2023.

aquaporine

une **aquaporine** ou AQP : [biochimie et biologie moléculaire-biologie cellulaire] une glycoprotéine transmembranaire qui facilite les mouvements de l'eau à l'intérieur des cellules et entre elles. Du latin *aqua*, « eau », et du grec *poros*, « passage ». En anglais : *aquaporin ; AQP*. Journal officiel de la République française du 10/06/2012.

aquarellage, aquarelle, aquareller, aquarelliste

un **aquarellage** : la technique de peinture à l'aquarelle.

l'**aquarelle** :

- une couleur légère obtenue par addition d'eau ;
- un procédé utilisant ce type de couleur ;
- le genre d'œuvres employant ce procédé.

une **aquarelle** : une œuvre particulière exécutée selon cette technique.

elle est aquarellée, il est **aquarellé** :

- est recouverte ou recouvert d'aquarelle ;
- emploie le procédé de l'aquarelle.

aquareller : couvrir d'une peinture à l'aquarelle

une, un **aquarelliste** : une personne qui peint à l'aquarelle.

Le nom (une) aquarelle est emprunté à l'italien *acquarella, acquerella,* concurrencé depuis le 16ème siècle par *acquarello*, ces deux formes étant dérivées du latin *aquārius* « relatif à l'eau ».

aquarien

un **aquarien** :

- dans l'Antiquité romaine, un employé qui était chargé du service des eaux et aqueducs ;
- un membre d'une secte chrétienne qui s'abstenait de vin et n'utilisait que le pain et l'eau pour la messe.

Le nom (un) aquarien est dérivé du latin *aquarius*.

aquarioculture, aquariologie, aquariophile, aquariophilie, aquarium

une **aquarioculture** : un élevage des espèces et variétés pour l'aquariophilie.

une **aquariologie** : un élevage et une présentation d'espèces aquatiques.

une, un **aquariophile** : celle, celui qui élève des poissons en aquarium.

une **aquariophilie** : un élevage de poissons d'agréments en aquarium.

un **aquarium** :

- un récipient à parois de verre, où l'on fait vivre une faune et une flore aquatiques ;
- la section d'un musée, d'un établissement scientifique, etc., où se trouvent des aquariums ;
- un local vitré d'où l'on peut exercer une surveillance ;
- une cuve hermétique, à parois transparentes, dans laquelle on effectue la chromatographie de partage sur papier.

Nous savons qu'il existe des doublets linguistiques, en particulier quand, à partir d'une même forme latine, nous sont venus deux mots français, l'un d'origine populaire, l'autre d'origine savante, comme les couples poison-potion, évier-aquarium, poitrail-pectoral, etc. En savoir plus : Académie française.

Le latin archaïque *aquarium* - au sens de « réservoir d'eau », rencontré chez Caton – n'a pas de descendance en français si ce n'est l'emprunt moderne. Le latin populaire non attesté *aquarium*, « relatif à l'eau », est issu de la substantivation de l'adjectif *aquarius*. En savoir plus : Les doublets en français.

aquastat

un **aquastat** : un appareil à réglage automatique permettant de contrôler la température de l'eau.

Ce nom est formé sur le latin *aqua* « eau », avec -stat.

aquastress

un **aquastress** : le premier stade d'une noyade.

aquateinte

une **aquateinte** : voir **aqua-tinta, aqua-tinte, aquatinte** (ci-dessous).

aquatile

une plante **aquatile** : qui vit entièrement dans l'eau, généralement en eau douce, ou dont les fleurs apparaissent à la surface de l'eau, comme la lentille d'eau, le lotus ou le nénuphar.

Ce mot est emprunté au latin *aquatilis, aquatile* « qui vit ou croît dans l'eau ».

aqua-tinta, aqua-tinte, aquatinte, aquatintiste

une **aquateinte** ou **aqua-tinta, aqua-tinte, aquatinte** :

- un procédé de gravure à l'eau forte imitant les dessins au lavis faits à l'encre de Chine, au bistre ou à la sépia ;
- une gravure exécutée suivant ce procédé.

une, un **aquatintiste** : une personne qui exécute des gravures à l'aquatinte.

Le nom (une) aqua-tinta ou aquatinte est emprunté à l'italien *acquatinta* « eau colorée ».

aqua-tofana, aqua-toffana

une **aqua-tofana** ou **aqua-toffana, aqua-tophana, acqua-toffana** : un poison subtil nommé aussi aquette.

Le nom (une) aquette est emprunté à l'italien *acquetta* « petite eau », dérivé de *acqua*.

Le mot italien *acqua-Tofana* vient du nom de Giulia Tofana, célèbre empoisonneuse du 17ème siècle, qui avait inventé ce poison.

aquatique

elle, il est **aquatique** :

- concerne l'eau ; a rapport à l'eau ;
- vit ou croît dans l'eau ou à proximité de l'eau ;
- est édifié(e) sur l'eau ;
- est saturé(e) d'eau, est marécageuse ou marécageux.

une, un **aquatique** :

- une, un gendarme maritime ;
- une, un médecin de station thermale.

Le mot aquatique est emprunté au latin *aquaticus*, synonyme de *aquatilis*.

aquatubulaire

une chaudière **aquatubulaire** ou **multitubulaire** : dont la surface de chauffe est constituée par de nombreux tubes que parcourt l'eau, ou le mélange d'eau et de vapeur.

aquatype

un **aquatype** : une machine permettant l'impression en plusieurs couleurs.

Ce nom est probablement formé sur le modèle d'aquatinte avec -type*.

aquavit

un **aquavit** ou **akvavit** : une eau-de-vie.

aquazole

un **aquazole** [nom déposé] : un carburant.

aqueduc, -aqueducal, aqueduc-larron

un **aqueduc** : un canal en maçonnerie, souterrain, à fleur de sol ou plus généralement aérien, destiné à capter et à conduire l'eau d'un lieu à un autre.

On a aussi lu **aquéduc**.

un **aqueduc** : un conduit qui met en communication divers organes.

un syndrome périaqueducal = un déficit de la verticalité et de la convergence oculaire.

un **aqueduc** [Québec] :

- un réseau de canalisations assurant la distribution de l'eau courante dans une agglomération ; les canalisations elles-mêmes ;
- un grand réservoir d'eau servant à alimenter un réseau de distribution d'eau courante ; un château d'eau ;

- la distribution de l’eau courante dans une agglomération au moyen d’un tel réseau de canalisations ; le service qui en résulte ;
- une entreprise, une administration qui assure ce service ;
- un robinet d’eau courante ;
- voir le Dictionnaire historique du français québécois.

un **aqueduc** : une sorte de canal que forment naturellement les tiges ou les feuilles entières de certaines plantes, qui croissent dans des lieux fort chauds et fort arides.

un **aqueduc-larron** : un conduit d'une écluse faisant communiquer avec le sas l'aqueduc longitudinal de remplissage ou de vidange, et permettant d'accélérer le mouvement des eaux.

un droit d'aqueduc : en droit romain, le droit qu'avait le propriétaire d'un héritage, de faire passer l'eau par l'héritage d'autrui jusque dans le sien, soit par des tuyaux de terre ou de plomb, soit par une rigole ou petit fossé.

une servitude d'aqueduc : une servitude obligeant le propriétaire d'un fonds à supporter le passage sur son fonds d'une conduite d'eau établie par le propriétaire voisin en vue d'amener les eaux sur son fonds.

un **lactoduc** : une canalisation servant au transport du lait.

Le nom (un) aqueduc est emprunté au latin *aquae ductus* ou *aquaeductus*.

à quelque chose malheur est bon

Le proverbe *À quelque chose malheur est bon* signifie qu’un malheur a quelquefois des conséquences heureuses. Certains disent toutefois, pour exprimer la même idée, *à toute chose malheur est bon*. Or, cette expression signifierait plutôt qu’un malheur est toujours une bonne chose, ce qui est différent. En fait, l’expression *à toute chose malheur est bon* est une altération du proverbe bien connu, et elle n’est pas consignée dans les dictionnaires. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

aquer

Québec.

aquer ou **haquer** un appât : l'accrocher à l'hameçon.

Le verbe aquer est une variante de *acher* « garnir (l’hameçon) de l’appât », attesté en français du 17ème siècle,, qui se rattache au français esche (ou èche) « appât fixé à l’hameçon » ; le mot esche, qui remonte à l’ancien français, est également à l’origine de anchet et de laiche. Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

aquette

une **aquette** :

- une liqueur ;
- une aqua-toffana.

Le nom (une) aquette est emprunté à l'italien *acquetta* « petite eau », dérivé de *acqua*.

aqueux

elle est aqueuse, il est **aqueux** :

- est chargé(e) d'eau ;
- comporte l'eau comme seule boisson ;
- est de la nature de l'eau.

une **aquosité** :

- le fait d'être aqueux ;
- un excès de teneur en eau.

Le mot aqueux est emprunté au latin *aquosus* « humide ; fertile (pour une terre) ».

à quia

être **à quia** : n'avoir rien à répondre.

mettre, réduire quelqu'un à quia : le mettre dans l'impossibilité de répondre, de répliquer.

à quia :

- dans l'incapacité de répondre à un besoin, de réagir à la situation ;
- en très mauvais état.

Le mot latin *quia* signifie « parce que ».

aquicole, aquiculteur, aquiculture

elle, il est **aquicole**, une **aquicultrice**, un **aquiculteur**, une **aquiculture**.

voir aquacole, une aquacultrice, un aquaculteur, une aquaculture (ci-dessus).

elle, il est **dulçaquicole** ou **dulcicole** : vit, croît en eau douce.

aquifère

un **aquifère** : [hydrologie] une couche ou un massif solide, perméable, poreux, comportant une zone saturée, suffisamment conducteur d'eau souterraine pour permettre l'écoulement significatif d'une nappe souterraine et le captage de quantités d'eau appréciables. Ce terme ne doit pas être employé dans le sens impropre d' « eau souterraine ». En anglais : *water-bearing layer*. Voir aussi : nappe, zone saturée. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

elle, il est **aquifère** : [hydrologie] contient de l'eau en partie mobilisable par gravité. Ce terme ne doit pas être employé dans le sens impropre de « relatif à l'eau ». En anglais : *aquifer*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une trachée aquifère, une respiration aquifère : se dit des organes des poissons par lesquels l'eau est expirée et respirée.

aquificale, aquificée

les **aquificées** : un taxon de bactéries, par exemple les **aquificales**.

aquifoliacée

les **aquifoliacées** : la famille d'arbres ou d'arbustes toujours verts, de l'ordre des sapindales, dont le fruit est une drupe ou une baie, ayant pour type le houx et comprenant environ trois cents espèces.

Ce nom est dérivé du latin *aquifolium* « houx » selon le latin botanique *aquifoliaceae*.

aquilain, aquilin

un cheval **aquilain** de couleur fauve ou brune, comme un aigle.

un nez **aquilin** : qui est fin et busqué en forme de bec d'aigle.

une courbure aquiline, des traits (du visage) aquilins

Le mot aquilain est emprunté au latin *aquilinus, aquilina, aquilinum* « d'aigle, aquilin ».

Le mot aquilin vient du latin *aquilinus* « courbé en bec d'aigle ».

aquilège

un **aquilège** : dans l'Antiquité romaine, un sourcier.

Le nom (un) aquilège est emprunté au bas latin *aquilegus* « sourcier ».

aquillauder

aquillauder : traiter avec sollicitude.

L'ancien verbe *aquiller*, synonyme d'aquillauder, est dérivé de quille.

aquilon, aquilonaire

un **aquilon** :

- le vent du nord ;
- un vent violent, froid et orageux ; le nord ;
- une circonstance ou manifestation violente et pénible ;
- la figure héraldique représentant une tête d'enfant joufflu qui semble souffler avec violence.

elle, il est **aquilonaire** : est de l'aquilon.

Le nom (un) aquilon est emprunté au latin *aquilo, aquilonis*.

aquitain, Aquitaine, aquitanien

elle est aquitaine, il est **aquitain** : est de l'**Aquitaine**, une région de France.
une Aquitaine, un Aquitain

l'**aquitain** : la langue commune supposée des Aquitains anciens.

l'**aquitanien** : un des étages de l'ère tertiaire.

elle est aquitanienne, il est **aquitanien** : appartient à cette époque géologique.

Ces mots sont dérivés des mots latins *Aquitania* « Aquitaine » et *aquitanus*.

aquitalia

Cela étant, les hésitations sur le genre du nom loutre sont peu de chose au regard de celles que l'on a eues sur la nature de cet animal. Ses mœurs aquatiques faisaient qu'on le rangeait, chez les naturalistes du Moyen Âge et de la Renaissance, dans les ***aquitalia***, « les bêtes qui vivent dans l'eau ». Il s'y trouvait en compagnie des poissons et des coquillages, mais aussi, on le verra, des tortues, des poules d'eau ou des castors. La place de la loutre dans la classification zoologique fit longtemps l'objet de débats chez les théologiens, qui se demandaient quelles nourritures étaient autorisées pendant le carême. En savoir plus : Académie française.

aquocobalamine

un **aquocobalamine** ou **vitamine B12b** : une forme de réserve de la vitamine B12 dans le corps humain qui se transforme en hydroxocobalamine en solution alcaline.

à quoi bon, aquoibonisme, aquoiboniste

à quoi bon : à quoi cela servira (pour exprimer le découragement).

un **aquoibonisme** : une tendance marquée à douter de l'utilité d'une action.

une, un **aquoiboniste** : une personne qui a une tendance marquée au fatalisme, qui renonce facilement.

On a lu aussi aquaboniste.

aquosité

une **aquosité** :

- le fait d'être aqueux ;
- un excès de teneur en eau.

AR

ara

un **ara** : un perroquet, voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) ara est emprunté au tupi *arara*, *araraca* étant une forme du guarani.

arabe

les **Arabes** : un ensemble de populations réparties dans le Moyen-Orient et en Afrique du Nord.
une, un Arabe

elle, il est **arabe** :

- fait partie ou provient des populations arabophones ;
- est propre à l'Arabie et aux Arabes ;
- s'occupe des pays arabes.

les chiffres arabes : les chiffres de 0 à 9.

l'**arabe** :

- une langue sémitique ayant une forme littéraire et des formes dialectales ;
- l'écriture propre à la langue arabe.

elle, il est **interarabe** : concerne plusieurs États arabes ou l'ensemble de ces États.

elle, il est **judéo-arabe** :

- concerne les Juifs et les Arabes ;
- concerne les Juifs des pays arabes, particulièrement d'Afrique du Nord.

le **judéo-arabe** :

- le dialecte des Juifs d'Afrique du Nord ;
- une transcription de l'arabe en utilisant les caractères hébraïques.

une, un **mozarabe** :

- une chrétienne espagnole ou un chrétien espagnol qui, pendant la domination arabe, avait conservé, en échange d'une allégeance, le libre exercice de son culte ;
- celle, celui qui en a gardé les traditions.

elle, il est **mozarabe** ou **mozarabique** : appartient à la culture, à la religion de ces chrétiens d'Espagne.

le **mozarabe** : un dialecte.

elle, il est **panarabe** :

- est relative, est relatif à l'ensemble des pays arabes ;
- est relative, est relatif au panarabisme.

Le mot arabe est emprunté au latin *arabs, arabis*, lui-même emprunté à l'arabe *arab* également passé en grec A ρ α ψ,α ß ο ς.

Il ne faut donc pas trop s'étonner de voir que le nom *arabi* devienne par syncope *arbi* en 1858. Le terme est violemment péjoratif, il englobe aussi tout indigène. On peut se demander si les formes larbin et l'arbi ne se sont pas influencées alors mutuellement : l'Arabe était le larbin, le domestique, le subordonné.
De l'arbi, on passe à l'arbicot (1861) par suffixation (cf. Prusco) ou par emprunt à l'italien *arabico*, puis bicot (1892) par aphérèse. Il existe aussi des formes apocopées comme bic ou bique. Le contexte xénophobe permet d'expliquer l'animalisation de l'Arabe, il est assimilé à une bique ou chèvre, à un bicot ou petit chevreau. On lui dénie toute humanité et on en fait une bête soumise au fermier, incapable de toute réflexion. On peut même se permettre des réflexions sur le physique ou sur le langage, l'Arabe bêle et ne parle pas. Il faut remarquer que le

terme hypocoristique biquet de la même famille n'est jamais utilisé, on emploie la forme dévalorisante en -ot. En savoir plus : site de Dominique Didier.

arabesque

une **arabesque** :

- un ornement d'architecture, de peinture, de sculpture, représentant uniquement des motifs géométriques ou végétaux chez les Arabes, mais également des figures d'hommes et d'animaux chez les Anciens et les artistes européens ;
- un ensemble de lignes directrices d'un tableau, d'une sculpture ;
- un élément décoratif employé dans certains arts mineurs ou une ligne sinueuse rappelant ces ornements ;
- une lettre enjolivée ;
- tout ce qui rappelle ces ornements artistiques.

une peinture arabesque, une sculpture arabesque : qui est propre à ce genre artistique.

un style arabesque : qui présente des enjolivements.

Le mot arabesque est emprunté à l'adjectif italien *arabesco* « arabe, qui est propre aux Arabes » et au substantif italien *arabesco* « ornement formé de plantes, de branches, de feuillages,... entrelacés ».

arabette

une **arabette** : un genre de plantes vivaces de la famille des crucifères.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Ce nom est dérivé du latin botanique *arabis* servant dans la désignation de plantes apportées d'Arabie, avec le suffixe -et, -ette.

arabica

un **arabica** : un caféier ; le café qu'il produit.

Ce nom est l'abréviation du latin botanique coffea arabica désignant le caféier d'Arabie, attesté en anglais depuis 1922.

Arabie

l'**Arabie** : une péninsule.

la mer d'Arabie

elle est saoudienne, il est saoudien : est d'**Arabie Saoudite**.
une Saoudienne, un Saoudien

l'Arabie saoudite (nom féminin) ou le Royaume d'Arabie saoudite
capitale : Riyad ; nom des habitants : Riyadienne, Riyadien
Djedda ; nom des habitants : Djeddienne, Djeddien

Le nom de l'Arabie saoudite : « Saoudite » d'après le nom de la dynastie al-Saud, la famille royale qui fonda le pays et y règne encore. La dynastie tient son nom d'un ancêtre, *Sa`ûd*, dont le nom signifie « un groupe d'étoiles/planètes ». L'étymologie de « Arabe » est liée à celle du nom de lieu « Arabie ». La racine du mot a beaucoup de significations dans les langues sémitiques, y inclus « ouest », « coucher de soleil », « désert », « mêler », « marchand », « corbeau » et « compréhensible », tous ayant un lien à l'émergence du nom. Au temps de l'Égypte pharaonique, la région était déjà connue sous le nom de *Ar Rabi*. En savoir plus : Wikipédia.

arabine, arabinose

une **arabine** : la partie de la gomme arabique soluble dans l'eau.

un **arabinose** : un sucre obtenu par hydrolyse de la gomme arabique ou du bois.

Ce nom est dérivé d'arabique par l'intermédiaire d'arabine désignant le principe essentiel de la gomme arabique, avec le suffixe -ose.

arabique

elle, il est **arabique** : est relative, est relatif à l'Arabie ou aux Arabes.

une gomme arabique : un produit visqueux résultant de la sécrétion de différentes espèces d'acacias et servant à faire de la colle, du sirop, des confiseries, etc.

la fève arabique : le café.

le golfe Arabique : l'ancien nom de la mer Rouge.

Le mot arabique est emprunté au latin *arabicus* « d'Arabie ».

arabisant, arabisation, arabiser, arabisme, arabité

une arabisante, un **arabisant** :

- une personne qui étudie ou qui connait la langue et la civilisation arabes ;
- une, un spécialiste des affaires arabes ;
- une personne délibérément favorable aux pays arabes.

une **arabisation** :

- un processus linguistique, destiné à promouvoir la langue arabe ;
- une transformation de modes de vie ou de pensée selon des schémas conformes aux modes arabes.

arabiser : donner une forme, un caractère propre aux Arabes et à leur civilisation.

s'arabiser : adopter la civilisation arabe.

elles se sont arabisées, elles sont arabisées.
elles se sont arabisé les domiciles, elles ont arabisé les domiciles, elles se les sont arabisés.

un **arabisme** :

- un ensemble de traits propres à la civilisation arabe ;
- une construction, une expression spécifique de la langue arabe ;
- un système politique relatif au monde arabe.

le **panarabisme** :

- une doctrine ayant son origine dans le panislamisme ;
- un mouvement tendant à l'union politique de tous les pays arabes.

une **arabité** :

- une spécificité de la langue arabe ou de la population arabe ;
- l'ensemble des valeurs culturelles du monde arabe.

arable

un sol, un champ **arable** : qui peut être travaillé par un instrument aratoire, qui peut être cultivé.

des terres **arables** : des terres cultivables plusieurs fois dans une même année et pouvant de ce fait produire plusieurs récoltes de nature généralement différente.

Le mot arable est emprunté au latin *arabilis*.

arabo-, arabophone

elle est arabo-andalouse, il est **arabo-andalou** : est relative, est relatif à l'Andalousie arabe.
elles sont arabo-andalouses, ils sont arabo-andalous

une invasion **arabo-berbère**

elle, il est **arabo-islamique** : concerne l'islam et le monde arabe.

une théologie **arabo-juive**

une alliance **arabo-kurde**

elle est arabo-musulmane, il est **arabo-musulman**

elle, il est **arabophobe** : est hostile aux Arabes ; a peur des Arabes.

elle, il est **arabophone** : parle l'arabe ; est de langue arabe.

une, un **arabophone** : celle, celui qui parle l'arabe.

arac

un **arac** ou **arack**, **arak,...** :

- une liqueur spiritueuse obtenue par la distillation de diverses substances fermentées, en Asie ou en Afrique ;
- une liqueur obtenue par distillation du vesou fermenté aux Antilles.

Le mot arabe *arak* signifie « sueur, effluve, lait » d'où *arak at tamar* « sueur de palmier », c'est-à-dire « vin de palme des dattiers ».

aracanidé

les **aracanidés** : des poissons.
un aracanidé

aracée

les **aracées** ou **aroïdées** : une famille de plantes, dont le pied-de-veau ou arum est le type.
une aracée ou aroïdée

Le nom (une) aroïdée ou aracée est emprunté au latin botanique *aroideae*, formé sur le latin *arum* ou *aron* (voir : arum) « gouet, pied de veau » « colocase », lui-même emprunté au grec τ ὸ ά ρ ο ν de même sens.

arachide

A. une **arachide** : une plante.

une huile d'arachide

On a lu aussi :arachine, arachis, arachidnée.

voir le dictionnaire des sciences animales.

B. Québec.

une **arachide** : le fruit, la graine comestible de la plante du même nom. D'abord usité surtout dans la langue soignée (souvent recommandé pour remplacer *peanut*), le mot s'est peu à peu répandu dans l'usage courant. Le mot usuel en France est cacahuète.

un beurre d'arachide(s) : une préparation grasse et onctueuse obtenue à partir de graines d'arachides torréfiées et moulues auxquelles on ajoute souvent de l'huile hydrogénée, appréciée surtout en tartines. D'abord usité surtout dans la langue soignée, beurre d'arachide(s) s'est peu à peu répandu dans l'usage courant ; dans la langue familière, on dit plutôt beurre de peanut.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

Le nom (une) arachide est emprunté au latin *arachidna* « sorte de gesse », lui-même emprunté au grec α ᾽ ρ ά χ ι δ ν α, forme de ά ρ α χ ο ς ou ά ρ α κ ο ς « sorte de pois chiche à deux fruits ».

arachn(o)-

arachn(o)- vient du grec α ᾽ ρ ά χ ν η « araignée » ["ch" se prononce [k].

Aragnes, araignes et autres araignées : Académie française.

voir : CNRTL.

Arachné

Arachné : dans la mythologie grecque, une jeune Lydienne qui fut métamorphosée en araignée.

arachnéen

elle est arachnéenne, il est **arachnéen** :

- est couverte ou couvert de toiles d'araignée ;
- est semblable à la toile d'araignée, en a la légèreté.

arachnéolithe

un **arachnéolithe** : un crabe ou une araignée de mer fossile.

arachnéosite

des **arachnéosites** : un nom donné à l'espèce de cancre nommé araignée de mer et devenue fossile.

arachnéphobie

une **arachnéphobie** ou **arachnophobie** : une crainte phobique des araignées.

arachnide

les **arachnides** : une classe d'arthropodes terrestres à huit pattes, sans ailes ni antennes.
un arachnide

voir le dictionnaire des sciences animales.

arachnitis

une **arachnitis** ou **arachnoïditis** : une arachnoïdite.

arachnodactylie

une **arachnodactylie** : une anomalie morphologique congénitale de la main, des doigts et des orteils caractérisée par un allongement métacarpophalangien et une hyperlaxité articulaire.

arachnoïde, arachnoïdien

une **arachnoïde** : une mince membrane conjonctive, avasculaire, uniquement attachée à la dure-mère par un effet de tension en surface et unie à la pie-mère par des tractus fibreux.

elle est arachnoïdienne, il est **arachnoïdien** :

- a la finesse d'une toile d'araignée ;
- a rapport ou appartient à l'arachnoïde.

une analgésie **extra-arachnoïdienne**

une analgésie **intra-arachnoïdienne**, une anesthésie intra-arachnoïdienne

une hémorragie **sous-arachnoïdienne**

un espace intervaginal **subarachnoïdien** du nerf optique

des citernes subarachnoïdiennes (= *anciennement* : des confluents sous arachnoïdiens)

un espace **sus-arachnoïdien**

arachnoïdite, arachnoïditis

une **arachnoïdite** : une inflammation subaigüe ou chronique de l'arachnoïde.

une **arachnoïditis** ou **arachnitis** : une arachnoïdite.

arachnologie, arachnologue

l'**arachnologie** ou **aranéologie** : la branche de l'entomologie traitant des araignées.

une, un **arachnologue** ou **aranéologue** : une, un spécialiste de l'étude des araignées.

Lexique de l'arachnologie : Wiktionnaire.

arachnomélie

une **arachnomélie** : l'anomalie congénitale des membres qui ressemblent à des pattes d'araignées.

arachnophile

des **arachnophiles** : des insectes symbiotiques de certaines araignées)

arachnophobe, arachnophobie

elle, il est **arachnophobe** : a la phobie des araignées.

une, un **arachnophobe** : celle, celui qui a la phobie des araignées.

une **arachnophobie** ou **arachnéphobie** : une phobie, une crainte des araignées.

arack

un **arack** ou **arac**, **arak,...** :

- une liqueur spiritueuse obtenue par la distillation de diverses substances fermentées, en Asie ou en Afrique ;
- une liqueur obtenue par distillation du vesou fermenté aux Antilles.

Le mot arabe *arak* signifie « sueur, effluve, lait » d'où *arak at tamar* « sueur de palmier », c'est-à-dire « vin de palme des dattiers ».

aradidé

les **aradidés** : une famille d'insectes, des punaises au corps plat et ovale, foncé ou noir.

aragne

une **aragne** :

- une araignée ;
- un crochet en fer dont se servent les bouchers pour accrocher la viande ;
- un crochet de fer à branches pour retirer les seaux d'un puits.

On a lu aussi araigne et areigne.

Aragnes, araignes et autres araignées : Académie française.

Le nom (une) aragne vient du latin *aranea* « toile d'araignée ».

Louis Aragon

Louis **Aragon** : un écrivain français.

Aragon, aragonais, aragonaise, aragonite

elle est aragonaise, il est **aragonais** : est de l'**Aragon**, une province d'Espagne.
une Aragonaise, un Aragonais

l'**aragonais** : un dialecte.

une **aragonaise** : une danse.

une **aragonite** : un carbonate de calcium qui cristallise dans le système orthorhombique.

araignée

une **araignée** :

- un animal articulé de la classe des arachnides et de l'ordre des aranéides ;
- ce qui a l'apparence de cet animal ou de sa toile ;
- en savoir plus : CNRTL ; dictionnaire des sciences animales ; Office québécois de la langue française.

Les araignées : Wiktionnaire.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'araignée : Wiktionnaire.

une **araignée** : [nucléaire / fission] une pièce qui, dans un réacteur à eau sous pression, maintient solidairement des crayons de même type ne renfermant pas de combustible nucléaire. Les crayons maintenus par une araignée peuvent constituer une grappe-bouchon, une grappe de commande ou une grappe-poison. En anglais : *spider*. Voir aussi : grappé, grappe-bouchon, grappe de commande, grappe-poison, réacteur à eau sous pression. Journal officiel de la République française du 2 février 2023.

une **araignée de maintenance** : [nucléaire / fission] un outil robotisé, mû par des bras articulés, destiné à contrôler ou à réparer de l'intérieur les tubes des générateurs de vapeur du circuit de refroidissement primaire d'un réacteur de puissance. En anglais : *finger walker, maintenance spider*. Voir aussi : circuit de refroidissement primaire, réacteur de puissance. Journal officiel de la République française du 2 février 2023.

arachn(o)- vient du grec α ᾽ ρ α ́ χ ν η « araignée ».

aran(o)- vient du latin *aranea* « toile d'araignée » puis « araignée ».

Le nom (une) araignée est dérivé d'araigne.

Le nom (une) érigne (= un instrument chirurgical se terminant par un crochet et servant à dégager les tissus ou à les maintenir écartés) est un emploi technique de *ireigne, erigne* « araignée ».

Le nom (une) lycose (= une araignée) est emprunté au latin scientifique *lycosa*, formé sur le latin d'époque impériale *lycos* « araignée-loup », du grec λ υ ́ κ ο ς « loup, araignée-loup ».

Le nom (une) une musaraigne (= un mammifère) est emprunté au latin *musaraneus* « musaraigne » (composé de *mus, muris* « souris» et de *araneus* « d'araignée » [la morsure de la musaraigne étant réputée venimeuse comme celle de l'araignée], devenu *musaranea*.

araine

une **araine** : une grande trompette de cuivre ou d'airain, à tige droite, en usage au Moyen Âge.

araire

un **araire** : une charrue.

les araires : les outils et instruments aratoires.

Le nom (un) araire est emprunté au latin *aratrum*. Voir aussi aratoire (ci-dessous).

arak

un **arak** ou **arac**, **arack,...** :

- une liqueur spiritueuse obtenue par la distillation de diverses substances fermentées, en Asie ou en Afrique ;
- une liqueur obtenue par distillation du vesou fermenté aux Antilles.

Le mot arabe *arak* signifie « sueur, effluve, lait » d'où *arak at tamar* « sueur de palmier », c'est-à-dire « vin de palme des dattiers ».

Aral

la mer d'**Aral** : un lac salé d'Asie.

araldite

une **araldite** [nom déposé] : une résine synthétique coulée, non hygroscopique, pouvant être garnie d'armatures métalliques, notamment utilisée dans les supports isolants et les chambres d'extinction des disjoncteurs.

L'origine de cette appellation est inconnue.

aralia, araliacée

un **aralia** : un arbuste de la famille des **araliacées**.

un aralia japonais

Aram, aramaïsme, araméen, araméo-arabe

Aram : le nom hébreu de la Syrie, du nom du cinquième fils de Sem.

un **aramaïsme** : une expression ou une tournure caractéristique de l'araméen.

les **Araméens** : les sémites nomades qui s'établirent en Syrie et y fondèrent Damas.

elle est araméenne, il est **araméen** :

- appartient à une des tribus d'Araméens et en parle la langue ;
- a trait à l'araméen.

l'**araméen** : une branche des langues sémitiques.

elle, il est **araméo-arabe**

elle est judéo-araméenne, il est **judéo-araméen** : concerne les Juifs de langue araméenne.
les Judéo-araméens

le **judéo-araméen** : le dialecte parlé par les Juifs à partir de l'exil babylonien.

le **néo-araméen** : l'araméen moderne.

aramide

une fibre ou un fil synthétique **aramide**

aramidé

les **aramidés** : une famille d'oiseaux.

Aramon, aramon

elle est aramonaise, il est **aramonais** : est d'**Aramon**, une commune de France.
une Aramonaise, un Aramonais

un **aramon** : une variété de raisin ; un vin.

arancini

un **arancini** : une boulette de riz farcie à la viande, aux légumes et/ou au fromage, enrobée de panure, puis frite dans l'huile d'olive. Traditionnellement, les arancinis sont préparés avec des restes de risotto. Arancini, emprunt à l'italien qui signifie « petites oranges », est acceptable parce qu'il désigne une réalité propre à la culture culinaire de la Sicile. En italien, le terme est utilisé par allusion à l'aspect de la préparation, qui rappelle celui de l'agrume. Office québécois de la langue française.

Arandapsis

Arandapsis : un poisson fossile.

aran(o)-

aran(o)- vient du latin *aranea* « toile d'araignée » puis « araignée ».

voir : dictionnaire des sciences animales.

aranée

les **aranées** ou **aranéides** : les araignées.

aranéeux

elle est aranéeuse, il est **aranéeux** :

- est couverte ou couvert de toiles d'araignée ;
- ressemble à l'araignée ou à la toile d'araignée ;
- en parlant de l'ensemble des poils de certaines plantes, affecte la forme d'une toile d'araignée.

aranéide, aranéidé

elle, il est **aranéide** ou **aranéoïde** :

- ressemble à l'araignée ou à la toile d'araignée ;
- a la finesse d'une toile d'araignée.

les **aranéides** : la première famille de l'ordre des Arachnides pulmonaires, comprenant les araignées et les mygales.
un aranéide

les **aranéidés** : une famille d'araignées aranéoïdes.

aranéifère

elle, il est **aranéifère** : porte des araignées.

aranéiforme

elle, il est **aranéiforme** : a la forme d'une araignée.

les **aranéiformes** : certaines larves carnivores.

aranéoïde

les **aranéoïdes** : un taxon d'araignées orbiculaires.

aranéole

une **aranéole** : le nom de la vive commune jeune.

aranéologie, aranéologue

l'**aranéologie** ou **arachnologie** : la branche de l'entomologie traitant des araignées.

une, un **aranéologue** ou **arachnologue** : une, un spécialiste.

Lexique de l'arachnologie : Wiktionnaire.

aranéomorphe

les **aranéomorphes** : un taxon d'araignées.

arantèle, aranteloir

une **arantèle** : une toile d'araignée.

des arantèles : les filandres qui se trouvent au pied du cerf.

un **aranteloir** : une tête de loup pour balayer les toiles d'araignée.

Le nom (une) arantèle est composé d'aragne et de toile.

arapaïma

un **arapaïma** : un poisson vivant dans les fleuves d'Amérique équatoriale.

Ce nom est emprunté au latin scientifique *arapaima*, lui-même emprunté à une langue du Brésil.

arapède

une, un **arapède** :

- le nom commun des mollusques comestibles du genre patelle ;
- une personne importune, dont on ne peut pas se débarrasser.

comme une arapède sur son rocher : pour qualifier un attachement marqué, une proximité étroite, une intimité très forte.

un pêcheur d'arapèdes : une personne considérée comme besogneuse, misérable, de peu de valeur.

On a lu une arapète, et s'arapéder pour s'incruster, s'agglutiner.

voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

Ce mollusque, dont le nom scientifique est *patella vulgata*, est appelé arapède sur les côtes de la Méditerranée et patelle sur les côtes de l'Atlantique et de la Manche, mais il a encore bien d'autres noms. On le nomme aussi bernique ou brinique, tiré du breton *bernic*, « coquillage ». En Normandie, ce nom est parfois altéré en *bêlin*. La petite patelle y est appelée *cat*, « chat », et la grosse *jva*, « cheval ». Enfin, on l'appelle aussi, pour l'aspect de sa chair, œil-de-brebis ou, en raison de la forme de sa coquille, chapeau chinois. On rencontre une légère variante chez Colette qui, dans *La Maison de Claudine*, parle de « deux patelles, pareilles à des chapeaux tonkinois ». Courrier des internautes de l'Académie française.

Ce nom est emprunté au provençal moderne *alapedo, arapedo* « genre de mollusques qui s'attache aux rochers », lui-même issu du latin *lĕpas lepădis* « patelle » (en grec λ ε π α΄ ς, -α΄ δ ο ς de même sens). En savoir plus : CNRTL.

ararauna

un (ara) **ararauna** : un ara bleu.

à ras

à ras : de très près.

à ras de, au ras de : au niveau de.

à ras de terre, du sol, des pâquerettes,au ras de terre, du sol des pâquerettes : sans s'élever, sans prendre de hauteur.

à ras bord(s) : jusqu'au niveau du bord, jusqu'en haut.

Le mot ras (3) est une réfection de l'ancien français *rés* d'après raser.

arase, arasement, araser

une **arase** :

- une pierre qui sert à mettre à un niveau commun en faisant disparaitre les inégalités ;
- l'état de ce qui est arasé, mis à ras, aplani ;
- le niveau supérieur où l'on arrête de construire un mur ;
- [habitat et construction] la partie supérieure d'un terrassement, avant les dernières opérations de nivellement. En anglais : *level surface*. Journal officiel de la République française du 22/07/2007.
- [habitat et construction] la hauteur atteinte par la tête des pieux d'une fondation, après que ceux-ci ont été recépés. En anglais : *course*. Journal officiel de la République française du 22/07/2007.

une (pierre d') arase

une scie d'arase (en menuiserie)

un **arasement** :

- l'action d'araser ; le résultat de cette action ;
- l'action de mettre de niveau, à la même hauteur, les diverses pièces d'un même ouvrage ; le résultat de cette action ;
- la dernière assise, parfaitement horizontale, d'un mur en moellon ou en pierre arrivé à la hauteur voulue ;
- une usure jusqu'à nivellement des principales saillies du relief, avec façonnement d'une surface d'érosion plane ;
- une usure des rayures de l'âme d'une bouche à feu, produite par le découpage de la ceinture et le frottement du projectile ;
- l'action de scier une pièce de bois de juste longueur.

araser :

- mettre à ras, aplanir ;
- mettre de niveau ;
- diminuer une partie ;
- user un relief ;
- mettre à un niveau commun en faisant disparaitre les inégalités d'un mur ou d'un bâtiment ;
- couper à une certaine épaisseur le bas des planches.

Le verbe araser est dérivé du latin *rasus* participe passé de *radere* « enlever en grattant ».

aratoire

elle, il est **aratoire** :

- concerne l'agriculture ;
- sert à l'agriculture.

les instruments aratoires : le matériel agricole servant à travailler la terre.

Le mot aratoire est emprunté au latin *aratorius*.

Le nom (un) araire (= une charrue) est emprunté au latin *aratrum*.

araucan, Araucanie, araucaria, araucariacée, araucariale

elle est araucane ou araucanienne, il est **araucan** ou **araucanien** : est de l'**Araucanie**, un territoire du Chili.
une Araucane ou Araucanienne, un Araucan ou Araucanien

l'**araucan** : la langue des Araucans.

un **araucaria** : un conifère.

les **araucariacées** ou **araucariales** : une famille de conifères.

Le mot araucan vient du latin moderne *araucanus*, mot issu de Arauco, région du Chili.

arauder

arauder ou **arioter** :

- encourager par le chant un attelage de bœufs ;
- labourer.

Arawaks, arawak

l'**arawak** : les langues amérindiennes parlées par les **Arawaks,** un ensemble de peuples amérindiens.

arbalestrille, arbalète, arbalétier, arbalétrier, arbalétrière

une **arbalestrille** ou **arbalète** : un instrument dont se servaient les navigateurs pour mesurer la hauteur du soleil ou des astres afin de déterminer la latitude, l'heure ou la distance angulaire de deux objets.

une **arbalète** :

- une arme de trait composée d'un arc d'acier bandé avec un ressort et monté sur un fut qui reçoit la balle ou le trait ;
- un dispositif, un instrument ou un objet qui par sa forme évoque une arbalète.

un **arbalétrier** :

- un soldat armé d'une arbalète ;
- une pièce de charpente inclinée qui, dans une ferme, s'assemble à son extrémité inférieure sur l'entrait, et à son extrémité supérieure au sommet du poinçon ;
- un espar servant à supporter transversalement les tentes d'un navire.

les arbalétriers : le nom donné à certaines corporations d'armuriers qui fabriquaient des arbalètes et des arquebuses.

un **arbalétrier** ou **arbalétier** : un martinet noir, un oiseau.

les **arbalétriers** : les balistes, des poissons.

voir le dictionnaire des sciences animales.

une **arbalétrière** :

- une meurtrière étroite en forme de croix qu'on ménageait dans les murailles des châteaux forts pour lancer des traits d'arbalète ;
- l'emplacement d'une galère où se tenaient les soldats pour combattre.

Le nom (une) arbalète vient du latin impérial *arcuballista* composé de *arcus* « arc » et *ballista* « baliste, machine à lancer des projectiles ».

Le nom (une) arbalestrille est dérivé de *arbalestre*, ancienne forme française d'arbalète.

Le nom (un) arbalétrier est dérivé d'arbalète et *arbalestre*.

arbeste

On a lu *arbeste* pour asbeste.

arbitrable, arbitrage, arbitrager, arbitragiste, arbitraire, arbitrairement, arbitral, arbitralement, arbitration, arbitre, arbitrer

elle, il est **arbitrable**

un **arbitrage** :

- un règlement d'un différend par l'intervention d'un arbitre choisi par un tribunal ou par les parties en présence ;
- toute procédure de solution pacifique d'un différend ;
- une procédure par laquelle des États abandonnent le règlement de leurs différends à des arbitres choisis par eux ;
- le règlement d'un conflit entre employeurs et salariés par l'intervention d'un arbitre étranger au conflit, dont la sentence, acceptée par les deux parties, est exécutoire ;
- la faculté de juger, de décider ;
- une décision par laquelle une opération bancaire est exécutée sur la place où elle est le plus avantageuse ;
- l'exercice des fonctions d'arbitre d'une rencontre sportive ;
- [économie générale] une procédure, une décision par laquelle on cherche à obtenir le meilleur compromis entre des objectifs contradictoires. L'arbitrage peut relever soit de la politique économique (par exemple, arbitrage entre inflation et chômage, entre préoccupations de court ou de long terme), soit de décisions individuelles (par exemple, recherche d'un équilibre entre travail et loisir). En anglais : *trade-off*. Journal officiel de la République française du 12/05/2000.

un **arbitrage budgétaire** : une répartition des ressources budgétaires à chacun des ministères intéressés.

un **arbitrage sur valeur liquidative** : [finance] l'opération consistant à tirer profit d'un écart entre la valeur liquidative des parts d'un fonds, habituellement calculée une fois par jour à une heure fixée d'avance, et leur valeur de marché, qui peut varier tout au long de la journée. Lorsque l'arbitrage sur valeur liquidative a lieu après une heure limite, l'Autorité des marchés financiers le considère comme répréhensible car il porte atteinte à l'égalité entre les porteurs. En anglais : *market timing*. L'expression anglaise *market timing* recouvre plus largement, dans les pays anglo-saxons, toute opération visant à tirer parti d'une différence de valeur dans une période de temps. Journal officiel de la République française du 13/03/2013.

arbitrager : faire un arbitrage financier.

j'arbitrage, tu arbitrages, il arbitrage, nous arbitrageons, vous arbitragez, ils arbitragent ;
j'arbitrageais ; j'arbitrageai ; j'arbitragerai ; j'arbitragerais ;
j'ai arbitragé ; j'avais arbitragé ; j'eus arbitragé ; j'aurai arbitragé ; j'aurais arbitragé ;
que j'arbitrage, que tu arbitrages, qu'il arbitrage, que nous arbitragions, que vous arbitragiez, qu'ils arbitragent ;

que j'arbitrageasse, qu'il arbitrageât, que nous arbitrageassions ; que j'aie arbitragé ; que j'eusse arbitragé ;
arbitrage, arbitrageons, arbitragez ; aie arbitragé, ayons arbitragé, ayez arbitragé ;
(en) arbitrageant.

une spéculation arbitragiste, un syndicat **arbitragiste** : qui concerne les opérations d'arbitrage.

une, un **arbitragiste** :

- celle, celui qui fait des arbitrages ;
- une, un cambiste.

elle, il est **arbitraire** :

- en philosophie, dépend uniquement d'une décision individuelle, non d'un ordre préétabli, ou d'une raison valable pour tous ;
- ne tient pas compte des données observables de la réalité ;
- n'est pas établi(e) selon les méthodes ou n'est pas conforme aux conclusions de la science ;
- n'est pas fondé(e) sur les exigences de la justice distributive ;
- constitue un acte despotique en n'étant pas conforme à la loi écrite ou à la loi morale non écrite ;
- se distribue sans norme apparente ;
- dépend de la libre décision des juges.

une quantité arbitraire, une grandeur arbitraire : à laquelle on attribue une valeur que l'on a choisie et non mesurée ou calculée.

un caractère arbitraire, un système arbitraire de signes linguistiques, l'arbitraire du signe linguistique : qui n'est pas motivé.

un **arbitraire** :

- un libre pouvoir de détermination ;
- l'exercice du libre arbitre ;
- le caractère de ce qui est dénué de rigueur rationnelle ;
- une substitution aux règles de la justice distributive ou aux normes fixes et impartiales de la loi, de la volonté variable et intéressée d'un homme ou d'un groupe.

un arbitraire légal : la faculté d'appréciation laissée par le législateur à la conscience du juge.

une **arbitraire** : une quantité dont la valeur n'est pas fixe et doit être déterminée pour chaque valeur à résoudre.

arbitrairement :

- d'une manière qui échappe à la nécessité ou à la rigueur logique ;
- gratuitement ;
- d'une façon autoritaire, despotique.

elle est arbitrale, il est **arbitral** :

- est d'arbitre ;
- joue le rôle d'arbitre ;
- émet des jugements sommaires ;
- exerce un libre jugement rationnel.

elles sont arbitrales, ils sont arbitraux

arbitralement :

- d'une manière arbitrale ;
- par arbitres.

une **arbitration** : une estimation faite en gros et sans entrer dans le détail.

une, un **arbitre** :

- celle, celui qui est agréé(e) par les parties ou désigné par une autorité judiciaire ou consulaire pour juger et terminer un différend ou un litige ;
- une personne chargée de veiller à la régularité de manœuvres militaires, de compétitions ou de jeux sportifs ;
- une personne ou une collectivité à qui son autorité naturelle ou sa puissance confère un grand pouvoir pour juger ou décider ;
- celle, celui qui oriente ou régente le gout et la mode.

l'**arbitre** :

- en philosophie, la volonté au sens le plus général du mot ;
- la liberté morale, en tant que bonne volonté.

le **libre arbitre** ou **franc arbitre** :

- le pouvoir de choisir ou de ne pas choisir un acte, de choisir entre le bien et le mal ;
- l'absence de contrainte. Libre arbitre tend de plus en plus à s'opposer à liberté.

le **serf arbitre** : l'absence de pouvoir de choisir ou de ne pas choisir un acte, de choisir entre le bien et le mal.

arbitrer :

- décider, trancher en qualité d'arbitre ;
- prononcer une sentence arbitrale entre ces personnes ;
- remplir le rôle d'arbitre dans une compétition ;
- juger, décider, en dernier ressort ;
- décider par son attitude de l'évolution d'une situation ;
- déterminer la norme, régenter la mode.

s'arbitrer : être arbitré.

elles se sont arbitrées, elles sont arbitrées.
elles se sont arbitré les matchs, elles ont arbitré les matchs, elles se les sont arbitrés.

Le mot arbitraire est emprunté au latin *arbitrarius*.

Le mot arbitral est emprunté au latin *arbitralis*.

Selon les sens, le nom (un) arbitre (1) est emprunté au latin *arbiter* attesté d'abord au sens de « témoin » puis terme de droit « arbitre », ou est emprunté au latin *arbitrium* « décision, jugement » au sens de « pouvoir de choisir entre le bien et le mal ».

Le nom (un) hématocrite (= le rapport des éléments figurés du sang à son volume total ; un dispositif pour la mesure de la vitesse de sédimentation) est formé de hémato- tiré du grec α ῐ̃ μ α, -α τ ο ς « sang » et de -crite du grec κ ρ ι τ ή ́ ς « juge, arbitre » ou « séparer ».

arbois

un **arbois** : un vin produit à Arbois (Jura) ou dans les communes environnantes.

Arbor-Acess

une poule **Arbor-Acess** : une souche de poules pondeuses autosexable.

arboraie, arboré, arborer, arborescence, arborescent, arborétum, arboricide, arboricole, arboriculteur, arboriculture, arborisation, arborisé, arboriser, arboriste

une **arboraie** : tout type de végétation arborée ou boisée.

une plante **arborée** : se dit de plantes à tige ligneuse.

une tige arborée : arborescente.

une espèce arborée : une espèce végétale qui devient un arbre à l'état adulte.

des animaux arborés : des animaux arboricoles, qui vivent sur les arbres.

un jardin **arboré** : planté d'arbres. [Belgique]

arborer :

- dresser comme un arbre que l'on plante ;
- élever de manière à rendre visible ;
- dresser le mât ;
- hisser, déployer la voile ;
- porter de façon apparente ;
- porter ou prendre avec plus ou moins d'ostentation ;
- afficher une opinion, un jugement ;
- se déclarer ouvertement pour une doctrine, un parti ;
- montrer comme de manière ostentatoire.

s'arborer : s'afficher.

une **arborescence** :

- la qualité, l'état d'un végétal arborescent ;
- un dessin naturel ou non en forme d'arbre ;
- un objet dont l'apparence ressemble à une plante ou à un arbre ;
- un organe ou une partie d'organe présentant des ramifications ;
- une luxuriance.

elle est arborescente, il est **arborescent** :

- prend la taille et l'apparence d'un arbre ;
- est couverte ou couvert de végétaux ayant les caractères de l'arbre ;
- dont la forme rappelle celle d'un arbre ;
- présente des dessins faisant penser à un arbre ;
- se dirige dans des directions opposées ;
- est riche, luxuriante ou luxuriant.

un **arborétum** : une pépinière spécialement consacrée à la culture expérimentale d'arbres ou d'arbustes d'essences diverses.

elle, il est **arboricide** : détruit les arbres.

elle, il est **arboricole** : vit sur les arbres.

une arboricultrice, un **arboriculteur** : celle, celui qui s'occupe par profession d'arboriculture. On a lu aussi **arboriste**.

une **arboriculture** : la culture des arbres fruitiers ou d'ornement.

Lexique de l'arboriculture : Wiktionnaire.

L'adjectif et nom aborigène a été emprunté, sous l'influence d'indigène, du latin *aborigines*, qui désignait les premiers habitants du Latium, qui y vivaient *ab origine*, « depuis leur origine ». Aborigène, souvent employé au pluriel, désigne les premiers habitants d'un pays, en particulier ceux de l'Australie, par opposition à ceux qui vinrent s'y établir plus tard. C'est un synonyme d'autochtone, un mot d'origine grecque signifiant proprement « issu du sol même », et d'indigène. Mais comme les représentations que nous nous faisons de nos plus lointains ancêtres ne sont pas toujours nettes ou exactes, il arrive fréquemment qu'on se les figure vivant ou se réfugiant dans des arbres. De cette image, et par souci de cohérence avec elle, on tire parfois la forme *arborigène*, étonnant mélange d'aborigène et d'arboricole. Création ingénieuse, certes, mais qui n'en reste pas moins fautive. En savoir plus : Académie française

une **arborisation** :

- un dessin le plus souvent naturel représentant des ramifications ;
- une portion d'organe présentant des ramifications.

elle est arborisée, il est **arborisé** : présente des dessins ayant la forme d'un arbre.

arboriser : planter et cultiver les arbres.

s'arboriser : présenter des ramifications qui ressemblent à celles d'un arbre.

elles se sont arborisées, elles sont arborisées.
elles se sont arborisé les terrains, elles ont arborisé les terrains, elles se les sont arborisés.

Le verbe arborer est emprunté à l'italien *arborare* « hisser, dresser des antennes, des enseignes » « munir de mâts », dérivé du latin *arbor*.

Le mot arborescent est emprunté au latin *arborescens*, participe présent de *arborescere*.

Le nom (un) arborétum est emprunté au latin *arboretum* « lieu planté d'arbres ».

Les mots arboricole, arboriculture, arboriser, arbre, arbret et arbrot sont dérivés du latin *arbor* « arbre ».

Mots se ressemblant et parfois utilisés par confusion : une **arborisation** : un dessin naturel ressemblant à des végétations, des ramifications. / une **herborisation** (1) : une collection de plantes. On a parfois lu une herborisation (2) pour une arborisation, un dessin représentant des ramifications et il est **herborisé** pour **arborisé**, qui présente des dessins ayant la forme d'un arbre.

arborite

Québec.

une, un **arborite** :

- un matériau stratifié revêtu d'une résine synthétique, résistant et facile d'entretien, dont on recouvre diverses surfaces ;
- une surface ainsi recouverte.

Ce nom vient d'une marque déposée. Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

arbouse, arbousier

une **arbouse** : le fruit de l'arbousier ressemblant extérieurement à la fraise.

un **arbousier** : le genre de plantes d'Amérique, d'Asie et d'Europe, dont le nom scientifique est *arbutus*.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (une) arbouse est emprunté au provençal *arbousso* « fruit de l'arbousier », issu de *arbous* « arbouse », du latin *arbuteus* « de l'arbousier ».

arbovirose, arbovirus

une **arbovirose** : une maladie virale, provoquée par un arbovirus et transmise par la piqûre de divers arthropodes dont les moustiques)

un **arbovirus** : un ensemble hétérogène de virus à ARN, caractérisé par leur mode de transmission. Tous sont transmis, à l'homme ou aux animaux, par la piqure d'arthropodes hématophages (moustiques, tiques, phlébotomes, ...), d'où leur dénomination.

arbre, arbre-de-noël, arbret, arbreter, arbrier, arbrisseau, arbrot, arbuscule, arbustaie, arbuste

un **arbre** :

- un végétal ligneux, de taille variable, dont le tronc se garnit de branches à partir d'une certaine hauteur ;
- en savoir plus : CNRTL ; dictionnaire des sciences animales.

Le genre des arbres : site de Dominique Didier.

Les arbres en français : Wiktionnaire.

un **arbre-de-noël** (dans un puits de pétrole)

un **arbret** ou **arbrot** : un arbuste fiché en terre et garni de gluaux pour capturer les oiseaux.

arbreter : préparer un arbret.

j'arbrète, tu arbrètes, il arbrète, nous arbretons, vous arbretez, ils arbrètent ;
j'arbretais ; j'arbretai ; j'arbrèterai ; j'arbrèterais ;
j'ai arbreté ; j'avais arbreté ; j'eus arbreté ; j'aurai arbreté ; j'aurais arbreté ;
que j'arbrète, que tu arbrètes, qu'il arbrète, que nous arbretions, que vous arbretiez, qu'ils arbrètent ;
que j'arbretasse, qu'il arbretât, que nous arbretassions ; que j'aie arbreté ; que j'eusse arbreté ;
arbrète, arbretons, arbretez ; aie arbreté, ayons arbreté, ayez arbreté ;
(en) arbretant.

un **arbrier** : sur une arbalète, la pièce en bois, appelée fut, qui porte la rainure destinée à recevoir et diriger la flèche.

un **arbrisseau** : un végétal ligneux de taille généralement médiocre, et dont la tige se ramifie le plus souvent dès la base.

un **sous-arbrisseau** : un végétal ligneux intermédiaire entre l'arbuste et les plantes herbacées, ramifié dès sa base et dont la tige n'est ligneuse que dans sa partie inférieure, les rameaux restant herbacés.

un **arbuscule** :

- un petit arbre, un arbrisseau ou arbuste ;
- un organe ou une portion d'organe présentant des ramifications.

une **arbustaie** : un écosytème dans lequel la végétation arbustive dépasse 85 % de recouvrement.

un **arbuste** : un petit arbrisseau, de forme généralement buissonneuse.

une plantation **arbustive** : qui consiste en arbustes ou en arbrisseaux.

un végétal arbustif : qui a les caractères, notamment de taille, d'un arbuste ou d'un arbrisseau.

une vigne arbustive : une vigne plantée au pied d'un arbrisseau ou d'un arbuste.

Les mots arboricole, arboriculture, arboriser, arbre, arbret et arbrot sont dérivés du latin *arbor* « arbre ».

Le nom (un) arbuscule est emprunté au latin *arbuscula* « jeune arbre ».

Le nom (un) arbuste est emprunté au latin *arbustum*.

dendr- est emprunté au grec δ ε΄ ν δ ρ ο ν « arbre »

Le nom (une) hamadryade (= une nymphe des bois naissant et mourant avec l'arbre dont elle avait la garde et dans lequel on la croyait enfermée) est emprunté au latin impérial *hamadryas, hamadryadis*, lui-même du grec α ̔ μ α δ ρ υ α΄ ς, -α΄ δ ο ς « nymphe dont la vie est liée à celle d'un arbre » (< α΄ μ α « ensemble » et δ ρ υ῀ ς « arbre, en particulier chêne »).

Le nom (un) hamadryas (= un singe) est issu d'hamadryade parce que ce singe est essentiellement forestier.

arc

un **arc** :

- une arme rudimentaire servant à lancer des flèches et composée d'une tige de bois, de métal ou de fibre de verre fortement recourbée par une corde fixée à ses deux extrémité ;
- toute chose ayant ou rappelant la forme d'un arc ;
- une ligne courbe ;
- toute structure anatomique ayant la forme d'un arc ;
- en savoir plus : CNRTL.

Le nom grec *toxon*, « arc », a eu de nombreux dérivés et,par métonymie, divers sens. Après l'arc, il a rapidement désigné la flèche que projetait cet arc. Par la suite, un dérivé de *toxon*, le nom *toxikon*, a désigné un carquois, puis le poison dont on imprégnait les flèches pour qu'elles fussent plus efficaces. À cette forme on doit le nom et adjectif français toxique, mais aussi des termes comme toxine, toxicité et intoxiquer. De ce verbe on a tiré fort naturellement, et voilà plus d'un siècle et demi, l'antonyme désintoxiquer, un verbe, qu'il n'est pas nécessaire de pourvoir de l'inutile doublet détoxer, dont certains magazines et agences de publicité nous abreuvent, quand bien même notre monde pourrait sembler plus toxique qu'il ne l'était à la naissance de désintoxiquer. Académie française.

Le nom (un) arc est emprunté au latin *arcus*.

Le nom (une) arcade est soit emprunté à l'ancien provençal *arcada* « arche » dérivé de *arco* du latin *arcus* « arc », soit emprunté à l'ancien provençal *arcada* « arche ».

Le nom (une) arcature est dérivé d'arc.

Le nom (un) arcboutant est composé d'arc et du participe présent de bouter.

Le nom (un) arcdoubleau est composé d'arc et de *doubleau*, un ancien dérivé de double.

Le nom (un) arceau est dérivé d'arc.

Le nom (un) arcelet qui a été écrit *archelet* est dérivé de l'ancien français *arcel* « arceau ».

Le nom (un) iris est emprunté au latin *iris, iridis* lui-même emprunté au grec ἶ ρ ι ς « arc-en-ciel, halo, iris [la plante], partie colorée de l'œil ».

Voir aussi un arc-en-terre.

Le nom (une) arche (1) est emprunté au bas latin *arca* pour *arcus* (arc).

Le nom (une) archée (1) est emprunté au latin populaire *arcata*, dérivé de *arcus* (arc) devenu *archiee* puis archée.

Le nom (un) archelet est dérivé d'arc.

Le nom (un) archer est dérivé d'arc. Voir aussi une archère.

Le nom (un) archet est dérivé d'arc.

Le mot arciforme est dérivé d'arc.

Voir aussi les arcobacters.

Le nom (un) arçon vient du latin vulgaire *arcione*, accusatif de *arcio, arcionis*, diminutif de *arcus* « arc ». D'où arçonner, désarçonner.

Le verbe arcpincer ou arquepincer est composé d'arc et de pincer.

Voir aussi un arc-rampant, une arcthérapie, une arcuation, une arcuature, une arçure.

Le mot arquemontant est le participe présent d'un verbe formé sur arc-bouter.

Le verbe arquepincer est composé d'arc et de pincer.

Le mot arquepoussé est composé d'arc et de poussé sur le modèle d'arc-bouté.

Le verbe arquer est emprunté au latin *arcuo* « courber en arc » de arcus « arc ».

Le nom (un) arquet est dérivé d'arc.

Arcachon, arcachonnais

elle est arcachonnaise, il est **arcachonnais** : est d'**Arcachon**, une ville de France.
une Arcachonnaise, un Arcachonnais

voir aussi : arcanson (ci-dessous).

arcade

A. une **arcade** :

- une ouverture architecturale en arc ;
- tout ce qui présente une certaine analogie avec la forme d'une arcade ;
- en savoir plus : CNRTL.

B. une **arcade** : un local commercial, de surface réduite, servant à abriter des commerces divers. [Suisse]

Le nom (une) arcade est soit emprunté à l'ancien provençal *arcada* « arche » dérivé de *arco* du latin *arcus* « arc », soit emprunté à l'ancien provençal *arcada* « arche ».

Arcadie, arcadien

elle est arcadienne, il est arcadien : est de l'**Arcadie**, une région du Péloponnèse), une arcadienne, un Arcadien

l'**arcadien** : un dialecte.

L'épouse de Jupiter, Junon, s'en aperçoit et ordonne à Diane de tuer Callisto – laquelle est in extremis changée en ourse. Mais elle était enceinte et a pu mettre au monde un fils, Arcas (ou Arcade). Arcade est considéré par les Arcadiens – une province montagneuse et forestière considérée en Grèce comme des plus traditionnelles – comme leur ancêtre. Plus tard, cette région deviendra le symbole de la vie protégée et heureuse. En savoir plus : Les billets de François Jacquesson.

arcandier

une arcandière, un **arcandier** :

- une bonne à rien, un bon à rien ;
- un mauvais sujet.

Ce nom vient d'aricandier (ci-dessous). Voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

arcane

A. un **arcane** :

- une opération secrète ;
- un secret de fabrication ;
- un corps fabriqué à l'aide d'un secret de fabrication ;
- un nom qui était donné à divers oxydes ou sels métalliques.

B. un **arcane** : un secret dévoilé à un petit nombre d'initiés ou qui est soumis à l'investigation scientifique.

Les arcanes "mystérieuses" de la science : Académie française.

Le nom (un) arcane est emprunté au latin *arcanum* pour le sens A, au pluriel *arcana*, et emprunté au latin *arcanus* « secret » pour le sens B.

arcanette

une **arcanette** : le nom vulgaire donné en Lorraine à la sarcelle indigène, qui contrairement aux autres sarcelles, et notamment la sarcelle d'été, n'émigre pas.

Le nom (une) arcanette est probablement dérivé de *arcanne* « craie rouge dont se servent les charpentiers ».

arcanson

un **arcanson** : une résine jaunâtre, encore appelée galipot, brai sec ou colophane, obtenue par la distillation de la térébenthine.

Le nom (un) arcanson est emprunté au provençal moderne *arcansoun, arcassoun* « résine desséchée, brai sec », du nom de la ville d'Arcachon.

arcasien, arcasin, arcasineur, arcat

un **arcasien** : un faux camarade.

faire l'arcasien : faire le malin.

un **arcasin** ou **arcasineur** : un escroc pratiquant la mendicité à domicile ou par lettres appelées **arcats** ou lettres de Jérusalem.

arcasse

une **arcasse** :

- une moufle d'une poulie ; chacune des deux pièces qui supportent l'axe d'une poulie ;
- la charpente de la poupe d'un navire.

Le nom (une) arcasse est probablement emprunté à un provençal *arcassa*, dérivé d'*arca* « coffre, caisse » (du latin *arca*).

arcature

une **arcature** : un type architectural composé d'un ensemble d'arcs.

des arcatures : de petites arcades décoratives continues, réelles ou aveugles, que supportent des colonnes, des consoles ou des corbeaux.

Le nom (une) arcature est dérivé d'arc.

arcboutant, arc-boutant, arcboutement, arc-boutement, arcbouter, arc-bouter

un **arcboutant** ou **arc-boutant** :

- une construction en arc rampant ou en plein cintre dont l'extrémité s'appuie sur un contrefort, et servant à soutenir extérieurement un édifice en empêchant l'écartement des murs ;
- ce qui sert d'appui ;
- ce qui s'appuie à une autre chose ;
- en savoir plus : CNRTL.

elle est arcboutée ou arc-boutée, il est **arcbouté** ou **arc-bouté** :

- est soutenu(e), consolidé(e) par un arc-boutant ou un autre moyen d'appui ;
- prend moralement, intellectuellement ou politiquement appui.

un **arcboutement** ou **arc-boutement** : l'action d'arc-bouter ou de s'arc-bouter.

arcbouter ou **arc-bouter** :

- consolider un édifice, une construction, au moyen d'un arcboutant ou d'un pilier, d'un massif ;
- soutenir au moyen de barres de fer ou de bois, étayer ;
- prendre fortement appui sur ses pieds afin de pouvoir fournir un plus grand effort ;
- soutenir quelqu'un, l'aider à prendre appui.

s'arcbouter ou **s'arc-bouter** :

- être arc-bouté, être soutenu, consolidé par un ou plusieurs arcs-boutants ;
- prendre solidement appui sur ses pieds ou ses mains afin d'opposer une plus grande résistance, acquérir une plus grande force ;
- adopter une position ferme vis à vis de quelque chose, s'accrocher solidement à ;
- opposer une résistance, s'obstiner, s'insurger contre.

Le nom (un) arcboutant est composé d'arc et du participe présent de bouter.

arcdoubleau, arc-doubleau

un **arcdoubleau** ou **arc-doubleau** :

- une sorte de contrefort saillant placé sous la courbure intérieure d'une voûte dont il suit le tracé et assure le maintien et la solidité ;
- une portion de courbe architecturale.

des arcdoubleaux ou arcs-doubleaux

Le nom (un) arcdoubleau est composé d'arc et de doubleau, un ancien dérivé de double.

arceau, arcelet

un **arceau** :

- la partie cintrée d'un arc, d'une arcade, d'une porte, d'une fenêtre ;
- une nervure des voutes d'une église ;
- ce qui en a la forme ;
- en savoir plus : CNRTL.

un **arcelet** : un cercle de fer retenant la coiffure des femmes au Moyen Âge.

des arcelets : de petites lames de fer en forme d'arcs qu'on place sur les sabots fendus pour les consolider)

Le nom (un) arceau est dérivé d'arc.

Le nom (un) arcelet qui a été écrit *archelet* est dérivé de l'ancien français *arcel* « arceau ».

arc-en-ciel, arc-en-cielé, arc-en-cieler, arc-en-cielisé, arcencielesque,

un **arc-en-ciel** :

- un phénomène lumineux en forme d'arc que l'on peut observer dans le ciel après la pluie lorsque l'on tourne le dos au soleil et qui présente tout ou partie des sept couleurs du prisme ;
- un assemblage de couleurs rappelant les nuances de l'arc-en-ciel ;
- en savoir plus : CNRTL.

des arcs-en-ciel

une truite **arc-en-ciel** : qui est remarquable par ses reflets irisés.

des truites arc-en-ciel

On a lu **arc-en-cieler**, iriser, donner les couleurs de l'arc en ciel et **s'arc-en-cieliser**.

elle est arc-en-cielée ou arc-en-cielisée, il est **arc-en-cielé** ou **arc-en-cielisé** : est aux couleurs de l'arc-en-ciel.

une dissonance **arcencielesque**

Le nom (un) iris est emprunté au latin *iris, iridis* lui-même emprunté au grec ἶ ρ ι ς « arc-en-ciel, halo, iris [la plante], partie colorée de l'œil ».

arc-en-terre

un **arc-en-terre** :

- un instrument archaïque proche de l'arc musical ;
- un phénomène semblable à l'arc-en-ciel, mais engendré sur la terre par la pluie ou la rosée.

arch-

1. arch- (ou arché-, archéo-, archi-) signifie premier, primitif ou très ancien.
2. archéo- signifie qui appartient à la préhistoire ou à une période très reculée ;
3. archi- indique une supériorité hiérarchique ou une intensité absolue (beaucoup, très, hyper-, méga-).
4. d'autres mots sont dérivés d'arc.

arché- ou archi- ont pour origine le thème grec α ᾽ ρ χ-, α ᾽ ρ χ ε-, α ᾽ ρ χ ι- « qui est à l'origine, qui commence »

archéo- est formé sur le grec α ᾽ ρ χ α ἶ ο ς « antique, qui se rapporte aux origines », se distinguant de π α λ α ι ό ς « vieux, ancien ».

voir : CNRTL ; dictionnaire des sciences animales.

"ch" se prononce [k] :

archachatine

les **archachatines** : des escargots géants d'Afrique d'un genre de la famille des **achatinidés**.

archaeocète

les **archaeocètes** ou **archéocètes** : un groupe de baleines fossiles.

archaeognathe

les **archaeognathes** ou **archéognathes** : des insectes archaïques.

archaïque, archaïquement, archaïsant, archaïser, archaïsme, archaïste

elle, il est **archaïque** :

- est désuète ou désuet ;
- est hors d'usage ;
- dont la manière consiste à imiter celle des œuvres anciennes ;
- manifeste un gout exagéré pour les formes d'autrefois.

l'art archaïque

archaïquement : d'une manière archaïque.

elle est archaïsante, il est **archaïsant** :

- appartient ou tend à appartenir à la langue du passé ;
- manifeste un gout prononcé pour l'archaïsme artistique.

une archaïsante, un **archaïsant** : celle, celui qui manifeste un gout prononcé pour l'archaïsme artistique.

archaïser : faire volontiers usage d'archaïsmes ou de constructions archaïques.

un **archaïsme** :

- un caractère d'ancienneté ;
- le caractère d'une forme, d'une construction, d'une langue, qui appartient à une date antérieure à la date où on la trouve employée ;
- un procédé de style qui consiste à utiliser des mots ou des tournures tombés hors de l'usage général ;
- un usage fréquent, parfois jugé abusif, des archaïsmes notamment de civilisation ;
- une imitation, par un artiste, de la manière et des procédés des œuvres anciennes.

l'**archaïsme** : la période de l'histoire de l'art grec comprise entre 650 et 480 avant Jésus-Christ.

une, un **archaïste** : une personne qui a tendance ou aime à utiliser des archaïsmes.

une position **archaïste** : qui exalte le passé.

Le nom (un) archaïsme est emprunté au bas latin *archaismos* « tour suranné » lui-même du grec α ʼ ρ χ α ι ¨ σ μ ο ́ ς « imitation des anciens ».

"ch" se prononce comme dans chercher :

archal

un **archal** : un laiton, un alliage de cuivre et de zinc.
des archals

un fil d'archal : un fil de fer ou de laiton généralement recouvert de coton, de papier, etc.

Le nom (un) archal vient du latin *aurichalcum* « laiton, cuivre jaune » altération de la forme *orichalcum* (en grec ο ʼ ρ ε ι ́ χ α λ κ ο ς) d'après *aurum*.

Le nom (un) orichalque ou aurichalque (= un chrysocale ou chrysochalque, cuivre jaune, une sorte de laiton imitant l'or) est emprunté au latin *aurichalcum, orichalcum* « cuivre jaune ».

"ch" se prononce [k] :

archange, archangélique

un **archange** :

- un être spirituel placé dans la hiérarchie céleste, au-dessus de l'ange ;
- un être à qui on attribue les qualités de l'archange.

un **archange bleu** : un chat bleu russe.

elle, il est **archangélique** :

- appartient, est relative, est relatif à l'archange ;
- approche des qualités de perfection, de pureté de l'archange ;
- est sans aucune limite, est infini(e).

un **archangélique** : un lamier blanc, une plante.

un archangélique officinal : une angélique, une plante.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) archange est emprunté au latin *archangelus*, en grec α ᾽ ρ χ α ́ γ γ ε λ ο ς « ange chef ».

Le mot archangélique est emprunté au latin *archangelicus*, en grec α ᾽ ρ χ α γ γ ε λ ι κ ο ́ ς.

archanthropien

elle est archanthropienne, il est **archanthropien** : est anthropienne ou anthropien [propre à l'homme] du pléistocène moyen.

Ce mot est composé de archéo-, anthrop(o)-, -ien.

-arche

-arche [commencement] :

une **ménarche** : l'apparition des premières règles chez une adolescente

une **pubarche** : les poils pubiens colorés apparaissant au début de la puberté.

une **thélarche** : le développement mammaire au moment de la puberté féminine, commençant vers l'âge de 9 ans sous l'influence des œstrogènes, classée stade 2 Tanner.

"ch" se prononce comme dans chercher :

arche

une **arche** (1) :

- une voute en arc, une arcade ;
- une ouverture en arcade entre deux piliers ou les culées d'un pont ;
- ce qui présente une analogie de forme avec une arche ou une voute en arcade ;
- ce qui sert d'appui, de soutien, ou de communication entre deux concepts, deux tendances.

une arche de triomphe : un arc de triomphe.

Le nom (une) arche (1) est emprunté au bas latin *arca* pour *arcus* (arc).

une **arche** (2) :

- une sorte de coffre renfermant les tables de la loi données à Moïse ;
- un tabernacle ;
- une sorte d'armoire dans les synagogues où l'on enferme les livres saints et en particulier le Pentateuque ;

- ce qu'il n'est pas permis de contester ; un principe inviolable ;
- un lieu de refuge et de salut ;
- un four pour la fabrication du verre ;
- autres sens : CNRTL.

l'arche de Noé : un vaisseau, un lieu où sont réunis personnes et animaux de toute espèce.

une arche sépulcrale : un cercueil.

des arches d'aman : des archives de notaire.

une arche de pompe : une archipompe.

une **arche** (3) : un bâtiment léger et mobile pour poulettes, au toit à deux pentes formant les côtés et au fond grillagé, placé dans un grand parc.

une **arche** (4) : un mollusque bivalve de la famille des arcidés.

une arche barbue ou arche poilue

voir le dictionnaire des sciences animales

Le nom (une) arche (2) est emprunté au latin *arca*, au sens 1 de « coffre, armoire » « arche de l'alliance ».

Le nom (une) archipompe (= un caissage en bois ou en tôle servant dans un voilier à protéger les pompes) est composé d'arche « coffre » terme de marine au sens de « boite de charpente qui couvre la pompe pour qu'elle ne soit pas endommagée » rapproché du préfixe archi- par étymologie populaire, et de pompe.

Le nom (une) archure (= une sorte de coffre en menuiserie entourant les meules d'un moulin à farine et servant à recueillir occasionnellement les pertes) est dérivé d'arche (2) « coffre ».

"ch" se prononce [k] :

archébiose

une **archébiose** : un commencement de la vie par génération spontanée.

archédictyon

un **archédictyon** : une nervation caractéristique des plus anciens fossiles.

"ch" se prononce comme dans chercher :

archée

une **archée** (1) : la portée d'un arc.

Le nom (une) archée (1) est emprunté au latin populaire *arcata*, dérivé de *arcus* (arc) devenu *archiee* puis archée.

une, un **archée** : dans la langue des alchimistes, le feu central de la terre, un principe immatériel de la vie organique, différent de l'âme intelligente.

une **archée** : un microorganisme procaryote, morphologiquement proche des bactéries, mais qui présente des caractéristiques moléculaires, métaboliques et membranaires originales. Les archées sont capables de vivre dans des milieux extrêmes tels que des sources très chaudes, acides ou salines.

les archées : le règne d'organismes vivants, organismes cellulaires, qui pour la classification phylogénique, constitue un des 3 domaines du vivant.

Le nom (une) archée (2) est emprunté au latin des alchimistes *archeus* lui-même emprunté au grec ɑ ʼ ρ χ ɑ ῖ ̃ o ς « qui est au principe, à l'origine ».

"ch" se prononce [k] :

archéen

elle est archéenne, il est **archéen**, elle, il est **archéozoïque** :

- appartient à la période la plus ancienne du précambrien ;
- est relative, est relatif à cette période.

l'**archéen** ou **archéozoïque** :

- la période archéenne ;
- les terrains de cette période.

"ch" se prononce comme dans chercher :

archegaye

une **archegaye** ou **arzegaye** : une demi-lance d'archer, une lancegaie.

Le nom (une) archegaye ou arzegaye est emprunté à l'espagnol *azagaya* « sorte de lance »), emprunté à l'arabe *az* [article] *zagāya*, lui-même emprunté au berbère *zagāya*, à comparer avec sagaie.

"ch" se prononce [k] :

archégone

un **archégone** : un organe femelle reproducteur chez les mousses, les fougères, les hépatiques, etc., en forme de bouteille, contenant l'oosphère.

archégosaure

un **archégosaure** : un amphibien de l'ordre des stégocéphales.

archéidé

les **archéidés** : une famille d'araignées fossiles.
un archéidé

"ch" se prononce comme dans chercher :

archelet

un **archelet** :

- un petit archet à l'usage des bijoutiers, horlogers, serruriers ;
- une branche de saule pliée en arc de cercle et qui, attachée à l'extrémité du verveux le maintient ouvert ce filet en forme d'entonnoir pour la pêche.

des archelets : des bâtons d'orme disposés en croix aux quatre coins desquels on fixe le filet servant à prendre les goujons ou autres petits poissons.

Le nom (un) archelet est dérivé d'arc.

archelle

une **archelle** : une étagère murale, munie de crochets pour y suspendre des ustensiles à anses. [Belgique].

Ce mot du français régional (Belgique) est issu du wallon *achèle* désignant à Nivelles « une étagère en bois en forme de corniche sur laquelle on étale des ustensiles de cuisine », à Mons, « un assemblage de courtes planches en forme de petite bibliothèque et dans lequel se posent des ustensiles de ménage » ; le –r- que l'on rencontre aussi en wallon dans la forme *archèle* et qui provient probablement d'une attraction d'arche, s'est maintenu au moment du passage en français régional. Les formes wallonnes sont dérivées à l'aide du suffixe -ella du latin *axis* « planche, ais » (voir aussi : aisselier et ais).

"ch" se prononce [k] :

archencéphale, archencéphalon

un **archencéphale** ou **archencéphalon** : une tête ou un prostinium de l'Annélide arthropode primitif.

archentère, archentéron

un **archentère** ou **archentéron** : l'intestin embryonnaire qui nait au stade gastrula.

archéo-

1. arch- (ou arché-, archéo-, archi-) signifie premier, primitif ou très ancien.
2. archéo- signifie qui appartient à la préhistoire ou à une période très reculée.
3. archi- indique une supériorité hiérarchique ou une intensité absolue (beaucoup, très, hyper-, méga-).
4. d'autres mots sont dérivés d'arc.

arché- ou archi- ont pour origine le thème grec α᾽ρ χ-, α᾽ρ χ ε-, α᾽ρ χ ι- « qui est à l'origine, qui commence »

archéo- est formé sur le grec α᾽ρ χ α ῖ ο ς « antique, qui se rapporte aux origines », se distinguant de π α λ α ι ό ς « vieux, ancien ».

voir : CNRTL ; dictionnaire des sciences animales.

archéobactérie

une **archéobactérie** : une bactérie ayant évolué différemment.

archéocérébellum, archéocervelet

un **archéocérébellum** [*anciennement* : un **archéocervelet** ou **archicervelet**) : l'une des trois parties du cervelet de l'homme correspondant du point de vue phylogénétique au cervelet des vertébrés inférieurs.

archéocète

les **archéocètes** ou **archaeocètes** : un groupe de baleines fossiles disparues après l'Eocène.

archéocivilisation

une **archéocivilisation** : une science qui dégage les tests de continuité culturelle fournis par l'archéologie, l'histoire des religions, le folklore, l'ethnographie...

archéocortex

un **archéocortex** : la région de l'écorce cérébrale phylogénétiquement la plus ancienne, située à la partie dorsale de la face interne des hémisphères et qui correspond au système olfactif.

archéocyathe

les **archéocyathes** : des éponges fossiles.

archéogastropode

les **archéogastropodes** : un ordre de mollusques gastropodes fossiles.
un archéogastropode

archéognathe

les **archéognathes** ou **archaeognathes** : un taxon d'insectes vrais, des insectes archaïques.

archéographie, archéographique

une **archéographie** :

- une archéologie ;
- l'art de peindre, graver, dessiner les œuvres antiques.

elle, il est **archéographique**

archéolithique

elle, il est **archéolithique** : a rapport à la partie la plus ancienne de l'époque où l'homme préhistorique faisait usage de la pierre comme outil.

archéologie, archéologique, archéologiquement, archéologisme, archéologue

l'**archéologie** : l'étude des civilisations humaines passées à partir des monuments et objets qui en subsistent.

une archéologie :

- une connaissance, une étude de l'Antiquité ;
- un ensemble de données empruntées à l'archéologie.

une **archéologie médicolégale** : une application, dans des contextes criminels, des méthodes de fouilles archéologiques à la recherche et à la découverte de corps enfouis illégalement. En anglais : *forensic archaeology*. Journal officiel de la République française du 19/04/2018.

elle, il est **archéologique** :

- a rapport à l'archéologie ;
- est tourné(e) vers l'archéologie, ressortit à l'archéologie.

archéologiquement : du point de vue de l'archéologie.

un **archéologisme** : une notion appartenant à un passé révolu.

une, un **archéologue** : une personne qui s'occupe d'archéologie, qui est versée dans cette science.

Lexique de l'archéologie : Wiktionnaire.

Le nom (une) archéologie est emprunté au grec α ᾽ ρ χ α ι ο λ ο γ ί́ α « légendes ou histoire de l'antiquité », composé de α ᾽ ρ χ α ῖ̃ ο ς « qui concerne les temps très anciens, relatif aux origines » et de λ ο γ ο ς « discours, récit ».

archéomagnétique, archéomagnétisme

elle, il est **archéomagnétique**

un **archéomagnétisme** : le magnétisme terrestre dans le passé archéologique ; la science qui l'étudie.

archéoplasme

un **archéoplasme** : une tuméfaction abdominale qui reste longtemps stationnaire.

archéoptéryx

un **archéoptéryx** : un animal fossile présentant à la fois les caractères du reptile et de l'oiseau.

Le nom (un) archéoptéryx est composé de archéo- (du grec α ᾽ ρ χ α ῖ̃ ο ς « ancien ») et de π τ έ ρ υ ξ « aile » puis « oiseau ».

archéo-sommeil

un **archéo-sommeil** : la phase rhombencéphalique du sommeil.

archéozoïque

archéozoïque : voir archéen (ci-dessus)

archépallium

un **archépallium** ou **archipallium** : le cortex primitivement différencié.

"ch" se prononce comme dans chercher :

archer, archère, archerie, archerot

1. une **archère** : une tireuse à l'arc ; un **archer** : un tireur à l'arc.

2. un **archer** :

- un guerrier combattant avec un arc ou une arbalète ;
- un officier subalterne armé d'une épée, d'une hallebarde et dans la suite d'une arme à feu, chargé de maintenir l'ordre des villes et d'y exercer la justice.

une **archère** ou **archière** :

- une meurtrière oblongue pratiquée dans les murs d'un château fort ou d'une forteresse par laquelle les archers tiraient de l'arc ou de l'arbalète ;
- une bandoulière, la courroie qui maintenait le carquois des archers ;
- une petite lucarne ou ouverture pratiquée dans un mur et destinée à éclairer une pièce.

une **archerie** :

- l'usage de l'arc ;
- un exercice du tir à l'arc ;
- une troupe, une corporation d'archers.

un **archerot** :

- un petit archer ;
- un surnom donné autrefois à Cupidon et à l'Amour qu'il symbolise.

les **francs-archers** : une compagnie d'infanterie créée par Charles VII, recrutée parmi les paysans et exempte d'impôts.

Le nom (un) archer est dérivé d'arc.

3. un **archer** ou **archer-cracheur, poisson-archer** : un toxote, une espèce de poisson téléostéen des eaux douces du Sud asiatique.

"ch" se prononce [k] :

archéspore, archésporium

une **archéspore** ou un **archésporium** : la couche cellulaire dont proviennent les cellules qui donnent naissance à des spores.

archesthétisme

un **archesthétisme** : une doctrine selon laquelle vie et sensibilité auraient créé leurs propres organes.

"ch" se prononce comme dans chercher :

archet, archèterie, archetier

un **archet** :

- une baguette de bois flexible, droite ou légèrement incurvée, munie d'un faisceau de crins de cheval fixé à ses deux extrémités et qui, appuyée sur les cordes de certains instruments, les fait vibrer et commande la durée et l'intensité du son ;
- une impulsion ou une orientation décisive donnée à un courant de pensée, à une forme de la sensibilité, etc. ;
- un violon ;
- un objet en forme de petit arc ;
- en savoir plus : CNRTL.

une **archèterie** : une fabrication et un commerce d'archets.

une archetière, un **archetier** : une ouvrière, un ouvrier spécialisé(e) dans la fabrication des archets.

Le nom (un) archet est dérivé d'arc.

"ch" se prononce [k] :

archétypal, archétype, archétypique

elle est archétypale, il est **archétypal** : concerne un archétype ; reproduit un archétype.
elles sont archétypales; ils sont archétypaux

un **archétype** :

- un principe antérieur et supérieur en perfection aux choses, aux êtres qui en dérivent ;
- une sensation primitive servant de point de départ à la construction psychologique d'une image ;
- une idée générale servant de point de départ au classement des objets perçus ;
- une notion abstraite d'un squelette ou de tout autre système de parties similaires, considéré comme un type immuable d'où dériveraient les formes de chaque système offertes par toutes les espèces et tous les âges de chaque individu ;
- un texte mis au point par un auteur en vue de la première édition, et qui, généralement perdu, est reconstitué par l'examen et la confrontation philologiques de ses copies connues ;
- un symbole primitif et universel appartenant à l'inconscient collectif de l'humanité et se concrétisant dans les contes, les mythes, le folklore, les rites etc. des peuples les plus divers ;
- une notion issue de la reconnaissance du rôle tenu par des mythes communs à toute l'humanité, contenus en particulier dans les légendes et les contes ;
- un type, un modèle.

un archétype paysager : Géoconfluences

elle, il est **archétypique** : est de la nature d'un archétype.

Le nom (un) archétype est emprunté au latin *archetypos, archetypus* « original, qui n'est pas une copie ».

"ch" se prononce maintenant comme dans chercher :

archevêché, archevêque

un **archevêché** :

- une province ecclésiastique comprenant plusieurs évêchés et placée sous l'autorité d'un archevêque ;
- la dignité d'archevêque ;
- le lieu où siège l'archevêque ;
- la demeure où l'archevêque exerce ses fonctions et où généralement il réside ;
- une ville où se trouve un siège archiépiscopal ;
- les services de l'administration archiépiscopale.

un **archevêque** : un évêque placé à la tête des évêques d'une province ecclésiastique

De l'habitude qu'eurent certains papes d'accorder à leurs parents, et particulièrement à leurs neveux, les privilèges du pouvoir est né le terme népotisme.
L'expression *fils d'archevêque* désigne, cette fois-ci par l'image ironique d'une filiation directe, celui ou celle que la position sociale de ses parents amène tout naturellement à jouir de la considération et de l'attention bienveillante des puissants, et dont la place se trouve nécessairement être dans les toutes premières.
Moins familière que *fils à papa*, elle lui fait pendant, prenant en compte moins la richesse matérielle, bien souvent celle des « nouveaux riches », que le prestige de la fonction et la supériorité de l'esprit. Académie française

Le nom (un) archevêque est emprunté au latin ecclésiastique *archiepiscopus* (en grec ɑ ʼ ρ χ ι ε π ί σ κ ο π ο ς), avec l'influence d'évêché / évêque. Voir aussi : archidiocésain, archidiocèse, archiépiscopal, archiépiscopat (ci-dessous).

archi-

_ archi- indique une supériorité hiérarchique ou une intensité absolue (beaucoup, très, hyper-, méga-), le trait d'union n'est utilisé que pour faciliter la compréhension.
_ arché- ou archi- ont pour origine le thème grec ɑ ʼ ρ χ-, ɑ ʼ ρ χ ε-, ɑ ʼ ρ χ ι- « qui est à l'origine, qui commence ».
_ archi- : Office québécois de la langue française.

"ch" se prononce comme dans chercher :

archi-aigu

elle est archi-aigue, c'est **archi-aigu**

archi-aimable

c'est **archi-aimable**

archiatre

un **archiatre**

- un médecin en chef, premier médecin d'une région, d'un district ;
- le premier médecin d'un haut personnage.

Ce nom est emprunté, probablement par l'intermédiaire du latin impérial archiater, au grec (voir préfixe archi-, -iatre).

Archibald

Archibald : un prénom.

le signe d'**Archibald** : une brièveté du quatrième métacarpien qui fait partie des malformations du syndrome de Turner.

archibenthique

elle, il est **archibenthique** : désigne l'interface entre l'eau et le substrat au niveau du talus continental (étage bathyal) ou encore les êtres vivants associés à ce biotope.

archi-bourgeois

elle est archi-bourgeoise, c'est **archi-bourgeois**

archi-capitation

une **archi-capitation** : un impôt.

archicentre

un **archicentre** : un organisme ou organe primitif qui donne naissance à un autre organisme ou organe.

archicéphalon, archicérébron

un **archicérébron** ou **archicéphalon** : un archencéphalon.

archicervelet

un **archicervelet** ou **archéocervelet** : la partie primitive du cervelet correspondant au lobe flocculonodulaire.

archichambellan

un **archichambellan** : un grand chambellan.

archichancelier

un **archichancelier** : un grand chancelier, la charge honorifique attribuée, sous le Saint-Empire, aux archevêques-électeurs de Mayence, Cologne et Trêves ; une charge honorifique créée par Napoléon 1er.

Le nom (un) archichancelier est emprunté au latin médiéval *archicancellarius* « chef de chancellerie ».

archi-con

elle est archi-conne, c'est **archi-con**

archiconfrérie

une **archiconfrérie** :

- une confrérie qui groupe ensemble plusieurs confréries similaires ;
- une association pieuse qui par ses privilèges et droits est supérieure aux simples confréries affiliées à elles.

Le terme archiconfraternité a aussi été utilisé.

archi-content

elle est archi-contente, il est **archi-content**

archi-convaincu

elle est archi-convaincue, il est **archi-convaincu**

archicortex

un **archicortex** ou **archéocortex** : un allocortex ou archipallium.

archi-coupé

elle est archi-coupée, c'est **archi-coupé**

archi-crade

elle ou est **archi-crade**

archi-cruel

elle est archi-cruelle; c'est **archi-cruel**

archicube

A. un **archicube** : le titre que prenaient les principaux officiers du roi des truands.

B. un **archicube** : un élève, un ancien élève de l'École normale supérieure de garçons.

Le nom (un) archicube est formé d'archi- et de cube au sens argotique scolaire « élève de troisième année de classe préparatoire à l'École normale supérieure ».

archi-débile

c'est **archi-débile**

archi-défendu

elle est archi-défendue, c'est **archi-défendu**

archi-demande

une **archi-demande**

archidétestable

elle, il est **archidétestable**

archidiaconat, archidiaconé, archidiacre

un **archidiaconat** : la dignité d'archidiacre.

un **archidiaconé** : une partie d'un diocèse soumise à la juridiction d'un archidiacre.

un **archidiacre** :

- dans l'Église primitive, un chef des diacres, chargé, à l'origine, de présider à la distribution des aumônes ;
- un dignitaire ecclésiastique, chef des diacres et administrateur du temporel de l'évêché ;
- un titre parfois donné à un vicaire général ou à un vicaire épiscopal à qui l'évêque confie l'administration d'un archidiaconé.

Le nom (un) archidiaconat est emprunté au latin médiéval *archidiaconatus* « dignité d'archidiacre ».

Le nom (un) archidiaconé est emprunté au latin médiéval *archidiaconatus* au sens de « circonscription confiée à un archidiacre ».

Le nom (un) archidiacre est emprunté au latin chrétien *archidiaconus*.

archidiocésain, archidiocèse

elle est archidiocésaine, il est **archidiocésain**

un **archidiocèse** : le diocèse s'un archevêque.

archiduc, archiduché, archiduchesse

un **archiduc** :

- un duc revêtu d'une autorité, d'une prééminence sur les autres ducs ;
- le titre des princes de la maison d'Autriche.

un **archiduché** : un territoire où s'exerce la juridiction seigneuriale d'un archiduc.

une **archiduchesse** :

- l'épouse d'un archiduc ou princesse revêtue de cette dignité à la naissance ;
- le titre des princesses de la maison d'Autriche, des filles ou des sœurs de l'empereur d'Autriche.

Le nom (un) archiduc est dérivé de duc.

-archie

-archie, une adaptation de la finale -α ρ χ ι΄ α, désigne des formes d'organisations politiques ou sociales.

Le nom (une) **anarchie** est emprunté au grec α᾽ ν α ρ χ ί΄ α « absence de chef, état d'un peuple sans chef » « manque d'autorité ou de chef ». D'où : anarchique, anarchiquement, anarchisant, anarchiser, s'anarchiser, un anarchisme, anarchiste, un anarchosyndicalisme, anarchosyndicaliste. En savoir plus : La Toupie.

un **asiarque** : celui qui était revêtu de l'asiarchat.
un **asiarchat** : la magistrature qui donnait le droit de présider aux jeux sacrés, célébrés par les villes grecques de l'Asie.

un **aularque** : dans l'Antiquité : un prince de la cour.

une **chiliarchie** : une division de la phalange grecque, elle était composée de 1024 hommes.
un **chiliarque** : le commandant d'une chiliarchie.

un **cénobiarque** : le supérieur d'un monastère de cénobites.

une **démarchie** : la charge et la juridiction d'un démarque.
un **démarque** : dans l'Antiquité grecque, un magistrat supérieur d'un dème.

une **dyarchie** [noté aussi duarchie] : un gouvernement, un pouvoir exercé par deux personnes ou deux groupes.

un **ecclésiarque** : une espèce de sacristain dans l'ancienne église grecque.

un **éléphantarque** : un commandant d'une troupe d'éléphants de guerre.

une **énarchie** : le pouvoir des énarques, les anciens élèves de l'E.N.A., l'École nationale d'administration.
la domination énarquienne, le pouvoir **énarquien**

une **éparchie** (une dignité, une circonscription de l'ancien Empire bysantin ou de la Grèce moderne.
un éparque : un gouverneur d'une province dans le Bas-Empire romain, un Préfet de Constantinople.

une **ethnarchie** : dans la Rome antique, la dignité et le territoire d'un ethnarque, un gouverneur d'une province.
un **ethnarque** : celui qui commandait dans une ethnarchie.

un **exarchat** : la dignité d'exarque, sa fonction, le territoire gouverné, la circonscription ecclésiastique.
un **exarque** : un haut dignitaire civil ou ecclésiastique.

un **gymnasiarque** : un chef d'un gymnase antique, un gymnaste.

une **heptarchie** : un gouvernement dans lequel le pouvoir est aux mains de sept personnes ; les sept royaumes germains de Grande-Bretagne.
un **heptarque** : chacun des rois d'une heptarchie.

un **hérésiarque** : un chef d'une secte d'hérétiques.

une **hiérarchie** : une organisation sociale selon un rapport de subordination et d'importances respectives ; les personnes qui ont des fonctions supérieures ; une organisation d'éléments selon leur grandeur ou leur valeur ; un ordre et une subordination religieuses. D'où : hiérarchique, hiérarchiquement, une hiérarchisation, hiérarchiser.
un **hiérarque** : un chef des prêtres, un prêtre ou un chef de culte ; un personnage important, haut placé dans une hiérarchie.

un **hipparque** : un général commandant une hipparchie, une division de cavalerie grecque.
une **hipparchie** : une division de cavalerie grecque, un grade d'hipparque, le général commandant.

un **irénarque** : un officier qui avait pour charge de maintenir la tranquillité dans les provinces de l'empire grec.

elle est matriarcale, il est **matriarcal** : est relatif au matriarcat.
un **matriarcat** : un type de société dans lequel les femmes détiennent légalement l'autorité et le pouvoir dans la famille et transmettent leurs noms aux enfants ; une situation familiale ou sociale dans laquelle l'autorité de la femme est prépondérante ; l'organisation sociale d'une communauté animale où la femelle gouverne.
un **gérontomatriarcat** : un règne des vieilles dames.

une **monarchie** : un système de gouvernement dans lequel le pouvoir est exercé par une seule personne, le plus souvent par un roi héréditaire ; un pouvoir exercé par un monarque ou par des monarques successifs dans un pays déterminé ; l'ensemble des institutions d'un tel gouvernement ; la période, la durée d'un tel gouvernement ; un État, un pays ayant ce type de gouvernement.
une, un **monarque** : celle, celui qui est à la tête de l'État dans une monarchie ; un roi, une reine héréditaire. un monarque : un roi d'un jeu de cartes ; une pièce de cinq francs ; un papillon.
D'où : monarchico-, monarchien, monarchique, monarchiser, monarchisme, monarchiste.

un **lexiarque** : le nom, à Athènes, de six fonctionnaires qui présidaient, dans chaque dème, à l'inscription des jeunes gens arrivés à l'âge de porter les armes.

un **mystériarque** : le premier des diacres chargés d'instruire des mystères de la foi.

une **navarchie** : le titre, la charge de navarque.
un **navarque** : un commandant d'un vaisseau ou d'une flotte de guerre.

une **nomarchie** : le gouvernement d'un nome ; la fonction d'un nomarque.
un **nomarque** : un gouverneur d'un nome dans l'Égypte ancienne ; un responsable d'une circonscription administrative dans la Grèce moderne.

une **oligarchie** : un système politique dans lequel le pouvoir appartient à un petit nombre d'individus ou de familles, à une classe sociale restreinte et privilégiée ; une organisation dans laquelle le pouvoir de décider, de diriger appartient à un petit nombre d'individus ; un groupe restreint de personnes détenant un pouvoir ou dominant une activité.
un **oligarque** : un membre d'un gouvernement oligarchique ; un membre d'une classe sociale, d'un groupe dominant dans un secteur donné de l'activité d'un pays ; une personne ayant une autorité incontestée dans un domaine donné.
D'où : oligarchique, oligarchiquement.

un **panégyriarque** : un magistrat spécialisé, chargé de veiller au bon déroulement des panégyries.

elle est patriarcale, il est **patriarcal** : concerne les patriarches et notamment ceux de la Bible ; est ancestral, antique, rappelle les caractères des patriarches ; dans la religion chrétienne, concerne le titre de patriarche ou le dignitaire portant ce titre, ou un patriarcat ; ressortit au patriarcat, est organisé selon ces principes), elles sont patriarcales, ils sont patriarcaux
patriarcalement : d'une manière patriarcale ; selon les principes du patriarcat, du régime patriarcal.
un **patriarcat** : la dignité, la fonction de patriarche, ce qui y est relatif ; un type d'organisation sociale où l'autorité domestique et l'autorité politique sont exercées par les hommes chefs de famille.
A. un **patriarche** : selon la Bible, dans l'Orient ancien et chez les Hébreux principalement : chacun des chefs de clan d'une même lignée, semi-nomades, d'une grande longévité et d'une grande fécondité ; chacun des ancêtres des tribus d'Israël ;chacun des ancêtres de l'humanité.
B. un **patriarche** : un homme avancé en âge et très respecté ; un aïeul respectable vivant de façon simple ou paisible, entouré d'une nombreuse famille
une patriarchesse
C. un **patriarche** : en Palestine, sous domination romaine : le titre donné par les Grecs et les Romains au Président du Sanhédrin qui devint, après la destruction du Temple en 70 et jusqu'en 425, le représentant le plus élevé de l'administration autonome reconnue aux Juifs par les Romains.
une **patriarchie** : un gouvernement de type patriarcal.
D. un **patriarche** : le titre donné depuis le vies. aux évêques des cinq grands sièges de la chrétienté: Rome, Constantinople, Antioche, Alexandrie et Jérusalem et étendu ensuite à d'autres sièges importants.
une **patriarchie** : le nom donné aux cinq églises de Rome qui représentent les cinq juridictions des patriarches de Rome, de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem.
E. un **patriarche** : dns les Églises orientales, de rite latin ou non : le titre honorifique et juridique du chef suprême de chacune d'elles sous l'autorité du pape de Rome ; un dignitaire portant ce titre ; chez les orthodoxes : le titre honorifique et juridique suprême dans la hiérarchie épiscopale ; un dignitaire portant ce titre.
F. un **patriarche** : le titre d'un fondateur d'ordre monastique.

un **pentarchat** : la dignité de pentarque ; la durée de ses fonctions.

une **pentarchie** : un gouvernement par cinq chefs.
un **pentarque** : un membre d'une pentarchie.

une **phylarchie** : la dignité de phylarque.
un **phylarque** : dans l'Antiquité : un chef de tribu ; un magistrat athénien.

une **polémarchie** : la charge, les fonctions du polémarque.
un **polémarque** : dans la Grèce antique, un officier, un magistrat chargé de l'administration de la guerre ; actuellement : un spécialiste des affaires militaires.

un **poliarque** : dans l'Antiquité grecque : le gouverneur d'une ville.

une **polyarchie** : un État où plusieurs possèdent l'autorité.

un **scolarque** : le nom, en certains pays, des directeurs des écoles.

une **synarchie** : un gouvernement, une autorité exercée par plusieurs personnes ou plusieurs groupements),
un **synarque** : un membre d'une synarchie.

un **taxiarque** : dans l'Antiquité : un officier supérieur dans les armées grecques.

un **tétrarchat** : la fonction, la dignité de tétrarque ; la durée de cette fonction.
une **tétrarchie** : une province divisée en quatre régions, un gouvernement collégial de quatre empereurs romains),
un **tétrarque** : un gouverneur d'une province divisée en quatre régions.

une **toparchie** : dans l'Antiquité : une petite souveraineté ou principauté ; le nom donné aux différentes provinces de la Palestine sous les Romains.
un **toparque** : le chef d'une toparchie.

une **triéarchie** [?]
un **triérarque** : un capitaine de galère à Athènes ; un citoyen obligé par la loi d'armer et d'équiper une galère.
un xénarque : le commandant d'une xénagie ou un syntagme, une division de 256 hommes, formant un carré plein de 16 hommes de côté dans la phalange grecque.

en savoir plus : La Toupie _ CNRTL.

archiéchanson

un **archiéchanson** : un grand échanson.

archi-ennuyeux

elle est archi-ennuyeuse, il est **archi-ennuyeux**

archière

une **archière** : une **archère**.

archiépiscopal, archiépiscopat

elle est archiépiscopale, il est **archiépiscopal** : appartient à l'archevêque, se rapporte à la fonction d'archevêque.
elles sont archiépiscopales, ils sont archiépiscopaux

un **archiépiscopat** :

- la dignité, la fonction d'archevêque ;
- la période pendant laquelle un archevêque occupe son siège.

Le mot archiépiscopal est emprunté au latin médiéval *archiepiscopalis*.

Le nom (un) archiépiscopat est emprunté au latin médiéval *archiepiscopatus*.

archi-faux

elle est archi-fausse, c'est **archi-faux**

archi-fini

elle est archi-finie, il est **archi-fini**

archi-flatteur

c'est **archi-flatteur**

archifou

elle est archifolle, il est **archifou**

archifourbe

elle, il est **archifourbe**

s'en archifoutre

il s'en **archifout**

archifrondeur

elle est archifrondeuse, il est **archifrondeur**

archi-frotté

elle est archi-frottée, c'est **archi-frotté**

archigonie

une **archigonie** : une archébiose ou abiogenèse.

archi-goutteux

elle est archi-goutteuse, il est **archi-goutteux** : souffre beaucoup de la goutte.

archigrelin

un **archigrelin** : un cordage composé de plusieurs grelins, des gros cordages.

archi-impossible

elle, il est **archi-impossible**

archi-instant

une demande **archi-instante**

archi-joli

elle est archi-jolie, c'est **archi-joli**

archi-leur-faute

c'est **archi-leur-faute**

archilexème

un **archilexème** : une formalisation du contenu de l'archisémème.

Ce nom est dérivé de lexème, avec archi-.

archi-libre

elle, il est **archi-libre**

archi-long

elle est archi-longue, c'est **archi-long**

Archiloque, archiloquien

une satire archiloquienne, un style **archiloquien** : à la manière d'Archiloque, un poète satirique grec.

un **archiloquien** (dans la versification ancienne)

archi-lubrique

elle, il est **archi-lubrique**

archiluth

un **archiluth** : un théorbe, un instrument de musique de la famille du luth.

Le nom (un) archiluth est le calque de l'italien *arcileuto, arciliuto*, formé de *arci* (archi-) et de *liuto* (luth).

archimage

un **archimage** : le chef des mages ou des prêtres de la religion établie par Zoroastre.

Ce nom est dérivé de mage, avec le préfixe archi-.

archi-malade

elle, il est **archi-malade**

archi-malin

elle est archi-maligne, il est **archi-malin**

archimandrite

un **archimandrite** : le titre des supérieurs de monastères orthodoxes d'hommes.

Le nom (un) archimandrite est emprunté au bas latin *archimandrites* ou *archimandrita*, à comparer avec le grec moderne α ʼ ρ χ ι μ α ν δ ρ ί ́ τ η ς.

archimaréchal

un **archimaréchal** : un grand maréchal.

Archimède, archimédien

Archimède : un savant grec.

elle est archimédienne, il est **archimédien** : satisfait à un axiome d'Archimède.

archi-mensonge

un **archi-mensonge**

archi-merveille

une **archi-merveille**

archimillionnaire

une, un **archimillionnaire** ou **archi-millionnaire** : une, un multimillionnaire, celle, celui qui est plusieurs fois millionnaire

elle, il est archimillionnaire ou archi-millionnaire

archimime

un **archimime** :

- un acteur qui remplissait les premiers rôles dans les drames mimiques, dans l'Antiquité ;
- le premier mime.

Le nom (un) archimime est emprunté au latin *archimimus*.

archi-militant

une archi-militante, un **archi-militant**

archi-noir

elle est archi-noire, c'est **archi-noir**

archipallium

un **archipallium** ou **archépallium**, **archéocortex** : un synonyme ancien d'allocortex.

archiparesseux

elle est archiparesseuse, il est **archiparesseux**

archipel

l'**Archipel** : la mer Égée des Anciens, parsemée d'un grand nombre d'iles.

un **archipel** :

- un ensemble d'iles disposées en groupe ;
- un groupement irrégulier de choses.

Archipel Mégalopolitain Mondial (AMM) : Géoconfluences

Le nom (un) archipel est emprunté à l'italien arcipelago, lui-même emprunté au grec bizantin α ᾽ ρ χ ι π ε ́ λ α γ ο ς « mer principale », croisement de α ᾽ ρ χ ι- (archi-) avec Α ι ᾽ γ α ῖ ̃ ο ν π ε ́ λ α γ ο ς « mer Égée ».

archiphonème

un **archiphonème** :

- une neutralisation de l'opposition entre deux phonèmes ;
- un élément abstrait dans lequel on englobe des phonèmes apparentés.

Qui prononce encore différemment le â de gâteau et le a de bateau ?

archiplaisant

elle est archiplaisante, c'est **archiplaisant**

archiplasme

un **archiplasme** ou **archisome**, **archoplasme** : un composant protéinique fibreux, hypothétique, du cytoplasme.

archipompe

une **archipompe** : un caissage en bois ou en tôle servant dans un voilier à protéger les pompes.

Le nom (une) archipompe est composé d'arche « coffre » terme de marine au sens de « boite de charpente qui couvre la pompe pour qu'elle ne soit pas endommagée » rapproché du préfixe archi- par étymologie populaire, et de pompe.

archi-populaire

elle, il est **archi-populaire**

archipresbytéral, archiprêtre, archiprêtré

elle est archipresbytérale, il est **archipresbytéral** :

- concerne l'archiprêtre ;
- est placé(e) sous son autorité.

elles sont archipresbytérales, ils sont archipresbytéraux

un **archiprêtre** :

- un titre honorifique pouvant être conféré au prêtre desservant certaines cures principales ;
- le curé d'une cathédrale quand elle est en même temps église paroissiale.

un **archiprêtré** : un territoire soumis à la juridiction de l'archiprêtre.

Le nom (un) archiprêtre est emprunté au latin chrétien *archipresbyter* emprunté au grec α ᾽ ρ χ ι π ρ ε σ β υ ́ τ ε ρ ο ς « premier des prêtres ».

archi-prétentieux

elle est archi-prétentieuse, il est **archi-prétentieux**

archiprince

un **archiprince**

archi-pris

elle est archi-prise, il est **archi-pris**

archiptère

les **archiptères** : l'ancien nom d'un groupe d'insectes aux ailes très fines et membraneuses (libellules, éphémères et termites).
un archiptère

archiptérygie

une **archiptérygie** : une nageoire de poisson d'un type très primitif.

archi-rodé

elle est archi-rodée, c'est **archi-rodé**

archisémème

un **archisémème** : un sous-ensemble formé des sèmes communs aux sémèmes des mots d'une famille.

Ce nom est dérivé de sémème, avec archi-.

archisome

un **archisome** ou **archiplasme**, **archoplasme** : un composant protéinique fibreux, hypothétique, du cytoplasme.

archistriatum

un **archistriatum** : un synonyme ancien de corps amygdaloïde.

archisuppôt

un **archisuppôt** ou **archicube** (2) : le titre que prenaient les principaux officiers du roi des truands.

archi-sûr

elle est archi-sure (*anciennement* : archi-sûre), il est **archi-sûr**

archi-taxe

une **archi-taxe**

architecte

une, un **architecte** :

- une personne qui exerce l'art de l'architecture ;
- toute personne qui construit quelque chose ;
- en savoir plus : CNRTL.

un **architecte industriel** : [spatiologie] une firme industrielle responsable des études d'ensemble, ainsi que de la cohérence et du suivi des développements d'un grand système spatial, tel qu'un lanceur ou une station spatiale. En anglais : *industrial architect*. Voir aussi : lanceur, station spatiale. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

Le nom (un) architecte est emprunté au latin *architectus*.

architectonie, architectonique, architectoniquement

une **architectonie** : une disposition régulière, une organisation architecturale d'un espace.

une **cyto-architectonie** : l'organisation cellulaire du cortex cérébral en couches et colonnes.

elle, il est **architectonique** :

- concerne l'architecture en tant que science et technique de la construction, et considérée d'un point de vue théorique abstrait, en particulier en tant que recherche et création de structures ;
- a un rapport avec l'architecture ainsi conçue ;
- est doté(e) de la faculté de structurer ses créations ;
- a la structure rigoureuse de l'œuvre d'architecture, a son caractère systématique.

l'**architectonique** :

- l'architecture ;
- l'art de structurer, de systématiser ;
- l'art de concevoir, de construire selon les principes d'une œuvre d'architecture ;
- une structure, une organisation, une construction systématique ;
- l'art d'organiser de façon systématique, méthodique, logique.

architectoniquement :

- de façon architectonique, selon les règles de l'architectonique ;
- du point de vue de l'architectonique)

Selon les sens, le mot architectonique est dérivé du moyen français *architecton*, ou emprunté au grec α᾽ ρ χ ι τ ε κ τ ο ν ι κ ό᾽ ς « qui concerne l'architecture ou les architectes », ou emprunté au grec α᾽ ρ χ ι τ ε κ τ ο ν ί᾽ α « architecture, construction ».

architectonographe, architectonographie

une, un **architectonographe** : une personne s'occupant d'architectonographie.

une **architectonographie** : une description des édifices, une étude de leur construction.

Les mots architectonographe et architectonographie sont dérivés du radical d'architectonique.

architectrice

une idée architectrice, une essence **architectrice** : qui construit en architecte.

architectural, architecturalement, architecture, architecturé, architecturer

elle est architecturale, il est **architectural** :

- appartient, est relative, est relatif à l'architecture ;
- est construite, construit ou conçu(e) comme une œuvre d'architecture.

elles sont architecturales, ils sont architecturaux

architecturalement : du point de vue de l'architecture.

l'**architecture** : l'art, la science et la technique de la construction, de la restauration, de l'aménagement des édifices.

une **architecture** :

- le mode, le style de construction, le caractère architectural, l'ordonnance d'un édifice ;
- l'ensemble d'un édifice et de ses caractères architecturaux typiques, ou bien ses différentes parties, ou encore ses éléments d'ornementation ;
- le principe d'organisation d'un ensemble, un agencement, une structure ;
- un ensemble structuré, organisé ;
- une construction.

Lexique de l'architecture : Wiktionnaire.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'architecture : Wiktionnaire.

une **architecture paysagère** : une composition ordonnée d'espaces extérieurs, le plus souvent à dominante végétale. En anglais : *landscape architecture*. Journal officiel de la République française du 16/12/1998.

Lexique de l'architecture des ordinateurs : Wiktionnaire.

une architecture instructeur-exécutant ou architecture primaire-secondaire, une architecture à locataire unique, une architecture logicielle, une architecture mutualisée : Office québécois de la langue française.

elle est architecturée, il est **architecturé** :

- est construite, agencée comme un tout organisé ; est construit, agencé comme un tout organisé ;
- a un caractère architectural.

architecturer :

- construire, agencer quelque chose comme un tout organisé ;
- donner un caractère architectural à quelque chose.

s'architecturer : s'agencer de manière architecturale.

elles se sont architecturées, elles sont architecturées.

elles se sont architecturé le projet). Si on le sait déjà, le participe passé s'accorde avec ce qui est architecturé.

Le nom (une) architecture est emprunté au latin *architectura* « art de construire ».

architomie

une **architomie** : une division du corps suivie de régénération.

architrave, architravée

une **architrave** :

- la partie inférieure de l'entablement qui porte directement sur les chapiteaux des colonnes ou des pilastres ;
- la partie unie, en contre-bas d'une corniche, et terminée par une moulure quelconque ;
- un groupe de moulures entourant une porte ou un châssis ;
- la maitresse poutre sur laquelle reposent certaines parties d'un navire.

une (corniche) **architravée** : qui est rattachée directement à l'architrave, la frise étant supprimée.

Le nom (une) architrave est emprunté à l'italien architrave composé de *archi-* (archi-) et de *trave* du latin *trabs, trabis* (travée).

architrésorier

un **architrésorier** : un grand trésorier, une haute dignité attribuée, sous le Saint-Empire, à l'Électeur palatin.

l'**architrésorier** (de France) : une haute dignité purement honorifique créée en 1804 par Napoléon 1er.

Le nom (un) architrésorier est le calque de l'allemand *Erzkämmerer*, formé de *Erz-* de même origine que archi-, et de *Kammerer* « premier gentilhomme de la Chambre ».

architriclin

un **architriclin** :

- celui qui, dans l'Antiquité, était chargé de l'ordonnance d'un festin ;
- celui qui organise un repas.

Le nom (un) architriclin vient du latin chrétien *architriclinus* « organisateur d'un festin », emprunté au grec ɑ᾽ ρ χ ι τ ρ ί́ κ λ ι ν ο ς , de ɑ᾽ ρ χ ι- et (ο᾽) τ ρ ί́ κ λ ι ν ο ς « salle à manger [à trois lits] ».

archivable, archivage, archiver, archives, archiviste, archivistique

une ressource, un document **archivable** : qui peut être archivé(e).

un **archivage** :

- l'action d'enregistrer sur des documents d'archives ;
- l'activité d'un service de documentation.

Le clin d'œil de France Terme : gestion de l'archivage.

archiver :

- recueillir, déposer, classer dans une collection d'archives ;
- enregistrer sur des documents d'archives.

des **archives** :

- un ensemble de documents hors d'usage courant, rassemblés, répertoriés et conservés pour servir à l'histoire d'une collectivité ou d'un individu ;
- un lieu où l'on conserve des archives ;
- un établissement, fondé par l'autorité publique, où sont déposées des archives publiques ; une administration qui les conserve ;
- un service d'une administration publique ou privée, chargé de gérer les documents hors d'usage courant, mais qu'il peut être nécessaire de consulter occasionnellement ;
- toute réunion importante de documents produits et/ou classés ;
- le trésor des reliques d'une église.

une pièce d'archive

une, un **archiviste** :

- celle, celui qui garde des archives ;
- une érudite, un érudit qui dépouille des archives ;
- celle, celui qui dans les archives publiques et privées effectue des recherches biographiques pour le compte d'une personne ou d'une familles.

une, un **archiviste paléographe** : le titre des élèves diplômées ou diplômés de l'École des Chartes.

elle, il est **archivistique** : est relative, est relatif à la science des archives.

une **archivistique** : la science qui étudie les techniques relatives à la législation, à la gestion et à l'organisation des archives.

Archive(s) : Les billets de François Jacquesson.

Le nom (des) archives vient du bas latin *archivum*, du grec τ ɑ́ ɑ᾽ ρ χ ɑ ῖ̃ ɑ « les choses très anciennes, les archives ».

archivolte

une **archivolte** : un bandeau formé de moulures plus ou moins ornementées, qui fait saillie sur le nu du mur et suit le cintre d'une arcade, d'une imposte à l'autre.

Le nom (une) archivolte est emprunté à l'italien *archivolto*, emprunté à un latin médiéval *archivoltum*, latinisation de l'ancien français *arvol*, issu du latin *arcus volutus* (participe passé de *volvere*) « arc vouté ».

"ch" se prononce [k] dans les mots suivants :

archontat, archonte

1. un **archontat** :

- la dignité de l'archonte ;
- le temps d'exercice de cette dignité.

un **archonte** : le titre donné dans les républiques grecques et spécialement à Athènes aux principaux magistrats qui dirigeaient la république.

Le nom (un) archonte est emprunté au latin *archon, archontis*, lui-même emprunté au grec α΄ ρ χ ω ν, -ο ν τ ο ς, dérivé de α΄ ρ χ ε ι ν « commander ».

2. les **archontes** : des mammifères arboricoles fossiles.

archoophore

les **archoophores** : autrefois, les plathelminthes turbellariés qui "portent des œufs primitifs", sans vitellus.
un archoophore

archosaure, archosaurien

les **archosaures** : le groupe de reptiles fossiles de la sous-classe des archosauriens comprenant tous les dinosaures (ptérosauriens et crocodiliens)

les **archosauriens** : le taxon de sauriens opposé aux lépidosauriens.
un archosaurien

Le nom (des) archosaures est formé sur le grec (voir : archi-, -saure) pour signifier « reptiles dominateurs ».

"ch" se prononce comme dans chercher :

archure

une **archure** : une sorte de coffre en menuiserie entourant les meules d'un moulin à farine et servant à recueillir occasionnellement les pertes.

Le nom (une) archure est dérivé d'arche (2) « coffre ».

arcidé

les **arcidés** : une famille de mollusques bivalves ptériomorphes *Arcoida* arcoïdes.

arcifère

les **arcifères** : des amphibiens anoures.

Ce nom est emprunté au latin arcifer, arciferi « porteur d'arc, archer » (voir : arc et le suffixe -fère) employé ici par allusion à leur caractéristique anatomique.

arciforme

elle, il est **arciforme** : a la forme d'un arc.

des artères arciformes, des fibres arciformes.

Le mot arciforme est dérivé d'arc.

arcobacter

les **arcobacters** : un genre de bactéries de la famille des campylobactériacées.
un arcobacter

arcoïde

les **arcoïdes** : un taxon de mollusques bivalves ptériomorphes *Arcoida*.

arçon, arçonnage, arçonné, arçonner, arçonnier, arçonneur

un **arçon** :

- chacune des deux pièces de bois cintrées qui forment le corps de la selle d'un cheval ;
- un instrument en forme d'archet ;
- une sorte d'archet ;
- en savoir plus : CNRTL.

un cheval d'arçon (pour la gymnastique)

un **arçonnage** :

- l'action d'arçonner ; le résultat de cette action ;
- l'action de recourber en arc un sarment de vigne pour le rendre plus productif,
- une sommation à main armée, faite dans le but de dévaliser les passants.

elle est arçonnée, il est **arçonné**

arçonner :

- faire l'opération par laquelle les ouvriers textiles préparent, cardent et épurent la laine, le poil ou le coton au moyen d'un arçon ;
- avertir, donner l'alarme ;
- sommer quelqu'un de donner de l'argent.

désarçonner :

- déconcerter ;
- faire tomber le cavalier.

une arçonneuse ou arçonnière, un **arçonneur** ou **arçonnier** : une ouvrière ou un ouvrier spécialisé(e) dans l'arçonnage des textiles tels que la laine, la soie, le coton.

une arçonnière, un **arçonnier** : une ouvrière ou un ouvrier spécialisé(e) dans la fabrication des arçons et des armatures de selle.

Le nom (un) arçon vient du latin vulgaire *arcione*, accusatif de *arcio, arcionis*, diminutif de *arcus* « arc ».

arcpincer

arcpincer ou **arquepincer** :

- saisir quelque chose ;
- dérober ;
- arrêter quelqu'un.

j'arcpince, tu arcpinces, il arcpince, nous arcpinçons, vous arcpincez, ils arcpincent ;
j'arcpinçais ; j'arcpinçai ; j'arcpincerai ; j'arcpincerais ;
j'ai arcpincé ; j'avais arcpincé ; j'eus arcpincé ; j'aurai arcpincé ; j'aurais arcpincé ;
que j'arcpince, que tu arcpinces, qu'il arcpince, que nous arcpincions, que vous arcpinciez, qu'ils arcpincent ;
que j'arcpinçasse, qu'il arcpinçât, que nous arcpinçassions ; que j'aie arcpincé ; que j'eusse arcpincé ;
arcpince, arcpinçons, arcpincez ; aie arcpincé, ayons arcpincé, ayez arcpincé ;
(en) arcpinçant.

Le verbe arcpincer est composé d'arc et de pincer.

arc-rampant

un **arc-rampant** :

- un arc architectural dont les naissances sont de hauteur inégale ;
- une courbe métallique qui soutient une rampe.

arcthérapie

une **arcthérapie** ou **radiothérapie pendulaire** : une méthode d'irradiation d'une tumeur profonde.

arcticidé

les **arcticidés** : une famille de mollusques.

arctidé, arctiide, arctiidé

les **arctidés** ou **arctiidés** : une famille de lépidoptères.

les **arctiides** ou **écailles** : des insectes lépidoptères nocturnes.

arctique

elle, il est **arctique** : est relative, est relatif au pôle Nord ou aux régions qui en sont proches.

l'**Arctique** : la région du pôle Nord.

le verdissement de l'Arctique : Vocabulaire des changements climatiques (Office québécois de la langue française).

elle, il est **antarctique** : se dit des régions de l'hémisphère austral situées entre le cercle polaire antarctique et le pôle Sud ; se rapporte à ces régions.

l'**Antarctique**

le pôle antarctique ou austral : le pôle Sud.

l'Océan antarctique ou austral

une zone **holarctique** ou **holoarctique** : la totalité de la zone polaire arctique.

elle, il est **paléarctique** ou **paléoarctique** :

- est relative, est relatif aux régions septentrionales de l'Ancien Monde ;
- appartient à ces régions, en est originaire.

Où commence le nord ? Mise à l'épreuve d'un concept par le cas d'une ville « **post-arctique** » : Noïabrsk en Russie. Géoconfluences

Les mondes arctiques, espaces, milieux, sociétés : Géoconfluences.

Le mot arctique est emprunté au latin *arcticus* emprunté au grec de même sens α᾽ ρ κ τ ι κ ό᾽ ς, dérivé de α᾽ ρ κ τ ο ς « ours », d'où « pôle nord, nord » d'après la situation de l'étoile polaire définie par rapport à celle de la Grande et de la Petite Ourse.

Le mot antarctique est emprunté au latin *antarcticus* lui-même emprunté au grec α᾽ ν τ α ρ τ ι κ ό᾽ ς « antarctique ou austral (littéralement : opposé à la région de la Grande-Ourse) ».

arctocèbe

les **arctocèbes** ou **angwantibos** : des prosimiens de la famille des lorisidés.

arctocyonidé

les **arctocyonidés** : la famille primitive des condylarthres, carnivores fossiles de l'ère Tertiaire ou Néozoïque.

Arcture, arcturien

elle est arcturienne, il est **arcturien** :

- est propre à l'étoile **Arcture** ;
- dont le spectre présente des raies métalliques.

arcuation

une **arcuation** : une formation d'une courbure en arc des os chez les enfants rachitiques.

arcuature

arcuata, arcuatum, arcuatus

une **arcuature** jambière

arcure, arcûre

une **arcure** (*anciennement* : **arcûre**) : une courbure en arc ; en savoir plus : CNRTL.

On a lu aussi : arqure, arqûre.

arcus

un **arcus** : un nuage ayant la forme d'un rouleau horizontal, dense, avec des bords plus ou moins effilochés.

Arcyophora

Arcyophora : des insectes lépidoptères.

-ard

Le suffixe -**ard** donne souvent un sens péjoratif ou familier.

voir : Compléments (Le Dictho).

ardéidé, ardéiforme

les **ardéidés** : la famille d'échassiers de l'ordre des ciconiiformes dont le type représentatif est le héron et comprenant aussi les aigrettes et les butors.

les **ardéiformes** ou **ciconiiformes, ciconiformes** : un taxon d'oiseaux néognathes, des échassiers.

Le nom (des) ardéidés est emprunté au latin scientifique *ardeidae* dérivé du latin *ardea* « héron », voir le suffixe -idés.

ardélion

un **ardélion** : celui qui fait l'empressé, qui se mêle de tout inopportunément.

Le nom ardélion, que l'on se gardera bien de confondre, puisque l'on vient de parler de broches et de piques, avec ardillon, pointe mobile d'une ceinture, est un terme vieilli qui désigne un homme encombrant par son empressement indiscret et maladroit. Il nous vient du latin *ardelio* et se rencontre sous la plume de Phèdre et de Martial. Leurs vers illustrent à merveille ce qu'est ce fâcheux personnage. [...]

Malgré ces illustres parrains, le nom ardélion n'a pas connu une grande fortune et Littré le qualifiait déjà d'inusité. Ce mot savant n'est apparu en français qu'au XVIe siècle et avant qu'il n'ait pu largement se répandre dans notre langue, Jean de La Fontaine lui a porté un coup presque fatal. Le fabuliste, lui non plus, n'aimait pas les fâcheux, ces quelques vers le montrent bien :

« Ainsi certaines gens, faisant les empressés, / S'introduisent dans les affaires :
Ils font partout les nécessaires, / Et, partout importuns devraient être chassés. »

Mais ils sont tirés de la fable *Le Coche et La Mouche*, d'où nous vient la fameuse « mouche du coche ». Il est probable que, face à l'immense succès de l'expression, le mot ardélion s'est peu à peu effacé. *Un clou chasse l'autre*, nous dit le proverbe ; une expression parfois chasse un mot. Si la mouche n'est pour rien dans le fait que le coche soit arrivé « au haut », la « mouche du coche » est pour beaucoup dans la disparition de l'ardélion.

En savoir plus : Académie française.

Le nom (un) ardélion est emprunté au latin *ardelio* ou *ardalio*.

ardennais, Ardenne, Ardennes

elle est ardennaise, il est **ardennais** :

- est de l'**Ardenne** ou des **Ardennes**, un massif de Belgique, de France et du Luxembourg ;
- est du département des Ardennes.

une Ardennaise, un Ardennaise

voir le dictionnaire des sciences animales.

ardemment, ardent

ardemment :

- d'une manière éclatante, vive ;
- avec ardeur, avec passion.

elle est ardente, il est **ardent** :

- est en feu, est embrasé(e) ou allumé(e) ;
- produit une vive chaleur ;
- est violente ou violent, vive ou vif ;
- est passionné(e), enthousiaste.

être sur des charbons ardents : bouillir d'impatience.

une chapelle ardente : un lieu où, après la mise en bière et en attendant la sépulture, un cercueil est déposé, entouré de luminaires nombreux.

des **ardents** : des feux follets.

le mal des ardents : le nom donné au Moyen Âge à l'ergotisme gangréneux.

en savoir plus : CNRTL

Le participe présent du verbe ardre, ardant, subsiste dans l'adjectif ardent car il a été confondu avec le mot dérivé du participe latin *ardens*. Le Bal des Ardents est une substantivisation du verbe dans son sens premier pour désigner une scène qui eut lieu sous le règne de Charles VI : des danseurs revêtus de fourrures brûlèrent vifs. D'autres expressions consacrées utilisent l'adjectif dérivé dans son sens premier : le buisson ardent (XIIIe siècle), le mal ardent ou infection douloureuse (le feu Saint-Antoine est une sorte d'érysipèle gangréneux , la chapelle ardente ou illumination autour d'un cercueil (XVIe siècle), la chambre ardente ou tribunal chargé de juger certains à la Renaissance et qui faisait brûler les coupables, le miroir ou le verre ardent, miroir construit pour enflammer les objets placés dans son foyer. C'est encore un terme d'héraldique qui s'applique aux charbons allumés ; par exemple, des charbons de sable ardents de gueule. En savoir plus : site de Dominique Didier.

Le mot ardent est emprunté au latin *ardens* « brulant, éclatant ».

ardeur

une **ardeur** :

- une chaleur très vive ;
- un sentiment de chaleur ressenti lors de certaines maladies ;
- la vivacité ou la vigueur que l'on apporte à faire quelque chose ;
- une passion amoureuse, un désir ;
- une propension aux plaisirs de l'amour ;
- une activité, une fougue ;
- la qualité d'un bateau ardent.

une ardeur à : un désir violent de quelque chose.

les ardeurs : les anges occupant un certain rang dans la hiérarchie céleste.

Le nom (une) ardeur est emprunté au latin *ardor*.

Les mots français ardeur et ardent sont empruntés du latin *ardor* et *ardens*, qui l'un et l'autre dérivent du verbe *ardere*, « brûler ». De ce verbe est issu l'ancien verbe français *ardoir* ou *ardre*. Mais sa conjugaison était si compliquée (il avait, en plus de ses deux infinitifs, deux subjonctifs présent, deux indicatifs imparfait, etc.) qu'il a

été remplacé par brûler. Ardoir et ardre avaient de nombreux dérivés en ancien français, parmi lesquelles on trouve *ardeeur, arseur*, « incendiaire », arsion, « embrasement », d'où est tiré l'anglais *arson*, « incendie volontaire ». Ces dérivés ont presque tous disparu aujourd'hui. Il n'en reste que dans les domaines particulièrement conservateurs que sont la gastronomie, la toponymie et l'ancien droit. En savoir plus : Académie française

ardi-gasna

ardi-gasna : en basque, un fromage de brebis.

ardillon

un **ardillon** :

- une pointe fixée sur la boucle d'une ceinture, d'un ceinturon ou d'une sangle, pour en assurer la fermeture en pénétrant dans un des trous de la courroie ;
- la partie terminale de l'hameçon.

un ardillon (de pointure) : en imprimerie, une petite pointe fixée après le tympan de la presse à bras qui sert au premier tirage à percer des trous dans la feuille de papier.

Le nom (un) ardillon est dérivé de l'ancien bas francique *hard* « fils tordus ».

ardipithèque

un **ardipithèque** : un hominidé fossile d'Afrique de l'Est.

ardito, arditi

ardito : en musique, un terme italien signifiant « avec ardeur » et servant à indiquer l'éclat ou l'énergie avec lesquels on doit exécuter un morceau.

Le mot italien *ardito* signifie « hardi ».

des ***arditi*** : un corps spécial de l'armée italienne, pendant la Première Guerre mondiale.

ardoise, ardoisé, ardoiser, ardoiseux, ardoisien, ardoisier, ardoisière

une **ardoise** :

- un schiste argileux, de couleurs diverses, qui se divise en feuillets minces ;
- une plaque d'ardoise qui sert à couvrir les toits ;
- une tablette d'ardoise sur laquelle écrivaient les écoliers ;
- un couvre-chef ; une tête.

avoir une ardoise chez un commerçant : avoir des dettes envers lui.

des nuages (de la couleur de l') **ardoise** : gris très foncé.

une **ardoise électronique** : un ordinateur portatif sans clavier dans lequel on fait entrer les données par saisie directe sur l'écran. En anglais : *notepad computer*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

elle est ardoisée, il est **ardoisé** :

- est couverte ou couvert d'ardoise ou d'un matériau lui ressemblant ;
- a la couleur de l'ardoise ;
- se décompose en plaquettes comme l'ardoise.

ardoiser :

- couvrir d'ardoises ;
- donner la couleur de l'ardoise.

elle est ardoiseuse, il est **ardoiseux** : est de la nature de l'ardoise.

elle est ardoisienne, il est **ardoisien** : est de la nature de l'ardoise.

elle est ardoisière, il est **ardoisier** :

- est de la nature de l'ardoise ;
- a tendance à se partager en feuillets comme l'ardoise.

une ardoisière, un **ardoisier** : une personne qui exploite une carrière d'ardoise ou qui travaille dans des carrières d'ardoise.

une **ardoisière** : une carrière d'où l'on tire de l'ardoise, soit à ciel ouvert, soit par galeries souterraines.

Le nom (une) ardoise vient d'un latin vulgaire *ardesia* appartenant en propre au nord de la France.

ardre, arder, ardoir

ardre ou **arder**, **ardoir** :

- bruler, être en feu ;
- être passionné.

Les mots français ardeur et ardent sont empruntés du latin *ardor* et ardens, qui l'un et l'autre dérivent du verbe *ardere*, « brûler ». De ce verbe est issu l'ancien verbe français ardoir ou ardre. Mais sa conjugaison était si compliquée (il avait, en plus de ses deux infinitifs, deux subjonctifs présent, deux indicatifs imparfait, etc.) qu'il a été remplacé par brûler. Ardoir et ardre avaient de nombreux dérivés en ancien français, parmi lesquelles on trouve *ardeeur, arseur*, « incendiaire », *arsion*, « embrasement », d'où est tiré l'anglais *arson*, « incendie volontaire ».
Ces dérivés ont presque tous disparu aujourd'hui. Il n'en reste que dans les domaines particulièrement conservateurs que sont la gastronomie, la toponymie et l'ancien droit.
De nombreux hameaux s'appellent les Arsis ; il s'agit, à l'origine, de portions de forêt qui ont été brûlées pour devenir des terres cultivables. Le vin arsis désigne, lui, un vin qui a un fort goût de brûlé. Quant à l'arsin ou, mieux, le privilège des arsins, c'était le droit de mettre le feu à la maison d'une personne qui habitait hors de la ville, appelée alors forain ou horsain, et qui avait offensé un bourgeois, c'est-à-dire un habitant de la ville (si l'offenseur habitait la ville, il ne s'exposait pas à cette sanction, car on aurait craint d'embraser toute la cité…). Quand les différentes procédures de conciliation n'avaient pas abouti, une procession se rendait à la demeure de l'offenseur, en tête de laquelle se trouvaient les magistrats, précédés des bannières et drapeaux et suivis des bourgeois de la ville. Une fois sur place, après une dernière sommation, le prévôt mettait le feu à la maison et donnait un coup de hache aux arbres de la propriété. Ensuite les bourgeois étaient invités à tout détruire, à tout arracher. Quand l'incendie était terminé, quand la propriété était ravagée, on regagnait la ville, toujours en procession et dans le même ordre qu'à l'aller.
Académie française

Le verbe ardre vient du latin *ardere*, « brûler ». Ce verbe a pratiquement disparu depuis le XVIIe siècle Il est d'abord apparu sous la forme de l'infinitif ardoir.

Il possédait le sens de « brûler, incendier » et en construction intransitive de « se consumer ». Il est entré en concurrence avec « brûler » à partir du XVe siècle Rabelais l'utilisait encore dans Pantagruel.

« Ardre » est une forme irrégulière phonétiquement car le verbe latin était *ardere* (avec un e long) ; la forme attendue est « ardoir ». L'emploi actuel à l'infintif est un usage littéraire et à volonté d'archaïsme.

En ancien français ses conjugaisons étaient :

- au présent de l'indicatif : j'ars ou j'ards, tu arsis, tu ards, il art ou il ard, ils arstrent ;
- à l'imparfait : j'ardais, etc. Cet indicatif imparfait a encore été utilisé de manière littéraire aux XIXe et XXe siècle
- au passé simple : j'ardis, etc.
- au subjonctif présent : j'arde, etc.

Le participe passé était : ars ou ards, issu du latin *arsus*, à ne pas confondre avec ardu qui vient de *arduus*, « escarpé » ou « malaisé » en latin. Ce participe passé a donné naissance par analogie à une forme *arser* du XIIIe au XVIe siècle. Le dérivé *arsis* a survécu jusqu'au XIXe siècle au sens de « lieu brûlé, surface incendiée » et avec un sens figuré dans le goût d'arsi, sentir l'arsi ou le brûlé. Le dérivé *arsin*, pour l'action de brûler, l'incendie, a été conservé en foresterie dans bois d'arsin (XVIIe siècle)

Les formes de l'indicatif imparfait et du subjonctif présent ont fait croire à un verbe dont l'infinitif serait arder, aux conjugaisons plus régulières. Il est présent dans le Dictionnaire de l'Académie de 1762.

En savoir plus : site de Dominique Didier.

elle est arse, il est **ars** : est brulé(e), desséché(e).

Le verbe ardoir vient du latin *ardēre*.

Le mot ars (2) est le participe passé d'ardre.

ardu, ardument, ardûment

elle est ardue, il est **ardu** :

- est escarpé(e), d'accès difficile, pénible à gravir ;
- est difficile, pénible ;
- est drue, vigoureuse ; est dru, vigoureux.

ardument (*anciennement* : **ardûment**) : de manière ardue, difficile, pénible)

Le mot ardu est emprunté au latin *arduus*.

are, aréage

un **are** :

- une superficie agraire de cent mètres carrés de symbole a ;
- une surface de cent mètres carrés.

un **aréage** : une détermination en ares d'une surface.

un **centiare** ou **ca** : la centième partie de l'are.

un **hectare** ou **ha** : une mesure de superficie égale à cent ares.

Le nom (un) are est formé sur le latin *area* (voir : aire).

area

une ***area*** :

- dans les monastères de l'Église d'Orient, la surface libre entourant l'église et que délimite le cloitre ;
- le cloitre de ces monastères.

une ***area*** :

- dans la castramétation romaine, un terrain large de 120 pieds romains et long de 180, destiné au campement d'une légion ;
- un atrium ;
- le nom donné par les Romains à un espace entouré de portiques, à une cour plantée d'arbres, à l'arène du cirque, etc.

une ***area*** : une étendue occupée par une contrée.

une ***area*** :

- une partie du crâne dépouillée de cheveux et couverte de croutes ;
- une alopécie, une maladie faisant tomber les cheveux.

une ***area*** :

- un espace limité sur le corps ou sur une partie du corps d'un insecte ;
- une petite surface située près de la charnière, sur la coquille des mollusques brachiopodes ;
- une surface criblée de trous.

Ce nom est emprunté au latin *area* (voir : aire).

areau

un **areau** ou **arrau**, **ariau** : un araire, une charrue primitive.

arec, arécoline

un **arec** ou **aréquier** : une plante.

une noix d'arec ou un arec : le fruit de l'arec ou aréquier.

une **arécoline** : un alcaloïde qu'on retire de la noix d'arec utilisé en médecine et en médecine vétérinaire.

Le nom (un) arec est emprunté par l'intermédiaire de l'italien *areca* au portugais *harequa* ou *areca*.

arécacée, arécée

les **arécacées** : la famille des palmiers plantes.
une arécacée

les **arécées** : la famille d'arécales arécacées arécoïdées, des palmiers.

arêche

Québec.

une **arêche** :

- une arête, un os mince et pointu formant chacune des côtes du squelette d'un poisson ;
- la partie du squelette d'un poisson constituée de la colonne vertébrale et des côtes ;
- le dos de la lame d'une faux ; le support contre lequel s'appuie le dos de cette lame ;
- un obstacle, une difficulté.

l'arêche du dos, du reintier : la colonne vertébrale (chez l'homme).

une clôture à arêches, une clôture d'arêches : une clôture rudimentaire faite de planches verticales fixées en leur centre sur une perche horizontale accrochée à deux poteaux.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

à reculons

Les deux locutions adverbiales *à reculons* et *de reculons* sont employées le plus souvent indifféremment au Québec. On peut marcher, patiner, se déplacer à reculons ou de reculons.
Enfin, le substantif *reculons* ou *reculon*, le plus souvent précédé de l'article le, que l'on relève dans la langue familière au Québec, dans des contextes analogues, devrait lui aussi être remplacé par *marche arrière* dans la langue plus soutenue ou spécialisée. On emploie ce dernier dans des expressions comme *passer la marche arrière, passer en marche arrière, mettre la marche arrière, mettre en marche arrière*, à la place de *mettre le reculon(s), mettre sur le reculon(s)*.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

aréfaction

une **aréfaction** :

- une déshydratation ;
- une dessiccation subie par certains médicaments qu'on veut réduire en poudre.

Le nom (une) aréfaction est emprunté au latin médiéval *arefactio*.

aréflexie, aréflexique

une **aréflexie** : une absence de réflexes.

une dystasie **aréflexique** héréditaire, une vessie aréflexique

Le nom (une) aréflexie est dérivé de réflexe.

areg

un **areg** ou **erg** (1) : un espace désertique occupé par les dunes.

Le nom (un) erg est emprunté à l'arabe *arāq* « veine; mamelon de sable, dune mouvante ».

aréique, aréisme

une région ou un sol **aréique** : aride, privé(e) de l'écoulement régulier des eaux.

un **aréisme** : le caractère d'une région, d'un sol aréique.

Ces mots sont dérivés du grec « couler, s'écouler », avec le préfixe a- privatif et les suffixes -ique, -isme.

areligieux

elle est areligieuse, il est **areligieux** : est étrangère ou étranger à toute préoccupation religieuse.

aréna

une, un **aréna** : une enceinte couverte et général. pourvue de gradins, au centre de laquelle se trouve une patinoire pour la pratique de certains sports, notamment le hockey, et qui, à l'occasion, peut servir à la tenue d'évènements rassemblant un public nombreux. [Québec]

voir : Office québécois de la langue française ; Dictionnaire historique du français québécois.

arénacé

une roche arénacée, un sédiment **arénacé** :

- qui est de la nature du sable ;
- qui a l'aspect du sable.

Le mot arénacé est emprunté au latin *arenaceus* « sablonneux ».

arénaire

elle, il est **arénaire** : est arénicole, croît ou vit dans le sable.

une **arénaire** : une plante.

un **arénaire** : une carrière d'où l'on extrait le sable ou la pouzzolane.

un **arénaire** : un gladiateur qui combattait dans l'arène.

Le mot arénaire vient du latin *arenarius* qualifiant ce qui a rapport avec le sable, ce qui lui est semblable, ou les combattants des arènes, et du latin *arenaria* « carrière de sable ».

arénation

une **arénation** :

- l'action d'étendre du sable sur une surface ;
- une application de sable chaud sur le corps, pratiquée dans le traitement du rhumatisme.

Le nom (une) arénation est dérivé de *arena* qui traduit le grec ψ α μ μ ι σ μ ο΄ ς « bain de sable ».

arénaviridé, arenavirus

Arenaviridae ou un **arenavirus** : un virus à ARN, enveloppé, ayant une distribution géographique mondiale et présents chez divers rongeurs.

les **arénaviridés** : une famille de virus à ARN.

À l'intérieur des cellules infectées, certaines particules granuleuses rappellent le sable.

arène

une **arène** :

- du sable ;
- une espèce de sable argileux ayant la propriété de former, par son mélange avec la chaux, un mortier hydraulique ;
- un terrain détritique, très meuble, formé de grains de sable grossier ;
- la partie centrale sablée d'un amphithéâtre romain où se déroulaient les jeux du cirque ;
- un lieu où se déroulent les courses de taureaux ;
- un lieu de discussions, de disputes, de heurts ou de contradictions, en savoir plus : Dicopart.

descendre, entrer, se jeter dans l'arène : s'engager dans une dispute, dans une lutte.

une **arène** [Québec] :

- une estrade entourée de rangs de cordes, sur laquelle se déroulent des combats de lutte ou de boxe ;
- un aréna, une enceinte couverte, spécialement aménagée pour la pratique des sports sur glace ; la patinoire qui s'y trouve ;
- voir le Dictionnaire historique du français québécois.

Le nom (une) arène est emprunté au latin *(h)arena* « sable ».

aréner

aréner ou **s'aréner** :

- baisser ;
- s'affaisser sous son propre poids.

Le verbe aréner est dérivé de rein.

aréneux

une plage aréneuse, un terrain **aréneux** : qui est sablonneuse ou sablonneux.

une plante aréneuse, un arbre aréneux : arénicole.

Le mot aréneux est emprunté au latin *(h)arenosus*. Le sens 2 est à rapprocher du sens latin tardif (*domus*) *arenosa* « (maison) bâtie sur le sable ».

arénicole, arénicolidé

elle, il est **arénicole** : est ammophile, vit dans le sable ou dans les endroits sablonneux.

les **arénicoles** : une famille d'annélides dorsibranches qui vivent dans les sables des bords de la mer, et dont l'espèce la plus connue est l'arénicole des pêcheurs.

les **arénicolidés** : une famille d'annélides polychètes.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le mot arénicole est dérivé d'arène.

arénigien

l'étage **arénigien** : l'étage de l'Ordovicien au Paléozoïque ou Primaire.

arénisation

une **arénisation** : une désagrégation des roches cristallines en arènes, en sables.

arénite

une **arénite** : un type de roche sédimentaire.

arénivore

elle, il est **arénivore** : se nourrit en milieu sableux.

arénoblastome

On trouve le radical grec *arrhéno* « mâle » pour un arrénoblastome, écrit aussi **arénoblastome**, en latin *Arrhenoblastoma*.

un **arrénoblastome** : une tumeur endocrine virilisante de l'ovaire, formée de cellules de Leydig et de cellules de Sertoli, ayant la structure d'un adénome testiculaire et produisant de la testostérone.

elle, il est **arrhénogène** : transforme une femelle en mâle.

une parthénogenèse **arrhénotoque** : qui donne seulement des mâles.

aréographie

une **aréographie** : une description de la surface de la planète Mars.

Arès, dieu de la guerre pour les Grecs, fut assimilé à Mars par les Romains.

aréolaire, aréolation, aréole, aréolé

elle, il est **aréolaire** :

- a rapport à l'aréole ;
- présente des aréoles ;
- se rapporte à l'aréole du sein ;
- se dit d'un tissu pourvu de nombreux interstices.

une méthode aréolaire, un sondage **aréolaire** (dans les méthodes d'échantillonnage)

une **aréolation** : une disposition en aréoles dans un tissu quelconque.

une **aréole** :

- une petite aire, une petite surface ;
- une petite surface circulaire, colorée ;
- le cercle irisé qui entoure la Lune, son auréole ;
- en savoir plus : CNRTL.

l'aréole mammaire ou aréole du sein : la surface pigmentée annulaire de 4 à 5 cm de diamètre qui entoure le mamelon.

elle est aréolée, il est **aréolé** : porte des aréoles.

Le nom (une) aréole est emprunté au latin *areola* « petite surface ». Mais il y a des confusions avec une auréole, une zone lumineuse de forme plus ou moins circulaire.

aréomètre, aréométrie, aréométrique

un **aréomètre** : un instrument destiné à la mesure des densités des liquides et plus rarement, des solides.

une **aréométrie** : une mesure de la densité d'un fluide à l'aide d'un aréomètre.

elle, il est **aréométrique** : appartient, a rapport à l'aréomètre ou à l'aréométrie.

Le nom (un) aréomètre est composé du grec α ᾽ ρ α ι ο ́ ς « peu dense » et de l'élément suffixal -mètre tiré du grec μ ε ́ τ ρ ο ν «instrument qui sert à mesurer ».

Aréopage, aréopage, aréopagite, aréopagitique

l'**Aréopage** :

- une colline qui était consacrée au dieu Arès, à Athènes ;
- le conseil et tribunal d'Athènes qui siégeait sur cette colline.

un **aréopage** :

- une assemblée de personnes réunies, pour débattre d'affaires relevant de leur compétence ;
- un groupe dénué de compétence ou de conscience.

Les textes imprimés présentent parfois la forme fautive "aéropage", qui représente soit un lapsus, soit une réfection par fausse étymologie (tribunal en plein air), en relation avec l'habitude qu'avait ce tribunal de siéger la nuit. CNRTL.

un **aréopagite** : un membre de l'aréopage d'Athènes.

les aréopagites : les personnes assemblées sur l'Aréopage.

elle, il est **aréopagitique** : se rapporte à l'Aréopage, ou aux aréopagites.

Le nom (un) aréopage est emprunté au latin *areopagus* correspondant au grec Α ρ ε ι ο ς π α΄ γ ο ς « la colline d'Arès », d'où « tribunal qui siégeait sur cette colline ».

On utilise parfois à tort la forme *aréoport* plutôt que aéroport pour désigner le lieu aménagé pour le départ, l'arrivée et les escales des lignes aériennes, comprenant notamment l'aérogare, la tour de contrôle, les pistes et les hangars. En fait, cette forme constitue un barbarisme. En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Académie française.

aréostyle

un **aréostyle** :

- un édifice dont les colonnes sont très espacées ;
- un système d'entre-colonnement où l'intervalle séparant deux colonnes voisines est de trois diamètres et demi à quatre diamètres.

Le nom (un) aréostyle est emprunté au latin *araeostylos* correspondant au grec α᾽ ρ α ι ο΄ σ τ υ λ ο ς « aux colonnes espacées ».

aréotectonique

une **aréotectonique** :

- la partie de la science de l'ancien art militaire qui concerne l'attaque et la défense des places ;
- l'application de l'architecture militaire aux travaux de fortification.

Le nom (une) aréotectonique est composé du grec α΄ ρ ε ι ο ς « qui concerne la guerre, les combats » et de τ ε κ τ ο ν ι κ η΄ (s.e. τ ε΄ χ ν η) « art du charpentier, du menuisier ».

aréquier

un **aréquier** : un arec, une plante.

arer

arer :

- labourer ;
- pour un vaisseau dont l'ancre, quand le fond est mauvais, ne réussit pas à tenir : trainer en labourant le sol, chasser sur ses ancres.

Le verbe arer est emprunté au latin *arare*.

Arès

Arès : le dieu grec de la guerre, assimilé à Mars par les Romains.

voir aréographie, aréopage, aréotectonique (ci-dessus).

arêtage, arête, arêteux, arêtier, arêtière

1. une **arête** : une barbe de l'épi de certaines graminées.

2. un **arêtage** : la prise de pied qui consiste à utiliser la carre interne ou externe du chausson d'escalade afin de prendre appui sur une prise trop petite pour que la plante du pied puisse y être posée.

une **arête** :

- la partie osseuse des poissons et des petites épines qui soutiennent les nageoires ;
- une ligne d'intersection de deux plans, deux faces, deux versants ;
- une saillie anguleuse ;
- une difficulté, un obstacle ;
- en savoir plus : CNRTL ;
- un passage à la jonction de deux parois d'escalade qui forment un angle saillant. En savoir plus : Vitrine linguistique de l'Office québécois de la langue française.

elle est arêteuse, il est **arêteux** :

- est rempli(e) d'arêtes ;
- est embarrassante ou embarrassant, est rempli(e) de difficultés.

un **arêtier** :

- une pièce de charpente formant l'encoignure d'un comble ;
- une bande de métal, zinc ou plomb qui recouvre les angles des toitures ou des flèches ;
- un tube réunissant les nervures d'ailes d'avion.

un **arêtier** ou une **arête** : pour la taille des pierres, une intersection plane de deux berceaux qui ont même plan de naissance et même montée.

un **arêtier** ou une **arêtière** : une partie de pavé, un pavé qui se trouve à la rencontre des deux ruisseaux.

une ardoise, une tuile **arêtière** : qui recouvre l'angle de l'arêtier.

une **arêtière** :

- une tuile faitière dont la forme épouse et recouvre l'angle des couvertures en terre cuite sur l'arêtier ;
- un supplément de mortier ou de plâtre qui sert, au lieu de tuile, à couvrir la partie d'un comble où sont les arêtiers.

Le nom (une) arête vient du latin *arista*.

arétin

A. elle est arétine, il est **arétin** : est d'**Arezzo**.
une Arétine, un Arétin

B. l'**Arétin** : Pietro **Aretino** écrivain italien né à Arezzo.

un **arétin** : celui qui, par ses écrits, par ses idées, par son comportement, rappelle la manière satirique et licencieuse de cet écrivain.

elle est arétine, il est **arétin** : serait digne de figurer dans l'œuvre d'Arétin ou dans l'Arétin, le recueil des œuvres de cet écrivain.

arétologie

une **arétologie** :

- un récit des miracles attribués à une divinité ;
- un recueil de prodiges accomplis par une divinité.

Ce nom est une variante de *arétalogie* emprunté au grec « récit de choses merveilleuses », dérivé de mérite, vertu ».

areu

areu ou **areu areu**, **areuh**, **agreu** (pour imiter les premiers sons d'un bébé).

faire areu areu

Il s'agit d'ene transcription d'émissions sonores orales du nourrisson sujettes à une interprétation de communication verbale primitive.

argali

un **argali** : une sorte de mouflon de Mongolie.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) argali est emprunté au persan *argāli*.

argamasse, argamasser

une **argamasse** : une plate-forme établie au sommet d'un édifice.

argamasser : construire une plate-forme dans la partie supérieure d'un édifice

Le nom (une) argamasse est emprunté à l'espagnol *argamassa* « mélange de chaux, de sable et d'eau employé dans les ouvrages de maçonnerie ».

argan, arganeraie, arganier

un **argan** ou **arganier** : un arbre.

un argan : le fruit de l'arganier.

une huile d'argan

une **arganeraie** : un lieu planté d'arganiers.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) argan est emprunté à l'arabe *arqān*.

arganeau

un **arganeau** ou **organeau** :

- un gros anneau de fer placé à l'extrémité de la verge d'une ancre pour y étalinguer un câble ;
- un gros anneau de fer scellé dans le mur d'un quai, et qui sert à amarrer les bateaux ;
- un anneau de fer placé au milieu de la chaine qui joint entre eux les forçats suspects.

Le nom (un) arganeau ou organeau vient probablement par l'intermédiaire du provençal *arganèu ourganèu* « organeau, puis anneau de fer auquel on passe un câble » d'un bas latin *arganum*, latin classique *organum* « instrument, outil », emprunté au grec o΄ ρ γ α ν ο ν.

argas, argaside, argasidé

un **argas** : un genre de tiques molles.

les **argasidés** ou **tiques argasides, *Argasidae*** : une famille d’acariens dont certains sont vecteurs de borrélioses et de virus.

voir le dictionnaire des sciences animales.

argasse

une **argasse** : un argousier, un arbre ou arbuste.

argelier

un **argelier** : un genêt d'Espagne, un grand arbuste.

argémone

une **argémone** : une plante.

Le nom (une) argémone est emprunté au latin *argemõnia*, fréquent sous la forme *argemon*.

argent

un **argent** :

- un métal précieux, blanc et brillant ;
- ce métal utilisé dans la fabrication de la monnaie, des bijoux, de la vaisselle, etc. ;
- ce qui rappelle l'argent ;
- en savoir plus : dictionnaire des sciences animales

l'**argent** :

- la monnaie en argent ;
- toute monnaie, qu'il s'agisse de monnaie métallique ou de papier-monnaie ;
- l'ensemble du numéraire, des valeurs, des biens possédés ou exploités en quantité importante par un particulier ou une collectivité ;
- voir aussi : Dictionnaire historique du français québécois.

l'**argent du cœur** : [économie et gestion d'entreprise] un soutien financier apporté pour des raisons affectives ou familiales. En anglais : *love money*. Journal officiel de la République française du 26/03/2004.

l'**argent futé** : [économie et gestion d'entreprise] une réserve d'argent pour investissement propice. En anglais : *smart money*. Journal officiel de la République française du 26/03/2004.

Lexique de l'argent : Wiktionnaire.

Dans les textes courants, les unités monétaires s'écrivent généralement en toutes lettres. Il existe, traditionnellement, deux façons d'écrire correctement une somme d'argent, soit exclusivement en toutes lettres (deux millions cinq cent mille dollars), soit en chiffres et en lettres (2,5 millions de dollars). Néanmoins, la combinaison du symbole de l'unité monétaire avec les noms million et milliard est admise pour faciliter la compréhension (exemple : 85 millions $).
Dans les sommes écrites en lettres comportant des nombres décimaux, le nom dollar s'insère avant les décimales. On ne met pas de virgule ni la conjonction et.
Dans les textes de nature financière ou statistique, le nom de l'unité monétaire peut être remplacé par son symbole. Notons que, lorsqu'on exprime l'unité monétaire sous forme de symbole, celui-ci se place toujours après le nombre, précédé d'un espacement (conformément à un avis de normalisation de l'Office québécois de la langue française).
Dans les tableaux et les statistiques ainsi que dans les contextes où la place est vraiment limitée, on peut faire précéder les symboles des unités monétaires des éléments k (kilo « mille »), M (méga « million ») et G (giga « milliard »). On aura, par exemple, k$ pour kilodollar, « millier de dollars », M$ pour mégadollar, « million de dollars », et G$ pour gigadollar, « milliard de dollars ».
En savoir plus : Office québécois de la langue française

Spontanément, beaucoup de Québécois emploient le mot argent au féminin. Et si certains réussissent à éliminer ce féminin trop apparent dans des expressions familières comme *de la belle argent* ou , ils auront du mal à retenir un pronom féminin mis pour argent (*je la déposerai sur la table en partant*). En fait, ce féminin nous vient de France où on le trouve attesté dès l'ancien français; on le relève encore dans la langue populaire et dans des parlers régionaux. Cependant, dans l'usage standard, il est aujourd'hui masculin.
Au Québec, où il est attesté depuis plus d'un siècle, le féminin qui était courant et neutre jusque vers les années 1950, relève aujourd'hui de la langue familière et peut même être senti comme populaire dans certains emplois (*l'argent américaine*). À propos des Américains, on leur doit l'expression *de la grosse argent* (*big money*) en parlant de beaucoup d'argent, de revenus ou de profits importants, alors que les expressions *de la bonne argent* ou *de la belle argent* ont été relevées dans la langue populaire de France. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

On entend souvent les politiciens ou les gestionnaires parler des argents dépensés… ou attendus. Ce pluriel est aujourd'hui critiqué mais ne l'a pas toujours été. On trouve cet emploi pluriel en France depuis le XVIe siècle ; disparu de l'usage courant, il est encore relevé dans la langue populaire ainsi que dans des parlers régionaux en France, mais aussi en Belgique et en Suisse.
En dépit de ces racines françaises, le mot a probablement subi l'influence de l'anglais *moneys*, qui revient d'ailleurs très souvent dans la langue juridique ou administrative, comme c'est le cas pour les argents en français québécois.
Les équivalents sont nombreux et *les argents* pourra, selon le contexte, être remplacé par des mots comme *les sommes, crédits, fonds* ou simplement *l'argent* au singulier. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le nom (un) argent est emprunté au latin *argentum*. Voir aussi : argyr(o)- ci-dessous, doublet savant de argento-.

Le nom (une) guelte (= un boni ; un pourcentage qu'un vendeur touche, en plus de son salaire, sur les ventes qu'il a réalisées) vient de l'allemand *Geld* « argent ».

argentable

elle, il est **argentable** : peut recevoir une couche d'argent.

argentaffine, argentaffinité

une substance **argentaffine** : se colorant par les sels d'argent.

une **argentaffinité** : la capacité d'une cellule de fixer puis de réduire les sels d'argent.

argentage

un **argentage** :

- une argenture ;
- une argentation.

Ce nom est dérivé d'argenter, avec le suffixe -age.

argentan

un **argentan** ou **argenton** : un alliage de cuivre, de nickel, de zinc qui a la couleur et l'éclat de l'argent.

argentation

une **argentation** :

- une imprégnation d'un tissu vivant par l'argent ;
- l'action d'argenter un métal.

argenté

elle est argentée, il est **argenté** :

- a la couleur et l'éclat de l'argent ;
- est recouverte ou recouvert d'une couche d'argent ou d'une substance donnant l'apparence de l'argent ;
- est riche, fortuné(e).

un (lapin) **argenté** : de cette couleur.

elle est désargentée, il est **désargenté** : n'a plus d'argent.

argentement

un **argentement** : l'état ou la qualité de ce qui est argenté ou a la couleur, l'éclat de l'argent.

argenter

argenter :

- recouvrir, par divers procédés, d'une mince feuille ou d'une couche d'argent ;
- donner la blancheur et l'éclat de l'argent.

s'argenter : prendre la blancheur et l'éclat de l'argent.

elles se sont argentées, elles sont argentées.

elles se sont argenté les bijoux, elles ont argenté les bijoux, elles les ont argentés.

désargenter :

- retirer la couche d'argent ;
- priver de son argent.

argenterie

une **argenterie** :

- l'ensemble des pièces en argent ou en métal argenté d'un service de table ;
- tout ustensile ou objet décoratif en argent.

argenteur, argenteux

une **argenteuse**, un **argenteur** : une ouvrière, un ouvrier qui pratique l'argenture.

elle est **argenteuse**, il est **argenteux** : a de l'argent, est riche.

argentier

un **argentier** :

- un officier chargé, dans les maisons royales ou princières, de certaines fonctions de contrôle ou de dépense ;
- un surintendant, ministre des finances ;
- un homme d'argent, un financier ;
- un orfèvre ;
- une personne chargée de l'argenterie ;
- un meuble servant à présenter ou à ranger l'argenterie.

une, un commanditaire [Québec], une parraineuse ou un parraineur, une argentière, un argentier [Maroc] : une personne morale ou physique qui apporte un soutien financier ou matériel à une manifestation, à un produit, à une organisation ou à une personne en vue d'en retirer des avantages publicitaires directs.

Le nom (un) argentier est emprunté au latin *argentarius*.

argentifère

elle, il est **argentifère** :

- contient de l'argent ; dont on extrait de l'argent ;
- rapporte de l'argent.

argentimétrie

une **argentimétrie** : une méthode de dosage par précipitation utilisant le nitrate d'argent AgNO3.

argentin, argentine, Argentine

A. elle est **argentine**, il est **argentin** : est de l'**Argentine.**
une Argentine, un Argentin

l'Argentine (nom féminin) ou la République argentine
capitale : Buenos Aires ; nom des habitants : Portègne.

Le nom de l'Argentine vient du latin *argentum*, pour argent. Au début de la colonisation espagnole des Amériques, au 16ème siècle, les adelantados et conquistadors espagnols nomment le *Río de la Plata* (« rivière d'argent ») ainsi parce qu'ils croient qu'elle les mènerait à la mythique *Sierra de la Plata* (« montagnes d'argent »). Le nom de la rivière est à son tour à l'origine du nom du bassin de la Plata, qui sera connue (via sa forme féminine adjectivale latine) comme *Tierra Argentina* (« terre d'argent », « terre argentée »), ou *La Argentina* de sa forme raccourcie, et ce, depuis le 17ème siècle. En savoir plus : Wikipédia.

B. elle est **argentine**, il est **argentin** :

- est très vibrante ou vibrant, résonne comme l'argent ;
- a l'éclat et la blancheur de l'argent.

A. une **argentine** : une plante.

B. une **argentine** ou un **argentin** : un poisson.

une **argentine** : une substance argentée servant à fabriquer les fausses perles, contenue dans la vessie natatoire de l'argentine.

C. une **argentine** :

- une argentite, une argyrite, une argyrose ;
- une poudre grise servant en impression textile constituée par de l'étain précipité de l'un de ses sels par des lames de zinc ;
- une variété de calcite.

argentiniforme

les **argentiniformes** : des poissons osseux.

argentinoïde

les **argentinoïdes** : un taxon d'argentiniformes.

argentique

une préparation argentique, un composé **argentique** : qui est à base d'argent.

argentiste

une, un **argentiste** : une partisane, un partisan des systèmes monétaires fondés sur l'argent.

argentite

une **argentite** : une argentine ou argyrite ou argyrose.

Ce nom est dérivé d'argent, avec le suffixe -ite.

argentobismuthite

une **argentobismuthite** : un sulfure naturel d'argent et de bismuth.

argento-iodure

un **argento-iodure** : un nom générique de sels complexes.

argentojarosite

une **argentojarosite** : un sulfate naturel hydraté de fer et d'argent.

argentomètre, argentométrie

un **argentomètre** : un aréomètre destiné au titrage rapide des solutions d'azotate d'argent.

une **argentométrie** : l'ensemble des dosages volumétriques dans lesquels on utilise le nitrate d'argent comme réactif.

argenton

un **argenton** ou **argentan** : un alliage de cuivre, de nickel, de zinc qui a la couleur et l'éclat de l'argent.

argentophile

elle, il est **argentophile** : présente une affinité pour l'argent.

argentoprotéine

une **argentoprotéine** : un protéinate d'argent.

argentopyrite

une **argentopyrite** : un sulfure naturel de fer et d'argent.

argenture

une **argenture** :

- l'action d'argenter ;
- une mince couche d'argent appliquée sur certains corps ;
- les choses qui sont argentées.

des argentures : des choses qui sont argentées.

argide, argidé

les **argidés** ou **argides** : une famille d'insectes.

argien

elle est argienne, il est **argien** :

- est d'Argos, une ville de la Grèce antique ou de l'Argolide ;
- est grecque ou grec.

une Argienne, un Argien

argilacé, argile, argileux, argilicole, argilière, argilifère, argilite, argilo-calcaire, argilo-caillouteux, argilo-ferrugineux, argilo-gypseux, argilolithe, argilo-phosphaté, argilophyre, argilo-talqueux

elle est argilacée, il est **argilacé** : ressemble à l'argile par sa nature, sa couleur, son apparence.

une **argile** :

- une terre glaise, composée de silicate d'alumine hydraté résultant surtout de la décomposition des feldspaths, ayant généralement l'aspect d'une terre molle, de couleur grise ou rougeâtre et utilisée en poterie et en briqueterie ;
- en savoir plus : CNRTL.

elle est argileuse, il est **argileux** :

- contient de l'argile ou ressemble à l'argile par sa couleur, sa consistance ;

- dont la couleur ou la consistance font penser à l'argile.

elle, il est **argilicole** : vit, croît sur l'argile.

une **argilière** :

- un terrain d'où l'on extrait de l'argile ;
- un terrain argileux de bord d'étang.

elle, il est **argilifère** : contient de l'argile.

les **argilites** : des sédiments purement argileux, non calcaires.

elle, il est **argilo-calcaire** : contient de l'argile et de la chaux.

elle est argilo-caillouteuse, il est **argilo-caillouteux** : contient une forte proportion d'argile et de cailloux.

elle est argilo-ferrugineuse, il est **argilo-ferrugineux** : contient de l'argile et du fer.

elle est argilo-gypseuse, il est **argilo-gypseux** : est formé(e) d'argile et de gypse.

un **argolite** ou **argilolithe** : une pierre d'argile.

elle est argilo-phosphatée, il est **argilo-phosphaté** : est formé d'argile et de phosphate.

un **argilophyre** : un argilolithe.

elle esr argilo-talqueuse, il est **argilo-talqueux** : contient de l'argile et du talc.

Le mot argilacé est emprunté au latin *argilaceus, argilacea, argilaceum*.

Le nom (une) argile vient du latin *argilla* ou *argila* « terre glaise », emprunté au grec α΄ ρ γ ι λ(λ)ο ς.

Le mot argileux vient du latin *argillosus* « qui tient de l'argile » dérivé de *argilla* « argile ».

arginase, arginine, argininémie, argininosuccinase, argininosuccinate, argininosuccinicacidurie, argininosuccinique, argininosuccinurie, argininurie

une, un **arginase** : l'enzyme hépatique.

une **arginine** : un acide aminé basique, qui est un constituant des protéines.

une **arginine-désimidase** : l'enzyme catalysant l'hydrolyse de l'arginine en citrulline et ammoniac, présent chez certaines bactéries.

une **argininémie** : la présence ou la concentration d'arginine dans le sang ou le plasma sanguin.

une **arginine** : un acide aminé entrant dans la composition des protéines de la matière vivante, qui participe au cycle de l'uréogénèse.

un **arginine-phosphate**

une **argininosuccinase** ou **argininosuccinate lyase** : l'enzyme catalysant le clivage de l'acide argininosuccinique en arginine et fumarate.

une **arginino-succinate synthétase** : l'enzyme faisant partie du cycle de l'uréogenèse.

un acide **argininosuccinique** : un intermédiaire métabolique du cycle de l'urée, résultant de la condensation de la citrulline avec l'aspartate.

une **argininosuccinicacidurie**

une acidurie **argininosuccinique** : un déficit en argininosuccinase.

une **argininosuccinurie** :

- une présence d'acide argininosuccinique dans les urines ;
- une amino-acidopathie à transmission autosomique récessive due à un déficit en argininosuccinase, ou argininosuccinate-lyase, enzyme intervenant dans le métabolisme de l'urée lors de la transformation de l'acide argininosuccinique en arginine et en acide fumarique.

une **argininurie** :

- la présence ou la quantité d'arginine dans les urines ;
- une maladie congénitale caractérisée par une élimination urinaire augmentée d'arginine et des autres acides aminés basiques.

Le nom (une) arginine est un dérivé savant du grec *argos* « brillant ».

argiope

une **argiope** : une araignée.

voir le dictionnaire des sciences animales.

argol

un **argol** : des excréments desséchés d'animaux domestiques, servant de combustible.

Le nom (un) argol est un mot mongol.

argon

1. un **argon** : un gaz ; un élément chimique.

Le nom (un) argon (1) est emprunté à l'anglais *argon*, composé à partir du grec ɑ᾽ ρ γ ο΄ ν « neutre » de ɑ᾽ ρ γ ο΄ ς (contraction de ɑ᾽ ε ρ γ ο΄ ς) « inactif, inerte », lui-même formé du préfixe privatif ɑ῾- et de ε΄ ρ γ ο ν « travail ».

2. un **argon** : un bâton ou un morceau de bois plié en arc, dont on se sert pour prendre des oiseaux.

Le nom (un) argon (2) est probablement issu du latin *organum* « instrument » devenu *arganum*.

Argonautes, argonaute

les **Argonautes** : les compagnons de Jason qui s'embarquèrent sur le vaisseau Argo, pour s'emparer de la Toison d'Or.

des **argonautes** : d'audacieux navigateurs qui partent à la découverte d'un pays ou d'une contrée inconnus.

une, un argonaute :

- celle, celui qui pousse ses recherches au-delà de ce qui existe ;
- celle, celui qui découvre.

les **argonautes** : des mollusques.

argonien, Argo

elle est argonienne, il est **argonien** : est relative, est relatif à la constellation **Argo**.

Argos

1. elle est argienne, il est argien :

- est d'**Argos**, une ville de la Grèce antique ou de l'Argolide ;
- est grecque ou grec.

une Argienne, un Argien

2. Le système **Argos** est un système mondial de localisation et de collecte de données géo-positionnées par satellite.

argot, argoter, argotier, argoteur, argotique, argotiser, argotisme

un **argot** (1) ou **ergot** (1) : un chicot, une partie de bois mort au-dessus de l'œil d'une branche dans un arbre imparfaitement élagué.

argoter (1) : couper les argots, la partie morte d'une branche.

Le nom (un) argot (1) est une ancienne forme d'ergot.

un **argot** (2) :

- l'ensemble des gueux, bohémiens, mendiants professionnels, voleurs ;
- une langue verte, un langage particulier aux malfaiteurs ;
- une langue créée à partir de la langue commune par application d'un procédé mécanique ;
- un langage ou un vocabulaire particulier qui se crée à l'intérieur de groupes sociaux ou socio-professionnels déterminés et par lequel l'individu affiche son appartenance au groupe et se distingue de la masse des sujets parlants ;
- tout signe de convention servant à correspondre secrètement ;
- toute action ou manière de se comporter, convenue, particulière aux personnes d'une même catégorie et leur permettant de se comprendre ;
- une langue de spécialiste.

Le verlan est ce que l'on nomme un argot à clef, c'est-à-dire qu'il repose sur un système d'encodage fixe. Mais il n'est pas le seul exemple de ce type : l'anglais connaît le *rhyming slang*, le bambara emploie le *nkosoro*. Mais il existe encore d'autres argots à clef français anciens. Figurent dans cette page : le largonji, le largonjem ou louchébem, le cadogan, le javanais. En savoir plus : site de Dominique Didier.

argoter (2) :

- transformer un mot en l'adaptant à l'usage propre à tel argot ;
- parler argot, s'exprimer en argot.

une argoteuse ou argotière, un **argoteur** ou **argotier** (1) : une personne parlant argot.

une argotière, un **argotier** (2) : une gueuse ou un gueux, une voleuse ou un voleur, une mendiante ou un mendiant, etc.

elle, il est **argotique** :

- est propre à l'argot ;
- parle argot.

argotiser :

- parler argot ;
- donner l'aspect de l'argot.

s'argotiser : devenir un mot d'argot.

un **argotisme** :

- un mot, une expression qui appartiennent à l'argot ;
- une manière de parler qui tient de l'argot.

une argotiste ou argotière, un **argotiste** ou **argotier** (3) : une, un spécialiste de l'étude de l'argot.

Argot français classique (plus de 34 000 mots d'argot de 1827 à 1907) : Argoji.

argouane

une **argouane des prairies** ou **lépiste guttulée** : un champignon.

argoulet

un **argoulet** :

- un soldat qui appartenait à une troupe de cavalerie légère française, composée d'arquebusiers à cheval ;
- un homme sans valeur et méprisable.

argousier, argoussier

un **argousier** ou **argoussier** : un arbrisseau épineux de la famille des éléagnées, possédant un feuillage à reflets argentés et dont on se sert pour fixer les sables.

argousin

un **argousin** :

- un bas officier qui était chargé de la surveillance des galériens et des forçats ;
- un agent de police ;
- celui qui est chargé de surveiller, d'enquêter ;
- un homme grossier, une brute.

Ce nom est d'origine napolitaine et sicilienne, les dialectes de ces régions l'ayant eux-mêmes emprunté à l'ancien catalan *algutzir* (de même origine que l'espagnol *alguazil* « alguazil ») attesté au sens de « gouverneur d'une collectivité de Sarrasins » « officier de justice ». En savoir plus : CNRTL.

argue, arguer, argüer

1. une **argue** :

- une machine à cabestan ;
- la filière ou l'atelier où elle fonctionne.

arguer : passer par les filières de l'argue les lingots d'or, d'argent ou de cuivre pour les dégrossir.

Le verbe arguer est probablement emprunté à l'italien *argano* « treuil ».

2. Le verbe **argüer** : argumenter, donner comme argument, conclure ; prendre prétexte de, tirer argument de, mettre en avant) est parfois prononcé comme narguer, argon du fait de son ancienne orthographe **arguer** / nous arguons.

Arguer n'est pas un verbe très présent dans la langue courante et on peut se demander si l'hésitation sur sa prononciation et son orthographe n'explique pas, en partie, qu'on y ait si peu recours. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le verbe argüer ou arguer (2) est emprunté, de même que l'italien *arguire* et l'espagnol *argüir*, au latin *arguere* « montrer, dévoiler, prouver » « dévoiler (avec idée de reproche), accuser, blâmer » d'où en latin médiéval « argumenter, discuter » « pousser, presser ».

argulidé

les **argulidés** : une famille de crustacés branchioures *Arguloida,* exemple : *Argulus.*
un argulidé

argument, argumentaire, argumentant, argumentateur, argumentatif, argumentation, argumenter

A. un **argument** :

- la forme que prend un raisonnement lorsqu'il est construit suivant des règles définies ;
- une affirmation particulière présentée à l'appui d'une démonstration ;
- un moyen utilisé pour convaincre, pour influencer la conduite de quelqu'un.

un **argument clé (de vente)** ou ACV : [économie et gestion d'entreprise] le principal argument mis en avant pour la vente d'un produit. En anglais : *unique selling point ; USP*. Journal officiel de la République française du 12/05/2000

un **argument émotionnel (de vente)** : [économie et gestion d'entreprise] un argument de vente qui s'adresse à la sensibilité du client pour susciter de sa part une réaction affective favorable. En anglais : *emotional selling point ; ESP*. Journal officiel de la République française du 12/05/2000.

un **argument publicitaire unique** : [économie et gestion d'entreprise] un argument publicitaire qui met en avant une seule des caractéristiques d'un produit. En anglais : *unique selling proposition ; USP*. Journal officiel de la République française du 12/05/2000.

B. un **argument** :

- une analyse sommaire du sujet d'un livre, d'un discours, d'une histoire, etc. ;
- le synopsis, l'idée première, l'embryon d'un scénario ;
- la partie d'une thèse soutenue publiquement dans une université)

un **argumentaire** :

- un ensemble ou une liste d'arguments ;
- une liste de raisons d'acheter son produit.

elle, il est **argumentaire** : donne les raisons, les arguments.

une argumentante, un **argumentant** : celle, celui qui, dans la soutenance publique d'une thèse, argumente contre un adversaire appelé répondant.

une argumentatrice, un **argumentateur** : celle, celui qui argumente, qui se plait à argumenter.

un esprit **argumentateur** : qui argumente, qui se plait à argumenter.

elle est argumentative, il est **argumentatif**

une **argumentation** :

- l'action d'argumenter ;
- l'ensemble des raisonnements par lesquels on déduit les conséquences logiques d'un principe, d'une cause ou d'un fait, en vue de prouver le bien-fondé d'une affirmation, et de convaincre.

une argumentation : 1. Expression élaborée de la position d'un acteur par rapport à la question en débat. Cette position doit être justifiée rationnellement, indépendamment des intérêts, enjeux identitaires ou rapports de force qui traversent le débat. 2. Mode de construction d'un discours consistant à adosser une position (ou thèse ou conclusion) à des raisons (ou prémisses ou arguments), et ayant pour effet d'en accroître la résistance à la contestation. En savoir plus : Dicopart

argumenter :

- développer une suite d'arguments ;
- argumenter avec quelqu'un à une soutenance de thèse de doctorat ;
- discuter sans fin, avec excès.

argumenter de quelque chose : tirer argument de, tirer une conséquence de.

argumenter sur quelque chose : discuter sur quelque chose.

argumenter quelqu'un :

- discuter en forme avec lui ;
- lui adresser des arguments ;
- discuter contre quelqu'un.

s'argumenter : se raisonner, se faire une raison.

Aujourd'hui, le verbe argumenter est intransitif : on argumente pour ou contre quelqu'un, pour ou contre une proposition ; on le trouve aussi parfois absolument avec le sens de « discuter sans fin ». Ce verbe avait cependant jusqu'au XIXe siècle un emploi transitif et, dans ce cas, le complément d'objet direct était la personne à laquelle on s'opposait : *Argumenter quelqu'un*, nous dit Littré signifie « lui adresser des arguments » ; il existe aussi de cet emploi des formes pronominales. On lit ainsi dans le *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* de Rousseau : « On peut impunément égorger son semblable sous sa fenêtre; [on] n'a qu'à mettre ses mains sur ses oreilles et s'argumenter un peu pour empêcher la nature qui se révolte en lui de l'identifier avec celui qu'on assassine. L'homme sauvage n'a point cet admirable talent ; et faute de sagesse et de raison, on le voit toujours se livrer étourdiment au premier sentiment de l'humanité. » Mais, de nos jours, ces tours ne sont plus en usage et s'il en subsiste quelque trace, c'est dans des formes passives, senties comme adjectivales, comme dans : *Un discours bien argumenté, une copie mal argumentée*. On évitera de dire, ce qui commence hélas à s'entendre : *Argumentez votre point de vue*. En savoir plus : Académie française

Le nom (un) argument est emprunté au latin *argumentum*, dérivé d'*arguere* « démontrer » (arguer).

Le nom (une) argumentation est emprunté au latin *argumentatio*, *argumentationis*, dérivé d'*argumentari*.

Le verbe argumenter est emprunté au latin *argumentari*, dérivé d'*argumentum*.

Argus, argus

1. **Argus** : un personnage mythologique qui avait cent yeux et que Junon avait chargé de surveiller la nymphe Io.

un **argus** :

- un homme clairvoyant, qu'on n'abuse pas, qui ne s'abuse pas lui-même ;
- un homme jaloux ;
- un surveillant, un espion ;
- une publication fournissant des renseignements spécialisés et à qui rien n'est censé échapper dans son domaine ;
- un périodique indiquant la cote des voitures d'occasion.

Par référence à la légende du même Argus dont les yeux, à sa mort, furent disposés par Junon sur la queue et les ailes du paon :

un **argus** : un être vivant caractérisé par des ocelles, des taches ressemblant à des yeux, en particulier une espèce de faisan de très grande taille remarquable par la beauté de son plumage qui habite les forêts de Malaisie et un papillon de la famille des lycénidés.

Argus à bandes brunes ; un petit coquillage du genre porcelaine.

voir le dictionnaire des sciences animales.

2. **Argus** : le chien d'Ulysse, qui reconnut son maitre à son retour à Ithaque.

un **argus** : un chien fidèle.

argutial, argutie, argutier, argutieux

La lettre t se prononce [s] :

elle est argutiale, il est **argutial** : est ambigüe ou ambigu, est subtil(e).
elles sont argutiales, ils sont argutiaux

une **argutie** :

- un raisonnement ingénieux, subtil ;
- une subtilité excessive d'argumentation dont on use pour pallier la faiblesse, le vide ou la fausseté de la pensée ;
- une argumentation spécieuse pour abuser d'autrui ;
- une subtilité de pure forme, marquant le vide de la pensée.

argutier : raisonner avec une subtilité exagérée, raisonner sur des riens.

elle est argutieuse, il est **argutieux** : dont les raisonnements sont entachés d'argutie.

Le nom (une) argutie est emprunté au latin *argutiae* « vivacité dans la parole, loquacité »; d'où subtilité (en bonne part).

argynne

des **argynnes** ou **nacrés** : des papillons.
un argynne ou nacré

argyr(o)-

argyr(o), doublet d'**argent(o)**- est emprunté au grec ɑ ʼ ρ γ υ ρ o-, ɑ ʼ ρ γ υ ρ- « d'argent ».

voir : CNRTL ; dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) **hydrargyre** (= un mercure) est emprunté au latin *hydrargyrus* « vif-argent » (en grec υ ʽ δ ρ ɑ ́ ρ γ υ ρ o ς). D'où un **hydrargyrisme** ou une **hydrargie** (= une intoxication provoquée par le mercure), et **hydrargyrique**, mercuriel (= qui se rapporte à l'hydrargyrisme).

argyraspide

un **argyraspide** : un soldat d'un corps d'élite de l'armée d'Alexandre.

argyrémie

une **argyrémie** : une présence dans le sang d'argent ou de sels d'argent.

argyride

les **argyrides** : la famille des minéraux qui ont pour type l'argent.
un argyride

argyrie

une **argyrie** : une pigmentation diffuse définitive de la peau, de couleur gris métallique, prédominant dans les régions découvertes, mais pouvant atteindre également les muqueuses et les ongles, due à une intoxication chronique par l’argent.

argyrique

elle, il est **argyrique** : est argentique.

argyrisme

un **argyrisme** : un ensemble de phénomènes toxiques dus à l'usage prolongé de dérivés de l'argent.

argyrite

une **argyrite** : une argentine.

argyrographe

un **argyrographe** ou **argyrospide** : un enlumineur qui écrit en lettres d'argent.

argyrol

un **argyrol** : un colloïde argentique utilisé comme antiseptique.

argyrolobe

un **argyrolobe** de Linné : une plante.

argyrométrie, argyrométrique

une **argyrométrie** : une détermination du poids d'argent déposé sur une pièce qu'on argente.

elle, il est **argyrométrique** : permet de déterminer le poids d'argent déposé sur une pièce qu'on argente.

argyronème

des **argyronèmes** : des filaments mis en évidence par imprégnation argentique.

argyronète, argyronétidé

une **argyronète** : une araignée scaphandre, un genre d'aranéide aquatique de la famille des **argyronétidés**.

argyrophile, argyrophilie

elle, il est **argyrophile** : est argentophile.

une **argyrophilie**

argyrophylle

une plante **argyrophylle** : qui a des feuilles argentées.

argyropyrite

une **argyropyrite** : une argentopyrite.

argyrose

une **argyrose** :

- une argentine, un sulfure d'argent naturel ;
- une intoxication par les sels d'argent.

argyrospide

une, un **argyrospide** ou **argyrographe** : une enlumineuse, un enlumineur qui écrit en lettres d'argent.

argyrythrose

une **argyrythrose** : un minerai argentifère, connu également sous le nom d'argent rouge.

arhéique

une région **arhéique** : dans laquelle aucun cours d'eau ne prend naissance.

arhinencéphalie

une **arhinencéphalie** : une malformation congénitale caractérisée par une absence congénitale de rhinencéphale, appartenant à la séquence holoprosencéphalique, avec agénésie des tractus et des bulbes olfactifs.

une **cyclopie-arhinencéphalie** : une anomalie tératologique associant œil unique avec holoprosencéphalie, arhinencéphalie, ventricule unique, agénésie du corps calleux et du septum pellucidum.

arhize, arhizophyte

une plante **arhize** ou **arrhize** : qui n'a pas de racine ou de radicule.

un **arhizophyte** : une plante sans racine.

L'élément -rhize ou -rrhize est emprunté au grec -ρ ρ ι ζ ο ς, de ρ ι ́ ζ α « racine ».

aria

1. un **aria** :

- un amas de choses entassées pêle-mêle et encombrantes ;
- un obstacle imprévu, un embarras, un tracas.

quel aria ! quelle histoire ! quelle affaire !

On a lu aussi arria.

Le nom (un) aria est dérivé de l'ancien français *harier* « harceler ».

2. une **aria** : une mélodie chantée par une seule personne, accompagnée d'un instrument ou d'un petit nombre d'instruments.

Le nom (une) aria est emprunté à l'italien *aria* (2) « aspect, expression » emprunté lui-même à l'ancien français *aire* au sens « espèce, sorte ».

Le nom (une) ariette (ci-dessous) est emprunté à l'italien *arietta* diminutif de *aria* (une aria).

L'italien *arioso* (ci-dessous) est dérivé de *aria* (une aria).

Ariane

1. **Ariane** : l'héroïne de la mythologie abandonnée par Thésée dans l'ile de Naxos.

une **ariane** : une femme, une amante abandonnée.

un fil d'Ariane :

- un fil conducteur, un moyen permettant de ne pas se perdre dans les complications d'une situation ;
- [écriture Web] : Office québécois de la langue française.

des **arianes** : des oiseaux-mouches ou colibris.

2. **Ariane** : le nom de lanceurs de satellites, en savoir plus : CNES.

arianisme

un **arianisme** : l'hérésie d'Arius, qui fut condamnée par le concile de Nicée en 325 ; une doctrine inspirée de l'arianisme historique.

Le nom (un) arianisme est dérivé du radical du latin *Ariani* « les Ariens ».

aricandier

une aricandière, un **aricandier** :

- une petite cultivatrice, un petit cultivateur ;
- une travailleuse occasionnelle, un travailleur occasionnel (par manque de travail ou par manque d'attachement au travail).

voir aussi : arcandier (ci-dessus).

Ce nom est dérivé ce dérivé sur le français *(h)aricander* "faire de la mauvaise besogne ; travailler comme petit cultivateur", lui-même dérivé, par changement de suffixe sur *haricoter* de même sens. Voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

aride, aridité

elle, il est **aride** :

- est dépourvu(e) d'humidité, est sèche ou sec ;
- est sans pluie ;
- est sans végétation, est stérile ;
- est dépourvu(e) de sensibilité ;
- est dépourvu(e) d'agrément, d'attrait ;
- ne produit rien, ne donne naissance à aucune création originale ;
- autres sens : CNRTL.

Le mot aride est emprunté au latin *aridus* « desséché, sec (pour un fruit) » « dépourvu d'humidité, sec (pour une terre) ».

aridé

les **aridés** ou **ariidés** : des poissons-chats.

aridification, aridité

une **aridification** : un phénomène marqué par une tendance à plus ou moins long terme à la diminution des précipitations dans une région donnée.

une **aridité** :

- le caractère aride d'un sol ;
- une sècheresse extrême ;
- une absence de sensibilité ;
- une absence de variété ;
- une uniformité, une monotonie.

aridité / sécheresse / pénurie : Géoconfluences.

Le nom (une) aridité est emprunté au latin *ariditas* « sécheresse (d'une terre) ».

Ariège, ariégeois

l'**Ariège** : une rivière et un département de France.

elle est ariégeoise, il est **ariégeois** : est du département de l'Ariège.
une Ariégeoise, un Ariégeois

Ariel, ariel, Arielle

1. **Ariel** :

- un génie de l'air ;
- un ange rebelle ;
- un chef des Sylphes.

un **ariel** : un être aérien et poétique, doué de grâce, de finesse et de sensibilité.

2. **Arielle, Ariel** : des prénoms.

3. un **ariel** : pour la pêche, un type de monture à poisson mort.

arien

elle est arienne, il est **arien** :

- professe l'arianisme ;
- est partisane ou partisan de cette doctrine.

une arienne, un **arien** : un partisan de la doctrine d'Arius ou d'une doctrine inspirée de l'arianisme.

un **arianisme** :

- l'hérésie d'**Arius**, qui fut condamnée par le concile de Nicée en 325 ;
- une doctrine inspirée de l'arianisme historique.

ariette

une **ariette** : un interlude musical de style vif et léger qui, aux 17ème et 18ème siècles, alternait avec le texte d'une comédie, d'un vaudeville et parfois d'une cantate.

Le nom (une) ariette est emprunté à l'italien *arietta* diminutif de *aria* (une aria).

ariidé

les **ariidés** ou **aridés** : des poissons-chats.

arille

un **arille** : un prolongement du cordon ombilical des graines sous la forme d'une expansion charnue ou membraniforme qui se développe sur la graine de certaines plantes en adhérant au hile.

Le nom (un) arille est emprunté au latin médiéval *arillus* « pépin de raisin ».

arion, arionidé

les **arions** : des petites limaces de la famille des arionidés.
un arion

les **arionidés** : une famille de mollusques gastéropodes pulmonés stylommatophores, des limaces.

voir le dictionnaire des sciences animales.

arioso

arioso : indique l'interprétation pathétique et profonde qu'il convient de donner à un passage chanté.

un ***arioso*** : un air de chant théâtral d'une grande intensité dramatique.

L'italien *arioso* est dérivé de *aria* (une aria).

arisaron, Arisarum

un **arisaron** : une plante de la famille des Aracées.

Arisarum capuchon ou *Arisarum vulgare, Arum arisarum*, un capuchon-de-moine, un gouet capuchon, une plante de famille des aracées.

Le nom (un) arisaron est emprunté au grec α ᾽ ρ ί ́ σ α ρ ο ν « sorte de gouet ».

ariser

ariser ou **arriser** : amener un peu les voiles en se servant des ris, afin d'en diminuer la hauteur, en cas de gros temps .

arista

une **arista** ou un **chète** : une soie sensorielle insérée à la base du troisième article des antennes d'insectes comme les mouches.

Aristarque

Aristarque : un célèbre grammairien d'Alexandrie, éditeur et commentateur d'Homère.

un **aristarque** : un critique minutieux et sévère.

aristénie

les **aristénies** : des vers annélides polychètes.

Aristida

Aristida : des graminées fourragères.

aristo, aristocrate, aristocratie, aristocratique, aristocratiquement, aristocratiser, aristocratisme

une, un **aristo** : une, un aristocrate.

faire l'aristo : faire le malin.

une, un **aristocrate** :

- une partisane, un partisan de l'aristocratie, en tant que forme de gouvernement ;
- une partisane, un partisan, noble ou non, de l'Ancien Régime, à l'époque de la Révolution française ;

- une membre, un membre, une partisane, un partisan de la noblesse héréditaire.

elle, il est **aristocrate** :

- est membre ou partisane, partisan de la classe noble ;
- est privilégié(e) en raison de la fortune, de la profession ou de certaines qualités propres ;
- appartient à une personne ou au monde noble ;
- est fine ou fin, distingué(e), supérieur(e) comme ce qui est le propre d'un noble.

une **aristocratie** :

- une forme de gouvernement où le pouvoir est entre les mains d'un petit nombre de personnes, en raison de leur naissance, de leur fortune ou de leur qualification ;
- l'ensemble des nobles ;
- un groupe de personnes constituant une minorité importante par les privilèges, la fortune, la profession, certaines qualités propres

l'aristocratie : les qualités de distinction, de finesse, de supériorité, telles qu'on doit les rencontrer chez les meilleurs représentants de la noblesse.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'aristocratie : Wiktionnaire.

elle, il est **aristocratique** :

- est relative, est relatif à l'aristocratie, en tant que forme de gouvernement ;
- est relative, est relatif à l'aristocratie, en tant qu'ensemble des nobles ;
- est relative, est relatif à l'aristocratie en tant que minorité importante par la fortune, l'influence, la culture, etc. ;
- brille par une finesse et une distinction supérieure.

aristocratiquement :

- d'une manière aristocratique, en ce qui concerne la forme du gouvernement ;
- du point de vue de son appartenance à la noblesse héréditaire ;
- avec les qualités de finesse et de distinction propres aux meilleurs représentants de la noblesse.

aristocratiser :

- rendre favorable aux intérêts de l'aristocratie ;
- rendre fin, distingué, supérieur.

s'aristocratiser :

- devenir le fait d'une minorité privilégiée ;
- prendre des manières propres à l'aristocratie.

elles se sont aristocratisées, elles sont aristocratisées.
elles se sont aristocratisé les usages, elles ont aristocratisé les usages, elles se les sont aristocratisés.

un **aristocratisme** :

- une tendance favorable aux aristocrates, c'est-à-dire aux nobles et, sous la Révolution, aux partisans de l'Ancien Régime ;
- un ensemble de traits ou d'attitudes propres à une minorité privilégiée.

Le nom (une) aristocratie est emprunté au grec ɑ᾽ ρ ι σ τ ο κ ρ ɑ τ ί ɑ « gouvernement idéal des meilleurs, c'est-à-dire des plus honnêtes citoyens ».

Le mot aristocratique est emprunté au grec ɑ᾽ ρ ι σ τ ο κ ρ ɑ τ ι κ ό ς.

aristoloche, aristolochiacée, aristolochiée

une **aristoloche** : une herbe ligneuse grimpante.

les **aristolochiacées** ou **aristolochiées** : une famille de plantes dicotylédones.
une aristolochiacée

voir le dictionnaire des sciences animales

Le nom (une) aristoloche est emprunté au latin *aristolochia*, emprunté au grec ɑ᾽ ρ ι σ τ ο λ ο χ ί ɑ « plante qui facilite les accouchements », de ɑ῎ ρ ι σ τ ο ς « très bon » et λ ό χ ο ς ou λ ο χ ε ί ɑ « accouchement »).

Les noms (des) aristolochiacées ou aristolochiées sont dérivés du latin *aristolochia* (voir aristoloche) selon le latin botanique *aristolochiae* puis *aristolochiaceae* (voir le suffixe -acées).

Aristophane, aristophanesque, aristophanien

elle, il est **aristophanesque** : rappelle la manière satirique des comédies d'**Aristophane**.

un (vers) **aristophanien** : un tétramètre catalectique.

Aristote, aristotélicien, aristotélique, aristotélisme

elle est aristotélicienne, il est **aristotélicien** :

- appartient à la doctrine d'**Aristote** ;
- s'inspire de la doctrine ou de la méthode d'Aristote.

une aristotélicienne, un **aristotélicien** : une partisane, un partisan de la doctrine d'Aristote.

elle, il est **aristotélique** : se rapporte à Aristote ou à sa philosophie.

un **aristotélisme** : la doctrine ou le système philosophique d'Aristote et/ou de ses disciples ou partisans.

arithm(o)-

arithm(o)- est tiré du grec ɑ ʼ ρ ι θ μ o ́ ς « nombre ».

voir : CNRTL.

arthméticien, arithmétique, arithmétiquement, arithmétisation, arithmétiser, arithmomanie,

une arithméticienne, un **arithméticien** : une personne qui connait l'arithmétique, qui s'adonne à l'arithmétique.

l'**arithmétique** :

- l'étude de la formation des nombres, de leurs propriétés et des rapports qui existent entre eux ;
- l'art de calculer, d'effectuer des opérations ;
- tout ce qui relève du calcul, qui utilise les nombres)

Lexique de l’arithmétique : Wiktionnaire.

elle, il est **arithmétique** :

- est relative, est relatif à l'arithmétique ;
- est fondé(e) sur la science des nombres.

c'est arithmétique : c'est prouvé par le calcul.

une manie **arithmétique** : une **arithmomanie**, un besoin irrépressible d’effectuer des opérations mathématiques, de compter et manipuler des nombres.

arithmétiquement :

- d'une manière arithmétique ;
- conformément aux lois de l'arithmétique ;
- d'une manière qui rappelle l'arithmétique.

une **arithmétisation** : une expression arithmétique de données mathématiques.

arithmétiser : formuler en termes d'arithmétique.

Le mot arithmétique est emprunté au latin *arithmetica, arithmeticae* ou *arithmetice, arithmetices*.

arithmographe

un **arithmographe** : une sorte de règle à calculer qui est courbée en cercle.

un arithmographe polychrome : une machine à calculer.

arithmographie, arithmographique

une **arithmographie** : le nom donné par Ampère à l'art d'exprimer par des signes conventionnels les quantités dont la composition est connue.

elle, il est **arithmographique**

arithmologie

une **arithmologie** :

- une théorie des nombres ;
- une science générale des nombres et de la mesure des grandeurs.

arithmomancie

une **arithmomancie** : une divination par les nombres.

arithmomanie

une **arithmomanie** : une manie obsessionnelle qui se traduit par le besoin de compter, d'effectuer des opérations d'arithmétique inutiles ; une manie qui amène le sujet à répéter sa formule un nombre de fois déterminé.

arithmomètre, arithmométrie, arithmométrique

un **arithmomètre** :

- une machine arithmétique, permettant d'effectuer automatiquement des opérations ;
- une règle à calcul.

une **arithmométrie**

elle, il est **arithmométrique**

arithmoplanimétrie

une **arithmoplanimétrie** : un instrument servant aux calculs des mouvements de la Terre.

Arizona

Arizona : un genre de colubridés, des serpents.

arkoze

une **arkose** : un grès.

arlequin, arlequinade, arlequiné, arlequiner

une arlequine, un **arlequin** :

- un personnage comique de la scène italienne, célèbre par son costume fait de pièces triangulaires de toutes couleurs, son masque noir et son sabre de bois ;
- une personne reproduisant le type et/ou le costume de ce personnage ;
- autres sens : CNRTL ; dictionnaire des sciences animales.

une **arlequinade** :

- une pièce de théâtre dans laquelle Arlequin joue le rôle principal ;
- une composition littéraire ou musicale grotesque ;
- une bouffonnerie comme celle d'une arlequinade.

une coquille arlequinée, un caméléon **arlequiné**

arlequiner :

- mimer le rôle d'Arlequin ;
- couvrir de parties, de couleurs disparates.

Arles, arlésien

elle est arlésienne, il est **arlésien** : est d'**Arles**, la plus grande commune de France, en superficie.
une Arlésienne, un Arlésien

armada

l'Invincible **Armada** (envoyée en 1588 par Philippe II d'Espagne contre l'Angleterre et en grande partie détruite en raison de la tempête et de la médiocrité du commandement.

une **armada** :

- un grand nombre, une grande quantité ;
- une très grande flotte ou une très importante escadre aérienne exposée à de grands risques ;
- une production littéraire surabondante vouée à l'oubli total ou partiel.

Le mot espagnol *armada* « expédition militaire, navale ou terrestre » « armée navale » vient du verbe *armar* « armer », du latin *armare*.

armadille, armadillididé, armadillidiide, armadillidiidé, armadillos

1. une **armadille** :

- une petite flotte que le roi d'Espagne entretenait pour protéger ses possessions d'outre-mer ;
- chacune des frégates légères qui la composait.

Le nom (une) armadille (1) est emprunté à l'espagnol *armadilla*, dérivé de *armada* « armée navale ».

2. une **armadille** ou un **armadillos** : un tatou, un mammifère.

une **armadille** :

- un genre de crustacés ;
- un sirop de cloporte.

les **armadillididés** ou **armadillidiidés, armadillidiides** : une famille de crustacés isopodes oniscides, des cloportes convexes.

voir le dictionnaire des sciences animales

Le nom (une) armadille (2) est emprunté à l'hispano-américain *armadillo*, diminutif de *armado* « armé », participe passé de *armar*, parce que la carapace de cet animal fait penser à une armure.

Armagnac, armagnac

Armagnac : une région de France.

les **Armagnacs** : une faction qui était opposée à celle des Bourguignons.

le parti armagnac

un **armagnac** : une eau-de-vie.

armailli

[Suisse]

une armaillie, un **armailli** : une vachère, un vacher, chargé(e) de garder, de traire et de soigner les vaches et éventuellement les veaux, les génisses et les chèvres dans les alpages où les troupeaux passent la belle saison.

une armaillie-chanteuse; un **armailli-chanteur** : une armaillie, un armailli qui chante lors des fêtes de village.

une maitre-armaillie, un **maitre-armailli** (*anciennement* : **maître-armaillie, maître-armailli**) : la ou le chef d'un alpage, qui dirige le personnel et fabrique le fromage.

armandie

les **armandies** : des vers annélides polychètes *Scolecida* marins.

armateur

une armatrice, un **armateur** :

- celle, celui qui, propriétaire ou non, arme, c'est-à-dire équipe ou fait équiper un ou plusieurs navires soit pour le transport des marchandises ou des passagers soit pour la pêche maritime ;
- une, un capitaine qui commandait un navire officiellement armé pour la course en temps de guerre.

L'armateur est celui qui "arme" et exploite le navire. C'est en général une société de capitaux. Les trois plus grands armateurs mondiaux de porte-conteneurs sont le Danois APM-Maersk, le Suisse Mediterranean Shipping Company et le Français CMA-CGM.
L'armement, c'est l'ensemble du personnel et du matériel nécessaires pour qu'un navire puisse naviguer en conformité avec les règles internationales. Par exemple, en plus du personnel, l'armement peut comprendre les provisions, les cordages, les moteurs, les gilets de sauvetage, les médicaments, etc.
En savoir plus : Géoconfluences.

Le nom (un) armateur est emprunté au latin *armator*.

armature, armaturé, armaturier

une **armature** :

- un assemblage d'éléments divers qui servent à soutenir les différentes parties d'un ensemble ;
- ce qui fait la solidité de quelque chose ;
- ce qui fait qu'une chose garde sa cohésion ;
- [matériaux de construction] une barre ou un fil incorporé(e) dans un ouvrage en béton pour améliorer la résistance à la traction ou, éventuellement, à la compression ou au cisaillement. En anglais : *reinforcement bar ; re-bar*. Voir aussi : cisaillement. Journal officiel de la République française du 22/07/2007.

une **(armature d') attente** [matériaux de construction] une armature qu'on laisse dépasser d'un élément en béton, en vue d'assurer la liaison avec un autre élément, coulé ultérieurement. En anglais : *projecting reinforcement ; starter*. Journal officiel de la République française du 22/07/2007.

une armature urbaine : l'ensemble des villes hiérarchisées et de leurs aires d'influence au sein d'un territoire donné, en savoir plus : Géoconfluences.

elle est **armaturée**, il est armaturé : est soutenu(e) par une armature.

une armaturière, un **armaturier** [matériaux de construction] une industrielle, un industriel spécialisé(e) dans la fabrication de systèmes d'armatures. En anglais : *reinforcement cage manufacturer ; reinforcement manufacturer*. Journal officiel de la République française du 22/07/2007.

une créatrice d'armature ou squeletteuse, créatrice de squelette, un **créateur d'armature** ou **squeletteur, créateur de squelette** [en anglais : *rigging artist*] une animatrice, un animateur technique chargé(e) de créer l'armature d'un modèle 3D, de manière à former un ensemble interconnecté et hiérarchisé qui définira la façon dont chaque partie bouge par rapport aux autres. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le nom (une) armature est emprunté au latin *armatura* « ensemble des armes, armure du soldat ».

arme

une **arme** :

- un élément d'équipement ou un équipement complet servant à mettre un adversaire hors de combat et/ou à s'en protéger ;
- un instrument d'attaque ou de défense ;
- chacune des différentes spécialisations de l'armée.

Les armes en français : Wiktionnaire.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'arme : Wiktionnaire.

des armes : les signes symboliques ou héraldiques figurant sur l'écusson et servant à distinguer une famille, un pays, plus rarement une personne par opposition aux armoiries.

les armes :

- une opération de guerre ;
- tout ce qui se rapporte au métier militaire, aux combats, à l'armée, aux troupes.

en savoir plus : CNRTL

une **arme à implosion** : une arme nucléaire dans laquelle un élément de matière fissile à l'état sous-critique diminue brusquement de volume à la suite d'une compression qui l'amène à l'état surcritique, rendant ainsi possible une explosion. En anglais : *implosion weapon*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **(arme de) défense à balles souples** ou DBS : une arme de défense projetant des balles en caoutchouc non perforantes. Le terme « arme » peut être remplacé par tout autre terme approprié, tel « pistolet » ou « fusil ». « Flash-ball », marque déposée française, ou « flashball », ne doivent pas être employés. Journal officiel de la République française du 30/01/2003.

une **arme maîtresse** : [défense] En anglais : *master weapon*. Journal officiel de la République française du 10/02/2005.

Armes et équipements de la préhistoire à nos jours, et de diverses civilisations : Joconde, le portail des collections des musées de France

elle, il est **interarmes** : est commune ou commun à plusieurs armes, des éléments spécialisés, d'une même armée.

Le nom (une) arme vient du latin *arma*, devenu féminin singulier en latin vulgaire « guerre, combat, fait d'armes ».

Le nom (un) gendarme est issu de gens d'armes « soldats » « cavaliers », au singulier un *gent d'arme*.

armé, armée

elle est armée, il est **armé** : est équipé(e) en armes.

être armé de :

- être muni des instruments nécessaires à l'accomplissement d'une tâche ;
- autres sens : CNRTL

elle est désarmée, il est **désarmé** :

- a été privé(e) de ses armes ;
- est démuni(e) de ce qui est nécessaire à son bon fonctionnement ou à sa protection ;
- est décontenancé(e), désemparé(e) ;
- est faible et sans défense.

elle est sur-armée, il est **sur-armé** : dispose d'un niveau d'armement excessif.

un **armé** :

- l'action d'armer une arme à feu ; la disposition de cette arme ainsi préparée ;
- le temps du geste du lanceur ayant pour but de mettre en position d'extension les muscles dont le raccourcissement volontaire produira le lancer.

une **armée** :

- une grande unité combattante formée de troupes appartenant à différentes armes ;
- une réunion de personnes défendant une cause ou essayant de faire triompher leurs convictions ;
- un grand rassemblement de personnes ou de choses.

l'armée : l'ensemble des forces militaires d'un pays ou d'un groupe de pays.

elle, il est **interarmées** : est commune ou commun à plusieurs armées.

Le nom (un) héraut (= dans l'Antiquité, un officier chargé de faire des publications solennelles et de remplir certaines fonctions dans les cérémonies publiques ; au Moyen Âge, un officier public dont le rôle est de transmettre les messages jugés les plus importants, de régler les jeux et les cérémonies, de s'occuper des

blasons ; celui qui annonce la venue de quelqu'un ou de quelque chose ou qui en chante les louanges) vient de l'ancien bas francique *heriwald* « héraut », forme infléchie de *hariwald* « chef d'armée », composé de *hari* « armée » et de *wald* « qui règne ». [voir aussi : héraldique]

Le mot héraldique (= qui a rapport au blason) est un dérivé savant du latin médiéval *heraldus*, transposition de héraut. D'où une héraldique : la science du blason, un ensemble des usages et règles permettant de décrire et de représenter exactement armes et armoiries), elle, il est héraldique, un héraldisme : un art héraldique), une, un héraldiste : une personne spécialisée dans la science du blason), elle est héraldico-féodale, il est héraldico-féodal, elle, il est héraldicomane.

Le nom (un) hetman (= un chef des armées de l'ancienne république de Pologne et du grand duché de Lithuanie, du 16ème au 18ème siècles ; un chef élu d'anciens clans cosaques d'Ukraine à l'époque de leur indépendance) est emprunté au polonais *hetman* « chef d'armée », correspondant à l'ukrainien *ataman*.

Le mot inerme est emprunté au latin classique *inermis* « non armé, sans armes ; inoffensif, sans défense, faible ».

armeline

une **armeline** : une peau d'hermine de Laponie.

armelle

une **armelle** :

- une lame de couteau ;
- un petit couteau.

armement

un **armement** :

- l'action d'armer, de donner des armes ;
- l'ensemble des moyens offensifs et défensifs dont dispose un soldat, une unité, un pays, etc. ;
- des préparatifs de guerre ;
- l'action de donner à un bâtiment tous les moyens en homme et en matériel pour lui permettre de prendre la mer et de s'acquitter de sa mission ;
- des ardoises que l'on place sur les murs ou sur les jouées des lucarnes pour les garantir de la pluie ;
- la disposition des conducteurs d'une ligne aérienne sur son support ;
- l'ensemble de l'équipement intérieur d'un puits pour le guidage des cages.

un **désarmement** :

- l'action d'enlever les armes ou l'armement ou de les réduire ;
- l'action d'enlever ses armes à quelqu'un ; le résultat de cette action ;
- l'action de faire sauter l'arme des mains de son adversaire ;
- l'action de dégarnir une place forte de ses moyens de résistance ;
- l'action de dégarnir un navire de tout ce qui est nécessaire à son fonctionnement, en particulier de sa puissance de feu, dans le cas d'un navire de guerre ;
- l'action de réduire ou de supprimer les forces armées d'un pays ;
- l'abandon d'une attitude hostile ;
- une absence d'esprit combattif.

un **réarmement** : l'action de réarmer ; le résultat de cette action.

un **surarmement** : un armement excessif.

Lexique de l’armement : Wiktionnaire.

Arménie, arménien

elle est arménienne, il est **arménien** : est de l'**Arménie.**
une Arménienne, un Arménien

l'Arménie (nom féminin) ou la République d’Arménie
capitale : Erevan ; nom des habitants : Érévanaise, Érévanais

l'**arménien** : une langue.

Le nom de l'Arménie vient du vieux persan 𐎠𐎼𐎹𐎰𐎢 Armina dont l'étymologie est peut être liée à l'assyrien Armânum, Armanî et/ou au Minni biblique. Le nom vieux-persan est un exonyme ; voir Hayk pour le nom autochtone et Urartu pour le Ararat biblique. Le nom arménien pour le pays est *Hayk*. Au Moyen Âge le nom a été allongé à *Hayastan* en y ajoutant le suffixe persan *stan* (« terre, pays »). Le nom est traditionnellement dérivé de Hayk, le patriarche légendaire des Arméniens et arrière-arrière-petit-fils de Noé, qui selon Moïse de Khorène a battu le roi babylonien Bel en 2492, et établit sa nation dans la région d'Ararat. *Somkheti* (ou *Somkhiti*, plus ancien) est le nom géorgien pour l'Arménie. Les spécialistes présument que le terme de Somkhiti ou Somkheti provient de « Sukhmi » ou « Sokhmi », le nom d'un pays ancien situé sur le haut Euphrate selon des sources Assyriennes et Urartiennes. En savoir plus : Wikipédia.

Le nom (une) hermine (= un mammifère ; sa peau, sa fourrure) vient de l'ancien adjectif *(h)ermin* « d'hermine », du latin classique *Armenius* « arménien » dans l'expression *mus Armenius* « rat d'Arménie » qui désigne l'hermine fort abondante en Asie Mineure (à comparer avec *mus ponticus* « rat du Pont »). D'où une herminette (= une hermine lorsqu'elle a sa fourrure fauve d'été ; une fourrure de lapin blanc ; une hachette).

L'origine de tournois fait que ce mot n'est pas si éloigné de pavois, également lié au Moyen Âge et qui, avant d'avoir le sens de « bouclier », a d'abord été un adjectif. Pavois est en effet issu du latin pavensis, « de Pavie », adjectif épicène lui aussi. Cette ville étant spécialisée dans la fabrication d'écus et de boucliers, il advint que, comme l'adjectif *armenius*, dans l'expression *mus armenius*, proprement « rat d'Arménie », est à l'origine du nom hermine, l'adjectif *pavensis*, dans des locutions comme *scutum pavense*, « bouclier de Pavie », a donné le nom « pavois ». En savoir plus : Académie française.

armer

armer :

- équiper d'armes, de matériel militaire ou défensif ;
- munir quelque chose de ce qui lui est nécessaire pour permettre son bon fonctionnement, sa protection ;
- équiper, gréer un navire ;
- préparer le déclenchement d'un appareil ou d'une l'arme ;
- en savoir plus : CNRTL.

s'armer :

- se munir d'une arme offensive ou défensive ou de toute chose pouvant en tenir lieu ;
- se fortifier, se donner à soi-même les moyens qui permettent d'affronter une situation.

elles se sont armées, elles sont armées.
elles se sont armé les gardiens, elles ont armé les gardiens, elles se les sont armés.

elle est désarmante, il est **désarmant** :

- est attendrissante ou attendrissant ;
- suscite l'indulgence.

désarmer :

- retirer l'arme, l'armement, les effectifs militaires ;
- décharger l'arme ou placer le cran de sureté ;
- adoucir ;
- décontenancer.

réarmer :

- doter à nouveau une personne, un pays, un ensemble de pays d'une arme, d'un armement ou d'une armée ;
- doter à nouveau un navire désarmé de son équipage, de son matériel, de ses approvisionnements et éventuellement de son artillerie ;
- munir à nouveau un dispositif de ce qui est nécessaire à son fonctionnement ;
- se doter à nouveau d'un armement ou d'une armée.

Le verbe armer vient du latin *armare*.

armet

un **armet** :

- l'armure de tête des gens de guerre, de la fin du 15ème siècle à la fin du 16ème siècle ;

- les ancres et les amarres d'un bâtiment sur rade.

Le nom (un) armet est emprunté à l'italien *elmetto* emprunté à l'ancien français *(h)elmet* diminutif de *helme*, heaume, et croisé avec le français arme, plutôt qu'à l'espagnol *almete*. Une dérivation à partir d'arme ne convient pas sémantiquement.

armeur, armeuse

1. une armeuse, un **armeur** : celle, celui qui met l'éperon aux coqs de combat.

2. une **armeuse** : une machine pour la protection des câbles électriques.

Armide

Armide, une héroïne de la Jérusalem délivrée du Tasse

Armide en son jardin : Les billets de François Jacquesson.

une **armide** :

- une femme d'une grande beauté et qui connait l'art de séduire ;
- une enchanteresse.

armillaire, armille, armillé

elle, il est **armillaire** : est formé(e) d'anneaux.

un mouvement armillaire : circulaire.

une plante armilllaire : dont les feuilles sont disposées autour des branches de manière à former de petits cercles.

une armillaire : une espèce de champignon, voir le dictionnaire des sciences animales.

elle est armillée, il est **armillé** : est en forme d'anneau.

une **armille** :

- un objet de parure en forme d'anneau ;
- un bracelet formé de plusieurs anneaux.

des armilles :

- des cercles qui représentent sur un globe terrestre l'équateur, les méridiens, etc. ;
- un ancien instrument d'astronomie qui consistait en deux cercles de cuivre fixés dans le plan de l'équateur et du méridien, et dont le diamètre était d'environ trois mètres ;
- de petites moulures ayant l'aspect de trois filets saillants, placées au-dessous de l'échine, sous le tailloir des chapiteaux de l'ordre dorique grec.

Le mot armillaire est emprunté au latin *armillarius*, dérivé de *armilla* « anneau de fer, bracelet », glosé ψ ε λ[ι]ο π ο ι ο΄ ς « semblable à l'anneau ».

Le nom (une) armille est emprunté au latin *armilla* « bracelet » « anneau de fer utilisé dans la construction de différentes machines ».

Armillifer, armilliferidé

Armillifer : des crustacés porocéphaliens de la famille des **armilliferidés**.

arminianisme, arminien, Arminius

un **arminianisme** : la doctrine de Jacobus **Arminius**.

elle est arminienne, il est **arminien**

une arminienne, un **arminien** : une partisane, un partisan de cette doctrine.

armistice

un **armistice** :

- une suspension totale ou partielle des hostilités entre deux armées, en particulier pour permettre au pays qui en fait la demande d'étudier les conditions de fin de guerre de l'adversaire ;
- une pause permettant de se reposer, de reprendre force ou vigueur.

Le nom (un) armistice, qui a été féminin, est emprunté au latin médiéval *armistitium* formé de *arma* (arme) et de *statio* « état d'immobilité » sur le modèle de *interstitium* (interstice), *solstitium* (solstice), *justitium* « vacance de tribunaux ».

armoire

une **armoire** :

- un réduit aménagé dans l'épaisseur d'une muraille, clos par des portes et contenant des objets précieux, éventuellement des vivres ;
- un grand meuble, ordinairement plus haut que large, garni de tablettes et fermé par une ou plusieurs portes, destiné à renfermer les objets de ménage, le linge, les vêtements ;
- autres sens : CNRTL ;
- au Québec, un espace de rangement ménagé dans l'épaisseur ou le renfoncement d'un mur, fermé par une porte et comportant général. des tablettes ; un assemblage de menuiserie fixé au mur et destiné au même usage ; en savoir plus : Dictionnaire historique du français québécois.

Le nom (une) armoire est emprunté au latin *armarium*.

armoiries

des **armoiries** : l'ensemble des emblèmes consacrés par l'art héraldique et constitués par des signes en couleur, distinctifs et symboliques, attribués à des familles nobles des villes, des peuples, des corporations, etc. plus rarement à des individus, par opposition aux armes.

Le nom féminin (des) armoiries est dérivé de l'ancien français *armoyer* (armorier). Voir aussi : armorial (ci-dessous).

armoise

une **armoise** ou **artémise** : une plante.

en savoir plus : dictionnaire des sciences animales.

Le nom (une) artémise vient du latin *artemisia* « herbe d'Artémis », lui-même emprunté au grec α ᾽ ρ τ ε μ ι σ ί α.

armoisin

un **armoisin** : une sorte de taffetas.

On a lu aussi : armoise.

Le nom (un) armoisin est emprunté à l'italien *ermesino, ermisino, ormisino* qui dérive du toponyme Ormuz ville du Golfe Persique d'où provient cette étoffe.

armon

un **armon** : la pièce de l'avant-train d'une voiture à chevaux, sur laquelle s'articule le timon.

Le nom (un) armon est emprunté au moyen néerlandais *arm* « bras ».

Armoracia

Armoracia : des plantes herbacées toxiques.

armorial, armorié, armorier, armoriste

elle est armoriale, il est **armorial** :

- est relative, est relatif aux armoiries ;
- porte ou compose les armoiries.

elles sont armoriales, ils sont armoriaux

un **armorial** : un registre ou un catalogue contenant les armes ou armoiries de la noblesse d'un royaume, celles d'une province, d'une ville, d'une famille, dessinées, peintes ou seulement décrites.
des armoriaux

elle est armoriée, il est **armorié** : est orné(e) de figures héraldiques.

armorier : orner d'armoiries.

une ou **armoriste** :

- celle, celui qui fait, peint ou grave des armoiries ;
- celle, celui qui enseigne le blason, qui écrit des traités d'héraldique.

Le nom féminin (des) armoiries est dérivé de l'ancien français *armoyer* (armorier).

Le verbe armorier est dérivé du radical latin sous-jacent à armoiries.

armoricain, Armorique

elle est armoricaine, il est **armoricain** : est de l'**Armorique**, la partie de la Gaule formant aujourd'hui la Bretagne.
une Armoricaine, un Armoricain

l'**armoricain** : un dialecte.

un homard à l'armoricaine : à l'américaine.

armure, armuré, armurerie, armurier

une **armure** :

- l'ensemble des pièces d'armes défensives qui protège le corps des combattants des coups portés par l'adversaire ;
- autres sens : CNRTL.

Les armures en français : Wiktionnaire.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'armure : Wiktionnaire.

elle est armurée : est prise comme dans une armure, est entièrement enserrée, recouverte et protégée ;
il est **armuré** : est pris comme dans une armure, est entièrement enserré, recouvert et protégé.

l'**armurerie** :

- le métier, l'art de l'armurier ; l'ensemble des armes faites par l'armurier ;
- la fabrication, le commerce d'armes.

une armurerie :

- une fabrique d'armes ;
- un magasin où sont conservées des armes.

une armurière, un **armurier** : celle, celui qui fabrique, répare ou vend des armes. On a dit aussi dans l'ancien français *armoyer*, de l'ancien verbe *armoier*..

l'industrie **armurière**

Le nom (une) armure est emprunté au latin *armatura* « ensemble des armes, armure du soldat ».

Le nom (une) panoplie (= une armure complète d'un chevalier au Moyen Âge, avec ou sans les armes ; un ensemble d'armes de collection ou de trophées ; un déguisement avec ses accessoires ; un ensemble d'accessoires, d'objets pour une activité, un métier ; un assortiment, une gamme d'objets de même nature ; un ensemble de moyens d'action, d'arguments, de procédés) est emprunté au grec π α ν ο π λ ί α « armure complète d'un hoplite » de π α΄ ν ο π λ ο ς « armé de toutes pièces », de π α῎ ν neutre de π α῎ ς « tout » et ο΄ π λ ο ν « arme ; armement, armure ».

ARN

ARN ou **Acide RiboNucléique** : un acide nucléique fait d'une chaine de nucléotides dans laquelle le sucre est le ribose et les bases l'adénine, la cytosine, la guanine et l'uracile.

un **ARN antisens** : [biologie / génie génétique] un ARN complémentaire d'une portion d'un autre ARN et inhibant sa fonction. Les ARN antisens peuvent être des éléments naturels de régulation (exemple : les ARN MIC). Ils peuvent être également obtenus par génie génétique. En anglais : *antisense RNA*. Voir aussi : ARN MIC. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **ARN guide** : [biochimie et biologie moléculaire] un ARN s'associant à une enzyme ou à un complexe protéique, qui, lorsqu'il s'apparie à une séquence d'ARN ou d'ADN complémentaire, permet à l'enzyme ou au complexe protéique de se positionner sur cet ARN ou ADN complémentaire. Il existe des ARN guides d'endodésoxyribonucléases ou de la télomérase, ainsi que des ARN guides qui interviennent dans l'interférence par ARN ou dans la maturation de l'ARN ribosomique. Dans le cas des ARN guides d'endodésoxyribonucléases, la transcription des groupements d'éléments palindromiques et d'espaceurs aboutit à un long ARN précurseur, ensuite découpé en plusieurs ARN guides plus petits. En anglais : *guide RNA ; gRNA*. Voir aussi : ARN précurseur, ciseaux moléculaires, complexe de blocage de l'expression génique par des ARN, complexe de blocage transcriptionnel par des ARN, endodésoxyribonucléase 9, groupement d'éléments palindromiques et d'espaceurs, interférence par ARN, motif de reconnaissance du proto-espaceur. Journal officiel de la République française du 28/03/2018.

un **ARN messager** ou ARNm : [biologie / génie génétique] le produit de la transcription des gènes de structure des protéines. En anglais : *messenger RNA ; mRNA*. Voir aussi : acide peptidonucléique, analyse en série de l'expression des gènes, anticodon, aptamère de riborégulateur bactérien, ARN MIC, ARN prémessager, cistron, codon d'arrêt, codon d'initiation, coiffe, complexe de blocage transcriptionnel par des ARN, criblage différentiel, étiquette de séquence transcrite, exportine, gène de structure, initiation, interférence par ARN, petit ARN interférent, polycistronique, précurseur de petits ARN interférents, séquence de Shine Dalgarno, traduction ininterrompue. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **ARN MIC** : [biologie / génie génétique] une classe particulière d'ARN antisens, complémentaire de l'extrémité 5 d'un ARNm. En anglais : *MIC RNA ; messenger interfering complementary RNA*. Voir aussi : ARN antisens, ARN messager. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **ARN monocistronique** : [biologie / génie génétique] un ARN ne comportant qu'une seule information génétique. En anglais : *monocistronic RNA*. Voir aussi : ARN polycistronique, cistron, monocistronique. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **ARN nucléaire de grande taille** ou **ARN nucléaire hétérogène** : [biologie / génie génétique] un ARN nucléaire résultant d'une transcription par la polymérase II. Ces ARN sont hétérogènes en taille et peu stables. En anglais : *heterogenous nuclear RNA ; hn RNA*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **ARN polycistronique** : [biologie / génie génétique] un ARN comportant plusieurs informations génétiques. Voir aussi : ARN monocistronique, cistron. En anglais : *polycistronic RNA*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **ARN polymérase** : [biologie / génie génétique] l'enzyme catalysant la synthèse d'ARN à partir d'ADN ou d'ARN. En anglais : *RNA polymerase*. Voir aussi : brin antisens, facteur d'antiterminaison, facteur sigma, initiation. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **ARN précurseur** : [biologie / génie génétique] un ARN représentant le produit de transcription primaire d'un gène. Les ARN précurseurs transcrits à partir de la plupart des gènes eucaryotes et de certaines archéobactéries contiennent des introns qui seront éliminés lors de la maturation. En anglais : *precursor RNA*. Voir aussi : ARN guide, maturation moléculaire. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **ARN prémessager** : [biologie / génie génétique] un ARN précurseur des ARNm. On trouve aussi les termes « pré-ARN messager » et « messager pré-ARN ». En anglais : *premessenger RNA ; pre-mRNA*. Voir aussi : ARN messager, maturase, site de branchement. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **ARN recombinant** : [biologie / génie génétique] une molécule d'ARN composée de fragments d'origines distinctes réunis in vitro par une ARN ligase. En anglais : *recombinant RNA*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **ARN satellite** : [biologie / génie génétique] un ARN qui peut accompagner certains virus. L'ARN satellite, encapsidé, est spécifique de chaque virus, et ne peut se répliquer sans lui. En anglais : *satellite RNA*. Voir aussi : encapsidation. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **ARNm polycistronique** : [biologie / génie génétique] un ARN messager contenant plusieurs cistrons, et donc codant plusieurs chaînes polypeptidiques distinctes. En anglais : *polycistronic messenger RNA ; polycistronic mRNA*. Voir aussi : cistron, régulation coordonnée. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Mots se ressemblant : une arnaque / un coup de Jarnac : un coup violent, habile et imprévu ; en escrime, un coup à l'arrière du genou ou de la cuisse.

arnaque, arnaquer, arnaqueur

une **arnaque** :

- une escroquerie, un vol ;
- une tromperie, une tricherie ;
- une affaire louche ou désagréable.

un bonhomme à l'**arnache** : un homme rusé, intelligent.

la rousse à l'arnache : la police en civil.

donner de l'**arnac** : tricher.

arnaquer :

- escroquer, gruger ;
- arranger, maquiller quelque chose.

se faire arnaquer : se faire escroquer.

une arnaqueuse, un **arnaqueur** : celle, celui qui pratique l'arnaque, qui a l'habitude d'escroquer.

Arnaud, Arnaude

Arnaude, Arnaud : des prénoms.

arnauldiste, arnaldiste

une, un **arnaldiste** ou **arnauldiste** : une, un disciple ou une partisane, un partisan d'Antoine Arnauld d'Andilly, nommé le Grand **Arnauld**, théologien.

arni

un **arni** : un bovidé.

arnica, arnique

une **arnica** ou **arnique** : une plante.

une teinture d'arnica

en savoir plus : dictionnaire des sciences animales

Le latin botanique *arnica* est probablement une altération du grec π τ α ρ μ ι κ ή « ptarmique » (plante dont les fleurs font éternuer) de π τ α ρ μ ό ς « éternuement », du verbe π τ α ί ρ ω forme moyenne π τ ά ρ ν υ μ α ι « éternuer ».

arnoglosse

un **arnoglosse** : un poisson.

voir le dictionnaire des sciences animales.

arobase

une **arobase** ou **arrobe** : le caractère @ fréquemment employé dans les adresses de courrier électronique pour séparer le nom identifiant l'utilisateur de celui du gestionnaire de la messagerie.

@ est à l'origine le symbole de l'arroba ou arrobe, arobe (de l'arabe *ar-roub*, le « quart »), ancienne unité de capacité et de poids espagnole et portugaise. Ce sigle est également utilisé dans les langues anglo-saxonnes, dans des formules telles que « tant de tel article @ tant l'unité ». Dans ces emplois, il est appelé « a commercial », et son tracé, identique à celui de l'*arroba*, résulterait de la ligature de l'accent grave avec le « a » de la préposition française « à », autrefois d'usage courant dans le commerce international.

Lorsqu'une adresse est fournie oralement, @ se dit « arobase » alors qu'il se dit *at* en anglais.

arogramme

un **arogramme** : une représentation graphique des éléments qui interviennent dans la flaveur de fromages.

aroïdée

les **aroïdées** ou **aracées** : une famille de plantes, dont le pied-de-veau ou arum est le type.
une aracée ou aroïdée

Le nom (une) aroïdée ou aracée est emprunté au latin botanique *aroideae*, formé sur le latin *arum* ou *aron* (voir : arum) « gouet, pied de veau » « colocase », lui-même emprunté au grec τ ο` α΄ ρ ο ν de même sens.

arole, arolle

un ou une **arole** ou **arolle** : un pin cembro ou pin des Alpes ; son bois.

arolium

un **arolium** : une ventouse associée aux griffes de pattes de certains insectes comme les mouches, les mantophasmes, etc.

aromal, Aromasine, aromatase, aromate, aromathérapeute, aromathérapie, aromaticien, aromaticité, aromatique, aromatisant, aromatisation, aromatisé, aromatiser

A. elle est aromale, il est **aromal** :

- est pleine ou plein d'arômes ;
- provient d'arômes.

elles sont aromales, ils sont aromaux

un **aromate** : une substance odoriférante appartenant généralement au règne végétal, plus rarement au règne animal, utilisée en médecine, en parfumerie et surtout en cuisine comme condiment.

Les aromates en français : Wiktionnaire.

une **aromathérapie** : une utilisation thérapeutique des huiles aromatiques.

une, un **aromathérapeute** : celle, celui qui pratique l'aromathérapie.

une aromaticienne, un **aromaticien** : une, un spécialiste des substances aromatiques.

une **aromaticité** : la qualité de ce qui est aromatique.

elle, il est **aromatique** (1) :

- est de la nature des aromates ;
- évoque les parfums, les odeurs

une substance aromatique : une substance d'odeur agréable.

un **aromatisant** : une substance aromatique.

une **aromatisation** (1) : l'action d'aromatiser, de mêler des aromates dans les drogues et les médicaments.

elle est aromatisée, il est **aromatisé** : est parfumé(e) avec des aromates ou des substances aromatiques.

aromatiser (1) : parfumer avec des aromates ou des substances aromatiques.

s'aromatiser : être aromatisé, être imprégné d'arômes.

elles se sont aromatisées, elles sont aromatisées.
elles se sont aromatisé les desserts, elles ont aromatisé les desserts, elles se les sont aromatisés.

B. en chimie et médecine :

une **aromasine** : un inhibiteur

une **aromatase** : l'enzyme catalysant l'aromatisation du cycle A de la testostérone conduisant à la biosynthèse de l'œstradiol.

elle, il est **aromatique** (2) : se dit d'une entité moléculaire qui comporte un système conjugué cyclique et qui, en raison de la délocalisation électronique, présente une énergie plus basse et par suite une stabilité plus grande que toutes les structures limites possibles. Ce caractère se rencontre dans les systèmes cycliques plans comportant (4n + 2) électrons π ; l'exemple classique d'une telle entité est le benzène (pour lequel n = 1). Traditionnellement utilisé pour qualifier les hydrocarbures dont la formule comporte un ou plusieurs noyaux benzéniques, ce terme est parfois employé comme substantif pour les désigner. En anglais : *aromatic*. Voir aussi : conjugaison, entité moléculaire, résonance, structure limite. Journal officiel de la République française du 08/10/2003.

une **aromatisation** (2) :

- la réaction par laquelle un hydrocarbure à chaine droite est transformé en aromatique ;
- la conversion des paraffines ou des naphtènes en aromatiques ;
- la voie métabolique permettant la transformation des androgènes en œstrogènes par transformation du premier cycle hexagonal de leur structure stéroïdique en noyau benzénique.

aromatiser (2) : convertir en benzène.

un composé **hydroaromatique** : se dit des composés d'hydrogénation des noyaux aromatiques.

Le nom (un) aromate est emprunté au latin *aromata* « épice, aromate ».

Le nom (une) aromaticité est emprunté au latin médiéval *aromaticitas*.

Le mot aromatique est emprunté au bas latin *aromaticus*.

Le verbe aromatiser est emprunté au bas latin *aromatizans*, participe présent de *aromatizare* « exhaler une bonne odeur ».

arôme

un **arôme** :

- un principe odorant de diverses substances d'origine végétale, d'essence chimique, ou d'acides volatils ;
- un parfum caractéristique des mets ;
- un attrait, un charme personnel original.

On a lu aussi un arome.

un **arogramme** : une représentation graphique des éléments qui interviennent dans la flaveur de fromages.

Le nom (un) arôme est emprunté au latin *aroma, aromatis* (en grec α΄ ρ ω μ α) « épice, aromate » « odeur agréable ».

aronde

une **aronde** :

- l'ancien nom de l'hirondelle ;
- ce qui en a la forme, un poisson, un mollusque.

une **queue d'aronde** ou **queue d'hironde** : en architecture ou en menuiserie, en forme de queue d'hirondelle.

Le nom (une) aronde est emprunté au latin *hirundo* « hirondelle ».

Le nom (une) hirondelle est emprunté à l'ancien provençal *irondela* « hirondelle », diminutif de *irunda* qui remonte au latin *hirundo*. Le nom (une) hirondelle a supplanté après le 16ème siècle l'ancien français *arondelle*, dérivé d'aronde.

arondinacé

une (plante) **arondinacée** : qui a la forme d'un roseau.

Le mot arondinacé est dérivé du radical du latin *(h)arundo, (h)arundinis* « roseau ».

Arowana

Arowana : une espèce de poisson ostéoglossidé asiatique.

arpaillage, arpailleur

un **arpaillage** : un orpaillage.

une arpailleuse, un **arpailleur** : une orpailleuse, un orpailleur, celui qui s'occupe à chercher et à tirer l'or du sable des rivières.

Le nom (un) orpailleur est probablement une altération du moyen français *harpailleur*, dérivé de *harpailler* « malmener ».

arpège, arpégé, arpègement, arpéger

un **arpège** :

- un ensemble de notes d'un accord jouées ou chantées successivement et rapidement ;
- un déploiement, un assortiment ou une succession de signaux lumineux évoquant les notes d'un accord.

des arpèges : des aspects successifs et nuancés d'un même sentiment)

un accompagnement **arpégé** : dont l'exécution se fait en arpèges.
un accord arpégé : dont on fait entendre successivement et très vite toutes les notes, du grave à l'aigu.

un **arpègement** :

- une manière de jouer consistant à exécuter successivement et rapidement les notes d'un accord ;
- l'action d'arpéger ;
- un arpège.

arpéger :

- jouer successivement et rapidement les notes d'un accord ;
- faire, jouer des arpèges ;
- faire naitre des sensations ou des sentiments)

j'arpège, tu arpèges, il arpège, nous arpégeons, vous arpégez, ils arpègent ;
j'arpégeais ; j'arpégeai ; j'arpègerai ou arpégerai ; j'arpègerais ou arpégerais ;
j'ai arpégé ; j'avais arpégé ; j'eus arpégé ; j'aurai arpégé ; j'aurais arpégé ;
que j'arpège, que tu arpèges, qu'il arpège, que nous arpégions, que vous arpégiez, qu'ils arpègent ;
que j'arpégeasse, qu'il arpégeât, que nous arpégeassions ; que j'aie arpégé ; que j'eusse arpégé ;
arpège, arpégeons, arpégez ; aie arpégé, ayons arpégé, ayez arpégé ;
(en) arpégeant.

Le nom (un) arpège est emprunté à l'italien *arpeggio*, déverbal de *arpeggiare*, lui-même dérivé de *arpa* (harpe).

Le nom (un) arpègement est emprunté à l'italien *arpeggiamento*, dérivé de *arpeggiare*.

arpeggione

un **arpeggione** : un instrument de musique.

arpent, arpentage, arpenter, arpenteur, arpenteuse

1. un **arpent** ou **arpon** : une scie utilisée par les charpentiers.

Le nom (un) arpent (1) est une variante d'arpon, lui-même variante de harpon « scie de menuisier munie d'une poignée à chaque bout et servant à refendre », de même origine que harpon « croc ».

2. un **arpent** :

- une ancienne mesure de surface ;
- une mesure de longueur [Canada].

un **arpentage** : une mesure de la superficie d'un terrain.

arpenter :

- mesurer la superficie d'un terrain ;
- parcourir d'un pas large et décidé.

une **arpenteuse**, un **arpenteur** : une, un géomètre topographe, une agente, un agent dont la tâche est de mesurer et d'arpenter les terres, de faire des relevés de terrain au moyen de certains instruments de mesure et d'optique.

une (chenille) **arpenteuse**

Le nom (un) arpent (2) est emprunté au latin *arapennis* ou *arepennis*, d'origine gauloise.

Le nom (une) jugère (= une unité de mesure de superficie romaine) est emprunté au latin *jugerum* « arpent ».

arpète, arpette

un(e) **arpète** ou **arpette** :

- un jeune apprenti ;
- un aide-vendeur, un garçon de courses.

Le nom (une) arpète ou arpette est probablement emprunté à l'allemand *Arbeiter* « travailleur, ouvrier ».

arpin, Arpin

un **arpin** : un lutteur de profession.

un coup d'arpin

Arpin : un lutteur surnommé le Terrible savoyard.

arpion

un **arpion** : un pied ; un orteil.

Le nom (un) arpion est emprunté au provençal moderne *arpi(h)oun* « petite griffe », soit dérivé de l'ancien provençal *arpa* « griffe », de même origine que harpon, soit issu d'un latin vulgaire *harpigo*, en latin classique *harpago, harpagoni*s « harpon ».

arpitan, Arpitanie

l'**arpitan** ou le **franco-provençal** : la langue parlée autrefois en **Arpitanie**, c'est-à-dire dans le Val d'Aoste, la Romandie, la région de Rhône-Alpes et du Piémont.

-arque

-**arque**, une adaptation du grec -α ρ χ ο ς/-α΄ ρ χ η ς, entre dans la formation de noms d'agents désignant des chefs militaires, politiques ou religieux.

- éléphantarque « Commandant d'une troupe d'éléphants de guerre »
- exarque « dans l'Empire d'Orient, grand dignitaire investi d'une autorité extraordinaire ; dans l'Église

orthodoxe, délégué du patriarche chargé d'une province. Titre du chef de l'Église nationale bulgare »
- gymnasiarque « 1. Chef d'un gymnase antique. 2. Rare, gymnaste »
- hérésiarque « Chef d'une secte d'hérétiques »
- hiérarque « Chef des prêtres, prêtre ou chef de culte »
- hipparque « Général commandant une hipparchie (division de cavalerie grecque) »
- monarque « Chef d'un État monarchique »
- mystériarque « Celui qui est le premier des diacres chargés d'instruire des mystères de la foi »
- oligarque « Membre d'une oligarchie »
- polémarque « Dans la Grèce Antique, officier, magistrat chargé de l'administration de la guerre »
- synarque « Membre d'une synarchie »
- tétrarque « Gouverneur d'une des quatre divisions (appelées tétrarchies) d'une région »

- patriarche « chef de famille » ou « titre religieux »

Tous ces mots sont des emprunts ; -arque est une adaptation du grec -α ρ χ ο ς/-α΄ ρ χ η ς. α᾽ ρ χ ο ς a donné naissance, en grec, à plus de 150 composés, dont : asiarque, aularque, chiliarque, cénobiarque, comarque, démarque, ecclésiarque, éparque, ethnarque, irénarque, lexiarque, navarque, nomarque, phylarque, poliarque, scolarque, taxiarque, toparque, triérarque, xénarque.

La finale a été peu productive en français : heptarque, pentarque (formé d'après pentarchie, à comparer au grec π ε ν τ α ρ χ ί α ι), énarque (formé sur le sigle E. N. A., désignant ironiquement un haut fonctionnaire ancien élève de l'École Nationale d'Administration).

voir : -archie (ci-dessus).

arqué

elle est arquée, il est **arqué** :

- a ou rappelle la forme de l'arc ;
- en savoir plus : CNRTL.

un **semi-arqué** ou une **(prise) semi-arquée** : en escalade, la prise de main qui consiste à saisir une prise du bout des doigts en formant avec ces derniers un angle d'environ 90 degrés. Le semi-arqué est généralement employé pour les prises peu profondes comme les réglettes. En contexte, on emploie souvent l'expression saisir une prise en semi-arqué (ou en semi-arquée). En savoir plus : Vitrine linguistique de l'Office québécois de la langue française.

arquebusade, arquebuse, arquebuser, arquebuserie, arquebusier

une **arquebusade** : un coup d'arquebuse.

une **arquebuse** : une arme.

une eau d'arquebuse : une liqueur.

une (eau d')arquebuse : une eau vulnéraire appelée d'abord eau d'arquebusade, utilisée dans le traitement des blessures faites par les coups de feu.

arquebuser :

- tuer quelqu'un à coup d'arquebuse, ou de toute autre arme à feu ;
- tirer sur quelqu'un avec une arme à feu.

une **arquebuserie** :

- l'art de fabriquer les armes portatives ;
- le métier d'arquebusier ;
- un magasin d'arquebuses ;
- un atelier d'arquebusier.

une arquebusière, un **arquebusier** :

- une soldate, un soldat dont l'arme principale était l'arquebuse ;
- une bourgeoise, un bourgeois faisant partie d'une compagnie armée d'arquebuses ;
- une artisane, un artisan qui fabrique et vend des armes à feu portatives.

Le nom (une) arquebuse est emprunté à l'allemand *Hakenbüchse*, composé de l'allemand *Haken* « crochet » (racine indo-européenne *keg-, kek-* « cheville, crochet »), et *Büchse* « arme à feu » emprunté au néerlandais *haakbus* ; en savoir plus : CNRTL.

Le nom (une) haquebute (= un petit canon en usage au XVe siècle) est une altération sous l'influence de buter au sens de « viser » du moyen néerlandais *hakebusse* « arquebuse ».

arquemontant

une cathédrale arquemontante, il est **arquemontant** : s'élance en formant une voute.

Péguy emploie dans le même domaine et avec un sens analogue le mot **arquelancé**.

Le mot arquemontant est le participe présent d'un verbe formé sur arc-bouter.

arquepincer

arquepincer ou **arcpincer** :

- saisir quelque chose ;
- dérober ;
- arrêter quelqu'un.

j'arquepince, tu arquepinces, il arquepince, nous arquepinçons, vous arquepincez, ils arquepincent ;
j'arquepinçais ; j'arquepinçai ; j'arquepincerai ; j'arquepincerais ;
j'ai arquepincé ; j'avais arquepincé ; j'eus arquepincé ; j'aurai arquepincé ; j'aurais arquepincé ;
que j'arquepince, que tu arquepinces, qu'il arquepince, que nous arquepincions, que vous arquepinciez, qu'ils arquepincent ;
que j'arquepinçasse, qu'il arquepinçât, que nous arquepinçassions ; que j'aie arquepincé ; que j'eusse arquepincé ;
arquepince, arquepinçons, arquepincez ; aie arquepincé, ayons arquepincé, ayez arquepincé ;
(en) arquepinçant.

Le verbe arquepincer est composé d'arc et de pincer.

arquepoussé

elle est arquepoussée, il est **arquepoussé** : est courbé(e) en arc sous l'effet d'une poussée.

Le mot arquepoussé est composé d'arc et de poussé sur le modèle d'arc-bouté.

arquer

arquer :

- courber en arc ;
- pratiquer l'arcure d'une plante ;
- faire subir une déformation à un navire, lui faire prendre de l'arc ou de l'arcure ;
- fléchir, devenir courbe.

ne plus pouvoir arquer :

- ne plus pouvoir marcher ;
- par confusion avec arguer (argüer). ne pas être en état de discuter.

s'arquer :

- se courber en arc, s'arrondir, se plier ;
- se vouter, se courber sous le poids de l'âge ;
- subir une déformation par suite de l'affaissement de la proue et de la poupe ;
- prendre de l'arc ou de l'arcure ;
- se déformer, par un défaut de construction ou une charge trop grande.

Le verbe arquer est emprunté au latin *arcuo* « courber en arc » de *arcus* « arc ».

arquet

un **arquet** :

- un petit ressort fixé à la brochette et retenant les tuyaux de la navette ;

- un piège à oiseaux formé d'une branche recourbée à laquelle on suspend les lacs ;
- un cadre de bois garni de cordes en travers, utilisé en papeterie.

Le nom (un) arquet est dérivé d'arc.

arracacha

une **arracacha** ou **pomme de terre-céleri**

arrachage, arrache, arraché, arrache- , arrachement, arracher, arracheur, arracheuse, arrachis, arrachure

un **arrachage** :

- l'action d'arracher les végétaux sans idée de replantation ;
- l'action d'arracher un bloc de pierre ; un procédé, appelé aussi défournements, par lequel les creusets contenant l'acier en fusion sont sortis des fours.

un arrachage : une mesure destinée à équilibrer le marché du vin en période de surproduction en arrachant des vignes contre rémunération, en savoir plus : Géoconfluences.

à l'arrache : à la dernière minute et généralement de manière bâclée, peu soignée.

elle est arrachée, il est **arraché** :

- est enlevé(e) de terre ;
- est enlevé(e) avec effort ;
- est obtenu(e) avec peine ;
- n'est pas coupé(e) net, laisse pendre des lambeaux donnant une impression d'arrachement violent.

un **arraché** : un tissu de laine cardée passé sur une laineuse qui lui donne un aspect duveteux par ouverture des fils de trames.

un **arraché** : un mouvement d'haltérophilie par lequel on amène d'un seul coup la barre au-dessus de la tête au bout d'un ou des deux bras tendus.

à l'arraché : avec difficulté.

un vol **à l'arraché** : le fait de voler ce qui est tenu par quelqu'un.

Depuis les rectifications orthographiques de 1990, il est recommandé d'écrire le singulier et le pluriel des noms-composés (verbe-nom ou préposition-nom) en accordant, au singulier et au pluriel, le nom avec le déterminant.

un **arrache-bouchon** : un instrument servant à sortir le bouchon de l'intérieur d'une bouteille.
des arrache-bouchons

un **arrache-clou** : un outil servant à arracher les clous.
des arrache-clous

un **arrache-couronne** : un instrument de dentiste qui sert à arracher les couronnes.
des arrache-couronnes

un **arrache-créneau** : un instrument en forme de grappin qui servait à arracher les créneaux.
des arrache-créneaux

un **arrache-mauvaise herbe**, un **arrache-pissenlit**, un **arrache-racine** : Office québécois de la langue française

un **arrache-moyeu** : un outil de mécanique.
des arrache-moyeux

d'arrache-pied : tout de suite et avec un acharnement ininterrompu.

un **arrache-sonde** : un instrument qui sert à retirer du trou de sonde les sondes qui se brisent lors d'un forage.
des arrache-sondes

un **arrache-souche** : une machine qui sert à arracher des souches.
des arrache-souches

un **arrache-tuyau** : un outil qui permet de retirer du trou de sonde les tuyaux qu'il est nécessaire de remplacer lors d'un forage.
des arrache-tuyaux

un **arrachement** :

- l'action d'arracher ; le résultat de cette action ;
- une souffrance morale causée par la rupture avec quelqu'un ou quelque chose que l'on aime et apprécie ;
- autres sens : CNRTL.

Arrachage et arrachement peuvent désigner l'action d'arracher, mais arrachement peut aussi désigner une séparation qui provoque une profonde affliction et, par métonymie, cette affliction elle-même. On dira donc l'arrachage, ou l'arrachement d'une plante, d'une dent mais l'arrachement d'un enfant à sa mère, ou son départ fut pour nous un arrachement. Académie française.

arracher :

- déraciner, extraire du sol avec effort ;
- extraire avec effort de son logement naturel ;
- obtenir péniblement, après un gros effort personnel ou grâce à la charge affective de l'évènement ;
- ôter en usant de violence ;
- détacher en usant de violence ou d'énergie ;
- délivrer quelqu'un de quelque chose ;
- avoir une grande puissance ;
- donner une sensation de brulure.

s'arracher quelqu'un ou quelque chose : le rechercher avec empressement comme si on avait à se le disputer les uns aux autres.

s'arracher les cheveux : être au comble du désespoir.

s'arracher les yeux : s'irriter ; éprouver de la difficulté à déchiffrer un texte mal écrit ou mal imprimé.

s'en arracher : le quitter avec difficulté.

s'arracher : partir.

elles se sont arrachées, elles sont arrachées.
elles se sont arraché les livres, elles ont arraché les livres, elles se les sont arrachés.

une **arracheuse**, un **arracheur** :

- celle, celui, celle qui arrache ;
- une ouvrière ou un ouvrier agricole qui arrache les pommes de terre, les betteraves, le lin, le chanvre, etc. ;
- une ouvrière ou un ouvrier qui arrache le jarre des peaux de castor.

un arracheur de dents : celui qui arrachait les dents et les cors au pied sur les places publiques.

mentir comme un arracheur de dents

une **arracheuse** ou un **arracheur** : une machine ou un instrument de forme variable utilisé pour arracher les racines, les tubercules ou les broussailles.

un **arrachis** :

- l'action d'arracher une plante, un arbre ou de la vigne en vue de la ou de le planter ;
- l'arrachage des arbres d'une forêt afin de mettre la surface ainsi défrichée en culture ; cette surface défrichée ;
- un plant arraché dont les racines sont apparentes.

une **arrachure** :

- le défaut d'une étoffe provenant de l'arrachage accidentel du poil de celle-ci en cours de fabrication ;
- ce qui a été arraché ;
- un accroc dans le pelage d'un animal.

Le verbe arracher est emprunté au latin *eradicare* et est issu par substitution de préfixe de l'ancien français *esrachier* qui s'est maintenu parallèlement à *arrachier*, arracher jusqu'au 16ème siècle. Voir aussi : racine.

Le nom (une) estrapade (= un supplice ; la potence utilisée ; un mouvement de gymnastique ; un outil pour l'horlogerie) est probablement est probablement emprunté à l'italien *strappata*, de *strappare* « arracher » probablement issu du gothique *strappan* « lier solidement », d'où le verbe estrapader.

Le nom (une) évulsion (= l'action d'arracher, une extraction chirurgicale) est emprunté au latin classique *evulsio* « action d'arracher »

Le nom (une) révulsion (= une action médicale, un procédé thérapeutique qui provoque un afflux de sang dans une région plus ou moins éloignée de celle qui est le siège d'une atteinte pathologique, dans le but de décongestionner l'organe malade ; le résultat de cette action) est emprunté au latin d'époque impériale *revulsio* « action d'arracher », formé sur le supin *revulsum* de *revellere*. D'où : révulsant, révulsé, révulser, révulsif.

arraisonnement, arraisonner

un **arraisonnement** : l'action d'arraisonner un navire en temps de paix ou en temps de guerre.

arraisonner : s'adresser à quelqu'un et essayer de le convaincre.

arraisonner un navire : questionner le capitaine du navire ; procéder à une visite du bâtiment.

arraisonner une personne. : l'arrêter pour la questionner.

s'arraisonner : chercher à se rendre compte de la situation réelle, se raisonner.

elles se sont arraisonnées, elles sont arraisonnées.
elles se sont arraisonné les partisans, elles ont arraisonné les partisans, elles se les sont arraisonnés.

faire **raisonner** (2) un navire : l'arraisonner.

Le verbe arraisonner est une généralisation ancienne due à l'influence de raison des formes fortes du verbe *araisnier* [*j'araisone, vous araisniez*] issu du latin *adrationare*.

arrangé, arrangeable, arrangeant, arrangement, arranger, arrangeur

elle est arrangée, il est **arrangé** :

- est mise ou mis dans un ordre prévu, avec parfois une recherche esthétique ;
- est projeté(e), convenu(e), terminé(e) à l'amiable ;
- est préparé(e) à l'avance ;
- est disposé(e), modifié(e) dans un certain esprit.

être bien arrangé : être maltraité, trompé, volé.

elle, il est **arrangeable** :

- peut être arrangé(e) au moyen d'une conciliation peut être organisé(e), réglé(e) ;
- peut être réparé(e).

elle est arrangeante, il est **arrangeant** :

- arrange les choses ;
- est accommodante ou accommodant et d'un naturel porté à la conciliation.

un **arrangement** : CNRTL

arranger quelque chose :

- disposer, mettre dans l'ordre, quelquefois avec une recherche esthétique ;
- orner, parer ; remettre en ordre de marche, réparer ;
- organiser, aménager, régler ;
- mettre à la portée d'un ou de plusieurs instruments ce qui a été composé pour un ou plusieurs instruments de nature différente ;
- adapter pour le cinéma un ouvrage, un thème ou un sujet ;
- disposer les faits d'une certaine manière en aménageant ainsi la vérité.

arranger quelqu'un :

- lui procurer commodité ou agrément ;
- lui vendre à des conditions intéressantes, lui consentir un prix avantageux, voir le Dictionnaire des régionalismes de France ;
- le maltraiter, le mettre en mauvaise posture.

arranger les bêtes : s'occuper du bétail (faire la litière, donner à manger, faire boire, traire), voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

j'arrange, tu arranges, il arrange, nous arrangeons, vous arrangez, ils arrangent ;
j'arrangeais ; j'arrangeai, ils arrangèrent ; j'arrangerai ; j'arrangerais ;

j'ai arrangé ; j'avais arrangé ; j'eus arrangé ; j'aurai arrangé ; j'aurais arrangé ;
que j'arrange, que tu arranges, qu'il arrange, que nous arrangions, que vous arrangiez, qu'ils arrangent ;
que j'arrangeasse, qu'il arrangeât, que nous arrangeassions ; que j'aie arrangé ; que j'eusse arrangé ;
arrange, arrangeons, arrangez ; aie arrangé, ayons arrangé, ayez arrangé ;
(en) arrangeant.

s'arranger :

- être disposé, se mettre dans un certain ordre convenant à une fin ;
- prendre ses dispositions ;
- s'organiser ;
- se régler ;
- s'harmoniser, concorder.

s'arranger avec quelqu'un :

- s'accorder, trouver un arrangement ;
- vivre en harmonie avec lui, s'entendre avec lui, voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

s'arranger de : s'accommoder de.

s'arranger pour : prendre ses dispositions pour accomplir ce que l'on a projeté ou promis.

je m'arrange, tu t'arranges, il s'arrange, nous nous arrangeons, vous vous arrangez, ils s'arrangent ;
je m'arrangeais ; je m'arrangeai ; je m'arrangerai ; je m'arrangerais ;
je me suis arrangé(e) ; je m'étais arrangé(e) ; je me fus arrangé(e) ; je me serai arrangé(e) ; je me serais arrangé(e) ;
que je m'arrange, que tu t'arranges, qu'il s'arrange, que nous nous arrangions, que vous vous arrangiez, qu'ils s'arrangent ;
que je m'arrangeasse, qu'il s'arrangeât, que nous nous arrangeassions ; que je me sois arrangé(e) ; que je me fusse arrangé(e) ;
arrange-toi, arrangeons-nous, arrangez-vous ; sois arrangé(e), soyons arrangées, soyons arrangés, soyez arrangé(e)(es)(s) ;
(en) s'arrangeant.

elles se sont arrangées, elles sont arrangées.
elles se sont arrangé des rendez-vous, elles ont arrangé des rendez-vous, elles se les sont arrangés.

une **arrangeuse**, un **arrangeur** :

- celle, celui qui arrange, qui donne une forme définitive à un canevas, à une ébauche, à une idée ;
- une compositrice, un compositeur qui arrange, adapte des pièces vocales ou instrumentales pour d'autres voix ou instruments ;
- une personne dont l'habileté vient à bout des difficultés ;
- autres sens : CNRTL.

un **arrangeur** : [finance] le chef de file d'une facilité d'émission garantie ou d'un échange financier mettant en jeu un syndicat de banques ou d'organismes financiers. En anglais : *arranger*. Voir aussi : facilité d'émission garantie. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Le verbe arranger est dérivé de ranger lui-même dérivé de rang de l'ancien bas francique *hring* « cercle, anneau » « assemblée militaire disposée en cercle ».

arrénoblastome

un **arrénoblastome** : une tumeur endocrine virilisante de l'ovaire, formée de cellules de Leydig et de cellules de Sertoli, ayant la structure d'un adénome testiculaire et produisant de la testostérone.

On trouve le radical grec arrhéno « mâle » pour un arrénoblastome, écrit aussi *arénoblastome*, en latin *Arrhenoblastoma*.

arrentement, arrenter

un **arrentement** : l'action d'arrenter.

arrenter : donner ou prendre à rente.

arrérager, arrérages

arrérager :

- être en retard de paiement ;
- rester dû.

j'arrérage, tu arrérages, il arrérage, nous arrérageons, vous arréragez, ils arréragent ;
j'arrérageais ; j'arrérageai ; j'arréragerai ; j'arréragerais ;
j'ai arréragé ; j'avais arréragé ; j'eus arréragé ; j'aurai arréragé ; j'aurais arréragé ;
que j'arrérage, que tu arrérages, qu'il arrérage, que nous arréragions, que vous arréragiez, qu'ils arréragent ;
que j'arrérageasse, qu'il arrérageât, que nous arrérageassions ; que j'aie arréragé ; que j'eusse arréragé ;
arrérage, arrérageons, arréragez ; aie arréragé, ayons arréragé, ayez arréragé ;
(en) arrérageant.

s'arrérager : rester dû.

elles s'arréragent, ils s'arréragent, elles se sont arréragées, ils se sont arréragés,...

des **arrérages** :

- le montant échu d'une rente ;
- une redevance dont l'échéance est passée.

Le nom (des) arrérages est dérivé de *arrère*, forme ancienne du mot arrière.

arrestation

une **arrestation** :

- l'action d'arrêter quelqu'un ou quelque chose, de l'empêcher d'avancer ou de poursuivre sa route ;
- l'action d'appréhender au corps un coupable ou un suspect au nom de la loi ou de l'autorité ;
- l'état de celui qui est arrêté.

arrestographe

une, un **arrestographe** : une, un arrêtiste.

arrêt

A. un **arrêt** :

- l'action d'arrêter, de s'arrêter, d'interrompre un mouvement ; le résultat de cette action ;
- l'action, fondée en droit, de saisir quelqu'un en le privant de la liberté de circuler ;
- ce qui arrête ;
- ce qui sert à arrêter.

B. **un arrêt** :

- ce qui est arrêté, décidé ;
- une décision d'une autorité supérieure, comportant obligation de s'y soumettre ;
- une décision du Conseil d'État et de toute juridiction portant le nom de Cour.

en savoir plus : CNRTL ; Office québécois de la langue française.

un **arrêt à chaud** : [nucléaire / fission] la situation d'un réacteur nucléaire à l'arrêt dans lequel la pression et la température du fluide de refroidissement sont maintenues à des valeurs proches de celles du fonctionnement en puissance. En anglais : *hot shutdown*. Voir aussi : arrêt d'un réacteur. Journal officiel de la République française du 03/08/2000.

un **arrêt à froid** : [nucléaire / fission] la situation d'un réacteur nucléaire à l'arrêt dans lequel l'état du fluide de refroidissement se rapproche de celui qui correspond aux conditions ambiantes de pression et de température. En anglais : *cold shutdown*. Voir aussi : arrêt d'un réacteur. Journal officiel de la République française du 03/08/2000.

un **arrêt automatique du réacteur** ou AAR : [nucléaire / fission] une interruption de la réaction en chaîne, effective en quelques secondes, qui se déclenche automatiquement en cas de dépassement des limites du domaine de fonctionnement. En anglais : *automatic shutdown ; reactor trip ; scram*. Voir aussi : arrêt d'urgence du réacteur, domaine de fonctionnement, système d'arrêt complémentaire, système de limitation de puissance. Journal officiel de la République française du 23/09/2015.

un **arrêt d'un réacteur** : [nucléaire / fission] la situation d'un réacteur nucléaire dans lequel il n'y a plus de réaction de fission entretenue ; par extension, les opérations aboutissant à l'arrêt d'un réacteur. En anglais : *reactor shutdown ; shutdown*. Voir aussi : arrêt à chaud, arrêt à froid, système de commande principal. Journal officiel de la République française du 03/08/2000.

un **arrêt d'urgence (du réacteur)** ou AU : [nucléaire / fission] une interruption de la réaction en chaîne, effective en quelques secondes, qui est déclenchée manuellement, notamment en cas de défaillance de l'arrêt automatique du réacteur, afin d'éviter une situation dangereuse ou d'en réduire les conséquences. En anglais : *emergency shutdown ; scram*. Voir aussi : arrêt automatique du réacteur. Journal officiel de la République française du 23/09/2015.

un **arrêt de jeu** : [sports] une interruption du jeu, décidée ou constatée par l'arbitre, et dont la durée est reportée à la fin du temps règlementaire de la partie. Ce terme s'emploie souvent au pluriel, dans un sens métonymique. Exemple : jouer les arrêts de jeu. En anglais : *time-out*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000

un **arrêt de pénalité** : [motocycle - sports mécaniques] une pénalité infligée à un concurrent lors d'une course, et qui l'oblige à marquer un arrêt avant de repartir. En anglais : *stop-and-go*. Journal officiel de la République française du 21/04/2011.

un **arrêt de poussée** : [spatiologie / propulsion] un arrêt effectif, naturel ou provoqué, de la poussée d'un propulseur. En anglais : *thrust cut-off*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000

un **arrêt ferroviaire** : Office québécois de la langue française.

un **arrêt par braquage** : [sports de glisse] la technique d'arrêt brusque qui consiste, pour un sportif, à se placer perpendiculairement à sa ligne de déplacement en pivotant sur lui-même. L'arrêt par braquage s'effectue notamment avec des patins, une planche de neige, des skis ou un vélo tout-terrain. En anglais : *braquage ; hockey stop ; stop turn*. Voir aussi : planche de neige, vélo tout-terrain. Journal officiel de la République française du 04/12/2011.

un **arrêt par épuisement** : [spatiologie / propulsion] un arrêt de la combustion dans un propulseur, dû à l'épuisement d'un ergol. En anglais : *burn-out*. Voir aussi : ergol, extinction de moteur. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

arrêtable, arrêtage, arrêt-barrage, arrêté, arrête-bœuf, arrête-convoi, arrêter, arrêteur, arrêtiste, arrêtoir

arrêtable / appréhendable : La langue française et ses caprices.

un **arrêtage** :

- l'action d'arrêter une partie de la tige de la chaussure ; l'opération correspondante ; le résultat de l'opération ; ce poste de travail ;
- un dispositif d'horlogerie qui sert à arrêter le mouvement.

un **arrêt-barrage** : dans une mine ou une carrière, un dispositif projetant instantanément, sur le front d'arrivée de la flamme d'une explosion éventuelle, une quantité suffisante d'eau ou de matière incombustibles.

On entend *être arrête* pour *être arrêté*, voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

elle est arrêtée, il est **arrêté** :

- est définitive ou définitif ;
- est décidé(e), convenu(e) ;
- est immobilisé(e) ;
- est en état d'arrestation ;
- ne fonctionne plus ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

un **arrêté** : une décision ou une mesure de publication et d'exécution des lois, prise par une autorité administrative.

un **arrête-bœuf** : une bugrane commune, une plante.
des arrête-bœufs

un **arrête-convoi** : dans une mine ou une carrière, un dispositif de sureté destiné à prévenir dans les transports souterrains sur les plans inclinés automoteurs les conséquences d'une rupture de câbles.
des arrête-convois

arrêter :

- interrompre ou faire cesser un mouvement ou une marche ;
- fixer son attention sur quelqu'un ou quelque chose en vue de l'examiner ou de conclure ;
- cesser d'avancer, faire une halte, une station ;
- cesser d'agir, de parler ;
- en savoir plus : CNRTL

s'arrêter :

- cesser d'avancer ;
- cesser de fonctionner ;
- cesser de s'écouler, de couler.

elles se sont arrêtées, elles sont arrêtées.
elles se sont arrêté les échanges, elles ont arrêté les échanges, elles se les sont arrêtés.

Le verbe arrêter peut avoir pour complément d'objet un nom de personne et signifier « bloquer, interrompre dans sa progression ». On dit ainsi *La police a arrêté les manifestants à l'entrée de l'avenue*, et cette phrase signifie qu'elle les a empêchés d'aller plus avant dans cette avenue, ou *Les arrières ont arrêté les avants adverses*, c'est-à-dire qu'ils ont mis fin à leur attaque, qu'ils les ont empêchés de poursuivre cette attaque. Ces deux tours sont corrects, mais il convient de ne pas les mêler. Si l'on peut dire *arrêter quelqu'un, arrêter quelque chose* et *empêcher quelqu'un de faire quelque chose*, la tournure *arrêter quelqu'un de…* est incorrecte. En savoir plus : Académie française.

une **arrêteuse**, un **arrêteur** :

- celle, celui qui arrête ;
- celle, celui ou celle qui exécute l'opération d'arrêtage d'une chaussure.

une **arrêtiste** : une compilatrice, une commentatrice d'arrêts.
un **arrêtiste** : un compilateur, un commentateur d'arrêts.

un **arrêtoir** : une construction ou une pièce servant à arrêter un écoulement, un mouvement ou à bloquer une autre pièce.

Le verbe arrêter vient du latin populaire *arrestare*, composé de *ad* et du latin classique *restare* « demeurer ».

Le mot halte vient de l'italien *alto* « arrêt au cours d'une marche (surtout en parlant d'une armée) » dans l'expression *fare alto* « s'arrêter (d'une armée) », lui-même emprunté à l'allemand *Halt* terme militaire « arrêt » de *halten* « arrêter ».

Le nom (une) ischémie (= une diminution ou un arrêt de l'apport de sang dans une partie du corps) est formé de isch- (du grec ι᾽ σ χ-, de ί σ χ ε ι ν « arrêter, retenir ») et -émie tiré du grec α ῖ μ α « sang ».

Le verbe parer (3) (= pour un cheval, s'arrêter ; arrêter, retenir un cheval) est emprunté, d'abord par l'intermédiaire d'un texte italien, à l'espagnol *parar* « arrêter, s'arrêter », sens issu de celui de « placer, se placer » (ces deux sens étant propres aux langues ibéro-romanes), proprement « préparer, disposer » (parer 1).

arrhement, arrher, arrhes

un **arrhement** : l'action d'arrher, et notamment d'acheter des grains en vert et sur pied.

arrher : donner des arrhes pour un achat ou une location.

des **arrhes** :

- une somme d'argent, ou toute autre chose mobilière, remise, au moment de la conclusion d'un contrat, par l'une des parties à l'autre, soit pour permettre aux parties, qui n'ont pas entendu se lier définitivement par le contrat, de retirer mutuellement leur adhésion, soit pour marquer, au contraire, la conclusion ferme du contrat ;
- une assurance, un gage.

Le nom (des) arrhes (qui n'a pas de singulier) est emprunté au latin *arra* « gage ».

arrhénatère

un **arrhénathère** élevé : un fromental, une plante.

arrhénogène, arrhénogénie, arrhénotoque

elle, il est **arrhénogène** : transforme une femelle en mâle.

une femelle arrhénogène : dont la descendance est formée uniquement ou presque uniquement de mâles.

une **arrhénogénie** : le caractère d'une femelle arrhénogène, par opposition à une thélygénie.

une parthénogenèse **arrhénotoque** : qui donne seulement des mâles.

voir le dictionnaire des sciences animales.

On retrouve le radical grec *arrhéno* « mâle » pour un arrénoblastome, écrit aussi arénoblastome, en latin *Arrhenoblastoma.*

arrhize

une plante **arrhize** ou **arhize** : qui n'a pas de racine ou de radicule.

arriération

A. une **arriération mentale** : une carence du développement intellectuel et des capacités d'adaptation socio-affective.

une arriération mentale profonde : la condition des personnes dont le quotient intellectuel est inférieur à 20-25, et qui sont seulement adaptables à une certaine vie collective, sans activité productrice.

B. une **arriération** :

- un état d'esprit rétrograde ;
- un retard dans le développement économique.

arrière

Le mot arrière peut être employé comme adjectif, comme adverbe ou comme nom.
Lorsqu'il est employé comme adjectif, il signifie « situé dans la partie postérieure, à l'arrière ». Certains considèrent cet emploi du mot arrière comme une ellipse de l'expression de l'arrière. L'adjectif arrière est toujours invariable.
Lorsque le mot arrière est employé comme adverbe, il signifie « dans la direction opposée ». Il est toujours invariable, y compris lorsqu'on l'emploie pour former un nom composé. Les éléments des noms composés avec arrière sont liés par un trait d'union et peuvent tous prendre la marque du pluriel, à l'exception d'arrière.
Par ailleurs, le mot arrière entre dans la composition de la locution en arrière, qui signifie « dans le sens opposé à celui vers lequel on se dirige ou vers lequel on regarde » ou encore « à une certaine distance derrière ». Dans ce dernier sens, la locution en arrière est synonyme de l'adverbe derrière.
En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Parler français.

en arrière : dans la direction inverse de celle qui est considérée selon un sens positif, prospectif, par opposition à en avant.

une place arrière, un siège **arrière** : qui est à l'arrière, situé à l'extrémité terminale, par rapport au sens de la marche.
des places arrière, des sièges arrière

faire marche arrière : inverser le sens de la marche.

un vent arrière : un vent qui souffle de derrière, dans le même sens que la marche d'un navire.

arrière ! reculez !

l'**arrière** : l'espace ou la partie d'une chose situé(e) dans la direction inverse de celle vers laquelle on regarde, dans laquelle on se déplace.

l'**arrière** : en temps de guerre, par rapport au front, la partie du pays qui se trouve en dehors de la zone des combats.

les arrières :

- la zone militaire où les unités en opération procèdent au ravitaillement de l'avant, aux évacuations, à l'entretien, aux relations avec le territoire, etc ;
- ces unités.

protéger ses arrières, ménager ses arrières : prendre ses précautions.

une, un **arrière** : une joueuse, un joueur, qui dans un sport d'équipe, par opposition aux avants chargés de l'attaque, est chargé(e) de la défense.

Les noms arrière et derrière peuvent tous deux désigner la partie postérieure de quelque chose, mais ils ne sont pas interchangeables pour autant.
On utilise le nom arrière pour désigner la partie postérieure d'une chose dotée de mouvement. On parlera par exemple de l'arrière d'un véhicule (voiture, train, bateau, etc.) ou encore des arrières dans une équipe de football. Le nom arrière désigne plus précisément la partie postérieure d'une chose mobile, partie qui est opposée à la direction du mouvement de cette chose.
On emploie le nom derrière pour désigner le côté postérieur invisible d'une chose, le côté situé à l'opposé du devant. C'est entre autres ce nom qu'on utilise pour désigner le côté opposé à la façade d'un immeuble.
Contrairement à arrière, derrière est essentiellement statique puisqu'il ne comporte aucune idée de mouvement. Ce qui prédomine dans le cas de derrière, c'est l'idée d'« invisibilité ».
En savoir plus : Office québécois de la langue française

Le mot arrière vient probablement du bas latin *adretio, arredro* composé de *ad* (à*) et de *retro* « en arrière ».

Le mot derrière vient du bas latin *deretro* « derrière », composé de *de*, marquant le point de départ, et de *retro* « derrière ».

arriéré

elle est arriérée, il est **arriéré** :

- est en retard ;
- est en retard sur l'époque ;
- dont le développement intellectuel et psychique est en retard par rapport à la normale)

un **arriéré** :

- ce qui n'a pas été accompli à un moment prévu ;
- une échéance donnée ;
- une dette qui n'a pas été remboursée à échéance.

une arriérée, un **arriéré** : celle, celui qui souffre d'une grave déficience mentale.

En France, on n'utilise plus le mot "arriéré" pour désigner celui qui a une arriération, une déficience intellectuelle importante. Au-delà des mots, c'est une forme de respect des personnes qui est ainsi définie.
Nous n'employons plus les termes « désignateurs » de « mongol, arriéré, débile, imbécile, idiot ... » Ces dernières décennies les expressions ont évolué : personne handicapée, personne en situation de handicap et besoins éducatifs particuliers. La première expression prend en compte la personne et ne la cantonne plus à son handicap. Au delà du fauteuil roulant, je vois la personne et je peux établir une relation qui la fait exister comme personne.
Cependant, en médecine, les termes d'arriération et de débilité restent utilisés.

Depuis les rectifications orthographiques de 1990, il est recommandé d'écrire le singulier et le pluriel des noms-composés (verbe-nom ou préposition-nom) en accordant le nom avec le déterminant.

arrière-âme, arrière-arrière-fief, arrière-attribut, arrière-automne

une **arrière-âme**

un **arrière-arrière-fief** : Office québécois de la langue française.

un **arrière-attribut**

un **arrière-automne** :

- la fin de l'automne ;
- la période de l'hiver qui présente encore des caractères de l'automne.

arrière-ban

un **arrière-ban** :

- le corps des arrière-vassaux ;
- un ensemble de personnes ayant entre elles un lien quelconque.

convoquer le ban et l'arrière-ban

Le nom (un) arrière-ban est une altération par étymologie populaire d'après arrière, de l'ancien français *herban* « prestations exigibles par le seigneur pour le rachat de l'obligation de l'ost ».

arrière-bataillon, arrière-bâtard, arrière-bec, arrière-bouche, arrière-bouquet

un **arrière-bataillon**

un **arrière-bâtard**

un **arrière-bec** : l'éperon d'une pile de pont, du côté de l'aval.
des arrière-becs

une **arrière-bouche** : le pharynx, la partie postérieure de la bouche.
des arrière-bouches

un **arrière-bouquet** (odorant)

arrière-boutique

une **arrière-boutique** : une pièce située derrière une boutique et communiquant immédiatement avec elle.
des arrière-boutiques

un arrière-guichet ou une arrière-boutique : l'ensemble des opérations internes d'une entité gouvernementale ou d'une entreprise, qui soutiennent les activités exercées en interaction avec le public. [Québec]

arrière-bras, arrière-but, arrière-buvette

un **arrière-bras** : la partie du bras, qui va de l'épaule au coude.
des arrière-bras

un **arrière-but** : un but sous-jacent, caché, inavoué.
des arrière-buts

une **arrière-buvette**

arrière-cabinet, arrière-café, arrière-caution, arrière-cavité, arrière-cerveau, arrière-chambre, arrière-change

un **arrière-cabinet** : une pièce située derrière un cabinet et communiquant immédiatement avec lui.
des arrière-cabinets

un **arrière-café**

une **arrière-caution** : celle, celui qui sert à cautionner une caution.
des arrière-cautions

une **arrière-cavité** (anatomique)
des arrière-cavités

un **arrière-cerveau** : le bulbe rachidien, le rhombencéphale.
des arrière-cerveaux

une **arrière-chambre** : une pièce située derrière une pièce principale et communiquant directement avec elle.
des arrière-chambres

un **arrière-change** : l'intérêt des intérêts.
des arrière-changes

arrière-chœur

un **arrière-chœur** :

- dans une église de couvents ou monastères, un chœur situé derrière le maître-autel, séparé du reste de l'édifice par un voile, une grille ou un mur percé d'ouvertures et qui est exclusivement réservé aux religieux ;
- la partie de l'abside située derrière le maitre-autel et qui contenait le tombeau du saint ou le trésor de l'église.

des arrière-chœurs

arrière-Chrétienté, arrière-classe, arrière-coin, arrière-conception

l'**arrière-Chrétienté**

une **arrière-classe**

un **arrière-coin**

une **arrière-conception**

arrière-corps

un **arrière-corps** :

- une partie ou des parties d'un bâtiment en retrait sur l'alignement de la façade ;
- un lambris ou toute partie de menuiserie posée en arrière d'une autre ;
- un morceau ajouté sur le nu d'un ouvrage en fer forgé et faisant relief sur lui ;
- un évidement pratiqué sur l'angle d'un socle ou sur toute autre partie de marbre.

des arrière-corps

arrière-cour

une **arrière-cour** : une cour située à l'intérieur ou sur l'arrière d'un bâtiment et aménagée de manière à donner du jour ou à servir de dégagement.
des arrière-cours

arrière-cousin

une arrière-cousine : une cousine à un degré éloigné, une petite cousine.
un **arrière-cousin** : un cousin à un degré éloigné, un petit cousin.
des arrière-cousines, des arrière-cousins

arrière-cuisine

une **arrière-cuisine** : une pièce de rangement située en arrière d'une cuisine ; une cuisine située en arrière d'une salle de café, de restaurant, etc.
des arrière-cuisines

arrière-dent

une **arrière-dent**

arrière-espérance, arrière-été, arrière-façade

une **arrière-espérance** : un espoir inavoué, qui se laisse entrevoir.
des arrière-espérances

un **arrière-été** : la fin de l'été, la partie de l'automne où l'on trouve encore les caractères de l'été.
des arrière-étés

une **arrière-façade**

arrière-faix

un **arrière-faix** : les annexes fœtales, placenta et membranes, qui restent dans l'utérus après l'expulsion du fœtus.
des arrière-faix

arrière-fief

un **arrière-fief** :

- un fief relevant au second degré d'un autre fief, dans la dépendance duquel se trouve celui dont il relève directement ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

des arrière-fiefs

arrière-fils

un **arrière-fils**

arrière-fin

une **arrière-fin**

arrière-fleur

une **arrière-fleur** :

- le résidu de la partie superficielle, dite fleur, subsistant sur les peaux chamoisées après l'effleurage ;
- la seconde floraison apparaissant en été ou en automne après la floraison du printemps.

des arrière-fleurs

arrière-foin

un **arrière-foin** :

- un regain ;
- la deuxième coupe de foin.

des arrière-foins

arrière-foncière

une **arrière-foncière** : une seconde rente foncière.
des arrière-foncières

arrière-fond

un **arrière-fond** :

- la partie la plus reculée d'une chose, celle qui se trouve le plus au fond ;
- une toile de fond, un arrière-plan

des arrière-fonds

arrière-fosse nasale, arrière-four, arrière-froidure, arrière-front

une **arrière-fosse nasale**

un **arrière-four**

une **arrière-froidure**

un **arrière-front**

arrière-garant

un **arrière-garant** : un garant du garant.
des arrière-garants

arrière-garde

une **arrière-garde** :

- une formation se trouvant à l'arrière d'une grande unité militaire dont elle ferme et protège la marche ;
- une escadre ou une division de navires fermant la marche, dans une formation navale de combat.

des arrière-gardes

arrière-gorge

une **arrière-gorge** : la partie du pharynx située derrière les amygdales et tout ce que l'on peut apercevoir derrière le bord mobile du voile du palais, en faisant ouvrir la bouche et en abaissant la langue.
des arrière-gorges

arrière-gout, arrière-goût

un **arrière-gout** (*anciennement* : un **arrière-goût**) :

- le gout que laisse dans la bouche un aliment, une boisson, différent de la sensation d'abord éprouvée ;
- un souvenir, un état affectif, une impression, un sentiment qui persiste ou qui nait après le fait qui l'a provoqué.

des arrière-gouts (anciennement : des arrière-goûts)

arrière-graisse

une **arrière-graisse** : un engrais qui n'a pas été consommé par la récolte pour laquelle il était destiné.
des arrière-graisses

arrière-grand-mère, arrière-grand-père

une **arrière-grand-mère** : la mère d'un grand-parent.
un **arrière-grand-père** : le père d'un grand-parent.

arrière-grand-oncle, arrière-grand-tante

une **arrière-grand-tante** : la mère d'un grand-oncle ou d'une grand-tante.
un **arrière-grand-oncle** : le père d'un grand-oncle ou d'une grand-tante.

arrière-grand-parent

des **arrière-grands-parents** :

- un arrière-grand-père et une arrière-grand-mère ;
- les ascendants éloignés.

un arrière-grand-parent

arrière-guet

un **arrière-guet**

arrière-guichet

un **arrière-guichet** : un support informatique et logistique d'un ou de plusieurs guichets. En anglais : *back office*. Voir aussi : guichet. Journal officiel de la République française du 16/09/2014.

un **arrière-guichet** ou une **arrière-boutique** : l'ensemble des opérations internes d'une entité gouvernementale ou d'une entreprise, qui soutiennent les activités exercées en interaction avec le public. [Québec]

arrière-inquiétude, arrière-instinct, arrière-intention, arrière-jardin, arrière-justice, arrière-langue, arrière-ligne, arrière-loge, arrière-magasin

une **arrière-inquiétude**

un **arrière-instinct**

une **arrière-intention**

un **arrière-jardin**

une **arrière-justice**

une **arrière-langue**

une **arrière-ligne** : une ligne de combat préparée en arrière de la ligne de bataille.
des arrière-lignes

une **arrière-loge**

un **arrière-magasin** : une pièce située immédiatement derrière le magasin, communiquant avec lui et où le public n'a pas accès.
des arrière-magasins

arrière-main

A. une **arrière-main** :

- le revers de la main ;
- au jeu de paume, un coup porté avec le revers de la main.

B. une **arrière-main** :

- la partie postérieure des animaux de selle, par opposition à l'avant-main ;
- la partie de l'animal située à l'arrière de la main du cavalier.

des arrière-mains

arrière-mamama, arrière-masque, arrière-mauvaise-volonté, arrière-mêlée, arrière-molaire, arrière-monde, arrière-moquerie, arrière-narines

Les lexies **arrière-mamama** et grand-mamama "arrière-grand-mère", que l'on relève parfois dans les avis de décès, ne correspondent pas à un usage courant. Voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

un **arrière-masque**

une **arrière-mauvaise-volonté**

une **arrière-mêlée**

une **arrière-molaire**

un **arrière-monde** : un monde invisible, secret, caché sous le monde présent.
des arrière-mondes

une **arrière-moquerie**

une **arrière-narines** : la communication entre les cavités nasales et le pharynx.
des arrière-narines

arrière-neveu, arrière-nièce

une **arrière-nièce** : une petite-nièce, une fille d'une nièce ou d'un neveu.

un **arrière-neveu** : un petit-neveu, le fils d'une nièce ou d'un neveu.

des arrière-nièces, des arrière-neveux

arrière-nez

un **arrière-nez**

arrière-panage

un **arrière-panage** : le temps pendant lequel le bétail peut rester dans les bois après le panage.

des arrière-panages

Le nom (un) panage (= l'action de mener les porcs en forêt pour leur faire paitre les fruits des arbres) vient du latin médiéval *pastionaticum* « droit de glandage des porcs », dérivé du latin *pastio* « élevage des bestiaux ; pâturage, pacage », et en latin médiéval « glandage des porcs, droit de glandage des porcs » (à comparer avec paisson 1).

arrière-papapa, arrière-parent, arrière-parfum

La lexie **arrière-papapa** "arrière-grand-père", qu'on lit parfois dans les avis de décès, ne correspond pas à un usage courant. Voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

des **arrière-parents**

un **arrière-parfum**

arrière-pays

un **arrière-pays** :

- l'intérieur des terres d'une région, par opposition à la bande du littoral et qui vu de la mer parait situé en arrière de celui-ci ;
- la région proche d'une ville ;
- l'aire d'attraction et de desserte continentale d'un port ou en termes économiques son aire de marché continentale, en savoir plus : Géoconfluences.

un **arrière-pays portuaire** : [transport maritime] la zone d'influence et d'attraction économique d'un port. Dans l'usage, l'emploi du terme « arrière-pays » est fréquent. En allemand : *Hinterland*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

des arrière-pays

arrière-pensée

une **arrière-pensée** : une pensée, une intention que l'on dissimule, différente de celle que l'on exprime et qui cependant peut se laisser entrevoir ou soupçonner.

des arrière-pensées

arrière-petit-cousin, arrière-petite-cousine

une **arrière-petite-cousine** : une fille de petits-cousins.

un **arrière-petit-cousin** : un fils de petits-cousins.

arrière-petite-fille, arrière-petit-fils

une **arrière-petite-fille** : une fille de petits-enfants.

un **arrière-petit-fils** : un fils de petits-enfants.

arrière-petite-nièce, arrière-petit-neveu

une **arrière-petite-nièce** : une fille d'un petit-neveu ou d'une petite-nièce.

un **arrière-petit-neveu** : un fils d'un petit-neveu ou d'une petite-nièce.

arrière-petits-enfants

des **arrière-petits-enfants** : les enfants des petits-enfants.

arrière-pharynx, arrière-pièce, arrière-pied, arrière-plage

un **arrière-pharynx**

une **arrière-pièce**

un **arrière-pied**
des arrière-pieds

une **arrière-plage** : la partie de la plage qui reste émergée lors des hautes mers moyennes.
des arrière-plages

arrière-plan

un **arrière-plan** :

- un plan situé en arrière d'un autre ;
- le plan le plus éloigné de l'œil du spectateur.

être à l'arrière-plan, rester à l'arrière-plan : être à l'écart, peu en vue.

d'arrière-plan : qualifie un traitement informatique non prioritaire qui est exécuté lorsque les ressources ne sont pas affectées à un programme en temps réel ou à des programmes prioritaires. En anglais : *background*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

des arrière-plans

arrière-pont, arrière-port, arrière-porte, arrière-poste, arrière-printemps, arrière-produit, arrière-projet

un **arrière-pont** ou **pont arrière** : la partie arrière du pont supérieur d'un bateau.
des arrière-ponts ou ponts arrière

un **arrière-port**

une **arrière-porte**

un **arrière-poste**

un **arrière-printemps**

un **arrière-produit**

un **arrière-projet**

arriérer

arriérer un paiement : le retarder.

j'arrière, tu arrières, il arrière, nous arriérons, vous arriérez, ils arrièrent ;
j'ai arriéré ; j'arriérais ; j'arriérai ; j'arrièrerai ou j'arriérerai ; j'arrièrerais ou j'arriérerais ;
que j'arrière, que tu arrières, qu'il arrière, que nous arriérions, que vous arriériez, qu'ils arrièrent ;
que j'arriérasse, qu'il arriérât, que nous arriérassions ; que j'aie arriéré ; que j'eusse arriéré ;

arrière, arriérons, arriérez ; aie arriéré, ayons arriéré, ayez arriéré ;
(en) arriérant.

s'arriérer :

- prendre du retard dans les paiements ;
- demeurer en arrière.

je m'arrière, tu t'arrières, il s'arrière, nous nous arriérons, vous vous arriérez, ils s'arrièrent ;
je m'arriérais ; je m'arriérai ; je m'arrièrerai ou je m'arriérerai ; je m'arrièrerais ou je m'arriérerais ;
je me suis arriéré(e) ; je m'étais arriéré(e) ; je me fus arriéré(e) ; je me serai arriéré(e) ; je me serais arriéré(e) ;
que je m'arrière, que tu t'arrières, qu'il s'arrière, que nous nous arriérions, que vous vous arriériez, qu'ils s'arrièrent ;
que je m'arriérasse, qu'il s'arriérât, que nous nous arriérassions ; que je me sois arriéré(e) ; que je me fusse arriéré(e) ;
arrière-toi, arriérons-nous, arriérez-vous ; sois arriéré(e), soyons arriérées, soyons arriérés, soyez arriéré(e)(es)(s) ;
(en) s'arriérant.

elles se sont arriérées, elles sont arriérées.
elles se sont arriéré les paiements, elles ont arriéré les paiements, elles se les sont arriérés.

arrière-recoins, arrière-Renaissance, arrière-repli, arrière-rêverie, arrière-sacristie

des **arrière-recoins**

l'**arrière-Renaissance**

un **arrière-repli**

une **arrière-rêverie**

une **arrière-sacristie**

arrière-saison

une **arrière-saison** :

- la période de l'année qui succède à la belle saison et en conserve encore les caractères ;
- la fin de l'automne ou le début de l'hiver ;
- la période de la vie, qui succède à la maturité ; la vieillesse.

des arrière-saisons

arrière-salle, arrière-salon, arrière-saveur

une **arrière-salle** : une salle située en arrière d'une autre et communiquant avec elle.
des arrière-salles

un **arrière-salon**

une **arrière-saveur**

arrière-scène

une **arrière-scène** :

- la partie postérieure de la scène d'un théâtre, par opposition à l'avant-scène ;
- un spectacle qui se déroule au second plan d'un autre spectacle et en rappelle les caractères.

des arrière-scènes

arrière-secret, arrière-sens, arrière-soif, arrière-soirée, arrière-son, arrière-souci, arrière-souvenir, arrière-suint

un **arrière-secret**

un **arrière-sens**

une **arrière-soif**

une **arrière-soirée**

un **arrière-son**

un **arrière-souci**

un **arrière-souvenir**

un **arrière-suint**

arrière-taille, arrière-tendresse, arrière-tension, arrière-trafic

une **arrière-taille** : ce qui dans une taille, est en arrière de la dernière ligne de soutènement en place.
des arrière-tailles

une **arrière-tendresse**

une **arrière-tension**

un **arrière-trafic**

arrière-train

A. un **arrière-train** :

- la partie postérieure d'un animal ;
- les fesses.

B. un **arrière-train** : la partie d'un véhicule portée par l'essieu et les roues arrière.

des arrière-trains

arrière-trame, arrière-vallée, arrière-vassal, arrière-vertu, arrière-vibration, arrière-vieillesse, arrière-voussure

une **arrière-trame**

une **arrière-vallée** : une petite vallée qui relève d'une vallée principale.
des arrière-vallées

un **arrière-vassal** : un vavasseur, un vassal au second degré, vassal d'un suzerain lui-même vassal d'un autre seigneur.
des arrière-vassaux

une **arrière-vertu**

une **arrière-vibration**

une **arrière-vieillesse**

une **arrière-voussure** : une sorte de voute pratiquée en arrière d'une baie, d'une fenêtre, d'une porte, pour couronner l'embrasure ou pour faciliter l'ouverture des châssis ou des panneaux.
des arrière-voussures

arriériste

une, un **arriériste** : une personne retardataire, conservatrice.

Le mot arrière vient probablement du bas latin *adretio, arredro* composé de *ad* (à*) et de *retro* « en arrière ».

Le mot derrière vient du bas latin *deretro* « derrière », composé de *de*, marquant le point de départ, et de *retro* « derrière ».

arrimage, arrimé, arrimer, arrimeur

un **arrimage** :

- l'action d'arrimer ; le résultat de cette action ;
- un chargement de marchandises dans des wagons de chemin de fer, des camions, sur n'importe quel moyen de transport ;
- un rangement méthodique d'idées, de connaissances dans l'esprit, dans la mémoire.
- [nucléaire] En anglais : *tie-down*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **désarrimage**

solidement **arrimé** à : solidement attaché à.

arrimer la cargaison d'un navire : la disposer méthodiquement, en répartissant le poids du chargement dans le sens longitudinal, transversal et vertical, et la fixer solidement.

arrimer un vaisseau : en fixer solidement la cargaison avant d'appareiller.

arrimer le matériel : le fixer solidement pour résister à la tempête, au transport, aux secousses.

arrimer des objets : les ranger en les fixant solidement.

[Canada] arrimer :

- disposer, placer, ranger, installer, mettre en ordre ;
- arranger une chose ;
- arranger une personne, l'accoutrer ;
- malmener quelqu'un.

[Acadie] arrimer :

- disposer, arranger ;
- orner ;
- réparer ; mettre en tas.

s'arrimer :

- être arrimé ;
- pour le temps, s'éclaircir.

elles se sont arrimées, elles sont arrimées.
elles se sont arrimé les conteneurs, elles ont arrimé les conteneurs, elles se les sont arrimés.

désarrimer :

- détacher ou déplacer des marchandises arrimées ;
- séparer deux éléments.

une **arrimeuse**, un **arrimeur** :

- celle, celui qui est chargé(e) d'effectuer ou de surveiller l'arrimage à bord d'un navire ;
- le personnel chargé de l'entretien des appareils à l'exclusion des moteurs réservés aux mécaniciens.

une arrimeuse-jurée, un **arrimeur-juré** : une experte, un expert qui, dans les ports de mer, est patenté(e) pour surveiller la qualité de l'arrimage à la demande du capitaine.

une arrimeuse d'ardoisières, un **arrimeur d'ardoisières** : une ouvrière, un ouvrier qui assemble les ardoises taillées pour en faire des lots suivant dimensions.

une arrimeuse de sardines, un **arrimeur de sardines** : une, un manœuvre spécialisé(e) de la conserverie chargée de ranger les sardines dans leurs boites.

Le verbe arrimer est emprunté directement comme terme de commerce maritime au moyen anglais *rimen* « débarrasser, faire place ».

arripidé

les **arripidés** : une famille de poissons, les saumons australiens.

arriser

arriser ou **ariser** : amener un peu les voiles en se servant des ris, afin d'en diminuer la hauteur, en cas de gros temps.

Arrrit

un (mouton) **Arrit** : une race de mouton d'Afrique orientale à laine.

arrivage, arrivant, arrivé, arrivée, arriver, arrivisme, arriviste

un **arrivage** :

- une arrivée d'un navire dans un port ;
- une arrivée d'un véhicule ;
- une arrivée de marchandises, généralement en grande quantité, par tous moyens de transport ;
- la quantité de marchandises arrivées ; la marchandise elle-même ;
- un endroit où sont reçues les marchandises qui arrivent.

une lettre arrivante, un provincial **arrivant** : qui arrive ; qui vient d'arriver.

une arrivante, un **arrivant** :

- une personne ou une chose qui arrive ;
- une personne en train de réussir.

une primoarrivante ou primo-arrivante, un **primoarrivant** ou **primo-arrivant** :

- celle, celui qui arrive pour la première fois dans un pays et s'y installe durablement ;
- une, un élève, arrivant pour la première fois dans un pays, ne possédant pas la langue ou ne possédant pas les références culturelles permettant la compréhension des cours.

elle est arrivée, il est **arrivé** :

- est parvenu(e) à destination ;
- est présente ou présent ;
- a réussi ;
- s'est produite, s'est produit, s'est réalisé(e).

une **arrivée** :

- l'action d'arriver ;
- le moment où on arrive ;
- l'endroit, le moment où l'on arrive à destination ;
- en savoir plus : CNRTL.

une **non-arrivée** : le fait de ne pas être arrivé, transmis.

Le monde du sport emprunte souvent son vocabulaire à l'anglo-américain parce que nombre de sports sont nés, ont été nommés et codifiés outre-Manche ou outre-Atlantique. Mais pendant longtemps, beaucoup des termes relevant de ce domaine furent traduits en français parce que la réalité qu'ils désignaient avait déjà un équivalent dans notre langue. C'est par exemple le cas des noms départ et arrivée. Aussi ne peut-on que s'étonner et déplorer que, sur le parcours de diverses courses se déroulant dans Paris, les mots départ et arrivée soient parfois remplacés par *start* et *finish* ! Académie française.

arriver :

- aboutir à ;
- toucher la rive, aborder ;
- approcher de la rive ou du port ;
- parvenir à l'étape fixée ;
- parvenir à atteindre quelqu'un après des difficultés, parvenir à destination ;
- approcher, être imminent ;
- réussir du point de vue social ;
- avoir lieu, survenir ;
- voir aussi le Dictionnaire des régionalismes de France.

arriver à :

- approcher, être imminent ;
- obtenir un résultat souhaité ;
- aborder un sujet.

ne pas arriver à la cheville, à la ceinture de quelqu'un : ne pas pouvoir l'égaler.

j'arrive, tu arrives, il arrive, nous arrivons, vous arrivez, ils arrivent ;
j'arrivais ; j'arrivai ; j'arriverai ; j'arriverais ;
je suis arrivé(e) ; j'étais arrivé(e) ; je fus arrivé(e) ; je serai arrivé(e) ; je serais arrivé(e) ;
que j'arrive, que tu arrives, qu'il arrive, que nous arrivions, que vous arriviez, qu'ils arrivent ;
que j'arrivasse, qu'il arrivât, que nous arrivassions ; que je sois arrivé(e) ; que je fusse arrivé(e) ;
arrive, arrivons, arrivez ; sois arrivé(e), soyons arrivées, soyons arrivés, soyez arrivées, soyez arrivés, soyée arrivé(e) ;
(en) arrivant.

mésarriver : avoir une issue mauvaise, malheureuse.

un **arrivisme** : une conduite inspirée par une ambition sans scrupules.

une, un **arriviste** : une ambitieuse prête à vaincre tous les obstacles, un ambitieux sans scrupules prêt à vaincre tous les obstacles pour réussir dans le monde, en particulier dans la politique.

Le verbe arriver est composé de a- et de rive (à comparer avec le latin vulgaire *arripare* formé de *ad-* et *ripa* « rive »).

La pensée de Pierre de Jade : Le courrier qui n'arrive pas, ce sont des choses qui arrivent.

arroba, arrobe

une **arobe** ou **arrobe, arroba** : une ancienne mesure de poids et de capacité, encore usitée en Espagne, au Portugal et dans plusieurs pays d'Amérique latine.

Le nom (une) arobe ou arrobe, arroba est emprunté à l'espagnol *arroba* « mesure de poids », lui-même emprunté à l'arabe *al rub'* « le quart ».

une **arrobe** ou **arobase** : le caractère @ fréquemment employé dans les adresses de courrier électronique pour séparer le nom identifiant l'utilisateur de celui du gestionnaire de la messagerie. @ est à l'origine le symbole de l'arroba (de l'arabe *ar-roub*, le « quart »), ancienne unité de capacité et de poids espagnole et portugaise. Ce sigle est également utilisé dans les langues anglo-saxonnes, dans des formules telles que « tant de tel article @ tant l'unité ». Dans ces emplois, il est appelé « a commercial », et son tracé, identique à celui de l'arroba, résulterait de la ligature de l'accent grave avec le « a » de la préposition française « à », autrefois d'usage courant dans le commerce international. Lorsqu'une adresse est fournie oralement, @ se dit « arrobe » alors qu'il se dit *at* en anglais. En anglais : *at-sign*. Journal officiel de la République française du 08/12/2002.

Lire : L'histoire de l'arobase (BNF).

arroche

une **arroche** : un genre de plantes.

voir : dictionnaire des sciences animales ; CNRTL

Le nom (une) arroche est une altération du latin classique *atriplex, atriplicis* emprunté au grec α᾽τ ρ α΄ φ α ξ(υ ς).

arrogance, arrogant

arrogamment : d'une manière arrogante.

une **arrogance** : un comportement fait de mépris et d'insolence, le plus souvent affectés.

elle est arrogante, il est **arrogant** : va à l'encontre des bienséances par une estime excessive de soi.

une arrogante, un **arrogant** : celle, celui qui manifeste de l'arrogance.

Le nom (une) arrogance est emprunté au latin *arrogantia*.

Le mot arrogant est emprunté au latin *arrogans*.

s'arroger

s'arroger quelque chose :

- se l'attribuer par une décision personnelle ;
- se l'attribuer sans y avoir droit.

je m'arroge, tu t'arroges, il s'arroge, nous nous arrogeons, vous vous arrogez, ils s'arrogent ;
je m'arrogeais ; je m'arrogeai ; je m'arrogerai ; je m'arrogerais ;
je me suis arrogé ; je m'étais arrogé ; je me fus arrogé ; je me serai arrogé ; je me serais arrogé ;
que je m'arroge, que tu t'arroges, qu'il s'arroge, que nous nous arrogions, que vous vous arrogiez, qu'ils s'arrogent ;
que je m'arrogeasse, qu'il s'arrogeât, que nous nous arrogeassions ; que je me sois arrogé ; que je me fusse arrogé ;
arroge-toi, arrogeons-nous, arrogez-vous ; sois arrogé, soyons arrogé, soyez arrogé ;
(en) se arrogeant.

Le verbe s'arroger est emprunté au latin *arrogo* « s'approprier » « attribuer donner » devenu « adopter » chez les jurisconsultes.

arroi

A. un **arroi** : un train, un équipage, un appareil.

se mettre en arroi

être en mauvais arroi : être en mauvaise posture.

B. un **arroi** : un arrangement, une disposition, une ligne des troupes militaires.

Le nom (un) arroi est le déverbal de l'ancien français *areer* « arranger, ordonner », d'un latin vulgaire *arredare* « pourvoir de provisions ».

Le nom (un) désarroi un dérangement, un désordre, une mise sens dessus dessous ; un trouble important) est le déverbal de *desarreier* « mettre en désordre », dérivé de l'ancien français *areer*.

arrondi, arrondir, arrondissage, arrondissement, arrondissementier, arrondisseur, arrondisseuse, arrondissure

elle est arrondie, il est **arrondi** :

- a pris, présente une forme ronde ou approximativement ronde ;
- prend, a reçu plus d'extension de façon à former un ensemble considéré comme satisfaisant ;
- prend plus de plénitude et d'harmonie, est caractérisé(e) par sa perfection

un **arrondi** :

- un contour rond ou approximativement rond ;
- une petite surface cylindrique ou torique raccordant deux surfaces, en supprimant un angle vif ;
- une approximation numérique ;
- une manœuvre de redressement d'un aéronef précédant généralement l'atterrissage. En anglais : *flare ; flare-out*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

arrondir :

- donner, prendre ou présenter une forme ronde ou approximativement ronde ;
- donner plus d'extension de façon à former un ensemble considéré comme satisfaisant ou approchant la perfection du rond, du cercle ;
- donner plus de force ou d'harmonie ; parfaire ;
- autres sens : CNRTL.

arrondir les angles : faciliter les choses.

j'arrondis, tu arrondis, il arrondit, nous arrondissons, vous arrondissez, ils arrondissent ;
j'arrondissais ; j'arrondis ; j'arrondirai ; j'arrondirais ;
j'ai arrondi ; j'avais arrondi ; j'eus arrondi ; j'aurai arrondi ; j'aurais arrondi ;
que j'arrondisse, que tu arrondisses, qu'il arrondisse, que nous arrondissions, que vous arrondissiez, qu'ils arrondissent ;

que j'arrondisse, qu'il arrondît, que nous arrondissions ; que j'aie arrondi ; que j'eusse arrondi ;
arrondis, arrondissons, arrondissez ; aie arrondi, ayons arrondi, ayez arrondi ;
(en) arrondissant.

s'arrondir :

- prendre ou présenter une forme ronde ou approximativement ronde ;
- prendre plus d'extension de façon à former un tout complet, un ensemble satisfaisant ;
- prendre plus de force ou d'harmonie, se parfaire.

je m'arrondis, tu t'arrondis, il s'arrondit, nous nous arrondissons, vous vous arrondissez, ils s'arrondissent ;
je m'arrondissais ; je m'arrondis ; je m'arrondirai ; je m'arrondirais ;
je me suis arrondi(e) ; je m'étais arrondi(e) ; je me fus arrondi(e) ; je me serai arrondi(e) ; je me serais arrondi(e) ;
que je m'arrondisse, que tu t'arrondisses, qu'il s'arrondisse, que nous nous arrondissions, que vous vous arrondissiez, qu'ils s'arrondissent ;
que je m'arrondisse, qu'il s'arrondît, que nous nous arrondissions ; que je me sois arrondi(e) ; que je me fusse arrondi(e) ;
arrondis-toi, arrondissons-nous, arrondissez-vous ; sois arrondi(e), soyons arrondies, soyons arrondis, soyez arrondi(e)(es)(s) ;
(en) s'arrondissant.

elles se sont arrondies, elles sont arrondies.
elles se sont arrondi les angles, elles ont arrondi les angles, elles se les sont arrondis.

un **arrondissage** :

- l'action d'arrondir une chose ;
- l'opération du battage d'or.

un **arrondissement** :

- l'action d'arrondir, de s'arrondir ;
- l'état de ce qui est arrondi ;
- l'action de donner, de prendre ou fait de présenter une forme ronde ou approximativement ronde ;
- une division territoriale, intermédiaire entre le département et le canton, formant une circonscription administrative, judiciaire, financière, politique, etc ;
- une subdivision administrative, etc., d'une grande ville ;
- une approximation d'un poids, d'une somme ou de toute autre mesure ;
- l'action de donner, de prendre plus de force, d'harmonie ;
- le fait de se circonscrire dans les limites d'une perfection particulière, parfois trop recherchée et trop exclusive.

un arrondissement historique : Office québécois de la langue française.

une arrondissementière, un **arrondissementier** :

- une personne favorable au scrutin d'arrondissement ;
- une, un commissaire de police responsable d'un commissariat d'arrondissement, par opposition à divisionnaire.

une **arrondisseuse** ou un **arrondisseur** :

- un outil utilisé pour l'arrondissage d'un objet ;
- un appareil utilisé par les couturières pour tracer l'arrondi d'une jupe à la hauteur voulue.

un arrondisseur d'angle, un arrondisseur de jupe

une **arrondisseuse**, un **arrondisseur** :

- une ouvrière, un ouvrier qui, dans diverses spécialités, arrondit ou taille régulièrement certaines choses ;
- celle, celui qui arrondit ses phrases.

une **arrondissure** (pour la reliure d'un livre)

Le verbe arrondir est dérivé de rond.

arrosage, arrosement, arrosé, arroser, arroseur, arroseuse, arrosoir

A. elle, il est **arrosable** : peut être arrosé(e).

un **arrosage** :

- l'action de répandre de l'eau ;
- l'action d'offrir à boire pour fêter un événement heureux ;
- un déversement, une distribution de quelque chose ;
- l'envoi d'un même message électronique à un très grand nombre de destinataires au risque de les importuner. Un exemple est l'envoi de messages publicitaires. En anglais : *spamming*. Voir aussi : arroseur, bombardement, modérateur. Journal officiel de la République française du 01/09/2000.

elle est arrosée, il est **arrosé** :

- est mouillé(e) abondamment ;
- est traversé(e) par un cours d'eau ;
- est fêté(e) en offrant à boire.

un **arrosement** :

- l'action de répandre de l'eau sur une chose ;
- l'action d'irriguer ;
- l'action d'arroser au moyen d'un instrument ;
- le fait d'être arrosé ;
- l'action de célébrer un évènement heureux en versant à boire à ses amis et connaissances ;
- l'action d'enduire de glaçure l'intérieur d'une poterie cuite, afin de la rendre étanche ;
- l'action de verser une liqueur, une essence dans une pâtisserie ;
- l'action de répandre quelque chose ; le fait que quelque chose se répand.

arroser :

- humecter quelque chose en y répandant de l'eau de manière que la qualité en soit améliorée ;
- pour un cours d'eau,faire circuler ses eaux, couler entre, traverser ;
- répandre de l'eau sur quelque chose au moyen d'un instrument approprié ;
- jeter de l'eau sur quelqu'un ;
- mouiller en versant abondamment quelque chose dessus ;
- fêter en offrant à boire ;
- pourvoir abondamment quelque chose ou quelqu'un.

se faire arroser : se faire mouiller par la pluie.

une **arroseuse**, un **arroseur** :

- une personne employée à l'arrosage des jardins ou des voies publiques ;
- En anglais : *spammer*. Voir aussi : arrosage. Journal officiel de la République française du 05/05/2005.

une **arroseuse-balayeuse** : une machine automobile effectuant l'arrosage et le balayage des rues.

un **arroseur** : un appareil d'arrosage automatique.

un **arrosoir** : un récipient portatif, de taille et de forme variable, muni d'un tuyau au bout duquel on ajoute un dispositif spécial pour arroser les plantes ; autres sens : CNRTL.

B. Québec.

un **arrosage** : une pulvérisation, l'opération consistant à pulvériser une solution (pesticide, herbicide, fongicide) sur une culture, une végétation.

arroser :

- pulvériser une solution (pesticide, herbicide, fongicide) sur (une culture, une végétation) ;
- pulvériser une solution antiparasitaire ou insecticide sur les animaux, dans les étables.

une **arroseuse** : un appareil servant à pulvériser une solution pesticide sur les végétaux.

un **arrosoir** :

- un arroseur, un appareil automatique servant à répandre de l'eau (sur les pelouses, les jardins) ;
- un appareil servant à pulvériser une solution pesticide sur les végétaux ;
- une arroseuse, un véhicule automobile muni d'un réservoir d'eau et servant à arroser les voies publiques (pour les laver, pour empêcher la poussière de se soulever).

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

un arroseur, un arroseur à impulsion, un arroseur canon, un arroseur fixe, un arroseur oscillant, un arroseur rotatif : Office québécois de la langue française.

un arrosoir, un arrosoir à long bec, un arrosoir longue portée : Office québécois de la langue française.

Le verbe arroser est emprunté au latin vulgaire *arrosare* de *adrorare*, avec réfection sur le nominatif du substantif *ros, roris* « rosée » dont il est dérivé.

arrow-root

un ***arrow-root*** :

- une plante d'Amérique tropicale du genre Maranta ;
- la fécule tirée des rhizomes de cette plante (et, par extension, de diverses autres plantes notamment du genre Canna, Curcuma et Maranta.

Ce nom est emprunté à l'anglo-américain *arrow-root* (1696) composé de *root* « racine » et *arrow* « flèche » désignant une plante dont les tubercules étaient utilisés par les Indiens pour extraire le poison des blessures de flèches.

arroyo, arrugie

un **arroyo** : un ruisseau temporaire ou un canal artificiel reliant les voies fluviales, en particulier, dans les régions deltaïques.

Le nom (un) arroyo est emprunté à l'espagnol *arroyo* « cours d'eau », du latin populaire *arrugium,* correspondant au latin *arrugia* « galerie d'une mine d'or », d'origine ibère.

Le nom (une) arrugie (= un canal pour l'écoulement des eaux d'infiltration) est emprunté au latin *arrugia* « galerie d'une mine d'or ».

arrucat

un **arrucat** ou **urosperme de Daléchamp** : une plante.

ars

1. un **ars** : le pli à la jonction des membres antérieurs et du poitrail du cheval.

Le nom (un) ar**s** peut se prononcer de deux façons.

Le nom (un) ars vient du latin *armus* « épaule (d'un animal) ».

2. elle est arse, il est **ars** : est brulé(e), desséché(e).

Le mot ars est le participe passé de l'ancien verbe ardre ou arder, ardoir (= bruler, être en feu ; être passionné). Le verbe ardoir vient du latin *ardēre*. Voir arsin, arsis (ci-dessous).

arsacétine

une **arsacétine** : un médicament arsenical.

arselettes

une arselette, des **arselettes** : des guêtres.

L'origine de ce nom est obscure, il est peut-être dérivé d'arzel « cheval ayant les pieds de derrière et le chanfrein blancs », qui est probablement emprunté à l'espagnol de même sens *argel*, de l'arabe *argal* « qui a une tache blanche au pied », avec le suffixe -ette.

arselière

une **arselière** ou **clovissière** : un filet de pêche denté et à manche qui permet de récolter sur le fond des clovisses et des palourdes.

arsenal

un **arsenal** :

- un établissement servant à la construction, à la réparation, au ravitaillement et à l'armement des navires ;
- un dépôt d'armes et de munitions ;
- une grande quantité de moyens d'attaque ou de défense, d'action.

des arsenaux

Le nom (un) arsenal est probablement emprunté directement à l'arabe.

arsénamine

une **arsénamine** : un hydrogène arsénié.

arsénargentite

une **arsénargentite** : un arséniure naturel d'argent.

arsénbismuth

un **arsénbismuth** : un arséniure naturel de bismuth.

arsénéthyle

un **arsénéthyle** :

- un composé qui s'obtient par la réaction de l'arséniure de sodium sur l'iodure d'éthyle ;
- un arséniotriéthyle ;
- un arséniobiéthyle.

arséniate, arséniaté

un **arséniate** :

- un sel de l'un de trois acides arséniques ;
- un sel ou un ester de l'acide arsénique existant à l'état naturel et possédant les mêmes propriétés thérapeutiques que l'anhydride arsénieux.

elle est arséniatée, il est **arséniaté** : contient de l'arséniate.

arsenic, arsenicage, arsenical, arsenicisme

un **arsenic** :

- un corps simple solide, de symbole As, d'aspect métallique ; le nom donné à divers composés de l'arsenic ;
- le nom impropre de l'anhydride arsénieux As2O3, poison violent, utilisé comme toxique ou à des fins thérapeutiques ;
- un composé utilisé pour clarifier le verre), l'arsenic des philosophes (en alchimie)

un **arsenicage** : une immersion des cuirs et peaux dans une solution d'arséniate de soude pour éviter les parasites.

elle est arsenicale, il est **arsenical** :

- est relative, est relatif à l'arsenic ou à ses composés ; contient de l'arsenic ;
- est à base d'arsenic ou est formé(e) à partir de l'arsenic ;
- a pour cause l'arsenic ou ses composés.

elles sont arsenicales, ils sont arsenicaux

un (médicament) **arsenical**, des arsenicaux : la classe des médicaments à base d'arsenic.

un **arsenicisme** : une intoxication chronique professionnelle ou criminelle par l'arsenic, survenant plusieurs années après l'absorption du toxique, avec une fréquence proportionnelle à la durée et à l'intensité de la prise et responsable de plusieurs états pathologiques.

Le nom (un) arsenic est emprunté au latin *arsenicum* attesté d'abord sous la forme *arrhenicum*.

arsénié

elle est arséniée, il est **arsénié** :

- contient de l'arsenic ;
- est combiné(e) avec l'arsenic.

arsénieux

elle est arsénieuse, il est **arsénieux** : qualifie certains dérivés de l'arsenic trivalent.

un anhydride arsénieux, un acide arsénieux

un acide orthoarsénieux

arséniomolybdate, arséniophosphate, arséniopléite, arséniosidérite, arséniosulfure, arséniotungstate

un **arséniomolybdate** : un sel complexe dérivant de l'acide arsénique et de l'anhydre molybdique.

une **arséniophosphate** : une combinaison d'un arséniate et d'un phosphate.

une **arséniopléite** : un arséniate hydraté naturel de manganèse, magnésium, calcium, plomb et fer.

une **arséniosidérite** : un arséniate ferrico-calcique hydraté, qui se présente sous la forme de masses concrétionnées.

un **arséniosulfure** : une combinaison d'arsenic, de soufre et d'un autre métal.

un **arséniotungstate** : un sel complexe dérivant de l'acide arsénique et de l'anhydre tungstique.

arsénique

un acide ou un anhydride **arsénique** : qualifie certains dérivés de l'arsenic pentavalent.

un acide orthoarsénique

arsénite

un **arsénite** : un sel de l'un de trois acides arsénieux.

arséniure

un **arséniure** : une combinaison de l'arsenic avec un autre corps simple.

arsennickel

un **arsennickel** ou **nickeline** : un arséniure naturel de nickel.

arsénobenzène, arsénobenzénique

un **arsénobenzène** ou **arsphénamine** : un des premiers arsenicaux utilisés dans le traitement de la syphilis.

un traitement **arsénobenzénique**

arsénobenzol, arsénobenzolique

un **arsénobenzol** : un composé arsenical utilisé dans le traitement de la syphilis.

un traitement **arsénobenzolique**

arsénocrocite, arsénokroïte, arsénokrokite

un **arsénocrocite** ou **arsénokroïte, arsénokrokite** : une arséniosidérite.

arséno-intolérance

une **arséno-intolérance** : une intolérance au traitement par les dérivés arsenicaux.

arsénoïque

elle, il est **arsénoïque** : est relative, est relatif à un analogue arsénié de composé azoïque.

arsénolamprite

un **arsénolamprite** : un arsenic natif contenant du bismuth.

arsénolithe

un **arsénolithe** : un arsénite, un oxyde naturel d'arsenic.

arsénomélan, arsénomélane

un **arsénomélan** ou **arsénomélane** : un arséniosulfure de plomb.

arsénopyrite

une **arsénopyrite** : un mispickel, un fer arsenical.

arséno-résistance, arsénorésistant

une **arséno-résistance**, elle est arsénorésistante

elle est arsénorésistante, il est **arsénorésistant**

arsénostibite

une **arsénostibite** : un arséniate hydraté naturel d'antimoine.

arsénotellurite

une **arsénotellurite** : un arséniosulfure naturel de tellure.

arsénothérapie, arsénothérapique

une **arsénothérapie**

elle, il est **arsénothérapique**

arsénxoyde

un **arsénxoyde** : la famille des arsénides comprenant les combinaisons de l'arsenic avec l'oxygène.

arsénurane

une **arsénurane** : un arséniure naturel d'uranium.

arsin

Les mots français ardeur et ardent sont empruntés du latin *ardor* et *ardens*, qui l'un et l'autre dérivent du verbe *ardere*, « brûler ». De ce verbe est issu l'ancien verbe français *ardoir* ou *ardre*. Mais sa conjugaison était si compliquée (il avait, en plus de ses deux infinitifs, deux subjonctifs présent, deux indicatifs imparfait, etc.) qu'il a été remplacé par brûler. Ardoir et ardre avaient de nombreux dérivés en ancien français, parmi lesquelles on trouve *ardeeur, arseur*, « incendiaire », *arsion*, « embrasement », d'où est tiré l'anglais *arson*, « incendie volontaire ».

Ces dérivés ont presque tous disparu aujourd'hui. Il n'en reste que dans les domaines particulièrement conservateurs que sont la gastronomie, la toponymie et l'ancien droit.

De nombreux hameaux s'appellent Les Arsis ; il s'agit, à l'origine, de portions de forêt qui ont été brûlées pour devenir des terres cultivables. Le vin arsis désigne, lui, un vin qui a un fort goût de brûlé. Quant à l'arsin ou, mieux, le privilège des arsins, c'était le droit de mettre le feu à la maison d'une personne qui habitait hors de la ville, appelée alors forain ou horsain, et qui avait offensé un bourgeois, c'est-à-dire un habitant de la ville (si l'offenseur habitait la ville, il ne s'exposait pas à cette sanction, car on aurait craint d'embraser toute la cité…). Quand les différentes procédures de conciliation n'avaient pas abouti, une procession se rendait à la demeure de l'offenseur, en tête de laquelle se trouvaient les magistrats, précédés des bannières et drapeaux et suivis des bourgeois de la ville. Une fois sur place, après une dernière sommation, le prévôt mettait le feu à la maison et donnait un coup de hache aux arbres de la propriété. Ensuite les bourgeois étaient invités à tout détruire, à tout arracher. Quand l'incendie était terminé, quand la propriété était ravagée, on regagnait la ville, toujours en procession et dans le même ordre qu'à l'aller.

Académie française.

une forêt **arsine**, un bois **arsin** : un bois sur pied qui a été endommagé ou détruit par le feu.

un **arsin** : une exécution de justice qui, au Moyen-Âge, consistait à bruler la maison du condamné.

un droit d'arsins

Le mot arsin est dérivé d'ars : voir ci-dessus.

arsinate, arsine, arsinique

un **arsinate** : un sel d'arsenic.

une **arsine** :

- un hydrogène arsénié, gaz incolore, d'odeur désagréable, très toxique ;
- un dérivé organique de l'hydrogène arsénié, dans lequel un, deux ou trois des atomes d'hydrogène sont remplacés par des radicaux organiques, formant des arsines primaires, secondaires ou tertiaires ;
- uncomposé toxique utilisé comme gaz de combat pendant la guerre de 1914-18, dérivé plus complexe d'une arsine chlorée.

un acide **arsinique** : qui est dérivé de l'arsenic trivalent.

arsinoithérium

un **arsinoithérium** : un genre fossile de *Paenungulata*, herbivores proches des éléphants et des hyracoïdes.

arsique, arsis

1. un vin **arsis** : qui a un fort goût de brulé (voir arsin ci-dessus).

2. elle, il est **arsique** : est caractérisé(e) par l'arsis.

une **arsis** : en poésie latine, le temps fort d'un pied.

Le nom (une) arsis est emprunté au grec α΄ ρ σ ι ς « action de lever ».

arsouille, arsouiller, arsouillerie

une, un **arsouille** : celle, celui qui a les manières, le langage d'une crapule, d'un voyou.

elle, il est **arsouille** : a le genre, l'allure, les manières d'un ou d'une arsouille.

arsouiller : se conduire en arsouille.

arsouiller quelqu'un : l'injurier, le réprimander grossièrement.

se faire arsouiller

s'arsouiller : s'encanailler, mener une vie de débauche.

une **arsouillerie** : un comportement caractéristique d'un ou d'une arsouille.

étymologie : CNRTL.

art

un **art** :

- un ensemble de moyens, de procédés conscients par lesquels l'homme tend à une certaine fin, cherche à atteindre un certain résultat ;
- une expression dans les œuvres humaines d'un idéal de beauté.

l'**art** :

- l'ensemble des règles, des moyens, des pratiques ayant pour objet la production de choses belles ;
- la pratique de ces règles ;
- la virtuosité, le talent, la maitrise.

l'**art de la lumière** : [arts] la forme d'expression artistique qui utilise la lumière comme matériau de création. En anglais : *light art*. Voir aussi : artiste de la lumière. Journal officiel de la République française du 31 aout 2023.

l'**art du déplacement** ou ADD : la discipline acrobatique qui consiste à franchir successivement divers obstacles urbains ou naturels, avec aisance et rapidité, sans l'aide d'aucun matériel. L'art du déplacement donne lieu à des parcours combinant des sauts, de l'escalade et des figures. En anglais : *free running ; free-running ; parkour*. Journal officiel de la République française du 20/08/2014.

l'**art du ruban** ou le **ruban** : la forme d'art urbain qui consiste à réaliser des œuvres, des installations ou des performances avec du ruban. En anglais : *tape art*. Journal officiel de la République française du 19/04/2018.

l'**art opératif** : [défense / opérations] la théorie et la pratique de la préparation et de la conduite, au niveau du théâtre d'opérations, des actions menées par les grandes formations des différentes armées. L'art opératif fait partie intégrante de l'art de la guerre. Occupant une position intermédiaire entre la stratégie et la tactique militaire, il est subordonné à la stratégie et, à son tour, détermine les missions et les orientations du développement tactique. En anglais : *operational art*. Journal officiel de la République française du 02/02/2008.

Peintures, sculptures, photographies et dessins de la fin du 20e siècle : Joconde, le portail des collections des musées de France.

les **arts dormants** / les **arts trainants** : deux familles d'engins et de techniques de pêche, en savoir plus : Géoconfluences

en savoir plus : CNRTL

le **land art** : une tendance de l'art contemporain.

le **non-art** : ce qui n'est pas considéré artistique.

l'**op art** : une tendance à privilégier les effets optiques pour donner une illusion de mouvements.

techn(o)- est tiré du grec τ ε΄ χ ν η « art, métier ».

Le nom (un) art est emprunté au latin *ars*.

-art

Deux substantifs en -**art** sont du féminin : une hart et une part. Jusqu'au XVIIe siècle la terminaison -art admettait l'un ou l'autre genre.

- un appart*(ement), un art
- un brocart (ne pas confondre avec brocard), un braquemart
- un champart, un clipart, un coquart (ou coquard)
- un départ
- un écart, un encart, un épart, des essarts
- un fart*, un fendart (ou fendard)
- un godendart
- un huart (ou huard)
- un jacquemart ou jaquemart, un javart
- un kart*
- un malart (ou malard)
- une part, la plupart, un prélart
- un quart
- un rancart (ou rancard ou rencard), un rempart
- un savart, il est smart*, un spart* (ou sparte), un sprat*
- un tribart, un trocart.

(* le t final se prononce).

en savoir plus : CNRTL.

Artaban

un **Artaban** : (par allusion au nom d'un héros de roman de La Calprenède), une personne fière, soucieuse de toujours paraitre à son avantage.

être fier comme Artaban.

artéfact

un **artéfact** :

- un produit dû à la méthode employée ;
- un fait psychique artificiel ;
- un produit de l'art, de l'industrie ;
- un outil créé ou modifié par l'équipe de mêlée, qui sert à atteindre l'objectif de sprint et qui vise la transparence recherchée dans la méthode de la mêlée. En savoir plus : Vocabulaire de l'agilité. Office québécois de la langue française.

Le nom (un) artéfact est probablement emprunté à l'anglais *artefact* « ce qui est réalisé par l'homme, produit artificiel », formé sur le latin *ars, artis* (art), et le participe passé de *facere* (faire).

artel

un **artel** :

- une coopérative de production et de redistribution des produits dans l'agriculture, l'artisanat ou l'industrie ;
- tout type d'association à l'intérieur d'une profession.

Le mot russe artel « association » est probablement issu de l'italien *artieri* pluriel de *artiere* « artisans » plutôt que d'un turkotatare *ortak* « association ».

artémia, artémie

une **artémia** ou **artémie** : un crustacé.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (une) artémia ou artémie est emprunté au grec ɑ ᾽ ρ τ ε μ ί ɑ « état sain, bon état, bonne santé ».

Artémis

Un nouveau programme américain permettra de retourner bientôt sur la Lune. Il a pour nom **Artémis**. Pourquoi ? Parce qu'Artémis, sœur jumelle d'Apollon, est la déesse de la Lune, et aussi parce que ce programme permettra à une première femme de poser le pied sur le satellite de la Terre, et ce, pas plus tard qu'en 2024.

artémise

une **artémise** ou **armoise** : une plante.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (une) artémise vient du latin *artemisia* (lui-même emprunté au grec α ᾽ ρ τ ε μ ι σ ί α) « armoise commune », littéralement « herbe d'Artémis », herbe que, dans certaines représentations plastiques, Artémis tient à la main en tant que déesse de la végétation, et plus généralement de la fécondité.

artère

une **artère** :

- chacun des vaisseaux qui conduisent le sang propulsé par les ventricules du cœur dans toutes les parties de l'organisme ;
- une grande voie de communication.

une **dolichomégaartère** ou **mégadolichoartère** : une anomalie morphologique d'une artère constituée par un allongement et une dilatation sur un point de son trajet, sans qu'il s'agisse d'un anévrisme vrai.

une **mégadolicho-artère** ou **méga-artère** : une dilatation artérielle avec conservation du parallélisme des bords ce qui la différencie d'un anévrisme.

une **mésartère**

Le nom (une) artère est emprunté au latin *arteria* lui-même emprunté au grec α ᾽ ρ τ η ρ ί α.

artérialisation, artérialiser

une **artérialisation** : en andrologie, une technique chirurgicale peu usitée d'anastomose artérielle à la veine distale de la verge en vue de traiter certaines insuffisances érectiles.

artérialiser : transformer le sang veineux en sang rouge ou artériel, c'est-à-dire chargé d'oxygène.

-artériectasie

une **phlébartériectasie** : une dilatation à la fois veineuse et artérielle, telle qu'elle est observée dans certains anévrismes cirsoïdes.

artériectomie

une **artériectomie** : une résection d'un segment artériel plus ou moins étendu, et du plexus sympathique qui l'entoure une ablation chirurgicale d'un segment d'artère.

une **endartériectomie** ou **thromboendartériectomie** :

- un procédé chirurgical de désobstruction des artères rétrécies ou oblitérées par l'athérosclérose.
- un procédé thérapeutique chirurgical qui consiste à enlever le thrombus et la partie interne de l'artère adjacente.

artériel

elle est artérielle, il est **artériel** : se rapporte à une artère.

une différence **alvéolo-artérielle** : la différence de pression partielle d'un gaz entre l'alvéole et le sang artériel systémique, qui est nulle pour le CO 2, au maximum de 10mmHg pour l'oxygène

un cathéter **intra-artériel** : siégeant à l'intérieur d'une artère.

une préservation **para-artérielle**

elle est périartérielle, il est **périartériel** : siège autour d'une artère.

elle est polyartérielle, il est **polyartériel** : concerne plusieurs artères ; siège au niveau de nombreuses artères.

une discordance **ventriculoartérielle** : une anomalie congénitale de la connexion entre un ou deux ventricules cardiaques et les grosses artères de la base du cœur.

Le mot artériel est emprunté au latin médiéval *arterialis*.

artériolocapillaire

une jonction **artériolocapillaire** : un renforcement de la musculature de la média d'une artériole, avant son abouchement au capillaire.

artériogénèse

une **artériogénèse** : un processus de formation des artères, soit dans le développement embryonnaire, soit dans l'évolution d'une cicatrice.

artériogramme, artériographie

un **artériogramme** : une image radiologique d'un territoire artériel opacifié par un produit de contraste opaque aux rayons X.

une **artériographie** : une étude radiographique d'un territoire artériel après injection d'une substance de contraste iodée hydrosoluble injecté en amont de la zone à étudier.

une **aortoartériographie** ou **aorto-artériographie** : une aortographie, une exploration radiologique de l'aorte et de ses branches avec injection d'un produit de contraste iodé hydrosoluble par ponction directe de l'aorte ou à l'aide d'une sonde artérielle rétrograde transfémorale.

un **phonoartériogramme** : un tracé obtenu par une phonoartériographie.

une **phonoartériographie** : un enregistrement des bruits émis par les artères normales et pathologiques.

artériohépatique

une dysplasie **artériohépatique**

artériolaire, artériole

des anomalies artériolaires de la rétinopathie diabétique

une hyalinose **artériolaire**

un réflexe **veinoartériolaire** : un réflexe d'axone qui induit une vasoconstriction lors du passage de la position allongée à la position debout.

une **artériole** : une fine branche terminale d'une artère qui relie cette dernière au réseau capillaire.

une **métartériole** : la partie terminale de l'artériole, située à sa jonction avec le capillaire.

artériolite, artériolithe

l'**artériolite** allergique de Ruiter

un **artériolithe** : une concrétion calcaire incrustant parfois les artères athéromateuses.

artériologie

l'**artériologie** : l'étude de l’anatomie et de la physiologie des artères.

artériolosclérose

une **artériosclérose** des petites artères périphériques.

artérioloveinulaire

une anastomose **artérioloveinulaire** : une anastomose entre une veinule et une artériole.

artériomalacie

une **artériomalacie** : un ramollissement anormal de la paroi d’une artère par un processus malformatif ou pathologique.

artérionécrose

une **artérionécrose** : une destruction gangréneuse de la paroi d’une artère.

artériopathie

une **artériopathie** : toute affection des artères.

artérioraphie

une **artérioraphie** : une suture d’une paroi artérielle.

artériorrhexie

une **artériorrhexie** : une rupture d’une artère.

Mots se ressemblant : une artérioscléreuse, un artérioscléreux / athéroscléreuse, athéroscléreux (= se dit d’un individu, d’une artère ou d’une lésion atteints d’athérosclérose).

artérioscléreux, artériosclérose, artériosclérotique

elle est artérioscléreuse, il est **artérioscléreux** : est relative, est relatif à l’artériosclérose.

une calcification cérébrale non artérioscléreuse, un anévrisme artérioscléreux

une artérioscléreuse, un **artérioscléreux** : celle qui est atteinte d'artériosclérose, celui qui est atteint d'artériosclérose.

une **artériosclérose** : une sclérose diffuse de la paroi des artères élastiques et musculaires de tous calibres.

elle, il est **artériosclérotique** : est artérioscléreuse ou artérioscléreux.

artériospasme

un **artériospasme** : une constriction fonctionnelle et réversible d’une artère due à une contraction des fibres musculaires lisses de sa paroi sous une action physique, nerveuse (sympathique) ou humorale.

artériostose

une **artériostose** : une incrustation calcaire des artères, dite à tort ossification des artères.

arteriosus

truncus arteriosus ou un **tronc artériel commun** : une malformation congénitale rare des gros vaisseaux de la base du cœur, caractérisée par la naissance à cheval sur les deux ventricules, au-dessus d'une large communication interventriculaire, d'un tronc artériel unique qui donne naissance à l'aorte et aux deux branches de l'artère pulmonaire.

pseudotruncus arteriosus

Mots se ressemblant : une artériotomie / un athérotome (= un appareil destiné à sectionner par rotation une plaque d'athérome), une athérotomie (= un procédé endoluminal rotatif permettant un rabotage d'une plaque d'athérome).

artériotomie

une **artériotomie** : une incision d'une paroi artérielle pour soustraire du sang.

artérioveineux

une anastomose artérioveineuse, une différence artérioveineuse en oxygène, une fistule artérioveineuse, une tumeur artérioveineuse, un anévrisme **artérioveineux**, un angiome artérioveineux, un hémangiome pulmonaire artérioveineux, un *shunt* artérioveineux

artérite, artéritique

une **artérite** : une maladie artérielle d'origine infectieuse ou inflammatoire.

elle, il est **artéritique**

une **endartérite** : une atteinte inflammatoire ou infectieuse de la tunique interne de la paroi artérielle.

une **méningoartérite** : une inflammation des artères méningées.

une **mésartérite** : une inflammation de la tunique moyenne de la paroi artérielle.

une **panartérite** : une artériopathie siégeant dans les trois tuniques d'une artère, intima, média et adventice.

une **périartérite** : une atteinte pathologique infectieuse ou inflammatoire de la tunique externe d'une artère (adventice) et des tissus qui l'entourent), une périartérite noueuse

une **polyartérite** : un terme obsolète pour une artérite frappant plusieurs segments du système artériel.

une **thromboartérite** juvénile

artériviridé

les **artériviridés** : une famille de virus à ARN.

artésien

elle est artésienne, il est **artésien** : est originaire de l'ancienne province de l'**Artois** ou de cette région de France.
une Artésienne, un Artésien

un **artésien normand** : un chien.

un **bassin artésien** : un bassin sédimentaire synclinal, donc formé de couches empilées les unes sur les autres en forme de cuvette, dont certaines sont étanches, permettant la constitution de nappes phréatiques profondes et captives.

un **puits artésien** : qui atteint des nappes aquifères profondes et étanches, sises dans une structure synclinale, ayant donc une pression hydrostatique élevée, qui permet à l'eau de jaillir spontanément lors de son creusement.

arthr(o)-

arthr(o)- est tiré du grec α΄ ρ θ ρ ο ν « articulation ».

voir : CNRTL.

arthracanthide

les **arthracanthides** : un taxon d'eucaryotes acanthaires.

arthralgie, arthralgique

une **arthralgie** : une douleur articulaire.

elle, il est **arthralgique** : est relative, est relatif à une arthralgie.

arthrectomie

une **arthrectomie** : une résection chirurgicale complète d'une articulation par excision des surfaces articulaires.

une **laminoarthrectomie** : une ablation chirurgicale de la lame et d'une partie ou de la totalité des massifs articulaires intervertébraux pour obtenir une décompression médullaire ou radiculaire.

-arthrie

une **anarthrie** pure : un trouble acquis du langage, caractérisé par une difficulté dans la réalisation motrice des phonèmes, en relation avec trois composants principaux : parétique [faiblesse du mouvement], dystonique [tension musculaire mal contrôlée, le plus souvent exagérée] et dyspraxique [désynchronisation du mouvement].

une **dysarthrie** : l'ensemble des troubles acquis de l'articulation verbale, liés à des altérations des voies motrices responsables des activités buccophonatoires.

arthrifluent

elle est arthrifluente, il est **arthrifluent** : qualifie une collection à point de départ articulaire donnant à la palpation entre deux doigts l'impression de fluctuation. Ce terme s'applique habituellement à des abcès subaigus ou chroniques.

un abcès arthrifluent : une collection purulente provenant d'une articulation, le plus souvent abcès froid d'origine tuberculeuse, pouvant migrer à distance de l'articulation d'origine.qui s'accompagne de destruction articulaire.

arthrite, arthritique, arthritisme

une **arthrite** : une atteinte articulaire inflammatoire.

elle, il est **arthritique** :

- est atteinte ou atteint d'arthrite ;
- est propre à l'arthrite, s'y rapporte.

une, un **arthritique** : celle qui est atteinte d'arthrite, celui qui est atteinte d'arthrite.

un **arthritique** : un remède contre l'arthrite.

un **arthritisme** : une prédisposition qui favorise notamment le développement de certaines maladies articulaires.

une **dermatoarthrite** lipoïdique

une **dermoarthrite** histiocytaire

une **lipo-arthrite** ou **lipo-arthrose** : une variété d'arthrose du genou.

une lipoarthrite traumatique

une **monoarthrite** : une atteinte inflammatoire d'une seule articulation.

elle, il est **neuro-arthritique** : est atteinte ou atteint de neuro-arthritisme.

un **neuro-arthritisme** : une diathèse, une disposition inflammatoire, une tendance pathologique associant des manifestations arthritiques et nerveuses.

une **oligoarthrite** : une forme de polyarthrite touchant un petit nombre d'articulations.

une **ostéoarthrite** : une arthrite infectieuse compliquée de lésions osseuses des extrémités articulaires.

une **périarthrite** : l'un des tableaux douloureux et inflammatoire périarticulaires.

une **polyarthrite** : une atteinte inflammatoire affectant plusieurs articulations.

une **pseudo-arthrite** rhizomélique ou pseudoarthrite rhizomélique : un rhumatisme inflammatoire qui touche de façon prédominante les ceintures scapulaire et pelvienne et qui survient chez le sujet âgé avec une relative prédilection pour le sexe féminin.

une **pseudopolyarthrite** rhizomélique : un rhumatisme inflammatoire des ceintures qui atteint avec prédilection le sujet âgé.

une **spondylarthrite** ankylosante : une atteinte articulaire inflammatoire ankylosante du rachis et des articulations sacro-iliaques.

Le nom (une) arthrite est emprunté au bas latin *arthritis*, lui-même emprunté au grec α ᾽ ρ θ ρ ῖ ̃ τ ι ς « maladie des articulations ; goutte », dérivé de α ́ ρ θ ρ ο ν « articulation ».

arthrocace

une **arthrocace** : une lésion chronique et grave d'une articulation.

arthrocèle

une **arthrocèle** :

- une tuméfaction ou une tumeur d'une articulation ;
- une hernie de la membrane synoviale à travers la capsule articulaire.

arthrocentèse

une **arthrocentèse** : une exploration ou une évacuation d'une collection articulaire par ponction au trocart, au bistouri ou à l'aiguille.

arthrochondrite

une **arthrochondrite** : une inflammation de cartilages articulaires.

arthrocinétique

elle, il est **arthrocinétique** : se rapporte aux mouvements articulaires.

arthroclasie

une **arthroclasie** : une fracture d'une ankylose pratiquée pour rétablir la mobilité d'une articulation.

arthrodème

un **arthrodème** : un œdème entourant une articulation.

arthrodermatacée

les **arthrodermatacées** : une famille de champignons.

arthroderme

un **arthroderme**

arthrodèse

une **arthrodèse** : une soudure chirurgicale de deux surfaces articulaires, le plus souvent par avivement et coaptation, pour réaliser une continuité osseuse et une fixation définitives.

une triple arthrodèse

un démontage opératoire d'une arthrodèse : dans le but de redonner à l'articulation une certaine liberté de mouvements.

arthrodie

une **arthrodie** : un synonyme ancien d'articulation plane ou d'amphiarthrose.

arthrodynie

une **arthrodynie** : une arthralgie.

arthrogastre

les **arthrogastres** : une ancienne dénomination des arthropodes chélicérates arachnides à l'abdomen segmenté, les scorpions.

arthrogène

elle, il est **arthrogène** : a son origine dans une articulation.

arthrogramme, arthrographie

un **arthrogramme** : un cliché réalisé au cours d'une arthrographie.

une **arthrographie** : l'ensemble des radiographies d'une articulation réalisées, sous diverses incidences, après injection intra-articulaire d'un produit de contraste iodé hydrosoluble [arthrographie opaque] ou d'air [arthrographie gazeuse ou pneumo-arthrographie] ou des deux associés [double contraste].

une **pneumoarthrographie** : une arthrographie où le produit de contraste injecté est associé à un gaz stérilisé pour obtenir une image en double contraste.

arthrogrypose

une **arthrogrypose** : une atteinte congénitale du nouveau-né caractérisée par la rigidité d'une ou de plusieurs articulations associée à une atrophie musculaire.

arthro IRM

une **arthro IRM** : un examen par imagerie en résonance magnétique d'une articulation avec injection intra-articulaire d'un produit de contraste.

arthroleptidé

les **arthroleptidés** : une famille d'amphibiens batraciens anoures néobatraciens microhyloïdes.

arthrolithe

un **arthrolithe** : un corps libre dans une articulation.

arthrologie, arthrologique

une **arthrologie** : une étude des articulations.

elle, il est **arthrologique**

arthrolyse

une **arthrolyse** : une libération chirurgicale d'une articulation.

arthromère

un **arthromère**

arthromètre, arthrométrie

un **arthromètre** : un appareil appliquant une résistance à l'encontre du mouvement d'une articulation et permettant de mesurer la force musculaire nécessaire à la mobilisation, l'amplitude des mouvements normaux et anormaux et l'instabilité éventuelle.

une **arthrométrie** : une mesure des paramètres biomécaniques d'une articulation.

arthromoteur

un **arthromoteur** : un appareil de rééducation, mu par un moteur, dont la vitesse et l'amplitude du mouvement sont réglables.

arthromyodysplasie

une **arthromyodysplasie** congénitale

arthro-ophtalmopathie

une **arthro-ophtalmopathie** héréditaire progressive-1

une arthro-ophtalmopathie héréditaire progressive-5

une arthro-ophtalmopathie héréditaire progressive-8

une arthro-ophtalmopathie héréditaire progressive-15

arthropathie, arthropathique

une **arthropathie** : une lésion articulaire.

un psoriasis **arthropathique**

une **ostéo-arthropathie**

une **paraostéo-arthropathie** : une affection caractérisée par des ossifications juxtaarticulaires limitant les mouvements.

une **spondylo-arthropathie** : un rhumatisme inflammatoire axial de cause inconnue, touchant surtout les sujets du sexe masculin et atteignant essentiellement les articulations sacro-iliaques et le rachis.

les spondylo-arthropathies : un groupe de rhumatismes inflammatoires.

arthrophyte

un **arthrophyte**

arthroplastie

une **arthroplastie** : une reconstruction chirurgicale d'une articulation.

Arthropleura, arthropleure, arthropleuride

Arthropleura : un grand mille-pattes géant fossile.

un **arthropleure**

les **arthropleurides** : une classe d'arthropodes primitifs.
un arthropleuride

arthropneumographie

une **arthropneumographie** : une arthrographie avec injection d'air ou de gaz.

Ce nom est composé de arthro-, pneumo- et -graphie représentant radiographie.

arthropode

arthropod-born virus : un virus transmis par la piqure de certains arthropodes.

un **arthropode** :

- un animal pourvu d'appendices locomoteurs formés de plusieurs pièces articulées ;
- un animal invertébré possédant un squelette externe chitineux qui impose une croissance discontinue entrecoupée de mues.

les arthropodes : les invertébrés à pattes articulées et dont le corps est formé de segments.

arthropyose

une **arthropyose** : une formation de pus dans une articulation.

arthrorise

une **arthrorise** : une limitation chirurgicale de l'amplitude d'une articulation par une greffe osseuse ou un matériel inerte biocompatible qui joue le rôle d'une butée.

arthroscanner, arthroscanographie

une **arthroscanographie** ou un **arthroscanner** : un examen scanographique d'une articulation avec injection intra-articulaire de produit de contraste iodé hydrosoluble.

arthroscintigraphie

une **arthroscintigraphie** : une image scintigraphique d'une articulation obtenue après injection intra-cavitaire d'un radio-isotope. [Technique obsolète.]

arthrosclérose

une **arthrosclérose** : une raideur articulaire.

arthroscope, arthroscopie, arthroscopique

un **arthroscope** : un appareil introduit dans une cavité articulaire pour examiner ses éléments anatomiques.

une **arthroscopie** : une exploration articulaire opératoire à l'aide d'un arthroscope.

un système de réparation méniscale par voie **arthroscopique**

arthrose, arthrosique

une **arthrose** :

- une articulation ;
- une arthropathie chronique caractérisée par la destruction primitive des cartilages articulaires, une ostéophytose marginale et souvent une ostéosclérose sous-chondrale (la synoviale est normale ou légèrement inflammatoire).

elle, il est **arthrosique** :

- concerne l'arthrose, est due à l'arthrose, est dû à l'arthrose ;
- est atteinte d'arthrose, est atteint d'arthrose.

une, un **arthrosique** : une personne atteinte d'arthrose.

un syndrome arthrosique fonctionnel : en rhumatologie, un syndrome qui ne peut pas être rattaché à une anomalie caractérisée que celle-ci soit anatomique, pathologique, biochimique ou autre, ce qui l'oppose aux syndromes et manifestations organiques.

une **abarthrose** ou **aparthrose** : d'anciens synonymes de jointure synoviale.

une **amphiarthrose** : une articulation semi mobile dont les surfaces osseuses sont unies par du tissu fibrocartilagineux, le ligament interosseux et par des ligaments périarticulaires.

une **cervicarthrose** : une arthrose du rachis cervical atteignant les régions discales et les articulations interarticulaires postérieures.

une **condylarthrose** : un ancien synonyme d'articulation bicondylaire.

une **coxarthrose** : une arthrose de l'articulation coxofémorale.

une **diarthro-amphiarthrose** : une amphiarthrose dont la partie centrale du ligament interosseux comporte une ébauche de cavité articulaire.

une **diarthrose** : une jointure synoviale.

une **discarthrose** : une altération dégénérative d'un disque intervertébral.

une **dorsarthrose** : une arthrose du rachis thoracique.

une **énarthrose** : une articulation sphéroïde ou cotyloïde.

une **gonarthrose** : une arthrose localisée au genou.

une **hémarthrose** : un épanchement de sang dans une articulation, qui devient douloureuse et tendue.

une **hémiarthrose** : un ancien synonyme d'amphiarthrose.

une **hémo-hydarthrose** : un épanchement sanguin dans une articulation.

une **hydarthrose** : une accumulation de liquide séreux dans une cavité articulaire.

une **hydrohémarthrose** : une présence dans une articulation d'un mélange de liquide synovial et de sang, presque toujours due à un traumatisme capsuloligamentaire ou osseux.

une **lipo-arthrite** ou **lipo-arthrose** : une variété d'arthrose du genou.

une **lombarthrose** : un phénomène arthrosique se développant dans la région du rachis lombaire.

une **néarthrose** : une articulation mobile qui s’est constituée entre deux os normalement joints par une symphyse.

une **omarthrose** : une arthrose de l'épaule.

une **onycharthrose** : une ostéo-onychodysostose.

une **ostéo-arthrose** : la dénomination anglo-saxonne de l’arthrose.

une **pseudarthrose** : une absence de consolidation d’une fracture dans les délais normaux), une pseudarthrose congénitale

une **rhizarthrose** du pouce : une arthrose trapézométacarpienne.

une **synarthrose** : une articulation immobile dont les deux surfaces articulaires sont réunies soit par du cartilage si les os sont formés par ossification enchondrale, soit par du tissu fibreux si les os se sont directement développés dans le tissu conjonctif.

une **trochléarthrose** : un synonyme ancien d'un ginglyme.

Le nom (une) arthrose est emprunté au grec α΄ ρ θ ρ ω σ ι ς « articulation ».

arthrosporacée, arthrospore

les **arthrosporacées** : une famille de levures, des hyphes qui ne se reproduisent que par arthrospores.

une **arthrospore** : une spore formée par la fragmentation d’un filament mycélien au niveau des septums.

arthrostomie

une **arthrostomie**

arthrotomie

une **arthrotomie** : une ouverture chirurgicale d'une articulation.

arthrotropique

elle, il est **arthrotropique** : tend à se fixer dans les articulations.

Arthur, arthurien

elle est arthurienne, il est **arthurien** :

- se rapporte au roi **Arthur** ou à sa légende ;
- appartient au Cycle arthurien.

le Cycle arthurien : un ensemble d’œuvres du Moyen Âge qui ont pour sujet le roi Arthur et les chevaliers de la Table ronde, et qu’on appelle aussi Cycle breton ou Matière de Bretagne. « Perceval ou le Conte du Graal », de Chrétien de Troyes.

artichaut, artichautière

un **artichaut** :

- une plante : voir le dictionnaire des sciences animales ;
- la partie comestible de l'artichaut potager, le capitule ou la tête d'artichauts ;
- ce qui y ressemble ;
- une pièce d'artifice percée de trous lui permettant simultanément de tourner et de monte ;
- un assemblage de crocs et de pointes de fer, dont on garnit un mur ou le revers d'un fossé pour en défendre.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'artichaut : Wiktionnaire.

avoir un cœur d'artichaut :

- être inconstant en amour, être volage ;
- avoir le cœur trop tendre et le donner sans discernement à autant de personnes qu'il y a de feuilles sur celui de l'artichaut.

un (fond d') artichaut ou artiche : un portefeuille ; de l'argent.

une tête d'artichaut : une espèce de casse-tête ou d'assommoir.

une **artichautière** :

- un lieu planté d'artichauts ;
- un récipient dans lequel on fait cuire les artichauts.

Tout de même, ça jette un froid, dans une feuille consacrée à la gastronomie. La proximité avec le cabillaud y est peut-être pour quelque chose, au fond. Espérons de tout cœur que le jeune chef cuisinera mieux l'artichaut que le journaliste ne rédigera... à chaud. En savoir plus : Parler français.

Le nom (un) artichaut est emprunté à l'italien du nord *articiocco*.

article, articler, articlier

A. un **article** :

- une articulation ;
- chacune des parties superposées dont la réunion constitue un organe, mais qui peuvent se séparer à un moment donné ;
- chacun des segments qui composent le corps et les appendices des arthropodes.

B. un article : chacun des objets que vend un marchand.

faire l'article : vanter, faire valoir la marchandise.

un article de musée : un des objets exposés.
Vocabulaire panlatin des articles de bureau : Office québécois de la langue française

C. un **article** :

- chacune des parties numérotées, des divisions d'une loi, d'un code, d'une convention, etc. ;
- une partie, un passage d'un écrit ;
- un écrit inséré dans une publication.

un article-réclame

un **article de forum** ou une **contribution** : un document similaire à un message électronique, destiné à alimenter un ou plusieurs forums. En anglais : *news article ; news item ; news posting*. Voir aussi : fil de la discussion, forum. Journal officiel de la République française du 16/03/1999.

à l'article de la mort ou *in articulo mortis* :

- au moment de mourir ;
- sur le point de mourir.

D. un **article** : une catégorie grammaticale.

L'article à la rose : Les billets de François Jacquesson.

Les origines de l'article défini : site de Dominique Didier.

L'article défini s'emploie dans des conditions précises :
– quand il introduit un nom qui désigne une chose bien déterminée ou aisément identifiable : L'affaire est grave, la foule est en colère ;
– quand le nom est déterminé : La bête du Gévaudan, les livres que vous m'avez prêtés ;
– quand le nom est unique : Le Soleil, l'Assemblée, l'Académie ;
– quand le nom a une valeur générique ou désigne une idée générale : Le père et la mère éduquent les enfants, la vertu doit être honorée.
En dehors de ces cas, on évitera d'employer l'article défini et l'on veillera à ne pas le substituer, ce qui se fait dans des emplois familiers ou régionaux, à l'article indéfini ou à l'adjectif possessif. En savoir plus : Académie française.

L'ancien français se distingue du français actuel essentiellement par le vocabulaire et l'orthographe, mais aussi par le fait que les articles (et les pronoms sujets) y étaient beaucoup moins en usage qu'en français moderne. De cette époque, nous avons gardé nombre de locutions verbales, comme *avoir faim, chercher noise, demander pardon, faire peur, prendre froid, ou adverbiales, comme sauf erreur, par hasard, à plus forte raison*, qui ne comptent pas d'article. Ces formes ont été sanctionnées et validées par le temps et il est préférable de ne pas en créer de nouvelles en supprimant l'article dans des locutions ou des expressions où il est d'usage ancien. On dira donc *garder le contact* et *sur la base de*. Académie française.

articler : rédiger un article.

une articlière, un **articlier** :

- celle, celui qui rédige des articles dans les journaux ;
- une faiseuse d'articles, un faiseur d'articles, une, un mauvais journaliste.

un **articulet** : un petit article dans une publication.

Le nom (un) article est emprunté au latin *articulus*.

Le nom (un) orteil est une altération d'*arteil* toujours répandu dans les dialectes, lui-même du latin *articulus* « articulation, jointure des os » puis « doigt » (dérivé de *artus* « articulation », d'où l'espagnol *artejo* « partie extérieure de la jointure des doigts ».

articulable

elle, il est **articulable** : peut être articulé(e).

articulaire

elle, il est **articulaire** :

- a rapport, appartient aux articulations ;
- affecte les articulations.

elle, il est **abarticulaire** : est en dehors de l'articulation.

un rhumatisme abarticulaire

elle, il est **extra-articulaire** : est situé(e) en dehors de l'articulation.

un ligament **ilio-articulaire**

elle, il est **inter-articulaire** : relie des articulations.

un fibrocartilage interarticulaire, un ménisque interarticulaire

elle, il est **intraarticulaire** : se produit dans une articulation.

une pression intraarticulaire, une infiltration intra-articulaire, un ligament intra-articulaire

elle, il est **juxtaarticulaire** : est situé(e) à proximité d'une articulation.

une nodosité juxtaarticulaire

un syndrome **méningo-cutanéo-articulaire**

elle, il est **monoarticulaire** : concerne une seule articulation.

un panaris **ostéoarticulaire**, un torticolis ostéoarticulaire ou osseux

un syndrome douloureux **ostéomusculo-articulaire** abdominopelvien bénin

elle, il est **périarticulaire** : est situé(e) autour d'une articulation.

un fibrocartilage périarticulaire

Le mot articulaire est emprunté au latin *articularis* ; le latin emploie également *articularius*.

articulate

les **articulates** : un taxon de crinoïdes.

articulateur, articulation

un organe **articulateur** : qui participe à l'articulation phonétique.

un **articulateur** : un appareil métallique utilisé en prothèse dentaire, sur lequel sont fixés les modèles en plâtre et reproduisant aussi exactement que possible les mouvements de mastication.

une **articulation** :

- l'ensemble des éléments par lesquels les os s'unissent les uns aux autres ;
- un mécanisme permettant à deux pièces solidaires de conserver l'une par rapport à l'autre une certaine faculté de mouvement ;
- l'action d'articuler ;
- une prononciation distincte des mots, syllabe par syllabe ;
- autres sens : CNRTL.

une **désarticulation** :

- une amputation d'un membre au niveau d'une jointure, par séparation des pièces du squelette ;
- un déboitement d'un os d'une articulation ;
- une séparation d'éléments ;
- une destruction d'une cohésion.

Par extension, on parle de désarticulation interscapulo-thoracique.

Le nom (une) articulation est emprunté au latin *articulatio* « formation de bourgeon dans les arbres ». Voir aussi arthr(o)- tiré du grec α΄ ρ θ ρ ο ν « articulation ».

Le nom (un) orteil est une altération de *arteil* venant du latin *articulus* « articulation, jointure des os » puis « doigt » (dérivé de *artus* « articulation ».

articulatoire

[en phonétique]

elle, il est **articulatoire** : est relative, est relatif à l'ensemble des mécanismes anatomiques et physiologiques qui permettent la production des sons par les organes vocaux.

la **phonétique articulatoire** : qui classe les sons d'une langue selon la façon dont ils sont émis par les organes vocaux, par opposition à la phonétique acoustique, qui étudie les caractéristiques physiques des sons.

la **tension articulatoire** : le renforcement de l'effort musculaire fourni par les organes phonateurs de la bouche, qui s'accompagne d'une forte pression de l'air expiré. Les consonnes dites fortes, comme p, t ou k, sont émises avec une importante tension articulatoire.

articulé

elle est articulée, il est **articulé** :

- est pourvu(e) d'une articulation ou d'articulations ;
- est composé(e) de plusieurs parties mobiles rattachées les unes aux autres ;
- est prononcé(e) distinctement ;
- est nettement affirmé(e), allégué(e).

un langage articulé : un langage formé de sons différents, identifiables et signifiants.

En français, l'adjectif articulé se dit d'un objet pourvu d'articulations ou d'éléments mobiles rattachés les uns aux autres. Plus particulièrement, un mot articulé est un mot prononcé nettement et, en linguistique, le langage articulé s'oppose au langage inarticulé en ce qu'il est formé de sons bien distincts.

Contrairement à l'adjectif anglais *articulate*, l'adjectif français articulé ne s'emploie pas pour qualifier un bon communicateur, une personne qui s'exprime bien. Il n'existe pas un mot passe-partout qui puisse remplacer dans tous les contextes cet emprunt indésirable à l'anglais, mais plutôt différentes façons d'exprimer la même idée. Ainsi, plutôt que de parler d'une personne « articulée », on pourra dire qu'elle sait s'exprimer, qu'elle s'exprime bien, facilement, avec aisance, avec clarté ou encore avec élégance. On peut aussi dire, par exemple, que tel homme est un bon communicateur, un bon orateur, qu'il est éloquent ou encore qu'il présente ses idées avec clarté. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

elle est géniculée, il est **géniculé** : est articulé(e) à la manière du genou plié.

elle est inarticulée, il est **inarticulé** :

- n'est pas articulé(e) ;

- est émise ou prononcée sans netteté ; est émis ou prononcé sans netteté ;
- a une forme imprécise, floue ;
- est sans articulation.

elle est multiarticulée, il est **multiarticulé** : est composé(e) de nombreux articles, de plusieurs articulations.

l'**articulé** : une position des dents.

les **articulés** : la branche du règne animal dont les représentants sont annelés et/ou segmentés.

articuler

articuler :

- unir l'un à l'autre des éléments d'un ensemble par des jointures, de manière à donner un certain jeu ;
- mettre ensemble, unir ;
- émettre, former des sons vocaux à l'aide de mouvements des lèvres, de la langue, de la mâchoire, du voile du palais ;
- prononcer distinctement les syllabes et les mots ;
- dire, parler.

s'articuler :

- s'organiser en éléments distincts et complémentaires ;
- apparaitre nettement.

elles se sont articulées, elles sont articulées.
elles se sont articulé les éléments, elles ont articulé les éléments, elles se les sont articulés.

désarticuler :

- déboiter ;
- démonter ;
- amputer au niveau d'une articulation.

se désarticuler : assouplir excessivement ses articulations.

articulo-

des ligaments **articulo-transversaires**

artien

elle est artienne, il est **artien** : connait l'art, l'a étudié.

un **artien** : dans les anciennes universités. un écolier de la faculté des Arts.

une artienne : une artiste, une écolière, une savante.
un **artien** : un artiste, un écolier, un savant.

Le mot artien est dérivé du radical du latin *ars, artis* « art ».

artifice

un **artifice** :

- un art consommé, une habileté dans l'exécution ;
- un moyen habile, ingénieux destiné à améliorer, à corriger la réalité ou la nature ;
- un procédé inventé pour améliorer une technique, un art, une manière de faire ou d'être, pour y ajouter un raffinement ;
- un procédé d'imitation inventé pour créer l'illusion de la réalité ;
- un détour, une astuce ;
- une ruse, une imposture ;
- un procédé d'expression mécanique, peu naturel ;
- un jaillissement.

des **artifices** :

- des projectiles offensifs ou défensifs ;
- des projectiles incendiaires, de signalisation.

un feu d'artifice : une combinaison explosive tirée à l'occasion de fêtes , dont les effets de formes, de lumières et de couleurs sont variés.

Le nom (un) artifice est emprunté au latin *artificium* « métier, état » d'où « art habileté » « engin, instrument ».

artificialisation, artificialisme, artificialiste, artificialité, artificiel, artificiellement

une **artificialisation** : l'ensemble des transformations dues à l'homme, plus ou moins volontaires et raisonnées, qui modifient en tout ou partie la physionomie et les fonctionnements d'un milieu ou d'un paysage, en savoir plus : Géoconfluences

une **artificialisation des sols** : une transformation d'un sol à caractère naturel ou agricole par des actions d'aménagement, pouvant entrainer son imperméabilisation totale ou partielle. En anglais : *land take*. Voir aussi : étalement urbain, imperméabilisation des sols, mitage, périurbanisation. Journal officiel de la République française du 16/01/2015.

un **artificialisme** :

- une croyance selon laquelle toutes choses auraient été produites artificiellement, c'est-à-dire comme sont fabriqués les objets artificiels ;
- l'état d'esprit du jeune enfant qui croit que tous les objets et phénomènes naturels sont l'œuvre de l'homme ;
- une négation ou un mépris du réel au profit de tout ce qui est artificiel.

elle, il est **artificialiste** :

- a rapport à l'artificialisme ;
- a rapport aux objets confectionnés par l'artisan.

une **artificialité** : le caractère de ce qui est artificiel.

elle est artificielle, il est **artificiel** :

- est due ou dû à l'art, est fabriqué(e), fait(e) de toutes pièces ;
- imite la nature, se substitue à elle ;
- n'est pas naturelle ou naturel ;
- est feinte ou feint, simulé(e), forcé(e) ;
- n'a rien de naturel, de spontané ;
- est sans fondement sérieux.

l'**artificiel** : ce qui est artificiel.

artificiellement :

- par une méthode artificielle ;
- d'une manière artificielle ;
- arbitrairement, pour la seule commodité du raisonnement, de la pensée, etc. ;
- par l'exercice, par l'artifice, avec l'application nécessaire pour l'acquisition d'un savoir-faire, d'un art.

Le mot artificiel est emprunté au latin *artificialis* « fait avec art, fait selon l'art » « pour des preuves : imaginées par celui qui parle, c'est-à-dire basées sur la déduction » Le nom (un) artificialisme est dérivé du radical du latin *artificialis*.

artificier

une artificière, un **artificier** :

- celle, celui qui fabrique, qui vend des pièces d'artifice ;
- celle, celui qui tire un feu d'artifice ;
- une soldate, un soldat d'artillerie spécialisé(e) dans la fabrication des artifices, dans leur mise à feux.

s'artificier

On a lu **s'artificier** pour inventer une technique nouvelle adaptée à une situation particulière.

artificieusement, artificieux

artificieusement :

- d'une manière artificieuse ;
- avec beaucoup de méthode, en appliquant systématiquement les procédés éprouvés ;
- avec adresse et ingéniosité ;
- faussement.

elle est artificieuse, il est **artificieux** :

- travaille avec art, avec artifice selon les méthodes éprouvées ;
- est ingénieuse, pleine de ressources, subtile ; est ingénieux, plein de ressources, subtil ;
- semble un artifice ; cherche à tromper par des artifices ;
- est rusé(e), fausse ou faux, hypocrite.

Le mot artificieux est emprunté au latin *artificiosus* « fait selon l'art » « fait avec art ».

artiflot, artillerie, artilleur

un **artiflot** : un artilleur.

une **artillerie** :

- l'ensemble des matériels de guerre comprenant les canons, obusiers, etc., leurs munitions et les véhicules qui servent à leur transport ou à leur traction ;
- le corps d'armée affecté au service de ce matériel.

Lexique de l'artillerie : Wiktionnaire.

faire donner l'artillerie :

- changer de ton, abandonner les accusations vagues et se faire plus précis en fournissant éventuellement des preuves ;
- passer de la moquerie légère à l'injure percutante et grasse ;
- solliciter l'assistance des sympathisants au cours d'une joute oratoire mal engagée.

une artilleuse, un **artilleur** :

- une, un militaire versé(e) dans l'arme de l'artillerie ;
- une, un ivrogne, celle, celui qui boit beaucoup de canons ;
- une chauffeuse ou un chauffeur de taxi qui s'assure de grosses moyennes.

Le nom (une) artillerie est dérivé du radical de *artillier* « équiper, pourvoir d'engins », qui est lui-même une altération de l'ancien français *atillier* « arranger, ajuster » sous l'influence du mot art.

artimon

un **artimon** : le mât d'un bateau, placé devant le gouvernail et en arrière du grand mât.

étymologie : CNRTL

artiodactyle

les **artiodactyles** : l'ordre de mammifères ongulés ayant un nombre pair de doigts), un artiodactyle

Le nom (un) artiodactyle est formé du grec α΄ ρ τ ι ο ς « qui est en nombre pair » δ α΄ κ τ υ λ ο ς « doigt ».

artioploïdie

une **artioploïdie** : l'état autoploïde aux génomes en nombre pair, par opposition à périssoploïdie.

artiozoaire

les **artiozoaires** ou **bilatériens** : les animaux eumétazoaires, metazoaires eucaryotes à symétrie bilatérale.
un artiozoaire ou bilatérien

artisan, artisanal, artisanat, artisane, artisanerie

une **artisane**, un **artisan** :

- une personne qui exerce, pour son propre compte, un art mécanique ou un métier manuel qui exige une certaine qualification professionnelle ;
- celle, celui qui réalise une chose, souvent avec une idée de patience, de minutie, de dextérité ;
- l'autrice ou l'auteur d'une chose ;
- celle, celui qui provoque quelque chose, qui est la cause de quelque chose ;
- celle, celui qui sait manier les mots, les idées, qui en possède les techniques, qui sait les agencer, les rapprocher habilement, les ordonner avec minutie.

elle est artisanale, il est **artisanal** :

- est relative, est relatif à l'artisan ;
- est propre à l'artisan et à l'artisanat.

elles sont artisanales, ils sont artisanaux

artisanalement : de manière artisanale.

l'**artisanat** :

- l'ensemble organisé des artisans, groupe professionnel qu'ils constituent ;
- les caractères spécifiques du système de production des artisans, par opposition à l'industrie ;
- l'artisanat corporatif de l'Ancien Régime.

Lexique de l’artisanat : Wiktionnaire.

une famille **artisane**, une probité artisane [Cet adjectif ne semble être utilisé qu'au féminin.] :

- qui est composée d'artisans ;
- qui est relative à l'artisan ;
- qui est digne d'une artisane ou d'un artisan, c'est-à-dire d'une personne qui effectue son travail avec beaucoup de soin et de minutie.

une **artisanerie** :

- l'ensemble peu organisé des artisans ;
- ce qui est créé par des artisans.

Le nom (un) artisan est emprunté à l'italien *artigiano*, lui-même dérivé de *arte* « art » avec le suffixe *-igiano* (en latin *-ēnsem* + *-ānum*)

Le nom (un) orfèvre (= un artisan qui fabrique et/ou qui vend des objets de parure ou de décoration en métaux précieux finement travaillés ; une personne habile) est formé, avec or, sur l'ancien français *fèvre* « ouvrier, artisan travaillant le métal, forgeron », issu du latin *faber* « ouvrier, artisan » à la place d'un représentant du latin *aurifex* « orfèvre ».

artison

un **artison** ou **artoison, artuson** : un insecte ou une larve d'insecte qui, dans les habitations, ronge les matières végétales ou animales.

un **artison** :

- une vrille, un petit insecte ou larve d’insecte qui ronge le bois ;
- une mite, un petit insecte ou une larve d’insecte qui ronge les étoffes, les fourrures ;
- un acarien du fromage.

voir : Dictionnaire des sciences animales ; Dictionnaire des régionalismes de France.

Le mot (un) artison se rattache à l'ancien provençal *arta*, en provençal moderne *arto, ardo* ou au moyen français *artre* "teigne".

artiste, artistement, artisterie, artistique, artistiquement, artistisme

De nombreux artistes parlent de leur pratique avec une grande modestie et certains d’entre eux vont parfois jusqu’à refuser ce titre d’artistes, préférant se faire appeler artisans. Est-ce pour cette raison et parce que, en quelque sorte, la nature a horreur du vide, que de plus en plus de revues et d’annonces publicitaires font de certains artisans des artistes ? Ce phénomène n’est pas rare dans le monde de la mode et dans tout ce qui touche aux soins du corps. Mais on constate aussi que ce changement de dénomination s’accompagne en outre

d’un changement de langue : on a vu apparaître, depuis peu, des locutions comme *make up artist, nail artist ou tatoo artist* pour désigner des maquilleurs, des manucures ou des tatoueurs. Que toutes ces personnes puissent être des artistes est certain, et dans un film justement intitulé Le Tatoué, Denys de la Patellière prêtait une activité de tatoueur à Modigliani, mais il conviendrait de remplacer cette apposition, *artist*, par son équivalent français « artiste » ou par une locution comme « de talent » et il ne serait pas inutile de redonner à ces métiers leur nom français. En savoir plus : Académie française.

une, un **artiste** :

- celle, celui, celle qui cultive un art, qui pratique un des beaux-arts ;
- une artisane, un artisan qui excelle dans son travail, qui a acquis une technique, une maitrise d'exécution, un savoir-faire qui lui permet de reproduire habilement un modèle ou même d'en inventer de nouveaux ;
- celle, celui qui est capable de transposer les éléments de la réalité dans le cadre privilégié de son art ;
- celle, celui qui a du gout pour le beau, qui s'intéresse à l'art, aux beaux-arts, qui a le sens de l'art.

une nature **artiste**, un genre artiste, un sens artiste, un caractère artiste : qui a le talent, le don d'une ou d'un artiste.

une artiste-autrice ou artiste-auteure, un artiste-auteur

artiste de concept, artiste de textures, artiste d'environnement, artiste en prévisualisation : Vocabulaire des métiers du jeu vidéo (Office québécois de la langue française).

une, un artiste de la lumière : [arts] En anglais : *light artist*. Voir aussi : art de la lumière, conceptrice, concepteur de lumière. Journal officiel de la République française du 31 aout 2023.

artistement :

- avec art ;
- au point de vue de l'art :
- à la manière d'un artiste ;
- habilement, adroitement.

une **artisterie** :

- un engouement pour l'art affiché par certains peintres, écrivains, etc. dont le mauvais gout fait offense à l'art véritable ; une production sans valeur, de mauvais gout.

elle, il est **artistique** :

- concerne l'art, les beaux-arts ;
- a rapport à l'art ou au sens esthétique de l'artiste ;
- a rapport aux productions des beaux-arts ;
- a rapport aux activités que font naitre les beaux-arts et à l'influence qu'ils ont dans la vie sociale.

Courants ou styles artistiques (emploi de la majuscule) : Office québécois de la langue française

artistiquement :

- d'une manière artistique ;
- au point de vue de l'art.

un **artistisme** : une attitude ou une affectation d'artiste.

Le nom (un) artiste est emprunté au latin médiéval *artista*, dérivé de *ars*.

artocarpe, artocarpé, artocarpus

un **artocarpe** ou **artocarpus** : un arbre à pain.

elle est artocarpée, il est **artocarpé** : ressemble à l'artocarpe.

les **artocarpés** : une tribu de la famille des ulmacées.

Le latin scientifique *artocarpus* est composé des éléments grecs ἄ ρ τ ο ς « pain » et de κ α ρ π ό ς « fruit ».

artothèque

une **artothèque** : un organisme de prêt d'œuvres d'art.

artotyrite

une, un **artotyrite** : une, un membre d'une secte chrétienne qui se servait de pain et de fromage pour l'Eucharistie.

Le nom (un) artotyrite est emprunté au latin chrétien *artotyritae*, à comparer avec le grec médiéval ἀρτοτυρίται, composé de ἄρτος « pain » et τυρός « fromage ».

arum

un **arum** : une plante, voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) arum est emprunté au latin *aron* ou *arum* « gouet, pied de veau » « colocase », lui-même emprunté au grec τὸ ἄρον.

arusi, arussi

un **arusi** ou **arussi** : une race de zébu : voir le dictionnaire des sciences animales.

aruspice, aruspicine

un **aruspice** ou **haruspice** : dans l'Antiquité romaine et étrusque, un prêtre chargé de prédire l'avenir, d'interpréter la volonté des dieux en observant principalement les entrailles des victimes, mais aussi certains phénomènes naturels.

une **aruspicine** : la science des aruspices, particulièrement en ce qui concerne l'observation des entrailles.

Le nom (un) aruspice est emprunté au latin *haruspex, haruspicis* écrit également *aruspex, aruspicis*, littéralement « celui qui examine les entrailles ».

arvale

un (membre) **arvale** : dans l'Antiquité romaine, un membre d'un collège consacré au culte d'une divinité agraire.

une plante **arvale** : se développant essentiellement dans les champs cultivés.

Arvicola

Arvicola terrestris : le campagnol terrestre.

arvicole

elle, il est **arvicole** : vit dans les champs.

Le mot arvicole est formé du latin *arvum, arvi*, « terre en labour, champ » et -cole (qui habite sur, dans ou parmi) emprunté au latin *-cola*, lui-même issu du verbe *colo, colis, colere*.

arvine

une **arvine** : un cépage ; un vin.

aryanisation, aryanisé, aryanisme, aryen

une **aryanisation** : l'ensemble des mesures visant, dans l'Allemagne nationale-socialiste et les pays qu'elle occupait, à évincer progressivement les Juifs de la vie économique, en confisquant leurs biens afin de les transférer à des « Aryens », c'est-à-dire, dans le vocabulaire des nazis, des personnes considérées comme de race pure et supérieure.

elle est aryanisée, il est **aryanisé** :

- est devenue aryenne, est devenu aryen ;
- subit l'influence aryenne.

un **aryanisme** :

- ce qui caractérise les Aryens ;
- l'ensemble des caractères attribués aux Aryens.

elle est aryenne, il est **aryen** :

- a rapport aux **Aryas**, un peuple très ancien, nomade et pasteur ;
- a rapport aux peuples considérés comme descendants des Aryens.

l'**aryen** : un groupe de langues.

l'**indo-aryen** : une langue parlée en Inde.

une langue indo-aryenne

Le mot aryen est emprunté au latin *arianus* ou *arienus*.

aryballe

un **aryballe** :

- une céramique grecque et plus particulièrement corinthienne datant du 3ème siècle av. J.-C., de petite taille, à panse globulaire ou piriforme, à col étroit muni le plus souvent d'une petite anse, destinée à contenir des huiles parfumées ;
- un grand vase inca à base arrondie avec un col étroit servant au transport des liquides et porté sur le dos à l'aide d'une corde passée dans les anses.

Ce nom est emprunté au grec « bourse qui s'ouvre et se ferme avec des cordons » d'où « vase de forme analogue ».

arylamine

une **arylamine** : une amine aromatique.

aryle

un **aryle** : le reste d'un noyau cyclique dont on a enlevé un atome d'hydrogène.

Le nom (un) aryle est formé d'ar- (aromatique) et -yle tiré du grec ὑ λ η « matière, principe ».

arylestérase

une **arylestérase** : l'enzyme qui catalyse l’hydrolyse d’un ester de phénol.

aryténo-épiglottique, aryténoïde, aryténoïdien, aryténoïdectomie, aryténoïdopexie

un muscle **ary-aryténoïdien** : un muscle impair et médian situé sous la muqueuse pharyngée et constitué de deux plans musculaires, un plan antérieur, le muscle aryténoïdien transverse et un plan postérieur, le muscle aryténoïdien oblique.

elle, il est **aryténo-épiglottique** ou **aryépiglottique** : est situé(e) entre l’épiglotte et le cartilage aryténoïde.

un ligament aryténo-épiglottique, un muscle aryténo-épiglottique

un (cartilage) **aryténoïde** : le cartilage laryngé pair et symétrique, surmontant l’arc cricoïdien avec lequel il s’articule.

des glandes aryténoïdes ou aryténoïdiennes, une facette articulaire aryténoïdienne, un muscle **aryténoïdien**

une **aryténoïdectomie** : une exérèse d’un aryténoïde.

une **aryténoïdopexie** : une intervention consistant à fixer un aryténoïde, habituellement en abduction.

une ankylose crico-aryténoïdienne, une articulation crico-aryténoïdienne, une capsule articulaire crico-aryténoïdienne, un ligament **crico-aryténoïdien**, une luxation crico-aryténoïdienne, un muscle crico-aryténoïdien

un cartilage **interaryténoïdien** : un ancien synonyme de cartilage sésamoïde.

une échancrure interaryténoïdienne, une fente interaryténoïdienne, une incisure interaryténoïdienne,un muscle interaryténoïdien, le pli interaryténoïdien de la fente de la glotte

un ligament **thyro-aryténoïdien**, un muscle thyro-aryténoïdien, la partie thyro-épiglottique du muscle thyro-aryténoïdien

Le mot aryténoïde est emprunté au grec α᾽ ρ υ τ α ι ν ο ε ι δ ή᾽ ς « en forme d'aiguière ».

arythmie, arythmique, arythmogène

une **arythmie** :

- un manque de régularité dans le rythme ;
- une irrégularité et une inégalité des contractions du cœur.

elle, il est **arythmique** : est caractérisé(e) par l'arythmie.

un potentiel **arythmogène** : des anomalies isolées ou associées de la génération et/ou de la conduction des impulsions favorisant l'expression de foyers d'activation anormaux ou de réentrées.

une dysplasie arythmogène du ventricule droit : une cardiomyopathie touchant le ventricule droit caractérisée par des anomalies histologiques spécifiques: dégénérescence graisseuse des fibres myocardiques associée à une fibrose.

un (médicament) **anti-arythmique** : un médicament utilisé pour corriger les troubles du rythme cardiaque.

une **hypsarythmie** : le terme électroencéphalographique désignant le tracé intercritique habituellement rencontré dans le syndrome de West.

une **pararythmie** ou **parasystolie** : une variété d'arythmie cardiaque caractérisée par l'existence, à côté du centre d'automatisme sinusal normal d'un autre centre d'automatisme hétérotope [paracentré], de rythme indépendant du premier et généralement plus lent.

une **tachyarythmie** : un trouble du rythme cardiaque associant une accélération du rythme et une arythmie, le plus souvent complète par fibrillation auriculaire.

Le nom (une) arythmie a concurrencé et évincé (un pouls) *arythme* qui est un emprunt savant moderne au grec α᾽ ρ ρ υ θ μ ο ς « sans rythme ».

arzegaye

une **arzegaye** ou **archegaye** : une demi-lance d'archer, une lancegaie.

Le nom (une) archegaye ou arzegaye est emprunté à l'espagnol *azagaya* « sorte de lance », emprunté à l'arabe *az* [article] *zagāya*, lui-même emprunté au berbère *zagāya*, à comparer avec sagaie.

arzel

un (cheval) **arzel** : qui a les pieds de derrière et le chanfrein blancs.

Ce nom est probablement emprunté à l'espagnol de même sens *argel*, de l'arabe *argal* « qui a une tache blanche au pied ». Voir aussi : arselettes.

AS

as

un **as** :

- chez les Romains, une unité quelconque et plus particulièrement une unité de poids ou de monnaie, que l'on pouvait diviser en douze parties ou onces
- une pièce de monnaie romaine, en cuivre.

un **as** :

- une figure, un point unique que l'on rencontre sur une carte, un côté de dé ou une moitié de domino ;
- une carte, un côté de dé, une moitié de domino possédant une figure ou un point unique.

un as de carreau, un as de cœur, un as de pique, un as de trèfle

être ficelé comme l'as de pique, être fagoté comme l'as de pique : être mal habillé.

être plein aux as : être riche.

une, un **as** :

- une personne qui, par sa valeur, détient le premier rang dans le domaine militaire, notamment dans l'aviation de chasse ;
- une personne très performante dans un domaine.

un **as** : [tennis] une balle de service réussie, l'adversaire n'ayant pu la toucher. On parle de « service gagnant » dans le cas où l'adversaire a touché la balle. Équivalent admis : *ace* . Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

asa dulcis, asa fœtida, asa fétida

une **asa *dulcis*** ou **assa *dulcis*** : un benjoin, une substance résineuse aromatique d'odeur vanillée, obtenue par incision du tronc du styrax tonkinensis.

une **asa *fœtida*** ou **assa *fœtida*, asa *fétida*, assa *fétida*** : une gomme-résine obtenue par incision de la tige et de la racine de plusieurs ombellifères asiatiques.

Le mot asa ou assa, qu'on trouve aussi au masculin, est emprunté au latin médiéval *asa* « résine de silphium ».

à sa face même

À sa face même (ou *à la face de, à la face même de*) est une locution adverbiale parfois employée au Québec, particulièrement dans la langue juridique. Il s'agit d'un calque de l'anglais *on its face itself* (par exemple, *on the face of the document itself*, avec la variante courante sans *itself*).
L'anglais donne deux acceptions à cette locution. La première peut se traduire par : apparemment, en apparence, à première vue, de prime abord, au premier abord ou a priori. Le sens de la locution est, en fait, souvent difficile à saisir dans la phrase et si les nombreux équivalents peuvent en rendre l'idée plus clairement, on peut parfois tout simplement ne pas la remplacer dans un énoncé sans que le sens en soit altéré.
L'autre acception a un sens plus affirmatif, correspondant à : de toute évidence, à l'évidence, incontestablement, manifestement ou clairement. D'autres traductions sont possibles selon le contexte, par exemple : à la lecture de.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

asagio

un **asagio** : un fromage.

asana

une **asana** : une position du corps apprise par un maitre ayant un but soit symbolique soit initiatique soit magique.

Ce nom est emprunté au sanskrit *asana-* « fait de s'assoir ou d'être assis, manière de s'assoir », de *asa-* « partie postérieure du corps, siège ».

asap

Asap est l'abréviation de *as soon as possible*, « dès que possible ». Cette abréviation, qui est loin d'être transparente, semble cumuler la plupart des vices d'une langue qui cache son caractère méprisant et comminatoire sous les oripeaux d'une modernité de pacotille. L'emploi de formes françaises développées serait plus pertinent et n'aurait pas ce désagréable caractère d'injonction. Et il y a fort à parier que le caractère d'urgence d'une requête pourrait être marqué avec plus d'urbanité et que la réponse ne tarderait pas plus. En savoir plus : Académie française.

asaret

un **asaret** : un genre de plantes.

Le nom (un) asaret est emprunté au latin *asarum* lui-même emprunté au grec α΄ σ α ρ ο ν.

à savoir

La locution ***à savoir*** introduit dans la phrase une explication ou une énumération. Elle est l'équivalent de *c'est-à-dire*. La variante à savoir que, qui signifie « c'est-à-dire que », introduit toujours une explication et elle est suivie d'un verbe à l'indicatif.
La locution *à savoir* est toujours précédée d'une virgule. Parfois, elle peut également être suivie du deux-points, par exemple devant une longue énumération.
À savoir précise ce qui vient d'être dit ; l'énumération ou l'explication qu'introduit cette locution explicite ce que désigne un nom qui précède. Une erreur fréquente consiste à utiliser cette locution après des verbes comme s'interroger et questionner alors que la phrase ne comporte aucun nom que l'on désire développer.
La forme abrégée *savoir*, sans le *à* initial, est plus familière; on l'utilise rarement de nos jours. Quant à *assavoir* (par exemple : *faites-moi assavoir quand vous arriverez*), il s'agit d'une forme vieillie du verbe savoir, que l'on ne doit pas confondre avec l'expression *à savoir*.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

L'emploi de la forme *à savoir* est correct et usuel. Celui de *savoir* devant une énumération est plus rare, mais il est également correct (et ce n'est que cette forme que l'on emploie dans la langue juridique). On trouve ainsi chez Victor Cousin, dans son Histoire de la philosophie au XVIIIe siècle, en 1829 : « Locke distingue trois lois ou règles, savoir : la loi divine, la loi civile, la loi d'opinion ou de réputation. » Savoir est ici une ellipse de la forme archaïque assavoir, « faire connaître », employée depuis le XVe siècle avec le sens de « c'est-à-dire ». Académie française (Courrier des lecteurs).

assavoir : c'est-à-dire.

faire assavoir : faire connaitre.

faire les assavoirs : faire savoir, informer.

L'ancien verbe assavoir est dérivé de savoir.

asbeste, asbestose, asbestosique

un **asbeste** : une espèce de minéraux, dont l'amiante.

une **asbestose** : une fibrose pulmonaire induite par l'inhalation de fibres d'amiante.

elle, il est **asbestosique** : concerne l'asbestose ; est due, est dû à l'asbeste.

un corps asbestosique : une fibre d'amiante entourée d'un dépôt d'hémosidérine.

une pleurésie asbestosique : un épanchement pleural souvent très modeste chez des travailleurs en contact avec l'amiante, de façon longue et intense.

Le nom (un) asbeste est emprunté au latin *asbestos* « minéral incombustible », lui-même emprunté à l'adjectif grec α΄ σ β ε σ τ ο ς « [feu] inextinguible », puis dans le syntagme [λ ί θ ο ς] α΄ σ β ε σ τ ο ς « [pierre] qui ne peut alimenter le feu ».

ascalaphe, ascalaphidé

un **ascalaphe** : un genre d'insectes.

les **ascalaphidés** : une famille d'insectes.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) ascalaphe est emprunté au grec α ᾽ σ κ α ́ λ α φ ο ς « sorte de hibou ».

ascalin

un **ascalin** : une petite monnaie des pays nordiques.

étymologie : CNRTL.

ascaride, ascaridiase, ascaridé, ascaridide, ascarididé, ascaridien, ascaridiose, ascaridol, ascaridose, ascariose, Ascaris, ascarops

un **ascaride** ou **ascaris** : un ver rond et blanc, pouvant atteindre jusqu'à quarante centimètres, parasite de l'intestin des vertébrés.

les **ascarides** ou **ascaridides** : un taxon de nématodes chromadorés.

les **ascaridés** ou **ascarididés** : l'ordre de vers nématodes parasites de l'homme et des animaux qui a pour type l'ascaride lombricoïde.

une **ascaridiase** ou **ascaridiose** : une infection parasitaire liée à *Ascaris lumbricoides*, némathelminthe nématode dont les adultes vivent dans l'intestin grêle de l'Hhomme.

elle est ascaridienne, il est **ascaridien** : se rapporte aux ascarides.

l'ascaridiose des oiseaux : une maladie parasitaire due à la présence d'hétérakidés du genre Ascaridiadans l'intestin grêle des galliformes, colombiformes ou ansériformes.

l'**ascaridose** des veaux ou **ascaridiose** des veaux : une helminthose, une maladie parasitaire cosmopolite due à la présence d'ascaris dans l'intestin grêle de divers animaux.

l'ascaridose du chien et du chat : une maladie parasitaire fréquente.

un **ascaridol** : un vermifuge utilisé contre l'ascaris et l'ankylostome.

une **ascariose** : une infestation par des ascaris.

Ascaris *lumbricoides* : un nématode intestinal spécifique de l'homme.

les **ascaris** : une famille de nématodes ascaridoïdés.

un **ascarops** : un ver nématode spirure.

une **lagochilascariase** : *Larva migrans* profonde, strictement limitée à l'Amérique latine, se manifestant notamment par des tuméfactions inflammatoires puis fluctuantes, souvent cervicales, qui laissent échapper un matériel purulent dans lequel on peut trouver des adultes de l'agent causal *Lagochilascaris minor*.

Lagochilascaris minor : Ascaris du Chat, existant en Amérique centrale et du sud, dont les larves, et parfois les adultes, peuvent se développer accidentellement chez l'Hhomme.

Le nom (un) ascaride est emprunté au bas latin *ascaris, ascaridis* ou *ascarida*, lui-même emprunté au grec α ᾽ σ κ α ρ ι ́ ς.

ascèle

un animal **ascèle** : qui est dépourvu de jambes.

ascendance, ascendant, ascender, ascendre

Bien que leurs sens soient généralement opposés, les substantifs ascendance et descendance sont parfois confondus, surtout lorsqu'ils sont employés dans le domaine de la généalogie, où ils peuvent tous les deux exprimer l'idée d'origine.

Le nom ascendance exprime de façon générale une idée de mouvement allant de bas en haut. On l'utilise principalement au sens d'« ensemble des générations de parents dont est issue une personne » et, par extension, d'« origine ».

Ascendance est également employé dans des domaines plus techniques, notamment en météorologie, au sens

de « courant aérien ascendant »; en astronomie, où il désigne le mouvement ascendant d'un astre sur l'horizon; et en mathématiques, au sens de « nature d'une progression dont les termes vont à la hausse ».
Le nom descendance, qui est dérivé du verbe descendre, exprime quant à lui une idée de mouvement allant de haut en bas. Il est principalement utilisé au sens d'« ensemble des personnes qui sont issues des mêmes ancêtres, qui font partie de la même lignée »; il est alors synonyme de postérité. Or, descendance possède aussi un autre sens, considéré comme vieilli par certains ouvrages de référence, soit « le fait de tirer son origine familiale d'un groupe de personnes »; il prend ainsi le sens, opposé, d'« origine », de « filiation », que l'on attribue généralement au nom ascendance.
En conclusion, ascendance et descendance peuvent tous deux faire référence à la ligne généalogique d'une personne, mais d'un point de vue différent, c'est-à-dire en parlant des générations qui la précèdent (ascendance) ou qui la suivent (descendance). Par ailleurs, ces deux noms ont aussi en commun l'idée d'origine, principalement exprimée dans la construction être d'ascendance ou de descendance, qui signifie « faire partie, être issu de telle ligne généalogique ».
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

une **ascendance** (1) :

- l'action de s'élever, de monter ;
- le mouvement d'un astre qui s'élève sur l'horizon ; un courant aérien ascendant ;
- le caractère d'une progression mathématique dont les termes vont croissant ;
- un progrès ; une influence dominante ;
- un comportement social caractérisé par la tendance à dominer les autres et à jouer le rôle de chef.

L'ascendance est l'une des situations dans lesquels les masses d'air sont contraintes de s'élever, ce qui est nécessaire à la formation des nuages et des précipitations. À l'inverse, les situations où l'ascendance des masses d'air est bloquée, par exemple par une forte pression atmosphérique (cas d'un anticyclone) empêchent la formation de nuages et de précipitations. En savoir plus : Géoconfluences

un **ascendant** (1) ou une **ascendance** (2) : l'autorité et l'influence dominante d'une personne.

elle est ascendante, il est **ascendant** (1) :

- va en montant ;
- va en progressant, en augmentant, en s'améliorant ;
- autres sens : CNRTL.

elle est ascendante, il est **ascendant** ou **bas en haut**, inductive, **inductif** : [sciences] se dit d'une démarche qui se fonde sur des données, des observations ou des résultats concrets pour aboutir à une explication ou à une modélisation conceptuelle. En anglais : *bottom-up*. Journal officiel de la République française du 07/12/2008.

ascender ou **ascendre** : monter.

j'ascende, tu ascendes, il ascende,...

j'ascends, tu ascends, il ascend, nous ascendons, vous ascendez, ils ascendent ;
j'ascendais ; j'ascendis ; j'ascendrai ; j'ascendrais ;
j'ai ascendu ; j'avais ascendu ; j'eus ascendu ; j'aurai ascendu ; j'aurais ascendu ;
que j'ascende, que tu ascendes, qu'il ascende, que nous ascendions, que vous ascendiez, qu'ils ascendent ;
que j'ascendisse, qu'il ascendît, que nous ascendissions ; que j'aie ascendu ; que j'eusse ascendu ;
ascends, ascendons, ascendez ; aie ascendu, ayons ascendu, ayez ascendu ;
(en) ascendant.

une **ascendance** (3) :

- l'ensemble des ascendants, des générations dont est issue une personne ;
- une généalogie, une lignée d'ancêtres.

une ligne **ascendante** (2) : la ligne généalogique dans laquelle on remonte du fils au père.

les **ascendants** (2) : les générations dont on est issu en ligne directe.
un ascendant

une **descendance** :

- l'ensemble de ceux qui sont issus d'une personne ou d'un groupe de personnes ;
- le fait d'être issu d'une personne ou d'une famille.

les descendants, un **descendant**

Le mot ascendant (1) est emprunté au latin *ascendens*, de *ascendere* (ascender; ascendre).

Le mot ascendant (2) est emprunté au bas latin juridique *ascendentes* « ascendants ».

Le verbe ascender ou ascendre est emprunté au latin *ascendere* « gravir (une hauteur) ».

Le verbe condescendre : consentir à quelque chose (par intérêt, complaisance, bonté ou faiblesse) en renonçant à sa supériorité et/ou à sa dignité) est emprunté au latin chrétien *condescendere* « se mettre au niveau de, à la portée de ». D'où : il est condescendant, une condescendance.

Le verbe descendre est emprunté au latin classique *descendere*.

Le verbe redescendre est dérivé de descendre.

ascenseur, ascensoriste

un appareil ascenseur, un gaz **ascenseur** : qui fait monter.

un **ascenseur** :

- un appareil permettant la montée ou la descente aux différents étages d'un immeuble d'une cabine transportant des personnes ;
- un monte-charge.

renvoyer l'ascenseur : être reconnaissant.

un **ascenseur spatial** : [spatiologie / véhicules spatiaux] un dispositif de satellisation dont le concept repose sur la progression d'une plateforme le long d'un câble déployé jusqu'au sol à partir d'un satellite initialement en orbite géostationnaire. L'ascenseur spatial permettrait de placer des satellites en orbite géostationnaire ou au-delà. En anglais : *beanstalk ; space bridge ; spacebridge ; space elevator ; space ladder ; space lift*. Voir aussi : nacelle. Journal officiel de la République française du 10/10/2009.

un **saut porté** ou un **ascenseur** : [rugby] l'action de jeu qui consiste à accompagner le saut d'un coéquipier en le soulevant et en le maintenant en l'air pour qu'il s'empare du ballon. Un saut porté peut être pratiqué notamment lors d'une remise en jeu après une touche ou lors de la réception d'un coup d'envoi ou de renvoi. En anglais : *lift*. Voir aussi : préparation au saut porté. Journal officiel de la République française du 5 septembre 2023.

une, un **ascensoriste** : une, un spécialiste de l'installation et de la maintenance des ascenseurs.

un **descenseur** : un dispositif pour faire descendre des objets.

Le nom (un) ascenseur est dérivé du radical du supin *ascensum* de *ascendere*.

ascension, ascensionnel, ascensionner, ascensionniste

une **ascension** :

- l'action de monter, de s'élever ;
- l'action de gravir, particulièrement une montagne, une paroi rocheuse ;
- le fait de s'élever à un niveau supérieur.

l'**Ascension** : une fête liturgique.

elle est ascensionnelle, il est **ascensionnel** :

- progresse en montant ;
- permet l'ascension dans les airs.

une différence ascensionnelle : en astronomie, la différence entre l'ascension droite et l'ascension oblique.

une vitesse ascensionnelle : le gain d'altitude réalisé par un avion en une seconde.

ascensionner : effectuer une ascension, monter, gravir.

une, un **ascensionniste** :

- celle, celui qui fait des ascensions en montagne ;
- celle, celui qui s'élève dans le domaine de la pensée, de l'esprit.

Le nom (une) ascension est emprunté au latin *ascensio* « action de monter ».

ascèse, ascète, ascétère, ascétique, ascétiquement, ascétiser, ascétisme

une **ascèse** : une discipline que la volonté s'impose afin de tendre vers un idéal soit de perfection morale, soit de création artistique ou intellectuelle.

une, un **ascète** :

- celle, celui qui, soit dans une communauté, soit à titre individuel, s'exerce à la prière et à la perfection morale en menant une vie austère, faite d'exercices spirituels, de mortification et d'abstinence ;
- celle, celui, celle qui s'impose une vie austère, en éduquant et limitant ses besoins.

un **ascétère** : un lieu où les ascètes vivent selon la rigueur de leurs exercices religieux et de leur mystique.

une doctrine **ascétique,** une morale ascétique : qui concerne l'ascétisme en tant que règle de vie.

un philosophe ascétique : qui enseigne l'ascétisme.

une vie ascétique :

- un ensemble de pratiques de mortification, de domination de ses instincts ;
- une vie austère, sobre, frugale et saine.

l'**Ascétique** : la morale ascétique.

un ascétique : un traité d'ascétique.

une, un **ascétique** :

- une, un ascète, celle, celui qui pratique l'ascétisme ;
- celle, celui qui écrit des ouvrages d'ascétique.

ascétiquement : selon la doctrine des ascètes ou à la manière d'un ascète.

ascétiser : rendre quelque chose ascétique.

un **ascétisme** :

- un ensemble de pratiques ascétiques ;
- une doctrine ;
- une vie austère, sobre, frugale.

Le nom (une, un) ascète est emprunté au latin chrétien *ascetes* ou *asceta* « qui se consacre aux exercices de la piété », en grec α᾽σ κ η τ ή᾽ ς, celui qui pratique un art, qui exerce une profession).

Le mot ascétique est emprunté au latin chrétien *asceticus*.

aschelminthe

les **aschelminthes** ou **pseudocélomates, némathelminthes, pseudocoelomates** : un embranchement d'invertébrés, des vers cylindriques sans anneaux, pourvus d'un tube digestif.

aschize

les **aschizes** : un taxon de diptères brachycères muscomorphes.

ascia

une **ascia** : un outil représenté sur certains tombeaux gallo-romains ayant d'un côté la forme d'une pioche, de l'autre celle d'une hache.

Ce nom vient du mot latin de même sens ; voir : aisseau « hachette », aissette.

ascidiacé, ascidicole, ascidie, ascidigère

une **ascidie** (1) :

- un organe ayant la forme d'un récipient, et situé à l'extrémité des feuilles de certains végétaux ;
- une thèque de certains champignons.

elle, il est **ascidigère** : porte des ascidies.

les **ascidiacés** : des chordés tuniciers marins fixés sur les rochers à l'état adulte, en forme d'outre, de sac à deux ouvertures, communs sur le littoral.

une **ascidicole** : un crustacé qui vit dans la cavité branchiale des ascidies.

les **ascidies** (2) : un genre d'animaux de la classe des tuniciers.
une ascidie

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (une) ascidie est dérivé du radical du grec α᾽σκί̓διον « petite outre », variante de α᾽σκί̓ον.

ascien

une ascienne, un **ascien** : une personne vivant dans la zone intertropicale ou sous les tropiques proprement dits et n'ayant pas d'ombre à midi, quand le soleil est au zénith.

Le nom (un) ascien est dérivé du radical du latin *ascius* « sans ombre » emprunté au grec α᾽σκιος « sans ombrage » « qui ne projette aucune ombre ».

a-scientifique

elle, il est **a-scientifique** : est dépourvu(e) de tout caractère scientifique, n'est pas conforme aux exigences de rigueur de la science, des sciences.

ascite, ascitique

1. une **ascite** : une collection liquidienne située dans la grande cavité péritonéale, à l'exception du pus [péritonite] et du sang [hémopéritoine].

une péritonite **ascitique** : une inflammation du péritoine avec épanchement d'ascite.

elle, il est **ascitique** :

- a rapport à l'ascite ;
- est accompagné(e) d'ascite.

un (malade) **ascitique** : qui est atteinte ou atteint d'une ascite.

un syndrome **hémorragico-ascitique** : des hémorragies digestives suivies d'anémie et d'ascite, témoignant d'une insuffisance hépatique profonde et marquant une phase évolutive grave d'une cirrhose hépatique.

Le nom (une) ascite est emprunté au latin *ascites* correspondant au grec α᾽σκί̓της.

2. une, un **ascite** ou **ascodrugite, ascodrougite, ascodropite, ascodroupite** : une, un hérétique qui, avec tous les membres de sa secte, se comparait aux outres remplies de vin nouveau dont parle Jésus-Christ.

Le nom (un) ascite est emprunté au latin chrétien *ascitae*.

Asclépiade, asclépiade, asclépiadacée, asclépiadée, asclépias

1. **Asclépiade**, un poète grec

un (vers) **asclépiade** (en poésie lyrique gréco-latine).

2. une **asclépiade** ou **asclépias** : un genre de plantes vivaces.

les **asclépiadées** ou **asclépiadacées** : une ancienne famille de plantes.
une asclépiadée ou asclépiadacée

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (une) asclépiade est emprunté au latin *asclepias, asclepiadis* « dompte-venin officinal ».

Asclépios

le bâton d'**Asclépios** : un bâton le long duquel s'enroule une couleuvre, attribut du dieu de la médecine Asclépios, dans la mythologie grecque et symbole médical dans de nombreux pays, à ne pas confondre avec le caducée.

asco-

asco-, tiré du grec α᾽σκός « outre », désigne ou qualifie des champignons ou des algues qui comportent des asques, des vésicules.

voir : CNRTL.

ascobole

un **ascobole** : un genre de champignons ascomycètes.

ascocarpe

une **ascocarpe** : un organe nodulaire contenant des ascospores de micromycètes.

ascocoque

une **ascocoque** : un genre d'algues cyanophycées.

ascogène

elle, il est **ascogène** : se dit de certains filaments du mycélium des champignons, dont l'extrémité donne naissance aux asques.

ascogone

un **ascogone** : un organe présent chez les champignons ascomycètes.

ascohyménial

elle est ascohyméniale, il est **ascohyménial** : en parlant des fructifications d'un champignon ascomycète, dont les asques se trouvent dans l'hyménium.
elles sont ascohyméniales, ils sont ascohyméniaux

ascolaire

une personne **ascolaire** : qui ne s'adapte pas ou n'a pas su s'adapter à la vie scolaire.

Ce mot est dérivé de scolaire sur le modèle d'asocial.

ascolichen

des **ascolichens** : des lichens qui se reproduisent par les asques.

ascoloculaire

elle, il est **ascoloculaire** : dont les asques sont renfermés dans des alvéoles.

ascomycète

les **ascomycètes** : la classe de champignons essentiellement caractérisés par la formation, à un moment donné de leur cycle, d'asques à l'intérieur desquels s'individualisent des ascospores, à la suite d'une méiose.
un ascomycète

ascon

les **ascons** : le type de spongiaires dont la cavité [*spongocoele*] n'est entourée que par une seule couche de choanocyte.
un ascon

Ascophéra, ascophéracée, ascophérose

Ascophéra : des champignons microscopiques onygénales parasites.

les **ascophéracées** : une famille de champignons ascomycètes.

l'**ascophérose** de l'abeille ou la maladie du couvain plâtré, le couvain calcifié, la péricystimycose : la mycose des abeilles due à *Ascosphaera apis*.

ascophore

un **ascophore** : un genre de champignon qui croît sur les matières végétales et animales.

elle, il est **ascophore** : porte un utricule, un godet.

ascophylle

une **ascophylle** : une algue.

une ascophylle noueuse : Office québécois de la langue française.

ascophyte

une **ascophyte** : une plante marine qui est munie de vésicules aériennes.

ascorbinémie, ascorbique, ascorburie

une **ascorbinémie** : la présence ou la teneur de l'acide ascorbique dans le sang.

un acide **ascorbique** : un composé organique acide par sa fonction ène-diol, très oxydable en présence de cuivre, mais jouant un rôle dans la protection d'autres molécules contre l'oxydation etdont la carence provoque le scorbut.

une **ascorburie** : la présence ou la concentration d'acide ascorbique dans l'urine.

un **déhydroascorbate** : une forme oxydée, dicétonique, de l'acide ascorbique, résultant de l'action de l'acide ascorbique-oxydase.

Le mot ascorbique est emprunté à l'anglais *ascorbic* formé sur *scorbut* avec substitution de *ic* (-ique) à *-ut* et *a-* privatif.

ascospore

une **ascospore** : une spore sexuée, formée dans un asque, caractéristique des ascomycètes.

un **ascospore** : un genre de champignons.

ascothécie

une **ascothécie** ou un **ascocarpe** : une sorte de fruit formé par l'hyménium d'ascomycètes contenu dans un stroma.

ascothoracique

les **ascothoraciques** : un ordre de crustacés cirripèdes parasites externes ou internes de coelentérés ou d'échinodermes.

Ce nom est dérivé de thorax à l'aide de asco- probablement par allusion aux diverticules du tube digestif que ces crustacés possèdent sous le manteau, avec le suffixe -ique.

ascoviridé, Ascovirus

les **ascoviridés** : une famille de virus à ADN. On distingue un genre, le genre ***Ascovirus***.

asdic

un **asdic** : un sonar, un appareil à ultra-sons servant à la détection sous-marine, à la mesure et à la communication.

Le nom (un) sonar a été formé en anglo-américain à l'aide des éléments so, na et r de *sound navigation and ranging* « navigation et pointage au son » sur le modèle de radar, en concurrence avec asdic formé des initiales de *Anti-Submarine Detection Investigation Committee*, lui-même abandonné au profit de l'appellation américaine dans le cadre de l'OTAN.

ase

1. une **ase** fétide : une **asa *fœtida*** ou **assa *fœtida*, asa *fétida*, assa *fétida*,** une gomme-résine obtenue par incision de la tige et de la racine de plusieurs ombellifères asiatiques.

Le nom (une) ase est emprunté au latin médiéval *asa* « résine de silphium ».

2. des **ases** : dans la mythologie scandinave, des esprits surnaturels, des génies.

Le nom féminin (des) ases est emprunté à l'ancien nordique *Asa*.

-ase

-**ase** est un suffixe formateur de substantifs du genre féminin désignant des substances à action enzymatique.

- arginase « Enzyme permettant l'hydrolyse de l'arginine en urée et ornithine »
- lactase « Diastase sécrétée par certaines levures et possédant la propriété de dédoubler le lactose en glucose et galactose »
- lipase « Enzyme présent dans le suc gastrique et le suc pancréatique, agissant dans la digestion des lipides »
- maltase « Diastase dédoublant le maltose et le saccharose »
- protéase « Diastase hydrolysant les protides »
- saccharase : synonyme de sucrase
- sucrase « Diastase qui transforme le saccharose en glucose et lévulose »
- tyrosinase « Ferment oxydant... qui transforme la tyrosine en mélanine »
- zymase « Ferment soluble qui agit sur le sucre pour déclencher la fermentation alcoolique »

- hydrolase « Diastase réalisant des hydrolyses »
- kinase « Enzyme capable d'activer un autre enzyme » (du grec κ ι ν ε ῖ ν « mouvoir, mettre en mouvement »)
- oxydase « Ferment soluble qui agit par oxydation »
- réductase « Enzyme catalysant des réactions d'oxyréduction »
- synaptase : synonyme d'émulsine (diastase), du radical grec de σ υ ν ά π τ ε ι ν « joindre, unir »
- synase « Diastase pouvant produire une synthèse »

-ase, par convention, a été la terminaison obligatoire des termes désignant des substances à action enzymatique, à l'image de diastase qui, emprunté au grec δ ι ά σ τ α σ ι ς, a d'abord été un terme de chirurgie désignant une espèce de luxation qui consiste dans la séparation ou l'écartement de deux os qui étaient contigus. Le mot servit, en 1833 à désigner l'agent matériel de la solubilisation de l'amidon : la substance ou diastase ainsi définie demeura un temps le type des substances à action biochimique. La découverte d'autres substances douées d'un pouvoir biochimique analogue fit de diastase, un mot d'abord spécifique, un terme

général, les diastases. Le choix de la finale -ase s'explique aussi sans doute par le grand nombre de substantifs du genre féminin en -ase emprunté au grec dans différents domaines scientifiques.

Les premiers dérivés sont zymase (1860), synaptase (1872), amylase (1875). Ils deviennent très nombreux dans les dernières années du 19ème siècle et au début du 20ème siècle. Le suffixe reste productif.

en savoir plus : CNRTL.

asébotoxine

une **asébotoxine** : une andromédotoxine.

Ce nom est formé sur toxine avec le grec « impie, sacrilège » par référence au personnage mythique Andromède à travers le nom de plante andromède.

aséismique

elle, il est **aséismique** ou **asismique** : ne présente pas d'activité sismique.

aséité

une **aséité** ou **asséité** :

- une ipséité, la propriété caractéristique de l'Être qui existe par soi et à l'exclusion de toute dépendance causale ;
- une autonomie absolue dans l'Être ; le caractère de ce qui est en soi, de ce qui possède son existence propre.

Le nom (une) aséité est emprunté au latin scolastique formé d'après le latin scolastique *aseitas[ens] a se* ([l'être existant] « par lui-même ») avec le suffixe *-itas, -itatem*.

aselle

une **aselle** : un crustacé.

Ce nom est emprunté au latin scientifique *asellus*, un emploi du latin classique *asellus* « petit âne » qui désignait aussi un poisson de mer, sans doute sur le modèle du grec dérivé de « âne » qui désignait un poisson de mer et le cloporte.

asémanticité, asémantique, asémantisme

une **asémanticité** ou un **asémantisme** : le caractère d'une phrase, d'un énoncé asémantique.

une phrase **asémantique** : qui n'a pas de sens même si elle est grammaticalement correcte.

Ces mots sont dérivés de sémantique, avec le préfixe a- privatif.

asémie

une **asémie** : une incapacité d'employer ou de comprendre les signes, les gestes, la parole ou l'écriture, qui peut être de nature physique (lésion du système nerveux central) ou psychique, et dont il existe trois formes : l'agraphie, l'alexie et l'amimie.

Ce nom est formé sur le grec « signe », voir aussi : sème, avec le préfixe a- privatif et le suffixe -ie.

asepsie, aseptique, aseptiquement, aseptisation, aseptisé, aseptiser, aseptiseur

une **asepsie** :

- une absence de microorganismes dans un organisme ou un environnement ;
- des méthodes permettant d'y parvenir.

elle, il est **aseptique** :

- est exempte ou exempt de tout germe infectieux ;
- se dit d’une manipulation conduite à l’abri de toute contamination par des microorganismes étrangers.

aseptiquement : d'une manière aseptique, en respectant la nécessité et les méthodes de l'asepsie.

elle est aseptisée, il est **aseptisé** :

- est rendu(e) aseptique ;
- est débarrassé(e) de toute impureté ;
- est dépourvu(e) d'originalité, de sensibilité.

une **aseptisation** : l'action d'aseptiser.

aseptiser :

- rendre aseptique ;
- soigner par l'asepsie.

un **aseptiseur** : un appareil servant à aseptiser.

Le nom (une) asepsie est composé du radical du grec σ η π τ ός « qui engendre la putréfaction », du préfixe a- et du suffixe -ie ; le nom *aseptie* est devenu asepsie par suite de la prononciation.

ases

des **ases** : voir ase (ci-dessus).

asexualisme, asexualité, asexué, asexuel

un **asexualisme** : le caractère, l'état d'un être asexué.

une **asexualité**

elle est asexuée, il est **asexué** :

- est sans sexe ;
- est caractérisé(e) par un appareil génital rudimentaire ;
- s'effectue sans l'intervention de cellules sexuelles ou gamètes ;
- n'évoque pas la sexualité.

elle est asexuelle, il est **asexuel** : en parlant de la reproduction chez les animaux ou végétaux inférieurs, est asexué(e).

Le mot asexué est dérivé du latin *sexus* « sexe », avec le préfixe a- et le suffixe -é.

asfarviridé, asfarvirus, asfiviridé, asfivirus

les **asfarviridés** ou **asfiviridés** : une famille de virus à ADN (2 brins) à symétrie isocaédrique, enveloppés, sensibles à l'éther.

un **asfarvirus** ou **asfivirus** : le genre qui comprend le virus de la peste porcine africaine.

asfir

un **asfir** : un oiseau.

Le nom (un) asfir est emprunté à l'arabe *uṣfūr*, au pluriel *aṣāfīr* « passereau, tout petit oiseau ».

ashgillien

l'**ashgillien** : un étage géologique de l'Ordovicien, au Paléozoïque ou Primaire.

Ashkénaze, ashkénaze

les **Ashkénazes** : les Juifs originaires des pays d'Europe centrale, orientale et septentrionale.

elle, il est **achkénaze, askénaze, ashkénaze,...** : est relative, est relatif aux Ashkénazes.

Le mot askénaze est emprunté à l'hébreu moderne *sephāraddı̄m*, au pluriel -ı̄m, « Espagnol ; Juif d'Espagne », dérivé de l'hébreu biblique *Sephārad*, le nom d'une colonie de Juifs exilés, ultérieurement identifiée à l'Espagne par la tradition juive.

ashram

un **ashram** : un ermitage en Inde, regroupant un maitre spirituel et ses disciples.

Ce nom est emprunté au sanskrit *a-çrama-* « ermitage », probablement par l'intermédaire de l'anglais *ashram*.

asiadollar

un **asiadollar** : une devise créée sur les places financières d'Asie par des emprunts ou des crédits libellés en dollars.

Ce nom est emprunté à l'anglais composé de *dollar* « unité monétaire des Etats-Unis » et *Asia* « Asie ».

asiago

un **asiago** : un fromage.

asialie

une **asialie** : un arrêt ou une diminution de la sécrétion salivaire.

Ce nom est formé sur le grec « salive », avec le préfixe a- privatif et le suffixe -ie. 1855.

asianique

elle, il est **asianique** : est de l'Asie antérieure.
une, un Asianique

les langues asianiques : les langues dont le seul trait commun est d'avoir été en usage dans l'Asie antérieure ancienne.

Le mot asianique est composé du grec α᾽σιανός « asiatique ».

asiarcat, asiarchat, asiarque

un **asiarchat** ou **asiarcat** : la magistrature qui donnait le droit de présider aux jeux sacrés, célébrés par les villes grecques de l'Asie.

un **asiarque** :

- un magistrat supérieur qui surveillait les rites religieux du culte impérial dans la province romaine d'Asie ;
- celui qui était revêtu de l'asiarchat.

Le nom (un) asiarque est emprunté au bas latin *asiarcha* lui-même emprunté au grec α᾽σιάρχης.

asiate, asiatique, asiatiquement, asiatiser, asiatisme, Asie

elle, il est **asiate** : est originaire de l'Asie.
une, un Asiate

une, un **Eurasiate** : un membre d'un groupe humain implanté en Europe et en Asie.
elle, il est eurasiate

elle, il est **asiatique** : est de l'Asie.
une, un Asiatique

avoir un rhumatisme asiatique : avoir la goutte sciatique, avoir une sciatique. [Canada]

asiatiquement : à la manière des Asiatiques, selon les usages asiatiques.

elle, il est **eurasiatique** :

- est relative, est relatif à l'Eurasie, c'est-à-dire l'Europe et l'Asie ;
- est relative, est relatif aux Eurasiates.

une Eurasienne, un **Eurasien** : celle, celui qui est né(e) de parents européen et asiatique.
elle est eurasienne, il est eurasien

asiatiser : marquer du caractère asiatique.

s'asiatiser : prendre parti pour l'Asie.

un **asiatisme** :

- un caractère particulier rappelant un des traits attribués aux Asiatiques ;
- une idéologie favorable à l'Extrême-Orient.

un **panasiatisme** : une doctrine politique qui vise à réunir tous les peuples asiatiques dans un même organisme.

l'**Asie** : un continent.

Le mot asiatique est emprunté au latin *asiaticus*, en grec α᾽σιατικός.

asiento

un **asiento** : un contrat qui était octroyé par la Couronne d'Espagne.

asilaire, asile, asilé, asilidé, asilisme, asilomorphe

elle, il est **asilaire** : est relative, est relatif à un asile psychiatrique ou un asile de vieillards.

un **asile** (1) :

- un lieu considéré comme inviolable, qui servait de refuge aux esclaves, débiteurs, criminels qui étaient poursuivis ;
- un accès, offert à une personne poursuivie, d'un lieu ou d'un territoire où elle ne peut pas être poursuivie ;
- un lieu où l'on se met ou se sent à l'abri d'un danger, d'un milieu extérieur hostile, pour se soustraire à la fatigue, à la misère, etc. ;
- un lieu de calme et de repos recherché et senti comme un lieu privilégié, souvent dans la nature ;
- un établissement public ou privé où sont recueillis pour un temps plus ou moins long des personnes malades ou sans abri, des enfants, des vieillards..

le droit d'asile

une asilée, un **asilé** : celle, celui qui était recueilli(e) dans un établissement charitable, un asile.

un **asilisme** : une altération psychique pseudodémentielle chronique d'origine iatrogène, induite chez les malades mentaux par l'hospitalisation prolongée dans le milieu asilaire.

Le nom (un) asile (1) est emprunté au latin *asylum* « lieu inviolable, refuge ».

un **asile** (2) : un insecte, voir le dictionnaire des sciences animales.

un **asile-frelon**

les **asilidés** ou **asiles** : une famille d'insectes.

les **asilomorphes** : un taxon d'insectes diptères brachycères.

Le nom (un) asile (2) est emprunté au latin *asilus* « taon ».

asin, asinaire, asinerie, asinien, asinification

elle est asine ou asinaire, asinienne, il est **asin** ou **asinaire, asinien** :

- est de la nature de l'âne, de l'ânesse ;
- appartient à l'âne, à l'ânesse.

une **asinification** : le développement d'**asineries**, d'élevages d'ânes dans le but de bénéficier de subventions européennes.

voir le dictionnaire des sciences animales.

voir d'autres dérivés : CNRTL (remarque).

Le mot asin est issu d'*asinin, asinine*, emprunté au latin *asininus* « particulier à l'âne, de la nature de l'âne ».

Le mot asinien est dérivé du latin *asinus*, avec le suffixe -ien.

asion

les **asions** : des ducs, des hiboux.

asismique

elle, il est **asismique** ou **aséismique** : ne présente pas d'activité sismique.

asitie

une **asitie** : une abstinence avec perte de l'appétit.

ask and collect

[en anglais : *ask and collect*] **demandez et attendez** (votre commande faite en magasin, à l'intérieur d'un commerce).

Askénaze

elle, il est **askénaze** ou **ashkénaze**,... : est relative, est relatif aux Ashkénazes.

Asmara

Asmara : la capitale de l'Érythrée. Habitants : Asmaréenne, Asmaréen.

Asnières

Asnières-sur-Seine est une ville du département des Hauts-de-Seine, en France.

asociabilité

une **asociabilité** : une incapacité de s'adapter à la vie en société.

une **sociabilité** ou **socialité** :

- une aptitude à vivre en société ;
- la qualité d'une personne, d'un groupe qui a des rapports sociaux faciles ;
- l'ensemble de certaines formes que prend l'aptitude à vivre en société.

elle, il est **sociable** :

- est apte à vivre en société ;
- dont la fréquentation est agréable et qui manifeste du plaisir et de l'aisance dans la compagnie de ses semblables ;

- est agréable à fréquenter.

asocial, asocialité

elle est asociale, il est **asocial** :

- n’est pas adapté(e) ou ne veut pas s’adapter à la vie en société ;
- s'oppose à la société, à la vie en société.

elles sont asociales, ils sont asociaux

une asociale, un **asocial** : celle, celui qui ne s'adapte pas à une vie normale en société.
des asociales, des asociaux

une **asocialité** :

- une inadaptation à la vie sociale habituelle ;
- le caractère d'une personne asociale.

asomatognosie

une **asomatognosie** : une atteinte globale ou segmentaire de l’image du corps ; une incapacité pour un sujet de reconnaître comme sienne une partie de son corps, par exemple un membre paralysé.

Ce nom est formé sur agnosie par insertion de somato- ; on a lu aussi une somato-agnosie.

aspalath, aspalathe

un **aspalath** ou **aspalathe**, **apalath** :

- une plante ;
- un bois d'origine indéterminée qui servait en marqueterie, médecine, parfumerie.

Le nom (un) aspalath est emprunté au latin *aspalathus* lui-même emprunté au grec α ʾ σ π α ́ λ α θ ο ς « genêt épineux ».

aspalax

un **aspalax** : un spalax, un genre de mammifères de l'ordre des rongeurs, désignés souvent sous le nom de rats-taupes.

Le nom (un) aspalax est emprunté au grec α ʾ σ π α ́ λ α ξ « taupe ».

asparagé, asparagine, asparaginé, asparagoïde, asparagus, asparamide

elle est asparagée ou asparaginée, asparagoïde, il est **asparagé** ou **asparaginé**, **asparagoïde** : ressemble à l'asperge.

les **asparagées** ou **asparagacées, asparaginées, asparagoïdes** : le groupe de plantes ayant pour type le genre asperge.

une **asparaginase** : l'enzyme catalysant l’hydrolyse de l’asparagine en acide aspartique et ammoniaque.

une **asparagine** : une substance neutre cristallisable qu'on trouve dans un grand nombre de plantes et notamment dans le suc de l'asperge. La L-asparagine, constituant de la plupart des protéines, est un des vingt acides aminés du code génétique.

un **asparagus** : une asperge ou une variété d'asperge cultivée pour son feuillage ornemental.

un **asparamide** : une asparagine.

Les mots asparagé et asparagine sont dérivés de *asparagus* (voir asperge).

asparamique, aspartam, aspartame, aspartamidase, aspartase, aspartate, aspartique, asparto-, aspartyl-

un **aspartam** ou **aspartame** : un produit chimique à pouvoir sucrant.

une **aspartamidase** : une aspartylglucosaminidase.

une **aspartase** : l'enzyme qui catalyse une réaction de désamination désaturante de l'acide aspartique en acide fumarique.

une **aspartate-aminotransférase** : l'enzyme catalysant la réaction de transamination par transfert réversible d'un groupement amine (NH2) d'un acide aminé, l'aspartate, sur un céto-acide, l'α-cétoglutarate, produisant l'acide glutamique et l'acide oxaloacétique.

une **aspartate-transcarbamoylase** : l'enzyme catalysant le transfert du radical carbamoyle activé [carbamoyl-phosphate] sur l'acide aspartique pour former l'uréidosuccinate, intermédiaire de la synthèse des bases pyrimidiques.

un **N-méthyl-D-aspartate**

un **acide aspartique** ou **aminosuccinique**, **asparamique** : un acide aminé dicarboxylique constituant de toutes les protéines, c'est un des vingt acides aminés du code génétique.

un acide N-acétyl-L-aspartique

une **asparto-acylase** : l'enzyme catalysant l'hydrolyse de l'acide N-acétyl-L-aspartique (NAA) en acide aspartique et acide acétique.

un déficit en aspartoacylase

une **aspartylglucosaminidase** : l'enzyme catalysant l'hydrolyse de la liaison amide de l'asparagine liée à une acétylglucosamine.

une **aspartylglucosaminurie** ou **aspartylglycosylaminurie** : une affection caractérisée par la présence dans les urines de β-N-acétylglucosaminyl-N-asparagine, ainsi que d'autres oligoholosides d'asparagine.

une **aspartyl protéase** : une famille d'enzymes protéolytiques appartenant au groupe des endoprotéinases, qui clivent des liaisons peptidiques au sein des protéines.

Le mot aspartique est dérivé du radical d'asparagine.

Aspasie, aspasien

elle est aspasienne, il est **aspasien** :

- fait penser à **Aspasie de Milet**, une courtisane belle et spirituelle devenue la compagne de Périclès ;
- fait penser à une courtisane.

aspe

1. un **aspe** ou **asple** : un dévidoir qui sert à tirer la soie des cocons.

Ce nom vient de l'ancien bas francique *haspil* « dévidoir ».

2. un **aspe** : un poisson.

voir le dictionnaire des sciences animales

aspécifique

elle, il est **aspécifique** : en parlant d'une réaction ou d'un réactif, n'est pas spécifique.

aspect, aspecté, aspecter, aspectuel

un **aspect** :

- le fait de s'offrir aux yeux, à la vue ou à l'esprit ;
- la manière dont une personne ou une chose se présente à la vue ou à l'esprit ;
- la manière dont un lieu est exposé ;

- l'exposition, l'orientation d'un lieu, d'une construction ;
- autres sens : CNRTL.

à l'aspect de : voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

elle est aspectée, il est **aspecté** :

- pour une maison, une construction, est orienté(e) vers une certaine direction ;
- pour une planète, est situé(e) par rapport aux autres planètes ou au Soleil ou à la Lune.

aspecter : pour une construction, un édifice, être tourné vers, être orienté dans une direction donnée.

elle est aspectuelle, il est **aspectuel** : concerne l'aspect.

les (auxiliaires) **aspectuels** : des périphrases verbales marquant des valeurs d'aspect.

Le nom (un) aspect est emprunté au latin *aspectus* « regard » « vue, orientation, perspective » « apparence ».

Le mot aspectuel est formé sur le latin *aspectus* (voir le suffixe -al, -el).

-oïde est emprunté au grec -ε ι δ η΄ ς, lui-même tiré du grec ε ΐ ˜ δ ο ς « forme, apparence ».

_ un look : l'aspect physique et vestimentaire d'une personne ; un style, l'image donnée par une personne ou une chose.
_ le new-look : une mode vestimentaire.
un new-look : un style nouveau, un nouvel aspect d'une situation, une façon inédite de présenter une question.
elle, il est new-look : correspond à cette mode ; est innovatrice, inédite ; est innovateur, inédit.

asperge

une **asperge** :

- une plante, voir le dictionnaire des sciences animales ;
- une personne grande et maigre ;
- ce qui a une forme longue et mince ;
- en savoir plus : CNRTL ;
- au Québec, un nom commun d'une variété d'épilobe dont les jeunes pousses sont comestibles ; une plante ornementale du genre *Asparagus* ; voir le Dictionnaire historique du français québécois.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'asperge : Wiktionnaire.

Ce nom vient du latin *asparagus* « asperge ». Voir aussi : aspar- (ci-dessus).

aspergé, aspergée, aspergement, asperger

elle est aspergée, il est **aspergé** : est projeté(e) en forme de pluie.

une **aspergée** : une aspersion.

asperger : arroser légèrement en projetant un liquide en forme de pluie.

j'asperge, tu asperges, il asperge, nous aspergeons, vous aspergez, ils aspergent ;
j'aspergeais ; j'aspergeai ; j'aspergerai ; j'aspergerais ;
j'ai aspergé ; j'avais aspergé ; j'eus aspergé ; j'aurai aspergé ; j'aurais aspergé ;
que j'asperge, que tu asperges, qu'il asperge, que nous aspergions, que vous aspergiez, qu'ils aspergent ;
que j'aspergeasse, qu'il aspergeât, que nous aspergeassions ; que j'aie aspergé ; que j'eusse aspergé ;
asperge, aspergeons, aspergez ; aie aspergé, ayons aspergé, ayez aspergé ;
(en) aspergeant.

s'asperger :

- s'arroser ;
- se projeter.

je m'asperge, tu t'asperges, il s'asperge, nous nous aspergeons, vous vous aspergez, ils s'aspergent ;
je m'aspergeais ; je m'aspergeai ; je m'aspergerai ; je m'aspergerais ;
je me suis aspergé(e) ; je m'étais aspergé(e) ; je me fus aspergé(e) ; je me serai aspergé(e) ; je me serais aspergé(e) ;
que je m'asperge, que tu t'asperges, qu'il s'asperge, que nous nous aspergions, que vous vous aspergiez, qu'ils s'aspergent ;
que je m'aspergeasse, qu'il s'aspergeât, que nous nous aspergeassions ; que je me sois aspergé(e) ; que je me fusse aspergé(e) ;
asperge-toi, aspergeons-nous, aspergez-vous ; sois aspergé(e), soyons aspergées, soyons aspergés, soyez

aspergé(e)(es)(s) ;
(en) s'aspergeant.

un **aspergès** :

- le moment de l'office où le célébrant asperge les fidèles d'eau bénite ;
- un goupillon servant à l'aspersion des fidèles ;
- une aspersion d'un liquide jouant un rôle bénéfique.

On a parfois lu un **aspergement** et un **aspergeur**.

Le verbe asperger est emprunté au latin *aspergere* « saupoudrer quelqu'un de quelque chose » « répandre un liquide ». Voir : un asperseur, une aspersion, un aspersoir (ci-dessous).

Asperger

le syndrome d'**Asperger** : une entité pathologique d'autonomie discutable, assez proche cliniquement de l'autisme infantile.

aspergès, aspergeur

aspergès, aspergeur : voir asperger (ci-dessus).

aspergillacée, aspergillaire, aspergillale, aspergille, aspergillome, aspergillomycose, aspergillon, aspergillose, aspergillum, aspergillus

les **aspergillacées** : une ancienne famille de champignons microscopiques ascomycètes, de l'ordre des aspergillales dont les conidies sont portées par des phialides.

A. une plante **aspergillaire** : qui est en forme de goupillon.

B. une tumeur ou une lésion **aspergillaire** : qui est le signe de l'aspergillose.

les **aspergillales** ou **eurotiales, plectascales** : un ordre de champignons ascomycètes.

une, un **aspergille** (1) ou un **aspergillus** (1) : un champignon ascomycète à fructification en forme de goupillon, qui se développe généralement sur les substances animales et végétales en décomposition.

un **aspergillome** : un mycétome constitué par un enchevêtrement mycélien d'un *Aspergillus (Aspergillus fumigatus*, surtout) et se développant dans une cavité presque toujours préformée.

une **aspergillomycose** : une aspergillose.

une **aspergillose** : l'ensemble des manifestations pathologiques provoquées par des champignons filamenteux du genre *Aspergillus*. dont les espèces le plus souvent incriminées en pathologie humaine sont : *Aspergillus fumigatus, Aspergillus flavus, Aspergillus niger, Aspergillus terreus*.

une, un **aspergille** (2) ou un **aspergillon, aspergillum, arrosoir** : un mollusque.

Le nom aspergille vient du latin scientifique *aspergillus*, formé sur le bas latin *aspergillum* « aspersoir ».

aspéricorne

un animal **aspéricorne** : dont les cornes ou les antennes sont hérissées d'aspérités.

aspérité

une **aspérité** :

- une âpreté, l'état, la qualité de ce qui est âpre, rude ;
- une saillie, une inégalité d'une surface.

Le nom (une) aspérité est emprunté au latin *asperitas* « rudesse au toucher ».

Le nom (une) âpreté (= la qualité de ce qui est âpre) vient également du latin *asperitas*.

aspermasie, aspermatisme, asperme, aspermé, aspermie

une **aspermasie** : un manque de sperme.

un **aspermatisme** : un défaut ou une difficulté d'éjaculation.

elle est asperme ou aspermée, il est **asperme** ou **aspermé** :

- est dépourvu(e) de graines, est parthénocarpique ;
- est dépourvu(e) de sperme.

une **aspermie** :

- le caractère, l'état d'un végétal asperme ;
- un défaut d'émission de sperme dû soit à l'absence de sécrétion spermatique, soit à l'impossibilité de l'éjaculation lors de l'orgasme masculin. Ce terme a été souvent improprement employé pour désigner l'azoospermie.

Le nom (une) aspermie est emprunté au grec α΄ σ π ε ρ μ ο ς.

asperseur, aspersion, aspersoir

un **asperseur** :

- un petit arroseur rotatif ;
- [matériel agricole et forestier] un élément d'une installation d'arrosage, qui permet de disperser en gouttelettes un jet d'eau d'une façon aussi uniforme que possible. En anglais : *sprinkler*. Journal officiel de la République française du 07/09/2007.

un **asperseur d'emballage (de transport)** : [nucléaire / combustible] le composant situé sous le couvercle d'un emballage de transport de combustibles usés, qui permet d'asperger d'eau la cavité de l'emballage afin de refroidir les combustibles avant leur déchargement dans une piscine. En anglais : *sprinkler*. Voir aussi : combustible usé, emballage de transport de matières radioactives, piscine. Journal officiel de la République française du 26 septembre 2023.

un asperseur, un asperseur à impulsion, un asperseur fixe, un asperseur oscillant, un asperseur rotatif : Office québécois de la langue française

une **aspersion** : l'action d'asperger ; son résultat.

un **aspersoir** :

- un goupillon servant à l'aspersion d'eau bénite ;
- une pomme d'arrosoir percée de petits trous.

Le nom (une) aspersion est emprunté au latin *aspersio* « action d'asperger ».

Le nom (un) aspersoir est emprunté au latin médiéval *aspersorium* « goupillon ».

aspérule

une **aspérule** : une plante.

elle est aspérulée, il est **aspérulé** : est analogue à l'aspérule.

les **aspérulées** : la tribu de la famille des rubiacées ayant pour type le genre aspérule.

Le nom (une) aspérule est dérivé du latin *asper* « rude, âpre ».

asphaltage, asphalte, asphalté, asphaltène, asphalter, asphalteur, asphalteuse, asphaltier, asphaltique, asphaltite

un **asphaltage** : l'action d'asphalter.

un **asphalte** :

- un composé naturel ou artificiel d'hydrocarbures ;
- un bitume ; un mélange à base de bitume ;
- ce revêtement des rues et des trottoirs ;
- en savoir plus : CNRTL.

elle est asphaltée, il est **asphalté** : est recouvert(e) d'asphalte.

un **asphaltène** : un hydrocarbure entrant dans la composition de l'asphalte et du bitume.

asphalter : couvrir d'un revêtement d'asphalte.

une **asphalteuse**, un **asphalteur** : une ouvrière, un ouvrier qui étend de l'asphalte.

une asphalteuse-bitumeuse, un asphalteur-bitumeur

une **asphalteuse** : une machine qui distribue et modèle l'asphalte.

un **asphaltier** : un navire, une barge ou un chaland, pour le transport de l'asphalte.

elle, il est **asphaltique** :

- contient de l'asphalte ;
- est à base d'asphalte.

un sable bitumineux ou sable asphaltique : un sable imprégné de bitume, dont le gisement, selon ses caractéristiques, en particulier sa profondeur, peut être exploité par des techniques minières ou par vapoextraction.

Les sables asphaltiques ou les schistes bitumineux enferment du pétrole brut très lourd composé d'hydrocarbures plus lourds que le pentane, qui peut contenir des composés sulfurés et d'autres minéraux. En savoir plus : Géoconfluences.

le **Lac asphaltite** : la mer Morte.

une **asphaltite** : une substance bitumineuse naturelle, constituée d'hydrocarbures complexes.

Le nom (un) asphalte est emprunté au bas latin *asphaltus,* transcription du grec α΄ σ φ α λ τ ο ς « bitume ».

La dénomination du Lac asphaltite est empruntée au latin *Asphaltites lacus*, en grec α᾽ σ φ α λ τ ῖ τ ι ς λ ί μ ν^ε.

asphère, asphérique

une, un **asphère** : un genre de coléoptères.

une **asphère** : une figure servant à représenter la sphère céleste.

elle, il est **asphérique** : est de surface courbe, non sphérique.

asphodèle

un **asphodèle** : une plante, voir le dictionnaire des sciences animales.

On lit parfois une asphodèle.

Le nom (un) asphodèle est emprunté au latin *asphodelus*, en grec α᾽ σ φ ο΄ δ ε λ ο ς.

asphyxiant, asphyxie, asphyxié, asphyxier, asphyxique

elle est asphyxiante, il est **asphyxiant** :

- provoque une asphyxie plus ou moins grave ;
- crée une atmosphère nuisible à l'épanouissement intellectuel ou moral.

une **asphyxie** :

- l'association d'une hypoxémie et d'une hypercapnie ;
- une grande difficulté à respirer ;
- le dépérissement d'une plante par manque d'oxygène indispensable à sa respiration, en raison de la raréfaction de l'air ;
- un affaiblissement ou une perte de certaines facultés intellectuelles, morales, affectives, en raison notamment du milieu de vie ;
- une paralysie plus ou moins totale de certaines activités d'un pays sous l'action de facteurs extérieurs.

une **acro-asphyxie**

elle est asphyxiée, il est **asphyxié** :

- est victime d'une asphyxie ;
- dont l'activité mentale ou morale est empêchée de s'exercer en raison de l'ambiance ;
- est paralysé(e) dans ses activités par des facteurs externes.

une asphyxiée, un asphyxié : une personne frappée d'asphyxie.

asphyxier :

- provoquer, entrainer l'asphyxie ;
- ralentir ou arrêter la respiration ;
- étouffer ;
- paralyser plus ou moins, au point de vue intellectuel ou moral, sous l'action du milieu de vie.

s'asphyxier :

- ne plus pouvoir respirer ;
- ne plus pouvoir continuer en raison de contraintes.

elles se sont asphyxiées, elles sont asphyxiées.
elles se sont asphyxié les commerces, elles ont asphyxié les commerces, elles se les sont asphyxiés.

elle, il est **asphyxique** : est d'asphyxie, est propre à l'asphyxie.

On a lu aussi une **asphyxiation** et un parfum **asphyxieur**.

Le nom (une) asphyxie est emprunté au grec α᾽σφυξίᾱ « arrêt du pouls », à comparer avec sphygm(o)- tiré du grec σφυγμός « pouls, pulsation » .

aspic

un **aspic** (1) :

- le nom de serpents venimeux d'Afrique et du Moyen-Orient ;
- une vipère d'Europe, une vipère commune (*coluber aspis*) ;
- un animal fabuleux ;
- celui qui tient des propos médisants, calomniateurs ;
- une pièce d'artillerie utilisée au 16ème siècle ;
- un outil en forme de langue d'aspic servant à forer.

une langue d'aspic ou langue de vipère : des propos médisants, calomniateurs.

Dictionnaire des régionalismes de France :

- un aspic : une vipère ; une couleuvre aquatique.
- un aspic : une vipère aspic.

Le nom (un) aspic (1) est un emprunt tardif à la forme demi-savante du latin *aspis, apiidis* lui-même emprunté au grec α᾽σπίς, -ίδος.

un **aspic** (2) ou un **spic**, une **lavande aspic** : une lavande, une plante.

Le nom (un) aspic (2) est emprunté à l'ancien provençal *espic* « épi » et « lavande ».

un **aspic** (3) :

- un plat froid à base de viande, de volaille, de gibier ou de poisson, plus rarement de légumes ou de fruits, diversement décoré et recouvert d'une gelée prise en moule ;
- la gelée utilisée pour préparer ces plats.

Ce mot a été rapproché de aspic « vipère » parce que la gelée d'aspic était jadis coulée dans des moules dont la forme rappelait celle d'un serpent roulé sur lui-même, ou par comparaison des couleurs variées de cette gelée avec celle du serpent de ce nom.

aspid(o)-

aspid(o)-, emprunté au radical des dérivés grecs de α᾽σπίς, -ίδος « bouclier », signifie « qui a des plaques, des écailles qui forment bouclier ».

voir : dictionnaire des sciences animales ; CNRTL.

On a lu aussi : **aspidoachire, aspidochire, aspidochirote, aspidoclonion, aspidocolobre, aspidosiphon**.

aspidechiné

les **aspidechinés** : une famille de reptiles ophidiens.

aspidelaps

un **aspidelaps** des savanes : un serpent.

aspidiacé, aspidie, aspidié, aspidionée

une **aspidie** : une fougère. De ce nom ont été dérivés **aspidiacé, aspidié, aspidionées**.

aspidine

une **aspidine** : un toxique tiré de la fougère mâle, ténicide.

aspidiote, Aspidiotus

Aspidiotus ou les **diaspines** : des insectes, des cochenilles recouvertes d'un bouclier cireux, qui adhère au corps.

On a lu aussi **aspidiote**.

aspidique

un dragon **aspidique**

aspidistra, aspidistre

un **aspidistra** ou **aspidistre** : une plante.

aspidium

un **aspidium** : (dans certaines classifications anciennes), le genre de fougères, de la famille des polypodiacées, comprenant trois cents espèces actuellement réparties entre de nombreux genres.

Ce nom est emprunté au latin botanique aspidium, du grec « petit bouclier » par référence aux téguments membraneux qui recouvrent les groupes de capsules chez ces fougères.

aspidobranche

les (mollusques) **aspidobranches** : dont les branchies sont recouvertes d'une coquille en forme de bouclier.
un aspidobranche

aspidocéphale

elle, il est **aspidocéphale** : a la tête garnie de plaques.

les **aspidocéphales** : une section de reptiles ophidiens.

Aspidogaster, aspidogastre, aspidogastridé

Aspidogaster : la famille des **aspidogastridés** : des trématodes aspidogastres, parasites de mollusques, tortues et poissons.

les **aspidogastres** : un taxon de trématodes parasites pourvus d'une ventouse en bouclier ventrale.

aspidonecte

les **aspidonectes** : un genre de tortues fossiles.

aspidophore

elle, il est **aspidophore** : est pourvu(e) d'un bouclier ou tégument écailleux.

les **aspidophores** : un genre de poissons osseux.

un aspidophore armé : une souris de mer.

un aspidophore ou **aspidiphore** : un coléoptère.

aspiole

un **aspiole** : une créature mythique douée d'un pouvoir magique.

aspirail, aspirant, aspirateur, aspiratif, aspiration, aspiré, aspirer, aspiro-batteur

A. attirer, absorber
B. inspirer, respirer
C. désirer

A. attirer, absorber

un **aspirail** : un trou pratiqué dans un fourneau pour que l'air puisse y pénétrer.
des aspiraux

elle est aspirante, il est **aspirant** (1) : aspire ; peut aspirer.

une pompe à jet aspirant

une force aspiratrice, un ventilateur **aspirateur** :

- qui aspire ;
- qui provoque ou utilise l'aspiration.

un **aspirateur** :

- un appareil servant à recueillir ou à déplacer quelque chose par aspiration ;
- un appareil ménager servant à recueillir la poussière ;
- un dispositif d'aération ;
- un organe vivant qui aspire.

un aspirateur chirurgical : un appareil utilisé en chirurgie et en anesthésie-réanimation pour aspirer le sang, les exsudats et les sécrétions contenus dans les viscères, les cavités naturelles, etc.

un drainage **aspiratif** (1) : en chirurgie, qui est branché sur des canalisations où l'on fait le vide.

une **aspiration** (1) :

- l'action d'aspirer ;
- le résultat de cette action ;
- un déplacement d'un corps par utilisation du vide ;
- un dispositif servant à aspirer ;
- l'action de tirer des liquides ou des gaz par l'aspirateur.

une **lipoaspiration** ou **liposuccion** : l'action de retirer de la graisse souscutanée et profonde avec l'aide d'une canule d'aspiration.

une **ponction-aspiration** de l'encéphale : une méthode obstétricale qui se pratiquait pour réduire le volume céphalique du fœtus par crâniotomie et aspiration du tissu cérébral.

une ponction-aspiration d'une calcification : en présence d'une calcification dans le cadre d'une tendinopathie calcifiante : une ponction sous anesthésie locale, repérage échographique qui consiste à percer le sac enveloppant la calcification, à l'extraire et à injecter un corticoïde.

aspirer (1) :

- recueillir dans un vide ou déplacer en créant un vide ;
- attirer de façon irrésistible ;
- attirer ou absorber par aspiration.

un **aspiro-batteur** : un type d'aspirateur-balai.

B. inspirer, respirer

une lettre **aspirative** : qui se prononce avec aspiration.

une **aspiration** (2) :

- une inspiration ;
- un terme employé improprement pour désigner le souffle expiratoire qui accompagne l'émission de certains phonèmes ;
- le défaut du chanteur qui aspire les voyelles et même les consonnes initiales ;
- un agrément de musique vocale et, par analogie, de musique instrumentale ;
- une inflexion de voix par laquelle on traine le son de la note inférieure à la note supérieure.

elle, il est **aspiratoire** :

- se fait par aspiration ;
- appartient, est relative, est relatif à l'aspiration.

elle est aspirée, il est **aspiré** : est émise ou émis avec une aspiration.

un h aspiré : qui empêche la liaison et l'élision.

aspirer (2) :

- absorber par les voies respiratoires ;
- respirer ; inhaler ;
- prononcer plus ou moins fortement de la gorge ; faire une aspiration.

C. désirer

elle est aspirante : est ardente, ambitieuse.
il est **aspirant** (2) : est ardent, ambitieux.

une aspirante, un **aspirant** :

- celle, celui qui ambitionne quelque chose ;
- une candidate, un candidat à un concours ;
- une, un élève de certaines écoles militaires ;
- une, un officier de grade inférieur à celui d'enseigne de vaisseau ou de sous-lieutenant.

elle est aspirative, un regard **aspiratif** (2) : qui recherche l'affection.

une **aspiration** (3) :

- une tension vers un but réel, mais souvent inexprimable ou inexprimé ;
- le désir d'un dépassement de la condition actuelle ;
- une tendance à s'orienter vers quelque chose ;
- un vif désir de quelque chose.

aspirer (3) :

- désirer ardemment et prendre des dispositions pour réussir ;
- éprouver des aspirations, des ambitions.

aspirer à une chose :

- la désirer ;
- prétendre à une chose, la vouloir, la revendiquer, ou espérer de l'obtenir en vertu d'un droit que l'on a ou que l'on croit avoir.

Ces deux locutions verbales sont synonymes, mais *aspirer vers*, plus littéraire, est moins employé qu'*aspirer à*. De plus, *aspirer vers* ne peut se construire qu'avec un nom, tandis qu'*aspirer à* peut se construire avec un nom ou un infinitif. Académie française (Courrier des internautes).

Le nom (une) aspiration est emprunté au latin *aspiratio*.

Le verbe aspirer est emprunté au latin *aspirare* « souffler vers », d'où « inspirer » « respirer ».

aspirine

une **aspirine** : l'acide acétylsalicylique, un médicament.

une **méthylaspirine** : un médicament.

Le nom (une) aspirine est emprunté à l'allemand *Aspirin*, formé du préfixe grec *a'*-, du radical du latin scientifique *spiraea (ulmaria)*, dénomination savante de la spirée, et du suffixe savant allemand *-in* : littéralement « qui est fait sans *spiraea (ulmaria)* »

aspiste

un serpent **aspiste** : dont le corps est muni de plaques.

asple

un **asple** ou **aspe** (1) : un dévidoir qui sert à tirer la soie des cocons.

voir le dictionnaire des sciences animales.

aspléniacée

les **aspléniacées** : une famille de fougères vraies.

voir le dictionnaire des sciences animales.

asplénie

une **asplénie** : une absence congénitale de la rate, souvent associée à un contexte malformatif plus large.

Ce nom est formé sur le grec « rate » (spléno-), avec le préfixe a- privatif.

asplénium

les **aspléniums** : un genre de la famille des aspléniacées, des petites fougères.
un asplénium

On a lu aussi une asplénie.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Ce nom vient du latin botanique représentant le latin d'époque impériale *asplenion*, du grec « bon pour les maladies de la rate » d'où « plante servant à soigner les maladies de la rate ».

aspor

Québec.

un **aspor** :

- un manège à plan incliné et à tablier roulant, actionné par un cheval ou un bœuf, qui fournit une énergie mécanique permettant de faire fonctionner divers instruments (par exemple, une batteuse, une scie circulaire) ;
- le tablier roulant de cet appareil.

Ce nom vient de l'anglais *horse-power* dont l'adaptation a donné de nombreuses variantes.

asporulale, asporulée

les **asporulales** : des bactéries dépourvues de spores.

une bactérie **asporulée** : ne formant jamais de spore. Les bactéries phytopathogènes sont toutes asporulées.

aspre

un **aspre** : une petite monnaie d'argent ou une monnaie de compte autrefois usitée en Turquie, etc.

Le nom (un) aspre est emprunté au bas grec α΄ σ π ρ ο ς « blanc ».

asque

un(e) **asque** : une cellule mère contenant les spores chez certains champignons, les ascomycètes.

Le nom (une) asque est emprunté au grec α᾽ σ κ ό΄ ς « outre ». Voir : asco-.

ass-

Devant un mot commençant par s, la logique veut que l'on écrive re- ou de-, c'était ainsi au 16ème siècle. Mais la "règle" qui veut "ss" entre deux voyelles pour obtenir le son [s] s'est imposée : ressaisir, ressasser, ressembler, ressentir, resserrer, ressortir,... Cependant l'observation des graphies dans les textes contemporains et les créations récentes montrent que l'usage vivant est l'absence de redoublement. CNRTL.

Pour les mots qui ont ainsi deux graphies, on peut privilégier celle où le s n'est pas doublé.

assa dulcis, assa fétida, assa fœtida

une **assa *dulcis*** ou **asa *dulcis*** : un benjoin, une substance résineuse aromatique d'odeur vanillée, obtenue par incision du tronc du styrax tonkinensis.

une **assa *fœtida*** ou **asa *fœtida*, asa *fétida*, assa *fétida*** : une gomme-résine obtenue par incision de la tige et de la racine de plusieurs ombellifères asiatiques.

Le mot asa ou assa, qu'on trouve aussi au masculin, est emprunté au latin médiéval *asa* « résine de silphium ».

assagi, assagir, assagissement

elle est assagie, il est **assagi** :

- est rendu(e) sage, est devenu(e) sage ;
- a perdu de sa violence ou de sa virulence.

assagir :

- rendre sage, modérer, apaiser ;
- calmer, contenir, tempérer.

j'assagis, tu assagis, il assagit, nous assagissons, vous assagissez, ils assagissent ;
j'assagissais ; j'assagis ; j'assagirai ; j'assagirais ;
j'ai assagi ; j'avais assagi ; j'eus assagi ; j'aurai assagi ; j'aurais assagi ;
que j'assagisse, que tu assagisses, qu'il assagisse, que nous assagissions, que vous assagissiez, qu'ils assagissent ;
que j'assagisse, qu'il assagît, que nous assagissions ; que j'aie assagi ; que j'eusse assagi ;
assagis, assagissons, assagissez ; aie assagi, ayons assagi, ayez assagi ;
(en) assagissant.

s'assagir : devenir sage.

je m'assagis, tu t'assagis, il s'assagit, nous nous assagissons, vous vous assagissez, ils s'assagissent ;
je m'assagissais ; je m'assagis ; je m'assagirai ; je m'assagirais ;
je me suis assagi(e) ; je m'étais assagi(e) ; je me fus assagi(e) ; je me serai assagi(e) ; je me serais assagi(e) ;
que je m'assagisse, que tu t'assagisses, qu'il s'assagisse, que nous nous assagissions, que vous vous assagissiez, qu'ils s'assagissent ;
que je m'assagisse, qu'il s'assagît, que nous nous assagissions ; que je me sois assagi(e) ; que je me fusse

assagi(e) ;
assagis-toi, assagissons-nous, assagissez-vous ; sois assagi(e), soyons assagies, soyons assagis, soyez assagi(e)(es)(s) ;
(en) s'assagissant.

elles se sont assagies, elles sont assagies.
elles se sont assagi les supporteurs, elles ont assagi les supporteurs, elles se les sont assagis.

un **assagissement** : l'action de rendre ou de devenir sage ; le résultat de cette action.

Le mot sage vient du latin populaire *sabius*, issu de *sabidus*, altération du latin impérial *sapidus* « qui a du gout, de la saveur » « sage ».

assai

en musique :

assai : très.

assai presto : très vite.

un ***assai*** : un passage exécuté dans ce mouvement.

Ce mot est emprunté à l'adverbe italien *assai* de même origine que le français assez.

assaillant, assaillement, assailli, assaillir

une troupe assaillante, un ennemi **assaillant** : qui assaille.

une assaillante, un **assaillant** : celle, celui qui assaille, qui attaque.

un **assaillement** : un assaut.

elle est assaillie par, il est **assailli** par :

- est attaqué(e) par ;
- est harcelé(e) par ;
- est sollicité(e) par.

une assaillie, un **assailli** : celle, celui qui est assailli(e).

assaillir :

- attaquer vivement et avec violence ;
- se ruer agressivement sur quelqu'un pour le réduire à merci ;
- harceler, importuner ;
- tourmenter ;
- solliciter, exciter.

assaillir, défaillir, tressaillir :

j'assaille, tu assailles, il assaille, nous assaillons, vous assaillez, ils assaillent ;
j'assaillais ; j'assaillis ; j'assaillirai ; j'assaillirais ;
j'ai assailli ; j'avais assailli ; j'eus assailli ; j'aurai assailli ; j'aurais assailli ;
que j'assaille, que tu assailles, qu'il assaille, que nous assaillions, que vous assailliez, qu'ils assaillent ;
que j'assaillisse, qu'il assaillît, que nous assaillissions ; que j'aie assailli ; que j'eusse assailli ;
assaille, assaillons, assaillez ; aie assailli, ayons assailli, ayez assailli ;
(en) assaillant.

Le verbe assaillir vient du latin vulgaire *assalire*, réfection d'après *salire* « sauter » du latin classique *assilire* « sauter sur », d'où « assaillir ». Voir aussi : assaut (ci-dessous).

assainir, assainissant, assainissement, assainisseur

assainir :

- rendre sain ;
- faire disparaitre les causes d'insalubrité ;
- purifier.

assainir une situation : en éliminer les causes de faiblesse.

j'assainis, tu assainis, il assainit, nous assainissons, vous assainissez, ils assainissent ;
j'assainissais ; j'assainis ; j'assainirai ; j'assainirais ;
j'ai assaini ; j'avais assaini ; j'eus assaini ; j'aurai assaini ; j'aurais assaini ;
que j'assainisse, que tu assainisses, qu'il assainisse, que nous assainissions, que vous assainissiez, qu'ils assainissent ;
que j'assainisse, qu'il assainît, que nous assainissions ; que j'aie assaini ; que j'eusse assaini ;
assainis, assainissons, assainissez ; aie assaini, ayons assaini, ayez assaini ;
(en) assainissant.

elle est assainissante, il est **assainissant** : assainit.

un (produit) **assainissant**

un **assainissement** :

- l'action d'assainir ; le résultat de cette action ;
- une pratique rendant un lieu propre à une utilisation saine pour ses occupants ;
- une purification.

l'assainissement :

- l'ensemble des travaux que doivent effectuer, en se conformant aux règles de l'hygiène, les particuliers, les collectivités, les pouvoirs publics, pour faire disparaitre dans les agglomérations toute cause d'insalubrité ;
- l'ensemble des techniques de collecte, de transport, d'épuration et d'évacuation des eaux usées.

l'assainissement d'une monnaie, d'un marché : l'ensemble des mesures économiques et financières qui ont pour but la stabilité d'une monnaie, le bon fonctionnement d'un marché, etc.

un **assainissement agricole** : une évacuation des eaux, regroupées naturellement ou à la suite du drainage, jusqu'au réseau hydrographique naturel. Ce terme n'est pas synonyme de « drainage ». En anglais : *arterial drainage*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000 Source : révision de l'arrêté du 7 avril 1987

un **assainissement radioactif** : [nucléaire] un ensemble d'opérations visant à réduire la radioactivité d'une installation ou d'un site, notamment par décontamination ou par évacuation de matériels. En anglais : *cleaning up ; clean up ; cleanup*. Voir aussi : conteneur souple pour déchets radioactifs, décontamination radioactive, démantèlement. Journal officiel de la République française du 18/06/2004.

un **assainisseur** :

- un désodorisant ;
- un appareil.

Le verbe assainir est dérivé de sain.

assaisonnement, assaisonner, assaisonneur

un **assaisonnement** :

- l'action d'assaisonner, une manière d'assaisonner ;
- un ingrédient ou une épice, utilisés pour relever le gout d'un mets ;
- une préparation, une sauce qui contient ces ingrédients ;
- un élément piquant ou attirant dans une action, une attitude, dans des paroles ou des écrits.

assaisonner :

- ajouter à un mets des éléments propres à en relever le gout ;
- accompagner ses propos, ses actes ou ses attitudes, etc. d'un certain piquant ;
- rendre plus agréable, plus piquant ;
- invectiver, injurier, frapper.

une assaisonneuse, un **assaisonneur** : celle, celui qui assaisonne.

Le verbe assaisonner signifiait d'abord : avoir lieu au moment qui convient ; faire quelque chose à la saison qui convient.

assaki

une **assaki** : le titre de la sultane favorite du Grand-Seigneur.

Le nom (une) assaki est emprunté à l'arabe *khasséki* désignant toutes les personnes attachées au service particulier du sultan, et anciennement à celui des sultans mamelouks de l'Égypte.

assalier

un **assalier** : une pierre sur laquelle on dépose le sel destiné au bétail.

Ce terme est emprunté à une forme provençale correspondant à *assalé, assariés*, dérivé du verbe *assaleja, assalia, assala* « donner du sel au bétail » qui correspond à l'ancien français *assaler* « fournir de sel » dérivé de saler.

Assam, assamais

l'**assamais** : une langue parlée principalement en **Assam,** un État de l'Inde.

assarmenter

assarmenter : sarmenter (la vigne).

Ce verbe est dérivé de sarment, avec le préfixe a-.

assassin, assassinat, assassiné, assassinement, assassiner, assassineur

une assassine, un **assassin** :

- celle, celui qui tue, qui commet un homicide avec préméditation ou guet-apens ;
- une personne ou une chose qui causent de grandes souffrances, de graves préjudices.

elle est assassine, il est **assassin** :

- commet ou a commis un assassinat :
- tue ;
- cause une grande souffrance, un grand préjudice ;
- trouble, excite les sens.

un **assassinat** :

- un homicide volontaire commis avec préméditation ou guet-apens ;
- l'action de faire périr injustement ;
- un crime inique ;
- un acte fait dans le dessein de porter gravement préjudice, de faire du mal ;
- un acte profondément nocif ;
- une destruction, une ruine morale.

abattage, assassinat, exécution, homicide et meurtre : Dictionnaire des difficultés de la langue française

elle est assassinée, il est **assassiné** :

- a été victime d'un assassinat, a été tué(e) en guet-apens ;
- est rendue douloureuse, endolorie ; est rendu douloureux, endolori.

une assassinée, un **assassiné** :

- une personne assassinée ;
- une personne accablée, réduite à un état d'abattement extrême.

un **assassinement** : l'action d'assassiner

assassiner :

- tuer avec préméditation ou par guet-apens ;
- faire périr injustement, d'une manière inique ;
- agresser, accabler de coups ;
- faire du mal, causer un grave préjudice ;
- détruire, ruiner moralement.

s'assassiner :

- se donner la mort, se suicider ;

- se détruire, se ruiner moralement.

une assassineuse, un **assassineur** :

- une assassine, un assassin ;
- celle, celui qui endommage quelque chose.

Le mot assassin est emprunté à l'italien *assassino, assessino*, lui-même emprunté à l'arabe *hašiš* « *Cannabis indica* » par l'intermédiaire d'un pluriel arabe non attesté *Hashīshiyyīn* (au singulier *Hashīshiyya* « fumeur de haschich »), nom donné par leurs ennemis aux Ismaëliens de Syrie, coupables de multiples assassinats à l'égard des Chrétiens et des Musulmans.

Le nom (un) assassinement est emprunté à l'italien *assassinamento*.

Le verbe assassiner est emprunté à l'italien *assassinare* « maltraiter, ruiner ».

Le verbe escarper (2) est probablement emprunté au provençal *escarpi* « déchirer, mettre en pièces », proprement « écharper ». D'où un escarpe, un bandit qui assassine pour voler.

assaugue

une, un **assaugue** ou **aissaugue** ou un **essaugue** : un filet de pêche qui a deux ailes ou bras et une poche au milieu où le poisson s'accumule.

assaut

A. un **assaut** :

- une attaque vive et soudaine, un coup de main offensif ;
- l'opération finale d'un siège, qui consiste à entrer de vive force dans la position ennemie ;
- une irruption soudaine ;
- une agression ;
- une sollicitation vive et pressante.

B. Québec.

un **assaut** : une épreuve physique pénible (par exemple un accident, une maladie grave).

poigner un assaut : attraper une maladie.

un assaut :

une agression illégale contre quelqu'un ;
dans certains sports, notamment au hockey, au football, un coup illicite porté à un adversaire.

un assaut et batterie : une agression avec voie de fait.

un assaut sexuel [vocabulaire juridique] ou assaut indécent [vieilli] : un attentat à la pudeur, une agression sexuelle.

On a lu aussi *assault*, surtout au 19ème siècle, voir le Dictionnaire historique du français québécois.

Le nom (un) assaut vient du latin populaire *assaltus*, réfection du latin classique *assultus* « assaut ; attaque » d'après *saltus* (saut).

La proximité de ces mots assaut, insulte et saillie dans ces expressions est redoublée par une proximité étymologique. Assaut, qui s'est d'abord rencontré dans la Chanson de Roland sous la forme *asalt*, se lisait aussi, au début de la Renaissance, dans l'expression figurée *amoureulx assaulx*, « ébats amoureux », et au XVIIe siècle dans faire assaut de, « rivaliser, lutter à qui sera le meilleur dans tel ou tel domaine ». Ce nom est issu du latin populaire *assaltus*, réfection de *assultus*, « assaut attaque », lui-même dérivé de *saltus*, « saut ». En savoir plus : Académie française.

voir aussi : assaillir (ci-dessus).

assavoir

assavoir : c'est-à-dire.

faire assavoir : faire connaitre.

faire les assavoirs : faire savoir, informer.

Quant à assavoir (par exemple : faites-moi assavoir quand vous arriverez), il s’agit d’une forme vieillie du verbe savoir, que l’on ne doit pas confondre avec l’expression à savoir. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

-asse

-**ace** et -**asse** sont des suffixes souvent à valeur augmentative ou péjorative, formateurs d'adjectifs et de substantifs. Quelquefois ils servent à former des termes sans aucune coloration péjorative ou augmentative, des termes techniques, des termes de métiers, des termes de sciences naturelles... Plusieurs substantifs en -ace/-asse, mais dont la plupart ne sont des dérivés ni synchroniquement, ni historiquement, servent à désigner des oiseaux. Les créations nouvelles ne sont pas nombreuses.

en savoir plus : Compléments (Le Dictho).

-asse, -asses, -assions, -assiez, -assent

Les terminaisons du subjonctif imparfait pour les verbes en er sont "-asse, -asses, ât, -assions, -assiez, -assent".

- La table qu'il encrasse sera difficile à nettoyer. (encrasser à l'indicatif présent). Il ne faut pas qu'il encrasse la table. (verbe encrasser au subjonctif présent). Il ne fallait pas qu'il encrassât la table. (verbe encrasser au subjonctif imparfait).
- les caractères qu'il encre (encrer à l'indicatif présent). Il faut qu'il encre les caractères (encrer au subjonctif présent). Il fallait qu'il encrât les caractères pour imprimer. (encrer au subjonctif emparfait).

Il peut (rarement) y avoir une hésitation pour déterminer l'infinitif. S'agit-il d'un verbe au subjonctif imparfait, ou d'un verbe en -asser à l'indicatif présent ou au subjonctif présent ?

que j'encrasse, que tu encrasses, que nous encrassions, que vous encrassiez, qu'ils encrassent (encrer ou encrasser)
qu'ils bavassent (baver ou bavasser)
qu'ils le bourrassent (bourrer ou bourrasser [Québec])
qu'ils le caillassent (cailler ou caillasser)
qu'ils l'entassent (enter ou entasser)
qu'ils pâtissent (pâtir ou pâtisser)
qu'ils le ramassent (ramer ou ramasser)
qu'ils se rassissent (se rassir ou se rassoir)
qu'ils (se) tapissent (tapir ou tapisser)
qu'ils le terrassent (terrer ou terrasser)
qu'ils trainassent (trainer ou trainasser)

asse, asseau

une **asse** : un marteau de charpentier et de tonnelier dont l'une des têtes est tranchante.

A. un **aisseau** ou **aisceau, une assette ou ascette, aissette, aiscette, aisselière** : une hachette de tonnelier.

B. un **aisseau** ou **aisceau, une assette, aissette** :

- une hachette de tonnelier, un outil servant à tailler les douves ;
- un marteau de couvreur, à tête ronde d'un côté et à tranchant de l'autre.

Le nom (un) aisceau ou aisseau (2) est dérivé de l'ancien français *aisse* « hachette, doloire », du latin *ascia* « hache ».

Le nom (une) asse est issu du latin *ascia*, correspondant à l'ancien français *aisse* « doloire ».

assec, assèchement, assécher, assécheur

un **assec** : une période de mise à sec des bassins en aquaculture.

elle est asséchante, il est **asséchant** : assèche.

un **assèchement** :

- l'action d'assécher ; le résultat de cette action ;
- l'action de sécher ;
- [nucléaire / fission] la disparition, par vaporisation, du film liquide, au contact d'une paroi chauffante refroidie par ce liquide. Cette notion de thermique s'applique aux réacteurs nucléaires à caloporteur liquide. En anglais : *dryout*. Voir aussi : caléfaction, caloporteur, caloporteur, densité de flux thermique critique. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

assécher :

- mettre à sec, extraire l'eau d'un marais, d'un étang, d'un lac, d'un bassin, d'une mine, etc. ;
- enlever l'eau ou l'humidité d'un terrain, des terres, d'une route, du milieu où l'on vit, de l'air, etc. ;
- sécher quelque chose ;
- vider de ses ressources, faire perdre son argent ;
- pour un rocher, un banc, un chenal, un port, rester à sec à marée basse.

j'assèche, tu assèches, il assèche, nous asséchons, vous asséchez, ils assèchent ;
j'asséchais ; j'asséchai ; j'assècherai ou j'assécherai ; j'assècherais ou j'assécherais ;
j'ai asséché ; j'avais asséché ; j'eus asséché ; j'aurai asséché ; j'aurais asséché ;
que j'assèche, que tu assèches, qu'il assèche, que nous asséchions, que vous asséchiez, qu'ils assèchent ;
que j'asséchasse, qu'il asséchât, que nous asséchassions ; que j'aie asséché ; que j'eusse asséché ;
assèche, asséchons, asséchez ; aie asséché, ayons asséché, ayez asséché ;
(en) asséchant.

s'assécher :

- perdre son humidité ;
- devenir sec, sans résonance, sans douceur.

s'assécher de : se vider de.

je m'assèche, tu t'assèches, il s'assèche, nous nous asséchons, vous vous asséchez, ils s'assèchent ;
je m'asséchais ; je m'asséchai ; je m'assècherai ou je m'assécherai ; je m'assècherais ou je m'assécherais ;
je me suis asséché(e) ; je m'étais asséché(e) ; je me fus asséché(e) ; je me serai asséché(e) ; je me serais asséché(e) ;
que je m'assèche, que tu t'assèches, qu'il s'assèche, que nous nous asséchions, que vous vous asséchiez, qu'ils s'assèchent ;
que je m'asséchasse, qu'il s'asséchât, que nous nous asséchassions ; que je me sois asséché(e) ; que je me fusse asséché(e) ;
assèche-toi, asséchons-nous, asséchez-vous ; sois asséché(e), soyons asséchées, soyons asséchés, soyez asséché(e)(es)(s) ;
(en) s'asséchant.

elles se sont asséchées, elles sont asséchées.
elles se sont asséché les terrains, elles ont asséché les terrains, elles se les sont asséchés.

une assécheuse de, un **assécheur** de : celle, celui qui assèche.

Le verbe assécher est emprunté au latin *adsiccare* « sécher », dérivé de *siccare*.

Le verbe dessécher est dérivé de sécher.

Le nom (une) dessication ou dessiccation est emprunté au bas latin *desiccatio*, dérivé de *desiccare* « dessécher, sécher ».

Le verbe sécher vient du latin *siccare* « rendre sec, faire sécher » « assécher, vider complètement » « se sécher ».

asselles

des **asselles** : des aselles, des petits crustacés.

assemblage, assemblage, assemblé, assemblée, assemblement, assembler, assembleur, assembleuse

En ancien français, existaient aussi : assemblable (= semblable) et assembler à quelqu'un (= lui ressembler).

elle, il est **assemblable** : peut être assemblé(e).

un **assemblage** :

- l'action de mettre ensemble, de réunir ; le résultat de cette action ;

- une réunion d'objets hétéroclites produisant un tout bizarre ;
- une réunion, une combinaison arbitraire de choses ayant ou n'ayant pas de liens entre elles ;
- autres sens : CNRTL.

un vin d'assemblage : Géoconfluences.

un assemblage positionnel : Réinventer le monde par la nanotechnologie (Office québécois de la langue française).

un **assemblage** ou un **montage** : [composants électroniques] En anglais : *assembly*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000

un **assemblage combustible** : [nucléaire / combustible - fission] un ensemble formé d'éléments combustibles et chargé d'un seul tenant dans un réacteur nucléaire. En anglais : *fuel assembly ; fuel subassembly*. Voir aussi : barillet, bloc d'entreposage, bouchon tournant, chandelle, dispositif antidébris, élément combustible, grappé, puissance résiduelle, râtelier d'entreposage, ringard, sommier, source de démarrage. Journal officiel de la République française du 03/08/2000.

un **assemblage en faisceau** : [spatiologie / propulsion] une disposition de propulseurs d'appoint en parallèle autour de l'étage inférieur d'un lanceur, destinée à accroître la poussée au décollage. En anglais : *parallel staging*. Voir aussi : propulseur d'appoint. Journal officiel de la République française du 25/07/2015.

un **assemblage supramoléculaire** ou une **supramolécule** : [chimie] une structure stable constituée d'entités moléculaires dont la cohésion est assurée soit par des interactions attractives de faible énergie, soit par blocage stérique ou par entrelacement. Les protéines à structure quaternaire, les rotaxanes et les caténanes sont des exemples d'assemblages supramoléculaires. En anglais : *supramolecular assembly*. Voir aussi : caténane, chimie supramoléculaire, entité moléculaire, rotaxane. Journal officiel de la République française du 19 septembre 2023.

elle est assemblée, il est **assemblé**

un bois assemblé : une pièce de bois réunie à une autre par un système quelconque d'assemblage.

un **assemblé** ou une **assemblée** : un mouvement de danse.

une **assemblée** :

- une réunion dans un même lieu de personnes relativement nombreuses ;
- l'action d'assembler ou de s'assembler ;
- des personnes, des animaux ou des choses se trouvant plus ou moins réunis fortuitement ;
- une réunion populaire annuelle dans un lieu déterminé, une fête de village, voir le Dictionnaire des régionalismes de France ;
- une réunion d'un certain nombre de personnes assemblées en un même lieu pour un motif commun ;
- une réunion d'un corps constitué, d'une association déclarée, d'une société dont les membres sont statutairement convoqués pour délibérer en commun ;
- un corps délibérant ; le lieu où il se réunit.

une assemblée générale : Dicopart.

une (maison d') assemblée : une maison, généralement surmontée d'un petit clocher, construite aux frais des villageois dévôts pour y loger une béate. Voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

une **landsgemeinde** [Suisse] :

- une assemblée générale annuelle des citoyens de certains petits cantons alémaniques ;
- une assemblée quelconque.

un **assemblement** : l'action d'assembler ; le résultat de cette action.

assembler :

- mettre ensemble des personnes ou des choses auparavant isolées ;
- réunir plusieurs choses de manière à les ajuster, à leur donner leur place exacte dans un tout ;
- allier, combiner, agencer des choses ayant entre elles des liens plus ou moins étroits.

s'assembler :

- se réunir ;
- être réuni.

elles se sont assemblées, elles sont assemblées.
elles se sont assemblé les éléments, elles ont assemblé les éléments, elles se les sont assemblés.

une **assembleuse**, un **assembleur** :

- celle, celui qui assemble ;
- une ouvrière, un ouvrier qui fait des assemblages.

une **assembleuse** : une machine servant aux opérations d'assemblage.

un **assembleur** : un programme informatique.

un assembleur moléculaire : Réinventer le monde par la nanotechnologie (Office québécois de la langue française).

Le verbe assembler vient du latin vulgaire *assimulare*, dérivé du latin *simul* « en même temps, ensemble ».

Le verbe désassembler : défaire, retrouver le langage d'assemblage d'un programme) est dérivé d'assembler. D'où un désassemblage.

Le verbe rassembler est dérivé d'assembler. D'où elle est rassemblée, il est rassemblé, un rassemblement, une rassembleuse, un rassembleur.

Le nom (une) panégyrie est emprunté au grec π α ν ή˝ γ υ ρ ι ς « assemblée de tout le peuple » composé de π α˜ ν neutre de π α ς « tout » (voir pan-) et de α γ υ ρ ι ς « rassemblement, foule » forme éolienne à voyelle initiale longue pour α᾽γ ο ρ ά˝ « place publique » (voir agora).

asséné, assené, assènement, assénement, asséner, assener

elle est assénée ou assenée, il est **asséné** ou **assené** :

- est bien dirigé(e), bien appliqué(e) ;
- est exprimé(e) avec force.

un **assènement** ou **assénement** :

- l'action de donner un coup ;
- un acte par lequel un père avantageait ses enfants en leur assignant certains biens.

asséner :

- diriger un coup vers quelqu'un avec violence et de manière à frapper juste, dans l'intention de le mettre à mal ;
- exprimer avec force ;
- fixer.

On a lu aussi **assener**.

asséner les filets (de pêche) : les développer sur le rivage pour recueillir la pêche.

j'assène, tu assènes, il assène, nous assénons, vous assénez, ils assènent ;
j'assénais ; j'assénai ; j'assènerai ou j'assénerai ; j'assènerais ou j'assénerais ;
j'ai asséné ; j'avais asséné ; j'eus asséné ; j'aurai asséné ; j'aurais asséné ;
que j'assène, que tu assènes, qu'il assène, que nous assénions, que vous asséniez, qu'ils assènent ;
que j'assénasse, qu'il assénât, que nous assénassions ; que j'aie asséné ; que j'eusse asséné ;
assène, assénons, assénez ; aie asséné, ayons asséné, ayez asséné ;
(en) assénant.

Le verbe asséner est dérivé de l'ancien français *sen* au sens de « direction dans laquelle on marche ».

assent

un **assent** : l'accent du Midi de la France, et plus rarement du Sud-Ouest.

avoir l'assent ; parler avé/avec l'assent

Cette graphie transcrivant la prononciation méridionale d'accent, correspond au provençal acènt.

Assentamentos

Assentamentos : des zones de colonisation associées à la politique de réforme agraire sur des terres expropriées ou sur des terres publiques, en savoir plus : Géoconfluences

assentement, assentiment, assentir

un **assentiment** (1) :

- en philosophie : un acte de l'esprit par lequel on donne son adhésion à une idée, à une opinion que l'on reconnait pour vraie ;
- une affirmation que l'on est du sentiment de quelqu'un, que l'on partage son avis, sa manière de voir ;
- un consentement à une décision, à un acte, etc., accompagné de l'adhésion aux motifs qui y engagent.

assentir à (1) : donner son assentiment à un acte, une vérité,...

j'assentis, tu assentis, il assentit, nous assentissons, vous assentissez, ils assentissent ;
j'assentissais ; j'assentis ; j'assentirai ; j'assentirais ;
j'ai assenti ; j'avais assenti ; j'eus assenti ; j'aurai assenti ; j'aurais assenti ;
que j'assentisse, que tu assentisses, qu'il assentisse, que nous assentissions, que vous assentissiez, qu'ils assentissent ;
que j'assentisse, qu'il assentît, que nous assentissions ; que j'aie assenti ; que j'eusse assenti ;
assentis, assentissons, assentissez ; aie assenti, ayons assenti, ayez assenti ;
(en) assentissant.

Le verbe assentir (1) est emprunté au latin *assentire* « approuver ».

un **assentement** ou **assentiment** (2) : une odeur qui frappe le nez du chien de chasse et le fait se rabattre sur les voies de la bête.

assentir (2) : pour un chien de chasse, reconnaitre la voie des animaux à leur odeur.

Le verbe assentir (2) est dérivé de sentir au sens de « percevoir (une odeur) ».

asseoiement, asseoir

un **asseoiment**, **asseoir** : voir assoir (ci-dessous).

-asser

-**asser** (en ancien français -acer), probablementformé sur le suffixe augmentatif péjoratif -ace/-asse, est un suffixe conférant une valeur péjorative et/ou fréquentative aux verbes (ou périphrases verbales) auxquels il s'ajoute.

- bardasser ou berdasser, dialecte de l'Ouest ou canadien 1. Bavarder, bredouiller, radoter, rabâcher. 2. S'occuper à des riens, s'agiter à rien faire, se mêler de tout, embrouiller un travail. 3. Remuer en faisant du bruit, secouer (même racine que bredouiller ; pour le sens 3, comparerà *berdanser* « agiter, secouer »]
- bavasser « Bavarder », sur bave « bavardage » (le même radical que bavard), voir aussi bavacher.
- dormasser « somnoler »
- écrivasser « Écrire, sans aboutir à un résultat »
- grognasser, populaire et régional « Grogner d'une façon habituelle et fatigante »
- jacasser « 1. Se dit de la pie qui pousse son cri. 2. Parler avec volubilité et d'une voie criarde; parler à plusieurs de choses futiles » (sur jaqueter formé sur Jaquette un nom populaire du geai, avec l'influence de coasser, croasser ; à comparer avec l'ancien français *agacer/agasser* sur agace « pie »)
- rêvasser « Penser longuement à des sujets imprécis, changeants » (sur rêver)
- rimasser « Faire de mauvais vers »
- tracasser « Tourmenter avec insistance, de façon plus agaçante que douloureuse » (sur traquer)
- traînasser « 1. Aller de-ci de-là. 2. Mettre beaucoup de temps à faire quelque chose » (sur traîner)

- conspirasser
- finasser « User de mauvaises finesses » (jouer au plus fin)
- paperasser « Écrire, sans aboutir à un bon résultat » ou « compulser, manier de la paperasse » (faire de la paperasse)

- brouillasser « 1. Bruiner. 2. Se dit d'un temps de brouillard »
- brumasser « Se dit d'un temps de légère brume »
- neigeasser « Neiger peu abondamment »
- pleuvasser « Pleuvoir peu abondamment, d'une manière irrégulière »

Noter la valeur expressive – tantôt augmentative, tantôt péjorative – de certains verbes qui ne sont pas des dérivés : fracasser, fricasser, rapetasser, ressasser, tabasser. Inversement harasser n'est plus senti comme un dérivé verbal.

On notera également la valeur expressive de certains verbes formés à partir de substantifs désignant des personnes : avocasser, aujourd'hui senti comme péjoratif, alors qu'il signifiait simplement « plaider » ; se prélasser ; potasser « travailler avec acharnement »qu'on dérive ordinairement de potasse est à rapprocher de potache « interne » puis « lycéen, collégien » ; putasser « faire la putain ».

Les dérivés en -asser se développent à partir de la fin du 15ème siècle et au 16ème siècle. La liste des dérivés en -asser est très limitée ; le suffixe ne semble pas productif. Verbes anciens ou dialectaux : bégasser « bégayer », beuvasser « boire continuellement », bourrasser « bourrer, malmener », cacasser « caqueter », coupelasser « couper maladroitement ; couper par petits morceaux », cracasser « craquer, se casser avec un bruit sec ; gronder en criant, caqueter, agacer », effilasser « effilocher », fertasser « faire du bruit en cognant, remuer, en faisant du bruit » (même racine que frotter, frétiller), feurtasser, frétasser « frétiller », fouinasser « fouiner, chercher partout, fureter », graguenasser « se dit du mouvement des dents quand on mange quelque chose de dur » (sur craquer), grelasser « se dit du bruit qui se fait dans la poitrine quand on a une bronchite », gueurlasser « être atteint d'une toux légère et fréquente », grignasser, attesté par grignasseries « paroles, gestes maussades », petasser, pétasser « faire manuellement quelque chose de malpropre ; toucher à tout,; radoter,; mourir » (sur péter), rabasser « répéter souvent et inutilement les mêmes choses » (même radical que rabâcher), rancasser « râler », rouinasser, tirasser « tirailler », tournasser « tourner, remuer ». Pour les phénomènes climatiques : berrouasser, brouasser, brougnasser, breugnasser, brugnasser.

assereau

un **assereau** : une coupure proche de l'horizontale dans les schistes ardoisiers.

Ce nom se rattache probablement aux noms d'outils tranchants issus de *ascia* tels que asse et aisseau avec un emploi métonymique, le terme désignant non plus l'outil mais la coupure. On a lu aussu un assereau pour un outil de sabotier.

asséritif

elle est assértive, il est **asséritif** : est affirmé(e) par l'enfant à priori, hors de toute expérience effective, sans qu'il puisse imaginer que ce soit faux.

assermentation, assermenté, assermenter

une **assermentation** : une prestation de serment.

Les médias du Canada français ont remplacé inauguration par assermentation ou investiture. D'ailleurs, les médias français parlent eux aussi d'investiture. Ce dernier suit parfaitement la logique du verbe investir et il serait vraiment abusif de crier à l'erreur. En savoir plus : Au cœur du français.

elle est assermentée, il **est assermenté** :

- a prêté serment ;
- est lié(e) par serment ;
- a prêté serment avant d'exercer une fonction publique, une profession, une fonction de surveillance ;
- a prêté serment devant un tribunal avant d'y exprimer un avis ;
- est entièrement soumis(e), inféodé(e) à quelqu'un ou à quelque chose.

elle est non-assermentée, il est **non-assermenté** : n'a pas prêté serment.

un **assermenté** : un ecclésiastique ayant prêté serment à la Constitution civile du Clergé de 1790.

un (prêtre) **insermenté** : réfractaire ; qui refusa de prêter serment à la Constitution civile du clergé proclamée en 1790.

assermenter :

- lier quelqu'un par un serment, faire prêter serment à quelqu'un qui doit remplir certaines fonctions ;
- attester quelque chose par serment.

s'assermenter :

- devenir assermenté, se lier par serment, prêter serment ;
- se jurer quelque chose à soi-même.

elles se sont assermentées, elles sont assermentées.
elles se sont assermenté les partisans, elles ont assermenté les partisans, elles se les sont assermentés.

Le verbe assermenter est dérivé de serment.

asserter, assertif, assertion, assertoire, assertorique

elle est assséritive, il est **asséritif** : est affirmé(e) par l'enfant à priori, hors de toute expérience effective, sans qu'il puisse imaginer que ce soit faux.

asserter : poser comme assertion, soutenir comme vrai quelque chose, un énoncé.

un jugement **assertif** : qui exprime une vérité de fait.

une affirmation assertive, une croyance assertive : une affirmation sincère de l'existence réelle et une croyance à cette réalité d'un phénomène imaginaire chez un très jeune enfant.

L'adjectif assertif appartient au domaine de la logique et de la linguistique ; il signifie dans un cas « qui exprime une vérité de fait », (un jugement assertif) et dans l'autre « qui exprime une assertion », (une proposition assertive). On se gardera bien d'ajouter à ces sens ceux de « péremptoire, cassant » ou d'« assuré », qu'il n'a pas, mais qui sont des emprunts fautifs à l'anglais *assertive*. En savoir plus : Académie française

une **assertion** :

- une proposition, de forme affirmative ou négative, qui énonce un jugement et que l'on soutient comme vraie absolument ;
- une énonciation catégorique d'une vérité dont les preuves ne sont pas fournies en même temps.

un jugement **assertorique** ou **assertoire** : dans la philosophie kantienne, un jugement assertif.

une proposition assertorique ou assertoire : qui est une assertion simple, sans opérateur modal, c'est-à-dire sans idée de nécessité, d'impossibilité ou de possibilité.

Le mot asséritif est formé sur assertif qui est lui-même dérivé du radical d'assertion.

Le verbe asserter est dérivé du radical du supin de *adserere, asserere* « revendiquer, soutenir » ou est emprunté au latin médiéval *assertare*. Ce verbe est réutilisé peut-être sous l'influence de l'anglais *to assert* « revendiquer, affirmer, soutenir » ou d'après assertion.

Le nom (une) assertion est emprunté au latin *adsertio* « action de revendiquer pour quelqu'un la condition de personne libre » « affirmation ».

Les mots assertorique et assertoire sont des adaptations de l'allemand *assertorisch*, mot forgé par Kant.

asservi, asservir, asservissant, asservissement, asservisseur

elle est asservie à, il est **asservi** à : est soumise ou soumis à, est dépendante ou dépendant de, est esclave de.

un fonds asservi : un fonds grevé d'une servitude.

asservir :

- réduire à l'esclavage ;
- mettre sous son entière dépendance.

asservir à :

- mettre sous la dépendance de; mettre dans l'obligation d'obéir à ;
- mettre dans l'obligation de.

j'asservis, tu asservis, il asservit, nous asservissons, vous asservissez, ils asservissent ;
j'asservissais ; j'asservis ; j'asservirai ; j'asservirais ;
j'ai asservi ; j'avais asservi ; j'eus asservi ; j'aurai asservi ; j'aurais asservi ;
que j'asservisse, que tu asservisses, qu'il asservisse, que nous asservissions, que vous asservissiez, qu'ils asservissent ;
que j'asservisse, qu'il asservît, que nous asservissions ; que j'aie asservi ; que j'eusse asservi ;
asservis, asservissons, asservissez ; aie asservi, ayons asservi, ayez asservi ;
(en) asservissant.

s'asservir à :

- se mettre dans l'obligation d'obéir à ;
- se soumettre à.

je m'asservis, tu t'asservis, il s'asservit, nous nous asservissons, vous vous asservissez, ils s'asservissent ; je m'asservissais ; je m'asservis ; je m'asservirai ; je m'asservirais ;
je me suis asservi(e) ; je m'étais asservi(e) ; je me fus asservi(e) ; je me serai asservi(e) ; je me serais asservi(e) ;
que je m'asservisse, que tu t'asservisses, qu'il s'asservisse, que nous nous asservissions, que vous vous asservissiez, qu'ils s'asservissent ;
que je m'asservisse, qu'il s'asservît, que nous nous asservissions ; que je me sois asservi(e) ; que je me fusse asservi(e) ;
asservis-toi, asservissons-nous, asservissez-vous ; sois asservi(e), soyons asservies, soyons asservis, soyez asservi(e)(es)(s) ;
(en) s'asservissant.

elles se sont asservies, elles sont asservies.
elles se sont asservi les affidés, elles ont asservi les affidés, elles se les sont asservis.

elle est asservissante, il est **asservissant** :

- est aliénante ou aliénant ;
- est assujettissante ou assujettissant.

un **asservissement** :

- l'action d'asservir, de réduire à l'esclavage ou de mettre sous son entière dépendance ;
- le fait d'être asservi ;
- un état de servitude ;
- une soumission à, une sujétion à ;
- un assujettissement à, une dépendance de ;
- un dispositif à l'aide duquel on maintient le fonctionnement d'une machine dans des limites qu'on s'est fixées à l'avance.

un machinisme **asservisseur**

une asservisseuse, un **asservisseur** : une personne qui asservit.

voir : serf.

assesseur, assessoral, assessorat, assessorial

une assesseure, un **assesseur** :

- celle, celui qui assiste une autre personne dans ses fonctions et au besoin la supplée ;
- un officier de justice dont les fonctions consistent à assister un juge et à délibérer éventuellement avec lui ;
- une estimatrice ou un estimateur, celle, celui qui répartit les contributions, les impôts [Canada].

elle est assessorale ou assessoriale, il est **assessoral** ou **assessorial** :

- concerne l'assesseur et ses fonctions ;
- est relative, est relatif à l'assesseur, à l'assessorat.

elles sont assessorales ou assessoriales, ils sont assessoraux ou assessoriaux

un **assessorat** : la fonction d'assesseur.

Le nom (un) assesseur est emprunté au latin *assessor* « celui qui aide, conseille quelqu'un » « une personne qui assiste un magistrat dans sa fonction ».

assette

une **assette** : voir une asse (ci-dessus).

assévératif

elle est assévérative, il est **assévératif** : en linguistique, fortifie l'affirmation.

Le mot assévératif est emprunté au bas latin *asseverativus* « qui fortifie l'affirmation ».

asseyant, asseyement, asseyez, asseyons

un **asseyement** ou **assoiement, asseoiement** : voir : assoir (ci-dessous).

[en asseyant, vous asseyez, vous asseyiez, nous asseyons, nous asseyions]

assez

avoir **assez** travaillé, avoir assez mangé (pour marquer l'intensité ou la quantité suffisante)

être **assez** grand, avoir assez d'argent, être assez intelligent (pour exprimer une intensité ou une quantité telle qu'elle aboutit à une conséquence)

être **assez** semblable, être assez grand (pour marquer une valorisation ou une atténuation)

c'est **assez**, en voilà assez, en avoir assez

en savoir plus : CNRTL.

Le mot assez vient du latin vulgaire *adsatis* renforcement du latin classique *satis* « assez, d'une manière suffisante » par la préposition *ad-*.

assibilation, assibiler

une **assibilation** :

- en phonétique, une prononciation sifflante d'un phonème représenté par un caractère graphique qui correspond ordinairement à une prononciation occlusive ;
- un changement phonétique dont le résultat est une sifflante.

assibiler : attribuer le son sifflant de l's à un caractère graphique qui ne l'a pas d'ordinaire.

s'assibiler :

- avoir une prononciation sifflante, contraire à la prononciation habituelle ;
- pour un phonème, subir le changement phonétique de l'assibilation.

Le verbe assibiler est emprunté au latin *adsibilare* « siffler (contre) ».

assidu, assiduité, assidument, assidûment

elle est assidue, il est **assidu** :

- est fidèle, se trouve en permanence auprès de quelqu'un ;
- se rend fréquemment auprès de quelqu'un ou en quelque endroit où le conduisent son penchant, son plaisir ou son intérêt ;
- manifeste une régularité et une exactitude exemplaires à satisfaire les obligations ou les devoirs qui lui incombent ;
- continue avec persistance ce qu'il a entrepris ;
- est faite ou fait avec une endurance qui ne se relâche pas.

une assidue, un **assidu** : celle, celui qui fréquente habituellement un lieu de rencontre.

une **assiduité** :

- une présence assidue auprès de quelqu'un ou en un lieu ;
- la présence exacte et régulière de quelqu'un en quelque endroit où les obligations professionnelles, le devoir le conduisent ou l'appellent ;
- une persévérance inlassable ou obstinée.

des assiduités : un empressement exagéré ou indiscret.

assidument (*anciennement* : **assidûment**) :

- d'une manière assidue ;
- avec empressement ;
- ponctuellement, régulièrement ;
- avec une application inlassable ou obstinée ;
- de manière obstinément continue.

Le mot assidu est emprunté au latin *assiduus* « qui se tient continuellement quelque part ».

Le nom (une) assiduité est emprunté au latin *assiduitas* « présence constante » « persistance ».

assiégé, assiégeant, assiéger, assiégeur

elle est assiégée, il est **assiégé** :

- subit un siège ;
- est cerné(e), pressé(e), harcelé(e).

une assiégée, un **assiégé** :

- celle, celui qui subit un siège, un encerclement d'une place forte par une armée ;
- celle, celui qui subit un harcèlement.

une assiégeante, un **assiégeant** ou **assiégeur** : celle, celui qui encercle une place forte, qui harcèle.

une armée **assiégeante**

assiéger :

- mettre le siège devant un lieu dont on désire s'emparer par la force des armes ;
- entourer un lieu en menaçant de l'envahir ;
- entourer des personnes en constituant un danger pour leur bien-être, leur sécurité ;
- presser, poursuivre, obséder.

j'assiège, tu assièges, il assiège, nous assiégeons, vous assiégez, ils assiègent ;
j'assiégeais ; j'assiégeai ; j'assiègerai ou assiégerai ; j'assiègerais ou assiégerais ;
j'ai assiégé ; j'avais assiégé ; j'eus assiégé ; j'aurai assiégé ; j'aurais assiégé ;
que j'assiège, que tu assièges, qu'il assiège, que nous assiégions, que vous assiégiez, qu'ils assiègent ;
que j'assiégeasse, qu'il assiégeât, que nous assiégeassions ; que j'aie assiégé ; que j'eusse assiégé ;
assiège, assiégeons, assiégez ; aie assiégé, ayons assiégé, ayez assiégé ;
(en) assiégeant.

Le verbe assiéger est probablement emprunté au latin populaire *assedicare*, dérivé de *sedicare* (siège), avec une possible influence du latin *obsidere* « assiéger ».

Le verbe obséder est emprunté au latin *obsidere* « assiéger ; occuper, envahir ».

Le mot obsidional : qui concerne le siège d'une ville ; qui frappe les habitants d'une ville assiégée) est emprunté au bas latin *obsidionalis* « de siège », dérivé de *obsidio, obsidionis* « siège », de *obsidere* « assiéger », composé de *ob* « devant » et *sedere* « se tenir ». Un délire obsidional est le délire, la folie d'une personne qui se croit assiégée, persécutée.

assiette, assiettée

A. une **assiette** :

- une façon d'être assis ou placé ;
- l'état, la disposition ordinaire de l'esprit.

ne pas être dans son assiette : ne pas être à son aise.

B. une **assiette** :

- une position stable, une situation solide ;
- ce par quoi quelque chose se soutient ;
- une base, un support ;
- [marine] l'angle que fait l'axe longitudinal d'un bâtiment avec le plan horizontal. En anglais : *trim*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.
- [aéronautique] l'angle que fait l'axe longitudinal d'un aéronef avec le plan horizontal. En anglais : *pitch*. Voir aussi : compensation, équilibrage. Journal officiel de la République française du 04/07/2010.

l'assiette de l'impôt : la base de l'imposition.

l'assiette des cotisations : la base de calcul des cotisations. En savoir plus : Info-retraite.fr ; Office québécois de la langue française.

C. une **assiette** :

- une pièce de vaisselle à fond plat dans laquelle chacun met ou reçoit ses aliments à table ;
- en savoir plus : CNRTL ;
- voir aussi : Dictionnaire historique du français québécois.

une **assiettée** ou une **assiette** : le contenu d'une assiette.

Le nom (une) assiette est probablement issu de *assĕdita*, de *adsĕdere*, fait sur *sedeo* ; *assĕdita* étant tiré du participe passé populaire *seditum* pour *sessum*. Voir : seoir.

La pensée de Pierre de Jade : On a tendance à mettre les pieds dans le plat quand on n'est pas dans son assiette.

assignable, assignat, assignataire, assignation, assigné, assigner

elle, il est **assignable** : peut être assigné(e), déterminé(e) avec précision.

un **assignat** :

- une constitution de rente, l'affectation d'un héritage au paiement d'une redevance quelconque ;
- un papier-monnaie émis en France de 1789 à 1796 dont la valeur était « assignée » [gagée] sur la vente des « biens nationaux » ;
- toute espèce de papier-monnaie dont la valeur est dépréciée.

une, un comptable **assignataire** : à qui on attribue une fonction particulière.

une **assignation** :

- un rendez-vous fixé à quelqu'un ;
- un acte d'huissier par lequel une personne est sommée de comparaitre en justice, soit pour être jugée, soit pour apporter son témoignage, soit pour participer à un acte d'instruction ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

une assignation à résidence : une obligation faite à une personne de résider en un endroit déterminé.

une assignation : une affectation des recettes.

une assignation des parts : une détermination par le donateur ou le testateur des parts devant revenir dans les biens donnés à chaque bénéficiaire de la disposition libérale.

une **réassignation** : une seconde assignation du défendeur.

une tâche assignée, un rendez-vous **assigné** : fixé(e).

une assignée, un **assigné** :

- celle, celui qui est sommé(e) de comparaître devant un tribunal ;
- une condamnée, un condamné aux travaux forcés qui avait le droit d'être employé(e) chez un particulier durant son temps de peine.

assigner quelqu'un :

- le convoquer, lui fixer rendez-vous à une date déterminée ;
- le sommer par exploit d'huissier à comparaitre en justice.

assigner quelqu'un à résidence : l'astreindre à résider en un endroit déterminé.

assigner quelque chose :

- le déterminer ;
- l'attribuer, le fixer ;
- affecter, destiner un bien immeuble ou une recette déterminée à la libération d'une dette, au paiement d'une rente, etc.

réassigner :

- assigner une nouvelle fois ;
- assigner sur un autre fonds en garantie de paiement.

Dans le sens d'« attribuer quelque chose à quelqu'un », le verbe assigner se construit avec un complément direct qui représente une chose et un complément indirect qui représente une personne ou un groupe. La construction inverse, assigner quelqu'un à quelque chose, est un calque de l'anglais *to assign*, que l'on doit éviter. Suivant le sens, on peut rétablir l'ordre des deux compléments ou utiliser les verbes affecter, nommer, charger, désigner, etc.
C'est seulement dans le sens de « sommer à comparaître en justice » que le complément direct du verbe assigner peut être une personne.

En français, le verbe assigner connaît un autre sens : « allouer, affecter (une somme, des fonds) à un paiement ».
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le verbe assigner est emprunté au latin *assignare* « attribuer » « faire appel à ». Il y a eu en ancien français une confusion de sens et de formes entre assigner et assener.

assimilabilité, assimilable, assimilant, assimilateur, assimilatif, assimilation, assimilatoire, assimilé, assimiler

une **assimilabilité** :

- la qualité des substances alibiles capables d'acquérir, dans l'intestin, avant même d'être absorbées, un état voisin de celui des principes du sang ;
- une aptitude, une facilité à être assimilé.

elle, il est **assimilable** :

- est susceptible d'être assimilé(e) ou rendu(e) semblable ;
- pour un aliment, est susceptible de transformation organique.

elle, il est assimilable à :

- se prête à une comparaison, à une identification ;
- est susceptible d'être intégré(e) à l'acquis culturel ou à un état de civilisation donné.

elle, il est **inassimilable** :

- n'est pas assimilable par un organisme ;
- ne peut pas être assimilé(e) intellectuellement ;
- ne peut pas s'intégrer à un groupe, une société ;
- ne peut pas être assimilé(e), comparé(e).

elle est assimilante, il est **assimilant** :

- assimile, incorpore ;
- assimile, intègre.

elle est assimilatrice, il est **assimilateur** :

- assimile, est apte à opérer l'assimilation ;
- est capable d'intégrer un acquis culturel.

une assimilatrice, un **assimilateur** : celle, celui qui a la faculté ou le talent d'assimiler ce que les autres ont fait.

une action désassimilatrice, un processus **désassimilateur** : qui produit un effet de désassimilation, de séparation.

elle est assimilative, il est **assimilatif** :

- a la faculté d'opérer l'assimilation ;
- a la faculté ou le talent d'assimiler ce que les autres ont fait.

une **assimilation** :

- l'action de rendre semblable et même identique à quelqu'un ou à quelque chose, soit par intégration complète dans un autre être ou une autre substance, soit par une comparaison procédant d'un acte de jugement ou de volonté ;
- en savoir plus : CNRTL.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'assimilation : Wiktionnaire.

L'assimilation, le ch'fal et le joual : Académie française

une **désassimilation** :

- pour les cellules de l'organisme, l'action de désassimiler ;
- le phénomène inverse de l'assimilation.

un bassin d'assimilation : un bassin comportant un allongement du sacrum en raison de la sacralisation de la cinquième vertèbre lombaire.

un bassin de désassimilation : un bassin comportant un raccourcissement du sacrum par lombalisation de la première vertèbre sacrée.

une **inassimilation** : un manque d'intégration.

elle, il est **assimilatoire** :

- est assimilatrice ou assimilateur ;
- est relative, est relatif à l'assimilation de phonèmes.

elle est assimilée, il est **assimilé** : est rendu(e) semblable, de même nature.

Les périodes ou trimestres assimilés sont des périodes d'interruption de travail qui comptent pour la retraite : maladie, maternité, chômage, service militaire, etc. En savoir plus : Info-retraite.fr

elle est inassimilée, il est **inassimilé** : n'est pas assimilé(e).

une assimilée, un **assimilé** :

- celle, celui qui a la statut d'une catégorie sociale ou d'une fonction sans en avoir le titre ;
- une, un militaire dont la situation est considérée similaire à celle d'unités combattantes.

assimiler :

- rendre semblable ou identique à soi, en incorporant à sa propre substance une substance étrangère qui par là même est réduite à néant ;
- transformer en sa propre substance les éléments vivants d'un type déterminé ;
- faire sien ce qui est l'objet de la connaissance, l'intégrer dans ce qu'on a déjà acquis ;
- transformer un être et ce qu'il représente de manière à l'intégrer dans un système de pensée, un groupe, etc. ;
- considérer ou déclarer semblable par un jugement, un acte de volonté ; donner un statut identique ;
- comparer et aboutir à une identification totale ou partielle, mettant l'accent sur les ressemblances sans supprimer les différences.

s'assimiler :

- être assimilé ;
- être intégré ;
- s'identifier à, par un acte de volonté ou de jugement.

désassimiler :

- éliminer des substances préalablement intégrées à la vie de l'organisme ;
- priver de ses éléments assimilables.

Le nom (une) assimilation est emprunté au latin *assimulatio, assimilatio* « simulation, feinte ».

Le verbe assimiler est emprunté au latin *assimulare, assimilare* (formes dérivées respectivement de *simulare* et de *similis*) « simuler, feindre » « reproduire en imitant ».

assis, assise

elle est **assise**, il est **assis** : est dans la position d'appui sur le derrière.

une pose assise : qui est le fait d'une personne assise.

une place assise : où l'on peut s'assoir.

un travail assis : que l'on fait dans la position assise.

elle est assise, il est assis :

- est établi(e) ;
- est établi(e) ou installé(e) de manière solide ou durable ;
- est stable.

les (gens) assis : ceux qui sont bien établis dans une situation, en particulier dans le conformisme et la passivité.

une **assise**, un **assis** : une personne assise.

voter par assis et levé(s).

Le nom (un) parèdre (= une divinité inférieure dont le culte, les fonctions étaient associés à ceux d'un dieu plus important ; en Grèce : un fonctionnaire municipal, ou un magistrat adjoint à un juge) est emprunté au grec π α΄ ρ ε δ ρ ο ς « assis auprès de » d'où « assesseur dans un tribunal » et « qui siège après, qui occupe la seconde place » d'où « inférieur »

il l'a **assise**, il l'a **assis** (assoir, *anciennement* : asseoir).

elle s'est assise, il s'est assis (s'assoir, *anciennement* : s'asseoir).

une **assise** :

- un rang de pierres de taille, de moellons ou de briques disposés horizontalement sur le sol même ou sur un rang inférieur, pour élever un mur ou constituer les points d'appui d'un édifice ;
- ce qui y ressemble ;
- chacun des éléments superposés, constitutifs d'un ensemble ;
- un élément fondamental sur lequel repose un système, une théorie, un raisonnement, une institution, etc. ;
- un élément initial, une couche primitive servant de base à quelque chose.

une **assise** : une session d'une assemblée le plus souvent judiciaire.

des assises : des règlements, des ordonnances, des lois, etc., votés par l'assemblée des principaux seigneurs d'un royaume.

tenir ses assises : réunir autour de soi un groupe de personnes où l'on brille, où l'on est apprécié pour une raison ou pour une autre.

des assises :

- une réunion de personnes ayant des préoccupations ou des gouts communs et se rencontrant régulièrement pour en débattre ;
- une assemblée plénière d'un groupement intellectuel ou politique.

une cour d'assises ou des assises : un tribunal habilité à juger les faits constituant des crimes aux termes de la loi.

La pensée de Pierre de Jade : Il est assez logique de finir aux Assises quand l'alibi ne tient pas debout.

assistanat, assistance, assistant, assisté, assister

A. être présent, observer.
B. une personne qui aide une autre personne.
C. un appareil, un procédé ou une technique qui permettent une réalisation, qui améliorent un fonctionnement.

A. être présent, observer.

une **assistance** (1) :

- l'action d'assister à quelque chose ;
- l'ensemble des personnes assemblées en un lieu qui prennent part à quelque chose.

des **assistants** (1) : des personnes présentes en un lieu déterminé, là où se déroule un évènement.

assister (1) à :

- être physiquement présent en qualité d'auditeur, de spectateur ou d'acteur ;
- être présent moralement en qualité de témoin.

B. une personne qui aide une autre personne.

l'**assistanat** : la fonction des assistants.

un **assistanat** : une politique d'aide sociale pouvant entrainer des dérives.

une **assistance** (2) :

- l'action d'assister quelqu'un dans ses fonctions, sa tâche ;
- l'action d'aider, de secourir quelqu'un ;
- des secours organisés ;
- une institution de secours ;

- la présence, auprès d'un incapable faisant un acte juridique, d'une personne chargée par la loi de l'habiliter.

un centre d'assistance : un service chargé de répondre aux demandes d'assistance émanant des utilisateurs de produits ou de services. Suivant le degré d'urgence et le niveau de difficulté, le centre d'assistance peut apporter une réponse, donner un conseil, transmettre le problème à un spécialiste. En anglais : *help desk*.

une **non-assistance** :

- le fait de pas porter assistance à une personne en danger ;
- un délit constitué par le refus volontaire de porter secours.

une **téléassistance** : un service d'assistance accessible à distance par un moyen de télécommunication. En anglais : *hot line*.

un service d'escale ou une assistance en escale : l'ensemble des opérations à accomplir durant l'escale d'un aéronef comprenant toutes les interventions effectuées sur l'aéronef au sol, son chargement (fret, poste, ravitaillement) et le service aux voyageurs. En anglais : *(ground) handling*.

une assistante, un **assistant** (2) :

- une personne qui aide quelqu'un dans l'exercice de ses fonctions en se tenant auprès de lui ;
- une personne qui aide, secourt une autre personne.

une **assistante sociale**, un assistant social

une assistante d'achat, un **assistant d'achat** : [économie et gestion d'entreprise] une professionnelle, un professionnel, employé(e) par un magasin ou exerçant à son compte, qui dispense aux clients des conseils personnalisés ou se charge d'effectuer à leur place certains achats. On trouve aussi, dans le domaine de la mode, les termes « styliste personnel » et « styliste privé ». En anglais : *personal shopper*. Journal officiel de la République française du 02/03/2010.

une assistante de clientèle, un **assistant de clientèle** : [économie et gestion d'entreprise] En anglais : *customer assistant ; customer support employee*. Journal officiel de la République française du 30/01/2005.

une téléassistante, un **téléassistant** : une opératrice, un opérateur d'un service de téléassistance. En anglais : *hot liner*.

Le nom assistant désigne une personne qui assiste une autre personne. Il entre dans la composition de quelques appellations d'emploi, surtout dans les domaines de la médecine et du cinéma, ainsi que dans le milieu universitaire. Lorsqu'il est suivi d'un nom de fonction, il est généralement lié à ce dernier par un trait d'union. Il faut cependant éviter d'utiliser le nom assistant suivi d'un nom de fonction dans d'autres domaines ; il s'agit alors d'un calque de l'anglais *assistant*, dont le sens est plus large qu'en français. On lui préférera alors les noms adjoint ou aide, selon le cas. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

elle est assistée, il est **assisté** (1) : bénéficie de l'assistance publique ou judiciaire.

une assistée, un **assisté** :

- une personne qui bénéficie de l'assistance publique ;
- celle qui est aidée ou soutenue, celui qui est aidé ou soutenu

assister (3) quelqu'un :

- l'aider dans ses fonctions, sa tâche, en se tenant auprès de lui ;
- l'aider en le servant ;
- le secourir.

C. une **assistance** : un appareil, un procédé ou une technique qui permettent une réalisation, qui améliorent un fonctionnement.

une **assistance à l'écoconduite** : [automobile] l'ensemble des dispositifs installés sur un véhicule qui fournissent au conducteur des informations l'aidant à réduire la consommation d'énergie. L'indicateur de changement de rapport et l'indicateur d'autonomie sont des exemples d'assistance à l'écoconduite. En anglais : *eco assist ; eco-driving assist*. Voir aussi : écoconduite. Journal officiel de la République française du 20/05/2014.

une **assistance anchimère** : [chimie] l'accélération d'une réaction résultant de l'interaction entre un centre réactionnel et des électrons d'un groupe appartenant à la même molécule mais qui ne sont pas conjugués avec ce centre. Du grec *ankura*, « ancre » ; « ch » se prononce [k]. L'assistance anchimère intervient fréquemment dans les réactions de substitution nucléophile, par exemple dans l'hydrolyse facilitée de l'ypérite [sulfure de bis (2-chloroéthyle)]. En anglais : *anchimeric assistance*. Voir aussi : conjugaison, nucléophile. Journal officiel de la République française du 08/10/2003.

une **assistance au freinage d'urgence** ou AFU : [automobile] le système agissant sur les freins qui permet d'obtenir une décélération maximale dans une situation d'urgence. Ce système concerne principalement les véhicules équipés de l'antiblocage de sécurité (ABS). En anglais : *brake assistance system ; BAS ; dynamic brake control ; DBC ; emergency brake assist ; EBA*. Voir aussi : antiblocage de sécurité. Journal officiel de la République française du 05/04/2006.

une **assistance gravitationnelle** : [spatiologie - astronomie] l'utilisation de l'effet du champ gravitationnel d'un corps céleste sur le vecteur vitesse d'un engin spatial, lorsque la trajectoire a été prévue pour en tirer profit. En anglais : *gravity assistance*.Voir aussi : appui gravitationnel, trajectoire économique. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **assistance-client** : un service chargé, au sein d'une entreprise, de répondre aux difficultés des clients. En anglais : *help desk*. Journal officiel de la République française du 13/03/2013.

un **assistant** (3) :

- un programme d'aide intégré à un logiciel, qui guide l'utilisateur dans l'exécution de certaines tâches. En anglais : *wizard*. Journal officiel de la République française du 07/06/2007.
- un ordinateur de poche

une cellule assistante : une cellule nécessaire au développement ou à l'expression d'une autre cellule ou d'un virus. En anglais : *helper cell*.

un **assistant électronique de poche** ou ADP : un ordinateur tenant dans la main, prévu pour la gestion de données personnelles et permettant le traitement de l'information en liaison avec un ordinateur principal, un téléphone mobile, etc. Certains assistants électroniques particulièrement compacts et munis d'un écran tactile sont spécialement destinés à la consultation de l'information. En anglais : *personal digital assistant ; PDA*. Voir aussi : ordinateur de poche. Journal officiel de la République française du 27/02/2003.

un **assistant virtuel** ou **assistant intelligent, assistant personnel** : un logiciel conçu pour répondre aux questions qui lui sont transmises ou pour exécuter des tâches au moyen du langage naturel. Lorsque les assistants virtuels constituent des logiciels tiers intégrés à un service de messagerie instantanée, on parle plus précisément d'agent conversationnel. Lorsque l'assistant virtuel intègre un moteur de reconnaissance vocale ainsi qu'un module de synthèse de la parole, et donc que l'interaction entre le programme et l'utilisateur passe par l'utilisation de la voix, on emploie plus précisément le terme assistant vocal personnel. Office québécois de la langue française

un virus **assistant** : un virus qui assure les fonctions manquantes d'un virus défectif, pour lui permettre de terminer son cycle infectieux au cours d'une infection mixte. En anglais : *helper virus*.

une fécondation **assistée** (2) : une aide médicale à la fécondation qui inclut l'insémination avec sperme du conjoint ou avec sperme de donneur, le transfert intratubaire de gamètes, la fécondation in vitro, la perforation de la zone pellucide de l'ovocyte, l'injection intracytoplasmique de spermatozoïde ou de spermatide, le don d'ovocyte.

une **mobilisation assistée** : une mobilisation d'une articulation, genou par exemple, au moyen d'un système mécanique programmable.

une **ventilation assistée** : un mode de ventilation artificielle consistant à laisser le patient respirer spontanément, en se contentant de compléter l'inspiration de manière à apporter l'appoint de ventilation jugé nécessaire.

Le nom (une) assistance est emprunté au bas latin *assistentia* « aide ».

Le verbe assister est emprunté au latin *adsistere* « se tenir auprès de » « être présent » « aider ».

s'assister

assistez-vous ! assiste-toi ! assistons-nous ! (asseyez-vous ! assoyez-vous ! assois-toi ! assieds-toi ! assoyons-nous ! asseyons-nous !) **s'assister** : s'assoir ou s'asseoir.

Est-ce parce que, comme le dit le proverbe, on ne prête qu'aux riches, que le verbe s'asseoir - un cas exceptionnel dans la grammaire puisque, ses formes étant doubles, il compte deux impératifs : assois-toi et assieds-toi - se trouve parfois gratifié d'une troisième forme, assis-toi ? Assis est une forme de participe passé qui, employée seule, peut avoir une valeur d'impératif quand elle s'oppose, par exemple, à Debout ! À genoux ! Couché ! mais on n'oubliera pas que, dans ces cas, on sous-entend le verbe restez ou mettez-vous. On n'emploiera donc pas plus *assis-toi* que l'on emploierait *couché-toi*. En savoir plus : Académie française

associabilité, associable, associatif, association, associationisme, associationiste, associationnisme, associationniste, associativement, associativité, associé, associer

une **associabilité** : la qualité de ce qui est associable, de ce qui peut être associé.

elle, il est **associable** : peut être associé(e).

elle est associative, il est **associatif** :

- est relative, est relatif à l'association ;
- procède par association ;
- concerne l'association des idées ou procède par elle ;
- concerne les associations de personnes.

une **association** :

- l'action d'associer, de s'associer ; le résultat de cette action ;
- l'action de former un groupement de personnes réunies dans un but déterminé, pour la défense d'un intérêt commun ;
- l'action de réunir en un tout des éléments divers qui se complètent et produisent un effet unique ;
- autres sens : CNRTL.

une association d'élèves : Office québécois de la langue française.

un **associationisme** ou **associationnisme** :

- une théorie d'après laquelle les formes supérieures de l'activité psychique résultent de l'association de faits plus simples et en définitive de sensations ;
- une doctrine cherchant la solution du problème social dans l'association volontaire de petits groupes de producteurs.

elle, il est **associationiste** ou **associationniste** :

- a rapport à l'associationnisme philosophique ou économique ;
- est partisane ou partisan de l'associationnisme.

une, un **associationiste** ou **associationniste** :

- une partisane, un partisan de l'associationnisme philosophique ;
- une partisane, un partisan de l'associationnisme économique.

associativement : par association, conformément à une règle d'association.

une **associativité** :

- un caractère d'opérations logiques ;
- une propriété d'une opération mathématique, ou d'une façon plus générale, d'une loi de composition entre éléments d'un ensemble.

elle est associée, il est **associé** :

- est jointe ou joint à ;
- est uni(e) à.

une associée, un **associé** : une personne qui est unie à une ou plusieurs autres par une communauté d'intérêts, de travail, ou de loisirs.

une associée aux risques, un **associé aux risques** : [finance] une fournisseuse ou partenaire industrielle, un fournisseur ou partenaire industriel qui participe aux risques, notamment financiers, d'un projet d'investissement, en souscrivant une fraction du capital ou en consentant un prêt à des conditions particulières. En anglais : *risk partner ; risk sharing partner.* Voir aussi : partie prenante. Journal officiel de la République française du 18/03/2011.

associer:

- former avec quelqu'un une communauté d'intérêts, de sentiments, de travail ;
- le prendre pour allié ou collaborateur ;
- le faire participer à ;
- joindre, unir à.

s'associer :

- se combiner ;
- former une société.

se l'associer : le prendre.

s'y associer :

- y participer ;
- y adhérer.

elles se sont associées, elles sont associées.
elles se sont associé les commerces, elles ont associé les commerces, elles se les sont associés.

Le verbe associer est emprunté au latin *associare* « joindre, unir » formé sur *socius* « compagnon ».

Le mot social est emprunté au latin *socialis* « relatif aux alliés » et à l'époque impériale « accordé à la société », dérivé de *socius* « compagnon, associé, allié ».

assogue

une, un **assogue** : un vaisseau espagnol qui transportait du mercure jusqu'aux mines d'or des colonies d'Amérique.

Le nom (une) assogue est emprunté à l'espagnol *azogue* « mercure » « bateau transportant le mercure d'Espagne en Amérique » de l'arabe *al zauq(a)* « le mercure ».

assoiffé, assoiffer

elle est assoiffée, il est **assoiffé** :

- éprouve une forte soif ;
- souffre de la soif ;
- manque d'eau.

elle est assoiffée de, il est assoiffé de : désire passionnément quelque chose.

une assoiffée, un **assoiffé** :

- celle, celui qui souffre de la soif, qui manque d'eau ;
- une personne qui aspire ardemment à la possession d'un bien d'ordre matériel, spirituel ou moral.

assoiffer quelqu'un :

- lui donner une forte soif ;
- le faire souffrir de la soif par la privation de boissons.

assoiffer de : susciter un désir ardent, passionné.

s'assoiffer : se donner une forte soif.

s'assoiffer de : se prendre d'un violent désir pour.

On a lu aussi une odeur **assoiffante** et un **assoiffement**.

Le verbe assoiffer est dérivé de soif.

Le nom (une) soif vient du latin *sitim*, accusatif de *sitis* « soif ».

assoir

un **assoiement** ou **asseoiement, asseyement** :

- le fait de s'assoir, la position d'une personne assise ;
- un siège ;
- le fait d'assoir, d'établir solidement une chose sur une autre qui lui sert de base.

assoir *(anciennement* : **asseoir**) :

- placer quelqu'un sur un siège, ou sur quelque chose qui fait office de siège, dans la position d'appui sur le derrière ;
- établir quelqu'un dans une dignité, dans une situation propre à lui faire honneur ou, plus rarement, à le mettre en désavantage ;
- occasionner chez quelqu'un un état émotionnel ;
- poser quelque chose d'aplomb et de manière durable sur une base solide ;
- établir solidement quelque chose sur quelque chose, donner un fondement sûr à quelque chose, rendre ferme et stable quelque chose ;
- en savoir plus : CNRTL.

j'assois ou j'assieds, tu assois ou tu assieds, il assoit ou il assied, nous assoyons ou nous asseyons, vous assoyez ou vous asseyez, ils assoient ou ils asseyent ;
j'assoyais ou j'asseyais ; j'assis ; j'assoirai ou j'assiérai ; j'assoirais ou j'assiérais ;
j'ai assis ; j'avais assis ; j'eus assis ; j'aurai assis ; j'aurais assis ;
que j'assoie ou que j'asseye, que tu assoies ou asseyes, qu'il assoie ou asseye, que nous assoyions ou asseyions, que vous assoyiez ou asseyiez, qu'ils assoient ou asseyent ;
que j'assisse, qu'il assît, que nous assissions ; que j'aie assis ; que j'eusse assis ;
assois ou assieds, assoyons ou asseyons, assoyez ou asseyez ; aie assis, ayons assis, ayez assis ;
(en) assoyant ou asseyant.

s'assoir (*anciennement* : **s'asseoir**) :

- se mettre sur un siège, ou sur quelque chose qui fait office de siège, dans la position d'appui sur le derrière ;
- s'établir solidement sur, dans quelque chose ;
- s'installer dans.

s'assoir sur le trône : devenir reine ou roi.

je m'assois ou je m'assieds, tu t'assois ou tu t'assieds, il s'assoit ou il s'assied, nous nous assoyons ou nous nous asseyons, vous vous assoyez ou vous vous asseyez, il s'assoient ou ils s'asseyent.
je m'assoyais ou je m'asseyais ; je m'assis ; je m'assoirai ou je m'assiérai ; je m'assoirais ou je m'assiérais ;
je me suis assise, je me suis assis ; je m'étais assise, je m'étais assis ; je me fus assise, je me fus assis ; je me serai assise, je me serai assis ; je me serais assise, je me serais assis ;
que je m'assoie ou que je m'asseye, que tu t'assoies ou t'asseyes, qu'il s'assoie ou s'asseye, que nous nous assoyions ou asseyions, que vous vous assoyiez ou asseyiez, qu'ils s'assoient ou s'asseyent ;
que je m'assisse, qu'il s'assît, que nous nous assissions ; que je me sois assise, que je me sois assis ; que je me fusse assise, que je me fusse assis ;
assois-toi ou assieds-toi, assoyons-nous ou asseyons-nous, assoyez-vous ou asseyez-vous ; sois assise, sois assis, soyons assises, soyons assis, soyez assise(s), soyez assis ;
(en) s'assoyant ou s'asseyant.

On a lu aussi des formes en "eoi" : j'asseois, etc.

Employer le verbe asseoir peut parfois paraître bien compliqué. D'abord l'infinitif : la plupart des dictionnaires ont conservé la graphie asseoir malgré la proposition contenue dans la liste des rectifications de l'orthographe qui recommande de supprimer l'« anomalie » du e muet au profit de la graphie assoir (il en va de même pour surseoir et rasseoir, qu'on propose d'écrire sursoir et rassoir). Ce e muet dans asseoir peut sembler d'autant plus superflu qu'il n'est généralement pas conservé dans la conjugaison (sauf par quelques auteurs); ainsi, on écrit je m'assois et non je m'asseois. Mais le poids de la tradition pèse encore lourd et les lexicographes semblent réticents à adopter cette graphie rectifiée à l'infinitif. Retenons quand même que les deux formes asseoir et assoir sont aujourd'hui admises. En savoir plus : Office québécois de la langue française _ Parler français

voir aussi : assise, assis.

Le verbe assoir ou asseoir vient du latin vulgaire *adsedere*, réfection du latin classique *adsidēre* « être assis auprès de » d'après *sedēre* « être assis » « être arrêté, demeurer fixé » « pour une chose : être décrétée, établie ».

Le verbe seoir vient du latin *sedere* « être assis », « siéger », « séjourner, se tenir » « être arrêté, demeuré fixé (dans l'esprit) » d'où le bas latin « plaire, convenir ». Voir : seoir.

assolé, assolement, assoler

une terre assolée : soumise à l'assolement.

une vigne assolée, un arbuste **assolé** : bien accoutumé(e) au sol, donc apte à se développer.

un **assolement** :

- l'action de partager les terres labourables d'un domaine en parties égales régulières appelées soles pour y établir par rotation en évitant la jachère des cultures différentes et ainsi obtenir le meilleur rendement possible sans épuiser la terre ;
- un ordre de rotation des différentes cultures sur une sole ; un terrain sur lequel on a pratiqué l'assolement ;
- l'action de rendre un pied de vigne apte au rendement compte-tenu de la nature du sol et du climat.

assoler :

- diviser en soles des terres labourables pour y pratiquer l'alternance de certaines cultures suivant un ordre déterminé ;

- rendre un pied de vigne apte à la production compte tenu de la nature du sol et du climat.

un **dessolement**

dessoler (2) : soumettre une terre à un nouveau type d'assolement, y modifier l'ordre des cultures.

Le nom (une) sole (3) : une unité de l'assolement formée de parcelles groupées en quartiers et consacrées à la même culture ou à la jachère) est un emploi figuré de *seule, sole* « poutre, solive ».

assombrir, assombrissant, assombrissement, assombrisseur

assombrir :

- rendre sombre ;
- rendre grave ;
- rendre triste, soucieux ;
- obscurcir, brouiller, rendre confus.

j'assombris, tu assombris, il assombrit, nous assombrissons, vous assombrissez, ils assombrissent ;
j'assombrissais ; j'assombris ; j'assombrirai ; j'assombrirais ;
j'ai assombri ; j'avais assombri ; j'eus assombri ; j'aurai assombri ; j'aurais assombri ;
que j'assombrisse, que tu assombrisses, qu'il assombrisse, que nous assombrissions, que vous assombrissiez, qu'ils assombrissent ;
que j'assombrisse, qu'il assombrît, que nous assombrissions ; que j'aie assombri ; que j'eusse assombri ;
assombris, assombrissons, assombrissez ; aie assombri, ayons assombri, ayez assombri ;
(en) assombrissant.

s'assombrir :

- devenir sombre ou plus sombre ;
- devenir triste, soucieux.

je m'assombris, tu t'assombris, il s'assombrit, nous nous assombrissons, vous vous assombrissez, ils s'assombrissent ;
je m'assombrissais ; je m'assombris ; je m'assombrirai ; je m'assombrirais ;
je me suis assombri(e) ; je m'étais assombri(e) ; je me fus assombri(e) ; je me serai assombri(e) ; je me serais assombri(e) ;
que je m'assombrisse, que tu t'assombrisses, qu'il s'assombrisse, que nous nous assombrissions, que vous vous assombrissiez, qu'ils s'assombrissent ;
que je m'assombrisse, qu'il s'assombrît, que nous nous assombrissions ; que je me sois assombri(e) ; que je me fusse assombri(e) ;
assombris-toi, assombrissons-nous, assombrissez-vous ; sois assombri(e), soyons assombries, soyons assombris, soyez assombri(e)(es)(s) ;
(en) s'assombrissant.

elles se sont assombries, elles sont assombries.
elles se sont assombri les bilans, elles ont assombri les bilans, elles se les sont assombris.

elle est assombrissante, il est **assombrissant** :

- rend sombre ;
- rend grave ;
- est attristante ou attristant.

un **assombrissement** :

- l'action d'assombrir ; le résultat de cette action ;
- l'action d'attrister ; le résultat de cette action.

un **assombrisseur** : un soin pour une coloration de cheveux.

une assombrisseuse, un assombrisseur : une personne portée au pessimisme, qui assombrit, attriste son entourage.

assommade, assommage, assommant, assommé, assommement, assommer, assommeur, assommoir

une **assommade** : l'action d'assommer ; le résultat de cette action.

un **assommage** :

- l'action d'assommer ; le résultat de cette action ;

- ce que font les assommeurs.

une arme assommante, un coup **assommant** : qui assomme, qui est propre à assommer.

elle est assommante, il est **assommant** :

- accable, abat ;
- consterne, afflige ;
- déconcerte, s'abat comme une masse ;
- accable sous le poids de l'ennui, agace, contrarie.

les **assommants** : ceux qui assomment, qui ennuient.

une assommée, un **assommé** : celle, celui qui se fait assommer, qui est assommé(e).

elle est assommée, il est **assommé** :

- est étourdi(e) par un coup ;
- est affligé(e) profondément,
- est frappé(e) de stupeur ;

un **assommement** :

- l'abattage d'un animal de boucherie, à l'aide d'un marteau ou d'une massue ;
- une torpeur ou un écrasement offrant l'apparence de la mort ;
- un écrasement sous une critique féroce, un anéantissement ;
- un ennui lourd, excessif.

assommer :

- tuer ou laisser comme morte une personne ou un animal, à l'aide d'un objet pesant ou par un coup violent ;
- anéantir, détruire ;
- abattre, accabler ;
- étourdir, accabler ;
- affliger profondément, frapper de stupeur ;
- accabler sous le poids des arguments, des connaissances ;
- provoquer l'ennui, l'agacement, la contrariété.

s'assommer :

- se tuer volontairement ou involontairement en heurtant quelque chose de dur, de pesant ;
- se battre ;
- s'ennuyer, s'irriter.

un **assommeur** :

- un garçon boucher qui assomme les bœufs ;
- un mauvais garçon faisant métier d'assommer les gens ;
- celui qui ennuie, qui agace, qui importune.

les **assommeurs** : une bande de malfaiteurs qui infesta Paris en mars 1752.

un **assommoir** :

- un instrument qui sert à assommer ;
- un bâton court garni à une extrémité d'une balle de plomb, encore appelé casse-tête ;
- un piège se composant d'un appât et d'un poids de pierre ou de bois qui assomme l'animal dès qu'il touche l'appât.

un **coup d'assommoir** : un évènement accablant par sa soudaineté et sa brutalité.

Le verbe assommer est dérivé d'un somme, réfection d'après sommeil, du latin *somnus* « sommeil ».

assomptif

des armes **assomptives** : en héraldique, des armes qu'on a le droit de prendre après une action d'éclat.

elle est assomptive, il est **assomptif** :

- est employé(e) comme auxiliaire dans le cours d'une démonstration commencée avec d'autres principes ;
- assume sa relation à autrui ;
- exprime ou concerne une hypothèse.

Le mot assomptif est emprunté au latin *assumptivus* « qui vient du dehors ».

assomption, assomptionniste

A. une **assomption** :

- l'acte d'assumer, de prendre à son compte avec toutes ses implications ;
- une proposition assumée ou admise ;
- une acceptation lucide de ce que l'on est, de ce que l'on désire, etc. ;
- un acte de la liberté en tant qu'elle assume lucidement la nécessité, la finitude, etc.

B. une **assomption** :

- l'acte d'assumer, de faire sienne une proposition, principalement à titre d'hypothèse servant de départ à une opération déductive ;
- la proposition assumée ou admise ;
- une proposition fondamentale, considérée comme universellement accordée d'avance ;
- la seconde proposition d'un syllogisme, plus ordinairement appelée la mineure.

C. l'**Assomption** :

- une croyance chrétienne, proclamée dogme de la religion catholique, suivant laquelle la Vierge Marie a été enlevée corps et âme au ciel ;
- la fête célébrée en cet honneur le 15 aout selon une très ancienne tradition.

un **assomptionniste** : un religieux appartenant à la congrégation des Augustins de l'Assomption.

Le nom (une) assomption est emprunté au latin *assumptio* « action de prendre, d'ajouter, d'assumer ».

assonance, assonancé, assonancer, assonant, assoner

voir : (un) son.

une **assonance** :

- l'emploi répété d'une même voyelle, d'un son vocalique, dans un ensemble de mots rapprochés, en savoir plus : Office québécois de la langue française ;
- une rime imparfaite reposant, comme dans l'épopée médiévale, sur l'homophonie de la voyelle finale accentuée du vers ;
- une correspondance, une affinité, une harmonie.

une chanson assonancée, un poème **assonancé** : écrite ou écrit en assonances.

assonancer : composer des vers se terminant par des assonances.

j'assonance, tu assonances, il assonance, nous assonançons, vous assonancez, ils assonancent ;
j'assonançais ; j'assonançai ; j'assonancerai ; j'assonancerais ;
j'ai assonancé ; j'avais assonancé ; j'eus assonancé ; j'aurai assonancé ; j'aurais assonancé ;
que j'assonance, que tu assonances, qu'il assonance, que nous assonancions, que vous assonanciez, qu'ils assonancent ;
que j'assonançasse, qu'il assonançât, que nous assonançassions ; que j'aie assonancé ; que j'eusse assonancé ;
assonance, assonançons, assonancez ; aie assonancé, ayons assonancé, ayez assonancé ;
(en) assonançant.

elle est assonante, il est **assonant** : reprend le même timbre vocalique en produisant un effet d'harmonie.

assoner :

- présenter une assonance ;
- faire usage d'assonances.

Le nom (une) assonance est emprunté à l'espagnol *asonancia* « accord des sons », dérivé de *asonar* « être assonant » du latin *assonare* « répondre en écho ».

Le mot assonant est emprunté au latin *assonans*, participe présent de *adsonare* « répondre par un son » « faire entendre (des chants) » « produire un son ensemble ».

assorti, assortiment, assortir, assortissant, assortissement, assortisseur, assortisseuse

elle est assortie, il est **assorti** :

- est en accord, présente des rapports d'harmonie, de conformité, de convenance ou d'affinité ;
- est adapté(e), approprié(e) ;
- est pourvu(e) de marchandises variées ;
- est composé(e) d'éléments variés, de mets de diverses sortes ;
- voir aussi le Dictionnaire historique du français québécois.

être assorti de : être accompagné de.

un **assortiment** :

- l'action ou la manière d'assortir, d'assembler des choses ou des personnes ayant entre elles un rapport d'affinité ;
- un assemblage, une union en résultant ;
- un ensemble d'objets variés à l'intérieur d'une même catégorie et la constituant.

un **assortiment du linéaire** : [économie et gestion d'entreprise] une façon de disposer les articles sur les rayons destinée à appeler l'attention du client et à favoriser leur vente. L'expression « mix linéaire » est à proscrire. Journal officiel de la République française du 17/06/2012.

assortir :

- mettre ensemble suivant un agencement harmonieux deux ou plusieurs choses qui ont entre elles des rapports de convenance, de conformité ou de ressemblance ;
- réunir ou unir des personnes qui ont entre elles des rapports d'affinité ;
- ajouter une chose à une autre de manière à former un tout, un ensemble cohérent ;
- accompagner, compléter.

j'assortis, tu assortis, il assortit, nous assortissons, vous assortissez, ils assortissent ;
j'assortissais ; j'assortis ; j'assortirai ; j'assortirais ;
j'ai assorti ; j'avais assorti ; j'eus assorti ; j'aurai assorti ; j'aurais assorti ;
que j'assortisse, que tu assortisses, qu'il assortisse, que nous assortissions, que vous assortissiez, qu'ils assortissent ;
que j'assortisse, qu'il assortît, que nous assortissions ; que j'aie assorti ; que j'eusse assorti ;
assortis, assortissons, assortissez ; aie assorti, ayons assorti, ayez assorti ;
(en) assortissant.

s'assortir : être ou se mettre en accord ou en harmonie.

s'assortir de : s'accompagner de, être complété par.

je m'assortis, tu t'assortis, il s'assortit, nous nous assortissons, vous vous assortissez, ils s'assortissent ;
je m'assortissais ; je m'assortis ; je m'assortirai ; je m'assortirais ;
je me suis assorti(e) ; je m'étais assorti(e) ; je me fus assorti(e) ; je me serai assorti(e) ; je me serais assorti(e) ;
que je m'assortisse, que tu t'assortisses, qu'il s'assortisse, que nous nous assortissions, que vous vous assortissiez, qu'ils s'assortissent ;
que je m'assortisse, qu'il s'assortît, que nous nous assortissions ; que je me sois assorti(e) ; que je me fusse assorti(e) ;
assortis-toi, assortissons-nous, assortissez-vous ; sois assorti(e), soyons assorties, soyons assortis, soyez assorti(e)(es)(s) ;
(en) s'assortissant.

elles se sont assorties, elles sont assorties.
elles se sont assorti les articles, elles ont assorti les articles, elles se les sont assortis.

elle est assortissante, il est **assortissant** : s'assortit, va bien avec une autre chose.

un **assortissement** : l'action ou la manière d'assortir des choses avec d'autres et de les y approprier ; le résultat de cette action.

une **assortisseuse**, un **assortisseur** :

- une ouvrière ou un ouvrier rassemblant aux différentes phases de la fabrication, les éléments constituant un assortiment de cordonnerie ;
- une ouvrière, un ouvrier procédant au classement technique des peaux avant apprêt ;
- une marchande, un marchand qui vend de petits coupons d'étoffe.

une **assortisseuse** : une machine servant à assortir les fiches ou cartes perforées.

un **assortisseur** : un appareil destiné au classage de la pâte à papier.

Le verbe assortir est dérivé d'une sorte.

assoté, assoter, assoti, assotir

elle est assotée ou assotie : est rendue ou devenue sotte, notamment par une affection, une passion exagérée.
il est **assoté** ou **assoti** : est rendu ou devenu sot, notamment par une affection, une passion exagérée.

assoter ou **assotir** : rendre sot, notamment par une affection, une passion exagérée.

j'assote, tu assotes,...

j'assotis, tu assotis, il assotit, nous assotissons, vous assotissez, ils assotissent ;
j'assotissais ; j'assotis ; j'assotirai ; j'assotirais ;
j'ai assoti ; j'avais assoti ; j'eus assoti ; j'aurai assoti ; j'aurais assoti ;
que j'assotisse, que tu assotisses, qu'il assotisse, que nous assotissions, que vous assotissiez, qu'ils assotissent ;

que j'assotisse, qu'il assotît, que nous assotissions ; que j'aie assoti ; que j'eusse assoti ;
assotis, assotissons, assotissez ; aie assoti, ayons assoti, ayez assoti ;
(en) assotissant.

s'assoter ou **s'assotir** :

- devenir sot, notamment par attachement excessif ;
- s'éprendre ridiculement.

je m'assote, tu t'assotes,...

je m'assotis, tu t'assotis,...

elles se sont assotées, elles sont assotées.
elles se sont assoté les fans, elles ont assoté les fans, elles se les sont assotés.

Le verbe assoter ou assotir est dérivé de sot.

assoupi, assoupir, assoupissant, assoupissement

elle est assoupie, il est **assoupi** :

- est à moitié endormi(e) ;
- est rendu(e), devenu(e) plus faible, moins vive ou vif ;
- est affaibli(e), atténué(e) ;
- est inactive ou inactif, sans énergie, endormi(e) au point de vue moral, intellectuel.

une assoupie, un **assoupi** : une personne qui est plongée dans un demi-sommeil.

assoupir :

- endormir à moitié, amener à un sommeil léger ;
- rendre plus faible, moins violent ;
- affaiblir, atténuer ;
- rendre calme, inactif, sans énergie.

j'assoupis, tu assoupis, il assoupit, nous assoupissons, vous assoupissez, ils assoupissent ;
j'assoupissais ; j'assoupis ; j'assoupirai ; j'assoupirais ;
j'ai assoupi ; j'avais assoupi ; j'eus assoupi ; j'aurai assoupi ; j'aurais assoupi ;
que j'assoupisse, que tu assoupisses, qu'il assoupisse, que nous assoupissions, que vous assoupissiez, qu'ils assoupissent ;
que j'assoupisse, qu'il assoupît, que nous assoupissions ; que j'aie assoupi ; que j'eusse assoupi ;
assoupis, assoupissons, assoupissez ; aie assoupi, ayons assoupi, ayez assoupi ;
(en) assoupissant.

s'assoupir :

- s'endormir à moitié, se laisser aller doucement au sommeil, à la somnolence ;
- devenir moins violent, moins fort ;
- s'affaiblir, diminuer ;
- devenir inactif, sans énergie comme par somnolence ;
- s'engourdir au point de vue moral, intellectuel.

je m'assoupis, tu t'assoupis, il s'assoupit, nous nous assoupissons, vous vous assoupissez, ils s'assoupissent ;
je m'assoupissais ; je m'assoupis ; je m'assoupirai ; je m'assoupirais ;

je me suis assoupi(e) ; je m'étais assoupi(e) ; je me fus assoupi(e) ; je me serai assoupi(e) ; je me serais assoupi(e) ;
que je m'assoupisse, que tu t'assoupisses, qu'il s'assoupisse, que nous nous assoupissions, que vous vous assoupissiez, qu'ils s'assoupissent ;
que je m'assoupisse, qu'il s'assoupît, que nous nous assoupissions ; que je me sois assoupi(e) ; que je me fusse assoupi(e) ;
assoupis-toi, assoupissons-nous, assoupissez-vous ; sois assoupi(e), soyons assoupies, soyons assoupis, soyez assoupi(e)(es)(s) ;
(en) s'assoupissant.

elle est assoupissante, il est **assoupissant** :

- provoque une demi-somnolence ou un sommeil profond ;
- endort au point de vue moral, intellectuel ;
- endort à force d'ennuyer.

un **assoupissement** :

- un état proche du sommeil, ou le précédant, caractérisé par l'obnubilation progressive de la conscience ;
- l'état de ce qui est moins vif, moins violent ;
- l'état de ce qui est affaibli, apaisé, diminué ;
- l'action d'affaiblir, de diminuer ;
- l'état de celui qui est calme, inactif, sans énergie, endormi au point de vue moral, intellectuel ;
- l'action de mettre dans ces états.

Le verbe assoupir vient du bas latin *assopire* « satisfaire, rassasier » d'après le latin *sopire* « assoupir, endormir » d'où « pour un vent : se calmer » « pour une chose : diminuer d'intensité ».

assoupli, assouplir, assouplissant,assouplissement, assouplisseur

elle est assouplie, il est **assoupli** :

- est rendu(e), devenu(e) physiquement souple, plus souple ;
- est rendu(e), devenu(e) plus douce ou doux, moins intransigeant(e) ;
- est rendu(e) moins rigide.

assouplir :

- rendre physiquement souple, plus souple ;
- rendre plus doux, plus malléable ;
- rendre moins figé dans les traditions, plus accessible aux choses de l'esprit, etc. ;
- rendre moins tendu, moins rude ;
- rendre moins rigoureux, moins sévère.

j'assouplis, tu assouplis, il assouplit, nous assouplissons, vous assouplissez, ils assouplissent ;
j'assouplissais ; j'assouplis ; j'assouplirai ; j'assouplirais ;
j'ai assoupli ; j'avais assoupli ; j'eus assoupli ; j'aurai assoupli ; j'aurais assoupli ;
que j'assouplisse, que tu assouplisses, qu'il assouplisse, que nous assouplissions, que vous assouplissiez, qu'ils assouplissent ;
que j'assouplisse, qu'il assouplît, que nous assouplissions ; que j'aie assoupli ; que j'eusse assoupli ;
assouplis, assouplissons, assouplissez ; aie assoupli, ayons assoupli, ayez assoupli ;
(en) assouplissant.

s'assouplir :

- devenir physiquement souple, plus souple ;
- devenir moins rigide, plus accommodant ;
- devenir plus libre.

je m'assouplis, tu t'assouplis, il s'assouplit, nous nous assouplissons, vous vous assouplissez, ils s'assouplissent ;
je m'assouplissais ; je m'assouplis ; je m'assouplirai ; je m'assouplirais ;
je me suis assoupli(e) ; je m'étais assoupli(e) ; je me fus assoupli(e) ; je me serai assoupli(e) ; je me serais assoupli(e) ;
que je m'assouplisse, que tu t'assouplisses, qu'il s'assouplisse, que nous nous assouplissions, que vous vous assouplissiez, qu'ils s'assouplissent ;
que je m'assouplisse, qu'il s'assouplît, que nous nous assouplissions ; que je me sois assoupli(e) ; que je me fusse assoupli(e) ;
assouplis-toi, assouplissons-nous, assouplissez-vous ; sois assoupli(e), soyons assouplies, soyons assouplis, soyez assoupli(e)(es)(s) ;
(en) s'assouplissant.

elles se sont assouplies, elles sont assouplies.
elles se sont assoupli les horaires, elles ont assoupli les horaires, elles se les sont assouplis.

elle est assouplissante, il est **assouplissant** :

- rend physiquement souple, plus souple ;
- rend plus douce ou doux, moins rigide.

un **assouplissant** ou **assouplisseur** : un produit ajouté pour une lessive.

un **assouplissant** :

- le nom générique des substances incorporées aux apprêts textiles pour assouplir les fibres ;
- un des constituants des enduits utilisés en aviation.

un **assouplissement** :

- l'action de rendre ou de devenir plus souple ; l'état qui en résulte ;
- l'action de rendre plus doux, moins exigeant, moins rigide, moins sévère ; l'état de ce qui est rendu tel.

un **assouplisseur** de jambes, un assouplisseur mécanique

Le verbe assouplir est dérivé de souple.

assourdi, assourdir, assourdissant, assourdissement

elle est assourdie, il est **assourdi** :

- est rendue sourde, est rendu sourd de façon passagère ;
- dont le son, la sonorité, l'éclat sont fortement atténués ;
- dont la manifestation est atténuée.

assourdir :

- causer une surdité passagère ;
- empêcher d'entendre autre chose ;
- fatiguer par un bruit excessif ;
- atténuer un bruit, une résonance, un éclat.

j'assourdis, tu assourdis, il assourdit, nous assourdissons, vous assourdissez, ils assourdissent ;
j'assourdissais ; j'assourdis ; j'assourdirai ; j'assourdirais ;
j'ai assourdi ; j'avais assourdi ; j'eus assourdi ; j'aurai assourdi ; j'aurais assourdi ;
que j'assourdisse, que tu assourdisses, qu'il assourdisse, que nous assourdissions, que vous assourdissiez, qu'ils assourdissent ;
que j'assourdisse, qu'il assourdît, que nous assourdissions ; que j'aie assourdi ; que j'eusse assourdi ;
assourdis, assourdissons, assourdissez ; aie assourdi, ayons assourdi, ayez assourdi ;
(en) assourdissant.

s'assourdir :

- devenir plus sourd, devenir indistinct ;
- devenir moins sonore ;
- se rendre sourd ;
- prendre la qualité de consonne sourde.

je m'assourdis, tu t'assourdis, il s'assourdit, nous nous assourdissons, vous vous assourdissez, ils s'assourdissent ;
je m'assourdissais ; je m'assourdis ; je m'assourdirai ; je m'assourdirais ;
je me suis assourdi(e) ; je m'étais assourdi(e) ; je me fus assourdi(e) ; je me serai assourdi(e) ; je me serais assourdi(e) ;
que je m'assourdisse, que tu t'assourdisses, qu'il s'assourdisse, que nous nous assourdissions, que vous vous assourdissiez, qu'ils s'assourdissent ;
que je m'assourdisse, qu'il s'assourdît, que nous nous assourdissions ; que je me sois assourdi(e) ; que je me fusse assourdi(e) ;
assourdis-toi, assourdissons-nous, assourdissez-vous ; sois assourdi(e), soyons assourdies, soyons assourdis, soyez assourdi(e)(es)(s) ;
(en) s'assourdissant.

elles se sont assourdies, elles sont assourdies.
elles se sont assourdi les chants, elles se sont assourdi les chants, elles se les sont assourdis.

elle est assourdissante, il est **assourdissant** :

- assourdit, empêche de percevoir d'autres bruits ;
- fatigue, assomme.

un **assourdissement** :

- l'action d'assourdir ;
- l'état d'une personne ou d'une chose assourdie ;
- un état de surdité passagère généralement causé par une source sonore de forte intensité ;
- l'action de causer une surdité passagère à quelqu'un ;
- pour une consonne : la perte de la résonance glottale appelée voix, d'où aussi le nom de dévocalisation, par passage de la sonore à la sourde correspondante.

Le verbe assourdir est dérivé de sourd.

assouvi, assouvir, assouvissable, assouvissance, assouvissement

elle est assouvie, il est **assouvi** :

- est rassasié(e) de nourriture ;
- est pleinement contenté(e), satisfaite ou satisfait ;
- dont les instincts, les envies, les passions ont été contentés.

assouvir :

- apaiser une faim vorace, une soif intense ;
- contenter, satisfaire.

j'assouvis, tu assouvis, il assouvit, nous assouvissons, vous assouvissez, ils assouvissent ;
j'assouvissais ; j'assouvis ; j'assouvirai ; j'assouvirais ;
j'ai assouvi ; j'avais assouvi ; j'eus assouvi ; j'aurai assouvi ; j'aurais assouvi ;
que j'assouvisse, que tu assouvisses, qu'il assouvisse, que nous assouvissions, que vous assouvissiez, qu'ils assouvissent ;
que j'assouvisse, qu'il assouvît, que nous assouvissions ; que j'aie assouvi ; que j'eusse assouvi ;
assouvis, assouvissons, assouvissez ; aie assouvi, ayons assouvi, ayez assouvi ;
(en) assouvissant.

s'assouvir :

- se rassasier de nourriture ;
- être rassasié, contenté, satisfait.

je m'assouvis, tu t'assouvis, il s'assouvit, nous nous assouvissons, vous vous assouvissez, ils s'assouvissent ;
je m'assouvissais ; je m'assouvis ; je m'assouvirai ; je m'assouvirais ;
je me suis assouvi(e) ; je m'étais assouvi(e) ; je me fus assouvi(e) ; je me serai assouvi(e) ; je me serais assouvi(e) ;
que je m'assouvisse, que tu t'assouvisses, qu'il s'assouvisse, que nous nous assouvissions, que vous vous assouvissiez, qu'ils s'assouvissent ;
que je m'assouvisse, qu'il s'assouvît, que nous nous assouvissions ; que je me sois assouvi(e) ; que je me fusse assouvi(e) ;
assouvis-toi, assouvissons-nous, assouvissez-vous ; sois assouvi(e), soyons assouvies, soyons assouvis, soyez assouvi(e)(es)(s) ;
(en) s'assouvissant.

elles se sont assouvies, elles sont assouvies.
elles se sont assouvi les besoins, elles ont assouvi les besoins, elles se les sont assouvis.

elle, il est **assouvissable** : peut être assouvi(e).

une **assouvissance** : un assouvissement.

un **assouvissement** :

- l'action d'assouvir, de s'assouvir ;
- un état qui résulte de la satisfaction généralement des sens ;
- une plénitude.

elle est inassouvie, il est **inassouvi** :

- n'est pas assouvi(e) ;
- est inapaisé(e), insatiable, insatisfaite ou insatisfait.

elle, il est **inassouvissable** : ne peut pas être assouvi(e).

un **inassouvissement** : l'état de celui ou de ce qui n'est pas assouvi.

Le verbe assouvir vient du gallo-roman *assopire* « calmer », du latin *sopire* « endormir ».

assuétude

une **assuétude** :

- une accoutumance de l'organisme aux modifications du milieu ;
- un asservissement à un toxique, poussant un toxicomane à se procurer ce produit et à la prendre à des doses de plus en plus élevées, à intervalles de plus en plus rapprochés, dans le but de chasser une sensation de malaise et l'angoisse d'être privé du toxique.

Ce nom est emprunté au latin *adsuetudo, assuetudo* « habitude ».

assujetti, assujettir, assujettissant, assujettissement

elle est assujettie, il est **assujetti** :

- est asservi(e) ;
- est obligé((e), soumise ou soumis ;
- est fixé(e), attaché(e).

être assujetti(e) à l'impôt : y être soumis.

être assujetti à la sécurité sociale : y être affilié.

une assujettie, un **assujetti** : celle qui est soumise, celui qui est soumis à un impôt, une taxe, une contrainte.

assujettir :

- imposer quelque chose soit en obligeant ou en contraignant, ou avec simple obéissance à la loi commune ou aux conventions sociales ;
- attacher, maintenir, fixer pour immobiliser et stabiliser.

j'assujettis, tu assujettis, il assujettit, nous assujettissons, vous assujettissez, ils assujettissent ;
j'assujettissais ; j'assujettis ; j'assujettirai ; j'assujettirais ;
j'ai assujetti ; j'avais assujetti ; j'eus assujetti ; j'aurai assujetti ; j'aurais assujetti ;
que j'assujettisse, que tu assujettisses, qu'il assujettisse, que nous assujettissions, que vous assujettissiez, qu'ils assujettissent ;
que j'assujettisse, qu'il assujettît, que nous assujettissions ; que j'aie assujetti ; que j'eusse assujetti ;
assujettis, assujettissons, assujettissez ; aie assujetti, ayons assujetti, ayez assujetti ;
(en) assujettissant.

s'assujettir à :

- se soumettre à ;
- se conformer à ;
- suivre à la lettre.

je m'assujettis, tu t'assujettis, il s'assujettit, nous nous assujettissons, vous vous assujettissez, ils s'assujettissent ;
je m'assujettissais ; je m'assujettis ; je m'assujettirai ; je m'assujettirais ;
je me suis assujetti(e) ; je m'étais assujetti(e) ; je me fus assujetti(e) ; je me serai assujetti(e) ; je me serais assujetti(e) ;
que je m'assujettisse, que tu t'assujettisses, qu'il s'assujettisse, que nous nous assujettissions, que vous vous assujettissiez, qu'ils s'assujettissent ;
que je m'assujettisse, qu'il s'assujettît, que nous nous assujettissions ; que je me sois assujetti(e) ; que je me fusse assujetti(e) ;
assujettis-toi, assujettissons-nous, assujettissez-vous ; sois assujetti(e), soyons assujetties, soyons assujettis, soyez assujetti(e)(es)(s) ;
(en) s'assujettissant.

elles se sont assujetties, elles sont assujetties.
elles se sont assujetti les colis, elles ont assujetti les colis, elles se les sont assujettis.

elle est assujettissante, il est **assujettissant** : est astreignante ou astreignant, exige beaucoup de temps et d'attention.

un **assujettissement** :

- l'action d'assujettir, de conquérir, d'asservir ; le résultat de cette action ;
- un état de soumission pénible, aliénante ;
- une situation de contrainte imposée à quelqu'un et due à l'obéissance, à des règles, obligations, formalités ou normes astreignantes de tous ordres ;
- l'ensemble des moyens de contention utilisés pour immobiliser un animal en vue de l'opérer.

Le verbe assujettir est dérivé de sujet.

assumer

assumer :

- prendre sur soi, à son compte, avec toutes les implications ;
- consentir lucidement à ce que l'on est du point de vue psychique, moral, social, etc. ;
- accepter les données d'une situation de fait.

assumer une responsabilité : l'accepter.

s'assumer : se prendre en charge.

En français, le verbe assumer signifie « prendre à son compte, prendre sur soi, se charger de » ou encore « accepter consciemment une situation, un état ». Ce verbe a comme complément un nom abstrait.
Sous l'influence de l'anglais *to assume*, on utilise parfois assumer dans le sens de « penser, croire, supposer, présumer, considérer ». En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Au cœur du français.

Ce verbe signifie en français *prendre sur soi, prendre à son compte*. On assume une charge, des frais, un risque. Assumer son erreur, ses actes, c'est en assumer la responsabilité, c'est-à-dire en accepter les conséquences. On peut aussi assumer ses limites, les reconnaître pour ce qu'elles sont. Depuis quelque temps, une confusion avec l'anglais *to assume* fait que l'on donne à assumer le sens de présumer, supposer, croire. De manière tout aussi vague, assumer est parfois utilisé à la place d'adopter, afficher, ou d'acquérir, prendre. Académie française

Le verbe assumer est emprunté au latin *assumere*. Voir aussi : assomption (ci-dessus).

assurable, assurage, assurance, assuranciel, assuré, assurement, assurément, assurer, assureur

elle, il est **assurable** : peut être garanti(e) ou couverte, couvert par un contrat d'assurance.

un **assurage** : la prévention des risques associés à la chute d'un grimpeur en ascension au moyen de techniques, de manœuvres ou de divers instruments. En savoir plus : Vitrine linguistique de l'Office québécois de la langue française. Voir aussi : auto-assurage (ci-dessous).

une **assurance** :

- l'action d'assurer ; le résultat de cette action ;
- ce qui assure, qui protège ou garantit contre une faiblesse, un péril, etc. ;
- le sentiment d'être assuré contre toute faiblesse, une confiance en soi ;
- l'action de garantir contre certains risques moyennant une rémunération convenue ;
- le résultat de cette action, une garantie ; ce contrat ;
- une garantie de vérité, une quasi-certitude ;
- une affirmation, une protestation, une promesse propres à garantir quelque chose.

une assurance à la conduite : un contrat d'assurance d'un véhicule dont la prime est calculée en fonction du comportement au volant des conducteurs et du mode d'utilisation du véhicule. Le comportement des conducteurs et le mode d'utilisation du véhicule sont appréciés en fonction des données transmises à la compagnie d'assurances par des capteurs embarqués.

Le mot assurance apparaît dans plusieurs noms composés. Quand ce mot est le premier élément de formation, aucun trait d'union ne l'unit habituellement au nom qui suit. La graphie avec trait d'union est toutefois consignée dans certains dictionnaires pour les noms composés les plus fréquents. Au pluriel, seul assurance prend un s ; le deuxième nom est considéré comme un complément et demeure invariable.
Le mot assurance apparaît aussi comme second élément de formation, précédé le plus souvent de la préposition de. Dans les mots ainsi formés, l'usage du singulier à assurance est préférable en raison de sa plus grande généralité.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Lexique des assurances : Office québécois de la langue française.

Lexique de l'assurance : Wiktionnaire.

une **assurance-crédit**

une **assurance-maladie**

une **assurance-vie**

une **assurance à la conduite** : un contrat d'assurance d'un véhicule dont la prime est calculée en fonction du comportement au volant des conducteurs et du mode d'utilisation du véhicule. Le comportement des conducteurs et le mode d'utilisation du véhicule sont appréciés en fonction des données transmises à la compagnie d'assurances par des capteurs embarqués. En anglais : *pay-how-you-drive insurance ; PHYD insurance*. Voir aussi : assurance au kilomètre, assurance automobile à la minute, véhicule connecté. Journal officiel de la République française du 28/03/2018.

une **assurance au kilomètre** : un contrat d'assurance d'un véhicule dont la prime est ajustée en fonction du nombre de kilomètres parcourus durant une période donnée. En anglais : *pay-as-you-drive ; PAYD ; pay-as-you-drive insurance ; PAYD insurance*. Voir aussi : assurance à la conduite, assurance automobile à la minute. Journal officiel de la République française du 11/06/2016.

une **assurance (automobile) à la minute** : un contrat d'assurance d'un véhicule dont la prime est calculée en fonction du temps d'utilisation effectif. Le temps d'utilisation est calculé à l'aide d'un dispositif connecté embarqué. Voir aussi : assurance à la conduite, assurance au kilomètre, objet connecté, système de diagnostic embarqué. Journal officiel de la République française du 03/06/2020.

une **assurance de dommages** : Office québécois de la langue française.

une **assurance multirisque**. En anglais : *comprehensive insurance*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

elle est assurancielle, il est **assuranciel** : est relative, relatif à l'assurance. On a lu assurantiel.

être **assuré** de, être assuré que : être affermi, certain quant à quelque chose ou à quelqu'un.

elle est assurée, il est **assuré** :

- est solidement établi(e), affermi(e) ;
- a confiance, se sent en sureté ;
- se sait garanti(e) contre toute faiblesse, manifeste une grande confiance en soi ;
- est garanti(e) ;
- dont la bonne exécution, la sécurité ou la jouissance sont garanties ;
- est garanti(e), protégé(e) par un contrat ou un régime d'assurance.

L'adjectif assertif appartient au domaine de la logique et de la linguistique ; il signifie dans un cas « qui exprime une vérité de fait », (un jugement assertif) et dans l'autre « qui exprime une assertion », (une proposition assertive). On se gardera bien d'ajouter à ces sens ceux de « péremptoire, cassant » ou d'« assuré », qu'il n'a pas, mais qui sont des emprunts fautifs à l'anglais *assertive*. En savoir plus : Académie française

une assurée, un **assuré** :

- une personne qui a de l'assurance, de la fermeté ;
- une, un bénéficiaire d'un contrat ou d'un régime d'assurance.

un **assurement** :

- une sauvegarde, une protection ;
- une certitude, une promesse, un nantissement ;
- un acte par lequel on renonçait à la vengeance privée pour s'en remettre au jugement des tribunaux.

assurément :

- d'une manière ferme ;
- d'une manière certaine, avec une haute probabilité.

assurément ! (pour exprimer ou renforcer une affirmation ou une négation)

assurer :

- rendre ferme, solide ;
- garantir par un contrat contre un péril ou un risque ;
- garantir contre tout risque le remboursement d'une somme ;
- faire le nécessaire pour rendre aussi certaine que possible la réussite d'une opération généralement de quelque durée ;
- rendre certain de quelque chose, communiquer la certitude que quelque chose existe ;
- affirmer avec certitude ou conviction.

s'assurer :

- se garantir par un contrat d'assurance ;

- être affermi ;
- être garanti ;
- faire le nécessaire.

elles se sont assurées, elles sont assurées.
elles se sont assuré les meubles, elles ont assuré les meubles, elles se les sont assurés.

Le verbe assurer, un verbe transitif direct ou indirect, entre dans de multiples constructions. Il commande toujours l'indicatif et s'emploie, selon le cas, avec les auxiliaires avoir ou être; l'accord de son participe passé suit les règles générales.
Ainsi, on pourra *assurer quelqu'un* ou *assurer quelqu'un de quelque chose*.
On peut aussi assur*er quelque chose* ou *assurer quelque chose à quelqu'un*.
La construction *assurer (à) quelqu'un que* commande également l'emploi de l'indicatif.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le verbe pronominal s'assurer a plusieurs acceptions. Employé au sens de « vérifier, se rendre certain de quelque chose », il est suivi d'un verbe à l'indicatif et non au subjonctif. Avec ce verbe dont le sens implique la certitude d'un fait, il est normal d'employer l'indicatif, qui est précisément le mode de la certitude, du fait, du réel; le subjonctif ici serait contradictoire, car c'est le mode de l'incertitude, de l'hypothèse, du virtuel.
Outre la conjonction que, on peut employer s'assurer avec la préposition de, suivie d'un nom ou d'un infinitif. S'assurer peut aussi être suivi de la conjonction si, un emploi toutefois rare.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le verbe promettre suppose un engagement pour l'avenir. Il peut se construire avec un infinitif à valeur de futur : *Je vous promets de venir*, une complétive au futur, ou au conditionnel si le verbe introducteur est au passé : *Tu promets que tu ne le feras plus, il a promis qu'il laverait la vaisselle*, ou un complément d'objet : *Nous vous promettons une forte récompense si vous réussissez*. On ne peut pas, en revanche, le faire suivre d'un présent ou d'un passé. Si on doit garantir la véracité d'un fait présent ou passé, on utilisera des verbes comme assurer, certifier. On dira donc *Je vous garantis que ce que vous venez de lire est correct*. En savoir plus : Académie française.

une **assureuse**, un **assureur** :

- celle, celui qui affirme quelque chose ;
- le partenaire de l'assuré, auquel il promet la garantie dans le contrat d'assurance ;
- une compagnie d'assurances ;
- une, un alpiniste qui en assure une, un autre dans une cordée ;
- une personne qui, à l'aide d'un système d'assurage, retient le grimpeur en cas de chute et le fait redescendre. En savoir plus : Vitrine linguistique de l'Office québécois de la langue française.

Assureurs et réassureurs : Géoconfluences.

un **assureur à freinage assisté** : un système d'assurage qui, grâce à sa forme, souvent en bec d'aigle, ou à un mécanisme de blocage, permet de tenir un grimpeur suspendu ou d'arrêter une chute plus facilement. En savoir plus : Vitrine linguistique de l'Office québécois de la langue française.

un **assureur tubulaire** : un système d'assurage composé d'une pièce en aluminium, généralement pourvue de deux fentes parallèles dans lesquelles une ou des cordes créent une friction, ce qui permet d'avaler du mou, ou circulent, pour donner du mou. En savoir plus : Vitrine linguistique de l'Office québécois de la langue française.

Le verbe assurer est emprunté au bas latin *assecurare*, en latin médiéval « mettre en sécurité, protéger » « promettre ».

Assyrie, assyrien, assyriologie, assyriologue, assyro-babylonien

elle est assyrienne, il est **assyrien** : est de l'**Assyrie**, la partie septentrionale de la Mésopotamie.
une Assyrienne, un Assyrien

l'**assyrien** :

- une langue ;
- le style artistique particulier à ce pays.

une **assyriologie** : une étude de la civilisation assyrienne, de l'Orient ancien.

une, un **assyriologue** : une, un spécialiste.

elle est assyro-babylonienne, il est **assyro-babylonien**

l'**assyro-babylonien** : une langue.

astable

un (circuit) **astable** (en électronique)

astacicole, astaciculture, astacide, astacidé, astacoïde

une **astaciculture** : l'élevage et la reproduction des écrevisses.

elle, il est **astacicole** : concerne l'astaciculture.

les **astacides** : un taxon de crustacés décapodes pléocyémates.
un astacide

les **astacidés** : la famille de crustacés décapodes astacides **astacoïdes**.
un astacidé

Ces mots sont formés sur le latin *astacus* « écrevisse », du grec α᾽σ τ α κ ό ς, « écrevisse de mer ».

Astana

Astana : la capitale du Kazakhstan. Habitants : Astanaise, Astanais.

astarte, astarté, Astarté, astartien

une **astarté** ou **astarte** : un mollusque.

les **astartes** : des mollusques bivalves vénéroïdes de la famille des astartidés.

l'**astartien** : en géologie : la pa rtie supérieure de l'étage corallien et séquanien.

Le nom de la déesse phénicienne **Astarté** (en grec A σ τ ά ρ τ η) présente de nombreuses formes : ashtart, ishtar, astaroth, astar, etc.

astasie, astatique

A. une **astasie** : une impossibilité, de garder la station debout.

une **astasie-abasie** : une impossibilité, de garder la station debout [astasie] et de marcher [abasie].

elle, il est **astatique** (1) : a rapport à l'astasie ; est atteinte ou atteint d'astasie.

une, un **astatique** : celle qui est atteinte d'astasie, celui qui est atteint d'astasie.

une crise myoclonique astatique, une épilepsie myoclono-astatique

une **dystasie** : une difficulté à se tenir debout.

une dystasie aréflexique héréditaire : une affection héréditaire à transmission autosomique dominante, caractérisée surtout par des troubles de la station debout et une démarche ataxique, un déficit sensitivomoteur distal avec aréflexie ou importante hyporéflexie ostéotendineuse généralisée, une atrophie jambiopéronière et des pieds creux.

B. [en physique]

une aiguille **astatique** (2), un galvanomètre astatique, un système astatique, un support astatique, voir : CNRTL.

Le nom (une) astasie est emprunté au grec α᾽σ τ α σ ί α « instabilité ».

astate

un **astate** : un élément chimique.

un **astate** : un sous-genre d'Insectes de la famille des Guêpes ichneumons, genre des Sphex.

Le nom (un) astate est emprunté au grec α΄ σ τ α τ ο ς « instable ».

astaxanthine

une **astaxanthine** : un caroténoïde rouge d'origine animale, présent chez les oiseaux, les crustacés, les échinodermes, poissons, et de nombreuses espèces de microorganismes.

aste

une (ou un) **aste** :

- une haste, une longue lance portée par les légionnaires romains ;
- une branche à fruit sur un pied de vigne ;
- une hampe, le manche de certains outils ;
- un gros bâton.

une aste de bandière : sur un navire, un bâton de pavillon.

Le nom (une) aste correspond au français hast, haste « bois de lance, hampe ».

astéatose

une **astéatose** [?] : une absence de sécrétion de sébum.

une **stéatose** : une accumulation de lipides, triglycérides, le plus souvent sous forme d'une vacuole, dans des cellules non adipeuses, en particulier les hépatocytes.

aster, astéracée, astérale

A. un **aster** : un genre de plantes vivaces ou de sous-arbrisseaux.

les **astéracées** : une famille de plantes.

les **astérales** : un ordre de plantes dicotylédones.

voir le dictionnaire des sciences animales

B. un **aster** :

- un organite à l'aspect étoilé, formé par chacun des deux centrosomes et à l'extrémité des fibres fusoriales ;
- un filament rayonnant autour du centrosome lors de la prophase dans la mitose.

C. un **aster** : pour l'Église grecque, un astérisque, une espèce de quatre-pieds en or ou en argent, servant dans la liturgie grecque, à empêcher le voile qui recouvre le pain consacré d'y adhérer.

Le nom (de plante) latin *aster* est la transcription du grec α᾽ σ τ η΄ ρ « étoile ».

aster-

aster- indique une organisation ramifiée ou rayonnante, comme celle que présente une étoile.

voir : CNRTL ; dictionnaire des sciences animales.

astérencrinien

les **astérencriniens** : une famille d'encrinites.

astéréognosie

une **astéréognosie** : le trouble de la perception sensitive élaborée, défini par l'incapacité d'identifier un objet usuel par la simple manipulation tactile sans l'aide de la vue, en l'absence d'un déficit sensitif ou moteur élémentaire.

une **stéréognosie** : la capacité d'identifier un objet usuel, sa taille, sa forme, sa consistance, par la palpation.

astericus

astericus : un des otolithes de poisson.

astéride, astérie, astérisme, astéroïde

elle, il est **astéride** ou **astéroïde** : ressemble à une astérie.

les **astérides** ou **stellérides** : la classe d'animaux qui renferme les astéries : les étoiles de mer.
un astéride

une **astérie** (1) : un animal marin, échinoderme, communément appelé étoile de mer, dont le corps est généralement divisé en cinq bras souples rappelant la forme d'une étoile.

les **astéroïdes** : la classe d'échinodermes ayant pour type l'astérie.

une **astérie** (2) : une étoile lumineuse observée par réflexion de la lumière sur certains cristaux

un **astérisme** :

- un phénomène lumineux observé sur certains cristaux qui possèdent la propriété de réfléchir une lumière intense sous forme d'une étoile à six branches appelée astérie ;
- une variété d'opale présentant le phénomène d'astérisme.

un saphir-astérie

astérine

les **astérines** : des espèces du genre *Asterina*, des échinodermes astéries.

astérion, astérique

un **astérion** (1) : le point craniométrique situé à l'intersection des sutures lambdoïde, temporo-pariétale et temporo-occipitale.

une fontanelle astérique ou fontanelle postérolatérale : une fontanelle latérale paire répondant à l'astérion, c'est-à-dire à la jonction temporopariéto-occipitale.

un os wormien fontanellaire **astérique** : un os wormien fontanellaire développé au niveau de l'astérion.

un **astérion** (2) : une sorte d'aster.

astérisme

A. un **astérisme** : une constellation, un groupe d'étoiles.

B. un **astérisme** : un phénomène lumineux observé sur certains cristaux qui possèdent la propriété de réfléchir une lumière intense sous forme d'une étoile à six branches appelée astérie.

astérisque

un **astérisque** :

- * un signe graphique en forme d'étoile, en savoir plus : CNRTL ;
- un astéronyme, un substitut d'un nom propre dont on donne parfois la lettre initiale ;

- un genre de la famille des lichens ;
- dans l'Église grecque, un aster, une étoile d'or qu'on place sur la patène, par dessus les hosties, pour que le voile ne les touche pas.

un **astérisque maritime** ou une **astérolide maritime** : une plante.

Le nom (un) astérisque est emprunté au latin médiéval *asteriscus*, du grec α᾽σ τ ε ρ ί᾽ σ κ ο ς « petite étoile », d'où « signe d'écriture en forme d'étoile ».

Astérix, l'astérixologie, astérixologue, astérixophile

Astérix et Obélix : des personnages de bandes dessinées.

une, un **astérixologue** :

- une, un spécialiste des albums d'Astérix, un personnage de bande dessinée créé par René Goscinny et Albert Uderzo, de son univers et de ses auteurs ;
- une amatrice, un amateur du personnage d'Astérix et de son univers.

On lit aussi : l'**astérixologie** et une, un **astérixophile**.

astérixis

un **astérixis** : des mouvements successifs de flexion-extension des poignets et de flexion-latéralisation des doigts, lents, irréguliers et de grande amplitude, évoquant des battements d'ailes de papillon, dus à l'interruption brusque, brève et involontaire du tonus postural.

asternal

une côte **asternale** : une côte dont le cartilage s'unit à la côte sus-jacente ou reste libre.

les côtes asternales ou fausses côtes : qui ne s'étendent pas jusqu'au sternum.

les côtes **sternales** ou côtes vraies : les sept premières côtes dont le cartilage distal s'insère de façon indépendante au bord latéral du sternum.

astérodactyle

un **astérodactyle** : un genre de reptiles batraciens.

astéroïde

un **astéroïde** : un "petit" corps céleste, rocheux ou métallique.

les **astéroïdes** : la classe d'échinodermes ayant pour type l'astérie.

elle, il est **astéroïde** ou **astéride** : ressemble à une astérie.

un **corps astéroïde** : une inclusion intracytoplasmique qui, comme les corps de Schaumann, est contenue dans des cellules géantes de l'infiltrat de la sarcoïdose sans en être spécifique.

un **hyalosis astéroïde** : une affection dégénérative du vitré caractérisée par une accumulation d'opacités en suspension dans le gel vitréen, constituée de lipides, qui affecte surtout les patients âgés.

une **inclusion astéroïde** : présentant la forme de filaments colorés groupés en étoile.

Asteroleplasma

Asteroleplasma : des bactéries anaérobies qui habitent le rumen de bovins et ovins.

astérolide

une **astérolide épineuse** ou un **pallénis épineux** : une plante.

une **astérolide maritime** ou un **astérisque maritime** : une plante.

astérologue

une, un **astérologue** : une, un astrologue.

astérome

un **astérome** : un genre de champignons microscopiques.

astéromètre

un **astéromètre** ou **astromètre** : un héliomètre qui sert à mesurer les diamètres apparents des astres et les petites distances des étoiles.

elle, il est **astéréométrique** : se rapporte à l'astéréomètre.

astéronyme

un **astéronyme** :

- un nom d'astre ;
- un astérisque, ou plusieurs, remplaçant un nom propre dont on donne parfois la lettre initiale.

astérophyde

les **astérophides** :

- une famille de polypes ;
- un ordre de stellérides.

astérophore

un **astérophore** : un champignon parasite.

astérophylite, astérophylle, astérophyllite

une **astérophylite** ou **astérophylle, astérophyllite** : une plante fossile.

les **astérophyllitées** : les familles d'astérophyllites.

astérosismologie

une **astérosismologie** : une étude de la structure interne des étoiles.

astéroxylon

un **astéroxylon** : un genre de plantes.

astérozoaire

les **astérozoaires** : un taxon d'échinodermes éleutherozoaires.

asthénie, asthénique

une **asthénie** :

- un affaiblissement généralisé et durable d'une personne dans l'exercice de ses activités habituelles, tel qu'elle s'en plaint et que l'on peut le constater dans son comportement ;
- un affaiblissement des fonctions intellectuelles et de la mémoire ;
- une difficulté de fixer l'attention ou de concentrer les idées ;
- un état d'indifférence, d'apathie.

elle, il est **asthénique** :

- s'accompagne d'asthénie ;
- a rapport à l'asthénie ;
- est atteinte ou atteint d'asthénie.

une, un **asthénique** : celle qui est atteinte d'athénie, celui qui est atteint d'asthénie.

une **hystéro-neurasthénie** : une hystérie dont les accidents rappellent les troubles neurasthéniques.

une **myasthénie** :

- une maladie auto-immune secondaire à un blocage de la transmission postsynaptique par fixation sur les récepteurs d'acétylcholine (R-Ach) d'un anticorps antirécepteur d'acétylcholine (anti-R-Ach), caractérisée cliniquement par une fatigabilité et des paralysies qui apparaissent ou s'accentuent à l'effort et qui s'atténuent après une période de repos ;
- une fatigue musculaire, un épuisement de la contractilité musculaire.

un syndrome **myasthéniforme**, un syndrome myasthénique

elle, il est **myasthénique** : se rapporte à la myasthénie ; est caractérisé(e) par une myasthénie.

une, un **myasthénique** : une malade atteinte de myasthénie, un malade atteint de myasthénie.

une **neurasthénie** :

- un état permanent, essentiellement masculin, d'asthénie physique et psychologique d'origine "nerveuse", accompagné de troubles fonctionnels multiples et variables ;
- un état de fatigue, d'abattement ;
- une tendance au pessimisme, aux idées noires ;
- une névralgie.

une, un **neurasthénique** : celle qui est atteints de neurasthénie, celui qui est atteint de neurasthénie.

elle, il est **neurasthénique** : est atteinte ou atteint de neurasthénie ; est relative, est relatif à la neurasthénie.

une **neuromyasthénie** épidémique : une fatigabilité neuromusculaire nosologiquement imprécise, qui s'intègre à la fatigue chronique post-virale.

une personne **psychasthène** : qui est atteinte de psychasthénie.

une **psychasthénie** : une entité constituée sur des bases conceptuelles qui ne sont guère plus utilisées, notamment celle d'un abaissement de la tension psychologique, et qui comprenait au plan clinique un ensemble de manifestations névrotiques groupées surtout autour d'un sentiment d'incomplétude dans les domaines intellectuel, affectif et volitionnel.

elle, il est **psychasthénique** : se rapporte à la psychasthénie.

elle, il est **sthénique** :

- pour une personne, est énergique, vigoureuse ou vigoureux, a du tonus et de la force en excès ;
- pour un agent thérapeuthique, renforce l'activité des organes.

la **thrombasthénie** de Glanzmann : une thrombopathie constitutionnelle de transmission autosomique récessive caractérisée par un défaut complet d'agrégation des plaquettes aux inducteurs jusqu'ici connus et un défaut variable de rétraction du caillot.

Le nom (une) asthénie est emprunté au grec α᾽σ θ ε΄ ν ε ι α « manque de vigueur ».

asthénope, asthénopie

une, un (malade) **asthénope** : qui est affecté(e) d'asthénopie.

une **asthénopie** : une faiblesse, une fatigue de l'œil s'accompagnant d'une instabilité de l'acuité visuelle.

Le nom (une) asthénopie est composé du grec α᾽σθενηʹς « faible » et ωʹψ « œil », avec le suffixe -ie.

asthénospermie, asthénozoospermie

une **asthénospermie** : une diminution de la mobilité des spermatozoïdes par rapport à la normale, source éventuelle de stérilité masculine.

une **asthénozoospermie** : une diminution de la mobilité des spermatozoïdes éjaculés.

une **oligoasthénospermie** : une quantité de spermatozoïdes contenus dans le sperme inférieure à 20 millions/ml, associée à une diminution de leur mobilité.

asthénosphère, asthénosphérique

une **asthénosphère** : une couche du manteau terrestre, la zone située dans le manteau supérieur, à la base de la lithosphère, à une profondeur de 250 kilomètres ou plus.

elle, il est **asthénosphérique** : appartient, a rapport à l'asthénosphère.

Ce nom est emprunté à l'anglais *asthenosphere*.

asthénopyre

On a lu aussi une **asthénopyre** pour une fièvre accompagnée d'asthénie.

asthmatique, asthme, asthmé

elle, il est **asthmatique** :

- se rapporte à l'asthme, est caractéristique de l'asthme ;
- est atteinte ou atteint d'asthme.

une, un **asthmatique** : celle qui est atteinte d'asthme ; celui qui est atteint d'asthme.

un **asthme** : un syndrome caractérisé par des crises de dyspnée, survenant sur un terrain atopique, caractérisé par des accès de bradypnée expiratoire, liés à l'obstruction des petites voies aériennes par spasme, hypersécrétion et œdème des bronches.

un oiseau **asthmé** : qui est atteint de troubles respiratoires.

Le nom (un) asthme vient du latin *asthmaticus* emprunté au grec α᾽σθματικόʹς.

Asti, asti

un **asti** : un vin.

Asti : une ville du Piémont.

astic

un **astic** :

- un outil en os, parfois en acier ou en buis, utilisé par les cordonniers pour polir le cuir des semelles ;
- un outil en bois dont se servaient les soldats pour polir le cuir de leur giberne ;
- un polissoir de giberne ;
- un mélange de blanc d'Espagne, d'eau de vie et de savon utilisé pour faire briller les pièces métalliques du fourniment.

voir : astiquer (ci-dessous).

asticot, asticothérapie

un **asticot** :

- un petit ver blanc qui est une larve d'insecte diptère telle que celle de la mouche se développant dans la viande ;
- un petit ver blanc, une larve d'insectes servant d'appât pour la pêche ;
- un ver rouge ;
- une personne mince comme un fil ;
- une personne de peu d'importance.

une boite à asticots : un cercueil.

On a lu aussi un astibloche ou astibloque.

une **asticothérapie** ou **larvothérapie** ou des **mouches médicinales** [Certains asticots s'attaquent aux tissus morts des plaies, et facilitent la cicatrisation, surtout ceux de la mouche verte.]

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) asticot est peut-être le déverbal d'asticoter « agacer ».

asticotage, asticoter, asticoteur

un **asticotage** : le fait d'asticoter, d'être asticoté ou de s'asticoter.

asticoter : agacer, irriter physiquement par des taquineries ou des tracasseries insignifiantes mais fréquentes ; tripoter quelque chose sans cesse.

s'asticoter :

- s'agacer ;
- se harceler mutuellement sans raisons ni conséquences graves ;
- se chamailler.

une asticoteuse, un **asticoteur** : celle, celui qui asticote quelqu'un.

Le verbe asticoter est une altération du moyen français *dasticoter* « parler allemand ».

astien

l'étage **astien** : un étage géologique.

astigmate, astigmatique, astigmatisme

elle, il est **astigmate** ou **astigmatique** : est affecté(e) d'astigmatisme.

une, un **astigmate** : celle qui est affectée d'astigmatisme, celui qui est affecté d'astigmatisme.

un **astigmatisme** : un défaut de courbure des milieux réfringents de l'œil, rendant impossible la convergence en un seul point des rayons homoconcentriques.

Le mot astigmatique est composé du grec σ τ ι γ μ ή « point » plutôt que de σ τ ί γ μ α « piqure, point », avec le préfixe a- et le suffixe -ique.

s'astiner, astineux

[Canada]

s'astiner ou **s'ostiner** :

- s'obstiner ;
- s'attacher fermement, envers et contre tout, à une idée, à une résolution, à une tâche ;
- persister dans une attitude.

elle est astineuse ou obstineuse, ostineuse, il est **astineux** ou **obstineux**, **ostineux** : s'obstine, contredit.

astiquage, astique, astiqué, astiquer

un **astiquage** :

- l'action d'astiquer ;
- l'action de s'astiquer, de se pomponner.

un **astique** :

- un nettoyage d'effets militaires ;
- un treillis que revêtent les soldats pour ce nettoyage.

elle est astiquée, il est **astiqué** : est propre et brillante ou brillant.

être bien astiqué : être reluisant de propreté, irréprochable dans sa tenue, dans sa toilette.

astiquer :

- faire briller en frottant ;
- polir le cuir des semelles avec un astic ;
- rosser ;
- regarder ;
- jouer avant son tour pour montrer une carte au compère.

s'astiquer : faire une toilette minutieuse.

elles se sont astiquées, elles sont astiquées.
elles se sont astiqué les meubles, elles ont astiqué les meubles, elles se les sont astiqués.

une astiqueuse, un **astiqueur** : celle, celui qui astique.
Le nom (un) astic est le déverbal du verbe astiquer du dialecte hennuyer (parler où l's devant consonne s'est maintenu à l'époque moderne), correspondant au liégeois *astichî* « tendre, pousser en avant ».

astome

elle, il est **astome** : est sans bouche.

astracan

un **astracan** : un astrakan.

astragale, astragalé, astragalectomie, astragalée, astragalien, astragalisé, astragalo, astragalogie, astragaloïde

A. un os
B. une moulure
C. une plante

A. un os.

un **astragale** (1) : l'ancien synonyme d'un talus, l'os supérieur de la rangée postérieure des os du tarse.

une **astragalectomie** : une ablation chirurgicale de l'astragale ou talus.

elle est astragalienne, il est **astragalien** : appartient, se rapporte à cet os.

une synostose astragalocalcanéenne, un angle **astragalocalcanéen**, un creux astragalo-calcanéen, un ligament astragalo-calcanéen, un sinus astragalo-calcanéen

une articulation **astragalo-scapho-calcanéenne**

un ligament **astragalo-scaphoïdien**

un (muscle) **astragalo-sus-phalangien** : l'un des muscles de la patte de la grenouille.

On a lu aussi : **astragalo-ex-métatarsien, astragalo-sus-phalangettien**.

un ligament **calcanéo-astragalien**

un ligament **péronéo-astragalien**

un ligament **talo-calcanéen**

une articulation **tibio-astragalienne**

un **astragale** (2) : un osselet que l'on introduisait dans les cordelettes servant de menottes pour les prisonniers.

les astragales :

- le jeu des osselets ;
- un mode de divination.

B. une moulure

un **astragale** (3) :

- une sorte de moulure ;
- une moulure placée à la base des chapiteaux des ordres antiques et dont le profil est une demi-circonférence ;
- un cordon ornemental en cuivre ou en fer, au haut des barreaux d'une grille, d'une rampe, d'un balcon ;
- une moulure fixée horizontalement à quelques dizaines de centimètres d'un plafond pour limiter la hauteur d'un revêtement mural ;
- une petite moulure dont la succession offre une certaine ressemblance avec un chapelet d'osselets ;
- une sorte de moulure, de bourrelet, que l'on ménage autour d'une pièce d'artillerie.

des astragales : de faux brillants, des fioritures d'un style pompeux, surchargé d'images.

elle est astragalée, il est **astragalé** : est comme entouré(e) d'un astragale.

une **astragalée** : un profil d'une corniche terminée par un astragale)

elle est astragalisée, il est **astragalisé** : est orné(e) d'astragales.

C. une plante

les **astragales** (4) : des herbes de la famille des fabacées.
un astragale

une **astragalogie** : un traité sur les astragales.

elle, il est **astragaloïde** : ressemble à un astragale.

les **astragaloïdes** : la section des ombellifères ayant pour type l'astrance commune.
un astragaloïde

Le nom (un) astragale est emprunté au latin *astragalus,* lui-même emprunté au grec α ' σ τ ρ α ́ γ α λ ο ς d'abord attesté au sens de « vertèbre » d'où « talon ».

Le nom de la plante est emprunté au latin *astragalus*, terme de botanique, lui-même emprunté au grec α ' σ τ ρ α ́ γ α λ ο ς.

astrakan

un **astrakan** : une fourrure bouclée d'agneau caracul mort-né, préparée à l'origine à Astrakan ou selon les procédés en usage dans cette ville.

On a lu aussi astracan.

d'astrakan :

- bouclé comme l'astrakan ;
- qui a la couleur grise ou noire.

Astrakhan : le nom russe de cette ville de Russie.

astral

1. elle est astrale, il est **astral** :

- appartient aux astres ;
- est relative, est relatif aux astres.

elles sont astrales, ils sont astraux

le thème astral : la carte du ciel, l'horoscope qui définit la position des astres dans le ciel au moment de la naissance.

un corps astral : une enveloppe subtile, une aura, supposée entourer le corps humain.

une lampe astrale : une lampe qui éclaire de haut en bas sans projeter d'ombre alentour.

un éclairage astral : un éclairage de lumière naturelle ou artificielle venant par le plafond.

elle est interastrale, il est **interastral** : se trouve ou se produit entre plusieurs astres.
elles sont interastrales, ils sont interastraux

Le mot astral (1) est emprunté au bas latin *astralis*.

2. elle est astrale, il est **astral** : en biologie, comporte un aster.
elles sont astrales, ils sont astraux

une mitose astrale.

Le mot astral (2) est probablement emprunté à l'anglais *astral* de même sens, attesté depuis 1896, lui-même dérivé de *aster*, un terme de cytologie emprunté au grec.

astrance, astrantia

une **astrance** ou **astrantia** : une plante.

astrapie

les **astrapies** : des oiseaux de paradis.

une astrapie

astrapothérien

les **astrapothériens** : des ongulés fossiles.
un astrapothérien

astre

un **astre** :

- un corps céleste, lumineux par lui-même ou réfléchissant la lumière solaire ;
- un corps céleste considéré par rapport à son influence supposée sur les hommes ;
- un corps céleste considéré comme divinité ;
- un symbole de l'éclat, de la valeur de quelque chose ou de quelqu'un ;
- une personne en laquelle resplendissent des dons excellents ;
- une personne resplendissante de jeunesse, de beauté.

Le nom (un) astre est emprunté au latin *astrum* « corps céleste ». Ce terme de la langue poétique est emprunté par le latin au grec α΄ σ τ ρ ο ν ; le terme latin usuel est *sidus*. Voir aussi : astro-.

Le nom (un) malotru (= une personne aux mœurs et aux manières grossières) est une altération de *malastru*, d'un latin populaire *male astrucus* proprement « né sous une mauvaise étoile » formé sur le bas latin *astrosus* de même sens, lui-même de *astrum* « astre ».

astrée

un **astrée** ou **astroïte** : un polypier pierreux dont la surface est parsemée d'étoiles.

les **astrées** : des mollusques gastéropodes.

astreignant, astreindre, astreinte

elle est astreignante, il est **astreignant** :

- est assujettissante, contraignante ; est assujettissant, contraignant ;
- demande un effort soutenu.

astreindre : assujettir quelqu'un à quelque chose, lui imposer une règle, une discipline ou bien un acte, qui revêtent un caractère d'obligation rigoureuse.

j'astreins, tu astreins, il astreint, nous astreignons, vous astreignez, ils astreignent ;
j'astreignais ; j'astreignis ; j'astreindrai ; j'astreindrais ;
j'ai astreint ; j'avais astreint ; j'eus astreint ; j'aurai astreint ; j'aurais astreint ;
que j'astreigne, que tu astreignes, qu'il astreigne, que nous astreignions, que vous astreigniez, qu'ils astreignent ;
que j'astreignisse, qu'il astreignît, que nous astreignissions ; que j'aie astreint ; que j'eusse astreint ;
astreins, astreignons, astreignez ; aie astreint, ayons astreint, ayez astreint ;
(en) astreignant.

s'astreindre à : exiger de soi-même un effort physique ou moral.

je m'astreins, tu t'astreins, il s'astreint, nous nous astreignons, vous vous astreignez, ils s'astreignent ;
je m'astreignais ; je m'astreignis ; je m'astreindrai ; je m'astreindrais ;
je me suis astreinte, je me suis astreint ; je m'étais astreinte, je m'étais astreint ; je me fus astreinte, je me fus astreint ; je me serai astreinte, je me serai astreint ; je me serais astreinte, je me serais astreint ;
que je m'astreigne, que tu t'astreignes, qu'il s'astreigne, que nous nous astreignions, que vous vous astreigniez, qu'ils s'astreignent ;
que je m'astreignisse, qu'il s'astreignît, que nous nous astreignissions ; que je me sois astreinte, que je me sois astreint ; que je me fusse astreinte, que je me fusse astreint ;
astreins-toi, astreignons-nous, astreignez-vous ; sois astreinte, sois astreint, soyons astreintes, soyons astreints, soyez astreinte(s), soyez astreint(s) ;
(en) s'astreignant.

une **astreinte** :

- une obligation ;
- une période de disponibilité en dehors des heures de travail ;
- une somme d'argent que doit verser un débiteur par jour de retard.

Le verbe astreindre vient du latin *astringere* « lier, attacher (des hommes ou des choses) » d'où « lier, engager (sa parole) » et « obliger à ».

astrictif, astriction

une substance astrictive, un remède **astrictif** : astringente ou astringent.

une **astriction** :

- l'action exercée par une substance astringente sur les tissus ;
- l'action de serrer.

Le nom (une) astriction est emprunté au latin *astrictio*.

astrilds

un **astrilds** : un oiseau.

astringence, astringent

une **astringence** :

- la qualité de ce qui est astringent ;
- un resserrement.

elle est astringente, il est **astringent** :

- pour un médicament, a la propriété de resserrer les tissus ;
- est amère ou amer.

un **astringent** : une substance chimique ou végétale styptique, ayant la propriété de resserrer les tissus.

Le mot astringent est emprunté au latin *astringens*, participe présent de *astringere* « resserrer ».

astro-

astro- correspond à astre ou aster.

voir : CNRTL ; dictionnaire des sciences animales

astrobiologie

une **astrobiologie** ou **exobiologie** :

- la science qui a pour objet l'étude des possibilités d'existence de formes de vie dans l'Univers, en dehors de la Terre ;
- la branche de l'astronomie et de la biologie qui traite des recherches concernant la vie sur les astres autres que la Terre.

astroblaste, astroblastique, astroblastome

un **astroblaste** : un astrocyte juvénile de Cajal.

elle, il est **astroblastique**

un **astroblastome** : une tumeur cérébrale.

astroblème

un **astroblème** : un cratère fossile dû à l'impact d'une météorite.

Ce nom est emprunté à l'anglais *astrobleme* composé du correspondant anglais de astro- et du grec « coup, blessure ».

astrochimie

une **astrochimie** : une étude des astres du point de vue de la chimie.

astrocinétique

elle, il est **astrocinétique** : concerne les mouvements du centrosome lors de la caryocinèse.

astrocynologie, astrocynologique

une **astrocynologie** : un discours, un traité sur les jours caniculaires.

elle, il est **astrocynologique**

astrocytaire, astrocyte, astrocytome

un hamartome glial **astrocytaire** rétinien

un **astrocyte** : une cellule macrogliale comportant de nombreux prolongements cytoplasmiques qui lui donnent une forme étoilée.

un **astrocytome** : une tumeur développée à partir des astrocytes.

un **neuroastrocytome**

un **xantho-astrocytome** pléomorphe

astrodynamique

l'**astrodynamique** :

- la branche de l'astronomie qui concerne la dynamique des astres et des forces qui les font se mouvoir ;

- la dynamique des satellites artificiels.

astrogéologie

une **astrogéologie** : [astronomie / astrophysique] la géologie appliquée aux corps célestes. L'astrogéologie a pour objet d'étude les planètes et leurs satellites, les astéroïdes, les comètes ainsi que les météorites. En anglais : *astrogeology ; exogeology ; planetary geology*. Journal officiel de la République française du 06/06/2014.

astroglie

une **astroglie** : un tissu constitué d'astrocytes.

astrographe, astrographie

un **astrographe** : un télescope spécialement conçu pour la prise d'images photographiques.

une **astrographie** : une technique optique et photographique appliquée à l'observation des astres.

astroïde

elle, il est **astroïde** : a la forme d'un astre, d'une étoile.

une **astroïde** : un astéroïde.

astroïte

une **astroïte** : une pierre pouvant apaiser le démon terrestre, évoquer les génies et en obtenir les réponses souhaitées en Perse achéménide.

les astroïtes : l'ancien nom des madrépores fossiles ou coraux fossiles.

Le nom (une) astroite est emprunté au latin *astroites* qui désigne une pierre précieuse utilisée en magie.

astrolabe

un **astrolabe** :

- un appareil qui servait à déterminer les longitudes et les latitudes, la position des astres et leur hauteur ;
- un appareil astronomique.

astrolâtrie

une **astrolâtrie** : une adoration des astres.

astrologie, astrologien, astrologique, astrologiquement, astrologiser, astrologue

une **astrologie** :

- une science de certains astres [le Soleil et la Lune, appelés luminaires, et les planètes Mercure, Vénus, Mars, Jupiter, Saturne, Uranus, Neptune et Pluton] considérés dans leurs relations entre eux, dans leurs positions dans les signes du zodiaque ;
- l'art d'interpréter ces configurations particulières à une certaine date, établies dans une carte du ciel, en vue de déterminer le caractère de quelqu'un, de prédire l'avenir.

Lexique de l'astrologie : Wiktionnaire.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'astrologie : Wiktionnaire.

elle, il est **astrologique** :

- est relative, est relatif à l'astrologie ;

- appartient à l'astrologie.

astrologiquement : selon les règles de l'astrologie, au point de vue de l'astrologie.

astrologiser : en parlant d'un charlatan, faire de l'astrologie, tirer des conclusions imprudentes et hasardeuses d'un thème astrologique.

une astrologienne, un **astrologien** : au Moyen Âge, une, un astrologue.

une, un **astrologue** : celle, celui qui connait les règles de l'astrologie, qui sait établir une carte du ciel et en donner l'interprétation.

Le nom (une) astrologie est emprunté au latin *astrologia* « étude des astres, astronomie », lui-même emprunté au grec ɑ ʼ σ τ ρ ο λ ο γ ί ́ ɑ « astronomie » « astrologie ».

Le nom (un) astrologue est emprunté au latin *astrologus*, lui-même emprunté au grec ɑ ʼ σ τ ρ ο λ ο ́ γ ο ς « astronome » « astrologue ».

astromatériau

un **astromatériau** : une matière naturelle rapportée de l'espace ou une météorite recueillie au sol. En anglais : *astromaterial*. Journal officiel de la République française du 07/10/2012.

astromètre, astrométrie

un **astromètre** ou **astéromètre** : un héliomètre qui sert à mesurer les diamètres apparents des astres et les petites distances des étoiles.

elle, il est **astéréométrique** : se rapporte à l'astéréomètre.

une **astrométrie** :

- une détermination des positions et des mouvements des astres ;
- une mesure à l'aide de l'astromètre des diamètres apparents des astres et des petites distances des étoiles.

On a lu aussi : **astrométrique** et une, un **astrométriste.**

astromobile

une **astromobile** : un véhicule conçu pour se déplacer à la surface d'astres autres que la Terre. En anglais : *rover*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Je viens de lire dans *Le Devoir* un néologisme : amarsissage. Flanqué d'un autre néologisme : astromobile… enfin pas si néo que cela. En savoir plus : Au cœur du français.

astronaute

une, un **astronaute** : une personne qui effectue ou a effectué un vol dans l'espace extra-atmosphérique ; par extension, une personne formée en vue d'un tel vol. On trouve aussi les termes « spationaute », « cosmonaute » et « taikonaute », généralement utilisés en fonction de la nationalité des astronautes. En anglais : *astronaut ; cosmonaut*. Voir aussi : espace extra-atmosphérique. Journal officiel de la République française du 28/06/2017.

astronauticien, astronautique

une astronauticienne, un **astronauticien** : une, un spécialiste de l'astronautique.

une **astronautique** : l'ensemble des activités humaines concernant les vols spatiaux.

une **astronautique** ou **spationautique** : la science de la navigation dans l'espace. Le terme « astronautique » a été introduit en 1927 par Robert Esnault-Pelterie. En anglais : *astronautics ; space navigation*. Voir aussi : navigation spatiale. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Lexique de l'astronautique : Wiktionnaire.

astronef

un **astronef** ou **spationef** : un appareil conçu pour évoluer dans l'espace. En anglais : *spacecraft*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

astronome, astronomie, astronomique, astronomiquement

un **astronome** : une savante, un savant qui s'occupe d'astronomie et, plus particulièrement, une physicienne ou un physicien spécialiste des calculs et travaux relatifs aux mouvements des astres et à leur structure.

une **astronomie** :

- l'observation et l'étude des corps célestes et plus généralement de l'univers sidéral ;
- l'ensemble des connaissances astronomiques d'un peuple ou d'un savant ;
- un ouvrage traitant d'astronomie.

Lexique de l'astronomie : Wiktionnaire.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'astronomie : Wiktionnaire.

A. [anciennement] elle, il est **astronomique** :

- est astrologique ;
- est relative, est relatif aux croyances à la nature divine des astres et à leur influence sur les évènements et sur la vie humaine.

B. elle, il est **astronomique** : est relative, est relatif à l'astronomie.

C. elle, il est **astronomique** :

- est caractérisé(e) par une précision, une régularité rigoureuse ;
- est énorme, démesuré(e).

des prix astronomiques : des prix excessivement élevés)

astronomiquement :

- selon les lois, les données ou les méthodes de l'astronomie ;
- du point de vue de l'astronomie.

Le nom (une) astronomie est emprunté au latin *astronomia*, lui-même emprunté au grec ɑ ᾽ σ τ ρ ο ν ο μ ί ɑ.

astroparticule

l'**astroparticule** : le domaine de recherche combinant l'astrophysique et la physique des particules.

une **astroparticule** : une particule libre d'origine naturelle présente dans l'espace. Les astroparticules - celles qui ont pu être observées comme celles dont certaines théories posent l'existence - proviendraient d'objets célestes plus importants ou se seraient formées lors des premiers instants de l'Univers. En anglais : *astroparticle*. Journal officiel de la République française du 23/12/2007.

astrophanomètre, astrophanométrique

un **astrophanomètre** : un astéréomètre, un instrument destiné à calculer le lever et le coucher des astres.

elle, il est **astrophanométrique**

astrophotographie

une **astrophotographie**

astrophobie

une **astrophobie** : une peur des éléments.

astrophore

elle, il est **astrophore** : porte des étoiles, des ornements en forme d'étoiles.

astrophotographie

une **astrophotographie** : la photographie des astres.

astrophysicien, astrophysique

une astrophysicienne, un **astrophysicien** : un spécialiste.

l'astrophysique : la partie de l'astronomie qui étudie les propriétés physiques et chimiques des astres à l'aide notamment de l'analyse spectrale.

elle, il est **astrophysique** : est relative, est relatif à l'astrophysique.

Lexique de l’astrophysique : Wiktionnaire.

astrosismologie

une **astrosismologie** : l'étude des phénomènes vibratoires observés à l'échelle d'un astre, permettant d'approfondir la connaissance de sa structure et de sa dynamique internes. L'astrosismologie recouvre à la fois la sismologie des planètes et la sismologie stellaire. On rencontre parfois le terme « astérosismologie », qui est déconseillé. En anglais : *astroseismology*. Voir aussi : héliosismologie, sismologie stellaire. Journal officiel de la République française du 30/01/2005.

astrosphère

une **astrosphère** : une structure cellulaire constituée par la sphère attractive de l'aster.

astrostatique

elle, il est **astrostatique** : concerne le stade de repos du centrosome, par opposition à astrocinétique.

astrothéologie

une **astrothéologie** : une doctrine.

astrotourisme

l'**astrotourisme** : le choix de certains lieux adaptés pour observer l'espace et les étoiles.

astrotrique

elle, il est **astrotrique** : a des poils rameux et en forme d'étoiles.

astroviridé, astrovirus

les **astroviridés** ou ***Astroviridae*** : une famille de virus.

un **astrovirus** : une famille virale à ARN [*Astroviridae*], responsable de gastro-entérites bénignes chez les jeunes enfants, les personnes âgées et les sujets immunodéprimés.

astructurel

elle est astructurelle, il est **astructurel** :

- n'a pas de structure ;
- n'entre pas dans une structure.

astuce, astucieusement, astucieux

une **astuce** (1) : une fourberie, un machiavélisme, une mauvaise foi.

elle est astucieuse, il est **astucieux** (1) : met son adresse, son ingéniosité à nuire ou à créer des ennuis.

une **astuce** (2) :

- une ruse, un tour adroit qui tend à tromper ;
- une adresse déployée pour échapper à des circonstances difficiles.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'astuce : Wiktionnaire.

astucieusement :

- d'une manière astucieuse ;
- avec ruse, avec malice, dans le dessein de tromper ;
- avec habileté et intelligence.

elle est astucieuse, il est **astucieux** (2) : est habile, ingénieuse ou ingénieux.

une astucieuse : celle qui est habile et ingénieuse.
un **astucieux** : celui qui est habile et ingénieux.

Le nom (une) astuce est emprunté au latin *astutia* « savoir-faire, finesse (à bien faire ou mal faire) ».

asturien, Asturies

elle est asturienne, il est **asturien** : est des **Asturies**, une région du nord de l'Espagne.
une Asturienne, un Asturien

l'**asturien** : un idiome.

une **Asturienne** des montagnes, une Asturienne des vallées : des taurins, voir le dictionnaire des sciences animales.

astynome

un **astynome** : dans l'Antiquité, un magistrat de la ville d'Athènes.

Le nom (un) astynome est emprunté au grec α ᾽ σ τ υ ν ο΄ μ ο ς « qui régit la ville ».

Asunción

Asunción ou **Assomption** : la capitale du Paraguay. Habitants : Assomptionnaise, Assomptionnais.

asura

un **asura** :

- (dans l'hindouisme) dans la religion védique, une divinité douée de puissance occulte puis, dans les derniers hymnes, un démon, un ennemi des dieux en lutte perpétuelle contre ceux-ci ;
- (dans le bouddhisme) dans certaines écoles, un dieu inférieur représentant une modalité de renaissance bonne ou mauvaise.

Ce nom est emprunté au sanskrit *asura* « mauvais esprit, ennemi des dieux, démon ».

asyllabie

une **asyllabie** : une forme d'aphasie (agraphie ou alexie) dans laquelle l'individu reconnait les lettres prises individuellement, mais ne peut pas former ou déchiffrer les syllabes.

Ce nom est dérivé de syllabe, avec le préfixe a- privatif et le suffixe -ie.

asymbolie, asymbolique

une **asymbolie** : un terme obsolète désignant une perte acquise des capacités à décoder les signes et représentations symboliques ou à les élaborer pour des fins de communication.

une asymbolie à la douleur : un comportement inhabituel obtenu en réponse à des stimulations douloureuses, malgré la préservation des sensibilités élémentaires.

une asymbolie tactile : une astéréognosie pure, une incapacité de reconnaître par le tact un objet, malgré une identification correcte de sa forme et de ses autres caractéristiques physiques.

elle, il est **asymbolique** : est dans l'incapacité, conceptuelle ou intellectuelle, de saisir les symboles.

asymétrie, asymétrique, asymétriquement

une **asymétrie** : un défaut de symétrie.

une **asymétrie d'information** : une situation où, lors d'un échange ou d'un contrat, l'une des parties dispose d'informations que l'autre partie ignore (par exemple, une société sait si elle pourra tenir ses délais, quelle sera la qualité de son travail, etc.). Ce biais gêne donc la transparence des négociations et empêche l'existence d'une concurrence pure et parfaite. En savoir plus : Dico de l'éco.

une **asymétrie fiscale** : [économie générale / fiscalité] une ensemble de discordances entre des systèmes fiscaux nationaux ou entre ces systèmes et les règles internationales, qui peuvent notamment apparaître dans la qualification fiscale d'un contribuable au regard de ces différents systèmes et règles. L'asymétrie fiscale peut être exploitée à des fins d'évasion fiscale. En anglais : *hybrid mismatch*. Journal officiel de la République française du 22/01/2022.

elle, il est **asymétrique** : présente un caractère d'asymétrie.

asymétriquement : de façon asymétrique.

une **dissymétrie** : une absence ou un défaut de symétrie.

elle, il est **dissymétrique**

Asymmetron

Asymmetron : un genre de procordés céphalocordés, proches de l'amphioxus.

asymptomatique

elle, il est **asymptomatique** : ne s'accompagne pas de symptômes.

asymptote, asymptotique

une **asymptote** :

- une ligne droite qui s'approche indéfiniment d'une courbe sans jamais la couper ;
- des branches de courbes se rapprochant indéfiniment l'une de l'autre sans se toucher ;
- une chose vers laquelle on tend sans parvenir à l'atteindre.

elle, il est **asymptotique** :

- appartient ou a rapport à l'asymptote ;
- est inégalable.

asymptotiquement

Le nom (une) asymptote est emprunté au grec α ᾽ σ ύ μ π τ ω τ ο ς « qui ne s'affaisse pas ».

asynartète

un (vers) **asynartète** : dont les membres composants peuvent être considérés comme des vers indépendants, la coupe intérieure, c'est-à-dire entre membres, étant traitée comme une coupe finale.

Le mot asynartète est emprunté au grec α᾽σ υ ν α΄ ρ τ η τ ο ι « vers incohérents, non liés ».

asynchrone, asynchronisme

elle, il est **asynchrone** : n'est pas synchrone.

une machine (à courant alternatif) asynchrone : dont la vitesse n'est pas rigidement liée à la fréquence des courants induits.

un stimulateur asynchrone : un stimulateur cardiaque à rythme fixe indépendant de l'activité propre du cœur stimulé. Il a représenté le premier modèle de stimulation cardiaque, mais n'est plus guère utilisé en raison des risques de fibrillations ventriculaires que peut comporter une excitation électrique tombant en période vulnérable ventriculaire.

un **asynchronisme** :

- une absence de synchronisme ;
- une indépendance entre l'expression sonore et les images cinématographiques ;
- une apparition à des moments différents de phénomènes normalement synchrones.

asyndète

une **asyndète** :

- une absence de liaison grammaticale entre plusieurs termes ou plusieurs phrases ;
- le procédé qui consiste à omettre les outils de liaison entre des groupes de mots, des propositions ou des phrases entre lesquels il y a un rapport logique, en savoir plus : Office québécois de la langue française

Le nom (une) asyndète est une francisation du bas latin *asyndeton*, transcrit du grec (τ ο῀) α᾽σ υ΄ ν δ ε τ ο ν.

Le nom (une) syndète : une coordination de tous les membres d'une énumération entre eux) vient de σ υ΄ ν δ ε τ ο ς « lien ».

asynergie, asynergique

une **asynergie** : un trouble dans la faculté d'association des mouvements.

elle, il est **asynergique** : est relative, est relatif à l'asynergie, est caractérisé(e) par l'asynergie.

une, un **asynergique** : celle, celui qui souffre d'asynergie.

une **dyssynergie** cérébelleuse, une dyssynergie vésicosphinctérienne

elle, il est **dyssynergique** : n'est pas coordonné(e) ou l'est mal.

une **hémiasynergie** : une asynergie concernant la moitié du corps.

asyntactique, asyntaxique

elle, il est **asyntactique** ou **asyntaxique** : est contraire à la syntaxe.

asystématique

elle, il est **asystématique** :

- est indépendante ou indépendant de tout système ;
- ne se laisse pas systématiser.

asystolie, asystolique

une **asystolie** :

- un arrêt des contractions cardiaques ventriculaires, le cœur restant immobile ;
- l'ensemble des phénomènes dus à l'insuffisance cardio-vasculaire et au trouble profond de la circulation qui en résulte.

elle, il est **asystolique** : a rapport à l'asystolie.

Le nom (une) systole est emprunté au bas latin *systole*, du grec σ υ σ τ ο λ ή́ « resserrement, contraction », dérivé de σ υ σ τ έ λ λ ω « rassembler, contracter ; restreindre, abréger », de σ υ ν- (voir : syn-) et de σ τ έ λ λ ω « équiper, préparer ».

AT

-at

-**at** est un suffixe formateur de substantifs masculins abstraits ou de substantifs masculins désignant un produit industriel ou le résultat concret d'une action.

-at du latin vulgaire -*attum* sert à former quelques noms et adjectifs ethniques.

Le passage en moyen français de mots latins suffixés en -*atus* ou -*atum*, les emprunts au provençal, à l'italien ou à l'espagnol, l'emploi en latin ecclésiastique ont permis au suffixe -at de se développer et de devenir très productif. Dans certains dialectes, le suffixe -at est très vivant et sert à former des dérivés désignant des choses concrètes : reginglat ou reginglard, paillat, souillat, patouillat, margouillat, estropiat ou estropiate.

en savoir plus : Compléments (Le Dictho).

atabeg ou atâbeg, atabek

un **atabeg** ou **atâbeg**, **atabek**,... : le titre de certains émirs turcs qui gouvernaient des provinces de l'empire seldjoukide et usurpèrent le pouvoir, fondant de véritables dynasties.

Le mot turc *atabek* est formé de *atâ* « père » et de *bek, beg* « seigneur ».

ataca

Québec.

un **ataca** ou **atoca** :

- le nom canadien de la canneberge ;
- une baie de cet arbrisseau, l'atocatier.

Dans la langue commerciale et dans la langue soignée, on a plus souvent recours au synonyme canneberge. Dans la langue savante, on a aussi recours au synonyme airelle. On connait aussi des appellations régionales. Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

Atacama, atacamite

Atacama, un plateau de la cordillère des Andes

une **atacamite** : une rémolinite, un minerai de cuivre remarquable par sa couleur vert émeraude.

atactique

elle, il est **atactique** : se dit d'une macromolécule ou d'un polymère réguliers constitués d'unités configurationnelles élémentaires qui ne sont pas majoritairement identiques. Du grec *a*, privatif, et *taktikos*, relatif à l'« art de ranger, de manœuvrer ». En anglais : *atactic*. Voir aussi : isotactique, macromolécule, polymère, syndiotactique, tactique, unité configurationnelle élémentaire. Journal officiel de la République française du 01/03/2002.

une hérédopathie atactique polynévritiforme : la maladie de Refsum.

ataghan

un **ataghan** ou yatagan, atagan : un poignard oriental dont l'extrémité est recourbée.

Le nom (un) ataghan est emprunté au turc oriental *yataghan* « sorte de poignard ».

ataman

un **ataman** : un **hetman**.

ataraxie, ataraxique

une **ataraxie** :

- une tranquillité, une impassibilité d'une âme devenue maitresse d'elle-même au prix de la sagesse acquise soit par la modération dans la recherche des plaisirs, soit par l'appréciation exacte de la valeur des choses, soit par la suspension du jugement ;
- une absence de trouble dans l'appareil digestif ;
- une absence de passions et de tensions internes, notamment de crainte et de désir, principalement l'effet des chimiothérapies anxiolytiques et sédatives ;
- un état d'indifférence caractéristique de certaines névropathies ;
- une impuissance.

elle, il est **ataraxique** : concerne l'ataraxie.

un médicament ataraxique : qui a des effets tranquillisants.

Le nom (une) ataraxie est emprunté au grec ɑ ʼ τ ɑ ρ ɑ ξ ί ́ ɑ « absence de trouble, tranquillité d'âme ».

ataval, ataves, atavique, atavisme, atavofigure

elle est atavale, il est **ataval** : est due ou dû à l'atavisme, est héréditaire.

les aves et **ataves** : les aïeux et ancêtres.

elle, il est **atavique** :

- est héréditaire, se transmet par atavisme ;
- est lié(e) à la transmission des caractères héréditaires ou qui en résulte ;
- est due ou dû à des habitudes.

un **atavique** : un représentant-type.

un **atavisme** :

- une présence dans une génération de caractères hérités d'un ancêtre et qui ne s'étaient pas forcément manifestés dans les générations intermédiaires. ; une réapparition d'un caractère demeuré latent pendant une ou plusieurs générations intermédiaires ;
- un ensemble de caractères héréditaires [Ce terme ancien est à déconseiller à la lumière des connaissances de la génétique moderne.]
- une transmission à l'intérieur d'une communauté humaine, d'une façon de vivre, d'un savoir-faire.

des **atavofigures** :

- un archétype ;
- un ensemble de traits typiques hérités des ancêtres.

Le nom (un) ave est emprunté au latin *avus* « aïeul ».

Le syntagme aves et ataves est calqué sur le syntagme latin *avi et atavi* « les ancêtres ».

ataxiant, ataxie, ataxique

une neuropathie **ataxiante** : des neuropathies périphériques se manifestant par une symptomatologie proprioceptive pure ou largement prédominante.

une **ataxie** :

- toute espèce de désordre ou d'irrégularité dans la marche des maladies ;
- un ensemble de troubles de la coordination motrice qui, en l'absence de déficit de la force musculaire, touchent la direction et l'amplitude du mouvement volontaire, le maintien postural et l'équilibre ;
- une incohérence de l'esprit, un désordre des mouvements de l'âme.

elle, il est **ataxique** :

- a rapport à l'ataxie ;
- est irrégulière ou irrégulier, est désordonné(e).

une hérédopathie ataxique

une, un **ataxique** : celle, celui qui est atteint d'ataxie.

une **hémiataxie** : une perte de la coordination des mouvements du côté paralysé observé dans les hémiplégies incomplètes.

une **hérédo-ataxie**

Le nom (une) ataxie est emprunté au grec α ᾽ τ α ξ ί ́ α « désordre, confusion ».

atchoum

atchoum (pour imiter le bruit d'un éternuement).

un **atchoum**

Cette onomatopée est attestée sous la forme *atschum* en 1814.

-ate

1. -**ate** est un suffixe utilisé en chimie, formateur de substantifs masculins.

Le suffixe -ate s'emploie quelquefois, surtout dans l'ancienne terminologie, pour désigner des sels d'hydracides, et prend alors la place du suffixe -ure. Il sert parfois à désigner des corps qui ne sont pas des sels.

2. -**ate** est aussi une finale de substantifs ne relevant pas du domaine de la chimie.

en savoir plus : Compléments (Le Dictho).

atèle, atélidé, atéliné

les **atèles** : les singes-araignées.
un atèle

les **atélidés** [*Atelidae*] : une famille de platyrrhiniens, de singes arboricoles d'Amérique latine à queue préhensile.

les **atélinés** : la sous-famille de singes du Nouveau Monde regroupant les atèles, les brachytèles, les lagotriches et pour certains nomenclateurs les alouates.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) atèle vient du grec par allusion à l'absence de pouce.

atélectasie

une **atélectasie** : une condensation rétractile d'un territoire pulmonaire de topographie bronchique, relevant de l'obstruction complète de la bronche le ventilant un affaissement d'alvéoles pulmonaires.

voir : ectasie.

atéléopodidé, atéléopodiforme

les **atéléopodidés** ou ***Ateleopodidae*** : des poissons osseux.

les **atéléopodiformes** : un taxon de sténoptérygiens.

voir le dictionnaire des sciences animales.

atelier

un **atelier** :

- un lieu où s'exécutent des travaux manuels, où se pratiquent des activités manuelles d'art ou de loisirs ;
- un lieu où s'élabore une œuvre ;
- un groupe de personnes réunies pour une période déterminée afin de mener une réflexion sur un sujet donné ou réaliser un projet commun. En anglais : *workshop*. Voir aussi : conférence informelle, séance en ateliers. Journal officiel de la République française du 16/09/2006.
- autres sens : CNRTL.

un **atelier (de fabrication) collaboratif** : un lieu ouvert à tous, dans lequel des ressources intellectuelles et matérielles sont mises en commun pour faciliter l'innovation et le processus de création et de fabrication de prototypes. En anglais : *fablab ; fabrication laboratory*. Voir aussi : atelier numérique ouvert, innovation ouverte, recherche participative. Journal officiel de la République française du 10/01/2017.

un **atelier (numérique) ouvert** ou ANO : [informatique] un lieu physique ou un espace en ligne ouvert aux spécialistes et aux passionnés de technologies numériques, notamment de programmation, qui est destiné au partage de savoir-faire et de ressources. L'atelier numérique ouvert favorise notamment l'émergence de nouvelles pratiques ou la création d'outils informatiques. En anglais : *hackerspace ; hacklab ; hackspace*. Voir aussi : atelier collaboratif. Journal officiel de la République française du 16/11/2019.

atelier du futur : Dicopart

un **navire-atelier** : un navire de guerre aménagé pour effectuer des réparations qui ne peuvent pas être faites à bord.

Le nom (un) atelier est dérivé de l'ancien français *astelle*, à comparer avec le nom (une) attelle qui vient du bas latin *astella* « éclat de bois, copeau », en latin classique *assula* diminutif de *assis* « planche ».

Le nom (une) officine (= une boutique, un atelier ; un endroit où l'on étudie, où s'élaborent des ouvrages de science ; un endroit où se trame quelque chose ; un local utilisé par le pharmacien, l'apothicaire, le médecine, pour préparer les remèdes et procéder aux analyses ; une pharmacie) est emprunté au latin *officina* « atelier, fabrique », altération d'un plus ancien *opificina*, dérivé de *opifex* « ouvrier, artisan », dérivé de *opus, operis* « ouvrage, acte, travail » « travail, activité », à comparer avec une œuvre.

atéliose

une **atéliose** : un phénomène d'apparition de formes naines dans une espèce, mais avec maintien des proportions générales des individus typiques.

Ce nom est emprunté à l'anglais *ateleiosis, ateliosis* introduit par Hastings Gilford en 1902, formé sur le grec « accomplissement, achèvement, maturité » (avec le préfixe a- privatif).

Atella, atellane

Atella : une ville des Osques.

une **atellane** :

- une petite pièce satirique, souvent licencieuse ;
- une petite pièce bouffonne.

Le nom (une) atellane est emprunté au latin (*fabula*) *atellana* « atellane » littéralement « pièce d'Atella ».

a-t-elle

A-t-elle encore gagné ? Combien en **a-t-elle** eu ?

L'apostrophe et le tiret, par Xavier DARCOS de l'Académie française.

atelloire

une **atelloire** [?] : une attelloire.

atélope, Atelopus

des **atélopes** ou ***Atelopus*** : des amphibiens.

atémi

un **atémi** : dans les arts martiaux japonais, un coup porté sans arme à une partie vitale.

a tempo

a tempo : [dans l'exécution d'une œuvre musicale, pour indiquer qu'il faut revenir au premier mouvement] au temps, dans le mouvement initial.

un ***a tempo***

Cette locution est emprunté à l'expression italienne *a tempo*, composée de *a* « à » et *tempo* « temps » employée en musique.

atemporalité, atemporel

une **atemporalité** : la qualité ou le caractère de l'existence qui est en marge du temps.

elle est atemporelle, il est **atemporel** : est en dehors du temps.

une **intemporalité** :

- le caractère de ce qui est étranger à la variabilité du temps ;
- le caractère de ce qui ne varie pas, reste immuable.

elle est intemporelle, il est **intemporel** :

- ne varie pas en fonction du temps ;
- est immuable ;
- échappe à la réalité matérielle des choses.

intemporellement

l'**intemporel** : le caractère de ce qui, par sa nature, échappe au temps et à la notion de durée.

à temps plein

Vous travaillez à plein temps ou à temps plein ? En fait, les deux expressions sont admises et consignées dans les dictionnaires. Notons qu'on peut aussi dire à temps complet dans le même sens.
Temps-plein et plein-temps sont parfois employés comme nom ou comme adjectif et, bien que l'usage soit encore flottant, la tendance est de mettre un trait d'union dans ces emplois, alors que les locutions à temps plein et à plein temps n'en prennent pas.
Quant au pluriel, les grammaires et les dictionnaires s'entendent généralement pour accorder plein-temps lorsqu'il est employé comme substantif (des pleins-temps) et pour le laisser invariable quand il est adjectif (des employés plein-temps). On peut suivre cette règle pour le synonyme temps-plein qui fera au pluriel, des temps-

pleins et des postes temps-plein.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

atérien

l'**atérien** : un faciès culturel propre au Maghreb.

elle est atérienne, il est **atérien** : est relative, est relatif à cette période du paléolithique.

atermoiement, atermoyer, atermoyeur

un **atermoiement** : un délai accordé à un débiteur par son créancier pour se libérer de ses dettes.

des atermoiements : l'action de différer, de retarder ; une hésitation, une tergiversation.

atermoyer :

- prolonger le terme d'un paiement ;
- retarder, renvoyer à plus tard quelque chose ;
- demander ou chercher à obtenir des délais ;
- différer pour gagner du temps.

j'atermoie, tu atermoies, il atermoie, nous atermoyons, vous atermoyez, ils atermoient ;
j'atermoyais ; j'atermoyai ; j'atermoierai ; j'atermoierais ;
j'ai atermoyé ; j'avais atermoyé ; j'eus atermoyé ; j'aurais atermoyé ; j'aurais atermoyé ;
que j'atermoie, que tu atermoies, qu'il atermoie, que nous atermoyions, que vous atermoyiez, qu'ils atermoient ;

que j'atermoyasse, qu'il atermoyât, que nous atermoyassions ; que j'aie atermoyé ; que j'eusse atermoyé ;
atermoie, atermoyons, atermoyez ; aie atermoyé, ayons atermoyé, ayez atermoyé ;
(en) atermoyant.

s'atermoyer : s'accommoder avec ses créanciers pour payer à certains termes par delà les termes échus.

je m'atermoie, tu t'atermoies, il s'atermoie, nous nous atermoyons, vous vous atermoyez, ils s'atermoient ;
je m'atermoyais ; je m'atermoyai ; je m'atermoierai ; je m'atermoierais ;
je me suis atermoyé(e) ; je m'étais atermoyé(e) ; je me fus atermoyé(e) ; je me serai atermoyé(e) ; je me serais atermoyé(e) ;
que je m'atermoie, que tu t'atermoies, qu'il s'atermoie, que nous nous atermoyions, que vous vous atermoyiez, qu'ils s'atermoient ;
que je m'atermoyasse, qu'il s'atermoyât, que nous nous atermoyassions ; que je me sois atermoyé(e) ; que je me fusse atermoyé(e) ;
atermoie-toi, atermoyons-nous, atermoyez-vous ; sois atermoyé(e), soyons atermoyées, soyons atermoyés, soyez atermoyé(e)(es)(s) ;
(en) s'atermoyant.

elles se sont atermoyées, elles sont atermoyées.
elles se sont atermoyé les engagements, elles ont atermoyé les engagements, elles se les sont atermoyés.

une atermoyeuse, un **atermoyeur** : celle, celui qui renvoie à plus tard.

Le verbe atermoyer est dérivé de l'ancien français *termoier, termiier* « tarder, ajourner », lui-même dérivé de terme.

-ateur

-**ateur** est considéré comme une variante de l'élément -eur servant à former des noms d'agents et qui a pour origine les suffixes latins *-or* ou *-ator*.

athamante

une **athamante** de Crète : une plante.

athanor

un **athanor** :

- un grand alambic utilisé par les alchimistes ;
- un fourneau de laboratoire ;
- un fourneau de laboratoire dont la construction permet de se livrer, avec le même feu, à plusieurs opérations différentes.

Le nom (un) athanor est emprunté au latin médiéval *athanor*, de l'arabe *al tannūr* proprement « le four », de l'araméen *tanūra* qui remonte au sumérien *tinur, tunur*.

athée, athéisé, athéiser, athéisme, athéiste, athéistique

elle, il est **athée** : nie l'existence de Dieu.

une, un **athée** : celle, celui qui ne reconnait pas Dieu ou nie l'existence de Dieu.

un pays **athéisé** : rendu athée.

athéiser : professer l'athéisme.

un **athéisme** :

- une doctrine ou une attitude fondée sur la négation d'un Dieu personnel et vivant ;
- un refus des croyances religieuses, par cécité de l'intelligence relativement à l'existence de Dieu ;
- une négation de Dieu dans la pratique de l'action sociale ou politique.

elle, il est **athéiste** : a le caractère de l'athéisme.

une, un **athéiste** : une, un athée.

elle, il est **athéistique** : est fondé(e) sur l'athéisme.

agnostique / athée : Parler français.

Le mot athée est emprunté au grec α΄ θ ε ο ς « qui ne croit pas aux dieux », par l'intermédiaire du latin chrétien *atheos* « qui ne croit pas en Dieu ».

athélie

une **athélie** : une absence congénitale d'un trayon.

athématique, athématisme

elle, il est **athématique** :

- n'est pas thématique ;
- ne comporte pas de thème musical.

un **athématisme** : le caractère d'une musique sans thème.

Athéna, athénée

Athéna, déesse des arts et des sciences

un **athénée** :

- un lieu public consacré à Athéna chez les Grecs, à Minerve chez les Romains ;
- un établissement où des savants et des écrivains font des lectures et des cours publics mais non officiels ;
- un établissement d'instruction publique à l'époque de la Révolution française et actuellement dans certains pays comme la Belgique, le Luxembourg.

elle, il est **panathénaïque** ou **panathénien** : est relative, est relatif à la fête des panathénées.

les **panathénaïques** ou **panathénées** : la fête des panathénées, célébrée à Athènes en l'honneur d'Athéna.

la frise des **panathénées** : une frise de marbre, sculptée par Phidias à la cella du Parthénon.

Athènes, athénianisme, athénien, athénienne

Athènes : la capitale de la Grèce. Habitants : Athénienne, **Athénien**.

un **athénianisme** : une attitude caractérisée par la finesse d'esprit que l'on attribue aux Athéniens et à leur genre d'éloquence.

elle est athénienne, il est **athénien** : est de la ville d'**Athènes** ou de l'Attique.
une Athénienne, un Athénien

C'est là que les Athéniens s'atteignirent. C'est alors que rien n'alla plus.

une **athénienne** : un meuble.

athérectomie

une **athérectomie** : un terme générique désignant un ensemble de procédures destiné à ouvrir les artères bouchées en meulant ou en retirant la plaque accumulée par une athérectomie directionnelle ou une athérectomie rotationnelle ("rotablator"). En savoir plus : CHUV.

athérine, athérinidé, athérinomorphe

une **athérine** : un sauclet, un poisson.

les **athérines** ou **athérinidés** : une famille de poissons.

les **athérinomorphes**

voir le dictionnaire des sciences animales

athermal

elle est athermale, il est **athermal** : qualifie des eaux thermales dont la température est basse.
elles sont athermales, ils sont athermaux

athermane, athermique

elle, il est **athermane** : se dit d'un matériau, ou de la frontière d'un système thermodynamique, imperméable à la chaleur si celle-ci est transmise par rayonnement. En anglais : *athermanous ; athermic*. Antonyme : diathermane. Voir aussi : adiabatique, athermique. Journal officiel de la République française du 19/09/2015.

elle, il est **athermique** : [thermodynamique] se dit d'une transformation de la matière sans production ni consommation de chaleur. En anglais : *athermal*. Voir aussi : adiabatique, athermane. Journal officiel de la République française du 19/09/2015.

Le mot athermane est composé du préfixe a- et de θ ε ρ μ α ν-, radical de θ ε ρ μ α ί ν ω « chauffer »

Le mot athermique est dérivé de thermique.

athérogène, athérogénèse, Atherom, athéromasie, athéromateux, athéromatose, athérome, athéroscléreux, athérosclérose, athérotome, athérotomie

elle, il est **athérogène** : favorise la formation d'athérome ou l'athérosclérose.

une **athérogénèse** : la succession des étapes de l'évolution d'une lésion athéroscléreuse.

Atherom [terme utilisé par les auteurs allemands] : un kyste trichilemnal.

une **athéromasie** : une affection caractérisée par des lésions athéromateuses des artères.

elle est athéromateuse, il est **athéromateux** :

- est relative, est relatif à l'athérome ;
- est de la nature de l'athérome ;
- ressemble à l'athérome.

une athéromateuse, un **athéromateux** : celle, celui qui souffre d'un athérome.

une plaque fibroathéromateuse : une lésion d'athéromatose où l'atteinte parcellaire d'une artère est le siège d'une lésion fibreuse très riche en lipides.

une **athéromatose** : une maladie artérielle caractérisée par des dépôts lipidiques.

un **athérome** : une lésion initiale de l'athérosclérose qui forme au sein de l'intima de la paroi artérielle, grosse ou moyenne, des foyers se présentant comme une flaque ou une bouillie lipidique faite d'un mélange de cholestérol, d'esters de cholestérol et de phospholipides et entourées de macrophages spumeux, de lymphocytes, de liquides extracellulaires hétérogène.

un **fibroathérome** : le type V dans la classification de l'athérosclérose, désignant la plaque mûre, prête, si elle se rompt, à entrer dans le cycle des complications.

un **préathérome** : une lésion d'athérosclérose intermédiaire, de type III, caractérisée par la présence de lipides extracellulaires en plus des lipides intracellulaires des cellules spumeuses dans l'intima épaissie.

elle est athéroscléreuse, il est **athéroscléreux** : se dit d'un individu, d'une artère ou d'une lésion atteints d'athérosclérose.

une **athérosclérose** : une maladie se présentant, selon la définition de l'OMS en 1958, comme «une association variable de remaniements de l'intima des grosses et moyennes artères, consistant en une accumulation segmentaire de lipides, de glucides complexes, de sang et de produits sanguins, de tissu fibreux et de dépôts calcaires, le tout accompagné de modifications de la média.

un **athérotome** : un appareil destiné à sectionner par rotation une plaque d'athérome.

une **athérotomie** : un procédé endoluminal rotatif permettant un rabotage d'une plaque d'athérome.

Le nom (un) athérome est emprunté au latin *atheroma* lui-même emprunté au grec α᾽θ ή́ ρ ω μ α « loupe de matière graisseuse », dérivé de α᾽θ ή́ ρ α (attique α᾽θ ά́ ρ η) « bouillie de farine ».

athérure

un **athérure** africain : un mammifère.

les **athérures** ou **porcs-épics à queue en brosse**

voir le dictionnaire des sciences animales.

athésie, athétoïde, athétose, athétosique

une **athésie** : une athétose.

une **athétose** : un mouvement involontaire lent, continu, arythmique, de faible amplitude, très perturbateur pour le patient, réalisant des oscillations entre des attitudes d'hyperextension et de flexion, à type de reptation, qui touche l'axe d'un membre (surtout ses extrémités), le tronc et parfois la face.

elle, il est **athétoïde** : rappelle l'athétose.

elle, il est **athétosique** : a rapport à l'athétose.

une, un (malade) **athétosique**

une **choréo-athétose**

une **hémiathétose** : une athétose limitée à une moitié du corps.

Le nom anglo-américain *athetosis* est formé du grec α᾽- (privatif), de θ ε τ ό́ ς (adjectif verbal de τ ί́ θ η μ ι) « posé, capable d'être posé » et de -ω σ ι ς.

athléchic, athlète, athlétique, athlétiquement, -athlétisation, s'athlétiser, athlétisme

A. [dans l'Antiquité]

un **athlète** : celui qui s'entrainait aux exercices gymniques et participait, dans les jeux publics, à diverses épreuves corporelles.

elle, il est **athlétique** : est relative, est relatif à l'athlète, à sa nature, à son activité.

l'**athlétique** : l'art de l'athlète.

l'**athlétisme** : l'art, les exercices de l'athlète.

un **athlothète** : l'un des dix magistrats chargés, pour quatre ans, d'organiser et de présider les jeux publics.

B. l'**athléchic** [en anglais : *athleisure*] le style vestimentaire associé au confort et à la polyvalence, qui combine les vêtements conçus pour l'entrainement ou l'activité physique à des vêtements plus chics. Ce mot-valise a été formé à partir d'athlétique et de chic. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

une, un **athlète** :

- une personne qui pratique une activité sportive, généralement un sport individuel ;
- une personne douée d'une musculature puissante, d'une très grande force ;
- une personne qui lutte pour défendre une idée, une cause.

elle, il est **athlétique** :

- est relative, est relatif à l'athlète, à sa nature, à son activité ;
- évoque l'athlète par sa musculature puissante, sa très grande force ;
- s'exerce avec force et constance.

athlétiquement : de manière athlétique.

une **réathlétisation** : la préparation physique d'un athlète qu'encadre une équipe médicotechnique, en vue d'un retour à la compétition après une interruption due, par exemple, à une blessure, à une grossesse ou à un choc émotionnel.

s'athlétiser : donner, prendre la force, la résistance d'un athlète.

l'**athlétisme** :

- l'activité de l'athlète ;
- l'ensemble des exercices ou épreuves athlétiques, généralement relatifs à un sport individuel.

un athlétisme : la qualité de ce qui est athlétique, de ce qui rappelle l'athlète, son aspect, son activité ; une lutte pour un idéal, etc.

Lexique de l'athlétisme : Wiktionnaire.

un **biathlon**, une, un **biathlète**

un **décathlon**, une décathlonienne, un **décathlonien**

un **heptathlon** : une compétition comprenant sept épreuves), une heptathlonienne, un **heptathlonien**

un **pentathlon**, une pentathlonienne, un **pentathlonien**

un **triathlon**, une, un **triathlète**

Le nom (un) athlète est emprunté au latin *athleta* lui-même emprunté au grec α᾽ θ λ η τ ή ς.

Le mot athlétique est emprunté au latin *athleticus* lui-même emprunté au grec α᾽ θ λ η τ ι κ ό ς.

Le nom (un) athlothète est emprunté au grec α᾽ θ λ ο θ έ τ η ς « organisateur de combats (sportifs) ».

athrepsie, athrepsique

une **athrepsie** :

- un état de dénutrition extrême du jeune nourrisson, caractérisé par la disparition complète du tissu adipeux ;
- un état de dénutrition comparable.

elle, il est **athrepsique** : se rapporte à l'athrepsie.

une, un (malade) **athrepsique**

Le nom (une) athrepsie est formé du grec α᾽- (privatif) et de θ ρ έ ψ υ ς « nutrition », avec le suffixe -ie.

athymhormie, athymhormique

une **athymhormie** : un fléchissement primitif et précoce des sources instinctives de la vie mentale issues directement de l'activité de la région centro-encéphalique, qui définit le trouble fondamental de la forme hébéphrénique de la schizophrénie.

un syndrome **athymhormique** : un trouble du dynamisme vital instinctif et thymique, avec essentiellement désintérêt, inertie et inaffectivité.

athymie

une **athymie** : une diminution ou une disparition de l’affectivité, tout au moins dans son expression.

athyréose

une **athyréose** : un défaut de développement de la glande thyroïde.

voir : thyréose.

athyriacée, athyrium

les **athyriacées** : une ancienne famille de fougères vraies devenue woodsiacées.

un **athyrium fougère-femelle** ou une **doradille** : une fougère.

voir le dictionnaire des sciences animales.

athyroïdie

une **athyroïdie** : une absence de glande thyroïde et par conséquent une absence de sécrétions thyroïdiennes.

atiger, atigeur

atiger ou **attiger** :

- blesser, meurtrir ;
- renverser ;
- accroître, développer excessivement ;
- exagérer.

j'atige, tu atiges, il atige, nous atigeons, vous atigez, ils atigent ;
j'atigeais ; j'atigeai ; j'atigerai ; j'atigerais ;
j'ai atigé ; j'avais atigé ; j'eus atigé ; j'aurai atigé ; j'aurais atigé ;
que j'atige, que tu atiges, qu'il atige, que nous atigions, que vous atigiez, qu'ils atigent ;
que j'atigeasse, qu'il atigeât, que nous atigeassions ; que j'aie atigé ; que j'eusse atigé ;
atige, atigeons, atigez ; aie atigé, ayons atigé, ayez atigé ;
(en) atigeant.

s'atiger ou **s'attiger** : se blesser, se faire du mal physiquement ou moralement.

je m'atige, tu t'atiges, il s'atige, nous nous atigeons, vous vous atigez, ils s'atigent ;
je m'atigeais ; je m'atigeai ; je m'atigerai ; je m'atigerais ;
je me suis atigé(e) ; je m'étais atigé(e) ; je me fus atigé(e) ; je me serai atigé(e) ; je me serais atigé(e) ;
que je m'atige, que tu t'atiges, qu'il s'atige, que nous nous atigions, que vous vous atigiez, qu'ils s'atigent ;
que je m'atigeasse, qu'il s'atigeât, que nous nous atigeassions ; que je me sois atigé(e) ; que je me fusse atigé(e) ;
atige-toi, atigeons-nous, atigez-vous ; sois atigé(e), soyons atigées, soyons atigés, soyez atigé(e)(es)(s) ;
(en) s'atigeant.

elles se sont atigées, elles sont atigées.
elles se sont atigé les adversaires, elles ont atigé les adversaires, elles se les sont atigés.

une atigeuse ou attigeuse, un **atigeur** ou **attigeur** : celle, celui qui attige.

Le verbe atiger ou attiger est une variante phonétique de l'ancien verbe *aquiger*.

atimie

une **atimie** : dans l'Antiquité grecque, une perte totale ou partielle des droits civils et politiques. L'ostracisme et l'atimie entravent l'exercice des droits du citoyen, l'ostracisme en le bannissant, l'atimie en le privant de ses droits. CNRTL.

Le nom (une) atimie vient du grec ɑ ʼ т ι μ ι ́ ɑ.

atinter

atinter : parer, orner avec affectation, avec excès.

s'atinter : se parer avec affectation.

-ation

-ation est généralement considéré comme une variante de -tion.

-(a)tio/-(a)tionem sert de terminaison à un grand nombre de mots latins exprimant une action.

Les formes en -age et -ation existent aujourd'hui et parallèlement à des verbes en -er, dans des mots de sens voisins : cassage/cassation, filtrage /filtration, finissage/finition, passage/passation.

Le suffixe *-ationem* est entré en français par la voie populaire (oraison, venaison), puis par la voie savante (formation, ordination, signification). Dès le 16ème siècle, -aison cesse de former de nouveaux dérivés et les formations populaires en -aison sont remplacées par des formations savantes en -ation : altéraison/altération, dérivaison/dérivation, formaison/formation. À ces deux premières formes, il faut ajouter -ance puisque l'on a relevé des parallélismes comme délivrance /délivraison/délivration, formance/formaison/formation ou comme convenance /convention, vacance/vacation, mais parmi lesquels les usages en -tion dominent largement.

De nombreuses formes en -ation ont supplanté des noms d'action sans suffixe : acuse/accusation, compense /compensation, consulte/consultation, dénonce/dénonciation, diffame/diffamation, exhorte/exhortation, interroge/interrogation, lamente/lamentation, relaxe /relaxation. On note aujourd'hui la coexistence de formes telles que (une) consulte pour une consultation. Le cas inverse, où la forme en -ion est plus utilisée que la forme concurrente comme disputation (vieux)/dispute est beaucoup plus rare.

en savoir plus : CNRTL.

atipa

un **atipa** : un poisson.

atlanta, atlante, Atlante, atlantéen

une **atlanta** ou un **atlante** (1) : un mollusque de la famille des **atlantidés**.

un **atlante** (2) : une statue d'homme, servant de support à un ouvrage d'architecture.

Le nom (un) atlante (2) est une allusion au géant Atlas que les Anciens représentaient soutenant les colonnes du ciel.

A. les **Atlantes** (3) : un peuple ancien, fixé à la partie orientale de l'Atlas.

elle est atlantéenne, il est **atlantéen** : est relative, est relatif aux Atlantes.

B. elle, il est **atlante** (4) : voir Atlantide (ci-dessous).

Le nom (un) atlante (3 et 4) est emprunté à l'italien *atlante*, lui-même emprunté en ce sens au grec Α τ λ α ν τ ε ς « statues d'hommes colossales servant de colonnes pour soutenir l'entablement des édifices » pluriel de Α τ λ α ς, -α ν τ ο ς « dieu de la théogonie primitive des Grecs, qui soutient les colonnes du ciel ».

atlanthrope

un **atlanthrope** : un hominidé fossile.

Le nom (un) atlanthrope est composé de atlant- du grec Α τ λ α ν τ ί ς, le nom d'une ile fabuleuse de l'Océan, au delà des colonnes d'Hercule et de α ́ ν θ ρ ω π ο ς « homme »).

Atlantide

elle, il est **atlante** (4) : est de l'Atlantide.
une, un Atlante

l'**Atlantide** : un continent fabuleux que les Anciens situaient au delà des colonnes d'Hercule.

elle, il est **atlantide** : est relative, est relatif à l'existence de l'Atlantide.

les atlantides ou **sœurs atlantiques** (1) : les filles d'Atlas, devenues les Pléiades de l'Astronomie.

Le mot atlantide est emprunté au latin *Atlantis, Atlantidis*, le nom d'une ile fabuleuse située au-delà des colonnes d'Hercule, du nom d'Atlas, roi de cette ile.

atlantidé

les **atlantidés** : une famille de mollusques (voir atlante ci-dessus).

Atlantique, atlantique

elle, il est **atlantique** (2) : est relative, est relatif à l'**Atlantique**, l'océan qui sépare l'Europe et l'Afrique de l'Amérique.

le format **atlantique** ou ***in-plano*** : le format du papier employé pour les atlas.

elle, il est **nord-atlantique** : est relative, est relatif aux pays qui bordent la partie nord de l'Atlantique.

outre-Atlantique :

- au-delà de l'Atlantique par rapport à l'Europe ;
- en Amérique.

Le mot atlantique est emprunté au latin *atlanticus* « (océan) atlantique » « qui appartient à l'Atlas, montagne d'Afrique », en grec Α τ λ α ν τ ι κ ο, dérivé de *Atlas*, le nom de la montagne d'Afrique qui donna son nom à la mer voisine.

atlantisme, atlantiste

un **atlantisme** : la doctrine politique de ceux qui, favorables à l'alliance avec les États-Unis, font du pacte de l'Atlantique Nord, signé en 1949, la base et le principe de toute action.

une politique **atlantiste**

une, un **atlantiste** : une partisane, un partisan de l'atlantisme.

Ces mots sont dérivés d'atlantique, avec les suffixes -isme, -iste.

Atlas, atlas, atlastique, atlanto-, atlantosaure, atloïdien

A. **Atlas**, le dieu des Grecs qui soutenait les colonnes du ciel.

un **atlantosaure** : un reptile fossile.

elle, il est **atlastique** : est relative, est relatif à Atlas ; rappelle Atlas.

B. un **atlas** (1) : la première vertèbre cervicale articulée en haut avec l'occipital, en bas avec l'axis.

elle est atloïdienne, il est **atloïdien** : est relative, est relatif à l'atlas.

une articulation **atlanto-axiale**

une articulation **atlanto-axoïdienne** latérale ou médiane

une articulation **atlanto-occipitale** ou articulation **occipito-atloïdienne** : chacune des deux articulations condyliennes qui unissent les condyles de l'occipital aux fossettes articulaires de l'atlas de chaque côté du *foramen magnum*.

un ligament **atlanto-occipital** ou ligament **occipito-atloïdien** (antérieur ou latéral)

une membrane **atlanto-occipitale** ou membrane **occipito-atloïdienne** (antérieure ou postérieure.

une luxation **atloïdo-axoïdienne** : une perte de contact total ou partiel [subluxation] entre les surfaces articulaires de l'atlas et de l'axis.

C. un **atlas** (2) : un recueil de cartes et documents géographiques ; un recueil de planches, de tableaux, de dessins joints à un ouvrage.

D. l'**Atlas** : un ensemble montagneux de l'Afrique du Nord.

atlodyme, atlodidyme

un **atlodyme** [parfois écrit **atlodidyme**] : un être anomal qui a deux têtes séparées, portées par un cou unique.

atma, atman, âtman

1. un **atma** ou **atman** : dans la philosophie religieuse des hindous, une âme émanée de la grande âme universelle à laquelle elle se réunit si elle est pure.

Le nom atma ou atman est emprunté à l'hindi *ātman* « âme suprême, principe de vie », en vieil-indien *ātman* « souffle, âme ».

2. un **âtman** : (boudhisme) le principe substantiel immortel et éternel immanent à la personne humaine et qui donne souffle et vie.

Ce nom est emprunté au sanskrit atman-, atma-, « âme, principe spirituel, essence, le soi ».

atmosphère, atmosphérique

une **atmosphère** :

- la couche gazeuse qui entoure le globe terrestre ;
- l'enveloppe gazeuse qui entoure certains astres ;
- une unité usuelle de pression ;
- l'air ambiant ;
- ce qui environne quelqu'un ou quelque chose, ce qui s'en dégage.

elle, il est **atmosphérique** :

- est relative, est relatif à l'atmosphère ;
- est propre à l'atmosphère.

des (parasites) atmosphériques : des perturbations électro-magnétiques naturelles qui troublent les réceptions radio-électriques.

Le nom (une) atmosphère est composé du grec α ᾽ τ μ ο ́ ς « vapeur humide » et σ φ α ῖ ρ α « sphère céleste ».

l'**aérosphère** : le nom donné à la masse d'air qui entoure le globe terrestre.

elle, il est **endoatmosphérique** : relatif à la zone de l'atmosphère terrestre où l'air est suffisamment dense pour avoir un effet sensible sur le mouvement des corps ou sur la propagation des ondes électromagnétiques.

elle, il est **exoatmosphérique** : est relative, est relatif à la zone de l'atmosphère terrestre où l'air est suffisamment raréfié pour avoir un effet négligeable sur le mouvement des corps ou sur la propagation des ondes électromagnétiques.

une **exosphère** : la couche atmosphérique qui commence après l'ionosphère et dont les limites sont encore mal connues, une production d'ondes radioélectriques de basse fréquence dans l'exosphère.

l'espave **extra-atmosphérique**, une altitude extra-atmosphérique

l'**hétérosphère** : un terme proposé pour la région de l'atmosphère située au-dessus de 80 km environ, dans laquelle la composition de l'air atmosphérique varie par suite de la photodissociation ou de la séparation par diffusion de certains de ses composants.

une **homosphère** : un terme proposé pour désigner la région de l'atmosphère s'étendant entre la surface terrestre et une hauteur de 80 km, dans laquelle la composition de l'atmosphère est presque constante, sauf de petites variations des constituants mineurs [CO2, O3, H2O].

l'**ionosphère** : l'ensemble des couches de la haute atmosphère dans laquelle ions et électrons ont une densité suffisante pour réfléchir les ondes électromagnétiques.

elle, il est **ionosphérique** : se rapporte à l'ionosphère.

une **logosphère** : la parole, considérée comme un milieu pour l'homme.

la **magnétosphère** : la zone de l'espace entourant la terre au-delà de l'ionosphère dans laquelle est concentré le champ magnétique terrestre.

la **mésopause** : la limite supérieure de la mésosphère.

la **mésosphère** : la troisième couche de l'atmosphère.

une **noosphère** : pour Teilhard de Chardin : la couche pensante (humaine) de la Terre, constituant un règne nouveau, un tout spécifique et organique.

elle, il est **noosphérique** : est relative, est relatif à la noosphère.

l'**ozonosphère** : la région de l'atmosphère, qui est particulièrement riche en ozone.

une **photosphère** : la couche extérieure du soleil, ou d'une autre étoile, qui en donne l'image visible et qui fournit la majeure partie du rayonnement lumineux et calorique.

elle, il est **photosphérique** : est relative, est relatif à la photosphère.

la **stratopause** : la limite supérieure de la stratosphère.

la **stratosphère** : la seconde couche de l'atmosphère.

la **thermosphère** : l'atmosphère au-dessus de la mésosphère.

la **tropopause** : la limite supérieure de la troposphère.

la **troposphère** : la première couche de l'atmosphère, celle où nous vivons.

voir d'autres mots composés avec sphère : CNRTL.

atoca, atocatier, atocatière

Québec.

un **atoca** ou **ataca** :

- le nom canadien de la canneberge ;
- une baie de cet arbrisseau, l'atocatier.

une **atocatière** : une plantation d'atocas.

Dans la langue commerciale et dans la langue soignée, on a plus souvent recours au synonyme canneberge. Dans la langue savante, on a aussi recours au synonyme airelle. On connait aussi des appellations régionales. Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

atocie

une **atocie** : un terme désuet pour la stérilité.

-atoire

-**atoire** est une variante de -oire, un suffixe servant à construire des adjectifs d'après les adjectifs latins en -orius. Les adjectifs sont formés à partir du radical du supin du verbe latin ou sont directement issus du verbe français ou du substantif (généralement issu du verbe français).

L'adjectif en -(at)oire correspond très souvent à un substantif en -(at)ion :

- compensatoire, confabulatoire, congratulatoire, décoratoire, diffamatoire, discriminatoire, éliminatoire, estimatoire, exécratoire, exploratoire, fascinatoire, gesticulatoire, jubilatoire, narratoire, natatoire, ostentatoire.
- en droit : accusatoire, annulatoire, conciliatoire, conservatoire, déclaratoire, déclinatoire, fulminatoire, impétratoire, licitatoire, novatoire.
- en biologie, médecine, physiologie : aspiratoire, assimilatoire, balnéatoire, consommatoire, épilatoire, fumigatoire, hallucinatoire, inflammatoire, manducatoire, masticatoire, olfactoire.
- en physique et technologie : crématoire, dépuratoire, distillatoire, élévatoire, épuratoire, évaporatoire, giratoire, gravitatoire, ondulatoire.
- des pratiques, des comportements religieux : conjuratoire, consécratoire, divinatoire, excommunicatoire, imprécatoire, incantatoire, libatoire, mortificatoire.

Le substantif en -(at)ion correspondant n'est pas attesté : attentatoire, (baladoire), blasphématoire, dinatoire, jardinatoire, soupatoire et aussi cantatoire (cantat-, du latin *cantat*-, le radical du supin de *cantare*, vraisemblablement calqué sur l'adjectif incantatoire).

en savoir plus : CNRTL.

atoll

un **atoll** : une ile basse corallienne, en forme d'anneau, qui renferme une lagune (un lagon) pouvant communiquer avec la mer par une ou plusieurs passes.

On a lu aussi un attolon ou attollon.

Le nom (un) atoll est emprunté au maldive (indo-aryen) *atolu* probablement à rattacher au singhalais *ätul* « à l'intérieur ».

atollidé

les **atollidés** : une famille de cnidariens scyphozoaires coronates.

atomaire

un **atomaire** (linéaire) : un insecte coléoptère.

atome

un **atome** :

- une particule infiniment petite, insécable et homogène, constituant, avec d'autres éléments de même nature, la matière ;
- la partie la plus petite d'un corps simple, à l'état électriquement neutre, susceptible d'entrer dans les combinaisons chimiques, c'est-à-dire des molécules ;
- la partie d'un élément matériel conçue comme un système composé d'un noyau de protons et de neutrons autour desquels gravitent des électrons.

l'ère de l'atome, la civilisation de l'atome : la période caractérisée par l'exploitation militaire ou pacifique de l'énergie nucléaire.

un **atome froid** : [physique] un atome appartenant à un groupe d'atomes qui ont été refroidis à une température proche du zéro absolu, de l'ordre de quelques microkelvins, afin qu'ils aient la même vitesse. Les atomes froids sont utilisés dans les horloges atomiques pour en améliorer la précision, qui peut aller jusqu'à 10-17 en valeur relative. En anglais : *cold atom*. Voir aussi : horloge à fontaine atomique. Journal officiel de la République française du 07/10/2012.

des atomes crochus : une sympathie, une affinité qui s'établit entre deux êtres.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'atome : Wiktionnaire.

On notera avec intérêt que, deux siècles avant que ne soit attesté le nom atome, on rencontre cette forme *atomete*, utilisée pour désigner la plus petite division du temps, et présentée comme un synonyme d'*heurette*. En savoir plus : Académie française.

Le nom (un) atome est emprunté au latin *atomus*, lui-même emprunté au grec ἄτομος, de même sens, littéralement « qu'on ne peut couper, indivisible ».

atome-gramme

un **atome-gramme** : la masse multiple de la masse de l'atome correspondant à celle d'un nombre d'atomes égal au nombre d'Avogadro.

atomicien

une atomicienne, un **atomicien** : une technicienne spécialisée, un technicien spécialisé dans la fabrication des engins atomiques et dans le fonctionnement des réacteurs nucléaires.

atomicité

l'**atomicité** : la composition atomique de l'univers.

une atomicité :

- en chimie, une valence ;
- le nombre d'atomes contenus dans la molécule d'un corps simple ,
- le quotient du poids moléculaire par le poids atomique.

l'atomicité du marché : un état d'équilibre du marché caractérisé par le fait que les acheteurs et les vendeurs sont nombreux et qu'aucun ne domine les autres par son importance.

atomique, atomiquement

A. elle, il est **atomique** (1) :

- se rapporte, est relative, est relatif à l'atome ;
- en parlant d'une méthode d'analyse, isole en constituants autonomes, ou quasi autonomes, les éléments d'un ensemble.

une molécule **diatomique** : qui est formée de deux atomes.

elle, il est **interatomique** : est situé(e) ou se produit entre des atomes.

elle, il est **intraatomique** : est situé(e) dans l'atome.

elle, il est **monoatomique** : est formé(e) d'un seul atome ; ne renferme qu'un atome dans la molécule.

atomiquement (1) :

- en ce qui concerne les atomes, les éléments infimes ;
- par quantités infimes.

B. elle, il est **atomique** (2) :

- produit ou utilise l'énergie nucléaire ;
- concerne l'armement atomique ;
- utilise, possède l'armement atomique ;
- est caractérisé(e) par l'emploi, à des fins militaires ou pacifiques, de l'énergie atomique.

atomiquement (2) : au moyen de bombes, d'armes atomiques.

atomisation, atomisé, atomiser, atomiseur,

une **atomisation** :

- l'action d'atomiser ;
- un anéantissement au moyen de bombes ou d'armes atomiques ;
- [chimie analytique] une dissociation d'une espèce chimique en atomes libres. L'atomisation d'une espèce chimique est notamment pratiquée au cours d'une analyse par spectrométrie atomique. En anglais : *atomisation* (GB), *atomization* (EU). Voir aussi : espèce chimique. Journal officiel de la République française du 02/09/2010.
- [chimie industrielle] un procédé physique de division d'une substance en fines gouttelettes. La taille des gouttelettes obtenues par atomisation est généralement de l'ordre du micromètre. En anglais : *atomisation* (GB), *atomization* (EU). Journal officiel de la République française du 02/09/2010.

une **désatomisation** : une dénucléarisation d'un pays.

elle est atomisée, il est **atomisé** :

- est réduite ou réduit en fines particules ;
- est détruite ou détruit au moyen d'armes atomiques.

une atomisée, un **atomisé** : celle, celui qui a subi les effets de radiations nucléaires.

atomiser :

- réduire un solide ou un liquide en fines particules ;
- diviser en un très grand nombre de très petites parties ;
- asperger d'un liquide réduit en fines gouttelettes au moyen d'un atomiseur ;
- détruire par un rayonnement atomique.

désatomiser un pays : le priver de l'armement nucléaire.

un **atomiseur** : un petit appareil servant à vaporiser un liquide sous pression.

atomisme, atomiste, atomistique

l'**atomisme** :

- une doctrine philosophique d'après laquelle la matière est formée d'atomes ;
- une théorie physique fondée sur la notion d'atome et, d'une manière générale, une conception de la matière qui comporte l'hypothèse de particules distinctes, par opposition à la conception continue de la matière ;
- le caractère atomiste, le caractère de ce qui a une constitution atomique.

elle, il est **atomiste** :

- est partisane ou partisan de l'atomisme philosophique ;
- isole en constituants autonomes ou quasi autonomes les éléments d'un ensemble.

une, un **atomiste** :

- une partisane, un partisan des doctrines philosophiques de l'atomisme ;
- une personne qui applique la méthode d'analyse des atomistes ;
- une savante, un savant qui poursuit des recherches dans le domaine atomique, qui étudie les phénomènes nucléaires.

elle, il est **atomistique** :

- concerne l'atomisme, s'y rapporte ;
- a la nature de parcelles minuscules ;
- est caractérisé(e) par une division en éléments innombrables autonomes ou quasi autonomes.

l'**atomistique** :

- une théorie chimique admettant que tous les corps simples sont formés d'atomes et étude des lois, des phénomènes, des nouvelles hypothèses qui en découlent ;
- la science ayant pour objet l'atome et l'énergie atomique.

Pour les mots suivants, voir : (un) ton.

atonal, atonalisme, atonaliste, atonalité

en musique :

elle est atonale, il est **atonal** :

- utilise toutes les ressources de la gamme chromatique, en écartant toute notion d'échelle tonale ou modale ;
- est sans mélodie véritable.

elles sont atonales, ils sont atonals

un **atonalisme** : une technique de composition musicale basée sur l'atonalité.

une, un **atonaliste** : une, un adepte de l'atonalisme.

des théories **atonalistes**

une **atonalité** : un principe d'écriture musicale qui utilise tous les degrés chromatiques de la gamme, sans tonalité définie.

atone, atonie, atonique

elle, il est **atone** (1) :

- est sans tonicité, est relâché(e) ;

- dont les lésions sont atones ;
- est inexpressive ou inexpressif, vague, sans vitalité.

une **atonie** :

- un défaut de tonicité d'un tissu ou d'un organe (une atonie utérine, une atonie vésicale)
- un manque d'expression ;
- un état de fatigue générale dont la répercussion s'étend à l'ensemble de la vie psychique ;
- un défaut d'énergie, de vitalité, de ressort ;
- un état de découragement, d'indifférence, d'inertie

elle, il est **atonique** (1) :

- relève de l'atonie ;
- manque de réaction, de tonus.

une, un **atonique** : une, un malade dont le tempérament de base est caractérisé par un défaut de tension psychique.

elle, il est **atone** (2) : se dit proprement d'un élément, voyelle, syllabe, mot, dépourvu de ton ou accent de hauteur, parfois improprement d'un élément dépourvu d'accent d'intensité.

une syllabe atone (en musique)

une lettre **atonique** (2) : muette.

atopène, atopie, atopique

un **atopène** : un antigène responsable d'une atopie.

une **atopie** :

- une étrangeté, une nature déroutante, une nouveauté ;
- une prédisposition génétique à la dermatite atopique, à l'asthme et aux rhinites et conjonctivites allergiques, liée à un désordre immunologique complexe, où un déséquilibre entre les diverses populations de lymphocytes régulatrices des réponses immunes aboutit à une hyperproduction d'IgE.

elle, il est **atopique** :

- est inopportune, est inopportun, étrange, absurde, n'est pas à sa place ;
- présente des manifestations de sensibilisation à des allergènes inoffensifs pour des sujets normaux.

un syndrome atopique : un syndrome qui apparait chez des blessés cranio-cérébraux se manifestant par des troubles ne dépendant pas de lésions nerveuses en foyer, et que l'on peut assimiler au syndrome commotionnel.

un exéma **atopique**, une kératoconjonctivite atopique, une dermatite atopique, une rhinite et un asthme atopiques

une **matriatopie** : une atopie transmise par la mère.

Le nom (une) atopie est emprunté au grec « fait de ne pas être à sa place » d'où « étrangeté, absurdité, nature déroutante », en particulier chez Platon. En médecine, il est emprunté à l'anglais *atopy*, lui-même emprunté en 1923 au grec « fait de ne pas être à sa place» d'où «étrangeté, absurdité ».

atoquie

une **atoquie** : une absence de transformation morphologique des segments porteurs de gamètes normalement observée chez les annélides polychètes mures.

atour, atourné, atourner

un **atour** : une toilette de femme noble.

une dame ou une demoiselle d'atour : une dame ou une demoiselle qui présidait à la toilette de la reine ou des princesses.

une femme ou une fille d'atour : une femme chargée de l'entretien des robes et parures de la reine ou des princesses.

un **atour** : une coiffure en forme de croissant portée par les femmes nobles des 14ème et 15ème siècles.

une toile d'atour :

- un voile léger qui pendait de ces coiffures ;
- un tissu utilisé pour ces voiles.

un **atour**, des atours :

- tout ce qui entre dans la parure des femmes ;
- une parure riche et/ou surannée ;
- une parure, un ornement.

elle est atournée, il est **atourné** : est orné(e), paré(e).

atourner : parer, orner, embellir.

s'atourner : se parer.

Le verbe atourner est dérivé de tourner.

Le nom (un) atour est le déverbal d'atourner.

atout

un **atout** : dans un jeu de cartes, la couleur maitresse qui l'emporte en valeur sur les autres couleurs ; une carte de cette couleur.

l'atout : l'ensemble des cartes de cette couleur.

un sans atout, un tout atout : un jeu envisagé sous le rapport des atouts.

un **atout** : un moyen, une possibilité dont on dispose, qui permet de gagner, de réussir.

avoir de l'atout : être courageux.

perdre l'atout : perdre courage.

Un atout est un avantage propre à un espace, ou à un type d'espace, facilitant les activités humaines. Les atouts peuvent être opposés aux contraintes, qui représentent une gêne pour les activités humaines. Un même élément peut être successivement, ou simultanément, un atout et une contrainte : l'enneigement est une contrainte pour l'agriculture mais un atout pour le tourisme, ou en tout cas pour les formes de tourisme utilisant la neige comme ressource. En savoir plus : Géoconfluences.

Le nom (un) atout est composé d'à et de tout.

à toutes fins utiles, à toutes fins pratiques

L'expression *à toutes fins utiles*, tout à fait correcte, signifie plutôt « si cela peut servir éventuellement » ou « par précaution ».
L'expression *à toutes fins pratiques*, employée au sens d'« en pratique, en réalité », est la traduction littérale de l'anglais *for all practical purposes*. On remplacera avantageusement cet emprunt par : en pratique, pratiquement, en fait, en réalité, en définitive, à vrai dire, de fait, concrètement, pour ainsi dire, selon le contexte.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

à tout-va, à tout va

à tout-va ou **à tout va** :

- sans limite, très rapidement et sans retenue ;
- où le montant des mises n'est pas limité ;
- illimité, effréné.

Cette locution est composée de à, tout, va (aller).

atoxique

elle, il est **atoxique** :

- n'est pas toxique ;
- n'a pas de venin.

ATP

ATP : un adénosine-triphosphate.

une **ATPase** [Adénosine-TriPhosphatase] : l'enzyme catalysant l'hydrolyse de l'ATP en ADP.

une **ATP-citrate-lyase**

une **ATPmétrie** : une méthode de dénombrement de la flore bactérienne totale par recherche de l'ATP d'origine bactérienne qui demande quelques minutes.

ATPS

ATPS [*Ambient Temperature, Pressure, Saturated*] : les conditions dans lesquelles la mesure des volumes gazeux pulmonaires est réalisée : température ambiante, pression atmosphérique et saturation en vapeur d'eau à la température ambiante.

atrabilaire, atrabile

A. en médecine ancienne :

elle, il est **atrabilaire** (1) :

- a rapport à l'atrabile, à la bile noire ;
- est causé(e) par l'atrabile.

On a lu aussi : atrabilieux.

une **atrabile** (1) : une humeur noire sécrétée par les glandes surrénales, cause de la mélancolie maladive.

B. elle, il est **atrabilaire** (2) :

- est porté(e) à la mauvaise humeur, à l'irritation, à la colère, à la mélancolie ;
- exprime ou marque la mauvaise humeur.

une, un **atrabilaire** : celle, celui qui est d'un caractère désagréable, irritable.

une **atrabile** (2) : une mauvaise humeur, un ressentiment.

Ces deux adjectifs sont des paronymes et sont proches par leur étymologie. Bileux est dérivé du nom bile, tandis que bilieux est directement emprunté du latin *biliosus*, « qui abonde en bile », lui-même dérivé de *bilis*, « bile ». Malgré cette proximité, ils n'ont pas le même sens. Bileux, qui a d'abord signifié « rempli de bile, de rancœur », qualifie aujourd'hui celui qui a tendance à s'inquiéter facilement, ou, pour employer une expression un peu plus familière, « à se faire de la bile ». Bilieux, lui, a d'abord qualifié un teint marqué par une sécrétion anormale de bile, puis, la bile passant pour influer sur le caractère, on a parlé de caractère bilieux, de tempérament bilieux pour désigner une nature combative voire despotique. Enfin, par métonymie, on a dit *c'est un homme bilieux* et, simplement, *c'est un bilieux*, pour désigner un homme chagrin ou enclin à la colère, comme l'est Alceste, dans *Le Misanthrope*, qui est qualifié d'atrabilaire (atrabilaire est dérivé d'atrabile, lui-même emprunté du latin *atra bilis*, « bile noire »). On veillera donc à ne pas confondre ces deux adjectifs. Académie française.

Le nom (une) atrabile est emprunté au latin *atra bilis* « bile noire (qui engendre l'emportement, la colère) ».

atrachèle

un animal **atrachèle** : qui a le cou très court, ou n'en a pas.

atractaspididé

les **atractaspididés** : une famille de serpents colubroïdes.

atractosome

un animal **atractosome** : qui a le corps fusiforme.

atractylate, atractyle, atractyligénine, atractyloside, Atractylis

un **atractylate** : un poison résultant de l'hydrolyse de l'atractyloside.

une **atractyligénine** : un terpène.

un **atractyloside** : un glucoside.

Atractylis gummifera ou un **atractyle** : le chardon à glu.

atramentaire

elle, il est **atramentaire** :

- rappelle l'encre ;
- contient du sulfate de fer et dont la saveur est âcre comme celle de l'encre.

On a lu aussi : **atramenteux**.

un ou une **atramentaire** : une pierre de vitriol.

Le mot atramentaire est dérivé du radical du latin *atramentum* « encre » « qui est noir comme de l'encre ».

Atrax

Atrax : des mygales.

âtre

1. un **âtre** :

- la partie de la cheminée où l'on fait le feu ; cette cheminée ;
- la partie plane d'un four au-dessous de la voute où l'on cuit le pain ;
- la partie du foyer qui jouxte le combustible dans les fours et hauts fourneaux ;
- l'indispensable, l'essentiel, l'âme d'un foyer.

Le nom (un) âtre vient du latin vulgaire *astracum* « dalle » puis « pavement », lui-même emprunté au grec ο΄ σ τ ρ α κ ο ν « vaisselle, vase en terre cuite » « tesson », à comparer avec un ostracon et un ostracisme.

2. elle, il est **âtre** : est d'un noir foncé et mat.

une abeille âtre : d'un beau noir dont le corselet est encadré de blanc.

Le mot âtre (2) est emprunté au latin *ater* « noir ».

-âtre

Le suffixe -**âtre**, en ancien français -*astre* remonte à la terminaison latine -*aster/-astrum* qui a servi à former un certain nombre d'adjectifs et surtout de substantifs appartenant essentiellement à la langue parlée et au vocabulaire technique. À part quelques noms d'objets où le suffixe n'a qu'un rôle formatif (*alabaster* « vase d'albâtre à parfums », *gastra, gastrum* « vase à large panse », *seliquastrum* « siège élevé », *serperastra* « éclisses », et peut-être *formaster* et *lucuentaster* « gâteau »), le suffixe -*aster/-astrum* apporte une détermination sémantique. Il apparait que les mots en -*aster/-astrum* ne sont ni des diminutifs, ni des péjoratifs mais des « approximatifs » ; de l'idée d'espèce voisine, on est passé par un glissement inévitable à celle d'espèce inférieure, de mauvaise qualité. Le suffixe -*aster/-astrum* remonte sans doute au suffixe -*tero* que l'on retrouve dans *alter, noster, uter*, qui en latin et hors du latin marque sous des aspects divers l'opposition de deux êtres ou de deux objets.

Le suffixe est productif à toutes les époques du français. La plupart de ces dérivés se sont maintenus en français moderne, en particulier les adjectifs en -âtre désignant des couleurs.

Le suffixe -âtre fonctionne souvent parallèlement avec le suffixe -elet, dès le 14ème siècle avec la même nuance : blanchâtre/blanchelet, blondâtre/ blondelet, brunâtre/brunelet, grisâtre/griselet, rougeâtre/rougelet, roussâtre/rousselet, verdâtre/verdelet.

- blanchâtre, bleuâtre, blondâtre, brunâtre, grisâtre, jaunâtre, noirâtre, rosâtre, rougeâtre, roussâtre, verdâtre, violâtre
- douceâtre, folâtre, purâtre
- acariâtre « D'un caractère désagréable », opiniâtre « Qui est attaché d'une manière tenace à son opinion »
- musicâtre « Mauvais musicien »
- bellâtre « Bel homme fat et niais », galfâtre « Vaurien », gentillâtre « Pauvre gentilhomme »
- cocâtre « coq auquel on a retranché un testicule », coquâtre « demi-chapon »
- finâtre « soie de mauvaise qualité ».

Finales homophones :

- écolâtre du latin *scholasticus*, *cholastre* « clerc dirigeant une école ecclésiastique
- fauvâtre du latin *fulvaster* « roussâtre »
- fillâtre du latin *filiaster*, « fils du premier lit d'un veuf ou d'une veuve qui se remarie relativement à la deuxième femme ou au deuxième mari » puis « gendre »
- marâtre du latin *matrastra* « deuxième femme » « mauvaise mère »
- parâtre du latin *patraster*, « second mari de la mère » « mauvais père »
- philosophâtre du latin *philosophaster*, « mauvais philosophe »
- saumâtre du latin *salmaster* du latin classique *salmacidus* « qui a un gout approchant de celui de l'eau de mer »
- surdâtre du latin *surdaster* « un peu sourd » (au 15ème siècle, *surdaud* a cette signification)
- mulâtre du portugais *mulato* avec modification de suffixe, le portugais lui-même dérivé de *mulo* « mulet »
- olivâtre de l'italien *olivastro* d'abord « olivier sauvage », à comparer avec le latin *oleaster*, puis « qui se rapproche de la couleur de l'olive », forme -vâtre à partir de Monet
- palâtre, palastre, vraisemblablement de l'ancien provençal *palastro*, supposé par ses dérivés *palastratja* « boite de fer qui contient la serrure », palâtre en 1756 (les deux formes encore attestées en français moderne).

Ne pas confondre avec **-iatre** qui vient du grec et signifie "médecin", -iatrie indiquant la spécialité.

- chimiatre, chimiatrie
- gériatre, gériatrie
- pédiatre, pédiatrie
- phoniatre, phoniatrie
- psychiatre, psychiatrie

en savoir plus : CNRTL.

Atrébate

les **Atrébates** : le peuple gaulois groupé dans la région de l'Artois (dont le chef-lieu s'appelait aussi *Atrebates*, dit encore *Nematacum*, aujourd'hui Arras).

Ce nom est emprunté au latin de César *Atrebates, Atrebatum*, une transcription du nom d'un peuple du Nord de la Gaule (à comparer avec *trebo-* « maison, village »), l'adjectif *atrebaticus, atrebatica, atrebaticum* correspond à l'emploi adjectival atrébate.

atrésélytrie, atrésentérie, atrésie, atrésique, atrésoblépharie, atrésocysie, atrésocystie, atrétélytrie, atrétentérie, atrétoblépharie, atrétocéphale, atrétocéphalie, atrétocorme, atrétocormie, atrétocysie, atrétocystie, atrétogastrie, atrétolémie, atrétométrie, atrétopsie, atrétorrhinie, atrétostomie, atréturétrie

une **atrésie** : l'absence ou l'occlusion complète ou incomplète d'un orifice ou d'un conduit naturel, de la lumière d'un organe ou d'une structure de celui-ci résultant d'une anomalie de développement.

elle, il est **atrésique** :

- est relative, est relatif à une atrésie, une involution ou une occlusion congénitale ;
- provoque l'atrésie ;

- est caractérisé(e) par une atrésie.

un follicule atrétique : un follicule ovarien qui dégénère au cours du cycle hormonal car, à chaque cycle, les follicules commencent à se développer et deviennent atrétiques aux dépens de celui qui arrivera à maturité.

Le nom (une) atrésie est composé du préfixe a- et du grec τ ρ ῆ σ ι ς « trou ».

atrét(o)- est formé sur le grec α΄ τ ρ η τ ο ς « imperforé ». Les termes en atrés(o)- ne sont généralement pas repris par les dictionnaires, voir : CNRTL.

une **atrétélytrie** ou **atrésélytrie** : une imperforation du vagin.

une **atrétentérie** ou **atrésentérie** : une imperforation du tube intestinal.

une **atrétoblépharie** ou **atrésoblépharie** : une ankyloblépharie.

un **atrétocéphale**

une **atrétocéphalie** : une imperforation d'un ou plusieurs orifices de la tête.

une **atrétocormie** : une imperforation d'un ou de plusieurs orifices ou conduits naturels pelviens. On a lu aussi : un atrétocorme.

une **atrétocysie** ou **atrésocysie** : une imperforation de l'anus.

une **atrétocystie** ou **atrésocystie** : une imperforation de la vessie.

une **atrétogastrie** : une imperforation de l'une des deux ouvertures de l'estomac.

une **atrétolémie** : une imperforation du gosier.

une **atrétométrie** : une imperforation de l'utérus.

une **atrétopsie** : une imperforation de la pupille.

une **atrétorrhinie** : une imperforation du nez.

une **atrétostomie** : une imperforation de la bouche.

une **atréturétrie** : une imperforation de l'urètre.

atri-

atri- ou **atro**- sont tirés du latin *ater, atri* « noir ».

voir : CNRTL ; dictionnaire des sciences animales

atrial

elle est atriale, il est **atrial** :

- est relative, est relatif à l'atrium ;
- est relative, est relatif à l'oreillette.

elles sont atriales, ils sont atriaux

une anastomose **méso-atriale** : une anastomose chirurgicale entre la veine mésentérique supérieure et l'oreillette droite par l'intermédiaire d'une prothèse vasculaire.

un nœud **sinu-atrial** : la partie du système de conduction du cœur.

un cœur **triatrial** : une malformation congénitale rare du cœur, caractérisée par le cloisonnement de l'oreillette gauche en deux cavités superposées communiquant par un orifice souvent étroit, dont la plus haute reçoit les veines pulmonaires et la plus basse s'ouvre par la valvule mitrale dans le ventricule gauche.

atriau

un **atriau** [Suisse] : une viande hachée, essentiellement de foie de porc, enveloppée d'un morceau de crépine, assaisonnée de persil et de fines herbes, se présentant sous la forme d'une boulette aplatie, et que l'on fait frire au beurre dans la poêle.

des atriaux

atricaude

un oiseau **atricaude** : qui a la queue noire.

atrichie

une **atrichie** : l'absence totale des poils, le plus souvent congénitale, parfois acquise.

Ce nom est formé de trich(o)- tiré du grec θ ρ ί ξ, τ ρ ι χ ό ς « poil, cheveu », du préfixe a- privatif et du suffixe -ie.

atricolle

un animal **atricolle** : qui a le cou ou le corselet noir.

atricorne

un animal **atricorne** : qui a les cornes ou les antennes noires.

âtrier

une âtrière, un **âtrier** : une artisane spécialisée, un artisan spécialisé dans la fabrication et l'installation des cheminées.

atrio-

Le radical **atrio-** se réfère à une oreillette.

voir un atrium.

atriogramme

un **atriogramme** ou **auriculogramme** : la partie de l'électrocardiogramme correspondant à l'activité de l'oreillette.

atrionecteur

Le système cardionecteur comporte un appareil **atrionecteur** et un appareil ventriculonecteur.

atriopeptine

une **atriopeptine** ou un **peptide atrial natriurétique** : un polypeptide hormonal sécrété par les cellules de l'atrium auriculaire cardiaque sous l'effet d'une hypervolémie, qui provoque une vasodilatation dans le rein, augmentant la filtration glomérulaire et la diurèse.

une **proatriopeptine** : une protéine prohormonale sécrétée par les cellules de l'atrium auriculaire cardiaque sous l'effet d'une hypervolémie.

atrioseptopexie

une **atrioseptopexie** : une intervention de chirurgie cardiaque imaginée par Bailey pour fermer une communication interauriculaire sans ouvrir le cœur en utilisant l'auricule gauche invaginée.

atrioseptostomie

l'**atrioseptostomie** de Rashkind : une technique de cardiologie interventionnelle destinée à créer une communication interauriculaire aussi large que possible, pour augmenter le mélange sanguin.

atriostomie

une **ventriculo-atriostomie** : une création d'une communication entre un ventricule cérébral latéral et une oreillette par un tube plastique muni d'une valve assurant le sens unique du liquide céphalorachidien afin d'évacuer l'excès de ce dernier dans certaines hydrocéphalies.

atriotomie

une **atriotomie** : une incision de la paroi de l'oreillette cardiaque.

atrioventriculaire

elle, il est **atrioventriculaire** ou **auriculoventriculaire** : concerne à la fois l'oreillette et le ventricule du cœur, ou est situé(e) à l'union de ces deux cavités.

l'appareil connecteur atrioventriculaire, le faisceau atrioventriculaire, un nœud atrio-ventriculaire, un orifice atrio-ventriculaire, le temps de conduction atrio-ventriculaire, des rameaux atrio-ventriculaires, le *septum* atrio-ventriculaire, une valve atrio-ventriculaire

atripède

un animal **atripède** : dont les pieds sont noirs.

atrirostre

un animal **atrirostre** : dont le bec est noir.

atrium

A. un **atrium** :

- dans une maison romaine, une pièce principale de forme carrée, entourée de portiques, couverte d'un toit possédant une ouverture en son centre pour laisser pénétrer l'eau de pluie et la lumière ;
- un parvis souvent entouré de portiques devant les premières églises chrétiennes ;
- un vestibule dans les maisons grandes et riches ;
- au Québec, un vaste espace surmonté d'un toit vitré situé à l'entrée ou au centre d'un édifice, sur lequel donnent habituellement plusieurs étages et dont l'aménagement rappelle celui d'une cour intérieure, voir le Dictionnaire historique du français québécois.

B. un **atrium** :

- en embryologie, la structure qui donnera naissance aux deux oreillettes ;
- en neuro-anatomie, la partie du ventricule latéral situé en arrière du corps du ventricule, reliant les trois cornes et concentrant le glomus choroïdien ; l'étage inférieur de la caisse du tympan ;
- une cavité située près d'un orifice, chez différents animaux.

Ce nom vient du latin *atrium*, voir aussi : aître et âtre.

atro

un **atro** ou **siratro** : une légumineuse fourragère.

atroce, atrocement, atrocité

atroce / féroce : Académie française

elle, il est **atroce** :

- est d'une cruauté qui suscite l'horreur ou la réprobation ;
- est très pénible à supporter en raison de sa violence ;
- est pénible à supporter, est insupportable.

atrocement :

- d'une manière atroce ;
- d'une manière répugnante, insupportable.

une **atrocité** :

- un caractère ou une conduite atroce ;
- le caractère désagréable, insupportable de quelque chose ;
- un acte atroce ;
- une chose désagréable, insupportable ;
- une calomnie.

Le mot atroce est emprunté au latin *atrox*.

Le nom (une) atrocité est emprunté au latin *atrocitas*.

atrocéphale

un animal **atrocéphale** : qui a la tête noire.

atromarginé

un papier (de deuil) **atromarginé** : qui est bordé de noir.

atropa, atrope

une **atrope** ou **atropa** : une plante vénéneuse.

une **atropine** : un alcaloïde de structure tropanique, extrait de diverses *Solanaceæ* dont la Belladone [*Atropa belladona L.*], divers Datura et divers Duboisia d'Australie, à action vagolytique par antagonisme sur les récepteurs cholinergiques muscariniques des organes innervés par le parasympathique.

une **méthylatropine** : une atropine méthylée.

une substance **atropinique** : dont l'administration à un sujet produit des effets semblables à ceux de l'atropine.

elle est atropinisée, il est **atropinisé** : est soumise ou soumis à l'action de l'atropine.

Le nom (une) atrope ou atropa vient d'Atropos, en grec A τ ρ o π o ς, la Parque tranchant le fil de la vie.

atrophiant, atrophie, atrophié, atrophier, atrophique

elle est atrophiante, il est **atrophiant** :

- s'accompagne d'atrophie ;
- atrophie moralement, intellectuellement.

une **atrophie** :

- une diminution du volume et de la taille d'une partie ou de la totalité d'un organe ou d'un tissu ;
- un arrêt dans un développement ;
- un affaiblissement, une régression.

On a lu aussi un atrophiement.

elle est atrophiée, il est **atrophié** :

- est touché(e) par l'atrophie ;
- a des dimensions anormalement réduites ;
- est affaibli(e), dégradé(e), détruite ou détruit.

une atrophiée, un **atrophié** : une personne dégradée, dépravée.

atrophier :

- causer l'atrophie ;
- affaiblir, détruire progressivement ;
- faire dépérir au point de vue moral.

s'atrophier :

- être touché par l'atrophie ;
- diminuer dans ses dimensions ;
- se dégrader, s'affaiblir ;
- dépérir au point de vue moral.

elles se sont atrophiées, elles sont atrophiées.
elles se sont atrophié les progrès, elles ont atrophié les progrès, elles se les sont atrophiés.

elle, il est **atrophique** :

- est marqué(e) d'atrophie congénitale ;
- s'accompagne d'atrophie.

une, un **atrophique** : une personne atteinte d'atrophie congénitale.

une **amyotrophie** spinale

une **hémiatrophie** : une atrophie unilatérale des membres supérieurs et inférieurs et de la face.

une **lipoatrophie** ou **lipo-atrophie** : une régression parfois importante du tissu adipeux se traduisant par une dépression cutanée plus ou moins importante et qui est secondaire ou primitive.

une **myatrophie** : une amyotrophie, une atrophie musculaire.

une **onychoatrophie** : une régression partielle ou totale d'un ongle préalablement normal, dont la taille et l'épaisseur diminuent avec, souvent, fissuration distale et lamellisation.

la **panatrophie** de Gowers

une génodermatose **scléroatrophiante**

une **scléroatrophie**

un lichen **scléroatrophique** ou scléro-atrophique

Le nom (une) atrophie est emprunté au bas latin atrophia « consomption », lui-même emprunté au grec ɑ ᾽ т ρ о φ ι ́ ɑ « dépérissement ».

atropine, atropinique, atropinisé

atropine, atropinique, atropinisé : voir atropa (ci-dessus).

atropisomère

un **atropisomère** : [stéréochimie] un conformère pouvant être isolé sous forme d'espèce chimique distincte et résultant d'une rotation restreinte autour d'une liaison simple. Du grec *a*, privatif, *tropein*, « tourner », et *meros*, « partie ». Se rencontre, par exemple, chez les biphényles ortho-disubstitués. En anglais : *atropisomer*. Voir aussi : conformère. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

atropos

un **atropos** :

- un sphinx tête de mort, un papillon ;
- un genre d'insectes.

Le nom (un) atropos vient d'Atropos, en grec A т ρ о п о ς, la Parque tranchant le fil de la vie. Voir aussi une atrope ou atropa, une atropine (ci-dessus).

atroptère

un oiseau **atroptère** : qui a les ailes noires.

attablé, attablement, attabler

elle est attablée, il est **attablé** :

- est installé(e) à table surtout pour manger, boire, mais aussi pour jouer, bavarder, travailler ;
- est installé(e) du point de vue physique, en particulier devant un meuble autre qu'une table ;
- est installé(e) au point de vue moral, intellectuel, souvent pour profiter.

une attablée, un **attablé** : une personne qui est installée à une table, essentiellement pour manger ou boire.

un **attablement** :

- l'action de s'installer autour d'une table ;
- le fait d'y être installé pour boire, manger ou encore jouer, bavarder, travailler.

attabler quelqu'un : l'installer à table.

s'attabler :

- s'installer à table pour un certain temps ;
- s'installer tranquillement, dans une certaine attitude morale, souvent pour profiter.

s'attabler à : commencer à, se mettre à, s'attaquer à.

Le verbe attabler est dérivé de table.

attachant

elle est attachante, il est **attachant** :

- accapare l'attention ou le temps ;
- retient par ses qualités de cœur ou d'esprit ;
- touche quelqu'un dans ses sentiments ;
- intéresse, captive une personne.

attache

A. une **attache** : l'action d'attacher, le fait d'être attaché.

d'attache :

- qui réalise l'action d'attacher, selon quoi s'opère ou peut s'opérer l'action d'attacher ;
- qui permet d'attacher ;
- qui est attaché par un lien.

un port d'attache :

- un port possédant une recette de douanes où s'inscrivent les navires de commerce français, chaque bâtiment étant obligé d'avoir un port d'attache ;
- un port de stationnement ou d'immatriculation ;
- un lieu où l'on séjourne pour ses occupations professionnelles.

B. une **attache** :

- un objet réuni par un système d'attache ;
- un objet servant à attacher ;
- ce qui lie une personne à une autre, à un lieu, à une fonction, à une collectivité par des liens de dépendance ;
- un ordre et plus largement un consentement, un avis, un appui d'une autorité supérieure, personne physique ou morale ;
- ce qui lie affectivement une personne à une autre ou à un inanimé concret ;
- ce qui unit intellectuellement, moralement.

C. une **attache** :

- un endroit où viennent se fixer différents objets ;
- l'endroit où vient se fixer l'extrémité d'un ligament, d'un muscle, d'un tendon ;
- l'endroit où une partie du corps, en particulier un membre, est reliée à une autre partie ou au reste du corps, une jointure d'un membre ;
- l'endroit où vient se fixer l'extrémité d'un élément végétal.

attaché

elle est attachée, il est **attaché** :

- est fixé(e) à une personne, un animal ou une chose à l'aide d'un objet qui lie ou par un moyen comparable ;
- est appliqué(e) sur ;
- est fixé(e) sur quelque chose ou quelqu'un ;
- est lié(e) par des rapports de dépendance ;
- est lié(e) affectivement à une personne, un animal, un objet, un lieu ;
- est appliqué(e) à, occupé(e) à, intéressé(e) à, captivé(e) par.

Le terme fichier attaché, calqué sur l'anglais *attached file*, a longtemps été critiqué et l'est parfois encore lorsqu'il est employé à la place de fichier joint ou de fichier annexé. Cependant, dans le domaine de l'informatique, l'adjectif attaché en est venu par extension à signifier « joint par une attache virtuelle ». Le terme *fichier attaché* est par conséquent acceptable. Il est d'ailleurs consigné dans plusieurs ouvrages de langue courante et spécialisés.
Ainsi, l'emploi de la locution ci-attaché pour remplacer ci-joint, ci-annexé ou ci-inclus sera également acceptable dans le domaine de l'informatique. Ci-attaché suivra par ailleurs les mêmes règles d'accord que ci-joint, ci-inclus et ci-annexé.
Cependant, l'emploi de ci-attaché dans un domaine autre que l'informatique, pour désigner un document papier, par exemple, demeure encore déconseillé. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

une attachée, un **attaché** :

- une personne liée à une autre, à une profession, à un lieu, à une chose par des rapports de dépendance ;
- une personne appartenant à une administration civile ou militaire, dans son pays ou à l'étranger ;
- une personne liée affectivement à une autre personne.

attache-bossette

un **attache-bossette** : un morceau de fer de l'éperon, conique des deux côtés creusés pour recevoir la tête d'un clou.
des attaches-bossettes

attaché-case

un **attaché-case** : un porte-documents, une petite valise utilisée surtout pour des documents.

Ce nom est emprunté à l'anglais : *attache-case* « petite valise en cuir pour transporter des documents », composé de *attache* venant du français "attaché diplomatique" et de *case* signifiant « mallette, valise ».

attachement

un **attachement** :

- une union de plusieurs choses par différents moyens ;
- un endroit où une partie du corps se relie à une autre partie ou au reste du corps ;
- un dispositif mécanique destiné à fixer une prothèse dentaire ;
- ce qui unit une personne, une collectivité à une personne, une collectivité, une fonction, un inanimé concret par des liens de dépendance ;
- un relevé des travaux effectués et des dépenses qui en découlent, liant ainsi patron et subordonnés ;
- ce qui lie affectivement une personne, un animal, une collectivité à une personne, un animal, une collectivité ou à un inanimé concret ;
- une application, un gout, un intérêt d'une personne pour quelque chose.

Attachement est dérivé d'un sens figuré d'attacher et désigne essentiellement le sentiment qui nous pousse à nous attacher profondément à une personne ou à une chose. Il existe aussi des sens spécialisés d'attachement,

en particulier en médecine et en comptabilité. L'anglais nous a emprunté ce mot, sous la forme *attachment*, et lui a ajouté le sens de « pièce jointe ». C'est cette dernière forme que l'on emploiera. Académie française.

attache-queue

un **attache-queue** : une corde pour attacher la queue d'une vache, pendant la traite par exemple.
des attache-queues

attacher

attacher :

- fixer, retenir à l'aide d'un objet qui lie ;
- joindre une chose à une autre par un moyen qui rappelle ce genre de lien ;
- coller, appliquer une chose sur une autre ;
- fixer une personne ou un animal à une personne, une collectivité, une fonction, un lieu par des liens de dépendance ;
- lier affectivement un animé à un autre animé ou à un inanimé concret ;
- lier quelque chose ou quelqu'un à une chose ;
- donner, attribuer quelque chose à un animé ou à un inanimé ;
- en savoir plus : CNRTL

s'attacher par, s'attacher avec : se fixer, être fixé à une personne, un animal, une chose, à l'aide d'un objet qui lie.

s'attacher à :

- se fixer, être fixé à un animé ou un inanimé concret par un moyen qui rappelle ce genre de lien ;
- se lier, être lié à un objet, à un lieu ;
- se fixer à une personne, une fonction par des liens de dépendance ;
- se lier affectivement à une personne, à un animal ou à un inanimé concret ;
- se fixer, être fixé à une chose, parfois à une personne ; l'accompagner, la poursuivre ;
- s'occuper de, s'intéresser à, s'appliquer à, se tenir à.

elles se sont attachées, elles sont attachées.
elles se sont attaché les liens, elles ont attaché les liens, elles se les sont attachés.

Le verbe attacher est issu de l'ancien français *estachier* « attacher », dérivé de *estache* « pieu », lui-même emprunté à l'ancien bas francique *stakka* « pieu ».

Le verbe détacher est l'antonyme d'attacher. D'où : détachable, détaché, un détachement.

Le verbe rattacher est dérivé d'attacher. D'où : rattachable, un rattachement, rattacher, une rattacheuse, un rattacheur, rattachiste.

attacheur

une attacheuse, un **attacheur** :

- une ouvrière, un ouvrier chargé(e) de fixer à certaines machines divers objets à traiter ;
- une, un spécialiste chargé(e) du relevé des travaux et des dépenses d'une entreprise.

un attacheur de grelots : celui qui entreprend une affaire difficile ou qui attire l'attention sur elle.

attacidé, attacus

les **attacidés** ou **saturnidés, saturniidés** : une famille d'insectes lépidoptères saturniformes, des papillons de nuit.

un **attacus** : un genre d'insectes lépidoptères nocturnes, de papillons.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (un) attacus est emprunté au grec tardif α ʼ τ τ α ́ κ η ς « sorte de sauterelle », transcrit *attacus* en bas latin.

attack

Le nom anglais *attack* peut avoir le même sens que son homonyme français « attaque », mais il peut aussi signifier « attentat ». Il convient pourtant de ne pas confondre en français une attaque, qui désigne une action violente, une agression, ou un assaut, et un attentat, qui désigne une action violente et criminelle contre les personnes, les biens privés ou publics, les institutions. On dira donc l'attaque d'une banque mais un attentat à la voiture piégée ou, figurément, une attaque de goutte mais un attentat au bon goût. Et l'on se souviendra que *terrorist attack* ne se traduit pas par « attaque terroriste » mais par « attentat terroriste ». Académie française.

attagène

un **attagène** : un insecte coléoptère.

un attagène ondé, un attagène des pelleteries, un attagène moucheté

Ce nom est emprunté au latin scientifique *attagenus* formé sur le latin *attagen, attagenis* (aussi *attagena, attagenae*) emprunté au grec qui désignait un oiseau, probablement le francolin.

attaquabilité, attaquable

une **attaquabilité** : une émotivité, une irritabilité psychique.

elle, il est **attaquable** :

- peut être attaqué(e) ;
- peut être attaqué(e) avec succès ;
- peut être dominé(e) ;
- présente un point faible ;
- est altérable ;
- réagit à une action chimique ;
- à quoi l'on peut faire opposition ;
- dont la valeur intellectuelle, morale est remise en question ;
- peut être attaqué(e) en justice.

elle, il est **inattaquable** : ne peut pas être attaqué(e), mise ou mis en cause, altéré(e).

attaquant

une armée attaquante, un adversaire **attaquant** : qui attaque.

une manière attaquante, un avocat attaquant : qui fait preuve d'entrain et de vitalité.

une substance attaquante, un gaz attaquant : qui altère, qui corrode.

une doctrine attaquante, un texte attaquant : qui a pour but de critiquer ou de s'opposer à quelque chose.

une attaquante, un **attaquant** :

- celle, celui qui attaque ;
- une joueuse, un joueur appartenant à une ligne d'attaque ;
- celle, celui qui s'oppose à, qui critique ;
- [finance] une personne physique ou morale qui prend l'initiative d'une offre publique sur les titres d'une société, conduite dans une logique exclusivement financière. En anglais : *raider*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

attaque

une **attaque** :

- l'action d'attaquer ;
- l'action de chercher à vaincre un obstacle ;
- l'action d'entamer quelque chose ou quelqu'un dans son intégrité physique ;
- l'action d'atteindre quelqu'un dans sa personne morale, sociale ou juridique ;
- l'action de critiquer quelqu'un ou quelque chose, de manifester son hostilité ;
- l'action d'entrer en contact avec quelque chose ;
- l'action d'adresser à quelqu'un des propos destinés à provoquer une réaction ;

- le début d'une action, d'une entreprise difficile.

être d'attaque :

- être préparé ;
- être en pleine forme.

une attaque d'angoisse ou un accès aigu d'angoisse ; une attaque vasovagale ou un syndrome vagovagal, un malaise vagal ; une attaque d'apoplexie ; des approches d'attaque ; une attaque membranaire ; une attaque de panique ou crise de panique ; une attaque de Tumarkin.

une **attaque à dose totale** : [défense] des opérations chimiques n'impliquant pas une limitation de temps pour la mise en œuvre de la quantité de toxique requise. En anglais : *total dose attack*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **attaque aux ultrasons** : [droit - télécommunications] la technique d'intrusion qui consiste à envoyer, par ultrasons, un message à un assistant vocal pour en prendre le contrôle, à l'insu de son utilisateur attitré. L'attaque aux ultrasons permet, par exemple, de commander un produit sur un site de commerce en ligne ou d'appeler un numéro surtaxé aux frais de la victime, ou encore d'ouvrir frauduleusement la porte de son garage. En anglais : *dolphin attack*. Journal officiel de la République française du 14 septembre 2021.

une **attaque de l'intérieur** : [défense / opérations] une attaque délibérément effectuée contre son propre camp ou un allié par un individu, un groupe ou une unité constituée. En anglais : *green on blue ; green on blue attack ; insider attack*. Voir aussi : tir fratricide. Journal officiel de la République française du 23/09/2015.

une **attaque collective par saturation de service** ou ACSS : (télécommunications - informatique] une attaque par interruption de service qui consiste à envoyer simultanément des requêtes depuis un grand nombre d'ordinateurs afin de saturer l'accès au service visé. En anglais : *DDoS attack, distributed denial of service attack*. Voir aussi : attaque par interruption de service. Journal officiel de la République française du 18 mars 2022.

une **attaque directe** : [nucléaire / fusion] une irradiation, par des faisceaux laser, d'une cible de fusion inertielle uniquement constituée d'un microballon, que l'on fait ainsi imploser. En anglais : *direct drive*. Voir aussi : attaque indirecte, cible de fusion inertielle, microballon de fusion inertielle, vecteur d'énergie pour fusion inertielle. Journal officiel de la République française du 30/09/2017.

une **attaque indirecte** : [nucléaire / fusion] une exposition à des faisceaux laser d'une cible de fusion inertielle constituée d'une cavité contenant un microballon, dont la face interne émet alors un rayonnement X qui provoque l'implosion isotrope de ce microballon. En anglais : *indirect drive*. Voir aussi : attaque directe, cavité radiative d'attaque indirecte, cible de fusion inertielle, conversion X, microballon de fusion inertielle, vecteur d'énergie pour fusion inertielle. Journal officiel de la République française du 30/09/2017.

une **attaque par conversation** ou **attaque par tirs répétés** [en anglais : *double barrel attack*] une cyberattaque dans laquelle, par l'envoi de courriels successifs, un expéditeur vise à établir un lien de confiance avec un destinataire afin de le piéger, notamment en lui soutirant des informations, en l'influençant ou en introduisant un logiciel malveillant dans un système. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

une **attaque par embuscade** [en anglais : *watering hole attack*] une cyberattaque qui vise à compromettre de manière indirecte les ressources informatiques d'une organisation en piégeant un site Web légitime fréquemment consulté par ses membres afin d'en infecter le plus grand nombre. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

une **attaque par interposition** ou **attaque par interception, attaque de l'intercepteur** : une attaque au cours de laquelle une personne intercepte les communications entre deux parties à l'aide d'une clé cryptographique obtenue frauduleusement, ce qui lui permet de se faire passer pour l'une des parties, ou les deux, et ainsi d'altérer les échanges à leur insu. L'attaque par interposition a souvent pour but de récupérer des informations sensibles sur un utilisateur ou une utilisatrice qui se connecte à un service Web.
Le terme *attaque de l'homme du milieu*, calque de l'anglais *man-in-the-middle attack*, bien qu'implanté dans l'usage et ne faisant généralement pas l'objet de réserves, ne s'intègre pas au système linguistique du français. En effet, l'expression anglaise *man in the middle* est issue du domaine du sport, mais sa traduction littérale homme du milieu est inusitée et peu transparente en français. Office québécois de la langue française

une **attaque par interruption de service** ou AIS : [télécommunications - informatique] une action malveillante qui vise à rendre indisponibles pendant un temps indéterminé un ou plusieurs services informatiques ou de télécommunication d'une organisation. Une attaque par interruption de service peut être réalisée en saturant l'accès aux services visés ou en exploitant leurs failles de sécurité. On trouve aussi l'expression « attaque par déni de service », calque de l'anglais, qui est déconseillée. En anglais : *denial of service attack, DoS attack*. Voir aussi : attaque collective par saturation de service, attaque par saturation téléphonique. Journal officiel de la République française du 18 mars 2022.

une **attaque par saturation téléphonique** ou AST : [télécommunications] une attaque par interruption de service qui consiste à émettre un nombre important d'appels téléphoniques vers un ou plusieurs numéros pour empêcher que d'autres appels passés vers ces numéros n'aboutissent. L'attaque par saturation téléphonique

utilise généralement un automate d'appels. On trouve aussi l'expression « déni de service téléphonique », calque de l'anglais, qui est déconseillée. En anglais : *telephony denial of service (TDoS)*. Voir aussi : attaque par interruption de service. Journal officiel de la République française du 18 mars 2022.

une **cyberattaque** par cassage de mot de passe ou un cassage de mot de passe

une cyberattaque par envoi massif d'identifiants ou un envoi massif d'identifiants

attaqué, attaquer, attaqueur

elle est attaquée, il est **attaqué** :

- est l'objet d'une offensive ;
- est entaillé(e), détérioré(e), atteinte ou atteint0

attaquer :

- porter les premiers coups, les premières atteintes à quelqu'un ou à quelque chose ;
- chercher à surmonter un obstacle, une difficulté ou chercher à obtenir la supériorité sur quelqu'un ou quelque chose ;
- modifier quelque chose dans son état physique en en détériorant la qualité ;
- entrer en contact avec quelqu'un ou quelque chose ;
- commencer à faire quelque chose qui demande un effort et dont on veut vivement venir à bout ;
- autres sens : CNRTL.

s'attaquer : se combattre.

s'attaquer à :

- attaquer ;
- affronter, se heurter à, tenter de résoudre.

elles se sont attaquées, elles sont attaquées.
elles se sont attaqué les comportements, elles ont attaqué les comportements, elles se les sont attaqués.

une attaqueuse, un **attaqueur** : une personne qui se livre à des attaques.

attardé, attardement, attarder

elle est attardée, il est **attardé** :

- est en retard, a pris plus de temps qu'à son habitude ou qu'il est normal ;
- est d'un autre âge, n'a pas suivi l'évolution normale ;
- est en retard dans son développement, dans son évolution intellectuelle ou ses progrès.

une attardée, un **attardé** :

- une personne en retard ou se trouvant hors de chez elle à une heure avancée du jour ou de la nuit ;
- une personne dont l'intelligence est en retard par rapport à la moyenne ;
- celle, celui qui est en retard sur son temps.

Attardé peut être adjectif : il qualifie alors quelqu'un qui se trouve à une heure tardive en quelque endroit (*Des passants attardés se hâtaient de rentrer*) ou, figurément, ce qui est d'un autre temps, qui est démodé (*des conceptions attardées*). Employé comme nom, il prend un sens différent et désigne une personne dont le développement intellectuel a été entravé. On se gardera donc bien de le confondre, en ce sens et dans la langue du sport, avec des mots ou expressions comme retardataire, qui a pris du retard, etc. En savoir plus : Académie française.

un **attardement** :

- l'action d'attarder ou de s'attarder ; le résultat de cette action ;
- le fait de freiner une évolution ou d'être freiné dans une évolution, généralement de nature intellectuelle.

attarder :

- mettre en retard ;
- faire prendre plus de temps qu'il est habituel ou normal.

s'attarder :

- se mettre en retard, prendre son temps au-delà du délai prévu ou du délai normal, de l'heure habituelle ;
- se trouver hors de chez soi à une heure avancée du jour, où à la tombée de la nuit ;

- prendre du retard, généralement avec complaisance, dans une entreprise ;
- se consacrer momentanément à une chose de préférence à d'autres, prendre son temps pour faire quelque chose ;
- perdre, gaspiller son temps à..., s'arrêter trop longuement sur.

Le verbe attarder est dérivé de tard.

Le verbe retarder vient du latin *retardare* « retarder, arrêter » « empêcher », composé du préfixe *re-* et de *tardare* (voir : tarder).

atte

A. un **atte** ou **attus** : un arachnide.

B. un **atte** ou fourmi coupe-feuilles, fourmi-parasol [en latin : *atta*] : un genre d'insecte.

atteignable, atteindre, atteint, atteinte

elle, il est **atteignable** : est accessible, peut être atteinte ou atteint.

elle, il est **inatteignable** : ne peut pas être atteinte ou atteint ; est inaccessible.

A. **atteindre** :

- parvenir à toucher ;
- arriver à un endroit en se déplaçant ;
- parvenir naturellement à un âge de la vie, à un point éloigné dans le temps ;
- parvenir dans sa course, dans son évolution naturelle, au niveau de.

B. **atteindre** :

- faire effort pour s'élever à la hauteur de ;
- s'efforcer de combler la distance qui sépare de quelqu'un, de quelque chose ;
- parvenir à un objectif qu'on s'est fixé, à un état qui est le résultat, l'aboutissement d'un effort ;
- parvenir à réaliser une chose très difficile.

C. **atteindre** :

- entrer en contact avec ;
- réussir à saisir ;
- parvenir à rattraper, à rejoindre, en se déplaçant ;
- parvenir à entrer en rapport avec quelqu'un ;
- arriver à saisir par l'intelligence, à connaitre, à concevoir.

D. **atteindre** :

- toucher en frappant ;
- toucher généralement de loin avec un projectile ;
- frapper, blesser ;
- causer un préjudice moral, provoquer un effet psychologique.

j'atteins, tu atteins, il atteint, nous atteignons, vous atteignez, ils atteignent ;
j'atteignais ; j'atteignis ; j'atteindrai ; j'atteindrais ;
j'ai atteint ; j'avais atteint ; j'eus atteint ; j'aurai atteint ; j'aurais atteint ;
que j'atteigne, que tu atteignes, qu'il atteigne, que nous atteignions, que vous atteigniez, qu'ils atteignent ;
que j'atteignisse, qu'il atteignît, que nous atteignissions ; que j'aie atteint ; que j'eusse atteint ;
atteins, atteignons, atteignez ; aie atteint, ayons atteint, ayez atteint ;
(en) atteignant.

C'est là que les Athéniens s'atteignirent. C'est alors que rien n'alla plus.

elle est atteinte, il est **atteint** :

- est réussi(e) ;
- est touché(e) ;
- est blessé(e) ;
- est diminué(e), endommagé(e).

une **atteinte** :

- l'action ou la possibilité d'atteindre ;
- un préjudice.

hors d'atteinte : sans pouvoir être touché(e), saisi(e).

une atteinte sexuelle, une atteinte à l'intégrité physique et psychique.

Le verbe atteindre est emprunté au latin vulgaire *attangere*, réfection du classique *attingere* « arriver à, parvenir à » d'après *tangere*. La forme *attaindre* était fréquente jusqu'au 16ème siècle.

attel

un **attel** [?] : une attelle A.

attélabe, attélabidé

un **attélabe** : un insecte coléoptère de la famille des curculionidés ou charançons, dont la femelle enroule les feuilles pour y déposer ses œufs, d'où son nom de cigarier.

les **attélabidés** : une famille d'insectes.

voir le dictionnaire des sciences animales

Le nom (un) attélabe est emprunté au latin scientifique *attelabus* (1735) qui représente un emploi transposé du latin *attelabus, attelebus* et du grec, auquel celui-ci est emprunté, désignant une sauterelle, repris dans un index d'animaux classés comme reptiles qui est la source d'une liste attestant la forme *attelabe* au 16ème siècle.

attelable, attelage, attelé, attelée, attèlement, atteler

un animal **attelable** : qui est dressé de manière à pouvoir être attelé.

un **attelage** :

- l'action ou la manière d'atteler des animaux de trait à un véhicule ;
- l'action d'atteler une voiture ; ce qui sert à atteler ; ce qu'on attelle ;
- un amarrage d'engins spatiaux dont l'un au moins est un véhicule destiné à remorquer les autres ; par extension, un dispositif servant à cette opération. L'emploi du terme « arrimage » est incorrect dans ce sens. En anglais : *docking unit ; docking*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.
- autres sens : CNRTL.

une charrue attelée de deux bœufs, un traineau **attelé** de sa paire de chiens

une voiture attelée : une voiture avec son cheval ou ses chevaux d'attelage.

le pas attelé, le trot attelé : le pas, le trot d'un cheval attelé.

[Canada] être mal attelé :

- être mal pourvu en bêtes de trait ;
- être marié avec une femme qui n'est pas de son calibre ;
- être engagé dans une mauvaise affaire.

une **attelée** :

- un attelage; des chevaux qui sont attelés ensemble ;
- des personnes attelées ensemble ;
- le temps pendant lequel des animaux de tirage restent attelés.

un **attèlement** : l'action d'atteler, le résultat de cette action. On a lu aussi un attellement.

atteler :

- attacher un cheval, un bœuf à une voiture, une charrue, etc., qu'il doit tirer ;
- attacher une chose de manière qu'elle lui communique son mouvement ou son énergie ;
- charger quelqu'un d'un travail, d'une tâche, de manière qu'il en prenne la responsabilité.

j'attèle ou j'attelle, tu attèles ou tu attelles, il attèle ou il attelle, nous attelons, vous attelez, ils attèlent ou ils attellent ;
j'attelais ; j'attelai ; j'attèlerai ou attellerai ; j'attèlerais ou attellerais ;
j'ai attelé ; j'avais attelé ; j'eus attelé ; j'aurai attelé ; j'aurais attelé ;
que j'attèle ou que j'attelle, que tu attèles ou que tu attelles, qu'il attèle ou qu'il attelle, que nous attelions, que

vous atteliez, qu'ils attèlent ou qu'ils attellent ;
que j'attelasse, qu'il attelât, que nous attelassions ; que j'aie attelé ; que j'eusse attelé ;
attèle ou attelle, attelons, attelez ; aie attelé, ayons attelé, ayez attelé ;
(en) attelant.

s'atteler à : être attelé.

s'atteler à une besogne, à une tâche : en prendre l'initiative et/ou la responsabilité.

je m'attèle ou m'attelle, tu t'attèles ou t'attelles, il s'attèle ou s'attelle, nous nous attelons, vous vous attelez, ils s'attèlent ou s'attellent ;
je m'attelais ; je m'attelai ; je m'attèlerai ou m'attellerai ; je m'attèlerais ou m'attellerais ;
je me suis attelé(e) ; je m'étais attelé(e) ; je me fus attelé(e) ; je me serai attelé(e) ; je me serais attelé(e) ;
que je m'attèle ou m'attelle, que tu t'attèles ou t'attelles, qu'il s'attèle ou s'attelle, que nous nous attelions, que vous vous atteliez, qu'ils s'attèlent ou s'attellent ;
que je m'attelasse, qu'il s'attelât, que nous nous attelassions ; que je me sois attelé(e) ; que je me fusse attelé(e) ;
attèle-toi ou attelle-toi, attelons-nous, attelez-vous ; sois attelé(e), soyons attelées, soyons attelés, soyez attelée(s), soyez attelé(s) ;
(en) s'attelant.

elles se sont attelées, elles sont attelées.
elles se sont attelé les chevaux, elles ont attelé les chevaux, elles se les sont attelés.

une **attelloire** (1) : une cheville permettant de fixer les traits du cheval au brancard ou au timon.

Le verbe atteler vient du latin *attelare*, issu, avec substitution de préfixe, du bas latin *protelare* « conduire jusqu'au bout ».

Le verbe dételer est dérivé d'atteler.

Le nom (un) joug vient du latin *jugum* « joug, attelage ; joug symbolique sous lequel défilaient les vaincus ; liens du mariage ; soumission, esclavage ». D'où une feuille multijuguée (= qui est composé de plus de cinq paires de folioles).

attelle

A. une **attelle** : un morceau de bois chantourné ou de fer arrondi que l'on adapte sur le devant du collier d'un cheval de harnais pour supporter l'attache des traits.

des attelles : des sangles attachées au cou et qui permettent de porter un lourd fardeau.

Canada :

des attelles : des bretelles.

tirer dans les attelles : donner un coup de collier, faire un effort énergique.

tirer sur les attelles : être réduit à la dernière extrémité.

être sur les attelles : être maladif, faible, languissant.

B. une **attelle** :

- une lame mince et résistante en bois, en carton, en fer-blanc, en plâtre, etc., que l'on garnit de linge et que l'on applique le long d'un membre fracturé ou luxé pour le maintenir dans l'immobilité et prévenir le déplacement des fragments ;
- une aide.

C. des **attelles** ou une **attelloire** (2) : des morceaux de bois creux que les plombiers placent l'un contre l'autre et dont ils se font un manche pour prendre leurs fers à souder.

un bois d'attelle : de minces lattes, ordinairement de hêtre, refendues et non sciées, copeaux ou débris employés jadis pour la confection de fourreaux d'épée et de dague.

une **attelle** : un petit morceau de bois mince que les potiers tiennent entre leurs doigts et qu'ils appliquent au bord de l'ouvrage pour l'enlever de dessus la roue.

Le nom (une) attelle vient du bas latin *astella* « éclat de bois, copeau », en latin classique *assula* diminutif de *assis* « planche », à comparer avec un ais.

attelloire

une **attelloire** (1) : une cheville permettant de fixer les traits du cheval au brancard ou au timon.

des **attelles** ou une **attelloire** (2) : des morceaux de bois creux que les plombiers placent l'un contre l'autre et dont ils se font un manche pour prendre leurs fers à souder.

attenances, attenant, attenir

les **attenances** : une dépendance contigüe à un bâtiment.

une pièce attenante, une maison attenante, un terrain **attenant** : qui tient à, qui touche à, qui est contigüe ou contigu, adjacente ou adjacent.

attenant : auprès, à côté de.

attenant de : près de, touchant à.

tout attenant : dans le voisinage immédiat.

attenir :

- être situé immédiatement à côté de ;
- jouxter.

il attient ; il attenait ; en attenant ; ...

Le verbe attenir est probablement emprunté au latin populaire *attenire* réfection d'après *tenire* (tenir), du latin classique *attinere* « tenir » « retenir » « garder, maintenir » « toucher à, dépendre de ».

attendant

une personne attendante : attentive ou attentiste.

une réponse attendante, un navire **attendant** : qui se trouve dans une position d'attente.

une cadence attendante (en musique).

une attendante, un **attendant** : celle, celui qui attend.

les attendants :

- les sectaires qui soutiennent qu'il n'y a dans le monde aucune église véritable ;
- les soldats qui furent levés dans plusieurs villes de Hollande pendant les troubles excités par les Gomaristes et les Arméniens.

en attendant de : jusqu'à ce qu'arrive l'instant, le moment de.

en attendant que : jusqu'à ce que.

en attendant l'heure, en attendant mieux

en attendant :

- provisoirement ;
- en attendant la solution du problème qui vient d'être exposé ;
- quoi qu'il en soit ;
- toujours est-il que.

attendre

attendre :

- rester en un lieu, l'attention étant fixée sur quelqu'un ou quelque chose qui doit venir ou survenir ;
- rester dans l'expectative ;
- espérer la venue de quelqu'un, la survenance de quelque chose ;
- différer, patienter ;
- compter sur quelqu'un ou quelque chose de manière nécessaire et souvent avec impatience ;
- autres sens : CNRTL.

Sur le plan de la morphosyntaxe, la locution *attendre sur* figure également au rang des germanismes les plus probables (en allemand, l'équivalent du verbe attendre se construit avec l'équivalent de la préposition sur, voir les tours *warten auf* et *darauf warten*). En savoir plus : Français de nos régions.

j'attends, tu attends, il attend, nous attendons, vous attendez, ils attendent ;
j'attendais ; j'attendis ; j'attendrai ; j'attendrais ;
j'ai attendu ; j'avais attendu ; j'eus attendu ; j'aurai attendu ; j'aurais attendu ;
que j'attende, que tu attendes, qu'il attende, que nous attendions, que vous attendiez, qu'ils attendent ;
que j'attendisse, qu'il attendît, que nous attendissions ; que j'aie attendu ; que j'eusse attendu ;
attends, attendons, attendez ; aie attendu, ayons attendu, ayez attendu ;
(en) attendant.

s'attendre à : prévoir.

s'attendre l'un l'autre

s'attendre que

s'attendre [préposition après un verbe] : Office québécois de la langue française.

je m'attends, tu t'attends, il s'attend, nous nous attendons, vous vous attendez, ils s'attendent ;
je m'attendais ; je m'attendis ; je m'attendrai ; je m'attendrais ;
je me suis attendu(e) ; je m'étais attendu(e) ; je me fus attendu(e) ; je me serai attendue(e) ; je me serais attendu(e) ;
que je m'attende, que tu t'attendes, qu'il s'attende, que nous nous attendions, que vous vous attendiez, qu'ils s'attendent ;
que je m'attendisse, qu'il s'attendît, que nous nous attendissions ; que je me sois attendu(e) ; que je me fusse attendu(e) ;
attends-toi, attendons-nous, attendez-vous ; sois attendu(e), soyons attendues, soyons attendus, soyez attendu(e)(es)(s) ;
(en) s'attendant.

Le verbe attendre est emprunté au latin *attendere* « tendre vers, être attentif à, porter son attention sur », d'où les sens de l'ancien et moyen français « aspirer à, prêter attention à, considérer que ». Voir : tendre. Voir aussi : attendu, attente, attentif, attention,... (ci-dessous).

Le mot expectatif est dérivé du radical de *ex(s)pectatum*, supin de *ex(s)pectare* duquel vient l'ancien verbe *expecter* (attendre). D'où : expectant, un expectant, une expectation, une expectative.

attendri, attendrir, attendrissable, attendrissant, attendrissement, attendrisseur

elle est attendrie, il est **attendri** :

- a été rendu(e) tendre ou plus tendre ;
- est devenu(e) tendre ou plus tendre ;
- dont la chair est ramollie ;
- éprouve des sentiments de tendresse, de compassion, de pitié ;
- s'accompagne d'un état d'attendrissement, est empreinte ou empreint de tendresse, de compassion ;
- dénote, exprime un état d'attendrissement.

une attendrie, un **attendri** : une personne qui est d'une nature susceptible de s'émouvoir facilement.

attendrir :

- rendre tendre ou plus tendre ;
- rendre moins dur, diminuer la résistance, la consistance, la solidité d'un corps ;
- adoucir, atténuer ;
- susciter une émotion, rendre accessible ou plus accessible à des sentiments de tendresse, de compassion, de pitié.

j'attendris, tu attendris, il attendrit, nous attendrissons, vous attendrissez, ils attendrissent ;
j'attendrissais ; j'attendris ; j'attendrirai ; j'attendrirais ;
j'ai attendri ; j'avais attendri ; j'eus attendri ; j'aurai attendri ; j'aurais attendri ;
que j'attendrisse, que tu attendrisses, qu'il attendrisse, que nous attendrissions, que vous attendrissiez, qu'ils attendrissent ;
que j'attendrisse, qu'il attendrît, que nous attendrissions ; que j'aie attendri ; que j'eusse attendri ;
attendris, attendrissons, attendrissez ; aie attendri, ayons attendri, ayez attendri ;
(en) attendrissant.

s'attendrir :

- devenir tendre ou plus tendre ;

- devenir moins dur, moins coriace, plus facile à manger ;
- avoir des sentiments de tendresse, de pitié ;
- devenir accessible ou plus accessible à des sentiments de tendresse, de pitié ;
- devenir moins violent, moins âpre ;
- s'adoucir, s'atténuer.

je m'attendris, tu t'attendris, il s'attendrit, nous nous attendrissons, vous vous attendrissez, ils s'attendrissent ; je m'attendrissais ; je m'attendris ; je m'attendrirai ; je m'attendrirais ;
je me suis attendri(e) ; je m'étais attendri(e) ; je me fus attendri(e) ; je me serai attendri(e) ; je me serais attendri(e) ;
que je m'attendrisse, que tu t'attendrisses, qu'il s'attendrisse, que nous nous attendrissions, que vous vous attendrissiez, qu'ils s'attendrissent ;
que je m'attendrisse, qu'il s'attendrît, que nous nous attendrissions ; que je me sois attendri(e) ; que je me fusse attendri(e) ;
attendris-toi, attendrissons-nous, attendrissez-vous ; sois attendri(e), soyons attendries, soyons attendris, soyez attendri(e)(es)(s) ;
(en) s'attendrissant.

elles se sont attendries, elles sont attendries.
elles se sont attendri les spectateurs, elles ont attendri les spectateurs, elles se les sont attendris.

elle, il est **attendrissable** : se laisse attendrir facilement.

elle est attendrissante, il est **attendrissant** :

- attendrit ou est susceptible d'attendrir, d'exciter un mouvement de tendresse, de pitié, de compassion ;
- est émouvante ou émouvant ;
- favorise un état d'attendrissement.

un **attendrissement** :

- l'action d'attendrir ou de s'attendrir ; un état qui en résulte ;
- l'action d'attendrir, de rendre moins dur, moins résistant ;
- le fait de s'attendrir ;
- un mouvement de la sensibilité portant à la tendresse, à la compassion, à la pitié ;
- l'état d'une personne attendrie ;
- le fait de s'assouplir, de s'adoucir, de s'atténuer ;
- ce qui traduit ou exprime un mouvement de sensibilité, d'émotion.

un **attendrisseur** : un ustensile de cuisine ou un appareil de boucherie destiné à attendrir des morceaux de viande avant la cuisson.

Le verbe attendrir est dérivé de tendre qui vient du latin *tener* « tendre, délicat, frêle » « jeune, du premier âge ».

attendu

elle est attendue, il est **attendu** :

- pour une personne, sur la présence de qui on compte ;
- pour une chose ou un évènement,doit arriver dans un délai rapproché ;
- dont l'arrivée n'est pas fixée, que l'on redoute ou que l'on espère ;
- pour une boisson, un mets, une viande, gagne en saveur et en valeur culinaire lorsqu'on en diffère la consommation.

elle est inattendue : est imprévue, est surprenante ; il est **inattendu** : est imprévu ; est surprenant.

l'**attendu** : ce qui est attendu.

l'**inattendu** : ce à quoi on ne s'attend pas.

un inattendu : un imprévu.

une attendue, un **attendu** : celle qui est attendue, celui qui est attendu.

un **attendu** :

- un alinéa d'un jugement, d'une sentence commençant par *attendu que* ;
- un savoir ou une compétence que tout apprenant doit maîtriser dans une discipline ou une formation, à un niveau donné. Le terme « attendu » se rencontre le plus souvent au pluriel. Dans l'enseignement supérieur, les attendus peuvent inclure le niveau de qualification que tout étudiant doit avoir atteint pour obtenir un diplôme ou une certification. Voir aussi : apprenant, observable. Journal officiel de la

République française du 16/03/2021.
- [recherche] un objectif défini lors de la mise en œuvre d'un modèle théorique ou d'un protocole expérimental. Journal officiel de la République française du 16/03/2021.

les attendus : les motifs d'un jugement.

attendu (que) : étant donné (que).

attenir

attenir :

- être situé immédiatement à côté de ;
- jouxter.

il attient ; il attenait ; en attenant ; ...

attentat, attentatoire, attentatoirement

un **attentat** :

- une entreprise criminelle perpétrée contre une personne ou contre une communauté, et particulièrement dans un contexte politique ;
- une tentative criminelle contre un objet, une propriété, un bien matériel ;
- un acte qui heurte des droits, des principes, inscrits dans la loi ;
- un acte qui heurte les lois artistiques ou morales, la raison ou la nature ;
- un acte qui rompt avec une tradition respectable.

un attentat à la sureté de l'État, un attentat à la liberté, un attentat à la pudeur, un attentat aux bonnes mœurs : voir CNRTL.

attentat : Parler français

elle, il est **attentatoire** :

- porte atteinte ou préjudice ;
- attaque ;
- a les caractères d'un attentat ;
- va contre l'autorité d'une juridiction ou des principes inscrits dans la loi.

attentatoirement : à la manière d'un attentat.

Le nom (un) attentat est emprunté au latin *attemptatum, attentatum*, participe passé neutre du verbe *attemptare* (attenter).

attente

une **attente** :

- l'action d'attendre ;
- l'action de demeurer en un lieu jusqu'à ce que quelqu'un ou quelque chose arrive ;
- l'action de compter sur quelque chose ou quelqu'un ;
- un espoir, une prévision ;
- le temps concret pendant lequel une chose est attendue ;
- en savoir plus : CNRTL.

d'attente :

- où l'on se tient en attendant ;
- pendant lequel a lieu une opération qui en précède une autre ;
- qui a lieu avant une autre opération ;
- qui doit recevoir plus tard un complément qui l'achève.

en attente :

- [transport aérien] placé sur une liste d'attente. Exemple : un passager en attente. L'expression « en stand-by » ne doit pas être utilisée. En anglais : *stand-by*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.
- [transport aérien] à qui on n'a pas donné l'autorisation d'entreprendre ou de poursuivre sa manœuvre.

Exemple : un aéronef en attente. En anglais : *holding*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Le nom (une) attente est emprunté à un participe passé féminin latin *attendita*, pour *attenta* de *attendere* (attendre).

attenter

attenter à :

- commettre un attentat, faire une tentative de nature criminelle ;
- s'attaquer à, porter atteinte à.

attenter à sa vie, attenter à ses jours : se suicider.

On a lu aussi : attenter sur, attenter contre.

Le verbe attenter est emprunté au latin *attemptare, attentare* (composé de *ad* et *temptare*) « entreprendre quelque chose avec une idée d'hostilité, surprendre, attaquer ».

attentif

elle est attentive, il est **attentif** :

- prête attention, a l'esprit tendu vers ;
- fait preuve d'attention ;
- est aux aguets, sur la défensive, en haleine ;
- est vigilante, diligente, soigneuse ; est vigilant, diligent, soigneux ;
- manifeste ou requiert de l'attention ;
- a des attentions, est pleine ou plein d'égards, de déférence.

elle est inattentive, il est **inattentif** :

- manque d'attention ;
- est distraite, indifférente, superficielle ; est distrait, indifférent, superficiel.

une inattentive, un inattentif : celle, celui qui manque d'attention ou de considération pour quelqu'un ou quelque chose.

attentivement : de manière attentive.

inattentivement

Le mot attentif est dérivé du radical du participe passé latin *attentus* « attentif », de *attendere* (attendre).

attention, attentionné, attentionnel, attentionner, attentionneux

une **attention** :

- une tension de l'esprit vers un objet à l'exclusion de tout autre ;
- une application, une concentration ;
- une curiosité, un intérêt ;
- l'intérêt, le soin que l'on porte à quelque chose ou quelqu'un en fonction de l'importance qu'on y attache.

des attentions : une disposition que présente quelqu'un à être soigneux, soucieux de, vigilant, délicat.

faire attention :

- effectuer un acte d'attention ;
- noter, constater ;
- prendre garde, veiller à ;
- surveiller, épier, se méfier d'un danger, prendre garde à .

à l'attention / à l'intention : Parler français

une **inattention** : un manque d'attention ou de considération.

attention ! prenez garde ! soyez attentifs !

elle est attentionnée, il est **attentionné** :

- concentre, fixe son attention ;
- s'applique à ;
- a des attentions.

elle est attentionnelle, il est **attentionnel** : en philosophie, en parlant d'un point de vue de l'esprit sur un objet, dépend de la faculté d'attention.

attentionner : fixer l'attention de quelqu'un.

s'attentionner :

- prêter attention à, s'intéresser à ;
- s'affairer, s'occuper de ;
- tendre, concentrer son esprit avec effort.

elle est attentionneuse, il est **attentionneux** :

- est attentive ou attentif ;
- est attentionné(e).

Le nom (une) attention est emprunté au latin *attentio* « action de tendre l'esprit vers quelque chose » « précaution, soin ».

attentisme, attentiste

un **attentisme** :

- une attitude qui consiste à différer toute décision jusqu'à ce que les évènements s'annoncent de manière précise ;
- toute attitude d'attente indéfinie et passive.

elle, il est **attentiste** :

- adopte ou préconise l'attentisme ;
- attend par indolence ou par prudence la suite des évènements.

un pays attentiste : [relations internationales] un pays qui, face à un enjeu international, préfère ne pas prendre parti ou différer sa décision. En anglais : *fence-sitting country*. Journal officiel de la République française du 21 décembre 2023.

une, un **attentiste** : une partisane, un partisan de l'attentisme.

attentivement

attentivement : de manière attentive.

atténuance, atténuant, atténuateur, atténuation, atténué, atténuement, atténuer, atténuissement

une **atténuance** : le fait d'atténuer la force, d'affaiblir, d'exténuer ; le résultat de cette action.

une substance atténuante, un (remède) atténuant : qui a la propriété d'atténuer la consistance des humeurs.

elle est atténuante, il est **atténuant** : atténue, rend moins grave.

une circonstance atténuante : un fait particulier retenu par le tribunal, qui atténue la responsabilité de l'accusé et entraîne une application indulgente de la loi.

un **atténuateur** :

- un appareil permettant d'atténuer un signal électrique afin de diminuer son amplitude ;
- [bactériologie - génie génétique] une séquence de l'ADN sur laquelle porte l'atténuation. En anglais : *attenuator*. Voir aussi : atténuation. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un atténuateur d'impact : Office québécois de la langue française.

une **atténuation** :

- l'action d'atténuer ; le résultat de cette action ;
- un affaiblissement, un état d'amaigrissement ;
- l'affaiblissement de la virulence d'un microorganisme par des moyens physiques, chimiques ou

biologiques, en vue de la préparation de vaccins, en particulier ;
- l'action de rendre plus ténu, plus mince, moins dense ;
- l'action de rendre moins fort, moins vif ce qui touche les sens ; l'action d'amoindrir, d'affaiblir ; le résultat de cette action ;
- ce qui atténue, ce qui sert à atténuer ;
- [bactériologie - génie génétique] le système de contrôle de l'expression génique consistant en une interruption prématurée de la transcription d'un opéron de biosynthèse. L'atténuation a lieu en un site appelé « atténuateur » et aboutit à la formation d'ARN messagers incomplets. En anglais : *attenuation*. Voir aussi : atténuateur, opéron. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.
- [bactériologie - virologie] une diminution, artificiellement provoquée, de la virulence d'une bactérie ou d'un virus, permettant d'utiliser comme vaccin la souche ainsi traitée. En anglais : *attenuation*. Journal officiel de la République française du 18/09/2011.

une **atténuation** ou **mitigation** : des mesures visant à atténuer les impacts des modifications environnementales, conditions climatiques par exemple, sur la société et l'environnement, en savoir plus : Géoconfluences

une **atténuation virale** : [virologie] un procédé de culture qui, en favorisant les mutations d'un virus, permet à celui-ci de croître dans les cellules originelles, mais avec une plus faible virulence. En anglais : *viral attenuation*. Journal officiel de la République française du 18/09/2011.

une **technique d'atténuation des risques** : le procédé qui permet à un organisme d'assurance de réduire ses risques en en transférant à un tiers tout ou partie par contrat. Les techniques d'atténuation des risques, qui font l'objet d'une règlementation spécifique, englobent notamment le recours aux instruments dérivés, aux traités de réassurance et à la titrisation des engagements. En anglais : *risk mitigation technique*. Voir aussi : contrat d'assurance titrisé, titrisation.

elle est atténuée, il est **atténué** : est affaiblie, rendue moins prononcée ; est affaibli, rendu moins prononcé.

une plante atténuée : qui diminue de la base au sommet, ou du sommet à la base.

un virus atténué : un virus rendu moins virulent dans un but thérapeutique.

un **atténuement** : une atténuation, un affaiblissement.

atténuer :

- affaiblir, diminuer les forces du corps ;
- diminuer l'embonpoint, amaigrir ;
- rendre plus mince, plus ténu, moins dense ;
- rendre moins fort, moins vif ;
- diminuer la force, la violence ;
- diminuer la force d'un mot, d'une expression, d'une description, de ce que l'on dit ou pense ;
- rendre moins prononcé le caractère, l'originalité, le relief, le réalisme d'une chose ;
- diminuer la gravité de ce que l'on fait ou commet.

un **atténuissement** : une atténuation, une réduction, une division.

Le nom (une) atténuation est emprunté au latin *attenuatio* « affaiblissement ».

Le verbe atténuer est emprunté au latin *attenuare* « affaiblir ».

Le mot hypocoristique (= qui exprime une intention caressante, affectueuse, notamment dans le langage des enfants ou ses imitations) est emprunté au grec. υ᾽ π ο κ ο ρ ι σ τ ι κ ό ς « caressant » et « propre à atténuer ».

attérer, atterrage, atterrant, atterrement, atterrer

A. elle est atterrante, il est **atterrant** :

- atterre, jette dans la consternation ;
- est affligeante ou affligeant.

un **atterrement** : l'état d'une personne atterrée.

atterrer (1) :

- mettre à terre, abattre ;
- écraser, réduire à néant ;

accabler quelqu'un ; le mettre dans un état de consternation et d'affliction profondes.

B. un **atterrage** ou **attérage** :

- l'espace de la mer voisin des terres ;
- l'action d'arriver de la haute mer dans le voisinage d'une terre ;
- un lieu où l'on aborde, où l'on peut prendre terre.

atterrer (2) ou **attérer** :

- pour un bateau, atterrir, arriver de la haute mer dans le voisinage d'une terre, et la reconnaitre ;
- pour un aéronef, atterrir.

voir : terre.

atterri, atterrir, atterrissage, atterrissement, atterrisseur

A. **atterrir** (1) : obstruer, remplir de terre.

j'atterris, tu atterris, il atterrit, nous atterrissons, vous atterrissez, ils atterrissent ;
j'atterrissais ; j'atterris ; j'atterrirai ; j'atterrirais ;
j'ai atterri ; j'avais atterri ; j'eus atterri ; j'aurai atterri ; j'aurais atterri ;
que j'atterrisse, que tu atterrisses, qu'il atterrisse, que nous atterrissions, que vous atterrissiez, qu'ils atterrissent ;
que j'atterrisse, qu'il atterrît, que nous atterrissions ; que j'aie atterri ; que j'eusse atterri ;
atterris, atterrissons, atterrissez ; aie atterri, ayons atterri, ayez atterri ;
(en) atterrissant.

un **atterrissement** (1) : un dépôt de terre, de limon, de sable, de gravier, que la mer ou les cours d'eau accumulent sur leurs bords.

elle est atterrisseuse, il est **atterrisseur** : provoque un atterrissement.

B. une chaloupe atterrie, un bâtiment **atterri** : qui a pris terre.

atterrir (2) :

- pour un bateau : prendre terre ;
- pour un aéronef ou un engin spatial, prendre contact avec le sol ;
- arriver brusquement ;
- se trouver en un lieu, généralement sans savoir par quelle voie on y est parvenu.

un **atterrissage** :

- pour un navire : l'action d'atterrir, de prendre terre ;
- pour un aéronef, l'action de se poser sur le sol ;
- l'action, pour un engin aérospatial, de se poser sur le sol d'un astre. Le terme « atterrissage » se référant à la terre ferme, donc au sol, et non à la planète Terre, il doit être utilisé pour tout astre. On trouve aussi les termes « alunissage », dans le cas de la Lune, et « amarsissage », dans le cas de Mars. En anglais : *landing*. Journal officiel de la République française du 28/06/2017.

un **atterrissage en douceur** : [économie générale] une récession maîtrisée et progressive. En anglais : *soft landing*. Journal officiel de la République française du 28/07/2001.

un **atterrissage sur le ventre** : [défense - aéronautique] un atterrissage d'un aéronef, à caractère accidentel ou exceptionnel, le plus souvent dû à une défectuosité du système de sortie du train. En anglais : *belly landing*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **atterrissement** (2) : pour un aéronef, un atterrissage.

un **atterrisseur** : un train d'atterrissage.

attestateur, attestation, attesté, attester

une maladie attestatrice, un geste **attestateur** : qui atteste.

une **attestation** :

- l'action d'attester quelque chose verbalement ou par écrit ;
- ce qui est attesté ;
- un écrit, une pièce qui atteste quelque chose ;

- une preuve,une indication de l'existence, de l'usage de quelque chose ;
- en philologie, un exemple de l'emploi d'un mot, d'une forme, d'une tournure.

une **attestation d'équité** : [finance] un document établi par un cabinet d'audit ou une banque-conseil, asssurant qu'une opération financière complexe ne lèse pas les intérêts des actionnaires. En anglais : *fairness opinion*. Journal officiel de la République française du 17/06/2012.

attestation, attestation de scolarité, attestation d'équivalence, attestation d'études : Office québécois de la langue française.

elle est attestée, il est **attesté** : est prouvé(e) ; est certifié(e).

A. **attester** quelqu'un :

- le prendre à témoin ;
- en appeler à.

B. **attester** :

- témoigner de la vérité, de la réalité de quelque chose ;
- rendre témoignage de, être la preuve de ;
- en philologie, fournir une attestation de, un exemple d'une certaine forme, d'un emploi linguistique.
- en savoir plus : Parler français.

s'attester :

- être attesté, être démontré ;
- se révéler.

Le nom (une) attestation est emprunté au latin *attestatio* « témoignage ».

atticisme, atticiste

un **atticisme** :

- une forme propre au dialecte attique ;
- une forme ou construction attique introduite dans une autre langue ; l'ensemble des qualités de pensée et d'expression propres aux grands écrivains attiques ;
- l'ensemble des qualités d'élégance, de politesse, de mesure propres aux Attiques.

une, un **atticiste** : une autrice grecque ou un auteur grec attaché(e) à retrouver les qualités de langue et de style propres aux grands écrivains attiques.

elle, il est **atticiste** : cultive ou rappelle l'atticisme.

Le nom (un) atticisme est emprunté au latin *atticismus*, dérivé de *atticus* « attique » « qualité propre au style attique », emprunté au grec ɑ᾽ τ τ ι κ ι σ μ ο΄ ς « attachement au parti des Athéniens ».

atticurge

elle, il est **atticurge** : en architecture,est travaillé(e) à la manière attique.

une (porte) atticurge, une (base) atticurge

Le mot atticurge est emprunté au latin *atticurges*, du grec ɑ᾽ τ τ ι κ ο υ ρ γ η΄ ς « travaillé à la mode attique ».

attiédi, attiédir, attiédissement

elle est attiédie, il est **attiédi** :

- est rendu(e) tiède, est devenu(e) tiède ;
- est adouci(e), agréable ;
- est rendue moins passionnée, est rendue indifférente ; est rendu moins passionné, est rendu indifférent.

attiédir :

- rendre quelque chose tiède ;
- rendre quelque chose moins chaud ;
- rendre moins vif ;
- rendre moins passionné, moins chaud, parfois jusqu'à l'indifférence ;

- rendre moins vif, moins intense, moins violent ;
- rendre agréable, emplir d'une chaleur douce, accueillante.

j'attiédis, tu attiédis, il attiédit, nous attiédissons, vous attiédissez, ils attiédissent ;
j'attiédissais ; j'attiédis ; j'attiédirai ; j'attiédirais ;
j'ai attiédi ; j'avais attiédi ; j'eus attiédi ; j'aurai attiédi ; j'aurais attiédi ;
que j'attiédisse, que tu attiédisses, qu'il attiédisse, que nous attiédissions, que vous attiédissiez, qu'ils attiédissent ;
que j'attiédisse, qu'il attiédît, que nous attiédissions ; que j'aie attiédi ; que j'eusse attiédi ;
attiédis, attiédissons, attiédissez ; aie attiédi, ayons attiédi, ayez attiédi ;
(en) attiédissant.

s'attiédir :

- devenir tiède ;
- devenir moins chaud ou moins froid ;
- devenir tiède, devenir moins ardent, diminuer d'intensité.

je m'attiédis, tu t'attiédis, il s'attiédit, nous nous attiédissons, vous vous attiédissez, ils s'attiédissent ;
je m'attiédissais ; je m'attiédis ; je m'attiédirai ; je m'attiédirais ;
je me suis attiédi(e) ; je m'étais attiédi(e) ; je me fus attiédi(e) ; je me serai attiédi(e) ; je me serais attiédi(e) ;
que je m'attiédisse, que tu t'attiédisses, qu'il s'attiédisse, que nous nous attiédissions, que vous vous attiédissiez, qu'ils s'attiédissent ;
que je m'attiédisse, qu'il s'attiédît, que nous nous attiédissions ; que je me sois attiédi(e) ; que je me fusse attiédi(e) ;
attiédis-toi, attiédissons-nous, attiédissez-vous ; sois attiédi(e), soyons attiédies, soyons attiédis, soyez attiédi(e)(es)(s) ;
(en) s'attiédissant.

elles se sont attiédies, elles sont attiédies.
elles se sont attiédi les désirs, elles ont attiédi les désirs, elles se les sont attiédis.

un **attiédissement** :

- l'action d'attiédir, de s'attiédir ; le résultat de cette action ;
- l'état de ce qui est moins chaud, moins ardent, moins vif.

Le verbe attiédir est dérivé de tiédir.

attifage, attifé, attifement, attifer, attifet, attifeur, attifiaux

un **attifage** : une manière d'être attifé.

elle est attifée, il est **attifé** :

- est paré(e), habillé(e) ;
- a une coiffure arrangée ;
- est habillé(e), paré(e) avec affectation ou bizarrerie.

un **attifement** :

- l'action d'attifer, de s'attifer ;
- un accoutrement, une manière d'être attifé.

attifer :

- parer, habiller ;
- coiffer, arranger une coiffure ;
- habiller, parer avec mauvais gout, d'une manière affectée, bizarre ;
- enjoliver, orner avec un gout plus ou moins sûr.

s'attifer :

- se parer ;
- s'habiller ;
- s'habiller, se parer d'une manière affectée, avec un gout douteux.

elles se sont attifées, elles sont attifées.
elles se sont attifé les participants, elles ont attifé les participants, elles se les sont attifés.

un **attifet** : un ornement, une parure de femme.

une attifeuse, un **attifeur** : celle, celui qui attife, qui fait profession d'attifer.

des **attifiaux** : un colifichet, toute espèce de parure avec laquelle on s'attife.

Le verbe attifer est dérivé de l'ancien français *tifer* « parer, orner ».

attiger, attigeur

attiger ou **atiger** :

- blesser, meurtrir ;
- renverser ;
- accroître, développer excessivement ;
- exagérer.

j'attige, tu attiges, il attige, nous attigeons, vous attigez, ils attigent ;
j'attigeais ; j'attigeai ; j'attigerai ; j'attigerais ;
j'ai attigé ; j'avais attigé ; j'eus attigé ; j'aurai attigé ; j'aurais attigé ;
que j'attige, que tu attiges, qu'il attige, que nous attigions, que vous attigiez, qu'ils attigent ;
que j'attigeasse, qu'il attigeât, que nous attigeassions ; que j'aie attigé ; que j'eusse attigé ;
attige, attigeons, attigez ; aie attigé, ayons attigé, ayez attigé ;
(en) attigeant.

s'atiger ou **s'attiger** : se blesser, se faire du mal physiquement ou moralement.

je m'attige, tu t'attiges, il s'attige, nous nous attigeons, vous vous attigez, ils s'attigent ;
je m'attigeais ; je m'attigeai ; je m'attigerai ; je m'attigerais ;
je me suis attigé(e) ; je m'étais attigé(e) ; je me fus attigé(e) ; je me serai attigé(e) ; je me serais attigé(e) ;
que je m'attige, que tu t'attiges, qu'il s'attige, que nous nous attigions, que vous vous attigiez, qu'ils s'attigent ;
que je m'attigeasse, qu'il s'attigeât, que nous nous attigeassions ; que je me sois attigé(e) ; que je me fusse attigé(e) ;
attige-toi, attigeons-nous, attigez-vous ; sois attigé(e), soyons attigées, soyons attigés, soyez attigé(e)(es)(s) ;
(en) s'attigeant.

elles se sont attigées, elles sont attigées.
elles se sont attigé les adversaires, elles ont attigé les adversaires, elles se les sont attigés.

une attigeuse ou atigeuse, un **attigeur** ou **atigeur** : celle, celui qui attige.

Le verbe atiger ou attiger est une variante phonétique de l'ancien verbe *aquiger*.

attignole

une **attignole** :

- une boulette de charcuterie cuite dans la graisse ;
- un coup de poing.

Le nom (une) attignolle est un diminutif de *hatille* « nom donné aux abâts et aux bas morceaux de viande », lui-même dérivé de *âte, hâte* (1) « pièce de viande rôtie ».

attingible

elle, il est **attingible** :

- en philosophie, peut être atteinte ou atteint par l'entendement ;
- peut être connu(e) ou conçu(e).

l'**attingible** : ce qu'il est possible d'atteindre.

Le mot attingible est dérivé du radical du latin *attingere* « toucher à, parvenir à, atteindre ».

Attique, attique, attiquement

elle, il est **attique** :

- est relative, est relatif à l'**Attique**, le domaine de l'ancienne Athènes, à Athènes, aux anciens Athéniens ;
- est conforme à l'atticisme ;
- en savoir plus : CNRTL.

La langue de la plaisanterie, souvent méchante, emprunte à la cuisine, nous venons de le voir, ses ustensiles acérés. Elle puise également dans ses ingrédients à saveur épicée, cette fois pour évoquer les bons mots, les saillies et les réparties brillantes, qui ne manquent « ni de sel, ni de piment ». Le sel, en particulier quand il est qualifié d'« attique », épice plats et conversations En savoir plus : Académie française

attiquement :

- à la manière attique, avec une élégance, une perfection attique ;
- dans le dialecte attique.

elle, il est **néo-attique** : est relative, est relatif aux artistes, aux écrivains hellénistiques ou latins qui s'inspirent de la tradition grecque classique.

Le mot attique est emprunté au latin *atticus* « d'Attique, d'Athènes », lui-même emprunté au grec Α τ τ ι κ ό ς « attique, athénien ». Voir aussi : atticisme, atticiste, atticurge (ci-dessus).

attirail

un **attirail** :

- un ensemble d'objets disparates, usuels, nécessaires à tel ou tel usage ;
- un équipement compliqué, encombrant ou ridicule ;
- un bagage hétéroclite et encombrant qu'on déplace avec soi, souvent inutilement ;
- un ensemble d'éléments composites d'une idée, d'un art, d'une attitude qu'on étale inutilement.

des attirails

Le nom (un) attirail est dérivé de l'ancien français *atir(i)er* « accommoder, arranger », lui-même dérivé de l'ancien français *tire* « ordre, rang », lui-même emprunté à l'ancien bas francique *têrī* « position suivant un ordre établi ».

attirable, attirance, attirant, attirement, attirer

elle, il est **attirable** : a la propriété d'être attiré par un corps magnétique, par des radiations, etc.

une **attirance** :

- un effet produit par une force qui attire ;
- une force qui s'exerce sur une personne pour l'entrainer vers quelqu'un ou vers quelque chose.

elle est attirante, il est **attirant** :

- attire, exerce une force d'attraction physique sur une chose ;
- entraine une personne vers un lieu ;
- est séduisante, charmante, fascinante ; est séduisant, charmant, fascinant ;
- est engageante, attrayante, plaisante ; est engageant, attrayant, plaisant.

un **attirement** :

- l'action d'attirer quelque chose ;
- une force qui attire.

attirer :

- exercer une force sur un objet en le faisant venir vers un lieu déterminé ;
- faire venir, entrainer vers un lieu ;
- exercer un attrait, une séduction sur quelqu'un, lui plaire, le fasciner ;
- séduire, charmer ;
- appeler sur quelqu'un un évènement, susciter à son propos les sentiments, le jugement favorable ou défavorable d'une personne, d'un groupe.

s'attirer :

- être attiré l'un vers l'autre ;
- exercer l'un sur l'autre une action telle que tous deux ont tendance à se rapprocher.

s'attirer quelque chose :

- le provoquer ;
- le déclencher.

elles se sont attirées, elles sont attirées.

elles se sont attiré des ennuis, elles ont attiré des ennuis, elles se les sont attirés.

Le verbe attirer est dérivé de tirer.

attisant, attise, attisée, attisement, attiser, attiseur

elle est attisante, il est **attisant** : est à même d'animer un feu, d'aviver une flamme.

une audace attisante : qui est stimulante.

une **attise** : le bois mis sous la chaudière dans le fourneau des brasseurs.

une **attisée** :

- la quantité de bois que l'on met au feu en une fois
- feu produit par cette quantité de bois.

un **attisement** :

- l'action d'attiser, d'exciter ;
- une excitation ;
- une exhortation.

attiser :

- animer un feu en rapprochant les tisons, en avivant la flamme ;
- exciter ; aigrir ;
- rendre plus aigu, plus vif.

attiser le feu de : aigrir les esprits, envenimer les discordes, exciter les passions.

attiser quelqu'un : exciter ses convoitises, ses désirs, ses passions.

s'attiser :

- devenir plus animé ;
- s'envenimer.

elles se sont attisées, elles sont attisées.
elles se sont attisé les courroux, elles ont attisé les courroux, elles se les sont attisés.

une attiseuse, un **attiseur** : celle, celui qui attise, qui aime attiser.

un **attisoir** :

- un ustensile servant à attiser le feu ;
- un instrument de fer crochu, dont se servent les forgerons et les serruriers pour attiser le feu dans l'âtre de la forge.

Le verbe attiser est emprunté au latin populaire *attītiare* formé sur *titio* « tison ».

attitré, attitrer

une médecin attitrée, un défenseur **attitré** : qui est chargé(e), en titre, par choix ou par habitude, d'une fonction, d'un service, d'un rôle, à l'exclusivité de toute autre personne.

une fonction attitrée, une charge attitrée : qui se pratique en vertu d'un titre.

une place attitrée, un coin attitré :

- qui est choisi(e), préféré(e) ;
- dont l'utilisateur a l'habitude.

attitrer : accorder à quelqu'un, par choix et titre conféré ou en vertu de l'habitude, la préférence sur d'autres pour ce qui concerne sa profession ou son commerce.

des chiens **attitrés** : disposés dans des relais.

attitrer les chiens : les mettre dans des relais en leur donnant pour charge d'attendre le gibier.

Le verbe attitrer est dérivé de titre.

attitude, attitudinal

une **attitude** :

- une manière de tenir son corps, une position que l'être animé lui donne, par ses propres réactions, sans contrainte extérieure ;
- une manière de se tenir qui correspond à un état d'âme, une émotion, un sentiment ;
- une manifestation extérieure de sentiments que l'on n'éprouve pas ;
- une disposition d'esprit, déterminée par l'expérience à l'égard d'une personne, d'un groupe social ou d'une chose abstraite et qui porte à agir de telle ou telle manière.

une composante attitudinale, un objet **attitudinal** : qui concerne l'attitude psychologique de quelqu'un.
elles sont attitudinales, ils sont attitudinaux

Le nom (une) attitude est emprunté à l'italien *attitudine* qui est soit une réfection du latin vulgaire *actitudo, actitudinis* (dérivé de *actitare*, fréquentatif de *agere*) d'après le bas latin *aptitūdo* (aptitude), soit une réfection du bas latin *aptitūdo* d'après *actus* (acte).

atto-

atto- (a) : 10^{-18} = 0,000 000 000 000 000 001

attol, attole, attolon, attollon

un **attol** ou **attole, attolon, attollon** : un atoll.

attomètre

un **attomètre** : l'unité de mesure de longueur du système international qui correspond à un milliardième de milliardième de mètre. Un attomètre correspond également a un trillionième de mètre (*one trillionth of a metre* en Grande-Bretagne et *one quintillionth of a meter* aux États-Unis). Office québécois de la langue française

attoquer

Québec.

s'attoquer une partie du corps : se placer de manière à prendre appui, s'appuyer.

attoquer quelque chose : le placer de manière à lui fournir un point d'appui, l'appuyer.

elle est attoquée, il est attoqué :

- est appuyé(e) ;
- est rassasié(e).

C'est une variante d'accoter, voir le Dictionnaire historique du français québécois.

attorney

A. en Grande -Bretagne :

un **attorney** (1) :

- un homme d'affaires ou un mandataire, agissant pour son client ;
- un officier ministériel analogue à l'avoué français ;
- en Angleterre, un officier public remplissant les fonctions de procureur.

un attorney général : un procureur du roi.

B. aux États-Unis :

un **attorney** : un auxiliaire de justice dont les fonctions sont analogues à celles de l'avocat ou de l'avoué français.

un attorney général :

- un ministre choisi par le Gouvernement fédéral pour le représenter auprès de la Cour suprême et des Cours supérieures ;
- un représentant, nommé ou élu, du Gouvernement de l'État auprès des Cours de Justice des États de l'Union.

Le mot anglais *attorney* est emprunté au normand et anglo-normand *aturné, atorné* « procureur chargé surtout en Normandie et en Angleterre, de représenter en justice une partie », participe passé de l'ancien français *atorner* « charger quelqu'un de, le déléguer à une tâche spécifique », à comparer avec atourner.

attoseconde

une **attoseconde** : l'unité de mesure de temps du système international qui correspond à un milliardième de milliardième de seconde. Une attoseconde correspond également à un trillionième de seconde (*one trillionth of a second* en Grande-Bretagne et *one quintillionth of a second* aux États-Unis). Office québécois de la langue française

attouchement, attoucher, attoucheur

A. l'**attouchement** : le sens du toucher.

B. un **attouchement** :

- l'action d'attoucher, de s'attoucher ;
- l'action de toucher quelqu'un d'une manière convenue dans un dessein de communication ;
- un contact furtif, une caresse légère procurant un plaisir sensible, et exprimant l'affection, l'attrait physique ou l'amour ;
- l'action de toucher légèrement un organe pour l'ausculter ;
- l'action de toucher une plaie pour la soigner ;
- l'action de toucher avec les mains ou avec un objet dans le dessein de guérir ;
- le fait de toucher, d'être en contact avec ;
- un point où deux lignes se touchent sans se couper.

attoucher :

- effleurer, toucher légèrement ;
- toucher légèrement des doigts, caresser.

s'attoucher : avoir des contacts furtifs, des caresses légères procurant un plaisir sensible, et exprimant l'affection, l'attrait physique ou l'amour.

un geste **attoucheur**

Le verbe attoucher est dérivé de toucher.

attracteur, attractif, attraction, attractivité

elle est attractante, il est **attractant** :

- exerce une attraction biochimique ;
- est propre, relative ou relatif à une telle attraction.

un attractant : une substance biochimique ayant la capacité d'exercer une attraction sur certains individus d'une espèce.

elle est attractrice, il est **attracteur** :

- agit par attraction ; exerce une attraction ;
- [physiologie] se dit d'un état ou d'une séquence d'états auxquels un organisme vivant revient nécessairement, après une perturbation limitée. En anglais : *attractor*. Journal officiel de la République française du 18/09/2011.

une force attractrice, un effet attracteur (en chimie organique)

un **attracteur** :

- un point, une structure, un objet exerçant une attraction ;
- un ensemble ou un espace vers lequel un système évolue de façon irréversible en l'absence de perturbations.

le **Grand Attracteur** [astronomie / cosmologie] la région de l'espace intergalactique qui attire les galaxies avoisinantes par effet de gravitation, en raison de sa densité de masse supérieure à la moyenne cosmique. Le Grand Attracteur est impossible à observer directement car il est masqué par les poussières de notre galaxie. Sa présence fut détectée par l'analyse des mouvements des galaxies attirées par lui. La masse du Grand Attracteur est estimée à des dizaines de milliers de fois celle de notre galaxie. En anglais : *Great Attractor*. Journal officiel de la République française du 10 janvier 2023.

elle est attractive, il est **attractif** :

- a pour propriété d'attirer ;
- exerce ou est capable d'exercer une attraction ;
- révèle une telle attraction, est due ou dû à une attraction ;
- attire en séduisant.

En français, l'adjectif attractif signifie « qui a la propriété d'attirer, exerce ou peut exercer une attraction ». Il est notamment employé en musique, en physique ou dans le domaine médical.
Sous l'influence de l'anglais *attractive*, qui peut signifier « qui suscite l'intérêt ou le plaisir, attrayant », on a tendance à employer attractif comme synonyme d'attrayant, plaisant, avantageux, séducteur.
En savoir plus : Office québécois de la langue française _ Parler français

un **attractif** : une substance qui attire, par opposition à un répulsif.

des attractifs sexuels : des phéromones.

les **attractifs** :les vésicants et les suppuratifs qui, par l'irritation qu'ils déterminent, attirent les fluides vers le lieu où ils sont appliqués.

une **attraction** :

- l'action ou le fait d'attirer, de s'attirer ;
- la propriété que possèdent les corps matériels de s'attirer mutuellement ;
- le fait d'attirer quelqu'un, une force qui attire quelqu'un vers quelqu'un ou quelque chose ;
- ce qui attire le public dans un lieu ;
- ce qui est un objet, une occasion de curiosité, de divertissement ;
- en savoir plus : CNRTL.

une **interattraction** : une attraction naturelle poussant les animaux d'une même espèce à se regrouper.

elle, il est **attractionnaire** ou **attractionniste** : est oartisane ou partisan du système de l'attraction newtonienne. On a lu aussi : attractioniste.

une **attractivité** : un pouvoir attractif.

attraction / attractivité : Géoconfluences

Le mot attractant est emprunté à l'anglais *attractant* (1926) dérivé de *to attract* « attirer » avec le suffixe anglais *-ant* dont l'origine est la désinence de participe présent français.

Le mot attractif est emprunté au bas latin *attractivus*.

Le nom (une) attraction est emprunté au bas latin *attractio* « action de tirer à soi ».

attraire, attrait

attraire :

- attirer, faire venir par le moyen, l'offre de quelque chose d'agréable, de quelque chose qui plait ;
- exercer une sorte de séduction.

attraire en justice : intenter une action à quelqu'un.

attraire en prison : mettre en prison.

attraire des animaux : les attirer avec un appât.

j'attrais, tu attrais, il attrait, nous attrayons, vous attrayez, ils attraient ;
j'attrayais ; ; j'attrairai ; j'attrairais ;
j'ai attrait ; j'avais attrait ; j'eus attrait ; j'aurai attrait ; j'aurais attrait ;
que j'attraie, que tu attraies, qu'il attraie, que nous attrayions, que vous attrayiez, qu'ils attraient ;
; que j'aie attrait ; que j'eusse attrait ;

attrais, attrayons, attrayez ; aie attrait, ayons attrait, ayez attrait ;
(en) attrayant.

un **attrait** :

- l'action d'attirer à soi ;
- ce par quoi une personne ou une chose attirent agréablement, ce qui est attirant en elle ;
- le fait d'être attiré, de se sentir attiré.

Le verbe attraire est emprunté au latin *adtrahere* « attirer quelqu'un » « attirer vers (par un sentiment agréable, une inclination) ». D'où attrayant et un attrait.

Le verbe tirer dont l'origine est très discutée s'est substitué à traire dans la plupart de ses emplois en moyen français .

attrapable

elle, il est **attrapable** : peut être attrapé(e).

elle, il est **rattrapable** : peut être rattrapé(e).

attrapade, attrapage

une **attrapade** ou un **attrapage** :

- l'action de s'attraper, une dispute ;
- une protestation bruyante, des huées.

un **rattrapage** : l'action de rattraper ou de se rattraper, voir CNRTL.

attrape

A. une **attrape** :

- un objet servant à prendre ou à retenir ;
- un piège pour prendre les oiseaux et le petit gibier ;
- un cordage servant à retenir un objet quelconque ;
- une pince coudée qui, dans les fonderies de tables de cuivre, sert à retirer du fourneau les creusets qui se sont cassés.

une **cage-attrape** : une cage à oiseau munie d'un piège.

une **rattrape** : l'action de rattraper l'une des deux barres en cours d'exercice aux barres asymétriques.

un trapèze de rattrape : un trapèze que l'on saisit, après en avoir quitté un autre, à la voltige.

B. une **attrape** :

- l'action de faire ou de dire une chose pour tromper et s'amuser ;
- une petite plaisanterie qui consiste à berner sans mauvaise intention ;
- un tour plaisant qu'on joue à quelqu'un ;
- une farce ;
- un objet pour faire une farce.

une (farce et) attrape : un petit objet truqué que l'on offre à quelqu'un pour le duper et s'amuser de sa méprise.

C. jouer à **l'attrape** : poursuivre un autre enfant pour le faire prisonnier.

attrapé

elle est attrapée, il est **attrapé** :

- est saisi(e) rapidement ;
- est surprise ou surpris désagréablement, est dépité(e), déçu(e), déconcerté(e).

elle est rattrapée, il est **rattrapé** :

- est saisi(e) à nouveau ;
- est rejointe ou rejoint ;
- est corrigé(e), rétabli(e).

attrape-chèvre, attrape-couillon, attrape-gogo, attrape-mouche, attrape-nigaud

Depuis les rectifications orthographiques de 1990, il est recommandé d'écrire les noms composés [verbe-nom] ou [préposition-nom] en accordant, au singulier et au pluriel, le nom avec le déterminant.

le jeu de l'**attrape-chèvre** : le bouzkachi, un jeu traditionnel chinois.

un **attrape-couillon** ou **attrape-gogo**, **attrape-nigaud** : une ruse grossière faite pour tromper les personnes crédules.
des attrape-couillons ou attrape-gogos, attrape-nigauds

un **attrape-mouche** :

- une plante ; un oiseau, un gobe-mouche ;
- un piège à mouches ;
- un ruban gluant, un objet rendu gluant),

des attrape-mouches

attraper

attraper :

- arriver à prendre, dans une trappe ou comme dans une trappe ;
- saisir rapidement, d'un mouvement brusque ;
- tromper, duper ;
- subir ;
- être atteint de, contracter ;
- faire des reproches, réprimander, gronder ;
- autres sens : CNRTL ;
- attacher, coller au fond d'un récipient lors de la cuisson ("une poêle qui n'attrape pas") ;
- blesser (notamment en heurtant, en coinçant quelque part) ;
- voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

se faire attraper : se faire enguirlander.

attraper son compte avec quelqu'un : se faire réprimander par lui. Voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

s'attraper :

- être reçu, arriver ;
- être contracté ;
- en venir aux injures ou aux mains.

elles s'attrapent, ils s'attrapent, elles se sont attrapées, ils se sont attrapés,...

un **rattrapement** : une compensation, une revanche.

rattraper :

- saisir à nouveau, reprendre une personne, un animal ou une chose qu'on avait laissé échapper ;
- saisir une chose avant qu'elle tombe ;
- diminuer, réparer une maladresse, une imprudence ;
- parvenir à corriger, à modifier, reprendre avec succès ;
- rejoindre une personne ou un animal qui a pris de l'avance ;
- rejoindre un axe de circulation ;
- rejoindre un niveau plus avancé.

se rattraper :

- retrouver son équilibre en se raccrochant à quelque chose ;
- réparer une perte d'argent, de temps ;
- rétablir un désavantage momentané ;
- compenser un manque, pallier une insuffisance ;
- réparer un retard, combler un handicap.

Le verbe attraper est dérivé d'une trappe mais s'écrit avec un "p".

Le verbe rattraper est dérivé d'attraper.

Le nom (une) trappe vient de l'ancien bas francique *trappa* « piège ».

attrape-tout, attrapeur, attrapoire

un parti politique **attrape-tout**

un attrapeuse, un **attrapeur** :

- une personne qui attrape un animal, qui le prend à un piège ;
- une personne qui obtient quelque chose par ruse ou intrigue ;
- une personne qui trompe, qui berne ;
- une, un critique acerbe.

un **attrapeur** de porcs : un instrument pour attraper les porcs.

une **attrapoire** :

- un piège pour animaux ;
- une fourberie, une ruse, un moyen employé pour tromper quelqu'un.

attrayant

elle est attrayante, il est **attrayant** :

- a, exerce de l'attrait ;
- attire par sa manière d'être agréable, séduisante.

attrempage, attrempé, attremper

un **attrempage** : le chauffage progressif et contrôlé d'un four verrier lors de sa mise en service. À la différence de la trempe, l'attrempage permet d'éviter l'apparition, dans les matériaux réfractaires des parois du four, de contraintes internes dues à des variations trop rapides de la température. En anglais : *heating-up ; heat-up ; warming-up*. Journal officiel de la République française du 25/04/2014.

elle est attrempée, il est **attrempé** : est modéré(e), tempéré(e).

un oiseau attrempé : en fauconnerie, qui n'est ni gras ni maigre.

attremper un four, un creuset ou un pot : le chauffer graduellement puis le porter à un haut degré de chaleur.

attremper :

- donner la trempe à l'acier ;
- modérer, tempérer.

Le verbe attremper est dérivé de tremper.

attribuable, attribuer, attribut, attributaire, attributif, attribution

elle, il est **attribuable** à : qu'il faut attribuer à ; doit ou peut être attribué(e) à.

attribuer à :

- donner quelque chose en partage ;
- rendre possesseur de quelque chose ;
- considérer, à tort ou à raison, telle qualité, tel défaut comme propre à quelqu'un, à quelque chose ; lui supposer telle qualité, tel défaut ;
- considérer une chose comme étant l'effet, le résultat d'une autre ;
- considérer quelqu'un comme l'auteur de quelque chose, rapporter une chose à quelqu'un en tant qu'auteur, considérer une chose comme l'œuvre de quelqu'un.

s'attribuer :

- s'adjuger, prendre pour soi ;
- se donner à soi-même un avantage, un droit, un pouvoir, une prérogative, un rôle, une fonction, etc. ;
- se donner un avantage sans y avoir droit ;

- se considérer comme l'auteur de quelque chose ;
- être attribué, rapporté à quelqu'un, être considéré comme étant l'œuvre de quelqu'un.

elles se sont attribuées, elles sont attribuées.
elles se sont attribué les mérites, elles ont attribué les mérites, elles se les sont attribués.

un **attribut** :

- un signe distinctif conventionnel, souvent peint, sculpté ou brodé et utilisé à des fins artistiques, qui accompagne une figure mythologique ou allégorique, un personnage, une chose personnifiée, etc. ;
- ce qui appartient en propre à quelqu'un ou à quelque chose ;
- une propriété essentielle d'une substance ;
- une qualité, une faculté propre ;
- une partie, un élément du corps ;
- ce qui est propre à une collectivité, à un groupe ;
- un objet essentiel à l'exercice d'un métier, d'une fonction ;
- tout caractère en tant qu'il est affirmé, ou nié; d'un sujet logique ;
- une fonction grammaticale, attribut du sujet ou attribut du complément d'objet.

En général, l'adjectif ou le nom attribut se situe, dans la phrase, après le nom qu'il modifie, auquel il est rattaché par un verbe d'état, que l'on ait affaire à un attribut du sujet (*elle est grande et belle, il est bûcheron*) ou un attribut du complément d'objet direct (*on le trouve joli, on l'a élue présidente*). Mais il existe une forme particulière d'attribut dans laquelle l'attribut précède le nom qu'il complète et auquel il est relié par la préposition de, comme dans *diable d'homme* (c'est-à-dire « cet homme est un diable ») ou *chienne de vie* (« la vie est une chienne »). Ces formes attributives ont le plus souvent une valeur exclamative. On ne confondra donc pas le nom qui reçoit un attribut avec un complément de nom, ce que l'on aurait dans *une main d'homme* ou *l'amour de la vie*. Notons enfin qu'il existe quelques cas qui peuvent être ambigus, mais cette ambiguïté est généralement levée par le contexte ou par une marque grammaticale. Ainsi on utilisera les syntagmes *bourreau d'enfants* pour désigner qui martyrise les enfants, et *bourreau d'enfant* pour désigner un enfant qui se comporte en tyran. Académie française.

une (personne) attributaire, un **attributaire** : une personne qui a bénéficié d'une attribution.

un arrêt **attributif** de juridiction : qui attribue une juridiction à un juge.

un sceau attributif de juridiction : un sceau qui attribuait tous actes à la juridiction du tribunal qui les avait scellés.

un acte attributif de droit : un acte qui attribue un droit, par opposition à un acte déclaratif.

un acte attributif de compétence : qui confère une compétence à une juridiction.

une proposition attributive (en logique ou en grammaire)

un verbe attributif (en grammaire)

une **attribution** :

- l'action d'attribuer quelque chose à quelqu'un ; le résultat de cette action ;
- ce qui est attribué ;
- en savoir plus : CNRTL.

Le verbe attribuer est emprunté au latin *attribuere* « donner ».

Le nom (un) attribut est emprunté au latin médiéval *attributum*, de *attribuere* « donner en propre ».

Le nom (une) attribution est emprunté au latin *attributio* « assignation, action de déléguer un débiteur pour l'acquittement d'une dette » « action d'attribuer ».

Le verbe contribuer (= participer ; coopérer) est emprunté au latin impérial *contribuere* « apporter sa part ». D'où : une contributrice, un contributeur, un contribuable, une contribution, contributif

Le verbe distribuer (= donner en partageant, attribuer, prodiguer, répartir, amener, organiser) est emprunté au latin classique *distribuere* « distribuer, répartir, partager ». D'où : distribuable, distribué, distributif, une distribution, une distributrice, un distributeur, distributaire, distributionnel, un ditributionnalisme, distributionnaliste, une distributivité, distributivement

Le verbe rétribuer (= payer ou donner quelque chose en contrepartie d'un travail, d'un service) est emprunté au latin *retribuere* « donner en échange, en retour, rendre, restituer, récompenser ». D'où : rétribuant, rétributeur, une rétribution, rétributif.

attristant, attristé, attristement, attrister

elle est attristante, il est **attristant** : attriste, est de nature à attrister.

elle est attristée, il est **attristé** : est rendu(e) triste.

un **attristement** :

- l'état de celui qui est attristé ;
- un état passager de tristesse.

attrister :

- rendre triste ;
- donner un air de tristesse.

s'attrister :

- devenir triste, se laisser gagner par la tristesse ;
- s'assombrir, prendre un air de tristesse.

elles se sont attristées, elles sont attristées.
elles se sont attristé les proches, elles ont attristé les proches, elles se les sont attristés.

Le verbe attrister est dérivé de triste.

attrition

une **attrition** :

- une usure par frottement de deux corps durs ;
- la diminution progressive de la taille des particules qui se produit lorsqu'elles s'entrechoquent ou se frottent sans cesse entre elles, ou lorsqu'elles heurtent des surfaces de manière répétée. Office québécois de la langue française ;
- une écorchure ou un écrasement dus à un frottement ou à un traumatisme violent ;
- une lésion d'un tissu ou d'un organe par écrasement ou frottement ;
- une contrition imparfaite fondée sur la seule crainte des châtiments éternels.

Le nom (une) attrition est emprunté au bas latin *attritio* « action de broyer » « action de réprimer, d'écraser (un vice) » « action de réprimer ses vices ; regrets que leur souvenir inspire, et résolution de ne plus y céder ».

attroupé, attroupement, attrouper

une foule attroupée, le voisinage **attroupé**, des personnes attroupées, des gens attroupés :

- qui sont réunies, rassemblées ; qui sont réunis, rassemblés ;
- qui se sont réunies, rassemblées ; qui se sont réunis, rassemblés.

des choses attroupées : groupées.

un **attroupement** :

- l'action d'attrouper, de s'attrouper, de se rassembler en troupe :
- un rassemblement tumultueux, plus ou moins fortuit, et qui a lieu en plein air, en particulier sur la voie publique ;
- l'ensemble des gens attroupés ;
- tout rassemblement occasionnel de personnes sur la voie publique et de nature à troubler la tranquillité générale ;
- des personnes réunies en groupes.

attrouper :

- rassembler plusieurs personnes en troupe plus ou moins tumultueuse ;
- causer un rassemblement plus ou moins fortuit de personnes.

rattrouper : remettre en troupe.

s'attrouper :

- se rassembler, se former en troupe bruyante et tumultueuse ;
- former un rassemblement ;

- se réunir, s'assembler, se grouper.

elles se sont attroupées, elles sont attroupées.
elles se sont attroupé les partisans, elles ont attroupé les partisans, elles se les sont attroupés.

Le verbe attrouper est dérivé de troupe.

-ature

-ure, -ature : suffixe formateur de substantifs féminins à partir d'un adjectif, d'un substantif ou plus souvent d'un verbe.

-ure signifie le fait d'être, pour une personne ou une chose, ce que signifie l'adjectif de base :

- il est courbé, une courbature.

-ure ou -ature a une valeur collective en rapport avec le substantif de base :

- un cheveu, une chevelure ;
- un muscle, une musculature.

-ure signifie le fait d'avoir certaines des qualités du substantif de base :

- un nerf, une nervure

La base est un verbe :

-ure ou -ature signifie l'accomplissement d'un procès ou la manière dont il s'accomplit ; éventuellement, par métonymie, ce qui est ainsi accompli, le résultat de l'action

- baver, une bavure ;
- filer, une filature.

À un substantif en -age ou en -ment désignant une action, peut correspondre un dérivé en -ure désignant le résultat concret. Le suffixe -ment s'oppose souvent à -ure et à -age, plus voisins.

- un balayage, une balayure ;
- un courbement, une courbure ;
- un égouttement, un égouttage, une égoutture :
- un déferrage, un déferrement, une déferrure.

De nombreux mots en -(at)ure sont des emprunts au latin.

- armature, clôture, manufacture, pâture, préfecture, quadrature, questure, ...

-ure : suffixe utilisé en chimie pour désigner un anion monoatomique qui, associé à un autre élément, forme un composé binaire en particulier, dans le nom des sels et des éthers-sels des acides suffixés en -hydrique.

- Les mots construits sont des substantifs masculins : un amidure, un antimoniure, un borure,...

-ure : élément tiré du latin -urus (du grec « queue »).

- un animal dont la queue est caractérisée par le 1er élément : un cœnure, un gymnure, un ménure, un oxyure, un pachyure.
- une plante identifiée dans la taxinomie populaire par sa ressemblance avec la queue d'un animal : un léonure, un myosure.

Pour en savoir plus : CNRTL

Atya, atyidé, atyoïde

Atya gabonensis : la crevette bleue du Gabon.

les **atyidés**

les **atyoïdes** : un taxon de crustacés.

atypidé

les **atypidés** : une famille de mygalomorphes, des araignées, des mygales maçonnes.

atypie, atypique, atypisme

une **atypie** ou un **atypisme** : une absence de conformité.

elle, il est **atypique** :

- n'a pas de type déterminé ;
- diffère de la normale.

AU

au

parler à la voisine, **au** voisin, **aux** voisines, aux voisins.

participer à la réunion, au spectacle, aux réunions, aux spectacles.

s'entrainer à un sport, s'entrainer à la pétanque, s'entrainer au tennis de table, s'entrainer aux fléchettes.

au bout de, au bras de, au centre de, au cœur de, au coin de, au dedans de, au delà de, à l'endroit de, à l'entour de, à l'entrée de, à l'issue de, au haut de, au milieu de, au pied de, au sein de, au sortir de, aux yeux de, à l'ombre de, à la place de, à la sortie de, à la tête de, au devant de, au dos de, aux environs de, au fond de.

au printemps, en été, en automne, en hiver.

aubade, aubader

une **aubade** :

- un concert de voix ou d'instruments donné à l'aube en l'honneur de quelqu'un, sous ses fenêtres ou à sa porte ;
- un air composé pour ce concert.

aubade / sérénade : Parler français.

aubader :

- donner une aubade ;
- réprimander quelqu'un.

s'aubader : se disputer.

Le nom (une) aubade est emprunté à l'ancien provençal *albada* « aubade », en provençal moderne *aubada*, dérivé de *alba* « aubade », d'abord « aube », du latin *alba*, tiré du latin *albus* « blanc ».

aubage

un **aubage** :

- une planche mince ;
- l'ensemble des aubes d'une roue ou des éléments fonctionnels d'une turbine.

voir : aube (3)

aubain, aubaine

Aubaine appartient aujourd'hui à la langue courante et désigne une heureuse fortune, un avantage inespéré. Mais ce nom était à l'origine un terme juridique. Il s'est en effet d'abord rencontré dans l'expression *droit d'aubaine*, droit qui faisait du roi l'héritier des étrangers venant à mourir sur son territoire. Ces étrangers

s’appelaient des aubains. L’origine de ce mot n’est pas assurée et a donné lieu à de nombreuses hypothèses. En savoir plus : Académie française.

les **aubains** : les étrangers à une seigneurie ou non naturalisés, soumis comme tels à un ensemble de déchéances.

elle est aubaine, il est **aubain** (1) : est étrangère ou étranger.

une **aubaine** :

- une succession aux biens d'un aubain, d'un étranger qui mourait dans un pays où il n'était pas naturalisé ;
- un profit, un gain ou un avantage inespéré ;
- une occasion ;
- une marchandise vendue au rabais, voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

un droit d'aubaine : un droit en vertu duquel les biens de la succession d'un aubain devenaient la propriété du seigneur puis, plus tard, du roi)

Le mot aubain (1) est peut-être emprunté au francique *alibanni* « homme qui appartient à un autre ban, à une autre juridiction ».

elle est aubaine, il est **aubain** (2) : est blanche ou blanc.

Le mot aubain (2) est probablement dérivé du radical du latin *albus* « blanc » (à comparer avec aube).

aube, Aube

une **aube** (1) :

- le moment qui précède l'aurore, où la lumière du soleil levant commence à blanchir l'horizon ;
- le point du jour ;
- une lueur, un rayonnement, un rougeoiement, une auréole ;
- un début, un commencement, une naissance ;
- autres sens : CNRTL.

une **aubette** (1) : la toute première clarté du matin.

Le nom (une) aube est emprunté au latin vulgaire vulgaire *alba*, de *albus* « blanc, clair » : *alba lux, alba dies*.

une **aube** (2) :

- une robe de lin blanche, d'un usage fréquent dans l'Antiquité ;
- une tunique utilisée dans la liturgie.

Le nom (une) aube est emprunté au latin chrétien *alba (vestis)* « robe blanche des Élus ».

une **aube** (3), une roue à aubes : les planches fixées à la circonférence de la roue d'un moulin à eau, et sur lesquelles vient s'exercer immédiatement l'impulsion du fluide qui les chasse l'une après l'autre, ce qui produit la rotation de cette roue.

un **aubage** :

- une planche mince ;
- l'ensemble des aubes d'une roue ou des éléments fonctionnels d'une turbine.

Le nom (une) aube (3) est probablement emprunté au latin populaire *alapa* « gifle ».

un **aube** : *populus alba*, un peuplier blanc.

l'**Aube** : un département et une rivière de France.

elle est auboise, il est aubois : est du département de l'Aube, en France.
une Auboise, un Aubois

aubel, aubelle

Québec.

un **aubel**, une **aubelle** : un bois taillé dans l'aubier, généralement de qualité inférieure.

l'aubel du chemin : la partie non creusée d'un chemin de terre qui est comprise entre les ornières ou qui en constitue la bordure.

marcher sur l'aubel du chemin : prendre ses aises, s'éviter tout effort.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

aubépine, aubépinier

une **aubépine** : une plante arbustive : voir le dictionnaire des sciences animales.

On a dit aussi un aubépin et une noble-épine.

un **aubépinier** : un buisson d'aubépine

Le nom (une) aubépine vient du latin populaire *albispinus* « aubépine », de *albus spinus*, composé de *albus* « blanc » et *spinus* désignant le prunier sauvage.

aubère

un cheval **aubère** [parfois écrit : aubert] : dont la robe est constituée de poils blancs et alezans mélangés.

un **aubère** : la couleur du cheval aubère.

Le mot aubère est emprunté à l'espagnol *hobero* (aujourd'hui *overo*) « de couleur pâle, tacheté, en parlant du cheval ».

auberge, auberger, aubergerie, aubergiste

une **auberge** :

- un petit hôtel où les voyageurs peuvent se loger et se restaurer ;
- un hôtel ou un restaurant d'une classe touristique élevée.

une auberge de (la) jeunesse : un centre d'accueil de vacances pour les jeunes qui font du tourisme.

ne pas être sorti de l'auberge : être dans une situation difficile, périlleuse.

auberger : héberger.

faire **aubergerie** : utiliser en guise d'auberge.

une, un **aubergiste** : une personne qui tient une auberge.

Le nom (une) auberge est emprunté au provençal moderne *aubergo* « hôtellerie », en ancien provençal *alberga, alberja* « campement, baraque », dérivé des verbes en ancien provençal *arbergar, albergar* « héberger » et franco-provençal *abèrdzi*, correspondant à l'ancien français *arberjer* « héberger, abriter ».

aubergine

une **aubergine** : une plante ; son fruit ; ce qui en a la couleur.

(couleur d') aubergine : violet sombre.

Le nom (une) aubergine est emprunté au catalan *alberginía*, emprunté à l'arabe *al bāding ̌ān*, du persan *bāting ̌ān* qui remonte au sanskrit *bhantaki*.

Histoire du nom aubergine : site de Dominique Didier.

auberon, auberonnière

un **auberon** : la boucle fixée près de l'extrémité du moraillon.

une **auberonnière** : la plaque métallique fixée sur la partie antérieure d'un coffre, percée d'une fente pour recevoir l'auberon, dans lequel vient s'engager le pène de la serrure.

L'origine du nom (un) auberon est inconnue.

aubert

un **aubert** [parfois écrit : auber] : de l'argent, de la monnaie.

Le nom argotique (un) aubert remonte probablement au latin *albus* « blanc ».

aubette, aubète

une **aubette** (1) : la toute première clarté du matin.

voir : aube (1).

une **aubette** (2) : un abri aménagé aux points de départ ou d'arrêt d'un moyen de transport en commun. En anglais : *bus shelter*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Remarque : Le terme « abribus », qui est une marque déposée, est parfois orthographié « abri bus ».

une **aubette** (2) ou **aubète** :

- un kiosque à journaux ;
- une guérite élevée, un poste d'observation ;
- un bureau, un guichet de renseignements.

Le nom (une) aubette (2) est dérivé du moyen français *hobe* « cabane, maisonnette », lui-même emprunté au moyen haut allemand *hûbe* « coiffe, casque ».

aubier

A. un **aubier** ou **aubour, aubours** :

- la partie tendre qui se forme chaque année sous l'écorce autour du cœur de l'arbre ;
- toute matière vivante, tendre et fragile.

Il y a de l'aubours dans cette affaire. Il y a du louche. Il y a quelque chose de reprochable, de contraire à la loyauté, à la probité.

B. un **aubier** ou **obier** : une viorne, un arbuste.

Le nom (un) aubier ou aubour, aubours correspond au latin *laburnum* « arbre à bois dur et blanchâtre » altéré sous l'influence de *alburnum* « couche blanchâtre entre l'écorce et le bois », lui-même dérivé de *albus* « blanc ».

aubifoin

un **aubifoin** : un bleuet, le nom vulgaire de la centaurée bleue.

aubin

un **aubin** :

- une allure défectueuse d'un cheval entre l'amble ou le trot et le galop ;
- un cheval qui a cette allure.

aubiner : pour un cheval, aller l'aubin.

Le nom (un) aubin est dérivé de l'ancien français *hober* « bouger, remuer », formé à partir de l'ancien français *hobeler* « harceler », lui-même emprunté au moyen néerlandais *hob(b)elen* « tourner, remuer », remontant à un verbe germanique *hubbon*, forme parallèle à *huppon*, auquel se rattache l'allemand moderne *hüpfen* « sautiller ».

aubine

une **aubine** : une pédale placée contre le rail qui déclenche, lors du passage des roues du train, une coupure sur le fil de transmission du disque, provoquant ainsi sa fermeture automatique.

Ce nom vient de celui de l'inventeur.

aubiner

aubiner : voir aubin (ci-dessus).

aubois

elle est auboise, il est **aubois** : est du département de l'Aube en France.
une Auboise, un Aubois

aubour, aubours

un **aubour** ou **aubours** : voir aubier (ci-dessus).

Aubriet, aubriéta, aubriétia, aubriétie

une **aubriéta** ou **aubriétia, aubriétie** : une plante.

Claude **Aubriet** : un célèbre peintre d'histoire naturelle.

auburn

des cheveux **auburn** : d'un châtain ou d'un brun tirant sur le roux.

À cette liste, on pourrait ajouter auburn, qui qualifie une chevelure châtain roux à reflets de cuivre, tiré de l'ancien français *auborne*, « blond » ; challenge, venu de l'ancien français *chalenge*, « chicane, attaque, défi » ; chèque, emprunté de l'anglais *check*, dérivé de *to check*, « contrôler », qui avait été pris du français échec, le procédé de la souche ayant pour but premier de faire échec aux malversations sur les bons de trésorerie. En savoir plus : Académie française.

Le mot anglais *auburn* est emprunté à l'ancien français *auborne* « blond (en parlant de cheveux) » lui-même du bas latin *alburnus* « de couleur blanche, claire » dérivé du latin *albus* « blanc ».

Aubusson, aubusson, aubussonnais

un **aubusson** : une tapisserie tissée dans une des manufactures installées à Aubusson. Le motif des verdures s'est imposé dans les aubussons à partir du 16ème siècle.

elle est aubussonnaise, il est **aubussonnais** : est d'**Aubusson**, une ville en France.
une Aubussonnaise, un Aubussonnais

Auchenia, auchénien

Auchenia ou les **auchéniens** : un ancien nom de genre pour les camélidés.

auchénorhynque, auchénorrhynque

les **auchénorhynques** ou **auchénorrhynques** : un taxon d'insectes hémiptères.

aucuba, aucube

un **aucuba** (du Japon) ou un **aucube**,... : une plante.

Le nom (un) aucuba semble emprunté au japonais *aoki*.

aucun, aucunement

A. **aucune** inquiétude, **aucun** souci : quelque inquiétude, un quelconque souci.

aucunement :

- jusqu'à un certain point, dans une certaine mesure ;
- en quelque sorte, de quelque manière.

B. ne ressentir **aucune** inquiétude, n'avoir **aucun** souci : ne pas en ressentir, ne pas en avoir.

aucune alimentation, aucun bruit : nulle alimentation, nul bruit.

sans aucune ressource, sans ressources **aucunes**, sans aucun avertissement, sans **aucuns** frais : en n'en ayant pas.

aucune, aucun : personne.

d'aucuns : quelques-uns, certains, plusieurs.

aucunement : nullement ; du tout ; d'aucune manière.

L'accord du verbe ayant plusieurs sujets introduits par le déterminant aucun suscite des hésitations. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le déterminant indéfini aucun, qui signifie en français moderne « pas un », s'emploie généralement au singulier. Le nom qu'il détermine est donc aussi au singulier.
Toutefois, aucun et aucune se mettent au pluriel et s'écrivent aucuns, aucunes lorsqu'ils déterminent des noms qui sont toujours au pluriel (comme frais, honoraires, funérailles, archives), puisque l'accord du déterminant se fait selon le genre et le nombre du nom qu'il accompagne. Aucun sera également pluriel lorsqu'il détermine un nom qui, dans un contexte donné, est nécessairement pluriel.
Avec le nom séquelle, que les ouvrages de référence donnent comme « le plus souvent au pluriel », on peut hésiter. Il est vrai qu'on l'emploie le plus souvent et spontanément au pluriel, mais on pourrait aussi dire que « la perte de mobilité est une séquelle de l'accident ». Un relevé des occurrences dans les médias, tant québécois qu'européens, nous révèle que la très grande majorité des sources ont opté pour aucune séquelle, y voyant la possibilité du singulier; c'est d'ailleurs ce que nous recommandons.
Dans les tournures négatives, aucun se construit avec ne, mais sans l'adverbe de négation pas.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le pronom *d'aucuns*, souvent considéré comme vieilli, appartient à un registre soutenu ou littéraire. Il a un sens positif et signifie « quelques-uns », « certains » ou « plusieurs ». C'est en raison de ce sens positif que *d'aucuns* s'emploie aussi bien dans une phrase positive (affirmative) que dans une phrase négative, contrairement au déterminant aucun qui n'est possible que dans le second cas. On utilise généralement *d'aucuns* pour parler de personnes, quelquefois d'objets.
Il est à noter que *d'aucuns*, qui est toujours pluriel, s'emploie rarement au féminin (*d'aucunes*).
En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Dictionnaire des régionalismes de France ; Parler français.

L'adjectif indéfini *aucun* utilisé avec une valeur négative dans une phrase à la forme négative ou dans une réponse elliptique (*Cela n'a aucun sens ; Il n'a aucune raison de se plaindre ; Avez-vous des ennemis ? Aucun.*) s'accorde en genre mais peut également, quoique rarement, s'accorder en nombre : c'est le cas lorsqu'il est employé avec un nom qui n'a pas de singulier ou avec un nom dont le sens n'est pas identique au singulier et au pluriel.
On écrira par exemple *Ces prestations n'ont entraîné aucuns frais supplémentaires* et *Ils n'ont engagé aucunes représailles* (frais et représailles ne s'emploient pas au singulier), *Aucuns travaux ne seront réalisés dans l'immeuble* (travail et travaux n'ont pas le même sens), *La couturière a travaillé sans aucuns ciseaux*. Académie française.

Le mot aucun est probablement emprunté au latin vulgaire *al(i)cunu*, en latin classique *aliquem unum* « un certain ».

-aud

-**aud** et -**aut** sont des suffixes péjoratifs à valeur augmentative, formateurs d'adjectifs et de substantifs qualifiant ou désignant des personnes.

- connaud « Personne sans grande intelligence »
- courtaud « De taille courte »
- finaud « Qui cache de la finesse sous un air de simplicité »
- lourdaud « Maladroit, gauche »
- rougeaud « Qui a le teint trop rouge »
- noiraud « Qui a le teint noir »
- rustaud « Qui manque de délicatesse »

- pitaud « Homme grossier »
- salaud « Personne méprisable »
- soulaud « Personne qui boit avec excès »

- bêtaud « Personne qui sans être bête fait une bêtise »
- moricaud « Qui a le teint basané » (sur More, Maure, avec forme élargie -icaud).
- pataud « Qui est lourd dans ses mouvements »
- penaud « Honteux à la suite d'une maladresse »

Les termes brifaut « glouton », ribaud « débauché » sont formés sur les verbes d'ancien français briffer « manger voracement » et riber « faire le débauché » ; pelaud « bon drôle, bon diable », régional, de peler ; foutraud de foutre ; miraud « myope, aveugle » (de mirer). Les bases ne sont plus discernables en français moderne.

Noiraud et pataud sont des termes qui désignent et qualifient des animaux, mais aussi : clabaud « chien courant à oreilles pendantes », monaut « chien ou chat qui n'a qu'une seule oreille », goussaut « cheval court de reins », quinaut « singe ».

Le suffixe -aud/-aut, en ancien français -alt remonterait au suffixe francique -*wald*, tiré de *walden* « gouverner » qui servait à former certains noms propres tels que Answald, Grimwald. Ce suffixe, en français, a d'abord formé des noms propres tirés de radicaux d'origine germanique, Renaud, puis d'origine latine, type Bonnaud, Bellaud et ensuite est passé à la formation de noms communs. Ce suffixe peu attesté au Moyen Âge (ribaud, guaraut, briffaud, courtaud, lourdaud) semble productif au 16ème siècle. Le suffixe -aud, spécifique de l'animé, est moins vivant que -âtre : rougeaud/rougeâtre, noiraud/noirâtre.

Dans plusieurs dialectes, on constate une concurrence -aud/-ard : cagnaud, cagnard ; busaud, buzard ; bêtaud/bêtard ; bégaud, begard.

-aud s'est substitué à :

- -ot : levraut (ancien français *levrot*) ; crapaud (ancien français *crapout, crapot*) ; saligaud (*saligot*) ; pequenaud (*pequenot*) ; boulaud (*boulot*) ; fieraud (*fierot*)
- -eau : corniaud « chien mâtiné, imbécile » (*corneau*) ; salopiaud (du dialecte parisien *salopiau*) ; taraud (altération de *tareau* pour *tarel*)
- -al : quartaut (de *quartal*, une forme dialectale de l'Est)
- une terminaison étrangère : boucaut (du provençal *boucau*) ; badaud (du provençal *badau*) ; artichaut [de l'italien *articioc(co)*] ; cabillaud (du néerlandais *kabeljau*) ; échaffaud (du latin populaire *catafalicum*) ; panicaut (du provençal *panicau*).

Gerfaut (1180 *gerfalc*) est composé de l'ancien français *gir* et de *fauc* « *faucon* ».

Nigaud est un diminutif de Nicodème.

en savoir plus : CNRTL.

audace, audacieusement, audacieux

une **audace** :

- une qualité qui incite à accomplir des actions difficiles, à prendre des risques pour réussir une entreprise considérée comme impossible ;
- un courage extrême qui entraine à des actions dangereuses au mépris des risques et des périls ;
- une hardiesse excessive et prêtant à critique.

des audaces :

- des actes audacieux ;
- des gestes prêtant à critique.

audacieusement :

- avec audace, hardiesse ; avec liberté, sans se conformer aux conventions en cours.

elle est audacieuse, il est **audacieux** :

- fait preuve de détermination, de hardiesse, va plus loin que les autres ;
- est faite ou fait avec audace ;
- fait preuve d'une hardiesse excessive, prêtant à critique.

Le nom (une) audace est emprunté au latin *audacia*.

au deçà de, au-deçà de

au deçà de, au-deçà de : de ce côté-ci de.

en deçà : en arrière, de ce côté-ci.

en deçà de :

- de ce côté-ci de, en arrière de, avant ;
- avant, sans arriver jusqu'à ;
- au-dessous de, sans aller jusqu'à.

être en deçà de la vérité : ne pas exagérer, ne pas forcer la réalité.

Le mot deçà est composé de de et çà.

au dedans, au-dedans

au dedans, au-dedans :

- à l'intérieur , en soi-même, dans son for intérieur ;
- dans le pays, dans l'État.

au dedans de, au-dedans de : à l'intérieur de.

en dedans :

- à l'intérieur ;
- en soi-même, en son for intérieur ;
- vers son côté intérieur.

Le mot dedans est composé de de et dans.

au dehors, au-dehors

au dehors, au-dehors : à l'extérieur.

au dehors de, au-dehors de : à l'extérieur de.

en dehors :

- à l'extérieur ;
- vers l'extérieur.

en dehors de :

- à l'extérieur de ;
- à l'exclusion de, à l'exception de ;
- en plus de, en sus de ;
- à l'insu de, sans le consentement de.

Le mot dehors vient du bas latin *deforis* « de dehors, au dehors », composé de *de* et *foris* « au dehors »).

au delà, au-delà

au delà, au-delà :

- plus loin ;
- plus avant ;
- plus, davantage, mieux.

par au delà, par au-delà

au delà de, au-delà de :

- plus loin que ;
- de l'autre côté de ;
- en dépassant un point de repère, un lieu précis ;
- davantage que prévu ;
- en dehors de, à l'écart de.

l'**au-delà** :

- la vie future après la mort terrestre, la fin ultime de l'homme et du monde ;
- ce qui constitue un domaine plus vaste ou plus profond.

en delà : un peu plus loin, de l'autre côté, à l'extérieur.

en delà de :

- plus loin que ;
- au-dessus de.

Le mot delà est composé de de et là.

au dessous, au-dessous

au dessous, au-dessous :

- plus bas, à un niveau inférieur ;
- plus au sud.

au dessous de, au-dessous de :

- plus bas que ;
- au sud de ;
- inférieur à.

en dessous :

- sur la face, dans la partie inférieure ;
- derrière, au-delà des apparences ;
- en se dissimulant, sournoisement.

par (en) dessous

en dessous de :

- sur la face, dans la partie inférieure de quelque chose ;
- inférieur à.

Le mot dessous vient du bas latin *desubtus* composé de *de* et *subtus* « en dessous ».

au dessus, au-dessus

au dessus, au-dessus :

- plus haut ;
- à un niveau supérieur.

au-dessus de :

- plus haut que ;
- au nord, en amont de ;
- à un degré, à un niveau supérieur ;
- supérieur à.

Le mot dessus vient du latin *desursum* composé de *de* et *sursum* « en haut, vers le haut », littéralement « du haut ».

au-devant

au-devant :

- sur le devant ;

- à la rencontre.

au-devant de :

- sur le devant de, sur la face antérieure de ;
- à la rencontre de quelqu'un ou de quelque chose ;
- en s'exposant à des dangers, à des périls ;
- en anticipant les souhaits, les désirs de quelqu'un.

Le mot devant est composé de de et avant.

au diable vauvert

La locution *au diable vauvert*, ou *au diable Vauvert* avec une majuscule, signifie « extrêmement loin ». Elle s'emploie avec des verbes comme aller, partir, envoyer, habiter, demeurer ou être. Cette expression serait peut-être issue du nom du château de Vauvert, un château relativement éloigné de Paris et qui, au XIIIe siècle, aurait été le théâtre de supposées apparitions de diables.
Dans le même sens, on dit aussi *au diable au vert* ou encore *au diable vert*. Certains lexicographes critiquent ces expressions en affirmant qu'elles ont été formées abusivement par déformation du nom Vauvert. Or, il n'est pas du tout certain que ce soit le cas. *Au diable (au) vert* est attesté depuis longtemps et il est fort possible que l'idée de « lieu éloigné » évoquée par *au diable*, qui signifie en effet « très loin », ait été simplement renforcée par *vert* au sens de « lieu retiré, à la campagne ».
Par conséquent, si l'expression *au diable vauvert* (ou *Vauvert*) est indéniablement correcte, on ne saurait pour autant considérer comme fautives les locutions *au diable vert* ou *au diable au vert*, d'usage courant chez les écrivains et consignées dans plusieurs ouvrages lexicographiques.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

audibilité, audible, audiblement

une **audibilité** :

- la qualité de ce qui est audible ;
- l'ensemble des propriétés nécessaires pour qu'un son engendre une sensation auditive :
- une fréquence située dans le champ des fréquences audibles, une intensité suffisante, supérieure au seuil d'audibilité.

elle, il est **audible** :

- peut être entendu(e), perçu(e) par l'oreille humaine ;
- peut être entendue et comprise ; peut être entendu et compris ;
- peut être entendu(e) sans irriter le sens esthétique ou moral.

l'**audible** : ce qui peut être perçu par l'oreille humaine, ce qui peut être entendu.

audiblement : de manière audible.

elle, il est **inaudible** :

- est peu ou n'est pas audible ;
- est difficile à entendre ;
- est inécoutable.

Il arrive parfois en français que des adjectifs marquant la possibilité viennent de deux verbes ayant le même sens, un verbe latin et un verbe français. C'est le cas pour le couple croyable/crédible. Le premier est dérivé de croire ; le second, emprunté du latin *credibilis*, « que l'on peut croire », l'est de *credere*. On a peu ou prou le même cas avec les formes buvable, tiré de buv-, qui vient de boire, et potable, emprunté du latin *potabilis*, « qui peut être bu », dérivé de *potare*. Mais, généralement, il n'y a qu'une forme adjectivale, venant tantôt d'un verbe français, et tantôt d'un verbe latin. Ainsi, à l'idée d'« entendre » correspond l'adjectif audible, emprunté du latin chrétien *audibilis*, lui-même tiré de *audire*, « entendre ». On veillera bien à ne pas employer, en lieu et place de cet adjectif, le barbarisme entendable. En savoir plus : Académie française.

Mais là n'est pas, me semble-t-il, la seule erreur commise par l'Académie. En dénonçant la confusion entre audible (« que l'oreille est capable de percevoir, en parlant d'un son », selon la définition de son propre Dictionnaire) et entendable, elle laisse... entendre que ce dernier se cantonnerait dans le seul domaine physique. Est-il besoin de préciser que cette vision est aussi incomplète aujourd'hui qu'elle l'était hier ? Parler français.

Le mot audible est emprunté au bas latin *audibilis* « qu'on peut entendre ».

audience

Dans la langue courante, audience se rapporte à un entretien accordé par un supérieur ou une personnalité. Il désigne également l'intérêt que suscite quelqu'un (conférencier, acteur) ou quelque chose (film, livre, œuvre d'art). Depuis quelques dizaines d'années, sous l'influence de l'anglais, il est employé plus spécifiquement dans le sens de « nombre de personnes touchées par un média » (indice d'audience, taux d'écoute).
En droit, le terme audience désigne une séance de tribunal. Au Québec, une audience publique est une séance au cours de laquelle une commission d'enquête ou un organisme habilité entend les points de vue des personnes ou des groupes concernés par une question ou un problème déterminés.
En anglais, le mot *audience* se rapporte notamment, comme en français, à un entretien accordé par un supérieur ou une personnalité. Il a néanmoins également le sens d'« auditoire, assistance, public », qu'il n'a pas en français. Même si ce mot a déjà eu en français, au XVIe siècle, ce dernier sens d'« auditoire », parler d'audience pour désigner le public assistant à une prestation artistique, par exemple, constitue un anglicisme.
En savoir plus : Office québécois de la langue française. Office québécois de la langue française.

A. une **audience** :

- le fait d'écouter avec attention ou intérêt ;
- l'attention, l'intérêt accordé à quelqu'un ;
- un accueil favorable obtenu par une personne ou plusieurs, auprès du public, dans l'opinion.

B. une **audience** :

- un temps consacré à écouter ;
- un entretien accordé par une personne d'une certaine importance à ceux qui l'ont sollicité ;
- une séance durant laquelle se déroulent les débats et sont rendus les jugements ;
- la phase contentieuse de la procédure qui s'étend depuis l'échec de la tentative de conciliation jusqu'au prononcé du jugement ;
- un lieu où se déroule l'audience.

C. une **audience** :

- un ensemble de personnes qui accordent de l'attention à un orateur, à un auteur, etc. ;
- un ensemble de personnes à qui on donne audience, qui assistent à l'audience ;
- un auditoire [Canada])

D. une **audience** ou ***audiencia*** :

- une cour souveraine de justice dans les colonies espagnoles ;
- une province dont les limites territoriales correspondaient au ressort de ces Cours ;
- une Administration qui résidait dans ces provinces ;
- un tribunal jugeant en appel des sentences rendues par les corrégidors et les alcades.

audiencier

une (huissière-) audiencière, un (huissier-) **audiencier** :

- une huissière, un huissier chargé(e) d'assister aux audiences solennelles et aux audiences publiques, de faire l'appel des causes et de maintenir l'ordre sous l'autorité du président ;
- une huissière, un huissier chargé(e) de signifier les actes d'avoué à avoué.

une audiencière, un **audiencier** : celle, celui qui suit les audiences de justice.

Le nom (une) audience est emprunté au latin *audientia*.

audimat, audimètre, audimétrie, audimétrique

un **audimat** :

- un audimètre utilisé par les stations de radio et les chaines de télévision ;
- le taux d'écoute d'une chaine de télévision ou d'une station de radio.

un **audimètre** : un dispositif pour mesurer l'audience d'une émission.

une **audimétrie** : une mesure de l'audience d'une émission.

un relevé **audimétrique**

un **médiamat** : une mesure de l'audience des chaines de télévision.

voir aussi : audiomètre (ci-dessous).

Le nom (un) audimat est formé d'après audimètre probablement avec l'élément -mat- de télématique, audimat désignant d'abord un audimètre relié à un ordinateur par l'intermédiaire de la ligne téléphonique de l'usager.

audimutité

une **audimutité** : une absence d'acquisition spontanée du langage, alors qu'aucun déficit de l'intelligence ni de l'audition n'explique l'anomalie.

audio

Le trait d'union n'est préférable que lorsque deux voyelles se suivent : audio-oral par exemple.

une source audio, un appareil **audio**, un fichier audio, un livre audio : qui est relative, est relatif à l'enregistrement ou à la transmission des sons.

l'**audio** : l'ensemble des appareils et systèmes concernant l'écoute et l'enregistrement sonore.

un **audio** (à la demande) (ADD) ; un contenu audio mis à la disposition du public dans l'internet. Lorsque l'audio est une émission de radio préalablement diffusée, on parle également d'« audio en réécoute » ou d'« audio de rattrapage » ; lorsque l'audio est créé spécialement pour l'internet, on parle d'« audio original » (en anglais : *native podcast*). En anglais : *podcast*. Voir aussi : Recommandation sur les équivalents français à donner au terme podcast et à ses dérivés, télévision de rattrapage, vidéo à la demande. Journal officiel de la République française du 23/05/2020.

Face à l'implantation croissante de *l'anglicisme podcast*, la Commission d'enrichissement de la langue française a publié au Journal officiel du 23 mai 2020 un terme français équivalent : « audio ». Ce nouveau terme, qui vient remplacer la préconisation de 2006 « diffusion pour baladeur », est plus adapté à tous les usages actuels.
Un peu d'histoire...
« Podcast », « podcaster », « podcasting »... Ce mot est apparu en 2004 avec, comme souvent, une innovation technologique : celle du baladeur numérique, dont le plus connu était l'ipod d'Apple. On a alors formé le terme *podcast* à partir de *pod* et de *broadcast* qui veut dire diffusion en anglais.
Un terme, plusieurs notions
Le terme *podcast* et ses dérivés recouvrent aujourd'hui plusieurs réalités :

- le programme audio lui-même (couramment désigné aujourd'hui par l'anglicisme « un podcast »)
- le service de diffusion qui offre à l'usager la possibilité d'accéder à tout moment à un programme choisi dans un ensemble de titres (*podcasting*)
- l'action (de l'anglais *to podcast*) : pour le diffuseur, de mettre à la disposition du public un tel programme, ou, pour l'auditeur, de télécharger, écouter ou réécouter un tel programme (action fréquemment désignée par l'emprunt aménagé « podcaster »). Ce verbe qui permet de désigner une action et son contraire - comme le verbe louer par exemple - est dit énantiosémique.

Vous prendrez bien un audio avec votre vidéo ?
Pour remplacer l'anglicisme *podcast*, les experts du domaine de l'audiovisuel et des télécommunications ont donc proposé le terme audio, qui, pour être souvent utilisé dans la langue comme adjectif (un livre audio) ou préfixe (audioguide), se comprend spontanément. De plus, l'audio fait logiquement écho à la vidéo, objet et terme omniprésents sur les sites des chaînes de radio ou de télévision.
L'audio et sa famille lexicale
Le terme peut également être précisé et décliné :

- de même que l'on dit vidéo à la demande, on dira audio à la demande
- pour un téléchargement ou une écoute en différé (en « replay »), on parlera d'audio en réécoute, d'audio de rattrapage ou encore de service audio à la demande
- l'action de « podcaster » pourra se dire télécharger, écouter, ou réécouter
- enfin, si l'audio est créé spécialement pour l'internet, l'appellation audio original pourra remplacer avantageusement le native *podcast*.

Retrouvez la recommandation en ligne sur le site FranceTerme.

audioactif

un équipement **audioactif** : un équipement de laboratoire de langues permettant l'audition du texte modèle et du propre exercice de répétition.

un équipement audio-actif-comparatif

audiobrouillage

un **audio-brouillage**

audiocassette

une **audiocassette** : une cassette utilisée pour l'enregistrement et la reproduction des sons.

audioconférence

une **audioconférence** : une téléconférence dans laquelle les participants sont reliés par des circuits téléphoniques qui permettent la transmission de la parole et éventuellement d'autres signaux tels que ceux de télécopie ou de téléécriture. En anglais : *audioconference*. Voir aussi : Recommandation sur les équivalents français à donner au terme webinar, visioconférence. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une audioconférence : Vocabulaire de l'enseignement à distance et du télétravail (Office québécois de la langue française).

audiodisque

un **audiodisque**

audiofréquence

une **audiofréquence** ou AF ou fréquence audio : [télécommunications] une fréquence appartenant à la partie de la bande des fréquences audibles utilisée pour la transmission ou la reproduction des sons. Les limites de la bande des audiofréquences dépendent du système de transmission ou de reproduction considéré, par exemple 300-3 400 Hz pour la téléphonie usuelle, jusqu'à 40-15 000 Hz pour des transmissions sonores de haute qualité. Le terme « audiofréquence » ou « audio » qualifie également un organe électrique dont la bande passante est la bande des audiofréquences du système considéré. Le terme « basse fréquence » et l'abréviation « BF » sont déconseillés dans ce sens. En anglais : *audiofrequency*. Voir aussi : ampli-syntoniseur, vidéofréquence. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

,Fréquence appartenant à la partie de la bande des fréquences audibles utilisée pour la transmission ou la reproduction des sons". (Arrêté du 27 avr. 1982 ds J.O., p. 168). Les limites de la bande des audiofréquences dépendent du système de transmission ou de reproduction considéré (Arrêté du 27 avr. 1982 ds J.O., p. 168).

Ce nom est composé du radical du latin *audire* « entendre » et de fréquence, probablement d'après l'anglais *audio-frequency* (1913).

audiogramme

un **audiogramme** : un graphe portant la courbe de la perception auditive.

audio-graphique

une communication **audio-graphique** : sur une seule voie téléphonique, permettant de transmettre le son ainsi que des documents écrits.

audioguide, audioguidé

un **audioguide**

une visite **audioguidée** : dont le trajet est commenté par un guide, au moyen d'un microphone.

audio-harmonique

des **audio-harmoniques de combinaison** : la somme arithmétique des amplitudes de tous les composants audio-harmoniques séparés, qui sont multiples de fréquences du signal principal.

audiolivre

un **audiolivre**

audiologie, audiologiste

l'**audiologie** : la science étudiant l'audition, l'exploration fonctionnelle du système auditif et les problèmes de communication secondaires à une perte auditive.

une, un **audiologiste** : une, un spécialiste de l'appareil auditif et de l'audition.

audiomètre, audiométrique

un **audiomètre** :

- un appareil générateur de sons purs, d'intensité variable, permettant l'exploration et la mesure de l'audition ;
- un audimètre.

une **audiométrie** : une mesure de l'acuité auditive par audition de sons purs de différentes intensités et fréquences.

un examen **audiométrique**

audio-modulation

une **audio-modulation** de fréquence

audio-monitoring

[en anglais : *audio-monitoring*] un **contrôle d'écoute**

audion

un **audion** : une forme primitive de la triode ou lampe à trois électrodes.

audionumérique

elle, il est **audionumérique** ou **audio-numérique** : qualifie un support permettant l'enregistrement du son sous forme de signaux numériques et sa diffusion.

un dispositif **audio-numérique** : capable de transformer un enregistrement sous forme de données numériques en ondes acoustiques. En anglais : *audio-digital*.

audio-oral

elle est audio-orale, il est **audio-oral** : qualifie des méthodes pédagogiques faisant largement appel à l'expression orale des élèves.
elles sont audio-orales, ils sont audio-oraux

audiophile

une, un **audiophile** : une amatrice, un amateur d'électroacoustique, de haute-fidélité.

audiophone

un **audiophone** ou **audiphone** : un appareil acoustique destiné aux personnes atteintes de surdité.

audiophonologie

l'**audiophonologie** : l'étude des mécanismes de la phonation, de l'audition et du langage sous tous leurs aspects, comportant aussi la réflexion sur les méthodes visant leur rééducation.

audio-programmateur, audio-programme

un **audio-programmateur** : un dispositif qui permet que l'enregistrement automatique de la musique et des cartouches de bande communiqué puisse coïncider avec la projection de diapositives.

un **audio-programme sonorisé** : une méthode permettant d'enregistrer et de repasser un matériel de programme audio, en synchronisation avec le signal vidéo.

audioprothèse, audioprothésiste

une **audioprothèse** : une orthèse visant à suppléer un déficit auditif par une amplification du stimulus sonore.

l'**audioprothèse** : la discipline paramédicale dont le but est de suppléer le déficit auditif à l'aide d'appareils amplifiant le message sonore.

une, un **audioprothésiste** : une auxiliaire paramédicale, un auxiliaire paramédical chargé(e) du choix, de la délivrance, de l'adaptation et du suivi des prothèses auditives.

audio-scripto-visuel

un **audio-scripto-visuel** : un livre-instrument qui favorise une initiation pratique à l'audiovisuel et une compréhension concrète du processus de communication.

une méthode d'apprentissage audio-scripto-visuelle

audio-signaleur

un **audio-signaleur** de prospection : un signaleur portatif utilisé en prospection minière, qui fournit une indication sonore fonction du débit de fluence.

audiotex

un **audiotex** [nom déposé] : un service permettant d'accéder, à partir d'un téléphone, à des sources de données vocales.

audio-vidéo, audiovidéothèque

un montage **audio-vidéo**, un équipement audio-vidéo, une synchronisation audio-vidéo : qui se rapporte à la fois aux données audios et vidéos.

l'**audio-vidéo**

une **audiovidéothèque** : un lieu où l'on range et conserve des documents audiovisuels que l'on met à la disposition du public grâce à un service de prêts.

audiovisuel

l'**audiovisuel** : l'ensemble des moyens et procédés de communication, des chaines de télévision)

elle est audiovisuelle ou audio-visuelle, il est **audiovisuel** ou **audio-visuel** : se rapporte aux moyens de diffusion qui font appel aux images visuelles et sonores, par opposition à ceux qui se contentent du texte imprimé.

Lexique de l'audiovisuel : Wiktionnaire.

audiphone

un **audiophone** ou **audiphone** : un appareil acoustique destiné aux personnes atteintes de surdité.

audit, auditer

un **audit** :

- une procédure de contrôle du bon fonctionnement d'une entreprise ;
- une vérification d'une gestion, d'une comptabilité, d'une conformité ;
- la personne ou l'entreprise qui réalisent ce contrôle.

un **audit environnemental** : une évaluation du fonctionnement et de l'efficacité d'un système de gestion mis en place en vue d'assurer la protection de l'environnement. L'audit environnemental est conduit en référence aux règlements, aux normes ou aux bonnes pratiques professionnelles. En anglais : *environmental audit ; environmental auditing*. Journal officiel de la République française du 04/02/2010.

un **audit préalable** : [finance] une investigation qui implique le recours à des experts, notamment comptables, financiers, juridiques ou fiscaux, dont les conclusions serviront de base à la prise de décision d'un investisseur. En anglais : *due diligence*. Voir aussi : obligation de vigilance. Journal officiel de la République française du 28/12/2006.

auditer :

- soumettre une entreprise ou un compte à un audit ;
- contrôler la comptabilité et la gestion.

Le nom (un) audit est emprunté à l'anglais *audit* « audition, enquête officielle, examen des comptes » (depuis le 15ème siècle), du latin *auditus* « action d'entendre, écoute ».

auditeur, auditif, audition, auditionner, auditoire, auditorat, auditorium

une auditrice, un **auditeur** :

- celle, celui qui écoute un discours, un récit, un cours, une exécution musicale, une émission radiophonique ;
- une, un titulaire d'une charge, d'un emploi ;
- en savoir plus : CNRTL.

une auditrice de justice, un auditeur de justice

une auditrice, un auditeur, une réviseuse, un réviseur [Belgique], une vérificatrice, un vérificateur [Canada] : une personne chargée de l'audit d'une société ou d'une organisation. Le terme vérificateur a été utilisé dans les normes canadiennes jusqu'au 14 décembre 2010, date de passage aux Normes canadiennes d'audit, fondées sur les Normes internationales d'audit (ISA), qui emploient le mot auditeur en français. En anglais : *auditor*. Office québécois de la langue française.

elle est auditive, il est **auditif** :

- est relative, est relatif au sens de l'ouïe ;
- est propre à l'ouïe, à l'audition ;
- est auriculaire, est propre à l'oreille.

A. l'**audition** : la fonction de l'ouïe.

une **mésaudition** : une mauvaise audition.

B. une **audition** :

- l'action d'entendre, d'écouter quelqu'un, quelque chose ;
- l'action de présenter et d'entendre une œuvre, surtout musicale, en vue de la faire connaitre ;
- une présentation d'un artiste en vue de le faire engager ;
- un mode de sélection des artistes susceptibles de tenir les rôles d'un film, d'une pièce de théâtre ou d'un

programme. En anglais : *casting*. Voir aussi : distribution, régisseur de distribution. Journal officiel de la République française du 18/01/2005.
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

une **audition de compte** : l'action d'examiner un compte.

une **audition de témoins** : l'action d'entendre les dépositions des témoins en justice.

une **audition publique** : une réunion de concertation de l'ensemble des personnes concernées par la réalisation d'un projet, afin d'en définir toutes les contraintes et de proposer des solutions pour en réduire les inconvénients et les nuisances. En anglais : *hearing*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

auditionner :

- pour un artiste, donner une audition aux personnes ayant qualité pour engager l'artiste ;
- écouter cet artiste.

un **auditoire** :

- l'ensemble des auditeurs ;
- l'assemblée de ceux qui écoutent quelqu'un ou écoutent quelque chose présenté ou exécuté par quelqu'un ;
- l'ensemble de tous ceux qui constituent, en dehors d'un temps ou d'un lieu donné, les différents auditoires, c'est-à-dire l'ensemble de tous ceux qui ont écouté ou écouteront une œuvre ;
- un lieu de réunion, un endroit où l'on se réunit pour écouter un discours ;
- dans les tribunaux, une salle où se font les plaidoiries.

un **auditorat** :

- la fonction ou la charge d'auditeur ;
- la fonction d'auditeur au Conseil d'État, à la Cour des Comptes, au Centre national d'études judiciaires ;
- en France, avant 1830, la fonction du juge-auditeur ;
- en Italie ou en Allemagne, la fonction d'auditeur général.

un **auditorium** :

- une salle spécialement aménagée pour les auditions d'œuvres, les émissions et les enregistrements ;
- dans l'histoire romaine, un lieu de réunion ;
- un lieu de réunion où l'on s'assemblait pour écouter des orateurs, des auteurs ou des poètes ;
- au Québec, un édifice public abritant une salle de spectacle ; un aréna ; voir le Dictionnaire historique du français québécois.

Le nom (un) auditeur est emprunté au latin *auditor*.

Le mot auditif est dérivé du radical du supin *auditum* de *audire* « entendre ».

Le nom (une) audition est emprunté au latin *auditio*.

Le nom (un) auditoire est emprunté au latin *auditorium* « lieu où l'on s'assemble pour écouter (les orateurs, les rhéteurs) ».

audomarois

elle est audomaroise, il est **audomarois** : est de la ville de **Saint-Omer**, en France.
une Audomaroise, un Audomarois

l'**Audomarois** : la région de Saint-Omer, dans le département du Pas-de-Calais en France.

le marais audomarois

audonien

elle est audonienne, il est **audonien** : est de la ville de Saint-Ouen, en France.
une Audonienne, un Audonien

auffe

une **auffe** : un genre de graminées d'Espagne dont on fait des filets à grandes mailles, des cordages et des ouvrages de sparterie.

Le nom (un) alfa est emprunté à l'arabe *ḥalfā* « plante de sparte » passé en provençal sous la forme *elfa* « espèce de corde en jonc de peu de valeur » puis « le jonc lui-même », devenu *aufo, aufa* d'où le français auffe.

au fil de l'eau

Lu sur impots.gouv.fr : Les avis d'impôt sur le revenu seront remis à la Poste **au fil de l'eau** entre le 28 juillet et le 30 août 2023 pour les contribuables ayant opté pour le recevoir au format papier.

au fur et à mesure

La locution *au fur et à mesure*, qui signifie « en même temps et dans la même proportion » ou « successivement », est la seule expression dans laquelle figure le nom fur.
Issu du mot latin *forum* qui signifiait « marché, place publique », fur a d'abord eu le sens de « taux ». Ce sens, que l'on rencontre encore parfois dans le domaine du droit, est aujourd'hui vieilli ou régional. Dès le XVe siècle, fur a pris le sens de « mesure », figurant notamment dans la locution *au fur* qui signifiait « à proportion, à mesure ». C'est à partir du XVIIe siècle, le sens de cette expression s'étant perdu au fil du temps, qu'on y accola le nom mesure qui y reprend le sens perdu de fur, d'où la création de la locution d'origine pléonastique au fur et à mesure.
Du XVIIe au XIXe siècle, la locution *au fur et à mesure* était en concurrence avec deux variantes, soit *à fur et à mesure* et *à fur et mesure* ; aujourd'hui, elles sont considérées comme des emplois vieillis que l'on évitera, tout comme l'expression plus familière *au fur à mesure*.
On trouve l'expression *au fur et à mesure* dans trois types de constructions syntaxiques. Cette locution adverbiale s'emploie d'abord de façon absolue, c'est-à-dire sans complément. Elle se trouve généralement en fin de phrase et peut être remplacée par la locution *à mesure*.
La locution *au fur et à mesure* peut aussi s'employer avec la conjonction que suivie d'un verbe à l'indicatif. Elle a pour synonyme l'expression *à mesure que*.
On trouve aussi *au fur et à mesure* suivie de la préposition *de* et d'un substantif; on peut alors la remplacer par la locution *à mesure de*.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Auge, augeron

elle est augeronne, il est **augeron** : est du pays d'**Auge**, une région de France.
une Augeronne, un Augeron

un (cheval) augeron

auge, augée, auget, augette

une **auge** :

- un grand récipient creux, de pierre, de bois ou d'autre matériau servant à donner à boire ou à manger à certains animaux domestiques, notamment aux porcs ;
- autres sens : CNRTL.

Amène ton auge ! Approche ton assiette pour être servi !

une **augée** : le contenu d'une auge, un récipient pour nourrir les animaux.

un **auget** :

- une petite auge ;
- autres sens : CNRTL.

une **augette** :

- une petite auge ;
- un vase dans lequel l'amalgameur lave le minerai qu'il est chargé de vérifier.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (une) auge est emprunté au latin *alveus* « vase, récipient » « récipient, sorte de corbeille ».

augite

une **augite** : un genre de pyroxène noir ou vert, présent dans les roches volcaniques.

Le nom (une) augite est emprunté au grec α υ ʼ γ ῆ ̃ τ ι ς ou α υ ʼ γ ῖ ̃ τ ι ς « sorte de pierre précieuse ».

augment

un **augment** :

- une augmentation, un accroissement, une extension ;
- une exacerbation, une augmentation de l'intensité des symptômes d'une maladie ;
- dans le système des formes verbales indo-européennes, une adjonction à certaines formes des temps passés de l'indicatif d'un préverbe de forme e-.

un augment de dot : la portion des biens dotaux que la loi permettait de donner à la femme survivante.

un **contre-augment** : le gain nuptial et de survie, en vertu duquel le mari survivant retenait une portion de la dot de sa femme.

Le nom (un) augment est emprunté au latin *augmentum* « augmentation ».

augmentable, augmentateur, augmentatif, augmentation, augmenter

elle, il est **augmentable** : peut être augmenté(e).

une augmentatrice, un **augmentateur** : celle, celui qui fait des additions à un ouvrage.

un **augmentateur** : un accessoire pour utiliser des douilles.

un augmentateur de poussée : un dispositif ou une méthode quelconque, comme la postcombustion, destiné à accroître la poussée d'un turboréacteur.

elle est augmentative, il est **augmentatif** :

- fait augmenter, augmente quelque chose ;
- ajoute une notion d'agrandissement, de superlatif.

un **augmentatif** :

- un élément de formation ou un adverbe, qui contribue à donner aux mots une signification superlative plus énergique ;
- un mot affecté d'un tel élément.

une **augmentation** : l'action d'augmenter ; le résultat de cette action.

une **augmentation de l'être humain** : [santé et médecine - défense] une amplification des performances physiques ou cognitives d'un être humain, voire création de capacités nouvelles, par une intervention médicale ou biologique utilisant des avancées scientifiques et technologiques. On parle d'« être humain augmenté » (en anglais : *enhanced human*) pour désigner l'individu ainsi modifié ; dans le domaine de la défense, on parle de « soldat augmenté » (en anglais : *enhanced soldier*). En anglais : *human enhancement*. Journal officiel de la République française du 16/05/2019.

elle est augmentée, il est **augmenté** :

- est rendue plus grande ; est rendu plus grand ;
- a un salaire ou un traitement plus élevé.

une édition augmentée, un ouvrage augmenté : qui a reçu de nouveaux développements.

augmenter :

- rendre plus grand en quantité, en durée, etc. ;
- rendre plus fort en intensité, en ajoutant à ce qui existe quelque chose de même nature ;
- donner à quelqu'un un salaire, un traitement plus élevé ;
- devenir plus cher.

augmenter ou **s'augmenter** : devenir plus grand en quantité, qualité, durée, intensité, volume.

elles se sont augmentées, elles sont augmentées.
elles se sont augmenté les salaires, elles ont augmenté les salaires, elles se les sont augmentés.

Le nom (une) augmentation est emprunté au bas latin *augmentatio* « ce qui accroît, ce qui augmente quelque chose ».

Le verbe augmenter est emprunté au latin *augmentare*.

augural, auguralement, augurat, augure, augurer

elle est augurale, il est **augural** :

- appartient à l'augure ;
- est relative, est relatif aux augures ;
- tient de l'augure ;
- est marqué(e) d'un signe fatidique.

elles sont augurales, ils sont auguraux

auguralement : à la manière d'un augure.

un **augurat** :

- la dignité et la fonction d'augure ;
- le collège des augures de Rome.

un **augure** :

- une observation et une interprétation des signes constituant les auspices ;
- un auspice, un signe interprété ;
- celui qui avait charge d'observer et d'interpréter les signes constituant les auspices et de conserver les règles de cet art ;
- une personne qui se prétend en mesure de prédire l'avenir et d'avancer des prévisions dans un domaine particulier.

un bon augure, un mauvais augure : une idée que l'on se fait de l'avenir d'après certains signes.

un oiseau de bon augure, un oiseau de mauvais augure : une personne dont l'arrivée laisse présager quelque chose d'heureux ou de fâcheux.

augurer :

- pour un augure : faire des prédictions d'après l'observation, en particulier du vol des oiseaux ;
- tirer un augure, avoir le pressentiment de ce qui se produira à partir d'un signe pris comme présage ;
- avoir le pressentiment que cette chose se produira ;
- supposer quelque chose .

Le verbe augurer signifie « prévoir, supposer ». On le trouve dans diverses tournures, notamment *augurer bien (ou mal) de quelque chose*.
La formule *ça (ou quelque chose) augure bien (ou mal)* est souvent critiquée, à cause du sens du verbe augurer : seule une personne peut prévoir ou supposer quelque chose, une chose ne peut le faire. C'est pourquoi on a longtemps insisté pour dire que les personnes augurent, alors que les choses présagent. Toutefois, cette formule dans laquelle augurer a pour sujet un nom de chose est passée dans l'usage et elle est de plus en plus attestée dans les ouvrages de référence. Certains y voient un emploi familier, d'autres la consignent comme un synonyme courant de tournures telles que *c'est de bon augure, c'est de mauvais augure*.
Dans cette tournure, lorsque le verbe augurer est suivi d'un complément, on l'introduira par la préposition *de* plutôt que par la préposition *pour*.
Dans la langue soignée, il demeure préférable de remplacer la tournure *ça (ou quelque chose) augure bien (ou mal)* par l'un des tours suivants : *être de bon (ou de mauvais) augure pour* – en faisant attention au genre masculin et non féminin du mot augure; *s'annoncer bien (ou mal) pour; laisser augurer ; présager ou laisser présager ; être bon (ou mauvais) signe*. On peut aussi reformuler la phrase pour employer le mode personnel : *on augure bien (ou mal) de*.
En savoir plus : Office québécois de la langue française

Le mot augural est emprunté au latin *auguralis* « d'augure ». Voir aussi : heur.

Le nom (un) augure est emprunté au latin *augurium* « présage » « prévision » et au latin *augur* « prêtre chargé de faire des prédictions, en particulier d'après le vol des oiseaux ».

Le verbe augurer est emprunté au latin *augurare* « prendre les augures » « conjecturer ».

Le verbe inaugurer (= célébrer un achèvement, une mise en service ; utiliser pour la première fois ; commencer une pratique, un usage) est emprunté au latin classique *inaugurare* « prendre les augures » « consacrer officiellement la nomination de quelqu'un, consacrer, inaugurer un emplacement ». D'où il est inaugural, une inauguration.

Le mot omineux (= qui est lourd de présages funestes ; qui est de mauvais augure) est emprunté au latin *ominosus* « qui est de mauvais augure », dérivé de *omen, ominis* « présage ».

augustat, auguste, Auguste, augustement, Augustine

un **augustat** : la dignité d'un auguste, d'un empereur romain.

auguste : le titre honorifique indiquant le caractère sacré reconnu à Octave par le Sénat romain, et porté ensuite par ses successeurs et leurs épouses.

une terre **auguste** : qui est sacrée.

le mois **Auguste** : le nom donné par les Romains au mois *sextilis* lorsqu'Auguste fut nommé grand pontife.

un papier **auguste** : un papier à lettres de première qualité fait de papyrus et employé dans l'Antiquité romaine.

elle, il est **auguste** :

- est relative, est relatif aux princes, aux rois et à leurs épouses ;
- a quelque chose d'imposant, de solennel, de grave ;
- est digne de vénération ou de respect.

augustement : d'une manière auguste.

Augustine, Auguste : des prénoms.

un **auguste** : un clown portant un costume déformé, des souliers en bateau et une chevelure hirsute, qui donne souvent la réplique au clown blanc.

un auguste de soirée : un clown qui intervient entre deux numéros le temps de préparer la piste.

Le nom (un) aout (ou août) vient du latin *augustus (mensis)*, devenu en bas-latin *agustus*, substitué en l'honneur de l'empereur Auguste à *sextilis (mensis)*.

Le nom (un) gugusse ou gugus (= un auguste, un clown ; celui qui se donne un air naïf ; un individu peu sérieux ; n'importe qui) est une forme populaire du prénom Auguste.

augustin, augustinianisme, augustinien, augustiniennement, augustinisme

une augustine, un **augustin** : une religieuse, un religieux qui suit la règle dite de saint **Augustin**.

elle est augustine, il est **augustin** : appartient à ces religieux ou religieuses.

un **saint-augustin** :

- une sorte de caractère d'imprimerie ;
- un format de carton.

un **augustinisme** ou **augustinianisme** :

- la doctrine de saint Augustin ;
- une doctrine conforme aux idées et à l'esprit de saint Augustin ;
- une doctrine des disciples de saint Augustin.

elle est augustienne, il est **augustinien** : concerne saint Augustin ou les religieux augustins.

une augustienne, un **augustinien** :

- une, un disciple de saint Augustin ;
- celle, celui qui a adopté la doctrine de saint Augustin sur la grâce et la prédestination.

les augustiniens : le nom que prirent les jansénistes parce qu'ils prétendaient être les disciples de saint Augustin et enseigner ses doctrines sur la grâce.

augustiniennement : à la manière de saint Augustin ou des religieux de l'ordre de saint Augustin.

aujourd'hui

aujourd'hui : site de Dominique Didier.

A. **aujourd'hui** :

- le jour où l'on est, le jour que l'on est en train de vivre, par opposition à hier, le jour passé, et demain, le jour suivant.

Au jour d’aujourd’hui

Cette formule jouant sur la redondance a une résonance familière et plaisante. Pour parler de la journée présente ou de celle que l'on évoque, on préfèrera dire *aujourd'hui* ou *ce jour*. On peut aussi recourir à la tournure ancienne *ce jour d'hui*. Académie française ; Parler français.

B. **aujourd'hui** : à l'époque actuelle, au moment présent, par opposition à autrefois, jadis, naguère, dans l'avenir.
jusqu'aujourd'hui ou jusqu'à aujourd'hui, jusques aujourd'hui (en poésie)

C. **aujourd'hui** : en un jour quelconque mis en relation avec un sujet hypothétique qui parle, pense, etc., à un jour qui peut être aussi le présent absolu, par opposition au jour qui le précède ou à celui qui le suit.

Le mot aujourd'hui est la contraction de *à le jour d'hui*. L'ancien français *hui, hoi* « le jour où l'on est » est emprunté au latin *hŏdie* « id. », lui-même contraction de *hō die*. Le renforcement de *hui* par le mot jour est particulier au français.

aula

A. [dans l'Antiquité romaine]

une **aula** :

- une salle d'entrée, un grand vestibule d'une maison ;
- une cour intérieure ;
- une cour ou un lieu découvert entouré des communs et situé devant l'entrée d'une maison ;
- un palais où résidait la Cour.

Aula Regia : la partie centrale de la scène des théâtres représentant le palais royal.

un **aularque** : dans l'Antiquité, un prince de la cour.

elle, il est **aulique** :

- a rapport, appartient à la Cour, à l'entourage d'un souverain ;
- s'est appliqué plus spécialement à certaines institutions de l'Empire germanique ou de ses États ;
- en savoir plus : CNRTL.

une **aulique** : une thèse de théologie qui était soutenue pour l'obtention du grade de docteur.

B. une **aula** :

- dans certaines universités, une grande salle des actes et des fêtes ;
- en Suisse, une grande salle où ont lieu concerts, conférences, cérémonies officielles et autres représentations, dans un établissement d'enseignement ou, plus rarement, dans un musée.

Le nom latin *aula* signifie « cour d'une maison ».

Le mot aulique est emprunté au latin *aulicus* « qui appartient à la cour », lui-même emprunté au grec α υ ʹ λ ι κ ο ́ ς.

aulacidé

les **aulacidés** : une famille d'évanoïdes, des insectes.

aulacode, aulacodeau, aulacodère, aulacoderie, aulacodiculteur, aulacodiculture, aulacodier, aulacodin, aulacodinet, aulacodrière, aulacodron

les **aulacodes** ou **rats des bambous, rats des roseaux** : un genre de mammifères rongeurs.
un aulacode

Le mot agouti désigne normalement des rongeurs d'Amérique du Sud. Les aulacodes sont des rongeurs sauvages de la famille des thryonomyidés exclusivement africains. On distingue l'aulacode gibier et l'aulacode d'élevage.

une aulacodelle, un **aulacodeau** : un jeune aulacode femelle ou mâle avant sevrage.

une **aulacodère** : un enclos ou une cage d'aulacodes.

une **aulacoderie** : un bâtiment pour élever des aulacodes.

une aulacodicultrice, un **aulacodiculteur** : une éleveuse, un éleveur d'aulacodes.

une **aulacodiculture** : un élevage d'aulacodes.

une aulacodière, un **aulacodier** : celle, celui qui travaille dans un élevage d'aulacodes.

une aulacodine, un **aulacodin** : un aulacode adulte.

une aulacodinette, un **aulacodinet** : un aulacode presque adulte.

une **aulacodrière** : un système de capture d'aulacodes.

un **aulacodron** : un aulacode mâle castré.

voir le dictionnaire des sciences animales.

aularque

un **aularque** : dans l'Antiquité, un prince de la cour.

aulète

un **aulète** : dans l'Antiquité grecque, un joueur d'aulos.

Ce nom est emprunté au grec « joueur de flute », dérivé de « flute ».

aulétride

une **aulétride** : dans l'Antiquité grecque, une courtisane qui, pendant les repas, distrayait les convives en jouant de l'aulos.

Le nom (une) aulétride est emprunté au grec α υ ʼ λ η τ ρ ί ς, ί δ ο ς « joueuse de flute ».

aulique

elle, il est **aulique**, une **aulique** : voir aula (ci-dessus)

aulnaie, aulne, aulnette

Pour les étymologies, voir : CNRTL.

La lettre l, ajoutée sous prétexte d'étymologie, ne se prononce pas dans ces mots, d'où les homophones, une aune et une aunée.

une **aulnaie** ou **aunaie**, un **aulnage** ou **aunage** : un terrain planté d'aulnes.

un **aulne** ou un **aune** : un arbre.

une **aulnette** ou **aunette** : une jeune plantation d'aunes.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le sens de génie malfaisant est dû à la traduction erronée "Le roi des aunes" de Erlkönig, la célèbre ballade de Gœthe.

Histoire des noms aulne et verne : site de Dominique Didier.

aulofée, auloffée

une **aulofée** ou **auloffée** : le mouvement d'un voilier qui vient au vent.

un **lof** : le côté du navire qui est frappé par le vent.

aller au lof, venir au lof, virer lof pour lof

lofer : diriger le gouvernail et manœuvrer pour faire venir le navire plus près du vent.

un **lofing-match** : une manœuvre pour forcer un concurrent à se placer bout au vent.

aulopidé, aulopiforme, aulopodidé, aulopoïde

les **aulopidés** ou **aulopodidés** : des poissons marins des abysses.

les **aulopiformes** ou **aulopoïdes** : des poissons marins, pourvus d'organes luminescents.

voir le dictionnaire des sciences animales.

aulostomidé, *Aulostomus*

les **aulostomidés** : une famille de poissons percomorphes gastérostéoïdes, par exemple ***Aulostomus***.

aulx

Le pluriel d'un ail, la plante potagère, était des **aulx**.

En botanique : un ail / des ails.

aumaille

des aumailles : un gros bétail de bêtes à cornes ; un bétail que l'on engraisse.

une **aumaille** : une tête de gros bétail.

un troupeau de bêtes aumailles : le bétail à cornes.

une **aumaille** : une génisse d'un an. [Belgique]

Le nom (une) aumaille vient du latin *animalia*, pluriel neutre de *animal, animalis* « être vivant », formé sur *anima* « souffle de la vie, principe vital ».

au maximum

La locution *au maximum* signifie « au plus haut degré, au plus haut point » ou « tout au plus ».
La locution *au minimum*, elle, signifie « au plus bas degré » ou « au moins ».
Même si ces deux locutions sont opposées par le sens, on peut se demander laquelle des deux convient le mieux après un verbe exprimant une idée de diminution (comme diminuer, réduire, etc.). Certains auteurs recommandent d'éviter la locution *au maximum* et de privilégier *au minimum* dans ce contexte; mais d'autres, au contraire, soutiennent que la locution *au maximum* est plus logique et plus claire. En fait, la locution *au maximum* met l'accent sur l'action (donc sur la diminution), alors que la locution *au minimum* met l'accent sur le résultat de cette action. Les deux locutions sont donc correctes lorsqu'il y a une idée de diminution. Dans la langue soignée, cependant, il vaut peut-être mieux employer *au minimum*.
Par ailleurs, le nom *minimum* peut être qualifié de strict. On utilise la locution *au strict minimum* dans les formulations suivantes : *réduire au strict minimum, se limiter au strict minimum, se borner au strict minimum*. Même si *strict minimum* a dans ces cas le sens de « limite inférieure d'une quantité, réduction à sa valeur la plus faible » et qu'il a comme synonyme… *minimum*, ces formulations sont acceptées comme intensives.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

aumônage, aumône, aumôné, aumôner, aumônerie

Ces mots ont aussi été écrits sans accent circonflexe.

un **aumônage** : l'action de demander l'aumône.

une **aumône** :

- un don matériel ou en espèces fait aux pauvres par charité ;
- l'action de donner des aumônes ;
- toute forme d'aide accordée à une personne, parfois à une collectivité, à un animal ou à un inanimé personnifié, par une personne, une collectivité ou un inanimé personnifié ;
- autres sens : CNRTL.

être **aumôné** : être condamné par la justice à payer une aumône.

aumôner :

- payer une amende destinée aux pauvres ou à un établissement charitable, en raison d'une condamnation judiciaire ;
- accorder une aide ou une simple faveur matérielle ou morale.

une **aumônerie** :

- un service assuré par un aumônier dans un établissement, un corps d'armée ;
- une administration centrale s'occupant d'un service déterminé d'aumôniers ;
- un lieu où s'exerce le service de l'aumônerie ;
- un bénéfice claustral dont le titulaire devait distribuer des aumônes fixes chaque année ;
- un endroit spécial, un bâtiment ou une salle, destiné à la distribution des aumônes, dans une abbaye.

la Grande aumônerie (de France) : l'office de grand aumônier ; sa demeure ; l'ensemble de son personnel, son administration.

Le nom (une) aumône vient du latin chrétien *elemosina* « don charitable » « acte, œuvre de charité », emprunté au grec ecclésiastique ε ʼ λ ε η μ ο σ υ ́ ν η.

aumônier, aumônière, aumônieux

un **aumônier** (1) :

- un ecclésiastique attaché à la maison d'un grand personnage, chargé de distribuer les aumônes de celui-ci et d'assurer le service religieux de sa chapelle ;
- une sorte de voleur pratiquant son art chez les bijoutiers

le Grand aumônier de France : le prélat le plus important de la maison du roi ou de l'empereur, généralement de haute naissance, ayant de nombreux pouvoirs et privilèges.

une **aumonière** (1) :

- une femme qui fait des œuvres de charité ou qui est chargée de récolter des aumônes ;
- une religieuse ou chanoinesse qui avait pour tâche de distribuer les aumônes que son couvent ou son chapitre destinait aux pauvres.

une **aumônière** (2), un **aumônier** (1) : une, un ministre des cultes catholique, protestant ou israélite, attaché(e) à un groupe plus ou moins important de personnes, chargé(e) de dispenser un enseignement religieux et d'assurer le service divin ou le culte.

un aumônier du travail : un membre d'une congrégation belge qui dirige des écoles techniques et s'occupe d'œuvres sociales.

une **aumônière** (3) :

- au Moyen Âge : une bourse que les hommes et les femmes du Moyen Âge portaient à la ceinture, pour y contenir, à l'origine, l'argent destiné aux pauvres ;
- un buffet, un coffre contenant en particulier les provisions destinées aux pauvres.

une **aumônière** (4) :

- un petit sac porté ou non à la ceinture, contenant des objets d'utilité courante, ou destiné à recueillir de l'argent ;
- une crêpe garnie d'ingrédients sucrés ou salés, avant d'être refermée avec un lien de manière à former une petite bourse.

une nature aumônière : la nature d'une personne donnant souvent et volontiers aux pauvres.

être **aumonier** : donner souvent et volontiers aux pauvres, aux bonnes œuvres.

elle est aumônieuse, il est **aumônieux** :

- donne volontiers aux pauvres ;
- est généreuse ou généreux.

Le mot aumonier vient du latin chrétien *eleemosynarius, elemosynarius* « qui fait l'aumône » « celui qui fait l'aumône » « dignitaire dans une abbaye, chargé de la distribution des aumônes » « pauvre qui reçoit l'aumône ».

aumusse, aumussier

une **aumusse** :

- une coiffure de fourrure devenue simple ornement ecclésiastique et qui est portée par les chanoines et les chantres sur le bras gauche lorsqu'ils vont à l'office ;
- un capuchon de tissu, souvent fourré, couvrant la tête et les épaules et de longueur variable, porté par les religieux réguliers ou séculiers et par les laïcs des deux sexes au Moyen Âge notamment.

une aumussière, un **aumussier** : une marchande, un marchand de bonnets.

Le nom (une) aumusse vient du latin médiéval *almutia*.

Le nom (une) mosette ou mozette (= un camail porté par certains dignitaires ecclésiastiques dans la religion catholique) est emprunté à l'italien *mozzetta* « camail d'évêque ; petite cape sacerdotale » issu de *almozzetta*, dérivé de *almuzia*, de même origine que le nom aumusse.

aunage, aunaie, aunée, auner, aunette, auneur

Pour les étymologies, voir : CNRTL.

La lettre l, ajoutée sous prétexte d'étymologie, ne se prononce pas dans ces mots, d'où les homophones une aune et une aunée.

une **aulnaie** ou **aunaie**, un **aulnage** ou **aunage** : un terrain planté d'aulnes.

un **aulne** ou un **aune** : un arbre.

une **aulnette** ou **aunette** : une jeune plantation d'aunes.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le sens de génie malfaisant est dû à la traduction erronée "Le roi des aunes" de Erlkönig, la célèbre ballade de Gœthe.

Pour les étymologies, voir : CNRTL.

un **aunage** (2) :

- l'action d'auner ;
- la longueur d'une étoffe ;
- un droit de marque et d'étalonnage que payaient les marchands.

une **aune** :

- une ancienne mesure de longueur ; cette longueur ;
- un bâton carré de cette longueur ;
- le signe caractéristique, le symbole de la profession de marchand.

juger à son aune, mesurer à son aune : juger autrui d'après soi-même.

le droit à l'éducation à l'aune de la Covid-19 : en prenant en compte la situation créée par cette pandémie.

une **aunée** (1) : l'étendue d'une aune.

auner :

- mesurer à l'aide d'une aune ou avec une unité quelconque de longueur ;
- juger, apprécier.

auner l'habit de quelqu'un : lui donner des coups de bâton.

un **auneur** : un agent de contentieux chargé d'effectuer la vérification des longueurs.

Pantôn khrêmatôn metron estin anthrôpos, « L'homme est la mesure de toutes choses ». Cet adage, attribué à Protagoras, est un des fondements du relativisme mais il fut aussi pendant très longtemps la traduction d'une réalité concrète puisque le monde était mesuré à l'aune (mot tiré du francique *alina*, désignant l'avant-bras) du corps humain. En savoir plus : Académie française.

une **aunée** (2) : une plante, voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (une) inule (= une aunée, une plante) est emprunté au latin *inula* « aunée [plante] ». D'où une inuline : une substance découverte dans les racines de l'aunée).

au niveau de

L'expression *au niveau de* implique avant tout, au propre comme au figuré, l'idée d'élévation, de hauteur, de rang, de comparaison. Elle signifie « à la hauteur de, à la portée de, sur la même ligne que ».
C'est abusivement que l'expression *au niveau de* est employée comme équivalent de *en ce qui concerne, dans le domaine de, en matière de, du point de vue de, sur le plan de, au sujet de, pour ce qui est de*, etc.
On peut aussi, dans plusieurs contextes, tout simplement remplacer *au niveau de* par une préposition, par exemple *à, pour, dans, chez*.
En savoir plus : Office québécois de la langue française

au nom de

La locution prépositive *au nom de*, ainsi que ses variantes *au nom du* et *au nom des*, peut signifier « de la part de, pour le compte de », « en tant que représentant ou représentante de », « en considération de », « en invoquant l'autorité de » ou « en vertu de ».
La locution *au nom de* ne varie jamais en nombre.
La locution *au nom de* admet la transformation pronominale, toujours au singulier.
En savoir plus : Office québécois de la langue française

auparavant

auparavant : antérieurement ; avant.

une heure auparavant, un mois auparavant : une heure avant, un mois avant.

la semaine d'auparavant : précédente, antérieure.
le moment d'auparavant : précédent, antérieur.

Le mot auparavant est composé d'au, par, avant.

au point de vue de

La locution **au point de vue (de)**, qui signifie « sous le rapport (de) », peut s'employer avec un adjectif ou un nom. Dans le premier cas, elle est directement suivie de cet adjectif mais, dans le second, le nom doit être précédé de la préposition de. On peut donc dire « au point de vue salarial » ou « au point de vue des salaires ».
En savoir plus : Académie française.

auprès

auprès de :

- tout près de ;
- en s'adressant à ;
- dans l'esprit, dans l'opinion de ;
- ayant une mission et une présence accréditée ;
- en comparaison de.

(tout) **auprès** : tout près de là, tout à côté, non loin.

Le mot auprès est composé d'au et près.

auquel

à laquelle, **auquel**, auxquels, auxquelles : à qui, à quoi.

voir : quel.

aura, aure

une **aura** :

- une émanation, une atmosphère qui semble entourer un être ou envelopper une chose ;
- en occultisme, une sorte d'émanation colorée, d'auréole qui flotte autour du corps humain, de la tête en particulier.

une **aura** : un symptôme ou un signe précédant la perte de connaissance d'une crise partielle ou secondairement généralisée. Le terme de "signal symptôme" doit être préféré à une "aura".

une **aura** : chez l'animal, des signes d'inquiétude avant-coureurs d'une crise d'épilepsie.

une **aure** :

- un souffle ;
- l'air.

Le mot latin *aura* signifie « atmosphère, espace céleste ».

au rabais

La locution *au rabais* peut avoir différents sens selon le contexte dans lequel elle est utilisée, mais elle a le plus souvent le sens d'« au-dessous du prix habituel ». Il faut faire attention à ne pas employer *à rabais*, absent des dictionnaires, à la place de au rabais. Vendre au rabais et vente au rabais ont pour synonyme respectif solder et solde dans la plupart des contextes.
Dans le cas d'une compagnie aérienne dont l'offre commerciale est basée essentiellement sur des tarifs plus bas que ses concurrents, on utilise parfois compagnie (aérienne) au rabais ; cependant, compagnie (aérienne) à bas coût(s), ou à bas prix, est plus courant. Ces derniers termes traduisent l'anglais *low cost company*.
Finalement, *au rabais* peut avoir le sens péjoratif de « qui mérite peu de considération », « médiocre » ou « de mauvaise qualité ».
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

auréliacé, aurélie

les **auréliacés** : des méduses à ombrelle, du type aurélie.

les **aurélies** : un genre de cnidaires scyphozoaires de la famille des ulmaridés, de grandes méduses.
une aurélie

voir le dictionnaire des sciences animales.

Ce nom est emprunté au latin scientifique *aurelia* dérivé de *aurum, auri* « or » à cause de la couleur de l'espèce examinée.

Aurélie

Aurélie : un prénom.

auréolaire, auréole, auréolé, auréoler

elle, il est **auréolaire** : ressemble à une auréole.

une **auréole** :

- un cercle lumineux dont les peintres et parfois les sculpteurs entourent la tête de Dieu, de la Vierge et des saints ;
- un cercle doré, coloré, lumineux ;
- une zone lumineuse de forme plus ou moins circulaire ;
- un contour lumineux qui enveloppe une personne ;
- une figure en forme de cercle, de couronne ; une tache en forme de cercle ;
- une trace restant malgré un nettoyage ;
- un prestige, une gloire, un éclat ;
- ce qui émane d'une personne ou l'entoure (avec souvent une idée de rayonnement ;
- une aura.

elle est auréolée, il est **auréolé** :

- est pourvu(e) d'une auréole ;
- est entouré(e) d'une auréole.

auréoler :

- entourer d'une auréole de lumière, de poussière, de fumée, etc. ;
- ceindre, border à la manière d'une auréole ;
- glorifier, parer d'une auréole de prestige, de mystère, etc.

s'auréoler : s'entourer ou être entouré d'une auréole.

Le nom (une) auréole est emprunté au latin chrétien *aureola (corona)*.

auréomycine

une **auréomycine** : une substance élaborée par un champignon, appartenant au groupe des tétracyclines et possédant une activité antibiotique très étendue.

Le nom (une) auréomycine est composé du latin *aureus* « doré » et de -mycine.

aureus

un **aureus** : dans l'Antiquité romaine, une pièce d'or servant d'unité monétaire frappée essentiellement sous l'empire et dont la valeur originelle de huit grammes a diminué au cours des siècles suivants.

Ce nom est emprunté au latin *aureus*, emploi comme substantif de *aureus, aurea, aureum* « d'or » par ellipse de nummus dans le syntagme *nummus aureus*. Voir aussi solidus.

au revoir

Il existe en français de nombreuses formules de salutation. L'utilisation de celles-ci peut varier, par exemple, en fonction du moment de la journée et de la situation. C'est ainsi, par exemple, qu'on oppose *bonjour* à *bonsoir* et *bonjour* à *au revoir*.
Au Québec, on emploie couramment *bonjour*, durant la journée, au moment de quitter quelqu'un, c'est-à-dire dans le sens de « au revoir ». Dans un contexte à caractère officiel, par exemple au moment de conclure un appel téléphonique professionnel, on optera toutefois pour *au revoir*, et non pour *bonjour*.
Même s'il n'appartient pas au français général, l'emploi de *bonjour* au moment de prendre congé de quelqu'un n'est pas incorrect et il s'explique historiquement. Par contre, il n'est pas non plus tout à fait neutre. En effet, il est plutôt associé, du moins de nos jours, à la conversation courante, à des contextes plus familiers.
Ainsi, comme terme de salutation employé tant au moment de rencontrer une personne que de la quitter, *bonjour* se compare à *bonsoir*, employé plutôt en fin de journée ou en soirée. Il se compare en outre à *salut*, qui est cependant plus familier et s'utilise aussi bien le jour que le soir.
Cet emploi de *bonjour* au sens de « au revoir » n'est pas récent. En effet, il est attesté en français depuis au moins le XVIIe siècle, même s'il n'a été relevé dans des ouvrages de référence qu'à partir du milieu du XIXe siècle. La formule équivalente *au revoir* s'est pour sa part imposée à partir de la fin du XVIIIe siècle, ce qui aurait contribué à la restriction du sens de *bonjour*, désormais employé plutôt lorsque l'on rencontre quelqu'un. Les deux formes se sont donc concurrencées pendant une certaine période avant qu'*au revoir* ne s'impose dans l'usage général.
L'emploi de *bonjour* au sens de « au revoir » semble avoir fait l'objet de peu de critiques. Alors qu'il est simplement considéré comme peu fréquent par certains auteurs, il est marqué du point de vue géographique dans la plupart des dictionnaires contemporains qui le relèvent. En effet, aujourd'hui sorti de l'usage général, cet emploi est demeuré bien vivant au Québec ainsi que dans certaines régions de France, ce dont rendent compte ces ouvrages. On le trouve par ailleurs en français louisianais.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

auri-

auri- a pour origine le latin *aurum* « or » (voir aussi : auro-).

voir : CNRTL

auribarbe

un animal **auribarbe** : qui a une barbe dorée.

auricéphale

un animal **auricéphale** ou **aurocéphale** : qui a la tête de couleur d'or.

aurichalque

un **aurichalque** ou **orichalque** : un chrysocale ou chrysochalque, cuivre jaune, une sorte de laiton imitant l'or.

Le nom (un) aurichalque ou orichalque est emprunté au latin *aurichalcum*, *orichalcum* « cuivre jaune ».

Le nom (un) archal : un laiton, un alliage de cuivre et de zinc) vient du latin *aurichalcum* « laiton, cuivre jaune », altération de la forme *orichalcum* (en grec o ʾ ρ ε ί ́ χ α λ κ ο ς) d'après *aurum*.

aurichlorure

un **aurichlorure** : un chlorure contenant de l'or trivalent.

aurico-

aurico- correspond à aurique :

- aurico-ammonique : se dit de sels doubles d'or et d'ammonium.
- aurico-barytique
- aurico-cadmique
- etc.

auricolle

un animal **auricolle** : qui a le cou d'un fauve doré.

auriculaire, auricule, auriculinelle, auriculogramme, auriculo-branchial, auriculotemporal, auriculothérapie, auriculotomie, auriculoventriculaire

A. le cœur
B. le petit doigt
C. l'oreille
D. autres sens

A. le cœur :

elle, il est **auriculaire** (1) :

- est relative, est relatif à une oreillette du cœur ;
- est relative, est relatif à un auricule du cœur.

un bruit auriculaire, une stimulation auriculaire

elle, il est **auriculoventriculaire** ou **atrioventriculaire** : concerne à la fois l'oreillette et le ventricule du cœur, ou est situé(e) à l'union de ces deux cavités.

une artère auriculo-ventriculaire, le bloc auriculoventriculaire, une dissociation auriculoventriculaire, un sillon auriculo-ventriculaire

elle, il est **biauriculaire** : intéresse les deux oreillettes du cœur ou siège sur les deux oreillettes.

une cloison **interauriculaire**, une communication interauriculaire, un anévrisme du septum interauriculaire

la cloison **interauriculo-ventriculaire**

un bloc **sino-auriculaire** : un trouble de conduction cardiaque observé dans la maladie du sinus caractérisé par une mauvaise transmission au myocarde auriculaire d'une impulsion sinusale normale.

l'**auricule** (1) de l'oreillette droite : le prolongement antérieur de l'atrium droit du cœur qui s'enroule sur la paroi latérale droite de l'aorte.

l'auricule de l'oreillette gauche : le prolongement antérieur de l'atrium gauche du cœur qui s'avance sur la face latérale gauche de l'artère pulmonaire.

un **auriculogramme** : la partie de l'électrocardiogramme correspondant à l'activité de l'oreillette.

une **auriculotomie** : une incision de la paroi d'une oreillette ou d'une auricule utilisée comme voie d'abord en chirurgie cardiaque.

B. le petit doigt :

elle, il est **auriculaire** (2) : est relative, est relatif au cinquième doigt.

un **auriculaire** (1) : le cinquième doigt de la main, celui qui peut s'introduire facilement dans le conduit de l'oreille.

C. l'oreille :

elle, il est **auriculaire** (3) :

- se rapporte ou appartient à l'oreille ;
- s'y apparente par la forme, par la position ;
- est relative, est relatif au phénomène de l'audition ;
- est auditive ou auditif.

un angle auriculaire de Broca, une artère auriculaire, une blessure auriculaire par souffle, un exéma ou eczéma auriculaire, une lèpre auriculaire, une périchondrite auriculaire, une tuberculose auriculaire

un témoin auriculaire : celui qui a entendu de ses propres oreilles les déclarations qu'il dépose, par opposition au témoin oculaire.

un appendice **pré-auriculaire**, une fistule pré-auriculaire

un acanthome fissuré **rétro-auriculaire**, une artère rétroauriculaire

un **auricule** (2) :

- le fibrocartilage de l'oreille externe replié sur lui-même, uni à la paroi latérale de la tête par la partie moyenne de son bord antérieur [racine de l'helix] et libre pour le reste de son étendue ;
- le lobe de l'oreille externe, ou lobule ;
- le pavillon de l'oreille externe tout entière.

un apex de l'auricule (*anciennement* : apex de satyre) : une saillie inconstante et pointue du rebord postéro-supérieur de l'auricule.

un kyste **auriculo-branchial**

le syndrome de l'**auriculotemporal** : une rougeur et une sudation prandiales localisées à la peau de la région parotidienne ou à la joue, survenant après traumatisme ou section du nerf auriculo-temporal.

une éphidrose auriculo-temporale

une **auriculothérapie** : une acupuncture sur l'oreille.

D. autres sens :

un **auriculaire** (2) : un champignon.

un **auricule** (3) : une partie osseuse en forme d'auricule.

un **auricule** :

- en botanique, un des appendices en forme d'oreille, situé à la base des feuilles, des pétales ou des étamines de certaines plantes ;
- une sorte de primevère, vulgairement appelée oreille d'ours.

un **auricule** :

- une crête de plumes située de part et d'autre de la tête ou des yeux de certains oiseaux comme la chouette ;
- un mollusque marin, gastéropode, dont la coquille allongée présente une ouverture en forme d'oreille.

une **auriculinelle** : un escargot marin.

Le nom (un) auriculaire est emprunté au latin *auricularius* « qui a rapport à l'oreille ».

Le nom (un) auricule est emprunté au latin *auricula* « oreille ; ouïe ; anse de cruche», diminutif de *auris* « oreille ; oreille attentive, attention ; jugement de l'oreille ; orillon d'une charrue ».

auricyanure

un **auricyanure** : un cyanure contenant de l'or trivalent.

aurifère

elle, il est **aurifère** : contient ou fournit de l'or.

Le mot aurifère est emprunté au latin *aurifer* « qui porte, qui charrie de l'or ».

aurification, aurifier

une **aurification** : en chirurgie dentaire, l'action d'aurifier avec de l'or presque pur.

aurifier : obturer une dent avec de l'or presque pur.

auriflu

elle est auriflue, il est **auriflu** : écoule ou charrie de l'or.

Le mot auriflu est emprunté au bas latin *aurifluus* « qui charrie de l'or (en parlant d'un fleuve) ».

aurige

un **aurige** :

- dans l'Antiquité, un conducteur de char dans la guerre ou les courses du cirque ;
- une statue représentant un aurige.

Le nom (un) aurige est emprunté au latin *auriga* « cocher, celui qui conduit le char aux jeux du cirque ».

Aurignac, aurignacais, aurignacien

elle est aurignacaise, il est **aurignacais** : est d'**Aurignac**, une ville en France.
une Aurignacaise, un Aurignacais

l'**aurignacien** : une période du paléolithique supérieur.

un **aurignacien** : un homme qui a vécu à cette période.

elle est aurignacienne, il est **aurignacien** : est relative, est relatif à cette période.

auriiodure

un **auriiodure** : un iodure contenant de l'or trivalent.

aurin

un **aurin** ou **fierasfer** : un poisson ophidioïde marin.

aurinitrate

un **aurinitrate** : un nitrate contenant de l'or trivalent.

auripenne

un oiseau **auripenne** : aux ailes dorées.

aurique

1. une (voile) **aurique** : une voile quadrangulaire asymétrique.

2. elle, il est **aurique** :

- se rapporte à l'or ;
- contient de l'or.

une érythrodermie aurique : la plus grave des complications cutanéomuqueuses de la chrysothérapie.

une néphrite aurique : occasionnée par l'or.

un traitement aurique : qui utilise l'or.

aurico- correspond à aurique : aurico-ammonique (= se dit de sels doubles d'or et d'ammonium), aurico-barytique, aurico-cadmique, etc.

auriscope

un **auriscope** : un instrument permettant d'examiner le canal de l'oreille et la membrane du tympan.

Le nom (un) auriscope est dérivé du radical du latin *auris* « oreille ».

auriste, auriculiste

une, un (médecin) **auriste** ou **auriculiste** :

- une, un otologiste, qui s'occupe spécialement des maladies des oreilles ;
- une, un ORL ou oto-rhino.

Les noms (un) auriste ou auriculiste sont dérivés du radical du latin *auris* « oreille ».

aurobromure

un **aurobromure** : un bromure contenant de l'or univalent.

aurocéphale

un animal **aurocéphale** ou **auricéphale** : qui a la tête de couleur d'or.

aurochlorure

un **aurochlorure** : un chlorure contenant de l'or univalent.

aurochs

un **aurochs** ou **ure**, **urus** : un bovin sauvage.

voir le dictionnaire des sciences animales

Le nom (un) aurochs est emprunté au moyen allemand *urohse* « aurochs » composé de *ur* « aurochs » et de *ohse* « bœuf ».

aurocyanure

un **aurocyanure** : un cyanure contenant de l'or univalent.

aurodiamine

une **aurodiamine** : une diamine contenant de l'or univalent.

aurofusarine

une **aurofusarine** : une fusarine contenant de l'or univalent.

aurone

une **aurone** : une plante.

voir le dictionnaire des sciences animales

Le nom (une) aurone est la forme populaire dérivée du latin *(h)abrotanum*.

une **abrotone** : une aurone.

un **abrotonite** : un vin dans lequel les Grecs anciens faisaient infuser de l'abrotone pour l'aromatiser.

elle, il est **abrotonoïde** : ressemble à l'abrotone.

Le nom (une) abrotone est emprunté au latin *habrotonum* ou *abrotonum*, terme de botanique.

Le nom (un) abrotonite est emprunté au grec α᾽ β ρ ο τ ο ν ί᾽ τ η ς « vin aromatisé d'aurone ».

auroral, aurore

elle est aurorale, il est **auroral** :

- appartient à l'aurore, en a la couleur et l'éclat ;
- a lieu à l'aurore ;
- est relative, est relatif à l'aurore polaire ;
- a la pureté ou l'éclat de l'aurore.

elles sont aurorales, ils sont auroraux

une **aurore** :

- le moment qui suit l'aube et précède immédiatement le lever du soleil, où l'horizon présente des lueurs brillantes et rosées ;
- un symbole d'espoir, de renouveau, de pureté ;
- un commencement, un début, une naissance.

à l'aurore, dès l'aurore : aux premières heures du matin.

une aurore polaire, une aurore boréale

(couleur) aurore : couleur du soleil levant ; orangé clair, jaune doré.

Le nom (une) aurore est emprunté au latin *aurora* « moment où le jour se lève » et par extension « l'Orient ».

L'éocène (= la période la plus ancienne de l'ère tertiaire) est emprunté à l'anglais *eocene* formé du grec η᾽ ώ ς « aube » κ α ι ν ό́ ς « nouveau, récent, neuf »).

aurosulfite

un **aurosulfite** : un sulfite contenant de l'or univalent.

auscitain

elle est auscitaine, il est **auscitain** : est de la ville d'**Auch**, en France.
une Auscitaine, un Auscitain

auscultateur, auscultation, auscultatoire, ausculté, ausculter, ausculteur

une auscultatrice ou auscultrice, un **auscultateur** ou **ausculteur** :

- une, un médecin qui ausculte ;
- une personne qui ausculte, qui examine attentivement.

une **auscultation** : l'action d'ausculter, en savoir plus : CNRTL ; l'action d'examiner attentivement.

elle, il est **auscultatoire** : est relative, est relatif à l'auscultation.

une méthode auscultatoire, un trou auscultatoire

elle est auscultée, il est **ausculté** : est l'objet d'une auscultation.

ausculter :

- procéder à l'examen clinique qui consiste à percevoir auditivement les vibrations intérieures produites par les organes ;
- examiner attentivement.

s'ausculter : procéder à un examen de conscience, s'analyser.

elles se sont auscultées, elles sont auscultées.
elles se sont ausculté les patients, elles ont ausculté les patients, elles se les sont auscultés.

Le nom (une) auscultation est emprunté au latin *auscultatio* « action d'écouter ; action d'espionner ».

Le verbe ausculter est emprunté au latin médiéval *auscultare* « comparer, confronter » et au latin classique *auscultare* « prêter l'oreille, écouter attentivement ».

Ausonie, ausonien

elle est ausonienne, il est **ausonien** :

- est de l'**Ausonie**, une des plus anciennes régions de l'Italie méridionale ;
- est de l'Italie.

une Ausonienne ou Ausone, un Ausonien ou Ausone

auspice

un **auspice** :

- chez les Romains : un signe que des magistrats et des prêtres interprétaient pour prévoir l'avenir ;
- un présage, une circonstance qui annonce quelque chose de bon ou de mauvais ;
- un augure, celui qui, à Rome, prédisait l'avenir en observant certains signes, particulièrement le vol des oiseaux.

les auspices : un appui, une protection.

sous de bons auspices : favorablement.

Le nom (un) auspice est emprunté au latin *auspicium* formé du radical de *avis* « oiseau » et de *specere* « regarder ».

aussi

aussi heureux que : autant heureux que.

aussi clairement que possible : le plus clairement possible.

aussi bien que, aussi longtemps que : autant que, de même que.

aussi peu que : pas plus que.

une aussi bonne soupe, avoir aussi faim : par comparaison.

aussi : également, pareillement.

il y a aussi, faire aussi : en plus.

La locution adverbiale *non plus* sert à souligner la mise en parallèle de deux faits, de deux actions, de deux points de vue, dont le premier est énoncé à la forme négative. *Il n'est pas sorti, ni moi non plus*. « Je n'en crois rien ! – Moi non plus ! ». Il convient de ne pas remplacer, dans ces phrases négatives, la locution *non plus* par l'adverbe aussi, qui s'emploie de la même manière mais dans un contexte positif, même si ce tour était encore en usage, au XVIIe siècle, chez nos classiques. On lisait ainsi dans L'Huître et les Plaideurs, de La Fontaine : « J'ai l'œil bon, Dieu merci. / Je ne l'ai pas mauvais aussi, / Dit l'autre… » En savoir plus : Académie française.

Aussi peut être adverbe ou conjonction. Selon sa nature grammaticale, il n'aura pas le même sens et n'occupera pas la même place dans la phrase.
Aussi est adverbe lorsqu'il a sens de « également » ou de « en outre, de plus ». Dans ces emplois, il ne s'écrit pas en début de phrase mais à la suite du mot qu'il détermine.
Dans une phrase négative, l'adverbe aussi est remplacé par non plus.
Placé en début de phrase, aussi est une conjonction et marque une conséquence ou une explication. Il a le sens de « c'est pourquoi, par conséquent ». Dans ce cas, le verbe et le sujet d'une phrase introduite par aussi sont généralement inversés, et on ne met pas de virgule après aussi. Dans le cas où il n'y a pas d'inversion, cependant, la virgule est facultative même si on la met bien souvent.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le mot aussi est composé de l'ancien français *al (el)* « autre chose », du latin vulgaire *ale*, altération de *alid*, forme de *aliud*, neutre du latin *alius* « autre » , et de si. Le mot aussi a éliminé l'adverbe en ancien français *altresi*, de même sens, composé de *altre* (autre) et de si.

aussière

une **aussière** ou **haussière** : un cordage très résistant.

Le nom (une) aussière ou haussière est probablement emprunté au latin populaire *helciaria*, dérivé du latin *helcium* « collier de trait », altéré d'après hausser.

aussitôt

aussitôt : immédiatement, instantanément.

aussitôt dit, aussitôt fait ou : sitôt dit, sitôt fait : de manière (presque) simultanée.

aussitôt après : juste après.

Aussitôt est un adverbe qui peut s'employer seul (*il mourut aussitôt*) ou entrer dans la locution conjonctive de subordination *aussitôt que* (*aussitôt que tous seront prêts, nous partirons*). *Aussitôt* se rencontre également dans la locution prépositive *aussitôt après* : *Aussitôt après l'arrêt de la pluie, nous irons nous promener*. Mais il convient de ne pas faire d'*aussitôt*, employé seul, une forme de préposition, et l'on évitera des tours comme *Aussitôt l'arrêt de la pluie, nous irons nous promener*, même si cet usage a la caution de grands écrivains, comme Stendhal, qui écrit dans La Chartreuse de Parme : « Aussitôt la mort du prince, […] M. le comte a donné l'ordre, à toutes les postes, de ne pas fournir de chevaux aux sujets des États de Parme. » Ce tour n'est en effet jugé acceptable que si ce nom est suivi d'un participe passé : *aussitôt la lettre reçue, vous partirez*, tour dont Littré fait d'ailleurs observer qu'il est l'ellipse d'*aussitôt que vous aurez reçu la lettre, vous partirez*. En savoir plus : Académie française.

aussi tôt que toi. : d'aussi bonne heure que toi.

aussitôt que tu l'as appelée : dès que tu l'as appelée.

Aussitôt, en un seul mot, signifie « tout de suite, au moment même ». Lorsqu'il est suivi de que, pour former la locution aussitôt que, il a le sens de « dès que ».
Aussi tôt, en deux mots, s'oppose à aussi tard.
Notons que, dans certains contextes, on peut employer soit aussi tôt, soit aussitôt selon ce que l'on veut dire.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le mot aussitôt est composé d'aussi et tôt.

sitôt : aussitôt, dans l'instant même.,

pas de sitôt : pas avant un long moment.

sitôt que : aussitôt que, dès que.

sitôt dit, sitôt fait

si tôt ou **sitôt** :

- de si bonne heure ;
- si vite ;
- dans un délai tellement court.

Le mot sitôt est composé de si et tôt.

austénite, austénitique

une **austénite** : des cristaux mixtes, une solution solide de carbone dans la forme γ du fer, que l'on rencontre comme constituant micrographique des aciers.

elle, il est **austénitique** : concerne l'austénite.AUSTÉNITIQUE, adj.

un acier austénitique : dont le principal composant est l'austénite.

Roberts **Austen** : un métallurgiste anglais.

auster

l'**auster** :

- le nom donné par les Latins au vent du midi chaud et humide, parfois violent ;
- dans la mythologie, un des vents fils de l'Aurore et d'Astréus.

Le nom (un) auster est emprunté au latin *auster*.

voir aussi : austral, australien, austromancie, etc.

austère, austèrement, austérité

elle, il est **austère** (1) : n'a pas la douceur habituelle de son gout, de sa saveur, est désagréable par son âpreté.

une **austérité** (1) : la qualité d'une substance qui est astringente, âpre au gout.

elle, il est **austère** (2) :

- se caractérise par l'absence de fantaisie, de gaieté extérieure ;
- a un aspect sévère, triste ;
- exclut toute facilité, toute fantaisie, présente une grande rigueur ;
- se distingue par le rejet du superflu, en se limitant au strict nécessaire ;
- manque d'affabilité, présente une réserve excessive.

austèrement : avec austérité.

une **austérité** (2) :

- une sévérité, une rigueur dans les mœurs, les actes ;
- une manière d'être, peu affable, excessivement réservée ;
- une politique visant à restreindre la consommation ;
- une rigueur, une contrainte ;
- une sévérité, un dépouillement, une froideur ;
- une simplicité, une gravité.

Le mot austère est emprunté au latin *austerus*, lui-même emprunté au grec α υ ̓ σ τ η ρ ο ́ ς.

Le nom (une) austérité est emprunté au latin *austeritas*.

austral

elle est australe, il est **austral** : est de l'hémisphère sud, par opposition à boréal.
elles sont australes, ils sont australs ou austraux

Le mot austral est emprunté au latin *australis* (de *auster*).

australanthropien

les **australanthropiens**, les archanthropiens, les paléanthropiens, les néanthropiens : les formes successives d'anthropiens.

Ce mot est composé d'austral et anthropien.

Australie, australien

elle est australienne, il est **australien** : est de l'**Australie.**
une Australienne, un Australien

l'Australie (nom féminin) ou le Commonwealth d'Australie
capitale : Canberra ; nom des habitants : Canberrienne, Canberrien
Sydney ; nom des habitants : Sydnéenne, Sydnéen

l'**australien** : une des langues parlées en Australie.

Le nom de l'Australie vient du latin *australis* (austral), dans *terra australis incognita* (« terre australe inconnue »). Les premiers explorateurs européens ont donné aux terres récemment découvertes un nom descriptif et générique car ils pensaient qu'elles s'étendaient bien au-delà de ce qu'ils connaissaient. L'explorateur Matthew Flinders (1774-1814), le premier à faire le tour de l'Australie et cartographier ses côtes, utilise le terme « Australia » en 1814 dans son livre *A Voyage to Terra Australis*. Les précédents explorateurs néerlandais appelaient le continent « Australisch » et « Hollandia Nova » (Nouvelle Hollande). En savoir plus : Wikipédia.

australopithèque

un **australopithèque** : un hominidé fossile.

voir le dictionnaire des sciences animales

Le nom (un) australopithèque est composé d'austral et de -pithèque « singe ».

Austrasie, austrasien

elle est austrasienne, il est **austrasien** : est de l'**Austrasie**, un royaume franc de l'Est.
une Austrasienne, un Austrasien

austrélaps

un **austrélaps** superbe : un serpent.

austro-hongrois

elle est austro-hongroise, il est **austro-hongrois** : concerne l'Autriche et la Hongrie.

Austro-Mélanésien

les **Austro-Mélanésiens** (en anthropologie)

Austronésie, austronésien

l'**Austronésie** : un nom désignant l'ensemble des terres de l'Océanie.

elle est austronésienne, il est **austronésien** : appartient à une peuplade primitive originaire des mers australes.

austrophile

elle, il est **austrophile** :

- est favorable à l'Autriche ;
- a une vive sympathie pour ce qui concerne l'Autriche.

ausweis

un ***ausweiss*** : un laissez-passer et, en particulier, un laissez-passer qui permettait, sous l'occupation allemande en France lors de la Seconde Guerre mondiale, de circuler entre la zone libre et la zone occupée.

Ce nom est emprunté à l'allemand *Ausweis* « document, pièce justificative, papiers » d'où « laissez-passer ».

Le nom *der Ausweis* a un sens un peu plus large et un peu différent. Il désigne d'abord, dans un domaine non administratif, une liste, un relevé, voire une simple constatation. Précédé de *Personal-* ou suivi de *-karte*, il devient plus précis et plus officiel. Des expressions avec « carte » lui correspondent souvent bien dans notre langue : *der Personalausweis*, la carte d'identité, *die Ausweiskarte*, la carte d'étudiant… On est donc là davantage dans le statut que dans la permission.
Mais des mots comme *Personalausweis* ou *Ausweiskarte* sont facilement abrégés en *Ausweis*. Pendant l'Occupation, lorsque les Allemands disaient *Ausweis, bitte* !, ils attendaient qu'on leur fournît une pièce d'identité et utilisaient un mot d'une grande banalité pour eux. Aujourd'hui encore, si un Français réagit en Allemagne avec humour ou gêne à ce mot, sa réaction n'est pas forcément comprise.
En savoir plus : Forum ABC de la langue française.

-aut

-**aut** : voir -aud (ci-dessus).

autamba

un **autamba** : le léopard de Madagascar.

autan

l'**autan** ou le **vent d'autan** : un vent du Sud-Est particulier au Haut-Languedoc et à la région située à l'ouest de la Montagne Noire et des Corbières.

un **autan** : un vent violent ; un vent fort, froid, annonciateur d'orages.

Le nom (un) autan est emprunté à l'ancien provençal *auta*, aujourd'hui autan, emprunté au latin *altanus* « vent qui vient de la haute mer », dérivé de *altum (mare)* « haute mer ».

La pensée de Pierre de Jade : Toutes choses égales par ailleurs, le vent d'autan n'a pas son égal.

autant

autant : le même nombre.

autant pour moi : la même quantité.

autant que moi : comme moi

autant qu'il est possible, autant que possible, autant que faire se peut : dans la mesure du possible.

Dictionnaire des régionalismes de France :

- autant comme autant : en très grande quantité ; avec intensité.
- autant qu'autant : beaucoup, énormément.

d'autant : dans cette proportion.

d'autant que : car.

pour autant :

- pour cela qui est si peu ;
- pour cette cause cependant.

pour autant que :

- dans la mesure où ;
- à proportion que.

en savoir plus : CNRTL.

Autant que de (besoin, raison) est une forme déformée et incorrecte de *en tant que de* (besoin, raison).

Le mot autant est emprunté au latin vulgaire *aliud tantum* altéré en *ali tantu, al tantu*, en latin classique *alterum tantum* « une autre fois autant ».

autarcie, autarcique

une **autarcie** :

- une satisfaction intérieure ;
- une modération, une tempérance ;
- l'état d'une collectivité qui se suffit à elle-même pour la production et la consommation des biens ;
- une économie fermée ;
- un système autonome.

On a lu aussi une autarchie.

elle, il est **autarcique** : se suffit à lui-même ; est fondé(e) sur l'autarcie.

Le nom (une) autarcie est emprunté au grec α ὐ τ ά ρ κ ε ι α « qualité de celui qui se suffit à soi-même » d'où « qualité de celui qui se contente de ce qu'il a ».

Le nom (une) autarchie a été probablement créé à partir du préfixe auto- et de l'élément suffixal -archie.

autel

A. un **autel** :

- un tertre, une table exhaussée sur lesquels on déposait les offrandes à la divinité, on offrait les sacrifices aux dieux ;
- tout dispositif remplissant une fonction religieuse semblable.

B. un **autel** : une table où l'on célèbre le sacrifice de la messe.

aller à l'autel : se marier selon la religion catholique.

l'autel : la religion, le culte, l'Église, le clergé.

un **maitre-autel** : l'autel principal d'une église.

C. un **autel** : dans une chaudière, dans un four, la demi-cloison en briques réfractaires établie au fond du foyer pour forcer la flamme à remonter avant de passer dans les tubes.

Le nom (un) autel est emprunté au latin *altare*, surtout au pluriel en latin classique *altaria* « lieu élevé réservé aux sacrifices ».

au temps

Au temps des Carolingiens, Pépin le Bref reçut le pape à Ponthion.

Il est impossible de savoir précisément quand et comment est apparue l'expression familière *au temps pour moi*, issue du langage militaire, dans laquelle *au temps* ! se dit pour commander la reprise d'un mouvement depuis le début (*au temps pour les crosses*, etc.). De ce sens de *C'est à reprendre*, on a pu glisser à l'emploi figuré. On dit *Au temps pour moi* pour admettre son erreur – et concéder que l'on va reprendre ou reconsidérer les choses depuis leur début. Académie française.

auteur, auteure

une autrice ou auteure, un **auteur** :

- celle, celui qui est la cause première ou principale d'une chose ;

- l'inventrice ou l'inventeur, l'initiatrice ou l'initiateur, la ou le responsable d'une chose ;
- celle, celui qui, par occasion ou par profession, écrit un ouvrage ou produit une œuvre de caractère artistique ;
- en savoir plus : CNRTL.

On a lu aussi : une auteuresse, une authoresse.

Même s'il ne figure pas dans plusieurs ouvrages de référence, le mot autrice est accepté en français. Il est attesté depuis plusieurs siècles et il est correctement formé. Il ne s'agit donc en rien d'un néologisme ni d'un barbarisme. Le mot autrice ne fait toutefois pas l'unanimité, y compris chez les principales intéressées. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

La spectaculaire montée en puissance d'autrice. Carnet d'un linguiste _ Linguistiquement correct.

Le nom (un) auteur est emprunté au latin *auctor* « instigateur, conseiller » « celui qui est le garant de la vente, vendeur ».

authenticité, authentification, authentifier, authentique, authentiquement, authentiquer

une **authenticité** :

- la qualité, le caractère de ce qui est authentique ;
- la qualité de ce qui fait autorité ;
- la qualité de ce qui ne peut pas être controversé en ce qui concerne l'origine de quelque chose ou la conformité avec la réalité ;
- la qualité de ce qui est intrinsèquement et éminemment vrai, pur.

une **inauthenticité** : une absence, un manque d'authenticité.

une **authentification** :

- l'action d'authentifier ; son résultat ;
- [défense / transmissions] le fait de s'assurer, par une procédure conventionnelle, de la qualité de son correspondant. En anglais : *authentication*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.
- une vérification de l'identité dont une entité informatique se réclame, en savoir plus : Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

une **authentification à deux étapes** : [télécommunications - informatique] En anglais : *two-factor authentification (2FA), two-step authentification*. Voir aussi : authentification à étapes. Journal officiel de la République française du 20 décembre 2023.

une **authentification à étapes** : [télécommunications - informatique] une authentification qui requiert la présentation de plusieurs moyens de vérification successifs pour permettre l'accès à une ressource ou à un service en ligne. Le premier moyen d'une authentification à étapes est généralement un mot de passe ; les suivants peuvent être un autre mot de passe, un code à usage unique, une application spécifique, la reconnaissance du terminal ou une identification biométrique sur un terminal mobile. Lorsque l'authentification à étapes ne requiert la présentation que de deux moyens de vérification distincts, on parle d'« authentification à deux étapes ». En anglais : *multi-factor authentification (MFA), multifactor authentification (MFA)*. Voir aussi : authentification à deux étapes. Journal officiel de la République française du 20 décembre 2023.

une **authentification unique** : [télécommunications - informatique] une authentification qui permet à un utilisateur d'accéder à des ressources ou à des services en ligne d'une ou de plusieurs organisations avec les mêmes paramètres d'identification. En anglais : *single sign on (SSO)*. Voir aussi : authentification, authentification unique à la demande. Journal officiel de la République française du 20 décembre 2023.

une **authentification unique à la demande** ou AUD, un fournisseur d'authentification unique à la demande : [télécommunications - informatique] une infrastructure à la demande qui propose à une organisation un service d'authentification unique. Le fournisseur d'authentification unique à la demande est chargé de la gestion des paramètres d'identification et de la validation des demandes d'accès aux services en ligne de l'organisation cliente. En anglais : *id as a service (IdaaS), identification as a service (IdaaS)*. Voir aussi : authentification unique, infrastructure à la demande. Journal officiel de la République française du 20 décembre 2023.

authentifier :

- donner un caractère authentique ;
- attester, certifier le caractère authentique de quelque chose ou de quelqu'un ;
- déclarer, reconnaitre que quelque chose est conforme à la réalité ou à la vérité profonde.

elle, il est **authentique** :

- fait foi, fait autorité ;

- dont la forme et le contenu ne peuvent pas être mis en doute ;
- à laquelle ou auquel on peut se fier, dont le contenu est véridique ;
- est véritable, ne peut pas être controversé(e), contesté(e) ;
- manifeste, au-delà des apparences, l'être le plus vrai, le plus profond ;
- reflète la personnalité profonde d'un individu ;
- a une vraie valeur, est original(e).

elle, il est **inauthentique** :

- n'est pas authentique, fiable ;
- dont l'exactitude, la vérité ou l'origine est contestée.

l'**authentique** : ce qui est authentique.

une **authentique** : l'original d'un acte, un écrit authentique.

les Authentiques : une traduction des Novelles de Justinien ou des extraits de ces Novelles.

la (peine de) l'authentique : une peine figurant dans les Novelles de Justinien et qui était prononcée en France contre la femme adultère.

authentiquement :

- de manière authentique ;
- conformément à certaines règles ;
- officiellement, peut-être avec une entière bonne foi ;
- d'origine certaine ;
- réellement ;
- intrinsèquement.

authentiquer : attester, reconnaitre que quelque chose est authentique.

authentiquer un acte : le certifier ; le légaliser.

authentiquer une femme : déclarer une femme convaincue d'adultère et lui appliquer la peine de l'authentique.

Le mot authentique est emprunté au bas latin *authenticus*, lui-même emprunté au grec α υ᾽ θ ε ν τ ι κ ό ς « qui consiste en un pouvoir, une autorité absolus » d'où « garanti, inattaquable ».

Le verbe authentiquer est emprunté au latin médiéval *authenticare* « approuver, rendre irrévocable » « déclarer authentique, digne de foi (en parlant de textes) ».

autisme, autiste, autistique

un **autisme** :

- un détachement de la réalité extérieure accompagné de la prévalence de la vie intérieure ;
- une forme de repli sur soi, avec refus de la réalité et de la communication avec autrui.

une, un **autiste** : celle, celui qui est atteint d'autisme.

elle, il est **autiste** : se rapporte à l'autisme.

elle, il est **autistique** : est relative, est relatif à l'autisme.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'autisme : Wiktionnaire.

Le nom (un) autisme est emprunté à l'allemand *Autismus*, terme créé par dérivation du grec α υ᾽ τ ό ς « soi-même ».

Le mot autistique est l'adaptation de l'allemand *autistisch*.

auto-

auto- est emprunté au grec α υ᾽ τ ο- reflétant les divers sens de α υ᾽ τ ό ς, « même, de soi-même, spontanément » qui a connu une énorme extension.

auto- est aussi l'abréviation d'automobile.

Le trait d'union est rarement utile pour faciliter la compréhension.

voir : Office québécois de la langue française ; France Terme ; CNRTL ; dictionnaire des sciences animales.

auto

une **auto** ou **automobile** : un véhicule se déplaçant sous l'action du moteur dont il est muni et utilisé pour transporter le conducteur seul ou accompagné d'un ou plusieurs passagers.

Du char à l'auto. Linguistiquement correct.

une **auto tamponneuse** : un jouet de foire ayant la forme d'une automobile et actionné par le courant électrique.

un **centre auto** ou **centre automobile** : un magasin qui offre à la vente tout ce qui a rapport à l'automobile.

un **point de retrait auto** ou **point de retrait automobile, point de retrait express** : un lieu spécialement aménagé pour permettre à un client de venir avec un véhicule retirer rapidement des achats effectués en ligne. On peut dire aussi « zone de retrait automobile ». L'emploi du mot drive, emprunté de l'anglais, est à proscrire.

un **retrait automobile** ou **retrait auto, retrait express** : un service permettant à un client de venir avec un véhicule retirer rapidement des achats effectués en ligne. L'emploi du mot drive, emprunté de l'anglais, est à proscrire. Dans le cas de produits retirés dans une ferme ou à un point de vente agricole collectif, on parlera de « retrait à la ferme » et non de « drive fermier », emprunté de l'anglais.

un **porte-autos** : un véhicule aménagé pour le transport d'automobiles. Pour les véhicules ferroviaires, on dit également « wagons porte-autos ».

On utilise indifféremment les noms (une) auto et (une) voiture (automobile) sauf pour quelques expressions.

auto-abattage

un **auto-abattage** ou **abattage familial** : l'abattage d'un animal par l'unité de production, le consommateur ou un tiers rémunéré.

auto-abrasion

une **auto-abrasion**

autoaccusateur, autoaccusation

une autoaccusatrice ou auto-accusatrice, un **autoaccusateur** ou **auto-accusateur** : un sujet qui, sous l'effet d'un délire, s'accuse de méfaits imaginaires ou véritables ; un(e) malade qui porte sur lui-même un jugement défavorable et exprime des idées générales d'incapacité et de culpabilité.

une **autoaccusation** ou **auto-accusation** :

- en psychanalyse : une accusation que le sujet porte contre lui-même concernant des fautes imaginaires ou des fautes réelles dont il exagère l'importance ;
- le fait de s'accuser soi-même.

auto-activation

une perte d'**auto-activation** psychique : une inertie comportementale, perte de la résonance affective et vide mental spontanés, liés à des lésions des circuits fronto-putamino-pallido-frontaux.

autoadhésif

elle est autoadhésive, il est **autoadhésif** : est autocollante ou autocollant.

auto-admiration

une **auto-admiration**

auto-affirmant, auto-affirmation

elle est auto-affirmante, il est **auto-affirmant** (en philosophie) : affirme.

une **auto-affirmation**

une **self-affirmation** : une affirmation de soi.

auto-agglutinable, auto-agglutination, auto-agglutinine

elle, il est **auto-agglutinable** : se dit d'une culture bactérienne manifestant une agglutination spontanée en suspension dans l'eau physiologique.

une **auto-agglutination** :

- une agglutination des hématies sans ajout de facteur extérieur ;
- une agglutination spontanée des bactéries en suspension dans l'eau physiologique.

une **auto-agglutinine** : un anticorps agglutinant présent dans le sérum et capable d'agglutiner les hématies du sujet dans certaines conditions.

auto-agression, auto-agressivité

une **auto-agression**

une **auto-agressivité** : un retournement de l'agressivité contre soi-même.

auto-alarme

une **auto-alarme** : un appareil d'alarme automatique, par exemple destiné aux stations de marine.

auto-alimentation

une **auto-alimentation** : en électronique, un dispositif ayant pour objet de maintenir un contacteur enclenché, lorsque cesse l'impulsion qui a provoqué sa fermeture.

autoallumage

un **autoallumage** ou **auto-allumage** :

- un allumage spontané du carburant dans un moteur à explosion ;
- un nouveau mode de fonctionnement d'un moteur à essence sans bougies d'allumage.

un **autoallumage par compression** : un procédé de combustion appliqué aux moteurs diesel, consistant en une auto-inflammation d'un mélange homogène d'air et de combustible. En anglais : *homogeneous charge compression ignition ; HCCI*. Journal officiel de la République française du 02/06/2006.

un **autoallumage par gaz chauds** : [automobile / moteurs] le procédé consistant à utiliser les gaz résiduels provenant de la combustion précédente pour enflammer le mélange d'air et de carburant nouvellement admis. En anglais : *active thermo-atmosphere combustion ; ATAC*. Journal officiel de la République française du 02/06/2006.

un **autoallumage préréglé** : un procédé de combustion appliqué aux moteurs à essence, consistant en une auto-inflammation du mélange d'air et de carburant dans des conditions prédéterminées. En anglais : *controlled auto-ignition ; CAI*. Journal officiel de la République française du 02/06/2006.

auto-amorçant, auto-amorçage

une pompe **auto-amorçante**

un **auto-amorçage** ou **autoamorçage** : un amorçage spontané d'une génératrice, d'un appareil ou d'une réaction chimique, qui a lieu sans qu'il soit fait appel à une source extérieure.

autoamplifiable

un plasmide **autoamplifiable** : un plasmide mutant ayant perdu son mécanisme de contrôle de la réplication. Chez certains de ces plasmides, le contrôle de la réplication est thermosensible.

autoanalyse, auto-analyste, auto-analytique

une **autoanalyse** ou **auto-analyse** :

- une investigation sur soi-même par une technique qui se réfère aux fondements de la psychanalyse (association libre, interprétation des rêves, etc.) tout en excluant le tiers considéré comme indispensable à une analyse, le psychanalyste ;
- une méthode d'analyse d'un poste administratif, consistant en un enregistrement par l'exécutant lui-même, du détail de tout ce qu'il fait chaque jour.

une, un **auto-analyste** : une personne qui se livre à l'auto-analyse.

elle, il est **auto-analytique** : applique la méthode analytique à soi-même, prend les caractères de l'auto-analyse.

autoanticorps

un **autoanticorps** ou **auto-anticorps** :

- un anticorps fabriqué par un organisme contre l'un de ses propres antigènes ;
- en clinique humaine, un anticorps détecté *in vitro* par sa réaction avec un antigène commun sans spécificité de groupe ni d'individu au sein de la même espèce.

autoantigène

un **autoantigène** ou **auto-antigène** : une substance capable d'induire l'apparition d'anticorps [auto-anticorps] ou de lymphocytes T autoréactifs au sein même de l'organisme dont elle est issue.

auto-apologie

une **auto-apologie**

auto-arrimage

un **auto-arrimage** : l'arrimage automatique d'une cargaison pulvérulente en vrac sur un navire.

autoarroseuse

une **autoarroseuse** (pour la voirie)

autoassemblage

un **autoassemblage** : la technique d'assemblage dans laquelle, lorsqu'on les place dans des conditions particulières, des atomes et des molécules se réunissent spontanément pour former une structure, sans intervention extérieure. En nanotechnologie, l'autoassemblage est un moyen utilisé pour créer des nanostructures. C'est le mouvement brownien qui permet souvent à des molécules séparées de se rencontrer et de se réunir spontanément, si elles ont des structures complémentaires. Lorsque, placés dans certaines conditions déterminées, les atomes et les molécules d'une structure s'organisent différemment entre eux pour créer spontanément un nouvel arrangement aux propriétés uniques, on utilise le terme auto-organisation et son équivalent anglais *self-organization*. Office québécois de la langue française.

un **autoassemblage bidimensionnel** : [chimie physique] une réorganisation spontanée d'une monocouche composite en une monocouche recomposée. En anglais : *two-dimensional self-assembling*. Voir aussi : dépôt par trempage, monocouche composite, monocouche recomposée. Journal officiel de la République française du 15/06/2003.

auto-assurage, auto-assurance

un **auto-assurage** ou une **auto-assurance** (en alpinisme) :

- la technique permettant à un grimpeur isolé ou à un grimpeur qui en assure un autre, d'enrayer sa propre chute éventuelle, par ancrage à un point fixe de la paroi escaladée ;
- le moyen utilisé pour s'assurer, en particulier corde reliant le grimpeur au point d'ancrage fixe.

s'auto-attaquer

s'auto-attaquer en justice : engager une procédure judiciaire contre soi-même.

auto-automatisation

une **auto-automatisation** : une usine qui se construit elle-même.

autobalayeuse

une **autobalayeuse** ou **auto-balayeuse** ou **balayeuse automotrice**

autoballon

un **autoballon** : le nom primitivement donné aux ballons dirigeables.

auto-banque

une **auto-banque** ou **banque-auto** : une banque spécialement conçue pour le service des automobilistes.

autoberge

une **autoberge** : une voie de dérivation, sur la berge de la Seine.

autobiographe, autobiographie, autobiographique

une, un **autobiographe** : celle, celui qui écrit ou a écrit sa biographie.

une **autobiographie** : une relation écrite de sa propre vie dans ce qu'elle a de plus personnel.

elle, il est **autobiographique** : tient de l'autobiographie.

autobiologie

une **autobiologie**

autobloquant, autobloqueur

une barre extensible autobloquante, une tringle extensible autobloquante, un lacet autobloquant, un pavé **autobloquant**

un (différentiel) **autobloquant** : Oreca

un autobloquant : en alpinisme, escalade, etc. : un nœud particulier confectionné avec de la cordelette, bloquant la descente en rappel lorsque le grimpeur ne les fait plus suivre.

un crampon **autobloqueur**, un lacet autobloqueur

un **autobloqueur** d'écrous

auto-brasserie

le **syndrome d'auto-brasserie** ou **syndrome de fermentation intestinale** : un état d'ébriété sans consommation d'alcool, les glucides de l'alimentation étant convertis en alcool par des levures résidant dans le tube digestif.

autobronzant

un (produit) **autobronzant** : un produit cosmétique à base de dihydroxyacétone donnant une coloration brune à la peau en l'absence d'exposition solaire.

self-broyage

un **self-broyage** : une opération de réduction dans laquelle les éléments du produit à broyer se fragmentent par percussion et frottements réciproques.

autobus

un **autobus** ou **bus** (1) : un grand véhicule automobile destiné au transport en commun à l'intérieur d'une agglomération.

un autobus scolaire : Office québécois de la langue française.

Les formes abrégées, bus et car, désignent des véhicules de transport en commun, mais le premier sert à transporter des voyageurs d'un point à l'autre d'une ville, ou d'une banlieue à l'autre, alors que le second leur permet de se rendre d'une ville à l'autre. Le fait que, dans L'Étranger, Camus fasse dire à Meursault, qui doit se rendre d'Alger à la ville où sa mère est décédée, Je prendrai l'autobus de deux heures, et que dans *Les Beaux Quartiers*, Aragon ait écrit les autocars quand on aurait attendu les autobus, doit nous inciter à la plus grande indulgence envers qui ferait cette confusion, mais ne doit pas nous empêcher de recommander de l'éviter. Académie française.

La « bus » ou le « bosse » ? Une autre rivalité Québec-Montréal… L'un des plus saillants de ces traits est constitué par le genre et la prononciation du petit mot utilisé dans la langue courante pour désigner le moyen de transport en commun urbain appelé autobus dans sa version longue, mais réduit au monosyllabe bus dans l'usage familier. En savoir plus : Français de nos régions.

un **abribus** : un abri où les voyageurs attendent le passage du bus.

un **bus-taxi** : un bus utilisé comme taxi.

un **minibus, minicar** ou **microbus**

Le nom un omnibus est issu de voiture *omnibus* « voiture pour tous » où *omnibus* est le datif pluriel de l'adjectif latin *omnis* « tous ».

autocabrage

un **autocabrage** : le cabrage spontané d'un avion.

Auto-Caisson

le De Dion Bouton **Auto-Caisson** V8 : un engin puissant destiné à transporter des obus dans des caissons blindés.

autocanon

un **autocanon** ou **auto-canon** : un canon monté sur une voiture automobile.

autocapteur

un **autocapteur** : un appareil d'échantillonnage qui permet de prélever d'une manière continue des prises d'essai sur l'air d'un chantier ou d'une galerie de mine.

un autocapteur ventriculaire

un autocapteur (dans un lave-vaisselle)

autocar

un **autocar** : un grand véhicule automobile destiné aux transports collectifs à longue distance, aux excursions, etc.

une, un **autocariste** :

- une personne faisant partie d'une entreprise de transports par autocars ;
- une entrepreneuse, un entrepreneur ou une entreprise de transport par autocar. En anglais : *bus operator ; motorcoach operator*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000 ;
- une conductrice, un conducteur d'autocar.

un **minibus** ou **minicar, microbus** : un petit autocar ou autobus.

autocaravane, autocaravanier

une **autocaravane** : une caravane autotractée ou un véhicule automobile dont l'intérieur est équipé pour le séjour. En anglais : *camping-car ; motor-home*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **autocaravane à cellule** : une autocaravane fabriquée sur la base d'un ensemble châssis-cabine par adjonction d'une cellule habitable. En anglais : *detachable motor caravan*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une **autocaravane intégrale** : une autocaravane fabriquée sur la base d'un châssis nu entièrement carrossé. En anglais : *motor caravan*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une autocaravanière, un **autocaravanier** :

- une utilisatrice, un utilisateur d'une autocaravane. On peut admettre l'usage adjectival du nom « autocaravanier ». En anglais : *caravaner ; caravanner ; trailerist*. Voir aussi : autocaravane. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.
- une personne pratiquant le tourisme en autocaravane. On peut admettre l'usage adjectival du nom « autocaravanier ». En anglais : *caravaner ; caravanner ; trailerist*. Voir aussi : autocaravane, autocaravanier. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une autocaravane, une autocaravane séparable, un autocaravanier : Office québécois de la langue française.

autocariste

une, un **autocariste** : voir autocar (ci-dessus).

autocassable

une ampoule **autocassable** : qui peut être cassée sans utiliser d'outil.

une lame à éléments autocassables

autocastration

une **autocastration** : une automutilation génitale.

autocatalyse, autocatalytique

une **autocatalyse** : une catalyse produite et entretenue par un ou plusieurs des composés résultant de la réaction catalysée.

une réaction **autocatalytique** : qui se rapporte à l'autocatalyse.

autocélébration

une **autocélébration** : un éloge adressé à soi-même.

autocensure, s'autocensurer

une **autocensure** : une restriction volontaire, une censure que s'applique à elle-même une personne, une institution, une organisation, etc.

s'autocensurer : s'imposer des limites ou des interdits.

elles se sont autocensurées, elles sont autocensurées.
elles se sont autocensuré les débats, elles ont autocensuré les débats, elles se les sont autocensurés.

autocentré, autocentrique, autocentrisme

un développement économique **autocentré** : un développement de l'économie d'un pays essentiellement basé sur l'accroissement du marché intérieur pour assurer des débouchés à l'industrialisation dans une autonomie relative vis à vis du commerce extérieur.

une personnalité autocentrée, un naturel **autocentré** : centré(e) sur soi-même.

elle, il est **autocentrique** : est propre, relative ou relatif à l'autocentrisme.

un **autocentrisme** : en sociologie, la position de l'*ego* comme centre de référence de toute pensée et de toute action.

autocéphale

une Église **autocéphale** : qui ne dépend que d'elle-même, qui a sa propre hiérarchie.

un **autocéphale** : le nom, chez les Grecs, des évêques qui n'étaient point sujets à la juridiction des patriarches.

auto-chargeur, autochargeuse

pour les travaux publics et l'agriculture :

une remorque ou semi-remorque autochargeuse, un appareil **auto-chargeur**

une **autochargeuse**

autochenille

une **autochenille** : un véhicule terrestre possédant un pont avant directeur équivalant à celui d'une automobile et un système propulseur équipé de chenilles.

autochorie

une **autochorie** : une dispersion des propagules par la plante elle-même.

autochrome

une plaque autochrome, un procédé **autochrome** : qui enregistre les couleurs.

un **autochrome** : une plaque photographique enregistrant les couleurs.

autochtone, autochtonie

elle, il est **autochtone** :

- est issu(e), sorti(e) de la terre, du sol ;

- est originaire du lieu où elle, il vit ;
- est originaire du lieu où elle, il habite et que ses ancêtres ont également habité ;
- est parlé(e) depuis très longtemps dans ce pays, cette région, etc. ;
- est propre aux ancêtres qui ont vécu dans ce pays, cette région, etc. ;
- pour un terrain, est originaire des lieux mêmes, s'est formé sur place ;
- est propre à un pays, à une région, à ses habitants ;
- est issu(e) de la personne même, sans influence étrangère, sans emprunt ;
- En savoir plus : Au cœur du français.

une, un **autochtone** : une personne née dans le pays même où elle habite, dont les ancêtres ont vécu dans le pays.

aborigène / autochtone / indigène : Parler français.

une **autochtonie** :

- la qualité d'autochtone, l'état d'une personne originaire du pays qu'elle habite ;
- l'état d'une personne dont l'âme, la pensée sont celles de l'autochtone ;
- une formation sur place d'une roche ou d'un minéral ;
- une croyance selon laquelle l'homme serait né de la terre.

On a lu aussi : autochthone, autochnéïté, autochthonisme, autochtonisme. Le deuxième h a disparu comme pour ophtalmologie qui s'écrivait ophthalmologie, diphtongue (diphthongue) et ichtyologie (ichthyologie).

Le mot autochtone est emprunté au grec α υ ʼ τ ο΄ χ θ ω ν « issu du sol même, indigène (en parlant des Athéniens) ».

Le mot chthonien ou chtonien : dans la mythologie grecque ou romaine : est de la terre, du monde souterrain, appartient aux enfers) est dérivé du grec χ θ ώ΄ ν, χ θ ο ν ο΄ ς « terre », d'où les divinités chtoniennes.

autocinétique, autocinétisme

elle, il est **autocinétique** : est capable de se mouvoir sans recevoir d'impulsion extérieure.

un **autocinétisme** : en psychologie, l'illusion de déplacement d'un point lumineux dans l'obscurité (classée dans les illusions de mouvement apparent).

autoclavage, autoclave

elle, il est **autoclave** : se ferme hermétiquement sous l'effet de la pression intérieure de la vapeur.

un **autoclave** : un récipient conçu pour porter l'eau à des températures supérieures à 100° afin de cuire des aliments, stériliser des objets, le matériel et les milieux de culture non thermolabiles.

un moulage en autoclave

On a lu aussi un autoclavage.

Le mot autoclave est formé d'auto et du latin *clavis* « instrument de métal servant à ouvrir et à serrer » (clé).

autoclonage

un **autoclonage** : un clonage moléculaire dans lequel l'ADN cloné appartient à la même souche ou à la même espèce que la cellule-hôte où cet ADN est transféré.

autocoat

un **autocoat** : un pardessus spécialement conçu pour les automobilistes.

autocollant

elle est autocollante : est autoadhésive , il est **autocollant** : est autoadhésif.

un **autocollant** : un support de texte ou d'images autoadhésif.

autocombustion

une **autocombustion** :

- une combustion spontanée ;
- une propagation auto-entretenue d'une onde de combustion ;
- une combustion d'un véhicule automobile sans cause extérieure.

autocommutateur

un **autocommutateur** : un commutateur automatique

autocomparatif

une étude **autocomparative** : une étude épidémiologique menée sur un groupe de personnes, au cours de laquelle on compare l'état d'une même personne avant, pendant et éventuellement après l'administration d'un traitement, ou de plusieurs traitements successifs, afin d'en étudier les effets. L'étude autocomparative se distingue de l'étude croisée par l'absence de tirage au sort pour l'attribution des traitements étudiés. En anglais : *self-controlled case series study (SCCS), self-controlled study*.

autoconcurrence

une **autoconcurrence directe** :

- le fait de concéder à une autre entreprise la licence d'un procédé original de fabrication ;
- une fabrication d'un produit intermédiaire, qui entre en compétition avec ceux de ses propres clients.

une **autoconcurrence indirecte** : une fabrication de produits diversifiés qui s'adressent à un même type de clientèle.

autocondensation

une **autocondensation** : [chimie] la condensation d'un composé sur lui-même. Par exemple, la condensation aldolique de l'acétaldéhyde est une autocondensation dans laquelle deux molécules de la même substance sont impliquées. En anglais : self-condensation. Voir aussi : condensation, condensation croisée. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

autoconduction

une **autoconduction** :

- une production de courants dans un corps placé à l'intérieur d'un solénoïde sans que ce corps soit dans le courant ;
- un processus psychanalytique.

autocongratulation, s'autocongratuler

une **autocongratulation** : l'action de se féliciter soi-même.

s'autocongratuler ou **se congratuler** : se féliciter.

Le nom (une) congratulation (= l'action de congratuler, de témoigner à quelqu'un la joie qu'on ressent d'une chose heureuse qui lui est arrivée ; des témoignages, des paroles par lesquelles on congratule) est emprunté au latin impérial *congratulatio* « congratulation, félicitation ».

une **self-connaissance** : une connaissance de soi-même.

autoconservation

un **autoconservation** : en sociologie, une action tendant, pour un individu ou un groupe social, à affirmer ou maintenir son identité propre.

une autoconservation du sperme : une mise en réserve dans une banque de sperme des spermatozoïdes d'un homme destiné à devenir stérile du fait d'une maladie ou de son traitement par des agents chimiques ou physiques.

une autoconservation des ovocytes

une pulsion d'autoconservation (en psychanalyse)

autoconsommation, autoconsommé

une **autoconsommation** : une consommation de biens ou de services par celui qui les produit. En anglais : *home consumption ; self-consuming*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une autoconsommation collective

un bien **autoconsommé** ou **auto-consommé** : qui est consommé directement par le producteur et de ce fait soustrait à la commercialisation.

autoconstitution

une **autoconstitution** (en philosophie)

auto-contemplation

une **auto-contemplation**

autocontestation

une **autocontestation** : une contestation de soi-même, de son comportement, de ses actes.

autocontrainte

une **autocontrainte** : [habitat et construction] l'état de contrainte interne d'une structure, dont la déformation sous l'effet d'un agent extérieur est partiellement ou totalement empêchée. Il se produit par exemple une autocontrainte dans une poutre droite dont la longueur, du fait du blocage de ses extrémités, reste constante alors que la température s'élève. En anglais : *self-induced stressing ; self stressing*. Journal officiel de la République française du 22/07/2007.

autocontrôle

un **autocontrôle** ou **auto-contrôle** : un contrôle, une vérification par soi-même.

un **autocontrôle** : l'ensemble des mesures prises par les opérateurs concernant les produits à toutes les étapes de la production, de la transformation et de la distribution et dont ils ont en charge la gestion ; en savoir plus : AFSCA.

un **self-contrôle** ou ***self-control*** : un contrôle effectué par soi-même ; un contrôle de soi.

autocopiant, autocopie, autocopier, autocopiste

un bloc **autocopiant**, un carnet autocopiant, un papier autocopiant : qui reproduit un tracé par pression.

une **autocopie** : un mode de copie de documents.

autocopier : faire plusieurs exemplaires par autocopie.

s'autocopier : se copier.

une, un **autocopiste** : celle, celui qui autocopie des documents.

autocorrection, auto-corrigé

une **autocorrection** ou **auto-correction** :

- une correction automatique ;
- une correction par soi-même.

une dictée auto-corrigée, un brouillon **auto-corrigé** : corrigé(e) par soi-même.

autocouchette, autos-couchettes

un train **autocouchette** ou **autos-couchettes** : qui transporte des automobiles et qui offre des places couchées à leurs passagers.

autocrate, autocratie, autocratique, autocratiquement, autocratiser, autocratisme, autocrator

une, un **autocrate** :

- une souveraine, un souverain dont le pouvoir est indépendant et absolu ;
- le titre officiel des anciens tsars ;
- une personne dont l'autorité absolue est incontestée ;
- une souveraine, un souverain qui jouit d'une puissance sans partage et impose arbitrairement et tyranniquement sa domination ;
- une personne dont la conduite est comparable à celle d'un souverain tyrannique.

elle est **autocratrice** ou autocrate, il est **autocrate** : exerce arbitrairement le pouvoir absolu.

une **autocratie** :

- un pouvoir politique sans contrôle ni partage, qui trouve en lui-même sa propre légitimité ;
- un pouvoir excessif ;
- un régime politique dans lequel un tel pouvoir s'exerce.

elle, il est **autocratique** :

- a le caractère de l'autocratie ;
- est autoritaire, tyrannique.

autocratiquement : d'une manière autocratique.

autocratiser : intégrer dans un système autocratique.

s'autocratiser : devenir autocrate, autocratique.

un **autocratisme** : le caractère de ce qui est autocratique, ou abusivement autoritaire.

un **autocrator** :

- un souverain absolu, titre donné à Alexandre le Grand et, à Byzance, à certains rois et empereurs ;
- un tsar de Russie),

une **autocratrice** : une impératrice.

Le mot autocrate est emprunté au grec α ὐ τ ο κ ρ α τ ή ς « qui commande souverainement, maitre absolu ».

auto-créateur

elle est auto-créatrice, il est **auto-créateur** [?]

autocreuset

un **autocreuset** : [nucléaire / déchets] une couche solide de verre qui se forme sur la paroi interne d'un creuset froid, dont elle assure ainsi la protection. L'autocreuset permet notamment de limiter la corrosion des parois du creuset froid. En anglais : *self-crucibl*e. Voir aussi : creuset froid, vitrification de déchets radioactifs. Journal officiel de la République française du 23/09/2015.

autocrine, autocrinie

une cellule **autocrine** : ayant la capacité de produire et de sécréter ses propres facteurs de croissance et possédant les récepteurs spécifiques de ceux-ci.

une sécrétion **autocrine** : dont le produit agit sur la cellule sécrétrice elle-même ou sur une cellule voisine du même type.

une **autocrinie** : une sécrétion interne locale, dans laquelle la cellule productrice est sensible à sa propre sécrétion ou à la sécrétion d'une cellule voisine de même nature.

autocritique, s'autocritiquer

une **autocritique** ou **auto-critique** :

- le fait de juger son propre comportement en vue de l'améliorer [à ne pas confondre avec un examen de conscience qui conserve une coloration religieuse] ;
- le fait, pour un homme politique, un militant, un groupe de militants d'analyser et de reconnaitre publiquement, devant les instances responsables, ses erreurs ou déviations politiques ;
- la possibilité pour un sujet de juger de la qualité de ses conduites et de ses opérations psychologiques ;
- le fait, pour un responsable d'une entreprise, de juger lui-même les résultats de son activité.

un esprit **autocritique** ou **auto-critique**

s'autocritiquer : faire son autocritique

autocueillette, autocueilleur

une **autocueillette** : le fait de cueillir des fruits pour soi-même dans une exploitation agricole.

une autocueilleuse, un **autocueilleur**

autocuiseur

un **autocuiseur** : un appareil pour cuire les aliments sous pression.

autoculture

une **autoculture** : une culture pour un usage personnel.

autocycle

un **autocycle** : une bicyclette, un tricycle à moteur mécanique.

autodafé

un **autodafé** :

- une cérémonie expiatoire au cours de laquelle étaient lues et exécutées les sentences prononcées par l'Inquisition ;
- toute destruction par le feu faite de propos délibéré, en particulier de livres jugés dangereux.

Le nom (un) autodafé est emprunté à l'espagnol *auto de fe* croisé avec le portugais *auto da fe*, tous deux signifiant proprement « acte de foi ».

autodébrayage

un **autodébrayage** :

- une opération de débrayage automatique ; un mécanisme permettant cette opération ;
- un dispositif de débrayage automatique permettant d'arrêter une machine sans aide extérieure.

auto-déchargeur

un camion **auto-déchargeur**

autodéfense

une **autodéfense** ou **auto-défense** : une réaction spontanée d'un individu, d'un organisme, d'un groupe social contre un danger qui le menace.

la **self-défense** : l'autodéfense ou auto-défense, l'art de la défense personnelle.

auto-déification

une **auto-déification**

auto-dénigrement

un **auto-dénigrement**

autodépréciation

une **autodépréciation** : une atteinte de l'estime de soi conduisant le patient à majorer ses difficultés et insuffisances, en particulier dans les domaines intellectuel et éthique.

autodérision

une **autodérision** : le fait de se tourner soi-même en dérision.

auto-désinfectant

un tissu **auto-désinfectant**

autodestructeur, autodestructif, autodestruction

elle est autodestructrice ou auto-destructrice, autodestructive, auto-destructive, il est **autodestructeur** ou **auto-destructeur, autodestructif** ou **auto-destructif** :

- est relative, est relatif à l'auto-destruction ;
- se détruit soi-même.

une **autodestruction** ou **auto-destruction** : une destruction de soi par soi-même.

autodétermination

une **autodétermination** ou **auto-détermination** :

- le fait de fixer par soi-même ses choix, ses actes, etc. ;
- le droit d'une collectivité, d'une population à se donner un statut politique tel qu'elle assume en pleine souveraineté la responsabilité de sa vie publique.

s'autodétruire

s'autodétruire : se détruire sans cause extérieure.

je m'autodétruis, tu t'autodétruis, il s'autodétruit, nous nous autodétruisons, vous vous autodétruisez, ils s'autodétruisent ;
je me suis autodétruite, je me suis autodétruit ; je m'autodétruisais ; je m'autodétruisis ; je m'autodétruirai ; je m'autodétruirais ;
que je m'autodétruise, que tu t'autodétruises, qu'il s'autodétruise, que nous nous autodétruisions, que vous vous

autodétruisiez, qu'ils s'autodétruisent ;
que je m'autodétruisisse, qu'il s'autodétruisît, que nous nous autodétruisissions ; que je me sois autodétruite, que je me sois autodétruit ; que je me fusse autodétruite, que je me fusse autodétruit ;
autodétruis-toi, autodétruisons-nous, autodétruisez-vous ; sois autodétruite, sois autodétruit, soyons autodétruites, soyons autodétruits, soyez autodétruites, soyez autodétruits, soyez autodétruite, soyez autodétruit ;
(en) s'autodétruisant.

auto-développement

un **auto-développement** : un engagement d'une personne à penser et à décider par soi-même.

autodiagnostic, autodiagnostique

une valeur autodiagnostique, un questionnaire **autodiagnostique**

un **autodiagnostic** : un diagnostic réalisé par soi-même.

autodialyse

une **autodialyse** : une technique d'hémodialyse périodique effectuée sous le contrôle du malade dans un centre ou se regroupent quelques patients qui ne peuvent se soigner à leur domicile.

autodictée

une **autodictée** : une dictée dont l'élève mémorise une partie avant de l'écrire.

autodidacte, autodidactie, autodidactique, autodidactisme, autodidaxie

une candidate autodidacte, un candidat **autodidacte** : qui s'est instruit(e) lui-même)

une, un **autodidacte** : une personne qui s'est instruite par elle-même, sans maitre.

une **autodidactie** ou **autodidaxie** : le fait d'être autodidacte, de s'instruire par soi-même, sans l'aide d'un maitre.

elle, il est **autodidactique** : est acquis(e) par soi-même ; est propre ou destiné(e) à l'autodidacte.

un **autodidactisme** :

- le fait de s'être instruit soi-même, d'avoir appris un art, une science sans maitre ;
- une technique propre à un artiste autodidacte ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

une **autodidaxie** (en matière de santé) : la capacité, pour une personne qui n'a pas de formation dans le domaine de la santé, d'accéder à l'information dans ce domaine, ainsi que de la comprendre, de l'évaluer et de l'utiliser de manière à préserver et à améliorer sa santé ou celle de ses proches. En anglais : *health literacy*. Voir aussi : autogestion de la santé, autonomisation du patient, éducation thérapeutique, patient actif. Journal officiel de la République française du 16/05/2019.

Le mot autodidacte est emprunté au grec α ὐ τ ο δ ί́ δ α κ τ ο ς « qui s'est instruit lui-même, qui n'a pas eu de maitre » « qui s'apprend de soi-même, sans maitre ».

auto-différenciation

une **auto-différenciation** : une différenciation par soi-même.

autodirecteur, autodirigé, s'autodiriger

elle est autodirectrice, il est **autodirecteur** : [défense] se dit d'un dispositif de bord électromagnétique, optique ou acoustique, servant à guider automatiquement un missile ou une torpille vers l'objectif. En anglais : *homing head ; seeker head*. Voir aussi : paillette. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une chape autodirectrice, un capteur **autodirecteur**, un dispositif autodirecteur, un essieu autodirecteur

une personne **autodirigée** : qui est dirigée par soi-même.

un missile autodirigé : qui se dirige automatiquement.

un processus autodirigé : qui se dirige par soi-même, sans intervention extérieure.

s'autodiriger : se diriger soi-même, sans être soumis à un contrôle de direction.

je m'autodirige, tu t'autodiriges, il s'autodirige, nous nous autodirigeons, vous vous autodirigez, ils s'autodirigent ;
je m'autodirigeais ; je m'autodirigeai ; je m'autodirigerai ; je m'autodirigerais ;
je me suis autodirigée, je me suis autodirigé ; je m'étais autodirigée, je m'étais autodirigé ; je me fus autodirigée, je me fus autodirigé ; je me serai autodirigée, je me serai autodirigé ; je me serais autodirigée, je me serais autodirigé ;
que je m'autodirige, que tu t'autodiriges, qu'il s'autodirige, que nous nous autodirigions, que vous vous autodirigiez, qu'ils s'autodirigent ;
que je m'autodirigeasse, qu'il s'autodirigeât, que nous nous autodirigeassions ; que je me sois autodirigée, que je me sois autodirigé ; que je me fuss'autodirigée, que je me fuss'autodirigé ;
autodirige-toi, autodirigeons-nous, autodirigez-vous ; sois autodirigée, sois autodirigé, soyons autodirigées, soyons autodirigés, soyez autodirigées, soyez autodirigés, soyez autodirigée, soyez autodirigé ;
(en) s'autodirigeant.

autodiscipline

une **autodiscipline** ou **auto-discipline** : le fait qu'un individu, ou un groupe d'individus, s'impose de lui-même une discipline, sans contrôle de l'extérieur.

autodistributeur, autodistribution

un piston **autodistributeur**

une **autodistribution**

une **self-distribution** : une auto-distribution.

auto-divinisation

une **auto-divinisation**

auto-domestication

l'**auto-domestication** de l'homme

autodrome

un **autodrome** : un circuit spécialement aménagé soit pour des courses automobiles, soit pour des essais ou des épreuves de résistance des voitures de série.

autoduplicable, autoduplicateur, autoduplication

elle, il est **autoduplicable**

une molécule autoduplicatrice, il est **autoduplicateur**

une **autoduplication** ou **auto-duplication**

autoécole

une **autoécole** ou **auto-école** :

- une école où l'on apprend à conduire une voiture-école ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

autoécologie

l'**autoécologie** ou **auto-écologie, autécologie** : l'étude des individus pris séparément dans leurs milieux.

autoédition

une **autoédition** : l'impression et la diffusion d'un livre par son auteur.

autoéducation

une **autoéducation** : une éducation par soi-même en tirant parti de son expérience et de ses erreurs, en savoir plus : Office québécois de la langue française.

auto-efficacité

une **auto-efficacité** : une prise de conscience du pouvoir d'influer sur le cours de son existence.

auto-élection

une **auto-élection** [?]

autoélectrisation

l'**autoélectrisation** du radium

auto-élaboré

un élément **auto-élaboré**

autoélévateur

un engin, un dispositif **autoélévateur**

auto-émancipation

une **auto-émancipation** : le fait de s'émanciper soi-même.

auto-embarquement

un **auto-embarquement** : une procédure automatisée permettant au client d'une compagnie aérienne d'embarquer de façon plus autonome à bord d'un aéronef, après vérification de son identité par reconnaissance de ses empreintes biométriques. L'emploi de « smartboarding » et de « speedboarding », qui sont des noms de marque, est à proscrire. En anglais : *automated biometric boarding ; automated boarding process ; self-service boarding*. Journal officiel de la République française du 20/06/2010.

auto-emploi, auto-employé, autoentrepreneur

un **auto-emploi** : un emploi créé par la personne qui l’occupe.

une auto-employée, un **auto-employé** [en anglais : *self-employed*] : une auto-entrepreneuse, un **autoentrepreneur** ; une personne établie sous un régime de micro société et qui vend sa prestation intellectuelle à la journée, à l'heure, ou au forfait.

auto-esclave

une, un **auto-esclave**

auto-épissage

un auto-**épissage** : dans un ARN précurseur, le mode d'épissage réalisé par la séquence d'ARN de l'intron.

un **épissage** : en biologie et génie génétique, un processus englobant l'excision des introns et la réunion des exons dans l'ARN.

auto-épurateur, auto-épuration

elle est auto-épuratrice, il est **auto-épurateur** : concerne l'auto-épuration.

une **auto-épuration** : l'ensemble des processus biologiques aboutissant à l'élimination des polluants organiques contenus dans un milieu par ce milieu lui-même.

auto-équilibreur

un centrifugeur **auto-équilibreur**

autoérotique, autoérotisme

une attitude, un stade **autoérotique** ou **auto-érotique**

un **autoérotisme** : un mode d'obtention de la satisfaction sexuelle en ayant recours uniquement à un organe du corps propre.

auto-éthérification

une **auto-éthérification**

autoévaluation

une **autoévaluation** ou **auto-évaluation** :

- une évaluation selon le point de vue des personnes impliquées ;
- un processus par lequel l'élève recueille des données et réfléchit à son propre apprentissage.

auto-éviration

une **auto-éviration** : une auto-castration.

une **éviration** : une castration, une ablation des organes génitaux mâles.

auto-examen

un **auto-examen** : le fait de s'examiner soi-même.

un auto-examen des seins : un examen systématique et régulier des seins pratiqué par la femme elle-même, une inspection devant un miroir et une autopalpation, pour tenter le dépistage des anomalies du sein.

autoexcitateur, autoexcitation, autoexcité

une machine autoexcitatrice, un alternateur **autoexcitateur** ou **auto-excitateur** à induit tournant

une **autoexcitation** ou **auto-excitation** : la génération d'une oscillation auto-entretenue indésirable dans un système de transmission.

une machine (électrique) **autoexcitée** : qui produit elle-même son excitation.

auto-expansible

un stent intracrânien **auto-expansible** à largage contrôlé

autofécondation, s'autoféconder

une **autofécondation** ou **auto-fécondation** : un type de fécondation obtenu par l'union des organes mâles et femelles d'une même plante.

s'autoféconder ou **s'auto-féconder** : se reproduire par autofécondation.

autofertile, autofertilisation, autofertilité

elle, il est **autofertile** : présente les caractères de l'autofertilité.

une **autofertilisation** ou **autofécondation, autogamie, automixie** : l'union de deux gamètes provenant d'un même individu, chez quelques végétaux et rarement chez des animaux.

une **autofertilité** : l'aptitude d'une variété [fruitière] à la nouaison à la suite de l'autofécondation.

autofiction

une **autofiction** :

- un détournement fictif de l'autobiographie ;
- une transformation d'une autobiographie en fonction de son contenu, et du rapport de ce contenu à la réalité.

Il faut cependant reconnaître que, depuis une dizaine d'années, la notion d'autofiction est sortie des cercles intellectuels et qu'elle s'est vulgarisée. En savoir plus : Laurent Jenny, Université de Genève

autofinancement, autofinancer

un **autofinancement** :

- le mode de financement selon lequel une entreprise transforme en investissements une partie des profits qu'elle réalise ;
- un financement autonome des investissements d'une entreprise sans recours à l'emprunt bancaire ou obligataire et sans faire appel à des capitaux extérieurs (augmentation de capital, par exemple). En savoir plus : Dico de l'éco.

autofinancer : financer des investissements en ayant recours aux fonds propres d'une entreprise, d'une collectivité.

j'autofinance, tu autofinances, il autofinance, nous autofinançons, vous autofinancez, ils autofinancent ;
j'autofinançais ; j'autofinançai ; j'autofinancerai ; j'autofinancerais ;
j'ai autofinancé ; j'avais autofinancé ; j'eus autofinancé ; j'aurai autofinancé ; j'aurais autofinancé ;
que j'autofinance, que tu autofinances, qu'il autofinance, que nous autofinancions, que vous autofinanciez, qu'ils autofinancent ;
que j'autofinançasse, qu'il autofinançât, que nous autofinançassions ; que j'aie autofinancé ; que j'eusse autofinancé ;
autofinance, autofinançons, autofinancez ; aie autofinancé, ayons autofinancé, ayez autofinancé ;
(en) autofinançant.

s'autofinancer

auto-fixateur

un drain **auto-fixateur**

un révélateur liquide auto-fixateur

autoflagellation, s'autoflageller

une **autoflagellation** : une tendance à l'autocritique.

s'autoflageller :

- se flageller soi-même ;
- se critiquer violemment.

autofluorescence

une **autofluorescence** : une fluorescence de certaines structures du fond d'œil mise en évidence par la prise de clichés en lumière monochromatique bleue sans injection de fluorescéine.

autofocus

un système **autofocus**

un **autofocus** : un appareil photo avec une mise au point automatique.

un **focus** :

- une mise au point photographique, un zoom ;
- un gros plan sur une chose ou une personne ;
- une activation d'une zone d'un écran.

autoformation

une **autoformation** :

- le fait de se former soi-même ;
- un processus d'apprentissage autonome.

autofourniture

une **autofourniture** : [économie agricole] l'utilisation dans une exploitation de certains de ses produits comme moyens de production. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

autofrettage

un **autofrettage** : un traitement spécial permettant de réaliser, à froid et sous pression intérieure, le frettage continu de tubes métalliques par serrage progressif des couches de métal les unes sur les autres.

autogame, autogamie

elle, il est **autogame** : se présente par autogamie, par opposition à allogame

une **autogamie** : un mode de reproduction par union de gamètes provenant d'un même individu.

-game est issu du grec γ α ́ μ ο ς « mariage ».

autogène, autogénéité

1. elle, il est **autogène** :

- se produit, existe par soi-même ;
- se forme dans l'organisme et à ses dépens ;
- se dit d'un arthropode adulte, moustique par exemple, normalement hématophage, qui peut pondre sans repas de sang préalable.

une **autogénéité** : la qualité de ce qui est autogène.

2. une **régulation autogène** ou une **autorégulation génique** : [biologie / biochimie et biologie moléculaire] tout mécanisme par lequel le produit d'un gène contrôle l'expression de ce même gène. En anglais : *autogenous regulation*. Voir aussi : régulation négative de la transcription, régulation positive de la transcription. Journal officiel de la République française du 9 avril 2022.

Le mot autogène est emprunté au grec α ὐ τ ο γ ε ν ή ς « né de soi-même, existant par soi-même ».

autogénération, autogénéré

une **autogénération** (en philosophie)

un courant **autogénéré** : un courant électrique produit par les gradients internes au plasma, principalement ceux de température et de densité. Le courant autogénéré peut représenter une forte proportion du courant global qui circule dans le plasma d'un tokamak, ce qui facilite le fonctionnement en continu de ce tokamak.

autogéré, autogestion, autogestionnaire

elle est autogérée, il est **autogéré** : est sous le régime de l'autogestion.

une **autogestion** ou a**uto-gestion** : une gestion d'une entreprise agricole ou industrielle assurée par un comité élu par les travailleurs de l'entreprise même.

une **autogestion de la santé** : la pratique qui consiste, pour un individu, à mettre en œuvre lui-même des mesures de prévention et des soins au bénéfice de son état de santé. L'autogestion de la santé repose notamment sur des mesures d'hygiène physique et alimentaire. Elle peut recourir à l'automesure ou à l'utilisation de produits non soumis à prescription médicale. On trouve aussi le terme « autosoins ». En anglais : *self-care*. Voir aussi : autodidaxie en matière de santé, automesure connectée, autonomisation du patient, patient actif. Journal officiel de la République française du 16/05/2019

une **autogestion** : 1. (sens historique) Système dans lequel un groupe de gens prend en mains ses propres affaires. 2. (sens politique des années 1960-1970) Forme de socialisme alternative au socialisme centralisé et dominé par un parti de type communiste. Modèle politique et social de décision, de contrôle, de « noueaux rapports sociaux ». L'autogestion constitue une forme de démocratie alternative à la démocratie représentative. 3. Volonté d'un groupe de personnes d'élaborer et mettre en œuvre un projet concret, sans recourir à une délégation de compétences ou en en contrôlant étroitement les formes et les effets. En savoir plus : Dicopart.

elle, il est **autogestionnaire** :

- est relative, est relatif à l'autogestion, relève de l'autogestion :
- est partisane, est partisan de l'autogestion.

une, un **autogestionnaire** : celle, celui qui participe à une autogestion.

autogire

un **autogire** : un aéronef dans lequel un rotor assure la sustentation, se déplaçant horizontalement et pouvant atterrir presque à la verticale). On a lu aussi autogyre.

Le nom espagnol *autogiro* est composé de *auto-* « soi-même » (du grec α ὐ τ ό ς) et *giro* « mouvement circulaire » du latin *gyrus* emprunté au grec γ ῦ ρ ο ς « cercle ».

autognose

une **autognose** : une connaissance acquise par l'étude de soi-même.

autogoal

un **autogoal** :

- un but marqué contre son camp ;
- une action nuisible à ses propres intérêts [Belgique, Suisse].

autogolpe

Elle parle d'un « auto-coup d'État » résultant d'« auto-attentats ». Quoi qu'il en soit la référence est claire pour qui connaît la politique sud-américaine. Il s'agirait d'un autogolpe, défini ainsi par le Oxford Dictionary. En savoir plus : Au cœur du français.

un **self-gouvernement** : un système où une grande place est faite à l'autodiscipline.

autogramme

un **autogramme** : un télégramme qui était envoyé à des automobilistes et affiché près de certains postes d'essence.

autographe, autographie, autographié, autographier, autographile, autographique, autographomane

elle, il est **autographe** (1) : est écrite ou écrit de la main même de son auteur.

un **autographe** (1) : une lettre, un document ou simplement une signature écrits de la main même d'une personne célèbre.

autographier (1) un livre, un disque [Québec] : le dédicacer. Voir le Dictionnaire historique du français québécois.

elle, il est **autographile** :

- fait collection d'autographes ;
- s'intéresse aux autographes.

une, un **autographile** : une collectionneuse, un collectionneur, une amatrice, un amateur d'autographes.

une, un **autographomane** : celle, celui qui a la manie des autographes et qui les recherche en vue d'augmenter sa collection.

elle, il est **autographe** (2) : reproduit une écriture par le procédé de l'autographie.

une encre autographe, un papier autographe : employé(e) par l'autographie.

un **autographe** (2) : une machine qui permettait d'écrire plusieurs lettres à la fois.

une, un **autographe** : une ouvrière, un ouvrier qui pratique l'autographie.

une **autographie** : un procédé permettant de reproduire ce qui est tracé avec une encre grasse sur un papier spécial.

elle est autographiée, il est **autographié** : est reproduite, est reproduit par le procédé de l'autographie.

autographier (2) : reproduire à plusieurs exemplaires une écriture ou un dessin par le procédé de l'autographie.

elle, il est **autographique** : est relative, est relatif à l'autographie.

Le mot autographe est emprunté au grec α ὐ τ ό́ γ ρ α φ ο ς « écrit de la main de l'auteur ».

autogreffe, autogreffon

une **autogreffe** ou **auto-greffe, greffe autologue** : une greffe dont le greffon est prélevé sur l'individu qui le reçoit.

une autogreffe valvulaire : une intervention chirurgicale de remplacement valvulaire par un substitut anatomique prélevé sur le patient lui-même.

un **autogreffon** : un type de greffon.

auto-grue

une **auto-grue** : une grue automobile.

autoguidage, autoguidé

un **autoguidage** : un procédé permettant à un engin mobile de se diriger automatiquement vers son but.

une machine autoguidée, un missile **autoguidé** : qui est dirigé(e) par autoguidage.

autogyre

un **autogyre** : un autogire.

autohémorrhée

une **autohémorrhée** : une saignée réflexe.

autohémothérapie, autohémothérapique

une **autohémothérapie** : un traitement par réinjection à un individu de son propre sang.

elle, il est **autohémothérapique** : est relative, est relatif à l'autohémothérapie.

autohistoradiographie

une **autohistoradiographie** ou **histo-autoradiographie** : une image de la distribution à l'échelle microscopique des atomes radioactifs introduits dans un tissu.

s'auto-holographier

s'auto-holographier : se photographier par hologramme.

autohypnose, autohypnotisation

une **autohypnose** : un état d'hypnose atteint par le sujet lui-même grâce à un apprentissage.

une **autohypnotisation**

auto-idolâtrie

une **auto-idolâtrie** : une idolâtrie de soi-même.

auto-immun, auto-immune, auto-immunisation, auto-immunitaire, auto-immunité

elle est auto-immune, il est **auto-immun** : se dit d'un anticorps, d'une maladie, d'un phénomène résultant de l'apparition d'auto-anticorps ou de réaction de l'immunité cellulaire dirigée contre un constituant de son propre organisme.

une maladie auto-immune : qui est caractérisée par la présence d'auto-anticorps décelables dans le sérum ou les tissus et par la preuve, clinique ou expérimentale, qu'une telle réaction est primitive dans son mode de survenue et non pas secondaire à une lésion tissulaire.

une **auto-immunisation** : un processus caractérisé par une réaction immunologique humorale ou cellulaire de l'organisme contre l'un de ses constituants.

elle, il est **auto-immunitaire** : concerne l'auto-immunisation, appartient à ce processus.

une **auto-immunité** :

- un phénomène naturel qui correspond à une tolérance du système immunitaire ;
- un état dans lequel un organisme fabrique des anticorps contre les constituants de ses propres cellules ou tissus.

auto-imposition

une **auto-imposition** : l'action de soumettre à l'impôt les établissements publics ; le résultat de cette action.

auto-incompatibilité

une **auto-incompatibilité** : un mécanisme physiologique qui rend impossible l'autofécondation, chez certaines espèces bisexuées.

s'auto-incriminer

s'auto-incriminer :

- s'accuser soi-même ;
- se mettre en cause.

auto-identification

En anglais, cette capacité de décider de son propre genre est appelée *self identification*, ou *self-ID*. Le français suit la même logique que l'anglais et donne **auto-identification**. Au cœur du français.

auto-indexation

une **auto-indexation**

auto-inducteur, auto-induction

un effet **auto-inducteur**

une **auto-induction** :

- le phénomène d'induction électromagnétique qui se produit lorsque l'inducteur et l'induit sont identiques ;
- pour un médicament, l'action de stimuler lui-même son métabolisme.

une **self-inductance** : une auto-inductance, une inductance propre, un coefficient de self-induction.

une **self-induction** : une auto-induction, une induction propre.

auto-induit

une **membrane auto-induite** ou **membrane induite** : une membrane se formant en périphérie d'un matériel inerte biocompatible placé dans une perte de substance osseuse pour en maintenir l'écartement et servant de moule pour la reconstruction osseuse après remplacement du matériel inerte par une autogreffe d'os spongieux.

auto-infection

une **auto-infection** : une infection provoquée par un micro-organisme pathogène déjà présent dans l'organisme.

auto-inflammation

une **auto-inflammation** : le fait qu'une substance s'enflamme spontanément en l'absence de flamme pilote.

auto-infligé

un **dopage par sévices auto-infligés** ou un **dopage par autosévices** : une pratique de stimulation par laquelle un athlète paraplégique ou tétraplégique s'inflige, sur les parties insensibles de son corps, des sévices qui déclenchent des réflexes de vasoconstriction et provoquent une augmentation de la pression artérielle ainsi qu'une accélération du rythme cardiaque.

auto-inoculation

une **auto-inoculation**

auto-intoxication

une **auto-intoxication** : une intoxication générale de l'organisme par lui-même, lorsqu'il élimine mal les toxines.

voir aussi : une autotoxicose, une autotoxémie, une nosotoxicose.

auto-involutif

une histiocytose **auto-involutive**, une réticulohistiocytose auto-involutive. Les lésions régressent spontanément dans un délai de un à deux ans.

auto-ironie

une **auto-ironie** : une ironie dirigée contre soi-même.

autojustification

une **autojustification** : en psychologie, le fait de se donner une justification à soi-même, de justifier sans contrôle ses propres actes ou attitudes.

autolâtre, autolâtrie

elle, il est **autolâtre** : s'idolâtre lui-même.

une, un **autolâtre**

une **autolâtrie** : un culte de soi-même poussé à l'extrême.

-lâtrie est issu du grec -λ α τ ρ ε ί α « culte de la divinité ».

autolaveur

un **autolaveur** : une machine à traire qui se lave automatiquement par circulation d'une solution détersive puis d'une solution désinfectant.

un autolaveur haute pression : qui fonctionne sans arrivée d’eau et sans électricité mais avec l’hydraulique de l’engin porteur.

un autolaveur ou laveur-désinfecteur : un appareil assurant le nettoyage et la désinfection d'instruments et matériels spécialisés.

autolimitation

une **autolimitation** :

- une limitation qu'on applique à soi-même ;

- la capacité de l'État de lier sa propre volonté, en vertu de sa souveraineté, et de créer ainsi le droit international)

auto-litanies

des **auto-litanies**

autolocomoteur, autolocomotion

un navire **autolocomoteur** : qui contient en lui-même la puissance motrice nécessaire.

une **autolocomotion** : le fait de se transporter, de se déplacer de soi-même.

autologue

elle, il est **autologue** : fait partie d'un même individu.

une **transfusion autologue** ou **autotransfusion** : une transfusion de sang total, d'éléments figurés du sang ou de plasma venant du sang prélevé sur le patient lui-même.

autolubrifiant

elle est autolubrifiante ou auto-lubrifiante, il est **autolubrifiant** ou **auto-lubrifiant** :

- dont le matériau assure la lubrification ;
- est imprégné(e) d'huile lubrifiante ;
- améliore la lubrification entre deux pièces métalliques.

self-luminosité

une **self-luminosité** : la luminosité qu'un corps émet lui-même.

autolysat, autolyse, autolysé, autolyser, autolysine, autolytique

un **autolysat** : le produit de l'autolyse.

une **autolyse** :

- une nécrose cellulaire ou tissulaire liée à une digestion des constituants cellulaires ;
- la dégradation spontanée que subissent tous les tissus, à des degrés divers, sous l'action des enzymes endo-cellulaires ;
- en psychologie, un suicide.

une autolyse cadavérique : la liquéfaction aseptique des tissus après la mort.

un tissu **autolysé**

autolyser

une **autolysine** : l'enzyme endogène qui provoque la lyse de la cellule concernée.

elle, il est **autolytique** : se dissout par autolyse.

un ***self-made-man*** : celui qui ne doit sa réussite matérielle et/ou sociale qu'à ses qualités et ses mérites personnels.

automassage

un **automassage** : un massage (manuel ou à l'aide d'appareils) pratiqué sur soi-même.

un **automasseur** : un appareil permettant de pratiquer l'automassage.

des boules automasseuses

automate, automaté

un **automate** :

- un appareil renfermant divers dispositifs mécaniques ou électriques qui lui permettent d'exécuter un programme déterminé d'opérations ;
- une machine qui reproduit le mouvement, les attitudes d'un être vivant.

En Suisse, un automate est un distributeur automatique (une distributrice au Québec). Cela correspond bien à la première définition. Un snack étant un café-restaurant proposant des plats simples avec un service rapide, l'association de ces mots semble liée à la consonance : automate à snack.

un **automate exécuteur de clauses** : un protocole informatique qui exécute des clauses préalablement définies, dont certaines peuvent être conditionnées par des évènements susceptibles de se produire. Un contrat formel n'est pas toujours établi pour mettre en place un automate exécuteur de clauses. Un automate exécuteur de clauses peut, par exemple, déclencher l'indemnisation automatique d'un assuré dont l'avion aurait pris du retard. Un automate exécuteur de clauses utilise généralement un dispositif d'enregistrement électronique partagé. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « contrat intelligent », qui est déconseillé. En anglais : *smart contract*. Voir aussi : dispositif d'enregistrement électronique partagé. Journal officiel de la République française du 15/01/2021.

une, un **automate** : une personne qui agit mécaniquement, soit d'une manière inconsciente, soit sous l'impulsion d'une volonté extérieure.

une industrie **automatée** : où l'on a introduit l'automatisation.

Le nom (un) automate est emprunté au grec α υ ʹ τ ο΄ μ α τ ο ς « qui se meut de soi-même ».

automaticien

une automaticienne ou technicienne en automatismes, un **automaticien** ou **technicien en automatismes** : un(e) spécialiste des automatismes, de l'automatisation.

automaticité

une **automaticité** : le caractère de ce qui est automatique.

automatie

une **automatie** :

- l'état d'un automate ;
- la faculté d'agir indépendamment de la volonté divine.

automation

une **automation** :

- une création d'automates ;
- une automatisation, un fonctionnement d'une ou de plusieurs machines, sans intervention humaine directe ;
- une application industrielle de la science des automatismes.

Le mot anglo-américain *automation* « méthode dans laquelle des processus de fabrication sont exécutés par des systèmes automatiques » a été forgé sur le radical de l'anglais *automatic* (automatique).

automatique, automatiquement

elle, il est **automatique** :

- s'accomplit d'une manière inconsciente, sans la participation directe de la volonté ou de l'intelligence ;
- doit obligatoirement se produire, ou intervenir de façon prévisible, voire à intervalles réguliers ;

- exécute un programme pré-établi d'opérations, sans intervention humaine directe.

elle, il est **semi-automatique** :

- est en partie automatique ;
- dont le fonctionnement est en partie automatique.

une **veille automatique** : une collecte et un traitement de l'information par des moyens exclusivement électroniques.

un **voiturier automatique** : un système qui prend en charge, en l'absence du conducteur, l'intégralité des manœuvres nécessaires pour qu'un véhicule parvenu à son point d'arrivée gagne son aire de stationnement.

un **stationnement automatique** : un dispositif qui prend en charge l'intégralité des manœuvres de stationnement, le conducteur restant présent dans le véhicule.

un **stationnement assisté** ou **stationnement semi-automatique** : un dispositif qui actionne la direction du véhicule pour faciliter les manœuvres de stationnement, le conducteur conservant la maitrise de la boite de vitesses, de l'accélérateur et du frein.

un (pistolet) **automatique**, un (révolver) automatique

une arme **semi-automatique**

automatiquement : de manière automatique.

l'**automatique** :

- la science visant l'emploi d'une machine où l'intervention humaine est limitée ;
- un réseau téléphonique qui ne nécessite pas l'intervention d'opérateurs.

Lexique de l'automatique : Wiktionnaire.

Le mot automatique est dérivé d'automate.

automatisable, automatisation, automatisé, automatiser , automatisme, automatiste, automaturge

elle, il est **automatisable** : est susceptible d'être traité(e) selon les procédés de l'automatique.

une **automatisation** :

- une substitution d'une ou de plusieurs machines à l'homme pour réaliser de manière automatique un programme déterminé d'opérations ;
- un processus permettant d'acquérir un comportement spontané dans lequel la conscience et l'intelligence n'interviennent plus.

une production automatisée, un processus **automatisé**

automatiser l'homme : le rendre semblable à un automate.

automatiser un procédé, un moyen de production, etc. :

- le rendre automatique ;
- faire exécuter par une machine un programme de travail jusqu'alors réalisé manuellement.

un **automatisme** :

- le caractère machinal d'un acte exécuté sans la participation directe de la volonté ou de l'intelligence ;
- une activité spontanée, accompagnée de troubles plus ou moins marqués de la conscience, qui se produit sans l'intervention de la volonté du sujet ;
- un fonctionnement automatique.

une, un **automatiste** ou **automaturge** : une fabricante, un fabricant d'automates.

une, un **automatiste** :

- une, un spécialiste des problèmes d'automatisation ;
- celle, celui qui est doué(e) d'un certain automatisme relevant de pouvoirs occultes.

Les mots automatiser et automatisme sont dérivés d'automate.

automédication

une **automédication** :

- l'acte de se soigner sans consultation médicale avec des médicaments délivrés sans ordonnance ;
- le fait, pour un malade, de modifier la prescription médicale soit dans la dose, soit dans la durée d'administration d'un médicament, soit encore en ajoutant ou en retirant un ou plusieurs médicaments au traitement prescrit sur l'ordonnance.

Automédon, automédon

Automédon : le conducteur du char d'Achille.

un **automédon** :

- un cocher ;
- un guide, un chef.

automéduse

les **automéduses** : la classe de coelentérés comprenant deux ordres de méduses : les méduses à vélum (trachylides) et les méduses sans vélum (acalèphes).

automesure

une **automesure** de la pression artérielle

une **automesure connectée** : [santé et médecine] la pratique consistant, pour une personne, à mesurer elle-même à l'aide d'objets connectés des variables physiologiques la concernant, relatives notamment à sa nutrition, à ses activités physiques ou à son sommeil. Les objets connectés peuvent être une montre, un podomètre ou un téléphone mobile, qui indiquent, par exemple, le nombre de calories absorbées ou brûlées, le nombre de pas effectués, ou encore la fréquence cardiaque. L'automesure connectée peut faire partie d'un protocole médical. En anglais : *quantified self ; QS*. Voir aussi : autogestion de la santé, objet connecté, objet personnel connecté. Journal officiel de la République française du 04/03/2017.

auto-métamorphose

une **auto-métamorphose** (en philosophie)

automitrailleuse

une **automitrailleuse** ou **auto-mitrailleuse** : un véhicule automobile blindé armé de mitrailleuses, et parfois d'un canon.

automixie

une **automixie** ou **autofécondation, autofertilisation, autogamie** : une union de deux gamètes provenant d'un même individu, chez quelques végétaux et rarement chez des animaux.

automnal, automne

elle est automnale, il est **automnal** :

- est propre à l'automne ;
- a les qualités de mélancolie, de tristesse traditionnellement attachées à l'automne.

elles sont automnales, ils sont automnaux

le point automnal ou point équinoxial : le point de l'écliptique où le soleil passe de l'hémisphère boréal dans l'hémisphère austral.

un **automne** :

- la saison de l'année située entre l'été et l'hiver ;
- cette saison, en tant que durée vécue par une personne ;
- un symbole de la maturité allant sur le déclin ;
- un symbole de déclin, de décadence.

automne, automnal (graphie, genre, prononciation) : Office québécois de la langue française

la **mi-automne** : vers le milieu de l'automne.

Le mot automnal est emprunté au latin *autumnalis*.

Le nom (un) automne est un emprunt tardif au latin *autumnus*.

automobile, automobilisable, automobilisme, automobiliste

La ceinture et la bretelle : Les billets de François Jacquesson.

elle, il est **automobile** :

- se déplace par action mécanique ou par l'action d'un moteur incorporé ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

l'industrie automobile : relative aux véhicules automobiles.

un convoi automobile : d'automobiles.

une **auto** ou **automobile** : un véhicule se déplaçant sous l'action du moteur dont il est muni et utilisé pour transporter le conducteur seul ou accompagné d'un ou plusieurs passagers.

Lexique de l’automobile : Wiktionnaire.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'automobile : Wiktionnaire.

un centre automobile ou centre auto : un magasin qui offre à la vente tout ce qui a rapport à l'automobile.

un point de retrait automobile ou point de retrait auto, point de retrait express : un lieu spécialement aménagé pour permettre à un client de venir avec un véhicule retirer rapidement des achats effectués en ligne. On peut dire aussi « zone de retrait automobile ». L'emploi du mot drive, emprunté de l’anglais, est à proscrire.

un retrait automobile ou retrait auto, retrait express : un service permettant à un client de venir avec un véhicule retirer rapidement des achats effectués en ligne. L'emploi du mot drive, emprunté de l’anglais, est à proscrire. Dans le cas de produits retirés dans une ferme ou à un point de vente agricole collectif, on parlera de « retrait à la ferme » et non de « drive fermier », emprunté de l'anglais.

un lave-auto : une station de lavage automatique.

un porte-autos : un véhicule aménagé pour le transport d'automobiles. Pour les véhicules ferroviaires, on dit également « wagons porte-autos ».

une route **automobilisable** : qui est carrossable, utilisable pour la circulation des véhicules automobiles.

l'**automobilisme** : tout ce qui est relatif à l'automobile.

une, un **automobiliste** : une personne qui conduit une automobile.

Le mot automobile, composé d'auto et mobile, est formé sur le modèle de locomobile.

auto-monument

un **auto-monument**

automorphe, automorphie, automorphique, automorphisme

en mathématiques :

une fonction **automorphe**

un **automorphisme** d'ensemble ou une **automorphie** : une application biunivoque d'un ensemble sur lui-même.

Les nombres automorphes ou nombres automorphiques, nombres circulaires : DicoNombre de Gérard Villemin.

en psychologie :

un **automorphisme** : une tendance à juger les autres d'après soi-même.

en sciences de la terre :

un sol, un minéral **automorphe**

un **automorphisme** : un processus par lequel un sol considéré comme un corps naturel, suivrait de lui-même une certaine évolution nécessaire.

autres sens :

une modification **automorphique** : imprimée à un organisme par lui-même.

un modèle réactionnel **automorphique** : déterminé d'après la propre image de soi-même.

automoteur, automotrice

elle est automotrice ou auto-motrice, il est **automoteur** ou **auto-moteur** :

- se meut de soi-même, en vertu des lois de la physique ;
- se meut de soi-même, à l'aide d'un élément moteur intégré.

un transport automoteur

un (véhicule) **automoteur**, un automoteur d'épandage,

une **automotrice** :

- une voiture automobile se déplaçant sur rails ;
- une machine électrique entraînant un convoi de chemin de fer ;
- une péniche de transport fluvial dotée d'un moteur et se déplaçant par ses propres moyens.

automotive, automotivité

en philosophie :

une volonté **automotive**

une **automotivité**

auto-mouvement

un **auto-mouvement** (en philosophie)

automutilateur, automutilation, s'automutiler

une tendance **automutilatrice** : qui est propre, relative à l'automutilation.

une **automutilation** : une mutilation qu'une personne s'inflige à elle-même.

s'automutiler : s'infliger une mutilation.

auto-multiplication

une **auto-multiplication**

auto-naissance

une **auto-naissance** (en philosophie)

autonastie

une **autonastie** : une nastie sans cause connue.

autoneige, autoneigiste

Québec.

une **autoneige** [Québec] : un véhicule automobile monté sur chenilles servant à transporter des passagers ou des marchandises sur un sol enneigé, pouvant s'agrandir d'un traineau remorqué.

On a lu autoneige pour motoneige.

une, un **autoneigiste** : une, un motoneigiste.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

Ce nom correspond à l'anglo-américain *snowmobile* qui fit l'objet d'un dépôt de brevet au Canada en 1934.

autonettoyant

un (appareil) **autonettoyant**, un filtre autonettoyant, un four autonettoyant, un système autonettoyant, un verre ou vitrage autonettoyant : qui se nettoie par soi-même.

une substance autonettoyante, un effet autonettoyant : qui est capable d'éliminer par ses propres moyens certaines substances venues se déposer à sa surface, sans autre intervention physique ou chimique extérieure. En nanotechnologie, les chercheurs ont essayé de reproduire l'effet lotus. En observant un lotus sous la pluie, on constate que l'eau ne pénètre pas dans ce végétal mais glisse à la surface de ses feuilles pour emporter avec elle les saletés qui s'y sont accumulées. On utilise aussi la photocatalyse comme moyen d'éliminer par oxydation l'eau ou d'autres substances. Office québécois de la langue française.

autonivelant

un **béton autonivelant** ou **BAN** : un béton autoplaçant qui permet d'obtenir une surface horizontale plane sans qu'un régalage soit nécessaire.

autonome

elle, il est **autonome** :

- se gouverne totalement ou partiellement par ses propres lois ;
- assure son administration de façon indépendante ;
- est établi(e) par une collectivité autonome ;
- est moralement, intellectuellement indépendante ou indépendant, mène une existence indépendante ;
- est construite, construit ou fonctionne comme un tout indépendant ;
- [informatique] se dit d'un matériel lorsqu'il fonctionne indépendamment de tout autre. En anglais : *off line ; off-line ; offline*. Voir aussi : ligne. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **véhicule autonome** : un véhicule connecté qui, une fois programmé, se déplace sur la voie publique de façon automatique, sans intervention de ses utilisateurs.

Le mot autonome est emprunté au grec α ὐ τ ό́ ν ο μ ο ς « qui se régit par ses propres lois, indépendant (en parlant d'États et de personnes) » « qui agit de soi-même, volontairement ou spontanément ».

autonomie, autonomique

une **autonomie** :

- le fait de se gouverner par ses propres lois ; le fait, pour une collectivité, de s'administrer elle-même ;
- le fait, pour une collectivité, d'assumer et de vivre son particularisme, son individualité morale, culturelle ;
- la faculté de se déterminer par soi-même, de choisir, d'agir librement ;
- une liberté, une indépendance morale ou intellectuelle.

une **autonomie stratégique ouverte** : [relations internationales] le fait, pour un pays ou pour un ensemble de pays, de disposer des moyens de préserver ses intérêts vitaux, tout en poursuivant les échanges et la

coopération avec d'autres pays. Le concept d'autonomie stratégique ouverte est apparu au sein de l'Union européenne. En anglais : *open strategic autonomy*. Journal officiel de la République française du 1er juillet 2022.

une **dysautonomie** : un dysfonctionnement du système nerveux autonome, dont le polymorphisme clinique est dominé par une hypotension orthostatique.

une **pandysautonomie** aigüe : une neuropathie dysautonomique primitive.

un territoire **autonomique** : qui jouit de l'autonomie politique

une défaillance autonomique progressive

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'autonomie : Wiktionnaire.

Le nom (une) autonomie est emprunté au grec α υ ̓ τ ο ν ο μ ί ́ α « droit de se régir par ses propres lois, indépendance, autonomie (en parlant d'un État) ».

autonomisant, autonomisation, autonomiser

elle est autonomisante, il est **autonomisant** : a des sympathies pour les idées des autonomistes.

une **autonomisation** :

- [sciences humaines] le processus par lequel une personne ou une collectivité se libère d'un état de sujétion, acquiert la capacité d'user de la plénitude de ses droits, s'affranchit d'une dépendance d'ordre social, moral ou intellectuel. En anglais : *empowerment*. Journal officiel de la République française du 18/12/2005.
- en savoir plus : (1) Office québécois de la langue française ; (2) Office québécois de la langue française.

une **autonomisation (du patient)** : [santé et médecine] le processus par lequel un patient est amené à renforcer sa capacité de décision et d'action en vue d'acquérir une meilleure autonomie dans la gestion de sa santé. L'autonomisation du patient, qui améliore la capacité de celui-ci à échanger avec le professionnel de santé, n'entraîne pas de transfert de responsabilité du professionnel vers le patient. En anglais : *empowerment*. Voir aussi : autodidaxie en matière de santé, autogestion de la santé, éducation thérapeutique, patient actif. Journal officiel de la République française du 16/05/2019.

Assumer plutôt que subir, participer plutôt qu'obéir. Par la vertu de l'appropriation, l'individu peut et doit désormais s'investir personnellement dans un projet, une proposition ou une consigne, les faire siens et s'en rendre responsable. Plus question de faire remonter la cause de ses erreurs et de ses échecs dans un appareil hiérarchique : la voie royale de l'autonomisation permet à chacun de devenir maître de ses actes et d'en porter les conséquences, même fâcheuses. Pour que cela soit possible, la généralisation des lois, des procédures et des usages doit aboutir à l'égalité de traitement, grâce à l'adhésion pleine et entière à des valeurs et à des règles dominantes. Plus de visions singulières ni de régimes particuliers : tous unis dans la volonté générale, hommes et femmes sont appelés à devenir, sinon libres et fraternels, du moins autonomes et solidaires. France Terme

autonomiser : donner l'autonomie.

s'autonomiser : se rendre autonome.

autonomisme, autonomiste

un **autonomisme** :

- le fait d'être autonomiste ;
- la doctrine des autonomistes ;
- en philosophie, une profession d'autonomie ou une prétention à l'autonomie.

elle, il est **autonomiste** :

- est relative, est relatif à l'autonomie ;
- est partisane ou partisan de l'autonomie.

une, un **autonomiste** : une partisane, un partisan de l'autonomie totale ou partielle de son pays, de sa province.

autonyme, autonymie, autonymique

un (signe) **autonyme** : un signe métalinguistique ou métasémiotique qui pour désigner un autre signe lui emprunte son signifiant

un énoncé autonyme, un mot autonyme, un nom autonyme, une séquence autonyme

une **autonymie** :

- le caractère autonyme d'un mot, d'un énoncé ;
- le fait pour un signe d'être autonyme.

elle, il est **autonymique** : relève de l'autonymie.

auto-observation

une **auto-observation** : une observation sur soi-même des symptômes d'une maladie.

autœcique

une espèce **autœcique** ou **autoxène** : une espèce animale parasite qui effectue la totalité de son cycle de développement dans un même hôte.

auto-organisation

une **auto-organisation** :

- une organisation se faisant d'elle-même ;
- le processus par lequel, lorsqu'on les place dans des conditions particulières, les atomes et les molécules d'une structure s'organisent différemment entre eux, sans intervention extérieure, pour créer spontanément un nouvel arrangement aux propriétés uniques. En nanotechnologie, l'auto-organisation est un moyen utilisé pour créer des nanostructures. Lorsque, placés dans certaines conditions déterminées, des atomes et des molécules se réunissent spontanément pour former une structure, on utilise le terme autoassemblage et son équivalent anglais *self-assembly*. Office québécois de la langue française.

auto-oscillant, auto-oscillateur

un générateur **auto-oscillant**, un montage auto-oscillant, un système auto-oscillant

un **auto-oscillateur** (en électronique)

auto-oxydation

une **auto-oxydation** ou **autoxydation** : l'oxydation spontanée par l'oxygène d'un composé susceptible de former un radical libre amorçant une réaction en chaine.

autopalpation

une **autopalpation** : le fait de palper ses seins afin de vérifier l'absence de toute tumeur ou boule.

auto-panégyrique

un **auto-panégyrique** : ELLAF

autopartage

un **autopartage** : une utilisation de voitures en libre-service.

autopatinable

un acier **autopatinable** : un acier dont on a accru la résistance à la corrosion par l'ajout d'un certain nombre d'éléments permettant la formation, au contact de l'atmosphère, d'une couche protectrice d'oxydes. Les éléments ajoutés peuvent être le phosphore, le cuivre, le chrome, le nickel ou le molybdène.

autopatrouille

une **autopatrouille** ou **auto-patrouille, voiture de patrouille** : une voiture équipée et aménagée pour la police. [Québec]

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

autopède

un **autopède** : une sorte de trottinette pourvue d'un petit moteur.

autopédestre

un circuit, un sentier **autopédestre** : un circuit, un sentier qui forme une boucle que l'on parcourt à pied, mais au départ de laquelle on peut se rendre en voiture.

autopélagique

une espèce **autopélagique** ou **épipélagique** : une espèce planctonique vivant en permanence à la surface de la mer.

autopeptisation

une **autopeptisation** [?]

autophagie, autophagique, autophagocytose, autophagosome

une **autophagie** :

- le processus intracellulaire au cours duquel se forment des phagolysosomes incluant des constituants de la cellule ;
- le phénomène par lequel un organisme peut, en période de jeûne, subvenir à ses besoins métaboliques en consommant certains de ses constituants organiques, dont la présence n'est pas vitale, afin de survivre ;
- [biologie cellulaire - biochimie et biologie moléculaire] la digestion intracellulaire de divers composants cytoplasmiques par des lysosomes. L'autophagie joue un rôle essentiel dans l'homéostasie cellulaire et dans l'immunité contre les pathogènes. En anglais : *autophagy*. Voir aussi : autophagosome, lysosome, macroautophagie, xénophagie. Journal officiel de la République française du 12/09/2019.

une **macroautophagie** : l'autophagie dans laquelle un autophagosome séquestre des composants cytoplasmiques avant de fusionner avec le lysosome. La macroautophagie permet le renouvellement des constituants cellulaires, les composants cytoplasmiques détruits étant des protéines anormales ou des organites vieillissants. La macroautophagie peut s'intensifier et conduire à la mort cellulaire.

elle, il est **autophagique** : est relative, est relatif à l'autophagie.

une **autophagocytose**

un **autophagosome** : [biologie cellulaire - biochimie et biologie moléculaire] un organite présent dans la plupart des cellules eucaryotes, entouré d'une double membrane, qui intervient dans la macroautophagie. Au cours de la macroautophagie, la membrane externe de l'autophagosome fusionne avec celle du lysosome et la membrane interne est digérée par les hydrolases lysosomales en même temps que le matériel séquestré. En anglais : *autophagosome*. Voir aussi : autophagie, lysosome, macroautophagie, xénophagie. Journal officiel de la République française du 12/09/2019.

autophilie, autophilique

un érotisme **autophilique** : en psychiatrie, qui est de la nature de l'**autophilie**.

autophone, autophonie

un (instrument) **autophone** : un instrument formé de corps solides, assez élastique par lui-même pour entretenir le mouvement vibratoire qui y est provoqué.

une **autophonie** : une résonance de sa propre voix observée dans certaines affections de l'oreille moyenne.

autophoto

un **égoportrait** ou une **autophoto** [en anglais et portugais : *selfie* ; en catalan, espagnol et galicien : *autofoto* ; en italien : *self portrait*] un autoportrait photographique fait à bout de bras, la plupart du temps avec un téléphone intelligent, un appareil photo numérique ou une tablette, généralement dans le but de le publier sur un réseau. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

autophytogéographie

une **autophytogéographie** : une étude géographique des plantes prises isolément, qui vise à expliquer leur répartition respective une échelle locale ou globale.

autopilote

un **autopilote** :

- une exécution automatique d'une séquence d'informations ;
- un pilotage automatique.

autopiste

une **autopiste** : une piste aménagée pour la circulation des véhicules automobiles.

Ce nom est emprunté à l'espagnol *autopista* « autoroute » composé de *auto-* (auto-) et de *pista* (piste).

autoplaçant

un béton **autoplaçant** : un béton très fluide, mis en place par gravité, sans nécessiter de vibration. Voir aussi : béton autonivelant.

autoplasmathérapie

une **autoplasmathérapie** : une injection à un sujet de son propre plasma, pratiquée à des fins thérapeutiques.

autoplastie

une **autoplastie** : une auto-greffe.

autoplastique

elle, il est **autoplastique** :

- concerne les modifications subies par un organisme sous l'influence des facteurs externes ;
- oncerne les modifications imprimées à un organisme par lui-même.

autoploïde, autopolyploïde

elle, il est **autoploïde** ou **autopolyploïde** : a plusieurs fois le nombre de base de chromosomes de l'espèce.

autopode

un **autopode** : l'extrémité du membre des vertébrés constituant le pied proprement dit, ou la main.

autopoïèse

une **autopoïèse** :

- un modèle d'organisation en réseau dans lequel chaque composant doit participer à la production ou à la transformation des autres.
- [biologie / biochimie et biologie moléculaire] la propriété qu'ont les organismes vivants de générer eux-mêmes leur organisation structurale et fonctionnelle, en interaction permanente avec leur environnement. En anglais : *autopoiesis*. Journal officiel de la République française du 9 avril 2022.

autopolaire

un triangle ou un tétraèdre **autopolaire** : dont chaque sommet est le pôle du côté opposé dans une transformation par pôles et polaires.

autopompe

une **autopompe** : un véhicule automobile équipé d'une pompe à incendie.

autopont

un **autopont** : un pont construit pour améliorer la circulation routière et emprunté uniquement par des véhicules à moteur.

autoportant, autoporté, autoporteur

une structure autoportante ou autoporteuse, un mur **autoportant** ou **autoporteur** : qui est sans support, dont les formes assurent la stabilité.

une arme autoportée, un engin **autoporté** : qui est monté(e) sur véhicule motorisé, qui est transportable par véhicule automobile.

un outil, un instrument autoporté : qui est pourvu d'un véhicule motorisé.

une armature autoportée, un dispositif autoporté : qui supporte son poids propre sans le concours d'une ossature de soutien.

un **autoporteur** ou **auto-porteur** : ce qui est utilisé comme autoporteur.

une élévation en **autoportante**

autoportrait

un **autoportrait** ou **auto-portrait** :

- un portrait d'un artiste-peintre fait par lui-même ;
- un portrait d'un artiste et notamment d'un écrivain par lui-même.

autoposition

une **autoposition** ou **auto-position** : en philosophie, un acte par lequel le « je » se pose, s'affirme lui-même.

s'autoproclamer

s'autoproclamer : se proclamer, se déclarer officiellement ou en cherchant à atteindre le public le plus vaste.

autoproducteur, autoproduction

une **autoproduction** :

- une production pour ses besoins propres ;
- une production et diffusion d'une œuvre artistique par ses propres moyens.

une prévision **autoproductrice** : une anticipation qui contribue à la réalisation du phénomène prévu, en suscitant la convergence des comportements d'un ensemble d'agents économiques. À la Bourse, il suffit qu'une hausse soit anticipée pour que la hausse se produise effectivement, puisque cette anticipation incite les agents économiques à acheter des valeurs mobilières, ce qui fait monter les cours.

autoprojecteur

un **autoprojecteur**

auto-projet

un **auto-projet**

autopropagation, autopropageable

une **autopropagation** de flamme : la propagation d'une flamme le long d'un solide sans apport de chaleur extérieure.

un code ou un programme **autopropageable** : qui a la capacité de se multiplier en recopiant ses propres instructions au sein de celles d'un autre code ou programme.

auto-prophétique

une présentation **auto-prophétique**

autopropulsé, autopropulseur, autopropulsion

elle est autopropulsée, il est **autopropulsé** : contient l'énergie nécessaire à sa propulsion.

un (dispositif) **autopropulseur**

une **autopropulsion** : une propulsion d'engins par des moyens autonomes.

une autopropulsion à poudre : [matériaux énergétiques - armement] le système de propulsion de type fusée dont la poussée est assurée par la combustion d'une poudre dont l'engin est lui-même porteur. Journal officiel de la République française du 18/04/2001.

autoprotection

une **autoprotection** :

- une préparation aux situations d'urgence quotidiennes ou exceptionnelles ;
- une protection interne ;
- un processus psychologique.
- [nucléaire] une protection des régions internes d'un corps résultant de l'absorption des rayonnements dans les régions externes. En anglais : *self-shielding* . Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Dans un réacteur à neutrons thermiques, pour éviter que les neutrons se ralentissant par diffusions successives ne disparaissent à cause des gigantesques sections efficaces de capture résonnante de l'uranium 238, deux mécanismes, qualifiés de phénomènes d'autoprotection des résonances, permettent d'abaisser le nombre de neutrons concernés.

une autoprotection d'une alarme : un dispositif préservant son fonctionnement.

autoprotolyse

une **autoprotolyse** : une réaction de transfert de proton entre deux molécules identiques, l'une jouant le rôle d'acide au sens de Brønsted et l'autre celui de base.

une **protolyse** : une réaction de transfert de protons entre un acide et une base.

autopsie, autopsier, autopsiste

A. une **autopsie** (1) : une démarche mystique qui, en particulier selon les Grecs, permettait de contempler les dieux et de participer à leur puissance.

B. une **autopsie** (2) : un examen et une dissection systématique d'un cadavre.

une **autopsie par imagerie** ou **virtopsie** : [médecine légale] une autopsie non intrusive, réalisée au moyen de techniques d'imagerie médicale. En anglais : *virtopsy ; virtual autopsy*. Journal officiel de la République française du 06/04/2016.

une **autopsie cadavérique** : un examen de toutes les parties d'un cadavre humain ou animal et, par extension, une description de l'état de ces différentes parties.

autopsier (1) : étudier un cadavre.

une, un **autopsiste** : une, un médecin qui pratique des autopsies.

C. une **autopsie** (3) : une inspection, un examen attentif et approfondi.

autopsier (2) : examiner attentivement et d'une manière approfondie.

Le nom (une) autopsie est emprunté au grec α υ ʼ τ ο ψ ί ́ α « action de voir de ses propres yeux ».

autoptique

elle, il est **autoptique** : apparait immédiatement à la simple inspection de l'objet étudié.

autopunitif, autopunition

une conduite autopunitive, un comportement **autopunitif**

une **autopunition** ou **auto-punition** :

- une conduite de punition de soi-même pour une faute réelle ou imaginaire, généralement dictée par un puissant sentiment de culpabilité ;
- une conduite masochiste par laquelle un sujet cherche à se punir lui-même pour se délivrer d'un complexe d'infériorité ou de culpabilité.

autopurification

une **autopurification** : le fait de se purifier par soi-même.

autoquad, autoquadisme

un **autoquad** [en anglais : *recreational off-highway vehicle*] un véhicule hors route généralement à quatre roues et muni d'un ou plusieurs sièges, d'un volant, d'un cadre de protection, de portières ou de filets de rétention et de ceintures de sécurité. L'autoquad peut posséder plus de quatre roues ou être mû à l'aide de chenilles. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

l'**autoquadisme** [en anglais : *ROVing*] l'activité qui consiste à se déplacer au moyen d'un autoquad à des fins sportives, utilitaires, touristiques ou de loisir. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

d'autor

d'autor : d'autorité, sur-le-champ, sans attendre.

être d'autor : avoir de l'aplomb.

prendre d'autor : violer.

On entend aussi d'auto pour d'autorité.

autoradio

un **autoradio** : un poste radiophonique pour automobile.

autoradiographie

une **autoradiographie** : une technique de révélation de molécules radioactives par exposition à un film sensible aux radiations ionisantes.

autorail

un **autorail** : une voiture à moteur autonome assurant notamment le transport de passagers sur les lignes secondaires du réseau ferré pour faire la liaison avec les trains de grand parcours, des autorails. S'il est équipé de pneumatiques, l'autorail est appelé une micheline, du nom de la firme Michelin.

autorat

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'**autorat** : Wiktionnaire.

autoravitaillement

un **autoravitaillement** : le fait de se ravitailler par ses propres moyens.

autorecyclage

un **autorecyclage** du plutonium

autoredresseur

un **autoredresseur** : un groupe radiogène dont la fonction de redressement du courant alternatif est assurée par le tube radiogène lui-même.

autoréférence, auto-référentiel

une **autoréférence** : une phrase, une idée ou une formule qui fait référence à elle-même.

une expression auto-référentielle : dont la signification fait référence à elle-même.
un terme **auto-référentiel** : dont la signification fait référence à lui-même.

auto-réflexion

une **auto-réflexion** : le fait de revenir sur soi-même, sur son propre comportement et sur sa manière de vivre les choses, de façon à les analyser et à les comparer.

autoréglable, autoréglage

elle, il est **autoréglable** : dont le réglage se rétablit automatiquement après une perturbation.

un **autoréglage** : un réglage automatique.

autorégulateur, autorégulation, autorégulé, s'autoréguler

une interaction autorégulatrice, un système **autorégulateur** : qui s'autorégule, qui est autorégulé(e).

une **autorégulation** ou **auto-régulation** :

- une régulation automatique ;
- le fait qu'une fonction assure elle-même sa régulation ;
- la capacité d'un système à se réguler lui-même en cas de perturbation interne ou externe, sans intervention extérieure.

une **régulation autogène** ou une **autorégulation génique** : [biologie / biochimie et biologie moléculaire] tout mécanisme par lequel le produit d'un gène contrôle l'expression de ce même gène. En anglais : *autogenous regulation*. Voir aussi : régulation négative de la transcription, régulation positive de la transcription. Journal officiel de la République française du 9 avril 2022.

une aspiration autorégulée, un fonctionnement **autorégulé**

s'autoréguler : se réguler soi-même

une **self-régulation** : une auto-régulation.

autoréinfestation

une **autoréinfestation** : un phénomène survenant dans le développement de certains parasites dont la multiplication peut se produire à l'intérieur de l'organisme ou, moins directement, à partir des œufs immédiatement infestants éliminés par ces parasites.

autorelaxation

une **autorelaxation** : une détente générale, musculaire et mentale, obtenue par une concentration sur soi-même.

autorenouvellement

un **autorenouvellement** : [biologie cellulaire - biologie du développement] la capacité d'une cellule souche à donner, lors de la mitose, deux cellules de devenir différent, l'une qui en est la stricte copie et maintient ainsi le nombre des cellules souches, l'autre qui se différencie. En anglais : *autorenewing ; self-renewal*. Voir aussi : cellule progénitrice, cellule souche. Journal officiel de la République française du 16/09/2014.

autoréparable, autoréparation

une porte autoréparable, un béton **autoréparable**, un pneu autoréparable : qui se répare automatiquement.

une **autoréparation** : une réparation automatique.

autoréplicable, autoréplication, s'autorépliquer

une molécule **autoréplicable** : capable d'autoréplication.

une **autoréplication** ou **autoduplication** : un phénomène selon lequel une molécule d'acide nucléique se duplique à partir d'une molécule préexistante.

une **autoréplication** : le processus par lequel une nanomachine ou un nanorobot produit des copies d'elle-même ou de lui-même en se servant des matériaux présents dans son environnement. Office québécois de la langue française.

s'autorépliquer : pour une nanomachine ou un nanorobot, produire des copies de soi-même en se servant de matériaux présents dans son environnement. Office québécois de la langue française.

autoreproducteur, autoreproductible, autoreproduction

elle est autoreproductrice, il est **autoreproducteur** : se reproduit soi-même et par soi-même.

elle, il est **autoreproductible** ou **auto-reproductible** :

- est susceptible de se reproduire par soi-même ;
- se dit d'un organite capable d'autoreproduction)

une **autoreproduction** ou **auto-reproduction** :

- la faculté de se reproduire par soi-même ;
- un phénomène selon lequel un organite, plaste ou mitochondrie, se multiplie à l'intérieur de la cellule)

self-respect

un **self-respect** : un respect de soi-même.

autorestriction

une **autorestriction** : une restriction que l'on s'impose.

une **autorestriction insulinique** : [santé et médecine] la pratique qui consiste, pour une personne diabétique insulinodépendante s'estimant en surpoids, à limiter de sa propre initiative la dose d'insuline qu'elle s'administre afin de réduire sa prise de poids. L'autorestriction insulinique expose aux risques liés à l'insuffisance de traitement du diabète. On trouve aussi le terme « diaboulimie », qui est déconseillé. En anglais : *diabulimia ; eating disorder in diabetes mellitus type 1 ; ED-DMT1.* Journal officiel de la République française du 04/03/2017.

autoreverse

un (magnétophone ou magnétoscope) **autoreverse**

autorisable, autorisation, autorisé, autoriser

1. elle est autorisée, il est **autorisé** (1) : a reçu un pouvoir légitime, a de l'autorité.

de source autorisée : de source accréditée, de source officielle.

une personne autorisée, une voix autorisée :

- qui a ou a acquis du poids, de l'influence ;
- qui s'impose par sa valeur personnelle, sa position sociale.

autoriser (1) quelqu'un, autoriser quelque chose :

- lui donner un pouvoir légitime, de l'autorité ;
- lui donner du poids, de l'influence.

s'autoriser : se donner, acquérir un certain pouvoir, de l'autorité, du poids, de l'influence.

Autoriser est un synonyme de permettre et un antonyme d'interdire, mais il ne se construit pas exactement de la même manière que ces deux verbes. Avec autoriser le complément qui représente une personne est un complément d'objet direct, alors qu'avec permettre ou interdire ce même nom de personne est complément d'objet indirect : On autorise quelqu'un à faire quelque chose mais on permet (ou on interdit) à quelqu'un de faire quelque chose. Et si les tours interdire (ou permettre) quelque chose à quelqu'un sont corrects, il n'en va pas de même pour autoriser quelque chose à quelqu'un, qu'il convient d'éviter. On dira donc *le médecin l'autorise à pratiquer la natation*. En savoir plus : Académie française.

2. elle, il est **autorisable** : peut être autorisé(e).

une **autorisation** :

- l'action d'autoriser, le résultat de cette action ;
- l'action de donner la possibilité de faire quelque chose, par un accord explicite ;
- l'action de fournir une justification, un prétexte plus ou moins abusif, par une licence implicite.

une **autorisation d'exploitation** : [économie et gestion d'entreprise] En anglais : *licensing*. Journal officiel de la République française du 28/07/2001.

une autorisation d'études hors établissement : Office québécois de la langue française.

une **réautorisation** : une autorisation à nouveau accordée.

elle est autorisée, il est **autorisé** (2) :

- a ou a reçu la possibilité légale, l'autorisation de faire quelque chose, par un accord explicite ;
- trouve une justification plus ou moins abusive dans une licence implicite.

autoriser (2) quelqu'un à, autoriser quelque chose à quelqu'un :

- donner la possibilité légale, l'autorisation de faire quelque chose, par un accord explicite ;
- donner une justification, servir plus ou moins abusivement de prétexte à faire quelque chose, par une licence implicite ; en savoir plus : Parler français.

s'autoriser de :

- se donner une justification, une autorisation ;
- se servir légitimement ou abusivement d'un exemple ou d'un précédent pour faire quelque chose d'analogue.

elles se sont autorisées, elles sont autorisées.
elles se sont autorisé des achats, elles ont autorisé des achats, elles se les sont autorisés.

Le verbe autoriser est emprunté au latin médiéval *auctorizare* « confirmer ».

autoritaire, autoritairement, autoritarisme, autoritariste, autoritatif, autorité

elle, il est **autoritaire** :

- en politique, est partisane ou partisan de l'autorité absolue, d'un régime fort ;
- exerce une autorité absolue, gouverne en despote ;
- caractérise, exprime l'autorité, dénote un régime fort ;
- a de l'autorité, impose nettement sa personnalité, sa volonté à autrui ;
- marque l'autorité.

une, un **autoritaire** :

- en politique, une partisane, un partisan de l'autorité absolue ;
- une personne autoritaire, qui imprime à son entourage la marque de sa personnalité, de sa volonté.

autoritairement : de façon autoritaire.

un **autoritarisme** :

- un système qui préconise l'autorité absolue, la tendance d'un gouvernement autoritaire, d'un régime particulièrement fort ;
- le caractère, le comportement d'une personne autoritaire, aimant imposer sa volonté à autrui.

une, un **autoritariste** : une partisane, un partisan de l'autoritarisme, d'un régime particulièrement fort.

elle est autoritative, il est **autoritatif** : impose avec autorité une certitude absolue. On a lu aussi *auctoritatif*.

une **autorité** :

- le pouvoir d'agir sur autrui ;
- un pouvoir légalement conféré à une personne, à un groupe humain de régir l'ensemble ou une partie du corps social, de régler les affaires publiques ;
- un organisme d'intérêt économique, scientifique, etc. qui exerce officiellement une certaine autorité à l'échelon national ou international ;
- un pouvoir légalement conféré aux magistrats ou à certaines personnes, de régir, conformément à la loi, les individus ou les biens relevant de leur juridiction ou responsabilité ;
- une force de considération s'attachant à une personne, à une collectivité qui représente ou promeut certaines valeurs et qui joue un rôle important dans l'opinion publique ;
- une force de caractère qui permet à une personne d'inspirer le respect, l'admiration, d'imposer sa personnalité à son entourage ;
- autres sens : CNRTL.

une **autorité de la chose jugée** : Office québécois de la langue française.

une **autorité réglementaire** : Office québécois de la langue française.

l'**autorité parentale** : selon le code civil, un ensemble de pouvoirs et de devoirs exercés par les deux parents sur l'enfant de moins de 18 ans, pour le protéger "dans sa santé, sa sécurité, sa moralité".

l'**autorité des transports maritimes** : l'agence civile de l'OTAN, activée en temps de guerre ou de crise, dont le rôle est de répartir le plus efficacement possible les navires marchands affectés à la flotte alliée de transport

maritime dans le but d'assurer le soutien optimal de l'effort commun. En anglais : *defence shipping authority* (GB), *defense shipping authority* (EU). Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Le nom (une) autorité est emprunté au latin *auctoritas* : *usus auctoritas* « droit de possession acquis par l'usage » « garantie de la chose écrite ».

autorotation

une **autorotation** : l'entrainement de la voilure tournante de sustentation par l'action de l'air quand le giravion est en mouvement.

autoroute, autoroutier

une **autoroute** : une vie de circulation automobile à double chaussée séparée, conçue pour un trafic rapide et intense que favorisent des courbes à grand rayon, des panneaux indicateurs spéciaux, une clôture continue et l'absence de croisements à niveau.

une autoroute, une autoroute à péage : Office québécois de la langue française.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'autoroute : Wiktionnaire.

une **autoroute de la mer** :

- un acheminement maritime à cadence rapide de véhicules routiers par des navires rouliers, proposé en remplacement d'acheminements terrestres ;
- la route maritime la plus fréquemment empruntée entre les ports reliés ;
- une alternative maritime au transport terrestre pour relier différentes régions européennes, en savoir plus : Géoconfluences.
- L'autoroute de la mer est un mode d'exploitation particulier du merroutage.

une **autoroute ferroviaire** : un acheminement ferroviaire à cadence rapide de véhicules routiers par des trains spéciaux ; par extension, l'itinéraire emprunté lors de cet acheminement. Les véhicules routiers accèdent aux wagons par roulage. L'autoroute ferroviaire est un mode d'exploitation particulier du ferroutage. En allemand : *rollende Landstrasse*. En anglais : *rolling highway ; rolling road*. Voir aussi : ferroutage. Journal officiel de la République française du 06/06/2009.

une **autoroute de la mer** ou ADM : un acheminement maritime à cadence rapide de véhicules routiers par des navires rouliers, proposé en remplacement d'acheminements terrestres ; par extension, la route maritime la plus fréquemment empruntée entre les ports reliés. L'autoroute de la mer est un mode d'exploitation particulier du merroutage. En allemand : Meeresautobahn. En anglais : *motorway of the seas*. Voir aussi : merroutage. Journal officiel de la République française du 06/06/2009.

des **autoroutes de l'information** : une structure constituée par des moyens de télécommunication et d'informatique interconnectés, qui permet d'offrir à un très grand nombre d'usagers de multiples services, en général à débit élevé, y compris des services audiovisuels. On rencontre aussi le terme « inforoute », qui n'est pas recommandé. En allemand : *Infobahn*. En anglais : *information highway ; information superhighway*. Journal officiel de la République française du 16/03/1999

elle est autoroutière, il est **autoroutier** : est relative, est relatif aux autoroutes.

Le nom autoroute nous vient de l'italien *autostrada* ; on l'a d'abord rencontré sous la forme, aujourd'hui obsolète, autostrade, qui était une simple transcription de l'italien, avant que le second élément, *strade*, qui n'avait pas d'existence autonome dans notre langue ne soit remplacé par route. Les noms italien *autostrada* et français autoroute sont féminins, comme le sont les éléments qui les composent, auto, forme abrégée d'automobile, et *strada* ou son équivalent français, route. Académie française

auto sacramental

un **auto sacramental** : une pièce de théâtre espagnole basée sur une allégorie religieuse.
des autos sacramentals

autosaisine, s'autosaisir

une **autosaisine**.

s'autosaisir de : décider d'étudier une question de sa compétence sans y avoir été invité.

je m'autosaisis, tu t'autosaisis, il s'autosaisit, nous nous autosaisissons, vous vous autosaisissez, ils s'autosaisissent ;
je m'autosaisissais ; je m'autosaisis ; je m'autosaisirai ; je m'autosaisirais ;
je me suis autosaisi(e) ; je m'étais autosaisi(e) ; je me fus autosaisi(e) ; je me serai autosaisi(e) ; je me serais autosaisi(e) ;
que je m'autosaisisse, que tu t'autosaisisses, qu'il s'autosaisisse, que nous nous autosaisissions, que vous vous autosaisissiez, qu'ils s'autosaisissent ;
que je m'autosaisisse, qu'il s'autosaisît, que nous nous autosaisissions ; que je me sois autosaisi(e) ; que je me fusse autosaisi(e) ;
autosaisis-toi, autosaisissons-nous, autosaisissez-vous ; sois autosaisi(e), soyons autosaisies, soyons autosaisis, soyez autosaisi(e)(es)(s) ;
(en) s'autosaisissant.

autosatisfaction

une **autosatisfaction** : un sentiment de contentement au regard de sa situation, de ses propres réalisations.

auto-scooter

un **auto-scooter** :

- un véhicule automobile pour les livraisons légères ;
- une auto tamponneuse ou tamponnante.

autoscopie

une **autoscopie** :

- une technique de formation ;
- une hallucination.

une **autoscopie** ou **héautoscopie** : une représentation le plus souvent très brève, souvent sans parole, par le sujet, de l'image totale ou partielle de lui-même comme projetée en dehors de soi.

auto-sensibilisation

une **auto-sensibilisation** ou **auto-allergie, maladie auto-immune** : un cas où l'organisme fabrique des autoantigènes dirigés contre ses propres tissus.

auto-serreur

un frein **auto-serreur**

auto-service

un **self-service** ou **auto-service** : un libre-service, un restaurant ou un magasin fonctionnant en libre-service.

un **libre service** ou **libre-service** :

- une technique de vente, un système de prestation de service qui implique que le client ou l'usager se sert lui-même ;
- un magasin, un restaurant où l'on applique cette technique ;
- tout service qui est l'application de ce système.

Le nom self-service est apparu aux États-Unis après la Première Guerre mondiale et en France après la Seconde. Plusieurs formes ont été proposées pour remplacer cet anglicisme : auto-service, dont l'usage n'a pas voulu, et libre-service, qu'il convient d'employer plutôt que self-service ou sa forme abrégée, self. En savoir plus : Académie française.

autosévice

un **dopage par sévices auto-infligés** ou un **dopage par autosévices**, **des autosévices** : la pratique de stimulation par laquelle un athlète paraplégique ou tétraplégique s'inflige, sur les parties insensibles de son corps, des sévices qui déclenchent des réflexes de vasoconstriction et provoquent une augmentation de la pression artérielle ainsi qu'une accélération du rythme cardiaque. En anglais : *boosting*.

autosexable, autosexage

un oiseau **autosexable** : dont on peut facilement reconnaitre le sexe à la naissance, par exemple d'après la couleur du plumage.

un **autosexage** : une détermination du sexe dès la naissance des poussins ou peu après grâce à la coloration des plumes ou des pattes.

autositaire, autosite

elle, il est **autositaire** : se rapporte à un autosite.

un **autosite** : un être anomal simple ou double, sans lien placentaire avec la mère *in utero*, parfois né vivant et viable quelques heures.

autosomal, autosome, autosomique

elle est autosomale, il est **autosomal** : est relative, est relatif à un autosome.
elles sont autosomales, ils sont autosomaux

un **autosome** : un chromosome somatique, non sexuel, dont il existe 22 paires chez l'Homme. Dans un caryotype humain, on compte vingt-deux paires d'autosomes et une paire d'hétérochromosomes.

elle, il est **autosomique** : est relative, est relatif à un autosome.

autosondage

un **autosondage** : un sondage évacuateur vésical effectué par le patient ou la patiente, qui introduit une sonde à travers l'urèthre jusque dans la vessie.

autosoins

une **autogestion de la santé** : la pratique qui consiste, pour un individu, à mettre en œuvre lui-même des mesures de prévention et des soins au bénéfice de son état de santé. L'autogestion de la santé repose notamment sur des mesures d'hygiène physique et alimentaire. Elle peut recourir à l'automesure ou à l'utilisation de produits non soumis à prescription médicale. On trouve aussi le terme « **autosoins** ».

autostabilisant, autostabilité, autostable

un système, un dispositif **auto-stabilisant**

une **autostabilité** :

- le caractère autostable d'un avion, d'une aile d'avion ;
- le caractère autostable d'un fonctionnement électrique.

un avion **autostable** : qui tend à revenir à sa position d'équilibre, quand il en est écarté par une turbulence.

un système de freinage autostable : qui empêche le dérapage d'une automobile.

une structure autostable : qui assure par elle-même sa propre stabilité.

autostéréoscopie, autostéréoscopique

une **autostéréoscopie, autostéréoscopique** : Vocabulaire de la réalité virtuelle (Office québécois de la langue française).

autostop, auto-stoppeur

l'**autostop** ou **auto-stop** : le procédé consistant, pour un piéton, à arrêter une automobile par signes au bord de la route, afin de se faire transporter à titre gratuit.

une autostoppeuse ou auto-stoppeuse, un **autostoppeur** ou **auto-stoppeur** : une personne qui pratique l'auto-stop.

On a lu aussi un autostopisme, pour désigner une pratique systématique de l'auto-stop.

faire de l'avion-stop, du bateau-stop, du camion-stop, du cargo-stop

autostart

un **autostart** : une voiture aménagée pour emmener les chevaux trotteurs jusqu'à la ligne de départ au trot, elle porte une barrière de la largeur de la piste.

autostatique

une sonde uréthrale **autostatique** : une sonde uréthrale comportant un dispositif lui permettant de rester en bonne place dans la vessie.

un écarteur **autostatique**, un point d'appui autostatique

autostrade

une **autostrade** :

- le nom donné aux premières voies de circulation automobile à deux chaussées séparées ;
- une autoroute.

Le nom (une) autostrade est emprunté à l'italien *autostrada* composé de *auto-* « automobile » et *strada* « route ».

autosubsistance

une **autosubsistance** : un système économique où la production suffit à la consommation.

autosubstitution

une **autosubstitution**

auto-succession

une **auto-succession** : une succession végétale secondaire dont le terme ultime diffère peu de celui de la succession primaire à laquelle elle s’est substituée.

autosuffisance, autosuffisant

une **autosuffisance** :

- un système économique dans lequel la production d'un pays ou d'une région suffit à la consommation de ses habitants ;
- pour un État et le domaine sanitaire, une aptitude à satisfaire tous les besoins en biens, matériels et personnels devant contribuer à la santé de la population.

elle est autosuffisante, il est **autosuffisant** : est suffisante, est suffisant pour ses besoins.

autosuggéré, autosuggestion, s'autosuggestionner

elle est autosuggérée, il est **autosuggéré** : est provoqué(e) par l'autosuggestion.

une **autosuggestion** ou **auto-suggestion** : une suggestion développée à l'égard de soi-même, consciemment ou non, afin que la conduite suggérée et imaginée à un moment donné se réalise en dehors de toute volonté, de manière quasi automatique ; une méthode thérapeutique fondée sur ce mécanisme.

s'autosuggestionner : provoquer une autosuggestion, se persuader par autosuggestion.

auto-suppression

une **auto-suppression** (en philosophie)

autosurveillance

une **autosurveillance** : une vérification du bon fonctionnement d'un réseau, d'une station d'épuration, etc. par son exploitant.

autosynchronisation

une **autosynchronisation** : une synchronisation automatique.

autosyndèse

une **autosyndèse** : chez un hybride, un appariement pendant la méiose entre chromosomes issus d'un même gamète.

une **syndèse** (2) ou **syndésis** : un appariement régulier des chromosomes homologues au stade de la synapse, pendant la prophase de la méiose.

autotaraudeur

un **autotaraudeur** : une vis permettant de se passer d'un taraudage préalable.

auto-taxi

un **auto-taxi** : un taxi, une automobile de location avec chauffeur.

autotaxine

une **autotaxine** : une protéine transmembranaire de la famille des phospho-diestérases/nucléotide-pyrophosphatases [PDNPases], dont une forme soluble stimule la motilité des cellules tumorales.

autotélique

une personne **autotélique** : qui n'entreprend une activité que pour l'intense satisfaction qu'elle procure.

autotensiomètre

un **autotensiomètre** : un tensiomètre, un appareil mesurant la pression sanguine artérielle.

autotest

un **autotest** : une épreuve miniaturisée de biochimie pouvant être pratiquée par toute personne cherchant pour elle-même ou une autre personne une information biologique de caractère physiologique ou pathologique.

un autotest VIH

autothanasie

une **autothanasie** : un suicide.

autothèque

une **autothèque** : une thèque semblable aux autres et possédant son individualité propre.

autothérapeute, autothérapie

une, un **autothérapeute**

une **autothérapie**

autotherme

un organisme **autotherme** ou **homéotherme** : qui contrôle sa température corporelle indépendamment de celle qui l'environne.

autothésie

une **autothésie** : un objet immédiat de la cognition.

autotireuse

une **autotireuse** (pour la mise en bouteilles)

autotomie, s'autotomiser

une **autotomie** :

- une mutilation réflexe observée chez certains animaux ;
- une reproduction par division, chez certains échinodermes ou chez les annélides polychètes.

s'autotomiser : sectionner une partie de son corps par mutilation spontanée et réflexe, généralement pour échapper à un danger.

elle s'est autotomisée, il s'est autotomisé, elles se sont autotomisées, ils se sont autotomisés,...

autotopo-agnosie

une **autotopo-agnosie** : une perte de la représentation, notamment de la localisation et des représentations spatiales relatives des divers éléments du corps, avec atteinte de leur nomination comme de leur image, donc de leur description.

autotour

un **autotour** : un circuit touristique.

autotoxine

une **autotoxine** ou **auto-toxine** : un poison fabriqué par des bactéries et exerçant une influence nocive sur leur développement.

autotracté

une tondeuse autotractée, un aspirateur **autotracté** : qui assure sa propre propulsion.

autotransférable

un plasmide **autotransférable**

autotransfusion

une **autotransfusion** : une transfusion de sang total, d'éléments figurés du sang ou de plasma venant du sang prélevé sur le patient lui-même.

autotransmissible

un plasmide **autotransmissible**

autotransplantation

une **autotransplantation** : l'action de prélever et de transplanter un organe chez le même individu.

autotrempant

un alliage **autotrempant**

autotrophe, autotrophie

elle, il est **autotrophe** : est capable de se développer sans aliments organiques, n'étant par conséquent ni saprophyte, ni parasite, comme les bactéries chimiosynthétiques ou les végétaux photosynthétiques.

un **autotrophe** : un organisme dont la source de carbone est le dioxyde de carbone et qui tire son énergie soit de la lumière [photo-autotrophe], soit de l'oxydation d'un composé chimique, minéral ou organique, réduit [chimio-autotrophe] peut élaborer ses substances organiques à partir d'éléments minéraux)

une **autotrophie** : une production, par un organisme vivant, de matière organique par réduction de matière inorganique et matière minérale.

autour

autour : dans l'environnement, à une distance plus ou moins grande.

tout autour : partout autour, de tous côtés.

autour de :

- dans l'espace ou l'environnement proche ou lointain de quelqu'un ou de quelque chose que l'on considère comme centre ;
- environ, à peu près.

voir aussi le Dictionnaire des régionalismes de France.

Le mot autour qui est composé de au (à) et de tour, a remplacé entour.

autour, autourserie, autoursier

un **autour** : un rapace.

une **autourserie** :

- l'art d'élever et de dresser les autours pour la chasse de bas vol ;
- une chasse de bas vol pratiquée avec l'autour ou l'épervier.

une autoursière, un **autoursier** : celle, celui qui élève et dresse les autours et autres oiseaux pour la chasse de bas vol.

voir le dictionnaire des sciences animales.

étymologie : CNRTL.

autovaccin, autovaccination, autovaccinothérapie

un **autovaccin** ou **auto-vaccin** : un vaccin préparé à partir d'une culture de bactéries provenant du malade lui-même.

une **autovaccination** : une vaccination par un autovaccin.

une **autovaccinothérapie** : une thérapeutique recourant à l'emploi des vaccins préparés avec des germes provenant du malade même.

autovalorisation

une **autovalorisation** : le fait de se valoriser.

autovidage

un bouchon d'**autovidage**, une bonde à autovidage

un réceptacle à autovidage

autoxène

une espèce **autoxène** : une espèce parasite qui effectue la totalité de son cycle vital à l'intérieur d'un même hôte.

autoxydation

une **autoxydation** ou **auto-oxydation** : l'oxydation spontanée par l'oxygène d'un composé susceptible de former un radical libre amorçant une réaction en chaine.

autre

autre chose : une chose différente.

autre part : ailleurs.

de part et d'autre : de chaque côté.

de temps à autre : de temps en temps.

des collections de voitures ou autres

autres temps, autres mœurs : à d'autres époques, d'autres façons de vivre.

entre autres : en n'envisageant volontairement qu'un élément ou une partie des éléments d'un ensemble possible)entre autres choses ["entre autre" est possible mais rare : Parler français].

n'importe qui d'autre, rien d 'autre, personne d'autre [On a parfois lu : rien autre, personne autre.]

(tout) autre : qui s'est modifiée, qui est devenue différente ; qui s'est modifié, qui est devenu différent.

ne rien faire d'autre

c'est une autre paire de manches : c'est une chose bien différente.

C'est un tout autre livre ! C'est un livre bien supérieur !

il n'y en a pas d'autre, je n'en ai jamais eu d'autre.

vos autres enfants

l'autre mois, l'autre jour, l'autre soir, l'autre année

un jour ou l'autre, d'un jour à l'autre : dans un avenir indéterminé.

l'une et l'autre, l'un et l'autre, les unes et les autres, les uns et les autres

d'autre part :

- pour ajouter une précision ;
- pour envisager un problème sous un angle différent.

une, un **autre** :

- une personne différente ou qui s'ajoute ;
- une chose différente ou supplémentaire.

l'autre, des autres, les autres

quelle autre ? quel autre ? quelles autres ? quels autres ?

causer de choses et d'autres : bavarder à bâtons rompus.

l'un dans l'autre : en faisant la moyenne.

autre chose : une chose différente ; un autre sujet de discussion.

une autre fois, un autre jour : à un moment indéterminé du passé ou de l'avenir.

d'autres : Office québécois de la langue française.

Quand l'adjectif indéfini *autres* est employé à la fin d'une énumération de noms désignant des êtres ou des objets de même nature, il doit être suivi d'un hyperonyme qui les englobe tous. On dira ainsi *des chats, des tigres, des lions et autres félins* et non *des chats, des tigres, des lions et autres pumas*. On se gardera également de terminer ce type de proposition par la seule forme *et autres*. En savoir plus : Académie française.

Le mot autre vient du latin *alter*.

Voir aussi alter- et hétéro- tiré du grec ε ́ τ ε ρ ο ς « autre ».

autrefois

d'autres fois : certaines fois. / **d'autrefois** : qui se situe dans un passé révolu.

autrefois : à une époque appartenant à un passé révolu, généralement opposée à l'époque actuelle et pouvant être précisée par le contexte.

les autrefois, les autres fois : dans le passé, autrefois. Voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

jadis / naguère / autrefois / d'antan : Office québécois de la langue française.

Le mot autrefois est composé d'autre et fois.

L'adverbe latin *olim* signifie « autrefois », d'où un olim (= au Moyen Âge, le registre du parlement de Paris).

D'ailleurs, autre paradoxe, lorsque Villon déplore les « neiges d'antan », et se demande où elles sont, peut induire en erreur le lecteur, qui s'imagine lire une plainte mélancolique sur une dissipation irremédiable, est victime d'une illusion car ces neiges sont celles de l'an passé (*ante annum*) et l'on sait qu'elles reviendront comme d'autres visages féminins chasseront le souvenir des belles disparues. Comme si autrefois n'avait jamais existé... Lequel « autrefois » indiquait d'abord un aspect futur, il s'agissait de l'autre fois, la prochaine fois, donc d'une rencontre à venir, de la répétition d'une action, avant de renvoyer au temps passé. Mais le fait de la réitération dans le passé -- un événement se reproduit une autre fois -- a permis d'ancrer cet adverbe dans le système des contes. En savoir plus : site de Dominique Didier.

autrement

autrement :

- d'une autre manière, d'une façon différente ;
- dans le cas contraire ; sinon.

autrement dit

L'adverbe autrement est polysémique. Il signifie « d'une façon autre » (Il faut vous y prendre autrement), « dans le cas contraire » (Il a vendu sa propriété à bon prix, autrement il n'eût pas voulu s'en défaire). Il peut aussi signifier « bien davantage ; à un degré supérieur » (Elle est autrement riche que moi). Il est donc redondant, pour exprimer ce degré supérieur, de faire suivre autrement de l'adverbe plus. Gide s'en était d'ailleurs ému dans son Journal : Il y emploie *par contre* et note alors « Oui, je sais bien que l'on dénonce l'emploi abusif du *par contre*, je ne me souviens pas d'avoir jamais vu relever l'usage, qui tend à s'introduire, de *autrement*, suivi de plus, qui me paraît autrement plus déplorable. Je lis *Il eût été autrement plus utile*. Autrement suffisait ou plus utile. » On aura cependant une certaine indulgence pour ce tour utilisé, entre autres, par son ami Martin du Gard, mais on préfèrera recourir à la forme simple : *Il est autrement gentil que vous ; La fourmi est autrement travailleuse que la cigale*. On évitera aussi de faire suivre autrement de l'adverbe moins, ce qui serait incohérent et signifierait « bien davantage moins ». On dira donc *La robe rouge est beaucoup moins chère que la bleue*. Académie française. Voir aussi : Parler français.

autrice

Autrice, auteure ou auteur ? Office québécois de la langue française.

La spectaculaire montée en puissance d'autrice. Carnet d'un linguiste _ Linguistiquement correct.

autrice : Au cœur du français.

Autriche, autrichien

elle est autrichienne, il est **autrichien** : est de l'**Autriche**.
une Autrichienne, un Autrichien

l'Autriche (nom féminin) ou la République d'Autriche
capitale : Vienne ; nom des habitants : Viennoise, Viennois

l'**autrichien** : une langue.

Pour l'Autriche, la forme *Ostarrîchi* est attestée en 996 et *Osterrîche* en 998. Ce nom est un composé germanique, lui même développé à partir du latin médiéval *marcha austriaca* « marche de l'est », forme basée sur le germanique commun *austar-* « est », devenu *ostar-* en vieux haut allemand, auquel s'est adjoint le vieux haut allemand *rîhhi, rîchi* « royaume », d'où l'allemand moderne *Österreich*. Le français Autriche (anciennement *Austriche*) est issu de l'ancien haut allemand *Ostarrîche*. En savoir plus : Wikipédia.

autruche, autrucherie, autruchon

une **autruche** : un oiseau terrestre coureur.

avoir un estomac d'autruche : être capable d'avaler les mets les plus divers et les plus nombreux.

faire l'autruche, pratiquer la politique de l'autruche : nier l'évidence, chercher à se dissimuler l'imminence d'un danger ou la triste réalité en feignant l'incompréhension.

une **autrucherie** : un lieu où on élève des autruches.

un **autruchon** : le petit d'une autruche.

voir le dictionnaire des sciences animales.

L'ancien nom *ostruce* est emprunté au latin vulgaire *austruthio, austruthia* « autruche » composé du radical du latin *avis* « oiseau » et *struthio* « autruche », lui-même emprunté du grec σ τ ρ ο υ΄ θ ι ο ν.

autrui

autrui :

- un autre ;

- les autres ;
- l'ensemble des hommes par opposition au moi du locuteur et en exclusion de ce moi.

Le mot autrui est un ancien cas oblique d'autre formé à partir du datif de *alter alterui* pour *alteri* d'après *cui*.

Autun, autunien, autunite, autunois

elle est autunoise, il est **autunois** : est d'**Autun**, une ville de France.
une Autunoise, un Autunois

un **autun** : un fromage.

l'**autunien** : un étage géologique.

une **autunite** : un phosphate d'uranium et de calcium.

au vent

être face **au vent** ; battre, claquer, se balancer au vent ; résister au vent ; être exposé au vent ou aux vents ; une résistance au vent

au vent (par opposition à "sous le vent") :

- est placé(e) du côté d'où souffle le vent ;
- qui reçoit le vent le premier par rapport à un autre objet ;
- est placé(e) en amont d'une ligne idéale perpendiculaire au lit du vent et généralement matérialisée par un objet faisant référence ;
- dans l'espace situé en amont d'une ligne idéale perpendiculaire au lit du vent et généralement matérialisée par un objet faisant référence.

gagner au vent : remonter dans le lit du vent par des virements de bord.

venir au vent : gouverner plus près du vent que précédemment.

au vent, dans le vent, à bon vent : selon un mouvement, dans une position permettant que l'odeur de l'un ne soit pas perçue par l'autre.

chasser au vent

aller au vent : pour un chien, aller le nez haut pour percevoir l'odeur des voies ou des animaux proches portée par le vent.

le nez au vent :

- l'air fier, dédaigneux ;
- cherchant quelque chose, flairant les évènements ;
- l'air étourdi, léger ;
- sans faire attention ;
- sans but précis, en flânant.

un **vol-au-vent** :

- un pâté chaud formé d'une croute feuilletée légère, cylindrique, garnie soit de poissons, d'abats ou de viandes, de quenelles et de champignons, liés par une sauce ;
- une coiffure en forme de vol-au-vent ;
- ce qui est creux et léger comme une croute de vol-au-vent ;
- une personne écervelée ;
- une tête, un crâne.

avoir une écrevisse dans le vol-au-vent : être un peu dérangé.

auvent

un **auvent** :

- un petit toit en saillie aménagé au-dessus d'une fenêtre ou d'une porte pour garantir de la pluie ;
- une saillie très importante, mais plate formant entablement de façade ;
- une partie de toiture faisant saillie au-delà des murs gouttereaux ;
- un abri en paillassons ou en bois placé sur un mur d'espalier pour le protéger contre les intempéries ;

- la partie de la carrosserie prolongeant la forme extérieure du capot du moteur pour la raccorder à la caisse de la carrosserie ;
- une sorte de faux sabord volant, qui empêche la pluie d'entrer par le sabord dans un bâtiment à l'ancre ;
- un petit toit de toile destinée à protéger l'entrée de la tente.

« Dans le port d'Amsterdam / Y a des marins qui mangent / Sur des nappes trop blanches / Des poissons ruisselants / Ils vous montrent des dents / À croquer la fortune / À décroisser la lune / À bouffer des haubans ». Qui sait si cette chanson n'est pas responsable d'une faute de plus en plus commise, qui consiste, par analogie avec hauban, à prononcer auvent comme si ce nom était précédé d'un h aspiré quand c'est l'auvent que veulent l'usage et la règle ? Suivons donc Colette qui, dans Claudine s'en va, évoque « l'auvent soyeux des cils » ou Giono qui écrit, dans Regain : « Il y a maintenant, sous l'auvent des tuiles, un petit essaim qui cherche un abri ». En savoir plus : Académie française.

L'origine du nom (un) auvent est obscure, voir : CNRTL.

auvergnat, Auvergne, auvernat, auverpin

elle est auvergnate, il est **auvergnat** : est de l'**Auvergne**, une région de France.
une Auvergnate, un Auvergnat

l'**auvergnat** : le parler de l'Auvergne apparenté à la langue d'oc.

un **auvernat** : un cépage ; un vin.

un **auverpin** : un fouchtra, un bougnat, un Auvergnat.

aux

parler à la voisine, au voisin, **aux** voisines, **aux** voisins

participer à la réunion, au spectacle, aux réunions, aux spectacles

s'entrainer à un sport, s'entrainer à la pétanque, s'entrainer au tennis de table, s'entrainer aux fléchettes

au bout de, au bras de, au centre de, au cœur de, au coin de, au dedans de, au delà de, à l'endroit de, à l'entour de, à l'entrée de, à l'issue de, au haut de, au milieu de, au pied de, au sein de, au sortir de, aux yeux de, à l'ombre de, à la place de, à la sortie de, à la tête de, au devant de, au dos de, aux environs de, au fond de

au printemps, en été, en automne, en hiver

auxèse, auxésis

une, un **auxèse** ou **auxésis** :

- le processus d'accroissement de la taille des cellules constitutives d'un organe ;
- en rhétorique, la variété de l'hyperbole, à orientation méliorative, perçue comme augmentant sans cesse l'effet d'exagération.

Ce nom est emprunté au grec « croissance, amplification ».

aux fins

Afin entre dans la construction de la locution prépositive, suivie de l'infinitif, *afin de* et dans celle de la locution conjonctive, suivie du subjonctif, *afin que*. On emploie la première quand le sujet de l'infinitif et du verbe introducteur sont identiques : *il travaille afin de progresser* ; on emploie la seconde quand les sujets sont différents : *tu les fais travailler afin qu'ils progressent*. On ne doit pas confondre afin avec le groupe prépositionnel *à fin*, qui signifie « au terme » : *arriver à fin de bail, à fin de contrat*, ou qui indique le but, la visée et s'emploie alors essentiellement dans la langue juridique : *des démarches à fin d'adoption*. Il arrive aussi qu'*à fin* soit remplacé par *aux fins*. On lit par exemple dans le Dictionnaire de l'Académie française, à l'article Essai : « Prise d'essai, prélèvement opéré sur une substance, un corps aux fins d'analyse ». Académie française .

auxiliaire, auxiliairement, auxiliariat, auxiliateur

elle, il est **auxiliaire** : aide, apporte son concours direct ou indirect, d'une manière temporaire ou permanente.

une, un **auxiliaire** : celle, celui qui aide, qui apporte son concours direct ou indirect, d'une manière temporaire ou permanente.

en savoir plus : CNRTL.

un **auxiliaire (des cultures)** : un organisme utile aux plantes cultivées, soit en tant que prédateur ou parasite des bioagresseurs des cultures, soit en tant que pollinisateur indispensable à la fécondation de nombreuses espèces. Les auxiliaires des cultures sont généralement des animaux, mais ils peuvent aussi être des microorganismes, par exemple des agents pathogènes de bioagresseurs, voire des plantes. En anglais : *beneficial ; beneficial organism*. Voir aussi : bioagresseur des cultures, produit de protection biologique des cultures. Journal officiel de la République française du 07/09/2018.

une, un auxiliaire de justice : Office québécois de la langue française.

un (verbe) **auxiliaire**, un verbe **semi-auxiliaire**

auxiliairement : d'une manière auxiliaire.

le concours de l'**auxiliariat** : un concours auquel étaient astreints les instituteurs non issus d'une école normale.

elle est auxiliatrice, il est **auxiliateur** : secourt.

Le mot auxiliaire est emprunté au latin *auxiliaris* « qui secourt ».

auxine, auxinique

une **auxine** : une substance jouant le rôle d'hormone de croissance et de développement chez les végétaux.

une **protéine de transport d'auxine** : [biologie / biologie végétale] une protéine transmembranaire qui, chez les plantes terrestres, assure le flux d'auxine de cellule en cellule. Les protéines de transport d'auxine permettent l'ajustement constant des concentrations locales d'auxine dont dépend le développement du végétal. La perte de fonction du gène codant cette protéine a pour conséquence l'absence de développement des organes de la plante, qui se réduit alors à une longue structure en aiguille. On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « protéine PIN ». En anglais : *PIN-FORMED protein, PIN protein*. Journal officiel de la République française du 9 avril 2022.

une action auxinique, un effet **auxinique** : qui a rapport à l'auxine.

Le nom (une) auxine est composé du radical du grec α υ΄ ξ ε ι ν « augmenter, accroître » avec le suffixe -ine.

auxochrome

un **auxochrome** : un radical qui, introduit dans un corps appelé chromogène, le transforme en matière colorante.

un groupement **auxochrome** : qui est propre à ce radical.

Le nom (un) auxochrome est composé du radical du grec α υ΄ ξ ε ι ν ou α υ΄ ξ α΄ ν ε ι ν « accroître, augmenter » et de -chrome du grec χ ρ ω̃ μ α « couleur du corps humain ; couleur ».

auxocyte

un **auxocyte** : un ovocyte de premier ordre parvenu à son développement maximal.

Le nom (un) auxocyte vient du verbe latin *augere, auxi* « faire croître » avec le suffixe -cyte du grec κ υ΄ τ ο ς « cavité, cellule ».

auxotrophe

un (micro-organisme) **auxotrophe** : se dit d'une souche mutante de micro-organismes incapable de synthétiser un facteur de croissance ou un acide aminé, par opposition à prototrophe.

auxquelles, auxquels

à laquelle, auquel, **auxquels, auxquelles** : à qui, à quoi.

voir : quel

AV

ava

un **ava** ou **hava, yangona** :

- une espèce de poivrier ;
- une liqueur fermentée.

Le nom (un) ava est emprunté au polynésien *kava* « eau de vie ».

avacératops

un **avacératops** : un dinosaure.

les **cératopsiens** : les dinosaures à cornes.

avachi, avachir, avachissant, avachissement

elle est avachie, il est **avachi** :

- est détiré(e), déformé(e) par l'usage ;
- est froissé(e), abimé(e), fatigué(e) ;
- est flasque, molle ou mou, déformé(e) par l'embonpoint, la vieillesse ;
- est molle ou mou, sans volonté ni énergie, à cause d'une fatigue passagère ou suivant un trait permanent du caractère ;
- est dégradé(e), relâché(e).

avachir :

- rendre lâche, mou, sans vigueur ;
- faire perdre son énergie, sa volonté, son entrain.

j'avachis, tu avachis, il avachit, nous avachissons, vous avachissez, ils avachissent ;
j'avachissais ; j'avachis ; j'avachirai ; j'avachirais ;
j'ai avachi ; j'avais avachi ; j'eus avachi ; j'aurai avachi ; j'aurais avachi ;
que j'avachisse, que tu avachisses, qu'il avachisse, que nous avachissions, que vous avachissiez, qu'ils avachissent ;
que j'avachisse, qu'il avachît, que nous avachissions ; que j'aie avachi ; que j'eusse avachi ;
avachis, avachissons, avachissez ; aie avachi, ayons avachi, ayez avachi ;
(en) avachissant.

s'avachir :

- s'élargir, se déformer ;
- s'affaisser, s'affaler ;
- devenir mou, perdre sa vigueur et son entrain.

je m'avachis, tu t'avachis, il s'avachit, nous nous avachissons, vous vous avachissez, ils s'avachissent ;
je m'avachissais ; je m'avachis ; je m'avachirai ; je m'avachirais ;
je me suis avachi(e) ; je m'étais avachi(e) ; je me fus avachi(e) ; je me serai avachi(e) ; je me serais avachi(e) ;
que je m'avachisse, que tu t'avachisses, qu'il s'avachisse, que nous nous avachissions, que vous vous avachissiez, qu'ils s'avachissent ;
que je m'avachisse, qu'il s'avachît, que nous nous avachissions ; que je me sois avachi(e) ; que je me fusse avachi(e) ;
avachis-toi, avachissons-nous, avachissez-vous ; sois avachi(e), soyons avachies, soyons avachis, soyez avachi(e)(es)(s) ;
(en) s'avachissant.

elle est avachissante, il est **avachissant** : avachit, provoque l'avachissement.

un **avachissement** :

- l'action d'avachir, de s'avachir ; le résultat de cette action ;
- une usure, une déformation ;
- une déformation par amollissement du corps, des muscles ; une perte ou un manque d'énergie et de vigueur ;
- un relâchement, un laisser-aller

L'origine du verbe avachir est douteuse, voir : CNRTL.

avahi

un **avahi laineux** ou **awahi laineux** : un petit lémurien de Madagascar.

aval

un **aval** (1) : pour un cours d'eau, la partie vers l'embouchure, par opposition à l'amont.
des avals

en aval :

- vers l'embouchure du cours d'eau ;
- au dessous, vers le bas ;
- dans une phase tardive, relativement éloignée du début ;
- pour une séquence d'acide nucléique ou de polypeptide, la direction de synthèse de la macromolécule.

l'**aval du cycle (du combustible)** : l'ensemble des opérations industrielles du cycle du combustible nucléaire postérieures au passage du combustible dans le réacteur. L'aval du cycle comprend l'entreposage du combustible usé, le recyclage des matières valorisables ainsi que la gestion de déchets radioactifs. En anglais : *back-end of the fuel cycle ; fuel cycle back-end*. Voir aussi : amont du cycle, combustible usé, cycle du combustible, gestion de déchets radioactifs, stockage de déchets radioactifs. Journal officiel de la République française du 23/09/2015.

Le nom (un) aval (1) est formé d'à et val. Le verbe avaler (1) en est dérivé.

un **aval** (2) : une garantie par laquelle une personne s'engage à payer un effet de commerce en cas de défaillance du signataire.
des avals

donner son aval : se porter garant d'un projet quelconque.

Le nom (un) aval (2) est probablement une abréviation d'à valoir. Les verbes avaler (2) et avaliser en sont dérivés.

avalable, avalage, avalaison, avalasse

elle, il est **avalable** : peut être avalé(e).

un **avalage** (1) :

- l'action de faire descendre ;
- l'action de faire avaler un bateau, de lui faire suivre à un bateau le cours d'une rivière ;
- le droit que l'on payait au pilote ;
- la descente d'une pièce de vin dans une cave ;
- la fuite de vin à travers le tonneau ;
- une opération d'affinage de la fonte.

un **avalage** (2) ou une **avalaison** (1) : le droit de poser des nasses pour pêcher le poisson qui descend le cours d'une rivière.

une **avalaison** (2) : la descente des anguilles ou des saumons vers l'aval et la mer pour s'y reproduire.

une **avalaison** (3) ou **avalasse** :

- un torrent formé par de grosses pluies ou par la fonte subite des neiges ;
- un amas de pierres entrainées par cette chute d'eau ;
- un vent d'aval ou vent du large qui souffle sans interruption pendant plusieurs jours ;
- la descente des poissons migrateurs vers l'aval d'une rivière.

avalanche, avalanché, avalancheux

une **avalanche** :

- une chute soudaine et brutale d'une masse de neige qui se détache de la montagne et s'abat sur la vallée ;
- la neige qui constitue cette masse ;
- une chute d'une grande quantité de pierres dévalant de la montagne ;
- une multitude comparable par sa force et par sa violence au déferlement irrésistible de l'avalanche.

elle est avalanchée, il est **avalanché** : est enseveli(e) sous une avalanche.

elle est avalancheuse, il est **avalancheux** : comporte un risque d'avalanche.

une **lavange** : une avalanche.

un **pare-avalanche** ou **paravalanche** : une construction pour protéger des avalanches.
des paravalanches ou pare-avalanches

Le terme alpin avalanche est le croisement de aval, avaler (1) « descendre » et du terme alpin la lavanche.

avalant, avale, avalée, avalement

une arche avalante : sous laquelle le courant descend très fort.
un (bateau) **avalant** : qui va vers l'aval.

un **avale** : une éminence des incisives des ruminants qui apparaît après l'étoile radicale.

elle est avalée, il est **avalé** :

- est absorbé(e) ;
- est descendu(e) ;
- est affaissé(e), pend.

un ventre avalé : trop volumineux, dont le profil est convexe.

une **avalée** :

- une quantité de liquide absorbé, une gorgée ;
- une réprimande, une rude semonce.

un **avalement** :

- un abaissement, une descente ; l'action de creuser un puits ;
- l'action d'avaler, une absorption ;
- le fait de croire naïvement, aveuglément, sans examen.

avaler

avaler (1) :

- descendre, abaisser ;
- suivre le courant de la rivière ;
- enlever en faisant tomber ;
- faire descendre par le gosier ;
- absorber ;
- croire ;
- accepter, endurer.

avaler du mou, avaler le mou : en escalade, tendre la corde entre le grimpeur et l'ancrage dans lequel elle passe. En savoir plus : Vitrine linguistique de l'Office québécois de la langue française.

avaler la mer et ses poissons : être assoiffé.
avaler un livre : le lire très vite.
avaler ses mots : mal prononcer.
avaler des yeux : regarder intensément.
avaler le monde : vouloir tout connaitre.
avaler son parapluie : être guindé.
avaler sa langue : se taire.
avaler sa colère, ses réflexions : les garder pour soi.
avaler les kilomètres : rouler à vive allure, très vite.
s'avaler le nez : se menacer, se disputer.

avaler des couleuvres, avaler un crapaud : subir un mauvais sort sans se plaindre.
avaler le calice, avaler le morceau, avaler la pilule : se soumettre à une épreuve désagréable.
avaler un bouillon : subir un échec.
avaler le disque, avaler le luron, avaler le sapeur : communier.
avaler son poussin : être renvoyé, congédié.
avaler son absinthe : endurer une épreuve très désagréable.
avaler son extrait de naissance, avaler son bulletin de naissance, avaler son acte de naissance, avaler sa fourchette ou sa cuillère, avaler sa langue, sa chique, sa gaffe, le goujon : mourir.
avaler le pépin : être enceinte.

Les mots avaler (1), un avaloir ou une avaloire, une avalure sont dérivés d'un aval (1).

avaler (2) : donner un aval de garantie.

avale-tout, avale-tout-cru

une, un **avale-tout** : celle, celui qui a un grand appétit, qui mange beaucoup.

une, un **avale-tout-cru** : celle qui est tellement affamée qu'elle dévore ses aliments sans se donner la peine de les faire cuire ; celui qui est tellement affamé qu'il dévore ses aliments sans se donner la peine de les faire cuire.

avaleur

une avaleuse, un **avaleur** : une personne ou un animal qui boit ou mange avec avidité ou excès.

[dans les spectacles] une avaleuse, un avaleur de sabres, d'épées, de feu

des **avaleurs** ou **gargares** : des poissons.

une avaleuse, un avaleur de bois : dans les mines, une meneuse, un meneur de bois.

une avaleuse, un avaleur en veine : dans les mines, une ouvrière, un ouvrier qui creuse une descenderie.

une avaleuse de vin, un avaleur de vin : celle, celui qui descend les pièces de vin dans la cave.

avaliser, avaliseur

avaliser :

- cautionner en donnant son aval ;
- accorder sa caution, son appui.

une avaliseuse, un **avaliseur** : celle, celui qui donne son aval.

On a lu aussi avaliste.

à-valoir

un **à-valoir** :

- un paiement partiel ;
- un acompte.

Ce nom vient de l'expression *à-valoir (sur)*.

avaloir, avaloire

un **avaloir** :

- un outil servant à avaler la ficelle ;
- une digue établie sur une rivière de manière à retenir les saumons ;
- en céramique, une sorte de meule formée de deux disques métalliques servant à broyer les minerais.

un **avaloir** ou une **avaloire** :

- la sangle arrière du harnais entourant les cuisses du cheval de trait ;

- le gosier.

un **avaloir** ou une **avaloire** d'une cheminée : la partie du conduit, de forme tronconique, située au-dessus du foyer pour avaler la fumée.

un **avaloir** ou une **avaloire** d'une bouche d'égout : la partie de forme tronconique reliant la chaussée à l'égout.

Avalon

un **virus Avalon** ou **AVAV, virus Paramushir** : un virus à ARN du genre *Nairovirus* circulant parmi les colonies d'oiseaux de mer.

avalure

une **avalure** :

- un bourrelet qui se forme naturellement ou à la suite d'une plaie sur la corne du sabot d'un cheval et se détache du reste de la peau ;
- une maladie des oiseaux en cage, et plus particulièrement des serins, dont l'excès de nourriture provoque un durcissement et un affaissement du ventre ;
- une excavation naturelle du sol.

voir le dictionnaire des sciences animales

avalvulaire, avalvulation

elle, il est **avalvulaire** : est dépourvu(e) de valvules (se dit d'un vaisseau ou d'une prothèse dépourvus de toute structure destinée à empêcher le reflux circulatoire).

une **avalvulation** :

- une absence congénitale ou acquise de valvules sur une veine, par exemple après une phlébite ;
- une action chirurgicale de destruction des valvules des veines pour la préparation d'un pontage par exemple.

avançon

un **avançon** : la partie terminale d'une ligne de pêche portant l'hameçon ou les hameçons, faite de fil plus fin.

Ce noom est dérivé d'avancée, avec le suffixe -on.

avance

une **avance** :

- l'action d'avancer, d'aller en avant, de progresser sur le terrain ; le résultat de cette action ;
- le fait de précéder quelqu'un ou quelque chose ;
- une distance qu'on a parcourue avant quelqu'un ;
- le fait de précéder quelqu'un ou quelque chose dans le temps ;
- ce qui s'avance dans l'espace par rapport à autre chose, ce qui est en avant de quelque chose ;
- ce qui précède, ce qui devance quelque chose dans le temps ;
- toute partie de bâtiment qui fait saillie et sort de l'alignement du reste du bâtiment ;
- un prêt ou un versement anticipé d'une somme d'argent.

faire des avances : avoir recours à des approches, à des manœuvres par lesquelles on cherche à séduire.

faire l'avance d'une somme : la verser en attendant qu'elle soit remboursée.

à l'avance, d'avance, par avance : par anticipation.

en avance : avant le temps fixé ou prévu.

être en avance sur son temps : le devancer par le modernisme, par le caractère d'avant-garde de ses idées.

La locution *à l'avance*, autrefois critiquée, est aujourd'hui acceptée comme synonyme de *par avance* et *d'avance* et elle se lit plus de trente fois dans le Dictionnaire de l'Académie française. On se gardera de confondre ces

locutions avec *en avance*, qui a un sens légèrement différent et qu'on emploie pour parler d'une action qui a eu lieu avant le moment fixé ou prévu. En savoir plus : Académie française.

une **avance rapide** : un défilement rapide d'un support d'enregistrement dans le sens de la lecture. En anglais : *fast forward*. Voir aussi : retour rapide. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

avancé, avancée

elle est avancée, il est **avancé** :

- est placé(e) en avant ;
- fait saillie ;
- a été avancé(e), porté(e) au devant de quelqu'un ou de quelque chose ;
- dont le développement en cours est déjà éloigné de son point de départ ;
- dont le cours, le déroulement touche à sa fin ;
- n'a plus sa fraicheur initiale, a commencé à se gâter ou à se décomposer ;
- est en avance ; est précoce ;
- est à l'avant-garde ;
- s'oppose aux idées, aux opinions traditionnelles ;
- est prêté(e) ou est payé(e) à l'avance.

un âge avancé : la vieillesse.

être avancé en âge : être vieux.

être bien avancé :

- avoir bien progressé ;
- avoir fait quelque chose qui va à l'encontre du but recherché ;
- avoir fait des efforts, s'être donné beaucoup de mal pour rien.

une **avancée** :

- l'action d'avancer ou son résultat ;
- une marche, un mouvement en avant, une progression ;
- ce qui avance ou fait saillie ;
- ce qui s'avance par rapport à autre chose, ce qui est en avant de quelque chose ;
- une ordonnance du président qui a pour objet de faire passer un procès avant son tour de rôle.

avancée / progrès : Parler français.

avancement

un **avancement** :

- l'action d'avancer ou son résultat ;
- le fait d'être en avant de quelqu'un ou de quelque chose ;
- l'action d'aller de l'avant, de faire des progrès ; le résultat de cette action ;
- le fait de s'élever dans la hiérarchie sociale, et en particulier fait de monter en grade ;
- l'état de ce qui, dans son évolution, progresse vers son achèvement ;
- ce qui avance dans l'espace par rapport à autre chose, ce qui est en avant de quelque chose ;
- ce qui précède, ce qui devance quelque chose dans le temps.

avancer

avancer :

- porter, pousser en avant ;
- rapprocher, faire venir au devant de quelqu'un ;
- mettre en avant, proposer, affirmer ;
- rendre plus proche dans le temps ;
- aller en avant ;
- aller de l'avant, accomplir des progrès ;
- aller vers sa fin ;
- indiquer une heure en avance sur l'heure, sur le temps réel ;
- faire saillie, sortir d'un alignement.

avancer de l'argent :

- payer par avance, avant la date fixée ou prévue ;
- faire l'avance d'une somme d'argent, prêter de l'argent.

j'avance, tu avances, il avance, nous avançons, vous avancez, ils avancent ;
j'avançais ; j'avançai ; j'avancerai ; j'avancerais ;
j'ai avancé ; j'avais avancé ; j'eus avancé ; j'aurai avancé ; j'aurais avancé ;
que j'avance, que tu avances, qu'il avance, que nous avancions, que vous avanciez, qu'ils avancent ;
que j'avançasse, qu'il avançât, que nous avançassions ; que j'aie avancé ; que j'eusse avancé ;
avance, avançons, avancez ; aie avancé, ayons avancé, ayez avancé ;
(en) avançant.

s'avancer :

- se porter en avant ;
- faire saillie, sortir d'un alignement ;
- aller de l'avant, progresser ;
- aller trop loin dans ses démarches ou dans ses propos ;
- être de plus en plus proche ;
- s'approcher de sa fin.

je m'avance, tu t'avances, il s'avance, nous nous avançons, vous vous avancez, ils s'avancent ;
je m'avançais ; je m'avançai ; je m'avancerai ; je m'avancerais ;
je me suis avancé(e) ; je m'étais avancé(e) ; je me fus avancé(e) ; je me serai avancé(e) ; je me serais avancé(e) ;
que je m'avance, que tu t'avances, qu'il s'avance, que nous nous avancions, que vous vous avanciez, qu'ils s'avancent ;
que je m'avançasse, qu'il s'avançât, que nous nous avançassions ; que je me sois avancé(e) ; que je me fusse avancé(e) ;
avance-toi, avançons-nous, avancez-vous ; sois avancé(e), soyons avancées, soyons avancés, soyez avancé(e)(es)(s) ;
(en) s'avançant.

elles se sont avancées, elles sont avancées.
elles se sont avancé des arguments, elles ont avancé des arguments, elles se les sont avancés.

On peut parfois hésiter, dans certains contextes, entre les verbes devancer et avancer.
Le verbe devancer a différents sens. Il peut signifier « dépasser, être devant quelqu'un », ou « aller au devant de, prendre les devants », ou « précéder, venir avant quelqu'un », ou encore « être en avance sur, anticiper quelque chose ».
Le verbe avancer a lui aussi plusieurs sens bien distincts, entre autres « aller vers l'avant », « placer quelque chose en avant », « être placé vers l'avant, dépasser », « affirmer, prétendre quelque chose », « progresser, tendre vers son terme », « faire arriver quelque chose avant le moment prévu ». C'est avec ce dernier sens qu'il y a parfois confusion avec le verbe devancer.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le verbe avancer vient du latin vulgaire *abantiare* formé sur *abante* (voir : avant).

avanie, avaniser

des **avanies** : des vexations que les Turcs du Levant faisaient subir notamment aux chrétiens pour leur confisquer de l'argent.

une **avanie** : un affront public.

avaniser : infliger des avanies.

Le nom (une) avanie est emprunté, probablement par l'intermédiaire de l'italien, au grec médiéval ɑ ʾ ß ɑ v ɪ ́ ɑ « *calumnia, criminatio, delatio* », lui-même dérivé de l'arabe *hawān* « traitre », peut-être par l'intermédiaire du turc.

avant

Le mot avant peut être employé comme adjectif, adverbe, nom ou préposition. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

en avant : en mouvement dans la direction où l'on va, où l'on regarde.

mettre en avant : avancer une idée, proposer.

se mettre en avant : se produire, se montrer.

une fuite en avant : une conduite d'affrontement d'un danger redouté, qui s'observe essentiellement dans les névroses phobiques.

en avant ! en avant marche ! (pour faire avancer une ou plusieurs personnes)

un **en avant** ou **en-avant** : au rugby, la faute commise par un joueur qui laisse tomber le ballon devant lui, en direction du camp adverse.

en avant de : devant.

la nuit d'avant, la banquette avant, les places avant

sur un navire : le gaillard d'avant, le château d'avant

Les mots avant et devant expriment tous deux l'antériorité, mais ils ne sont pas parfaitement synonymes. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Au Canada, lorsqu'un produit préemballé a une durée de conservation de 90 jours ou moins et qu'il est emballé ailleurs que sur les lieux de vente au détail, l'étiquette doit mentionner la date limite de conservation, qu'on appelle couramment date de péremption. En vertu du Règlement sur les aliments et drogues (RAD), cette date limite de conservation doit s'exprimer par les mentions *meilleur avant* et *best before* ou, dans certains cas particuliers, *employez avant* et *use by* ; elle précise l'année au besoin, ensuite le mois et enfin le jour. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

avant que, avant de : Bling, blog de linguistique illustré.

Car, à bien y réfléchir, il semble logique d'employer l'indicatif (mode du réel) – et non le subjonctif (mode du virtuel) – à la suite de la conjonction de subordination *après que*, tant celle-ci introduit un fait accompli, passé donc attesté (à la différence de *avant que* qui exige le subjonctif puisque annonçant un fait futur donc éventuel, incertain). En savoir plus : Parler français.

Certes, la locution prépositive *avant de* peut se décliner en un « vieux tour classique » (selon Hanse), avant que de, devant un infinitif. En savoir plus : Parler français.

un **avant** :

- l'espace situé dans la direction dans laquelle on regarde, dans laquelle on se déplace ;
- la partie antérieure d'une chose, d'un véhicule ;
- un joueur qui, dans certains sports d'équipe, est chargé de l'attaque, par opposition aux arrières.

des avants

aller de l'avant, donner de l'avant : s'engager à fond dans une affaire et tenter tout pour la mener à bonne fin.

l'avant : en temps de guerre, la partie d'un pays qui se trouve dans la zone des combats.

Employée principalement au Québec, l'expression *mettre de l'avant* peut signifier « proposer, présenter » ou encore « mettre en œuvre, entreprendre ». Elle est correcte sur les plans du sens et de la forme. En effet, diverses locutions sont construites sur le même modèle : *aller de l'avant*, bien sûr, mais aussi d'autres moins usitées comme *pousser de l'avant, marcher de l'avant* et *foncer de l'avant*. Par ailleurs, l'expression *mettre de l'avant* est bien implantée au Québec ; on la trouve dans plusieurs publications en français d'usage standard, et certains ouvrages de référence l'intègrent à leur nomenclature sans la condamner. Si l'on souhaite tout de même l'éviter en raison des critiques émises, ou si l'on désire simplement varier les formulations, divers équivalents sont possibles, selon le contexte. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Le mot avant est emprunté au bas latin *abante* (*ab* et *ante*- qui marque l'antériorité temporelle et spatiale). Voir aussi : avancer (ci-dessus).

Le mot auparavant (= antérieurement ; avant) est composé d'au, par, avant.

Le mot devant est composé de de et avant. D'où : devancer, un devancier, un devancement, par-devant, ci-devant, une devanture.

Voir aussi : pré-, anté-.

avantage, avantager, avantageusement, avantageux

un **avantage** :

- tout ce qui apporte un bien, un plaisir ou un profit, par opposition à un inconvénient ;
- une supériorité qu'une personne a sur une autre, ou sur quelque chose, ou sur son état antérieur ;
- en savoir plus : CNRTL ; Office québécois de la langue française.

être à son avantage, paraitre à son avantage, se montrer à son avantage : d'une manière qui fait ressortir les attraits physiques ou moraux.

un vêtement, une paire de chaussures à l'avantage : qui est prévu(e) à dessein un peu plus grand qu'il ne faut, par souci d'économie, en prévision de la croissance de celui qui le porte. Voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

un **avantage choc** : [économie et gestion d'entreprise] un avantage accordé lors d'une vente agressive. Voir aussi : vente agressive. Journal officiel de la République française du 12/05/2000.

Un **avantage comparatif** est un concept créé par David Ricardo en 1817, et qui fonde sa théorie du commerce international. Il souligne que chaque pays a intérêt à se spécialiser dans le domaine où sa productivité est la plus forte (ou la moins faible) et à échanger avec les autres pays qui se seront spécialisés dans d'autres domaines. Sa principale nouveauté est de démontrer que même si un pays est plus efficace qu'un autre pour la production de deux biens, mieux vaut qu'il se spécialise dans la production où l'avantage est le plus important, c'est-à-dire où sa productivité est la plus forte comparée à l'autre pays. En savoir plus : Dico de l'éco.

un **avantage connexe** ou une **retombée positive** : un profit que l'on tire, dans un domaine particulier, d'une transaction ou d'une négociation portant sur d'autres domaines. En anglais : *co-benefit*. Voir aussi : externalité. Journal officiel de la République française du 13/12/2017.

un **avantage personnalisé** : [économie et gestion d'entreprise] un avantage accordé à certains clients. Journal officiel de la République française du 12/05/2000.

un **avantage quantique** : [informatique quantique] un niveau de performance reconnu à un ordinateur quantique lorsque celui-ci exécute un calcul plus rapidement que les meilleurs superordinateurs classiques. L'avantage quantique peut aussi être apprécié en fonction d'autres facteurs tels que la faible consommation d'énergie. L'avantage quantique est lié au caractère exponentiel du temps de calcul des ordinateurs classiques en fonction de la taille du problème à résoudre. On trouve aussi, dans l'usage, le terme « suprématie quantique », qui est déconseillé. En anglais : *quantum advantage*. Voir aussi : calculateur, calcul intensif, ordinateur quantique. Journal officiel de la République française du 20 décembre 2022.

avantager :

- donner un avantage à quelqu'un, le favoriser ;
- mettre en valeur la personne physique, les attraits naturels.

j'avantage, tu avantages, il avantage, nous avantageons, vous avantagez, ils avantagent ;
j'avantageais ; j'avantageai ; j'avantagerai ; j'avantagerais ;
j'ai avantagé ; j'avais avantagé ; j'eus avantagé ; j'aurai avantagé ; j'aurais avantagé ;
que j'avantage, que tu avantages, qu'il avantage, que nous avantagions, que vous avantagiez, qu'ils avantagent ;
que j'avantageasse, qu'il avantageât, que nous avantageassions ; que j'aie avantagé ; que j'eusse avantagé ;
avantage, avantageons, avantagez ; aie avantagé, ayons avantagé, ayez avantagé ;
(en) avantageant.

s'avantager :

- se mettre en valeur, se donner des éloges, se vanter ;
- se faire réciproquement des avantages.

je m'avantage, tu t'avantages, il s'avantage, nous nous avantageons, vous vous avantagez, ils s'avantagent ;
je m'avantageais ; je m'avantageai ; je m'avantagerai ; je m'avantagerais ;
je me suis avantagé(e) ; je m'étais avantagé(e) ; je me fus avantagé(e) ; je me serai avantagé(e) ; je me serais avantagé(e) ;
que je m'avantage, que tu t'avantages, qu'il s'avantage, que nous nous avantagions, que vous vous avantagiez, qu'ils s'avantagent ;
que je m'avantageasse, qu'il s'avantageât, que nous nous avantageassions ; que je me sois avantagé(e) ; que je me fusse avantagé(e) ;
avantage-toi, avantageons-nous, avantagez-vous ; sois avantagé(e), soyons avantagées, soyons avantagés, soyez avantagé(e)(es)(s) ;
(en) s'avantageant.

elles se sont avantagées, elles sont avantagées.
elles se sont avantagé les favoris, elles ont avantagé les favoris, elles se les sont avantagés.

avantageusement : d'une manière avantageuse.

elle est avantageuse, il est **avantageux** :

- procure un avantage ; est économique, fait de l'usage ;
- est à l'avantage d'une personne, est en sa faveur ;
- met les attraits physiques d'une personne en valeur ;
- se met ostensiblement en valeur, cherche à prendre avantage sur les autres ou à s'attribuer des avantages.

Le nom (un) avantage est dérivé d'avant.

Le nom (un) désavantage : une infériorité ; un inconvénient ; un préjudice) est dérivé d'avantage. D'où : désavantager : pénaliser, handicaper, gêner), elle est désavantageuse, il est désavantageux, désavantageusement.

bénéficier **d'avantages** : être privilégié.

ne pas avoir d'avantage ou d'avantages : ne pas être privilégié.

en avoir **davantage** : en avoir plus.

rester davantage : plus longtemps.

davantage de : plus de.

davantage que : plus que.

L'adverbe *davantage* est synonyme de plus. Son emploi est cependant plus limité ; en effet, *davantage* peut uniquement modifier un verbe, alors que *plus* peut aussi modifier un adjectif ou un adverbe. On évitera donc d'employer *davantage* devant un adjectif ou un adverbe; on le remplacera par *plus* dans ces contextes. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Davantage et d'avantages sont des homophones, c'est-à-dire des mots de même prononciation mais n'ayant pas le même sens. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Au 16ème siècle, la préposition élidée d' et le nom avantage se sont agglutinés pour former l'adverbe davantage. Mais cinq siècles plus tard, le sentiment de composition est toujours très fort et bien souvent cet adverbe se rencontre sous sa forme originelle, aujourd'hui fautive, d'avantage. Cette graphie, même si elle est empreinte de bon sens, n'en reste pas moins une erreur. En savoir plus : Académie française.

Le mot davantage est l'agglutination de de et avantage.

avant-

voir : CNRTL ; dictionnaire Littré ; dictionnaire des sciences animales.

avant-aile

une **avant-aile**

avant-bassin

un **avant-bassin** : un petit bassin dans lequel séjournent momentanément les navires quittant un fleuve et d'où ils passent ensuite, par une écluse intérieure, dans le bassin proprement dit.
des avant-bassins

avant-bec

un **avant-bec** :

- la partie avancée d'une pile de pont, en forme d'éperon, située face à l'amont, et destinée à protéger l'ouvrage du courant. Le terme « avant-bec » s'oppose au terme « arrière-bec ». En anglais : *upstream cutwater*. Journal officiel de la République française du 22/07/2007.
- un dispositif provisoire, constitué d'une ou de plusieurs poutres légères installées à l'avant du tablier d'un pont pour faciliter son déplacement horizontal jusqu'à sa position définitive. En anglais : *launching nose*. Journal officiel de la République française du 22/07/2007.

des avant-becs

un **arrière-bec** : l'éperon d'une pile de pont, du côté de l'aval ; la partie postérieure d'un bateau.
des arrière-becs

avant-bonheur

un **avant-bonheur**, des avant-bonheurs

avant-bouche

une **avant-bouche** : la partie entre les lèvres et les dents.
des avant-bouches

une **arrière-bouche** : le pharynx, la partie postérieure de la bouche.
des arrière-bouches

avant-bras

un **avant-bras** : le segment du membre supérieur compris entre le coude et le poignet. Il comporte deux régions dites antébrachiale antérieure et antébrachiale postérieure.
des avant-bras

un **arrière-bras** : la partie du bras, qui va de l'épaule au coude.
des arrière-bras

avant-brise

une **avant-brise**, des avant-brises

avant-cale

une **avant-cale** : un plan incliné prolongeant une cale sous l'eau pour permettre toutes manœuvres nécessaires au halage des navires.
des avant-cales

avant-centre

un **avant-centre** ou **centre avant** : un footballeur placé au centre des attaquants ou avants de pointe.
des avants-centre

avant-chambre

une **avant-chambre** : un local placé au départ d'une conduite d'adduction d'eau et contenant les appareils de jaugeage, vidange, retenue des sables, etc.
des avant-chambres

une **arrière-chambre** : une pièce située derrière une pièce principale et communiquant directement avec elle.
des arrière-chambres

avant-chœur

un **avant-chœur** : dans une église, l'espace compris entre la grille centrale fermant le chœur du côté de la nef et la porte ou le jubé qui forme l'entrée du chœur.
des avant-chœurs

un **arrière-chœur** :

- le chœur situé derrière le maître-autel, séparé du reste de l'édifice par un voile, une grille ou un mur percé d'ouvertures et qui est exclusivement réservé aux religieux ;

- la partie de l'abside située derrière le maître-autel et qui contenait le tombeau du saint ou le trésor de l'église.

des arrière-chœurs

avant-classe

une **avant-classe** : une pièce en avant d'une classe.
des avant-classes

avant-clou

un **avant-clou** : une vrille servant à percer des trous.
des avant-clous

avant-cœur

un **avant-cœur** : une maladie particulière du bœuf et du cheval, ainsi nommée parce qu'elle se manifeste par une tumeur qui survient au poitrail, au-devant du cœur.
des avant-cœurs

avant-coin

un **avant-coin** : un lobule cérébral qui se continue en avant avec la circonvolution du corps calleux.
des avant-coins

un **arrière-coin**, des arrière-coins

avant-combat

un **avant-combat**, des avant-combats

avant-contrat

un **avant-contrat** : un acte signé entre deux ou plusieurs personnes avant la signature du contrat définitif.
des avant-contrats

avant-corps

un **avant-corps** :

- la partie d'un bâtiment, d'une pièce, d'un monument faisant saillie par rapport à l'alignement de la façade ;
- toute pièce qui est en saillie par rapport à la surface de la pièce principale.

des avant-corps

un **arrière-corps** :

- une partie ou des parties d'un bâtiment en retrait sur l'alignement de la façade ;
- un lambris ou toute partie de menuiserie posée en arrière d'une autre ;
- un morceau ajouté sur le nu d'un ouvrage en fer forgé et faisant relief sur lui ;
- un évidement pratiqué sur l'angle d'un socle ou sur toute autre partie de marbre.

des arrière-corps

avant-cour

une **avant-cour** : une cour qui précède la cour principale.
des avant-cours

une **arrière-cour** : une cour située à l'intérieur ou sur l'arrière d'un bâtiment et aménagée de manière à donner du jour ou à servir de dégagement.
des arrière-cours

avant-coureur

un **avant-coureur** : celui ou ce qui annonce l'arrivée de ce qu'il précède.
des avant-coureurs

un signe **avant-coureur** : qui est annonciateur, qui est prémonitoire, qui précède et annonce),
des signes avant-coureurs

avant-courrier

un **avant-courrier** : un homme précédant une voiture de poste, pour faire préparer les relais.
des avant-courriers

une avant-courrière, un **avant-courrier** : celle, celui ou ce qui précède et qui annonce quelque chose.
des avant-courrières, des avant-courriers

une ombre avant-courrière, un signe **avant-courrier** : qui précède et annonce.
des ombres avant-courrières, des signes avant-courriers

avant-creuset

un **avant-creuset** : une cuve jumelée avec le creuset des fours à cuve et des cubilots.
des avant-creusets

avant-dernier

elle est avant-dernière, il est **avant-dernier** :

- précède immédiatement la dernière ou le dernier ;
- est pénultième.

elles sont avant-dernières, ils sont avant-derniers

l'avant-dernière, l'**avant-dernier** : celle, celui ou ce qui précède immédiatement la dernière ou le dernier.
les avant-dernières, les avant-derniers

L'ancien mot *penultime*, devenu pénultième, est emprunté au latin *paenultimus*, composé de *paene* et de *ultimus* : proprement « presque dernier, avant-dernier ». D'où : la pénultième (= l'avant-dernière syllabe), antépénultième (= qui précède immédiatement l'avant-dernier).

avant-deux

un **avant-deux** : la seconde figure du quadrille ordinaire, par opposition au quadrille croisé et au quadrille des lanciers, appelée aussi été.
des avant-deux

avant-diner

un **avant-diner** (*anciennement* : **avant-dîner**) : la partie de la journée qui précède le repas du soir.
des avant-diners ou avant-dîners.

un **après-diner** ou une **après-dinée** (*anciennement* : un **après-dîner**, une **après-dînée**) : la partie de la journée qui suit le repas de midi ou celui du soir.
des après-diners ou après-dinées

avant-dire

un **avant-dire**, des avant-dire

avant-duc

un **avant-duc** : un pilotage construit à l'entrée et sur le bord d'une rivière.
des avant-ducs

avant-fin

une **avant-fin**, des avant-fins

une **arrière-fin**, des arrière-fins

avant-fossé

un **avant-fossé** : un fossé qui environne la contrescarpe du côté opposé à la ville.
des avant-fossés

avant-foyer

un **avant-foyer** : un appareil placé en avant du foyer d'une chaudière et dans lequel a lieu le début de la combustion.
des avant-foyers

avant-funérailles

un aspect d'**avant-funérailles**

avant-gare

une **avant-gare**, des avant-gares

avant-garde, avant-gardisme, avant-gardiste

une **avant-garde** :

- la partie d'une armée ou d'une flotte, chargée en avant du corps principal, de renseigner celui-ci au cours des opérations et, plus généralement, d'assurer sa sécurité ;
- ce qui devance, qui se trouve en avant, qui vient d'abord ;
- un groupe, un mouvement novateur dans le domaine des idées, des arts, des sciences, des techniques, etc.

des avant-gardes

être à l'avant-garde :

- être dans les premières positions ;
- être à la pointe de, être en tête de ;
- être le précurseur.

d'avant-garde : qui est novateur, qui devance, qui rompt avec la tradition, qui entend donner une impulsion au développement des idées, des techniques.

une **arrière-garde** :

- une formation se trouvant à l'arrière d'une grande unité militaire dont elle ferme et protège la marche ;
- une escadre ou une division de navires fermant la marche, dans une formation navale de combat.

des arrière-gardes

un **avant-gardisme** :

- la volonté d'être à l'avant-garde ;
- une attitude, un mouvement qui se réclame de l'avant-garde.

des avant-gardismes

une œuvre avant-gardiste, un artiste **avant-gardiste** : qui est d'avant-garde.
des œuvres avant-gardistes, des artistes avant-gardistes

une, un **avant-gardiste** : une jeune milicienne ou un jeune milicien fasciste.
des avant-gardistes

avant-glacis

un **avant-glacis** : pour des fortifications, un glacis qui règne au delà d'un avant-fossé.

avant-gout, avant-goût

un **avant-gout** (*anciennement* : **avant-goût**) :

- un gout que l'on a par avance d'un aliment ou d'une boisson ;
- une sensation ou un sentiment que l'on éprouve à l'idée d'un bien futur, moral ou physique, ou d'un mal à venir ou à la représentation d'une situation, d'une personne, de ses qualités ou de ses défauts.

des avant-gouts (anciennement : des avant-goûts)

un **arrière-gout** (*anciennement* : un **arrière-goût**) :

- le gout que laisse dans la bouche un aliment, une boisson, différent de la sensation d'abord éprouvée ;
- un souvenir, un état affectif, une impression, un sentiment qui persiste ou qui nait après le fait qui l'a provoqué.

des arrière-gouts (anciennement : des arrière-goûts)

avant-greffe

un **avant-greffe** : une pièce située avant le greffe d'une prison.
des avant-greffes

avant-guerre

une **avant-guerre** : une période qui a précédé une guerre et notamment l'une des deux dernières guerres mondiales.
des avant-guerres

d'avant-guerre : qui appartient à cette période ou en rappelle les caractères.

un ou une **après-guerre** : une période qui suit une guerre.
des après-guerres

On peut écrire *avant guerre* en gardant à *avant* sa valeur de préposition et employer *guerre* sans déterminant. Cela n'est possible que si guerre n'a pas de complément ou n'est pas précisé par un adjectif : on écrira donc *Avant guerre il vivait en Normandie*, mais *Avant la Deuxième Guerre mondiale, avant la guerre de Cent ans, avant la guerre de Crimée*.
Avant-guerre avec un trait d'union est un nom féminin : *Il est né dans l'immédiate avant-guerre*, nom que l'on trouve aussi parfois employé adverbialement : *Avant-guerre, la vie semblait plus facile*, mais dans ce cas la forme avant guerre reste préférable. Courrier des internautes (Académie française)

avant-hâle

un **avant-hâle**, des avant-hâles

avant-hier

avant-hier :

- au jour qui précède hier ;
- deux jours avant aujourd'hui ;
- dans une période qui précède une autre période révolue.

avant-main

une **avant-main** (1) : la partie de la main qui est du côté de la paume, par opposition à l'arrière-main.
des avant-mains

un coup d'avant-main ou un avant-main : au jeu de paume, un coup poussé du devant de la raquette ou du battoir.

une **arrière-main** (1) :

- le revers de la main ;
- au jeu de paume, un coup porté avec le revers de la main.

des arrière-mains

un **avant-main** (2) : la partie antérieure d'un animal, le cou, le poitrail et les membres antérieurs.

une **arrière-main** (2) :

- la partie postérieure des animaux de selle, par opposition à l'avant-main ;
- la partie de l'animal située à l'arrière de la main du cavalier.

avant-métré

un **avant-métré** : un calcul de la quantité de matériaux et de la main d'oeuvre nécessaires à la réalisation d'un ouvrage donné.
des avant-métrés

un **métré** :

- une mesure d'un terrain, de travaux de construction ;
- une évaluation, un devis de leur cout fondé sur ces mesures.

avant-midi

une, un **avant-midi** : la partie de la journée qui précède midi.
des avant-midis ou avant-midi

un ou une **après-midi** ou **aprem, aprème** : la partie de la journée comprise entre le repas de midi et le repas du soir.
des après-midis ou après-midis

voir : Dictionnaire historique du français québécois ; Office québécois de la langue française ; Parler français.

avant-mont

un **avant-mont** : des reliefs situés en bordure d'une chaine principale.
des avant-monts

avant-mort

une **avant-mort**, des avant-morts ou avant-mort

l'**après-mort**

avant-mur

un **avant-mur** :

- un mur adossé à un autre mur ;
- une enceinte de murailles la plus éloignée du corps de la place :
- sur un blason, un pan de muraille crénelée, joint à une tour.

des avant-murs

un **avant-mur** ou ***claustrum*** : une mince lame de substance grise qui se rattache au noyau lenticulaire, entre l'insula et le putamen.

avant-nef

une **avant-nef** :la partie des anciennes églises grecques qui se trouvent à l'entrée, avant la nef.
des avant-nefs

avant-Noël

un **avant-Noël**, des avant-Noël

l'**Avent** : une période liturgique de préparation à Noël.

avant-papier

un **avant-papier** : un article annonçant à l'avance un événement et proposant des éléments d'information ou de réflexion à son sujet.
des avant-papiers

avant-pays

un **avant-pays** : l'ensemble des pays desservis par les lignes ou dessertes régulières qui touchent un port ou un aéroport.
des avant-pays

un **arrière-pays** :

- l'intérieur des terres d'une région, par opposition à la bande du littoral et qui vu de la mer parait situé en arrière de celui-ci ;
- la région proche d'une ville ;
- l'aire d'attraction et de desserte continentale d'un port ou, en termes économiques, son aire de marché continentale.

des arrière-pays

voir : Géoconfluences

avant-paysage

un **avant-paysage**, des avant-paysages

avant-pied

un **avant-pied** : la partie antérieure du pied, située en aval de l'articulation tarsométatarsienne.

un avant-pied convexe ou pied rond antérieur

un **arrière-pied**

des avant-pieds, des arrière-pieds

avant-plan

un **avant-plan** :

- en peinture, le premier plan ;
- un avant-projet.

un **arrière-plan** :

- un plan situé en arrière d'un autre ;
- le plan le plus éloigné de l'œil du spectateur.

être à l'arrière-plan, rester à l'arrière-plan : à l'écart, peu en vue.

des avant-plans, des arrière-plans

avant-poignet

un **avant-poignet** : la partie du membre antérieur des vertébrés située entre le carpe et les phalanges.
des avant-poignets

avant-pont

un **avant-pont**, des avant-ponts

un **arrière-pont** ou **pont arrière** : la partie arrière du pont supérieur d'un bateau.
des arrière-ponts ou ponts arrière

avant-port

un **avant-port** : une rade ou un bassin d'évolution ou de stationnement précédant l'entrée d'un port et destiné(e) à recevoir les paquebots ou les bateaux de marchandises avant leur approche des chantiers ou des quais.

des avant-ports

un **arrière-port**, des arrière-ports

avant-portail

un **avant-portail** : un portail qui, dans certaines églises gothiques, précède le portail proprement dit.
des avant-portails

avant-poste

un **avant-poste** :

- un poste détaché en avant d'une place, d'un corps de troupes pour surveiller l'ennemi et prévenir ses attaques ;
- les hommes composant le détachement ;
- tout ce qui sert de défense avancée contre un ennemi extérieur.

des avant-postes

un **arrière-poste**, des arrière-postes

avant-première

une **avant-première** : une projection d'un film devant un public restreint, destinée à recueillir les impressions des spectateurs avant la sortie en salle. En anglais : *preview*. Voir aussi : projection corporative. Journal officiel de la République française du 18/01/2005.

des avant-premières

Naguère, au théâtre, la première représentation était précédée de la « couturière », où l'on invitait gens du métier et amis proches tandis qu'on apportait les dernières retouches aux costumes, puis de la répétition «

générale », où la presse allait décider du sort de la pièce, pour le meilleur ou pour le pire.
Pour contourner ces oukases redoutés, les producteurs ont inséré avant la fatidique « Générale de presse » une succession d' avant-premières, destinées à peaufiner le spectacle, à procéder aux ultimes raccords, voire à devancer la critique par la grâce d'une rumeur flatteuse. Elles sont parfois ouvertes aux journalistes, à la condition qu'ils écrivent non des critiques, mais des avant-papiers, chargés d'attiser la curiosité du public.
Le cinéma s'efforce aussi de segmenter publics et décideurs par des emboitements d' avant-premières. La « couturière » privée destinée aux professionnels s'y nomme projection corporative, et l'on rappellera, en ce temps de Festival de Cannes, que la première « corpo » fut organisée le 22 mars 1895 à la Société d'encouragement pour l'industrie nationale : les frères Lumière y présentèrent à un aréopage de savants une invention qu'ils avaient brevetée un mois auparavant et qui devait connaître un certain succès.
France Terme.

avant-printemps

un **avant-printemps**, des avant-printemps

un **arrière-printemps**, des arrière-printemps

avant-programme

un **avant-programme** : un programme non définitif.
des avant-programmes

avant-projet

un **avant-projet** :

- une rédaction provisoire d'une loi, d'un contrat, d'une convention, de statuts, pour servir de base à une première discussion ;
- une étude générale, technique et financière précédant immédiatement un projet d'exécution.

des avant-projets

un **arrière-projet** : la version finale d'un projet.
des arrière-projets

avant-propos

un **avant-propos** :

- ce qu'on dit avant de venir au fait, quand on entreprend de raconter quelque chose ;
- une courte introduction placée en tête d'un écrit d'une certaine longueur, généralement rédigée par l'auteur pour en faire connaitre le contenu et le dessein poursuivi.

des avant-propos

avant-psychose

une **avant-psychose**, des avant-psychoses

avant-puits

un **avant-puits**, des avant-puits

avant-quart

un **avant-quart** : le coup que quelques horloges sonnent un peu avant l'heure, la demie et le quart.
des avant-quarts

avant-rapport

un **avant-rapport** : un projet de rapport, de compte rendu présenté dans une forme plus ou moins officielle.
des avant-rapports

avant-rideau

un **avant-rideau** : un dispositif permettant d'éclairer le rideau d'un théâtre.
des avant-rideaux

avant-saison

une **avant-saison** (commerciale, sportive, touristique, etc.)
des avant-saisons

une **après-saison** (commerciale, sportive, touristique, etc.)
des après-saisons

une **arrière-saison** :

- la période de l'année qui succède à la belle saison et en conserve encore les caractères ;
- la fin de l'automne ou le début de l'hiver ;
- la période de la vie, qui succède à la maturité ;
- la vieillesse.

des arrière-saisons

avant-salle

une **avant-salle** : une salle située sur le devant, où le public accède directement.
des avant-salles

une **arrière-salle** : une salle située en arrière d'une autre et communiquant avec elle.
des arrière-salles

avant-scène

une **avant-scène** :

- la partie du théâtre comprise entre l'orchestre ou la rampe et le rideau ;
- les évènements antérieurs à ceux qui forment l'action d'une pièce de théâtre, ou, en général, préliminaires.

être à l'avant-scène :

- participer directement ;
- être au cœur de l'action.

une **arrière-scène** :

- la partie postérieure de la scène d'un théâtre, par opposition à l'avant-scène ;
- un spectacle qui se déroule au second plan d'un autre spectacle et en rappelle les caractères.

des avant-scènes, des arrière-scènes

avant-sentiment

un **avant-sentiment**, des avant-sentiments

avant-série

une **avant-série** :

- des prototypes ;

- des véhicules non encore commercialisés ;
- un avant-projet de production.

des avant-séries

avant-soirée

une **avant-soirée** : [télévision] la tranche horaire qui précède les heures de grande écoute. En anglais : *access prime time*. Voir aussi : créneau de jour, heure de grande écoute. Journal officiel de la République française du 18/01/2005.
des avant-soirées

Les heures de grande écoute ne sont pas, comme on pourrait croire, des heures où les auditeurs écoutent avec une attention redoublée, mais celle où ils sont le plus nombreux. On sait que les annonceurs se disputent l'amont de ces programmes à forte audience. Ils espèrent que, dans cette avant-soirée, l'écoute des auditeurs ou plutôt, comme on dit à présent, leur quantité de cerveau disponible sera suffisante pour noter, même de façon subliminale, tous les produits que les réclames leur recommandent d'acheter. France Terme

une **arrière-soirée**, des arrière-soirées

avant-solier

un **avant-solier** :

- une poutre qui supporte les étages des maisons gothiques en faisant saillie sur la rue ;
- une poutre en bois, fer, béton armé soutenant une partie de construction faisant saillie en encorbellement.

des avant-soliers

avant-souper

un **avant-souper**, des avant-soupers

un **après-souper** : la partie de la journée qui se situe entre le souper et le coucher.
des après-soupers

avant-terrasse

une **avant-terrasse** : une terrasse placée en avant d'une autre terrasse placée à la même hauteur ou à une hauteur plus élevée.
des avant-terrasses

avant-terreur

une **avant-terreur**, des avant-terreurs

une **après-terreur**, des après-terreurs

une **arrière-terreur**, des arrière-terreurs

avant-texte

un **avant-texte** :

- une reconstruction critique de ce qui a précédé un texte ;
- l'ensemble virtuel des documents de genèse d’une œuvre ou d’un projet d’œuvre ;
- le dossier de genèse une fois qu’il a été classé chronologiquement et transcrit.

voir : Institut des textes § manuscrits modernes

avant-toit

un **avant-toit** : un auvent, un petit toit établi en saillie pour éviter l'écoulement d'eaux pluviales sur la façade.
des avant-toits

avant-train

A. voir le dictionnaire des sciences animales

un **avant-train** (1) : les jambes de devant et le poitrail du cheval.

un **arrière-train** (1) : la partie postérieure d'un animal ; les fesses.

B. un **avant-train** (2) :

- le train avant d'une voiture composé des roues de devant avec le système d'articulation et de suspension, et éventuellement d'un timon ;
- une voiture adaptée à l'avant d'une bouche à feu et que l'on veut faire voyager ou servant à la traction des caissons d'artillerie.

un **arrière-train** (2) : la partie d'un véhicule portée par l'essieu et les roues arrière.

des avant-trains, des arrière-trains

avant-trou

un **avant-trou** : un trou d'un diamètre inférieur à celui du trou définitif pour une vis ou une pointe.
des avant-trous

avant-veille

une **avant-veille** : le jour qui précède immédiatement la veille.
des avant-veilles

On disait aussi une surveille.

avant-vérité

une **avant-vérité**, des avant-vérités

avare, avarement, avarice, avaricieusement, avaricieux

elle, il est **avare** :

- fait preuve d'avarice ;
- a la passion d'amasser et de retenir les richesses sans en faire usage ;
- manifeste un grand manque de générosité ou une grande avidité ;
- livre son avoir, ses produits avec parcimonie, donne très peu ou trop peu.

être avare de quelque chose : ne pas être prodigue de.

une, un **avare** : celle, celui qui a la passion d'amasser et de retenir les richesses sans en faire usage.

avarement : avec avarice ; par avarice.

une **avarice** :

- un attachement excessif aux richesses ;
- le vice de l'avare.

des avarices : une manifestation d'avarice.

elle est avaricieuse, il est **avaricieux** :

- est avare ;
- dénote l'avarice.

être avaricieux de quelque chose : ne pas être prodigue de.

une avaricieuse, un **avaricieux** : une, un avare.

avaricieusement : d'une manière avaricieuse.

Le mot *avare*, *aver* en ancien français, vient du latin *avarus* « avide d'argent » « qui donne parcimonieusement ».

Le nom (une) avarice est emprunté au latin *avaritia* « désir de garder l'argent amassé » « avidité, soif d'accumuler de l'argent ».

avarie, avarié, avarier, avaro

A. une **avarie** :

- un dommage, une perte ou une dépense extraordinaire survenant au cours d'une expédition maritime et touchant le navire ou la cargaison ;
- un droit dû par les vaisseaux pour mouiller dans un port ;
- une indemnité touchée par le capitaine d'un navire de commerce.

être en avarie : s'arrêter le temps de réparer le navire.

des avaries : des dommages survenus à la cargaison d'un navire au cours d'une expédition réglée par un contrat de transport.

B. une **avarie** :

- un incident, de nature souvent mécanique ;
- un dégât, une détérioration ;
- un accident, une dégradation.

elle est avariée, il est **avarié** :

- est endommagé(e) par suite d'une avarie ;
- est cassé(e), détérioré(e) ;
- est abimé(e), gâté(e) ;
- est malade, blessé(e) ;
- est compromise, dégradée ; est compromis, dégradé.

[Canada :] elle est avariée, il est avarié :

- est blessé(e), affaibli(e) par la maladie ;
- perd la tête, devient folle ou fou.

avarier :

- causer une avarie à quelque chose, l'endommager ;
- attaquer, dégrader une personne ou une collectivité.

s'avarier :

- se détériorer, se gâter ;
- s'altérer, se dégrader.

elles se sont avariées, elles sont avariées.
elles se sont avarié les canots, elles ont avarié les canots, elles se les sont avariés.

un **avaro** : un accident, une avarie.

Les langues méditerranéennes ont emprunté le mot avarie à l'arabe *àwārīy* dérivé de *aàwār* « faute, manque », lui-même dérivé de *àwwar* « endommager, avarier ».

avatar

un **avatar** :

- une incarnation du dieu Vichnou ou d'autres divinités de la religion hindoue ;
- un changement, une transformation ou une métamorphose d'une personne ou d'une chose qui en a déjà subi d'autres ;
- un personnage ou un objet de synthèse évoluant dans un décor réel. Voir aussi : capture de jeu, capture

de mouvement. En anglais : *avatar*. Journal officiel de la République française du 18/01/2005.
- un ennui, un changement survenu à la suite de péripéties, incidents ;
- voir aussi : Vocabulaire de la réalité virtuelle (Office québécois de la langue française).

Le nom *avatar* est emprunté du sanscrit et désigne, au sens propre, chacune des incarnations successives du dieu Vichnou. Par extension, il désigne chacune des formes que peut prendre un être ou une chose : on pourra ainsi dire que telle institution, déjà plusieurs fois réformée, va connaître un nouvel avatar, ou qu'il y a eu de nombreux avatars dans la vie de cet homme politique. Mais on évitera de donner à ce nom le sens de péripétie, d'incident ou d'aventure, quand bien même il y aurait un fort effet d'allitération qui rapprocherait ce dernier nom d'avatar. En savoir plus : Académie française.

Le nom (un) avatar est emprunté au sanskrit *avatāra* désignant en particulier la descente sur terre, d'êtres supraterrestres s'incarnant dans des formes variées ainsi que leur manifestation.

à-vau-

à vau-l'eau :

- en suivant le fil de l'eau ;
- au gré du hasard, à l'abandon, à la dérive

aller à vau-l'eau :

- s'en aller à la dérive ; être laissé à l'abandon.

un **vau-l'eau** :

- une dérive ;
- un cours des choses qu'on ne parvient plus à contrôler.

à vau-de-route : précipitamment et en désordre.

à vau-vent ou **à vau-le-vent** : à la chasse, avec le vent par-derrière.

à vau-le-feu ou **à vau l'ombre, à vau-de-route** : au gré du hasard, à l'abandon, à la dérive.

"à vau" vient du mot dialectal *avau* qui est une forme vocalisée d'aval « côté vers lequel descend un cours d'eau ».

AVC

un **AVC** ou **accident vasculaire cérébral** : une manifestation neurologique aigüe en rapport avec un processus ischémique ou hémorragique dans le territoire d'une artère à destinée cérébrale : thrombose, embolie, hématome intra-parenchymateux.

ave

les **aves** et ataves : les aïeux et ancêtres.

Le nom (un) ave est emprunté au latin *avus* « aïeul ».

Le syntagme aves et ataves est calqué sur le syntagme latin *avi et atavi* « les ancêtres ».

voir : atave.

un avé / ils avaient, j'avais, tu avais, il avait, vous avez (avoir) / je havai, ils havaient, je havais, il havait, havé(e)(es)(s), vous havez (haver : entailler et abattre les roches selon la technique du havage).

avé

un **avé** ou **Avé Maria, avé Maria** :

- une prière ;
- un petit grain du chapelet sur lequel on dit la salutation angélique.

Le mot latin *ave* est une formule de salutation.

avec

avec :

- en compagnie de ;
- en dépit de, malgré ;
- en ce qui concerne ;
- à l'aide de, grâce à ;
- en savoir plus : CNRTL ;
- par le fait de ; à cause de ; chez ; auprès de ; voir le Dictionnaire des régionalismes de France.

avec l'aimable autorisation de ou **avec l'autorisation de** : [arts - culture] En anglais : *by courtesy of*. Journal officiel de la République française du 16/09/2006.

La préposition *avec* peut indiquer différents rapports : l'accompagnement, le moyen, la manière, etc.
On utilise parfois *avec* dans certaines expressions directement calquées de l'anglais, alors que le français exigerait une autre préposition : ainsi, *to be with (a society), to be satisfied with, to help somebody with*, entre autres, donnent lieu à des tournures incorrectes syntaxiquement. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

L'usage absolu de la préposition avec après des verbes de mouvement (comme dans les phrases : *Je vais au cinéma, tu viens avec ? Si tu pars en vacances, tu me prends avec ?*) est un emploi fort stigmatisé dans l'histoire du français. En savoir plus : Français de nos régions.

Pour exprimer une conséquence, on dit parfois au Québec *avec comme résultat (que)*… ou encore *avec le résultat que*… Ces formulations, calquées de l'anglais *with the result that, as a result*, sont mal construites en français. On peut les remplacer par l'une ou l'autre des locutions suivantes, selon les besoins du contexte : *de telle sorte que, de sorte que, de telle façon que, de façon que, de manière que, en conséquence, par conséquent, si bien que, à cause de cela, au point, à tel point que, il en est résulté, du coup* (langue familière). D'autres solutions sont également possibles, par exemple : un simple deux-points exprimant une relation de cause à effet, l'adverbe finalement, le nom résultat suivi du deux-points, etc. En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Des poètes ont écrit *avecque* et *avecques*.

Le mot avec vient du latin *apud-hŏque* devenu *apu-hŏque*, d'où *apŏque* qui a donné régulièrement en ancien français *avuec*.

aveindre, aveiniau

aveindre :

- tirer un objet de la place où il est rangé ;
- atteindre quelque chose avec effort.

j'aveins, tu aveins, il aveint, nous aveignons, vous aveignez, ils aveignent ;
j'aveignais ; j'aveignis ; j'aveindrai ; j'aveindrais ;
j'ai aveint ; j'avais aveint ; j'eus aveint ; j'aurai aveint ; j'aurais aveint ;
que j'aveigne, que tu aveignes, qu'il aveigne, que nous aveignions, que vous aveigniez, qu'ils aveignent ;
que j'aveignisse, qu'il aveignît, que nous aveignissions ; que j'aie aveint ; que j'eusse aveint ;
aveins, aveignons, aveignez ; aie aveint, ayons aveint, ayez aveint ;
(en) aveignant.

un **aveiniau** ou **aveneau** : une sorte d'épuisette.

Le verbe aveindre vient du latin vulgaire *advenĭre*, en latin classique *advenīre*.

Le nom (un) aveiniau est dérivé d'aveindre, au sens de « tirer un objet de l'endroit où on l'avait placé ».

aveine, aveinière

une **aveine** : une avoine.

une **aveinière** ou **avénière** : une avoinerie, une terre semée d'avoine.

La forme ancienne aveine, empruntée au latin *avena* (considérée comme mauvaise herbe) a été supplantée par (une) avoine.

avelanède

une **avelanède** ou **velanède** : la cupule qui entoure la base des glands du chêne velani employée dans le tannage des cuirs et la teinture.

Le nom (une) avelanède (la velanède) « cupule du chêne velani » est formé sur le grec médiéval β α λ α v ί δ ι « gland ».

avelin, aveline, avelinier

elle est aveline, il est **avelin** : est de la nature de l'aveline.

une **aveline** : le fruit de l'avelinier.

une aveline ou gueule de loup : une coquille du genre auricule.

un **avelinier** : une variété de noisetier à gros fruits nommé communément coudrier.

voir le dictionnaire des sciences animales

Le nom (une) aveline est emprunté au latin (*nux*) *avellana* plutôt attesté sous la forme *abellana*, dérivé de Abella, nom d'une ville de Campanie.

aven

un **aven** : un puits naturel aux parois abruptes, creusé dans un plateau calcaire par les eaux d'infiltration et formé, soit par dissolution, soit par effondrement de la voûte de cavités karstiques.

L'ancien mot du Rouergue *avenc* est probablement formé de la racine celtique *ab-* « eau, rivière ».

avenage, avénage

un **avenage** ou **avénage**, **aventage** : une redevance primitivement payée avec de l'avoine.

elle est avenière ou avénière, il est **avenier** ou **avénier** : se tient dans les champs d'avoine.

une avenière, un **avenier** : celle, celui qui est chargé(e) de donner l'avoine aux chevaux.

Le nom (un) avenage ou avénage, aventage est dérivé d'avoine.

avenamment, avenance, avenant

1. le cas **avenant** : si cela arrivait, si cela advenait.

une part advenante à quelqu'un, un domaine advenant : dans une succession, qui parvient comme un dû.

[**avenant** ou **advenant**] voir **avenir** ou **advenir** (ci-dessous).

2. elle est avenante, il est **avenant** :

- attire par une apparence agréable, des manières affables, un caractère engageant ;
- attire par un aspect plaisant, accueillant.

avenamment : de façon avenante.

une **avenance** : le caractère de ce qui est avenant.

3. être à l'**avenant** :

- être en accord ;
- pareillement.

4. un **avenant** :

- la part de l'héritage parental revenant *ab intestat* à la fille ;
- une pièce écrite ajoutée à un contrat pour enregistrer toutes modifications apportées aux conventions stipulées dans ce contrat.

Le mot avenant vient du participe présent de l'ancien verbe *avenir* « convenir » « arriver » qui a été remplacé par advenir. Il s'emploie encore quelquefois pour advenant.

avènement

un **avènement** :

- l'action, le fait de venir à un état, une situation ; le résultat de cette action ;
- en savoir plus : CNRTL.

avenier, avénier

avenier, avénier : voir avenage (ci-dessus)

avénine

une **avénine** : un glucoside du péricarpe de l'avoine.

à venir

à venir :

- qui doit arriver, se produire ;
- qui est futur.

L'expression *à venir jusqu'à* (*maintenant, aujourd'hui*, etc.) est calquée de l'anglais *coming until* (ou *till*) ou *coming up to* (*now, today*, etc.), cette formulation crée une redondance jugée inutile. Dans ce contexte, *à venir* n'apporte rien de plus que *jusqu'à*.
La formulation *à venir jusqu'à date* est aussi un calque : elle correspond à l'anglais *coming up to date*. Cette formule, elle aussi répétitive, peut être remplacée par un des équivalents suivants : à ce jour, jusqu'à maintenant, jusqu'à présent ou jusqu'ici.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

à-venir, avenir

un **à-venir** ou **avenir** : un acte par lequel un avoué invite l'avoué de la partie adverse à venir à l'audience du jour fixé, pour conclure et pour plaider.

avenir

A. **avenir** ou **advenir** : parvenir en un lieu déterminé ou à la personne intéressée.

advenir à : venir à bout de, réussir à.

avenir à quelqu'un : lui convenir, lui aller bien, lui appartenir.

advenir :

- se produire, comme une chose possible, mais de manière non absolument prévisible, quoique attendue ;
- se produire, arriver dans la suite des évènements à venir.

Il arrive que des mots changent de catégories grammaticales comme les adjectifs beau et important ou les verbes manger et boire qui sont devenus des noms communs. Le verbe avenir est aujourd'hui peu usité, mais son participe présent est devenu l'adjectif avenant et son participe passé féminin, le nom avenue. En savoir plus : Académie française.

L'ancienne forme du verbe advenir était *avenir*. Ce verbe subsiste dans :

- les adjectifs dérivés des participes : des manières avenantes, nul et non avenu depuis le XVIIIe siècle ;
- les substantifs : avenue, qui signifiait arrivée, et qui s'est fixé au sens de voie publique depuis le XVIe siècle ;
- avenant, qui signifiait « ce qui revient à », d'où son sens juridique de clause additionnelle depuis le XVIIIe siècle ;

- l'expression à l'avenant, qui a conservé le sens de qui s'accorde.

En savoir plus : site de Dominique Didier.

B. un **avenir**, l'avenir :

- le temps à venir ;
- ce qui sera plus tard ;
- les évènements futurs ;
- ceux qui vivront plus tard, les générations futures ;
- en savoir plus : CNRTL.

avenir / futur : Office québécois de la langue française ; Académie française ; Parler français.

Le nom *devenir*, forme substantivée du verbe homonyme, s'emploie dans la langue de la philosophie et désigne un mouvement par lequel un être se forme ou se transforme, un changement, le passage d'un état à un autre. Il se rencontre aussi dans la locution *en devenir* qui qualifie une action, une entreprise en cours de réalisation. Il convient de ne pas employer ce nom en lieu et place d'« avenir » ou « évolution ». On dira donc *l'avenir de ses enfants est assuré*. En savoir plus : Académie française.

Le nom (un) avenir vient de l'ancien verbe *avenir* « convenir » « arriver » qui a été remplacé par advenir.

Les pensées de Pierre de Jade :

- Mieux vaut avoir son avenir entre les mains que son passé sur les bras.
- On hésite à faire confiance à l'avenir quand on sait que par le passé il n'a pas toujours répondu présent.

avenolithe

un **avenolithe** : une concrétion intestinale faite d'avoine.

à vent

une boite **à vent**, un fusil à vent, un instrument à vent, une manche à vent, un moulin à vent

avent, Avent

un **avent** : un avènement, une venue.

l'**Avent** : une période liturgique de préparation à Noël.

Tout un chacun rêve d'une langue où les rapports entre le sens des mots seraient transparents, et il arrive fréquemment que si le lien entre la forme et le sens d'un mot n'est pas assez évident, on remplace celui-ci par un autre, homonyme voire paronyme dont la graphie nous semble plus en adéquation avec le sens. On peut le voir avec le couple *avent* et *avant*. Le premier est un nom qui appartient à une langue littéraire un peu précieuse et, aussi et surtout, à la langue liturgique. Il est tiré du latin *adventus*, un dérivé de *venire*, « venir, arriver », et signifie « venue, arrivée, avènement ». Il désigne essentiellement la période qui précède Noël et l'arrivée du Christ. En savoir plus : Académie française. Voir aussi : Au cœur du français.

Le nom (un) avent est emprunté au latin *adventus* « arrivée, avènement ».

aventage

un **aventage** ou avenage, avénage : une redevance primitivement payée avec de l'avoine.

aventure

une **aventure** :

- ce qui advient dans le temps, généralement à un individu ou à un groupe d'individus, d'une manière plus ou moins imprévue ou normalement imprévisible ;
- une entreprise remarquable par le grand nombre de ses difficultés et l'incertitude de son aboutissement ;
- une poursuite généralement ardue, mais exaltante d'un idéal, d'une qualité, etc ;
- une liaison généralement de caractère charnel, frivole, passager.

à l'aventure : au hasard, sans but.

d'aventure, par aventure : par hasard, sans intention précise.

un roman d'aventures, un film d'aventures : dont l'intrigue est riche en péripéties.

une **mésaventure** :

- un évènement fâcheux ;
- un incident désagréable ;
- un accident qui a des conséquences malheureuses, mais toutefois sans caractère définitif, irréparable.

Le nom (une) aventure est emprunté au latin vulgaire *adventura* « ce qui doit arriver », de *advenire* « arriver, se produire » (advenir).

Le nom *avatar* est emprunté du sanscrit et désigne, au sens propre, chacune des incarnations successives du dieu Vichnou. Par extension, il désigne chacune des formes que peut prendre un être ou une chose : on pourra ainsi dire que telle institution, déjà plusieurs fois réformée, va connaître un nouvel avatar, ou qu'il y a eu de nombreux avatars dans la vie de cet homme politique. Mais on évitera de donner à ce nom le sens de péripétie, d'incident ou d'aventure, quand bien même il y aurait un fort effet d'allitération qui rapprocherait ce dernier nom d'avatar. En savoir plus : Académie française

aventuré, aventurément

elle est aventurée, il est **aventuré** :

- va à l'aventure, est livré(e) au hasard ;
- est engagé(e) dans une aventure, est exposé(e) aux imprévus et aux dangers d'une tentative difficile.

l'**aventuré** : le risque, ce qui est aventuré.

aventurément : aventureusement.

aventurer

aventurer :

- laisser aller à l'aventure, au hasard ;
- engager dans une aventure, dans une tentative difficile et périlleuse.

s'aventurer :

- se laisser aller à l'aventure, au hasard ;
- s'engager dans une aventure, se jeter dans un danger, courir un risque.

mésaventurer : mettre dans une mésaventure ; mettre en péril, hasarder.

aventureusement, aventureux

elle est aventureuse, il est **aventureux** :

- relève de l'aventure, de l'imprévisible, du hasard ;
- est livré(e) à l'aventure, au hasard ;
- est engagé(e) ou porté(e) à s'engager dans l'aventure, dans quelque tentative difficile, périlleuse, pleine d'imprévu ;
- caractérise le chevalier errant en quête d'aventures ;
- abonde en aventures, en péripéties romanesques ;
- est encline ou enclin aux aventures galantes ;
- poursuit, de façon généralement ardue mais exaltante, un idéal, une qualité, etc.

l'**aventureux** : ce qui est aventureux.

quelque chose d'aventureux

une aventureuse, un **aventureux** :

- une personne qui recherche l'aventure ;
- celle, celui qui va à l'aventure, qui s'égare.

aventureusement : de manière aventureuse.

aventurier

elle est aventurière, il est **aventurier** :

- a un rapport plus ou moins direct avec l'aventure ; va à l'aventure, au hasard ;
- aime, recherche l'aventure, les entreprises difficiles ou risquées, s'engage dans des expéditions lointaines par terre ou par mer ;
- se plait à poursuivre un idéal difficile et plein d'imprévu ;
- cherche à se faire valoir par des procédés plus ou moins douteux ;
- est encline ou enclin aux aventures galantes.

une aventurière, un **aventurier** :

- une personne qui dit la bonne aventure, qui prédit l'avenir ;
- une personne qui va à l'aventure, au hasard ;
- une personne qui aime, recherche l'aventure, les entreprises risquées ;
- une personne en quête d'un idéal, d'une valeur, etc. ;
- une personne qui recourt à des moyens osés, illégaux ou immoraux, avec intention de profit ;
- une personne qui tente de se faire un rang, une renommée, par des procédés peu scrupuleux ;
- une personne qui a des aventures galantes, généralement scandaleuses ;
- une personne qui recherche en mariage, avec une intention intéressée, une personne d'un rang, d'une fortune plus élevés.

aventurine, aventuriné

une **aventurine** :

- une variété de quartz ou de feldspath ;
- une pierre artificielle, composée avec du verre fondu, coloré et pailleté.

elle est aventurinée, il est **aventuriné** : est composé(e), orné(e) d'aventurine.

aventurisme, aventuriste

un **aventurisme** :

- le comportement de l'aventurier ;
- une tendance, un système consistant à privilégier abusivement l'aventure, des entreprises périlleuses, des décisions téméraires, etc. comme moyen d'action.

elle, il est **aventuriste** :

- est caractérisé(e) par l'aventurisme ;
- va au hasard.

une, un **aventuriste** : celle, celui qui pratique l'aventurisme.

avenu, avenue

être non avenue, être **non avenu** : pour une personne ou une chose existant ou ayant réellement existé, est considéré(e), après examen, comme n'ayant plus de valeur juridique ou historique.

être nul et non avenu :

- ne pas avoir de valeur juridique ou historique ;
- être considéré sans effet et n'ayant pas existé.

On a aussi lu "non advenu".

[**avenu** ou **advenu**] voir : avenir ou advenir (ci-dessus)

elle est advenue, il est **advenu** :

- est arrivée, s'est produite ; est arrivé, s'est produit ;
- en parlant de l'âme, est entrée dans le monde en s'unissant à un corps.

une advenue, un **advenu** : une personne survenue en un certain lieu, à un certain moment non absolument prévisibles.

l'advenu : ce qui est réellement venu à l'existence à un certain moment.

une **advenue** : une venue effective.

une **avenue** :

- une voie permettant de parvenir à un but déterminé ;
- un passage frayé dans la nature vers un point géographique quelconque ;
- une allée large, droite, bordée d'arbres ou un chemin donnant accès à un bâtiment ; une route importante menant à un groupe de bâtiments, un village, une ville, etc. ;
- une rue principale, généralement très large, rectiligne, bordée d'arbres, conduisant à un certain point de la ville ;
- ce qui rappelle l'aspect d'une avenue par son tracé régulier et ses bordures faites d'éléments nombreux ;
- ce qui favorise, autorise l'accès à ;
- en savoir plus : (1) Office québécois de la langue française ; (2) Office québécois de la langue française.

Le mot avenu est le participe passé de l'ancien verbe *avenir* « convenir » « arriver » qui a été remplacé par advenir, d'où advenu.

Le nom (une) avenue est formé sur ce participe passé.

avéré, avérer

elle est avérée, il est **avéré** : est reconnu(e) comme vrai(e), authentique, après examen.

avérer :

- reconnaitre la vérité d'une chose ;
- savoir, comprendre quelque chose avec exactitude ;
- faire reconnaitre la vérité d'une chose par des paroles, un comportement, une action, un écrit.

j'avère, tu avères, il avère, nous avérons, vous avérez, ils avèrent ;
j'avérais ; j'avérai ; j'avèrerai ou j'avérerai ; j'avèrerais ou j'avérerais ;
j'ai avéré ; j'avais avéré ; j'eus avéré ; j'aurai avéré ; j'aurais avéré ;
que j'avère, que tu avères, qu'il avère, que nous avérions, que vous avériez, qu'ils avèrent ;
que j'avérasse, qu'il avérât, que nous avérassions ; que j'aie avéré ; que j'eusse avéré ;
avère, avérons, avérez ; aie avéré, ayons avéré, ayez avéré ;
(en) avérant.

s'avérer :

- se montrer dans sa réalité, après vérification ;
- se confirmer.

elles s'avèrent, ils s'avèrent, elles se sont avérées, ils se sont avérés,...

Le verbe avérer signifie « reconnaître ou faire reconnaître pour vrai ». On dira ainsi, par exemple : *Les faits sont avérés*. Il signifie aussi « se révéler en réalité », et l'on dira alors : *Il s'avéra un excellent médecin, l'enquête s'est avérée difficile*. Mais on se gardera bien d'employer la forme, trop souvent entendue et qui constitue un non-sens : *La nouvelle s'est avérée fausse*. De la même manière, on évitera l'inutile redondance d'une forme comme *Cette histoire s'est avérée vraie*. En savoir plus : Académie française ; Parler français.

Le verbe avérer est emprunté au latin médiéval *adverare* ou *averare*, dérivé du latin *vērus* « vrai ».

averne, Avernus

un **averne** : un enfer en tant que lieu souterrain, un séjour des morts et/ou des damnés.

Avernus : un lac de Campanie considéré comme l'entrée des enfers.

Averrhoès, averrhoïsme, averroïsme, averroïste

l'**averrhoïsme** ou **averroïsme** : la doctrine philosophique d'**Averrhoès** ; le courant d'idées qui s'est développé après lui.

elle, il est **averroïste** : se rapporte à l'averrhoïsme ou averroïsme.

une, un **averroïste** : une partisane, un partisan de l'averrhoïsme ou averroïsme.

avers

un **avers** : pour une monnaie ou une médaille, le côté qui porte l'effigie ou le motif essentiel, le côté face.

un **avers de pente (en) radar** : [télédétection spatiale - spatiologie] la partie du terrain faisant face au front d'onde. En anglais : *radar foreslope*. Voir aussi : ombre de radar, revers de pente sous radar. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

Le nom (un) avers est emprunté au latin *adversus* « qui est en face de » (voir adverse).

averse

une **averse** :

- une précipitation subite, souvent de courte durée mais tombant avec abondance, sous forme de pluie, de grêle ou de neige ;
- un ensemble de gouttes d'un liquide quelconque, tombant en grande quantité ;
- ce qui tombe de haut en bas, à la manière d'une précipitation ;
- ce qui est fourni, répandu en abondance ;
- une grande quantité ;
- un ensemble de paroles déplacées, voire méchantes ;
- une mauvaise aventure ;
- un ennui.

de la dernière averse : tout récent, tout frais.

une averse de neige : Office québécois de la langue française.

Le nom (une) averse vient de *pleuvoir à (la) verse* : abondamment.

Le nom (une) verse vient du latin *versare* (fréquentatif de *vertere*) « tourner souvent » « tourner et retourner, modifier, remuer, bouleverser ».

aversion

une **aversion** :

- un phénomène affectif pouvant atteindre tous les degrés depuis la répugnance physique et instinctive jusqu'à la haine calculée contre quelque chose ou quelqu'un ;
- une technique de thérapie comportementale ayant pour objectif la disparition d'un comportement inadapté (alcoolisme, toxicomanie).

Le nom aversion est emprunté au latin *aversio* « action de détourner », en bas latin « dégout, répulsion ».

avertin

un **avertin** :

- un dérèglement de l'esprit qui se traduit par un comportement violent, une sorte de folie furieuse ;
- celui qui est frappé de ce mal ;
- une maladie qui frappe d'inappétence et de tournoiement incessant, les moutons.

Le nom (un) avertin est dérivé du latin *vertiginem*, accusatif de *vertigo, vertiginis* « action de tourner, tournoiement ».

averti

elle est avertie, il est **averti** :

- est sur ses gardes ;
- a une expérience approfondie de quelque chose ;
- sait comment agir, ayant un jugement sûr ;
- a reçu un avertissement

une avertie, un **averti** : celle, celui qui sait, qui est sur ses gardes, qui a de l'expérience.

avertir

avertir quelqu'un :

- attirer son attention sur quelque chose ;
- lui faire savoir, le prévenir ;
- lui donner un avertissement, faire en sorte qu'il ne recommence pas une mauvaise action ;
- le blâmer, le punir.

avertir quelqu'un de quelque chose :

- le lui faire savoir afin de le mettre en garde contre quelque chose ;
- le lui annoncer, le lui dire, le prévenir.

j'avertis, tu avertis, il avertit, nous avertissons, vous avertissez, ils avertissent ;
j'avertissais ; j'avertis ; j'avertirai ; j'avertirais ;
j'ai averti ; j'avais averti ; j'eus averti ; j'aurai averti ; j'aurais averti ;
que j'avertisse, que tu avertisses, qu'il avertisse, que nous avertissions, que vous avertissiez, qu'ils avertissent ;
que j'avertisse, qu'il avertît, que nous avertissions ; que j'aie averti ; que j'eusse averti ;
avertis, avertissons, avertissez ; aie averti, ayons averti, ayez averti ;
(en) avertissant.

s'avertir : se prévenir de.

elles s'avertissent, ils s'avertissent, elles se sont averties, ils se sont avertis,...

De nos jours, la situation reste pour le moins confuse : la construction *avertir sur*, bien qu'inconnue de l'Académie, du Robert et du Larousse, fleurit sur la Toile (sous l'influence de attirer l'attention sur ?) et jusque sous la plume du (futur) ministre de l'Éducation nationale : « Avertir [les parents] sur les risques d'abus de la télévision et d'Internet » (L'École de la vie, 2014). On sait, il est vrai, à quel point un parent averti en vaut deux ! En savoir plus : Parler français.

Monstre est en effet emprunté du latin *monstrum* que le grammairien latin Pompeius Festus, dans son De verborum significatione (« Le Sens des mots »), au IIIe siècle de notre ère, expliquait ainsi : *a monendo dictum est […] quod monstret futurum et moneat voluntatem deorum* (« il tire son nom de monere [avertir] parce qu'il annonce ce qui va se passer et avertit de la volonté des dieux »). Dans la langue religieuse, ce *monstrum* par lequel se manifeste la volonté divine apparaît le plus souvent sous la forme d'un être surnaturel : *monstra dicuntur naturae modum egredentia, ut serpens cum pedibus, avis cum quattuor alis, homo duobus capitibus* (« on appelle monstres des êtres qui outrepassent les lois de la nature, comme un serpent avec des pattes, un oiseau avec quatre ailes, un homme à deux têtes »).
Le verbe *monstrare*, dérivé de *monstrum*, a d'abord eu, dans la langue augurale, la même signification que *monere*, celle d'« avertir », mais, contrairement à ce dernier, il l'a rapidement perdue pour ne garder que celle d'« indiquer, montrer ». Académie française.

Le verbe avertir vient du latin *advertere* « tourner, diriger vers » « tourner son esprit vers quelque chose, faire attention à » par l'intermédiaire du latin vulgaire *advertire*.

Les noms (un) moniteur, (un) monitor et (un) monitorat sont empruntés au latin *monitor* « celui qui conseille ; celui qui avertit, met en garde», formé sur le supin *monitum*, de *monere* « avertir ».

Le nom (une) monition est emprunté au latin *monitio, monitionis* « avertissement, conseil » formé sur le supin monitum de monere «avertir ».

Le nom (un) monitoire est emprunté au latin *mŏnĭtōrius* « qui donne un avertissement (de la foudre) », dérivé de *monitor*

Le nom (un) monstre est emprunté au latin *monstrum,* terme du vocabulaire religieux, « prodige qui avertit de la volonté des dieux » « objet de caractère exceptionnel ; être de caractère surnaturel », de *monere* « avertir, éclairer, inspirer ».

Le verbe montrer, en ancien français *mostrer*, est issu du latin *mo(n)strare* « montrer à quelqu'un [un objet, son chemin], indiquer ; faire voir, faire connaitre ; montrer [à faire quelque chose] ; désigner, dénoncer ; avertir, conseiller de]», de *monstrum*, monstre.

avertissement

un **avertissement** :

- l'action d'attirer l'attention de quelqu'un sur quelque chose ;
- une peine infligée à quelqu'un pour réprimer une mauvaise action qu'il a commise et l'en détourner ;

- une admonestation adressée par un arbitre à un pratiquant enfreignant les règles, qui entraîne une sanction ferme en cas de récidive et peut, selon les disciplines, être assortie d'une sanction légère immédiate. En anglais : *warning*. Journal officiel de la République française du 21/04/2011.
- l'action d'annoncer un évènement, de prévenir de quelque chose ;
- ce qui annonce ;
- en savoir plus : CNRTL.

servir un avertissement : Office québécois de la langue française.

un (signal d') avertissement (pour les chemins de fer).

un **avertissement (au public)** : un message ou une indication accompagnant la diffusion d'une œuvre ou d'un document, qui alerte le public du caractère potentiellement traumatisant de son contenu. En anglais : *content warning ; CW ; trigger warning ; TW*. Journal officiel de la République française du 25/06/2019.

un **avertissement (sur les résultats)** : [finance] une communication publiée par une société cotée, en l'absence d'évènement marquant, afin d'informer le marché que les perspectives de résultats doivent être modifiées. La modification des perspectives de résultats peut avoir une incidence importante sur le marché et les positions des opérateurs, qu'elle soit positive ou négative. En anglais : *profit warning*. Journal officiel de la République française du 30/01/2005.

un **avertissement au public** : un message ou une indication accompagnant la diffusion d'une œuvre ou d'un document, qui alerte le public du caractère potentiellement traumatisant de son contenu » [en anglais : *trigger warning*]. Journal officiel de la République française du 25 juin 2019. On a lu aussi, au Québec, un **traumavertissement**.

avertisseur

un signal **avertisseur**, un mot avertisseur, un timbre avertisseur :

- qui avertit, qui est destiné à avertir, à instruire ;
- qui est apte à prévenir d'un danger, à mettre en garde contre quelqu'un ou quelque chose.

un **avertisseur** :

- un employé chargé de prévenir les acteurs que le moment de leur entrée en scène est arrivé ;
- un officier de la maison du roi dont la fonction était d'avertir de l'arrivée du roi à l'heure du diner ;
- ce qui est destiné à avertir, à donner un signal ou à prévenir d'un danger.

un **avertisseur sonore** : un klaxon.

un avertisseur de sortie (involontaire) de voie : [automobile] un dispositif de sécurité qui informe le conducteur du franchissement de la ligne de délimitation de voie s'il n'a pas fait usage des clignotants. En anglais : *lane guard system ; LGS ; lane keeping system ; LKS*. Voir aussi : suivi de voie automatique, système d'aide à la conduite. Journal officiel de la République française du 02/06/2006.

avesta, avestéen

l'**avesta** :

- l'ensemble des textes sacrés mazdéens ;
- une somme.

elle est avestéenne, il est **avestéen** :

- est relative, est relatif à l'avesta ;
- appartient à l'avesta.

Le nom (un) avesta est emprunté au moyen perse *avistak*, de *apastak* « ordre donné, consigne, prescription ».

avestique

elle, il est **avestique** : est de l'Avesta, le livre sacré du mazdéisme.

l'**avestique** : la langue indo-européenne du groupe iranien dans laquelle est écrit l'Avesta et comportant deux dialectes dont le plus ancien est celui des gâthâs (hymnes de Zoroastre).

Ce mot est dérivé du nom du livre sacré Avesta (de *âbashtâ* « la loi »).

avette

une **avette** : une abeille.

Avette est une forme régionale ou vieillie d'abeille. Ces deux noms sont issus de diminutifs de *apis*, le nom latin de cet insecte : avette est tiré de *apitta* et abeille de *apicula*. Si avette se lit encore chez Giono, ce nom fut surtout en vogue à la Renaissance. En savoir plus : Académie française

Le nom (une) avette est dérivé de l'ancien français *ef* (voir l'étymologie : CNRTL) et du latin vulgaire *apitta* diminutif du latin *apis*.

aveu

un **aveu** :

- l'action d'avouer, de révéler quelque chose ;
- un mode de preuve constituée par la reconnaissance par une partie de l'exactitude d'une allégation et de nature à produire des conséquences juridiques à son détriment ;
- une reconnaissance par un individu d'avoir commis une infraction et constituant un moyen d'instruction insuffisant à lui seul pour entrainer condamnation ;
- l'action d'admettre quelque chose d'intime, de personnel, de plus ou moins pénible à reconnaitre, concernant sa nature, ses imperfections ou ses sentiments, et de les révéler ;
- une confidence, une confession littéraire ;
- une adhésion personnelle que l'on donne à quelque chose d'abstrait ;
- l'action de faire sienne une idée, une conviction
- l'acte d'un vassal reconnaissant quelqu'un pour seigneur, duquel il déclarait tenir tel héritage, et généralement suivi du dénombrement, une description détaillée des biens composant le fief ;
- un acte par lequel un vassal reconnaissait quelqu'un pour seigneur ;
- un acte d'un seigneur reconnaissant quelqu'un pour vassal ;
- une autorisation, une approbation donnée par quelqu'un à quelqu'un, généralement un inférieur, de faire ou d'avoir fait quelque chose ;
- une conformité de quelque chose avec quelque chose d'abstrait.

des aveux

de l'aveu de : selon l'opinion de..., ainsi qu'en convient..., ainsi que le reconnait....

un homme sans aveu :

- celui qui n'est avoué d'aucun seigneur féodal ;
- un individu ne possédant rien ;
- un individu sans moralité, dont l'activité et les revenus sont inavouables.

un **désaveu** :

- une parole ou une action par laquelle on désavoue quelque chose ;
- une parole ou une action par laquelle on désavoue quelqu'un ;
- un refus de reconnaitre une personne comme étant de sa famille ;
- un refus d'approuver la conduite d'un mandataire qui a mésusé du crédit qu'on lui avait accordé.

des désaveux

voir aussi : avouable, avouer (ci-dessous).

aveuer

aveuer ou **avuer** : suivre de l'œil le gibier, le garder à vue.

L'ancien verbe avuer ou aveuer est dérivé de vue dont l'ancienne forme était *veue*.

aveuglant

elle est aveuglante, il est **aveuglant** :

- aveugle, empêche de voir, au moins momentanément ;
- empêche de juger en toute sérénité et clarté ;
- dont l'évidence apparaît très clairement ;
- s'impose sans discussion.

aveugle

elle, il est **aveugle** :

- se dit d’une personne ne percevant aucune lumière ;
- est privé(e) de l'usage de la vue, est privé(e) des organes de la vue ;
- est non-voyante ou non-voyant ;
- manque de jugement, de discernement ;
- autres sens : CNRTL.

un point aveugle : le scotome physiologique ou la zone privée de vision correspondant à la papille [tête du nerf optique], dépourvue de récepteurs.

un potage aveugle : un potage qui devrait être gras, avoir des yeux de graisse, et qui est maigre.

une, un **aveugle** :

- une personne privée du sens de la vue ;
- une non-voyante, un non-voyant ;
- une personne qui n'a pas été éclairée par la connaissance, qui manque de jugement ou de lumière spirituelle.

en aveugle, à l'aveugle : à la manière d'un aveugle, en agissant comme le ferait un aveugle ; sans discernement.

Étymologie du mot aveugle : CNRTL.

Le mot latin *caecum* (cæco-) signifie « aveugle ».

Le mot orbe vient du latin *orbus* « privé de » qui a pris le sens de « aveugle » et s'est substitué au latin *caecus* : un coup orbe (= qui n'entame pas la chair, mais qui fait une forte contusion, une grande meurtrissure), une façade orbe (= qui n'a pas d'ouverture), une orbevoie ou orbe-voie (= une fenêtre ou une arcade simulée dans un mur, sur un meuble.

L'élément typhlo- est tiré du grec τ υ φ λ ο΄ ς « aveugle ; sans ouverture », typhlo- est aussi utilisé pour désigner le cæcum, la première partie, "aveugle", sans ouverture, de l'intestin.

aveuglé, aveuglement, aveuglément

elle est aveuglée, il est **aveuglé** :

- est empêché(e) momentanément de voir clair ;
- manque de discernement ;
- est ébloui(e).

une aveuglée, un **aveuglé** : celle qui a été rendue aveugle, celui qui a été rendu aveugle.

un **aveuglement** :

- l'action d'aveugler, de priver quelqu'un de la vue ;
- une obturation ;
- une privation définitive, irrémédiable de la vue ;
- une baisse momentanée de l'acuité visuelle due à l'intensité trop vive de la lumière ;
- le fait de priver quelqu'un de discernement de sens critique ;
- l'état d'une personne privée de discernement, de sens critique.

des aveuglements : des jugements erronés causés par la passion.

aveuglément :

- à l'aveuglette, à la manière d'un aveugle ;
- sans esprit critique, sans examen ;
- fortuitement, au hasard.

aveugle-né

une aveugle-née, un **aveugle-né** : celle, celui qui est aveugle de naissance.

aveugler

aveugler :

- rendre aveugle, priver de la vue ;
- empêcher momentanément de voir clair ;
- fasciner, séduire ;
- troubler l'esprit de quelqu'un ;
- faire perdre ou fausser le jugement.

aveugler une arcade, aveugler une fenêtre : la fermer à l'aide de maçonnerie ou de parements de bois.

aveugler les bourgeons d'un arbre : enlever les bourgeons, les yeux d'un arbre.

aveugler une voie d'eau : empêcher par un moyen quelconque des infiltrations d'eau.

s'aveugler :

- s'éblouir ;
- se leurrer, se faire illusion se cacher la vérité ;
- refuser de se rendre à l'évidence.

aveuglette

à l'aveuglette :

- à la manière d'un aveugle, à tâtons, sans y voir clair ;
- en agissant au hasard, sans réfléchir, sans avoir les éléments d'information nécessaires.

à l'aveugle / à l'aveuglette : Parler français.

aveulir, aveulissant, aveulissement

aveulir : rendre veule, sans volonté et sans énergie.

j'aveulis, tu aveulis, il aveulit, nous aveulissons, vous aveulissez, ils aveulissent ;
j'aveulissais ; j'aveulis ; j'aveulirai ; j'aveulirais ;
j'ai aveuli ; j'avais aveuli ; j'eus aveuli ; j'aurai aveuli ; j'aurais aveuli ;
que j'aveulisse, que tu aveulisses, qu'il aveulisse, que nous aveulissions, que vous aveulissiez, qu'ils aveulissent ;
que j'aveulisse, qu'il aveulît, que nous aveulissions ; que j'aie aveuli ; que j'eusse aveuli ;
aveulis, aveulissons, aveulissez ; aie aveuli, ayons aveuli, ayez aveuli ;
(en) aveulissant.

s'aveulir : devenir veule.

je m'aveulis, tu t'aveulis, il s'aveulit, nous nous aveulissons, vous vous aveulissez, ils s'aveulissent ;
je m'aveulissais ; je m'aveulis ; je m'aveulirai ; je m'aveulirais ;
je me suis aveuli(e) ; je m'étais aveuli(e) ; je me fus aveuli(e) ; je me serai aveuli(e) ; je me serais aveuli(e) ;
que je m'aveulisse, que tu t'aveulisses, qu'il s'aveulisse, que nous nous aveulissions, que vous vous aveulissiez, qu'ils s'aveulissent ;
que je m'aveulisse, qu'il s'aveulît, que nous nous aveulissions ; que je me sois aveuli(e) ; que je me fusse aveuli(e) ;
aveulis-toi, aveulissons-nous, aveulissez-vous ; sois aveuli(e), soyons aveulies, soyons aveulis, soyez aveuli(e)(es)(s) ;
(en) s'aveulissant.

elles se sont aveulies, elles sont aveulies.
elles se sont aveuli les adversaires, elles ont aveuli les adversaires, elles se les sont aveulis.

une vie aveulissante, un état **aveulissant** : qui rend veule.

un **aveulissement** :

- l'action d'aveulir, de s'aveulir ;
- l'état d'une personne aveulie.

elle, il est **veule** :

- manque de force, d'énergie physique ou morale ;
- n'a aucune volonté ; témoigne de ce défaut, de cette faiblesse ;

- manque de rigueur ;
- est molle ou mou, sans tranchant, imprécise ou imprécis ;
- pour un végétal : est chétive ou chétif, grêle, s'affaisse ;
- pour un sol : dont la terre manque de maintien, est trop légère ou meuble, où les plantes ne peuvent prendre racine ;
- en peausserie, pour les poils, n'ont pas la propriété de se feutrer d'eux-mêmes ;
- pour un tissu, une étoffe, est insuffisamment drapé(e), est peu fourni(e) en laine.

veulement : d'une manière veule, sans énergie.

une **veulerie** :

- le caractère, l'état d'une personne veule ;
- un manque de vigueur physique ou morale ;
- un avachissement, une platitude.

voir aussi : avili, avilir, avilissement, avilisseur.

aveuvé

elle est aveuvée : est rendue veuve.
il est **aveuvé** : est rendu veuf

aviadénovirus

un **aviadénovirus** : un genre d'adénovirus atteignant un oiseau.

aviaire

elle, il est **aviaire** : se rapporte aux oiseaux, plus particulièrement de basse-cour, à leur élevage ou à leur pathologie.

la grippe aviaire : une infection due à des virus influenza A [*Orthomyxoviridae*] ayant pour hôte naturel les oiseaux. Les termes « grippe aviaire» et « grippe du poulet » ont été largement utilisés par les médias pour désigner, souvent dans la confusion, la zoonose, l'épizootie ou le virus lui-même. Le terme de « grippe aviaire» devrait être réservé à la zoonose, c'est-à-dire à la maladie résultant de la transmission directe du virus aviaire à l'Homme, la maladie animale étant désignée par les termes « influenza aviaire » ou « peste aviaire vraie » et le virus étant plutôt défini par le terme influenza.

l'**aviaire** : la faune relative aux oiseaux.

Le mot aviaire est emprunté au latin *aviarius*, « qui se rapporte aux oiseaux », lui-même dérivé de *avis* « oiseau ».

avianisé

un virus **avianisé** : un virus modifié par passages en série sur œufs de poule incubés ou sur cultures d'embryons de poulets.

aviateur, aviation

une puissance aviatrice, un appareil **aviateur** :

- qui permet le vol par avion ;
- qui peut voler.

une ingénieure aviatrice, un ingénieur aviateur : qui s'occupe de la navigation aérienne, des avions.

une aviatrice, un **aviateur** :

- une personne qui s'intéresse à la navigation aérienne, du point de vue technique ;
- une, un membre de l'équipage d'un avion.

une aviatrice-cosmonaute, un **aviateur-cosmonaute** : une personne qui effectue ou a effectué un vol spatial.

une **aviation**, l'aviation :

- la navigation aérienne, le déplacement aérien à l'aide d'avions, d'hélicoptères, etc. ;
- une aéronautique , un organisme assurant le déplacement aérien et comprenant un ensemble d'appareils d'aviation, d'organes de commandement ou d'administration, de personnels spécialisés y afférents et d'installations au sol ;
- le personnel d'aviation en tant que corps social ;
- la technique concernant les appareils d'aviation.

d'aviation : qui est relatif à l'équipement ou à la fabrication d'avions.

de l'aviation : qui est relatif aux produits de l'industrie aéronautique.

Lexique de l'aviation : Wiktionnaire.

une **giraviation** ou **gyraviation** : la branche de l'aéronautique consacrée aux giravions.

une **hydraviation** : la branche de l'aviation, spécialisée dans l'utilisation des hydravions.

Les noms (un) aviateur et (une) aviation dérivent du verbe *avier*, créé par convention à partir du latin *avis* « oiseau ».

aviatick, aviatik

un **aviatick** ou **aviatik** : un avion allemand, en usage pendant la Grande Guerre.

Le nom (un aviatick ou aviatik est emprunté à l'allemand *Aviatik* « aéronautique » formé sur le latin *avis* probablement d'après le français aviation.

avibirnavirus

un **avibirnavirus** : un birnavirus aviaire.

Mots dérivés du latin *avis* « oiseau » :

avicide

elle, il est **avicide** : tue les oiseaux.

un **avicide** : un biocide utilisé contre les oiseaux.

avicole

elle, il est **avicole** : concerne l'aviculture.

un insecte **avicole** : qui vit en parasite sur le corps des oiseaux.

aviculaire, avicule, aviculidé

elle, il est **aviculaire** :

- sert à la nourriture des oiseaux ;
- dévore les oiseaux ;
- vit en parasite sur leur corps ;
- habite dans leur nid.

des **avivulaires** : des appendices spéciaux de certains bryozoaires marins.
un aviculaire

un **aviculaire** : une renouée, une plante.

une **aviculaire** : le nom de certaines mygales pouvant attaquer les petits oiseaux.

une **avicule** :

- une aronde, un mollusque ;
- un oiseau-mouche ;
- un petit aéronef.

les **aviculidés** : une ancienne famille de mollusques.

voir le dictionnaire des sciences animales

Les mots aviculaire et avicule sont dérivés du latin *avicula* « petit oiseau ».

aviculteur, aviculture

une avicultrice, un **aviculteur** :

- une éleveuse professionnelle ou un éleveur professionnel spécialisé(e) dans l'élevage des animaux de basse-cour et en particulier des volailles en vue de l'exploitation commerciale ;
- toute éleveuse d'oiseaux, tout éleveur d'oiseaux.

l'**aviculture** : l'art d'élever les oiseaux, particulièrement les oiseaux d'agrément ou de chasse et les volailles de basse-cour.

une aviculture : un élevage d'oiseaux.

avide, avidement, avidité

elle, il est **avide** :

- a un désir ardent, immodéré de nourriture ;
- est vorace, gloutonne ou glouton ;
- exprime un désir ardent, passionné de quelque chose ;
- manifeste une avarice immodérée.

elle, il est avide de :

- est gourmande ou gourmand, vorace, insatiable de ;
- désire passionnément une chose, la recherche ardemment.

une substance **avide** de : qui est apte à absorber ou à fixer une grande quantité de liquide ou de gaz.

avidement :

- de manière avide ;
- voracement, gloutonnement ;
- de manière ardente, passionnée.

une **avidité** :

- une action ou un état consistant à être avide ;
- une manifestation de cette action ou de cet état ;
- un désir ardent, immodéré de quelque chose ;
- une voracité, une gloutonnerie ;
- une avarice, une cupidité ;
- une attention ardente, passionnée ;
- une impatience ;
- la mesure de la force de liaison d'un antisérum vis-à-vis d'un antigène macromoléculaire ou particulaire.

Le mot avide est emprunté au latin *avidus*, synonyme de *avarus*.

Le nom (une) avidité est emprunté au latin *aviditas*.

avidine

une **avidine** : la protéine du blanc d'œuf, de masse moléculaire 45 ou 68 kDa, qui a la propriété de fixer la biotine et de la rendre inapte aux réactions enzymatiques dans lesquelles elle intervient.

à vie

La locution ***à vie***, dans le sens de « dans toute la carrière de quelqu'un », est en usage au Québec, surtout dans la langue sportive et en particulier dans le domaine des statistiques. Cette locution est employée sous l'influence de l'anglais *lifetime* : *best lifetime performance, second-best lifetime score, his 200th lifetime victory, lifetime earnings, lifetime record*, etc. Ce faisant, la durée envisagée s'inscrit dans le passé et non dans l'avenir, une acception que n'a pas la locution française à vie, même si le mot vie, employé seul, peut renvoyer aux deux aspects (c'est bien la première fois de sa vie que… Elle a vécu toute sa vie dans cette maison). Pour exprimer que l'on fait référence à l'ensemble de la carrière de quelqu'un, on peut remplacer l'emprunt *à vie* par : de

(toute) sa carrière, en carrière, dans sa carrière, de sa vie.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

avien

une espèce avienne, un type **avien** : qui se rapporte aux oiseaux

un peuplement avien : l'ensemble des individus appartenant à plusieurs espèces du même groupe systématique qui occupent un territoire déterminé.

une structure avienne : qui présente quelque analogie avec les oiseaux, avec leurs caractéristiques fondamentales.

Ce mot est dérivé du latin *avis* « oiseau », avec le suffixe -ien.

-aviette

une **motoaviette** : un petit avion mû par un moteur à explosion de faible puissance.

avifaune

une **avifaune** : la partie de la faune d'un lieu constituée par les oiseaux.

Avignon, avignonnais

elle est avignonnaise, il est **avignonnais** : est d'**Avignon**, une ville en France.
une Avignonnaise, un Avignonnais

Sur le pont d'Avignon on y danse on y danse (une comptine).

l'**avignonnais** : un dialecte.

l'**Avignonnais** : la région d'Avignon.

avihépadnavirus

un **avihépadnavirus** : le virus de l'hépatite virale du caneton, de la famille des **hépadnaviridés**.

avili, avilir, avilissant, avilissement, avilisseur

elle est avilie, il est **avili** : est devenu vile ou vil, méprisable.

avilir :

- rendre vil, dégrader, abaisser ;
- faire perdre de sa valeur, déprécier ;
- déshonorer ;
- discréditer.

j'avilis, tu avilis, il avilit, nous avilissons, vous avilissez, ils avilissent ;
j'avilissais ; j'avilis ; j'avilirai ; j'avilirais ;
j'ai avili ; j'avais avili ; j'eus avili ; j'aurai avili ; j'aurais avili ;
que j'avilisse, que tu avilisses, qu'il avilisse, que nous avilissions, que vous avilissiez, qu'ils avilissent ;
que j'avilisse, qu'il avilît, que nous avilissions ; que j'aie avili ; que j'eusse avili ;
avilis, avilissons, avilissez ; aie avili, ayons avili, ayez avili ;
(en) avilissant.

s'avilir :

- devenir vil, se dégrader, s'abaisser ;
- perdre de sa valeur, se déprécier.

je m'avilis, tu t'avilis, il s'avilit, nous nous avilissons, vous vous avilissez, ils s'avilissent ;
je m'avilissais ; je m'avilis ; je m'avilirai ; je m'avilirais ;

je me suis avili(e) ; je m'étais avili(e) ; je me fus avili(e) ; je me serai avili(e) ; je me serais avili(e) ;
que je m'avilisse, que tu t'avilisses, qu'il s'avilisse, que nous nous avilissions, que vous vous avilissiez, qu'ils s'avilissent ;
que je m'avilisse, qu'il s'avilît, que nous nous avilissions ; que je me sois avili(e) ; que je me fusse avili(e) ;
avilis-toi, avilissons-nous, avilissez-vous ; sois avili(e), soyons avilies, soyons avilis, soyez avili(e)(es)(s) ;
(en) s'avilissant.

elles se sont avilies, elles sont avilies.
elles se sont avili leurs proches, elles ont avili leurs proches, elles se les sont avilis.

elle est avilissante, il est **avilissant** : avilit ; est dégradante ou dégradant, humiliante ou humiliant, indigne.

un **avilissement** :

- l'action d'avilir, de s'avilir ; le résultat de cette action ;
- une dégradation ;
- l'action de se déprécier, de perdre de sa valeur ; le résultat de cette action.

une avilisseuse, un **avilisseur** :

- celle, celui qui cherche à avilir quelqu'un ;
- celle, celui qui vulgarise, qui déprécie quelque chose.

Le mot vil vient du latin *vilis* « à bas prix » d'où « méprisable ». Voir aussi : aveulir, aveulissement.

aviminus

un **aviminus** : un petit dinosaure théropode dont les membres antérieurs avaient des sortes de plumes.

avinage, aviné, aviner, avineur, avineuse

un **avinage** :

- l'action d'aviner, d'imbiber de vin les futs destinés à en contenir ;
- une sorte de teinture de couleur vineuse, donnée par le bois d'Inde.

elle est avinée, il est **aviné** :

- est imbibé(e) de vin ;
- est en état d'ivresse ou troublé(e) par l'ivresse.

aviner :

- imbiber de vin chaud un récipient neuf destiné à contenir du vin, pour lui faire perdre le gout du bois ;
- écraser le raisin dans une cuve pour la remplir.

s'aviner :

- être imbibé de vin ;
- boire de façon immodérée.

elles se sont avinées, elles sont avinées.
elles se sont aviné les récipients, elles ont aviné leurs récipients, elles se les sont avinés.

une **avineuse** ou un **avineur** [Québec] :

- une machine pour le nettoyage de l'intérieur de bouteilles et bocaux neufs ;
- une machine pour injecter dans les bouteilles, goulot en bas, une solution désinfectante, avant de les retourner.

une rinceuse-avineuse, une avineuse semi-automatique

une avineuse, un **avineur** : celle, celui qui apprécie le vin.

Le verbe aviner est dérivé de vin.

Avion

elle est avionnaise, il est **avionnais** : est d'**Avion**, une ville en Pas-de-Calais en France.
une Avionnaise, un Avionnais

avion, avionique, avionnerie, avionnette, avionneur

un **avion** : un appareil plus lourd que l'air, pouvant voler grâce à différents procédés et utilisé à des fins diverses.

- un **avion-cargo**
- un **avion-citerne**
- un **avion-école**
- faire de l'**avion-stop**
- un **avion-suicide** : un kamikaze.
- un **avion-taxi** ou **taxi-avion** : un taxi aérien.

Les avions en français : Wiktionnaire.

Vocabulaire (Thésaurus) autour du thème de l'avion : Wiktionnaire.

un **avion à décollage et atterrissage courts** ou ADAC. En anglais : *short take-off and landing aircraft ; STOL aircraft*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **avion à décollage et atterrissage verticaux** ou ADAV. En anglais : *vertical take-off and landing aircraft ; VTOL aircraft*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **avion à flèche variable** : un avion dont la voilure peut pivoter en vol de façon à en faire varier la flèche dans certaines limites. En anglais : *swing-wing aircraft ; variable geometry aircraft*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **avion de ligne**. En anglais : *airliner ; liner*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **avion de transport et de ravitaillement** ou ATR : un aéronef polyvalent à voilure fixe qui permet le transport de troupes et de matériels et le ravitaillement en vol. En anglais : *multi-role tanker transport ; MRTT ; multirole tanker transport ; MRTT*. Voir aussi : aéronef polyvalent. Journal officiel de la République française du 11/12/2020.

un **avion de transport régional** : un avion de transport destiné à des liaisons de courte distance. En anglais : commuter. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

un **avion spatial** : un véhicule aérospatial susceptible de relier deux points de la Terre en passant par une phase de vol orbital. En anglais : *aerospace plane ; space plane*. Voir aussi : navette spatiale, véhicule transatmosphérique. Journal officiel de la République française du 23/12/2007.

un **avion-lanceur** : un avion conçu pour porter un lanceur dont la mise à feu est effectuée en vol, en vue d'améliorer les performances du lancement. On utilise l'expression « avion-porteur », dans un sens plus large, pour désigner un avion permettant d'emporter une charge de grande dimension arrimée à l'extérieur. En anglais : *launch aircraft*. Voir aussi : lanceur aéroporté. Journal officiel de la République française du 31/12/2005.

un **giravion** ou **gyravion** : un appareil sur lequel la sustentation aérodynamique est produite au moyen de pales relativement longues tournant autour d'un axe sensiblement vertical.

un **hydravion** : un avion muni de flotteurs lui permettant de décoller d'un plan d'eau et de s'y poser.

l'**avionique** : l'ensemble des équipements électroniques, électriques et informatiques qui aident au pilotage des aéronefs et des astronefs.

une **avionnerie** : une usine de construction d'avions et de divers autres engins aéronautiques.

l'avionnerie : ce qui a un rapport avec le service et la fabrication des avions.

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

une **avionnette** : un avion de petites dimensions et léger, doté d'un moteur peu puissant, destiné au transport de quelques passagers, utilisé surtout en Amérique du Sud et au Mexique.

une avionneuse, un **avionneur** : une personne qui conçoit les plans d'un ou de plusieurs avions, en réalise la construction et fait des essais en vol.

Le nom (un) avion, créé vers 1875, est dérivé du latin *avis* « oiseau ».

avipoxvirus

un **avipoxvirus** : un virus de varioles aviaires, de poxvirus aviaires, de la famille des poxviridés.

aviron, avironner, avionnerie, avironnier

un **aviron** :

- un instrument de bois, en forme de pelle allongée, qui fixé à l'embarcation, sert à la manœuvrer ;
- en boucherie, une pelle de bois servant à remuer les graisses en fusion ;
- un principe, qui permet de gouverner, diriger ;
- en savoir plus : Office québécois de la langue française.

l'aviron :

- la pratique du canotage à rames, seul ou en équipe ;
- un club, une association, réunissant à l'origine des personnes qui pratiquent ce sport.

avironner :

- faire avancer une embarcation en se servant des avirons ;
- pagayer [Canada]

une **avionnerie** : (1) Office québécois de la langue française ; (2) Office québécois de la langue française.

une avironnière, un **avironnier** : une fabricante, un fabricant, une marchande, un marchand d'avirons, de rames.

Le nom (un) aviron est soit le déverbal d'avironner « aller autour de, parcourir » soit directement dérivé de virer.

Le verbe avironner a été dérivé de l'ancien français *aviron* « tout autour » puis d'un aviron.

avirulence, avirulent

une **avirulence** : le caractère d'un microorganisme pathogène dont la virulence est diminuée ou nulle.

elle est avirulente, il est **avirulent** : est dénué(e) de virulence.

avis

un **avis** :

- une opinion résultant d'une réflexion, d'une délibération sur une question, un problème précis, et destinée à être communiquée ;
- une information pratique que quelqu'un qui a autorité pour le faire communique à un particulier ou au public pour lui indiquer ce qu'il doit ou peut faire, éventuellement pour le mettre en garde ;
- en savoir plus : CNRTL.

un **avis de mise à disposition** : [transport maritime] un document par lequel le capitaine notifie à l'affréteur que son navire est en mesure d'effectuer les opérations commerciales prévues au contrat. En anglais : notice of readiness. Journal officiel de la République française du 21/10/2004.

un **avis client** ou **avis consommateur** : une appréciation mise en ligne par un client sur le site marchand d'un produit ou d'un service qu'il a acheté, qui concourt à la décision de clients potentiels relativement à l'achat de ceux-ci. Office québécois de la langue française

En résumé, le nom opinion désigne un jugement personnel et le nom avis désigne un jugement qui est destiné à être communiqué à une ou plusieurs personnes, souvent afin de les aider à adopter la meilleure conduite possible dans une circonstance donnée. En savoir plus : Office québécois de la langue française

Le nom (un) avis est formé d'à et de l'ancien français *vis*, du latin *visum* « ce qui semble (bon) » de *videre* « voir ».

avisé

elle est avisée, il est **avisé** :

- manifeste, face aux évènements, un esprit d'à-propos pour agir avec intelligence et prudence ;
- dénote des qualités de finesse et de perspicacité.

une avisée, un **avisé** : celle qui se montre intelligente et prudente, celui qui se montre intelligent et prudent dans la conduite de ses actions.

elle est malavisée, il est **malavisé** :

- n'est pas avisé(e) ;
- manque de finesse, de perspicacité, d'esprit d'à-propos ;
- agit inconsidérément.

aviser

aviser quelqu'un : lui donner des avis, le conseiller, le persuader.

aviser à : réfléchir aux meilleurs moyens d'atteindre un but, de pourvoir à quelque chose, et prendre une décision en conséquence.

aviser quelqu'un ou quelque chose :

- prendre conscience de la présence d'une personne, d'une chose, en portant par hasard les yeux sur elle;
- la ou le découvrir.

aviser quelqu'un : faire connaitre quelque chose à quelqu'un, lui donner avis de quelque chose.

s'aviser de, s'aviser que :

- prendre conscience par les sens ou par l'esprit, d'une chose, d'un fait réel auquel on n'avait pas prêté attention auparavant ;
- concevoir, imaginer ;
- se mettre dans l'esprit une idée inattendue ou étrange et la mettre à exécution.

Le verbe aviser connaît plusieurs emplois en français. Dans la langue courante ou administrative, il est synonyme d'avertir, d'informer, de prévenir.
Cependant, lorsqu'il est utilisé au sens de « donner un avis, des conseils, souvent d'ordre professionnel », il s'agit d'une influence de l'anglais. Il est cependant intéressant de savoir que l'anglais *to advise* est lui-même un emprunt fait par l'anglais à l'ancien français. Le proverbe *Un fou avise bien un sage* est un vestige de cet emploi disparu du français actuel.
En savoir plus : Office québécois de la langue française.

Selon les sens, le verbe aviser est dérivé de viser ou d'avis.

aviseur

Le mot **aviseur**, que l'on emploie au Québec comme nom ou adjectif, n'est pas usité ailleurs dans la francophonie. Il s'agit d'un calque de l'anglais *adviser* (ou *advisor*). Il est rarement employé seul ; en tant que substantif, on le rencontre le plus souvent dans les expressions *aviseur technique* ou *aviseur légal*, calques de l'anglais *technical adviser, legal adviser*. Il a alors le sens de « conseiller ».
En tant qu'adjectif, *aviseur* se rencontre essentiellement dans l'expression *comité aviseur*, calque de l'anglais *advisory committee*, où il a le sens de « consultatif ».
En savoir plus : Office québécois de la langue française ; Au cœur du français.

aviso

un **aviso** : un petit navire de guerre, léger et rapide, utilisé pour escorter les convois navals, porter des avis, des ordres ou du courrier, et reconnaitre la position des vaisseaux ennemis.

Le nom espagnol *aviso* « nouvelle », dérivé de *avisar*, est emprunté au français aviser.

avitaillement, avitailler, avitailleur

un **avitaillement** :

- un ravitaillement, l'action d'avitailler, d'approvisionner, en vivres, en munitions ou en combustible ;
- la quantité de vivres nécessaire à la subsistance de l'équipage et des passagers d'un bateau pendant la traversée)

avitailler : fournir à un navire, une place forte, un corps d'armée, ce qui est nécessaire à son bon état de fonctionnement.

s'avitailler :

- se pourvoir de vivres ;
- être approvisionné.

elles se sont avitaillées, elles sont avitaillées.
elles se sont avitaillé les navires, elles ont avitaillé les navires, elles se les sont avitaillés.

une avitailleuse, un **avitailleur** : une personne chargée de l'avitaillement d'une place, d'un camp, d'un vaisseau.

un **avitailleur** :

- un bateau servant au ravitaillement d'autres bateaux ;
- En anglais : *bowser ; fuelling vehicle*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.

une avitailleuse de navire, un **avitailleur de navire** : une entreprise ou une personne spécialisée dans les fournitures pour navire. En anglais : *shipchandler ; ship supplier*. Journal officiel de la République française du 20/06/2003.

Le verbe avitailler est dérivé de l'ancien français *vitaille* « vivres ». Voir : vivre.

Le verbe ravitailler est dérivé d'avitailler.

avitaminose

une **avitaminose** : un syndrome à composante dermatologique éventuelle en rapport avec une ou des carences vitaminiques.

Avitellina

Avitellina centripunctata : un ver plat rubané cyclophyllidé, parasite digestif agent du téniasis des ruminants, de la famille des anoplocéphalidés.

avivage, avivé, avivement, aviver, aviveur, avivoir

un **avivage** : l'action d'aviver.

elle est avivée : est rendue plus vive ; il est **avivé** : est rendu plus vif.

un **avivé** : un bois dont les arêtes ont été rendues vives.

un **avivement** :

- l'action d'aviver, le résultat de cette action ;
- le procédé chirurgical qui consiste à exciser les lèvres d'une plaie que l'on veut réunir par une suture, ou une surface de tissu pour favoriser un accollement.

un avivement pleural : un substitut à la pleurectomie pariétale.

aviver :

- rendre plus vif ;
- donner de l'éclat ;
- en chirurgie osseuse, dénuder complètement une zone osseuse en s'aidant d'un instrument tranchant ;
- autres sens : CNRTL.

s'aviver : devenir plus vif.

elles s'avivent, ils s'avivent, elles se sont avivées, ils se sont avivés,...

elles se sont avivées, elles se sont avivées.
elles se sont avivé les tons, elles ont avivé les tons, elles se les sont avivés.

une aviveuse, un **aviveur** sur métaux : une polisseuse, un polisseur sur métaux qualifié(e).

une aviveuse, un **aviveur** : une ouvrière, un ouvrier chargé(e) de faire bouillir les objets teints dans une solution de sel d'alun destinée à rendre plus vive leur couleur.

un **avivoir** : un instrument de petite taille composé d'un manche et d'une tige de cuivre à l'extrémité aplatie, utilisé par les doreurs pour étaler l'amalgame d'or sur l'objet à dorer.

un **ravivage** : une opération qui consiste à décaper une surface de métal avant de la dorer ou d'effectuer une soudure.

un **ravivement** : l'action de raviver.

raviver :

- rendre plus vif, plus actif ;
- redonner de la vigueur à ;
- ramener à son éclat premier ;
- redonner de la fraicheur à ;
- faire revivre, ranimer ;
- redonner de l'énergie, réconforter.

raviver une plaie : la mettre à vif.

voir : vif, vivre.

avocado

Québec.

un **avocado** : un avocat, le fruit de l'avocatier, à la peau vert foncé et en forme de poire.

(couleur) vert avocado

voir le Dictionnaire historique du français québécois.

avocaillon, avocasserie, avocassier

une avocaillonne : une avocate médiocre ; un **avocaillon** : un avocat médiocre.

avocasser :

- plaider, exercer la profession d'avocat ;
- exercer sans talent, dans la médiocrité, la profession d'avocat ;
- discuter longuement, subtilement, à la manière d'un avocat médiocre.

une **avocasserie** :

- l'action, l'habitude d'avocasser ;
- la profession d'avocat, les fonctions d'avocat ; ce qui concerne cette profession ;
- une mauvaise chicane ; une discussion subtile.

elle est avocassière, il est **avocassier** :

- appartient aux avocats ;
- procède à la manière d'un avocat ;
- a les caractères d'une personne qui avocasse.

une avocassière, un **avocassier** :

- celle, celui qui avocasse ;
- une avocate médiocre, un avocat médiocre.

avocat, avocatier

1. une avocate, un **avocat** :

- une personne défendant les intérêts de quelqu'un ou de quelque chose ;
- celle, celui qui défend quelqu'un, qui intercède pour quelqu'un, qui soutient les intérêts, la réputation de quelqu'un auprès de quelqu'un ;
- celle, celui qui défend quelque chose, en particulier qui se fait le défenseur d'une cause ;
- en savoir plus : dictionnaire du droit privé, par Serge Braudo.

une avocate, un **avocat** : une, un auxiliaire de la justice ayant le caractère d'officier ministériel, jouissant du monopole de représenter les parties et de plaider devant le Conseil d'État, la Cour de Cassation, le Tribunal des Conflits, le Conseil des prises, et pouvant également représenter les parties devant les autres juridictions administratives.

une avocate générale, un **avocat général** : une, un membre du Ministère Public près la Cour de Cassation, la Cour des comptes ou les Cours d'appel, ayant pour fonction de suppléer le Procureur général en cas d'empêchement de celui-ci.

un **avocat du Roi**, un **avocat impérial**, un **avocat de la République** : un magistrat remplissant sous la Royauté, l'Empire, ou la République, les mêmes fonctions dans les Tribunaux inférieurs.

un **avocat consultant** : Office québécois de la langue française.

un **avocat plaidant** : Office québécois de la langue française.

Le verbe avouer appartient à la même famille que le nom avocat. Il est emprunté du latin *advocare*, « convoquer », puis « avoir recours à quelqu'un comme défenseur » et « approuver », et enfin « reconnaître comme seigneur ». C'est d'ailleurs ce dernier sens qu'avait en droit féodal le verbe avouer. En savoir plus : Académie française.

Le nom (un) avocat (1) est emprunté au latin *advocatus* « homme dont la profession est de plaider » de *advocare* « appeler (comme conseiller dans un procès) ». Voir aussi : avoué.

D'avocat ont également été tirés, pour désigner qui exerce sans talent cette profession, l'adjectif avocassier et le verbe, neutre à l'origine et aujourd'hui méprisant, avocasser. En savoir plus : Académie française.

2. un **avocat** ou une **poire-avocat, poire d'avocat** : le fruit de l'avocatier.

un **avocatier** ou **avocat** : un arbre.

voir aussi : avocado [Québec].

voir le dictionnaire des sciences animales

Le nom (un) avocat (2) est emprunté à l'espagnol *abogado, avocado*, transformation par croisement avec *abogado* « avocat », de *aguacate* « fruit de l'avocatier » emprunté au nahuatl (langue des aztèques) *auacatl*. Voir aussi : un guacamole (= une préparation culinaire).

Histoire du nom avocat : site de Dominique Didier.

avocette

une **avocette** : un oiseau.

voir le dictionnaire des sciences animales

avodiré

un **avodiré** : un arbre ; son bois.

Ce nom est d'origine africaine.

avoine, avoiné, avoinée, avoiner

une **avoine** :

- une plante ;
- autres sens : CNRTL.

voir le dictionnaire des sciences animales

elle est avoinée, il est **avoiné** : est ou semble nourri(e) à l'avoine.

une **avoinée** :

- une sévère correction, une volée de coups infligée à une personne ou à un animal ;
- une défaite cuisante.

avoiner :

- nourrir d'avoine un cheval, etc. ;
- nourrir copieusement, régaler quelqu'un ;
- exciter, donner du courage au moyen d'une récompense.

s'avoiner : se nourrir copieusement, se repaitre.

une **aveine** : une avoine.

une **aveinière** ou **avénière** : une avoinerie, une terre semée d'avoine.

un **avenage** ou **avénage, aventage** : une redevance primitivement payée avec de l'avoine.

elle est avenière ou avénière, il est **avenier** ou **avénier** : se tient dans les champs d'avoine.

une avenière, un **avenier** : celle, celui qui est chargé(e) de donner l'avoine aux chevaux.

une **avénine** : un glucoside du péricarpe de l'avoine.

un **avenolithe** : une concrétion intestinale faite d'avoine.

Le nom (un) avenage ou avénage, aventage est dérivé d'avoine.

La forme ancienne aveine, empruntée au latin *avena* (considérée comme mauvaise herbe) a été supplantée par (une) avoine.

Le nom (une) avoinée est dérivé de l'ancien verbe *avoiner* « battre l'avoine », puis, par analogie, « battre, cogner quelqu'un ».

à voir

(c'est) **à voir** : à regarder ; à observer ; à vérifier, à étudier.

être à voir : être digne d'intérêt ; à découvrir ; à étudier.

avoir à voir quelqu'un : devoir le rencontrer.

avoir à voir quelque chose : prévoir de l'observer, de le découvrir.

avoir à voir avec :

- avoir un lien ;
- avoir quelque chose de commun avec ;
- être du même ordre que ;
- aller dans le même sens que ;
- concerner.

avoir

avoir :

- être en relation avec quelqu'un ou quelque chose ;
- autres sens : CNRTL ; Dictionnaire des régionalismes de France.

avoir (origines de la conjugaison) : site de Dominique Didier.

- avoir le droit. Bling, blog de linguistique illustré.
- avoir affaire / avoir à faire : Office québécois de la langue française
- avoir comme un de : Office québécois de la langue française
- avoir confiance (construction) : Parler français
- avoir de la misère : Office québécois de la langue française
- avoir de l'appétit pour : Office québécois de la langue française
- avoir des dents : Office québécois de la langue française
- avoir deux poids deux mesures : Office québécois de la langue française
- avoir envie (construction) : Parler français
- avoir l'air : Académie française ; Parler français
- avoir, prendre le meilleur sur : Office québécois de la langue française
- avoir le nez en l'air : dictionnaire des sciences animales
- avoir pour objet : Office québécois de la langue française
- avoir voix au chapitre : Office québécois de la langue française
- avoir pour, avoir comme : Office québécois de la langue française

j'ai, tu as, il a, nous avons, vous avez, ils ont ;
j'avais ; j'eus ; j'aurai ; j'aurais ;
j'ai eu ; j'avais eu ; j'eus eu ; j'aurai eu ; j'aurais eu ;
que j'aie, que tu aies, qu'il ait, que nous ayons, que vous ayez, qu'ils aient ;
que j'eusse, qu'il eût, que nous eussions ; que j'aie eu ; que j'eusse eu ;
aie, ayons, ayez ; aie eu, ayons eu, ayez eu ;
(en) ayant.

un **avoir** :

- les biens mobiliers et immobiliers, la fortune que l'on possède ;
- l'argent liquide dont dispose une personne en voyage.

des avoirs

un avoir fiscal : la partie de dividende payée directement au fisc par la société émettrice mais qui vient en déduction de l'impôt sur le revenu.

Le verbe avoir vient du latin *habere* « tenir, occuper » « habiter » (à comparer avec *habitare* « habiter ») « se tenir » (à comparer avec habit, habitude).

Le mot jadis (= autrefois) est issu de *ja a dis* « il y a déjà des jours », l'ancien français *di* « jour » venant du latin *diem*. D'où le temps jadis (= le passé lointain).

L'expression un *minus (habens)* (= une personne incapable ou peu intelligente) est composé de *minus* « moins » et de *habens*, participe présent de *habere* « avoir ».

avoirdupois, avoirdupoids

l'**avoirdupois** ou **avoirdupoids** : un système de mesures de masses appliqué dans les pays anglosaxons.

Ce nom est emprunté à l'anglais *avoirdupois* désignant d'abord en moyen anglais les marchandises vendues au poids puis qualifiant le système de poids des marchandises communes en Grande Bretagne, le moyen anglais étant lui-même emprunté à la forme normande d'ancien français correspond au type de français moderne *avoir de poids*.

avoisinant, avoisiner

elle est avoisinante, il est **avoisinant** :

- est situé(e) dans le voisinage de ;
- est proche de, est semblable à.

avoisiner :

- être dans le voisinage de ;
- concerner quelqu'un ;
- être proche de, côtoyer, annoncer ;
- ressembler à, toucher à, se rapprocher de.

s'avoisiner :

- se toucher, être voisin ;
- se ressembler.

avorté, avortement, avortène, avorter, avorteur, avorton

elle est avortée : s'est fait avorter.

elle est avortée, il est **avorté** :

- dont le développement a été interrompu ;
- est imparfaitement développé(e) ;
- n'a pas abouti.

une **avortée** : une femme ou une femelle qui a subi un avortement.

une avortée, un avorté : une personne que l'on prétend non réussie, qui est ratée.

un **avortement** :

- une interruption de grossesse accidentelle, volontaire, médicale ou thérapeutique avant le terme légal de viabilité, soit 22 semaines d'aménorrhée ;
- pour un vertébré,l'interruption d'une gestation, avec ou sans mort du fœtus, avec ou sans expulsion immédiate de celui-ci ;
- un développement incomplet ;
- le fait que quelque chose n'a pas abouti, un échec, un insuccès ; un état qui en résulte.

une **avortène** ou un **piment royal** : un arbrisseau.

avorter :

- pour un animal, mettre bas un fœtus non viable ;
- interrompre une grossesse avant le terme légal de viabilité ;
- accoucher avant terme ;
- ne pas arriver à un développement complet.

une avorteuse, un **avorteur** : une personne qui pratique l'avortement ou des manœuvres abortives.

un **avorton** :

- un fœtus mort avant le terme normal de la gestation ;
- un embryon après un avortement ;
- ce ou celui qui n'a pas connu une évolution ou un développement normal ;
- un produit imparfait d'une action qui n'a pas abouti .

Le verbe avorter vient du latin *abortare*. Voir aussi : abortif, abortion.

avouable

elle, il est **avouable** :

- peut être révélé(e) ;
- peut être admise ou admis, reconnu(e).

elle, il est **inavouable** :

- n'est pas avouable ;
- qu'on ne peut pas ou ne veut pas reconnaitre ;
- ne doit pas être révélé(e) ;
- est honteuse ou honteux, est abject(e).

inavouablement : d'une manière inavouable.

avoué

1. elle est avouée, il est **avoué**

Faute avouée est à demi pardonnée.

elle est inavouée, il est **inavoué** :

- n'est pas avoué(e) ;
- qu'on dissimule à soi et aux autres.

2. une avouée, un **avoué** :

- une officière ministérielle, un officier ministériel ayant le monopole de représenter les parties devant la juridiction près laquelle elle est établie ou il est établi ;
- une représentante qualifiée, un représentant qualifié ;
- une défenseuse ou un défenseur.

Le nom (un) avoué est emprunté au latin *advocatus* « défenseur ».

avouer

avouer :

- reconnaitre quelque chose comme vrai ;
- révéler quelque chose d'inconnu, de secret, le faire connaitre, l'expliquer ;
- reconnaitre, déclarer qu'on est l'auteur de quelque chose ;
- faire des aveux ;
- admettre quelque chose ;
- admettre ce que l'on est, admettre ses imperfections et parfois, les révéler ;
- révéler un sentiment que l'on éprouve ;
- reconnaitre à quelque chose certaines qualités ;
- donner son adhésion à quelque chose ;
- concéder quelque chose ;
- donner son opinion ;
- révéler, être l'indice de ;

- être conforme à ;
- reconnaitre quelqu'un comme sien ; convenir des liens ou des relations que l'on a avec quelqu'un ;
- reconnaitre pour seigneur, pour protecteur ;
- reconnaitre quelqu'un ou quelque chose comme supérieur ;
- reconnaitre la supériorité ou la suprématie de quelqu'un ;
- approuver, ratifier les actes de quelqu'un ;
- prendre la responsabilité de ce qui a été fait par quelqu'un ;
- reconnaitre être l'auteur de quelque chose ;
- autoriser quelque chose, le confirmer, le ratifier0

faire avouer : obliger à avouer.

s'avouer :

- être avoué, admis, reconnu ;
- être révélé ;
- se révéler ;
- avouer quelque chose à soi-même, admettre quelque chose ;
- se reconnaitre tel vis à vis des autres, s'accuser de quelque chose

s'avouer vaincu : reconnaitre sa défaite.

s'avouer de quelqu'un : s'autoriser de quelqu'un, se réclamer de lui, en appeler à son témoignage.

elles se sont avouées vaincues, elles sont avouées.
elles se sont avoué les faits, elles ont avoué les faits, elles se les sont avoués.

désavouer :

- refuser de reconnaitre comme vrai ou d'approuver ;
- nier quelque chose, ne pas le reconnaitre ;
- refuser d'entériner la conduite d'un mandataire ;
- refuser de reconnaitre comme sien..

se désavouer : se dédire, se renier.

Le verbe avouer est emprunté au latin *advŏcare* « convoquer » « avoir recours à quelqu'un comme avocat, comme défenseur » « reconnaitre » « approuver, cautionner quelqu'un ». Voir aussi : avoué, avocat.

Les verbes admettre et avouer ont chacun plusieurs sens. Ils peuvent parfois prêter à confusion puisqu'ils ont en commun celui de « reconnaître pour réel, pour vrai ». En savoir plus : Office québécois de la langue française

désavouer :

- refuser de reconnaitre comme vrai ou d'approuver ;
- nier quelque chose, ne pas le reconnaitre ;
- refuser d'entériner la conduite d'un mandataire ;
- refuser de reconnaitre comme sien..

se désavouer : se dédire, se renier.

Le verbe avouer appartient à la même famille que le nom avocat. Il est emprunté du latin *advocare*, « convoquer », puis « avoir recours à quelqu'un comme défenseur » et « approuver », et enfin « reconnaître comme seigneur ». C'est d'ailleurs ce dernier sens qu'avait en droit féodal le verbe avouer. Aujourd'hui, dans la langue courante, il s'emploie pour signifier qu'on se reconnaît comme l'auteur d'une action fautive (en ce sens, il peut s'employer sans complément), ou que l'on reconnaît quelque chose pour vrai. Enfin, il peut avoir le sens de « révéler un sentiment secret ». On se gardera de donner à *j'avoue*, construit absolument, la valeur d'un simple « oui », ce qui se fait hélas fréquemment aujourd'hui. User de ce tour, c'est vider ce verbe de ses sens et l'affaiblir singulièrement. En savoir plus : Académie française.

Le verbe avouer est emprunté au latin *advŏcare* « convoquer » « avoir recours à quelqu'un comme avocat, comme défenseur » « reconnaitre » « approuver, cautionner quelqu'un ». Voir aussi : avoué, avocat.

avoyage, avoyer

un **avoyage** : l'action d'avoyer une scie.

avoyer quelqu'un : le diriger, le mettre sur la bonne voie.

avoyer une scie : lui donner de la voie en écartant ses dents alternativement à droite et à gauche.

avoyer : changer de direction, en parlant du vent quand il change de rumb.

j'avoie, tu avoies, il avoie, nous avoyons, vous avoyez, ils avoient ;
j'avoyais ; j'avoyai ; j'avoierai ; j'avoierais ;
j'ai avoyé ; j'avais avoyé ; j'eus avoyé ; j'aurais avoyé ; j'aurais avoyé ;
que j'avoie, que tu avoies, qu'il avoie, que nous avoyions, que vous avoyiez, qu'ils avoient ;
que j'avoyasse, qu'il avoyât, que nous avoyassions ; que j'aie avoyé ; que j'eusse avoyé ;
avoie, avoyons, avoyez ; aie avoyé, ayons avoyé, ayez avoyé ;
(en) avoyant.

Le verbe avoyer est dérivé de voie.

avril, avrillé, avriller, avrillet

avril : le quatrième mois de l'année.

des avrils

un poisson d'avril : une attrape faite traditionnellement le 1er avril en accrochant un poisson en carton dans le dos de quelqu'un, ou en le faisant tomber dans un piège amusant.

un (blé) **avrillé** ou **avriller, avrillet** : un blé semé en avril.

en **avrillé** : en manches de chemise.

la **mi-avril** : vers le milieu du mois d'avril.

Le nom (un) avril vient du latin *aprilis* « avril ».

avrillée

1. une **avrillée** : une averse de printemps, une pluie d'avril douce et tiède.

Le nom (une) avrillée (1) vient du nom avril.

2. une **avrillée** : une vrillée, une petite vrillée, une clochette, un liseron s'attachant aux plantes environnantes.

Le nom (une) avrillée (2) est la forme agglutinée de vrillée, nom populaire du liseron, lui-même dérivé de vrille.

avsunviroidé

les **avsunviroidés** : une famille de viroïdes, responsables de maladies des végétaux.

avuer

avuer ou **aveuer** : suivre de l'œil le gibier, le garder à vue.

L'ancien verbe avuer ou aveuer est dérivé de vue dont l'ancienne forme était *veue*.

avulsif, avulsion

elle est avulsive, il est **avulsif** : opère l'avulsion.

une **avulsion** :

- un arrachement, une extraction, en particulier d'une dent ;
- une fracture par arrachement de l'insertion osseuse d'un tendon ou d'un ligament ;
- une séparation d'une portion de terrain de la rive d'un cours d'eau.

Le nom (une) avulsion est emprunté au latin *avulsio* « arrachement ».

avunculaire, avunculairement, avunculat

elle, il est **avunculaire** :

- appartient, a rapport à l'oncle ou à la tante ;
- se fait selon les règles de l'avunculat.

On a lu aussi avonculaire.

avunculairement : à la façon d'un oncle.

un **avunculat** : une institution sociale selon laquelle, pour un individu considéré, le rôle du père est moins important que celui de l'oncle maternel.

elle est avunculocale, il est **avunculocal** : en parlant du mode de résidence des jeunes couples, qui est déterminé(e) par la résidence de l'oncle maternel.
elles sont avunculocales, ils sont avunculocaux

Les mots avunculaire et avunculat sont dérivés du radical des mots latins *avuncula* « tante paternelle ou maternelle » et *avunculus* « oncle maternel », par opposition à *patruus* « oncle paternel » puis « oncle paternel ou maternel ».

AW

awahi

un **awahi laineux** ou **avahi laineux** : un petit lémurien de Madagascar.

awake

Amusant aussi de voir le sort réservé au passé composé *woken*, qui s'emploie régulièrement… contrairement à *awoken*, considéré comme dépassé. On dira plutôt qu'une personne est *awake*, de sorte que l'infinitif s'est transformé en adjectif ou en une nouvelle forme de participe passé. Tout le monde est bien éveillé ? : Au cœur du français.

awalé

un **awalé** ou **walé** : un jeu africain.

awara

un **awara** : un palmier épineux d'Amazonie.

AX

axe, axé, axer

un **axe** :

- une ligne réelle ou fictive autour de laquelle s'effectue un mouvement de rotation ;
- une ligne réelle ou fictive passant par le centre de quelque chose ;
- une ligne joignant deux points ;
- une ligne indiquant une direction, une orientation, etc., ou pouvant servir de référence ;
- en savoir plus : CNRTL.

un végétal **axé** : qui comporte un axe.

axer :

- diriger, orienter ;
- organiser.

Le nom (un) axe est emprunté au latin *axis* « axe, essieu (d'un char) » « axe (de machine) » « axe de la sphère terrestre ».

Le nom (un) cylindraxe (= un axone, la partie axiale d'une fibre nerveuse) est composé de cylindre et axe. D'où : elle, il est cylindraxile : ressortit au cylindraxe.

Le verbe désaxer (= faire sortir de l'axe, dévier de l'axe ; désorienter ; ébranler l'équilibre mental) est dérivé d'axe. D'où désaxé (= qui n'est pas dans son état normal ; qui est déséquilibré ; qui est sorti de l'axe).

Le nom (un) essieu (= une pièce entre les moyeux des roues, supportant le poids d'un véhicule) vient d'une forme dialectale provenant du latin vulgaire *axīle*, dérivé du classique *axis* « axe, essieu ».

Le mot holoaxe (= qui possède tous ses axes de symétrie) est composé de holo- tiré du grec o΄ λ o ς « entier », et d'axe.

_ elle, il est monaxone : a un seul axe en forme de tige.

Le nom (un) névraxe (= l'axe cérébro-spinal du système nerveux central) est formé du grec v ε υ ρ o v « nerf » et d'axe. D'où une névraxite : une encéphalite, une inflammation du névraxe).

_ le triaxe de Bailey

Autres dérivés : voir ci-dessous.

Axel, axel, Axelle

Axelle, Axel : des prénoms.

un **axel** : un type de saut, en patinage artistique.
des axels

Ce nom vient du prénom du patineur suédois Axel Polsen.

axène, axénique, axénisation

un animal **axène** : qui est élevé en milieu axénique.

elle, il est **axénique** :

- se dit d'un animal de laboratoire exempt de tous germes saprophytes ou pathogènes. En anglais : *germ-free*. Journal officiel de la République française du 22/09/2000.
- se dit d'une culture microbienne ou parasitaire qui ne contient qu'une seule espèce ou souche de micro-organisme, donc pas de contaminant.

une **axénisation** : une purification par élimination d'éléments étrangers.

Le mot axénique vient du grec *a-* (privatif) et *xenos* (étranger).

axérique

un climat **axérique**, un milieu axérique : sans saison sèche.

axérophtol

un **axérophtol** : un synonyme désuet de rétinol.

axétil

un céfuroxime **axétil** : une céphalosporine de deuxième génération, utilisée par voie orale.

axial, axialement

elle est axiale, il est **axial** :

- est d'axe ;

- se rapporte à l'axe d'un corps ;
- s'exerce suivant un axe ;
- caractérise une structure anatomique ou la représentation spatiale d'une fonction située dans l'axe du corps ou d'un de ses organes.

elles sont axiales, ils sont axiaux

On a lu aussi axuel.

axialement : selon la direction de l'axe.

l'articulation **atlanto-axiale**

un volvulus **mésentéricoaxial**

des genoux **monoaxiaux**

un rayon lumineux **para-axial** ou **paraxial** : voisin de l'axe optique.

une image para-axiale ou paraxiale, ils sont para-axiaux ou paraxiaux

une hexadactylie **post axiale**, une polydactylie **postaxiale**

Le mot axial est dérivé d'axe d'après le latin *axis*.

axile

elle, il est **axile** :

- se rapporte à l'axe ;
- constitue un axe ;
- est situé(e) sur l'axe.

un prolongement **cylindraxile**

une névrite segmentaire **périaxile** ou dégénérescence segmentaire périaxile

Le mot axile est dérivé du latin *axis* « axe, essieu (d'un char) » « axe (de machine) » « axe de la sphère terrestre ».

axillaire, axille

A. elle, il est **axillaire** :

- appartient, se rapporte à l'aisselle ;
- se situe dans le voisinage de l'aisselle.

une (artère) **axillaire**

elle, il est **axille** : se rapporte à l'aisselle.

une aponévrose **clavi-coraco-axillaire**

elle, il est **apexoaxillaire** : se dit d'un bruit d'auscultation cardiaque [souffle, roulement] entendu à la pointe du cœur et irradiant vers l'aisselle.

le défilé **cervicoaxillaire** ou défilé cervico-axillaire

une aponévrose **clavi-coraco-axillaire**

un *fascia* **clavi-pectoro-axillaire**

des veines **costo-axillaires**

une aponévrose **pectoro-axillaire**

B. en botanique

elle, il est **axillaire** : nait dans l'angle formé par la tige avec un rameau ou avec une feuille.

C. en entomologie

elle, il est **axillaire** : est situé(e) dans le voisinage de la base de l'aile.

une **axillaire** : la petite pièce triangulaire située entre les angles postérieurs du corselet et les angles huméraux des élytres chez certains insectes.

D. en zoologie

elle, il est **axillaire** : rappelle l'aisselle.

Le mot axillaire est dérivé du radical du bas latin *axilla* « petite aile » puis « aisselle », le sens de « aile » étant réservé à *ala*.

axinelle, axinellidé

les **axinelles** : des éponges siliceuses de la famille des **axinellidés**.

voir le dictionnaire des sciences animales

axinite

une **axinite** : une substance minérale.

Le nom (une) axinite est dérivé du radical du grec α ʾ ξ ί ν η « hache », avec le suffixe -ite.

axiologie, axiologique, axiologiquement

une **axiologie** : la science des valeurs philosophiques, esthétiques ou morales visant à expliquer et à classer les valeurs.

elle, il est **axiologique** : concerne ou constitue l'axiologie, ou les valeurs en général.

axiologiquement : d'une manière axiologique.

Le nom (une) axiologie est composé du radical du grec α ́ ξ ι ο ς « qui vaut » et du suffixe -logie tiré du grec. -λ ο γ ί α de λ ό γ ο ς « parole, discours ».

axiomatique, axiomatiquement, axiomatisation, axiomatisé, axiomatiser, axiome

elle, il est **axiomatique** :

- a l'autorité, le caractère évident et absolu d'un axiome ;
- dont l'expression est péremptoire ou proverbiale ;
- se fonde sur un ensemble d'axiomes.

une **axiomatique** :

- une méthode ayant pour objet de rassembler et de « structurer » les axiomes et les principes de base d'une science ;
- un système axiomatique, l'aboutissement d'une méthode.

une axiomatique formalisée : un ensemble de signes ou formes symboliques, c'est-à-dire indépendantes de tout contenu sensible ou significatif, par opposition à l'axiomatique intuitive.

axiomatiquement : suivant la méthode axiomatique.

une **axiomatisation** :

- l'action d'axiomatiser une théorie, une science ;
- des résultats partiels ou définitifs de cette action.

elle est axiomatisée, il est **axiomatisé** : est mise ou mis sous forme d'axiome.

axiomatiser : organiser une théorie ou toute construction de l'intelligence sous forme d'axiomes ou de principes.

un **axiome** :

- un énoncé évident, non démontrable, universel ;
- une vérité ou une assertion admise par tous sans discussion ;
- en savoir plus : CNRTL.

Selon les sens, le mot axiomatique est emprunté au grec α᾽ ξ ι ω μ α τ ι κ ό ς « qui a un air d'autorité » ou dérivé sémantique d'axiome d'après le grec α᾽ ξ ι ω μ α, -α τ ο ς.

Le nom (un) axiome est emprunté au latin *axioma* « proposition évidente » du grec α᾽ ξ ί ω μ α. On a lu aussi axiôme.

axiomètre

un **axiomètre** : l'ensemble des liaisons mécaniques permettant de lire sur un récepteur la position instantanée d'un appareil donné.

Le nom (un) axiomètre est dérivé du radical du latin *axis* (axe) avec l'élément suffixal -mètre tiré du grec μ έ τ ρ ο ν « instrument qui sert à mesurer ».

axipète

elle, il est **axipète** : se rapproche de l'axe.

Le mot axipète est composé du radical du latin *axis* (axe) et de -pète tiré du latin *petere* « se diriger vers ».

axis

1. un **axis** : la deuxième vertèbre cervicale, caractérisée par la présence de la dent de l'axis soudée à la face supérieure du corps vertébral et autour de laquelle s'exécutent les mouvements de rotation de l'atlas.

elle est occipito-axoïdienne, il est **occipito-axoïdien** : est de l'occipital et de la vertèbre axis.

une luxation **atloïdo-axoïdienne** : une perte de contact total ou partiel [subluxation] entre les surfaces articulaires de l'atlas et de l'axis.

Le mot latin *axis* signifie « axe ».

2. un (cerf) **axis** : une variété de cerf.

un mammifère **axicorne** : qui a des cornes semblables à celles de l'axis.

axisymétrique

elle, il est **axisymétrique** : est symétrique par rapport à l'axe (à ne pas confondre avec asymétrique).

axoa

un **axoa** : un ragout.

axoïdien

axoïdien : voir axis (ci-dessus).

axolemme

un **axolemme** : la membrane cellulaire de l'axone d'un neurone.

axolotl

un **axolotl** : la larve d'un batracien du Mexique.

Le mot axolotl est d'origine aztèque.

axone

une dégénérescence **axonale**, une lésion axonale, une polyneuropathie axonale

une dystrophie **neuroaxonale**

un **axone** :

- un prolongement constant, unique de la cellule nerveuse ou du neurone
- dans l'histoire grecque, une sorte de pyramide, mobile autour d'un axe vertical, formée de planches dont le fond était peint en blanc.

un **neuraxone** : un axone.

une **axonopathie** : une atteinte du système nerveux périphérique touchant électivement ou majoritairement l'axone.

une **axonotmesis** : une interruption des fibres nerveuses ou axones, par section, arrachement ou compression avec conservation de la totalité ou d'une partie du névrilemme et de la gaine de Schwann.

Le nom (un) axone est emprunté au latin *axones*, pluriel de *axon*, « tablettes de bois tournant sur un pivot et sur lesquelles étaient gravées les lois de Solon », lui-même emprunté au grec α΄ ξ ω ν « essieu de roue ».

Le nom (un) axone (en médecine) est emprunté à l'anglais *axon* lui-même emprunté au grec α΄ ξ ω ν « axe ».

axonème

un **axonème** : la structure centrale de la queue des spermatozoïdes et des cils situés à la surface de certains épithéliums, comme ceux des muqueuses respiratoires, formée de vingt microtubules.

Le nom (un) axonème est composé d'axe et de -nème tiré du grec ν η μ α « fil ».

axonge

une **axonge** : une substance obtenue par fusion de tissus adipeux.

une axonge de verre ou un sel de verre : une écume qui se forme sur le verre en fusion.

Le nom (une) axonge est emprunté au latin *axungia* « graisse de porc » [*ax-ungia*, littéralement « graisse pour essieu »].

axonométrie, axonométrique

une **axonométrie** : un mode de représentation graphique d'une figure à trois dimensions.

une perspective **axonométrique**

axonopathie, axonotmesis

axonopathie, axonotmesis : voir axone (ci-dessus)

Axonopus

Axonopus : une graminée.

axoplasme

un **axoplasme** : le cytoplasme de l'axone d'un neurone.

axopode

un **axopode** : une expansion cytoplasmique cylindrique rigide de certains protozoaires du groupe des actinopodes. Le centre rigide est l'axonème, un paquet de microtubules.

axostyle

un **axostyle** : une condensation d'axonèmes, une pièce rigide insérée sur le blépharoplaste et traversant la cellule chez certains flagellés.

AY

aÿ

un **aÿ** : un vin de Champagne mousseux produit sur le territoire d'Aÿ, devenue Aÿ-Champagne suite au regroupement avec les communes de Bisseuil et Mareuil-sur-Aÿ..

3. On a lu un **aï** pour un aÿ : un vin produit sur le territoire d'Aÿ, anciennement : **Aï**.

elle est agéenne, il est agéen : est de la commune d'**Aÿ**, en France.
une Agéenne, un Agéen

On écrivait anciennement Aï et un aï.

aya

une **aya** : une femme de chambre indigène, dans l'Inde.

Le nom (une) aya est emprunté à l'anglo-indien *ayah* « nurse, femme de chambre aux Indes », lui-même emprunté au portugais *aia* « nurse, bonne d'enfants aux Indes », féminin de *aio* « gouverneur, précepteur ».

ayahuasca

l'**ayahuasca** :

- un breuvage chamanique utilisé en Amazonie.
- une boisson des peuples amérindiens considérée comme une médecine traditionnelle.

Ce terme queschua peut être traduit par « liane des morts ».

ayam, ayan

un **ayam** ou **ayan** :

- en Turquie, un officier supérieur chargé de veiller à la sureté des personnes ;
- un notable d'une ville, d'un village.

Le nom (un) ayam ou ayan est emprunté à l'arabe *ain* « œil » pluriel *ayān*, d'où « ceux qui surveillent ».

ayant, ayant-cause, ayant-droit

en **ayant (**avoir).

en ayant eu, en ayant chanté (auxiliaire avoir).

un **ayant cause** ou ayant-cause : une personne qui tient un droit d'une autre personne appelée auteur.
des ayants cause ou ayant-cause

un **ayant droit** ou ayant-droit : une personne ayant les mêmes droits que la personne qu'il représente.
des ayants droit ou ayant-droit

ayapana

un **ayapana** : une eupatoire originaire des bords de l'Amazone.

Ce nom originaire d'Amérique du Sud, pourrait être emprunté au tupi.

ayapaneco

l'**ayapaneco** ou *Nuumte Oote* : une langue indigène mexicaine.

ayatollah

un **ayatollah** :

- un titre donné aux chefs religieux de l'islam ;
- une personne abusant de son pouvoir.

Ce nom est emprunté à l'arabe *āyatu-llāh* « signe miraculeux de Dieu » [*āya*] « signe, miracle, verset du Coran » et [*Allāh*] « Dieu ».

aye-aye

un **aye-aye** : un lémurien, un mammifère.
des ayes-ayes

On a lu aussi un aya-aya ou aï-aï.

ayeb, ayib

un **ayeb** ou **ayib** : un fromage frais caillé traditionnel fabriqué sur les hauts plateaux d'Ethiopie.

aymara, Aymaras

elle, il est **aymara** : appartient aux **Aymaras**, est relative, est relatif aux Aymaras, une tribu aborigène du Pérou dont la civilisation était antérieure à celle de l'empire Inca.
une, un Aymara

l'**aymara** : l'idiome parlé par les Aymaras.

ayou, ayous

un **ayou** ou **ayu** : un poisson.
des ayous ou ayus

un **ayous** ou un **samba** : un arbre.

Aysheia

Aysheia : un fossile des mers du Cambien.

ayuntamiento

un **ayuntamiento** : un conseil municipal en Espagne.

ayurvéda, ayurvédique

un **ayurvéda** : une médecine traditionnelle fondée sur la philosophie indienne.

elle, il est **ayurvédique** : est relative, est relatif à l'ayurvéda.

AZ

azalaï, azalaïe

un **azalaï** ou **azalaïe** : au Sahara : une grande caravane.

azalée, azaléa

une **azalée** ou **azaléa** : une plante.

Le nom (une) azalée vient du latin botanique *azalea* emprunté au féminin de l'adjectif grec α ᾽ ζ α λ ε΄ ο ς « sec, desséché ».

azamoglan

un **azamoglan** : en Turquie, un enfant étranger.

Le nom (un) azamoglan est composé du turc *adjiam* « étranger » et du turc *oglou* « enfant ».

aze, azé

une, un **aze** : un âne, une ânesse.

L'aze me quille (si ...) ; l'azé me fiche (si ...) : s'emploie pour renforcer l'idée exprimée.

azédarac, azédarach

un **azédarac** ou **azédarach** :

- un arbuste ;
- une pierre précieuse.

Le nom (un) azédarac ou azédarach est emprunté au persan *āzād-dirahtazedaraeth*. proprement « arbre qui pousse à l'état sauvage », par l'intermédiaire du latin botanique.

azéotrope, azéotropie, azéotropique

un **azéotrope** : un mélange de deux liquides dont la distillation se fait à température constante.

une **azéotropie** : la caractéristique d'un (mélange) azéotrope.

elle, il est **azéotropique** : a trait à un (mélange) azéotrope, est azéotrope

azerbaïdjanais, Azerbaïdjan, azéri, Azéri

elle est azerbaïdjanaise, il est **azerbaïdjanais** : est de l'**Azerbaïdjan**.
une Azerbaïdjanaise, un Azerbaïdjanais

l'Azerbaïdjan (nom masculin) ou la République d'Azerbaïdjan
capitale : Bakou ; nom des habitants : Bakinoise, Bakinois

elle est azérie, il est **azéri** : est relative, est relatif aux Azéris, une population de l'Azerbaïdjan.

l'**azéri** ou **azerbaïdjanais** : une langue.

Le nom de l'Azerbaïdjan est en azéri *Azərbaycan* (feux à la surface d'anciens gisements de pétrole). Son nom ancien, *(Media) Atropatene* (en latin ; en grec : Μηδια ᾽Ατροπατήνη) ou *Atrpatakan* (en arménien

Ատրպատական), fait référence à la région actuelle d'Azerbaïdjan en Iran. Le nom devient أذربيجان *a?arbayjan* en arabe. Les Perses ont connu le territoire de la république moderne d'Azerbaïdjan comme *Aran*, et à l'époque classique il est devenu « Albanie (caucasienne) », et en partie « Ibérie (caucasienne) », quoique ce dernier terme correspond surtout à l'actuelle république de Géorgie. La région de *Media Atropatene* était plus au sud, au sud de l'Araxe. « Aran » peut dériver de la même racine que les modernes « Iran », tandis que « Albanie » et « Ibérie » sont des toponymes dérivant des montagnes du Caucase. Le nom « *(Media) Atropene* » vient de *Atropates* (« protecteur du feu » en perse moyen), qui régna en tant que satrape iranien au temps des Séleucides. L'ethnonyme moderne « Azerbaïdjanais » est souvent le sujet de différences d'opinion marquées entre les habitants ethniquement turcs de la république moderne d'Azerbaïdjan et les habitants de la république voisine d'Iran, dominée par les Perses. Les Iraniens pensent que les noms « Azerbaïdjan » et « Atropatene » sont des expressions d'une culture historiquement perse, et réfèrent donc souvent à la république moderne d'Azerbaïdjan comme « Azerbaïdjan turque », et à ses habitants comme « Azerbaïdjanais turcs ». Par contre, les Azerbaïdjanais turcophones insistent sur leur présence historiquement ininterrompue dans l'histoire azerbaïdjanaise. Le suffixe -an en perse signifie « terre, pays ». En savoir plus : Wikipédia.

azerole, azerolier

une **azerole** : le fruit de l'azeriolier.

un **azerolier** ou **azérolier** : un arbuste.

voir le dictionnaire des sciences animales.

Le nom (une) azerole est emprunté à l'ancien aragonais *azarolla*, de l'arabe *az-zarūr(a)*.

azide

un **azide** : un composé organique azoté de formule R-N, ayant un radical alkyle, aryle ou acyle.

un **isoniazide** ou **isonicotinique hydrazide, INH** : un dérivé de l'acide isonicotinique, antituberculeux majeur, bactéricide sur les bacilles tuberculeux intra- et extracellulaires.

un **nifuroxazide** : un antiseptique intestinal, de la famille des nitrofuranes.

azidothymidine

une **azidothymidine** : une AZT, un médicament.

azilien

elle est azilienne, il est **azilien** (en paléontologie : est caractérisé(e) par les microlithes)

l'**azilien** : un faciès culturel épipaléolithique reconnu par E. Piette dans la grotte du **Mas-d'Azil**, en France.

azimut, azimutal, azimutalement, azimuté, azimuter

un **azimut** : l'angle formé par le plan méridien d'un lieu avec un plan vertical situé en ce lieu.

On a lu aussi : **azimuth**.

A. en astronomie

un **azimut** : l'un des angles du système de coordonnées horizontales, qui sépare le cercle vertical sud du cercle vertical passant par l'astre.

une table d'azimut : une table qui sert à calculer le relèvement vrai d'un astre à une heure quelconque pour une position donnée.

B. en géographie et géologie

un **azimut géodésique** : l'angle dièdre formé par les demi-plans limités par la normale à l'ellipsoïde passant par le point de station et contenant respectivement la direction considérée et l'axe de révolution de l'ellipsoïde.

l'**azimut magnétique** : l'angle dièdre formé par les demi-plans limités par la verticale du lieu et contenant respectivement la direction considérée et celle du nord magnétique.

C. **tous azimuts** : dans toutes les directions.

elle est azimutale, il est **azimutal** : a rapport aux azimuts, les représente ou les mesure.
elles sont azimutales, ils sont azimutaux

un (compas) **azimutal** : une boussole disposée par le moyen de pinnules, etc., pour observer des azimuths, des amplitudes et faire des relèvements.
des azimutaux

un nombre quantique **azimutal** : un nombre quantique orbital.

un quantum azimutal

azimutalement : selon l'azimut.

elle est azimutée : est folle ; il est **azimuté** : est fou.

azimuter : prendre, recevoir une émission sous un certain angle d'écoute.

azimuter : observer, regarder.

se faire azimuter, être azimuté : se faire repérer.

Le nom (un) azimut est emprunté à l'espagnol *acimut*, lui-même de l'arabe *sumût*, pluriel de *samt* « le chemin ».

azine

une **azine** :

- un composé hétérocyclique à six chainons dont un ou plusieurs atomes d'azote ;
- un composé organique qui dérive des aldéhydes et des cétones par condensation avec l'hydrazine.

Ce nom est formé sur az- représentant azote, avec le suffixe -ine.

azobé

un **azobé** : un bois.

azoïque

elle, il est **azoïque** :

- qualifie un milieu privé de vie animale ; en géologie, est dépourvu(s) de vie animale, est antérieur à l'apparition de la vie animale ;
- en chimie, se dit de certains composés inorganiques.

un groupement azoïque

les **azoïques** : une classe de composés contenant le groupement azoïque.

Le mot azoïque est composé du préfixe a-, du radical du grec ζ ῶ o v « être vivant » et du suffixe -ique.

elle, il est **zoïque** : se rapporte à l'animal, à la vie animale.

un délire **dermatozoïque** : un trouble fréquent chez la femme âgée, caractérisé par des hallucinations tactiles localisées ou diffuses, à type de picotements, de démangeaisons, de brûlures, attribuées avec grande conviction par la patiente à des vers, insectes ou autres parasites rampant sous la peau et creusant des sillons.

des terrains **homéozoïques** : contenant des animaux fossiles identiques.

elle, il est **mésosoïque** ou **mésozoïque** : appartient à l'ère secondaire.

un terrain **métazoïque** : postérieur à l'apparition des animaux.

des animaux **monozoïques** : dont les individus sont isolés et vivent hors de l'état d'agrégation.

l'ère **néozoïque** : tertiaire.

Azolla, azollacée, azolle

Azolla : une fougère aquatique.

les **azollacées** : une famille de filicophytes, de fougères.

les **azolles** : des petites plantes aquatiques asiatiques flottantes.

azonal

elle est azonale, il est **azonal** : n'est pas déterminé(e) par les grandes divisions climatiques.
elles sont azonales, ils sont azonaux

un sol azonal : un sol dépourvu de profil défini dont les horizons sont donc absents, qui demeure en permanence à l'état non évolué pour diverses causes liées à la nature du substrat ou à des facteurs écologiques extrinsèques.

azophile

elle, il est **azophile** : [chimie] se dit d'un composé présentant une affinité pour un atome d'azote. Certains composés du bore, particulièrement azophiles, sont utilisés en synthèse organique. En anglais : *azaphilic ; azophilic*. Voir aussi : acide de Lewis, carbophile, oxophile. Journal officiel de la République française du 01/07/2017.

azoospermie

une **azoospermie** : une absence de spermatozoïdes dans le sperme,

une azoospermie excrétoire, une azoospermie sécrétoire

une **asthénozoospermie** : une diminution de la mobilité des spermatozoïdes éjaculés.

une **azoospermie** : une absence de spermatozoïdes dans le sperme.

une **nécrozoospermie** : un sperme ne comportant pas de spermatozoïdes vivants.

une **oligozoospermie** ou **oligospermie** : un état correspondant à la présence d'un nombre insuffisant de spermatozoïdes dans un éjaculat.

Azor

Zémire et Azor : un opéra de Grétry.

Azor : un nom fréquemment donné aux chiens.

un azor :

- une personne qui en suit une autre sans jamais la quitter ;
- le sac des fantassins ;
- un revolver.

appeler azor : au théâtre, siffler un acteur.

azorer

azorer : réprimander, blâmer, reprendre. [Suisse]

azoth, azoch, azock

un **azoth** ou **azoch, azock** : en alchimie, un mercure ou une combinaison de mercure.

l'azoth de Paracelse : un amalgame d'or et d'argent.

Le nom (un) azoth est emprunté à l'espagnol *azogue* « mercure » lui-même emprunté à l'hispano-arabe *Zauq*.

azotate

un **azotate** : un sel ou un ester de l'acide azotique.

un **carbazotate** : un sel de l'acide carbazotique.

azotation, azote, azoté

une **azotation** ou **azotisation**

un **azote** : un gaz ; un corps chimique ; en savoir plus : CNRTL.

un **diazote** : un composé formé de deux atomes d'azote.

elle est azotée, il est **azoté** : contient de l'azote ou concerne les produits du métabolisme protidique.

Le nom (un) azote est composé de a- et du radical du grec ζ ω τ- « pourvu de vie », à comparer avec ζ ω τ ι κ ός « vital ».

azotémie, azotémique

une **azotémie** :

- la teneur du sang en azote non protéique ;
- un synonyme impropre d'hyperazotémie ou d'hyperurémie.

elle, il est **azotémique** :

- est relative, est relatif à l'azotémie ;
- se rapporte à l'azotémie.

une **hyperazotémie** : une teneur plasmatique élevée en azote non protéinique.

azoteux

un anhydride **azoteux**, un acide azoteux, un oxyde azoteux : nitreux, qui contient le radical -NO dans lequel l'azote apparait sous forme trivalente, qui contient de l'azote.

un acide **hypoazoteux** : un acide oxygéné de l'azote.

azothydrique

un acide **azothydrique**

azothydrique

un **azothydrure** : un azoture.

azotimètre

un **azotimètre** : voir azotomètre (ci-dessous).

-azotine

une **carbo-azotine** : une poudre noire formée de salpêtre 70 %, soufre 12 %, charbon 5 %, sulfate ferreux et sciure de bois.

azotiodique

un acide **azotiodique**

azotique

un acide **azotique**, un anhydride azotique, un oxyde azotique, un coton azotique

un acide **carbazotique** : un acide picrique.

azotisation, azotiser

une **azotation** ou **azotisation**

azotiser

azotite

un **azotite** : un nitrite.

azotobacter

un **azotobacter** : un type de bactéries pouvant assimiler l'azote atmosphérique et vivant sur les racines des légumineuses.

azotomercurique

un réactif **azotomercurique** : un réactif obtenu en faisant agir l'acide azotique sur le mercure afin de déceler l'existence de matières albuminoïdes.

azotomètre, azotométrie

un **azotomètre** ou **azotimètre** : un appareil permettant d'effectuer le dosage volumétrique de l'azote et de ses composés.

une **azotométrie** : le terme générique pour le dosage de l'azote libre ou combiné, notamment dans les sels ammoniacaux, les nitrites et les nitrates.

azotopotasse

une **azotopotasse** : une marque d'engrais formé par action du nitrate d'ammonium sur le chlorure de potassium.

azotorrhée

une **azotorrhée**

azotoxyde

un **azotoxyde** :

- un oxyde d'azote ;
- la famille des minéraux contenant de l'oxyde d'azote.

azoto-ypérite

une **azoto-ypérite** : le nom vulgaire de la β β'β"-trichloro-éthylamine N(CH2−CH2Cl)3= Ny.

azoturation, azoture, azoturie

une **azoturation** : une nitruration.

un **azoture** :

- un composé azoté considéré comme dérivant de l'ammoniac par substitution théorique d'un ou plusieurs radicaux à un ou plusieurs atomes d'hydrogène, tels les amines, les amides, etc. ;
- un sel de l'acide azothydrique.

un azoture d'hydrogène, un azoture de sodium

une **azoturie** : la quantité d'azote non protéique éliminée dans les urines émises pendant 24 heures.

une **hyperazoturie** : une quantité anormalement élevée d'urée ou d'autres composés azotés éliminés dans les urines.

une **hypoazoturie** : une diminution de la quantité d'urée et d'autres petites molécules azotées dans l'urine.

azotyle

un **azotyle** : un nitryle.

AZT

une **AZT** ou **azidothymidine** : un médicament.

aztèque

elle, il est **aztèque** : appartient, est propre à la population et à la civilisation que les conquérants espagnols trouvèrent au Mexique.
une, un Aztèque

l'**aztèque** : une langue.

un **aztèque** ou **aztec** : un homme petit, chétif.

Le mot aztèque est d'origine mexicaine.

azucarillo

un **azucarillo** : un sucre préparé en Espagne, spongieux, léger et rafraichissant.

Le mot espagnol *azucarillo* est dérivé de *azúcar* « sucre », de l'arabe sukkar qui, de même que le grec σ α΄ κ χ α ρ ο ν, en latin *saccharum*, est d'origine indienne.

azulejo

un **azulejo** : un carreau de faïence émaillée, originellement de fabrication arabe, orné de dessins le plus souvent de couleur bleue et employé au revêtement des murs au Portugal et en Espagne.

Le mot espagnol *azulejo* « petit carreau de faïence » est d'origine incertaine.

azulène

un **azulène** : un hydrocarbure.

azur

un **azur** : le nom donné anciennement au lapis-lazuli appelé aussi quelquefois pierre d'azur.

un azur de cuivre : un nom donné parfois à l'azurite.

un **azur** ou **bleu d'azur** : une matière colorante d'un bleu très foncé fabriquée à partir d'un verre que l'on obtient par grillage de la smaltine ou de la cobaltine et que l'on réduit ensuite en poudre très fine.

un **azur** : une couleur d'un bleu intense.

l'**azur** :

- le ciel ou l'air, plus rarement la mer ;
- un symbole de l'idéal, de l'infini, de l'absolu, et de façon plus restreinte, de notions, telles que la sérénité, l'espoir, la pureté, etc.)

un **azur des bois** : le nom vulgaire de l'agaric azuré, un champignon.

Le nom (un) azur vient, par l'intermédiaire du latin médiéval *azurium*, de la forme déglutinée issue de l'arabe *lāzaward* « lapis lazuli », lui-même issu du persan *lāzward*.

azurage

un **azurage** : l'opération consistant à traiter certaines matières par des colorants bleus pour supprimer une teinte grise ou jaunâtre et donner plus d'éclat au blanc.

azurant

un **azurant** : un colorant.

un azurant ou **azureur** optique : une substance utilisée pour l'azurage.

azuré

elle est azurée, il est **azuré** : est d'une couleur bleue d'azur ou d'une teinte légèrement bleutée.

un (fer) **azuré** : en imprimerie, un fer strié de lignes obliques utilisé pour la décoration des reliures.

un **azuré** : un papillon, voir le dictionnaire des sciences animales.

azuréen

elle est azuréenne, il est **azuréen** :

- a la couleur de l'azur, est bleu(e) ;
- est de la Côte d'Azur.

azurement, azurer

un **azurement** : l'action d'azurer ; l'état de ce qui est azuré.

azurer :

- donner une couleur d'azur à quelque chose ;
- teindre quelque chose en bleu d'azur ;
- rendre bleu ;
- faire paraitre d'un bleu d'azur ou donner une teinte légèrement bleutée ;
- apporter des sentiments de calme, de réconfort ou d'espoir.

s'azurer :

- prendre une couleur d'azur ou une teinte légèrement bleutée ;
- revêtir une apparence de beauté.

elles se sont azurées, elles sont azurées.
elles se sont azuré les murs, elles ont azuré les murs, elles se les sont azurés.

azureur

un azurant ou **azureur** optique : une substance utilisée pour l'azurage.

azurin, azurine

elle est azurine, il est **azurin** : est d'un bleu pâle.

une **azurine** :

- une matière colorante ;
- une variété de bleu.

azurite

une **azurite** :

- un lapis-lazuli ;
- un carbonate hydraté de cuivre naturel.

azurophile, azurophilie

elle, il est **azurophile** : se colore facilement par le bleu d'aniline)

une **azurophilie** : une présence de granulations azurophiles dans certains éléments figurés du sang.

azuror

un **azuror** : un poisson.

Azygia, azygide, azygidé

Azygia : des vers parasites de poissons d'eau douce, de la famille des **azygidés**.

les **azygides** : un taxon de vers trématodes digènes.

azygographie, azygopulmonaire, azygos

un **azygos** : le nom donné en anatomie à diverses parties considérées comme impaires, ou disposées non symétriquement par rapport à la ligne médiane.

une artère azygos, une veine azygos, un flux azygos, un débit azygos, un bouton azygos, une fissure azygos, un lobe azygos, un muscle azygos, une pseudoscissure azygos, une scissure azygos

une **phlébographie azygos** ou une **azygographie**

une anastomose **azygopulmonaire** : l'opération chirurgicale consistant à implanter la grande veine azygos sectionnée à sa terminaison, dans une artère pulmonaire.

une veine **hémiazygos**

une ligne **para-azygo-œsophagienne**

voir : CNRTL ; dictionnaire des sciences animales

zyg(o)- est tiré du grec ζ υ γ ο΄ ν « tout ce qui sert à joindre deux objets ensemble ; en particulier, joug »

Le mot azygos est emprunté au grec α΄ ζ υ γ ο ς « non soumis à un joug, non apparié », d'où en particulier « qui n'est pas pair ».

azyme

elle, il est **azyme** :

- est sans levain, est non fermenté(e) ;
- est sans gout ; est pur(e), sans corruption)

un (pain) **azyme**

les **Azymes**, la fête des Azymes : la Pâque des juifs.

Le mot azyme est emprunté au latin chrétien *azymus* « azyme », lui-même emprunté au grec α΄ ζ υ μ ο ς « sans levain ».

azziminia, azziministe

une **azziminia** : une technique d'incrustation au marteau de hachures d'or.

un coffret **azziministe** : qui est travaillé selon les techniques de l'azziminia.

Le nom (une) azziminia est une transcription erronée de l'italien *azzimina* (auquel est emprunté le moyen français *azemine* « damasquiné, ouvrage persan ») qui, par l'intermédiaire du vénitien et à travers une forme turque, est emprunté à l'arabe *agami* forme collective dérivé de *agam*, désignant ceux qui ne sont pas arabes, les étrangers et plus tard les Perses, d'où son emploi pour désigner un ouvrage proprement persan.

Des mots qui se ressemblent (homophones, homographes, paronymes)

A / a, as / à / ah / ha

Aa / aa / haha

aba / à bas / à-bas / abas / abat / abats / abats, abat

abaisse / abaisse, abaisses, abaissent / abbesse

abaisser / abaissé, abaissée / ABC / abécé

abajoue / abat-joue / bajoue

abbé / abée

abducteur, abduction / adducteur, adduction

abductus / adductus

ab hoc et ab hac / ad hoc / haddock / hoc / oc / oque

abhorrer / adorer / arborer

abime, j'abîme, abimes, abîmes, abiment, abîment / abime, abîme / abyme

abjurer / adjurer

ablations

able / hâble, hâbles, hâblent

abonner / adonner

aboral / adoral

s'aborder / saborder

abraser / braser

abside / apside

absorbant / adsorbant

absorber, absorption / adsorber, adsorption / désorption / résorber, résorption

abzyme / azyme

aca / aga / haka / hakka

acadien / accadien, akkadien

acarien / aquarien

accense

accenseur, acenseur / ascenseur

accent / axant

acceptation / acception / acceptions / exception

accès / axai / excès

accise / axis

acclamper / clamper

accord / accore / accort / achores / acore

accoté / à côté / à-côté

accrétion / accrétions

accro-, accro, accroc / acro-

accu / accul / acul / acut

ace / ès / esse / est-ce / S

acère / acère, acères, acèrent

acétique / ascétique

ach-

achat / hacha, hachas, hachât

ache / H / hache / hache, haches, hachent / hasch

achète, achètent, achètes / hachette

acidique / hassidique

acier, aciéra, aciéras,... / assied, assieds, assiéra, assiéras,...

acné / haquenée

acquêt / haquet

acquis, acquit, acquît, acquîtes / acquit, acquitte, acquittent, acquittes

acre / âcre / âpre

acrospore / acrosport

action / actions / axions

actionnaire / actionnèrent

active / active, actives, activent

additif / aditif

addition / adition

Adèle / adèle

adhérence / adhésion

adjudant / adjuvant

admirent / admirent, admire, admires

admissible, admissibilité / amissible, amissibilité

admonition / monition

ado / ados / hadaux

adoption / adoptions

adulaire / adulèrent

adverbe, adverbial / déverbal / proverbe, proverbial

aérographie / aréographie

aérole / aéro- / aréole / auréole

aéromètre, aérométrie / aréomètre, aréométrie

aéroport / aréopage

aérotechnie, aérotechnique / aréotectonique

à faire / affaire

affairage / afférage

s'affairant / afférent

affait, affaiter / affaît, affaîter

affaneur, affanure / affenage, affener, affenoir

affectation, affection

affectif, affectivement, affectivité / effectif, effectivement, effectivité

affection / affections

affermer / affermir / affirmer / infirmer

affidé / aphidé

affilions, affiliez

affin, afin

affine

affleurer / effleurer

affliger / infliger

affluent

agace / agasse

agami / agamie

agar, agar-agar / agare / hagard

agate / agate, agathe / agate, agates, agatent / agathe / Agathe

agaté, agatée / agathée, agathie

age / âge

âgé / agé, ajé

agite, agitent, agites / agîtes

agn-

agnate / agnathe

agnelée, agneler, agnelet / anneler, annelet

agonir / agoniser / honnir

agréer / agréger

agui / laguis

aguiche / aguiche, aguiches, aguichent / guiche

agyrie / argyrie

ai, aie, aies, ait, aient / ais / eh / es, est / et / haie / hais, hait / hé

aï / aÿ / haï, haïs, haït

aichassiez, échassiez, eschassiez / échassier

aidèrent / eider

aïe / ail / aille, ailles, aillent / aye-aye

aiglefin / aigrefin / églefin

aigrette

aiguille / anguille

aiguillons, aiguillions / aiguillon

aile / ale / elle, elles / hèle, hèlent, hèles / L

ailé / ailer / héler

aileron / ailerons, aileront / hèlerons, hèleront

ailier / ailiez / héliez

aillons, aillions / haillon / hayon

aimai, aimaient, aimais, aimais, aimait, aimé, aimez / émet, émets

aime, aimes, aiment / hem / hème / M

aimiez / émier, émiez, émiiez

Ain / hein / Hun / un, uns

aine / Aisne / haine / N

ainé, aîné / Énée / es né, est né / henné

air / aire / aire, airent, aires / ère / erre / erre, errent, erres / ers / haire / hère / R

airons / errons / héron

aitres, aîtres, aitre, aître / être / hêtre

alain / Alain / alun

alaire / allèrent / halèrent / hâlèrent

à l'aise / alaise, alèse, alèze / alèse, alèses, alèsent

alamannique, alémanique / lémanique

alambic / ombilic / lambic

alan, allan / Alan, Allan

alanine / galanine

Albi / halbi

albinisme / alpinisme

alcyne / alsine

alène, alêne / allène / haleine / haleine, halène, haleinent, halènent, haleines, halènes

alète, alèthe / alette / allaite / allaite, allaitent, allaites / halète, halètes, halètent

alevin / alvin

alevine alevines, alevinent / alvine

alexie / Alexis

alfa / alpha

alias / alliasse, alliassent, alliasses

Alicante, alicante / aliquante

Alice / alysse

alien / aliène, aliènes, aliènent

aligner / enligner

aliotique / haliotide / haliotis / halieutique

alise / alize

alite, alitent, alites / alyte / halite

allée, aller / haler / hâler

allia, allias, alliât / alya

allié / Allier / alliez / haliez / hâliez / hallier

allo, allô / halo

allobare / isallobare

allocation / allocution / élocution

allogène / halogène

allouâtes / alouate, alouatte

allumette / amulette

alpaga, alpague / alpagua, alpaguas, alpaguât, alpague, alpagues, alpaguent

alter ego / altère, altères, altèrent / haletèrent / haltère

altier / haletiez

amande / amende / amende, amendent, amendes

amandé / amendé

amandine / Amandine

amanite / annamite

amarine / amarine, amarines, amarinent

amatrice, amateur / armatrice, armateur

amathie / amati / amatis, amatit, amatît

ambler / emblée / embler

ambrai, ambrais, ambrait, ambraient, ambré / embraie, embraient, embraies

ambrin / embrun

ambrions / embryon

Amélie / amélie

amen / amène / amène, amènes, amènent

aménager / emménager

amener / emmener

amer

ami / amict / ammi

amibe / amide / amin / amine

aminé / amminé

amnésie / amnistie / amnistie, amnisties, amnistient

Amour / amour

ampli / amplie, amplies, amplient / empli, emplis, emplit, emplît

ampliassions / ampliation

amure / amure, amures, amurent / armure

an / en / han / Han

ana / Anna

anal, anaux, analité / annal, annaux, annalité / anneau

analyste / annaliste

anapside / anaspide

anche, anché / hanche, hanché / hanche, hanchent, hanches

ancillaire / ensilèrent

ancrage, ancre, ancré, ancrer / encrage, encre, encré, encrer, encrier

ancrasse / encrasse

andain / andin / ondin

andrène / anthrène / entraine, entraîne

âne / Anne

ânée / année

Anémone / anémone

aneth / Annette

Angélique / angélique

anglaise, anglais / anglaise, anglaises, anglaisent / anglé / anglet

anhèle / annèle, annelle, annèles, annelles, annèlent, annellent

ânière / Asnières

anis / Annie

anisme / nanisme

anone, annone, anonier, annonier / annonaire, annone / ânonne

annuité / anuité, s'anuiter

annulaire / annulèrent

anse / hanse

antan / entant / en temps / entend, entends / hantant

ante / ente / ente, entent, entes / hante, hantent, hantes

anthère / entèrent / enterre, enterrent, enterres / en terre / hantèrent

anthèse / enthèse

anthologie / ontologie

anthrax / entraxe, entr'axe

anti / nanti

antiptose / ptose, ptôse

antique, antiquement / ontique, ontiquement

antre / entre / entre, entres, entrent

anucléé / énucléer

Anvers / envers

aout, août / ou / où / hou / houe / houx

apelle / appel / appelle, appelles, appellent / napel

apert / appert / Appert / happèrent

aphte / naphte

api / apy / happy

apion / happions

aplat, à-plat, à plat / appela, appelas, appelât

aplet, appelet / appelez, appelai, appelais, appelait, appelaient, appelé

à plomb, aplomb / appelons

Apollinaire / apollinaire

apostat / aposta, apostas, apostât

appareiller / apparier

apparente / apparente, apparentent, apparentes

appât / happa, happas, happât

append, appends / happant

appond, apponds / happons

apporter / emporter

apposer, apposition / imposer, imposition

apprêt / après / happerai, happeraient, happerais, happerait, happerez

Apt / apte

ara / ara, aras, arât / à ras / haras / hara-kiri

arabesque / barbarie / Barbarie / barbaresque, Barbarie

Aragon

Aral / Oural

arbousier / argousier, argoussier

are / are, arent, ares / arrhes / ars / art / hard / hart / nard

aréage / arrérages

aréna / arénaire / arénation / arène / arène, arènes, arènent, aréna, arénas, arénât, arénèrent, arénassions

arête, arêtier / arrête, arrêtent, arrêtes, arrêtiez

argan / arguant / argüant

argon / arguons / argüons

arianisme, arien / aryanisme, aryen

Arles / harle

armada / hamada

armon / armons

arnaque / arnaque, arnaques, arnaquent / Jarnac

arôme / arum

arrache, arraché, arracher / rache, rachée, racher

arrangèrent / harengère

arrêt / haret

artérioscléreux / athéroscléreux

artésien / cartésien

ascète / assette

ascite / assîtes

ase / has been / hase

asociabilité / associabilité

asperge / asperge, aspergent, asperges

assistez

astic / astique / astique, astiques, astiquent

ataca / attaqua, attaquas, attaquât

atactique / ataxique

atèle / a-t-elle / attelle / attèle, attèlent, attèles, attelle, attellent, attelles

atelier / atteliez

à temps / attend, attends / hâtant

athée / hâtai, hâtaient, hâtais, hâtait, hâté

athymie / atimie

atlas / attelasse, attelassent, attelasses

atour / autour / au tour

atriau / atriaux

attente / attente, attentent, attentes

attentif / attentionné

attention / intention

atterre, atterres, atterrent / hâtèrent

attife, attifent, attifes / hâtif

attrait / hâterai, hâteraient, hâterais, hâterait, hâterez

au, aux / aulx / eau / haut / ho / o / ô / oh / os

aubain / aubin

aubère / aubert / haubert / obère, obèrent, obères

aubier / obier

aubois / hautbois

audition / auditions

aula / holà / ola / olla-podrida

aura / aura, auras

aurai, auraient, aurais, aurait, aurez / orée / orer

aurélie / Aurélie

aurifier / horrifier

aurions / horion

auscultateur, auscultation, ausculteur / osculateur, osculation, oscule

auspices / hospice

aussière / haussière

auster / austère

autan / autant / au temps / ôtant

autel / otelle / hôtel

auteur / hauteur / hotteur

autisme / nautisme

autographe, autographie, autographique / autobiographe, autobiographique / orthographe, orthographier, orthographique / orthographie, orthographique

autoscopie / otoscopie

auto-sensibilisation / photosensibilisation

au vent / auvent

avaient, avais, avait, avez / avé / havai, havaient, havais, havait, havé, havez

aval / avale, avales, avalent

à-valoir / avaloir / avaloire

avançon / avançons

avanie / avarie

avant / à vent / avent / havant

avantage / aventage

d'avantage, d'avantages / davantage

avènement / événement, évènement

avère / avers / havèrent

Avion / avion / avions

à voir / avoir

azote / azoth, azoch, azock